

17-4-46

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,
OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

- DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES,
- DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE,
- DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
- DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, —
- D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS À LA VIERGE, ET DES INDULGENCES,
- DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
- D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE,
- DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES,
- DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTI-PHILOSOPHIISME, —
- DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
- DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*,
- D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*,
- DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*,
- DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,
ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME QUATRIÈME.

DICTIONNAIRE DES PERSÉCUTIONS.

2 VOLUMES, PRIX : 16 FRANCS.

TOME PREMIER

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

EXPORTATION
STOUP
de-Chaumière, 8
PARIS
ens et Modernes
& CURIEUX

NOUVELLE
ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

T
10
7

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX

DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES,
— DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, —
DE PATROLOGIE, — DE BIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
— DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, — D'ASCÉTISME, —
DES INVOCATIONS A LA SAINTE VIERGE,
— DES INDULGENCES, — DES PROPÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
— D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE,
— D'ÉCONOMIE RELIGIEUSE ET CHARITABLE, — DES PERSÉCUTIONS, — DES ATHÉES, INCRÉDULES, ETC., —
DES ERREURS SOCIALISTES, — DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE,
— D'ANTIPHILOSOPHISME, — DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, —
DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, —
D'ARCHÉOLOGIE, *id.*, — DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*,
— DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*,
— DE MÉDECINE USUELLE, — DES ARTS ET MÉTIERS.

PUBLIÉE

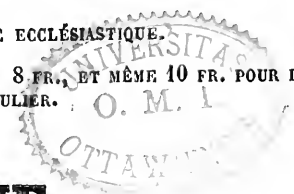
PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.



TOME QUATRIÈME.

DICTIONNAIRE DES PERSÉCUTIONS.

TOME PREMIER.

2 VOLUMES, PRIX : 16 FRANCS.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851



DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL ET COMPLET

DES PERSÉCUTIONS

SOUFFERTES PAR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'À NOS JOURS.

PERSÉCUTIONS DES JUIFS, DES EMPEREURS ROMAINS, DES EMPEREURS D'ORIENT, DES ARIENS,
DES ICONOCLASTES, DES VANDALES, DES ROIS DE PERSE, D'ARMÉNIE.
PERSÉCUTIONS DANS LES MISSIONS MODERNES, NOTAMMENT EN CHINE, EN COCHINCHINE,
AU JAPON, EN ABYSSINIE, EN ÉGYPTÉ, EN AMÉRIQUE;
PUIS EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE, EN RUSSIE ET EN FRANCE, EN 1793, ETC., ETC.

Les sources principales auxquelles on a puisé sont :

LES ACTES DES APÔTRES, LES PÈRES DE L'ÉGLISE, ET NOTAMMENT EUSÈBE, SOCRATE, SOZOMÈNE, LACTANCE,
SAINT JUSTIN, SAINT CYPRIEN, SAINT JÉRÔME, SAINT JEAN DAMASCÈNE, SAINT JEAN CHRYSOSTOME,
SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, SAINT MARUTHAS, LE MARTYROLOGE ROMAIN ET AUTRES, LES MÉNÉES DES GRECS,
SULPICE SÉVÈRE, ÉLISÉE WARTABED, BOLLANDUS ET SES CONTINUEURS, BARONIUS,
SURIUS, FERRARIUS, USSÉRIUS, BÈDE, MABILLON, TILLEMONT, FLEURY,
RUINART, LES ASSEMANI, LES LETTRES ÉDIFIANTES, TOURON, FONTANA, HENRION, ROHRBACHER,
ET LA PLUPART DES HISTORIENS ANGLAIS, FRANÇAIS ET AUTRES.

PAR M. LE D^r BELOUINO,

*Auteur de l'Histoire générale des Persécutions de l'Eglise; des Passions dans leurs rapports avec la religion,
la philosophie, la physiologie et la médecine légale;*
De *La femme* (physiologie, histoire et morale); de *l'Oraison dominicale* (Commentaire sur); du *Livre des Pauvres*

PUBLIE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ L'ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUÉ,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1851

BL
31
MS
#54
1851

AVERTISSEMENT.

Il est dans le monde un livre pour lequel on n'a pas pu trouver un nom assez grand, assez splendide en dehors du nom générique, on l'a nommé *le Livre*, la Bible (*βιβλία*), c'est-à-dire le livre par excellence, le seul digne d'être ainsi appelé. Il est la base de la foi des chrétiens, le soleil auquel toute lumière ici-bas est due. L'histoire, les arts, les sciences, la civilisation, la politique, la morale, tout pivote sur ce livre sublime. Il est comme le centre du monde : c'est au point que tout ce qui s'approche de ce foyer de lumière prospère et grandit, et que tout ce qui s'en éloigne dégénère. On peut mesurer la civilisation comme la barbarie d'un peuple, son bonheur comme sa misère, sa grandeur comme sa décadence, au plus ou moins de lumière qu'il reçoit de ce centre universel, d'où rayonnent sur la terre les croyances qui civilisent et qui vivifient. Ce livre, le plus ancien que nous possédions, est plein d'une sagesse plus haute, plus pure, d'une morale plus saine, d'une politique plus rationnelle, que tous les écrits des philosophes. Aussi l'un d'eux s'écriait-il : « La majesté des Ecritures m'étonne.... Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe ; qu'ils sont petits près de celui-là ! » (Jean-Jacques, *Pensées*, vol. 1^{er}, p. 29, Londres, 1783.) Comme tout le monde le sait, la Bible contient l'Ancien et le Nouveau Testament. Ces deux parties de la parole divine forment le trésor des croyances de l'Eglise. Devant ce livre il faut incliner sa foi et adorer, car ce livre, c'est la révélation, c'est Dieu parlant aux hommes. Puis le Dieu qui l'a dicté l'a scellé de son sang divin. Le Verbe incarné, en mourant sur la montagne sainte pour sauver l'humanité, attestait la vérité des Ecritures. Rien d'aussi grand, d'aussi saint que la Bible, encore une fois, la Bible c'est Dieu, car c'est sa parole.

Ce que l'Eglise vénère le plus après ce livre divin, ce sont les actes des martyrs, qui, sur les traces de leur Sauveur, sont morts martyrs, c'est-à-dire témoins à leur tour des vérités contenues dans la Bible. Les actes authentiques des martyrs, les actes vrais, contiennent les réponses que ces généreux soldats de Jésus-Christ faisaient aux juges dans leurs interrogatoires : or, souvent ces réponses sont inspirées. On sait que Jésus-Christ avait formellement assuré à ses disciples que quand ils seraient interrogés par les persécuteurs, ce serait le Saint-Esprit qui parlerait par leur bouche. Le livre des actes des martyrs, contenant toutes leurs réponses, serait donc, quant à ces réponses, un livre divin, s'il était bien démontré

qu'elles nous fussent arrivées exactes, pures de tout changement.

Les actes authentiques n'ont cependant pas eux-mêmes l'autorité nécessaire pour que nous devions leur accorder ce titre, car l'Eglise permet qu'on les discute ; quelque considérables que soient les caractères qui établissent leur authenticité, ces caractères ne sont jamais de nature à démontrer que les faits rapportés soient assez complètement à l'abri de toute contestation pour qu'on puisse, à l'égard des réponses des martyrs, obliger absolument la foi des fidèles. Mais dans cet état de choses, on conçoit le respect et la vénération que l'Eglise doit avoir pour les actes de ses martyrs. Il est évident qu'après les saintes Ecritures, ils sont ce qu'il y a de plus vénérable dans les trésors que possède l'Eglise.

L'ouvrage que nous donnons au public n'est autre chose que l'histoire par ordre alphabétique des persécutions endurées par l'Eglise catholique pour la défense des vérités contenues dans les saintes Ecritures. Les actes des martyrs, quand ils existent, sont donc la base de notre travail. A défaut de ces actes c'est l'histoire qui nous guide. Aussi, dès le début de cette préface, nous prévenons le lecteur qu'autant que nous l'avons pu nous avons donné les actes des martyrs. Partout où nous avons pu croire trouver l'authenticité, nous avons donné textuellement. De quel droit aurions-nous mis notre style, nos récits, nos appréciations, à la place de ces réponses inspirées, à la place de ces monuments si vénérables ? Quel est le lecteur qui puisse nous savoir mauvais gré de ce respect qui nous a servi de règle ? Quel est celui qui eût préféré que notre plume sacrilège eût commis un tel crime ? Oui, partout où cela a été possible, nous avons cité textuellement. En présence d'un pareil devoir à accomplir, nous n'avons reculé ni devant les redites, ni devant les longueurs. Nous n'avons jamais trouvé trop étendus les actes authentiques que l'Eglise vénère et que des martyrs eux-mêmes ou des témoins oculaires ont écrits. Nous protestons de toutes nos forces contre ce vandalisme sacrilège qui se permet de décapiter les monuments historiques les plus saints, les plus vénérables, contre l'orgueil inconcevable d'écrivains qui se mettent à la place des Pères de la foi, des martyrs de Jésus-Christ, des narrateurs qui ont recueilli de la bouche des martyrs ou de celle de témoins oculaires, les choses qu'ils racontent. Le soin avec lequel les premiers chrétiens recueillaient ces monuments qui constatent la

piété, la foi, le courage, les combats, la mort des martyrs, le profond respect avec lequel les Eglises les conservaient, l'acharnement que les persécuteurs mettaient à les détruire, tout cela doit nous donner la mesure de la vénération profonde avec laquelle nous devons les recevoir et les conserver. Nous avons donc estimé avec raison qu'il était convenable de donner dans notre dictionnaire autant que possible les pièces authentiques. C'est moins brillant peut-être pour l'écrivain; au fond c'est plus utile pour le lecteur, c'est plus utile pour l'histoire en elle-même.

Ce que nous avons fait pour les actes des martyrs, nous l'avons fait souvent à propos des récits, des appréciations que nous avons rencontrés dans les Pères de l'Eglise, dans les historiens universellement reçus comme autorité dans la matière. Ce qui nous préoccupait, c'était l'intérêt de notre livre en lui-même, et non pas le besoin d'un amour-propre outrepassant de faire nous-même des appréciations et des récits. Qu'on dise maintenant que cela rompt l'unité de couleur d'un livre et lui donne l'apparence d'un travail de marquerie fait d'une infinité de pièces dissemblables, nous n'en disconvions pas; seulement nous prétendons que ce défaut, infiniment moins sensible dans un dictionnaire que dans une histoire suivie, cesse d'être un défaut pour ainsi dire, quand on considère que, par ce moyen de faire, l'auteur a conservé autant que possible, et les pièces authentiques, et les appréciations, et les récits universellement reçus comme bons. Il faut conserver l'histoire écrite avec le plus grand respect: c'est le moyen de ne pas la déconsidérer dans les siècles futurs.

Nous commençons notre préface par l'exposition de ces idées, qui nous ont paru les plus importantes de celles que nous y devions traiter. Parlons main enant du plan que nous avons suivi. Nous avons fait un Dictionnaire des persécutions de l'Eglise d'après ces données, ou plutôt d'après cette synopse, histoire des persécutés, des persécuteurs, des lieux de persécution, des causes des persécutions, des effets des persécutions.

Il ne faut demander à un ouvrage que ce que son titre comporte. Nous avons fait un *Dictionnaire des persécutions de l'Eglise catholique*. On voit du premier coup les limites dans lesquelles nous avons dû rester. Les persécutions, si peu nombreuses qu'elles soient, souffertes pour les hérésies, étaient en dehors de notre cadre; à plus forte raison, celles qu'un faux zèle a pu porter non pas l'Eglise, mais certains d'entre ses enfants, à faire endurer aux dissidents quels qu'ils fussent.

Il faut demander à un ouvrage tout ce que son titre comporte. Nous croyons avoir, à peu de chose près, répondu à cette obligation. Nous disons à *peu près*, parce que, quels que soient le soin avec lequel on recherche, la méthode que l'on suit, il est impossi-

ble d'arriver à être complet. Il n'y a pas un ouvrage du genre qui le soit. Les dictionnaires historiques prétendus généraux, les plus renommés, les meilleurs, ne contiennent pas cinquante mots sur cent de notre *Dictionnaire*, qui triple le Martyrologe ou Catalogue général des saints, publié par l'ordre des papes Grégoire XIII, Urbain VIII, Clément X et Benoît XIV. Nous croyons avoir donné des détails qu'on ne trouve nulle part dans les ouvrages spéciaux, en particulier tout ce qui est relatif aux persécutions d'Arménie sous Yesdeljerd, II^e du nom, et aux saints martyrs qu'elles couronnèrent. On trouvera encore dans ce *Dictionnaire* des traductions fidèlement faites par nous des actes des martyrs recueillis par Etienne Assemani, et que personne n'a données d'une façon complète et satisfaisante. Nous donnons de même les actes des martyrs d'Ostie, sous Claude le Gothique, prince que la plupart des auteurs n'ont pas classé parmi les persécuteurs de l'Eglise, et qui le fut bien réellement, ainsi que nous le démontrons.

Nous avons cru devoir, par une réserve que chacun comprendra, nous l'espérons, ne pas nous occuper des questions encore pendantes et pour ainsi dire en litige. Bien qu'à notre gré les prétendues libertés de l'Eglise gallicane ne soient que les servitudes de l'Eglise, et que les différentes conséquences qui en sont découlées comme faits, aient constitué de véritables persécutions, nous avons gardé le silence à cet égard. Il y a encore dans notre clergé quelques prélats, beaucoup d'ecclésiastiques, qui sont de bonne foi dans l'opinion contraire. L'Eglise universelle, bien qu'elle en gémisses, a cru devoir, dans un esprit de conciliation sage, puisqu'elle l'a eu, tolérer cette opinion. Il ne convenait pas que nous, laïque, vinssions jeter nos appréciations au milieu des docteurs, juges naturels dans de semblables conflits. C'est déjà bien assez que nous osions nous faire écrivain narrateur des choses et des faits qui ne sont pas en discussion. A notre avis, les laïques doivent se mêler le moins possible des choses religieuses. On ne peut donc nous savoir mauvais gré de notre réserve.

Maintenant, qu'on vienne nous dire que notre travail est incomplet sous une infinité de rapports, nous n'en serons point étonné; nous n'attendrons pas ce reproche. Nous courons au-devant, pour le recevoir nous-même à titre de vérité. Qu'y a-t-il de complet dans le genre? Pas un historien, pas un recueil, pas même les Bollandistes; et quand on voit cette montagne de volumes à côté de notre opuscule, on demanderait à ce dernier d'être complet? Mais il renferme non pas dix, mais deux cents articles qui, traités à fond, exigeraient plus de place qu'il n'en prend tout entier lui-même. Nous savons, qu'on nous pardonne cet orgueil, comment il faudrait traiter un pareil sujet, s'y dévouer entièrement, sans autre préoccupation, sans autre but, sans souci de l'existence matérielle,

sans obstacles aucuns autour de soi, se mettre à la tâche sans viser à la fin dès le commencement, et passer sa vie à l'œuvre, content d'être allé jusqu'où Dieu l'aurait permis. Les auteurs sont trop pressés, les éditeurs calculent, les lecteurs attendent. A qui la faute ? au siècle qui nous distrait des grandes choses et qui nous force à glisser avec une rapidité navrante sur toutes les superficies. Il n'y a plus guère de *Bénédictins*.

On sait les différences essentielles qui font qu'un dictionnaire et une histoire sont deux travaux absolument distincts : chacun a ses avantages et ses inconvénients ; l'un ne saurait suppléer à l'autre. Il n'entrera jamais dans l'apensée de personne qu'un dictionnaire historique puisse remplacer les histoires générales ou particulières ; mais il entrera dans les convictions de tous, que le dictionnaire est indispensable pour l'étude du fait en particulier, pour la recherche des matériaux de travail, pour la réminiscence ou pour la connaissance d'un point d'histoire. L'histoire est plus spécialement faite pour ceux qui veulent savoir, le dictionnaire pour ceux qui savent déjà. L'ordre de ce dernier, où chaque fait se trouve à sa lettre, permet de le trouver sans hésitation, et évite la peine de feuilleter des volumes et de dépenser des heures précieuses.

Dans tout le cours de cet ouvrage nous avons constamment visé à ne pas émettre une proposition qui ne fût orthodoxe. Nous réprimons d'avance tout ce qu'on pourrait attribuer comme sens à nos paroles, qui ne le fût pas. Nous avons en général choisi des guides sûrs, autant que possible, puisant aux sources elles-mêmes.

Comme nous le disons plus haut, nous donnons beaucoup de biographies de martyrs ou de confesseurs dont les noms ne sont pas au catalogue des saints ; souvent nous leur attribuons ce titre. Avons-nous besoin de dire au lecteur que nous n'avons pas plus l'intention que nous n'avons l'autorité de mettre au nombre des saints ceux qui n'ont pas formellement été reconnus comme tels par l'Eglise ? Evidemment non ; cette qualification, sous notre plume, exprime simplement que les personnages desquels nous parlons sont dignes de la vénération publique, à cause de leurs mérites, de leurs souffrances ; mais elle ne va point jusqu'à contrevvenir par le fait au décret d'Urban VIII sur cette matière. Nous savons parfaitement que, quels que soient les titres d'un personnage quelconque, il ne peut être regardé authentiquement comme saint et reçu comme tel par l'Eglise, qu'autant qu'il a été proposé à la vénération publique par l'autorité du saint-siège, ou par celle des églises particulières, avant que ce droit eût été réservé formellement aux successeurs de saint Pierre. Nous faisons aussi la même remarque relativement aux miracles qui n'ont pas été examinés ni approuvés juridiquement. Historien, nous racontons les faits ; quant à les marquer du sceau infailible de l'authenticité, ce droit est réservé aux juges institués

pour cela. Nous devons dire ici que nous avons quelquefois été très-réservé dans la narration de certains faits réputés miraculeux. Il y a des personnes qui, par un sentiment de piété fort mal entendue, acceptent comme constants tous les récits qui rapportent un prétendu miracle. Il leur semblerait en quelque sorte commettre une impiété si elles le contestaient ; c'est une faiblesse dans laquelle un historien ne doit pas tomber. Il est des auteurs originaux qu'il ne faut pas suivre avec une confiance aveugle : de la meilleure foi du monde, ils ont pu se tromper. Il ne suffit pas qu'ils disent avoir vu, qu'ils aient réellement vu, pour que les faits racontés soient vrais. Qui leur a donné l'infailibilité ? Sera t-ce l'antiquité du récit ? Malgré tout le respect que nous devons aux anciens, nous ne pouvons nous empêcher de dire ceci : Ce qui n'est pas vrai dans un temps, n'est pas plus vrai trois cents ans ; mille ans plus tard. Les observateurs les mieux intentionnés peuvent très-bien manquer de discernement ; le préjugé peut très-bien les avoir égarés. Nous avons eu occasion de voir dernièrement un homme instruit, un de nos amis, qui ne concevait pas que nous pussions discuter une légende. — Ce qu'on a cru si long-temps, disait-il, devait être vrai. Discuter une seule de ces pièces, c'est se donner le droit de les discuter toutes ; c'est arriver à ne plus rien admettre ; c'est faire du voltairianisme. On sent que de pareilles objections ne sont pas discutables. Oui, nous avons souvent omis les récits de certains miracles qui nous ont paru entachés d'erreur. Souvent nous avons critiqué certains faits généralement admis. Faut-il, par exemple, que nous acceptassions comme miracle le fait suivant ? Un saint envoie son disciple puiser de l'eau à une fontaine ; le disciple revient épouvanté, disant qu'il a vu une vipère dans la fontaine : le saint retourne avec le disciple, fait le signe de la croix sur l'eau, en puise, la boit et n'en meurt pas. D'abord les vipères ne vont pas dans les fontaines, à moins qu'elles n'y tombent. Leur venin ne se mélange pas à l'eau ; y tût-il mélangé, qu'on pourrait le boire impurement. Le venin de la vipère n'a pas d'action sur le tube digestif dans l'état normal. Faut-il croire au récit suivant ? Deux saints missionnaires sont pris en Amérique. On leur ouvre le ventre, on leur arrache le cœur, ou les on frappe au visage et ils paient ensuite. Nous nous bornons à cette question. Souvent nous avons été à même de voir avec quelle légèreté des personnes très-pieuses admettant des faits comme miraculeux. Nous avons souvent d'avoir vu, dans une grande ville de l'Ouest, un couvent où on prétendait qu'un grand miracle avait eu lieu. Nous fûmes très-mal venu en voulant contester ce miracle. Les bonnes religieuses ne souffraient pas de discussion à l'endroit de leur miracle. Voici le fait : Un médecin déclara incurable une jeune fille appartenant à l'une des nombreuses maisons religieuses confiées à ses soins. Après cet arrêt de la science,

les religieuses firent une neuvaine, et la jeune fille guérit. Aussitôt on publia que le ciel venait de faire un miracle; le tout reposait sur l'infailibilité du docteur. Quant à nous, eussions-nous eu pour y croire toutes les raisons que nous n'avions certes pas, nous n'eussions pas osé pousser notre confiance en sa parole jusqu'à en faire la preuve d'un miracle, sa base pour ainsi dire. Il n'y avait rien de miraculeux à ce qu'une malade guérit, quoique condamnée par lui; au contraire. Encore un fait qui revient à notre mémoire. Dans les Vies des saints de la Thébaïde, nous voyons que le diable, pour faire perdre son sérieux à un saint qui s'était imposé l'obligation de ne pas rire, faisait danser en l'air une plume attachée au bout d'un bâton avec une ficelle. Peut-on sérieusement admettre de pareils faits? Nous ne donnons pas les noms des personnages, parce qu'avec les noms, ces faits deviendraient bien plus facilement une arme entre les mains de ceux qui voudraient en faire une moquerie: nous n'y voulons pas prêter. Bon nombre d'écrivains recommandables peuvent quelquefois embarrasser beaucoup ceux qui les consultent. Pleins de bonne foi eux-mêmes, ils n'ont pas osé se délier de la bonne foi des autres, et ils ont adopté des récits qu'une confiance moins grande leur eût fait rejeter. Ils sont ainsi devenus eux-mêmes, pour ainsi dire, une seconde autorité. Du reste, nous ne croyons pas que cette dernière réflexion puisse concerner autre chose que des faits de peu d'importance.

De tout ce que nous venons de dire, il est juste de conclure qu'il faut de la critique et du discernement pour distinguer le vrai du faux. Cependant, il est équitable de convenir qu'à l'époque où nous sommes, les secours ne font pas défaut à qui veut écrire un ouvrage du genre du nôtre. De nombreux auteurs, tous fort recommandables, ont publié des travaux qui permettent de marcher d'un pas assez sûr dans le dédale de l'histoire ecclésiastique. A la tête de tous, il faut mettre les Bollandistes, auteurs des *Acta Sanctorum*, Baronius, Le Nain de Tillemont, Ruinart, les deux Assemani, et une foule d'autres non moins recommandables. Ce sont ces auteurs que nous avons suivis. Nous manquons à la reconnaissance si nous ne les citons pas, ainsi que Fleury, Rohrbacher, dont les histoires nous ont aussi beaucoup servi. Nous nous sommes aidé bien souvent de l'ouvrage d'Alban Butler, traduit par Godecart. Malgré toutes ses imperfections, ce livre est un recueil précieux, qu'on a beaucoup trop pris l'habitude de décrier.

Nous terminerons cet avertissement en ré-

pétant que nous n'avons pu faire dans ce livre qu'un abrégé, et que ce serait vraiment une prétention injuste d'y vouloir trouver autre chose que les qualités d'un abrégé. Les matières que nous avons traitées sont très-abrégées dans Fleury, qui a 6 volumes de notre format. Tillemont, qui a 16 volumes in-4°, n'est allé que jus qu'au vi^e siècle. Rohrbacher lui-même, avec ses 28 volumes in-8°, compactes, n'a fait qu'un abrégé, si on considère les faits en particulier. Les Bollandistes seuls ont discuté scientifiquement; aussi leur œuvre n'est-elle pas achevée, malgré les montagnes de documents qu'ils ont entassés. Il y a cependant une partie que nous avons, autant que possible, donnée *in extenso*: c'est ce qui a trait aux faits parfaitement authentiques. Là les citations ne font pas faute dans notre livre. Nous l'avons déjà dit: le respect des documents authentiques doit être la principale préoccupation de l'historien qui traite de ces matières. A propos d'un autre ouvrage du même genre que nous publions (*Histoire générale des persécutions de l'Eglise*; Périsse frères), plusieurs prélats nous ont félicité d'avoir donné sans les altérer ces trésors de l'histoire ecclésiastique. L'évêque d'Angers, notamment, nous écrivait ces mots: « Vos lecteurs vous sauront gré, Monsieur, de leur avoir fait connaître les pièces les plus précieuses de ce grand procès entre le christianisme et l'idolâtrie. L'insertion de ces pièces dans le corps de votre ouvrage fait honneur à votre discernement. » M. Rohrbacher, qui nous a donné une si excellente *Histoire de l'Eglise*, a pensé aussi que l'insertion des pièces authentiques était bien importante. Nous ne craignons pas d'être démenti en disant que dans son ouvrage les citations font près des trois quarts du texte. Quelques-uns pourraient prendre cette phrase pour une critique, elle signifie le contraire. Hommage à l'écrivain qui sait construire avec de tels matériaux! Pour nous, cette histoire est incomparablement la meilleure, parce qu'elle est la plus nourrie de faits; parce que c'est moins l'historien qui parle que l'Eglise de Dieu, qu'il a constamment mise en scène en faisant parler ses docteurs et ses saints. Ils avaient taillé les pierres de l'édifice, il les a réunies avec une certitude de coup d'œil et une puissance d'érudition, desquelles on ne saurait trop faire l'éloge. L'homme qui travaille pour la vérité fait ainsi. Nous avons tâché d'agir de même en effaçant le plus souvent possible notre récit, nos appréciations; nous serions trop heureux si nous avions quelque peu réussi.

AVIS.

Pour ne pas embarrasser le lecteur, nous n'avons pas mis d'abréviations dans ce Dictionnaire. Rien, par conséquent, à indiquer à cet endroit. Quant au classement des faits, voici l'ordre que nous avons suivi ; il a ses inconvénients qui nous ont semblé moindres que ses avantages. Autant que possible, nous avons placé les saints du même nom par ordre chronologique, sans nous préoccuper de ce qui aurait pu nous fournir l'élément d'un autre ordre de classement, des prénoms, par exemple, quand il en existe ; ce qui, du reste, n'a pas lieu pour les saints de la primitive Eglise. Les saints à date ignorée ou très-incertaine, nous les avons rejetés en masse après leurs homonymes à dates certaines. Nous plaçons les persécutés avant les persécuteurs du même nom qu'eux.

Dans les Martyrologes et dans beaucoup d'historiens, nombre de martyrs sont indiqués comme ayant souffert sous tel ou tel empereur, sous tel ou tel souverain, sans fixation exacte d'année. Une telle indication est une date ; mais, sans faire injure à la plupart de nos lecteurs, nous croyons qu'elle est insuffisante pour eux. Généralement on sait peu, ou du moins on ne se souvient guère, que Trajan, par exemple, monta sur le trône en 98, Adrien en 117, Marc-Aurèle en 161, Valérien en 253, etc. Or, quand il sera dit d'un saint ceci : « Son martyre eut lieu sous Alexandre-Sévère, » cela fera-t-il que le lecteur se reporte à la date 222 ? Nous ne le croyons pas. Donc, pour éviter que le lecteur gourmande inutilement des souvenirs récalcitrants, ou qu'il soit forcé de recourir sans cesse à un dictionnaire des dates, nous croyons convenable de donner ici la nomenclature des empereurs jusqu'à ceux sous lesquels l'Eglise a cessé d'être persécutée.

NOMENCLATURE DES EMPEREURS ROMAINS.

N ^{os} d'ordre.	Noms des empereurs.	Dates d'avènement.
1 ^{er}	Auguste	avant J.-C. 27
2	Tibère	après J.-C. 14
3	Caligula	37
4	Claude I ^{er}	41
5	Néron	54
6	Galba	65
7	Othon	69
8	Vitellius	69
9	Vespasien	69
10	Titus	79
11	Domitien	81
12	Nerva	96
13	Trajan	98
14	Adrien	117
15	Antonin	158
16	Marc-Aurèle	161
17	Commode	180
18	Pertinax	193
19	Sévère	193
20	Caracalla	211
21	Macrin	217
22	Héliogabale	218
23	Alexandre-Sévère	222
24	Maximin	235
25	Pubien	258
26	Gordien	259
27	Philippe	245
28	Décius	249
29	Gallus	251
30	Emilien	252
31	Valérien	253
32	Gallien	261
33	Claude II	269
34	Aurélien	270
35	Tacite	276
36	Probus	276
37	Carus	282
38	Dioclétien et Maximien	284
39	Constance-Chlore	304
40	Constantin	306

NOMENCLATURE DES SOUVERAINS DE CONSTANTINOPLE.

N ^{os} d'ordre.	Noms des empereurs.	Dates d'avènement
1 ^{er}	Constantin le Grand	330
2	Constance	335
3	Julien l'Apostat	361
4	Jovien	363
5	Valentinien	364
6	Gratien	375
7	Théodose le Grand	379
8	Arcadius	395
9	Théodose II	408
10	Marcien	450
11	Léon I ^{er}	457
12	Léon II	474
13	Zénon	474
14	Anastase	491
15	Justin I ^{er}	518
16	Justinien I ^{er}	527
17	Justin II	565
18	Tibère Constantin	576
19	Maurice	583
20	Phocas	602
21	Héraclius	611
22	Constantin III	641
23	Héracléonas	641
24	Constance II	642
25	Constantin IV	669
26	Justinien II	686
27	Léonce	696
28	Abdimare	699
29	Philippique Bardanez	712
30	Anastase II	715
31	Théodose III	717
32	Léon III, d'Isaurie	717
33	Constantin V	741
34	Léon IV	775
35	Constantin VI	780
36	Irène	797
37	Nicéphore I ^{er}	802
38	Michel I ^{er}	813
39	Léon V	815
40	Michel II	820
41	Théophile	829
42	Michel III	842

DICTIONNAIRE

DES PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

A

AARON (saint), martyr, était Breton de naissance. Il vint d'abord à Rome, où il s'appliqua beaucoup à l'étude de l'Écriture sainte. Il passa ensuite en Angleterre, où il reçut la couronne du martyr sous Dioclétien, vers l'an 287, à Caerléon sur l'Usk, dans le comté de Montmouth, avec saint Jules. L'Église fait la fête de saint Aaron et de saint Jules le 1^{er} juillet. (*Voy.* Alford, *ad annum* 287.)

ABACHUM (saint), fils de saint Maris et de sainte Marthe, frère de saint Audifax, vint à Rome avec eux pour visiter les tombeaux des apôtres. Arrêté avec eux comme chrétien, il souffrit, sous Claude II le Gothique, la bastonnade, le chevalet, le feu, les ongles de fer, eut les mains coupées et ensuite fut décapité. Son corps fut brûlé. L'Église honore sa mémoire le 19 janvier.

ABDAICLA (saint), martyr en Perse sous le règne de Sapor, a des actes qui lui sont communs avec saint Siméon, évêque de Ctésiphon et de Séleucie. Nous y renvoyons le lecteur. (Fête le 17 avril.)

ABDAS (saint), martyr, évêque de Cascar, en Chaldée, vivait sous le roi Sapor. Ce fut dans la 66^e année du règne de ce prince (par conséquent en 376 ou 377) qu'il remporta la couronne du martyr avec vingt-huit autres chrétiens, dans la ville de Lédan, au pays des Huzites. Il souffrit un vendredi, vers le 15 mai. L'Église fait sa fête le 16.

ABDON (saint), martyr, était Persan d'origine; il vint avec saint Sennen à Rome: il y fut arrêté avec lui comme chrétien, souffrit de très-grands tourments pour la foi, et termina enfin ses jours par l'épée, sous l'empire et en présence de l'empereur Dèce, en l'année 250. Les actes de ces deux saints sont sans autorité. Les chrétiens de Rome reçurent ces deux saints, non point comme des étrangers, mais comme des frères que la même espérance, la même foi leur unissaient

d'esprit et de cœur, parenté chrétienne plus puissante et plus forte que les liens de nationalité, et même que les liens de famille. Les deux saints, après leur mort, furent déposés dans la maison d'un sous-diacre nommé Quirin. Sous le règne de l'empereur Constantin on déposa leurs corps dans le cimetière de Pontien. On dit que le pape Grégoire IV transporta leurs corps dans l'église de Saint-Marc, dans l'intérieur de la ville. D'autres disent que le pape Damase les avait déposés, en l'année 370 ou à peu près, à saint Zénobe de Florence. D'autres, enfin, ont prétendu qu'ils furent transportés à Saint-Médard de Soissons, et qu'ils y sont demeurés jusqu'aux guerres des huguenots, qui les brûlèrent. L'Église fait la fête de ces deux saints le 30 novembre.

ABIBE (saint), diacre et martyr, versa son sang pour la foi à Edesse, en Syrie, du temps de l'empereur Licinius. Le juge le fit déchirer avec des ongles de fer, puis ensuite le fit jeter dans le feu. L'Église honore sa mémoire le 15 novembre. (Extrait du Martyrologe romain. Pas d'actes sérieux.)

ABJÉSUS (saint), martyr, évêque de Cascar, donna son sang pour la foi en Perse, sous le roi Isdegerde, ou mieux Yesdeljerd. Le Martyrologe romain le met dans le iv^e siècle, sans date précise. Il est pourtant facile de l'établir à fort peu de chose près. Le roi Yesdeljerd monta sur le trône en 399, et mourut en 420. Or il ne régna pas tout à fait deux ans durant le iv^e siècle. Saint Abjésus dut donc être martyrisé à la fin de 399 ou au cours de l'an 400. Il eut pour compagnons de son martyre seize prêtres, neuf diacres, six moines et sept vierges. Sa fête a aussi lieu le 16 mai.

ABONDANCE (saint), martyr, mourut à Rome pour la foi chrétienne, avec les saints Léon, Donat, Nicéphore et neuf autres. L'Église honore leur mémoire le 1^{er} mars.

ABONDANCE (saint), diacre et martyr, mourut pour la foi avec saint Abonde, prêtre, sous Dioclétien. Sa fête a lieu le 16 septembre.

ABONDE (saint), martyr comme le précédent, fut martyrisé à Rome pour la défense de la religion de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Alexandre, Antigone et Fortunat, qui sont honorés avec lui par l'Eglise, le 27 février.

ABONDE (saint), évêque et confesseur, souffrit divers tourments pour la foi chrétienne, à Côme. On ne sait ni la date ni les détails de sa confession. Sa fête arrive le 2 avril.

ABONDE (saint), prêtre et martyr, souffrit la mort pour Jésus-Christ, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, avec saint Abondance, diacre, saint Marcien, personnage illustre de Rome, et son fils Jean, que les deux saints avaient ressuscité. Ils furent tous exécutés sur la voie Flaminienne. L'Eglise honore leur mémoire le 16 septembre.

ABONDE (saint), diacre et martyr, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, eut pour compagnon de ses souffrances saint Carpophore, prêtre. D'abord on les meurtrit de coups de bâton ; on les mit ensuite en prison, où on les tint longtemps sans leur donner ni à boire ni à manger. Après cette longue torture, on les mit sur le chevalet, où ils furent cruellement tourmentés. Enfin ils eurent la tête tranchée. L'Eglise honore leur mémoire le 10 décembre.

ABONDE (saint) fut martyrisé à Rome sous l'empire de Valérien, avec saint Irénée. Ils avaient retiré le corps de sainte Concorde d'un cloaque où on l'avait jeté. Ils y furent eux-mêmes jetés et noyés. Le prêtre Justin les en ayant retirés, ils furent enterrés dans une crypte près du corps de saint Laurent. L'Eglise vénère leur mémoire le 26 août.

ABONDE ou **ABONDANCE** (saint), est cité dans le bréviaire de Tolède, avec saint Just, comme ayant été martyrisé pour la foi chrétienne, sous l'empereur Numérien et sous le juge Olybre. On ne sait pas dans quel pays il a souffert. Le Martyrologe romain dit qu'ils furent condamnés au feu, mais que n'en ayant souffert aucune atteinte, ils périrent par le glaive. La fête de ces deux saints est célébrée par l'Eglise le 14 décembre.

ABONDE (saint), prêtre et martyr, versa son sang à Cordoue, pour avoir parlé avec trop de liberté contre la secte de Mahomet, dans le temps où les Maures étaient maîtres de l'Espagne. L'Eglise honore sa mémoire le 11 juillet.

ABORMIO, franciscain et Italien de nation, fut pris, en 1746, le dimanche de Pâques, dans le Chan-si. Il fut traîné de prison en prison, pendant onze mois, et conduit enfin à Macao, où on le remit aux mains du procureur de la ville, avec charge de répondre de lui. Lessoldats lui donnèrent des soufflets, pillèrent ce qu'il avait de meubles et se portèrent envers son domestique à de si rudes traitements, qu'il en mourut quelques jours

après. Les tribunaux se saisirent de l'affaire et le prisonnier fut forcé de comparaître. Alors le mandarin, se voyant obligé de l'envoyer, le suivit pour lui demander avant l'audience de vouloir bien ne rien dire des mauvais traitements qu'il lui avait fait subir et des vols commis à son préjudice, lui promettant qu'il ferait son possible pour obtenir sa liberté. Le P. Abormio ne comptait guère sur ses promesses ; mais ne jugeant pas utile à la religion de tirer vengeance de ce qu'il avait souffert, il promit ce que le mandarin lui demandait. Celui-ci, bien loin de vouloir tenir parole, forma l'affreux projet de se garantir tout à fait des accusations qu'il redoutait, en faisant secrètement mourir le religieux dans sa prison. Un seigneur condamné à une prison perpétuelle, et qui s'était trouvé renfermé avec le missionnaire, lequel l'avait initié à la connaissance de la foi, fit avorter le projet du mandarin. Instruit des ordres que celui-ci avait donnés, il lui fit dire que si le P. Abormio mourait en prison, il en écrirait à un de ses parents qui était puissant près de l'empereur. Le mandarin crut qu'il éviterait de voir connu du tribunal ce qu'il avait tenté, en resserrant tellement ses prisonniers qu'ils ne pussent avoir aucune communication ni entre eux, ni avec personne du dehors. Il fit construire un nouveau mur devant la prison, et fit attacher les détenus avec des chaînes chacun aux deux murailles opposées d'un cachot fort étroit, de sorte qu'ils ne pouvaient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accordât fut de les détacher quelques heures chaque jour. Ce supplice dura un mois et demi. Des chrétiens ayant sauté par dessus les murs, jetèrent par une petite fenêtre du pain aux missionnaires. Ayant été pris, ils furent rudement châtiés par ordre du mandarin. Enfin, les mandarins supérieurs le renvoyèrent à Macao sous la garde de deux soldats. En chemin, le P. Abormio prêchait tous les jours. Plusieurs mandarins voulurent l'entendre et l'invitèrent même à leur table. Un seul le maltraita dans sa route ; ce fut celui d'*Hyang-Chan*. Cet homme, qui avait signalé sa haine contre la religion par ses traitements barbares envers le P. Beuth, fit donner 32 soufflets au P. Abormio et le fit mettre deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience : « Es-tu Chinois ou Européen ? — Je suis Européen. — C'est faux, tu es Chinois comme moi ; ta mère habitait le *Hou-Kouang* ; je l'ai deshonorée ; qu'on donne dix soufflets à ce menteur, pour avoir méconnu sa patrie. » Après les soufflets donnés, le mandarin reprit : — « Quelle est ta religion ? — J'adore le Seigneur du ciel. — Il n'y a pas de seigneur du ciel ; tu ne sais ce que tu dis. — Dans une maison n'y a-t-il pas un chef de famille ? dans un empire, un empereur ? dans un tribunal, un président ? De même le ciel a son Seigneur, maître de toutes choses. » Ce fut sur ces réponses que le mandarin fit frapper et mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi. Le P.

Abormio fut malade plusieurs semaines des mauvais traitements qu'il avait reçus.

ABRAAMIUS (saint), martyr, évêque d'Arbelles, ville capitale de l'Abiadène, fut mis à mort pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 343. L'Église honore sa mémoire, le 3 février. Il fut un des nombreux martyrs que fit la persécution de Sapor. (Foy. Sozomène, l. II, ch. 12.)

ABRAHAM (saint), solitaire, prêtre et confesseur, s'est distingué de plusieurs autres saints qui ont porté comme lui le nom du patriarche et du père de tous les fidèles, par l'honneur particulier qu'il a eu d'avoir pour historien le grand saint Ephrem d'Edesse, qui non-seulement vivait dans le même temps que lui, c'est-à-dire durant le IV^e siècle de l'Église, mais qui se représente comme son ami particulier, qui le visitait quelquefois, qui prenait part à ses afflictions et à ses joies, qui unissait ses larmes avec les siennes. L'union de ce saint avec saint Ephrem nous fait croire qu'ils ont vécu dans le même pays, c'est-à-dire autour d'Edesse, capitale de l'Osroène, dans la Mésopotamie. Il naquit au plus tard vers l'an 300, autant qu'on le peut juger par ce que nous dirons de la suite de sa vie. Il eut pour parents des personnes fort riches qui l'aimaient extraordinairement, mais qui ne songeaient qu'à l'avancer dans le monde pendant qu'il ne pensait qu'à s'approcher de Dieu en fréquentant l'Église, en méditant ce qu'il y avait entendu de l'Écriture, et par d'autres exercices de piété. Le respect de ses parents le força de céder enfin aux fréquentes instances qu'ils lui firent pour épouser une fille à qui ils l'avaient accordé encore enfant. Mais, le septième jour des noces, ayant senti dans son cœur un vif rayon de la grâce, il quitta son épouse et la maison de son père, et alla se cacher plein de joie dans une cabane qu'il trouva vide à une petite lieue de la ville. On prétend que, selon la coutume de ce temps-là, les mariages nes'accomplissaient qu'après sept jours de solennités et de festins; de sorte que saint Abraham peut avoir conservé sa virginité entière et celle de son épouse. Ses parents le trouvèrent dans sa cabane dix-sept jours après, et Dieu lui donna la force de les faire consentir à l'y laisser en repos pleurer ses péchés! Il en mura même la porte, n'y laissant qu'une petite fenêtre pour recevoir la nourriture qu'on lui apportait. Il avait vingt ans lorsqu'il se retira ainsi dans la solitude, et il persévéra durant cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que la mort vint l'en faire quitter à l'âge de soixante-dix ans, cinq ans au moins avant l'an 378, auquel saint Ephrem mourut. C'est ce qui nous a fait mettre sa naissance vers l'an 300.

Il y vécut dans une grande austérité, ne mangeant pas même de pain, dans les veilles, dans les larmes, dans l'humilité, dans une charité et une douceur égales envers tout le monde, sans jamais changer, durant tant d'années, sans se relâcher, sans s'ennuyer, ou plutôt sans se rassasier jamais de la douceur de la pénitence, regardant chaque

jour comme celui de sa mort. Il ne passa jamais un seul jour sans verser des larmes, et jamais au contraire on ne le vit même sourire. Au milieu d'une vie si dure et si austère, il conserva toujours un visage frais, un air agréable et un corps qui ne manquait point de force ni de vigueur, parce que la grâce de Dieu qui le soutenait suppléait au défaut de la nourriture. Il semble qu'il y ait eu aussi quelque espèce de miracle dans la durée de ses habits. Dieu récompensa plus avantageusement sa piété par la lumière, la sagesse et l'intelligence que la grâce lui donna; de sorte que sa réputation se répandant de toutes parts, on accourait à lui de tous côtés pour profiter de ses discours. Toutes ses richesses consistaient en un manteau, une tunique de poil de chèvre, un petit plat pour manger et une natte de jonc pour dormir; car il ne travaillait à rien tant qu'à dégager son cœur et son esprit de toutes les choses temporelles, pour l'appliquer à la prière et à pleurer ses péchés. C'est pourquoi son père et sa mère étant morts dix ans après qu'il les eut quittés, il pria un ami de distribuer aux pauvres les grands biens qu'ils lui avaient laissés, sans s'en embarrasser davantage. Il restait encore quelque chose de cette distribution, lorsque l'obéissance l'obligea de quitter sa retraite pour aller travailler à la conversion d'un grand village du diocèse où il vivait, dont tous les habitants étaient païens, et si attachés à leurs superstitions, que jamais ils n'avaient voulu écouter ni divers prêtres et diacres que l'évêque y avait établis, ni un grand nombre de solitaires qui avaient entrepris plusieurs fois d'y travailler. Ils persécutaient même si cruellement ceux qui leur venaient prêcher la foi, qu'ils avaient toujours été obligés de se retirer sans rien faire. L'évêque d'Edesse, extrêmement affligé de leur résistance, proposa d'y envoyer Abraham comme le plus grand serviteur de Dieu qu'il connût, et le plus capable de les convertir par sa charité et par sa patience. Tous ses ecclésiastiques entrèrent dans son sentiment. Ils vinrent tous ensemble à la cellule du saint, et après une longue résistance, ils forcèrent enfin son humilité, l'emmenèrent à la ville où l'évêque, avec bien de la joie, l'ordonna prêtre et l'envoya travailler à l'ouvrage du Seigneur. Il le fit autant en priant Dieu pour ce peuple, dont la dureté même le touchait de compassion, qu'en leur prêchant la vérité. Il employa ce qui lui restait de son bien à y bâtir promptement une église fort belle et fort ornée; de sorte que les habitants venaient tous les jours la voir par curiosité; et, après qu'elle fut achevée, il l'offrit à Dieu par ses prières, en le conjurant d'y vouloir bientôt rassembler ces infidèles, qui apparemment n'avaient osé l'empêcher de la bâtir, parce qu'il était appuyé de l'autorité des magistrats et peut-être par un rescrit de l'empereur même obtenu par l'évêque. Car, selon la suite de son histoire, il paraît qu'il fut envoyé à ce village sous le règne de Constantin, entre l'an 330 et l'an 334. Jusque-là il avait souvent passé au milieu des idoles, dont le village était plein,

en se contentant de gémir et de pleurer devant Dieu, sans dire même une parole. Mais alors animé d'un nouveau zèle, en sortant de l'église, il alla briser toutes les idoles du bourg et renverser leurs autels, autorisé par le mouvement de l'esprit de Dieu autant que par les lois que le grand Constantin avait déjà publiées. Ces peuples, furieux, se jetèrent sur lui, le fouettèrent et le chassèrent de leur bourg. Il y revint aussitôt et s'en alla prier et pleurer pour eux à l'église. Ils furent tout étonnés de l'y trouver le lendemain, et il prit cette occasion pour leur parler; mais au lieu de l'écouter, ils le battirent cruellement et le traînèrent par les pieds avec une corde jusque hors du bourg, où après l'avoir accablé de coups de pierres et le croyant expiré, ils le laissèrent presque sans vie. Aussi furent-ils étrangement surpris lorsque le lendemain ils le virent encore dans l'église, qui chantait les louanges de Dieu debout. Cependant leur étonnement se changeant en fureur, ils le traitèrent encore comme ils avaient fait la veille.

Il passa trois ans de la sorte, dans une suite perpétuelle de souffrances et de douleurs. Mais, quoiqu'on le battit, qu'on l'outrageât, qu'on le traînât par les pieds, qu'on lui fit endurer la faim ou la soif, au milieu de tant de maux, il restait ferme sans s'ébranler jamais; sans avoir aucun mouvement de colère ou d'aversion pour ceux qui lui faisaient tant de maux. Au contraire, plus ils le maltraitaient, plus il les aimait; au milieu de leurs railleries et de leurs insultes, il ne cessait point de les exhorter et de les instruire avec toutes les marques de la charité la plus tendre. Enfin Dieu exauça ses prières et ses souffrances, et le jour de sa miséricorde étant arrivé, ces infidèles rassemblés un jour ensemble commencèrent à se témoigner les uns aux autres l'admiration où ils étaient de la patience et de la charité du saint, et qu'assurément il fallait que ce qu'il leur prêchait fût bien véritable, et qu'ils ne pouvaient mieux faire que d'obéir à Dieu qui leur parlait par sa bouche. Sur cela ils s'en allèrent en foule à l'église où le saint, voyant qu'ils venaient pour renoncer à leurs erreurs, les reçut avec toute la joie dont son âme était capable. Il les instruisit sur le mystère de la Trinité consubstantielle et sur les autres points de la foi, et les baptisa ensuite jusqu'au nombre de mille personnes. Il passa encore un an entier avec eux, les instruisant jour et nuit pour les fortifier dans la piété. Mais, quelque amour qu'il eût pour eux, la crainte d'être obligé de changer sa manière de vivre, ce qu'il n'avait point fait au milieu de tous les maux qu'il avait soufferts, et de se trouver embarrassé dans les soins de la terre, fit que, les jugeant assez affermis dans la foi et la charité, il se retira la nuit, après les avoir recommandés à Dieu par une prière très-ardente et avoir béni le village par trois signes de croix. On peut juger de la douleur où fut ce peuple lorsqu'on ne le vit plus le lendemain, et que ceux qui l'allèrent chercher partout ne purent avoir de ses nouvelles.

Ils eurent recours à l'évêque, qui, l'ayant aussi fait chercher inutilement, vint, avec tout son clergé, consoler ces nouveaux fidèles, et il en choisit quelques-uns qu'il fit lecteurs, diacres et prêtres. Le saint, quand il le sut, en bénit Dieu, et s'en retourna alors à son ancienne demeure où il s'enferma comme auparavant. Le diable, irrité des avantages qu'il venait de remporter sur lui, l'attaqua plusieurs fois visiblement; mais il fut toujours repoussé par l'humilité et la confiance qu'Abraham avait en Dieu, sans avoir pu seulement lui faire peur, et le saint, sans s'amuser à lui, ne songeait qu'à s'avancer de plus en plus dans la vertu. Quand il apprenait que quelqu'un marchait avec ardeur dans le chemin de la piété, ou qu'un autre offensait Dieu par ses crimes, il ne manquait point de demander dans ses prières la persévérance pour l'un et la grâce du salut pour l'autre. Il était assurément rentré dans la solitude en la trente-huitième année de son âge, lorsqu'on lui amena Marie, sa nièce, que son frère, en mourant, avait laissée orpheline. Elle n'avait encore que sept ans; et néanmoins le saint fit aussitôt distribuer aux pauvres les grands biens que son père lui avait laissés, et la fit mettre dans une cellule proche de la sienne, où il y avait une fenêtre par laquelle il l'instruisait. Elle profita tellement sous sa conduite, qu'elle devint parfaite imitatrice de sa vertu, à quoi saint Ephrem contribua aussi par les exhortations qu'il lui faisait lorsqu'il venait voir saint Abraham. Cependant, au bout de vingt ans, elle se laissa malheureusement tromper par un faux moine qui l'avait vue par sa fenêtre en venant souvent voir le saint, et qui la séduisit. Pendant deux ans elle vécut dans le péché et ne fut tirée qu'alors de ce déplorable état par notre saint, qui avait eu connaissance du lieu où elle s'était retirée. Il la gagna par ses saintes exhortations, et elle revint pleurer ses péchés et finir sa vie dans la solitude. Abraham mourut enfin âgé de soixante-dix ans. Presque toute la ville d'Edesse voulut être présente à son enterrement; chacun se pressa avec dévotion pour s'approcher de ce corps si chaste, et pour emporter ce qu'il pouvait de ses habits; on assure que tous les malades qui le touchèrent furent guéris à l'heure même. Les Grecs font la fête de saint Abraham et de sainte Marie, sa nièce, le 29 octobre, auquel ils en font leur principal office, conjointement avec celui de sainte Anastasie, et l'on croit que cet office a été composé par un saint Joseph, qui vivait au IX^e siècle. Les Coptes font aussi la fête de saint Abraham le dernier du mois *Babai* ou *Panphi*, c'est-à-dire vers le 27 d'octobre. Les Latins ne l'honorent que depuis peu, tantôt le 29 d'octobre avec les Grecs, tantôt le 16 de mars, auquel Baronius l'a mis dans le Martyrologe romain. Eux et les Grecs le nomment quelquefois seul et quelquefois avec sa nièce. (Tillemont, vol. VII, pag. 586.)

ABRAHAM (saint), martyr en Perse, donna sa vie pour le christianisme, en l'an de Jésus-Christ 339, sous l'empire et durant la

persécution de Sapor. Ses actes étant les mêmes que ceux de saint Sapor, évêque de Beth-Nictor, nous renvoyons le lecteur au titre de ce dernier saint. La fête de saint Abraham est célébrée par l'Église avec celle de ses compagnons, le 30 novembre.

ABRAHAM DE NIUCHAB OUH (saint), confesseur, souffrit pour la foi chrétienne sous Hazgrand, l'ancien d'Anon, roi de Perse, en l'an 434 ou 433. Après la mort des six martyrs d'Abar-Sahay, Joseph et leurs compagnons, le chef des bourreaux vint trouver leurs serviteurs, et en prenant ceux qu'il jugeait à la simplicité de leur physionomie, plus faciles que les autres à persuader, il leur dit : « Comment vous nomme-t-on ? — J'ai reçu de mes parents, répondit celui auquel la question était adressée, le nom de Khoren, et celui-ci s'appelle Abraham. Quant à notre honorable commission, nous sommes serviteurs de Jésus-Christ et disciples des saints que vous avez mis à mort. — Pourquoi êtes-vous venus, demanda l'officier du roi, et qui vous a amenés ? — Vous auriez pu apprendre cela de mes maîtres, répondit froidement Abraham. Ce n'étaient pas des personnages de peu de considération ; ils avaient de magnifiques patrimoines et un grand nombre de serviteurs tels que nous, ou plutôt meilleurs que nous, car ils les avaient instruits et élevés depuis leur tendre enfance chez eux ; nous faisons partie de ces serviteurs et nous sommes venus ici avec eux, car le commandement de Dieu nous oblige de vénérer nos supérieurs spirituels à l'égal de nos pères et de les servir comme nos maîtres. » Le chef des bourreaux, irrité, s'écria : « Tu es trop hardi ; tu me parles sans peur, comme un insolent ; si vous étiez en pleine paix et dans votre pays, à la bonne heure. Vos maîtres ont prévariqué dans les affaires de lèse-majesté ; ils ont été reconnus criminels et vous n'auriez pas même dû vous en approcher. Ne voyez-vous pas à la cour du grand roi, que lorsqu'un seigneur est tombé malheureusement dans la disgrâce du prince et qu'il est jeté dans les prisons de l'Etat, il prend des habits de deuil, s'assied par terre, s'isole de tout le monde, et que personne, soit ami, soit domestique, n'ose l'approcher ? Et vous, serviteurs, qui êtes criminels aussi bien que vos maîtres, vous osez encore vous en vanter comme ayant fait une bonne action ? — Vos usages ne sont pas injustes, répondit Khoren, en prenant la parole ; mais vous ne devez pas nous faire un reproche du nôtre. Un dignitaire comblé d'honneurs par le roi doit être exact et diligent dans le service de son maître, de sorte qu'il serait élevé de dignité en dignité. Mais s'il a manqué à son devoir, il est juste qu'il soit dégradé et puni. Si nos maîtres eussent été coupables devant le roi ou devant Dieu, nous les eussions traités comme vous le dites, et nous ne les aurions ni approchés dans notre pays, ni suivis dans le vôtre. Mais puisqu'ils sont irréprochables devant Dieu et devant le roi, vous les avez égorgés à tort et nous sommes plus que jamais les serviteurs de leurs saintes

reliques. — Je vous l'ai déjà dit, s'écria le chef des bourreaux, vous n'êtes qu'un impertinent, et il est facile de présumer que vous avez participé en qualité de complice dans tous les désastres dont ces hommes ont été cause. — Quels désastres donc ? demanda Abraham. — La révolte de l'Arménie d'abord, répondit le chef des bourreaux, puis la mort des mages, sans parler d'une foule d'autres. — Cela est trop vrai, reprit Abraham, non-seulement de notre part, mais aussi suivant vos usages, car le roi vous ordonne une chose et vous la commandez à vos subordonnés qui font leur devoir sans plus de question. » Le chef des bourreaux s'emporta : « Par le dieu Mihér (le soleil), s'écria-t-il, vous parlez plus insolemment que vos précepteurs, et il est clair comme le jour que vous êtes des hommes plus coupables qu'eux ; or, il ne m'est plus possible de vous sauver ; adorez le soleil, et suivez notre loi à l'instant même. — Jusqu'à présent, répondit Khoren, vous avez assez mal raisonné comme homme, et maintenant voilà que vous aboyez inutilement comme un chien. Si le soleil pouvait vous entendre, vous lui feriez honte ; mais il est insensible de sa nature et vous l'êtes encore plus que lui par méchanceté. Quand est-ce que vous nous avez vu reculer dans la voie où ont marché vos pères ? Ne perdez pas le temps en vains discours : Agissez ! allons, que tardez-vous, fils du démon ? Mettez-nous à l'épreuve, essayez notre fermeté, afin que vous et votre père infernal vous soyez confondus. Je ne parle pas seulement pour nous qui avons atteint l'âge mûr, mais les plus jeunes et les plus faibles d'entre nous vous braveront de manière à vous percer l'âme et le cœur. » Alors le chef des bourreaux, ne sachant plus ce qu'il faisait et sous l'influence d'une excessive colère, commanda qu'on les traînât par terre si violemment et si longtemps, que lorsque ce supplice cessa, on les crut morts. Au bout de trois heures ayant repris leurs sens, ils dirent : « Nous comptons pour peu de chose l'outrage que vous venez de nous faire, et les douleurs que nous venons d'éprouver pour rien. Nous sommes heureux d'avoir subi vos mauvais traitements et vos supplices, pour l'amour de Dieu, comme l'ont fait nos pères spirituels. Alors donc, ne vous laissez pas, point de pitié ; ce que vous avez fait à nos maîtres, faites-le-nous. Si leurs actions vous ont paru criminelles, nous le sommes davantage, car ils nous commandaient seulement, c'était nous qui exécutions en effet avec une ardeur excessive. » Le chef des bourreaux, de plus en plus irrité, ordonna qu'on les battit de verges jusqu'à la mort. Six bourreaux attachés à chaque chrétien devaient remplir cet affreux office en se relayant tour à tour. Pendant que ces confesseurs étaient étendus à terre et demi-morts, on leur coupa les oreilles ; ce qui fut exécuté d'une manière si cruelle, qu'il ne resta plus à la place qu'un trou. Après un évènement si profond à cause de la bastonnade, dont les violentes douleurs de l'ampu-

tation les tirèrent seules, les confesseurs bienheureux crièrent d'une voix suppliante au chef des bourreaux : Grâce, grâce, vaillant officier du roi, exterminiez-nous comme nos pères ! nous sommes privés de l'ouïe et nous ne pourrions plus pécher par ce sens-là ; mais en revanche nous n'en entendrions que mieux les inspirations célestes. Il nous reste encore nos nez ; ne nous faites pas à demi vos présents ; vous nous priveriez d'une partie du bonheur du ciel, vous avez fait expier à nos corps leurs péchés en les traînant par terre, et ceux que nous avons commis par les oreilles en les coupant ; faites-nous expier de même ceux de l'odorat en nous coupant le nez ; car plus vous nous rendrez difformes sur la terre, plus nous serons beaux dans le paradis. » Le chef des bourreaux, stupéfait de cette prière, leur répondit d'un ton plus calme : « Si je restais un peu de temps avec vous, vous seriez capables de me vaincre et de me convertir à votre obstination ; mais je vais vous révéler maintenant l'ordre de la cour : votre châtimement se borne là ; vous allez partir pour l'Assyrie afin d'y labourer la terre pour le compte du roi ; ceux qui vous verront apprendront par votre exemple ce qu'il en coûte à ceux qui s'obstinent à ne point obéir aux ordres de la cour. » Abraham et Khoren lui répondirent : « Vous nous avez ôté la moitié de nos membres, comment pourrions-nous travailler au domaine royal avec des corps si mutilés ? — Conduisez-les toujours en Assyrie, dit à ses soldats l'officier du roi, et en y arrivant, laissez-les aller où il leur plaira. » Ces confesseurs arméniens, qui avaient subi avec joie un affreux supplice, étaient inconsolables de n'avoir pas reçu la mort. C'était avec des regrets amers et une grande répugnance qu'ils prenaient le chemin de la terre d'exil ; leurs chaînes aux pieds et aux mains leur pesaient moins que l'oppression qui était lourde sur leur cœur, lorsqu'ils songeaient qu'ils n'avaient pas été jugés dignes de rapporter la palme du martyre. Ce regret dura aussi longtemps que leur vie. Arrivés dans la province de Babylone, au pays qu'on appelle Chéherzour, ils furent reçus des habitants soit en secret, soit en public, avec vénération et respect, tout condamnés qu'ils étaient par la cour de Perse. Ils firent tous leurs efforts pour être utiles aux princes arméniens et alléger les rigueurs de leur captivité en pourvoyant à leurs besoins. Ils communiquèrent ce projet charitable aux chrétiens les plus aisés de ce pays ; les grands et les petits y consentirent avec un égal empressement. Toutes les personnes pieuses furent aussitôt invitées à faire une quête pour subvenir aux besoins temporels des illustres captifs qui étaient en exil dans ces pays lointains. Tous les ans, les chrétiens mutilés allaient recueillir des aumônes et de l'argent, chacun plus ou moins, dans les provinces voisines, et les apportaient religieusement aux captifs dans leur prison. Ils remplirent pendant presque six ou sept années ce pieux office. Ces voyages fatigants

qu'ils entreprenaient sans repos, dans un pays âpre et brûlant, de Chéherzour au Mécéd et au Cachgar, par toute l'Assyrie enfin et le Kouzistan, étaient si pénibles que Khoren mourut en voyage de lassitude et de l'excès de chaleur. Il fut révéralé avec les saints confesseurs par les habitants du pays. Abraham continua la même œuvre de charité ; il recueillait en tous lieux les offrandes des fidèles et les portait dans différents pays pour secourir tous les captifs ; il pourvut ainsi de son mieux à tous leurs besoins.

La douzième année depuis leur arrestation, une partie des princes qui avaient été délivrés de leurs chaînes et étaient rentrés en grâce, prièrent Abraham avec les plus vives instances d'aller au pays d'Arménie, afin que la nation y pût voir l'image vivante des héroïques martyrs tombés sous la hache, et d'instruire en même temps leurs familles et leurs amis de la manière courageuse dont ils supportaient les ennuis de leur captivité ; car, pensaient-ils, quand les martyrs, les confesseurs et les prisonniers, qui souffrent pour la foi, seront vus par lui, tout le royaume d'Arménie sera béni et sanctifié. A la vue de ce digne chrétien qui porte les marques de son supplice, les enfants grandiront dans la sainteté, les jeunes gens resteront dans le sentier de la sagesse, les vieillards s'encourageront à la patience, et les seigneurs apprendront à pratiquer l'humanité. A sa prière, Dieu mettra la pitié dans le cœur du roi, et il se déterminera à purifier notre patrie. Nos églises et nos oratoires où sont les tombeaux des martyrs, se glorifieront de voir le soldat de Jésus-Christ, nos martyrs eux-mêmes, et béniront ce martyr vivant. Le champ d'Avarair, tout blanchi des ossements des héros, et dont le sol a bu le sang des saints, ce vaste théâtre de nos batailles, tressaillira de joie plus que s'il était arrosé par des pluies abondantes, sous les pas de ce martyr ; il y aura en cet endroit une réunion mystérieuse entre le martyr vivant et les martyrs morts, et tous ces cantons seront vivifiés. Quand les moines et les ermites d'Arménie verront ce digne confesseur, ils auront souvenir de cette immense armée de chrétiens qui, pour le préserver de tout mal, ont versé leur sang comme une oblation agréable à Dieu. En voyant ce serviteur des prêtres martyrs, tous nos compatriotes se souviendront de ses maîtres, ces prêtres illustres qui furent égorgés par l'ordre du roi dans une terre lointaine, et qui apaisèrent sa colère. Peut-être aussi, en voyant ce saint homme, le pays reconnaissant se souviendra-t-il de notre longue captivité ; on demandera à Dieu qu'il nous délivre de cet esclavage et que nous puissions revoir notre chère patrie, loin de laquelle nous languissons depuis tant d'années. Ce n'est pas seulement le désir de revoir nos familles qui nous presse, c'est celui de contempler de nouveau les églises que nous avons bâties et les prêtres que nous y avons placés pour les desservir. Si le bon Dieu permet que ce saint homme arrive au terme

de ce voyage, et qu'il calme les inquiétudes de nos familles, nous n'en serons que plus fondés à espérer qu'ils nous ouvrira les portes de sa miséricorde infinie, pour retourner dans nos foyers par le même chemin que les pieds de ce saint homme vont parcourir.... Ainsi persèrent nos bienheureux princes, et à force d'instances, ils parvinrent à lui persuader d'entreprendre ce voyage. Accoutumé comme il était aux œuvres de vertu et de charité, il y consentit sans trop hésiter, et il se rendit en Arménie. Il est impossible de rendre l'accueil respectueux qu'on lui fit de tous côtés : hommes, femmes, grands, petits, nobles, paysans, chacun se prosternant devant lui, lui baisait les pieds et les mains. « Bén: soit, disaient-ils, le Dieu qui vous envoie comme un messager céleste pour nous annoncer la bonne nouvelle de la résurrection et des félicités du ciel ; car nous voyons en vous tous les morts qui ont expiré en Jésus-Christ, avec l'espérance de l'immortalité, et les captifs qui ne sont pas encore tous délivrés. En vous nous espérons le rétablissement de la paix du royaume ; par vous, nos églises, notre clergé, les saints martyrs qui sont nos intercesseurs auprès de Dieu, se réjouiront d'une commune joie. Bénissez-nous, saint Père ; vous êtes la bouche des saints qui sont morts ; en recevant votre bénédiction par votre bouche, nous croirons recevoir celle des saints dans nos cœurs. Vous avez ouvert le chemin à ceux qui aspirent nuit et jour à rentrer dans leur patrie ; priez Dieu qu'ils y reviennent bientôt sur vos traces, vous avez ouvert la route défendue du retour, route fermée depuis si longtemps. Ouvrez-nous aussi, à nous qui sommes pécheurs, la porte du ciel par vos prières. Nos supplications à Dieu se joindront aux vôtres pour intercéder en faveur des captifs, et comme nous avons eu le bonheur de vous voir de nos yeux corporels, notre félicité sera sans doute complétée en revoyant ceux que nous pleurons du fond du cœur depuis un si grand nombre d'années. Votre arrivée est pour nous un gage de bonheur, et votre charitable présence nous est garant que nous aurons bientôt l'inexprimable joie de contempler ces braves et patients captifs qui souffrent pour l'amour de Jésus-Christ. Leur vue guérira les plaies saignantes de nos âmes, et leur majestueux aspect nous fera oublier nos longues douleurs. » Ainsi fut reçu, dans le pays qui l'avait vu naître, ce saint confesseur ; mais il ne voulut pas y mener une vie publique. Choisisant un lieu écarté et éloigné du bruit du monde, il s'y établit avec trois vertueux frères, et y mourut en odeur de sainteté après une pénitence exemplaire. Il est difficile de raconter la vie de ce saint ermite dans sa retraite, sa pénitence et toutes les vertus qu'il y pratiquait. Il veillait toute la nuit comme une lampe ardente et jeûnait tous les jours de sa vie comme les anges qui n'ont pas besoin de se nourrir. Quant à la modestie, la douceur et l'humilité, personne

ne lui était comparable ; et quant aux besoins temporels et aux choses du monde, il était comme un mort qui n'a envie de rien. Il était assidu à réciter l'office divin, et, par une prière perpétuelle, il s'entretenait sans cesse avec Dieu. Il était le sel de l'Évangile pour donner saveur à qui il en manquait (*Matth. v, 13*), et l'aiguillon des paresseux. Après de lui l'avarice se sentait maudite, la débauche et la gourmandise avaient honte d'elles-mêmes. Il fut la santé de notre pays d'Arménie, et bon nombre de ble-sés qui souffraient secrètement dans l'âme, reçurent de lui leur guérison. Il fut le docteur des docteurs et le père instructeur de ses propres pères. Au seul bruit de son nom, les insolents venaient en eux-mêmes, et devant lui les impudents rougissaient de honte. Il n'habitait qu'une hutte étroite ; mais le renom de sa sainteté saisissait les absents comme les présents. Les démons le fuyaient, mais les anges venaient à lui, à cause de lui ; les habitants de la Grèce nous réputaient heureux, et les barbares des pays les plus éloignés venaient le voir dans sa cellule. Il fut l'ami des amis de Dieu, et ramena un grand nombre de ses ennemis au sein de l'Église. Il était entré dès sa plus tendre enfance dans la carrière de la vertu, et ce fut dans l'exercice de la vertu qu'il rendit le dernier soupir. Comme il ne se lia point par le saint nœud du mariage, il ne fut astreint à aucun des besoins de ce monde périssable ; enfin il échangea les choses du corps pour celles de l'âme, et il fut ainsi transporté de la terre au ciel. (E. V. trad. G. K. G. 223.)

ABRAHAM, abbé en Auvergne, confesseur, naquit dans la haute Syrie, sur les bords de l'Euphrate. Voulant imiter le saint patriarche dont il portait le nom, il partit dans le dessein d'aller visiter les anachorètes qui peuplaient l'Égypte ; ayant été pris en chemin par des barbares, il resta cinq ans en prison. Quand il eut recouvré sa liberté, il se rendit dans les Gaules et s'arrêta en Auvergne : il fonda un monastère auprès d'une église que l'on bâtissait en l'honneur de saint Cirgues, martyr, et y forma un grand nombre de disciples à la perfection évangélique et à la pratique des plus saintes vertus. Nous voyons dans saint Grégoire de Tours que notre saint abbé fut honoré du don des miracles. Il mourut vers l'an 472, et saint Sidoine, évêque de Clermont, composa lui-même son éloge en forme d'épithaphe. On inhuma le corps de saint Abraham dans l'église de Saint-Cirgues, aujourd'hui une des paroisses de Clermont. L'Église célèbre sa mémoire le 15 juin.

ABRAHAM (saint), diacre, du village d'Aratz, fut martyrisé sous le règne d'Hazguerd, roi de Perse, avec le prêtre Samuel. Ils souffrirent le martyre à Vartesse, pour n'avoir point voulu renier leur foi et embrasser le culte du feu.

ABRAHAM (saint), évêque de Carres et confesseur, naquit dans le diocèse de Cyr. Ce saint, plein du désir d'avancer dans les voies du salut, se retira dans le désert et y

vécut longtemps dans la pratique des plus grandes austérités. Ses mortifications furent si fortes et si nombreuses, qu'il tomba malade. Dieu lui ayant rendu la santé, il résolut de la consacrer au service de celui qui s'était souvenu d'un si humble serviteur. S'étant revêtu d'un habit de marchand, il se dirigea avec plusieurs autres solitaires vers un grand village du Mont-Liban, assez près d'Emèse, dont les habitants étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Ils commencèrent à chanter des psaumes et à prêcher le nom du Crucifié ; mais les habitants furieux voulurent les lapider. Ce ne fut qu'à la prière de plusieurs d'entre eux, que la patience de ces saints hommes avait touchés, qu'ils abandonnèrent leurs desseins, mais toutefois en leur ordonnant de quitter leur village aussitôt. Au même moment, des sergents du fisc arrivaient pour lever les impôts, et trouvant les habitants insolubles, ils les frappèrent rudement. Notre saint, rempli de charité, les reprit de leur inhumanité, réouït de la somme exigée, partit l'emprunter à Emèse, et vint solder l'impôt. Les habitants, pleins de reconnaissance, le prirent pour seigneur et embrassèrent la foi. Il leur fallait un prêtre, ils n'en voulurent point d'autre, et il fut ordonné leur pasteur. Après trois années de séjour au milieu d'eux, les voyant bien affermis dans la religion chrétienne, il se retira dans son ancienne solitude, d'où on le tira une seconde fois pour le faire évêque de Carres. Quoiqu'il fût élevé à la dignité épiscopale, il resta toujours moine par le cœur, par sa profonde humilité et par les austérités auxquelles il se livrait. La ville, qui était confiée à ses soins, était encore plongée dans l'impiété et adorait la lune. Bientôt sa piété, ses vertus, lui gagnèrent les cœurs, et ses instructions achevèrent ce que sa sainteté avait commencé. Le bien qu'il y fit fut si grand, que le bruit s'en répandait jusqu'à la cour, et Théodose le Grand souhaita de le voir. Il le fit venir à Constantinople, l'y retint et le combla d'honneurs et de respects toute sa vie. A sa mort qui arriva en 422, l'empereur renvoya son corps à son troupeau, et garda un de ses vêtements, qu'il portait à certains jours par respect pour sa mémoire. L'Eglise fait sa fête le 14 février.

ABRAHAM (le bienheureux **GEORGES**), prêtre de la compagnie de Jésus, naquit à Alep et fut élevé à Rome, au collège des Maronites, que les jésuites y dirigeaient. Il embrassa leur ordre en 1582, à l'âge de vingt ans. Pendant quelque temps, il exerça son saint ministère chez les chrétiens de Saint-Thomas ; ensuite, déguisé en marchand turc, il s'embarqua pour l'Abyssinie. Une tempête l'ayant forcé d'aborder à l'île de Massaouah, un jeune Abyssin, qui lui servait de guide, le fit soupçonner par son imprudence et le trahit entièrement après qu'on lui eut appliqué la bastonnade. Notre bienheureux ayant refusé de renier sa foi et traité Mahomet d'imposteur, le gouverneur s'élança fu-

riens de son tribunal pour le frapper de son cimenterre. Une force secrète l'ayant arrêté, il fut forcé de requérir le bourreau, qui émoussa deux cimenterres, sans que notre bienheureux eût été même blessé. Ce ne fut que sous le troisième que la tête tomba, au mois d'avril 1595. Abraham n'avait que trente-deux ans. Son cadavre ayant été jeté à la voirie, y resta quarante jours environné de lumières miraculeuses. Peu de temps après, les meurtriers périrent misérablement. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 184 ; Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 239.)

ABREU (Le **P. EGIDE** D'), jésuite portugais, mourut en 1622, martyr de la religion chrétienne. Pris sur mer par les hérétiques hollandais, il fut accablé par eux de mauvais traitements et mourut, à l'époque que nous venons de dire, des suites de ses blessures, dans les prisons de Batavia.

ABREU (D'), natif d'Arouca, dans la province de Béira, entra au noviciat des jésuites à l'âge de 16 ans, le 17 février 1724. Le 10 mars 1736, il s'embarqua à Macao pour aller évangéliser le Tonkin, avec les Pères Jean Gaspard Cratz, allemand, Barthélemy Alvarez, Vincent de Cunha, Christophe de Sampayo et Emmanuel Carvalho, portugais. Le 12 avril 1736, quatre d'entre eux furent pris à Batxa, avec les catéchistes tonkinois, Marc et Vincent. Le P. Sampayo avait été arrêté par la maladie à So-Feou, et le P. Carvalho était resté pour l'y soigner ; de sorte que ces deux Pères ne pénétrèrent que plus tard dans le royaume. On peut voir à l'article Alvarez le détail des souffrances et du martyre de nos quatre saints missionnaires. Ils furent décapités le 12 juin 1737. La tête du P. D'Abreu, à demi tranchée, resta pendante sur sa poitrine jusqu'à ce que le bourreau l'eût détachée tout à fait. Le catéchiste Vincent, qui avait été pris avec eux, était mort en prison le 30 juin 1736. L'autre catéchiste nommé Marc fut exilé.

ABROSIME (saint), prêtre et martyr, mourut en Perse pour le christianisme en l'an 341 de notre ère, sous le règne de Sapor, qui persécutait violemment l'Eglise. Ses actes lui étant communs avec saint Milles, évêque, nous renvoyons le lecteur à ce titre. Les noms de ces saints sont au Martyrologe romain le 10 novembre.

ABRSAN, prince arménien, de la famille Arzerounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguer, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés dans leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voyez : *Princes arméniens*.)

ABSALON (saint), martyr, mourut en Capadoce pour la foi chrétienne, avec saint Lucius, évêque, et saint Lorge. L'Eglise honore sa mémoire le 2 mars. (Pas de détails certains.)

ABUDÈME (saint), martyr, habitait l'île de Ténédos du temps de l'atroce persécution de

l'empereur Dioclétien. Il y versa son sang pour Jésus-Christ. Malheureusement les détails nous manquent à son sujet. Sa fête a lieu le 15 juillet.

ABYSSINIE, grande contrée de l'Afrique orientale, ancienne Lydie. Les Abyssins ou Abyssiniens s'emparèrent de cette contrée vers la fin du règne de Constantin le Grand. Il est constant qu'à l'époque où les Abyssins embrassèrent le christianisme, ils faisaient profession du judaïsme : depuis le règne du fils de Salomon jusqu'à leur conversion, leur histoire n'offre rien de certain ; elle n'apprend pas même quand une partie des Homérites jointe à d'autres Arabes, passa la mer, conquit la province de Tigré sur les Ethiopiens, et fonda le royaume d'Axuma. Ce royaume était gouverné par deux frères, Abraham et Atzbée, quand Frumence, fils d'un marchand alexandrin et captif, leur annonça l'Évangile ; les deux rois dont l'histoire et les hymnes qu'on chante encore font l'éloge, renoncèrent au judaïsme. Saint Athanase ordonna Frumence premier évêque de cette nation, qui depuis n'a jamais eu qu'un seul évêque pour tout le pays, et a regardé l'Église d'Alexandrie comme sa métropole ; ce pays ne lui a été que trop soumis, puisqu'il a reçu d'elle les erreurs de Dioscore et s'est séparé comme elle de l'Église catholique.

On n'a que des conjectures sur le temps où l'Éthiopie fut engagée dans les erreurs des Jacobites. La Nubie, voisine de l'Égypte, ne fut pervertie que vers le milieu du VIII^e siècle. L'histoire des Jacobites nous fournit une preuve certaine que les patriarches d'Alexandrie, dès lors hérétiques, ne consacraient point l'évêque d'Éthiopie au commencement de ce VIII^e siècle ; enfin, on ne voit dans cette histoire la communication de l'Église éthiopienne avec les patriarches jacobites qu'au commencement du IX^e siècle ; on peut donc sup. oser que l'Éthiopie a conservé la foi jusqu'au IX^e siècle : elle ne la perdit pas sans que ce changement de religion excitât des troubles. L'évêque jacobite, envoyé par le patriarche d'Alexandrie, Jacob, éprouva de la résistance dans l'exécution de son projet ; il fut chassé après quelques années, mais le parti hérétique prévalut enfin. Labouna (*Père*, c'est le nom qu'on donne à l'évêque d'Éthiopie) jacobite fut rappelé ; l'Église éthiopienne ne pouvait alors tirer aucun secours de l'Église grecque, infectée et persécutée par les iconoclastes.

Une nouvelle Athalie voulut, vers l'an 969, détruire la famille de Salomon ; elle réussit en partie, usurpa la couronne et la laissa à un fils né de son mariage avec un seigneur éthiopien ; cette nouvelle race royale a donné de grands rois à l'Éthiopie ; elle finit vers l'an 1300. Ikun-Amlac, descendant du seul prince de la maison de Salomon, échappé à la fureur de l'usurpatrice, recouvra le royaume de ses pères ; un de ses successeurs, nommé Constantin, envoya des députés au concile de Florence. David, son arrière-petit-fils, âgé de 12 ans et sous la tutelle de sa grand-

mère Hélène, demanda à Emmanuel, roi de Portugal, du secours contre ses ennemis, et des prédicateurs qui l'instruisissent de la foi catholique. Après la mort de cette sage régente, David se plongea dans l'oisiveté et dans le libertinage : Hamet Ganbé, visir du roi d'Adel, mahométan, le chassa de presque tous ses Etats. Dans cette triste situation il eut recours à Jean III, roi de Portugal, comme il avait eu recours à Emmanuel ; il mourut avant que d'avoir obtenu ce qu'il souhaitait. Claude, son fils et son successeur, fut plus heureux ; le roi de Portugal lui envoya des troupes qui lui furent très-utiles ; ce religieux prince joignit à ces troupes un patriarche, des évêques et des missionnaires orthodoxes. Saint Ignace, fondateur de la compagnie de Jésus, que le pape Jules III chargea de cette entreprise apostolique, choisit Jean Nugnez pour patriarche, et pour suffragants et coadjuteurs du patriarche, André Oviédo et Melchior Carnero : le patriarche partit de Lisbonne l'an 1550.

Cependant Claude avait succédé à David son père, sous le nom d'Atznaf. Le roi de Portugal n'avait pas voulu exposer le patriarche à l'inconstance du prince abyssin : il avait ordonné que Nugnez attendit à Goa le retour de Jacques Dias, son ambassadeur vers l'empereur d'Éthiopie. Gonsalve Rodriguez, jésuite, accompagnait l'ambassadeur ; ils trouvèrent le nouvel empereur dans des sentiments fort contraires à ceux que David avait fait paraître. Claude avait de grandes qualités, de l'esprit et plus d'étude qu'un prince n'en a d'ordinaire ; il faisait le théologien, et il pouvait le faire, car les missionnaires avouèrent qu'il en savait plus que ses docteurs, et que dans les disputes, qu'il aimait, il donnait à ses erreurs un tour fort subtil et fort imposant. Il publia une confession de foi pour justifier son Église suspectée de judaïsme ; il avait l'âme grande. Avec le secours de quatre cents Portugais, il reconquit ses Etats ; mais après dix-huit ans et quelques mois de guerre contre les mahométans d'Adel, abandonné de ses troupes dans une bataille, il tint ferme avec dix-huit Portugais et mourut glorieusement comme eux.

André Oviédo était arrivé en Éthiopie dès l'an 1557, et quoique l'empereur lui eût défendu de parler de religion à ses sujets, il en avait converti un petit nombre. *Adamas Seghed*, frère et successeur de Claude, prince féroce, exila Oviédo et ses compagnons sur une haute montagne froide et stérile ; ils y passèrent huit mois exposés aux injures de l'air, aux bêtes féroces et à un peuple plus féroce encore. Privés de la consolation de pouvoir dire la messe, on leur avait ôté jusqu'à leur calice ; on persécuta encore plus cruellement les nouveaux fidèles, plusieurs obtinrent la couronne du martyre. Une princesse du sang royal, que la curiosité, ou plutôt la providence avait conduite à la caverne qui servait de retraite aux jésuites exilés, et qu'elle vit environnée d'une lumière miraculeuse, obtint d'Adamas le rappel des saints

missionnaires. L'heureux succès du zèle d'Oviédo anima bientôt la rage du révolté ; peu s'en fallut qu'il ne tuât de sa propre main le saint évêque ; il le bornait avec tous les Portugais dont il retint les femmes et les enfants dans l'esclavage. Sa cruauté ne se bornait pas aux catholiques ; ses sujets maltraités élevèrent sur le trône Tazcar, fils naturel de Jacob son frère. Adamas, pressé par les rebelles, fit revenir dans son camp les Portugais et les jésuites ; d'abord il fut vaincu dans une seconde bataille il vainquit l'usurpateur et lui ôta la vie. Il ne fut pas si heureux contre un grand capitaine éthiopien, Isaac Barnagas, lequel, mécontent d'Adamas, introduisit les Turcs dans l'Ethiopie et réduisit ce prince à de grandes extrémités. Adamas mourut dans ce triste état l'an 1563.

Les grands d'Ethiopie se partagèrent entre plusieurs prétendants à l'empire et ce ne fut qu'après dix-sept ans que Melce-Segued, fils d'Adamas, posséda tranquillement la couronne : quoique attaché aux erreurs de sa secte, il laissa les catholiques en paix ; il aimait la vertu. Un historien hérétique nous apprend que l'innocence des mœurs et la vie sainte des jésuites lui inspiraient le plus touchant intérêt, quelque éloigné qu'il fût de leur doctrine. Il n'eut point de fils légitime, mais il en eut deux naturels. Quoique son inclination le portât à mettre sur le trône Jacob, le plus jeune de ses fils, la justice l'emporta, et se voyant près de mourir, il déclara Zadenghel, son neveu, son légitime successeur. Les grands, qui voulaient profiter d'une minorité, n'eurent aucun égard à la dernière volonté de l'empereur, et ils préférèrent Jacob, qui n'avait que 7 ans, à Zadenghel. Leur ambition fut trompée : Jacob, sorti de l'enfance, voulut être le maître. Les deux principaux seigneurs qui l'avaient mis sur le trône, ramenés à leur devoir par l'ingratitude de celui auquel ils l'avaient sacrifié, tirèrent de prison Zadenghel, leur roi légitime, et le couronnèrent. Il prit le nom d'Atznaf-Segued II. Jacob, fuyant avec huit gardes qui seuls n'avaient point changé comme sa fortune, fut arrêté et livré à l'empereur qui, sans écouter des déiiances assez bien fondées et une politique cruelle, pardonna à l'usurpateur et se contenta de le bannir. Tous les partisans de l'usurpateur éprouvèrent la clémence de leur monarque légitime ; il ne se vengea d'eux qu'en leur montrant par sa conduite combien il était digne de l'empire.

Oviédo, devenu patriarche par la mort de Nuguez, mourut à Fromena, l'an 1577, au mois de septembre. Son extrême pauvreté, jointe aux persécutions qu'il souffrait avec une patience invincible, sa charité, les fréquents miracles que Dieu opérail par son serviteur, le faisaient rechercher également des catholiques et des schismatiques. Après sa mort, tous honorèrent son sépulchre : les guérisons des malades et les conversions qui se firent à son tombeau le faisaient regarder comme un homme miraculeux, qui exerçait encore après sa vie son apostolat.

Les cinq compagnons d'Oviédo continuèrent de travailler à la conversion de l'Ethiopie : François Lopez mourut le dernier, l'an 1597. Leur mémoire fut longtemps vénérable aux schismatiques, dont quelques-uns rendaient un témoignage irréusable de leur sainteté dans les informations juridiques que l'archevêque de Goa en fit faire par Michel de Silva, son grand vicaire.

Le P. Pierre Paès, castillan, choisi par ses supérieurs pour la mission d'Ethiopie, avait, dès l'année 1580, tenté ce voyage. Dieu, qui voulut lui faire acheter, par de cruelles souffrances, les succès qui lui étaient réservés, l'éprouva par les plus tristes aventures, par de dures prisons, par l'affreux travail des galères auxquelles les Turcs le condamnèrent. Enfin, l'an 1603, il pénétra jusque dans l'Ethiopie et fut favorablement reçu par l'empereur Jacob. Après la révolution qui rétablit le prince légitime, Paès trouva encore plus de faveurs auprès de ce prince. Atznaf-Seghed avait autant d'esprit que de courage ; droit et sincère, il aimait et embrassa la vérité sitôt qu'il l'aperçut : « Je ne puis, disait-il, ne pas reconnaître pour chef de l'Eglise le successeur de Pierre, auquel Jésus-Christ a donné le soin de paître les brebis et les agneaux et sur lequel il a fondé son Eglise. Je crois que lui refuser l'obéissance, c'est la refuser à Jésus-Christ. » Il abjura ses erreurs, et après avoir caché sa conversion pendant quelque temps, il se déclara ouvertement catholique et il écrivit, l'an 1603, au roi d'Espagne, Philippe III, pour demander un patriarche, des évêques et des missionnaires.

La faveur extraordinaire de Loça-Mariam avait irrité les grands ; ils cherchaient un prétexte pour le perdre. Les écrits du prince en faveur de la religion romaine leur en offrirent un qu'ils ne négligèrent pas. Zaslacé, homme d'une naissance obscure, mais que son mérite militaire égalait aux premiers de la cour, donna le signal de la révolte ; il fut ingrat et perfide envers son souverain qui l'avait rapélé de l'exil auquel l'usurpateur Jacob l'avait condamné. L'empereur suivit le rebelle pour le combattre ; mais dans la marche il fut abandonné de Ras-Athanase. L'abouna ou l'évêque hérétique Pierre, était parmi les révoltés ; par un attentat inouï en Ethiopie, il osa absoudre les Abysins du serment prêté à l'empereur. On combattit, et l'empereur, trahi par ses propres troupes, mourut en combattant. Loça-Mariam justifia l'amitié que son prince avait pour lui et fut tué en le couvrant de son corps.

Susneios, arrière-petit-fils de l'empereur David et héritier légitime de l'empire, après Atznaf-Seghed, s'était retiré parmi les Galles pour éviter la cruauté de l'usurpateur Jacob. Il saisit l'occasion de monter sur le trône, et il envoya un de ses amis pour traiter avec le fameux Ras-Athanase, qui avait déjà disposé deux fois de la couronne ; mais pour assurer l'effet de la négociation, il suivit lui-même, avec ses troupes, le député qu'il envoyait. Athanase délibérait,

quand l'arrivée de Susneios le contraignit à se déterminer. Susneios fut reconnu souverain par toute l'armée d'Athanase ; il s'attacha à rétablir la justice et à remédier aux maux que les guerres civiles avaient causés. La religion eut sa première attention. Il fit venir à la cour le P. Pierre Paès, jésuite, qui avait converti son prédécesseur Atznaf-Seghed. Le P. Paès gagna la confiance de Susneios aussi promptement qu'il avait gagné le cœur d'Atznaf ; ce digne missionnaire, selon le témoignage des hérétiques mêmes, joignait à une vertu héroïque, à un esprit universel, une prudence rare et une politesse perfectionnée par la vraie charité ; il ouvrit les yeux du prince aux lumières de la foi. Susneios, sans être effrayé par les disgrâces d'Atznaf, pensa sérieusement à rendre l'Éthiopie catholique ; les moines abyssins et l'*Abouna* ou métropolitain, hérétiques, furent confondus dans plusieurs conférences ; Ras-Zela-Christ, frère utérin de l'empereur, beaucoup de grands et plusieurs officiers distingués, renoncèrent au schisme. L'empereur crut ne devoir plus différer à ordonner que tous ses sujets reçussent le concile de Calcédoine. L'*Abouna* Siméon, à la tête des moines, employa d'abord les sollicitations les plus fortes et finit par excommunier tous ceux qui abandonneraient l'ancienne religion ; on fit peu d'attention à des excommunications si téméraires. La révolte d'Emana Christo, frère utérin de l'empereur et d'OËlnis, gendre de l'empereur, donna plus d'inquiétude ; elle fut bientôt apaisée par la mort d'OËlnis et de l'*Abouna* Siméon ; d'autres rebelles, qui s'élevèrent l'un après l'autre, eurent le même sort. L'empereur profita de tant de succès ; il déclara à ses peuples sa conversion par une espèce de manifesto, où il faisait d'affreux portraits des patriarches d'Alexandrie et des métropolitains d'Éthiopie. Les moines schismatiques, que les jésuites avaient tant de fois réduits au silence, eurent recours aux calomnies ; ils en répandirent de bien ridicules pour rendre les Pères odieux.

La mission d'Éthiopie fit, l'an 1622, au mois de mai, une grande perte ; le P. Pierre Paès, appelé par l'empereur (on nomme vulgairement l'empereur, *Néjous*), pour entendre sa confession générale, mourut d'une maladie contractée par la fatigue du voyage et d'un jeûne rigoureux qu'il n'avait point voulu interrompre ; son corps usé par les travaux apostoliques n'y put résister. La cour le regretta, mais l'empereur en fut inconsolable ; il vint dans l'église des Jésuites se jeter sur le tombeau du Père et l'arrosa de ses larmes : « Ne me parlez point de modérer ma douleur, s'écriait-il ; j'ai perdu l'ami le plus fidèle, j'ai perdu mon père ; le soleil qui a dissipé les ténèbres dont l'Éthiopie était couverte, s'est donc éclipsé ; nous n'aurons plus devant les yeux ce modèle de pénitence, de dévotion, d'humilité. » C'est ainsi que son affliction s'exprimait. Quatre ans après la mort du P. Paès, Melec-Segued, Néjous, avait écrit au roi d'Es-

pagne et au pape pour demander un patriarche et des missionnaires. (*Lett. édif.*, t. VI, p. 64.) Alphonse Mendez, jésuite de Portugal, fut sacré en qualité de patriarche, le 25 mai 1624. On lui nomma deux coadjuteurs ; Jacques Sicco fut le premier, avec le titre d'évêque de Nicée ; il eut le droit de succession immédiate. Il avait longtemps professé la théologie à Coïmbre, puis au collège Romain. Le second qui fut nommé fut Jean de la Rocca, qui ne put pas dépasser Goa, où il fut contraint de rester ; il avait le titre d'évêque d'Hiéropolis. Le premier coadjuteur, Jacques Sicco, ne parvint pas non plus en Abyssinie ; il mourut durant la traversée. On nomma pour les remplacer le P. Apollinaire Almeida de Lisbonne. Aussitôt que Melec-Segued et son frère le Ras-Sela-Christos furent informés de la promotion de Mendez, ils lui écrivirent pour hâter son arrivée, et pour qu'il amenât avec lui d'autres missionnaires. Le Néjous, en dictant sa lettre, dit qu'on pouvait entrer dans son royaume par Dankali ; mais le secrétaire, au lieu de ce mot, écrivit Zeila. Cette erreur fut fatale aux PP. François Machado et Bernard Pereira, auxquels elle coûta la vie. Quoi qu'il en soit, le danger pour pénétrer en Abyssinie était grand, et quelle que fût la route qu'on suivit, elle exposait à une multitude de dangers. La voie de mer n'était pas plus sûre que celle de terre. Mendez sépara sa troupe en deux bandes ; quatre de ses religieux allèrent par mer, quatre par terre. Ceux qui s'embarquèrent furent plus heureux que les autres. Le bacha de Massaouah ne voulut pourtant les laisser passer qu'après que le Néjous lui eut envoyé un zeura ou âne sauvage, espèce d'animal qu'on estime beaucoup dans ces contrées, et dont l'Abyssinie fournit les plus beaux. Ceux qui voyageaient par terre ne savaient pas même les noms des peuples au milieu desquels ils devaient passer ; ils se séparèrent ; deux prirent le chemin de Zeila, les deux autres celui de Melinde. Le roi de Zeila se saisit des PP. Machado et Pereira, et les fit enfermer dans un cachot ; ils y demeurèrent fort longtemps. Vainement le Néjous insista pour les avoir, et fit toutes les offres imaginables pour leur rançon ; le roi barbare leur fit trancher la tête. Les deux autres, après une marche de plusieurs mois, revinrent sur leurs pas, et à Baçaïm rejoignirent le patriarche, avec lequel ils débarquèrent à Baylour dans le Dankali. Six semaines durant, ils voyagèrent dans des déserts brûlants pour arriver, le 17 juin 1625, aux montagnes de Duan, où ils trouvèrent le P. Emmanuel Baradas, un neveu du Néjous, et plusieurs seigneurs d'Abyssinie, qui les y attendaient depuis longtemps déjà. Ils gagnèrent Frémone le 21 du même mois ; ne pouvant pas tout de suite voir le Néjous qui était fort loin de là occupé à faire la guerre, ils s'occupèrent à évangéliser les environs de Frémone. Ils y eurent des succès qui dépassaient toute espérance. Les prêtres et les moines schismatiques firent tout

ce qu'ils purent pour nuire aux succès des missionnaires. Ils les accusaient d'être les ennemis de Dieu, et d'attirer à leur suite toutes sortes de malédictions. C'étaient eux disaient-ils, qui faisaient tomber sur l'Abyssinie les nuées de sauterelles qui désolaient les campagnes. Mais bientôt le peuple vit que les missionnaires passaient sans que les fléaux annoncés vissent après eux ; il cessa de croire à des calamités qui d'abord l'avaient trouvé crédule. Peu de temps après le Négous revint de la guerre, il fit au patriarche et à ses missionnaires une réception magnifique. L'année d'après, dans une assemblée solennelle, on proclama l'union de l'Abyssinie avec Rome, et on reconnaît la suprématie du souverain pontife. Le bruit de ces événements produisit en Europe un effet vraiment merveilleux. On se racontait les prodiges que Dieu accomplissait dans ce bienheureux pays, et les jésuites brûlaient du désir d'y rejoindre leurs confrères. Plusieurs partent d'Italie, cinq viennent de Lisbonne.

Bientôt les conversions devinrent excessivement nombreuses ; ces adhésions à la foi catholique se comptaient par milliers dans chaque partie de ce vaste territoire ; mais Dieu voulait qu'il fût arrosé du sang des martyrs. Dans le Tigré, deux prêtres furent assommés par l'ordre du chef d'un village. Le Négous avait porté une loi qui défendait de suivre une autre religion que la religion catholique. Ici nous ne saurions être de l'avis de ceux qui approuvent une telle conduite de la part d'un souverain. Trouver bon qu'un prince force aujourd'hui ses sujets à se faire catholiques, c'est s'enlever le droit de trouver mauvais que demain il les en empêche. Nous n'aimons pas mieux le sabre mis au service de la propagande catholique qu'au service de la propagande mahométane. Le Négous, en violentant les consciences, fit un tort immense à la religion dans ses États ; il en prépara la ruine. Les missionnaires, qui rapportent les événements que nous venons de raconter, trouvent la conduite du Négous digne d'éloges. Nous serions tenté d'en être peiné pour eux. Soixante moines d'un monastère aimèrent mieux se précipiter du haut d'un rocher que d'obéir aux ordres de leur souverain. Evidemment c'étaient là des martyrs. Hérétiques, dira-t-on. En fait oui, en intention non. En suivant la religion depuis si longtemps suivie en Abyssinie, pays isolé du reste de la chrétienté, ces hommes avaient puisée aux sources de la primitive Eglise. Ils mouraient pour leur conviction. Nous estimons qu'il eût mieux valu les convertir que les précipiter ; et nous trouvons étonnant que les jésuites, qui avaient tant d'influence sur l'esprit du Négous, n'aient pas empêché les atrocités que commettait ce tyran en opposition formelle avec l'esprit évangélique. Mais on ne se borna pas là. On fit la guerre aux hérétiques, qu'on traita de rebelles. Six cents religieux ou religieuses s'avancèrent à la tête de leurs troupes, portant sur leurs têtes des pierres d'autel, et af-

firmant au peuple qu'à la seule vue de ces pierres les catholiques s'enfuiraient sans combattre. Le narrateur dit que, comme ils furent tués les premiers, leur mort ne contribua pas peu à déromper ces hommes simples et ignorants. C'est la seule réflexion qu'il fasse sur cet événement. Quant à nous, nous trouvons admirable la foi de ces moines et de ces religieuses, qui, croyant combattre pour la bonne cause, attendaient avec toute la ferveur de la piété la plus sincère que Dieu fit des miracles en leur faveur. Mais c'étaient des rebelles, dira-t-on. N'arrangeons pas l'histoire pour le besoin d'une cause, et souvenons-nous que nous ne sommes pas si sévères dans certaines circonstances. Nous disons : Les martyrs d'Arménie ; nous disons : les martyrs de la Vendée.

La vraie cause de la ruine de la religion en Abyssinie, ce fut cette conduite odieuse du gouvernement, cette tyrannie du Négous. En comprimant violemment les consciences, il prépara l'explosion. S'il eût laissé la liberté, il n'eût pas fait d'hypocrites ni de conspirateurs. Les hommes qui autour de lui n'avaient pas eu le courage de résister à ses ordres, se lassèrent de sa tyrannie, et profitèrent du premier prétexte qu'on leur offrit de se révolter. Nous estimons être bien plus dans le vrai que ceux qui prétendent que ce furent l'erreur, la superstition, la dissolution des mœurs, enracinées depuis si longtemps, qui étouffèrent le bon grain. Non ; ce grain qu'on avait semé poussait en Abyssinie avec infiniment de vitalité. Ce qui le fit mourir, c'est qu'on ne sut pas le cultiver. Une femme voluptueuse, disent les narrateurs, causa la ruine de la religion en Abyssinie. Nous ne croyons guère qu'une cause si minime puisse en général produire d'aussi grands résultats. Ce ne fut point pour les désordres d'une femme voluptueuse que les rebelles prirent parti. Encore une fois ils saisirent un prétexte pour secouer une odieuse tyrannie. Técla Georgis, vice-roi du Tigré, avait épousé une fille du Négous. Cette femme fut mauvaise épouse, et mérita par sa conduite dissolue les reproches les plus sévères de la part de son mari. Elle se réfugia près de son père, qui l'accueillit dans son palais, et la mit ainsi à l'abri de la juste colère de son époux. Georgis fit entendre des plaintes parfaitement fondées, et demanda à Melec-Segued de ne pas tolérer les désordres de sa fille ; de permettre qu'on procédât à un jugement qui intervint pour montrer si elle était coupable ou innocente. Le souverain s'y refusa. Georgis fut pendant quelque temps dans la plus noire mélancolie, dans le plus profond chagrin. Il résolut de se venger. Pour se faire chef de parti, pour combattre son souverain en se mettant à la tête d'une partie des Abyssiniens, vint-il montrer au peuple ses griefs domestiques, et parler du déni de justice dont il était l'objet ? Aucunement. Le peuple ne prend pas parti pour un mari trompé et malheureux. S'il le plaint, c'est déjà beaucoup. Il ne se soulève pas pour de semblables causes. Georgis le

savait bien. Il apostasia la religion catholique, qu'il avait embrassée, et se mit à la tête de tous ceux dont les lois récemment portées violentaient la conscience. Alors il fut entendu. Le feu de la révolte s'étendit de toutes parts; il y eut un embrasement presque général. On résolut le massacre de tous les missionnaires. Ils furent prévenus à temps, et se mirent en sûreté. Georgis, furieux de voir sa proie lui échapper, tourna sa rage contre Jacques son confesseur, qui avait été élevé dans un séminaire fondé à Frémone. Il se le fit amener enchaîné au milieu de son camp. Lui-même lui porta le premier coup. Aussitôt les conjurés se précipitent et le percent de leurs épées. Ceux qui ne peuvent pas contribuer à sa mort viennent tremper dans son sang la pointe de leurs glaives. Sur le premier cadavre, ils jurent tous de ne pas déposer les armes avant d'avoir détruit en Abyssinie la foi catholique, et exterminé tous ceux qui viennent l'y prêcher. Tout ce qu'on trouve de crucifix, de médailles, de reliques, devient la proie du feu. Le Négous nomma Keba Christos vice-roi du Tigré, et envoya sous ses ordres une armée considérable combattre les rebelles qui furent entièrement défaits. Técla Georgis, trouvé caché dans une grotte, fut amené au camp du Négous et condamné à être pendu. Mais tandis que de ce côté les armes du souverain étaient victorieuses, d'un autre elles recevaient de rudes échecs. Les habitants du Lasta, très-indépendants par caractère, ne purent supporter les violences qu'on commit à leur égard pour les amener à la foi catholique. Le Négous avait ordonné de les convertir. Le vice-roi publia un édit sévère qui exigeait qu'immédiatement tous se fissent catholiques. Il employa contre les récalcitrants des amendes et les supplices. Aussitôt les habitants du Lasta coururent aux armes, et à plusieurs reprises taillèrent en pièces les troupes du vice-roi. Les schismatiques insistèrent alors très-fortement auprès du roi, pour qu'on rétablît l'ancienne liturgie. Mendez, qui l'avait supprimée, la rétablit à la demande du prince, après en avoir corrigé les nombreuses erreurs. Sur ces entrefaites arriva le P. Apollinaire Almeida, évêque *in partibus* de Née, nommé coadjuteur de Mendez, et porteur de lettres du pape pour le Négous, pour Basilides son fils et pour Mendez. De plus un bref accordait à l'Abyssinie, pour 1631, le jubilé publié à Rome en 1623. Ce jubilé produisit des fruits abondants. De nombreuses conversions s'opèrent.

De nouveaux troubles ne tardèrent pas à éclater. Basilides, déjà avancé en âge, convoitait la couronne que la longue existence du Négous l'empêchait d'avoir aussi vite qu'il l'aurait désiré. Il blâmait tout ce que faisait Melec-Segued, désapprouvait tous ses actes, et, en tout ce qui dépendait de lui, donnait des ordres contraires aux siens. Ce prince avait embrassé la foi catholique par complaisance pour son père plutôt que par conviction. Beaucoup d'Abyssins, qui avaient agi par les mêmes motifs, n'attendaient qu'une occasion favorable pour revenir à l'erreur

et se rattacher à l'église schismatique d'Alexandrie. Serca Christos, vice-roi du Gojam, était le plus ardent de tous ces mécontents. Il parvint à faire accepter à Basilides le titre de chef de la conspiration; mais ayant mis trop de précipitation à agir, il fut découvert et amené devant Melec-Segued, auquel il dévoila ses desseins et ses complices. Le vieux Négous, déconcerté de voir son fils dans une conspiration pareille, et effrayé de voir les tendances de la plus grande partie de ses sujets à l'égard des questions religieuses, sentit, disent les narrateurs, son courage faiblir. Il publia un édit qui permettait de retenir tous les rites anciens. Pour nous, nous admettrons volontiers que son courage faiblit en cette circonstance; mais comme il l'avait dirigé jusque-là dans des voies de violence et d'oppression, nous ne saurions lui faire un crime de son changement. Il fit ce qu'il devait faire en proclamant la liberté de conscience. Il fit au patriarche la promesse d'enlever des anciens rites ce qui était contraire à la foi catholique. Ce prince triompha peu après des habitants du Lasta. Après une victoire sanglante qu'il remporta, quelques-uns de ses officiers saisirent le moment où il visitait le champ de bataille pour lui parler en faveur de l'ancienne religion du pays. « Prince, lui disent-ils, ceux que vous voyez étendus morts, quoique rebelles, quoique bien dignes de perdre la vie, sont néanmoins vos sujets. Dans ces monceaux de cadavres, vous voyez de nombreux serviteurs, d'anciens amis, des parents. Ce carnage, c'est la religion nouvellement introduite qui l'a causé, et elle en causera de plus sanglants et de plus affreux encore, si vous n'y avisez. Gardez-vous de croire que la guerre soit terminée, ce n'est là que le commencement de plus grands désastres. Partout le peuple frémit et redemande la foi d'Alexandrie, qu'il avait reçue de ses ancêtres. Vous connaissez, prince, l'audace et la fureur de la multitude; elle ne respecte rien, pas même les rois, surtout lorsqu'il s'agit de religion. Pour nous, jamais nous ne vous abandonnerons; mais seuls contre toutes les provinces, à quoi aboutiront nos efforts? Déjà, et nous ne l'avons appris qu'avec la plus vive douleur, plusieurs d'entre les chefs et le plus grand nombre des soldats ont déserté vos drapeaux; les autres suivront bientôt leur exemple, si vous continuez à écouter les docteurs étrangers. Que la foi romaine soit plus sainte, nous l'accorderons, quoique vous n'ignoriez pas, prince, que des personnes très-habiles le mettent en doute. Qu'une réforme dans les mœurs soit nécessaire, nous l'avouerons encore; mais il faut y procéder avec douceur et attendre que les esprits soient mieux préparés. Ne pas en suspendre maintenant la poursuite, c'est courir à une ruine certaine, c'est vous perdre et perdre l'empire. » (Henriou, *Hist. des missions*, tom. III, pag. 293.)

Les Négous d'Abyssinie étaient un peu à la discrétion de l'armée, qui les nommait et les déposait suivant son caprice. Melec-Segued n'eut pas la force de protéger la religion

catholique, qu'il avait embrassée. Les discours de ses officiers, les prières menaçantes de son fils, l'ébranlèrent. Il consentit qu'on assemblât tous les corps de l'Etat, pour discuter la question de savoir si on garderait ou non la religion catholique. Ce fut là le mal, car Melec-Segued devait maintenir pour lui-même et pour les catholiques la liberté de conscience, qu'il avait naguère accordée à ses adversaires. A l'assemblée qui fut convoquée, on n'admit ni le patriarche ni aucun des autres missionnaires. La religion catholique fut proscrite; cependant beaucoup d'Abyssins protestèrent que jamais ils ne se rendraient coupables d'apostasie. Le patriarche fut accusé de sédition, et reçut l'ordre, ainsi que les autres missionnaires, de ne plus prêcher à l'avenir. On leur désigna une ville où ils durent attendre leur embarquement pour aller aux Indes. Le 14 juin 1632, Basilides publia un édit qui ordonnait de revenir à la foi d'Alexandrie. Melec-Segued, livré aux remords les plus cuisants en voyant les fatales conséquences de sa faiblesse, ne prenait plus aucune nourriture, ne se livrait à aucun repos. Il fit venir le P. Diego de Matos et promit devant lui de rétablir le culte catholique, s'il revenait à la santé; mais il mourut entre les mains du missionnaire, le 26 septembre 1632, dix ans après sa conversion. Il avait soixante et un ans; il en avait régné vingt-huit. Dès lors Basilides ne garda plus aucune mesure: après avoir fait tuer ou empoisonner ses frères, qui étaient au nombre de vingt-cinq, dépouillé de ses titres et relégué dans un désert Sera Christos son oncle, dont il redoutait la capacité, il reconnut pour abouna un aventurier égyptien, lequel se disait envoyé par le patriarche d'Alexandrie. On n'était pas même certain qu'il fut prêtre. Il était violent de caractère avec le public, flatteur vis-à-vis du Négous. Il déclara immédiatement qu'il ne pouvait pas demeurer en Abyssinie, si les jésuites y restaient. On confirma donc l'ordre précédemment donné de leur sortie. Mendez écrivit au Négous une lettre très-respectueuse et cependant très-forte, dans laquelle il le pria de lui dire pour quelle faute on voulait faire partir les jésuites, afin qu'il pût en instruire le souverain pontife et les princes catholiques qui le lui demandaient. Il réclamait en outre une conférence publique où il pût être mis en présence des docteurs abyssins, et où on discutât la bonté de la religion catholique. Mais les hérétiques, redoutant la capacité de Mendez, ne voulurent pas que leur nouveau chef se mesurât avec lui. Ils engagèrent Basilides à refuser la conférence, puisque, dirent-ils, la question était jugée. Les jésuites reçurent, au mois de mars 1633, l'ordre de se rendre à Frémone. On n'excepta que le P. Louis Azevedo, qui avait passé plus de vingt-huit ans dans cette mission. Il ne vécut que quelques mois après le départ de ses confrères. En partant, les jésuites confièrent leur cher troupeau à des moines aussi instruits que zélés. Non contents de cela, ils se décident à rester en Abyssinie, quels que soient les

dangers qui puissent les y attendre. Ils savaient d'ailleurs qu'on avait le dessein de les livrer aux Turcs. Le baharnagach Jean Akaz était depuis quelque temps dans l'indépendance et s'y maintenait; ils se mirent sous sa protection, et furent bien reçus par lui. Dès que le Négous en fut informé, il envoya un corps de troupes pour contraindre les jésuites à partir. Les soldats d'Akaz restèrent triomphants, et le Négous, comprenant qu'il ne pouvait rien obtenir par la force, eut recours à la prière. Il demanda à Akaz de faire partir les jésuites pour l'Inde, le menaçant, en cas de refus, de l'attaquer avec toute son armée. Akaz fut ébranlé par ce message, et les jésuites virent bien que les dispositions de leur protecteur étaient changées. Alors ils se décident à partir et à ne laisser que quelques-uns d'entre eux en Abyssinie. Apollinaire Almeida, évêque de Nicée, fut désigné avec six jésuites, pour y demeurer. Akaz en retint deux auprès de lui, en les faisant habiller comme les autres Portugais qui étaient à son service; puis il donna aux autres des lettres de recommandation pour le gouverneur de Massaouah. Cette ville est un port de la mer Rouge, vers lequel il les fit conduire par un corps de six cents soldats. Les ennemis des jésuites avaient fait croire aux Turcs que ces religieux emportaient avec eux toutes les richesses d'Abyssinie. Aussi on les fouilla avec un soin extrême; on ne trouva en leur possession que deux calices et quelques reliquaires. Le bacha de Souatrim, de qui Massaouah dépendait, était un homme violent et excessivement cupide. Avant l'arrivée des jésuites, il s'était vanté qu'il les tuerait tous de sa propre main. Basilides l'avait prié de le faire. Il ne fut arrêté dans ce dessein que par la pensée que les Portugais rachèteraient les captifs en payant une forte rançon. Il fit dire aux jésuites qu'ils eussent à choisir entre la mort et un rachat de trente mille écus, que successivement il réduisit à vingt, puis à quinze. Il les menaçait de les faire empaler, s'ils ne comptaient pas sur l'heure cette dernière somme. Enfin, quelques-uns de ceux qui l'entouraient le décidèrent à accepter quatre mille trois cents écus, qu'avancèrent les marchands portugais sur la parole des jésuites. Ils devaient s'embarquer dans deux heures; mais, changeant bientôt de résolution, il exige que trois des jésuites restent en otage jusqu'au paiement de la somme promise. Le patriarche Diego de Matos et Antoine Fernandez furent désignés pour rester. Fernandez était âgé de plus quatre-vingts ans; les autres religieux firent tout ce qu'ils purent pour rester à sa place. Le P. Jérôme Lobo dit au bacha que le P. Fernandez étant si âgé, il s'exposait, s'il venait à mourir, à perdre ainsi une rançon; qu'il serait plus prudent de choisir à sa place un otage parmi ceux qui étaient plus jeunes. Le bacha consentit à cette substitution. Le P. Lobo, ayant essayé vainement de faire renvoyer aussi le patriarche, se rendit de l'Inde à Rome et à Lisbonne, pour y raconter l'état de la mission d'Abyssinie. Le général des

jésuites s'adressa à l'ambassadeur de France à Rome, lequel écrivit au consul de sa nation au Caire. Ce fonctionnaire fit écrire par le bacha de cette ville à celui de Souakim, qui était son subordonné, qu'il eût à rendre immédiatement les prisonniers. On les relâcha en effet, mais ce ne fut qu'après que le cupide bacha eut extorqué encore aux marchands portugais six mille cruzades.

Les jésuites restés en Abyssinie étaient dans la position la plus déplorable : obligés de se cacher sans cesse, ils erraient dans les lieux sauvages, exposés sans cesse à être dévorés par les animaux féroces, ou bien à mourir de faim. Basilides, sachant qu'il y avait encore des jésuites dans ses États, fit mettre dans un cachot le vice-roi Técla Emmanuel, qui les protégeait. Il mit à sa place Mecla Christos, ennemi déclaré des catholiques. Ce nouveau vice-roi, ayant été informé que trois Pères jésuites étaient cachés dans une vallée avec quelques Portugais, plaça des troupes en embuscade, et s'empara des Pères Bruno de Sainte-Croix, Gaspard Paez et Jean Pereira. Il les fit immédiatement mourir en les faisant percer de nombreux coups d'épée. Les Portugais, ayant appris leur martyre, recueillirent leurs corps ; quand ils les enlevèrent, Bruno et Pereira respiraient encore. Ils prodiguèrent des soins empressés à ces deux saintes victimes. Bruno survécut ; mais Pereira mourut quelques jours après, le 2 du mois de mai. Basilides témoigna que cette exécution suffisait à sa vengeance, mais il n'agissait ainsi que pour s'emparer plus facilement de l'évêque Almeida et des jésuites qui étaient encore avec lui. Il défendit qu'on les inquiétât en aucune façon, leur permit de retourner dans leurs maisons, et montra même le désir de les voir à la cour. L'évêque de Nicée s'était réfugié auprès de Jean Akaz, qui n'hésita pas à lui conseiller de profiter de la permission qu'on lui accordait. Za Mariam, vice-roi de Temben, était d'un avis différent et répétait aux missionnaires que la douceur qu'on leur faisait voir n'était qu'un piège dans lequel ils devaient bien se donner garde de tomber. Malgré cela, les jésuites estimèrent qu'il convenait de tenter les dispositions du Négous : ils se rendirent à son camp. L'évêque de Nicée, le P. Hyacinthe Franceschi et François Rodriguez ne reçurent sur la route que des témoignages de vénération. A peine furent-ils arrivés, que Basilides les fit charger de chaînes. Ils comparurent devant l'abouna, qui les traita avec infiniment de dédain et de mépris, puis finit par dire que l'affaire n'était pas de sa compétence, et que c'était au Négous à prononcer dans l'intérêt de la chose publique. On forma pour juger les missionnaires un tribunal composé des grands de l'empire, qui prononcèrent la peine de mort. La sentence ne fut pas exécutée immédiatement : Basilides voulait montrer que la mort n'est pas un supplice suffisant au gré de certaines âmes. Il confia les prisonniers à la garde d'un hérétique extrêmement inhumain, qui trouva dans les

atroces imaginations de sa cruauté le moyen de satisfaire les désirs du tyran. Rien de ce qui peut être mis en œuvre pour faire souffrir cruellement ne fut omis par cet homme. La faim, la soif, les tortures, il employa tout avec une férocité sans égale ; la nuit, il faisait placer les prisonniers, éroitement enchaînés, sous son lit ; le jour, il les faisait traîner derrière son char. Leurs membres, entamés par les fers dont ils étaient chargés, étaient couverts d'ulcères. Le moindre mouvement déterminait d'atroces douleurs ; n'importe, il fallait qu'ils marchassent le jour, et la nuit, qu'ils se tinssent dans la même position sans pouvoir en changer, tant ils étaient étroitement attachés. On les exila ensuite dans une île du lac Dembéa, où il y avait des moines fanatiques qui les abreuvèrent d'outrages, les accablèrent de mauvais traitements. Ils eurent dans cet exil quelques consolations : les catholiques venaient les visiter, afin de s'édifier de leur exemple et se retremper au spectacle de leurs souffrances. Les moines hérétiques, furieux de voir les marques de vénération qu'on prodiguait aux saints confesseurs, écrivirent au Négous pour lui dire qu'il était scandaleux de laisser vivre les ennemis de la foi et de la religion de l'Abyssinie, les artisans de tous les troubles qui depuis quelque temps avaient agité l'Etat. Cédant à leurs obsessions, Basilides leur abandonna les captifs. Ces moines furieux se saisirent aussitôt des trois martyrs, et les dépouillant de leurs vêtements, les suspendirent à des branches d'arbres où ils les firent mourir sous une grêle de pierres. Cette mort arriva dans le mois de juin 1638. Il ne restait plus que les PP. Bruno et Cardeira ; ils étaient près de Za Mariam, qui ne voulut jamais consentir qu'ils quittassent l'île qu'il leur avait donnée. Basilides l'attaqua et fut vaincu ; mais, peu de temps après, ce brave défenseur du catholicisme tomba et périt dans une embuscade. Bientôt les missionnaires furent découverts, et, le 12 avril 1640, moururent du même genre de supplice que leurs saints compagnons. Après leur mort, il n'y eut plus en Abyssinie, pour administrer les sacrements aux catholiques, que cinq prêtres portugais et quatre religieux abyssins. Voici les noms des prêtres portugais : Bernard Nogueira, vicaire du patriarche Mendez ; Jean-Gabriel, Grégoire Pirez, Antoine Almança, Christophe Gonçalves. Les quatre prêtres abyssins étaient : l'abba Abala Mecla Christos ; Mecla Christos, supérieur du séminaire de Gorgora ; Paul de Sainte-Croix, et Orasi Christos. Presque tous furent égorgés ; mais avant d'arriver à ce terme fatal, ils furent exposés à toutes les souffrances que peuvent occasionner la faim, la soif et le dénuement presque absolu de toutes les choses nécessaires à la vie.

Pendant que les derniers événements que nous venons de raconter avaient lieu, le pape chargeait les capucins, qui avaient une mission en Égypte, de travailler à ranimer la foi qui était sur le point de se perdre en Abyssinie. Le Père supérieur des capucins d'É-

gypte était le bienheureux Agathange de Vendôme. Sitôt qu'il eut appris l'état déplorable auquel était réduit le catholicisme en Abyssinie, et les persécutions dont il était l'objet, il alla trouver le patriarche d'Alexandrie et le conjura de prendre pitié des catholiques persécutés. Sur sa prière, le patriarche nomma abouna, à la place de l'aventurier duquel nous avons parlé plus haut, l'abbé Marc, ami du P. Agathange. Le supérieur des capucins avait eu avec ce Marc plusieurs conférences, à la suite desquelles il croyait lui avoir donné le désir de revenir à l'unité. En outre, le patriarche écrivit au Négous de traiter les catholiques avec moins de cruauté, et de cesser d'employer vis-à-vis d'eux les mesures violentes que réprouve toujours l'esprit évangélique. Marc, en passant à Souakim, où Mendez était encore détenu, lui remit une lettre du P. Agathange. Mendez ne partagea pas les illusions du bon capucin : il entrevit ce qu'était Marc, et ne fut aucunement dupe, ni de ses faux semblants d'amitié, ni de la tolérance qu'il affectait de montrer envers les catholiques. Le P. Agathange devait expier bien chèrement sa confiance et l'amitié qu'il avait témoignée à ce Judas. Il destina cinq des religieux de son ordre à entrer en Abyssinie, et se mit lui sixième à leur tête. Il partit du Caire, avec le P. Cassien de Nantes, le 23 décembre 1637, et s'embarqua avec un bacha que le Grand Seigneur envoyait à Souakim. Ils furent à peine arrivés en Abyssinie, que, bien que déguisés en marchands arméniens, ils furent pris et conduits à l'abouna Marc. Il les reconnut aussitôt, et déclara que c'étaient des prêtres catholiques romains, ennemis de la foi d'Alexandrie, et qu'ils venaient en Abyssinie pour l'y détruire s'il était possible. Ces paroles, dans la bouche du traître, équivalaient à un arrêt de mort. Il le savait bien : les deux saints furent lapidés sur-le-champ. Leur mort bienheureuse arriva en 1638. Ainsi le P. Agathange fut tué par celui-là même en qui il avait mis sa confiance, à qui il avait accordé son amitié, et qu'il avait fait élever à la dignité de laquelle il se servait pour faire mourir son bienfaiteur et son ami. Les PP. Chérubin et François s'embarquèrent à Mascate, et furent massacrés à Magadoxo. Les PP. Anoine de Virgoleta et de Petra Santa furent longtemps à Massaouah, sous la protection du bacha de Souakim. Ils y firent de nombreuses conversions. Le P. de Virgoleta mourut au commencement de 1642 ; le P. de Petra Santa demanda des auxiliaires. On lui envoya les PP. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani d'Altino. Quand on sut en Abyssinie l'arrivée de ces deux nouveaux missionnaires, l'alarme y fut grande. Un nouveau bacha venait de succéder, à Souakim, à celui que nous avons vu si favorable aux catholiques. Basilides lui écrivit, et chargea l'ambassadeur porteur du message de lui faire cadeau de cent cinquante onces d'or et de cinquante esclaves, en le priant de lui remettre ces étrangers, ou bien de les faire mourir lui-même. Aussitôt le bacha fit

venir et décapiter en sa présence les PP. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani. Il connaissait particulièrement le P. de Petra Santa, il ne voulut pas le faire venir et se borna à ordonner qu'on lui apportât sa tête. Le patriarche Mendez était, pendant ce temps-là, dans l'Iade. Son cœur gémissait aux lamentables récits des douleurs de son Eglise abandonnée, et des souffrances des bienheureux martyrs qui, après lui, avaient évangélisé l'Abyssinie. Les autres jésuites, qui comme lui en étaient sortis, prenaient part à ses douleurs, et ne pouvaient se pardonner d'être sortis d'une contrée où ils eussent pu, comme leurs successeurs, recevoir la couronne du martyre. Ils résolurent d'y rentrer ; mais leurs efforts à cet égard demeurèrent stériles. Ce fut sur ces entrefaites que Mendez reçut de Nogueira, alors à Massaouah, la lettre suivante, écrite au nom du Ras Sela Christos :

Très-illustres seigneurs, évêques et gouverneur des Indes, Ras Sela Christos, à tous les chrétiens catholiques et vrais enfants de l'Eglise de Dieu, paix et salut en Notre-Seigneur.

« Je ne sais ni en quelle langue je dois vous écrire, ni de quels termes je dois me servir, pour vous représenter les périls et les souffrances de cette Eglise qu'on afflige, d'autant plus que je les vois de mes yeux. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a été attaché en croix, qui est plein de miséricorde, de les faire connaître à tous nos frères, à tous les recteurs, prélats, évêques, archevêques, rois, vice-rois, princes, gouverneurs, qui ont quelque autorité au delà des mers. J'ai toujours cru, et je me suis souvent dit à moi-même, qu'ils nous auraient secourus et qu'ils n'auraient pas tant tardé à nous racheter des mains de ces barbares et de cette nation perverse, si la multitude et l'énormité de mes péchés n'y étaient un obstacle. Autrefois, lorsqu'il n'y avait point d'Eglise ici, lorsque le nom de *chrétien* et de *catholique* nous était inconnu, on est venu à notre secours, on nous a délivrés de la puissance des mahométans. Aujourd'hui qu'il y a un si grand nombre de fidèles, on nous oublie et personne ne pense à nous secourir. Quoi ! le pontife romain, notre père, notre pasteur, que nous chérissions tant, n'est-il plus sur la chaire inébranlable de saint Pierre, et ne veut-il plus songer à nous consoler ? Nous qui sommes ses brebis, n'aurons-nous pas, avant que nous sortions de cette misérable vie, la satisfaction d'apprendre qu'il pense à nous, et qu'il veut empêcher que ces hérétiques, qui nous font une si cruelle guerre, ne nous dévorent ? Le Portugal n'a-t-il plus de princes qui aient le zèle ardent qui enflammait Christophe de Gama ? N'y a-t-il point quelque prélat qui lève ses mains au ciel pour nous obtenir le secours dont nous avons besoin ? Je n'en puis plus, je me tais, ma langue se sèche, et la source de mes larmes ne tarit point. Couvert de poussière et de cendre, je prie et je conjure tous les fidèles de nous secourir promptement, de peur que

nous ne périssons. Tous les jours mes chaînes deviennent plus pesantes et on me dit : Rangez-vous de notre parti, rentrez dans notre communion, nous vous rappellerons de votre exil. On me tient ce discours pour me perdre et pour faire périr avec moi tout ce qu'il y a ici de catholiques : on veut ruiner l'Eglise de Dieu, et la ruiner de fond en comble. Si donc il y a encore des chrétiens au delà de la mer, qu'ils nous en donnent des preuves, qu'ils nous reconnaissent pour leurs frères en Jésus-Christ, nous qui soutenons la vérité comme eux; qu'ils nous délivrent de cette hérésie et de cette captivité d'Egypte. — Ici, ajoute Nogueira, finissent les paroles du Ras Sela Christos, notre ami. Il me les a dictées lui-même sanglotant et fondant en larmes, pendant la visite que je lui rendis au mois d'août de l'année dernière 1648. C'est à mon tour aujourd'hui de pleurer. Un torrent de larmes me fait tomber la plume de la main, je ne puis écrire. Jugez de ma tristesse et de ma douleur. Je suis arrivé dans ce port de Massaouah le 26 de ce mois (janvier 1649), j'ai exposé ma vie, il n'est point de danger que je n'aie couru, persuadé que nos fidèles amis des Indes ou du Portugal nous auraient envoyé quelques secours, et je n'ai rien trouvé. J'ai même été mal reçu des Banians et particulièrement de Xabandar et de Xarraf, qu'on sait être ici les maîtres de l'argent. Ils m'ont fait très-mauvais visage, et pas un n'a voulu me montrer ses lettres, ni me faire part des nouvelles qu'il reçoit. J'ai écrit plusieurs lettres de Dembea, je n'en ai aucune réponse. Je crois que toutes ont fait naufrage et que Dieu, pour mes péchés, n'a pas permis qu'une seule soit arrivée jusqu'à vous. Je retourne vers le Ras Sela Christos, et je laisse ici Jacques Xarem, qui est fort connu des Banians. Il attendra les réponses à mes lettres, et il me les apportera, s'il en vient quelques-unes. Il demeure ordinairement à Addi, pays d'Engana. Mes compagnons, abba Melca Christos, abba Tensa Christos, Jean-Gabriel, Grégoire, Antoine d'Almanca et Christophe ne sont plus que des squelettes animés; ils ont été traînés en prison, frottés; leur peau est tombée de misère; et, s'ils ne sont pas morts, du moins ils ont souffert tout ce qu'une extrême pauvreté a de plus rude, mendiant de porte en porte. Le 21 octobre de l'année 1647 on a fait mourir, en haine de notre sainte religion, abba Zara Christos, disciple de l'abba Kérid, frère de l'abba Grégoire, et le sénateur Ando, aussi recommandable pour sa piété que pour sa doctrine. Le 30 septembre de l'année 1648, on a mis en prison dom Jhum Laca Mariani, dom Jean, dom Melca Christos, dom Théodore. Le capitaine Gabriel Donacés a été exilé pour n'avoir pas voulu me livrer entre les mains des hérétiques. Ils se sont portés aux plus grands excès contre moi : ils m'ont traité avec toute sorte d'inhumanité. Ils m'ont dénoncé à l'abbé Emaria Christos, notre plus cruel ennemi, qui a déjà fait mourir tant de catholiques. Enfin, je pars d'ici sans la moindre consolation, et sans aucune

espérance, n'ayant ni vivres ni habits, et n'osant pas demeurer davantage, de peur des Turcs, qui pourront arriver au temps de la navigation. Je reviendrai l'année prochaine, si Dieu le permet. Je prie le Seigneur que cette lettre puisse être lue de tous nos prélats et autres ecclésiastiques, et principalement de M. le patriarche et du P. Emmanuel d'Almeida, s'ils sont encore en vie. Prostrné le visage contre terre, je me recommande à leurs prières, et demande leur bénédiction. — A Massaouah, le 30 janvier 1649. Bernard NOGUEIRA.» (Henrion, *Hist. des missions*, t. III, p. 297.)

L'auteur de cette lettre précieuse fut pendu dans le Gojam, en 1653. Mendez mourut aux Indes quelque temps après, âgé de soixante-seize ans. On a reproché à ce patriarche d'avoir compromis la mission d'Abyssinie, en voulant forcer les Abyssins à renoncer à certains usages, à certaines coutumes, suivis de temps immémorial dans ce pays, et que la religion ne condamnait pas, disait-on, formellement. La pluralité des femmes, la circoncision, l'observance du sabbat, sont au nombre des choses que le patriarche voulait proscrire. Nous ne croyons pas que ceux qui sont sérieusement catholiques puissent trouver qu'il ait usé, relativement à ces choses, d'une rigueur trop grande. Si on peut reprocher quelque chose à Mendez, ce n'est pas d'avoir usé de trop de sévérité pour maintenir la doctrine en telles circonstances; c'est d'avoir permis, quand il pouvait l'empêcher, qu'on employât des moyens violents pour convertir les dissidents; c'est d'avoir ainsi laissé se produire en Abyssinie l'irritation qui y causa la ruine de la mission et celle des fruits de catholicisme qu'elle avait produits.

Urbain Cerri (*Etat présent de l'Eglise romaine*, p. 218), parlant des tentatives faites après l'expulsion de Mendez pour évangéliser l'Abyssinie, s'exprime ainsi : « Les Réformés et les capucins, ayant entrepris depuis ce temps-là de s'établir en Ethiopie, furent mis à mort à Souakim et dans d'autres endroits; et l'évêque de Crispoli, qui fut envoyé dans ce pays-là en qualité de vicaire apostolique, ne put aller que jusqu'au Caire. Depuis cela, un maronite, qui avait été trente ans en Ethiopie, étant arrivé à Jérusalem en 1665, rapporta les particularités suivantes : que le roi qui persécutait la religion était mort (le 30 septembre de cette année); que son fils (Hannès ou Oelafe Segued), qui lui avait succédé, témoignait être bien intentionné pour les catholiques, et qu'il leur permettait d'exercer publiquement leur religion; que, dans une province frontière d'Egypte, il y avait plus 30,000 catholiques, et que dans la ville où il avait demeuré avec sa famille, leur nombre montait à environ six mille; qu'ils parlaient portugais et qu'ils souhaitaient extrêmement d'avoir des prêtres; qu'enfin on pouvait faire de grands progrès dans la conversion des schismatiques, pourvu que les missionnaires voulussent se contenter de ce qui est nécessaire à la vie et ne s'appliquassent à autre

chose qu'à l'avancement de la gloire de Dieu. Cette nouvelle ayant été communiquée à une congrégation particulière, le 7 décembre 1666, il fut résolu qu'on renouvelerait la mission et qu'on enverrait dans ce pays un certain Antoine Andrade, natif d'Ethiopie, à qui on donna le titre de vicaire apostolique, et qui avait été chapelain du patriarche et fait ensuite évêque de Calipoli. Pour cet effet, on donna aux missionnaires de l'argent, des livres et autres choses nécessaires. Etant arrivés à Suez, ils firent savoir à la congrégation, en 1669, que la persécution y régnait toujours, mais non pas avec la même violence que dans les commencements. En 1671, la congrégation apprit que ces missionnaires et le vicaire apostolique avaient été mis à mort par un effet de la haine contre la religion catholique. Ainsi cette mission fut entièrement abandonnée. Mais, depuis ce temps-là, on l'a jointe à celle d'Egypte et on a ordonné au supérieur d'envoyer des missionnaires en Ethiopie dès qu'il y aurait une occasion favorable pour cela, et on a eu soin, en même temps, de procurer l'argent nécessaire à cette entreprise. »

De Maillet nous permet de suivre la trace des essais de missions tentés pour l'Abyssinie : « Il y a huit ou dix années (vers 1693), écrit ce consul, qu'il se trouvait au Caire des missionnaires italiens de la réforme de Saint-François, indépendants du gardien de Jérusalem et cependant entretenus aux dépens de la Custodie de Terre-Sainte, dont les religieux de cette ville (mineurs observantins) demeuraient en un même hospice avec les premiers. Cette indépendance et la dépense nécessaire à l'entretien de ces religieux missionnaires, chagrinant ceux de Jérusalem, ils agirent si fortement à Rome, soit en offrant de se charger de la mission d'Egypte et de fournir pour cela les sujets nécessaires, soit en y représentant d'autres choses, qu'enfin, après l'envoi de plusieurs commissaires en ces quartiers-ci, la congrégation de la Propagation de la foi, établie à Rome, leur accorda cette mission d'Egypte. Le gouvernement de Jérusalem, en étant en conséquence entré en possession, renvoya d'abord tous les missionnaires qui étaient des sujets de cette même congrégation, et n'en adopta que deux. Ceux qui avaient été congédiés, étant retournés à Rome, travaillèrent longtemps pour se faire rétablir en Egypte ; mais n'ayant pas trouvé moyen d'y réussir directement, ils y parvinrent par une autre voie. Ils présentèrent au pape et à la congrégation de la Propagation une relation, laquelle a été imprimée. Elle était dressée par les deux des leurs que la Custodie de Terre-Sainte avait gardés, et portait en substance que telles et telles personnes y désignées les avaient assurées que, dans le pays de Fungi, sur les confins d'Ethiopie, il y avait un très-grand nombre de familles chrétiennes catholiques, qui s'y étaient retirées d'Abyssinie, lors de la persécution et livrée aux catholiques, en l'an 1640 ou 41 dudit siècle ; que ces pauvres âmes, au nombre de plus de quinze cents,

étaient sans pasteur et sans aucun secours spirituel, offrant lesdits religieux de s'y transporter et de pénétrer même jusque en Ethiopie, où ils assuraient qu'il y avait beaucoup d'autres catholiques et des dispositions favorables à réunir cette Eglise à la romaine. Cette permission ne fut point seulement accordée à ces Pères, mais l'on fut encore si persuadé de la réalité des choses qui étaient représentées et du succès de la réunion de l'Eglise éthiopienne, que le pape Innocent douzième, sous lequel cela se passait, fit un fonds considérable pour l'entretien perpétuel d'un grand nombre de sujets destinés à cette mission que l'on appela d'Ethiopie, et dont le soin fut commis aux religieux réformés de Saint-François. On leur permit en même temps de tenir deux ou trois religieux au Caire, en qualité de procureurs de cette mission ; et, pour la commodité de ceux qui iraient ou viendraient d'Ethiopie même, d'avoir un hospice à Aehmin (la Panapolis des anciens), dans la haute Egypte, lieu qu'ils avaient représenté être nécessaire pour le rafraîchissement des religieux qui passeraient du Caire en Ethiopie, et où il y aurait aussi beaucoup de fruit à faire auprès des chrétiens cophtes qui y étaient en grand nombre. C'est de cette sorte que ces religieux, exclus en quelque manière de l'Egypte, trouvèrent moyen de s'y rétablir. Cependant comme on ne parlait à Rome et dans toutes les cours catholiques que de cette grande mission, les RR. PP. jésuites crurent ne devoir point s'oublier dans une conjoncture si importante pour la gloire de la religion... Ils jugèrent à propos, avant de s'adresser à Sa Sainteté, de prévenir le roi de la résolution qu'ils avaient prise d'envoyer de leurs ouvriers dans cette grande mission d'Ethiopie ; résolution que S. M. loua et promit de seconder. Cette démarche ayant été faite, le R. P. Verseau, de leur compagnie, passa de France à Rome, avec de fortes lettres de recommandation... Il arriva au Caire en 1697, avec des ordres de protection, que lui et les siens y ont constamment éprouvée de ma part, bien au delà de mes obligations. Je l'ai reçu dans ma maison avec son compagnon ; j'engageai ensuite la nation (française) à leur en acheter et présenter une autre, ce qui n'avait point encore eu d'exemple... Quant à l'entreprise d'Ethiopie, j'en dis mon sentiment au R. P. Verseau, et que ce serait une espèce de miracle de pouvoir y pénétrer, et plus encore de s'y conserver et d'y faire quelques progrès. Je l'assurai, comme le temps l'a justifié, que l'histoire des chrétiens établis sur les confins de l'Ethiopie était une fable, et lui promis cependant que je ne négligerais aucune occasion de contribuer au dessein qu'il me paraissait avoir de tenter une entrée dans cet empire. Après cela il partit pour la Syrie, où il fit sa résidence en qualité de supérieur général de sa compagnie, tant de cette contrée que d'Ethiopie. Alors étaient au Caire deux sujets de sa compagnie, dont l'un Italien et l'autre Français. Le dernier s'appelait le R. P. Brévédent, et on

peut dire que c'était un saint religieux, éloigné de l'esprit d'intrigue et de dissimulation, et d'une humilité profonde. En l'année 1698, un certain Ha Igi-Ali, marchand, vint d'Ethiopie au Caire avec quelques commissions du Négous (Yasous I^{er}), dont l'une était de lui amener quelques médecins, s'il en trouvait... Il eut besoin pour sa propre personne de quelques remèdes de chirurgie, et le hasard l'ayant conduit entre les mains du sieur Charles Poncet, Français établi au Caire, il s'en trouva fort bien et lui proposa sur cette expérience de passer avec lui en Ethiopie, où il lui promit de lui faire faire une fortune considérable. Le sieur Poncet n'ayant communiqué la chose, je l'invitai à accepter cette proposition, dans l'espérance que j'eus d'introduire avec lui quelques-uns des Pères jésuites dans la cour d'Abyssinie. Je leur fis part ensuite de ce dessein, qu'ils approuvèrent extrêmement, et duquel nous donnâmes avis au R. P. Verseau. Cependant, comme le temps du départ de cet Hadgi-Ali pressait et que nous ne doutions point que le R. P. Verseau n'approuvât ce que nous lui avions proposé, le R. P. Brévédent, déguisé en domestique, partit du Caire le 10 juin 1698, avec le sieur Poncet et lui, sans avoir l'approbation de son supérieur... Comme la caravane fut retenue longtemps dans la haute Egypte par la crainte des Arabes, le R. P. Grenier, jésuite, envoyé par le R. P. Verseau en cette ville, pour détourner le voyage du R. P. Brévédent, arriva assez à temps pour le rappeler; mais trouvant la chose à moitié consommée, et satisfait des mesures qui avaient été prises, il lui laissa continuer sa route.»

Dans la relation que Poncet a donnée de sa curieuse excursion hors de l'Egypte, il dit que, durant le trajet de Moscho à Dongola, du 4 au 13 novembre, il rencontra des peuples qui, bien qu'ils fissent alors profession du mahométisme, n'ensavaient que la formule de foi. « Ce qui est déplorable, ajoute le voyageur, et ce qui tirait des larmes des yeux du P. Brévédent, mon cher compagnon, c'est qu'il n'y a pas longtemps que ce pays était chrétien et qu'il n'a perdu la foi que parce qu'il ne s'est trouvé personne qui ait eu assez de zèle pour se consacrer à l'instruction de cette nation abandonnée. Nous trouvâmes encore sur notre route quantité d'ermitages et d'églises à demi ruinés.» Pendant le séjour des voyageurs à Sennaar, capitale de la Nubie, on apporta à Poncet une fille mahométane, âgée de cinq à six mois, pour la traiter d'une maladie : « Comme cette enfant était à l'extrémité et sans espérance de vie, dit-il, le P. Brévédent la baptisa sous prétexte de lui donner un remède, et cette fille fut assez heureuse pour mourir après avoir reçu le saint baptême..... Le P. Brévédent était si pénétré de joie d'avoir ouvert le ciel à cette âme, qu'il m'assurait, avec un transport que je ne puis exprimer, que, quand il n'aurait fait que cela en sa vie, il se tenait pour bien récompensé de toutes les peines qu'il avait eues en ce voyage.» Lorsque ce missionnaire se trouvait à Tripoli de Syrie,

on lui avait donné fort mal à propos un violent purgatif de pignons d'Inde, dit *cataputia*, et ce remède, toujours dangereux, lui avait causé un flux dont il était incommodé, et qu'il cacha par modestie à Poncet. Cependant sa position empira, et à Barcos, il se vit en peu de jours réduit à la dernière extrémité. « Je n'eus pas plutôt appris l'état où il était, dit Poncet, que je me fis porter dans sa chambre, quoique je fusse alors très-mal. Mes larmes plutôt que mes paroles lui firent connaître que je désespérais de sa guérison et que son mal était sans remède. Ces larmes étaient sincères, et si j'avais pu le sauver aux dépens de ma vie, je l'aurais fait avec plaisir. Mais il était mûr pour le ciel, et Dieu voulait récompenser ses travaux apostoliques.... Pour rendre justice au P. Brévédent, je puis dire que jamais je n'ai connu d'homme plus intrépide et plus courageux dans les dangers, plus ardent et plus ferme lorsqu'il fallait soutenir les intérêts de la religion, plus modeste et plus religieux dans ses manières et dans toute sa conduite.... Pendant tout le voyage, il ne me parla que de Dieu, et ses paroles étaient si vives et si pleines d'onction, qu'elles faisaient sur moi de profondes impressions. Dans les derniers moments de sa vie, son cœur se répandit en des sentiments d'amour et de reconnaissance envers Dieu, si ardents et si tendres que je ne les oublierai jamais. C'est dans ces sentiments que ce saint homme mourut dans une terre étrangère, à la vue de la ville capitale d'Ethiopie, comme saint François Xavier, dont il portait le nom, était mort autrefois à la vue de la Chine, lorsqu'il était près d'y entrer pour gagner ce vaste empire à Jésus-Christ..... Il mourut le 9 juillet de l'année 1699, à trois heures du soir. Plusieurs religieux d'Ethiopie, qui furent présents à sa mort, en furent si touchés et si édifiés, que je ne doute pas qu'ils ne conservent toute leur vie un grand respect pour la mémoire d'un si saint missionnaire. Ces religieux vinrent le lendemain en corps, revêtus de leurs habits de cérémonie, ayant chacun une croix de fer à la main. Après avoir fait les prières pour les morts et les encensements ordinaires, ils portèrent eux-mêmes le corps dans une église dédiée à la sainte Vierge, en laquelle il fut inhumé.»

Quand Poncet se fut rendu à Gondar, l'empereur lui dit être alligé de la mort de son compagnon, dont on avait fait connaître le mérite et la capacité à ce prince. Comme on ne recevait aucune nouvelle ni du P. Brévédent, ni de Poncet, les PP. Grenier et Paullet, jésuites, pleins de zèle pour la mission d'Abyssinie, partirent avec des lettres du consul de Maillet. Le roi de Sennaar les reçut avec honneur, comme des envoyés du roi de France, et les recommanda à un ambassadeur du Négous qui était venu conclure la paix entre son maître et lui; ils accompagnèrent cet ambassadeur à son retour en Abyssinie, mais il n'est plus fait mention d'eux. Quoique les franciscains réformés

italiens eussent un des leurs attaché au roi de Sennaar en qualité de médecin, et qu'ils prissent le titre d'envoyés du pape auprès du Négous, moins favorisés que les jésuites, ils durent attendre une réponse aux lettres qu'ils avaient adressées à Yasous, à l'abouna et aux moines abyssins, pour leur exposer leur commission. Le voyage de Poncet avait un double but : d'abord, de guérir le Négous malade, ensuite de déterminer Yasous à envoyer un ambassadeur au roi de France. Il reparut, en effet, au Caire, avec un certain Mourad, et le P. Verseau, qui s'y trouvait alors, les accompagna à Paris. Lorsque Poncet reprit, en 1703, avec Mourad, le chemin de l'Abyssinie par la mer Rouge, le P. du Bernat, jésuite, qui voulait pénétrer dans cet empire, alla l'attendre à Suez. Ce religieux se fit, à son tour, passer pour le serviteur du médecin. Jacques Christophe, marchand cyprïote, se joignit à eux. Mais dès qu'on fut arrivé à Djedda, le P. du Bernat dut retourner au Caire avec Christophe, tandis que Mourad et Poncet poursuivaient leur destinée errante ; le premier mourut à Maskate, et le second passa en Perse, où il acheva sa vie marquée par les services qu'il a rendus à la géographie des contrées inconnues dont il a parlé. Bruce et Salt l'ont traité avec plus de justice que le consul de Maillet, L'Arménien Elias, attaché au service de la nation française, fut envoyé en Abyssinie par la voie de Massaouah, pour préparer Yasous à recevoir, comme ambassadeur de France, Le Noir du Roule, vice-consul à Damiette, dont le succès eût ouvert cet empire aux jésuites. Malheureusement du Roule périt assassiné le 25 novembre 1705, à Sennaar ; catastrophe que Bruce impute calmement aux franciscains réformés, alors établis en Nubie, et qu'un sentiment de jalousie contre les jésuites, auxquels le vice-consul frayait le chemin, aurait, dit-il, portés à faire échouer son ambassade. Le P. Joseph, leur préfet, avait non-seulement pénétré en Abyssinie, mais reçu de Yasous une lettre pour le pape, et il conduisit à Rome sept Abyssins. La cupidité des Nubiens, excitée par les présents dont du Roule était chargé pour le Négous, explique le meurtre des Français, et la calomnie de Bruce est d'autant plus évidente que les franciscains réformés ne séjournaient pas à Sennaar au moment de l'attentat. L'auteur anglican se borne, au reste, à reproduire les odieuses accusations du consul de Maillet.

Malgré le malheur que du Roule venait d'éprouver à Sennaar, il resta dans l'Atbara des missionnaires qui eurent assez de courage pour tenter un voyage en Abyssinie, et assez d'adresse pour réussir. Oustas, étranger à la famille de Salomon, occupait le trône lorsque arrivèrent les PP. Libéral Weis (ou de Wies), préfet apostolique d'Autriche ; Michel Pic de Zerba, de la province de Padoue, et Samuel de Bierno (ou de Beamro), né dans le Milanais, religieux de l'ordre de Saint-François. Ce prince, dit Bruce, avait conçu, comme Yasous, une idée avantageuse

de la religion romaine ; aussi il les reçut favorablement et les mit sous la garde d'Ain Egzié, ancien officier d'Yasous et gouverneur du Walkayt. Il leur donna, en outre, pour interprète, un moine abyssin qui avait été à Jérusalem et qui était très-attaché à la communion de Rome. Il le chargea de demeurer sans cesse auprès d'eux et de veiller à leurs intérêts. Charmé de leur pauvreté et de leur refus constant d'accepter les biens qu'il leur offrait, il leur défendit néanmoins de prêcher en public, dans la crainte d'ameuter le peuple : « L'œuvre que nous entreprenons est difficile, leur dit le prince ; elle demande du temps, des ménagements et de la patience ; Dieu n'a pas créé le monde en un instant, mais en six jours. » Se dérobant lui-même à ses courtisans pendant la chasse, Oustas allait visiter les missionnaires, entendait la messe, communiait de leurs mains. Ces démarches furent bientôt connues de beaucoup de prêtres et de laïques de sa cour, mais la sévérité du Négous leur imposa. La race de Salomon ressaisit le sceptre, au mois de janvier 1714, dans la personne de David, fils de Yasous. Le chef des moines de Debra-Libanos déclara alors, dans une assemblée du clergé, et offrit de prouver que trois prêtres catholiques, avec un interprète abyssin, étaient établis dans le Walkayt depuis plusieurs années, et qu'ils avaient été entretenus, protégés, consultés par Oustas, qui assistait souvent à la messe, célébrée suivant le rite romain. David, élevé dans les préventions du schisme, ordonna aussitôt d'arrêter les missionnaires et leur interprète, l'abba Grégoire. Les confesseurs furent conduits devant le plus partial et le plus barbare de tous les tribunaux. L'abba Masmaré et Adug Tesfo, qui avaient fait le voyage du Caire et de Jérusalem, et qui entendaient l'arabe, interrogèrent les franciscains et traduisirent leurs réponses. La première question fut ainsi formulée : « Recevez-vous ou ne recevez-vous pas le concile de Calcédoine comme une règle de foi, et croyez-vous que le pape Léon l'a présidé et dirigé régulièrement et légitimement ? » Ils répondirent « qu'ils regardaient le concile de Calcédoine comme le quatrième concile général ; qu'ils recevaient ses décisions comme des règles de foi, qu'ils croyaient que le pape Léon l'avait présidé et dirigé régulièrement et légitimement, comme chef de l'Eglise catholique et successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. » A ces mots, un cri général s'éleva avec fureur du milieu de l'assemblée, et l'on n'entendit que ces paroles terribles : « Qu'ils soient lapidés ! Quiconque ne leur jettera pas trois pierres, sera maudit et ennemi de la vierge Marie ! » Et soudain cette sentence cruelle fut exécutée. Un seul prêtre, homme distingué par son savoir et par sa piété, et l'un des chefs de l'assemblée, déclara avec véhémence que les missionnaires étaient jugés irrégulièrement et injustement ; mais sa voix se perdit au milieu des clameurs de cette multitude de barbares. Les martyrs

restèrent en butte à la fureur de leurs fanatiques ennemis. On leur mit une corde au cou et on les traîna sur une place, derrière l'église d'Abbo, dans le chemin de Tedda, où, conformément à la sentence, on les lapida. Ils reçurent la mort avec une patience et une résignation égales à celles des premiers martyrs. Non contents de ce triple meurtre, les moines abyssins voulurent immoler l'abba Grégoire, interprète des prêtres d'Europe; mais David, considérant que Grégoire, en résidant avec les missionnaires dans le Walkayt, n'avait fait qu'accomplir les ordres d'Oustas, alors son souverain, n'autorisa point sa mort, et le renvoya dans sa province. (Henrion, *Hist. des missions*, vol. III, p. 299, etc., citant Urbain Cerri, de Maillet, Poncet, Bruce.)

Depuis lors l'Abyssinie n'a plus été une terre de persécution, les enfants de saint Vincent de Paul l'ont de nouveau évangélisée, et maintenant la religion catholique y est tolérée.

ACACE (saint), évêque d'Antioche (petite ville de Phrygie, *Antiochia ad Cragum*), eut la gloire de combattre pour la foi sous le règne de l'empereur Dèce, par ordre du consulaire Martien. Ce saint évêque avait maintenu, durant le cours de la persécution, tout son troupeau dans la foi, tandis que les marcionites, nombreux dans ce pays, sacrifiaient aux idoles par la crainte des supplices. Nous donnons ici les actes cités par Ruinart.

Martien, personnage consulaire et ennemi déclaré des chrétiens, se trouvant à Antioche, petite ville de son gouvernement, ordonna qu'on lui amenât l'évêque; il se nommait Acace, et sa vigueur épiscopale, jointe à une charité universelle, lui avait fait donner le surnom de bouclier et de refuge du pays. Lorsque ce saint homme eut été introduit en la présence de Martien, ce gouverneur lui dit : « Puisque vous avez le bonheur de vivre sous la protection des lois romaines, vous êtes obligé d'aimer et d'adorer nos princes, qui en sont eux-mêmes les protecteurs. » Acace répondit à Martien : « Sachez que de tous les sujets de l'empire, il n'y en a point qui aiment et qui honorent plus l'empereur que les chrétiens. Nous prions sans discontinuation pour sa personne, et nous demandons à Dieu, dans nos prières, qu'il lui accorde une vie longue, pleine de succès heureux et comblée de toutes sortes de bénédictions; qu'il lui donne l'esprit de justice et de sagesse pour gouverner ses peuples, et que tout son règne se passe dans une paix florissante, et qui entretienne la joie et l'abondance dans toutes les provinces qui lui obéissent. *Martien* : Cela est fort louable; mais afin que l'empereur puisse être encore plus fortement persuadé de votre fidélité et du zèle que vous avez pour son service, comme aussi de l'attachement que vous dites avoir pour sa personne, venez lui offrir avec nous un sacrifice. *Acace* : Je viens de vous dire que j'offre mes vœux pour le salut du prince, à mon Dieu, qui est le seul et véritable Dieu : mais, à l'égard

du prince, il ne peut exiger de nous aucun sacrifice, et nous ne devons lui en offrir aucun; car enfin ce qui s'appelle sacrifice n'est dû à homme tel qu'il soit. *Martien* : Répondez-moi : Quel Dieu adorez-vous donc, afin que, de notre côté, nous puissions aussi lui présenter nos vœux et notre encens? *Acace* : Je souhaite de tout mon cœur que vous le connaissiez. *Martien* : Apprenez-moi son nom. *Acace* : Il se nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. *Martien* : Sont-ce là aussi des dieux? *Acace* : Non, sans doute; ce sont des hommes auxquels véritablement Dieu a parlé. Il n'y a que lui seul qui soit Dieu, et lui seul doit être adoré, craint et aimé. *Martien* : Quel est-il enfin, ce Dieu? *Acace* : Adonaï, le Très-Haut, qui est assis sur des chérubins et sur des séraphins. *Martien* : Qu'est-ce qu'un séraphin? *Acace* : C'est un des ministres du Dieu très-haut, et un des principaux seigneurs de la cour céleste, qui approche le plus près du trône. *Martien* : Quelles chimères nous débitez-vous là? Laissez toutes ces choses invisibles, et adorez plutôt des dieux que vous puissiez voir et connaître. *Acace* : Dites-moi donc, à votre tour, quels sont ces dieux à qui vous voulez que je sacrifie? *Martien* : Apollon, le sauveur, le libérateur des hommes, qui peut nous préserver de la famine, de la peste et des autres fléaux; qui éclaire, régit et gouverne l'univers. *Acace* : Apollon, dites-vous? Quoi, ce jeune fou, qui, épris de l'amour d'une fille, courait après elle, sans prévoir que dans le moment même il allait la perdre pour toujours? Il est constant qu'il n'était pas prophète, puisqu'il ignorait ce qui devait lui arriver, et il était encore moins dieu, puisqu'il se laissa tromper par une fille. Mais ce ne fut pas là le seul malheur qui lui arriva, ni la seule sottise qu'il fit. Comme il aimait les beaux garçons, il conçut une passion détestable pour le beau Hyacinthe, comme tout le monde sait, et il fut assez maladroit pour casser la tête à ce beau mignon, du même palet dont il jouait avec lui. N'est-ce pas aussi ce dieu qui, avec Neptune, un autre dieu comme lui, se fit maçon et se loua à un roi***, pour bâtir les murailles d'une ville? Ce fut aussi lui qui, chassé du ciel et n'ayant le sou, se mit à garder les troupeaux du roi Admète. Et vous voulez m'obliger à offrir des sacrifices à une telle divinité? Ne voudriez-vous pas aussi que j'en offrisse à Esculape, quoique foudroyé par Jupiter? à Vénus, malgré sa vie libertine et ses infâmes amours, et à cent autres monstres semblables, à qui vous sacrifiez vous-mêmes? Ne croyez pas que la crainte de perdre la vie au milieu des plus affreux supplices puisse jamais me faire résoudre à adorer ceux que je rougirais d'imiter, pour lesquels je n'ai que du mépris, que de l'horreur. Dites-moi, si quelqu'un, dans son gouvernement, après avoir commis de pareils forfaits, voulait se justifier par l'exemple de vos dieux, auriez-vous pour eux assez de respect et de complaisance pour le renvoyer absous? Et cependant vous ado-

rez dans vos dieux ce que vous puniriez sévèrement dans les hommes. *Martien* : Je sais que c'est votre ordinaire, à vous autres chrétiens, de vomir force injures contre la majesté de nos dieux ; c'est pourquoi je veux que vous veniez tous présentement avec moi au temple de Jupiter et de Junon, pour leur rendre, dans un banquet religieux que nous y ferons en leur honneur, ce qui est dû à ces grandes divinités. *Acace* : Bon ! j'irais sacrifier à un homme dont on voit encore aujourd'hui le tombeau dans l'île de Crète (Candie) ! Quoi, est-il resuscité ? *Martien* : Tout cela ne sert de rien ; il faut ou sacrifier, ou mourir. *Acace* : Voilà justement comme en usent les brigands de Dalmatie, dans les défilés de leurs montagnes, envers les pauvres voyageurs que leur malheureuse destinée y conduit : La bourse ou la vie ! vous demandent-ils : il faut laisser l'une ou l'autre. De même ici, il faut, ou perdre la vie, ou commettre un crime. Je vous déclare que je ne crains rien, que je n'appréhende rien ; les lois punissent les adultères, les voleurs, les homicides : si j'étais coupable de quelqu'un de ces forfaits, je serais le premier à me condamner et à me punir sans attendre votre jugement. Mais si tout mon crime est d'adorer le vrai Dieu, et que pour cela seul je sois conduit au supplice, ce ne sera plus la loi qui me condamnera, mais l'injustice. Il est dit en plus d'un endroit dans nos livres sacrés (Ps. XIII et LII) : *Ils se sont tous détournés du bon chemin ; ils sont tous devenus inutiles : il n'y en a pas un qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.* Et il est écrit ailleurs (Luc VI) : *Vous serez jugés de la même manière que vous jugerez, et l'on vous fera comme vous faites aux autres.* *Martien* : Moi, je n'ai pas ordre de juger, mais de contraindre ; c'est pourquoi, si vous n'obéissez de bon gré, je saurai bien vous faire obéir par force. *Acace* : Et moi j'ai aussi reçu un commandement auquel je prétends déferer ; c'est de ne point renoncer mon Dieu. Si vous croyez être obligé d'exécuter les ordres d'un homme mortel, qui demain sera la pâture des vers, quelle doit être ma fidélité et mon exactitude à obéir à un Dieu dont la durée est éternelle et la puissance infinie, et qui a prononcé ce terrible arrêt contre ceux qui le renonceraient (Matth. X) : *Quiconque ne confessera pas mon nom devant les hommes, je ne le reconnaitrai pas non plus moi-même en la présence de mon Père, lorsque je viendrai, tout environné de gloire et de majesté, juger les vivants et les morts !* *Martien* : Vous venez tout à propos de déclarer cette erreur de votre secte, qu'il y avait longtemps que j'avais envie de savoir. Vous dites donc que Dieu a un fils ? *Acace* : Oui, il en a un. *Martien* : Et qui est-il ce fils de Dieu ? *Acace* : Le Verbe de grâce et de vérité. *Martien* : Est-ce là son nom ? *Acace* : Vous ne m'aviez pas demandé son nom, mais quelle était sa puissance. *Martien* : Eh bien ! son nom ? *Acace* : Jésus - Christ. *Martien* : De quelle femme Dieu a-t-il eu ce fils ? *Acace* : Jésus-Christ est né de la bienheureuse vierge

Marie. *Martien* : Dieu a-t-il eu ce fils à la manière des hommes ? *Acace* : Le Fils de Dieu a été conçu dans le sein de Marie par l'opération du Saint-Esprit. Quand Dieu créa le premier homme, il lui forma un corps avec un peu de terre, et ensuite il lui inspira l'âme et la vie. Car ne pensez pas que cette divine Majesté, qui est un pur esprit, souille son infinie pureté par le commerce d'une femme mortelle. Ainsi le Fils de Dieu, le Verbe de vérité est sorti de l'entendement de Dieu ; c'est ce qui est exprimé dans les livres divins, en ces termes : *Mon cœur a produit une parole sainte (Ps. XLIV).* *Martien* : Dieu a donc un corps ? *Acace* : Lui seul se connaît ; pour nous, nous ne saurions dire quelle forme il a, parce qu'elle est invisible. Nous nous contentons de reconnaître et d'adorer son pouvoir souverain. *Martien* : Si Dieu n'a pas un corps, comment lui donnez-vous un cœur ? car, tout ce qui a sentiment doit nécessairement avoir un corps. *Acace* : La sagesse subsiste indépendamment des organes du corps ; c'est Dieu qui en est le principe. Et quel besoin, je vous prie, l'entendement a-t-il d'un corps ? *Martien* : Revenons au point. Considérez les cataphryges (anciens hérétiques) ; ce sont gens qui professent une ancienne religion ; eh bien, ils ont renoncé à leurs vieilles erreurs, et se sont joints à nous pour offrir des sacrifices à nos dieux. Croyez-moi, hâtez-vous d'en faire autant. Rassemblez tous les chrétiens qui sont sous votre charge, et persuadez-leur d'embrasser la religion de l'empereur. Que tout le peuple vous suive au temple. *Acace* : Ce n'est pas à moi que tout ce peuple obéit ; c'est à Dieu. Ainsi il m'écouterait volontiers lorsque je voudrais lui enseigner des choses justes et raisonnables, et qui ne seront point opposées à la loi de Dieu ; mais tous m'abandonneront, n'auront que du mépris pour mes paroles, s'ils reconnaissent qu'elles soient contraires à cette divine loi, et que je cherche à les pervertir. *Martien* : Donnez-moi leurs noms. *Acace* : Leurs noms sont écrits au ciel et dans les sacrés registres de Dieu. Croyez-vous que les yeux d'un mortel puissent lire des caractères formés de la main de Dieu même ? *Martien* : Où sont les autres magiciens, vos compagnons, ces adroits imposteurs, qui font, comme vous, profession de cet art trompeur ? *Acace* : Il n'y a personne au monde qui ait plus d'horreur de la magie que les chrétiens. *Martien* : Cette nouvelle religion que vous introduisez, qu'est-ce autre chose que magie et qu'enchantements ? *Acace* : Appelez-vous enchantements ce que nous faisons à l'égard de vos dieux, que nous renversons souvent d'une seule parole, et que nous dégradons de ce haut rang où vous les aviez placés, leur ôtant la divinité qu'ils tenaient de vous ? car enfin, ces pauvres dieux demeureraient imparfaits, si le bois ou la pierre venait à manquer à l'ouvrier qui les fait. Pour nous, nous craignons, non celui que nous avons forgé de nos mains, mais celui qui nous a formés des siennes ; qui

nous a créés comme le maître et le seigneur de la nature, qui nous a aimés comme un bon père, qui nous a arrachés à la mort et à l'enfer, comme un pasteur soigneux et affectueux. *Martien* : Donnez-moi, vous dis-je, les noms que je vous demande ; et craignez qu'un second refus ne vous coûte cher. *Acace* : Je comparais devant vous, et vous me demandez mon nom ; vous voulez aussi savoir celui des autres ministres du Seigneur. Croyez-vous en pouvoir désarmer plusieurs, vous qui ne pouvez résister à un seul. Eh bien ! si vous aimez tant à savoir des noms, je m'appelle *Acace* ; et si vous en voulez encore savoir davantage, on me nomme *Agathange*, et mes deux compagnons, *Pison*, évêque des Troyens, et *Méandre*, prêtre de cette Eglise. Faites maintenant ce qu'il vous plaira. *Martien* : Vous tiendrez prison jusqu'à ce que j'aie informé l'empereur de vos sentiments, et j'attendrai là-dessus ses ordres. » *Decius*, ayant lu cette relation, ne put s'empêcher d'admirer les réponses vives, et pleines de feu et de justesse du saint évêque *Acace*. Et tournant en raillerie toute cette dispute, il ne laissa pas de récompenser *Martien* du gouvernement de la Pamphylie ; mais il permit à *Acace* de professer librement sa religion.

L'Eglise fait la fête de saint *Acace* le 31 du mois de mars. Saint *Acace*, après ce glorieux combat, convertit beaucoup d'infidèles à la religion chrétienne, et plus tard mourut tranquillement dans la paix du Seigneur.

ACACE (saint), est indiqué dans les martyrologes latins et grecs comme ayant souffert le martyre avec saint *Méandre* et saint *Polyène*, en même temps que saint *Patrice*, à Pruse en Bithynie. Les actes de ce saint évêque ne donnent pas de détails sur le martyre des trois saints que nous venons de nommer. Leur fête est, comme celle de saint *Patrice*, célébrée par l'Eglise le 28 avril. Le martyre de ces saints eut lieu dans le III^e siècle, sous le règne de *Dioclétien*.

ACACE (saint), prêtre et martyr, illustra par sa mort la ville de *Sébasté* en Arménie, sous l'empereur *Dioclétien*. Il eut pour compagnons de son martyre le saint prêtre *Hirénarque* et sept femmes chrétiennes. L'Eglise célèbre leur fête le vingt-sept de novembre.

ACACE (saint), martyr, habitait *Milet* quand l'empereur *Licinius*, violant les engagements qu'il avait pris, se déclarant l'ennemi de ce qu'il avait protégé, se mit à persécuter violemment les chrétiens. Saint *Acace* fut arrêté, souffrit divers tourments, fut jeté par les persécuteurs dans une fournaise où la Providence le conserva miraculeusement, et enfin eut la tête tranchée. Sa fête a lieu le 28 juillet.

ACACIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de *Sébasté*, sous *Licinius*. *Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*

ACATHE (saint), centurion à Byzance, sous le règne de *Dioclétien* et de *Maximien*, fut accusé par le tribun *Firmus* de faire profession du christianisme. Le juge *Bibien* lui fit souffrir à *Cérinthe* d'atroces tortures, puis,

le proconsul *Flaccus* le condamna, quand on l'eut ramené à Byzance, à perdre la tête. On dit que son corps fut porté miraculeusement sur le bord de la mer à *Squillace*, où il est conservé, dit le martyrologe romain, avec honneur. L'Eglise célèbre sa fête le 8 du mois de mai.

ACCURSE (saint), martyr, était religieux de l'ordre de *Saint-François*. Il eut la gloire de mourir pour la foi à *Maroc* en *Afrique*. Il eut des compagnons de martyre, ce furent les saints *Pierre*, *Berard*, *Ajut* et *Othon*. L'époque où eut lieu leur martyre est inconnue. L'Eglise fait leur fête le 16 janvier.

ACEPSIMAS (saint), martyr, mourut en *Perse* pour la foi chrétienne, en l'an de *Jésus-Christ* 380, sous le roi *Sapor*, surnommé *Longue-Vie*, prince qui ravagea l'Eglise durant quarante années. *Saint Maruthas*, qui finit son histoire de la persécution de *Sapor* par celle du martyre de saint *Acepsimas* et de ses compagnons, dit avoir recueilli tout ce qu'il raconte, de la bouche de témoins oculaires. Durant trois années, *Acepsimas*, évêque, *Joseph*, prêtre, *Aithilahas*, diacre, souffrirent d'incroyables tourments. Ils demeurèrent dans une affreuse prison, furent plusieurs fois appliqués à la question, cruellement torturés, sans cesse menacés de la mort. Ce fut dans la trente-septième année de la persécution du roi *Sapor*, qu'un nouvel édit parut, enjoignant aux magistrats, aux gouverneurs de provinces, de sévir avec une nouvelle rigueur contre les chrétiens, non qu'ils eussent commis de nouveaux crimes, « mais, disait l'édit, parce qu'ils détruisaient la doctrine anciennement reçue dans le royaume, parce qu'ils enseignaient aux peuples le culte d'un seul Dieu, condamnaient celui du soleil, détournaient du mariage, défendaient d'entrer dans les armées du prince, et de faire du mal à qui que ce fût ; parce qu'ils permettaient de tuer toutes sortes d'animaux, de donner la sépulture aux morts, et disaient que c'était Dieu, et non le diable, qui était le créateur des serpents et des scorpions. » Certes dans ces différentes allégations il y avait, les chrétiens s'en font gloire, infiniment de vérité. Mais il s'agit de bien comprendre certaines d'entre elles ; celle, par exemple, où il est question du mariage. Les Perses se faisaient ou affectaient de se faire une fausse idée de la doctrine des chrétiens sur ce point. Non, les chrétiens n'attaquaient pas le mariage comme mauvais en soi ; seulement, ils prétendaient que la virginité était un état meilleur et plus parfait. Dès que cet édit eut été publié, on arrêta l'évêque d'*Honite* en *Assyrie*. Il se nommait *Acepsimas*. Il avait quatre-vingts ans. Son grand âge ne put le mettre à l'abri des mauvais traitements des persécuteurs. On le mena enchaîné jusqu'à *Arbelles*, où se tenait le gouverneur de la province. — Eh quoi ! lui dit, en le voyant, ce magistrat, tu nies la divinité du soleil que tout l'Orient proclame ! Vraiment, je n'y puis croire. — *Acepsimas* lui répondit que lui, de son côté, ne savait comment croire que des hommes

raisonnables pussent préférer la créature à son auteur, et qu'il ne flétrirait point sa vieillesse par une semblable et si criminelle démenée. — Aussitôt qu'il eut fini de parler, le gouverneur lui fit garrotter les deux pieds avec de grosses cordes, et l'ayant fait coucher sur la terre, ordonna qu'on le frappât si cruellement, que bientôt son corps tout entier n'offrit plus que l'aspect d'une plaie saignante. Au sortir de cet supplice atroce, il fut jeté en prison.

A cette époque aussi on arrêta un nommé Joseph, prêtre de Béth-Catuba, ainsi qu'Aithilahas, diacre de l'église de Beth-Nuhadra. Ce diacre était un homme aussi éminent par sa sainteté que par son profond savoir. Tous deux furent amenés devant le gouverneur, qui, s'adressant à Joseph, lui demanda s'il adorait le soleil. — Comment ! dit Joseph, vous croiriez que j'adore le soleil, moi qui ai enseigné aux autres à le considérer comme une créature inanimée, et qui n'a rien de divin ! Non, vous ne connaissez pas les chrétiens. — Le gouverneur le condamna au même supplice que le saint évêque. Joseph, couché par terre, fut frappé successivement par dix bourreaux, qui se fatiguèrent à cette cruelle tâche. Il était tellement déchiré que les assistants pensaient qu'il allait rendre l'âme. Mais lui, les yeux levés au ciel, et ranimant ses forces, dit à haute voix : « Oh ! je vous rends grâces, Seigneur Jésus, Fils de Dieu, car vous avez daigné me laver dans mon sang, comme dans un second baptême, pour me purifier de mes péchés. » Les bourreaux, entendant cette prière, le tourmentèrent avec une nouvelle rage. Ensuite ils le mirent, chargé de chaînes, dans la même prison qu'Acepsimas.

Après cela, ce fut le tour d'Aithilahas. Quand il fut devant le tribunal : « En quelques mots, lui dit le gouverneur, adore le soleil, qui est un dieu, mange du sang, mords-toi, je te laisserai vivre. — J'aime mieux mourir, pour vivre dans l'éternité, dit le saint, que de vivre aux conditions que vous m'offrez, pour ensuite être condamné à une mort qui n'aurait jamais de fin. — Qu'on lui lie les mains sur les genoux, dit le gouverneur ; qu'on le mette sous une poutre, et que douze hommes foulent sur les extrémités. » Après cet atroce supplice, le saint eut à enlurer une fustigation excessivement barbare : ses os étaient disloqués, sa chair tombait en lambeaux, quand on cessa de le tourmenter. Il était dans un tel état de faiblesse, qu'il ne pouvait plus faire usage de ses membres. On fut contraint de le porter dans la prison. Dès le lendemain les saints martyrs furent ramenés au tribunal. Les menaces les plus atroces leur furent faites, sans pouvoir en rien ébranler leur constance. Ils furent couchés à terre, et on leur lia le corps et les membres avec des cordes tellement serrées, qu'on entendait craquer leurs os. Durant cette effroyable torture, les officiers royaux les pressaient d'obéir aux édits du monarque. Les saints ne faisaient qu'une réponse : « Nous plaçons en Dieu

toute notre confiance ; nous ne voulons pas obéir. » Les persécuteurs, au comble de la fureur, leur refusèrent la mort pour les vaincre par la souffrance prolongée. Trois ans ils demeurèrent en prison, privés de tout secours et sans cesse tourmentés de la façon la plus cruelle par leurs impitoyables bourreaux. Cependant le roi arriva dans la Médie. Adarsapor, le premier des gouverneurs des provinces d'Orient, l'accompagnait. Les martyrs, tirés de prison, furent amenés devant lui. Ils étaient méconnaissables. Les païens eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de les prendre en pitié. Adarsapor siégeait entouré de beaucoup de satrapes et de gouverneurs. « Professez-vous la religion du Christ ? leur dit-il. — Oui, répondirent les martyrs, et nous n'adorons qu'un Dieu, qui a créé l'univers et qui en est le maître. — Obéissez au prince, dit le juge. — Votre espérance demeurera vaine, dit Acepsimas ; nous n'abjurerons pas notre foi. Condamnez-nous à n'importe quels supplices ; cessez de nous faire languir. Jamais nous ne nous laisserons intimider par vos menaces. Nous avons appris à ne pas redouter la mort. — C'est le propre des criminels de la souhaiter, reprit le juge ; ils sont par là délivrés des peines qu'ils méritent. Vous vivez, mais je vous rendrai la vie aussi insupportable qu'une mort continue. Je veux que vous serviez d'exemple à tous ceux de votre secte. — A quoi servent vos menaces ? reprit le saint, le Dieu en qui nous mettons notre confiance saura nous donner de la force et du courage. » — Adarsapor, furieux, proféra contre les saints les plus cruelles menaces. « Votre sang, leur dit-il, va souiller vos cheveux blancs ; je vais détruire vos corps, les réduire en poussière et les jeter au vent. — Faites, dit Acepsimas, nos corps vous appartiennent ; quant à nos âmes, elles sont à Dieu, et vous n'y pouvez rien. Vous comblez nos désirs les plus ardents, en exécutant vos menaces. » Adarsapor, cédant à sa rage, commanda que trente hommes, tirant en sens divers avec des cordes les membres du saint vieillard, essayassent de l'écarteler. Pendant ce temps-là, deux licteurs le frappaient encore avec des courroies. Ce fut au milieu de ce supplice atroce qu'Acepsimas rendit l'âme. Des gardes furent mis auprès de son corps ; mais au bout de trois jours, malgré leur surveillance, les chrétiens l'emportèrent. Il fut enterré par l'ordre et les soins d'une fille du roi d'Arménie, alors en otage chez les Perses. Le même supplice fut infligé à Joseph et à Aithilahas ; mais ils n'y perdirent pas la vie, étant plus forts et plus jeunes. Le dernier disait au juge : « Vos tortures sont trop douces ; vous pouvez les augmenter tant qu'il vous plaira. — Quoi ! s'écria le juge, ces hommes vont à la mort comme d'autres iraient à un festin ! — N'en soyez pas surpris, lui répondirent les assistants, ceci est une conséquence de leurs croyances qui leur promettent une autre vie dans un monde que les yeux ne sauraient pas voir. » Alors il les

fit déchirer avec la plus révoltante cruauté, ordonnant que, s'ils survivaient, ils fussent condamnés dans leur pays pour y subir le dernier supplice. Dieu les gardait à de nouvelles gloires, ils survécurent. On les transporta donc sur des bêtes de somme à Arbelles. Durant le chemin ils endurèrent un continuél supplice, occasionné tant par les douleurs que leur causaient leurs blessures que par la barbarie de leurs gardes, qui se faisaient un jeu cruel de les tourmenter. A leur arrivée, Jazduocte, dame de la ville, obtint, en donnant une grande somme au gouverneur, de garder quelque temps les deux saints dans sa maison. Elle leur prodigua tous les soins de la plus ardente charité. Dieu les fit retomber en bénédictions sur son âme, en l'attachant de plus en plus à son amour. Au bout de quelque temps les deux martyrs furent enlevés de ce pieux asile. On les mit en prison. Ils y restèrent six mois, entièrement privés des soins les plus strictement nécessaires à leur position. Au bout de ce temps arriva un nouveau gouverneur, qui surpassait beaucoup en cruauté le premier. Il était porteur d'un édit du roi, par lequel il était ordonné que tous les chrétiens qui refuseraient de sacrifier et d'adorer le soleil fussent lapidés par des gens de leur propre religion. Les chrétiens, épouvantés d'une telle abomination, prirent la fuite, et se réfugièrent dans les déserts, dans les forêts, dans les montagnes, partout enfin où il n'y avait d'autre danger que de mourir de misère ou d'être la proie des bêtes féroces, mais où du moins aucun monstre ne se trouverait qui leur ordonnât d'être eux-mêmes les bourreaux de leurs frères. On mit des soldats à leur poursuite. Beaucoup furent arrêtés.

Les deux frères en Jésus-Christ, que déjà les souffrances avaient ceints de la glorieuse couronne du martyre, furent amenés devant le gouverneur. Joseph fut attaché par les gros ortels et suspendu la tête en bas. Dans cette position, il fut horriblement fouetté durant deux heures. Il parlait durant ce temps-là de la résurrection. « Quoi ! lui dit le juge, quand tu seras ressuscité tu me puniras?—Non, dit Joseph; on nous a appris la douceur et le pardon des injures. Nous rendons le bien pour le mal. — Comment, tu me feras du bien pour le mal que je te fais aujourd'hui. Il n'y aura alors plus de faveur à espérer, plus de grâce à obtenir. — Je prierai donc mon Dieu de vous amener à la connaissance de son nom, tandis que vous êtes encore dans cette vie. — Tu penseras, dit le juge, à tout cela dans le monde où je vais t'envoyer, mais dans celui-ci obéis au roi. — La mort dont vous me menacez, dit Joseph, ne m'épouvante pas, elle est l'objet de mes plus ardents désirs. » L'interrogatoire d'Aithilahas ayant montré en lui les mêmes sentiments, il fut condamné au même supplice que Joseph. Le juge le fit détacher, pensant que l'exemple d'un manichéen, qui venait d'abjurer sa religion, l'engagerait à en faire autant. « Je ne suis pas de la même religion

que ce misérable, dit le saint diacre; je ne ferai pas la même chose que lui. » Alors le juge ordonna qu'on le flagellât de nouveau. On le fit avec une si révoltante cruauté qu'il eut bientôt toute sa chair en lambeaux. Il perdit connaissance. Alors on le jeta dans un coin, comme une chose inanimée. Un mage qui le vit en eut pitié, et s'approchant il ôta son manteau pour en couvrir le saint martyr. Le gouverneur, l'ayant su, fit donner au mage charitable deux cents coups de bâton. Ce mage aussi, lui, perdit connaissance.

Cinq jours après ces événements, Tamsapor arriva dans les environs d'Arbelles, au château de Beth-Thabala. Le gouverneur lui envoya les deux saints. Promesses, menaces, tout les trouva inébranlables. « Avez au moins du jus de ces raisins, leur dit-on, pour laisser croire au peuple que vous avez obéi. — Loin de nous un tel crime, répondirent-ils. La dissimulation est incompatible avec notre foi, qui ne veut pas que nous produisions le scandale par l'apparence même du crime. » Après quelques instants de délibération, le gouverneur et Tamsapor condamnèrent les deux saints à la peine que portait le dernier édit, à être lapidés par des chrétiens. Ce fut à Arbelles que Joseph fut exécuté. On avait assemblé cinq cents chrétiens pour son supplice. Au nombre d'entre eux était Jazduocte. On voulut qu'elle piquât seulement le saint avec une plume, afin qu'elle parût avoir obéi aux ordres du roi. Elle refusa avec tant de générosité, que les païens eux-mêmes furent en admiration devant elle. Tous n'imitèrent pas son généreux courage; il y eut des chrétiens assez lâches pour lapider le saint. On l'avait préalablement enterré, de manière que la tête seule fût au-dessus du sol. Des gardes furent mis auprès de ses restes; mais, à la faveur d'une tempête formidable qui arriva dans la nuit du troisième jour, les chrétiens les enlevèrent, et leur rendirent les honneurs dont ils étaient dignes. Saint Aithilahas fut mis à mort de la même façon à Beth-Nuhadra. Ainsi, ces deux glorieux combattants, après avoir si longtemps souffert ensemble, furent séparés au dernier moment. Dieu les réunit au ciel. L'Eglise romaine vénère la mémoire de ces trois saints martyrs, le 14 du mois de mars. (Stephen Assemani, trad. de l'auteur.)

ACHE (saint) souffrit le martyre à Amiens, en 290, avec saint Acheul, sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien. On ne sait rien de positif ni sur leur vie, ni sur les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur fête le 1^{er} du mois de mai. A Amiens, on ne fait, malgré cela, leur fête que le 4 du même mois.

ACHEUL (saint). Voy. le précédent.

ACHILLÉE (saint), l'un des serviteurs de sainte Domitille (Flavie), la mère et non pas l'épouse du consul Clément, martyr, fut décapité à Terracine avec saint Nérie, par ordre de Domitien. L'Eglise fait sa fête le 12 mai.

ACHILLÉE (saint), diacre et martyr, eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ, à Valence en Dauphiné. Il eut pour compa-

guons de son martyre le prêtre Félix et le diacre Fortunat. Ces saints martyrs ayant été envoyés par saint Irénée, évêque, pour prêcher la parole de Dieu, et ayant converti à la foi de Jésus-Christ la plus grande partie de la ville, furent mis en prison par le général Corneille. Ensuite ils subirent une longue flagellation, eurent les jambes brisées, furent attachés à des roues qu'on faisait tourner avec beaucoup de vitesse, suspendus sur le chevalet au milieu d'une épaisse fumée, enfin mis à mort par le glaive. L'Eglise fait collectivement leur fête le 23 avril.

ACHILLÉE (saint), martyr, honoré par l'Eglise le 1^{er} mai. Sans autre indication.

ACHOD, prince arménien, de la famille Camsaragank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Béroë. (Pour plus de détails, voyez **PRINCES ARMÉNIENS**.)

ACISCLE (saint), martyr, habitait Cordoue, avec sa sœur Victoire, sous le règne de Dioclétien. Le président Dion les fit prendre tous les deux et cruellement tourmenter. Ils reçurent la couronne du martyr ensemble, et sont honorés par l'Eglise le 17 du mois de novembre.

ACOSTA (SIMON D'), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. Voy. **AZEVEDO**. Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Noire bienheureux, dont l'extérieur et les manières annonçaient une naissance distinguée, fut amené devant Sourie, le chef calviniste. Moyennant une rançon et une simple dénégation il eût sauvé sa vie, mais il aima mieux dire la vérité, fut étranglé et jeté par-dessus le bord. Il n'avait que dix-huit ans. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc.; t. II, p. 278. — Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ professionem militans*, p. 166 et 170.)

ACQUIGNY, village situé aux environs d'Evreux, célèbre par le martyr de saint Maxime et de saint Venerand, qui y eurent la tête coupée par les idolâtres. Ces deux saints avaient d'abord prêché en Lombardie. Voyant leurs efforts infructueux, ils passèrent les Alpes, et Auxerre, Sens et Paris furent successivement témoins de leurs prédications. Ils continuaient leur marche, se dirigeant sur Evreux, lorsqu'arrivés auprès d'Acquigny, une troupe d'idolâtres s'emparèrent d'eux et leur coupèrent la tête ainsi qu'à trente-huit soldats qu'ils avaient convertis.

ACTES DES MARTYRS. On nomme ainsi les récits écrits des souffrances, des combats des confesseurs et des martyrs. Ces Actes ont de tout temps été regardés par l'Eglise comme éminemment dignes de sa vénéra-

tion. Ils viennent au premier rang après les saintes Ecritures. Quoi de plus précieux pour elle, en effet, que l'histoire exacte, authentique, des saints qui ont souffert, qui sont morts pour la défense, pour la confirmation des vérités contenues dans les saintes Ecritures?

Quand Jésus-Christ donna pour mission à ses apôtres, à ses disciples, d'aller prêcher les nations, il leur annonça qu'ils seraient persécutés; mais il leur promit en même temps que quand ils paraîtraient devant les juges de ce monde, le Saint-Esprit parlerait par leur bouche, et dicterait les réponses qu'ils auraient à faire. Quoi donc de plus saint, de plus vénérable que les interrogatoires de ces héros qui mouraient pour la foi chrétienne? Il y a, dans les Actes, des passages qui évidemment sont inspirés: nous en avons pour garant la promesse de Jésus-Christ lui-même. Il importe aux lecteurs de savoir comment ces Actes ont été recueillis dans les différents siècles, de savoir en un mot leur histoire précise. Le P. Ruinart, bénédictin de Saint-Maur, a traité ce sujet avec une telle supériorité, que nous serions vraiment coupable en substituant notre récit au sien.

Divers moyens dont les chrétiens se sont servis pour recueillir et conserver les Actes des martyrs.

Le premier moyen, et un des plus ordinaires dont les chrétiens se servaient pour avoir la communication de ces Actes, était de gagner à force d'argent les commis du greffe où les registres publics étaient gardés, et d'en tirer des copies. Secondement, lorsque les juges faisaient tourmenter quelque chrétien qui avait été dénoncé ou qui s'était présenté de lui-même, plusieurs fidèles qui n'étaient pas reconnus pour tels se mêlaient parmi les païens, et recueillaient soigneusement les demandes et les réponses, et les autres circonstances de ces sortes de procès criminels. Puis, de ces différentes pièces réunies en un corps, ils en composaient un discours suivi, en forme de relation, qu'on portait à l'évêque ou à celui que l'évêque nommait pour en faire l'examen: l'approbation donnée, ce discours était distribué aux fidèles, qui en faisaient leur lecture ordinaire. Ce fut par l'un de ces moyens que les Actes qui contenaient la première confession de saint Cyprien (*Cypr.*, ep. 77) tombèrent entre les mains de Némésien et des autres confesseurs d'Afrique qui avaient été condamnés aux mines, et que ces généreux soldats de Jésus-Christ les reçurent comme des armes que le ciel leur envoyait pour les mettre à couvert des traits de la persécution et de la fureur des tyrans. Et que l'on ne s'imagine pas qu'il n'y eût que les personnes considérables par leur naissance ou par leur dignité dont on prit soin de recueillir les Actes: la vénération que les chrétiens avaient pour les martyrs était telle, que, suivant le témoignage du diacre (Ponce) qui a écrit la Vie de saint Cyprien, ce même honneur était

accordé aux personnes du peuple, et même aux catéchumènes.

Ces précieux restes de l'antiquité se sont encore conservés par la plume des martyrs même qui écrivaient leur histoire. Sainte Félicité nous a laissé la sienne; Sature, Flavien et quelques autres ont fait un récit de leur martyre; saint Ignace, dans cette lettre digne d'un apôtre, qu'il écrivit aux chrétiens de Rome un peu avant sa mort, leur apprend la manière dure et cruelle dont il était traité par une troupe de soldats insolents qui le conduisaient. Nous devons à saint Denys d'Alexandrie ce que nous savons des martyrs de cette ville, et nous l'apprenons d'une relation de leur mort, que ce savant homme envoya à Fabius, évêque d'Antioche. Et le même saint Denys, écrivant contre Germain, ne fait point de difficulté d'insérer dans sa lettre ce qui s'était passé à son égard lorsqu'il confessa Jésus-Christ. Nous avons enfin, dans les lettres de saint Cyprien, plusieurs circonstances de l'histoire des martyrs : ce saint docteur s'en sert pour animer ceux qui se préparaient à souffrir pour la foi, ou qui pouvaient être un jour exposés à la persécution. Souvent même les évêques, sur le point de répandre leur sang, écrivaient à leur peuple pour l'avertir de ne point se laisser ébranler par la vue des supplices ni par la crainte de la mort, et pour l'encourager, par leur exemple et par celui des autres martyrs, à y courir avec joie. Il nous reste, dans Eusèbe, une belle lettre de ce caractère; elle est de Philéas, évêque de Thmuis. Il l'écrivit aux chrétiens de son diocèse, lorsqu'il allait au martyre, pour leur apprendre l'état où il se trouvait, mais principalement pour les exhorter à persévérer, après sa mort, dans les sentiments de piété et de religion envers Jésus-Christ qu'il avait tâché de leur inspirer durant sa vie. Enfin, les Eglises qui avaient porté ces illustres confesseurs, se trouvant honorés par leur martyre, en ramassaient les circonstances dans une lettre circulaire, qu'elles envoyaient aux autres Eglises, afin que leur gloire ne demeurât pas renfermée dans un seul endroit, mais qu'elle passât avec leur nom jusqu'aux provinces les plus éloignées. Smyrne en usa ainsi après la mort de saint Polycarpe; Lyon et Vienne firent la même chose au martyre de saint Pothin, et plusieurs autres villes écrivirent aussi de ces lettres.

Les païens font tous leurs efforts pour les supprimer.

Il faut cependant demeurer d'accord qu'un grand nombre de ces Actes se sont perdus dans la longue suite des temps, ou ont été supprimés par la malice des persécuteurs; car les ennemis du nom chrétien, s'apercevant que leur lecture servait beaucoup à affermir les fidèles dans leur religion entreprirent une guerre ouverte contre leurs livres. Arnobe, avant la sanglante persécution de Dioclétien, avait reproché aux païens un procédé si peu équitable (*Livr. iv adv. Gent.*). Il y eut même des gouverneurs de

province qui défendirent qu'on gardât parmi les actes publics les interrogatoires des martyrs, de peur que ces pièces juridiques, où la constance des accusés triomphait de l'injuste cruauté des juges, n'éternisassent la victoire de ceux-là et la honteuse défaite de ceux-ci. C'est la pensée d'un ancien auteur qui a écrit le martyre de saint Vincent, que Dacien, gouverneur d'Espagne, fit mourir. Un autre historien (*In pass. S. Anast. fullo-nis Salonitani*) s'exprime de la même sorte au sujet des gouverneurs de quelques provinces d'Italie. Mais le désordre fut si grand et l'injustice si criante durant la dernière persécution, qu'on ne sauvait pas même les apparences dans la condamnation des chrétiens : on les tuait par troupes, sans observer la moindre formalité, et on se jetait sur eux comme sur des ennemis déclarés de l'Etat et de la patrie (*Euseb.*). C'est ce qui fait que non-seulement leurs Actes, mais leurs noms même sont demeurés inconnus à la postérité.

L'Eglise fait lire publiquement, dans les assemblées des fidèles, les Actes des martyrs.

Et c'est de là que les saints Pères ont pris occasion de se plaindre que de tant de martyrs qui sont morts pour la foi, il y en eût si peu dont les Actes fussent parvenus à la connaissance des fidèles, et dont on pût faire publiquement la lecture dans l'Eglise; car c'était une ancienne coutume de l'Eglise catholique de lire, dans les assemblées publiques des chrétiens, les Actes des martyrs au jour de leur fête (*Apud Lab., t. II*). Nous apprenons, de divers passages de saint Augustin, que c'était l'usage de l'Eglise d'Afrique; et du recueil des canons de cette Eglise, que cet usage fut reçu du consentement unanime et par un décret solennel des Pères (*Ibid., t. VI*). C'est ce décret que le pape Adrien cite honorablement dans la lettre qu'il écrivit à Charlemagne, pour répondre aux objections que l'Eglise de France opposait aux décisions du septième concile général. Mais une coutume si sainte et si édifiante n'était pas moins en vigueur dans les Gaules que dans les autres parties du monde chrétien, comme on peut le voir dans un sermon de saint Césaire d'Arles (*Serm. 95*). Ce saint prélat s'y plaint de la délicatesse peu religieuse de quelques jeunes filles, qui s'asseyaient pour entendre la lecture qu'on faisait des Actes des martyrs, et qui, dans une santé parfaite et une jeunesse vigoureuse, se servaient de la permission qu'il avait accordée aux infirmes et aux valétudinaires de s'asseoir durant cette lecture. Saint Avit, évêque de Vienne, dans une homélie dont il ne nous reste rien qu'un fragment, dit qu'on vient de lire les Actes des martyrs de Savoie (la légion thébaine), selon l'usage prescrit par l'Eglise. On trouve des Actes de martyrs insérés dans nos liturgies, et le savant P. Mabillon en a donné une au public, après l'avoir tirée d'un ancien manuscrit du monastère de Luxeuil, qui contient plusieurs de ces Actes. On peut dire la même chose des Eglises

d'Espagne, non-seulement parce qu'elles se sont toujours conformées à celles des Gaules, mais parce qu'on en a un témoignage particulier dans la préface que Braulion, évêque de Saragosse, a mise au devant de la Vie de saint Emilien, qu'il a composée, dit-il, afin qu'on la pût lire à la messe qui se célébrait au jour de sa fête. Au reste, la même coutume était observée dans les monastères, et les anciennes règles des moines y sont expresses. Saint Ferréol, évêque d'Uzès, en fait une ordonnance. Aurélien, évêque d'Arles, veut qu'aux fêtes des martyrs l'on dise trois ou quatre leçons, dont la première soit de l'Evangile, et les autres des Actes des martyrs mêmes (*Cap. 18 in Ord. Psal.*). Et saint Césaire, son successeur, se sert des mêmes termes, dans la règle qu'il a composée pour des religieuses (*Apud Bolland. 12 Januar.*). Il semble cependant qu'Agobard, qui gouvernait l'Eglise de Lyon au ix^e siècle, n'ait pas approuvé cet usage, et qu'il ait voulu insinuer, dans un de ses ouvrages, que l'on ne doit recevoir dans l'office divin que des leçons tirées de l'Ecriture sainte (*In lib. de Correct. antiphon.*). Il faut aussi avouer que l'Eglise romaine, pour obéir au décret du pape Gélase, ne permettait pas, dans les basiliques de la ville, la lecture publique des Actes des martyrs, quoiqu'elle les reçût ailleurs. Mais cela ne doit s'entendre que de la basilique de Latran et des Actes dont les auteurs étaient inconnus, selon que l'a remarqué l'illustre antiquaire de notre siècle (*D. Mab. in disquisit. de cursu Gallic.*, § 1); et l'on ne saurait douter que la Vie des saints n'ait été lue à Rome, dans les assemblées du peuple, pour peu qu'on fasse attention à ces paroles d'Adrien I^{er}, dans la lettre qui vient d'être citée (*Epist. ad Carol. Magn.*): « On ne lit point dans l'Eglise, dit ce pape, les Vies des saints Pères dont les auteurs sont incertains, mais seulement celles qui portent le nom d'auteurs connus et orthodoxes. » Cette vérité se soutient par le témoignage de Jean, diacre de l'Eglise romaine, qui a écrit la Vie de saint Grégoire le Grand (*In Præfat. ad Joan. VIII*). Et ce qui avait donné lieu à une précaution si sage était la mauvaise foi et l'insolente malignité des hérétiques, qui avaient fabriqué les Actes de quelques martyrs, et les avaient remplis de fables absurdes et de faits ridicules et monstrueux. Au reste, les principales actions des martyrs étaient insérées parmi les prières de la messe, comme il est facile de le montrer par les plus anciennes liturgies des Eglises de France, par la liturgie Mosarabique et par celle de saint Grégoire même. Car ce que nous appelons maintenant préface, et ce qu'on nommait alors le témoignage, n'était autre chose qu'un narré et une exposition succincte des faits les plus glorieux du martyr en l'honneur de qui l'on célébrait la messe. C'est de cette sorte de préface historique qu'on doit entendre le passage d'Hilduin, qu'on lit dans une lettre de cet abbé de Saint-Denis à l'empereur Louis le Débonnaire (*Ep. Hild. præf. arcepagitic.*), et qui

est conçu en ces termes : « Les anciens missels dont on se servait en France, avant qu'on y eût reçu celui de Rome, faisaient mémoire des martyrs au milieu de la célébration des saints mystères, et marquaient en abrégé les tourments qu'ils avaient soufferts. » Mais comme dans ces préfaces, et même dans les véritables Actes des martyrs, les choses étaient souvent rapportées dans un style ou trop élevé, ou trop peu clair, ou avec moins d'ordre qu'il n'eût été nécessaire pour en rendre au peuple l'intelligence facile, les évêques avaient coutume, au jour que l'Eglise consacrait à leur mémoire, de les exposer d'une manière familière, accommodant leur discours à la portée de leur auditoire : de là sont venues ces homélies à l'honneur des martyrs, qu'on trouve à chaque pas dans les Pères.

Les chrétiens en faisaient leur lecture ordinaire.

Ce n'était pas seulement dans les assemblées publiques et dans les églises qu'on lisait les Actes des martyrs ; mais chaque fidèle en particulier, en faisait dans son logis sa lecture la plus ordinaire. Saint Nil, disciple de saint Chrysostome, recommande fort cette lecture à son propre disciple (*Lib. iv, ep. 1; Instit. divin. Litter. c. 32*) ; Cassiodore la juge très-utile aux moines ; et Guillaume, abbé de Saint-Thierry, écrivant aux Frères du Mont-Dieu, croit qu'il est à propos de représenter souvent aux novices quels ont été les martyrs, et leur remettre à tous momens devant les yeux leurs actions et leurs souffrances, rien n'étant plus propre à exciter en eux l'amour de Dieu, et à les porter au mépris d'eux-mêmes. On a vu des saints avoir pour ces sacrés monuments un respect si profond et une attache si religieuse, qu'ils les portaient sur eux, ne pouvant s'en séparer même dans leurs voyages. L'auteur de la Vie de saint Siran rapporte que ce saint, dans le voyage qu'il fit à Rome, avait toujours entre les mains les livres de l'Ecriture et les Actes des martyrs (*Sæc. II Benedict., p. 437*). Et une lettre qu'on trouve parmi celles de saint Boniface nous apprend que ce saint archevêque de Mayence avait le même empressement pour cette lecture : car la personne qui lui écrit cette lettre s'excuse de ne lui avoir pas envoyé l'Histoire des martyrs, qu'il lui avait demandée, sur ce qu'elle n'avait pu encore la recouvrer ; mais que, si Dieu lui conservait la vie, elle la lui enverrait au plus tôt (*Buggæ ep., inter Bonif. 35*). Et l'on ne doit point douter que saint Boniface n'ait pris dans cette lecture le goût du martyre et les dispositions nécessaires pour le souffrir comme il faut. Mais rien n'est plus édifiant que ce qu'on raconte, sur ce sujet, de saint Anastase, religieux persan et martyr ; car on dit de lui qu'il arrosait de ses larmes les livres où les combats des martyrs et leurs trophées étaient décrits. Il demandait sans cesse de pouvoir, comme eux, mourir pour Jésus-Christ, et il ne croyait pas qu'il y eût pour lui dans la vie

quelque autre chose qui fût plus digne de toute son application que cette lecture (*In ejus Act. a Synod. approbat.*). Ce fut cette dévotion affectueuse des fidèles envers les martyrs qui mit dans les églises les images et les peintures, afin, disent les saints Pères, que ceux qui étaient privés de la connaissance des lettres ne le fussent pas du secours de tant de beaux exemples. Quel effet ne firent-ils pas, par ces exemples admirables, sur le cœur de sainte Thérèse (*Chap. 1 de sa Vie*)! Mais, sans parler de tous les effets surprenants qu'ils ont produits dans l'âme d'une infinité de personnes, nous nous contenterons de rapporter quels ont été, pour ces grands hommes, les sentiments de Joseph Scaliger, qu'on n'accusera pas sans doute de donner dans une dévotion de femme. Ce savant critique (*Remarques sur Eusèbe*), parlant des Actes de saint Polycarpe et de quelques autres martyrs, dit ces paroles remarquables : « Cette lecture est si touchante, que l'esprit ne peut jamais s'en rassasier. Chacun peut l'avoir éprouvée, selon le degré de sensibilité et d'intelligence qu'il a ; mais, pour moi, j'avoue que je n'ai jamais rien lu, dans l'histoire ecclésiastique, qui ait excité en mon cœur des mouvements si extraordinaires, mais en même temps si violents, qu'en quittant ce livre, je ne me connais plus moi-même. »

Les savants de tous les siècles s'appliquent à les recueillir.

Doit-on s'étonner, après cela, qu'un respect si général et si uniforme, répandu dans le cœur de tous les fidèles pour les saints Martyrs et pour leurs Actes, ait fait naître dans l'esprit des savants de tous les siècles et des amateurs de la sainte antiquité, la pensée de s'appliquer à les recueillir? Celui qui s'est le plus signalé dans cette recherche, est Eusèbe, évêque de Césarée dans la Palestine, lequel, outre ce qu'il en rapporte dans son Histoire, en composa deux livres exprès. Le premier, qu'il nomme le Recueil des martyrs anciens, contenait les actes véritables et originaux des anciens martyrs, comme on le conjecture de ce qu'il en dit dans son histoire; et dans le second, qui a pour titre : Des martyrs de la Palestine, il fait un récit de tout ce qui s'est passé dans sa province, durant la persécution de Dioclétien, et dont il avait été lui-même le témoin. Nous donnerons ce dernier livre tout entier, et tel qu'il est venu jusqu'à nous : pour le premier, on ne le trouvait plus du temps de saint Grégoire le Grand (*Greg., ep. 29, lib. VII, indict. 1*), ni dans Alexandrie, ni dans aucune bibliothèque de Rome, et s'il n'est entièrement perdu, il est si bien caché, qu'il n'a pu être jusqu'ici découvert, et qu'il a échappé à la recherche la plus exacte et à la perspicacité des plus curieux d'entre les doctes.

Chaque Eglise particulière a fait écrire les Actes de ses propres martyrs. Actes supposés, corrompus.

Au reste, après que Dieu eut donné la paix à son Eglise en donnant l'empire à des princes chrétiens, comme la dévotion envers

les martyrs ne fut plus contrainte ni gênée, il n'y eut presque aucune Eglise qui ne se mit en devoir de rechercher les Actes de ses propres martyrs, pour en faire la lecture dans l'assemblée des fidèles. Ces Actes furent tirés, comme nous avons dit, ou des greffes, ou des mémoires de quelques chrétiens qui s'étaient rencontrés aux interrogatoires des juges, ou de ce que l'on en put trouver dans la tradition et dans le souvenir de ceux qui étaient encore en vie et qui avaient vu les persécutés. Mais comme la plupart des provinces de l'empire vinrent à tomber sous la puissance des Barbares, qui s'en emparèrent après les avoir pillées, une grande partie de ces Actes fut enveloppée dans cette désolation générale des provinces. On en substitua dans la suite d'autres à leur place, mais qui n'avaient ni le même caractère de vérité, ni par conséquent la même autorité. Ce sont ceux qui se trouvent en plus grand nombre dans les manuscrits et dans les livres imprimés. Nous ne croyons pas cependant qu'on les give entièrement rejeter, quoiqu'ils n'aient pas toute la pureté et toute l'intégrité des premiers Actes, et quoiqu'on y remarque plusieurs fautes, soit pour ce qui regarde les personnes, soit pour ce qui concerne les temps. Il faut mettre au même rang les Actes qui, véritables dans leur origine, ont été gâtés et corrompus par une main ignorante et téméraire, qui y a souvent ajouté de faux miracles, ou des dialogues entre les juges et les martyrs, dans la pensée que ces sortes de fictions pourraient donner à ces pièces plus de force et de relief, cela n'ayant, au contraire, servi qu'à leur faire perdre leur crédit dans l'esprit des savants, malgré quelques éincelles de vérité qui brillent parmi les ténèbres dont on les a couvertes.

Actes légitimes, quoiqu'on y ait ajouté quelque circonstance.

Il faut toutefois prendre garde à ne pas confondre avec ces actes adultérins d'autres qui sont très-légitimes, quoiqu'on voie au commencement une petite préface, et une apostille à la fin, l'une et l'autre ajoutée par une main étrangère. Car, comme la plupart des Actes finissent à la sentence du juge, et qu'il y en a peu qui contiennent la mort du martyr, à moins qu'elle ne soit arrivée à la question, les fidèles suppléaient ce qui manquait à ces Actes; mais, soit que ce supplément y ait été ajouté du temps même de la persécution, soit qu'il n'y ait été inséré que lorsque le recueil en a été fait, il est certain que cela ne doit rien diminuer de leur valeur ni de leur autorité.

Quelques écrivains ont compilé les Actes. Céraune de Paris. Anastase le Bibliothécaire. D. J. Mabillon, et D. M. Germain. Jean, diacre de Rome. Hilduin. Siméon Métaphraste. Pierre, évêque de Jesol, dans l'Etat de Venise. Lipoman. Surius. Jacques le Fèvre. N. de Belforest. Bollandus et ses continuateurs.

On peut juger, par ce que nous avons dit,

combien il serait difficile de faire un catalogue juste de tous ceux qui ont travaillé à recueillir les Actes des martyrs, puisque non-seulement chaque Eglise, mais aussi chaque fidèle y mettait la main, et y donnait tel ordre et tel ornement que bon lui semblait. Cependant, parmi ce grand nombre, on en trouve quelques-uns qui se sont distingués, soit par leur exactitude, soit par la grandeur de leur travail. Tel fut, au commencement du vi^e siècle, Céraune, évêque de Paris, que Wharnaie égale à Eusèbe de Césarée, pour avoir, par un sentiment de respect et d'amour pour la religion, fait un recueil des Actes des martyrs, et l'avoir donné à son peuple (*Apud Sur. et Bolland. 17 januar.*). Le même auteur déclare, dans l'histoire du martyr de saint Didier, évêque de Langres, et dans celle des six fameux martyrs de cette ville, qu'il n'a entrepris l'une et l'autre qu'à la prière, ou plutôt par l'ordre de l'évêque Céraune. Au ix^e siècle, Anastase le Bibliothécaire entreprit, à la persuasion de Pierre, évêque de Gavi, de traduire du grec en latin, quelques Actes de martyrs, comme on l'apprend des diverses préfaces de ces Actes, qui ayant été tirées de la bibliothèque du Mont-Cassin par deux savants hommes de ce siècle, font partie du premier tome de la bibliothèque italique : l'une de ces préfaces fait Soihron, évêque de Jérusalem, auteur des Actes de saint Cyr et de saint Jean. Au même siècle, Jean, diacre de l'Eglise romaine, fit aussi un recueil d'Actes, suivant le témoignage de l'évêque Gaudence (*Gauden. Veliter., epist. ad Joan. VIII*). Il n'y eut pas jusqu'aux rois et aux empereurs qui ne fissent gloire de voir leurs noms augustes à la tête de ces recueils. C'est ce qui paraît par l'inscription des Actes de saint Corneille et de saint Cyprien, qui porte qu'Hilduin, grand chancelier, les a recueillis par le commandement de l'empereur Lothaire, et par le titre de la Vie de sainte Marie d'Egypte, que Jean, diacre, écrivit par l'ordre du roi Charles (*Mss. S. Germ. Antissiodor.*). Siméon Métaphraste se rendit célèbre au siècle suivant, selon la commune opinion, par une ample compilation qu'il fit de plusieurs Actes de martyrs, qu'il ramassa de tous côtés avec beaucoup de soin, mais avec peu de choix, et moins encore de sincérité; et c'est avec justice qu'il s'est attiré la censure des savants, qui lui reprochent d'avoir rempli son ouvrage de faits incertains, d'avoir mêlé en beaucoup d'endroits le mensonge avec la vérité, et d'avoir mis des fables, dont il était l'inventeur, à la place des anciens monuments, qui s'étaient perdus (*Vide Leon. Allat. diatr. de Simeonum scriptis*). Nous ne dirons rien de l'auteur de la Légende Dorée (*Joan. de Voragine*), ni de Pierre, surnommé de *Natalibus*, ni de Georges Wicel, ni d'autres semblables compilateurs, pour venir à Lipoman, évêque de Véronne, qui, dans le milieu du xvi^e siècle, publia les Vies des saints et les Actes des martyrs, avec des notes séparées. Il donna aussi plusieurs textes grecs, que le cardinal Siret, Hervet, cha-

noine de Reims, et quelques autres interprètes, ont traduits en latin. Le chartreux Surin parut quelque temps après; il retoucha l'ouvrage de tous ceux qui l'avaient précédé; il lui donna une nouvelle forme; il l'augmenta de plusieurs manuscrits; il le grossit de ce qu'il tira de divers livres imprimés; il changea le style ancien, et il disposa ce nouveau recueil selon les jours et les mois de l'année. Il eut plusieurs abrégiateurs. Jacques le Fèvre, natif d'Etaples, méditait une ample collection, sous le nom des Combats des martyrs; mais il ne put exécuter ce vaste dessein, et il ne nous a laissé qu'un très-petit volume, contenant quelques Actes des martyrs du mois de janvier. Nicolas de Belforest, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, à Soissons, avait aussi formé un projet qui n'était pas d'une moindre étendue, sous le nom de supplément de Surius; mais Aubert le Mire en arrêta l'exécution, sous prétexte qu'il en avait conçu un encore plus ample, qu'il était près de mettre au jour: cependant rien ne parut, et le travail de Belforest fut démeuré inutile, si ses écrits ne fussent tombés entre les mains des révérends Pères de la compagnie de Jésus, qui les ont insérés dans leur recueil, sous le nom de leur auteur. Ce recueil, au reste, est le plus ample de tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Bollandus l'a commencé, et ses doctes continuateurs, par le secours d'une multitude presque infinie de pièces concernant la vie et l'histoire des saints, recherchées avec un soin extrême, et tirées de toutes les bibliothèques de l'Europe, avec un travail inconcevable, l'ont enfin conduit jusqu'à la fin du mois de juin. Personne n'ignore combien nous sommes redevables à ces savantes recherches.

Ce qui rend ces recueils defectueux.

Mais il est arrivé que ces Actes qui devaient, après tant d'éditions et de recueils, paraître dans un jour admirable, ont perdu une partie de leur pureté originelle, à mesure qu'ils ont passé par les mains des copistes et sous les presses des imprimeurs, et cette multitude de corrections et de révisions fréquentes n'a servi qu'à les rendre plus douteux et moins authentiques. Car de tous ces compilateurs, les uns ont ajouté au texte les productions de leur imagination; les autres en ont retranché ce qui choquait leur goût et blessait leur délicatesse; les autres ont même osé toucher au style, pour le rendre plus poli et plus élégant: ce qui est une espèce de sacrilège, rien ne devant être plus inviolable que des paroles consacrées par une antiquité si sainte. Et ceux enfin qui, respectant également et le texte et le style, ont produit les Actes tels qu'ils les ont trouvés dans les anciens manuscrits, et sans aucun choix, ont fait un amas confus de tout ce qui s'est présenté à leur recherche, de faux, de douteux et de vrai, et n'ont pu, après tout, nous donner dans plusieurs énormes volumes, qu'un petit nombre d'Actes véritables, et si fort confondus et embar-

rassés parmi les incertains et les apocryphes, que les plus éclairés d'entre les savants ne peuvent les démêler sans un travail extraordinaire.

Pour peu qu'on eût de vénération et d'amour pour l'antiquité, on ne pouvait s'empêcher de gémir en voyant tant de sacrés et précieux monuments profanés par des mains peu respectueuses, et défigurés par l'attentat de quelques écrivains peu connus; et l'âme pénétrée de douleur, on s'écriait, avec un auteur célèbre: « Quelle honte pour nous autres chrétiens, quel sujet de confusion, de laisser ainsi les actions les plus héroïques et les plus éclatantes des Saints, dans un état si peu digne d'elles, d'en laisser éteindre ou du moins obscurcir la mémoire, et par le peu de soin que nous avons d'exposer en vue leurs vertus; nous priver, nous et notre postérité, du secours de leurs exemples! » (*Lud. de Vitez, lib. II de Caus. corrupt. art.*) Les hérétiques mêmes ont bien eu l'audace de reprocher à l'Eglise catholique, qu'elle avait peu de martyrs; ils n'ont pas craint de soutenir que nous n'avons aucuns arguments solides pour prouver un nombre aussi considérable que celui que nous nous vantons d'avoir, et que les Actes que nous produisons ne sont que de pures fables, publiées par des moines oisifs ou superstitieux. Il était donc d'une extrême importance que quelqu'un voulût prendre le soin de faire un choix parmi une si grande confusion, et, par un discernement juste et éclairé, séparât les Actes véritables des Actes faux, supposés et incertains. C'était le souhait de plusieurs personnes considérables par leur piété et par leurs belles connaissances. Ces personnes ont enfin jeté les yeux sur moi (D. Thierry Ruinart); ils m'ont exhorté, sollicité, pressé; et, pour m'ôter tout sujet d'excuse ou de retardement, ils m'ont promis de m'aider de leurs lumières. Ainsi, quoique convaincu de ma faiblesse, j'ai baissé les épaules pour recevoir le fardeau qu'on voulait m'imposer; et comptant beaucoup sur les secours qu'on me promettait, j'ai cru devoir accorder à mes amis ce qu'ils demandaient de moi en cette rencontre.

De quelle manière l'auteur a composé son Recueil.

Je me suis donc donné tout entier à ce travail. J'ai d'abord commencé par faire un choix des Actes qui se trouvent dans les livres imprimés; j'ai consulté ensuite les manuscrits, pour en tirer ces sortes de pièces, en cas qu'il s'y en trouvât qui ne fussent pas encore venues à la connaissance des auteurs, ou du moins afin qu'à l'aide de ces manuscrits, je pusse rendre aux Actes déjà imprimés leur pureté première. Pour venir à bout de mon dessein, j'ai visité soigneusement les bibliothèques de Paris les plus riches en ces sortes de monuments; je n'ai pas laissé de pousser ma recherche dans les autres villes du royaume, autant qu'il a pu être permis à un homme de ma pro-

fession. Enfin, j'ai eu recours à mes amis et à mes confrères; je les ai priés de fouiller dans leurs monastères, dans les cabinets des curieux, et généralement dans tous les endroits qui leur pour aient fournir quelque pièce propre à entrer dans le plan et la structure de mon ouvrage. Et certes, en cela j'ai sujet de me louer de la diligence de mes amis, et de me féliciter moi-même de l'heureux succès qu'a eu leur diligence. Car enfin, toutes choses ont réussi avec tant de bonheur et de conformité à mon dessein, que, hors quelques Actes qui n'avaient pas encore vu le jour, et qui le voient aujourd'hui pour la première fois, à peine y en a-t-il un ou deux qui n'aient été confrontés avec un ou plusieurs manuscrits, corrigés et revus sur eux avec une exactitude et une attention extraordinaires.

Au reste, quelque soin que j'aie pu apporter pour rendre ce recueil très-ample et très-correct, quelque application que j'aie eue à lui donner toute la perfection dont il est capable, je ne prétends pas y avoir mis tous les Actes véritables et légitimes qu'on peut recouvrer. Ce n'est pas non plus ma pensée, de faire passer pour illégitime et pour supposé tout ce qui ne s'y trouvera pas compris; je suis même prêt à recevoir pour authentiques ceux qu'on me fera voir être marqués au coin de l'antiquité. Je ne contrains personne; chacun peut librement demeurer dans son opinion. Mais celle de Dodwel touchant le petit nombre prétendu des martyrs n'est pas moins nouvelle qu'insoutenable, et nous allons tâcher, en la combattant, de faire voir qu'on ne doit pas juger du petit nombre des martyrs par celui des Actes qui nous en restent. (Ruinart, *Préface aux Actes authentiques*).—*Voy.* l'article MARTYRS dans ce Dictionnaire.

ACUCE (saint), martyr, était bourgeois de Pouzzoles, en l'an de Jésus-Christ 304, durant que la persécution de Dioclétien déceimait l'Eglise catholique. Etant venu visiter dans sa prison saint Sosie, diacre de Misène, qui avait été arrêté par ordre du gouverneur Draco, ce, il le fut lui-même, et emprisonné aussi après avoir été fouetté cruellement. Il resta en prison jusqu'à la venue de Timothée, que Dioclétien nomma gouverneur en place de Draconce. Ce nouveau gouverneur le fit conduire avec ses compagnons à l'amphithéâtre, où il les fit tous jeter aux bêtes. Celles-ci n'ayant pas voulu faire de mal aux saints, Timothée les fit tous décapiter. Le corps du saint resta à Pouzzoles. L'Eglise célèbre sa fête le 19 janvier.

ACYNDINE (saint), martyr, mourut pour la religion de Jésus-Christ sous la persécution sanguinaire que l'impie Dioclétien fit souffrir à l'Eglise. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Victor, Zotique, Zénon, Césaire, Sévérien, Chrysophore, Théonas et Antonin. Ils souffrirent plusieurs tourments fort cruels avant de recevoir leur couronne. L'Eglise honore leur mémoire le 20 avril.

ADALBAUD (saint), martyr, mari de sainte Rictrude, honorée dans l'Eglise le 12 mai, était, suivant quelques auteurs, frère d'Archambaud, maire du palais; ils lui ont même donné le titre de seigneur de Douai. Quel qu'il en soit de ces hypothèses, on convient généralement qu'il était resté longtemps à la cour de Clovis II, et qu'il possédait de grands biens. Quand l'âge de se marier arriva, Dieu, qui voulait récompenser sa tendre piété, lui fit trouver une épouse aussi vertueuse que lui, sainte Rictrude, que l'Eglise honore comme sainte le 12 mai, comme nous l'avons dit plus haut. Ils eurent quatre enfants, qu'ils élevèrent dans les pratiques de la vertu, et qui sont honorés, comme leurs saints parents, d'un culte public. Ce sont : saint Mauront, abbé de Brueil en Flandre, dont l'Eglise fait la fête le 5 mai; la bienheureuse Clotsende, abbesse de Marchiennes, honorée dans l'Eglise le 30 juin; sainte Isoye, abbesse de Hamay, dont la mémoire se fait le 16 mars, et enfin la bienheureuse Adalsende, religieuse de Hamay, honorée par l'Eglise le 24 décembre.

Adalbaud ayant été forcé d'entreprendre un voyage en Aquitaine, sa sainte épouse l'accompagna jusqu'à une certaine distance : en le quittant, elle fut prise d'une grande tristesse et d'un secret pressentiment qu'elle ne le verrait plus. Adalbaud, en effet, fut attaqué en chemin par des scélérats qui le massacrèrent vers l'an 645.

Nous lui donnons le titre glorieux de martyr, suivant en cela la coutume de la primitive Eglise, qui révérait comme martyrs les saints personnages mis injustement à mort. Du reste, Dieu lui-même ne tarda pas à manifester d'une manière sensible la sainte é de son serviteur : plusieurs miracles s'opérèrent sur son tombeau. Bientôt après, ses reliques furent transférées à l'abbaye d'Elnon, dans un tombeau préparé par sainte Rictrude. La tête seule de saint Adalbaud fut apportée plus tard à Douai, dans l'église de Saint-Amé, où elle est restée jusqu'à la démolition de ce saint monument. L'Eglise fait la mémoire de notre saint le 2 février.

ADALBERT (saint), évêque de Prague, martyr, naquit en 956 d'une famille illustre de la Bohême. Ayant été atteint d'une maladie dangereuse dans sa jeunesse, ses parents, désespérés du danger imminent où il se trouvait, promirent à la Mère de Dieu de le vouer au culte des autels, s'il revenait à la vie et à la santé. Lorsqu'il fut guéri, ses parents le confièrent à Adalbert, archevêque de Magdebourg, qui lui donna des maîtres habiles. Dès lors, il se faisait déjà remarquer par son amour pour la piété et sa grande charité pour les malheureux. L'archevêque de Magdebourg étant mort en 981, notre saint retourna en Bohême, et reçut les ordres sacrés des mains de Diethmar, évêque de Prague, qui, peu de temps après, mourut dans le désespoir, en s'écriant qu'il était damné pour avoir trop aimé les richesses et les

honneurs. Cette mort fit une grande impression sur notre saint, qui prit le cilice et se livra entièrement aux exercices de la piété et de la vertu. Il fut élu successeur de Diethmar, le 29 juin 983, et fut sacré par l'archevêque de Mayence. Il entra dans sa ville épiscopale les pieds nus, et y fut reçu avec un enthousiasme difficile à décrire. Chaque jour il nourrissait douze pauvres en l'honneur des douze apôtres, et couchait sur la terre nue. Tout le temps qu'il pouvait distraire des devoirs de sa charge était employé à visiter les pauvres et les prisonniers. N'ayant pu parvenir à faire fleurir la piété dans son diocèse, encore plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, il obtint du pape Jean XV, en 989, la permission de quitter son évêché. Il visita alors le Mont-Cassin, puis revint à Rome, où il entra dans le monastère de Saint-Boniface avec son frère Gaudence, et y passa cinq années dans les jeûnes et les macérations les plus grandes.

Cependant l'archevêque de Mayence, touché de voir le diocèse de Prague sans évêque, en écrivit au pape afin d'obtenir qu'Adalbert revint prendre ses anciennes fonctions de premier pasteur. Le pape ordonna donc à notre saint de retourner à Prague, lui accordant toutefois la permission de s'en retirer dans le cas où son troupeau se montrerait rebelle à ses exhortations. Il revint donc et fut reçu comme la première fois avec une joie très-vive; le peuple lui fit même la promesse de se conformer désormais à ses instructions. Bientôt cependant notre saint, voyant que le peuple oubliait ses promesses, le quitta pour toujours, et retourna dans sa chère solitude. Or sait que, durant son retour au monastère, il prêcha chez les Hongrois et convertit leur roi Etienne, qui plus tard mérita que l'Eglise l'honorât comme saint. De retour à son monastère, il fut fait prieur et s'acquitta de cette charge avec beaucoup d'humilité; souvent l'empereur Othon III le venait visiter et passait de longues heures dans son intimité. Le pape Grégoire V, successeur de Jean XV, pressé par les sollicitations de l'archevêque de Mayence, renvoya Adalbert à Prague. Le peuple, loin de venir au-devant de lui comme par le passé, devint furieux quand il apprit son retour, tua plusieurs de ses proches et pilla leurs châteaux. Ayant été instruit de ce qui venait de se passer, notre saint alla trouver son ami Boleslas, duc de Bohême, qui envoya des députés aux habitants de Prague. Ceux-ci répondirent en se moquant qu'ils n'étaient pas dignes de vivre *sous un si saint évêque*, et que du reste s'il voulait revenir parmi eux, c'était moins pour les diriger dans les voies du salut que pour venger sur eux la mort de ses proches et le pillage de leurs biens. Cette réponse ayant fixé les irrésolutions d'Adalbert, il se consacra à la conversion des idolâtres de la Pologne. Après en avoir converti un grand nombre, il passa dans la Prusse avec Benoît et Gaudence, et ils y tirèrent un grand fruit de leurs prédications, surtout à Dantzick. Il passa ensuite dans une petite

île où il fut accablé d'outrages et de mauvais traitements. Un jour même un infidèle lui donna un si terrible coup d'aviron qu'il resta à demi mort. Ayant quitté ce lieu pour se rendre dans un autre, les habitants, qu'il voulait convertir, lui ordonnèrent de se retirer. La fatigue l'ayant obligé de se reposer quelques instants, les païens, furieux, se saisirent de lui. Un prêtre des idoles le perça de sa lance en lui disant avec ironie : *Réjouis-toi donc maintenant, puisque tu voulais mourir pour ton Christ*. Six autres païens lui donnèrent encore chacun un coup de lance. Son martyre arriva le 23 avril 937. Le duc Boleslas ayant racheté le corps de notre saint, le fit transporter dans la cathédrale de Gue-ne, où on le voit encore. On lui a donné le titre d'*Apôtre de Prusse*. L'Eglise fait son illustre mémoire le 23 avril.

ADANÉ, château situé en Turquie, où furent envoyés par le Grand Seigneur, Ignace-Pierre, patriarche de Syrie, et Denis Rezkallah, archevêque d'Alep. On peut voir à leur titre respectif ce qui a rapport à ces deux saints martyrs de la foi catholique.

ADAUCTE (saint), martyr, fut décapité à Rome avec saint Félix, prêtre. Ce saint marchait au supplice, quand un homme, pergant la foule, s'avance au premier plan et s'écrie : « Moi aussi je suis chrétien, j'adore le même Dieu qu'adore cet homme, le même Jésus-Christ, et je veux mourir avec lui ! » Outré de ce qu'il nommait son audace, le magistrat le fit arrêter et décapiter avec Félix. Cet homme courageux était Adaucte, nom qui signifie *adjoint, ajouté*, et que lui donnèrent les chrétiens, parce qu'ils ignoraient son nom véritable. La fête des deux saints est marquée dans le Martyrologe romain au 30 du mois d'août.

ADAUQUE (saint), était originaire d'Italie ; dans la faveur toute particulière des empereurs, il fut promu par eux successivement à la plupart des dignités de l'empire. Il était questeur en Phrygie quand il fut martyrisé pour la foi. L'Eglise honore sa mémoire le 7 février.

ADELPHIUS, confesseur, évêque d'Onuphiz, fut banni à Diocésarée en Palestine, en 373, sous l'empereur arien Valens, par Magnus, qui voulait le contraindre à abandonner la foi orthodoxe. Il n'est pas au Martyrologe.

ADERIT (saint), évêque de Ravenne et confesseur, souffrit pour la foi divers tourments en Italie. On croit que ce fut dans la ville de Ravenne. Il mérita d'être mis par l'Eglise au nombre des saints et des confesseurs. Sa fête est inscrite au Martyrologe le 27 de septembre.

ADJUTEUR (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour la défense du christianisme durant les persécutions que les empereurs romains firent souffrir à l'Eglise. Il versa son sang dans cette terre d'Afrique si profondément imprégnée de sang chrétien, et si riche alors de foi, de généreux dévouements et de sublimes vertus chrétiennes. On

ne sait pas l'époque de son martyre. Seulement on sait qu'il souffrit avec les saints Vietur, Victor, Victorin, Quart, et trente autres qui ne sont pas nommés dans les martyrologes ; cohorte partie pour le ciel sans laisser à la terre le nom de ses soldats, mais en lui léguant l'exemple de son courage et le fruit précieux de ses combats. L'Eglise honore leur mémoire le 18 du mois de décembre.

ADJUTEUR (saint), reclus à Vernon-sur-Seine, était fils de Jean, seigneur de Vernon, et de Rosemonde de Blaru. Après avoir passé son enfance dans la pratique des leçons de vertus que lui donnait sa mère, il embrassa la carrière des armes, et partit en Palestine, comme croisé, à la tête d'une compagnie de deux cents hommes. Après avoir donné en différentes occasions des marques de sa grande valeur, il fut pris par les Sarrasins. Pendant sa captivité, il eut à souffrir toutes sortes de mauvais traitements à cause de sa persévérance dans la foi de Jésus-Christ. Quand il eut recouvré sa liberté, il revint en France, et prit l'habit dans l'abbaye de Tiron, à laquelle il fit don de tous ses biens, à la condition qu'on lui bâtirait une cellule et un oratoire près de Vernon. Il y passa, comme reclus, le reste de sa vie dans la pratique des plus grandes austérités. Il expira le 30 avril 1131, et les religieux l'enterrirent dans son oratoire. Il est principalement honoré dans la chapelle de Sainte-Madeleine, près de la ville de Vernon, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 30 avril.

ADOM, prince arménien de la famille Kinunik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguer, II^e du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. Pour plus de détails, voy. **PRINCES ARMÉNIENS**.

ADRIAS (saint), fut martyrisé à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel, Maxime, Heon, et les saintes Pauline et Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. Pour plus amples détails, voy. **HIPPOLYTE** (saint).

ADRIEN (*P. Aelius Adrianus*), cousin de Trajan, et adopté par lui, monta sur le trône impérial en 117. Ce prince fit le bonheur de l'empire par sa douceur et par sa justice ; mais il fut loin d'avoir les qualités qui conviennent à un prince. Visant à la grandeur, il était moralement taillé dans des proportions trop mesquines pour pouvoir y atteindre. Trop petit pour monter jusqu'à l'orgueil, il se complut dans toutes les vanités puériles qui sont l'élément des âmes faibles. Besogneux et remuant, il agit beaucoup pour faire peu de chose. Il aima mieux abandonner à Chosroës les conquêtes de Trajan que de les garder en faisant la guerre. Il acheta la paix des barbares. Il fut envieux de tout ce qui le dépassait, et, conséquemment, dut l'être sans cesse. Il se montra généreux dans

des circonstances solennelles, et fit tuer sournoisement quatre consulaires qui lui portaient ombrage. Sans cesse occupé de petites choses, il faisait des vers, des épigrammes, et voulait qu'on les admirât. Il parcourait incessamment l'empire pour y faire des réglemens de police ou autres choses semblables, qu'il aurait dû laisser au soin des gouverneurs. Il se montra attaché à l'excès aux superstitions païennes, aux pratiques du culte des idoles. Il fut adonné à la magie : ces croyances d'esprits faibles furent une des grandes occupations de sa vie.

A une époque où la religion païenne croulait de toutes parts, où dans les esprits éclairés elle avait perdu tout son prestige ; quand elle n'était plus appuyée, à vrai dire, que sur une seule base, la coutume et la raison d'état, on voit Adrien revenir aux minuties, aux pratiques du culte païen, avec autant de ferveur et de crédulité qu'un dévot ignorant et superstitieux des premiers temps de la république. Ce prince était donc un esprit faible et sans portée. Ce fut son fanatisme inintelligent qui le porta, dès les commencemens de son règne, à persécuter les chrétiens, et à les laisser persécuter dans tout l'empire par les juges et les gouverneurs de province : ils faisaient ainsi une flatterie atroce et sanguinaire aux superstitions de l'empereur. L'histoire d'Antinoüs prouvera à quel degré était arrivée la superstition chez Adrien. Il éprouvait pour Antinoüs, j. une homme de Bithynie, une passion infâme ; il le menait partout avec lui. Désirant sacrifier quelqu'un à l'enfer pour se prolonger l'existence, et ne trouvant personne, parce qu'il fallait une victime volontaire, il fit égorger Antinoüs, qui y consentait. Il en eut un chagrin profond ; il le mit au nombre des dieux, et ordonna qu'on l'adorât en cette qualité. Bientôt toute la terre fut couverte de temples que la lâcheté des peuples élevait à celui qui méritait l'horreur du genre humain.

Adrien persécuta donc les chrétiens avec violence jusqu'en l'année 125 ou 126. A cette époque, saint Quadrat et saint Aristide lui ayant remis, en faveur des chrétiens, chacun une apologie pleine de raisonnemens puissans et éloquemment rendus, il ordonna qu'on cessât de persécuter les chrétiens.

L'Eglise jouit de la paix pendant quelque temps ; mais les Juifs s'étant révoltés sous la conduite de Barcochébas, Adrien, qui, comme beaucoup dans ce temps-là, déversait sur les chrétiens la haine que méritaient les Juifs, recommença depuis lors, jusqu'à la fin de son règne, à persécuter les chrétiens, oubliant les termes et l'esprit du reserit qu'il avait donné, et qu'on verra à l'article PERSÉCUTION. Beaucoup d'auteurs ont dit qu'Adrien avait été si bien disposé pour le christianisme, qu'il avait voulu faire mettre Jésus-Christ au rang des dieux, et lui faire élever des temples. Beaucoup aussi ont cru que ces temples qu'il fit bâtir, et qui ne furent consacrés à aucune divinité, et

que depuis on a nommés les *Adrianiées*, avaient cette destination. Ceci nous paraît assez difficile à concilier avec la haine qu'il montra contre les chrétiens, leur doctrine, et les lieux de leurs mystères, quand il rebâtit Jérusalem sous le nom d'Oelia, en l'année 137.

Adrien comprenait la profanation : il fit dresser une statue à Jupiter au lieu de la résurrection de Jésus-Christ ; une de Vénus, en marbre, au Calvaire. Il fit planter un bois en faveur d'Adonis à Bethléem, et lui consacra l'étable où le Sauveur était né : trois emblèmes païens destinés à répondre mot pour mot : à la toute-puissance qui ressuscite les morts ; à l'amour de la femme, mère du Dieu d'amour ; à l'amour Dieu enfant, naissant pour le bonheur du monde ! Mais la profanation passe, et il reste pour l'éternité sur la poussière du profanateur et de ses idoles, au tombeau du Christ, le tout puissant maître de la vie et de la mort ; au Calvaire, une femme qui réhabilite son sexe, et qui personnifie l'amour maternel dans son ardeur dans les souffrances, et la chasteté dans sa plus pure expression ; à Bethléem, un enfant, Dieu d'amour, qui naît pour le salut de tous ; en un mot, Jésus-Christ. Mais, à côté de la profanation, Adrien mit l'injure grossière et dégoûtante : sur la porte qui regardait Bethléem, il fit placer un pourceau en marbre. Ne dirait-on pas, en voyant ces impiétés et cette ignoble injure, le précurseur de nos voltairiens ?

Adrien mourut en 138, chargé du poids du sang innocent. Dieu peut-être l'épargna sur la terre pour le récompenser de certaines vertus humaines ; le secret du reste est au ciel.

Adrien persécuta les chrétiens avec violence, et Ruinart l'a très-bien établi contre Dodwel, qui prétend dans ses écrits que les chrétiens n'eurent presque pas de martyrs sous les empereurs romains.

La persécution d'Adrien est mise au quatrième rang par quelques-uns, et ne passe chez les autres que pour une suite de la troisième. Dodwel trouve le moyen d'accorder ces deux sentimens, en décidant qu'il n'y a eu sous ce prince aucune persécution. Il tâche d'appuyer sa décision sur un passage de l'apologie de saint Justin, où ce saint martyr, pour porter l'empereur Antonin à donner la paix aux chrétiens, lui propose l'exemple d'Adrien. De quel front, dit Dodwel, aurait-il osé se servir du nom d'Adrien, si ce prince avait été un des persécuteurs de l'Eglise ? Mais, au contraire, il paraît que, supposé la persécution d'Adrien, l'argument de saint Justin a bien plus de force si, en effet, cet empereur l'a fait enfin cesser. Car ce saint philosophe remontre à Antonin qu'il est de sa clémence de faire cesser le meurtre des chrétiens, après avoir reconnu leur innocence, à l'exemple d'Adrien, qui, après les avoir long-temps persécutés, détrompé enfin par les apologies que des philosophes chrétiens lui présentèrent, et par les remontrances de quel-

ques gouverneurs de province, ordonna qu'on arrêtât les cruautés qu'on exerçait contre eux. Et il est aisé de voir que saint Justin avait eu cette pensée en composant son apologie, puisqu'il y a inséré un rescrit d'Adrien, adressé à Minutius Fundanus, par le quel l'empereur déclare que, déférant à l'avis qui lui a été donné par Sérénus Granus, prédécesseur de Minutius, il veut qu'on ne condamne point les chrétiens qu'on n'ait auparavant observé dans l'instruction de leur procès toutes les formalités prescrites par les lois. Dodwel répond que ce rescrit peut marquer une persécution prête à éclater, mais non une persécution qui ait déjà fait quelques progrès. A quoi Eusèbe est entièrement contraire, car voici comme il parle de ce fait dans son histoire : « Sérénus, dit-il, remontrait à l'empereur que c'était une chose injuste de faire mourir les chrétiens sans qu'il leur fût reproché aucun crime, mais uniquement pour plaire à une populace emportée, qui, par des cris séditieux, faisait violence aux juges. A quoi l'empereur envoya son rescrit, qui portait qu'à l'avenir on ne rendrait aucun jugement de mort contre les chrétiens, qu'après que le crime dont ils seraient légitimement accusés eût été avéré. » Saint Justin nous fournit une autre preuve de cette persécution. C'est dans sa première apologie où, parlant de sa conversion qui arriva sous l'empire d'Adrien, il nous fait comprendre que ce fut à l'occasion des martyrs qu'il vint à connaître la vérité de la religion chrétienne. « J'étais, dit-il, de la secte des platoniciens, et j'entendais dire que les chrétiens, quoique leur vie fût très-innocente, succombaient tous les jours sous de fausses accusations : je les voyais marcher au supplice d'un pas assuré, et affronter d'un air intrépide ce qu'il y a de plus terrible dans la nature. Je disais en moi-même : Qui est l'homme qui, étant amolli par la volupté, se trouve assez de force et de courage pour courir volontairement à la mort ou pour la recevoir sans émotion ?... »

On ne doit pas croire non plus que la haine qu'Adrien avait pour les juifs le rendit plus favorable aux chrétiens, selon la plaisante imagination de Dodwel. Il est vrai que Barchochébas, chef des juifs révoltés, fit mourir plusieurs chrétiens dans les tourments pour n'avoir pas voulu renoncer Jésus-Christ, ou pour avoir refusé de prendre les armes contre les Romains ; mais, comme le dit fort judicieusement saint Justin, « les juifs font la guerre aux chrétiens, les païens les persécutent, sans que ni les uns ni les autres sachent précisément ce qui les fait agir avec tant d'emportement et si peu de justice. » Il n'y a pas plus d'apparence que cet empereur eut dessein de favoriser les chrétiens, en relevant les murs de Jérusalem, puisque au contraire l'aversion qu'il avait pour eux lui inspira le dessein sacrilège d'abolir entièrement la mémoire des lieux sacrés et d'en effacer les moindres traces, en y plaçant ses idoles. C'est le sentiment de

saint Paulin, de saint Jérôme, de Sévère Sulpice et de plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, à l'autorité desquels Dodwel n'a pas la moindre autorité à opposer ; il se contente de nous dire qu'Adrien n'avait aucune connaissance de la sainteté de ces lieux, et que les chrétiens se mettaient peu en peine d'en conserver la mémoire. Mais il vaut mieux en croire Origène, qui nous assure que longtemps après Adrien, ces lieux, consacrés par les grands mystères qui s'y sont opérés, n'étaient pas seulement en vénération aux chrétiens, mais aussi aux infidèles, qui respectaient la grotte de Bethléem comme un lieu que Jésus, Dieu des chrétiens, avait honoré par sa naissance ; et pour ce qui regarde les chrétiens, Eusèbe écrit que, lorsqu'Alexandre fut fait évêque de Jérusalem, il y était venu de Cappadoce pour visiter les saints lieux.

Il n'est pas moins certain qu'Adrien aimait à répandre le sang. Spartien dit que la cruauté lui était naturelle ; Dion Cassius fait le dénombrement de ceux qu'il avait fait tuer ; et quoique, selon Tertullien, il n'ait publié aucun édit contre les chrétiens, il était toutefois superstitieux jusqu'à l'excès, et il prenait soin de tous les sacrifices qui se faisaient à Rome ; il méprisa toutes les religions étrangères, mais il exerça la charge de souverain pontife, et fut sacrificateur du temple d'Eleusine. Ayant passé un hiver à Athènes et s'y étant fait initier à tous les mystères de la Grèce, il permit aux païens de persécuter les chrétiens, et cette persécution, au rapport de saint Jérôme, fut très-sanglante. Cependant, il reçut volontiers les apologies qui lui furent présentées par Aristide et Quadratus, philosophes chrétiens ; il se laissa persuader par leur éloquence et fit cesser la persécution. Il résulte de tous ces faits qu'on ne doit point rejeter les martyrologes qui font mémoire des martyrs qui ont souffert sous Adrien, auxquels nous ajouterons encore Marius, officier d'armée, qui perdit la vie, comme on croit, durant le règne de cet empereur, et comme on le lit dans une inscription trouvée au cimetière de Caliste, où il fut enterré parmi les larmes et la crainte de ceux qui lui rendaient ce pieux office, sans doute à cause de la persécution.

ADRIEN (saint), martyr, avait un grade important dans les armées impériales. Il avait pendant quelque temps violemment persécuté les chrétiens ; mais enfin, touché de leur constance extraordinaire au milieu des tourments, il avait fini par embrasser la religion qu'il avait tant combattue. Arrêté en 306, il souffrit d'horribles tourments, et enfin reçut la couronne éternelle à Nicomédie. Ses reliques furent successivement à Rome et à Constantinople. Depuis elles furent portées en Flandre. La fête de saint Adrien a lieu le 8 septembre. (*Voy. Lemire, Diplom. Belg.*, p. 314.)

ADRIEN (saint), martyr en Palestine, souffrit pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 309, sous les successeurs de Dioclétien. Ce fut le gouverneur Firmilien qui le

condamna à mort. Sa sentence fut exécutée à Césarée. D'abord on lui déchira les côtés avec les ongles de fer; ensuite, le 5 de mars, il fut exposé à un lion et achevé d'un coup d'épée. Saint Eubule eut le même sort. Tous deux étaient venus de Mangane à Césarée pour visiter les confesseurs à la porte de la ville, ainsi que cela se pratiquait alors; on leur avait demandé ce qu'ils venaient faire: sur leur réponse qui dit ingénument la vérité, ils furent arrêtés et menés au gouverneur (*Voy. Eusèbe, Des mart. de Palest.*). Le Martyrologe romain marque la fête de ces deux saints le 5 de mars.

ADRIEN (saint), martyr, mourut pour la défense du christianisme dans l'antique colonie des Phocéens, dans cette ville de Marseille que tant de martyrs illustrèrent. Il eut pour compagnon de ses glorieux combats saint Hermès, dont l'Eglise fait la fête avec la sienne le 1^{er} mars.

ADRIEN (saint), martyr, vivait à Alexandrie du temps des empereurs romains, et très-probablement sous le règne de Dioclétien et de Maximien, dont l'atroce persécution répandit tant et de si généreux sang chrétien dans la terre d'Egypte, et notamment à Alexandrie. La rage de la persécution y sévissait toujours avec infiniment d'intensité. Cette ville, étant la seconde de l'empire, appelait immédiatement l'attention des empereurs. Saint Adrien y fut martyrisé pour la foi chrétienne à une époque malheureusement ignorée. L'histoire a recueilli son nom, mais n'a enregistré aucun détail touchant les combats qu'il eut à soutenir. Tant de saints ont ainsi combattu laissant à peine un nom aux hommes, tant était grand parfois le soin que mettaient les persécuteurs à empêcher qu'on écrivit leurs actes, qu'on recueillît leurs reliques, qu'on fit rien, en un mot, qui pût mettre leurs noms, leur glorieuse résistance, leur mort plus glorieuse encore, à hauteur d'exemple pour les autres chrétiens! Saint Adrien se trouva probablement dans ce cas, avec les compagnons de son martyre, car il ne mourut pas seul. Dans le Martyrologe romain, dans celui de saint Jérôme et dans plusieurs autres, on trouve que saint Basile et saint Victor souffrirent avec lui. L'Eglise fait la fête de ces trois généreux soldats de Jésus-Christ le 17 de mai.

ADRIEN (saint), martyr, était issu de sang impérial. Son père Probus avait été revêtu de la pourpre romaine. Il vivait dans la retraite, que lui imposaient les souvenirs qu'il avait à porter. Il y a des noms qui sont pour l'homme qui les porte une espèce d'exil au milieu des autres hommes: déchus de la grandeur suprême, ils ne doivent pas déchoir des sentiments qui y sont inhérents. Adrien était dans ce cas. Il avait eu le bonheur, en outre, d'être instruit de la religion chrétienne. Il était considéré dans la ville de Nicomédie tout à la fois à cause de l'éclat de sa naissance, et à cause de sa piété comme chrétien. Il ne put s'empêcher de témoigner son indignation quand il vit Licinius persécuter les chrétiens, desquels naguère il s'é-

taut déclaré protecteur de concert avec Constantin. Il lui reprocha hautement l'odieux de sa conduite. Licinius, furieux, le fit mettre à mort. Domice, évêque de Byzance, et son oncle, fit enlever son corps, qu'on enterra à Argypolis.

ADRIEN (saint), évêque de Saint-André en Ecosse, martyr, se trouva maintes fois exposé aux fureurs des Danois qui faisaient de fréquentes irruptions dans la contrée qu'il habitait. Souvent il vint à bout de calmer leurs fureurs, d'y mettre obstacle, et même il en convertit un assez grand nombre. Malgré cela, ils revenaient fréquemment: une fois entre autres, ils se montrèrent si menaçants que le saint jugea prudent de se retirer dans la petite île de May. Cette île est située à l'embouchure du Forth. Les Danois l'y ayant trouvé le massacrèrent avec un autre évêque, saint Stalbrand, et beaucoup d'autres chrétiens. Le bréviaire d'Aberdeen en porte le nombre à plus de six mille. Ce massacre effroyable eut lieu en 874. Les reliques du saint furent déposées dans un monastère qu'on bâtit en son honneur dans la ville qui avait été témoin de sa mort, et auquel pendant longues années eurent lieu de fréquents pèlerinages. L'Eglise fait la fête de saint Adrien et de ses compagnons le 4 du mois de mars.

ADRUMÈTE, ville d'Afrique, aujourd'hui ruinée, à 130 kilom. de Carthage, dans la Byzacène (Etat de Tunis), est célèbre par le martyre des deux époux Boniface et Thèle. On ignore à quelle époque leur martyre eut lieu.

ADULPHE (saint), martyr, remporta la couronne du martyre à Cordoue, pendant la cruelle persécution que les Arabes y suscitèrent contre les disciples du Christ. Les martyrologes n'ont conservé que son nom et celui de saint Jean, son frère et son compagnon de souffrances. C'est le 27 de septembre que le Martyrologe romain inscrit le nom de ces deux saints martyrs.

ADVENTEUR (saint), martyr, était soldat dans la légion Thébéenne, qui fut massacrée par Maximien dans un endroit des Alpes appelé aujourd'hui Saint-Maurice, pour avoir refusé d'assister à des cérémonies païennes. Plusieurs légionnaires dont Adventeur faisait partie se trouvaient alors à Turin, soit en détachements, soit comme retardataires. Ce fut là qu'il cueillit la palme du martyre avec deux autres soldats ses compagnons, saint Octave et saint Soluteur. Ils sont inscrits au Martyrologe le 20 novembre.

AËTIUS, était président en Pamphylie. Ce fut lui qui, durant la persécution que l'empereur Aurélien fit souffrir aux chrétiens, fit mettre à mort saint Héliodore, qui refusait d'abandonner sa foi et sa religion.

AFRE (sainte), souffrit le martyre dans la persécution d'Adrien. Il est parlé d'elle dans les Actes de saint Faustin et de saint Jovite; mais on convient généralement que ces Actes n'ont pas une grande autorité. Le corps de sainte Afre est dans une église de son nom, à Bresse. Sa fête a lieu le 24 de mai.

AFRE (sainte), *Afra*, était fille publique à Augsbourg. Quand vint la persécution de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304, Dieu permit que sainte Afre cueillit la palme glorieuse du martyre, avec sa mère Hilaria et trois servantes, complices de ses désordres, Eunomie, Eutropie et Digne. Il voulait ainsi montrer, dans la personne de cette autre Madeleine, que, quels que soient les péchés dans lesquels tombe une âme, jamais il ne faut désespérer de son salut, et qu'il n'est pas de souillure qu'un rayon de la grâce divine ne puisse faire disparaître. Nous donnons ici en entier, d'après Ruinart, les Actes de sainte Afre.

« La persécution allumée dans Augsbourg lui enlevait chaque jour plusieurs de ses citoyens : on les traînait devant les idoles, pour les contraindre à leur offrir de l'encens; on les tourmentait en mille manières pour arracher de leur bouche quelque blasphème contre Jésus-Christ, et leur sang coulait de tous côtés, mêlé avec le sang impur des taureaux que les gentils immolaient à leurs dieux. Une fameuse courtisane nommée Afra fut arrêtée avec quelques autres chrétiens. Lorsqu'elle fut devant le juge, et qu'elle eut confessé qu'elle était chrétienne, le juge lui dit : Sacrifiez aux dieux, car je crois que vous comprenez assez qu'il vaut mieux vivre que de s'exposer imprudemment à expirer dans les supplices. Afra répondit : Hélas ! j'ai assez de mes péchés passés, sans y en ajouter encore de nouveaux ; ainsi n'espérez pas que je fasse jamais ce que vous me conseillez de faire. Le juge dit : Allez au temple, croyez-moi, et sacrifiez aux dieux. Afra répondit : Jésus-Christ est mon Dieu, je le vois, je l'ai toujours devant les yeux, je lui confesse mes péchés dans toute l'amertume de mon cœur ; je suis indigne, il est vrai, de lui offrir un sacrifice, mais je brûle du désir de me sacrifier moi-même pour la gloire de son nom, afin que ce corps, que j'ai tant de fois souillé par mes impuretés, soit purifié dans son propre sang. Le juge dit : A ce que j'entends, tu fais le métier de courtisane ; et puisque cela est, tu ne dois nullement prétendre à l'amitié du Dieu des chrétiens ; c'est pourquoi je te conseille de sacrifier aux nôtres, qui sont beaucoup plus indulgents. Afra répondit : Jésus-Christ mon Seigneur a dit qu'il était descendu du ciel exprès pour les pauvres pécheurs, et son Evangile nous apprend qu'il permit à une courtisane comme moi de lui arroser les pieds de ses larmes, et qu'il lui pardonna tous ses péchés ; il n'a jamais témoigné aucun mépris pour les pécheurs ; il s'entretenait familièrement avec eux, et il mangeait souvent à leur table.

« Le juge dit : Sacrifie du moins, afin que les dieux te fassent avoir beaucoup d'amants, et surtout de ceux qui aiment à donner. Afra répondit : Plutôt mourir mille fois que de recevoir aucun présent d'un homme. Je n'en ai voulu garder aucun de tous ceux qu'on m'avait faits, je les ai jetés. Je les voulais donner à mes frères les pauvres ; mais quelle instance que je leur aie faite de les ac-

cepter, jamais ils n'en ont voulu (1), quoique je leur disse que je les leur donnais afin qu'ils priassent Dieu pour moi. J'ai donc été obligée de les jeter : comment voulez-vous que je prenne maintenant ce que je ne regarde qu'avec horreur et que comme de la boue. Le juge dit : Mais ton Christ ne veut point de toi, il n'a plus que du mépris pour toi, tu n'as plus que faire de l'appeler ton Dieu. Oses-tu même te dire chrétienne ? une courtisane ! Afra répondit : Je l'avoue, je ne mérite pas d'être aimée de mon Dieu, mais je sais aussi que ce même Dieu, pour aimer, ne consulte que sa miséricorde, et non le mérite de ceux qu'il honore de son amour ; je crois donc qu'il m'aime. Le juge dit : Et comment le sais-tu ? Afra répondit : Je connais bien que mon Dieu ne m'a pas rejetée, puisqu'il me permet de confesser son saint nom devant vous, et j'ai une ferme espérance que l'aveu libre et sincère que je fais maintenant m'obtiendra le pardon de mes péchés. Le juge dit : Contes en l'air que tout cela ; je te conseille plutôt de sacrifier aux dieux, qui peuvent seuls te rendre heureuse. Afra répondit : Vous vous trompez, il n'y a que Jésus-Christ qui puisse faire mon bonheur, comme il n'y a que lui qui puisse sauver mon âme. Ne sauva-t-il pas le bon larron, et ne lui promit-il pas son paradis, parce qu'il confessa sa divinité un moment avant que d'expirer ? Le juge dit : Sacrifie, ou je te ferai donner les étrivières en présence de tes amants. Afra répondit : Faites ce qu'il vous plaira, mais il n'y a plus que le souvenir de mes péchés qui puisse me causer de la confusion. Le juge dit : Oh bien ! sacrifie, c'est une chose honteuse pour moi de disputer si longtemps avec une courtisane. Si tu n'obéis, je te ferai mourir. Afra répondit : Ah ! c'est ce que je souhaite de tout mon cœur, si toutefois je suis trouvée digne de mourir pour mon Dieu. Le juge dit : Sacrifie, je te le dis pour la dernière fois, sinon, je vais commencer par te faire tourmenter, et puis te brûler toute vive. Afra répondit : Que ce corps malheureux, qui s'est souillé de tant de crimes, souffre mille tourments, qu'il brûle, j'y consens, il l'a bien mérité ; mais pour mon âme, je la conserverai pure, et l'on ne verra jamais la courtisane Afra donner de l'encens à vos idoles.

« Alors ce méchant juge prononça cette sentence : « Nous ordonnons que la courtisane Afra, reconnue de toute la ville d'Augsbourg pour une infâme prostituée, et qui outre cela se dit chrétienne, soit brûlée toute vive, pour avoir fait refus de sacrifier aux dieux immortels. » Aussitôt elle fut livrée aux bourreaux, qui la firent passer dans une île que le fleuve Licus (le Lick) forme au-dessus de la ville, où, l'ayant dépouillée de ses habits, ils la lièrent à un poteau. Cependant la sainte, élevant au ciel ses yeux tout

(1) Admirable désintéressement des premiers chrétiens. Des pauvres rejettent les aumônes d'une prostituée.

baignés de larmes, fit cette prière : O Jésus! Dieu tout-puissant, qui êtes venu en ce monde non pour appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence; Seigneur, qui avez promis au pécheur d'oublier ses crimes au même moment qu'il retournera à vous (et je sais que vous êtes fidèle dans vos promesses), recevez le sincère repentir que vous offre un cœur contrit et humilié, recevez-le, Seigneur, avec les tourments qu'on me prépare. Heureuse si ce feu qui va réduire mon corps en cendres peut expier les dérèglements honteux de ma jeunesse! Cependant on élevait autour d'elle un bûcher. Déjà la flamme commençait à gagner les endroits les plus proches de la sainte, lorsqu'elle fit entendre distinctement ces paroles : Je vous rends grâces, ô mon Jésus, de ce que vous daignez me recevoir comme une hostie immolée à la gloire de votre nom, vous qui êtes la véritable et la seule hostie qui a été offerte pour le salut de tout le monde. Vous qui étant l'innocence même, la bonté essentielle, le Dieu de bénédiction, le Saint des saints, avez voulu mourir pour des criminels, pour des méchants, pour des enfants de malédiction, pour des pécheurs, je vous offre ma vie en sacrifice, Seigneur, qui vivez, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

« Tandis que la bienheureuse Afra s'ouvrait à travers les flammes de son bûcher un chemin vers le ciel, Eunomie, Eutropie et Digne étaient restées sur le bord de la rivière; c'étaient trois filles qui servaient Afra, et qui, après l'avoir imitée dans son péché, l'avaient suivie dans sa conversion; elles avaient reçu le baptême de la main du saint évêque Narcisse. Une barque étant venue aborder à l'endroit où elles étaient, elles prièrent le batelier de les passer dans l'île. Elles trouvèrent le corps de leur maîtresse tout entier. Une jeune esclave qui les avait accompagnées se jeta promptement dans le fleuve; et l'ayant traversé à la nage, courut chez Hilaria, mère de la sainte, lui donner avis de cette merveille. Cette vertueuse femme, prenant avec elle deux prêtres, se rendit la nuit suivante dans l'île du Lick; d'où ayant enlevé secrètement le sacré corps de sa fille, elle le plaça dans un tombeau qu'elle avait fait construire pour elle et pour les siens à deux milles d'Augsbourg. La chose ne put être si secrète qu'elle ne vint à la connaissance du juge, qui sur l'heure envoya au tombeau quelques-uns de ses archers, avec ordre de lui amener Hilaria et les trois servantes. Toutefois, leur dit-il, ne leur faites d'abord aucune violence; mais après vous être assurés d'elles, proposez-leur civilement de sacrifier aux dieux; si elles y consentent, conduisez-les ici avec tous les honneurs qu'on rend aux personnes distinguées. Si, au contraire, elles refusent de rendre à nos dieux leurs hommages, remplissez le tombeau d'épines sèches et d'autre bois facile à s'allumer; et y ayant renfermé ces femmes, bouchez-en soigneusement l'entrée, et mettez-y le feu. Prenez

garde surtout que pas une n'en échappe. Les archers exécutèrent leurs ordres à la lettre. Hilaria refusa constamment de sacrifier; les trois servantes en firent autant; on les renferma dans le tombeau, on le remplit de matières combustibles, on y met le feu, et ces saintes femmes, y laissant leurs corps à demi consumés, allèrent rejoindre dans le ciel la bienheureuse Afra le même jour qu'elle y était entrée. » — 5 août.

AFRICAIN (saint), martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne durant la persécution de l'empereur Déce, sous le gouvernement du proconsul Fortunatien, en Afrique, en 250, avec saint Pompée, saint Térénce, et plusieurs autres vaillants soldats de Jésus-Christ. Les Grecs et les Russes les ont en très-grande vénération. Leurs Actes n'offrent pas les caractères qui donnent à des faits le cachet de l'authenticité. Il y est raconté qu'ils furent battus de verges, mis à la torture, tourmentés de diverses autres manières, et enfin décapités. Théodore le Lecteur, qui vivait vers la fin du VI^e siècle, dit que leurs reliques furent placées, sous le règne de Théodose le Grand, dans l'église de Sainte-Euphémie, au quartier de Constantinople appelé la Pierre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain, à la date du 10 avril.

AGABE (saint), martyr, versa son sang pour la foi durant les persécutions que les empereurs romains firent souffrir aux disciples du Christ. Il eut deux compagnons dans ses souffrances, saint Donat et saint Sabin. L'Eglise les honore le 25 janvier.

AGABE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour sa foi dans la ville de Vérone. Les martyrologes ne donnent aucun détail sur son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 4 août.

AGABUS ou AGAB, prophète, et l'un des soixante-dix disciples, prédit la grande famine qui désola l'empire sous le règne de Claude. Il prédit à saint Paul, dans la ville de Césarée, sa captivité et son martyre. Il prit la ceinture du saint apôtre, et se liait les pieds et les mains, il dit: *Voilà ce que prophétise le Saint-Esprit: Les juifs lieront ainsi, dans Jérusalem, l'homme à qui est cette ceinture, et ils le livreront aux mains des gentils.* (Actes XXI, 11.) — Les Grecs prétendent qu'Agabus mourut martyr; mais rien n'est certain dans toutes les histoires qu'on rapporte de lui. Il semble que la tradition ait choisi ce saint personnage pour en faire le sujet des contes les plus absurdes. Il existe des tableaux qui représentent saint Agabus tellement colere de n'avoir pu épouser la sainte Vierge, qu'il en casse son bâton et va se faire carme de dépit. (Nous avons vu un tableau dans lequel sainte Anne fait lire la Vierge dans un paroissien relié en ve-lours, avec tranches dorées et fermoirs. C'est un de ces élégants volumes que vendent nos libraires à la mode. Il est impossible de pousser plus loin l'ignorance et le ridicule.)

AGAPE (saint), martyr, eut l'avantage de verser son sang pour la religion chrétienne, mais on ignore le lieu et la date de son mar-

tyre. On voit seulement, dans le Martyrologe romain, qu'il eut pour compagnons de son martyre saint Aphrodise, saint Cavalippe et saint Eusèbe. C'est le 28 du mois d'avril que l'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs.

AGAPE (saint), fut martyrisé à Rome, au commencement du règne d'Adrien, avec son père saint Eustate, sa mère et sa sœur, qui toutes deux se nommaient Théopiste. Sa fête tombe le 20 de septembre. *Voy. EUSTATHE.*

AGAPE (saint), martyr, souffrit durant la persécution de Valérien, à Cyrthe en Numidie, avec les saints Secondin, Emilien, soldat, et les saintes Tertulle et Antoinette. *Voy. pour les détails, MARIEN (saint).*

AGAPE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi, à Edesse en Syrie, durant la persécution de Maximien. Il souffrit le martyre avec saint Théogone et saint Fidèle, ses frères. Ce fut leur mère, sainte Basse, qui elle-même fut décapitée plus tard dans la même persécution, qui les encouragea à donner leur vie pour Jésus-Christ. L'Eglise honore leur mémoire le 21 août.

AGAPE (saint), martyr, fut décapité à Césarée en Palestine, sous le président Urbain, dans la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre les deux saints Denis, les deux saints Alexandre, saint Timolaüs, saint Pauside et saint Romule. C'est le 24 mars que l'Eglise honore la mémoire de ces illustres martyrs.

AGAPE (saint), était citoyen de Césarée en Palestine, quand la féroce persécution de Dioclétien vint désoler l'Eglise. C'était Galère Maximien qui commandait dans ces contrées. Ce saint fut condamné à être jeté aux bêtes. Mais la Providence, qui protégeait souvent les saints martyrs pour éclairer le cœur des persécuteurs, ne permit pas que les bêtes féroces fissent aucun mal à saint Agape. Il sortit sain et sauf de l'amphithéâtre. Plus sanguinaires que les tigres et les lions, les persécuteurs ne voulurent pas épargner celui que la Providence avait couvert de sa protection. Ils firent jeter le saint dans la mer, avec des fers aux pieds.

AGAPE (saint), l'un des glorieux combattants de l'armée de Jésus-Christ, en Palestine, fut mis à mort pour son nom, en 306 de l'ère chrétienne, par ordre du gouverneur Urbain, l'un des plus acharnés persécuteurs parmi les gouverneurs de province. D'abord le saint martyr souffrit avec sainte Thècle divers tourments. Conduit à Césarée, il y fut exposé aux bêtes avec Thècle. Cette dernière fut déchirée en pièces par les bêtes féroces, mais Agape échappa ce jour-là à la fureur des animaux et au glaive des confecteurs. Dieu le réservait à de nouveaux combats. Il resta, depuis, deux ans en prison. Maximin Daïa donna l'ordre qu'on le fit mourir s'il refusait d'abjurer. Exposé de nouveau dans l'amphithéâtre, un ours se jeta sur lui et ne fit que le blesser. Le lendemain les persécuteurs le jetèrent dans la mer. L'Eglise célèbre sa fête, avec celle de sainte Thècle

et de saint Timothée, le 19 août. (*Voy. Eusèbe, de Mart. Palest., c. 3; Stephan. Assemani, Acta sincera mart. Occident., t. II, p. 184.*)

AGAPE (saint), fut une des nombreuses victimes que la persécution de l'impie Licinius fit mourir pour la foi chrétienne dans la ville d'Edesse, quand, oubliant la protection dont il avait jusque-là couvert les chrétiens, et les promesses faites à Constantin, son beau-frère, ce prince perfide et cruel se mit à persécuter l'Eglise du Seigneur. Le saint dont nous parlons eut pour compagnons de son triomphe les saints Cartère, Styriaque, Tobie, et plusieurs autres que le Martyrologe romain ne nomme pas, mais dont il marque la fête avec la sienne, à la date du 2 novembre.

AGAPE (sainte), martyre, fut mise à mort à Thessalonique pour la religion de Jésus-Christ, en l'année 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. Elle et ses compagnes sont honorées par l'Eglise le 3 du mois d'avril. Voici ses actes authentiques pris dans Ruinart, ils lui sont communs avec les saintes Quionie et Irène.

Dulcétius tenait l'audience, Artémésius, greffier, dit: Voici une information envoyée par le stationnaire, et faite par lui contre six femmes chrétiennes qui sont ici présentes, et un homme qui est avec elles. Si votre grandeur l'ordonne, j'en vais faire la lecture. Dulcétius dit: Nous ordonnons que la lecture soit faite de ladite information. Le greffier lut ce qui suit: Le pensionnaire (1) Casandre à Dulcétius, gouverneur de la Macédoine. J'envoie à votre grandeur six femmes chrétiennes, avec un homme, lesquels ont refusé de manger des viandes immolées aux dieux; elles se nomment Agape, Quionie, Irène, Casie, Philippe et Eutyquie, et l'homme qui est avec elles, Agathon.... Le gouverneur, l'interrompant, dit: C'est assez. Puis, se tournant vers ces femmes, il leur dit: Misérables, quelle fureur et quel esprit de révolte vous possèdent, vous autres chrétiens? Pourquoi ne pas obéir aux saintes ordonnances des empereurs et des Césars? Puis, s'adressant à Agathon, il lui dit: Quelle raison avez-vous eu de ne vouloir point toucher au vin et aux viandes qu'on offre aux dieux, comme tous ceux qui sont initiés à leurs mystères ont coutume de faire. Agathon lui répondit: La raison, c'est que je suis chrétien. Dulcétius, se tournant ensuite vers les femmes, dit à Agape: Et vous, qu'avez-vous à dire? Agape répondit: Moi, je crois au Dieu vivant, et je n'ai point voulu par une mauvaise action perdre le fruit de toutes les bonnes que j'ai faites jusqu'ici. Alors le gouverneur dit: Et Quionie, que me direz-vous? Je vous dirai aussi, répliqua Quionie, que je crois au Dieu vivant, et que je n'ai eu garde de faire ce qu'ordonnait l'édit. Le gouverneur

(1) *Beneficiarius, ou stationarius*: c'étaient des places qu'on donnait à des officiers pour récompense, et qui ont assez de rapport à nos commanderies, ou aux timars des Turcs.

faisant approcher Irène : Et vous, que dites-vous à cela ? d'où vient que vous n'avez pas voulu obéir aux ordres des empereurs ? C'est parce que je crains Dieu, repartit Irène. Le gouverneur faisant signe à Casie de répondre, Casie dit : Pour moi, c'est que je veux sauver mon âme. Le gouverneur ajouta : Ne voulez-vous pas bientôt participer à nos sacrifices ? Non, assurément, reprit-elle. Le gouverneur dit : Pour Philippe, elle nous dira quelque chose de meilleur que les autres. Philippe répondit : Je ne dirai que ce que les autres ont dit. Le gouverneur lui dit : Et quoi ? que d'irez-vous ? Que j'aime mieux mourir, repartit promptement Philippe, que de toucher le moins du monde à vos sacrifices. Le gouverneur s'adressa enfin à Eutyquie, et lui dit : Eutyquie, vous serez plus raisonnable que vos compagnes. Eutyquie répondit : Je n'ai pas d'autres sentiments qu'elles. Le gouverneur lui dit : Avez-vous un mari ? Mon mari est mort, répondit Eutyquie. Ya-t-il longtemps, continua le gouverneur ? Depuis sept mois, répliqua Eutyquie. De qui êtes-vous donc grosse, dit le gouverneur ? Du mari que Dieu m'avait donné, reprit modestement Eutyquie et en rougissant un peu. Croyez-moi, ajouta le gouverneur, défaites-vous de toutes ces chimères-là, et suivez, avec toutes les personnes de bon sens, une religion bien plus conforme à la raison et à la nature. Qu'en pensez-vous, ne voulez-vous pas obéir à l'édit impérial ? Non, Seigneur, repartit Eutyquie : je suis chrétienne et servante du Dieu tout-puissant, je ne veux obéir qu'à lui. Alors le gouverneur dit. Qu'on mène Eutyquie en prison, et qu'on en ait soin jusqu'à ce qu'elle soit accouchée.

Le gouverneur revint ensuite à Agape. Eh bien ! Agape, lui dit-il, quelle résolution avez-vous prise ? N'est-ce pas votre intention de faire ce que nous faisons tous tant que nous sommes, qui sommes entièrement dévoués aux empereurs et aux Césars ? Agape répondit : Pour moi, je ne suis pas d'avis de me dévouer au démon. Quionie, dit le gouverneur, sera sans doute plus complaisante ; n'est-il pas vrai, ma fille ? Rien ne pourra jamais me faire changer de sentiments, repartit Quionie. Le gouverneur : Dites-moi un peu, n'y a-t-il point chez vous de ces méchants livres que ces impies de chrétiens appellent les saintes *Ecritures*, qui sont écrites sur du parchemin, dont les feuilles sont attachées ensemble, ou roulées sur du bois. Quionie répondit : Nous n'en avons point, Seigneur, on nous les a ôtées toutes par l'ordre des empereurs. Le gouverneur, revenant à la charge : Mais qui vous a mis, leur dit-il, cette fantaisie dans la tête ? Agape répondit : Le Dieu tout-puissant a bien voulu nous éclairer de ses divines lumières. Je vous demande, poursuivit le gouverneur, qui sont ceux qui vous ont enseigné ces folies ? Quionie prit la parole et dit : Ma compagne vous a déjà répondu que c'était le Dieu tout-puissant qui nous avait fait part de ses lumières. Je n'ai pas autre chose à vous répondre. Dulcétius dit : Nulle puissance sur la

terre ni dans le ciel ne peut vous dispenser de l'obéissance que vous devez à nos très-puissants et très-excellents princes, les empereurs et les Césars. Ainsi, puisqu'après tant d'avertissements, tant d'édits publiés, tant de menaces, tant de délais accordés, vous persévérez toujours avec une opiniâtreté criminelle dans le mépris formel de leurs ordonnances, et que vous vous faites gloire au contraire de ce nom odieux de chrétiennes ; et qu'enfin, après avoir été interpellées par les stationnaires et les principaux officiers de professer la religion de l'empire, vous n'avez jamais voulu y consentir, je ne puis me dispenser de vous condamner aux peines portées par lesdites ordonnances. Alors, prenant des tablettes, il y lut la sentence qui suit : « Attendu qu'Agape et Quionie, par un esprit d'orgueil et de désobéissance, font gloire de mépriser les divines ordonnances des invincibles Augustes et Césars, nos très-religieux seigneurs et maîtres, et que contre leurs défenses expresse elles font profession de la secte des chrétiens, proscrite et condamnée par divers édits comme vaine, téméraire, impie, et comme étant en exécution à tous les gens de bien ; Nous condamnons les dites Agape et Quionie à la peine du feu. Et à l'égard d'Agathon, de Casie, de Philippe, et d'Irène, nous ordonnons qu'ils tiendront prison jusqu'à ce qu'il nous plaise de travailler à une nouvelle instruction de leur procès. »

Après que la sentence rendue contre ces deux saintes femmes eut été exécutée, Dulcétius fit venir Irène en sa présence, et il lui parla en ces termes : Irène, votre conduite fait pitié, et il n'y a pas la moindre ombre de bon sens et de prudence. Car enfin, après avoir nié d'avoir en dépôt ce grand nombre de livres, d'écrits, de feuilles volantes, de tablettes et de cahiers appartenant à ces impies de chrétiens, les plus méchants hommes qui soient sur la terre, et qu'on vient de trouver chez vous, vous avez été obligée de les reconnaître lorsqu'on vous les a représentés. Ainsi vous voilà convaincue de mensonge, de mauvaise foi et de désobéissance aux ordonnances des empereurs, et par conséquent vous avez encouru la peine portée par ces mêmes ordonnances. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ni le supplice de vos sœurs, ni la crainte d'une fin semblable à la leur, ne vous ont point encore ouvert les yeux pour vous faire voir votre imprudence et le danger où elle vous jette. Je veux bien toutefois vous faire grâce, Irène, j'oublierai votre crime (et c'est le moins que je puisse exiger de vous), pourvu toutefois que vous vouliez reconnaître les dieux. Répondez maintenant : êtes-vous prête à faire ce que les empereurs et les Césars ont ordonné ; êtes-vous disposée à manger des viandes qui ont été immolées aux dieux, à leur sacrifier ? Non, répondit Irène, je ne suis disposée à rien de tout cela, et si vous ne m'en croyez pas, j'en jure par ce Dieu tout-puissant qui a créé le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. Je ne m'expo-

serai pas, par complaisance pour vous, à souffrir, toute une éternité, le feu qui est préparé pour ceux qui auront renoncé Jésus, le Verbe de Dieu. Dulaétius lui dit : Avouez-moi la vérité : Qui est la personne qui vous a portée à garder jusqu'ici et avec tant de soin et un si grand secret ces méchants livres ? C'est Dieu lui-même, répondit Irène, qui nous commande de l'aimer jusqu'au dernier soupir de notre vie. Nous étions donc résolues de nous laisser brûler toutes vives, plutôt que de livrer ses Ecritures et de trahir ainsi les intérêts de notre Dieu. Vous aviez, dit le gouverneur, quelque autre complice qu'il faut que vous me nommiez ? Hors Dieu seul, qui voit tout et qui sait tout, dit Irène, aucun autre n'en avait connaissance : nous n'avions garde de confier ce secret à qui que ce fût, de crainte qu'on ne vint à nous déceler. Mais, dit le gouverneur, où vous tenez-vous cachées l'année dernière, lorsqu'on commença à publier l'édit de nos très-pieux empereurs ? Où il a plu à Dieu, répondit Irène ; dans les montagnes, Dieu le sait, exposées à toutes les injures de l'air. Où vous retiriez-vous, reprit le gouverneur ? Nous n'avions point d'autres retraites, répartit Irène, que le creux des rochers, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Qui vous nourrissait, continua le gouverneur ? Dieu en prenait le soin, répliqua Irène, lui qui nourrit les moindres animaux. Votre père, poursuivit le gouverneur, savait-il tout cela ? Il n'en savait rien, répondit Irène, vous m'en pouvez croire. Vos voisins du moins ne l'ignoraient pas, dit le gouverneur ? Vous pouvez les interroger, répondit Irène, et vous informer plus particulièrement de toutes les circonstances que vous désirez savoir. Mais, ajouta le gouverneur, lorsque vous fûtes de retour à la ville, lisiez-vous quelquefois ces sortes de livres, et y avait-il quelque autre que vous qui fût présent à cette lecture ? Comme nous tenions ces livres, reprit Irène, soigneusement renfermés chez nous, et que nous n'osions pas les transporter ailleurs (1), c'était pour nous un sujet de douleur bien sensible, de ne pouvoir plus vaquer à cette sainte lecture le jour et la nuit, comme nous avions accoutumé de faire avant la publication de l'édit dont vous parlez. Vos sœurs, dit alors le gouverneur, ont été punies comme elles le méritaient. Pour vous, quoique vous ne soyez pas moins criminelle qu'elles, et que vous ayez encouru la peine de mort pour avoir tenu cachés dans votre logis ces livres impies, je prétends vous punir d'une autre manière : je vous laisserai la vie, mais vous serez conduite toute nue par des soldats et par Zoïmie, l'exécuteur de haute justice, dans un lieu de débauche où vous demeurerez jusqu'à nouvel ordre, vivant chaque jour du pain qu'on vous portera du palais. Et je veux qu'il y ait toujours là quelques soldats pour vous empêcher d'en sortir. Puis, se tournant vers le

bourreau et les soldats, il leur dit : Je vous avertis que si je viens à savoir que vous ayez souffert que cette fille sorte seulement une heure de l'endroit où je l'envoie, vous me le paierez de votre tête. Qu'on m'apporte ces livres qu'on a trouvés dans sa cassette.

Pendant les soldats conduisirent Irène dans un lieu de prostitution des plus fameux de la ville. Mais le Dieu de pureté se déclara si hautement son protecteur, qu'il ne se trouva là aucun, même des plus emportés, qui osât approcher d'elle, ni dire en sa présence la moindre parole deshonnête. Cela obligea le gouverneur à la citer une seconde fois devant son tribunal. Lorsqu'elle y fut, il lui dit : Persistez-vous toujours dans cette audace téméraire qui vous révolte si insolument contre les puissances légitimes ? Ce que vous nommez audace et révolte, répondit Irène, je l'appelle piété et religion, et je vous déclare que j'y persiste. Puisque cela est, dit le gouverneur, et que je trouve en vous ce même esprit de désobéissance, je vais faire ma charge. Il demanda du papier, et il écrivit cette sentence. « Irène ayant refusé avec opiniâtreté d'obéir à l'édit des empereurs, et de sacrifier aux dieux, et ayant fait sa déclaration qu'elle persiste toujours à vouloir vivre et mourir chrétienne, nous ordonnons qu'elle soit brûlée toute vive, ainsi que ses deux sœurs. » La sentence fut exécutée à l'heure même, et au même lieu où ses deux sœurs avaient souffert quelques jours auparavant, le jour des calendes d'avril, sous le neuvième consulat de Dioclétien, et le huitième de Maximien Auguste.

AGAPE (sainte), martyre, versa son sang pour la foi à Nicomédie, durant la persécution que Dioclétien fit souffrir aux disciples du Christ. Elle eut pour compagnons de son illustre martyre saint Idnès, un des officiers du palais, les vierges Domne, Théophile et leurs compagnons, que le Martyrologe romain ne nomme pas. C'est le 28 décembre que l'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs.

AGAPE (sainte), vierge et martyre, vécut sur la terre en sainte et mourut en héroïne : elle monta au ciel avec une double couronne : celle qui fait les anges de vertu, celle que Dieu donne aux généreux défenseurs de sa loi. Ce fut à Terni qu'elle termina sa carrière. Son sang coula dans les lieux qu'elle avait parfumés de ses vertus et remplis des bonnes œuvres de sa charité. L'Eglise fait sa fête le 15 février.

AGAPÉ ou CHARITÉ (sainte), fille de sainte Sophie, sœur de sainte Pistis ou Foi, et de sainte Elpis ou Espérance, cueillit la palme du martyre à Rome, durant la persécution d'Adrien. Martyrisée avec ses deux sœurs, elle précéda au ciel sainte Sophie, sa mère, que les persécuteurs ne firent mourir que trois jours après. L'Eglise fait sa fête et celle de ses sœurs, le 1^{er} août.

AGAPET (saint), diacre et martyr, fut mis à mort en 250, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diacres Féli-

(1) C'est-à-dire à l'assemblée des fidèles, ou à la collecte.

cissime, Janvier, Magne, Vincent, Etienne; ils furent tous décapités. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

AGAPET (saint), est un de ces saints martyrs qui donnèrent à Dieu leur vie à la fleur de leur âge et qui, plus amoureux des choses du ciel que des illusions qui s'offrent à nos yeux si riantes et si splendides quand nous sommes encore au seuil de l'existence, allèrent trouver au sein du Très-Haut la source des félicités, seules vraies, seules grandes, seules dignes des ambitions du cœur. Les païens arrêtèrent saint Agapet à Préneste, aujourd'hui Palestrine, et lui firent souffrir de cruelles tortures. On ne dit pas comment il consuma son sacrifice. Son martyre eut lieu durant la persécution d'Aurélien. Les sacramentaires de saint Gélase, de saint Grégoire le Grand, les martyrologes de Bèze et de saint Jérôme, font mention de lui avec grand honneur. Rien ne mérite, en effet, l'admiration, rien n'est touchant, comme de voir ces jeunes têtes que le vent du trépas incline si vite, surtout quand c'est volontairement qu'elles se courbent sous son aile. Le sacrifice a toujours quelque chose d'autant plus attendrissant, que la victime est plus faible, plus jeune, plus douce, plus résignée. Voir tomber une tête que la mort doit bientôt moissonner, ne touche jamais autant que de voir tomber celle sur laquelle se posent en couronne toutes les promesses de la vie, toutes les espérances, toutes les illusions, qui dorment pour nous tous les horizons de l'avenir. En 445, l'évêque de Besançon, Chélidoine, apporta de Rome le chef du saint martyr et le mit dans l'église de Saint-Etienne. C'est l'église de Saint-Jean qui le possède aujourd'hui, l'archevêque Hugues l'y ayant transféré vers le milieu du XI^e siècle. L'Eglise fait sa fête le 18 août.

AGAPET (saint), martyr, recueillit la palme du martyre à Héraclée en Thrace. La date de son martyre est inconnue. Il eut deux compagnons de souffrances appelés Derus et Bassus, et quarante autres dont on ignore les noms. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints le 20 novembre.

AGATHANGE (saint), martyr, fut mis à mort pour la religion chrétienne, au commencement du IV^e siècle, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, le même jour que saint Clément d'Ancyre et avec lui. (Voy. Le Quien. *Or. Christ.*, t. I, p. 457.) Il est fêté par l'Eglise le même jour que lui, le 23 janvier.

AGATHANGE (le bienheureux), martyr, était supérieur des Capucins d'Egypte, que le pape avait chargés de tâcher de rallumer la foi en Abyssinie, où la persécution de Basilides, fils de Méléce-Segued, l'avait presque éteinte depuis l'année 1632, époque à laquelle ce prince avait succédé à son père. Le P. Agathange s'empressa d'exécuter les ordres qu'il avait reçus du pontife suprême. Il alla trouver le patriarche hérétique d'Alexandrie, et lui exposa l'état déplorable de l'Arménie, le priant de prendre en pitié les catholiques qu'on y persécutait avec une

violence inouïe. Il lui représenta que ce malheureux pays était livré à un abouna qui, sous tous rapports, était indigne de ce titre et le conjura d'en envoyer un autre qui ne fût ni un méchant homme ni un aventurier comme celui que Basilides avait reçu. Le patriarche reçut fort bien les demandes du P. Agathange, il écrivit au Négous de traiter les catholiques avec moins de dureté, puis il sacra abouna l'abbé Marc, ami du P. Agathange. Ce dernier avait eu avec l'abbé Marc plusieurs conférences, à la suite desquelles il croyait lui avoir inspiré le désir de revenir à l'unité. Le P. Agathange, jugeant les circonstances favorables pour pénétrer en Abyssinie, s'adjoignit le P. Casien de Nantes, un de ses religieux, et s'embarqua avec un bacha que le Grand Seigneur envoyait à Souakim. A peine les deux capucins eurent-ils mis le pied en Abyssinie, qu'ils furent pris, quoiqu'ils eussent eu la précaution de se déguiser en marchands arméniens. Ils furent conduits devant Marc, le nouv l'abouna. Cet abominable Judas les reconnut et dit que c'étaient des prêtres catholiques romains, ennemis de la foi d'Alexandrie, et qu'ils venaient en Abyssinie pour y détruire la religion reçue depuis tant de siècles. Dans la bouche de cet homme, de semblables paroles avaient la valeur d'un arrêt de mort. Il le savait bien quand il les prononça, aussi les deux missionnaires furent immédiatement saisis par la populace et lapidés. L'abouna récompensa ainsi le P. Agathange de la vive amitié qu'il lui avait montrée et de la dignité qu'il lui avait procurée, en le faisant choisir par le patriarche. La mort de nos deux saints arriva en 1638. Le P. Agathange était né à Vendôme en France.

AGATHE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Catane pour la foi chrétienne sous l'empire du cruel empereur Dèce, et sous un juge nommé Quintien. Ses actes sont de ceux que Bollandus, ordinairement si facile dans ses jugements, déclare mauvais et peu authentiques. Tillemont déclare, lui, qu'il se contente des raisons de Bollandus. Tout le respect que nous avons pour de si puissantes autorités ne peut nous empêcher, en lisant ces actes, d'éprouver des sentiments, des émotions, qui nous constituent une opinion personnelle différente de la leur. Prétendre que les narrateurs n'aient pas un peu embelli, c'est ce que nous ne ferons pas. Mais sous cette broderie de la forme et des détails, le fond nous apparaît extrêmement grave et certain. Les faits racontés sont complètement d'accord avec ce génie de la persécution dont s'inspiraient les ennemis des chrétiens, et avec les passions qui forment le triste apanage de notre humanité. Quintien nous y est révélé sous un jour vrai et saisissant de naturel. Qu'on trouve ses procédés, à part son rôle de persécuteur, ignobles et grossiers, en ce qui concerne sa passion, nous en convenons; certes, trop souvent l'ignoble et le grossier viennent affliger notre regard,

quand nous étudions la nature humaine. Est-ce, par hasard, la délicatesse dans le vice que nos contradicteurs voudraient trouver ici pour admettre le rôle de ce vice dans l'histoire qui nous occupe ? Mais Quintien n'était pas un homme qui voulût plaire, qui prétendit exercer une séduction à l'égard de la sainte : non, c'était un homme corrompu, qui ne voulait qu'une victime à sa convoitise. Il voulait le corps sans s'inquiéter d'avoir le cœur. Certes s'il eût eu d'autres intentions, il eût agi autrement à l'égard de la sainte : il l'eût prise chez lui ou placée dans un lieu où les prévenances, les attentions et les égards de toutes sortes l'auraient entourée, au lieu de la mettre dans une maison publique, chez des femmes de mauvaise vie. Ceux qui étudient le monde réel, tel que malheureusement il est toujours, savent qu'il est rempli de ces hommes de chair et de sang, qui ne voient dans une passion que le côté brutal à satisfaire. Ces hommes, qu'il nous soit permis de le dire en passant, sont pour l'innocence et la vertu les moins dangereux de tous. Jamais, pour notre compte, nous ne ferons comme certains actes qui attribuent à des saintes un grand mérite pour avoir résisté dans de telles circonstances. Les épreuves auxquelles on les soumettait en pareil cas, ne sont point dignes de se nommer des tentations : c'étaient simplement des supplices outrageants qu'elles avaient à subir. Qu'une femme ait un mérite réel à garder sa vertu, quand elle est exposée aux tentations dont l'entoure une passion (toujours coupable, nous le savons) qui veut arriver à son but par la délicatesse des manières, par les sollicitations du cœur, nous l'admettons ; mais nous ne croyons pas qu'il faille grand effort de vertu à une femme bien élevée, douée de sentiments nobles et grands pour résister à un corrupteur grossier et brutal qui, pour premier moyen de séduction, commence par la mettre en mauvais lieu, et par la faire solliciter en sa faveur par des femmes qui font métier de leurs charmes. Qu'elle éprouve de l'indignation, du dégoût, que sa pudeur ait à souffrir matériellement, cela se conçoit. Mais, par respect pour elle, nous n'admettons pas que son cœur puisse être effleuré seulement. C'est une fleur qu'on aura beau jeter dans la fange, on ne parviendra jamais à faire qu'elle participe de sa nature. Aussi nous devons, puisque nous sommes en train de digression, nous devons rappeler ici cette histoire d'un saint que les persécuteurs firent placer dans un jardin rempli de fleurs et plein des séductions qui entrent dans l'âme par les sens, attaché sur un lit moelleux, et qu'ils firent tenter par une fille de mauvaise vie. L'histoire raconte que, pour éteindre en lui les révoltes de la chair et déconcerter la tentatrice, le saint se broya la langue avec les dents, et la lui cracha au visage. Ah ! sans doute, l'argile de laquelle Dieu se sert pour pétrir l'humanité, n'est pas la même pour chacun de nous ; mais enfin on ne nous per-

suadera guère qu'un saint qui avec tout le courage de sa foi a supporté les tourments, puisse se laisser tenter par une courtisane, qui vient d'office pour le séduire. La tentation en général, naît dans le cœur pour ce qu'il convoite, le regardant comme digne de ses désirs. Il n'en est autrement que chez les individus que le vice a déjà dégradés. L'art a déjà été de notre avis. Anciennement, les peintres représentant la tentation de saint Antoine plaçaient autour de lui des tentatrices à figures hideuses, avec des cornes sur la tête. C'était le diable habillé en femme, avec tous ses attributs plus ou moins apparents. Si c'est la forme que prit le démon pour tenter le saint anachorète, il faut convenir qu'il fut bien mal inspiré ou qu'il se fit d'étranges idées sur les séductions que pouvait faire son propre visage. Le saint dut rire et se moquer d'un diable aussi peu avisé ; mais être tenté, non, cent mille fois non ! Certes, les hallucinations que le diable envoyait au saint, ou, si l'on veut, la forme qu'il prit, n'eurent rien de ce que nous venons de dire. Le peintre qui, cette année, a peint pour le salon (1849) une tentation de saint Antoine, a été, bien mieux que ses prédécesseurs, dans la vérité. Il a entouré le saint de femmes charmantes, créatures délicieuses qui rappellent les plus beaux types de l'humanité. Toutes sont charmantes de forme, attrayantes de pudeur et de grâces naïves. Si le diable les poussait, il avait du moins l'habileté de ne pas se montrer. Résumons-nous : pour qu'il y ait tentation, il faut qu'il y ait un objet digne de tenter. Encore une fois, nous ne pouvons partager l'admiration de ceux qui trouvent les saints éminemment vertueux, pour avoir résisté à des séductions de filles publiques et de femmes qui vendent les charmes d'autrui. Voilà une digression qui aura peut-être un succès de scandale. Si nos lecteurs veulent faire de toutes les légendes et de toutes les interprétations qui touchent les saints, une sorte d'arche sainte que jamais la critique et la raison ne puissent toucher, nous serons jugé sévèrement. Mais si, en hommes sages, ils veulent se donner la peine de chercher la vérité en interrogeant le cœur humain, tel qu'il est, nous serons absous. Nous disons la vérité. Loin de nous d'avoir voulu faire autre chose. Le plus grand respect possible pour la vérité, c'est de la dire.

Nous sommes bien loin de sainte Agathe, revenons-y. Ses actes sont des plus beaux que nous trouvions dans les Vies des saints. Nous allons les donner en les émondant des surcharges que les ornementistes y ont mises.

Les villes de Palerme et de Catane se disputent la gloire d'avoir donné naissance à sainte Agathe. Bollandus a cité en plus de quatre-vingts articles les prétentions de l'une et de l'autre, pour conclure qu'il ne sait que décider. Il valait mieux conclure sans les quatre-vingts articles. Pour couper le nœud gordien de cette difficulté, disons aux habitants de ces deux villes que les saints sont concitoyens de tous ceux qui suivent sur la

terre la voie qu'ils ont tracée, et qu'ils ne se souviennent plus au ciel, quand ils regardent ceux qu'ils protègent et qui les implorant, des délimitations qui font ici-bas les citoyens et les peuples. Dans la vérité, dans la sainteté, dans les vertus, tous les hommes sont frères et concitoyens. Les limites sont bâties à cause de nos imperfections, jamais à cause de nos vertus. Ce qu'il y a de positivement certain, c'est que ce fut dans la ville de Catane que sainte Agathe souffrit le martyre. Elle était d'une famille riche et noble. Elle avait une excessive beauté, cette richesse des femmes que notre époque met au-dessus des autres. Dès sa jeunesse elle résolut de se consacrer à Dieu. Sans doute, belle, jeune et riche, elle eut à soutenir contre les séductions du monde et contre celles de son cœur bien des combats. Mais Dieu étendit sur son innocence l'ombre de sa protection. Il est des fleurs de sainteté que Dieu protège, ce sont les lis des vallées qu'il abrite contre les feux du soleil et qui gardent leur blancheur veloutée jusqu'au soir. Leur naissance a lieu loin des regards du monde, leur existence est un mystère; ils vivent dans une atmosphère parfumée, et quand ils meurent, c'est un vent du soir qui emporte leurs pétales vers les sommets voisins. Sainte Agathe eût vécu et fini comme l'un d'eux, si la persécution ne fût pas venue violer son refuge.

L'infâme Dèce venait de monter sur le trône en assassinant celui qui l'occupait; il avait soulevé une violente persécution contre les chrétiens. Quintien, consulaire, gouvernait la Sicile. Il connaissait Agathe, et une passion désordonnée pour elle s'était emparée de lui. Saint Méthode dit que la sainte fut obligée de se retirer de Catane à Palerme, pour éviter les pièges (nous gardons l'expression textuelle) que ce gouverneur dressait à sa chasteté. Sans doute Quintien, ce passage le prouve, fit ce qu'il put pour séduire Agathe, avant d'en venir aux moyens violents qu'il employa plus tard. Ses obsessions, ses insistances, tout fut inutile. Agathe croyant qu'il oublierait peut-être changea de résidence. Comme nous venons de le dire, elle se réfugia à Palerme. Mais hélas! ses prévisions furent trompées: l'innocence s'abuse si facilement! Quintien, voyant sa passion repoussée, trouva dans son amour-propre blessé les éléments d'une haine furieuse. N'ayant pu réussir dans ses premiers desseins, il crut que les édits que Dèce venait de lancer contre les chrétiens lui seraient un excellent moyen de s'emparer de sa victime, et de la réduire à ses volontés. Il la fit donc arrêter comme chrétienne. Quand on vint pour la prendre, elle obtint de rentrer un instant dans sa chambre, et fit à Dieu cette prière que nous trouvons dans ses actes: « Jésus-Christ, seigneur et maître de toutes choses, vous voyez mon cœur; vous savez quel est mon désir; soyez seul le possesseur de tout ce que je suis, et conservez-moi contre le tyran. » Durant la route, elle pria constamment pour que Dieu lui fit la

grâce de persévérer, et surtout d'avoir la force de supporter les combats auxquels elle allait être exposée. Arrivée à Catane, elle fut placée par Quintien chez une femme nommée Aphrodite ou Aphrodisie, qui, avec neuf filles qu'elle avait chez elle, faisait profession d'impudicité. La sainte fut dans cet infâme repaire exposée à toutes les sollicitations possibles, et sa chasteté y souffrit de mille manières. Nous avons dit, dans le commencement de cet article, pourquoi nous ne voulions pas dire qu'elle y eut à supporter des tentations. Il est des situations qui ne les comportent pas. Pour l'honneur de la sainte, nous croyons que celle-ci est du nombre. Son indignation lui fut un refuge, et elle sut placer son âme assez haut pour que toutes ces infamies n'arrivassent pas jusqu'à elle. Ses jours et ses nuits se passaient en prières; le martyre était l'objet de ses desirs les plus ardents.

Quintien, voyant qu'Aphrodisie avait inutilement employé tous les moyens qu'elle était capable de mettre en œuvre, fit amener la sainte dans son prétoire. Agathe y fit une solennelle profession de la foi, et fut amenée par le juge à dire cette belle parole, que la plus illustre noblesse consiste à être l'humble serviteur de Dieu. Quintien la pressant d'adorer les faux dieux, la sainte lui demanda s'il trouverait bon que sa femme ressemblât à Vénus, et s'il voudrait ressembler lui-même à Jupiter. Arrivé au paroxysme de la fureur, cet ignoble juge la fit souffleter par les bourreaux. Il y a, Dieu le veut ainsi, des outrages qui rejaillissent vers celui qui les envoie. L'homme fort et l'autorité se brisent ou se dégradent quand ils s'attaquent à la puissance de la faiblesse. L'homme qui frappe une femme, un prêtre, un ennemi vaincu, se déshonore. Il y a des êtres qui, dans certaines situations, sont revêtus du caractère sacré de la faiblesse, qui leur fait une telle armure qu'on peut dire à la fois honte et malheur à qui les touche. Quintien la fit après reconduire en prison. Quand la vierge insultée entra dans cette prison, la pierre du seuil s'amollit sous ses pieds, comme si elle se fût abaissée sous cette femme ainsi grandie par l'outrage. Aujourd'hui encore on voit cette empreinte à la porte de cette même prison convertie en chapelle. Ce fait, absent des actes, se trouve dans saint Méthode.

Le lendemain, Quintien la fit ramener devant lui, et lui demanda si elle avait songé au moyen de sauver sa vie. La sainte répondit: « Jésus-Christ est ma vie et mon salut. » Alors il la fit étendre sur le chevalet, et ordonna qu'on lui donnât la question avec les formes ordinaires. Agathe souffrit les tourments, non-seulement avec courage, mais encore avec joie. De plus en plus irrité, Quintien ordonna qu'on la tourmentât longtemps aux seins, et ensuite les lui fit couper. Dans ce fait atroce, il y a pour nous, physiologiste, plus que de la cruauté, il y a la féroce jouissance de la passion qui se venge en s'assouvissant à sa manière. Pour

concevoir cela, il faut connaître le cœur humain dans ses replis les plus profonds. Quintien fit reconduire Agathe dans sa prison, en défendant qu'on pensât ses plaies. Dieu guérit miraculeusement Agathe dans la nuit même. On dit que toute la nuit le cachot fut rempli d'une vive lumière, et que les prisonniers qui étaient enchaînés tandis qu'Agathe ne l'était pas, lui conseillaient de s'enfuir. Mais elle leur dit : Croyez-vous donc que je veuille perdre le prix de mes combats et renoncer à ma couronne ? Croyez-vous que je veuille être cause que mon évocation fasse mourir ou emprisonner mes gardiens ? Elle refusa.

Au bout de quatre jours, Quintien la fit amener devant lui, et la fit rouler toute nue sur des morceaux de pots cassés, mêlés de charbons ardents. Les actes disent que la sainte ne sentit aucune douleur ; ils ajoutent que, pendant son supplice, un tremblement de terre eut lieu, et qu'un pan de muraille en tombant écrasa l'assesseur de Quintien et un de ses amis ; le premier nommé Silvan, et le second Falcone.

Revenue en prison, la sainte leva les mains au ciel, et après avoir rendu grâces à Dieu de l'avoir fortifiée contre les tourments, de lui avoir ôté l'amour des choses d'ici-bas, et de la vie terrestre, elle le pria instamment de la retirer du monde. Dieu l'exauça, et comme sa prière finissait, son âme s'éleva vers lui.

Ainsi la flamme qui dévore un parfum se balance oscillante sur son dernier vestige. Elle semble donner un baiser au foyer qui l'alimentait, puis elle monte au ciel invisible comme un soupir ou comme un ange qui passe. Après la mort de la sainte, la justice de Dieu se fit. Quintien s'empara des biens d'Agathe, et s'étant mis en chemin pour les aller visiter, il entra dans un bateau pour passer la rivière nommée Jarette. L'un de ses chevaux le mordit à la gorge, et un autre le jeta d'un coup de pied à la rivière. Son corps alla se perdre dans la mer.

Après la justice, la miséricorde. Un an plus tard, l'Étna grondait de ce bruit précurseur des cataclysmes ; les habitants effrayés fuyaient. Déjà le cratère vomit sa lave, les champs et les habitations vont être engloutis. Un voile, pris sur la tombe de la sainte, est apporté par les fidèles, pour servir de barrière au torrent de feu. Soudain il s'arrête, les feux souterrains s'apaisent, et le fleuve de feu rentre dans son lit. Bien des fois, dit-on, depuis cette époque, un tel miracle s'est renouvelé.

Sainte Agathe mourut le 5 février, jour auquel l'Église célèbre sa fête. Ses reliques, portées à Constantinople en 1040, furent rapportées à Catane en 1127.

AGATHIUS, était proconsul à Sora, sous le règne de l'empereur Aurélien ; il fit souffrir le martyre à sainte Restitute, qui fut décapitée, par son ordre, en l'honneur de la religion chrétienne.

AGATHOCLIE (sainte), martyre, était ser-

vante d'une femme païenne. Elle était espagnole et sortait d'une famille pauvre. Étant entrée au service d'une dame riche, attachée comme elle au culte des idoles, elle s'y montra légère, inconsidérée, tant qu'elle servit les faux dieux. Plus tard, ayant été convertie à la foi par une autre servante, elle changea entièrement de conduite. Sa maîtresse, voulant la faire renoncer à sa foi, la fit fouetter d'abord chez elle, mais inutilement. Voyant que ses efforts étaient vains, elle la fit conduire devant le juge, qui la fit cruellement déchirer. On lui coupa la langue, et elle fut enfin jetée dans un brasier. On ignore la date et le lieu de son martyre. L'Église honore sa mémoire le 17 septembre.

AGATHODORE (saint), martyr, mourut sous l'empire de Dèce, en 251, sous le proconsul Valère, dans la ville de Sardes. Ce saint était au service de saint Carpe, évêque de Thyatires, lequel avait été arrêté avec son diacre Papyle, et conduit devant le proconsul, qui les avait fait conduire à Sardes. Agathodore n'avait pas voulu les quitter, et cette fidélité, ce beau dévouement, lui méritèrent le bonheur d'être persécuté comme eux et mis à mort pour la foi. Valère le fit cruellement déchirer à coups de nerf de bœuf. Le saint mourut dans ce supplice. Le féroce proconsul ordonna que son corps fût jeté aux chiens, mais des fidèles l'enlevèrent la nuit et, l'ayant enseveli, le déposèrent dans une caverne. La fête de ce saint martyr arrive, avec celle de ses compagnons, le 13 avril.

AGATHODORE (saint), martyr, eut la gloire de répandre son sang pour la foi. Il était évêque dans la Chersonèse. Il eut pour compagnons de ses tortures les saints évêques Basile, Eugène, Elpide, Ethère, Capiton, Ephrem, Nestor et Arcade. On ignore la date à laquelle eut lieu ce martyre. L'Église célèbre la mémoire de ces saints évêques le 4 mars.

AGATHON (saint), était homme de guerre, et servait à Alexandrie, dans les armées impériales, du temps de l'empereur Dèce. Ayant eu occasion de témoigner son indignation contre des païens qui traitaient avec irrévérence les corps de plusieurs saints martyrs qui venaient de tomber victimes de la persécution, il ne recula pas devant l'imminence du danger que cet acte courageux appelait sur sa tête. Il empêcha ces profanateurs de continuer. Cela excita contre lui une de ces émeutes populaires, si communes dans ces temps malheureux. Il fut maltraité, arrêté et conduit devant le juge. Y ayant persisté à confesser Jésus-Christ, il eut la tête tranchée, et consumma ainsi son sacrifice, en recevant le prix mérité de son courage. L'Église honore sa mémoire le 7 décembre.

AGATHON (saint), nommé comme martyr dans un grand nombre d'actes et de martyrologes, confessa généreusement la foi à Thessalonique, en l'an de l'ère chrétienne

304. Ses actes lui sont communs avec sainte Agape et ses compagnes. (*Voyez-les.*) L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 3 avril.

AGATHON (saint), est inscrit au Martyrologe romain le quatorzième jour du mois de février. Il eut pour compagnons de son martyre, sur lequel nous n'avons point de détails, les saints Cyrion, Bassien et Moïse. Ils furent jetés dans un brasier ardent, où ils reçurent la couronne du martyre. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 14 février.

AGATHON (saint), mourut, en Sicile, victime courageuse pour la défense de la foi chrétienne, on ignore en quelle année. Il eut, pour compagne de son martyre, sainte Triphine, que l'Eglise honore avec lui le 5 juillet.

AGATHONIQUE (saint), martyr, tomba glorieusement victime de la persécution de Maximien, à Nicomédie, condamné à la peine capitale, avec saint Zotique, compagnon de ses souffrances et de son triomphe, par le président Eutholome. L'Eglise honore sa mémoire le 22 août.

AGATHONIQUE (sainte), martyre à Pergame, sous l'empire de Dèce, en 251, avait suivi son frère saint Carpe, évêque de Thyatires, d'abord à Sardes, où le proconsul Valère l'avait fait conduire, et ensuite à Pergame. Quand elle vit son frère dans le bûcher où l'avait fait jeter le proconsul, elle s'y précipita avec lui et y fut consumée. L'Eglise fait sa fête en même temps que celle de son frère, le 13 avril. A propos de ce fait comme, à l'égard de sainte Apollonie, il faut nécessairement admettre l'intervention d'une inspiration divine, portant sainte Agathonique à agir comme elle l'a fait, autrement nous ne saurions comment excuser une action qui serait un suicide et non de plus. Dieu ne permet pas, d'après les règles communes, qu'un individu, quel qu'il soit, dispose ainsi de son existence. Sans cela, au lieu de mettre Agathonique au nombre des saintes et des martyrs, l'Eglise eût blâmé sévèrement sa conduite. (*Voy. CARPE de Thyatires.*)

AGATHOPODE (saint), martyr, était diacre à Thessalonique. Il y cueillit la palme du martyre avec Théodule, qui était lecteur. Ce fut sous l'empereur Maximien et le président Faustin qu'on les jeta dans la mer avec une pierre au cou. La date de leur martyre est ignorée. C'est le 4 avril que l'Eglise célèbre leur fête.

AGATHUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte et desquels Ruinart a laissé les actes authentiques. (*Voy. MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.*)

AGATOPE (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Eglise. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint

Agatope est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy. MARTYRS de Crète.*)

AGAUNE (*Agaunum*), aujourd'hui Saint-Maurice, ville de Suisse, célèbre par le martyre que saint Maurice y subit en 286, avec toute sa légion, par ordre de Maximien, collègue de Dioclétien.

AGEN, ville de France (chef-lieu du département de Lot-et-Garonne), anciennement *Aginum*, capitale des Nitiobriges, fut témoin du martyre de sainte Foi et de ses compagnons, sous le règne de Dioclétien et de Maximien, et sous le gouverneur Dacien. Sainte Foi appartenait à une des premières familles de la ville. Agen possède encore les reliques de ces glorieux martyrs, compagnons de sainte Foi. Celles de sainte Foi ont été transférées à plusieurs reprises en d'autres lieux. (*Voyez Foi (sainte).*) Quelque temps après, saint Caprais, qui s'était caché dans une caverne pour éviter la persécution, ayant appris de quelle manière sainte Foi avait combattu pour Jésus-Christ, se rendit au lieu où on persécutait, c'est-à-dire à Agen, et y reçut la glorieuse couronne qu'il ambitionnait. (*Voy. CAPRAIS (saint).*)

AGGÉE (saint), fut immolé pour la foi chrétienne à Bologne, du temps de l'empereur romain Maximien, avec les saints Hermès et Caius. L'Eglise vénère la mémoire de ces saints martyrs le 4 janvier.

AGÉIAS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (*Voy. MARTYRS de Sébaste.*)

AGILÉE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la confession de la foi. Les martyrologes ne donnent aucun détail sur son martyre; on sait seulement qu'il eut lieu à Carthage. Ce saint martyr n'est connu que par un sermon que saint Augustin fit sur lui au peuple. L'Eglise honore la mémoire de ce saint martyr le 15 octobre.

AGLIBERT (saint), martyr, originaire, comme saint Agoard, des bords du Rhin, vint habiter Créteil avec lui. Il dut également la connaissance de l'Evangile aux prédications de saint Altin et de saint Coald. Dans un excès de zèle, ayant un jour renversé un temple d'idoles, il fut tué, ainsi qu'une troupe de chrétiens qui l'accompagnaient, par ordre du gouverneur qui était païen; d'autres prétendent qu'il fut martyrisé par les Vandales. On place généralement son martyre vers l'an 400 de Jésus-Christ. Ses reliques, comme celles de saint Agoard, sont gardées dans deux châsses précieuses, placées dans une église qui a été bâtie sur leur tombeau. Il est inscrit sous la date du 24 juin au Martyrologe romain, quoiqu'à Créteil et dans tout le diocèse de Paris, sa fête ne soit célébrée que le 25.

AGNAN (saint), martyr, était diacre à l'Eglise d'Antioche. Il souffrit le martyre avec saint Démètre, évêque de cette ville, saint Eustose et vingt autres saints martyrs. On ignore l'époque. L'Eglise fait leur fête le 10 novembre.

AGNÈS (sainte), vierge et martyre, tomba victime de la persécution de Dioclétien, en

l'an de Jésus-Christ 304. Elle n'avait alors que douze ou treize ans. Native de Rome, elle appartenait à une famille illustre et des plus haut placées. Ce qui le prouve, c'est cette circonstance relatée dans ses actes, que le fils du préfet de Rome voulait l'épouser. Elle ne voulut jamais y consentir, parce qu'elle avait voué sa virginité au Seigneur. Ce fut la cause de son martyre, soit que cela attirât sur elle l'attention, soit que le fils du préfet l'eût dénoncée, comme cela arrivait souvent en pareille circonstance. Elle souffrit courageusement les chaînes de fer dont on la chargea. Elle méprisa également et les caresses et les menaces qu'on lui fit pour l'obliger de renoncer à la foi. Elle fit voir qu'elle était prête d'endurer plutôt toutes sortes de supplices et le feu même dont le juge la menaçait. On la traîna par force aux autels des démons, mais étendant ses mains vers Jésus-Christ, elle éleva le trophée de la croix parmi ces brasiers sacrilèges. Alors le juge croyant qu'elle serait plus sensible à la perte de sa chasteté qu'à tous les supplices, lui dit que si elle n'adorait Minerve et ne lui demandait pardon, il l'exposerait à l'impudicité de la jeunesse. Mais elle ne s'épouvanta pas de cette menace, mettant toute sa confiance en Jésus-Christ, qui était le protecteur de sa chasteté, et elle ne manqua pas d'éprouver son assistance. Ses actes disent qu'ayant été exposée toute nue, elle fut couverte miraculeusement de ses cheveux. Damase semble marquer la même chose, mais Prudence ni saint Ambroise n'en disent rien. Tout le monde, dit Prudence, détournait la vue du lieu public où on l'avait exposée, hormis un jeune homme qui la regardait d'une manière moins chaste. Mais un éclat de feu vint comme un coup de foudre frapper les yeux de cet impudent et le renversa par terre aveugle et à demi-mort. Ses compagnons l'emportèrent en pleurant, pendant que la sainte chantait des hymnes à Jésus-Christ. Il y en a qui disent qu'elle pria Dieu pour ce malheureux et lui rendit la santé avec la vue. Ainsi elle conserva sa chasteté au milieu des plus grands dangers. Ses actes n'oublient pas cet événement, mais le racontent d'une manière bien différente.

A cette première couronne sainte Agnès en ajouta bientôt une autre ; car le persécuteur se voyant vaincu la condamna à la mort. Elle fut ravie de joie quand elle vit l'exécuteur. Elle alla au lieu de l'exécution avec plus de plaisir et de promptitude qu'une autre n'irait au lit nuptial. Elle courut à la mort, allant non à la mort, mais à l'immortalité. Elle parut seule les yeux secs pendant que tout le monde la pleurait. Elle demeura sans crainte, quoique l'exécuteur tremblât et palit de frayeur. Elle fit sa prière et baissa le cou, tant pour adorer Jésus-Christ que pour recevoir plus aisément une plaie si favorable, et enfin elle s'envola au ciel sans ressentir aucune douleur, l'exécuteur lui ayant tranché la tête d'un seul coup.

Son martyre arriva le 21 de janvier, comme on peut le conjecturer de sa fête, qui se fai-

sait ce jour-là dès le 14^e siècle, selon l'ancien calendrier de Bucherius. Saint Augustin témoigne aussi que le jour de son martyre était celui de la fête de saint Fructueux, qui a souffert le 21 de janvier, selon ses actes. La fête de sainte Agnès est aussi marquée ce jour-là dans le Calendrier de l'Eglise d'Afrique, dans les martyrologes de saint Jérôme, dans Bède et les autres postérieurs. Elle l'est encore dans le Sacramentaire de saint Grégoire, dans le Calendrier du P. Fronto, dans le Missel romain de Thomasius. Elle a aussi son office propre dans le Missel des Gaules, donné par le même auteur, et il n'y a point d'Eglise parmi les Latins qui n'en fasse aujourd'hui l'office. Il semble qu'on en ait fait autrefois quelque mémoire le 18 octobre, peut-être pour la dédicace de quelque église de son nom. Les Grecs en font aussi le 21 janvier, et encore le 14 du même mois et le 5 juillet.

AGNÈS (la bienheureuse), martyre au Japon avec Jeanne, sa belle-mère, Madeleine, veuve de Minami, et Louis, fils adoptif de cette dernière et de son mari, épouse de Tacuenda, mourut pour Jésus-Christ en l'année 1602. On peut voir aux titres de Minami et de Tacuenda comment ces saintes femmes les encouragèrent au martyre, comment la mère et l'épouse de Tacuenda furent les courageux témoins de sa mort. L'arrêt, qui avait prononcé la peine capitale contre ces deux saints, condamnait les saintes que nous venons de nommer à être crucifiées. Après la mort de Tacuenda, Jeanne et Agnès venaient de passer dans un cabinet attentant à la chambre où l'exécution avait eu lieu. Elles avaient avec elles la tête du saint martyr, elles l'embrassaient et la couvaient de larmes. Tout à coup un bonheur inattendu leur fut donné. Madeleine, femme de Minami, entra avec le petit Louis, enfant âgé de 7 ou 8 ans, qu'elle et son mari avaient adopté. Elle leur dit qu'elle venait partager avec elles le bonheur de mourir pour la foi et leur annonça que le lendemain elles allaient être crucifiées. On peut voir au titre *Jeanne* le détail de leur martyre. Agnès fut martyrisée la dernière. Sa jeunesse, l'éclatante beauté qui resplendissait en elle, son extrême douceur, attendrissaient tous les assistants. Elle demeurait agenouillée au pied de la croix qui lui était destinée. Personne n'osait venir l'y attacher. Voyant cela, elle s'y plaça elle-même de son mieux et pria les soldats de l'aider. Mais la modestie, mais la grâce qu'elle fit voir dans cette circonstance, achevèrent de lui gagner tous les cœurs : les soldats refusèrent de la supplicier. Ce furent quelques misérables de la lie du peuple, qui, dans l'espoir du gain, remplirent cet office. Inhabiles à se servir de la lance, ils lui en portèrent un très-grand nombre de coups avant de la tuer.

AGNÈS, belle-fille du prince Jean, troisième fils de *Sounou*, régulo chinois, souffrit l'exil pour la foi en 1724, avec toute sa famille, sous l'empereur Yong-Tching. On les envoya à Yeou-Oué, petite bourgade de la Tartarie, au delà de la grande muraille, à plus de 80

lieux de Pékin. (Voy. pour tous les détails de cet exil, les articles **SOUNOU** et **CHINE**.)

AGNÈS (la princesse), belle-fille du prince François Xavier, fils aîné de Sounou-Peylé (régulo de 3^e ordre à la cour de Pékin), partagea l'exil auquel l'empereur Yong-Tehing condamna toute sa famille, pour la foi, en 1724. On sait que toute cette famille si nombreuse fut exilée à Yeou-Oué, poste militaire en Tartarie, à 90 lieues de Pékin, au delà de la grande muraille. La veille du départ pour l'exil, cette princesse communia avec Xavier, Thérèse, sa femme, et leur second fils Pierre. (Pour les détails, voir les articles **SOUNOU** et **CHINE**.)

AGOARD (saint), martyr, était originaire des bords du Rhin. Il vint, avec saint Aglibert, son compatriote, habiter Créteil, près Paris. Les prédications de saint Altin et de saint Coadl les amenèrent à la connaissance de l'Évangile. Ayant un jour, dans un excès de zèle, renversé un temple d'idoles, ils furent tous deux tués par ordre du gouverneur, qui était païen, avec une troupe de chrétiens qu'on arrêta avec eux. Quelques-uns disent que ce furent les Vandales qui les martyrisèrent. On s'accorde généralement à placer leur martyre vers l'an 400 de Jésus-Christ. Une église a été bâtie sur leur tombeau. On y garde encore leurs reliques dans deux châsses précieuses. Tous deux sont inscrits au Martyrologe romain, sous la date du 24 juin, mais leur fête n'est célébrée que le 25 à Paris, dans tout le diocèse et à Créteil. (Voy. le nouveau bréviaire de Paris.)

AGRICOLAN (AUREL), était lieutenant du préfet du prétoire, dans la Mauritanie Tingitane, en 298, sous le règne de Dioclétien. Ce fut lui qui, dans la ville de Tanger, où il faisait sa résidence, condamna à mort le centurion Marcel, que Fortunat, son commandant, avait envoyé devant son tribunal, parce qu'il avait refusé de servir davantage l'empereur, auquel on voulait le forcer d'offrir des sacrifices. Agricolan condamna aussi à mort Cassien, secrétaire, qui tenait la plume lors du jugement de Marcel, et qui, dans l'indignation qu'il éprouvait du langage d'Agricolan et de la condamnation qu'il prononçait, malgré les réponses victorieuses de Marcel, jeta à la face des juges son encrier, sa plume et son papier.

AGRICOLAUS, qualifié président dans les actes de saint Blaise de Sébaste, fit, en 316, sous Licinius, martyriser le saint évêque que nous venons de nommer, avec deux enfants et sept femmes, qui avaient recueilli du sang qui coulait de ses plaies. (Voy. saint **BLAISE**.) Ce fut lui qui fit mourir à Sébaste les quarante martyrs, connus sous le nom des quarante martyrs de Sébaste. (Voy. **MARTYRS** de Sébaste.)

AGRICOLE (saint), eut le bonheur de mourir pour la défense du christianisme, sous le règne de Maximien. Il eut pour compagnons de son triomphe saint Naval et saint Concorde, avec saint Valentin, père de ce dernier. Saint Valentin était maître de la milice à Ravenne. Ce fut dans cette ville que tous

ces saints accomplirent leur martyre. L'Église honore leur mémoire le 16 décembre.

AGRICOLE (saint), martyr, versa son sang pour la foi chrétienne, en Pannonie. On ne sait pas la date de son martyre. L'Église célèbre sa fête le 3 décembre.

AGRICOLE (saint), martyr, habitait Bologne. Il y souffrit le martyre avec Vital, son domestique, qui devint ainsi son collègue dans la souffrance. Agricole mourut sur une croix, où on l'avait attaché avec des clous, tandis que le corps de Vital ne formait plus qu'une plaie. Saint Ambroise dit qu'étant présent à la translation de leurs corps, il mit sous l'autel les clous et le bois de la croix, avec le sang du saint martyr. On ignore l'époque où ils souffrirent pour la religion. L'Église honore leur mémoire le 4 novembre.

AGRIPPA I^{er} (Hérode), fils d'Aristobule et petit-fils d'Hérode le Grand, passa une partie de sa jeunesse à Rome, où Tibère le reçut d'abord très-bien, le nomma gouverneur de Caligula, son petit-fils; mais ensuite le fit mettre en prison, le soupçonnant d'avoir souhaité sa mort. Il y resta six mois. Caligula, à son avènement, l'en fit sortir et le nomma tétrarque ou roi de Judée. Ce fut pour plaire aux Juifs que ce prince persécuta les chrétiens. Il fit trancher la tête à saint Jacques le Majeur; il fit mettre en prison saint Pierre, à qui il réservait le même traitement. Dieu délivra miraculeusement le chef de son Église.

« Agrippa fut, ainsi que nous l'avons vu, le premier souverain qui ait persécuté l'Église. Ce fut lui qui fit mourir saint Jacques le Majeur avec plusieurs autres chrétiens, et qui fit jeter saint Pierre en prison. Quand Dieu eut tiré miraculeusement son apôtre de la prison où il était renfermé, Agrippa, furieux, fit donner la question à ceux qui le gardaient, et les fit ensuite étrangler. Ce fut immédiatement après qu'il se rendit à Césarée, où il donnait des jeux magnifiques pour la santé de l'empereur. Une affluence considérable de peuple s'y était rendue; tous les grands du pays y assistaient. Au matin du second jour, Agrippa entra au théâtre avec des habits royaux tout brodés d'argent et d'une magnificence inouïe. Les rayons du soleil qui se levait alors les faisaient briller d'une lumière si éclatante, que les assistants regardaient le roi avec une admiration mêlée de crainte et de respect. Il prononça un discours, et les courtisans qui l'environnaient s'écrièrent que ces accents étaient ceux d'un dieu, et non pas ceux d'un simple mortel. « Jusqu'à présent, disaient-ils, nous vous avons vénéré comme un homme, désormais nous vous adorons comme un dieu. » En effet, ils se mirent à l'invoquer, le priant de leur être propice. Gonflé d'orgueil et de vanité, le roi ne repoussa point ces hommages sacrilèges. Si nous en croyons Joseph, un hibou vint se placer au-dessus de la tête d'Agrippa, sur une corde qui traversait le théâtre. Alors il se souvint de ce qui lui avait été prédit autrefois, quand il

était prisonnier à Rome. Cet oiseau lui était apparu, lui présageant alors sa liberté prochaine; mais il lui avait été révélé que, quand il le verrait pour la seconde fois, il n'aurait plus que cinq jours à vivre. Quoi qu'il en soit de ce fait, dont nous ne voudrions en aucune manière garantir l'authenticité, la main de Dieu atteignit soudainement le roi persécuteur au milieu des enivrements de son orgueil. Il sentit tout à coup de violentes douleurs d'entrailles, et comprit qu'il était frappé de mort. Se tournant vers ses courtisans : « Regardez votre dieu, dit-il, car vous m'appeliez ainsi tout à l'heure : commandement lui est fait de laisser cette vie, et la destinée fatale vient lui prouver la fausseté de vos paroles. Je me sou mets à la volonté de Dieu; j'ai confiance, car ma vie a été si sainte et si bonne, que tous me disent bienheureux. » (Josèphe, chap. 19, *Ant. jud.*)

« C'est ainsi que Dieu frappait d'aveuglement ce prince persécuteur, au point de faire qu'il n'eût aucun remords des crimes qu'il avait commis. Aux yeux de la foi, c'est là le plus terrible de tous les châtiments. On transporta le roi dans son palais, et bientôt la nouvelle de sa mort prochaine se répandit parmi le peuple. Suivant la coutume des Juifs, les habitants, hommes, femmes et enfants, se couvrirent de sacs et se prosternèrent, priant avec larmes et gémissements, pour la santé d'Agrippa. Il les voyait de ses fenêtres, et ce spectacle douloureux lui rappelait incessamment le sort qui l'attendait. — L'arrêt de Dieu était prononcé. Après ces cinq jours d'atroces souffrances, Agrippa rendit l'âme dans la cinquante-quatrième année de son âge et la septième de son règne. Quand il mourut, on lui voyait les entrailles qui pullulaient de vers. Dès qu'il fut mort, sa mémoire, qu'il pensait devoir être vénérée, fut outragée de la manière la plus cruelle par le peuple : les soldats enlevèrent du palais les statues de ses filles, et les traitèrent de la façon la plus ignominieuse. Il y en avait trois : Bérénice, âgée de seize ans; Mariamme, de dix; Druzille, de sept. Dans les rues et sur les places publiques, on se livrait à des réjouissances; des hommes couronnés de fleurs offraient des sacrifices à Charon, et faisaient des libations en action de grâces de la mort du roi. C'est ainsi qu'après avoir frappé ce prince persécuteur d'une manière si terrible, Dieu rendait son nom un objet d'exécration pour ses propres sujets. Agrippa avait cependant de bonnes qualités : il était généreux jusqu'à la prodigalité. Il avait gouverné les Juifs avec assez de gloire et de bonheur, durant des temps difficiles; mais il avait persécuté les saints, repoussé la vérité. Les plus brillantes qualités ne servent à rien aux princes qui veulent lutter contre Dieu et contre son Eglise. (*Hist. des perséc.*, 1^{er} vol., p. 86.)

AGRIPPA II, fils du précédent, et dernier roi des Juifs. Ce fut devant lui et sa sœur Bérénice que saint Paul comparut, présenté par Festus, et plaida sa cause à Césarée avant

de se rendre à Rome. On croit que le frère et la sœur entretenaient un commerce incestueux. Agrippa, privé de son royaume par Claude, reçut en échange d'autres provinces. Il se joignit aux Romains pour châtier les Hébreux. Il mourut sous Domitien, vers l'an 94 de Jésus-Christ.

AGRIPPA, juge qui, sous le règne de Maximien, fit martyriser cruellement dans le Pont saint Basileuse. Il lui fit mettre des chaussures garnies de pointes embrasées, et ensuite, l'ayant fait tourmenter de plusieurs autres manières et fort cruellement, il le condamna à être décapité. La sentence fut exécutée, et les restes du saint furent jetés dans la rivière.

AGRIPPA, qualifié préfet dans les actes de sainte Théodoïse de Phlippes, fit martyriser cette sainte avec la dernière cruauté, sous le règne de Licinius, en l'an 318 de Jésus-Christ. Il la fit mettre en prison, où elle resta vingt jours. En sortant de là, elle fut fouettée cruellement, étendue sur le cheval, où on lui déchira les côtés avec les peignes de fer. Voyant que la constance de la sainte ne céda à aucun des supplices qu'il employait contre elle, Agrippa lui fit arracher toutes les dents, et ensuite l'envoya hors de la ville pour y être lapidée. Cette sentence fut exécutée, comme nous l'avons dit plus haut, l'an 318 de l'ère chrétienne.

AGRIPPIN, était lieutenant à Ancyre, en Galatie. Il fit souffrir le martyre à saint Platon; ce saint fut rudement fouetté, déchiré avec des ongles de fer, et souffrit plusieurs autres tourments encore plus cruels. Agrippin leur fit enfin trancher la tête. Les miracles de Platon en faveur des captifs sont attestés par les actes du second concile de Nicée.

AGRIPPINE (sainte) et vierge, fut martyrisée sous l'empereur Valérien, à Rome. Son corps, porté en Sicile, y opéra une grande quantité de miracles. L'Eglise fait la fête de cette sainte le 23 juin.

AIGUILLON (*stimulus*), instrument employé par les persécuteurs contre les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise pour les martyriser. Tout le monde sait ce que c'est qu'un aiguillon, instrument dont se servent les conducteurs de bœufs attelés pour les faire marcher et les exciter au travail. La seule différence consistait en ce que la pointe de celui qu'on employait pour les martyrs était plus longue que celle des paysans pour leurs bœufs.

AGULPHE (saint), martyr, était abbé du monastère de Lérins, fondé par saint Honorat, dans l'île qui porte maintenant son nom, située sur les côtes du département du Var. Il souffrit de grands tourments avec plusieurs moines, ses compagnons. On leur coupa la langue, on leur arracha les yeux, et ils furent ensuite décapités. L'Eglise honore leur mémoire le 3 septembre.

ATHANAS (saint), diacre et martyr, fut mis à mort pour la foi, en Perse, sous le règne de Sapor, en l'an 380. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre, saint Jo-

seph, prêtre, et saint Acepssimas, évêque. (Voy. l'article de ce dernier.) L'Eglise fait leur fête le 14 mars.

AIX (*Aque Sextia*), ville anciennement fort importante du temps des Romains, est située en Provence, à 30 kil. de Marseille. Aujourd'hui cette ville, bien déchue de sa grandeur, n'est plus qu'un chef-lieu d'arrondissement du département des Bouches-du-Rhône. Les ruines de sa splendeur antique s'y rencontrent à chaque pas. Reine déchue, elle montre avec orgueil aux visiteurs les restes de ses palais et de ses temples; ses monuments, ébréchés par le temps, ce sont les bijoux de sa couronne. Petit à petit, les siècles, en passant, les rongent et finiront par les faire disparaître. Ainsi vont les choses d'ici-bas. Mais il est des gloires que les années n'effacent pas; bien au contraire, le respect des âges y met sans cesse un nouveau lustre et agrandit leur auréole. Que Dieu permette qu'un de ses plus humbles serviteurs tombe quelque part sous la main des persécuteurs et meure pour sa gloire, ce souvenir se perpétuera d'âge en âge. Le lieu béni où le ciel a remporté cette victoire sur l'enfer, dans la personne d'un de ses élus, devient un lieu consacré. La foi y élève un temple qui prend le nom du héros martyr, et, pendant la durée des siècles, les générations viennent pieusement s'agenouiller devant l'autel placé sous l'invocation du saint. Ainsi la ville d'Aix vit dans ses murs le martyre de saint Mitre ou Merre, et, depuis l'époque de la persécution de Dioclétien, à laquelle cet événement eut lieu, elle est placée sous son patronage.

AJECT (saint), martyr, était religieux dans l'ordre de Saint-François. Il cueillit la palme du martyre à Maroc, en Afrique, avec ses saints Accurse, Pierre, Othon et Bérard. On ignore la date de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 16 janvier.

ALABÈS (Louis de), de la compagnie de Jésus, naquit à Guaxaca, dans la Nouvelle-Espagne, et entra au noviciat des Jésuites de Mexico vers l'an 1607. On l'envoya prêcher les Tépéguans avec le P. Jean de Valle. Ils firent une grande moisson chez ces peuples, dont ils étaient les domestiques autant que les pères. Les deux compagnons reçurent la révélation de leur martyre. Nous verrons aux articles *DIDACE de Oroasco*, *BERNARD de Cisneros*, *FERDINAND de Culiacan*, etc., que les Tépéguans avaient résolu le massacre de leurs missionnaires. Le 18 novembre 1616, ils se portèrent sur le bourg de Saint-Ignace, que dirigeaient Louis de Alabès et Jean de Valle. Nos deux bienheureux furent massacrés au moment où ils se disposaient à célébrer les divins mystères. Un jeune enfant et un dominicain, nommé Sébastien du Mont, à qui Louis de Alabès avait annoncé leur martyre, subirent le même sort.

ALBAN (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six, dans le même jour, mis à mort au même en-

droit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (Voy. *CYRIAQUE*, dans ce Dictionnaire, et l'abbé Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*.)

ALBAN (saint), martyr, habitait Mayence, où il accomplit beaucoup et de longs travaux pour la foi chrétienne. Il mérita de recevoir la couronne immortelle que les persécuteurs décernaient à ceux qu'ils choisissaient pour victimes. L'Eglise fait sa fête le 21 juin.

ALBAN (saint), martyr, est considéré comme le premier qui, dans la Grande-Bretagne, ait versé son sang pour Jésus-Christ. Cette île avait reçu la lumière évangélique du temps du pape Éleuthère, quand le roi Lucius se convertit. Jusqu'à l'époque de Dioclétien, elle fut à l'abri de la rage des persécutions. Celles des Dèce, des Sévère, des Valérien, avaient passé sans qu'elle en fût atteinte. La Grande-Bretagne était comme le nouveau monde de ce temps-là. Aussi devenait-elle le lieu de refuge de beaucoup de ceux qui craignaient d'être atteints par les persécuteurs. Dieu, dit saint Gildas, voulut enfin étendre aussi le bras de sa miséricorde sur ce pays; il lui donna des martyrs. Plusieurs hommes et femmes souffrirent pour la foi. Saint Alban est généralement mis à leur tête, comme le plus célèbre de tous. Nous ne savons pas l'époque exacte de la mort de saint Alban, seulement on sait qu'il souffrit dans les commencements de Dioclétien, c'est-à-dire de sa persécution. Alban Butler dit que ce fut environ l'an 303. Quelques modernes font naître notre saint d'une famille noble et distinguée sous le rapport de la fortune. Cette affirmation serait peu fondée, s'il faut en croire Bède, qui nomme *une cabane* la maison qu'il habitait. Ce fut dans cette modeste demeure qu'il reçut et cacha un ecclésiastique que poursuivaient les persécuteurs. Cet homme de Dieu se nommait Amphibole. A cette époque, Alban était encore païen. L'action charitable qu'il fit en cachant ce prêtre fut la cause de son salut. Il fut extrêmement touché de la piété, de la résignation de son hôte, qui passait toutes les journées et une partie des nuits en prières. Il voulut s'instruire d'une religion qui produisait une perfection si grande, et bientôt il fut tellement illuminé par la grâce, que sa ferveur et sa piété furent sans bornes. Au bout de quelque temps, le gouverneur ayant appris qu'Alban donnait l'hospitalité à cet ecclésiastique, envoya des soldats pour se saisir de ce dernier. Alban avait pourvu à sauver son hôte, en changeant d'habit avec lui. Il se présenta à sa place aux soldats, qui l'emmenèrent : l'ecclésiastique avait pris la fuite. L'habit que portait cet ecclésiastique, et que prit saint Alban, était une caracalle, vêtement qui descendait jusqu'aux talons. On prétend que cette caracalle de saint Alban était autrefois gardée à Eli, ville épiscopale du comté de Cambridge, au royaume d'East-Angles, sur la rivière d'Ouse. Edouard II ayant fait ouvrir, en 1314, le coffre qui la contenait, on la

trouva, dit-on, tachée de caillots de sang qui paraissait tout frais.

Quand on amena Alban devant lui, le gouverneur était à l'autel, offrant un sacrifice. Il entra dans une grande colère en voyant la supercherie dont avait usé Alban pour sauver l'ecclésiastique. « Eh bien ! lui dit-il, puisque vous l'avez fait évader en changeant avec lui de vêtement, vous irez au supplice à sa place, si mieux n'aimez sacrifier sur-le-champ à nos dieux. » Alban avait déjà déclaré aux soldats qu'il était chrétien. Alban protesta ouvertement de son attachement à la foi, et déclara qu'il n'obéirait pas aux ordres du gouverneur. Ce dernier, l'interrogeant, lui demanda de quelle famille il était. *Alban*. Que vous importe ma famille ? Désirez-vous connaître ma religion ? je suis chrétien. *Le gouverneur*. Votre nom. *Alban*. Je me nomme Alban et j'adore le seul vrai Dieu, le Dieu vivant, le souverain créateur de toutes choses. *Le gouverneur*. Sacrifiez aux dieux immortels, ou bien je vous ferai mourir. *Alban*. Vous sacrifiez aux démons qui ne peuvent secourir leurs adorateurs ni leur accorder l'effet de leurs prières. L'enfer et ses supplices seront le partage de quiconque les adorera et leur offrira des sacrifices. » Le gouverneur, exaspéré, fit fouetter cruellement le serviteur de Jésus-Christ, qui supporta patiemment ce supplice et qui demeura inébranlable. Le gouverneur, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, le condamna à être décapité.

Pour aller au lieu de l'exécution, il fallait traverser la rivière de Cole, car c'était près de la ville de Verulam, autrefois grande et belle, aujourd'hui ruinée. Une grande multitude de peuple était sortie de la ville pour assister au supplice. Elle encombra tellement le pont qu'il était impossible d'y passer. Le saint, qui désirait ardemment cueillir la palme du martyre, s'approcha d'abord de l'eau et fit sa prière. Immédiatement le lit de la rivière se trouva sec, et il y passa avec plus de mille personnes. Les eaux du fleuve, dit saint Gildas, s'élevaient de chaque côté comme deux hautes montagnes. Quand tout le monde fut passé, elles reprirent leur cours. Témoin de ce miracle, le soldat qui devait exécuter le saint se convertit. Il vint se jeter à ses pieds, et dit qu'il ne désirait qu'une chose, mourir à sa place, ou du moins avec lui. Ce désir du soldat fut exaucé. Pendant que les ministres de la persécution délibéraient sur cet incident, Alban, avec une grande multitude de peuple, monta sur une colline, éloignée d'environ cinq cents pas de la rivière. Par ses prières, il obtint que Dieu y fit jaillir une source. Il fut décapité en ce lieu même. Le soldat qui s'était converti, et qui refusa d'exécuter le saint, fut décapité avec lui. Baptisé dans son propre sang, il monta au ciel avec la palme du martyre.

Saint Alban souffrit le 22 juin, jour auquel tous les martyrologes marquent sa fête : l'Église la célèbre ce jour-là. Beaucoup d'auteurs, et entre autres Florus, lui donnent

pour compagnons huit ou neuf cents martyrs. Bède et Usuard ne parlent que du soldat qui se convertit et qui fut décapité avec lui. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il versa son sang pour la foi près de la ville de Verulam, autrefois l'une des plus importantes de l'Angleterre, tant par son étendue que par ses richesses. Cette ville est complètement ruinée. Quelques fondements de murailles, des chapiteaux et des marbres épars sont tout ce qui reste d'elle. Saint-Alban, que Bède dit être la même, est une ville neuve, complètement différente de l'ancienne. Le corps du saint fut trouvé sous le roi Offa, en 793, et transporté dans une église, où ce roi fonda une abbaye de Bénédictins. (*Voy. Bède, Ussérius.*)

ALBANE ou ALBANIE, aujourd'hui *Holna*, sur les limites de l'Assyrie et de la Médie. C'est dans cette ville qu'on prétend que l'apôtre saint Barthélemy fut écorché vif.

ALBE-ROYALE, dite aussi *Stuhlweissenbourg*, ville de Hongrie, célèbre par les souffrances que saint Emeri, fils de saint Étienne, roi de Hongrie, y endura en l'honneur de la foi chrétienne.

ALBENGA (*Albinganum*), actuellement dans les États sardes, sur les côtes de Gênes; c'est dans cette ville que fut martyrisé saint Calocère. Les habitants d'Albenga prétendent avoir son corps dans l'église des religieuses de Sainte-Claire. Les habitants de Bresse soutiennent qu'ils l'ont dans leur église de Sainte-Afre.

ALBERT (saint), évêque de Liège et martyr, naquit, en 1159, à Louvain, du comte Godefroi III et de Marguerite de Limbourg. De bonne heure le jeune Albert se consacra à Dieu dans le clergé de la cathédrale de Liège, et son mérite le fit élever jusqu'au rang d'archidiacre de la Campine. Raoul, évêque de Liège, revenant de la croisade, mourut de poison le 5 août 1191, comme il était près de rentrer chez lui. Il y eut partage pour l'élection du successeur; la plupart élurent notre saint, frère de Henri, duc de Lorraine et de Louvain; quelques-uns, par la faction de Baudouin, comte de Namur, élurent un autre Albert, frère du comte Réthel, aussi archidiacre de Liège, homme sans lettres et sans esprit, qui n'avait d'autre mérite que sa naissance. Ils s'adressèrent l'un et l'autre à l'empereur Henri pour recevoir l'investiture; mais ce prince, qui avait choisi un autre sujet, et haïssait depuis longtemps le duc de Lorraine, soutint que, quand il y avait partage, l'élection était caduque et lui appartenait à lui seul; ainsi il donna l'investiture à Lothaire, prévôt de Bone, homme riche et déjà pourvu de plusieurs dignités ecclésiastiques, frère du comte d'Horstade, qui avait rendu de grands services à l'empereur. Les chanoines appelèrent au pape, soutenant qu'il y avait eu partage, et que l'élection d'Albert de Louvain était canonique; mais Lothaire vint à Liège et se mit en possession de l'évêché et des forteresses qui en dépendaient.

Albert fit le voyage de Rome avec de grandes difficultés, parce que l'empereur lui

avait fermé tous les passages. Il fut obligé de prendre des chemins détournés et de se déguiser en valet, et on le présenta en cet équipage au pape Célestin, qui en fut touché jusqu'aux larmes. Il l'embrassa et le consola, le connaissant déjà de réputation. Albert arriva à Rome aux fêtes de Pâques, qui, cette année 1192, fut le 5 avril, et y demeura jusqu'après l'octave de la Pentecôte. Il produisit les preuves de la régularité de son élection; mais quelques cardinaux étaient d'avis de céder à la violence des Allemands et à la haine implacable de l'empereur. Enfin, le pape ayant pris jour pour le jugement, il fut rendu publiquement dans le palais de Latran, l'élection d'Albert jugée canonique et confirmée par le pape, qui même le fit cardinal, l'ordonna diacre le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, et lui fit chanter l'évangile à la messe. Il lui donna toutes les bulles nécessaires, entre autres une pour se faire sacrer par Guillaume, archevêque de Reims, en cas que Brunon, archevêque de Cologne, son métropolitain, le refusât par la crainte de l'empereur; et il lui fit délivrer toutes ces expéditions gratis.

Albert étant venu à Reims fut parfaitement bien reçu par l'archevêque Guillaume, qui l'ordonna prêtre le samedi des Quatre-Temps de septembre, et le dimanche suivant, 20 du même mois, il le sacra solennellement évêque de Liège. Le lendemain, on apprit que l'empereur était à Liège, extrêmement irrité et résolu de perdre tous ceux qui adhéraient à l'évêque Albert. Le duc d'Ardenne, oncle de ce prélat, qui l'avait amené à Reims, lui proposait de se soutenir par la force avec le secours de leurs amis, mais Albert lui déclara qu'il ne voulait point user de tels moyens, et qu'il espérait apaiser l'empereur par son humilité et sa patience. Peu de temps après arrivèrent à Reims trois chevaliers allemands et quatre écuyers, qui se disaient chassés de la cour de l'empereur à l'occasion d'une querelle. Ils vinrent saluer l'évêque de Liège, et s'insinuèrent si bien dans son amitié, qu'ils l'accompagnaient ordinairement et mangeaient souvent à sa table: plusieurs personnes les soupçonnaient de quelque mauvais dessein, mais l'évêque ne s'en défiait point. Enfin, ils le tirèrent de la ville sous prétexte d'une promenade, suivi seulement d'un chanoine et d'un chevalier. Quand ils furent à cinq cents pas, les deux qui marchaient à ses côtés lui percèrent la tête par les tempes, et tous ensemble lui donnèrent tant de coups d'épée et de couteau, qu'on lui trouva treize grandes plaies. Aussitôt ils piquèrent leurs chevaux, et, quoique la nuit fût proche, ils firent telle diligence qu'ils arrivèrent à Verdun à neuf heures du matin; puis ils allèrent trouver l'empereur, de qui ils furent très-favorablement reçus.

L'évêque Albert fut ainsi tué le mardi 24 novembre 1192, et enterré solennellement dans l'église métropolitaine de Reims; on le regarda comme martyr de la liberté ecclésiastique, et on lui en donna le titre dans son épitaphe. On rapporte quelques miracles

faits à son tombeau: enfin plus de quatre cents ans après, savoir, l'an 1612, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, son épouse, du consentement du roi Louis XIII, obtinrent du cardinal de Guise, archevêque de Reims, la permission d'enlever son corps, et le firent transférer solennellement à l'église des Carmélites, qu'ils venaient de fonder à Bruxelles. Il est marqué, dans le Martyrologe romain au 21 novembre.

ALBERT (saint), habitait Messine, en Sicile. Il était de l'ordre des Carmes, et fut célèbre par ses miracles. Il confessa sa foi au milieu des plus grandes douleurs. Les martyrologes ne donnent aucun détail sur sa confession ni sur sa date. L'Eglise honore sa mémoire le 7 août.

ALBINE (sainte), fut décapitée à Lyon, en l'an de Jésus-Christ 177, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Sa qualité de citoyenne romaine fit qu'on ne l'exposa pas aux bêtes, comme le furent plusieurs de ses compagnons. L'Eglise fait la fête de ces quarante-huit héros et de ceux que l'histoire ne nomme pas, mais qui cueillirent dans cette circonstance la palme du martyre, le 2 juin.

ALBINE (sainte), vierge, fut martyrisée à Formici, en Campanie, sous le règne et durant la persécution de Dèce. L'Eglise fait sa fête le 16 décembre.

ALCIBIADE (saint), martyr, fut décapité à Lyon, en l'an 177 de Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Ce fut à sa qualité de citoyen romain qu'il dut de ne pas être exposé aux bêtes, comme plusieurs de ses compagnons. L'Eglise célèbre sa fête le 2 juin, avec celle de saint Pothin.

ALCMOND (saint), martyr, était fils d'Elred et frère d'Osred, tous deux rois des Northumbres. Tant qu'il fut au sein de la prospérité, il sut en faire un saint usage pour sa sanctification et le bonheur des autres. Bientôt le temps de l'épreuve arriva pour lui. Les Northumbres, s'étant ligués avec les Danois, levèrent l'étendard de la révolte, et notre saint fut forcé de s'enfuir avec son père. Il resta vingt années chez les Pictes, et profita de ce temps pour s'attacher de plus en plus à Dieu. A cette époque, les Northumbres se voyant opprimés par des tyrans, supplièrent Almond de se mettre à leur tête pour se délivrer. Il accepta dans le seul désir d'être secourable à des malheureux, et vainquit les tyrans. Mais il fut assassiné par les Danois, disent les uns, en 819, et par une trahison, disent les autres, ourdie par Eardulp, qui avait usurpé la souveraineté. Son corps fut enterré à Lilleslut, dans le Shropshire. On le transporta ensuite à Derby, où il était honoré comme patron. On dit que l'église où ses reliques étaient déposées devint célèbre par un grand nombre de miracles. L'Eglise honore la mémoire de ce saint prince le 19 mars.

ALCOBER (JEAN), naquit à Gironne, en Espagne, en 1694. Il partit en 1728, et de Manille vint à Macao, puis à Canton. L'évêque de Mauricastre l'envoya, en 1730, dans le territoire de Foungan. Seize ans il l'évan-

gélisa et fut nommé vicaire provincial dans cette partie de la Chine. Dans la persécution qui s'éleva en 1746, une bande de soldats envoyée par l'officier *Fan* s'étant dirigée sur le village de Mo-Yang, les missionnaires, cachés dans ce village et tous dominés, prirent la fuite, à l'exception du P. *Alcober*, que des tortures précédeutes avaient réduit à l'impossibilité de marcher. Il fut pris et conduit à *Fou-ngan*, où le gouverneur le logea chez lui et le fit servir par ses domestiques. Dans l'interrogatoire qui eut lieu, ce gouverneur lui demanda pour quoi il était venu à la Chine : « C'est, répondit le Père, pour y prêcher la religion chrétienne. » Là-dessus il expliqua les commandements de Dieu. L'officier *Fan* lui fit, à propos des prisonniers, des questions tellement outrageantes pour la pudeur, que le Père dut lui dire : « Des questions si dignes d'un enfant de Satan ne méritent pas de réponse. » Le 10 juillet il fut conduit enchaîné à *Fou-Tcheou-Fou*, capitale de la province, distante de 27 lieues de *Fou-ngan*. Les missionnaires prisonniers étaient sur des charrettes que suivait la populace en vomissant les malédictions et les injures. Arrivés dans la capitale, ils furent aussitôt interrogés par le vice-roi. On les accusait de *magie* et d'*impudicité*, parce qu'on avait trouvé chez un chrétien une caisse d'ossements que le P. *Alcober* y avait déposés. L'officier prétendait que les missionnaires tuaient de petits enfants pour tirer de leurs têtes des filtres propres à séduire les femmes. *Alcober* dit aux juges que ces ossements étaient les restes d'un des prédécesseurs des missionnaires, mort sous la dynastie précédente, et qu'il les avait recueillis pour les envoyer en Europe dans sa patrie. On peut voir à l'article *CHINE* comment fut fait l'examen de cette caisse. Le P. *Alcober* reçut, dans le cours de cette instruction, plusieurs fois des soufflets et une fois la bastonnade. La sentence de mort portée dans le *Fo-Kien*, confirmée à Pékin par le tribunal des crimes et signée de l'empereur, fut communiquée aux condamnés. Le P. *Alcober* devait être étranglé; il fut mis, avec le P. *Diaz*, dans une même prison. On lui marqua sur le visage, au fer rouge, deux caractères chinois, qui exprimaient le genre de supplice qu'il devait subir. Il fut étranglé dans sa prison le 28 octobre 1743.

ALEP, ville de Syrie, sur le Koik, presque entièrement ruinée en 1322 par des tremblements de terre, était auparavant la troisième ville de l'empire Turc, pour la grandeur et l'importance; elle comptait deux cent mille habitants. Depuis cette époque, elle est réduite à environ cent vingt mille. Cette ville fut le siège de la première mission qui fut établie en Syrie. Ce fut en 1625 que le pape Urbain VIII y envoya des missionnaires. Les PP. Gasparil Mauillier et Jean Stella arrivèrent à Alep cette même année. Ils furent d'abord expulsés. Sylvestre, auteur des persécutions qu'ils eurent, était un schismatique furieux et opiniâtre, mais souple et intrigant, qui se proposait

d'éteindre la foi à Damas et dans la Syrie. Pour y réussir, il fallait être élu patriarche d'Antioche; Athanase, son ennemi, l'était; il plia sa haine à son ambition, sut gagner ses bonnes grâces et se fit nommer son successeur. Les habitants de Damas n'apprirent cette nouvelle qu'avec frayeur; ils connaissaient le caractère violent et emporté de Sylvestre, et ils cherchèrent à le prévenir par un choix plus conforme aux canons et plus avantageux à la ville. Ils choisirent pour patriarche Cyrille; on l'ordonna, il fut intronisé à Damas avant que Sylvestre le fût à Constantinople, où il s'était transporté. Cette ordination le surprit et l'étonna, il en fut alarmé; la crainte qu'elle ne fût confirmée à la Porte l'engagea dans toutes les manœuvres qu'il jugea capables de l'empêcher; il s'attacha le patriarche de Jérusalem et celui de Constantinople; il s'appuya du crédit de quelques seigneurs ottomans et obtint de la Porte un commandement qui, en établissant patriarche, lui permettait de faire arrêter ou exiler son concurrent et tous ceux qui suivraient son parti. Son ambition était satisfaite, il croyait sa puissance assurée et il ne s'occupait plus que des moyens d'assouvir sa fureur. Les missionnaires français en firent le premier objet: comme ils étaient le premier obstacle à ses prétentions, il conféra avec les deux patriarches, ses amis, sur les moyens de les éloigner, et ils obtinrent le *firman* ou l'ordre qu'ils demandaient de nous exiler et de nous bannir de la mission.

L'expédition de cet ordre n'échappa point à la vigilance de M. le comte d'Andrezel, alors notre ambassadeur à la Porte; par ce firman les missionnaires étaient chassés de tous les endroits où il n'y aurait pas de consul de nation française; on voit assez que cet ordre ne regardait que la mission de Damas. M. l'ambassadeur en porta ses plaintes au grand-visir; il représenta à ce ministre combien cette démarche était contraire aux capitulations; on suspendit l'exécution de cet ordre rigoureux. On travaillait à l'annuler, lorsque la mort nous enleva cet ambassadeur, si digne de la confiance du roi et des regrets des catholiques de la mission. A la première nouvelle de ces ordres, dont Sylvestre était porteur, son compétiteur Cyrille se retira dans les montagnes; l'usurpateur partit de Constantinople avec cet air de triomphe, par lequel la passion satisfaite croit se donner du lustre et couvrir la honte de ses démarches; il se disait chargé de lettres qui l'autorisaient à mettre dans les fers quiconque se refuserait à ses lois; il était accompagné d'un religieux, son procureur ou son agent, aussi frienx et plus fourbe que lui, et d'un *charvich*, qui devait être l'exécuteur de ses ordres et le ministre de ses cruautés. Il entra dans Alep; son commandement fut signifié, on somma tous les chrétiens de le reconnaître pour patriarche; l'évêque Gerasimos fut arrêté et envoyé en exil. Délivré de ce concurrent vertueux, il proposa deux formules ou professions de foi qu'il

avait lui-même dressées : l'une était pour les prêtres catholiques et contenait une malediction contre la religion des Francs, contre le pape et contre le huitième concile, c'est-à-dire, selon les Grecs, contre le saint concile de Florence; cette profession devait être lue publiquement; l'autre était pour les laïques; elle consistait dans la manière de souscrire à la première et dans une protestation de n'avoir jamais de commerce avec les prêtres francs ni de croyance dans ce qui est enseigné par le pape. Ces formules révoltèrent beaucoup de catholiques; ils regardèrent cette souscription comme une espèce d'apostasie. Un grand nombre de prêtres la reçut; ceux qui refusèrent, allèrent dans les montagnes se joindre au patriarche Cyrille, l'Eglise des Pères francs n'en fut pas moins fréquentée. Sylvestre envoya, le jour de la fête du Saint-Sacrement, son chavich avec des hommes armés pour se saisir des Grecs qui s'y rendraient.

M. le consul y était; il fut témoin de cette violence, et il envoya faire des plaintes au gouverneur; on arrêta le chavich, son escorte et quelques hérétiques qui favorisaient la manœuvre. Sylvestre fut cité; il lui en coûta douze bourses pour éviter la prison. L'épreuve qu'il venait de faire du crédit des catholiques et des dispositions du bacha fit impression sur lui, et suspendit pour un temps ses fureurs. On crut même son caractère changé; il passa de la plus impérieuse arrogance à la plus lâche timidité; il craignit que l'affaire ne fût portée à Constantinople, et que le Grand-Seigneur, dont il avait outrepassé les ordres, ne le regardât comme un esprit trouillon et digne des punitions qu'il avait sollicitées contre les autres. La frayeur qu'il laissa entrevoir inspira de la hardiesse à ceux qu'il persécutait; on le menaça, il disparut et s'embarqua pour la capitale de l'empire, chargé de plus de maledictions qu'il n'en donnait à la religion. Les catholiques présentèrent au cadi une lettre requête où étaient exposés leurs griefs contre ce faux patriarche; le cadi permit qu'on les envoyât à la Porte. Trois députés furent chargés de la commission: l'objet et la conclusion de la requête étaient la déposition de Sylvestre; elle fut obtenue. La victoire était entière; deux députés vinrent l'annoncer: par malheur, le troisième resta à Constantinople; il se nommait *Cherveri Bitar*. Sylvestre entreprit de le gagner, et il y réussit. Ce député, flatté de se voir recherché, voulut bien se prêter à un accommodement; on convint que Sylvestre resterait patriarche d'Antioche, mais qu'Alep serait sous la juridiction de Constantinople, et qu'on enverrait aux habitants d'Alep tel évêque qu'ils demanderaient eux-mêmes. Celui qu'on leur donna d'abord se nommait Grégoire; peu attaché à la religion par principe, il le fut quelque temps par intérêt, ou plutôt il affecta de le paraître; mais il se démentit bientôt. Les catholiques se séparèrent de lui et demandèrent au cadi la permission de se choisir un évêque qui fût de

leur pays et indépendant de tout patriarche; il y consentit. Ils nommèrent Maxime, un de leurs compatriotes, homme irréprochable dans ses mœurs et dans sa foi, d'un caractère liant et propre à réunir les esprits; ce choix fut confirmé à Constantinople... Gérasimos était exilé, mais non pas déposé; sa démission était nécessaire pour que l'élection de l'autre fût légitime; il la donna sans peine, et ce vertueux prélat consacra lui-même celui qui était élu à sa place.

Plus sûr dans la foi que Grégoire, plus ferme que Gérasimos, Maxime se fit un plan de gouvernement qui fit respecter la religion et charma tous ses diocésains. Les prêtres qui s'étaient laissés tromper par Sylvestre vinrent se jeter entre les bras de ce pasteur charitable, qui les reçut avec bonté et, après une réparation proportionnée au scandale, les rétablit dans l'exercice de leurs fonctions. Les églises et les écoles des missionnaires furent plus fréquentées que jamais; ce calme, qui dura quelques années, rappela dans la Syrie les beaux jours du christianisme naissant.

Sylvestre resta quelque temps obscur et presque inconnu dans Constantinople; mais l'inaction et l'obscurité sont un état bien violent pour un esprit inquiet et ambitieux. Il alla en Valachie, où il trouva son ancien protecteur, le prince Scaltatogli, fils de Mauro Cordato, premier interprète du Grand-Seigneur. Il lui fit une peinture vive et touchante de ses malheurs, surprit la compassion de ce prince et parvint jusqu'à s'en assurer la protection. Il le renvoya à Constantinople, muni des recommandations les plus pressantes; là il recommença ses manèges et demanda la révision de son procès. La protection du prince fit admettre sa requête; le Grand-Seigneur lui donna même un commandement par lequel, anéantissant tout ce qui s'était fait contre lui, il le rétablissait dans tous les droits de son patriarcat, soumettait de nouveau Alep à sa juridiction, l'autorisait à y nommer un évêque et à se faire rembourser de toutes les sommes qu'il n'avait pas touchées pendant les sept années de son exil. Le patriarche rétabli se hâta de notifier cet ordre du Grand-Seigneur. Il vint à Tripoli et à Damas, et cette dernière ville fut choisie de préférence pour être le théâtre de la persécution nouvelle qu'il méditait. Il craignait les habitants d'Alep, et il se contenta de leur envoyer son commandement par son chavich et par un religieux, son procureur; cette démarche même, quoique modérée, ne fut pas heureuse. On dressa un acte signé de plus de six cents personnes où l'on représentait au Grand-Seigneur ce même Sylvestre qui l'avait trompé, comme un méchant homme, dont la puissance ne s'établissait que sur les vexations les plus tyranniques et les persécutions les plus odieuses: l'on y peignait au contraire Maxime comme un homme sans passions, et dont le zèle, conduit par la douceur, n'avait pour objet que la paix et avait le talent

de la maintenir. Ce contraste produisit enfin l'effet désiré.

Les religieux français surtout étaient les victimes de choix sur lesquelles Sylvestre aimait à exercer ses vexations. Il fit défendre aux catholiques, sous peine de la vie, d'aller ou d'envoyer leurs enfants à l'église ou à l'école des missionnaires; il fit présenter par son procureur une requête contre eux, au grand juge, mais on n'y eut point d'égard. Il menaça de l'envoyer à Constantinople, on le craignit. Le P. Seguiran, missionnaire jésuite, fut chargé d'écrire à M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur à la Porte, au nom de tous les autres missionnaires: il le fit. La lettre fut accompagnée d'un mémoire des habitants de Damas, qui contenait 5 articles principaux; ils l'accusaient: 1^o d'avoir dit au bacha que les catholiques ne refusaient de communiquer avec lui que parce que c'était le Grand-Seigneur qui l'avait fait patriarche. C'est une imposture; 2^o d'avoir défendu aux pères et aux mères, sous peine de la vie, d'envoyer leurs enfants à l'école des missionnaires, contre la coutume établie depuis quatre-vingt-dix ans; 3^o d'avoir suscité aux missionnaires français des procès injustes et de leur avoir causé des insultes sans nombre; 4^o d'avoir parlé en public contre le nom français et contre les ministres du roi; 5^o d'avoir mis le trouble et le désordre dans Alep, par les lettres qu'il avait écrites au bacha contre les chrétiens et les religieux français.

Ces griefs, envoyés à Constantinople, y firent une grande impression; le quatrième surtout parut d'une conséquence digne de la plus sérieuse attention. On sait combien le roi de France est respecté à la cour Ottomane, et la préférence éclatante que l'on y donne à nos ambassadeurs sur tous les autres. M. le marquis de Villeneuve eut toute la satisfaction qu'il demanda, et l'on expédia en faveur des missionnaires un commandement qui assura leur repos. On fit rendre les six bourses extorquées aux jésuites de Damas avec la dernière violence; on leur donna un diplôme ou sauvegarde pour les mettre désormais à couvert de pareilles avanies. M. de Lane, témoin des désordres qui s'étaient passés, manda à M. le comte de Castellane, que le moyen le plus sûr pour couper jusqu'à la racine du mal, était de solliciter vivement, auprès du Grand-Seigneur, la déposition de Sylvestre. Elle fut demandée et accordée sur-le-champ. M. de Lane fut chargé de l'exécution des ordres qui portaient en même temps la déposition de Sylvestre et le rétablissement de Cyrille sur le siège patriarcal d'Antioche. Ce double événement a porté un coup mortel au schisme; nos églises sont fréquentées, et les catholiques, à qui nous ne laissons pas ignorer qu'ils ne sont redevables de ces changements heureux qu'au zèle du roi, font sans cesse des vœux au ciel pour la conservation de sa personne sacrée, pour la gloire de son règne, pour la prospérité de

la famille royale. (*Lettres édifiantes*, vol. V, p. 161.)

Dans le passage que nous venons de citer, on voit que les missionnaires furent autorisés à résider à Alep; mais celui qui les avait fait chasser d'abord essaya encore de surprendre la religion du bacha à cet égard, et de le porter à les chasser de nouveau. Il se trouva que ce fonctionnaire, qui venait d'arriver à Alep, avait connu les missionnaires à Constantinople. Il fit venir devant son tribunal les missionnaires et leurs accusateurs. « Vous êtes des imposteurs, dit-il à ces derniers: j'ai vu ces religieux à Constantinople, et moi-même j'ai signé l'ordre qui leur permet de résider ici. Je ferai mettre en prison quiconque les molestera. » Ensuite, s'adressant aux Pères: « Soyez tranquilles, leur dit-il, vous avez ma protection. » Mais bientôt après, un nouveau bacha ayant succédé à celui qui montrait de si bonnes dispositions en faveur des missionnaires, les accusateurs furent écoutés et les PP. Jérôme Quecyrot, Aimé Chezeaud, les frères Fleury Bechesnes et Raymond Bourgeois, furent emprisonnés, chargés de chaînes et jetés dans un cachot, dont le sol fut couvert de cailloux anguleux. L'intervention du consul de France les fit bientôt élargir, et cette persécution n'eut pas d'autres suites.

Plus tard, les PP. Sauvage et Pagnon eurent à soutenir des persécutions violentes. Ce dernier s'occupant à faire réparer une maison que M. Lemaire, consul d'Alep, lui avait donnée, fut accusé d'avoir voulu faire bâtir une chapelle publique. On le fit prendre par des soldats, conduire devant le cadi, qui lui fit mettre un carcan et l'envoya en prison. L'affaire n'eut heureusement pas de suites graves, parce que M. Lemaire interposa son autorité et le tira des mains de ses ennemis.

Le patriarche et l'archevêque d'Alep avaient eu à souffrir quelques années auparavant pour la religion catholique. Sur ce seul fait, qu'ils en faisaient profession publique, le patriarche, qui se nommait Ignace Pierre, reçut quatre-vingts coups de bâton sous la plante des pieds; il fut ensuite emprisonné avec l'archevêque d'Alep, qui se nommait Denis Rezkalah. Ils n'en sortirent que pour être conduits au château d'Adané, prison où ils devaient rester perpétuellement. Ils y moururent bientôt, comme on peut le voir à leurs titres. Ici se bornent les renseignements que nous possédons relativement à Alep.

ALEXANDRE, l'un des quatre personnages désignés dans les *Actes des apôtres*, comme siégeant dans le Sanhédrin, en 33, quand saint Pierre et saint Jean, après la guérison du boiteux, comparurent devant cette assemblée. On est généralement fondé à croire que ce membre du Sanhédrin est Alexandre Lysimaque, frère de Philon. Il était prêtre, et le plus riche de tous les Juifs d'Alexandrie, où il avait été alabarque. C'est cet Alexandre qui fit couvrir d'or et d'ar-

gent neuf portes du temple. Son fils nommé Tibère Alexandre devint idolâtre.

ALEXANDRE (saint), martyr à Antioche de Pisidie, fut mis à mort pour la foi chrétienne avec saint Marc, berger, son frère, ses deux autres frères Alphe et Zozime, les saints Nicon, Neon, Héliodore, plus trente soldats que la vue des miracles de saint Marc avait convertis. L'Eglise fait sa fête le 28 septembre.

ALEXANDRE (saint). Nous trouvons sa fête avec celle de saint Evence et de saint Théodule, dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Ils y sont désignés comme des martyrs au 3 mai. Evidemment ces trois saints sont des martyrs, ils sont morts pour la foi sous l'empire d'Adrien ; mais s'agit-il ici, comme beaucoup l'ont cru et écrit, de saint Alexandre pape, cinquième évêque de Rome, et successeur de saint Evariste ? Rien ne le prouve. Baronius, pas plus que Tillemont, et nous n'hésitons pas à être de leur avis, ne regardent pas les actes que nous avons de ces saints, et que Bède croit être bons, comme suffisamment authentiques.

ALEXANDRE (saint), martyr, versa son sang pour la foi sous l'empereur Antonin, sur la voie Claudienne, à 20 milles de Rome. Il souffrit les chaînes, les coups de bâton, le chevalet, les torches ardentes, les pointes de fer, les bêtes et les flammes d'une fournaise ; enfin ayant eu la tête tranchée, il entra dans la gloire qui ne finit point. Le pape saint Damase fit depuis transférer son corps à Rome, le 26 novembre, et fixa chaque année sa fête au jour de cette translation. L'Eglise honore sa mémoire le 21 septembre.

ALEXANDRE (saint), l'un des sept fils de sainte Félicité, fut martyrisé avec elle et tous ses frères à Rome, le 10 juillet 164, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Le préfet Publius l'ayant fait amener à son tribunal, lui dit : « Jeune homme, ta destinée est entre tes mains ; prends pitié de toi-même, sauve une vie qui ne fait encore que commencer et dont je ne pourrais m'empêcher de regretter la perte. Obéis aux ordres de l'empereur ; sacrifie, et tâche de mériter, par cette complaisance religieuse, la protection des dieux et la faveur des Césars. » Alexandre se hâta de répondre au magistrat : « Je sers un maître plus puissant que César : c'est Jésus-Christ. Je le confesse de bouche, je le porte dans le cœur, et je l'adore sans cesse. Cet âge, au reste, qui vous paraît si tendre, qui l'est en effet, aura toutes les vertus de l'âge le plus avancé, et surtout la prudence, si je demeure fidèle à mon Dieu. Quant aux vôtres, puissent-ils périr avec ceux qui les adorent. » Le rapport de ce qui s'était passé ayant été fait à l'empereur, il fit comparaître Alexandre devant un juge qui le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 10 juillet, jour auquel l'Eglise fait la fête de saint Alexandre.

ALEXANDRE (saint), fut martyrisé à Rome, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Il était évêque, mais on ignore de quel siège. Les documents qui nous restent ne

nous permettent pas de nous étendre davantage. Sa fête est marquée au Martyrologe romain le 21 septembre.

(ALEXANDRE (saint), martyr. Nous donnons ici ses actes, qui renferment aussi ceux de saint Epipode.

Il y avait dix-sept ans que Lucius Verus et Marc-Aurèle étaient assis sur le trône des Césars, lorsque la fureur des gentils se répandit comme un torrent impétueux, dans toutes les provinces de l'empire, contre l'Eglise. Mais ce fut particulièrement dans la province de Lyon qu'elle causa de plus grands ravages, et les traces qu'elle y laissa furent d'autant plus funestes et en plus grand nombre, qu'elle la trouva peuplée d'un plus grand nombre de fidèles. Les magistrats et les officiers d'armée, les soldats et le peuple travaillaient de concert et avec une égale animosité à détruire la religion, en employant contre elle toutes sortes de tourments, et persécutant sans relâche tout ce qui portait le nom de chrétien, sans faire de distinction ni d'âge ni de sexe. Les noms de quelques-uns ont été conservés avec les circonstances de leur mort ; mais il y en a beaucoup plus qui, pour avoir fini leurs jours dans les chaînes et dans l'obscurité d'une prison, ou ayant péri dans quelque émeute populaire, ont été confondus dans la foule et ne sont écrits que dans le livre de la vie bienheureuse. Car, après cet horrible carnage des chrétiens, dont le sang remplit la ville de Lyon et fit changer de couleur aux eaux du Rhône (ainsi qu'on le peut voir dans la lettre que les Eglises de Vienne et de Lyon écrivent sur ce sujet aux Eglises d'Asie et de Phrygie), les païens crurent avoir entièrement éteint le nom de la religion de Jésus-Christ. Ce fut pour lors qu'Epipode et Alexandre, qui en faisaient une profession secrète, furent dénoncés au gouverneur par leurs propres domestiques. Ce magistrat, en colère de ce que deux chrétiens avaient échappé à l'exacte recherche qu'il croyait en avoir faite, donna des ordres très-précis de les arrêter, s'imaginant pouvoir enfin achever d'abolir en leur personne une religion qui lui était si odieuse.

Mais avant que de venir aux particularités de la mort de ces saints, il faut dire un mot de leur vie. Alexandre était Grec, Epipode était natif de Lyon : tous deux étaient unis dès leur plus tendre enfance par les mêmes études et les mêmes exercices, mais plus unis encore dans la suite par les liens d'une véritable charité. Leur amitié croissait avec leurs lumières, et augmentait à mesure qu'ils faisaient de nouveaux progrès dans les sciences. Leur union devint si intime, et leurs sentiments se trouvèrent si conformes en toutes choses, que, quoiqu'ils eussent reçu de ceux qui leur avaient donné la naissance une éducation très-sainte, ils ne cessaient cependant de s'exciter l'un et l'autre par de réciproques et de continuelles exhortations à tendre à une plus haute perfection. Ils y réussirent si bien, que, s'exerçant avec une attention toute particulière à la tempé-

rance, à la pauvreté et à la foi, à la chasteté, aux œuvres de miséricorde, et généralement à toutes les vertus les plus excellentes du christianisme, ils se rendirent des victimes dignes d'être immolées à Dieu; et ils eurent, par une heureuse anticipation, tout le mérite du martyre avant que d'en souffrir la peine. Ils étaient dans la fleur de leur jeunesse, et ils n'avaient point voulu engager leur liberté, ni se charger du joug du mariage. Dès qu'ils eurent aperçu les premiers feux de la persécution, ils songèrent à suivre le conseil de l'Évangile; car, ne pouvant pas fuir de ville en ville, ils se contentèrent de chercher une retraite où ils pussent demeurer cachés et y servir Dieu en secret. Ils la trouvèrent dans un faubourg de Lyon, proche Saint-Seize, et ce fut le petit logis d'une veuve chrétienne et d'une singulière piété qui les mit d'abord à couvert de la première enquête des persécuteurs. Ils y furent quelque temps inconnus, par la fidélité que leur garda la sainte hôtesse et par le peu d'apparence qu'avait leur asile. Mais enfin ils furent découverts, et ils ne purent échapper à l'importune et trop curieuse recherche d'un officier du président. Ils furent arrêtés au passage étroit d'une petite chambre, dans le moment qu'ils se sauvaient, et ils demeurèrent si éperdus lorsqu'ils se virent entre les mains cruelles des gardes du gouverneur, qu'Épicide perdit un de ses souliers, que sa charitable hôtesse trouva et qu'elle conserva comme un riche trésor. Ils furent d'abord mis en prison, et avant même que d'avoir été interrogés, le seul nom de chrétien portant alors avec soi une conviction manifeste des plus grands crimes. Trois jours après, ils furent conduits, ayant les mains attachées derrière le dos, au pied du tribunal du gouverneur. Cet homme cruel leur demanda leur nom, et quelle était leur profession. Une multitude innombrable de peuple remplissait l'audience, et l'on voyait sur le visage de chacun la haine peinte avec les plus noires couleurs. Les accusés dirent leur nom, et confessèrent naïvement qu'ils étaient chrétiens. A cet aveu, et le juge et l'assemblée se récrient, s'emportent, frémissent de rage. Toute une ville est en mouvement pour perdre deux innocents. « Quoi! dit le gouverneur, d'un ton que la fureur rendait terrible, deux jeunes téméraires oseront braver les immortels? les saintes ordonnances de nos princes seront foulées aux pieds? A quoi ont donc servi tant de supplices? c'est donc en vain qu'on a dressé des croix, qu'on a mis en usage le fer et le feu? en vain les bêtes se sont rassasiées des corps de ces impies! Où sont les chevaliers, les lances de cuivre aigües? où sont les tourments les plus affreux, prolongés même jusqu'au delà du trépas? Quoi! tout cela a été inutile! les hommes ne sont plus, leurs os ont été réduits en cendre, à peine trouve-t-on la place où furent leurs tombeaux, et le nom de Christ retentit encore à nos oreilles? des bouches sacrilèges font encore entendre ce nom odieux à la vue des autels,

devant les images sacrées des Césars! Non, non, n'attendez pas que cette audace criminelle demeure impunie. Le ciel et la terre demandent votre supplice, il est juste de les satisfaire. Mais de crainte qu'ils ne s'encouragent l'un l'autre et qu'ils ne s'animent à souffrir par des paroles ou par des signes, comme on sait assez que c'est la coutume de ces gens-ci, qu'on les sépare, qu'on fasse retirer Alexandre, qui paraît le plus vigoureux, et qu'on applique Épicide à la question. » Le gouverneur crut qu'il pourrait tirer quelque avantage de la conjoncture où se trouvait ce pauvre jeune homme, privé du secours de son ami, abandonné à sa propre faiblesse, et laissant présumer que dans une si grande jeunesse on ne devait pas craindre une résistance trop opiniâtre. Suivant donc les traces de l'ancien serpent, il commença par employer la douce persuasion et à faire glisser dans son âme le poison mortel de la flatterie. « Ah! c'est dommage, lui dit-il, qu'un si aimable jeune homme périsse pour la défense d'une mauvaise cause; je sais que vous avez de la piété, que votre âme est remplie de tendres sentiments de religion: mais nous croyez-vous des impies? n'avons-nous pas une religion et des dieux, et la piété est-elle bannie de nos temples? Toute la terre adore les mêmes divinités que nous, et nos augustes princes sont les premiers à leur rendre leurs hommages. Au reste, nos dieux aiment la joie: c'est au milieu des banquets somptueux qu'on leur adresse des prières; et les vœux qu'on leur fait ne sont jamais mieux exaucés que lorsqu'on les accompagne de jeux, de danses et de charmants concerts. Que vous dirai-je, enfin? l'amour et les plaisirs, la bonne chère et les vins délicieux, la magnificence des spectacles, les agréables intrigues du théâtre; en un mot, les plus doux passe-temps de la vie font la plus grande partie de leur culte. Mais pour vous, vous avez une religion sombre et chagrine: vous adorez un homme qui a été cloué à une croix, qui ne peut souffrir qu'on jouisse de tous ces plaisirs, qui condamne la joie, qui se plaît à avoir des adorateurs exténués par les jeûnes; enfin, qui conseille une chasteté triste et inféconde. Mais après tout, quel appui peut-on attendre de ce Dieu, quel bien peut-il faire à ceux qui s'attachent à son service, lui qui n'a pu garantir sa vie de l'attentat formé contre elle par les démons des hommes? J'ai bien voulu vous représenter toutes ces choses, afin que, renouant à cette religion farouche et sauvage, vous ne songiez plus qu'à passer votre jeunesse parmi les doux et tendres amusements de cet âge, destiné par la nature à la jouissance de tous les contentements que le monde offre à ceux qui en savent faire un bon usage. » Le bienheureux Épicide répondit au gouverneur en ces termes: « La grâce de Jésus-Christ mon maître, et la foi catholique que je professe, ne me laisseront jamais surprendre à la douceur empoisonnée de vos paroles. Vous feignez d'être sensible aux maux que

je me prépare ; mais sachez que je ne regarde cette fausse compassion que comme une véritable cruauté. La vie que vous me proposez est pour moi une éternelle mort, et la mort dont vous me menacez n'est qu'un passage à une vie qui ne finira jamais ; il est glorieux de mourir d'une main comme la vôtre, accoutumée à répandre le sang de ceux qui refusent d'abandonner le parti de la vertu. Au reste, ce Dieu que nous adorons, ce souverain Seigneur de tout l'univers ; en un mot, ce Jésus que vous dites avoir souffert le supplice de la croix, savez-vous qu'il est ressuscité ? qu'Homme et Dieu tout ensemble il s'est élevé dans le ciel par sa propre vertu, traçant lui-même à ses serviteurs un chemin à l'immortalité, et leur préparant là-haut des trônes tout brillants de gloire ? Mais je m'aperçois que ces choses sont trop relevées pour vous, je veux bien me rabaisser en votre faveur et vous parler le langage des hommes. Les ténèbres dont votre esprit est couvert sont-elles si épaisses qu'elles ne vous laissent pas voir que tout homme est composé de deux différentes substances, l'âme et le corps qui lui obéit ; ces plaisirs infâmes que vous me vantez tant flattent agréablement le corps, mais ils donnent la mort à l'âme. Pour nous, nous prenons le parti de notre âme contre notre corps, et nous la défendons des vices qui l'attaquent. Ne nous vantez point tant votre piété envers vos dieux immortels : le premier et le plus grand de vos dieux, c'est votre ventre ; vous lui sacrifiez la plus noble partie de vous-mêmes ; et vous rabaissez jusqu'à la nature des bêtes, après avoir vécu comme elles, vous n'attendez qu'une fin pareille à la leur. Mais lorsque nous périssons par vos ordres, que font vos tourments, sinon de nous faire passer du temps à l'éternité, et des misères d'une vie mortelle au bonheur d'une vie qui n'est plus sujette à la mort ? » Le gouverneur ne put refuser son admiration à un discours si rempli de sagesse et de générosité ; il en fut touché : mais ce sentiment ne dura pas longtemps, et la honte, le dépit et la rage lui succédèrent bientôt avec toutes les horreurs qui les accompagnent. Ne pouvant donc résister à ces trois furies, il commanda qu'on frappât à coups de poing cette bouche qui avait parlé avec tant d'éloquence. La douleur que ressentit le saint martyr ne fit qu'affermir sa constance ; et, malgré le sang qui sortait de sa bouche avec une partie de ses dents, il ne laissa pas de proférer ces paroles : « Je confesse que Jésus-Christ est un seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ; il est juste que je lui rende une âme qui est sortie de ses mains et qu'il a rachetée de son sang. Ainsi la vie ne m'est point ôtée, elle n'est que changée en une plus heureuse ; et il m'importe peu de quelle manière ce corps cesse de vivre, pourvu que l'esprit qui l'anime retourne à celui qui lui a donné l'être. » A peine saint Epipode eut fini ces derniers mots, que le juge le fit élever sur le chevalet et placer des bourreaux à droite et à gauche, qui lui déchirèrent les

côtes avec des ongles de fer. Mais voilà que tout à coup on entend un bruit effroyable : tout le peuple demande le martyr ; il veut qu'on le lui abandonne. Les uns ramassent des pierres pour l'en accabler ; les autres, plus furieux, s'offrent à le mettre en pièces ; tous enfin trouvent la cruauté du gouverneur trop lente à leur gré. Il n'est pas lui-même en sûreté. Surpris de cette violence inopinée, il craint qu'on ne viole le respect dû à son caractère, et désirant assoupir dès sa naissance ce commencement de sédition, il fait enlever le martyr, et, sans donner le temps aux mutins de poursuivre leur attentat, il le fait tuer d'un coup d'épée. Ainsi, par une disposition favorable de la Providence, l'empotement des ennemis de saint Epipode ne fit que hâter la fin de son martyre, Jésus-Christ se hâtant lui-même de couronner son serviteur. Cependant le gouverneur boudait d'impatience de tremper dans le sang d'Alexandre ses mains encore fumantes de celui de son cher Epipode. Il l'avait laissé un jour en prison, et remettant son interrogatoire au jour suivant, il se le fit amener dans le dessein de pouvoir par son supplice rassasier sa fureur et celle de tout le peuple. Il fit toutefois son effort sur lui-même, et, retenant avec peine les mouvements impétueux d'un courroux aveugle, il voulut bien tenter la voie de la douceur avant que de prendre celle des tourments. « Vous voilà, lui dit-il, encore maître de votre destinée ; profitez du délai qu'on vous donne et de l'exemple de ceux qu'un fût entêtement a fait périr. Grâce aux dieux immortels, nous avons fait une si bonne guerre aux sectateurs du Christ, que vous êtes presque le seul qui soyez resté de ces misérables : car enfin apprenez que le compagnon de votre impiété ne vit plus ; cessez donc de vous promettre l'impunité si vous persévérez dans votre crime ; ayez pitié de vous-même, et venez remercier les dieux d'une vie qu'ils ont la bonté de vous conserver. — C'est à mon Dieu que je dois toute ma reconnaissance, répondit Alexandre, que son nom adorable soit béni à jamais. Vous croyez m'épouvanter par le souvenir que vous rappelez dans ma mémoire des tourments que tant de martyrs ont endurés ; mais sachez que vous ne faites qu'enlamer davantage l'ardeur que j'ai de les suivre en retraçant à mes yeux leurs triomphes. Pensez-vous avoir fait périr ces âmes bienheureuses, que vous avez chassées de leur corps à force de supplices ; désabusez-vous, elles sont dans le ciel où elles règnent. Mais le croirez-vous ? ce sont les persécuteurs eux-mêmes qui ont péri en cette rencontre. Que j'ai pitié de l'erreur où je vous vois ! Ce nom sacré, que vous vous imaginez pouvoir éteindre dans les flots de sang que vous versez, n'en est que plus éclatant. Cette religion que vous prétendez renverser par vos faibles efforts, c'est Dieu qui en a jeté les fondements, ils sont inébranlables ; la vie pure et sainte des chrétiens soutient l'édifice, et leur mort précieuse l'augmente et l'embellit. C'est ce

même Dieu qui a fait le ciel et la terre, et il règne par sa justice dans les enfers. Apprenez que les âmes auxquelles vous croyez donner la mort s'échappent de vos mains et prennent leur essor vers le ciel où un royaume les attend, au lieu que vous descendrez dans l'enfer avec vos dieux. En faisant mourir mon cher frère, vous avez assuré son bonheur, et je meurs d'impatience de le partager avec lui. Qu'attendez-vous donc ? Je suis chrétien, je l'ai toujours été, je ne cesserai de l'être. Vous pouvez cependant tourmenter ce corps qui, étant formé de terre, est sujet aux puissances de la terre ; mais mon âme, d'une nature toute céleste, ne reconnaît point votre pouvoir ; et celui qui l'a créée saura bien la garantir de votre cruauté. » Ce discours ne fit qu'augmenter dans l'âme du gouverneur la honte et la colère. Il fit étendre le saint martyr les jambes écartées, et trois bourreaux le frappaient sans relâche. Ce tourment ne diminua rien de la sainte fierté de ce généreux athlète, et il ne s'adressa jamais qu'à Dieu pour implorer son secours. Comme son courage ne se démentait point, et qu'il commençait à lasser les bourreaux qui s'étaient déjà relayés plusieurs fois, le gouverneur lui demanda s'il persistait toujours dans sa première confession. « Oui, répondit-il, d'un ton d'autorité, et qui témoignait la grandeur de sa foi ; car vos dieux ne sont que de mauvais démons ; mais le Dieu que j'adore, et qui seul est tout puissant et éternel, me donnera la force de le confesser jusqu'au dernier soupir. Il sera le conservateur et le gardien de ma foi. » Le gouverneur dit alors : « Je vois la pensée de ces misérables ; leur fureur insensée est montée à un tel point, qu'ils mettent toute leur gloire dans la durée de leurs souffrances, et ils croient par là avoir remporté une victoire signalée sur ceux qu'ils nomment leurs persécuteurs ; mais il faut les guérir de cette folle présomption. » Puis, s'efforçant de prendre un ton plus grave et plus modéré, il prononça cette sentence : « Étant une chose contraire au bon exemple et au respect dû à la religion des dieux et à la dignité de notre siège, de souffrir plus longtemps l'opiniâtreté impie du nommé Alexandre, convaincu de christianisme ; et comme ce serait en quelque sorte s'en rendre complice que d'en différer la punition, nous ordonnons qu'il sera attaché à une croix pour y expier son crime par sa mort. » Les bourreaux prirent aussitôt ce saint et le lièrent à ce bois qui est devenu le signe de notre salut. Il n'y demeura pas beaucoup sans y expirer ; car son corps était si fort déchiré dans cette cruelle flagellation, que ses côtes décharnées laissaient voir à découvert les entrailles. Ayant donc son âme unie à Jésus-Christ, il la lui rendit en invoquant son saint nom. Le tombeau réunit deux amis que la mort seule avait pu séparer durant quelques moments ; les fidèles, ayant enlevé secrètement leurs corps, allèrent cacher ce pieux larcin dans un endroit inconnu aux infidèles. Il y avait sur le penchant d'une des

collines de la ville un enfoncement couvert d'arbres épais ; là, parmi des broussailles, on trouvait une espèce de grotte : la chute des eaux l'avait insensiblement creusée, et leur humidité féconde avait fait naître à l'entour des ronces et des épines qui en dérobaient la vue à ceux que le hasard conduisait en ces lieux écartés. Ce fut cette caverne qui fut choisie pour être la dépositaire des sacrées dépouilles de nos martyrs, et qui les mit à couvert d'une seconde persécution des païens, qui, par une inhumanité inconnue aux peuples les plus barbares, refusaient aux morts le repos de la sépulture. Ce lieu est devenu dans la suite célèbre par les miracles qui s'y opèrent tous les jours, et qui y attirent la dévotion du peuple. Et voici ce qui commença à le mettre en réputation : une maladie contagieuse ravageant toute la ville de Lyon, un jeune homme de condition, consumé des ardeurs d'une fièvre maligne, fut averti en songe d'avoir recours aux remèdes que lui donnerait une certaine femme qui lui fut nommée. C'était celle-là même qui avait le soulier de saint Epipode. Elle fut fort surprise de la prière qu'on lui faisait de vouloir s'employer à la guérison de ce jeune gentilhomme ; elle dit ingénument qu'elle n'avait aucune connaissance de la médecine ; qu'à la vérité elle avait guéri plusieurs maladies par le moyen du soulier qui avait servi à un saint martyr, et que Dieu avait fait tomber entre ses mains pour la récompenser de l'hospitalité qu'elle avait exercée envers ses serviteurs. En même temps Lucie (c'est ainsi que se nommait cette charitable veuve) fit la bénédiction sur un verre d'eau, qu'elle présenta au malade ; il ne l'eut pas plutôt pris, que le feu de sa fièvre s'éteignit, non par un effet naturel, mais par un miracle de la toute-puissance divine. Le bruit de cette merveille se répand par toute la ville ; la foi chrétienne est exaltée, le pouvoir des saints est reconnu. Une multitude de peuple court en foule au tombeau des martyrs, demande la santé, la reçoit, et avec la santé, la grâce du ciel et la lumière de l'Évangile ; on ne cherche que la guérison du corps, et on obtient encore celle de l'âme. Les miracles se multiplient, et, à l'aspect de cette sainte caverne, les démons sortent des corps, les maladies prennent la fuite, tous les maux disparaissent, et il s'y passe de si grandes choses, que l'incrédulité est obligée de se rendre malgré elle à l'évidence des faits. Gardons-nous donc d'être incrédules ; la puissance de Dieu aime à se découvrir aux esprits dociles, elle les favorise, elle les aime ; mais elle se réserve pour ceux qui doutent, et elle ne daigne rien opérer en leur faveur. (Ruinart.) — 6, 22 et 24 avril.

ALEXANDRE (saint), fut martyrisé à Lyon durant la persécution de Marc-Aurèle. Il était de Phrygie et médecin. « C'était un homme révérent de tous les fidèles pour son ardente charité envers Dieu, et pour cette liberté vraiment apostolique avec laquelle il prêchait la foi de Jésus-Christ (car il avait reçu de lui la grâce et la mission pour annon-

ser les vérités de l'Évangile ; ce saint homme s'était approché du tribunal, et par des signes redoublés exhortait ceux qui subissaient l'interrogatoire à demeurer fermes dans la foi. A le voir s'agiter, faire des gestes de la main et des mouvements de la tête et des yeux, et donner à tout son corps diverses contorsions, on l'eût pris pour une femme qui souffre les tranchées de l'enfantement. Le peuple qui s'en aperçut et qui était au désespoir de ce que ceux qui avaient renoncé la foi la confessaient avec une nouvelle ferveur, tourna toute sa rage contre Alexandre, l'auteur de ce changement, qu'il regardait comme un crime énorme, et l'ayant sur l'heure déféré au gouverneur, ce magistrat lui demanda qui il était : il répondit qu'il était chrétien ; ce qui ayant mis le juge en colère, il le condamna aux bêtes. Le lendemain donc, on le vit entrer avec Attale dans l'amphithéâtre ; car le président, pour faire plaisir au peuple, avait résolu d'exposer encore celui-ci aux bêtes. Ainsi l'un et l'autre, après avoir enduré tous les tourments ordinaires de l'amphithéâtre, furent égorgés. Alexandre ne poussa pas le moindre soupir ; mais se retirant, pour ainsi dire, tout en lui-même, il s'entre tint toujours avec Dieu. » (Ruinart.) — Sa fête arrive le 22 avril.

ALEXANDRE (saint), versa son sang pour la défense de la foi chrétienne, avec saint Caius, à Apamée en Phrygie : nous ne savons sur leur compte que ce que nous dit Eusèbe d'après Astérius Urbanus, auteur contemporain. Tous deux étaient de la ville d'Euménie, dans la grande Phrygie. Cette contrée était celle où les montanistes avaient fait le plus de progrès ; elle était entièrement infectée de leur hérésie. Quand par hasard des catholiques se trouvaient arrêtés avec des hérétiques, ils se séparaient d'eux et déclaraient qu'ils n'avaient pas la même foi. Les deux saints de qui nous parlons, s'étant trouvés arrêtés avec des montanistes, déclarèrent qu'ils se séparaient entièrement d'eux, et que leurs croyances n'étaient pas les mêmes. On met leur martyre sous Marc-Aurèle, d'autres le placent sous Sévère. L'Église célèbre leur fête le 10 mars.

ALEXANDRE (saint), de Jérusalem, évêque et martyr, fut un des plus glorieux disciples de la fameuse école d'Alexandrie. Ce fut là qu'il étudia les mystères de notre religion, sous saint Panthène et sous saint Clément. Il y eut pour condisciple le fameux Origène, avec lequel il resta toujours étroitement lié. Il fut un de ses protecteurs les plus constants et les plus dévoués durant les épreuves et les persécutions qu'il eut à soutenir, par suite de l'envie que lui portait son évêque. Nous transcrivons ici Ruinart pour ce qui concerne ce saint évêque.

Nous n'avons point les Actes de saint Alexandre, évêque de Jérusalem et martyr, mais nous avons cru pouvoir y suppléer en quelque sorte par ce recueil de diverses particularités concernant sa vie et sa mort, que nous avons tirées d'Eusèbe et des autres au-

ciens auteurs de l'Histoire ecclésiastique. On ne sait rien de positif de son pays, ni de la manière qu'il passa les premières années de sa vie ; et les historiens nous le montrent tout d'un coup dans les fers, combattant pour Jésus-Christ, sous le règne et durant la persécution de Sévère, environ l'an 204. Au reste, nous aurions assez de penchant à croire qu'il était pour lors évêque dans la province de Cappadoce, si ce sentiment pouvait s'accorder avec une lettre qu'il écrivit en ce temps-là de sa prison au peuple d'Antioche, au sujet de l'ordination d'Asclépiade, dans laquelle il ne prend pas la qualité d'évêque, mais simplement celle de serviteur et de prisonnier de Jésus-Christ. Après la mort de Sévère, la paix ayant été rendue à l'Église, Alexandre, étant déjà évêque en Cappadoce, mais d'une église dont on ignore le nom, fit un voyage à Jérusalem pour y rendre ses vœux au tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il y arriva dans le temps que Narcisse, évêque de cette ville sainte, et de retour depuis peu dans son église, après une fort longue absence, la gouvernait à l'âge de près de cent ans. Ce saint vieillard, croyant n'avoir pas assez de force pour soutenir lui seul le pesant fardeau de l'épiscopat, jeta les yeux sur Alexandre, pour s'en décharger sur lui d'une partie. La chose réussit comme il l'avait projeté ; Alexandre fut retenu à Jérusalem, et, avec l'applaudissement du clergé et du peuple, placé sur le même trône avec Narcisse par les évêques de la province. A la vérité, il fut nécessaire que le ciel se déclarât en faveur de cette élection par des révélations divines qui portèrent le peuple et le clergé à la faire, et par divers miracles qui la confirmèrent. Et certainement une chose aussi extraordinaire que celle-là, et si formellement opposée aux canons et à l'usage, devait avoir de pareils garants pour n'être pas condamnée par les autres églises. Rufin s'étend beaucoup sur ces révélations ; car, après avoir parlé de l'arrivée de saint Alexandre à Jérusalem, il ajoute que le ciel déclara sa volonté évidemment par des révélations et des signes miraculeux, non-seulement au bienheureux Narcisse, mais aussi à plusieurs personnes du peuple ; que celui qui parut le plus manifeste et le plus éclatant fut celui-ci : le jour qu'Alexandre devait arriver à Jérusalem, plusieurs fidèles étant sortis hors l'une des portes de la ville pour le recevoir, on entendit distinctement une voix venant du ciel qui profera ces paroles : « Recevez pour votre évêque celui que Dieu lui-même vous a destiné. » Mais ce ne furent pas seulement ces prodiges et ces révélations qui contribuèrent à élever saint Alexandre sur le trône épiscopal de Jérusalem ; la glorieuse confession qu'il avait faite du nom de Jésus-Christ ne fut pas un motif moins puissant pour y déterminer les évêques et le peuple. Eusèbe a pris soin de nous marquer ce motif, en même temps qu'il nous marque l'année de cet événement. « Sévère, dit cet historien, ayant tenu l'empire dix-huit ans, le laissa par sa mort à son fils Antonin, sur-

nommé Caracalla, pour la manière bizarre dont il s'habillait ordinairement. Ce fut pour lors qu'Alexandre, du nombre de ceux qui avaient généreusement combattu durant la persécution, et qui, par une providence particulière, eut survécu à la cruauté des bourreaux et à la rigueur des tourments, fut élevé à l'épiscopat en considération de cette généreuse et fidèle persévérance à confesser Jésus-Christ, quoique Narcisse, qui en était évêque, fût encore en vie. » Au reste, les canonistes remarquent dans cette ordination deux défauts considérables et directement opposés aux règles de la discipline ecclésiastique; premièrement, en ce qu'Alexandre fut transféré d'un siège à un autre; en second lieu, en ce que, du vivant même de l'évêque Narcisse, il lui fut donné pour successeur, ou du moins pour coadjuteur, n'y ayant encore eu dans l'Eglise aucun exemple de ces sortes de substitutions; et voilà où l'on peut prendre l'origine des coadjuteurs, qui sont maintenant un peu plus fréquents qu'ils ne l'étaient en ce temps-là. A la vérité, Alexandre doit plutôt être nommé successeur que coadjuteur de Narcisse, comme le remarque M. de Valois, et comme Alexandre semble l'insinuer lui-même dans sa lettre au peuple d'Antinoé. « Narcisse, leur dit-il, vous salue, cet illustre vieillard, âgé de cent seize ans, qui avant moi a rempli si dignement le siège de Jérusalem; d'où l'on pourrait conclure qu'on aurait conservé à Narcisse le nom d'évêque et les honneurs de l'épiscopat; mais qu'Alexandre en aurait eu l'autorité et la juridiction, qu'il aurait exercée non pas au nom de l'ancien, ce que font aujourd'hui les coadjuteurs, mais en son propre nom et par le droit de son élection et de sa consécration. » Après tout, il faut avouer de bonne foi que presque tous les anciens auteurs ont dit qu'Alexandre avait été l'adjoint de Narcisse et son collègue dans l'évêché de Jérusalem. Au reste, quoique les canons, pour réprimer l'ambition ou l'avarice de certains ecclésiastiques, eussent défendu ces sortes de translations d'un siège à un autre, et qu'on donnât des coadjuteurs aux évêques, de crainte qu'une même église eût en même temps deux époux vivants, toutefois, lorsqu'une nécessité pressante semblait l'exiger, et que sans avoir égard à l'utilité des particuliers, on n'avait en vue que les besoins de l'Eglise, alors les évêques assemblés dans un concile provincial pouvaient dispenser de ces règles, comme il paraît par plusieurs exemples que l'histoire ecclésiastique nous fournit. Dieu couronna d'un glorieux martyre les travaux qu'Alexandre avait essayés durant plusieurs années dans le gouvernement de ses deux Eglises; car Philippe, qui fut toujours favorable aux chrétiens, après avoir tenu l'empire sept ans, ayant eu pour successeur Décius, ce nouvel empereur, en haine de Philippe, excita contre l'Eglise une nouvelle persécution. Elle enleva d'abord à Rome le pape saint Fabien, à la place duquel on élut saint Corneille. S'étant ensuite étendue dans la Palestine,

Alexandre fut cité devant le président de la province; là, ayant remporté une nouvelle gloire pour avoir confessé Jésus-Christ une seconde fois, il fut jeté en prison, quoique ses cheveux blancs et la pureté de ses mœurs le rendissent vénérable à tout le monde: il y expira après avoir persévéré jusqu'à la fin dans le témoignage authentique qu'il rendit plus d'une fois, en plein tribunal, à la vérité de la religion chrétienne. Le Ménologe des Grecs en fait mention le 12 décembre, et le Martyrologe romain le 18 mars.

ALEXANDRE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Maximin I^{er}. Il fut décapité à Riéti (dans l'Ombrie), avec saint Silon et saint Rufin, évêque des Marseilles et père de saint Césaire. L'Eglise fait leur fête le 11 août. Les Actes de ces saints, pleins d'erreurs et d'inexactitudes, n'ont aucune autorité.

ALEXANDRE (saint), reçut la couronne du martyre à Alexandrie, sous l'empire de Dèce, en 250, et sous le gouvernement de Sabinus. Ayant souffert pendant plusieurs jours, avec saint Epimaque, les horreurs d'une prison obscure, il fut tourmenté avec les fouets, les ongles de fer, et de mille autres manières. Le juge voyant qu'il ne pouvait pas abattre son courage, le fit jeter, avec saint Epimaque, dans une fosse de chaux vive où il fut entièrement consumé. Son corps avec la chaux ne faisait plus qu'une masse, où il était impossible de distinguer forme humaine. Sa fête a lieu le 12 décembre.

ALEXANDRE (saint), fut martyrisé à Césarée de Palestine, sous l'empereur Valérien, avec les saints Malch et Prisque. Tous trois habitaient la campagne près la ville; saintement envieux de la couronne des martyrs, ils allèrent à Césarée déclarer au gouverneur qu'ils étaient chrétiens. Ils furent horriblement tourmentés et ensuite livrés aux bêtes. L'Eglise latine fait la fête de saint Alexandre le 28 mars. (Voy. l'article de saint Prisque.)

ALEXANDRE (saint), martyr, fut mis à mort à Edesse, sous l'empereur Numérien, par ordre du juge Théodore, avec les saints Thalalée et Astère et plusieurs autres. Voilà tout ce qu'on sait de positif sur son compte, car il ne faut pas s'en rapporter aux Actes que nous donne Bollandus, qui, d'après lui-même, sont pleins d'absurdités. (Voy. saint THALALÉE.) L'Eglise fait la fête de saint Alexandre le 20 mai.

ALEXANDRE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la religion à Thessalonique, et durant la persécution de Maximien. On ignore l'époque et les circonstances de ses combats. L'Eglise honore sa mémoire le 9 novembre.

ALEXANDRE (saint), martyr, était soldat dans la légion Thébéenne. Ayant confessé Jésus-Christ, il fut décapité à Bergame en Lombardie, et accomplit ainsi son martyre. On ignore l'époque de son martyre. L'Eglise célèbre sa mémoire le 26 août.

ALEXANDRE (saint), fils de saint Claude et de sainte Prépédigno, fut arrêté pour la foi au

temps de la persécution de l'empereur Dioclétien, avec son père et sa mère, son oncle Maxime et son frère Cutias. Le tyran par l'ordre duquel ils avaient été arrêtés eut d'abord égard à leur naissance, et à leur position. Ils appartenaient à une famille extrêmement illustre. Il les condamna d'abord à l'exil, mais bientôt, se repentant d'une douceur qui n'était ni dans ses habitudes ni dans son caractère, il ordonna qu'ils périssent tous au milieu des flammes. La sentence fut exécutée dans la ville d'Ostie. Cette sainte famille mourut donc tout entière sur le bûcher, offrant à Dieu son sacrifice avec un courage vraiment admirable. Les païens, qui ne voulaient pas que les chrétiens pussent recueillir leurs reliques, les jetèrent dans le Tibre; mais la plus grande partie put être reprise et entermée près de la ville. La fête de ces saints martyrs est célébrée par l'Eglise le 18 février.

ALEXANDRE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Césarée en Palestine, sous le président Urbain, dans la persécution de Dioclétien. Le Martyrologe romain nomme ses compagnons de martyre, qui sont un autre saint Alexandre, saint Timolaüs, les deux saints Denys, saint Pauside, saint Romule et saint Agape. L'Eglise célèbre la mémoire de ces glorieux martyrs le 24 mars.

ALEXANDRE (saint), martyr, fut décapité au même lieu et dans les mêmes circonstances que le saint précédent. (*Voy. ci-dessus.*)

ALEXANDRE (saint), laboureur, habitait la Pamphylie, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. Il fut arrêté avec saint Atte, saint Léonce et six autres laboureurs, que le président Flavien fit décapiter à Perge. L'Eglise célèbre leur mémoire le 1^{er} août.

ALEXANDRE (saint), dit le *Charbonnier*, martyr, devint évêque de Comanes, dans le Pont, dans les circonstances suivantes : les habitants de cette ville, qui étaient devenus très-nombreux, sentirent le besoin d'un évêque sage, qui pût les diriger dans la voie du salut. Vers l'an 248, ils députèrent vers saint Grégoire le Thaumaturge, pour le prier de venir les soutenir de ses conseils dans l'élection qu'ils voulaient faire d'un évêque. Au jour désigné, on présenta au saint évêque plusieurs candidats remarquables par leur richesse et leurs connaissances. Mais aucun ne plut à saint Grégoire, qui dit au peuple, que dans une sphère moins élevée, on pourrait trouver un homme digne de les diriger. Un assistant dit en plaisantant que l'on pourrait donc fixer le choix sur Alexandre le Charbonnier. Le saint évêque pria les assistants de lui amener cet homme, qui se présenta les mains et le visage couverts de poussière, qui, par sa couleur noire, témoignait assez du métier qu'il faisait. Le peuple l'accueillit par des rires. Mais saint Grégoire, faisant approcher cet homme, causa avec lui, le reconnut pour être au-dessus de sa profession, et lui fit avouer qu'il était d'une noble famille, et se livrait ainsi au métier de charbonnier, afin de gagner plus

sûrement le ciel. Saint Grégoire raconta son histoire au peuple, qui le désigna aussitôt pour son évêque. Alexandre répondit parfaitement à la haute idée que saint Grégoire le Thaumaturge s'était formée de lui, et mérita que saint Grégoire de Nysse, dans son panégyrique de saint Grégoire le Thaumaturge, parlât de lui en termes fort honorables. Ce saint évêque souffrit le martyre par le feu. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort, mais on la place généralement dans le temps de la persécution que l'empereur Dèce fit souffrir aux chrétiens. L'Eglise honore sa mémoire le 11 août.

ALEXANDRE (saint), soldat, eut la tête tranchée pour la foi durant la persécution de Maximien. Il accomplit, dit-on, de nombreux miracles, et soutint de violents combats pour la sainte cause qu'il défendait. Il consumma son sacrifice dans la ville de Drisipare en Pannonie. L'Eglise fait sa fête le 27 mars.

ALEXANDRE (saint), l'un des soldats qui gardaient saint Victor dans sa prison à Marseille, se convertit en voyant la lumière miraculeuse qui éclaira, durant la nuit, cette prison. Maximien l'ayant su, fit venir saint Victor avec les trois soldats convertis, Alexandre, Longin et Félicien, et les fit décapiter tous les trois. L'Eglise honore la mémoire de ces trois saints, avec celle de saint Victor, le 21 juillet. (*Voy. saint Victor de Marseille.*)

ALEXANDRE (saint), martyr à Pydne, avait d'abord été païen, et même ardent persécuteur des chrétiens. Il se convertit, sans que ses Actes disent de quelle manière. Bollandus raconte sa vie au 14 mars. Galère lui fit trancher la tête en l'année 298.

ALEXANDRE, gouverneur à Séleucie, sous Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304, fit mourir pour la foi chrétienne sainte Julitte et son fils saint Cyr, âgé seulement de trois ans. Cet homme féroce le fit d'abord frapper à coups de nerf de bœuf, et ensuite, l'ayant pris par un pied, lui brisa la tête sur les marches de son tribunal. (*Voy. sainte JULITTE.*)

ALEXANDRE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. MARTYRS de Sébaste.*)

ALEXANDRE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Corinthe, sous Julien l'Apostat et le président Salluste. L'année de son martyre est inconnue, et les martyrologes ne donnent point de détails sur ses souffrances. L'Eglise honore sa mémoire le 24 novembre.

ALEXANDRE (saint), martyr, fut martyrisé à Alexandrie, sous Julien l'Apostat, avec Paternuthe et Copiès. On ignore en quelle année. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints martyrs le 9 juillet.

ALEXANDRE (saint), poëte, fut martyrisé pour la religion de Jésus-Christ, en l'an 397, sous l'empire d'Arcadius. Les païens du canton d'Anaune (aujourd'hui Val-d'Anauna) le mirent à mort, avec saint Licinius et saint Martyrius. Pour plus de détails

(Voy. saint LÉCITIUS.) L'Église honore sa mémoire le 29 mai, jour anniversaire de sa mort.

ALEXANDRE (saint), martyr, donna sa vie avec Héraclius, soldat et leurs compagnons, dont le Martyrologe romain ne donne pas les noms, et dans des circonstances qu'il a laissées obscures. L'Église célèbre leur mémoire le 22 octobre.

ALEXANDRE (saint), martyr, était soldat à Constantinople. Ce fut sous le président Festus qu'il cueillit la palme du martyre : voici à quelle occasion. Sainte Antonine avait été condamnée à être prostituée dans un lieu de débauche ; notre saint la fit évader et se mit à sa place. On les fit souffrir ensemble ; i's eurent les mains coupées et furent ensuite jetés dans un brasier ardent. On ignore l'époque où finit leur martyre. L'Église honore la mémoire de ces deux saints martyrs le 3 mai.

ALEXANDRE (saint), honoré par l'Église comme martyr, à la date du 17 octobre, fut mis à mort pour la foi chrétienne, avec les saints Victor et Marien. L'histoire se fait sur les détails de leurs combats.

ALEXANDRE (saint), martyr, honoré par l'Église le 17 mars, fut martyrisé à Rome avec saint Théodore. On ne connaît pas l'époque précise de son martyre.

ALEXANDRE (saint), martyr, cueillit la couronne des glorieux combattants de Jésus-Christ à Rome, avec les saints Abonde, Antigone et Fortunat. Tous quatre sont honorés par l'Église le 27 février.

ALEXANDRE (saint), évêque et martyr à Fiesole en Toscane, est honoré par l'Église le 6 juin.

ALEXANDRE (saint), fut martyrisé à Rome avec trente-huit autres chrétiens. On ne sait pas la date de son martyre. L'Église le fête le 9 février.

ALEXANDRE (sainte), *Alexandra*, martyre, versa son sang pour la foi à Amide en Paphlagonie. On n'a aucun détail sur son martyre, ni sur l'époque où il eut lieu. On sait seulement qu'elle eut pour compagnes de souffrances Claude, Euphrasie, Matrone, Justine, Euphémie et Théodose, sainte Derphute et sa sœur. L'Église les honore le 20 mars.

ALEXANDRIE, ville capitale de la basse Égypte, aujourd'hui peuplée seulement de 40,000 habitants. Elle en eut jusqu'à 900,000 dans l'antiquité. C'était après Rome la seconde ville du monde connu. Cette ville fut très-célèbre par ses richesses, son importance commerciale, ses académies, ses écoles de philosophie, et par sa fameuse bibliothèque brûlée par Omar en 641. En 202, cette ville, qui avait pour gouverneur Létus, fut témoin d'une violente persécution que le gouverneur fit subir aux chrétiens, en accomplissement de l'édit que Septime Sévère venait de rendre contre eux. A cette époque florissait à Alexandrie l'école des catéchèses, et le christianisme faisait d'immenses progrès dans cette grande cité. Saint Léonide, père d'Origène, fut le premier martyr qui

souffrit pour Jésus-Christ dans cette persécution. Plus tard, Origène étant devenu le chef de l'école des catéchèses, eut la gloire de voir un grand nombre de ses disciples payer à Jésus-Christ cette rançon de sang que les persécuteurs prélevaient à cette époque sur les chrétiens. Saint Plutarque et ses compagnons, les deux saints Serène, Héraclide, Héron, sainte Héraïde, sainte Potamienne, un soldat nommé Basilide, versèrent leur sang pour la foi. Origène lui-même faillit être victime de son zèle. Il fut presque tué par la populace qui le lapida. Depuis cette époque, rien d'absolument mémorable, en fait de persécutions, ne se passa à Alexandrie, jusqu'à la fin du règne de l'empereur Philippe, c'est-à-dire en 249. A cette date, et dans les derniers mois du règne de ce prince, il s'éleva une tempête populaire terrible contre les chrétiens. Saint Denis, dans une lettre citée par Eusèbe, s'exprime en ces termes : « La dernière année du règne de l'empereur Philippe, un certain homme d'Alexandrie, qui se mêlait de prédire l'avenir et qui était aussi quelquefois saisi de la fureur poétique, se servit du motif de la religion pour animer contre les chrétiens le peuple de cette grande ville. Comme il n'avait déjà que trop de penchant pour toutes sortes de crimes, il fut ravi de trouver une occasion si favorable d'accorder son inclination dominante avec l'intérêt de ses dieux, et il s'abandonna, sous prétexte de piété, à tous les excès que l'enfer, dont il soutenait le parti contre le ciel, put lui suggérer pour perdre les fidèles. »

Saint Métran, saint Sérapion, sainte Quinte, sainte Apolline, furent les principales victimes de cette sédition. Saint Denis termine ainsi sa lettre. « Aucun chrétien n'osait se montrer de jour ni de nuit dans les rues d'Alexandrie : des gens couraient aussitôt après lui, l'arrêtaient et le menaçaient du feu, à moins qu'il ne prononçât sur l'heure cette formule impie et sacrilège, qu'ils faisaient redire après eux. Il n'y eut qu'une guerre civile qui put mettre fin à tant de mauvais traitements. Pendant que nos ennemis se déchiraient les uns les autres, et qu'ils tournaient contre eux-mêmes le fer et le feu dont ils s'étaient servis contre nous, nous respirâmes un peu. »

Nous laisserons saint Denis continuer le récit de ce qui se passa à Alexandrie : « Mais ce calme ne dura pas longtemps, et l'empire ayant changé de maître, après un gouvernement doux et modéré, et que nous avions trouvé favorable, nous nous vîmes exposés à de nouvelles alarmes. Il parut cet horrible édit de l'empereur Décius, si cruel et si funeste à l'Église, qu'on a douté si ce n'était point celui que le Seigneur avait prédit devoir être aux élus même un sujet de scandale et de chute. L'épouvante se répandit généralement parmi tous les fidèles. Elle s'empara d'abord de ceux qui, par leurs grands biens et leurs hautes dignités, font dans le monde une figure considérable : ils furent les premiers qui se rendirent. Il y en eut qui, par

une malheureuse nécessité d'engagement qu'ils avaient avec le prince, à cause des affaires publiques dont ils étaient chargés, se virent comme forcés à avoir pour lui une lâche complaisance. D'autres, qui ne pouvaient résister aux prières de leurs proches, se laissaient entraîner aux pieds de l'autel des faux dieux ; quelques-uns y apportaient un visage pâle et défectif, et quoiqu'ils parussent être dans la résolution de ne point sacrifier, elle était toutefois si faible et si chancelante qu'on aurait plutôt cru qu'ils venaient pour être sacrifiés eux-mêmes, et qu'on ne pouvait s'empêcher de rire en les voyant si peu résolus ou à mourir ou à sacrifier. D'autres se présentaient sans façon, et sans s'embarrasser beaucoup de sauver les apparences, donnaient de l'encens aux idoles, protestaient hautement qu'ils n'avaient jamais été chrétiens. Enfin, le grand nombre se rendit honteusement ; plusieurs prirent la fuite, et on en arrêta quelques-uns. Mais parmi ces derniers, il y en eut qui n'eurent de fermeté que pour souffrir la prison et les fers, et qui la virent évanouir dès qu'ils aperçurent le visage des juges ; d'autres, qui n'en avaient fait fond que pour les premiers tourments qu'on leur faisait endurer, et qui en manquaient lorsqu'on venait à redoubler. Mais enfin la foi ne fut pas abandonnée de tous ; il se trouva encore de ces hommes bienheureux, de ces colonnes fermes et inébranlables et que la main du Seigneur avait elle-même affermes, qui se sentirent une force et une générosité capables de rendre témoignage à la vérité de cette foi et à la puissance souveraine de Jésus-Christ. »

Les saints martyrs qui donnèrent leur vie pour Jésus-Christ dans cette persécution, et qui sont nommés dans l'histoire, sont les saints Julien et Chronion, son domestique, aussi nommé Eune, à cause de sa fidélité à son maître, un soldat nommé Bèse ou Besas, les saints Epimaque et Alexandre ; saint Macaire, nommé aussi Macar (*Μάκκαρ*), les deux saintes Ammonaire, sainte Mercure et sainte Denise ; d'un autre côté, les saints Héron, Arsène ou Ater, Isidore. Saint Dioscore, arrêté avec eux, s'illustra par une courageuse confession du nom de Jésus-Christ. Némésion fut martyrisé quelque temps après eux, ainsi qu'un saint nommé Pausophe dans les ménées des Grecs. A la même époque, les saints Fauste, prêtre, Bibe, cité dans les ménées grecques (et non pas Abibe, comme le dit Tillemont), et un saint Macaire, souffrirent avec onze autres dont nous ne savons pas les noms. Le Martyrologe romain donne aussi comme ayant reçu la couronne du martyre à Alexandrie, à cette époque, les quatre soldats saint Ammon, Zénon, Ingénu, Ptolémée et le vieillard Théophile. Qu'ils aient confessé le nom de Jésus-Christ avec infiniment de courage, cela n'est pas le moins du monde douteux ; qu'ils aient été martyrs, là-dessus il y a plus que du doute : nous citons un passage de saint Denis, qui est formel pour affirmer que le juge ne leur fit aucun mal, et qu'après leur généreuse confes-

sion, ils purent librement sortir du prétoire. (Pour voir ce morceau de saint Denis, recourez au titre de saint Ammon, martyr d'Alexandrie).

Saint Ischyriou fut tué pour la foi dans une petite ville d'Egypte ; mais, comme on peut le voir à son titre, sa mort fut le fait de la colère de son maître, et si elle doit être attribuée à la persécution de Dèce, qui permettait qu'un maître se portât impunément envers ses serviteurs à de tels excès de barbarie, elle ne peut en aucune façon être attribuée ni aux juges ni aux magistrats. Nous venons d'énumérer les noms des martyrs d'Alexandrie que l'histoire a mentionnés dans ses fastes. Mais « qui pourrait (c'est saint Denis qui parle) dire maintenant combien de fidèles, durant cette persécution, ont péri parmi les déserts et dans les montagnes, où la faim et la soif, le froid et la nudité, les voleurs et les bêtes, leur ont ôté une vie qu'ils cherchaient à dérober à l'épée des persécuteurs. Et si quelques-uns d'entre eux ont échappé à tant d'ennemis par une providence particulière, ils n'ont été réservés que pour venir publier les victoires de ces généreux combattants, qui, sans ces témoins, seraient demeurés ensevelis dans le silence des solitudes et l'obscurité des forêts. Le saint vieillard Chéremon était évêque de Nilopse ; s'étant sauvé avec sa femme dans les rochers d'une montagne d'Arabie (nommée Croïque par les géographes), ni l'un ni l'autre n'ont plus paru depuis ; en vain les frères en ont fait une recherche exacte : l'on n'a pu même trouver leurs corps. Plusieurs autres sont tombés entre les mains des Sarrasins qui les ont mis aux fers ; on en a racheté quelques-uns à force d'argent, mais il en reste encore beaucoup qui n'ont pu encore être rachetés jusqu'ici. »

Sous l'empire de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304, le préfet Augustal Eustratius Proculus fit arrêter sainte Théodore, jeune fille d'une des premières familles de la ville. Ne pouvant l'amener à renier sa foi, il la condamna à perdre sa virginité dans une maison de prostitution de la ville. Elle fut sauvée par le dévouement d'un jeune homme nommé Didyme, ainsi qu'on le peut voir à son article. Le préfet les condamna tous deux à être décapités ; ce qui fut exécuté immédiatement.

Sous l'empire des successeurs de Dioclétien, Maximin Daïa étant venu dans la ville d'Alexandrie, en l'an de Jésus-Christ 311, fit arrêter et mettre à mort saint Pierre qui en était évêque, ainsi que les prêtres Fauste, Dion et Ammonius ou Ammon. Depuis lors jusqu'au règne de Constance, Alexandrie fut presque toujours en paix ; mais alors elle eut à supporter une des plus cruelles persécutions dont les fastes de son église aient gardé souvenir. Elle avait la gloire d'avoir pour évêque le grand saint Athanase, la plus ferme colonne de l'Eglise d'Orient, celui qui fit dans ces contrées triompher le catholicisme de l'arianisme. Ce saint évêque fut le point de mire de toutes les attaques

des ariens; il fut chassé par eux plusieurs fois de son Eglise; et les habitants catholiques d'Alexandrie furent exposés à tous les tourments, à toutes les persécutions imaginables. Nous ne voulons pas revenir ici sur des détails que le lecteur trouvera à l'article de saint ATHANASE. (Voy. GEORGE.)

ALEXIS (saint), confesseur, était fils du sénateur Euphémien. On rapporte que la nuit même de ses noces, l'issant sa femme vierge, il s'enfuit et revint dans la maison paternelle après un long pèlerinage. Il y vécut en qualité de domestique pendant dix-sept ans, sans se faire reconnaître de ses parents. Il ne fut reconnu après sa mort que par un billet qu'il avait laissé et par une voix qu'on entendit, dit-on, en plusieurs églises de Rome. Ses reliques ont opéré de nombreux miracles dans l'église de saint Boniface, où le pape Innocent I^{er} les avait fait transporter. L'Eglise célèbre sa fête le 17 juillet.

ALGER, en arabe, *Al-Gezair*, ville de l'Afrique septentrionale, capitale de l'Algérie et des possessions françaises en Afrique, était de temps immémorial, avant l'occupation des Français en 1830, un repaire de pirates, vivant de déprédations, de pillages et de vols. Du temps des Romains, il en était ainsi. Après la conquête vandale, l'Afrique devint le repaire du fameux Genséric qui, se fit écumeur de mer après avoir été conquérant, et qui fut le fléau de tout l'empire. Il amena d'Italie, de Grèce et d'une infinité d'autres lieux, une multitude d'esclaves qui, comme on peut le voir à son titre, finirent tristement leurs jours sur cette terre de captivité. Depuis, toutes les dominations qui se sont succédé sur ce sol qu'avaient illustré de si grands docteurs et de si nombreux martyrs, ont semblé prendre à tâche de suivre les traces de Genséric. Plusieurs fois les souverains d'Europe, justement indignés des actes de piraterie qui se renouvelaient sans cesse, envoyèrent châtier dans leurs repaires les corsaires de la côte d'Afrique; mais ce n'étaient pas des châtimens qu'il leur fallait; les expéditions qu'on envoyait contre eux n'avaient pour effet que de dévaster quelques points du littoral, de détruire quelques monuments dans les cités qu'on bombardait; mais quelque temps après les pirateries recommençaient, les insultes à l'humanité redevenaient journalières. Quand les souverains châtaient ainsi ces barbares, généralement ils causaient, sans le vouloir, la mort d'un grand nombre de chrétiens, sur lesquels tombait la vengeance des musulmans. Ainsi, quand l'escadre de Duquesne parut, en 1683, devant Alger, les Fures mirent le P. Le Vacher à la guéule d'un canon, et un boulet emporta son corps. Michel Montmasson subit le même supplice le 5 juillet 1688, quand l'amiral d'Estrées parut devant Alger; le frère François Francillon, de l'Ordre de la Mission, mourut avec lui de la même manière.

ALISE, petit village du diocèse d'Autun

en Bourgogne; sainte Reine y fut martyrisée. Autrefois Alise, sous le nom d'*Alecia*, était une ville considérable, qui soutint contre César un siège mémorable.

ALMANCA (ANTOINE D'), prêtre portugais, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie, après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la cruelle persécution que Basilides, Négous du pays, suscita contre les catholiques. (Voy. MELCA CHRISTOS.)

ALMAQUE, nom du préfet du prétoire, qui, d'après les Actes de sainte Cécile, fit mettre à mort, pour cause de christianisme, cette sainte, ainsi que Valérien son mari, Tiburce, son beau-frère, et Maxime, l'un de ses propres officiers, lequel s'était converti, en voyant comment les saints que nous venons de nommer supportaient les tourments pour leur foi. Il fit mourir tous ces saints sur la voie Appienne. Les Actes de sainte Cécile qui donnent tous ces détails, sont remplis de faits qui obligent à n'y ajouter qu'une foi très-douteuse. L'histoire n'a point enregistré le nom de ce préfet du prétoire.

ALMAQUE (saint), martyr, était un pauvre solitaire d'Orient, qui vivait dans le désert, se livrant à la contemplation et priant pour ce monde qu'il avait abandonné. Parfois ses bruits arrivaient encore à son oreille et venaient rappeler à son cœur de tristes souvenirs. Il songeait aux crimes qui souillaient encore le monde romain, malgré la régénération chrétienne. Il déplorait que la lumière évangélique n'eût pas encore effacé complètement les restes de la barbarie païenne. Ainsi quand il songeait que des hommes enfants du même Dieu, tous rachetés de son sang, s'entre égorgaient dans les amphithéâtres pour le plaisir des assistants, il gémissait dans son cœur et demandait à Dieu de faire cesser un tel état de choses. Ses prières et ses larmes mouraient sans cesse au ciel, comme une invocation; c'était là son but, c'était la part de bien qu'il était providence tellement destiné à accomplir. Ainsi fait chaque homme ici-bas, s'il suit les voies de sa destinée. Chacun de nous, comme une pierre dans un vaste édifice, a une place à remplir, une œuvre à mener à bien. Ce n'est pas assez peut-être pour les ambitions, pour les convoitises du cœur; c'est assez pour le ciel, c'est assez pour la vraie gloire. Les hommes qui se dévouent à un fait, à une œuvre, sont les hommes pratiques, les hommes utiles. Saint Vincent de Paul avait rêvé le salut, le rachat des petits enfants abandonnés; et saint Vincent de Paul fut un des bienfaiteurs de l'humanité. Notre solitaire avait rêvé l'extinction des combats de gladiateurs; pauvre âme, simple, embrasée d'amour pour ses semblables, il croyait dans la naïveté d'un saint, qu'il allait arrêter la fureur des combattants et atteindre son but par sa propre puissance. N'admirez-vous pas la folie de ce saint homme, partant de son désert pour venir à Rome accomplir son dessein. Le voilà dans la grande ville, perdu dans cette solitude humaine, où trois mil-

lions d'hommes s'agitent ; inconnu, sans relations, sans puissance, il attend les jours des fêtes du cirque. Le peuple est assemblé, les gladiateurs paraissent dans l'arène, la foule applaudit, le combat commence. Tout à coup le pauvre solitaire, franchissant l'enceinte, court aux combattants et veut les séparer. De quel droit vient-il interrompre les plaisirs du peuple roi ? Les gladiateurs le saisissent, le renversent, il tombe baigné dans son sang, il paye de sa vie son audace et sa folie. Certes, c'est ainsi qu'au point de vue de l'humaine sagesse, il faut juger un acte aussi extraordinaire, accompli en dehors de de toutes les prévisions de la raison. Mais Dieu menait son serviteur, il avait entendu ses prières, compté ses larmes, il accepta cette rançon du sang d'un juste, pour le rachat de tant de crimes commis et de tant de sang versé. L'empereur Honorius ayant su cet événement, proscrivit les combats de gladiateurs. Le fou que Dieu mène est le plus grand des sages, parce qu'il suit la voie qu'un doigt divin lui montre. Saint Almaque mourut en 404. L'Eglise fait sa fête le 1^{er} janvier.

ALMAQUE, était président à Mérée en Phrygie, sous le règne de Julien l'Apostat. Il est connu dans le Martyrologe, pour avoir fait mettre à mort les saints Macédone, Théodule et Tatien, qui ne voulaient point sacrifier aux idoles.

ALMEIDA (APOLLINAIRE) [le bienheureux], jésuite, fut nommé, en 1628, évêque de Nicée et coadjuteur d'Alphonse Mendez, patriarche d'Abyssinie. Il arriva dans ce pays en 1630, après deux ans de voyage, apportant des lettres du pape Urbain VIII à Mélécs-Segued, Négous, à Basilides, son fils, à Mendez, patriarche, un bref qui ouvrait pour l'Abyssinie, en 1631, le jubilé qui avait été publié à Rome en 1625. Deux ans après, le Négous, ayant malheureusement cédé aux instances de ses courtisans, et aux menaçantes prières de son fils Basilides, publia l'édit qui ordonnait aux missionnaires de ne plus prêcher dans ses Etats, et de se retirer à Frémone, pour y attendre leur embarquement pour les Indes. Après sa mort, qui arriva le 26 septembre 1632, Basilides confirma l'édit d'exil ; après plusieurs tentatives infructueuses pour rester, les jésuites durent s'éloigner. Ils se mirent sous la protection du baharnagach Jean Akaz, qui, depuis quelque temps, se maintenait dans l'indépendance, et qui les accueillit bien ; mais, peu de temps après, le Négous l'ayant intimidé, il conseilla aux jésuites de se retirer, et six d'entre eux seulement restèrent sous la conduite du P. Almeida, qui devait bientôt après payer son tribut de dévouement à la foi catholique, en mourant pour elle. Le 23 avril 1635, Melca Christos, vice-roi du Tigré, ayant fait martyriser les saints missionnaires Bruno de Sainte-Croix, Gaspard Paéz et Jean Pereira, le Négous Basilides fit semblant d'être apaisé, pour s'emparer plus facilement des autres missionnaires. Il ordonna de ne plus les inquiéter, de ne les

maltraiter d'aucune façon, et alla même jusqu'à montrer le désir de les voir à sa cour. Jean Akaz était d'avis que les missionnaires acceptassent ce qui leur était offert ; Basilides leur permettait de rentrer dans leurs anciennes maisons. Za-Mariam, vice-roi du Temben, ne croyait pas aux promesses de Basilides ; il dissuadait autant qu'il était en lui Alméida et ses compagnons, de se rendre aux invitations hypocrites de cet ennemi du christianisme. Alméida crut qu'il était de son devoir de tenter ce qui pouvait être utile au progrès du christianisme ; il vint donc au camp du Négous, avec les PP. Hyacinthe, Franceschi et François Rodriguez. Sur leur passage, on les combla d'honneurs ; mais à peine furent-ils arrivés, que Basilides les fit charger de chaînes. On les traduisit devant l'abouna, qui les reçut d'une façon très-méprisante, et qui les renvoya, en déclarant son incompetence, et en disant que c'était au Négous à prononcer, dans l'intérêt de la chose publique. On forma un tribunal, composé des grands de l'empire, et les saints y ayant comparu, furent condamnés à mort. Basilides jugeant que la mort était chose trop douce pour eux, si on les y envoyait tout de suite, les remit à la garde d'un hérétique cruel et ennemi acharné de la foi catholique. Cet homme fit souffrir aux saints toutes les tortures imaginables ; ils les traînait partout, le jour derrière son char, sans se laisser toucher par les souffrances atroces que leur occasionnaient les blessures faites à leurs membres, par les chaînes qu'ils portaient constamment. La nuit, il les enchaînait sous son lit, et si étroitement qu'ils ne pouvaient pas changer de position. Enfin, Basilides les exila dans une île du lac Dembea, où étaient des moines fanatiques, qui les tourmentèrent de mille manières. Ils disaient hautement que c'était un scandale de laisser vivre plus longtemps ces ennemis de la religion. Ils écrivirent dans ce sens à Basilides, qui leur abandonna complètement ces missionnaires, leur permettant d'en faire ce qu'ils voudraient. Alors ces hommes féroces, indignes du nom de chrétiens qu'ils portaient, dépouillèrent en partie les missionnaires de leurs vêtements, et les suspendant ainsi dépouillés à des branches d'arbres ; ils les firent mourir sous une grêle de pierres. Le martyre de ces bienheureux soldats de Jésus-Christ arriva au mois de juin 1638.

ALOBANDIN (saint), frère franciscain, natif de Florence, versa son sang pour la foi en Perse, vers l'année 1287, sous le règne d'un prince monghol qui persécutait vivement les chrétiens, et surtout les ministres de Jésus-Christ.

ALODIE (sainte), martyre, était originaire d'Huesca en Espagne. Ayant confessé la foi avec sa sœur, sainte Nunilon, elles furent condamnées par les Sarrasins à la peine capitale. On ignore en quelle année. L'Eglise célèbre leur fête le 22 octobre.

ALOMNE (sainte), martyre, mourut à Lyon, en 177, sous le règne et durant la persécution

de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle s'élevait en prison comme saint Pothin et une foule d'autres martyrs, Dieu voulant épargner à sa faiblesse les dernières fatigues du combat. Les tourments qu'elle avait endurés l'avaient épuisée. Elle alla se rafraîchir à l'ombre éternelle de la palme qu'elle avait conquise par son courage. Sa fête arrive le 2 juin.

ALOPH (saint), martyr en Lorraine, donna sa vie pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 362, sous le règne de Julien l'Apostat. D'abord emprisonné à Toul, il fut bientôt mis en liberté; une seconde fois emprisonné, il souffrit diverses tortures, avant d'être condamné à la peine capitale, qu'il subit en 362. Sa fête est inscrite au Martyrologe à la date du 16 octobre. Ses reliques ont été brûlées en 1387 par les reîtres. (*Voy. sa Vie*, par RuPERT, abbé de Duytz, près Cologne.)

ALPHE (saint), martyr, frère de saint Marc berger, fut martyrisé avec lui à Antioche de Pisidie, avec Alexandre et Zozime, ses autres frères, puis les saints Nicon, Néon et Héliodore, plus, trente soldats que les miracles de saint Marc avaient convertis à la religion chrétienne. L'Église honore sa mémoire le 28 septembre.

ALPHÉE (saint), martyr, souffrit la mort pour la foi chrétienne, le 17 novembre 303, sous le règne de l'empereur Dioclétien. A cette époque, le gouverneur de Palestine, résidant à Césarée, obtint de l'empereur la grâce de tous les criminels. Cela se pratiquait ainsi, quand on célébrait les jeux des quinquennales, décennales, vicennales du souverain; c'est-à-dire des cinquième, dixième, vingtième année de son règne. Les chrétiens furent seuls exceptés, étant regardés comme plus coupables que les voleurs, les assassins et autres scélérats retenus dans les prisons. Alphée, issu d'une des premières familles d'Éléthéropolis, lecteur et exorciste dans l'église de Césarée, fut arrêté avec Zachée, son parent, qui était diacre à Gadure. (*Voy. saint Zachée*.) Il était célèbre par le zèle qu'il déployait à exhorter les chrétiens, à les pousser à confesser généreusement Jésus-Christ. Mis en prison, il subit deux interrogatoires, fut battu de verges et eut les côtés déchirés avec des crocs de fer. Après un troisième interrogatoire, il fut condamné avec saint Zachée à perdre la tête. La sentence fut exécutée le 17 novembre. L'Église honore sa mémoire le 18 du même mois.

ALTINO, ville qui a été illustrée par le martyre de l'évêque Théoneste, tué par les ariens. On ignore à quelle époque.

ALVAREZ (le bienheureux GASPARD), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des saints et courageux missionnaires que le P. Azevedo vint recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. AZEVEDO*.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (*Du Jarric, Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

ALVARE (le bienheureux FERNAND), Portugais, de la compagnie de Jésus, souffrit le martyre en se rendant au Brésil, avec une troupe d'autres missionnaires, conduits par les PP. Pierre Diaz et François de Castro. Ils furent noyés en mer par les calvinistes le 13 septembre 1571. (*Voy. l'article suivant et François de Castro*, etc.)

ALVARE (le bienheureux JEAN), de la compagnie de Jésus, Portugais, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil, à la suite du P. Azevedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques*, qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires, celui que montaient notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Iago on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire qu'ils y frêtèrent les transporta aux Açores, le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos, avec le P. Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient devancés. L'amiral, voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire, et ils se embarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut bord, commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui s'était trouvé à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long, et les calvinistes s'emparèrent du navire catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer, le 13 septembre; François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage, il fut massacré; Gaspard Goès subit le même sort; le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres, durant la nuit, dans la cabine de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras, au moment où on les lui liait derrière le dos, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer avec le bienheureux François Paul. Jean Alvare fut précipité également dans les flots, et fut noyé presque aussitôt avec Pierre Fernand, ne sachant nager ni l'un ni l'autre. Les autres compagnons de leur martyre furent, Alfonso Fernandez, Portugais; Alfonso-André Pais, Portugais; un autre Pierre Diaz, Portugais; Jacques Carvalzo, Portugais; Fernand Alvare, Portugais. (*Du Jarric, Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 295; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 174 et 177.)

ALVARES (le bienheureux BARTHÉLEMY), jésuite et missionnaire au Tonquin, était né à Paramès, tout près de Bragançe. Il était entré, à l'âge de dix-sept ans, au noviciat de Coimbre, le 30 du mois d'août 1723. Le 10 mars 1736, il s'embarqua à Macao, avec les PP. Jean-Gaspard Cratz, Emmanuel d'Abreu, Vincent du Cunha, Christophe de Sampaço et Emmanuel Carvalho. Il pénétra dans le Tonquin avec eux et les catéchistes tonqui-

nois, Marc et Vincent. Le P. Sampazo ayant été arrêté par une maladie à Lo-feou, le P. Carvalho resta pour le soigner. Tous les autres pénétrèrent dans le Tonquin. A peine furent-ils arrivés à Batya, qu'ils furent arrêtés, le 12 avril 1736, avec le batelier qui les avait amenés. On les envoya à la cour. Ils furent interrogés par les eunuques du palais, dans une salle intérieure, où le roi était caché derrière une ta isserie, pour les voir et pour entendre leurs réponses sans être aperçu. On leur commanda de marcher sur un crucifix qui était étendu à terre, et de le fouler aux pieds. Remplis d'horreur, ils s'écrièrent qu'on leur couperait plutôt les pieds, les mains et la tête. Comme on voulait les contraindre par la violence à commettre cette impiété, ils embrassèrent la sainte image et l'élevèrent au-dessus de leur tête, ce qui est, dans le Tonquin, la marque de la plus grande vénération. Un seul apostasia, le batelier, qui fut alors le sujet d'amères plaisanteries de la part des eunuques. « Voyez, disaient-ils, le scélérat, qui foule aux pieds celui qu'il respectait, il n'y a qu'un moment, comme un dieu ! » Les lettrés, ayant été saisis de cette affaire, condamnèrent nos saints confesseurs à la martelade, supplice qui consiste à recevoir de grands coups de marteau sur les genoux. Un des juges, stupéfait de la constance de Marc et de Vincent, déclara qu'il était inutile de les faire souffrir davantage ; Vincent mourut saintement, le 30 juin, dans le Ngue-Dom ou Enfer de l'Est, prison obscure, humide et infecte, où l'on enfermait les voleurs, et d'où ils ne sortaient que pour aller au supplice. Les confesseurs y eurent à subir les injures et les outrages d'une troupe de scélérats ; les gardes refusaient l'entrée aux chrétiens qui venaient leur apporter des vivres, et une fois, ces hommes, pleins d'inhumanité, laissèrent leurs prisonniers deux jours sans manger. Sur ces entrefaites, le tribunal des crimes ayant confirmé la sentence qui les condamnait à mort, un secrétaire du tribunal vint, le 7 janvier 1737, à la prison, afin de s'assurer de l'identité des prisonniers ; car c'est la coutume au Tonquin, à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort. Trois jours après, un catéchiste, nommé Benoit vint se jeter aux pieds des saints confesseurs, en leur disant : « Comment me récompenserez-vous de la bonne nouvelle que je vous apporte ? le 12 de ce mois sera certainement le jour de votre triomphe. » A ces mots, les missionnaires levèrent les yeux au ciel, et rendirent grâce à Dieu du grand bienfait qu'il voulait bien leur accorder. Le 10 de janvier, on vint leur lire la sentence. Les bourreaux, tirant de temps en temps leur sabre du fourreau, semblaient s'exercer à la décapitation des saints confesseurs. Ce jeu barbare des bourreaux offrit à nos saints l'occasion de faire plusieurs fois le sacrifice de leur vie au Seigneur. On avait laissé libre l'entrée de la prison ; les chrétiens y accouraient en foule pour embrasser les genoux des futurs martyrs, ainsi que les fers qui les

enchaînaient. Deux jours après, des soldats entrèrent, l'épée à la main, firent sortir tout le monde, et, attachant chacun des missionnaires à une longue chaîne, les conduisirent avec le catéchiste Marc, auprès du palais qui était à une lieue de là. Ils firent le chemin pieds nus ; c'était le P. Alvarès qui ouvrait la marche ; il était suivi des PP. d'Abreu, Cratz, da Cunha et du catéchiste. Après de chacun d'eux marchaient un soldat, la lance au poing, et un bourreau, sabre nu. Arrivés au lieu du supplice, on leur permit de se reposer quelques instants, qui furent remplis par les insultes de la populace. Bientôt, un secrétaire du tribunal suprême leur lut la sentence, écrite en langue tonquinoise. Elle ne condamnait le catéchiste Marc qu'à l'exil ; aussi, ce fut vainement qu'il représenta que, si les missionnaires méritaient la mort pour avoir prêché la religion chrétienne, à bien plus forte raison la méritait-il lui-même pour les avoir introduits dans le royaume. On conduisit alors les missionnaires à deux lieues de distance pour les décapiter. Un des mandarins qui devait présider à l'exécution, témoin de la joie qui rayonnait sur le visage du P. da Cunha, lui envoya demander s'il ne savait pas où on le conduisait : « Je n'ignore pas, répondit le Père, que l'on va me trancher la tête, en haine de la foi que je suis venu prêcher au Tonquin ; mais je sais aussi que, dès qu'on m'aura arraché la vie pour une si juste cause, mon âme s'envolera au ciel, où elle jouira d'un bonheur sans fin. » Cette réponse ayant été transmise au mandarin, il répondit avec mépris : « Ce fou d'étranger ne comprend pas ce qu'on lui dit ; il s' imagine qu'on le mène à Macao. » On avait déjà parcouru la moitié de la route, lorsqu'il envoya aux missionnaires quelques petites monnaies de cuivre, afin qu'ils pussent s'acheter des rafraichissements ; mais ils refusèrent. Ils reçurent seulement des fruits que des chrétiens leur offraient ; encore, après les avoir goûtés, ils les donnèrent aux bourreaux. Les mandarins, qui craignaient que la nuit ne les surprit avant l'exécution, ordonnèrent aux soldats de presser la marche. Les confesseurs, que leurs souffrances dans les prisons avaient réduits à la plus extrême faiblesse, ne pouvaient pas marcher au gré de ceux qui les conduisaient. De temps en temps les soldats les poussaient en les frappant du bout de leurs lances, les menaçant de leur en décharger de grands coups, s'ils n'avançaient pas davantage. Arrivés au lieu du supplice, ces saints athlètes du Seigneur se prosternèrent, embrassèrent la terre à plusieurs reprises, et, les yeux levés au ciel, demeurèrent unis à Dieu par la prière. Une heure se passa de la sorte, pendant qu'on faisait les préparatifs du supplice. Enfin, les bourreaux leur rasèrent le derrière de la tête, et les conduisirent aux potaux qui leur étaient destinés. Les saints les embrassèrent, comme s'ils leur eussent été reconnaissants de ce qu'ils allaient servir à leur martyre. Les soldats, le sabre levé, attendaient le geste du mandarin : ils frappèrent tous à la

fois quand il le fit. Le P. Alvarès eut la tête tranchée d'un seul coup, ainsi que le P. Cratz. Le P. d'Abreu ne l'eut qu'à demi coupée; elle demeura suspendue sur sa poitrine jusqu'à ce que le bourreau l'en détachât entièrement. Le P. da Cunha ne fut décapité qu'au troisième coup de sabre. Les chrétiens partagèrent leurs habits ensanglantés, leur en mirent d'autres tout neufs, et les ayant transportés dans leurs maisons, les y laissèrent, en attendant qu'on pût les envoyer aux jésuites de Macao.

ALVAREZ (le bienheureux VINCENT), Portugais, de la compagnie de Jésus, se rendait, en 1606, de Bagaim à Goa. Il fut pris par des corsaires mahométans de la côte de Malabar, et décapité sur le tillac du navire. On le précipita ensuite dans les flots. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. III, p. 2); Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 267.)

ALVARO (le bienheureux EMMANUEL), Portugais de la compagnie de Jésus, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 13 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Notre bienheureux encourageait les Portugais à combattre; il fut blessé au visage; puis, les boureaux l'ayant étendu à demi mort sur le tillac, lui rompirent les jambes, lui brisèrent les os et le jetèrent en cet état dans les flots. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

AMA (saint), jeune vierge consacrée à Dieu, et martyre en Perse dans la septième année de la grande persécution de Sapor, fut mise à mort avec sainte THÈCLE. (Voy. ce nom.)

AMANCE (saint), était tribun dans les troupes de l'empereur Adrien. Il était frère de saint Gétule et beau-frère, par conséquent, de sainte Symphorose, sa femme. Il demeurait avec son frère à Tivoli, quand il y fut arrêté avec lui et Céréal et Primitif, par Licinius. Fouetté, torturé de diverses manières, emprisonné durant vingt-sept jours, il refusa de sacrifier, et fut enfin décapité à 3 lieues de Rome, sur le bord du Tibre, avec les trois saints que nous venons de nommer, le 10 juin, jour où on fait sa fête. (Voy. GÉTULE et CÉRÉAL.)

AMAND (saint), confesseur, évêque de Maëstricht, naquit aux environs de Nantes. Ses parents, remplis de piété, étaient seigneurs du pays. A l'âge de vingt ans, il entra dans un monastère d'Oye, petite île voisine de celle de Rhé. Il y avait à peine un an qu'il y goûtait le bonheur de servir Dieu loin des dangers d'un monde pervers, quand son père ayant découvert enfin sa retraite, vint l'y trouver, et le pressa vivement de sortir du monastère, le menaçant de le déshériter s'il ne lui obéissait. Il se refusa respectueusement à l'ordre paternel, et bientôt après, alla visiter le tombeau de saint Martin, à

Tours. L'année suivante, s'étant retiré dans la ville de Bourges, il y resta près de quinze ans dans une petite cellule située dans les alentours de la cathédrale, et y vécut sous la sainte direction de l'évêque Austrégisile. Pendant ces quinze années de réclusion volontaire, il porta continuellement le cilice et ne prit pour toute nourriture que du pain d'orge et de l'eau. Il fit ensuite un pieux pèlerinage à Rome, et revint après en France, où il fut sacré évêque en l'année 628. On ne lui donna aucun siège particulier, et sa mission devait être de porter la lumière de l'Évangile aux infidèles. Il partit prêcher dans la Flandre, chez les Slaves, dans la Carinthie et dans les provinces avoisinant le Danube. Plus tard, ayant repris le roi Dagobert de ses scandaleux désordres, ce prince le bannit. Pendant son court exil, il instruisit les Gascons et les Navarrais des mystères qu'en seigne notre sainte religion. Bientôt après, Dagobert s'étant repenti de ses rigueurs contre notre saint, le rappela d'exil et le pria, en se jetant à ses pieds, de le baptiser, ainsi que le fils qui venait de lui naître (saint Sigebert, qui mourut plus tard roi d'Austrasie). Dévoré d'un saint zèle pour la conversion des infidèles, saint Amand alla en mission dans le territoire de Gand. Il y trouva des peuples encore barbares et livrés aux superstitions les plus grossières. Il eut d'abord à souffrir de leur part; il fut cruellement battu et jeté dans l'eau; mais Dieu, voulant récompenser son zèle, fit luire enfin pour ces peuples le moment de ses miséricordes. Il favorisait notre saint du don des miracles: Amand ayant ressuscité un mort, les infidèles renversèrent leurs idoles et accoururent demander le baptême. Notre saint bâtit plusieurs églises en 633, et fonda deux monastères à Gand, sous l'invocation de saint Pierre. Plusieurs années après, il en bâtit un autre à trois lieues de la ville de Tournai, on l'appelle aujourd'hui *Saint-Amand*, ainsi que la ville qui s'y est formée.

Dans le courant de l'année 649, notre bienheureux confesseur fut promu au siège de Maëstricht, malgré ses pressants refus; mais il n'y resta pas longtemps. Toujours rempli du désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, il donna sa démission au bout de trois ans, après avoir désigné lui-même pour son successeur saint Remacle, abbé de Cougnon. Il se livra dès lors entièrement aux travaux apostoliques le restant de ses jours. Quand la vieillesse et les fatigues lui eurent imposé l'obligation de se reposer, il se retira à l'abbaye d'Elnon qu'il gouverna comme abbé, pendant quatre ans environ. Il mourut enfin en 675, âgé de quatre-vingt-dix ans. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre d'Elnon. Son culte était fort célèbre autrefois en Angleterre. L'Église honore sa mémoire le 6 février.

AMANDINUS (saint), l'un des gardes de la prison de Saint-Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix,

Maxime, Faustin, Herculain, Numère, Storcivus, Mène, Commode, Merne, Maur, Eusèbe, Rustique, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, reconnez à l'article MARTYRS d'Ostie. Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.)

AMARAND ou **AMARANTHE** (saint), fut martyrisé, les uns disent sous Dèce, les autres sous Valérien. Il est probable que ce fut sous ce dernier prince, quand Chroens, ce roi féroce des Allemands, vint ravager les Gaules, et y fit périr un grand nombre de chrétiens. Ce fut dans le village de Vians ou Vieux, tout près d'Albi, que le saint confessa la foi. Son tombeau ayant été découvert, la piété des fidèles les y attirait en grand nombre et il s'y fit une grande quantité de miracles. Saint Eugène que les Vandales bannirent de Carthage et reléguèrent dans les Gaules, voulut mourir au pied du tombeau du saint martyr. Depuis, leurs reliques ont été réunies, et on les a placées dans la cathédrale d'Albi, qui est sous l'invocation de sainte Cécile. Presque tous les martyrologes marquent la fête du saint le 7 novembre. C'est ce jour que l'Eglise latine fait sa fête.

AMARIN (saint), martyr, était un solitaire qui vivait retiré au fond des Vosges, dans un lieu nommé *Doroangus*, aujourd'hui vallée de Saint-Amarin. Il tomba gravement malade et fut miraculeusement guéri par un évêque qui passait. C'était saint Prix, évêque de Clermont, qui s'en alla à la cour de Childéric II, pour les affaires de son diocèse. Le solitaire fut si touché, si reconnaissant du service que lui avait rendu saint Prix, qu'il s'attacha à lui, et le suivit. Comme saint Prix retournait au bout de quelque temps dans son diocèse, suivi de saint Amarin, des hommes postés pour l'attendre l'assassinèrent avec son compagnon de voyage, dans un lieu nommé Volvic. L'Eglise les honore tous deux le 25 janvier.

AMASTRIDE, ancienne Sésame, est située dans la Turquie asiatique. Elle est célèbre dans les annales des martyrs, par les souffrances qu'y endura saint Hyacinthe, sous le président Castrice.

AMATEUR (saint), martyr, était prêtre à Cordoue. Ce fut dans cette ville qu'il versa son sang pour la foi, avec le solitaire Pierre et saint Louis. Le Martyrologe romain ne marque pas l'année où ils souffrirent et ne donne pas de détail sur leur martyre. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 30 avril.

AMBRIQUE (saint), cueillit la palme du martyre à Nicomédie avec saint Victor et saint Jules. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque et ne donne pas de détails sur leurs souffrances. L'Eglise les honore le 3 décembre.

AMBROISE (saint), confesseur, disciple d'Origène, était d'une haute naissance et fort riche. Il était d'Alexandrie, et du nombre de ceux qu'y convertit Origène. Avant sa conversion, il parut avec éclat à la cour des empereurs; il fut même dans les charges et

dans les honneurs, puisque, plusieurs fois, on le reçut avec grande pompe dans les villes où il passait. Il avait épousé Marcelle, femme d'un rare mérite, et il en avait eu plusieurs enfants. Il eut le malheur, ayant mal choisi ses guides et ses lectures, de tomber dans les erreurs des valentiniens; mais au bout de quelques entretiens avec Origène, il revint à la vérité. D'après Eusèbe, sa conversion arriva vers l'an 212, par conséquent, au commencement du règne de Caracalla. Animé d'un désir insatiable de s'instruire, il fit une espèce de pacte avec Origène, qui travailla pour lui pendant longues années. Le savant docteur était pauvre; il acceptait d'Ambroise, qui avait une fortune considérable, des copistes et tout ce qui lui était nécessaire pour son travail. C'est à lui que nous devons la plus grande partie des travaux d'Origène. Il ne lui laissait aucun repos, et exigeait de lui une tâche journalière. « Il me surpasse, disait ce docteur, dans l'ardeur qu'il a pour la parole de Dieu, et je succombe presque à la fatigue et aux travaux qu'il m'impose. » Ambroise, d'après saint Jérôme, passait son temps à lire et à prier. La plupart des ouvrages d'Origène lui sont dédiés, et l'auteur se plaignait souvent de ce que son ami publiait les livres qui n'étaient composés que pour lui. Il paraît, d'après saint Jérôme, qu'il fit un voyage en Grèce. Probablement qu'il y accompagna son ami. Sa vie était sainte et toute consacrée aux œuvres saintes et pieuses. Plusieurs anciens martyrologes lui donnent le titre de diacre de l'église d'Alexandrie.

Dieu permit que l'ardeur de sa foi et son courage fussent éprouvés par la persécution. Sous Maximin, il fut pris avec Protocète, prêtre de Césarée, en Palestine, par les gens qui cherchaient Origène, lequel s'était caché à Césarée de Cappadoce, où il resta deux ans. Leurs biens furent pillés; ils furent abreuvés de toutes les ignominies possibles, et on les traîna en Germanie, où était Maximin. Longtemps il les tint à sa suite, les faisant voyager de ville en ville, pour y être donnés en spectacle, et leur faisant souffrir toutes sortes d'incommodités et même de tourments. Protocète n'avait rien qui l'attachât à la vie et à sa patrie, comme Ambroise, lequel avait laissé à Alexandrie sa femme et ses enfants. Mais rien ne put ébranler le courage du saint confesseur. Origène sachant ses souffrances et celles de Protocète, leur écrivit un discours pour les engager à souffrir courageusement pour Jésus-Christ. Maximin aurait fait mourir les saints confesseurs, mais des préoccupations plus graves pour lui le forcèrent à partir brusquement de Germanie, pour venir combattre les empereurs nommés pour le déterminer par le sénat de Rome, qui l'avait déclaré ennemi public. Saint Ambroise et saint Protocète furent mis en liberté, à l'instant où ils pensaient n'avoir plus qu'à verser leur sang pour la foi. Saint Ambroise vivait encore sous le règne de Philippe, puisque ce fut lui qui engagea Origène à faire son ouvrage

contre Celse. Il mourut sous Dèce, vers l'an 250. Saint Jérôme dit qu'il fut blâmé de n'avoir pas songé en mourant à Origène, qu'il laissait vieux et pauvre; mais il suffit de connaître passablement l'histoire d'Origène, pour savoir qu'il ne faut point attribuer la conduite d'Ambroise à un oubli, mais bien à l'amour qu'avait son ami pour la pauvreté. Origène, qui avait consenti à accepter d'Ambroise ce qui lui était nécessaire pour son travail, n'avait jamais rien voulu prendre pour ses besoins personnels. Il y a plus que de la légèreté à accuser ainsi une amitié que l'histoire tout entière montre si fidèle et si dévouée. Quelques martyrologes lui donnent la qualité de martyr. Peut-être Dieu lui accorda-t-il sous Dèce la couronne qu'il avait été si près de recevoir sous Maximin. L'Eglise fait sa fête le 17 mars.

AMBROÏSE (saint), archevêque de Milan, docteur de l'Eglise et confesseur, est un des plus grands parmi les saints que l'Eglise honore. Il naquit dans les Gaules vers l'an 340. Son père, Ambroise, était préfet du prétoire de ce pays, et résidait à Trèves. Du reste, sa famille était originaire de Rome, qui était vraiment sa patrie; car né dans les Gaules, il y dut être inscrit comme fils d'étranger. Il avait une sœur, sainte Marcelline, et un frère nommé Uranus Satyrus. Marcelline était l'aînée. Lui était le plus jeune des trois. Nous passerons sous silence l'histoire des abeilles qui vinrent se reposer sur son visage, dans son berceau, pour pas-er à quelque chose de sérieux. On raconte la même chose de Platon. L'histoire est ainsi faite, elle sème les merveilles sur le chemin des grands hommes. A cette époque, on le voit souvent trop, elle garde encore cet amour du merveilleux qui marque chez tous les peuples l'enfance des civilisations. Après la mort de son père, le jeune Ambroise vint demeurer à Rome avec sa mère, sa sœur Marcelline, qui s'était vouée à Jésus-Christ, et une autre jeune vierge nommée Candide, qui avait aussi embrassé l'état de virginité. Ce fut dans cette compagnie douce et sainte qu'Ambroise fut élevé; aussi garda-t-il la pureté de son âme, chose si rare dans ces temps-là. Du reste, il fut élevé en raison de la position de sa famille et de l'avenir qu'on prévoyait naturellement devoir être le sien. Il passa donc sa première jeunesse dans l'étude des sciences humaines; il y réussit admirablement: les précieux ouvrages qu'il a laissés en sont la preuve. Après qu'il eut fini ses études, il entra dans le barreau, et plaïda quelque temps, en dehors de Rome, devant le tribunal du préfet du prétoire, dont le siège ordinaire était à Milan. Il remplit cette fonction avec tant d'éclat, que le préfet le choisit pour être son assesseur. Ce préfet se nommait Petronius Probus. Ambroise était aussi très en faveur auprès de Symnaque, grand seigneur romain, mais aussi ardemment attaché au paganisme que Probus et Ambroise l'étaient à la religion chrétienne. Bientôt, grâce à son mérite et à l'appui que lui prêtaient ces hommes éminents, Ambroise ar-

riva aux plus hautes dignités. Il fut nommé gouverneur de la Ligurie et de l'Emilie, c'est-à-dire de tout le pays tenu par les archevêchés de Milan, de Turin, de Gênes, de Bologne et de Ravenne. Il exerça sa charge à la satisfaction générale et se fâisait aimer de tous ses administrés. Il y avait plus de vingt ans que l'Eglise de Milan était opprimée par Auxence, évêque arien, ami de Grégoire, avec lequel il avait commis divers crimes à Alexandrie. Constance l'avait intrus à la place de saint Denis, qu'il avait banni. Saint Denis aima mieux mourir dans son exil que de revenir. Quand Valentinien parvint au trône, Auxence, pour plaire au nouveau monarque, qui était catholique, dis-inula si bien ses sentiments, que saint Hilaire, qui entreprit de le dévoiler, reçut l'ordre de sortir de Milan. Auxence gardait le siège de Milan malgré le pape lui-même et malgré les principaux évêques de la chrétienté. Enfin, Dieu finit par la mort du prélat intrus ce que la puissance des hommes n'avait pu faire, Auxence mourut en 374. Les évêques de la province de Milan écrivirent à Valentinien, qui était alors dans les Gaules, pour qu'on remplaçât Auxence. Valentinien leur fit une réponse dictée par la sagesse, s'excusant de nommer lui-même le nouvel évêque de Milan, et s'en remettant aux prélats bien plus aptes que lui, disait-il, à faire un pareil choix. Les évêques délibérèrent longtemps; mais le choix était difficile. Les catholiques d'un côté, les ariens de l'autre, parmi les habitants de Milan, voulaient avoir, tant les uns les autres, un évêque de leur parti. Comme on prévoyait une sédition, Ambroise fit une allocution au peuple. Il l'engageait à faire ce choix sagement et sans tumulte. Il parlait encore que toute l'assemblée, d'une commune voix, s'écria qu'elle voulait Ambroise pour évêque, et dit que c'était à cette condition seulement qu'elle recevait un même évêque et une même foi. Saint Ambroise n'était alors que catéchumène; malgré cela, il savait très-bien que le commandement de saint Paul et les canons défendaient d'élever à l'épiscopat ceux qui ou n'étaient pas encore baptisés, ou ne l'étaient que depuis peu de temps. Pourtant nous ne voyons pas qu'il ait allégué d'autre raison de refuser que celle tirée de l'indignité qu'il se sentait pour remplir des fonctions si saintes et si importantes. Voyant donc ce consentement unanime de tout le peuple, il fit dresser son tribunal, et fit mettre à la question avec une grande rigueur plusieurs personnes, afin que le jugeant cruel et méchant, on le trouvât indigne du sacerdoce. Le peuple n'en cria que plus fort qu'il ne voulait pas d'autre évêque qu'Ambroise. Il se retira chez lui dans une grande perplexité. Il fit entrer publiquement dans sa maison des femmes de mauvaise vie; mais le peuple ne se laissa pas plus surprendre par cet artifice que par le premier. Voyant que tout ce qu'il faisait ne pouvait réussir, il prit la fuite au milieu de la nuit, et prit le chemin de Pa-

vie; mais Dieu l'égara tellement que le matin il se trouva à la porte de Milan, nommée porte de Rome. Quand on l'eut retrouvé, le peuple lui donna des gardes. On écrivit à Valentinien ce qui s'était passé. L'empereur, enchanté, remercia Dieu d'un tel choix; non-seulement il approuva ce choix, mais il donna des ordres pour qu'il eût immédiatement son effet. Pendant qu'on avait écrit dans les Gaules, Ambroise s'était de nouveau caché chez un nommé Léonce. Quand l'ordre de l'empereur fut venu, et qu'on commanda à tous de dénoncer Ambroise, Léonce le fit. Alors il fut pris et amené à Milan. Voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper, il demanda à n'être baptisé que par un évêque catholique, craignant fort d'être surpris de quelque côté pour l'hérésie des ariens. Baptisé le 30 novembre, il exerça successivement toutes les fonctions ecclésiastiques, et fut enfin ordonné évêque huit jours après son baptême. Toute l'Eglise d'Occident approuva son ordination. Par le fait de cette ordination de saint Ambroise, l'arianisme se trouva immédiatement détruit à Milan, et bientôt dans toute l'Italie. Il débuta par donner tout son bien aux pauvres. Il mit une telle règle dans sa conduite et dans sa vie entière que rien ne le dérangeait des austérités qu'il s'imposa. Il dormait peu, travaillait beaucoup, et jeûnait tous les jours: il ne dînait que le samedi et le dimanche, ou bien encore les jours de fête des plus célèbres martyrs. Il n'acceptait aucun festin, à moins qu'il ne fût hors de Milan et chez ses amis. Il recevait quelquefois les grands personnages avec lesquels il était lié; mais il le faisait d'une façon simple, quoique convenable. La porte de sa chambre était continuellement ouverte à tout le monde; chacun y entrait librement et sans se faire annoncer. Il y a loin de cette simplicité vraiment apostolique aux façons princières de certains prélats modernes, chez lesquels il faut solliciter audience, et qu'on ne trouve qu'en traversant de fastueux appartements, où chaque porte est gardée par des laquais en livrée. Saint Pierre et saint Paul n'oseraient vraiment pas entrer dans d'aussi beaux logis et chez d'aussi grands seigneurs. Le pape Damase lui envoya Simplicien, prêtre de Rome, pour le diriger dans les commencements, touchant la science et la conduite de l'Eglise.

Après la mort de Valentinien, les ariens entreprirent de troubler l'Eglise de Milan; mais l'avènement de Gratien, fervent catholique, fit avorter leurs projets. Ce nouveau prince protégea le saint évêque, qui lui écrivit pour l'en remercier. Saint Ambroise fit ses premiers écrits bientôt après. Il consacra son talent à l'éloge de la virginité. On peut admirer dans ses œuvres ce qui a trait à ce sujet si intéressant.

Dans les guerres que les Romains faisaient aux barbares, ces derniers ayant fait nombre de prisonniers, dans la Thrace et dans l'Illyrie, vendaient ces malheureux. Le nombre en était si grand, qu'il y en

avait de quoi peupler une province. Les Eglises en rachetèrent une grande quantité, mais saint Ambroise se signala particulièrement: il n'hésita pas à sacrifier les vases sacrés qui servaient dans les églises de son diocèse. Il fit rompre et servir au rachat des captifs tous ceux qui n'avaient pas encore servi au saint sacrifice. Si cette quantité n'eût pas suffi, il eût de même fait briser ces derniers. Les ariens, en lui faisant un crime de cela, lui fournirent l'occasion d'un discours au peuple où il étale avec un noble orgueil toutes les magnificences de la charité chrétienne.

Il n'est point inutile de remarquer sur cette action si illustre de notre saint, que, ayant surmonté l'avarice ordinaire aux gens du monde en se dépouillant de ses biens, il avait surmonté celle qui se rencontre assez souvent dans les corps ecclésiastiques et dans les communautés les plus saintes. On s'y fait une maxime de piété de conserver ce qui appartient à l'Eglise et à la communauté avec la même attache, et souvent avec une beaucoup plus grande, que celle qu'on condamne si justement dans les séculiers à l'égard de leur bien propre. On préfère cet intérêt qui pour être commun, ne cesse pas d'être particulier, non-seulement à ce que la bienséance demande, mais à ce que la charité, l'Evangile et quelquefois même la justice la plus rigoureuse exigent de nous. On ruine des familles et on perd son propre repos pour faire revenir des terres qu'on prétend avoir appartenu à l'Eglise des siècles auparavant; et l'on aime mieux laisser périr des provinces que de vendre ou d'engager des richesses qui ont souvent été fort mal acquises, et qui au moins ne servent d'ordinaire qu'à donner un vain éclat et à parer d'une magnificence toute séculière des temples consacrés à un Dieu pauvre et où l'on prêche aux autres la pauvreté, l'aumône et le mépris des richesses. (Tillemont, vol. X, p. 112.)

Peu de temps après, saint Ambroise eut le malheur de perdre son frère Satyre, qui fit naufrage en se rendant, en Afrique en 378, et qui, quelque temps après, revint mourir à Milan près de lui, des suites peut-être de cet accident. A la prière de Gratien, saint Ambroise écrivit ses livres sur la foi. En 380, Ambroise, qui venait d'ordonner Anème évêque de Sirmich, malgré Justine, revint à Milan, où cette princesse le fit attaquer par toutes sortes de moyens. Elle était arienne fanatique. Elle fit de très-grandes instances près de Gratien, pour qu'on donnât dans Milan une église à ceux de sa secte. Gratien fit mettre une église en séquestre, ce qui, disait saint Ambroise, ne venait pas de lui. Ambroise invoqua le ciel dans cette circonstance. Dieu l'exauça, car Gratien lui ayant demandé d'écrire sur la divinité du Saint-Esprit, il promit de le faire. L'empereur en fut si touché, qu'il commanda de rendre la basilique aux catholiques. Peu de temps après on tint le concile d'Aquilée, saint Ambroise y assista; il y confondit Pal-

lade, Secondien et Attale, qui furent anathématisés par le concile. Le concile d'Aquilée demanda un concile œcuménique. En 382, eut lieu le concile de Rome auquel saint Ambroise assista; mais il y tomba malade. Peu de temps après, Ambroise fut député par Valentinien II à Maxime, avec lequel il conclut la paix. Revenu à Milan, il eut le bonheur, par sa charité et par ses discours, de convertir saint Augustin. Puis il réfuta son ami Symmaque, qui demandait à Valentinien qu'on rétablît à Rome l'autel de la Victoire. Ce fut en 384 que commencèrent pour saint Ambroise les persécutions qui portent l'Église à l'honorer comme confesseur. Justine, cette nouvelle Jézabel, arienne outrée, qui avait échoué dans ses projets durant la vie de son époux Valentinien I^{er}, et sous Gratien, crut pouvoir abuser de la jeunesse de Valentinien II. Elle avait auprès d'elle un nommé Auxence, qui se prétendait évêque et qui, de concert avec l'impératrice, quelques dames de la cour et un certain nombre d'étrangers, avait résolu de perdre saint Ambroise. Justine promettait argent et honneurs à ceux qui soulèveraient le peuple contre lui. Elle offrit la charge de tribun à quiconque voudrait le tirer de l'Église et le conduire en exil. Plusieurs l'essayèrent, mais n'en purent venir à bout. Un nommé Enthyme le tenta. Cette entreprise lui devint funeste. C'était en mars 385. Il vint se loger près de l'Église et se procura un charriot pour pouvoir emmener le saint. Mais au bout d'un an, le jour même où il croyait pouvoir surprendre le saint, il fut saisi et conduit en exil, dans ce même charriot qu'il avait destiné à Ambroise. Le vénérable prélat lui envoya dans son exil l'argent et les autres choses desquelles il pouvait avoir besoin. Pendant qu'on cherchait ainsi à l'enlever, il fut mandé au palais impérial. Valentinien voulait qu'il cédât une église aux ariens : c'était la basilique Portienne, située hors des murs de la ville. Cette affaire fut traitée en plein conseil. Ambroise ne se laissa pas intimider : à Dieu ne plaise, dit-il, qu'une âme consacrée au service du Seigneur craigne plus la rigueur des tourments qu'elle n'aime les règles de la piété. Le peuple, sachant qu'il était au palais, s'y porta en foule et avec tant d'impétuosité, que rien ne pouvait le contenir. On envoya un comte avec des soldats, pour dissiper ce rassemblement, mais tous s'offrèrent à perdre la vie pour la foi. On fut réduit à prier saint Ambroise de vouloir bien lui-même calmer le peuple, et de promettre qu'une personne n'entreprendrait rien sur la basilique que demandaient les ariens. Après qu'il eût rendu ce service, on lui imputa cette émeute à crime. Dès le lendemain, au lieu de demander seulement la basilique Portienne qui était hors des murs, on demanda la neuve, qui était dans l'enceinte de la ville. Probablement c'était l'Église des Apôtres, bâtie par saint Ambroise, près de la porte de Rome. L'impératrice envoya près de lui des conseillers d'État, qui lui demandèrent de livrer cette ba-

silique neuve, et de faire en sorte que le peuple ne remuât pas. Il répondit qu'il n'avait pas plus le droit de la donner que l'empereur de la prendre; que si le pouvoir de l'empereur ne pouvait aller jusqu'à s'emparer de la maison d'un simple particulier, à plus forte raison n'avait-il pas jusqu'à prendre la maison du Seigneur. On lui dit que tout appartenait à l'empereur. Le saint répliqua que l'autorité impériale ne s'étendait pas sur ce qui appartenait à Dieu; qu'un prince ne pouvait mieux prolonger son règne qu'en se soumettant humblement au Très-Haut. Le lendemain, le samedi 5 avril, le peuple acclama dans l'Église tout ce que le saint évêque avait répondu aux envoyés. Le préfet du prétoire s'y rendit et demanda qu'on livrât au moins la basilique Portienne. Le peuple refusa énergiquement. Le magistrat se retira, disant qu'il en ferait son rapport à l'empereur. Le lendemain, jour du dimanche des rameaux, saint Ambroise donnait, c'est-à-dire expliquait le symbole aux compétents, quand on vint lui annoncer que l'on avait envoyé du palais à la basilique Portienne des hommes qui en prenaient possession, y mettaient des tentures, et que le peuple catholique s'y rendait en foule, pour s'opposer à cette entreprise. Il continua et ensuite commença l'oblation du saint sacrifice. On vint alors lui dire que le peuple s'était saisi d'un nommé Castule, prêtre arien. Il pleura amèrement, et pria Dieu de ne pas permettre qu'il y eût du sang versé pour la cause de l'Église. Il envoya promptement des prêtres et des diacres, qui arrachèrent cet homme à la fureur du peuple. Ensuite, en punition de l'émotion populaire qui s'était manifestée, la cour fit punir sévèrement toute la corporation des marchands. On les chargeait de chaînes, et le plus grand nombre était condamné à payer sous trois jours, pour se racheter, la somme de deux cents livres d'or. Les comtes et les tribuns vinrent de nouveau trouver saint Ambroise, pour le sommer de livrer promptement la basilique. Si vous voulez mon patrimoine, prenez-le, leur dit-il; prenez mon sang, ma vie, mettez-moi dans les fers; mais quant à l'Église, elle ne m'appartient pas, et je ne puis la livrer. Alors on envoya des hommes armés pour s'emparer de la basilique. Le saint tremblait de frayer, car il craignait que les catholiques faisant résistance, il ne survint un conflit sanglant. On lui demanda d'accepter le peuple. Il dépend de moi, dit-il, de ne pas le soulever; mais Dieu seul peut l'apaiser; si vous croyez que je sois cause de sédition, punissez-m'en sur l'heure, dit-il; envoyez-moi dans quelque désert. Nous ne voyons plus rien de ce qui concerne la basilique Portienne. Il y a apparence que les soldats, voyant que le peuple était le plus fort, se retirèrent avec les sentences qu'ils avaient apportées. On ne dit rien de ce qui se passa les deux jours suivants; mais le mercredi 9 avril, saint Ambroise ne fut pas plutôt sorti de son logis, que la basilique neuve fut investie et occupée par des sol-

dats. On y mit des tentures pour qu'Auxence pût y célébrer l'office; mais les catholiques y entrèrent de force, et en si grand nombre, que l'église en était entièrement remplie. Ils demandaient un lecteur pour leur lire l'Evangile. Saint Ambroise, qui célébrait l'office dans l'ancienne basilique, connu par le gémissement du peuple, que l'église neuve était envahie, alors il commanda que les soldats fussent séparés de la communion s'ils ne se retiraient. Pendant qu'il lisait les leçons, qui étaient du livre de Job ce jour-là, on vint lui apprendre que l'église neuve était pleine de catholiques. Il craignait un conflit, mais les soldats ayant su l'excommunication dont il les menaçait, quittèrent la basilique neuve et vinrent à l'ancienne se soumettre au saint prélat. Le peuple souhaitait que le saint évêque se rendit à la basilique neuve; beaucoup le lui conseillaient, il ne le voulut pas faire. Il répondit qu'il n'avait pas plus le droit de combattre que celui de livrer la basilique. Il fit ensuite au peuple un discours dans lequel il profita de son désir du martyre, et stigmatise les femmes qui persécutent l'Eglise en sa personne, notamment Justine, qu'il compare à Jézabel et à Hérodiade. Pendant qu'il prêchait, on vint lui dire que les tentures qu'avait fait mettre l'empereur étaient enlevées, en même temps on le pria de venir à la basilique neuve. Il refusa, mais il y envoya des prêtres. Un instant après on vint lui dire qu'un secrétaire envoyé de l'empereur demandait à lui parler. Le saint se mit un peu à l'écart pour le recevoir. « Comment avez-vous osé entreprendre, lui dit ce secrétaire, de vous opposer à l'ordre de l'empereur? — Je ne sais, répondit le saint, de quel ordre vous me parlez ni quelle est cette témérité qu'on trouve dans ma conduite. — Pourquoi, repartit le secrétaire, avez-vous envoyé des prêtres à la basilique? L'empereur veut savoir si vous prétendez vous ériger en tyran, afin de prendre ses mesures contre vous. » Saint Ambroise lui rendit raison de son procédé avec beaucoup de douceur, et il ajouta : « Si cette manière d'agir vous semble être une tyrannie, les armes dont je me sers sont au nom de Jésus-Christ. Tout mon pouvoir est de vous présenter mon corps; si on me juge un tyran, pourquoi diffère-t-on à me punir de mort? Il est vrai que nous avons une tyrannie assez particulière. La tyrannie d'un évêque consiste dans sa faiblesse. Valentinien, que Dieu laisse sans adversaire, devrait prendre garde de s'attirer quelque tyran véritable. Ce n'est pas la pensée de Maxime que je sois le tyran de Valentinien, lui qui se plaint que je l'ai empêché par mon ambassade de passer en Italie. Les évêques ne se sont jamais érigés en tyrans; mais ils ont souvent souffert de la part des tyrans. » (Tillemont, vol. X, p. 173.)

Tout le reste du jour se passa dans la douleur. Ambroise ne put jamais regagner son logis, qui était contigu à la basilique neuve. Des soldats l'environnaient de toutes parts. Au lieu donc de rentrer, il passa toute

la nuit à chanter des psaumes avec les fidèles, dans la petite basilique de l'église. Le jour suivant, comme on venait de lire selon la coutume le livre de Jonas, Ambroise commença son sermon par ces paroles : On vient, mes frères, de lire un livre, où il est prophétisé que les pécheurs reviendront un jour à Dieu par la pénitence. On eut que ces paroles du saint étaient en effet prophétiques relativement aux événements qui préoccupaient si fortement l'opinion publique. En effet, quelques instants après on vint dire que l'empereur faisait retirer ses soldats de la basilique neuve, et restituait aux marchands tout l'argent qu'on leur avait extorqué. Ce fut ainsi que se termina cette persécution, mais saint Ambroise craignait avec raison qu'elle ne se renouvelât bientôt. Les seigneurs de la cour priant l'empereur de se rendre à l'église parmi les catholiques, disant que c'étaient les soldats qui le désiraient : « Vraiment, leur dit l'empereur, je pense que si Ambroise vous le commande; vous me livrez à sa discrétion. » Ces mauvais sentiments lui étaient dictés par l'impératrice Justine, et par Callyone, grand chambellan et premier eunuque. Cet homme eut l'effronterie de faire dire à Ambroise : « Quoi! vous méprisez Valentinien de mon vivant! je vous couperai la tête. » Le saint sans s'étonner lui répondit : « Dieu vous permette d'exécuter vos menaces. Je souffrirai ce qu'il convient à un évêque d'endurer, et vous ferez une action digne d'un eunuque. » Quelque temps après cet homme eut lui-même la tête tranchée pour avoir commis un crime habituel aux eunuques dans ces temps de débauches, où les princesses et les grandes dames aimaient à se donner des plaisirs sans dangers. Justine, irritée au dernier point contre saint Ambroise, recommença, en l'an 386, à persécuter les églises, à menacer les évêques de les chasser de leurs sièges, s'ils ne reconnaissaient les décrets du concile de Rimini. Elle voulait ainsi abattre Ambroise. L'empereur consentit à faire des ordonnances contre la foi des catholiques. Il donna des ordres à Bénévole pour qu'il les rédigeât. Bénévole, élevé dans l'amour de la foi catholique, fit voir bientôt qu'il en saurait garder les enseignements. A la première proposition qu'on lui en fit, il refusa son concours, et déclara qu'il n'écrirait pas des choses qui attaquaient Dieu lui-même. On lui promit des honneurs, un grade plus élevé. « Pourquoi, répondit-il, m'offrez-vous de plus grandes charges, en récompense d'une impiété? Otez-moi plutôt celle que j'ai. Je serai content, pourvu que je conserve inviolablement ma foi, et que je ne fasse rien contre ma conscience. » Il quitta alors les insignes de sa dignité, et les jetant aux pieds de ceux qui lui donnaient ces ordres impies, il se retira chez lui, aimant mieux n'être plus rien dans l'Etat que de conserver son rang et la faveur impériale au prix de son salut et de ses convictions. Justine trouva d'autres personnes qui n'hésitèrent pas à lui tenir lieu de Bénévole dans

cette circonstance. La loi parut le 21 janvier de cette année 386. Elle statuait en substance, que ceux qui suivaient la foi de Rimini auraient liberté entière de tenir des assemblées, et défendait aux catholiques, sous peine de la vie, d'y faire aucune opposition, déclarant que dans le cas où ils enfreindraient cette défense, ils seraient considérés comme séditeux, perturbateurs de l'Eglise et criminels de lèse-majesté. Saint Ambroise dit qu'en exécution de cette loi, on commandait partout de chasser les évêques catholiques, et de décapiter tous ceux qui résisteraient et refuseraient de livrer les églises. L'homme qui dicta cette loi, qui l'écrivit, fut Auxence, cet arien de qui nous avons déjà eu l'occasion de parler dans le cours de cet article. C'est de lui que saint Ambroise dit : qu'il portera malgré lui ses lois dans l'autre monde. Il y portera sa conscience, ajoute-il, quoiqu'il n'y porte pas son papier. Il y portera son âme teinte du sang des saints, quoiqu'il n'y porte pas sa lettre. Ton péché, ô Judas ! est écrit avec un burin de fer et un ongle de diamant, il est écrit dans ton cœur parce que c'est ton cœur qui en est le principe.

Cette loi portée contre tous les catholiques jeta partout l'alarme et le deuil. L'empereur Maxime parla de cette persécution comme d'une calamité dans laquelle les catholiques de Rome, d'Italie et des autres provinces, perdirent leurs évêques et leurs églises. Pourtant nous ne voyons pas qu'aucun évêque — ors saint Ambroise ait été tourmenté. Quand on vint lui signifier qu'il quittât l'église Portienne : « Dieu m'en préserve, répondit-il. Je ne livrerai pas l'héritage des saints évêques mes prédécesseurs ; je ne livrerai point la maison du Seigneur. » Il ajouta, comme il avait déjà fait, que s'il possédait quelque chose en propre, de l'or, des maisons, des terres, il le donnerait immédiatement ; mais qu'il n'était point le maître de livrer ce qui était le patrimoine de Jésus-Christ. Vous savez, disait-il à son peuple, que j'ai toujours eu pour les empereurs une juste déférence. Il est vrai que je ne sais pas ce que c'est que bassesse ; loin de craindre les supplices dont on me menace, je m'y présente volontiers de moi-même ; quand l'empereur demande le tribut, nous ne le lui refusons pas. Les terres de l'église le payent. S'il veut même prendre ces terres, il a le pouvoir de s'en emparer, personne ne s'y opposera. Les aumônes du peuple peuvent suffire pour la subsistance des pauvres. Je ne donnerai pas ces terres à l'empereur, mais je ne m'opposerai pas à lui s'il veut s'en rendre le maître. Le tribut appartient à César, ainsi on ne le lui refuse point ; mais l'église appartient à Dieu, et on ne doit pas la donner à César, parce que ce temple de Dieu ne dépend pas de César. Personne ne peut nier que cette indépendance de l'Eglise ne soit même glorieuse à l'empereur. Car qu'y a-t-il de plus honorable à l'empereur que d'être appelé le fils de l'Eglise ? Lui donner cette qualité, ce n'est pas l'offenser, mais d'honorer. Un bon empereur se tient dans

l'Eglise et ne s'élève pas au-dessus de l'Eglise. Il en cherche la protection et ne la rejette pas. Je le dis sans orgueil, mais avec une généreuse liberté. On me menace de m'envoyer en exil, de me trancher la tête, de me brûler tout vif. Mais des serviteurs de Jésus-Christ ont appris à ne rien craindre de tout cela. Et quand on ne craint rien, on ne se met point en peine de ces sortes de terreurs. »

On connaissait assez la fermeté de saint Ambroise pour être bien sûr qu'il ne fléchirait pas. On se résolut donc à le faire sortir de Milan. Quant à lui, il ne prenait aucune précaution, allant et venant comme d'habitude, passant tous les jours devant le palais sans être accompagné de personne. Il s'attendait chaque jour au martyre, et c'était là l'objet de toute son ambition. On allait jusqu'à faire courir le bruit publiquement que des gens étaient apostés pour l'assassiner. Des tribuns envoyés par l'empereur vinrent lui apporter l'ordre de sortir de Milan. Il en éprouva d'abord de la joie ; c'était une persécution, et les saints les aiment comme les soldats aiment le combat. Mais saint Ambroise comprit aux observations qui lui furent faites, qu'on n'avait d'autre but de le renvoyer que de donner aux Ariens les églises de la ville, et que son départ équivalait à la tradition qu'on lui demandait. Il demeura donc, résolu à ne quitter que devant la violence. L'exemple de saint Ambroise montre que, si dans des cas semblables, des prélats ont cru devoir obéir aux princes, leur exemple ne saurait être donné comme règle générale. Chacun en pareil cas doit obéir aux prescriptions de sa conscience et aux inspirations de l'Esprit-Saint. Dernièrement (à l'instant où nous écrivons, nous en lisons la nouvelle) deux archevêques bannis, ceux de Turin et de Cagliari, ont jugé à propos de laisser entre les mains du gouvernement qui les pressait leurs démissions. N'est-ce pas là pousser trop loin l'amour de la paix, et renoncer trop aux droits que l'Eglise doit maintenir à ses prélats contre les gouvernements qui empiètent sur son autorité ?

Après avoir mûrement pesé sa réponse, Ambroise dit aux envoyés qu'il ne pouvait aucunement songer à quitter son église, parce que pour cela il ne reconnaissait que l'autorité de Dieu qui l'avait fait évêque ; que du reste l'empereur était le maître d'employer les moyens violents que la puissance mettait entre ses mains ; qu'alors il serait bien obligé de faire ce que tant d'évêques avant lui avaient fait, mais qu'il ne pouvait consentir à quitter volontairement son église. Il pria et fit prier son peuple pour que Dieu voulût bien éloigner de lui les maux qui le menaçaient ; car il identifiait sa cause à celle de son peuple et aux intérêts de son église. Il faisait d'abondantes aumônes, disant que la charité appuie le secours de Dieu. Le peuple, qui craignait qu'on lui enlevât son évêque, ou qu'il consentit à se retirer, passait les jours et les nuits à le garder, résolu de souffrir avec lui.

On rapporte plusieurs faits qui sont regardés comme miraculeux. Le peuple était barricadé dans l'Eglise, et en avait fermé exactement les portes. Or il arriva deux fois qu'une des principales portes se trouva ouverte, sans que les soldats, qui cherchaient partout le moyen d'entrer, s'en aperçussent. Du reste, les soldats qu'on envoyait ainsi se faisaient eux-mêmes les défenseurs des catholiques. Ils laissaient entrer dans l'église tous ceux qui voulaient. Seulement ils empêchaient qu'on en pût sortir.

Sur ces entrefaites, Dalmace, tribun et notaire, vint de la part de l'empereur sommer Ambroise de venir, en sa présence, disputer contre Auxence, et de choisir des arbitres comme cet évêque Arien avait fait. S'il ne se fût agi que d'exposer sa personne, Ambroise eût accepté; mais ni les évêques présents ni le peuple ne voulurent consentir à ce qu'il s'exposât dans le palais. Il répondit à l'empereur, par une lettre signée de tous les évêques présents, s'excusant d'aller au palais pour y disputer ni devant lui, ni devant d'autres laïques. C'est une indignité, dit-il, que de faire des laïques juges des choses de l'Eglise, en présence des évêques. Ambroise ne vaut pas la peine qu'à cause de lui on avilisse le sacerdoce. La vie d'un évêque ne mérite pas que, pour la racheter, tous les autres perdent l'honneur de leur dignité. Il proteste ensuite qu'il ne cessera d'adhérer au concile de Nicée, et d'exécrer celui de Rimini. Il finit en disant que si Auxence veut faire juger son affaire par un synode, il ne manquera point de s'y trouver, quoiqu'on ne doive pas troubler la paix de l'Eglise pour un seul homme; mais qu'il ne sait ce que c'est que de se trouver à un conseil pour y parler des choses de la foi; que ce serait différent, s'il s'agissait de l'intérêt du prince. Ce fut peu de temps après avoir écrit cette lettre, qu'il prononça le discours intitulé : *qu'il ne faut point livrer les temples*. Paulin nous assure que Justine tenta d'accomplir, à l'aide des crimes les plus atroces, ce qu'elle ne pouvait réussir à faire par la persécution ouverte. Elle voulut faire assassiner saint Ambroise par un homme qui, à cet effet, entra jusque dans sa chambre, mais qui, n'ayant pu exécuter son dessein, déclara pourquoi Justine l'avait envoyé. Ce fut vers ce temps-là que Maxime certainement, et Théodose peut-être, écrivirent à Valentinien pour le supplier de ne plus persécuter la religion catholique. Maxime allait même jusqu'à menacer Valentinien de prendre fait et cause pour les persécutés. Il lui disait : « C'est une chose bien périlleuse de toucher à ce qui regarde Dieu. » La persécution cessa en 386 ou 387.

Cette persécution de Justine a valu à saint Ambroise le titre de confesseur. Le reste de sa vie nous appartient beaucoup moins : nous allons l'esquisser. Quelque temps après il baptisa saint Augustin et saint Alype. Ce fut aussi en ce temps-là que Maxime passa en Italie et que Valentinien s'enfuit en Orient. Ambroise fut député vers lui, pour demander

le corps de Gratien et pour traiter de la paix. Il ne put rien obtenir. Ce fut alors que Valentinien s'enfuit en Orient. Théodose passa en Italie et vainquit Maxime. Il demeura longtemps à Milan. Ce fut durant qu'il y était, que le gouverneur d'Orient lui écrivit que les chrétiens avaient détruit une synagogue juive, par le commandement d'un évêque, et que des moines avaient brûlé un temple appartenant aux hérétiques valentiniens. Théodose ne se préoccupant pas de la question religieuse, et ne voyant là qu'une affaire de police et une atteinte à la propriété, ordonna que l'évêque rebâtît la synagogue, et qu'on réédifiât le temple aux frais des moines. Saint Ambroise prétendit que cette ordonnance était honteuse à la religion chrétienne, se fondant sur certains exemples tirés de l'Ecriture et des Actes des martyrs. Il écrivit, à ce sujet, une lettre extrêmement énergique à Théodose. Ce prince n'en tenant compte, il l'attendit à l'église, et étant en chaire il lui dit qu'il n'offrirait le saint sacrifice que s'il consentait à rétracter ses ordres. Il obtint ainsi ce qu'il désirait. Bientôt après il s'opposa aussi au rétablissement de l'autel de la Victoire. Nous ne trouvons plus rien qui regarde ce saint, dans le courant de l'année 389. L'année suivante, eut lieu la fameuse sédition de Thessalonique. Botheric, qui commandait les troupes dans la contrée, avait fait mettre justement en prison un cocher aimé du peuple. Le peuple se souleva pour le ravoïr, et Botheric fut tué. Théodose ne punit pas la ville selon la justice. Il frappa avec l'aveugle rage de l'emportement. Il fit tuer dans la ville indistinctement, et sans recherche des vrais coupables, une grande quantité de personnes. Ambroise, dans cette circonstance, avertit Théodose, et enfin lui refusa l'entrée de l'église jusqu'à ce qu'il eût fait pénitence. Théodose accepta la pénitence. L'évêque et l'empereur se grandirent tous deux dans cette circonstance mémorable : l'évêque par le courage, l'empereur par l'humilité.

Cette même année, 390, saint Ambroise tint à Milan un concile contre les Ithaciens et Jovinien. En 391, il assista au concile de Capoue, travailla au rétablissement de la paix à Antioche, troublée par la division de saint Mélèce et de Paulin, vivante encore dans les hommes de leur parti après la mort du premier. Théodose, ayant reconstitué la puissance impériale en Occident, remit l'autorité à Valentinien II, et retourna dans ses Etats. Après la mort de sa mère Justine, Valentinien était devenu extrêmement sage et vertueux. Il manda Ambroise pour recevoir de lui le baptême, mais il fut tué avant l'arrivée du saint, qui pleura sa mort, et fit son oraison funèbre. Après l'avènement d'Eugène à l'empire, il se retira de Milan pour n'y point assister à l'arrivée de ce prince, qui semblait prendre à tâche de rétablir le paganisme. Il alla à Florence, où il ressuscita un mort, et se fit beaucoup aimer des Florentins. Après que Théodose eut vaincu Eugène, il revint à Milan, et fit en sorte que le vainqueur usât

modérément de sa victoire. Peu de temps après il eut à faire l'oraison funèbre de Théodose, en 394. Peu après, il ordonna un évêque pour la ville de Pavie, et tomba malade. Stilicon dit que, si le saint mourait, l'Italie était menacée de ruines. Il assembla les notables, et les força d'aller prier le saint de demander à Dieu une prolongation d'existence. « Je n'ai point vécu de manière, dit-il, à craindre de rester encore quelque temps parmi vous. Je ne crains pas non plus de mourir, car nous avons affaire à un bon maître. » Il mourut dans la nuit du vendredi au samedi saint, en 397. Son corps est encore aujourd'hui dans une cave, sous le grand autel de la basilique Ambrosienne. L'Eglise fait sa fête le 7 décembre.

AMBROISE (saint), martyr, était centurion. Durant la persécution de Dioclétien, il souffrit divers tourments, et passa par le feu. Le tyran, le voyant en sortir sans aucun mal, le fit plonger dans l'eau, d'où il s'envola vers le ciel. On ignore l'année de son martyre. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 16 août.

AMBROISE, prêtre habitué de la paroisse de la Trinité, de Laval, fut guillotiné dans cette ville, le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Cet ecclésiastique passait pour attaché au parti janséniste. « J'espère, lui dit le président, que tu ne refuseras pas ce qu'on te demande, car tu ne partages pas les opinions de tes confrères. — Je veux bien, répondit M. Ambroise, obéir au gouvernement, mais je ne veux pas renoncer à ma religion. — N'es-tu pas janséniste? reprit le juge. — Je conviens, répondit-il, que j'ai eu le malheur d'adopter des opinions qui n'étaient pas conformes à la saine doctrine; mais Dieu m'a fait la grâce de reconnaître mes erreurs, je les ai abjurées devant mes confrères, qui m'ont réconcilié avec l'Eglise. » Un témoin déclare même qu'il ajouta : « Je suis content de laver ma faute dans mon sang. » Ce pieux souhait fut exaucé, et, quelques instants après, sa tête roula sur l'échafaud. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

AMELIA, ville de l'Etat ecclésiastique, est célèbre par le martyre qu'y souffrit sainte Firmine, sous le règne de l'impie Dioclétien.

AMIDE, en Paphlagonie, ville célèbre par le martyre des saintes femmes Alexandra, Claude, Euphrasie, Matrone, Justine, Euphémie, Théodose, Derphute et sa sœur.

AMIENS, ville de France, ancienne capitale de la Picardie, aujourd'hui chef-lieu du département de la Somme, eut pour premier évêque saint Firmin, que le juge Valère Sébastien fit emprisonner et décapiter en l'année 287, sous l'empire de Dioclétien. Un second saint Firmin fit bâtir, sur le tombeau de celui dont nous parlons, une église dédiée à la vierge Marie. La cathédrale d'Amiens possède encore une grande partie des reliques de son premier évêque. En l'année 286, durant la violente persécution que Rufius Varus avait excitée contre les chrétiens, et de laquelle saint Quentin venait d'être victime,

les deux saints Fuscien et Victorie, qui avaient fixé à Terouenne le siège de leur mission, étant venus dans cette ville pour y voir saint Quentin, et ne l'y ayant pas rencontré, prirent le chemin de Paris, où ils se rendaient. Arrêtés sur la route par un vieillard, nommé Gentien, qui leur raconta la mort du saint martyr, ils acceptèrent l'hospitalité qu'il leur offrit dans sa maison. Ils y furent presque immédiatement arrêtés par ordre de Rictius Varus, qui, ayant fait couper la tête à saint Gentien, fit ramener les deux saints à Amiens, où ils furent aussi décapités. Nous avouons qu'il y a dans le récit de tous ces faits quelque chose qui nous étonne profondément. Comment se fait-il, en effet, que saint Fuscien et saint Victorie eussent besoin de rencontrer saint Gentien, en se rendant d'Amiens à Paris, pour apprendre de lui la mort de saint Quentin? Comment ne la leur avait-on pas apprise à Amiens? La mémoire de ce fait y était encore toute palpitante. On ne saurait admettre que les deux saints, n'ayant pas rencontré celui qu'ils venaient voir, soient partis sans demander au moins où il était, ce qu'il était devenu : peut-être la narration des actes de ces saints signifie-t-elle seulement que Gentien, mieux instruit que d'autres sur ce qui s'était passé, leur raconta sur le martyre du saint des détails plus précis et plus circonstanciés que ceux qu'ils connaissaient déjà.

AMINIEN (saint), fut honoré de la palme du martyre, sous l'empereur Maximien, avec les saints Théodore, Océan et Julien. Après avoir eu les pieds coupés, ils furent jetés dans le feu, et accomplirent ainsi leur triomphe. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 4 septembre.

AMITERNE, *Amiternum*, aujourd'hui San Vittorino, était jadis une ville assez importante de l'Italie, dans le pays des Vestini. Elle fut la patrie de Salluste; mais sa gloire la plus grande est d'avoir eu pour évêque saint Victorin, qui y mourut martyr durant la persécution de Trajan. Depuis, cette ville, déchue de son ancienne grandeur, est un bourg modeste, mais il se nomme Saint-Victorin. Le souvenir du saint martyr a survécu à la grandeur de la cité, et la tradition suffit pour répondre à ceux qui nient que saint Victorin ait été évêque d'Amiterne et martyr.

AMMIE (sainte), martyre, versa son sang pour la foi, à Césarée en Cappadoce. Elle souffrit le martyre avec saint Théodote, père du martyr saint Mamès, et sainte Rufine, sa mère, qui le mit au monde en prison. L'Eglise fait leur fête le 31 août.

AMMON (saint), est inscrit au Martyrologe romain comme martyr, ainsi que les trois soldats et le vieillard Théophile qui se trouvaient avec lui près du tribunal du juge d'Alexandrie qui, sous l'empire de Dèce, faisait mourir, en 250, saint Némésion. L'Eglise fait sa fête au 20 décembre avec celle de ses compagnons. Ils sont qualifiés martyrs par presque tous les historiens, qui citent saint Denys faisant mention d'eux dans

sa lettre sur le martyr des saints d'Alexandrie. Nous nous contenterons de citer le passage de saint Denis.

« Il y avait proche le tribunal du gouverneur quelques soldats de sa garde qui étaient chrétiens, et entre autres Ammon, Jenon, Ptolémée, Ingénu et le vieillard Théophile. On interrogeait alors un chrétien; et comme le juge le pressait vivement, le pauvre homme commençait à se troubler et à donner des marques d'une foi chancelante; peu s'en fallait qu'il ne renouât Jésus-Christ. Voilà l'iniquité qui prend à nos soldats; ils ne peuvent s'empêcher de la faire paraître; et les divers signes qu'ils firent pour encourager ce faible athlète les trahirent bientôt. Mais ils n'attendirent pas qu'on se saisit d'eux; et, s'approchant encore plus près du juge, ils déclarèrent qu'ils étaient chrétiens. Cet aveu si peu attendu épouvanta le préfet et les autres juges, et suspendit pour un temps leur sévère cruauté: ils n'osèrent rien ordonner contre ces braves soldats, qui sortirent du prétoire pleins de joie et couverts de gloire, pour avoir fait triompher Jésus-Christ de l'impiété et des idoles, à la vue même de leurs autels et en présence de leurs ministres les plus dévoués. »

AMMON (saint), diacre à Andrinople dans la Thrace, n'avait pas tenu compte de la défense qu'avait faite Licinius aux hommes d'enseigner la religion aux femmes. Il fut arrêté avec quarante vierges qu'il instruisait. Un juge, nommé Rabde, leur fit souffrir divers tourments, d'abord à Andrinople, puis à Bérée; enfin, ils furent tous envoyés à Licinius, à Héraclée. Ce prince fit mourir les quarante vierges par divers supplices. Saint Ammon fut décapité. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 1^{er} septembre. (*Voy. le Ménologe des Grecs, sept., p. 19.*)

AMMON (saint), martyr, souffrit pour la foi à Alexandrie. Il eut pour compagnons de son martyr les saints Théophile, Néotère et vingt-deux autres que le Martyrologe romain ne nomme point. On ignore l'époque où eut lieu leur glorieux martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints le 8 septembre.

AMMONAIRE (sainte), martyre (*Ammonarium*), mourut pour la foi sous l'empire de Dèce, à Alexandrie, en l'année 250, et sous le gouverneur Sabinus. Elle était vierge. Le juge la fit longtemps tourmenter, pour l'obliger à prononcer quelque blasphème contre Jésus-Christ; mais elle refusa toujours, avec une constance admirable, de souiller ses lèvres de cette impiété. Le juge l'envoya au supplice. Nous citons les propres paroles de saint Denis. L'Eglise fait sa fête le 12 décembre.

AMMONAIRE (sainte), martyre, comme celle qui précède, donna sa vie pour Jésus-Christ, dans les mêmes circonstances et dans le même jour. L'Eglise fait leur fête le même jour aussi. Le Martyrologe romain dit que le juge, ayant eu honte de se voir vaincu par la première Ammonaire, envoya ses

trois compagnes au supplice, les fit décapiter, pour ne pas se voir contraint de céder à leur constance s'il exerçait sur elles les mêmes rigueurs. Saint Denis dit, en parlant de la seconde Ammonaire, qu'elle ne céda en rien à la générosité de la première. Dans le catalogue du Martyrologe romain, publié par ordre de Grégoire XIII, revu par Urbain VIII et Clément X, corrigé par Benoît XIV, il n'y a qu'une seule Ammonaire inscrite, c'est une faute.

AMMONE (saint), martyr, fut décapité à Alexandrie avec saint Denis. Les détails manquent complètement sur eux. L'Eglise fait leur fête le 14 février.

AMMONE (saint), martyr, versa son sang pour la foi, dans la pentapole de Libye; il était lecteur. Les compagnons de son martyr furent Théodore, évêque, Irénée, diacre, et Sérapion, lecteur. On ignore la date de leur martyre, et le Martyrologe romain ne donne point de détails sur leurs combats. L'Eglise honore leur mémoire le 26 mars.

AMMONE (saint), martyr, était soldat dans la province du Pont. Il avait d'abord été condamné aux mines avec un de ses compagnons, nommé Mosée, mais ils furent ensuite brûlés. On ignore à quelle époque. L'Eglise célèbre leur mémoire le 18 janvier.

AMMONE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Sole en Chypre, avec saint Alexandre. Le Martyrologe romain ne marque point à quelle époque eut lieu leur martyre, et n'en donne aucun détail. L'Eglise les honore le 9 février.

AMMONIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les actes authentiques. *Voy. Martyrs* (les trente-sept) égyptiens.

AMMONIUS (saint), martyr, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut mis à mort pour la foi, en l'an 311, avec saint Pierre, évêque de cette ville, par ordre de Maximien Daïa, avec les saints Dion et Fauste. L'Eglise célèbre leur fête à tous le 26 du mois de novembre.

AMMONIUS, évêque de Pacnémoune, confesseur, fut exilé pour l'orthodoxie, par le comte Magnus, sous l'empereur arien Valens. Il fut envoyé à Diocésarée en Palestine. Il n'est pas inscrit au Martyrologe.

AMPELE (saint), souffrit le martyr à Messine en Sicile, avec saint Caius. On n'a aucun détail. L'Eglise célèbre leur mémoire le 20 novembre.

AMPELIUS (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. saint Saturnin.*) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

AMPHIEN (saint), souffrit le martyr à Césarée en Palestine, sous la persécution de Galère-Maximien, parce qu'il avait repris le président Urbain de sacrifier aux idoles. On

le déchira cruellement ; on lui enveloppa les pieds avec un linge trempé dans l'huile, puis on y mit le feu. Enfin il fut précipité dans la mer. L'Eglise honore la mémoire de ce courageux martyr le 2 avril.

AMPHILOQUE (saint), martyr, était chef de milice. On n'a aucun détail sur son martyre. On sait seulement qu'il eut pour compagnons de ses combats saint Philet, sénateur, sainte Lydie, saint Macédo et saint Théoprévide, femme et fils du dernier. Le Martyrologe romain nomme encore saint Cronidas, greffier. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux martyrs le 27 mars.

AMPHIPOLIS, ville de Macédoine, où eut lieu le martyre des saints Aucte et Taurion, et de sainte Thessalonice.

AMPLIAT (saint), martyr, répandit son sang pour l'Evangile. Il eut pour compagnons de sa gloire saint Urbain et saint Narcisse. Saint Paul parle de ces glorieux martyrs dans son *Epître aux Romains*. L'Eglise célèbre leur mémoire le 31 octobre.

ANACLET (saint), troisième pape. C'est le même que saint Clet. Baronius veut que ce pape soit mort martyr, en 91 ; mais des Pontificaux disent qu'il est mort en paix. *Sepultus est in pace*. Le doute plane sur cette question. Saint Anacleto gouverna l'Eglise environ neuf ans. — 13 juillet.

ANAGNI, ville des Etats ecclésiastiques, est célèbre dans les annales des martyrs par la mort de l'évêque saint Magne, qui y perdit la vie en confessant la foi de Jésus-Christ. Son martyre arriva durant la persécution de l'empereur Dèce.

ANANIE, fils de Nebedée, avait été fait grand pontife avant la huitième année de Claude (de J.-C. 48), par Hérode, roi de Chalcide. Il fit donner un soufflet à saint Paul quand il eut été arrêté à Jérusalem par les Juifs. Saint Paul l'apostropha avec véhémence, l'appelant « maraille blanchie », et lui annonçant que Dieu le frapperait lui-même. Ceux qui étaient présents dirent à Paul : « Quoi ! tu maudis le grand prêtre de Dieu ? » Paul répondit qu'il ne savait pas que ce fût le grand prêtre. Saint Chrysostome croit que la réponse de saint Paul était ironique, disant qu'un homme, élevé comme lui parmi les Juifs, devait connaître le grand prêtre ; saint Chrysostome n'a pas réfléchi que saint Paul, absent depuis vingt-quatre ans de Jérusalem, pouvait très-bien ne pas connaître Ananie, lequel n'était grand prêtre que depuis dix années. Ananie vint à Césarée devant le proconsul Félix pour y accuser saint Paul. Il amena avec lui plusieurs sénateurs et un orateur appelé Tertulle. Agrippa II lui ôta la grande prêtrise en 62. Il mourut en 66 (*Voy. Joseph*). Il fut massacré dans Jérusalem au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. Ainsi fut accomplie la prédiction de saint Paul.

ANANIE, l'un des soixante-dix disciples. Ce fut lui que le Seigneur, dans une vision, chargea d'aller chercher saint Paul, qui venait d'entrer à Damas et qui était dans la maison de Jude. Il eut le bonheur d'instruire le futur

apôtre des gentils et de le baptiser. Les nouveaux Grecs (Bollandus, 29 janv., p. 613, § 2) disent qu'il a été martyrisé, et font sa fête le 1^{er} d'octobre. Suivant eux, il fut évêque de Damas. Les Grecs et le martyrologe romain, d'après eux, disent qu'il fut lapidé par ordre du gouverneur Lucien. D'abord, les Romains ne condamnaient personne à être lapidé ; ensuite, les actes que donne Bollandus sont parfaitement dignes de la réputation de Métaphraste, à qui Leo Allatius les attribue. En dernier lieu, enfin, ces actes portent qu'Ananie fut martyrisé à Bethgaure d'Eleutéropolis, qui se trouve en Palestine. Or, durant tout le temps qu'on peut attribuer à la vie de saint Ananie, aucun Lucien ne fut gouverneur de la Palestine.

ANANIE, cinquième fils d'Anne, le grand prêtre, dont il est si souvent question dans l'Evangile, fut nommé grand prêtre par Agrippa le Jeune, en 62, à la place de Joseph Cabi. Ce fut lui qui fit mourir saint Jacques le Mineur et, ainsi que le dit Josephé, dans le xx^e liv. de ses *Antiquités judaïques*, ch. 8, plusieurs autres chrétiens. Il fut accusé par les principaux de Jérusalem, devant Agrippa et devant Albinus, gouverneur, qui succédait à Festus. Agrippa lui ôta la grande sacrificature, pour le fait de la mort de saint Jacques, et la donna à Jésus, fils de Damneus. Ananie ne fut grand prêtre que quatre mois.

ANANIE (saint), martyr, baptisa saint Paul. Ayant prêché l'Evangile à Damas, à Eleutéropolis et ailleurs, il fut meurtri et déchiqueté à coups de nerf de bœuf, sous le juge Licinius ; enfin, accablé de pierres, il consuma son martyre. L'Eglise vénère sa sainte mémoire le 25 janvier.

ANANIE (saint), martyr, mourut en confessant la foi, à Arbelles en Perse. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque il souffrit le martyre, et ne donne aucun détail sur ses combats. L'Eglise célèbre sa mémoire le 1^{er} décembre.

ANASTASE (saint), cueillit la glorieuse palme du martyre sous le règne de Dèce, dans la ville de Camérino, en Italie, peu de temps après saint Venant ou Venance, et par ordre du même juge, nommé Antiochus. L'Eglise célèbre la fête de ce saint et de ses compagnons le 11 mai.

ANASTASE (saint), martyr, était greffier en chef à Salone. La constance de saint Agapit dans les tourments le toucha si fort, qu'il se fit subitement chrétien. Il confessa le nom de Jésus-Christ, et fut mis à mort par l'ordre de l'empereur Aurélien. L'Eglise vénère sa sainte mémoire le 21 août.

ANASTASE (saint), prêtre, souffrit pour la foi sous le règne de Galère et de Maximin, le 6 janvier 313, avec saint Julien l'Hospitalier. Sa fête arrive le 9 janvier. (*Voy. Chastelain*, p. 166.)

ANASTASE (saint), confesseur, était patriarche d'Alexandrie. Son zèle pour la défense de la foi catholique fut cause du long exil qu'il eut à souffrir, comme nous allons le voir plus bas. Lorsque l'empereur Justinien se déclara favorable aux hérétiques qui

soutenaient que Jésus-Christ, durant sa vie mortelle, avait eu un corps incapable de souffrir, notre saint patriarche se montra leur plus grand ennemi et prit la plume pour défendre la vérité. L'empereur était sur le point de l'exiler quand la mort vint le surprendre. Mais Justin le Jeune, son successeur, chassa bientôt notre saint de son siège, mit à sa place un moine appelé Grégoire, et le tint en exil pendant vingt-trois ans. Anastase fut rappelé à Antioche en l'année 593, et continua de gouverner son Eglise jusqu'à sa mort, qui eut lieu vers l'année 598. L'Eglise célèbre sa fête le 21 avril.

ANASTASE (saint), martyr, était évêque. Il reçut la couronne du martyre à Antioche. Les Juifs le massacrèrent d'une manière barbare, sous l'empire de Phocas. On ignore en quelle année. L'Eglise célèbre sa glorieuse mémoire le 21 décembre.

ANASTASE (saint), Persan, fut martyrisé pour la foi en 628. Le roi de Perse Chosroès, ayant pris Jérusalem, emporta dans ses Etats la vraie croix. La présence de ce saint instrument de notre salut fut l'occasion de la conversion d'un grand nombre de Persans, parmi lesquels saint Anastase. Il appartenait à une famille de mages. Son père l'avait instruit dans les sciences que possédaient ces prêtres orientaux. De bonne heure Anastase embrassa le métier des armes. Ayant entendu parler de la vraie croix, il désira savoir au juste ce que c'était. Il étudia la religion chrétienne, et immédiatement demeura frappé de la grandeur de ses dogmes et de la beauté de sa morale. Après avoir servi dans une expédition contre les Romains, il revint en Perse, et, ainsi que son frère, quitta la profession qu'il avait embrassée. Il alla se loger à Hiéraple, chez un monnayeur persan qui suivait la religion de l'Evangile. Souvent ce dernier le menait aux réunions des chrétiens. Anastase se faisait expliquer les peintures qui dans les églises chrétiennes représentaient les combats des martyrs; il s'enflammait au récit de ces glorieux combats. Il brûlait de verser aussi son sang pour Jésus-Christ. Il avait l'extrême désir de s'instruire à fond de la doctrine évangélique. Au bout de peu de temps, il quitta Hiéraple, et vint à Jérusalem recevoir le baptême. Ce fut Modeste, vicaire général de cette église, qui le lui administra. Il se nommait Magundat et prit au baptême le nom d'Anastase. Après avoir reçu ce sacrement régénérateur, il se retira dans un monastère à deux lieues de Jérusalem. L'abbé, qui se nommait Justin, lui fit apprendre la langue grecque et les psaumes; puis il le tondit et lui fit prendre l'habit en l'an de Jésus-Christ 621. Bientôt Anastase devint le modèle du couvent tout entier. Sa lecture favorite, celle qu'il faisait le plus souvent, était celle des vies et des combats des saints martyrs. Poussé par le désir d'obtenir lui-même la palme du martyre, il sortit de son monastère, près de Jérusalem, et vint à Césarée de Palestine. Comme les Perses en étaient les maîtres, il vit, en passant, quelques-uns de leurs mages, qui pratiquaient

leurs superstitions. Il les en reprit et leur parla avec tant de force, qu'ils le prièrent de ne les pas découvrir. Ensuite il rencontra des cavaliers qui le prirent pour un espion. Il fut arrêté et présenté au gouverneur, nommé Marzaban, qui, l'ayant interrogé et trouvé ferme dans la confession de Jésus-Christ, le fit enchaîner avec un autre et travailler à porter de grosses pierres. Quelques Perses de sa province, le voyant en cet état, le maltraitaient encore, disant qu'il déshonorait leur pays. Marzaban le fit ramener devant lui, et le voyant toujours constant, le fit battre en sa présence à coups de bâton. Anastase pria seulement qu'on lui ôtât son habit monastique, pour ne pas le profaner. Après avoir ainsi confessé Jésus-Christ par trois fois, il fut remis en prison, où il ne cessait point de louer Dieu et de célébrer son office le jour et la nuit, prenant garde seulement de ne pas troubler le repos du jeune homme qui était attaché à la même chaîne. L'abbé de son monastère, ayant appris le commencement de ses souffrances, fit faire des prières pour lui par toute la communauté, et envoya deux moines à Césarée, avec des lettres, pour l'encourager. Marzaban avait écrit au roi Chosroès, pour savoir ce qu'il devait faire d'Anastase; et ayant reçu la réponse, il lui fit encore parler, l'exhortant à renoncer à Jésus-Christ, au moins en secret, devant lui et deux autres témoins. Le voyant inébranlable, il lui déclara l'ordre du roi de le mener en Perse, chargé de fers, le fit mettre dans la prison publique, pour partir dans cinq jours avec deux autres chrétiens. La fête de l'Exaltation de la sainte croix arriva dans ces jours-là, le quatorzième de septembre 627; et Anastase, avec ses deux compagnons, les deux moines de son monastère et quelques hommes pieux de la ville, célébrèrent la veille, dans la prison, passant la nuit en prières. Un receveur des tributs, qui était chrétien, obtint, même du gouverneur la liberté de tirer Anastase hors de ses fers, pour le mener en l'église, le jour de la fête: ce qui donna une grande consolation à tous les fidèles. Ils encourageaient le martyr, baisaient ses chaînes et lui rendaient tous les honneurs possibles.

Les cinq jours étant passés, les prisonniers partirent et furent conduits par plusieurs chrétiens de Césarée, tant de Perse, que d'autres nations. Un des deux moines du monastère d'Anastase l'accompagnait dans ce voyage, suivant l'ordre de l'abbé, pour lui rendre tous les services possibles, et rapporter une relation exacte de ce qui lui serait arrivé. Partout où le martyr passait, il était reçu avec grande joie et grand honneur, comme il l'écrivit par deux fois à son abbé. Etant arrivé en Perse, il fut mis en prison à six milles du lieu où demeurait le roi, qui, en étant averti, envoya un de ses officiers pour l'examiner. Anastase répondit par interprète, ne voulant plus parler la langue persanne, confessa librement Jésus-Christ, et refusa les offres qu'on lui faisait d'une grande fortune. Le roi, l'ayant appris, ren-

voya le lendemain le même officier, qui fit étendre le martyr couché sur le dos, puis on lui mit sur les jambes une pièce de bois, sur les bouts de laquelle montèrent deux hommes robustes. Après ce tourment, on le remit en prison; mais, au bout de quelques jours, le même officier revint et lui fit donner quantité de coups de bâton; ce qu'il réitéra jusqu'à trois fois en divers jours. Puis il le fit pendre par une main avec une grosse pierre à un pied et le laissa ainsi pendant deux heures.

Cinq jours après, le roi renvoya le même officier pour faire mourir Anastase avec d'autres chrétiens captifs. On les tira de la ville, et on commença par étrangler tous les autres, qui étaient environ soixante-dix, et, entre eux, les deux qui avaient été amenés de Césarée avec saint Anastase. Ensuite on lui demanda s'il voulait périr malheureusement comme eux, ou obéir au roi et devenir un des plus grands de sa cour. Le martyr, regardant le ciel, rendit grâce à Dieu de ce que son désir était accompli, et leur dit : « J'espérais que vous me feriez mettre en pièces pour l'amour de Jésus-Christ, mais si c'est là cette mort dont vous me menacez, je remercie mon Dieu de me faire participer à la gloire de ses martyrs par une peine si légère. » On l'étrangla comme les autres, mais ensuite on lui coupa la tête et on l'envoya au roi : c'était le vingt-deuxième de janvier, la dix-huitième année de l'empereur Héraclius, c'est-à-dire l'an 628. Le corps du saint fut racheté et mis dans le monastère de Saint-Serge, à un mille de là, par le moine qui l'avait suivi.

Environ dix jours après, et le premier de février, l'empereur Héraclius arriva avec son armée, suivant la prédiction du saint, qui avait dit, la veille de son martyre : « Sachez, mes frères, que demain je finirai par la grâce de Dieu; vous serez délivrés dans peu de jours, et ce roi injuste sera mis à mort. » Le moine qui l'avait suivi revint au bout d'un an au monastère, rapportant la tunique du martyr. Il raconta à l'abbé toute son histoire, qui fut écrite dès lors comme nous l'avons. Le corps de saint Anastase fut depuis apporté par le même moine à Constantinople, et ensuite en Palestine, à son monastère. Enfin l'image de sa tête, et sa tête même, furent apportées à Rome, où on les voit encore, au monastère nommé *Ad aquas Salvias*, qui porte le nom de Saint-Vincent et de Saint-Anastase, car l'Eglise romaine les honore ensemble le 22 janvier. (Fleury, vol. II, p. 821.)

ANASTASE (saint), prêtre et moine, souffrit le martyre à Cordone durant la persécution d'Abdérane II. Il fut instruit dès l'enfance à Saint-Aeiscle de Cordone. Etant diacre, il en quitta les fonctions pour embrasser la vie monastique, et fut enfin ordonné prêtre. S'étant donc présenté aux juges et ayant parlé contre leur prophète, il fut aussitôt exécuté avec le moine saint Félix, natif de Complut, mais africain d'origine. Ils eurent l'un et l'autre la tête tranchée. L'Eglise

honore leur glorieuse mémoire le 14 juin. ANASTASE (saint), qui était homme de guerre, fut décapité avec saint Marcel dans la ville d'Argenton. On ignore les circonstances qui illustrèrent leur martyre. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 29 juin.

ANASTASE (saint), martyr, était prêtre. Il eut la gloire de répandre son sang pour la religion de Jésus-Christ, et eut pour compagnons de ses combats saint Placide, saint Gènes, et d'autres saints martyrs qu'on ne connaît pas. L'Eglise les honore le 11 octobre.

ANASTASE (saint), martyr, avait un tel désir de mourir pour Jésus-Christ, qu'il vint se présenter de lui-même aux persécuteurs. C'est tout ce que le Martyrologe romain donne de détails sur ce saint martyr. L'Eglise honore et célèbre sa mémoire le 5 décembre.

ANASTASE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Nicomédie, avec les saints Cyriaque, Paucille, Second, Syndime, et d'autres compagnons dont les noms sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 19 décembre.

ANASTASE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi, à Aquilée. C'est tout ce que le Martyrologe romain en dit : On ignore l'époque de son martyre. L'Eglise célèbre sa mémoire le 7 septembre.

ANASTASE (saint), évêque, confessa sa foi à Terni. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur ses souffrances. L'Eglise l'honore le 17 août.

ANASTASIE (sainte), martyrisée à Rome, en 66, avec sainte Basilisse. Elle fut, comme cette sainte, décapitée après qu'on lui eut coupé les pieds et les mains, pour avoir pris soin des corps de saint Pierre et de saint Paul. Les Grecs, et à leur imitation les Romains, en font la fête le 15 avril.

ANASTASIE (sainte), vierge, appelée l'Ancienne, donna sa vie pour la foi à Rome sous l'empire de Valérien, et sous le préfet Probus. Après avoir été chargée de chaînes, souffletée, tourmentée par le feu, frappée à coups de bâtons, elle eut les mamelles déchirées, les ongles arrachés, les dents cassées, les mains et les pieds coupés. Enfin, pour terminer son martyre, on lui trancha la tête. Cyrille, qui assistait à son supplice, lui ayant donné de l'eau qu'elle lui avait demandée, fut, à cause de cela, pris par les persécuteurs, et reçut la couronne du martyre. L'Eglise fait la fête de sainte Anastasie le 28 octobre.

ANASTASIE (sainte) ou ANASTASE, martyre, était d'une illustre famille de la ville de Rome. Saint Chrysogone avait été son tuteur et son instituteur dans la foi. Quand ce saint martyr eut été arrêté à Aquilée, elle le rejoignit pour le consoler et lui prodiguer les soins desquels il pouvait avoir besoin. Elle fut elle-même arrêtée, et, après avoir souffert divers supplices, elle fut brûlée vive, par ordre du préfet d'Illyrie. Ses reliques furent portées à Rome, où elles sont encore, dans l'église placée sous son invocation. L'Eglise célèbre sa fête le 23 décembre.

ANATHALON (saint), martyr, était disciple de l'apôtre saint Barnabé et fut son successeur à l'évêché de Milan. Il reçut la palme du martyre, mais on ignore à quelle date. L'Eglise célèbre sa mémoire le 25 septembre.

ANATOLE (saint), cueillit la palme du martyre à Nicée en Bithynie. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats saint Eustache et saint Thespèse. Ce fut sous la persécution que l'impie Maximin fit subir aux chrétiens qu'eut lieu ce martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 20 novembre.

ANATOLE (saint), martyr, mourut pour la défense de la religion avec sainte Photine et ses deux fils Victor et Joseph, les saints Sébastien, officier de l'armée, Photius, Photide, les saintes Parascève et Cyriaque, sœurs. Le Martyrologe romain ne marque point à quelle époque. L'Eglise honore leur mémoire le 20 mars.

ANATOLIE (sainte), sœur de sainte Victoire, était fiancée à un jeune homme nommé Aurélien; Victoire l'était à un jeune homme nommé Eugène. Cette dernière ayant pris la résolution de consacrer sa virginité au Seigneur, Anatolie fut priée par Eugène de vouloir bien se rendre auprès de Victoire pour la ramener à d'autres desseins. Anatolie, au lieu de changer sa sœur, fut convertie par elle à la même résolution. Les deux fiancés des deux saintes, n'ayant rien pu obtenir d'elles, s'adressèrent à l'empereur Dèce, qui les autorisa à les emmener à la campagne, pour obtenir d'elles, soit par persuasion, soit par violence, ce que jusque-lors ils n'avaient pas pu obtenir. Ces deux saintes, accablées de mauvais traitements par leurs fiancés, privées d'aliments, ne perdirent ni le courage ni l'amour de la chasteté. Voyant qu'ils ne pouvaient les vaincre, Eugène et Aurélien les traduisirent devant le juge, qui, par ordre de Dèce, les fit mourir toutes deux. Nous renvoyons le lecteur au titre de sainte Victoire pour ce qui la concerne, et aussi pour certaines observations que nous avons jugé convenable de faire relativement aux détails contenus dans les actes des deux saintes desquelles nous parlons. Le juge Faustinin fit endurer divers tourments à sainte Anatolie : on jeta sur elle un serpent, qui, à la vérité, ne lui fit aucun mal. Audax, qui était présent, fut tellement impressionné du courage de la sainte fille, qu'il se fit chrétien. Sainte Anatolie fut, comme sa sœur, percée d'un coup d'épée. L'Eglise fait sa fête le 9 juillet. Quant à Audax, mis en prison, il fut aussitôt décapité.

ANAUNE (canton d'), aujourd'hui Val d'Anagna, dans les Alpes, est célèbre par le martyre qu'y endurèrent pour la foi les saints Sisinius diacre, Martyrius lecteur, et Alexandre portier, en l'an de l'ère chrétienne 397, sous l'empire d'Arcadius, successeur du grand Théodose. Les habitants de ce pays, au milieu des remparts naturels que leurs montagnes avec leurs vallées, leurs précipices, leurs neiges éternelles, opposaient au commerce fréquent avec les peuples voisins,

étaient restés idolâtres, à une époque où on comptait dans le reste du monde romain les sectateurs de cette religion, ruinée par le christianisme. Ils gardaient fidèlement leur religion traditionnelle. On sait combien est grande la force des habitudes chez les peuples des montagnes. Saint Vigile, évêque de Trente, envoya pour les convertir les saints que nous venons de nommer. Tous trois étaient Cappadociens, et avaient quitté leur pays, pour se consacrer à Dieu, et pour porter la lumière de son Evangile chez les peuples qui avaient le malheur de ne pas la connaître encore. Nobles soldats du Christ qui, comme tant d'autres, trouvèrent la mort au milieu des travaux de l'apostolat ! Les habitants d'Anaune, furieux de voir que chaque jour leurs prédications enlevaient quelques adorateurs aux faux dieux, les saisirent dans l'église où ils chantaient les louanges du Seigneur, et les firent mourir au milieu des plus cruels supplices. (*Voy.*, pour les détails, saint SISINIUS.)

ANCYRE, aujourd'hui **ANGORA** ou **ANGOURICH**, ville de l'Asie Mineure, dans la Galatie, fut illustrée sous le règne de Dioclétien, au commencement du IV^e siècle, par le martyre des saints Clément évêque, et Agathange. (*Voy.* Chastelain, p. 386, et Le Quien, *Or. Christ.*, t. I, p. 457.) En 303, Théoctète, gouverneur de cette ville, fit arrêter Théodote, cabaretier, et sept vierges consacrées au Seigneur. Il les fit tous mourir pour la foi. (Pour plus de détails, *voy.* THÉODOTE, THÉOCTÈNE.)

ANDÉOL (saint), envoyé d'Orient en Gaule par saint Polycarpe, fut martyrisé dans le Vivarais. Ses actes racontent qu'il fut rudement frappé avec des bâtons garnis d'épines, et qu'ensuite on lui fendit la tête en quatre avec une épée de bois. Ils disent qu'il fut martyrisé presque aussitôt après son arrivée en Gaule; or saint Polycarpe, qui l'avait envoyé, étant mort en 166, il en faudrait conclure que ce fut sous Marc-Aurèle. Or ces mêmes Actes ajoutent que ce fut sous Sévère, présent lui-même dans les Gaules. Sévère ne vint dans les Gaules qu'en 197, lorsqu'il était encore favorable aux chrétiens; puis en l'an 208, lorsqu'il alla en Angleterre. Sévère ayant commandé, sous Commode, dans la Lyonnaise en qualité de gouverneur, on pourrait peut-être dire que saint Andéol fut martyrisé sous son gouvernement, et qu'on confond dans ses Actes son gouvernement avec son empire. Cette explication serait plausible, bien qu'encore elle reculât la mort du saint jusque sous Commode, au moins vingt ans après la mort de saint Polycarpe. Mais une observation vient la combattre : c'est que le gouverneur de la Lyonnaise n'avait aucune sorte d'autorité dans le diocèse de Viviers, où fut martyrisé saint Andéol. Laisant de côté ces difficultés que nous n'avons pas la prétention de trancher, nous ferons remarquer une circonstance assez extraordinaire, signalée dans les Actes. Saint Andéol, disent-ils, eut la tête fendue en quatre avec une épée de bois.

L'Eglise fait la fête de saint Andéol le 1^{er} mai.

ANDO, le bienheureux, sénateur, fut mis à mort pour la foi catholique en Abyssinie, sous le règne et durant la persécution du tyran Basilides, Négous de ce pays, le 21 octobre 1647.

ANDOCHE (saint), disciple de saint Polycarpe, fut envoyé par ce saint évêque dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile, avec saint Bénigne, prêtre comme lui, et saint Thyrese diacre. Ils arrivèrent heureusement à Marseille; de là se rendirent à Lyon, puis à Autun. Saint Bénigne les ayant quittés pour aller, à la prière de Fauste, convertir à Langres les petits-fils de sainte Léonille, saint Speusippe, saint Eleusippe et saint Méleusippe, ils se rendirent à Saulieu, quittant Autun, où ils avaient fait de nombreuses conquêtes à l'Evangile. Là ils furent reçus par un marchand, nommé Félix, chrétien fervent qui donnait aux pauvres tous les bénéfices de son négoce. Un des officiers du gouverneur, étant venu chez Félix pour y loger, y trouva les saints qui instruisaient quelques personnes, alla les dénoncer au gouverneur. Ce magistrat donna ordre de les arrêter. Félix, leur hôte, voulut partager leurs dangers et leur triomphe. Conduits devant le juge, dont ils méprisèrent les prières et les menaces, ils furent fouettés, pendus pendant tout un jour par les mains à des arbres avec de grosses pierres aux pieds, ensuite jetés dans le feu, qui ne les brûla point, et enfin assommés avec des bâtons. On fait leur fête le 24 septembre.

ANDRACT, ou AUDACTE (saint), martyr, était un prêtre d'Afrique, attaché à l'église de Thibare. Peu de temps après que Dioclétien eut renouvelé la persécution contre les chrétiens, Andract fut pris, chargé de chaînes et conduit en prison, avec saint Félix, son évêque, par ordre du magistrat Magnilien, tenu de mettre à exécution les édits sanguinaires de l'empereur. Ces deux confesseurs furent exilés dans la Sicile et n'obtinrent pas alors la couronne du martyre après laquelle ils soupiraient. Dieu la leur accorda enfin, et ils furent plus tard mis à mort, avec plusieurs autres dont on ne cite pas les noms, dans la Pouille, l'an 303. L'Eglise honore saint Andract le 24 octobre.

ANDRADA (JACQUES D'), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie de la sainte troupe de missionnaires qui suivaient le P. Azevedo au Brésil (*Voy. AZEVEDO*). Leur navire fut pris le 13 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Notre bienheureux, ayant été aperçu confessant ses compagnons, fut poignardé et jeté à l'eau. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesus usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

ANDRADE (le bienheureux ANTOINE), natif d'Ethiopie, anciennement chapelain du patriarche Mendez et fait depuis évêque de Calipoli, fut nommé, le 7 décembre 1666, vicaire apostolique d'Abyssinie. Hannès ou Oëlaphe Segued venait de succéder à Basilides. Arrivé à Suez, en 1669, il apprit que

la persécution durait toujours en Abyssinie; ce qui ne l'empêcha pas d'aller en avant avec ses compagnons. En 1671, la congrégation dont faisait partie Andrade apprit qu'il avait été mis à mort avec les missionnaires qui l'accompagnaient, en haine de la religion catholique.

ANDRÉ (saint), apôtre, frère de saint Pierre et pêcheur comme lui, fut appelé le premier de tous par Jésus-Christ. Il était de Bethsaïde en Galilée. Son père se nommait Jonas ou Jean. Après la mort du Sauveur, il porta l'Evangile dans un très-grand nombre de pays, sans qu'on ait sur ses travaux des documents bien positifs. Ce fut à Patras, en Achaïe, qu'il cueillit la palme du martyre. Il fut condamné à être crucifié par Egée, gouverneur de cette province. Il le fut à un arbre, suivant saint Pierre Chrysologue: le faux Hippolyte veut que ce soit à un olivier. L'église de Saint-Victor de Marseille prétend posséder la croix qui fut l'instrument de son triomphe. Elle a la même forme que celle de Notre-Seigneur. On ignore pourquoï les peintres la figurent toujours différemment. Son corps fut enterré à Patras, et ensuite transporté à Constantinople avec celui de saint Luc, en 357. Il fut déposé dans la basilique des Apôtres. On célèbre sa fête le 30 novembre. On ne sait pas précisément la date de sa mort. Il y a lieu de croire qu'elle arriva sous Néron, vers l'an 64.

ANDRÉ (saint), martyr à Lampsaque en 250, avec les saints Pierre, Paul et sainte Denise, sous l'empereur Dèce, fut mis à mort, comme ses compagnons, par ordre du proconsul Optimus. Dans un premier interrogatoire, il comparut devant ce magistrat avec Paul et Nicomaque. Paul et lui confessèrent glorieusement le nom de Jésus-Christ. Leurs Actes marquent qu'ils montrèrent une grande humilité, tandis que Nicomaque, qui se présenta avec une grande assurance, n'eut pas la force de résister aux tourments. Le lendemain, le peuple s'attroupa autour du logis du proconsul, et se mit à demander à grands cris André et Paul: Onésierate et Macédon, tous deux prêtres de Diane, s'étaient mêlés parmi le peuple et l'échauffaient encore davantage. La sédition s'augmentant, le proconsul envoya quérir André et Paul, et leur dit: « Il n'y a qu'un moyen d'apaiser ce tumulte; c'est de sacrifier tout présentement à la grande Diane. » Les deux martyrs répondirent: « Nous ne connaissons point Diane pour une déesse, ni pour des dieux les autres démons que vous adorez. Nous n'adorons qu'un seul Dieu. » Le peuple, entendant cela, pressa le proconsul de les lui livrer pour les faire mourir; ce que le proconsul lui accorda, après avoir fait déchirer de verges les martyrs. Le peuple s'en étant saisi, ils furent menés hors de la ville, où l'on commença à faire pleuvoir sur eux une grêle de cailloux. L'Eglise fait la fête des saints martyrs de Lampsaque le 15 mai.

ANDRÉ (saint), tribun, avant remporté un avantage considérable sur les Perses, en invoquant le nom de Jésus-Christ. A la suite

de cet événement, il se convertit, avec un grand nombre de soldats. Dénoncé au général Antiochus, il fut arrêté avec tous les nouveaux convertis. Saint André fut étendu par ordre d'Antiochus sur un lit de fer rougi au feu ; mais, ne voulant pas prendre la responsabilité d'une condamnation à mort, il en référa à Galère. Celui-ci, hypocrite et lâche autant que cruel, écrivit à son général qu'il fallait user de ménagements à l'égard d'un personnage aussi considérable qu'André. Il lui enjoignit de mettre apparemment les prisonniers en liberté et de chercher par tous les moyens en son pouvoir à les faire renoncer à leur foi. Il lui disait qu'en cas d'insuccès il eût à les accuser d'un crime quelconque, autre que le crime de christianisme, et, sous ce prétexte, de les faire mourir. Les ordres de Galère furent ponctuellement exécutés. S'il faut en croire les Actes qui racontent ces événements, peu de temps après saint André fut mis à mort, avec 2593 soldats. Quant à nous, nous inclinons à croire que, si ce chiffre était vrai, un tel événement eût été remarqué, eût fait grand bruit dans le monde, et eût laissé dans l'histoire des traces faciles à retrouver, et qui n'eussent pas laissé le moindre nuage. Les faits que nous racontons sont rapportés par Surius, sous la date du 19 août, jour auquel la tête de saint André est marquée au Martyrologe romain.

ANDRÉ (saint), martyr, était prêtre en Asie. Il souffrit le martyre avec l'évêque Hypace pour le culte des saintes images, sous le règne de Léon l'Isaurien. Leur barbe fut enduite de poix, puis brûlée. Le bourreau leur ayant enlevé la peau de la tête, il les égorga ensuite. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 29 août.

ANDRÉ DE CRÈTE (saint), martyr, était un solitaire de Constantinople. Il fut souvent fouetté pour le culte des saintes images sous Constantin Copronyme, et eut enfin un pied coupé. Il mourut ainsi. L'Eglise célèbre sa mémoire le 17 octobre.

ANDRÉ (le bienheureux), de Chio, souffrit un courageux martyre à Constantinople pour la foi de Jésus-Christ. Les mahométans le torturèrent cruellement pour l'amener à renier sa foi. Chaque jour, on marquait avec le couteau dans son corps un morceau de chair que l'on arrachait ensuite violemment. Quand il ne resta plus de chair à couper, on lui trancha la tête. Stupéfait du courage extraordinaire de notre bienheureux, Mahomet II permit que ses restes fussent inhumés au faubourg de Galata, dans une église dédiée à la Mère de Dieu. (Wadding, année 1465, n° 20.)

ANDRÉ, vénérable curé d'une des paroisses de Laval, fut guillotiné dans cette ville, le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Comme il montait l'escalier de la guillotine, le greffier du tribunal, qui était un prêtre apostat, lui dit, en montrant un verre de vin rouge : « A ta santé ! Je vais boire comme si c'était ton sang : — Et moi, je vais prier pour vous, répondit le saint martyr ! » (Tiré des

Mémoires ecclésiastiques, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

ANDRÉ (saint), évêque de Florence. Il confessa sa foi au milieu des tourments, mais resta fidèle à sa religion. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur l'époque et les circonstances de son martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de ce saint martyr le 26 février.

ANDRÉ (saint), martyr, donna sa vie pour la défense de la religion, en Afrique, avec ses saints compagnons Jean, Pierre et Antoine. On ignore à quelle époque eut lieu ce martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 23 septembre.

ANDRINOPE, ville de la Turquie d'Europe qui fut témoin du martyre des saints Maxime, Théodore et Asclépiodote, qui furent couronnés sous le règne de l'empereur Maximien.

ANDRONIC (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Le juge qui les condamna se nommait Maxime. (Voy. TARABUE.)

ANECT (saint), fut martyrisé à Corinthe durant la persécution de Dèce, sous le président Jason, avec les saints Codrat, Denys, Cyprien, Paul et Crescent. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

ANECTE (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Césarée en Palestine, durant la persécution de Dioclétien, sous le président Urbain. Ayant exhorté les autres au martyre et renversé les idoles par sa prière, il fut, suivant l'ordre du juge, fouetté par dix soldats ; il eut ensuite les mains et les pieds coupés, la tête tranchée, et reçut la couronne du martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 27 juin.

ANOMPODISTE (saint), martyr, répandit son sang en Perse, pour la défense de la foi. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Acyndine, Pégase, Aphtone, Elpidéphore, et plusieurs autres qui sont inconnus. L'Eglise les honore le 2 novembre.

ANÈSE (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Théodule, Félix, Cornélie et leurs compagnons qui sont inconnus. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 31 mars.

ANGE (saint), martyr, naquit de parents juifs, dans la ville de Jérusalem. Ayant eu le bonheur de se convertir à la religion chrétienne, il vécut pendant quelque temps au milieu des anachorètes des bords du Jourdain, puis il se retira parmi les ermites du Mont-Carmel. Il fut certainement un des premiers religieux de l'ordre que l'on connaît sous le nom de Carmes. Ayant passé dans l'Occident, il y prêcha l'Evangile avec zèle et persévérance. Rempli d'indignation à la vue du scandale que donnait un puissant personnage de Sicile en vivant avec sa propre sœur, il l'engagea plusieurs fois à réformer sa conduite ; la sœur de l'incestueux se laissa toucher néanmoins, et rompit tout commerce criminel avec son frère. Ce dernier, ayant fait d'inutiles efforts pour ramener à lui la victime de ses

passions, tourna toute sa fureur contre saint Ange. Il apostata des scélérats pour l'assassiner. Saint Ange mourut ainsi, victime de son zèle, à Licate ou Léocate en Sicile, dans l'année 1225. L'Eglise honore sa mémoire glorieuse le 5 mai.

ANGLETERRE PROTESTANTE (Persécutions de l'). Pour suppléer aux commencements de cet article, voir les articles HENRI VIII et ELISABETH, que nous avons jugés trop importants pour les renfermer dans un article général. Après la mort d'Elisabeth, quand Jacques 1^{er} monta sur le trône, les catholiques espérèrent beaucoup de lui. Ce prince aurait, en effet, dû se souvenir que la reine papesse avait fait mourir sa mère, Marie Stuart, sur l'échafaud, et qu'il avait à venger, par sa conduite, la mort de celle qui lui avait donné le jour et qu'un pape avait reconnue comme martyr. Les catholiques avaient aidé Jacques 1^{er} à monter sur le trône. Il avait promis au pape de rester fidèle à la foi romaine. A peine ce prince fut-il sur le trône, qu'il oublia ses promesses, se fit apostat tout à la fois de sa religion, et des sentiments filiaux qui n'auraient pas dû sortir de son cœur. Il commença à persécuter violemment les catholiques. Tous ceux qui n'allaient pas au prêche étaient condamnés à payer une amende de cinq cents francs par mois lunaire. Il fit payer, en montant sur le trône, même les arrérages, de sorte qu'il ruina un grand nombre de familles. Plusieurs des seigneurs de sa cour, n'ayant pu supporter de si atroces vexations, complotèrent de faire sauter, à l'aide de barils de poudre, la ville de Westminster, quand le roi y ouvrirait le parlement. Ce complot ayant été découvert, le jésuite Garnet fut atrocement martyrisé pour en avoir eu connaissance, et pour ne l'avoir pas révélé. Il n'avait connu ce complot que sous le sceau de la confession, et avait du reste, fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher l'exécution.

Le parlement proposa, le roi sanctionna un nouveau code pénal contre les Anglais fidèles à la foi de la vieille Angleterre. Il y avait plus de soixante-dix articles qui leur infligeaient des peines suivant leur condition de maîtres, domestiques, époux, parents, enfants, héritiers, patrons, avocats et médecins. 1^o Il fut défendu aux catholiques réfractaires; sous des peines particulières, de paraître à la cour, de demeurer en dedans des barrières ou à dix milles des limites de la cité de Londres, ou de s'éloigner en aucune circonstance de plus de cinq milles de leur habitation, sans un permis spécial signé de quatre magistrats du voisinage. 2^o On les déclara incapables de pratiquer la chirurgie ou la médecine, de faire les fonctions de jurisconsultes, d'exercer celles de juges, de secrétaires ou d'officiers dans aucune cour ou corporation quelconque, ou de présenter des sujets pour les bénéfices, les écoles, les hôpitaux, où ils auraient des places à donner, ou de remplir les charges d'administrateurs, d'exécuteurs testamentaires ou de tuteurs. 3^o A moins qu'ils ne fussent mariés

par un ministre protestant, les deux conjoints encourageaient la confiscation de tous les bénéfices auxquels leur eût donné droit la propriété de l'un ou de l'autre; si leurs enfants n'étaient pas baptisés par un ministre protestant, un mois après leur naissance, cette omission les assujettissait à une amende de deux mille cinq cents francs; et si leurs morts n'étaient pas enterrés dans un cimetière protestant, les exécuteurs testamentaires étaient passibles d'une amende de vingt francs pour chaque corps; tout enfant envoyé outre mer pour son éducation était, de ce moment, privé de tous legs, héritages ou donations, à moins qu'il ne revint se soumettre à l'Eglise établie, et la loi substituait à ses droits son plus proche héritier protestant. 4^o Tout réfractaire, c'est-à-dire tout catholique qui refusait d'assister au prêche de l'hérésie, était placé dans la même position que s'il eût été excommunié nominativement: sa maison pouvait être visitée; ses livres ou papiers ou meubles, que l'on croyait avoir quelque rapport à son culte ou à sa religion, pouvaient être brûlés, et, sur un ordre des magistrats voisins, il était obligé de livrer ses armes et ses chevaux. 5^o Toutes les peines existantes pour absence du prêche furent conservées avec deux dispositions additionnelles: d'abord on laissa au roi le choix de prendre l'amende de vingt livres sterling par mois lunaire, ou, à sa place, toute la propriété personnelle et les deux tiers des terres. Ensuite chaque tenancier propriétaire, quelle que fût sa religion, s'il recevait des visiteurs catholiques, ou conservait des domestiques catholiques, fut assujéti à payer dix livres sterling pour chaque individu et par mois lunaire. (Rorhacher citant Lingard, vol. XXV, p. 323.)

Comme si ce code tyrannique n'eût pas suffi, on y ajouta une mesure excessivement astucieuse, qui, sous prétexte du serment de fidélité, menait à faire celui de suprématie. Par le serment de suprématie, les anglicans reconnaissaient la puissance ecclésiastique émanant de saint Pierre dans leur souverain, roi ou reine. Ce serment, les catholiques l'avaient en horreur et pour rien au monde ne l'eussent voulu prêter. Quant au serment de fidélité civile, c'était autre chose, et, avec l'approbation de Rome, les catholiques anglais n'avaient pas fait difficulté de le prêter à Elisabeth et à Jacques. Ce dernier monarque voulut ajouter quelque chose qui fût assez équivoque pour mener, sans qu'on s'en aperçût, au serment de suprématie. Jacques voulait contraindre ses sujets, dans le serment de fidélité, à ne pas reconnaître au pape le pouvoir d'excommunier un roi hérétique, de délier du serment de fidélité si le roi excommunié persistait dans l'hérésie; en troisième lieu, de ne plus le reconnaître comme suzerain de l'Angleterre. Comme on le voit, pour une partie du moins, ce n'était plus un serment de fidélité politique; c'était un serment emportant jugement théologique sur les deux derniers points. Jacques avait parfaitement raison. Il n'appartient à aucune

autorité de délier les sujets du serment de fidélité envers leur souverain. Le spirituel ne doit pas plus empiéter sur le temporel, que le temporel sur le spirituel. Quant à la prétention des papes d'être et de rester suzerains de l'Angleterre, nous la trouvons assez étrange, et du reste assez bien résolue dans les idées de nos jours, pour ne devoir pas nous y arrêter. Maintenant, sur le premier point, le roi d'Angleterre avait aussi certainement tort qu'il avait raison sur les deux derniers. Toute autorité spirituelle a parfaitement le droit d'excommunier qui que ce soit en ce monde. Paul V condamna ce serment en 1606, par un bref daté du 22 septembre, et un an après par un second, donné aussi le 22 septembre. Un des archevêques anglais ayant cru pouvoir prêter ce serment en dépit du bref papal, le cardinal Bellarmin lui écrivit pour blâmer sa conduite. Jacques, de son côté, prit la plume pour justifier l'archevêque. Par une contradiction qu'on n'explique pas, il le laissa, malgré cela, mourir en prison. Le pamphlet royal fut réfuté par Bellarmin. La logique la plus pressante employée par le roi Jacques était dans une suite d'arguments de la nature de ceux-ci : prison perpétuelle pour ceux qui refuseront de prêter le serment. Confiscation, leur vie durant, de leurs propriétés et de leurs revenus : si les délinquants étaient des femmes mariées, elles étaient emprisonnées dans une geôle commune. Les prêtres qui refusaient le serment étaient impitoyablement mis à mort.

Quand Charles I^{er} monta sur le trône, les catholiques d'Angleterre prirent parti pour lui contre les protestants, qui l'assassinèrent. En l'année 1643, le parlement rendit un décret qui ordonnait que les deux tiers des biens des papistes fussent saisis et vendus au profit de l'Etat. On nommait papistes tous ceux qui durant un certain temps auraient logé chez eux des prêtres, auraient manqué d'assister au prêche, auraient entendu la messe, ou bien auraient permis que leurs enfants fussent élevés dans la religion catholique. Il suffisait aussi, pour être réputé papiste, de refuser de prêter le nouveau serment qui, sous prétexte de serment de fidélité, était, comme nous l'avons vu, un serment de suprématie. Sous Cromwell et sous la république, l'Angleterre protestante persécuta vivement l'Irlande catholique, ainsi qu'on peut le voir au titre de ce malheureux pays.

Sous le règne de Charles II, la situation des catholiques d'Angleterre devint de plus en plus intolérable. L'an 1673, il imagina d'ordonner un nouveau serment. On le nomma serment du Test. C'était une protestation contre la foi de l'Eglise romaine. On déclarait incapable de tout emploi civil ou militaire quiconque ne voulait pas prêter le serment de suprématie, et recevoir la communion suivant les nouvelles coutumes de l'Eglise anglicane. Tous ceux qui occupaient des emplois furent, en conséquence, sommés de faire les serments prescrits, et de communier à la façon anglicane. Ce n'était pas assez : on exigea qu'ils signassent formel-

lement ne pas admettre la transsubstantiation, et on condamna ceux qui ne le voulurent pas faire, à une amende de cinq cents livres sterling, et de plus à la perte de tous les droits civils. Cela signifiait qu'ils ne pouvaient plus poursuivre pour quoi que ce fût, dans aucune cour de justice, être tuteurs ou exécuteurs testamentaires, recevoir aucuns legs ou donations ou exercer aucunes fonctions publiques.

Les protestants, qui avaient assassiné Charles I^{er}, accusèrent les catholiques de vouloir à leur tour assassiner Charles II. L'histoire tout entière dément cette abominable calomnie. Malgré ce témoignage irrécusable, l'Angleterre a pendant très-longtemps été exaspérée par cette odieuse et sottise imputation.

Le premier auteur ou instrument de cette longue mystification fut Titus Oates, faiseur de rubans, puis ministre anabaptiste sous Cromwell, puis ministre anglican sous Charles II, mais chassé de tous ses emplois pour son inconduite, pour ses inclinations contre nature, pour deux faux témoignages dont il fut convaincu en justice. Sans feu ni lieu, il se mit aux gages d'un ministre anglican, nommé Tonge, pour faire l'espion parmi les catholiques et lui fournir matière à des déclamations périodiques contre eux. Oates feignit donc de se convertir au catholicisme, et obtint une place dans un collège sous l'administration de jésuites anglais, à Valladolid en Espagne. Il en fut chassé, pour indiscipline, au bout de cinq mois. Par l'avis de Tonge, il s'adressa de nouveau aux jésuites, et obtint, par ses larmes et ses promesses, d'être reçu au collège de Saint-Omer. Comme il ne put dompter son humeur déréglée ni cacher tout à fait son hypocrisie, il fut encore chassé. Il revint auprès de Tonge, sans pouvoir lui rapporter quelque chose qui en valût la peine. Seulement il avait appris que, le 4 avril 1678, quelques jésuites s'étaient réunis à Londres pour leur chapitre triennal. D'un fait aussi simple, les deux imposteurs en font une conspiration épouvantable, où ils font entrer tous les jésuites dont Oates avait retenu les noms, bien ou mal, entre autres le P. Lachaise, confesseur de Louis XIV qu'il appelait Leshée. Ils fabriquent des lettres, des correspondances : le roi Charles II devait être assassiné, son frère, le duc d'York, mis à sa place, la religion protestante abolie ; ils avaient nommé de nouveaux ministres, de nouveaux généraux, de nouveaux gouverneurs, dont plusieurs, par leur âge et leurs infirmités, étaient notoirement incapables de remplir les emplois assignés. Aux deux premiers imposteurs s'en joignit un troisième, Bedloe, puni en divers pays pour escroquerie et inconduite, condamné à mort pour vol en Normandie, sorti récemment de prison à Londres. La déclaration de Bedloe et d'Oates était tellement absurde, qu'il est impossible d'imaginer aujourd'hui comment des hommes sensés y ajoutèrent la moindre confiance.

Nous avons vu que sous Charles II l'An-

gleterre était déchirée en deux factions, celle de la cour et celle des révolutionnaires, l'une et l'autre soudoyées par le roi de France, Louis XIV. Les révolutionnaires, ayant à leur tête le comte de Shaftesbury, ministre du roi, travaillaient à exclure du trône le duc d'York, frère du roi, et porté pour l'ancienne religion, et à lui substituer le duc de Monmouth, un des bâtards de Charles II. L'imposture d'Oates et compagnie leur vint fort à propos. Shaftesbury aida les imposteurs à mettre un peu plus de vraisemblance dans leurs mensonges; il amena la partie révolutionnaire du parlement et du peuple. L'Angleterre protestante devint folle; cinquante mille hommes étaient continuellement sous les armes à Londres, et les chaînes prêtes à être tendues pour arrêter les papistes qui venaient égorger le roi et la nation: en attendant, les catholiques étaient mis hors la loi, traqués, emprisonnés, pendus pour une conspiration imaginaire; ils ne purent siéger dans aucune des chambres ni de législature, ni de justice, sans faire le serment d'apostasie, sans abjurer la suprématie spirituelle du pape pour la reconnaître au roi, sans déclarer que la religion catholique était une idolâtrie; en un mot, les fidèles héritiers de la vieille Angleterre furent traités par les Anglais renégats et novateurs comme des parias, des îlots, des esclaves; et ce n'est que de nos jours que les noms si catholiques et si anglais de Norfolk, de Talbot, d'Arundel, de Clifford, ont pu rentrer à la chambre des pairs. (Rohrbacher, citant Lingard, vol. XXV, p. 327.)

En 1688, il y avait en Angleterre quatre vicaires apostoliques, avec le titre, le caractère et la juridiction épiscopale, et gouvernant les quatre districts du royaume, le nord, le sud, l'ouest, et le milieu. La révolution de 1688 ayant expulsé le dernier roi anglais et catholique pour lui substituer un hollandais calviniste, elle statua tout d'abord qu'aucun catholique ou époux de catholique ne pourrait hériter du trône. Les catholiques ou ceux réputés tels eurent ordre de s'éloigner à dix milles de Londres. On les désarma, on prit leurs chevaux, on ferma quelques écoles qu'ils avaient formées; on les excepta seuls de l'acte de tolérance. Leur droit de patronage fut conféré aux universités. On accorda, en 1700, des récompenses à qui ferait prendre un prêtre ou un jésuite. Il fut défendu, sous peine de cent livres sterling d'amende, d'envoyer ses enfants hors du royaume pour les faire élever dans la religion catholique. Les catholiques étaient inhabiles à hériter. Les évêques nouvellement envoyés en Angleterre étaient particulièrement l'objet de la jalousie protestante. Deux des vicaires apostoliques furent arrêtés, emprisonnés, puis relâchés, mais menacés sans cesse. A la moindre alarme ils étaient obligés de se tenir cachés. Les prêtres furent soigneusement recherchés, et plusieurs accompagnèrent Jacques dans sa fuite. D'autres restè-

rent en prison: des laïques eurent le même sort. Walker, président du collège de l'université d'Oxford, qui s'était déclaré catholique et avait converti plusieurs personnes, fut mis à la Tour, interrogé en plein parlement, et excepté nommément de l'acte d'amnistie. Cependant il faut savoir gré à Guillaume III de n'avoir pas versé le sang et de n'avoir pas renouvelé les scènes atroces de 1679 et des années suivantes. (Rohrbacher, citant Picot, mémoires, etc., Introduction, vol. XXVI, p. 500.)

Au milieu de ces traverses, la religion catholique se soutint par elle-même, et son état dans ce pays était, en 1701, aussi satisfaisant que possible. Ses vicaires apostoliques y gouvernaient leurs districts avec un zèle mêlé de prudence. M. Leyburn, fort âgé, vicaire apostolique du midi, restait à Londres, tandis que M. Giffard gouvernait le district du milieu. Ce dernier faisait de fréquentes visites, établissant des missionnaires, donnant la confirmation et encourageant les catholiques dans la foi. Il secondait M. Leyburn dans l'administration du district du sud et visitait aussi celui de l'ouest, privé d'évêque. Le clergé comptait dans son sein des hommes distingués par leurs talents, desquels deux refusèrent l'épiscopat par modestie. Plusieurs chapelains de Jacques II laissèrent des sermons imprimés. Le jésuite Pulton publia la relation de sa conférence avec l'anglican Tenison. Son confrère Dorrel est auteur de livres de controverse et de piété. Plusieurs missionnaires trouvaient, au milieu de leurs travaux, le temps de composer de bons écrits, dont quelques-uns sont encore estimés des catholiques anglais. Quelques laïques donnaient l'exemple d'une haute piété.

Les lois sévères qui interdisaient aux catholiques la faculté de tenir des écoles les obligeaient d'envoyer leurs enfants sur le continent. Il s'était formé, à cet effet, différents établissements à Rome, à Paris, à Douai, à Valladolid. Le plus célèbre de ces collèges était celui de Douai, qui était comme la pépinière du clergé séculier en Angleterre. Il avait été créé vers le commencement du xvii^e siècle, et les papes l'avaient protégé et lui avaient accordé une pension annuelle. Les présidents des collèges étaient choisis par le cardinal protecteur des églises d'Angleterre à Rome. Le collège des Anglais, à Lisbonne, était le plus considérable après celui de Douai. Il avait été fondé par un seigneur portugais. A Paris, le collège des Anglais venait d'être établi par le docteur Betham, chapelain de Jacques II, et précepteur du prince de Galles. Parmi les ordres religieux qui fournissaient des sujets aux missions d'Angleterre, les bénédictins et les jésuites étaient les plus nombreux. Les premiers, qui formaient une congrégation à part, sous le nom de *Bénédictins anglais*, avaient des maisons à Paris, à Douai, à Saint-Malo, à Dieulouard en Lorraine. Ils fournirent plusieurs évêques à la mission et tenaient tous les quatre ans des chapitres pour nommer leurs supérieurs.

Enfin l'Angleterre catholique du XVII^e siècle compte parmi ses enfants les trois plus grands poètes dont l'Angleterre s'honora à cette époque : Shakespeare, Dryden et Pope. Shakespeare, que les Anglais prononcent Chekspeare, né en 1564, mort en 1616, surnommé le Sophocle anglais, fit un grand nombre de tragédies fameuses, la plupart sur des sujets nationaux, dans lesquelles il n'y a pas un mot contre l'Eglise catholique et sa créance; ce qui seul équivalait à une profession de foi, surtout à une époque où toutes les plumes protestantes se faisaient un mérite d'injurier la religion de la vieille Angleterre. Dryden, né en 1631, mort en 1707, se fit catholique en 1688, et, malgré les pertes temporelles que lui attira cette démarche, il persévéra courageusement, ainsi que ses trois fils, dont les deux premiers furent employés à la cour du pape Clément XI, et le troisième se fit religieux. Dryden est auteur de plusieurs tragédies estimées et d'autres poèmes; son chef-d'œuvre est une ode pour la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens; on la regarde comme l'ode la plus belle de la poésie moderne. Alexandre Pope naquit à Londres en 1688, d'une famille noble et catholique, fort zélée pour la cause des Stuarts. Il passa les premières années de son enfance dans de petites écoles dirigées par des prêtres catholiques. Le goût de la poésie s'éveilla chez lui de si bonne heure, qu'il ne pouvait se souvenir du temps où il avait commencé à faire des vers. A l'âge de 12 ans, il composa une ode sur la solitude, remarquable par sa maturité précoce. Tous ses ouvrages se distinguent par la pureté du style. Les principaux sont une traduction en vers de l'*Iliade* et son *Essai sur l'homme*, dans lequel se trouvent quelques propositions peu exactes, qui ont besoin d'une bénigne interprétation. Accusé, à propos de cet ouvrage, de vouloir établir la fatalité de Spinoza, Pope écrivit, le 1^{er} septembre 1742, une lettre à Racine le fils, où il témoignait son chagrin de se voir imputer des principes qu'il abhorrait. Il disait que ses traducteurs s'étaient mépris sur ses véritables sentiments, et finissait par déclarer *très-hautement et très-sincèrement que ses sentiments étaient diamétralement opposés à ceux de Spinoza, puisqu'ils étaient parfaitement conformes à ceux de Fénelon, dont il se faisait gloire d'imiter la docilité, en soumettant toujours toutes ses opinions particulières aux décisions de l'Eglise.* Pope, d'une constitution faible et malade, mourut le 30 mai 1744, à l'âge de cinquante-six ans. (Rohrbacher, citant *Biogr. univ. Picot, Mémoires, T. XXVI, pag. 502.*)

Quant à l'Ecosse, vers la fin du XVII^e siècle, elle comptait un assez grand nombre de catholiques, et elle en aurait eu davantage sans le manque de prêtres et d'écoles. Ces deux circonstances favorisèrent beaucoup le succès des Réformateurs du XVI^e siècle. Le saint siège y faisait passer de temps en temps des Franciscains irlandais. Mais la plupart étaient rebutés de la rigueur du climat, au moins dans la partie septentrionale de l'Ecosse, où

le froid rend la vie pénible, et ils restaient peu dans cette mission. Un pieux et zélé missionnaire, nommé White, fut plus constant. Aidé de la protection de lord Macdonald, il fit revivre la foi dans les montagnes d'Ecosse et ramena, presque sans difficulté, les familles que le malheur des temps avait éloignées de la religion. Ses travaux, vraiment apostoliques, datent de la fin de Cromwell et du commencement de Charles II. On essaya, vers le même temps, d'établir quelques écoles pour former des prêtres et en même temps pour préserver les enfants des catholiques de la séduction des écoles protestantes. Mais ces établissements avaient peine à se soutenir au milieu des traverses qu'on suscitait aux catholiques.

La révolution de 1688 n'eut pas des résultats moins fâcheux pour ce pays que pour l'Angleterre, et l'attachement d'un grand nombre d'Ecoissais aux Stuarts, leurs anciens maîtres, servit de prétexte à de longues vexations. Les protestants s'y montrèrent presque aussi jacobites ou partisans de l'ancienne dynastie que les catholiques, et les premiers, comme les seconds, parurent vouloir profiter de toutes les occasions pour soutenir les droits de leur souverain légitime. On les comprima donc avec soin. Le gouvernement anglais cessa de protéger les évêques, et les presbytériens devinrent dominants en Ecosse. Les préjugés politiques se mêlant aux préjugés religieux, on poursuivit à la fois en eux les partisans des Stuarts et les adhérents à une foi proscrite. On tint des prêtres catholiques en prison pendant plusieurs années, ensuite on les bannit. On envoya des troupes dans les montagnes, on ravagea les terres des catholiques, et un capitaine, nommé Porringer, se rendit fameux dans l'ouest par ses dévastations et ses cruautés. En même temps, le parlement d'Ecosse statua que les enfants qui ne se feraient pas protestants seraient privés de la succession de leurs père et mère.

Cependant la foi se soutint au milieu des efforts faits pour la comprimer. Il parait que Jacques, dans sa retraite, entretenait des relations étroites avec l'Ecosse. Il y fit passer quelques fonds avec lesquels on établit dans les montagnes une école dirigée par Georges Panton, élève du collège des Ecoissais. Ce prince s'unit avec les missionnaires d'Ecosse pour demander l'envoi d'un évêque dans ce pays. Le saint-siège accéda à leurs désirs. Thomas Nicolson fut fait, en 1694, évêque de Peristachium et vicaire apostolique en Ecosse, où il se rendit secrètement en 1797. Il n'y trouva que vingt-cinq missionnaires dont il augmenta successivement le nombre. Il commença, dès cette année, à faire quelques visites dans le nord, où les catholiques sont plus nombreux. Il en fit également, les quatre années suivantes, dans les différentes parties de son vicariat. Son activité et son zèle produisirent beaucoup de fruit dans un pays qui n'avait pas vu d'évêque depuis près de cent ans. Il adressa des avis aux pasteurs qui furent acceptés dans une réunion de mis-

sionnaires écossais et confirmés depuis à Rome. Dans un voyage de plus de quatre cent milles par des montagnes fort rudes et des mers dangereuses, il confirma, l'an 1700, un grand nombre de personnes, s'instruisit du besoin des peuples, réprima les abus, annonça à ces fidèles catholiques la parole de Dieu et les exhorta à la constance dans la foi. Ils étaient assez nombreux dans ces quartiers. Plusieurs îles de l'ouest étaient exclusivement peuplées de catholiques, et dans une seule station le vicaire apostolique confirma plus de 700 personnes. Il trouva ces bons montagnards réglés dans leurs mœurs, respectueux pour les prêtres, et observant avec exactitude les lois de l'Église. Quelques-uns d'entre eux avaient été mis à mort peu auparavant par le cruel Porringer, sur le refus qu'ils avaient fait de renoncer à la foi catholique. L'évêque Nicolson encouragea ses prêtres et en nomma deux ses provinciaires. Il inspecta aussi l'école d'Arasaick, sur laquelle il fondait ses espérances, et qui servait comme de préparation aux sujets que l'on envoyait ensuite au collège Écossais, à Paris, maison qui était la principale ressource pour l'éducation des prêtres, et la principale pépinière de missionnaires pour l'Écosse. Outre ce collège, il y en avait encore un à Rome et un à Ratisbonne chez les Bénédictins écossais, qui avaient trois maisons en Allemagne. (Rohrbacher citant *Biog. univ.*; Picot, *Mémoires*, Introduction, T. XXVI, p. 504.)

L'Irlande, ce peuple martyr, a constamment repoussé les innovations religieuses et conservé ses évêques. La succession des pasteurs légitimes s'est maintenue dans ce pays à travers tous les orages. Forcés d'abandonner aux évêques anglicans leurs églises, leurs maisons et leurs revenus, ces bons pasteurs ont continué de gouverner leurs troupeaux dans une honorable indigence et dans des retraites où leurs ennemis venaient souvent les troubler. Les catholiques formaient les trois quarts de la population de l'île, et, malgré cette disproportion, ils étaient exclus de toutes les faveurs et de toutes les places, privés de tout droit politique, inquiétés dans ce qu'ils avaient de plus cher, asservis à des lois rigoureuses. Ils voyaient un petit nombre de protestants dominer sur eux et s'arroger tous les avantages. Cependant Charles I^{er} trouva plus de fidélité dans les Irlandais que dans les anglicans oppresseurs. Les premiers, instruits par les archevêques O'Reilly et Walsh, se dévouèrent à la cause d'un prince malheureux. Aussi le régicide Cromwell ne leur pardonna-t-il jamais. Il agrava leur joug par de nouvelles dispositions. Une loi deshéréta et mit hors la loi tout étudiant catholique qui embrassait l'état clérical. Le règne de Charles II ne fut guère plus favorable aux catholiques irlandais, et le supplice du vénérable archevêque d'Armagh jeta la terreur parmi eux. Deux autres évêques, ceux de Kildare et de Corck, furent mis en prison. D'autres se retirèrent en France.

Le règne de Jacques II fut trop court pour

apporter beaucoup d'avantages aux catholiques, ou du moins ces avantages ne furent guère durables. Les faveurs même que ce prince accorda dans ce pays à ceux de sa communion irritèrent l'envie contre eux, et sa chute les exposa à de nouvelles traverses. Plus ils lui restèrent fidèles dans sa disgrâce, plus on usa de rigueur envers eux, et ils expièrent par toutes sortes de vexations leur courageux dévouement. La capitulation de Limerick avait assuré aux Irlandais quelques avantages. On était convenu que les choses resteraient sur le pied où elles étaient sous le règne de Charles II, et qu'on n'exigerait des catholiques que le serment général de fidélité qu'il est d'usage de demander aux peuples qui passent sous une autre domination. Ces concessions déplurent aux protestants fanatiques, qui demandèrent qu'on les enfreignit sur-le-champ.

Guillaume de Hollande se montra plus modéré et parut vouloir tenir les articles de Limerick. Il réprima plus d'une fois les efforts du parlement d'Irlande pour les enfreindre et empêcha, entre autres, un projet de loi qui bannissait à perpétuité tous les archevêques, évêques et religieux. Mais tandis que la cour suivait ce système de modération, la masse des protestants établis en Irlande montrait un tout autre esprit contre les catholiques, et tous les documents de l'époque font un portrait déplorable de la situation de la religion catholique en Irlande à la fin du xvii^e siècle et au commencement du xviii^e. Les catholiques étaient en butte à toutes sortes de vexations, et les protestants, quoiqu'en moindre nombre, appesantissaient sur eux le joug le plus dur.

L'épiscopat irlandais était réduit, en 1701, à un très-petit nombre de membres. Les troubles, les guerres, les persécutions, avaient rendus vacants la plupart des sièges. Il ne se trouvait dans l'île, à cette époque, que deux prélats : Comorfort, archevêque de Cashel, qui était fort âgé, et Donnelly, évêque de Dromore, qui était en prison. On cite aussi l'évêque de Clonfert, comme ayant échappé aux poursuites; les autres évêques avaient été obligés de s'expatrier. Les archevêques d'Armagh, de Dublin, de Tuam, et l'évêque d'Ossory étaient en France, et l'évêque de Cork s'était réfugié à Lisbonne. Le clergé de France faisait une pension à l'archevêque de Cashel et à l'évêque de Clonfert. Les vacances des autres sièges durèrent encore plusieurs années, et ce ne fut qu'en 1707 que l'on commença à y nommer. Le clergé du second ordre n'était pas dans une position plus heureuse. Beaucoup de religieux et de prêtres avaient été contraints de fuir leur patrie; plusieurs avaient suivi Jacques dans son exil. La France et les Pays-Bas comptaient un grand nombre de ces honorables proscrits, auxquels leur double fidélité à leur croyance et à leur prince avait coûté tant de sacrifices.

Le clergé catholique d'Irlande se composait, comme celui d'Angleterre, de séculiers et de réguliers. Les réguliers étaient fort

nombreux. Les ordres qui fournissaient le plus à cette mission étaient les Dominicains, les Franciscains, les Augustins. Ils avaient des collèges à Rome, à Louvain, à Douai et à Prague. Le clergé séculier en avait à Rome, à Lisbonne, à Compostelle, à Salamanque, à Séville, à Alcalá, à Bordeaux, à Paris, à Douai, à Lille, à Louvain et à Anvers. On avait adopté pour l'éducation du clergé irlandais un usage singulier, qui n'était pas sans de graves inconvénients. La pauvreté de la plupart des sujets et la difficulté de pourvoir à leur entretien avaient fait imaginer de renverser l'ordre naturel. Leurs évêques les ordonnaient prêtres dans leur pays et les envoyaient ensuite étudier à Paris, principale pépinière du clergé irlandais, et où ils trouvaient quelque ressource dans l'exercice des fonctions du ministère. On ne peut se dissimuler, observe le respectable Picot dans ses mémoires, que cette méthode n'introduisit souvent dans l'état ecclésiastique des sujets médiocres, soit pour la conduite, soit pour la doctrine. On s'éleva plusieurs fois contre cet abus et contre la facilité avec laquelle les évêques conféraient les ordres. Mais ces plaintes, quelque fondées qu'elles fussent, ne doivent pas nous empêcher de reconnaître qu'il y eut souvent dans le clergé irlandais des hommes recommandables par leurs talents, leur piété et leur zèle. Un prêtre irlandais, un prêtre du peuple martyr, dira au roi martyr de France, à Louis XVI : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! »

Le protestant Cobbet résume ainsi le *Code pénal* ou *Code de sang* de l'Angleterre protestante, contre l'Angleterre catholique ; code composé de plus de deux cents actes du parlement, rendus depuis le règne d'Élisabeth jusqu'à la vingtième année de celui de Georges III. En Angleterre, il privait les pairs catholiques du droit de siéger au parlement, qu'ils tenaient de leur naissance, et le reste de leurs coreligionnaires de celui de faire partie de la Chambre des communes. Il enlevait à tous les catholiques le droit de voter aux élections. Bien que, d'après la grande Charte, aucun homme ne doive être taxé sans son consentement, il imposait de doubles taxes aux catholiques qui refusaient d'abjurer la religion de leurs pères. Il leur refusait l'accès du pouvoir et les empêchait d'arriver aux plus minces emplois. Il les déclarait inhabiles à présenter des sujets aux bénéfices ecclésiastiques, bien que ce droit fût exercé par des quakers et des juifs. Il les condamnait à une amende de vingt livres sterling par mois, s'ils ne fréquentaient pas avec exactitude les temples du culte établis par le parlement, fréquentation qu'ils ne pouvaient considérer que comme un véritable acte d'apostasie. Il leur défendait, sous peine de châtimens graves, de garder des armes dans leurs demeures, même pour leur propre sûreté, de plaider en justice, d'être tuteurs ou exécuteurs testamentaires, d'exercer la profession de médecin ou d'avocat ; et de s'éloigner de plus de cinq

milles de leur domicile. Toute femme mariée qui ne fréquentait pas assidûment le temple de l'*Eglise établie* perdait les deux tiers de sa dot ; elle n'était plus apte à devenir exécutrice testamentaire de son mari, et pouvait être renfermée pendant la vie de celui-ci, à moins qu'il ne payât pour elle dix livres sterling d'amende par mois. Quand un homme était atteint et convaincu du même crime, les quatre premiers juges de paix venus pouvaient le citer à leur barre, le forcer à abjurer sa foi, et, s'il refusait, le condamner, sans l'avis d'aucun jury, à un bannissement perpétuel, et à mort s'il remettait les pieds sur le territoire anglais. Les deux premiers juges de paix venus avaient droit de citer devant leur tribunal, et sans aucun information préalable, tout homme âgé de plus de seize ans ; s'il refusait d'abjurer la religion catholique, et s'il persistait pendant six mois dans son refus, il devenait incapable de posséder des terres ; toutes celles qui lui appartenaient revenaient de droit à son plus proche héritier protestant, lequel ne lui devait ensuite aucun compte de leur produit. Le catholique obstiné ne pouvait plus acheter de terres, et tout acte ou contrat souscrit par lui était radicalement nul. Étaient passibles d'une amende de six livres sterling par mois les personnes qui employaient dans leurs maisons un précepteur catholique, et celui-ci était en outre puni d'une amende de deux livres sterling *par jour*. Étaient passibles de cent livres sterling ceux qui envoyaient un enfant à une école catholique étrangère, et cet enfant devenait de plus inhabile à hériter, à acheter ou posséder des terres, des revenus, des biens, des dettes, des legs ou des sommes d'argent. Était punissable de cent vingt livres sterling d'amende celui qui célébrait la messe, et de soixante livres seulement celui qui l'entendait. Tout prêtre catholique qui revenait par-delà les mers, et qui dans les trois premiers jours de son arrivée, n'abjurait pas sa religion, ou toute personne qui rentrait dans la foi catholique ou y ramenait un autre individu, était condamnée à être pendue, éventrée et écartelée.

« En Irlande, le code pénal auquel les catholiques étaient soumis était encore plus hideux et plus féroce ; car un simple trait de plume avait suffi pour faire appliquer à ce malheureux pays toutes les dispositions cruelles du code anglais, indépendamment des dispositions pénales spécialement destinées à la population irlandaise. Ainsi :

« Tout instituteur catholique, public ou particulier, et même le modeste sous-maitre d'une école tenue par un protestant, était puni de l'emprisonnement, du bannissement, et considéré, en un mot, comme un *félon*, s'il était catholique. Les membres du clergé catholique ne pouvaient demeurer dans le pays sans être *enregistrés* comme des espèces de prisonniers sur parole ; des récompenses faites avec les fonds levés en partie sur les catholiques étaient décernées, dans les proportions suivantes, à ceux qui dé-

couvraient des contrevenants à cette disposition de la loi, à savoir : cinquante livres sterling pour un archevêque ou évêque, vingt livres sterling pour un prêtre, et dix pour un maître ou sous-maître d'école. Les deux premiers juges de paix venus pouvaient citer tout catholique à leur barre et lui ordonner de déclarer sous serment *où* et *quand* il avait entendu la messe, les personnes qui y avaient assisté avec lui, le nom et le domicile des prêtres et maîtres d'école de sa connaissance ; que s'il refusait d'obéir à cet ordre tyrannique, ils avaient droit de le condamner, sans plus de formalités, à une année de prison ou à vingt livres sterling d'amende. Tout protestant qui voyait un catholique en possession d'un cheval d'une valeur de plus de cinq livres sterling, pouvait s'emparer de ce cheval en comptant les cinq livres sterling au propriétaire. Pour que, dans de pareils cas, les tribunaux ne pussent jamais faire droit à qui il appartenait, on n'admettait sur les listes des jurés que des protestants connus. La succession d'un protestant dont les héritiers directs étaient catholiques passait à son plus proche héritier protestant, comme si les héritiers catholiques étaient prédécédés. Tout mariage contracté entre protestant et catholique était nul de plein droit, encore qu'un grand nombre d'enfants en fût né. Tout prêtre catholique qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant, ou entre deux protestants, était condamné à être pendu. Toute femme, épouse d'un catholique, qui voulait devenir protestante, sortait par cela même de la puissance de son mari et participait à tous ses biens, quelque répréhensible qu'eût d'ailleurs été sa conduite soit comme épouse, soit comme mère ; si le fils d'un père catholique se faisait protestant, ce fils devenait maître de tous les biens de son père, lequel ne pouvait plus en vendre, engager ou léguer une partie quelconque, à quelque titre qu'il les possédât et quand bien même ils étaient le fruit de son travail. »

Après avoir résumé ces articles et d'autres, le protestant Cobbet conclut : « Je le demande à mes lecteurs, y a-t-il un seul d'entre eux qui n'ait gémi du plus profond de son cœur en m'entendant rapporter toutes ces horribles cruautés, exercées contre des hommes uniquement coupables d'être restés fidèles à la foi de leurs pères et des nôtres, à la foi d'Alfred le Grand, fondateur de la puissance de notre nation, à la foi des hommes qui établirent la grande Charte et créèrent toutes ces vénérables institutions qui font la gloire de notre pays ? Et si l'on réfléchit que tant d'horreurs et d'atrocités n'ont été commises que pour assurer la prédominance de l'Eglise anglicane, comment ne pas s'alliger et rougir de ce qui s'est passé, et ne pas ardemment souhaiter que bientôt pleine et entière justice soit enfin rendue aux malheureux qui souffrent depuis si longtemps ! » (Rohrbacher, t. XXVI, p. 509; Cobbet, *Hist. de la réforme d'Angleterre*, lettre 15.)

Les souhaits du protestant Cobbet ont été

accomplis en 1828, par l'émancipation légale des catholiques dans tout le royaume d'Angleterre. Depuis cette époque, le gouvernement anglais a bien voulu accorder à plusieurs collèges catholiques les privilèges des universités de l'Etat, ce qui n'existe pour aucun établissement catholique en France. D'un autre côté, il est des îles de la mer qui, tant qu'elles ont appartenu à la France, n'ont pu avoir d'évêques et qui en ont de catholiques depuis qu'elles appartiennent à l'Angleterre. D'après ces faits et d'autres nous ne serions pas étonnés de voir, dans une vingtaine d'années, la nation anglaise devenir la première et la plus fervente des nations catholiques, et ravir cette gloire antique à la nation française. (Rohrbacher, t. XXVI, p. 509.)

En 1714, la reine Anne, qui vivait retirée en Lorraine, entreprit de faire valoir ses droits au trône, contre ceux d'un prince étranger originaire de Hanovre. Deux ans après, il opéra une descente en Ecosse, où son parti s'était, dès 1715, organisé en sa faveur et avait même rassemblé des troupes. Les partisans d'Edouard furent nommés *jacobites*, du nom de leurs anciens rois. Ils prirent pour devise : *Pour Jacques III et pour la religion protestante*. Il est donc bien évident que les catholiques ne dominaient pas parmi eux. Cependant le charlatanisme politique trouva bon d'agir exactement comme si la tentative eût été faite par les catholiques. Après que le parti du prétendant eut été vaincu, on publia qu'eux seuls en avaient été l'âme, et de tous côtés on se mit à les persécuter, à les traquer, aussi vivement que du temps de la trop fameuse Elisabeth. Ils furent désarmés dans toute l'étendue du royaume. On leur ôta leurs chevaux. Tous ceux qui ne purent pas trouver deux protestants pour leur servir de caution furent emprisonnés. Pour découvrir inmanquablement les catholiques, on entreprit de faire jurer à tout le monde haine à la doctrine de la transsubstantiation, comme à une erreur détestable.

En juillet 1717, le 26, le roi signa un bill qui contraignait tous les catholiques à donner une déclaration détaillée de leurs biens. Cinq ans après, le duc de Norfolk, premier pair du royaume, fut mis en prison, parce qu'il était catholique fervent, et en outre fort riche. A la même époque, on frappa d'une contribution considérable toutes les terres des catholiques.

En 1746, après la bataille de Culloden, le gouvernement anglais montra une sévérité excessive envers les catholiques. On abattit leurs églises. Le séminaire de Scalau fut détruit, les missionnaires furent vivement poursuivis. Colin Campbell mourut par suite des mauvais traitements qu'il avait reçus. Les Jésuites Gordon et Cameron moururent en prison. Cet état de choses dura fort longtemps. En 1751, messieurs Grant et Gordon prêtres furent pris. Gordon fut condamné au bannissement. Hugues Macdonald, évêque de Dia, vicaire apostolique dans le pays des montagnes, fut dénoncé et mis en

prison en 1755. Celui qui le livra reçut pour cela huit cents écus. On renouvela, en 1757, comme on l'avait fait déjà en 1736, les vieilles lois qui portaient interdiction des droits civils contre quiconque refuserait de prêter au roi d'Angleterre, serment de suprématie spirituelle. De plus on condamnait quiconque se rendait coupable de ce forfait, à payer la somme de douze mille cinq cents francs.

A partir de ce moment jusqu'à 1828 et 1829, époque à laquelle on accorda l'émancipation aux catholiques d'Angleterre, l'état du catholicisme demeura le même. c'est-à-dire qu'il fut soumis à l'oppression de ce code persécuteur et barbare, auquel chacun des souverains anglais eut la triste gloire d'ajouter quelque chose. Mais enfin la civilisation l'a emporté, et depuis que la force des choses a contraint l'Angleterre à revenir à la suprême justice, le catholicisme reprend de jour en jour sa suprématie. De toutes les nations protestantes, l'Angleterre est la plus près de sa conversion. Sa doctrine est la plus évidemment absurde et la plus évidemment près de la vérité.

ANICET (saint), martyr et pape, reçut la palme du martyre durant la persécution que Marc-Aurèle-Antonin et Luce-Vère firent souffrir aux chrétiens. On ignore en quelle année. L'Eglise honore la mémoire de ce saint pape le 17 avril.

ANICET (saint), martyr, était comte et habitant de Nicomédie. Ce fut sous l'empereur Dioclétien qu'il fut martyrisé avec son frère saint Photin et plusieurs autres saints compagnons dont on ignore les noms. L'Eglise fait leur fête le 12 août.

ANNE faisait partie du sanhédrin, tribunal devant lequel comparurent saint Pierre et saint Jean, arrêtés dans le temple par les prêtres et les sadducéens, après la guérison du boiteux. Dans le 6^e verset du chapitre iv des Actes, Anne est qualifié grand prêtre, quoiqu'à l'époque dont il est question dans cet endroit il n'en exerçât plus les fonctions. Ce passage des Actes prouve simplement qu'il gardait le titre honorifique de la charge qu'il avait occupée, et qui depuis avait passé aux mains d'Eléasar, son fils, puis ensuite à celles de Caïphe, son gendre. Anne conservait toujours une grande autorité parmi les Juifs. Il siégeait probablement dans le sanhédrin quand ce tribunal fit fouetter les apôtres et condamna saint Etienne à la mort.

ANNE (sainte), vierge, souffrit le martyre en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle était originaire de Beth-Seleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

ANNE (sainte) est célèbre dans la persécution des iconoclastes, sous l'empereur Constantin Copronyme. Cette sainte femme, étant devenue veuve, résolut de se consacrer à Dieu. Le bruit de la sainteté d'Etienne, abbé du Mont-Auxence, était presque universel. Ses austérités, ses éminentes vertus, les miracles qu'il opérait lui amenaient de tous côtés de nombreux disciples. Il y avait au Mont-Auxence deux monastères, l'un d'hom-

mes, l'autre de femmes. Celui des femmes était au bas de la montagne, et avait une abbesse qui le gouvernait, sous la direction pourtant de l'abbé du couvent d'hommes. Sainte Anne, qui ne prit ce nom qu'en se vouant à l'état monastique, et que nous ne connaissons pas sous un autre nom, vint trouver le saint, et le pria de vouloir bien la diriger dans les voies de la perfection. Etienne la reçut et la confia aux soins de l'abbesse du couvent d'en bas, c'est-à-dire du couvent des femmes. Or l'empereur Constantin Copronyme, ayant entendu parler de la sainteté d'Etienne du Mont-Auxence, entreprit de le gagner à la secte des iconoclastes. Il lui envoya Calliste, prêtre, qui, comme on peut le voir dans la vie du saint, échoua dans sa négociation. Comme on le peut voir aussi, l'empereur fit mettre saint Etienne en prison, où il resta six jours sans boire ni manger. Après cela, partant pour une guerre contre les Bulgares, il le fit reconduire dans sa cellule; mais Calliste, dont l'amour-propre avait été cruellement blessé, gagna un moine de Saint-Auxence, nommé Sergius, et, à prix d'argent, le fit consentir à calomnier son abbé. Ce moine prévaricateur, de concert avec Aulicalame, receveur de l'impôt du golfe de Nicomédie, rédigea pour l'empereur un libelle dans lequel il accusait le saint de différents crimes. Parmi ceux qu'il lui reprochait était celui d'avoir séduit une femme noble qui n'était autre que la sainte de qui nous écrivons la vie. Cet imposteur prétendait que, toutes les nuits, elle montait dans la cellule du saint abbé pour s'y livrer avec lui à un commerce adultère. On remit ce libelle à l'empereur, qui pour lors se trouvait en Scythie. Il témoigna une grande colère, et envoya l'ordre à Artès, son lieutenant à Constantinople, de se rendre au Mont-Auxence, chez des femmes qui, disait-il, sous l'apparence d'une vie sainte et pieuse, cachaient d'infâmes impudicités, de se saisir de celle qui se nommait Anne, et de la lui amener à son camp. Lorsque l'abbesse fut instruite du but de l'envoyé de l'empereur, elle fit venir Anne devant elle avec une religieuse nommée Théophano. « Allez, dit-elle, mes filles, allez vers l'empereur; dites la vérité sans faiblesse, et que Dieu vous accompagne et vous garde. » Elles partirent, et, dès qu'elles furent arrivées au camp, l'empereur prit à part sainte Anne: « Je connais la faiblesse des femmes, lui dit-il, et ne serai pas surpris de vos aveux. Faites-les entièrement: dites-moi comment il se fait que cet *abominable* ait pu vous séduire. Révélez-moi quels sont les moyens employés par lui. — Je n'ai trouvé en lui qu'un saint homme, répondit Anne, un sage directeur, apte à donner d'excellents conseils; je n'ai qu'à me louer de sa direction. » Constantin n'en put rien tirer autre chose. Alors il la menaça de la faire rigoureusement punir, et même de la faire mettre à mort; mais elle ne voulut jamais se souiller par le mensonge. Alors l'empereur la fit d'abord battre cruellement, et ensuite mettre en prison, où elle demeura jusqu'à ce qu'il revint de son expé-

dition à Constantinople. Pour Théophano, il la renvoya à son couvent. Aussitôt qu'il fut de retour à Constantinople, il fit mettre Anne dans la prison des bains du palais, et l'interrogea de nouveau. Il la trouva toujours inébranlable, toujours dans les mêmes dispositions. Alors il l'envoya vers elle un homme, qui lui était dévoué, et qui lui dit : « Pourquoi persistez-vous à nier les faits qui sont prouvés par le témoignage de votre esclave ? » (On avait en effet gagné à prix d'or un des esclaves de la sainte.) Elle refusa énergiquement de mentir. Alors on introduisit l'esclave qui lui affirma avec serment qu'il avait dit la vérité, et qui lui cracha au visage. Ensuite, huit hommes vigoureux la saisirent, et lui tenant les bras fortement écartés en forme de croix, la présentèrent toute nue aux bourreaux chargés de son supplice. Ils étaient deux, qui avec des nerfs de bœuf la déchirèrent cruellement, l'un la frappant au dos, l'autre sur le ventre. On la laissa pour morte. Cependant elle revint à eile, et l'empereur la fit jeter dans un des couvents de femmes de Constantinople. Jamais plus on n'entendit parler d'elle. Le nom de cette glorieuse martyre de la foi ne se trouve pas inscrit au Martyrologe, et c'est à tort. Les combats qu'elle eut à soutenir, les souffrances qu'elle endura, l'ont rendue digne de figurer à côté de ceux que l'Eglise vénère comme martyrs, ou tout au moins comme confesseurs. (*Voy. ICONOCLASTES et ETIENNE DU MONT-AUXENCE.*)

ANSAN (saint) reçut la couronne du glorieux martyre à Rome, avec sainte Maxime. Ils confessèrent Jésus-Christ durant le règne de l'empereur Dioclétien, et rendirent l'esprit sous les coups de bâton dont les bourreaux les accablaient. Ils sont honorés dans l'Eglise le 2 septembre.

ANSAN (saint), martyr, ayant confessé Jésus-Christ sous l'empereur Dioclétien, fut emprisonné à Rome, de là conduit à Sicme, en Coscane, où, ayant eu la tête tranchée, il acheva de fournir sa glorieuse carrière. On ignore l'année de son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 1^{er} décembre.

ANSEVIN (saint), confesseur, était évêque à Tamerino. Il endura de grands tourments pour la défense de la religion, et mérita que l'Eglise le mit au nombre de ses saints. On ignore à quelle époque il confessa sa foi. L'Eglise l'honore le 13 mars.

ANSUÈRE (saint), et plusieurs moines, prêtres et vierges martyrs, furent massacrés, vers le milieu du XI^e siècle, par les peuplades encore barbares des Slaves et des Vandales qui portaient une haine implacable au christianisme. Saint Ansuère fut lapidé avec trente moines qu'il gouvernait. Il demanda aux bourreaux d'être martyrisé le dernier; il voulait ainsi offrir à Dieu, en montant au ciel, une double couronne; celle qu'il acquérait en souffrant personnellement, et ensuite, celle des douleurs qu'il endurait dans sa charité, en voyant souffrir, avant lui, tous ses saints compagnons. Sa demande fut exaucée. L'Eglise fait collectivement leur glorieuse mémoire le 13 juillet.

ANTÈRE (saint), pape, succéda au pape saint Pontien, martyr, en l'année 235, première de Maximin. Il ne tint le siège de Rome qu'un mois et dix jours, étant mort le 3 janvier de l'an 236. Il était Grec de naissance, et fils d'un nommé Romule. Le peu de temps que dura son pontificat, sa mort arrivée durant la persécution de Maximin, donnent lieu de croire que le martyre a couronné sa vie. Cependant ce n'est qu'une opinion douteuse. Un ancien Pontifical, qui nomme sa vie en sommeil, ne contredit point cette opinion, car cette expression du Pontifical pourrait s'appliquer à sa mort arrivée, par exemple, en prison, comme celle de tant d'autres; ce qui ne diminuerait en rien la gloire de son martyre. L'Eglise célèbre la fête de saint Antère le 3 janvier. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste.

ANTHÈS (saint), martyr, fut décapité à Salerne, sous l'empereur Dioclétien et le préconsul Léonce, avec les saints Caius et Fortunat. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux martyrs le 28 août.

ANTHIE (sainte), mère de saint Eluthère, fut martyrisée avec lui à Rome, sous l'empire d'Adrien. Nous n'avons, dans tous les Actes qui parlent d'elle, rien qui soit suffisamment authentique. L'Eglise célèbre sa fête le 18 avril.

ANTHIME (saint), prêtre et martyr, était détenu dans les prisons d'Asie, par ordre de Pimien, préconsul d'Asie, avec les saints Sisime, Maxime, Basse, Fabien, Dioclétien et Florent. Lucine, femme de Pimien, le fit sortir avec saint Sisime pour venir auprès de son mari, atteint d'une maladie de laquelle les médecins désespéraient. Il guérit miraculeusement Pimien, qui, touché de la grâce de Dieu, se convertit et fut baptisé bientôt après avec sa femme et ses amis. Quand Pimien revint d'Asie, il amena avec lui saint Anthime et tous ses compagnons; mais bientôt leur séjour dans sa maison ayant éveillé les soupçons, il les fit partir pour ses terres. Ils y vécurent en paix assez longtemps. Vers l'an 290, un prêtre d'une idole nommée *Silvanus*, ayant été possédé du démon dans un sacrifice, devint si furieux, qu'il tua toutes les personnes qu'il rencontrait. Anthime l'ayant appris, le guérit, et trois jours après le convertit avec sa femme et ses enfants. Beaucoup d'autres imitèrent le prêtre de l'idole, et abattirent ce prétendu dieu, ainsi que le bois au milieu duquel on l'honorait. Mais ceux qui restèrent infidèles accusèrent Anthime devant Prisque, consulaire. Celui-ci l'ayant fait prendre, et ne pouvant le contraindre à sacrifier, le fit jeter dans le Tibre avec une pierre au cou. Avant de le jeter dans l'eau, les païens lui brisèrent tous les membres. Les Actes de saint Anthime portent qu'il fut retiré vivant par un ange qui le déposa dans son oratoire. Le lendemain, les païens se moquaient des chrétiens qui, comme à l'ordinaire, venaient voir le saint; mais ils furent extrêmement surpris d'apprendre d'eux qu'il était bien, en effet, dans son ora-

teire. Ils le dénoncèrent de nouveau à Prisque, qui, pendant trois jours, essaya de l'abattre par la menace des supplices et par les rigueurs de la prison, et qui enfin le fit décapiter. L'Eglise honore saint Anthime le 11 mai. (*Voy. LUCINE.*)

ANTHIME (saint), frère des saints Cosme et Damien, fut martyrisé avec eux, en 303, sous l'empire de Dioclétien. Sa fête arrive avec la leur, le 27 septembre. *Voy. COSME.*

ANTHIME (saint), martyr, évêque de Nicomédie, versa son sang pour la foi sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. On ignore l'année précise de sa mort. Divers auteurs, notamment Alban Butler, ont fait sa vie avec ce qu'ils ont trouvé dans Eusèbe et dans Lactance. Cette vie est plutôt l'histoire de la persécution que celle du saint. Tout ce qu'on peut dire de lui se trouve résumé dans ces lignes du Martyrologe romain, que nous transcrivons. « A Nicomédie (le 27^e jour d'avril), la fête de saint Anthime, évêque et martyr, qui, durant la persécution de Dioclétien, eut la tête tranchée, pour la défense du nom de Jésus-Christ. Presque tout son troupeau le suivit, et la plupart de ses diocésains souffrirent la mort avec lui : les uns furent décapités, les autres brûlés ; le juge en mit plusieurs dans des barques et les fit noyer dans la mer. »

ANTHOLEIN (saint) fut martyrisé à Clermont, en Auvergne. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 6 février.

ANTHUSE (sainte) reçut la couronne du martyre à Tarse, sous l'empereur Valérien, avec deux de ses esclaves dont on ignore les noms, et l'évêque saint Athanase, qui l'avait baptisée. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 22 août.

ANTHUSE (sainte), martyre, était vierge et vivait du temps de Constantin Copronyme. Après avoir été cruellement fouettée et bannie pour le culte des saintes images, elle mourut en paix. On ignore l'année où elle confessa sa foi. L'Eglise honore cette vierge le 27 juillet.

ANTIDE (saint), martyr, était évêque de Besançon. Il y fut massacré par les Vandales, pour la foi de Jésus-Christ. On ignore en quelle année son martyre eut lieu. L'Eglise honore sa mémoire le 25 juin.

ANTIGONE (saint), martyr, versa son sang pour la foi, à Rome, avec les saints Abonde, Antigone et Fortunat. L'Eglise honore la mémoire de ces quatre illustres martyrs le 27 février.

ANTINOË, primitivement Besa, aujourd'hui Ensenè, est située dans l'Égypte. Cette ville est célèbre par le martyre qu'y souffrit sainte Iraïre, et un grand nombre de prêtres, de diacres et de vierges, dont le nombre et les noms sont complètement ignorés.

ANTIOCHE, *Antiochia*, Antakieh des Turcs, ville de l'ancienne Syrie (Turquie d'Asie). Saint Ignace en était évêque en l'an 107, quand Trajan y vint et y persécuta violemment les chrétiens. Ignace fut amené devant lui, et ayant répondu à cet empereur avec

l'énergie qui convenait à un chrétien, à un évêque, à un disciple des apôtres, il fut condamné à être conduit à Rome pour y périr dans les spectacles que les empereurs donnaient au peuple dans les amphithéâtres. En 237, cette ville eut l'honneur d'avoir pour évêque saint Babylas, qui fut vraiment digne d'illustrer un siège où avaient déjà brillé de si grands saints. Ce fut dans cette ville, au rapport de saint Jean Chrysostome, qu'il donna ce spectacle étonnant au milieu du monde païen, d'un évêque défendant l'entrée de son église à un empereur romain (à l'empereur Philippe), le forçant de confesser publiquement ses fautes, et de prendre rang dans l'église parmi les pénitents. Sous Déce, ce saint évêque eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ. Il mourut en prison, comme saint Alexandre de Jérusalem. Il demanda à être enterré avec ses chaînes. L'histoire des différentes translations de ses reliques est rapportée à son titre. Sous l'empire de Valérien, la ville d'Antioche vit le glorieux martyre de Nicéphore, laïque, et la chute terrible de Saprice, prêtre de son Eglise. Cette histoire, l'une des plus belles pages de la morale historique, est rapportée en entier à notre article **NICÉPHORE**. (*Voy. aussi l'article SAPRICE.*)

En 1268, Antioche eut le malheur de tomber sous la tyrannie de Bibars, sultan d'Égypte. Cette ville avait alors deux couvents de femmes, l'un de Dominicaines, l'autre de Franciscaines. Quand le patriarche sut que les musulmans approchaient, il réunit toutes ces filles du Seigneur dans le couvent des Dominicaines, et là il les prêcha avec force, les invitant à souffrir la mort plutôt qu'à consentir aux outrages dont les vainqueurs ne manqueraient pas de vouloir les rendre victimes. Ces saintes femmes, qui savaient bien que la meilleure volonté ne saurait pas les soustraire aux exigences des musulmans, se défigurèrent toutes en se coupant mutuellement le nez. Ce moyen de sauvegarder leur pudeur, de la mettre à l'abri des insultes, fut-il une inspiration du Saint-Esprit ? Il faut l'admettre pour le trouver excusable. Avec une foi vive et une grande confiance en Dieu, elles auraient pu ne pas se défigurer, en se souvenant comment Dieu, dans les premiers siècles de l'Eglise militante, savait protéger les saintes que la brutalité des juges prétendait livrer à la brutalité des débauchés. Les musulmans les voyant en cet état les égorgèrent toutes. Le patriarche fut égorgé avec quatre frères prêcheurs au pied du grand autel de son église, où, prosterné, il pria Dieu pour son peuple. Tous les Franciscains que les vainqueurs trouvèrent dans la ville et dans les couvents voisins, furent emmenés captifs. Cette année vit le martyre de plus de cent Dominicains, de la province de Terre-Sainte, que le barbare sultan fit mourir et envoyer rejoindre au ciel leurs glorieux compagnons d'Antioche. (*Fontana, Monumenta Dominicana.*)

ANTIOCHE, ville ruinée de la Turquie d'Asie (ancienne Cilicie), anciennement An-

tiochia ad Cragium, eut pour évêque saint Acace, qui, sous le règne de l'empereur Dèce et sous le consulaire Marcien, confessa glorieusement la foi de Jésus-Christ.

ANTIOCHE DE PISIDIE, *Antiochia ad Pisidiam*, ville qu'on nommait aussi *Cæsaræa*, dépendait, sous Probus, du gouvernement de Phrygie. Elle était gouvernée par le vicaire du gouverneur nommé Atticus Heliodorus. Saint Trophime et saint Sabace ayant été arrêtés lui furent amenés. Il les fit mettre à la question. Saint Trophime l'ayant supportée, il l'envoya à Dionisius Perennis, gouverneur de Phrygie. Saint Sabace, plus faible, mourut à Antioche au milieu des tourments. Ces faits se passèrent sous l'empire de Probus. Cette ville fut plus tard témoin du martyre de saint Marc, berger. On en ignore l'époque certaine. Cet homme, dans ses fonctions si calmes et si tranquilles, s'était fait une habitude de la contemplation et de l'ascétisme. Sa piété était si éminente qu'il avait le don des miracles. Témoins de ceux qu'il opérait, un grand nombre de soldats, l'histoire dit trente, se convertirent, et s'étant hautement déclarés chrétiens, furent martyrisés en différents lieux. Il eut aussi pour compagnons de son martyre ses trois frères, Alphe, Alexandre et Zozime, plus les saints Nicon, Néon et Héliodore.

ANTIOCHUS était président à Marcianople en Thrace, sous le règne de l'empereur Antonin. Il fit souffrir le martyre à une sainte femme nommée Mélitine.

ANTIOCHUS, juge qui fit mourir à Camérino, sous l'empire de Dèce, d'abord le saint martyr Venant ou Venance et ses compagnons, et un peu plus tard, toujours sous le même prince, saint Anastase et ses compagnons.

ANTIOCHUS (saint), martyr, était tribun à Césarée de Philippe. Il y souffrit le martyre avec un autre tribun appelé Niostrate et quelques-uns de ses soldats dont les noms ne sont point marqués dans le martyrologe romain. L'Eglise célèbre la mémoire de ces courageux martyrs le 21 mai.

ANTIOCHUS, général en Orient sous l'empire de Dioclétien, en l'an 297, fit mourir saint Eutype, fils de Polyeucte. Il le fit crucifier. Ce fut aussi lui qui fit mourir saint André, tribun. Il le fit étendre sur un lit de fer rougi au feu. Ne voulant pas prendre sur lui la responsabilité d'une condamnation à mort, il le renvoya à Galère. Celui-ci, craignant quelque sédition dans les troupes, donna l'ordre à Antiochus de le mettre apparemment en liberté, de faire ensuite tout son possible pour le faire renoncer à sa foi, et s'il refusait, de le condamner en l'accusant d'un autre crime qui pût servir de prétexte. Antiochus exécuta des ordres aussi barbares et aussi injustes. (*Voy. Anabé, tribun.*)

ANTIOQUE (saint), premier martyr de Sardaigne, fut mis à mort pour Jésus-Christ sous l'empire d'Arien, dans l'île de Sulci où d'abord il avait été exilé. Depuis, cette île a pris le nom du saint martyr. Aujourd'hui encore

elle se nomme île Saint-Antioque. L'Eglise célèbre la fête de ce saint martyr le 13 décembre.

ANTIPAS (saint), martyr, fut martyrisé à Pergame sous Domitien. Son martyre est de foi, étant rapporté dans l'Apocalypse (ch. ii, v. 13). Ses Actes ne méritent aucune autorité. L'Eglise fait sa fête le 11 avril. On prétend que l'église de Pergame possède ses reliques.

ANTIPATER, était président en Achaïe sous le règne de l'empereur Dèce. Il fit décapiter le prêtre Miron dans la ville de Cyrrique.

ANTIPATRIDE, petite ville située entre Jérusalem et Césarée. Ce fut là que les centurions, à qui Claude Lysias avait confié saint Paul pour le conduire au gouverneur Félix, le firent s'arrêter la nuit. Le lendemain il gagna Césarée.

ANTOINE (saint), martyr, fut jeté à la mer pour la défense de sa foi, à Alexandrie. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Bassus et Protolique. Le Martyrologe romain ne marque point à quelle époque eut lieu ce martyre. L'Eglise honore leur sainte et glorieuse mémoire le 14 février.

ANTOINE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi à Rome, sous le règne de Valérien. Les compagnons de son martyre sont saint Irénée, saint Théodore, saint Saturnin, saint Victor et dix-sept autres dont les noms sont inconnus. On ne sait pas en quelle année eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints martyrs le 15 décembre.

ANTOINE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique, avec ses compagnons saints André, Jean et Pierre. On ignore l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 23 septembre.

ANTOINE (saint), prêtre, souffrit pour la foi sous le règne de Galère et de Maximin, le 6 janvier 313, avec saint Julien l'Hospitalier. Sa fête arrive le 9 janvier. (*Voy. Chastelain, p. 106.*)

ANTOINE (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Ancyre, sous Julien l'Apostat, avec les saints Mélasippe et Carinne. L'Eglise célèbre leur mémoire le 7 novembre.

ANTOINE, qualifié patrice et domestique, sous Constantin Copronyme, fut un des principaux ministres des cruautés de ce prince, dans sa persécution contre les catholiques, en faveur de l'hérésie des iconoclastes.

ANTOINE (saint), martyr âgé de quinze ans, était enfant de chœur chez les Franciscains du Japon. Quand on vint le arrêter par ordre de l'empereur Taicosama, en l'année 1596, il insista pour qu'on l'emmenât avec eux, ce qu'on ne voulait pas faire à cause de son âge. Il fut martyrisé à Nangazaqui le 5 février de l'année suivante. Sur la croix où il était étendu, après que le P. Baptiste eut chanté le *Nunc dimittis*, le petit Antoine chanta le *Laudate, pueri, Dominum*; mais le bourreau le tua d'un coup de lance avant qu'il eût achevé (*Voy. Japon*). L'Eglise fait la fête de ce saint le 5 février.

ANTOINE (saint), martyr, vulgairement saint Kueley, naquit en Lithuanie d'une famille très-illustre. Il était chambellan d'Olgard, grand duc de Lithuanie, et père du fameux Jagellon. Avant d'être converti à la foi par un prêtre nommé Nestorius, il adorait le feu comme les habitants du pays. Ayant refusé de manger des viandes défendues, un jour de jeûne, il fut mis en prison et bientôt exécuté. Il fut exécuté le 14 juin, Jean son frère, le 24 avril, et saint Eustache, son troisième compagnon (vulgairement appelé Nizilora), le fut le 13 décembre. Ces trois saints moururent à Wilna, vers l'an 1342. On les pendit à un grand chêne qui servait de potence pour les malfaiteurs ; mais après leur martyre on n'y pendit plus personne. Les chrétiens achetèrent du prince l'arbre et le terrain, et ils y bâtirent ensuite une église. Leurs corps sont encore dans l'église de la Trinité, qui est desservie par des moines de Saint-Basile. On fait leur fête à Wilna le 14 avril, et ils sont regardés comme les principaux patrons de cette ville.

ANTOINE (le bienheureux François), prêtre de la compagnie de Jésus, fut associé au martyre du B. Aquaviva, recteur du collège que les Jésuites avaient dans l'île de Salcette, avec les BB. Alfonse Pacheco, Pierre Berna, prêtres, et le frère coadjuteur François Aragua. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 247. Le P. d'Outreman, *Recueil des hommes illustres de la compagnie de Jésus*, p. 457. Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc. t. I, p. 352.)

ANTOINE (saint), franciscain, mourut pour la foi chrétienne à Salmastre en Perse, sous le règne d'un prince monghol, qui persécutait vivement les chrétiens et surtout les ministres de Jésus-Christ. Sa mort arriva en 1287. Dans le même pays, le frère Aobrandin de Florence, les frères Conrad et Voisel, de l'ordre des Frères Mineurs, furent aussi martyrisés pour la foi. Les mahométans les lièrent à des poteaux, et leur dépouillèrent le crâne. Comme ils continuaient, malgré ce supplice, à chanter à pleine voix le *Salve, Regina*, les bourreaux les noyèrent. (*Voy. Wadding*, an. 1284, n° 11.)

ANTOINE DE MILAN (le bienheureux), avec ses deux compagnons François Pitriolo et Monaldo d'Arcône, fut martyrisé pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 1288. Ces saints missionnaires choisissaient de préférence le vendredi, jour consacré à Dieu, chez les musulmans, pour leur annoncer l'Évangile. Ils se livraient à la prédication, même en présence du cadi d'Erzingan. Cet officier, voyant que le peuple était ébranlé par les discours des saints prédicateurs, crut ne pouvoir mieux faire que de les mettre en présence d'un des principaux docteurs de la loi pour qu'ils fussent vaincus publiquement dans la discussion ; mais son espoir fut singulièrement trompé. Ce fut au contraire le docteur mahométan qui fut vaincu par les disciples de Jésus-Christ. Les musulmans en éprouvèrent une grande fureur. Néanmoins

le cadi laissa les saints prédicateurs se retirer ; mais le conseil des principaux d'entre les musulmans s'étant assemblé, il y fut décidé qu'on contraindrait les prédicateurs chrétiens à désavouer publiquement leur doctrine. Ils furent donc tous les trois pris et conduits devant le conseil. Au lieu d'y désavouer Jésus-Christ, ils exaltèrent son divin nom et montrèrent que Mahomet n'était qu'un imposteur : il y avait un aveugle dans l'assemblée. Le cadi dit aux saints confesseurs : « Vous affirmez que la foi que vous prêchez a été prouvée par des miracles ; eh bien ! ordonnez que cet aveugle voie : s'il recouvre la lumière, nous croirons à vos enseignements. » — « Dieu a la toute-puissance, dirent les confesseurs ; s'il lui plaît que ce miracle s'accomplisse, il s'accomplira ! » Ils firent le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle ; il en sortit du sang et de l'eau et ils s'ouvrirent à la lumière. Ce miracle ne réussit pas à vaincre l'aveuglement des mahométans. On fit sortir l'aveugle guéri, et les Franciscains furent unanimement condamnés à mort. Ces trois religieux marchèrent gaïement au supplice, se félicitant mutuellement de voir la réalisation de ce qu'ils avaient tant désiré. Arrivés au lieu de l'exécution, ils levèrent les yeux au ciel, étendirent les bras en croix, quand ils virent les mahométans armés d'épées se ruër sur eux. Un mahométan, pris de pitié pour les saints martyrs, ayant adressé quelques mots de reproche aux bourreaux, fut immédiatement mis à mort par ses coréligionnaires. Effrayés de la rage des mahométans, les chrétiens de la ville s'étaient enfuis dans la campagne. Ce fut un vendredi à midi que les trois Franciscains moururent. On coupa leurs corps en quatre et on attacha les morceaux aux portes de la ville. Des gardes furent placés auprès pour empêcher les chrétiens de les enlever. Un prêtre arménien, qui avait donné ostensiblement son approbation aux Franciscains dans la discussion qu'ils avaient soutenue, fut saisi par les mahométans. On lui attachait au cou la tête d'un des martyrs avec une de ces cordes qui servent de ceinture aux frères Mineurs, et on le promena en le fustigeant par toute la ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il en profita pour recueillir religieusement les restes des saints martyrs. (*Voy. les Chroniques des Frères Mineurs*, t. II, p. 146)

ANTOINE DE NAYROT (saint), était fort jeune, lorsqu'il se consacra à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique, et dans le couvent de Saint-Marc, que dirigeait saint Antonin, futur archevêque de Florence. Saint Antoine étant parti pour Naples d'après les ordres de ses supérieurs, fut pris en mer par les corsaires de Tunis. Ces barbares lui firent endurer de si cruels tourments qu'il renia son Dieu, et resta dans cette déplorable apostasie environ quatre mois. La grâce l'ayant touché, il confessa publiquement sa foi, en présence du dey qui tenta d'abord de le regagner par des promesses et des caresses. On le mit en prison ensuite, mais inutilement. A-

près cinq jours de captivité, il fut condamné à être lapidé, le 10 avril 1460. Les mahométans tentèrent de brûler son corps, mais ils n'y purent parvenir ; ils le vendirent à des marchands génois qui remarquèrent la bonne odeur qu'il exhalait. Le pape Clément XIII approuva, le 22 février 1767, le culte public qu'on commençait à rendre à notre saint, à cause de plusieurs grâces obtenues de Dieu par son crédit. L'Église vénère sa mémoire le 26 avril.

ANTOINE DE SAXE (le bienheureux), franciscain, souffrit le martyre dans la capitale des Bulgares avec quatre autres bienheureux de son ordre, nommés Grégoire de Trau, en Dalmatie, Nicolas de Hongrie, Thomas de Foligno, et Ladislas de Hongrie. Bussarath, prince schismatique, qui régnait au delà du Danube, surprit la ville où étaient nos saints, aidé par les schismatiques qui l'habitaient. L'un de ces martyrs fut massacré dans le premier tumulte, et les quatre autres furent décapités sur le bord du fleuve, le 12 février 1369. L'endroit du rivage où gisaient les corps des martyrs fut illuminé d'une clarté splendide ; on y entendit une musique qui semblait provenir des chœurs célestes. Quand on raconta ces prodiges à Bussarath, il se rendit immédiatement sur les lieux ; mais, quoi qu'il pût faire, son cheval, n'obéissant ni aux coups ni à l'éperon, refusa d'approcher des corps des saints. Alors, descendant de cheval, il voulut s'en approcher ; mais une terrible apparition lui en défendit le chemin. Il fut obligé de se retirer l'épouvanté dans le cœur ; les moines du rite grec, qui craignaient qu'on rendit les honneurs accoutumés parmi les catholiques aux reliques des saints, amenèrent des chiens pour les dévorer. Quand ces animaux voulurent accomplir cette horrible curée, la main de celui qui commande à toutes choses ici-bas, les frappant d'une façon invisible pour les spectateurs, les força de fuir en jetant des cris épouvantables. L'un d'eux, ayant perdu un de ces corps sacrés, parut immédiatement la gueule en feu aux yeux des spectateurs épouvantés. Ce fut alors que Dieu, mettant le comble à ces prodiges, fit sortir le fleuve de son lit ; ses vagues vinrent soulever sur la rive ces corps que tant de miracles avaient glorifiés, et les placèrent dans des cercueils qu'apportèrent des anges. Quand cet ensevelissement miraculeux fut terminé, le fleuve s'ouvrit pour donner aux martyrs une sépulture non moins miraculeuse au sein de ses flots. Les vénérables reliques n'ont pas été retrouvées. Voilà ce que raconte Wadding, et, d'après lui, Henrion. Nous aimons à croire que des faits de cette nature ont été étayés de preuves suffisantes pour que des auteurs recommandables aient accepté la responsabilité d'un tel récit.

ANTOINE (le bienheureux), fils de Xicotencalt, élève du séminaire qui gouvernait à Tlascala, au Mexique, le P. Martin de Valence, suivit, avec Didace, autre élève du séminaire, Bernardin de Minaza, qui allait à Guaxadana avec Alvarez de Sandoval. Arrivés à Tepeaca,

lieu distant de dix lieues de Tlascala, les voyageurs commencèrent à briser les idoles des habitants de ce lieu et des environs : ceux de Tecali et de Quantillan les avaient cachées. Bernardin engagea ses jeunes compagnons à faire des fouilles pour les chercher. Ces investigations irritèrent tellement les idolâtres, qu'ils résolurent de tuer ces jeunes gens. Pour cela ils les guettèrent, car ils n'osaient pas accomplir leur crime ouvertement. Antoine et Jean, son serviteur (qui l'avait suivi par dévouement), étant entrés, hors de la ville, dans une maison en l'absence du propriétaire, pour y faire leurs fouilles, furent suivis par des indigènes qui les assommèrent sur place. Ce crime devait, s'il était découvert, attirer sur ses auteurs des châtimens sévères. Les meurtriers, pour dépister les investigations, portèrent les cadavres dans un endroit éloigné, et les jetèrent dans une fosse profonde. Cependant les assassins furent découverts, et on les fit pendre. Il nous est impossible de justifier par les règles ordinaires le zèle de Bernardin et de ses jeunes compagnons. Pour ne pas le condamner, il faut, comme le fit Martin de Valence, supérieur du couvent de Tlascala, admettre une intervention directe du Saint-Esprit. Sans cela nous ne saurions voir dans la conduite de ces briseurs d'idoles qu'un fanatisme inconsidéré. Pourquoi détruire ces idoles ? que sont-elles sans le culte qu'on leur rend ? Rien évidemment. Ce qu'il faut détruire, c'est le culte et non l'idole. L'idolâtre converti brisera de sa main le ridicule objet de son adoration. Si on brise l'idole avant de convertir son adorateur, il demeurera d'autant plus attaché à sa croyance qu'il la verra persécutée. Le bris des idoles, la destruction des temples des faux dieux, ne sont que le fait d'un fanatisme inintelligent, qui ne saurait plaire à Dieu, et qui ne saurait produire de bons fruits. La prédication eut infiniment mieux valu que ces moyens violents, qui ne sont le fait que des persécuteurs.

ANTOINETTE (sainte), martyre, souffrit durant la persécution de Valérien à Cirthe en Numidie, avec les saints Agape, Secondin, Emilien soldat, et sainte Tertulle. (*Voy.*, pour les détails, les Actes de saint MARIE.)

ANTOINETTE (sainte), martyre, était originaire de Nicomédie. Elle fut d'abord mise à la question d'une manière cruelle et éprouvée par d'autres sortes de tortures ; ensuite, durant trois jours, on la suspendit par un bras, après quoi elle fut renfermée pendant deux ans dans un cachot, d'où on la sortit pour être brûlée par ordre du président Priscilien, à cause de sa persévérance à confesser Jésus-Christ. L'Église honore sa sainte mémoire le 4 mai.

ANTOLIEN (saint), ou **ANATOLIEN**, souffrit environ l'an 286, un glorieux martyre pour la foi, quand Chroevs, roi des Allemands, vint ravager les Gaules. Au 7^e siècle, ses reliques étaient dans une église qu'on avait bâtie en son honneur. Depuis, elles furent mises dans l'église de Saint-Gal, puis, plus

ard, dans celle de Saint-Allyre. L'Église fait sa fête le 15 mai, avec celle de saint Cassius et de ses compagnons.

ANTONIE (sainte), martyre, fut couronnée par la persécution sous l'empire d'Antonin Marc-Aurèle, à Lyon, en 177. Elle mourut en prison, n'ayant pas eu la force de supporter jusqu'au bout les tourments que lui firent endurer les persécuteurs. Sa fête arrive le 2 juin, avec celle de saint Pothin et de tous les glorieux martyrs ses compagnons.

ANTONIN, *Aurelius Fulvius Antoninus Pius*, fils adoptif d'Adrien, monta sur le trône en 138. C'est le meilleur empereur qu'aient eu les Romains. Il donna sur le trône l'exemple de toutes les vertus qui conviennent à un particulier et à un souverain. Sa justice, sa humanité, sa bienfaisance, le firent aimer autant qu'admirer, non-seulement de ses sujets, mais encore de tous les autres peuples, qu'il domina par l'ascendant de la vertu, plus que n'avaient pu faire les empereurs les plus belliqueux par l'ascendant de la terreur. Ce prince ne fit point de lois ni d'édits contre les chrétiens. Saint Métilon dans son apologie à Marc-Aurèle, Tertullien dans la sienne, disent positivement, qu'il n'y eut pas de persécution sous son règne. Suïpice Sévère et Orose n'en indiquent pas non plus. Le premier parle même de l'heureuse tranquillité dont jouissaient alors les Églises.

Nous ne pensons pas qu'on puisse prendre à la lettre ces affirmations. Il n'y eut pas de persécution sous Antonin, cela veut dire qu'en effet il ne fit point de lois contre les chrétiens, mais cela ne signifie pas qu'ils ne furent pas isolément persécutés sous son règne, suivant le caprice des gouverneurs, en dépit des lois anciennes. Nous discuterons cette question à l'article PERSÉCUTIONS (1).

(1) Dodwel avoue que, sous le pieux Antonin, la persécution parcourut plusieurs villes de l'empire et qu'elle y fit quelqes martyrs, au nombre desquels il met saint Polycarpe et douze martyrs de Pailadelphie, Justin et ceux dont son apologie fait mention, Lucius et quelques autres; mais quoique nous soyons d'un sentiment contraire au sien, pour ce qui regarde le temps auquel ces martyrs ont souffert, le nôtre étant qu'ils ont enduré la mort sous Marc-Aurèle, nous sommes d'accord avec lui pour ce qui concerne le nombre de ceux que la persécution d'Antonin a enlevés; saint Justin y est formel dans l'apologie qu'il présente à cet empereur : « Tout votre crime, dit-il en adressant la parole aux juges, est de confesser que nous sommes chrétiens; voilà uniquement ce que vous punissez en nous..... Vous commencez par condamner ceux qui sont déferés à votre tribunal, et vous les envoyez au supplice avant que de connaître s'ils l'ont mérité..... » Et plusieurs lignes après : « Nous confessons nettement que nous sommes chrétiens, à la première demande que vous nous en faites, quoique nous n'ignorions pas que la mort doit être aussitôt le prix de cette confession sincère. Si nous n'avions en vue que d'acquérir un royaume sur la terre, nous nous donnerions bien de garde d'avouer une chose qui doit sur-le-champ nous coûter la vie..... Si nous confessons Jésus-Christ, ce n'est pas que nous y soyons forcés, et si nous allons à la mort, c'est volontairement que nous y allons..... » Que ce soit, au reste, par des ordres ex-

Sous Antonin, durant la première année de son règne, saint Téséphore, septième pasteur de l'Église romaine, fut martyrisé à Rome même. Ce seul fait prouve qu'il y eut au moins des persécutions isolées sous Antonin. Beaucoup d'inscriptions, d'histoires de martyrs, beaucoup de passages des Martyrologes ont fait attribuer à ce prince des persécutions auxquelles il est complètement étranger. On sait qu'à partir de lui, plusieurs souverains, et notamment Marc-Aurèle, se nomment Antonius comme d'autres se sont nommés Césars. Or la plupart des martyrs indiqués comme ayant souffert sous le règne d'Antonin, ont réellement

près de l'empereur qu'on en ait usé ainsi envers les chrétiens, les dernières paroles de cette apologie le font assez connaître, car voici comme son bienheureux auteur parle à Antonin même : « Ceux que vous condamnez à mort n'ont jamais commis aucun crime : ils sont innocents; ne les traitez pas comme des coupables ou comme des ennemis de votre empire; mais sachez que si vous persistez dans votre injustice, vous n'éviterez pas le terrible jugement du Dieu vivant; c'est de sa part que nous vous l'annonçons. » D'ailleurs, il est clair que cette apologie ne fut pas présentée à Antonin au commencement de son règne, puisque, outre que l'auteur y parle des marcionites, dont l'hérésie n'avait pas encore alors éclaté, il marque expressément qu'il écrit la cent cinquantième année de Jésus-Christ, qui revient à la treizième d'Antonin.

Le même auteur dans son dialogue avec Tryphon, après avoir dit que les chrétiens viennent de perdre la vie pour n'avoir pas voulu renoncer Jésus-Christ, ajoute vers le milieu : « Il paraît assez que rien n'est capable de nous faire changer de religion, puisque nous aimons mieux être égorgés, attachés à des croix, exposés aux bêtes, chargés de chaînes, brûlés à petit feu, en un mot, endurer toutes sortes de supplices, que de donner la moindre marque d'une foi chancelante et douteuse..... » et ensuite : « On ne souffre plus aucun chrétien sur la terre. » Tous ces passages de saint Justin s'accordent fort bien avec une ancienne inscription, trouvée au cimetière de Caliste. C'est l'épithaphe d'un martyr nommé Alexandre, où on lit que les temps furent si malheureux sous l'empire d'Antonin, que les cavernes les plus reculées et les autres les plus obscurs ne pouvaient servir d'asiles aux chrétiens contre la fureur des persécuteurs, et que l'on faisait un crime aux parents et aux amis des devoirs que la nature ou l'amitié leur faisait rendre à ceux que la persécution immolait. Certainement, si nous en croyons un auteur qui a écrit la vie d'Antonin, ce prince avait une si grande attache à ses dieux, qu'il leur offrait sans cesse des sacrifices, ce qu'il faisait toujours lui-même, à moins qu'il ne fût malade. Et si quelquefois il s'abstenait de répandre le sang des chrétiens, ce n'était que parce que les voyant courir à la mort avec la même joie que les autres courent à la victoire; il reconnaissait qu'il ne pouvait leur faire un plus grand plaisir que de les faire mourir. Enfin, ces persécutions locales se trouvent par un rescrit de cet empereur même, à plusieurs villes de son empire auxquelles il défend d'inquiéter à l'avenir les chrétiens, voulant qu'on fasse cesser tout trouble et tout tumulte excité contre eux, car ces émotions populaires n'allaient pas moins qu'à répandre le sang des fidèles, ce que le rescrit exprime en ces termes : « Vous chassez avec violence les chrétiens de vos villes, et vous les poursuivez avec tant d'animosité, qu'il en coûte la vie à plusieurs. »

souffert sous Antonin Marc-Aurèle, ou sous Commode. Cependant, et par le martyre de saint Téléphore, et par les affirmations de saint Justin dans son apologie, il est impossible de ne pas admettre des persécutions sous Antonin. Mais ce qui est certain, c'est qu'on ne doit croire qu'à des persécutions isolées et indépendantes de l'action directe de l'empereur.

Ce fut dans l'année 159 que saint Justin présenta sa grande apologie à l'empereur Antonin. Touché par la force des raisons de saint Justin, Antonin rendit en faveur des chrétiens un rescrit qu'on peut lire à l'article PERSÉCUTIONS. Antonin fit publier cet édit, et écrivit dans le même sens à beaucoup de gouverneurs de provinces. Les dernières années de son règne furent des années de paix pour l'Eglise. Ce qui le prouve, c'est la liberté qu'eurent saint Justin d'aller visiter les Eglises d'Orient, saint Polycarpe évêque de Smyrne, et saint Hégésippe, de venir à Rome. Saint Polycarpe, put même y combattre publiquement et avec succès les hérésies prêchées par Valentin et par Marcion.

Après un règne de vingt-trois ans, qui fit le bonheur de l'empire romain, Antonin mourut dans son palais de Lorie le 7 mars 161.

Ce prince donna sur le trône l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. Un conte absurde porte que saint Grégoire le Grand obtint de Dieu la béatification de Trajan. Il aurait été convenable de choisir au moins le meilleur des empereurs romains, pour en faire l'objet d'une telle histoire. Pourquoi n'avoir pas choisi Antonin ?

ANTONIN (saint), fut martyrisé à Rome, vers le commencement du règne de Gallien, avec sainte Flore, sainte Lucille et les saints Eugène, Théodore et leurs compagnons au nombre de dix-huit. L'Eglise fait leur fête le 29 juillet.

ANTONIN (saint), martyr, faisait partie de l'illustre légion Thébéenne. Il souffrit le martyre à Plaisance; le Martyrologe romain ne marque point en quelles circonstances ni à quelle époque. L'Eglise honore sa mémoire le 3 septembre.

ANTONIN (saint), martyr, versa son sang pour la défense de la religion sous la cruelle persécution que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Victor, Zolique, Zénon, Césaire, Sévérien, Chrysophore et Théonas. L'Eglise honore leur illustre mémoire le 20 avril.

ANTONIN (saint), martyr, était tout jeune lorsqu'il versa son sang pour la défense de la religion à Capoue. Il eut pour compagnon de son glorieux combat saint Aristée, évêque. On n'a aucun détail sur leur martyre, et le Martyrologe ne marque point à quelle époque il eut lieu. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 3 septembre.

ANTONIN (saint), martyr à Pamiers, est honoré par l'Eglise de Pamiers le 2 septembre. Il est à peu près certain que ce saint n'est autre que celui qui souffrit pour la foi

à Apamée en Syrie. La similitude des noms entre ces deux villes a probablement causé cette erreur.

ANTONIN (saint), confesseur, était évêque à Milan. Il y confessa sa foi dans des circonstances que malheureusement le Martyrologe romain ne dit pas. On ignore également à quelle époque. L'Eglise honore sa glorieuse mémoire le 31 octobre.

ANTONIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Rome par l'ordre du juge Vitellius. On n'a aucun détail sur son martyre. Il fut enterré sur la voie Aurélienne. L'Eglise célèbre sa glorieuse mémoire le 22 août.

ANTONIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Césarée en Palestine. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Zébinas, Germain, et sainte Ennathé, vierge, qui fut d'abord meurtrie de coups et ensuite brûlée. Ils furent décapités sous Galère-Maximien, parce qu'ils accusaient d'impiété le président Firmilien et le reprennent de ce qu'il sacrifiait aux faux dieux. L'Eglise honore leur mémoire le 13 novembre.

ANTONINE (sainte), martyre, versa son sang pour la foi durant la persécution de Maximien, sous le président Festus. Elle avait d'abord été condamnée à être prostituée dans un lieu de débauche; mais elle en fut retirée secrètement par le soldat Alexandre, qui, changeant d'habit avec elle, demeura à sa place. Cette pieuse fraude ayant été découverte, on la mit avec lui à la torture; ils eurent tous deux les mains coupées et furent jetés ensemble dans le feu, où étant morts pour Jésus-Christ, ils reçurent la couronne du martyre. L'Eglise honore la mémoire de ces deux glorieux martyrs le 3 mai.

ANTONINE (sainte), martyre, s'étant moquée des dieux des gentils durant la persécution de Dioclétien, fut, après divers tourments, enfermée dans un tonneau et submergée dans le marais de la ville de Cée. L'Eglise honore sa mémoire le 1^{er} mars.

ANTONINUS (ANNIUS), proconsul d'Asie, sous l'empire de Marc-Aurèle, persécuta violemment les chrétiens dans son gouvernement. Ce fut à la suite de ces persécutions ou même pendant qu'elles duraient, qu'Athénagore présenta à l'empereur sa fameuse *Apologie*. Sous Commode, successeur de Marc-Aurèle, ce gouverneur continua à sévir avec rage contre les chrétiens. Sa fureur donna lieu à une démonstration magnifique de la part des habitants d'une petite ville entièrement chrétienne. Ils vinrent en masse se présenter au proconsul, s'offrant à la mort. « Malheureux, leur dit-il, si vous avez si grande envie de mourir, vous ne manquez ni de cordes ni de précipices. » Il en fit mourir quelques-uns et renvoya les autres. Quelque temps après, il périt de mort violente. Les chrétiens virent dans cette mort une vengeance du ciel.

ANULIN, proconsul d'Afrique sous Dioclétien, fut martyrisé pour la foi, en 304, à Thébaste, sainte CRISPINE. (Voy. son titre.)

fit aussi mourir, en l'an de Jésus-Christ 305, saint Saturnin, prêtre, et quarante-huit autres martyrs. (Pour plus de détails, voy. les Actes de saint SATURNIN.)

ANYSIE (sainte), martyre, versa son sang pour Jésus-Christ à Thessalonique. On n'a aucun détail sur son martyre; on ignore même l'époque où il eut lieu. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 30 décembre.

APAMÉE, ville de Syrie, fut témoin du martyre de l'évêque Marcel, qui fut massacré par une troupe de gentils en fureur.

APELLE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Luc et Clément. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre leur glorieuse mémoire le 10 septembre.

APHRAATE, solitaire près d'Antioche, confesseur. Comme Dieu, dit Tillemont, veut avoir des saints dans toutes les nations, il a tiré saint Aphraate du milieu de la corruption effroyable qui régnait alors parmi les Perses. Il le fit naître d'une famille illustre, mais criminelle, et ce semble même, dans une famille de mages, c'est-à-dire de ceux qui étaient les maîtres de l'idolâtrie chez les Perses et les plus grands ennemis de la religion. Cependant, après être né et avoir été élevé dans l'impiété, il connut et aima la vérité, l'embrassa de tout son cœur, et dans la douleur de voir qu'elle fût si peu aimée dans son pays, il le quitta sans se mettre en peine de toute la grandeur de sa maison, et vint s'enfermer avec joie dans une cabane qu'il trouva auprès d'Edesse en Mésopotamie. Après y avoir été quelque temps à acquérir l'entière pureté de son âme, il vint à Antioche où il se retira dans un monastère hors de la ville, prenant son logement auprès de la porte, pour ouvrir à tous ceux qui demandaient à entrer et les reconduire quand ils s'en allaient. Il ne parlait aux femmes que hors de la porte. On ne put jamais l'obliger de prendre personne avec lui, parce qu'il voulait to jours se servir lui-même, quelque occupation qu'il eût. Il ne recevait aussi rien de personne que d'un seul de ses amis qui lui fournissait les choses dont il avait besoin; ce qui ne le chargeait pas beaucoup, car le saint ne mangeait qu'un peu de pain après le soleil couché jusqu'à ce qu'en son extrême vieillesse il y ajoutât quelques herbes. Anthème, qui fut depuis préfet et consul en l'an 405, et le plus loué aussi bien que le plus puissant de tous les magistrats de son temps, ayant été envoyé ambassadeur en Perse, en rapporta une tunique qu'il pria le saint d'accepter parce que c'était un ouvrage de son pays. Mais il s'en excusa d'une manière fort civile et fort ingénieuse, ne voulant pas changer celle qui lui servait depuis 16 ans, ni en avoir deux, et il obligea Anthème même d'avouer qu'il avait raison.

Depuis qu'il fut venu à Antioche, il apprit un peu de grec, et avec ce langage moitié grec, moitié persan, il attirait tout ce

qu'il y avait de monde dans Antioche. Les personnes de lettres et de qualité y accouraient aussi bien que le simple peuple; chacun se pressait de venir entendre les exhortations qu'il faisait à la porte du monastère et les réponses qu'il faisait à ceux qui lui proposaient quelques questions. Il parlait souvent par paraboles à l'imitation du Sauveur. C'est l'ordinaire des Orientaux. Théodoret dit qu'il vint à Antioche qui était violemment agitée par la tempête de l'hérésie. On peut dire qu'elle fut toujours en cet état depuis que saint Eustache en eut été chassé en 331 jusqu'en 378 que mourut Valens. Et il semble en effet par la suite de Théodoret que saint Aphraate y était avant le règne de Jovien. Il est certain qu'il y soutint admirablement l'Eglise durant la persécution que Valens y excita après qu'il y fut venu faire sa résidence en 371. Il sortit alors de la retraite où il avait toujours vécu, afin de défendre l'Eglise, quoiqu'il n'y fût engagé que par son zèle et non par aucun ministère ecclésiastique. Il se joignit aux prêtres Flavien et Diodore, qui étaient les chefs de cette Eglise, parce que l'évêque saint Mélèce était banni, et se donna tout entier à encourager le peuple et à le fortifier dans la vraie foi, autant par la sainteté de sa vie et par ses miracles que par ses paroles. Ce fut lui qui avec Flavien et Diodore envoya Acace de Bérée prier saint Julien Sabbas de venir rendre témoignage à la vérité.

Un jour que l'empereur Valens regardait les passants, il aperçut notre saint qui se rendait à l'assemblée des chrétiens. Valens voulut lui faire un reproche de ce qu'il avait quitté sa cellule et lui reprocha à lui-même d'avoir mis le feu dans l'Eglise, lui demandant si après cela il n'était pas obligé de faire tout ce qu'il pouvait pour l'éteindre. Un des eunuques de l'empereur maltraita le saint, et le menaça même de le faire mourir. Quelques moments après, on le trouva mort dans le bain qu'il avait fait préparer à l'empereur et où il était tombé par mégarde. Dieu avait ainsi vengé Aphraate. Cette punition si prompte et si visible effraya Valens et l'empêcha d'envoyer ce saint en exil, comme les sariens le voulaient, à cause de la grande autorité qu'il avait parmi le peuple.

Après que la mort funeste de Valens eut rendu la paix à l'Eglise, Aphraate entra dans sa première retraite où il continua à faire paraître son éminente vertu et à briller par un grand nombre de miracles. Théodoret s'est contenté d'en marquer deux, dont il fit le premier à la prière d'une femme affligée de ce que son mari, ensorcelé par une misérable, préférait un amour criminel à un légitime. Il pria pour elle et pour son mari, lui dit de s'indire avec de l'huile qu'il avait bénite, et ce remède fit tout l'effet qu'elle souhaitait. Par l'autre miracle, il préserva avec de l'eau qu'il avait aussi bénite, le champ d'un pauvre homme contre une nuée de sauterelles qui ravageaient tout le pays.

Théodoret, étant encore bien jeune (à l'âge peut-être de 10 ou 12 ans), allait avec sa mère recevoir sa bénédiction, d'où nous pouvons juger que ce saint a vécu jusqu'après l'an 409. Théodoret qui était encore jeune lorsqu'il fut fait évêque en 423, devant être né après 399, il faut que saint Aphraate fût alors dans une extrême vieillesse, puisque l'on marque que, dès le temps de Valens (vers l'an 375) il était déjà cassé et fort âgé. Il fut enterré au faubourg d'Antioche, dans l'église des martyrs, où était le corps de saint Julien, célèbre martyr, dont saint Chrysostome a fait l'éloge. Les Grecs font la fête de saint Aphraate le 29 janvier, avec une histoire qui est l'abrégé de ce qu'en dit Théodoret. Baronius l'a mis le septième d'avril dans le Martyrologe romain.

Saint Théodose d'Antioche et saint Macédone furent mis depuis dans le même tombeau que saint Aphraate. (Tillemont, vol. X, pag. 477.)

APHRODISE (saint), fut martyrisé en Afrique durant la persécution des Vandales. Il eut pour compagnon de son martyre saint Pierre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 14 mars.

APHRODISE (saint), martyr, était prêtre à Alexandrie. Il y souffrit le martyre avec trente autres saints dont on ignore les noms. Le Martyrologe romain ne dit point dans quelles circonstances. L'Eglise vénère leur mémoire le 30 avril.

APHRODISE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi. On ignore le lieu et la date de son martyre. Le Martyrologe romain dit seulement qu'il eut, pour compagnons de souffrance, saint Caralippe, saint Agape et saint Eusèbe. L'Eglise honore leur mémoire le 28 avril.

APHTONE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, en Perse, avec les saints Acyndine, Pégase, Elpidéphore, Anempodiste et plusieurs autres dont les noms ne se trouvent pas au Martyrologe romain. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 2 novembre.

APODÈME (saint), fut martyrisé à Saragosse, en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article Dacien. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Pudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (Tillemont, vol. V, p. 229.)

APOLLINAIRE (saint), fut martyrisé à Ravenne, sous le règne de Vespasien. Ce prince n'ayant fait ni lois ni édits contre les chrétiens, Apollinaire dut être condamné en vertu des lois que Néron avait portées. (Pas de documents certains.) L'Eglise fait sa fête le 23 juillet.

APOLLINAIRE (saint), était l'un des bourreaux de Reims, dans le III^e siècle, sous l'empire de Galère et de Maximin. Ayant été

charge de tourmenter saint Timothée; il fut tellement frappé de son courage, qu'il se convertit. Conduit en prison, il fut baptisé, et eut le bonheur, deux jours après, de cueillir la palme du martyre avec le saint cause de sa conversion. L'Eglise honore leur mémoire le 23 août.

APOLLINAIRE (saint). Voy. CLAUDE APOLLINAIRE.

APOLLINAIRE (saint), martyr, eut le glorieux privilège de donner sa vie pour la défense de la religion, en Afrique, avec saint Cyriaque. Les martyrologes ne donnent point de détails sur leur martyre, et ne disent point à quelle époque il eut lieu. L'Eglise honore la sainte mémoire de ces martyrs de la foi le 21 juin.

APOLLINAIRE (saint), confesseur, évêque de Valence, en Dauphiné, eut pour père saint Isique, qui, après avoir été sénateur de Vienne, en était devenu évêque; et, pour mère, sainte Audence; il comptait dans sa famille plusieurs évêques illustres. Il fut élevé sous la direction de saint Mamert, évêque de Vienne, qui lui donna les ordres sacrés et le fit entrer dans son clergé. Vers l'année 430, l'Eglise de Valence, en Dauphiné, s'étant trouvée sans pasteur, par suite de la condamnation de Maxime, qui s'était rendu coupable de plusieurs crimes, son gouvernement fut confié à notre saint. Il réforma les nombreux abus introduits par son prédécesseur, et se livra à de nombreux travaux apostoliques. Son zèle fut cause de son exil; voici à quelle occasion

Le trésorier des finances de Gondebaud et de Sigismond, rois de Bourgogne, nommé Etienne, avait contracté une alliance incestueuse avec sa belle-sœur, après la mort de sa femme. Les évêques des provinces de Lyon et de Vienne s'assemblèrent en concile, excommunièrent le coupable et le condamnèrent à la pénitence que les canons preservaient en pareil cas; mais Etienne se refusa à tout amendement dans sa conduite, et ne voulut point se soumettre. La cour, qui était infectée de l'hérésie d'Arius, fournit au coupable des protecteurs puissants qui s'élevèrent contre le concile, et firent exiler les évêques qui l'avaient composé. On tenta, mais inutilement, de gagner Apollinaire; il répondit avec fermeté qu'Etienne ne serait reçu à la communion qu'après avoir fait pénitence de son crime. Après avoir souffert quelque temps sa peine avec une grande constance, sa vertu le fit triompher de ses nombreux ennemis, et il revint dans son diocèse. On assure qu'il fit plusieurs miracles, et que Sigismond lui-même, tourmenté d'une maladie dangereuse, ne dut son rétablissement qu'aux prières de notre saint confesseur. L'opinion la plus répandue est qu'Apollinaire mourut vers l'an 525. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Son corps fut brûlé par les huguenots dans le XVI^e siècle. L'Eglise célèbre sa glorieuse et sainte mémoire le 5 octobre.

APOLLON (saint), martyr, souffrit la mort sous Dioclétien avec les saints Isace et Cro-

tate. On ignore en quel lieu et à quelle époque. L'Église honore la mémoire de ces saints martyrs le 21 avril.

APOLLONE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous le règne de l'empereur Antoine Marc-Aurèle, mourut en prison dans cette ville. Comme saint Pothin, le vénérable évêque de Lyon, comme une multitude d'autres saints martyrs, il fut épuisé par la violence des tourments que les persécuteurs lui firent subir, et ne put pas arriver jusqu'à la fin des supplices qui l'attendaient. L'Église célèbre sa fête le 2 juin.

APOLLONE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Proculé et Ephébe. Le consulaire Léonce les ayant fait surprendre une nuit qu'ils priaient auprès du corps de saint Valentin, il les fit mourir par le glaive. C'est le 14 février que l'Église honore la mémoire de ces saints martyrs.

APOLLONE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Égypte sous la persécution de Galère-Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Marcién, Nicéanor et quelques autres que le Martyrologe romain ne nomme point. L'Église célèbre leur immortelle mémoire le 3 juin.

APOLLONE (saint), *Apollonius*, anachorète en Thébaidé, fut arrêté pour la foi en l'an de Jésus-Christ 311, sous le règne des successeurs de Dioclétien, dans la ville d'Artinoé. Parmi la populace qui s'était attroupée autour de lui, un homme se faisait remarquer par la fougue avec laquelle il injuriait le saint. C'était un nommé Philémon, célèbre joueur de flûte, que le peuple aimait beaucoup. Apollone, s'entendant traiter par lui d'impie et de séducteur, lui répondit simplement : « Mon fils, je prie Dieu qu'il vous prenne en pitié, et qu'il ne vous impute pas les discours que vous tenez. » Vivement touché d'une telle douceur, Philémon déclara immédiatement qu'il était chrétien, et qu'il renonçait au paganisme. Il fut mené avec Apollone au magistrat, ainsi que plusieurs autres chrétiens. Ce magistrat, après les avoir fait cruellement souffrir, les fit jeter dans un bûcher. Apollone fit cette prière : « Seigneur, ne livrez pas aux bêtes les âmes de ceux qui confessent votre saint nom; mais manifestez votre puissance. » Aussitôt un nuage environna le bûcher, éteignit le feu, et arracha les deux saints aux flammes. Le magistrat et tous les assistants stupéfaits se mirent à crier : « Le Dieu des chrétiens est puissant, il est le seul vrai Dieu. » Le préfet d'Égypte se fit amener à Alexandrie le juge et les deux saints chargés de chaînes. Durant le voyage, Apollone convertit les soldats qui le conduisaient. Arrivés à Alexandrie, tous confessent généreusement la foi chrétienne. Le préfet, voyant qu'il ne pouvait pas parvenir à ébranler la foi de tous ces saints, les condamna à être tous précipités dans la mer. Cette sentence fut exécutée en l'année 311. Au bout de quelques jours, la vague ayant ramené leurs corps sur la rive, on les enterra tous dans le même tombeau. Rufin raconte que beaucoup de miracles s'o-

pérèrent sur ce tombeau par l'intercession des saints. Il dit que lui-même y reçut les preuves de la puissance et de la bonté divine. L'Église célèbre la fête de tous ces saints le 8 mars. Voici les actes authentiques de saint Apollonius et de ses compagnons; ils sont tirés du livre de Rufin, *de la Vie des Pères*, chap. 19, conféré avec l'*Histoire Lausique* de Pallade.

« Ces anciens solitaires nous racontent que, du temps de la persécution, il y en avait un nommé Apollonius, dont la vertu et le mérite furent récompensés du diaconat. On le voyait aller de cellule en cellule, et de monastère en monastère, exhorter les frères au martyre, et leur inspirer sa fermeté et son courage. Ayant été pris lui-même, et mis en prison, plusieurs païens y venaient pour lui insulter, et pour avoir le bizarre et détestable plaisir de blasphémer en sa présence contre Dieu. De ce nombre était un certain joueur de flûte, nommé Philémon; cet homme, qui s'était rendu agréable au peuple par ses chansons et ses bouffonneries, voulant mériter encore davantage ses bonnes grâces, affectait de dire au saint diacre toutes sortes d'injures. Il l'appelait scélérat, impie, séducteur, un homme enfin qui méritait la haine publique. Apollonius ne répondait autre chose, sinon : Je prie Dieu, mon fils, qu'il vous pardonne tous vos emportements, et qu'il ne vous impute point à péché les paroles injurieuses que vous me dites. Philémon fut touché de la modération de ce saint solitaire, et il sentit dans le moment que ce peu de mots faisait sur son cœur une impression qui avait quelque chose de surnaturel et de divin; en sorte que ne pouvant plus résister à cette violente émotion, il s'écria qu'il était chrétien. Cette déclaration fit du bruit, et fut bientôt portée aux oreilles du juge. Lui-même s'approchant du tribunal lui dit hardiment, en présence d'une foule de peuple qui l'environnait : « Vous agissez en mauvais juge, lorsque vous punissez des innocents, des hommes aimés de Dieu, de saints religieux; les chrétiens sont irrépréhensibles dans leur doctrine comme dans leurs mœurs. » Le juge, qui connaissait Philémon pour un homme dont le métier était de faire rire et de plaisanter sur toutes choses, crut d'abord qu'il méditait quelque scène bouffonne; mais reconnaissant enfin qu'il parlait sérieusement, il lui dit : « Vous avez perdu l'esprit, Philémon, et vous êtes hors de votre bon sens. — Ce n'est pas moi, répondit Philémon, qui ai perdu l'esprit, c'est vous-même. Oui, une injuste fureur vous possède, et elle vous fait répandre le sang d'une infinité de gens de bien. Pour moi, je vous déclare que je suis chrétien; et sachez qu'il n'y a point d'hommes sur la terre qui leur soient comparables en bonté. » Le juge voulut d'abord le faire revenir à force de caresses et de flatteries; mais voyant que cela était inutile, il eut recours à la violence, quoique avec aussi peu de succès.

« Cependant on apprend que le change-

ment de Philémon n'est arrivé que depuis qu'Apollonius lui a parlé. Sur cette présomption on met Apollonius sur le cheval; il est traité de séducteur, et puni comme tel. « Plût à Dieu, s'écria le saint homme au milieu des tourments, que vous, ô juge! et vous tous qui m'écoutez, voulussiez-vous laisser ainsi séduire! Quelle heureuse séduction pour vous! qu'une pareille erreur est désirable! » Le juge, l'entendant parler de la sorte, le condamna à être brûlé avec Philémon. Ils entrèrent dans le feu avec un visage riant, et l'on entendit Apollonius qui, du milieu des flammes, priait en ces termes : *Seigneur, n'abandonnez pas à la fureur des bêtes farouches les âmes de ceux qui croient en vous; mais faites voir que vous êtes véritablement leur Sauveur.* A peine le saint avait-il fini sa prière, qu'à la vue du juge et de tout le peuple, une nuée descendit sur le bûcher et en éteignit entièrement le feu. Cette merveille causa un prodigieux étonnement dans les esprits; en sorte que le juge et le peuple s'écrièrent tout d'une voix : « Le Dieu des chrétiens est grand, il est immortel, il est le seul et le vrai Dieu. » Le préfet d'Alexandrie, ayant eu connaissance de toute cette affaire, devenu pour ainsi dire plus cruel que lui-même, et enchérisant sur sa cruauté ordinaire, il envoie des commissaires sur les lieux pour informer contre le juge et contre le peuple qui s'était converti à la vue du miracle dont on vient de parler, et pour les amener chargés de chaînes à Alexandrie.

« Mais ceux qui avaient ordre de les arrêter se trouvèrent eux-mêmes pris par les discours d'Apollonius, que la grâce rendit si efficaces, que ces hommes, ayant reçu de tout leur cœur la foi qu'il leur annonçait, se livrèrent eux-mêmes au préfet avec ceux qu'ils conduisaient, et confessèrent hautement qu'ils étaient chrétiens. Le préfet, épouvanté de tant de conversions, et irrité de la généreuse résistance que lui faisaient ces nouveaux fidèles, les fit tous jeter au fond de la mer, ne sachant pas, l'impie, qu'il en faisait des chrétiens, de simples catéchumènes qu'ils étaient auparavant. Car enfin ce fut moins la mort que le baptême qu'ils reçurent dans les flots.

« Cependant leurs corps, par une disposition toute particulière de la Providence, furent poussés sur le rivage par les vagues et enlevés par les fidèles que la charité avait conduits en ce lieu. Ils furent tous mis dans un même tombeau où il se fait chaque jour divers miracles, ces saints martyrs étant toujours prêts à recevoir les vœux et les prières de ceux qui ont recours à leur intercession, qu'on n'emploie jamais en vain auprès de Dieu. »

APOLLONE (saint) reçut la palme du martyre avec saint Engène. On ignore dans quel lieu et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre la mémoire de ces deux saints le 23 juillet.

APOLLONE (saint), martyr, était évêque à Bresse. Ce fut là qu'il confessa sa foi au milieu des tourments. Le Martyrologe ro-

main ne donne malheureusement pas de détails. L'Eglise célèbre sa mémoire le 7 juillet.

APOLLONE (saint), accomplit son martyre sur la croix dans la ville d'Icone. On n'a aucun détail. Le Martyrologe romain ne dit pas non plus en quelle année. L'Eglise célèbre la mémoire de ce saint martyr le 10 juillet.

APOLLONIE (sainte) ou APOLLINE, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ à Alexandrie, au milieu d'une émeute populaire qui s'éleva contre les chrétiens sous le règne de l'empereur Philippe, qui monta sur le trône en 245. Voici comment saint Denis, dans une lettre citée par Eusèbe, raconte le martyre de cette sainte. Il se forma tout à coup dans Alexandrie un orage si universel contre les chrétiens, qu'on le vit fondre en un instant de tous côtés sur leurs maisons et sur leurs personnes. On forçait leurs logis, on se jetait sur ceux qu'on y trouvait, on les en chassait, on les dépouillait. Les meilleurs meubles étaient enlevés, comme un butin pris de bonne guerre sur des ennemis, et on brûlait ceux qui n'étaient que de bois; en un mot, on voyait partout dans Alexandrie l'image d'une ville prise d'assaut. Les frères, de leur côté, n'opposaient que la fuite à cette horrible violence; ils paraissaient peu touchés de la perte de leurs biens, et ils en voyaient le pillage avec cette joie tranquille qui marque le peu d'attaché qu'on y a. Mais leur foi ne fut pas moins ferme que leur désintéressement fut parfait; car de tous ceux qui tombèrent entre les mains de ces furies, il n'y en eut qu'un seul que je sache, qui fut assez malheureux pour renoncer à Jésus-Christ. L'admirable Apollonie que la vieillesse et la virginité rendaient également vénérable, ne put l'être à ces hommes de sang. Ils lui firent sauter les dents à force de lui décharger des coups de poing sur les mâchoires, puis, ayant fait allumer un grand feu hors de la ville, ils la menacèrent de la brûler toute vive si elle ne disait avec eux de certaines paroles impies; elle leur demanda quelque moment comme pour s'y résoudre; mais ce ne fut que pour se lancer d'elle-même dans le feu, ne voulant pas qu'on pût soupçonner le moins du monde son sacrifice de n'être pas volontaire. L'Eglise fait la fête de sainte Apolline le 9 février.

APOLLONIUS (saint), se convertit à la religion chrétienne durant la paix dont l'Eglise jouit sous l'empereur Conmode. Il était sénateur et eut la gloire d'ajouter à ce titre celui d'apologiste et de martyr. Il était philosophe et versé dans la connaissance des belles-lettres. On sait l'absurde jurisprudence que Trajan et ensuite Marc-Aurèle avaient établie. Si un chrétien était dénoncé, le dénonciateur devait être puni de mort; mais le chrétien devait l'être aussi, s'il ne renonçait pas à sa religion. Nous avons apprécié ailleurs ce qu'il y a d'absurde dans une telle loi. Saint Apollonius en fut victime. Un misérable esclave, nommé Sévère, accusa saint Apollonius d'être chrétien devant Pérennis, qui était préfet du pré-

toire. Cette charge lui donnait l'autorité de juger les sénateurs. Il est probable que ce fut en 185 ou en 186 que cet événement eut lieu, puisque Pérennis fut tué à la fin de cette dernière année. Pérennis condamna l'accusateur à mort, et à avoir les jambes et les bras rompus à coups de barres de fer. Il fut attaché à un poteau sur lequel il subit son supplice. Ensuite Pérennis ordonna à saint Apollonius de rendre compte de sa religion au sénat, en qualité de membre de cette compagnie. Le saint composa une apologie très-forte et très-savante, qu'il lut dans le sénat. Saint Jérôme en fait le plus grand éloge. Mais comme il était défendu d'absoudre un chrétien qui persistait dans sa foi, le sénat condamna saint Apollonius à avoir la tête tranchée. L'Eglise romaine honore sa mémoire le 18 avril.

Nous citerons ici ses actes tirés d'Eusèbe : « Sous le règne de l'empereur Commode, les affaires de la religion demeurèrent dans un état assez tranquille, l'Eglise, par la miséricorde de Dieu jouissant de la paix par toute la terre. Cependant la parole qui opère le salut dans les âmes attirait un très-grand nombre de personnes au culte de Dieu; en sorte que les plus considérables de Rome, soit pour la naissance ou pour les biens de la fortune, accouraient tous les jours, suivis de toute leur maison, pour recevoir le saint baptême. Le démon, l'ennemi irréconciliable des gens de bien, ne put voir sans une extrême rage le progrès étonnant que faisait le christianisme dans la première ville et parmi les premiers hommes de l'univers. Le voilà qui dresse de nouvelles machines contre nous; il s'arme de nouveaux artifices pour tâcher de détruire un culte qui détruisait le sien; il corrompt le domestique d'un nommé Apollonius, personnage que l'étude des belles-lettres et de la philosophie rendait recommandable, et qui s'était acquis par sa vertu l'estime de tous les honnêtes gens. Cet esclave, homme perdu et digne de contribuer à l'accomplissement des desseins du prince des ténèbres défera son maître devant le préfet de Rome; mais ce fut si mal à propos pour lui qu'il lui en coûta la vie; car, par un édit de l'empereur, il était défendu, sous peine capitale, à qui que ce fût, de se rendre délateur contre les chrétiens; ainsi ce misérable fut en même temps expédié, et par sentence du préfet Pérennis, il fut rompu tout vif. Cependant Apollonius, qui, dans son cœur, s'offrait déjà à Dieu en sacrifice, et que Dieu acceptait comme une victime qui lui était agréable; Apollonius, dis-je, après avoir généreusement résisté à tout ce que le préfet lui put dire de touchant pour ébranler sa fermeté, obtint la permission de parler devant le sénat et de rendre raison de sa foi; il fit un discours fort éloquent pour la défense de cette même foi et sa propre justification. Après qu'il eut cessé de parler, tout le sénat le condamna d'une commune voix à avoir la tête tranchée. Car il y avait un règlement fait depuis quelque temps par cette compagnie, qui por-

taut que dès qu'un chrétien aurait été une fois dénoncé, il ne pourrait être renvoyé absous, à moins qu'il ne changeât de sentiments et de religion. »

APPIA (sainte), eut pour compagnon de son martyre saint Philémon, comme elle disciple de saint Paul, apôtre. Ils souffrirent à Colosses, en Phrygie, sous la persécution de Néron. Sa fête a lieu le 23 novembre.

APPIEN (saint), martyr, mourut à Alexandrie en confessant sa foi. On ignore à quelle époque. Il eut pour compagnons de son martyre saint Mansuet, saint Sévère, saint Donat, saint Honorius et d'autres saints dont les noms sont ignorés. L'Eglise célèbre leur immortelle et sainte mémoire le 30 décembre.

APPIEN (saint), martyr à Césarée de Palestine, naquit dans la Lycie. Ses parents étaient fortunés et nobles. Envoyé de bonne heure à l'école de Béryte, en Phénicie, pour y apprendre l'éloquence, la philosophie et le droit, il fit de rapides progrès dans ces diverses sciences. Il s'y convertit à la religion chrétienne, et armé des vertus qu'on puise dans l'amour divin, il se préserva des passions et des écarts dans lesquels tombe d'ordinaire la jeunesse des écoles. De retour dans sa patrie, il eut la douleur de ne pouvoir pas convertir ses parents, ce qui lui fit prendre la résolution de s'éloigner de chez eux. Il vint à Césarée de Palestine se mettre au nombre des disciples de saint Pamphili, célèbre par ses leçons érudites sur les Ecritures. L'empereur Galère Maxime, ayant renouvelé la persécution contre les chrétiens, ordonna au gouverneur de Césarée de contraindre tous les sujets de l'empire de se trouver aux sacrifices publics. Appien n'attendit pas qu'on recherchât quels étaient ses sentiments. Il quitta son logis, dit Eusèbe, sans avoir dit son dessein à personne, *pas même à nous, avec lesquels il demeurait*. Il se rendit au temple. Les soldats de garde l'ayant laissé passer, il s'approcha du gouverneur Urbain, et lui saisissant le bras à l'instant où il le levait pour sacrifier, il lui dit qu'on ne devait adorer que le vrai Dieu, et que tout culte rendu aux idoles était sacrilège. Cette action d'Appien, jugée d'après les règles ordinaires, ne serait pas de nature à être approuvée; mais il est probable que Dieu inspira ce jeune homme pour abattre la vanité des idolâtres, et pour faire voir à tous jusqu'à quel point les disciples du vrai Dieu méprisaient la mort. Les gardes se ruèrent sur Appien, le renversèrent et le couvrirent de blessures. Il passa vingt-quatre heures en prison, les jambes prises dans des cepts; ensuite on le déchira avec les ongles de fer, au point qu'on lui voyait à découvert les os et les entrailles. Son visage fut tellement meurtri à coups de verges armées de plomb, qu'il devint méconnaissable pour ceux qui le voyaient journellement. A tout ce qu'on lui disait, il ne répondait qu'une seule chose : *Je suis le serviteur de Jésus-Christ*. Le gouverneur, transformé en bête féroce par la rage qu'il

apportait, lui^o fit envelopper les pieds avec une étoffe imbibée d'huile. On y mit le feu. La flamme le brûla profondément, mais son courage resta invincible. Reporté en prison, il y resta trois jours, après lesquels le gouverneur ordonna qu'on le jetât dans la mer. Aussitôt qu'il fut dans la mer, une tempête furieuse s'éleva, et quoiqu'on eût attaché d'énormes pierres aux pieds du saint, elle poussa son corps vis-à-vis une des portes de la ville. Saint Aprien n'avait que dix-neuf ans quand il mourut pour Jésus-Christ. Ce fut en 306, le 2 avril, jour auquel sa fête est inscrite au Martyrologe romain.

APRONIEN (-saint), martyr, était géolier à Rome. Un jour, étant encore païen, tirant de prison saint Sisinne pour le faire comparaître devant le préfet Laodice, il entendit ces paroles prononcées par une voix venue du ciel : « Venez, les bénis de mon père ; possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde. Aussitôt il crut et reçut le baptême. Et persévérant dans la suite à confesser Jésus-Christ, il fut condamné à perdre la tête. L'Église célèbre sa mémoire le 2 février.

APRONIEN, préfet de Rome sous Julien l'Apostat, se montra fort acharné contre les chrétiens, qu'il persécuta violemment. Il fit mourir, en 362, les saints Jean et Paul, tous deux officiers dans les troupes impériales. Quand ce magistrat eut été nommé par Julien, et s'acheminant vers Rome, il perdit un œil. Dans sa rage de cet accident, il attribua aux magiciens, et sous ce nom il entretint les chrétiens. Il résolut de leur en faire porter la peine. Il fit, à cause de cela, un grand nombre de martyrs, parmi lesquels on compte sainte Bibiane. Elle était Romaine et vivait saintement dans l'état de virginité. Son père se nommait Flavien, et sa mère Dafrose. Tous deux étaient chrétiens fervents. Flavien, qui était chevalier romain, fut pris, et on lui ôta un emploi considérable qu'il remplissait depuis longtemps. Après qu'on lui eut brulé le visage avec un fer rouge, il fut banni à Aqua-Pendente, qu'on nommait alors *Aqua-Taurina*. Il y mourut fort peu de temps après des suites de ses blessures. Quant à Dafrose, on la renferma durant quelque temps dans sa maison. Puis enfin on l'en tira, par l'ordre d'Apronien. Ce juge féroce, n'ayant pu venir à bout de Bibiane, ni par menaces ni par séduction, la condamna à être attachée à un pilier et battue à coups de fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât.

APULÉE (saint), avait été converti par l'apôtre saint Paul. Il cueillit la palme du martyre durant la persécution de l'empereur Domitien, sans qu'on ait, sur le lieu et sur le genre de son supplice, aucun document authentique. L'Église fait sa fête le 7 octobre.

AQUAVIVA (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, après avoir évangélisé avec fruit dans l'empire monghol, fut nommé recteur du collège que les Jésuites avaient dans l'île de Salcette. Il y cueillit la palme du

martyre le 15 juillet 1333, peu de mois après son retour de l'empire monghol. Il eut pour compagnons de son martyre les P. Alphonse Pachero, Antoine-François, Pierre Berna, prêtres, et le frère coadjuteur François Aragna. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 247. Le P. d'Outreman, *Recueil des hommes illustres de la compagnie de Jésus*, p. 457. Du Jarrie, *Histoire des choses mémorables*, etc., tom. I, p. 352.)

AQUÆ GRADATÆ. Voy. SAN-CANTIANO.

AQUILA, nom d'un juge qui, sous l'empire de Septime-Sévère, fit mourir en Macédoine saint Sérapion, inscrit au Martyrologe romain au 13 juill. t.

AQUILA, gouverneur d'Alexandrie sous l'empire de Sévère, fait mourir, dans cette capitale de l'Égypte, sainte Potamienne, saint Plutarque et six autres disciples d'Origène. Il se distingua par la cruauté des supplices qu'il fit endurer à ces saints martyrs.

AQUILA, prêtre de l'Église d'Alexandrie, qui allait de côté et d'autre dans l'Égypte, pour se cacher durant la persécution de Dèce, tandis que les autres prêtres, envoyés par saint Denis, allaient secourir et consoler les fidèles. Les expressions de saint Denis sont celles que nous soulignons. L'admirable indulgence du saint ne caractérise pas autrement la désertion dont ce prêtre se rendait coupable. Il faut distinguer, entre le chrétien, prêtre ou non, qui prend la fuite en temps de persécution, quand sa vie est directement menacée, et qu'il n'est point utile aux autres en restant, et celui qui, sans être actuellement menacé, ou même l'étant, déserte un poste où Dieu lui donne des devoirs à remplir auprès de ses frères. Le prêtre en temps de persécution, le soldat le jour de la bataille, le médecin dans les temps d'épidémie, doivent rester à leur poste; faire autrement, c'est désertir.

AQUILAS (saint), martyr, eut le glorieux privilège de verser son sang pour la foi. Il eut pour compagnons de gloire saint Domice, saint Eparque, les saintes Pélagie et Théodasie. La date et le lieu de leur martyre sont inconnus. L'Église honore leur mémoire le 23 mars.

AQUILAS (saint), martyr, vivait dans la Thébaine. Il fut déchiré avec des peignes de fer pour l'amour de Jésus-Christ. On ignore à quelle époque. L'Église célèbre sa mémoire le 20 mai.

AQUILAS (saint), martyr, répandit son sang pour Jésus-Christ à Philadelphie, en Arabie. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Cyrille, Pierre, Domitien, Ruf et Ménandre. Le Martyrologe romain ne marque point l'époque où eut lieu leur martyre. L'Église honore leur mémoire le 1^{er} août.

AQUILE (sainte), martyre, souffrit la mort à Césarée en Mauritanie, avec son mari Sévérien. Ils furent livrés aux flammes et furent ainsi couronnés. L'Église fait leur fête le 23 janvier.

AQUILEE, ville du royaume d'Illyrie, anciennement capitale des *Carni*, pe ple de Vénitie. Bouillet (*Dict. universel d'histoire et de géographie*) dit qu'elle est le siège d'un patriarchat qui était d'abord à Grado. Pour être parfaitement exact il faut dire : que ce siège était d'abord à Aquilée, qu'il fut transféré à Grado avec les corps de saint Hermagore, premier évêque d'Aquilée, et de saint Fortunat, son archidiaque, qui furent les premiers martyrs qu'ait vus mourir cette ville. En transférant à une époque plus rapprochée le siège épiscopal de Grado à Aquilée, on n'a fait que rendre à cette dernière ville ce qu'anciennement on lui avait ôté. Dans la même persécution (celle de Néron) cette ville vit couronner les saintes Dorothee, Euphémie et Thècle, ainsi que saint Erasme. On manque de documents sur tous ces saints martyrs. Sous l'empire de Numérien, cette ville vit le martyre de saint Hilaire, son évêque, de saint Tatien diacre, et des saints Large, Félix et Denis, que Beroine, qualifié président par le Martyrologe romain, fit mettre à mort pour la foi chrétienne. On ne sait pas comment ils terminèrent leur sacrifice ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Beroine les fit appliquer au chevalet et ensuite tourmenter de diverses façons. Dans les commencements du iv^e siècle, et de la persécution de Dioclétien, saint Chrysogone qu'on avait arrêté à Rome, fut décapité dans la ville d'Aquilée. On a peu de détails sur ce martyre. En l'an de Jésus-Christ 304, sainte Anastasie, pupille et élevée dans la foi du saint que nous venons de nommer, fut mise à mort pour la foi. Ayant appris l'arrestation de saint Chrysogone, elle était venue lui prodiguer des consolations et les soins qui lui étaient nécessaires. (*Voy. ANASTASIE.*)

AQUILIN (saint), martyr, mourut pour la foi à Fossombrone. Il eut pour compagnon de son martyre les saints Gémine, Gélase, Magne et Donat. On ignore la date de leur combat. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 février.

AQUILIN (saint), martyr, mourut en Afrique en confessant sa foi. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Gémine, Eugène, Marcien, Quinctus, Théodote et Triphon. On ignore l'époque où eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 4 janvier.

AQUILIN (saint), martyr, mourut pour la foi dans la ville de Nyon. Les compagnons de son martyre furent les saints Héraclé, Paul et deux autres, que le Martyrologe romain ne nomme pas. On ignore les circonstances et la date de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 17 mai.

AQUILIN (saint), martyr, était prêtre à Milan. Il y eut la gorge percée d'un coup d'épée par les Ariens, et reçut ainsi la couronne du martyre. On ignore à quelle époque. L'Eglise célèbre sa mémoire le 29 janvier.

AQUILIN (saint), martyr, souffrit le martyre en Isaurie avec saint Victorien. On ignore en quelle circonstance et à quelle

époque. L'Eglise célèbre son illustre mémoire le 16 mai.

AQUILIN (*Gracchus Claudius Aquilinus*), gouverneur de Bithynie sous l'empire de Dèce, se fit l'instrument bien cruel de la persécution que ce prince sanguinaire alluma contre les chrétiens. Si nous en jugeons par l'exécration ardeur qu'il mit à tourmenter saint Tryphon et saint Respice, il dut exercer de grandes cruautés dans son gouvernement. Il fit endurer aux deux saints que nous venons de nommer des supplices effroyables durant plusieurs jours, et cela avec un raffinement de cruauté excessif. Les Actes de ces deux saints racontent que dans l'intervalle des affreuses tortures qu'il leur faisait endurer, il se livrait à ses amusements ordinaires. Ainsi, en sortant de les faire déchirer pendant trois heures avec les ongles de fer, il partait pour la chasse, en ordonnant qu'on les laissât ainsi tout mutilés, tout couverts de plaies, exposés à l'action d'un froid rigoureux qui régnait alors. Voyant au bout de quelques jours que toutes ses fureurs et ses cruautés étaient inutiles, il fit décapiter les deux saints.

AQUILIN, juge qualifié président par le Martyrologe romain, fit mettre à mort sous Dèce, sans désignation de lieu, saint Paramon et trois cent soixante-quinze chrétiens avec lui.

AQUILINE (sainte), martyre, était mère de saint Victor, lévite à Roda près Gironne, en Espagne. Victor ayant reçu dans sa maison les deux saints Vincent et Oronte, et les ayant ensevelis après que Rufin, qui gouvernait le pays pour Dioclétien, les eut fait martyriser, fut lui-même mis à mort par ordre de Rufin, qui lui fit préalablement souffrir d'horribles tourments. Sainte Aquiline avec son mari assistait au supplice de son bienheureux fils. Epouvanté à la vue du sang qui coulait des plaies de son fils sous le fouet des bourreaux, le père de Victor voulut prendre la fuite ; mais Aquiline le retint en lui disant : Soyons fermes dans la foi, et mourons pour Jésus-Christ. Bientôt les bourreaux se saisirent d'eux, et tous deux s'étant agenouillés reçurent le coup mortel. Comme saint Victor, ils sont inscrits au Martyrologe romain, à la date du 22 janvier.

AQUILINE (sainte), martyre, répandit son sang pour la foi en Lycie avec sainte Nicette, convertie comme elle à la religion chrétienne par saint Christophe, martyr. On ignore à quelle époque leur martyre eut lieu. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 juillet.

AQUIN, ville du royaume de Naples, célèbre par les tourments qu'y endura saint Cligne pour la confession de la foi chrétienne.

ARABIE (sainte), martyre, cueillit la palme du martyre à Nicée avec les saints Theusétas et Horrez, son fils, les saintes Théodora, Nymphodora et saint Marc. Ils furent tous livrés aux flammes. L'Eglise célèbre la mémoire de ces illustres martyrs le 13 mars.

ARAGNA (le bienheureux François), de la compagnie de Jésus, frère coadjuteur, fut

associé au martyr du B. Aquaviva, recteur du collège que les jésuites avaient dans l'île de Salcette, avec les B. Pierre Berna, Antoine François et Alfonse Pacheco, prêtres de la même compagnie. Leur martyre eut lieu le 15 juillet 1583. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 277. Le P. d'Outreman, *Recueil des hommes illustres de la compagnie de Jésus*, p. 457. Du Jarric, *Histoires des choses plus mémorables*, etc., t. I, p. 352.)

ARANDA, VALDIVIA (MARTIN D'), de la compagnie de Jésus, et parent du P. Louis Valdivia, était né à Villarica du Chili, en 1561, de colons espagnols, et avait servi comme officier de cavalerie. Ayant été nommé au gouvernement d'une province, il voulut, avant de se rendre à son nouveau poste, faire les exercices spirituels, afin d'attirer sur lui les bénédictions du ciel. Dieu toucha son cœur, il renonça au monde et entra dans la compagnie. Il avait trente-un ans. Il fut envoyé par son parent pour évangéliser la tribu des Elicuriens, avec les bienheureux Horace de Vecchi et le coadjuteur Diégo de Montalvan. Peu de temps auparavant, le P. Louis Valdivia avait baptisé trois des femmes d'Anganomon, cacique des Arancanos. Ces femmes s'étaient évadées avec leurs enfants tout jeunes encore, et réfugiées auprès des Espagnols. Anganomon les ayant réclamées en vain, résolut de se venger. Ayant appris le départ de nos trois missionnaires, il les suivit avec deux cents cavaliers, et fondit sur eux au moment où ils faisaient leur première exhortation aux Elicuriens. Ils furent assassinés à coup de massue, percés de flèches, et eurent ensuite la tête tranchée le 4 décembre 1612. D'autres auteurs prétendent qu'ayant été liés à un arbre pour être écorchés vifs, on le leur arracha le cœur et qu'ils furent achevés à coups de massue. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 464.)

ARANZAR, prince arménien, de la famille Ancadounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérosee. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.)

ARARAT, montagne d'Arménie, la plus haute de toutes. Les Mécécés des Grecs, et d'après cette autorité Baronius, disent que onze mille chrétiens furent crucifiés sur le sommet de cette montagne. Ce fait se concilie mal avec les données géographiques. Le mont Ararat a quatre mille mètres de hauteur. Son sommet comme celui des hautes montagnes des Alpes, est couronné de neiges éternelles. Néanmoins, comme l'Eglise fait la fête au 22 juin, de nombreux chrétiens crucifiés sur le mont Ararat, il faut croire qu'en effet il y eut beaucoup de martyrs sacrifiés sur cette montagne, mais non pas à son sommet. En toute matière il faut admettre des opinions raisonnables, et sur-

tout qui puissent concorder avec l'état réel des lieux et des faits.

ARATOR (saint), martyr, mourut pour la foi à Alexandrie où il était prêtre. Il mourut en prison avec les saints Fortunat, Félix, Silvain et Vital. Le martyrologe romain ne dit point à quelle époque. L'Eglise honore leur mémoire le 21 avril.

ARATUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les actes authentiques. (Voy. MARTYRS [les trente-sept] égyptiens.)

ARAVAN, prince arménien de la famille Anzevadzik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérosee. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.)

ARBELLES, ville de Perse, capitale de l'Abiadène, aujourd'hui Irbil, est fameuse par la grande victoire qu'y remporta Alexandre; mais pour nous plus encore par le martyre qu'y endura son évêque saint Abrahamus, sous Sapor, en l'an de Jésus-Christ 318. (Voy. Sozomène, l. II, ch. 12.) Ce fut aussi dans cette ville que, sous le même roi, en l'an de l'ère chrétienne 308, saint Joseph, prêtre, fut lapidé, comme le portait le dernier édit royal, par des chrétiens. On l'avait enterré jusqu'au cou avant de lui faire subir le dernier supplice. Jazdondorfe refusa généreusement de rien faire au saint homme de Dieu. On voulait que, pour avoir l'air d'obéir, elle le piquât seulement avec une plume; elle refusa. Les païens eux-mêmes furent obligés d'admirer sa vertu. (Voy. ACEPSIMAS.)

ARBUÈS (saint PIERRE D'), premier inquisiteur de la foi dans le royaume d'Aragon, fut martyrisé à Saragosse en Espagne. Son zèle pour la foi catholique dans l'exercice de sa charge le fit massacrer par les juifs relaps. L'Eglise fait sa mémoire le 17 septembre.

ARCADE (saint), martyr, répandit son sang, pour la religion, en Chersonèse où il était évêque. Il eut pour compagnons de tortures les saints évêques Basile, Eugène, Agatodore, Elvide, Etheve, Cépiton, Epnrem et Nestor. La date de leur martyre est ignorée. L'Eglise célèbre la fête de ces illustres évêques le 4 mars.

ARCADE (saint), martyr en Afrique, donna sa vie par attachement à la vraie religion. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Pascase, Probe et Eutychien. Durant la persécution des Vandales, ayant déclaré qu'ils ne suivraient jamais la secte impie des ariens, ils furent d'abord proscrits par Genséric, roi arien, puis exilés. Enfin, après avoir enduré des tortures effroyables, on les fit mourir par divers genres de mort. Alors, parut avec éclat la constance d'un jeune enfant nommé Paulille, frère des saints Pascase et Eutychien, lequel, ne pouvant être ébranlé dans son attachement à la foi

catholique, fut longtemps frappé à coups de bâton et condamné enfin au plus vil esclavage. L'Eglise célèbre la mémoire de saint Arcade le 13 novembre.

ARCADIUS (saint), martyr, souffrit dans le III^e siècle, on ne sait ni précisément à quelle époque, ni en quel lieu. Toujours est-il que c'était durant une persécution violente : partout on poursuivait les chrétiens, on enfonçait les maisons et on y faisait les perquisitions les plus rigoureuses. Avant de conduire devant les juges ceux desquels on s'emparait, on leur faisait subir toutes sortes de supplices. Partout on forçait les fidèles à assister aux sacrifices offerts aux dieux ; on leur ordonnait d'en offrir eux-mêmes, ou bien on les envoyait au supplice. Dans de telles circonstances, Arcadius abandonna ses biens et sa maison pour chercher un séjour plus tranquille. Il se retira donc dans un lieu éloigné de la ville, où il servait Jésus-Christ librement, s'adonnant à la prière et aux pratiques religieuses. Le gouverneur, ayant su qu'on ne le voyait pas aux sacrifices, envoya des soldats pour l'arrêter. Sa maison fut investie, mais on n'y trouva qu'un des parents du saint. Ce digne parent fit tout ce qu'il put pour expliquer et justifier l'absence d'Arcadius, mais les envoyés du gouverneur ne se rendirent pas à ses raisons et le conduisirent à ce magistrat, qui donna l'ordre de le tenir en prison, et de l'y garder jusqu'à ce qu'il eût révélé le lieu de la retraite d'Arcadius. Ce dernier, ayant appris le danger que courait son parent, vint de lui-même se présenter au gouverneur : Si c'est à cause de moi, lui dit-il, que vous retenez mon parent dans les fers, accordez-lui la liberté ; je suis cet Arcadius, l'unique cause de sa détention. Je viens vous déclarer qu'il ignorait le lieu de ma retraite, et je satisferai en personne à toutes les questions que vous voudrez me faire. — Je veux bien, répondit le juge, vous pardonner à tous deux, mais à condition que vous sacrifierez aux dieux. — Qu'osez-vous me proposer, répondit Arcadius ? Connaissez-vous les chrétiens et croyez-vous que la crainte de la mort soit capable de leur faire trahir leur devoir ? Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Inventez tel supplice qu'il vous plaira, jamais je ne serai infidèle à mon Dieu.

Le gouverneur exaspéré, ne trouvant pas les supplices ordinaires assez cruels pour lui, donna l'ordre de lui couper successivement toutes les articulations des membres, et d'y mettre une telle lenteur, que la barbarie du supplice en fût de beaucoup augmentée. Conduit au lieu du supplice, il eut d'abord les doigts coupés, puis les mains, puis les bras, ensuite les pieds, les jambes et les cuisses. Il présentait successivement ses membres à ceux qui le martyrisaient, témoignant par une patience admirable le grand courage qu'il avait dans le cœur. Il s'applaudissait de ses souffrances, il disait au peuple assemblé tout le bonheur qu'il avait à mourir pour Jésus-Christ. Les païens et les bourreaux eux-mêmes ne pouvaient

lui refuser leur admiration. Il expira dans les supplices le 12 janvier, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête. S'il faut en croire certains martyrologes, ce fut à Césarée en Mauritanie qu'il reçut la couronne du martyr. Tels sont relativement à saint Arcadius les documents que nous avons trouvés dans les meilleurs historiens : voici maintenant ses actes authentiques pris dans Ruinart, et qu'il a tirés du livre des *Combats des martyrs* et d'un sermon attribué à saint Zénon de Vérone.

« La fureur des tyrans se répandait avec une extrême violence dans toute l'Achaïe ; le démon, pour favoriser leur entreprise, avait fait prendre les armes à ses soldats, qui, comme autant de loups ravissants, se jetaient sur le troupeau de Jésus-Christ, et faisaient une guerre sanglante à tous ceux qui adoraient le vrai Dieu. Sur le moindre soupçon on enfonçait les maisons, on y faisait une recherche rigoureuse, et lorsqu'il s'y rencontrait quelques chrétiens, aussitôt la haine qu'on leur portait se signalait par un crime. Chaque jour voyait commettre plusieurs sacrilèges ; on contraignait les fidèles à assister à des cérémonies superstitieuses, à faire des libations, à conduire par les rues des victimes couronnées de fleurs, à brûler de l'encens devant les idoles, à chanter à la manière des bacchantes, et à respirer l'odeur des sacrifices. C'est qu'on espérait par ce moyen pouvoir arracher la foi du cœur des chrétiens, et leur faire renoncer Jésus-Christ.

« Mais pendant qu'il se livre divers combats entre les ministres du démon et les soldats du vrai Dieu, Arcadius, l'un de ces derniers, voyant la ville où il demeurait dans une effroyable confusion, et qu'on traînait les chrétiens malgré eux dans les temples des faux dieux, résolut de s'enfuir et d'abandonner tous ses biens. Ayant donc trouvé aux environs de la ville un lieu écarté, il s'y tint caché, servant Jésus-Christ, dans les veilles, dans l'oraison et dans tous les autres exercices d'une vie austère et pénitente. Sa fuite ne put pas être longtemps ignorée ; on ne le voyait plus aux sacrifices ; le gouverneur envoya des soldats à son logis ; ils l'environnent, ils le forcent, ils pensent y surprendre Arcadius, mais ils n'y trouvent qu'un de ses parents, qui y était venu ce jour-là par occasion. Cet homme fit tout son possible pour justifier l'absence de son parent. Les soldats, au désespoir de n'avoir pas trouvé ce qu'ils cherchaient, se saisirent de ce que le hasard leur mettait entre les mains. Ils emmènent ce parent ; le gouverneur le fait garder étroitement, jusqu'à ce qu'il découvre le lieu où s'était retiré Arcadius. Ce saint homme ayant appris ce qui se passait, et brûlant du désir du martyre, abandonne sa chère retraite ; et ne pouvant se résoudre ni à dissimuler plus longtemps, ni à souffrir qu'un autre fût plus maltraité pour lui, il se montre tout à coup dans la ville, se remet volontairement au pouvoir du gouverneur. Si c'est à cause de moi, lui dit-il en l'abordant et en se nommant, que vous retenez dans

les fers mon parent, faites-lui donner la liberté, il est innocent ; je viens le dégager, vous apprendre le lieu de ma retraite qu'il n'a jamais su, et répondre aux autres choses que vous voudrez savoir de moi. Je veux bien, repartit le gouverneur, lui pardonner le secret qu'il m'a fait de votre fuite, qu'il ne craigne rien, mais à condition que dès ce soir vous sacrifierez aux dieux. Qu'osez-vous me proposer, répliqua Arcadius, connaissez-vous les chrétiens, et croyez-vous que la crainte de la mort soit capable de les faire manquer à leur devoir ? comme si nous ignorions cette parole du grand Apôtre : *Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain* (Philipp. II, 23). Inventez tel supplice qu'il vous plaira, n'écoutez plus que votre fauteur, obéissez, j'y consens, à tout ce qu'elle vous inspirera, et vous verrez s'il est facile de me faire renoncer mon Dieu.

« Le gouverneur, à ces paroles, sent que sa bile s'enflamme, et qu'un fiel de vipère s'insinue dans son cœur et y excite une rage forcenée. Il est tout occupé de la pensée de faire souffrir au martyr des tourments inouïs, et que les lois les plus sévères n'osèrent jamais ordonner pour les plus criminels. Les ongles de fer lui semblent trop doux, les plombes ne font à son gré qu'effleurer la peau ; il ne daigne pas seulement regarder le chevalet, et une grêle de bâton ne satisferait pas sa fureur. L'idée qu'il se forme de quelque supplice extraordinaire lui fait négliger tous ceux dont il s'est servi jusqu'alors. Il croit enfin l'avoir trouvé, et, l'insensé qu'il est, il pense qu'à cette fois il faudra bien que Dieu lui cède. Il ordonne donc à ses bourreaux de se saisir du saint, et il ne leur prescrit autre chose, sinon qu'ils fassent en sorte que la grandeur des tourments l'oblige à souhaiter la mort, sans qu'il la puisse obtenir qu'après l'avoir longtemps souhaitée. Qu'il l'attende toujours, s'écrie cet homme furieux, sans qu'elle vienne. Qu'il puisse, encore vivant, voir son corps semblable à un tronc d'arbre auquel on a ôté toutes les branches. Que toutes les jointures de ses membres soient coupées l'une après l'autre, et que tout leur assemblage se roupe et se désunisse. Commencez par les articles des doigts, séparez ensuite les mains des bras, les bras des épaules, et les épaules de la poitrine. Qu'on commence pareillement par les doigts des pieds, et remontant toujours, venez aux pieds, puis aux jambes, aux genoux, aux cuisses ; et lorsque vous en serez là, détachez les cuisses des hanches ; mais que toutes ces opérations se fassent lentement ; faites durer la douleur le plus que vous pourrez, afin qu'il apprenne, le misérable, ce que c'est que d'abandonner les dieux de ses pères, pour suivre un Dieu étranger et inconnu.

« Les bourreaux, obéissant à ces ordres cruels, prennent Arcadius, et le mènent au lieu où plusieurs autres victimes comme lui avaient été égorgées. Lieu chéri et souhaité avec ardeur de ceux qui soupirent après la vie éternelle ! Arcadius, y étant arrivé, lève

les yeux au ciel, prie et sent que sa prière lui a donné des forces. Il présentait le cou aux bourreaux, dans la pensée que le gouverneur se contenterait de sa mort, lorsqu'on lui commanda de donner ses mains. Il les donne ; et pendant qu'on les coupe en morceaux, il dit : Seigneur, vos mains m'ont formé, donnez-moi l'intelligence. Et tant que son supplice dura, il ne cessa point de louer Dieu. Le gouverneur avait oublié de lui faire couper la langue, et il s'en servit toujours à confesser un seul Dieu, à publier que les idoles n'étaient rien, à proclamer Jésus-Christ vainqueur des tyrans. Après qu'on l'eut démembré par en haut, on le fit coucher sur le dos. Lorsqu'il fut en cette posture, il se mit à glorifier Dieu d'un ton de voix encore plus élevé. C'était la vue du ciel qui augmentait sa force. Il donne ensuite ses pieds avec joie, ses jambes et ses cuisses : la séparation s'en fait aussitôt, et l'art cruel des bourreaux sait même détacher les hanches du ventre. Ce fut pour lors que la constance admirable du martyr tira les larmes des yeux à ses propres bourreaux, qui ne purent s'empêcher d'avouer qu'une si grande patience ne pouvait être qu'un don du ciel.

Après autant de martyres différents qu'il s'était fait de séparations dans le corps d'Arcadius, ce qui en restait n'était plus qu'un tronc qui nageait dans le sang. Le saint n'en était pas plus ému ; son âme, toujours tranquille, n'abandonne point encore ce corps qui n'est plus que la moitié de ce qu'il avait été, et qu'on ne doit plus appeler un corps. Il voit devant lui ses membres épars çà et là, il les regarde comme des parties de lui-même, mais inutiles et embarrassantes, dont il fait les funérailles ; toutefois il les offre à Dieu l'un après l'autre, et demande une couronne pour chacun d'eux en particulier. Heureux membres, leur dit-il, qui avez eu le bonheur de servir votre Dieu, vous ne me fûtes jamais si chers lorsque vous étiez attachés à mon corps, que vous me l'êtes maintenant en étant retranchés. Il vous est avantageux d'être séparés, pour être réunis dans la gloire, et afin que, de membres mortels que vous étiez, vous puissiez un jour devenir des membres glorieux et immortels. C'est à présent que vous êtes les membres de Jésus-Christ, c'est à présent que j'appartiens véritablement à Jésus-Christ, ce que j'ai toujours désiré avec une extrême ardeur. Et vous, ajouta-t-il, qui êtes spectateurs d'une si sauglante tragédie, apprenez que ces tourments, qui vous paraissent si horribles, ne sont rien à quiconque envisage l'immortalité bienheureuse. Croyez-en un homme qui ne prend plus de part à la vie, vos dieux ne sont pas des dieux ; renoncez à leur culte impie et vain ; et reconnaissiez enfin qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui qui me console et me soutient dans l'état où vous me considérez. Mourir pour lui, c'est vivre ; et souffrir pour lui, c'est être dans les délices. L'amour qu'on a pour lui ne se ralentit jamais, il ne cause jamais

Je dégoût, il ne souffrira jamais de diminution. Pour récompense du peu que j'endure pour lui, je vais recevoir une vie immortelle, et qui m'unira à lui pour toujours. En disant cela il expira doucement, le 12 de janvier. Les idolâtres ne purent refuser leur admiration à l'inimitable constance de ce glorieux martyr, et les chrétiens s'en trouvèrent encore plus disposés à répandre leur sang pour Jésus-Christ. Ils recueillirent ses reliques, et, les réunissant toutes, ils les renfermèrent dans un même tombeau. » — 12 janvier.

ARCÉ (le bienheureux), missionnaire de la compagnie de Jésus, s'embarqua à l'Assomption le 24 juillet 1715, avec le P. Barthélemy de Blende. Ils remontèrent le Paraguay jusqu'au lac Manioré, et là se quittèrent. Le P. Arcé se dirigea vers le pays des Chiquitos, dans le but de découvrir une communication d'un facile accès entre le Tucuman et le Paraguay. A son retour, la barque avait disparu ; l'équipage, rebelle aux ordres du P. de Blende, avait voulu reprendre le chemin de l'Assomption, et les Payaguas, après avoir massacré les matelots, avaient fait subir le même sort au missionnaire et avaient précipité son cadavre dans le fleuve. Aidé de quelques néophytes, le P. Arcé se construisit une pirogue et commença à descendre le fleuve. Les meurtriers de son compagnon, l'ayant surpris à son retour, le massacrèrent et abandonnèrent son corps sur la rive. Il fut percé à coups de lances par les Guaycuros. Ce double martyr arriva en 1718.

ARCHAVIR, prince arménien de la famille Gamsaragank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.)

ARCHELAUS (saint), diacre, fut martyrisé à Ostie, du temps de l'empereur Alexandre, par ordre d'Ulpien, préfet du prétoire, avec saint Quiriace, évêque, et saint Maxime, prêtre. L'Eglise fait leur fête le 23 août (Martyrologe romain).

ARCHELAUS (saint), diacre, eut la tête tranchée pour la foi chrétienne, sous l'empire de Claude II le Gothique, avec saint Maxime, prêtre, et saint Cyriaque, évêque. (Pour plus de détails, voy. MARTYRS D'OSTIE.)

ARCHELAUS, exécuteur de haute justice à Egée en Cilicie, sous le règne de Dioclétien. Ce fut lui qui, en 285, par ordre du proconsul Lysias, tourmenta d'une manière atroce et fit enfin mourir les saints Astère, Claude et Néon, et les saintes Dommine et Théonille. (Voy. l'article CLAUDE.)

ARCHELAUS (saint), martyr, reçut la palme du martyr avec les saints Cyrille et Photius. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise honore leur mémoire le 4 mars.

ARCHEN (saint), était un prêtre arménien. Ce saint souffrit le martyr sous le règne

du cruel Hazguerd, roi de Perse. On lui lia les pieds et les mains, qu'on serra si fort, que ses nerfs en craquaient, et il resta ainsi longtemps sous les yeux de ses compagnons ; il eut ensuite la tête tranchée, puis on le jeta dans une fosse qui était à sec.

ARCHINIME (saint), martyr, était originaire de la ville de Mascula en Numidie. Les persécuteurs cherchèrent par les menaces et les caresses à le rendre parjure à sa foi, mais en vain. Furieux d'être vaincus, les ennemis de sa foi le condamnerent à avoir la tête tranchée. Le bourreau levait déjà la hache, mais on lui laissa la vie parce que les ariens n'aimaient point à faire de martyrs, disant que les chrétiens les honoraient alors comme des saints. On ignore ce qu'il devint par la suite ; mais si l'Eglise l'honore, on doit en conclure qu'il persévéra toujours dans sa foi.

ARCONCE (saint), martyr, versa son sang pour la foi, à Capoue, avec les saints Quince et Donat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise fait leur fête le 5 septembre.

ARDACIRUS, prince persan, probablement l'un des fils de Sapor Longue-Vie, fit mourir, en 343, à Beth-Séleucie, saint Jean, qui en était évêque. (Voy., pour plus de détails, NARSÈS, évêque de Sciaharcadat). Etant viceroi d'Abiadène, il fit mettre à mort Papa, prêtre d'Helmine, dans le château de Gabal. Il commanda à des femmes de Beth-Séleucie, qui avaient apostasié, de lapider un jeune prêtre, nommé Uhanam. Guhsziatazades, eunuque de son palais, ayant refusé de sacrifier, il ordonna à Vartranes, prêtre apostat, de le massacrer de sa propre main.

ARDAVAZD, prince arménien de la famille Mam'goniank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.)

ARÈCE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ à Rome, avec saint Dacien. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit absolument rien. L'Eglise les fête le 4 juin.

ARÈSCE (saint), martyr, mourut à Lyon, en l'année 177, sous l'empire d'Antonin Marc-Aurèle. Il fut du nombre de ceux qui, comme saint Polin, n'eurent pas la force de subir jusqu'au bout les tourments que les persécuteurs lui firent endurer ; il mourut en prison. L'Eglise fait sa fête, avec celle de tous ses compagnons, le 2 juin.

ARÈSE (saint), martyr, répandit son sang en Afrique pour la foi de Jésus-Christ. Il fut martyrisé avec saint Rogat et quinze autres dont le Martyrologe romain n'a pas conservé les noms. L'Eglise vénère leur sainte et glorieuse mémoire le 10 juin.

ARÉTAS (saint), martyr, cueillit la palme du martyr à Rome avec cinq cent quatre

de ses compagnons, dont le Martyrologe romain ne donne malheureusement pas les glorieux noms. On ignore même la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 1^{er} octobre.

ARÉTAS (saint), martyr, répandit son sang à Nagran, dans le pays des Homérites, avec trois cent quarante de ses compagnons, du temps de l'empereur Justin, sous un tyran juif nommé Dunaan. Après eux, on livra aux flammes une femme chrétienne dont le fils, âgé de cinq ans et qui confessait Jésus-Christ en bégayant, n'ayant pu être retenu ni par caresses ni par menaces, se précipita lui-même dans le brasier où sa mère était consumée. L'Eglise fait la fête de l'illustre Arétas le 24 octobre.

AREZZO, ville de la Toscane, où, sous l'empire de Dèce, le président Tiburce fit mettre à mort pour la foi les deux jeunes frères Laurentin et Perçentin. Au commencement du règne de Julien l'Apostat, le préfet impérial Quadratin y fit décapiter le saint évêque Donat ainsi qu'un moine nommé Hilarin. La ville a les reliques du premier; celles du second sont à Ostie, où on les a transférées.

ARGENTON, ville de France, qui fut témoin de la décapitation des saints Marcel et Anastase; ce dernier était homme de guerre.

ARGIMIR (saint), martyr, était moine à Cordoue. Il y fut martyrisé pour la foi de Jésus-Christ, durant la persécution des Arabes. Le Martyrologe romain ne précise point l'année et ne donne aucun détail sur son martyre. L'Eglise célèbre la fête de ce saint martyr le 28 juin.

ARIADNÉ (sainte), illustra par son martyre la Phrygie, sous l'empire et durant la persécution d'Adrien. On ne sait rien de précis sur le genre de supplice qui termina la vie de sainte Ariadné, non plus que sur sa date réelle. L'Eglise fait sa fête le 17 septembre.

ARIEN (saint), martyr, périt pour la foi de Jésus-Christ. Il fut noyé dans la mer avec saint Théotique. On prétend que les dauphins rapportèrent leur corps sur le rivage. On ignore la date de leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 8 mars.

ARIEN, était gouverneur en Thébaïde. Il donna la couronne du martyre à saint Timothée et à son épouse, sainte Maure.

ARIENS, hérétiques qui niaient l'unité et la consubstantialité des trois personnes de la sainte Trinité et la divinité de Jésus-Christ, soutenant que le Verbe était une simple créature, tirée du néant et sujette au péché. Les ariens furent de violents persécuteurs de l'Eglise. C'est à ce titre qu'ils trouvent place dans cet ouvrage. Nous ne nous bornerons pourtant pas à narrer la guerre qu'ils ont faite à l'Eglise catholique, l'article que nous faisons serait trop écourté, nous devons les faire connaître. Nous traiterons succinctement ce qui concerne leur hérésie, et nous nous étendrons largement sur ce qui concerne leurs persécutions. Les ariens tirent leur nom du chef de leur hérésie, qui se nommait Arius.

Il était né en Lybie, ou à Alexandrie, s'il faut en croire Constantin, qui, voulant le renvoyer en cette ville, lui promet de le renvoyer en son pays. Cependant n'est-il pas permis de croire que, par ce mot *pays*, Constantin entendait l'Afrique, et non pas seulement la ville d'Alexandrie? Arius était instruit et habile en discussion. Il était éloquent et avait l'abord prévenant. On voyait en lui toutes les apparences de la vertu, prétexte dont il couvrait son ambition et son goût démesuré pour la nouveauté. Il composait son extérieur avec un art admirable; cependant l'observateur voyait, sous son air abattu et austère, la mélancolie et les passions haineuses qui l'animaient. Il était d'un caractère dominant, et voulait absolument commander. « Tout le monde ne voit-il pas, dit Constantin, quels cris lui fait jeter la blessure qu'il a reçue du démon? Le venin de ce serpent qui remplit ses veines lui cause d'effroyables convulsions. Son corps sans vigueur et sans force, son visage pâle, have, sec, décharné jusqu'à faire horreur, abattu de chagrins et d'inquiétudes, font voir la maladie qui le tourmente au dedans; sa voix éteinte et à demi morte, ses cheveux épais, mal peignés et sales, ce mélange affreux que font en lui, depuis longtemps, la vanité, la rage et la fureur, le rendent tout farouche et tout sauvage, et le font moins ressembler à un homme qu'à une bête. »

Outre son humeur noire et mélancolique, il se rendit esclave de la vaine gloire, de l'ambition et de l'envie. Il se laissa emporter à une passion furieuse de vouloir commander aux autres et de posséder les premières dignités de l'Eglise, et ce désir de s'élever au-dessus des autres, qui passe souvent dans le monde pour une vertu, fut ce qui le rendit hérésiarque. On le taxe aussi assez ouvertement d'avarice. (Till., vol. VI, 240.)

Ayant quitté le schisme des mélécien, dans lequel il était engagé, il fut ordonné diacre par saint Pierre d'Alexandrie, qui bientôt le chassa de l'Eglise, parce qu'il le blâmait d'excommunier les partisans de Mélece. Achilles, successeur de saint Pierre, reçut en grâce Arius qui vint lui demander pardon, lui permit d'exercer ses fonctions de diacre, et enfin l'admit à la prêtrise. Il paraît qu'il fut curé à Alexandrie, dans la paroisse nommée Baucale. Arius avait de bonne heure commencé à répandre sa doctrine en particulier et dans les conversations privées; le mal demeura longtemps caché, mais, quand il eut beaucoup étendu le nombre de ses partisans, il se crut assez fort pour prêcher publiquement ses principes. Saint Alexandre avait alors réuni son clergé, et avait excommunié Arius ainsi que plusieurs de ses sectateurs. Voici les noms des principaux : Achilles, Aithale, Carpone, Sarmate, et un autre Arius, tous prêtres; Euzoïus, Luce, Julien, Mène, Hellade, Carus, diacres. Les deux évêques Second et Théonas, qui suivaient les mêmes erreurs, furent compris dans la même excommunication. Second

était évêque de Ptolémaïde, Théonas l'était de Marmorique en Libye. Il y eut encore d'autres personnes excommuniées. Saint Athanase marque Sisinne, Jule, Marc, Ammon, Irénée, Zozime, Sérapion, qui plus tard furent presque tous placés par les ariens. A ces excommuniés il faut joindre une grande quantité de simples fidèles, qui partageaient les mêmes erreurs. Saint Epiphane dit que, dans ces commencements, Arius eut avec lui jusqu'à sept cents vierges. Tel fut le noyau des ariens. Bientôt Ursace et Valens se joignirent à eux, ainsi que Mélèce, évêque de Lycopolis. Après cela, Arius se retira en Palestine, où il travailla à surprendre la foi des évêques. Il en surprit quelques-uns ; d'autres le repoussèrent toujours. Eusèbe de Césarée, Théodote de Laodicée, Paulin de Tyr, Athanase d'Anazarbe, Grégoire de Béryte, Aëce de Diospolis, embrassèrent ses doctrines hérétiques. Il faut en ajouter plusieurs autres, qui se déclarèrent depuis : Patrophile de Scythopolis, Narcisse de Néroniade, Ménophante d'Ephèse, Théognis de Nicée, Maris de Chalcedoine et Eusèbe de Nicomédie. Ce dernier est le plus célèbre de tous, et celui de tous les ariens qui fit le plus de mal à l'Eglise. Il était d'abord évêque de Beryte. Selon les règles de ce temps-là, il était défendu à un évêque de quitter son siège pour un autre. Eusèbe n'en tint compte, et passa au siège de Nicomédie. Cette ville était, depuis Dioclétien, la capitale de l'empire d'Orient, et son évêque, depuis la conversion de Constantin, était un des personnages les plus importants de l'empire. Ces considérations n'avaient pas échappé à Eusèbe. Constantin, parlant de l'élévation d'Eusèbe à cet évêché, dit que l'Eglise de Nicomédie n'avait pas eu la liberté de se choisir un prélat digne de cette charge, à cause que ceux qui y étaient alors firent de grands efforts pour y porter Eusèbe, dont l'impudence troubla l'ordre et les règles si équitables des canons. Ce terme, *ceux qui étaient alors*, ne peut guère marquer que ceux qui dominaient, c'est-à-dire Licinius. Et en effet, Constantin accuse Eusèbe, au même endroit, de s'être absolument attaché à ce prince, jusqu'à avoir été la principale cause de la guerre qu'il lui avait faite, ou au moins de l'avoir servi contre lui, durant le plus grand feu de la guerre, d'une manière qui ne convenait nullement à un évêque. Il se plaint qu'il envoyait des espions contre lui, et qu'il rendait à Licinius toutes sortes de services, presque jusqu'à porter les armes pour le défendre ; et il assure que tout cela était très-bien justifié par ses prêtres et ses diacres que l'on avait pris, et qui avaient peut-être servi eux-mêmes d'espions à Licinius, sous prétexte de venir ménager quelque traité. Il ajoute qu'Eusèbe était complice des cruautés du tyran Licinius, même de la persécution qu'il avait faite aux chrétiens, et du sang des plus saints évêques. Le crédit qu'il avait à la cour venait, comme quelques-uns croient, de ce qu'il possédait la faveur de Constance, femme de Licinius et sœur

de Constantin ; et il est assez probable que ce fut par son moyen qu'il monta à l'évêché de Nicomédie. Au moins, l'on ne voit point que la ruine de Licinius ni le changement de l'empire aient diminué son autorité. L'on voit de plus que Constance avait de l'inclination pour l'arianisme, quoiqu'on en rapporte d'autres causes ; et même saint Jérôme dit qu'Arius, pour tromper le monde, avait d'abord trompé la sœur du prince. Eusèbe pouvait même être son parent, car il l'était de Julien l'Apostat, quoique de loin. On verra dans la suite qu'il ne s'arrêta pas encore à Nicomédie, et qu'il passa de là à Constantinople, lorsque cette ville fut devenue la capitale de tout l'empire d'Orient ; et quoique ces changements fissent horreur à ceux qui avaient quelque respect pour les canons, la flatterie n'a pas laissé d'y faire trouver à Eusèbe de Césarée une matière de le louer.

Outre le crédit qu'il avait auprès des puissances du siècle et l'avantage de son siège, il avait encore celui de l'éloquence. On ne peut douter aussi qu'il n'eût bien de l'esprit pour intriguer et pour cabaler. Philastorge ne trouve personne entre les ariens dont la vie lui parût plus digne de ses éloges, et il lui attribue même des miracles. Mais sa force était dans ses liaisons avec la cour ; et c'est là ce qui faisait que beaucoup d'évêques suivaient aisément ses sentiments. C'est donc sans doute aussi par là qu'il a mérité que ceux de sa faction le qualifiasent de grand évêque.

Après tant de crimes dont il s'était rendu coupable, il ne faut pas s'étonner qu'il soit tombé dans l'hérésie, puisque la corruption de la doctrine et de la foi est assez souvent une punition du dérèglement de la discipline et des mœurs ; l'indulgence même de l'Eglise, qui ne le punit point d'avoir passé, contre ses lois, de Béryte à Nicomédie, lui fit croire qu'il en était le maître et l'arbitre, et qu'il pouvait sans crainte se rendre le protecteur de la révolte d'Arius. Il y fut porté sans doute par l'ancienne union qu'ils avaient ensemble ; car on voit par une lettre écrite vers ce temps-ci qu'ils avaient une liaison particulière et qu'ils étaient déjà dans les mêmes sentiments. Ils avaient assez vraisemblablement été compagnons dans l'école de saint Lucien d'Antioche, puisque Arius appelle Eusèbe un véritable collucianiste. Et saint Epiphane témoigne que le vieil Eusèbe de Nicomédie (il le qualifie ainsi) avait vécu assez longtemps avec saint Lucien. Les ariens se vantaient même que ce saint avait eu pour disciples, non-seulement cet Eusèbe, mais encore les autres principaux auteurs de leur secte, comme Maris de Chalcedoine, Théognis de Nicée, Ménophante d'Ephèse, Athanase d'Anazarbe, Eudoxe de Germanicie, Léonce d'Antioche, Antoine de Tarse et le célèbre sophiste Astère. C'est apparemment ce qui a fait soupçonner la foi de ce saint martyr. Quelques-uns prétendent qu'il retira tous ceux que nous venons de nommer, du crime de l'a-

postasie où ils s'étaient engagés durant la persécution ; et Philastorge, de qui cela vient originairement, donne quelque lieu de le croire ; mais, assurément, il ne l'a voulu dire que d'Astère, qui, à cause de cela, ne put jamais être élevé à l'épiscopat par les eusébiens mêmes, et d'un Alexandre qu'on ne voit point non plus avoir été évêque. Il semble même qu'Eusèbe fut plutôt le maître que le disciple de l'impie d'Arius, car saint Alexandre, parlant des lettres que cet évêque écrivit en faveur d'Arius, dit qu'il ne prétendait pas tant défendre Arius que se défendre lui-même, puisqu'il ne faisait que renouveler par Arius ses anciennes impiétés, dont le temps avait aboli le souvenir. C'est donc pour ce sujet que, selon saint Athanase, les ariens ou Arius même suivaient Eusèbe comme leur maître, lorsqu'ils mettaient le Fils au nombre des créatures. Eusèbe est néanmoins aussi appelé le disciple de l'impie d'Arius, parce que c'était ce prêtre qui avait commencé à la rendre célèbre, et à exciter le trouble dans l'Eglise. Mais, sans disputer trop qui mérite l'honneur d'une si funeste hérésie, il est certain que l'un et l'autre ne craignaient pas de publier, tant de bouche que par écrit, les plus horribles blasphèmes. Eusèbe avait néanmoins abandonné à Arius le soin de prêcher ouvertement son hérésie, et s'était réservé celui de la soutenir par son crédit.

L'union si particulière que ces deux serpents, comme les appelle saint Athanase, avaient entre eux, paraît tout à fait dans une lettre qu'Arius écrivit à Eusèbe avant que de l'aller trouver et aussitôt après sa sortie d'Alexandrie, dont il lui manda la nouvelle. Cette lettre est rapportée tout entière par saint Epiphane et par Théodoret. On voit dès l'inscription son esprit de flatterie, par les titres de homme de Dieu et de défenseur de la vérité qu'il donne à Eusèbe, et son endurcissement plein de vanité lorsqu'il se qualifie un homme injustement persécuté par le pape Alexandre pour la cause de la vérité toute-puissante. Il continue dans sa lettre à se plaindre de ce que cet évêque le poursuivait sans relâche, qu'il employait contre lui toutes sortes de machines, jusqu'à le faire chasser de la ville comme un impie et un athée. Il fait ensuite une petite exposition de la foi de ce saint prélat, à laquelle il oppose en un mot son blasphème. — Il ajoute que tous les évêques d'Orient, hors trois, suivaient ses sentiments, et avaient été anathématisés pour ce sujet, ce qui est une calomnie visible. Car, quelques plaintes que fasse saint Alexandre contre les évêques qui favorisaient Arius, jamais il ne parle d'anathème, et, au contraire, il renvoie positivement au jugement de l'Eglise ceux d'entre eux qui étaient les plus coupables. Il dépeint Eusèbe comme un homme qui méritait toutes les foudres de l'Eglise ; mais il se contente de demander qu'on n'ait point d'égard à tout ce qu'il pourra dire ou écrire, et il ne le met point parmi ceux contre qui l'on avait prononcé l'anathème. Mais parce

que cet anathème tombait sur tous les complices de l'hérésie d'Arius, il voulait, pour décrier saint Alexandre, que tous ceux qu'il s'imaginait être ses partisans y fussent enveloppés, et cela pouvait être vrai devant Dieu de beaucoup d'entre eux.

Ce calomniateur, dans la suite de sa lettre à Eusèbe, ne représente pas plus sincèrement la foi que la conduite de ses adversaires, et il impose faussement des hérésies aux plus illustres défenseurs de la vérité. Il est plus croyable dans l'obstination qu'il fait paraître, en disant qu'il aimerait mieux souffrir mille morts que d'écouter seulement la doctrine de ces saints, qu'il appelle des ignorants dans notre foi, des hérétiques, des impies. Il finit par une petite exposition de sa croyance, où, quoiqu'il tâche de cacher son venin, il le découvre assez pour justifier la vérité de tout ce que saint Alexandre et les autres défenseurs de la consubstantialité en ont écrit. Il remet le reste à la connaissance d'Eusèbe, qui assurément l'entendait fort bien à demi-mot, quand on n'en jugerait que par ces trois lignes que saint Athanase nous a conservées d'une de ses lettres à Arius. C'était vraisemblablement la réponse à celle-ci même : « Vos sentiments sont fort bons, leur dit cet impie, et vous n'avez rien à souhaiter que de les voir embrassés par tout le monde ; car personne ne peut douter que ce qui a été fait n'était pas avant qu'il fût fait, puisqu'il faut qu'il ait commencé à être. » (Tillemont, vol. II, p. 232.)

Ce fut près d'Eusèbe de Nicomédie qu'Arius se retira, après que saint Alexandre se fut amèrement plaint de ce que les évêques de Palestine l'avaient reçu. Ce fut de là qu'il écrivit à saint Alexandre, et là aussi qu'il composa sa Thalie, cantique dans lequel il avait renfermé sa doctrine. Il était fait sur l'air et conséquemment dans la mesure des chansons infâmes que Sotade avait autrefois composées pour les danses et les festins. Il en fit aussi quelques autres pour les répandre dans le bas peuple. Il y en avait pour les voyageurs, pour les marinières, pour les tourneurs de meule. Longtemps Eusèbe de Nicomédie intercèda, insista auprès de saint Alexandre pour qu'il reçût Arius à sa communion : toutes ses démarches furent inutiles. Voyant cela, il fit rassembler deux conciles, l'un en Bithynie, l'autre en Palestine. Arius y fut reçu. De là, il écrivit à tous les évêques de recevoir Arius en leur communion, comme ayant des sentiments parfaitement orthodoxes. Ces lettres eurent un très-fâcheux effet, et détachèrent de la foi un grand nombre d'évêques. Sur ces entre-faites, un nommé George, prêtre d'Alexandrie, voulut se poser comme médiateur entre son évêque et les ariens. Il écrivit donc aux uns et aux autres ; mais les erreurs qu'il renferma dans ses lettres, la façon dont il excusait Arius, lui valurent, non moins que le scandale de sa conduite, qui était très-débauchée, une excommunication de la part de saint Alexandre. Déposé à Alexandrie, il

voulut se faire recevoir dans le clergé d'Antioche; mais saint Eustathe le repoussa. Il se retira à Aréthuse en Syrie, où il fut reçu, puisque Constantin, le proposant plus tard comme évêque d'Antioche, l'appelle prêtre d'Aréthuse. Dans ce même temps, le grand Osius, étant venu à Alexandrie, y tint un concile dans lequel Arius fut excommunié. Ce prêtre écrivit à Constantin, pour s'en plaindre, une lettre dans laquelle cet empereur découvrit l'impiété qui animait cet hérésiarque. Il prit la plume pour le réfuter. Il le fit d'une manière tellement savante, qu'il fut soupçonné d'avoir été aidé par le grand Osius. A la suite de cela, Arius vint trouver Constantin, qui lui avait écrit de venir lui rendre compte de sa foi. Arius le fit en des termes tellement ambigus, qu'il était impossible d'y découvrir l'hérésie de laquelle on l'accusait. Mais bientôt après il se dévoila, et l'empereur, voyant qu'il était impossible de le ramener à bien, convoqua le concile œcuménique de Nicée. C'est ce qu'il avait de mieux à faire, ce qu'il aurait dû faire tout d'abord. Et, ici, qu'on nous permette quelques réflexions.

Pendant les trois siècles qui viennent de s'écouler, siècles pendant lesquels nous avons vu l'Eglise littéralement sous la hache des bourreaux, les princes qui se succédèrent ne cessèrent presque pas d'être persécuteurs. Lorsque vint Constantin, et qu'il se fut converti à la religion chrétienne, il se fit une réaction extrême en sens opposé. Il devint le protecteur de la religion qu'il venait d'embrasser. Or, nous voyons là un mal, un mal véritable. L'Eglise ne doit vouloir de la protection de personne. Ce qu'il lui faut, c'est la liberté, l'indépendance. Si ses persécuteurs l'ont frappée à coups de hache, ses protecteurs ont voulu l'enchaîner. Jésus-Christ a institué pour l'Eglise des évêques, des docteurs, c'est à eux de la gouverner. Les princes de la terre, eux, sont institués pour gouverner leurs états. A chacun son rôle et ses fonctions. Constantin et ses successeurs furent beaucoup trop prompts à se mêler des affaires de l'Eglise. Sous prétexte de la protéger, ils citent devant eux les prêtres et les évêques pour qu'ils y viennent rendre compte de leur foi; ils assistent aux conciles, les dirigent eux-mêmes ou par leurs représentants. On les voit déposer des prélats, se faire juges des différends ecclésiastiques, et usurper l'autorité des successeurs des apôtres. Il y a certains services qu'on paye toujours trop cher. Ceux que les princes rendent à l'Eglise sont de ce nombre. Presque toujours elle perd en indépendance ce qu'elle reçoit en protection. Ce n'est point aux princes porteurs du glaive à instruire et à enseigner la vérité. Quand ils mettent leur puissance d'un côté, ils oppriment de l'autre, et fussent-ils du côté de la vérité, l'opprimé a toujours le droit d'appel, car la conscience ne relève que d'elle-même et non pas de la force. Dans les premiers siècles de l'Eglise on voit un spectacle affligeant. L'Eglise catholique aime

et bénit les princes qui la protègent; mais elle fait entendre à ceux qui se mettent contre elle du côté des hérétiques de sévères avertissements. Qu'est-ce que cela prouve? sinon que le pouvoir civil, qui n'a pas reçu mandat de diriger les choses religieuses, n'y devrait jamais mettre la main; et que le pouvoir religieux est toujours imprudent quand il réclame un concours qui ouvre la porte à un abus. Encore une fois, pas de protection: liberté pour tous. La vérité est assez puissante pour n'avoir pas besoin d'appuis étrangers.

Le concile de Nicée anathématisa Arius et ses partisans. A la suite de ce concile, Arius fut banni en Illyrie par Constantin. La condamnation du concile était juste. Le bannissement était de trop. Plusieurs partisans d'Arius furent anathématisés avec lui; mais Eusèbe de Nicomédie et plusieurs autres évêques trouvèrent moyen d'esquiver la sentence du concile, en signant la consubstantialité. Ils ne changèrent pas pour cela de sentiment, et attendirent seulement une occasion plus favorable pour se déclarer. « Bientôt ils firent paraître que leurs souscriptions n'avaient pas été sincères. On dit qu'ils les effacèrent, ayant gagné celui qui gardait les actes du concile par ordre de l'empereur, et qu'ils entreprirent d'enseigner publiquement qu'il ne faut pas croire que le Fils soit consubstantiel au Père. Qu'Eusèbe, en étant accusé, dit hardiment à l'empereur, en montrant l'habit qu'il portait: Si on déchirait ce manteau en ma présence, je ne dirais jamais que les deux pièces fussent de la même substance. Il est certain que l'empereur ayant fait venir d'Alexandrie des ariens qui brouillaient encore, Eusèbe et Théognis les requèrent, les mirent en sûreté et communiquèrent avec eux. On tint donc un concile, ils furent déposés et d'autres évêques mis à leur place: Amphion à Nicomédie et Chrestus à Nicée. Pour Eusèbe et Théognis, l'empereur irrité les envoya en exil dans les Gaules, trois mois après le concile de Nicée, et ils y demeurèrent trois ans.

« En même temps, Constantin écrivit à l'Eglise de Nicomédie une grande lettre, dont la première partie est un discours de théologie assez obscur sur la divinité du Verbe, le reste est une invective véhémement contre Eusèbe. Il l'accuse d'avoir été complice de la cruauté du tyran, c'est-à-dire Licinius, dans les massacres des évêques et dans la persécution des chrétiens. Il a, dit-il, envoyé contre moi des espions pendant les troubles, et il ne lui manquait que de prendre les armes pour le tyran; j'en ai des preuves par les prêtres et les diacres de sa suite que j'ai pris. Et ensuite, pendant le concile de Nicée, avec quel empressément et quelle impudence a-t-il soutenu, contre le témoignage de sa conscience, l'erreur convaincue de tous côtés? tantôt en m'envoyant diverses personnes pour me parler en sa faveur; tantôt en implorant ma protection, de peur qu'étant convaincu d'un si grand crime,

il ne fût privé de sa dignité. Il m'a circonvenu et surpris honteusement, et a fait passer toutes choses comme il a voulu. Encore depuis peu, voyez ce qu'il a fait avec Théognis. J'avais commandé qu'on amenât d'Alexandrie quelques déserteurs de notre foi qui allumaient la discorde : ces bons évêques, que le concile avait réservés pour faire pénitence, non-seulement les ont reçus et protégés, mais encore ont communiqué avec eux. C'est pourquoi, j'ai fait prendre ces ingrats, je les ai envoyés au loin. Il exhorte les peuples à qui il écrit à s'attacher à la vraie foi, et à recevoir avec joie les évêques fidèles, purs et sincères, c'est-à-dire Amphion et Chrestus, usant de menaces contre ceux qui oseront encore faire mention des séducteurs et leur donner des louanges. L'empereur écrivit aussi à Théodote de Laodicée, pour l'exhorter doucement à profiter de cet exemple et à effacer de son esprit les mauvaises impressions qu'Eusèbe et Théognis pourraient lui avoir données. » (Fleury, vol. I, p. 450.)

Quelque temps après, Alexandre d'Alexandrie mourut, le 17 avril 326. (Voy. saint ATHANASE.) Un peu plus tard, en 329, Eusèbe et Théognis furent rappelés par Constantin, dont ils surprirent la bonne foi. On prétend que ce fut Constancie, sœur de Constantin, qui obtint la grâce de ces deux évêques. Non-seulement ils revinrent d'exil, mais encore ils furent rétablis dans leurs sièges, et eurent autant d'autorité que jamais. Quand ils virent que Constantin, qui les avait reçus en grâce, les croyait et avait en eux grande confiance, ils résolurent de chasser des églises les évêques qui s'opposaient à leur cabale, pour en établir qui fussent de leur parti. Eusèbe n'osait pas intercéder directement pour Arius ; mais, ayant fait en sorte de faire arriver un prêtre arien dans les bonnes grâces de Constancie, sœur de l'empereur, il fit obtenir, par l'intercession de ce prêtre auprès de la princesse, le rappel d'Arius. Constancie, sur le point de mourir, recommanda très-fortement ce prêtre à son frère. Constantin peu à peu se laissa gagner et promit que, si Arius voulait recevoir le concile, il l'admettrait en grâce. Il le fit revenir d'exil pour déclarer quelle était sa véritable croyance. Socrate rapporte une lettre toute pleine de bonté et d'amitié que Constantin écrivit à Arius pour le faire venir promptement à la cour par les voitures publiques, afin de le renvoyer ensuite en son pays. Elle est datée du 27 novembre de l'an 330, autant que nous en pouvons juger par l'histoire. On voit par cette lettre que Constantin lui avait envoyé assez longtemps auparavant l'ordre de venir à la cour, et il s'étonne de ce qu'il n'était pas encore venu. Arius pouvait être alors malade, car nous ne voyons pas ce qui aurait pu le retenir dans le lieu de son exil hors l'impossibilité d'en sortir. En effet, Socrate ajoute qu'ayant reçu la lettre de Constantin, il ne manqua pas de le venir bientôt trouver à Constantinople, et il amena Eu-

zoïus avec lui. Constantin leur ayant demandé s'ils tenaient la foi catholique du concile de Nicée, ils répondirent que oui, et comme il voulut voir leur croyance par écrit, ils lui présentèrent une confession de foi rapportée par Socrate et par Sozomène, jurant que c'était leur véritable croyance et qu'ils ne tenaient rien autre chose.

Cette confession, que l'on compte pour le deuxième formulaire des ariens, ne paraissait avoir rien que de catholique dans les termes, mais elle cachait un sens hérétique, étant composée de telle sorte qu'elle pouvait exprimer et la foi et l'hérésie, laquelle en effet elle n'exclut point du temps. Ils avaient seulement évité d'y exprimer leurs blasphèmes les plus grossiers, et avaient affecté de n'y employer que des termes autorisés par l'Écriture. Cependant Rufin assure qu'elle fut cause qu'une partie des sectateurs d'Arius l'abandonnèrent et ne voulurent plus communiquer avec lui depuis son rappel, soutenant qu'il fallait dire hautement ou plutôt impudemment, que le Fils n'était pas né, mais fait et formé du néant. Ce fut le parti qu'embrassèrent depuis Aëce et Eunome. Car l'histoire ne nous apprend rien sur ceux qui purent se séparer d'Arius dès ce temps-ci.

Cette confession finissait par la prière qu'Arius et Euzoïus y faisaient à Constantin, qu'ils eussent le bonheur de se voir réunis à l'Église par sa piété. Constantin, fort réjoui de les voir entrer comme il le pensait dans la croyance de l'Église, consentit sans aucune peine à ce qu'ils lui demandaient, et Arius, ravi de l'avoir trompé, s'en alla à Alexandrie, prétendant y être reçu dans l'Église par saint Athanase, qui gouvernait cette Église depuis que saint Alexandre était mort en 326. Mais il trouva dans ce saint une lumière à l'épreuve de ses fourberies et un courage invincible à tous les efforts de sa cabale. Ainsi, il se vit réduit à exciter dans la ville quelques troubles dont nous n'avons pas de connaissance particulière, non plus que de ce qu'il devint depuis, jusqu'au concile de Tyr, en l'an 335. (Tillemont, vol. VI, p. 272.)

Ce refus que fit saint Athanase fut cause de la persécution acharnée que lui suscita Eusèbe de Nicomédie. « Un autre ennemi redoutable des ariens était Eustathe, évêque d'Antioche, la première église après Alexandrie, et la troisième du monde. Il était confesseur, docte et éloquent, et combattit l'hérésie par plusieurs écrits. Son exactitude l'empêcha d'admettre dans le clergé plusieurs personnes suspectes, dont la plupart furent depuis faits évêques par le crédit des ariens, comme Etienne, Léonce l'eunuque, et Eudoxe, alors évêque de Germanie, qui furent tous trois évêques d'Antioche l'un après l'autre : George de Laodicée ; Théodose de Tripoli, et Eustathe de Sébaste. Saint Eustathe d'Antioche ne se contentait pas de conserver son église ; il envoyait dans les autres des hommes capables d'instruire et d'encourager les fidèles. Il attaqua en parti-

culier Eusèbe de Césarée, et l'accusa d'avoir altéré la confession de foi de Nicée ; Eusèbe soutenait qu'il ne s'en était point écarté, mais qu'Eustathe introduisait le sabellianisme. Car, c'était le reproche ordinaire de ceux qui n'aimaient pas le mot de consubstantiel, ils accusaient ceux qui le recevaient de favoriser les erreurs de Sabellius, de Montan. Ce n'est pas que Montan lui-même eût rien avancé contre la Trinité, mais il y avait de ses disciples qui niaient, comme Sabellius, la distinction des personnes, et disaient que le même était Père, Fils et Saint-Esprit. Saint Eustathe n'était pas moins déclaré contre Paulin de Tyr, et Patrophile de Scythopolis, qui, par leur autorité, entraînaient la plupart des évêques d'Orient.

« Les ariens ayant donc résolu de le perdre, Eusèbe de Nicomédie feignit un grand désir de voir Jérusalem, et en particulier l'église magnifique que l'empereur y faisait bâtir. Il le flatta si bien par ce prétexte, qu'il partit de Nicomédie avec grand honneur, l'empereur fournissant les voitures et tous les frais du voyage. Théognis de Nicée, son confident, partit avec lui. Arrivés à Antioche, ils se couvrirent du masque de l'amitié, et reçurent de saint Eustathe toutes sortes de bons traitements et toutes les marques de la charité fraternelle. Quand ils furent arrivés aux saints lieux, ils virent ceux qui étaient dans leurs sentiments, Eusèbe de Césarée, Patrophile de Scythopolis, Aëtius de Lydde, Théodote de Laodicée et les autres ariens ; ils leur découvrirent leur dessein, et revinrent avec eux à Antioche ; car tous ceux-ci les accompagnèrent au retour, sous prétexte de leur faire honneur.

« Tous ces évêques, se trouvant ensemble à Antioche, tinrent un concile où Eustathe assista et plusieurs évêques catholiques, qui ne savaient rien du complot. Quand on eut fait sortir tout le monde, les ariens firent entrer une femme débauchée qu'ils avaient apostée ; et qui, montrant un enfant à la mamelle, qu'elle nourrissait, dit qu'elle l'avait eu de l'évêque Eustathe, criant avec impudence. Eustathe demanda qu'elle produisît quelque témoin : elle dit qu'elle n'en avait point ; mais les juges lui déférèrent le serment. Elle jura, et dit encore à haute voix que l'enfant était à Eustathe ; et, comme s'il eût été convaincu, il fut condamné à la pluralité des voix. Les évêques qui n'étaient point du complot réclamaient ouvertement contre la sentence, et défendaient à Eustathe d'y acquiescer. Ils représentaient qu'elle était contre toutes les règles, puisque la loi de Dieu dit expressément, que pour la preuve il faut deux ou trois témoins ; et saint Paul défend de recevoir autrement une accusation contre un prêtre. Toutefois Eustathe demeura condamné et déposé, seulement on ne publia pas la cause. On dit sourdement qu'il avait été chargé d'un crime honteux, à quoi l'on joignit le reproche général de sabellianisme.

« A la place de saint Eustathe, on voulut

mettre Eusèbe de Césarée, et le transférer à Antioche. Sa réputation était grande, et l'empereur même l'estimait. Le concile donc en écrivit à l'empereur, témoignant qu'ils désiraient cette translation, et que le peuple y consentait. Mais, en effet, il n'y en avait qu'une partie ; l'autre tenait ferme pour Eustathe, et voulait le conserver. Cette division du peuple vint jusqu'à la sédition, et pensa renverser la ville d'Antioche ; car tout le monde prit parti, même les magistrats et les soldats ; et ils en seraient venus aux mains, si l'empereur n'y eût mis ordre. Eusèbe et Théognis retournèrent promptement auprès de lui, laissant les autres évêques assemblés à Antioche. Ils persuadèrent à l'empereur qu'Eustathe était coupable, non-seulement du crime dont on l'accusait, mais d'avoir autrefois fait injure à sainte Hélène, sa mère, et d'agir tyranniquement ; car ils faisaient tomber sur lui la haine de la sédition. L'empereur envoya à Antioche, pour adoucir les esprits, un de ses plus fidèles serviteurs qui avait la dignité de comte, et écrivit lettres sur lettres pour les exhorter à la paix. Il se fit envoyer Eustathe, qui, avant de partir, assembla son peuple, et l'exhorta à demeurer ferme dans la bonne doctrine, et ces exhortations furent de grand poids, comme la suite le fera voir. L'empereur, l'ayant oui, ne laissa pas d'ajouter foi aux calomnies, et l'envoya en exil en Thrace ; plusieurs prêtres et plusieurs diacres furent bannis avec lui. On croit qu'un de ces prêtres bannis alors fut Paul, depuis évêque de Constantinople, que l'empereur Constantin envoya dans le Pont. Saint Eustathe crut que le meilleur parti était de porter tranquillement cette persécution, et nous ne voyons aucun effort qu'il ait fait pour se rétablir. Il mourut dans son exil, et fut enterré à Trajanopolis, dans la Thrace. La malheureuse femme qui l'avait accusé, étant tombée dans une longue et fâcheuse maladie, déclara à plusieurs évêques toute l'imposture, et avoua qu'on l'avait engagée à cette calomnie pour de l'argent ; mais elle ne croyait pas son serment entièrement faux, parce qu'elle avait eu cet enfant d'un ouvrier en cuivre, nommé Eustathe.

« Cependant Eusèbe de Césarée ne jugea pas à propos d'accepter la translation de son église à celle d'Antioche, soit par zèle de la discipline, comme l'empereur le crut, soit par la crainte du peuple catholique d'Antioche, qui ne voulait point reconnaître d'autre évêque que saint Eustathe. Eusèbe écrivit donc à l'empereur, et l'empereur lui répondit par une lettre qu'Eusèbe a pris grand soin de nous conserver. Constantin le loue de son attachement aux canons et à la tradition apostolique, et le félicite de ce que presque tout le monde l'a jugé digne de gouverner l'Eglise. L'empereur écrivit en même temps au peuple d'Antioche, pour le détourner du dessein d'élire Eusèbe. Je connais, dit-il, depuis longtemps sa doctrine et sa modestie, et j'approuve la bonne opinion que vous en avez ;

mais il ne faut pas pour cela renverser ce qui a été sagement établi, ni priver les autres de ce qui leur appartient. Ce que vous avez fait n'est pas retenir un évêque, c'est l'enlever; il n'y a que de la violence en un tel procédé, et point de justice; c'est un sujet de sédition. Il les exhorte enfin à conserver la tranquillité, puisque l'on a ôté d'entre eux ce qui pouvait causer de la corruption. Par où il semble marquer la calomnie contre Eustathe, à laquelle il avait ajouté foi.

« Eusèbe rapporte une troisième lettre de l'empereur adressée à Théodote, à Théodore, à Narcisse, à Aélius, à Alphée et aux autres évêques qui étaient à Antioche. Si Eusèbe de Nicomédie et Théognis y eussent encore été, il est vraisemblable qu'ils eussent été nommés. Dans cette lettre, Constantin témoigne qu'il a été informé de tout, tant par les lettres des évêques que par celles d'Acace et de Stratégus. On croit qu'Acace était le comte d'Orient, dont la résidence était à Antioche, et Stratégus, autrement Mausonien, le comte que l'empereur y avait envoyé exprès pour apaiser cette sédition. Les lettres d'Eusèbe, dit-il, me paraissent très-conformes aux lois de l'Eglise; mais il faut aussi vous dire mon avis. J'ai appris qu'Euphronius, prêtre, citoyen de Césarée en Cappadoce, et George d'Aréthuse, aussi prêtre, ordonnés par Alexandre d'Alexandrie, sont très-éprouvés pour la foi. Vous pourrez les proposer avec les autres que vous jugerez dignes de l'épiscopat, pour en décider conformément à la tradition apostolique. Une telle proposition de l'empereur ne pouvait manquer d'être d'un grand poids. Aussi furent-ils tous deux évêques, George à Laodicée, Euphronie à Antioche même, mais après quelque intervalle; car d'abord on y mit Paulin de Tyr, qui mourut six mois après, et Eulalius lui succéda. C'était l'an 328 ou environ. Eulalius ne Jura que trois mois, et Euphronius lui succéda, qui mourut aussi après un an et quelques mois. Le peu de durée de ces trois évêques fait que les historiens ne les comptent pas tous, ou les placent diversement. Enfin Placillus ou Flaccillus fut ordonné évêque d'Antioche vers l'an 331, et tint le siège douze ans. Tous ces évêques étaient du parti des ariens, et cependant le peuple catholique, qu'ils nommaient les eustathiens, tenait à part ses assemblées.

« Les ariens firent aussi chasser en même temps deux autres saints évêques, Asclépas de Gage et Eutrope d'Andrinople. Asclépas fut accusé de mauvaise doctrine, et Quintien fut mis en sa place. Eutrope reprenait souvent Eusèbe de Nicomédie, et conseillait à ceux qui passaient chez lui à Andrinople de ne pas croire ses discours impies. Ils se servirent contre lui de la passion de Basiline, femme de Jules Constantin, et mère de Julien l'Apostat; car Eusèbe était parent de cette princesse, et elle haïssait Eutrope. » (Fleury, vol. 1, p. 161.)

Les eusébiens mirent à la place d'Eustathe Paulin et Eulale consécutivement sur le siège d'Antioche. Eusèbe ayant refusé le siège d'Antioche, les ariens y mirent Euphronie et puis Placille. Quant à la persécution qu'ils firent endurer à saint Eutrope et à saint Luce d'Andrinople, elle mérite d'être rapportée ici. Cet évêque était homme d'éminente vertu et de grand savoir: souvent il reprenait Eusèbe de Nicomédie, et conseillait à tous ceux qui passaient par Andrinople de ne pas se laisser persuader par ses paroles impies. Ce fut ce qui lui attira la haine d'Eusèbe, et lui valut d'être chassé de son église comme Eustathe l'avait été de la sienne. Ces faits se passèrent en 331, ou 332 au plus tard. Saint Luce, successeur de saint Eutrope, eut le même sort que lui. En Palestine, saint Macaire de Jérusalem eut aussi à souffrir des ariens; mais il les obligea à demeurer en repos, en se séparant immédiatement de leur communion. Les principaux de ceux qui le persécutèrent furent Eusèbe de Césarée et Patrophile. « Ce fut peu de temps après, de 333 à 335, que les ariens tinrent à Tyr leur fameux concile, où saint Athanase fut déposé. (Voy. son article.) Ayant gagné quelques mélécians, ils les présentèrent à l'empereur, renouvelant contre Athanase des accusations vagues de crimes énormes. Ils firent tant qu'ils le portèrent à assembler un concile, et proposèrent la ville de Césarée en Palestine, à cause d'Eusèbe, qui en était évêque, l'un des principaux du parti. Saint Athanase ne voulut point s'y rendre, sachant qu'il n'y aurait point de liberté. Il se passa trente mois, c'est-à-dire deux ans et demi, depuis l'an 331, que ce concile avait été indiqué, jusqu'à l'an 334. Enfin les eusébiens se plaignirent à l'empereur de la désobéissance d'Athanase, le traitant de superbe et de tyran. L'empereur en fut irrité, et en prit de mauvaises impressions contre lui. Il changea le lieu du concile, et ordonna qu'il s'assemblerait à Tyr. Ce fut en l'année 335, la trentième du règne de Constantin, sous le consulat de Constantius et d'Albin. La cause de la convocation de ce concile était, disait-on, pour réunir les évêques divisés, et rendre la paix à l'Eglise. L'empereur était bien aise encore d'assembler un grand nombre d'évêques en Palestine, pour rendre solennelle la dédicace de l'Eglise de Jérusalem, qui était achevée; mais les eusébiens firent en sorte qu'il ne manda à ce concile que les évêques qu'ils lui marquèrent, et qu'il y envoya un comte pour les appuyer de son autorité, sous prétexte de maintenir l'ordre et d'empêcher le tumulte. Ce comte était Flavius Denis, auparavant consulair de Phénicie, dont Tyr était capitale. L'assemblée fut nombreuse. Il y eut des évêques de toutes les parties de l'Egypte, de la Libye, de l'Asie, de la Bythinie, de toutes les parties de l'Orient, de la Macédoine, de la Pannonie; mais ils étaient ariens pour la plupart. Les plus célèbres étaient: les deux Eusèbe; Placille ou Flaccille d'Antioche, Théognis de Nicée,

Maris de Chalcédoine, Narcisse de Néroniade, Théodore de Périnthe ou Héraclée, homme très-savant, qui écrivit des commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu et de saint Jean, sur saint Paul et sur les psaumes; son style était clair et élégant, et il s'attachait au sens historique; Patrophile de Scythopolis, Théophile, Ursace de Singidon, et Valens de Murse, deux villes de Pamphonie; ces deux évêques étaient des premiers disciples d'Arius; Macédonius de Mopueste, Georges de Laodicée.» (Fleury, vol. I, p. 467.)

A ce concile il se trouva bien quelques évêques catholiques; mais infiniment moins nombreux que les ariens, et d'ailleurs la condamnation était décidée d'avance. Le saint patriarche Athanase eut beau démontrer la fausseté, l'absurdité des accusations dirigées contre lui, il fut condamné. (Voy. son article.) On le déposa. A peine ce concile était-il terminé, que les évêques recurent de Constantin l'invitation de se rendre à Jérusalem pour la dédicace de l'église qu'il y faisait construire. Avec les facilités de voyage qu'il leur fournit, le plus grand nombre de ceux qui étaient au concile, et une infinité d'autres s'y rendirent. « Arius y vint avec une lettre de l'empereur, et une confession de foi qu'il lui avait présentée; car l'empereur l'avait invité plusieurs fois à le venir trouver, espérant qu'il se repentirait sincèrement de ses erreurs, et voulant le renvoyer à Alexandrie. Il vint enfin à Constantinople avec le diacre Euzoïus, que saint Alexandre d'Alexandrie avait déposé avec lui; et ils présentèrent à l'empereur un écrit en ces termes : A Constantin, notre maître très-pieux et très-chéri de Dieu, Arius et Euzoïus. Suivant vos ordres, seigneur, nous vous exposons notre foi, et nous déclarons par écrit, devant Dieu, que nous, et ceux qui sont avec nous, croyons comme il s'ensuit; c'est à savoir en un seul Dieu, père tout-puissant, et en Notre-Seigneur Jésus-Christ, son fils, produit de lui avant tous les siècles, Dieu-Verbe, par qui tout a été fait au ciel et sur la terre. Qui est descendu, s'est incarné, a souffert, est ressuscité et monté aux cieux, et doit encore venir juger les vivants et les morts. Et au Saint-Esprit. Nous croyons la résurrection de la chair, la vie éternelle, le royaume des cieux; et en une seule Eglise catholique de Dieu, étendue d'une extrémité à l'autre. C'est la foi que nous avons prise dans les saints Évangiles, où le Seigneur dit à ses disciples : *Allez, instruisez toutes les nations, et les baptisez au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Si nous ne croyons pas ainsi, et ne recevons pas véritablement le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, comme toute l'Eglise catholique, et comme l'enseignent les Ecritures, que nous croyons en toutes choses, Dieu est notre juge, et maintenant, et au jugement futur. C'est pourquoi nous vous supplions, très-pieux empereur, puisque nous sommes enfants de l'Eglise, et que nous tenons la foi de l'Eglise

et des saintes Ecritures, que vous nous fassiez réunir à l'Eglise notre mère, en retranchant toutes les questions et les paroles superflues, afin qu'étant en paix avec l'Eglise, nous puissions tous ensemble faire les prières accoutumées pour la prospérité de votre empire et de votre famille. » (Fleury vol. I, p. 473.)

Constantin avait été satisfait de cette profession de foi, ne faisant pas attention que le mot *consubstantiel* n'y était pas, mais qu'il y était au contraire rejeté sous le nom général de *paroles superflues*, et que la prétention de croire selon les Ecritures était celle de laisser à chacun le droit de les interpréter à sa façon, sans s'inquiéter des décrets de l'Eglise à cet égard. Croyant donc Arius et Euzoïus revenus à la foi de Nicée, il les envoya au concile de Jérusalem, invitant ce concile à les recevoir, s'il les trouvait orthodoxes ou calomniés par envie. C'était ce que les évêques du parti d'Arius attendaient; aussi ne se firent-ils pas faute de recevoir Arius, Euzoïus et tous ceux que la sentence de Nicée avait exclus du sein de l'Eglise. Ils écrivirent une lettre synodale, adressée à l'Eglise d'Alexandrie, aux évêques d'Egypte, de la Libye, de la Thébaïde, de la Pentapole, et généralement à l'Eglise tout entière. Ils invitaient les évêques et tous les chrétiens à recevoir Arius et les siens dans leur communion, prétendant que de l'exposition de leur foi il résultait qu'ils ne s'étaient pas éloignés de la doctrine orthodoxe, et avaient gardé les croyances et les traditions apostoliques. Saint Athanase s'était rendu à Constantinople, pour s'y plaindre à l'empereur de l'injustice commise à son égard au concile de Tyr, et des indignes traitements dont il y avait été l'objet.

Constantin manda à tous ceux qui avaient été du concile de Tyr de le venir trouver à Constantinople, pour répondre aux plaintes que saint Athanase faisait contre eux. Comme ils se croyaient les maîtres de tout, ils jugèrent plus à propos de persuader aux autres évêques de s'en retourner dans leurs diocèses, et s'en allèrent eux seuls à Constantinople, c'est-à-dire les deux Eusèbe, Théograis, Maris, Patrophile, Ursace et Valens. Quand ils y furent, ils cherchèrent de nouvelles calomnies, et, sans songer à Isquyros ni à Arsène, ils prétendirent que saint Athanase avait menacé d'empêcher qu'on apportât de l'Egypte du blé à Constantinople. Leur heure était venue, et Dieu, irrité contre eux, leur accorda ce qu'ils souhaitaient depuis si longtemps. Constantin, par une faiblesse inconcevable, crut des calomnieux de profession, condamna l'innocent et relégué dans les Gaules le grand Athanase. Voilà comment se termina l'année 335, qu'on peut dire avoir été pour l'Eglise une année d'humiliation et d'affliction.

Les eusébiens n'étaient pas encore contents d'avoir fait bannir saint Athanase; ils voulaient mettre à sa place un loup capable

de dissiper le troupeau de Jésus-Christ. Ils en avaient déjà un tout trouvé, mais Dieu voulut épargner ce surcroît de douleur à ses serviteurs, et Constantin ne put souffrir qu'on lui en parlât. Les eusébiens s'en consolèrent en se vengeant d'un autre de leurs ennemis, savoir de Marcel, évêque d'Ancyre, qui s'était toujours opposé à eux avec une extrême vigueur, et qui avait parlé avec beaucoup de force contre les deux Eusèbe dans un ouvrage qu'il avait composé depuis peu. Les eusébiens crurent trouver dans cet ouvrage que Marcel soutenait tellement contre eux l'unité de la nature divine, qu'il niait même la distinction des personnes. Et il est certain qu'il y a eu lieu de soupçonner au moins Marcel de cette erreur et de quelques autres; mais les saints les plus éclairés ont soutenu qu'on ne l'en pouvait pas condamner avec justice sur son livre. Les eusébiens, qui haïssaient sa personne, n'examinèrent pas son livre avec tant de soin. Ils condamnèrent et le livre et l'auteur, déposèrent Marcel dans un grand concile qu'ils tinrent en partie sur cela, l'anathématisèrent, le firent bannir et mirent en sa place Basile ou Basilas, qui avait la réputation d'être un homme éloquent et fort capable d'instruire. C'est lui apparemment qu'Eunome appelait Basile du Pont-Euxin, parce qu'il pouvait être né sur les côtes de cette mer. Nous aurons souvent sujet de parler de lui dans la suite de ce discours. Les eusébiens, pour condamner Marcel, assemblèrent à Constantinople un grand concile composé de diverses provinces de l'Orient, du Pont, de la Cappadoce, de l'Asie, de la Phrygie, de la Bithynie et encore de la Thrace et des pays plus occidentaux. Il semble que Protogène de Sardique (dans la Dacie) et l'évêque de Syracuse en Sicile, s'y soient trouvés. Il paraît qu'Eusèbe de Césarée n'y manqua pas, et nous avons vu qu'il était venu à Constantinople à la fin de 335, avec celui de Nicomédie, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens, tous chefs du parti des ariens. Aussi l'histoire remarque que le concile dont nous parlons fut composé principalement des sectateurs d'Eusèbe et d'Arius. Il y a lieu de croire que Placille d'Antioche y assista, comme nous le voyons autre part, et par conséquent qu'il y présida. Rufin dit expressément que Constantin convoqua ce concile par ses édits. Cependant Sozomène semble dire que les eusébiens se rendirent d'eux-mêmes à Constantinople, sans aucune convocation publique, pour y exécuter leurs entreprises, ou plutôt qu'ils y accoururent. Saint Alexandre, qui était alors évêque de Constantinople et un défenseur intrépide de la vérité, s'aperçut de leurs mauvais desseins et fit ce qu'il put, mais inutilement, pour empêcher cette assemblée ou la dissiper. Elle ne se tenait pas, en effet, simplement pour examiner l'affaire de Marcel d'Ancyre. Les eusébiens voulaient entreprendre, comme nous avons dit, d'y ruiner la foi de Nicée. Mais leur principale vue était de confirmer ce qu'ils avaient fait à Jérusalem, et de faire recevoir Arius

dans la communion de l'Eglise. Ce dessein était cependant bien opposé à celui de Dieu, et nous allons voir Arius, non pas reçu dans l'Eglise pour lui insulter, mais banni de l'Eglise et du monde par une mort infâme et digne de lui. Après avoir été reçu si facilement par ses fauteurs dans le concile de Jérusalem, il s'en était allé à Alexandrie avec ses disciples, pensant y trouver la même facilité. Mais on y connaissait trop ses fourberies pour s'y laisser prendre, et on ne voulut point le recevoir à la communion de l'Eglise. Ainsi, il n'y fit autre chose que du trouble, par la douleur que le peuple avait tant de son retour et de celui de ses disciples que du bannissement de leur évêque. Il semble même que les autres Eglises aient refusé positivement, aussi bien que celle d'Alexandrie, de recevoir les ariens, et n'aient eu aucun égard à ce qu'avait fait pour eux le concile de Jérusalem. On sait avec quelle horreur et quelle exécution le pape Jules parle de cette réception; et le concile d'Alexandrie remercie tous les évêques d'avoir souvent écrit pour anathématiser ces hérétiques et de ne les avoir jamais admis dans l'Eglise. On a toujours parlé de l'évêque Second, de Piste et d'Euzoïus, avec la même horreur que s'ils n'eussent jamais été relevés de l'anathème prononcé contre eux par saint Alexandre et par le concile de Nicée. On a fait un crime aux eusébiens du commerce et de la communion qu'ils avaient avec les ariens d'Alexandrie, anathématisés par toute l'Eglise catholique. Le pape Jules n'a pu souffrir que Grégoire lui eût député Carpone et quelques autres déposés par saint Alexandre à cause de l'arianisme.

Constantin ayant été averti des troubles qu'Arius causait dans Alexandrie, lui ordonna de venir à Constantinople pour rendre raison de ce trouble qu'il avait excité, et encore de ce que l'on disait qu'il était retombé dans son hérésie. Les eusébiens ne s'opposèrent nullement à cet ordre, se voyant assez maîtres de l'esprit de Constantin pour n'en rien appréhender. Et ils crurent même que ce leur serait une occasion favorable de faire recevoir Arius dans l'Eglise à la vue de tout l'empire. Ainsi il ne faut pas s'étonner si l'on dit que c'étaient eux-mêmes qui avaient sollicité cet ordre, voyant que c'était inutilement qu'il restait à Alexandrie, et qu'au contraire saint Alexandre s'y opposa tant qu'il put.

Arius vint donc à Constantinople. On ne dit point si le concile dont nous avons parlé fit quelque nouveau décret en sa faveur, comme cela est fort à présumer. Mais ce qu'on sait, c'est que ses partisans, Eusèbe de Nicomédie et les autres, tâchèrent d'obtenir de saint Alexandre par prières et par de fausses raisons qu'il l'admit à la communion ecclésiastique; et ne pouvant le gagner, ils le menacèrent que, s'il ne le recevait dans un certain jour, ils le déposeraient lui-même comme les autres, et mettraient un homme en sa place qui ne serait pas si difficile que lui. Alexandre eut recours au jeûne et à la

prière avec saint Jacques de Nisibe, qui se rencontra alors dans la ville, et le peuple, animé par leur exemple et par leurs exhortations, fit la même chose durant sept jours.

Cependant Constantin voulant s'assurer par lui-même si Arius tenait effectivement la vraie foi, comme on le lui voulait faire croire, il le fit venir au palais et lui demanda s'il suivait la foi de Nicée et de l'Eglise catholique. Ce misérable l'assura par serment qu'il était dans la véritable foi, et Constantin lui en demandant une profession par écrit, il la lui donna aussitôt. Mais ce fourbe y supprimait les paroles impies qui l'avaient fait chasser de l'Eglise, et couvrait son venin sous la simplicité des paroles de l'Ecriture. Constantin lui demanda s'il n'avait point d'autre croyance que celle-là, ajoutant que, s'il parlait sincèrement, il ne devait pas craindre d'en prendre la vérité à témoin, mais que s'il faisait un faux serment, Dieu même serait le vengeur de son parjure. Il ne craignit point une si terrible menace, et jura qu'il n'avait jamais ni dit ni cru autre chose que ce qui était écrit dans son papier, et qu'il n'avait jamais tenu les choses pour lesquelles il avait été condamné à Alexandrie. L'empereur le laissa aller sur cela, en lui répétant que si sa foi était orthodoxe, il avait bien fait de jurer, mais que, si elle était impie, le Dieu qui est dans le ciel serait son juge. Saint Athanase ne dit point quelle était cette profession de foi. Socrate, qui dit qu'Arius la signa en présence de Constantin, veut que ce fût celle de Nicée, et Baronius l'entend de la sorte, ce qui paraît néanmoins difficile à croire.

Socrate ajoute qu'Arius ayant sous son bras la véritable profession de sa croyance et une autre à la main, qu'il présentait à Constantin, il rapportait à la première le serment qu'il faisait de ne croire autre chose que ce qui était dans son papier. Cette fourberie abominable était digne d'un Arius. Mais Socrate ne la rapporte que comme un bruit commun, et il se peut faire que ce bruit ne soit venu que de l'ambiguïté des termes de saint Athanase, dans lesquels on peut en quelque sorte trouver ce sens, quoique ce ne soit pas le véritable. Socrate cite une lettre de Constantin qui parle du serment de cet hérésiarque.

Constantin, persuadé qu'Arius suivait la foi de Nicée, ordonna comme, s'il eût été le maître de l'Eglise aussi bien que de l'empire, que saint Alexandre le reçût à la communion. Il manda ce saint même pour lui en parler, et rejeta avec colère les raisons qu'Alexandre lui alléguait pour s'en excuser. Le saint vieillard se retira donc sans lui répondre; et, accablé de douleur, il eut recours au maître des rois, le conjurant avec larmes ou de l'ôter du monde, ou d'en ôter Arius. Dieu l'exauça et plus promptement qu'on n'eût osé l'espérer.

Ce fut le samedi que saint Alexandre apprit de la bouche de Constantin qu'il voulait absolument qu'Arius fût reçu à la communion, et le lendemain dimanche était le

jour pris pour le faire. Eusèbe le Nicomédie et les autres qui l'accompagnaient voulaient, au sortir du palais, faire entrer Arius à l'heure même dans l'église, mais Alexandre était toujours inflexible. Ainsi, après l'avoir menacé, ils attendirent au lendemain et menèrent cependant leur Arius comme en triomphe par le milieu de la ville pour le faire voir à tout le monde. Mais dès ce même jour, vers la nuit et lorsqu'il était déjà fort tard, avant néanmoins que le soleil fût couché, Arius, qui faisait mille discours vains et impertinents dans l'espérance d'être reçu le lendemain dans l'église, se sentit tout d'un coup pressé de quelque nécessité naturelle, soit que cela vint d'un remords de conscience et d'un mouvement de crainte, ou d'une joie excessive d'avoir en toutes choses un si bon succès, soit que ce fût l'effet d'une réplétion extraordinaire. Car, du reste, son corps était dans une aussi bonne santé que son âme en avait peu. Il était alors près de la place de Constantin où était la grande colonne de porphyre; et ayant été contraint de demander s'il n'y avait point là auprès quelque commodité publique, comme il sut qu'il y en avait une derrière la place, il s'y en alla, laissant à la porte un valet qui le suivait. Ce fut là que, tombant tout à coup en défaillance, il vida en même temps les boyaux, les intestins, le sang, la rate et le foie, et il mourut ainsi; tombé par terre la tête devant, crevé par le milieu du corps comme Judas, et privé en même temps de la communion et de la vie, par l'effet non d'une maladie commune, mais des prières des saints. Quelques-uns de ceux qui attendaient au dehors, dit Sozomène, entrèrent pour savoir d'où venait qu'il était si longtemps sans sortir et le trouvèrent en cet état. Théodoret dit qu'il y avait d'autres personnes dans le même lieu, qui, ayant vu cet accident, jetèrent un grand cri, et que le valet d'Arius étant entré à ce cri, s'en alla aussitôt avertir les amis de son maître.

Le bruit de cette mort se répandit en un moment par toute la ville, ou plutôt dans tout le monde. Les orthodoxes accoururent à l'église, où ils en rendirent grâce à Dieu, non pour insulter à un misérable, puisque quiconque se souvient qu'il est mortel et que sa vie peut finir dès le jour même, n'a pas sujet de se réjouir de la mort d'un autre, quand ce serait son ennemi, mais pour louer la main victorieuse du Tout-Puissant, qui avait jugé en faveur des prières et des larmes d'Alexandre, contre les menaces des eusébiens, ou plutôt en faveur de la vérité catholique contre l'impiété de l'hérésie, et qui avait déclaré l'arianisme indigne d'être reçu dans la communion des saints, et dans le ciel et sur la terre.

Marcellin et Faustin disent que tout le corps d'Arius tomba par le trou aussi bien que ses entrailles. Mais nous ne voyons pas que cela se puisse accorder aisément avec les historiens, ni même avec saint Athanase, qui nous apprend que les eusébiens l'enterrent, couverts de confusion, de honte,

de crainte et d'inquiétude. Telle fut la fin d'Acins, digne d'une vie aussi criminelle que la sienne, et qui le précipita dans le supplice qu'il avait mérité en faisant sortir de l'enfer la plus damnable de toutes les hérésies, et en allumant dans l'Eglise un feu qui ne fut pas éteint de plusieurs siècles après, ou qui ne l'est pas même encore. Outre sa Thalie et ses autres écrits contre l'Eglise, il semble qu'il ait fait quelque ouvrage contre les païens, où il prétendait les confondre par la gloire de Jésus-Christ, en même temps que son hérésie la détruisait. (Tillemont, vol. VI, pag. 289, 290, 293, 297.)

Constantin mourut peu après, en 337. Son fils Constance lui succéda en Orient. C'était un esprit faible, mais cependant fier et dominant, qui avait la prétention de tout gouverner, même les affaires de l'Eglise. Cette fatale tendance, à laquelle l'empereur Constantin avait beaucoup trop cédé, entraîna complètement Constance. Ce fut la cause de la plupart des maux que l'Eglise catholique endura sous son règne. Constantin, à la prière de sa sœur Constance, avait pris confiance en un prêtre, qu'il ne prenait nullement pour un arien, tant il était habile à déguiser ses sentiments. N'ayant à sa mort auprès de lui aucun de ses enfants, il confia secrètement son testament à ce prêtre, pour qu'il le remit de sa part à Constance. Ce prince, trouvant le testament favorable à ses vues ambitieuses, prit le prêtre en affection et l'admit dans son intimité. L'ambition qu'il avait de commander aux autres fit qu'il devint volontairement l'esclave des exigences de cet homme. Ce prêtre, de son côté, sut fort bien ménager cette faveur pour le malheureux avantage de son parti; et comme il connaissait la faiblesse et la légèreté de Constance, qui, comme un roseau ou un Euphrate, se laissait emporter au moindre vent, il eut la hardiesse d'entreprendre ouvertement de faire la guerre à la vérité. Il déplorait avec une douleur feinte la tempête dont l'Eglise était agitée, et il prétendait que ce mal n'avait point d'autre cause que la malice de ceux qui avaient introduit dans l'Eglise le mot de *consubstantiel* qui ne se trouvait point dans l'Ecriture, condamnant ainsi directement le grand concile de Nicée et faisant en cela ce que personne n'eût osé faire du vivant de Constantin. Il passait de là à condamner saint Athanase et les autres saints prélats de l'Eglise; en quoi Eusèbe de Nicomédie, Théognis et Théodore d'Héraclée ne manquaient pas de le seconder.

Avant néanmoins que d'attaquer le prince même, il gagna ceux qui étaient autour de lui. Car la familiarité qu'il avait avec l'empereur l'ayant bientôt fait connaître de l'impératrice et de ses eunuques, il s'acquitt d'abord Eusèbe, le grand chambellan de Constance, et par son moyen il pervertit les autres eunuques, et ensuite l'impératrice et les dames de la cour. D'où vient que saint Athanase dit que les ariens se rendaient terribles à tout le monde, parce qu'ils étaient appuyés

du crédit des femmes. Il fut aisé, après cela, à ce malheureux instrument du démon, de se rendre maître de l'esprit d'un empereur qui était lui-même l'esclave de ses eunuques. L'histoire est remplie de plaintes contre cette espèce d'hommes ou de femmes dont la cour de Constance était toute remplie. Mais tous les autres n'étaient que comme de petits serpenteaux, selon les termes d'un historien, et les malheureux enfants d'Eusèbe, le premier valet de chambre, dont on ne croyait pas pouvoir mieux exprimer la puissance qu'en disant que Constance avait beaucoup de crédit auprès de lui. Il était esclave aussi bien qu'eunuque. Ammien remarque qu'il avait une vanité insupportable, qu'il était également injuste et cruel, qu'il punissait sans examen et sans faire distinction entre les innocents et les coupables. Il reçut enfin la juste punition de ses crimes après la mort de Constance.

Les auteurs profanes disent encore bien d'autres choses de la malignité et de la tyrannie de cet Eusèbe, dont les autres eunuques de Constance étaient les imitateurs. Et néanmoins, ils nuisirent encore beaucoup plus à l'Eglise qu'à l'Etat. On vit ces efféminés, que l'Eglise bannit, dit saint Athanase, de ses conseils et de son ministère, être, par l'indignité la plus étrange, les maîtres de l'Eglise et dominer dans ses jugements, parce que Constance n'avait point de volonté que celle qu'ils lui inspiraient, et que ceux qui s'appelaient évêques n'étaient que les acteurs des pièces qu'ils avaient composées. Ainsi ce furent eux qui causèrent tous les maux que l'Eglise souffrit alors, dignes, certes, d'être les protecteurs de l'hérésie arienne et les ennemis de la divine fécondité du Père éternel.

Pour l'impératrice, qui tomba dès ce temps-ci dans les pièges des ariens, on ignore son nom, et on sait seulement qu'elle était cousine germaine de son mari, fille de Jules Constance, sœur de Gallus et de Julien. Eusèbe, que Constance épousa en 352 ou 353, passe pour avoir été aussi fort zélé en faveur de l'arianisme. (Tillemont, vol. VI, p. 301.)

Constantin, en mourant, avait désiré qu'on rappelât d'exil tous les évêques bannis. Constance, qui n'osait pas encore se mettre en opposition ouverte avec ses deux frères Constant et Constantin, empereurs d'Occident et fervents catholiques, exécuta cette dernière volonté de son père. Tous les évêques bannis furent donc rappelés et renvoyés à leurs églises. Cela n'empêcha pas les ariens, ou eusébiens, de persécuter l'Eglise catholique. Ils nommèrent un évêque de leur parti, en concurrence avec saint Athanase: ce fut un nommé Piste, prêtre arien, chassé de l'Eglise par saint Alexandre et par le concile de Nicée. Ce fut à cette époque aussi, en 338, qu'ils firent déposer Paul de Constantinople et mirent à sa place Eusèbe de Nicomédie. Sur ces entrefaites, Eusèbe de Césarée mourut. On nomma à sa place Acce, prêtre arien, et très-probablement celui dont l'influence avait été si funeste à l'Eglise, près de

Constance d'abord, de Constantin ensuite, et enfin de Constance. Désirant perdre saint Athanase, les eusébiens écrivirent contre lui au pape Jules, demandant un concile pour y exposer leurs griefs contre le saint patriarche d'Alexandrie. Saint Athanase, prenant au sérieux cette demande, vint à Rome; mais, comme on peut le voir avec détail dans sa Vie, ils refusèrent de s'y rendre quand ils virent qu'on était prêt à les y bien recevoir. Ils assemblèrent un concile des leurs à Antioche, en 341. Ils renouvelèrent contre le saint les vieilles calomnies du concile de Tyr, et après l'avoir condamné en son absence, ils nommèrent à sa place Grégoire, évêque d'Alexandrie. Saint Athanase était absous au concile de Rome, pendant que celui d'Antioche le condamnait. Ici nous n'entrons pas dans les détails, parce qu'ils sont donnés à l'article ATHANASE. C'est pour la même raison que nous dirons seulement, qu'après la mort d'Eusèbe de Nicomédie, qui arriva en l'an 341, saint Paul de Constantinople fut rétabli deux fois, et deux fois chassé. Macédone fut mis à sa place. Cette nomination fut très-mal reçue du peuple, et quand on voulut installer ce nouvel évêque, il s'éleva une sédition dans laquelle Hermogène, général de la cavalerie, et plusieurs autres, furent tués. Comme plusieurs églises de la ville étaient restées en la puissance de saint Paul, Constance, qui en fut instruit à Antioche, où il était, envoya ordre à Philippe, préfet du prétoire, de le chasser de nouveau. Le préfet voulut faire évacuer de force une église, il fit charger le peuple par ses soldats, et 3150 personnes y périrent.

A la suite de cela, les ariens demeurèrent quarante ans durant en possession des églises de Constantinople. Ce fut à peu près à cette époque qu'ils écrivirent à Constant pour tâcher de le gagner; mais leurs efforts demeurèrent inutiles. Les troubles de l'Eglise continuant, Constant, qui en avait le cœur navré, fit assembler en 347 le concile œcuménique de Sardique. Les eusébiens, comme on peut le voir dans l'article ATHANASE, se retirèrent du concile et firent une assemblée opposante à Philippopolis. Nonobstant cela, le concile en condamna huit des principaux: Acace de Césarée, Etienne d'Antioche, George de Laodicée, Narcisse de Néroniade, Mérophante d'Ephèse, Théodore d'Héraclée, Ursace de Singidon et Valens de Murse. Le concile arien de Philippopolis lança, de son côté, l'excommunication contre le pape Jules, Osius et plusieurs autres. Ils en vinrent jusqu'à excommunier Maximin de Trèves pour avoir reçu saint Athanase. En revenant de leur concile de Philippopolis, les évêques ariens, passant par Andrinople, voulurent communiquer avec l'évêque Lucius et les autres membres du clergé; mais ces généreux catholiques ne les voulurent pas recevoir, et leur dirent qu'ils les regardaient comme s'étant eux-mêmes condamnés par leur fuite. Outrés de cela, les ariens obtinrent de Constance qu'il fit trancher la tête à plusieurs de ces dignes ecclésiastiques. Ils

firent aussi mettre saint Lucius en prison. (Voy. LUCIUS, évêque, 11 février.) En exécution de la sentence du concile de Sardique, Constance, qui craignait ses frères, fut obligé de faire partir de son siège Etienne d'Antioche. Les ariens, qui ne voulaient pas manquer d'un chef, mirent à sa place Léonce l'ennuque, Phrygien de naissance, homme incapable et profondément immoral.

Peu après, en 348, Constance fut forcé par son frère Constant de rappeler saint Athanase et les autres évêques bannis. Pendant l'absence de saint Athanase de l'Eglise d'Alexandrie, Grégoire, ministre des fureurs des ariens, avait soulevé contre les catholiques de cette ville et de toute l'Egypte une atroce persécution, dont on peut voir les détails à l'article saint ATHANASE. Ce fut au retour du saint évêque, en 349, qu'Ursace et Valens publièrent une rétractation des calomnies qu'ils avaient dirigées contre lui, prononcèrent anathème contre la doctrine d'Arius, comme ils prétendaient l'avoir fait toujours. Leur déclaration, dictée par intérêt, n'était pas franche: plus tard ils le prouvèrent par leur conduite. Constant étant mort en 350, les ariens profitèrent de cet événement, qui ne fait la puissance tout entière aux mains d'un empereur dévoué à leur hérésie, pour recommencer leurs persécutions. Ursace et Valens se dédièrent de leur rétractation. Les héritiers d'Arius et d'Eusèbe, c'est-à-dire Léonce, George, Acace, Théodore, Narcisse, tous, hormis Léonce, déposés par le concile de Sardique, ne pouvaient plus souffrir la paix dont l'Eglise commençait à jouir. Ils résolurent de recommencer leurs attaques. Ils assemblèrent un nouveau concile à Sirmich, où ils déposèrent Photin et mirent à sa place un arien nommé Germiné.

En 352, le pape Jules étant mort, Libère, qui lui succéda, se laissa un instant surprendre par les ariens; il écrivit à Athanase de se rendre à Rome pour y expliquer sa conduite et sa foi. Le saint évêque ne put et ne voulut pas s'y rendre. (Voy. son article.) Alors Libère écrivit aux évêques d'Orient qu'il gardait la paix avec eux et séparait Athanase de sa communion. Au concile d'Arles, qui se tint en 353, les ariens voulurent faire condamner Athanase: les légats envoyés par le pape, et en particulier Vincent de Capoue, y consentaient, mais à condition que le concile condamnât la doctrine d'Arius. Les évêques ariens, qui s'y trouvaient en majorité, refusèrent et contraignirent les légats à consentir à la condamnation d'Athanase, sans qu'il fût question d'autre chose. Ce fut ce qui ouvrit les yeux au pape. Navré de douleur et versant d'abondantes larmes, il disait qu'il n'avait plus qu'à mourir, après avoir consenti à violer l'Evangile.

Saint Athanase dit qu'au concile d'Arles, les légats du pape et les autres évêques d'Occident furent contraints par des mauvais traitements de toute sorte. Vincent ne tomba pas pourtant jusqu'au fond de l'abîme. Il rentra dans la voie de la vérité, et mérita

qu'un célèbre concile dit de lui : qu'il a honoré longtemps son épiscopat par une conduite irréprochable et sans tache, et que le concile de Rimini ne peut être accepté, puisque Vincent n'a jamais voulu y souscrire. Cependant tout le monde n'imita pas cette faiblesse au sein du concile d'Arles. Saint Paulin, de Trèves, y défendit la vérité avec un courage et une énergie qui lui valurent le bannissement. Puis vint le concile de Milan, que le pape Libère avait demandé à Constance ; il se tint en 355. Loin de s'occuper de condamner la doctrine arienne, les évêques d'Orient n'y furent occupés qu'à montrer leur acharnement contre saint Athanase et à y soutenir les erreurs d'Arius et de ses adhérents ; ils se déclarèrent ouvertement. L'empereur Constance voulut forcer tous les évêques à souscrire aux décisions de ce concile. Cela n'empêcha pas néanmoins Constance de vouloir obliger à le signer avec la condamnation de saint Athanase. Mais saint Denys, qui était alors évêque de Milan même, saint Eusèbe de Verceil, Lucifer et les deux autres légats de Rome, Pancrace et Hilaire, s'opposèrent à ce dessein avec une constance invincible et souffrirent sans s'émouvoir tout ce qu'on peut attendre d'un prince furieux et emporté. Il fut sur le point de leur faire souffrir le dernier supplice et d'en faire des martyrs ; mais il eut honte de cette violence et se contenta de leur procurer le titre de confesseurs en les reléguant en divers endroits, dans le dessein d'augmenter la peine de leur exil, et, en effet, pour publier partout la honte de sa cruauté, la gloire des confesseurs et le triomphe que la vérité remportait sur l'arianisme : car ils furent reçus par tous les peuples, non comme des criminels et des bannis, mais comme des victorieux et des défenseurs invincibles de la foi. Saint Denys fut relégué dans la Cappadoce ou dans l'Arménie, où il mourut glorieusement avant la fin de la persécution ; saint Eusèbe à Scythopolis dans la Palestine, et Lucifer à Germanicie dans la Syrie, pour y être abandonné à la cruauté de Patrophile et d'Eudoxe. On ne dit point où Pancrace et Hilaire furent envoyés. Le dernier avait été déchiré à coups de fouet pour satisfaire Ursace et Valens.

Pour ce qui est des autres évêques du concile, Socrate et Sozomène, qui disent qu'ils se séparèrent sans rien faire sur la résistance des confesseurs, semblent avoir cru que la plupart étaient demeurés fermes dans la vérité. Mais la manière dont Lucifer parle de ce concile s'accorde bien mieux avec ce que dit Rufin, plus ancien qu'eux : que la plupart des évêques y furent trompés ; que Denys, Lucifer et Eusèbe furent les seuls qui firent paraître une lumière et une force dignes d'évêques ; que les autres ne pénétraient pas dans les mauvais desseins des ariens ou ne pouvaient se persuader ce que les plus éclairés leur disaient, que les ariens ne demandaient la condamnation de saint Athanase que pour ruiner la foi. Sozomène

dit lui-même, en un autre endroit, que ce saint y fut condamné de tout le monde, par crainte, par surprise ou par ignorance, hormis de Denys, Eusèbe et Lucifer, auxquels il joint mal à propos Paulin et Rhodané.

Saint Athanase nous assure que les ariens, appuyés de l'autorité de Constance, firent tout ce qu'ils voulurent dans ce concile aussi bien que dans celui d'Arles. C'est pourquoi saint Hilaire l'appelle une synagogue de méchants. Saint Athanase dit encore que tous les évêques d'Occident souffrirent une violence extraordinaire, de grandes contraintes et des injures étranges, jusqu'à ce qu'ils eussent promis de renoncer à sa communion. Et Constance, parlant à Libère, dit que le concile et tout l'univers avaient condamné le saint ; de sorte qu'il y a bien de l'apparence que cette condamnation fut reçue presque par tous les évêques du concile. Mais, pour l'édit de Constance, il se peut faire qu'il n'ait pas été reçu si universellement : au moins, nous n'en voyons pas de preuve, et même il ne paraît pas que l'on en ait si fort exigé la signature depuis que le peuple eut témoigné hautement en avoir horreur.

Saint Athanase nomme, entre les évêques qui avaient été contraints de nier son innocence, Fortunatien d'Aquilée et Erème de Thessalonique, successeur sans doute d'Aèce, qui avait assisté au concile de Sardique. Le premier, que nous avons vu être si fort estimé par Libère, ne succomba pas d'abord. Car on trouve qu'il envoya à divers évêques une lettre qui était apparemment celle du concile de Sardique à Constance. Mais cela ne servit de rien, ni pour lui, ni pour les autres. Et après être tombé par lâcheté, il servit enfin lui-même à faire tomber ceux qui résistaient encore.

Saint Athanase témoigne néanmoins qu'outre saint Denys, saint Eusèbe et Lucifer, il y eut encore beaucoup d'autres évêques, prêtres et diacres, qui aimèrent mieux souffrir l'exil que de signer sa condamnation, et furent bannis avant Libère. (Tillemont, vol. VI, p. 363.)

Après avoir banni saint Denys de Milan, Constance choisit, pour remplir ce siège, Auxence, arien, intrigant, espion et délateur. Il avait été ordonné prêtre par Grégoire, l'évêque intrus d'Alexandrie. Constance, qui se prêtait si bien à toutes les entreprises des ariens, était, comme nous l'avons dit, un esprit vain, faible et léger. Il faisait ce que voulaient les ariens, parce qu'ils avaient toujours soin de le lui faire vouloir. Il obéissait en croyant commander. C'était l'enfant qu'on fait agir dans un certain sens, par esprit de contrariété, quand il ne veut pas obéir à un ordre directs : espèce de mannequin jouant au pape, et faisant, au gré des ariens, comparaître devant lui les évêques ; écrivant des lettres menaçantes, faisant des promesses et agissant comme le voulait son entourage d'hérésiarques. Du reste, ne s'apercevant pas qu'on le tenait en charte privée, il était invisible pour ceux qui venaient réclamer jus-

tice. Plus il voyait autour de lui grandir la tempête que faisait sa tyrannie, plus il croyait à sa puissance. Il y a tant de gens qui prennent le bruit pour l'expression de la force ! Sa cour ne fut pas le seul lieu où s'exerçait sa tyrannie ; sans cesse il partait pour la province des ordres de l'empereur, qu'il n'avait souvent pas lus. On envoyait partout des officiers pour porter les menaces que l'on adressait aux évêques et aux magistrats, s'ils n'obéissaient au prince : car il voulait que les évêques entrassent dans la communion des ariens et signassent la condamnation d'athanase, s'ils ne voulaient se résoudre au bannissement et à voir leurs peuples chargés de chaînes, couverts d'affronts et de plaies, et réduits à la perte de leurs biens ; et les magistrats étaient obligés d'employer toute leur autorité pour faire obéir et les évêques et les peuples. Ces ordres furent exécutés avec d'autant plus de chaleur, que ceux qui les portaient avaient avec eux des ecclésiastiques d'ursace et de Valens, qui animaient tout le monde et ne manquaient pas de déférer à l'empereur les magistrats qui faisaient paraître quelque froideur.

On vit donc alors, selon la parole de l'évangile, un grand nombre d'évêques traînés devant les magistrats et devant les rois, et là on leur disait : Ou signez, ou abandonnez vos églises ; car l'empereur ordonne que vous soyez déposés.

Après tant de violence contre les oints du Seigneur, Constance n'était touché d'aucun regret ni d'aucun remords, et il s'endurcissait au contraire de plus en plus, comme Pharaon. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il affectait de passer pour avoir de la douceur et de la bonté. Et, en effet, dans le temps même qu'il traitait ainsi les évêques, s'il arrivait que d'autres personnes fussent condamnées pour des meurtres, des séditions ou autres choses semblables, il leur pardonnait au bout de quelques mois, dès qu'il se trouvait quelqu'un qui parlait pour eux ; mais, à l'égard des serviteurs de Jésus-Christ, au lieu de les relâcher comme les autres, il augmentait même la rigueur de leur exil, et semblait avoir formé le dessein d'être éternellement leur persécuteur, comme s'il eût voulu imiter Pilate, qui crucifiait Jésus-Christ en même temps qu'il délivrait Barrabbas : et cela faisait dire qu'il aimait les uns, parce qu'ils lui ressemblaient, et qu'il haïssait les autres, parce qu'ils étaient fidèles à Jésus-Christ. Ce n'est pas qu'il ne se repentit quelquefois de ce qu'il avait ordonné contre la justice, mais il se repentait ensuite de son repentir même, et s'emportait plus que jamais, et après cela il s'affligeait encore de s'être emporté. Mais, ne pouvant trouver de remèdes aux maux qu'il avait faits, il ne faisait que découvrir la faiblesse de son esprit et de son jugement. Car il était entièrement dominé, et comme enchanté par des personnes qui ne lui permettaient pas de rien faire de juste et de raisonnable, et qui ne songeaient qu'à abuser de sa facilité pour

se donner la joie de faire régner leur hérésie. Ainsi il était, d'une part, digne de pitié de servir de jouet aux autres, et se rendait, de l'autre, digne de la condamnation des feux éternels, parce qu'il abandonnait l'honneur des évêques et l'intérêt de l'Église à des impies. Tout évêque qui ne plaisait pas aux ariens était aussitôt enlevé de son Église comme coupable de tout ce qu'il leur plaisait de lui imputer, condamné par l'empereur, relégué en un autre pays. En même temps, on en cherchait un autre qui voulait bien être le disciple de leur hérésie, et on l'envoyait prendre la place de celui qu'on avait chassé. Ainsi, par un renversement étrange, Constance ôtait aux peuples ceux qu'ils aimaient, parce qu'ils en connaissaient l'innocence, et il leur envoyait, de bien loin, avec des ordres impériaux et des troupes de soldats, des hommes qu'ils ne connaissaient point et qu'ils ne voulaient point avoir. Après cela, des chrétiens étaient réduits à haïr celui qu'ils aimaient, celui qui les avait instruits, celui qui avait été leur père dans la piété, et à aimer au contraire celui qu'ils ne voulaient point du tout avoir, et à confier leurs enfants à un homme dont ils ne connaissaient ni la vie ni la conduite, et dont on n'avait jamais entendu parler.

On peut assez juger combien toutes les villes étaient en même temps pleines de tumulte et d'effroi, pendant que, d'un côté, on enlevait les évêques, et que, de l'autre, les peuples témoignaient leur douleur par leurs gémissements et par leurs larmes. Les magistrats des villes voyaient ces maux, et étaient contraints de s'en rendre les ministres, au lieu d'y pouvoir remédier, à cause des menaces terribles que leur faisait Constance et des amendes auxquelles on les condamnait, s'ils ne contraignaient pas leurs évêques à signer. Ainsi, ils faisaient encore plus de mal qu'on n'en exigeait d'eux, de peur qu'on ne les crût amis de l'évêque. Mais la plus grande misère était lorsqu'on leur envoyait un faux évêque, au lieu du légitime ; car il fallait s'attendre à tout si on refusait d'obéir, et on ne voyait que confiscations, qu'outrages, que toutes sortes de violences contre ceux qui ne voulaient pas prendre un loup pour un pasteur. Beaucoup de personnes, pour éviter deux extrémités si fâcheuses, s'enfuirent dans les déserts. Ainsi Constance, en chassant les évêques et faisant donner les églises à des usurpateurs et des impies, ruinait les assemblées ecclésiastiques et empêchait les peuples, autant qu'il était en lui, d'offrir à Dieu leurs prières et de pratiquer les autres devoirs de la piété. Quiconque s'opposait aux ariens était aussitôt traîné devant le gouverneur ou le général de l'armée. Leur impiété faisait perdre la foi aux évêques, par la crainte d'être dépouillés de leur dignité, de leurs privilèges et de leurs richesses. Et les autres, affaiblis par la lâcheté des évêques, dont la force devait les soutenir, commençaient aussi à craindre de perdre des biens périssables que la mort leur devait bientôt ravir. Quand l'erreur se voyait réfutée par les

discours, elle s'irritait au lieu de céder, et s'efforçait d'entraîner par la violence, par les coups et par les prisons, ceux qu'elle ne pouvait persuader par ses faux raisonnements. Ainsi, la crainte de la proscription précipitait les riches dans l'hérésie, et l'autorité qu'elle avait de jeter dans les prisons faisait tomber les pauvres dans le même abîme.

Saint Hilaire, à propos de la même persécution, s'exprime ainsi : « Je vous dis, Constance (car il s'adresse à lui-même), ce que j'aurais dit à Néron, à Dèce et à Maximin : vous combattez contre Dieu, vous vous emportez contre l'Eglise, vous persécutez les saints, vous haïssez ceux qui prêchent Jésus-Christ, vous abolissez sa religion; vous enlevez, avec la cruauté d'un tyran, non les biens de la terre, mais ceux du ciel. Voilà ce que je vous dis, comme je l'aurais dit à ces ennemis déclarés de Jésus-Christ; et voici ce qui est pour vous en particulier :

« Vous vous prétendez chrétien, et vous êtes un nouvel ennemi de Jésus-Christ; vous prévenez l'antéchrist, et vous opérez déjà ses secrets et ses mystères; vous établissez des articles de foi, et vous vivez contre les règles de la foi; vous faites le docteur pour introduire des maximes profanes, au lieu de vous rendre disciple pour apprendre la piété; vous donnez des évêchés à ceux de votre secte; vous ôtez les bons pasteurs pour en mettre de méchants; vous enfermez les prélats de Dieu dans vos prisons; vous employez vos armées pour épouvanter l'Eglise; vous assemblez des conciles pour obliger les Occidentaux d'être des impies; vous fomentez avec adresse les dissensions des Orientaux; vous troublez ce que nous avons reçu de l'antiquité et vous inventez des nouveautés profanes; vous faites les choses du monde les plus cruelles, sans vous charger de la haine de nous procurer des morts glorieuses. Par un triomphe nouveau et inouï jusqu'à présent, vous vous servez du diable même pour remporter la victoire. Vous êtes persécuteur et vous ne faites point de martyrs. Néron! Dèce! Maximin! nous avons de plus grandes obligations à votre cruauté, puisque c'est par votre moyen que nous avons vaincu le diable. Le sang des bienheureux martyrs a été recueilli avec honneur par toute la terre, et les miracles qu'ils font justifient les respects que nous leur rendons. Mais vous, qui êtes plus cruel que tous ces anciens tyrans, vous nous faites plus de mal qu'eux, et vous ne nous laissez pas seulement lieu de nous excuser dans les fautes que vous nous faites commettre. Vous vous insinuez adroitement, sous prétexte de nous caresser; vous nous tuez en nous faisant embrasser votre piété; vous consommez l'impie en vous vantant faussement de confesser Jésus-Christ; vous éteignez la foi de Jésus-Christ; et avec cela, vous ne laissez pas, du moins aux misérables, les excuses qu'ils pourraient alléguer en représentant leurs supplices devant le juge éternel, en montrant quelques cicatrices de leurs membres

déchirés, et en trouvant dans la faiblesse de leurs corps la justification de ce qu'ils pourraient n'avoir fait que par une nécessité pressante. Votre persécution est si maligne que ceux qui tombent n'ont rien qui diminue leur faute pour leur en faire obtenir le pardon, et que ceux qui souffrent le plus constamment ne peuvent arriver au martyre. Le démon, votre père, qui sait l'art de faire mourir les hommes, vous a enseigné à vaincre sans beaucoup combattre, à égorger les hommes sans épée, à persécuter sans porter le nom infâme de tyran, à haïr sans qu'on vous soupçonne de haine, à mentir sans que l'on s'en aperçoive, à faire des professions de foi sans avoir de foi, à caresser sans avoir de bonté, à faire ce que vous voulez sans qu'on sache ce que vous le voulez.

« Nous vous reconnaissons, ô loup ravisseur, sous la peau de brebis dont vous vous couvrez. Vous honorez le sanctuaire de Dieu avec l'or de votre Etat, et vous présentez à Dieu, malgré lui, ce que vous avez pris dans les temples des démons, ou ce que vous avez confisqué par des édits, ou ce que vous avez tiré par la force des tourments; vous présentez aux évêques les mêmes baisers dont Jésus-Christ a été trahi; vous baissez la tête pour recevoir leur bénédiction, afin de fouler la foi sous vos pieds; vous les faites manger à votre table comme Judas mangea à celle de Jésus-Christ, pour le trahir ensuite; vous remettez, en leur faveur, le cens et le tribut que Jésus-Christ a payé lui-même, de peur d'exciter du scandale; vous leur relâchez les impôts, afin d'inviter les chrétiens à renier leur divin maître, et vous leur cédez vos droits, afin de leur faire perdre les biens de Dieu. Voilà quelle est la fausse peau de brebis dont vous vous couvrez.

« Mais maintenant, écoutez, ô loup ravisseur, le fruit de vos œuvres : je ne dirai que ce qui s'est passé dans l'Eglise, et je ne parlerai de votre tyrannie qu'à l'égard des entreprises que vous faites contre Dieu. On se plaint partout que vous avez privé de l'épiscopat des prélats que personne n'osait juger coupables, qu'on voit encore aujourd'hui des ministres de l'Eglise au nombre de ceux qui sont condamnés aux mines, et qu'ils portent sur le front les marques honteuses que vous y avez fait graver. Toutes les villes et tous les peuples d'Orient souffrent les maux de la guerre que vous leur faites, on tremble dans la crainte de les souffrir. Vous avez tourné toutes vos armées contre la foi de l'Occident, et toutes vos troupes ont été employées contre les brebis de Jésus-Christ. » Saint Hilaire joint à cela diverses cruautés particulières exercées contre les Eglises d'Alexandrie, de Trèves, de Milan, de Rome et de Toulouse, et il finit par ces paroles foudroyantes : « Si ce que je dis est faux, vous êtes une brebis de Jésus-Christ; mais si je n'ai rien dit que ce que vous avez fait, et ce que tout le monde sait que vous avez fait; si je n'ai rien avancé qui ne soit aussi vrai

qu'il est horrible et criminel, vous êtes un loup et un antechrist. »

On voit, par ces endroits de saint Hilaire, que Constance n'employait pas seulement la cruauté du lion pour vaincre les serviteurs de Jésus-Christ, mais qu'il y joignait les artifices du serpent pour les tromper. C'est ce que le même Père dit en un autre endroit, en ces termes : « Nous avons maintenant à combattre contre un persécuteur qui veut nous surprendre, contre un ennemi qui nous flatte, contre Constance qui porte le nom de chrétien et qui est un antechrist; qui ne nous déchire point le dos à coups de fouets, mais qui nous flatte et nous caresse; qui ne nous fait point acquérir la vie de l'âme par des proscriptions, mais qui nous enrichit afin de nous donner la mort; qui ne nous traîne point en prison pour nous donner la liberté des enfants de Dieu, mais qui nous comble d'honneurs, dans son palais, pour nous rendre esclaves du démon; qui ne nous tourmente point les côtés avec des ongles de fer, mais qui s'empare de notre cœur; qui ne nous tranche point la tête avec une épée, mais qui fait mourir notre âme avec de l'or; qui ne nous menace pas publiquement de nous jeter dans le feu, mais qui allume secrètement les flammes de l'enfer pour nous brûler; qui ne s'engage point à combattre, de peur d'être vaincu, mais qui nous flatte pour nous dominer; qui confesse Jésus-Christ pour le renier; qui travaille à réunir les esprits, afin d'empêcher la paix; qui étouffe les hérésies, afin qu'il n'y ait plus de chrétiens; qui honore les personnes consacrées à Dieu, afin qu'il n'y ait plus d'évêques; qui bâtit des églises, afin de détruire la foi; qui ne parle que de vous, ô mon Dieu! qui a continuellement votre saint nom à la bouche, et qui fait absolument toutes choses, afin que ceux-mêmes qui savent que vous êtes Dieu ne croient pas que vous soyez père. » (Tillemont, vol. VI, pag. 367 - 371.)

Durant ces persécutions, l'Église, battue comme un navire au milieu des mers et de la tempête, était sous l'œil de Dieu qui avait suscité pour la conduire des pilotes intrépides que rien ne pouvait vaincre. D'un côté, c'était Athanase, pareil à un roc contre lequel viennent se briser vainement les flots irrités; de l'autre, Libère assis sur le trône inébranlable de saint Pierre, qui résistaient, l'un à toutes les persécutions, l'autre à toutes les tentatives faites près de lui par la ruse ou la menace. Bientôt pour le dernier la persécution s'ouvre aussi. Constance fait amener Libère à Milan, et ne pouvant le gagner à ses desseins, il l'envoie en exil dans la ville de Bérée. Le trône de saint Pierre reçoit à la place du saint confesseur un intrus nommé Félix. Non-seulement Constance avait voulu gagner Libère par les raisonnements et par les menaces; mais encore il avait voulu le corrompre. Il lui avait envoyé 500 pièces d'or; l'impératrice en avait fait autant. Eusèbe voulut lui en donner aussi; il refusa de la part de ce dernier, et renvoya à l'empereur tout ce qu'il lui avait fait remettre. Parmi les

évêques d'Italie qui furent persécutés dans ce temps-là par les ariens, nous trouvons saint Maxime de Naples, qui fut tourmenté fort longtemps, puis envoyé en exil, où il mourut. A sa place, on mit un certain Zozime. En Campanie, un saint évêque, nommé Rufivicus, fut martyrisé, comme on peut le voir à son titre, par l'infâme Epictète, évêque arien de Civita-Vecchia. Saint Martin l'Exorciste acquit aussi le titre de confesseur en Illyrie. L'Espagne eut aussi son martyr, Osius de Cordoue, que toute l'Église vénérât, et que par deux fois, malgré ses cent ans, Constance fit venir pour tâcher de le gagner à l'arianisme, et qu'enfin il garda un an entier dans une sorte d'exil, jusqu'à ce qu'il en mourût. (Voy. son article.)

Ce fut en l'année 356 que les ariens parvinrent enfin à chasser saint Athouge d'Alexandrie, et à mettre à sa place un évêque suivant leur cœur. (Pour les détails, voy. ATHANASE.) George, l'évêque intrus qui le remplaça, ne laissa aucune persécution au-dessous de celles qu'il fit endurer aux catholiques. Peu après ils assemblèrent le concile de Béziers, à la suite duquel saint Hilaire, évêque de cette ville, fut banni (Voy. son article) avec Rhodane de Toulouse. A la suite du bannissement de son évêque, la ville de Toulouse eut à supporter de la part de Constance les mêmes persécutions que ce prince avait fait endurer à la ville de Milan. Pendant ce temps-là, Macédone, évêque intrus de Constantinople, persécutait violemment les catholiques. Il eut pour ministres de ses fureurs Marathone et Eleuse; au nombre de ses victimes on compte les saints Martyre et Marcien. (Voy. les articles de tous ces personnages.) Non content de persécuter les catholiques, il persécuta aussi les novatiens. Nous passons ici plusieurs années; l'histoire des ariens ne s'y trouve pas mêlée de persécutions.

En 457, Constance étant venu à Rome, le peuple lui demanda le rappel de Libère. Constance le fit revenir l'année suivante. Mais, s'il faut en croire la plupart des historiens, Zozomène et Rufin entre autres, ce pape, qui avait ouvert son pontificat par une faute que depuis il avait glorieusement rachetée, qui s'était montré depuis une des plus fermes colonnes de la catholicité, paya ce retour en signant la condamnation de saint Athanase et l'hérésie d'Arius. Quelle chute après tant de gloire! Desseins de Dieu, vous êtes vraiment impénétrables!

Une autre chute, non moins grande, ce fut celle du grand Osius. Martyr de la foi, il perdit tout d'un coup le mérite de sa vie passée, de sa gloire antique et de ses souffrances récentes, en signant le formulaire impie de Sirmich. Pour nous, malgré ce que dit saint Hilaire, nous ne croyons pas à toute la culpabilité d'Osius. (Voy. son article.)

Bientôt les ariens se divisèrent dans leurs croyances. Ils firent ce que depuis nous avons vu chez les protestants, maintenant divisés en tant de sectes. Puis ils se persécutèrent entre eux. Ainsi on vit les ariens acharnés

persécuteurs des semi-ariens. (Ici recourez à l'histoire de l'Eglise.) Nous ne sommes pas chargé d'écrire les persécutions des sectes dissidentes, nous nous bornons donc à indiquer. Libère rentra dans Rome et chassait, lui l'apostat, l'intrus qui l'avait remplacé quand il était martyr. Il se payait de son apostasie en reprenant son siège qu'il avait quitté pour Dieu. Il ôta la couronne de dessus sa tête pour y mettre volontairement le sceau de la prévarication.

En 359, Constance assembla le concile de Rimini, qui, malgré son mauvais vouloir, anathématisa les ariens, et confirma la foi de Nicée. Mais sur la fin la tyrannie de Constance produisit un effet désastreux sur quelques-uns des Pères de ce concile. Saint Hilaire nous apprend qu'en les tenant enfermés dans une ville où il les épouvanta par ses menaces, où il les affaiblit par la faim qu'il leur fit souffrir, où il les abattit par les souffrances que leur occasionnèrent les rigueurs de l'hiver qui était proche, où il les corrompit par ses artifices, il changea leur foi en impiété. Faut-il croire qu'un grand nombre de Pères tombèrent, comme le dit saint Hilaire, ou bien, avec Théodoret, croire que ce furent seulement les députés du concile que les ariens firent venir à Nice ou Nicée, ou même Nicée. Ces députés, sous le coup des tourments, et craignant d'être bannis, consentirent enfin à effacer le mot *consubstantiel*.

On laissa ensuite retourner à Rimini les députés du concile, et Constance, qui ne se contentait pas d'avoir abattu dix évêques s'il ne renversait aussi tous les autres, envoya à Rimini, et manda au préfet Taurus, de ne point laisser aller les évêques jusqu'à ce qu'ils eussent tous signé la même confession de foi que leurs députés; que, s'il y en avait qui résistassent avec plus d'opiniâtreté que les autres, il les envoyât en exil, pourvu qu'ils ne fussent pas plus de quinze. Il écrivit aussi aux évêques pour leur ordonner de supprimer les mots de *substance* et de *consubstantiel*, traitant fort injurieusement ceux qui avaient déposé les ariens, et les menaçant de ne les point laisser retourner à leurs églises jusqu'à ce qu'ils lui eussent obéi.

Ceux qui avaient, dès auparavant, embrassé le parti de l'arianisme, ne témoignèrent que de la joie et des actions de grâces pour une lettre si honteuse, et qu'une obéissance humble et aveugle pour des commandements si criminels. Et ce furent les seuls sentiments qu'ils exprimèrent dans la lettre qu'ils récrivirent à Constance. Mais comme on ne voulait point les laisser sortir de Rimini que les autres n'eussent aussi signé, ils conjurèrent l'empereur d'écrire à Taurus de leur accorder la liberté qu'ils avaient si bien méritée. Ils écrivirent en même temps aux évêques d'Orient pour les assurer qu'ils étaient dans la même foi qu'eux, et qu'ils y avaient toujours été. Nous n'avons que la lettre à l'empereur, qui est bien la pièce du monde la plus lâche et la plus infâme. Nous l'attribuons, non à ceux qui tombèrent, comme nous le verrons bientôt, mais à ceux qui avaient toujours fait

profession de l'arianisme, tant parce qu'ils l'assurent eux-mêmes qu'à cause qu'ils traitent d'hérétiques ceux qui n'avaient pas signé, n'y ayant point d'apparence que ceux qui signèrent par faiblesse eussent voulu écrire une lettre semblable à celle-ci. On le peut encore juger par Epictète, l'un des quatre nommés à la tête de cette lettre, sous Valens, qui y est aussi; il n'est pas nécessaire que ce soit celui de Murse. Voilà donc ce qui se fit du côté des ariens qui commencèrent, par le retour des légats, à l'emporter sur les autres, et les chassèrent même de l'église pour s'en emparer.

Pour ce qui est des catholiques, ils témoignèrent d'abord quelque générosité, et ils refusèrent la communion à leurs députés, quoiqu'ils protestassent de la violence que l'empereur leur avait faite. Ils se trouvèrent néanmoins fort embarrassés de ce qu'ils avaient à faire, et enfin la plupart s'étant affaiblis peu à peu, soit par la faiblesse et l'inconstance de leur esprit, soit par le chagrin de se voir retenus si longtemps hors de leur pays, ils rendirent les armes à leurs adversaires, et, dès que les esprits furent une fois ébranlés, on courut à l'autre parti avec tant de force et de chaleur, que le nombre des catholiques se trouva réduit à vingt.

Sozomène rapporte que les ariens, pour vaincre plus aisément la résistance des orthodoxes, leur envoyèrent secrètement quelques personnes de leur cabale qui, sous prétexte de faire les conseillers et les médiateurs, leur venaient représenter qu'il était bien fâcheux de voir tous les évêques divisés les uns des autres pour un mot, vu qu'il était si aisé de couper toute la racine de ces troubles en lui en substituant un autre; que jamais on n'aurait de paix avec l'Orient qu'en supprimant le mot de *substance*. Le concile céda à cette raison, qui néanmoins était tout à fait fautive, puisque les Orientaux tenaient presque tous le Fils ou consubstantiel ou semblable en substance.

Les ariens, qui étaient subtils et fourbes, surpriront encore par une autre voie l'ignorance et la simplicité des Occidentaux, car ils leur demandèrent si c'était la consubstantialité ou Jésus-Christ qu'ils adoraient; et par cette opposition ridicule qui les obligeait de répondre avec quelque sorte d'exécration que c'était en Jésus-Christ qu'ils croyaient, et non en la consubstantialité, ils leur rendirent odieux ce terme qu'ils n'entendaient pas assez, et les obligèrent à l'abandonner et ensuite à se résoudre de communiquer avec eux. On prétend aussi qu'ils cédèrent à la crainte d'être appelés athanasiens, car les ariens donnaient quelquefois ce nom aux catholiques avec celui d'homoousiens ou consubstantialistes. Il y en eut quelques-uns, dit Rufin, qui ne tombèrent pas par ignorance, mais par faiblesse.

Le prêtre Marcellin représente fort bien la grandeur de la faute que commirent ces évêques, et le préjudice qu'ils firent à l'Eglise par leur lâcheté. L'histoire n'exprime pas nettement quelle fut la faute de ces évêques,

mais on ne peut douter qu'elle n'ait été la même que celle de leurs députés, d'abandonner ce qu'ils avaient fait pour la vérité, de recevoir dans leur communion Ursace, Valens et les autres qu'ils en avaient exclus, et de signer le formulaire de Nicée. (Tillemont, vol. VI, pag. 455.)

S'il est vrai qu'il faille admettre la chute de tous les Pères du concile de Rimini, il faut dire qu'il y en eut au moins quatre cents à tomber. Pourtant on nous accordera, pour l'honneur de l'Eglise, et du reste nous en sommes certain, qu'il en resta au moins quelques-uns. Le pape Libère, qui avait le privilège des évolutions morales, refusa constamment de souscrire au concile de Rimini. Vincent de Capoue fit la même chose. Jusqu'en l'an 360, les ariens ne cessèrent de se déchirer, de se proscrire, de s'anathématiser. Il y eut bien quelques persécutions isolées contre les catholiques, mais ce fut principalement contre les dissidents de leur propre parti qu'ils tournèrent leurs fureurs. (*Voy.* dans l'histoire de l'Eglise, ce qui a trait aux conciles de Scléucie, de Constantinople.) Dans ce dernier, les ariens adoptèrent la formule de Rimini, et obtinrent de l'empereur la permission d'exiger que tous les évêques la signassent, sous peine de bannissement en cas de refus. Beaucoup cédèrent à cette tempête. Pourtant Sozomène dit que, dans toutes les provinces de l'empire, il y eut des évêques chassés de leurs sièges pour ce sujet. Malgré cela, les chutes furent si fréquentes, que saint Jérôme marque que presque toutes les Eglises du monde furent souillées par l'union avec les ariens, sous prétexte d'avoir la paix et d'obéir à l'empereur.

Constance mourut baptisé par Euzoïus en l'an 361, après avoir fait plus de mal à l'Eglise que les Néron et les Dioclétien n'en avaient fait. Son successeur Julien, avec son indifférence philosophique, ne prêtant appui à personne, mais laissant chacun libre, permit à l'Eglise de se ranimer un peu. Pendant son règne, les ariens se condamnèrent mutuellement, jouèrent aux foudres excommunicatoires, mais du moins ne persécutèrent plus directement les catholiques. Ils avaient rédigé dix-huit formulaires ou symboles. Sous Julien, tout l'Occident et une grande partie de l'Orient revinrent à la foi de Nicée. Saint Athanase revint dans son Eglise. Son départ avait été excessivement fatal à l'Eglise, son retour y ramena la paix. Le concile d'Alexandrie, qu'il tint en 362, sauva véritablement l'Eglise. Après la mort de Julien, Jovien s'étant déclaré pour la foi, les ariens ne purent pas persécuter les catholiques, ils se rabattirent sur les Macédoniens, qui finirent par signer le symbole de Nicée. Ils le firent en Orient d'abord, puis en Occident. Enfin le concile de Tyane les reçut. Puis vint Valens, qui se déclara pour les ariens contre les catholiques. Revenu à Constantinople, après sa guerre contre les Goths, il bannit saint Loagre, et fit périr en mer quatre-vingts ecclésiastiques de Constantinople.

Demophile de Berie fut fait évêque de Constantinople par les ariens.

Saint Grégoire de Nazianze fait comme il suit l'histoire de la persécution de Valens : « Valens, dit-il, fut un persécuteur qui n'eut pas plus d'humanité que Julien, ou plutôt il le surpassait d'autant plus en cruauté, que c'était un faux christ qui portait le nom de Jésus-Christ. Il fut la honte et l'infamie des chrétiens, qui ne pouvaient lui obéir sans impiété ni acquiescer de la gloire en souffrant sous lui, car il ne paraissait faire aucune injustice en punissant ceux qui ne lui étaient pas soumis; et l'on ne donnait pas le glorieux titre de martyr aux tourments qu'il leur faisait endurer; de sorte qu'il semblait avoir trouvé le moyen de faire croire qu'ils étaient punis comme des impies, lorsqu'ils souffraient en qualité de chrétiens. » Le même Père ne veut point qu'on cherche d'autre cause de ces maux que les péchés des chrétiens, qui, au lieu de conformer leur vie à la loi de Dieu, suivaient la corruption de leur esprit et la vanité de leurs pensées, et qui par là avaient mérité d'être abandonnés aux plus méchants et aux plus scélérats de tous les hommes.

Il s'étend davantage dans un autre discours, où il reproche aux ariens leurs cruautés par l'opposition de la conduite des catholiques : « Les livres et les entretiens, dit-il en les apostrophant, sont remplis des effets de votre barbarie. La postérité les apprendra et vous en couvri-ra, comme je m'en assure, d'une infamie éternelle. Que peut-on dire de semblable des catholiques? Quel peuple insolent avons-nous soulevé contre vous? Quels soldats avons-nous armés pour vous combattre? Avons-nous envoyé contre vous un général furieux et plus emporté que ceux-mêmes dont il exécutait les ordres; un homme qui, n'étant pas chrétien, croyait s'acquitter d'un devoir religieux envers les démons, par l'impiété avec laquelle il persécutait les catholiques? Avons-nous assiégé avec des troupes des personnes qui, les mains élevées vers Dieu, ne songeaient qu'à lui offrir leurs prières? Avons-nous étouffé le chant des psaumes par le bruit des trompettes? Avons-nous mêlé quelque part le sang mystique de Jésus-Christ avec le sang des hommes massacrés? Où avons-nous fait cesser les gémissements spirituels par des cris lugubres et lamentables? Où avons-nous arrêté les larmes de componction, pour en faire répandre de tragiques? Où avons-nous changé les maisons de prières en sépulcres? Quand avons-nous livré entre des mains criminelles les vaisseaux destinés aux sacrés mystères, et qu'il n'est pas permis à tout le monde de toucher? Aimables autels, comme l'Ecriture vous appelle, mais que nous pouvons appeler maintenant des autels déshonorés, avons-nous fait monter sur vous de jeunes impudiques, pour vous souiller par des airs lascifs, par des gestes et des postures déshonnêtes? ou plutôt avons-nous fait insulter sur vous au grand et divin mystère qui s'y offre? Chaire vénérable et auguste, sur laquelle

tant d'illustres et de saints prélats ont été assis successivement pour y prêcher les divins mystères, avons-nous élevé sur vous aucun païen pour tourner en ridicule les vérités chrétiennes par des discours satyriques et impies? Vierges saintes, siège de la pureté et de la pudeur, qui ne pouvez souffrir la présence des hommes, même les plus chastes, je vous atteste si jamais aucun des nôtres vous a outragées par des regards abominables et des excès dignes de la punition de Sodome? Quelles bêtes féroces avons-nous lâchées pour dévorer les corps des saints, comme ont fait ces inhumains à l'égard de quelques personnes qui n'avaient point d'autre crime que celui de ne vouloir pas embrasser leurs dogmes impies et se souiller par leur communion sacrilège, qu'ils fuyaient comme le poison d'un serpent, capable de faire mourir non les corps, mais de corrompre et perdre les âmes; ou d'avoir donné la sépulture à des personnes dont les corps morts avaient été respectés par les bêtes, même carnassières? C'est, en vérité, un crime qui méritait bien d'être puni dans un autre théâtre et par d'autres bêtes. De quels évêques a-t-on déchiré avec les ongles de fer le corps déjà tout cassé de vieillesse, en présence de leurs disciples, qui ne pouvaient les assister dans ces supplices que par des larmes impuissantes? Qui sont, dis-je, ces prélats qui ont été ainsi suspendus avec Jésus-Christ, qui ont remporté la victoire par leur constance dans les tourments, qui ont arrosé leur peuple par leur sang précieux, et qui, enfin, ont été conduits à la mort pour être ensevelis et glorifiés avec Jésus-Christ, dont la victoire sur le monde se continue encore par ces meurtres et par l'immolation de ces victimes? Qui sont ces prêtres que le feu et l'eau, deux éléments contraires et incompatibles, séparèrent les uns des autres, et qui furent consumés par les flammes avec leur vaisseau? Et pour ne pas entrer dans le détail de tous les maux que nous avons endurés, qui sont ceux que les préfets mêmes ont accusés de cruauté, quoiqu'ils s'en rendissent les ministres? car, quoiqu'ils fussent les exécuteurs des passions des souverains, ils ne pouvaient pas néanmoins ne pas détester une si étrange barbarie, et ils ne se dépouillaient pas entièrement de la raison, encore qu'ils s'accommodassent au temps. Leur complaisance pour ces cruelles volontés du prince n'empêchait pas qu'ils ne fussent encore assez équitables pour condamner l'injustice dont ils étaient contraints d'être les malheureux instruments. »

Non-seulement l'Eglise avait alors à combattre contre un empereur, mais encore contre tous les magistrats et tous les ministres de sa cour. Les uns entraient dans ses passions, parce qu'ils étaient engagés dans les mêmes erreurs et les mêmes sentiments; plusieurs autres faisaient volontiers tout ce qui pouvait lui être agréable, dans la crainte de lui déplaire et d'encourir son indignation. Quelques-uns même s'attachaient à lui par l'opposition qu'ils avaient contre des per-

sonnes qui faisaient profession de la véritable foi, et ils ne croyaient pas le pouvoir faire dans un temps plus propre que celui auquel l'empereur punissait par les confiscations, les bannissements, les exactions, les prisons, les chaînes, les fouets et les plus cruels supplices, tous ceux qui ne se soumettaient pas à ses passions; car il y avait alors plus de danger pour des personnes de piété et des catholiques d'être trouvés dans la maison de Dieu, que d'être convaincus des crimes les plus énormes.

Il n'y eut point de lieu exempt des tristes effets d'un temps si malheureux, et aucune nation n'échappa aux ravages et à la fureur de cette hérésie. Tous ceux qui florissaient davantage dans l'Eglise virent leurs travaux et leurs desseins ruinés. Nul peuple ne put se garantir de leurs insultes, ni la Syrie, ni la Mésopotamie, ni la Phénicie, ni la Palestine, ni l'Arabie, ni l'Egypte, ni la Libye, ni le Pont, ni la Cilicie, ni la Lycie, ni la Lydie, ni la Pisidie, ni la Pamphylie, ni la Carie, ni l'Hellespont, ni les îles voisines jusqu'à la Propontide, ni la Thrace, ni toutes les nations des environs du Danube. Il n'y eut que la Cappadoce qui fut assez heureuse pour ne pas éprouver, comme les autres pays, les malheurs du temps, parce que le grand Basile, qui en était le protecteur, la mit à couvert de toutes ces tempêtes, ce qui ne fut pas même sans exception. La persécution que l'on faisait aux catholiques, déjà si odieuse par elle-même, l'était encore davantage, parce qu'en même temps qu'on traitait si mal les plus grands serviteurs de Dieu, on laissait au contraire une entière liberté à tous ceux qui en étaient ennemis, hérétiques, juifs ou païens, de sorte qu'il paraissait que c'était moins dans Valens une attaché excessive pour le parti qu'il avait malheureusement embrassé, qu'une haine que le démon lui inspirait contre la vérité et contre tous ceux qui l'aimaient.

Cette persécution était encore d'autant plus dangereuse, que la plupart des Eglises manquaient de pilotes; car Valens les envoyait tous en exil, pour mettre au lieu d'eux de malheureux pirates, qui s'efforçaient de les perdre, n'ayant usurpé l'épiscopat que pour en être la honte et l'infamie. Et néanmoins cet artifice lui devenait inutile par la générosité de ces saints prélats qui, des extrémités de la terre où on les avait relégués, soutenaient les fidèles et terrassaient les hérétiques par les lettres qu'ils écrivaient; car celui dont la Providence règle toutes choses avait alors donné à son peuple des pilotes dont l'art égalait la violence de la tempête, des chefs dont le courage répondait à la fureur des ennemis, et des remèdes proportionnés à la grandeur de la maladie. (Tillemont, vol. VI, p. 538.)

Valens ayant quitté Constantinople pour aller à Césarée (au de Jésus-Christ 373), faisait marcher devant lui Modeste, préfet du prétoire, qui avait soin de déposer tous les évêques catholiques et d'en mettre d'autres à leur place. Il persécuta violemment aussi

les catholiques d'Antioche, ceux de Syrie : saint Pélage, saint Barse, saint Euloye, saint Protogène, furent successivement persécutés pour la foi. Saint Abraham fut aussi persécuté par les ariens, à Batnes, place forte de l'Osrhodie.

En 373, Pierre avait remplacé Athanase sur le siège d'Alexandrie. Les ariens l'en dépossédèrent. Euzoïus amena Luce, arien, pour être évêque à Alexandrie. Ce Luce y excita une persécution horrible. Il était apparemment aussi mal fait de corps que corrompu dans l'âme. Il était d'Alexandrie et y avait été fait prêtre par George, à la place duquel les ariens l'avaient aussitôt substitué pour être leur chef, sans néanmoins le consacrer évêque. Ils tâchèrent de faire confirmer leur choix par Jovien, qui se moqua de lui et d'eux. Il fut, depuis, sacré ou à Antioche, ou en quelque autre lieu hors d'Égypte ; mais il fut condamné et rejeté plus d'une fois par tous les prélats orthodoxes de l'Église. Il demanda souvent à Valens d'être mis en possession du siège d'Alexandrie ; mais la crainte d'émouvoir du trouble dans cette ville l'empêcha de rien obtenir tant que saint Athanase vécut. Ce saint étant donc mort, Euzoïus l'y amena avec l'agrément de Valens, et des ordres de lui au gouverneur Pallade. Ils avaient avec eux, pour exécuter leurs desseins, un grand nombre de soldats commandés par le surintendant des finances nommé le comte Magnus, qui, ayant brûlé l'église de Béryte, sous Julien, avait pensé en perdre la tête sous Jovien. Voilà ceux qui faisaient escorte à Luce lors de son entrée, au lieu des évêques, des prêtres, des diacres, qui devaient faire cet office, au lieu de l'affluence du peuple, au lieu des moines qui le devaient précéder en chantant des hymnes tirées des saintes Écritures. Les païens honorèrent encore sa pompe en le bénissant en sa présence, de la part de Sérapis, et en le louant de ne point reconnaître le Fils de Dieu, de quoi il semblait avoir plutôt de la joie que de l'horreur.

Il arriva peu de jours après le carnage et les violences faites dans l'église de Saint-Thomas, et les inhumanités qu'il y ajouta ne vérifièrent que trop qu'il avait, comme dit Pierre, les actions et la rage aussi bien que le nom d'un loup, selon la langue grecque, et qu'il méritait les titres que saint Grégoire de Nazianze lui donne, de nouvelle plaie et de nouveau fléau de l'Église, de pasteur des loups, de voleur qui monte par-dessus les murs de la bergerie, de perturbateur et de destructeur de la raison, de bête furieuse, de nouvel Arius, de ruisseau plus abondant en impiété que sa propre source. L'Église d'Égypte, qui avait seule joui de la paix lorsqu'on persécutait toutes les autres, éprouva alors plus qu'une autre toutes les rigueurs de la persécution, et se vit tous les jours accablée par des afflictions nouvelles. L'intronisation de Luce ne put se faire qu'après avoir chassé tous les ecclésiastiques. Il n'épargna ni l'église, ni la ville, ni les laïques, ni le clergé, ni les évêques. Car dès qu'il fut

arrivé, il tâcha de se saisir des églises ; mais le peuple s'y étant opposé, on en fit un crime aux ecclésiastiques et aux vierges, comme s'ils eussent excité une sédition. Les ariens, exerçant donc leur brigandage par toute la ville, comme auraient pu faire les ennemis de l'empire, obligèrent les catholiques à se sauver par la fuite, en arrêtèrent quelques-uns qui fuyaient, qu'ils chargèrent de chaînes et menèrent en prison, d'où on ne les tira que pour leur faire endurer d'horribles tourments : car on en déchira, les uns avec les ongles de fer et des lanières de cuir ; on en brûla d'autres avec des torches allumées, de telle sorte que c'était comme un miracle lorsqu'ils respiraient encore après de si rigoureux supplices. Et il n'y avait personne qui n'eût mieux aimé mourir, ou au moins être envoyé en exil, plutôt que de se voir exposé à ces tortures. On ne considéra ni l'âge des enfants, ni la faiblesse des vieillards, ni la charité et la compassion des peuples envers ceux qu'on traitait si inhumainement. On fouetta, on déchira, on bannit les personnes ; on pilla les biens et l'argent sans aucun respect pour les hommes, ni aucune crainte de Dieu. On bannit des évêques, des prêtres et des diacres ; on fit trancher la tête à d'autres au milieu d'Alexandrie ; on en exposa quelques-uns à la fureur des bêtes ; on massacra des vierges, et on ôta la vie, en diverses manières, à beaucoup d'autres.

C'est par ces voies que l'arianisme se rendait puissant et redoutable ; c'est par ces cruautés qu'il se rendit maître des églises d'Alexandrie, et il fit voir en même temps le petit nombre de ses sectateurs ; car le peuple, nourri dans la doctrine de saint Athanase, voyant qu'on lui présentait une viande toute contraire, abandonna les assemblées ecclésiastiques. Mais Luce, soutenu par les adorateurs des idoles, qui lui servaient de gardes, faisait déchirer les uns à coups de fouet, mettait les autres en fuite, pillait même les maisons comme un bandit. (Tillemont, vol. VI, p. 582.)

Pierre fut obligé de se retirer à Rome, tandis que divers évêques d'Égypte étaient bannis en Palestine. Saint Isidore d'Hermopolis, Dorothee, martyr à Alexandrie, souffrirent en 373. Les ariens, sous le règne de Valens, s'étaient emparés d'un grand nombre d'églises. Sous Valentinien, les catholiques purent assembler un concile, celui d'Illyrie, qui condamna les ariens. Valentinien écrivit aux Églises d'Orient, pour défendre qu'on persécutât dorénavant les orthodoxes. Cependant Démosthène, vicaire de la Cappadoce et du Pont, ayant réuni un conciliabule d'ariens à Ancyre en Galatie, chassa Hysie de son siège, et mit à sa place Ecdice. Il persécuta ensuite saint Grégoire de Nysse ; puis il vint à Sébaste, où il persécuta violemment ceux qui étaient attachés à la communion de saint Basile. On sait quelle persécution Valens fit endurer aux moines, en l'année 376. Ce ne fut que la guerre des Goths qui força Valens à finir la persécution.

tion. On peut voir, à son article, comment il y mourut misérablement. Gratien, son successeur, fit revenir les catholiques exilés. On peut voir, dans l'histoire de l'Eglise, ce que devinrent les ariens à partir de cette époque. Théodose les réduisit à l'impuissance par ses lois, et leurs sectes se divisèrent tellement, qu'ils demeurèrent sans importance réelle.

ARIMA, royaume du Japon. En 1613, le roi de ce pays fit martyriser Thomas et Mathias, tous deux frères, avec leurs deux enfants, Just et Jacques, et Marthe, leur mère et grand-mère. Le 27 avril de la même année, il fit égorger dans leur lit deux de ses propres frères qui avaient embrassé la religion chrétienne. Dans le mois d'octobre, le 5, il condanna au feu Adrien Tacafati Mundo, Jeanne sa femme, Marie-Madeleine sa fille, vierge âgée de dix-neuf ans, et Jacques son fils, âgé de douze ans; Léon Faiuxida Luyguyemon et sa femme Marthe; enfin, Léon Tacuen Domi Cuniemon et Paul son fils, âgé de vingt-sept ans. On peut voir ce qui concerne ces différents martyrs à leurs articles respectifs et au titre général JAPON.

ARISTARQUE (saint), disciple et compagnon de saint Paul, était de Thessalonique, et juif de naissance. Il accompagna cet apôtre à Ephèse, et demeura avec lui pendant les trois ans qu'il y resta, partageant les dangers et les travaux de son apostolat. Il faillit périr dans le tumulte que les orfèvres d'Ephèse excitèrent contre saint Paul, ayant été arrêté avec Gaius. Il sortit de cette ville avec saint Paul, et l'accompagna en Grèce, puis en Asie, en Judée, et enfin à Rome, où on prétend qu'il fut décapité avec lui par ordre de Néron.

« Adon et le Martyrologe romain disent que saint Aristarque a été évêque de Thessalonique, et qu'après beaucoup de combats qu'il soutint longtemps pour Jésus-Christ, il fut couronné par lui, et se reposa. C'est dire assez clairement qu'il n'a point souffert le martyre. Cependant les Grecs prétendent qu'il a eu la tête tranchée par ordre de Néron, avec saint Paul, aussitôt après lui; ils lui donnent pour compagnons de son martyre saint Prudent et saint Trophime. Mais quelque peu d'autorité qu'ait leur témoignage, ils l'infirmement encore, en citant pour garant Dorothee de Rome, dont ils font un éloge magnifique. Ils disent que ces trois saints furent compagnons de tous les voyages et de toutes les souffrances de saint Paul, de quoi Adon et le Martyrologe romain conviennent avec eux à l'égard de saint Aristarque. Mais je ne sais si cela s'accorde tout à fait bien avec ce qu'ils ajoutent, qu'ils étaient du nombre des soixante-dix disciples; ce qui fait qu'ils ne manquent point de leur donner le titre d'apôtres. Voilà ce qu'ils en disent le 14 d'avril, auquel jour ils en font leur grand office. Ils font encore une mémoire de saint Aristarque, le 27 de septembre, où ils le joignent avec Jean, Marc et Zénas, qu'ils appellent Zénon, et ils le mettent aussi ce jour-là au rang des

soixante-dix disciples. Ils ajoutent qu'il a été évêque d'Apamée, en Syrie; que, comme un autre saint Jean, il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage, et qu'il portait une ceinture de cuir; mais ils ne parlent point du tout de son martyre. Usnard se contente de l'appeler disciple de saint Paul.» (Fillemont, *Hist. eccl.*, vol. 1, p. 571.)

ARISTIDE (saint), apologiste des chrétiens, présenta, peu de temps après saint Quadrat, une *Apologie* en faveur de la religion chrétienne à l'empereur Adrien. Il fit preuve dans cette pièce d'une profonde érudition et d'une grande éloquence, qui dut faire impression sur l'esprit de l'empereur. Il est certain que saint Aristide fut pour quelque chose dans la résolution que prit ce prince de faire cesser la persécution. L'Eglise célèbre sa fête le 31 août.

ARISTIDE, était président en Illyrie, sous le règne de l'empereur Maximien. Il fit souffrir le martyre à saint Ursice.

ARISTOBULE (saint), martyr, était disciple des apôtres. On ignore le lieu, la date et les circonstances de son martyre. Le Martyrologe romain dit seulement qu'ayant achevé le cours de sa prédication, il consumma son martyre. L'Eglise vénère sa mémoire le 4 mars.

ARISTOMAQUE, commandant de la garnison d'Héraclée, de Thrace, en 304, sous le règne de Dioclétien, vint, en vertu des édits de ce prince, mettre les scellés sur l'église et sur les vases sacrés, en présence de saint Philippe, évêque de la ville d'Hermès, son diacre, et du prêtre Sévère. Philippe lui parla avec un grand courage. (*Voy. les Actes de ce saint martyr.*)

ARISTON (saint), martyr à Carthage, en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot avec une foule de chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mapalique. (*Voy. VICTORIN.*)

ARISTON (saint), martyr, s'était converti à la foi chrétienne en même temps que les saints Crescentien, Eutychie, Urbain, Vital et Juste. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun. Ce fut à saint Sébastien qu'ils durent surtout leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe. S'étant retirés en Campanie, dans les terres de saint Chromace, qui, pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes, avait quitté sa charge de préfet de Rome, ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, sainte Marcie, mère de ces deux saints, et sainte Symphorose. L'Eglise fait la fête de saint Ariston, avec celle de tous ses compagnons, le 2 juillet. (*Voy. SÉNASTRIEN.*)

ARISTONIQUE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, à Mélétine, en Arménie, avec les saints Hermogène, Expédit, Caius, Rufus et Galatas. On ignore la date

et les circonstances de leur mort. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 19 avril.

ARLES (*Arelas* et *Arelate*), chef-lieu d'arrondissement dans le département des Bouches-du-Rhône, n'a plus maintenant que 29,000 habitants. Anciennement cette cité, l'une des plus importantes des Gaules, était la rivale de Marseille. Elle comptait, à l'époque de Constantin, 100,000 habitants. Notre sujet nous défend de parler ici de son histoire si féconde en événements, des monuments que l'antiqité a semés dans ses murs. Maintenant Arles est située sur la rive gauche du Rhône. Sous les Romains, ses maisons, à l'étroit dans la première enceinte, avaient sauté le fleuve, et s'étaient étalées sur l'autre rive. Arles enjambait le Rhône. Sous la persécution de Dioclétien, saint Gènes, greffier, y fut martyrisé. (*Voy. l'article de ce saint.*)

ARMENGOL (saint **PIERRE**), martyr, de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, naquit dans le diocèse de Tarragone, en Espagne, vers l'an 1238, de parents remarquables par leur illustre origine et par leur piété. Il reçut une éducation digne de sa naissance; mais, loin d'en profiter, il s'enfuit de la maison paternelle, et devint chef de brigands. Il fréquentait les grands chemins, pillait les voyageurs, et n'avait point horreur de verser le sang de ceux qui lui résistaient. Dieu ayant enfin touché son cœur, il vint se jeter aux pieds du vénérable P. Guillaume de Bas, qui avait succédé à saint Pierre Nolasque dans le gouvernement de l'ordre de la Merci. Notre saint, devenu un autre homme après son éclatante conversion, se couvrait de haïres et de cilices, se chargeait de lourdes chaînes; se déchirait le corps par de sanglantes disciplines, et se livrait à des jeûnes et à des veilles rigoureuses. Sârs dès lors de sa conversion, ses supérieurs l'employèrent, avec d'autres frères de l'ordre, au rachat des captifs. Ayant réussi au delà de toute espérance dans sa première mission en Murcie, où il s'était attiré l'estime des infidèles eux-mêmes, on l'envoya jusqu'à Alger. En moins de deux mois, il racheta trois cent quarante-six esclaves qu'il renvoya en Espagne, voulant rester chez les Maures, afin de délivrer cent dix-neuf chrétiens qui gémissaient dans l'esclavage à Bugie, et qui étaient en danger de renier leur foi. Ayant réussi dans cette dernière entreprise, il se disposait à revenir lui-même en Espagne, quand il apprit que dix-huit enfants chrétiens étaient sur le point d'apostasier et de répondre aux propositions infâmes de leurs patrons. Il se rend au lieu où ces enfants pleuraient leur liberté perdue, et traite de leur rançon, qui se conclut moyennant mille ducats. N'ayant pas l'argent nécessaire, il se constitue prisonnier jusqu'au retour du religieux qui devait bientôt venir, et les dix-huit jeunes chrétiens s'embarquent pour l'Espagne. Il profita de son séjour chez les infidèles pour en convertir un grand nombre: plusieurs païens puissants, l'ayant appris, le firent jeter dans un noir cachot, où il devait mourir de faim. Mais les mahométans qui lui avaient vendu

les dix-huit esclaves sur parole, ne voyant point arriver l'argent de la rançon, le firent condamner, comme espion, à être pendu. La sentence fut aussitôt exécutée. Ceux qui l'avaient fait condamner exigèrent qu'il restât suspendu à la potence, afin d'y servir de pâture aux oiseaux de proie, et six jours après, quand le P. Guillaume, son compagnon, arriva avec la rançon, il y était encore. Guillaume se rend auprès du cadavre, le couvre de larmes; mais Pierre lui dit qu'il a été préservé de la mort par la protection de la sainte Vierge, qui l'avait assisté dans sa détresse. Le divan ordonna que le prix de la rançon ne passât point aux barbares patrons qui l'avaient exigé avec tant de cruauté, et qu'il servit au rachat de vingt-six esclaves. Notre saint revint en Espagne, et conserva toujours le cou tors et le visage excessivement pâle, servant ainsi lui-même de preuve au miracle prodigieux dont il avait été l'objet. Plein de reconnaissance pour la Mère de Dieu, qui l'avait si visiblement protégé, il se retira dans un couvent solitaire qui lui était dédié, sous le titre de Notre-Dame-des-Prés. Il y passa dix années dans la pratique des plus grandes austérités. Il prédit sa mort quelques jours avant qu'elle arrivât, et s'endormit dans le Seigneur le 27 avril 1304. L'Eglise fait sa fête le 27 avril.

ARMÉNIE. La religion chrétienne avait toujours été florissante dans ce pays jusqu'à l'avènement de Hazguerd ou Jezguerd. C'est le même que la plupart des historiens nomment Isdeyerd ou Jesdedgerd, 11^e du nom. Il monta sur le trône en 440, ou en 439, s'il faut en croire Elisée Vartabed, l'historien des guerres d'Arménie à cette époque. Hazguerd fut un prince orgueilleux et gonflé de vanité. Il se déclara l'ennemi mortel de tous ceux qui croyaient en Jésus-Christ. Turbulent ennemi du repos et de la paix, il cherchait sans cesse l'occasion de donner cours à sa fureur. Après avoir saccagé l'empire romain jusqu'à Nisibe, humilié Théodose le Jeune en lui faisant acheter honteusement la paix, il tourna sa fureur contre les chrétiens, qu'il persécuta violemment. Mais voyant que ses persécutions, loin de détruire cette religion qu'il combattait, ne faisaient que la répandre davantage en dispersant dans les provinces les plus éloignées ceux qu'il poursuivait, il entra dans une grande fureur, et assembla ce qu'on nommait en Perse la milice de la gauche, ou satellites de la gauche, que des liens tout particuliers attachaient au culte païen, et les mages. Les mages lui dirent donc: « Héros roi! les dieux t'ont donné le royaume et la victoire, ils ne te demandent pas en retour des hommages terrestres, ils n'en ont pas besoin. Ils veulent seulement que tu travailles à ranger sous une seule loi et religion les peuples soumis à ton sceptre, et tu peux être assuré alors que les Grecs eux-mêmes ne tarderont pas à devenir tes coreligionnaires. Lève des troupes sans nul retard, assemble des armées nombreuses, marche contre le pays du Couchans, fais passer tes

guerriers au delà de la porte du défilé de Balkh, et séjourne toi-même sur la frontière. Quand tu auras enfermé toutes les troupes chrétiennes avec leurs chefs dans ces royaumes lointains et inhospitaliers, ta volonté sera faite. Nous avons découvert dans les mystères de la magie que tu deviendras vainqueur du pays du Couchuns et que les Grecs alors ne pourront échapper au joug de la Perse. Mais la chose la plus importante, ô roi, c'est de détruire à jamais la secte chrétienne!» (E. V., trad. G. K. G., (1) pag. 9.)

Le roi reçut parfaitement ce conseil qui entra dans ses desseins, et immédiatement il expédia dans toutes les provinces l'édit suivant : « *A toutes les nations qui composent mon royaume, aux arik et aux anarik (aux libres et aux sujets) salut et bienveillance!* Que l'abondance et la santé règnent parmi vous; nous nous portons bien nous-même avec l'aide des dieux. Sans vous donner la moindre peine, nous sommes entré en armes dans le pays des Grecs, et là, sans même en venir aux mains, nous avons, par la douceur et l'amitié, soumis toute la terre au joug de notre empire. Soyez heureux et que votre joie soit sans terme. Mais au reçu de ce présent édit, rassemblez sur-le-champ la cavalerie et allez m'attendre au pays d'Abar, où j'irai vous rejoindre, car nous avons résolu de marcher au pays de l'Orient, avec l'aide des dieux, et de conquérir le royaume du Couchuns.» (E. V., trad. G. K. G., *ibid.*)

Aussitôt que cet édit fut promulgué, on se hâta d'obéir en Arménie, comme partout ailleurs. On leva des troupes en nombre considérable; hommes de toutes conditions y entrèrent, libres, nobles et princes de sang royal. Ceux d'Albanie, du pays de Lepnik, les Carduques, les Goths, les Zotechs et les peuples d'Arzmarzun firent la même chose. Tous ces différents peuples étaient chrétiens, attachés fermement à une Eglise catholique et apostolique. De toutes parts on se mit en marche. Les chefs ignoraient les intentions abominables d'Hazguerd. Tous ces guerriers chrétiens avaient avec eux des prêtres et leurs livres saints. C'était bien avec peine qu'ils avaient vu leurs coreligionnaires de l'empire grec abaissés devant les armes d'Hazguerd; mais ils se souvenaient du commandement du grand apôtre qui ordonne aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres temporels. A la vue de cette multitude, le roi manifesta sa joie, et fit de grands présents aux chefs. Il marcha contre le pays du Couchuns (pays des Huns), et il guerroya deux ans sans grands résultats. Plus tard, jusqu'à la onzième année de son règne la guerre continua, et il parvint à triompher complètement du roi de Couchuns. Enflé de ses triomphes, il en était venu à croire qu'il était plus qu'un homme. Parfois il se cachait, pour que les mages publiassent qu'il

(1) *Soulevement national de l'Arménie chrétienne* par Elisée Yartabel, traduit en français par l'abbé Grégoire Kabaragy Garabed.

était en conversation avec les dieux. Le seul nom de Jésus-Christ le mettait en fureur, et il ne pouvait comprendre qu'un dieu se fût laissé maltraiter, crucifié, mourir et ensevelir; il revenait sans cesse à ces points de notre foi, qui lui fournissaient un continuel sujet de moquerie. « Mais, lui dit un jour un très-jeune prince arménien, d'où savez-vous, mon roi, toutes ces choses touchant Notre-Seigneur! — D'où je les sais? répondit Hazguerd; ne me suis-je pas fait lire le livre de votre croyance erronée? — Et pourquoi, répondit le jeune prince, n'avez-vous fait lire que jusque là? si vous aviez été plus avant, vous auriez vu la résurrection, l'apparition de Jésus ressuscité à ses disciples, son ascension au ciel où il est assis à la droite de Dieu, la promesse de son second avènement, la résurrection merveilleuse du genre humain, le jugement dernier et la récompense équitable! » Le roi se prit à rire et dit d'un ton dédaigneux : « Mensonge que tout cela, mensonge! » Mais le héros chrétien lui répartit sans s'émouvoir : « Si vous regardez comme croyable son supplice dans le temps, vous pouvez croire avec plus de certitude encore à sa gloire immortelle et à son terrible avènement dernier. » (E. V., trad. G. K. G., p. 13.)

Alors, entrant dans une violente colère, le roi fit mettre aux fers ce jeune prince, qui se nommait Karéhin, et après l'avoir fait languir deux ans au fond d'un cachot, il confisqua ses biens et prononça contre lui une sentence de mort.

Quand Hazguerd eut à peu près fini ses guerres, il montra toute sa rage contre les chrétiens. Ici, nous laissons parler Elisée Yartabel. « Je dirai ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu moi-même, lorsque j'étais sur les lieux. Il me semble encore entendre résonner à mes oreilles le son de sa voix insolente. De même qu'une tempête violente fond sur la vaste mer, ainsi ce roi impie remuait et ébranlait les milices innombrables qui s'étaient rangées sous ses ordres. Il faisait examiner toutes les religions et toutes les doctrines, qu'il confrontait avec la magie et l'astrologie chaldéennes, sans en excepter même le culte chrétien; puis il disait avec emportement : « Cherchez, examinez, nous adopterons la meilleure; » mais c'était pure hypocrisie, car il voulait qu'on ne suivit que celle qu'il avait dans la tête. Les prêtres de vingt pays divers, qui étaient dans l'armée, curent bientôt les intentions secrètes du roi, ils aperçurent le feu qui brûlait soudainement et qui allait bientôt s'étendre de manière à ravager les montagnes et les plaines; c'est pourquoi ils s'enflammèrent, de leur côté, du feu divin, et se tinrent en garde contre les machinations occultes de l'ennemi caché de leur foi. Dès lors, foulant aux pieds tous les managements timides, ils célébrèrent leur office divin au milieu du camp, entonnant à haute voix les psaumes et les autres chants religieux, et faisant leurs sermons publiquement aux yeux de toute l'armée sans la moindre crainte; ils instrui-

saient ceux qui venaient à eux, et guérissaient, par leurs prières et avec l'aide de Dieu, beaucoup de païens malades.» (E. V., trad. G. K. G., p. 16.)

Le roi, voyant cette généreuse audace des chrétiens, combla d'honneurs et de dignités ceux qui se prêtaient à ses desseins iniques. Alors on vit les indignes prendre la place des honnêtes, les ignorants celle des savants, les lâches celle des braves. Les hommes vertueux et consciencieux furent repoussés de partout. Ce furent surtout les Arméniens qui furent le plus maltraités. Ils étaient plus attachés que tous les autres à leur religion, ce qui leur attirait la haine toute particulière d'Hazguerd. Il faut malheureusement dire que ceux qui avaient résisté aux menaces et à la violence ne résistèrent pas également aux séductions. Il prodiguait l'or, les domaines, et, pour garder le langage d'Elisée, *les métairies et les villages*, à ceux qui abandonnaient leur religion. Il les pressait d'abjurer en leur disant : « Si vous embrassez la foi des mages, si vous reconnaissez nos dieux pour les dieux véritables, et que vous abjuriez vos erreurs, je vous promets de vous faire d'aussi grands personnages que mes ministres, et même de plus grands qu'eux. » Malgré tout cela, le christianisme, loin de s'éteindre, gagnait de plus en plus. Il en avait la preuve en parcourant les provinces. Partout il y trouvait la foi chrétienne en voie de progrès et d'agrandissement. Aussi sa colère en était-elle au dernier des points excitée. Ne pouvant plus se contenir, il dévoila malgré lui sa pensée et promulgua, dans la onzième année de son règne, c'est-à-dire en 450, l'édit suivant : « Que toutes les nations et tous les peuples soumis à mes ordres cessent sur-le-champ de suivre leurs fausses religions, qu'ils reviennent à l'adoration unique du soleil, et le confessent dieu en lui offrant des sacrifices ; qu'ils soient toujours prêts à se rendre où les appellera le service du Feu, et qu'ils observent strictement la loi des mages. » (E. V., trad. G. K. G., p. 19.)

Des courriers extraordinaires portèrent cet édit dans toutes les contrées soumises à la domination d'Hazguerd. Les prescriptions si larges de cet édit, qui ne précisait rien, permettaient tout aux persécuteurs, et ouvraient la porte la plus large à la violence et à l'arbitraire.

Au commencement de l'année suivante, la douzième de son règne, Hazguerd fit de nouvelles levées dans tous ses Etats. Il porta encore la guerre chez les habitants du Couchons dont il ravagea les provinces. Rentrant en Perse chargé d'un immense butin, il crut faire un acte pieux en revenant à ses projets iniques. Les mages lui dirent : « Les dieux qui vous ont donné l'empire et la victoire ne vous demandent rien des choses précieuses de la terre. Ils veulent seulement que vous anéantissiez dans vos royaumes tout culte qui n'est pas le culte du grand Zoroastre. » En exécution de cela, le roi fit enfermer toute la cavalerie des Arméniens,

des Géorgiens et de ceux d'Allaink sous la porte du défilé de Balkh. Il les parqua, dit l'historien, comme dans une cage dans cette gorge sans issue. Alors il fit mettre les chrétiens à la torture, il les livra à de cruels supplices pour les forcer à abjurer le culte du vrai Dieu. Mais cette sainte milice ne se laissa ni vaincre ni intimider. Tous protestèrent contre de telles cruautés, mais Hazguerd furieux jurait qu'il ne laisserait pas aller les chrétiens, qu'ils n'eussent obéi à ses commandements. Les voyant inébranlables, il fit arrêter quatre des principaux chefs ; il les fit mettre à la torture, battre cruellement de verges au milieu du camp, et ensuite jeter dans un cachot. Alors il fit semblant de faire grâce aux autres. Il recula devant la boucherie de cette nouvelle légion thébéenne ; non pas que le crime lui fit horreur, mais parce qu'il ne voulait pas d'une exécution en masse qui eût trop de retentissement. Satan lui dicta ce qu'il avait à faire, et il exécuta ses ordres avec une atrocité qui n'a presque pas d'exemple dans l'histoire. Au bout de douze jours, il invita tous les chefs, ou du moins les principaux des troupes chrétiennes, à un grand repas. Au moment de se placer à table, Hazguerd, avec un air aimable et prévenant, indiquait à chacun sa place, et parlait à tous avec familiarité. On servit des viandes immolées au soleil. Le roi invita ses convives à en manger. Tous refusèrent avec un généreux courage. Il en fit servir d'autres, ayant même l'air de n'attacher aucune importance à ce qui venait de se passer. Mais, au sortir de table, la plupart des convives furent arrêtés dans la galerie. On leur attacha les mains derrière le dos avec les cordons ou bretelles de leurs pantalons, et on les conduisit en prison. On les y laissa deux ou trois jours sans rien leur donner à boire et à manger. On les y tortura d'une manière infâme. L'auteur dit que l'horreur des choses qu'on leur fit souffrir l'empêcha de les décrire. Ensuite on les dépouilla de leurs dignités, et on les envoya en exil. Le roi fit après cela disséminer les troupes chrétiennes en plusieurs corps, qu'il envoya au loin faire la guerre dans d'affreux déserts. La fatigue, le glaive des ennemis, en firent périr un grand nombre. On cessa d'envoyer des vivres à ceux qui restaient. Ils trainèrent dans ces pays lointains l'existence la plus malheureuse, mais plus ils étaient accablés, plus ils redoublaient de ferveur et de confiance en Dieu. Ils se retrempaient dans la prière. Chaque jour, au milieu d'eux, leurs prêtres offraient le saint sacrifice. Leur courage, leur abnégation, leurs vertus admirables, leur attiraient le respect, la vénération des peuples païens au milieu desquels ils étaient relégués. Quant au roi, oublieux des services de ces hommes qui l'avaient servi avec courage et loyauté dans ses guerres, il inventait chaque jour de nouvelles cruautés pour les rendre de plus en plus malheureux. Il y avait parmi eux plusieurs princes d'Arménie, dont les mères ou les sœurs avaient allaité

ses frères. Il les maltraitait encore plus que les autres.

Cette bête féroce n'était pas satisfaite : il lui fallait ou la destruction de l'Arménie, ou son abjuration du christianisme. Il la tortura de toutes les façons. Il y envoya, comme gouverneur commissaire, Tenschabouch, homme qui lui était dévoué, et qui soumit ce malheureux pays aux exactions fiscales les plus exorbitantes. Ce fut surtout sur les prêtres, les moines, et sur les chrétiens, qu'il fit peser d'une façon atroce ces exigences, les accablant d'impôts onéreux, pour les forcer ou à embrasser la religion des mages ou à quitter le pays. Il destitua Vahan l'Amadouni, gouverneur du pays, père des chrétiens par sa bonté, sous prétexte de négligence dans ses fonctions. Il mit à sa place un Perse, nommé Mouchgan. Pour donner au magisme la suprématie sur la religion chrétienne, il plaça auprès du nouveau gouverneur un mage comme juge suprême du pays. Il ne fit pas de l'administration, mais du pillage en Arménie.

Hazguerd, voyant que malgré tout cela la malheureuse Arménie ne changeait pas dans ses croyances, fit écrire par l'assemblée des mages le manifeste suivant :

« Mihr-Nersch, visir et grand ordonnateur de Jeran et Danieran (de la nation persane et des peuples tributaires), aux grands Arméniens, salut très-cordial.

« Vous saurez que tout homme qui habite sous le ciel et qui ne suit pas la religion de Mazdiezn (du roi, l'adorateur du dieu d'Ormizt) est sourd, aveugle et trompé par les dews (démons) de l'Arhmen. Lorsque le ciel et la terre n'existaient point encore, Zervan, le grand dieu, offrit des sacrifices pendant l'espace de mille années, en disant : Peut-être qu'il me naîtra un fils, du nom d'Ormizt, qui fera le ciel et la terre. Son ventre conçut alors deux enfants, l'un pour les sacrifices, et l'autre pour dire : *peut-être*. Lorsqu'il sentit les deux jumeaux remuer dans son ventre, il dit : Celui qui viendra au monde le premier aura mon empire. Celui qui avait été conçu pour l'incédulité lui fenta le ventre et sortit dehors. — Qui es-tu ? lui demanda Zervan. — Ton fils Ormizt, répondit-il. — Mon fils est éclatant de lumière et répand une douce odeur, répliqua Zervan, tandis que tu es noir comme les ténèbres et que tu as la mine d'un mauvais sujet... Et comme il pleurait amèrement, son père, touché de ses larmes, lui donna l'empire pour mille ans et le nomma Arhmen. Il engendra ensuite l'autre fils qu'il nomma Oemizt, et il ôta l'empire à Arhmen pour en investir Oemizt en lui disant : Jusqu'ici je vous ai fait des sacrifices, c'est maintenant à votre tour de m'en offrir. Alors Oemizt créa les biens et la terre ; mais Arhmen, au contraire, créa le mal. Toutes les créatures furent partagées entre les deux frères, et divisées ainsi : les anges appartenirent à Oemizt, et Arhmen eut pour son lot les dews. Tous les biens qui descendent d'en haut sur la terre depuis le temps de la création jusqu'à nous, sont l'ou-

vrage d'Ormizt, et tous les maux qui accablent les hommes sont l'œuvre d'Arhmen ; aussi tout ce qu'il y a de bon en ce monde vient d'Ormizt, et tout ce qu'il y a de mal de son frère Arhmen. Oemizt a créé l'homme ; mais les peines, les maladies et la mort remontent à Arhmen. Les malheurs publics et particuliers, les guerres et les entreprises désastreuses émanent du mauvais principe ; mais le bonheur, la royauté, la gloire, les honneurs, la santé du corps, la beauté du visage, l'éloquence, les longs jours de la vie, découlent du bon principe. Tout ce qui n'est pas pur et parfait découvre le mélange des deux principes. Tout homme qui avance que Dieu a créé la mort, et que le bien et le mal découlent de la même source, est dans l'erreur. Les chrétiens y sont surtout, lorsqu'ils disent que Dieu est susceptible de jalousie et qu'il créa la mort pour punir l'homme d'avoir mangé une figue cueillie sur l'arbre défendu. Une pareille jalousie, qui serait absurde d'homme à homme, peut-elle exister dans un dieu ? Celui qui parle ainsi est sourd, aveugle et trompé par les dews. Mais les chrétiens donnent dans une erreur bien plus grande encore ; ils disent que Dieu qui a fait le ciel et la terre est venu parmi nous et qu'il est né d'une certaine femme nommée Marie, dont le mari s'appelait Joseph ; beaucoup de gens ont été trompés par cet homme, qui se disait Dieu. Si les Grecs, par un effet de leur profonde ignorance et d'une manie, suivent cette doctrine erronée et se privent des lumières de notre religion parfaite, ils en porteront le dommage. Mais vous qui êtes sujets de la Perse, pourquoi tombez-vous dans le même délire ? Pourquoi suivez-vous ces erreurs ? Embrassez la religion de votre maître, qui doit répondre de vous devant Dieu. N'ayez pas foi à vos chefs, que vous nommez nazaréens, parce qu'ils sont très-menteurs et très-fourbes ; ce qu'ils vous enseignent par leurs paroles, ils le démentent par leurs œuvres. Manger de la viande, disent-ils, n'est pas pécher, et pourtant ils n'en mangent pas ! Prendre femme est, disent-ils, une chose convenable, et cependant ils ne veulent pas seulement regarder les personnes de l'autre sexe ! Ce n'est pas commettre un péché que d'amasser honorablement des richesses, disent ces hommes, et ils ne cessent de prêcher et de vanter la pauvreté ! Ils préconisent le malheur et décrient la prospérité ; ils se moquent du nom de la bonne fortune, et tiennent à mépris toute espèce de gloire ; ils aiment à se vêtir d'habits grossiers et préfèrent les choses viles à celles qui sont précieuses ; ils louent la mort et méprisent la vie ; ils ne font pas de cas de la fécondité de l'homme et vantent au contraire la stérilité ; en sorte que si leurs disciples les écoutaient, ils n'auraient plus aucun commerce avec les femmes, ce qui amènerait bientôt la fin du monde.

« Mais je ne prétends pas dans cet écrit vous détailler toutes leurs doctrines, car ils disent une foule de choses bien autrement absurdes que celles que je viens de vous rapporter.

Ils prêchent, par exemple, que Dieu a été mis en croix par les hommes, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et qu'ensuite il est ressuscité et monté aux cieux. Or, vous devez déjà être en position de juger la valeur de cette indigne doctrine. Les démons, qui sont méchants, ne peuvent être ni pris ni tourmentés par les hommes : comment donc cela est-il supportable lorsqu'il s'agit du souverain auteur de toutes les créatures ? Cette chose pour vous autres, chrétiens, est fort honteuse à dire, et pour nous, cette doctrine est aussi absurde qu'elle est incroyable. Il ne vous reste plus, ô Arméniens, que deux choses à faire : l'une de répondre à cette lettre article par article, l'autre, de venir en toute diligence à notre Sublime-Porte et de vous présenter à notre grand tribunal. » (E. V., trad. G. K. G., 26.)

Aussitôt les évêques du pays se réunirent en concile à Ardachade, capitale, et d'un commun accord rédigèrent une réponse au roi. Voici les noms des évêques signataires : Joseph, évêque d'Arazad, Sabag de Daron, Melide de Manazguer, Eznige de Sagrévant, Sourmag des Peznunik, Dadjad des Daïk, Tatgie de Passen, Kasson du Darouperan, Jérémie de Martasdan, Evg'agh de Martagh, Ananias des Siounik, Moucha des Arzirounik, Sabag des Richedounik, Basile des Moges, Kat des Vanant, Elisée des Amandounik, Frère des Antzatzik, Jérémie des Abahounik. (E. V., trad. G. K. G., p. 30.)

La réponse du concile reçut l'approbation d'un très-grand nombre d'ecclésiastiques et des princes du pays. La voici textuellement :

« Joseph, évêque, du consentement de toute l'assemblée, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, à Mihr-Nerseh le grand ministre des Perses et de ceux qui ne le sont point, salut respectueux et pacifique, ainsi qu'à tous les grands officiers du héros. Depuis le temps de nos ancêtres, nous avons coutume, conformément au précepte divin, de prier sans cesse pour le roi et de demander à Dieu qu'il lui accorde de longs jours et un règne prospère, ainé que, jouissant des bienfaits de cette longue tranquillité, nous puissions servir Dieu en repos et en sécurité pendant tout le cours de notre vie présente. Quant au contenu de la lettre que vous nous avez envoyée, voici notre réponse :

« Il y a déjà quelque temps qu'un certain chef de vos mages, parfaitement instruit de votre doctrine religieuse, et que vous estimez vous-même au-dessus de l'humaine nature, se convertit au Dieu vivant, créateur du ciel et de la terre ; il discuta votre religion, article par article, et vous en démontra l'erreur. Comme on manquait de bonnes raisons à lui opposer, on le lapida par ordre du roi Ormizt. S'il vous est agréable d'entendre notre réponse, donnez-vous la peine de lire ce livre qui n'est pas difficile à trouver chez vous, et vous serez parfaitement instruit. Notre religion n'est pas une petite secte imperceptible, prêchée dans quelque couvent ignoré ; elle est répandue par toute la terre, à l'Occident, à l'Orient, au Midi, au Nord, dans

les îles et dans les pays du Milieu ; tout est plein de chrétiens. Ce n'est pas par l'appui des hommes qu'elle s'est ainsi étendue par tout l'univers ; elle porte en elle-même la cause de son solide établissement. Ce n'est pas en la comparant aux autres cultes méprisables qu'on en reconnaît la sublimité, c'est en l'étudiant avec attention ; alors on voit qu'elle a reçu du ciel sa constitution immuable sans intermédiaire humain. Dieu est seul et unique, il n'y en a pas d'autre, ni au-dessus ni au-dessous de lui. Il n'a reçu de personne son principe divin, il existe éternellement par lui-même, non pas dans un lieu, parce qu'il est seul lieu en lui-même, non pas dans une période, parce que les temps et les périodes n'ont d'existence que par lui. Non-seulement il est antérieur aux cieux, mais son antiquité infinie passe l'imagination des hommes et des anges. Il ne se revêt point d'une forme empruntée aux éléments, nul regard ne l'a vu, nulle main ne l'a touché, et nul esprit, et je n'entends pas seulement celui des hommes corporels, mais de même des anges, ne l'a pu comprendre. Il se communique seulement à l'âme de ceux qui l'aorent, et qui sont dignes de cette faveur par la pureté de leur foi ; jamais il ne peut tomber sous nos sens, ni être perceptible à l'esprit des êtres terrestres. Son nom est : le créateur du ciel et de la terre, même avant que le ciel et la terre existassent ; comme il existait de soi-même, ainsi son nom est de soi-même. Il est en dehors du temps et sans période, et quand il lui a plu il a donné le principe d'existence à tous les êtres qu'il a créés, non de quelque chose, mais de rien ; car lui seul est la chose, et toutes choses existent en lui et par lui. La création de l'univers n'a pas même été pour lui une idée venue après ; avant de le créer il voyait comme dans un miroir tous les êtres dans son éternelle connaissance, comme maintenant il voit par avance toute action bonne ou mauvaise que peut faire l'homme. Ainsi, lorsqu'il n'existait encore rien, Dieu connaissait déjà les êtres incréés qui se présentaient à son esprit divin, non pas confusément, mais avec ordre et symétrie, soit homme, soit ange, mais parfaitement distinct, les espèces et les individus qui allaient naître dans son espèce. Comme il est essentiellement un pouvoir actif, notre méchanceté même ne pouvait arrêter ses bienfaits. Il en a été réellement ainsi et nous avons eu le bras de notre créateur pour juge. Les mêmes mains qui ont créé le monde ont gravé sur la table de pierre la loi pacifique et sainte qui contient toute doctrine sublime. Cette loi nous oblige avant tout de reconnaître qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur de tous les êtres visibles et invisibles ; ce Dieu ne se compose pas, comme le vôtre, de deux principes, l'un bon et l'autre mauvais : il est un et purement bon. Mais s'il vous semble qu'il y a des êtres mauvais parmi les créatures de Dieu, ayez la complaisance d'entendre notre réponse sincère. Les démons ou deus sont mauvais ; vous dites : il y a aussi des

deux bons que vous et nous appelons anges. Si les deus l'avaient voulu, ils auraient été bons, et si les anges l'avaient voulu, ils eussent été mauvais, car les uns et les autres ont été créés libres. Il en est ainsi parmi les hommes et souvent même parmi les enfants du même père : les uns sont d'une humeur soumise et docile, les autres sont pères que des démons. Bien plus, ce mélange de bien et de mal se rencontre chez le même homme, et l'on dirait deux êtres distincts dont l'un bon et l'autre mauvais. Un homme bon peut devenir mauvais en certaine circonstance, et retourner ensuite au bien ; il n'y a pas pourtant en lui deux natures, mais une. A ce que vous dites, que pour une figue Dieu a fait la mort, je réponds : Un petit morceau de parchemin vaut moins qu'une figue, mais si l'on écrit une ordonnance du roi sur ce parchemin, et qu'un audacieux ose le déchirer, ce crime emporte peine capitale. S'ensuit-il que le prince soit à blâmer pour cela, et pourrai-je le taxer d'injustice ? Nullement, et bien loin d'avancer une telle chose, j'expliquerai aux autres la raison pour laquelle ce châtement est convenable et mérité. En défendant à sa créature de toucher au fruit de l'arbre de science, Dieu ne fit point preuve de jalousie ; au contraire, il prévint l'homme des suites fatales qu'aurait sa désobéissance, et en le prévenant ainsi, il lui manifesta son amour. Quand l'homme viola le précepte divin, il encourut naturellement la peine de mort.

« Mais, dites-vous, comment Dieu peut-il naître d'une femme ? Cet article de notre foi ne devrait pas vous étonner si fort, car votre Arhmen et votre Ormizd sont nés du père et non pas de la mère, chose bien autrement en contradiction avec les lois de la nature ; et comme si cette croyance n'était pas déjà assez absurde, votre dieu Miher est non-seulement né d'une femme, mais, ce qui est bien autrement ridicule, il est né du commerce incestueux avec sa propre mère. Si vous eussiez un peu mis de côté la prééminence dont vous vous enorgueillissez et que vous fussiez entré avec nous dans une discussion amicale (je sais que sur tout autre objet que celui de notre culte vous êtes réellement savant), vous n'eussiez pas traité de fable l'origine de Notre-Seigneur, né de la sainte Vierge, mais vous eussiez confessé qu'un mystère plus grand que l'univers créé de rien est cette merveilleuse rédemption qui nous a sauvés de l'esclavage du péché par une inexplicable bonté divine. Quand nous disons que Dieu a créé l'univers, comprenez bien que nous voulons dire qu'il a donné l'être, au moyen de sa seule parole, à toutes les créatures qu'il renferme. Dieu, qui a fait ce grand corps de l'univers sans la moindre peine, en a également un soin continuel comme un tendre père. Il a créé l'homme ; incorruptible de sa nature, il a fait son ouvrage à son image, pur et sans corruption ; mais l'homme pécha et se corrompit volontairement, et ensuite il ne put remonter à son premier état ; car il était fait de terre, il entra dans sa propre nature. Ce ne fut pas par l'effet d'une force

étrangère ou d'un mauvais principe ou d'Arhmen qu'il fut poussé à mal agir et qu'il en reçut le châtement, mais à cause de sa propre faiblesse qui le porta à enfreindre l'ordre de Dieu. C'est ainsi que la partie servile fut punie par la peine de mort, dont elle avait le germe. Or, si un dieu mauvais a fait la mort et détruit les créatures du dieu bon, je vous demande quelle est la substance de la mort, et si elle est perceptible à la vue ? Certainement elle ne l'est pas. Si le mauvais dieu était ce que vous dites, on ne pourrait à d'autre appliquer l'épithète de bon ; mais plutôt un créateur à demi dans chaque chose créée et pourtant corruptible ; car il n'y a que l'ouvrage d'un dieu corruptible qui puisse être défait et détruit par un autre, et il serait impossible alors de lui donner la qualité d'incorruptible et de parfait. Dieu nous préserve d'accepter une telle doctrine, et de croire avec vous qu'un dieu méchant ait gâté l'œuvre du dieu bon. Comment pouvez-vous admettre ce principe absurde ? Un même Etat ne peut avoir deux maîtres, vous le savez, et à plus forte raison une simple créature ne peut être dépendante de deux dieux. Si deux rois venaient par malheur à régner sur le même Etat, cet Etat serait bientôt sur le penchant de sa ruine, et se dissoudrait de lui-même.

« Ce monde que nous habitons est matériel. Ses éléments, pris séparément, sont distincts et doués de qualités contraires ; le créateur de ces matières hostiles est le seul qui puisse les mettre en harmonie. Ainsi, la chaleur est tempérée par le moyen de l'air, et l'air glacé est à son tour adouci par le feu. Ainsi la poudre fine de la terre est délayée et pétrie par l'humidité de l'eau, et l'eau, qui est fluide, est arrêtée par le limon durci de la terre. Si les éléments n'étaient pas de nature opposée, et s'ils étaient d'accord ensemble, il aurait pu arriver que quelque pauvre esprit faible les aurait pris pour des dieux et adorés de préférence au Créateur ; mais celui qui a créé toutes choses avait pris d'avance ses mesures pour prévenir un tel abus, il a mis les éléments en opposition, afin que l'homme pût reconnaître qu'ils avaient un modérateur et que ce modérateur était un et non pas deux. D'après l'ordre de leur créateur, ces quatre éléments qui composent tout sur la terre, causent tour à tour l'influence des quatre saisons et font leur service annuel, comme des créatures intelligentes nécessairement attelées à un joug commun. Ils obéissent à la volonté de leur créateur sans murmurer et sans se disputer les honneurs de la présence. Telle est notre explication, et nous la croyons assez claire pour que tout le monde puisse la comprendre. Parce que le feu s'unit substantiellement aux trois autres éléments, on trouve du feu en abondance dans les pierres et dans le fer, mais très-peu dans l'air et dans l'eau. Il n'existe nulle part à l'état séparé et n'est point comme les autres qui existent en masse. L'eau, qui forme un corps séparé, se mêle, à doses plus ou moins fortes, avec les trois autres éléments. Il en

entre beaucoup dans la terre et dans ses diverses productions, très-peu dans l'air et dans le feu. L'air pénètre le feu et dans l'eau et dans la terre; avec la coopération de l'eau et du feu, l'air est la grande puissance végétative qui nourrit toutes les productions terrestres. Ainsi les éléments se mêlent et ils sont comme un corps sans se confondre et sans altérer leur nature individuelle; aucun d'eux ne s'arrête au milieu de sa tâche, ni ne s'écarte des autres dans un esprit d'opposition; ils subsistent ensemble par l'ordre de Dieu, qui préside à tous ces mélanges et les dispose de manière à peupler par une foule d'êtres vivants et à continuer d'une manière inaltérable et uniforme le système de l'univers. Si Dieu prend tant de soins du monde, qui n'est qu'une matière intelligible, sa sollicitude est bien plus grande encore pour ce monde raisonnable et pensant, qui est l'homme.

« Un de vos plus anciens sages a dit que le dieu Miher naquit d'une mère, laquelle était de race humaine; il n'en est pas moins roi, fils dieu et allié vaillant des septièmes dieux. » S'il vous convient de croire une fable aussi absurde qui s'accorde avec vos mœurs et les autorise à certains égards, vous en êtes les maîtres; quant à nous, il nous est impossible d'ajouter la moindre croyance à de pareils contes. Nous sommes disciples du grand prophète Moïse, à qui Dieu parla dans le buisson d'Horeb et dans Sinaï, et devant lequel il écrivit la loi à la vue de tous, et la lui donna. Dans cette loi donnée à Moïse, il est dit que le monde est matériel et créé, tandis que Dieu est immatériel; que Dieu a créé de rien la matière, le ciel avec tous les corps célestes, puis la terre avec tous les végétaux qui la couvrent et les animaux qu'elle nourrit. Les anges habitent le ciel, et les hommes la terre, qui sont des êtres seuls doués de raison; mais Dieu incompréhensible est plus grand et plus élevé que la terre et les cieux.

« Les créatures qui ne sont point douées de raison exécutent passivement ses ordres, sans pouvoir s'écarter des bornes qui leur sont tracées; mais l'homme et l'ange sont des agents libres, parce qu'ils sont doués de raison. Toutes les créatures supérieures sont au service des anges, et les inférieures, qui peuplent la terre, sont assujetties au service de l'homme. Si les hommes et les anges obéissent ponctuellement à Dieu, ils sont immortels et fils de Dieu; mais s'ils transgressent et violent ses préceptes, s'ils font tout le contraire de la volonté de Dieu, ils seront précipités dans l'abîme et dépouillés de leur dignité. Dieu doit à sa justice et à sa gloire de récompenser le juste et de punir l'impie; les pécheurs seront châtiés à cause de leurs crimes et couverts de confusion. Si vous faites fausse route par ignorance, comment, moi, qui sais de bonne source que vous vous égarez, puis-je vous suivre dans votre voie et me plonger à votre suite dans l'erreur? Si je me fais disciple de votre erreur et de votre ignorance, nous tomberons bientôt, vous et moi, dans la perdition irrévocable, et mon

sort, à cet égard, sera pire que le vôtre, car j'aurai pour juge la parole de Dieu, qui dit expressément: « Tout serviteur qui ne connaît pas la volonté de son maître et qui fait quelque chose de mal, sera puni d'un châtement léger; mais que celui qui suit parfaitement la volonté de son maître et qui pèche contre lui délibérément, et sachant ce qu'il fait, sera puni avec la dernière rigueur. »

« Je vous en conjure, vous et tous ceux qui sont sous vos ordres, ne faites pas que nous soyons châtiés ensemble d'une manière plus ou moins rude; mais vous et moi, le peuple avec le héros roi, soyons tous disciples des livres divins. Puissions-nous ainsi éviter les châtements de Dieu, nous sauver de l'enfer et nous éloigner du feu éternel! Après avoir agi vertueusement dans cette vie passagère, nous hériterons des biens célestes et nous jouirons d'un bonheur sans bornes. Si vous vouliez mettre vos préjugés de côté, vous vous seriez bientôt familiarisé avec ce qui vous semble étrange, et la force de la vérité vous persuaderait. Ecoutez seulement ceci: Un des anges des troupes immortelles s'étant révolté, il fut chassé des cieux, et vint dans notre monde où, par d'artificieux discours et des promesses fallacieuses, il fit naître dans le cœur de l'homme le désir insensé d'être mieux qu'il n'était. S'adressant à lui comme à un enfant sans expérience et d'une volonté flexible, il lui fit accroire que s'il mangeait du fruit d'un arbre dont l'approche même lui était défendue, il deviendrait Dieu. Et l'homme, oubliant l'ordre exprès du Seigneur, se laissa séduire; mais, bien loin d'atteindre à la gloire qu'il avait rêvée, il perdit son privilège d'immortalité, fut expulsé du paradis et relégué dans ce monde corruptible où vous habitez maintenant. En proie à un délire digne de pitié, vous suivez, ô Perses, les suggestions de ce même astucieux conseiller, non pas en mangeant du fruit de l'arbre défendu, mais en adorant les créatures de préférence au créateur, en rendant un culte à des éléments insensibles, en offrant des repas à des démons sans ventre, et en vous éloignant de celui qui est le maître et le principe de toutes les choses créées. Encore ce méchant conseiller ne s'arrête-t-il pas à cela; il veut vous faire pire qu'il n'est. Ce n'est pas que les démons puissent mener quelqu'un à la perdition par force et par violence, mais ils persuadent les hommes ignorants par des suggestions artificieuses, et au moyen de la flatterie leur adoucissent la pente du péché. C'est ainsi qu'un bon nombre d'hommes, après être pris dans leurs pièges, deviennent ensuite leurs satellites, et ils séduisent leurs camarades, non pas par la violence, mais par insinuations fallacieuses, à commettre toutes sortes de crimes, tels que l'astrologie, la magie, la fornication, le vol, le brigandage et mille autres abominations. Mais la justice venge la société en punissant les malfaiteurs de mort. Pour cela il ne faut pas dire qu'il y a deux dieux, dont l'un a fait les juges équitables, et l'autre les juges prévarica-

teurs. Car de même un homme, aussi bien dans une époque, peut devenir méchant, ou d'un abîme de méchanceté devenir homme parfait dans l'autre époque. Donc, on ne donne pas aux juges impartiaux qui punissent les malfaiteurs la qualification de méchants et de malfaiteurs ; on dit au contraire que ce sont des hommes équitables et des bienfaiteurs de l'humanité. Cependant la nature est *une* et non pas double, et c'est de cette unité que découle un double effet, l'un funeste, l'autre rémunérateur. Si parmi les hommes on suit cette règle d'institution royale pour bien gouverner un Etat, à plus forte raison devons-nous croire qu'elle préside aux jugements de Dieu, qui ne veut bien que le salut et non la mort d'aucun. Il a décerné, en effet, contre les grands coupables la peine de mort, mais il comble de grâces et couronne d'une gloire immortelle tous ceux par qui la vertu d'obéissance a été pratiquée. Or, ce Dieu, que votre langue sans frein blasphème insolemment, est le créateur de toutes choses et le Dieu véritable. Vous ne gardez pas non plus de ménagements envers Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous changez le nom sacré en celui de fils de *Panthor*, et que vous décriez en le traitant de séducteur. Vous foulez aux pieds l'immense bienfait de la rédemption, ce qui ne peut que vous perdre, vous et les peuples de vos Etats, et vous exposer à encourir la juste vengeance du Seigneur qui vous plongera dans le feu inextinguible de l'enfer, vous et tous ceux qui ont consenti, avant, pendant et après, à vos croyances erronées. Pour nous, notre ferme croyance est que le même Dieu qui a créé le monde a pris lui-même un corps dans le sein de la vierge Marie, sans participation d'homme, suivant les prédictions des prophètes. De même que de rien il a créé le monde, ainsi, sans causes charnelles, il a reçu son corps de la Vierge pure, en réalité et non en apparence. Il est vrai Dieu, et s'est fait vrai homme. Il n'a pas altéré ni sa divinité ni son humanité ; il est resté toujours le même, toujours *un*. Comme nous ne pouvions le voir, étant de sa nature divine invisible, ni l'approcher n'étant pas approchable, il est venu à nous en prenant la nature humaine, afin que nous puissions nous ranger sous sa nature divine. Il n'a pas répudié à déshonneur de se revêtir du corps humain qu'il avait créé, mais il l'honora au contraire comme son propre ouvrage. Il ne communiqua pas à la nature qu'il avait prise l'honneur de l'immortalité, par degrés, et peu à peu comme aux anges incorporels, mais il investit tout d'un coup la nature du corps de l'esprit et de l'âme réelle, et les réunit à sa personne divine. Ainsi en Jésus-Christ est toujours *unité* et jamais *divité*. Nous ne connaissons donc en lui qu'une divinité qui existait avant la création du monde ; c'est encore la même aujourd'hui.

« Jésus-Christ, qui par son incarnation a sauvé le monde, s'est livré volontairement à la mort. L'incarnation et la rédemption sont pour nous des mystères ; mais cela est fort

clair pour la Divinité. Jésus-Christ s'incarna dans le sein d'une Vierge immaculée ; il naquit, fut emmaillotté et mis dans une crèche. Des Mages vinrent l'adorer du fond de l'Orient ; il fut allaité et grandit comme un enfant ordinaire. A l'âge de 30 ans, il fut baptisé dans le fleuve du Jourdain par Jean fils de la stérile Elisabeth. Il a fait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple d'Israël. Il fut trahi par les prêtres et condamné par Ponce-Pilate. Il fut crucifié, mourut et fut enseveli. Il ressuscita le troisième jour et apparut à ses douze apôtres, ainsi qu'à plus de cinq cents personnes. Après avoir demeuré avec eux durant quarante jours, il monta au ciel sur la montagne des Oliviers, en présence de ses disciples, et s'assit sur le trône auprès de son Père. Il a promis de venir une seconde fois avec beaucoup de pompe pour ressusciter tous les morts, renouveler ce monde, et juger les justes et les pécheurs, en donnant aux uns la récompense et aux autres le châtimement qu'ils ont mérité ; ceux qui ne croient pas à son Evangile et qui repoussent ses bienfaits seront punis avec les malfaiteurs. Il n'est pas possible d'ébranler en nous cette foi, ni de nous faire quitter cette croyance. Ni les anges, ni les hommes, ni le feu, ni l'eau, ni l'épée, ni les plus cruels supplices du monde ne peuvent rien à cet égard. Nous vous abandonnons nos corps et nos biens, faites-en tout ce que vous voudrez. Si vous nous laissez cette croyance, nous ne reconnaitrons que vous pour seigneur de la terre, comme nous ne reconnaissons que Jésus-Christ pour Dieu du ciel, car il n'est point d'autre Dieu que lui. Si cette déclaration solennelle vous irrite et si vous persistez dans vos desseins, écoutez nos résolutions : Nos corps sont dans ta main, traite-les suivant ton plaisir ; à toi les tortures, à nous l'acceptation ; tu peux lever le glaive, nous présenterons nos cous. Nous ne valons pas mieux que nos ancêtres qui ont eu l'honneur de sacrifier leurs biens et leur vie pour ce véridique témoignage ; fussions-nous immortels et qu'il nous fût possible de mourir pour l'amour de Jésus-Christ, nous ne ferions pas moins volontiers, puisqu'il était immortel et qu'il nous a aimés jusqu'à mourir pour nous ; car c'est sa mort qui nous a délivrés de la mort éternelle. Il n'a pas épargné pour nous son immortalité ; nous qui ne sommes que des mortels, nous mourrons bien volontiers pour son amour, persuadés qu'il daignera nous recevoir dans son royaume céleste. Mourons donc volontiers en échangeant ces corps périssables contre la vie immortelle. Qu'on ne nous parle plus, comme à des enfants, de renoncer au christianisme ; nos vœux ne sont point avec les hommes, qui sont toujours trompeurs, mais avec Dieu, qui ne trompe point. Ces vœux, il est impossible de les abolir, ni maintenant ni plus tard, ni au bout de quelques siècles, ni dans les siècles des siècles. » (E. V., trad. G. K. G., p. 30.)

Tous les membres de cette assemblée, dans le sein de laquelle on laissa entrer le pou-

ple, ne se bornèrent pas à rédiger cette réponse; ils s'engagèrent par serment à verser leur sang, s'il le fallait, pour la maintenir et pour demeurer toujours dans la foi chrétienne. Ce serment imposant fut fait par tous les assistants.

Quand cette lettre fut arrivée à la cour, on la lut en assemblée solennelle. Tous les dignitaires de la cour, les principaux chefs d'armée étaient présents. Un grand nombre approuvaient tacitement ce qu'elle contenait et n'osaient pas le faire voir ostensiblement. De sourds murmures circulèrent au sein de cette réunion que présidait le roi. Alors les chefs des mages et le premier ministre lancèrent contre les Arméniens d'atroces calomnies. Hazguerd s'écria : « Je sais qu'il y a des insolents, de ces hommes qui doutent de notre loi et qu'une sorcellerie égare et fait courir après des doctrines mensongères et trompeuses. Mais moi, j'ai résolu de ne pas épargner les plus terribles châtimens à ceux qui agissent de la sorte. Je ne ferai exception de personne, pas même des grands qui m'approchent le plus près, et je déclare que j'emploierai les supplices et les tortures jusqu'à ce qu'on ait abandonné de gré ou de force la loi pernicieuse des chrétiens. » (E. V., trad. G. K. G., 47.)

Le vieux ministre, profitant de la colère du roi pour l'exaspérer davantage, parla en ces termes : « A quoi bon vous donner, ô héros roi, dit-il, tant d'inquiétude et d'embarras. Si l'empereur des Grecs lui-même n'ose enfreindre vos moindres ordres, si les Huns sont devenus vos esclaves obéissans, quels sont les téméraires qui oseront enfreindre vos lois? Commandez souverainement dans votre empire, et tout ce que vous souhaitez s'accomplira sur-le-champ. » (E. V., trad. G. K. G., 47.)

Le roi fit venir le grand chancelier, et lui dicta un manifeste plein d'expressions ou se peignaient la fureur et la violence. Il commandait aux princes dont les noms suivent et qu'il indiqua lui-même, de venir immédiatement à la cour. Voici leurs noms : Vassag, de la maison de Sunik; Nerchabouth, de la maison d'Arzrounik; Ardag, de la maison Richedunick; Katechan, de la maison Korkorounik; Vartan, de la maison de Mamigonian; Ardag, de la maison Mogh; Manegh, de la maison d'Abahounik; Vahan, de la maison d'Amadounik; Kide, de la maison de Vahevounik; Chémavon, de la maison d'Andzevazik (E. V., trad. G. K. G., 47). La moitié d'entre eux servait dans les armées près du roi. Quelques autres gardaient contre les Huns, vers le nord, le défilé de Derbend; d'autres, qui étaient moines, étaient en Arménie dans leurs familles.

Quand ceux qui étaient absents de la cour reçurent cette pièce émanée de la fureur du roi, ils jurèrent, en présence de Joseph, le premier des évêques du pays, de rester fidèles dans la foi. Ils vinrent ensuite trouver le roi dans sa capitale. Ils marchaient hâtivement, pressés qu'ils étaient de voir leurs parents, leurs amis, qui souffraient déjà pour la foi. Le samedi de la grande semaine pas-

cale ils se présentèrent au roi. Ils parurent avec un visage calme et tranquille; ce qui ne laissait pas que de surprendre étrangement les ennemis de la religion chrétienne. Il était d'usage, quand les princes d'Arménie se présentaient à la cour, que le roi envoyât pour les recevoir un général qui leur souhaitait la bienvenue, et qu'ensuite, après avoir passé les troupes en revue, il les félicitât de la rapidité de leur marche et leur témoignât qu'il était content de leurs services. Cette fois tout cérémonial fut mis de côté. Pareil à un tigre en fureur, le roi parut devant eux tout hors de lui-même, et leur fit entendre ces terribles paroles : « J'en jure par le soleil, ce grand dieu qui éclaire le monde, et qui par sa chaleur vivifie tous les êtres, si demain, à la naissance du jour, chacun de vous avec moi, à la première apparition de cet astre merveilleux, ne flécrit pas le genou devant lui et ne confesse pas sa divinité, je lui ferai subir les supplices les plus cruels jusqu'à ce que bon gré, mal gré, il exécute mes ordres. » (E. V., trad. G. K. G., 50.)

Les princes arméniens que ni les menaces, ni la crainte des tortures, ne pouvaient pas faire trembler, répondirent avec calme au roi, et lui dirent : « Veuillez permettre, héros roi, que nous vous répondions brièvement en présence de cette honorable assemblée, et daignez nous entendre vous-même avec calme. Nous rappellerons d'abord à votre souvenir que Chabouk (II, l'an 305), roi des rois, qui fut trisaïeul de votre grand père Hazguerd (I^{er}, l'an 399), fut par la volonté de Dieu mis en possession du pays d'Arménie qui professait alors cette même religion que nous professons maintenant. Nos pères et les aïeux de nos grands pères sont toujours demeurés fidèles à la Perse; ils ont rempli tous leurs devoirs avec exactitude et se sont scrupuleusement acquittés de tout ce qui concernait leur service militaire. Souvent ces rois, vos aïeux, les comblèrent d'honneurs, proportionnellement à leur mérite, et cet état de choses a duré ainsi jusqu'à vous qui avez recueilli leur trône comme votre héritage. Nous qui sommes ici devant vous, héros roi, nous vous avons rendu les mêmes services, et peut-être avons-nous beaucoup plus fait pour vous que nos ancêtres ne firent jamais pour les vôtres! »

Cela dit, nos princes rappelèrent hardiment leur fidélité et leur vaillance supérieure à celle de leurs pères; ils parlèrent des impôts écrasans qu'on levait en Arménie, impôts infiniment plus lourds que ceux que l'on payait aux anciens rois de Perse, puis ils ajoutèrent : « Depuis les premiers temps, notre sainte Eglise était libre d'impôts, vous l'y avez soumise, et nous ne nous y sommes pas opposés, parce que nous aimons notre dynastie. Or, d'où naît votre colère? veuillez nous en dire le motif. Notre religion nous empêche-t-elle de vous servir de mieux en mieux?... » Mais ce furieux répondit à nos princes en détournant la tête en signe de mépris : « Le trésor royal est souillé par les contributions qu'il lève sur

votre pays : votre or est impur, et ces services que vous vantez sont presque inutiles, car vous vous égarez faute de vouloir vous instruire dans notre religion qui est la vraie. Vous méprisez les dieux, vous faites mourir le feu, vous infectez l'eau, vous enterrez les morts dans la terre, vous souillez ainsi tous les éléments, et ainsi, quand vous manquez d'exécuter toutes ces pratiques en rigueur, vous donnez une nouvelle vigueur et du contentement au génie du mal, à Ahrimane. Ce qui est encore une faute plus énorme, c'est que vous ne vous approchez que rarement des femmes, ce qui réjouit grandement les démons, et que vous refusez obstinément de suivre les doctrines des mages. Vous êtes à mes yeux comme des brebis égarées et dispersées sur la vaste surface de la terre. Cela m'afflige jusqu'au fond du cœur, et je crains que les dieux offensés ne se vengent sévèrement de moi à cause de vous. Or, si vous voulez vivre, sauver vos âmes et retourner en Arménie comblés d'honneur, songez à vous conduire demain comme je l'ai présent...

Alors nos vertueux princes, d'un consentement unanime, élevèrent la voix et dirent devant toute l'assemblée : « Assez, sire, assez, ne nous parlez plus de cette chose-là ! Le christianisme n'est ni une institution humaine, ni une faveur du soleil, que par inadvertance vous qualifiez du titre de dieu, et qui non-seulement ne l'est point, mais qui n'est pas même vivant. Les églises ne sont pas des dons royaux ni l'œuvre de la sagacité, ni l'invention, ni le butin des soldats, ni l'effet de la fourberie trompeuse des démons, ni le produit des éléments. L'Église ne tient point son établissement de toutes ces choses. C'est une grâce toute gratuite de Dieu, offerte, non pas à quelques hommes seulement, mais à tout le genre humain, à tous les peuples doués de raison et habitant toutes les contrées qui sont sous le ciel. Les fondements de cette Église sont posés sur une pierre solide : ceux qui sont ici-bas ne peuvent l'ébranler, et ceux qui sont en haut ne peuvent la renverser. Il n'est pas donné à l'homme de vaincre une chose à laquelle ni le ciel, ni la terre ne peuvent nuire. Maintenant, usez-en envers nous selon votre désir. Vos supplices nous trouveront prêts, et nous saurons non-seulement souffrir, mais mourir. Qu'il vous plaise de nous interroger séparément sur cet article, et vous recevrez la même réponse, ou même une réponse plus ferme encore de chacun de nous sans craindre vos menaces. » Alors le roi s'agitait excessivement : sa bile se répandit par toutes ses entrailles, sa bouche et ses narines fumaient comme une fournaise ardente, et les rapides battements de son cœur semblèrent suspendre un instant toutes les fonctions de son corps. Son âme, pleine de noires machinations, s'ouvrit tout à coup et laissa tomber ses pensées comme un vase brisé répand la liqueur qu'il renferme. Ce qu'il eût hésité à dire devant ses conseillers intimes, il le dévoila tout haut devant les serviteurs du Christ, il découvrit aux yeux de tous ses secrètes pensées

et détailla tous ses projets pour l'avenir. Triplant et quadruplant son serment par le soleil : « Oh ! s'écria-t-il avec l'accent de la fureur, vos paroles n'ébranleront pas ma résolution, et vous ne l'obtiendrez pas sitôt, cette mort dont vous êtes enthousiastes. Vous tous qui êtes là et ceux qui sont dans mon armée, je vous ferai charger de fers, puis je vous ferai déporter dans le Ségestan au travers des contrées impraticables, où vous périrez chemin faisant par suite du hâle et de l'excessive chaleur. Ceux qui resteront seront jetés dans des forteresses et dans des cachots effroyables. J'enverrai dans votre pays une armée innombrable avec des éléphants, et vos femmes et vos enfants seront transportés en exil par mon ordre dans le Kouzistan et Suzian. Quant à vos églises et aux oratoires où sont les tombeaux de vos martyrs, je les ferai raser et réduire en cendres. Si quelqu'un d'entre vous se hasarde de s'y opposer, je le ferai écraser sans pitié sous les pieds de mes éléphants. Vous voilà prévenus, pensez-y bien, tout ce que j'ai dit sera exécuté. » (E. V., trad. G. K. G., 50.)

Ce fut alors que ne se contenant plus, Hazguerd fit chasser honteusement les princes arméniens de sa présence, et ordonna que les bourreaux les eussent sous leur garde, sans pourtant les enchaîner. Les chrétiens mirent tout en œuvre pour les délivrer. Mais ni l'or qu'on prodigua aux officiers du tyran, ni les prières qu'on fit entendre de toutes parts, ne purent fléchir ce tyran féroce. Tous allaient probablement être immolés à la vengeance du roi, quand un eunuque attaché au conseil du roi, secrètement chrétien, vint les trouver et leur indiqua le seul moyen de salut qui leur restait. C'était de paraître adorer le soleil sans le faire réellement. Ce conseil fut adopté. Evidemment les princes arméniens commirent une grande faute : il n'est pas permis de donner le scandale d'une abjuration apparente. Nos lecteurs sont trop bien édifiés sur les vrais principes pour que nous devions insister. Sans doute le fond de la conscience de ces princes était pur ; sans doute ils croyaient bien faire ; mais nous ne saurions les approuver, même dans ce cas. Ils devaient tout souffrir, la mort même, plutôt que de fléchir le genou devant les fausses divinités des Perses. Ils envoyèrent l'eunuque dire au roi qu'ils étaient disposés à lui obéir. En effet, ils eurent l'air d'adorer le soleil ; mais intérieurement ils adressèrent leur prière à Dieu, en lui faisant serment d'être fideles à sa religion sainte. Le roi se laissa prendre à cette tromperie. Il combla ces princes de présents, leur fit de grandes concessions de terrains, et les combla d'honneurs et de dignités. Il les chargea de revenir dans leur pays pour y faire exécuter ses desseins et ses plans relativement à la religion chrétienne. Il leur confia de grandes troupes de cavalerie, et sept cents docteurs mages, sous la direction d'un grand pontife de cette loi. Ces mages se tiraient au sort, chemin faisant, les provinces sur lesquelles ils comptaient voir leur domination s'établir,

car les ordres du roi ne comprenaient pas seulement l'Arménie, mais encore la Géorgie, l'Agouank, la Lepnik, la Ayzhik, la Gortik, la Ztotek, l'Asan, et toutes les contrées du royaume où le christianisme était secrètement suivi.

Les instructions des mages étaient conçues en ces termes : « A compter du mois de navasart (du 15 août au 15 septembre environ), qui est le premier de la nouvelle année, jusqu'à l'autre navasart, dans tous les États du grand roi, on supprimera toute profession et le nom du christianisme. Les églises seront fermées et leurs portes scellées; les ornements des sanctuaires chrétiens, suivant les registres et par écrit, seront confisqués au profit du trésor royal. Les chants des psaumes, les lectures des prophètes, seront abolis, et les prêtres chrétiens n'auront plus l'audace d'instruire le peuple dans leurs maisons. Les moines et les religieuses sortiront de leurs monastères et quitteront leur costume pour prendre celui des laïques. Les femmes de distinction et les familles des princes devront donner l'exemple et suivre les premiers le culte des mages. Les fils et les filles des paysans et des notables de chaque lieu iront se faire inscrire sur la place publique, près des mages, dans la religion de Zoroastre. Les lois qui concernent le mariage selon le canon des chrétiens, sont abrogées. Au lieu de prendre une seule femme, les hommes en prendront plusieurs, ce qui fera croître et multiplier la nation arménienne. Les pères pourront épouser leurs filles, les frères leurs sœurs, les fils leurs mères, les petits-fils leur aieule. Aucun animal destiné à la nourriture de l'homme, soit brebis, soit chèvre, soit bœuf, soit porc ou volaille, ne pourra être tué sans avoir été d'abord offert aux dieux. On ne fera point de pâte sans levain; on ne jettera ni fiente, ni immondices dans le feu; on ne se lavera pas les mains sans urine de bœuf; on ne tuera ni les loutres, ni les renards, ni les lièvres. Les serpents, les lézards, les grenouilles, les fourmis et autres animaux nuisibles ne vivront pas; mais la quantité et le nombre des animaux qu'on aura détruits seront notés avec exactitude par le poids royal. Tout ce qui concernera le service des immolations et des sacrifices, la disposition et la quantité des cendres, l'ordre des fêtes et de l'époque annuelle, sera inscrit et annoté dans les registres royaux. Ces premières dispositions indispensables seront exécutées dès à présent par tout le monde, jusqu'à la fin de la première année, et le reste des observances les plus minutieuses de la loi à l'avenir. » (E. V., trad. G. K. G., 59.)

Voilà donc la position dans laquelle se trouvaient les princes arméniens. Ils marchaient avec l'armée des Perses et les mages, pour porter dans leur propre patrie la désolation, et pour y détruire la religion chrétienne. Du moins c'était ce que tout le monde croyait, car eux seuls avaient le secret de leurs véritables desseins. Les malheureux soldats arméniens, qui croyaient à la trahison de leurs princes, étaient dans des

angoisses mortelles, pensant qu'on les conduisait contre leurs parents, leurs amis. Il y avait dans le camp de cette armée en marche plusieurs peuples qui pratiquaient le christianisme. Tous, en apprenant la défection des princes arméniens, avaient éprouvé la plus cruelle des déceptions. Plusieurs de ces malheureux soldats, s'adressant aux princes arméniens, leur disaient : « Qu'allez-vous faire maintenant de votre sainte Bible? Où transporterez-vous les ornements sacrés du service divin? Oublierez-vous les bénédictions spirituelles et les paroles du prophète? Vous avez fermé les yeux pour ne pas lire dans les livres saints, et bouché vos oreilles pour ne pas les entendre. Mettez-vous aussi de côté la voix de votre conscience? Imposerez-vous silence à vos souvenirs et à vos remords? Qu'allez-vous faire de la parole du Seigneur? Quiconque me reniera devant les hommes, a-t-il dit, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux, et devant tous les saints anges. Vous étiez les docteurs de prédications apostoliques, maintenant vous êtes les disciples de l'erreur et du mensonge des mages. Vous craigniez et vous enseigniez la vérité, et maintenant c'est le mensonge et l'erreur que vous prêchez. Vous annonciez le Dieu créateur des êtres, et maintenant vous reconnaissez les créatures pour dieux. Vous avez été baptisés du baptême de feu du Saint-Esprit, vous allez être maintenant marqués au sceau du feu, de la fumée et de la cendre. Vous aviez horreur du mensonge, et vous y voilà plongés par-dessus la tête. Vous avez eu pour nourriture le précieux corps et le précieux sang du Christ; maintenant, vous allez vous repaître des viandes impures des sacrifices. De temples du Saint-Esprit que vous étiez, vous voilà devenus les autels où l'on sacrifie aux démons. Vous vous étiez revêtus de Jésus-Christ à votre naissance, et vous vous êtes dépouillés de ce vêtement glorieux pour aller danser et sauter devant le soleil comme les deus. Vous étiez héritiers du ciel, et vous avez pris librement pour partage l'enfer. La menace du feu éternel était surtout pour les idolâtres; pourquoi voulez-vous donc participer à leur triste sort? C'est pour eux que s'engraisse le ver éternel, et c'est vous qui nourrissez aujourd'hui vos corps pour lui servir de pâture. C'est pour eux que s'épaississent les ténèbres extérieures; pourquoi vous y êtes-vous jetés, vous qui êtes des enfants de lumière? Depuis très-longtemps ces peuples sont aveugles, vous ne l'ignorez pas, et cela ne vous a pas empêchés de courir sur leurs traces. C'était pour eux que la fosse était creusée, pourquoi avez-vous couru en avant pour vous y précipiter avec eux? Comment parviendrez-vous à apprendre tant de noms de tous ces dieux qu'ils adorent, puisque ces dieux n'existent nulle part? Dieu vous avait déchargés des fardeaux pesants, et voici que par votre propre folie, vos épaules s'affaissent sous les poids les plus lourds. La grâce vous avait délivrés de tout cela dès votre

tendre enfance, et voilà que vous chargez vos bras des chaînes insupportables de la servitude. Le ciel est en deuil pour vous sur vos têtes, et la terre s'attriste sous vos pas. Les anges et les martyrs sont également irrités de votre perfidie. Je déplore votre destin, je plains vos proches, et je gémis sur vous. Si vous aviez été affranchis de l'esclavage par un homme, et que vous l'eussiez quitté ingratement ensuite pour vous engager au service d'un autre maître, il n'est pas douteux que vous n'eussiez mis le premier en colère. Or, comment conciliez-vous votre désertion actuelle avec le premier commandement qui dit : « Je suis Dieu, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi? Je suis un Dieu jaloux, et je fais porter aux enfants, jusqu'à la septième génération, les châtimens qu'ont attiré les péchés de leur père. » Si les enfants innocents sont châtiés à cause des iniquités de leur père, combien ne le seront-ils pas davantage lorsqu'ils joindront à ce fardeau, déjà si lourd, celui de leurs propres péchés?

« Vous étiez pour nous comme un rempart qui nous aurait du danger lorsqu'il survenait quelque événement sinistre; auprès de vous nous trouvions le repos et la sécurité; maintenant ce rempart est abattu de fond en comble. Vous étiez notre gloire devant les ennemis de la vérité, et maintenant vous êtes devant eux notre opprobre. Tant qu'ils vous ont supposé de l'attachement pour notre foi, ils ont montré quelques égards pour nous; mais maintenant, et à cause de vous, ils vont certainement nous traiter sans miséricorde. Ainsi vous ne répondrez pas seulement de vous-mêmes devant le tribunal de Dieu, mais vous répondrez de tous ceux qui, à cause de vous, seront condamnés au supplice. » (E. V., trad. G. K. G., 62.)

Les princes qui gardaient leur secret dans leurs cœurs, et qui ne pouvaient pas le dévoiler sans compromettre tout le succès de leur entreprise, se taisaient, mais acceptaient avec désespoir ces reproches et ces plaintes des chrétiens. Mais ce blâme même devint tellement grave pour les prêtres qui étaient au milieu d'eux, qu'ils quittèrent les troupes arméniennes. Ils envoyèrent au pays un courrier qui vint annoncer ces tristes nouvelles. Il ignorait les desseins secrets des princes. Le clergé fut frappé de désolation. Les évêques soulevèrent tous les habitants, en leur disant que la loi humaine devait cesser de régner, que la loi divine gouvernait à sa place, et qu'il fallait repousser la force par la force. Tous se levèrent en masse, et se rendirent armés pour défendre la patrie. Non-seulement les hommes, mais encore beaucoup de femmes, contribuèrent à former ces courageux bataillons.

Ce fut quatre mois après leur départ de Perse, que les troupes arméniennes, sous la conduite des princes, arrivèrent dans leur pays avec leurs auxiliaires et les mages. Ce fut près d'une bourgade nommée Angegh, que toutes ces troupes campèrent, dans un lieu

qu'elles environnèrent d'une enceinte parfaitement fortifiée. Elles formaient un effectif considérable.

Depuis vingt-cinq jours, les troupes restaient inactives dans le camp, quand le chef des mages, voulant commencer son œuvre de destruction, vint suivi de plusieurs mages et d'un corps de troupes, un dimanche, devant une église, pour en faire abattre les portes. Saint Léon, prêtre, avec une partie du clergé se trouvait là, ainsi qu'un assez grand nombre d'habitants. Se mettant à la tête du peuple, il chargea les mages et leurs troupes, et les chassa de ce lieu à coups de pierres et de bâtons. Les mages se réfugièrent dans leur camp; les chrétiens retournèrent à l'église, où ils célébrèrent les saints offices jusqu'à ce que la nuit vint les interrompre. Au bruit de ce premier succès une grande multitude armée, hommes et femmes, accourut de toute l'Arménie. C'était un sublime et déchirant spectacle de voir toute cette multitude armée pour la foi, enthousiaste de courage ou navrée de désespoir. Le chef des mages en fut tellement épouvanté, qu'il s'adressa à Vassag et aux autres principaux officiers du camp, les suppliant de se sauver d'une mort imminente, et de regagner promptement la Perse. « Laissez-moi, disait-il, puisque c'est moi qui suis chargé de cette mission, laissez-moi écrire au grand roi de renoncer à ses projets sur l'Arménie; il est impossible, à moins que nos dieux ne s'en mêlent, que la loi de Zoroastre prenne racine en ce pays-ci. Le sentiment de la nation est trop prononcé pour pouvoir s'y méprendre. Si le camp n'eût été composé que de mages, nous étions tous infailliblement massacrés; non seulement ces chrétiens sont furieux contre les étrangers, mais ils n'entendent épargner, à ce qu'il paraît, ni leurs frères, ni leurs fils, ni personne de leur parenté; ils ne songent pas seulement à s'épargner eux-mêmes. Ces gens-là n'ont pas peur des édits et ne s'effraient point des supplices; on ne saurait les corrompre à prix d'or, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'ils préfèrent la mort à la vie. Quel est donc l'homme qui puisse les contraindre? J'ai entendu dire à mes pères que du temps du roi des rois Chabouh II, quand cette religion commençait à se développer dans l'empire de Perse, et par delà, vers l'Orient, nos principaux docteurs de la loi conseillèrent au roi, de peur de voir l'entière destruction de la loi des mages dans ses Etats, de publier un édit sévère qui abolit le christianisme dans tout son royaume. Plus il redoublait d'efforts pour arrêter cette religion dans son cours, plus elle faisait de progrès; elle arriva jusqu'au pays de Couchins, et de là s'étendit du côté du midi aussi loin que les Indes. Et les chrétiens qui habitaient les provinces de Perse étaient si hardis qu'ils élevaient dans toutes les villes des églises qui surpassaient en magnificence les palais du roi. Ils bâtissaient aussi des oratoires qu'ils nommaient tombeaux des martyrs, pour illustrer leurs églises; et il

n'y avait point de lieu habité ni désert où ils ne construisissent des couvents. Sans qu'il nous fût possible de savoir d'où ils recevaient des secours, ils se multipliaient en nombre et croissaient en richesses. La source de leur opulence nous était inconnue, mais nous savions, du reste, que tout l'univers courait après leur doctrine. Or, le roi Chabouh montra de la sévérité; il fit arrêter beaucoup de chrétiens et les condamna au dernier supplice. Mais rien ne réussit : leur nombre ne diminua seulement pas, et le roi, après des fatigues excessives et de violents accès de colère, s'aperçut qu'il n'avancait pas. Il ferma toutes les églises du pays de Perse, et fit mettre les scellés sur les portes. Ils transformèrent en églises leurs maisons, et partout ils purent célébrer leurs rites. Bien plus, ils prétendaient qu'ils étaient eux-mêmes les plus nobles chapelles du Seigneur, et que le temple de leur corps était fort au-dessus des bâtiments construits de moellons et de pierres. Les haches des bourreaux se sont émoussées, mais leur cou ne s'est pas lassé de se présenter au supplice; les exacteurs se sont fatigués d'emporter les richesses et les trésors, fruit du pillage des chrétiens, et la fortune de ceux-ci se grossissait de jour en jour. Le roi était transporté de colère et les bourreaux de fureur; mais les chrétiens calmes, joyeux même, se présentaient aux supplices les plus horribles, supportaient patiemment toutes les privations, se consolait de la perte de leurs biens, et couraient à la mort comme les brebis courent en foule, le soir, à la porte de leur bergerie. Enfin, le roi, lassé, fit cesser les persécutions; il défendit aux mages de persécuter les chrétiens, et proclama pour tous les peuples qu'il gouvernait une entière liberté de conscience. Ainsi le mage, le manikien, le juif, le chrétien et les sectateurs de toutes les religions qui existaient dans le royaume de Perse furent libres de servir Dieu à leur manière. Cette mesure conciliatrice fit cesser les troubles, et la terre se reposa. Car, lorsque la Perse est agitée, toutes les contrées de l'Occident le sont aussi, et l'Arabie, la Syrie et Dagjuges Tan avec elles. Nous savons tout cela par tradition, mais ce que j'ai vu de mes yeux me paraît plus fort, ajouta donc le chef des mages, en adressant la parole à Vassag. Toi qui es marzban (gouverneur) de ce pays, tu aurais dû, avant toutes choses, instruire la cour de la force des réunions des chrétiens, et avec quel mépris ils reçoivent les ordres du roi, car tu dois les connaître. Il est certain que si nous ne nous fussions pas dépêchés de fuir, pas un de nous ne serait encore vivant. Si des hommes sans armes nous ont traités ainsi, que sera-ce si les milices se joignent à eux? Qui pourra résister à cette fougue audacieuse? Moi je ne savais pas d'abord l'accord unanime de ce peuple, car autre chose est de voir ou d'entendre. Toi qui as été élevé dans cette loi depuis ton enfance, toi qui savais la fermeté de ces hommes et qui n'i-

gnorais pas que le sang coulerait si nous mettions la main sur leurs églises, pourquoi n'as-tu pas dit sincèrement au roi tout cela? car c'est toi qui étais le premier parmi tous les princes de la nation, et tu étais de plus gouverneur du pays. Pourquoi as-tu manqué à un devoir si essentiel? Tu es savant sur tout autre point; mais sur celui-ci tu as gravement erré. Si tu ne l'as pas fait par inadvertance, alors il est évident que tu es du complot, et que c'est par ton conseil qu'ils m'ont attaqué moi et les miens. S'il en est réellement ainsi, et que tu répugnes à accepter la loi des mages, ne sois pas honteux par crainte du roi. Je vais écrire à la cour, au souverain pontife des mages, au garde des sceaux et au premier ministre. Ils tâcheront d'amener le roi à vouloir bien adoucir la rigueur du premier ordre, et de permettre à chacun de suivre sa conscience. Par ce moyen, on s'habituerait peu à peu à la loi des mages, et ceux qui voudront l'embrasser obéiront du moins volontairement à l'ordre du roi, car le pays fut remis entre nos mains. Les révoltés assurément dévasteront les contrées et se disperseront ensuite chez les nations étrangères, et, quand ce pays sera dépeuplé, la cour vous en voudra et vous en rendra responsable.» Le marzban Vassag lui répondit : « Vos pensées sont justes et vos conseils excellents; mais croyez-moi, j'ignorais cette première attaque; elle s'est faite à mon insu et j'en suis désespéré. Toutefois, faites ce que je vais vous dire. Veuillez avoir un peu de patience, et ne parlez de vos intentions à personne, excepté aux hommes que je vous indiquerai, jusqu'à ce que j'aie réuni une force imposante, et que j'aie travaillé à désunir les Arméniens. Si je viens à bout de mes projets, je vous réponds que le commandement royal sera exécuté.» Ayant dit cela, il envoya l'ordre à tous ceux qui habitaient sa principauté de Sunik de lever des troupes en toute hâte, et de venir renforcer ceux qui se trouvaient au camp des mages. Il dit ensuite au chef des mages : « Maintenant écrivez à la cour qu'elle envoie hiverner en Arménie les dix mille hommes de cavalerie qui sont en quartier au pays d'Albanie. Quand nous les aurons sous la main, nul n'osera s'opposer à la volonté du roi.» Mais le chef des mages répondit : « Vous voyez autrement que moi dans cette affaire, et vos plans sont contraires aux miens. Si nous employons la violence et que nous excitions une guerre intestine, le pays sera ravagé; nous serons punis sévèrement, et cela occasionnera un très-grand dommage pour le royaume. (E. V., trad. G. K. G., 68.)

Vassag ne voulut pas se rendre aux conseils du mage. Malheureusement pour lui et pour la cause arménienne, ce chef n'avait pas feint d'abjurer, il l'avait fait réellement. Il employa toutes sortes de moyens pour séduire les défenseurs de sa patrie. Quant au peuple, il le menaçait pour l'effrayer. Il faisait publiquement l'éloge des édits du tyran. Il distribuait les immenses trésors qu'il avait

reçus du roi pour se faire des créatures et pour gagner des partisans à sa cause. Les évêques réussirent à séparer de lui tous ceux qui étaient secrètement demeurés fidèles. Le généralissime Vartan se joignit, à eux et tous ceux qui le suivaient s'éloignèrent avec lui des mages. Ces derniers commencèrent à se loger dans les maisons des princes qui avaient été séduits. Ils reçurent de forts émoluments, et bientôt ils se mirent à forcer un grand nombre de chrétiens à sacrifier des victimes aux dieux de la Perse. On ne s'en tint pas là ; les femmes des officiers qui adoraient le feu, vinrent un dimanche dans les églises des convents, et y éteignirent les lampes, y déchirèrent les vêtements des religieuses. En recevant ces désolantes nouvelles, les évêques accoururent chez Vartan, et pénétrant jusqu'à lui ils lui parlèrent en ces termes : « Au nom du saint Evangile, nous sommes ici pour vous adjurer de nous dire, vous et les princes qui vous entourent si c'est par vos ordres et de votre consentement que le marzban Vassag et le chef des mages se portent aux abominations que vous connaissez comme nous ; s'il en est ainsi, commencez par nous faire couper la tête, avant de porter vos mains sacrilèges sur la sainte Eglise. Mais, s'ils font ce mal malgré vous, nous venons vous en demander vengeance dès aujourd'hui. » (E. V. trad. G. K. G., 75.)

Tous les princes et autres guerriers présents s'engagèrent par serment à marcher contre l'ennemi et à l'exterminer. Un seul ayant refusé, fut lapidé par le peuple. Le peuple d'Arménie se leva tout entier, chaque guerrier enthousiasmé saisit ses armes. La nuit entière vit les préparatifs de la bataille, et au jour naissant, le grand camp des Perses fut entouré, attaqué avec fureur et pris d'assaut. Toute l'armée persane fut mise dans une déroute complète. On fit de nombreux prisonniers. Les plus distingués furent internés dans des forts sous le commandement des princes arméniens. Vassag fut pris, et fit amende honorable de sa trahison. Il protesta avec serment qu'il revenait à la foi chrétienne, qu'il n'avait abandonnée que par crainte, disait-il. On ne voulut pas le faire mourir pour une première faute, on le laissa vivre. Les vainqueurs, ivres de joie, semblaient un peuple de frères, n'ayant qu'une âme et qu'un cœur. Mourons en braves, criaient-ils ; que Jésus vive en nous et nous conduise : il rendra à chacun selon ses œuvres. Bientôt toutes les places fortes que les Perses tenaient encore en Arménie tombèrent au pouvoir des braves habitants du pays. La capitale Ardachad, Karmi et sa forteresse redoutable, l'Anie, Jeryainort, Arhinni l'Ardakerse, Khoranide, Dzakhstanide, Pardzapougne, Kirial, Orodén, Gaboud, Vasagachad, Vanavan, Arpanial et Olagan, tombèrent successivement au pouvoir des Arméniens, qui firent prisonniers les Persans, renversèrent partout les temples des idoles et arborèrent partout la croix de Jésus-Christ sur les ruines des pyrées et des autres monuments idolâtriques.

Pendant ce temps là, les Arméniens des montagnes de l'est, sans avoir reçu d'ordres de Vartan, avaient marché vers les pays d'Aderbeidjan, et après avoir tué les Perses idolâtres, ils avaient partout détruit leurs temples.

Ce fut alors que le généralissime, intendant général d'Albanie, avec l'archevêque, vint trouver le généralissime Vartan, et le prièrent d'envoyer chez eux des troupes, « car l'armée des Perses, en garnison dans le défilé de Djgor où elle surveillait les Huns, dirent-ils, est retournée et entrée dans notre province ; et une troupe nombreuse de cavalerie, expédiée par le roi pour la renforcer, l'accompagne. Avec eux sont trois cents docteurs-mages qui ont déjà semé la division dans la province et séduit plusieurs d'entre nous. Ils se préparent à profaner nos églises, et s'autorisant de l'ordre du roi, ils violentent les populations et leur disent : « Si vous acceptez volontairement la loi de Zoroastre, vous aurez des présents et des honneurs, et le roi vous déchargera complètement de vos impôts ; mais si vous n'acceptez pas notre croyance de bon gré, nous sommes autorisés à élever dans les villes et dans les campagnes des pyrées et à y allumer des feux de Yram, des appariements pour nous loger, et à établir des mages dans tout votre pays en qualité de magistrats. Si quelqu'un s'avise de s'y opposer, la peine de mort est déjà portée contre lui, et sa femme et ses enfants quitteront leur patrie pour devenir esclaves du roi. »

On réunit immédiatement tous les grands d'Arménie, et on répondit aux Albanais d'avoir bon courage, d'amuser l'ennemi, de retarder ses entreprises, et qu'on allait tâcher de les secourir. Aussitôt on députa en Grèce, à l'empereur Théodose le Jeune pour demander son intervention. Ce fut le prince Knounie Adom qui fut le chef de l'ambassade. Il devait rendre compte à Théodose de tout ce qui s'était passé, lui demander du secours, au besoin ranger, s'il le fallait, l'Arménie sous l'obéissance romaine. Il devait remettre à l'empereur le message suivant :

« Joseph, évêque, et tous les évêques, mes confrères, conjointement avec les troupes d'Arménie, Vassag marzban, Nerchabouh de Rimpostian, le généralissime Vartan et tous les princes, à l'empereur Théodose César, ainsi qu'à toute son armée, salut et prospérité.

« Nous savons que vous réglez sur la mer et sur la terre par votre bonté pacifique, et que rien de terrestre ne peut mettre obstacle à votre royauté. Les véridiques annales de nos ancêtres nous apprennent que vos vaillants et vertueux prédécesseurs, après avoir subjugué l'Europe, ont subjugué l'Asie, et que depuis le pays de Sérique ou Sérés (Chine) jusqu'aux confins de Gâtéron (Cadix), personne n'a pu se soustraire à leur obéissance. Alors, nous aussi étions à eux, et les Césars daignaient nommer le pays d'Arménie leur grand et délicieux fief ; par cette intime liaison, notre père et notre roi Drida a regu depuis, de vous, de touchants témoignages de bienveillance, lorsque, pendant ses jeunes années, il échappa aux mains

régicides de ses oncles qui venaient de tuer son père Kosroès, et qu'il se réfugia auprès de vous, César. C'est par votre assistance qu'il a ainsi régné sur le royaume de son père, c'est par vous que, pendant son règne, il a reçu la foi en Jésus-Christ du saint pontife de Rome (en y allant avec le premier patriarche, saint Grégoire Illuminateur) par lequel toutes les contrées sombres du nord de l'Asie ont vu le jour de l'Évangile, et voici que maintenant les fils de l'Orient veulent l'éteindre et nous aveugler de nouveau. Comptant sur l'appui de votre puissance invincible, César, nous avons déjà fait quelque chose en nous opposant à l'exécution de leurs ordres, mais il nous reste plus encore à faire. Nous nous préparons à la lutte, car nous préférons la mort avec Dieu que la vie avec la tache d'apostats, et si vous voulez nous prêter la main, nous sauverons doublement notre vie, c'est-à-dire celle de l'âme et celle du corps. Si vous mettez la moindre lenteur dans cette affaire pressante, cette flamme pourra gagner d'autres pays que le nôtre. » (E. V., trad. G. K. G., 82.)

Théodose donna de bonnes paroles et s'occupa activement de cette affaire. Il se préparait à intervenir pacifiquement, pour obtenir que les églises ne fussent pas détruites en Orient, et pour qu'on laissât aux peuples menacés la liberté de croyance et de culte, quand la mort vint inopinément l'enlever. Marcien, son successeur, ne montra pas les mêmes dispositions. Désirant garder la paix avec les Perses, il envoya, à l'instigation de ses ministres, Elpharios, Syrien de naissance, homme infâme, trouver le roi de Perse, renouveler avec lui les traités d'alliance, et lui promettre que l'empire ne secourrait d'aucune façon ni les Arméniens ni leurs alliés. A cette nouvelle, l'espérance quitta les cœurs, le courage y resta. Tous songèrent à suppléer au nombre par la valeur. Plein de confiance en Dieu, le peuple arménien se prépara à la guerre. On leva les troupes, les princes se mirent à leur tête. Nerchabouh Rimpostian eut à défendre le pays vers l'Aderocidjan (frontière de Perse), Vartan, généralissime, traversant la Géorgie, dut marcher au secours de l'Albanie, contre le gouverneur de Djgor. On eut l'imprudence de laisser le traître Vassag, prince de Sunik, commander les forces destinées à la défense de l'intérieur du pays. Il prit ceux d'entre les chefs qu'il savait les moins attachés à la foi chrétienne : Bagradounik, Korborounik, Abahounik, les princes de Vahévounik, de Balounik, de Kapilian, et celui d'Ourzan. Sous prétexte de défendre le pays, il s'empara de toutes les forteresses et alors écrivit aux Perses qu'il était parvenu à diviser en trois corps les forces des Arméniens : « Marchez contre Vartan en Albanie, leur disait-il ; je ne doute pas que vous ne le vainquiez facilement, » Ayant reçu cet avis, le marzban Sepoukt, marcha contre Vartan, passa le Gour (Cyrus) et le rencontra près de Kalkal, résidence d'hiver des rois d'Albanie. Vartan ne perdit pas courage en voyant une armée

ennemie bien plus forte que la sienne. Il adressa sa prière au Seigneur, se rua sur les Perses et les défit entièrement. Les Perses fugitifs se réfugièrent dans le Derbend. Vartan attaqua successivement les places fortes, et rasa celles qu'il ne pouvait garder. Il mit impitoyablement à mort tous les mages qu'il put trouver. Après avoir pris d'assaut la forteresse qui gardait contre les Huns le défilé de Derbend, Vartan conclut avec eux un traité d'alliance.

Ce fut au milieu de ces succès que Vartan reçut la nouvelle de la trahison de Vassag. Les pertes des Arméniens furent peu nombreuses. Au nombre des soldats martyrs qui moururent pour la défense de la foi, fut le bienheureux Mousseh. Après sa trahison secrète, Vassag avait levé le masque et ravagé plusieurs provinces. Ce misérable apostat dévasta Karni, Eramon, Tershanagerd, Vartapachad, les forts d'Olagan, de Parakhod, d'Artéans, le bourg de Dzohguerd, le fort d'Armavir, le bourg de Gouache, d'Aroudje, d'Achenag, Arakas et ses environs, la ville capitale d'Ardachad et une foule d'autres lieux. Il força tous les chrétiens d'abandonner leurs demeures, incendia les églises, pilla leurs trésors. Ceux qui ne voulaient pas s'associer à ces actes atroces, n'étant pas les plus nombreux dans son armée, se retirèrent, ne se sentant pas en force pour résister.

A ces nouvelles, Vartan reprit la route d'Arménie. A son approche, Vassag et ses partisans prirent la fuite. Cet apostat alla s'enfermer dans ses châteaux forts du Sunik. Vartan hiverna ses troupes, mais garda une division pour commencer immédiatement les opérations militaires. Il attaqua et reprit tous les châteaux forts du domaine royal. Tous ceux de Sunik qui appartenaient à l'apostat Vassag furent pris d'assaut ou réduits par la famine.

Le clergé fit des prières, et institua des jeûnes pour célébrer la mémoire de ces grands événements. Vartan et les princes firent sortir de prison un des principaux seigneurs persans, et lui racontèrent les malheurs de leur patrie, les désastres des troupes royales, et tout en blâmant leur propre révolte, ils lui dirent qu'ils s'étaient vus contraints par la fausseté de quelques-uns d'entre eux, qui en les trompant, avaient trompé aussi les Perses. Ils lui dirent comment le roi des Perses avait voulu les contraindre à abandonner la foi de leurs ancêtres. Ils lui narrèrent les infamies de Vassag qui avait dit au roi que l'Arménie était disposée à accepter cette loi tandis qu'elle l'avait en horreur. Ils chargèrent ce seigneur d'aller trouver Hazguerd pour réclamer son indulgence et le porter, si faire se pouvait, à accorder des conditions de paix tolérables. Vassag avait prévenu déjà le roi de ce qui s'était passé. Hazguerd, qui revenait humilié de la guerre contre les Huns, sentit enfin qu'il était homme, et, domptant la fougue de son caractère, il dit : « Quel mal ai-je donc fait ? Ai-je jamais causé du tort, je ne

dis pas à une nation et à une famille, mais à un simple individu ? Est-ce qu'il n'y a pas dans ce pays des héros soumis à mon sceptre, quantité de doctrines et de religions, que chacun exerce en toute liberté ? Qui jamais les a forcés de se soumettre à une seule loi, celle des mages ? Quant à la religion chrétienne, comme les chrétiens sont les plus fermes et les plus fidèles observateurs de leur loi, nous estimons que c'est un meilleur culte que tous les autres, et personne ici n'aura la liberté de jeter sur cette profession de foi la moindre tache, car je pense qu'elle peut marcher de pair avec notre loi à nous, qui sommes de la race des dieux. Je tiens de mes aïeux, qui ont occupé avant moi ce grand trône, que de leur temps les chrétiens étaient estimés des rois et du peuple ; car alors on fit examiner tous les cultes qui existaient dans l'empire, et il fut reconnu que celui des chrétiens était le plus pur et le plus sublime. Ce fut pour ce motif qu'ils furent chéris et respectés à la cour et dans tout le royaume ; nos pères les élevèrent en dignité et les comblèrent de marques de munificence à la cour ; ils pouvaient entrer librement en Perse et en sortir de même, et ils allaient partout tête levée. Ceux qui sont les premiers des prêtres chrétiens et qu'on appelle évêques, étaient bien vus à la cour et recevaient souvent des présents du roi comme de vigilants magistrats et de fidèles préfets. Souvent on leur confiait les administrations dans les provinces éloignées, et les affaires du royaume marchaient bien. Mais vous, ajouta Hazguerd, en jetant un regard de colère sur ses courtisans, vous ne m'avez pas rappelé ces faits ; au contraire vous m'avez toujours fatigué les oreilles de toutes sortes de noirceurs, vous m'avez fait faire ce que je ne voulais pas, et vous le voyez, il en est résulté des dommages irréparables dans mon empire, entre deux ennemis implacables. Durant mon voyage lointain, je n'ai pu rien terminer concernant la guerre, et voilà qu'ici vous excitez des querelles dans ma maison ; vous me mettez encore sur les bras une nouvelle guerre qui sera pire que celle des ennemis du dehors. » (E. V., trad. G. K. G., 97.)

A ce langage du roi, les visirs et les mages furent accablés de honte et de confusion. L'un d'eux pourtant dit : « Tout ce que vous venez de nous dire n'est que trop vrai, ô roi ; mais il est vrai aussi que vous pouvez subjuguier tout selon votre volonté, et que rien ne peut se soustraire à votre puissance, car les dieux vous ont accordé de réussir dans toutes vos entreprises. Ne nous faites donc pas de la peine et n'accablez pas nos âmes sous le poids de votre déplaisir. Peut-être la fin de cette entreprise sera-t-elle plus facile que le commencement ? Ayez patience et indulgence, laissez à ces chrétiens le libre exercice de leur culte, et par ce moyen vous ramènerez bientôt les rebelles à l'obéissance. » (E. V., trad. G. K. G., 98.)

Le roi eut l'air de se rendre à ce conseil : il accorda une amnistie générale aux chré-

tiens, fit sortir de prison tous ceux qui s'y trouvaient. Pour mieux masquer ses desseins secrets, il força les apostats qui s'étaient soustraits aux pénitences publiques à s'y soumettre. Il pronça aussi la restitution de tous les biens qui avaient été saisis. En retour de cela, il demanda que les insurgés d'Arménie lui donnassent des garanties de leur soumission. Il envoya à Constantinople, pour s'assurer encore que de ce côté on ne soutiendrait pas les Arméniens. Il écrivit à ces derniers, qui, s'apercevant de son dessein, se dirent les uns aux autres : « Combien cette fourberie royale est audacieuse et maladroite ! Mais voilà deux et trois fois qu'Hazguerd échoue dans de pareilles ruses, et il n'est pas encore honteux ? Son but est visiblement de nous désunir et de relâcher les nœuds qui nous lient. Est-il possible d'ajouter foi à ses discours frivoles ? Quel bien avons-nous vu ou entendu dire qu'il ait fait aux églises de Perse ? Comment les méchants peuvent-ils faire du bien aux bons ? Celui qui marche dans les ténèbres peut-il guider les autres dans le sentier de la lumière et de la vérité ? Comme la justice ne peut naître de l'injustice, aussi la vérité ne peut surgir du mensonge. Il n'y a point de paix à attendre d'un cœur qui aime la discorde et la perturbation. Nous qui sommes des élus par la grâce de Dieu, et affermis par la foi et l'espérance en Jésus-Christ ; nous qui avons confessé et confessons toujours fermement que le Christ est vrai Dieu, qu'il est venu parmi nous, qu'il est né d'une vierge dans le sein de laquelle il a pris un corps semblable au nôtre, corps qu'il a uni à sa divinité ; qu'il s'est chargé de nos péchés, qu'il a été mis sur la croix, puis dans le sépulcre, qu'il est resuscité et monté au ciel en présence de ses disciples, et qu'il est assis à la droite du Père ; nous qui croyons à son surprenant et glorieux avènement dernier où il ressuscitera les morts, renouvellera la vieillesse des créatures et rendra aux justes et aux pécheurs selon leurs œuvres, nous ne nous trompons pas comme des enfants, nous ne nous égarons pas comme des imprudents, nous ne nous laissons point séduire comme des ignorants ; nous sommes prêts à subir toutes les vexations, et nous invoquons sans cesse la clémence de Dieu, afin qu'il nous accorde de finir nos jours dans la même foi dans laquelle nous sommes nés, et que nous devions ce bonheur à notre courage et non à notre faiblesse. Maintenant tout l'Orient et tout l'Occident savent que Hazguerd a déclaré la guerre au vrai Dieu, et qu'il veut nous massacrer injustement, en récompense des nombreux services que nous lui avons rendus. Nous prenons à témoin les cieux avec tous les êtres célestes, et la terre avec tous les êtres terrestres, que nous ne sommes pas coupables, non pas même dans nos pensées, ni d'intention. Au lieu de nous récompenser par des dons et par des largesses, le roi veut nous priver de notre véritable vie, et il est impossible que nous le permettions ni présentement ni plus tard. Comment

pourrions-nous croire les paroles de paix d'une bouche indigne qui nous forçait naguère à l'apostasie? Par quelles bonnes actions a-t-il mérité la grâce du ciel, dans son cœur si prompt pour nous annoncer cette bonne nouvelle? Si celui qui blasphémait habituellement le nom de Jésus-Christ et qui entraînait les fidèles à l'apostasie, nous fait aujourd'hui quelques concessions, assurément c'est malgré lui, et nous ne devons pas les accepter légèrement. Celui qui jurait par ses faux dieux d'exterminer les prêtres de Jésus-Christ, en leur faisant souffrir toutes sortes de supplices, vient nous prodiguer l'éloge, il est clair que ce n'est que fourberie e. astuce et pour nous tendre un piège secret. Nous ne devons donc pas le croire, ni accepter sa mensongère amnistie.» (E. V., trad., G. K. G., 101).

Hazguer, voyant que ses fourberies n'avaient pas pu réussir, résolut de jeter le masque. Il fit revenir son ancien ministre Nerseh, homme habile et artificieux, et lui confia les forces nécessaires pour arriver à détruire complètement l'Arménie. Aussitôt que le vieux visir fut arrivé, il s'entendit avec l'apostat Vassag, qui lui livra tous les secrets capables de procurer la ruine de son pays. Ce lâche déserteur parvint, par ses menées, à ne pas laisser aux Arméniens d'autre alliance que celle des Huns. Le ministre persan, sachant que Vartan avait environ soixante mille hommes sous ses ordres, fit en sorte de pouvoir bientôt lui en opposer le triple. Il laissa tous les généraux sous les ordres de Mouchgan-Minsalavourd, à qui il recommanda de se conduire en tout par les conseils de Vassag. Lui se rendit à la cour. Il dit au roi l'infamie de Vassag, qui, pour servir les Perses, avait trahi son pays et jeté un voile sur ses anciens crimes. Hazguer, au dernier point irrité contre Vassag, jura que s'il échappait à cette guerre, il le ferait mourir cruellement pour expier toutes ses infamies.

Vartan, ayant convoqué toutes ses troupes dans la ville d'Arдахад, remplaça dans les commandements les princes qui étaient entrés dans le parti de Vassag. Il se trouva à la tête de soixante-six mille hommes, tant cavaliers que fantassins. Il leur adressa l'allocution suivante :

« Je me suis déjà trouvé à beaucoup de batailles, où plus d'un de vous qui m'écoutez, étiez avec moi. Dans quelques-uns de ces combats nous avons remporté la victoire, dans d'autres nous avons subi des défaites, mais nous avons été plus souvent vainqueurs que vaincus. Dans toutes ces occasions, cependant, il ne s'agissait que d'une gloire céleste, parce que nous combattions par l'ordre du roi temporel; le déserteur et le fugitif y étaient réputés vils et ignobles en ce monde, et ils subissaient une mort sans pitié que le roi leur faisait donner pour les punir de leur lâche conduite. Celui qui se comportait vaillamment, au contraire était décoré du titre de brave, et cet honneur rejaillissait sur toute sa famille; il recevait en

outre des présents magnifiques de la part du roi temporel et mortel. Nous portons tous des cicatrices qui nous ont valu des distinctions et des récompenses; mais je regarde comme des choses de néant ces actes d'héroïsme aussi bien que tous ces honneurs et toutes ces dignités, car ce sont des choses passagères et périssables. Si nous avons fait preuve de courage pour complaire à un roi mortel, combien n'en devons-nous pas montrer davantage dans la cause de notre roi immortel qui est maître des vivants et des morts, et qui juge et récompense tous les hommes suivant leurs œuvres. Quand nous prolongerions notre vie jusqu'à une extrême vieillesse, il faudrait pourtant à la fin quitter notre enveloppe mortelle. Hâtons-nous plutôt d'aller chez le Dieu vivant dont nous ne serons jamais séparés. Je vous en prie, ô mes braves compagnons, je vous en conjure humblement, car plusieurs d'entre vous me sont supérieurs en vaillance et en dignité de famille, marchez sur les traces de vos valeureux pères. Et puisque vous m'avez choisi volontairement pour votre généralissime, écoutez attentivement mes paroles, et puissent-elles trouver de la sympathie dans le cœur des chefs et des soldats. Ne nous laissons effrayer à tourner le dos ni par la grande multitude de ces païens, ni par les épées tranchantes des hommes mortels; si Dieu nous donne la victoire, nous les ferons tous passer par les armes, afin que la sainte cause de la vérité se relève; si au contraire les jours de notre vie sont tranchés par la mort, dans ces batailles saintes, nous nous résignerons sans murmure. Mais surtout, ô mes frères d'armes, que jamais la moindre lâcheté ne se montre ni dans nos conseils ni au milieu de nos actes de bravoure. J'ai toujours présente à la mémoire, et quelques-uns d'entre vous se le rappellent ainsi que moi, l'action par laquelle nous trompâmes et nous déçûmes cet impie Hazguer comme un enfant simple. En apparence et par politique, nous souscrivîmes à ses volontés sacrilèges; mais en secret, et dans le fond de notre pensée, Dieu est témoin que nous lui étions fidèles. Nous ne feignîmes pas ainsi par peur de la mort, notre seule intention était de délivrer nos proches et notre patrie, qui couraient le plus grand danger. Nous voulions nous réunir à eux, afin de pouvoir opposer une résistance ferme à ce roi impie ou par la guerre ou par la paix, afin de conserver la religion sainte que nos pères ont reçue de Dieu. Maintenant, si nous n'avions pas le bonheur de pouvoir venir en aide ni à l'Arménie, ni à nos familles, il est impossible que pour leur amour nous échangeions Dieu pour l'homme. Récemment, dans deux ou trois batailles, nous avons, avec l'aide puissant de Dieu, remporté des victoires éclatantes; nous avons battu et dispersé comme de la paille les troupes du roi, consacré sans merci les mages, et purgé le pays en plusieurs endroits de l'abomination de l'idolâtrie, enfin nous avons foulé aux pieds et effacé l'ordre exécrable d'Hazguer. L'a-

gitation de la mer s'est apaisée, les flots montagneux se sont aplanis, l'écume s'est anéantie et la rage brutale de notre tyran s'est calmée. Celui qui tomait sur les nuages en nous parlant, descendit de sa hauteur accoutumée, et se fit humble devant nous; celui qui croyait avec une seule parole de commandement venir à bout de ses projets impies contre la sainte Eglise, le voilà arrivé à se mesurer avec nous, les armes, l'arc, la lance et l'épée à la main. Il voyait dans sa vile pensée que nous avions revêtu le christianisme comme un vêtement. Est-ce qu'il peut changer la couleur de la chair? Et quand même il y parviendrait, notre changement ne serait pas moins impossible; car les bases de notre croyance sont posées sur la pierre immuable, non pas sur la terre, mais au haut du ciel où il n'y a ni pluie qui tombe, ni tempêtes qui soufflent, ni torrents qui inondent, où rien, en un mot, ne peut l'ébranler. D'ailleurs, s'il est vrai que nous tenons à la terre par nos corps, il ne l'est pas moins que nous nous sommes bâti au ciel cet édifice de Jésus-Christ où nul ne peut porter les mains.

« Courage donc, ô mes amis ! attachez-vous fermement à notre vrai général en chef, qui n'oubliera pas vos actes de vertu. Courage, vertueux compagnons ! c'est une grâce divine, où son pouvoir le plus sublime se révèle, qu'il a accordé à notre faible nature humaine et non pas aux anges, mais à nous, pour mourir comme témoins de la divinité de Jésus-Christ. Si nous avons exterminé les ennemis de la loi divine, depuis peu, de notre légitime révolution nous avons obtenu, pour nous et pour nos familles, un glorieux renom dont on se souviendra dans l'Eglise, et nous aurons lieu d'espérer une récompense céleste de Notre-Seigneur, récompense proportionnée à la pureté de nos motifs et à l'héroïsme de nos actions. Mais si nous avons le bonheur de mourir en défendant cette sainte cause, quelle couronne ne nous est pas promise ? Mourir pour sceller l'Evangile de notre sang, comme a fait Jésus-Christ que les êtres célestes se montrent jaloux d'imiter; mourir pour la religion ! ah ! cette grâce insigne ne sera pas accordée à tous, mais seulement à ceux que le Seigneur a prédestinés ; elle ne sera pas l'effet de nos mérites, mais des libéralités du Seigneur ; car, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture, où les péchés abondent, la grâce divine surabonde. Et en vérité, mes amis, l'application de cette sentence nous convient mieux qu'à qui que ce soit ; car nous, qui avons passé devant les hommes pour de lâches apostats, nous serons justifiés aux yeux des anges, des hommes et du Père de l'univers. Lorsque les hommes nous crurent coupables d'avoir sérieusement renié notre foi, beaucoup de larmes furent versées pour nous dans la sainte Eglise et au milieu de nos familles. Nos proches compatriotes, levant l'épée contre nous, nous menacèrent d'une mort affreuse ; nos serviteurs évitaient notre approche et prenaient la fuite

en nous voyant venir. Les pleurs dans les yeux, la plainte et le reproche à la bouche, nos amis coreligionnaires lointains, qui ne savaient pas ce qui se passait dans nos cœurs, nous chargèrent d'injures et d'outrages par ignorance. Sans doute, cette scène de la terre se répétait dans le ciel, et les anges de Dieu détournaient la tête, afin de ne pas nous voir dans cette triste position. Voici le moment d'effacer de nous toutes ces infamies. Alors nous étions alligés et abattus par la douleur ; nous sommes consolés, animés intérieurement et extérieurement, car nous sommes certains que Dieu est avec nous et qu'il nous conduit. Ce n'est point un général comme un autre qui nous commande, mes camarades, c'est le général de tous les martyrs. La peur est un signe d'incrédulité ; depuis longtemps cette incrédulité nous est étrangère : que la peur donc soit à jamais bannie de notre pensée et de notre esprit ! » (E. V., trad. G. K. G., 117.)

Un premier corps de troupes que Mouchgan envoya pour dévaster le pays, fut taillé en pièces par les Arméniens. L'apostat Vassag renouvela alors la promesse de la liberté du culte au nom du roi de Perse ; mais personne ne le voulut croire. On se prépara à combattre sur l'ordre de l'évêque Joseph ; le bienheureux prêtre Léonce prêcha les troupes et s'exprima ainsi

« Rappelez à votre mémoire, ô braves Arméniens, les anciens patriarches qui ont vécu dans chaque siècle avant l'avènement du fils de Dieu. Notre malheureux sort, après nous avoir repoussés du délicieux Eden et jetés dans cette vallée de larmes, a été cause que nous nous sommes trouvés sous la puissance tyrannique du péché, et que, corrompus par notre libre volonté, nous avons commis des actions coupables qui ont excité la colère du Créateur, et forcé le juge miséricordieux à nous punir dans sa justice. C'est alors que Dieu ordonna à la mer céleste de verser sur la terre ses flots de pluie, et que les mers terrestres et les torrents cachés dans les entrailles du globe, se débordant de tous côtés, semblèrent vouloir se confondre avec les nuages ; ainsi les eaux supérieures et inférieures furent les instruments de supplice porté contre nous, par suite de nos péchés, car nous n'avions pas de média eur. Je citerai d'abord pour exemple le patriarche Noé, ce juste qui marcha devant le Seigneur avec un cœur parfait, qui apaisa la colère de Dieu et qui fut, pour ainsi parler, la seconde origine de l'espèce humaine. Je citerai pareillement Abraham, ce juste qui subit glorieusement une épreuve si rude ; il avait reçu Isaac, son fils unique, de la bonté de Dieu, et il consentit à le lui offrir en sacrifice. Ce sacrifice inachevé fut le type qui figura l'incarnation du Fils de Dieu, qui, par ses liens, par son sacrifice et par sa mort, a anéanti le pouvoir de la mort. Or, si la mort est tuée par la mort, nous ne devons pas balancer à nous rendre participants de la mort de Jésus-Christ, afin de vivre de son immortelle vie. **Rappelez-vous,**

ô vertueux chrétiens, le grand Moïse, qui supporta le contraste mystérieux avant d'avoir atteint l'âge d'homme; la famille de Pharaon, roi d'Égypte, le recueillit, le fit élever, fut tout entière à son service, et, sans le vouloir, son père nourricier. Lorsque le moment que Dieu avait marqué dans ses décrets divins pour délivrer les Hébreux de l'esclavage fut arrivé, Moïse fut médiateur entre le ciel et la terre, et le Seigneur lui dit : **Je vous ai établi comme Dieu sur les Égyptiens; car, où la majesté divine venait s'offenser, lui-même vengeait les Égyptiens; mais où la révélation divine lui commandait, il opérait par sa baguette de grandes et merveilleuses vengeances.....** Si Moïse est regardé comme le premier des prophètes, c'est qu'il se sanctifia plutôt par beaucoup d'effusion de sang, et non-seulement il répandit le sang de l'étranger, mais il n'épargna pas, par son saint zèle, celui de sa nation même, qui avait échangé au désert le Dieu d'Israël pour un veau. Si Moïse vengea de si loin l'honneur du Fils de Dieu, qui était encore à venir, nous qui l'avons vu, qui jouissons des dons célestes et magnifiques de sa grâce, combien plus ne devons-nous pas nous montrer les vengeurs de la présente vérité. Il s'agit de défendre l'honneur de celui qui s'est offert de lui-même à la mort pour nos péchés, et qui nous a délivrés ainsi de la damnation éternelle. Allons donc nous jeter au-devant de la mort pour obtenir une gloire immortelle, et nous ne serons pas moins que les prophètes des temps anciens, les vengeurs de Dieu. Rappelez-vous le grand Phinée, qui, égorgeant des Hébreux pendant la guerre, expia l'abomination dont ils s'étaient rendus coupables, et la première dignité du sacerdoce fut affermie dans sa famille de siècle en siècle. Rappelez-vous le saint prophète Elie, qui, indigné de l'idolâtrie d'Achab, et par un zèle juste, massaera de ses mains huit cents hommes. Ajoutez les cent hommes qu'il fit brûler par le feu du ciel, et qui furent condamnés au feu éternel (*Liv. III, Rois, xiii*). Après avoir ainsi vengé la sainteté du Seigneur, il fut enlevé au ciel dans un char de feu. Et vous, chrétiens, vous n'êtes pas moins intéressés à venger cette cause divine, non pour que Dieu vous en récompense en vous envoyant des chars pour vous emporter au ciel par le chemin des nuages; mais lui-même, le Dieu des chars et des coursiers, dans un appareil magnifique et entouré de ses légions d'anges, viendra au-devant de vous, et à chacun, suivant ses dispositions, il fera croître des ailes pour le suivre, et nous irons habiter son royaume. Mais à quoi bon répéter tout ceci à de braves et fidèles serviteurs de Dieu? plusieurs d'entre vous sont plus versés que moi dans la science des saintes Écritures. David, dans son enfance, abattit, avec un caillou Goliath, grosse tour de chair, sans s'effrayer de l'énorme sabre de ce géant; il mit en pleine déroute l'armée des païens, sauva son peuple de la mort et

de l'esclavage, et fut la tige des rois d'Israël. Il fut plus encore, puisqu'il eut l'insigne honneur d'être nommé père du Fils de Dieu. Celui-ci ne fut ainsi nommé que par la nécessité des temps; et vous, véritables enfants de la grâce, vous, nés du Saint-Esprit, vous êtes enfants de Dieu et héritiers par Jésus-Christ; aucun n'osera vous enlever votre part d'héritage si vous méprisez les menaces et les promesses des idolâtres qui veulent vous rendre illégitimes et vous faire déshériter de l'éternelle félicité.

« Rappelez-vous les chefs des armées d'Israël : Josué, Gédéon, Jephthé et tant d'autres qui, pour venger la vraie religion, ont battu et dispersé les armées des païens et purgé la terre de l'abomination de l'idolâtrie. Sûrs qu'ils faisaient un acte de justice, et forts de la pureté de leurs intentions, ils ne craignirent point d'appeler au nom de Dieu les éléments mêmes à leur secours, en sorte que le soleil et la lune, quoique privés d'oreilles, entendirent leurs ordres et y obéirent. La mer et les rivières leur ouvrirent un passage au milieu de leur lit, et les remparts orgueilleux de la ville de Jéricho tombèrent au bruit seul de leurs trompettes. C'est ainsi que de siècle en siècle, tous ceux qui firent des actes d'héroïsme pour la foi, furent applaudis des hommes et justifiés devant Dieu. C'est le même Seigneur qui règne depuis le commencement des choses jusqu'aujourd'hui et qui régnera dans les siècles des siècles. Il ne se renouvelle pas, car il ne s'use pas; il ne rajeunit pas, car il ne peut vieillir; il ne varie ni ne change dans sa nature divine, ainsi qu'il le déclare lui-même par l'organe de ses prophètes : *Je suis, je suis, dit-il, celui qui est; j'existe toujours le même, depuis le commencement; je ne cède pas ma gloire à un autre, ni ma puissance aux idoles.*

« Sachant tout ceci, mes vertueux frères, jamais la lâcheté n'aura la puissance de nous énerver. Loin de là, nous marcherons avec un cœur et une foi fermes sur les ennemis qui s'avancent contre nous. Nos espérances ne sont pas simples, mais doubles : si nous allons mourir, nous sommes assurés de vivre; si nous donnons la mort, nous vivrons pareillement devant Dieu. Souvenez-vous des paroles de l'Apôtre. *Soyez, dit-il, dans les mêmes sentiments que Jésus-Christ : au lieu de la béatitude du ciel, il a accepté les souffrances et la mort de la croix; c'est pour cela aussi que Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un cœur qui est au-dessus de tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus, tout ce qui est dans les cieux, sur la terre et sous la terre, fléchisse le genou (Philip. II, 3)*. Car ceux qui sont unis à Jésus-Christ et qui le voient des yeux de l'âme, contemplant clairement l'invisible lumière de ce mystérieux soleil qui, à toute heure et à tout moment, est levé sur l'horizon des cieux. C'est ainsi qu'il attire le regard pur et sanctifié à apercevoir des objets inaccessibles aux êtres créés et à l'adoration du mystère de la très-sainte Trinité. Or, celui qui a eu le bonheur de s'élever ainsi en âme et en esprit sur les hau-

teurs du royaume des béatitudes, participe en vérité à la béatitude des élus et jouit de consolations ineffables. Jamais, non jamais, mes nobles seigneurs et mes bien-aimés frères, jamais nous ne redescendrons de ces hauteurs divines sur la terre pour nous traîner dans ses passions; nous fixerons notre demeure dans le lieu céleste où nous avons porté notre pensée, sans aucun souci des choses d'ici-bas; car, en jetant un coup d'œil sur la terre, nous n'y voyons que pourriture, impuretés, abominations; partout des plaintes et des afflictions, partout misère, pauvreté, souffrances, oppressions de la part d'une foule d'exacteurs, vexations tyranniques de la part de notre prochain, faim et soif du côté de la nature, avec le froid de l'hiver, la chaleur de l'été, les maladies imprévues, les douleurs de la mort, les craintes du dehors, les terreurs du dedans, toutes choses qui tourmentent le genre humain. Beaucoup désirent la mort avant qu'elle arrive, et s'en vont contents lorsqu'elle vient. Quant à ceux qui jouissent d'un bonheur apparent sur la terre, qui nagent pour ainsi dire dans les délices et dans l'opulence durant cette vie périssable, et qui s'enorgueillissent des honneurs et des dignités de ce monde, ils sont privés de la vraie vie. Et quelles perversités y a-t-il, qui ne soient entremêlées avec leur jouissance de grandeur? Confiscation du bien des pauvres, impudicité dans le saint mariage, enfin ils sacrifient à chacun de leurs vices comme à un Dieu, et l'adorent, et ils sont tous hors du chemin de la vraie vie. Il est évident que l'univers et la matière qui le compose sont une création de Dieu; c'est pourtant cette matière qui est l'objet du culte des païens, qui sont eux-mêmes des parties de cette matière qu'ils adorent. Donc une partie est au service d'une autre partie, et si une partie de ce monde est corruptible, toutes les autres sont essentiellement destructibles. Il est, en outre, indispensable qu'entre ces diverses parties il y en ait qui soient supérieures ou inférieures aux autres, et ce qui est supérieur ici-bas à tout ce qui s'y trouve, il n'est pas difficile de vous apercevoir que c'est l'homme, la plus sublime des créatures de Dieu en ce monde. Or, dans le culte des païens, les adorateurs sont au-dessus des êtres inanimés qu'ils adorent, ce qui prouve assez à quel point ce culte est absurde. Ils ne servent pas le vrai Dieu qui se fit homme, ils adorent aveuglément et obstinément les créatures, et ils seront jugés et condamnés un jour sans excuse devant le tribunal de Dieu.

« Courage donc ! rejetons loin de nous les erreurs de ces pauvres égarés, nous les plaignons comme les plus faibles d'esprit et plus misérables que tous les hommes qui ont fait fausse voie volontairement et non par contrainte, et qui ne rentreront jamais dans le chemin de la vérité; mais nous, dont la grâce a éclairé la vue, nous voyons la lumière céleste, et les ténèbres extérieures ne seront pas notre partage, car la vraie lumière est venue

pour ceux qui étaient assis dans les ténèbres, mais ils n'ont pas voulu la recevoir par aveuglement. Vous qui l'avez embrassée par la foi, vous n'êtes plus des étrangers, des fils dénaturés, mais des enfants chéris et possesseurs du bienheureux séjour de la ville céleste, où règne celui qui nous dirige dans la voie du salut, celui qui combat héroïquement sur la terre, et qui enseigna sa fermeté aux apôtres, qui furent ses soldats et ses lieutenants. Aujourd'hui, grâce à leurs prédications et à leurs exemples, c'est vous qui les remplacez sur la terre, vous qui êtes affermis et armés par la foi contre les ennemis visibles, qui sont satellites des invisibles, et contre leurs noires manœuvres. D'une manière ou d'une autre, vous ne pouvez manquer d'être triomphants sur tous les deux, souvenez-vous que ce fut ainsi, lorsque Notre-Seigneur fut regardé comme mort, qu'il remporta une victoire éclatante sur le démon, qu'il dispersa les ennemis, s'empara du butin, délivra les esclaves et distribua des présents et des honneurs à tous ses amis, suivant leur mérite et leur vertu.

« Vous savez qu'au temps passé et dans d'autres occasions, lorsque vous marchiez au combat, il était d'usage que beaucoup de prêtres vous accompagnassent dans le camp, et qu'au moment de combattre vous les laissassiez dans un lieu de sûreté, après qu'ils avaient prié pour le succès de vos entreprises; mais aujourd'hui, voilà les évêques, les prêtres, les diaeres, les psalmistes et les lecteurs au milieu de vous avec tout leur cérémonial. Ils se sont armés spirituellement pour vous suivre à la guerre et pour attaquer avec vous les ennemis de la vérité; ils n'ont pas la moindre peur de la mort, car ils aiment mieux la recevoir que la donner. Jusqu'à présent, par les yeux de la foi, ils ont vu les supplices des prophètes; maintenant, par les yeux du corps, ils voient vos combats qui font de vous des martyrs. Vous voyez, de votre côté, en esprit, les tourments des apôtres et le massacre des martyrs, et vous vous tenez prêts à les accomplir aussitôt tous les deux. Souvenez-vous que ce fut par leur mort que se fonda la sainte Eglise, et que l'effusion de leur sang fut un triomphe céleste aussi bien que terrestre. Ainsi, jusqu'au second avènement du Fils de Dieu, le même triomphe héroïque s'opérera par les mêmes supplices. » (E. V. trad. G. K. G., 125.)

On livra une bataille sanglante, acharnée, dans laquelle les Arméniens eurent moins d'hommes tués que les Perses; mais dans laquelle, ayant perdu leur général Vartan, ils furent obligés de quitter le champ de bataille. On n'osa pas les poursuivre. Les Perses eurent 33¼ hommes tués, parmi lesquels neuf grands satrapes. Les héros martyrs qui tombèrent du côté des Arméniens furent: « de la famille de Mamigonien, Vartan avec 133 hommes; de la famille des Korkorounik, Khoren avec 19 hommes; de la famille de Balounik, Ardag avec 57 hommes; de la famille des Kintunik, Dajad avec 19 hommes; de la famille des Timaksiank, Hinaïag avec 22 hommes; de

la famille Kateperounik, le jeune Nersch avec 7 hommes ; de la famille des Kinounik, Vahan avec 3 hommes ; de la famille des Inzaïnik, Arsen avec 7 hommes ; de la famille des Srouausdiank, Karakin avec 2 frères et 18 hommes. En tout 287 personnes, les 9 grands princes et les personnes de leur famille, de la maison d'Arzdourounik et de la maison royale, qui succombèrent dans la bataille. Outre ces 287, il y eut encore 740 personnes qui succombèrent dans la même journée, et dont les noms sont inscrits au livre de vie. Tous ensemble forment le nombre de 1036, qui restèrent sur le champ de bataille. (E. V., trad. G. K. G., 141).

Vassag tira enfin les Perses de la stupeur dans laquelle ils étaient, et leur persuada enfin de marcher contre les châteaux forts du pays, où s'étaient retirés les Arméniens. Ils vinrent mettre le siège devant une forteresse où s'était réfugié un corps assez considérable d'Arméniens. Ils envoyèrent plusieurs fois vers les assiégés, leur promettant avec serments faits sur l'Évangile, la vie sauve s'ils se rendaient ; les prêtres y consentirent, les soldats refusèrent. Enfin, les vivres manquant, les Arméniens durent mettre bas les armes. Vassag, sur l'heure même et de sang-froid, fit égorguer deux cent treize personnes. L'évêque Joseph avec le prêtre Léonce, et d'autres ecclésiastiques qui s'étaient réfugiés dans ce fort, assistèrent à cette affreuse boucherie ; ils bénissaient les victimes. Au moment où on allait les frapper, ils en appelèrent au roi, accusant Vassag comme auteur de toutes les calamités de leur patrie. Le général n'osa les faire mourir ; il fit cruellement fouetter Joseph et Léonce, et les fit garder avec soin. Quant aux autres, il les fit renvoyer dans leurs demeures. La plupart des Arméniens, ne croyant pas à l'amnistic promise par le roi, résolurent de mourir les armes à la main, ou bien de fuir dans des contrées inaccessibles. On vit d'immenses multitudes, hommes, femmes et enfants, gagner les montagnes qui environnent l'Arménie, se répandre dans les cavernes, habiter le creux des rochers. Beaucoup se réfugièrent jusque dans le nord, vers le pays des Chalibes, où le soleil luit à peine. Demorik, aux contrées impénétrables, en recut un grand nombre ; d'autres se réfugièrent dans les forêts d'Ardzak.

Vassag reçut bientôt de nouveaux renforts. Il vint assiéger une forteresse située sur la montagne de Gaboud. Les assiégés ne voulaient pas croire les fallacieuses promesses qu'il leur faisait. Un prêtre, nommé Archen, eut plus de confiance, et descendant de la forteresse, vint engager les généraux persans à la douceur envers ce peuple innocent qui défendait sa vie et son culte ; il s'adressa à Vassag et lui rappela ce qu'il avait été jadis. Celui-ci le fit charger de chaînes, ainsi que ses compagnons, et les fit traîner parmi les autres captifs. Dans le cours de ces dévastations, plusieurs sorties furent faites par les Arméniens, qui furent fatales aux Perses. Ceux de la forteresse de Demo-

rik parvinrent même jusque sur les terres des Perses et les ravagèrent.

Les guerriers du Khagdik firent dans le val de Daik une sortie qui força les Perses à évacuer la contrée. Dans cette circonstance, les Arméniens perdirent un de leurs plus braves défenseurs, le prince Hemmaïak, frère du généralissime Vartan, qui resta sur le champ de bataille. De leur côté, ceux qui s'étaient retirés dans les forêts d'Ardzak, pressèrent tant les Huns de se souvenir de leur alliance avec l'Arménie, que ceux-ci rassemblant de nombreuses troupes, se jetèrent sur les terres des Perses, et y exercèrent de grands ravages. Le général persan qui commandait en Arménie, de plus en plus irrité contre Vassag, qu'il regardait comme la cause de tant de désastres dont il recevait coup sur coup la nouvelle, se retira complètement et rentra en Perse. Le roi, qui fut forcé de rabattre de son orgueil, ne savait que décider. Le grand visir Mihir-Nersch lui dit : « Sire, pour savoir la vérité, ordonnez aux chefs de l'Arménie de venir ici ; ils viendront volontiers, j'en suis certain. Hazguerd adopta le conseil de son ministre ; il nomma Adrormitz marzban d'Arménie et lui commanda de traiter ce pays avec la plus grande douceur, et de faire en sorte que Vassag et les principaux chefs chrétiens se rendissent à la cour.

Adrormitz arriva donc en Arménie porteur de paroles de paix. Sur son invitation, Sahag, évêque de Richdounik, Mouché, curé de la famille d'Arzdrounik, deux autres prêtres, Samuel et Abraham, que Vassag avait fait mettre en prison, furent mandés et vinrent trouver le marzban, ainsi que l'évêque Joseph Léonce, Kacacz et Archen. Le marzban les interrogea longuement, et envoya toutes leurs réponses à la cour.

Vassag était allé à la cour, où il cherchait à surprendre le roi par ses contes mensongers. Mais ce prince lui dit : « Je vous entendrai en présence des chrétiens, attendez qu'ils soient venus. » Après deux mois et vingt jours de voyage, les prêtres arrivèrent à Suse. Mihir-Nersch les fit traiter avec distinction ; plusieurs Arméniens résistaient encore aux Perses : on ne voulait point les irriter. Le marzban, qui recevait ordre sur ordre de terminer tout par la douceur, rappela les évêques dans leurs sièges, fit rétablir toutes les cérémonies du culte comme à la coutume. Les princes arméniens, qui s'étaient retirés au loin, revinrent quand ils furent certains du rétablissement du christianisme, que le roi venait du reste de protéger par un édit conçu en ces termes :

« Ceux qui n'adoptent pas affectueusement le culte des héros, irritent les dieux contre eux : je les blâme. J'ordonne que chacun désormais ne suive à cet égard que sa volonté et sa conviction. Que chacun serve le dieu de son choix, que m'importe ? Tous sont mes sujets. » Presque tous les princes revinrent se mettre à la disposition du marzban, et prirent le chemin du quartier d'hiver

du roi. Quand ils furent arrivés on jugea Vassag, à qui on reprocha tous ses crimes. Les princes, les évêques l'accusèrent tous. L'évêque Sahag parla ainsi : « Ceux qui ont renié le vrai Dieu, dit-il, ne savent réellement ce qu'ils font ni ce qu'ils disent, car leurs pensées sont confuses et leur conscience obscurcie et troublée. Ils servent leurs maîtres sans loyauté, et trahissent leur prochain sans scrupule. Ils sont les véritables arsenaux ou agents du démon, qui commet des méchancetés par leur ministère, comme cela se voit réellement dans Vassag. Lorsqu'il portait encore le nom de chrétien, il masquait au dehors toutes ses perfidies, et le gouvernement était sa dupe. Le croyant plein de probité et d'honneur, vous l'avez honoré plus qu'il ne le méritait. Vous lui avez confié le pays de Géorgie; demandez aux Géorgiens s'ils furent contents? Vous lui avez donné la principauté de Sunik; écoutez ce que ses propres parents rapportent de lui? Vous l'avez fait marzban de l'Arménie, royaume que vos ancêtres avaient conquis avec bien de la peine; cet homme l'a ruinée en une seule année. Vous voyez qu'en perdant la marque du Dieu véritable qu'il servait par hypocrisie, toutes ses iniquités ont été mises à nu. Que peut-on attendre d'un apostat? Comment celui qui a été infidèle à son Dieu peut-il se montrer fidèle envers quelque homme que ce soit? Il ya bien longtemps que vous n'ignorez plus ces chefs d'accusation dont on s'occupe maintenant. Ses crimes vous étant connus, pourquoi avez-vous gardé le silence? Vous en savez bien la raison. Il me paraît qu'il vous flattait alors d'un espoir qui ne s'est point réalisé. Nous n'avons rien de plus à dire sur cet homme, ni à vous, ni au monde entier, faites de lui ce qu'il vous plaira sans nous en demander davantage. » (E. V., trad. G. K. G., 158.)

Après avoir reçu toutes ces dépositions, le ministre fit son rapport au roi. Douze jours durant le prince garda un profond silence; le treizième jour, il donna un grand festin. Les grands et les fonctionnaires de l'empire y furent invités. Vassag fut invité; il y vint avec tous les insignes de sa dignité. Les princes arméniens et les prêtres qui étaient dans les chaînes le virent passer. « O marchand stupide, dirent-ils, pleins de pitié pour lui, tu as vendu tes biens inappréciables de l'éternité pour ces vanités de la terre que bientôt tu vas perdre! »

Vassag vint prendre sa place ordinaire dans la salle où étaient les grands. A peine y était-il que le grand chambellan entra, et lui reprochant tous ses crimes, lui lut, de la part du roi, la sentence qui le dégradait et le condamnait à mort. Les bourreaux entrèrent, et l'ayant dépouillé de ses vêtements chargés d'or et de pierreries, l'enchaînèrent, et l'ayant assis de côté sur une cavale, comme ont coutume de faire les femmes, ils le conduisirent à la prison en lui faisant traverser dans cette posture humiliante toutes les cours du palais. Il fut enfermé avec les saints confesseurs de la foi. Il les voyait toujours

calmes et tranquilles, heureux au milieu de leur captivité, bénissant Dieu de leurs souffrances et chantant ses louanges. Pour lui, il offrait à tous le spectacle du désespoir et de l'infamie, qui se connaît et s'apprécie. Chaque jour, on le tirait du coin où il était relégué dans la prison commune; on le conduisait un certain nombre d'heures sur la place publique, où il était exposé aux insultes, aux mépris de la multitude. Rentré dans la prison, il était tellement en horreur à tous, que nul ne voulait s'approcher de lui. Il tomba malade; une fièvre s'empara de lui, des plaies couvrirent son corps, bientôt les vers y pullulèrent. Il répandait une telle infection, que les geôliers avaient peine à supporter d'être près de lui. Enfin il mourut au milieu d'atroces douleurs, objet de dégoût et de répulsion, encore plus pour sa laideur morale que pour les plaies dégoûtantes de son corps.

Hazguerd entreprit en 454, la quatorzième année de son règne, une nouvelle guerre contre les Huns. Il traîna à sa suite les prisonniers chrétiens. Quand il eut atteint le pays d'Abar, il les fit enfermer dans la forteresse de Niuchabouh, n'emmenant avec lui que Samuel et Abraham.

Dans le nombre des officiers du roi, était un jeune homme nommé Pel. Il était Hun d'origine, doux et plein d'humanité; il penchait vers la religion du Christ, et s'instruisait auprès des chrétiens des dogmes de leur sainte religion. Il avait en souveraine douleur les mauvais traitements qu'on faisait aux prisonniers. Il s'enfuit chez le roi des Huns, lui livra tous les secrets et les plans de Hazguerd, qui, quoique supérieur en forces, fut battu en détail par le roi des Huns, qui le força de battre en retraite et le poursuivit jusqu'en Perse, où il fit un très-riche butin. Mihir Nerseh, instigateur de cette guerre, craignant la colère du roi, lui fit dire par les mages : « Héros roi, les livres de notre religion nous disent que nul, ici-bas, ne doit résister à votre puissance. Elle serait invincible, si les dieux n'étaient indignés contre les Persans, parce que vous laissez vivre ces chrétiens maudits, qui méprisent notre loi et ont abattu nos temples. » Ajoutant les calomnies et les mensonges, les mages exaspérèrent la colère du roi, qui ordonna aux bourreaux de tuer dans un lieu écarté Samuel et Abraham. Puis il envoya Tenchabouh, fournisseur des vivres de l'armée, à Niuchabouh, pour qu'il condamnât à mort et fit exécuter tous les prisonniers. Le mage qui avait été préposé à leur garde les tourmentait cruellement. Il les avait fait enfermer quarante jours durant dans un souterrain obscur, où il ne leur faisait donner que très-rarement un peu de mauvaise soupe et de l'eau. Ces mauvais traitements n'ayant pas pu arracher aux saints la moindre plainte, il les scella dans leur cachot, de manière à ce qu'on dût leur passer leur nourriture par un soupirail. Le mage était stupéfait de voir que ses rigueurs et ses mauvais traitements ne pouvaient abattre les saints. Il vint secrètement les examiner. Il les vit à plusieurs

reprises dans leur cachot, environnés d'une lumière éclatante, ayant chacun au-dessus de la tête une auréole qui resplendissait ; il fut tellement frappé de ce prodige, qu'il ordonna au chef des bourreaux de traiter les prisonniers avec beaucoup d'égards, et de les mettre dans une salle sèche et bien aérée.

Quand le chef des bourreaux vint communiquer cet ordre aux prisonniers, le généreux évêque Joseph, lui dit : « Allez demander au gouverneur en chef s'il a jamais entendu parler de l'avènement futur de Notre-Seigneur, et des magnifiques demeures qui nous sont préparées dans une autre vie, depuis le commencement du monde. Dites-lui que notre courage est fondé sur cette espérance, et que la foi nous fait supporter aisément les supplices atroces qu'il nous inflige. Nous vous remercions et nous vous savons gré d'avoir obtenu de votre chef le soulagement de nos corps, mais nous ne nous sommes pas ennuyés comme des athées, qui n'ont pas d'autres espérances que celles de la terre, et dont le regard n'embrasse que ce qu'il voit ici bas ; nous, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous acceptons patiemment et même avec reconnaissance tous les supplices de la terre, pour mériter plus tard les béatitudes éternelles du ciel. Si nous désirons des palais, nous avons au ciel de magnifiques édifices, construits sans matériaux terrestres, et auprès desquels vos châteaux royaux les plus beaux paraissent comme rien. Les hommes, les vêtements les plus somptueux, les mets les plus délicats, célestes et incorruptibles, que nous aurons en partage dans l'autre vie, sont tellement au-dessus de tout ce que peut imaginer la pensée humaine, que si l'on pouvait voir le détail, votre entendement demeurerait comme ébloui et serait trop faible pour tout comprendre. Malheureusement, plongés dans une erreur ancienne, vous ne voyez ni n'entendez les choses du ciel ; et c'est pour cela que, bien que nous ne soyons pas coupables du moindre délit, vous nous jugez impitoyablement. Toutefois si vous vouliez connaître notre Dieu, vous ne seriez pas sans espérance de le fléchir, car c'est un roi généreux et bienfaisant, qui ouvre la porte de son paradis à tous ceux qui en prennent la route par la voie de la pénitence. Point de rancune, point de mépris pour qui que se soit de la part de Notre-Seigneur. Mais pour en revenir au soulagement que vous nous avez procuré, et aux adoucissements que vous venez nous offrir de la part de votre chef, écoutez bien ce que nous allons vous dire. Sachez que, dans notre pays, nous avons tout à la fois le pouvoir et les moyens de ne pas tomber entre les mains de votre roi, ainsi que l'ont fait plusieurs des nôtres, qui ont su se soustraire à vos vexations. Nous sommes venus ici de bonne volonté, pressant tout ce que nous aurions à souffrir et ne nous en effrayant pas. Or, nos vœux sont pour la continuation de ces souffrances, et nous vous prions de ne point nous les ménager

jusqu'à ce que votre volonté cruelle soit assouvie. Car nous n'avons rien plus à cœur sur la terre que de suivre l'exemple de notre Dieu, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, qui, par un effet de sa bonté infinie, a daigné descendre jusqu'à nous. Il s'est revêtu d'un corps périssable et en pratiquant toutes sortes de vertus, il accomplit l'œuvre de la rédemption. Il se livra volontairement entre les mains des bourreaux, il mourut fut enseveli, ressuscita par la puissance de sa divinité et apparut ensuite à ses disciples. Il remonta bientôt après au ciel, où il est assis pour l'éternité à la droite de son Père. Il nous a accordé la force céleste de participer à ses souffrances, et il nous en récompensera un jour. Or, nous sommes bien persuadés que nos peines sont très-peu de choses en comparaison de ses souffrances corporelles, et que notre amour pour lui, tout ardent qu'il est, est, bien faible, en comparaison de son amour immense pour le genre humain. » (E. V., trad. G. K. G., 174.)

Le mage, de plus en plus étonné, se rendit encore à la prison. Le même miracle vint encore le frapper. Il appela l'évêque Sahag et demanda à entrer. Le prêtre Léonce lui dit : « Dieu, qui a fait éclater sa lumière dans les ténèbres, et qui illumine par sa sagesse toutes ses créatures, fait rayonner sa puissance dans votre âme obscurcie ; les yeux aveugles de votre esprit sont ouverts aujourd'hui, et vous avez mérité de voir la brillante lumière de la grâce divine. Hâtez-vous de profiter de cette faveur extraordinaire, afin que vous ne retombez pas dans votre premier aveuglement, et que vous ne rentriez pas dans la voie des ténèbres. » Tous se levèrent alors, ils commencèrent à réciter le psaume XLII : « Envoie, Seigneur, ta lumière et la vérité ; qu'elles nous dirigent et nous introduisent à la montagne sainte, et dans tes tabernacles. En vérité, Seigneur, vous avez dirigé et conduit cette âme égarée dans votre éternelle joie et dans votre incomparable repos. Ce jour ressemble au jour de votre passion : vous y délivrâtes le bon larron de la seconde mort, et après lui avoir ouvert la porte fermée du paradis, vous l'y fîtes entrer. De même aujourd'hui, vous avez sauvé cette âme perdue, qui était la cause de la mort spirituelle de beaucoup d'autres, et vous en avez fait pour nous un objet de consolation et de joie. Nous vous en rendons mille actions de grâces, et nous confondons nos voix avec celles des saints prophètes. *Vous avez achevé ces merveilles, non pas à cause de nous, mais pour la gloire de votre nom, pour prouver votre fidélité dans vos promesses, de peur que les nations ne disent : Où est leur Dieu ? (Ps. LXXVIII.)* C'est ainsi que votre puissance s'est manifestée aujourd'hui parmi ce peuple sans frein qui vit dans d'épaisses ténèbres. » Puis ils reprirent les chants des psaumes : « Le Seigneur est ma lumière et ma vie, chantaient les chrétiens, que puis-je craindre désormais ? Le Seigneur

est mon refuge, devant qui pourrai-je trembler ? » Je sais, disait ce mage, que mes ennemis sont nombreux maintenant, et qu'ils s'avancent pour me dévorer ; mais vous, Seigneur, vous êtes venu pour sauver la vie des hommes qui se tourneront vers vous, et ils seront sauvés par votre grâce. Ne souffrez pas que je sois séparé de ces saints agneaux avec lesquels je suis confondu, ni que je sorte de votre bergerie, de peur que le loup dévorant ne me déchire, que je ne me fourvoie de nouveau et que je n'instruise les hommes à se perdre. Au contraire, par mon bon exemple, je serai le motif de leur vie ; daignez, Seigneur, me pardonner les fautes commises depuis tant d'années, et que le démon, qui s'est enorgueilli de me voir entraîner tant d'hommes à la perdition, soit humilié en me voyant au milieu de vos disciples. » (E. V., trad. K. C. G., 177.)

De nouveaux prodiges ayant achevé de le convertir, il fit sortir les chrétiens de prison, les traita magnifiquement dans son palais, et reçut le baptême. Cependant il craignait pour sa famille la colère du roi. Ce ne fut plus que la nuit et secrètement qu'il invita les prisonniers à revenir chez lui. Un soir que le mage les invita, ils firent spontanément mettre à la première place Archen, qui était un prêtre sans instruction et simple, malgré ses refus réitérés. Joseph prenant la parole, dit : « Réjouissez-vous en Jésus-Christ, mes frères, car demain, à cette même heure, toutes nos peines seront oubliées ainsi que les souffrances que nous avons supportées. En récompense du peu de travail que nous avons fait, nous jouirons d'un éternel repos, et en place de notre prison, nous entrerons dans la ville éternelle, dont le maître est Jésus-Christ lui-même. C'est lui qui distribue les prix d'honneur de la carrière glorieuse que nous serons appelés à fournir ; jadis il y remporta lui-même la victoire, il nous fera la même grâce pour notre salut éternel et pour la gloire de sa sainte Eglise. Ce prêtre, notre frère, qui occupe aujourd'hui la place d'honneur, recevra demain le premier la couronne du martyr, car voici que l'ennemi de notre vie s'approche, et il arrive afin de nous faire périr, nous, les serviteurs de Jésus-Christ. » (E. V., trad. G. K. G., 184.)

A la surprise de tous, Archen répondit : « Puisse Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'entremise de vos saintes prières, m'accorder la grâce de quitter ce monde suivant votre prédiction. Pendant votre discours, une inspiration énergique a rempli mon âme. Je me rappelle l'immense bienfait de Jésus-Christ, qui est venu au monde pour nous délivrer de nos péchés ; qu'il ait pitié de moi, comme il eut pitié du bon larron sur le Calvaire, et de même qu'en ouvrant la porte fermée du paradis il l'y fit entrer le premier, comme le précurseur de ceux qui sont destinés à ce lieu de délices, qu'il me fasse la grâce d'y précéder demain votre illustre compagnie. Je sais que pour un pécheur qui revient, il y a grande fête au ciel,

parmi ces anges de Dieu, qui connaissent bien la volonté de celui qui était le pasteur des brebis égarées et qui se réjouissent à la vue d'un homme repentant ; peut-être est-ce à cause de moi, que le grand général d'Arménie et ses héroïques compagnons ont apporté ici-bas les couronnes qu'ils vous destinent en annonçant cette joyeuse nouvelle en commun. Ce qui m'étonne, c'est que leur étant tout à fait inconnu pendant leur glorieuse vie, ils veulent, après leur sainte mort, que je reçoive avec eux une portion de l'héritage des bienheureux. Oh ! je vous en supplie, mes chefs et mes pères, priez pour moi, indigne, afin que je puisse atteindre à cette grande félicité que votre bouche véridique m'a annoncée. Oh ! qu'il me tarde de voir arriver ce jour, ce moment heureux ! Quand quitterai-je cette lourde enveloppe d'argile ? Quand donc vous verrai-je face à face, Seigneur Jésus ? quand ne craindrai-je plus la mort ? Quand donc mon ignorance sera-t-elle changée en parfaite sagesse ? Hâtez-vous, Seigneur, de me secourir ; étendez votre bras puissant, afin que je tienne mes promesses de fermeté et de courage, et que le nom de mon Seigneur soit glorifié en moi. » (E. V., trad. G. K. G., 185.)

Se levant de table, ils prièrent ensemble. Prêts à se séparer, ils songèrent au moyen de sauver le mage, car ils savaient bien que la nouvelle de sa conversion mettrait le roi en fureur. Ne sachant à quoi s'arrêter, ils recommandaient à Dieu avec ferveur la vie de ce nouveau converti ; les princes et les prêtres retournèrent ensuite à leur prison. Bientôt les bourreaux de Tenehabouh arrivèrent ; ils furent stupéfaits. Le chef des mages à qui les chrétiens avaient été confiés, était tranquillement assis au milieu d'eux, les encourageant à souffrir la mort. Ils allèrent raconter cela à Tenehabouh, qui fit conduire tous les prisonniers à dix-huit lieues de la ville, et ordonna qu'on lui amenât le mage, pour lui parler en particulier. Celui-ci lui raconta sa conversion ; Tenehabouh n'osant prendre sur lui de le condamner, la référa au roi, qui lui dit de garder sur toute cette affaire le plus profond silence. « Gardez-vous bien surtout, lui dit-il, de rapporter un mot de cette vision qui lui est apparue. Si des ignorants en entendaient parler, ils commenceraient à douter de la vérité de notre culte, et ils feraient secte avec ces chrétiens. N'est-il pas cruel qu'après tout ce que nous avons entrepris pour ranger ces hommes à nos lois, afin qu'ils y trouvent le salut de leurs âmes, non-seulement nous ayons échoué, mais qu'un des docteurs les plus célèbres de notre loi passe dans leurs rangs et soit séduit par leurs erreurs. Car ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ce gouverneur du pays d'Abar, bien loin d'être un homme vulgaire, est renommé *Hémédan* sur toute la surface de la terre. Si j'ordonne une conférence publique entre lui et les autres mages, lui qui est plus instruit qu'eux tous, il les battra infaillible-

ment dans la dispute ; il est capable de renverser de fond en comble notre foi. D'un autre côté, si nous le jugeons avec les autres, comme chrétien obstiné, le bruit de son apostasie va se répandre de toutes parts, et ce sera une tache ineffaçable sur notre religion. Si je fais tomber sa tête sous la hache, il y a beaucoup de chrétiens au camp qui feront de ses restes des reliques, et qui les exposeront à la vénération de toute la terre. Ce n'est déjà pas pour nous une petite honte que de voir les honneurs qu'on rend dans notre royaume à ces reliques des Nazaréens ; mais si nous souffrons qu'on accorde le même honneur aux ossements des mages et de Mobeds converti, ce sera la ruine entière de notre culte.

« Je vous en conjure par les dieux immortels, retenez sur vos pas en toute hâte, et pressez l'exécution de mes ordres. Faites venir devant vous ce vieux mage obstiné ; parlez-lui seul à seul, avec amitié, avec bienveillance ; s'il se repent et qu'il renonce aux sorcelleries de ces chrétiens, respectez-le et traitez-le avec la distinction due à son rang, et la honte de ce jugement demeurera entre vous et lui, et ne sera connue de personne. S'il s'obstine insolemment au contraire, s'il refuse de se soumettre à mes ordres, excitez vous-même contre lui une foule d'accusateurs et de mécontents, qui lui imputeront des malversations dans le poste que je lui ai confié. Entamez contre lui un procès public, condamnez le à l'exil au fond des contrées lointaines au delà de Gog et de Magog, dans le désert reculé du Khorassan ; et là, faites-le précipiter dans un puits afin qu'il périsse d'une mort ignominieuse. Quant à ces autres contre-croyants infidèles, il faut les exterminer promptement, sinon ils exciteront de grands troubles dans le royaume et bouleverseront notre culte. S'ils ont pu subjuguier si facilement un homme d'une science aussi supérieure que le chef des mages, je vous demande comment des hommes simples et ignorants leur pourront résister ? » (E. V., trad. G. K. G., 189.)

Tenchabouh, quittant le roi, se fit amener les captifs, et dit au chef des mages : « Je suis le maître de votre vie, et j'ai sur vous le pouvoir le plus absolu ; non-seulement je puis vous faire subir un interrogatoire, mais encore vous faire subir tous les supplices imaginables. Réfléchissez avant que je mette la main sur vous : acceptez-vous les honneurs et les distinctions ? Voulez-vous éviter le mépris et l'opprobre ? Allez, songez à votre âge avancé ; ayez pitié de vous-même, renoncez à ce nom de chrétien que vous détestiez depuis votre naissance ; redevenez mage comme autrefois ; vous étiez un docteur utile à beaucoup de monde ». « Je vous en prie, vous qui m'étiez comme un frère et en qui je trouve aujourd'hui un ennemi déterminé, je vous en prie, répondez énergiquement le chef des mages, n'ayez aucune pitié de moi, écarterez tout souvenir de notre ancienne amitié, exécutez l'ordre inique d'Hazguerd, et jugez-moi selon

vos pouvoirs. » (E. V., trad., G. K. G., 191.) Voyant qu'il ne le pouvait amener à ses desseins, il le condamna à aller au nord du Khorassan, dans un lointain pays, où il reçut la palme du martyr.

Ensuite Tenchabouh, d'après l'ordre du roi, s'adjoignit Teinigan, ministre de tous les grands préfets du royaume, et Movan, grand maître des cérémonies du palais. Il fit transporter les prisonniers dans un désert plus éloigné, qui était rocailleux et aride. Cette translation se fit secrètement, pour que les chrétiens ignorassent complètement le lieu de la sépulture des saints martyrs. Mais un soldat, chrétien en secret, et qui avait été choisi comme bourreau, suivit le convoi. Chacun des trois ministres le croyait attaché à la suite d'un autre. Ainsi il fut témoin du martyre des saints.

Quand on fut arrivé au lieu qu'on avait choisi, et qui était plein de cailloux et d'aspérités, on donna l'ordre aux bourreaux d'attacher les saints par les pieds, et de les traîner attachés à de longues cordes. Bientôt les vêtements, puis les chairs, furent en lambeaux : le sang ruisselait. On les mit ainsi dans un état vraiment lamentable ; on croyait ainsi les dompter. On les détacha : mais ce premier combat leur avait donné une ardeur extraordinaire ; leurs plaies, leur sang qui coulait, les animaient au combat. Ils avaient soif de mourir pour Jésus-Christ. Tenchabouh leur parla ainsi :

« Le roi, de la part duquel je suis venu vers vous, m'a chargé de vous dire, qu'il vous regarde comme la cause des soulèvements des chrétiens, de la ruine de l'Arménie, du massacre d'une foule de gens de guerre et de l'emprisonnement de vos princes. Votre entêtement est la source de tous ces désastres. Or, écoutez-moi maintenant : comme vous avez été la cause de tant de massacres et de dommages, soyez-la désormais d'une réparation qui sauvera votre propre vie et celle de beaucoup d'autres. Il dépend de vous de délivrer vos princes qui gémissent au fond des cachots ; on réparera à votre considération tous les dégâts qui ont bouleversé l'Arménie, et cette foule d'Arméniens qui ont été condamnés à l'exil ou à l'esclavage vous devront leur retour et leur affranchissement.

« Vous avez eu aujourd'hui sous les yeux un exemple aussi frappant que terrible : le gouverneur du pays d'Abar, un mage illustre par sa naissance et par son savoir, chéri des grands comme du roi, célèbre par sa parfaite science religieuse dans toute la Perse ; cet homme, renonçant à la religion de Maztezen, s'est laissé séduire par vos idées ignobles ; il a embrassé vos doctrines. Voyez quel en a été le résultat. Le roi n'a pris en considération ni sa dignité ni sa parenté même spirituelle, comme gouverneur de notre sublime loi, qu'il lui avait si longtemps inspirée ; le traitant comme un esclave infâme qui n'a ni famille ni patrie, il m'a commandé de l'exiler dans des contrées lointaines. Voulez-vous tout savoir ? Cet homme va périr en

chemin ; il ne verra jamais la terre de l'exil. Or, si le roi n'a pas respecté les liens d'affinité dans la sublime religion, qui l'attachaient au gouverneur d'Abar, pensez-vous qu'il vous épargne, vous qui êtes d'un autre peuple, dont l'origine est étrangère, et qui vous êtes surtout rendus coupables du crime de lèse-majesté ? Il ne vous reste plus qu'un moyen de salut, c'est d'adorer le soleil et d'accomplir la volonté du roi, comme nous l'enseigne le grand Zoroastre (Zratucht). Si vous acceptez cette proposition, non-seulement vous aurez sauvé votre vie, mais je vous élargirai sur-le-champ, et vous retournerez comblés d'honneurs et de présents dans votre patrie. »

Le prêtre Léonce s'avança alors accompagné de l'évêque Sahag qui lui servait d'interprète. « Comment pouvons-nous comprendre, dit-il, votre double ordre ? Vous nous dites d'abord : Adorez le soleil, et puis vous appuyez cet ordre de la volonté du roi. Vous avez honoré le soleil en le mentionnant le premier ; mais vous avez ensuite exalté le roi plus haut que le soleil, comme sa volonté seule qui donne du poids au culte. Vous avez prouvé malgré vous que le soleil n'éclaire pas les créatures par l'effet de sa propre volonté, et c'est votre roi qui fait, selon son bon plaisir, des dieux, et à ces dieux des adorateurs ; car lui-même n'est pas dans la voie de la vérité. Ne nous parlez point comme à des enfants ; notre âge est mûr, et nous ne sommes pas les derniers dans la culture des sciences. Ceci posé, je vais répondre à vos reproches.

« Vous commencez par nous imputer les dévastations qui ont désolé l'Arménie et le massacre des troupes royales ; en cela vous êtes dans l'erreur. Notre loi ne nous enseigne point de pareilles choses ; elle nous ordonne au contraire d'honorer les rois temporels et de les aimer sincèrement ; elle veut que nous leur rendions tous les services, non comme aux hommes, mais comme au Seigneur ; et s'ils négligent de nous en donner en ce monde la récompense, ou qu'ils nous vexent de mille manières, Dieu se chargera de nous l'accorder lui-même dans le ciel (*Coloss. III, 22*). Nous ne devons pas seulement au roi les services et l'obéissance, nous devons même mourir pour lui. Il ne nous est pas permis sur la terre de changer capricieusement de maître : or, il en est ainsi de notre culte. Nous ne sommes pas libres de changer notre Dieu du ciel pour un autre ; et, d'ailleurs, comment cet échange se pourrait-il faire, puisqu'il n'existe pas dans l'univers d'autre Dieu que celui que nous adorons ? J'expliquerai ma pensée par un exemple qui vous sera plus familier peut-être. Le soldat qui se présente le dernier pour combattre n'est pas un brave, mais un lâche, n'est-ce pas ? Un négociant échange-t-il ses perles pour de vils chiffons ? Il faudrait qu'il fût aussi insensé que vos docteurs qui vous égarent.

« Après nous avoir séparés de nos vaillants et vertueux princes, vous croyez que vos ruses amolliront notre fermeté ? Mais

nous ne sommes pas seuls ici comme vous le pensez. Il n'y a pas de place vide où ne soit notre roi Jésus ; il est partout, excepté chez ceux qui sont vides et éloignés de lui, comme vous, et votre furieux chef. Si les soldats arméniens, instruits et disciplinés par nous en Jésus-Christ, foulèrent aux pieds les ordres violents du roi, et regardèrent tous ses riches présents comme rien, s'ils se laissèrent piller, s'ils perdirent leurs domaines héréditaires et n'eurent pas plus de souci de leur femme et de leurs enfants que de la fortune qu'il possédaient, et si enfin ils n'épargnèrent pas plus leur sang que leurs trésors terrestres, à combien plus forte raison ne devons-nous pas suivre l'exemple de nos enfants, qui nous appelaient leurs pères spirituels ! Ce ne fut que par zèle et par amour pour Jésus-Christ qu'ils firent tomber sous leurs haches vengeresses vos mages adorateurs du soleil avec leurs disciples ; c'est par zèle encore qu'ils se sont vaillamment battus et qu'ils ont dispersé vos troupes. Plusieurs sont morts en martyrs sur le champ de bataille, un grand nombre fut réduit en esclavage, le reste se sauva dans les pays lointains. Tous ceux qui sont morts parmi ces hommes nous ont précédés dans le paradis ; ils sont entrés dans les rangs des anges, et ils se réjouissent au sein de ces délices ineffables où arriva et fut admis ce bienheureux mage, que vous nous dites avoir exilé. Heureuse est la terre qu'il a traversée ! Heureux est le lieu désert où il a rendu le dernier soupir ! Le coin de terre qui possède sa dépouille mortelle est plus précieux que les plus magnifiques palais du roi, plus glorieux que les astres brillants du ciel que vous adorez ! »

Movan, le grand maître des cérémonies, prit la parole. « Les dieux, dit-il, sont d'humeur bienfaisante ; ils en usent indulgentement avec la race humaine, et lorsque les hommes se prosternent devant leur majesté, ils jouissent en retour des plaisirs de ce monde, dont ils ont fait le roi dispensateur. De la bouche du roi dépendent la vie et la mort, et il tient dans ses mains les destinées de l'univers. Vous n'avez donc pas le droit d'aller insolentement contre sa volonté, et de résister à ses ordres. Il vous ordonne d'adorer le soleil, pourquoi ne le faites-vous pas ? N'est-ce pas Dieu qui illumine de ses rayons tout l'univers, et qui fait mûrir par sa chaleur la nourriture des hommes et des animaux ? C'est en raison de sa générosité universelle qu'il a reçu le nom de dieu Miher ; car il est tout amour pour les hommes, et il n'a en soi ni déception ni duplicité. C'est pour l'imiter que nous sommes indulgents jusqu'à l'excès pour votre ignorance. Nous sommes les amis des hommes et nous n'avons point l'humeur sauvage de ces bêtes féroces qui se repaissent de chair et de sang. Ayez pitié de vous-mêmes, et ne nous forcez pas, malgré nous, de tremper nos mains dans votre sang. Mettons donc en oubli vos crimes passés, et occupons-nous du présent ; à votre

considération, la miséricorde du roi s'étendra sur tous vos militaires. »

« Je rends justice à vos talents, répondit l'évêque Sabag, vous êtes homme d'état et homme d'érudition; vous désirez que tous les pays qui dépendent de l'empire de Perse soient florissants, et la gloire du roi vous est chère; mais quant à votre désir de nous endoctriner, il n'est ni judicieux ni raisonnable. Quoi! vous reconnaissez plusieurs dieux, et vous ne pouvez nous dire ce qu'ils sont, ni leur accorder une seule et même volonté! Si les dieux supérieurs se battent entre eux pour des fautes d'une même volonté, et vivent en désaccord complet, comment nous autres hommes, qui leur sommes inférieurs, pourrions-nous nous accorder en quoi que ce soit, et avec votre idée, par exemple! Accordez donc l'eau et le feu, que nous prenions d'eux l'exemple de la paix; appelez le soleil dans votre maison comme le feu: mais s'il ne peut pas venir, afin que le monde ne rentre pas dans les ténèbres, expédiez-lui du moins le feu, afin qu'il apprenne de lui à subsister sans consommer la matière combustible. Si vos dieux n'avaient qu'une nature, qu'ils fussent également puissants et d'accord ensemble, soit le feu, par exemple, sans besoin d'être alimenté, comme le soleil, les officiers du roi ne seraient pas si occupés à faire abattre, à grands frais, du bois pour l'entretenir sur vos autels. Le feu mange toujours, ne se rassasie jamais et se réduit en cendres, et le soleil ne mange pas, il est vrai, mais sans l'air, ses rayons se brisent; il se refroidit en hiver, et toute la végétation est flétrie et glacée; il brûle durant l'été tous les êtres vivants. Or, je vous le demande, comment un objet qui subit ces continuelles variations, peut-il donner à quelqu'un une vie stable? Je ne vous blâme pas cependant: vous suivez le culte des éléments, parce que vous ne connaissez pas leur maître; mais nous serions inexcusables de vous imiter. On pardonne à un pauvre ignorant qui ne connaît pas le roi, d'adorer ses serviteurs par méprise. Mais si un habitué de la cour qui connaîtrait parfaitement le prince, se prosternerait devant un de ses seigneurs pour lui rendre sciemment les honneurs souverains, il serait puni de mort, et l'aurait mérité.

« Quant au soleil, votre divinité principale, souffrez que je vous dise ce que j'en pense, et ce qui est vrai. Il fait partie des choses créées qui composent cet univers; il occupe sa place dans le ciel au milieu d'une infinité de choses créées, dont une partie est au-dessus et une autre partie au-dessous de lui. De soi, le soleil n'a pas une lumière pure et brillante, mais, suivant l'ordre de Dieu, il répand ses rayons par l'intermédiaire de l'air, et ses émanations des parties ignées échauffent tous les êtres qui sont placés au-dessous de son orbe. Ceux qui sont au-dessus ne participent pas à la jouissance de ses rayons, car la lumière de ce globe est placée comme dans un vase, dont l'ouverture est tournée en dessous, et c'est ainsi qu'il

répond aux besoins de ceux qui sont posés de manière à la recevoir. De même qu'un vaisseau vogne sur les vagues sans savoir quelle destination lui imprime la main d'un capitaine expérimenté, ainsi le soleil, sous l'influence de son régulateur, nous donne les saisons et les cycles de l'année. Toutes les choses qui subsistent en ce monde étant créées pour notre usage, le soleil, semblable de tout point aux autres êtres inanimés qui se trouvent dans la nature, fut destiné à nous dispenser la lumière. Il fut créé pour nous servir en haut, comme la lune, les étoiles, l'air incessamment agité, les nuages pluvieux. Et sur la surface de la terre, la mer, les rivières, les sources, les fontaines, tout cela fut fait pour l'homme. Or, il est très-injuste de regarder une de ces choses comme une divinité; et si quelqu'un ose le faire, il se perd comme un insensé, sans que cette partie de la nature qu'on adore comme Dieu, en profite. Un état ne peut contenir deux rois; à plus forte raison la nature ne peut avoir deux dieux. Si l'homme ne peut pas souffrir un tel état de choses, à combien plus forte raison la nature de Dieu repousse-t-elle un pareil désordre.

« Si vous voulez connaître la vérité, adoucisiez l'amertume de votre cœur, ouvrez les yeux de votre esprit, et persuadez-vous bien que, tout éveillés que vous êtes, vous cheminez dans les ténèbres; vous êtes tombés dans l'abîme, et vous voulez y attirer tous les autres. Ceux qui suivent votre fausse doctrine ne raisonnent pas, et ne voient rien. Il n'en est pas ainsi de nous, les yeux de notre entendement sont ouverts, et même ils sont perçants. Par ces yeux du corps nous voyons les créatures; par les yeux intérieurs nous concevons qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes, mais bien par un autre, et qu'elles sont toutes corruptibles. Il est vrai que leur créateur est invisible aux yeux du corps, mais sa puissance est intelligible à l'esprit. Il nous a vus plongés dans une grossière ignorance et il a eu compassion de notre imbécillité, car nous aussi nous étions autrefois comme vous idolâtres; nous adorions les créatures à la place du Créateur, et nous faisons toutes les abominations de l'idolâtrie. Par amour pour le genre humain, Dieu est venu parmi nous, s'est fait homme et nous a instruits de son invisible divinité, voyant que les hommes égaraient leurs adorations parmi les astres: en s'élevant sur la croix, il dépouilla le soleil de ses rayons, afin que les ténèbres servissent à son humiliation humaine, et que les indignes créatures comme vous ne vissent pas leurs dieux plongés dans l'opprobre. Aujourd'hui, ceux qui n'ont pas la grâce du salut, et qui n'adorent pas le dieu crucifié, sont plongés dans les mêmes ténèbres épaisses qui s'étendent sur l'âme comme sur le corps. C'est parce que vous êtes ainsi entourés de ténèbres que vous nous maltraitez maintenant. Nous sommes prêts à mourir, à l'exemple de Notre-Seigneur. Exécutez donc sur nous vos ordres féroces de la manière que vous voudrez. »

Tenchabouh, voyant après ce discours des signes d'adhésion et même de joie sur le visage des confesseurs, jugea bien que ses menaces et ses flatteries seraient inutiles. Pour leur faire subir une dernière épreuve, il ordonna d'amener devant lui l'un des moins qualifiés de la troupe sainte, ce même prêtre Archen qui avait été soupçonné de faiblesse par ses compagnons. On lui lia les pieds et les mains qu'on serra si fort que ses nerfs en craquaient, et on le laissa longtemps sous les yeux de ses compagnons dans cette position horrible. Le saint leva les yeux au ciel et dit : « Voilà qu'une foule de scélérats se sont jetés sur moi comme autant de chiens furieux, et qu'ils m'ont environné de toutes parts. Ils m'ont percé les pieds et les mains, et, au lieu de ma bouche, ce sont mes os qui ont crié (Ps. xxi). Ecoutez-moi, Seigneur, écoutez ma voix : recevez mon âme dans l'assemblée des saints combattants, qui ont paru au bienheureux mage. Moi qui suis le très-humble et le dernier de vos serviteurs, il vous a plu de m'avancer. » Lorsque ces mots, prononcés péniblement, furent terminés, sur l'ordre des trois ministres, les bourreaux tranchèrent la tête du bienheureux, et on la jeta dans une fosse qui était à sec.

Tenchabouh, prenant de nouveau la parole, dit alors à Sahag, évêque : « Quand j'ai été en Arménie, où j'ai demeuré un an et demi, je n'ai nul souvenir qu'on m'ait fait de vous quelque plainte; j'en puis dire autant de Joseph, qui était le chef des chrétiens, ce qui ne l'empêcha d'en aucune manière d'être fidèle au roi. L'homme qui avait été marzban avant mon arrivée dans votre pays était fort content de lui. Je puis lui rendre ce témoignage, qu'on le considérait comme le père de tout le monde, et qu'il aimait également les grands et les petits. Or, puisque vous ne me priez point d'avoir pitié de vous, c'est moi qui vous en prie. Vous êtes des gens respectables; avez compassion de vos corps, et ne courez pas à une mort cruelle, à l'exemple de celui de vos compagnons qui vient d'expirer sous vos yeux. Si vous persistez dans votre inflexible résolution, je serai forcé moi-même de vous tuer, et de vous faire périr dans des supplices épouvantables; épargnez-moi cette douleur. Je vois que vous êtes fascinés par les paroles de ce Léonce. Eh! ne voyez-vous pas que c'est un homme d'une mauvaise santé, que les médecins n'ont pu guérir, et qui, fatigué d'un état de souffrance qui lui pèse, désire plutôt la mort que la vie. »

L'évêque Joseph répondit ainsi : « Les honneurs que vous avez donnés premièrement à l'évêque Sahag, puis à moi, vous nous les avez adressés suivant notre âge et la blancheur de nos barbes, et vous nous avez honorés comme il convenait. Certes, vous avez très-bien parlé; mais nous n'avons fait que notre devoir. Il ne convient pas aux vrais serviteurs de Dieu de contredire les seigneurs temporels, ni de donner aux peuples des sujets de plaintes pour satisfaire un sordide intérêt : c'est à eux de les instruire avec

douceur et mansuétude, à observer les commandements de Dieu et à les conduire sagement et pacifiquement à l'obéissance et à l'adoration d'un Dieu créateur de tout l'univers. Quant à l'effet qu'a produit sur nous l'éloquence persuasive de cet homme (montrant Léonce), vous ne vous êtes pas trompé; toutefois, ce n'est pas comme un étranger séducteur, ni comme un rhéteur, qu'il nous séduit et nous persuade. Loin de lui toute fourberie; il nous aime trop pour en vouloir user. Parce que c'est la même Eglise, notre commune mère, qui nous a mis au monde, c'est le même Père, le Saint-Esprit, qui nous a engendrés. Comment des enfants qui doivent l'existence au même père et à la même mère seraient-ils traîtres et désunis? Ce qui vous paraît que les paroles de Léonce sont capables de nous séduire, c'est notre propre pensée continuelle de jour et de nuit qu'il révèle; car nous vivons dans une indivisible unité de pensée et de cœur. Et s'il est ennuyé de cette vie, et si ce corps infirme lui pèse, il en est ainsi de nous tous; car nul homme né de la femme n'est exempt de souffrances corporelles et de douleurs. »

Tenchabouh dit alors, en prenant un ton haut, ces paroles : « Vous ne savez donc pas que cette indulgence excessive que je vous montre, que cette patience avec laquelle je discute avec vous, n'est nullement due aux ordres du roi, mais à mon humanité personnelle, qui me pousse à faire beaucoup plus peut-être qu'il ne m'est enjoint? Je le fais, parce que mon humeur n'est pas farouche comme la vôtre, et que je ne suis pas, comme vous, ennemi de moi-même, ni ennemi de mes semblables. J'ai mangé dans votre pays le pain et le sel; je me considère comme l'hôte de l'Arménie, et j'ai pour cette terre, aujourd'hui désolée, autant d'affection que de pitié! »

Le prêtre Léonce lui répondit : « Il est bon et louable d'avoir de l'affection et de la pitié pour les étrangers : c'est accomplir le commandement de Dieu; mais il ne faut pas s'arrêter au corps, il faut avoir aussi des égards pour son âme et pour celle des autres. Car nous ne sommes pas nos maîtres; et il y a quelqu'un dans le ciel qui nous demande compte du corps et de l'âme. Vous dites que vous êtes patient envers nous de votre propre mouvement, et non pas par l'ordre du roi : vous faites bien d'enfreindre ses ordres, car c'est un dévastateur de royaumes, un assassin des innocents, un ami du démon et un ennemi de Dieu. Mais pour nous, nous ne pouvons pas violer les commandements de notre roi, ni échanger follement les biens éternels pour les biens périssables de ce monde. Quant à ce que vous avez dit, que les médecins m'ont abandonné, et que c'est pour ce motif que je préfère la mort à la vie, ces paroles ne sont pas applicables à nous, qui ne voyons que des maux sur terre. Calmez donc un peu votre esprit turbulent, et bientôt vous serez persuadé de la vérité que je vais vous dire. Jetez un coup d'œil autour de vous. Quel est le mortel qui

vit sans se plaindre? Ne voyez-vous pas que tout est accablé de maux extérieurs, tels que le froid, le chaud, la füm, la soif, la pauvreté, l'injustice, la rapine; et de maux intérieurs, comme les passions effrénées, les vices, l'ignorance, l'apostasie et les mauvaises habitudes, choses auxquelles le libre arbitre de l'homme lui permet de se livrer, par un acte coupable de sa raison?

« Ne méprisez pas les médecins, de ce qu'ils ne m'ont pas guéri. Pourquoi s'en étonner, puisqu'ils sont des hommes? Il y a des maux qui cèdent à leur art, et d'autres qui lui échappent; car enfin, les malades et les médecins sont de simples mortels. Plût à Dieu, toutefois, que vous suivissiez leur exemple, qui n'a pas peu d'analogie avec votre position. Quand un médecin est averti que quelque malade l'appelle, il y court et emploie ses soins et son art pour le guérir; et si c'est un favori du roi, un seigneur de la cour, le médecin, en arrivant dans la grande salle où se tiennent ordinairement les officiers d'honneur et les brillants jeunes gens qui jouissent d'une santé florissante, et puis dans l'intérieur de la cour, les serviteurs magnifiquement vêtus, l'homme de l'art ne se donne pas le temps d'admirer toutes ces belles choses. Il ne daigne pas même, en entrant dans l'appartement éblouissant du malade, jeter un regard sur la couche où celui-ci repose, fût-elle d'or massif et incrustée de pierres précieuses. Sans faire attention à cette splendeur, il fait même enlever la couverture tissée d'or, et, allongeant les mains, il examine attentivement tout le corps, afin de découvrir si la nature de la maladie est fiévreuse. Il compte les battements du cœur et ceux des artères, s'ils sont bien réglés, et si le foie n'est pas dur ou tendre; ensuite il lui administre, selon qu'il en a besoin, les médicaments qui peuvent lui rendre la santé. Or, si l'art purement humain de la médecine néglige les choses extérieures et éblouissantes, et n'applique toute son industrie qu'à guérir le corps, pour l'honneur et la gloire de sa profession, combien plus, vous qui avez soumis l'univers à votre puissance, combien plus ne devriez-vous pas vous appiquer, avant tout, à guérir vos âmes des maladies languissantes que leur cause un culte vicieux et tout matériel. Si vous aviez fait cela, les sujets de la Perse seraient demeurés fort tranquilles; mais vous avez négligé cette mesure de haute importance, et vous avez travaillé constamment à livrer votre âme immortelle à la mort, avec votre corps au feu de l'enfer éternel. Vous qui avez l'âme attaquée d'une maladie incurable, comment osez-vous nous reprocher un mal corporel qui ne dépend pas de notre volonté, et auquel tout homme est sujet par un effet de la nature?

« Le Dieu vivant, Notre-Seigneur Jésus-Christ, est la cause de notre vie; grâce à son ineffable bonté, il est le médecin de l'âme et du corps. Il a guéri les maux du genre humain en subissant de cruels supplices, et il nous a fait renaître ensuite à la grâce par un effet

de son amour. Après avoir guéri les plaies intérieures que l'ancien serpent nous avait faites à l'âme, il nous a promis de nous rendre sans tache, de purifier tant notre âme que notre corps, de nous admettre enfin à son adoration éternelle, et de nous placer dans les rangs de la milice céleste. Et vous qui, malheureusement, n'avez pas la moindre idée de toutes ces choses, ni la moindre envie de l'apprendre de nous, vous voulez nous détourner de ce bonheur réel qui nous est promis. Vous n'y parviendrez pas, et vous ne l'espérez même pas; c'est impossible.

« Et, pour en revenir encore au mauvais état de ma santé, sachez que, bien loin de m'en plaindre, je suis content lorsque mon corps souffre; car, par les souffrances du corps, la santé de l'âme se fortifie. J'ai, d'ailleurs, devant moi l'exemple du grand apôtre des gentils, lequel se consolait des peines corporelles et de l'abjection d'esprit que lui causaient des hommes conseillés par les démons, en disant: Si nous participons aux souffrances de Jésus-Christ, nous mériterons ainsi d'avoir part à sa résurrection glorieuse (Rom. vi, 5). Puisque vous êtes investi de pouvoirs qui vous rendent maître de notre vie, jugez-nous selon votre perverse volonté; nous ne sommes pas de ceux que les menaces effrayent, et nous ne reculerons pas devant la mort, si cruelle que votre tyrannie puisse nous la faire. »

Alors Ténchabouh les fit séparer et éloigner les uns des autres; puis, prenant à l'écart le saint évêque Sabag: « Je vous ai loué, lui dit-il, et vous n'avez pas été touché de l'honneur que je vous faisais; maintenant je vais rappeler à votre mémoire le mal que vous avez fait, et c'est de votre propre bouche que sortira la sentence de mort. Dites vrai. N'est-ce pas vous qui avez ruiné le pyrée de Richdounik? N'est-ce pas vous qui avez sacrilègemenent fait mourir notre feu sacré? J'ai entendu et je me suis assuré en outre que vous avez maltraité les mages, et que vous avez emporté de nos temples tout ce qui servait à l'usage du culte. Dites-moi maintenant, êtes-vous réellement l'auteur de ces horribles crimes?

« Voulez-vous que je vous instruisse de la vérité des choses, répondit le saint évêque? Est-ce un renseignement que vous me demandez, ou si votre pensée est déjà réellement fixée sur les faits? »

Ténchabouh. — « Le bruit public n'est pas toujours d'accord avec la vérité. »

L'évêque. — « Et qu'en pensez-vous? dites-le moi, je vous prie. »

Ténchabouh. — « On m'a assuré que vous êtes cause de tous les dégâts qui ont eu lieu à Richdounik, et des vexations que les Persans y ont essayées. »

L'évêque. — « Si l'on vous a si bien informé, pourquoi me questionnez-vous encore? »

Ténchabouh. — « Je vous interroge, parce que je veux savoir de vous-même la vérité. »

L'évêque. — « Vous ne me demandez pas de vous instruire des choses salutaires à

vosre âme; c'est mon sang que vous voulez avoir. »

Tenchabouh. — « Je ne suis pas d'humeur sanguinaire, je vous l'ai déjà dit; mais je suis le vengeur des outrages qu'on fait aux dieux. »

L'évêque. — « Comment! vous qui adorez comme dieux des éléments inanités, et les hommes vivants, qui sont vos semblables, vous les voulez égorgés sans merci? C'est vous, c'est votre roi, qui, sur le tribunal de Dieu, allez tirer une vengeance terrible de tout cela. Or, ce que vous désirez malignement apprendre de ma bouche, je vais vous le dire. C'est moi qui ai détruit le pyrée de Richdounik, c'est moi qui ai donné des coups de fouet aux mages et qui ai jeté dans la mer tous les ustensiles abominables qui servaient à votre idolâtrie. Mais vous m'accusez de plus d'avoir fait mourir le feu. Comment aurais-je pu faire mourir ce que le Tout-Puissant a créé immortel? Les quatre éléments peuvent-ils recevoir la mort? Faites donc mourir l'air, si la chose est possible; corrompez la terre, et empêchez-la de produire l'herbe; égorgés quelque fleuve, tuez une rivière : si vous en venez à bout, vous pourriez aussi faire mourir le feu.

« Le sage auteur de la nature a créé les quatre éléments indestructibles, et les a liés par des rapports mystérieux. Le feu se trouve dans la pierre, dans le fer, dans presque toutes les matières palpables. Pourquoi donc m'accusez-vous, mal à propos, de l'avoir fait mourir? Mais tuez donc la chaleur du soleil, car cette chaleur a les parties ignées. Ordonnez au fer de ne pas répandre le feu! On ne peut tuer que des créatures qui respirent, se meuvent, sentent, marchent, mangent et boivent. Le feu mange-t-il, boit-il? L'avez-vous vu marchant, parlant, sentant? Non. Donc, ce que vous n'avez jamais vu vivant, vous m'accusez de lui avoir donné la mort! Ah! votre impiété est mille fois plus impardonnable que celle de tous les autres idoâtres. Ils ne connaissent pas, à la vérité, le vrai Dieu, et ils s'égarèrent dans leur voie; mais du moins ils ne divinèrent pas des éléments muets et qui ne sentent point. Vous avancez, dans votre ignorance, que le feu est périssable de sa nature : ce qui n'est pas, puisqu'il est mêlé à toutes les parties de la matière. »

Tenchabouh. — « Il ne me convient pas de disputer avec vous sur la nature des éléments; cet examen est intempestif, et j'ai autre chose à faire. Avouez-moi simplement si vous avez vous-même éteint le feu, oui ou non? »

L'évêque. — « Puisque vous refusez d'être le disciple de la vérité, je vais vous satisfaire selon la volonté inique de votre père le démon. C'est moi, oui, moi-même, qui suis entré, de ma personne, dans votre temple du feu ou pyrée. Il était rempli de mages qui s'occupaient de vos rites frivoles et abominables, et au milieu d'eux s'élevait, jusqu'à la voûte, un immense brasier. Je commençai à les interroger par des paroles, et non par des coups. Que pensez-vous, dans votre âme

et votre conscience, de ce culte du feu? leur dis-je. — Nous ne savons qu'en penser, répondirent-ils; tout ce que nous savons, c'est que c'est une tradition de nos pères, et qu'un ordre sévère du roi nous enjoint de nous y conformer. — Et que pensez-vous que soit la nature du feu? ajoutai-je; le croyez-vous créateur ou bien créature? — Nous ne le croyons point créateur, répondirent-ils d'une voix unanime, ni même capable de donner du repos à ceux qui le servent. Nos mains sont devenues dures et calleuses à force de manier la hache; notre dos est courbé sous le faix du bois; nos yeux sont rouges et toujours mouillés par l'écroté de la fumée qui s'en échappe, et cette fumée épaisse, mêlée d'humidité, nous noircit encore le visage. Si nous lui jetons beaucoup d'aliments, il s'en affame de plus en plus; si nous ne lui en donnons point du tout, il s'éteint. Si nous nous approchons de lui pour l'adorer, il nous brûle sans le moindre égard; si nous ne nous en approchons pas, il se réduit en cendre. Voilà tout ce que nous savons de sa nature. — Savez-vous, demandai-je encore, quel est celui qui vous a enseigné une pareille erreur? — Pourquoi nous interroger là-dessus? dirent-ils; ne voyez-vous pas vous-même l'état des choses? Nos législateurs sont aveugles du côté de l'âme seulement; pour notre roi, il est borgne des yeux du corps, et du côté de l'âme, il n'a point de vue.

« J'ai eu pitié de ces pauvres mages en les entendant parler ainsi, et rendre hommage à la vérité au sein même de leur ignorance. Il est vrai que je leur ai fait donner quelques coups de fouet, et que je leur ai ordonné de jeter, de leurs propres mains, leur feu dans l'eau, en disant : Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre soient anéantis! Cela terminé, j'ai laissé la liberté aux mages de s'en aller. »

Tenchabouh fut pénétré de frayeur en écoutant ces hardis aveux de l'évêque; il frémit des insultes qui en résultaient pour le roi, et du mépris qu'ils respiraient pour la religion des mages. Il craignit qu'en abandonnant Sahag à de nouvelles tortures, il n'exprimât plus encore des injures contre le roi devant le public; que cette affaire, rapportée au roi, ne fût imputée à lui-même à crime, et qu'on ne finit par l'accuser d'irréligion, pour avoir si longuement disputé avec les évêques. Confus de toutes ces pensées, il se leva du tribunal où il s'était assis, appuya sur son sabre, pour inspirer de la peur aux saints; et, jetant un cri semblable au rugissement d'un lion en colère, il leva son arme et en frappa l'évêque, et fit tomber par terre l'épaule droite, une partie du dos et de la main. L'évêque, renversé sur le côté gauche, releva de son autre main celle qui était séparée du corps, et dit à haute voix : « Recevez, Seigneur, l'holocauste volontaire que je vous offre, et admettez-moi parmi vos milices saintes. » Puis, se tournant vers ses compagnons : « Allons! s'écria-t-il, ô mes vertueux frères, voici notre dernier moment;

fermez un instant les yeux du corps, et vous verrez bientôt Jésus, notre espérance. » En se roulant dans son sang, il récitait : « Je chante vos louanges, Seigneur ! qu'elles soient toujours dans ma bouche. Seigneur ! glorifiez mon âme, et les justes se réjouiront. » Il récita ainsi jusqu'au verset : *Nombreaux sont les tourments du juste ; mais le Seigneur les délivre et conserve même tous leurs os* (Ps. xxxiii). Et pendant qu'il lui restait encore un peu de vie, et que ses forces ne l'avaient pas encore abandonné complètement, il vit descendre du ciel des troupes d'anges, et un archevêque qui tenait dans ses mains six couronnes. En même temps, une voix du ciel disait : « Prenez courage, ô mes bien-aimés serviteurs ! Voici que vous allez oublier toutes les afflictions de ce monde, et ceindre les couronnes triomphales que vous avez méritées par votre héroïsme : mettez-les chacun sur vos têtes. Vous en avez fourni la matière, mais c'est Jésus-Christ lui-même qui les a tressées ; recevez-les des mains des anges, et venez prendre place à côté de saint Etienne, premier martyr. »

Sur ces entrefaites, le glaive brillait déjà sur le cou des héros chrétiens. Léonce, s'apercevant qu'il n'était plus question d'interroger et de juger les deux autres, mais qu'ils étaient tous enveloppés dans une sentence commune, dit au saint évêque Joseph : « Avancez-vous le premier contre le glaive, car votre dignité vous élève au-dessus de nous tous. » Mais comme l'évêque se présentait, les bourreaux, pressés d'obéir, firent tomber toutes les têtes des prêtres chrétiens devant le saint évêque Sahag, qui s'écria avant de rendre le dernier soupir : « Jésus, recevez nos âmes, et placez-nous parmi ceux qui vous ont aimé ! » (E. V., trad. G. K. G., p. 194.)

Les trois ministres proposèrent douze hommes pour garder les corps, afin que les chrétiens ne parvinssent pas à les enlever pour en faire des reliques. Kougik fut au nombre des dix qu'on choisit. Mais au bout de quelques jours, ces hommes, effrayés des prodiges sans nombre qui s'accomplissaient au lieu où étaient les corps des martyrs, prirent la fuite et vinrent trouver les ministres, auxquels ils racontèrent ce qu'ils avaient vu. Kougik prit la fuite comme les autres. Les mages résolurent de se tenir tranquilles. Mais Kougik, s'étant assuré qu'on ne songeait plus aux corps des saints, alla avec dix hommes dévoués les chercher. Ils étaient intacts. Il les mit dans des caisses, avec leurs chaînes, et inscrivit le nom de chaque saint sur la caisse qui contenait son corps. Peu de temps après, les princes furent élargis. Kougik leur avait remis les corps des martyrs. C'est de Kougik que l'historien Elisée Vartabéd tenait les détails qui concernent les saints martyrs.

Dans la ville de Ninchabouh, il y avait quelques-uns des disciples ou serviteurs des saints. On les avait mis dans une prison séparée. Le roi l'ayant commandé, un des bourreaux ordonna à cinq chrétiens qui

étaient Assyriens, et qu'on détenait avec eux, d'adorer le soleil. Il les avait préalablement fait conduire hors de la ville. Comme ils refusèrent, il les fit mettre à la torture, et ensuite leur fit couper le nez et les oreilles, et les envoya en Assyrie, pour y travailler à la terre dans le domaine du roi. Le chef des bourreaux, ayant commis cette atrocité, vint vers les serviteurs des martyrs, et en prit deux qu'à leur physionomie timide et douce il jugeait plus faciles à persuader que les autres. C'étaient Khoren et Abraham. N'ayant pu les contraindre à adorer le soleil, il commanda qu'on les traînat à terre si violemment, que quand on cessa, on les crut morts. Trois heures après, ils revinrent à eux, et dirent la joie qu'ils ressentaient des traitements qu'on leur avait fait endurer. Le bourreau les fit battre de verges par six bourreaux qui se relayaient. Quand ils furent à terre et demi morts, il leur fit couper les oreilles. Après cela, suivant l'ordre qu'il avait reçu du roi, il les envoya en Assyrie, pour y labourer la terre dans le domaine royal. Ces chrétiens mutilés furent, dans le pays où ils arrivèrent, l'objet de la vénération générale. Ils allaient tous les ans recueillir des aumônes, qu'ils envoyaient aux princes arméniens dans leurs prisons. Khoren mourut dans un de ces pieux voyages. Abraham continua cette œuvre de charité. Lorsque les princes arméniens, douze ans après leur arrestation, furent délivrés de leurs chaînes et amnistiés, ils firent venir Abraham en Arménie, où il fut l'objet de la vénération générale. Abraham se retira dans un lieu écarté et éloigné du monde, où il vécut, avec trois autres chrétiens, dans les exercices de la vie monastique. Il y mourut en odeur de sainteté.

Pendant ce temps-là, les princes arméniens demeuraient toujours prisonniers. Ils étaient trente-sept, dont voici les noms : de la famille de Sunik, les deux frères Papkén et Pagour ; de la famille d'Arzourounik, Nerchabouh, Chavash, Chiukin, Meroujan, Barker, Dagas ; de la famille de Mamigoniank, Hamzasbian, Hamzasbé, Ardavazd, Mouchege ; de la famille Gamsaragank, Archavir, Tatoul, Vardz, Nerséh, Achod ; de la famille Amadounik, Vahan, Aranzar, Arnag ; de la famille de Kinunik, Adom ; de la famille de Timaksiank, Tatoul, Sadéan, avec deux autres compagnons ; de la famille Anzevadzik, Chima von, Zouarén, Aravan ; de la famille Araveleiank, Pabag, Varazkén, Tagh ; de la famille Arzerounik, Ahrsán ; de la famille Mantagounik, Sahag, Parzman ; de la famille Dachradzik, Vren ; de la famille Herapsoniank, Papige et Houknan. Ils furent prisonniers pour la foi, et excessivement malheureux, jusqu'aux derniers temps du règne d'Hazguerd, où le gouverneur du pays de Harève, nommé Schliom Chabouh, qui était chargé de leur garde, intercédant pour eux, le roi se décida à adoucir leur sort, et leur rendit leur ancien rang dans ses armées. Le roi fut tellement content de leurs services, qu'il ne cessa jusqu'à sa mort, qui arriva

bientôt, après dix-neuf années de règne, de les traiter avec toutes sortes d'honneurs et d'égards.

Ici nous devons nous borner à dire en deux mots comment finit cette persécution en Arménie. Vahan, neveu du grand Vartan, combattit plus tard avec les Arméniens fidèles au christianisme contre les Persans et les Arméniens apostats, et, à force d'ex ploits et de courage, contraignit les Perses à laisser l'Arménie paisible et libre de pratiquer le christianisme.

ARMOGASTE (saint), martyr, vivait dans l'année 457. Il était comte et occupait une charge élevée à la cour de Genséric, roi des Vandales en Afrique. Ce prince, qui persécuta cruellement les chrétiens, fit d'Armogaste une des premières victimes de sa fureur. Saint Victor de Vite rapporte, sur le martyre de ce saint, des circonstances auxquelles on ne saurait guère ajouter grande croyance. « On le serra, dit-il, avec des cordes, qui se rompaient toutes les fois qu'il levait les yeux au ciel; puis on le pendit par un pied, la tête en bas, et, dans cet état, il se trouvait aussi tranquille que s'il eût été couché sur un bon lit. Théodoric, fils du roi, voulait alors qu'on lui tranchât la tête; mais un prêtre arien lui conseilla au contraire de le laisser vivre et de l'envoyer aux mines, dans la Byzacène. Après y avoir séjourné quelque temps, on l'envoya aux environs de Carthage pour garder des troupeaux de vaches. Peu de temps après, il prédit l'heure de sa mort, et alla recueillir au ciel la récompense de son courage et de sa sainteté. » — 29 mars.

ARNAG, prince arménien, de la famille Amadourik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils, Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS).

ARQUE, village de Lombardie, célèbre par les souffrances qu'y endura saint Eleuthère en confessant sa foi.

ARRAKAN, royaume de l'Indoustan, vit en 1537 le martyre du P. Gaspard de l'Assomption, celui du frère Simon de la Piété, le Pierre Usumaris, tous trois dominicains. En 1593 eut lieu le martyre du frère Paul, religieux du même ordre. (Voy. FONTANA, *Monumenta dominicana*.)

ARRAS, chef-lieu du département du Pas-de-Calais, a vu le martyre de la vierge sainte Sturnine. On ignore à quelle époque.

ARSACE (saint), confesseur, ayant quitté la milice pour embrasser la vie solitaire durant la persécution de Licinius, se rendit célèbre par tant de miracles, qu'on rapporte qu'il chassait les démons, et que, par ses prières, il tua un dragon monstrueux; enfin, après avoir prédit la ruine de la ville, il rendit l'esprit en priant Dieu. L'Eglise célèbre sa mémoire le 16 août.

ARSÈNE (saint), martyr, était Egyptien de naissance; il fut mis à mort sous le règne de

l'empereur Dèce et sous le gouverneur Sabinus, à Alexandrie, en 250. Amené devant le juge avec saint Héron, saint Isidore et le jeune Dioscore, pour lors âgé de 15 ans, il résista avec un courage admirable aux tourments, à l'aide desquels on essaya de l'abattre et de le forcer à renoncer Jésus-Christ. Alors le juge le fit jeter dans le feu avec ses deux compagnons, saint Isidore et saint Héron. L'Eglise fait sa fête le 14 décembre. Il est parfois nommé Ater.

ARTAXE (saint), fut brûlé vif à Carthage sous l'empire de Septime Sévère. On trouve la preuve de sa mort dans le récit de la vision de saint Sature, écrite par lui-même dans les Actes de sainte PÉPÉREUSE (voy. l'article de cette sainte). L'Eglise fait la fête de saint Artaxe le 9 janvier, avec celle de ses compagnons.

ARTÈME (saint), martyr, habitait Rome. Ayant été converti à la foi par les miracles et les discours de saint Pierre l'Exorciste, et ayant fait baptiser toute sa maison par saint Marcellin, prêtre, fut déchiré à coups de fouets garnis de plomb, puis décapité par l'ordre du juge Sérène. Sa femme Candide et sa fille Pauline ayant été jetées dans une grotte, y furent accablées de pierres et de terre. — 6 juin.

ARTEME (saint), martyr, était général des troupes en Egypte. Depuis Auguste, cette province était ainsi commandée par un chevalier romain, qui avait le titre de duc ou général d'Egypte. Sous Constance, Artème fut nommé à ce poste éminent. Après la mort de ce prince, les païens l'ayant accusé d'avoir démolé leurs temples et brisé leurs idoles, Julien le cita devant lui à Antioche, et, sur ce simple accusation, le fit décapiter. Sa fête a lieu le 29 octobre. (Voy. Théodoret, *Hist.*, l. III.)

ARTÉMÉSIS, greffier du tribunal de Dulcétius, gouverneur de Macédoine, s'égeant à Thessalonique, en 304, de Jésus-Christ, accusa devant ce juge les saintes Agape, Irène, Quionie, Casie, Eutyquie et Philippe, ainsi qu'un saint Agathon, d'être chrétiens et d'avoir refusé de manger des viandes consacrées. (Voy., pour plus de détails, les Actes de sainte AGAPE de Thessalonique.)

ARTEMON (saint), martyr, était prêtre à Laodicée. Il y fut brûlé pour la foi de Jésus-Christ, durant la persécution de l'empereur Dioclétien. On ignore en quelle année. L'Eglise fait sa mémoire le 8 octobre.

ASCALON, ville de Syrie, est célèbre dans les annales des martyrs, par les souffrances qu'y endura saint Platonide et deux autres saints martyrs. On ignore à quelle époque.

ASCLAS (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Antioché, ville d'Egypte. Après divers tourments, il fut précipité dans la rivière, où il rendit son âme à Dieu. On ignore à quelle époque eut lieu son glorieux martyre. L'Eglise célèbre son immortelle mémoire, le 24 janvier.

ASCLÉPIADE (saint), martyr, qui fut mis à mort avec saint Pionie, est l'un des quinze

dont l'Eglise fait la fête au 1^{er} février. Il fut arrêté avec ce saint prêtre et sainte Sabine. Il fut le compagnon de ses souffrances, et l'imitateur de son courage.

Il est difficile de séparer l'histoire de ce saint, de celle de saint Pione. Aussi nous engageons le lecteur à y recourir. Ce qu'il y a de certain, c'est que saint Asclépiade reçut la couronne du martyre ; mais les Actes de saint Pione ne nous disent pas de quelle manière il finit sa vie. Nous n'avons pas trouvé de saint Asclépiade, compagnon de saint Pione, ayant une fête spéciale au Martyrologe. Il faut donc dire que la fête de celui dont il est ici question arrive le même jour que celle de saint Pione, le 1^{er} février.

ASCLÉPIADE (saint), martyr, était évêque à Antioche. Il fut du nombre de ces illustres martyrs qui souffrirent une mort glorieuse sous l'empereur Macrin. L'Eglise fait la fête de ce saint martyr le 18 octobre.

ASCLÉPIADE, nom d'un juge qui à Antioche, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, en 303, fit arrêter saint ROMAIN. (*Voy. ce nom.*)

ASCLÉPIADE, juge indiqué dans le Martyrologe romain, comme ayant fait mettre à mort sainte Vénérande. (En France, sans indication de lieu ni de date.) *Voy.* l'article de sainte VÉNÉRANDE et aussi saint VÉNÉRANDE.

ASCLÉPIODOTE (saint), reçut la glorieuse palme des combattants de la foi à Andrinople, sous le règne de l'empereur Maximien. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Maxime et Théodore. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 15 septembre.

ASCOLI, ville de la Marche d'Ancone, a été illustrée par le martyre de l'évêque saint Em. dge, qui y mourut durant la persécution de l'empereur Dioclétien.

ASSISE, ville des Etats ecclésiastiques, *Assisium* chez les Latins, *Assisi* chez les Italiens, dépendait, sous Dioclétien, du gouvernement d'Ombrie et d'Etrurie. En 303, son évêque, saint Sabin, fut arrêté avec ses deux diacres, saint Marcel et saint Exupérance. Ils furent détenus jusqu'à l'arrivée de Venustien, qui était gouverneur. Saint Marcel et saint Exupérance périrent au milieu des supplices ; quant à saint Sabin, il eut les deux mains coupées, et plus tard Venustien s'étant converti et ayant donné sa démission, fut conduit à Spolète par ordre de Lucius, gouverneur, qui succéda à Venustien. (*Voy. SABIN, LUCIUS, SPOLÈTE.*)

AST, aujourd'hui Asti, ville du Piémont, fut témoin du martyre de saint Second, sous le règne de l'empereur Adrien.

ASTÈRE (saint), prêtre et martyr, souffrit du temps de l'empereur Alexandre, sous le préfet du prétoire Ulpien, dans la ville d'Ostie. L'Eglise fait sa fête le 21 octobre. (Martyrologe romain.)

ASTÈRE (saint), *Asturius* ou *Asterius*, sénateur romain ; ayant assisté à Césarée en Palestine au martyre de saint Marin, soldat, il étendit son habit pour envelopper le corps

du saint martyr, et l'emporta sur ses épaules. Bientôt après, il obtint une couronne pareille à celle du saint martyr. L'Eglise honore sa mémoire le 3 mars.

ASTÈRE (saint), martyr, était charpentier dans la ville d'Edesse. Suivant les Actes de saint Thalalée, il fut mandé par le juge Théodore, pour percer avec une terrière les talons de ce saint, afin qu'on passât des cordes dans les trous, pour l'attacher ou pour le suspendre. Il travailla depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, sans pouvoir réussir à entamer les talons de Thalalée. Le juge lui ayant ordonné de recommencer, il vint quelque temps après lui dire qu'il avait fait les trous. Quand on voulut passer les cordes, on vit que saint Astère avait percé un soliveau au lieu des talons du saint. Théodore ne croyant pas au miracle qui avait ainsi obscurci le regard du saint charpentier, crut qu'il se moquait de lui, et le fit arrêter avec saint Alexandre. Mais Thalalée ayant prié pour eux, ils s'échappèrent et ne furent repris qu'après une course de deux lieues et demie, par les soldats qui les tuèrent immédiatement. Voilà l'étrange narration que nous trouvons parmi nombre d'autres aux Actes de saint Thalalée. Somme toute, saint Astère mourut à Edesse pour la foi sous Numérien, par ordre de Théodore, en compagnie de saint Alexandre, de saint Thalalée et de plusieurs autres. Voilà ce que nous savons certainement, et seulement ce que nous osons sérieusement écrire ici. L'Eglise fait la fête de saint Astère le 20 mai.

ASTÈRE (saint), fut arrêté sous le règne de l'empereur Dioclétien, en l'an 285, avec ses deux frères, saint Claude et saint Néon, et les saintes Domnine et Théonille. Il fut condamné par le proconsul de Cilicie, nommé Lysias, à souffrir d'horribles tourments avant d'accomplir son martyre. Il fut martyrisé à Egie. L'Eglise célèbre sa fête le 23 août. (*Voy. Claude, à l'article duquel nous donnons ses Actes.*)

ASTÉRIE (sainte), vierge et martyre, versa son sang pour la foi des chrétiens à Bergame, durant la persécution des empereurs Dioclétien et Maximien. L'Eglise honore sa mémoire le 10 août.

ASTERIUS, était l'un des deux préfets qui à Marseille, et en présence de Maximien, tourmentèrent, en l'année 290, saint Victor, officier de la légion Thébéenne. Astérius et l'autre préfet Eutychius, s'étant trouvés d'avis différent sur le choix des tortures qu'il convenait de faire souffrir au saint, le second se retira, et ce fut Astérius qui, resté seul, fit étendre Victor sur le chevalet, où les bourreaux le tourmentèrent jusqu'à ce qu'ils fussent las.

ASTORGA, ville d'Espagne (Léon). Ce fut dans cette ville que, sous le règne de l'empereur Dèce, le proconsul Paternus fit mourir pour la foi sainte Marthe, vierge. On ne sait de quel supplice. Ses actes, faits après coup, sont peu probants.

ATHANARIC, roi des Goths, éleva en 370 une violente persécution contre les chrétiens.

Il porta contre eux des édits sanglants, et fit promener une idole sur un char dans tous les lieux où il y avait des chrétiens. Ceux qui refusaient de sacrifier étaient mis à mort. Le supplice le plus ordinaire qu'on fit endurer aux chrétiens, était de les brûler dans les églises ou dans leurs maisons. Les martyrs les plus célèbres de cette persécution sont : saint Nicéas et saint Sabas. (*Voy.* leurs articles.)

ATHANASE (saint), martyr, était évêque à Tarse. Il souffrit le martyre sous l'empereur Valérien avec sainte Anthuse, femme de qualité, qu'il avait baptisée, et deux de ses esclaves. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 22 août.

ATHANASE (saint), que l'Eglise honore comme martyr le 3 janvier, donna sa vie pour la foi, avec saint Zozimée en Cilicie. Les détails de leur martyre sont restés à peu près ignorés.

ATHANASE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. *Voy.* Martyrs de Sébaste.

ATHANASE (saint), dit le Grand, évêque d'Alexandrie et confesseur, était très-probablement de la ville d'Alexandrie : quand Constance le fit revenir d'exil, il dit qu'il voulait le rendre à sa patrie, à la maison paternelle; d'un autre côté, on voit que, durant la persécution de Valens, il fut caché quatre mois entiers dans le tombeau de son père. Dans un endroit de ses écrits, ce saint parle de sa tante, morte durant la tyrannie de Grégoire. L'ensemble de ces circonstances prouve ce que nous avons dit, qu'il était d'Alexandrie. Il naquit vers 295 ou 296; il fut élevé par les soins de saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie; il n'étudia les lettres profanes que pour ne pas paraître les ignorer, dit-il, et cependant on voit, par ses écrits, qu'il les connaissait à fond. Un tel esprit ne pouvait pas réussir médiocrement en quoi que ce soit. Mais dès sa plus tendre enfance, il s'occupa de travailler les sciences sacrées. L'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament fut l'objet de ses plus profondes méditations. Dès le temps du concile de Nicée, il était diacre; il fut un des quatre signataires de la lettre de saint Alexandre contre Arius. Son évêque faisait de lui très-grand cas, sous le rapport du savoir et de l'excellence du jugement. Julien l'Apostat, tout en se déclarant son ennemi, rend hommage à ses qualités éminentes. Il avait une fermeté d'âme invincible, une prudence extrême, beaucoup de condescendance et de bonté pour autrui. La tolérance et la charité sont les vertus distinctives des grandes âmes. Il paraît que son extérieur n'annonçait pas la beauté de son âme et de son intelligence; il était de petite taille et d'extérieur vulgaire. Du moins, c'est ainsi que les auteurs parlent de lui. Quant à nous, nous croyons que quand un diamant est enveloppé de matières opaques, il y a toujours quelque point par lequel il brille. De même la clarté du génie illumine toujours le corps le moins favorisé sous le rapport de la forme.

A Nicée, Athanase combattit l'hérésie des ariens avec beaucoup de science et de courage. Cinq mois après ce concile, Alexandre étant mort, en indiquant au clergé et à l'Eglise d'Alexandrie Athanase comme son successeur, celui-ci fut universellement accepté. Il était absent quand le saint évêque mourut. Un concile se tint à Alexandrie, qui, de concert avec le peuple, le choisit pour évêque de cette ville. Les ariens calomnièrent cette élection. Un des plus acharnés pour la décrier fut Eusèbe de Nicomédie. A peine sur le trône d'Alexandrie, il eut à combattre les mélécians, qui s'unirent contre lui aux eusébiens. Eusèbe, son mortel ennemi, procéda d'abord contre lui avec ruse; il fit tout ce qu'il put pour faire rentrer Arius dans l'Eglise d'Alexandrie. Arius, anathématisé par le concile de Nicée, avait été relégué dans l'illyrie par Constantin, qui bientôt après le rappela, s'étant très-malheureusement laissé persuader que cet hérésiarque était rentré dans la foi de l'Eglise. Ce fut alors qu'Eusèbe de Nicomédie entreprit de forcer saint Athanase à le recevoir dans son Eglise, sous peine de s'en voir chassé lui-même. Il écrivit donc au saint évêque, pour appuyer la permission que Constantin avait donnée à Arius de retourner à Alexandrie. La lettre était suppliante, mais ceux qui la devaient remettre étaient chargés de faire des menaces. Athanase refusa nettement. Ni les prières ni les menaces ne purent le décider à recevoir l'hérétique. Eusèbe alors lui écrivit une seconde fois, et lui fit écrire par Constantin. Ce prince disait que toutes les querelles seraient apaisées et que la tranquillité rentrerait dans l'Eglise, si on voulait en ouvrir les portes à ceux qui ne demandaient qu'à y rentrer. Athanase ayant refusé de nouveau, Constantin lui écrivit une lettre qu'apportèrent deux officiers du palais, Symlece et Gaudence, dans laquelle il disait au saint évêque que s'il persistait à refuser Arius, il enverrait à Alexandrie des gens pour le déposer lui-même et le faire sortir de la ville. Cependant Constantin écouta les représentations que lui fit Athanase, lequel lui fit entendre que l'Eglise catholique ne pouvait pas admettre à sa communion un hérétique comme Arius. Constantin se montra encore favorable au saint, dans les accusations que les mélécians portèrent contre lui devant l'empereur. Ils l'accusaient, entre autres choses, d'avoir exigé du public un tribut pour acheter des vêtements ecclésiastiques à l'usage de son église, d'avoir voulu exciter une révolte contre le gouvernement impérial. Mais Constantin condamna les accusateurs, et renvoya Athanase à Alexandrie, en écrivant à ceux de cette ville une longue lettre où il se montrait fort irrité contre ceux qui, par leurs accusations méchantes et calomnieuses, troublaient ainsi le repos de l'Eglise. Les mélécians l'accusèrent ensuite d'être entré violemment dans l'église de l'évêque Isquyras, et d'y avoir pris un calice qu'il avait mis en pièces en sortant. Isquyras lui-même jus-

tifia complètement le saint de ces accusations, par une lettre. Mais la plus grave des accusations qu'ils portèrent contre lui, fut la suivante : les méléciens firent cacher l'évêque Arsène, l'un des leurs; on lui donna de l'argent pour cela; et Arcaph ou Achab, chef de la secte, accusa saint Athanase de l'avoir tué. Il se porta dénonciateur. Ils avaient, dans une boîte, une main droite desséchée, qu'ils disaient celle d'Arsène, et qu'ils accusaient Athanase d'avoir coupée pour faire des opérations magiques. Qu'on nous rende, disaient-ils, avec larmes, au moins le corps de celui que nous pleurons. Constantin, informé de tout cela, écrivit à Antioche, à son frère Dalmace, censeur, d'examiner cette affaire. Il envoya même Eusèbe et Theognis, pour qu'Athanase fût jugé en leur présence. Athanase jugea à propos d'élucider cette affaire; il écrivit à tous les évêques d'Égypte, pour savoir où était Arsène. Il envoya même un diacre avec pleins pouvoirs des magistrats, pour découvrir Arsène partout où il serait. Ce diacre, ayant appris que ce prétendu mort était caché dans le monastère de Ptemencyree, au territoire de la ville d'Antée, dont un nommé Pinne était supérieur, s'y présenta pour l'y trouver; mais Pinne, prévenu de sa visite, fit partir Arsène la veille, sur un vaisseau qui s'en allait dans la basse Égypte. Le diacre se saisit de Pinne et d'un diacre nommé Elie, qui avait été spécialement chargé du soin de cacher Arsène. Ces deux hommes furent présentés au duc d'Égypte, auquel ils furent contraints d'avouer qu'Arsène était vivant, qu'il avait été caché chez eux, et qu'il était pour lors en Égypte. Paphnuce, moine du couvent de Pinne, écrivit une lettre dans laquelle cette confession était faite en entier, et dans laquelle, par conséquent, saint Athanase se trouvait complètement justifié. Depuis, à Tyr où il s'était retiré, Arsène, surpris par les gens d'Archelaüs, gouverneur, fut amené devant Paul, évêque de la ville, qui le connaissait. D'abord il avait essayé de nier son identité; mais, devant un homme qui le connaissait, il n'osa plus soutenir cet impudent mensonge.

Constantin, instruit de ces diverses circonstances, fit cesser la poursuite de cette affaire. Il écrivit à saint Athanase une lettre dans laquelle il lui dit que si ses calomnieux continuent à le poursuivre, il se fera lui-même leur juge, et les punira, non avec la douceur des lois de l'Église, mais avec toute la rigueur des lois civiles. Après cette affaire, qui se termina à la confusion des méléciens, Arsène écrivit, tant en son nom qu'au nom de beaucoup de méléciens comme lui, à saint Athanase, pour lui demander sa communion, et pour lui dire que désormais il n'aurait pas d'autres croyances que celles de l'Église catholique, et ne reconnaîtrait pas d'autre autorité que la sienne. Les ariens avaient la rage au cœur de voir échouer toutes leurs menées contre saint Athanase, mais ils n'étaient pas découragés; bien au contraire. Ils se préparèrent à lui porter un

coup que cette fois il ne pourrait pas parer. Eusèbe de Nicomédie, qui était leur chef à tous, surprit tellement l'esprit de l'empereur Constantin, qu'il l'amena à entrer parfaitement, sinon dans ses desseins, du moins dans leur exécution. La grande église de la Résurrection, que Constantin faisait bâtir à Jérusalem, était en état d'être dédiée. Ce prince voulait qu'un nombre considérable d'évêques concourût à cette imposante cérémonie. Eusèbe lui persuada facilement qu'il fallait que pour cela la paix fût établie dans l'Église, et qu'il était convenable d'assembler, dans ce but, un concile où la conciliation pût s'établir sur tous les points. Constantin, dont l'esprit était complètement au pouvoir des eusébiens, manda, pour assister à ce concile, tous les évêques qu'ils lui désignèrent. Il envoya le comte Denys pour y maintenir l'ordre. Les eusébiens eurent soin que les instructions de cet envoyé tournassent complètement à l'oppression de leurs adversaires. Constantin reconnut lui-même plus tard avoir choisi tous les évêques de ce concile au gré des eusébiens. L'Égypte, la Lybie, l'Asie, la Macédoine, la Pannonie, la Bithynie et les provinces d'Orient furent les lieux d'où ces évêques vinrent presque tous. Les ariens y étaient en majorité. Les deux Eusèbe en étaient les chefs. Les plus célèbres, après eux, étaient Narcisse de Néroniade en Cilicie, Flaccille ou Placille d'Antioche, Theognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Theodore d'Héraclée, Patrophile de Seythople, Ursace de Singidon, Valens de Mursa, Macédone de Mopsueste, George de Laodicée en Syrie, tous évêques ariens. Parmi les catholiques, il y avait saint Maxime de Jérusalem, Marcel d'Ancyre, Alexandre de Thessalonique. Socrate compte en tout soixante évêques dans ce concile. Il est probable que cet auteur ne veut parler que de ceux que Constantin avait mandés directement; car saint Athanase en amena avec lui quarante-neuf qui ne lui firent pas défaut, et qui lui auraient constitué la majorité, si, comme le dit Socrate, le concile n'eût été en tout composé de soixante évêques. Le président du concile était Placille d'Antioche; mais celui qui y avait la plus grande influence était ce comte Denys que nous avons déjà nommé, et qui s'y montra ennemi acharné de saint Athanase. Plusieurs autres laïques y siégeaient, entre autres le gouverneur de Palestine et Archelaüs, comte d'Orient. Les eusébiens donnaient les ordres, et Denys les faisait exécuter, même violemment. Il prenait la parole, et opprimait complètement dans la discussion, ceux qui ouvraient des avis qui étaient justes et équitables. On amena à ce concile saint Macaire chargé de chaînes, pour y répondre à cette ridicule accusation de calice brisé qu'on avait fait porter sur lui aussi bien que sur saint Athanase. Ce dernier, qui voyait la tournure que prenaient les choses, refusa d'abord de venir au concile. Il craignait d'y voir outrageusement attaquée la foi de Nicée. Constantin, circonvenu par

les Eusébiens, lui écrivit que s'il n'y venait pas librement, il le ferait prendre et l'y ferait conduire de force ; alors Athanase obéit. Il y vint, comme nous l'avons dit, à la tête de quarante-neuf évêques. Ses ennemis eurent l'audace de prétendre qu'il s'était fait ainsi accompagner, pour occasionner du trouble dans l'assemblée. On ouvrit le concile par la lecture de la lettre que Constantin avait écrite au saint évêque ; lettre qui marquait parfaitement que ce prince était sous la domination des eusébiens. Ces derniers convoquèrent des évêques de la secte des mélécians qui se portaient accusateurs d'Athanase. Là, on renouvela les calomnies dont, à diverses reprises, le saint s'était victorieusement lavé. On parla du calice rompu, d'un siège épiscopal renversé ; on eut l'audace de remettre sur le tapis le meurtre prétendu d'Arsène. De plus, on accusa saint Athanase d'avoir illégalement fait mettre en prison l'un de ses accusateurs au concile, un nommé Isquyrion. On l'accusa d'avoir déposé Callinique, évêque catholique de Peluse, sans autre motif que celui-ci : Cet évêque, prétendait-on, s'était attiré la colère d'Athanase, en refusant de communiquer avec lui, jusqu'à ce qu'il se fût disculpé dans l'affaire du calice rompu. Cinq évêques mélécians, Euplus, Pacôme de Tentyre, Isaac de Lete, Achille de Cuses, Hermée de Cyne, dans la seconde Egypte, l'accusaient de les avoir battus. De plus, on l'accusait encore d'avoir fait jeter en prison ceux qui ne voulaient pas communiquer avec lui ; d'avoir, durant la fête de Pâques, accompagné de généraux et de comtes, fait battre cruellement, traîner en prison, tourmenter par divers supplices ceux qui refusaient d'entrer en communion avec lui. Il est vrai que saint Athanase avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher les mélécians de se séparer de l'Eglise, mais sans sortir jamais des voies de modération et de justice que son caractère sacré, sa piété lui commandaient de suivre. Dès le commencement du concile, sans aucun égard pour la dignité du siège qu'occupait saint Athanase, on le traita comme un accusé vulgaire, le faisant rester debout tandis que ses accusateurs et Eusèbe de Césarée entre autres étaient assis. Potamon, évêque d'Héraclée, en fut tellement indigné, qu'il ne put se contenir. Il s'écria : Comment, Eusèbe ! vous êtes assis, et Athanase, tout innocent qu'il est, demeure debout, pour être jugé par vous ? qui peut souffrir une chose si indigne ? Et dites-moi un peu, n'étions-nous pas ensemble en prison durant la persécution ? Pour moi, j'y perdis un œil pour la vérité ; mais vous, il ne semble pas que vous y ayez perdu aucun de vos membres ; on ne voit aucune marque que vous ayez rien enduré pour Jésus-Christ ; mais vous voilà ici plein de vie, et avec toutes les parties de votre corps, bien saines et bien entières. Comment avez-vous pu sortir en cet état de la prison, si ce n'est que vous ayez promis de commettre le crime auquel les auteurs de la persécution

nous voulaient contraindre, ou parce que vous l'aviez déjà commis ? Eusèbe s'emporta de colère et rompit la séance en prononçant ces paroles : Si vous venez ici faire les tyrans, il faut que vous en fassiez bien d'autres en votre pays.

Ce récit est de saint Epiphane. Cela n'empêcha pas les eusébiens de poursuivre le jugement de saint Athanase. Les évêques d'Egypte eurent beau récuser une partie des juges, par la bouche de saint Athanase, et nommément les deux Eusèbe, Narsisse, Placille, Theognis, Maris, Théodore, Patrophile, Théophile, Macédone, Ursace et Valens, rien n'arrêta cet étrange concile. Les mêmes évêques eurent beau remontrer que George de Laodicée avait été déposé par saint Alexandre, on n'en persista pas moins à le laisser au nombre des juges. Saint Athanase commença à concevoir de l'inquiétude, quand il vit que toujours on accordait l'impunité aux témoins dont il réussissait à démontrer l'imposture. D'un autre côté, sa défense était singulièrement entravée. On intimidait ses défenseurs par des violences, par des injures. Les mélécians étaient l'objet d'une protection toute particulière. La principale affaire qui fut agitée dans ce concile fut celle d'Isquyras ou du calice brisé. Nous la mettrons la dernière, pour suivre saint Athanase. On l'accusa aussi de deux autres choses ; d'abord d'avoir tué Arsène, ensuite d'avoir violé une vierge. Cette dernière accusation fut examinée avant l'autre. On fit paraître une malheureuse prostituée, qui vint dire qu'ayant logé chez eile Athanase, il l'avait violée malgré toutes ses résistances ; elle qui avait voué sa virginité au Seigneur. Athanase, prévenu de cette accusation, se concerta avec un de ses prêtres nommé Timothée, pour qu'il prit la parole sur cette accusation. Quant à lui, il se tut comme s'il eût été complètement étranger à cette affaire. Quand donc cette femme eut fait sa déposition, Timothée, se levant, lui dit : Ainsi donc vous prétendez que c'est moi qui ai attenté à votre pudeur ? Oui, dit-elle en étendant la main vers Timothée, je vous reconnais, c'est bien vous qui m'avez violée en tel temps, en tel lieu ; eile broda toutes les circonstances de cette histoire avec toute l'impudence qu'on pouvait attendre d'une femme de cette sorte. On était loin de s'attendre à un tel résultat. Aussi le concile stupéfait était partagé, les gens équitables entre l'indignation et l'envie de rire d'une si déplorable déconfiture des accusateurs, les complices de cette malheureuse entre la honte et la rage de se voir ainsi bafoués. Comme ces derniers se trouvaient en nombre, ils ne voulurent pas qu'on l'interrogât davantage, et malgré les instances de saint Athanase, qui voulait savoir quels étaient les auteurs de cette indignité, ils la firent sortir du concile. Le fait est qu'on la laissa aller sans lui infliger aucune peine pour son faux témoignage, sans vouloir découvrir quels étaient ses complices.

Pour ce qui est de l'autre accusation, relative à la mort d'Arsène, elle fut renversée d'une façon non moins victorieuse. Nous avons déjà eu occasion de dire que, durant l'instruction ordonnée par Constantin, on avait découvert Arsène vivant, et que, devant les magistrats, il avait été obligé de s'avouer l'instrument de la misérable fraude à laquelle on le faisait servir. Le fait est qu'Arsène, qui, comme on sait, était revenu à la communion de saint Athanase, n'avait pas paru au concile de Tyr, soit que saint Athanase l'eût fait cacher pour confondre ses calomnieux, soit que ceux-ci l'eussent eux-mêmes retenu, pour le succès de leur calomnie. Le fait est qu'Arsène, instruit de ce qui se passait, trouva le moyen de partir pour Tyr, et y arriva la veille du jour où on allait juger le saint, à propos de son prétendu assassinat. Il se présenta à Athanase, qui le fit cacher chez lui pour confondre ses accusateurs.

L'affaire de la courtisane venait de se terminer à la confusion des ennemis d'Athanase. Ils se mirent à vociférer qu'il y avait des crimes beaucoup plus graves que ceux-là, desquels on ne pourrait se justifier par subtilité ou artifice; qu'il ne fallait qu'ouvrir les yeux pour demeurer convaincu de leur réalité. Alors, ouvrant la fameuse boîte qui contenait la main desséchée, qu'on prétendait appartenir à Arsène : Voilà, dirent-ils, qui vous accuse péremptoirement. Cette main de votre victime, de l'évêque Arsène, nierez-vous, Athanase, que ce soit vous qui l'avez coupée? Déclarez-nous comment et pourquoi vous l'avez fait. A ce spectacle, tout le monde jeta un grand cri, tant ceux qui croyaient que ce crime était véritable que ceux qui en savaient la fausseté. On eut grande peine à apaiser le tumulte. Alors Athanase se leva et demanda si quelqu'un de la compagnie avait connu Arsène, pour juger si c'était bien là sa main. Plusieurs se levèrent et dirent qu'ils l'avaient parfaitement connu. Alors le saint demanda à faire entrer quelqu'un de ses gens, à qui il avait affaire, et envoya chercher Arsène. On le fit entrer les deux mains cachées sous son manteau. Athanase demanda aux assistants si c'était bien là cet Arsène qu'on prétendait mort. Ceux qui avaient dit le connaître furent obligés d'avouer que c'était bien lui. L'effet produit par cet incident fut prodigieux dans l'assemblée. Quelques-uns s'imaginaient encore que, sans le tuer, on lui avait peut-être coupé la main. Saint Athanase lui fit successivement tirer ses deux mains de dessous son manteau, et s'adressant au concile : « Voilà, dit-il, Arsène avec ses deux mains; Dieu ne nous en a pas donné davantage, et ainsi je ne crois pas que personne en demande une troisième. Néanmoins, je laisse à mes accusateurs à chercher en quel endroit elle pourrait être placée, sinon, c'est à vous à examiner d'où vient celle qu'on vous a fait voir ici, et à punir ceux qui l'ont coupée, si crime il y a eu à le faire. » La présence d'Arsène porta

un coup épouvantable aux ennemis d'Athanase. Pendant quelque temps, la confusion fut horrible; mais enfin, la rage prenant le dessus sur la honte, ils se mirent à crier qu'il était magicien, et que par ses artifices il parvenait à tromper les yeux et à faire voir ce qui n'était pas. Ils se jetèrent sur lui, et sans l'intervention des officiers de l'empereur qui l'arrachèrent de leurs mains furieuses, ils le mettaient en pièces.

Vint ensuite l'affaire du calice d'Isquyras. On envoya dans la Maréote des commissaires chargés d'informer dans ce point de l'accusation. Les commissaires nommés furent justement ceux qu'Athanase avait récusés comme juges.

Ce qu'il y a d'affreux dans cette accusation, c'est de voir Isquyras venir la soutenir devant le concile, après en avoir lui-même disculpé saint Athanase, lors de l'instruction que Constantin avait ordonné de faire quelque temps auparavant. Athanase soifint qu'Isquyras n'était pas prêtre, et c'était la vérité; il le prouvait, mais le concile ne voulait rien entendre. Isquyras n'ayant rien pu établir contre saint Athanase et contre Macaire, il fut donc décidé qu'on enverrait des commissaires dans la Maréote. Les commissaires nommés furent Théognis, Maris, Macédone, Théodore, Ursace et Valens. Le concile de Sardique appelle ces commissaires des jeunes gens les plus méchants et les plus perdus de mœurs du monde, indignes d'aucun degré dans l'Eglise. La fourberie paraît dans toute cette affaire. Quatre jours avant leur nomination, ils avaient envoyé dans différentes contrées pour que des ariens et des mélicéiens se rendissent dans la Maréote, où il n'y avait personne de leur communion pour y servir de témoins. Les évêques d'Egypte s'opposèrent inutilement à la nomination des commissaires; inutilement, ils en écrivirent à l'empereur. D'abord les commissaires passèrent à Alexandrie, où ils prirent pour les assister le préfet Philagre, païen et apostat. Ils avaient avec eux Isquyras qu'ils hébergeaient. Ils partirent pour la Maréote, et ce fut dans la maison de l'accusateur qu'ils allèrent s'installer. Les prêtres de la contrée demandèrent à assister à leurs délibérations, et cela avec justice, disant que, puisque ni Macaire, ni leur évêque n'étaient présents pour débattre leurs intérêts, il était juste qu'au moins quelqu'un le fit; mais ces commissaires d'iniquité ne voulurent rien entendre, et tout se passa entre eux, les accusateurs et Philagre. On chassa même ces prêtres, en leur disant des injures. Au nombre des témoins admis contre saint Athanase, par les commissaires, il y avait de simples catéchumènes, des païens et des Juifs. On ne les interrogeait pas pour les faire parler sur les vérités augustes de la religion, sur les mystères saints qu'on prétendait avoir été outragés par Athanase, mais bien pour leur faire débiter les mensonges infâmes qu'on leur suggérait. Loin d'établir le crime prétendu, les témoignages par leur incohérence, par leurs oppositions, ne ser-

virent qu'à montrer évidemment l'injusture. Aussi les commissaires ne voulurent jamais publier les actes de la procédure.

Les ecclésiastiques d'Alexandrie et de la Marécote ne se contentèrent pas des efforts qu'ils avaient faits pour assister à cette procédure. Voyant qu'on leur refusait d'y prendre part, ils protestèrent de diverses manières pour en démontrer l'injustice, et pour servir de témoignage à la vérité, si on venait à traiter un jour cette affaire dans un véritable concile. Saint Athanase nous a conservé plusieurs de ces protestations. A leur retour à Alexandrie, les commissaires firent commettre contre les catholiques toutes sortes d'horreurs. Dans la maison même où ils logeaient, leurs partisans, assistés des gens du gouverneur et des païens, amenèrent des vierges, les frappèrent de manière à en estropier quelques-unes, les outragèrent de mille façons, les mettant toutes nues, et commettant sur elles tous les excès de l'impudicité; on les frappait à coups d'épées, à coups de fouets. Les commissaires prenaient plaisir à voir commettre toutes ces abominations; leur cruauté et leur lubricité y trouvaient leur compte. Du reste, une remarque que nous avons été mis à même de faire souvent, c'est que quand certains hommes ne peuvent pas satisfaire leurs désirs sur des femmes douées des beautés de la forme, ils aiment à voir des nudités et à faire torturer devant eux ces corps qu'ils convoitent; ils éprouvent une sorte de délices en voyant les convulsions et les soubresauts, les souffrances de ces corps que leurs yeux admirent. Cette remarque que nous avons faite est justifiée par tout ce que nous avons vu dans l'histoire et par tout ce que nous savons de certaines dépravations que nous ne pouvons marquer ici. Quand les députés revinrent à Tyr, ils y trouvèrent un changement au quel ils ne s'attendaient pas. Athanase, qui voyait qu'il y avait parti pris de le condamner, sans avoir aucunement égard à sa défense et à la vérité, qui voyait même sa vie exposée s'il restait davantage en butte à la colère des calomnieux et des ennemis qu'il avait dans le concile, avait jugé à propos de décliner la compétence du concile en cessant d'y paraître. Il était donc parti nuitamment pour se rendre à Constantinople, afin de s'y présenter à Constantin, et de tâcher ainsi d'obtenir justice. La tyrannie que le comte Denys exerçait dans le concile, jointe à la mauvaise volonté des eusébiens, ne lui permettait pas de s'y défendre. Après son départ, les eusébiens le condamnèrent par défaut. Puis quand les commissaires de la Marécote furent revenus, ils le déposèrent de son siège, avec défense de résider davantage dans Alexandrie. Aussitôt ils le mandèrent à Constantin. Ils écrivirent à tous les évêques de l'Eglise de ne plus l'admettre dans leur communion, de ne plus lui écrire, et de ne plus recevoir ses lettres. Ils assurèrent qu'il avait été convaincu d'une partie des choses dont il avait été accusé. Les principaux griefs qu'ils articulaient étaient : qu'il

était venu accompagné d'une escorte au concile, pour y établir le trouble et le désordre. Puis, en outre des différentes accusations qu'on avait fait planer sur lui, qu'il avait pris la fuite, et justifié ainsi tacitement tout ce qu'on lui reprochait. Athanase vint donc à Constantinople, et demanda justice à Constantin; mais ce prince était tellement prévenu qu'il ne voulait pas l'écouter. Ce saint évêque alla jusqu'à le menacer de la colère de Dieu, qui jugerait, lui dit-il, sa cause, et le punirait de son déni de justice. Rien ne réussissait à toucher ce prince aveuglé. Athanase toucha une corde sensible chez cet empereur : il lui dit de faire venir ceux qui l'avaient jugé, et qu'en sa présence, il leur reprocherait leur conduite. On sait combien Constantin aimait à se mêler des affaires de l'Eglise; il accepta avec empressement de se faire juge entre le concile et Athanase. Il écrivit donc à tous ceux qui avaient composé le concile de venir immédiatement près de lui. Mais les meneurs empêchèrent les évêques de s'y rendre, et vinrent eux seuls à l'invitation du prince. On pourrait trouver extraordinaire l'abstention des évêques d'Egypte, de ceux qui avaient pris le parti d'Athanase; mais il est certain que Constantin n'écrivit qu'à ceux qu'il avait invités lui-même à faire partie du concile, considérant que les autres n'y avaient assisté qu'indûment, ne sachant peut-être pas même qu'ils y eussent assisté. Ceux donc qui vinrent trouver l'empereur furent les deux Eusèbe, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens; Socrate ajoute Maris de Chalcédoine. Quand ils furent arrivés à Constantinople, ils virent bien qu'ils seraient facilement convaincus de fraude et de mensonge s'ils persistaient dans leurs premières accusations; aussi ne parlèrent-ils plus ni de calice, ni d'autel, ni d'Arsène. Ils inventèrent qu'Athanase avait comploté d'empêcher les blés d'Egypte d'arriver à Constantinople. Là n'était pas la question. Constantin, s'il eût été sage, eût dû examiner d'abord et simplement ce qui avait motivé la décision du concile, quitte à s'occuper après de cette accusation purement civile ou politique. Il n'en fut rien. Il était tellement à la discrétion morale des accusateurs, que sitôt qu'ils eurent formulé cette accusation, il entra dans une violente colère, et ne voulut plus rien écouter en faveur du saint. Mais s'enflammant de plus en plus, il ouvrit alors l'oreille à toutes les accusations qu'on porta contre lui, et par lesquelles on n'avait pas osé commencer. Les eusébiens triomphèrent. Constantin bannit le saint évêque dans les Gaules, dans la ville de Trèves. Cet événement eut lieu dans la trentième année de son règne, fin de 335, ou commencement de 336.

Ici nous trouvons dans les auteurs, dans saint Athanase lui-même, une explication que nous ne pouvons pas admettre. On prétend que s. Constantin bannit saint Athanase, c'était une faveur qu'il lui accordait, et qu'il le traitait ainsi pour l'arracher à la rage de

ses ennemis. Que saint Athanase ait dit cela dans la générosité de sa charité chrétienne, nous le concevons, pourvu qu'il ait voulu dire que ce fut là le but qu'atteignit la conduite de Constantin; mais nous ne pouvons admettre que telle ait été l'intention de ce prince. S'il eût vu la vérité, il était assez puissant pour ne pas se laisser opprimer par les eusébiens. Quelque temps auparavant il avait rendu justice à Athanase, et malgré les efforts de ses ennemis, il leur avait refusé l'appui de sa puissance pour le perdre. D'un autre côté, comment concilier cela avec le refus que ce prince fit d'écouter Athanase, de prendre en considération sa défense, et, surtout, avec la colère si inhérente qu'il montra contre lui à propos de cette accusation absurde concernant les blés? Les eusébiens, pour triompher entièrement, auraient voulu faire donner un successeur à saint Athanase; mais Constantin s'y refusa obstinément. Il leur défendit avec menaces de mettre personne sur le siège d'Alexandrie. Rien que cette circonstance vient appuyer entièrement ce que nous disions quelques lignes plus haut, à propos de la possibilité dans laquelle était Constantin de résister, s'il l'eût voulu, à toutes les entreprises des eusébiens contre saint Athanase.

Quand l'illustre exilé fut arrivé dans les Gaules, le jeune Constantin le reçut à Trèves avec infiniment de faveur et de distinction. On aurait dit qu'il prenait à tâche de réparer la conduite de son père envers le saint confesseur : il lui faisait fournir avec abondance, et surtout avec toutes les prévenances qu'inspire la plus généreuse délicatesse, tout ce qui était nécessaire à ses besoins. Saint Maximin, évêque de Trèves, ne le céda en rien à Constantin le Jeune pour la manière dont il reçut Athanase, qui eut aussi la consolation d'apprendre dans son exil, que son Eglise d'Alexandrie avait résisté courageusement aux tentatives d'Arius, et avait absolument refusé de le recevoir dans sa communion. Le peuple d'Alexandrie demandait incessamment à l'empereur le retour de son vénérable évêque. Le grand saint Antoine lui écrivit aussi dans le même but. Mais rien ne put persuader Constantin, qui écrivit au peuple d'Alexandrie, le traitant de fou et de brouillon. Il dit aux ecclésiastiques et aux vierges sacrées de demeurer en repos, qu'il ne peut pas changer de sentiment à l'égard d'Athanase, qu'il traite de séditieux, et qu'il dit condamné justement par le jugement d'un concile. Encore une fois, Constantin n'avait pas eu l'intention de bien traiter Athanase et de lui être favorable; une telle prétention ne se soutient pas. Nous sommes étonné en tout ceci de voir dans quelles contradictions flagrantes et absurdes tombent parfois les historiens, même les plus recommandables. Saint Athanase resta donc patiemment à Trèves, attendant le jour de la justice, et environné de respect et d'honneurs, tant par Constantin le Jeune que par l'évêque Maximin. Aujourd'hui la tradition de la ville de Trèves est

que saint Athanase passa sept ans caché dans un puits, qu'on montre encore aux visiteurs dans l'abbaye de saint Maximin.

Ainsi donc ce saint, si vénérable par sa sainteté, si grand par son courage, qui par ses prières et avec la grâce de Dieu avait dissipé tant de fois les cabales des hérétiques, montra la fausseté des accusations odieuses dont ils le chargeaient, et soumit sans aucune hésitation à l'arrêt du prince, qui le condamnait à l'exil dans un pays étranger. C'est bien là le vrai serviteur de Dieu, faisant son devoir, et ne murmurant pas contre l'injustice des hommes, qui le punissent parce qu'il l'a fait. Mais Dieu relève ceux qui sont abaissés pour son nom; et les tribulations de ses serviteurs servent au triomphe de la foi, dont ils sont les défenseurs. Plus les langues insolentes et menteuses des ennemis d'Athanase s'efforcent de le noircir, plus éclatent la patience admirable et les autres vertus du saint. Son innocence se montre jusque dans cette humilité sublime avec laquelle il accepte l'injuste sentence qui le condamne. Admirables desseins de Dieu! C'est la persécution qui fait qu'Athanase reçoit la glorieuse couronne du martyr, qu'il soutient et fait prévaloir contre tant d'hérétiques et de puissants, le dogme de la *consubstantialité*. C'est grâce à ces combats qu'on lui livre, qu'il reste vainqueur de la doctrine d'Arius, qu'il empêche la foi catholique de succomber en Orient, et qu'il rend si illustre le trône épiscopal d'Alexandrie. Aussi, quand le pape Célestin parle de lui, (*Conc. gener. éditionis Binianæ, t. I, p. 194, 2*) et de ses souffrances, il le donne comme un homme vraiment apostolique, et le cite comme un exemple propre à encourager, à consoler tous les amis de la vérité. Le saint pape ajoute que saint Athanase eut à souffrir la prison : cela est contre l'histoire, si l'on s'en rapporte à la parole textuelle du récit. Il faut l'interpréter : saint Athanase souffrit le bannissement. Or, encore aujourd'hui, nous disons d'un banni, qu'il a une ville, un territoire pour prison. Ainsi, l'événement qui marqua d'une façon si fâcheuse la fin du règne du grand Constantin, servit merveilleusement à grandir Athanase persécuté et, au fait, à servir la religion catholique qu'il défendait si vaillamment.

Saint Athanase était depuis un an et quelques mois à Trèves, quand Constantin tomba dans une cruelle maladie, qui le fit mourir le 22 mai 337. Sentant sa fin prochaine, il voulut s'y préparer en réparant les erreurs et les fautes qu'il avait pu commettre. Il rappela saint Athanase d'exil, malgré l'opposition d'Eusèbe de Nicomédie, dans le diocèse duquel il se mourait, et de qui il venait de recevoir le baptême et les autres sacrements de l'Eglise. Dans son testament il marqua expressément le rappel de saint Athanase. Malgré cela, le saint ne put quitter Trèves qu'après y avoir passé deux ans et quatre mois. Il est très-probable que ce fut par le fait de Constance de qui dépendait l'Orient. Or cet empereur se laissa immédiatement

gagner par les ariens. Ce furent Constantin le Jeune et Constant qui renvoyèrent Athanase en Orient, en forçant Constance à y consentir. Saint Athanase fut reçu dans sa ville épiscopale avec infiniment de démonstrations de joie. Un coup rétabli, il contribua puissamment au rappel des autres évêques bannis. En passant par Constantinople Athanase trouva dans cette ville l'évêque Paul, qui était de retour de l'exil où Constantin l'avait envoyé. Macédone, qui avait été fait évêque à sa place, servait comme prêtre sous lui, s'étant soumis à son autorité. Le retour d'Athanase irrita davantage ses ennemis, et les porta à de nouvelles entreprises encore plus criminelles que les précédentes. De peur que le fait n'informât Constance de tout ce qu'ils avaient fait contre lui, ils le décrièrent dans l'esprit de ce prince et le lui représentèrent comme un homme taré et noirci de toutes sortes de crimes. Quoiqu'il eût été reçu à bras ouverts par le peuple d'Alexandrie, ils prétendirent que son entrée dans cette ville n'avait causé que des séditions, des gémisséments et des pleurs. Ils ajoutaient qu'après son entrée dans Alexandrie, il avait pillé les églises et avait ajouté à ce premier crime, les violences, le meurtre et le carnage. Ils imaginèrent encore contre lui une foule d'autres calomnies, et ils écrivirent aux trois Auguste pour obtenir ou la mort d'Athanase, ou au moins un second exil. Mais Constant et Constantin restèrent fort bien disposés pour lui. Il leur avait envoyé du reste des députés qui prouvèrent parfaitement son innocence. Pour perdre saint Athanase avec plus de sûreté, ils envoyèrent au pape Jules l'information qui avait été faite dans la Marécote. Par une providence toute particulière de Dieu, cette information vint ainsi dans les mains de saint Athanase, qui, pour se disculper entièrement, envoya, de son côté, des députés au pape. Ces députés confondirent tellement leurs adversaires, que ceux-ci, pour gagner du temps, prièrent le pape de connaître par lui-même cette affaire et d'assembler pour cela un concile. Le pape accepta cette proposition, manda à Athanase de le venir trouver, tout en laissant cependant à son choix le lieu où se tiendrait le concile. Le saint évêque d'Alexandrie se rendit immédiatement à Rome avec quelques solitaires. Dix-huit mois entiers, il y resta à attendre inutilement ses adversaires. Ceux-ci n'avaient pas pensé qu'il pût se résoudre à y aller. Aussi, quand ils surent qu'il y était, craignant que leurs impostures fussent aisément découvertes, ils ne voulurent plus s'y rendre, refusant ainsi le jugement qu'ils avaient eux-mêmes sollicité. Ils assemblèrent leur fameux concile d'Antioche, au commencement de l'an 341, et là, déclarant qu'un évêque déposé par un concile, qui reprendrait de lui-même la place, ne pourrait jamais être rétabli, ils déclarèrent Athanase à jamais déchu de son siège. Ils nommèrent pour le remplacer un certain Grégoire, qui appartenait à leur secte, quoiqu'il eût été

quasi élevé à Alexandrie, par les soins de saint Athanase. Il était Cappadocien de naissance. Athanase était venu à Rome vers la fin de l'an 339. Après y avoir passé le temps que nous avons dit, il jugea à propos de s'en revenir à Alexandrie. Il y arriva pour les fêtes de Pâques. Tout s'y passa dans le plus grand calme, quand tout à coup Philagre, préfet d'Égypte, fit afficher des lettres en forme d'édit, qui annonçaient qu'un nommé Grégoire arrivait à Alexandrie, pour y succéder à Athanase.

« Tout le monde fut troublé d'une chose si nouvelle, et dont on n'avait pas encore ouï parler. Le peuple catholique s'assembla avec plus d'empressement dans les églises, se plaignant hautement aux autres juges et à toute la ville, et représentant qu'il n'y avait ni accusation ni plainte contre Athanase de la part des fidèles, et que c'était un jeu joué par les ariens; que, quand même Athanase serait pécheur de quelque crime, il fallait le juger légitimement, et lui donner un successeur suivant les règles.

« Le préfet Philagre gagne la populace païenne, les Juifs et les gens déréglés, par des promesses qu'il accomplit ensuite. Il assemble les pâtres et la jeunesse la plus insolente des places publiques, les échauffe et les envoie par troupes, avec des épées et des bâtons, contre le peuple assemblé dans les églises. Ils se jetèrent dans celle qui portait le nom de Quirin; ils y mirent le feu et au baptistère. Des vierges furent dépouillées et traitées indignement; et, ne voulant pas souffrir, elles furent en péril de leur vie. Des moines furent foulés aux pieds, et en moururent; il y en eut de confisqués comme esclaves, d'autres tués à coups d'épée et de bâton, d'autres blessés ou battus. Les saints mystères furent emportés et jetés à terre par des païens, qui sacrifièrent sur la sainte table des oiseaux et des pommes de pin, en louant leurs idoles et blasphémant contre Jésus-Christ; ils brûlèrent les livres sacrés qu'ils trouvèrent dans l'église. Les Juifs et les païens entrèrent dans le baptistère, et, s'étant mis tout nus, y firent et y dirent de telles infamies, que la pudeur ne permit pas de les raconter. Quelques impies, imitant la persécution, prenaient des vierges et des femmes qui gardaient la continence, les entraînaient pour les contraindre à blasphémer et à renier le Seigneur; et, comme elles les refusaient, ils les frappaient et les foulaient aux pieds. L'église fut abandonnée en proie: les uns enlevaient ce qu'ils trouvaient devant eux, d'autres partageaient les dépôts de quelques particuliers. Il y avait quantité de vin: ils le burent, le répandirent ou l'emportèrent; ils pillèrent l'huile, ils enlevèrent les portes et les balustrades, ils mirent les lampes à terre contre les murailles, ils allumèrent les cierges de l'église en l'honneur de leurs idoles. On prenait des prêtres et des laïques, on menait des vierges dévoilées devant le tribunal du gouverneur, et on les mettait en prison; d'autres étaient vendus comme esclaves, d'autres fouettés. On était

le pain aux ministres de l'Eglise et aux vierges.

« Tout cela se passait dans le carême et vers la fête de Pâques. Le vendredi saint, Grégoire entra dans une église avec le gouverneur et des païens ; et, voyant l'horreur que les peuples avaient de son entrée violente, il obligea le gouverneur à faire fouetter publiquement et mettre en prison trente-quatre personnes, tant vierges que femmes mariées et hommes de condition. Une de ces vierges, entre autres, fut fouettée, tenant encore entre ses mains le psautier, qui fut déchiré par les bourreaux. Ils voulurent en faire de même dans une autre église, où saint Athanase logeait le plus ordinairement pendant ces jours-là, afin de le prendre et de s'en défaire. Mais, se voyant découvert, et craignant que l'on ne commît dans cette église les mêmes excès que dans les autres, il se déroba à son peuple avant que Grégoire fût arrivé, et s'embarqua pour aller à Rome, voulant assister au concile qui s'y devait tenir. Grégoire n'épargna pas même la fête de Pâques, et fit emprisonner plusieurs catholiques en ce saint jour. Il s'empara de toutes les églises, en sorte que le peuple et le clergé catholique étaient réduits à n'y point entrer, ou à communiquer avec les ariens.

« Grégoire ne voulait pas même souffrir que les catholiques priassent dans leurs maisons ; il les dénonçait au gouverneur, et il observait les ministres sacrés avec une telle rigueur, que plusieurs particuliers qui se trouvaient en danger ne pouvaient recevoir le baptême, et les malades étaient privés de consolation, ce qui leur était plus amer que la maladie ; mais ils aimaient mieux s'en passer que de recevoir la main des ariens sur leurs têtes. De peur que ces violences ne fussent connues, Grégoire fit donner des ordres pressants aux maîtres des vaisseaux, et même aux passagers, de ne point parler contre lui, et au contraire de se charger de ses lettres. Quelques-uns le refusèrent, et souffrirent pour ce sujet la prison, les fers et les tourments. Il fit aussi écrire par le gouverneur un décret adressé à l'empereur, comme au nom du peuple, contre saint Athanase, le chargeant de telles calomnies, qu'il y avait de quoi le condamner, non-seulement à l'exil, mais à la mort. Ce décret fut souscrit par des païens et des gardiens d'idôles, et par les ariens avec eux.

« Cependant les eusébiens écrivirent à Philagre, afin qu'il accompagnât Grégoire dans une visite par toute l'Egypte. On fouettait des évêques et on les mettait aux fers. Sarapammon, évêque et confesseur, fut banni ; Potammon, aussi évêque et confesseur, qui avait perdu un œil dans la persécution, fut frappé sur le cou jusqu'à ce qu'on le crût mort. A peine put-on le faire revenir au bout de quelques heures, à force de remède ; mais il mourut peu de temps après, avec la gloire d'un double martyr. C'est le même Potammon, évêque d'Héraclée, qui avait assisté au concile de Nicée et depuis à celui de Tyr. L'Eglise honore sa mémoire le dix-

huitième de mai. Il y eut plusieurs autres évêques battus et plusieurs solitaires fustigés ; et, pendant ces exécutions, Grégoire était assis avec un officier nommé Balacius, qui portait le titre de duc. Après cela il invitait tout le monde à communiquer avec lui, ne voyant pas la contradiction de les faire maltraiter comme des méchants, et de leur offrir sa communion comme à des saints. Il persécuta la tante de saint Athanase, jusqu'à ne permettre pas qu'on l'enterrât quand elle fut morte ; et elle fût demeurée sans sépulture, si ceux qui l'avaient retirée ne l'eussent portée en terre comme leur appartenant. Il ôta l'aumône que l'on donnait à des pauvres enfermés, faisant casser les vaisseaux dans lesquels on leur portait du vin et de l'huile. Voilà une partie des violences de Grégoire. » (Fleury, vol. 1^{er}, p. 491.)

Une chose manquait à la rage des ariens, c'était la mort de saint Athanase. Ils l'eussent tué s'il n'eût évité leur dessein en se retirant. Il vint droit à Rome où devait s'assembler un concile pour juger sa cause. Les lettres des eusébiens portaient de le chercher partout, lui et les prêtres qui lui étaient attachés, et de leur trancher la tête. Les violences de Grégoire et du préfet Philagre mirent les ariens en possession de toutes les églises. Le peuple d'Alexandrie refusait de communiquer avec l'évêque hérétique. Aussi celui-ci dans sa colère faisait-il tourmenter cruellement ceux qui refusaient d'entrer en communion avec lui. Il faisait donner la question aux uns, il faisait enchaîner les autres, et les faisait jeter en prison. Il persécuta tellement tous les amis d'Athanase, que tous furent obligés de quitter la ville et la contrée. Il écrivit à Constance des lettres où il accusait le saint des crimes les plus affreux. Quant à saint Athanase, comme il était possible que les évêques se laissassent tromper par les lettres que Grégoire envoyait de tous côtés, il se hâta de prévenir ce malheur en écrivant sa Lettre aux orthodoxes. Dans cette lettre il explique la conduite qu'il a tenue et les violences dont son Eglise et lui ont été victimes. D'autres évêques d'Egypte écrivirent aussi dans le même sens. Pendant qu'Athanase était à Rome, attendant que le concile s'assemblât, Grégoire parcourait l'Egypte et y commettait les plus indignes violences. Le concile de Rome, composé de 50 évêques, reconnut pleinement l'innocence d'Athanase. Le saint attendait depuis trois ans, dans la capitale du monde chrétien, que Dieu prit sa défense et suscitât des jours de délivrance pour son troupeau si malheureux, quand il reçut une lettre de Constant, qui lui mandait de le venir trouver à Milan. Ce prince avait écrit à son frère une lettre pour qu'on assemblât un concile qui eût autorité pour finir la cause d'Athanase ; il y avait été engagé par plusieurs évêques et par le pape Jules. A la suite des démarches que fit Constant, on assembla le concile de Sardique l'an 347. L'Italie, l'Espagne, les Gaules, l'Afrique, la Pannonie, la Dacie, la Thrace, la

Macédoine, la Thessalie, la Phrygie, l'Asie, la Crète, la Cappadoce, la Galatie, la Cilicie, la Syrie, la Mésopotamie, la Phénicie, la Palestine, l'Arabie, la Thébaïde, l'Égypte, furent les provinces qui fournirent le plus grand nombre d'évêques à ce concile. Ils y étaient en tout cent soixante-dix; cent d'Occident, le reste d'Orient.

« Les eusébiens croyaient, à leur ordinaire, dominer dans le concile par l'autorité séculière, et cette espérance les y faisait venir avec un grand empressement.

« Mais quand ils virent que les Occidentaux n'avaient à leur tête qu'Osius, et que ce concile serait un jugement purement ecclésiastique, sans assistance de comte ni de soldats, ils furent surpris et troublés par les remords de leur conscience. Ils s'étaient imaginé que saint Athanase et les autres accusés n'oseraient pas même se présenter; cependant, ils les voyaient comparaître hardiment. Ils voyaient qu'il était venu contre eux-mêmes des accusateurs de diverses Eglises, avec les preuves en main; que quelques-uns de ceux qu'ils avaient fait bannir se représentaient avec les chaînes dont on les avait chargés; que des évêques venaient parler pour d'autres qui étaient encore exilés; que des parents et des amis de ceux qu'ils avaient fait mourir se présentaient; que d'autres évêques racontaient comment par des calomnies ils avaient mis leur vie en péril, et avaient fait effectivement périr de leurs confrères, entre autres l'évêque Théodule, qui était mort dans sa fuite. Quelques-uns montraient les coups d'épée qu'ils avaient reçus; d'autres se plaignaient de la faim qu'on leur avait fait souffrir. Ce n'étaient pas seulement des particuliers, mais des églises entières dont les députés représentaient les violences des soldats et de la populace, les menaces des juges, les suppositions des lettres fausses, les vierges déjouillées, les ministres sacrés emprisonnés, les églises brûlées, et tout cela pour contraindre les catholiques à communiquer avec les ariens. Les eusébiens voyaient encore que deux évêques orientaux, Arius ou Macaire d'Arabie, et Astérius de Palestine, ayant fait le voyage avec eux, les avaient quittés pour se joindre aux Occidentaux, à qui ils avaient découvert leurs fourberies et leurs alarmes.

« Voyant tout cela, ils résolurent de venir à Sardique pour témoigner de la confiance en leur cause; mais y étant arrivés, ils se renfermèrent dans le palais où ils étaient logés, et se dirent les uns aux autres: Nous sommes venus pour une chose, et nous en voyons une autre; nous avons amené des comtes, et le jugement se fait sans eux: nous serons assurément condamnés. Vous savez tous quels sont les ordres des empereurs: Athanase a les procédures de la Maréote, qui ne serviront qu'à le justifier et à nous couvrir de confusion. A quoi donc nous arrêtons-nous? Inventons des prétextes et nous retirons: il vaut mieux fuir, quelque honte qu'il y ait, que d'être

convaincus et jugés calomnieux. Si nous fuyons nous pouvons encore soutenir notre parti; s'ils nous condamnent en notre absence, nous avons la protection de l'empereur, qui ne nous laissera pas chasser de nos églises. Telles étaient les pensées des eusébiens. Osius et les autres évêques leur parlaient souvent, relevant la confiance de saint Athanase et des autres accusés. Si vous craignez le jugement, disaient-ils, pourquoi êtes-vous venus? Il fallait ne pas venir, ou ne pas reculer ensuite. Voilà Athanase et ceux que vous accusez en leur absence: ils se présentent, afin que vous puissiez les convaincre, si vous avez de quoi le faire. Si vous en faites semblant sans le pouvoir, vous êtes des calomnieux manifestes; et c'est le jugement que le concile portera de vous.

« Les Pères du concile représentèrent souvent tout cela aux Orientaux de vive voix et par écrit; mais le prétexte qu'ils prirent d'abord, pour ne pas se joindre à eux, fut qu'ils communiquaient avec Athanase, Marcel et les autres accusés; qu'ils étaient assis et conféraient avec eux dans l'église, où apparemment se tenait le concile, suivant la coutume et qu'ils célébraient avec eux les divins mystères. Ils demandaient que les Occidentaux commençassent par les séparer de leur communion. Ceux-ci soutenaient que cela n'était ni convenable ni possible, puisque Athanase avait pour lui le jugement du pape Jules, rendu avec grande connaissance de cause, et le témoignage de quatre-vingts évêques. Les Orientaux prétendaient qu'Athanase, Marcel et les autres dont ils se plaignaient, étaient jugés par les conciles, contre lequel on ne pouvait plus revenir: d'autant moins que la plupart des témoins, des juges et des autres personnes nécessaires ne vivaient plus. On leur répondait que le concile de Sardique était assemblé pour examiner ces prétendus jugements; qu'Athanase se présentait pour être jugé, au lieu qu'on l'avait condamné absent, et que les procédures faites contre lui étaient rapportées.

« Les Orientaux se réduisirent à dire: Puisque de six évêques qui ont fait l'information dans la Maréote, il y en a encore cinq de vivants: que l'on envoie de chaque côté quelques évêques sur les lieux où Athanase a commis les crimes; s'ils se trouvent faux, nous serons condamnés et non recevables à nous plaindre, ni aux empereurs, ni au concile, ni à aucun évêque; s'ils se trouvent vrais, vous serez condamnés et non recevables, vous qui avez communiqué avec Athanase depuis sa condamnation. Mais les Occidentaux refusèrent cette proposition, qui ne tendait qu'à éluder le jugement, et à multiplier les procédures inutiles, outre que Grégoire, étant le maître en Égypte, les eusébiens y eussent fait ce qu'ils auraient voulu. Comme ils étaient venus trouver Osius dans l'église où il demeurait, il les invita à proposer ce qu'ils avaient à dire contre Athanase, les

exhortant à parler hardiment, et les assurant qu'ils ne devaient attendre qu'un jugement très-équitable. Il le fit une et deux fois, ajoutant que s'ils ne voulaient pas parler devant tout le concile, ils s'expliquassent du moins à lui seul. Je vous promets; disait-il, que si Athanase se trouve coupable, nous le rejetterons absolument, et quand même il se trouverait innocent et vous convaincrat de calomnies : si vous ne pouvez vous résoudre à le recevoir, je me fais fort de l'emmener en Espagne avec moi. Saint Athanase consentait à cette proposition; mais ses ennemis se déliaient tant de leur cause, qu'ils la refusèrent comme les autres.

« Le concile était d'ailleurs bien informé de leur mauvaise volonté par Macaire et Astérius, qui les avaient quittés après être venus d'Orient avec eux. Ces deux évêques racontaient que pendant tout le voyage les eusébiens faisaient en certains lieux des assemblées, où ils avaient résolu que, quand ils seraient arrivés à Sardique, ils ne se soumettraient à aucun jugement, et ne s'assembleraient pas même avec le concile, mais qu'ayant signifié leur présence par une protestation, ils se retireraient promptement. En effet, étant arrivés, ils ne permirent point à ceux qui étaient venus d'Orient avec eux d'entrer dans le concile, ni même d'approcher de l'église où il se tenait. Car il y avait plusieurs évêques orientaux attachés à la saine doctrine, qui voulaient se séparer d'eux, et qu'ils retenaient par menaces et par promesses. C'est ce que témoignaient Macaire et Astérius, se plaignant de la violence qu'ils avaient eux-mêmes soufferte.

« Les eusébiens ne pouvant plus reculer, et le jour marqué pour le jugement étant expiré, ils dirent qu'ils étaient obligés de se retirer parce que l'empereur leur avait écrit pour célébrer sa victoire sur les Perses; et ils n'eurent point de honte d'envoyer une telle excuse par Eustathe, prêtre de l'église de Sardique. Le concile, ne pouvant plus douter de leur mauvaise intention, leur écrivit nettement : Ou venez vous défendre des accusations dont vous êtes chargés, particulièrement des calomnies, ou sachez que le concile vous condamnera comme coupables, et déclarera ceux qui sont avec Athanase innocents et exempts de tout reproche. Leur conscience les pressa plus que cette lettre; ils s'enfuirent en diligence et se retirèrent à Philippopolis en Thrace.

« On traita l'affaire de saint Athanase, et, quoique la fuite de ses adversaires le justifiait assez, on examina de nouveau leurs accusations, autant qu'on le pouvait en leur absence: Quant au meurtre d'Arsène, la calomnie était évidente et grossière, puisqu'il vivait, comme tout le monde savait, et qu'il se montrait lui-même. Quant au calice brisé chez Ischyras, les propres informations faites par les adversaires dans la Marécote détruisaient leur prétention; d'ailleurs, deux prêtres, autrefois mélicéens, et depuis reçus par saint Alexandre, rendaient témoignage que jamais Ischyras n'avait été

prêtre, même du temps de Mélèce. Ainsi, on reconnut la justice du jugement rendu à Rome par le pape Jules en faveur d'Athanase, et la vérité du témoignage que lui rendaient les quatre-vingts évêques d'Égypte. Sa cause se trouva sans aucune difficulté, et tous les évêques le reconnurent innocent, et le confirmèrent dans la communion de l'Église. Ils déclarèrent encore innocents quatre prêtres d'Alexandrie, que les eusébiens avaient persécutés et obligés à fuir pour éviter la mort, savoir, Aphthone, Athanase, fils de Capiton, Paul et Plution. Leurs noms, hormis celui de Paul, se trouvent dans la protestation contre l'information de la Marécote : ce qui montre leur attachement à saint Athanase.

« Le concile examina la cause de Marcel d'Ancyre. Et comme les eusébiens renfermaient leur accusation dans son écrit contre Astérius, qu'ils prétendaient être plein d'hérésies, le concile fit lire cet écrit, et trouva qu'il n'avait que par manière de questions ce que l'on prétendait qu'il eût soutenu. En lisant ce qui précédait et ce qui suivait, on voyait qu'il était orthodoxe; car il ne disait point, comme ils prétendaient, que le Verbe de Dieu eût pris son commencement de la sainte Vierge Marie, ni que son règne dût finir, mais que son règne était sans commencement et sans fin. Ainsi le concile le déclara innocent. Asclépas de Gaze rapporta les procédures faites à Antioche en présence de ses accusateurs et d'Eusèbe de Césarée; et son innocence parut par les avis de ceux qui l'avaient jugé dans le même concile qui déposa sur des calomnies saint Eustathe, évêque d'Antioche. Les Pères du concile de Sardique jugèrent donc Asclépas pleinement justifié.

« Ils virent ensuite à la troisième question qu'ils avaient à juger, et qui sans doute était la plus considérable, savoir, les plaintes formées de toutes parts contre les eusébiens. La plus capitale était celle que le pape Jules avait déjà si bien relevée dans sa lettre, qu'ils communiquaient avec les ariens condamnés au concile de Nicée, et notés en particulier; et que non-seulement ils les avaient reçus dans l'église, mais encore qu'ils avaient élevé des diacres au sacerdoce et les prêtres à l'épiscopat. On voyait partout leur dessein d'établir cette hérésie; car toutes les violences qu'ils avaient commises à Alexandrie et ailleurs n'étaient que contre ceux qui refusaient de communiquer avec les ariens. Ils furent convaincus de calomnie par la justification de ceux qu'ils avaient voulu perdre. Théognis en particulier fut convaincu d'avoir fabriqué de fausses lettres contre Athanase, Marcel et Asclépas, afin d'irriter les empereurs contre eux : les lettres furent lues dans le concile, et ceux qui avaient été alors diacres de Théognis en montrèrent la fausseté. On prouva que Valiens avait voulu quitter son église de Marse pour usurper celle d'Aquilée, beaucoup plus considérable, et que dans la sédition excitée à cette occasion, un évêque,

nommé Viator, avait été tellement pressé et foulé aux pieds, qu'il en était mort le troisième jour à Aquilée même.

« Le concile prononça donc une condamnation contre les chefs de cette faction, que l'Eglise avait tolérés jusque-là, savoir : Théodore d'Héraclée; Narcisse de Néroniade; Etienne d'Antioche; George de Laodicée; Acace de Césarée en Palestine; Ménophante d'Ephèse; Ursace de Singidon; et Valens de Murse. Ces huit furent déposés et excommuniés, c'est-à-dire privés non-seulement de l'épiscopat, mais de la communion des fidèles. On traita de même les trois usurpateurs des sièges de saint Athanase, de Marcel et d'Asclépas, c'est-à-dire Grégoire d'Alexandrie, Basile d'Ancyre et Quintien de Gage. On défendit de les reconnaître pour évêques, d'avoir aucune communication avec eux, de recevoir leurs lettres et de leur écrire. » (Fleury, vol. I, p. 508.)

Si l'autorité civile ne s'était pas mêlée des affaires ecclésiastiques, immédiatement après sa justification devant le concile de Sardique, saint Athanase n'aurait eu qu'à retourner gouverner paisiblement son Eglise; mais malheureusement il n'en était pas ainsi. Les princes à cette époque se mêlaient beaucoup trop des affaires de l'Eglise. Aussitôt que les eusébiens, qui s'étaient enfuis de Sardique, furent rentrés sur les terres de Constance, ils s'assemblèrent dans la Thrace à Philippopolis et écrivirent une lettre qu'ils datèrent de Sardique, non-seulement contre saint Athanase et ses adhérents, mais encore contre tous ceux qui avaient défendu son innocence. Cette lettre était remplie d'injures. Ils y poussaient l'audace jusqu'à excommunier le pape Jules, Osius et plusieurs autres. Ils firent bannir plusieurs membres du clergé d'Alexandrie, demeurés fidèles à saint Athanase. Comme ils craignaient que le saint et les autres évêques justifiés par le concile de Sardique ne voulussent rentrer dans leurs villes, ils en firent garder l'entrée par ordre de Constance. Les magistrats furent prévenus que si Athanase ou quelqu'un des siens voulait rentrer dans Alexandrie, ils eussent à leur faire, sans autre forme de procès, trancher la tête. Ceci se passait au commencement de 348. Saint Athanase, jugeant qu'il était impossible qu'il retournât dans son Eglise, se retira d'abord à Naïsse, ville de la Dace supérieure. Mais bientôt il y reçut de Constant des lettres qui l'obligèrent à le venir trouver à Aquilée, où il demeura jusqu'à ce que Constance le rappelât en Orient en 349. Le concile de Sardique, qui avait ordonné le rétablissement des évêques chassés par les eusébiens, avait aussi député à Constance pour l'engager à permettre qu'on exécutât les décrets qu'il avait rendus. Vincent, évêque de Capoue, Euphrate de Cologne, métropole de la Gaule supérieure, avaient été choisis pour députés. Constant, que le concile de Sardique avait éclairé à la fois sur la faiblesse de son frère à souffrir le mal, et la méchanceté de ceux qui le lui faisaient commettre, autorisa les mêmes évêques en

qualité de ses députés près de Constance. Il leur adjoignit le général Salien. Ces députés avaient ordre d'exprimer à Constance tout l'étonnement qu'il éprouvait de le voir la victime et en même temps le complice des eusébiens. Il le faisait supplier de croire ce qu'on lui dirait de la méchanceté de ces hérétiques, et ensuite il le menaçait, s'il ne l'écoutait, d'aller lui-même à Alexandrie pour y rétablir saint Athanase sur son siège.

Cette lettre de Constant mit l'empereur d'Orient dans un immense embarras; attaché de cœur aux eusébiens, il n'aurait pas voulu céder. D'un autre côté, engagé dans la guerre contre les Perses, il n'osait pas se donner l'obstacle d'une guerre civile à faire. Il assembla les évêques ses partisans et leur exposa ce qui se passait. D'après leur avis, dicté par la crainte d'une guerre, il décida le rappel des évêques rétablis par le concile de Sardique.

Constance écrivit donc d'après cela aux évêques bannis et principalement à Athanase, pour les inviter à rentrer dans leurs villes épiscopales. Athanase, craignant la méchanceté de ses ennemis, ne rentra à Alexandrie que l'année suivante 349. Sur ces entre-faites, Grégoire, faux évêque d'Alexandrie, mourut, ainsi que le duc Balac. Ils furent frappés de la main de Dieu. Nous avons encore les lettres que Constance écrivit à saint Athanase, pour l'engager à revenir. Après un an d'attente, après avoir reçu plusieurs lettres de Constance, Athanase résolut de revenir en Orient. Il partit d'Aquilée avec ceux qui avaient été les compagnons de son exil. Cependant il voulut encore visiter les Gaules qui l'avaient si bien accueilli, et Rome pour y voir le chef de l'Eglise catholique. Le pape Jules lui remit une lettre pour le peuple et le clergé d'Alexandrie. Enfin il vint à Antioche où était Constance. Il fut très-bien reçu par ce prince, qui lui promit de ne plus écouter les calomnies que ses ennemis pourraient faire contre lui, et fit déchirer tous les actes publics dans lesquels il était question de ces malheureuses affaires. Croyant lui susciter un embarras sérieux, les eusébiens représentèrent à Constance que comme il y avait à Alexandrie un assez grand nombre de personnes de leur communion, il était juste de leur accorder une église. Constance en ayant parlé à Athanase, le saint répondit qu'il trouvait cette demande très-juste, et que cette mesure devait être appliquée à toutes les villes où il y avait des chrétiens de communions différentes; qu'ainsi donc les ariens eussent à donner aussi une église aux catholiques dans toutes les villes où ils dominaient. Constance trouva cette demande parfaitement convenable, et en référa aux eusébiens, qui déclarèrent préférer n'avoir pas d'église dans la ville d'Alexandrie, que d'être obligés d'en accorder dans les leurs aux catholiques. Constance rendit en outre plusieurs rescrits en faveur du saint et des ordonnances qui rétablissaient dans leurs immunités tous les

ecclésiastiques qui avaient été chassés.

Après avoir quitté Antioche, le saint, sur son passage en retournant en Egypte, recut des témoignages d'estime et de respect de la plupart des évêques dans les diocèses desquels il passait. Ceux qui avaient contribué à sa condamnation étaient couverts de honte et de confusion. Plusieurs se cachèrent. Après avoir traversé la Syrie, le saint évêque vint dans la Palestine, où les évêques catholiques le reçurent à bras ouverts, et où la plupart de ses ennemis vinrent lui demander pardon de leur conduite. Saint Maxime assembla un concile, dans lequel ces évêques déclarèrent qu'ils avaient signé la condamnation d'Athanase, non pas volontairement, mais par contrainte. Une lettre fut écrite à la chrétienté, constatant parfaitement toutes ces choses. Dans sa ville, le saint évêque fut reçu avec une joie extraordinaire. Le peuple se pressait de toutes parts au-devant de lui. On l'aurait, s'il l'eût souffert, porté en triomphe. Son retour consola bien des affligés, mit fin à bien des maux, à bien des troubles, car cette ville malheureuse avait été torturée, déchirée par Grégoire, ce tigre qui, sous le titre d'évêque, était l'assassin, le bourreau du peuple d'Alexandrie.

Ce fut quelque temps après ce retour que les deux évêques Ursace et Valens revinrent à la communion catholique, en anathématisant Arius et ses adhérents, et en avouant toute la faute qu'ils avaient commise à l'égard de saint Athanase. Le pape Jules les reçut à la communion, quoiqu'il sût bien que chez ces deux hommes la sincérité n'était pas au fond du cœur; mais il estima devoir en les recevant affaiblir le parti des ariens, et donner ainsi une éclatante confirmation à tout ce qui s'était fait au concile de Sardique. Dans l'année 350, une conspiration ayant mis fin aux jours de Constant, Constance vit s'augmenter ses embarras, et dès lors il se mêla moins des affaires de l'Eglise. Les ariens, jugeant la circonstance favorable, recommencèrent leurs manœuvres, leurs calomnies contre saint Athanase. Mais Constance, loin de les écouter, voulut rassurer lui-même le saint évêque. Il envoya pour cela un ordre exprès à Félicissime, duc d'Egypte, et à Nestor, gouverneur de la province, pour empêcher qu'aucun ne pût tourmenter le saint évêque. Il lui écrivit à lui-même pour l'assurer des bonnes dispositions dans lesquelles il resterait à son sujet.

L'amitié des princes est changeante; Athanase en eut la preuve. Les bonnes dispositions de Constance ne furent pas de longue durée. Les eusébiens pressèrent ce prince de renouveler la persécution contre Athanase, l'accusant entre autres choses d'avoir écrit et parlé de lui à son frère en fort mauvais termes. Malgré cela, Constance, embarrassé dans sa guerre contre Magnence, ne donna aucune suite aux mauvais desseins qu'il avait contre Athanase. Ses ennemis ne se lassèrent pas; ils écrivirent au pape Libère, successeur de Jules, renouvelant toutes les calomnies dont le saint avait déjà été l'objet.

Ce pape écrivit à Athanase pour le mander à Rome, lui disant que, s'il ne s'y rendait pas, il le séparerait de la communion des fidèles. Athanase, craignant pour sa vie, ou pour toute autre raison, refusa de sortir d'Alexandrie. Alors Libère écrivit aux Orientaux une lettre dans laquelle il accuse fortement le saint évêque et le déclare séparé de la communion catholique. Alors saint Athanase assembla un concile; soixante-quinze ou quatre-vingts évêques qui s'y trouvèrent écrivirent au pape pour le prier de ne pas maintenir sa décision contre leur primat. Cette lettre fut lue par Libère devant tout son clergé, et comme il vit que le plus grand nombre des Occidentaux défendait saint Athanase, il ne persista pas à l'accuser; au contraire, il se désista de sa première décision, reconnaissant qu'on l'avait trompé et qu'il avait agi d'une façon trop précipitée.

Dans l'année 353, Athanase eut à déjouer une nouvelle machination des ariens. Constance était en Italie, occupé de la guerre qu'il faisait à Magnence, quand, ayant reçu une fausse demande d'Athanase de le venir trouver, il lui écrivit pour le lui permettre, donnant même tous les ordres nécessaires pour ce voyage. Le saint fut fort étonné de recevoir une permission qu'il n'avait pas demandée. Il vit là un piège tendu par ses ennemis. Cependant il se décida à ne pas partir de sa ville. Il dit aux envoyés qu'il restait, puisque l'empereur ne lui commandait pas d'aller, mais se bornait à le lui permettre; que cette permission étant accordée sur une fausse demande, il ne se croyait pas le droit de quitter son troupeau et d'abuser ainsi de la bonne foi de l'empereur dans cette affaire. Il ajouta que du reste il était aux ordres de l'empereur, prêt à partir à la moindre injonction de sa part. Ceux qui avaient écrit en son nom à Constance pour solliciter cette permission, écrivirent aussi une lettre adressée à Magnence, et la remirent à Constance. Quand saint Athanase le sut, il en fut tellement peiné, qu'il passait les nuits sans dormir; il disputait et discutait contre ses accusateurs absents. Il était vraiment comme halluciné, tant la douleur de cette accusation le frappait vivement. On ne peut s'empêcher d'être surpris qu'un homme d'un si grand mérite, et de la trempe d'esprit d'Athanase, se laissât aller à de semblables manifestations. Peut-être que son esprit momentanément frappé était vraiment malade. Toujours est-il que saint Athanase demandait avec gémissements et avec larmes l'occasion de se justifier. Il supplia Constance de vouloir bien éclaircir à fond cette affaire, et d'interroger tous ceux qui écrivaient sous lui, pour découvrir le véritable auteur de cette infamie. Les ariens n'eurent garde de le souffrir.

Telles étaient les infamies à l'aide desquelles on parvenait à faire dans l'esprit du prince des plaies profondes, saignantes, qui laissaient toujours des cicatrices visibles: Peu à peu l'irritation s'accumulait, et enfin

elle éclata en l'an 336. Constance manda le saint à la cour. Suivant Sozomène, Athanase, voyant qu'on le desservait sans cesse dans l'esprit de l'empereur, avait envoyé près de lui cinq évêques, parmi lesquels Sérapion de Thmuis, afin de l'adoucir et de faire que la vérité prit dans sa conscience la place de l'erreur et de la calomnie. On ne sait pas d'une façon bien sûre quel fut le résultat de cette ambassade. Les ariens ne se fatiguaient pas. Leur but était de faire sortir Athanase d'Alexandrie. Nous les avons vus l'essayer à l'aide d'une lettre supposée, puis à l'aide des calomnies de toutes sortes répandues contre lui, ils le tentèrent en supposant des ordres formels de l'empereur. Diogène et Hilaire, tous deux secrétaires du prince à Alexandrie, se présentèrent au palais épiscopal pour faire sortir Athanase d'Alexandrie. Mais le saint s'y refusa positivement, et dit qu'il ne le ferait que sur la production des ordres écrits de Constance. Dans l'impossibilité de les produire, puisqu'ils étaient supposés, les auteurs de cette odieuse tentative durent se retirer avec la honte de l'insuccès. Du reste le peuple alexandrin, que tant de persécutions exaspéraient, avait pris les armes et se préparait à défendre son saint évêque. On fit alors venir les légions pour exécuter par la force ce qu'on n'avait pu obtenir autrement. Ce fut le duc Syrien qui se chargea de cette expédition. Il se présenta à Athanase, qui lui demanda aussi à lui s'il avait à lui montrer des ordres de l'empereur. « Je suis ici, lui dit-il, par l'ordre formel du monarque; je n'en sortirai que sur un ordre formel de sa part. Du moins, ajouta-t-il, à défaut de l'ordre formel de l'empereur, pour que ma responsabilité soit couverte, écrivez-moi, vous ou Maxime, préfet d'Égypte, l'ordre positif de sortir d'Alexandrie. » Le peuple tout entier se joignit au saint évêque pour faire la même demande. Syrien, n'ayant pas d'ordres à produire, et peu soucieux d'en écrire un de son autorité privée, dit qu'il écrirait de tout ceci à l'empereur. On demeura donc de part et d'autre tranquille sur cette assurance. Mais vingt-trois jours après, le 9 février, durant la nuit, saint Athanase étant à prier dans l'église de Saint-Théonas, Syrien vint, avec environ 5000 hommes armés, la cerner. L'intention des agresseurs était de tuer le saint évêque. Ils firent irruption dans l'église. Un grand nombre de personnes furent renversées, foulées aux pieds. Beaucoup furent blessées, quelques-unes tuées. Quant au saint évêque, assis sur son trône, du haut duquel il exhortait le peuple, il se refusait à sortir et à se soustraire au danger. Des moines et des prêtres y montèrent et, l'ayant enlevé, le firent disparaître, après avoir réussi à le faire passer sans être aperçu au milieu des soldats. Depuis lors il demeura constamment caché. Ici nous empruntons la suite du récit à Fleury. Nous ne saurions le donner plus court; puis il contient des pièces authentiques qui doivent se trouver ici.

« On fit enlever par des soldats les corps

morts pour les cacher; mais les vierges qui avaient été tuées furent mises dans des sépulcres et considérées comme martyres. On honore encore la mémoire de tous ceux qui moururent en cette occasion. Les fidèles pendirent dans l'église les flèches, les épées et les autres armes qu'ils y trouvèrent, pour servir de preuve incontestable de cette violence, qu'ils attestèrent encore par une protestation solennelle. Syrien voulut les obliger à la révoquer, et à déclarer qu'il n'y avait point eu de tumulte ni personne de tuée; il fit même donner des coups de bâtons à ceux qui l'allèrent prier de ne forcer personne à nier la vérité. Il envoya plusieurs fois le bourreau de sa cohorte et le capitaine de la ville, pour ôter les armes qui étaient suspendues dans l'église; mais les catholiques l'empêchèrent et firent une seconde protestation qui commence ainsi :

« Le peuple de l'Église catholique d'Alexandrie, qui est sous le révérendissime évêque Athanase. Nous avons déjà protesté touchant l'invasion nocturne faite dans notre église, quoiqu'il ne fût pas besoin de protestation pour une chose notoire à toute la ville. On a exposé en public les corps de ceux qui ont été trouvés morts : les armes et les arcs qui sont dans l'église crient vengeance. Mais puisque l'illustre duc Syrien veut nous faire dire qu'il n'y a point eu de tumulte, c'est une preuve manifeste qu'il n'a pas agi par la volonté du très-clément empereur Constantius; car, s'il l'avait fait par ordre, il ne craindrait rien. Et ensuite : Quelques-uns de nous étant prêts d'aller vers le très-pieux empereur, nous conjurons par le Dieu tout-puissant, pour le salut de l'empereur même, le préfet d'Égypte Maxime et les curieux de lui rapporter le tout, et au préfet du prétoire. Nous conjurons aussi tous les maîtres de vaisseaux de le publier partout, de le porter aux oreilles de l'empereur, des préfets et des juges de chaque lieu, afin que l'on connaisse la guerre que l'on fait à l'Église, et que, sous le règne de Constantius, Syrien a fait souffrir le martyr à des vierges et à d'autres personnes. Car la veille du cinquième jour avant les ides de février, c'est-à-dire le quatorzième du mois Méchir, comme nous étions dans l'église à veiller et à prier... Il raconte ensuite tout ce qui s'était passé. Méchir était le sixième mois des Égyptiens, qui commençait le vingt-sixième de janvier, et dont le quatorzième tombait au huitième de février, c'est-à-dire au jeudi, veille du neuvième, qui, cette année trois cent cinquante-six, était le vendredi. La protestation finit ainsi : S'il y a ordre de nous persécuter, nous sommes prêts à souffrir tous le martyr; s'il n'y a point d'ordre de l'empereur, nous prions Maxime, préfet d'Égypte, et tous les magistrats, de le prier qu'on n'entreprenne plus rien de semblable. Nous prions aussi qu'on lui porte la requête que nous faisons, afin que l'on n'entreprenne point d'introduire ici un autre évêque : nous sommes préparés à la mort par l'affection que nous portons au révérendissime Atha-

nasc, que Dieu nous a donné dès le commencement, suivant la succession de nos pères, que l'empereur Constantius lui-même nous a envoyé avec des lettres accompagnées de serments. Nous ne croyons pas qu'il veuille les violer. Au contraire, nous sommes persuadés que, s'il apprend ce qui s'est passé, il en sera indigné, et qu'il ordonnera de nouveau que l'évêque Athanase demeure avec nous. Donné sous le consulat de ceux qui seront désignés après Arbétion et Lollien, le dix-septième de Méchir, autrement la veille des ides de février, c'est-à-dire le douzième de février, trois cent cinquante-six.

« Loin que cette protestation eût aucun effet, l'empereur Constantius approuva tout ce qui s'était passé. Il écrivit au sénat et au peuple d'Alexandrie, excitant la jeunesse à s'assembler et à poursuivre Athanase, sous peine de son indignation. Il tâchait aussi de cacher la honte de son changement, en disant qu'il n'avait souffert le retour d'Athanase qu'en cédat pour un temps à l'amitié de son frère, et qu'en le bannissant il imitait le grand Constantin, son père, qui l'avait relégué dans les Gaules. Enfin il prétendait couvrir toute sa conduite du zèle des canons de l'Eglise. Cette lettre fut apportée et proposée en public par le comte Héraclius; et il déclara de la part de l'empereur que, si l'on n'y obéissait pas, il ôterait le pain que l'on donnait par ordre public, et réduirait en servitude plusieurs des magistrats et du peuple. Il menaçait même de renverser les idoles, pour intimider les païens qui étaient encore en grand nombre. En faisant ces menaces, il disait publiquement que l'empereur ne voulait point d'Athanase, et qu'il commandait que l'on donnât les églises aux ariens. Tous s'en étonnaient, et, se regardant l'un l'autre, ils se demandaient si Constantius était devenu hérétique? Héraclius fit plus; il contraignit des sénateurs, des magistrats et des païens, gardiens des temples d'idoles, de déclarer par écrit qu'ils recevraient l'évêque que l'empereur enverrait. Ces païens rachetaient par cette souscription la sûreté de leurs idoles et de leurs manufactures, et cédaient à la volonté du prince, comme quand on leur envoyait un gouverneur.

« La résistance des catholiques leur attira bientôt de nouvelles violences. Le peuple étant assemblé dans la grande église, un mercredi, qui était jour de station, le comte Héraclius prit avec lui le préfet d'Egypte, Cataphronius, Faustin, catholique ou trésorier général, et un hérétique, nommé Bithynus; puis, alléguant l'ordre de l'empereur, il excita les plus jeunes des idolâtres qui se trouvaient sur la place, à s'en aller dans l'église jeter des pierres au peuple. L'office était fini, et la plupart des fidèles s'étaient retirés : il ne restait que quelques femmes, qui demeuraient assises, apparemment pour se reposer après la prière qui se faisait alors debout. Tout d'un coup ces jeunes gens entrent nus avec des bâtons et jetant

des pierres. Ils frappent les vierges, arrachent leurs voiles, leur découvrent la tête; et, irrités par la résistance, ils leur donnaient des coups de pied et leur disaient des paroles insolentes. Elles fuyaient pour ne les point ouïr, comme pour éviter des morsures d'aspics : les ariens n'en faisaient que rire. Ensuite les païens prirent les bancs, la chaire, l'autel qui était de bois, les rideaux de l'église, et tout le reste qu'ils purent emporter, et le brûlèrent devant le portail dans la grande place. Ils jetèrent de l'encens sur ce feu en louant leurs idoles, et en disant : Constantius est devenu païen, et les ariens ont reconnu notre religion. Ils prirent même une génisse, qui servait à tirer de l'eau pour arroser les jardins du quartier, et pensèrent la sacrifier : ils n'en furent empêchés que parce qu'ils reconnurent que c'était une femelle; car il n'était pas permis de les immoler.

« Dans ce désordre il arriva deux accidents, qui parurent des marques sensibles de la vengeance divine. Un jeune insolent courut s'asseoir dans la chaire épiscopale, et faisait résonner son nez d'une façon déshonnête; puis il se leva et s'efforça de rompre la chaire, mais, en tirant à lui, un morceau de bois lui entra dans le ventre, de telle sorte qu'il lui fit sortir les intestins; il tomba, on l'emporta et il mourut un jour après. Un autre entra avec des feuilles qu'il secouait à la manière des païens en se moquant. Aussitôt il fut tellement ébloui qu'il ne voyait plus et ne savait où il était : il serait tombé si on ne lui eût donné la main pour le soutenir et l'emmener. A peine put-il au bout d'un jour revenir à lui, et il ne savait ni ce qu'il avait fait ni ce qui lui était arrivé. La terreur de ces exemples arrêta l'emportement des païens; mais les ariens n'en furent que plus endurcis.

« George, qu'ils avaient ordonné évêque d'Alexandrie, était de Cappadoce, homme de basse naissance, fils d'un foulon. Il fut d'abord parasite et livré à qui lui faisait bonne chère; ensuite il se mit dans les affaires, et prit la commission de fournir la chair de porc que l'on donnait aux soldats; mais, ayant malversé et tout consumé, il s'enfuit de Constantinople, où il avait cet emploi, et demeura quelque temps errant de province en province. Il était grossier et ignorant, sans agrément dans l'esprit, sans aucune teinture des bonnes lettres, païen dans le fond et chrétien seulement de nom; ainsi il suivait la doctrine qui convenait mieux à ses intérêts, mais sans témoigner aucune piété, même en apparence; au contraire, il était avare, malfaisant, brouillon et naturellement cruel. Ce fut ce personnage que les ariens choisirent pour remplir le siège d'Alexandrie à la place de saint Athanase, le regardant comme un homme agissant et attaché à leur doctrine. On croit qu'ils l'ordonnèrent à Antioche dans un concile de trente évêques de leur parti, tenu l'an 354, où ils condamnèrent de nouveau saint Athanase, et écrivirent à tous les évêques de ne point

communiquer avec lui, mais avec George, qu'ils avaient ordonné. Quoi qu'il en soit, il entra à Alexandrie pendant le carême de cette année 336, et commença ses violences à la fête de Pâques. Le peuple catholique abandonna les églises, et s'assembla ce saint jour et les dimanches suivants dans un lieu désert près le cimetière. La semaine d'après la Pentecôte, le peuple, après avoir jeûné, vint en ce même lieu pour prier. George, l'ayant appris, excita le duc Sébastien, qui était manichéen, d'y aller, comme il fit le dimanche même, avec des soldats armés, au nombre de plus de trois mille. Ils donnèrent l'épée à la main sur ce peuple assemblé pour prier, avec des femmes et des enfants; mais il en restait peu, et la plupart s'étaient déjà retirés. Sébastien fit allumer un grand feu, devant lequel il pressait les vierges de dire qu'elles suivaient la foi d'Arius; mais, voyant que la vue de ce feu ne les ébranlait pas, il les fit dépouiller et frapper sur le visage, de telle sorte que longtemps après on avait encore peine à les reconnaître. Il fit prendre quarante hommes, à qui l'on déchira le dos, les frappant avec des branches de palmes fraîchement coupées et encore armées de leurs pointes, qui entrèrent si avant, que pour les retirer il fallut mettre les blessés entre les mains des chirurgiens, et leur faire plusieurs incisions; quelques-uns même en moururent. Il y eut des vierges traitées de la même sorte. On refusa de rendre les corps de ceux qui moururent en cette occasion : on les détourna, on les jeta aux chiens, et leurs parents les retirèrent à grande peine pour les enterrer secrètement. Ils furent comptés pour martyrs, et l'Eglise fait encore leur mémoire le 21 mai. Ceux qui restèrent en vie furent bannis dans le désert nommé la grande Oasis.

« Sous prétexte de chercher saint Athanase, on scella plusieurs maisons, on en pillà plusieurs, on ouvrit même des sépultures, on enleva des dépôts que saint Athanase avait mis chez des personnes de probité. Les catholiques perdaient la plus grande partie de leur bien pour conserver le reste, et empruntaient pour se racheter de la vexation des ariens. Ils fuyaient leur rencontre, plusieurs passaient de rue en rue, de la ville dans les faubourgs; mais ceux qui les retiraient étaient traités comme eux. D'autres passaient la nuit dans le désert; d'autres aimaient mieux s'exposer à la mer que d'entendre leurs menaces; car ils avaient toujours à la bouche le nom de l'empereur. Ils enlevèrent plusieurs vierges de leurs maisons, et insultèrent à d'autres dans les rues, principalement par leurs femmes qui se promenaient insolemment comme des bacchantes, cherchant l'occasion d'outrager les femmes catholiques.

« On cassa par l'autorité du duc Sébastien les prêtres et les diacres qui servaient dans l'église d'Alexandrie depuis le temps de saint Pierre et de saint Alexandre, et on rétablit ceux qui avaient été chassés dès le commencement avec Arius. Deux prêtres entre autres,

Hiérox et Dioscore, furent envoyés en exil, et leurs maisons pillées. Il y eut des vierges qui furent attachées à des poteaux, et eurent les côtés déchirés jusqu'à trois fois : ce que l'on ne faisait pas aux véritables criminels. Un vertueux sous-diaque, nommé Eutychieus, après avoir été fouetté sur le dos avec des lanières de cuir de bœuf quasi jusqu'à la mort, fut envoyé aux mines de Phaino, lieu si malsain, que les criminels pouvaient à peine y vivre quelques jours; et, sans lui donner seulement quelques heures pour se faire panser de ses plaies, on le pressa tellement de partir, qu'il mourut en chemin bientôt après avec la gloire du martyre. L'Eglise honore sa mémoire le vingt-sixième de mars, avec d'autres martyrs qui souffrirent sous cette persécution de George. Comme le peuple sollicitait pour Eutychieus, les ariens firent prendre un nommé Hermias, et trois autres personnages considérables que le duc Sébastien mit en prison après les avoir déchirés de coups. Les ariens, voyant qu'ils n'en étaient pas morts, se plaignirent et menacèrent d'écrire aux eunuques; le duc en eut peur, et fit battre une seconde fois ces innocents, qui disaient seulement : On nous frappe pour la vérité, nous ne communiquons point avec les hérétiques; frappez tant qu'il vous plaira, vous en rendrez compte devant Dieu. Les ariens voulaient les faire mourir en prison; mais le peuple, prenant son temps, obtint leur liberté au bout d'environ sept jours. Les ariens s'en vengèrent sur les pauvres; car après que le duc leur eut livré les églises, les pauvres et les veuves, ne pouvant plus y demeurer, étaient assis dans les lieux que leur avaient marqués les clercs, qui prenaient soin d'eux. Mais les ariens, voyant que les catholiques leur donnaient abondamment, chassèrent les veuves à coups de pied, et dénoncèrent à Sébastien ceux qui leur donnaient. Il reçut favorablement cette accusation, étant manichéen, et par conséquent ennemi des pauvres et de l'aumône. C'était donc une nouvelle espèce de crime d'avoir assisté les misérables. Cette conduite rendait les ariens odieux à tout le monde, et les païens mêmes les maudissaient comme des bourreaux. Au reste, on voit ici que les pauvres étaient logés dans les églises, c'est-à-dire dans les bâtiments qui les accompagnaient, du moins ils y avaient leur place pour recevoir les aumônes.

« La persécution s'étendit hors d'Alexandrie, par toute l'Egypte et la Libye. Il y eut un ordre de Constantius pour chasser des églises les évêques catholiques et les livrer tous aux ariens. Aussitôt Sébastien commença de l'exécuter, écrivant aux gouverneurs particuliers et aux puissances militaires. On voyait des évêques prisonniers, des prêtres et des moines chargés de chaînes, après avoir été battus jusqu'à la mort. Tout le pays était en trouble; les peuples murmuraient d'une ordonnance si injuste et de la dureté de l'exécution; car, quoique l'ordre ne portât que de les chasser de leur pays, on les envoyait à deux ou trois provinces au delà,

dans des solitudes affreuses, ceux de Libye dans la grande Oasis, en Thébàide ; ceux de Thébàide dans la Libye Ammonique. On traitait ainsi de vénérables vieillards, évêques depuis un grand nombre d'années, les uns dès le temps de saint Alexandre, les autres depuis saint Achillas, quelques-uns depuis saint Pierre, qui avait souffert le martyre quarante-cinq ans auparavant. On ne cherchait qu'à les faire mourir en traversant les déserts, car on n'avait point pitié des malades ; on ne les pressait pas moins, en sorte qu'il les fallait porter dans des brancards, et faire suivre de quoi les enterrer. Quelques-uns moururent dans le lieu de l'exil, d'autres en chemin, et il y en eut un dont on ne permit pas aux siens d'emporter le corps. On persécuta ainsi près de quatre-vingt-dix évêques, c'est-à-dire à peu près autant qu'il y en avait dans toute l'Égypte et la Libye. Seize furent bannis, plus de trente chassés : quelques-uns dissimulèrent par contrainte, entre autres Théodore d'Oxyrinque, qui se fit même réordonner par George.

« Entre les évêques bannis fut Draconce, qui avait tant résisté à accepter l'épiscopat ; et, entre les évêques persécutés, nous retrouvons ceux dont saint Athanase lui avait proposé l'exemple, et qui de la vie monastique avaient été élevés à l'épiscopat. Draconce fut envoyé aux déserts près de Clymas, sur les bords de la mer Rouge, et relégué dans le château de Thébate, où saint Hilarion le visita. Il visita aussi l'évêque de Philon, relégué à Babylone, dans la seconde Augustamnique : Adelphius fut relégué à Psinabla, en Thébàide. On croit que c'est celui à qui saint Athanase écrivit une lettre pour réfuter une erreur des ariens, qui ne voulaient pas que l'on adorât la chair de Jésus-Christ. Il y montre que sa chair est adorable comme unie à la divinité, et prouve solidement l'unité de personne en Jésus-Christ, nonobstant la distinction des natures. Il donne à Adelphius le titre de confesseur, ce qui peut faire croire que cette lettre fut écrite depuis son exil. Le prêtre Hiérax, à qui saint Athanase lui permet de la communiquer, était aussi un des confesseurs exilés. Saint Sérapion de Thmouis fut persécuté en cette même occasion. Il y eut des monastères ruinés et des moines que l'on voulut jeter dans le feu.

« A la place de ces saints évêques on mettait de jeunes débauchés encore païens, ou à peine catéchumènes, quelques-uns bigames, d'autres chargés de plus grands reproches. On demandait seulement qu'ils fissent profession de l'arianisme, qu'ils fussent riches et accrédités dans le monde. Ils achetaient l'épiscopat comme au marché ; ensuite les ariens, bien escortés de soldats, les faisaient élire et les mettaient en possession. C'étaient principalement les décurions et les autres magistrats des villes qui se faisaient ainsi ordonner évêques pour jouir de exemptions et avoir le premier rang. Les plus faciles à les recevoir et à traiter de leur pro-

motion pour de l'argent étaient les mélécians, qui lisaient peu les saintes Ecritures, et savaient à peine ce que c'était que le christianisme. Ces évêques ne connaissaient ni l'importance de leur charge, ni la différence de la vraie et de la fausse religion ; de mélécians ils devenaient aisément ariens, prêts, si l'empereur le commandait, de charger encore et de tourner à tous vents, pourvu qu'ils conservassent leur exemption et leur préséance. Ils demeuraient païens dans le cœur, et traitaient les affaires de l'Eglise par une politique purement humaine. Ces faux pasteurs commencèrent à altérer la foi en Égypte, où la doctrine catholique avait été prêchée jusque-là avec une entière liberté ; et, comme les vrais fidèles s'éloignaient d'eux, ce fut une nouvelle occasion au duc Sébastien de les fouetter, de les emprisonner et de confisquer leurs biens. Il y avait à Barcé, dans la Pentapole, un prêtre nommé Second, qui ne voulait pas se soumettre à l'évêque, nommé aussi Second, l'un des premiers ariens. Cet évêque et un certain Etienne, que les ariens firent depuis évêque en Libye, tous deux ensemble donnèrent au prêtre Second tant de coups de pied qu'il en mourut. Il disait cependant : Que personne ne poursuive en justice la vengeance de ma mort ; Notre-Seigneur, pour qui je souffre, me vengera. Mais ils ne furent touchés ni de ces paroles, ni de la circonstance du temps, car ce fut en carême qu'ils le tuèrent.

« George, le faux évêque d'Alexandrie, ne manquait rien pour s'enrichir et s'accréditer ; il ne se soutenait que par la puissance temporelle, abusant de la légèreté et du faux zèle de l'empereur. Il employait le bien des pauvres, c'est-à-dire le revenu de son Eglise, qui était grand, à gagner ceux qui étaient en charge, et principalement les eunuques du palais. D'ailleurs, il prenait à toutes mains ; il enlevait aux particuliers ce qu'ils avaient hérité de leurs parents ; il prit la ferme de tout le salpêtre, et se rendit maître de tous les étangs où croissait le papier d'Égypte, et de tous les marais salants. Il ne négligeait pas les moindres profits ; et, comme on portait en terre les corps morts sur de petits lits, il en fit faire un certain nombre dont il obligeait de se servir, même pour les étrangers, et cela sous certaine peine, prenant un droit pour chaque mort. Sa vie était voluptueuse et ses mœurs cruelles ; il accusait plusieurs personnes auprès de l'empereur comme peu soumises à ses ordres, et les païens mêmes se plaignaient qu'en cela il oubliait sa profession, qui ne recommande que la justice et la douceur. On disait qu'il avait malicieusement donné avis à l'empereur qu'il avait droit d'appliquer à son trésor les revenus de tous les bâtiments d'Alexandrie, parce qu'ils avaient été construits la première fois aux dépens d'Alexandre le Grand, fondateur de la ville, aux droits duquel l'empereur avait succédé. Par tous ces moyens, il se rendit étrangement odieux aux païens mêmes, et tout le monde le regardait comme un tyran.

« Le peuple, irrité, l'attaqua un jour comme il était dans l'église, et le pensa tuer : il se sauva à peine, et s'enfuit auprès de l'empereur. Cependant ceux qui soutenaient saint Athanase, c'est-à-dire les catholiques, rentrèrent dans les églises; mais ils ne les gardèrent pas longtemps. Le duc d'Egypte survint et les rendit à ceux du parti de George. Ensuite il vint un notaire de l'empereur pour châtier les Alexandrins, et il en fit battre et tourmenter plusieurs. George lui-même revint peu de temps après, plus terrible que devant, et plus laid, comme ayant excité l'empereur à faire tous ces maux. Les moines d'Egypte le décriaient à cause de son faste et de son impiété, et la vertu leur donnait une grande autorité parmi le peuple.

« Aëtius, ce sophiste arien que Léonce avait fait diacre à Antioche, et qu'il avait été obligé d'interdire, revint alors à Alexandrie, où il fut un des flatteurs et des parasites de George, qui le rétablit dans ses fonctions, en sorte qu'on le nommait son diacre : aussi le servit-il fidèlement, et par ses discours impies et par ses actions criminelles. Eunomius devint alors disciple d'Aëtius, et fut depuis aussi célèbre que son maître. Cet Eunomius était de Cappadoce, sur les confins de la Galatie, fils d'un pauvre laboureur, qui cultivait de ses mains un petit champ, et l'hiver gagnait sa vie à montrer à lire et à écrire à des enfants. Eunomius, trouvant cette vie trop pénible, renonça à la charrue, et s'appliqua à écrire en notes. Il exerça cet art sous un de ses parents, qui le nourrissait pour son travail; puis il instruisit ses enfants, et se mit à étudier la rhétorique. Après diverses aventures qui n'étaient pas à son honneur, ayant ouï parler d'Aëtius comme d'un grand philosophe, il vint à Antioche le chercher; et, ne l'y trouvant point, il passa à Alexandrie, où il logea avec lui, et étudia sous lui la théologie, c'est-à-dire l'arianisme. Avec de tels secours George parcourait l'Egypte, ravageait la Syrie, et attirait à son parti autant d'Orientaux qu'il pouvait, attaquant toujours les plus faibles et les plus lâches.

« Saint Athanase était cependant dans le désert. Il s'y était retiré d'abord en sortant d'Alexandrie, lorsque George y entra; mais bientôt après il voulut sortir de sa retraite pour aller trouver l'empereur, se confiant en ses promesses réitérées tant de fois, et en sa propre innocence. Il était déjà en chemin, quand il apprit les violences que l'on avait faites en Occident contre Libère, Osius, Denis et les autres. Comme il ne le pouvait croire, il apprit ce qui se passait en Egypte et en Libye, les évêques chassés et le reste de la persécution, particulièrement les violences commises pendant le temps paschal à Alexandrie. Tout cela ne le détournait pas encore d'aller à l'empereur, dans la créance que l'on abusait de son nom, et que l'on étendait ses ordres au-delà de ses intentions. Enfin on lui montra deux lettres de Constantin, qui le désabusèrent et l'arrêtèrent. La première, adressée au peuple d'Alexandrie,

où il les loue de la soumission qu'ils lui avaient témoignée, en chassant Athanase et s'unissant à George. Il y traite Athanase de trompeur, d'imposteur et de charlatan; et toutefois il reconnaît que le plus grand nombre est pour lui. Il dit qu'il ne diffère en rien des plus vils artisans, ce qui marque sans doute sa pauvreté et la simplicité de son extérieur; enfin, il l'accuse d'avoir fui le jugement, qui est l'ancienne calomnie du concile de Tyr. Au contraire, il traite ses ennemis de gens graves et admirables; et George en particulier de l'homme le plus capable de les instruire des choses célestes et le plus savant dans le gouvernement spirituel. Sur la fin il menace des dernières rigueurs, et de mort même, ceux qui auront la témérité de demeurer encore dans le parti d'Athanase. L'opposition de cette lettre à celles que le même empereur avait données auparavant en faveur de saint Athanase, montre assez qu'il n'avait écrit ni les unes ni les autres, et qu'elles étaient composées par des secrétaires, suivant les intérêts de ceux qui les sollicitaient, comme il se fait d'ordinaire.

« L'autre lettre était adressée à Aizan et Sazan, princes d'Auxume en Ethiopie, à qui l'empereur commande comme à ses sujets, quoiqu'il les traite de frères. Il leur mande d'envoyer au plus tôt l'évêque Frumentius en Egypte, pour être instruit et examiné par George, et même, ce seuble, pour être ordonné de nouveau. C'est ce même Frumentius qui avait le premier porté la foi dans ce pays, dont il avait été ordonné évêque par saint Athanase; c'est pourquoi les ariens craignaient qu'il ne se retirât chez lui, et ne voulussent pas qu'il fût en sûreté, même chez les barbares. Saint Athanase ayant donc vu ces deux lettres, quitta le dessein d'aller trouver l'empereur, voyant comme il était obsédé par ses ennemis et comme ils étaient animés contre lui, en sorte qu'il y avait sujet de craindre qu'avant qu'il pût approcher du prince, ils ne lui fissent perdre la vie. Il retourna donc dans le désert, se réservant pour un temps plus favorable.

« Il profita de sa fuite pour visiter à loisir les monastères d'Egypte, et connaître ces hommes qui, s'étant séparés du monde, vivaient uniquement à Dieu. Les uns étaient anachorètes, gardant une entière solitude, et ne parlant qu'à Dieu et à eux-mêmes; les autres, cénobites, pratiquant la loi de charité dans une communauté, morts pour tout le reste des hommes, se tenant lieu de monde les uns aux autres, et s'excitant mutuellement à la vertu. Saint Athanase fit voir, en conversant avec eux, que l'on pouvait allier le sacerdoce à cette sainte philosophie, l'action à sa tranquillité; et que la vie monastique consistait plutôt dans l'égalité des mœurs que dans la retraite corporelle. Ils apprirent plus de lui pour la perfection religieuse, qu'il ne profita d'eux : ses maximes étaient pour eux des lois, et ils le respectaient comme un homme d'une sainteté extraordinaire. Aussi ne craignirent-ils pas d'exposer leur vie pour lui. Les ariens envoyèrent des soldats le

poursuivre jusque dans ces déserts; on le chercha partout sans le trouver; et les moines, qui rencontrèrent ces meurtriers, ne daignèrent pas leur parler; mais ils présentaient la gorge à leurs épées, comme s'exposant pour Jésus-Christ, et croyant qu'il y avait plus de mérite à souffrir pour lui en la personne d'Athanase, qu'à jédner et à pratiquer toutes les autres austérités. Saint Athanase, de son côté, craignant que les moines ne fussent inquiétés à son occasion, se retira plus loin et se cacha entièrement. » (Fleury, 1^{er} vol., pag. 545.)

Quoique la persécution qu'avait à subir saint Athanase semblât le mettre dans l'impossibilité de défendre l'Eglise et sa propre innocence, il trouva moyen d'écrire aux évêques d'Egypte, aux vierges persécutées et à son peuple. Ensuite il fit son apologie. Nous sommes encore ici forcé de citer.

« Saint Athanase profita de sa retraite pour composer plusieurs écrits, entre autres l'apologie adressée à l'empereur Constantius, où il se justifie de toutes les calomnies dont ses ennemis avaient voulu le noircir dans l'esprit de ce prince. Il tranche d'abord en un mot les anciennes accusations, en marquant le grand nombre d'évêques qui avaient écrit en sa faveur la rétractation d'Ursace et de Valens, et que l'on n'avait jamais agi contre lui qu'en son absence. Mais il s'étend sur les accusations nouvelles, qui regardaient personnellement l'empereur Constantius. La première était qu'Athanase avait mal parlé de lui à l'empereur Constant, son frère, et avait travaillé à les brouiller. Il répond premièrement, en le niant formellement, et prenant Dieu à témoin; puis il en montre l'impossibilité en ce que jamais il n'a parlé seul à seul à l'empereur Constant, mais toujours en la compagnie de l'évêque de la ville et des autres qui s'y rencontraient. Il en prend à témoin Osius, Fortunatien, évêque d'Aquilée, Crispin de Padoue, Lucillus de Vérone, Vincent de Capoue. Et parce, ajoute-t-il, que Maximin de Trèves et Protas de Milan sont morts, Eugène, qui était maître des offices, en peut rendre témoignage; car il était devant le rideau, et il entendait ce que nous demandions à l'empereur, et ce qu'il nous disait.

« Il rend un compte exact du voyage qu'il fit en Italie, du temps que Grégoire fut intrus à sa place. Etant sorti d'Alexandrie, dit-il, je n'allai point à la cour de votre frère, ni ailleurs qu'à Rome; et laissant à l'Eglise le soin de mes affaires, j'étais assidu aux prières publiques. Je n'ai point écrit à votre frère, sinon lorsque les eusébiens écrivirent contre moi, et que je fus obligé de me défendre étant encore à Alexandrie, et quand je lui envoyai des exemplaires de l'Ecriture sainte, qu'il m'avait ordonné de lui faire faire. Au bout de trois ans, il m'écrivit de me rendre auprès de lui à Milan. J'en demandai la cause, et j'appris que quelques évêques l'avaient prié de vous écrire pour assembler un concile. Quand je fus arrivé à Milan, il me témoigna beaucoup de

bonté; il voulut bien me voir, et me dit qu'il avait écrit et envoyé vers vous, pour vous prier que l'on tint un concile. Il me fit venir encore une fois dans les Gaules, où le P. Osius était venu, afin que nous allussions de là à Sardique. Après le concile, comme j'étais à Naïsse, il m'écrivit; je revins à Aquilée, j'y demeurai et j'y reçus vos lettres. Il m'appela encore une fois, je retournai en Gaule, puis je vous allai trouver. En quel temps d'enc, en quel lieu, en présence de qui m'accuse-t-on de lui avoir ainsi parlé? Souvenez-vous, seigneur, vous qui avez si bonne mémoire, de ce que je vous ai dit, quand j'ai eu l'honneur de vous voir, la première fois à Viminia, la seconde à Césarée de Cappadoce, la troisième à Antioche; voyez si je vous ai dit du mal des eusébiens, mes calomnieurs. Aurais-je été assez insensé pour dire du mal d'un empereur à un empereur, et d'un frère à son frère?

« Le second chef d'accusation était qu'Athanase avait écrit au tyran Magnence; les ariens disaient même avoir donné copie de la lettre. Quand j'eus appris, dit-il, cette calomnie, je fus comme hors de moi; je passais les nuits sans dormir, j'attaquais mes dénonciateurs comme présents; je jetai d'abord un grand cri, et je priais Dieu avec des larmes et des sanglots, que vous me voulussiez écouter favorablement. Ensuite il prend Dieu à témoin qu'il n'a jamais connu Magnence, et montre les causes qu'il avait de le détester comme le meurtrier de l'empereur Constant, son bienfaiteur, et de ceux qui l'avaient reçu charitablement à Rome, savoir, Eutropia, tante des trois empereurs, Abutérius, Spérantius et plusieurs autres; que c'était un impie adonné aux magiciens et aux enchanteurs. Il prend à témoin les ambassadeurs que Magnence envoya à Constantius, les évêques Servais et Maxime, et les laïques qui les accompagnaient, Clémentius et Valens; car ils avaient passé à Alexandrie. Demandez-leur, dit-il, s'ils m'ont apporté des lettres; car ce m'eût été une occasion de lui écrire. Au contraire, voyant Clémentius, je me souvins de votre frère d'heureuse mémoire; et comme il est écrit: J'arrosai mes habits de mes larmes. Il prend encore à témoin Félicissime, qui était alors duc d'Egypte, et plusieurs autres officiers, qu'en cette occasion il dit: Prions pour le salut de notre très-pieux empereur Constantius; que le peuple cria tout d'une voix, Christ, secourez Constantius, et continua longtemps. Cette forme de prière est remarquable, et nous voyons encore dans le onzième siècle des litanies semblables. Quant à la lettre dont les ariens disaient avoir des copies, il dit qu'on peut bien avoir contrefait son écriture, puisque l'on contrefait même celle de l'empereur, et que les écritures ne font point de foi, si elles ne sont reconnues. Il demande où l'on a trouvé cette lettre, et qui l'a donnée. Car, dit-il, j'avais des écritures, je les représente; et le tyran avait des gens pour recevoir ses lettres, que vous pouvez faire venir. Si j'étais accusé devant

un autre juge, j'en appellerais à l'empereur; étant accusé devant vous, qui puis-je invoquer? le père de celui qui a dit, Je suis la vérité; et là-dessus il adresse à Dieu sa prière. Il s'agit ici, continue-t-il, non d'un intérêt pécuniaire, mais de la gloire de l'Église: ne laissez pas ce soupçon contre elle, que des chrétiens, et principalement des évêques, écrivent de telles lettres et forment de tels desseins. On voit combien les saints étaient jaloux de la fidélité envers les princes, et qu'en ces matières les évêques mêmes ne reconnaissent point d'autres juges sur la terre.

« La troisième accusation était d'avoir célébré l'office dans la grande église d'Alexandrie, avant qu'elle fût dédiée. Oui, dit-il, on l'a fait, je le confesse, mais nous n'avons pas célébré la dédicace; il n'était pas permis de le faire sans votre ordre. Ce qu'il dit, parce que cette église avait été bâtie aux dépens de l'empereur, d'où elle fut nommée la Césarée. Il continue: Cette assemblée se fit sans dessein et sans être annoncée; on n'y appela aucun évêque ni aucun clerc; tout le monde sait comme la chose s'est passée. C'était la fête de Pâques, le peuple était très-nombreux; il y avait peu d'églises et très-petites. On faisait grand bruit, et on demandait de s'assembler dans la grande église. Je les exhortais à attendre et à s'assembler comme ils pourraient dans les autres églises, quoiqu'avec incommodité: ils ne m'écouterent pas; mais ils étaient prêts à sortir de la ville, et à s'assembler au soleil dans les lieux déserts, aimant mieux souffrir la fatigue du chemin que de passer la fête en tristesse. En effet, dans les assemblées du carême il y avait eu plusieurs enfants, plusieurs vieilles femmes, plusieurs jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, si maltraités de la presse, qu'on les avait emportés dans les maisons; quoique personne n'en fût mort, tout le monde en murmurait, et c'eût été bien pis le jour de la fête: la joie eût été tournée en pleurs.

« J'ai suivi en cela l'exemple de nos pères. Alexandre, d'heureuse mémoire, fit l'assemblée dans l'église de Théonas, qui passait alors pour la plus grande, et qu'il faisait encore bâtir, parce que les autres étaient trop petites. J'ai vu pratiquer la même chose à Trèves et à Aquilée; on y a assemblé le peuple dans des églises qui n'étaient pas achevées, et votre frère d'heureuse mémoire assista à Aquilée à une telle assemblée. Ce n'a donc pas été une dédicace, mais une assemblée ordinaire. Eût-il été plus à propos de nous assembler dans des lieux déserts et ouverts, où les païens eussent pu s'arrêter en passant, que dans un lieu fermé de murailles et de portes, qui marque la différence des chrétiens et des profanes? Valait-il mieux que le peuple fût séparé et pressé avec péril en plusieurs églises, que d'être assemblé dans un même lieu, puisqu'il y en avait un qui les pouvait tous contenir, où ils pouvaient prier et dire *amen* tous d'une voix, pour montrer l'union des cœurs? Quelle joie des peuples de se

voir ainsi réunis, au lieu d'être divisés comme auparavant! Au reste, les prières qui ont été faites dans cette église n'empêchent pas que l'on en fasse solennellement la dédicace, quand il en sera temps. Saint Athanase ne méprisait donc pas cette cérémonie de la dédicace des églises, puisqu'il se défend si sérieusement sur ce point; mais il croyait que l'on pouvait, en cas de nécessité, se servir d'une église avant qu'elle fût dédiée.

« Le quatrième et le dernier chef d'accusation était d'avoir désobéi à l'empereur, en refusant plusieurs fois de sortir d'Alexandrie. Je n'ai point résisté, dit-il, à vos ordres, à Dieu ne plaise; je ne suis pas assez considérable pour résister au trésorier d'une ville, beaucoup moins à un si grand empereur. Ensuite il raconte tout ce qui s'était passé: la lettre de l'empereur, apportée par Montan, qui supposait que saint Athanase demandait congé d'aller en Italie, la venue de Diogène, vingt-six mois après les menaces de Syrien, la lettre que l'empereur lui avait envoyée autrefois par Pallade et par Astérius, pour l'exhorter à demeurer dans son église. Sa défense sur ce point se réduit à dire, qu'ayant eu des ordres de l'empereur pour retourner à son église et pour y demeurer, et n'en ayant point eu pour en sortir, il a dû demeurer. Joint le devoir général d'évêque et la connaissance particulière du péril auquel il exposait son troupeau, s'il l'abandonnait aux ariens. Il rapporte ensuite les violences de Syrien, sa retraite, le dessein qu'il avait d'aller trouver l'empereur, et comme il en fut détourné par ce qu'il apprit de la persécution exercée en Occident et en Egypte même, et par les lettres de l'empereur au peuple d'Alexandrie et aux princes d'Auxume. C'est, dit-il, ce qui m'a obligé à retourner dans le désert; voyant tant d'évêques persécutés, parce qu'ils ne voulaient pas renoncer à ma communion, et des vierges mêmes si indignement traitées, j'ai vu que mes ennemis en voulaient à ma vie. Je me suis retiré pour laisser passer leur fureur, et vous donner occasion d'user de votre clémence. Recevez cette apologie, rendez à leurs patries et à leurs églises tous les évêques et les autres ecclésiastiques, afin que l'on voie la malice des calomnieux, et que vous puissiez dire avec confiance à Jésus-Christ, le roi des rois, maintenant et au jour du jugement: Je n'ai perdu aucun des vôtres. Telle est l'apologie de saint Athanase à l'empereur Constantius. Il écrivit en même temps des discours de consolation pour les vierges que les ariens persécutaient jusqu'à leur refuser la sépulture. » (Fleury, vol. I, p. 553.)

Nous trouvons encore une seconde apologie dans ses lettres aux solitaires. Saint Athanase y réfute les prétextes dont l'empereur Constantius voulait colorer sa persécution, dans une lettre écrite au peuple d'Alexandrie, et publiée par le comte Héraclius. Constantius disait qu'il n'avait souffert le retour d'Athanase qu'en cédant pour un

temps à l'amitié de son frère Constant. Saint Athanase répond que ses promesses ont donc été trompeuses, et qu'il n'a plus considéré son frère après sa mort, quoiqu'il ait soutenu la guerre civile pour recueillir sa succession. Constantius disait qu'en bannissant Athanase il imitait le grand Constantin, son père. Il l'imita, répond saint Athanase, en ce qui fait plaisir aux hérétiques, mais non en ce qui leur déplaît. Constantin, sur les calomnies des eusébiens, envoya pour un temps Athanase dans les Gaules, le dérochant à leur cruauté; mais il ne se laissa pas persuader d'envoyer à sa place l'évêque qu'ils voulaient; il les en empêcha et arrêta leur entreprise par de terribles menaces. Comment donc, s'il veut suivre la conduite de son père, a-t-il envoyé premièrement Grégoire et maintenant George le banqueroutier? Pourquoi s'efforce-t-il de faire entrer dans l'Eglise les ariens, que son père appelait porphyriens? Il se vante de prendre soin des canons, lui qui fait tout le contraire. Car quel canon porte qu'on envoie un évêque de la cour; que des soldats insultent les églises; que des comtes et des eunuques gouvernent les affaires ecclésiastiques; que l'on juge les évêques suivant des édits?

« Saint Athanase n'épargne plus Constantius dans cet écrit. Il marque sa légèreté par la contradiction de ses lettres et de ses ordres, qui montraient qu'il n'agissait pas de son mouvement, mais selon qu'il était poussé. Il marque sa cruauté, en ce qu'il n'avait pas épargné ses propres parents. Car, dit-il, il a égorgé ses oncles, il a fait mourir ses cousins; il a vu dans la souffrance la fille de son beau-père, sans en avoir pitié; il a marié à un barbare, c'est-à-dire à Arsace, roi d'Arménie, Olympiade fiancée à son frère, qu'il avait gardée jusqu'à la mort, comme devant être sa femme. Enfin il ne feint point de traiter Constantius d'antechrist. Pour montrer l'injustice de la persécution des ariens, il dit : S'il est honteux que quelques évêques aient changé par la crainte, il est bien plus honteux de leur avoir fait violence, et rien ne marque plus la faiblesse d'une mauvaise cause. Ainsi le démon n'ayant rien de vrai, vient avec la hache et la cognée rompre les portes de ceux qui le reçoivent, mais le Sauveur est si doux, qu'il se contente d'enseigner et de dire : *Si quelqu'un veut venir après moi ; et celui qui veut être mon disciple.* Et quand il vient à chacun de nous, il ne fait point de violence; mais il frappe à la porte, et dit : Ouvre-moi, ma sœur, mon épouse : si on lui ouvre, il entre; si on ne veut pas, il se retire. Car la vérité ne se prêche pas avec les épées et les dards, ni par les soldats, mais par le conseil et la persuasion. Et quelle persuasion, où règne la crainte de l'empereur? quel conseil, où la résistance se termine à l'exil ou à la mort? Et ensuite : C'est le propre de la vraie religion de ne point contraindre, mais de persuader. Car le Seigneur lui-même n'a point usé de violence; il a laissé la liberté en disant à

tous : Si quelqu'un veut venir après moi ; et à ses disciples : Voulez-vous aussi vous en aller? Et ailleurs : Quelle église adore maintenant Jésus-Christ en liberté? Si elle conserve la piété, elle est en péril; si elle dissimule, elle craint. Il a tout rempli d'hypocrisie et d'impunité, autant qu'il est en lui. S'il y a quelque fidèle serviteur de Jésus-Christ, et il y en a plusieurs partout : ils se cachent comme le grand Elie, jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre Abdias, ils sont dans les cavernes et les trous de la terre, ou errants dans les déserts. » (Fleury, vol. I p. 561.)

Saint Athanase resta dans son exil jusqu'en l'année 361, époque de la mort de Constance. Julien, qui lui succéda, ennemi acharné de la religion chrétienne, crut qu'un des moyens les plus sûrs de la détruire était de laisser une entière liberté à toutes les sectes différentes. Il permit à tous les évêques bannis de rentrer dans leurs églises. George, le faux évêque, était mort, massacré par le peuple d'Alexandrie. Athanase entra dans la ville comme un triomphateur. Toutes les églises lui furent rendues; il tint un concile avec saint Eusèbe de Verceil. Plusieurs affaires importantes touchant l'hérésie et le bien de l'Eglise y furent décidées. Ce fut après cela que Julien, qui ne pouvait voir sans haine les services que rendait ce grand homme à la religion, lui écrivit pour lui donner l'ordre de sortir d'Alexandrie. Le peuple de cette ville ayant intercédé pour son saint évêque, Julien ordonna que non-seulement il sortirait de la ville, mais encore de l'Egypte. Sous main, l'empereur apostat avait donné l'ordre de tuer le saint homme; mais protégé comme toujours par la Providence, Athanase échappa aux meurtriers et, sorti d'abord d'Alexandrie, y entra immédiatement et y demeura caché quelque temps. Julien, l'ayant su, entra fort en colère, et le fit chercher avec beaucoup d'ardeur. Athanase se retira à Antinoé. Ce fut là qu'il apprit la mort de Julien tué par les Perses. Immédiatement il revint à Alexandrie où bientôt il reçut de Jovien une lettre qui cassait l'arrêt de son exil, le pria de reprendre la direction de son Eglise, et donnait à son courage, à son énergie dans les luttes qu'il avait eu à soutenir pour la foi le juste tribut d'éloges qui leur était dû. Jovien ne s'en tint pas là : désirant tout faire pour le bien de la foi, il écrivit au saint de lui envoyer toutes les instructions nécessaires touchant les questions de foi, et la conduite qu'il avait à tenir. Le saint pour répondre ne voulut pas s'en fier à ses propres lumières. La modestie est la vertu des grands hommes et des saints. Il assembla tout ce que les provinces voisines avaient de plus distingué, de plus instruit en fait de pasteurs. Puis il termina par une sublimité qu'il n'appartient qu'aux hommes vraiment inspirés de Dieu d'atteindre. Il envoya à l'empereur le Symbole de Nicée. Tout était là.

Bientôt l'empereur voulut voir le saint lui-même. Il eut l'honneur de le recevoir à Antioché et lui donna toutes les preuves de respect et d'affection que méritaient sa dignité, son âge et ses luttres glorieuses pour la foi. Vainement les ariens voulurent l'indisposer contre Athanase. D'abord il ne les écouta pas, ensuite il les menaga de sa colère s'ils renouvelaient leurs accusations. Durant tout le règne de ce bon prince, Athanase gouverna en paix cette Eglise d'Alexandrie si rudement éprouvée par la persécution. Après sa mort, Valens, son successeur, persécuta les catholiques, et les troubles, les agitations, les luttres, recommencèrent pour le saint évêque. Néanmoins, cette fois, il ne fut pas chassé de son siège. Les Alexandrins résistèrent courageusement aux ordres du préfet qui voulait l'expulser, et Valens, craignant la sédition, écrivit qu'Athanase eût à rester dans la libre possession de toutes les églises. Après cette persécution, il gouverna assez tranquillement son peuple, jusqu'en l'année 371 ou 373. La dernière de ces deux dates est la plus universellement reçue; aussi l'adoptons-nous.

Ainsi quarante-six ans d'épiscopat, qui furent quarante-six ans de luttres, de combats perpétuels pour la foi, ont fait de saint Athanase l'un des plus illustres des athlètes qui aient combattu pour la foi catholique. Ici nous n'avons pas à nous occuper d'autre chose que des persécutions endurées par cette puissante colonne de l'Eglise. Qu'il nous suffise de dire qu'à part cette gloire si brillante du combat et de la lutte, Athanase eut au plus haut degré celle de la science, de la sainteté, et qu'il fut sous tous les rapports digne de ce surnom de *grand*, que les siècles lui ont décerné. L'Eglise honore sa mémoire le 2 mai.

ATHÉMIS (TRISTAN DE), naquit à Friouli, le 28 juillet 1707, et entra dans la société de Jésus le même jour, en l'année 1725. Il fit profession le 2 février 1740. Quatre ans après, il vint à Macao. En 1743, il partit pour la province de Nanking. Il fut découvert et arrêté avec le P. Henriquez. Le 21 décembre 1747, il fut amené prisonnier à Sou-Tcheou, et fut condamné, ainsi que son compagnon de captivité, à être étranglé. La sentence ayant été approuvée par l'empereur, le geôlier, accompagné d'un bourreau, vint, le 12 septembre 1748, dans la prison. On ôta la paille des lits, ce qui donna à penser aux deux condamnés que l'heure de leur supplice était proche. Bientôt un autre bourreau arriva, portant des cordes à la main. « Nous allons bientôt, dit-il d'un air moqueur, vous envoyer dans votre paradis, où vous vous prétendez si heureux d'aller. » Suivant la coutume des Chinois, on leur servit à manger, mais ils ne touchèrent à aucun mets; alors les bourreaux les lièrent et leur mirent la corde au cou. Ils obtinrent un instant de répit pour se reconcilier et pour prier; mais les bourreaux ne les laissèrent pas achever et les étranglèrent. On plaça leurs corps dans des cer-

cueils, et on les enterra dans le cimetière des pauvres, d'où, un an après, on les enleva sans qu'ils offrisent la moindre trace de corruption.

ATHÉNAGORE, apologiste, présenta à l'empereur Marc-Aurèle, en l'année 177, sa belle apologie intitulée: *Légation pour les chrétiens*. Nous n'avons absolument aucun détail sur cet écrivain. Tout ce que nous savons, c'est qu'il était d'Athènes, et que, philosophe païen, il s'était converti au christianisme dont il devint l'un des plus ardents et des plus habiles défenseurs. Il ne reste de lui que son apologie, et un livre intitulé: *Traité de la résurrection des morts*. Ces deux ouvrages suffirent pour attester la beauté de son génie, en même temps que son éloquence et sa vaste érudition. On peut lire son apologie dans les collections des Pères, et dans notre *Histoire générale des persécutions de l'Eglise*, vol. I^{er}, pag. 387.

Il commence par louer la douceur de Marc-Aurèle et de son gouvernement, douceur qui rendait heureux tous les sujets de l'empire, tandis qu'il n'y avait que les seuls chrétiens de maltraités. Il dit que ces derniers, quoique ne faisant de mal à personne, sont persécutés, injuriés, maltraités dans leurs biens, dans leur honneur et dans leur existence même, sans qu'on puisse prouver qu'ils soient coupables d'aucun crime. Il disculpe complètement les chrétiens des accusations calomnieuses portées contre eux, prouve l'inanité des miracles des faux dieux, et l'imposture qui est au fond de la plupart des récits qu'on en fait.

Ici se borne ce qu'on peut avec certitude dire d'Athénagore. Ce qu'en ont dit les auteurs, tels que Bullus, Baronius, appartient trop au domaine des suppositions pour que nous puissions nous y arrêter.

ATHÈNES, *Athene*, plus tard *Athina* ou *Sétines*, aujourd'hui Athènes, capitale de l'Attique, et au point de vue intellectuel, de toute la Grèce, est trop célèbre pour que nous ayons besoin d'en dire ici davantage. Du reste, notre plan s'y oppose. Le premier martyr que nous trouvons dans cette ville est saint Publius, son évêque, martyrisé sous Marc-Aurèle. Après la mort de ce saint évêque, les Athéniens restèrent quelque temps sans pasteur. Ils perdirent à peu près complètement la foi, et n'y furent ramenés que par saint Quadias, qui fut leur premier évêque après saint Publius.

ATHÉNODORE (saint), eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne durant la persécution de Dioclétien. Son martyre eut lieu dans la Mésopotamie. Un juge, nommé Eleuse, le fit d'abord mettre à la question du feu, puis ensuite appliquer à d'autres tortures. Rien n'ayant pu abattre son courage, il fut condamné à être décapité. Le bourreau qui devait exécuter l'exécution étant tombé évanoui, personne n'osa prendre son glaive pour en frapper le saint. Il mourut en priant Dieu. L'Eglise célèbre sa fête le 11 novembre.

ATHÉNOGÈNE (saint), que l'Eglise honore le 16 juillet, était évêque; il fut martyrisé à

Sébastien avec dix de ses disciples, au cours de la persécution de Dioclétien. Les détails de son martyre sont malheureusement ignorés.

ATHÉNOGÈNE (saint), consumma son sacrifice en recevant la couronne du martyre dans le Pont, pour la foi de Jésus-Christ. Il fut condamné au supplice du feu. Avant que de monter sur le bûcher, il chanta une hymne qu'il laissa par écrit à ses disciples. L'Église honore sa mémoire le 18 janvier.

ATIN, *Atina*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour. On suppose que c'est dans cette ville qu'un saint Julien fut martyrisé sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle.

ATLYHUETZA, ville du Mexique, près celle de Tlascala, où eut lieu le martyre du bienheureux Christophe, tué par son père Acxotechalt. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article **CHRISTOPHE**.)

ATTALE (saint), l'un des célèbres martyrs de Lyon, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Arrêté avec un grand nombre de chrétiens, il eut pour compagnons de ses combats et de sa gloire les Pothin, les Sanctus, les Blandine, et cette cohorte de saints que la persécution vint moissonner à Lyon, comme les prémices de cette rançon innumérable de saints et de saintes que l'Église de France devait payer plus tard à Jésus-Christ. Saint Attale était de Pergame. Il n'était encore, dit la lettre des chrétiens de Lyon, que simple néophyte, mais il montra une générosité digne d'un ancien athlète de Jésus-Christ. Avec Sanctus, Mature et les autres, il passa par une série de supplices tels, que l'esprit a peine à en concevoir le nombre et la violence. Il sortit victorieux de toutes les épreuves. Le fer, le feu, les fouets, la prison obscure avec les cops, où il avait les jambes écartées jusqu'au cinquième trou, rien ne put vaincre son admirable courage. Après quelques jours, il fut conduit à l'amphithéâtre, avec Mature, Sanctus et Blandine, et là passa de nouveau par tous les tourments qu'il avait déjà endurés. Le fer, les fouets, les dents des bêtes féroces, la chaise de fer rougie au feu, rouvrirent ses plaies qui se fermaient, et lui en firent de nouvelles, sans que rien pût abatre sa constance. Il survécut pour de nouveaux triomphes.

« Le gouverneur ayant fait tuer Sanctus et Mature, le peuple, avec de grands cris demandait Attale et voulait qu'on le livrât sur-le-champ au supplice. C'était, comme nous l'avons dit, un personnage considérable par sa naissance et par son mérite. Il entra hardiment dans le champ de bataille, prêt à combattre; mais le témoignage de sa conscience lui faisait espérer de vaincre. Il se sentait intrépide, car il avait passé toute sa vie dans une observation très-exacte des lois du christianisme, et il avait toujours été parmi nous le témoin de la vérité. On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre, ayant devant lui un écriteau où on lisait en paroles latines : *Attale chrétien*. Le peuple s'échauffa de plus en plus et ne cessait de demander sa mort : mais

le président ayant appris qu'il était citoyen romain, il le renvoya en prison avec plusieurs autres martyrs. » (Ruinart.)

Quelque temps après, le gouverneur fit ramener Attale dans l'amphithéâtre avec Alexandre. On le plaça de nouveau sur la chaise de fer; son corps, demi-rôti, exhalait une odeur de graisse très-incommode. Il s'adressa au peuple, et faisant allusion au reproche qu'on faisait aux chrétiens de se nourrir de chair humaine, il lui dit en latin : « C'est ce que vous faites maintenant, qu'on peut appeler manger de la chair d'homme. Pour nous autres, nous ne savons ce que c'est que de faire de ces horribles repas. » Et comme on lui demandait quel nom Dieu avait. — Dieu, répondit-il, n'a pas un nom comme un homme.

ATTALE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre, et honoré comme martyr par l'Église avec les saints Étienne, Pontien, Fabien, Corneille, Sexte, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Les circonstances, le lieu et la date de leurs combats sont inconnus.

ATTALIE, ville de Pamphylie dans l'Asie Mineure. Cette ville fut témoin du martyre de saint Hespère, de sainte Zoé et de leurs deux enfants, saint Cyriaque et saint Théodule, que Catale, païen, chez qui ils étaient esclaves, fit mourir dans un four, parce que les deux enfants, indignés des honneurs qu'on rendait chez lui aux idoles, s'étaient déclarés chrétiens.

ATTE (saint), était laboureur en Pamphylie, et vivait dans le temps de l'empereur Dioclétien. Il fut arrêté avec huit autres laboureurs, parmi lesquels saint Alexandre et saint Léonce. Le président Flavien les fit décapiter. L'Église fait leur fête le 1^{er} août.

ATTICUS, gouverneur de Syrie sous Trajan, avait autorité sur celui de Palestine. C'est ce qui explique pourquoi Eusèbe peut dire que saint Siméon, évêque de Jérusalem, fut traduit devant Atticus, gouverneur, quand on sait, d'un autre côté, qu'à cette époque (107) c'était Tibérien qui était gouverneur de Palestine. Ce fut Atticus qui condamna saint Siméon à finir sa vie par le supplice de la croix.

AUCTE (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne à Amphipolis en Macédoine, avec saint Taurnion et sainte Thessalonice. L'Église les honore le 7 novembre. (Pas de détails.)

AUDAX (saint), était présent quand sainte Anatolie, sœur de sainte Victoire, fut tourmentée et mise à mort par ordre du juge Faustinien. Il reçut une telle impression du merveilleux courage de cette sainte, qu'il se fit immédiatement chrétien. Emprisonné sur-le-champ, il fut décapité sans qu'on lui laissât aucun délai. L'Église célèbre sa fête le 9 juillet.

AUDIFAX (saint), fils de saint Maris, noble persan, et de sainte Marthe, frère de saint Abachum, vint à Rome avec eux pour visiter les tombeaux des apôtres. Arrêté avec eux comme chrétien, il souffrit, sous Claude II le

Gothique, la bastonnade, le chevalet, le feu, les ongles de fer, eut les mains coupées, et ensuite fut décapité. Son corps fut brûlé. L'Eglise honore sa mémoire le 19 janvier.

AUGENDE, confesseur, fut arrêté à Rome en 250, sous l'empire de Dèce, pour cause de christianisme, avec saint Moÿse, saint Maxime et tous leurs compagnons. Il souffrit courageusement les tourments, la prison pendant dix-huit mois, et demeura inébranlable dans la foi, quand, après leur sortie de prison, plusieurs de ses compagnons eurent le malheur de se laisser entraîner par Novat, et de tomber dans le schisme de Novatien. Quand cet évêque schismatique envoya en Afrique des évêques qu'il avait ordonnés, saint Corneille députa Augende vers saint Cyprien pour l'en instruire. (Pour plus de détails, voy. MOÿSE.)

AUGSBOURG. Voy. **AUSBOURG**.

AUGULE (saint), vulgairement nommé **Aule** (et **Ouil** en Normandie), est cité dans un Martyrologe attribué à saint Jérôme. On tient qu'il souffrit pour la foi chrétienne au commencement du IV^e siècle, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dioclétien à Londres. Henschénius a eu tort de dire que le saint a souffert à York. Il a fait erreur à propos du mot *Augusta*, il a cru que la ville ainsi nommée signifiait la capitale de la Grande-Bretagne. Or, du temps des Romains York était la capitale de ce pays. Cette interprétation n'est pas permise, quand Ammien Marcellin dit positivement que la ville de Londres se nommait *Augusta*. L'Eglise honore la mémoire de saint Augule le 7 février.

AUGURE (saint), diacre de l'Eglise de Tarragone, fut martyrisé avec son collègue, saint Enloge et saint Fructueux, son évêque, sous l'empire de Valérien, en l'année 259. L'Eglise célèbre sa fête le 21 janvier. (Voy., pour plus de détails, les Actes de saint FRUCTUEUX.)

AUGUSTE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi à Nicomédie avec ses deux frères, Flavius et Augustin. Le Martyrologe romain ne donne aucun renseignement authentique à leur sujet. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 7 mai.

AUGUSTIN (saint), martyr, mourut pour la foi à Nicomédie avec ses deux frères, Auguste et Flavius. Nous manquons de renseignements authentiques à leur sujet. C'est le 7 mai que l'Eglise célèbre leur sainte mémoire.

AULANE, nom du lieu où saint Pierre Balsame fut arrêté en l'an 311, sous le règne de Galère et de Maximin. Ce fut aussi là qu'il reçut la couronne du martyr par ordre du gouverneur Sévère.

AULE (saint). Voy. **AUGULE**.

AURÉ (saint), habitait Mayence avec sainte Justine, sa sœur. Il célébrait les saints offices dans l'église, ou bien y assistait avec cette sainte et plusieurs autres chrétiens, lorsque les Huns, qui ravageaient le pays, vinrent les y surprendre et les massacrèrent. L'Eglise vénère leur mémoire le 16 juin. (Les détails manquent.)

AURÉE (sainte), martyre, eut d'abord le malheur de renoncer sa foi. La force et le courage l'abandonnèrent; mais bientôt après, sentant sa faute, et les remords entrant dans son cœur, elle revint d'elle-même au combat. Cette fois, elle triompha et sortit de la lutte avec la couronne du martyr. L'Eglise honore la mémoire de cette sainte le 19 juillet. Son martyre eut lieu à Cordoue.

AURÉE (sainte), vierge et martyre, fut mise à mort à Ostie, pour la foi chrétienne, dans un temps et des circonstances sur lesquels nous n'avons rien de précis. Elle fut jetée à la mer, avec une pierre au cou. Saint Nonne ayant recueilli son corps que les flots avaient amené au rivage, lui rendit les derniers devoirs. L'Eglise honore sa mémoire le 24 août.

AURÉLE, célèbre confesseur de Carthage, souffrit pour la foi chrétienne, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250, avec saint Saturnin et une foule d'autres. Il était l'un des principaux d'entre ces saints confesseurs, puisque les lettres de ceux de Rome lui sont adressées à lui nommément, et à Saturnin et aux autres en général. Ce courageux soldat de Jésus-Christ était fort jeune et ne savait pas écrire. Cette dernière circonstance explique pourquoi Lucien fit en son nom un grand nombre de billets d'indulgences. Il est excessivement probable que c'est ce même Aurèle que saint Cyprien éleva à la dignité de lecteur, avec de très-grands éloges, à la fin de l'année 250. Du moins la ressemblance du nom et plusieurs autres circonstances donnent tout lieu de le penser. Il avait d'abord confessé la foi en présence des magistrats et d'un petit nombre de personnes, puis ensuite devant le proconsul en pleine place publique. Sa première confession eut pour résultat le bannissement; la seconde lui procura des tourments qu'il souffrit avec un très-grand courage. Saint Cyprien l'ayant donc ordonné lecteur, décida qu'il recevrait dès ce temps-là les distributions des prêtres, car déjà il le réservait à la prêtrise; et s'il ne l'avait fait que lecteur, c'était à cause de son jeune âge.

AURÉLE (saint), martyr, reçut la couronne du martyr à Cordoue en Espagne, du temps de la persécution que les Arabes firent souffrir aux chrétiens. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints George, Félix et les saintes Nathalie et Liliose. L'Eglise célèbre leur fête le 27 juillet.

AURÉLE (saint), martyr, dont l'Eglise fête le nom avec celui de saint Publius, le 12 novembre, était évêque, ainsi que le saint que nous venons de nommer. Tous deux cueillirent la couronne du martyr en Asie.

AURÉLE (sainte), martyre, versa son sang pour la foi chrétienne, à Paris, en compagnie de saint Georges, diacre. L'Eglise honore leur mémoire le même jour 20 octobre.

AURÉLIEN (*Lucius Domitius Aurelianus*), empereur romain, naquit le 9 septembre 212, d'une famille obscure, très-probablement à Sirmich, quelques-uns disent dans la Dace

inférieure, ou dans la Mésie. Ce prince montra dès son jeune âge une grande aptitude et une grande vivacité d'esprit. Dès lors il avait un goût prononcé pour le métier des armes et une force de corps remarquable, que l'exercice avait encore développée. De bonne heure il se mit dans les troupes, et s'y fit distinguer bientôt par une valeur au-dessus de tout éloge et par un talent militaire incontestable. Ses premiers exploits eurent lieu dans l'Illyrie et dans les Gaules (1), et dès cette époque, quand Valérien parlait de lui, il le comparait aux Corvius et aux Scipions. Malgré cela, il ne voulut pas lui confier l'éducation de Gallien, son fils, à cause de son excessive sévérité. Aurélien montra cette sévérité dans une foule de circonstances. Un de ses soldats ayant violé une femme, il le fit écarteler, en l'attachant à deux branches d'arbres qu'on avait courbées par force. Il garda cette sévérité vraiment cruelle jusqu'à la fin de ses jours. On est suffisamment autorisé à dire de lui, que si parfois il se montra doux et élément, ce fut dans l'intérêt de sa gloire ou de sa sécurité. Aussitôt que Claude eut rendu l'esprit, on songea naturellement, pour le remplacer, à celui qui de tous les généraux d'armée montrait le plus de talent et d'habileté.

Les exploits passés d'Aurélien promettaient son avenir. Il ne faillit pas à cette promesse. Ce fut en avril 270 qu'il prit la pourpre : les légions le proclamèrent. Quintille, frère de Claude, se fit déclarer auguste en même temps qu'Aurélien ; mais bientôt, abandonné de tout le monde, il se donna volontairement la mort. Aurélien se rendit à Rome, où il prit les mesures les plus propres à affermir son autorité ; seulement l'habileté qu'il montra fut déshonorée par sa cruauté. Il fit mourir un grand nombre de personnages distingués qui lui faisaient ombre, sous prétexte de conspiration et de complots. Après cela, Aurélien s'occupa de la tâche immense qu'il s'était imposée. Valérien et ses successeurs, à l'exception de Claude, avaient laissé déchoir l'empire : ils l'avaient laissé démembrer. Les plus belles provinces étaient hors de l'obéissance de ses empereurs. Les Gaules sous Tétricus, l'Orient sous Zénobie, l'Égypte, étaient détachés du faisceau. Aurélien rêvait la restauration de l'empire de Trajan. C'était un grand et magnifique projet, il l'exécuta. Dieu le récompensa de son génie en lui donnant la gloire et des triomphes.

Aurélien fut bien peu de temps sur le trône des Césars, et cependant aucun des princes qui l'occupèrent n'accomplit plus de grandes choses que lui, ne remporta plus de victoires. Mais là devait s'arrêter Aurélien. Dieu

(1) Étant gouverneur des Gaules, il vint de Sens à Troyes, où saint Patrocle, chrétien de cette ville, lui fut dénoncé. Après plusieurs interrogatoires, il lui fit mettre les fers aux pieds, des chaînes rougies au feu aux mains, et dans cet état le fit jeter au cachot. Trois jours après, n'ayant pu ébranler sa fermeté, il le fit décapiter. On voit que ce prince avait été persécuteur avant de monter sur le trône.

mettait une barrière à ses projets de réforme religieuse. Aurélien, fervent adorateur des faux dieux et surtout du soleil, voulait restituer au paganisme sa grandeur tombée, en exterminant les chrétiens. Dieu l'attendait là. Il le brisa le jour où il osa s'attaquer à son Église. Aurélien était un prince trop habile pour se donner à la fois les embarras de la persécution contre les chrétiens, et les embarras de la guerre. Il se réserva de détruire la religion chrétienne pour quand il aurait abattu partout ses compétiteurs et chassé les barbares qui avaient violé le territoire de l'empire. Il marcha d'abord contre les Goths, et après une grande bataille, les força de repasser le Danube. Après une guerre qui eut des chances diverses, il vainquit enfin définitivement les Allemands qui étaient venus jusqu'en Italie, et qui n'étaient plus qu'à quelques journées de Rome. Ensuite il vainquit et chassa de l'empire les Vaudales et les Marcomans.

Ce fut après avoir remporté ces avantages, qu'il marcha contre Zénobie, reine et impératrice d'Orient. Après l'avoir vaincue deux fois il l'emporta dans Palmyre, où elle résista longtemps avec un grand courage. Enfin, manquant de tout, les Perses qui venaient à son secours ayant été vaincus, elle s'évada pour aller à Ctésiphon chercher de nouvelles forces. Aurélien la fit poursuivre. On s'empara d'elle au moment où elle montait dans le bateau pour passer l'Euphrate. Elle fut amenée à Aurélien, qui lui fit grâce de la vie et la réserva pour son triomphe. Cette circonstance est encore une tâche pour sa gloire. L'estime, le respect, les égards qu'il montra depuis pour Zénobie, ne le laveront jamais de la lâcheté d'avoir fait servir une femme à son triomphe.

Après ces succès si grands et si rapides, Aurélien reçut des ambassadeurs et beaucoup de présents de la part de presque tous les souverains d'Asie. Les Palmyréniens s'élevant, au bout de quelque temps, révoltés, il fit raser leur ville et massacrer la plus grande partie des habitants. Ici, comme on le voit, nous retrouvons l'atrocité dont nous avons parlé en commençant. Peu de temps après, il rattacha les Gaules à l'empire par la défaite de Tétricus. Après tant de victoires, après tant de travaux accomplis, Aurélien devait triompher. C'était dans les traditions païennes. Il le fit avec un faste dont l'histoire a gardé peu d'exemples. Tétricus et Zénobie parurent enchaînés à la suite du vainqueur. Il est vrai que les chaînes de Zénobie étaient des chaînes d'or, et qu'après le triomphe, Aurélien traita bien les deux compétiteurs illustres qu'il avait vaincus ; mais n'importe, c'était là une mauvaise action. Tétricus et Zénobie étaient des personnages qu'il convenait toujours d'environner de respect. L'orgueil d'Aurélien se mit au-dessus de ce devoir et de cette magnanimité.

Après ce triomphe, Aurélien termina la guerre des monnayeurs et chassa les barbares de la Vindélicie ; puis il revint à Rome,

où il se livra aux plus atroces cruautés contre beaucoup de personnages éminents, sénateurs et autres, qu'il accusait de complots. Le voilà donc ce victorieux, arrivé au but qu'il avait rêvé ! La victoire a partout favorisé ses armes. Il a conquis tous les pays que la révolte avait détachés de l'empire sous Valérien et sous son successeur. Il voit à ses pieds ses ennemis vaincus. Il a triomphé comme triomphaient les Scipions, les Pompée, les César. Il a fait aussi grande moisson de lauriers qu'en si peu de temps il était possible de le faire. Dieu a donné à ses talents militaires la récompense la plus grande qu'un homme puisse rêver ici-bas. Le génie est une vertu terrestre que Dieu récompense avec de la gloire plutôt qu'avec du bonheur. L'orgueil humain y trouve son compte, le cœur, hélas, presque jamais. Ses destinées sont plus hautes ; il a besoin d'autre chose que de ces hochets brillants dont s'amusaient les fils de la terre.

Aurélien avait rêvé non-seulement la restauration de l'empire romain, mais encore la restauration du culte des idoles. Il croyait qu'il serait beau de restituer à son empire les croyances qu'il avait jadis et qui partout disparaissaient devant le christianisme, comme les ténèbres disparaissent à la lumière du soleil. Pourquoi, se disait-il dans son cœur, pourquoi ne serait-il pas le restaurateur de la religion des Romains, comme il avait été le restaurateur de leur puissance ? Pourquoi ? parce que le Dieu des chrétiens ne le veut pas ; parce que ce Dieu, qui brise les conquérants, efface leurs pas dans le monde, comme le vent du désert les pas du voyageur : parce que ce Dieu puissant va l'enlever du monde au moment même où seront lancés les édits de persécution qu'il prépare contre son Eglise.

Aurélien voyant sa puissance affermie, ses ennemis vaincus, le nom romain redouté des barbares, crut le moment venu de renverser l'Eglise de Jésus-Christ. Il allait lancer ses édits, quand la foudre du ciel, tombant près de lui, l'épouvanta tellement, qu'il dut y renoncer ; mais la frayeur se passant avec le temps, il reprit son dessein et porta des édits sanglants contre les chrétiens. Dieu l'attendait là. Ces édits n'étaient pas encore rendus dans les provinces éloignées de l'empire, que déjà la justice divine avait passé. Aurélien tombait sous le poignard. Il roulait assassiné sur les marches de ce trône ensanglanté, où l'on ne montait que par le crime, d'où l'on ne descendait que par le crime. Il était dans la Thrace avec une armée puissante, qu'il voulait mener contre les Perses. Ayant su que Mnesthée, un de ses affranchis, s'était rendu coupable de quelque concussion, il le menaça vivement. Mnesthée, sachant qu'une menace d'Aurélien était toujours funeste, contrefit son écriture et écrivit une prétendue liste de proscription dressée par l'empereur. Il y mit le nom des principaux officiers de l'armée, avec le sien, et la leur montra. Il leur disait qu'un coup de désespoir pouvait seul les sauver. Ils le

crurent ainsi et épièrent le moment favorable. Ce moment arriva. Près de Cœnophrum, Aurélien étant peu accompagné, ils l'attaquèrent l'épée à la main et le tuèrent. Les païens dirent que sa mort était une juste punition de tout le sang innocent qu'il avait versé. Les chrétiens ont toujours cru qu'elle était en outre le châtement de ses projets sanguinaires à leur égard, et du sang des saints que ses décrets firent verser.

« Dodwel ne met aucun martyr sous Aurélien, parce que la persécution fut, dit-il, à la vérité résolue, mais on n'en vint pas jusqu'à l'exécution ; et il fait ce qu'il peut pour s'autoriser du témoignage d'Eusèbe et de celui de Lactance, que nous convenons avec lui devoir servir de règle et être une décision en cette matière. Or, Eusèbe dit qu'Aurélien, après avoir été à l'égard des chrétiens dans des dispositions assez favorables, vint à changer de sentiments dans la suite, et suivant l'avis de quelques personnes de son conseil, il prit la résolution de persécuter les fidèles. « Déjà, dit cet historien, le bruit s'en répandait de tous côtés ; mais comme l'empereur était sur le point de signer les édits qui avaient été concertés contre nous, la justice divine arrêta sa main... » Pour Lactance, il dit qu'Aurélien ne put exécuter ce qu'il avait projeté, et qu'à peine sa fureur avait-elle commencé à s'allumer, qu'elle fut éteinte avec sa vie. Si Aurélien, conclut Dodwel, n'a pu poursuivre ce qui avait été résolu dans son conseil, c'est une preuve évidente qu'il n'y a eu aucun martyr qui ait souffert en vertu de ses édits. Quoiqu'on puisse conclure de ces passages que la persécution d'Aurélien a peu duré, il ne s'ensuit pas pour cela qu'elle n'ait fait aucun martyr. Premièrement, ce bruit qui se répandit du changement de l'empereur à l'égard des chrétiens, qui le porta à publier contre eux de sanglants édits, marque déjà qu'il avait conçu pour eux une aversion prodigieuse. Son conseil s'étant ensuite déclaré ouvertement contre eux et ayant allumé par leurs pernicieux avis les premiers feux de la persécution, il est presque impossible que quelque chrétien n'en ait été consumé. Eusèbe n'en disconvient pas dans sa chronique, lorsqu'il dit, « qu'Aurélien fut massacré après avoir excité contre les fidèles une persécution. » A l'égard de Lactance, il dit véritablement que, lorsque ce prince fut tué, son édit n'avait pas encore été publié dans les provinces de l'empire les plus éloignées. Mais qui empêche qu'il ne l'ait été après qu'il n'a plus été au monde ? Et il ne fallut pas plus de temps pour y porter cet édit que la nouvelle de sa mort. On ne peut du moins disconvient qu'il n'ait été reçu dans les provinces les plus voisines de Rome ; et Aurélien fut tué à la vérité, dans le premier accès de sa fureur ; mais il avait déjà par des effets attaqué la souveraine majesté de Dieu. Il n'exécuta pas son projet, il est vrai, car il avait projeté de détruire la religion chrétienne ; mais Néron avait formé le même dessein, et il ne l'exécuta pas ; mais Dioclétien et tous les tyrans qui ont répandu

le sang des chrétiens, ont pris la même résolution et sont morts sans l'avoir pu effectuer: cela a-t-il empêché qu'on ne les ait mis, du consentement de tout le monde, au nombre des plus cruels persécuteurs? Pour Aurélien, il est certain que quoiqu'il ne fit, pour ainsi dire, qu'ouvrir la scène, elle ne laissa pas d'être ensanglantée par la mort de quelques martyrs. Ainsi c'est avec justice que Lactance, le grand Constantin, Paul Orose et les autres auteurs ecclésiastiques, lui donnent rang parmi les ennemis de l'Eglise. (Ruinart., *Dis. prél.*)

AURÉLIEN, fiancé de sainte Anatolie, sœur de sainte Victoire, n'ayant pu de concert avec son ami Eugène, fiancé de Victoire, décider les deux sœurs, qui avaient pris la résolution de consacrer à Dieu leur virginité, à changer de dessein, s'adressa à Dèce pour que toutes deux leur fussent livrées. Eugène avait voulu dénoncer Victoire au juge comme chrétienne. Ce fut Aurélien qui s'y opposa. Dèce accueillit la demande qu'on lui faisait, et les deux jeunes gens emmenèrent les deux saintes dans leurs terres à la campagne. Là, ni les tourments, ni les menaces, ni la persuasion, ne purent rien sur le dessein des deux généreuses filles. Alors leurs fiancés les dénoncèrent officiellement. Dèce commit pour les juger Faustinien, qui s'acquitta de sa mission, en faisant mourir les deux sœurs et, en même temps, un nommé Audax, qui s'était converti à la vue de leur admirable courage. (*Voy. VICTOIRE et ANATOLIE. Voy. aussi FAUSTINIEN, AUDAX et EUGÈNE.*)

AUSBOURG, ou **AUGSBOURG**, ville de la Rhétie, fut la patrie de sainte Afre, célèbre courtisane, qui, durant la persécution de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304, y fut mise à mort pour la foi, avec sainte Hilaria sa mère, et trois de ses servantes et compagnes, Eunomie, Eutropie et Digné. Ce fut un juge nommé Gaius qui les condamna à mort et les fit exécuter. (*Voy. les Actes de sainte AFRE.*)

AUSONE (saint), martyr, fut le premier évêque de la ville d'Angoulême; les différentes notices qui ont été publiées sur sa vie sont toutes plus ou moins fabuleuses: voici ce qui doit être regardé comme le plus probable sur ce saint martyr. Les habitants du territoire d'Angoulême étaient encore idolâtres quand saint Ausone vint leur porter la lumière de l'Evangile: il s'établit chez eux après en avoir converti un grand nombre. On ne sait s'il eut la tête tranchée par l'ordre des magistrats du pays, ou par le capitaine des barbares, qui avaient fait irruption dans les Gaules. Les reliques de saint Ausone furent brûlées, en 1568, par les huguenots. L'Eglise fait sa mémoire le 11 juin.

AUSONIE (sainte), fut couronnée du martyre dans la ville de Lyon, en l'année 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle mourut en prison, comme saint Pothin et beaucoup d'autres saints martyrs, n'ayant pas eu la force nécessaire pour en-

durant jusqu'au bout les tourments que lui firent subir les persécuteurs. Elle alla s'abriter dans le sein de son Dieu contre la fureur de ses bourreaux. L'Eglise fait sa fête avec celle de tous ses compagnons le 2 juin.

AUTAL (saint), évêque et confesseur, souffrit en France pour la foi à une époque restée indéterminée. L'Eglise honore sa mémoire le 7 septembre.

AUTUN, *Bibracte*, puis *Augustodunum*, ville de France (Saône-et-Loire), anciennement capitale des Eduens et l'une des villes les plus importantes de la Gaule. Ce fut dans ses murs qu'Héraclius, gouverneur de la province, fit martyriser saint Symphorien, sous l'empire de Marc-Aurèle. Ce fut aussi sous le même prince qu'un juge nommé Valérien y condamna saint Florelle à être dévoré par les bêtes. Sous le règne de l'empereur Aurélien, on trouve à Autun les saints martyrs Révérien, évêque, et Paul, prêtre. Quelques auteurs ont prétendu que saint Révérien était évêque d'Autun; cette opinion est loin d'être appuyée sur des preuves suffisantes. Ce saint était incontestablement évêque, mais peut-être d'une autre ville. Messieurs de Sainte-Marthe ne le comptent pas au nombre des évêques de cette ville.

AUXENCE (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne en Arabie, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, sous un juge nommé Lysias. Le lieu de son martyre fut le pays des Arabraques, où il fut mis à mort, après avoir enduré de cruels tourments. Depuis son corps fut transporté à Rome, où on l'enterra honorablement. L'Eglise honore sa mémoire le 13 décembre.

AUXERRE, ville située dans le département de l'Yonne, à 166 kilom. de Paris. Son territoire a été illustré par le martyr de saint Brix, qui y mourut pour la foi avec un grand nombre de chrétiens dont les noms sont malheureusement ignorés. Cette ville vit aussi la généreuse confession de l'évêque Ethère, ainsi que le martyr de l'évêque saint Fraterne.

AUXILE (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Antioche avec les saints Basilié et Saturnin. L'histoire n'a pas de détails sur leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 27 novembre.

AVERTIN (saint), diacre, confesseur, était chanoine régulier de la congrégation de saint Gildbert en Angleterre. Il voulut suivre l'illustre saint Thomas de Cantorbéry dans son exil, et partagea avec son archevêque toutes les tribulations et tous les déboires qu'on lui fit subir. Quand saint Thomas de Cantorbéry fut mort, notre saint confesseur se retira dans le petit village de Vinzai en Touraine, et y consacra le restant de ses jours au service pénible des pauvres et des étrangers. Sa mort arriva vers l'an 1189. La paroisse de Bougival, dans le diocèse de Paris, l'honore comme son patron. L'Eglise fait sa fête le 5 mai.

AVILA, ville d'Espagne, célèbre par le glorieux martyr de saint Vincent et des

saintes Sabine et Christèle. Ils furent martyrisés par l'ordre du président Dacien.

AVIT (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi, à une époque et dans des circonstances que nous ignorons. L'Église célèbre sa fête le 27 janvier.

AXOTECHALT, était père du bienheureux Christophe. Ce puissant Indien, habitant d'Atlyhuetza, près de Tlascalala, dans le Mexique, avait soixante femmes et en avait en quatre fils. Cortez exigea qu'il les envoyât au séminaire que les religieux avaient fondé : les faits que nous rapportons se passaient en 1528. L'aîné, qui se nommait Christophe, fit de grands et rapides progrès dans les sciences et montra un zèle ardent pour la propagation de la foi. Rempli d'affliction de voir Axotechalt son père, idolâtre, il voulut le convertir ; mais ses instances ne parvinrent qu'à l'en faire détester. Voyant que les paroles de douceur n'avaient pas réussi, il jugea convenable de le reprendre avec fermeté et de lui faire entendre les menaces que fait la religion à ceux qui ne suivent pas ses saints commandements. Axotechalt fit endurer à son fils de rudes châtements pour la liberté de son langage. La mère de son fils puîné, voulant que son fils à elle devint, au détriment de l'aîné, l'héritier des biens paternels, excita la colère d'Axotechalt en accusant Christophe de certains crimes. Le père alors résolut la mort de son fils. Il l'enferma dans un lieu écarté et le tua en l'accablant de coups de bâton. Après cet odieux forfait, Axotechalt cacha dans le sable le corps de son fils et défendit à ses serviteurs d'en parler. Quelque temps après, ayant été emprisonné pour injures envers un Espagnol, il vit son crime découvert et fut pendu.

AZADE (saint), martyr en Perse, durant le règne et la persécution de Sapor, en l'an de Jésus-Christ 341, était un eunuque chéri du roi. Ce prince, dans la trente-deuxième année de son règne, ayant publié un édit sanglant, les gouverneurs de province se hâtèrent de l'exécuter. On ne voyait de toutes parts qu'instruments de supplice et ruisseaux de sang. Azade fut mis à mort au nombre des chrétiens desquels cet édit cruel causa la mort. Sozomène en porte le nombre à seize mille. Un écrivain persan, publié par Renaudot, va jusqu'au chiffre de deux cent mille. Quand le roi apprit la mort d'Azade, il en fut tellement affligé qu'il publia un second édit qui restreignait l'application du premier, seulement aux évêques, aux prêtres, aux moines, en un mot à ceux qui occupaient un rang quelconque dans les ordres sacrés ou dans la hiérarchie religieuse. Saint Marathas a publié, à propos de saint Azade, une pièce que nous avons traduite et que nous donnons ici, par respect pour les documents authentiques, quoiqu'elle soit pleine de mauvais goût au point de vue du style, qui est plein de clinquant et de bouillissure prétentieuse. La fête de saint Azade et de ses compagnons a lieu le 22 avril.

Combat de plusieurs martyrs et de saint Azade, eunuque.

Dans la trente-deuxième année du roi Sapor, le jour même où elle commençait, fut porté un édit cruel : l'épée cruelle fut tirée, et la puissance fut donnée au fer pour la perte de quiconque s'avouerait être chrétien, afin qu'il fût mis sous le joug et enchaîné pour être conduit en servitude. Une foule immense de satellites se répandit aussitôt dans tous les districts, à la poursuite du troupeau des fidèles, et dans le but d'exécuter cette terrible sentence. On se faisait un mérite du massacre des saints ; mettre à mort les chrétiens était une marque de dévouement et d'amour. Alors, les âmes vraiment courageuses et dignes devant Dieu, et prêtes à tous les supplices, marchèrent au-devant de la mort qui les menaçait. Le glaive dévora les puissants en force, et but le sang des courageux par le cœur. Mais eux le prirent pour un flocon qui vole et le méprisèrent, parce que, tremblant, il chancela quand son tranchant fut émoussé. Ceux qui l'aiguilèrent se fatiguèrent, et ceux qui le tenaient tombèrent sans force. La vérité, au contraire, ne fut point affaiblie et la force ne lui fit pas défaut pour la bataille. Son feu s'alluma dans la charité, sa flamme se condensa dans l'espérance. Les brebis s'animèrent à la boucherie, la croix germa sur les rives du fleuve de sang ; à son aspect le troupeau des saints, corroboré, s'exalta dans sa joie, et, encouragé par ce signe salutaire, donna aux autres la même force qu'il avait lui-même reçue. Les brebis burent l'eau de l'amour divin et donnèrent naissance, par un heureux enfantement, à une génération nouvelle. Les agneaux grandirent ; conduits dans l'étable et marqués du signe de la croix, ils sortirent dans les gras pâturages quand avril ramena le printemps.

Gloire à Jacob l'invincible et à son Dieu ; gloire à Israël et à son Dieu. L'un, en montrant de petits bâtons à ses brebis, les aida à multiplier ; l'autre, par sa croix, leur procura un accroissement bien plus grand. Ces bâtons étaient blancs, et leur aspect produisit des agneaux tachetés et de couleurs variées, qui avaient l'espoir de vivre. Cette croix était rouge, et son aspect produisit la blancheur chez les agneaux destinés à la mort. Jacob conduisit ses brebis pour qu'elles missent bas ; Jésus-Christ conduisit les siennes à la boucherie. Le premier mena ses brebis à l'abreuvoir pour qu'elles crussent en nombre, le second les mena à la mort. Le premier fit paître à ses brebis les herbes vertes du désert ; le second, dans le sein de la paix, donna le glaive aux siennes en guise de pâturage. Le premier conduisit ses brebis à la pâture dans les pâturages printaniers des solitudes ; le second les conduisit à la mort dans les lieux fréquentés par les hommes. Le premier nourrit ses brebis pour qu'elles engraisassent et qu'il s'en enrichît ; le second leur donna du sel pour qu'il les engraisât dans le temps présent. Le premier,

vivant, tua ses brebis. Le second, mort, tua les siennes pour qu'elles véussent. Le premier conserva ses brebis vivantes jusqu'à ce qu'elles mourussent successivement de temps en temps ; le second les garda mortes pour qu'elles véussent éternellement. Le premier trompa, par ruse, un homme de mauvaise foi, pour lui reprendre ce dont il avait été frustré ; le second usa de sagesse contre le diable, artisan de fraude, pour lui arracher de la gueule ce qu'il avait ravi. Le premier survécut à la mort de son troupeau ; le second demeurera pendant l'éternité et son troupeau vivra.

Nous avons comparé un homme à Dieu ; mais nous avons fait intervenir le serviteur, vis-à-vis de son seigneur, dans une comparaison imparfaite ; car il y a entre l'un et l'autre la différence de l'infini. Mais accélérerons notre marche pour arriver à ceux qui courent prompts et joyeux, et précipitent leur course vers les torrents de sang qui coulent et vers les tristes ombres de la mort ; qui foulent aux pieds la vanité du tyran, qui réprimant la férocité de cet homme, le plus superbe et le plus impudent de tous, de cet homme si emporté et si scélérat, qui a rempli au loin tout son empire de deuil et de terreur et l'a bouleversé comme eût fait la tempête ou l'ouragan. Pendant son tonnerre, un édit fut lancé, semblable aux tourbillons de grêle stridents et sonores que vomissent les nuées ; ses torrents ravagèrent la route du salut pour la rendre impraticable dans l'avenir. Le troupeau, épouvanté de son fracas, se dispersa d'abord ; mais bientôt il se réunit ensemble, se resserra et s'augmenta. Désormais il demeure réuni. Ainsi il a rempli les étables des nations et des peuples et a apaisé, par sa riche abondance, la faim des habitans ; aux uns il a été donné gratuitement, aux autres contre une juste rémunération. Grâce à lui, la force a été rendue aux membres affaiblis, il a réparé les forces perdues de la faiblesse. Ceux qui ont trouvé en lui le salut, ont pu bientôt soulager la disette des autres. O troupeau digne de tous nos hommages ! qui est parvenu à une telle grandeur, qu'il a surpassé toutes les puissances. La main du moissonneur a été frustrée, le bras du tondeur est resté sans force, son cœur s'est desséché, et son esprit s'est troublé. Les choses qu'il préparait n'ont point répondu à ses vœux ; celles qu'il méditait ont tourné à mal contre lui. Au commencement, la tyrannie en a enlevé un cent, à la fin elle en a produit des milliers. A partir de la sixième heure de la sixième féerie, qui tombe le quatorze de la lune d'avril, moment auquel fut promulgué l'édit, jusqu'au dimanche de la seconde semaine de la Pentecôte, c'est-à-dire durant dix jours, on ne cessa pas de massacrer les chrétiens. Il arrive souvent que cette sixième féerie voie, à son déclin, mourir des gens qu'elle rend à la lumière et à la vie au jour du sabbat suivant : chose dont l'apôtre s'est souvenu, quand il dit que l'observation du sabbat a été laissée au peuple de Dieu. O

heure illustre, qui arrive un si grand et si célèbre jour de fête ! Dans cette fête, les époux parfaits ; régénérés par un nouveau baptême, sont fortifiés ; ils ne craignent plus dans l'avenir la souillure du péché. Ceux qui, pendant un jeûne de quarante jours, sont demeurés dans le délaissement d'eux-mêmes, ont déposé leur deuil sur les sièges de la gloire et ont acquis une félicité inouïe qui doit durer l'éternité. Heure sainte, durant laquelle les prêtres ont lavé leurs taches dans les eaux qu'ils ont eux-mêmes préparées, de manière à n'avoir besoin, plus tard, d'aucun remède de pénitence, d'aucun baptême de larmes ! O heure dans laquelle ceux que jusque-là les ouragans et les tempêtes avaient tourmentés, agités, sont entrés dans un port tranquille, où rien ne les persécute, où aucun soin d'ici-bas ne les agite, lors même que la mer est tempétueuse et incertaine ! O heure dans laquelle les hommes, libres d'eux-mêmes, ont mis de côté tous les soucis des affaires domestiques, et dans laquelle les femmes également, cessant de s'occuper à faire des tissus et libres des soins du monde, purent goûter le repos ! Les esclaves purent passer des nuits tranquilles, nul ne les forçant au service de leurs maîtres ! Egalement les servantes, débarrassées de la crainte de leurs maîtresses et libres des labeurs du ménage, goûtèrent le repos tant désiré !

O épée, qui nous donnes à boire, que grande est ton iniquité ! O hache, qui nous prépares des aliments, que ton métier te sera funeste ! Quand l'un eut enivré les convives, il les poussa à abjurer la vérité ; quand l'autre les eut rassasiés, elle les força à renoncer à la charité : l'un mit dans ses coupes des poisons qui se changèrent en préservatif pour le salut ; l'autre mêla dans ses mets des drogues mortifères qui se changèrent en remède contre la mort et procurèrent la résurrection. Que la seconde mort, ô Seigneur, devienne leur récompense, et l'enfer leur rétribution ! Que l'enfer enserre ceux qui se sont gorgés de notre sang et qui ont déchiré nos chairs palpitantes. Tirez, je vous en prie, votre glaive, et ordonnez que le fer du tyran rentre dans le fourreau. Que votre épée se montre, et que la sienne périsse. Irritez-vous contre ce furieux et écrasez sa colère. Jugez-le, lui qui juge, et par votre sagesse brisez son jugement. Faites, Seigneur, que nos supplices se changent en triomphe ; que la vie reçoive notre mort ; que l'amour s'attache à notre nom, l'éclat à notre honneur, O Jésus, notre espérance, secourez-nous et soutenez notre confiance en vous, vous l'auteur de notre salut.

Dès que le bruit de cet édit fut répandu, il se fit un immense concours de chrétiens qui convoitaient ce trésor de salut. On les égorgeait comme des troupeaux ; et les gouverneurs, aussitôt qu'ils eurent appris, dans le fond de leurs provinces, l'édit qui ordonnait de mettre à mort les chrétiens, en remplirent les prisons pour obéir aux ordres

barbares du roi. Les insensés, le quelle gloire ils faisaient vanité! Les choses en vinrent au point que l'épée, enivrée du sang des saints, se sentit prise de rage et, pour éteindre sa soif, se fit d'immenses amphores; et que la hache, rassasiée de leur chair, fut prise de fain vorace et d. t. pour la satisfaire, se construisit des tables immenses. De là vint que ceux qu'on tuait purent boire, et que les bourreaux s'enivrèrent; que les mourants furent rassasiés, et que les bourreaux se précipitèrent au banquet avec une insatiable voracité; que les uns présentèrent la tête et que les autres aiguïsèrent le fer. Le sang cria et la hache s'enflamma. Partout où on voyait les corps de ceux qu'on massacrait, la mort rugissait, le sang couvrait la terre et l'enfer tressaillait de joie.

On faisait ces massacres avec tant d'empressement que, sur le seul aveu de christianisme, on envoyait au supplice sans examen ni interrogatoire. Or, il arriva qu'un eunuque que le roi aimait beaucoup, et qui se nommait Azade, fut librement mis à mort pour le nom de Jésus-Christ, par suite de cette façon si prompt de sévir. Le roi l'ayant appris, en éprouva un grand chagrin et une grande douleur. Il rendit un édit défendant qu'on sévit à l'avenir contre tous ceux qui le voudraient, mais seulement contre ceux qui étaient les chefs apparents des chrétiens.

C'est pourquoi les noms des hommes, des femmes et des enfants qui furent mis à mort dans ce temps-là ne parvinrent pas jusqu'à nous, à l'exception de ceux qui furent mis à mort dans la ville. Il y eut donc un grand nombre de martyrs dont les noms sont restés inconnus, pour la plupart étrangers et appartenant aux provinces éloignées.

Beaucoup de soldats des armées royales augmentèrent ce nombre des saints martyrs, qui reçurent la couronne en confessant notre Dieu. (*Traduction de l'auteur.*)

AZALA (André d'), frère mineur, fut martyrisé en 1585, dans la Nouvelle-Galice. Cette contrée est couverte de hautes montagnes, que couronnent des pins et des chênes fort élevés. Les habitants, hommes farouches, demeuraient dans des grottes. André acquit une si grande influence sur eux, qu'il leur fit quitter leurs cavernes pour venir élever des maisons dans la plaine et y tracer des sillons. Pendant six années, tout alla bien; mais alors la récolte ayant manqué, les indigènes regrettèrent leurs idoles et résolurent de massacrer leur bienfaiteur, avec son compagnon François Egidius. Ils mirent le feu au couvent et à l'église, et André s'étant avancé vers eux le crucifix à la main, ils l'assommèrent et lui coupèrent la tête. Son compagnon et d'autres chrétiens, qui s'étaient réfugiés dans le jardin, subirent le même sort. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 765.)

AZAS (saint), martyr en Isaurie, donna sa vie pour Jésus-Christ, avec cent cinquante soldats qui partagèrent avec lui les honneurs

du martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 19 novembre.

AZEVEDO (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, avait été envoyé par François de Borgia, général de la société, pour gouverner les jésuites du Brésil en qualité de visiteur. Après avoir terminé sa visite du Brésil, il était retourné en Europe pour enrôler de nouveaux soldats de Jésus-Christ dont on manquait. Il recruta à Rome, pour le service des missions, soixante-neuf sujets, dont les uns étaient prêtres, les autres élèves en théologie ou en philosophie, d'autres encore simples coadjuteurs temporels. Cette troupe sainte fut partagée en trois corps, dont l'un, composé de quarante-quatre d'entre eux, lui fut confié avec le titre de provincial. Il s'embarqua sur le *Saint-Jacques*. Ils partirent de Lisbonne le 5 juin 1570 et bientôt arrivèrent à Madère. Là ils apprirent que des corsaires calvinistes, qui venaient de se présenter en vue de l'île, avaient le cap sur les Canaries. Comme le *Saint-Jacques* devait aller débarquer des marchandises à Palma, notre bienheureux engagea ceux qui craignaient la mort à rester avec le reste de la flotte. Quatre seulement se retirèrent. Le *Saint-Jacques* continua sa route, et le samedi 15 juillet, dès le matin, une vigie signala cinq vaisseaux. On reconnut bientôt que c'étaient des navires français, conduits par Jacques Sourie, natif de Dieppe, vice-amiral de la reine de Navarre et zélé calviniste. Notre bienheureux fit descendre ses compagnons et resta sur le pont, au pied du grand mât, afin d'exhorter les combattants à soutenir vaillamment l'abordage. Le *Saint-Jacques* fut bientôt cerné de toutes parts. Azevedo reçut un coup d'épée sur la tête qui lui fendit jusqu'à la cervelle; trois coups de piques suivirent bientôt et il tomba frappé à mort. Les compagnons de son martyre furent : le P. Benoit de Castro, Portugais; le P. Jacques d'Andrada, Portugais; Emmanuel Alvaro, Portugais; Blaise Ribeiro, Portugais de Braga; Pierre Fonseca, Portugais; Grégoire Escrivain, Portugais; Alvaro Mendez, Portugais; Simon d'Acosta, Portugais; François-Alvaro Covillo, Portugais; Dominique Hermandès, Portugais; Alfonso Vaena, Espagnol de la Nouvelle-Castille; Gonzalez Henriquez, Portugais, diaire; Jean Fernandès de Lisbonne; Jean Fernandès de Braga; Jean de Majorque, Aragonais; Alexis Delgado, Portugais; Louis Corrêa, Portugais; Emmanuel Rodriguez, Portugais; Simon Lopez, Portugais; Pierre Nugnès, Espagnol; François Magallanes, Portugais; Nicolas Denys de Bragança; Gaspard Alvariz, Portugais; Antoine Hermandès, Portugais de Monte-Major; Emmanuel Pacheco, Portugais; Pierre Fontoura, Portugais; André Gonzales, Portugais de Viana; Jacques Pêrez, Portugais; Jean Baêza, Espagnol; Marc Caldeira, Portugais; Antoine Carrêa, Portugais de Sarto; Hernandès Nelhez, Espagnol; François Pérez Godoy, Espagnol de Torijos; Jean de Saint-Martin, Portugais des Hes Cos; Jean de Zafra, Espagnol de Tolède; Antoine Suarez, Espagnol; Etienne Zuzayre, Biscayen, qui,

avant de quitter Placencia en Espagne, où il résidait, pour se rendre au Brésil, avait dit à son confesseur qu'il souffrirait le martyre. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278, Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

AZOCA, Espagnol, accompagnait le bienheureux Castanarez, de la compagnie de Jésus, lorsqu'il partit pour évangéliser les Mataguayos, sur la demande du cacique lui-même. Tous deux furent massacrés par ce prince dont la démarche n'avait été qu'un piège tendu au zèle des jésuites.

AZOTE, était gouverneur de la ville de Valence, soumise alors aux Maures (1230). Ce prince était ennemi déclaré des chrétiens. Il fit mourir deux saints religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise; ces deux saints, nommés Pierre de Sasso-Ferrato et Jean de Pérouse, furent envoyés en Espagne par leur saint fondateur, afin d'y prêcher l'Évangile. Ils vinrent d'abord à Tuerel, dans le royaume d'Aragon, et y établirent un couvent, si toutefois on peut donner ce nom à deux pauvres cabanes ou cellules qu'ils avaient bâties auprès d'une église. Bientôt leurs prédications et la sainteté de leur vie les rendirent l'objet de la vénération générale. Dans l'intérêt de la religion et conformément aux ordres de leur saint fondateur, ils se rendirent à Valence. Ils y prêchèrent l'Évangile aux Maures, et s'efforcèrent de leur démontrer la fausseté de la religion de Mahomet. Azote l'ayant appris, les fit arrêter et jeter en prison. Il mit tout en œuvre pour les amener à renier leur foi, mais ni les promesses ni les menaces, rien ne put les gagner. Alors il les condamna à être décapités l'an 1230. On dit que de nombreux miracles s'accomplirent sur leur saint tombeau. A cette époque, le prince qui nous occupé était en guerre avec le pieux Jacques, roi d'Aragon. Voyant que rien ne lui réussissait, et persuadé que les Aragonais, qui étaient chrétiens, ne le battraient toujours que par la protection du Dieu qu'ils adoraient, il proposa à Jacques de faire un traité d'alliance, par lequel il lui abandonne-

rait Valence, pourvu qu'on lui laissât une pension honnête. La proposition fut acceptée, et Jacques prit possession de Valence le 28 septembre 1238. Azote reçut le baptême, et loin d'accepter le palais royal de Valence pour résidence, comme Jacques le lui offrait, il appela les frères Mineurs qui se trouvaient dans le pays et le leur offrit, disant qu'après avoir ensanglanté cette demeure par le martyre qu'il avait fait souffrir à un grand nombre de chrétiens, il voulait qu'il fût purifié par leur présence. Le roi Jacques accéda sans difficulté à cet arrangement, et ainsi fut fondé le couvent des franciscains de Valence.

AZOTH, ville de la Pentapole de Palestine, aux Philistins, a été témoin de l'illustre martyre de saint Philippe du Puy, et de deux mille autres combattants pour la foi. Cette ville étant tombée par trahison au pouvoir des musulmans, notre saint demanda à être martyrisé le dernier. Les musulmans, espérant qu'il allait abjurer, y consentirent; mais il profita de cette faveur pour exhorter les chrétiens à mourir avec courage. Quand on eut raconté au sultan la conduite de Philippe, il lui fit couper une à une les articulations des doigts en présence des chrétiens. Malgré cela, le généreux martyr ne cessa d'exhorter ses compagnons de souffrance à supporter courageusement la mort. Le sultan, voyant la persistance de notre saint, le fit écorcher vif jusqu'à la partie inférieure du corps et lui fit couper la langue. La façon dont il supporta ces tourments fit la joie des chrétiens et enflamma de plus en plus la fureur des musulmans. Comme sa langue mutilée ne lui permettait plus d'adresser la parole aux compagnons de son martyre, il les encourageait encore du geste. Il fut enfin décapité avec les autres, et son âme s'envola vers les cieux, sa récompense.

AZZIVEDO (PAUL), de Ferrare, frère Mineur, fut percé à coups de flèches par les habitants de la province de Culiacaz, sur le bord oriental de la mer Verneille, avec le frère lai Jean de Ferrare, qui l'accompagnait dans sa course évangélique. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 768.)

B

BABLIANSKA (CALIXTE), l'une des religieuses Basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Calixte Bablianska et huit de ses compagnes furent écrasées. (*Voy. MIECZYSLAWSKA*.)

BABUCO, ville située dans la Campagne de Rome, a été témoin des souffrances qu'y endura saint Pierre en confessant sa foi. Ce saint s'est illustré par un grand nombre de miracles.

BABYLAS, évêque d'Antioche et martyr sous le règne de l'empereur Dèce, en 250. C'est dans saint Jean Chrysostome (*Joannis Chrys. homilia de S. Babyla, et liber de S. Babyla contra gentiles*) que nous trouvons l'histoire de ce saint évêque. Saint Jean Chrysostome, qui écrivait beaucoup plus pour l'éducation des fidèles de son troupeau, en faisant l'histoire de saint Babylas, que pour laisser des documents à la postérité, a laissé ce qui concerne ce saint personnage dans un vague assez obscur. Aussi bien des points de son histoire sont fort douteux et présentent des difficultés presque insurmontables

à l'appréciation de la critique. Voici les faits tels que nous pouvons les coordonner d'après ce que nous trouvons dans l'ouvrage que nous venons de citer. Saint Babylas succéda à Zébin que l'on compte pour le onzième évêque d'Antioche. Ce fut en l'an 237 qu'il monta sur le trône épiscopal. Il eut l'affliction de voir la ville d'Antioche prise et saccagée par les Perses en l'année 241 ou 242 de Jésus-Christ. C'est Capitolin qui rapporte cet événement. Nous ne savons pas si, à cette occasion, des persécutions furent exercées contre le saint évêque et contre son troupeau. Il est probable que non; saint Jean Chrysostome ne l'aurait pas passé sous silence.

L'un des faits les plus étonnants de l'histoire de saint Babylas est celui que nous allons dire. En l'an 244, l'empereur Philippe s'étant présenté avec sa femme pour entrer dans l'église d'Antioche, saint Babylas alla au-devant de lui sur le seuil du temple, et lui mettant la main sur la poitrine, il lui en défendit l'entrée à cause des crimes dont il s'était rendu coupable, et surtout à cause de l'assassinat du fils d'un prince barbare qu'il avait fait tuer, quoiqu'il eût été remis comme otage. Il est très-probable que Philippe était chrétien. Il faut à cet égard, consulter sa Vie par Tillemont. Ici nous nous contentons d'indiquer. Notre rôle n'est pas de discuter. Ainsi Babylas accomplit fermement son devoir sans inquiéter des conséquences. Pour lui, ministre du ciel, représentant de Dieu sur la terre, dans le monarque il ne voit que l'homme, que le simple pécheur. Il écarte, pour ainsi dire, de sa pensée et de son regard tout ce prestige de la puissance et de la majesté impériale qui produisent ordinairement tant d'impression. Il ne s'arrête point à tout cet entourage de grandeur. Il ne se laisse point éblouir par la pompe du diadème, intimider par la puissance de celui à qui il s'adresse. Non, pour lui l'empereur c'est un coupable qui veut franchir le lieu saint; c'est un homme comme les autres devant le Dieu des chrétiens. C'est même un homme plus coupable, parce qu'il doit l'exemple. L'exemple dans la société doit descendre des hauteurs. L'homme de Dieu, revêtu de ses habits épiscopaux, entouré du clergé de son église, vient arrêter le maître de l'empire. « Prince, lui dit-il, il n'y a que les innocents, que les purifiés qui aient le droit d'entrer ici; quant à vous, qui devant mon Dieu n'êtes qu'un simple pécheur, vous avez commis des crimes qui me font un devoir de vous arrêter et de vous interdire l'entrée de mon église, ainsi que je le ferais à l'égard du dernier des fidèles de mon troupeau. Sujet de votre empire, je respecte en vous la majesté du rang suprême, et je suis prêt à m'incliner devant elle; prêtre de Dieu, je ne dois ici voir que le pécheur. Si vous voulez entrer confesser vos fautes, vous prendrez rang dans l'Eglise au nombre des pénitents. » L'empereur, dominé par l'imprévu d'un tel langage, par la solennité de cet événement vraiment plein de sublime, par la majesté de ce vieillard si grand en

parlant au nom de Dieu, n'osa passer outre. Ils inclinèrent sous la main de Dieu, et devant tous il fit l'exomologèse ou confession publique de ses fautes. Ensuite il entra dans le temple et prit rang parmi les pénitents. Voilà le fait que saint Chrysostome raconte à la louange de saint Babylas. Certains auteurs, qui cherchent plus à faire de l'érudition qu'à bien étudier et à bien interpréter l'histoire, ont prétendu que cela eut lieu à l'égard de Dèce et non pas à l'égard de l'empereur Philippe. Dèce, ce tyran cruel qui se fit le persécuteur si violent et si acharné des chrétiens, n'eut certainement pas souffert le langage du saint évêque. Ces auteurs disent bien qu'en effet il le fit arrêter et mettre en prison. Ils voient dans cette circonstance la cause de son martyre. Mais alors, comment se fait-il que saint Jean Chrysostome dise que l'empereur fit l'exomologèse et se placa au rang des pénitents dans l'église? Que devient alors tout ce discours à la louange du saint évêque? Que signifie tout ce qu'a écrit saint Jean Chrysostome? Il devait savoir ce point d'histoire au moins aussi bien que les auteurs qui interprètent et qui expliquent à leur aise l'événement qu'il raconte.

Saint Babylas gouverna l'Eglise d'Antioche avec infiniment de zèle et d'éclat. Il est et fut toujours considéré comme l'une des colonnes et des lumières de la foi. Il fit le bonheur de l'Eglise d'Antioche, jusqu'à la première année de Dèce. Ce tyran exécrationnable ayant allumé contre les chrétiens une des plus cruelles persécutions dont l'histoire ait gardé le souvenir, saint Babylas fut arrêté par les persécuteurs. Il fut mis en prison où il mourut comme saint Alexandre de Jérusalem, probablement après avoir enduré de grands tourments pour Jésus-Christ. Ce qu'il y a de certain, c'est que la prison fut pour lui fort dure. Il y était couvert de chaînes, puisqu'il demanda d'être enterré avec elles; faveur qui lui fut accordée. Il voulait, le saint homme de Dieu, emporter en terre ses trophées, comme les célèbres guerriers leurs décorations ou leurs couronnes. Il fut enterré à Antioche où on bâtit une église à sa mémoire. Trois enfants ou plutôt trois adolescents qu'il instruisait, furent martyrisés avec lui: ils se nommaient Urbain, Prilidan et Epulone. Il n'y a que l'Eglise qui sache garder ces traditions touchantes qui viennent chez nous encore faire bénir et admirer les hommes de Dieu. Jadis, comme aujourd'hui chez nous, les évêques et les prêtres recueillaient de petits enfants, ceux des pauvres, ils les instruisaient et les nourrissaient. De bonne heure ils leur montraient à pratiquer les simples et sublimes vertus qui doivent orner les ministres des autels. Les maisons des prêtres, c'étaient les premiers séminaires. Les trois enfants que saint Babylas élevait et que Dieu appela à lui, tendre moisson coupée en herbe, furent enterrés dans la même tombe que le saint évêque.

Plus tard Gallus, que Constance avait fait César en 351, fit transporter à Daphné, bourg à deux lieues d'Antioche, les reliques de saint

Babylas. Daphné était un lieu célèbre par un temple d'Apollon. Gallus fit bâtir auprès une église sous l'invocation du saint. Son corps reposait dans sa châsse, dans un tombeau élevé hors de terre, dans l'enceinte du lieu saint. Saint Chrysostome dit que le saint martyr commença à manifester sa présence en rendant muet le démon qui résidait dans le temple voisin. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'au règne de Julien l'Apostat. Ce prince, étant venu à Antioche en 362, voulut consulter Apollon. Il offrit plusieurs sacrifices à son idole, sans en pouvoir tirer aucune réponse. Enfin le démon se décidant à parler, déclara que le voisinage des corps morts l'empêchait de se faire entendre. Julien comprit ce que cachait cette parole, et il ordonna aux chrétiens d'emporter la châsse de saint Babylas. Cette translation se fit avec grande pompe. Tous les fidèles d'Antioche vinrent accompagner les saintes reliques. Saint Babylas entra triomphalement dans la ville épiscopale où il avait brillé par ses vertus, par son courage, et qu'il avait glorifiée par son martyre. Il fut placé dans le lieu où il était avant que d'être transporté à Daphné. Quelque temps après, l'évêque Mélèce lui fit bâtir une église hors de la ville et y fit déposer ses reliques. Quant au temple d'Apollon, une circonstance rapportée par saint Jean Chrysostome doit trouver ici sa place. Ce temple, le soir ou la nuit même du départ des reliques de saint Babylas, fut frappé de la foudre et presque entièrement consumé; il ne resta que les quatre murailles. Julien n'osa pas le faire relever, craignant, dit le saint narrateur, que cette fois le feu du ciel ne frappât pas seulement le temple, mais bien sa propre tête. Nous avons analysé le plus succinctement possible ce que nous avons trouvé dans saint Chrysostome relativement à saint Babylas. Nous le répétons, la critique aurait peut-être bien à dire ici, mais il est des autorités devant lesquelles la critique doit s'incliner. Celle de saint Jean Chrysostome est de ce nombre. L'Eglise fait la fête de saint Babylas et des trois jeunes saints ses compagnons, le 24 janvier.

BACQUE (saint), avec saint Serge, servait dans les armées impériales, en qualité d'officier supérieur sous l'empire de Dioclétien, durant la cruelle persécution que ce prince suscita contre l'Eglise du Seigneur; ces deux saints furent mis à mort. Ils furent soumis à beaucoup et de cruelles tortures avant d'être mis à mort. Ce fut dans la Syrie, au diocèse d'Hiéraple à Rasaphe, qu'ils versèrent leur sang pour Jésus-Christ. Alexandre, évêque, fit bâtir, en 431, une magnifique église sous leur invocation. Justinien nomma Rasaphe Sergiopolis et fit construire en l'honneur des saints différentes églises en Orient. Prague, Paris, Angers, possèdent des reliques de ces bienheureux saints; cette dernière ville, notamment une église sous l'invocation de saint Serge et de saint Bacque, laquelle est remarquable par son architecture et par son antiquité. L'Eglise fait la fête de ces saints le 7 octobre. S'il faut en croire le

Martyrologe romain, Bacque expira sous les coups de nerf de bœuf; et Serge, ayant aux pieds des souliers garnis de clous en dedans, resta longtemps en cet état, et enfin eut la tête tranchée.

BADÈME (saint), martyr, versa son sang pour Jésus-Christ en Perse, sous le roi Sapor, en l'an 375. Voici en entier ses actes. (Sa fête a lieu le 10 avril.) « On arrêta, par l'ordre de Sapor, le saint archimandrite Badème avec sept de ses disciples. Il était natif de la ville de Bethlapat, et d'une famille fort opulente. Mais dès le moment qu'il eut pris la résolution d'embrasser la vie solitaire, il se mit à distribuer tout son bien aux pauvres. Il bâtit un monastère hors de la ville, où il se renferma, s'étudiant jour et nuit à plaire à Dieu et à pratiquer toutes les vertus qu'il croyait lui être le plus agréables. Cet homme rempli de la grâce et de la vérité, ce vase d'élection, ce saint abbé, conduit par la sagesse divine, était arrivé au sommet de la montagne du Seigneur; il était parvenu jusqu'au lieu saint, où il avait mérité de recevoir la bénédiction de son Sauveur, et de contempler la face adorable du Dieu de Jacob. Cet excellent solitaire fut tiré de la masse sainte des martyrs, pour être en nos jours comme un levain précieux qui conservât leur esprit dans l'Eglise, et afin que sa foi généreuse, qui lui fit donner sa vie pour Jésus-Christ, raffermît la foi chancelante de notre siècle. Il fut véritablement une pierre fidèle, coupée de cette ancienne roche des premiers fidèles, sur laquelle l'Eglise a été fondée. Enfin il nous traça par son sang le chemin du salut. Et en effet il ne montra pas une moindre constance à la mort qu'il avait fait paraître de sainteté durant sa vie. La pureté de ses mœurs ne fut jamais souillée d'aucune tache; le nom même des crimes lui fut inconnu; il faisait fuir les vices par sa seule présence. Toutes les vertus étaient ses amies, l'accompagnaient partout, demeureraient avec lui, répandaient dans le monde la bonne odeur de son âme, et le rendaient agréable à tous ceux qui le connaissaient, chacun s'empressant (si j'ose m'exprimer de la sorte) à venir cueillir chez lui quelque vertu.

Badème demeura quatre mois en prison avec ses sept disciples, chargé de chaînes, accablé de misères, recevant chaque jour un grand nombre de coups de fouet, mais endurant toutes ces peines avec une patience et une joie inconcevables, parce qu'il les endurait pour Jésus-Christ en qui il mettait toute son espérance. Il y avait alors à la cour de Perse un seigneur nommé Nersan, prince d'Aria, dans la province de Bedgerme. Ce seigneur était chrétien, et le roi le voulant obliger à adorer le soleil, sur le refus que Nersan en faisait, l'avait fait arrêter. Mais Nersan se relâcha peu à peu, et perdit enfin cette fermeté qu'il avait d'abord fait paraître. La vue des tourments dont on le menaçait lui fit peur, le courage lui manqua, et l'attache aux biens fragiles et péris-

sables acheva ce que la crainte des supplices avait commencé. Il succomba à cette double attaque, et voulant retenir en même temps les biens du ciel et ceux de la terre, il fut malheureusement privé des uns et des autres ; car il laissa échapper les vrais plaisirs d'une vie divine et éternelle qui lui était assurée par le martyre, et il ne put même jouir de ces plaisirs terrestres et passagers pour lesquels il avait fui le martyre. Préférant donc la faveur d'un prince mortel à celle d'un Dieu immortel, il déclara qu'il était prêt à faire tout ce qu'il plairait au roi de lui prescrire, et qu'il renouçait dès ce moment au culte de ce Dieu qu'il avait adoré jusqu'alors. Sapor apparut avec joie le changement de Nersan ; mais pour éprouver s'il était sincère, il ordonna qu'on ôtât les fers à Badème, et qu'on le conduisit par une porte secrète dans un appartement du palais qui servait de prison à Nersan. Ensuite le roi dit à deux seigneurs qui étaient proche de lui : Si Nersan veut obtenir sa liberté, il faut qu'il tue Badème de sa propre main. On amène aussitôt ce saint abbé au lieu où était Nersan ; on dit à celui-ci la condition que Sapor mettait au recouvrement de sa liberté, et les récompenses qu'il y joignait. Ce misérable consent à la chose : on lui donne une épée, et il s'avance vers le saint pour la lui plonger dans le corps. Mais frappé tout à coup d'une terreur extraordinaire et surnaturelle, il devient immobile, son bras se roidit et refuse de s'allonger. Alors le serviteur de Jésus-Christ arrêta ses yeux sur cet apostat : Infortuné Nersan, lui dit-il, jusqu'où prétends-tu porter la noirceur de ton forfait ? Il ne te suffit donc pas d'avoir renoncé ton Dieu, il faut, pour te rendre encore plus criminel, que tu t'efforces d'ôter la vie à ses serviteurs. Malheureux, que feras-tu en ce jour terrible, où fuiras-tu pour éviter ce tribunal redoutable ? que répondras-tu à ce grand Dieu, à ce Dieu éternel, quand tu seras cité devant lui ? Pour moi, je cours avec joie au martyre, et je donne de bon cœur ma vie pour mon Seigneur Jésus-Christ. Cependant, je te l'avoue, j'aimerais mieux recevoir la mort d'une autre main que de la tienne ; pourquoi faut-il que tu sois mon bourreau ? Nersan n'avait ni assez de force ni assez de courage pour l'achever. Mais tâchant de se faire un front d'airain pour ne point rougir des reproches de Badème, et un cœur de pierre pour ne point ressentir de remords, il continuait toujours, d'une main faible et tremblante, de porter des coups de son épée dans les flancs du saint, qui, enfin percé de toutes parts, rendit son âme bienheureuse à son Créateur. Au reste, le nombre des coups qu'il avait reçus était si grand, que les patients qui assistèrent à sa mort ne pouvaient assez admirer sa patience invincible, qui le rendait semblable à une colombe, que mille traits décochés contre elle ne sauraient ébranler. Mais en même temps ils chargeaient d'une infinité d'exécutions son lâche homicide,

n'ayant pas moins d'horreur de sa cruauté que de mépris pour sa timidité et sa faiblesse. Dieu en fit lui-même justice, et ce misérable, après avoir été tourmenté de toutes sortes de maux, périt enfin d'un coup d'épée.

Saint Badème endura le martyre le 8 avril. Son corps fut jeté hors de la ville ; mais quelques personnes de piété l'enlevèrent secrètement, et l'ayant enseveli avec soin, le déposèrent en un lieu sûr.

Ses disciples demeurèrent quatre ans prisonniers, et ne furent élargis qu'après la mort de Sapor. Mais, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ (auquel soient gloire et honneur), ils persévérèrent constamment dans la foi de saint Badème, leur maître.

BAEZA (le bienheureux JEAN), Espagnol, de la compagnie de Jésus, faisait partie des courageux missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. AZEVEDO.*) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (*Du Jarrie, Histoire des choses plus mémorables, etc.*, t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

BAHUTA (sainte), martyre, mourut pour la foi en l'an 313 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle était dame de Beth-Séleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

BAJULE (saint), honoré comme martyr par l'Eglise romaine, le 20 décembre, mourut à une époque et dans des circonstances que l'histoire ne précise pas. Il eut pour compagnon de son triomphe saint Libérat. Tous deux souffrirent à Rome.

BALDRATI (le bienheureux ALEXANDRE), naquit dans les environs de Ferrare à Lugo, petit bourg peu important. De bonne heure, il montra de grandes dispositions pour la piété et annonça par sa précocité à quel degré il arriverait dans l'étude des sciences sacrées et profanes. Agé de 17 ans, il entra chez les dominicains : c'était le 15 janvier 1612. Quelque temps il étudia dans un de leurs couvents à Naples, et bientôt fut envoyé dans celui de Bologne, pour y enseigner la théologie. Ses fonctions importantes ne l'empêchèrent pas de se livrer au ministère sacré de la parole : il devint un prédicateur renommé pour son savoir et pour son éloquence. Une maladie grave vint l'arrêter au milieu de cette carrière. Le P. Alexandre, dont la santé était encore chancelante, ne voulut point prendre le repos et recevoir les soins qui lui étaient nécessaires. Il se hâta de partir pour Venise où il s'embarqua pour Scio ; l'archevêque d'Edesse y étant arrivé bientôt après lui, l'associa à sa mission et eut lieu de s'en applaudir, par les nombreuses conversions qu'opérait notre bienheureux. Sur ces entrefaites, un apostat nommé Aga Gusain, qui voyait avec peine tous ces succès, s'imagina de répandre un faux bruit sur la prétendue conversion du P. Alexandre à l'islamisme, et cette ruse ébranla la foi de

plusieurs. Non content d'avoir répandu cette fausse nouvelle, Aga Cusaim l'alla déclarer au gouverneur de l'île, affirmant qu'il prouverait son dire. Le gouverneur, qui savait à quoi s'en tenir, feignit néanmoins de croire à cette nouvelle, et ayant fait venir le P. Alexandre, le combla de louanges et de caresses, lui promettant de grandes récompenses s'il restait désolé mais bon musulman.... Notre saint accueillit les paroles du gouverneur avec une sainte colère : « Sachez, lui dit-il, que tout ce que l'on vous a dit est un tissu d'impostures ; je ne suis nullement mahométan, mais serviteur fidèle de Jésus-Christ.... Bien plus, je suis prêtre et prédicateur de l'Évangile, et je souffrirai plutôt la mort que de renoncer à ma foi ».... Il en aurait dit davantage, mais le gouverneur l'interrompant, lui dit qu'il ne lui était plus permis de confesser l'Évangile puisqu'il était disciple du prophète. Le P. Alexandre, enflammé de plus en plus d'une sainte indignation, témoigna sa profonde horreur pour l'Alcoran dans les termes les plus forts qu'il put trouver, et un souverain mépris pour Mahomet. Aussitôt, toute l'assemblée s'écria qu'il avait blasphémé et qu'il méritait la mort, s'il ne rétractait ses propos outrageants contre le prophète. Le gouverneur remit l'affaire au lendemain, et le P. Alexandre passa la nuit dans un cachot, se préparant au martyre par les prières les plus ferventes. Le lendemain, qui était un mercredi, les Turcs le conduisirent au cadî, l'accusant d'avoir blasphémé contre le grand prophète et contre sa loi. On mit tout en œuvre pour ébranler sa constance ; mais promesses, exhortations, menaces, tout fut inutile. Le cadî, désespérant de le vaincre, envoya chercher le prieur des dominicains de Scio, et lui demanda d'un ton farouche pourquoi il avait empêché le P. Alexandre d'embrasser l'islamisme. Notre bienheureux, sans donner au prieur le temps de répondre, s'écria que, n'ayant jamais eu l'intention de se faire mahométan, on n'avait pas le droit de demander pourquoi on l'avait empêché de le devenir ; qu'il n'était venu à Scio que dans la seule intention de prêcher l'Évangile et qu'il avait reçu sa mission de l'archevêque de Smyrne, son prélat.

Aussitôt, le cadî envoya des soldats au couvent de Saint-Sébastien avec injonction de le lui amener sur-le-champ... « De quel pays es-tu ? lui dit-il. — Je suis chrétien, archevêque et supérieur de tous les dominicains qui résident à Scio. — Alors, répliqua le cadî, tu mérites la mort pour avoir fait prêcher ta religion sur les terres de sa Haute-Église. — L'archevêque exhiba le firman qui lui conférait la permission ainsi qu'aux religieux du même ordre que lui de résider et de prêcher dans l'empire de Turquie. Presque tous les officiers qui étaient présents avaient connaissance de ce firman et rendirent témoignage que le prélat disait vrai. Alors le cadî ne demanda pas au prélat autre chose que d'expliquer le motif qui l'avait porté à empêcher le P. Alexandre de se faire maho-

métan. Le saint confesseur, qui jusque-là avait gardé le silence, le rompit pour répondre à cette question, ainsi qu'il avait fait déjà quand on l'avait posée à son prieur. Le tribunal, jugeant l'archevêque et le prieur justifiés d'une façon suffisante, leur permit de rentrer à leur couvent, mais avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre. On fit prendre les noms de tous les religieux qui composaient la communauté ; le P. Alexandre demeura donc seul exposé à la colère et au ressentiment des Turcs. Il semblait que ces derniers missent leur gloire et l'honneur de leur religion à vaincre sa constance. Aussi employèrent-ils tous les moyens possibles pour le surprendre et pour le faire tomber. « Puisque j'ai fait auprès de toi tant de tentatives inutiles, lui dit le cadî, je t'accorde encore trois jours ; tâche de te faire mieux conseiller : au bout de ce temps, tu diras si tu préfères mourir criminel et misérable, à vivre heureux en suivant la religion de Mahomet. — Si se n'est qu'une réponse définitive que vous attendez, lui dit le P. Alexandre, je n'ai pas besoin de trois jours pour la faire : je vous ai déjà dit et je vous dis de nouveau que pour rien au monde je ne renoncerais à la foi de Jésus-Christ. Jusqu'à la mort, je lui serai fidèle, et c'est dans cette fidélité que je le prie de daigner m'accorder que je place toute mon espérance, car elle doit être tout mon bonheur. — Tu crois donc, lui dit le cadî, que nous ne pouvons nous sauver dans notre religion ? — Je le crois, dit le P. Alexandre : votre prophète est un menteur, et votre religion l'œuvre du père des mensonges ».... A ces paroles, tous les Turcs qui étaient présents furent transportés de rage et de fureur ; ce que voyant le cadî : « Vengez donc, leur dit-il, notre sainte religion qu'on outrage, et montrez à ce chien ce que peuvent de fidèles croyants, lorsque devant eux on blasphème la loi et le prophète ! » Cet ordre reçut une prompte exécution. Immédiatement les assistants se ruant sur le saint confesseur, l'accablèrent de coups de bâtons, et si violemment, qu'il en serait mort si le Seigneur ne l'avait pas voulu réserver pour des épreuves nouvelles. On le laissa sur la place : il était couvert de sang, son corps n'était qu'une plaie. On le jeta dans un cachot en se poussant si brutalement, qu'il franchit douze marches qu'il y avait à descendre. Au milieu de tous ces tourments, son âme impassible, forte de l'appui que Dieu lui donnait, ne se laissa pas arracher une seule plainte. Dans l'obscurité de son cachot, la lumière de Dieu pénétrait et le bienheureux confesseur ne sentait pas ses blessures sur lesquelles descendait le baume des consolations divines. Pendant ce temps-là, la ville de Scio tout entière était émue du bruit qui s'était répandu que le divan allait faire mourir tous les religieux du couvent. Mais ceux-ci, loin de se laisser abattre par ces menaces, ne pensaient qu'à prier Dieu de leur donner l'esprit de force dont le P. Alexandre était rempli. Unissant leurs prières à celles des deux archevêques

de Smyrne et d'Edesse, qui étaient au milieu d'eux, ils se préparaient ainsi dans la prévision des combats qu'ils croyaient avoir à soutenir. L'archevêque de Smyrne commanda des prières publiques, fit exposer le saint sacrement dans toutes les églises, et engagea tous les chrétiens à demander au ciel que le saint confesseur persévérât dans sa courageuse résistance. La sévérité était telle à son égard, qu'aucun religieux ne put arriver jusqu'à son cachot. Un menuisier catholique réussit à y pénétrer, et le trouva en oraison, la face contre terre et baigné dans son sang. Le géôlier lui-même, quoique mahométan, rendit ce témoignage au P. Alexandre, qu'il l'avait toujours vu priant et ne se plaignant de personne, s'abstenant de toute nourriture, pleurant et gémissant sans cesse. Un pauvre juif, qui était prisonnier avec lui, se trompant sur le motif de ses larmes, lui parla ainsi : « Puisque vous pouvez, par une seule parole, vous délivrer et ne plus souffrir, vous êtes, en vérité, bien simple de tant vous chagriner et de tant verser de larmes. — Vous vous trompez, mon ami, lui dit le P. Alexandre, ces pleurs que je verse ne sont point un signe de douleur : les supplices ne m'épouvantaient pas et l'horreur qu'ils inspirent n'arrive pas jusqu'à mon âme ; ce que je souffre est pour moi plein de douceur, et si je pleure, c'est sur mes fautes ; si je suis affligé, c'est de l'aveuglement des infidèles : c'est par-dessus tout, de celui des juifs qui ont fermé les yeux à tant de grâces. Voulez-vous aujourd'hui que je sois bien consolé ? Ouvrez votre cœur à Jésus-Christ, reconnaissez, dans ce divin maître des chrétiens, le messie qu'on avait annoncé à vos pères, déterminez-vous à mourir pour lui avec moi ; mais si vos pensées ne viennent pas de ce côté, laissez-moi, ne troublez pas ma paix ; vous perdriez votre temps à me donner des consolations vaines et stériles. »

Le terme qu'avait assigné le cadî arriva : les Turcs employèrent encore vainement tout ce qu'ils crurent capable d'amener le saint à embrasser leur foi. Avant de le ramener à leur tribunal, ils dépêchèrent vers lui un de leurs docteurs les plus renommés et les plus éloquents. En arrivant près de lui, cet homme lui témoigna beaucoup d'estime et d'humanité. Était-ce qu'il fût vraiment humain, qu'il eût au fond du cœur les sentiments qu'il faisait paraître ? Non, c'était un tentateur habile, qui savait que pour le commun des hommes l'apparence de la vertu captive l'estime et séduit le cœur. C'était un homme qui, supposant à notre saint de la vanité et de l'orgueil, songeait à exploiter ces passions au profit de ses desseins. Il savait que l'orgueilleux est toujours porté à avoir une certaine reconnaissance à celui qui semble l'apprécier à la valeur qu'il se suppose. Bien souvent nous faisons comme cet homme, comme ce tentateur. Quand nous montrons à quelqu'un de l'effroi, nous voulons que ce quelqu'un nous preme pour bons appréciateurs et nous estime en con-

séquence. C'est une lettre de change que nous présentons à l'escompte. Quand nous affichons de l'humanité, c'est moins dans un but vraiment humain que pour nous envier d'un reflet de vertu qui nous fasse bien recevoir, qui nous fasse estimer. Ce Turc était vraiment habile. Ce barbare était assez civilisé pour mettre en jeu un des ressorts les plus puissants de notre savoir-faire politique et social, un des moyens de séduction les plus fréquemment employés dans nos relations.

Voyant qu'un serviteur de Dieu ne se laissait pas prendre à ces vaines apparences, il tenta de s'adresser à un autre ordre de passions. Il voulut tenter sa cupidité et son ambition : ces deux passions étaient mortes dans le cœur du saint homme. Il entreprit alors de discuter avec lui sur les choses religieuses ; il voulut lui prouver que la croyance à un Dieu en trois personnes était une folie. Voyant que ses raisonnements ne produisaient rien, il parla des supplices qu'on réservait à son obstination : tout fut inutile. Le docteur du prophète trouva dans le disciple de Jésus-Christ un homme chez lequel l'amour divin avait étouffé les passions humaines ; un théologien capable de prouver toutes les vérités de sa religion, un héros prêt à souffrir sans se plaindre les tortures et la mort qu'il plairait à ses bourreaux de lui choisir. Il se retira.

Le P. Alexandre fut ramené au tribunal, enchaîné et escorté de soldats et de bourreaux. La sérénité de son front annonçait le calme de son âme. « Êtes-vous toujours opiniâtre ? lui dit-on. — Je suis toujours chrétien, répondit-il. » Le cadî le condamna à être brûlé vif et à supporter le supplice de la bastonnade dans son cachot jusqu'à ce qu'on eût élevé le bûcher où il devait être brûlé. Après la lecture de son arrêt qu'il avait écoutée avec fermeté, le P. Alexandre, se tournant vers le juge, le remercia de la grâce signalée qu'il lui procurait : « Vous brûlerez mon corps, lui dit-il, mais mon âme ira jouir au ciel de la gloire immortelle que nous a méritée la mort de Jésus-Christ. » On dressa le bûcher sur la plus grande place de Scio, et une grande foule de Turcs et de chrétiens y accoururent de toutes parts, les uns pleins d'une joie cruelle, les autres espérant que le triomphe du martyr serait aussi celui de la religion. Il y eut une chose remarquable, ce fut que les Grecs, malgré le schisme où ils étaient, se trouvèrent en cela d'accord avec les chrétiens. Quand le P. Alexandre parut sur la place, un Grec, tendant la presse, vint se jeter à ses pieds et lui demander sa bénédiction. Le saint martyr la lui donna, en l'engageant à ne pas différer son retour à la vraie foi. Au moment où il allait être précipité dans les flammes, un inau lui dit qu'il pouvait échapper au supplice, s'il consentait à lever seulement un doigt vers le ciel, en signe de son adhésion à la foi de Mahomet : « Je l'ai en horreur, » s'écria-t-il aussitôt, et ayant levé trois doigts, il dit d'une voix forte et accentuée :

Sancta Trinitas, unus Deus. Il entra enfin dans le bûcher, mais ici Dieu renouvela, dit-on, le miracle opéré jadis en faveur des trois Israélites dans la fournaise, et les flammes respectèrent le saint martyr, malgré les nouveaux combustibles que les musulmans, dans leur fureur, jetaient à chaque instant au milieu du feu. Un Turc alors asséna un grand coup de fourche sur la tête du P. Alexandre ; un second lui enfonça sa lame dans le cœur, et un troisième jeta un paquet de poudre à canon dans les flammes. Notre bienheureux consumma ainsi son glorieux martyre le 10^e jour de février 1643, sous les yeux de plus de quarante mille spectateurs, d'après le témoignage de l'archevêque d'Edesse. Au dire de ce prélat, les chrétiens furent remplis de joie, et les Grecs unirent leurs voix à celles des Latins pour s'écrier : « Vive la foi romaine, pour laquelle on peut mourir avec tant de générosité ! »

Les musulmans retirèrent le corps du brasier et le coupèrent en morceaux ; les uns pour assouvir leur cruauté, les autres afin de les revendre aux chrétiens. Une partie de ces reliques, en effet, furent rachetées par quelques chrétiens grecs et latins moyennant des sommes considérables, et elles opérèrent plusieurs miracles tant à Scio qu'en Italie.

BANIEWICZ (CASIMIRE), l'une des religieuses basilicennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre apostat. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Casimire Baniewicz et huit de ses compagnes furent écrasées. (*Voy. MIECZYSLAWSKA.*)

BARACHISE (saint), martyr, le même que saint Brich-Jesus. (*Voy. JONAS.*)

BARAZE (le bienheureux CYPRIEN), eut la gloire de conquérir les Moxes au royaume de Jésus-Christ. (La province des Moxes représente une surface oblongue, bornée à l'est et au nord par les collines des Chiquitos et les montagnes du Brésil, à l'ouest et au sud-ouest par les derniers contre-forts des Cordillères, communiquant au sud avec les plaines de Santa-Cruz, de la Sierra et de Mato-Grosso, et au nord avec les plaines de l'Amazonie, fleuve au versant duquel cette province appartient tout entière.) « Le frère del Castillo, qui demeurait à Sainte-Croix de la Sierra, s'étant joint, en 1674, à quelques Espagnols qui commerçaient avec les Indiens, pénétra assez avant dans les terres. Sa douceur et ses manières prévenantes gagnèrent les principaux de la nation, qui lui promirent de le recevoir chez eux. Transporté de joie, il partit aussitôt pour Lima afin d'y faire connaître l'espérance qu'il y avait de gagner ces barbares à Jésus-Christ. Il y avait longtemps que le P. Baraze pressait ses supérieurs de le destiner aux missions les plus pénibles ; ses désirs s'enflammèrent encore quand il apprit la mort glorieuse des PP. Jacques-Louis de Sanvitores et Nicolas Mascardi, qui, après s'être consumés de tra-

vaux, l'un dans le Chili et l'autre dans les îles Mariannes, avaient eu tous deux le bonheur de sceller de leur sang les vérités de la foi qu'ils avaient prêchées à un grand nombre d'infidèles. Le P. Baraze renouvela donc ses instances, et la nouvelle mission des Moxes lui échoit en partage. Ce fervent missionnaire se mit aussitôt en chemin pour Sainte-Croix de la Sierra avec le frère del Castillo. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils s'embarquèrent sur la rivière de Guapay, dans un petit canot fabriqué par les gentils du pays qui leur servaient de guides. Ce ne fut qu'après douze jours d'une navigation très-rude et pendant laquelle ils furent plusieurs fois en danger de périr, qu'ils abordèrent au pays des Moxes.... Pendant les quatre premières années que le P. Baraze demeura au milieu de cette nation, il eut beaucoup à souffrir, toujours en danger d'être sacrifié à la fureur des barbares qui le recevaient, l'arc et les flèches en main, et qui n'étaient retenus que par cet air de douceur qui éclatait sur son visage... Une fièvre quarté lui fit prendre la résolution de retourner à Sainte-Croix de la Sierra, où en effet il ne fut pas longtemps de rétablir tout à fait sa santé. Mais éloigné de corps de ses chers Indiens, il les avait sans cesse présents à l'esprit ; il pensait continuellement aux moyens de les civiliser, car il fallait en faire des hommes avant que d'en faire des chrétiens. C'est dans cette vue que, dès les premiers jours de sa convalescence, il se fit apporter des outils de tisserand et apprit à faire de la toile, afin de l'enseigner ensuite à quelques Indiens et de les faire travailler à des vêtements de coton pour couvrir ceux qui recevaient le baptême ; car ces infidèles ont coutume d'aller presque nus.... Le gouverneur de la ville s'étant persuadé que le temps était venu d'entreprendre la conversion des Chiriguanes, engagea les supérieurs à y envoyer le P. Cyprien ; mais la manière indigne dont ils reçurent les paroles de salut qu'il leur annonçait, le forcèrent d'abandonner une nation si corrompue. Il obtint de ses supérieurs la permission qu'il leur demanda de retourner chez les Moxes qui, en comparaison des Chiriguanes, lui paraissaient bien moins éloignés du royaume de Dieu. En effet, il les trouva plus dociles qu'auparavant.... Ils s'assemblèrent au nombre de six cents pour vivre sous la conduite du missionnaire qui eut la consolation, après huit ans et six mois de travaux (1684), de voir une chrétienté fervente formée par ses soins. Comme il leur conféra le baptême le jour qu'on célèbre l'Annonciation de la sainte Vierge, cette circonstance lui fit naître la pensée de mettre sa nouvelle mission sous la protection de la Mère de Dieu, et on l'a appelée depuis ce temps-là la mission de *Notre-Dame de Lorette*. Le P. Cyprien employa cinq ans à cultiver et à augmenter cette chrétienté naissante. Elle était déjà composée de plus de deux mille néophytes, lorsqu'il lui arriva un secours de missionnaires.

Ce surcroît d'ouvriers évangéliques vint à

propos pour aider le saint homme à exécuter le dessein qu'il avait formé de porter la lumière de l'Évangile dans toute l'étendue de ces terres idolâtres. Il leur abandonna aussitôt le soin de son Église pour aller à la découverte d'autres nations..... Il fixa d'abord sa demeure dans une contrée assez éloignée, dont les habitants ne sont guère capables de sentiments d'humanité et de religion. S'étant logé chez un de ces Indiens, de là il parcourut toutes les cabanes d'alentour. Il s'insinua peu à peu dans l'esprit de ces peuples. Il s'asseyait à terre avec eux pour les entretenir; il imitait jusqu'aux moindres mouvements et aux gestes les plus ridicules dont ils se servent pour exprimer les affections de leur cœur; il dormait au milieu d'eux, exposé aux injures de l'air et sans se précautionner contre les morsures des moustiques. Quelque dégoûtants que fussent leurs mets, il ne prenait ses repas qu'avec eux. Enfin il se fit barbare avec ces barbares pour les faire entrer plus aisément dans les voies du salut. Le soin qu'eut le missionnaire d'apprendre un peu de médecine et de chirurgie fut un autre moyen qu'il mit en usage pour s'attirer l'estime et l'affection de ces peuples. Quand ils étaient malades, c'était lui qui préparait leurs médecines, qui lavait et pansait leurs plaies, qui nettoyait leurs cabanes, et il faisait tout cela avec un empressement et une affection qui les charmaient. L'estime et la reconnaissance les portèrent bientôt à entrer dans toutes ses vues; ils n'eurent plus de peine à abandonner leurs premières habitations pour le suivre; en moins d'un an, s'étant rassemblés jusqu'au nombre de plus de deux mille, ils formèrent une grande bourgade à laquelle on donna (en 1687) le nom de la *Sainte-Trinité*. Ces peuples étant ainsi réduits sous l'obéissance de Jésus-Christ, le missionnaire crut d'voir établir parmi eux une forme de gouvernement, sans quoi il y avait à craindre qu' l'indépendance dans laquelle ils étaient nés ne les replongeât dans les mêmes désordres auxquels ils étaient sujets avant leur conversion. Pour cela il choisit ceux qui étaient le plus en réputation de sagesse et de valeur, et il en fit des capitaines, des chefs de famille, des consuls, et d'autres ministres de la justice pour gouverner le reste du peuple. Comme les arts pouvaient beaucoup contribuer au dessein qu'il avait de les civiliser, il trouva le secret de leur faire apprendre ceux qui sont les plus nécessaires. On vit bientôt parmi eux des laboureurs, des charpentiers, des tisserands et d'autres ouvriers. Mais, ce à quoi il pensa davantage, ce fut à procurer des aliments à ce grand peuple qui s'augmentait chaque jour. Il songea à peupler le pays de taureaux et de vaches, qui sont les seuls animaux qui puissent y vivre et s'y multiplier. Il fallait les aller chercher bien loin et par des chemins difficiles. Les difficultés ne l'arrêtèrent point. Il part pour Sainte-Croix de la Sierra; il rassemble jusqu'à deux cents de ces animaux; il prie quelques Indiens de l'aider à les con-

duire, il grimpe les montagnes, il traverse les rivières, poursuivant toujours devant lui ce nombreux troupeau qui s'obstinait à tourner vers le lieu d'où il venait. Il se vit bientôt abandonné de la plupart de sa suite, à qui les forces et le courage manquèrent; mais sans se rebuter, il continua toujours de faire avancer cette troupe d'animaux, étant quelquefois dans la boue jusqu'aux genoux et exposé sans cesse ou à perdre la vie par les mains des barbares, ou à être dévoré par les bêtes féroces. Enfin, après cinquante-quatre jours d'une marche pénible, il arriva à sa chère mission. Il ne lui restait plus que d'élever un temple à Jésus-Christ, car il souffrait avec peine que les saints mystères se célébrassent dans sa pauvre cabane. Cette nouvelle église fut élevée, comme la première, sans aucun des instruments nécessaires pour la construction de semblables édifices, et sans que d'autre architecte que lui-même présidât à un si grand ouvrage. Ces deux grandes peuplades étant formées, il découvrit la nation des Coseremoniens, et il sut si bien les gagner en peu de temps, que les missionnaires qui vinrent dans la suite les engagèrent sans peine à quitter le lieu de leur demeure pour se transporter à trente lieues de là, et y fonder (en 1690) une grande peuplade qui s'appelle la peuplade de *Saint-Xavier*. Le saint homme, qui avançait toujours dans les terres, se trouva au milieu de la nation des Cironiens, et ce fut en parcourant leurs diverses habitations qu'il eut connaissance des Guarayens, redoutables par la coutume barbare qu'ils ont de se nourrir de chair humaine. Se tournant du côté de ces barbares, il les combla de caresses, et eux, par reconnaissance, le conduisirent dans leurs peuplades. C'est là qu'on lui fit connaître plusieurs nations du voisinage, entre autres celles des Tapacures et des Baures.....

Les missionnaires avaient souvent conféré sur les moyens de faciliter la communication si nécessaire entre ces terres idolâtres et les villes du Pérou. Ils désespéraient d'y réussir, lorsque le P. Cyprien offrit de tenter une entreprise qui paraissait impossible. Il avait ouï dire qu'en traversant cette longue file de montagnes qui est sur la droite du Pérou, il se trouvait un petit sentier qui abrégeait extraordinairement le chemin. Il ne lui en fallut pas davantage pour prendre sur lui le soin de découvrir cette route inconnue. Dieu couronna sa constance (en 1688) par l'accomplissement de ses désirs. Il se prosterna aussitôt contre terre pour en remercier la bonté divine, et il n'eut pas plutôt achevé sa prière, qu'il envoya annoncer une si agréable nouvelle au collège le plus proche. On peut juger avec quels applaudissements elle fut reçue, puisque pour entrer chez les Moxes, il ne fallait plus que quinze jours de chemin par la nouvelle route que le P. Cyprien venait de tracer. Il se voyait près des maisons de sa compagnie; il était naturel qu'il allât réparer, sous un ciel plus doux, les forces que tant de travaux avaient cou-

sumées ; son inclination même le portait à aller revoir ses anciens amis après une absence de vingt-quatre ans, surtout n'ayant point d'ordre contraire de ses supérieurs ; mais il crut qu'il serait plus agréable à Dieu de lui en faire un sacrifice, et sur-le-champ il retourna à sa mission.....

Il ne songea qu'à aller découvrir la nation des Tapacures qui lui avait été indiquée par les Guarayens. Mais la découverte la plus importante, et qui fit le plus de plaisir au P. Cyprien, fut celle des Baures. Cette nation est plus civilisée que celle des Moxes. Le P. Cyprien pénétra assez avant dans ce pays et parcourut un assez grand nombre de bourgades. Il s'était livré entre les mains d'un peuple ennemi de la loi sainte qu'il prêchait, et ne doutant point qu'on n'en voulût à sa vie, il en fit le sacrifice au Seigneur pour le salut de ces barbares. Il rencontra une compagnie de Baures, armés de haches, d'ares et de flèches ; ils le menacèrent de loin, se jetèrent sur lui avec fureur et le percèrent de plusieurs coups tandis qu'il invoquait les saints noms de Jésus et de Marie, et qu'il offrait son sang pour ceux qui le répandaient d'une manière si cruelle. Enfin, un de ces barbares, lui arrachant la croix qu'il tenait en main, lui déchargea sur la tête un grand coup de hache dont il expira sur l'heure. Ainsi mourut le P. Cyprien Baraze, le 16 septembre 1702, âgé de soixante-un ans, après en avoir employé vingt-sept et deux mois et demi à la conversion des Moxes. Il avait baptisé lui seul plus de quarante mille idolâtres. » (Henrion, t. II, p. 385.)

BARBARE, était président, à Torre en Sardaigne, pour l'empereur Dioclétien. Il y fit martyriser le prêtre Prote et le diacre Janvier.

BARBASCÉMIN (saint), martyr, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, fut mis à mort pour la foi chrétienne avec seize autres chrétiens, prêtres ou clercs de différents degrés, en l'an 346, durant la persécution de Sapor. L'Eglise vénère la mémoire de ce saint et de ses seize compagnons, le 14 janvier.

Nous donnons ici, traduits par nous, les Actes du martyre de ce saint et de ses compagnons.

La sixième année de la persécution était commencée quand le nom de Barbascémin, évêque de Séleucie, et celui de Ctésiphon furent dénoncés au roi. L'accusation fut portée en ces termes : « Ces lieux sont sous l'empire d'un homme féroce, ennemi de notre discipline, par qui plusieurs ont été détachés, non-seulement de notre religion, mais même des fonctions publiques. Quoi ! il ne craint pas d'insulter le feu et de dire du mal de l'eau ! » Alors le roi : « Dites-moi son nom et sa profession. Quel est-il celui qui a osé commettre ces méfaits ? » — « C'est le neveu, dirent les délateurs de Siméon Bar-Saboë, fils de sa sœur, chef des chrétiens ; il a pris la place de son oncle. »

A ces mots le roi frémit, s'enflamme de colère, et ordonne qu'on amène immédiatement le coupable. Aussitôt Barbascémin fut amené avec seize autres. Plusieurs d'entre

eux avaient la dignité de prêtre, les autres étaient diacres ou clercs. Ils étaient venus de différents lieux, de plusieurs villes, auprès de leur évêque. Le roi, regardant Barbascémin avec un visage terrible : « Scélérat, lui dit-il, qui vas périr d'un supplice atroce, ton audace est donc allée à ce point, que, faisant fi de mes édits, tu te sois mis à la tête de ce peuple que je déteste parce qu'il méprise mes dieux ; surtout quand tu n'ignorais pas que Siméon, quoiqu'il me fût bien cher, a subi le dernier supplice pour la même cause. » Barbascémin lui répondit : « Vous n'espérez pas que nous, chrétiens, obéissions à vos édits. Ils tendent entièrement à renverser notre sainte religion. Nous estimons que nous, qui devons défendre la religion chrétienne, n'en pouvons sans crime irrémissible abandonner une seule partie : car elle est tellement bien construite que tout entière elle repose sur chaque partie comme sur un pivot. » Alors le roi : « Je vois que ton grand âge t'a enlevé le jugement : tu es tellement insensé que tu demandes la mort. Quant à moi, bientôt je jugerai convenable de faire souffrir au neveu le supplice par lequel mourut l'oncle, entraînant dans sa ruine plusieurs des siens. » Barbascémin lui répondit : « Je ne hais point la vie, je ne cherche point la mort, car vous pouvez très-bien me permettre de suivre les dogmes de la vraie religion et de conformer à ses préceptes ma vie tout entière. Mais quand, abusant de votre puissance, vous voulez nous amener à embrasser vos erreurs, à cette inique exigence je préfère la mort. Elle ne sera point la fin de ma vie, mais le commencement d'une meilleure et plus haute, par conséquent elle ne m'affligera point, puisque d'une vie caduque et passagère elle me fera une vie immortelle. Que Dieu détourne de moi le crime de désertir jamais la vraie foi, qui veut que nous croyions en lui seul, et d'abjurer la religion que j'ai apprise de Siméon, mon maître. »

Alors le roi, ne pouvant contenir l'effervescence de son cœur ni comprimer sa colère, prenant le soleil, son dieu, à témoin, éclata en ces termes : « Eh bien ! eh bien ! moi, je détruirai votre secte et vos mystères sacrés, je les arracherai de la mémoire des hommes. » Barbascémin, souriant, lui dit : « Vous invoquiez tout à l'heure le soleil, vous avez donc jugé bon de passer sous silence le feu et l'eau, qui pourtant sont dieux comme lui, et que vous devez avoir en même honneur, que vous devez invoquer comme lui pour qu'ils vous aident dans notre ruine, pour qu'ils dirigent bien vos desseins et les conduisent à bonne fin. » Le roi s'enflamma de colère à cette plaisanterie du saint homme que ses menaces n'avaient pu faire trembler. « Et toi, lui dit-il, comme si tu voulais mourir, tu veux m'irriter par tes plaisanteries pour que je te fasse mourir promptement : tu te trompes étrangement ; tu veux la fin de ton supplice, j'en veux la durée ; il faut que tu saches que tu vas, avant de mourir, avoir à supporter longtemps la félicité

d'un cachot, afin que les hommes de ta secte, en voyant ton sort misérable et bientôt ta mort cruelle, déposent leur audace et apprennent à craindre la sévérité des lois. » Aussitôt il ordonna qu'on les conduisit tous en prison, qu'on les enchaîna lourdement et qu'on les tint étroitement gardés. Ils furent ainsi depuis le mois de février jusqu'au cinq des ides de décembre, c'est-à-dire à peu près l'espace d'une année. Pendant tout ce temps-là, ils furent horriblement tourmentés par les mages, accablés de coups de bâton, en proie à la faim et à la soif, desséchés par une longue disette, le visage défait par l'humidité de la prison, le front chargé d'une poussière cadavéreuse, la peau noire de malpropreté, et émaciés et desséchés de tout le corps, déformés par les supplices répétés. Tel était l'aspect misérable sous lequel ils s'offraient.

A la fin de l'année, par l'ordre du roi, qui, dans ce temps-là, était à Lédin, ville de la province des Hussites, Barbascemin et ses compagnons y furent amenés enchaînés et mis de nouveau en jugement. Le roi siégeait dans ce jugement; il s'adressa ainsi aux accusés : « O race insensée, dépourvue de toute raison, qui cours sciemment à la mort! tant de tourments déjà n'ont donc pas abattu ton audace? Regardez enfin, malheureux; voyez quelle fin misérable ont eue les hommes de votre secte, qui, les premiers, sont morts entre les mains des bourreaux, tandis qu'ils espéraient la vie immortelle et un royaume éternel aussi, afin que vous rougissiez enfin d'imiter leur folie et que vous ne couriez pas au-devant d'une mort certaine; ce qu'ils ont fait, conduits par une espérance absurde d'un salut imaginaire et d'une vie éternelle à retrouver; tandis que rien n'est plus vain, plus inconsideré, comme vous devez le comprendre : car ils n'ont pas revécu. Quand ils ont fait ainsi, qu'estimez-vous de votre côté qu'il soit raisonnable de faire? Car si vous prenez la résolution d'obéir à mes édits ainsi qu'à moi, qui vous veux du bien, vous agirez dans vos intérêts, et votre obéissance sera grandement récompensée. Toi surtout, Barbascemin, si tu embrasses le culte du soleil, sache aujourd'hui que les dignités les plus grandes et les dignités les plus considérables seront ton partage. » En même temps, il présenta à Barbascemin mille sines (demi-drachmes) d'or dans une coupe d'or. « Reçois ceci, lui dit-il, que je te donne en ce lieu pour te rendre un objet d'envie pour tous en attendant les dignités publiques et la préfecture que je te garde. »

Le bienheureux évêque lui répondit : « Me prenez-vous donc pour un homme qu'on puisse, avec des jouets d'enfant, avec cette vile poussière, avec des fleurs éphémères, amener à désertir le culte du vrai Dieu par la puissance duquel tout ce que nous voyons a été créé, et rentrerait immédiatement dans le néant s'il en donnait l'ordre? Je dois prouver à tout votre empire que je tiens pour rien ces bagatelles, et que je ne veux point

renoncer à ce à quoi j'ai résolu de rester fidèle. » Alors le roi : « S'il te reste quelque amour de toi-même et des tiens, prends garde de sembler mépriser et rejeter le cadeau dont je t'ai honoré. Car si tu continues à agir avec moi insolemment tu feras qu'à l'instant je satisferais tes vœux et les miens; après t'avoir arraché la vie, je détruirai, j'exterminerai entièrement ta secte ennemie et que je hais. » Le saint martyr lui répondit : Certes, si j'agissais ainsi, le Dieu vengeur des crimes, au dernier jour du monde, quand tous les mortels assemblés devant lui seront saisis d'effroi, me reprocherait ma conduite. C'est donc ainsi, insensé, me dirait-il, que tu as préféré à moi l'or que j'avais moi-même donné au roi Sapor, et que, gagné par des choses futiles, tu as adoré des futilités semblables? A cause de cela, sachez, ô roi, que j'ai dans ma foi et dans ma religion un port et un refuge assurés. Quant à vous, tyran injuste et coupable, achevez votre crime si bien commencé; poursuivez, votre cœur cruel, vous ne le pouvez rassasier de carnage. Jusqu'ici vous avez menacé : frappez maintenant. » Le roi lui dit : « Jusqu'à présent, par tes paroles et par tes actes, je te considérais comme un homme sage, et j'avais pour toi grande estime; mais je m'aperçois, bien tard il est vrai, que tu es autre que je n'avais cru; que tu es aussi dément et aussi insensé qu'on peut l'être dans la secte à laquelle tu appartiens : je m'aperçois qu'on ne peut guérir par la douceur la peste qui vous tient vous autres chrétiens. C'est pourquoi à un mal aussi tenace il faut appliquer promptement les remèdes violents, et vous ramener par la cruauté des supplices dans le devoir et dans la raison qui sont la règle du commun des mortels. » Barbascemin répondit : « Jugez de la foi et de la sagesse des chrétiens par ce fait, que nous n'hésitons pas à mourir pour notre Dieu. Votre férocité, nous la brisons par une audace aussi grande; car nous avons appris l'audace et la douceur pour le besoin des temps et des circonstances. Pendant que nous enseignions aux autres hommes l'innocence et la caducité des biens de la terre, pendant que nous disions que vous deviez mourir un jour comme le commun des mortels; vous, au contraire, répondiez à nos paroles par de la flatterie, offrant des présents, pensant que, séduits par ces avances, nous les préférerions à la vie éternelle que nous tenons au-dessus de tout et que les richesses véritables qui sont en notre possession, nous les jetterions là pour courir à vos présents, qui doivent bientôt périr avec ce que vous nommez vos dieux. » A ces paroles, le roi, vivement ému : « Eh bien! moi j'ordonnerai, au profit de mes troupes, de s'armer contre les chrétiens et de se réunir tous pour la ruine de votre nom. » Barbascemin lui répondit : « L'invincible courage que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a donné pour ce combat brisera facilement tous vos efforts et ceux de vos soldats. Quant à croire que le carnage et les tourments détruiront notre

peuple, vous vous trompez étrangement ; jamais la famille choisie des chrétiens ne sera plus belle et plus grande que quand vous aurez commencé à sévir contre elle par le fer. Ceux que vous voulez détruire, exterminer radicalement, prendront de nouvelles forces de leurs blessures et croîtront comme une race immense ; et vous saurez que vous n'avez ni force ni cœur suffisant pour cette guerre que vous avez entreprise contre les hommes de notre religion. Mais faites expulser de votre royaume les chrétiens avec votre cruauté habituelle ; notre patrie a hâte de nous recevoir ; c'est celle qui s'ouvre à ceux qui nous ressemblent, aux hommes imbus de nos principes. Un jour viendra où vous voudriez bien laver vos mains tachées de notre sang, mais vainement : les chrétiens que vous avez fait mourir, nos compagnons, mènent au paradis une vie heureuse ; les enfants que vous avez tués, les vierges que vous avez martyrisées, règnent dans la félicité. Quant à vous, un sort contraire vous attend : les larmes, les grincements de dents et les supplices qui n'auront point de fin.»

Alors ce roi impie, ennemi de la justice et de l'équité, entra dans une colère atroce qu'il satisfit immédiatement, en lançant contre les chrétiens, un édit cruel et sangulaire. Comme un dragon ou un oiseau de proie, il se lança sur les chemins, il vola vers sa proie, il se courba pour déchirer, et, gonflé du fiel qui bouillonnait en lui, il en vomit les torrents amers qui couvrirent tout, renversèrent et brisèrent tout.

Voici le texte de cet édit : « Quiconque m'aime et veut le salut de mon royaume, doit faire en sorte que personne portant le nom de chrétien ne reste dans la Perse ou autres lieux soumis à ma puissance, s'il ne consent à adorer le soleil, le feu, l'eau, à se nourrir du sang des animaux. Si quelqu'un refuse de faire ces choses, j'ordonne qu'il soit immédiatement livré aux préfets, et que sur leur sentence il soit tourmenté et puni du dernier supplice. »

Saint Barbasemin fut mis à mort avec ses compagnons le neuvième jour de la lune de janvier. Après sa mort, le siège de Séleucie et de Ctésiphon vaqua environ vingt ans, tant cet édit cruel apporta de troubles pour une nouvelle élection, tant les chrétiens furent dans la terreur de la persécution !

BARBATIEN (saint), prêtre et confesseur, donna sa vie pour la foi à Ravenne. On ignore dans quelles circonstances et à quelle date. L'Eglise fait sa fête le 31 décembre.

BARBE (sainte), vierge et martyre, honorée par l'Eglise le 4 décembre, passe pour avoir été martyrisée sous le règne de Maximin I^{er}. On n'a rien de certain sur sa vie, et les différents actes qu'on a d'elle, loin d'apporter quelque lumière dans ce qui la regarde, ne peuvent qu'y jeter de l'obscurité, tant ils sont contradictoires ou remplis d'erreurs flagrantes.

Le Martyrologe romain dit qu'elle mourut à Nicomédie, sous Maximin, après avoir en-

duré toutes les horreurs d'une longue captivité, qu'elle fut brûlée avec des lampes, qu'elle eut les mamelles coupées, et qu'enfin elle accomploit son martyre par le glaive.

Quelques-uns de ses historiens la font disciple d'Origène. Elle est l'objet d'une dévotion toute particulière chez les Grecs, les Moscovites, les Latins et les Syriens. Suivant le récit de Montbrius, sainte Barbe aurait souffert à Héliopolis en Egypte, sous le règne de l'empereur Galère, en l'année 306. Ce dernier récit s'accorde avec le Ménologe de l'empereur Basile et avec le Synaxaire des Grecs. Près d'Edesse existait un monastère qui portait le nom de Sainte-Barbe.

BARBÉE (sainte), martyrisée sous Trajan, par ordre de Lysias, son lieutenant, en l'an 116, avec saint Barsimée, évêque d'Edesse, et saint Sarbèle. Les Actes qu'on trouve dans Bollandus ne présentent pas tous les caractères d'authenticité désirables. Sainte Barbée est honorée par l'Eglise le 29 janvier.

BARCELONE, ville d'Espagne, eut, au commencement du IV^e siècle, sous l'empire de Dioclétien, l'honneur de voir le martyre de sainte Eulalie, maintenant sa principale patronne. Cette ville possède encore actuellement les reliques de la sainte. En 303, le gouverneur Dacien y fit décapiter saint Cucufat, qui venait de Mauritanie, où il s'était d'abord retiré, quittant l'Afrique proconsulaire pour éviter la persécution de Dioclétien, qui commençait à sévir.

BARDOMIEN (saint), eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne en Asie avec Eucarpe et vingt-six autres. L'Eglise honore leur mémoire le 25 septembre.

BARHADBESCIABAS (saint), diacre et martyr, que l'Eglise honore le 21 juillet, fut mis à mort en Perse durant la grande persécution de Sapor, par l'ordre de Sapor-Tamsapor. Ses Actes que nous avons traduits méritent d'être cités.

Dans la quinzième année de notre persécution, Barhadbesciabas, diacre, fut arrêté dans la ville d'Arbelles, par l'ordre de Sapor-Tamsapor. Pendant qu'on le déchirait dans les plus cruels supplices, le tyran lui parlait ainsi : « Adore le feu et l'eau, mange du sang, à l'instant tes souffrances cesseront et tu partiras libre de ces lieux. » Mais le bienheureux diacre, au milieu de ces cruels supplices, gardait une physionomie tellement sereine, que la joie paraissait surpasser la douleur, que le sourire était sur son visage ; se raillant du tyran, il lui parlait en ces termes : « Homme impie et immonde, quel es-tu donc pour vouloir me porter à abjurer ma religion, pour me porter à abandonner ces principes salutaires qui m'ont été enseignés dès mon enfance ! J'en jure par Dieu que je sers du plus profond de mon cœur, par son Christ en qui je mets toute mon espérance, que jamais ni toi ni ton roi que tu vantes tant, ni les supplices les plus cruels, que rien en un mot ne m'arrachera l'amour de Jésus-Christ, que mon cœur a

gardé depuis l'âge le plus tendre jusqu'à l'âge avancé où je suis arrivé. »

Le tyran, outré de colère, porta aussitôt la sentence qui condamnait le saint diacre à la peine capitale. Dans les mêmes jours on gardait dans les prisons un certain Aghaé, noble laïque de la ville de Tahal, qui dans un premier interrogatoire avait montré qu'il détestait le culte du soleil, et que le tyran avait fait mettre en prison. Cet homme gardait encore le nom de chrétien : plus tard il devait ignoblement désertir la religion chrétienne. Le préfet lui ordonna, après lui avoir fait enlever ses chaînes, de remplir à l'égard du saint diacre le rôle de bourreau. Ce juge inique voulait précipiter le malheureux Aghaé dans un crime plus grand que celui qu'il lui avait auparavant vainement commandé ; car celui-ci n'avait pas rempli les ordres qui lui étaient donnés.

Les satellites conduisirent donc Barhad-besciabas enchaîné sur une colline hors les murs du château de Hazan, pour y recevoir le coup mortel. Alors on ordonna à Aghaé de tirer l'épée qu'on lui présente et de remplir son mandat. Il obéit, quoique violemment ému par la crainte : semblable à un automate à qui manquent le cœur et le bras, il frappe sept fois sans pouvoir trancher la tête du bienheureux diacre. Les assistants, saisis d'indignation, le forcèrent à terminer ce meurtre d'une autre manière. C'est pourquoi, reprenant le glaive qu'il avait laissé tomber de sa main, en le voyant couvert de sang, il le tourna vers le corps du saint martyr, et lui perça les entrailles : le saint mourut à l'instant de cette blessure.

Je pense augmenter l'intérêt de cet écrit en racontant sommairement le prodige qui vint frapper le parricide Aghaé. A la même heure où l'innocent diacre avait été tué par lui, il fut saisi providentiellement d'une maladie tellement grave et cruelle, que sa main droite se gonfla d'une façon si horrible, qu'elle atteignait la grosseur d'une sève. C'est pourquoi ce malheureux bourreau était forcé de rester perpétuellement couché, la main appuyée sur un coussin, jusqu'à ce que ses membres étant envahis par la gangrène, il mourut quelques jours après, dans des souffrances cruelles et délaissé de tout le monde.

Deux militaires avaient reçu du tyran l'ordre de passer la nuit près du corps du martyr pour le garder ; deux clercs résolurent de passer la nuit dans un lieu voisin pour enlever clandestinement le corps du martyr, et profitant du sommeil des gardiens. Ils avaient d'abord tenté de gagner les satellites par argent. Mais se voyant repoussés et voyant la chose impossible, ils profitèrent du profond sommeil dans lequel ils étaient plongés, et, les ayant surpris, les attachèrent à un bâton, et pendant qu'ils n'osaient crier, ils emportèrent le corps du martyr qu'ils enterrèrent durant la nuit dans un lieu convenable. Le saint martyr Barhad-besciabas mourut le 29 juillet. (*Traduction de l'auteur.*)

BARKEV, prince arménien, de la famille d'Aradzouroumik, fut l'un de ceux qui souff-

rirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS).

BARLAAM (saint), martyr, naquit près d'Antioche, dans un village. Il prit l'état de ses parents, et pendant une grande partie de sa jeunesse s'adonna aux travaux des champs. Au milieu de ces travaux qui laissent à l'âme toute sa liberté contemplative, Barlaam s'occupait de se sanctifier par toutes les pratiques de la piété la plus élevée. L'ardeur avec laquelle il se proclamait disciple de Jésus-Christ, fut cause qu'on l'arrêta. Enfermé dans la prison d'Antioche, il y resta fort long-temps. Le juge devant lequel on le conduisit le raila sur la rusticité de ses manières et sur son extérieur, mais ne put s'empêcher d'admirer son courage et sa grandeur d'âme. Le saint ne poussa pas un cri, ne fit pas entendre une plainte, pendant la cruelle flagellation qu'on lui fit subir. On l'étendit sur le chevalet où tous ses os furent disloqués. Au milieu de ces supplices atroces il garda toujours la sérénité et la gaieté de son âme. Pour l'effrayer le juge fit apporter devant lui des haches et des glaives teints encore du sang des martyrs. Barlaam les regarda sans montrer le moindre effroi. Vaincu par un simple paysan, le juge fut exaspéré de sa défaite. Il chercha à inventer quelque supplice nouveau pour abattre la constance du martyr et venger l'outrage fait à ses dieux. Il imagina de mettre Barlaam près de l'autel, la main étendue sur le fourneau embrasé et couverte de charbons ardents et d'encens : il pensait que la douleur forcerait le saint à remuer, et que l'encens tombant dans le feu on pourrait dire qu'il avait sacrifié ; mais Barlaam demeura inébranlable : il se laissa brûler la main sans faire le moindre mouvement. Peu de temps après il mourut. Ses Actes semblent dire que ce fut à la suite des souffrances occasionnées par les tourments qu'il avait endurés. On ne sait pas précisément l'année de son martyre ; on sait seulement qu'il eut lieu après la mort de Galère. L'Eglise fait sa fête le 19 novembre.

Homélie de saint Basile le Grand sur saint Barlaam, martyr. (T. I, homil. 18.)

« Dans les premiers temps, mes frères, les larmes faisaient partie des honneurs funèbres qu'on rendait aux saints. Joseph arrosa des siennes le corps de son père Jacob ; les Juifs pleurèrent plusieurs jours la mort de Moïse, et tout Israël honora de ses regrets le tombeau du prophète Samuel. Les choses ont bien changé, et, depuis la mort de Jésus-Christ, on ne voit plus répandre de pleurs aux obsèques des saints ; la joie y éclate parmi les chants d'allégresse, et les fidèles qui y viennent en foule forment, autour de leurs sacrés monuments, divers chœurs de musique et de danse. En effet, la mort n'est qu'un sommeil pour les justes, ou plutôt un

passage à une meilleure vie. Et comment témoigner de la tristesse à la mort des martyrs ? Les martyrs mêmes ne montrent que de la joie lorsqu'on les fait mourir ; l'attente prochaine d'un bonheur infini émousse toutes les pointes de la douleur. Croit-on qu'un martyr s'arrête à considérer les tourments ? Il ne voit que les couronnes. Il compte les prix qu'il va recevoir, et non les plaies qu'il reçoit. Il n'aperçoit pas les bourreaux qui tirent du sang de toutes ses veines ; il ne pense qu'à une troupe d'anges qu'il croit entendre autour de lui applaudir à sa victoire. A peine sent-il les divers supplices qu'on lui fait endurer ; du moins il les méprise pour leur peu de durée ; mais il est tout occupé de la grandeur et de l'éternité des récompenses qui lui sont promises. La terre alors se joint au ciel, et les hommes se mêlent aux esprits bienheureux pour chanter les louanges du martyr.

« C'est ce que nous voyons arriver aujourd'hui en la personne de l'illustre martyr Barlaam. Au premier son de la trompette, des troupes de fidèles accourent de toutes parts pour s'enrôler au service de Dieu et de son serviteur. On publie la valeur d'un athlète de Jésus-Christ, et en un instant l'église devient un amphithéâtre qu'un nombre incroyable de spectateurs remplit. *Celui qui croit en moi vivra, quoique mort*, dit le Seigneur (Joan. xi, 25). Barlaam est mort, et il préside à nos assemblées. Son tombeau ne retient plus de lui qu'un peu de cendres, et ce peu de cendres devient l'objet d'une fête publique. C'est aujourd'hui, mes frères, que vous pouvez vous écrier : *Que sont devenus les sages ? que sont devenus les docteurs de la loi ? où sont ceux qui recherchent avec tant de curiosité les sciences de ce siècle* (I Cor, i, 20) ? Un homme grossier, un pauvre villageois nous fait une leçon admirable de religion et de piété. Un tyran se saisit sans peine de cette innocente proie ; elle se laisse prendre et ne se défendit point ; mais après que le tyran en fut le maître, il vit cette paisible colombe se changer en un épervier plein de valeur et de force. Il se moque du langage rustique de cet homme champêtre, il en plaisante, il en raille ; mais il le voit combattre avec un courage de héros, et il en est épouvanté. Son âme ne se sent point de la bassesse de son origine ni de la barbarie de ses expressions, et sa raison ferme et droite ne bronche pas, comme son discours. Il peut dire avec saint Paul : si je parle mal, je pense bien ; et si mon langage a peu de politesse, ma science a beaucoup d'étendue. Déjà les bourreaux sont rendus, à force de frapper, et le martyr n'en est que plus frais. Les bras de ceux qui déchirent tombent de faiblesse, et celui qui est déchiré est beaucoup plus fort. Le bruit des fouets ne s'entend presque plus ; les nerfs dont ils sont faits se sont relâchés, et la foi du martyr est plus vigoureuse. Ses flancs épuisés de sang paraissent tout desséchés, et son âme est plus florissante que jamais. Une partie de sa chair est déjà morte, et il est plus vif qu'au commencement du

combat. C'est là l'effet que l'amour de Dieu produit dans une âme, quand elle en est toute préoccupée : alors les supplices les plus affreux ne lui semblent inventés que pour la divertir ; et plus elle souffre pour celui qu'elle aime, plus elle trouve de plaisir à souffrir. Demandez-le aux apôtres : que pensaient-ils des coups de fouets que les Juifs leur firent donner (Act. v, 41) ? Ne leur furent-ils pas infiniment agréables ? Ils sortirent du conseil, se réjouissant de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus-Christ.

« C'était avec ces sentiments que notre saint villageois recevait les coups de fouets que la cruauté du tyran multipliait à l'infini. Il s'imaginait que cette grêle de coups était une pluie de roses qu'une main obligeante faisait tomber sur lui : la fureur de ce juge ne lui semblait tout au plus qu'une légère fumée qui se dissipe aussitôt ; les mines menaçantes des bourreaux le faisaient rire, et tout cet appareil de supplices qui environne toujours les tyrans, lui paraissait un parterre de toute sorte de fleurs. Il regardait comme des marques honorables les plaies dont il était couvert ; il les recevait avec une joie aussi empressée que si c'eût été des prix. Les épées nues, les haches, les coutelas, tous ces instruments qu'il voyait teints du sang des martyrs, ne lui faisaient point de peur ; il se plaignait que les mains des bourreaux n'avaient pas plus de force que si elles eussent été de cire. Il embrassa de tout son cœur le cheval. Quand on le conduisit en prison, il crut qu'on l'avait fait entrer dans une prairie délicieuse : enfin, sa main résista à toute la violence du feu, et son invincible patience rendit inutile la dernière machine que ses ennemis avaient dressée contre lui. Car, l'ayant mené devant un autel où on avait allumé du feu pour un sacrifice, ils lui prirent la main, la remplirent d'encens tout brûlant, et, la tenant immédiatement au-dessus du feu, ils espéraient que, n'en pouvant endurer l'ardeur, il retirerait sa main avec précipitation et laisserait tomber l'encens sur l'autel. Oh ! que les méchants ont de sortes de ruses ! combien de ressorts ne font-ils point jouer pour venir à leurs fins ? Puisque nous n'avons pu, disent-ils, réduire cet homme à faire ce que nous voulions, quoique tout son corps ne soit plus qu'une plaie, essayons si le feu le rendra plus traitable : il a démonté toutes nos machines, voyons si sa main sera à l'épreuve des flammes. Misérables ! votre espérance sera vaine. Il est vrai que le feu n'épargnera pas sa main ; il agira sur elle avec sa violence accoutumée ; mais elle le supportera comme la cendre le supporte ; elle le conservera comme la cendre le conserve. Notre intrépide soldat ne tourne point le dos à l'ennemi ; il lui tient tête, il le combat de front, et il chante, pour s'animer, ces paroles du prophète : *Béni soit le Seigneur qui dresse mon bras pour la guerre, et forme ma main au combat* (Psal. cxliii). La main de Barlaam et le feu étaient donc les combattants ; mais le feu avait tout

le désavantage : voici une nouvelle manière de vaincre. Le feu perce la main du martyr et la pénètre, et la main demeure étendue et n'abandonne point le champ de bataille. O main plus opiniâtre que le feu ! ô main que le feu le plus ardent ne peut obliger à se rendre ! O toi, qui de tous les éléments es le moins dur, comment résistes-tu à la main d'un homme ? Tu fais perdre au fer sa dureté ; l'airain ne peut tenir contre ton activité ; les pierres se calcinent, sont réduites en poudre par ta chaleur, et la main d'un martyr au milieu des flammes te méprise, toi le vainqueur du fer, de l'airain et du marbre ! Sans doute il s'écria alors avec David : *Vous m'avez pris par la main, vous m'avez conduit selon votre volonté, et vous m'avez fait entrer dans la gloire (Psal. LXXII)*. A qui vous comparerais-je, soldat de Jésus-Christ ? vous nommerais-je une statue de bronze ? Mais c'est vous louer faiblement ; le feu fait fondre les statues de bronze. Dirais-je que votre main a l'inflexibilité du plus dur de tous les métaux ? c'est trop peu dire encore ; le feu en vient à bout. Vous êtes le seul dans la nature qui ayez pu persuader au feu de se laisser vaincre ; vous êtes le seul dont la main ait pu servir à conserver le feu. Avec cette main embrasée vous donnâtes mille soufflets aux démons ; leur tête se fondit alors comme de la cire à l'approche de cette main, et aujourd'hui qu'elle est réduite en cendres, vous les leur jetez dans les yeux et dissipez ainsi ces troupes infernales.

« Mais comment osé-je entreprendre de parler de ce héros avec une langue qui ne sait que bégayer. Cédons cet honneur à celles qui peuvent le louer dignement. Embouchez la trompette, illustres panégyristes ; accourez ici et publiez les louanges de cet invincible martyr. Venez aussi, peintres éloquentes, vous qui donnez l'immortalité à vos figures ; représentez-nous notre martyr ; employez toute la finesse de votre art à bien marquer surtout cette main brûlée ; finissez cette ébauche que je viens de donner, et rehaussez, par l'éclat de vos couleurs, le sombre crayon que j'en ai tracé. Que le tableau que vous ferez du combat et de la victoire de notre illustre athlète efface, j'y consens, le peu que j'en ai peint ; je ne serai point jaloux de votre gloire, et je vous céderai avec joie celle de savoir mieux peindre que moi. »

BARNABÉ (saint), selon la Vulgate latine et quelques manuscrits grecs, se nommait d'abord José ou Joseph. Le nom de Barnabé, qui signifie *frère de consolation*, lui fut donné par les apôtres, à cause du don qu'il avait de consoler les affligés, et à cause de sa grande douceur. Originaire de Chypre, il était de la tribu de Lévi. Il était l'un des soixante-dix disciples. Après l'ascension, il donna aux apôtres, le prix d'une terre qu'il avait dans les environs de Jérusalem. Ce fut lui qui présenta saint Paul aux apôtres quand ce saint vint à Jérusalem, trois ans après sa

conversion. Ils avaient étudié ensemble sous Gamaliel. Saint Barnabé accompagna saint Paul dans beaucoup de ses voyages, parcourant avec lui l'Asie Mineure, la Syrie, la Grèce. A Icone les deux saints faillirent être lapidés (*Voy. PAUL*), ainsi qu'à Lystre et à Derbe. On prit à Lystre saint Barnabé pour Jupiter et saint Paul pour Mercure.

L'an 51, Barnabé fut envoyé d'Antioche à Jérusalem avec saint Paul, et s'y trouva au concile des apôtres, où il fut proclamé avec et comme saint Paul, apôtre des gentils. Plus tard, ayant quitté saint Paul, il s'en alla prêcher en Chypre ; c'est tout ce que nous savons de certain sur son compte : ni ce que le moine Alexandre, de Chypre a écrit de lui, ni ce qu'on trouve dans le P. Sirmond, ni ses actes qui portent le nom de Jean Marc, ni ce qui est dit de lui dans les Ré-cognitions, rien ne nous paraît de nature à pouvoir servir de base à des affirmations solides. Le moine Alexandre et les Grecs, dans leurs ménées (*Mén.*, 11 juin, p. 82), prétendent qu'il fut lapidé par les Juifs à Salamine. Vers l'an 488, il apparut à Anthème évêque de Salamine, et lui indiqua le lieu où était son corps. Son sépulcre ayant été ouvert, on y trouva son corps, ayant sur la poitrine l'Évangile de saint Matthieu, qu'il avait copié de sa main. L'Église célèbre sa fête le 11 juin.

BARSABAS. *Voy. JUDE*.

BARSABIAS (saint), abbé et martyr en Perse, mourut pour la religion sainte de Jésus-Christ, en l'an 312 de l'ère chrétienne. Son histoire est consignée avec celle de ses compagnons dans des actes que nous donnons après les avoir traduits. Notre traduction, comparée par le lecteur à celles qui ont été faites, fera voir qu'elles bévues certaines fautes de traduction, jointes à une insuffisance d'attention inimaginable, peuvent faire dire à des historiens. Quand le texte dit positivement qu'on meurtrit de coups les bras et les jambes des saints martyrs, les traducteurs que nous citons disent qu'on leur coupa bras et jambes. Cela n'empêche pas qu'ensuite, ils ne les fassent marcher gaie-ment au supplice, et qu'ils ne racontent que saint Barsabias, arrivé au lieu de l'exécution, prit chacun de ses moines par la main pour les présenter au bourreau. Le bon sens suffisait ici pour expliquer le texte chaldaique qui pourtant est fort clair. C'est avec de semblables récits, avec de pareilles erreurs, qu'on fausse les pièces les plus belles et les plus authentiques, et qu'on les fait rejeter ainsi défigurées par les historiens consciencieux. Un autre inconvénient c'est que souvent ces récits ainsi habillés vont à une certaine classe de lecteurs dont la foi robuste n'entend reculer devant aucun obstacle, et veut admettre tous les miracles prétendus qui surchargent l'histoire déjà si grande des miracles véritables. Ces gens-là, nous en connaissons, font marcher les gens qui n'ont plus de jambes, font agir les mains de ceux à qui on a coupé les bras. Ces absurdités sont pour eux tout ce qu'il y a de plus sacré ;

vis-à-vis d'elles la discussion est interdite, et sacrilège celui qui se la permet. Ces gens-là ont une religion à part. Ce sont les hallucinés du catholicisme ; leur superstition accepte tous les miracles de bonnes femmes et les amulettes des dévotes. Ils ont plus de confiance dans une relique douteuse que dans le *bon Dieu*. Au lieu d'invoquer Jésus-Christ auprès d'un malade ils le barriolent d'objets prétendus bénits. Pour eux le tableau de saint Saturnin-lès-Apt est aussi peut-être plus puissant que le saint sacrement. D'où vient cela ? de la faute des mauvais livres, faits dans une intention dévote par l'ignorance ou la faiblesse d'esprit. Mais nos premiers pasteurs, avertis par les supercheres de Rosette Tamisier, veilleront de plus en plus à ce que ces livres légendaires ne s'impriment plus sans leur approbation. Dès lors la vraie foi et la vraie piété pourront s'édifier en pleine sécurité.

Martyre des saints Barsabias, abbé, de dix moines, ses compagnons, et d'un certain mage.

A peu près dans le même temps où saint Milles reçut la couronne du martyr, saint Barsabias, qui était abbé d'un certain monastère en Perse, et qui avait sous sa conduite dix moines, ses disciples, fut accusé auprès du préfet de la ville d'Astahara par des hommes méchants et chargés de crimes. Les délateurs les accusaient de plusieurs choses : « Cet homme, disaient-ils, corrompt les mœurs, enseigne en outre une doctrine pernicieuse, et veut peu à peu détruire la religion des mages pour faire prévaloir la sienne. » C'est pourquoi le préteur, ayant envoyé des satellites, ordonne que Barsabias et ses disciples soient saisis, chargés de chaînes et conduits à son prétoire. Là, ils furent tous soumis aux supplices les plus cruels : d'abord on leur meurtrit les genoux à coups de barres, les bras, les jambes et les côtés à coups de bâtons ; on leur coupa les oreilles et le nez, on leur meurtrit les yeux. Ce juge inhumain, voyant que ces saints martyrs avaient supporté les tourments les plus cruels, l'application de lames ardentes sur leurs membres sans succomber, sans abjurer leur Dieu, sans renoncer à la vraie religion, mais encore sans changer de visage, de physionomie, ordonna qu'ils fussent conduits hors de la ville pour y être mis à mort. Les martyrs marchèrent au lieu du supplice, entourés d'une grande multitude de peuple. Entre les mains des lieuteurs ils chantaient des hymnes et des psaumes à la louange du Seigneur. Il arriva sur ces entre-faites que le carnage des saints étant déjà commencé, un certain mage à cheval et son épouse, ses deux fils et plusieurs domestiques qui venaient de partir de la ville passèrent dans ce lieu. Le mage, ayant vu l'immense multitude de peuple assemblé, donna l'ordre à son cortège d'aller un peu en avant, pendant que lui-même irait voir ce que signifiait tout ce concours. Il vint donc sur son cheval, le domestique le précédant, et

ayant écarté la foule, il s'arrêta assez près des martyrs. Il vit l'illustre abbé, l'air joyeux et chantant des psaumes, non content d'encourager ses disciples à souffrir courageusement la mort, prendre chacun d'eux par la main pour les conduire au bourreau, afin qu'ils subissent les supplices qui leur étaient destinés. A ce spectacle, le mage, frappé de stupeur, eut une admirable vision. C'était Dieu qui lui ouvrait les yeux. Il lui sembla voir un feu brillant d'une admirable lumière et disposé en forme de croix, au-dessus des corps des martyrs qu'on venait d'égorger. Vivement frappé par cette vision, presque épouvanté, il sauta promptement de cheval, et ayant changé de vêtements avec son domestique, il vint raconter à l'oreille à l'abbé le miracle dont il venait d'être le témoin, et il ajouta : « Toutes ces choses, cette vision, me donnent à croire que j'ai été choisi par votre Dieu pour que je meure avec vous martyr de la même foi. C'est pourquoi je reconnais déjà un seul Dieu, qui est le vôtre, et je le confesse du plus profond de mon cœur. Et puisque personne ne sait que je ne suis pas un de vos compagnons, un de vos disciples, ne vous montrez pas sévère et cruel envers moi ; prenez-moi par la main, comme les autres, et livrez-moi aux lieuteurs pour être tué ; car c'est volontairement que je veux subir la mort avec vous, que je la désire absolument ; avec vous, dis-je, qui êtes le peuple saint, vrai et fidèle. » Barsabias se rendit à ses vœux, vivement touché par la relation de la vision qu'il avait eue. Il prit le mage par la main, comme les autres, et le présenta pour être tué au bourreau, qui ignorait entièrement ce qui se passait, après le neuvième de ses moines. Il fut mis à mort le onzième. (Il semblerait qu'il y fait erreur ici, et que le mage eût dû mourir le dixième ; mais il est fort possible que les bourreaux aient retardé sa mort pour un motif que nous ignorons.) L'abbé présenta sa tête au bourreau le dernier après la mort de tous les autres. Ainsi ce fut le mage qui compléta et finit ce nombre de douze martyrs. Leurs têtes furent apportées dans la ville et pendues, pour effrayer la multitude, dans le temple de Nahitis (Vénus), déesse des Perses.

Peu de temps après, l'admirable subterfuge du mage fut connu ; quand le bruit s'en fut répandu par toute la province, il excita l'admiration universelle, et plusieurs, à cause de cela, se donnèrent au Christ et embrassèrent la vraie religion ; de ce nombre furent l'épouse du mage, ses fils, ses domestiques, qui immédiatement se firent instruire des dogmes chrétiens, et qui, ayant été baptisés, passèrent tout le reste de leur vie dans la crainte de Dieu et dans la pratique de la religion.

Le martyre de ces saints arriva le dix-septième jour de la lune du mois de juin. L'Eglise célèbre leur fête le 20 octobre. (*Traduction de l'auteur.*)

BARSËS (saint), évêque d'Edesse et confesseur, fut banni pour l'orthodoxie, en 373,

par l'empereur arien Valens. Il fut envoyé sur les confins de la Mésopotamie, et finit sa vie dans son exil. L'Eglise fait sa fête le 30 janvier. (*Voy. VALENS, empereur.*)

BARSIMÉE (saint), évêque d'Edesse, a souffert sous Trajan, avec saint Sarbèle et sainte Barbée. Leurs Actes, qu'on peut trouver dans Bollandus (29 janvier, pag. 923), portent qu'ils furent martyrisés sous Lysias, lieutenant de Trajan ; d'après cela, ces faits n'ont pu se passer qu'en l'année 116, quand Edesse fut prise et brûlée. Il faut bien se reporter au temps où Lysias s'est trouvé à Edesse. Ces faits prouvent que la persécution continua jusqu'à la fin du règne de Trajan. Nous ne donnons pas les Actes de ce saint ; ils ne nous paraissent pas assez authentiques. L'Eglise fait sa fête le 30 janvier.

BARTHÉLEMY (saint), apôtre et martyr. On n'a pas de certitude sur le genre ni sur le lieu de sa mort. Les uns disent, qu'ayant porté la foi jusque dans les Indes, il y trouva la palme du martyr, et qu'il fut décapité. Les autres prétendent qu'il fut écorché à Albane en Arménie. On fait aujourd'hui sa fête le 24 août.

BARTHÉLEMI-GENESTOR (le bienheureux), fut martyrisé dans l'île Minorque, par Barberousse, qui y fit une descente en 1536. il eut pour compagnon de son martyr François Coll. Ces deux frères mineurs, voyant les ravages que Barberousse commettait dans Mahon, consumèrent les hosties qui se trouvaient dans le saint ciboire, afin de les dérober à la profanation des infidèles. Barberousse leur fit souffrir de cruelles tortures. C'est ainsi qu'ils obtinrent la couronne du martyr. (*Wadding, an. 1536, n° 7.*)

BARUE (saint), martyr à Carthage, en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappalique. (*Voy. VICTORIN.*)

BARULAS (saint), jeune enfant, eut la gloire et le bonheur de mourir pour Jésus-Christ, en l'année 303, sous le règne et durant la grande persécution de l'empereur Dioclétien. A l'instigation de saint Romain, il avait confessé courageusement dans la ville d'Antioche, où il était né, qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, et que c'était une souveraine impiété d'en adorer plusieurs. Après avoir été atrocement battu, il fut décapité. Durant son supplice, la mère ne cessa de lui prodiguer ses exhortations. L'Eglise honore sa mémoire, avec celle de saint Romain, le 18 novembre. (*Voy. Ceillier, t. III, p. 453 et 456.*)

BAS, ou **BASSE** (saint), évêque de Nice, près la rivière du Var, fut arrêté sous Dèce, par ordre du président Pérénnie. Il fut horriblement tourmenté sur le chevalet ; ensuite on le brûla partout avec des lames ardentes ; il fut battu cruellement, déchiré avec des

scorpions, et enfin jeté dans le feu, d'où il sortit sain et sauf. Ensuite il fut percé, de la tête aux pieds, avec deux longues broches en fer, que ses Actes nomment de grands clous. C'est ainsi qu'il termina son martyre. L'Eglise célèbre sa fête le 5 décembre. Depuis quelque temps on a retrouvé son corps.

BASILE (saint), prêtre et martyr, était appliqué sans relâche à enseigner aux hommes les vérités chrétiennes, et à les détourner de l'erreur et du mensonge. Il s'efforçait de les conduire dans les voies de Jésus-Christ, et de les détourner de celles du démon. Il ne cessait de leur prêcher que des temps fâcheux s'approchaient ; que les principaux chefs de la milice des enfers en étaient sortis, et semaient partout des pièges, des périls et des scandales ; que parmi les ministres de Jésus-Christ il se trouvait des ministres du démon revêtus de peaux de brebis, mais qui n'étaient en effet que des loups cruels et ravissants, qui ne cherchaient qu'à se rassasier des âmes ; qu'il fallait marcher avec de grandes précautions. Il criait de toute sa force et avec toute l'intrépidité et toute l'assurance d'un prophète : Suivez-moi, vous tous qui voulez arriver au bonheur éternel, je vous montrerai la voie qui y conduit, et je vous marquerai en même temps celle qui mène à un malheur éternel. Je vous ferai voir dans quel abîme se précipitent ceux qui abandonnent le Dieu vivant pour courir après des idoles sourdes, muettes et aveugles. Quel avantage pensez-vous qu'ils tirent d'un changement si peu sensé ? De brûler dans un feu qui ne s'éteindra jamais : c'est pourquoi tous autant que nous sommes, qui désirons conserver le trésor inestimable de la foi, ne craignons point de fouler aux pieds toute cette pompe vaine et ridicule avec laquelle le démon amuse, surprend et engage les esprits qu'il a séduits : méprisons ces niaiseries dont il occupe les yeux et le cœur de ses misérables esclaves : que la difficulté de l'entreprise ne nous rebute point, Jésus-Christ sera avec nous ; il nous soutiendra, il nous défendra, il nous récompensera.

C'était avec de semblables discours que Basile parcourait chaque jour toute la ville d'Ancyre ; exhortant, pressant, menaçant un chacun, encourageant les uns par l'espérance des biens à venir, intimidant les autres par la crainte des peines futures, inspirant à tous le mépris des tourments et de la mort. Cependant Eudoxe (1), Macaire, Eugène, et quelques autres évêques ariens, qui étaient assemblés à Constantinople, lui défendirent d'aller ainsi prêchant au peuple des vérités qui ne leur plaisaient pas ; mais en même temps deux cent trente évêques, qui tenaient un concile dans la Palestine, l'exhortaient à continuer, à ne rien craindre, à agir toujours avec confiance, et enfin à se ressouvenir qu'étant un des principaux officiers du palais de l'empereur, il devait donner l'exemple d'une plus parfaite fidélité envers Jésus-

(1) Evêque arien de Germanicie, puis d'Antioche, et enfin de Constantinople, l'an 360.

Christ. Ainsi ce saint homme, marchant en la présence de Dieu, annonçait hardiment la doctrine irrépréhensible de la foi; et la régularité de sa vie, jointe à la force de ses paroles, retirait chaque jour de l'erreur plusieurs chrétiens qui s'y étaient malheureusement laissés engager. L'Eglise était pour lors dans une horrible agitation. On déféra Basile à l'empereur Constantius, comme un homme inquiet, séditieux, et qui par ses prédications emportées fomentait le trouble et la division. Le prince voulut l'interroger lui-même; mais il fut toujours invariable dans ses réponses, toujours ferme et inébranlable dans la foi et dans la tradition des Pères; défendant avec beaucoup de capacité et de zèle la croyance orthodoxe. Ce qui enleva bien des sujets à l'hérésie.

Après la mort de Constantius, Julien étant parvenu à l'empire, et ayant renoncé ouvertement au christianisme, il entreprit de gagner à ses dieux tout autant d'âmes qu'il pourrait. Il se fit le docteur de l'idolâtrie, il publia ses dogmes impies touchant le culte qu'il voulait qu'on rendit à ces divinités inanimées et insensibles, et il l'établit dans la Galatie, où l'on vit durant quinze mois fumer les autels des dieux de Julien. Basile, sensiblement affligé du malheur de l'Eglise, et craignant pour Ancyre, sa patrie, fit publiquement cette prière à Jésus-Christ: « Sauveur du monde, lumière qui ne peut être obscurcie, soleil qui dissipez les ténèbres de l'erreur, trésor immense des richesses infinies de la divinité: Seigneur tout-puissant, jetez les yeux, je dis ces yeux qui sont quelquefois allumés d'une sainte et redoutable colère, ces yeux qui lancent sur les pécheurs la foudre et la mort, jetez-les sur ces cérémonies abominables, et dissipez-les avec ceux qui les pratiquent. Ne permettez pas qu'elles prévalent sur la vérité que vous nous avez enseignée: renversez ces autels et leurs ministres. Rendez leurs projets inutiles, qu'ils ne puissent jamais séduire les âmes de ceux qui croient en vous. » Cette prière fut entendue de quelques adorateurs des idoles. Ils en frémissent de rage contre celui qui la faisait; et l'un d'eux, nommé Macaire, se jeta sur Basile et le maltraita. Méchant homme, lui dit-il, tu mets toute la ville en rumeur par tes discours séditieux; as-tu bien l'audace d'attaquer une religion que l'empereur a si sagement rétablie? Basile lui répondit: Que le Seigneur t'arrache cette langue, misérable esclave du démon. Ce n'est pas moi qui détruis ta religion, mais ce sera celui qui règne dans le ciel, celui-là même qui l'a déjà renversée; celui-là, dis-je, saura bien encore le moyen de l'exterminer une seconde fois. Il saura bien faire évanouir tous les desseins chimériques de ton empereur, jusqu'à ce qu'il le réduise aux dernières extrémités, où il ne trouvera plus que la mort seule, qui lui sera alors donnée comme la juste punition de son insolente révolte contre Dieu.

Cette réponse ne fit qu'irriter encore davantage les esprits. On l'entraîne chez le pro-

consul (Saturnin). Cet homme, s'écrient tumultuairement cent personnes à la fois, met le trouble et la confusion dans toute la ville. Nous l'avons trouvé enseignant au peuple une doctrine dangereuse; il dit qu'il faut renverser les autels des dieux, et il parle d'eux et de l'empereur en de forts mauvais termes; le peuple l'écoute, et il en a déjà perverti plusieurs. Le proconsul lui demanda qui il était, et comment il avait la hardiesse de faire de semblables choses. Je suis chrétien, répondit Basile. *Le proconsul*: Puisque vous êtes chrétien, que ne faites-vous donc ce qu'un chrétien doit faire? *Basile*: Je le fais aussi; car enfin un chrétien doit faire toutes ses actions à la vue de tout le monde. *Le proconsul*: Pourquoi excitez-vous du tumulte dans la ville, en parlant de l'empereur peu respectueusement, et en le faisant passer pour un prince qui viole impunément les lois les plus saintes, en blasphémant contre sa personne sacrée et contre sa religion? *Basile*: Il n'est rien de tout cela. Je n'ai blasphémé ni contre l'empereur ni contre sa religion. Mais cet empereur dont je parle est le Dieu du ciel et de la terre, qui règne souverainement sur tous les hommes, que nos pères ont adoré. C'est lui qui peut en un moment vous confondre, vous et vos dieux. *Le proconsul*: A votre compte, elle ne serait pas véritable, la religion que notre prince a rétablie? *Basile*: Comment le serait-elle? vous-même, seigneur gouverneur, la croyez-vous telle? Une religion qui, plus vorace que ne sont des chiens affamés, va dévorant des chairs à demi-cruées, pousse comme ces animaux des hurlements devant les autels des démons, et répand son sang autour de ces mêmes autels. Est-ce là une religion pour des hommes? La raison peut-elle recevoir un pareil culte? *Le proconsul*: Vous ne dites que des sottises, Basile; taisez-vous, et obéissez à l'empereur. *Basile*: J'ai obéi jusqu'à présent à l'empereur du ciel, je ne lui manquerai jamais de fidélité. *Le proconsul*: De quel empereur parlez-vous? *Basile*: De celui qui réside dans le ciel, et qui voit et considère toutes choses. Pour cet autre dont vous voulez m'obliger de recevoir les ordres, il ne commande que dans un coin de la terre, et bientôt n'y commandera plus; mais n'étant qu'un homme, il tombera à son tour comme les autres hommes au pouvoir du grand roi, qui lui fera rendre compte de ses actions. Le proconsul, peu satisfait de ses réponses, fit mettre le saint sur le cheval. Pendant qu'on le tourmentait, il disait: Seigneur, Dieu de tous les siècles, je vous rends grâce de ce que vous m'avez jugé digne de marcher dans le chemin des souffrances; en le suivant, je suis sûr, Seigneur, d'arriver à la vie, et de me trouver dans la compagnie de ceux que vous avez faits héritiers de vos promesses, et qui en jouissent déjà. Que vous en semble, interrompit le proconsul; croyez-vous maintenant que l'empereur de la terre peut, quand il lui plaît, punir ceux qui refusent d'obéir à ses ordres? Si vous l'ignorez, l'expérience est une grande mai-

tresse, elle pourra vous l'apprendre. Voulez-vous m'en croire, sacrifiez, Basile. Je ne vous en croirai pas, répliqua Basile, je ne sacrifierai point. Le proconsul l'envoya en prison. Comme on l'y conduisait, il rencontra un certain Félix, un débauché de profession, qui lui dit : Où vas-tu te perdre, mon pauvre Basile; que ne te fais-tu plutôt ami des dieux, tu le serais bientôt de César? Autrement tu peux t'attendre à souffrir terriblement, et l'on peut dire que ce sera avec justice. Basile, lui jetant une œillade foudroyante, lui répondit : Ne m'approche pas, misérable, homme pétri de vices, esprit impur; c'est bien à toi à pénétrer les motifs qui me font agir ! comment, environné de ténèbres, pourrais-tu entrevoir le moindre rayon de vérité? En disant cela il entra dans la prison.

Cependant le proconsul ayant informé Julien de tout ce qui s'était passé dans cette affaire, ce prince envoya sur les lieux Elpidius (1) et Pégaze, deux hommes qui s'étaient entièrement dévoués à lui, et qui lui servaient d'émissaires pour perdre les âmes : ils prirent, en passant à Nicomédie, un autre scélérat nommé Asclépius, qui était prêtre d'Esculape. Etant donc arrivés tous trois à Ancyre, ils se firent d'abord rendre compte de l'état où était l'affaire qui les y amenait. Ils surent que Basile était en prison, où il ne cessait de louer et de glorifier Dieu. Le lendemain de leur arrivée, Pégaze y alla seul, dans le dessein de conférer avec lui. Dès qu'il l'aperçut il lui cria : Je suis très-humble serviteur à Basile. A quoi le saint répondit : Et Basile n'est pas le tien, détestable prévaricateur, infâme déserteur de la milice de Jésus-Christ. Te souvient-il, traître, de tes premières années, de ces heureux temps où tu puisais dans les sources toujours pures, toujours claires de la parole divine? Et maintenant tu ne te remplis que d'eaux bourbeuses. Alors tu participais aux mystères sacrés de la table de Jésus-Christ, aujourd'hui tu manges à celle des démons. Dans ces jours fortunés, tu étais le docteur et le maître de la vérité, et tu es devenu le chef des persécuteurs de la vérité. Tu célébrais avec des saints des fêtes toutes saintes, et tu n'en connais plus que de profanes que tu solennisais avec les ministres de Satan. Misérable, comment t'es-tu laissé enlever de si grandes richesses? Comment as-tu renoncé à de si beaux droits? Que feras-tu, que répondras-tu lorsque tu paraîtras devant le tribunal de Dieu? Il se mit ensuite à prier tout haut : « Seigneur, disait-il, soyez glorifié : vous qui aimez à vous découvrir à vos serviteurs, à ceux qui désirent sincèrement vous connaître; vous qui répandez une partie de votre gloire sur ceux qui espèrent en vous, et couvrez de confusion ceux qui méprisent vos saintes lois; vous enfin qui êtes glorifié dans

le ciel et adoré sur la terre, ne permettez pas, ô Dieu tout bon, que votre serviteur tombe dans les pièges du démon; accordez-lui toujours la grâce de haïr ceux qui haïssent la sainteté de votre loi, de résister à leurs attaques, de mépriser leurs menaces, de triompher de leurs forces. »

Pégaze, outré au dernier point d'un discours qui le ménageait si peu, sortit de la prison, jurant par tous ses dieux qu'il s'en vengerait. Il redit la chose à ses deux compagnons, et il n'eut pas de peine à les faire entrer dans son ressentiment. Ils allèrent tous trois trouver le proconsul, et lui portèrent leur plainte contre Basile. Le proconsul, voulant gratifier Pégaze qui faisait le plus de bruit, commanda qu'on lui amenât le saint. Lorsqu'il fut arrivé, il fit sur lui le signe de la croix, et dit au proconsul sans s'émouvoir : Vous pouvez maintenant faire ce qu'il vous plaira. Elpidius, l'entendant parler de la sorte, dit au proconsul : Cet homme-là est un franc scélérat, ou un fou achevé. Je suis d'avis qu'on lui donne fortement la question; s'il se rend, à la bonne heure; sinon il faut renvoyer son affaire à l'empereur. Le proconsul le fit donc étendre par les pieds et par les mains; en sorte que ses nerfs, ses muscles et ses tendons s'allongeaient à mesure que les roues de la machine tiraient les cordes avec lesquelles il était attaché. Mais lui, adressant la parole au proconsul, lui dit : Je te défie avec toute ton impiété, et tes trois compagnons avec toute leur puissance. Ni toi ni eux ne pourrez rien contre moi, parce que Jésus-Christ est pour moi. Alors le proconsul dit : Qu'on apporte les fers les plus pesants qu'on pourra trouver, qu'on les lui mette au cou et aux mains, afin que je l'envoie à l'empereur; qu'on le renferme cependant jusqu'à ce que je le fasse partir.

Sur ces entrefaites Julien vint à Ancyre. Les prêtres d'Hécate allèrent au-devant de lui, portant leur déesse sur un brancard : il leur fit de grandes largesses. Le lendemain, comme il assistait aux spectacles, Elpidius lui parla de Basile : l'empereur le voulut voir au sortir de l'amphithéâtre. Le saint parut devant lui avec un air tout à fait majestueux. Qui êtes-vous, lui dit Julien, votre nom? Je vais vous l'apprendre, répondit Basile : Premièrement je m'appelle chrétien : ce nom est grand, et il est glorieux de le porter. Car celui de Jésus-Christ est un nom éternel, qui ne périra jamais, que la suite des siècles ne pourra jamais effacer; un nom qui surpasse toute la grandeur, toute la gloire, toute l'intelligence humaine. Outre ce nom de chrétien, continua-t-il, je porte encore celui de Basile : et c'est sous celui-là que je suis connu dans le monde. Mais si je conserve sans tache le premier, je recevrai de Jésus-Christ l'immortalité bienheureuse pour récompense. Vous êtes dans l'erreur, Basile, répliqua Julien; vous n'ignorez pas que j'ai quelque connaissance de vos mystères; je vous apprendis que celui en qui vous mettez votre espérance n'est pas tel que vous pen-

(1) C'est le comte Elpidius, grand maître de la maison de l'empereur, lequel embrassa le paganisme par pure complaisance pour Julien. Après la mort de ce prince il tomba dans le mépris sous ses successeurs; et à la cour de Valens, on ne l'appelait que le sacrificateur Elpidius.

sez; il est mort, croyez-moi, et bien mort, Pilate étant pour lors gouverneur de la Judée. Je ne suis point dans l'erreur, repartit Basile; c'est vous, ô empereur! qui y êtes; vous qui avez renoncé Jésus-Christ dans le moment même qu'il vous donnait l'empire; mais je vous avertis qu'il vous l'ôtera dans peu avec la vie; et vous connaîtrez alors, mais trop tard, quel est celui que vous avez abandonné. Tu en auras menti, faux prophète, dit Julien; la chose n'arrivera pas ainsi. Je dis la vérité, reprit Basile: sachez que comme vous avez bien voulu perdre la mémoire des bienfaits que vous aviez reçus de lui, de même il oubliera sa bonté quand il voudra vous punir. Vous n'avez eu aucun respect pour ses autels, vous les avez renversés, il vous renversera de votre trône; vous avez pris plaisir à violer sa loi, cette loi que vous avez tant de fois annoncée au peuple (1); vous l'avez foulée aux pieds, votre corps restera sans sépulture, il sera foulé aux pieds, après que votre âme en sera sortie par l'effort des plus violentes douleurs. Mon dessein était de te sauver, repartit Julien; mais puisque, sans aucun respect pour mon rang, non-seulement tu rejettes les conseils que je te donne, mais aussi que tu ne crains point de me parler avec la dernière insolence, je dois venger la majesté de l'empire si horriblement outragée en ma personne. Je veux donc que chaque jour on lève sur ton corps sept aiguillettes de chair. Il commit à cette exécution le comte Frumentin, chef des écuyers du palais. Après que le saint eut enduré avec une patience admirable ces cruelles incisions: Je souhaiterais, dit-il, parler à l'empereur. Frumentin, ravi de joie et s'imaginant que Basile était enfin résolu de sacrifier aux dieux, courut chez l'empereur: Seigneur, lui dit-il tout hors d'haleine, Basile se rend; il demande à avoir l'honneur de parler à votre majesté. Julien sortit aussitôt de son palais, et se rendit au temple d'Esculape, où il fit venir le saint. Dès qu'il fut devant l'empereur: Où sont, lui dit-il, vos sacrificateurs et vos devins? Vous ont-ils dit ce qui m'a fait vous demander audience? J'ai cru, répondit Julien, que c'était pour m'assurer que vous étiez tout prêt à reconnaître les dieux, et à vous joindre à nous dans les sacrifices que nous leur offrons. Rien n'est plus éloigné de ma pensée, reprit Basile. Ceux que vous appelez des dieux ne sont rien moins que des idoles sourdes et aveugles. En disant cela, il prit un des morceaux de chair qu'on lui avait coupés ce jour-là, et le jetant au visage de Julien: Tiens, Julien, lui dit-il, mange de cela, puisque tu l'aimes si fort? Je te déclare, au reste, que la mort est pour moi un gain, que c'est pour Jésus-Christ que je souffre, qu'il est mon refuge, mon appui, ma vie.

Le comte Frumentin, craignant l'indignation de l'empereur, que cette action de Basile rendait furieux, se déroba promptement

de devant lui. Cependant il songeait de quelle mort il punirait un si sanglant outrage fait à son maître, qui s'en prenait à lui, et semblait l'en vouloir rendre responsable. Il monta sur son tribunal et ordonna qu'on redoublât les tourments du saint, qu'on lui fit de plus profondes incisions, jusqu'à ce que les entrailles parussent. Pendant qu'on obéissait à Frumentin, Basile priait: « Seigneur, disait-il, soyez béni, vous qui êtes l'espérance des chrétiens, qui relevez ceux qui tombent, et qui soutenez ceux qui chancellent, qui préservez de toute corruption ceux qui espèrent en vous, et qui guérissez les blessures que nous nous sommes faites par imprudence ou par malice: Dieu tout bon, Dieu tout miséricordieux, qui souffrez avec nous, qui souffrez en nous, abaissez vos yeux du haut de votre gloire sur votre serviteur. Accordez-moi la grâce, ô mon Dieu, d'achever heureusement ma course, de persévérer dans la foi de mes pères, et de mériter par cette fidèle persévérance d'être reçu dans votre royaume. » Le soir étant venu, le comte renvoya le saint en prison. Julien partit le lendemain d'Antioche sans vouloir voir le comte. Cet officier, craignant donc pour sa fortune et pour sa propre personne, fit les derniers efforts pour obliger Basile à se soumettre à la volonté de l'empereur. Lequel aimestu mieux enfin, lui dit-il, ou de sacrifier, ou de mourir. Tu sais, répondit Basile, combien tu fis lever hier de morceaux de chair de dessus mon corps; il n'y avait pas un des assistants qui ne donnât des larmes à mes souffrances. Regarde aujourd'hui mes épaules, vois mes côtés, et dis-moi s'il y paraît. Sache que Jésus-Christ m'a guéri cette nuit; tu peux le mander à ton Julien; oui, tu peux lui faire savoir quel est le pouvoir du Dieu qu'il a quitté pour se donner au démon qui le séduit et le trompe. L'ingrat qu'il est, il ne se souvient plus que les prêtres de ce Dieu lui sauvèrent autrefois la vie (1), en le cachant sous l'autel, cet autel qu'il a depuis renversé. Mais mon Dieu me fait connaître qu'il sera dans peu renversé à son tour, et sa tyrannie éteinte dans son sang. Tu mens impudemment, reprit Frumentin; l'invincible Julien, le maître du monde, n'est pas un tyran. Méchant, n'as-tu pas éprouvé toi-même sa douceur, sa clémence, son humanité et son incroyable patience? Lui, au contraire, n'a-t-il pas essuyé de ta part un affront sensible, et qu'on ne peut assez punir. Ne m'as-tu pas aussi voulu engager dans ton crime, ne me trouvé-je pas à cause de toi dans la disgrâce du prince? Tu peux donc t'attendre à recevoir le châtiment que tu mérites. Je vais, pour te guérir de ta folie, te faire enfoncer par tout le corps des pointes de fer rougies au feu. Basile lui répondit froidement: Ton empereur ne m'a pas fait peur, et tu penses me faire trembler!

Tandis qu'on perce le saint de toutes

(1) Julien avait été lecteur.

(1) Constantius, son cousin, voulait le faire mourir.

parts, il prie à haute voix, et prononce distinctement ces paroles : « Jésus ma lumière, Jésus mon espérance, je vous rends grâces, Dieu de mes pères, de ce que vous retirez enfin mon âme de ce séjour de mort. Ne permettez pas que je profane le sacré nom que je porte; c'est le vôtre, Seigneur; conservez-le en moi pur et sans tache, afin que, fournissant pleinement cette glorieuse carrière, j'entre en possession de ce repos éternel que vous avez promis à mes pères. Recevez l'esprit de votre serviteur, qui meurt en confessant que vous êtes le seul et le véritable Dieu. » Il expira en finissant cette prière, le 28 juin. (Ruinar.) Sa fête est célébrée le 22 mars.

BASILE (saint), martyr, était évêque dans la Chersonèse. Il eut le bonheur de verser son sang pour la foi avec les saints évêques Eugène, Agathodore, Elpide, Ethère, Capiton, Ephrem, Nestor et Arcade. On ignore la date de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 4 mars.

BASILE (saint), martyr, répandit son sang à Constantinople pour la foi chrétienne sous l'empereur Léon. Il eut pour compagnon de son martyre saint Procope, qui, comme lui, combattit avec courage pour le culte des saintes images. On n'a aucun détail sur leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 27 février.

BASILE (saint), dont l'Eglise fait la fête au 27 novembre, fut martyrisé pour la foi à Antioche avec les saints Auxile et Saturnin. L'histoire n'a pas de détails sur leur martyre.

BASILIDE (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Eglise. Il fut décapité, après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Basilide est l'un des martyrs de Crète. (*Voy. MARTYRS DE CRÈTE.*)

BASILIDE (saint), soldat, fut martyrisé à Alexandrie, vers l'année 210, avec sainte Potamienne, sous l'empire de Sévère. Voici ce qu'Eusèbe en raconte dans le vi^e livre de son *Histoire de l'Eglise* : « Comme on menait sainte Potamienne au lieu où elle devait être brûlée, un peuple insolent la suivait, se jetait sur elle, et lui insultait, en lui disant des paroles peu honnêtes, qui blesaient l'incomparable pureté de cette vierge. Basilide, qui était archer et qui la conduisait, repoussait cette populace effrontée, et témoignait à la sainte qu'il était sensiblement touché de l'état où il la voyait. Elle lui marqua de la reconnaissance de ces bons sentiments, et l'exhortait à bien espérer de son salut, l'assurant qu'elle obtiendrait grâce pour lui auprès de Dieu, aussitôt qu'elle serait arrivée au ciel (*voy. les Remarques*), et qu'il recevrait bientôt la récompense des manières honnêtes et charitables qu'il avait pour elle. A peine eut-elle achevé de parler, qu'on lui versa de la poix fondue sur tout le corps, et elle finit ainsi sa vie par une mort

lente et cruelle, mais avec une constance digne d'une éternelle mémoire. Or, il arriva quelques jours après que les compagnons de Basilide ayant voulu l'obliger de faire un serment, il leur dit qu'il ne lui était pas permis, parce qu'il était chrétien, et qu'il en faisait une déclaration publique. Ils crurent d'abord qu'il se raillait; mais lorsqu'ils le virent persister sérieusement dans sa confession de foi, ils le menèrent devant le juge, qui, n'ayant pu lui faire changer de sentiment, le fit conduire en prison. Les fidèles le vinrent trouver aussitôt, et lui demandèrent la cause d'un changement si prompt et si extraordinaire. Sur quoi il leur raconta que trois jours après que sainte Potamienne eut souffert le martyre, elle lui avait apparu durant la nuit, et que, lui mettant une couronne sur la tête, elle lui dit qu'elle avait prié son Seigneur pour lui, et obtenu la grâce qu'elle avait demandée, et qu'il serait bientôt avec elle au nombre des bienheureux. Il reçut ensuite par leur moyen le sacré sceau du baptême, et il eut dès le lendemain la tête coupée, après avoir glorieusement confessé Jésus-Christ. Mais il ne fut pas le seul qui fut converti d'une manière si surprenante, et Dieu fit la même grâce à nombre de personnes de la ville d'Alexandrie, par l'entremise de sainte Potamienne, qui leur apparaissait en songe, et les exhortait d'embrasser la foi. L'Eglise fait sa fête le 28 juin.

BASILIDE, évêque de Léon en Espagne, n'eut pas le courage d'envisager les tourments et le trépas pour la foi dont il était le ministre. Sous le règne de Dèce, il eut le malheur de renoncer son Dieu, celui qui l'avait élevé à la dignité de successeur des apôtres, pour sacrifier aux idoles. Car c'était vraiment sacrifier aux idoles que de commettre, comme il le fit, le crime des libellatiques. Voyant que Martial, évêque de Léon et d'Astorga, qui s'était rendu coupable du même crime, venait d'être déposé par un concile, Basilide se rendit à Rome, et étant parvenu à tromper le pape Etienne, il fut admis par lui à la communion comme évêque, et obtint même de sa part des lettres de recommandation pour les évêques d'Espagne. Ceux-ci écrivirent à saint Cyprien et au pape, protestant contre cette décision, et demandant quelle conduite ils devaient tenir. Voici un passage de la réponse de saint Cyprien : « Basilide allant à Rome, en a imposé à Etienne notre collègue, qui a pu être trompé, parce qu'il n'était pas sur les lieux et qu'il ne connaissait pas le véritable état des choses, qu'on avait d'ailleurs en soin de lui cacher. Tout cela, loin d'effacer le souvenir des crimes de Basilide, ne sert au contraire qu'à en augmenter le nombre, puisqu'aux premiers il en ajoute un nouveau, celui d'avoir voulu tromper les pasteurs de l'Eglise. » Il fait tomber le blâme non sur celui auquel on a imposé, mais sur celui qui frauduleusement s'était ouvert un accès auprès de sa personne. Quoiqu'on n'ait rien de positif sur cette affaire, il est

très-probable, sinon certain, qu'Étienne maintint la déposition de Basilide et de Martial.

BASILIDE (saint), reçut la couronne du martyr à Rome, sur la voie Aurélienne, avec les saints Tripode, Mandale et vingt autres. Ce fut sous l'empire d'Aurélien qu'eut lieu leur glorieux sacrifice, en l'année 273 ou 274. Les Actes de ces saints ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance. Pierre de *Natalibus* et Mombritius nous en ont donné de fort différents. Ceux de Pierre de *Natalibus* surtout sont pleins de récits fabuleux, ce qui n'empêche pas Baronius d'y renvoyer ses lecteurs. On y remarque, et le Martyrologe romain les a suivis, qu'ils souffrirent sous un préfet de Rome nommé Platon. Ce Platon n'est pas dans la liste de Buccherius. L'Église fait la fête de ces saints le 10 juin.

BASILIDE (saint), soldat dans l'armée de Maxence, fut martyrisé à Rome en l'an de Jésus-Christ 307, sous le préfet Aurèle. Après avoir subi diverses tortures, il fut décapité. On l'enterra sur la voie Aurélienne. Sa fête a lieu le 11 juin. (*Voy.* Paul Diacre, Raban-Maur, Notker.)

BASILIDES ou **FACILIDAS**, Négous d'Abyssinie, succéda à son père Mélec-Ségued le 26 septembre 1632. Il fut un persécuteur acharné de la foi catholique. L'Abyssinie avait reçu la lumière évangélique du temps de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, qui avait envoyé saint Frumence y prêcher. Dès ces premiers temps, l'hérésie, qui désolait l'Orient, s'était aussi répandue chez les Abyssiniens, et depuis lors ils étaient restés dans l'erreur. Ils obéissaient au patriarche hérétique d'Alexandrie. Mélec-Ségued, ayant été converti à la foi catholique, avait prié le pape de nommer un patriarche et de le lui envoyer avec des missionnaires. Alfonso Mendez avait été choisi par le souverain pontife et sacré à Lisbonne primat d'Abyssinie. On peut voir, à l'article **ABYSSINIE**, comment cet empire avait reçu les saints missionnaires. De nombreuses conversions avaient répondu à leurs efforts; mais Mélec-Ségued avait eu le tort de porter des lois qui violentaient la conscience de ses sujets. En voulant les contraindre à embrasser la foi romaine, au lieu d'attendre que leurs convictions les y amenassent, il avait fait autour de lui une multitude d'hypocrites qui n'attendaient qu'un prétexte pour secouer le joug de ce qui, au fait, était une véritable tyrannie. Plusieurs révoltes avaient eu lieu; Tecla Georgis, vice-roi du Tigre et gendre du Négous, avait le premier levé l'étendard de la rébellion; il avait été vaincu, pris et pendu. Moins heureux contre les habitants du Lasta, le souverain avait d'abord vu ses armes humiliées par plusieurs défaites successives. Le mécontentement était général. Basilides, comme beaucoup d'autres, n'avait embrassé la foi catholique que pour plaire à son père. Il avait de sourdes intrigues avec les mécontents. Les rebelles savaient qu'il les appuyait secrètement. Il avait du reste

l'ambition de régner, et il ne voyait qu'avec peine le règne de son père se prolonger. Il commettait dans son cœur un parricide moral en convoitant la couronne qu'il ne devait désirer prendre que sur la tombe fermée par Dieu du vieillard. Il trouvait mal tout ce que faisait Mélec-Ségued et le laissait voir. S'il y avait moyen qu'il donnât des ordres opposés à ceux de son père, il n'avait garde d'y faire faute. Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il fut abordé par Serca Christos, vice-roi du Gojam, ennemi acharné du christianisme; homme cruel et dissimulé, véritable artisan de complots. Cet homme lui fit accepter d'être le chef de la vaste conspiration qu'on ourdissait contre le vieux Négous, son père. Mais ce fut aussi cet homme qui dévoila l'existence de cette conspiration par la précipitation inconsidérée avec laquelle il agit. Mélec-Ségued fit venir ce vice-roi conspirateur, et lui fit avouer et son crime et les noms des complices qui y étaient affiliés. Il fut désolé autant qu'un père peut l'être d'apprendre que son fils était à la tête des complots tramés contre lui. Il fit sous l'influence de la peur ce qu'il aurait dû faire par simple esprit de justice. Il publia un édit qui permettait de suivre les rites anciens. Si nous apprécions ainsi, c'est que nous croyons fermement que la tolérance religieuse est l'auxiliaire le plus sûr de la vérité, tandis que la tyrannie en est l'ami le plus dangereux, le plus pernicieux. Basilides ne fut pas étranger aux conseils de ceux qui, plus tard, portèrent le vieux et faible souverain à défendre aux missionnaires de prêcher davantage dans ses Etats, et à leur ordonner de partir pour les Indes. Déjà il n'avait plus que le semblant de la puissance, car nous trouvons que, quelques mois avant qu'il mourût, Basilides, le 14 juin 1632, publia un édit qui ordonnait à tous de revenir à la foi d'Alexandrie. Enfin le vieux Négous mourut et Basilides lui succéda, comme nous l'avons dit, le 26 septembre 1632. Le premier acte de son autorité fut un de ces crimes atroces si fréquents chez les princes de ces contrées et chez les mahométans. Il fit empoisonner ou égorger vingt-cinq frères qu'il avait. Il reconnut pour *abouna* ou primat d'Abyssinie, un aventurier égyptien qu'on prétendait même n'être pas prêtre. Les jésuites, malgré l'ordre donné par Mélec-Ségued, étaient encore en Abyssinie. Le nouvel abouna déclara qu'il serait obligé de quitter le pays s'ils y restaient plus longtemps. Au mois de mars 1633, Basilides leur intima l'ordre positif de partir. Il leur ordonna de se rendre tous à Frémone, si ce n'est pour tant au P. Louis Azevedo, vieillard octogénaire, que ses fatigues et la maladie rendaient absolument incapable de voyager. Basilides voulait livrer les jésuites aux Turcs, leurs ennemis mortels. Ils le surent et se mirent sous la protection de Jean Akaz qui depuis longtemps se maintenait indépendant. Basilides envoya pour ce motif un corps de troupes contre lui; mais il fut battu. Alors il employa les promesses, puis encore

les menaces, et parvint enfin à intimider Akaz, qui ne garda près de lui que deux jésuites. Les autres se décident à partir, à l'exception du P. Apollinaire Almeida, évêque de Nicée, qui est désigné pour rester avec six autres. On peut voir à l'article *Abyssinie* quel fut le sort des religieux qui partirent. Quant à ceux qui restèrent, Basilides les fit poursuivre avec un acharnement indigne. Il fit charger de fers Tecla Emmanuel, vice-roi du Tigré, qui les protégeait, et mit à sa place Melea Christos, ennemi déclaré du catholicisme. On sait comment ce barbare fit percer de coups d'épée devant lui les PP. Bruno de Sainte-Croix, Gaspard Paëz et Jean Pereira. Le P. Bruno seul survécut pour recevoir plus tard la couronne d'un second martyr. Basilides, qui savait qu'il y avait encore d'autres jésuites en Abyssinie, feignit d'être touché de cette mort, et ordonna que dorénavant on eût à respecter les missionnaires, à ne les inquiéter en rien et à ne les maltraiter dans aucune partie de ses Etats. Il publia un édit qui leur permettait de rentrer dans leurs maisons. Il exprima même le désir de les voir reparaître à la cour. Les PP. Almeida, Hyacinthe Franceschi et François Rodriguez vinrent avec confiance à son camp; mais aussitôt ils y furent chargés de chaînes et bientôt condamnés à mort. Basilides, qui trouvait que faire mourir les martyrs immédiatement ne satisfaisait pas sa cruauté, les confia à un hérétique, qui leur fit souffrir d'horribles cruautés, et enfin les exila dans une île du lac de Dembéa, où étaient des moines fanatiques qui renchérèrent encore sur les cruautés qu'on avait jusqu'alors commises envers les serviteurs de Dieu. Enfin Basilides écrivit à ses moines qu'il les leur abandonnait entièrement, pour en faire ce que bon leur semblait. Ils les suspendirent à des branches d'arbres et les lapidèrent avec la plus révoltante cruauté. Le 12 avril 1640, le tyran fit mourir de la même façon les PP. Bruno et Cardeira qui furent pris par les soldats du vice-roi du Tigré. En 1638, il fit lapider les PP. capucins Agathange, de Vendôme et Cassien, de Nantes. Ayant appris que trois autres capucins, les PP. de Petra Santa, Félix de Saint-Séverin, et Tortulavi d'Altino, étaient à Massaouah, il envoya par un ambassadeur cent cinquante onces d'or et cinquante esclaves au bacha de Souakim, afin qu'il lui livrât les saints missionnaires, ou qu'il les fit mourir lui-même. Le bacha prit ce dernier parti. Jusqu'à la fin de ses jours il montra le même acharnement à persécuter le catholicisme. Le P. Urbain Cerri rapporte qu'il fit encore mourir plusieurs missionnaires.

BASILIEN (saint), répandit son sang pour la foi à Laodicée, en Syrie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Théotime. Nous n'avons pas d'autres détails. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 18 décembre.

BASILISQUE (saint), martyr, mourut à Comane dans le Pont, pour la foi chrétienne durant l'atroce persécution que les empereurs Dioclétien et Maximien firent souffrir

à l'Eglise du Seigneur. Le président Agrippa lui fit mettre des chaussures garnies de pointes embrasées. Il lui fit souffrir plusieurs autres tourments fort cruels. Enfin, l'ayant fait décapiter, il fit jeter ses restes à la rivière. L'Eglise fait sa fête le 22 mai.

BASILISSE (sainte), fut martyrisée à Romo sous Néron en 66, pour avoir, avec sainte Anastasie, pris soin des corps de saint Pierre et de saint Paul. Elles furent décapitées toutes deux, après avoir eu les mains et les pieds coupés. Les Grecs et les Romains en font la fête le 15 avril.

BASILISSE (sainte), martyre, donna sa vie pour la foi à Nicomédie; elle n'avait que neuf ans. Ce fut durant la persécution de Dioclétien, sous le président Alexandre, qu'ayant été exposée aux fouets, au feu et aux bêtes, elle rendit l'esprit en priant Dieu. L'Eglise honore sa très-sainte mémoire le 3 septembre.

BASILISSE (sainte), martyre, eut le glorieux privilège de donner sa vie pour la foi avec sainte Callénique. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire immortelle le 22 mars.

BASILISSE (sainte), femme de saint Julien l'Hospitalier, fit vœu à Dieu, de concert avec lui, le jour de son mariage, de garder complètement la continence. Elle se consacra, ainsi que lui, au service des pauvres et des malheureux, pour lesquels sa maison devint une sorte d'hôpital et au soulagement desquels tous les revenus de ses biens furent consacrés. Sainte Basilisse est considérée comme martyre, parce que, quoiqu'elle soit morte en paix, elle souffrit plusieurs fois la persécution pour Jésus-Christ. (*Voy. JULIEN l'HOSPITALIER.*)

BASSE (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250, avec saint Paul et saint Fortunion. On ne sait pas exactement quel genre de supplice mit fin à ses jours. Sa fête arrive, avec celle de ses saints compagnons et celle de saint Mappalique, le 17 avril.

BASSE (sainte), martyre, eut la gloire de cueillir la palme du martyre à Edesse en Syrie: ce fut durant la persécution de Maximien. Peu de temps auparavant, ses exhortations avaient soutenu ses trois enfants, saint Théogone, saint Agape et saint Fidèle, qui avaient souffert également un glorieux martyre. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux saints le 21 août.

BASSE (saint), martyr, mourut pour la foi à Carthage avec les saintes Agathonique et Paule. On n'a aucun détail sur la date et les circonstances de leur combat. L'Eglise célèbre leur glorieuse mémoire le 10 août.

BASSE (sainte), martyre, donna sa vie pour la foi à Nicomédie avec saint Claudien, son époux, et les saints Victorin et Victor. Ils furent cruellement tourmentés pendant trois ans et achevèrent leur courageux martyre en prison. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 6 mars.

BASSIEN (saint), martyr, était lecteur. Il eut la gloire de répandre son sang pour la foi avec les saints Cyrion, prêtre, Agat, son exorciste, et Moïse. Ils périrent par le feu. Nous n'avons point d'autres détails sur le lieu, la date et les circonstances de leur courageux martyre. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 14 février.

BASSIEN (saint), martyr, mourut pour la foi en Afrique avec les saints Pierre, Succès, Primitif et vingt autres dont on ignore les noms. On ignore également la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 9 décembre.

BASSIEN (saint), confesseur, était évêque à Lodi. Il combattit généreusement contre les hérétiques avec saint Ambroise. On n'a pas de détails authentiques. L'Eglise honore sa glorieuse mémoire le 19 janvier.

BASSILLE (sainte), vierge et martyre à Rome, sous la fin du règne de Valérien, ou sous le commencement de celui de Gallien, était issue de race royale : étant fiancée à un des premiers seigneurs de la cour de l'empereur, elle refusa de l'épouser. Lui, pour se venger, la dénonça comme chrétienne. L'empereur donna l'ordre qu'elle épousât son fiancé ou qu'elle périt par le glaive. La jeune vierge, appelée pour ouïr cet arrêt, n'en manifesta aucune émotion, et déclara être prête à mourir, disant qu'elle avait résolu de prendre pour époux le roi des cieux, et que nulle puissance au monde ne la déciderait à en prendre un autre. A l'heure même on lui passa l'épée au travers du corps. L'Eglise latine honore sa mémoire le 20 mai.

BASSUS (saint), mourut pour la foi chrétienne en l'an 290, sous le règne de Dioclétien. Il était un des confesseurs prisonniers que Pinien, proconsul d'Asie, mit en liberté après sa conversion. Il le suivit comme beaucoup d'autres à son retour en Italie, et vint loger à Rome chez lui. Mais obligé comme ses compagnons de se retirer dans les terres de Pinien, parce que son séjour chez lui commençait à éveiller des soupçons, il reçut la couronne du martyr. Le consulair Prisque avait déjà fait mourir saint Anthime et saint Maxime. (Voy. les articles de ces deux saints.) Bassus encouragea ceux qui restaient, et prit la place des deux serviteurs de Dieu que nous venons de nommer. Il se trouvait à Fornove, au pays des Sabins, comme le peuple assemblé offrait un sacrifice à Bacchus ; on voulut le forcer à sacrifier aussi : mais le saint s'y refusa avec énergie, et ses Actes racontent que pour prouver l'inanité des faux dieux et la puissance de Jésus-Christ, il renversa d'un souffle les idoles qui étaient devant lui. Les païens le battirent tellement à coups de pieds, de poing et de bâtons, qu'il en mourut. L'Eglise fait sa fête le 11 mai. (Voy. **LUCINE**, femme de Pinien, **PINIEN**.)

BASSUS, gouverneur de Thrace sous Dioclétien, en 304, vint à Héraclée, où il fit arrêter saint Philippe, évêque, saint Sévère, prêtre, et saint Hermès, diacre. Il leur fit subir

divers interrogatoires dans lesquels il montra une douceur et une justice peu ordinaire aux magistrats de ce temps-là. Durant cette affaire il fut révoqué et remplacé par Justin, qui fut loin de faire voir la même modération. La conduite de Bassus lui fut peut-être inspirée par sa femme, qui pratiquait secrètement le christianisme. (Voy. les Actes de saint **PHILIPPE**.)

BASSUS (saint), martyr, mourut pour la foi à Héraclée en Thrace. On ignore la date de son martyre. Le Martyrologe romain se contente de citer son nom ainsi que celui de ses deux compagnons, Denis, Agapet. Ils en eurent quarante autres dont on ignore les noms. L'Eglise honore leur mémoire le 20 novembre.

BASSUS (saint), martyr, mourut pour la foi à Alexandrie. On le jeta à la mer avec les saints Antoine et Protolyque. On ignore à quelle époque eut lieu leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 14 février.

BASTAME, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. Voy. **MARTYRS** (les trente-sept) égyptiens.

BASTAMONE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. Voy. **MARTYRS** (les trente-sept) égyptiens.

BATAVIA, capitale de l'île de Java, dans les Indes orientales, vit, en 1616, le martyre d'un jésuite portugais, nommé Egide d'Abreu, lequel ayant été pris sur mer par les Hollandais, fut si horriblement maltraité par eux, qu'il mourut peu de temps après de ses blessures dans les prisons de cette métropole des colonies hollandaises dans l'Inde.

BATONS (*fustes*). Ce mot a peu besoin de commentaires. Tout le monde sait ce que c'est qu'un bâton. Cependant il y en a d'espèces bien différentes, et capables de produire des effets bien différents aussi. De sorte qu'il est assez difficile de s'entendre quand on voit écrit que tel ou tel martyr reçut un certain nombre de coups de bâtons. Nous réserverons cette dénomination pour l'instrument consistant en un seul morceau de bois, quelle que soit sa grosseur, et servant à frapper les martyrs. Dans certaines relations, nous voyons que les bourreaux employèrent des bâtons courts, pleins de nœuds, et allant en augmentant depuis la poignée jusqu'au bout. C'étaient de véritables casse-têtes. Avec ces bâtons on devait produire de profondes contusions et briser souvent les os. En frappant sur certaines parties, telles que la tête, la poitrine, on pouvait très-facilement et très-promptement tuer les victimes ; mais on pouvait, en frappant sur le dos, sur les cuisses, sur les parties fortement charnues, donner encore un grand nombre de coups sans faire mourir. La manière la plus ordinaire de donner la bastonnade était la suivante : on couchait le patient sur le ventre, et le bourreau, se tenant près de lui, lui déchargeait sur le corps le nombre de coups de bâton fixé ; d'au-

bourreaux tenaient les pieds et la tête. En Afrique, encore de nos jours, la justice musulmane fait souvent appliquer ce supplice. On se sert le plus ordinairement de bâtons longs et flexibles, dont les vibrations causent une horrible blessure. Souvent les condamnés reçoivent depuis dix jusqu'à cinquante, cent, trois cents coups de bâton et au delà. Quand le bourreau ne ménage pas, il est rare, si le nombre de coups à recevoir est grand, que le patient vive jusqu'à la fin du supplice. Les premiers coups font de longues meurtrissures et quelquefois font jaillir le sang; bientôt chaque coup, venant frapper sur les parties blessées déjà, enlève la peau et les chairs. A chaque fois que le bâton frappe et se relève, on voit voler le sang et des lambeaux de chair meurtrie. Quelquefois le supplice se prolongeant, les os sont dénudés. Il arrive que le patient meurt quelquefois au milieu du supplice; le bourreau n'en continue pas moins. Quand la victime n'a pas succombé, on la transporte dans une prison ou à l'hôpital. On donne aussi la bastonnade sous la plante des pieds; c'est un supplice atroce. Quand il est appliqué avec rigueur, ceux qui en sont victimes courent risque d'être estropiés pour leur vie. Bien souvent les persécuteurs des chrétiens ne prenaient pas la peine de régulariser les supplices, et souvent il arrivait que les bourreaux frappaient les saints à coups de bâton, les laissant debout et ne choisissant pas les endroits où frapper.

Il ne faut pas croire du reste que l'homme ne soit pas capable de supporter un grand nombre de coups semblables appliqués avec violence. Souvent, dans la vie commune, et surtout eu égard à la profession que nous exerçons, nous avons occasion de voir des femmes, des enfants, qui reçoivent des coups de bâton en grand nombre et avec tant de violence, qu'on croirait qu'un seul devrait être mortel. En ce moment, nous soignons un enfant que sa mère a frappé si rudement à coups de bâton, qu'il a à la tête deux énormes abcès, et qu'il est couvert de contusions. La vie n'est pas menacée.

BAUDELÉ (saint), martyr, le même que saint BAUDILE. (*Voy. ce nom.*)

BAUDILE (saint), martyr, est célèbre dans tous les martyrologes. On ne connaît pas le lieu de sa naissance. On sait seulement que son martyre eut lieu dans le III^e ou dans le IV^e siècle. Il souffrit le supplice du fouet et plusieurs autres tortures avec une constance inébranlable. Ce fut à Nîmes que s'accomplit son sacrifice. Il y avait une partie de son chef à Paris, dans l'église de Sainte-Geneviève. Beaucoup d'églises, en Espagne et en France, sont placées sous l'invocation de ce saint. Sa fête a lieu le 20 mai.

BAUDOIN II, comte de Flandres, était l'ennemi de saint Foulques, archevêque de Reims, qui fut tué par plusieurs vassaux de ce comte. Nous laisserons parler Fleury (*Liv. lrv*), pour exposer les raisons qui déterminèrent cette haine implacable de Baudouin contre le saint archevêque.

Dans le concile de Reims, tenu en 891 et présidé par Foulques, « on menaça d'excommunication Baudouin, comte de Flandre, pour divers crimes. Il avait fait fouetter un prêtre. Il avait ôté aux églises des prêtres qui y étaient ordonnés, et y en avait mis d'autres sans la participation de leur évêque. Il s'était révolté contre le roi au mépris de son serment. Sur tout cela il avait été depuis longtemps admonesté par les évêques sans en avoir profité. Ceux du concile de Reims jugèrent donc qu'il méritait d'être excommunié; mais, attendu qu'il pouvait servir utilement l'Eglise et l'Etat, ils suspendirent la censure, et lui donnèrent encore du temps pour se corriger. Ils déclarèrent à Baudouin ce jugement par leur lettre synodale, et en écrivirent une autre à son évêque diocésain, qui était Dodilon de Cambrai. Il avait été appelé au concile, mais il s'en était excusé sur les Normands qui ôtaient la sûreté des chemins, et les évêques le priaient d'exhorter fortement le comte Baudouin à se reconnaître; de lui lire leur lettre, s'il était présent, et, s'il était absent, de la lui envoyer par son archidiaire qui la lui fit bien entendre. Que, s'il ne pouvait approcher de Baudouin, il fit lire en sa présence la lettre dans un lieu où il eût insulté à la religion; et qu'ensuite, s'il nese corrigeait, personne, ni moine, ni chanoine, ni aucun chrétien n'eût plus de commerce avec lui, sous peine d'anathème.

« A cette première raison, Baudouin eut à en ajouter une seconde: « Ce prince, étant maître d'Arras, s'était aussi mis en possession de l'abbaye de Saint-Vaast, que le roi Charles lui ôta pour son infidélité et donna à l'archevêque. Mais Foulques, trouvant plus à sa bienséance l'abbaye de Saint-Médard, que possédait un autre comte nommé Altmar, échangea avec lui celle de Saint-Vaast, après avoir assiégé et pris Arras sur le comte Baudouin. Le dépit qu'il en eut passa à toute sa cour, et il résolut de se venger. Il feignit de vouloir se réconcilier. Plusieurs de ses gens ayant épié l'occasion, un jour qu'il allait trouver le roi avec une très-petite escorte, ils l'abordèrent dans le chemin, ayant à leur tête un nommé Vinemar. Ils lui parlèrent d'abord de la réconciliation avec le comte Baudouin, puis, lorsqu'il s'y attendait le moins, ils le chargèrent à coups de lances, le firent tomber et le tuèrent, etc. » On peut voir à l'article VINEMAR l'excommunication qui fut lancée contre les meurtriers par Hervé, successeur de Foulques, et la punition exemplaire que Dieu infligea à ce même Vinemar pour prix de son exécrable forfait.

BAUGY, bourg de l'Auxerrois, où saint Pérégrin, premier évêque d'Auxerre, fut martyrisé en l'an de Jésus-Christ 304. Il fut enterré dans ce lieu, témoin de son martyre. Depuis, ses reliques furent transférées à Saint-Denis, près Paris.

BAZAN, martyr, catéchiste du P. de SANVIROUS (*voy. son article*), fut assassiné, le 31 mars 1672, par le chef Kipolia, à qui il re-

prochait la licence de ses mœurs, malgré son titre de chrétien.

BAZILÉE (saint), reçut la couronne du martyre à Rome, sur la voie Latine, avec saint Jovin, sous le règne et durant la persécution de Valérien. On ne nous a pas gardé de documents authentiques sur la façon dont ils accomplirent leur sacrifice. L'Eglise fait leur fête le 2 mars.

BEATRIX (sainte), martyre, fut étranglée à Rome, dans sa prison, en 303, du temps de la persécution de Dioclétien. Cette sainte avait été témoin de la mort de ses frères, saint Simplicie et saint Faustin, qui avaient été décapités, et ensuite jetés dans le Tibre. Après avoir fait retirer leurs corps, elle les fit enterrer honorablement et se retira de l'autre côté du fleuve, chez une chrétienne nommée Lucine. Elle passait avec cette femme les jours et les nuits en prières. Un parent, qui voulait s'approprier sa fortune, la dénonça. Elle fut arrêtée, et après qu'elle eut souffert divers supplices, elle fut, comme nous l'avons dit, étranglée. Lucine la déposa près de ses frères. Le pape Léon transporta les reliques de ces saints dans une église bâtie à Rome sous leur invocation. C'est aujourd'hui l'église de Sainte-Marie-Majeure qui les possède. L'Eglise fait la fête de ces saints le 29 juillet.

BELLIN (saint), martyr, était évêque à Padoue. On ne connaît aucune circonstance de son martyre, la date même en est inconnue. L'Eglise célèbre sa mémoire glorieuse le 26 novembre.

BENALT (FORÊT DE), située près de Nemèse ou de Spire, est célèbre par le martyre de saint Théodard, en 669. Ce saint était évêque de Maëstricht, et se rendait en Australie, près du roi Childéric II, pour obtenir de lui la restitution des biens de son église, dont des seigneurs puissants du pays s'étaient emparés. Ces seigneurs, ayant été informés du but que se proposait l'évêque, placèrent dans la forêt des hommes qui l'assassinèrent à son passage.

BENGALE, ancienne province de l'Indoustan, a pour capitale Calcutta. Longtemps le Bengale forma un royaume indépendant. Il fut conquis par les Afghans en 1203, devint tributaire des Mongols quelque temps après, jusqu'en 1340, époque à laquelle Fakher-Addin s'en empara et en fit de nouveau un royaume indépendant. Cher-Schah en fit la conquête en 1538 et le réunit au Delhi. Akbar en fit peu après une province du Grand-Mogol; enfin, en 1757, il tomba sous la domination des Anglais, qui le possèdent encore.

En 1602, la persécution visita les saints missionnaires qui évangélaient ce pays: c'étaient des jésuites. Leur église et leur maison furent saccagées. François Fernandez, l'un d'entre eux, fut si cruellement maltraité, qu'il mourut en prison des suites de ses blessures. Le P. Bores l'assistait à ses derniers moments. Ce généreux missionnaire avait obtenu d'être conduit enchaîné auprès de son compagnon. En 1699, le P. Martin eut à

y souffrir diverses persécutions. (Voy. son article.)

BÉNIGNE (saint), disciple de saint Polycarpe, fut envoyé par lui dans les Gaules, pour y prêcher l'Evangile, avec saint Andoche, saint Thyrsé et saint Félix. Saint Bénigne était prêtre. Il arriva en Gaule sous le règne d'Antonin ou de Marc-Aurèle. De Marseille il passa à Lyon, puis à Autun, où il fut reçu par Fauste, qui était premier magistrat de la ville et chrétien en secret, à cause de la persécution qui sévissait alors. Ce Fauste avait un fils âgé de trois ans et nommé Symphorien. Sachant qu'il avait chez lui des prêtres, il les pria de donner le baptême à sa famille et à plusieurs de ses amis. Saint Bénigne et saint Andoche baptisèrent son fils. Ensuite Fauste parla à saint Bénigne d'une sœur qu'il avait à Langres, nommée Léonille, laquelle y avait trois petits-fils qu'elle désirait attirer à la religion chrétienne. Après quelques années de séjour à Autun, saint Bénigne se rendit à Langres pour y travailler au désir de sainte Léonille. Il convertit en effet les trois petits-fils de Léonille, nommés Speusippe, Eleusippe et Méleusippe. Tous trois souffrirent bientôt le martyre. Saint Bénigne se rendit ensuite à Dijon, où il convertit sainte Pascasie. Peu de temps après, un gouverneur étant venu à Dijon, fit arrêter saint Bénigne, qui finit ses jours par un glorieux martyre. Il fut étendu avec des pouliés, et déchiré à coups de nerfs de bœuf. On lui enfonça des alènes sous les ongles; ensuite on lui scella les pieds dans une pierre creuse, avec du plomb fondu, puis on l'enferma, sans lui donner de nourriture, durant six jours, avec des chiens furieux. Au bout de ce temps, on le trouva plein de vigueur et de santé. Dieu l'avait soutenu. On le battit sur le cou avec une barre de fer, et enfin on le tua d'un coup de lance. On fait sa fête le 1^{er} novembre.

Longtemps le corps de saint Bénigne ne jouit pas des honneurs dus à un si grand saint. La mémoire des événements que nous venons de raconter s'était effacée, et le tombeau de saint Bénigne était bien l'objet des dévotions traditionnelles des gens du pays, mais le doute retenait à cet égard les bons esprits. Le saint apparut lui-même à saint Grégoire, évêque de Langres, et lui dit quel trésor renfermait ce tombeau. Saint Grégoire transporta les reliques précieuses dans l'ancienne chapelle dédiée au saint. Le temps l'avait ruinée, il la fit rebâtir.

BÉNIGNE (saint), martyr, était évêque à Utrecht. Il y reçut la couronne du martyre à une époque et dans des circonstances que nous ignorons. L'Eglise célèbre sa glorieuse mémoire le 28 juin.

BÉNIGNE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Todi. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur l'époque et les circonstances de son combat. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 13 février.

BENILDE (sainte), martyre, mourut pour la foi à Cordoue en Espagne. On ignore l'époque et les circonstances de son martyre. L'E-

glise, notre mère, révère sa sainte mémoire le 15 juin.

BENJAMIN (saint), martyr, était diacre en Perse sous Varanes ou Vararanes, qui continua avec tant de fureur, contre les chrétiens, la persécution commencée par son père, Yesdedjerd. Il fut arrêté, rudement battu et mis en prison. Il y resta un an. Au bout de ce temps, l'ambassadeur romain qui vint en Perse demanda son élargissement. On le lui accorda, mais sur la promesse qu'il cesserait de prêcher l'Évangile. L'ambassadeur le promit, mais Benjamin, qui ne croyait pas pouvoir tenir l'engagement pris en son nom, continua de prêcher et d'instruire les infidèles. Le roi l'ayant su le fit de nouveau arrêter. D'abord, il voulut l'étrayer par des menaces... Le saint diacre lui dit : « Quelle idée auriez-vous d'un de vos sujets qui vous trahirait pour passer à vos ennemis ? » Le roi, furieux, lui fit enfoncer des pointes de roseaux sous les ongles des pieds et des mains et dans plusieurs autres parties du corps. Ce supplice fut répété un certain nombre de fois, avec une cruauté inouïe. Enfin le bienheureux diacre fut empalé. Sa mort eut lieu en 424. L'Église romaine fait sa fête le 31 mars.

BENOIT (saint), martyr, était ermite en Pologne. Il y souffrit le martyre dans des circonstances et à une époque qui nous sont inconnues, avec les saints Jean, Matthieu, Isaac et Christin, également ermites. L'Église célèbre leur mémoire le 12 novembre.

BENOITE (sainte), martyre, était originaire du diocèse de Laon. Cette vierge reçut la couronne du martyre dans des circonstances et à une époque qui nous sont inconnues. L'Église honore sa mémoire le 8 octobre.

BERARD (saint), martyr, était religieux de l'ordre de Saint-François. Il cueillit la palme du martyre à Maroc, en Afrique. On ignore en quelle année. Il eut pour compagnons de ses combats glorieux, les saints Pierre, Accurse, Ajut et Othon. Leur mémoire est honorée dans l'Église le 16 janvier.

BÉRÉNICE, tille d'Agrippa l'Ancien, roi des Juifs, née l'an 28 de Jésus-Christ, épousa d'abord Hérode, roi de Chalais, puis Polémon, roi de Cilicie. Elle quitta ce second mari pour venir demeurer avec Agrippa II, son frère. Ce fut pendant ce séjour qu'elle fut présentée, à Césarée, quand saint Paul se défendit, sur l'invitation de Festus, devant Agrippa. Titus, qui l'avait vue à la guerre qu'il fit en Judée, en devint amoureux ; il l'emmena à Rome et l'aurait épousée sans l'opposition des Romains. Cet événement a fourni à Corneille et à Racine le sujet de tragédies célèbres.

BÉRÉNICE (sainte), tille de sainte Dommine et sœur de sainte Prodoce, est honorée comme martyre avec elles, par l'Église, le 4 octobre. (Pour plus de détails, voy. les Actes de sainte DOMMINE.)

BERGAME, ville du royaume Lombard-Vénitien, est célèbre par le martyre qu'y souffrit saint Domnion. On ignore complètement en quelles circonstances et à quelle époque.

BERKELEY, naquit en Irlande en 1684, étudia au collège de la Trinité de Dublin, et

devint associé de ce collège. En 1708, il composa et publia sa *Théorie de la vision*, puis, un an après, ses *Principes des connaissances humaines*. Dans cet ouvrage, il prétend établir que tout ce que nous nommons les corps n'existe réellement pas. Tous ces êtres qui affectent nos sens n'ont, d'après lui, qu'une réalité subjective, c'est-à-dire qu'ils consistent simplement en des impressions produites au dedans de nous-mêmes par la toute-puissance divine. Le soleil, la terre, les astres, tout ce que le monde enserme, nos corps eux-mêmes sont de véritables fantômes qui n'existent que dans notre esprit. Ainsi, la vie n'est qu'un cauchemar perpétuel ; cauchemar qui ne cesse qu'à ce que nous nommons la mort, c'est-à-dire à ce moment où il plaît à Dieu de prendre en pitié la pauvre âme dont il a fait son jouet. Conséquemment la mort n'existe pas. Maintenant, si les corps n'existent pas, qui prouvera à l'homme de Berkeley que les existences individuelles qu'il suppose en dehors de lui-même, ne sont pas aussi une vaine fantasmagorie, une des mille aberrations que Dieu lui envoie dans l'impitoyable cauchemar qu'il lui donne ? Berkeley ne s'arrête pas pour si peu, il sait bien, dit-il, que son système fait naître des objections irréfutables, mais ce n'est pas une raison, dit-il, pour ne pas l'admettre. En effet, il suffit que l'idée d'un pareil système lui soit venue, pour que le monde doive non-seulement s'en préoccuper, mais encore le recevoir. Une seule chose étonne en lisant ces absurdités ; ce n'est pas qu'une corvette humaine ait pu les enfanter, à l'encontre de la raison et de la foi, c'est qu'il se trouve des hommes assez idiots pour en être dupes.

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

L'auteur de ce vers a écrit une des vérités les plus grandes qu'il soit possible de dire. Berkeley méritait une place parmi les aliénés ; les philosophes le proclamèrent un des leurs, et la Béotie d'Europe lui fournit des admirateurs.

Deux des amis de ce philosophe, Clarke et Wiston, qui lui voulaient du bien, ne se rangèrent pas du côté des admirateurs : ils crurent que Berkeley devenait fou, et voulurent le ramener à des idées plus saines ; mais lui soutint son système par de nouveaux arguments, qu'il fit valoir dans ses *Dialogues entre Hylas et Philonous*. On avait beau lui dire qu'il détruisait la possibilité des miracles, la responsabilité des actes humains, toutes les bases de la religion dont les preuves ne reposent que sur des faits ; lui, avec une naïveté béate, disait qu'il soutenait et prouvait la religion, en détruisant par le pied le matérialisme, puisqu'il niait l'existence de la matière. Pauvre Berkeley ! après avoir publié un écrit intitulé le *Petit Philosophe*, œuvre faite, à son point de vue, pour combattre l'athéisme et le déisme, il fut tourmenté de la façon la plus cruelle par l'être qui, d'après lui, fait passer devant nos âmes toutes les facéties de l'existence. Un beau jour il lui sembla, à ce pur esprit, qu'il avait un

femme *apparence*, qu'il nommait madame Berkeley par habitude, et pour faire comme tout le monde. Or, il lui sembla qu'il partait avec elle pour un prétendu pays d'Amérique, sur une apparence de vaisseau, pour aller convertir des apparences de sauvages. Au fond, Berkeley avait l'âme bonne, ou plutôt Dieu ne le plaisantait qu'en lui faisant jouer des rôles honnêtes. Après un certain laps de temps, il lui sembla qu'il revenait d'Amérique avec ce qu'il nommait madame Berkeley; il crut qu'il acceptait, en 1733, l'évêché de Cloyne, et ses amis et connaissances eurent un beau jour qu'une chose qui se nommait Berkeley mourait en 1753. Erreur profonde! c'était simplement une âme sur laquelle Dieu cessait de montrer les ombres chinoises. Puissent tous ceux qui raisonnent comme ce philosophe être aussi sûrs que lui de l'éternelle béatitude. Ce souhait, nous le faisons de tout cœur; mais le Dieu qui a dit : *heureux les pauvres d'esprit*, n'a point dit heureux les niais, heureuses les dupes, heureux surtout les sots acteurs de sots rôles joués sous le masque de l'hypocrisie.

Qu'on amasse donc les fagots philosophiques de cette espèce-là, et qu'on laisse au bon sens vulgaire le soin d'en faire poussière et cendre, car ce serait vraiment trop d'honneur leur faire que de les réfuter sérieusement.

BERNA (le bienheureux **PIERRE**), prêtre de la Compagnie de Jésus, fut associé au martyr du bienheureux Aquaviva, recteur du collège que les Jésuites avaient dans l'île de Salcette, avec les PP. Antoine François, Alfonso Pacheco, prêtres, et le frère coadjuteur François Aragna. Leur martyr eut lieu le 15 juillet 1583. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 287; le P. d'Outreman, *Recueil des hommes illustres de la Compagnie de Jésus*, p. 457; Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. I^{er}, p. 352.)

BERNARD (saint), était évêque à Capoue. Il confessa sa foi à une époque et dans des circonstances que le Martyrologe romain ne nous donne pas. L'Eglise célèbre sa mémoire le 12 mars.

BERNARD COSIN (le bienheureux), frère mineur, fut martyrisé en 1555, pour la foi, dans le val de Guadiana, par les Chichimèques, avec Jean de Tapia, religieux du même ordre, et Jean Serrado, qu'ils firent périr à coups de flèches. (*Chronique des Frères Mineurs*, t. IV, p. 307 et suivantes.)

BERNARD (saint), confesseur, souffrit pour la foi dans la Campagne de Rome. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur l'époque et les circonstances de ses combats. L'Eglise célèbre sa mémoire le 14 octobre.

BERNARD (le bienheureux **JEAN**), frère lai dans l'ordre de Saint-François, fut envoyé par ses supérieurs prêcher la foi dans le Pérou. Il fut saisi par les indigènes du territoire de los Charcas, qui ne voyaient en lui qu'un complice des cruautés des Espagnols. Ils le pendirent, et, pendant trois jours, du haut du gibet, il les exhorta à embrasser la

foi. Ce miracle, qui aurait dû leur ouvrir les yeux, ne fit que les exaspérer davantage. Ils lui arrachèrent le cœur et abandonnèrent son corps, qui fut recueilli par les chrétiens, et déposé dans la custodie de la Plata. (Férot, *Abrégé de la vie des saints des trois ordres de Saint-François*, t. III, p. 331.)

BERNÈDE IGNACE (le bienheureux), confesseur, religieux de la Merci. *Voy.* **MONNEL** (Bernard).

BEROINE, qualifié président par le Martyrologe romain, fit mettre à mort, sous Numérien, dans la ville d'Aquilée, saint Hilaire évêque, saint Tatien diacre, et les saints Félix, Large et Denis. On ne dit pas comment ils terminèrent leur sacrifice, mais il est certain qu'il leur fit subir la peine du cheval et plusieurs autres supplices.

BÉRONIQUE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ, à Antioche, avec la vierge Pélagie et quarante-neuf autres saints martyrs, dont les noms sont inconnus. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 19 octobre.

BÉRYLLE, gouverneur de l'Ombrie, fit mourir sous Adrien, au commencement de la persécution et du règne de ce prince, sainte Sérapie, jeune vierge qui demeurait chez sainte Sabine, à Vindène. Il la fit décapiter, après l'avoir fait battre à coups de bâtons, et, après avoir essayé de la faire violer par deux Egyptiens. Dieu ayant miraculeusement protégé sa servante dans cette circonstance, Bérylle crut qu'elle avait agi par magie, pour empêcher l'exécution de ses ordres. (*Voy.* **SERAPIE**, **SABINE**, **HELPIDE**.)

BÈS (**ROSALIE**), religieuse du Saint-Sacrement, de Bolène, périt sur l'échafaud le 8 juillet 1794, avec Elisabeth Pelcysier, Marie Blanc, du même ordre, et Marguerite Bavaresse, ursuline au Pont-Saint-Esprit. Au moment même où le jugement qui les condamnait à mort fut rendu, Rosalie Bès, dite sœur Pélagie, tira de sa poche une boîte remplie de dragées, qu'elle distribua à ses compagnes. « Ce sont là, dit-elle, les dragées que j'avais réservées pour le jour de mes noces. »

BESANÇON, chef-lieu du département du Doubs, est célèbre dans les annales de nos martyrs par les souffrances et la mort qu'y endura l'évêque Germain.

BESCHI (**CONSTANT-JOSEPH**), Italien de naissance, fut élevé dans la ville de Rome. Se sentant de la vocation pour l'apostolat, il dirigea ses études dans cette voie, vers laquelle il se croyait appelé. Innocent XII l'envoya comme missionnaire dans les Indes orientales. Il aborda à Seranadou ou Maléalam, sur les côtes du Malabar, en 1700. Il parlait l'italien, l'hébreu, le grec, le latin, le portugais; bientôt il apprit le sanskrit et le télenga, mais il s'appliqua par-dessus tout à apprendre le tamoul, dont il connut bientôt assez bien le mécanisme pour en posséder parfaitement le génie poétique. Aussitôt qu'il fut dans ce pays, pour se concilier l'affection de ce peuple qui a des usages fort extraordinaires, il s'y conforma au-

tant que le lui permirent sa qualité de prêtre et ses habitudes d'Européen. Il se priva entièrement de viande et de poisson; le laitage, les fruits et les légumes devinrent sa nourriture habituelle. Un seul repas lui était nécessaire chaque jour. Deux habitants de haute extraction, qu'il avait convertis, le suivaient partout en qualité de cuisiniers. Il se marqua le front d'un large potou, circonférence tracée avec le *cobi-sandanam* (couleur faite avec de l'eau et de la poudre de bois de sandal). Sur la tête il portait un coulla, bonnet en forme de cylindre, en soie couleur de feu; il avait un pagnerouge autour des reins. Un autrepage bordé de rose, drapé comme un schall sur sa tête, par-dessus son bonnet, lui tombait sur les épaules. Pour chaussure, il avait des soques. Quand il sortait, il était vêtu d'une robe persane de mousseline rouge, portait un ceinturon de même couleur: au lieu du bonnet il avait la toque blanche, un voile et un mouchoir en mousseline rouge tendre. Il avait comme bijou une paire de boucles d'oreilles en perles, une bague en or et une longue canne de jonc. Dans cette toilette il quittait sa chambre pour se mettre dans un palanquin où il était assis sur une peau de tigre qui recouvrait de soyeux coussins. Pendant qu'il marchait, on agitait près de son palanquin des houssoirs à crinière blanche flottante, et de jeunes garçons le précédaient portant devant lui des ornements en plumes de paon. A sa suite marchait un homme qui portait un large parasol de soie, rouge comme ses habits. Quand il descendait de son palanquin, on déployait à terre une peau de tigre afin qu'il pût s'y asseoir. C'est ainsi qu'ayant échangé les mœurs européennes contre les habitudes orientales, il parvint à s'ouvrir l'entrée de toutes les maisons. Sur son chemin il faisait d'abondantes aumônes; il donnait aux pauvres, pourvoyait à l'existence de beaucoup d'enfants qu'il instruisait. Voulant tout conformer à cette loi qu'il s'était faite de prendre les usages du pays, il dessina la Vierge en costume indou et l'envoya à Manille, pour qu'on fit, d'après ce dessin, une statue en bois de Notre-Dame avec l'enfant Jésus dans ses bras. Il la plaça dans l'église de Conacoupam. Il composa en l'honneur de la Vierge plusieurs hymnes, et lit en l'honneur de saint Joseph un poème religieux nommé *Tembavanie*. Ce poème contient trois mille six-cent quinze versets divisés en trente-six chants. Il composa un grand nombre d'autres ouvrages qui le rendirent fort célèbre dans le pays. Les savants hindous changèrent son nom en un autre de leur langue, qui signifiait homme très-savant (*vir doctissimus*). Le nabab le qualifia du titre d'ismat samiasi (*pénitent sans tâche*). Il lui fit cadeau d'un palanquin magnifique et du revenu de quatre villages pour ses dépenses. Ces revenus montaient à 28,300 francs de notre monnaie. Enfin il le nomma premier ministre. Quand il allait quelque part, des hérauts le précédaient: trente cavaliers faisaient escorte à son palanquin

avec douze porte-drapeaux et quatre mâtiers à bâtons d'argent. Quand il allait à cheval, venaient derrière lui un trompette monté de même, puis trois chameaux, le premier portant d'énormes timbales, le second un gros tambour; ces instruments faisaient vacarme; le troisième chameau portait les ornements pour célébrer la messe.

Beschi ne cessa, malgré les nouvelles fonctions qu'il avait acceptées, de s'attacher au principal but de sa mission, qui était la conversion des idolâtres. En 1740, le nabab, dont il était ministre, fut vaincu, et sa capitale ayant été prise par l'ennemi, le missionnaire fut obligé de se retirer à Cael-Patanam. Il mourut en 1742, regretté et honoré de tout le monde.

En voyant ce récit, on pourrait se demander comment il va à notre sujet: pour le compléter, nous n'avons qu'à copier le récit suivant des Lettres édifiantes: «En étendant leurs conquêtes dans cette partie de l'Inde, dit un jésuite, les Monghols avaient laissé subsister les anciens royaumes de Tanjaour, de Ma luré, de Maïssour et de Marawa. Ces Etats continuaient d'être gouvernés par des princes gentils, chargés seulement envers le Gran -Monghol d'un tribut annuel, qu'ils n'étaient pas toujours fort exacts à payer. L'empereur était souvent obligé de faire marcher des armées contre eux pour les contraindre d'y satisfaire. Depuis un certain temps, ces petits rois ou rajahs tributaires étaient redevables de sommes considérables. Daoust-Ali-Kar, nabab (ou vice-roi) d'Arcate, capitale de tout le Carnate, saisit cette occasion pour porter la guerre chez ces princes gentils. Cette invasion des Monghols répandit l'alarme et l'effroi. Les princes gentils écrivirent lettres sur lettres au roi des Marattes pour lui demander du secours, lui représentant que s'il n'arrêtait les progrès de leurs ennemis, c'en était fait non-seulement de leurs Etats, mais encore de leur religion, qui allait être entièrement détruite par les efforts des mahométans. Ces Marattes habitent à l'ouest des montagnes qui sont derrière Goa, à la côte de Malabar. Sutura, capitale de leur pays, est une ville fort considérable. Le roi des Marattes est très-puissant; on l'a vu souvent mettre sur pied tout à la fois 150,000 hommes de cavalerie, qui allaient ravager les Etats du Monghol et les mettaient à contribution. Les sollicitations pressantes des peuples de Tritchirâpali (à ors capitale du Maduré) et de Tanjaour, jointes à l'envie de piller un pays enrichi depuis grand nombre d'années par l'or et l'argent que toutes les nations du monde ne cessent d'y apporter en échange des marchandises précieuses qu'elles en tirent, déterminèrent ce prince à accorder le secours qu'on lui demandait. Ses principaux ministres, dont la plupart étaient brahmes, lui en firent même un devoir de conscience. Il leva une armée de soixante mille chevaux et de cent cinquante mille hommes de pied. Ces troupes partirent au mois d'octobre 1739, et prirent la route du Carnate.» Les Marattes sont diversement au-

préciés par les missionnaires. « Les armées de Marattes qui parcourent tous les ans cette part e de l'Inde pour lever le tribut, dit le P. Calmette, ont parmi elles une chrétienté nombreuse et édifiante, qui donne lieu à beaucoup de conversions et de baptêmes. Il y a dans chaque armée un nombre considérable de familles chrétiennes. Ces néophytes se sont choisi un chef qui leur tient lieu de catéchiste. Tous les dimanches, ils ornent une vaste tente en forme d'église; les fidèles s'y rassemblent pour écouter les instructions et faire leurs prières; et ils s'en acquittent avec tant d'assiduité et de zèle, que le missionnaire a été obligé de modérer les pénitences qu'il imposait à ceux qui manquaient une seule fois de s'y trouver. »

Le P. Saignes présente sous un autre jour ces peuples, dont les entreprises portèrent la désolation dans toute la péninsule. Ce missionnaire écrivait le 18 janvier 1741 : « Ils allèrent l'année dernière jusque sur les bords du Gange. Ensuite, se tournant à l'ouest, ils s'emparèrent de tout le pays des Portugais, et assiégèrent la ville de Goa, qu'ils auraient prise sans les forts qui la défendent. Ce serait un malheur irréparable pour la religion : la perte de Goa entraînerait infailliblement la ruine des missions du Canara, de Maïssour, de Maduré, de Travancore, de l'île de Ceylan; parce que les missionnaires qui sont dans ces différents royaumes n'y subsistent que par les revenus de Goa, sur lesquels le roi de Portugal leur a assigné des pensions.... Nos églises n'ont point été respectées. Ils ont pris le peu qui y était resté; car les missionnaires en prenant la fuite avaient emporté avec eux tout ce qu'ils pouvaient. Il y a déjà quatorze de ces missionnaires à Pondichéry. On est en peine de quatre Pères portugais dont on n'a point encore nouvelle. On craint encore plus pour deux autres dont les églises sont fort éloignées dans les terres de Maïssour.... Quelques-uns se sont sauvés comme ils ont pu, dans les bois et sur les montagnes. Il n'y a que le P. Maïeira qui n'a pu échapper à la fureur de ces brigands. A l'instigation d'un brahme, qui leur persuada que ce Père avait caché de grands trésors, ils le battirent cruellement; ils le tinrent pendant plusieurs jours lié à un poteau, la tête nue et tout le corps presque nu, exposé aux ardeurs d'un soleil brûlant, ne lui donnant du riz qu'autant qu'il en fallait précisément pour ne pas le laisser mourir de faim. Cependant, le peu qu'ils trouvèrent dans son église de Vergampetti fit soupçonner aux Marattes que le brahme leur en avait imposé : « Il faut le presser, dit ce brahme; s'il n'a point d'argent, vous en tirerez sûrement de ses disciples qui n'épargneront rien pour le racheter des tourments. » Les Marattes suivirent son conseil et annoncèrent au missionnaire que la résolution était prise de le faire mourir dans les plus cruels supplices s'il ne faisait pas contribuer ses disciples... Les chrétiens, informés de la triste situation où était leur Père en Jésus-Christ, s'offraient déjà à ramasser

parmi eux la somme qu'on demandait pour sa délivrance. Le Père fit venir le catéchiste qui avait la liberté de lui parler, et lui ordonna de défendre de sa part à ses disciples de donner la moindre chose pour le délivrer, aimant mieux mourir que de les voir réduits, à son occasion, à une extrême indigence. Les Marattes furent étrangement surpris d'une résolution si généreuse. Cependant, ils préparèrent leur chaise et leur casque de fer; ils firent rougir au feu l'un et l'autre, et ils se disposaient à faire asseoir le missionnaire sur cette chaise et à lui mettre le casque en tête, lorsqu'un des chefs marattes, témoin de la fermeté du Père et de la ferveur avec laquelle il offrait à Dieu ses tourments, élevant la voix tout à coup : « Laissez en repos ce sanniâs, s'écria-t-il; j'ai ouï parler du Dieu qu'il invoque; c'est un Dieu redoutable, et nous pourrions bien nous attirer son courroux en tourmentant son serviteur. D'ailleurs, ajouta-t-il, c'est un étranger qui fait du bien à tout le monde par ses prières et par ses utiles conseils. » On obéit : le missionnaire fut détaché du poteau et renvoyé libre. »

BESÉ (saint), *Bésas*, martyr, fut mis à mort sous Déce et sous le gouvernement de Sabinius, à Alexandrie, en l'année 250. Voici comment eut lieu son martyre. Il était soldat, et il assistait en cette qualité au martyre de saint Julien et de saint Chronion. Révolté de la cruauté brutale avec laquelle on traitait ces deux saints, il marqua combien cette violence lui déplaisait. Conduit devant le juge au milieu des buées d'une populace insolente, ce courageux soldat de Jésus-Christ, ne s'étant pas démenti dans ce combat entrepris pour sa gloire, eut la tête tranchée. L'Église fait la fête de ce courageux martyr le 27 février, avec celle de saint Chronion et de saint Julien.

BESSAMONE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens.

BETH-ASA, ville de Perse. Sous le règne de Sapor, en l'an de Jésus-Christ 327, saint Jonas et saint Barachise, ainsi que les saints Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaise, y furent mis à mort pour la foi. (*Voy. les Actes de saint JONAS*, à son article.)

BETH-NUHADRA, ville du royaume de Perse, dans la Médie, où saint Aithilahas, diacre, fut lapidé sous le règne de Sapor, en l'an de Jésus-Christ 380. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article de saint **ACEPSIMAS**.)

BEUTH, jésuite français, fut pris dans le Fo-kien par un mandarin chinois, vers la fin de 1746. Ce fonctionnaire eut beaucoup d'égards pour lui, et se contenta de le diriger sur Macao, en le confiant à un valet de tribunal, qui devait le remettre au mandarin le plus voisin de cette ville, et rapporter un récépissé de sa part. Malheureusement ce mandarin était celui de Hyang-chan, ennemi déclaré du christianisme. Il fit comparaitre

le Père à son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures durant exposé aux injures de la populace qui le chargeait d'imprécations, en l'accusant de sortilège, d'arracher les yeux aux mourants, de tuer les petits enfants pour employer leurs têtes à des malélices. Quelques-uns lui arrachèrent les cheveux et la barbe, et lui firent souffrir toutes sortes d'indignités. Le mandarin monta sur son tribunal, près duquel il avait fait apporter tous les instruments propres à donner la question. « Est-ce que tu crois qu'on ne te connaît pas, dit-il au P. Beuth ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. Cela est vrai, dit le Père. Qu'est-ce que ton Dieu que tu veux nous faire adorer, dit le mandarin ? — C'est celui qui a créé le ciel et la terre. — Oh ! le malheureux ! reprit le mandarin ; il dit que le ciel et la terre ont été créés. Qu'on lui donne pour cela dix soufflets. » Après qu'on eut exécuté cet ordre inique et barbare, le mandarin prit un pinceau et traça les deux caractères chinois qui veulent dire Jésus. Il demanda au P. Beuth ce que c'était. « C'est le nom de la seconde personne de la très-sainte Trinité, qui s'est faite homme pour notre salut. » Dix autres soufflets, s'écria le mandarin. A la suite d'autres demandes, le mandarin lui fit donner encore dix soufflets. La tête était horriblement enflée. En plusieurs endroits, la peau fut enlevée. Le sang resta plus de quinze jours coagulé et extravasé dans les chairs. Après cela, le mandarin l'envoya à Macao, en lui disant qu'il lui faisait grâce de la question et de la bastonnade. Le P. Beuth était tellement malade, qu'il eût expiré sous les coups, si on avait continué à le torturer ainsi. Quand il arriva à Macao, la manière horrible dont on l'avait traité, l'intensité qu'un voyage de deux cents cinquante lieues avait donnée à une phthisie pulmonaire dont il était atteint, l'avaient réduit à l'état le plus déplorable. Les soins qu'on lui prodigua le firent vivre encore deux mois. Il souffrit sa maladie avec un courage admirable. Il vit venir ses derniers instants avec un calme extraordinaire. Il récita jusqu'au dernier moment les réponses aux prières des agonisants qu'on disait près de son lit. Il s'endormit dans la paix du Seigneur le 19 avril 1747.

BIARON (saint), martyr, reçut la palme en Pisidie, avec saint Silvain. Après avoir souffert de cruels supplices pour Jésus-Christ, ils furent enfin décapités. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 10 juillet.

BIBARS, était sultan de la dynastie Mameluks-Babarites, en Egypte, et fut proclamé, suivant l'usage, par la milice, après avoir assassiné son prédécesseur, l'an 1260. Il se rendit maître de plusieurs villes de Syrie, repoussa les Tartares, et donna une forme stable à l'empire des Mameluks. Antioche fut du nombre des villes de Syrie qui eurent le malheur de tomber sous sa tyrannie. Cette ville avait alors deux couvents de femmes, l'un de Dominicaines, l'autre de

Franciscaines. Quand le patriarche sut que les musulmans approchaient, il réunit toutes ces filles du Seigneur dans le couvent des Dominicaines, et là il les prêcha avec force, les invitant à souffrir la mort plutôt qu'à consentir aux outrages dont les vainqueurs ne manqueraient pas de vouloir les rendre victimes. Ces saintes femmes, qui savaient bien que la meilleure volonté ne saurait pas les soustraire aux exigences des musulmans, se défigurèrent toutes, en se coupant mutuellement le nez. Ce moyen de sauvegarder leur pudeur, de la mettre à l'abri des insultes, fut-il une inspiration du Saint-Esprit ? Il faut l'admettre pour le trouver excusable. Avec une foi vive et une grande confiance en Dieu, elles auraient pu ne pas se défigurer, en se souvenant comment Dieu, dans les premiers siècles de l'Eglise militante, savait protéger les saintes que la brutalité des juges prétendait livrer à la lubricité des débauchés. Les musulmans les voyant en cet état les égorgèrent toutes. Le patriarche fut égorgé avec quatre frères prêcheurs, au pied du grand autel de son église, où, prosterné, il priait Dieu pour son peuple. Tous les Franciscains que les vainqueurs trouvèrent dans la ville et dans les couvents voisins furent emmenés captifs. Cette année vit le martyr de plus de cent Dominicains, de la province de terre sainte, que le barbare sultan fit mourir et envoya rejoindre au ciel leurs glorieux compagnons d'Antioche. Il eut encore la cruauté de faire décapiter les six cents et quelques martyrs au château de Safed, en 1265. Il mourut empoisonné en 1277.

BIBE (saint), inscrit dans les ménées des Grecs comme martyr à Alexandrie, sous l'empire de Dèce et le gouvernement de Valérius Sabinus, avec saint Fauste, prêtre, saint Macaire et une grande quantité d'autres chrétiens. Nous ne trouvons pas ce saint dont les ménées font grand récit, au Martyrologe romain. La ressemblance des noms a fait commettre une erreur à Tillemont : il croit que le saint Bibe des ménées, compagnon de saint Fauste, est le même que saint, Abibe du Martyrologe romain, diacre et martyr à Alexandrie. Or saint Abibe est fêté par l'Eglise romaine le 15 novembre, et fut martyrisé à Alexandrie, du temps de l'empereur Licinius, par ordre d'un juge nommé Lysanius, qui le fit déchirer avec des ongles de fer, et ensuite jeter dans le feu.

BIBIANE (sainte), vierge et martyre à Rome, en l'an de Jésus-Christ 363, sous l'empereur Julien l'Apostat, fut une des victimes de la férocité et de la superstition d'Apronien, préfet de Rome, qui, ayant perdu un œil, attribuait cet accident aux chrétiens, et qui s'en vengeait en les persécutant. Après que ce tyran eut fait mourir Flavien son père, et Dafrose sa mère (voy. leurs titres), Bibiane donna tous ses biens aux pauvres, et se retira dans la solitude. Au bout de cinq mois, Apronien la fit comparaître devant lui, avec sa sœur Démétrie. Après avoir confessé généreusement la foi, Démétrie tomba morte aux pieds du juge.

Apronien chargea une femme nommée Rufine, et connue par sa méchanceté, de vaincre la constance de Bibiane. Rufine employa sans succès les artifices, les caresses et les mauvais traitements. Elle en fit son rapport au préfet, qui, furieux de l'inutilité de ses efforts, condamna Bibiane à être attachée à un poteau et à être battue avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât. La sainte souffrit ce supplice horrible avec un grand courage, et resta sans vie sous les coups redoublés des bourreaux. Son corps fut laissé exposé pour qu'il devint la pâture des bêtes sauvages; mais au bout de quarante-huit heures, un saint prêtre, nommé Jean, l'emporta nuitamment, et l'enterra près du palais de Licinius. Les reliques de sainte Dafrose et de ses deux filles, Bibiane et Démétric, sont encore à Rome, dans l'église de Sainte-Marie Majeure. L'Eglise fait la fête de sainte Bibiane le 2 décembre.

BIBIEN, juge, qui à Pérynthé fit souffrir de cruelles tortures à saint Achate, centurion que le tribun Firmus avait accusé, durant la persécution de Dioclétien, de faire profession de christianisme.

BIBLIS (sainte), fut au nombre des glorieux martyrs que la persécution de Marc-Aurèle fit mourir dans la ville de Lyon. Elle eut pour compagnons de ses combats et de sa mort, saint Pothin, saint Sanctus, sainte Blandine, et tous ces autres valeureux soldats du Christ dont il est parlé dans la lettre des chrétiens de Lyon. Biblis était du nombre de ceux qui avaient renoncé Jésus-Christ; le démon la comptait parmi ses captifs, mais il voulait encore l'obliger à joindre le blasphème à l'infidélité. Il la conduisit donc au lieu où l'on tourmentait les martyrs, et ayant déjà éprouvé sa faiblesse, il espérait lui faire dire tout ce qu'il voudrait au désavantage des chrétiens. Mais elle revint à elle dès qu'elle eut jeté les yeux sur les divers supplices qui lui remirent dans la pensée ceux de l'enfer; et, comme sortant d'un profond assoupissement, elle s'écria: Méchants que vous êtes! comment osez-vous accuser les chrétiens de manger de la chair d'enfant, eux à qui il n'est pas permis de toucher au sang des bêtes? Cette coutume, autorisée par une loi des apôtres, a été, durant quelque temps, en vigueur dans l'Eglise. Il est très-probable que sainte Biblis fut du nombre de ceux qui moururent dans les prisons, d'épuisement et de misère. La lettre des chrétiens de Lyon, qui dit que beaucoup moururent ainsi, ne dit plus rien de sainte Biblis.

BIENHEURÉ (saint), confessa la foi de Jésus-Christ à Vendôme. On n'a aucun détail sur l'époque et les circonstances de son martyre. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 9 mai.

BIÉNIECKA (THÉRÈSE), l'une des religieuses de Saint-Basile établies à Minsk, en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent, et livrées aux persécutions les plus violentes, dans le courant de l'année

1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque schismatique et apostat. On les avait renfermées dans un couvent enlevé à d'autres religieuses, pour passer entre les mains d'une communauté de Gzernice ou Filles-Noires, recrutées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Ces filles passaient leur temps à s'injurier, à se battre et à s'enivrer avec de l'eau-de-vie. Elles tenaient les Basiliennes sous une si rude discipline que l'infortunée Thérèse Biéniecka devint folle. Elle vécut six mois dans ce triste état. De temps en temps, tombant dans une espèce d'extase, elle tirait un petit crucifix de son sein, et chantait les louanges du Seigneur. Les Filles-Noires, qui n'osaient l'approcher dans ses accès de folie, profitaient de ces instants d'extase pour la maltraiter. Un jour, ses compagnes, rentrant après le travail de la journée, la trouvèrent morte et baignée dans son sang. Elle mourut probablement de la main de ces infâmes persécutrices. (*Voy.* l'art. *MIECZYSLAWSKA.*)

BITHYNIE, contrée de l'Asie Mineure, qui, après la mort de Nicomède III, devint province romaine. Sous Trajan, elle eut pour proconsul Pline le Jeune, qui persécuta vivement les chrétiens. On ignore les noms de ceux qui périrent alors pour la foi; mais il est certain qu'il y en eut un grand nombre. Les progrès du christianisme avaient été grands et rapides dans cette contrée; car Pline écrivait à Trajan: « Non-seulement les villes, mais encore les bourgades et les campagnes sont infectées de la contagion de cette superstition. » (*Voy.* *TRAJAN.*) Cette province, sous le règne de l'empereur Dèce, vit le martyre des saints Lence, Thyrsé et Callinique, qui sont très-célèbres dans l'Eglise, quoiqu'aucune histoire authentique ne soit parvenue jusqu'à nous. Ces trois saints sont honorés le 28 janvier.

BLAISE (saint), reçut la couronne du martyre à Sébaste, en Arménie, en l'an de Jésus-Christ 316. Il était évêque de cette ville. Agricolaüs présidait le tribunal qui le condamna. D'abord, le saint martyr subit une cruelle flagellation, puis fut attaché à un poteau où on lui déchira la chair avec des ongles de fer. Il fut enfermé dans un cachot, puis jeté dans un lac d'où il sortit sain et sauf. Enfin, sur l'ordre du juge, il eut la tête tranchée avec deux enfants. Avant lui, sept femmes, qui recueillaient le sang qui dégouttait de ses plaies, furent prises comme chrétiennes, horriblement tourmentées, et enfin décapitées. Ces détails sont pris dans le Martyrologe romain; quant aux actes du saint, il nous est impossible d'y ajouter foi. Bollandus lui-même, en les donnant, les critique: c'est critique double. On sait avec quelle facilité Bollandus admet en général de pareils documents. La fête de saint Blaise est célébrée par l'Eglise le 3 février.

BLAISE (saint), martyr, reçut la couronne de combattant de la foi à Vérolé, avec saint Démétré. Le Martyrologe romain ne donne

aucun détail sur les circonstances et l'époque de leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 29 novembre.

BLAITHMAC (saint), martyr, était fils d'un roi d'Irlande, et devint abbé d'un monastère fondé dans l'île d'Hy, en Ecosse. Il fut martyrisé en 793, par des pirates danois, pour avoir refusé de leur livrer les trésors de l'église. L'Eglise célèbre son illustre mémoire le 19 janvier.

BLANC-MARIE, religieuse du Saint-Sacrement de Bolène, périt sur l'échafaud le 8 juillet 1794, avec Elisabeth Peleysier et Rosalie Bès, du même ordre, et Marguerite Bavaire, ursuline au Pont-Saint-Esprit.

BLANDE (sainte), *Blanda*, martyre, femme de saint Félix, fut martyrisée avec lui à Rome, sous l'empereur Maximin I^{er}. Ils eurent pour compagnons de leur martyre saint Simplicie, sénateur, avec sa femme, ses enfants, et soixante-huit personnes de sa famille. (*Voy. SIMPLICIE.*) Les têtes de tous ces saints martyrs furent exposées sur les portes de la ville, pour servir à effrayer les autres chrétiens. L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 10 mai. C'est au Martyrologe romain que nous empruntons cette narration.

BLANDINE (sainte), simple esclave de Lyon, eut le bonheur, durant la persécution de l'empereur Marc-Aurèle, de combattre glorieusement et de donner enfin sa vie pour la foi, en compagnie de sainte B. blis et des saints Pothin, Sanctus, Mature, Attale et autres, qui ouvrirent si glorieusement la voie où devaient entrer plus tard les martyrs de l'Eglise de France. « Jésus-Christ voulut la revoir en la personne de cette sainte que ce qui paraît vil aux yeux des hommes mérite souvent que Dieu l'honore lui-même, parce qu'il y voit une charité ardente et solide, qui, se souciant peu d'éclater au dehors par une vaine apparence, se réserve toute pour quelque action héroïque. Nous étions saisis d'appréhension pour elle; et surtout sa maîtresse, qui combattait elle-même vaillamment parmi les autres martyrs, ne pouvait dissimuler la crainte où elle était, que la complexion délicate et le corps faible de son esclave venant à succomber sous la violence des tourments, elle ne manquât de force pour confesser Jésus-Christ; mais son grand cœur soutint de telle sorte la faiblesse de son corps, que les bourreaux, qui, depuis le matin jusqu'au soir, se relayaient sans cesse, avaient épuisé sur elle tout ce que leur cruauté leur avait suggéré de supplices différents, se virent contraints de se rendre, et, se confessant vaincus par une fille, d'avouer qu'ils ne pouvaient concevoir comment une âme pouvait rester dans un corps si déchiré et percé de toutes parts, un seul des tourments étant plus que suffisant pour la faire sortir par tant d'ouvertures. Mais cette admirable esclave, ainsi qu'un invincible athlète, reprenait de nouvelles forces lorsqu'on changeait de supplices; elle trouvait dans la confession du nom sacré de Jésus-Christ une vertu secrète, qui la rendait presque insen-

sible à la douleur; elle cessait de souffrir toutes les fois qu'elle prononçait ces paroles : *Je suis chrétienne; non il ne se passe rien de criminel parmi nous.* » (Ruinart)

Blandine fut jetée avec les autres martyrs dans une prison obscure, où elle fut mise aux ceps, les jambes écartées jusqu'à cinqième trou, et là on lui fit endurer les plus horribles supplices. Quelques jours après, amenée à l'amphithéâtre avec Mature, Sanctus et Attale, elle y fut de nouveau en proie aux mêmes tourments : ayant été attachée à un poteau, elle fut exposée aux bêtes. Au reste, tous ceux qui combattait avec elle reprirent de nouvelles forces, et se sentaient remplis d'une joie surnaturelle en la voyant à peu près de la même manière que Jésus-Christ le fut à la croix; ils tirèrent un heureux présage pour la victoire de ce que, sous la figure de leur sœur, il leur semblait apercevoir celui qui avait été crucifié pour eux; et ils marchèrent à la mort, persuadés que quiconque meurt pour la gloire de Jésus-Christ reçoit une nouvelle vie dans le sein même du Dieu vivant. Cependant, les bêtes n'ayant osé la toucher, elle fut détachée et reconduite en prison pour être ramenée au combat une seconde fois, et pour achever d'abattre entièrement l'ennemi déjà vaincu tant de fois. Enfin, le dernier jour des spectacles, Blandine parut encore dans l'amphithéâtre, accompagnée d'un jeune enfant âgé d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les y avait fait entrer les jours précédents, afin que la vue des tourments que les autres martyrs enduraient fit quelque impression sur leur esprit, et qu'elle les disposât à faire ce qu'on voulait d'eux : c'était de jurer par les idoles. Mais comme on vit qu'ils persistaient toujours dans leur refus, et qu'ils ne témoignaient que du mépris pour ces vains simulacres, le peuple entra contre eux en une telle fureur, que, sans avoir égard ni à l'âge ni au sexe, on leur fit souffrir toutes sortes de tourments, sans leur donner le temps de respirer; et lorsqu'on les fit passer d'un supplice à un autre, on continuait toujours à les vouloir contraindre de jurer par les dieux. Mais leur constance fut insurmontable; car Ponticus, soutenu par les vives et pressantes exhortations de la sainte compagne de ses peines, rendit son âme innocente au milieu des tortures. Ainsi Blandine demeura la dernière sur l'arène, qui paraissait couverte des corps des autres martyrs et teinte de leur généreux sang. Elle pouvait alors se regarder comme une mère noble de plusieurs enfants illustres, laquelle, après les avoir animés au combat par son exemple, les envoia devant elle tout brillants de gloire à la cour du grand roi; puis se hâtant de les rejoindre, suit le même chemin où elle les a vus marcher. On eût dit, à voir la joie qui éclatait sur son visage, qu'elle était invitée à un banquet délicieux, et non qu'elle allât elle-même être celui des lions et des ours. Après donc que les foudres eurent presque achevé d'épuiser ses veines du peu de sang que les tourments déjà soufferts y

avaient laissé; après que les bêtes l'eurent longtemps traînée dans le sable, qu'elles lui eurent fait autant de blessures qu'elles imprimèrent de fois leurs dents meurtrières dans sa chair tendre et délicate, elle fut enfermée dans un rets, et abandonnée à la merci d'un taureau furieux. Il s'en jona d'abord, il l'enleva plusieurs fois en l'air; mais son âme unie à Jésus-Christ, et toute possédée de l'attente prochaine d'une félicité que sa foi lui montrait présente, rendait son corps insensible. Enfin, comme une victime pure et obéissante, elle tendit la gorge au couteau qui l'immola au Dieu qu'elle adorait. Jamais femme, de l'aveu même des païens, ne souffrit ni tant de tourmens ni des cruels.

BLASTE (saint), et ses compagnons furent martyrisés à Rome sous Claude II dit le Gothique, en 269. Ce saint était tribun. Il fut envoyé aux mines avec deux cent soixante des soldats qu'il commandait. Or, le nouvel empereur, voulant fêter dignement le dieu Mars, choisit pour cela le premier jour du mois qui lui était consacré, et fit venir à Rome saint Blaste et ses soldats. Ils travaillaient aux mines sur la voie Salaria. Claude les fit tuer à coups de flèches dans l'amphithéâtre, pour l'amusement du peuple. On brûla en grande partie leurs corps, dans une forge. Les chrétiens recueillirent ce qu'ils purent de ces restes précieux, et les ensevelirent dans un tombeau commun sur cette même voie Salaria, premier lieu où ils souffrirent pour la foi. Ce tombeau a gardé le nom de saint Blaste. L'Eglise vénère la mémoire de tous ces saints le 1^{er} mars.

BLEMMIENS, peuple sauvage d'Ethiopie qui, en l'an 373, massacra les solitaires de Raïthe. (*Voy. MARTYRS de Raïthe et de Sinai.*)

BLÉNDE (le bienheureux BARTHÉLEMY DE), missionnaire de la Compagnie de Jésus, s'embarqua à l'Assomption le 24 juillet 1715, avec le P. Arcé. Ils remontèrent ensemble le Paraguay jusqu'au lac Manioré et là se quittèrent. Pendant l'absence du P. Arcé, l'équipage de la barque, rebelle aux ordres du P. de Blende, avait voulu reprendre le chemin de l'Assomption, et les Payaguas les ayant surpris, avaient massacré les matelots, et après avoir fait subir le même sort au missionnaire, ils avaient précipité son cadavre dans le fleuve. On peut voir au titre du P. Arcé comment lui-même, à son retour, fut massacré par les meurtriers de son compagnon. Le martyre de ces deux saints missionnaires arriva l'an 1718.

BOLINGBROKE (HENRI-SAINT-JEAN, vicomte de), naquit en 1672, d'une noble et riche famille anglaise. Il fit d'excellentes études, montra de bonne heure de très-grands talents, et eut une jeunesse fort débauchée. Mieux eût valu pour lui que les fuites de sa jeunesse eussent été plus grandes, et qu'il n'eût pas laissé ces œuvres posthumes qui ont légué le crime à sa mémoire, à son éternité. Il devint d'abord membre de la chambre des Communes, et fut bientôt après nommé secrétaire d'Etat. Promu à la pairie, il fut, avec beaucoup d'éclat, ministre de la reine

Anne. Comme tous ceux dont la fortune monte haut et vite, Bolingbroke tomba en disgrâce. Il a successivement publié un grand nombre d'ouvrages philosophique historiques et politiques. L'irrégularité se montre à chaque page. Ce qu'il a fait de plus important comme œuvre philosophique, a paru sous le titre d'*Essais*. L'un de ces Essais, dit monseigneur Bouvier (*Hist. de la philos.*, vol. II, p. 210), roule sur la nature, l'étendue et la vérité de la connaissance humaine. L'auteur, a mettant l'expérience acquise par les sens comme première base des sciences, se moque des philosophes antérieurs, qui, depuis Platon jusqu'à Malebranche, ont voulu faire des démonstrations *a priori*. Il déclare que nous devons douter de tout, si nous ne nous tenons pas aux démonstrations *a posteriori*. Il démontre de la sorte l'existence de Dieu, et dit que nous connaissons la nôtre par intuition. C'est ainsi qu'avait raisonné Locke. Bolingbroke, au reste, le reconnaissait pour son modèle.

Le second Essai a pour objet la folie et les prétentions des philosophes dans les efforts qu'ils ont faits jusqu'ici pour corriger les abus de la raison humaine. Bolingbroke les tourne en ridicule et leur applique ces mots de Buchanan, poète écossais du xvi^e siècle : *Gens ratione furens*. Le moyen d'éviter cette démenée philosophique est de consulter l'expérience, de ne rien affirmer au delà de ce qu'elle constate, et de ne jamais se fier aux subtiles spéculations de l'esprit. Bolingbroke comparait ces visionnaires métaphysiciens à un fou de Bicêtre, qui, ne voulant croire qu'à ses idées, s'imaginait être le Père éternel.

Il mourut en 1751, âgé de quatre-vingts ans. Ses œuvres complètes, qui parurent en 1753, en révélant les plus violentes attaques contre le christianisme, contre la morale et contre l'ordre public, excitèrent une rumeur générale d'improbation.

Cet homme, fétiche de Voltaire, a été assez loué par cet écrivain pour qu'on puisse se dispenser de lui infliger une autre critique. Quand on voit ce vieillard de quatre-vingts ans chargeant son avenir d'œuvres posthumes détestables, ne semble-t-il pas voir un vieux criminel empoisonner, à l'instant de mourir, les sources d'eau vive où les survivants viendront puiser? Il semble que Bolingbroke ait voulu forcer la justice de Dieu à lui être sévère par delà la tombe.

BOLOGNE, ville de l'Etat ecclésiastique, chef-lieu de la légation de Bologne, a été illustrée par l'exil qu'y vint passer l'évêque saint Eusèbe, par l'ordre de l'empereur Constance.

BON (saint), prêtre et martyr, fut couronné à Rome, sur la voie Latine, avec les saints Fauste et Maur, et neuf autres dont nous ne connaissons point les noms. Leur martyre est rapporté dans les Actes du pape saint Etienne. Ils sont honorés dans l'Eglise le 1^{er} août.

BONIFACE (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la foi, à Rome, avec ses compagnons saint Calliste et saint Félix.

Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur l'époque et les circonstances où eut lieu leur martyre. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 29 décembre.

BONIFACE (saint), mourut pour la foi avec sainte Thècle, sa femme, à Adrumète, ville d'Afrique. Ces deux saints eurent douze enfants qui furent martyrisés. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Église les honore le 30 août.

BONIFACE (saint), martyr, mourut pour la foi en l'an de Jésus-Christ 306. Ses Actes authentiques sont pris en entier dans Fleury.

Il y avait à Rome une femme puissante nommée Aglaé, fille d'Acace, qui avait été proconsul, de race de sénateurs ; elle avait donné trois fois les jeux publics à ses dépens, à Rome. Elle avait soixante-treize intendants pour gouverner son bien, et un au-dessus de tous, nommé Boniface, avec lequel elle entretenait un commerce criminel. Il était adonné au vin et à toutes sortes de débauches ; mais il avait trois bonnes qualités, l'hospitalité, la libéralité et la compassion. S'il voyait un étranger ou un voyageur, il le servait avec toute sorte d'affection. La nuit, il allait par les places et par les rues, et donnait aux pauvres ce dont ils avaient besoin. Après plusieurs années, Aglaé, touchée de componction, l'appela et lui dit : Mon frère Boniface, tu vois en quels péchés nous sommes engagés sans songer qu'il faudra nous présenter devant Dieu et lui rendre compte de ce que nous avons fait de mal en ce monde. J'ai ouï dire aux chrétiens que si quelqu'un sert les saints qui combattent pour Jésus-Christ, il aura part avec eux au jour du terrible jugement de Dieu. Je viens aussi d'apprendre que les serviteurs de Jésus-Christ combattent contre le démon en Orient et livrent leur corps aux tourments pour ne point nier Jésus-Christ. Va donc et nous a porte des reliques des saints martyrs, afin que nous les servions, que nous leur bâtions des oratoires dignes d'eux, et que par leur moyen nous soyons sauvés, nous et plusieurs autres.

Boniface prit quantité d'or pour acheter des reliques et pour donner aux pauvres, avec douze chevaux, trois litières et divers parfums pour honorer les martyrs. En parlant, il dit à sa maîtresse par plaisanterie : Madame, si je trouve des reliques des martyrs, je les apporterai ; mais si mes reliques viennent sous le nom de martyr, recevez-les. Aglaé lui dit : Quitte tes folies, et songe que tu vas querir des reliques des saints martyrs. Pour moi, pauvre pécheresse, je t'attends dans peu, et je prie le Dieu tout-puissant, qui a pris pour nous la forme d'esclave et répandu son sang pour le salut du genre humain, d'envoyer son ange devant toi, de conduire tes pas par sa miséricorde et d'accomplir mes désirs sans considérer mes péchés. Boniface partit, et par le chemin il disait en lui-même : il est juste que je ne mange point de chair et que je ne boive point de

vin, puisque, tout indigne et tout pécheur que je suis, je dois porter les reliques des saints martyrs ; et levant les yeux au ciel, il dit : « Seigneur Dieu tout-puissant, Père de votre Fils unique, venez à mon secours et conduisez mon voyage, afin que votre nom soit glorifié dans tous les siècles. » Après quelques jours de chemin, il arriva à la ville de Tarse, et, sachant qu'il y avait des martyrs qui combattaient, il dit à ceux qui l'accompagnaient : Mes frères, allez chercher une hôtellerie et faites reposer les chevaux ; je m'en vais voir ceux que je désire le plus. Etant arrivé au lieu du combat, il vit les martyrs dans les tourments. L'un pendu la tête en bas et du feu dessous ; un autre étendu à quatre pieux ; un autre scié par les bourreaux ; un autre avait les mains coupées ; un autre, ayant un pieu fiché dans la gorge, était ainsi cloué à terre ; un autre avait les pieds et les mains renversés et attachés par derrière, et les bourreaux le frappaient à coups de bâton. Ils étaient jusqu'au nombre de vingt hommes, et leurs tourments faisaient grande horreur aux spectateurs. Boniface s'approcha des martyrs, et les baisait en criant : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens, qu'il est grand le Dieu des saints martyrs. Je vous prie, serviteurs de Jésus-Christ, priez pour moi, afin que j'entre en part avec vous au combat contre le démon. Il s'assit à leurs pieds, et embrassait leurs liens, les baisant et disant : Combattez, martyrs de Jésus-Christ ; foulez aux pieds le démon ; un peu de patience, le travail est petit et la récompense est grande.

Le gouverneur, jetant les yeux sur le peuple, l'aperçut et dit : Qui est celui-là qui se moque ainsi de moi et des dieux ? Qu'on l'amène à mon tribunal. Puis il dit : Dis-moi, qui es-tu, toi qui méprises la splendeur de mon siège ? Boniface dit : Je suis chrétien, et ayant Jésus-Christ pour maître, je vous méprise, vous et votre tribunal. Le gouverneur dit : Comment t'appelles-tu ? Boniface dit : Je vous l'ai déjà dit, je suis chrétien ; mais si vous voulez savoir mon nom vulgaire, on m'appelle Boniface. Le gouverneur dit : Avant que je te touche les côtés, approche et sacrifie. Boniface dit : Je vous ai déjà dit plusieurs fois que je suis chrétien, et que je ne sacrifie point au démon. Si vous voulez faire quelque chose, faites, voilà mon corps devant vous. Le gouverneur, en colère, fit aiguiser des roseaux et les lui fit enfoncer sous les ongles des mains. Boniface regardait le ciel et souffrait patiemment. Ce que voyant le gouverneur, il commanda qu'on lui ouvrit la bouche et qu'on y versât du plomb bouillant. Avant qu'on le fit, Boniface, regardant au ciel, fit cette prière : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu ; venez au secours de votre serviteur, soulagez-moi dans ces peines, et ne permettez pas que je sois vaincu par cet infâme gouverneur. Vous savez que c'est pour votre nom que je souffre. Ayant achevé sa prière, il cria aux autres martyrs : Je vous prie, serviteurs de Jésus-

Christ, priez pour moi. Les martyrs dirent tous d'une voix : Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même enverra son ange pour vous délivrer de cet infâme ; il achèvera dans peu votre course et placera votre nom entre les premiers-nés. Après qu'ils eurent achevé leur prière et dit *amen*, le peuple se mit à pleurer et cria à haute voix : Il est grand le Dieu des chrétiens, il est grand le Dieu des martyrs ; Jésus-Christ, Fils de Dieu, sauve-nous. Nous croyons tous en vous, et nous avons recours à vous ; anathème aux idoles des gentils. Alors tout le peuple courut renverser l'autel et jeter des pierres au gouverneur, qui s'enfuit effrayé de ce tumulte.

Le lendemain, il s'assit sur son tribunal, fit amener Boniface et lui dit : Misérable, d'où te vient cette fureur de mettre tes espérances en un homme, et un homme qui a été crucifié comme malfaiteur ? Boniface lui dit : Tais-toi, n'ouvre pas tes lèvres infâmes pour nommer Notre-Seigneur Jésus-Christ, serpent dont l'esprit est ténébreux, qui as vieilli en de mauvais jours. Malheur à toi, car Jésus-Christ, mon maître, a souffert pour sauver le genre humain. Le gouverneur irrité commanda que l'on emplît une chaudière de poix, et que, quand elle serait bouillante, on y jetât Boniface, la tête la première. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, y fut jeté. Mais un ange descendit du ciel, et toucha la chaudière qui fondit aussitôt comme la cire devant le feu. Elle ne fit point de mal à Boniface, mais elle brûla plusieurs des ministres. Le gouverneur, épouvanté de la puissance de Jésus-Christ et de la patience du martyr, commanda qu'on lui coupât la tête avec l'épée, disant : Nous ordonnons que celui qui n'obéit pas aux lois des empereurs souffre la peine capitale. Les soldats le tirèrent promptement du tribunal. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, pria les bourreaux de lui donner un peu de temps pour prier, et se tenant debout, tourné vers l'orient, il dit : « Seigneur Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, venez au secours de votre serviteur ; envoyez votre ange et recevez mon âme en paix, afin que le dragon meurtrier ne lui puisse nuire. Mettez-moi en repos avec le chœur de vos saints martyrs et délivrez votre peuple de cette oppression des impies. Car, à vous appartient l'honneur et la puissance avec votre Fils unique et le Saint-Esprit dans le siècle des siècles. Amen. » Ayant achevé sa prière, il fut exécuté, et il se fit un grand tremblement de terre, en sorte que tous s'écrièrent : Il est grand le Dieu des chrétiens, et plusieurs crurent en Jésus-Christ.

Cependant les compagnons de Boniface le cherchaient partout, et ne le trouvant point, ils se disaient l'un à l'autre : Il est à présent dans un cabaret ou ailleurs à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. En discourant ainsi, ils rencontrèrent le frère du géolier, et lui dirent : N'avez-vous point vu ici un étranger venu de Rome ? Il

leur répondit : Hier, il y eut un étranger qui fut martyrisé pour Jésus-Christ, et il eut la tête coupée. Et où est-il, dirent-ils ? Il répondit : Dans l'arène, et ajouta : Comment est-il fait ? Ils dirent : c'est un homme carré, épais, blond, qui porte un manteau d'écarlate. Il dit : Celui que vous cherchez souffrit hier le martyre. Ils répondirent : Celui que nous cherchons est un ivrogne et un débauché qui n'a rien de commun avec le martyr. Il leur dit : Que vous coûtera-t-il de venir jusqu'à l'arène et de le voir ? Ils le suivirent et il leur montra son corps étendu. Ils le prièrent de leur montrer aussitôt la tête : il l'alla chercher et la leur apporta. Le visage du martyr, étant présenté à ses compagnons, se mit à rire par la vertu du Saint-Esprit. Eux, l'ayant reconnu, pleurèrent amèrement en disant : Ne vous souvenez pas de notre péché et du mal que nous avons dit de vous, serviteur de Jésus-Christ. Et ils dirent à l'officier : Voilà celui que nous cherchons, nous vous prions de nous le donner. Il refusa de le leur donner gratuitement. Ils lui en payèrent cinq cents sous d'or et l'emportèrent. Ils l'embaumèrent, l'enveloppèrent de linges précieux, le mirent dans une des litières et reprirent leur chemin avec joie, louant Dieu de l'heureuse fin du saint martyr. Cependant un ange apparut à Aglaé et lui dit : Celui qui était votre esclave est à présent notre frère, recevez-le comme Notre-Seigneur et le placez dignement, car tous vos péchés vous seront remis par son intercession. Elle se leva promptement et prit avec elle des ecclésiastiques pieux. Ainsi, faisant des prières avec des cierges et des parfums, ils allèrent au-devant des saintes reliques, qui furent mises à cinquante stades de Rome, et elle y fit bâtir un oratoire digne du martyr. Il s'y fit plusieurs miracles : les démons y étaient chassés et les maladies guéries. Saint Boniface souffrit le martyr à Tarse, métropole de Cilicie, le quatorzième de mai, et fut enseveli à Rome le sixième de juin. Aglaé renonça au monde, donna tout son bien aux pauvres, et affranchit tous ses esclaves, retenant seulement quelque peu de ses filles qui renoncèrent au monde avec elle. Elle se consacra ainsi au service de Jésus-Christ, et lui devint si agréable qu'elle chassait les démons et guérissait toutes sortes de maladies par ses prières. Elle vécut encore, dans les exercices de piété, treize ans, après lesquels elle s'endormit en paix, et fut enterrée auprès de saint Boniface.

BONIFACE (saint), pape et confesseur, succéda à Zozime sur la chaire de saint Pierre. Il fut élevé à cette dignité le 29 décembre 418, malgré sa volonté, comme on le voit par la relation de son élection, que le clergé de Rome envoya à l'empereur Honorius. Soixante-dix prêtres et neuf évêques confirmèrent son élection. Cependant, plusieurs évêques à qui son élévation avait déplu, firent un pape de leur côté et donnèrent le sceptre de saint Pierre à Eulalius : de là naquit un schisme dans l'Eglise. Symmaque, préfet de Rome, protégeait l'intrus. Il écrivit

à l'empereur tout ce qui se passait, présentant les choses tout à l'avantage d'Eulalius; il ajouta à cela un acte qui donnait à entendre que généralement tout le monde récusait Boniface. Trompé par cette fautive relation, Honorius ordonna que Boniface fût chassé de la ville. Ceux de la communion de Boniface, voyant que l'empereur avait été trompé, lui adressèrent une requête pour lui ouvrir les yeux. La requête des prêtres de Rome fit tout l'effet qu'on en attendait. L'empereur ordonna que Boniface et Eulalius se trouvassent, le 8 février, à Ravenne, où il résidait, avec ceux qui les avaient respectivement élus, déclarant par celui qui manquait se déclarerait par là-même coupable. A l'époque désignée, le concile s'assembla; mais comme les évêques qui le composaient étaient partagés sur différentes difficultés, et que la fête de Pâques réclamait chacun d'eux dans son église, on résolut d'attendre qu'on pût assembler après Pâques un plus grand concile où l'on manderait même les évêques des Gaules et d'Afrique. L'évêque de Ravenne s'en fendit qu'aucun des deux prétendants n'entrât dans Rome, de peur d'exciter une sédition parmi le peuple. L'empereur confirma la décision et les deux papes y consentirent. De plus, comme on ne pouvait se passer à Rome d'un évêque qui y célébrât la fête de Pâques, et que Boniface ni Eulalius ne pouvaient s'y rendre, on choisit pour cela Achille de Spolète. Comme nous l'avons vu tout à l'heure, le synode de Ravenne avait ordonné que Boniface et Eulalius s'abstiendraient d'entrer à Rome jusqu'au prochain concile, qu'on devait assembler après les fêtes de Pâques, et dans lequel on déciderait de leurs droits à la papauté. Cependant Eulalius, violant la parole donnée, vint à Rome le 18 mars, et y entra en plein midi. Il souleva des esclaves, excita ses partisans, et quand Achille de Spolète se présenta dans la ville en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par Honorius, la sédition éclata. Symmaque qui, au fort du tumulte avait été lui-même exposé, écrivit l'affaire à l'empereur, qui ordonna qu'Eulalius sortit à l'instant de Rome s'il voulait conserver quelque chance de réussite dans le concile qui devait décider bientôt entre lui et son antagoniste; que s'il refusait d'obéir, il pourrait bien être puni du dernier supplice. Eulalius refusa d'obéir et se retira dans la basilique de Latran; mais il en fut chassé et contraint de sortir de la ville. Aussitôt qu'Honorius fut instruit de tous ces divers incidents, il déclara qu'Eulalius s'étant condamné lui-même en violant la sentence du concile et sa propre parole, il était déchu des droits qu'il pouvait avoir au saint-siège, et que Boniface prit sa place sans aucune autre contestation. Le peuple fut rempli de joie et alla au-devant de Boniface qui fut installé à Rome sans aucune difficulté. Ainsi se termina le funeste schisme qui menaçait de désoler l'Eglise. Ce saint pape montra un grand zèle contre les pélagiens et témoigna sa grande considération pour saint Augustin qui lui adressa quatre

livres contre Pélagie. Il mourut vers la fin de l'année 422 et fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité sur la voie Salaria. Il est inscrit au Martyrologe romain le 25 octobre.

BONIFACE (saint), martyr, recueillit la palme du martyre vers l'année 485, dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales en Afrique, suscita aux catholiques dans la septième année de son règne. Le lecteur en trouvera les détails à l'article LIBÉRAT.

BONIFACE (saint), archevêque de Mayence et martyr, naquit à Wessex ou à Kirton, dans le comté de Devonshire, vers l'an 680. Il fut baptisé sous le nom de Winfrid, et dès sa plus tendre enfance il embrassa la vie monastique, où du moins il manifesta dès lors la vocation qu'il suivit tous jours depuis. Ce fut dans un monastère situé au lieu où est aujourd'hui la ville d'Exeter, qu'il entra en religion. Ensuite il passa dans le monastère de Nascelle, où les études étaient meilleures. Il y apprit la grammaire, la poésie et les interprétations de l'Écriture sainte, tant dans le sens historique et littéral, que dans les sens spirituels, et fut ensuite lui-même employé à les enseigner. Son abbé le fit ordonner prêtre à l'âge de trente ans, vers l'an sept cent dix, après quoi il commença avec un grand zèle à instruire les peuples et travailler au salut des âmes. Une affaire pressée ayant obligé les évêques de la province à tenir un concile, sans attendre les ordres de Brituald, archevêque de Cantorbéry on lui envoya, avec la permission du roi Ina, le prêtre Winfrid pour lui en rendre compte, et depuis ce temps les évêques l'appelèrent souvent aux conciles.

Loin de se plaindre à l'estime qu'il avait acquise, il résolut de quitter son pays pour travailler à la conversion des infidèles; et ayant obtenu avec peine le consentement de son abbé et de la communauté, il partit accompagné de deux autres moines et passa en Frise, vers l'année sept cent seize. Mais il y trouva la guerre allumée entre Charles, prince des Français, et le roi Ratbod qui avait rétabli l'idolâtrie dans la Frise, auparavant sujette aux Français, et persécutait les chrétiens. Winfrid vint à Utrecht lui parler; mais voyant qu'il n'y avait rien à faire pour la religion dans ce pays, il repassa en Angleterre avec ses compagnons et retourna au monastère de Nascelle.

Le roi des Frisons avait écouté les instructions de saint Vulfran et était prêt à recevoir le baptême. Il entrait déjà dans les fonts, quand il conjura le saint évêque de lui dire où était le plus grand nombre des rois et des princes de la nation des Frisons, s'ils étaient au paradis qu'il lui promettait ou dans l'enfer dont il le menaçait. « Ne vous y trompez pas, seigneur, dit saint Vulfran, les princes, vos prédécesseurs, qui sont morts sans baptême, sont certainement damnés; mais quiconque croira désormais et sera baptisé, sera dans la joie éternelle avec Jésus-Christ. Alors Ratbod retira le pied des fonts baptismaux et dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie des princes, mes pré-

décesseurs, pour demeurer avec un petit nombre de pauvres dans le royaume céleste. Je ne puis croire ces nouveautés, et j'aime mieux suivre les anciens usages de ma nation. Quoi que lui pût dire saint Vulfran, il demeura dans son opiniâtreté, tandis que plusieurs Frisons se convertissaient.

Il ne laissa pas ensuite de demander saint Villebrod, qui prêchait dans le même pays, pour le consulter avec saint Vulfran et trouver quelque moyen de se faire chrétien sans quitter sa religion. Saint Villebrod répondit à ses envoyés : Après que votre prince a méprisé les avis de notre frère, le saint évêque Vulfran, comment recevra-t-il les miens ? Je l'ai vu attaché cette nuit d'une chaîne ardente, c'est pourquoy je suis assuré qu'il est déjà dans la damnation éternelle. Saint Villebrod ayant ainsi parlé, ne laissa pas de se mettre en devoir d'aller trouver le roi Ratbod ; mais il apprit en chemin qu'il était mort sans baptême, et retourna sur ses pas. C'était l'an sept cent dix-neuf. Quant à saint Vulfran, ayant prêché en Frise pendant cinq ans, il ordonna Géric pour son successeur dans l'église de Sens, et retourna dans l'abbaye de Fontenelle, où il acheva saintement sa vie, l'an sept cent vingt, le vingtième de mars, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Peu de temps après le retour du prêtre Winfrid dans son monastère de Nuscelle, l'abbé mourut, et la communauté voulut le mettre à sa place ; mais il refusa et s'en alla à Rome, avec des lettres de recommandation de son évêque. C'était Daniel, évêque de Winchester, célèbre par sa vertu et sa doctrine. Winfrid étant arrivé à Rome se présenta au pape Grégoire II et lui expliqua le désir qu'il avait de travailler à la conversion des infidèles. Le pape le regarda d'un air sérieux, et lui demanda s'il avait des lettres de son évêque. Winfrid tira dedessous son manteau une lettre cachetée pour le pape, et une autre ouverte, qui était une recommandation générale à tous les chrétiens, suivant la coutume d'alors. Le pape lui fit signe de se retirer, et ayant lu à loisir les lettres de l'évêque Daniel, il eut plusieurs conférences avec Winfrid, en attendant le temps propre pour son voyage, c'est-à-dire le commencement de l'été. Alors il lui donna des reliques qu'il demandait, avec une commission de prêcher l'Evangile à toutes les nations infidèles où il pourrait arriver, les baptiser suivant l'usage de l'Eglise romaine, et avertir le pape de ce qui lui serait nécessaire pour l'exécution de sa commission. La lettre est du quinzième de mai, la troisième année du règne de Léon II, indiction seconde, c'est-à-dire l'an sept cent dix-neuf.

Avec cette lettre, Winfrid passa d'abord en Lombardie, où il fut reçu honorablement du roi Luitprand. Ensuite il traversa la Bavière et vint en Thuringe, où il commença à exercer sa commission. Il prêcha aux grands et aux peuples pour les ramener à la connaissance de la vraie religion, altérée

et presque éteinte par de faux docteurs ; car, bien qu'il y trouvât des évêques et des prêtres zélés pour le service de Dieu, il y en avait d'autres qui s'étaient abandonnés à l'incontinence, et il lit son possible par ses exhortations pour les ramener à une vie conforme aux canons.

Cependant, ayant appris la mort de Ratbod, roi des Frisons, il eut une grande joie de voir la porte ouverte en ce pays-là pour l'Evangile ; et il y passa aussitôt pour secourir les travaux de saint Villebrod, sous la protection du prince Charles, devenu maître de la Frise. Il fit part de ces heureuses nouvelles à Bugg, ou Edburge, abbesse dans le pays de Kent, la priant en même temps de lui envoyer des actes des martyrs. Dans sa réponse, l'abbesse le pria d'offrir des messes pour l'âme d'un de ses parents, et lui envoya cinquante sous d'or et un tapis d'autel. Winfrid travailla trois ans en Frise avec saint Villebrod, convertit beaucoup de peuple, ruina des temples d'idoles et bâtit des églises.

Saint Villebrod, le voyant fort âgé, le choisit pour son successeur ; mais Winfrid s'en excusa, et comme le saint évêque le pressait fortement, il lui dit enfin que le pape l'avait destiné aux nations de la Germanie orientale, et le pria de permettre qu'il exécutât sa promesse. Saint Villebrod y consentit et lui donna sa bénédiction. Winfrid partit aussitôt, et arriva dans la Hesse, en un lieu appelé Amanaburch, ou Omenbourg, appartenant à deux frères, qui, portant le nom de chrétiens, exerçaient l'idolâtrie. Il les convertit et un grand nombre de peuple, et bâtit un monastère dans ce lieu que lui donnèrent les deux seigneurs. Ensuite il s'avança aux confins de la Hesse, vers la Saxe, où il convertit et baptisa plusieurs milliers d'infidèles.

Après avoir ainsi travaillé quelque temps, Winfrid envoya à Rome un des siens avec une lettre où il rendait compte au pape du succès de sa mission, et le consultait sur quelques difficultés. Le pape, par sa réponse, l'invita à venir ; il obéit, et arriva à Rome pour la seconde fois, accompagné de plusieurs de ses disciples. Le pape l'ayant appris, ordonna qu'il fût bien reçu dans la maison d'hospitalité ; puis l'ayant fait venir à Saint-Pierre, il l'interrogea sur la foi de l'Eglise. Winfrid lui demanda du temps pour écrire sa confession de foi et la lui apporta. Le pape la lui rendit quelques jours après, et l'ayant fait asseoir, l'exhorta à conserver cette doctrine et à l'enseigner aux autres. Il passa presque tout le jour à conférer avec lui, lui faisant plusieurs questions sur les matières de la religion, et sur la conversion des infidèles. Enfin, il lui déclara qu'il voulait le faire évêque pour ces peuples qui n'avaient point de pasteur. Le saint prêtre se soumit et le jour de l'ordination fut marqué le 30 novembre 723, fête de saint André. L'évêque lui changea son nom ensuite, lui donnant celui de Boniface, sous lequel il est plus connu. Il lui fit faire un serment, daté

de la septième année du règne de l'empereur Léon, indiction sixième, qui est la même année 723, par lequel il promet de garder la pureté de la foi et l'unité de l'Eglise ; de concourir toujours avec le pape, et procurer ses avantages et ceux de l'Eglise romaine ; de n'avoir point de communion avec les évêques qui n'observeront pas les canons, et les empêcher selon son pouvoir, ou d'en avertir le pape. Ce serment était écrit de sa main, et il le mit sur le corps de saint Pierre ; ce qui montre qu'il fut ordonné dans l'église du Vatican. Le pape, de son côté, lui donna un livre de canons pour lui servir de règles dans sa conduite, et le chargea de six lettres : la première à Charles Martel, où il lui recommande l'évêque Boniface, envoyé aux infidèles qui habitent la partie orientale du Rhin ; car la domination des Français s'étendait au delà de ce fleuve bien avant dans la Germanie. La seconde lettre est adressée à tous les évêques, les prêtres, les diacres, les ducs, les comtes et à tous les chrétiens que le pape exhorte à bien recevoir Boniface et ceux de sa suite, et lui donner des vivres et tous les secours nécessaires ; mais il menace d'anathème ceux qui s'opposent à son ministère ; elle est datée du 1^{er} décembre 723, le lendemain de l'ordination de Boniface, et les cinq autres étaient apparemment de même date. La troisième lettre est adressée au clergé et au peuple que Boniface devait gouverner, et marque les règles qu'il devait observer dans ses fonctions, qui sont les mêmes, mot pour mot, que celles de l'institution envoyée en Bavière, l'an 716. La quatrième lettre est adressée aux chrétiens de Thuringe, et particulièrement à leurs cinq princes, qui y sont nommés. Le pape les félicite de ce qu'ils ont résisté aux païens qui voulaient les ramener à l'idolâtrie ; les exhorte à la persévérance, à l'attachement pour l'Eglise romaine, et l'obéissance à Boniface. La cinquième lettre est à tout le peuple de Thuringe, c'est-à-dire aux païens que le pape exhorte à se convertir en recevant les instructions de Boniface, se faire baptiser, lui bâtir une maison et des églises pour eux. La dernière est à tout le peuple des anciens Saxons ; on appelait ainsi ceux de Germanie, à la différence de ceux qui avaient passé dans la Grande-Bretagne. Le pape les exhorte à quitter l'idolâtrie, et leur recommande Boniface. Il faut croire que ce saint évêque, qui connaissait le génie de ces peuples, avait fait dresser ces lettres, sachant l'effet que l'on en devait attendre. (*Voy. Fleury, t. III, p. 59, 60, 61.*)

Saint Boniface étant venu en France trouver Charles Martel, ce prince lui donna une lettre de recommandation pour tous les évêques, ducs, comtes, vicaires, domestiques et autres officiers, afin qu'il pût aller partout en liberté avec une telle sauvegarde. Il retourna dans la Hesse, où il trouva encore beaucoup d'idolâtres ; il y continua ses travaux avec infiniment de succès. Quelques-uns, qui étaient convertis depuis longtemps, le prièrent d'abattre un arbre de grandeur

énorme, qu'ils nommaient le chêne de Jupiter parce qu'il était consacré à ce faux dieu. Un grand nombre de païens s'assemblèrent à ce spectacle, maudissant celui qui attaquait ainsi leur culte. L'arbre, ébranlé des les premiers coups de cognée, se fendit en quatre parties égales. Tous les assistants, frappés de ce fait merveilleux, se convertirent à l'instant même. Le saint prédicateur fit construire avec cet arbre une chapelle en l'honneur de saint Pierre. Ensuite il passa dans la Thuringe, où il parla aux princes et aux chefs du peuple, les excitant à revenir à la religion chrétienne qu'ils avaient abandonnée, car elle y avait été introduite par Théodoric, fils de Clovis, quand il conquit cette province ; mais l'autorité des rois de France s'affaiblissant, la Thuringe avait été opprimée et ravagée par des tyrans, et le peuple qui restait s'était soumis à la domination des Saxons.

De plus, il y était entré de faux frères qui introduisirent l'hérésie sous le nom de religion ; on en marqua quatre entre les autres, qui menaient une vie scandaleuse et qui excitèrent une grande guerre contre saint Boniface, mais il les repoussa fortement armé de la vérité. La foi se renouvela et la moisson fut grande, quoiqu'il y eût peu d'ouvriers, encore souffraient-ils une grande disette des choses nécessaires à la vie, et ils se trouvèrent réduits à de grandes extrémités ; mais, le nombre des fidèles venant à croître, le nombre des missionnaires s'accrut aussi.

On rétablit bientôt les églises, et on bâtit un monastère à Ordoif à cette occasion. Saint Boniface, prêchant et baptisant dans la Thuringe, avait fait dresser ses tentes sur le bord de la rivière d'Or. Une nuit, le lieu où il campait fut environné d'une grande lumière, saint Michel lui apparut et l'encouragea dans son entreprise. Le matin, il célébra la messe au même lieu, et, en ayant demandé la propriété au seigneur à qui il appartenait, il le défricha et y bâtit une église en l'honneur de saint Michel, avec un monastère où les moines subsistaient du travail de leurs mains.

Sur ces entrefaites, Grégoire III étant monté sur le trône papal, en 732, Boniface envoya vers lui pour le consulter sur de nouvelles difficultés qui lui étaient survenues. Le pape reçut fort bien ses envoyés, et l'établit archevêque primat de l'Allemagne tout entière, avec permission d'établir des évêchés partout où il le jugerait convenable. En 738, saint Boniface fit son troisième voyage à Rome. Le pape le reçut avec toute la distinction qu'il méritait, et lui donna le titre de légat du saint-siège en Allemagne. Il revint dans les contrées dont il était l'apôtre, établit plusieurs évêchés en Bavière, qui furent ceux de Frisingen, de Ratisbonne, d'Erfort, de Barabourg depuis transféré à Paderborn, à Wurtzbourg, puis enfin à Eichstedt pour le Palatinat. Après la mort de Grégoire III, qui eut lieu en novembre 741, Zacharie monta sur la chaire de

saint Pierre. Ce dernier pape confirma, relativement à Boniface, tout ce qu'avait fait son prédécesseur. La révolution qui s'accomplit en France à cette époque, après la mort de Charles Martel, vint mettre la couronne sur la tête d'une autre famille. Carloman, fils de Charles, entra, par héritage ou par conquête, en possession de tout le pays où Boniface avait accompli de si grandes choses pour la foi ; il mit toute sa puissance à le seconder. Il fit mettre en prison deux imposteurs, Adalbert et Clément, qui unissaient à l'hérésie l'escroquerie et le mensonge, et que saint Boniface avait condamnés dans un concile provincial. Peu après Carloman ayant embrassé la vie monastique, Pépin le Bref, son frère, régna d'abord sous le nom de maire du palais, puis fut élu roi, du consentement unanime de la nation. Il choisit Boniface pour le couronner : cette cérémonie se fit à Soissons. Le roi, voyant que le saint évêque n'avait pas de siège fixe, lui donna l'évêché de Mayence, que le pape érigea immédiatement en métropole. Cela n'était pas nécessaire pour Boniface, puisqu'il avait déjà le titre qui était inhérent à sa personne. Seulement le pape voulut le rendre inhérent au siège, au profit des successeurs du saint archevêque (cela arriva en 751). Le saint archevêque, sachant que la force de l'exemple devait être immense sur ces peuples barbares, fit venir d'Angleterre des hommes et des femmes recommandables par leurs vertus, et leur donna la direction des monastères qu'il avait fondés. Parmi ces hommes furent les saints Wigbert, Burchard, Lulle et Willibaud ; parmi les femmes, les saintes Liobe, Thècle, Walburge, Bertigite, Contrade. Quelque temps après, ayant appris qu'Ethelbard, roi des Merciens, ternissait son rang par le vice de l'impureté, il lui écrivit de la manière la plus forte et la plus pressante pour l'exhorter à la pénitence.

Bientôt après, ayant appris l'élévation du pape Etienne II, il lui écrivit pour lui demander la communion du saint-siège, ses avis et ses protections, à l'exemple de ses trois prédécesseurs, les deux Grégoire et Zacharie. Il dit qu'il y a trente-six ans qu'il est légat du saint-siège, ce qui marque l'an 754, à compter depuis l'an 718. Il ajoute : Je vous prie de ne pas trouver mauvais que j'aie envoyé si tard vers vous. J'ai été occupé à réparer plus de trente églises que les païens nous ont brûlées. Quelque temps après, saint Boniface écrivit encore au pape Etienne en ces termes : « Du temps de Sergius, un prêtre d'une grande vertu, nommé Villebrod, autrement Clément, étant venu à Rome, le pape l'ordonna évêque, et l'envoya prêcher la nation païenne des Frisons. Il en convertit la plus grande partie pendant cinquante ans qu'il y prêcha, ruina les temples des idoles, bâtit des églises, une entre autres en l'honneur du saint Sauveur, dont il fit son siège épiscopal dans la ville d'Utrecht. Il y demeura jusqu'à une extrême vieillesse, substitua un évêque à sa place et finit

en paix. Carloman, prince des Français, me recommanda l'église d'Utrecht pour y ordonner un évêque, ce que je fis. Maintenant l'évêque de Cologne soutient que ce siège lui appartient, à cause d'une petite église dans Utrecht, que Villebrod trouva ruinée jusqu'aux fondements, et l'ayant fait rebâti, la dédia en l'honneur de saint Martin. Il rapporte que le roi Dagobert avait donné la ville d'Utrecht avec cette église ruinée à l'Église de Cologne, à condition que l'évêque de Cologne convertirait les Frisons, ce qu'il n'a point fait. Il ne les a pas même prêchés et ils sont demeurés païens jusqu'à la mission de Villebrod. Maintenant la ville de Cologne veut s'attribuer Utrecht et en supprimer le siège épiscopal. Je lui ai répondu que la commission du saint-siège, pour y établir un évêque qui prêché à la nation des Frisons, était plus considérable que la fondation d'une petite église ruinée et abandonnée par la négligence des évêques de Cologne; mais il n'en demeure pas d'accord. Ayez donc la bonté de me mander si vous approuvez ma réponse et de faire copier dans les archives de cette église tout ce que le pape Sergius a écrit à ce sujet à l'évêque Villebrod; ou si vous en jugez autrement, me le faire savoir, afin que je m'y conforme. » L'évêque de Cologne était alors Hildebert, qui venait de succéder à Hildégaire, tué par les Saxons, auxquels le roi Pépin l'avait envoyé pour traiter de la paix. Ce fut peut-être cette entreprise de l'évêque de Cologne qui obligea saint Boniface à retourner en Frise, bien que chargé d'années et d'infirmités. Mais il n'entreprit ce voyage que de concert avec le roi, et après avoir converti et baptisé en Frise grand nombre de païens, il revint au bout d'un assez long temps à ses églises de Germanie, la dixième année de la fondation de Fulde, c'est-à-dire l'an 754. L'année suivante, il retourna en Frise, mais avant que de partir il se procura d'un successeur dans le siège de Mayence et ce fut le prêtre Lulle, un de ses plus fidèles disciples. Il était né en Angleterre et avait été moine dans le monastère de Maldube, ou Malmesbury. Il passa en Germanie, vers l'an 732, avec quelques autres, à la prière de saint Boniface, pour l'aider en ses travaux apostoliques. Étant déjà prêtre, il fut envoyé à Rome par saint Boniface, vers le pape Zacharie, en 751, comme il a été dit, et, trois ans après, ordonné évêque en 754, suivant la permission que le même pape avait donnée à saint Boniface de se choisir un successeur.

Pour faire agréer ce choix au roi Pépin, saint Boniface écrivit à l'abbé Fulrad en ces termes : « Je ne puis assez vous rendre grâces de l'amitié que vous m'avez souvent témoignée dans mes besoins : mais je vous prie d'achever ce que vous avez si bien commencé, et de rapporter au roi que mes amis et moi nous croyons que mes infirmités doivent bientôt terminer ma vie. C'est pourquoi je le conjure de me faire savoir dès à présent quelle grâce il veut faire à mes disciples après ma mort, car ils sont presque tous

étrangers : quelques-uns prêtres, répandus en divers lieux pour le service de l'Église ; d'autres sont moines établis dans de petits monastères où ils prennent soin d'instruire les enfants. Il y a des vieillards qui ont longtemps vécu avec moi, me soulageant dans mon travail. Je suis en peine d'eux tous, craignant qu'ils ne se dissipent après ma mort, et que les peuples qui sont près de la frontière des païens ne perdent la foi de Jésus-Christ. C'est pourquoi je vous demande pour eux votre conseil et votre protection. Je vous conjure aussi, au nom de Dieu, de faire établir mon fils Lulle et mon confrère en l'épiscopat, pour le service de ces églises, afin qu'il soit le docteur des prêtres, des moines et des peuples. J'espère qu'il en remplira les devoirs. Ce qui me touche principalement, c'est que mes prêtres qui sont sur la frontière des païens mènent une vie très-pauvre. Ils peuvent gagner du pain, mais non des habits, si on ne les aide comme j'ai fait. Faites-moi savoir votre réponse afin que je vive ou que je meure plus content. »

Saint Boniface ordonna donc Lulle archevêque de Mayence, du consentement du roi Pépin, des évêques, des abbés, du clergé et de tous les seigneurs de son diocèse, puis lui donna ses derniers ordres en ces termes, étant prêt à partir pour la Frise : « Le temps de ma mort approche ; achevez, mon fils, le bâtiment des églises que j'ai commencées en Thuringe. Appliquez-vous fortement à la conversion des peuples ; achevez l'église de Fulde et m'y faites enterrer. Préparez tout ce qui est nécessaire pour notre voyage et mettez avec mes livres un linceul pour m'ensevelir. » A ces mots, Lulle fondait en larmes. Saint Boniface fit aussi venir l'abbesse Liobe, et l'exhorta à ne pas quitter le pays, quoiqu'elle y fût étrangère, et ne point se relâcher dans l'observance de ses vœux, soit par la faiblesse du corps, soit par la longueur du temps, mais de considérer la récompense éternelle. Il la recommanda à l'évêque Lulle et aux anciens du monastère de Fulde qui étaient présents ; leur ordonna qu'elle fût enterrée avec lui dans le même sépulchre, et lui donna sa croce.

Enfin saint Boniface partit et par le Rhin descendit en Frise, où il convertit et baptisa plusieurs milliers de païens, abattit des temples et éleva des églises. Il était aidé par Eoban, qu'il avait ordonné évêque d'Utrecht après la mort de saint Villebrod, et par dix autres compagnons, trois prêtres, trois diacres et quatre moines. Il avait marqué un jour pour la confirmation de ceux qu'il venait de baptiser, apparemment à Pâques, et qui s'étaient retirés chacun chez eux. En les attendant, il campa avec sa suite sur la Bourde, rivière qui séparait alors la Frise orientale de l'occidentale. Le jour venu, on vit paraître dès le matin non pas les néophytes que l'on attendait, mais une troupe de païens furieux, armés d'écus et de lances, qui fondirent sur les tentes du saint évêque. Ses serviteurs sortirent pour les repousser à main armée ; mais saint Boniface, ayant ouï

le bruit, appela son clergé, et prenant les reliques qu'il porta toujours avec lui, il sortit de sa tente et dit à ses gens : Mes enfants, cessez de combattre ; l'Écriture nous apprend de ne pas rendre le mal pour le mal. Le jour que j'attends depuis longtemps est arrivé ; espérez en Dieu et il sauvera vos âmes. Ensuite il exhorta les prêtres et ses autres compagnons à se préparer courageusement au martyre. Aussitôt les païens les attaquèrent en furie, l'épée à la main, et les mirent tous à mort ; puis j'eux de leur victoire, ils commencèrent à piller le camp. Ils emportèrent les coffres des livres et les châsses des reliques, croyant y trouver quantité d'or et d'argent. Ensuite ils allèrent piller les bateaux qui portaient les vivres, et en emportèrent le vin sans ouvrir les vaisseaux ; puis ayant reconnu ce que c'était, ils le burent avidement. Quand ce vint au partage du butin et des trésors qu'ils imaginaient dans ces coffres, ils prirent querelle, en vinrent aux mains, et plusieurs furent tués ; ceux qui restèrent coururent avec joie aux coffres, et les ayant rompus, ils furent bien surpris de n'y trouver que des livres. De dépit, ils les dispersèrent dans les campagnes, les jetèrent dans les roseaux des marais et les cachèrent en divers lieux ; mais longtemps après, ils furent trouvés entiers, ce que l'on regarda comme un miracle.

Le martyre de saint Boniface arriva le 5 juin, l'an 753, indiction huitième, quarante ans après qu'il fut entré en Germanie, trente-six ans après son épiscopat, et la soixante-quinzième année de son âge. Les compagnons de son martyre furent jus au nombre de cinquante-deux. Peu de temps après sa mort, Cuthbert, archevêque de Cantorbéry, ordonna en un concile de célébrer sa fête tous les ans, et il est encore honoré par l'Église universelle. Le bruit de sa mort s'étant répandu dans toute la province, les chrétiens rassemblèrent une grosse armée et au bout de trois jours attaquèrent les terres des païens qui, ne pouvant leur résister, s'enfuirent, et il y en eut un grand nombre de tués. Les chrétiens pillèrent leur pays et emmenèrent leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves. Les païens qui restèrent, abattus de tant de maux, rentrèrent en eux-mêmes et se convertirent pour la plupart. Ainsi la mort de saint Boniface acheva l'ouvrage qu'il avait commencé de son vivant.

Son corps fut porté d'abord à Utrecht où on l'enterra. Ensuite l'archevêque Lulle le fit transférer à Mayence où le peuple voulut le retenir ; mais enfin la volonté du saint fut exécutée et il fut enterré dans l'église de Fulde. On y rapporta aussi les livres que les païens avaient dispersés après sa mort, et on y en voit encore trois. Le premier contient les canons du Nouveau Testament, c'est-à-dire l'ancienne *Concordance* ; le second, teint du sang du martyr, contient la lettre de saint Léon à Théodore de Fréjus, le traité de saint Ambroise du *Saint-Esprit* et plusieurs autres ouvrages ; le troisième est un livre des Évangiles que l'on dit être écrit de la main de saint Boniface. Les œuvres qui

nous restent de lui, les plus certaines sont ses lettres en grand nombre, recueillies sans ordre avec plusieurs autres qui lui sont adressées ou écrites par ses disciples. (Fleury rapporté les plus remarquables), qui font voir son zèle, sa sincérité, son humilité. On lui attribue aussi des *Statuts* ou Instructions aux évêques et aux prêtres, en trente-six articles, où l'on peut observer ce qui suit : « Un prêtre ne doit aller nulle part sans porter avec lui le saint-chrême, l'huile bénite et l'eucharistie, afin d'être toujours prêt à exercer toutes ses fonctions. Il doit garder le saint chrême sous le sceau, sans en donner à personne, sous prétexte de médicament ou autrement. Ceux que l'on baptise doivent faire en leur langue les renoncements et la profession de foi, afin qu'ils sachent ce qu'ils promettent. Ceux dont le baptême est douteux doivent être baptisés sans scrupule avec cette protestation : Je ne te baptise pas, mais si tu n'es pas encore baptisé, je te baptise. C'est le premier exemple que je trouve de baptême sous condition. Comme divers accidents nous empêchent d'observer pleinement les canons touchant la réconciliation des pénitents, chaque prêtre, aussitôt qu'il aura reçu leur confession, aura soin de les réconcilier par la prière, c'est-à-dire qu'il n'attendra pas que la pénitence soit accomplie. Le malade qui, après avoir demandé la pénitence, aura perdu la parole ou la connaissance, sera non-seulement réconcilié par l'imposition des mains, mais recevra l'eucharistie qu'on lui fera couler dans la bouche. Ce qui semble marquer la seule espèce de vin. Le dernier article marque les fêtes de toute l'année en cette sorte : Noël, avec les trois jours suivants, l'Ascension, la Saint-Jean, la Saint-Pierre, l'Assomption de la sainte Vierge, sa Nativité, la Saint-André. Il avait été parlé auparavant de la Pentecôte.

Saint Boniface doit être regardé comme l'apôtre de l'Allemagne et le restaurateur de la discipline en France; son monastère de Fulde devint l'école la plus célèbre de toute l'Eglise d'Occident, pendant ce siècle et le suivant. Entre ses disciples les plus fameux, est saint Burcard, évêque de Vitzbourg, mort quatre ans auparavant, l'an 751, le 2 février, quoique l'Eglise honore sa mémoire le 14 octobre. Il eut pour successeur dans ce siège Mégingaud, autre disciple de saint Boniface. On compte encore entre eux saint Lulle, archevêque de Mayence; saint Vilbalde, évêque d'Eichester, qui a écrit la Vie de son maître; saint Grégoire, abbé, qui, sans être évêque, gouverna le diocèse d'Utrecht après la mort de saint Eobard; saint Sturme, abbé de Fulde; saint Vinibalde, abbé de Heidenheim, frère de saint Vilbalde et de sainte Valpurgé, abbesse. (*Voy. Fleury, t. III, p. 120 et suiv.*)

BONIFACE (saint), religieux camaldule, archevêque, apôtre de Russie et martyr, naquit d'une des plus illustres familles de la Saxe. Il fit de rapides progrès dans les sciences, et le fameux Guy le Philosophe fut un de ses maîtres. Il était jeune encore quand

il entra dans l'état ecclésiastique, et fut fait chapelain de l'empereur Othon III. Ce prince aimait extraordinairement notre saint à cause de ses vertus et de la douceur de son caractère; il le chargea de tout ce qui concernait sa chapelle impériale, et l'on dit qu'il l'appela communément *son dme*. Loin de s'enorgueillir d'une telle faveur, Boniface se livrait à la pratique de l'humilité et des plus grandes mortifications; il jeûnait souvent et consacrait une grande partie de son temps à la prière. Cependant il ne resta pas longtemps à la cour d'Othon. Saint Romuald étant venu visiter l'empereur, notre saint lut si édifié de sa sainteté que, voulant se consacrer entièrement à Dieu, il suivit Romuald et entra dans son ordre. Dès lors il mena une vie entièrement opposée à celle que sa naissance et sa dignité le forçaient à mener dans le monde. Couvert d'un vêtement pauvre, marchant pieds nus, se nourrissant d'herbes et de racines, travaillant des mains, gagnant son pain à la sueur de son front, consacrant une grande partie des nuits à la prière, telle était la vie que mena désormais notre saint. Il se livrait à de grandes macérations, et l'on dit que souvent, dépouillé de ses vêtements, il se roulait dans les ronces et dans les orties, afin de macérer sa chair. Ayant ainsi passé plusieurs années sous la direction de Romuald, il désira prêcher la foi aux infidèles. Le pape Jean XVI. lui en donna la permission, en lui donnant toutefois un bref qui portait qu'on l'ordonnerait archevêque sitôt qu'il aurait commencé sa prédication. Il partit donc au milieu d'un rude hiver, tantôt à pied, tantôt à cheval, mais toujours pieds nus, et après avoir demandé la protection de Henri II, empereur d'Allemagne, il fut sacré par Raymond, archevêque de Magdebourg.

Les habitants de la Prusse lui semblant les plus enfoncés dans les ténèbres de l'idolâtrie, il voulut commencer sa mission par eux. Tous ses soins, tous ses efforts furent complètement inutiles. Le moment que Dieu avait marqué pour les appeler dans les voies du salut n'était point encore venu, et il dut quitter ces idolâtres qui ne voulaient point l'écouter. Il vint prêcher sur les frontières de la Russie. Les Russes étaient encore païens et vivaient dans toute leur férocité native; ils ordonnèrent à notre saint de se retirer. Celui-ci, loin d'obéir, alla trouver le roi d'une petite province du pays, qui avait manqué le désir de l'entendre. Celui-ci, le voyant mal vêtu et nu-pieds, ne voulut point l'écouter. Boniface revint couvert de ses habits sacerdotaux, et le roi lui dit alors qu'il se convertirait s'il passait à travers un grand feu sans en ressentir aucun mal... Notre saint, rempli d'une inspiration divine, opéra le miracle, et le roi, touché, se convertit avec plusieurs de ses sujets. Les habitants, furieux de la réussite de Boniface, lui ordonnèrent de se retirer, s'il ne voulait point être mis à mort. Leurs menaces ne pouvant le vaincre, ils se saisirent de lui et le décapitèrent en compagnie de dix-huit

autres chrétiens, l'année 1009. L'Eglise honore la mémoire de cet illustre martyr le 19 juin.

BONIFACE, duc d'Alsace, successeur du duc Godon, exerçait d'atroces violences sur les pauvres qui habitaient son duché. Il pillait et ravageait leurs terres : en un mot, il vivait de déprédation. Saint German, abbé du monastère de Granfel, souffrait patiemment toutes les vexations dont lui ou ses moines étaient l'objet ; mais il ne pouvait voir, sans en être profondément affecté, la façon dont le duc traitait les pauvres paysans. Un jour qu'il se livrait à ces actes de pillage et de violence, le saint vint au-devant de lui avec un de ses moines, nommé Raudant, pour lui faire des remontrances, et le prier d'épargner ses pauvres vassaux. Le duc eut l'air de l'écouter avec faveur ; mais aussitôt qu'il fut parti, il envoya après lui des soldats qui tuèrent à coups de lance ces deux hommes de Dieu.

BONNE, femme chrétienne, qui confessa généreusement le nom de Jésus-Christ en l'an 250 ou 251, sous l'empire de Dèce, en Afrique. Quand les païens ne pouvaient vaincre leurs ennemis par les tourments, ils étaient obligés de se considérer eux-mêmes comme vaineux. Bien souvent il arrivait qu'ils s'attribuaient de fausses victoires, prétendant que certains chrétiens aient sacrifié, lorsqu'ils ne l'avaient pas fait. Ainsi fut-il par rapport à la généreuse femme de laquelle nous parlons. Bonne ayant été conduite au temple par son mari, refusa obstinément d'offrir des sacrifices aux idoles. Les païens lui prirent les mains et la contraignirent violemment à déposer les choses offertes sur l'autel. Cette sainte femme aurait pu se contenter du témoignage de sa conscience, qui ne lui reprochait pas ce qu'on se vantait d'avoir obtenu d'elle ; mais cela ne lui suffisait pas ; elle ne voulut pas souffrir qu'on fit d'elle-même mensongèrement une cause de scandale pour les fidèles. Elle protesta publiquement contre la violence qu'on lui avait fait subir, et déclara qu'elle n'avait jamais eu l'intention de sacrifier, que sa volonté était toujours restée opposée à l'acte qu'on avait forcé ses mains d'accomplir. Cette courageuse protestation fut cause qu'on l'envoya en exil. Cette histoire se trouve dans les lettres de saint Cyprien. (*Lettre de Caldane*, ou 19^e.)

BONNET (MARGUERITE), religieuse du Saint-Sacrement, fut guillotinée à Orange le 26 juillet 1794, avec Thérèse Consolon, supérieure des Ursulines de Sisteron, Claire Dubac, Anne Cartier, ursuline au Pont-Saint-Esprit, et Madeleine-Catherine de Justamon, quatrième martyre du même nom et de la même famille.

BONOSE (saint), martyr, donna sa vie pour la religion chrétienne sous l'empereur Julien l'Apostat, en l'an de l'ère chrétienne 362. L'empereur Julien ayant donné l'ordre que les étendards païens fussent substitués au labarum, dont Constantin avait fait l'enseigne des légions, les commandants des

corps d'armées, les gouverneurs de provinces commencèrent à le faire exécuter. Le comte Julien, oncle maternel de l'empereur, apostat comme lui, et gouverneur de l'Orient, ayant voulu mettre cet ordre à exécution, deux officiers du corps dit les *vieux Herculiens*, s'y refusèrent. Ces deux officiers se nommaient Bonose et Maximilien. Voici leurs actes sincères, tirés d'un manuscrit de l'abbaye de la Sauve-Majour, au diocèse de Bordeaux, lequel n'avait point encore paru.

Le comte Julien dit à Bonose et à Maximilien : « L'empereur, notre maître et notre souverain seigneur, a ordonné que les étendards de ses troupes fussent changés. *Bonose et Maximilien* : Nous ne pouvons en aucune manière changer le nôtre. *Le comte Julien* : L'empereur veut, outre cela, que vous adoriez les mêmes dieux que nous adorons lui et moi. *Bonose* : Nous ne pouvons adorer des dieux que des hommes ont faits. *Le comte Julien* : Je vous ai exposé les ordres de l'empereur ; songez à vous y soumettre, avant d'y être forcés par les tourments. *Bonose et Maximilien* : Nous sommes prêts à tout endurer pour le nom de Jésus-Christ. *Le comte Julien* : Qu'on fasse avancer Bonose. Répondez vous seul. Ne voulez-vous pas adorer les dieux que l'empereur et moi nous adorons ? *Bonose* : Nous avons reçu de nos pères une religion que nous professons, et à laquelle nous sommes attachés. Pour vos dieux, nous ne les connaissons point. *Le comte Julien* : J'ai un ordre particulier de vous faire tourmenter sur le moindre refus que vous ferez d'obéir. *Bonose* : Vous ne nous intimidez pas facilement. *Le comte Julien* : Qu'on le frappe à coups de plombes. » On lui en donna plus de trois cents. Cependant le comte lui disait : « Épargnez-vous ces tourments ; faites ce qu'on désire de vous. » Bonose ne lui répondit rien, il se mit seulement à sourire. « Que dites-vous donc enfin ? continua le comte. *Bonose* : Je dis que nous n'adorons qu'un seul Dieu, qui est le véritable ; et qu'à l'égard de ces autres dieux, nous ne savons d'où ils sont, ni qui ils sont. *Le comte Julien* : Qu'on fasse approcher Maximilien. Répondez-moi, vous : ne voulez-vous pas adorer les dieux que nous adorons, et changer votre étendard ? *Maximilien* : Faites que ces dieux vous entendent et vous parlent, et après cela nous pourrions les adorer. Mais s'ils sont sourds et muets, s'ils sont insensibles et inanimés, comment vous-même pouvez-vous vous résoudre à les adorer ? Il n'en est pas de même de notre Dieu ; son pouvoir est grand, et l'espérance que nous avons en lui est fondée sur ce pouvoir. Du reste, vous nous verrez voler au martyre. Mais (vous le savez (1) aussi bien que nous), ce Dieu nous défend d'adorer des idoles muettes et sourdes. »

Le comte Julien dit : Qu'on les étende sur le chevalet, qu'un huissier les appelle par leur nom. » Après cette formalité, le comte leur dit : « Vous voilà sur le chevalet, les

(1) Le comte avait été chrétien.

bourreaux n'attendent plus qu'un dernier ordre pour vous tourmenter. Obéissez, et cessez d'entraîner par votre exemple vos compagnons dans un même crime. Faites de bonne grâce ce qui vous est ordonné : ôtez de votre étendard les figures qui y sont, et mettez-y les images des dieux immortels. *Bonose et Maximilien* : Nous ne pouvons à ces conditions obéir à l'empereur ; et nous n'offenserons point la souveraine majesté du Dieu vivant, invisible et immortel que nous adorons. » Le comte Julien dit aux bourreaux : « Frappez hardiment et sans relâche. » Mais Dieu rendait les saints insensibles aux coups. Le comte ajouta : « Si ces tourments ne peuvent fléchir votre opiniâtreté, j'en ai d'autres qui sauront m'en faire raison. Qu'on m'apporte une chaudière pleine de poix, et, après qu'elle sera fondue à grand feu, qu'on les y plonge. Nous verrons si leur Dieu, ce Dieu en qui ils mettent toute leur espérance, les pourra délivrer. » Les saints entrent dans la chaudière avec un visage riant, dans l'espérance qu'un glorieux martyr allait terminer leur course ; mais cette poix ardente se change pour eux en un bain rafraîchissant, la flamme qui s'élève au-dessus de la chaudière retombe en rosée sur eux ; et afin qu'on ne crût pas que tout cet appareil n'était qu'une vaine montre et qu'un supplice feint, il resta sur leurs corps des marques qui faisaient assez connaître que le tourment avait été très-réel. D'ailleurs les juifs et les gentils, qui voient les martyrs prier tranquillement au milieu de cette chaudière où la poix s'élève à gros bouillons par la violence du feu, s'écrient que ces hommes sont des magiciens ; mais c'était Jésus-Christ lui-même qui, par les charmes innocents de sa divine magie, opérât ces merveilles. Cependant la chose est rapportée au préfet Secundus (1) ; la nouveauté de l'événement le fait courir au palais, ses yeux sont témoins du miracle, et son esprit étonné et confus cherche à s'éclaircir de la vérité par un moyen extraordinaire. « Qu'on m'amène, dit-il, des prêtres de nos dieux, je les ferai jeter dans cette chaudière, et l'on verra s'ils en sortiront aussi sains et aussi entiers que ces deux chrétiens (2). » Les prêtres sont amenés, ils font leurs encensements, ils prononcent des conjurations ; en un mot, ils n'oublient rien de leurs cérémonies ordinaires ; on les fait entrer dans la chaudière ; mais dans un instant toute leur chair fut séparée de leurs os.

Cette aventure déconcerta le comte Julien. Il renvoya en prison Bonose et Maximilien, pour être interrogés de nouveau par le préfet. Au bout de sept jours, la prison étant soigneusement gardée, tous les prisonniers qui croyaient en Jésus-Christ se trouvèrent sans chaînes. Cependant le comte leur faisait fournir du pain sur lequel il avait auparavant imprimé son cachet, où était gravée la figure de quelque divinité païenne ; et il le faisait pour les surprendre et les engager

à leur insu dans l'idolâtrie. Mais le jour même qu'ils devaient être ouïs, ils firent voir au comte tout le pain qu'il leur avait envoyé, et auquel ils n'avaient point touché. « Votre artifice, lui dirent-ils, n'a servi de rien, nous n'avons point voulu manger de votre pain ; celui en qui nous croyons nous en a fait donner d'autre. Au reste, nous vous avertissons que Jésus-Christ notre Dieu vous fera rendre compte des tourments que vous nous faites endurer. » Le préfet Secundus, que la fermeté de cette réponse avait ému, dit au comte Julien : « Entendons-les présentement. » L'un et l'autre étant donc montés au tribunal employèrent tous leurs efforts, mais en vain, pour les engager à recevoir un nouvel étendard. Le comte, que cette résistance mettait en fureur, dit : « Qu'on mette de la chaux vive dans une fosse, qu'on y jette ces deux hommes, et qu'on amortisse la chaux sur eux. Après cela, qu'ils invoquent leur Dieu, nous verrons s'il les viendra secourir. » La chaux est mise dans un grand bassin fait exprès pour en éteindre, les martyrs y sont jetés, et l'on y verse ensuite de l'eau ; la chaux s'allume, et l'on entend la voix des saints qui chantent : « Soyez béni, Seigneur, Dieu de nos pères, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, qui avez daigné nous délivrer de la puissance de nos ennemis ; soyez loué, soyez glorifié dans tous les siècles. Amen. » Lorsque la chaux fut entièrement éteinte, et qu'on vint à découvrir les corps des martyrs, on n'y trouva pas la moindre brûlure. Le comte, plein de rage, les fit pour la troisième fois enfermer, mais si étroitement qu'il voulut qu'on lui apportât les clefs de la prison. Il les y laissa douze jours, au bout desquels on l'ouvrit, et on la trouva éclairée par des flambeaux qu'on ne put jamais éteindre. Cependant, comme on crut que les martyrs seraient extrêmement pressés de la faim, on mit devant eux des pains qu'on avait offerts aux idoles. Mais eux qui étaient remplis de l'esprit de Jésus-Christ, qui en étaient nourris et fortifiés, ne daignèrent pas toucher à ces pains. Ce fut pour lors que le comte Hormisdas fut éclairé des lumières de la foi. Car étant venu à la prison pour en faire ouvrir les portes, il fut tellement surpris de trouver les saints si forts, si vigoureux, et dans un si grand embonpoint, qui rendaient grâces à Dieu et à Jésus-Christ, qu'il leur dit : « Priez pour moi, qui suis un grand pécheur, afin que je sois sauvé (1). »

Toutes ces circonstances miraculeuses ne faisaient qu'augmenter la mauvaise humeur et la rage du comte Julien. Il se voyait forcé de reconnaître la souveraine puissance de Dieu qui triomphait de sa faiblesse, et de souffrir le mépris des serviteurs du même Dieu, qui insultaient à son orgueil. Mais tandis qu'il fait ces réflexions humiliantes, il en gémit, leur poids l'accablent. « Qu'on les conduise, dit-il enfin, aux anciens bains,

(1) Il était frère de Sapor, roi de Perse, et vécut quarante ans à la cour du grand Constantin et de Constantius son fils.

(2) L'exemple est singulier.

je veux encore les interroger.» Les deux martyrs y sont donc transférés, et le comte y étant arrivé, et s'adressant à Bonose : « Quelle marque me donneras-tu, lui dit-il, du pouvoir de ton Dieu, qui puisse m'obliger à te laisser échapper de mes mains, si tu persistes toujours à vouloir être chrétien? *Bonose* : Quelle marque? Ecoutez, comte, la voici. Le Dieu en qui nous croyons, en nous accordant la grâce de consommer le martyre auquel nous aspirons, nous tirera de vos mains malgré vous, toujours fidèles, toujours chrétiens. *Le comte Julien* : Eh bien! allez donc au martyre, vous combattez contre les bêtes de l'amphithéâtre. *Bonose* : Ces bêtes dont vous nous menacez, nous ne les craignons pas. Nous irons les combattre, et triompher d'elles au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, le Dieu que nous adorons. *Le comte Julien* : Ah! c'en est trop; je vais vous faire jeter une seconde fois dans la fournaise, et nous verrons si vous refuserez encore de vous soumettre à la volonté de l'empereur.» Le comte fut alors interrompu par les cris de tous ceux que la grâce avait choisis, qui, se rangeant du côté de Bonose et de Maximilien, dirent nettement au comte : « Nous n'adorons aussi qu'un Dieu, et nous sommes prêts à accompagner à la mort nos frères que voilà. » Le préfet Secundus dit au comte : Pour moi, je vous déclare que je n'approuve nullement cette procédure violente, et que je ne prétends point employer les supplices pour contraindre les gens à obéir. » Puis, se tournant vers Bonose : « Je vous conjure, lui dit-il, saint homme, par le Dieu que vous adorez, de vous souvenir de moi dans vos prières. »

Cela n'empêcha pas le comte de s'adresser encore à Jovien et à Herculien. « Changez, leur dit-il, votre étendard, et recevez celui où sont les images des dieux. Quelle attache avez-vous à ce signe des chrétiens? » A cela Jovien et Herculien répondirent : « Seigneur, nous sommes chrétiens nous-mêmes; et nous reçûmes le baptême le propre jour que Constantin, notre père et notre empereur, le reçut à Aquilone (Achiron), proche Nicomédie. Lorsque ce grand prince approchait de sa fin, il nous fit jurer d'être toujours fidèles aux empereurs ses fils et à l'Eglise notre mère. » Ce fut pour lors que le comte Julien, s'abandonnant à toute sa colère, envoya au supplice, avec Bonose et Maximilien, tous ceux qu'il avait fait arrêter prisonniers, et tous donnèrent leur tête avec joie pour Jésus-Christ. Mélèce, évêque d'Antioche, suivi de ses coévêques et de quelques-uns des frères, les accompagna jusqu'au lieu de l'exécution. Enfin toute la ville fit des réjouissances extraordinaires pour célébrer la mort glorieuse de tant de martyrs, qu'elle regardait comme devant être à l'avenir ses protecteurs. (Ruinart.)

BONOSE (sainte), fut martyrisée avec sa sœur sainte Zozime, sous le pontificat du pape saint Félix et sous le règne de l'empereur Aurélien, en l'année 273 ou 274. Son

martyre eut lieu à Porto (d'Italie). Les deux saintes Bonose et Zozime souffrirent en même temps que le saint martyr Eutrope. Nous n'avons, sur leur glorieux sacrifice, que des actes extrêmement récents, et qui sont loin d'offrir les caractères d'authenticité désirables. L'Eglise fait la fête des deux saintes, en même temps que celle de leur glorieux compagnon, le 15 juillet.

BORGHÈSE, missionnaire de la compagnie de Jésus, confessa la foi de Jésus-Christ dans le royaume de Maduré. Nous voyons dans une lettre que le P. Bouchet écrivait de Maduré le 1^{er} décembre 1700, qu'il était à la cour du roi du pays afin de faire élargir notre saint missionnaire. A cette époque, il y avait déjà quarante jours que le P. Borghèse languissait dans les prisons de Tritchirapalli avec quatre de ses catéchistes.

BOURGES, chef-lieu du département du Cher, a été témoin des souffrances qu'y endura saint Ursin en confessant Jésus-Christ. Il avait été ordonné à Rome par les successeurs des apôtres, et désigné par eux premier évêque de cette ville.

BRAGA (JEAN-FERNANDÈS DE), de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le B. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Tel fut le martyre de notre bienheureux (Du Jarric, *Hist. des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

BRAGANÇA (NICOLAS-DENYS DE), de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

BRAGUE, Braga, ville de Portugal, a été témoin du glorieux martyre de saint Pierre, son premier évêque, et de celui de saint Victor, qui y eut la tête tranchée.

BRÉBEUF (le bienheureux JEAN DE), missionnaire de la compagnie de Jésus, périt, comme tant d'autres, victime de son zèle, dans la guerre que les Anglais et les Hollandais, jaloux de la prospérité des Français dans le nouveau monde, avaient excitée contre eux. Notre saint missionnaire eut pour compagnon de son douloureux martyre le P. Gabriel Lallemant. Ici nous laisserons parler Henrion (t. II, p. 604), dont la narration nous a paru trop intéressante pour ne pas mettre ici dans son entier :

« Le 16 mars 1649, dit-il, les Indiens tombent sur les bourgades de Saint-Ignace et de Saint-Louis, dont les Hurons ont pour pasteurs les PP. Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant. Brébeuf, captif, continue d'ex-

horter ses néophytes : pour lui imposer silence, on lui coupe la lèvre inférieure et l'extrémité du nez ; on lui applique sur tout le corps des torches allumées, on lui brûle les gencives, on lui enfonce dans le gosier un fer rougi au feu. Si sa voix est éteinte, la flamme de son regard survit et impose encore aux barbares. Lallemaut, enveloppé depuis les pieds jusqu'à la tête d'une écorce de sapin, tunique qui doit le dévorer, court se jeter aux pieds de son compagnon et baise respectueusement ses plaies. Les bourreaux mettent alors le feu à son vêtement d'écorce, se repaissent des gémissements que lui arrache la douleur, et, formant un collier de haches de fer rongies, ils le placent au cou de Brébeuf, sans ébranler sa fermeté. Comme ils cherchent un nouveau tourment pour vaincre un courage qui les irrite, un Huron apostat leur crie de jeter de l'eau bouillante sur la tête des deux missionnaires, en punition de ce qu'ils en ont versé tant de froide sur celle des indigènes, dont ils ont ainsi causé tous les malheurs. L'avis est écouté : on fait bouillir de l'eau, et on la répand lentement sur la tête des confesseurs. En même temps les Iroquois, se répétant les uns aux autres que la chair des Français doit être bonne, en coupent sur les martyrs de grands lambeaux qu'ils mangent à leurs yeux. Ajoutant la raillerie à la cruauté : « Tu nous assures tout à l'heure, disent-ils à Brébeuf, que plus on souffre sur la terre, plus on est heureux dans le ciel. C'est par amitié pour toi que nous nous étudions à augmenter tes souffrances, et tu nous en auras obligation. » Puis ils lui enlèvent la peau de la tête. Comme il respire encore, un chef lui ouvre le côté, d'où le sang sort en abondance, et les barbares se pressent pour le boire. Enfin, celui qui a fait la plaie découvre le cœur, l'arrache et le dévore. Brébeuf n'avait été que trois heures dans le feu : le supplice de Lallemaut dura dix-sept heures. Ramené dans une cabane, il reçut au-dessus de l'oreille gauche un coup de hache qui lui couvrit le crâne et en fit sortir la cervelle. On lui arracha ensuite un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent. De temps en temps il jetait des cris capables de percer les cœurs les plus durs, et paraissait hors de lui-même ; mais, s'élevant bientôt au-dessus de la douleur, il offrait à Dieu ses souffrances avec une ferveur admirable. Il mourut ainsi le 17 mars. »

BREGANCE (le bienheureux **BARTHÉLEMY DE**), naquit à Vicence au commencement du XIII^e siècle, de la noble et ancienne famille de Bregance. Il fit ses études à Padoue, et les sanctifia par la pratique constante de la piété chrétienne. Saint Dominique venait d'établir son ordre depuis peu. Étant venu à Padoue, notre bienheureux eut occasion d'entendre ses discours et de voir les grands exemples de vertu qu'il donnait ; il en fut si touché qu'il renonça au monde et prit l'habit dans le nouvel institut. Dès lors il s'adonna aux pratiques de la perfection re-

ligieuse et fit de si grands progrès dans l'étude des sciences sacrées, qu'aussitôt promu au sacerdoce, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner l'Écriture sainte. Il remplit cet emploi aux grands applaudissements de tous. Bientôt, pressé du désir de prêcher l'Évangile, il parcourut la Lombardie et la Romagne, infectées d'une foule d'erreurs et de vices, et dont les habitants, partagés en différentes factions, s'entredéchiraient mutuellement dans de sanglantes rencontres. Il eut le bonheur de ramener plusieurs âmes à la foi catholique. Le pape Grégoire IX, ayant entendu parler de sa réputation, le fit venir à Rome vers l'an 1235 et l'investit de la charge de maître du sacré palais, établie en faveur de saint Dominique par le pape Honorius III. Il remplit cet emploi avec zèle, profitant de ses rares instants de liberté pour composer des ouvrages de piété ou de science ecclésiastique. Le pape Innocent IV eut en lui la même confiance que ses prédécesseurs, et l'amena avec lui à Lyon au mois de décembre 1244. Ce fut probablement à cette époque, qu'étant venu à Paris par ordre du pape, il eut occasion de connaître saint Louis qui le fit son confesseur. Quelques années après, Innocent IV éleva notre saint au siège épiscopal de Némésie, en Chypre, dont les Turcs s'emparèrent plus tard. Il y travailla avec succès jusqu'à l'époque où Alexandre IV le nomma évêque de Vicence. Il ne put néanmoins prendre possession de son nouveau siège, à cause des cruautés qu'y exerçait le tyran Ezzelino. Cet impie, ennemi acharné de la religion, persécuta notre bienheureux et chercha même plusieurs fois à le faire mourir. Il fut donc forcé de se retirer auprès du pape Alexandre qui l'envoya, en qualité de légat, vers les rois de France et d'Angleterre. Après avoir terminé sa mission d'une manière satisfaisante, il assista à l'entrevue que les deux monarques eurent à Paris. Saint Louis, charmé de revoir son ancien confesseur dont il avait déjà reçu la visite lorsqu'il était en Syrie, lui fit présent d'un morceau de la vraie croix et d'une épine de la couronne du Sauveur des hommes.

Barthélemy de Bregance reprit alors le chemin de Vicence, dont Ezzelino n'était plus maître. Les habitants furent si charmés du zèle qu'il mettait à réparer leurs maux qu'ils le prièrent de devenir leur seigneur, de même qu'il était déjà leur évêque. Il fit bâtir une magnifique église dans sa ville épiscopale et lui donna le nom de la *Couronne*, parce qu'il y déposa le riche présent que saint Louis lui avait fait. Il passa ainsi les dix dernières années de sa vie à édifier son peuple. En 1267, il eut le bonheur d'assister à la translation des reliques de son maître spirituel, saint Dominique, qui se fit à Bologne, et trois ans après, en 1270, il mourut dans les sentiments de la plus fervente piété. Selon son désir, on l'inhuma dans un coin obscur de l'église de la *Couronne*, mais bientôt les habitants de Vicence l'honorèrent d'un culte public. Il s'opéra un grand nom

bre de miracles à son intercession, et le pape Pie VI lui donna le titre de bienheureux, le 11 septembre 1793. L'Église fait sa glorieuse mémoire le 23 octobre.

BRESSANI (le bienheureux **FRANÇOIS-JOSEPH**), confesseur, partit de Québec, en 1644, pour porter secours aux missionnaires des Hurons. Ayant été pris par les Iroquois, durant son voyage, il reçut la bastonnade; on lui fendit ensuite la main gauche d'un coup de pince, ainsi que deux doigts de la main droite; les bourreaux lui brûlèrent après cela les ongles, lui disloquèrent les pieds et lui remplirent la bouche d'excréments humains. On donnait à manger sur son ventre à des chiens voraces qui le déchiraient. Bientôt, vaincus par l'odeur infecte qui s'exhalait du corps de notre bienheureux, les Iroquois le vendirent à une habitation hollandaise, où il fut embarqué pour l'Europe. Mais ce saint missionnaire, plein de zèle pour le salut de ses persécuteurs, se fit descendre à terre et retourna dans la mission.

BRESSE, nom qu'on trouve dans le Martyrologe romain comme celui du lieu où fut martyrisé saint Cialée. Il faut croire qu'il s'agit de Brescia, ville du royaume Lombard-Vénitien.

BRESSE, ville d'Italie, aujourd'hui Brescia, fut témoin, sous l'empire d'Adrien, du martyre des saints Faustín et Jovite.

BRETANNION (saint), confesseur, vulgairement saint Breton, était évêque de Tomes ou Tomi, capitale de la Scythie, quand l'empereur Valens, après sa première guerre contre les Goths, y vint dans l'année de Jésus-Christ 369. Ce prince, étant venu dans l'église où était le saint évêque, fit tous ses efforts pour le porter à communiquer avec les ariens, mais ce fut inutilement. L'homme de Dieu, à la tête de tout son clergé, se retira dans une autre église. Valens, irrité au dernier des points, le fit prendre et l'envoya en exil. Bientôt il l'en fit revenir, craignant d'exciter la colère des Scythes, peuple puissant et qu'il ne voulait pas avoir pour ennemi. L'Église honore la mémoire de ce saint confesseur le 25 janvier.

BRICÉ (saint), évêque à Martole, ayant beaucoup souffert pour la foi sous le juge Marcien, et converti à Jésus-Christ une multitude infinie de peuple, mourut en paix avec la qualité de confesseur. L'Église célèbre sa mémoire le 9 juillet.

BRICH-JÉSUS (saint), martyr, le même que saint Barachise. (Voy. Part. JONAS.)

BRIOUDE, ville située dans le département de la Haute-Loire, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endura saint Julien vers l'année 431, sous Crispin, gouverneur de la province Viennoise.

BRITO ou **BUSTO** (**JEAN DE**), était fils d'un ancien vice-roi du Brésil. Étant encore fort jeune il entra comme novice dans la maison des Jésuites, et quand le P. Balthasar d'Acosta vint en Portugal afin de recruter des missionnaires pour le Malabar, il s'offrit

pour cette mission. Les jésuites portugais ne parlaient jamais pour les Indes sans aller à la cour prendre congé du roi et lui baiser la main, en signe de gratitude pour la protection constante que les souverains de ce royaume avaient toujours accordée aux enfants de saint Ignace; puis, quelques jours après, ils partaient de la maison collégiale de Saint-Antoine, ayant pour cortège tous les jésuites qu'elle renfermait, traversaient en rang Lisbonne et se rendaient jusqu'au Tage, où ceux qui partaient prenaient congé des autres. Cette séparation avait lieu d'ordinaire au milieu des larmes, car tous ces hommes ne formaient qu'une famille. Les missionnaires portaient sur la poitrine, dans cette circonstance, un crucifix qui les désignait aux yeux de la multitude: c'était comme l'emblème de la mission qu'ils allaient remplir. Le Dieu crucifié qu'ils allaient prêcher au monde, ainsi placé sur leur poitrine, semblait annoncer que ceux qui le portaient mettaient à son service leur être tout entier, cœur, sang et courage: c'était l'armure avec laquelle ils allaient combattre, le labarum par lequel ils allaient vaincre. *In hoc signo vinces!* Le saint duquel nous esquissons la vie, ayant sa famille dans le pays et craignant que le moment des adieux et les embrassements des siens vinssent diminuer son courage, jugea à propos de se soustraire à cette cérémonie publique. Ayant abordé à Goa, il y resta trois ans, puis il partit pour les côtes du Malabar, fit ses vœux entre les mains du provincial de la compagnie, le P. Blaise d'Azevedo, et se consacra à la mission du Maduré: c'était la plus pénible et la plus dangereuse. Nous passerons rapidement sur les détails qui vont suivre, puisque notre sujet nous oblige à traiter spécialement des persécutions. Il y convertit plus de vingt mille idolâtres. Sa charité, sa vertu, sa science, le don des miracles que Dieu lui avait octroyé, lui donnaient une puissance d'action à laquelle rien ne résistait. Le Tanjaour, le Gingi, le Maïssour, Colci, Couttouro, furent particulièrement témoins des prodiges qu'il opérerait.

Il fut nommé supérieur des missions du Malabar. Le pays des Maravas fut la première conquête qu'il y fit à Jésus-Christ. Il y établit une chrétienté florissante, puis chargea du soin de la diriger Louis de Mello, qui, comme on peut le voir à son titre, y gagna la couronne du martyr. Le gouverneur qui avait fait mourir ce missionnaire était extrêmement hostile au christianisme; pour donner à l'orage le temps de se dissiper, Jean de Brito alla prêcher dans les contrées environnantes. Mais bientôt la fureur de la persécution augmentant, il crut de son devoir de supérieur de se rendre au milieu du troupeau qu'elle désolait. Bientôt il fut arrêté avec six néophytes et éprouvé par les plus affreuses tortures; nous en citerons une entre autres. On conduisit un jour les captifs au bord d'un étang profond, et leur ayant attaché à chacun d'eux une corde sous

les bras, on s'amusa à les plonger à différentes reprises. Un seul des confesseurs renia sa foi, au grand scandale des autres. On s'acharna avec plus de cruauté encore sur notre martyr : enfoncé à coups de pied dans l'eau, on l'y retenait plus longtemps que les autres, au risque de l'asphyxier si sa foi profonde ne l'eût protégé. Quand on eut épuisé tous les genres de supplices sur les prisonniers, on les conduisit à Ramandabouran, capitale du Marawa. Notre saint, au lieu d'être mis à mort, reçut de grands honneurs de la part du prince émerveillé de son courage, qui lui dit : « Allez, vous êtes vrai et sincère dans l'enseignement de votre religion. »

Le P. Emmanuel Rodriguez, qui était alors à la tête de la province de Cochin, ayant appris le naufrage et la mort du P. François Paës, député à Rome comme procureur de la mission des Indes, il chargea notre saint confesseur de la même mission. Jean de Brito arriva à Lisbonne en 1688. Pendant son séjour en Portugal, il mena une vie austère et pleine de mortifications. Ayant recruté de jeunes missionnaires, il se prépara à retourner aux Indes. Dans l'année 1690, le vaisseau qui devait le ramener à Goa l'attendait pour lever l'ancre : mais ayant été retardé par les adieux du roi et de la reine, et le vent s'étant élevé favorable, le vaisseau dut partir; et quand notre saint missionnaire arriva au port, il apprit que ses compagnons étaient déjà loin. Heureusement pour lui, une frégate venue de Livourne consentit à le prendre, et avant longtemps il put se réunir aux autres missionnaires.

A son retour, ayant été nommé visiteur des missions du Maduré, il s'y livra aux travaux apostoliques les plus pénibles et ne tarda pas à y cueillir la palme du martyre. Nous laisserons parler ici le R. P. Lainez :

« Ce ne sont point vos larmes, mes révérends Pères, que je sollicite sur la perte que la mission de Maduré vient de faire du P. de Brito, mais vos caniques d'actions de grâces pour les précieux avantages que cette Eglise naissante doit retirer de la mort mémorable d'un illustre confesseur de Jésus-Christ, qui a couronné ses travaux infatigables par la gloire du martyre. Quel bonheur pour nous si nous étions destinés à une mort aussi glorieuse ! Efforçons-nous de nous en rendre dignes, en travaillant avec courage au salut de ces fidèles rachetés par le sang du Sauveur. Regardons le martyre de notre saint compagnon comme une vive exhortation que Dieu nous a faite, de nous préparer à recevoir la même grâce.

« Dans l'espace de quinze mois il a demeuré dans le Maravas ; depuis son retour d'Europe jusqu'à sa mort, il a eu la consolation de baptiser huit mille catéchumènes et de convertir un des principaux seigneurs du pays ; c'est le prince Tériadeven, à qui appartient de droit la principauté de Maravas, mais dont les ancêtres ont été dépouillés par la famille de Ranganadadeven qui y règne à présent. Comme la naissance et le mérite

de Tériadeven le font considérer et aimer de tous ceux de sa nation, sa conversion fit beaucoup de bruit et fut l'occasion de la mort du P. de Brito. Ce prince était attaqué d'une maladie que les médecins du pays jugeaient mortelle ; réduit à la dernière extrémité, sans espérance de recevoir aucun soulagement de ses faux dieux, il résolut d'employer le secours du Dieu des chrétiens : à ce dessein, il fit plusieurs fois prier le Père de le venir voir ou du moins de lui envoyer un catéchiste pour lui enseigner la doctrine de l'Evangile, en la vertu duquel il avait, disait-il, placé toute sa confiance. Le Père ne différa pas à lui accorder ce qu'il demandait ; un catéchiste alla trouver le malade, récita sur lui le saint Evangile, et au même instant le malade se trouva parfaitement guéri. Un miracle si frappant augmenta le désir que Tériadeven avait depuis longtemps de voir le prédicateur d'une loi si sainte et si merveilleuse. Il eut bientôt cette satisfaction. Le P. de Brito, ne doutant plus de la sincérité des intentions de ce prince, contre lequel il avait été en garde jusqu'alors, se transporta dans les terres de son gouvernement. Tériadeven avait cinq femmes et un grand nombre de concubines. Après avoir instruit le prince des principaux dogmes du christianisme, le P. de Brito fut obligé de traiter ce point essentiel, auquel il fallait renoncer pour être admis à la grâce du baptême. « Cet obstacle sera bientôt levé, dit-il au Père, et vous aurez sujet d'être content de moi. » Au même instant il retourne à son palais, appelle toutes ses femmes, et, après leur avoir parlé de la guérison miraculeuse qu'il avait reçue du vrai Dieu par la vertu du saint Evangile, il leur déclara qu'étant résolu d'employer le reste de sa vie au service d'un si puissant et d'un si bon maître, il ne reconnaîtrait plus qu'une seule femme pour sa légitime épouse. Il ajouta, pour consoler celles auxquelles il renonçait, qu'il aurait soin d'elles et qu'il les considérerait toujours comme ses propres sœurs.

« Un discours si peu attendu jeta ces femmes dans une terrible consternation ; la plus jeune n'épargna d'abord ni prières ni larmes pour gagner le prince et pour lui faire changer de résolution ; mais voyant que ses efforts étaient inutiles, elle ne garda plus de mesure et résolut de venger sur le P. de Brito et sur les chrétiens l'injustice qu'elle se persuada qu'on lui faisait. Elle était nièce de Ranganadadeven, prince souverain de Maravas ; elle va le trouver, pleure, gémit, représente le triste état où elle était réduite et implore l'autorité et la justice de son oncle. « Tériadeven, lui dit-elle, s'est abandonné à la conduite du plus détestable magicien qui soit dans l'Orient ; cet homme l'ayant ensorcelé, lui a persuadé de répudier honteusement toutes ses femmes, à la réserve d'une seule. » Elle parla d'une manière encore plus pressante aux prêtres des idoles, qui cherchaient depuis longtemps une occasion favorable pour éclater contre les ministres de l'Evangile. Il y avait parmi eux un

brahme nommé Pompavanan, fameux par ses impostures et par la haine irréconciliable qu'il portait aux missionnaires et surtout au P. de Brito. Ce méchant homme, ravi de trouver une si belle occasion de se venger de celui qui, en lui enlevant ses disciples, le réduisait avec toute sa famille à une extrême pauvreté, assemble les autres brahmes, et débilière avec eux sur les moyens de perdre le saint missionnaire ; ils furent tous d'avis de s'adresser au prince. Le brahme Pompavanan se mit à leur tête et porta la parole. « Prince, lui dit le brahme, nous sommes menacés des plus grands malheurs ; le manque de respect pour les dieux reste impuni ; plusieurs idoles sont renversées, la plupart des temples abandonnés ; plus de sacrifice s'en fait : le peuple suit l'infâme secte des Européens ; nous ne pouvons souffrir plus longtemps les outrages qu'on fait à nos dieux ; bientôt nous serons tous forcés de nous retirer dans les royaumes voisins pour n'être point spectateurs de la vengeance que ces dieux irrités sont prêts à exercer contre les déserteurs de leur culte et contre ceux qui, devant punir ces crimes énormes, les tolèrent avec tant de scandale. » Il n'en fallait pas tant pour animer Ranganadadeven, déjà prévenu contre le P. de Brito. Il ordonna sur-le-champ qu'on allât piller toutes les maisons des chrétiens qui se trouvaient sur ses terres ; qu'on fit payer une grosse amende à ceux qui demeureraient fermes dans leur croyance, et surtout qu'on brûlât toutes les églises : cet ordre s'exécuta avec la plus grande rigueur. Ranganadadeven, qui regardait le P. de Brito comme l'auteur de tout le mal, commanda expressément qu'on s'en saisît et qu'on le lui amenât. Les satellites de ce prince, ayant découvert la retraite du missionnaire, se saisirent de lui : ils s'emparèrent en même temps d'un brahme chrétien nommé Jean, qui l'accompagnait ; ils lièrent étroitement ces deux confesseurs de Jésus-Christ, qui étaient bien plus touchés des blasphèmes qu'ils entendaient prononcer contre Dieu que des mauvais traitements qu'on leur faisait souffrir. Deux jeunes enfants chrétiens, dont le plus âgé n'avait pas encore quatorze ans, bien loin d'être ébranlés par les cruautés qu'on exerçait sur le P. de Brito et par les opprobres dont on le chargeait, en furent si affermis dans leur foi, qu'ils coururent avec une ferveur incroyable embrasser le saint homme alors chargé de chaînes, et qu'ils ne voulurent plus le quitter. Les soldats, voyant que les menaces et les coups ne servaient de rien pour les éloigner, garrottèrent aussi ces deux innocentes victimes et les joignirent à leur père et à leur pasteur. On les fit marcher tous quatre en cet état ; le P. de Brito, qui était d'une complexion délicate, et dont les forces étaient épuisées, tant par de longs et pénibles travaux que par la vie pénitente qu'il avait menée dans le Maduré depuis plus de vingt ans, se sentit alors extrêmement affaibli. Les gardes le pressaient et, à force de coups, le faisaient marcher, quoiqu'ils vissent ses pieds tout enflés et horriblement enflés. En cet

état, qui lui rappelait celui où se trouva son divin maître allant au Calvaire, on arriva à un gros village nommé Anoumandancouri, où les confesseurs de Jésus-Christ reçurent de nouveaux outrages. Pour plaire au peuple accouru en foule de toutes parts à ce nouveau spectacle, on les plaça dans un char élevé, sur lequel les brahmes ont coutume de porter par les rues leurs idoles en triomphe, et on les y laissa en jour et demi, exposés à la risée du public ; ils eurent là beaucoup à souffrir, soit de la faim et de la soif, soit de la pesanteur des grosses chaînes de fer dont on les avait garrottés.

« Cependant les prêtres des idoles firent de nouveaux efforts pour obliger le prince de Maravas à faire mourir les confesseurs de Jésus-Christ ; ils se présentèrent en foule au palais, vomissant des blasphèmes exécrables contre la religion chrétienne et chargeant le Père de plusieurs crimes énormes. Ils demandèrent au prince, avec de grands empressements, de le faire pendre sur la place publique, afin que personne n'eût la hardiesse de suivre la loi qu'il enseignait. Le généreux Tériadeven, qui s'était rendu auprès du prince de Maravas lorsqu'on lui présenta cette injuste requête, en fut outré et s'emporta vivement contre les prêtres des idoles, qui sollicitaient l'exécution ; il s'adressa ensuite à Ranganadadeven et le pria de faire venir en sa présence les brahmes les plus habiles, afin de les faire disputer avec le nouveau docteur de la loi du vrai Dieu, ajoutant que ce serait un moyen sûr et facile de découvrir la vérité.

« Le prince se choqua de la liberté de Tériadeven ; il lui reprocha en colère qu'il soutenait le parti infâme des docteurs d'une loi étrangère, et lui commanda d'adorer sur-le-champ quelques idoles qui étaient dans la salle : « A Dieu ne plaise, répliqua le généreux catéchumène, que je commette une telle impiété ; il n'y a pas longtemps que j'ai été miraculeusement guéri d'une maladie mortelle par la vertu du saint Evangile ; comment après cela oserais-je y renoncer pour adorer les idoles et perdre en même temps la vie de l'âme et celle du corps ? » Ces paroles irritèrent la fureur du prince ; mais, par des raisons d'Etat, il ne jugea pas à propos de la faire éclater ; il s'adressa à un jeune seigneur qu'il aimait, nommé Pouvaroudeven, et lui fit le même commandement. Celui-ci, qui avait été guéri aussi par le baptême, quelque temps auparavant, d'une très-fâcheuse incommodité, dont il avait été alligé durant neuf ans, balança d'abord ; mais la crainte de déplaire au roi, qu'il voyait furieusement irrité, le porta à lui obéir aveuglément. Il n'eut pas plutôt offert son sacrifice, qu'il se sentit attaqué de son premier mal, mais avec tant de violence, qu'il se vit en peu de temps réduit à la dernière extrémité. Un châtimement si prompt et si terrible le fit rentrer en lui-même : il eut recours à Dieu qu'il venait d'abandonner avec tant de lâcheté ; il pria qu'on lui apportât un crucifix ; il se jeta à ses pieds, demanda très-humblement pardon du crime qu'il venait de commettre, et conjur

le Seigneur d'avoir pitié de son âme et de lui pardonner sa honteuse apostasie. A peine eut-il achevé sa prière qu'il se sentit exaucé; son mal cessa tout de nouveau, et il ne douta point que celui qui lui accordait avec tant de bonté la santé du corps ne lui fit aussi miséricorde et ne lui pardonnât sa chute.

« Tandis que Pouravoudeven sacrifiait aux idoles, le prince de Maravas s'adressa une seconde fois à Tériadeven et lui ordonna avec menaces de suivre l'exemple de ce seigneur. Tériadeven lui répartit généreusement qu'il aimerait mieux mourir que de commettre une si lâche impiété. A peine eut-il dit ces paroles, que le prince commanda qu'on fit le sacrifice qu'ils appellent patiragalipouci; c'est une espèce de sortilège. Les infidèles assurent qu'on n'y peut résister et qu'il faut absolument que celui contre qui on le fait périsse; de là vient qu'ils le nomment aussi quelquefois santourôvesangaram, c'est-à-dire destruction totale de l'ennemi. Ce prince idolâtre employa trois jours entiers dans ces exercices diaboliques, faisant plusieurs sortes de sacrifices pour ne pas manquer son coup. Quelques gentils qui étaient présents et qui avaient quelquefois entendu les exhortations du confesseur de Jésus-Christ, avaient beau lui représenter que toutes ses peines seraient inutiles, que tous les maléfices n'auraient aucune vertu contre un homme qui se moquait de leurs dieux, ces discours ne firent qu'irriter ce prince; et comme le premier sortilège n'avait eu aucun effet, il crut avoir manqué à quelque circonstance; ainsi il recommença par trois fois le même sacrifice sans pouvoir réussir. Quelques-uns des principaux ministres des faux dieux, voulant le tirer de l'embarras et de l'extrême confusion où il était, lui demandèrent permission de faire une autre sorte de sacrifice, contre lequel, selon eux, il n'y avait point de ressource. Ce sortilège est le salpechiam qui a, disent-ils, une vertu si infailliable, qu'il n'y a nulle puissance, soit divine, soit humaine, qui en puisse éluder la force; ils assuraient que le prédicateur mourrait inmanquablement le cinquième jour. Mais ce fut pour le prince et pour les prêtres des idoles une nouvelle confusion; les cinq jours du salpechiam étant expirés, le saint homme, qui devait périr, n'avait pas perdu un seul de ses cheveux. Les brahmes dirent au tyran que ce docteur de la nouvelle loi était un des plus grands magiciens qui fût au monde et qu'il n'avait résisté à la vertu de tous leurs sacrifices que par la force de ses enchantements. Ranganadadeven prit aisément ces impressions; il fit venir devant lui le P. de Brito, et lui demanda, en lui montrant son bréviaire qu'on lui avait ôté lorsqu'on le fit prisonnier, si ce n'était point de ce livre qu'il tirait cette vertu qui avait rendu jusqu' alors tous leurs enchantements inutiles. Quand le saint homme lui eut répondu qu'il ne fallait pas en douter: « Eh bien ! dit le tyran, je veux voir si ce livre te rendra impénétrable à nos mousquets. » En même temps il ordonna qu'on lui attachât le bréviaire au cou et qu'on

le fit passer par les armes. Déjà les soldats, étaient prêts à faire leurs décharges, lorsque Tériadeven, avec un courage héroïque, se récria publiquement contre un ordre si tyrannique, et se jetant parmi les soldats, protesta qu'il voulait lui-même mourir, si on ôtait la vie à son maître. Ranganadadeven, qui s'aperçut de quelque émotion parmi les troupes, fit révoquer l'ordre qu'il avait donné, et commanda qu'on remit en prison le confesseur de Jésus-Christ.

« Cependant, dès ce jour-là même, il prononça la sentence de mort contre lui, et afin qu'elle fût exécutée sans obstacle, il fit partir le Père secrètement sous une bonne garde, avec ordre de le mener à Ouriardeven, son frère, chef d'une peuplade située à deux journées de la cour, avec ordre de le faire mourir sans délai. Ouriardeven mit le P. de Brito entre les mains de cinq bourreaux, pour le couper en pièces et l'exposer à la vue du peuple après qu'il serait mort. Arrivé au lieu du supplice, le confesseur de Jésus-Christ pria les bourreaux de lui donner un moment pour se recueillir, ce qu'ils lui accordèrent. Alors s'étant mis à genoux en présence de tout ce grand peuple et s'étant tourné vers le poteau auquel son corps, séparé de sa tête, devait être attaché, il parut entrer dans une profonde contemplation. Il est aisé de juger quels pouvaient être les sentiments de ce saint religieux dans une semblable conjoncture. Les gentils furent si touchés de la tendre dévotion qui paraissait peinte sur son visage, qu'ils ne purent retenir leurs larmes; plusieurs même d'entre eux condamnaient hautement la cruauté dont on usait envers ce saint homme. Après environ un quart d'heure d'oraison, le P. de Brito se leva avec un visage riant, s'approcha des bourreaux qui s'étaient un peu retirés et les embrassa avec une affection et une joie qui les surprit: « Vous pouvez à présent, mes frères, leur dit-il, faire de moi ce qu'il vous plaira; » ajoutant beaucoup d'autres expressions pleines de douceur et de charité qu'on n'a pu encore recueillir. Les bourreaux à demi-ivres se jetèrent sur lui et déchirèrent sa robe, ne voulant pas se donner la peine ni le temps de la lui détacher; mais ayant aperçu le reliquaire qu'il avait coutume de porter au cou, ils se retirèrent en arrière saisis de frayeur et se disant les uns aux autres que c'était assurément dans cette boîte qu'étaient les charmes dont il enchantait ceux de leur nation qui suivaient sa doctrine, et qu'il fallait bien se donner de garde de le toucher pour n'être pas séduits comme les autres. Dans cette ridicule pensée, un d'eux prenant un sabre pour couper le cordon qui tenait le reliquaire, fit au Père une large plaie dont il sortit beaucoup de sang; le fervent missionnaire l'offrit à Dieu comme les prémices du sacrifice qu'il était sur le point d'achever. Enfin ces barbares, persuadés que les charmes magiques des chrétiens étaient assez puissants pour résister à un tranchant de leurs épées, se firent apporter une grosse hache dont on se servait dans leurs temples pour

égorger les victimes qu'on immolait aux idoles; après quoi ils lui attachèrent une corde à la barbe et la lui passèrent autour du corps pour tenir la tête penchée sur l'estomac pendant qu'on lui déchargerait le coup. L'homme de Dieu se mit aussitôt à genoux devant les bourreaux, et levant les mains et les yeux au ciel, il attendait en cette posture la couronne du martyr, lorsque deux chrétiens de Maravas, ne pouvant plus retenir l'ardeur dont ils étaient embrasés, fendirent la presse et allèrent se jeter aux pieds du saint confesseur, protestant qu'ils voulaient mourir avec leur charitable pasteur, puisqu'il l'exposait avec tant de zèle à mourir pour eux; que la faute, s'il y en avait de son côté, leur était commune et qu'il était juste qu'ils en partageassent avec lui la peine. Le courage de ces deux chrétiens surprit étrangement toute l'assemblée et ne fit qu'irriter les bourreaux; cependant, n'osant pas les faire mourir sans ordre, ils les mirent à l'écart, et après s'en être assurés, ils retournèrent au P. de Brito et lui coupèrent la tête. Le corps, qui devait naturellement tomber sur le devant, étant penché de ce côté-là avant de recevoir le coup, tomba néanmoins à la renverse avec la tête qui y tenait encore, les yeux ouverts et tournés vers le ciel. Les bourreaux se pressèrent de la détacher du tronc, de peur, disaient-ils, que par ses enchantements il ne trouvât le moyen de l'y réunir; ils lui coupèrent ensuite les mains et attachèrent le corps avec la tête au poteau qui était dressé, afin qu'il fût exposé à la vue et aux insultes des passants.

«Après cette exécution, les bourreaux menèrent au prince les deux chrétiens qui s'étaient venus offrir au martyr: ce barbare leur fit couper le nez et les oreilles, et les renvoya avec ignominie. Un d'eux, pleurant amèrement de n'avoir pas eu le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ, revint au lieu du supplice; il y considéra à loisir les saintes reliques, et, après avoir ramassé dévotement les pieds et les mains qui étaient dispersés de côté et d'autre, il les approcha du poteau où étaient la tête et le corps, et y demeura quelque temps en prière avant de se retirer.»

Telle fut la glorieuse fin du R. P. Jean de Brito, qui depuis longtemps soupirait après le bonheur du martyr.

BRIX (saint), fut martyrisé sur le territoire d'Auxerre, avec un grand nombre de courageux chrétiens, dont malheureusement le Martyrologe romain n'a pas conservé les noms. On n'a pas de détails authentiques sur leurs combats. L'Eglise célèbre la fête de ces saints martyrs le 26 mai.

BRUNO DE SAINTE-CROIX (le bienheureux), martyr, était l'un des six jésuites qui furent désignés pour rester en Abyssinie, quand la persécution qu'y excita le Négous Basilides força d'en sortir le patriarche Mendez et ses compagnons, que Méléé-Segued y avait fait venir. Pris, en 1635, avec Gaspard Puez et Jean Pereira, par Melca-Christos, vice-roi du Tigré, il fut conduit avec eux au camp de ce barbare persécuteur des catho-

liques, qui fit percer les trois saints à coups d'épée en sa présence. Gaspard Puez mourut sur-le-champ. Quand les Portugais vinrent pour enlever les martyrs, ils trouvèrent que Bruno et Pereira vivaient encore; Pereira mourut le 2 mai suivant. Le P. Bruno survécut à ce premier martyr, qui avait eu lieu le 25 avril. Dieu le gardait pour un second combat. Bruno se réfugia près de Za-Mariam, vice-roi du Temben, lequel était entièrement favorable aux catholiques. En 1640, le vice-roi du Tigré attaqua celui du Temben, qui le vainquit dans une bataille, mais qui, quelques jours après, fut tué dans une embuscade. Restés sans protecteur, les jésuites furent repris. Ils n'étaient plus que deux, Bruno et Cardeira. Tous deux furent suspendus à des branches d'arbres et tués à coups de pierres. Il paraît que ce genre de supplice était usité en Abyssinie, car nous l'avons vu déjà appliqué à Alméida, évêque de Nicée, et à ses compagnons. Bruno était originaire de Civitella, près Ascoli.

BRUNON (saint), évêque et confesseur, souffrit de cruels tourments pour la foi de Jésus-Christ, à Wurtzbourg. On n'a aucun détail sur ses souffrances. On ignore même à quelle époque il confessa sa foi. L'Eglise le fête le 17 mai.

BRUNON (saint), martyr, évêque des Russes, fut pris par des impies lorsqu'il prêchait l'Evangile dans ces contrées: il eut les pieds et les mains coupés, puis on lui trancha la tête. On ignore la date précise de son glorieux martyr. L'Eglise fait sa mémoire le 15 octobre.

BUCHARELLI (le bienheureux), missionnaire jésuite dans le royaume du Tonquin, tomba victime de la persécution qui s'éleva, en 1721, dans ce pays. Une femme chrétienne, qui demeurait à Kesat, y causait beaucoup de scandale par le libertinage auquel elle se livrait. Les chrétiens ne voulaient plus la voir ni communiquer avec elle. Cette conduite de leur part fit naître en elle une violente colère. Elle apostasia, et, s'unissant à un autre apostat, ils présentèrent une requête au vice-roi contre le christianisme qu'ils avaient médité de détruire. Dans cette requête, comme dans une seconde qu'ils présentèrent, ces scélérats eurent l'infamie de charger les missionnaires de toutes sortes de calomnies. Le P. Bucharelli résidait à Kesat: ayant su que la cour avait fait partir trois mandarins, et environ cent soldats pour s'emparer de cette bourgade, il en avertit les chrétiens, et, suivi de ses catéchistes, s'enfuit au moment où les soldats investissaient la bourgade. Ces derniers s'emparèrent de six néophytes, accusés d'être chrétiens par les deux apostats, et les chargèrent de chaînes. Trois d'entre eux apostasièrent. Cependant les PP. Bucharelli et Messari furent arrêtés sur les confins du royaume et jetés en prison, où ce dernier mourut bientôt. Notre bienheureux lui-même tomba si rudement malade, que le mandarin, qui craignait de le voir échapper au supplice par la mort, lui envoya un mé-

decin chargé de le soigner. Enfin, après une année de la plus douloureuse détention, le Père et les chrétiens qui avaient été pris furent condamnés à mort. A cette nouvelle, ils s'habillèrent dans leurs plus beaux vêtements. Les chrétiens vinrent de tous côtés à la prison pour féliciter les confesseurs du bonheur qui les attendait. Un prêtre tonquinois, qui était en prison avec eux, leur donna la communion. Le 11 du mois d'octobre, on vint les prendre dans leur prison, et on les conduisit sur la place, en face de la demeure du vice-roi, pour y entendre lire leur sentence. A cette lecture, Bucharelli dit en inclinant la tête : *Dieu soit loué !* Le lieu de l'exécution était éloigné de la ville d'au moins une grande lieue, on s'y rendit. Le saint missionnaire précédait les néophytes. La sainte cohorte s'avancait en chantant des cantiques et des psaumes. Le P. Bucharelli, qui était à peine convalescent, tomba en faiblesse. On fut obligé de le soutenir jusqu'au bout du chemin. Quand il fut arrivé, il se mit à genoux, et, se prosternant, il embrassa plusieurs fois la terre. Dans son cœur, il faisait hommage à Dieu de son existence, et le remerciait de ce qu'il le jugeait digne de mourir pour lui. On raconte qu'alors on vit une assez grande quantité d'oiseaux blancs, complètement étrangers au pays, qui, volant au-dessus de la tête des martyrs, leur faisaient comme une couronne dans les airs. Le P. Bucharelli fut décapité le premier. Il n'était âgé que de trente-sept ans et en avait passé vingt-deux dans la compagnie de Jésus. Bucharelli fut enterré sur le lieu même; mais, quelque temps après, le frère Thomas Borgia le transféra dans l'église de Damgia.

BUCZYNSKI, religieux de l'ordre de Saint-Basile, fut une des victimes de l'atroce persécution que le czar Nicolas fit subir, en 1837, à tous les catholiques qui ne voulaient point abandonner leur foi pour embrasser la religion russe. Après avoir subi mille tortures, ce saint martyr, qui était plus que septuagénaire, fut placé sous une pompe dont l'eau qu'on lâcha sur lui se congela au contact de l'air, l'enveloppa bientôt comme d'un manteau de glace, sous lequel il trouva une mort affreuse. *Voy.* l'article **MIECZYLSKA**.

BURGOS (PIERRE DE), frère mineur, fut tué par les flèches des Chichimèques en se ren-

dant à Saint-Michel. Il eut pour compagnon de son martyre le frère François Douzeli de Grenade. (*Chronique des Frères Mineurs*, t. IV, p. 768.)

BURGOS, ville d'Espagne, célèbre par le martyre des saintes Centolle et Hélène, sur lesquelles le Martyrologe romain ne donne point de détails.

BUSIRIS (saint), confesseur sous Julien l'Apostat, à Ancyre en Galatie, se distingua par un courage extraordinaire. Le gouverneur l'ayant fait arrêter pour quelque insulte qu'on prétendait qu'il avait faite aux païens, se préparait à le faire étendre sur le chevalet. « Ce n'est pas la peine, dit Busiris, en levant les bras et en se posant comme s'il eût été sur l'affreuse machine, épargnez ce mal à vos officiers, je me tiendrai seul et sans cela, de manière à endurer les tortures qu'il vous plaira de me faire souffrir. » Busiris tint parole, et resta ainsi tant qu'il plut au juge de lui faire déchirer les côtés avec des ongles de fer. Ensuite il fut conduit en prison. La mort de Julien, qui arriva peu de temps après, l'en fit sortir. Il vécut jusqu'au règne de Théodose, et ce fut à cette époque que Dieu permit qu'il entrât dans le sein de l'Eglise catholique, car, jusque-là, il avait appartenu à l'hérésie des encratites. Les nouveaux calendriers le mettent au nombre des saints confesseurs le 21 janvier. Le Martyrologe romain n'en fait pas mémoire.

BUSTAMENTE (PAUL DE), dominicain, était supérieur d'un couvent de cet ordre, situé à Villaricca, dans le Chili. Les habitants indigènes, excités par les prêtres des idoles, l'immolèrent avec le P. Ferdinand Ovando, un novice convers et quatre autres missionnaires. (*Monumenta Dominicana*, an. 1606.)

BYZANCE, *Byzantium*, aujourd'hui Constantinople, la ville la plus importante de la Thrace, devint sous Constantin, qui fut son second fondateur, la capitale de l'empire romain. Cette ville avait pour gouverneur ou proconsul, sous le règne de Marc-Aurèle, un nommé Cæcilius Capella, qui, ayant fait arrêter un grand nombre de chrétiens, les fit mettre à la question, et ensuite les fit mourir. Tous demeurèrent inébranlables dans leur foi, à l'exception d'un nommé Théodote, qui renia Jésus-Christ, et qui, plus tard, entraîné par la honte qu'il éprouva de ce crime tomba dans l'hérésie.

C

CABERO (le P. JEAN), religieux de la Merci, resta en otage, en 1632, pour plusieurs esclaves qui voulaient renier leur foi à la vue de leurs compagnons rachetés qui revenaient dans leur patrie. Voulant se venger des consolations qu'il prodiguait aux chrétiens dans leurs prisons, les Turcs lui firent subir les plus grandes cruautés, et le condamnèrent ensuite à être brûlé. Déjà il était attaché au poteau, quand un Turc, tou-

ché de compassion, donna six cents écus pour lui sauver la vie. Ce charitable infidèle, craignant que le zèle qui animait Cabero ne le jetât dans de nouveaux dangers, le retint chez lui jusqu'à l'arrivée du P. Jean Itaicoz, qui vint et paya sa rançon.

CÆCILIUS CAPELLA, nom d'un proconsul ou gouverneur de Byzance, qui, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, fit arrêter un grand nombre de chrétiens. Il les fit d'a-

bord mettre à la question, et ensuite les fit mourir. Un seul d'entre eux, un nommé Théodote, eut la faiblesse, la lâcheté de renier Jésus-Christ. (Voy. BYZANCE.)

CAERLÉON, ville située sur l'Usk, dans le comté de Mountmouth, est célèbre par le martyre qu'y souffrirent saint Aaron et saint Jules, vers l'année 287, sous le règne de Dioclétien. Ces deux saints, qui étaient Bretons d'origine, avaient étudié les Ecritures à Rome, avant de passer dans le royaume d'Angleterre.

CAGLIARI, capitale de l'île de Sardaigne, a été illustrée par le martyre qu'y endura saint Ephise, durant la persécution de Dioclétien. Le juge Flavien était l'ordonnateur des tourments.

CAIPHE, tristement célèbre par la part qu'il prit au jugement et à la mort de Jésus-Christ; grand prêtre après Eléasar, son beau-frère, en l'an 27 jusqu'en 36. Il siégeait comme président du sanhédrin quand, après la guérison du boiteux, les apôtres saint Pierre et saint Jean furent amenés devant ce tribunal. Plus tard, il le présidait encore, quand les apôtres furent fouettés et mis en liberté avec défense de prêcher davantage les vérités chrétiennes. Dans toutes ces circonstances, il se fit remarquer par sa rage contre les disciples du Sauveur, par sa haine contre leurs doctrines. Ce fut sous sa présidence, et obéissant en grande partie à son influence, que le sanhédrin prononça la sentence de mort de saint Etienne.

CAIUS (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Apamée, en même temps que saint Alexandre. Tous deux étaient originaires d'Euménie, ville de la grande Phrygie. Ayant été arrêtés, ils furent conduits dans la première des villes que nous venons de nommer et y moururent pour la défense du christianisme, les uns disent sous Marc-Aurèle, les autres sous Sévère. On ne sait d'eux que ce qu'en dit Eusèbe d'après Astérius Urbanus, auteur du temps. On les arrêta avec des montanistes dont la secte avait infecté tout le pays qu'ils habitaient. Ils déclarèrent n'avoir rien de commun avec eux, et être entièrement séparés de croyances. L'Eglise les honore le 10 mars.

CAIUS (saint). Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Alexandrie, les saints prêtres et diacres, Caius, Fauste, Eusèbe, Chérémon, Lucius, et leurs compagnons, dont les uns furent martyrisés durant la persécution de Valérien, et les autres en servant les martyrs, reçurent la récompense des martyrs. » L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

CAIUS (saint), martyr, souffrit avec les saints Denis, Fauste, Pierre, Paul et quatre autres sous l'empereur Dèce. Depuis, sous Valérien, ayant enduré de longs tourments par ordre du président Emilien, ils remportèrent la palme du martyre. (*Extrait du Martyrologe romain.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 3 octobre.

CAIUS (saint), pape, monta sur le siège apostolique, en 283, après la mort de saint

Entychem. La paix de l'Eglise fut, à cette époque, troublée par une persécution qui dura deux ans. Le saint pape encouragea constamment les martyrs et les confesseurs. Pendant cette tempête, il resta caché, non point par peur, mais dans l'intérêt de son troupeau. Il mourut le 21 avril 296. Le Martyrologe romain lui donne le titre de martyr, que ses souffrances, dit-on, lui avaient mérité. D'anciens pontificaux disent qu'il était Dalmate d'origine et parent de l'empereur Dioclétien. L'Eglise romaine célèbre sa fête le 22 avril, comme celle de saint Soter.

CAIUS (saint), reçut la palme du martyre à Bologne, durant la persécution de Maximien. Il fut arrêté et mis à mort pour la défense du christianisme, avec les saints Aggée et Hermès, honorés avec lui par l'Eglise le 4 janvier.

CAIUS (saint), martyr, fut décapité à Salerne avec un autre Caius et Anthès sous l'empereur Dioclétien et le proconsul Léonce. L'Eglise honore leur mémoire le 28 août.

CAIUS (saint), martyr, donna sa vie pour la foi à Saragosse en l'an de Jésus-Christ 304, sous le gouverneur Dacien. Il souffrit, dans un premier combat, avec les dix-huit martyrs, dits martyrs de Saragosse; mais ayant résisté aux tourments, il ne mourut que dans un second combat, quelque temps après. L'Eglise fait sa fête le 16 avril, avec celle des martyrs que nous venons d'indiquer. (Voy. Prudence, de Cor. hym. 4, et les articles DACIEN, SARAGOSSE.)

CAIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. Martyrs de Sébaste.)

CAIUS (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Alexandrie, sous Numérien, avec les saints Céréal, Pupule et Sérapion. Le Martyrologe romain ne marque point à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 28 février.

CAIUS (saint), martyr, était officier du palais. Il fut jeté dans la mer avec vingt-sept autres dont le Martyrologe romain n'a pas conservé les glorieux noms, et ils remportèrent ainsi la palme du martyre. On n'a aucun détail sur leurs combats. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 mars.

CAIUS (saint), mourut pour la foi à Nicomédie avec les saints Daser, Zotique et douze autres soldats dont on ignore les noms. On leur fit endurer de cruels supplices et ils furent ensuite jetés dans la mer où ils furent tous noyés. On ignore l'époque où eut lieu leur courageux martyre. L'Eglise vénère la mémoire de ces saints le 21 octobre.

CAIUS (saint), martyr, mourut pour la foi à Corinthe avec Crispus. Saint Paul, dans son *Epître aux Corinthiens*, leur parle de ces deux illustres martyrs. On n'a pas de détails sur eux. L'époque même de leurs combats n'est pas précise. L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

CAIUS (saint), martyr, eut le glorieux privilège de verser son sang pour la défense de

la religion. On ignore à quelle époque : le Martyrologe romain marque seulement que ce fut sous Dioclétien. L'Eglise fait sa fête le 22 avril.

CALUS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Messine en Sicile, avec saint Ampèle. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail et ne dit point à quelle époque eut lieu leur martyre. L'Eglise les honore le 20 novembre.

CALUS (saint), martyr, répandit son sang pour la foi chrétienne à Mélitine en Arménie, avec les saints Hermogène, Expédit, Aristonique, Rufus et Galatas. On ignore la date et les circonstances de leur mort. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 19 avril.

CALAHORA, ville d'Espagne, célèbre par le martyre et les miracles des saints Emétere et Chélidoine. On ignore à quelle époque ils combattirent pour la foi de Jésus-Christ.

CALANGSOR (PIERRE), catéchiste du P. Sauviores, fut tué avec lui, le 2 avril 1672, dans le village de Tumham, aux îles Mariannes. (Pour plus de détails, voy. l'article **SANVITORES**.)

CALLINIQUE (saint), martyr, souffrit pour la religion à Eleuthéropolis en Palestine, avec saint Florien et cinquante-huit de leurs compagnons qui sont inconnus. Ils furent massacrés par les Sarrasins, en haine de la foi de Jésus-Christ, du temps de l'empereur Héraclius. L'Eglise célèbre leur mémoire le 19 décembre.

CALDEIRA (le bienheureux MARC), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. **AZEVEDO**.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans la mer. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278 ; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite professionem militans*, p. 166 et 170.)

CALÉPODE (saint), martyr, fut mis à mort à Rome, sous le pontificat de saint Calliste ; on ne sait pas précisément sous quel règne, cependant il est probable que ce fut du temps de l'empereur Alexandre. Cet empereur, ainsi qu'on peut le voir à l'article saint **CALLISTE**, fut plutôt protecteur que persécuteur de l'Eglise. Aussi, il est très-probable que saint Caléopode, comme plus tard saint Calliste lui-même, périt dans une émeute populaire. Il était attaché au service de l'Eglise de Rome. Il avait baptisé un certain nombre de païens de distinction, et devint pour cela l'objet de la haine des infidèles qui le firent mourir. Ce fut saint Calliste qui prit soin de sa sépulture, et qui le fit enterrer dans un cimetière situé sur la voie Aurélienne. Bientôt après, le saint pape y fut enterré lui-même. Sous Paul I^{er} et ses successeurs, on transféra beaucoup de saints dans les églises, parce que les cimetières, dépourvus de murailles, étaient sujets à une foule de profanations. Saint Caléopode et saint Callist-

furent transférés dans l'église Sainte-Marie-Transtévère. L'Eglise fait la fête de saint Caléopode le 10 mai.

CALÈRE (JEAN), frère lai de l'ordre de Saint-François, était au couvent d'Ezetlan dans la nouvelle Espagne, quand plusieurs indigènes que les Espagnols avaient instruits et baptisés, prirent la fuite et se sauvèrent dans les montagnes, où le culte des idoles était en honneur. Jean Calère, préoccupé du salut de ces jeunes gens, courut après eux avec trois jeunes Américains qu'il avait amenés à la connaissance du christianisme. Il rejoignit les fugitifs dans un lieu voisin des montagnes et ses exhortations allaient les ramener, lorsqu'une femme qui se trouvait là insista vivement près d'eux pour qu'ils ne laissassent pas partir le missionnaire. A l'instigation de cette femme, ils se jetèrent sur Jean Calère, et lui scièrent la tête avec une épée de bois, leur arme accoutumée. Les trois jeunes Américains qui l'accompagnaient furent aussi mis à mort. Les Espagnols trouvèrent, sept jours après, le corps de Jean Calère, et lui donnèrent la sépulture.

CALLINIQUE (saint), eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ, en Bithynie, sous l'empire de Dèce, avec saint Thyrsé et saint Leuce. Nous ne savons rien de positif sur ces trois saints ; ce qu'on en raconte comme détails n'a aucun caractère d'authenticité. Mais de tout temps ils ont été en très-grande vénération dans l'Eglise, qui célèbre leur fête le 28 janvier. Saint Thyrsé et saint Callinique eurent la tête tranchée ; quant à saint Leuce, il expira comme on cessait de le tourmenter.

CALLINIQUE (saint), fut martyrisé à Ganges en Paphlagonie. On le fouetta avec des verges de fer ; puis on lui fit souffrir d'autres supplices aussi cruels, après quoi il fut jeté dans une fournaise ardente, où il rendit son esprit à Dieu. L'Eglise fait la fête de ce martyr le 29 juillet.

CALLINIQUE (sainte), martyre, eut le bonheur de répandre son sang pour la foi avec sainte Basilisse. On n'a aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de leur glorieux martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 22 mars.

CALLIOPE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi en Cilicie. Après avoir souffert diverses tortures sous le préfet Maxime, il fut crucifié la tête en bas, et honoré du même supplice que notre Sauveur. L'Eglise honore la mémoire de cet illustre martyr le 7 avril.

CALLIOPE (sainte), martyre, répandit son sang pour la foi chrétienne. On lui coupa les mamelles et on lui brûla la chair, ensuite elle fut roulée sur des têtes de pots cassés. Enfin, ayant eu la tête tranchée, elle reçut ainsi la palme du martyre. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque. L'Eglise honore son immortelle mémoire le 8 juin.

CALLISTE (saint), pape et martyr, mourut sous l'empereur Alexandre, dans une de ces émeutes populaires si fréquentes alors

contre les chrétiens. Ses Actes disent qu'il fut longtemps enfermé sans nourriture dans une prison, battu à coups de bâtons, enfin jeté par une fenêtre du lieu où il était enfermé, et précipité dans un puits, tout cela par l'ordre d'Alexandre. Pour quiconque sait l'histoire, cette narration des Actes de saint Calliste est inadmissible. Le fils de Mamée, l'excellent Alexandre, n'aurait jamais donné un ordre semblable ; il eût répugné à la douceur, à la modération de son caractère. On sait que sous son règne tout procès suivait les phases d'une justice exacte, et que jamais l'arbitraire ne se substituait à l'équité.

Alexandre avait appris de Mamée, sa mère, à aimer les chrétiens ; il les protégeait tant qu'il le pouvait. La statue de Jésus-Christ était dans son oratoire, avec celles d'Abraham, d'Orphée et d'Apollonius de Thyanes. Un jour que des cabarettiers disputaient aux chrétiens un lieu où ils se réunissaient, Alexandre ordonna qu'on adjugeât ce lieu aux chrétiens, disant qu'il valait mieux que Dieu y fût honoré de n'importe quelle façon, que de le voir occupé par des taverniers. L'histoire rapporte même qu'il aimait et estimait singulièrement le pape Calliste, le proposant souvent comme modèle à ses officiers à cause de sa vertu et de toutes les qualités qu'il voyait briller en lui. Alexandre laissa les chrétiens bâtir des églises, qui furent en partie détruites sous le règne de ses successeurs. La paix dont ils jouirent sous son règne ne nous empêchera point d'admettre qu'il n'y eût des cas isolés de persécution. Nous savons très-bien que, sous les meilleurs empereurs, la haine et l'insintelligence des peuples se laissait parfois entraîner à des actes de cruauté et de barbarie qui faisaient des martyrs. Sous Alexandre il en fut ainsi, mais sans que l'empereur y prit aucune part.

Saint Calliste succéda au pape Zérophin, en la première année d'Héliogabale, dans les premiers jours de l'an 219. La plupart des Latins le nomment Callixte. L'histoire le donne comme faisant d'incessants et de très-grands efforts pour accroître l'Eglise de Jésus-Christ. On lui attribue l'institution du jeûne des Quatre-Temps. (*Voy. Moretti, de S. Callisto, discq. 1, p. 67, et Claude Sommier, t. I, Hist. dogmaticæ sedis apostolicæ, l. II, p. 159.*)

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, saint Calliste périt dans une émeute populaire. Qu'il ait souffert une partie de ce que racontent ses Actes, nous ne le nions pas, cela est même de nature à nous confirmer dans notre opinion. La populace était très-capable de procéder ainsi, Alexandre ne l'était pas. On montre encore à Rome le puits où on prétend que le saint pape fut jeté, le 1^{er} octobre 223, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il fut enterré dans le cimetière de Calépode, que l'Eglise honore le 10 mai. Ce cimetière se trouve sur la voie Aurélienne. Saint Calépode était attaché au service de l'Eglise romaine ; sous le pontificat

de Calliste, ayant baptisé un grand nombre de païens illustres, il fut arrêté et martyrisé avec plusieurs autres fidèles. Le pape Calliste, qui prit soin de sa sépulture, fut enterré près de lui quelque temps après. Plus tard, sous le pape Paul I^{er} et ses successeurs, on fit transporter beaucoup des corps des saints enterrés dans les cimetières, dans les églises. Les corps de saint Calliste et de saint Calépode furent transférés dans l'église de Sainte-Marie au delà du Tibre. En l'an 854, le comte Everard obtint du pape Léon IV le corps de saint Calliste et le plaça dans l'abbaye qu'il avait fondée à Cisoing ou Chisoing, près Tournay. L'église de ce monastère fut dédiée sous l'invocation de saint Calliste. Par crainte des Normands, on a depuis transporté à Reims les reliques de ce saint martyr. L'église de Sainte-Marie-Transtévère, à Rome, prétend avoir encore une partie de ces précieuses reliques.

CALLISTE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi de Jésus-Christ, à Rome, avec les saints Félix et Boniface. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur mémoire le 29 décembre.

CALLISTE (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la foi de Jésus-Christ, à Syracuse. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Hermogène et Evode. L'Eglise célèbre leur fête le 25 avril.

CALLISTE (saint), martyr, était évêque à Todi. Il y souffrit le martyre pour Jésus-Christ. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 14 août.

CALLISTE (saint), martyr, fut noyé à Corinthe avec saint Charise et sept autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise célèbre la fête de ces martyrs le 16 avril. On ignore l'époque où ils furent martyrisés.

CALLISTE (saint), martyr, recueillit la couronne du martyre avec ses deux frères, Hermogène et Evode. Nous ne connaissons rien d'authentique sur leur mort. L'Eglise vénère leur mémoire le 2 septembre.

CALLISTRATE (saint), martyr, mourut à Rome pour la foi avec quarante-neuf soldats, sous l'empereur Dioclétien. Ces soldats, ayant vu Callistrate sortir sain et sauf du fond de la mer où on l'avait jeté cousu dans un sac, se convertirent à Jésus-Christ et souffrirent avec lui le martyre. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 26 septembre.

CALOCER (saint), martyr, reçut la palme des combattants pour la foi de Jésus-Christ, sur la voie Appienne, à Rome. Ce saint était chef des camériers de la femme de l'empereur Dèce. Il eut pour compagnon de son martyre saint Parthène, primicier dans une autre charge. Ils furent mis à mort pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles. L'Eglise les vénère le 19 mai.

CALOCER (saint), souffrit le martyre à Bresse, sous la persécution de l'empereur Adrien. Il avait été converti à la foi par les saints Faustin et Jovet. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur son martyre.

L'Eglise honore sa sainte mémoire le 18 avril.

CALOCER (saint), était évêque à Ravenne. Il y confessa Jésus-Christ au milieu des tortures, dont le Martyrologe romain ne nous a pas laissé les détails. L'Eglise honore sa fête le 11 février.

CALOCÈRE (saint), fut martyrisé sous le règne de l'empereur Adrien, à Albenga, sur la côte de Gênes, vers l'an 125. L'histoire de ce saint, donnée fort au long par Bollandus, n'offre pas les caractères d'authenticité désirables. On fait sa fête le 19 mars. Les habitants de Bresse prétendent avoir le corps de saint Calocère dans leur église de Sainte-Afre. Ceux d'Albenga prétendent l'avoir aussi dans l'église de Sainte-Claire.

CALPHURNE, confesseur à Rome, en l'an 250, sous le règne de l'empereur Dèce. Il fut arrêté avec saint Moïse et ses compagnons. Il souffrit comme eux courageusement la prison et les tourments. Il eut encore un autre bonheur, celui de ne pas tomber, comme plusieurs de ces confesseurs, dans les erreurs de Novatien. Nous ne savons pas ce qu'il devint. (Pour plus de détails, voy. MOÏSE.)

CALVISIEN, gouverneur de Sicile sous Dioclétien, fit mourir pour la foi chrétienne saint Euplius, en 304, dans la ville de Catane. (Pour plus de détails, voy. EULIUS.)

CAMÉRIN (saint), martyr, était originaire de Sardaigne. Il y souffrit le martyre durant la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Euxore et Cise. Ils périrent par le glaive sous le président Delphius. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 21 août.

CAMERINO, ville des Etats ecclésiastiques, où l'on prétend que saint Venant ou Venance fut décapité, avec dix de ses compagnons, sous le règne de l'empereur Dèce, et par ordre d'un juge nommé Antiochus. Quelques auteurs, Tillemont entre autres, ont prétendu à tort que le martyre de saint Venant eut lieu en Sicile. Cette erreur est le résultat d'une confusion. Ce fut dans cette ville et aussi sous le même juge que, durant cette persécution de Dèce, saint Anastase et ses compagnons furent mis à mort pour la foi.

CAN (FRANÇOIS-XAVIER), catéchiste tonquinois, fut étranglé en l'honneur de la religion chrétienne le 30 novembre.

CANADA et **LOUISIANE**. Ces deux contrées forment une partie assez considérable de l'Amérique du Nord. Le Canada, qui appartint longtemps à la France, est maintenant une possession de l'Angleterre. La Louisiane fait maintenant partie des Etats-Unis d'Amérique. Anciennement ces deux pays étaient connus sous la dénomination de Nouvelle-France; les premiers missionnaires y vinrent en 1625. Jusqu'en 1632, l'étude obligée de la langue des habitants, de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs croyances, fit qu'on se borna en quelque sorte à préparer la mission. A cette époque elle commença à fructifier. Plus tard, la

compagnie formée pour coloniser la Nouvelle-France, persuadée que les religieux mendiants ne convenaient pas chez un peuple qui manquait souvent du nécessaire, attribua entièrement cette mission aux Jésuites. Elle devint extrêmement florissante, et de très-nombreuses conversions s'opérèrent. On fixa le centre des travaux apostoliques chez les Hurons, à Joulutiri, au poste des trois rivières au-dessus de Québec, et à Tadoussac. On forma à Québec un collège destiné à instruire les jeunes indigènes. Les missionnaires voyaient le succès bénir leurs travaux, en dépit des intrigues des Anglais et des Hollandais, qui, par haine des Français et du christianisme, faisaient tous leurs efforts pour entraver les travaux des missionnaires, et pour armer les uns contre les autres les tribus au milieu desquelles ils allaient prêcher l'Évangile. Ce fut surtout aux Iroquois qu'ils inspirèrent cette haine qui les animait. Ce peuple devint l'instrument féroce de leurs vengeances.

En 1642, les Iroquois surprirent les pirogues qui ramenaient de Québec le P. Joynes et son escorte. Un Français, Guillaume Couture, fut mutilé; René Goupil, tué d'un coup de hache après d'horribles tortures; Joynes, horriblement mutilé, ne dut son salut qu'à un officier hollandais qui le délivra. En 1644, le P. Bressani, étant tombé entre leurs mains, fut d'abord rudement bâtonné; puis ensuite on lui fendit la main gauche dont on abattit le pouce, avec deux doigts de la droite. On lui brûla les ongles. On lui remplit la bouche d'excréments humains. Après beaucoup d'autres tortures, on le vendit à des Hollandais, qui le renvoyèrent en Europe, d'où il repartit bientôt après pour recommencer ses travaux apostoliques au milieu de ceux qui l'avaient martyrisé. Le 17 octobre 1646, le P. La Lande et le P. Joynes, qui était aussi revenu sur le théâtre de ses premiers combats, furent tous deux martyrisés.

Le 4 juillet 1648, la peuplade des Agniés envahit la bourgade de Saint-Joseph, et le P. Antoine Daniel est criblé de flèches et meurt victime du dévouement qui l'a porté à se jeter au-devant des ennemis pour les retarder, et pour donner le temps à ses chers néophytes de prendre la fuite. Le 16 mars 1649, ce fut le tour des bourgades de Saint-Ignace et de Saint-Louis. Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant furent horriblement martyrisés. En décembre suivant, la bourgade de Saint-Jean fut surprise par les Iroquois, et le P. Garnier cueillit la couronne du martyre. Un Huron apostat tua dans cette circonstance Noël Chabanel. En 1652, le P. Jacques Bateux tomba sous les balles des Iroquois, le 10 mai. Le P. Poncet fut pris l'année suivante et mutilé. Bientôt après, le P. Garreau fut couronné par le martyre en revenant de Québec avec une troupe de Hurons.

Nous trouvons, le 24 août 1724, le martyre du P. Rasles, tué par les Anglais, et traité par eux d'une façon plus révoltante que ne l'auraient pu faire les sauvages eux-mêmes.

Le P. du Poisson, rencontré par un chef natchez, le 28 novembre 1729, eut la tête tranchée d'un coup de hache. Jean Souel, missionnaire chez les Yasons, fut tué à coups de fusil en passant une rivière. Bientôt après, ce fut le tour du P. Doutreleau, jésuite missionnaire chez les Illinois. S'il ne fut pas tué, il ne le dut qu'à la protection divine : couvert de blessures, il gagna la Nouvelle-Orléans. Le P. Senat fut pris et brûlé quelque temps après par les Natchez.

CANCER (le bienheureux Louis), de la compagnie de Jésus, après avoir évangélisé pendant près de trente ans les indigènes de l'Amérique, se dirigea enfin vers la Floride. Les indigènes, furieux des horreurs commises chez eux par les Européens, avaient résolu de ne souffrir la venue d'aucun Espagnol parmi eux. Trompés par le langage de notre bienheureux et le prenant pour un de leurs persécuteurs, ils l'égorgeèrent; ensuite ils le mangèrent après l'avoir fait rôtir et coupé par morceaux. (*Oeuvres de don Barthélemi de Las Casas*, t. I, p. 159.)

CANDALH, missionnaire en Cochinchine, y mourut de misère et de privations, avec M. Vialle.

CANDIDE (saint), martyr, fut un des compagnons du glorieux martyr de saint Maurice, qui fut immolé pour la foi près d'Againe, avec la légion qu'il commandait, par la cruauté de Maximien. Candide était un des officiers de cette légion. Il est qualifié *sénateur des troupes*; nous ne savons pas ce que ce titre signifie. La légion Thébéenne, entièrement composée de chrétiens, se rendait, suivant l'ordre qu'elle avait reçu de Dioclétien, d'Asie en Gaule, pour y faire la guerre sous les ordres de Maximien, collègue que cet empereur s'était donné. A quatorze milles environ du lac Léman, l'armée se trouvant réunie, Maximien ordonna qu'elle offrirait un sacrifice aux dieux pour se les rendre propices. Mais la légion Thébéenne, ne voulant pas prendre part à cette cérémonie païenne, se retira près d'Againe, aujourd'hui Saint-Maurice, en Suisse, et de là écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle elle protestait contre la violence qu'on voulait lui faire. Maximien, au comble de la fureur, fit d'abord décimer la légion, et voyant que ce qui restait était inébranlable dans la foi, il fit tout mettre à mort, officiers et soldats. Candide fut une de ces généreuses victimes qui se sacrifièrent à Jésus-Christ. Sa fête est célébrée par l'Eglise, avec celle de saint Maurice et de ses compagnons, le 22 septembre. (*Voy. MAURICE.*)

CANDIDE (saint), martyr, mourut en confessant sa foi à Sébaste en Arménie, avec saint Cyrion et une quarantaine d'autres soldats cappadociens dont les noms sont inconnus. Ce fut sous l'empereur Licinius que le juge Agricolaüs leur fit subir de cruels tourments. Après avoir enduré les chaînes et les prisons pleines d'infection, après avoir eu le visage meurtri de pierres, ils furent, dans le temps de l'hiver le plus rigoureux, exposés nus à l'air, durant une nuit entière,

sur un étang glacé, où le froid les pénétra de telle sorte que leurs corps s'ouvraient de toutes parts; enfin on leur brisa les jambes, et ils achevèrent ainsi leur martyre. Saint Basile et plusieurs autres Pères ont célébré dans leurs écrits la gloire de ces saints martyrs. L'Eglise solennise leur fête le 9 mars.

CANDIDE (saint), martyr, souffrit le martyre en Afrique avec les saints Faustin, Lucius, Célien, Marc, Janvier et Fortunat. (*Voy.*, pour plus de renseignements, l'article FAUSTIN.)

CANDIDE (saint), souffrit le martyre à Alexandrie avec saint Pipérian et vingt autres dont on ignore les noms. L'Eglise fait leur fête le 11 mars.

CANDIDE (saint), martyr, fut martyrisé à Rome, au quartier de Sainte-Bibiane. On ignore la date et les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 3 octobre.

CANDIDE (saint), martyr, versa son sang pour Jésus-Christ, à Rome, avec les saints Lucius, Rogat et Cassien. On n'a aucun renseignement sur eux. L'Eglise fait leur fête le 1^{er} décembre.

CANDIDE (saint), martyr, eut l'avantage de donner son sang pour Jésus-Christ, à Rome, avec les saints Fortunat, Firme et Félicien. Ils cueillirent ensemble la palme du martyre. L'Eglise les honore le 2 février.

CANDIDE, femme romaine, qui eut l'affreux malheur de sacrifier aux idoles sous la persécution de Dèce, après avoir montré, avec Numérie, aussi sa compagne d'apostasie, un zèle ardent et une grande charité à l'égard des confesseurs de Carthage venus à Rome. L'une des deux était sœur de saint Célerin, lequel écrivit au confesseur Lucien, afin d'obtenir que ces deux femmes rentraient dans la paix de l'Eglise. On sait que Lucien lui écrivit que les martyrs leur avaient accordé la paix, à la condition qu'après l'orage de la persécution elles iraient exposer leur cause à l'évêque, et feraient l'exomologèse. (*Voy. l'article CÉLERIN.*)

CANDIDE (sainte), martyre, était femme de saint Artème de Rome. Ils furent convertis à la foi, avec leur fille Pauline, par les miracles et les discours de saint Pierre l'Exorciste. S'étant tous trois fait baptiser par saint Marcellin, prêtre, Artème fut déchiré à coups de foyers garnis de plomb, puis décapité par l'ordre du juge Serène. Candide et Pauline ayant été jetées dans une grotte, y furent acablées de pierres et de terre. L'Eglise fait leur mémoire le 6 juin.

CANDIDE (sainte), martyre, eut l'avantage de mourir pour la foi de Jésus-Christ à Carthage, sous l'empereur Maximien. Elle endura des tourments si cruels, que tout son corps était couvert de plaies. C'est ainsi qu'elle reçut la couronne du martyre. On ignore la date précise de son martyre. L'Eglise l'honore le 20 septembre.

CANGUE, espèce de carcan composé de deux ais fort pesants et échancrés vers le milieu de leur union, où est inséré le cou de celui qu'on a condamné à cette peine.

C'est un instrument de supplice employé chez les Chinois.

CANOSA, dans la Pouille, est célèbre dans les annales des martyrs, par les souffrances qu'y endura l'évêque Sabin en confessant sa foi. On ignore à quelle époque.

CANT (saint), martyr, souffrit la mort pour Jésus-Christ au bourg San-Cantiano (*Aquæ Gradatæ*), en 304, durant la persécution de Dioclétien, avec son frère saint Cantien, sa sœur sainte Cantiaulle, et saint Protus, son précepteur. (Pour plus de détails, voy. CANTIEN.) La fête de tous ces saints arrive le 31 mai.

CANTIANILLE (sainte), martyre, sœur des saints Cant et Cantien, fut mise à mort avec eux, en 304, sous l'empire de Dioclétien. (Voy. CANTIEN.) La fête de tous ces saints a lieu le 31 mai.

CANTIDE (saint), martyr, était Egyptien. Il mourut pour la foi chrétienne avec ses deux compatriotes Cantidien et Sobel. On n'a aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 5 août.

CANTIDIEN (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ avec les deux Egyptiens, ses compatriotes, saint Cantide et saint Sobel. Le Martyrologe romain ne dit rien sur eux, ne donne aucun détail. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 5 août.

CANTIEN (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ en 304, avec saint Cant, son frère, et sainte Cantianille, sa sœur. Ils étaient de la famille des Anices, à Rome, l'une des plus célèbres de la ville, tant par son ancienneté que par ses richesses. Ils étaient parents de l'empereur Carin : Protus les avait instruits dans la foi évangélique. Quand la persécution de Dioclétien eut commencé à ensanglanter l'Eglise, ils se retirèrent de Rome à Aquilée, pensant y trouver la tranquillité ; mais ils avaient compté sans la rage des tyrans : des ordres les y avaient précédés. Quand ils y arrivèrent, Sisinnius, général des troupes qui y tenaient garnison, et Dulcidius, gouverneur de la province, n'étaient occupés jour et nuit qu'à poursuivre et à arrêter les fidèles : les prisons en étaient remplies. Dès qu'ils surent la venue de nos saints, ils leur envoyèrent l'ordre de se présenter pour sacrifier : en même temps ils députèrent vers l'empereur pour lui demander quelle conduite tenir envers des personnes de si haute qualité. Les empereurs donnèrent l'ordre de les décapiter immédiatement, s'ils refusaient de sacrifier. Les saints avaient profité de l'intervalle qui s'était écoulé ; ils avaient quitté Aquilée, mais un accident arrêta leur char dans un bourg nommé *Aquæ Gradatæ*. Sisinnius y vint pour leur communiquer l'ordre impérial : il mit tout en œuvre, mais inutilement, pour les engager à l'obéissance. Les saints furent inébranlables, et dirent que jamais ils ne quitteraient leur sainte religion. Ils furent décapités avec Protus, leur maître spirituel, qui avait été chargé de leur éducation. Un ecclésiastique du lieu, nommé Zoélus, embauma leurs corps, et les plaça tous dans le même tombeau. Depuis,

le bourg d'*Aquæ Gradatæ* se nomme *San-Cantiano*. L'Eglise fait la fête de ces saints martyrs le 31 mai.

CANTOVA (le bienheureux), missionnaire de la compagnie de Jésus, partit de Gouaham (îles Mariannes) avec le P. Walter, le 2 février 1731, et ils arrivèrent le 2 mars à l'une des Carolines qu'ils évangélisèrent ensemble durant trois mois. Sur ces entrefaites, Walter étant retourné aux Mariannes afin de s'y munir des choses nécessaires à la subsistance, dont on manquait complètement au lieu où ils étaient, notre saint laissa ses compagnons à Falalep, afin de garder la maison, et suivi de deux soldats et d'un interprète, se rendit à l'île de Mogmog, où il devait baptiser un néophyte. A peine y fut-il arrivé ; que les indigènes se jetèrent sur lui et le percèrent de trois coups de lance. Ils dépouillèrent ensuite le cadavre, l'étendirent sur une natte et l'enterrèrent sous une petite maison, sépulture honorable du reste, qu'ils ne donnent qu'aux principaux de leur île. Les trois compagnons de Cantova ayant été massacrés de la même manière, leurs corps furent mis dans une barque et abandonnés au gré des flots.

CAPELLA. Voy. CÆCILIIUS CAPELLA

CAPITON (saint), martyr, était évêque dans la Chersonèse. Il eut la gloire de mourir pour la défense de la religion avec les évêques Basile, Eugène, Agathodore, Elpide, Ethère, Nestor et Arcade. L'époque où eut lieu leur martyre est complètement inconnue. L'Eglise fait leur fête le 4 mars.

CAPITON (saint), martyr, reçut la palme de combattant pour la foi avec saint Menée. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 juillet.

CAPOUE, *Vulturnum*, puis *Capua*, ville située dans le royaume de Naples (Terre de Labour). Son premier martyr est saint Prisque, qui avait été disciple de Jésus-Christ, et qui fut mis à mort sous la persécution de Néron.

CAPPADOCE, région considérable de l'Asie Mineure, correspond aujourd'hui à une partie des pachaliques de Siwas et de Caramanie. Elle fut le siège de diverses persécutions endurées par les chrétiens. (Voy. CÉSARÉE.) Sous l'empereur Septime Sévère, Claudius Herminianus, gouverneur de ce pays, en haine de ce que sa femme avait été convertie, fit endurer une violente persécution aux disciples de Jésus-Christ. Il en força malheureusement plusieurs par la violence des tourments à renoncer à leur foi. Frappé par Dieu d'une maladie terrible, il comprit la punition qui lui était envoyée, et, suivant Tertullien, mourut presque chrétien. Sous Maximin I^{er}, le gouverneur de cette province, nommé Sérenmien (*Ælius Serennianus*), y persécuta très-violemment les chrétiens. C'est saint Firmilien, évêque de Césarée, qui nous l'apprend dans une lettre adressée à saint Cyprien. (Pour voir ce fragment, voy. MAXIMIN.) Les peuples de cette contrée étaient à cette époque excessi-

vement irrités contre les chrétiens, auxquels ils attribuaient les famines et les tremblements de terre qui avaient désolé leur patrie et les contrées voisines. Nous croyons que c'est sous ce règne qu'il faut mettre le martyr de saint Thespèce, que nous trouvons au Martyrologe romain comme ayant eu lieu en Cappadoce, sous celui de l'empereur Alexandre.

CAPRAIS (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ, sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien, dans la ville d'Agen, sous le gouverneur Dacien. Voici ce que nous trouvons relativement à lui au Martyrologe romain, sous la date du 20 octobre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête. Ce saint s'était caché dans une caverne, pour éviter la fureur de la persécution qui sévissait contre les chrétiens. Ce fut dans cette retraite qu'il apprit que sainte Foi avait souffert courageusement à Agen, et avait donné sa vie pour Jésus-Christ. Animé d'une sainte ardeur, et brûlant de cueillir la même couronne, il pria Jésus-Christ de lui montrer, en faisant sortir de l'eau claire des rochers de la caverne, s'il le jugeait digne de mourir pour lui. Ce miracle ayant eu lieu, saint Caprais se rendit au lieu où étaient les persécuteurs, et ayant soutenu avec un grand courage l'interrogatoire qu'on lui fit subir, reçut la palme glorieuse qu'il venait conquérir par l'ordre formel de Dieu.

CARACALLA, fils de Sévère, monta sur le trône en 211, et fut tué par Macrin, qui lui succéda en 217. Sous le règne de ce prince, la persécution allumée par Sévère dura encore, du moins dans quelques provinces de l'empire, s'il est vrai que l'Arès de Tertullien à Scapula ait été écrit après la mort de cet empereur; et, certes, il y parle en des termes qui font présumer que, non-seulement Sévère, mais aussi Caracalla son fils, ne régnaient déjà plus. « Le père d'Antonin (Sévère), dit-il, a eu quelque considération pour les chrétiens.... » Et plus bas : « Sévère apprenait que quelques personnes de qualité faisaient profession du christianisme, il ne leur fit aucun mauvais traitement.... » Et auparavant il avait fait mention du proconsul Asper, que Dodwel lui-même avoue en avoir exercé la charge en Afrique, sous l'empire de Caracalla. Voici donc comme Tertullien parle, dans cet ouvrage, de la persécution qui paraissait être alors fort échauffée : « On ne nous voit point trembler à la vue des tourments, parce que nous n'avons embrassé la religion que nous professons qu'à condition que nous serions toujours prêts à combattre contre vos injustes violences; c'est un engagement que nous avons pris en nous faisant chrétiens.... En effet, votre cruauté et notre patience se disputent tour à tour la victoire.... » On apprend du même auteur, que la persécution se faisait aussi sentir dans les autres provinces, mais moins vivement qu'en Afrique, car on se contentait là d'égorger les chrétiens, et ici on les brûlait tout vifs. Et qu'on

ne nous objecte pas que Caracalla, nourri d'un lait chrétien, comme parle Tertullien, n'avait garde de s'élever contre une religion qu'il avait sucée avec cette première nourriture; car, outre que ce prince pouvait bien n'avoir aucune part à toutes les violences qu'on exerçait alors, c'est qu'on ne se persuadera jamais que le plus infâme de tous les hommes, et dont les mœurs étaient si éloignées de la pureté de celles des chrétiens, leur ait été favorable en considération de leur religion. (Ruinart, *Disc. prélim.*)

CARADOC ou **CRADOC**, fils d'Alain, prince du pays d'Holy-Weell, étant devenu éperdument amoureux de sainte Wérétride, qui était abbesse du monastère de Guthurin, et n'ayant pu l'amener à répondre à ses infâmes désirs, lui coupa la tête comme elle cherchait à se réfugier dans l'église que saint Beunon avait fondée à Holy-Weell.

CARALIPPE (saint), martyr, eut le glorieux avantage de verser son sang pour la foi chrétienne. On ignore le lieu et la date de son martyre; seulement, le Martyrologe romain nomme ses trois compagnons de souffrances: saint Aphrodise, saint Agape et saint Eusèbe. C'est le 28 avril que l'Eglise honore leur sainte et glorieuse mémoire.

CARAVES, lieu voisin de Saragosse en Espagne, où l'on prétend que saint Polycète fut martyrisé, durant la persécution de Néron.

CARDEIRA, missionnaire jésuite en Abyssinie, naquit à Bêjà en Portugal. Il vint en Afrique sous la direction de Mendez, patriarche d'Abyssinie, que Mélec-Segued avait demandé au pape en se ralliant à la foi catholique. Il fut un des derniers jésuites qui restassent dans ce pays, lorsque la persécution eut chassé ou exterminé la plupart de ceux qui y étaient venus prêcher l'orthodoxie. Avec le P. Bruno, il s'était mis sous la protection de Za-Mariam, vice-roi de Temben, qui était entièrement favorable aux catholiques. Za-Mariam ayant été attaqué par le vice-roi du Tigre, le vainquit, mais eut le malheur de tomber dans une embuscade où il fut tué. Les deux jésuites, se trouvant sans protecteur, furent pris et suspendus à des branches d'arbre, puis lapidés. Il est probable que ce genre de supplice était usité en Abyssinie; nous le trouvons déjà appliqué, par les moines du laï Dembéa, à Alméida, évêque de Nicée, et à ses compagnons. La mort de Cardeira arriva le 12 avril 1640, sous le règne du Négous Basilides, violent persécuteur de la foi catholique.

CARITINE (sainte), fut arrêtée à Rome avec saint Justin, sous Marc-Aurèle, et condamnée, avec ce saint et ses autres compagnons, à être fouettée, puis ensuite décapitée. L'Eglise célèbre sa fête le 13 d'avril. (*Voy. J. STIN.*)

CARITON (saint), fut martyrisé en l'honneur de Jésus-Christ. On le jeta dans une fournaise ardente pendant que son compagnon de souffrances, saint Zénon, était précipité dans une chaudière pleine de plomb fondu. L'Eglise honore leur mémoire le 3 septembre.

CARITON (saint), l'un des compagnons du martyr de saint Justin, fut mis à mort à Rome, sous le règne de Marc-Aurèle. Le préfet Rusticus le fit fouetter, puis décapiter. L'Église fait la fête de saint Cariton le 13 avril. (*Voy. JUSTIN.*)

CARNATE (MISSION DE), faisait anciennement partie de l'Hindoustan. Pour en avoir une idée précise, suivons ce que disent les Lettres édifiantes, vol. IV, p. 96.

« La mission de Carnate ne se borne point au royaume qui porte ce nom, elle renferme encore beaucoup de royaumes et de provinces qui sont contenus dans une étendue de pays fort vaste; elle embrasse du sud au nord plus de trois cents lieues dans sa longueur, et environ quarante lieues de l'est à l'ouest, dans sa moindre largeur. Les principaux Etats sur lesquels elle étend sa sollicitude sont, outre le Carnate, le Visapour, Bijanacarou, Ikkéri, Golconde; ajoutez-y plusieurs Etats particuliers, dont la plupart sont tributaires du Grand-Mogol. Carvépondy est la première église que les fondateurs de la mission de Carnate ont établie. Comme elle est dans un territoire qui dépend des brahmes, elle est, plus que toute autre mission, exposée à leur persécution; ils n'ont cessé, depuis trente ans, d'inquiéter les missionnaires, et quoique punis quelquefois par les Maures, qui sont seigneurs de cette contrée, ils n'ont jamais perdu le dessein de ruiner cette église et la chrétienté qui en dépend. Les seigneurs de la province de Counampaly se sont rendus de tout temps redoutables aux princes des pays voisins; comme ils sont voleurs de profession, ils font des excursions nocturnes, et tout devient la proie de leurs brigandages. Malgré cette vie si criminelle, ils ne laissent pas que d'avoir des dispositions favorables pour les missionnaires; c'est d'eux que la mission tient le terrain où cette église a été bâtie; il faut traverser quatre ou cinq lieues de bois pour y arriver. Les néophytes qui s'y rendent, dès qu'ils déclarent qu'ils sont chrétiens, qu'ils vont faire leurs prières à l'église du vrai Dieu ou visiter les *souamis* (c'est de ce nom qu'ils appellent leurs missionnaires), sont sûrs de n'être pas inquiétés dans leur marche.

La partie de la mission de Carnate qui est en deçà des montagnes, regarde à juste titre le P. d'Harnocourt pour son fondateur; les églises qu'il y a établies sont des monuments durables du zèle dont il brûlait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; sa douceur, son humilité, ses manières affables et prévenantes lui avaient gagné le cœur des Français et des Malabares. Il est difficile de montrer plus de courage, plus d'activité et plus de tranquillité d'âme qu'il n'en a fait paraître dans les diverses persécutions qu'il a eu à soutenir. Dans la persécution de Ballabaram, sa douceur charma tellement les soldats envoyés pour le prendre, que, changés tout à coup en d'autres hommes, et se jetant à ses pieds, ils lui demandèrent pardon des violences qu'ils avaient exercées à

son égard. Dans une autre persécution où l'on avait soulevé toute la ville contre les missionnaires et les chrétiens, un seul entretien qu'il eut avec le chef de la troupe lui ouvrit les yeux sur la divinité et l'excellence de la religion. Sur le rapport que ce chef en fit au prince, il y eut défense d'inquiéter de nouveau les fidèles. La célèbre forteresse appelée *Carnata* a donné son nom à tout le pays; elle est placée sur une montagne fort élevée. On a bâti une église au pied de cette montagne, et une autre à Aréar, où l'on compte plus de quatre mille chrétiens; c'est une grande ville maure; on lui donne neuf lieues de circuit, mais elle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. Le nabab y fait son séjour ordinaire. On trouve une troisième église à Velour, autre ville maure, également considérable, et la demeure d'un nabab différent de celui d'Aréar; on y voit une forte citadelle qui a double enceinte, avec de larges fossés toujours pleins d'eau, où l'on entretient des crocodiles pour en fermer le passage aux ennemis. Les criminels qu'on condamne aux crocodiles n'ont pas été plutôt jetés dans ces fossés, qu'à l'instant même ils sont mis en pièces et dévorés par ces cruels animaux. Ce sont les anciens rois marattes qui ont construit cette citadelle; elle est encore recommandable par une superbe pagode qui fait maintenant partie du palais du nabab.

A une journée de Velour, tirant vers le nord, on remarque une quatrième église, bâtie dans une forêt dont les arbres sont singuliers; ils sont extrêmement hauts, fort droits et dénués de toute branche; leur cime est chargée d'une grosse touffe de feuilles où est le fruit. Ce fruit est doux, gros comme un pavie de France, et couvert d'une espèce de casque très-dur; on le cueille en son temps, et on le met en terre; au bout de deux mois, il pousse en bas une racine et en haut un jet; l'un et l'autre se mangent; six mois après, on coupe certaines feuilles de l'arbre, grandes comme des éventails, et qui en ont la forme, dont on couvre les maisons. La queue de la feuille est large de quatre doigts et longue d'une coudée; quand, après l'avoir fait sécher au soleil, on l'a bien battue, elle ressemble à la filasse de chanvre, et l'on en fait des cordes. Au tronçon qui reste à l'endroit des feuilles qu'on a coupées récemment, on attache des vases pour recevoir la liqueur qui en découle; cette liqueur est belle, claire, douce et rafraîchissante. Je ne le sais que sur le rapport d'autrui, car je n'en ai jamais goûté; il n'est pas permis à des *samias* ou pénitents, tels que nous sommes dans l'idée de ces peuples, et qui font profession de renoncer à tous les plaisirs de la vie, de boire de cette liqueur.

Plus on s'éloigne des côtes de la mer, plus on trouve de chrétiens répandus sur la surface de l'Inde. Dans la seule mission de Carnate, fondée par les jésuites français, et qu'ils cultivent seuls depuis trente ans, on a déjà élevé onze temples à la gloire du vrai Dieu. Dans la chrétienté de Pineipoude, des-

servie par quatre missionnaires, on compte huit à neuf mille chrétiens, partie *choutres* et partie *parias*; le supérieur de cette mission, le P. Le Gac, en parcourt continuellement toutes les chrétientés pour voir, animer, régler tout, ainsi qu'il le fait dans la vaste partie de l'Inde confiée à son gouvernement. Les brahmes sont, à proprement parler, les seuls ennemis des missionnaires; les prédicateurs de l'Évangile ne pourraient résister à leur fureur et au dépit qu'ils conçoivent en voyant les progrès de la foi, si les missionnaires n'étaient pas manifestement protégés par le nabab, vice-roi de Carnate, et par le Grand-Mogol, qui a donné des ordres très-favorables à la religion.

Pondichéry, situé au milieu de la côte de Coromandel, est comme le centre de lumière qui se réfléchit sur la grande péninsule de l'Inde; c'est dans cette ville que se sont d'abord établis les missionnaires jésuites envoyés par Louis XIV. « Nous sommes ici cinq prêtres et deux frères de notre compagnie, écrivait un missionnaire, il y a plus d'un siècle; tous y sont fort occupés : le P. Dolu gouverne la paroisse des Malabares; le P. de la Breuille enseigne la philosophie; le P. Turpin, sans interrompre ses travaux pour la conversion des idolâtres, apprend la langue latine aux jeunes Français et Portugais qui se destinent à l'état ecclésiastique; le frère Maurice donne des leçons de lecture, d'écriture, de calcul et de pilotage aux enfants qui se rendent en grand nombre à son école; le ciel bénit nos travaux. Il y a vingt-cinq ans qu'on ne voyait à Pondichéry aucun chrétien malabar; on y en compte aujourd'hui trois mille. Nous espérons, avec la grâce de Dieu, de gagner bientôt à Jésus-Christ plusieurs familles considérables par leurs castes, et qu'en peu d'années la plus grande partie de ces peuples embrasseront notre sainte religion. C'est aussi à Pondichéry que les missionnaires capucins et MM. des Missions étrangères ont formé leur premier établissement; ils y ont chacun une maison et une église. La vie pauvre, pénitente, austère des missionnaires, réduisait à bien peu les dépenses nécessaires à leur entretien; mais il fallait des moyens de pourvoir à leur subsistance et aux frais des voyages longs et pénibles, presque continuels qu'ils étaient obligés de faire pour se rendre à leur destination. L'honneur de leur ministère et la loi rigoureuse qu'ils s'étaient imposée, exigeaient qu'ils ne reçussent rien de leurs prosélytes. Qu'avaient-ils d'ailleurs à attendre de la part des infidèles dont ils venaient attaquer les passions et les préjugés? On ne les voit recueillir, le plus souvent, pour prix de leurs travaux et de leurs sacrifices, que le mépris, la haine et les persécutions. »

Le P. Manduit et le P. Bouchet furent violemment persécutés dans la mission de Carnate. (*Voy.* leurs articles.) Le P. le Gac y fut mis en prison par les Maures. (*Voy.* son article.)

CARPE (saint), évêque de Thyatires, mar-

tyr sous Dèce en 251, fut arrêté pour la foi et conduit devant le proconsul Valère, qui avait cette année succédé à Optime. Avec lui furent pris aussi Papyllè diacre, et leur domestique Agathodore. Le proconsul, voyant qu'ils confessaient courageusement le nom de Jésus-Christ, les fit conduire chargés de chaînes par toute la place publique de Thyatires. Mais les saints, loin de regarder ce traitement comme une honte, s'en faisaient gloire. Comme ils persistaient à confesser le nom de Jésus-Christ, le proconsul fit don de tout ce qu'ils pouvaient posséder à ceux qui les avaient dénoncés, et commanda qu'on les attachât sur des chevaux très-rudes pour les conduire à Sardes où il se rendait. Cette fatigue ne les empêcha pas de confesser leur foi, pour la troisième fois, à Sardes. Alors Valère les fit mettre en prison, et fit déchirer à coups de nerf de bœuf Agathodore qui les servait, et qui n'avait pas voulu les quitter. Cette fidélité et ce dévouement lui méritèrent le bonheur d'être associé à leur triomphe. Il mourut pendant qu'on lui infligeait ce tourment. Valère ordonna qu'on jetât son corps aux chiens; mais des personnes pieuses l'ensevelirent la nuit et le déposèrent dans une caverne. Le proconsul croyant que les deux saints avaient été intimidés par le supplice de leur domestique, les fit conduire à pied jusqu'à Pergame, où il se rendait à cheval, et au second jour du voyage, voulant augmenter leurs fatigues, il les fit charger de chaînes. Arrivé dans cette ville, il fit battre le saint évêque avec des bâtons garnis d'épines, lui fit brûler les côtés avec des torches, et fit jeter du sel dans ses plaies. Il le fit étendre sur le chevalet où, dans les plus grandes violences de sa douleur, il souriait en disant au proconsul qui lui en demandait le motif: c'est que vos tourments me donnent le moyen de voir la gloire d'en haut. Saint Papyllè fut traité de la même manière que saint Carpe, ensuite on les reconduisit dans la prison. Quelques jours après, on les coucha tout nus sur des pointes de fer, on leur déchira de nouveau les côtés, et enfin on les jeta dans un bûcher où ils terminèrent leur martyre. L'Église fait leur fête, avec celle de sainte Agathonique et de saint Agathodore, le 13 avril.

CARPOCRATIENS, hérétiques qui furent connus au II^e siècle, du temps d'Adrien. Ils avaient pour chef Carpocrate d'Alexandrie; leur secte était une dérivation de celle des gnostiques: ils prêchaient la préexistence des âmes, prétendant qu'elles avaient péché dans un autre monde, et qu'elles devaient l'expié dans celui-ci, en obtempérant à tous les désirs de la chair. Suivant eux, si elles ne le faisaient pas, elles passaient dans d'autres corps pour y satisfaire. On conceit à quels excès, à quelles débauches devaient arriver les carpocratiens, en suivant les conséquences de leurs principes. La communauté des femmes, les impudicités, les débauches de toutes sortes, étaient choses habituelles parmi eux. Saint Iréné

ant que les infamies qu'ils commettaient, étaient telles, qu'on se refuserait à y croire, si elles n'étaient consignées dans leurs propres ouvrages. Ils se livraient, dans leurs réunions, à toutes les abominations qu'on reprochait aux chrétiens dignes de ce nom. Ils s'adonnaient à la magie. On les confondait avec les chrétiens, et ceux-ci se ressentaient de toute la haine qu'on leur portait; les carpoétriens n'avaient pourtant rien de commun avec eux : car, comme les gnostiques, ils niaient la divinité de Jésus-Christ. Cette haine que suscita contre les vrais disciples du Christ la confusion qu'on faisait d'eux et de ces infâmes hérétiques, fut une des causes qui les fit persécuter sous Adrien et sous plusieurs de ses successeurs. Peut-être faut-il en part. e attribuer à cette haine les cris que poussait parfois le peuple dans les assemblées, dans les amphithéâtres, pour demander qu'on fit mourir les chrétiens, qu'on les livrât aux bêtes.

CARPON (saint), martyr, fut égorgé pour l'amour de Jésus-Christ, avec ses deux frères Evariste et Priscien. Leur sœur Fortunée fut également martyrisée durant la même persécution de Dioclétien. L'Eglise célèbre leur mémoire le 14 octobre.

CARPOPHORE (saint), fut martyrisé à Capoue, avec saint Ruf, sous les empereurs Dioclétien et Maximien. On n'a aucun détail sur eux, et l'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 27 août.

CARPOPHORE (saint), martyr, était prêtre. Il versa son sang en l'honneur de Jésus-Christ avec saint Abonde, diacre, et durant la persécution de Dioclétien. Il furent d'abord meurtris cruellement de coups de bâton, puis mis en prison, avec ordre de ne leur donner ni à manger ni à boire, ensuite tourmentés sur le chevalet et remis dans leur premier cachot où ils souffrirent longtemps; enfin, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise honore leur immortelle et sainte mémoire le 10 décembre.

CARPOPHORE (saint), martyr à Rome, en 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. (*Voy. QUATRE COURONNÉS.*)

CARPOPHORE (saint), mourut au milieu des souffrances à Côme, avec les saints Exanthe, Cassius, Séverin, Second et Licinius. Ils furent tous décapités en l'honneur de notre Sauveur. On ignore à quelle époque. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 7 août.

CARRHES, aujourd'hui Harran, ville de Mésopotamie, a été illustrée par le martyre du saint patrice Eutyche et de ses compagnons, massacrés pour la foi, par Evélid, roi des Arabes.

CARTÈRE (saint), était habitant d'Edesse. Il fut mis à mort pour la défense de la foi, sous l'empereur Licinius, avec les saints Styriaque, Tobie, Eudoxe et Agape. L'Eglise honore leur mémoire le 2 novembre.

CARTHAGE, *Carthago* lat., Καρχηδών grec, la cité reine des rivages africains, la rivale de Rome, la patrie d'Annibal et de tant d'autres grands hommes qui disputèrent longtemps l'empire à la ville devenue la maîtresse

des nations, sembla vouloir, vaincue sur le terrain des combats, se relever pour disputer encore à la ville éternelle l'empire spirituel du monde chrétien. Durant les premiers siècles de l'Eglise, Carthage fut l'un des points où le christianisme jeta le plus d'éclat. D'admirables génies y surgirent. Ses ruines aujourd'hui sont aussi retentissantes des souvenirs chrétiens que des souvenirs guerriers, et les échos endormis du passé, s'éveillent au nom de Cyprien avec plus d'orgueil encore qu'au nom d'Annibal. Les premiers martyrs qui aient arrosé de leur sang cette terre glorieuse, sont les martyrs Scillitains, saint Spérat, saint Narzal, saint Cittin, sainte Donat, sainte Vestine et sainte Seconde. Ils furent mis à mort sous l'empire de Sévère, par ordre du proconsul Saturnin (*Vigellius Saturninus*), le premier, dit Tertullien dans sa lettre à Scapula, qui ait tiré le glaive en Afrique contre les chrétiens. Sous le règne du même empereur, après la mort du proconsul Minucius Félix, Hilarieu, gouverneur intérimaire, fit martyriser à Carthage les saintes Perpétue, Félicité, avec les saints Sécondule (celui-ci mourut en prison), Révoeat, Saturnin et Sature. Révoeat et Félicité étaient tous deux de condition servile. Vivian-Perpétue était d'une haute naissance. Elle tenait à une des familles les plus importantes de la cité. (*Voy. ses Actes, à son article.*) Quelque temps avant, mais sans qu'on sache précisément la date, saint Epictète, saint Second, saint Artaxe, saint Vital, saint Félix, saint Saturnin, saint Jucund, avaient été brûlés vifs. Saint Quinte était mort en prison. Les anciens martyrologes et le Martyrologe romain mettent tous ces saints au 9 janvier. Il est fait mention de quelques-uns d'entre eux dans les Actes de sainte Perpétue, au récit qu'on y trouve de la vision de saint Sature.

Cette terre d'Afrique, cette terre aujourd'hui si désolée, et que Dieu semble pourtant vouloir relever de ses hontes et de ses déchéances, pour lui rendre les croyances qui jadis faisaient sa gloire, fut, à toutes les époques de nos fastes chrétiens, arrosée par le sang des martyrs. Sous la persécution de l'empereur Dèce, Carthage était, grâce à la présence de saint Cyprien sur son siège épiscopal, comme la sœur de Rome. Ce saint prélat, la plus ferme colonne de l'Eglise, donnait un lustre prodigieux au pays et à la ville qui avaient le bonheur de l'avoir pour évêque et pour primat. L'Eglise d'Afrique était l'horreur des païens, comme elle était l'honneur et l'admiration des chrétiens. Aussi la persécution se déchaina-t-elle contre cette Eglise avec une violence sans égale. Rogatien, Félicissime, une foule d'illustres confesseurs, combattirent pour la foi dans les prisons et dans les tourments. Il périt dans les cachots une foule de saints martyrs, par ordre du cruel tyran qui suscitait une si terrible tempête contre l'Eglise du Seigneur. Le monstre avait donné l'ordre de les y laisser mourir de faim : cet ordre barbare fut exécuté. Les saints Victorin, Victor, Héréinée, Donat,

Firme, Ventus, Fructe, Martial, Ariston, Baruc, Quinte, Janvier, Macore, Gallus, et les saintes Fortune, Crédule, Hérène, Julie, ainsi qu'une foule d'autres que l'Eglise ne nomme pas, périrent de cette mort affreuse. Les saints Paul et Fortunion périrent dans les tourments de la question, ou immédiatement après; saint Basse expira sous la main des bourreaux. La moisson de saints et de saintes fut immense, mais hélas! les blessures que reçut l'Eglise furent nombreuses: un grand nombre de chrétiens renièrent leur foi. (Pour plus de détails, voy. CYPRIEN.) Sous Gallus, la persécution recommença, elle fut excessivement violente; mais ce fut surtout sous Valérien qu'elle le devint plus qu'elle ne l'avait encore été. Saint Cyprien tomba pour la seconde fois entre les mains des persécuteurs, et termina ses jours si pleins de gloire, par la main du bourreau. Il fut décapité. (Voy. son article pour plus amples détails, et pour ce qui a trait aux différentes phases de la persécution à Carthage.)

CARTIER (ANNE), ursuline au Pont-Saint-Esprit, périt sur l'échafaud, le 26 juillet 1794, à Orange, avec Thérèse Consolon, supérieure des Ursulines de Sisteron, Claire Dubac, Marguerite Bonnet, religieuse du Saint-Sacrement, et Madeleine-Catherine de Justamon, quatrième martyre du même nom et de la même famille.

CARVALHO (le bienheureux JACQUES), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz et le P. François de Castro conduisaient au Brésil, à la suite du B. Azevedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques*, qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil, avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires de l'escadre, celui que montait notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Yago on dut l'abandonner, à cause de ses nombreuses avaries. Les voyageurs trouvèrent une barque, qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire qu'ils y frêtèrent les transporta aux Açores, au mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos avec le P. Diaz et cinq autres jésuites, qui les y avaient devancés. L'amiral voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire, et ils se rembarquèrent, le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut bord commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui avait assisté à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long, et les calvinistes s'emparèrent du vaisseau catholique. Le B. Diaz fut massacré, puis jeté à la mer (le 13 septembre). François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage, il fut massacré. Gaspard Goes subit le même sort. Le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit, dans la cabine de Louis de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras,

pendant qu'on les lui liait derrière le dos, les calvinistes se saisirent de lui, et le jetèrent à la mer avec le B. François Paul. Pierre Fernand fut également précipité dans les flots, et fut noyé presque aussitôt avec Jean Alvare, ne sachant nager ni l'un ni l'autre. Alfonso Fernandez, après s'être soutenu sur les flots pendant plusieurs heures, s'enfonça enfin vers minuit, en récitant le *Miserere mei, Deus*. Alfonso André Pais se noya également, en prononçant le saint nom de Jésus. L'autre, Pierre Diaz, fut également noyé avec notre bienheureux Jacques Carvalho. Le dernier compagnon de leur martyre fut Fernand Alvare, Portugais. Voy. son article. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 295. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

CARVALHO (SIMON), était chargé de la chrétienté de Tanjaour, à l'orient du royaume de Maduré. « Ce Père, dit le jésuite Martin, était l'un des plus illustres et des plus zélés ouvriers de la province de Goa, où il passait, sans contredit, pour le bel esprit qu'il y eût. Il y enseignait la théologie avec un grand applaudissement, n'ayant encore que trente ans; et il était dès lors dans une si haute réputation de vertu qu'on ne l'appelait communément que le *saint Père*. Quoiqu'il s'occupât très-utilement au service du prochain dans la ville et aux environs de Goa et de Malabar, il se sentit vivement pressé de se consacrer à la mission de Maduré. Il communiqua son dessein aux provinciaux des provinces de Goa et de Malabar, et prit des mesures si justes avec eux, qu'il fut incorporé à la mission de Maduré avant même qu'on soupçonnât qu'il eût envie de s'y consacrer et que personne pût s'y opposer. Il y est un grand exemple de zèle, de mortification, de charité et de toutes les autres vertus qui sont le propre de l'homme apostolique. Pour moi, je regarde comme un prodige que, étant presque toujours malade, il puisse soutenir les travaux immenses de sa mission. C'est une chose extraordinaire de voir la douleur dont ce saint homme paraît saisi, quand il arrive des disgrâces à quelque-une de nos églises; il en a le cœur si serré, qu'il ne peut prendre de nourriture; il est deux ou trois jours sans manger et il dépérit à vue d'œil. Ainsi, on lui cache tout ce qu'on peut des traverses dont le démon ne manque pas de nous affliger. Mais Dieu paraît prendre plaisir à l'éprouver. Nul missionnaire ne souffre plus de persécutions que lui dans le lieu où il travaille. En 1698, il eut la douleur de voir renverser une belle église qu'il venait de bâtir entre la ville de Tanjaour et un fameux temple d'idoles. Les prêtres de ce temple l'avaient vue s'élever avec un chagrin mortel; ils résolurent de la détruire, et voici l'artifice dont ils se servirent: ils répandirent parmi le peuple que les dieux de leur temple voulaient qu'on détruisit l'église des brahmes du nord, autrement qu'ils abandonnaient leur demeure, « parce que,

quand il fallait aller au travers de l'air, de ce temple à la ville de Tanjaour, ils trouvaient en chemin l'église de ces étrangers, et que, leur étant impossible de passer par dessus, ils étaient contraints, par une force invisible, de prendre un fort long détour, ce qui leur était très-incommode et les fatiguait beaucoup. » Quelque grossières que fussent les plaintes de ces dieux imaginaires, les idolâtres y furent sensibles ; ils s'assemblèrent et conclurent d'abattre l'église sous les auspices d'un ministre d'Etat qu'ils avaient gagné, et qui était d'ailleurs grand ennemi de notre religion. » Le P. Carvalho, auquel Mauduit donne le prénom de Joseph, à la différence de Martin et de Petit, qui le nomment Simon, fut arrêté ainsi que le P. Michel Bartholdo, dans une persécution sanglante qui s'éleva contre les chrétiens. Il mourut le 14 novembre 1701, de misère et d'épuisement, dans la prison de Tanjaour. Le P. Bartholdo, après avoir été tourmenté cruellement pendant plusieurs jours, fut relâché. (Henrion, vol. IV, p. 413.)

CARVETRO, ville en Toscane, a été illustrée par le martyre du pape saint Félix II, qui y périt par le glaive.

CASAL, ville des Etats Sardes, où l'évêque saint Vas souffrit le martyre pour la défense de la religion chrétienne.

CASCAR, ville de Mésopotamie, frontière d'Arabie, eut pour évêque, sous Sapor Longue-Vie, saint Abdas, qui fut martyrisé en l'an 376 ou 377 à Lédan, ville du pays des Huzites. Plus tard, sous Yesdedjerd, elle vit le martyre de son évêque Abdésus, avec celui de seize prêtres, neuf diacres, six moines et sept vierges.

CASDOÉ (sainte), martyre, était femme de saint Dadas, proche parent de Sapor. Elle souffrit le martyre avec lui et leur fils Gabdélas. Après avoir été dépouillés de leurs honneurs, éprouvés par divers tourments, déchirés de coups et détenus dans une longue et rigoureuse prison, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise célèbre leur mémoire le 29 septembre.

CASIE (sainte), qualifiée martyre dans la plupart des martyrologes et des actes, confessa généreusement la foi chrétienne à Thessalonique, en l'année 304, devant le juge Dulcétus, avec les saintes Agape, Irène et Quionie. On donne les détails de cette confession dans les Actes de sainte Agape de Thessalonique. Toutes ces saintes sont fêtées par l'Eglise le 3 avril.

CASSANDRE, qualifié pensionnaire, dans les Actes de sainte Agape de Thessalonique, déféra à Dulcétius, gouverneur de Macédoine, en l'an de Jésus-Christ 304, les saintes Agape, Quionie, Irène, Casie, Philippe et Eutychie, ainsi que saint Agathon, qu'il avait fait arrêter comme chrétiens, et comme ayant refusé de manger des viandes consacrées. (Voy. AGAPE.)

CASSÉE (saint), martyr, souffrit la mort pour Jésus-Christ à Damas, avec les saints Sabin, Julien, Macrobe, Paule et dix autres

qui sont inconnus. L'Eglise fait leur mémoire le 20 juillet.

CASSIEN (saint), martyr, souffrit le martyre à Rome, avec les saints Pierre, Marcien, Jovin et plusieurs autres dont le Martyrologe romain ne donne pas les noms. L'Eglise fait collectivement leur fête le 26 mars.

CASSIEN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (Voy. SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

CASSIEN (saint), martyr à Imola, mourut, pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 359. Il était maître d'école, et fut arrêté comme chrétien, probablement dans une de ces émotions populaires qui, à l'époque impériale, firent tant de victimes parmi les chrétiens. Cependant on dit qu'il fut déferé au gouverneur de la province, et que celui-ci le condamna à être tué par ses écoliers, qui durent le piquer de leurs stylets, qui durent le piquer de leurs stylets à écrire, jusqu'à ce qu'il fût mort. C'était doubler son supplice que de lui donner pour bourreaux des enfants dont les coups, sans force et sans vigueur, devaient être redoublés souvent pour produire l'effet qu'eussent produit ceux d'individus plus forts. Il fut mis nu au milieu d'une véritable armée d'enfants : Prudence dit deux cents. Pendant que quelques-uns le frappaient avec leurs tablettes, et les lui cassaient sur le visage et sur la tête, les autres le torturaient de mille manières à coups de stylets. Les uns le piquaient, les autres le déchiraient tellement, qu'ils arrachaient des lambeaux de chair ; quelques-uns écrivaient sur sa peau. Après sa mort, les chrétiens l'enterrèrent à Imola. Depuis, ses reliques ont été mises dans un superbe mausolée. L'Eglise fait la fête de saint Cassien le 13 août. Les lecteurs nous sauront gré de leur donner ici le martyre de ce saint écrit par Prudence, au livre des Couronnes.

« Imola est une ville d'Italie, fondée par Cornélius Sylla. Il y établit un marché qui donna à la ville le nom du marché de Cornélius. Passant un jour par ce lieu, dans un voyage que je faisais à Rome, il me vint en pensée que si j'allais prier sur le tombeau d'un saint martyr qui est révéré dans ce lieu, son intercession pourrait me rendre Jésus-Christ favorable. Je courus, et je me prosternai devant les sacrées reliques qui y reposent. Mais comme je mouillais la terre de mes larmes dans la vue de mes misères, et que je repassais en ma mémoire les péchés de ma vie, mes peines et mes faiblesses, la douleur que j'en ressentis me fit lever les yeux au ciel, comme pour y chercher du secours. Je les rabaissais vers la terre, lorsqu'ils s'arrêtèrent sur un tableau qui était vis-à-vis de moi, et qui représentait le saint. Il y paraissait percé de mille coups. Une troupe d'enfants l'entourait, tenant à la main de petits poinçons qu'ils lui enfon-

caient dans le corps avec une fureur qu'on aurait peine à s'imaginer dans un âge si tendre; c'étaient les poinçons dont ils se servaient pour écrire (1), et dont on avait armé leurs mains pour ôter la vie à leur maître. Le mouvement qui agitait ces petits assassins, et qui était peint sur leur visage et dans leur action, semblait faire entendre ce bruit confus que fait d'ordinaire une troupe d'écoliers mutinés, ou qui sont hors de la présence de ceux qui les conduisent.

« Je m'adressai au sacristain, et je le priai de m'apprendre ce que signifiait ce tableau. Il me répondit en ces termes : Cette peinture, dévot étranger, n'est pas une fiction, ni une pure idée du peintre; c'est une histoire véritable. Celui qui en est le principal personnage était un maître d'école; il se nommait Cassien. Son habileté, jointe à une excellente méthode, lui avait acquis beaucoup d'écoliers; car il savait parfaitement cet art si utile et si commode d'écrire par des notes abrégées, d'exprimer par un très-petit nombre de marques un long discours, et de rendre mot pour mot, avec des points, les paroles d'un orateur, avec quelque rapidité qu'il les prononce. Son air austère, son exactitude, et les difficultés rebutantes qui se trouvent dans les commencements de quelque science ou de quelque art que ce soit, avaient plus d'une fois jeté la terreur, et ensuite le dépit et la colère, dans l'âme de ces enfants. La figure d'un maître n'est pas un objet qui soit fort agréable à la jeunesse, et la passion de devenir savante ne la touche guère.

« Il s'éleva en ce temps-là une tempête furieuse qui ravagea tout le champ de l'Eglise, et dissipa le sacré troupeau de Jésus-Christ. Le maître d'école était chrétien, on se saisit de lui, on lui propose de sacrifier, il le refuse; on ne délibère plus que du genre de supplice qu'on lui doit faire souffrir. Quelqu'un dit : Il faut faire venir ses écoliers, le mettre entre leurs mains, et leur dire : Tenez, voilà votre maître qu'on vous abandonne, cet homme qui avait toujours les verges à la main; faites-en ce que vous voudrez; jouez-vous de la peau de celui qui a si peu épargné la vôtre; percez, coupez, déchirez ce censeur impitoyable; que vos mains à leur tour se rougissent de son sang. Ce sera, ajouta cet homme, une scène des plus divertissantes qu'on puisse donner au peuple, et nous aurons le plaisir de voir de quelle manière ces enfants se prendront à se venger de leur pédant.

« La proposition plaît à la compagnie, on dépouille ce pauvre maître, on lui lie les mains derrière le dos, et en cet état on le livre à la fureur de tout un bataillon d'écoliers; on les arme de poinçons et de stylets, on les anime, on les excite à bien faire. Ils

profitèrent très-bien des leçons de cruauté qu'on venait de leur donner. Le souvenir des coups de foudres reçus réveillant dans ces petites âmes le désir de la vengeance, et leur ressentiment ayant toute liberté d'agir, on ne peut s'imaginer en combien de manières différentes ils l'exprimèrent. Ils lui jettent d'abord à la tête leurs portefeuilles et les tablettes sur lesquelles ils écrivaient. Les portefeuilles, faits d'un bois (de buis) mince et couverts de cire, sont lancés contre le visage, le coupent en plusieurs endroits, et reviennent tout sanglants, tombent et se brisent. Mais ils laissent bientôt ces premières armes, qui ne font pas un effet assez prompt et qui répondent à la grandeur de leur haine. Ils mettent donc leurs poinçons en usage. Les uns s'en servent comme de dards qu'ils lui tirent dans les yeux, les autres lui enfoncent les leurs bien avant dans le corps. Ici l'on perce le martyr de Jésus-Christ, là on le découpe; ceux-ci pénètrent jusqu'aux entrailles, ceux-là se contentent de faire de longues incisions sur la peau. Deux cents mains se portent toutes à la fois sur ce corps, et il s'y fait autant d'ouvertures d'où le sang coule. Il n'y a pas de place pour tant de mains. Les blessures les plus sensibles sont celles qui sont les moins mortelles, et celui qui ne fait que piquer avec son poinçon est bien plus cruel que celui qui enfoncé le sien bien avant. Le premier, autant de fois qu'il en applique la pointe, renouvelle la douleur, la multiplie, la rend en quelque sorte perpétuelle. En un mot, il attaque cent fois la vie sans l'ôter, il présente cent fois la mort sans la donner; au lieu que le dernier, en poussant son stylet jusqu'aux parties nobles est d'autant moins inhumain qu'il paraît l'être davantage. Mes enfants, que vos mains, s'il se peut, ne se ressentent point de la faiblesse de votre âge; achevez promptement votre premier homicide; que la cruauté vous fournisse pour cela des forces que la nature ne vous a pas encore donnés. Mais tous vos efforts ne servent qu'à faire languir le martyr et à vous rendre plus cruels en faisant durer plus longtemps votre crime. Les tourments croissent à mesure que les bourreaux se lassent. L'un des plus âgés se mit à le railler : De quoi vous plaiguez-vous, mon cher maître, n'est-ce pas vous qui nous avez mis ces poinçons à la main? Vous nous avez enseigné à former des lettres, quelle peine n'avons-nous pas eue à l'apprendre? Eh bien! en voilà déjà plus de mille que nous venons d'écrire sur votre corps. Un autre ajouta : Comment êtes-vous fâché de ce que nous écrivons? eh! ne nous faisiez-vous pas écrire tous les jours? Ne nous avez-vous pas recommandé cent fois de ne point demeurer oisifs, mais de ne passer aucun jour sans former quelque lettre, ne fût-ce qu'un alpha? Un troisième venait lui dire : Nous ne demandons pas que vous nous donniez aujourd'hui, congé, ce congé que vous nous avez refusé tant de fois, et dont vous étiez si bon ménager; nous aimons mieux à présent écrire que de nous aller divertir. Mon maître

(1) Soit que ce fussent des canifs dont ils taillaient leurs plumes, ou plutôt de petits poinçons, qu'on nommait aussi stylets, avec lesquels ils imprimaient les caractères sur des tables enduites de cire.

tre, disait un quatrième, voilà une grande page que je viens d'écrire, il n'y manque ni points ni virgules; corrigez-la, s'il vous plaît, et s'il y a quelque faute, si l'écriture n'est pas bien formée, si les caractères ne sont pas assez marqués, que les lettres, que les fouets ne me manquent pas. C'est ainsi que ces petits impies, mêlant la raillerie à la cruauté, procuraient à leur maître la couronne du martyr.

« Car enfin Jésus-Christ eut pitié de son serviteur, et rompant les derniers liens qui attachaient encore son âme à son corps, il lui permit de sortir de prison. Mille ouvertures s'empresrent à lui donner passage. Voilà, dévot étranger, poursuivait le sacristain, la glorieuse histoire de Cassien; voilà ce que vous admirez dans ce tableau. Si maintenant vous avez quelque chose à demander au ciel, adressez-vous à notre saint, remettez-lui vos intérêts entre les mains, confiez-lui vos vœux, il les portera sûrement au trône de Dieu, et il vous en rapportera, n'en doutez pas, l'accomplissement. Je crus ce bon sacristain, j'embrassai le tombeau, je l'arrosai de mes larmes, l'ardeur de ma prière échauffe le marbre; rempli d'espérance, j'expose mes craintes, je fais ma demande. Je suis exaucé, j'arrive à Rome, tout me succède selon mes souhaits, je retourne en Espagne, je publie le pouvoir de saint Cassien. »

CASSIEN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Rome. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Lucius, Rogat et Candide. L'Eglise honore leur immortelle mémoire le 1^{er} décembre.

CASSIEN (saint), exerçait la charge de greffier sous Aurèle Agricola, lieutenant du préfet du prétoire, en Afrique. C'était lui qui tenait la plume et qui écrivait les réponses de Marcel dans l'interrogatoire que ce généreux soldat prêta devant ce magistrat, le 3 des calendes de novembre. Agricola le pressait vivement, et se servant, pour l'intimider, de paroles menaçantes qu'il prononçait d'une voix terrible, il sembla qu'il allait lui arracher un lâche et honteux désaveu de sa foi. Mais le saint martyr montra en cette rencontre une fermeté inébranlable; il protesta toujours hautement qu'étant soldat de Jésus-Christ, il ne pouvait plus porter les armes pour un autre maître; et il persista dans cette déclaration avec une constance si héroïque, qu'il parut en ce moment être lui-même le juge de celui qui le jugeait. Agricola commençait à entrer en fureur; et, déchargeant sa colère sur le papier, il dictait à son greffier tout ce qu'elle lui inspirait. Cassien écrivit quelque temps; mais enfin, voyant que le gouverneur, quoique vaincu par les réparties sages et sensées de Marcel, ne laissait pas de prononcer contre lui la sentence de mort, la patience lui échappa. Il ne put dissimuler davantage son indignation, il se leva brusquement du bureau sur lequel il écrivait; et, se récriant de toute sa force contre une si horrible injustice, il jeta au visage du tyran, plume, encre et papier. Une

action de cette force mit le trouble et la confusion dans toute l'assemblée, et la partagea en divers sentiments. Les uns étaient dans l'admiration, les autres dans la crainte, tous dans la surprise et dans l'attente. Marcel souriait, mais Agricola frémissait de rage; il descendit tout furieux de son tribunal, et ne se possédant presque plus, il demanda à Cassien pourquoi il avait ainsi jeté les registres à terre? Le greffier lui répondit: Parce que vous venez de rendre une sentence injuste. Agricola, pour ne se voir plus exposé à de nouveaux reproches de son injuste cruauté, l'envoya en prison.

Au reste, la joie que saint Marcel avait témoignée par son sourire provenait d'un secret pressentiment que le Saint-Esprit lui avait donné que Cassien serait le compagnon de son martyr. En effet, saint Marcel en ayant ce jour-là même reçu la couronne pour laquelle il formait depuis longtemps de continuel souhaits, peu de jours après, c'est-à-dire le 3 des nones de décembre, le bienheureux Cassien la reçut aussi au même lieu et presque avec les mêmes circonstances.

CASSIEN DE NANTES (le bienheureux), capucin, fut lapidé en 1638, avec le bienheureux Agathange, supérieur des capucins d'Égypte. (*Voy. AGATHANGE.*)

CASSIUS (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, à Bonn en Allemagne. Il eut, pour compagnons de son martyre, saint Florent et plusieurs autres dont les noms sont inconnus. On n'a pas de détails authentiques sur eux. L'Eglise célèbre leur mémoire le 10 octobre.

CASSIUS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Côme, avec ses saints compagnons Carphore, Exanthe, Séverin, Second et Licinius. Ils furent décapités. L'Eglise les honore le 7 août.

CASSIUS ou Cassi (saint), prêtre et martyr d'Auvergne, fut mis à mort très-probablement à Clermont, en l'année 266, à peu près quand Chrocus, roi des Allemands, vint ravager les Gaules, où il fit de nombreux martyrs. Il eut pour compagnons de ses combats et de son triomphe saint Victorin, qu'il avait converti à la religion chrétienne (*Voy. son article*), et saint Maxime, dont la vie et les actions sont inconnues. Il y avait autrefois à Clermont une église paroissiale qui portait le nom de saint Cassi. Ces saints, qui sont encore en Auvergne l'objet d'une grande vénération, sont fêtés par l'Eglise le 15 mai.

CASTANAREZ (le bienheureux), missionnaire de la compagnie de Jésus, ayant été averti qu'un cacique des Mataguayos s'était rendu à Salta pour y demander un missionnaire, partit évangéliser ces infidèles, avec un espagnol nommé Azoca. La demande du cacique était un piège tendu aux jésuites. Castanarez reçut la mort de la main de ce prince même, et son compagnon de voyage fut massacré en même temps. Leur martyre arriva le 15 septembre 1744.

CASTANEDA, dominicain espagnol, eut la tête tranchée pour la religion chrétienne, le 7 novembre 1773, dans le Tonquin. Il eut,

CATHERINE (sainte), vierge et martyre, vivait à Alexandrie du temps de l'empereur Maximin II. Ce fut sous lui qu'elle confessa généreusement la foi, en souffrant pour Jésus-Christ. Ses actes ont été falsifiés, on ne peut donc guère y faire foi. Malgré tout, ce nom de Catherine a été par les siècles entouré d'une telle vénération, d'un tel prestige de grandeur et de poésie, qu'on ne peut se refuser à croire que la sainte qui l'a illustré n'ait été grande parmi celles que Dieu fit entrer par la vertu, par la souffrance, dans la cohorte privilégiée de ses élus. Tous ceux qui ont parlé de sainte Catherine, même les plus grands saints, ont ajouté quelque chose à ce merveilleux qui l'entourait. On dirait qu'à l'envi ils ont voulu lui faire son aurole. S'il faut en croire saint Basile, Catherine était de race royale. Elle avait de grandes connaissances. Elle confondit plusieurs philosophes avec lesquels Maximin l'obligea de discuter. Ces philosophes furent convertis, et, ayant persisté dans la foi, ils furent brûlés tous ensemble. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'étant jeune et belle, possédant cette double couronne qui fait la femme reine de ce monde, elle la mit aux pieds du Seigneur. Certes, elle aurait pu, elle aussi, embellir son avenir de beaux rêves, croire à toutes les illusions que son cœur ne manquait pas de lui montrer. Elle était riche : elle avait tout pour plaire aux yeux, tout pour exciter les ambitions. La jeune vierge ne voulut être que l'épouse du Seigneur. A cette époque sanguinaire, les persécuteurs, tigres altérés de carnage, ne regardaient pas où allaient frapper leurs fureurs. Ni les cheveux blancs du vieillard, ni les grâces de la jeunesse, rien ne les arrêtait. Les bourreaux prirent Catherine et la mirent toute nue sur des roues garnies de pointes. Mais quand on voulut les faire tourner, les cordes se brisèrent miraculeusement, et la jeune servante de Jésus-Christ fut délivrée de ce supplice. Ses Actes ajoutent qu'elle fut condamnée à être décapitée.

Si l'on s'en rapporte à Joseph Assémani, c'est à elle qu'il faut appliquer ce passage d'Eusèbe : « Il y avait à Alexandrie une vierge chrétienne, distinguée par ses richesses et par sa naissance illustre. Elle eut le courage de résister à la brutalité du tyran Maximin, qui se faisait un jeu de déshonorer les autres femmes de la ville. Elle joignait aux avantages dont elle jouissait dans le monde, un savoir peu commun. Mais la vertu, mais la chasteté, lui parurent préférables à tout. Quoique le tyran n'eût pu réussir à la séduire, il ne voulut point la condamner à mort ; ils se contenta de la dépouiller de ses biens et de l'envoyer en exil. »

Ainsi, suivant ce récit, sainte Catherine n'aurait pas été martyrisée, elle aurait simplement souffert l'exil et peut-être quelques tourments avant d'y être envoyée. Dans le VIII^e siècle, les chrétiens, qui étaient en Egypte soumis à la domination cruelle des Sarrasins, découvrirent les reliques de sainte

Catherine. On les porta dans le monastère que sainte Hélène avait fait construire sur le Sinai en Arabie. Falconius, parlant de cette translation, s'exprime ainsi : « Il est dit que le corps de la sainte fut porté par des anges sur le mont Sinai ; ceci veut dire que les moines de Sinai le portèrent dans leur monastère pour l'enrichir de ce précieux trésor... On sait qu'on a souvent désigné l'habit monastique par un habit angélique, et qu'anciennement les moines étaient appelés *anges*, à cause de la sainteté de leurs fonctions toutes célestes. » Quoi qu'il en soit de l'explication du vénérable évêque, la tradition populaire a pris le dessus, et, dans beaucoup de contrées, on croit à la translation de sainte Catherine par les anges.

Je me souviens encore d'une maison où j'allais souvent, il y a quelques années. C'était chez de pauvres ouvriers. Il y avait là une jeune fille, nommée Catherine, belle comme sa patronne et bonne à son exemple. Souvent je la trouvais au chevet des pauvres malades. A défaut d'argent qu'elle n'avait pas, elle leur portait des consolations et du courage. Je vois encore au-dessus d'un meuble en noyer l'image de sainte Catherine. Une palme à la main, symbole du martyre, la sainte était portée par des anges. Le récit que me faisait la jeune fille touchant sa patronne, était bien celui de la tradition. Hélas ! me suis-je dit, dans les croyances populaires il y a quelquefois des erreurs. C'est comme la poésie des pauvres gens, pourquoi la leur ôter ? Laissons ces opinions qui ne font pas de mal, bien qu'elles puissent être erronnées. Le pauvre peuple ne saurait guère se priver de croyances ascétiques, et même de faits merveilleux. Tant de réalités dures le ramènent au positif tous les jours !

Dans le XI^e siècle, un moine du Sinai nommé Siméon, venant à Rouen pour y recevoir l'offrande que tous les ans Richard de Normandie faisait à son monastère, lui apporta une partie des reliques de sainte Catherine. Le reste des reliques de la sainte, est encore au mont Sinai. L'Eglise fait la fête de cette sainte le 25 novembre.

CATHERINE II, impératrice de Russie, femme de Pierre III, fut empoisonner son mari pour pouvoir plus librement vivre avec ses amants. Comme le poison n'agissait pas assez vite elle eut recours à la corde : le malheureux Pierre III fut étranglé. Lors du partage de la Pologne, l'article 5 du traité de partage portait : « Les catholiques romains jouiront, dans les provinces cédées par le présent traité, de toutes leurs propriétés, quant au civil ; et par rapport à la religion, ils seront entièrement conservés *in statu quo*, c'est-à-dire dans le même libre exercice de leur culte et discipline, avec toutes et telles églises et biens ecclésiastiques qu'ils possédaient au moment de leur passage sous la domination de Sa Majesté Impériale, au mois de septembre 1772 ; et Sa dite Majesté et ses successeurs ne se servi-

ront point des droits de souverain, au préjudice du *statu quo* de la religion catholique romaine dans le pays sus mentionnés. »

En 1784, en 1798, comme elle le fit plus tard en 1813, la Russie avait solennellement reconnu aux papes les droits de l'Église catholique du rite grec et du rite latin. Ces traités avaient reçu la sanction de l'exécution. Notamment, le saint siège avait validé par son nonce Archetti la création de l'archevêché de Mohilow. Ce fut à cette occasion que fut émise la bulle *Onerosa pastoralis officii*. Nous pourrions encore citer d'autres occasions dans lesquelles ces traités furent exécutés. Catherine II, qui avait juré de les maintenir, consacra sa vie et tous les efforts de sa politique à détruire la religion catholique dans ses États. Elle commença par s'approprier tous les biens des églises et des couvents catholiques. On sait quelle compensation fut donnée en échange. Lors de la révolution française, on fit la même chose ; mais du moins on vota pour les prêtres un traitement qui put leur permettre de vivre. En Russie, la générosité impériale leur attribue environ quarante ou cinquante francs. Évidemment on veut abrutir par la misère le clergé auquel on ne laisse aucune autre ressource, puisque le peuple est trop pauvre pour le solder ou pour lui faire l'aumône. Le pape avait ordonné aux catholiques de rester chacun dans leur rite, soit grec, soit latin. Catherine avait promis de tout laisser à cet égard dans le *statu quo*. Elle n'en tint compte et commanda aux catholiques du rite grec de passer au rite latin ou bien d'embrasser le schisme. Beaucoup, habitués au rite grec, n'en voulurent pas changer et devinrent schismatiques. Dans cette œuvre satanique, Catherine fut aidée par Stanislas Bohusz Siestrzencewicz évêque de Vilna, qu'elle fit, pour le payer de ses services, passer à l'évêché de Mohilow, qu'en sa faveur elle éleva au rang d'archevêché. Il reçut en même temps le titre de métropolitain sur toutes les églises de l'empire. Ce malheureux, bien que Polonais, s'entendit avec Podoski, pour perdre sa patrie, et pour la livrer aux Russes. Il prenait impudemment le titre de légat à latere du saint-siège. Il favorisa les projets de Catherine, en forçant son clergé à adopter le rite latin. Beaucoup de populations à cause de cela, pour conserver le rite grec, passèrent au schisme. Catherine pour augmenter les conversions, fit, en 1794, partir des bandes de peuples et de soldats, qui parcouraient son empire en donnant des coups de fouet et de knout pour raisons à ceux qu'ils voulaient amener au schisme. Les prêtres qui refusaient étaient chassés de leurs paroisses, avec leurs femmes et leurs enfants. Les peuples fidèles étaient déchirés de coups. Souvent on leur coupait le nez, les oreilles, on leur arrachait les dents, on les leur brisait à coups de crosse de fusil. L'évêque de Kaminnec, Pierre Bielawski, fit de vives représentations au gouvernement, il présenta des mémoires au pape Pie VI, lequel fit de très-pressantes

démarches pour obtenir que Catherine changeât de conduite. Elle répondit en supprimant dans ses États tous les évêchés ruthéniens unis, ainsi que tous les couvents basiliens. Cette persécutrice s'appêtait à poursuivre ses desseins abominables quand la mort vint la frapper, en novembre 1796. Non contente de persécuter les catholiques dans ses États, Catherine s'était associée à tout ce que le siècle avait produit d'écume philosophique en Europe. Elle favorisait tous les encyclopédistes. Voltaire, Diderot, d'Alembert, étaient de ses amis. (*Voyez* leurs articles.) Ces hommes étaient assez lâches et assez vils pour se faire les flatteurs, les admirateurs de cette Messaline, assassin de son mari et bourreau de la Pologne. (*Voyez* notamment VOLTAIRE.) Quand on a l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité, on est vraiment honteux de remuer cette fange qu'on nomme le philosophisme moderne.

CATULIN (saint), diacre et martyr, dont saint Augustin prononça le panégyrique, souffrit le martyre à Carthage avec les saints Janvier, Florence et les saintes Julie et Juste. Ils furent inhumés dans la basilique de Fauste. L'Église célèbre leur immortelle mémoire le 15 juillet.

CAUBRI, bourg du diocèse de Cambrai, où sainte Maxellende fut assassinée en 670, par un seigneur nommé Harduin, auquel ses parents l'avaient promise en mariage. Elle avait voué, étant tout enfant, sa virginité à Jésus-Christ, et rien ne put la détourner de l'accomplissement de cette promesse. Harduin, qui l'avait enlevée, la tua lâchement, voyant qu'il ne pouvait vaincre sa résolution. L'Église de Caubri possède encore une partie de ses reliques.

CAUX (pays de), *Caleti*, partie de la haute Normandie, est indiqué dans les Actes de sainte Honorine comme ayant été illustré par son martyre, dans le III^e ou le IV^e siècle. (*Voy. HONORINE.*)

CÉCILE (sainte), vierge et martyre, était Romaine et d'une famille patricienne. Elle fut élevée dans le sein de la religion chrétienne. Étant toute jeune, elle avait fait vœu de chasteté perpétuelle, mais ses parents l'obligèrent à se marier. Elle épousa un nommé Valérien, de même condition qu'elle. Elle obtint qu'il renonçât à l'idolâtrie pour adorer Jésus-Christ. Quelque temps après elle convertit Tiburce, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Valérien, Tiburce et Maxime ayant été arrêtés comme chrétiens, reçurent la couronne du martyre. Sainte Cécile ne la remporta que quelques jours après. Les Actes de ces saints sont sans autorité. Ils les mettent du temps du pape Urbain, ce qui serait vers l'an 230, sous Alexandre Sévère ; d'autres, les mettent en 179 ou 180.

Les corps de ces saints martyrs furent enterrés dans une partie du cimetière de Calliste, laquelle a pris depuis le nom de Sainte-Cécile. Il y avait à Rome une église sous l'invocation de la sainte. En 821, le pape Pascal, voyant qu'elle tombait en ruines, la

fit rebâtir. Il n'espérait pas trouver les reliques de la sainte, parce qu'on croyait que les Lombards les avaient enlevées comme celles de beaucoup d'autres saints, lorsqu'en 755 ils avaient assiégé Rome. Mais s'étant un jour endormi dans l'église de Saint-Pierre, il eut un songe dans lequel sainte Cécile lui révéla le lieu où reposait son corps. On le trouva enveloppé d'un tissu d'or, auprès de celui de Valérien; aux pieds étaient des linges teints de sang. Le pape les transféra dans l'église de Sainte-Cécile, avec ceux de saint Tiburce et de saint Maxime, dans l'année 821. Les Actes de sainte Cécile nous disent qu'en chantant les louanges de Dieu, elle unissait souvent la musique des instruments à la musique vocale. C'est pour cela que les musiciens l'ont choisie pour patronne.

CÉCILE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs, mis à mort avec saint Saturnin, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

CÉCILE (la princesse), femme de Jean, troisième fils de Sounou-Peylé (régulo de 3^e ordre), à la cour de l'empereur *Young-Tching*, fut baptisée avec son mari en 1721. Elle fut l'institutrice de presque toutes ses belles-sœurs. Sa belle-fille Agnès, ses deux petits-fils Thomas et Matthieu et deux petites-filles furent baptisés avec elle. Tous souffrirent l'exil pour la foi et furent envoyés à Yeon-Oué en Tartarie, au delà de la grande muraille, à 90 lieues de Pékin, en l'année 1724. (*Voy. SOUNOU, CHINE.*)

CÉCILIEN (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien; dix-sept autres martyrs furent mis à mort avec lui; on trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne; c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux; ils sont inscrits au Martyrologe romain, sous la date du 16 avril. (*Voy. Prudence, de Cor.*, hym. 4. Tillemont, vol. I, p. 229. Vasseus, *Belga.*)

CÉCILIEN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

CÉE (rivière de), qui coule en Galice, a été illustrée, sous le président Attique, par le martyr des saints Facond et Primitif. On ignore la date précise.

CÉLÉRIN (saint), confesseur (martyr d'après Bède et Vandelbert). S'il a été vraiment diacre, il avait été ordonné par saint Cyprien, à Carthage, où très-probablement il était né. Petit-fils de sainte Céléline, ne-

veu de saint Laurentin et de saint Ignace, qui avaient donné leur vie pour la foi chrétienne sous l'empire de Sévère, il se montra digne des saintes traditions de sa famille. Ce descendant des martyrs ne dégénéra point d'une noblesse si glorieuse. Lui aussi, par son courage et par ses nobles combats, attacha une couronne de plus au faisceau triomphal de sa sainte famille. Suivant saint Cyprien, ce fut lui qui, sous l'empire de Dèce, entra le premier dans cette arène des persécutions où tant d'autres glorieux martyrs montrèrent leur courage et versèrent leur sang. S'il faut s'en rapporter à ce saint narrateur, ce fut en présence même de l'empereur Dèce que saint Célélin confessa sa foi. Il fut le compagnon des saints martyrs et confesseurs de Rome, et par conséquent il a sa part dans les éloges que saint Cyprien leur donne dans son épître 25. Malgré saint Cyprien, que nous croyons tout simplement avoir parlé au figuré, il faut croire que saint Célélin ne souffrit pour Jésus-Christ qu'après la mort de saint Fabien. Il est convenable de se ranger à l'opinion de Bollandus, qui prétend qu'il fut arrêté avec les saints Moïse et Maxime, à la fin de janvier 250, et qu'il souffrit avec eux. Dix-neuf jours entiers, il fut enfermé en prison, chargé de fers et les jambes dans les ceps. On l'y fit horriblement souffrir de faim et de soif. Il est probable que saint Célélin fut renvoyé de prison à cause de son jeune âge. Saint Cyprien dit que ce saint confesseur est illustre par le témoignage et l'admiration de son persécuteur. Il ajoute que Dieu lui avait conservé la vie, afin qu'après avoir montré tout son courage dans la persécution, il devint un des ornements de l'état ecclésiastique. Il parle beaucoup de ses vertus, témoignant, qu'il avait beaucoup d'humilité et de modestie, de modération, de prudence et de sagesse.

Dieu, qui avait légué au saint confesseur un si bel héritage de martyrs morts pour la foi dans sa famille, permit qu'il lui arrivât une de ces douleurs navrantes, qui sont pour ses fidèles serviteurs plus vives que la blessure du glaive, plus ardentes que les flammes des bûchers. Sa sœur, oubliant le courage héréditaire de sa race, eut le malheur de tomber durant la persécution, et de sacrifier aux idoles. Ni le souvenir de son aïeule et de ses oncles, que vénérât l'Eglise comme des saints, ni l'exemple de son frère suivant la voie glorieuse qu'ils lui avaient montrée, ne purent la soutenir. Ainsi sur le même arbre, à côté des bons fruits, honneur du verger, qui mûrissent pour la récolte, il y en a parfois qui sont piqués au cœur, et qui flétris, tombent prématurément pour devenir la pâture des vils animaux. Saint Célélin se fit le pénitent du crime de sa sœur. Ce fut lui qui paya à Dieu la rançon de larmes, de jeûnes, de macérations et de prières, qui devait effacer la faute. Il passait les nuits à pleurer, à gémir. Dans l'ardeur de la foi, et doutant de ses propres mérites aux yeux du souverain juge, il s'adressa à Lucien et à d'autres confesseurs de Carthage, le priant que lui ou

le premier d'entre les confesseurs qui serait couronné du martyre, voulût bien, au moment de la mort, à l'heure du sacrifice, intercéder pour sa sœur, et demander à Dieu sa grâce. Il demandait aussi la même faveur pour une autre femme, qui avait commis le même crime, et qui peut-être était sa parente, car il la nommait également sa sœur. Ces deux femmes s'appelaient Numérie et Candide. Il invoque pour elles l'indulgence des saints martyrs Stas et Sévérien, et de tous les saints confesseurs venus d'Afrique à Rome, et desquels ces femmes malheureuses avaient pris toutes sortes de soins. Lucien lui écrivit pour lui dire que les martyrs avaient accordé la paix à Numérie et à Candide, pourvu qu'après la persécution, elles exposassent leur cause à l'évêque, et fissent l'exomologèse.

Saint Célérier étant venu depuis à Carthage, aller voir saint Cyprien et lui dit l'affection et l'estime toute particulière que les confesseurs de Rome avaient pour lui. Voici en quels termes remarquables saint Cyprien parle, et de cette visite et de saint Célérier. « Célérier, dit-il, qui est le compagnon de votre foi et de votre courage, et qui s'est signalé entre les soldats de Jésus-Christ pour ses glorieux combats, m'est venu trouver; et sa présence vous a tous rendus présents à mon esprit et à mon cœur. En le voyant, je vous ai vus, et tous ensemble, et chacun en particulier, et lorsqu'il m'entretenait souvent de l'amitié que vous avez pour moi, il me semblait, en l'entendant avec tant de plaisir, vous entendre parler vous-mêmes. Certes, j'ai bien de la joie de recevoir de vos nouvelles, et de les apprendre par des personnes d'un si grand mérite. » Peu de temps après, saint Cyprien le fit lecteur. Nous ne pouvons plus rien écrire d'assuré touchant saint Célérier, si ce n'est que par erreur de nom, on a prétendu qu'il avait été plus tard engagé dans l'erreur de Novatien. On croit qu'il souffrit encore pour la foi, sous l'empire de Gallus; on le croit d'après la lettre de saint Cyprien à saint Corneille, quand ce pape eut été banni à Civita-Vecchia.

Les martyrologes le qualifient diacre; nous ne voyons pas qu'il n'ait pas pu avoir été élevé au diaconat par saint Cyprien, comme nous l'avons dit; mais rien n'établit non plus cette particularité d'une manière péremptoire. Aussi laissons-nous ce point comme douteux, nous contentant de lui donner le titre de lecteur, lequel lui appartient positivement, étant établi par des titres parfaitement authentiques.

Sa mort est restée ignorée. Ainsi que nous l'avons dit en commençant, certains martyrologes lui donnent le titre de martyr. D'autres, simplement celui de confesseur. L'Eglise fait sa fête le 3 février.

CÉLÉRIN, préfet de Rome sous Numérien, fit souffrir divers tourments à saint Chrysanthé et à sainte Darie, sa femme, et ensuite, par ordre de l'empereur Numérien, les ayant renfermés dans une sablonnière de la voie Salaria, il les fit accabler sous une énorme quantité de sable et de pierres qu'on

jeta sur eux. (*Voy.* saint CHRYSANTHE.) Il fit aussi arrêter saint Maur, qui était venu d'Afrique pour visiter les tombeaux des saints apôtres. Il le fit mourir au milieu des tourments.

CÉLÉRINE (sainte), aïeule de saint Célérier, qui souffrit pour la foi sous Dèce, reçut elle-même la couronne du martyre en Afrique, sous le règne de l'empereur Septime Sévère, avec saint Laurentin, oncle paternel de saint Célérier, et saint Ignace, oncle maternel du même saint. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 3 février.

CÉLESTIN (saint), martyr, recueillit la couronne du martyre à Rome, avec les saints Saturnin, Néapole et Germain. Après avoir été torturés, ils furent jetés dans une prison, où ils moururent. L'Eglise honore la mémoire de ces saints le 2 mai.

CÉLIEN (saint), martyr, souffrit pour la foi en Afrique, avec les saints Faustin, Lucius, Candide, Marc, Janvier et Fortunat. (*Voy.* l'art. FAUSTIN, pour plus de renseignements.)

CELSE (saint), jeune enfant qui fut martyrisé avec saint Nazaire à Milan, sous l'empire de Néron. Saint Nazaire qui voulait l'instruire et le préserver de la corruption du monde, l'avait pris avec lui et emmené des environs de Nice en Provence. Il fut décapité; et son corps, enterré dans un jardin hors de Milan, fut trouvé, en l'année 395 ou 396, par saint Ambroise. (*Voy.* NAZAIRE.) L'Eglise fait sa fête le 28 juillet.

CELSE (saint), enfant, souffrit pour la foi sous le règne de Galère et de Maximin, le 6 janvier 313, avec saint Julien l'Hospitalier. Sa fête arrive le 9 janvier. (*Voy.* Chastelain, p. 106.)

CELSE (saint), martyr, mourut pour Jésus-Christ à Rome avec saint Clément. On n'a pas de détails authentiques et précis sur eux. L'Eglise fait leur fête le 21 novembre.

CENSORINUS (saint), maître des offices de l'empereur Claude II, fut certainement confesseur, et sans doute martyr de Jésus-Christ. (Pour voir les détails de son histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE.)

CENTOLLE (sainte), martyre, versa son sang pour Jésus-Christ à Burgos en Espagne. Elle eut pour compagne de son martyre sainte Hélène. Le Martyrologe romain ne donne point de détails sur elles. L'Eglise honore leur mémoire le 13 août.

CERBONEI (saint), confesseur, était évêque à Piombino en Toscane. Saint Grégoire rapporte qu'il brilla par ses miracles pendant sa vie et à sa mort. L'Eglise fait sa mémoire le 10 octobre.

CÉREAL (saint), qualifié vicaire dans les Actes de saint Gétule, fut envoyé par Adrien dans la terre Sabine à Tivoli, pour y prendre ce saint et saint Amance, son frère. Converti par ceux qu'il allait faire prisonniers, il partit pour Rome, où il fut baptisé par le pape Sixte. Bientôt après, arrêté par Licinius avec saint Gétule, saint Amance et saint Primitif, il fut comme eux fouetté, torturé et enfin décapité sur les bords du Tibre, à 5 lieues

de Rome, après 27 jours de prison. On fait sa fête le 10 de juin.

CÉRÉAL (saint), martyr, mourut sous l'empire et durant la persécution de Gallus, avec sa femme Salustie, et plusieurs soldats d'entre ceux qui avaient été chargés de ramener saint Corneille de Civita-Vecchia à Rome. Voici, d'après Adon, ce qui se passa. Chemin faisant, Céréal pria saint Corneille de venir chez lui, où le saint guérit sa femme Salustie qui était paralytique, et ensuite la baptisa, avec tous les soldats qui le gardaient. Dèce l'ayant appris (c'est Gallus qu'il faut lire au lieu de Dèce), fit prendre tous ces nouveaux baptisés et les fit mener avec saint Corneille hors la porte d'Appius, où ils furent tous décapités, après avoir refusé de sacrifier. Ces saints martyrs étaient au nombre de 21. Le Martyrologe romain n'en parle pas.

CÉRÉAL (saint), martyr, souffrit pour la foi à Alexandrie, sous Numérien, avec les saints Pupule, Caius et Sérapion. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait leur fête le 28 février.

CÉSAIRE (saint), diacre, fut martyrisé à Terracine, sous l'empire de Trajan. Les Grecs ont de lui des actes dans leurs ménées, mais ces actes sont sans autorité. Seulement un fait important ressort de cette pièce, c'est qu'elle cite comme juges de saint Césaire, Léonce, homme consulaire, et Luxurius. Or, les Actes de saint Hyacinthe portent aussi qu'il fut jugé par Léonce et Luxurius. Ce fait tranche complètement une difficulté qui a arrêté les auteurs. Quelques-uns ont dit que saint Hyacinthe avait été martyrisé à Porto, d'autres à Césarée de Cappadoce. Évidemment c'est à Porto, ville voisine de Terracine; puisque les magistrats qui le condamnèrent commandaient à Terracine, ils ne pouvaient pas avoir de juridiction sur Césarée de Cappadoce. Terracine et Porto faisaient partie du même gouvernement, du même ressort judiciaire.

Saint Césaire est honoré par l'Église le 7 octobre. (Voy. HYACINTHE, LEONCE, LUXURIUS.)

CÉSAIRE (saint), martyr, souffrit pour le nom de Jésus-Christ à Césarée en Cappadoce, sous le règne de l'empereur Dèce, avec les saints Germain, Théophile et Vital. On n'a pas de détails authentiques sur eux. L'Église honore leur mémoire le 3 novembre.

CÉSAIRE (saint), martyr, mourut pour la religion de Jésus-Christ sous la sanglante persécution que l'impie Dioclétien fit souffrir à l'Église. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Victor, Zotique, Zénon, Sévérien, Chrysophore, Théonas et Antonin. Ils souffrirent plusieurs tourments très-cruels avant de recevoir enfin leur sainte couronne. C'est le 20 avril que l'Église honore leur mémoire.

CÉSAIRE (saint), diacre, fut martyrisé à Terracine, dans la Campagne de Rome, sous l'empire de Dioclétien, en l'an 300. Il existait à Terracine une coutume aussi horrible qu'im-

pie. Dans certaines circonstances, un jeune homme offrait à Apollon le sacrifice volontaire de sa vie. Ce Dieu était le protecteur de la ville. Pendant quelque temps, le jeune homme qui se dévouait, était fêté, choyé par les habitants, qui finissaient par l'habiller avec magnificence. Dans cet état, il sacrifiait à Apollon. Après cette cérémonie, il se jetait dans la mer et consommait dans les flots son absurde sacrifice. Le diacre Césaire, récemment arrivé d'Afrique, ayant été témoin de cet affreux spectacle, ne put contenir son indignation: il condamna tout haut cette horrible superstition. Arrêté par ordre du prêtre d'Apollon, il fut conduit devant le gouverneur. Celui-ci donna l'ordre que Césaire et le prêtre Lucien fussent tous deux liés ensemble dans un sac et précipités dans la mer. Il fut fait suivant cette sentence, en l'année 300, durant la persécution de Dioclétien. Surius donne des actes de saint Césaire. Ils méritent peu qu'on s'y arrête. Ce saint est fêté par l'Église le 1^{er} novembre.

CÉSARÉE de Cappadoce, aujourd'hui *Kasariéh*, eut la gloire de voir dans ses murs, sous l'empire d'Adrien, mourir pour la foi saint Eupsyque. La date précise de cet événement et le genre de supplice qui couronna ce saint ne sont pas indiqués dans l'histoire.

Nous retrouvons en 250, dans cette ville, sous l'épiscopat de saint Firmilien, le martyr de saint Cyrille, jeune enfant, disent ses Actes, natif de Césarée. Sa famille était païenne. Chassé de chez son père qui ne put donner sa fureur en le sachant chrétien, il fut mandé par le gouverneur, qui le voulut intimider après l'avoir voulu séduire par la douceur, et qui, n'ayant pu réussir ni à l'un ni à l'autre, le fit enfin mourir. L'historien de ce jeune soldat de Jésus-Christ est saint Firmilien. (Voy. saint CYRILLE.) Des actes, qui ne nous paraissent pas parfaitement authentiques, racontent que l'empereur Dèce fit décapiter dans cette ville saint Mercure, qui appartenait à son armée. C'est celui dont l'Église fait la fête le 23 novembre.

Sous l'empire d'Aurélien, saint Mamas, vulgairement nommé Mammès, berger, fut martyrisé pour la foi chrétienne. Il y fut enterré, et, au rapport de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile, son intercession y opérait de nombreux miracles et même des résurrections.

Sous Dioclétien, au commencement du 4^e siècle, le gouverneur de Cappadoce, résidant à Césarée, qui se nommait Fabritius, fit souffrir de cruels supplices à sainte Dorothée, pour la contraindre à se marier ou à sacrifier aux idoles. Voyant qu'il ne pouvait venir à bout d'ébranler la sainte, il la condamna à être décapitée. En 303, sainte Julitte souffrit le martyre dans cette ville. (Voy. l'article de cette sainte.)

En 320, cette ville, patrie de saint Gorde, centurion dans les armées impériales, fut témoin de son martyre. Lors de la publication des édits de Dioclétien, Gorde quitta l'armée pour se retirer dans le désert. Au bout de quelques années, poussé par l'envie

de verser son sang pour Jésus-Christ, il revint dans sa ville natale, au moment où le peuple, assemblé au cirque, célébrait la fête du dieu Mars. Son extérieur sale et extraordinaire le fit remarquer. Conduit devant le juge, il dit qu'il était chrétien. Condamné à être décapité, il fit le signe de la croix et reut joyeusement la mort. (*Voy. GORDE.*)

Julien l'Apostat, étant passé dans cette ville sur la fin de son règne, entra dans une grande fureur en voyant que tous ses habitants, à peu près, étaient chrétiens. Ils venaient de démolir le temple de la Fortune; cet événement mit sa colère au comble. Voullant punir la ville entière, il lui ôta tous ses privilèges, la raya de la liste des cités; il lui fit reprendre son ancien nom de Mazaca, à la place de celui de Césarée qu'elle tenait de Tibère. Des taxes énormes lui furent imposées. Toutes les églises de son territoire furent démolies. Le clergé fut enrôlé dans la milice du gouverneur de la province, et plusieurs chrétiens furent mis à mort. Au nombre d'entre eux fut saint Euppsychius, qu'il ne faut pas confondre avec saint Eupsyque, mort dans cette ville pour la foi, sous Adrien, comme nous le disons au commencement de cet article. Julien ordonna aux habitants de rebâtir les temples des faux dieux; mais après son départ, ils construisirent une église qui fut placée sous l'invocation de saint Euppsychius.

CÉSARÉE de Palestine, *Cæsarea Philippi*, d'abord *Paneas*, aujourd'hui *Bunias*. (Césarée de Palestine et Césarée de Philippe sont une seule et même ville; Tillemont a fait erreur en les distinguant.) Ce fut dans cette ville où siégeait le gouverneur Félix, que saint Paul fut amené par ordre de Claude Lysias. Il y resta 2 ans en prison, jusqu'à l'arrivée de Festus, successeur de Félix, qui, sur sa demande, le renvoya devant le tribunal de l'empereur.

Ce fut dans cette ville que, durant la persécution de Dèce, sainte Réparate, vierge, fut martyrisée. Après qu'on lui eut fait subir divers tourments, elle eut la tête tranchée. On ajoute qu'à l'instant où sa tête fut séparée du corps, les assistants virent l'âme s'envoler, et monter au ciel sous la forme d'une colombe.

Sous l'empire de Valérien, les saints Prisque, Maleh et Alexandre, qui vivaient près de la ville, à la campagne, étant devenus saintement envieux de la gloire des martyrs, allèrent d'eux-mêmes se présenter au gouverneur, qui les fit d'abord cruellement tourmenter, et qui ensuite les fit livrer aux bêtes pour être dévorés. Après la prise de Valérien par les Perses, la ville de Césarée se trouva, comme toute la Palestine, soumise à la domination de Macrien, qui s'était fait déclarer empereur et qui continua la persécution contre les chrétiens. Saint Marin, soldat, et saint Astère, sénateur romain, furent martyrisés dans cette ville. En l'an de Jésus-Christ 303, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, Paulin, qui était gouverneur de Palestine, fit arrêter à Beth-

san et amener à Césarée, saint Procope, lecteur et exorciste dans la première de ces deux villes. N'ayant pu réussir à le faire sacrifier ni aux idoles ni aux empereurs, il le condamna à être décapité. (*Voy. PROCOPE, PAULIN.*)

En l'an de Jésus-Christ 304, le gouverneur Urbain fit jeter aux bêtes, dans l'amphithéâtre de cette ville, sainte Thècle et saint Agape. Thècle fut déchirée par les bêtes féroces; mais Agape ne mourut pas des blessures qu'il y reçut. Deux ans entiers, le gouverneur le retint en prison, et, par l'ordre de Maximin Daïa, le fit de nouveau exposer. Cette fois encore il survécut, quoiqu'un ours l'eût cruellement blessé. Le lendemain on le jeta dans la mer. En 306, le gouverneur Urbain fit horriblement tourmenter saint Appien, jeune homme de dix-neuf ans, et ensuite le fit jeter à la mer. Les noyades étaient du goût de ce gouverneur. (*Voy. APPIEN, URBAIN.*)

En 308, ce même gouverneur fit mourir, pour la foi chrétienne, sainte Théodosie, jeune vierge de Tyr qui, étant à Césarée, avait exhorté les chrétiens qu'on menait devant lui à confesser généreusement le nom de Jésus-Christ. (*Voy. THÉODOSSIE.*) Eusèbe raconte ces faits. (*Mart. de Palest., chap. 17.*)

CÉSARÉE, capitale de la Mauritanie Césarienne, vit en 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, le martyre de sainte Marcienne. (*Voy. les Actes dans Bollandus.*)

CÉSIDE (saint), prêtre et martyr, mourut pour la foi, sous le règne de l'empereur Maximin, au pays des Marses, à Transacio, près du lac de Célano. Il était fils de saint Ruin, évêque des Marses. On ne sait rien davantage de sa vie ni de son martyre, qui mérite d'être rapporté. L'Eglise fait sa fête le 31 août.

CÉSSERON ou CESSARTON, lieu situé dans le territoire d'Agde, près Pezénas, à 12 kilomètres de Béziers, fut la patrie de saint Tibère ou Tibéry, que son père voulut contraindre à embrasser le culte des idoles, et que dans ce but il dénonça, après lui avoir fait endurer de cruels supplices. Saint Modeste qui fut arrêté avec lui, et sainte Florence, qui se convertit à la vue de la constance des saints martyrs, furent décapités avec lui. Ces événements avaient lieu au commencement du iv^e siècle, durant l'affreuse persécution que la cruauté de Dioclétien déchaina contre l'Eglise. Dans cet endroit, on construisit depuis, à la fin du viii^e siècle, une abbaye régulière de Bénédictins. (*Voy. D. Beaunier, Rec. des abbayes, t. II, p. 492.*)

CHABANEL (le bienheureux NOEL), missionnaire de la compagnie de Jésus, périt de la main d'un Huron qui avait apostasié la foi. Son martyre arriva vers l'année 1630.

CHAFFRE (saint), abbé de Carnéri et Vélai, martyr, est nommé aussi saint Théofroy ou Thieffrey, était natif d'Orange. Leufroi, son père, gouverneur de la province, soigna d'une façon toute particulière son

éducation. Son oncle Eudes était abbé de Carméri en Vélai. Quand on parlait de lui devant le jeune Chaffre, et on en parlait souvent, il brûlait du désir d'imiter les vertus de ce saint homme et de marcher sur ses traces. Son père l'ayant mené à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour y voir Eudes, il fit part à son oncle des intentions dans lesquelles il était de se consacrer à la vie religieuse. Leufroi eut beaucoup de peine à donner son consentement; mais enfin il le donna. Chaffre partit pour Carméri. Il se distingua extrêmement dans ce monastère par ses vertus, et fut chargé dans la communauté du soin de toutes les affaires extérieures. Quand Eudes sentit approcher sa fin, il demanda que son neveu lui succédât. Tous les moines applaudirent à ce choix. On n'eut qu'à se féliciter de l'avoir élevé à ce poste éminent. Il fut à la fois le père et l'ami de ses religieux. La règle du monastère s'opposait à ce que les femmes entrassent dans le couvent; il leur permettait de s'assembler à la porte, et là elles recevaient les instructions évangéliques. Pendant que le saint dirigeait en paix, dans les voies du Seigneur, la famille spirituelle qui lui avait été confiée, les Sarrasins tombèrent sur le Vélai. Il exigea que tous ses moines se cachassent dans une forêt voisine; quant à lui, il resta dans son église, prosterné et priant. Les Sarrasins le trouvant seul, le battirent avec une inouïe cruauté et le laissèrent pour mort. Le lendemain, qui était un des jours de fête, ils se réunirent pour la célébrer. Saint Chaffre revenu à lui, trouva assez de force pour aller vers eux et les réprimander de leur impiété. Les barbares surpris de le voir, lui firent souffrir un traitement indigne, et ensuite le blessèrent mortellement. Un orage les ayant obligés à fuir, ils le laissèrent gisant sur le sol. Quelques jours après il mourut. On pense que sa mort arriva le 19 octobre 728.

CHALCÉDOINE, ville de Bithynie, sur le Bosphore de Thrace, fut la patrie de sainte Euphémie. Cette sainte y fut martyrisée, en l'an de Jésus-Christ 307, sous le règne de Dioclétien.

CHALONS-SUR-MARNE, chef-lieu du département de la Marne, à 146 kilomètres E. de Paris, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endura l'évêque Domitien en confessant la foi.

CHALONS-SUR-SAONE, *Cabillonum*, ville qui est maintenant un chef-lieu d'arrondissement du département de Saône-et-Loire, eut pour premier martyr saint Marcel, qui y souffrit différentes tortures, et enfin y fut brûlé vif le 4 septembre, sous l'empire de Marc-Aurèle.

CHAMBORAN (Madame de), religieuse carmélite de Saint-Denis, consumma son sacrifice sur l'échafaud, avec l'héroïsme des premiers martyrs. Elle périt ainsi pendant les horreurs de la révolution française.

CHARISE (saint), martyr, souffrit la mort à Corinthe, pour la défense de la religion. Il fut noyé avec saint Calliste et sept autres, dont le Martyrologe romain ne nous donne

pas les glorieux noms. On ignore l'époque à laquelle eut lieu leur mort. L'Eglise les honore le 16 avril.

CHARITÉ (sainte). Voy. AGAPÉE.

CHARTRES, *Autricum, Carnutes*, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. Le Martyrologe romain donne, comme ayant été martyrisé dans cette ville, sous Domitien, saint Chéron, sur lequel il n'existe pas de documents certains.

CHATRES (aujourd'hui Arpajon), ville du département de Seine-et-Oise, est célèbre dans les annales des martyrs par la mort qu'y endura pour la foi saint Ion, par l'ordre du préfet Jul en.

CHAUMOND (saint), était d'une famille illustre des Gaules. Etant venu à Paris, le roi Clovis II, qui le respectait singulièrement à cause de ses vertus, le choisit pour être parrain de son fils aîné, qui fut depuis roi, sous le nom de Clotaire III. Lorsque son zèle et sa piété l'eurent élevé sur le siège de Lyon, il remplit avec exactitude tous les devoirs d'un fidèle pasteur. Il acheva les bâtiments de la maison de saint Pierre et y établit une communauté de vierges. Deux de ses sœurs lui furent utiles dans cet établissement. Les vierges dont il s'agit, se consacrèrent particulièrement aux œuvres de charité. Le saint reçut avec de grandes marques d'affection et de respect saint Benoît Biscop et saint Wilfrid, qui passèrent par Lyon en allant d'Angleterre à Rome.

Clovis II étant mort, Ebroin, maire du palais, qui craignait qu'il ne fit connaître les vexations dont il accablait le peuple de Lyon, résolut de lui ôter la vie. Il eut recours à la calomnie et l'accusa du crime de lèse-majesté. Il n'eut pas plutôt appris qu'il s'était dérobé par la fuite à ses poursuites, qu'il le fit massacrer par une troupe de soldats, près de Châlons-sur-Saône. Sa mort arriva le 28 septembre 657. Saint Wilfrid, depuis évêque d'York, et les autres ecclésiastiques qui l'accompagnaient, rapportèrent son corps à Lyon, et l'enterrèrent dans l'église de saint Pierre.

On garde la plus grande partie de ses reliques chez les religieuses de saint Pierre de Lyon, qui depuis embrassèrent la règle de saint Benoît. On invoque ce saint contre l'épilepsie. Il y a dans le Forez une ville qui porte son nom.

Comme le saint évêque de Lyon est appelé aussi Daufin, quelques auteurs modernes ont imaginé d'en faire deux saints distingués l'un de l'autre; mais leur sentiment est abandonné par les plus habiles critiques; il est également contraire aux anciennes Vies du saint. En 1683, les filles, dites à Paris de l'Union chrétienne, acquirent dans cette ville l'hôtel de saint Chaumont, où elles firent bâtir une église. C'est la principale communauté de leur congrégation. Elles étaient connues sous le nom du saint qui était leur patron. (Godeseart, vol. XIII, p. 89.)

CHAVASL, prince arménien de la famille d'Arzourounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour

Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerud, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.

CHÉLIDOINE (saint), servait avec distinction dans l'armée romaine. Il avait pour compagnon d'armes saint Emétère, vulgairement appelé saint Madir. Tous deux furent martyrisés à Ca.Jahora, mais on ignore en quel temps. Prudence dit que ces deux illustres combattants de la foi firent de nombreux miracles en Espagne. L'Eglise honore leur mémoire le 3 mars.

CHEN, missionnaire en Chine, dans le Cou-tching, fut livré par un chrétien, moyennant vingt mille deniers. Il fut conduit à Cou-tching, reçut soixante soufflets et fut ensuite transféré dans la capitale Ou-tchang-fou. Il se trouva en prison avec M. Clet. Tous les efforts qu'on fit pour le faire apostasier furent inutiles. Il fut condamné, ainsi que M. Clet, et exécuté avec lui en avril 1820.

CHÉREMOM (saint). Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Alexandrie, les saints prêtres et diacres Caius, Fauste, Eusèbe, Chérémon, Lucius et leurs compagnons, dont les uns furent martyrisés durant la persécution de Valérien, et les autres, en servant les martyrs, reçurent la même récompense. L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

CHÉRÉMON (saint), évêque de Nilopolis en Egypte, était arrivé à une extrême vieillesse, quand la persécution de Dèce s'alluma contre l'Eglise. Le saint vieillard s'enfuit avec sa femme et un grand nombre d'autres chrétiens, pour éviter la rage des persécuteurs. Il se retira dans les montagnes d'Arabie, exposées aux incursions des Sarrasins. Depuis on n'entendit jamais parler de lui ni de ses compagnons d'exil; furent-ils massacrés par les barbares, pris par les persécuteurs ou victimes de la faim et des intempéries des saisons, ce sont points sur lesquels l'histoire est muette. L'Eglise fait la fête de saint Chérémon, nommé aussi Quérémon, le 22 décembre.

CHÉRON (saint), fut martyrisé à Chartres, sous l'empereur Domitien. On le fête le 28 mai. (Pas de documents.)

CHÉRUBIN (le bienheureux), capucin longtemps employé aux missions de Bassorah, s'embarqua à Mascate pour pénétrer en Abyssinie, et fut massacré à Magadoxa, avec le P. François, religieux du même ordre, vers l'année 1640, sous le règne du Négous Bas-silides, fils de Mélec-Ségued.

CHEVALET, *equuleus*, instrument de supplice employé presque constamment à l'égard de tous les martyrs de la primitive Eglise. C'était une sorte de cheval de bois. Il est fort difficile de faire comprendre sans figure ce que c'était que cet instrument si célèbre.

La pièce principale était constituée par deux fortes poutrelles, jointes ensemble et pouvant se séparer par le milieu, dans le sens de leur longueur; figurez-vous un grand tréteau, vous aurez idée du chevalet. Les deux poutrelles formeront la partie supérieure du tréteau. A chaque extrémité des poutrelles était un anneau en fer dans lequel passaient deux cordes, allant s'enrouler chacune à un tour fixé à l'un des pieds du tréteau. Le patient, couché sur les poutrelles, le visage en haut, était attaché par les poignets et par les pieds aux cordes nommées *fidiculae*; on serrait les tours, de manière à ce que la traction de ces cordes lui disloquât les membres. C'est dans cette affreuse position qu'il était torturé par les bourreaux qui venaient lui déchirer les flancs, la poitrine, le ventre, avec les ongles de fer, avec les crocs, avec les peignes de fer; on le brûlait avec des torches allumées. Souvent la traction des cordes était si considérable, que les pieds, les poignets étaient disloqués. On arrachait aux martyrs les ongles des orteils. Souvent les pauvres suppliciés restaient plusieurs heures dans cette horrible torture. Quand on jugeait que le supplice avait duré assez longtemps, on lâchait les tours ou moulinets, les cordes se relâchaient, les deux poutrelles se séparant laissaient passer le corps du martyr, lequel demeurait suspendu au-dessous du chevalet. C'était dans cette position qu'il subissait l'interrogatoire. Comme nous l'avons dit au commencement, cet instrument était employé dans les premiers siècles de l'Eglise par tous les persécuteurs. Il était en quelque sorte l'âme de tous les supplices. Souvent les martyrs mouraient dans cette torture qui était atroce. Beaucoup de saints martyrs subirent l'épreuve du chevalet un grand nombre de fois.

CHIÉTI, ville du royaume de Naples, où l'évêque saint Urbain confessa la foi de Jésus-Christ. On ignore à quelle époque.

CHIMAVON, prince Arménien de la famille Anzevadzik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerud, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS.

CHINE (la), est le plus grand empire de l'Asie. Il est borné au nord par la grande muraille, qui le sépare de la Tartarie occidentale; à l'ouest, il touche au Thibet; au sud, il est terminé par le Laos, le Tong-King, et la mer de la Chine, ou l'Océan oriental, et à l'est par le même Océan. Le Thibet le sépare des pays de Ko-ko-nor et de Si-fan; il a au N.-O. le pays de *Khami* ou Khamull, partie de la petite Bukkarie que l'on trouve au delà d'un désert qui a, dans cet endroit, neuf journées de largeur, suivant le rapport des plus célèbres missionnaires, a 750 lieues de long sur 500 de large, et, selon leurs observations les mieux vérifiées, il est situé entre 115 et 81° de longitude orientale et en-

tre 20° 14' de latitude septentrionale. La Chine est divisée en 15 provinces, dont la moins étendue formerait un royaume considérable; il en est même plusieurs qui, primitivement, ont été partagées en différentes petites monarchies. *Chensi, Chansi et Pecheli* sont situés au nord; *Chansong, Hyangnan, Che-Kyang, Fo-Kien et Quang-ton* sur les bords de la mer; *Quand-si, Yun-nan et Se-chuen* qui joint *Chen-si* au sud-ouest et à l'ouest, *Ho-nan, Hu-Quang, Quey-Chen et Kiang-Si* sont placés au centre. Ces provinces sont subdivisées en plusieurs cantons qui tous ont une ville du premier rang pour capitale; mais *Chun-Tyen-Su*, que nous nommons Pékin, est la capitale de l'empire depuis que, vers l'an 1405, les empereurs abandonnèrent leur résidence de Nan-King, pour veiller de plus près aux mouvements des Tartares. Les auteurs varient beaucoup sur le nombre des habitants de cet empire. Quoiqu'il en soit de leur calcul, trop enflé pour y donner quelque crédit, il est vrai de dire que dans les quatre parties du monde, nous ne trouverons point d'exemple d'une aussi grande population. Celle de la Chine proprement dite est de cent soixante-dix millions: Celle de l'empire tout entier, Chine et pays soumis, est de trois cent quarante millions: ce qui fait croire que, quand même la Chine n'aurait aucune liaison avec les autres peuples, son commerce intérieur lui suffirait pour soutenir l'activité du travail de ses citoyens et fournir à leurs besoins par la nécessité des échanges. Au milieu d'un grand nombre de villes considérables, on distingue Pékin, capitale de l'empire et la résidence du prince, beaucoup plus grande et infiniment plus peuplée que Paris. Nan-king tient le second rang, et a six grandes lieues et demie de tour. Les Chinois, en général, sont d'un caractère doux et traitable; ils ont beaucoup d'affabilité dans leur air et dans leurs manières, mais ils sont vindicatifs et toujours prêts à tromper dans le commerce, surtout lorsqu'ils traitent avec l'étranger. Ils sont actifs, laborieux, endurcis au travail, et l'élégance de leurs ouvrages est un témoignage honorable du bon goût qui les guide. Ils ont moins d'invention que nous, mais ils imitent facilement tout ce qu'on leur présente. Plein de bonne opinion pour lui-même, et de mépris pour les autres nations, le plus vil Chinois ne peut être engagé, par aucune raison, à croire qu'il se trouve quelque chose de véritablement estimable hors de la Chine. Il prétend qu'il ne peut, sans blesser la justice, s'écarter des usages reçus dans l'empire, quand même ils seraient reconnus mauvais. Les femmes brillent par beaucoup de modestie et, en général, ce peuple a quelques bonnes qualités qui lui méritent l'estime et l'admiration de ceux qui le pratiquent. (*Histoire des différents peuples du monde*, t. 1^{er}, p. 1.)

Saint François Xavier, après avoir porté la lumière du christianisme au Japon, voulait entreprendre la même chose en Chine.

Mourant sur les confins de cet empire, comme Moïse à l'entrée de la terre promise, il pria Dieu de vouloir bien inspirer à quelques-uns de ses apôtres la sainte pensée de continuer son œuvre. Ce fut le P. Ricci, qui le premier entra dans cette voie glorieuse. Il quitta Macao en 1583, et forma un établissement à Choquin. Pendant vingt ans il eut à lutter contre des obstacles de toute nature, contre des persécutions de toutes sortes; mais enfin étant venu à Pékin et ayant été reçu de l'empereur, auquel il offrit des présents au nombre desquels étaient un tableau de la Vierge, une montre à sonnerie, une horloge et plusieurs autres objets précieux, il eut la permission de résider à Pékin. A partir de ce moment, ses efforts furent couronnés de grands succès. Il obtint de nombreuses conversions dans tous les rangs de la société. Bientôt les nouveaux convertis devinrent apôtres à leur tour. Ricci était l'âme de la mission, et veillait à tout avec une activité sans égale. Tant de fatigues l'épuisèrent: il y succomba à l'âge de 57 ans. La mission était encore dans la désolation de la perte qu'elle venait de faire, lorsque Dieu permit qu'elle fût éprouvée par la persécution. Les missionnaires furent tous forcés de sortir momentanément de l'empire et de se retirer à Macao.

L'année suivante, 1618, la Chine fut menacée d'une invasion par les Tartares. Leur armée était formidable, ils gagnèrent une grande bataille et s'avancèrent jusqu'à sept lieues de la capitale. On persuada à l'empereur Tien-Ki que le moyen le plus sûr de gagner la supériorité sur les Tartares et d'en délivrer l'empire était de faire usage de l'artillerie. Les Chinois avaient des canons, mais ils ignoraient l'art de s'en servir. On se détermina à appeler les Portugais de Macao et à permettre aux missionnaires de les accompagner. La tentative réussit: les Tartares furent repoussés sur les frontières de l'empire, et cette nation inquiète fut forcée de se tenir quelque temps en repos. Les missionnaires profitèrent de ces moments de calme et avancèrent les affaires de la religion. Ils gagnèrent l'estime et la faveur des grands et d'un grand nombre de mandarins. *Tien-Ki* était mort, *Zon-Chin*, son successeur, prit beaucoup de goût pour l'esprit et les connaissances du P. Adam Schall, natif de Cologne, et missionnaire jésuite. Ce fut sous ce malheureux prince que la Chine tomba au pouvoir des Tartares. *Zunté*, leur roi, en commença la conquête, et *Chung-Chi*, son fils, l'acheva en 1661. Le P. Adam Schall était resté à Pékin; le vainqueur voulut le voir, et il se prit pour lui de beaucoup d'estime et d'affection. Non-seulement il lui donna l'entrée libre de son palais, mais il allait souvent le voir dans la maison qu'il occupait, et passait plusieurs heures avec lui. Le missionnaire par son caractère aimable et insinuant disposait tellement les sujets de ces entretiens, qu'il passait des sciences mathématiques à des points de morale et de religion. Il réussit à inspirer du moins à ce

prince une telle estime pour la religion chrétienne, qu'il en obtint pour les missionnaires la liberté de la prêcher et de la propager dans l'empire. Aussi, la mission évangélique a-t-elle été abondante sous ce règne. La haute considération que procura au P. Schall la dignité de président du tribunal des mathématiques, tourna au profit de la religion. *Chun-Chi* mourut à quatre-vingts ans; il eut pour successeur le célèbre *Cang-Hi*, qui n'avait que 8 ans quand il monta sur le trône. Les régents de l'empire eurent qu'il devait être de leur politique de servir la haine des bonzes contre le christianisme, et ils devinrent persécuteurs. Les missionnaires furent presque tous chargés de chaînes, hannis et conduits à Canton. Adam Schall, déchu de sa faveur, privé de ses dignités, accablé d'opprobres et de calomnies, fut jeté dans les prisons et condamné à mort pour avoir prêché la foi de *Jésus-Christ*. Dieu lui avait inspiré l'ardeur du martyr; il s'estima plus heureux de confesser le nom de Dieu dans un cachot, que de l'avoir annoncé avec honneur dans le palais d'un grand monarque. La sentence ne fut pas exécutée, mais il survécut peu de temps à ses longues souffrances, et Dieu rompit ses liens terrestres pour le faire jouir de la liberté des enfants de Dieu.

La persécution fut vive pendant la minorité de l'empereur, mais elle cessa lorsqu'il gouverna par lui-même. Aucun empereur ne fut plus ouvertement favorable à la religion. Il commença son administration par rendre la liberté aux missionnaires et aux églises chrétiennes. La nécessité de réformer le calendrier chinois fit appeler les missionnaires à la cour: l'ignorance des mahométans, alors en possession du tribunal de l'astronomie, fut pleinement confondue en présence de l'empereur; ils furent renvoyés. Le P. Verbien, pour prix d'une victoire qu'il lui fut facile de remporter, fut proclamé, devant toute la cour, président du tribunal des mathématiques, et, ce qui était plus intéressant encore pour la religion, il obtint dès lors, et conserva sans interruption, la faveur et la protection déclarée de *Chang-Hi*. Le tribunal, qui porte pour titre celui du *Tribunal des États de l'Empire*, déclara, pour réponse à une requête qui lui avait été renvoyée par ordre de l'empereur, qu'après sérieux examen de la religion chrétienne, il estimait qu'elle avait été mal à propos condamnée, qu'elle était bonne et ne contenait rien qui fût contraire au bien de l'État; qu'en conséquence il était juste que la mémoire du P. Adam Schall, qui avait été flétrie pour l'avoir prêchée, fût réhabilitée, et que les grands, dépouillés de leurs charges pour l'avoir embrassée, fussent rétablis, et les prêtres européens rappelés, avec la permission de retourner à leurs maisons et à leurs églises, pour y pratiquer les exercices de leur religion; mais, que cette religion étant étrangère à l'empire, il paraissait à propos de leur défendre de la prêcher aux Chinois, et à ceux-ci de l'embrasser. Cette décision du tribunal fut confirmée par la cour, et ce ju-

gement fut d'un grand poids pour assurer la faveur du jeune prince contre les remontrances importunes des ennemis de la religion. La parole sainte fructifia de plus en plus; l'année suivante, 1672, un oncle maternel de l'empereur et un des huit généraux qui commandaient la milice tartare, reçurent le baptême. Le P. Verbien, digne successeur des PP. Ricci et Adam Schall, était, avec l'assistance du ciel, l'âme de ces succès et la colonne de cette Eglise naissante. Ses fréquents entretiens avec l'empereur lui inspirèrent du respect et une grande estime pour la foi chrétienne: mais, adorons en tremblant les jugements de Dieu; il manqua au bonheur et à la consolation du vertueux missionnaire de pouvoir persuader à ce prince de se déclarer pour elle en l'embrassant. La sévérité de sa morale et une politique humaine et trop timide l'arrêtèrent. La foi est un don de Dieu; il y a encore loin de la conviction de l'esprit à la persuasion du cœur. Le prince vit la vérité, et il se contenta de lui rendre un hommage qui fut stérile pour lui-même. Malgré la restriction insérée dans le jugement du tribunal, la lumière s'étendit bientôt de la capitale dans toutes les provinces de l'empire. On s'aperçut alors de la nécessité d'augmenter le nombre des ouvriers évangéliques. Le P. Verbien en demanda au souverain pontife. Pour enflammer le zèle et exciter l'émulation dans les corps religieux de l'Europe, il y fit connaître les dons de la grâce et les bénédictions du ciel sur la Chine. C'est à ce motif, si digne de la religion, que l'on doit l'origine et la publication successive des lettres édifiantes.

L'espérance de Verbien ne fut pas trompée; Dieu exauça les vœux des missionnaires et de leurs fervents néophytes. Des religieux de l'ordre de Saint-Dominique et de celui de Saint-François et des Augustins, suivis bientôt par des prêtres de l'Institut des Missions-Etrangères de Paris, volèrent au secours des Eglises de la Chine. N'oublions pas que c'est au P. Ferdinand Verbien que les Français sont redevables d'avoir été appelés à partager ses travaux apostoliques; c'est lui qui les fit venir à Pékin, et qui disposa l'empereur à les recevoir et à les traiter avec distinction. Il mourut au moment qu'ils arrivèrent et fut privé de la consolation de les présenter lui-même à la cour. Les décrets de Dieu sont impénétrables: pourquoi faut-il qu'une époque si glorieuse et si riche en bénédictions ait touché de si près aux temps de troubles et de dissensions qui ont agité cette Eglise, naissante et qui ont servi de prétexte et ouvert la porte à la plupart des persécutions qui, pendant le cours de plus d'un siècle, déchirèrent son sein, et se succédèrent presque sans intervalle? On voit assez que nous allons être forcés de parler des disputes sur les cérémonies chinoises, disputes qui n'ont pas moins scandalisé l'Europe qu'affligé l'Eglise de la Chine. Pour juger du fond de ces disputes, il faut se former une idée exacte du sujet qui en fut l'occasion et le prétexte.

Le P. Ricci, arrivé à la Chine en 1580, s'imagina que le moyen le plus sûr d'attaquer les préjugés et d'amener les Chinois à la vérité était de se joindre en partie aux éloges que la nation et le gouvernement ne cessent de donner à *Confucius*, qu'ils regardent comme le sage par excellence, le maître de la grande science et le législateur de l'empire. Il crut avoir découvert que la doctrine de ce philosophe sur la nature de Dieu se rapprochait beaucoup et ne différait pas essentiellement de celle du christianisme; que ce n'était point le ciel matériel et visible, mais le vrai Dieu, le Seigneur du ciel, l'Être suprême, invisible et spirituel dans son essence, infini dans ses perfections, créateur et conservateur de toutes choses, le seul Dieu enfin dont *Confucius* prescrivait l'adoration et le culte à ses disciples. Quant aux honneurs rendus aux ancêtres, les prosternations, les sacrifices mêmes qu'on offrait pour honorer leur mémoire, le P. Ricci se persuada et s'efforça de persuader aux autres que, dans la doctrine de *Confucius* bien entendue, ces hommages étaient des cérémonies purement civiles, où ce philosophe enseignait qu'on ne devait voir rien de religieux et de sacré; que ce motif en était uniquement fondé sur les sentiments de vénération, de piété filiale, de reconnaissance et d'amour que les Chinois ont eus dans tous les siècles, à remonter jusqu'au berceau de leur empire, pour les auteurs de leurs jours et pour les sages qui les ont éclairés des rayons de la vraie science; qu'ainsi, ces fêtes nationales et ces cérémonies, ramenées à leur source et aux vrais principes du philosophe chinois, n'étaient pas un culte de superstition et d'idolâtrie, mais un culte civil et politique qui pouvait être permis, à l'égard de *Confucius* et des ancêtres, à des Chinois convertis au christianisme. Telle a été jusqu'à sa mort, arrivée en 1610, l'opinion du P. Ricci et du plus grand nombre des missionnaires.

Le P. Longobardi, qui lui succéda, vit ces usages sous un aspect bien différent. L'estime qu'il portait aux talents et aux vertus du P. Ricci avait suspendu son jugement et ses scrupules sur le système et la pratique de cet homme apostolique; mais se voyant à la tête de la mission, et responsable de tous les abus qui pourraient s'y commettre, il crut de son devoir d'examiner de plus près ces questions importantes. Il y fut encore excité par l'avis que lui donna le P. Pasco, visiteur général, que les missionnaires du Japon n'approuvaient pas le système de son prédécesseur. Il se mit à lire les ouvrages de *Confucius* et de ses plus célèbres commentateurs, et il consulta les lettrés qui pouvaient lui fournir des lumières et lui inspirer le plus de confiance. Plusieurs autres missionnaires jésuites agitèrent entre eux ce sujet de controverse; les sentiments furent partagés. Le P. Longobardi composa à cette occasion un ouvrage où la matière fut traitée à fond, et les conclusions en étaient que la doctrine de *Confucius* et celle de ses disci-

ples étaient plus que suspectes de matérialisme et d'athéisme; que les Chinois ne reconnaissaient, à le bien considérer, d'autre divinité que le ciel, et sa vertu matérielle répandue dans tous les êtres de l'univers; que l'âme n'était, dans leur système, qu'une substance subtile et aérienne; et qu'enfin leur opinion sur l'immortalité de l'âme ressemblait beaucoup au système absurde de la métempsycose, qui leur était venu des philosophes indiens. Considérés sous ce point de vue, les usages de la Chine parurent à Longobardi, et à ceux qui se déclarèrent pour lui, une idolâtrie des plus caractérisées et, par conséquent, une superstition abominable, qui ne pouvait s'allier avec la sainteté du christianisme; une pratique criminelle, dont il fallait faire sentir l'impiété aux Chinois que la grâce de Dieu appelait à la lumière de l'Évangile, et qu'il fallait interdire rigoureusement à tous les chrétiens, quelles que fussent leur condition et les places qu'ils occupaient dans l'empire. Les partisans de cette opinion n'en restaient pas là: ils défendaient aux nouveaux chrétiens de se servir des termes *King-Tien*, prétendant qu'ils ne signifiaient pas le *Seigneur du ciel*, dans l'esprit des Chinois qui prononçaient ces paroles, mais seulement le *ciel empereur*, entendant par là le ciel matériel, la seule divinité que reconnaissent les lettrés eux-mêmes, et l'unique objet de leur culte. A la lecture de cet ouvrage, les Jésuites qui demeuraient à Macao se déclarèrent ouvertement pour l'opinion de Longobardi. Le P. Palineiro, nouveau visiteur, adressa aux missionnaires la défense formelle d'employer à l'avenir le nom de *King-Tien* ou de *Xam-Ti*, pour signifier le vrai Dieu, et de tolérer l'usage des cérémonies chinoises pour les chrétiens. Cet ordre ne put commander à la conscience des missionnaires attachés au système du P. Ricci. Ils protestèrent de leur disposition sincère à se soumettre aux décisions qui émaneraient du saint-siège; mais, d'après la connaissance qu'ils avaient des mouvements qui résulteraient, pour les progrès de l'Évangile, de cette révolution qu'on leur proposait de faire dans les opinions chinoises, sur ces usages qui remontaient si haut dans l'histoire de l'empire, et que jusqu'à présent les chrétiens avaient pratiqués sans scrupule, en les restreignant à un culte purement civil, ils refusèrent de rien changer à leur enseignement et à leur conduite.

La dispute qui s'agitait avec beaucoup de vivacité au fond de l'Asie fut portée à Rome, où les sentiments n'étaient pas moins partagés qu'à la Chine. On pense bien que la question y était présentée sous un jour tout à fait différent par les deux partis. Sur l'exposé des Dominicains et de leurs adhérents, il émana de la Propagande, en 1645, avec l'approbation du pape Innocent X, un décret provisoire qui défendit les cérémonies chinoises jusqu'à ce que le saint-siège eût prononcé définitivement. Les Jésuites se plaignirent de n'avoir point été entendus. Ils furent admis à justifier leur opinion; et,

d'après leur exposé, parut un nouveau décret, en 1656, portant permission aux Chinois et aux lettrés convertis de persister dans leurs anciens usages, en déclarant, pour sauver tout scandale, que par les honneurs qu'ils rendaient, soit aux ancêtres, soit à Confucius, ils n'entendaient pas un culte religieux, mais seulement un culte civil et purement politique. Les Jésuites, s'appuyant sur le second décret approuvé par Alexandre VII, prétendirent qu'il était censé anéantir les dispositions du premier. Les Dominicains en portèrent leurs plaintes à Rome et en obtinrent un troisième décret, par lequel les deux précédents portés dans la même cause étaient maintenus; c'est-à-dire que les cérémonies chinoises étaient défendues pour ceux qui les croiraient idolâtriques, et permises à ceux qui ne les regarderaient que comme des actes d'une vénération purement civile. Le saint-siège se réservait toujours de prononcer définitivement sur le fond de la dispute, lorsque les raisons produites de part et d'autre paraîtraient suffisamment discutées.

Ce n'était pas là le moyen de rétablir la paix. La liberté accordée à chacun de produire ses mémoires ne fit qu'allumer de plus en plus l'esprit de dispute et de contention; on devait s'y attendre. Innocent XI, qui s'en aperçut, tenta de remédier à un mal qui devenait de plus en plus funeste aux succès des missions. Il fallait prendre sur les lieux des informations assez sûres et assez étendues pour mettre Rome en état de rendre un décret définitif et absolu. Le pape s'arrêta à l'exécution de ce projet, que lui dictait sa sagesse et que nécessitaient les circonstances. Il s'était formé à Paris une société d'ecclésiastiques dont la destination et l'objet étaient de porter la connaissance de Jésus-Christ aux nations infidèles de l'Afrique et de l'Asie. Louis XIV, dont la magnificence ne laissait aucune occasion d'éclater, avait concouru à cet établissement. Cette société, dont le séminaire est situé rue du Bac, sous le nom de *Missions-Etrangères*, procura à la religion, dès les premiers temps de son institution, des hommes d'un mérite rare, d'une vertu sublime et d'un zèle vraiment apostolique. Les sujets de cette compagnie, après s'être préparés à la sainteté de leur vocation pendant quelque temps, dans la maison de Paris, sont envoyés à Ispahan, capitale de la Perse, pour s'y perfectionner dans l'étude des langues orientales. L'esprit primitif se soutient dans toute sa ferveur. Brûlants du feu de l'amour des souffrances et de l'esprit de martyr; sacrifiant tous les avantages que la naissance, la fortune et des talents distingués pouvaient promettre à plusieurs de ces pieux ecclésiastiques; se dévouant sans réserve et sans partage au grand œuvre des missions, on les a vus, dans tous les temps, porter avec un courage héroïque la lumière de l'Évangile aux nations idolâtres; et ceux qui survivent aux malheurs que notre révolution a fait éprouver à leur compagnie cultivent, avec des fatigues in-

croyables, les portions éloignées du champ de l'Église, que leurs prédécesseurs avaient défrichées. Le royaume de Siam, le Tong-King, la Cochinchine et les autres pays voisins continuent d'être le théâtre de leur zèle. Uniquement occupés d'avancer l'œuvre de Dieu dans les pays qui leur sont échus en partage, ils ne pensent pas même à publier en Europe les bénédictions abondantes que Dieu verse sur leurs travaux. On oserait presque se plaindre de leur modestie. En nous déroband la connaissance de leurs succès, elle semble enlever à la religion même un des moyens les plus propres à exciter dans les âmes généreuses la gloire de venir au secours de leur établissement, et dans plusieurs, la noble émulation de les imiter. Combien peu de personnes savent que leur mission était, en 1787, dans l'état le plus florissant à la Cochinchine; que cette année, le nombre des communicants, dans la quinzaine de Pâques, s'est élevé à près de deux cent mille, et que chaque jour la religion chrétienne y fait de nouveaux progrès?

Vers l'époque où la dispute sur les cérémonies chinoises était dans sa plus grande chaleur, quelques-uns de ces respectables missionnaires avaient pénétré dans la Chine, et s'étaient joints aux ouvriers évangéliques de ce grand empire. Ils se rangèrent du côté de ceux qui jugeaient le culte chinois incompatible avec les principes du christianisme. La réputation de sagesse et de capacité dont ils jouissaient à Rome et en France donnait un grand poids à leur sentiment. M. Maigrot, l'un d'eux, docteur de la maison de Sorbonne, honoré du titre de visiteur apostolique, et nommé ensuite à l'évêché de Conon, s'était rendu à la Chine. Les papes Innocent XI et Innocent XII le chargèrent d'examiner sur les lieux le véritable état de la controverse, et d'en informer le saint-siège. Après avoir employé un temps qu'il crut suffisant à cet important examen, il condamna ces cérémonies et les défendit sous les peines canoniques, comme opposées à la sainteté du christianisme. Cette ordonnance ne servit qu'à alimenter et attiser davantage le feu de la dispute. Les missionnaires dissidents opposèrent le décret d'Alexandre VII et celui même d'Innocent XI à la décision du visiteur; ils prétendirent que ce mandement avait été témérairement rendu sur un faux exposé, et ils s'en plainquirent dans les mémoires qu'ils firent passer à Rome. De son côté, le prélat y fit présenter au pape, en 1696, une requête par laquelle il suppliait le saint-siège d'ordonner ce qu'il jugerait convenable sur les dispositions que contenait son mandement. Les directeurs du séminaire des *Missions-Etrangères* de Paris se firent un devoir de défendre leurs confrères; pour attaquer la question au fond, ils dénoncèrent à la Sorbonne les mémoires de P. Lecomte. Les docteurs de la faculté s'assemblent, examinent et portent leur censure sur cinq propositions extraites de ces mémoires. Dans le même temps, MM. des *Missions-Etrangères* écrivent au pape, et ren-

dent leur lettre publique. Le ton d'aigreur et de vivacité qui s'y fait sentir donna lieu de soupçonner qu'ils agissaient de concert avec les solitaires de Port-Royal. On sait que depuis longtemps ces messieurs étaient en guerre ouverte contre les Jésuites; tout leur était bon pour la soutenir avec avantage, et ils saisirent avec vivacité l'occasion de soulever de plus en plus les préventions qu'ils excitaient contre cette compagnie.

Pascal s'était montré à front découvert. Peut-on n'avoir pas raison quand on écrit si bien? Les grâces de son style changèrent en démonstrations ce qui jusque-là n'avait encore été que problème. Sans autre examen, on se persuada qu'un écrivain qui savait si bien sa langue n'ignorait pas l'histoire, et la cause fut jugée; l'opinion seule l'emporta, et en France on est demeuré convaincu que les Jésuites étaient les corrupteurs de la morale, parce que M. Pascal l'avait dit. Il ne s'agissait plus que de les montrer, à la Chine, les apôtres ou tout au moins les fauteurs de l'idolâtrie, et c'est l'objet de l'ouvrage volumineux des solitaires de Port-Royal sur la morale pratique des Jésuites.

Cependant l'affaire des cérémonies chinoises était instruite à Rome avec plus d'activité que jamais. La congrégation nommée à cet effet expose les questions qui étaient à juger. Les docteurs de Paris sont consultés; cent quarante donnent leur avis et condamnent le culte chinois. Les consultants de Rome se trouvent d'accord avec la faculté de théologie de Paris, et Clément XI porte un décret conforme. Des raisons de prudence empêchent le pape de le rendre public. M. de Tournon, patriarche de Constantinople, et revêtu quelque temps après de la pourpre romaine, arrive à la Chine avec la qualité de légat près de l'empereur; les missionnaires favorables aux cérémonies des Chinois lui demandent la publication des décrets du pape. Fidèle à ses instructions, le légat se refuse à leurs instances, et se contente de publier un mandement qui bientôt eut le même sort que celui de M. Maigrot. Les missionnaires dissidents, qui avaient à leur tête trois évêques et vingt-quatre Jésuites, appellent du mandement. Leurs moyens de défense sont toujours les mêmes : la nullité du mandement, résultant d'un faux exposé des faits et de l'opposition marquée qui se trouvait entre le décret provisoire d'Alexandre VII; décret qui, n'étant pas révoqué, leur semblait devoir subsister dans toute sa force, et prévaloir sur l'autorité d'une simple ordonnance du légat.

Rome s'aperçut enfin que toutes ces résolutions conditionnelles et provisoires n'auraient jamais une autorité suffisante pour captiver les esprits et commander efficacement à la conscience; qu'en laissant toujours le fond de la question indécis, plus elles se multiplieraient, plus elles fourniraient d'aliments à la dispute, et de prétextes pour se soustraire à l'obéissance.

Pendant cette longue discussion qui avait duré plus d'un siècle, on avait pu se procu-

rer assez de mémoires et d'éclaircissements, pour être en état de rendre un jugement absolu et définitif. C'est ce que fit Clément XI en 1710; la nullité de l'appel des missionnaires dissidents fut prononcée, l'ordonnance de M. de Tournon, pleinement confirmée; et pour qu'il ne restât aucun doute sur les intentions du saint-siège, le pape fit écrire par l'assesseur de la congrégation, aux généraux des Jésuites, des Dominicains, des Augustins et des Franciscains, que son décret n'était point conditionnel, mais absolu; et qu'étant dans l'inébranlable résolution de n'y rien changer, il leur en adressait une expédition, afin qu'ils donnassent à leurs missionnaires l'ordre de le faire exécuter de point en point sur les lieux.

Qu'il est difficile d'éteindre l'esprit de dispute et de contention, surtout lorsqu'il est porté au point d'aigrir et de diviser les cœurs! Tant de précautions de la part du pape n'empêchèrent pas qu'on ne trouvât des moyens d'é luder les dispositions du décret, par des interprétations qui tendaient à l'assimiler aux décrets précédents, et à ne le faire envisager que sous le point de vue d'une ordonnance provisoire et conditionnelle. Clément XI ne se rebuta pas, et il réussit enfin à terminer cette grande affaire, par une bulle solennelle, revêtue de toutes les formes les plus importantes. Les usages chinois y sont proscrits, comme présentant tous les caractères d'un culte religieux, et par conséquent idolâtrique. Cette constitution apostolique renferme un formulaire de serment que doivent prêter tous les missionnaires présents et à venir, de se soumettre à ces dispositions. Clément XI, sur les instances que leur en firent le visiteur général, les évêques et les vicaires apostoliques de la Chine, se résolut à envoyer un nouveau légat, avec des instructions particulières pour faire recevoir et exécuter sa constitution; le pape fit choix de M. Ambroise Mazza Barba, qu'il créa patriarche d'Alexandrie. Viani, confesseur du légat, a écrit l'histoire de sa légation, et on en trouve un extrait très-circonstancié dans le XX^e volume de l'*Histoire générale des voyages*, publiée en 1749. Mazza Barba développa un grand caractère, et sa conduite, au jugement même du P. du Halde, fut en tout prudente et modérée. Cependant les suites malheureuses que produisit sa légation n'ont que trop vérifié le funeste pressentiment des jésuites missionnaires, contre tout changement que l'on tenterait d'apporter aux anciens usages qui sont, pour les Chinois, plus sacrés et plus respectés que leur religion même.

Depuis longtemps l'empereur était instruit des dissensions qui régnaient parmi les missionnaires. Toute la question se réduisait à se former une idée exacte de la nature des cérémonies chinoises. Les missionnaires qui étaient à sa cour, crurent que le seul moyen de rétablir la paix avec l'uniformité de sentiment, était de faire décider qu'elles étaient purement civiles. Ils s'en ouvrirent à l'empereur, et ils en obtinrent une déclaration

authentique et si précise, qu'elle leur parut un argument irrésistible, en faveur de leur opinion. L'empereur assembla les grands de la nation, les premiers mandarins, les principaux lettrés et le président de l'Académie impériale; tous parurent surpris qu'il y eût des savants en Europe, qui semblaient croire que les lettrés de la Chine honoraient un être inanimé et sans vie, tel que le ciel visible et matériel, et tous déclarèrent solennellement qu'en invoquant le *Tien* « ils invoquaient l'Être suprême, le Seigneur du ciel, le dispensateur de tous les biens, qui voit tout, qui connaît tout, et dont la providence gouverne cet univers. » Le prince confirma cette déclaration, et pour y donner encore plus de force, y joignit son opinion particulière : « C'est par respect, y est-il dit, que les Chinois n'osent pas appeler Dieu de son propre nom, et qu'on a coutume de l'invoquer sous le nom de *Ciel suprême*, de *Ciel bienfaisant*, de *Ciel universel*, de la même manière qu'en parlant de l'empereur, on ne l'appelle pas de son nom, mais que l'on dit, *les Degrés de son trône*, *la Cour suprême de son palais*. Ces noms, quoique différents quant aux sons, ont le même sens. Enfin, ajouta l'empereur, le principe de toutes choses s'appelle *Tien*, ciel, en terme noble et figuré, de même que l'empereur est appelé *Chaoling*, du nom de son palais, où brille davantage sa majesté impériale..... »

Kang-hi ne s'explique pas moins nettement sur les honneurs et le culte rendus aux ancêtres; selon lui, la doctrine des Tablettes n'est conforme ni à celle de Confucius, ni aux lois de l'empire. Ces Tablettes ont été, dans la suite des temps, substituées aux portraits imaginés depuis cent ans au plus, pour conserver le souvenir des ancêtres, et dont on s'était dégoûté à cause de leur peu de ressemblance. Il ajouta que malgré l'inscription, *siège de l'esprit*, qu'elles portaient, aucun Chinois n'était assez crédule pour s'imaginer que l'âme de leurs ancêtres vint s'y rendre; qu'ils les regardaient comme des représentations purement symboliques auxquelles on ne demandait rien, et dont on n'espérait rien.

Cette déclaration, sur laquelle les missionnaires jésuites avaient fondé les plus grandes espérances, ne servit qu'à augmenter le feu de la discorde; bientôt elle devint le signal de la ruine des missions, dans les provinces de l'empire, et de la persécution contre le christianisme. L'empereur s'en prévalut pour vouloir se rendre juge du fond de la contestation. *Kang-hi*, passionné pour les sciences, protégeait avec éclat tous les Européens qu'il croyait propres à les étendre et à les perfectionner dans son empire. Ses entretiens avec les missionnaires lui avaient inspiré une profonde estime pour une religion qui n'est pas moins admirable par les vertus qu'elle produit que par la morale qu'elle enseigne; il voyait avec satisfaction les heureux progrès de la mission. Les mœurs des bouzès, leur charlatanisme et leur ignorance lui étaient parfaitement connus, ainsi que

toutes les absurdités de la doctrine des sectes chinoises. Tout le portait à désirer que les missionnaires vinsent à bout, par l'ascendant de leur mérite et de leurs vertus, d'étendre à la religion et à la morale les mêmes lumières qu'ils avaient portées dans les sciences et les arts; mais il envisageait les choses plus en politique qu'en ami sincère de la vérité.

Les Chinois sont de toutes les nations de l'univers le peuple le plus superstitieux et le plus porté à la révolte, quand on entreprend de toucher à ses usages et à ses pratiques générales. Ils sont aussi anciens que l'empire, et ils les croient autant de lois descendues du ciel. Chaque particulier est élevé dans l'opinion que sa destinée en bien ou en mal est attachée à sa fidélité ou à sa négligence à les défendre et à les observer. La piété filiale est la vertu des Chinois, et dans tous les siècles, les honneurs rendus aux ancêtres ont été regardés comme le premier devoir. Aussi voit-on dans toutes les requêtes présentées aux empereurs contre la religion chrétienne, que le premier crime dont on l'accuse, est de pervertir le peuple en lui inspirant du mépris ou de l'indifférence pour un culte national, consacré par les lois fondamentales de l'empire. Il fallait donc commencer par détruire ces préjugés que fomentaient l'intérêt personnel des bouzès contre le christianisme, et la jalousie des mandarins et des lettrés contre les missionnaires de la cour. Il ne s'agissait, pour en bannir les idées de superstition et d'idolâtrie, que d'éclairer la raison du peuple; c'était sans doute un grand pas de fait pour arriver à cet important résultat, qu'une déclaration si importante par la qualité des personnes qui l'ont souscrite, et qui, publiée par le chef même de l'empire, réduisait les cérémonies chinoises à un culte de vénération purement civile. Cet acte authentique fut regardé par les évêques de la Chine et par la plus grande partie des missionnaires, comme un bienfait marqué de la Providence. On s'empressa de le faire passer à Rome, et en attendant ses réponses, on crut que pour mettre en sûreté la conscience des nouveaux chrétiens, il suffisait de leur expliquer dans quel esprit ils pouvaient se permettre d'assister aux cérémonies des ancêtres et de Confucius. Le calme dont jouit l'Eglise de la Chine fut de courte durée. Un mandement de M. Maigrot ralluma la dispute et changea les dispositions favorables de l'empereur pour la religion chrétienne. Son ressentiment tomba d'abord sur MM. Maigrot, Mezza-Falcé, vicaire apostolique de Tché-Kiang, et Guéli, missionnaire apostolique qu'il fit bannir à perpétuité de ses Etats, et reléguer en Tartarie, comme chef de discorde entre les missionnaires, et violateur des lois sacrées de l'empire. (*Lettres édifiantes*, t. II, p. 28.)

Le pape, pour juger l'affaire des cérémonies chinoises, avait nommé, comme nous l'avons dit plus haut, M. de Tournon, patriarche d'Antioche, son légat en Chine. Nous empruntons le récit de ce qu'il y fit, au mé-

moire que le P. Thomas, vice-provincial des Jésuites, publia sur ce sujet. Nous avons parlé de sa mission, sans entrer dans les détails, il est utile de les dire, pour que le lecteur soit bien au courant des faits.

Quand M. le légat fut arrivé à Canton, le 8 avril 1703, il prit conseil des plus anciens missionnaires du pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps où il serait à propos de la découvrir; il fit cependant écrire aux missionnaires de Pékin qu'il allait se mettre en route; il leur écrivit ensuite, contre l'avis commun, d'annoncer à l'empereur son arrivée et son dessein de visiter toutes les missions avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps, M. de Tournon n'a demandé conseil à aucun missionnaire de Pékin. Pour obéir à l'ordre de M. le patriarche, nous écrivîmes quatre fois en Tartarie où l'empereur était alors, pour qu'il permit à M. de Tournon d'user de ses pouvoirs. A la troisième lettre, on nous refusa son entrée à la cour, on la permit à la quatrième. L'empereur ordonna de faire prendre au légat un vêtement tartare et le fit défrayer jusqu'à Pékin. Par là, on ferma la bouche à ceux qui répandaient le bruit, dans Rome et ailleurs, que les missionnaires établis à la cour de Pékin empêcheraient le légat de parvenir jusqu'au prince. M. de Tournon partit de Canton le 9 septembre et fut reçu partout avec de grands honneurs. Nous avions donné à l'empereur une très-haute idée de la dignité de légat; aussi fit-il partir un de ses fils pour aller au-devant de lui. Il arriva à Pékin le 4 décembre et il fut logé dans la maison des missionnaires, dans l'enceinte du palais. On lui assigna des provisions de bouche aux frais de l'empereur pour tout le temps de son séjour à Pékin. Un de ses domestiques étant mort, Sa Majesté lui donna un champ pour sa sépulture. De là, la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de missionnaires italiens dans cette capitale. Il ne voulut point d'un terrain destiné aux anciens Européens, et montra par là une espèce de séparation de nous à un prince très-pénétrant. M. de Tournon fut admis le 31 en la présence de l'empereur, il était suivi de toute sa maison. Les cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer avaient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises. Il salua Sa Majesté par ces sortes de genuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'empereur fit asseoir le légat sur un monceau de coussins; il lui demanda des nouvelles de la santé du pape avec un air de bonté et de cordialité. Une réception de la sorte est regardée en Chine comme une faveur extraordinaire. L'empereur lui fit ensuite présenter du thé par les plus grands seigneurs, et lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin. Enfin, on lui servit une table couverte de 36 plats d'or, l'empereur n'y avait presque pas touché; cette table fut envoyée au légat dans son logis. On s'entre tint de choses agréables après le dîner; ensuite l'empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le su-

jet de sa légation. On peut assurer que jamais, à la Chine, il n'y a eu un seul exemple d'une réception d'ambassadeur qui égale celle de M. de Tournon. Les bontés de l'empereur se soutinrent toujours; il fit délivrer des présents pour le pape et se réserva d'en envoyer de plus précieux par le retour de M. de Tournon. Enfin Sa Majesté ordonna, le premier jour de l'année chinoise il est d'usage qu'au renouvellement de l'année l'empereur fasse des présents; qu'on portât au légat un esturgeon d'une grandeur prodigieuse et d'autres poissons, des sangliers, des faisans et une table plus riche encore par une belle garniture d'argent que par les mets dont on la couvrit. Rien de plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au prélat les présents de la cour.

Le 26 février, l'empereur invita M. le patriarche à un beau feu d'artifice qui devait être tiré dans une de ses maisons de campagne. Comme M. de Tournon était indisposé, on le porta à travers les jardins de l'empereur. On lui fit entendre un concert d'eunuques qui ne chantent que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans la maison impériale, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte. Au commencement du printemps, l'empereur partit pour la chasse de certains oiseaux aquatiques, dans la province de Pé-Tché-li; c'est un amusement qu'il prend avant d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs. Le légat reçut du prince héritier, pendant l'absence de son père, les mêmes distinctions. Vers la mi-juin, l'empereur étant de retour, fit inviter M. de Tournon à venir prendre son audience de congé; mais sa maladie étant augmentée, il ne put s'y rendre. Deux mandarins inférieurs eurent ordre de ne point le quitter, afin de donner de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya quinze pièces de brocard et une livre de la précieuse racine de *Ginsem*, car c'est la coutume de la Chine de faire des présents aux convalescents.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de Sa Majesté pour la Tartarie, il voulut encore avoir une audience. On l'admit dans une maison impériale hors de la ville; il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'empereur et les jardins du prince héritier. Ce fut le prince lui-même qui la lui fit parcourir; il avait fait préparer deux barques sur le canal, il le régala de liqueurs délectueuses. La cour fut surprise de la réception que les missionnaires du palais avaient procurée à un étranger; plusieurs même murmuraient de la familiarité à laquelle, disaient-ils, l'héritier d'un grand empire s'était abaissé. On peut dire que les Pères de Pékin n'ont pas peu contribué à lui attirer tant de marques de distinction. Plût à Dieu que l'empereur eût continué à traiter le légat avec le même honneur! Mais malgré les sujets de plaintes qu'il eut contre lui pendant deux mois, on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, et c'est

aux frais de ce prince qu'il a été conduit à Canton. Lorsque M. de Tournon arriva à Pékin et qu'il fit entendre aux missionnaires que Rome avait prononcé sur les contestations fâcheuses qui les divisaient, concernant les cérémonies chinoises, ils le supplièrent de leur faire connaître le décret, en protestant qu'alors ils sacrifieraient à l'obéissance due à l'Église l'intérêt de la mission, et qu'ils abandonneraient même la Chine, si le souverain pontife l'ordonnait. Le 25 décembre de l'année 1705, l'empereur fit demander au patriarche la cause de sa légation. Ce prince n'ignorait pas le sujet de nos divisions : ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut qu'il ne venait que pour rétablir la paix entre les missionnaires ; il fit donc dire au légat qu'une navigation de 6000 lieues n'avait certainement été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importait d'en être informé. Le patriarche répondit qu'il n'était venu que pour rendre grâce à Sa Majesté de la protection qu'elle accordait à la religion chrétienne ; mais bientôt après il résolut de faire savoir à l'empereur les véritables motifs, en employant pour cela l'entremise des mandarins ; il déclara qu'il était venu pour soumettre les Pères de Pékin à la visite pastorale. Nous sûmes que ce prince avait répondu à Son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des Pères de sa cour : tout cela se fit avant qu'on eût traduit en chinois le mémoire du légat. Par ce mémoire, l'on disait à l'empereur que Sa Sainteté désirerait de nommer quelqu'un de sage et prudent en qualité de supérieur général de tous les Européens, et qui serait chargé d'établir une correspondance entre les deux cours. Lorsque Sa Majesté en eut fait la lecture : « Ce ne sont là que des demandes frivoles, dit-elle : le patriarche n'a-t-il point d'autre affaire à négocier ici ? » Les mandarins rapportèrent au légat que l'empereur jugeait à propos que ce supérieur général fût un homme connu à sa cour ; qui y eût demeuré au moins dix ans, et qui fût instruit de ses maximes. Cette réponse fut un coup de foudre pour le patriarche ; il s'écria avec émotion qu'il fallait que l'empereur eût été prévenu par des inspirations particulières et fort suspectes.

Le prince, qu'on instruisit de ces propos, dit le lendemain à ses courtisans : « Notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire ; il se trompe certainement, car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogative, ce ne pourrait être qu'une charge bien pesante pour eux ; la cour de Rome voudrait les rendre responsables des mauvais succès de leur négociation ; ainsi, je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudrait s'en charger. » En conséquence, l'empereur nous ordonna de présenter au patriarche une protestation où nous dîmes que nous n'avions nullement empêché ce prince d'accorder au légat ce qu'il souhaitait,

et que certainement nous refuserions cette place si l'on nous la proposait. Le patriarche n'en crut pas moins que c'était nous qui avions détruit sa négociation ; il se borna alors à proposer un simple agent pour être l'entremetteur entre les deux cours. L'empereur répondit qu'on pouvait donner cette commission à quelqu'ancien Européen de son palais. Le légat répliqua qu'il était plus à propos que ce fût un homme de confiance connu en cour de Rome, et qui en sût le style et les manières... « Que voulez-vous dire par cet homme de confiance ? Nous ne parlons point ainsi à la Chine : tout sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous ; qui d'entre eux oserait y manquer ? Si je vous accordais l'agent que vous souhaitez, ce nouveau venu pourrait-il m'entendre et se faire entendre ? Il faudrait un interprète, et de là des soupçons et des défiances, comme on en a aujourd'hui ; ainsi qu'il n'en soit plus question. »

Le troisième projet du légat n'eut pas un plus heureux succès. Il voulait obtenir de l'empereur la permission d'acheter à ses frais une maison à Pékin ; il en parla à un mandarin qui lui conseilla d'agir de concert avec nous pour cette affaire ; ils sont les seuls, lui dit-il, qui disent du bien de vous ; sans eux, nul ne vous-reconnaîtrait ici pour un homme considérable en Europe : faites paraître un esprit de paix et d'union. Le légat suivit ce conseil, il envoya prendre les Pères du palais ; mais sur la demande qu'ils firent à Sa Majesté de cette maison, elle leur défendit d'insister jamais là-dessus. Le patriarche en eut du chagrin et conçut de violents soupçons contre les Jésuites. La quatrième entreprise du patriarche fut au sujet des présents que l'empereur envoyait au pape. Sa Majesté lui avait permis de choisir quelqu'un pour les conduire et pour les présenter à Sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. L'empereur réfléchit ensuite qu'il était plus décent de joindre à ses présents un envoyé de sa part ; il nomma le P. Bouvet. Les présents ayant donc été portés au légat, on en recommanda le soin à ce Père. Dans l'audience du monarque qu'eurent M. Sabini et le P. Bouvet, Sa Majesté ne recommanda qu'à ce dernier seul de saluer le pape de sa part ; et les présents ayant été emballés, on ne remit les clefs qu'à lui seul. Le légat les lui demanda : il obéit, et à son départ le patriarche les remit à M. Sabini, avec défense de les donner au P. Bouvet. Avant ce départ, M. de Tournon demanda une audience particulière de l'empereur ; ce prince la fixa au 1^{er} juin ; mais les grandes incommodités du patriarche l'empêchèrent d'y aller ; il refusa jusqu'à deux fois de confier à un mandarin que l'empereur lui envoyait, ce qu'il avait à dire, protestant qu'il s'agissait de l'intérêt de ce prince et même de la famille impériale. Ces refus réitérés choquèrent le monarque ; il fut étonné qu'un homme vint de si loin lui communiquer des affaires qui regardaient sa famille et lui personnellement. Un peu ému,

il prit le pinceau et lui écrivit de s'expliquer sans détour. Le patriarche se trouvant pressé par cet ordre, déclara que les affaires qui touchaient personnellement l'empereur étaient que le P. Bouvet se donnait pour son député à Rome, et que les Portugais empêchaient les autres nations de venir à la Chine. On envoya cette déclaration à l'empereur qui était à la campagne; son fils aîné la reçut et s'écria dès qu'il l'eut lue : « De quoi se mêle cet étranger? Le P. Bouvet est réellement notre envoyé; le domestique du légat peut-il lui en disputer la qualité? L'aurions-nous choisi pour en faire notre ambassadeur? » Ce prince porta ensuite la déclaration à son père, qui en parut très-peu satisfait. Il demanda aux missionnaires si en Europe le légat et son auditeur ne seraient pas punis; il écrivit de sa main à M. de Tournon, justifia le P. Bouvet et lui dit, qu'en qualité de légat il ne devait se mêler que des affaires de religion; qu'il ne semait que des racines de discordes, que les Européens s'étaient jusqu'à bien conduits dans ses Etats, et qu'ils n'étaient brouillés que depuis son arrivée. Il le menaça de ne plus recevoir de missionnaires dans son empire sans les avoir fait examiner dans ses ports. Le légat eut peur et témoigna qu'il acquiesçait aux volontés de l'empereur; mais il eut encore une sixième affaire à l'occasion d'un mécontentement qu'il avait donné à ce prince, et pour lequel on exigea qu'il fit quelques excuses, ce qu'il ne voulut point. Par là, M. de Tournon s'attira la colère de Sa Majesté; il reçut coup sur coup des ordres très-durs et bien peu convenables à sa dignité; aussi se plaignit-il qu'on violait son caractère de légat apostolique. On lui fit défense de prolonger le temps fixé pour son départ, et l'on fit revenir les présents que l'on envoyait au pape. M. de Tournon fut cependant reconduit avec les mêmes honneurs qu'on lui avait rendus en venant. (*Lettres édifiantes*, t. II, p. 119.)

Après son départ, les affaires de la mission allèrent rapidement en déclinant. Le P. Thomas continue : « L'empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs au patriarche, et reproche tous les jours aux missionnaires les instances qu'ils ont faites pour obtenir l'entrée de ce prélat à la Chine. On s'est imaginé à la cour que les dissensions des missionnaires ne pouvaient naître que de quelques desseins ambitieux. Dans cette idée, le prince héritier a fait prendre des informations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à se faire chrétien, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'empereur, ce que personne n'avait osé faire jusqu'alors; le prince héritier est un des plus animés. Les bonzes triomphent, et annoncent certains oracles de leurs dieux sur notre ruine prochaine. Notre religion commence à devenir suspecte; l'autorité du souverain pontife que nous avons si fort exaltée, n'a plus le même poids dans les églises de la Chine. Bientôt en effet, en 1706, un

édit impérial, publié dans les provinces et enregistré dans tous les tribunaux, défend aux missionnaires Européens de rester à la Chine sans une permission expresse et par écrit de la cour, qui ne devait leur accorder des lettres patentes qu'autant qu'ils se montreraient disposés à ne rien enseigner qui fût contraire aux usages de l'empire et au culte rendu à Confucius et aux ancêtres, et qu'ils promettaient avec serment de ne retourner jamais en Europe. Les missionnaires qui refusèrent de prendre cette patente de l'empereur, furent en butte aux plus mauvais traitements. Ceux qui ne purent se dérober à l'orage, furent saisis et trainés chargés de chaînes à Canton et à Macao. » (*Lettres édifiantes*, t. II, p. 128.)

M. de Tournon avait reçu l'ordre de se retirer à Macao. On lui avait donné une garde, sous prétexte de lui faire honneur, mais qui, au fait, le retenait prisonnier dans une maison qu'il avait louée sur le bord de la mer. Sa promotion au cardinalat, qui fut annoncée à Macao le 17 août 1709, acheva de le perdre. Six missionnaires, chargés de lui annoncer cette promotion de la part du pape, furent enfermés dans la forteresse, et lui-même, réduit à n'avoir pas d'autre nourriture que ce qu'une vieille femme du voisinage pouvait lui donner secrètement, mourut de chagrin et de souffrance en 1710. Ce fut alors que ceux des grands qui avaient vu avec peine la religion chrétienne s'établir en Chine, profitèrent des dispositions de l'empereur pour susciter de toutes parts des persécutions. Dans beaucoup de provinces, les mandarins firent des ordonnances particulières pour proscrire le christianisme, le traitant de religion fautive, séditieuse, inspirant la révolte et contraire aux lois de l'empire. Le P. d'Entrecolles, dans sa lettre au P. de Brossia, parle ainsi de l'un de ces persécuteurs : « Il y a près de quatre ans que notre mission touche à sa ruine; le 23 décembre 1711, Fan-Tchao-Tso, mandarin et l'un des censeurs de l'empire, attaqua ouvertement le christianisme et forma le projet de le faire proscrire dans tout l'empire. Le devoir des censeurs publics est d'avertir des désordres qui se glissent dans l'Etat, de relever les fautes des magistrats, et d'user de leur droit de représentation, même à l'égard de la personne du souverain, lorsqu'ils croient qu'il a enfreint quelque loi de l'empire. Ils se font extrêmement redouter par leur hardiesse et leur fermeté; on en a vu attaquer des vicerois tartares, quoiqu'ils fussent sous la protection de l'empereur; ils mettent leur gloire à braver sa disgrâce, la mort même, quand ils pensent que leurs poursuites sont conformes à l'équité. Le censeur Fan-Tchao-Tso avait de l'aversion pour le christianisme, et l'événement que voici fut la cause des violences auxquelles il se porta. Les Jésuites français ont une chrétienté nouvelle dans Ouengnan, ville qui est à vingt-quatre lieues de Pékin; c'est la patrie du censeur. Il avait un petit-fils assez affectonné à notre foi, qui épousa une jeune néophyte. On était con-

venu qu'elle aurait la liberté de pratiquer les exercices de sa religion; cependant, le jour même que se fit le mariage, on la conduisit, selon la coutume chinoise, dans une chambre où il y avait des idoles. Elle refusa constamment de les honorer; sa belle-mère et d'autres parentes voulurent la forcer de baisser la tête pour les adorer; après des efforts inutiles, voyant qu'elles ne gagnaient rien, ni par caresses, ni par menaces, elles la maltraitèrent pendant quelques jours; mais la néophyte demeura ferme, et c'est ce qui offensa le censeur, aïeul du nouveau marié. Il adressa sur-le-champ une requête contre la religion chrétienne, et il la présenta à l'empereur. Ce prince la reçut et mit au bas, selon la coutume, que le tribunal des rites délibérerait sur cette affaire: le rapport fut tel que nous pouvions le désirer. On avait de la peine à concevoir que ce tribunal, qui nous avait toujours été si opposé, nous fût si favorable en cette occasion: l'on s'attendait bien que l'édit accordé par l'empereur, la trente-unième année de son règne, empêcherait ce tribunal de proscrire la religion, mais on ne croyait pas que les mandarins qui le composent, portassent d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du prince. Je crois qu'ils ont regardé ce jugement comme une espèce de récompense des services que l'empereur tire journellement des missionnaires, dont plusieurs sont occupés, depuis quelques années, à tracer la carte géographique de son vaste empire. Les PP. Jartoux y travaillent encore avec des fatigues incroyables; cela aplanit de plus en plus le chemin à la prédication de l'Évangile; aussi la chrétienté de la Chine est-elle très-nombreuse, et tout porte à espérer que le christianisme se répandra de plus en plus dans ce vaste empire. (*Lettres édific.*, tome II, page 165.)

Telle est l'appréciation que le P. d'Entrécôlles faisait de sa situation qui, pourtant était menaçante, comme nous le voyons par les événements qui font suite.

Kang-hi faisait toujours des vœux secrets pour le christianisme. Il protégeait les missionnaires qui étaient à sa cour, réprimait, autant qu'il le pouvait, sans compromettre les principes de sa politique, les actes de violence exercés par les mandarins. Les exercices de la religion continuaient de se faire avec une entière liberté dans les Eglises de Pékin, et l'empereur ne cessait de presser les missionnaires jésuites de redoubler leurs sollicitations à Rome pour en obtenir des décisions propres à établir l'uniformité des sentimens parmi les missionnaires, et à concilier les principes du christianisme avec les usages chinois et les lois de l'empire. Ce fut dans ces circonstances que les missionnaires jésuites furent chargés d'annoncer à Kang-hi l'arrivée d'un nouveau légat, dans la personne de *Mazza-Barba*. Les permissions nécessaires pour se rendre à Pékin ayant été envoyées à Canton, les mandarins des provinces reçurent l'ordre de lui rendre sur toute sa route les plus grands honneurs. Arrivé près

de l'empereur, il en obtint quatre audiences solennelles. Tout l'art de la politique fut mis en œuvre pour le faire entrer dans les vues de l'empereur. On essaya tour à tour de le séduire par les promesses et de l'intimider par les menaces. L'empereur était savant en tout genre de connaissances, et il avait la faiblesse d'aimer à en faire parade. Il n'oublia rien pour embarrasser le légat par des questions et des réponses captieuses, et trop souvent même il abaissa la dignité impériale jusqu'à prendre le ton de la plaisanterie. *Mazza-Barba* se montra en tout le digne représentant du chef suprême de la religion; par sa prudence il sut se dérober aux pièges qu'on lui tendait de toutes parts, et son courage l'éleva toujours au-dessus des désagréments et des outrages mêmes qu'on lui fit plus d'une fois endurer. Il finit par forcer l'empereur à l'estimer, mais il ne gagna rien pour les intérêts de la religion. Le légat, prévoyant que dans des circonstances aussi critiques, sa présence ne pouvait plus que nuire aux affaires de la religion, obtint son audience de congé, et peu de jours après, s'éloigna de Pékin pour repasser en Europe. L'expulsion des missionnaires suivit de près le départ de *Mazza-Barba*, et bientôt il ne fut plus possible d'être chrétien sans se voir exposé chaque jour à souffrir la perte de sa liberté, de ses biens, de sa vie même, pour sa religion.

Les deux légats du saint-siège étaient chargés d'une commission infiniment délicate: il fallait un miracle du ciel pour la faire réussir. Suivant les règles de la prudence humaine le succès en était impossible. L'Europe et surtout la France ont été inondées d'écrits *pour* et *contre* sur les cérémonies chinoises. La liste qu'on en trouve dans *Fabricius*, qui n'en a cité qu'une partie, est déjà effrayante pour ceux qui voudraient approfondir ce point de controverse. Ces ouvrages, enfantés la plupart dans des intentions hostiles contre les jésuites, ne doivent être lus qu'avec l'impartialité d'une critique attentive et sévère. A en croire les écrivains de ce temps, qui se piquent de se montrer les plus modérés dans leur opinion, si l'Évangile, qui avait fait d'abord des progrès assez rapides à la Chine, n'y a pas fructifié davantage, il ne faut s'en prendre qu'à la rivalité des missionnaires et à l'esprit de contention et de dispute, maladie de l'Europe, qu'ils ont portée avec eux dans ces climats éloignés où ils ne devaient aller que pour éclairer les hommes et les rendre plus vertueux. Ce jugement est-il bien réfléchi? Il ne faut connaître ni le cœur de l'homme ni l'histoire, et surtout, il faut ignorer le caractère national des Chinois et leur gouvernement politique, pour rejeter sur une cause purement secondaire, les persécutions auxquelles l'Eglise de la Chine a été exposée pendant le cours de plus d'un siècle. S'il se présentait, dans quelque empire de l'Europe que ce soit, un légat du pape pour y faire abroger une loi constitutionnelle, imaginerait-on sérieusement que les intrigues ou le cré-

dit d'un certain nombre de religieux suffiraient pour faire réussir ou échouer une négociation de ce genre. L'application est aisée à faire. A la Chine, les honneurs décernés à Confucius aux ses ancêtres sont regardés comme loi constitutionnelle de l'empire; et les Chinois tiennent à leurs usages plus encore qu'aucune nation de l'Europe à sa constitution politique. Ce que les souverains politiques refuseraient à la tiare, qu'ils respectent et qu'ils honorent, faut-il s'étonner qu'un empereur infidèle ne l'ait pas accordé à des légats du saint-siège? Avant les décrets de Clément XI, les missionnaires jésuites permettaient, il est vrai, et ils se croyaient fondés à permettre les cérémonies chinoises, telles que Alexandre VII les avait permises, parce qu'ils les regardaient comme un culte civil et politique. Peut-on douter que les Jésuites, unis dans cette doctrine et cette pratique, avec un grand nombre de missionnaires des différents ordres de religieux, aient trahi leur conscience et se soient montrés rebelles à des décisions positives du saint-siège? Clément XI lui-même, dans le décret de 1704, rend justice à la droiture de leurs intentions. Il redresse leur erreur, mais il défend de les nommer coupables. Voici comme s'en expliquait le pape avec la congrégation de la Propagande: « Il ne faut pas blâmer les missionnaires qui ont cru devoir suivre jusque-là une autre pratique. Il ne doit pas paraître étonnant que dans une matière disputée durant tant d'années, où le saint-siège a donné ci-devant différentes réponses, selon les différents exposés qu'on lui avait faits des circonstances des choses, tous les esprits ne se soient pas trouvés réunis dans le même sentiment. C'est pourquoi, nous chargeons M. le patriarche d'Antioche et tous les autres, qui auront le soin de faire exécuter nos réponses,..... de mettre à couvert l'honneur et la réputation des ouvriers évangéliques,..... et d'empêcher qu'on ne les fasse passer pour des fauteurs de la superstition et de l'idolâtrie, étant hors de doute qu'après que la cause est finie, ils se soumettront avec l'humilité et l'obéissance convenables aux décisions du saint-siège. » Ajoutons ici les protestations envoyées à Rome par les missionnaires jésuites..... « Nous déclarons à la face de toute l'Eglise, comme nous l'avons déjà fait plusieurs fois, que quelque chose qu'il plaise au saint-siège de déterminer sur l'affaire de la Chine, nous obéirons. Il nous condamnerait mille fois que nous n'oublierions jamais ce qu'il est et ce que nous sommes..... Si le pape condamne la pratique que nous avons suivie, quoique appuyée de l'autorité d'un autre pape, quelque chose qu'il nous en doive coûter, l'honneur, la liberté et la vie même, nous nous soumettrons sans restriction et sans délai. » (*Lett. édif.*, t.III, p. 51.)

Les Jésuites se soumièrent, avec une docilité qu'on ne saurait trop admirer à la décision suprême émanée du siège de saint Pierre. Cependant il nous semble, malgré

tout ce qu'on a publié contre eux, qu'ils étaient dans le vrai, et qu'après l'explication donnée par les lettrés chinois et par l'empereur lui-même, il n'y avait plus aucun doute sur la question. Quand tous les hommes d'une nation déclarent, aussi positivement que le firent les Chinois, que le sens d'un mot de leur langue est tel ou tel, que les honneurs qu'ils rendent à leurs ancêtres sont un culte purement civil et non pas idolâtrique, on doit les croire, parce qu'ils sont les meilleurs juges. Que dirions-nous si des hommes, étrangers à nos mœurs, à notre langage, à nos croyances, soutenaient *mordicus*, malgré nos dénégations, que nous sommes idolâtres parce que nous avons nos jours de semaine consacrés aux faux dieux : lundi, à la Lune; mardi, à Mars; mercredi, à Mercure; jeudi, à Jupiter; vendredi, à Vénus, et parce que nous donnons ces mêmes noms aux planètes, aux astres que nous découvrons? Les premiers apôtres faisaient comme les Jésuites : ils savaient, et notamment saint Paul, qu'il ne faut pas traiter avec trop d'inflexible rigueur ceux que l'on veut convertir, et que la tolérance est souvent la plus fructueuse des vertus. Ce que Dieu donna aux hommes de lumières révélées s'est affaibli, divisé en passant par les révolutions des temps et des empires. Quand un rayon de cette lumière primitive lui encore chez un peuple, quelque affaibli qu'il soit, il faut se garder de l'éteindre. C'est à lui que s'allument l'esprit et le cœur de ce peuple. Il faut, au contraire, en faire le centre des rayons nouveaux qu'on veut lui adjoindre. C'est le feu sacré dont l'étincelle est sous la cendre. Il vient de Dieu, il faut le rallumer (1).

Quand l'empereur de la Chine sut l'obéissance des missionnaires aux ordres du souverain pontife, il cessa de les protéger. La persécution se ralluma dans toutes les provinces de l'empire. Les missionnaires n'eurent plus d'autre ressource que de se cacher dans les forêts, où ils manquaient de tout, ou bien de courir au martyre. L'empereur ne vécut que quelques années après la célèbre ambassade de Mazza-Barba. En 1718, il tomba malade, et ayant été guéri par les missionnaires, il leur témoigna sa reconnaissance par un acte authentique : « Vous, Européens, dit-il, que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle et attention, sans qu'on ait le moindre reproche à vous faire. Bien des Chinois se défient de vous, mais moi, qui ai fait observer soigneusement toutes vos démarches, et

(1) Ici nous supprimons un paragraphe en corrigeant l'épreuve de ce volume, pour dire à nos lecteurs que nous venons de lire, malheureusement après l'impression de notre article Chine, une publication faite dans la *Revue des deux mondes* par M. Lavollée. Cet article présente le résumé des événements qui se sont accomplis dans l'empire chinois, notamment depuis plusieurs années. Nous en reproduisons un passage destiné à compléter l'article Chine de ce Dictionnaire. Il viendra à la fin du deuxième volume.

qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture et de votre bonne foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous et vous croire. » Cet empereur mourut en 1722, le 20 décembre, après un règne de soixante ans. On suppose que ce prince, à sa mort, fit appeler les missionnaires pour recevoir le baptême; mais le premier acte d'autorité de son fils, Joung-Tching, fut de les empêcher d'entrer dans le palais. Ce fut dans le Fou-Kien, qu'en 1723 se montrèrent les premières étincelles de la persécution générale. Nous allons laisser parler le P. Mailla, écrivant de Pékin le 16 octobre 1724.

« Comment vous écrire, dans l'aceablement de douleur où nous sommes ? et le moyen de vous faire le détail des tristes scènes qui se sont passées sous nos yeux ! Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avions tant de fois prédit vient enfin d'arriver. Notre sainte religion est entièrement proscrite à la Chine; tous les missionnaires, à la réserve de ceux qui étaient au palais, sont chassés de l'empire; les églises sont démolies ou destinées à des usages profanes; les édits se publient et, sous des peines rigoureuses, on ordonne aux chrétiens de renoncer à la foi, et on défend aux autres de l'embrasser. Tel est le déplorable état où se trouve réduite une mission qui, depuis près de deux cents ans, nous a coûté tant de sueurs et de travaux. Les premières étincelles qui ont allumé le feu d'une persécution si générale s'élevèrent, au mois de juillet de l'année dernière, dans la province de Fou-Kien; ce fut à Soun-Gan-Hien. Cette chrétienté était gouvernée par les PP. Blas de la Sierra et Casébio Ostot, dominicains espagnols, venus depuis peu des Philippines. Un bachelier chrétien, mécontent de l'un de ces missionnaires, renonça à la foi, et s'étant associé plusieurs autres bacheliers, ils présentèrent au mandarin du lieu une requête qui contenait plusieurs accusations, dont les plus fortes étaient que les personnes des deux sexes se rassembleraient dans nos églises, et qu'on destinait, dès leur bas-âge, de jeunes filles à garder la virginité. La chose était vraie; mais c'était avoir peu d'égard aux usages et coutumes de la Chine, car les autres missionnaires, jésuites ou autres, ainsi que MM. des Missions-Etrangères, qui connaissent la délicatesse des Chinois sur la séparation des personnes de différent sexe, ont évité avec grand soin de leur donner le moindre ombrage, rien n'étant plus capable de décrier la religion et de la rendre odieuse et méprisable. Le gouverneur de la ville de Foun-Gan, à qui la requête avait été présentée, l'avait renvoyée aux mandarins supérieurs; il reçoit du Tson-Tou l'ordre qui suit : « J'ai appris que dans votre gouvernement il y a des gens qui professent la religion du Seigneur du ciel; que les riches et les pauvres l'embrassent; qu'ils ont des temples à la ville et à la campagne, et, ce qui est plus répréhensible, qu'il y a des

jeunes filles à qui on interdit le mariage, et qu'on leur donne le nom de vierges; que lorsqu'on prêche cette religion, on ne distingue ni hommes ni femmes; que dans le territoire qui dépend de Fou-Gan, on compte seize temples de cette secte. Cette religion étrangère séduit le peuple et corrompt nos bonnes coutumes; il est donc d'une sage politique de proscrire cette religion et d'en arrêter les progrès. Je vous en transmets l'ordre : ayez soin de le publier, d'interdire cette secte, de fermer ses temples. Si, dans la suite, il se trouve quelqu'un qui ait la témérité de violer ces ordres, punissez-le selon les lois. Il faut se saisir sans délai de ceux qui se rassemblent pour suivre cette religion étrangère, et, selon les réglemens, leur infliger le châtement de leur crime. Or ne leur pardonnera point. Exécutez ce ordre... »

« Le mandarin de Fou-Gan fit la réponse suivante : — Moi, mandarin de Fou-Gan-Hien, sur les ordres que j'ai reçus de votre part, je me suis transporté en personne à l'église qu'on bâtit; quoique cet ouvrage ne soit que commencé, j'ai jugé que la dépense ne saurait aller à moins de deux ou trois mille tael. Cet argent serait bien mieux employé à secourir le pauvre peuple : quel dommage qu'on l'emploie en faveur d'une fausse religion, qui détruit les cinq sortes de devoirs et la vraie vertu, qui renverse l'union des familles et anéantit les bonnes coutumes ! J'ai fait connaître au capitaine et aux chefs du quartier les soins que vous vous donnez pour le bon gouvernement de cette province, afin de maintenir nos usages et de perfectionner le cœur des peuples. Alors l'écrivain Kouo-Siun et le gradué Ou-Ou-Entcho, et autres qui ont soin de la fabrique de cette église, m'ont répondu à haute voix : — Le Seigneur du ciel est le maître de toutes choses; qui oserait ne pas le respecter et l'honorer ? — Je leur adressai aussitôt la parole, et je leur demandai pourquoi ils n'honoraient pas leurs ancêtres ? pourquoi, à la mort de leurs pères et de leurs mères, ils ne faisaient pas les cérémonies ordonnées par les lois ? pourquoi ils avaient parmi eux des garçons et des filles qui ne se mariaient pas ? pourquoi ils regardaient comme de mauvais génies nos anciens sages, que nous révérons ?... A tout cela, ils me répondirent : — Qu'il y avait un Européen maître de la loi, qui la publiait et leur enseignait le chemin du ciel; qu'à l'égard des cérémonies après la mort, elles n'étaient d'aucune utilité, à quoi bon les faire ? — Je leur demandai comment s'appelaient cet Européen ? s'il avait la patente impériale ? quel était le lieu de sa demeure, et si je ne pourrais pas le voir ? — Ce maître de la loi, me dirent-ils, se nomme Ouang ; il ne se montre que très-difficilement ; il ne dit point s'il a la patente impériale ou non. — De semblables réponses me firent juger que c'étaient des ignorants qui avaient embrassé cette religion par simplicité et sans examen. Par l'effet du bon cœur de l'empereur dé-

cédé à l'égard des étrangers qui viennent à la Chine, il fut ordonné qu'on laisserait demeurer dans leurs églises ceux qui avaient la patente impériale, et qu'on chasserait les autres. Cet ordre se borne à permettre aux Européens de vivre dans leur loi. Les Chinois ne peuvent ni la suivre ni se soumettre aux étrangers. Ceux qui ont la patente impériale ont chacun leur église; il ne doit y en avoir qu'une seule en chaque province; et comment souffrir que dans un petit lieu (ville du troisième ordre) tel que Fou-Gan, il y ait dix de ces églises, où les hommes et les femmes s'assemblent pêle-mêle, sans distinction de sexe? Les choses en sont venues à un point de mépris des mandarins et de leur autorité, que si vous n'employez au plus tôt ce que vous avez de pouvoir, tout le peuple embrassera cette loi et s'écartera absolument de ses coutumes pour en suivre d'étrangères. Je ne suis qu'un petit mandarin, et je n'ai pas le pouvoir de réformer de tels abus. Du reste, je vous conjure de faire attention à l'audace et à l'arrogance de ceux qui embrassent cette loi. Tous les mandarins d'armes et de lettres doivent se réunir pour y apporter un remède si efficace, qu'après la défense qui en sera faite, personne n'ose plus se soustraire aux sages lois du gouvernement. »

On répondit, en envoyant l'ordre au mandarin de Fou-Gan de faire arrêter un bachelier qui avait embrassé cette religion, de découvrir l'auteur de l'écrit affiché, de prendre le nom et le surnom de l'Européen, maître de cette secte, et de s'informer d'abord s'il avait la patente. Le Tson-Tou envoya secrètement un billet au mandarin pour lui recommander de faire rentrer dans la bonne voie ceux qui se sont égarés. Pour empêcher tout attroupement du peuple, il avertit qu'il enverra des soldats pour le tenir en respect. Le mandarin de Fou-Gan fit la réponse suivante au billet du Tson-Tou : « J'ai tâché d'exécuter vos ordres, j'ai parlé aux chrétiens à plusieurs reprises; mais hélas! on dirait que ce sont des gens ivres: ils ne paraissent pas vouloir sortir de leur assoupissement. Loin de penser à se corriger, ils ont attaché au bas de mon écrit un écrit injurieux. J'apprends, par le rapport fait sur le nombre des temples, qu'il s'en trouve dix-huit; il a fallu de grandes sommes pour construire ces édifices, et cet argent a été tiré des entrailles du peuple. Ces pauvres gens, qui sont avares quand il s'agit de toute autre dépense, ne regrettent point l'argent qu'ils donnent pour un usage aussi pernicieux; ils engagent leurs maisons et vendent leurs héritages. Les jeunes femmes et les jeunes filles entrent aussi dans cette religion; elles vont dans un lieu retiré dire à l'oreille de l'Européen des paroles secrètes, c'est ce qu'ils appellent *se confesser*. Ils n'ont pas de honte de s'assembler pêle-mêle, hommes et femmes; les enfants de famille, les bacheliers et autres lettrés ne rougissent pas de faire des actions indignes de leur rang. Dans cette secte, on ne pense plus à son père ni à sa mère

quand ils sont morts; on oublie jusqu'à l'origine de sa famille: on est comme une eau sans source et un arbre sans racines; on ne rend aucun honneur aux sages dont nous avons reçu la doctrine; ainsi le Chinois est métamorphosé en Européen. Les filles qui gardent la continence ne se marient jamais; ceux dont la femme est décédée ne se remarient pas non plus, et ils consentent à passer leur vie sans enfants. N'est-ce pas là une secte qui séduit le peuple, qui désunit les familles et qui en corrompt les bonnes mœurs? L'affaire est de conséquence; envoyez au plus tôt des ordres rigoureux pour rétablir les coutumes qui ont été perverties; à l'égard des temples des chrétiens, il me paraît qu'il faudrait les détruire. »

Le vice-roi se joignit au Tson-Tou, et tous deux agirent contre les chrétiens; ils donnèrent l'édit que voici : « La doctrine que les anciens sages ont enseignée aux hommes, les instructions des empereurs pour le gouvernement des peuples, les bonnes règles de conduite de notre empire, sont toutes renfermées dans les cinq sortes de devoirs et dans le code de nos lois. Par exemple, l'obéissance filiale ne consiste pas précisément à nourrir délicatement son père et sa mère; on peut, avec des vivres ordinaires et grossiers, leur procurer une vie douce; mais, à la mort des auteurs de ses jours, un fils doit pleurer, gémir, se lamenter, préparer avec soin l'appareil de leurs funérailles, et être attentif à faire les cérémonies du *Tsi*: ce sont là des devoirs indispensables. Nous lisons dans nos livres que les cérémonies du *Tsi* doivent se faire avec autant de respect que si leurs esprits étaient présents; et si je ne le fais pas moi-même, et que je m'en repose sur les autres, c'est comme si j'omettais de les faire. Nos anciens sages ont établi ces cérémonies comme un des principaux fondemens du gouvernement de l'Etat. Des trois péchés contre l'obéissance filiale, celui de ne pas laisser de postérité est le plus grand. C'est pour cela que, si un homme perd sa femme sans en avoir eu d'enfants, il doit se remarier. Quand les filles sont en âge de puberté, on doit leur chercher des époux; les hommes et les femmes, les garçons et les filles ne doivent rien recevoir les uns des autres: ce sont là des points extrêmement recommandés parmi nous. Notre empereur Yong-Tehing nous dit, sur toutes choses, que l'obéissance filiale soit exactement observée. Dans notre gouvernement du Fou-Kien, tous s'appliquent à l'étude du Chik-king, de nos cérémonies et de nos lois; cette étude n'est négligée que dans le pays de *Fou-Gan-Hien*, où est venu tout récemment un Européen, qui prend le titre de *Maître de la loi*, et qui s'y tient caché. La religion qu'il prêche sème le trouble parmi le peuple, et le fait douter de la bonté de nos lois; non-seulement les laboureurs et les marchands l'écoutent et le suivent, des lettrés mêmes s'en sont tellement laissés infatuer, qu'ils ne peuvent plus démêler le vrai d'avec le faux. Cet Européen admet dans sa loi

hommes et femmes qui ne rougissent pas de s'assembler sans distinction de sexe ; ces pauvres aveugles épuisent leurs bourses pour élever des temples. Qui pourrait, dans un temps si serein, et au plus beau soleil qui luit à nos yeux, voir avec tranquillité le génie *Ky-mal* (démon de l'illusion et de l'erreur) courir çà et là ? Ceux qui professent cette loi regardent nos anciens sages, les ancêtres des familles, comme autant de mauvais génies ; ils ne leur portent aucun respect et leur refusent les cérémonies accoutumées. Ils se font un plaisir de n'avoir point de postérité, ils exhortent les filles à ne se point marier, et celles qui suivent leurs conseils, ils les appellent petites vierges. De plus, ils ont une espèce de chambre obscure, où l'on voit entrer les hommes et les femmes, qui y parlent à voix basse, et c'est ce qu'ils appellent se confesser. De toutes les sectes, il n'y en a pas de plus pernicieuse. Il est écrit dans le Code de nos lois que le chef d'une secte, qui, sous prétexte de religion et de bonnes œuvres, trompe le peuple, doit être étranglé ; et que ceux qui travaillent sous lui au même dessein, doivent être punis de cent coups de bâton et bannis à trois cents lieues. De plus, il est sévèrement défendu d'ériger de nouveaux temples, de quelque secte que ce soit, et que, si quelqu'un contrevient à cet ordre, il doit être banni de l'empire avec défense d'y revenir jamais ; les temples doivent être détruits, le terrain et les matériaux confisqués. Sur quoi, nous Tson-Tou et vice-roi, ordonnons qu'on saisisse sans bruit ce maître de la loi, et qu'on le conduise sous bonne garde à Macao, avec défense de rentrer dans la Chine. Ordonnons pareillement aux personnes de tout état de s'éloigner d'une si mauvaise loi, et aux coupables de se corriger. Il faut qu'ils s'occupent à lire les livres de nos anciens sages, afin qu'il n'y ait aucune diversité dans les coutumes, et que les peuples maintiennent leurs cœurs dans l'intégrité ; qu'ils ne se laissent pas séduire jusqu'au point de suivre de fausses sectes. Pour ce qui regarde les lettrés qui ont suivi cette fausse loi, s'ils y renoncent, il faut nous envoyer leurs noms, non-seulement pour leur pardonner leur crime, mais pour les louer de leur zèle ; et nous priverons de leur degré ceux qui ne voudront pas se soumettre ; nous les punirons selon les lois, car c'est un crime qu'on ne saurait pardonner. Que si les mandarins les favorisent, nous les ferons déposer de leur mandarinat. Fait la première année de Yong-Tching, le deux de la huitième lune, c'est-à-dire le 7 septembre 1723. » ...

« Lorsque nous apprîmes à Pékin ce qui se passait dans la province de *Fou-Kien*, nous en fûmes alarmés, et nous craignîmes que la tempête ne s'étendît plus loin. Le Tson-Tou de *Fou-Kien* gouverne aussi la province de *Tche-Kiang* ; il est docteur du premier ordre et de la famille des *Ceintures rouges*, c'est-à-dire de la première famille des Tartares, après celle qui occupe le trône impérial ; il jouit par conséquent d'une grande autorité.

D'ailleurs les temps sont bien changés ; l'empereur régnant ne se sert presque plus des Européens, et il paraît peu touché des sciences et autres curiosités des pays étrangers. Cette disposition a éloigné de nous les amis que nous avions ; les uns ne sont plus en état de nous rendre service, et les autres n'osent avoir des liaisons avec les Européens.

« Cependant, nous eûmes une forte recommandation auprès du Tson-Tou, qui répondit qu'il n'était plus maître de cette affaire ; qu'il en avait informé l'empereur, qu'il fallait attendre sa décision. Il avait envoyé un placet à ce prince, où il lui disait qu'on pouvait laisser les missionnaires à la cour, où ils rendaient quelques services, soit en travaillant au calendrier, soit en s'appliquant à d'autres ouvrages ; mais que, dans les provinces, ils faisaient beaucoup de mal sans être d'aucune utilité. L'empereur envoya ce placet au tribunal des rites, afin qu'il donnât son avis. Quoique ce tribunal ait toujours été fort contraire à la religion, nous eûmes quelque espérance qu'en gagnant les officiers qui ont soin des registres, nous pourrions les obliger à en tirer les ordres de l'empereur Kang-Gi, qui nous sont favorables, et à dresser sur ces ordres la minute de la détermination que prendrait le tribunal. Nous nous flattions que par ce moyen on conserverait, du moins dans les provinces, les missionnaires qui ont la patente impériale. Nous eûmes ce que nous souhaitions ; sur ces ordres, on dressa deux minutes, dont l'une nous donnait gain de cause sur le Tson-Tou de *Fou-Kien*, et l'autre permettait aux missionnaires qui avaient la patente impériale de demeurer dans les provinces. Ce qui nous rassurait encore, c'est que le prince, douzième fils du feu empereur, qui est à la tête du tribunal des rites, et deux de ses assesseurs, nous avaient promis leur protection. Le tribunal s'étant assemblé le 3 janvier, et l'un des mandarins subalternes ayant présenté une minute qui ratifiait tout ce qu'avait fait le Tson-Tou de *Fou-Kien*, le prince président la lut, et il demanda si dans les registres il n'y avait pas des ordres du feu empereur, son père, touchant la religion chrétienne, et pourquoi on ne les produisait pas ; et il donna ordre de les citer dans la minute. Mais, le jour suivant, le tribunal assemblé à l'ordinaire, le prince président ayant demandé si la minute de la détermination qu'on devait prendre sur la religion chrétienne était prête, le mandarin eut la hardiesse de lui présenter la même minute du jour précédent. Le prince lui en témoigna sa surprise : il répondit avec fierté qu'il n'avait point d'autre minute à présenter ; que le prince était le maître, mais qu'il perdrait plutôt son mandarinat que d'en changer. Alors le prince, se doutant peut-être qu'un ordre secret de l'empereur autorisait la témérité du mandarin, prit le pinceau, corrigea quelque chose de peu de conséquence dans la minute, et la signa ; les autres mandarins suivirent son exemple, hors deux, qui prirent la minute

et la rendirent sans la signer ; mais, deux jours après, craignant de s'attirer quelque fâcheuse affaire, ils signèrent.

« Dans cette détermination du tribunal, on conserve les Européens à la cour, on interdit rigoureusement leur religion, et on expulse les autres de tout l'Empire. Ceux des provinces qui ont reçu ci-devant la patente impériale, doivent la remettre pour être brûlée; enfin, il y a ordre à tous les mandarins et vice-rois d'observer le contenu de la déclaration sous peine d'être cassés. Cette déclaration fut présentée à l'empereur le 10 janvier; le lendemain, il écrivit avec son pinceau rouge la sentence qui suit : « Qu'il soit ainsi fait qu'il a été déterminé par le tribunal des rites. Les Européens, depuis bien des années, demeurent dans les provinces de l'Empire; maintenant, il faut s'en tenir à ce que propose le Tson-Tou de Fou-Kien. Mais comme il est à craindre que le peuple ne leur fasse quelque insulte, j'ordonne aux Tsons-Tou et vice-rois de province de leur accorder cinq ou six mois pour les conduire, ou à la cour, ou à Macao; de leur donner un mandarin qui les accompagne dans le voyage, qui prenne soin d'eux et les garantisse de toute insulte; qu'on observe cet ordre avec respect. » Nous avons appris le résultat de la délibération du tribunal des rites, et n'ayant plus d'espérance de ce côté-là, nous primes le parti de recourir à l'empereur lui-même; la difficulté était de lui faire passer nos remontrances. Le treizième fils du feu empereur, le seul pour ainsi dire qui soit en faveur auprès du monarque régnant, nous parut le plus propre à nous accorder ce service; ainsi, il fut conclu que le P. Frédelli, moi et le frère Castillon, que son talent dans la peinture a rendu si agréable à ce prince, irions le lendemain à son hôtel lui demander audience, et le prier de nous accorder sa protection. Le lendemain, nous nous y trouvâmes tous les trois, son cortège se disposait déjà à le conduire au palais. L'eunuque fit d'abord difficulté de nous introduire, parce que le prince était sur le point de sortir; mais s'étant rendu à nos instances, il rentra dans l'appartement, revint nous prendre et nous introduisit vers le prince. Dès qu'il nous aperçut : « Vous venez, nous dit-il, me parler de l'accusation que le Tson-Tou de Fou-Kien a portée contre vous?... Nous lui répondîmes que oui et le priâmes de nous honorer de sa protection. — Hier, répliquait-il, l'empereur remit votre affaire au seizième de mes frères et à moi, mais je n'en suis pas assez instruit. Depuis le temps que durent vos disputes, vous voyez le train que prennent vos affaires : quelles peines, quelles fatigues n'ont-elles point données au feu empereur mon père! Que diriez-vous si nos gens allaient en Europe et y voulaient changer les lois et les coutumes établies par vos anciens sages? L'empereur, mon frère, veut absolument mettre fin à tout cela d'une manière efficace. — Il n'y a plus de dispute, répondîmes-nous : tout est fini. — D'où vient donc que ces deux Européens de Fou-Kien

se tenaient cachés, si tout est fini? — Nous ne les connaissons point; ceux que nous connaissons ont des patentes du feu empereur; ils sont répandus dans les différentes provinces, par ordre du tribunal des rites, donné la cinquantième année du règne de Kan-Gi. — Nous lui mimas en même temps cet ordre entre les mains, il le lut avec attention; puis en nous le rendant, il nous dit que cette patente avait été mal donnée; qu'elle pouvait être de quelque utilité au palais, mais qu'elle n'avait nulle autorité au dehors. A quoi nous répondîmes que nous étions des étrangers peu instruits de la manière dont se gouvernent les tribunaux; mais qu'ayant reçu la patente des mains de l'empereur, nous étions persuadés que nous n'avions rien à craindre. « Oh! je sais, nous dit-il, qu'il y a plusieurs sortes d'Européens à la Chine; il y en a qui viennent pour le service de l'empereur, d'autres pour le commerce, et d'autres pour prêcher votre loi. Je n'ai pas le temps maintenant d'examiner vos affaires; mais avertissez tous les Européens de se rendre demain au palais, je vous y entretiendrai à loisir. » Nous le priâmes alors de nous servir d'appui et de père. « Soyez en repos, répondit-il, l'empereur m'a remis votre affaire, j'en prendrai soin. » Cette promesse nous consola et nous sortîmes fort satisfaits.

« Le lendemain 6 janvier, nous nous rendîmes tous au palais, mais nous attendîmes toute la journée inutilement. Le seizième prince qui devait s'y trouver avec le treizième n'y parut point; ce dernier nous fit dire de revenir le lendemain soir à son hôtel, mais qu'il n'était pas nécessaire que tous les Européens y vinssent. Nous allâmes donc au nombre de six à son hôtel, et nous fûmes introduits dans son appartement. Nous ayant fait asseoir : « Je sais, nous dit-il, que vos affaires sont fort embarrassées; j'ai vu l'accusation du Tson-Tou de Fou-Kien, elle est grave; vos disputes sur nos coutumes vous ont nui infiniment. Que diriez-vous si nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez ici? Le souffririez-vous? Je m'instruirai de cette affaire; mais je vous déclare qu'il ne manquera rien à la Chine lorsque vous n'y serez plus, et votre absence n'y causera aucune perte. On n'y retient personne par force, et l'on ne souffrira qui que ce soit qui en viole les lois et qui travaille à anéantir les coutumes. » Le prince dit cela d'un ton qui nous persuada qu'il ne faisait que répéter les paroles de l'empereur. Nous lui présentâmes alors un mémoire qui justifiait la religion chrétienne sur les chefs d'accusation du Tson-Tou de Fou-Kien; nous lui dîmes que nous ne prêchions pas notre foi en cachette; que les livres qui l'enseignaient étaient entre les mains de tout le monde, et que nous nous faisons un plaisir de les distribuer; que nous avions même des feuilles imprimées que nous exposons en public, et nous lui présentâmes ces feuilles qui sont un catéchisme traduit en chinois par un de nos

Pères. Le prince parut un peu se radoucir ; alors nous lui fîmes observer que notre conduite avait toujours été irrépréhensible, qu'on ne nous avait jamais accusés d'avoir violé les lois de l'empire ; que nous vivions en bonne intelligence avec les mandarins. Le prince nous demanda à voir la patente, nous la lui donnâmes. Il fut surpris d'y lire que les missionnaires qui avaient cette patente ne retourneraient pas en Europe ; il demanda si toutes les patentes renfermaient la même clause. Lui ayant répondu que oui : « Elle n'a, nous dit-il, nulle autorité au dehors ; il faut la changer et en donner une meilleure, en cas que votre affaire s'accommode. Soyez tranquilles sur l'accusation du Tson-Tou de Fou-Kien ; je ne suis pas le maître, mais je tâcherai de vous rendre service. » Et avec ces paroles il nous congédia.

Ce fut deux jours après cette conversation que la décision du tribunal des rites fut présentée à l'empereur, qui la confirma, comme je l'ai déjà rapporté. Nous espérions que le troisième prince agirait en notre faveur, mais nous n'osions pas le presser, de crainte de perdre par nos importunités le seul appui qui nous restait ; cependant nous résolûmes d'avoir recours à l'empereur et de lui faire présenter un placet par ce même prince, sur la protection duquel nous comptions ; nous nous rendîmes à son hôtel pour le supplier de s'en charger et l'appuyer de son crédit. Il nous fit dire qu'il n'avait pas le loisir de nous parler, mais qu'il pensait à notre affaire et que nous fussions tranquilles. Nous donnâmes alors notre placet à l'eunuque, le priant de le présenter au prince ; il le fit sur-le-champ et nous le rapporta quelque temps après, en nous disant que le prince ne pouvait garder ce placet chez lui, mais que le jour suivant nous allâmes le lui présenter à une des portes intérieures du palais qu'il nous indiqua. Le lendemain, à ce lieu désigné, le même eunuque vint de la part du prince nous demander notre placet. Ayant rencontré l'eunuque une heure après, je lui demandai si ce placet était parvenu jusqu'à l'empereur. Il me répondit que le prince se trouvant avec les trois gouverneurs de l'empire et son seizième frère, ils en avaient fait ensemble la lecture ; mais qu'ayant été appelés par l'empereur pour une affaire importante, le treizième prince n'avait pas porté le placet. Nous ne fûmes pas fâchés qu'il eût été communiqué à ces seigneurs, nous persuadant que s'il avait eu leur approbation, nous avions tout lieu d'espérer. Dans ce placet, nous répondions aux accusations du Tson-Tou de Fou-Kien ; nous disions que notre religion ne pouvait être suspecte, puisqu'elle était depuis tant d'années approuvée dans l'Empire ; qu'on y souffrait bien d'autres religions sans obliger ceux qui les suivaient d'y renoncer ; que nous supplions Sa Majesté de laisser à la Chine les Européens qui ont la patente et qui y demeurent depuis tant d'années, d'avoir compassion de leur vieillesse, et de leur permettre de garder la sépulture de leurs prédécesseurs le peu d'an-

nées qui leur restent à vivre, et de ne pas forcer les chrétiens d'abandonner la religion qu'ils ont embrassée.

« Etant retournés le lendemain au palais, le prince parut vers le lieu où nous étions. « Il semble par votre placet, nous dit-il, que vous vouliez entrer en dispute avec l'empereur ; je crains que si je le présente tel qu'il est, il ne soit pas bien reçu. Il faut vous contenter de lui adresser des remerciements ; vous pouvez en courir les risques, mais je ne réponds pas de l'événement. » Nous l'assurâmes que nous retrancherions tout ce qu'il jugerait à propos, et que nous nous bornerions à remercier Sa Majesté et à la supplier de nous honorer de sa protection. En effet, nous remîmes le lendemain au prince le placet corrigé selon ses vues : il le prit, le lut et l'emporta sans nous rien dire. De plusieurs jours nous n'eûmes aucune nouvelle de notre placet. Enfin, nous trouvant au palais, les PP. Bouvet, Régis, Pareain et moi, le prince sortit d'une des portes intérieures avec son seizième frère et nous fit approcher : « J'ai donné votre placet, nous dit-il, mais il est venu trop tard ; le tribunal des rites a donné son avis, l'empereur a souscrit à sa délibération, il n'est plus possible de revenir sur cette affaire. — Rien n'est plus facile, répondîmes-nous, à un si grand prince qu'est l'empereur ; il peut faire cette grâce, et cette grâce n'arrivera point trop tard, si elle est envoyée par le tribunal des rites ; les mandarins ne se presseront point d'exécuter les ordres qu'ils ont reçus à cause du délai de six mois. — L'empereur m'a dit, répondit le prince, que pour le présent, il ne pouvait rien changer à ce qu'il avait fait ; mais que si dans la suite on voulait vous inquiéter il prendrait votre défense. — Quand tous les Européens seront chassés des provinces, il est bien clair qu'on ne les inquiétera plus. — N'êtes-vous pas encore ici ? — Oui, nous y sommes, sous les yeux et sous la protection de Sa Majesté ; mais nous y sommes sans honneur dès que nos compagnons sont exilés. — Ce n'est pas l'empereur qui les chasse, c'est le Tson-Tou de Fou-Kien, pour remédier aux troubles que deux Européens ont excités dans la province. — Nous ne connaissons pas ces Européens ; parce qu'on les a accusés, faut-il envelopper dans leur malheur ceux dont on n'a aucun sujet de se plaindre et dont les mandarins sont contents ? » Alors le prince, se tournant du côté de son frère, dit : « Certainement, le tribunal des rites a tout confondu : sa délibération ne vaut rien, je le remarquai dès que je la vis. » Pendant ce temps, nous étions prosternés jusqu'à terre, implorant notre grâce et priant le prince d'intercéder pour nous auprès de l'empereur. « Que voulez-vous que je fasse ? Voulez-vous que je me perde pour vous sauver ? D'ailleurs, l'empereur a dit qu'il vous laisse ici et à Canton. Je lui ai objecté qu'on vous enverrait pareillement de Canton à Macao où vous seriez très-mal ; il m'a répondu que le vice-roi de Canton l'en avertirait. — Il n'en aura pas l'idée,

lui répliquâmes-nous : ainsi, il serait à propos que vous eussiez la bonté de lui faire savoir les intentions de Sa Majesté. — Il n'est pas nécessaire ; écrivez-lui vous-mêmes. — Il ne nous croira pas ; mais si dans deux mois nous présentions un nouveau placet à l'empereur ? » Le prince nous fit signe que cela ne se pouvait pas, et il se retira à l'instant, nous laissant dans un accablement qui ne peut se décrire.....

« Tel est le triste état où cette mission est réduite : on s'est saisi partout des églises ; les unes ont été détruites, les autres ont été changées en salles pour honorer les ancêtres, et quelques-unes en temples d'idoles. Pourquoi l'ordre de l'empereur recommande aux mandarins d'empêcher que les missionnaires ne soient maltraités, ils n'ont pas été à l'abri des insultes. L'évêque de Lorime a été saisi dans une de ses missions avec un Français qui l'accompagnait ; ils furent très-maltraités par leurs conducteurs. Les lettres de Canton nous apprennent que les missionnaires ne peuvent plus regarder cette ville comme un asile sûr. A peine le vice-roi eut-il reçu la sentence, qu'il fit publier à son de trompe, dans tout son district, que les missionnaires se disposassent à partir bientôt pour Macao, que dans peu il n'en souffrirait plus dans son département. Cela ne s'accordait pas avec ce que nous avait dit le prince, que Sa Majesté nous laisserait ici et à Canton. Quelque persuadés que nous fussions que nos lettres seraient inutiles, nous écrivîmes à ce vice-roi ce qui nous avait été dit par le treizième prince. Nous résolûmes aussi d'adresser un nouveau mémoire à ce prince ; nous lui représentâmes que la plupart des missionnaires, chassés des provinces, étaient originaires de royaumes différents de celui d'où dépend Macao ; que les vaisseaux d'Europe, qui viennent commercer à la Chine, abordent à Canton ; que de renvoyer à Macao ceux qui voudraient retourner dans leur pays, ce serait les mettre dans l'impossibilité de le faire ; que d'ailleurs nous ne pourrions pas subsister ici, s'il n'y avait personne à Canton qui entretînt notre correspondance avec l'empire ; qu'ainsi nous le priâmes instamment d'obtenir de l'empereur qu'on laissât à Canton ceux qui, à cause de leur âge et de leurs infirmités, ne pourraient pas retourner en Europe. La raison secrète qui nous faisait désirer de rester à Canton, c'est que cette ville est comme la porte de la mission, et que les missionnaires y trouvent des moyens de pénétrer dans la Chine. Le prince nous fit corriger ce mémoire, et voulut qu'il fût également adressé à son seizième frère, parce qu'il avait été, conjointement avec lui, chargé de cette affaire : nous suivîmes cet avis. Ce dernier prince nous fit venir et nous parla en ces termes : « Je vais vous dire ma pensée sur ce que vous demandez dans votre mémoire ; prenez garde que c'est moi seul qui vous parle, ne vous y trompez pas. Vous savez que l'empereur, lorsqu'il n'était que quatrième prince, était fort peu attaché aux bonzes Hochang et Lao-Tsé ; mais, alors, il n'était pas sur le trône.

Le feu empereur mon père vous a beaucoup aimés et comblés d'honneurs et de grâces ; vous n'ignorez pas qu'il a souvent par là excité les murmures des lettrés chinois. Cela ne signifie pas que l'empereur, mon frère, ait quelque chose contre vous et qu'il ne vous considère ; vous n'avez pas oublié avec quelle bonté il vous traitait avant qu'il fût maître de l'empire ; mais maintenant qu'il gouverne, il ne saurait se dispenser de se conduire comme il fait à votre égard. Depuis l'affaire de Fou-Kien, il a reçu contre vous plus de vingt placets des lettrés chinois (il les a supprimés) ; ils ne veulent pas qu'on change rien à la doctrine de nos anciens sages, et un bon gouvernement demande qu'ils soient écoutés. Ma pensée est donc qu'au lieu du mémoire que vous m'adressez, vous dressiez un placet pour être présenté à l'empereur. Bornez-vous à lui représenter que depuis le P. Ricci, qui est venu le premier à la Chine, vous n'avez rien fait contre les coutumes de l'empire ; que vous êtes des religieux qui ne pensez qu'à vous perfectionner ; que la loi que vous enseignez n'est pas fautive ; que vos compagnons qui sont dans les provinces sont sur le point d'être chassés : faites sentir les embarras et les inconvénients où ils se trouveront si on ne leur permet pas de demeurer à Canton ; que telle est la triste situation où vous êtes, puisque le vice-roi de cette province a déclaré qu'il n'y laisserait aucun missionnaire ; après quoi, priez et priez avec instance. Voilà à peu près quelle doit être la forme de votre placet ; au reste, je veux en voir la minute et la corriger : ensuite vous présenterez ce placet par la voie des grands maîtres de la maison de l'empereur, dont mon frère le seizième est le chef. Ils ne voudront pas le recevoir ; alors vous vous adresserez à moi, et je le ferai passer à Sa Majesté par le canal de ceux qui reçoivent les mémoriaux de l'empire. » Charmés des bontés de ce prince, nous nous prosternâmes jusqu'à terre pour le remercier. Nous dressâmes le placet et fûmes le lui porter le lendemain au palais ; il était alors si occupé, qu'il nous fut impossible de lui parler.

Ce prince, qui partit pour la campagne, ne nous oubliâ point ; il nous recommanda à son seizième frère et nous fit dire de lui porter notre placet. Le même jour il fut présenté, et l'empereur écrivit lui-même la réponse suivante : « Vous, gouverneurs de l'empire, princes et grands, prenez le placet de Tai-Tsin-hien (c'est le nom chinois du P. Keblér), envoyez-le au Tson-Tou et au vice-roi de la province de Canton ; qu'ils suspendent les ordonnances pour un temps, et qu'ils ne pressent pas les Européens d'aller demeurer à Macao. Que le Tson-Tou, le vice-roi, le général des soldats tartares, le général des soldats chinois, délibèrent sérieusement sur cela et me fassent leur rapport ; s'ils jugent qu'il n'y a pas un grand mal à craindre pour le gouvernement du peuple, on peut permettre aux Européens de demeurer à Canton. Consultez entre vous et moi

faites votre rapport. » Cette réponse fut communiquée aux Pères qui étaient présents par un mandarin. Le P. Parennin remercia Sa Majesté et fit un compliment si à propos, que le mandarin fut sur-le-champ le rapporter à l'empereur. Celui-ci en fut si satisfait, qu'il envoya prendre les trois Pères, faveur à laquelle aucun de nous ne s'attendait : voici ce que leur dit l'empereur : « Le feu empereur mon père, après m'avoir instruit pendant quarante ans, m'a choisi préférablement à mes frères pour lui succéder. Je ne fais un point capital de ne m'éloigner en rien de sa manière de gouverner. Des Européens, dans la province de Fou-Kien, voulaient anéantir nos lois et troublaient les peuples ; les grands de cette province me les ont déferés : j'ai dû pourvoir au désordre, c'est une affaire de l'empire ; je ne puis ni ne dois agir maintenant comme je faisais lorsque je n'étais que prince particulier. Vous dites que votre loi n'est point fautive, je le crois ; si je pensais qu'elle le fût, qui m'empêcherait de détruire vos églises et de vous en chasser ? Les fausses lois sont celles qui, sous prétexte de porter à la vertu, soufflent l'esprit de révolte. Mais que diriez-vous, si j'envoyais une bande de bonzes et de lamas dans votre pays pour y prêcher leur loi ? Comment les recevriez-vous ? Ly-Ma-Teou (le P. Ricci) vint à la Chine la première année du règne de Ou-an-Li. Je ne toucherai point à ce que firent alors les Chinois, je n'en suis pas chargé ; mais en ce temps-là vous étiez en petit nombre, ce n'était presque rien ; mais vous n'aviez pas de vos gens et des églises dans toutes les provinces ; ce n'est que sous le règne de mon père que vous en avez élevé partout et que votre loi s'est répandue avec rapidité ; nous le voyions et nous n'osions rien dire ; mais si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas qu'il en soit ainsi de moi. Vous voulez que tous les Chinois se fassent chrétiens ; votre loi le demande, je le sais ; mais dans ce cas, que deviendrions-nous ? Les prosélytes que vous faites ne reconnaissent que vous ; dans un temps de trouble, ils n'écouteront d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'actuellement il n'y a rien à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront par mille et dix mille, alors il pourrait y avoir du désordre. La Chine a au nord la Russie qui n'est pas méprisable ; elle a au sud les Européens et leurs royaumes qui sont encore plus considérables, et à l'ouest Sse-Ouan-Raptan (prince de Tartarie qui depuis huit ans fait la guerre aux Chinois). Je veux le retenir chez lui et l'empêcher d'entrer dans la Chine, de peur qu'il n'y excite du trouble. Lange, compagnon d'Ismaïloff, ambassadeur du czar, pria qu'on accordât aux Moscovites la permission d'établir dans les provinces des factoreries pour le commerce ; il fut refusé, et on ne lui permit de trafiquer qu'à Pékin et dans le pays des Kalkas qui est sur les limites. Je vous permets de même de demeurer ici et à Canton autant de temps que vous ne donnerez aucun sujet de plainte ; car s'il y en a dans la suite, je

ne vous laisserai ni ici ni à Canton ; je ne veux point de vous dans les provinces. L'empereur, mon père, a perdu beaucoup de sa réputation dans l'esprit des lettrés, par la condescendance avec laquelle il vous a laissés établir : il ne se peut faire aucun changement aux lois de nos sages, et je ne souffrirai point que de mon règne on ait rien à me reprocher sur cet article. Quand mes fils et mes petits-fils seront sur le trône, ils feront comme bon leur semblera ; je ne m'en embarrasse pas plus que de ce qu'on fait à Ou-az-li. Du reste, ne vous imaginez pas que j'aie rien contre vous ou que je veuille vous opprimer ; vous savez la manière dont j'en usai avec vous quand je n'étais que régulo ; la famille d'un de vos chrétiens se souleva contre son chef parce qu'il n'honorait pas ses ancêtres. Dans l'embarras où vous étiez, vous eûtes recours à moi, et j'accommodai cette affaire. Ce que je fais maintenant, c'est en qualité d'empereur ; mon unique soin est de bien régler l'empire ; je m'y applique du matin au soir ; je ne vois pas même mes enfants ni l'impératrice, je ne vois que ceux qui sont chargés du soin des affaires publiques, et cela durera autant que le deuil, qui est de trois ans ; après quoi, je pourrai peut-être vous voir comme à l'ordinaire. » L'empereur parla avec une rapidité qui faisait assez connaître qu'il ne voulait pas qu'on répondît. Il chargea les trois missionnaires de faire part à leurs compagnons de ce qu'il venait de leur dire. La suite des événements n'a que trop prouvé que l'empereur avait conçu le projet d'éteindre le christianisme dans ses Etats. Les missionnaires forcés de se retirer à Canton, laissèrent plus de trois cent mille chrétiens sans pasteurs, et plus de trois cents églises entre les mains des infidèles. » (*Lett. édif.*, v. II, p. 234.)

La résolution qu'avait prise le nouvel empereur, de détruire le christianisme dans ses Etats, parut assez par la manière dont il traita toute une famille de Pékin, plus illustre encore par la profession qu'elle fit de la foi chrétienne que par le sang impérial des Tartares-Mantchoux, duquel elle sortait. Le prince Sounou, chef de la famille, nommé par quelques auteurs Sourniama, était, en 1724, âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait onze fils vivants, et avait eu seize filles, presque toutes mariées à des princes mongols, ou à des mandarins de Pékin. Le troisième des fils de ce régulo avait été élevé par l'empereur, en raison de sa sagesse et de ses talents, à la dignité de régulo. Il s'occupait beaucoup de lecture, et ce fut par ce moyen que Dieu l'amena à la connaissance du christianisme. Lui et plusieurs de ses frères inclinaient très-fortement à se convertir ; mais leur père, qui était idolâtre, le leur défendait absolument.

En 1719, l'empereur Khang-Hi étant en guerre avec le roi des Eleuths, envoya contre lui l'un de ses fils. Le dixième des fils de Sounou vint s'offrir pour accompagner le fils de l'empereur dans cette expédition. Il était âgé de vingt-sept ans. Quoiqu'il ne fût pas

baptisé, il observait exactement les commandements de Dieu et ceux de l'Église. Avant son départ, le P. Suarès lui conféra le baptême et lui donna le nom de Paul. A l'armée, il convertit la plupart des seigneurs qui étaient avec lui. Le Cong (régulo du 3^e ordre), son frère, troisième prince de la famille, ayant appris la conduite de son frère, et pris connaissance des lettres qu'il écrivait, résolut de ne pas différer davantage à se faire chrétien. Il fit baptiser un fils naturel qu'il avait, et qui était à l'article de la mort, et lui-même reçut le baptême le jour de l'Assomption 1721. On le nomma Jean. Son fils unique, baptisé quelque temps après, fut nommé Ignace. Toute la famille imita bientôt ce saint exemple. La princesse Cécile, sa femme, Agnès sa belle-fille, ses deux petits-fils Thomas et Matthieu, embrassèrent le christianisme : leurs domestiques les imitèrent.

« A cette nouvelle, le vieux régulo entra dans une telle colère, qu'il entra l'entrée de sa maison au prince Jean. Il alla jusqu'à le menacer lui et les siens, de les déferer à l'empereur. Le onzième de ses fils se fit malgré cela baptiser, et prit le nom de François ; sa famille aussi suivit son exemple. Le père craignait surtout la colère de l'empereur. Peu après, Khang-Hi mourut. Le quatrième fils du vieil empereur monta sur le trône. Le vieux régulo fut avancé d'un degré. Le prince Lessihin, son sixième fils, et le douzième, ayant été disgraciés par le nouvel empereur et envoyés à l'armée, tous deux se firent baptiser, le prince Lessihin sous le nom de Louis, l'autre sous celui de Joseph. Leurs épouses se firent baptiser aussi. L'aîné de tous les frères s'appretait aussi à faire comme les autres, quand on reçut la nouvelle que la persécution avait éclaté dans le Fou-Kien, et que l'accusation portée par les mandarins allait être remise à l'empereur. Bientôt, comme on l'a vu plus haut, la sentence fut prononcée contre les chrétiens. Nous laisserons, pour la suite, parler le P. Parennin.

« Sur la fin de juin de cette année, on nous manda de toutes les provinces que les mandarins, en exécution des ordres de l'empereur, avaient signifié aux missionnaires de se tenir prêts à partir pour Macao, vers le commencement de septembre ; les mandarins de Canton pressaient encore plus que les autres ceux de leur ville de se pourvoir de bonne heure de maisons à Macao, pour y transporter leur bagage et s'y rendre au plus tard avant la mi-septembre. Sur ces connaissances, nous songeâmes à faire un dernier effort pour obtenir de Sa Majesté que du moins elle nous fit la grâce de laisser les missionnaires à Canton, sans les obliger d'aller à Macao. Nos raisons sont déduites dans un Mémorial que nous lui fîmes remettre le premier jour de juillet, avec bien de la peine, par le moyen de ses deux frères, le treizième et le seizième régulo. Sa Majesté répondit par un ordre qu'elle donna aux mandarins de Canton, de ne pas presser le

départ des Européens et de l'informer au plutôt s'il y aurait de l'inconvénient à les laisser à Canton. L'empereur fit passer cet ordre par les quatre gouverneurs de l'empire, après quoi il nous appela pour la première fois en sa présence, le P. Bouvet, le P. Kessler et moi. Il nous fit un discours qu'il avait préparé, comme s'il eût voulu se justifier et réfuter les principaux points des écrits que nous lui avions présentés pour notre défense. Un peu avant d'être admis en la présence de l'empereur, son oncle maternel, un des quatre gouverneurs de l'Empire, qui se trouvait là, me tira à quartier, pour me donner un avis. Ce seigneur, de même que son père et son aïeul, ont toujours eu beaucoup de liaison avec les missionnaires, et ils les ont même logés chez eux plusieurs années ; il crut donc que l'ancienne amitié l'obligeait à nous donner des conseils qu'il croyait nécessaires dans les conjonctures présentes. « Prenez garde à vous, me dit-il, et au temps où nous sommes ; prêchez un peu moins votre religion ; vous renversez les coutumes de l'Empire, vous troublez la paix des familles, vous brouillez les fils avec le père. » Je fus d'abord surpris d'entendre parler ainsi un homme qui, d'ailleurs, était instruit des vérités chrétiennes et de la morale que nous enseignons aux peuples. Comme je voulais lui répondre, il m'interrompit brusquement et me dit : « Ne sais-je pas ce qui se passe dans la famille du vieux Sounou-Peylée, dont les fils ont embrassé votre loi ? L'empereur l'ignore-t-il ? Je vous le répète, faites attention à l'avis que je vous donne. » Il n'en dit pas davantage, parce qu'un des autres gouverneurs vint se joindre à nous.

« Le même jour, premier de juillet, arriva, comme nous l'avons vu depuis, un Mémorial secret adressé à l'empereur, par le fameux Nien-Kem-Yao, Tsong-Tou des deux provinces de Chansi et de Chensi, grand général de toutes les troupes envoyées contre Tse-Vam-Raptan, et frère de Nien-Si-Yao, vice-roi de Canton. Dans ce Mémorial, il accusait les princes Louis et Joseph de s'être faits chrétiens, d'avoir contribué de leur argent à la construction d'une église et de parler souvent en secret au P. Mouram. Le fils de l'accusateur qui est aujourd'hui censeur public à Pékin, ayant reçu le Mémorial de son père pour le donner aux quatre gouverneurs de l'empire, en donna avis secrètement à un des fils du vieux régulo Sounou qui était son allié et son ami. Celui-ci en avertit ses autres frères, mais il est vraisemblable qu'ils n'en dirent rien à leur père, de peur de l'alliger. Il est probable que quand l'empereur nous reçut, il avait déjà ce mémoire en main. Invité à aller voir les princes, dit le P. Parennin, j'y fus. Je trouvai l'aîné à qui je voulais cacher ce que nous avait dit l'empereur, et qui de son côté, ne voulait pas me dire ce qu'il savait du mémoire. Je craignais de l'attrister, mais je le connaissais mal. Ce grand homme, qui prévoyait le renversement de toute sa famille, le regardait non pas comme un état de mal-

heur et de disgrâce, mais comme une source de paix, de bonheur et de tranquillité qui ne pourrait plus lui être ravie. Il voyait venir la tempête, et loin d'appréhender d'en être submergé, il s'assurait qu'elle allait le jeter dans le port du salut; ces pensées le remplissaient de la plus douce consolation. J'allai enfin visiter le prince Jean, et quoique je ne doutasse pas que son aîné ne lui eût appris ce que j'avais à lui dire, je crus néanmoins devoir lui donner cette marque d'intérêt et d'amitié. Le prince Jean me demanda s'il était vrai que deux jésuites et neuf chrétiens eussent souffert tout récemment le martyre dans le Tong-King. Je répondis que nous en avions reçu avis de Canton, et que nous en attendions le détail. Il prit de là occasion de parler du bonheur des martyrs, et de la grâce singulière que Dieu leur fait de les conduire au ciel par une voie si courte : « Mais qui oserait espérer une telle grâce ? » ajouta-t-il. Puis, se tournant vers ses frères, il leur dit d'un air riant : « Oh ! que nous sommes entrés bien à propos dans le bercail de Jésus-Christ ! un peu plus tard, la porte en était fermée. » Il faisait allusion au Mémorial qui avait été présenté à l'empereur contre lui et contre ses frères ; comme on avait eu soin de me le cacher, je ne pouvais pas tout à fait comprendre ce qu'il voulait dire ; mais ayant remarqué quelques mouvements parmi les domestiques, et qu'ils venaient souvent parler à l'oreille de leurs maîtres, je crus que quelque affaire les occupait et qu'il était temps de me retirer. Je me levai donc, comme pour prendre congé d'eux ; mais le prince Jean, qui vit mon embarras, me dit aussitôt que le régulo leur père était parti le matin pour aller à la sépulture de ses ancêtres, et que, peu après son départ, l'empereur avait ordonné qu'on le fit venir au palais ; qu'à l'instant on avait couru après lui pour le faire retourner ; qu'il serait sans doute déjà arrivé au palais ; que, selon les apparences, l'empereur n'était pas content, et qu'ils s'étaient tous rassemblés pour en savoir des nouvelles à son retour. Il me pria ensuite de le confesser dans sa chapelle. Le lendemain, nous apprîmes ce qui s'était passé au palais. Dès que le régulo parut à la porte où est la garde intérieure, et où sont assis les grands, un des quatre gouverneurs, régulo de premier ordre, fils unique du frère aîné de l'empereur Kang-Hi, et président du tribunal des princes, fit mettre à genoux ce vieillard de soixante-dix-sept ans, et, par ordre de Sa Majesté, il lui lut une longue liste des prétendues fautes commises par ses ancêtres et des siennes propres. Pour toutes ces fautes, on le destituait de sa dignité, on le privait de ses appointements et on lui ordonnait de partir dans dix jours avec toute sa famille, ses femmes, ses enfants et ses petits-fils, pour aller demeurer à Ycou-Oué, petit lieu où il y a une garnison de soldats tartares, à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest de Pékin, un peu au delà de la grande muraille. Toutes ces fautes qu'on faisait revivre depuis

tant d'années, n'étaient qu'un prétexte pour couvrir le véritable motif d'un traitement si dur ; car, nonobstant toutes ces prétendues fautes qu'on n'ignorait pas, il y a deux ans, on n'avait pas laissé de l'élever à un nouveau degré d'honneur. Le régulo fut très-peiné de cette injustice. Presque tous ses fils le regrettèrent à sa porte, et, d'un air gai et content, ils le prièrent de ne point s'affliger inutilement et de conserver sa santé, l'assurant qu'ils le suivraient partout avec joie et qu'ils feraient en sorte qu'il ne manquât jamais de rien. Le lendemain, sur les huit heures du matin, le régulo retourna au palais, et porta un mémoire apologétique qu'il avait fait faire pendant la nuit ; je n'en sais pas le contenu, mais à peine fut-il parti, que son fils aîné, qui portait déjà le nom de François-Xavier, vint à l'église demander avec empressement le baptême : « Il est à craindre, dit-il, que l'empereur, touché des longs services et du grand âge de mon père, lui remette la peine de l'exil ; si cela était, je désespérerais presque de ma conversion : il reviendrait du palais chargé de tant d'ordres pour arrêter le progrès de la religion dans notre famille, que mes autres frères et moi serions liés par de nouvelles chaînes bien plus difficiles à rompre. Il n'y a plus à délibérer, je veux désormais vivre et mourir chrétien, et ne pas abuser davantage de la bonté et de la patience de Dieu qui m'attend depuis si longtemps. » Il reçut donc cette grâce, de même que son neveu, fils du huitième frère et chef de sa famille, depuis la mort de son père, et qui n'a pas eu le même bonheur. Après ces deux princes, trois domestiques du second fils, qui devaient accompagner leur maître dans son exil, furent aussi régénérés dans les eaux du baptême.

« Pendant ce temps-là, le régulo présentait son mémoire au président du tribunal des princes ; mais il fut fort surpris d'entendre les nouveaux reproches que ce président lui fit de la part de l'empereur : « Le sixième et le douzième de vos enfants, lui dit-il (ce sont les princes Louis et Joseph), ont embrassé la loi chrétienne et ont fourni de l'argent pour bâtir une église ; vous en avez encore d'autres qui ont imité leur exemple : que n'employez-vous votre autorité pour les détourner, ou que ne les déférez-vous à l'empereur ? On saura les ranger à leur devoir puisque vous ne savez pas les gouverner. » Le régulo répondit qu'à la vérité le troisième, le dixième et le onzième de ses enfants s'étaient faits chrétiens, mais qu'il avait ignoré leur dessein, et qu'aussitôt qu'il en avait été informé il les avait chassés de sa présence, et que pendant trois ans entiers il avait refusé de les voir ; que s'il ne s'était pas fait leur délateur, c'est qu'il n'avait ni assez d'esprit, ni assez de capacité pour discerner si cette loi est vraie ou fausse. Ses excuses furent inutiles, on lui tourna le dos et on le laissa là jusqu'au soir. Le septième jour, il retourna encore au palais, et il y demeura presque tout le jour aussi inutilement que la dernière fois. « Allez, partez,

lui disait-on, corrigez-vous et l'empereur vous fera grâce ; » mais on ne lui disait pas de quoi il devait se corriger. Le même jour j'allai dès le matin à l'église des Pères portugais, me doutant bien que j'y trouverais quelques-uns de ces princes chrétiens qui m'instruiraient de l'état des choses. Effectivement, j'y trouvai les princes Jean, François, Paul et Jean-Baptiste, avec le fils unique du prince Paul, âgé de 17 ans, qui attendait qu'on lui conférât le saint baptême. Quoiqu'il l'eût demandé plusieurs fois et avec de grandes instances, on le lui avait toujours différé, soit à cause de son âge et du danger qu'il y avait qu'il se laissât pervertir par les autres princes du même sang encore infidèles, soit parce qu'il demeurerait encore chez le régulo son grand-père, qui l'avait élevé dès le berceau, qui l'aimait tendrement et qui eût porté les choses à quelque éclat, s'il eût su qu'il était chrétien. D'ailleurs, il n'était pas inutile chez le régulo; il parlait à ce vieillard avec une liberté que tout autre que lui n'eût osé prendre, et il l'entretenait sans cesse des vérités de la religion : un jour, il l'avertit que le médecin qu'il entretenait dans sa maison venait de mourir (c'était un vieux chrétien de la province de *Houquam*) ; le régulo lui répondit, en se servant de l'expression ordinaire des chrétiens, savoir « que Dieu l'avait recueilli. — Oui, reprit le jeune homme, Dieu l'a recueilli, mais il faut savoir que nous mourrons tous comme lui : grands et petits, jeunes et vieux, personne ne peut éviter la mort ; mais tous iront-ils dans le même endroit ? L'enfer est la demeure éternelle des infidèles, qui ont refusé le baptême et rejeté la loi de Dieu ; les chrétiens iront au ciel où ils jouiront d'éternelles délices. Oh ! si vous saviez ce que c'est que l'enfer ; nulle expression n'en peut égaler l'horreur. » Le régulo, qui ne voulait pas essayer le reste du sermon de ce jeune prince, lui imposa silence ; mais il n'en était pas plus timide, et il saisissait toutes les occasions de lui remettre devant les yeux les grandes vérités du christianisme. Ce jeune homme fut baptisé et nommé Michel. Le régulo, qui s'attendait toujours à quelque favorable retour du côté de l'empereur, alla au tribunal des princes pour s'informer si Sa Majesté ne s'était point radoucie. Il eut pour toute réponse que l'empereur avait vu son mémoire, et qu'il n'avait qu'à partir, et sans délai. Sur cela le régulo, ne prenant plus conseil que de lui-même, crut que pour apaiser l'empereur, il devait lui livrer ceux qui étaient devenus l'objet de sa colère et de son indignation, afin qu'il en fit telle justice qu'il lui plairait.

« C'est une coutume établie chez les Mantchoux de livrer leurs enfants à l'empereur, quand il se plaint de leur conduite. Aussitôt qu'il fut de retour à son hôtel, il envoya chercher ses fils et ses officiers ; il fit apporter des chaînes et d'un signe de main il ordonna qu'on les mît au prince Jean, qui les reçut sans dire un seul mot ; il indiqua de même le prince Paul : l'officier s'approcha

pour le lier ; mais ce prince, repoussant de la main les chaînes, dit d'un ton ferme qu'il n'avait offensé ni le ciel ni la terre ni l'empereur, ni son père, et qu'il priait du moins qu'on lui dit pour quelle raison on voulait l'enchaîner. Son père, ne répondit rien et se contentant de baisser les yeux, son silence faisait assez connaître l'embarras où il se trouvait : sur quoi le prince Jean prenant la parole : « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que tout notre crime est d'avoir embrassé la religion chrétienne ? — C'est cela même, reprit le prince Paul, que je voulais qu'on me dit clairement : je recevrai volontiers ces chaînes pour une si bonne cause, et de la même main qu'il les avait rejetées, il les reprit, et aida à se les mettre. Le prince François qui, dès sa jeunesse, avait un commencement de surdité, n'entendit pas bien ce qui se disait, mais jugeant du traitement qu'on lui préparait par ce qu'il voyait, il n'attendit pas qu'on vint à lui ; il sortit de sa place et alla se présenter aux officiers qui, sans autre ordre, le lièrent comme ses deux frères. A la fin de cette scène, le régulo se leva et retourna au palais de l'empereur pour y rendre compte de ce qu'il venait de faire. Avant que de partir, il ordonna à un de ses officiers, infidèle, d'aller dans tous les hôtels de ses enfants et d'enjoindre à leurs domestiques qu'ils eussent à détruire promptement les chapelles et les oratoires, et à ramasser les images, les croix, les chapelets, pour les reporter à l'église. Pendant que le régulo était au palais, les trois princes chrétiens qui restèrent avec leurs gardes ne doutaient pas qu'on ne les conduisit bientôt au tribunal des princes pour y subir l'interrogatoire ; ils en ressentaient une sainte joie. Ils avaient rédigé une apologie de la religion chrétienne pour la remettre à ce tribunal, mais les missionnaires craignant l'éclat, les en avaient dissuadés.

« Les princes étaient entrés pour lors dans ces raisons de prudence, mais ils crurent qu'elles cessaient dans les circonstances présentes et que le temps était venu de rendre un témoignage public aux vérités de la religion. Le prince Jean et le prince Paul s'entretenaient de la sorte, tandis que le prince François, qui se promenait dans la salle, montrant ses chaînes à ses domestiques et à ceux de son père : « Vous voyez ces fers, leur disait-il, je les estime plus que toutes les richesses de l'univers ; gardez-vous bien de me plaindre ou d'appréhender pour vous le même sort ; le plus grand bonheur qui puisse vous arriver, c'est d'être enchaînés et de souffrir comme nous pour la cause de Jésus-Christ. On nous a condamnés à l'exil : ah ! plutôt à Dieu que ce fût à la mort ! Quel bonheur serait-ce pour nous de voir abrégé le chemin du ciel, d'être tout d'un coup délivrés des misères de cette vie et transportés dans ce lieu de délices où Dieu même emploie toute sa puissance à récompenser ses saints ! » Il parlait encore lorsqu'un de ses domestiques, envoyé par la princesse son épouse, vint l'avertir de l'ordre qu'avait donné le régulo d'enlever les images, les

croix et les autres symboles de la piété chrétienne. Il ne répondit qu'en récitant d'un ton ferme le premier précepte du Décalogue : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul.* « Qu'on ne touche à rien, ajouta-t-il, avant que ces chaînes tombent par ma mort ou que j'en sois délivré d'une autre manière ; moi-même, je mettrai ordre à tout. » Le prince Jean-Baptiste, qui était présent, fit une réponse un peu plus dure ; il en fut repris doucement par le prince Jean son oncle : « faites attention, lui dit-il, que nous devons plus que jamais ménager la faiblesse de nos domestiques chrétiens ; il faut si peu de chose pour affaiblir leur courage, surtout lorsqu'ils voient leurs maîtres couverts de chaînes ; ce ne sont encore que de jeunes arbres qu'on vient de transplanter : le moindre vent peut les abattre. »

Gependant le régulo, qui était allé au palais afin de demander à qui l'empereur souhaitait qu'il remit ses enfants pour en faire justice, ne fut pas reçu comme il l'espérait ; le président l'ayant entendu, ne parut pas content de sa démarche. Soit que, connaissant la fermeté de ces trois illustres néophytes, il vit bien qu'ils ne reculeraient pas et qu'on s'engagerait avec eux dans une dispute de laquelle il serait difficile de sortir avec avantage ; soit qu'il craignit que l'empereur ne poussât l'affaire trop loin, et qu'ensuite venant à s'en repentir, il ne le rendit responsable de sa trop grande sévérité ; soit par quelque autre motif que j'ignore, il ne voulut jamais se charger d'en faire le rapport à Sa Majesté : « Tout est fini, lui dit-il, vous êtes instruit de la sentence qui a été portée, il ne vous reste plus d'autre parti à prendre que celui d'obéir et de vous corriger, vous et vos enfants. » Comme on lui ajouta qu'en cas d'amendement ils seraient tous avancés, mais qu'autrement ils seraient punis sévèrement, il ne s'agissait plus que de savoir de quoi il fallait se corriger, et c'est ce qu'on ne voulut jamais lui dire. Le régulo ne se voyant pas plus avancé par une démarche qui avait tant coûté à sa tendresse, retourna à son hôtel et fit ôter les chaînes à ses enfants sans leur dire un seul mot. Le prince Xavier, son aîné, prit cette occasion de lui représenter de nouveau ce qu'il lui avait déjà dit tant de fois, que de toutes les familles de Pékin, il n'y en avait aucune qui eût reçu de Dieu des faveurs plus singulières ; que le traitement qu'on lui faisait éprouver ne devait pas lui paraître une disgrâce, mais qu'il devait le regarder comme un effet de la miséricorde infinie de Dieu qui cherchait à le sauver par la voie des souffrances. Animé qu'il était de ce feu divin, qu'il venait de recevoir au baptême, il continua de dire à son père les choses les plus touchantes. Le prince Jean, les larmes aux yeux, regretta la perte de ses chaînes et l'occasion qu'il avait manquée de souffrir le martyre. Il voulut parler, mais sa faiblesse et les sanglots lui coupèrent la parole ; le prince Paul, son cadet, y suppléa : « A ce trait, dit-il, ne reconnais-

sez-vous pas le monde qui a été jusqu'ici votre idole ? Quoi de plus ingrat ? il oublie les plus longs et les plus importants services. Quoi de plus injuste ? ce n'est nullement la raison qui le conduit. Quoi, enfin, de plus trompeur ? il n'a que des apparences qui éblouissent. Mais nous donnât-il des biens réels, quelle en est la solidité ? Tout ce qu'il a et ce qu'il peut donner n'est qu'une vapeur qui se dissipe à l'instant et dont à la fin il ne reste qu'un souvenir inutile. Dieu, au contraire, est grand, libéral dans ses dons, magnifié dans ses promesses et fidèle à les exécuter. Voulez-vous tout à coup goûter une paix que rien ne puisse altérer et vous remplir d'une force supérieure à tous les événements ? attachez-vous uniquement à Dieu ; adorez-le, servez-le de la manière dont il veut être adoré et servi ; en un mot, faites-vous chrétien. Vous avez avoué tant de fois que cette religion est bonne ; dites-moi, y en a-t-il quelque autre qui soit capable de donner ce zèle et cette ardeur que vous nous voyez, qui nous fait pleurer et gémir depuis si longtemps, sur le danger où vous êtes de vous perdre éternellement ? Eh ! que vous servira-t-il d'avoir eu ce grand nombre d'enfants que vous aimez avec tant de tendresse, s'il arrive que vous soyez éternellement séparé d'eux pour n'avoir pas voulu reconnaître et servir le même maître ? » Le régulo, se voyant ainsi assailli de tous côtés, porta ses deux mains à la tête, et s'appuyant contre la muraille, il y demeura attaché sans répondre un seul mot. Cette posture fit connaître à ses enfants qu'il ne les écoutait pas volontiers, et que le temps de sa conversion n'était pas encore venu, ce qui les obligea de se retirer. Malgré le danger auquel exposait une persécution qui ne pouvait plus être ignorée de personne, neuf femmes de la même maison, toutes bien instruites et sur le point de suivre leurs maîtresses en exil, vinrent à l'église de la Sainte-Vierge demander et recevoir le saint baptême. Cependant presque tous les parents du vieux régulo lui conseillèrent de ne plus avoir recours aux mémoriaux ni aux apologies ; qu'il lui fallait tenter une autre voie plus capable de fléchir la colère de l'empereur ; c'était d'aller encore au palais, d'implorer sa clémence et d'y rester dans une posture humiliée jusqu'à ce qu'il eût reçu quelque réponse ; qu'on ne manquerait pas d'avertir secrètement Sa Majesté de l'état d'humiliation où il se tiendrait ; et que sans doute, touchée de son grand âge, de ses longs services et des marques de son repentir, elle prendrait des sentiments de bonté et de douceur à son égard, et que le pardon ne tarderait pas à venir.

« Le régulo n'était pas éloigné de prendre ce parti ; ses enfants chrétiens l'appréhendaient fort, sans oser néanmoins ouvrir la bouche pour l'en détourner : ils se contentaient de conjurer la tempête par leurs continuelles prières, car ils désespéraient de sa conversion, s'il obtenait quelque adoucissement qui lui rendit la liberté de demeurer à

la cour. Dieu permit qu'un ami du régulo, en qui il avait une entière confiance, désapprouvât fort ce dessein, comme indigne de son âge, de son rang, de sa réputation et de ses services; ainsi il ne fut plus question de retourner au palais. Comme il n'y avait point eu de défense de visiter cette famille avant son départ, presque tous leurs proches, leurs alliés et leurs amis s'acquittèrent de ce devoir; c'était un flux et reflux continuels de seigneurs qui inondaient le quartier; nous nous mêmes pas aller les voir, parce que nous étions instruits qu'il y avait des gens postés pour épier tous ceux qui entreraient dans leur maison. Le parti que je pris, fut de leur écrire une lettre en langue tartare sans la signer, où je tâchais de les fortifier en leur inspirant les sentiments qu'il fallait prendre dans de s conjonctures si tristes: je l'adressais au prince Jean, et je la lui envoyai par un catéchiste qui lui portait de ma part quelques présents de dévotion. Ce catéchiste avait un talent rare de bien parler de Dieu, et il était accoutumé à voir de grands seigneurs. Il savait que ces princes étaient chrétiens, mais il ne les avait jamais vus; il les visita l'un après l'autre. Quand il vint me rendre compte de la commission dont je l'avais chargé, je trouvai un homme transporté hors de lui-même: « Ah! mon Père, s'écria-t-il dans une espèce d'enthousiasme, chez quelles personnes m'avez-vous envoyé? Eh! quelles paroles de consolation pouvais-je porter à des gens qui ne respirent que les croix et les souffrances? J'ai vu des saints qui parlent de Dieu avec une éloquence toute divine; je n'ai eu autre chose à faire qu'à les écouter et à admirer la vivacité de leur foi; ils ne tiennent à aucune des choses de la terre; ce qui les touche uniquement, c'est que, dans le lieu de leur exil, ils n'auront point de missionnaires pour leur administrer les sacrements. Vous ne sauriez croire avec quel sang froid ils m'ont entretenu de leur départ; non, si je n'avais pas vu moi-même ces seigneurs, je n'aurais jamais ajouté foi à tout ce qu'on aurait pu me dire de leur courage et de leur vertu. »

« Ce même jour, le prince François dépêcha un de ses eunuques aux missionnaires pour leur demander la permission de catéchiser et de baptiser dans le lieu de son exil, où il ne prétendait pas, disait-il, aller inutilement; et il les pria de lui envoyer, de toutes les églises, le plus qu'on pourrait trouver de petites images, de croix et de chapelets. Que ne doit-on pas attendre du zèle de ce fervent néophyte, qui part pour une terre étrangère, animé de la plus ardente charité pour le salut de ceux qu'il y trouvera? Un de nos Pères lui ayant témoigné combien il était touché de ce qu'il était devenu un peu sourd, il lui répondit, qu'au contraire, il remerciait le Seigneur de lui avoir envoyé une infirmité, parce que, comme elle le rendait inutile pour le monde, elle lui laissait une liberté entière de penser à Dieu et de ne servir que lui. Le lendemain, le régulo envoya chercher la princesse François, épouse

du prince Joseph; pendant son absence, il dépêcha un de ses officiers infidèles avec ordre de visiter sa maison et de pénétrer même jusque dans la chambre de la princesse, de ramasser tout ce qu'il trouverait de croix, de chapelets et d'images, et de les brûler au milieu de la cour. Cet ordre sacrilège fut exécuté ponctuellement: tout était déjà consumé lorsque la princesse retourna à son hôtel. A la vue de ce monceau de cendres, elle pensa tomber en défaillance, et elle exprima sa douleur par les cris les plus lamentables, ce qui fit croire aux voisins qu'une douleur si excessive ne pouvait être que l'effet du déplaisir que lui causait l'exil; elle ne se consola que quand ses beaux-frères chrétiens lui eurent promis de la dédommager de sa perte en partageant avec elle ce qu'ils avaient. Ils firent en même temps réflexion que le régulo pourrait ordonner une semblable visite dans leurs maisons; et pour ne point exposer les croix et les images qui leur restaient à être profanées par des mains idolâtres, ils renvoyèrent les plus grandes à l'église et ne gardèrent que les plus petites, ou celles qui pouvaient aisément se cacher; après quoi ils allèrent tous ensemble exhorter de nouveau leur père à embrasser le christianisme; mais ils ne purent rien gagner sur son esprit. Cette journée finit par le baptême de trois domestiques, d'un de ses enfants catéchumènes. Le jour suivant il y en eut encore quelques-uns de baptisés et d'autres qui se purifièrent dans le sacrement de la pénitence.

« Le 13, le régulo et tous ses enfants devant aller à la sépulture de leurs ancêtres, et étant obligés de passer près de l'église des Pères portugais, qui était sur leur chemin, le prince Paul, le prince Jean et le prince Michel partirent de grand matin, vinrent à l'église, y entendirent la messe et reçurent Notre-Seigneur; le deuxième fils du second fils du régulo y reçut le baptême et fut nommé Jean-Baptiste, comme son cousin; son père était toujours catéchumène: il souhaitait fort d'être baptisé avant que de partir; mais le soin de ses affaires domestiques, que les autres négligeaient, l'engagea dans tant de délais qu'il en perdit l'occasion. Ce même jour, vingt dames, suivantes des maisons de ces princes, vinrent se confesser; enfin tous ceux qui avaient la liberté de sortir, quelque embarras qu'ils eussent d'ailleurs, trouvaient le temps de venir à l'église. Il y eut même une princesse qui, dans la crainte qu'aucun des missionnaires ne pût aller chez elle, se rendit à l'église des femmes avec ses suivantes, aimant mieux s'exposer à la censure et à la malignité des discours publics que de partir sans le secours des sacrements. Un Père portugais dit la messe, le 14, chez le prince Xavier, et lui donna la communion, ainsi qu'à la princesse Thérèse, à Pierre leur second fils, à Agnès leur belle-fille, et à plusieurs autres. Le P. Suarez officia le même jour dans la chapelle du prince Paul.

« Le 15, le régulo partit pour se rendre

au lieu de son exil avec ses enfants, ses petits-fils, ses arrière-petits-fils, au nombre de trente-sept, sans compter les princesses, femmes ou filles qui égalaient presque ce nombre, et environ trois cents domestiques de l'un et de l'autre sexe, dont la plus grande partie avait reçu le baptême; plusieurs autres étaient encore catéchumènes; faute de temps, ils ont été obligés d'attendre qu'ils fussent arrivés au terme de leur voyage pour se faire baptiser. Deux jours avant leur départ, le bruit se répandit qu'il y avait ordre de visiter exactement tous les équipages au passage de la grande muraille. Sur cet avis, les dames cachèrent tout ce qu'elles pouvaient de leurs meubles de dévotion dans les doublures de leurs habits, dans les chevets de lit, et dans les autres choses qu'elles croyaient n'être point sujettes à la visite. Deux d'entre elles, qui ne pouvaient cacher aisément les cilices dont elles usaient, paraissaient fort affligées de ne pouvoir les emporter. Leur confesseur les consola en leur faisant dire que les fatigues du voyage qu'elles entreprenaient pendant les ardeurs de la canicule, et les montagnes affreuses qu'elles auraient à traverser leur tiendraient lieu de cilice, et qu'il leur suffisait d'endurer toutes ces peines avec patience et résignation à la volonté de Dieu.

« Le jour même que ces illustres exilés arrivèrent au terme qui leur était marqué, le prince François-Xavier passa à une meilleure vie, à l'âge de cinquante-neuf ans. Quand il partit, il se sentit fort oppressé d'un asthme qu'il avait depuis quelques années; nous apprîmes la nouvelle de sa mort au retour des porteurs de chaises dont il s'était servi. Quoique ce fussent des infidèles, ils ne cessaient de louer sa patience et la douceur avec laquelle il les avait traités. Le prince Paul écrivit au P. Suarès la lettre suivante : « Je suis en peine de la santé des PP. Suarès, Fridelli, Kegler, Parennin, Slavick, Bouvet et de tous vos autres Pères. Il n'y a qu'un peu plus d'un mois que je vous ai quittés et ce temps m'a déjà paru une année. Par la grâce de Dieu, il ne nous est arrivé aucun accident durant notre voyage. Le seizième de la sixième lune, à deux heures après midi, Dieu appela à lui notre frère François-Xavier; un vomissement de sang lui ayant ôté l'usage de la parole, il ne lui était pas possible de réciter les prières ordinaires; mais nous voyant à ses côtés, il nous faisait signe de la tête qu'il entendait celles que nous récitons pour lui; c'étaient les prières des agonisants : cinq jours auparavant, il lui avait pris un vomissement semblable, et pour lors il nous pria instamment de dire les prières que les chrétiens ont accoutumé de réciter pour ceux qui sont à l'article de la mort; il fit son acte de contrition et nous témoigna par ses larmes, la douleur qu'il ressentait de ses péchés. Selon que je puis juger, je crois que Dieu lui a fait miséricorde; je prie cependant tous vos Pères de dire la messe à l'autel privilégié, et de réciter les autres prières de l'Eglise pour notre frère François-Xavier; ce sera un double bienfait,

s'ils veulent bien lui accorder leurs suffrages, aussitôt que vous les aurez informés de sa mort. Quoique j'aie peu souffert dans ce voyage, cependant, comme il s'est fait avec beaucoup de précipitation, je crains bien d'avoir commis plusieurs fautes; je supplie tous les Pères de prier Dieu qu'il me les pardonne, qu'il me fasse la grâce de bien garder ses commandements et qu'il me donne la force de vaincre les ennemis de mon salut. J'aurais bien autre chose à dire que le prince ne peut achever; vous en pourrez juger par celles que j'ai dites. — PAUL, dixième de la famille, a écrit; cacheté le 23 de la sixième lune. Michel vous sa'ue. »

« La nouvelle de cette mort nous causa plus de joie que de douleur, parce qu'il nous parut qu'elle devait être très-précieuse aux yeux de Dieu. Quel bonheur, disions-nous, pour ce prince! Après trois ans de préparation, il est baptisé le 6 de juillet; le 14 il reçoit le corps de Notre-Seigneur; il part le 15 pour le lieu de son exil, il en bénit Dieu, il souffre avec une patience héroïque les fatigues d'un voyage pénible, dans une saison affreuse, et attaqué d'une maladie mortelle, il ne cesse de pleurer ses péchés; enfin le 4 du mois d'août, jour de son arrivée au terme de son exil, il sort de cette vie mortelle pour aller recevoir dans le ciel, ainsi qu'il y a lieu de l'espérer, la récompense de ses souffrances et de ses vertus. » (*Lettres édif.*, vol. II, pag. 337.)

Le 2 janvier 1725, le vieux régulo mourut. L'empereur envoya au lieu de leur exil deux mandarins, pour dégrader les princes de la qualité de princes du sang. Peu après, le P. Fan, jésuite chinois, vint leur administrer les sacrements, et les trouva toujours résignés et fervents. En 1726, l'empereur les fit incorporer comme simples cavaliers dans ses troupes, et les fit loger, eux et leurs familles, dans des casernes. Bientôt un jugement intervint contre le vieux régulo qui, quoique mort, fut condamné. On déterra ses os pour les brûler et les jeter au vent. Plusieurs de ses fils et petit-fils au-dessus de quinze ans furent condamnés à être mis à mort, les autres à être dispersés dans les provinces.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'empereur, en frappant le troupeau, n'inquiéta pas les pasteurs, les laissant dans sa capitale, et leur donnant même parfois audience. Du moins cela dura jusqu'en 1732. A cette époque, tous les missionnaires de Canton, ecclésiastiques, dominicains, franciscains et jésuites, furent renvoyés de cette capitale et rélégués à Macao, ville qui appartenait au roi de Portugal. « Nous eûmes recours, dit le P. Mailla, à l'empereur, pour le supplier de permettre, du moins à trois ou quatre missionnaires, de demeurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres et autres choses qu'on nous envoie d'Europe pour nous les faire tenir sûrement à Pékin. L'empereur ayant aimés en sa présence cinq missionnaires de Pékin, commença d'abord par justifier la conduite que ses mandarins

avaient tenue à Canton; il fut ensuite qu'il n'avait consenti à l'expulsion des missionnaires qu'après de vives instances, réitérées jusqu'à trois fois par ces mandarins; que les accusations étaient si graves qu'il n'avait pu s'empêcher d'acquiescer à leur jugement; que du reste cela ne nous importait guère, à nous qui restions à Pékin, parce que les vaisseaux européens devant faire désormais leur commerce à Macao, il nous serait plus avantageux, que ceux qui prennent soin de nos affaires demeurassent là qu'à Canton, où ces vaisseaux ne devaient plus revenir. Sur la réponse que les gros vaisseaux européens ne pouvaient pas aborder à Macao, et que d'ailleurs cette ville ne pouvait pas leur fournir des vivres, l'empereur dit : « *Si cela est vrai, on peut permettre à trois ou quatre de vos gens de venir à Canton, pour y entretenir une correspondance.* »

« Il ordonna ensuite aux ministres d'Etat de nous interroger encore sur le même fait, pour plus grand éclaircissement, et d'envoyer des ordres au *Tsong-Tou* et au *Fou-yen*, c'est-à-dire au gouverneur général et au viceroi de la province de *Quang-Tong*. Les mandarins de Canton, ayant reçu les ordres de l'empereur, firent de nouvelles représentations par un placet encore plus violent que les autres, où ils se déchainaient avec fureur contre les missionnaires de Pékin, et surtout contre ceux qu'ils avaient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao, qu'ils avaient fait dresser selon leurs vues, afin de détruire ce que nous avions avancé à l'empereur. Lorsque l'empereur eut reçu ce placet, il le remit à ses ministres pour nous le communiquer et nous demander ce que nous avions à y répondre. A la lecture qu'on en fit, nous fûmes saisis d'horreur, tant il était rempli de fausses accusations et de calomnies grossières. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie, afin d'y pouvoir répondre d'une manière dont Sa Majesté pût être satisfaite. Quelques-uns d'eux s'y opposèrent sur ce que l'ordre du prince portait simplement qu'on nous en fit la lecture, et non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant *Hortai*, ministre d'Etat tartare, trouva qu'il n'y avait nul inconvénient à nous le laisser transcrire, et il nous le mit entre les mains.

« Nous nous pressâmes de composer un mémoire où nous n'oublîâmes rien de ce qui était nécessaire pour détruire les imputations faites contre les missionnaires, et les préjugés contre notre sainte religion. Le premier jour de l'an, qui était le 14 février, nous nous rendîmes au palais pour nous acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'empereur, par une distinction singulière, voulut que nous les fissions en sa présence; après quoi, il fit donner à chacun de nous deux de ces bourses qu'on porte aux deux côtés de la ceinture, dans chacun desquelles il y avait une demi-once d'argent. Il nous fit servir ensuite une table garnie de viande, de poissons et de laitage. Un accueil si gracieux de la part de ce prince fit juger qu'il avait lu

notre réponse et qu'il voulait, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous avaient causé les fausses et injustes accusations des mandarins de Canton. Sans que nous ayons pu avoir de nouvelle audience, le prince partit pour aller faire les cérémonies du printemps à la sépulture de l'empereur *Kang-hi* son père, laquelle est à trois journées de Pékin. Il partit sans qu'il nous fût permis de le voir. Au retour de Sa Majesté, quelques-uns des missionnaires allèrent au palais pour s'informer de l'état de sa santé. L'empereur leur fit dire qu'il se portait bien, et qu'il ordonnait à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue chinoise, et qui sont le plus instruits des coutumes de l'empire, de se rendre au palais le lendemain ou le jour suivant. On ajouta que Sa Majesté voulait que *Se-Li-Ke*, c'est-à-dire *M. Pedrini*, missionnaire de la Propagande, fût du nombre. Nous y allâmes le lendemain 18 mars. Nous y trouvâmes l'empereur avec deux ministres d'Etat. Il parla de nous renvoyer de la Chine, parce que nous défendions d'honorer les ancêtres après leur mort. Tout le temps qu'il parla, il eut constamment les yeux attachés sur *M. Pedrini*, et l'on eût dit que c'était principalement à lui qu'il adressait la parole. C'est ce que nous lui fîmes remarquer au sortir de l'audience, et il nous répondit qu'en effet, du vivant de l'empereur *Kang-hi* et avant qu'*Yong-tching* son fils montât sur le trône, il avait souvent disputé avec lui sur cette matière. Nous dressâmes un acte de cette audience pour l'envoyer à Rome, afin qu'on jugeât si dans ce danger extrême où était la mission, il n'était pas à propos d'ordonner aux missionnaires de se conformer aux permissions accordées par le saint-siège, et que son légat apostolique *M. Mezza-Barba*, patriarche d'Alexandrie, leur avait laissées avant son départ de la Chine pour l'Europe. C'est ce que le prélat jugea absolument nécessaire, en publiant une lettre pastorale, par laquelle il enjoignait à tous les missionnaires de se conduire selon ces permissions, sous peine de suspense, *ipso facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

« Tel est l'acte que nous dressâmes : « Le 18 de mars de l'année 1733, troisième jour de la seconde lune, nous fûmes appelés au palais. Comme il ne nous était point encore venu de réponse à la requête que nous avions présentée au sujet des missionnaires exilés de Canton à Macao, nous augurâmes favorablement de cette audience qui nous était accordée; mais l'espérance qui nous flattait ne dura guère, puisque bien loin de permettre le retour des missionnaires à Canton, il s'agissait de nous chasser nous-mêmes de Pékin et de tout l'empire. Ce fut vers midi que nous parûmes devant l'empereur, en présence de deux principaux ministres pour être témoins de ce qu'il avait à nous dire et pour exécuter ses ordres. Après nous avoir parlé de la loi chrétienne, qu'il disait n'avoir encore ni défendue ni permise, il en vint à un autre article, sur lequel il insista principalement : « Vous ne rendez aucun honneur à

vos parents et à vos ancêtres défunts, nous dit-il ; vous n'allez jamais à leur sépulture, ce qui est une impiété très-grande ; vous ne faites pas plus de cas de vos parents que d'une tuile qui se trouve à vos pieds ; témoin cet *Ourtchen*, qui est de la famille impériale (le prince Joseph, confesseur de Jésus-Christ). Il n'eut pas plutôt embrassé votre foi, qu'il perdit tout respect pour ses ancêtres, sans qu'on ait jamais pu vaincre son opiniâtreté ; c'est ce qui ne peut se souffrir. Ainsi, je suis obligé de proscrire votre loi et de la défendre dans tout mon empire. Après cette défense, y aura-t-il quelqu'un qui ose l'embrasser ? Vous serez donc ici sans occupation, et par conséquent sans honneur. C'est pourquoi il faut vous retirer.»

« L'empereur ajouta plusieurs autres choses peu importantes, mais il revenait toujours à dire que nous étions des impies, qui refusions d'honorer nos parents, et qui inspirions le même mépris à nos disciples. Il parlait fort rapidement et d'un ton d'assurance, qui ne prouvait que trop qu'il était convaincu de la vérité des reproches qu'il nous faisait, et que nous n'aurions rien à répliquer. Lorsque ce prince nous eut laissé la liberté de parler, nous lui répondîmes d'un air modeste, mais avec toute la force que l'innocence et la vérité inspirent, qu'on l'avait mal informé ; que tout ce qu'on lui avait rapporté était de pures calomnies et de malignes inventions d'ennemis secrets, qui cherchaient à nous rendre odieux et à nous perdre dans l'esprit de Sa Majesté ; que l'obligation d'honorer ses parents nous est prescrite par la loi chrétienne, et qu'elle en est le quatrième commandement ; que nous ne pouvons pas prêcher une loi si sainte, sans apprendre à nos disciples à s'acquitter de ce devoir indispensable de piété. « Quoi ! nous dit l'empereur, vous visitez la sépulture de vos ancêtres ? — Oui, sans doute, répondîmes-nous, mais nous ne leur demandons rien et nous n'attendons rien d'eux. — Vous avez donc des tablettes, dit le prince ? — Non-seulement des tablettes, dites-nous, mais encore leurs portraits, qui nous rappellent bien mieux leur souvenir. » L'empereur parut fort étonné de ce que nous lui disions ; après nous avoir fait deux ou trois fois les mêmes questions, qui furent suivies des mêmes réponses, il nous dit : « Je ne connais pas votre loi, je n'ai jamais lu vos livres ; s'il est vrai, comme vous le dites, que vous n'êtes point contraires aux honneurs que la piété filiale prescrit à l'égard des parents, vous pouvez demeurer ici. » Puis, se tournant vers ses ministres : « Voilà des faits que je croyais constants, leur dit-il, et cependant ils les nient fortement. Examinez avec soin cette affaire, informez-vous exactement de la vérité, vous en ferez ensuite votre rapport, et je donnerai mes ordres. » Après cela, les ministres examinèrent les livres que leur donnèrent les missionnaires contenant la doctrine, et un placet rédigé par eux. Un des docteurs chargés de l'examen, dit : « Si l'on n'est pas saint, difficile-

ment peut-on observer cette loi. » L'empereur ne s'est pas contenté de faire examiner nos livres dans le tribunal de ses ministres ; nous avons su qu'il les avait fait remettre entre les mains de quelques Tio-chang et de quelques Tao-Ssée (ce sont les ministres de deux sectes idolâtres), du premier président du tribunal des rites, et du premier président du tribunal des censeurs de l'empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plausible de condamner notre sainte religion, et de nous chasser tous de son empire. C'est apparemment dans la même vue qu'il a donné ordre à quatre censeurs de l'empire d'être attentifs à la conduite des chrétiens, de les interroger sur les pratiques de leur religion, et en particulier sur les cérémonies établies à la Chine, à l'égard des parents défunts. C'est ce que nous avons appris de quelques-uns de nos chrétiens qui ont subi ces interrogatoires, et qui, se rappelant les permissions accordées par le saint-siège, ont répondu d'une manière dont les censeurs ont paru satisfaits. Enfin, après plus de cinq mois, les ministres auxquels nous avions remis quelques-uns des livres qui traitent de la religion, nous les renvoyèrent sans nous faire dire un seul mot de ce qu'ils en pensaient, ni des dispositions où était l'empereur à notre égard. Ainsi, nous sommes toujours dans le même état d'incertitude sur le sort d'une mission autrefois si florissante, qui se trouve maintenant sur le penchant de sa ruine et prête à périr ; notre unique ressource est dans la miséricorde du grand maître que nous servons. » (*Lett. édif.*, t. II, p. 368.)

Young-Thing mourut le 17 octobre 1735 sous le règne de son fils Khian-Loung. Le premier ministre Ma-tsi, lié depuis trente-six ans avec le P. Parenin, lui envoya dire de dresser promptement une requête, pour demander le rétablissement de la religion et des missionnaires, rien n'étant plus raisonnable, et l'empire ne possédant pas de plus honnêtes gens que les Européens. On ne changea dans cette requête que deux ou trois caractères qui paraissaient trop forts contre Mouan-pao, ancien Tson-Tou du Fo-kien, dont les démarches, concertées du reste avec Young-Tching, avaient fait chasser les missionnaires des provinces. Mais le seizième régulo s'opposa à ce que le mémoire fût remis à l'empereur. Les Jésuites, en attendant une occasion favorable, ajoutèrent de nouvelles prières et d'autres bonnes œuvres aux messes votives qu'on disait tous les jours dans leurs trois églises, depuis le 18 mars 1733, que Young-Tching avait été sur le point de les renvoyer en Europe.

Sur ces entrefaites, le mandarin Tchasse-hai renouvela, dans une accusation formelle contre le christianisme, toutes les accusations que d'autres avaient avancées avant lui, insistant pour que les Mantchoux et les Chinois qui étaient sous les bannières n'eussent pas la liberté de se faire chrétiens. Le seizième régulo, si défavorable à la re-

quête des Jésuites, présenta l'accusation du mandarin à l'empereur : en conséquence, il fut arrêté au mois d'avril 1736, que les chefs des bannières exhorteraient les nouveaux chrétiens à abjurer la foi, et les puniraient en cas de refus ; qu'à l'égard des Européens, que l'on conservait à Pékin, à cause de leur habileté dans les sciences, le tribunal des rites leur défendrait d'attirer les soldats des bannières et le peuple à leur religion. Les fidèles remplirent aussitôt les églises pour se disposer, par la réception des sacrements, à soutenir la persécution qui commença le jour même. A la réserve d'un très-petit nombre, que l'appareil des supplices intimidait, ils donnèrent les marques d'une intrépidité et d'une constance héroïque au milieu des plus cruels tourments. Dans cette extrémité, les jésuites prirent le parti de faire remettre leur requête à Kian-loung, par le frère Castiglione. Né l'an 1698, en Italie, des talents qu'il perfectionna sous des maîtres habiles auraient pu lui faire tenir un rang distingué parmi les peintres de sa patrie ; mais une piété tendre et son goût pour l'état religieux lui firent préférer l'humble état de frère coadjuteur, dans la famille de saint Ignace. Envoyé à Pékin, il y passa la plus grande partie de sa vie, occupé des travaux que lui imposait son service à la cour. Young-Tching et Khian-loung employèrent assidûment son pinceau, et lui prodiguèrent les marques les plus flatteuses d'estime et de bienveillance. Khian-loung veillait presque tous les jours voir travailler le frère qu'il se plaisait à entretenir.

Le 3 mai 1736, il alla comme à l'ordinaire s'asseoir auprès de lui. « Le frère quitta son pinceau, dit Parennin, et prenant tout à coup un air triste et interdit, il se mit à genoux, où après avoir dit quelques paroles entrecoupées de soupirs, sur la condamnation de notre sainte loi, il tira de son sein notre mémorial enveloppé de soie jaune. Les eunuques de la présence tremblaient de la hardiesse de ce frère, car il leur avait caché son dessein. L'empereur l'écouta pourtant tranquillement, et lui dit avec bonté : « Je n'ai pas condamné votre religion ; j'ai défendu simplement aux gens des bannières de l'embrasser. » En même temps il fit signe aux eunuques de recevoir le mémorial, et se tournant du côté du frère Castiglione, il ajouta : « Je le lirai, soyez tranquille, et continuez de peindre. » Quand nous apprîmes le succès de notre mémorial, nous fûmes bien consolés, jugeant que par la lecture qu'en ferait l'empereur il se mettrait au fait de ce qui regarde notre sainte religion.... Cependant nous voyions bien que, soit qu'il eût été surpris, soit qu'il n'eût pas fait les réflexions nécessaires sur l'accusation de Tcha-sse-hai..., il ne reviendrait que très-difficilement de la résolution qu'il avait prise... Bien qu'on ne sût pas quel ordre il nous avait donné, quelques-uns des mandarins usèrent de modération envers les chrétiens ; d'autres continuèrent encore quelque temps leurs vexations ; mais en-

fin la persécution fut assoupie, après avoir duré environ deux mois. » L'éclat que l'on faisait alors, pour obliger les chrétiens des bannières de renoncer à la loi de Dieu, ne mit point obstacle à la réhabilitation des exilés, fils et peïts-fils, de Sour-Miana, auxquels on accorda la ceinture rouge, comme transition à la ceinture jaune.

A peine respirait-on à Pékin de la persécution qu'on suscita en l'année 1735, contre la religion chrétienne, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu : On n'ignore pas qu'à Pékin on expose un grand nombre de petits enfants qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique pour ramasser ces enfants et les transporter dans des espèces d'hôpitaux où l'on enterre ceux qui sont morts et où l'on doit prendre soin des vivants ; mais presque tous meurent de misère. Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les missionnaires est de procurer le baptême à ces pauvres enfants. Les jésuites qui sont attachés aux trois églises chrétiennes de Pékin ont depuis longtemps partagé entre eux les divers lieux où on les transporte ; ils ont chacun des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfants. Lieou-Eul, catéchiste des Pères portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital et conduit au tribunal du gouverneur de Pékin. On l'interrogea dans plusieurs séances sans lui trouver d'autre crime que celui d'être chrétien ; c'en était un dans l'idée de ce gouverneur, à cause des défenses qui avaient été faites, soit la première année du règne d'Young-Tching en 1723, soit la première année du présent règne, en 1736, d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes et il y fit conduire le catéchiste Lieou-Eul avec Tchou-Si, qui était gardien de l'hôpital, et Ly-Si-Eou qui s'était fait le dénonciateur de l'un et de l'autre. Lorsqu'ils arrivèrent, Ou-che-san, mandarin Mantcheou, ne peut retenir sa joie ; il y avait longtemps qu'il souhaitait que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparaître Lieou-Eul et lui fit quantité de questions captieuses auxquelles le chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce juge était de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la question, dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiraient, à force d'argent, les Chinois à leur religion ; les tourments ne purent arracher à Lieou-Eul l'aveu d'une si grossière calomnie. Le président Mantcheou de ce tribunal, également ennemi du christianisme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. Naschtou, c'est le nom de ce président, aurait poussé les choses plus

loin, s'il n'eût été nommé deux jours après Tsong-tou ou gouverneur général de Nankin.

Ou-che-san ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité; il voulait absolument faire mourir le chrétien, et il y aurait réussi si son collègue ne s'y fût opposé. Cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à Sunkia, président chinois de ce tribunal, qui blâma la sévérité outrée d'Ou-che-san. La sentence fut modérée; le chrétien fut condamné à recevoir cent coups de pan-tsee (c'est le bâton dont on frappe les coupables), à porter la cangue pendant un mois, et ensuite à recevoir encore quarante coups de pan-tsee. La sentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du gouverneur de Pékin, était conçue en ces termes: « Le tribunal de Wing-pou, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de Lieou-Eul, que le gouverneur de Pékin a fait prendre à l'hôpital des Enfants-Trouvés, où il versait de l'eau sur la tête de ces enfants, en prononçant des paroles magiques. Dans l'interrogatoire qu'à subi Lieou-Eul, il dit: « Je suis un homme du peuple, âgé de quarante ans, et du département de Ta-hing-kien. Je suis chrétien dès mon enfance; ayant su que hors la porte de la ville nommée Tsong-ouen-men, au nord, à la tête du pont, à côté de la barrière, il y avait une chambre pour recueillir les enfants abandonnés, auprès de l'hôpital où on les transporte, et uniquement dans le dessein de faire de bonnes œuvres, j'y allais pour les guérir, en récitant quelques prières; c'est ce que je fais depuis un an. Le moyen que j'emploie c'est de prendre de l'eau, d'en verser quelques gouttes sur la tête de enfants, de réciter en même temps quelques prières, et aussitôt les enfants sont guéris; s'ils viennent à mourir, ils vont dans un lieu de délices; c'est une coutume établie dans la religion chrétienne. Lorsque je m'occupais à cette bonne œuvre, des officiers de justice m'ont arrêté. Ce Tchou-Tsi qu'ils ont pris avec moi est le gardien de cet hôpital. Le seul motif de faire des bonnes œuvres me portait à lui donner, à chaque lune, deux cents petits deniers pour acheter des petits pains et soulager ces pauvres enfants; c'est ce que j'ai fait pendant treize lunes. Si l'on trouve que j'ai agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir les plus rigoureux châtimens de la justice. Oserais-je mentir en votre présence? Il est vrai que je fais profession de la religion chrétienne, mais je n'ai pas su qu'elle fût défendue et je n'ai jamais reçu aucun argent des chrétiens. » On rapporte ensuite les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur qui disent la même chose, après quoi on continue de la sorte: « En examinant sur cela nos registres, nous trouvons que la première année de Youg-Tching (c'est-à-dire en 1723), sur un placet présenté secrètement par Mouan-Pao, Tson-Tou de la province de Fou-Kien, le tribunal des cérémonies défendit, sous des peines éternelles, d'entrer dans la religion chrétienne, et ordonna à ceux qui l'avaient embrassée de la

quitter; maintenant, il paraît par les réponses de Lieou-Eul, dans l'interrogatoire qu'il a subi, que n'obéissant pas à cette loi, et persévérant dans la religion chrétienne, il est allé à l'hôpital des enfants, qu'il y a prononcé des paroles magiques en leur versant de l'eau sur la tête pour les guérir. Nous le condamnons à recevoir cent coups de pan-tsee, à porter la cangue un mois entier, et à recevoir ensuite quarante autres coups de pan-tsee. Pour ce qui est de Tchou-Tsi, gardien de la chambre de cet hôpital, il ne pouvait ignorer que Lieou-Eul employait la magie pour les guérir. Son devoir était de l'empêcher, et il l'a souffert. Suivant la rigueur des lois, il devrait recevoir quatre-vingts coups de pan-tsee; on ne lui en donnera que trente. A l'égard des deux cents deniers qu'il recevait à chaque lune pour le secours de ces enfants, il n'est pas nécessaire d'en parler. Enfin, le petit vase de cuivre où Lieou-Eul portait de l'eau, sera mis en pièces. Que cette détermination présente que nous avons prise soit envoyée au gouverneur de Pékin et au tribunal de Tou-chayuen, afin qu'ils la fassent connaître aux cinq départemens de la ville et aux deux Hien qu'ils gouvernent, et que, par ce moyen, les uns et les autres défendent, sous de graves peines, à qui que ce soit, non-seulement de fréquenter cet hôpital, sous prétexte d'y guérir les malades, mais encore d'embrasser la loi chrétienne, avec ordre à ceux qui l'auraient embrassée, de l'abandonner; et que ces défenses soient affichées dans tous les carrefours de leurs districts. Que tout ceci leur soit donc envoyé et qu'ils l'exécutent promptement. » Ce fut le vingt-troisième de la neuvième lune intercalaire, c'est-à-dire le 13 novembre, que cette sentence fut envoyée à ces différents tribunaux. Il y avait déjà deux jours qu'elle avait été exécutée à l'égard de Lieou-Eul qui, dès le 13 novembre, était à la cangue sur laquelle on avait écrit ces mots en gros caractères: *Criminel pour être de la religion chrétienne.*

Les Pères portugais, voyant que tous les mouvements qu'ils s'étaient donnés pour calmer cette affaire avaient été inutiles, prirent la résolution de recourir à l'empereur. Ils dressèrent un placet, et, le 20 novembre, le P. Kegler, président du tribunal des mathématiques, le P. Parennin, supérieur de la maison française, et le P. Pinheiro, supérieur de l'Eglise orientale des Pères portugais, auxquels se joignirent le P. Chaiier et le frère Castiglione, qui étaient au palais, allèrent trouver un des grands maîtres de la maison impériale, nommé Hay-Ouang, qui est spécialement chargé des affaires des Européens, et ils lui montrèrent le mémorial ou placet qu'ils avaient dressé. Ce seigneur, que le P. Kegler avait déjà mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le tribunal des crimes n'avait eu nul égard à son intercession: il leur dit qu'il avait fait venir le mandarin Ou-che-san, auteur de tout le mal, et qu'il lui avait parlé en ces termes: « Si tu as le pouvoir absolu de chasser tous

les Européens de la Chine, tu peux continuer; sinon tu t'engages sans une entreprise qui est au-dessus de tes forces. Qui a ordonné à votre tribunal de publier des affiches? Pourquoi, ne trouvant point de crime dans Lieou-Eul, l'attaquez-vous sur la loi chrétienne? Révoquez au plus tôt l'ordre que vous avez envoyé aux différents tribunaux de cette ville, et n'y manquez pas; je reçois le mémorial des Européens qui se sont mis à genoux devant moi. » Il dit ensuite aux missionnaires de lui laisser leur mémorial, qu'il l'examinerait; qu'ils n'avaient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur dirait s'il y avait quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là, il le lut le même jour, et sur le soir il le rendit au frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il fallait y corriger. Le lendemain qui était le 23 novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres; il le reçut avec promesse de le montrer le jour suivant au président du tribunal des crimes; et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avaient donné, il le ferait passer à l'empereur. Sur le soir du même jour, il dit au P. Chahier, qu'il n'avait pas encore en le temps de le montrer aux grands mandarins du grand tribunal des crimes; on nous insinua qu'il l'avait fait dans la suite. Quoi qu'il en soit, ce tribunal agit comme s'il n'en avait eu nulle connaissance.

Le 23 novembre, l'empereur partit pour se rendre à la sépulture de l'empereur Cang-Hi; le grand maître Hay-Ouang le suivit: ainsi la protection que nous espérons de ce seigneur nous manquant pour lors, les mandarins exécutèrent l'ordre que le tribunal des crimes leur avait donné. Deux jours après le départ de l'empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la ville, de grands cao-chi ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces cao-chi était écrite tout au long la sentence du tribunal des crimes, et on concluait ainsi: *En conséquence de quoi, si quelqu'un s'avise, sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital des enfants abandonnés, il sera arrêté et livré au tribunal des crimes. C'est pour vous le faire savoir, gens de bannières et peuples, que nous faisons afficher cet ordre. Que chacun ait soin de garder les lois de l'empire; que ceux qui ont erré reviennent à résipiscence et reprennent la loi de l'empire qui leur est naturelle; que s'ils s'entrouvent qui suivent en secret cette loi étrangère ou qui refusent d'y renoncer, ils seront très-sévèrement punis.* Le 6 de la 6^e lune de la seconde année de Kien-long (c'est le 27 novembre 1737).

Le 2 décembre, l'empereur étant revenu de la sépulture de Cang-Hi, les Peres allèrent au palais pour s'informer de sa santé; ils croyaient y trouver le grand-maître Hay-ouang, mais il était retourné chez lui sans venir au palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, et qu'il présenterait leur mémorial à l'empereur. On le fit, et ce seigneur le remit à un de ses écrivains en lui disant de le porter de sa part à l'empereur.

Ouang, avec ordre de le faire présenter le jour suivant à l'empereur. Voici la teneur de ce mémorial: Les Européens Tay-Tsi-hien (le P. Kegler, etc.), offrent avec un profond respect ce mémorial à Votre Majesté, contre la calomnie la plus atroce. Nous trouvant dénués de tout appui et de toute protection, à qui aurions-nous recours qu'à Votre Majesté? Le 6 de cette dixième lune (27 novembre), lorsque nous nous y attendions le moins, on vint nous dire que dans toutes les rues, grandes et petites, de cette ville de Pékin, on voyait des affiches du gouverneur, des mandarins des cinq départements, des deux Tchi-hien et autres juridictions, en conséquence d'un ordre du tribunal des crimes, qui proscribit la religion chrétienne, ordonne de se saisir de ceux qui la professent, et de les livrer à leur tribunal pour y être sévèrement punis. Ce qui a donné lieu à l'arrêt de ce tribunal, c'est que Lieou-Eul, homme du peuple, suivant la pratique de sa religion, avait versé de l'eau sur la tête de quelques petits enfants et avait récité des prières. Cette pratique est la porte par où l'on entre dans la religion chrétienne fondée sur la plus droite raison. Nous n'avions pas encore entendu dire que ce fût un crime de verser de l'eau et de réciter des prières, ni que l'un ou l'autre méritât des châtimens. C'est cependant uniquement pour cela, et non pour aucune autre raison, que l'on a donné deux fois la question à Lieou-Eul; c'est uniquement pour la religion sainte qu'il a été battu et mis à la cangue sur laquelle on a écrit ces mots en gros caractères: *Criminel pour être entré dans la religion chrétienne.* Comme nous n'oserions parler à Votre Majesté du motif qui fait agir de la sorte, nous le passerons sous silence. Nous, vos fidèles sujets, charmés de la réputation de votre gouvernement, nous sommes venus ici pour y passer le reste de nos jours; ce n'est que dans le dessein de porter les peuples à honorer et à aimer ce qu'ils doivent honorer et aimer, et de leur faire connaître ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Les empereurs de votre auguste dynastie se sont servis de gens venus de loin, sans la moindre difficulté. L'empereur Chun-chi honora feu Tang-io-ouang (le P. Adam Schall) du glorieux titre de Tong-ouei-Kiao-se, ou de maître qui approfondit les choses les plus subtiles, et le gratifia de l'honorable inscription qui subsiste encore en son entier. L'empereur Kang-hi employa avec un égal avantage Nan-houï-tsin (le P. Verbiest), le fit assesseur du tribunal des ouvrages publics, et le chargea des affaires du tribunal des mathématiques. Il donna à Teh-mo-Tching (le P. Gerbillon) et à Pe-Tsin (le P. Bouvet), une maison en dedans de la porte Si-ngan-men, et leur y fit bâtir une église. La trente-unième année de Kang-Hi, le vice-roi de la province de Tche-Kiang ayant fait défense de suivre la religion chrétienne, Suge-Sin (le P. Thomas Pereyra) et Ngam-To (le P. Antoine Thomas), eurent recours à l'empereur, qui ordonna au tribunal des ministres de se joindre à celui des cérémonies et de juger conjointement cette affaire.

La sentence qu'ils prononcèrent fut, qu'il ne fallait pas condamner la religion chrétienne ni défendre à personne de la pratiquer. Cette sentence fut enregistrée dans les tribunaux, c'est ce qu'on peut examiner. Le même empereur, la quarante-cinquième année de son règne, donna aux missionnaires des patentes avec le sceau du grand maître de sa maison. La cinquantième année, il donna à l'église qui est au-dedans de la porte Suenou-men, cette inscription : « *Ouan yeou Tching yuen*, c'est-à-dire le vrai principe de toutes choses. Il l'accompagna de deux autres inscriptions pour être placées à côté selon la coutume; l'une est : *Yau chi vou tchong sieu tso hing ching tchin tehutsay*, c'est-à-dire sans commencement, sans fin, et véritable maître; il a donné commencement à tout ce qui a figure, et sa providence les gouverne. Et l'autre est : *Suen gen suen y yue tchao ching tsi tu kiuen heng*, c'est-à-dire souverainement bon, souverainement juste, il a fait éclater sa souveraine puissance en sauvant les malheureux. L'empereur, votre auguste père, a fait Tay-Tsin-hien (le P. Kegler) président du tribunal des mathématiques, et assesseur honoraire du tribunal des cérémonies. Il a fait de même Su-meou-Te (le P. André Pereyra) assesseur du tribunal des mathématiques. Il a donné ordre à San-to-Min (le P. Parenin) et autres d'enseigner le latin à plusieurs jeunes gens, fils de mandarins : ce sont toutes faveurs si éclatantes et si singulières, qu'elles sont comme le soleil et les étoiles au ciel, et qu'il est difficile de les mettre par écrit. Ce qui nous a remplis d'une nouvelle joie, sire, c'est que Votre Majesté, montant sur le trône, nous a honorés d'une protection particulière. Nous avons appris que cette année, à la troisième lune, elle a donné un ordre qu'elle a fait publier dans toute la Chine, où elle dit clairement que les lois de cet empire n'ont jamais condamné la religion chrétienne; et ayant été informée de l'arrivée toute récente de quelques missionnaires, elle a ordonné de les faire venir à la cour.

« Lorsque l'on considère tant de bienfaits que nous avons reçus de Votre Majesté, est-il facile de les exprimer? Elle ne nous regarde point comme des étrangers, elle nous traite avec la même bonté que ses propres sujets; c'est ce que personne n'ignore. On cite cependant contre nous Mouan-Pao; dans quel dessein? A la huitième année d'Yong-Tching, ce grand prince, à la huitième lune, nous gratifia de mille taels pour réparer nos églises; s'il eût été vrai qu'il eût pros crit notre religion, nous aurait-il fait une si insigne faveur qui tendait directement à la perpétuer? Dans l'affaire que suscita Mouan-Pao, il n'est fait aucune mention ni d'afficher des placards dans les rues, ni de saisir les chrétiens, ni de les renfermer dans des prisons, encore moins de leur donner la question, de les battre et de les mettre à la cangue. Plus nous pensons à ce qui se passe aujourd'hui à notre égard, plus nous sommes persuadés qu'on n'a agi que par des vues particulières et par une disposition de cœur à nous calomnier et

à nous perdre, jusqu'à nous porter comme rebelles sous le char de Votre Majesté, afin de nous détruire; c'est ce que nous ne saurions expliquer. Suivant les maximes de notre sainte religion, nous souffrons tranquillement les injures et les torts qu'on nous fait, sans nous plaindre et sans avoir même la pensée d'en tirer vengeance; mais il s'agit ici de l'honneur de la religion que nous professons; nous trouvant sans ressource et sans honneur devant les hommes, et rappelant dans notre souvenir les bienfaits de tous les empereurs de votre auguste dynastie et ceux que nous avons reçus de Votre Majesté, nous ne saurions retenir nos larmes, et ne les pas rappeler dans la mémoire de Votre Majesté, en la conjurant de nous en accorder un qui sera semblable à ceux d'un père et d'une mère pleins de tendresse et de bonté! Malheureux orphelins que nous sommes, et destitués de tout appui, nous osons lui demander une grâce singulière, qui est de terminer elle-même cette affaire, afin que nous ne succombions pas sous la calomnie de ceux qui ne cherchent que notre perte. Dès lors toutes les calomnies cesseront; nous regarderons ce jour comme celui de notre naissance, et cette faveur comme une année de nouvelle vie. C'est dans cette espérance que, pénétrés de crainte et de respect, nous osons offrir ce mémorial à Votre Majesté, le seizième jour de la seconde année de Kien-Long, c'est-à-dire le 7 décembre. »

A une heure après-midi, le grand maître Hay-Ouang joignit les missionnaires, et leur dit en langue tartare : « Votre affaire est remise par l'empereur au tribunal des crimes, afin qu'il l'examine et en fasse son rapport à Sa Majesté. » A ce discours, les missionnaires demeurèrent interdits. « Notre affaire, dit sur cela le P. Parenin, est remise au tribunal des crimes! Eh! c'est ce tribunal qui nous l'a suscitée. Il est vrai, répondit ce seigneur, mais Yn-Ki-Chan, qui était Tson-tou de la province de Koei-Tcheou, vient d'être fait président de ce tribunal à la place de Naschtou qui est allé à Nankin; il n'a nulle part à ce qui s'y est passé. Allez, allez, ajoutez-il, quand cette affaire sera terminée, vous viendrez remercier Sa Majesté. » Cette réponse ne tranquillisa pas ces Pères, car enfin, ils se voyaient en compromis avec un des plus grands tribunaux de l'empire, qui ne pouvait manquer d'être piqué de ce qu'on avait eu recours à l'empereur contre sa décision; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avaient tout lieu de craindre que si le rapport de ce nouveau président n'était pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la divine Providence.

L'événement fit voir qu'ils ne craignaient pas vainement, car voici quelle fut sa réponse, présentée à l'empereur le 22 de la dixième lune, c'est-à-dire le 13 décembre : « *Yn-Ki-Chan*, président du tribunal des crimes, et président honoraire du tribunal de la guerre, présente avec respect à Votre Majesté ce mémorial, pour obéir à l'ordre qu'elle

m'a donné d'examiner le mémorial des Européens, et de lui en faire mon rapport. » Après avoir fait le précis du mémorial présenté par les missionnaires, et de la sentence du tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le chrétien et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi : « Examinant les registres, j'ai trouvé que dans la douzième lune de la première année d'Young - Ching, le tribunal des rites délibéra sur un mémorial de *Mouan-Pao*, ceinture rouge, Tson-tou ou gouverneur général des provinces de Tche-Kiang ou Fou-Kien, qui demandait que la religion chrétienne fût proscrite, quoiqu'on pût laisser les Européens à Pékin pour y travailler à quelques ouvrages, et s'en servir dans des affaires de peu de conséquence; mais que pour ceux qui étaient dans les provinces, on n'en retirait nul avantage; que le peuple stupide et ignorant écoutait leur doctrine et suivait leur religion, se remplissant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétudes, sans la moindre utilité : sur quoi il demandait qu'on condamnât cette religion, qu'on obligât ceux qui l'avaient embrassée d'y renoncer; et que s'il s'en trouvait dans la suite qui s'assembleraient pour en faire les exercices, on les punit rigoureusement, sentence qui fut approuvée par l'empereur. De plus, à la troisième lune de la première année de Kien-Long (1736), les régents de l'empire, les princes et les grands délibérèrent sur le mémorial de Tcha-se-Hay, mandarin de Tong-Tehing-Se, qui demandait qu'il fût fait de rigoureuses défenses aux soldats et aux peuples d'embrasser la religion chrétienne; qu'il s'en trouvait dans les huit bannières qui l'avaient embrassée; qu'on ordonnât à leurs officiers de les punir sévèrement, s'ils y persévéraient, et que le tribunal des rites publiât, par des placards affichés dans toutes les rues, la défense qu'il ferait aux Européens, d'inviter en quelque manière que ce fût, les soldats ou le peuple à suivre leur religion; sentence que Votre Majesté a approuvée, qu'on respecte et qu'on garde dans les registres; ainsi la défense faite aux soldats et au peuple d'embrasser cette religion est évidemment une loi de l'empire qu'on doit respecter au dedans et au dehors.

À l'égard de l'affaire présente, un homme du peuple, nommé *Lieou-Eul*, est entré dans la religion chrétienne, est allé à l'hôpital des petits enfants abandonnés, et il a fait usage d'une eau magique; il a violé en cela la loi, sa déposition en fait foi; et la loi porte que pour un pareil crime il soit condamné à la cangue. Les soldats et le peuple ne sont pas instruits des rigueurs des lois, c'est pourquoi il y en a qui embrassent cette religion; il a donc fallu les leur faire connaître et envoyer la sentence au gouverneur de Pékin et aux mandarins des cinq départements de la ville, afin que les tribunaux en avertissent le public par leurs affiches; qu'on maintienne les lois dans leur vigueur, et qu'on réveille les stupides. C'est ainsi certainement qu'on doit faire respecter les lois et traiter les affaires.

Pour ce qui est de la question à laquelle *Lieou-Eul* a été appliqué, on a eu raison de l'y condamner, parce que l'eau qu'il versait sur la tête des petits enfants a du rapport à la magie et en a toute l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas, on a dû le mettre à la question; c'est la coutume du tribunal, fondée sur la raison, afin de dénêler le vrai d'avec le faux; il faut arracher jusqu'à la racine de toute mauvaise doctrine qui tend à tromper les peuples. Ce n'est que parce que les Européens ont quelques connaissances de la science des nombres, que les prédécesseurs de Votre Majesté, pleins de bonté pour les étrangers, ne les ont pas obligés de s'en retourner. Est-ce qu'il leur est permis de répandre leur religion dans l'empire, de rassembler de côté et d'autre nos peuples, et de les jeter dans le trouble par leur doctrine erronée? *Lieou-Eul*, qu'on a pris et qu'on a mis à la cangue, est entré à l'étourdie dans la religion chrétienne; il n'est point chrétien européen. Appartient-il aux Européens de gouverner ceux qui ont embrassé leur religion? S'il est vrai, comme ils l'ont rapporté à Votre Majesté, que *Lieou-Eul*, suivant les maximes de leur religion, ne puisse pas être examiné par la justice, il ne sera donc plus permis aux mandarins d'interroger nos Chinois qu'ils auront trompés? Les mandarins du tribunal, suivant les lois établies, gouvernent les Chinois. Qu'y a-t-il en cela qui ne soit conforme à la droite raison? Et voilà cependant ce qu'ils appellent sentiment particulier et disposition de cœur à les calomnier et à les perdre. Y a-t-il rien de plus absurde? Les étrangers des autres royaumes sont naturellement fort ignorants, c'est ce qu'il n'est pas besoin d'examiner ici; mais pour ce qui regarde le gouvernement du peuple, on ne saurait être trop exact et trop sévère pour inspirer du respect et de la crainte pour les lois. La religion des Européens inspire beaucoup d'adresse à tromper les gens; il y aurait de grands inconvénients à lui accorder la moindre liberté : les suites en seraient fâcheuses; on ne peut s'empêcher de s'en tenir à nos lois. Voilà, sire, ce que moi, fidèle sujet de Votre Majesté, après un examen exact, lui présente avec respect sur la punition de *Lieou-Eul*, et l'ordre de défendre au peuple, par des affiches publiques, d'entrer dans la religion chrétienne, et de prescrire à ceux qui y sont entrés d'y renoncer : prosterné jusqu'à terre, je prie Votre Majesté de l'approuver. »

L'empereur approuva ce mémorial, et, le même jour, les missionnaires furent appelés au palais par le grand maître *Hay-Ouang*, pour entendre l'ordre de Sa Majesté, qui portait que le tribunal des crimes s'était conformé aux lois tirées de ses registres; qu'on leur laissait la liberté de faire dans leurs églises les exercices de leur religion; qu'on ne voulait pas que les Chinois, et surtout les Tartares, gens de bannières, en fissent profession; que du reste, ils n'avaient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire. Les missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux. « Nous

ne sommes pas venus de plus de six mille lieues, répondit le P. Parennin, pour demander la permission d'être chrétiens, d'en faire les fonctions, de prier Dieu en secret ; la cour, la ville, les provinces, savent que nous venons ici pour prêcher la religion chrétienne et en même temps rendre à l'empereur les services dont nous sommes capables. Les empereurs, prédécesseurs de Sa Majesté, et surtout son auguste aïeul, ont fait examiner notre doctrine, non par quelques particuliers ignorants, tels que sont ceux qui nous ont accusés sous ce règne et le précédent, mais par tous les tribunaux souverains, par les grands du dedans et du dehors, qui tous, après une exacte discussion et un mûr examen, ont déclaré que la religion chrétienne était bonne, véritable et entièrement exempte du moindre mauvais exemple ; qu'il fallait bien se donner de garde de la proscrire ou d'empêcher les Chinois de la suivre et d'aller dans les églises ; cette déclaration fut confirmée par l'empereur et publiée dans tout l'empire. Depuis ce temps-là notre sainte religion n'a point changé, elle est toujours la même, nos livres en font foi ; pourquoi donc le tribunal des crimes fait-il emprisonner les chrétiens ? Pourquoi les punit-il ? Pourquoi fait-il afficher des placards par toute la ville, pour obliger ceux qui en font profession d'y renoncer ? Pourquoi ordonne-t-il la même chose dans les provinces ? Si c'est être criminel que d'être chrétien, nous le sommes bien davantage, nous autres, qui exhortons les peuples à embrasser le christianisme ; cependant, on nous dit de continuer nos emplois ; mais avec quel front pourrions-nous désormais paraître ? Comment pourrions-nous, couverts de honte et de confusion, avec le nom odieux de sectaires et de séducteurs du peuple, servir tranquillement Sa Majesté ? Si l'on nous disait maintenant : Retournez dans votre pays, notre condition serait-elle meilleure ? On nous dirait en Europe : N'avez-vous pas comblé d'éloges le nouvel empereur ? dans combien de lettres ne nous avez-vous pas mandé que ce grand prince récompensait les gens de bien, qu'il pardonnait aux coupables, qu'il vous traitait aussi bien et encore mieux que ses prédécesseurs ? Toute l'Europe s'en réjouissait, et lui donnait mille bénédictions : aujourd'hui, vous voilà hors de la Chine ; vous l'avez donc obligé, ou par votre mauvaise conduite, ou par quelque faute éclatante, de vous chasser de son empire ? Que répondrions-nous, seigneur ? Nous croirait-on sur notre parole ? Daignerait-on écouter ce que nous aurions à dire pour notre justification ? Nous voilà donc dans le déplorable état de ceux qui ne peuvent avancer ni reculer : que nous reste-t-il autre chose que d'implorer la clémence de Sa Majesté ? c'est notre empereur, c'est notre père, nous n'avons point d'autre appui ; pourrait-il nous abandonner ? serions-nous les seuls qui gémirions dans l'oppression sous son glorieux règne. Et vous, seigneur, qui nous voyez à vos pieds, daignez lui représenter notre affliction et nos gémissements, ou permettez-nous

de les offrir par écrit. — Par écrit, non, dit ce seigneur, c'est une affaire conclue : un grand tribunal a parlé, on ne peut en revenir. — Mais, répliqua le Père, plusieurs grands tribunaux avaient parlé, comment en revient-on aujourd'hui ? » Ce seigneur était réellement affligé d'avoir agi en faveur des missionnaires avec si peu de succès, mais il n'osait recevoir aucun écrit : « Si l'on m'interroge, dit-il, je parlerai et je vous rendrai service. »

C'est avec cette réponse, dont il fallut bien se contenter, que les Pères se retirèrent. Le lendemain, vingt-troisième de la lune, c'est-à-dire le 14 décembre, l'empereur se rendit, sur les dix heures du matin, dans l'appartement où le frère Castiglione était occupé à peindre ; il lui fit plusieurs questions sur la peinture. Le frère, accablé de tristesse et de douleur, de l'ordre donné le jour précédent, baissa les yeux et n'eut pas la force de répondre. L'empereur lui demanda s'il était malade. « Non, sire, lui répondit-il, mais je suis dans le plus grand abattement. » Puis, se jetant à genoux : « Votre Majesté, sire, condamne notre sainte religion ; les rues sont remplies de placards qui la proscrivent ; comment pourrions-nous après cela servir tranquillement Votre Majesté ? Lorsqu'on saura en Europe l'ordre qui a été donné, y aura-t-il quelqu'un qui veuille venir à votre service. — Je n'ai point défendu votre religion, dit l'empereur, par rapport à vous autres : il vous est libre de l'exercer ; mais nos gens de doivent pas l'embrasser. — Nous ne sommes venus depuis si longtemps à la Chine, répondit le frère, que pour la leur prêcher, et l'empereur Kang-Hi, votre auguste aïeul, en a fait publier la permission par tout l'empire. » Comme le frère dit tout cela les larmes aux yeux, l'empereur en fut attendri ; il le fit lever et lui dit qu'il examinerait encore cette affaire.

Le vingt-quatrième de la lune, c'est-à-dire le 15 décembre, le grand maître, Hay-Ouang, se trouvant malade, l'empereur fit appeler le seizième prince, son oncle, pour lui donner ses ordres ; c'est celui-là même qui était à la tête des princes et des grands, lorsque, la première année du règne de cet empereur, il fut fait défense aux soldats des huit bannières d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince fit avertir les Pères de se trouver le lendemain matin au palais. Ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connaissaient la mauvaise disposition de ce seizième prince à leur égard ; ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante ; et, suivant l'ordre qui leur avait été intimé, ils se rendirent de grand matin au palais ; ils y attendirent jusqu'à une heure après-midi, que le seizième prince sortit de l'intérieur du palais et vint dans les appartements extérieurs où étaient les missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée, et leur renouvela l'ordre de l'empereur, mais bien plus radouci. « L'empereur, leur dit-il, n'a point défendu votre religion ; *Lieou-Eul* n'a point été puni parce qu'il était chrétien, il l'a été selon les lois de

la Chine pour d'autres fautes. » Comme le fait qu'il était évident, ce prince, pour donner à ce qu'il avançait un air de vérité, ajouta : « On punit à la Chine les Lamas, les Hochang, les Tsao-Ssé (ce sont trois différentes sortes de bonzes) qui guérissent les malades en les touchant à la tête et récitant des prières. » On conçoit assez ce que les missionnaires répondirent à une semblable comparaison ; mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevaient de l'empereur n'était connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au tribunal, il continuerait à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non-seulement à Pékin, mais encore dans toutes les provinces de l'empire, ce qui autoriserait les mandarins à tourmenter les chrétiens. « Je vous réponds du contraire, leur dit-il, soyez en repos ; et si vous avez sur cela quelque peine, faites un mémorial par lequel vous remercieriez l'empereur, en lui demandant qu'il ne soit plus permis de mettre aucune affiche contraire à la religion chrétienne ; je le ferai passer à l'empereur, et s'il m'appelle en sa présence, je lui exposerai toutes vos raisons. »

Les missionnaires, selon le conseil du prince, dressèrent un nouveau mémorial qu'ils portèrent le lendemain de grand matin au palais ; mais ils ne purent voir le prince qu'à deux heures après midi. Il reçut le mémorial, le lut, mais le trouva trop fort : « Il semble, leur dit-il, que vous vouliez dicter à l'empereur ce qu'il doit faire. »

Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'empereur, qu'il ne leur avait déclaré de vive voix ; il le dicta à un écrivain du palais et le fit communiquer au grand maître Hay-Ouang qui l'approuva. Les missionnaires le remercièrent et firent le mémorial suivant pour marquer leur reconnaissance à l'empereur : « Les Européens, Tay-S n-Hien (le P. Kogler) et autres offrent avec respect ce mémorial à Votre Majesté, pour la remercier d'un bienfait insigne. Le 25 de cette lune, le prince Tchouang-Tsin-Ouang (nom du seizième prince), et le grand maître Hay-Ouang, nous ont publié l'ordre de Votre Majesté qui dit : « *Le tribunal des crimes a pris et puni Lieou-Eul, pour avoir transgressé les lois de la Chine ; certainement il devait être ainsi puni ; cela n'a nul rapport à la religion chrétienne, ni aux Européens. Qu'on respecte cet ordre.* » Nous, vos fidèles sujets, recevons ce bienfait ; pleins de reconnaissance et prosternés jusqu'à terre, nous lui en rendons de très-humbles actions de grâces, et nous osons lui demander que par un effet de son cœur bienfaisant, elle ne permette pas qu'on affiche des *cao-chi* ou placards contre la religion chrétienne, et que le nom de chrétien ne soit pas un titre pour prendre ou punir personne, afin que nous jouissions du bonheur de la paix de son glorieux règne. Quand même nous épuiserions toutes nos forces pour reconnaître un tel bienfait, nous n'en pourrions reconnaître jamais la dixième partie. C'est pour lui en rendre

grâces que nous lui offrons ce placet, le 27 de la dixième lune de la seconde année de Kien-Long (18 décembre). »

Le même jour, le seizième prince vit ce mémorial, le lut, en fut content et le fit passer à l'empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'empereur l'approuva dans les mêmes termes et avec les mêmes caractères dont il s'était servi pour approuver le mémorial d'Yn-Ki-Chan, que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au prince en ces termes : « *Ordre de l'empereur : à l'avenir, on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne.* » Le prince leur intima cette réponse d'un air gai, et comme ils s'étaient mis à genoux pour le recevoir, il les fit relever, s'assit et les fit asseoir ; il leur dit ensuite beaucoup de choses obligantes qu'ils écoutèrent, comme s'ils eussent été persuadés qu'elles portaient d'un cœur sincère ; il les exhorta jusqu'à deux fois à continuer chacun leurs occupations, c'était un ordre de l'empereur ; il leur fit aussi entendre qu'il signifierait aux grands mandarins du tribunal des crimes la réponse de l'empereur à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promit pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix. Quand les missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse, signifiée de la sorte, ne suffirait pas, et qu'il fallait prier le prince de la faire passer au tribunal dans les formes ordinaires ; c'est ce qui n'était pas facile, parce qu'il n'avait pas sur cela un ordre précis de l'empereur, et que d'ailleurs c'était faire honte à un des plus grands tribunaux de l'empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avait demandé à l'empereur, et qu'il avait obtenu. Nonobstant cette difficulté, qu'ils ne sentaient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit où, sous prétexte de remercier ce prince des peines qu'il avait prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entre eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit ; mais il s'excusa de les voir sur ce qu'ils ne faisaient que de rentrer chez lui, et il leur fit dire d'être tranquilles et qu'il avait averti les grands mandarins des intentions de l'empereur. On fut jusqu'au commencement de l'année 1738 sans entendre dire que le tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 janvier qu'on apprit par une voie sûre que, dès le 27 décembre, le tribunal des crimes avait envoyé le mémorial d'Yn-Ki-Chan, approuvé par l'empereur, au tribunal du Tou-tcha-yuen, et dans toutes les provinces de l'empire, pour y être inséré dans tous les registres. Les missionnaires en furent consternés, car il y avait tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'empire.

Le P. André Pereyra, vice-provincial des jésuites portugais, qui connaissait le tsong-tou ou gouverneur général de la province de Petché-ly, lui envoya un catéchiste à son hôtel de Pékin, où il était alors, pour lui communiquer le dernier mémorial offert à

l'empereur, avec la réponse de Sa Majesté, et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les chrétiens de son gouvernement. Ce mandarin demanda pourquoi les missionnaires n'avaient pas fait mettre ce mémorial et la réponse dans les gazettes publiques, où il avait vu celui d'Yn-ki-Chan; qu'il n'en fallait pas davantage pour contenir les mandarins des provinces. Le catéchiste répondit qu'on avait bien voulu l'y faire mettre, mais que le gazetier l'avait refusé, parce que ce mémorial n'avait pas été envoyé par l'empereur au tribunal des ministres d'Etat pour y être enregistré! Sur quoi Ly-Ouei, c'est le nom de ce tsong-tou, fit venir un de ses secrétaires et lui ordonna de prendre le mémorial et la réponse de l'empereur, et de les faire mettre dès ce soir-là même dans les gazettes publiques, afin de les faire passer incessamment dans toutes les provinces de l'empire. En renvoyant le catéchiste, il lui recommanda de dire au P. Pereyra qu'il devait se tranquilliser sur ce qui regardait les chrétiens de son gouvernement et qu'on ne les inquiéterait point sur leur religion. D'un autre côté, le P. Parennin fit imprimer, avec tous les ornements dont on décore les ordres de l'empereur, les trois mémoriaux qui lui avaient été offerts et ses réponses. Ils formaient un petit livre dont on fit tirer un grand nombre d'exemplaires, pour les répandre partout autant qu'il serait possible. Outre que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il était dénué des formalités de la justice qu'on n'avait pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que faisaient des ordres du tribunal des crimes, appuyés auparavant de l'autorité de l'empereur. On ne fut pas, en effet, longtemps sans en éprouver les suites qu'on appréhendait. Les Pères portugais reçurent une lettre que le P. Gabriel de Turin, franciscain, missionnaire de la Sacrée Congrégation, leur avait envoyée par un exprès, où il exposait le triste état où il se trouvait dans la province de Chan-si, en conséquence des cao-chi ou placards affichés contre la loi chrétienne, condamnée par le tribunal des crimes. Il mandait qu'il s'était retiré sur une montagne, dans un antre, avec ses plus fidèles domestiques, et que, malgré les précautions qu'il avait prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendait d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au tribunal des mandarins, et peut-être à Pékin, dans les prisons du tribunal des crimes.

Peu de jours après, le R. P. Antoine de la Mère de Dieu, franciscain et zélé missionnaire, arriva au collège des Portugais, déguisé en pauvre, pour n'être pas reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il était venu de la province de Chan-tong à Pékin, parce qu'en suite des ordres du tribunal des crimes, tous les lieux de sa mission étaient remplis d'affiches contre la loi chrétienne; ses néophytes en

avaient été si fort effrayés, que nul d'entre eux n'osait le recevoir dans sa maison. Quinze jours étaient à peine écoulés que le R. P. Ferrayo, franciscain et missionnaire de la Sacrée Congrégation, vint pareillement à Pékin de la province de Chan-tong, où il était, pour y chercher quelque protection auprès du mandarin qui tourmentait les chrétiens de son département. Le P. Peimheiro, supérieur de l'Eglise orientale des Pères portugais, auquel il s'adressa particulièrement, se donna beaucoup de mouvement pour lui procurer de fortes recommandations auprès des mandarins de sa province, avec lesquelles il retourna dans sa mission; et l'on n'a pas su que le feu de la persécution y ait été tout à fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738, la famille d'un mandarin d'armes, toute chrétienne, arriva de la province de Chan-si à Pékin. La persécution, excitée par l'ordre qu'on y avait reçu du tribunal, avait contraint cette famille de se retirer à Si-ngan-fou, qui en est la capitale. Le poste de ce mandarin n'était point dans cette capitale, il en était éloigné de huit grandes journées; mais il y avait loué une maison pour loger sa famille, afin qu'elle prit soin de son père qui était très-âgé et malade, et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les sacrements pour le disposer à la mort, qui n'était pas éloignée. Lorsque l'ordre du tribunal des crimes arriva, on fit la recherche des maisons où il y avait des chrétiens. Le Tchihien dans le département duquel était la maison du mandarin chrétien, eut quelque soupçon qu'un Eurocéen s'y était caché; il fit semblant d'ignorer qu'elle appartenait au mandarin, et il y envoya des officiers de justice pour la visiter et enlever l'Eurocéen. M. Concas, évêque de Lorime et vicaire apostolique de cette province, s'y était en effet retiré. Aussitôt qu'on sut, dans la famille, que les officiers venaient visiter leur maison, ils firent cacher le prêtre dans la chambre de deux sœurs du mandarin chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartements, ils s'approchèrent de cette chambre, les deux sœurs en sortirent comme pour leur laisser la liberté d'y entrer; mais n'osant le faire, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du seuil de la porte et se retirèrent.

Le Tchihien, non content d'avoir ordonné cette visite, quoique depuis la mort du père du mandarin chrétien il n'y eût plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la religion chrétienne ou à se retirer d'un lieu qui était de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti était pris de retourner dans la province de Petchely, qui était leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Pékin. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent que les chrétiens de la province de Chen-si étaient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'octobre, Ly-oueï, tsong-tou de la province de Petchely, vint à Pékin à

l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de l'empereur, car ce n'est pas à Pékin qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au P. Pereyra de bien recommander aux chrétiens de la province de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire; et que dix-sept différents mandarins lui avaient présenté contre eux des accusations qu'il avait supprimées. Dans la province de Hou-quang, quoique le tsong-tou, qui est de la famille impériale, soit chrétien, quelques mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du tribunal des crimes dans les différents départements.

A Siang-yang-fou, qui est une des chrétiens, le tchi-hien apprit qu'à la montagne Moupan-chan il y avait un grand nombre de chrétiens qui en défrichaient les terres; il fit prendre quelques-uns des chefs, se les fit amener, en lit souffleter un ou deux, et, les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration par laquelle ils promettaient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entre eux, qui se croyait habile, dit que par ces paroles on pouvait entendre qu'ils ne se feraient pas rebaptiser, et qu'en ce sens ils pouvaient signer la déclaration: ce qu'ils firent, et ils revinrent bien contents de s'être tirés si adroitement des mains du mandarin. A leur retour, le missionnaire les traita comme des apostats; et après leur avoir fait comprendre qu'il n'était jamais permis de dissimuler ni d'user de termes équivoques, et bien moins quand il s'agit de la foi et dans un tribunal de justice, il leur refusa l'entrée de l'église et les sacrements. Les chrétiens reconnurent leur faute et la pleurèrent amèrement; ils demandèrent publiquement pardon à tous les chrétiens du scandale qu'ils avaient donné, et s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur signature et faire une profession ouverte du christianisme. Au même temps Norbert Tchao, mandarin de guerre et fervent chrétien, vint trouver le tchi-hien, et, après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui demanda l'écrit signé des néophytes en lui disant: « Ne savez-vous pas que je suis chrétien? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le tsong-tou de cette province et tous ses officiers sont chrétiens comme moi. » Le tchi-hien fut effrayé à son tour, et, s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les chrétiens. (*Lett. édif.*, t. II, p. 379.)

L'empereur Khian-long, comme son grand-père et son père, était enchanté d'avoir les missionnaires dans ses Etats. Il profitait de leurs services et de leurs connaissances dans toutes les sciences, dans tous les arts. Le P. Gaubil, jésuite, était devenu l'homme de l'empire le plus savant, même dans l'histoire, dans les sciences chinoises. Le P. Benoist, homme universel, savait tout, ou inventait tout pour satisfaire les désirs, les caprices de ce souverain. Il lui construisait des palais à l'européenne, lui faisait des jardins avec des jets d'eau, et des machines hydrauliques

qui rappelaient Versailles et Marly; il enseignait aux Chinois, avec une rare perfection, la gravure sur cuivre, qu'il n'avait jamais apprise. Le frère Castiglione et le frère Attiret faisaient d'admirables peintures pour l'ornement des palais impériaux. Cependant l'empereur avait le mauvais vouloir ou la faiblesse de tolérer des persécutions et quelquefois d'en faire. Ainsi, en 1746, il s'en alla une que nous allons raconter.

C'est dans la province de Fou-kien que cette persécution a pris naissance; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur est le fou-yven ou vice-roi de cette province. Les accusations formées contre le christianisme se réduisent à sept chefs: 1° que la religion du Seigneur du ciel était prêchée par des Européens qui ne pouvaient se trouver et demeurer dans l'empire que contre les ordres de l'empereur; 2° qu'on engageait le peuple à entrer dans cette religion par l'espérance d'un paradis et la crainte d'un enfer; 3° qu'on choisissait, parmi les chrétiens les plus attachés à leur religion et à toutes ses pratiques, un certain nombre de chinois pour les mettre, en qualité de catéchistes, à la tête de cinquante chrétiens; 4° que les chrétiens n'honoraient ni leurs ancêtres, ni même Confucius, mais qu'ils rendaient toutes sortes d'honneurs à un étranger nommé Jésus; 5° que les missionnaires avaient établi, parmi les chrétiens, la coutume de venir leur déclarer secrètement toutes leurs fautes et tous leurs péchés, deux fois l'année; 6° que les filles et les femmes chrétiennes affectaient de ne point porter des habits de soie et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierreries, et que parmi les filles il y en avait qui renonçaient pour toujours au mariage; 7° que dans quelques maisons des chrétiens, il y avait des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens, et que ceux-ci assemblaient, dans de grandes salles bâties exprès, les chrétiens et les chrétiennes, leur donnaient un certain pain à manger, un certain vin à boire, et les oignaient d'huile..... Ce sont, en substance, les accusations envoyées au vice-roi; elles ont servi de matière aux interrogatoires qu'on verra se répéter si souvent pour trouver des motifs à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre, dans la Chine et ailleurs, contre les prédicateurs de la religion chrétienne. (*Lett. édif.*, t. III, p. 2.)

Le vice-roi envoya ce procès-verbal à l'officier Fau, à Fou-ngan. Celui-ci fit partir ses troupes en trois bandes pour traquer et prendre les Européens. Les deux premières prirent dans la ville onze chrétiennes, une mariée, deux veuves et huit vierges vouées à Dieu, plus cinq chrétiens parmi lesquels un apostat concubinaire. La troisième bande, allant au village de Mo-yang, prit deux chrétiens qui allaient avertir cinq missionnaires cachés dans ce village, Pierre-Martyr Sanz, évêque de Mauricaste, les PP. Royo, Alcobler, Serrano et Diaz, tous dominicains. Au

jour, on conduisit à Fou-ngan les prisonniers et ce qui appartenait aux missionnaires. Le P. Alcober, que la torture empêchait de marcher, fut pris et porté. On mit en prison six chrétiens. Huit femmes chrétiennes furent placées dans une chambre à part. Le P. Alcober fut logé chez le gouverneur. Le lendemain, le gouverneur fit comparaître les chrétiens et les chrétiennes. Tous refusèrent de dire où était l'évêque. Mais l'apostat concubinaire dit qu'il demeurait avec les missionnaires chez la veuve Miao, l'une des prisonnières. Cette femme et neuf autres prisonnières furent cruellement tourmentées. Rien ne put les faire parler. Une onzième, épouvantée de l'appareil des tortures, dit ce qu'elle savait, et qu'on l'avait faite chrétienne par importunité et malgré elle. On la fit reporter en chaise chez elle, avec plusieurs pièces d'étoffe de soie pour récompense. Cet interrogatoire dura jusqu'à la nuit. L'officier Fan tourmenta si cruellement les chrétiens, que le gouverneur lui en fit des reproches. Mais lui, fier de l'appui du vice-roi, lui dit qu'il mollissait dans les devoirs de sa charge. La nuit, six chrétiennes torturées refusèrent de parler; une servante, cédant à la douleur, mena les soldats au lieu où étaient les PP. Serrano et Diaz. L'officier leur demanda vainement où était l'évêque. Il fit donner des soufflets au P. Serrano et la torture au P. Diaz. Deux infidèles qu'on voulait forcer à dénoncer les Européens, furent rudement frappés et emprisonnés plusieurs jours. Le chrétien qui logeait l'évêque lui dit : « Vous me compromettez; mon voisin Ambroise Ko a été torturé quatre fois, ses biens sont confisqués, il est en prison ainsi que les siens. — Mon ami, dit l'évêque, sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous? Mais vous allez être satisfait. » Il sortit et passa la nuit dans un jardin, où les soldats passèrent deux fois sans le voir. Son hôte ayant refusé, quoi qu'on fit, de le recevoir, il vint ostensiblement dans le village et fut emprisonné le 30 juin. Le P. Royo suivit son exemple.

Tous les prisonniers comparurent. On dit à Thérèse : « Qui vous a conseillé la virginité? — Moi-même, dit-elle. — Combien êtes-vous de femmes servant aux plaisirs des Européens? — Cette odieuse question, dit Thérèse, prouve que vous ne les connaissez pas. Nous détestons ces horreurs. » Fan fit torturer Thérèse. Les autres dirent : « Nous restons vierges par choix volontaire, à l'exemple de Thérèse qui nous y a exhortées. — C'est vrai, dit cette dernière; moi seule dois donc être punie, elles toutes renvoyées. » Le gouverneur se tournant alors vers les missionnaires, demanda au P. Alcober pourquoi il était venu à la Chine. « C'est, répondit le Père, pour prêcher la religion chré-

tienne. » Et là-dessus il expliqua les commandements de Dieu. L'officier Fan lui fit, au sujet des prisonnières, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de Satan ne méritaient pas de réponse. L'officier adressa ensuite la parole à l'évêque et lui demanda depuis quel temps il était dans l'empire. Le prélat lui répondit qu'il y était entré sous le règne de l'empereur Kang-Hi, pour faire connaître la sainte loi et la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction qu'il toucha et attendrit les assistants, et avec tant de zèle et de véhémence qu'à la fin la voix lui manqua. Le P. Royo, interrogé à son tour, dit qu'il était dans l'empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On ne demanda rien aux PP. Serrano et Diaz. Le 10 juillet, tous les missionnaires, cinq chrétiens et la généreuse Thérèse partirent de Fou-ngan pour être conduits à Fou-tcheou-Fou, capitale de la province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étaient chargés de chaînes qui leur tenaient les mains et les pieds étroitement serrés, et dans cet état ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de chrétiens qui enviaient leur sort et qui les exhortaient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir, à leur passage, des rafraîchissements. Les infidèles venaient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeaient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, et leur donnaient tous les autres noms que leur malice leur suggérait. Quelques autres se montraient compatissants et reprenaient les premiers. « Il suffit de le voir, disaient-ils, pour reconnaître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci ne sauraient avoir cet air respectable que nous leur voyons. » A leur arrivée dans la capitale, le vice-roi, impatient de les examiner, les fit sur-le-champ comparaître devant son tribunal entre six et sept heures du soir et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avait faites à Fou-ngan.

Entre autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à l'évêque par l'ordre de qui il était venu dans la Chine et s'il engageait les Chinois par argent à se faire chrétiens. Le prélat répondit que le souverain pontife l'avait envoyé pour prêcher la religion chrétienne. « Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien et rien de plus. Ma manière d'engager ceux qui veulent m'écouter à se faire chrétiens, est de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art; je ne trompe personne, je ne baptise

que ceux qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment, et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connaissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connaît pas ; mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette religion sainte jouiront, après leur mort, d'une félicité éternelle ; et ceux qui auront refusé opiniâtrément de s'y soumettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes ; au reste, les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer ; vous-même, monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnaissant la vérité et en suivant la sainte religion. »

Ce discours, si digne du zèle d'un apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-roi fit donner inhumainement au saint prêtre ; après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit. Deux jours après arrivèrent à Fou-ngan neuf autres chrétiens et cinq chrétiennes, et, le 30 juillet, tous ceux qui étaient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs mandarins dont chacun était gouverneur d'un lieu, c'est-à-dire d'une ville de troisième ordre ou d'une portion d'une plus grande ville équivalente à une ville du troisième ordre. On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étaient attachés à la religion chrétienne ; ils dirent unanimement qu'ils l'avaient embrassée et qu'ils voulaient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnaissaient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçait et protesta qu'il n'avait été jusqu'à chrétien que pour obéir à ses parents, qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avaient fait entrer et l'y avaient élevé. Ce discours déplut à l'un des juges : il reprit aigrement cet apostat et lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur de vouloir abandonner les exemples et les enseignements de ses parents. Les juges marquèrent ensuite à plus d'une reprise leur compassion pour les chrétiennes, en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adressèrent surtout la parole à la plus jeune, qui y avait été appliquée deux fois. « Qui vous a si cruellement maltraitée ? lui demandèrent-ils. — C'est par ordre de l'officier Fan, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. — Pourquoi, lui dirent les juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries et perles ? — Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle ; notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs de

cette vie ; tout cela n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter. »

L'officier, dans les instructions qu'il avait données, avait accusé les missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce étaient quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, et, en particulier, une caisse d'ossements que le P. Alcober avait mise en dépôt chez un chrétien. L'officier prétendait, en premier lieu, que les missionnaires tuaient de petits enfants et tiraient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions ; en second lieu, que l'usage des remèdes européens était d'en empoisonner les suites. Les missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étaient toutes deux fausses et que, de plus, la première était absurde. « Mais, dirent les juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossements ? qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique ? — Ce sont, répondirent les missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs, d'une vertu extraordinaire, le quel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie et la nôtre ; mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avaient recueillis. » En conséquence de cette déposition, les juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transportèrent hors de la ville, où elle était gardée par des soldats ; et ayant pris avec eux des experts dont la profession est, à la Chine, d'examiner les cadavres, on trouva les ossements presque en poussière. L'officier Fan, qui était présent, s'en prévalait, comme si c'eût été un indice que c'étaient des ossements de petits enfants. Les experts, au contraire, disaient qu'à les voir on ne pouvait juger autre chose, si ce n'est qu'ils étaient d'une personne morte au moins depuis un siècle. Les juges ne savaient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur était de cinq lignes et demie du pied chinois, d'où il résultait que les ossements étaient d'une grande personne. (Le pied chinois se divise en 10 pouces seulement, et le pouce en 10 lignes.) Le fait était évident : Et comme l'officier Fan s'obstinait encore à soutenir que c'étaient des ossements d'enfants, les juges lui en firent des reproches amers et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance. « Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossements du corps humain et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications, autrement nous allons contre les lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos descendants ; faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire ; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. » Ils dé-

clarèrent ensuite qu'il était temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse, mais que chacun devait y apposer son sceau, afin de prévenir toute fausse imputation. L'officier protesta qu'il n'en ferait rien et qu'il ne signerait pas le procès-verbal. Cependant les juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'acte au juge criminel de la province, qui approuva et leur procéda et la sentence dans laquelle ils déclaraient les missionnaires innocents.

De son côté, l'officier Fan alla accuser les juges, auprès du vice-roi, de s'être laissés corrompre par argent. Il lui dit que des chrétiens étaient venus de Fou-ngan avec des sommes considérables, qu'ils avaient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers, et généralement tous les officiers étaient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-roi cassa toutes les procédures; il appela d'autres gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des villes voisines d'autres chrétiens, et en particulier, la chrétienne que l'officier Fan avait récompensée pour avoir apostasié, et pour avoir indiqué les demeures des missionnaires. Cette chrétienne se repentait déjà de son apostasie; elle la rétracta alors, et elle accusa l'officier de la lui avoir conseillée auparavant, en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices. Le vice-roi fit encore emprisonner des gentils, arrivés depuis peu de Fou-ngan, et l'aubergiste qui les logeait. Il fit en même temps arrêter des marchands qui portaient tous les ans, de Canton dans le Fou-Kien, la pension pour les missionnaires; et des chrétiens qui étaient venus de Fou-ngan, pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats, pour procurer quelques soulagements aux confesseurs de la foi. Les soldats même furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue; enfin, tout alla au gré de l'officier Fan. Les chrétiens et même les gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six chrétiens d'adorer une idole, et cinq d'entre eux, ayant refusé constamment de le faire, reçurent, par son ordre, chacun quarante coups de bâton; le sixième eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux juges furent arrivés, ils commencèrent de nouveaux interrogatoires, et ils les répétèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le P. Diaz, et ensuite Thérèse à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyait tous les jours les missionnaires revenir de l'audience à la prison, le visage enflé et meurtri de soufflets. Le P. Serrano en eut la peau des joues enlevée, et le visage tout ensanglanté. M. L'évêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans

qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les P. Alcobert et Royo ont souffert une fois la bastonnade; le P. Diaz l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-roi pressait les juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençait à appeler leurs délais des lenteurs affectées; les juges étaient au désespoir de ne pas trouver matière à une sentence qui pût être de son goût; enfin ils se déterminèrent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les missionnaires et quelques chrétiens à l'exil, et les autres chrétiens et chrétiennes à de moindres peines. L'embarras de ces juges n'était pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeait d'eux: ils étaient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-roi ou du moins à la crainte de son ressentiment; mais il fallait garder une forme dans le jugement, et faire parler les lois dans une sentence où ils portaient la sévérité jusqu'au dernier supplice; c'est le parti qu'ils prirent. La sentence fut dressée et envoyée au vice-roi qui la fit passer à l'empereur.

Dans le temps que l'on portait dans le Fou-Kien cette sentence contre ces généreux confesseurs de la foi, l'empereur envoyait des ordres secrets à tous les tsong-tou ou gouverneurs de deux provinces, et au fou-yven ou vice-roi d'une province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avaient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignaient une religion appelée *Tien-Tchu-Kiao*, c'est-à-dire religion du Seigneur du ciel; et de dégrader tous les mandarins subalternes qui se montreraient négligents à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir une religion traitée de secte perverse. En conséquence, tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces. Les ordres de l'empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les tsong-tou et fou-yven les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits, on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade; dans d'autres, on a pillé les maisons des chrétiens, et ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenait à la religion; saintes images, croix, chapelets, ornements d'église, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les livres chinois qui traitent de notre sainte religion, et qui jusqu'à présent avaient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu, de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété! Ils les ont cachées ou défendues, autant qu'il leur a été possible; mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes. Parmi ceux qui ont été entraînés devant les tribunaux, il s'en

est trouvé dans toutes les carélientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur foi; souvent même, ceux qui l'avaient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourments. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi.

C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de Chan-Tong qu'on n'avait point recherchés. Ils allèrent trouver leurs mandarins, l'un tenant un crucifix, et l'autre une image à la main: « A ces marques, lui dirent-ils, reconnaissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades et les prisons; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens. » Il faut savoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre tout l'héroïsme de cette démarche. Le mandarin se porta à un tel excès de colère qu'il arracha lui-même le crucifix des mains du chrétien qui le portait, et lui en donna des soufflets. Il faut néanmoins convenir que tous les chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement et le même zèle pour la religion sainte qu'ils professaient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs, dans divers endroits, l'avaient honteusement désavouée et lâchement abandonnée; il y a même des chrétiens où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie, dressés par les mandarins des lieux. Les missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'âme et les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau, et celle même de plusieurs chrétiens distingués, sur la piété et la ferveur desquels ils avaient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asile pour se dérober aux recherches; plusieurs missionnaires, rebutés partout, ont pris le parti de se cacher dans des barques, et de courir les lacs et les rivières; d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao. Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette dernière voie, pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le P. Baborier, jésuite français. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La Providence avait favorisé son voyage qui fut de près de 300 lieues: mais elle permit qu'en arrivant à Macao la nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portait; il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier, en grand secret, pour demander des habits européens. Ce vénérable missionnaire, qui pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine afin d'aller mourir, suivant son expression, *les armes à la main*. Peu de jours après son arrivée est aussi venu M. de Martillac, évêque d'Ecrinée et vicaire apostolique, Français de nation. Quand la

persécution ne l'aurait pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui aurait pas permis d'y demeurer. Ce digne prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avait été découvert, cité devant un tribunal, et rudement frappé pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses chrétiens qu'il cultivait depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avait nulle espérance d'en trouver. Après lui sont arrivés presque en même temps deux révérends pères dominicains, tous deux Italiens, l'un appelé Tchifoni et l'autre Matsioni. Ce dernier s'était réfugié dans la maison qui servait d'asile au P. Beuth, jésuite français; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, et ensuite de venir à Macao.

Ces deux missionnaires s'entretenaient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avait pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étaient ne pouvait manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, et se retirèrent au plus tôt dans la maison d'un chrétien plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne; mais quand ils voulurent retourner, après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le P. Beuth, affaibli qu'il était par une maladie de plusieurs mois; mais le P. dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivait, il s'arrêta, et ne sachant où se retirer, ni comment sortir de la ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos. Ce repos fut bientôt troublé: une bande de soldats aperçut le Père, et vint le considérer de près. Un des soldats s'imagina que le chapelet était une marque qu'il était d'une secte appelée *Pelien-kiao* (secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine). « Non, répondit un autre, il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque chose de semblable. — Il faut, dit un troisième, qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un chrétien qui demeure tout près d'ici. »

Cet avis fut suivi. Les soldats n'ayant rien su sans doute de l'emprisonnement du P. Beuth, eurent la charité de porter le P. dominicain chez le chrétien, en lui disant: « Tiens, voilà un homme de ta religion qui souffre, prends soin de le soulager! » Le mandarin qui avait arrêté le P. Beuth eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme

s'il eût ignoré que c'était un missionnaire, et qu'il l'eût pris pour un marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à Macao par un *tchaïgin* ou valet du tribunal, qui, pour certifier que le Père s'y était rendu, devait rapporter à son retour une réponse du mandarin le plus voisin de Macao. Par malheur ce mandarin est celui de Hyang-Chan qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparaître le Père devant son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace qui le chargeait d'injures, et lui reprochait de ne pas honorer ses parents, d'arracher les yeux aux mourants, de tuer les petits enfants pour en faire servir la tête à des sortilèges, quelques-uns lui arrachaient les cheveux et la barbe, et lui faisaient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le mandarin vient s'asseoir sur son tribunal, ordonna de tenir prêts les instruments de la question, les fit étaler avec les fouets destinés aux châtimens publics; après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphèmes. C'est la coutume à la Chine, que les mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches, ordonnant même aux soldats de faire des huées, ou pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier, par ce moyen, de l'autorité et faire craindre leurs jugemens. « Est-il bien vrai, dit le mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. — Cela est vrai, répondit le P. Beuth. — Or, dis-moi, poursuivit le mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer? — C'est, répondit le Père, celui qui a créé le ciel et la terre. — Oh! le malheureux, reprit le mandarin, est-ce que le ciel et la terre ont été créés? Qu'on lui donne dix soufflets. » Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste et cruel, le mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères chinois qui expriment le saint nom de Jésus; puis il les fit présenter au P. Beuth en lui demandant ce que c'était. Le Père répondit que c'était le nom de la seconde personne de la sainte Trinité qui s'est faite homme pour notre salut. « Autres dix soufflets, s'écria le mandarin, » et il procura ainsi à ce digne missionnaire la gloire de souffrir directement et d'une manière toute spéciale pour le saint nom de Jésus. Après d'autres demandes et d'autres réponses, le mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé, ainsi que j'en ai été témoin.

Le mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à Macao, en lui disant qu'il lui faisait grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce missionnaire étant très-malade, il ne pouvait manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups. Et en effet, à la manière barbare dont il fut frappé, jointe à une plithisie consi-

dérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de deux cent cinquante lieues, avait réduit le P. Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant, à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi; il exciterait nos regrets par ses vertus, par son zèle et par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre maison dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison! Avec quel goût ne faisait-il pas lire, plusieurs fois par jour, le livre des souffrances de Jésus-Christ, et ceux qui traitent de la préparation à la mort! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacrements après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration au service de la sainte Vierge et sa soumission de cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rites et cérémonies chinoises! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une pleine connaissance à toutes les prières de la recommandation de l'âme!... La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentait aucune. « N'y-a-t-il pas de l'illusion? me disait-il: je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur. » Il s'efforçait de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites et surtout du plus pur amour. Enfin, un peu avant cinq heures du matin, il rendit doucement son âme à Dieu, le 19 avril 1747.

Un autre missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville est le R. P. Abormio, de l'ordre de Saint-François et Italien de nation. Après avoir été trainé de prison en prison, pendant l'espace de onze mois, il a été conduit ici et remis entre les mains du procureur de la ville, avec charge d'en répondre. Ce zèle missionnaire avait été arrêté le dimanche de Pâques de 1746, dans la province de *Chan-si*. Les soldats le maltraitèrent de soufflets, pillèrent ses meubles et frappèrent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Cependant les tribunaux voulurent prendre une connaissance plus ample du procès, et ils ordonnèrent de faire comparaître le prisonnier. Le mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit même de près pour lui demander en grâce avant l'audience, de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses effets lui seraient rendus; que de plus il lui serait favorable et qu'il solliciterait fortement sa délivrance. Le P. Abormio, sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées, se laissa gagner et ne voulut pas tirer du mandarin une vengeance qu'il ne jugeait pas devoir être utile à la religion. Mais le mandarin était bien éloigné de tenir parole. Résolu de se mettre, à quelque prix que ce fût, à couvert des accusations qu'il craignait, il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le Père dans la prison. Ses ordres auraient été exécutés, sans un sei-

gneur condamné à une prison perpétuelle, et qui avait trouvé auprès du digne missionnaire l'avantage incomparable de connaître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du mandarin, il lui fit déclarer que si le Père mourait dans la prison, il en écrirait à un de ses parents, puissant en cour. Le mandarin, outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autres moyens de cacher aux tribunaux tout ce qu'il avait fait et ce qu'il venait d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison, et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvaient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi; et pendant ce temps, les prisonniers, que le P. Abornio avait convertis et baptisés au nombre de cinq, ne cessèrent de bénir Dieu et de chanter ses louanges. Ils souhaitaient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avaient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour empêcher les approches de la prison, quelques chrétiens sautèrent les murailles des cours, et jetèrent par une petite fenêtré du pain au missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du mandarin, qui ne pouvait assez s'étonner d'une affection si extraordinaire pour un étranger. Enfin, il fut décidé par les mandarins supérieurs, que le missionnaire serait renvoyé à Macao sous la garde de deux soldats. Dans le chemin, il ne manqua aucun jour de prêcher; et comme il parlait bien le chinois, plusieurs mandarins voulurent l'entendre et l'invitèrent à leur table. Il passa plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des lettrés gentils ou à parler au peuple. Quelques-uns lui promirent d'examiner la religion chrétienne. Le seul mandarin dont il fut maltraité sur sa route fut celui de Hyang-Chan. Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce Père, comme il l'avait fait peu auparavant dans celle du P. Beuth, lui fit donner trente-deux soufflets et le fit appliquer deux fois à la torture.

Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le mandarin lui dit : « Es-tu Chinois ou Européen ? Le Père répondit : Je suis Européen. — Cela est faux, dit le mandarin, tu es Chinois comme moi; j'ai connu ta mère dans le Hou-Kouang, je l'ai déshonorée; qu'on donne dix soufflets à ce menteur, pour avoir méconnu sa patrie ? » Après les soufflets, le mandarin reprit la parole : « Dis-moi : quelle est ta religion ? » Le Père répondit : « J'adore le Seigneur du ciel. » Le mandarin lui dit : « Est-ce qu'il y a un seigneur du ciel ? » Il n'y

en a point. Tu ne sais ce que tu dis avec ton seigneur du ciel. » Le Père répliqua : « Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille; dans un empire, un empereur; dans un tribunal un mandarin qui préside ? De même le ciel a son seigneur, qui est en même temps le maître de toutes choses. » Sur ces réponses, le mandarin fit frapper et mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi, qui en fut malade plusieurs semaines.

Le P. de Neuville, jésuite français, vint aussi à Macao. Il est vrai que la persécution ne fut pas la principale cause de sa retraite; ce zèle missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles et ruiné sa santé à former la chrétienté du Hou-Kouang, qui est aujourd'hui une des plus ferventes et des plus nombreuses, se trouva hors d'état de continuer ses travaux apostoliques; et d'ailleurs, il se vit obligé de venir prendre soin des affaires de notre mission, en qualité de supérieur général, dans ces temps fâcheux où elle était tout ensemble affligée et des ravages de la persécution et de la perte qu'elle venait de faire, dans la même année, de plusieurs de ses meilleurs sujets; car dans un si court espace de temps, la mort lui enleva le P. Hervien, supérieur général; le P. Chalié son successeur, qui ne lui survécut que peu de mois; le P. Beuth, dont nous avons déjà parlé, et le jeune Père de Saint-André, qui se disposait par les études de théologie, à travailler bientôt au salut des âmes. Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les missionnaires qui jusqu'ici demeurèrent cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sortirent; c'est que, n'ayant pas la commodité des courriers, ils ne pouvaient écrire que par des exprès qu'ils envoyaient à grands frais dans les cas importants. Le P. Lefèvre, jésuite français, nous envoya le P. Chin, jésuite chinois et compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On remua ciel et terre pour le découvrir. Les mandarins avaient appris qu'il était dans une maison, où il faisait sa plus ordinaire résidence. Trois mandarins, avec plus de soixante de leurs gardes et soldats, allèrent à cette maison, l'investirent et y pénétrèrent; le Père n'y était plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il était parti pour passer de la province de Keang-Si à celle de Kiang-Nan. On saisit, on pillait tout ce qui s'y trouvait; on confisqua la maison, qui ensuite fut détruite; on arrêta un grand nombre de chrétiens, voisins de cette maison; on les mena en prison chargés de chaînes; ils furent frappés à coups de bâton par la main des bourreaux; on leur donna la question et on les chargea de toutes sortes d'outrages. Alors un des chrétiens de ce district courut après le P. Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apporta l'édit de l'empereur, qui ordonnait de rechercher les prédicateurs de la religion chrétienne et les cruautés qu'on venait

d'exercer. « Changez de route, lui dit-il, mon Père, retournez sur vos pas, vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison. On y viendra faire des recherches, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous et je m'expose volontiers à tous les dangers; j'espère même, qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modérer ces visites jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté. » Ce généreux chrétien ne trouva pas peu d'obstacles dans ses parents qui refusaient de recevoir le missionnaire; mais il vainquit leurs résistances et plaça le P. Lefèvre dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savaient. Pour lui donner un peu de jour, il fallut faire une ouverture au toit, en tirant quelques tuiles qui se remettaient dans les temps de pluie. On ne le visitait et on ne lui portait à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrivit lui-même qu'il entendit plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne le point recevoir, supposé qu'il vint demander un asile. On vint visiter la maison par ordre du mandarin du lieu; mais comme le chrétien qui le tenait caché avait une espèce d'autorité sur les gens du tribunal, et qu'il tenait un des premiers rangs parmi eux, la visite se fit légèrement. Cependant le P. Lefèvre passa sept ou huit mois dans cette espèce de prison. Il écrivit que cela ne l'inquiétait nullement et que c'était l'affaire de la Providence.

Nous reçûmes par la province de Hou-Kouang des nouvelles de la montagne de Mou-Pouanchan. Cette montagne était célèbre par une chrétienté des plus florissantes que nous y avions formée depuis plusieurs années, et où les fidèles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étaient une véritable image de la primitive église. Le P. de Neuville a eu soin de ces montagnes pendant six ans, et y a baptisé plus de 6,000 personnes. Hélas! ces montagnes, précieuses à notre zèle, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitements ont été employés à cet effet. Le P. de la Roche, jésuite français, qui cultivait cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, et s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chrétiens de la montagne le firent depuis avertir qu'on ne les inquiétait plus; qu'il ne paraissait aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, et qu'ils s'assemblaient comme auparavant pour faire les prières; mais ils ajoutaient que cette paix leur était d'autant plus suspecte, qu'ils savaient qu'un païen du voisinage avait été chargé par son mandarin de s'informer secrètement quand un missionnaire serait retourné dans la chrétienté, et de l'en avertir. Il s'en fallut peu que le P. Dugad, autre jésuite français, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchait et qu'on s'avancait pour visiter la

maison où il était caché, il s'enfuit promptement, et, avant que de trouver où se réfugier, il courut assez longtemps sur les lacs et sur les rivières. Enfin, arrivé dans la retraite que le P. de Neuville occupait alors, et où il était la ressource et le conseil de tous les missionnaires des environs, il la partagea avec lui; c'est là qu'il reçut les lettres d'un chrétien qui le pressait vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir longtemps entretenu chez lui deux concubines, avait tout récemment promis au P. Dugad un entier amendement. Il tint si bien parole, qu'ayant été lui-même accusé, il confessa la foi de Jésus-Christ au milieu des tortures et des bastonnades; ensuite il mit hors de sa maison une de ses concubines, et se disposa à marier l'autre. Il pria ce missionnaire de venir recevoir sa confession générale et prendre possession d'une grande maison, qu'il lui céda pour en faire une église. Monseigneur l'évêque du Chan-Si et Chen-Si, écrivit qu'il ne savait ni comment se tenir caché ni comment s'exposer à faire le voyage de Macao. Les mandarins de la province de Kouang-Tong se donnèrent aussi toutes sortes de mouvements pour découvrir un prêtre chinois, nommé *Sou*, mais ils ne purent y réussir. Tandis qu'on était en garde contre les infidèles, on ne laissait pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en avait un dans la même province de Kouang-Tong, qui était employé dans le tribunal et qui voulait gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il composa une fausse procédure, et fit avertir le P. Miralta qu'on était sur le point de présenter contre lui une accusation aux mandarins de Canton, portant qu'il avait introduit plusieurs missionnaires dans l'empire. Cette prétendue accusation n'était autre chose que la procédure qu'il avait fabriquée de sa main, et où il nommait plusieurs officiers de justice qu'il fallait, disait-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettait de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit pour une si bonne cause. Il ne restait plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine le punit de son impie stratagème. Les mandarins découvrirent qu'il avait fait une fausse procédure; ils l'appliquèrent plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat, et le condamnèrent ensuite à quarante coups de bâton et à l'exil, en lui disant qu'il avait mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du Kiang-nan se ressentirent moins que les autres des troubles et des vexations, parce qu'elles étaient si nombreuses, qu'il y avait des chrétiens dans tous les tribunaux qui supprimaient par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnaient avis avant qu'ils fussent expédiés, afin que les autres chrétiens les fissent supprimer par argent. La ville de Macao, quoique soumise à la domination portugaise, ne fut pas entièrement garantie de l'orage. On y vint publier des

défenses aux Chinois qui l'habitaient, de servir les Européens et d'aller aux églises. On fut même sur le point de signifier un ordre des mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'empire, non-seulement tous les Chinois qui en portaient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avaient pris l'habit européen. Si tous ces ordres avaient eu leur effet, il ne resterait à Macao qu'une très-petite partie de ses habitans; mais on n'y eut point égard, et les mandarins, après les avoir minutés, n'en voulurent pas tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre. Il vint ensuite un ordre qu'on devait encore moins observer, parce qu'il était directement contraire à l'honneur de la religion; il portait qu'on eût à fermer une petite église où l'on baptisait les catéchumènes chinois. Les mandarins prétendaient que c'étaient les Chinois qui avaient bâti cette église. On leur répondit qu'elle avait été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur montra l'acte de sa fondation. Malgré cela, le mandarin de Hyang-Chan se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'était de la part des mandarins supérieurs de la province. En entrant dans la ville avec un cortège de trente ou quarante hommes, il fut salué par la forteresse, de cinq pièces de canon; et quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat, composé de trois présidents et de douze conseillers, alla l'y visiter; mais sur la demande que fit ce mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettait pas d'exécuter un pareil ordre; que l'église n'appartenait pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avait démontré. Cependant le mandarin persista dans ses prétentions et demanda qu'on lui donnât la clef de l'église pour la fermer lui-même. Cette clef était dans le collège de Saint-Paul, entre les mains du P. Lopez, provincial des jésuites, qui composaient la province appelée du Japon. Ce Père, agissant de concert avec Mgr l'évêque de Macao, et conséquemment à la décision de ceux qui avaient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandait, et protesta qu'il aimerait mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le mandarin; il se contenta d'afficher un écrit où il était délégué de se servir de l'église en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Aussitôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétiens des environs de Pékin, formés et cultivés par les missionnaires qui faisaient leur séjour dans cette grande ville. Quoique les chrétiens qui les composaient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs cependant apostasièrent à la vue des maux dont on les menaçait. D'autres soutinrent courageusement les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix et autres marques de leur piété, furent

profanés et brûlés. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avaient reçus du P. Da Rocha, jésuite portugais, qui visitait souvent ces chrétiens, ce missionnaire fut cité devant le gouverneur de Pékin, et confessa que ces signes de la piété chrétienne venaient en effet de lui. Sur son aveu, le gouverneur dressa une accusation contre lui et la présenta à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devait être condamné; mais l'empereur répondit qu'il lui faisait grâce. Ce prince nomma, en même temps, deux grands de sa cour pour protéger les Européens qui étaient dans sa capitale: protection fort équivoque et sur laquelle il n'était pas naturel que l'on comptât beaucoup.

Cependant, pour ne rien omettre de ce qui pouvait servir à la défense de la religion, les Européens adressèrent un mémoire où ils représentèrent que la religion chrétienne ne méritait rien moins que le nom de *fausse secte*, qu'on venait de lui donner; qu'elle avait été permise par l'empereur Kang-Hi et par le tribunal des rites, et qu'eux-mêmes avaient toujours éprouvé les bontés des empereurs, et en particulier celles de Sa Majesté régnante; mais qu'ils ne pouvaient plus paraître avec honneur, tandis qu'on les regardait comme attachés à une *fausse secte*. Ils mirent ensuite ce mémoire entre les mains des protecteurs pour le faire passer à l'empereur; mais ces patrons, peu affectionnés, différèrent tant, qu'ils donnèrent le temps à ce prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin, un peu avant son retour, ils indiquèrent une assemblée dans la maison des jésuites français, où ils appelèrent tous les missionnaires de Pékin. Le plus distingué de ces deux seigneurs, nommé Ne-kong, premier ministre et favori de l'empereur, ouvrit la séance par des discours vagues, qui regardaient pour la plupart l'Europe et ses divisions en divers États. Le P. Gaubil, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le Ne-kong se mit ensuite à exagérer les attentions et les bontés de Sa Majesté pour les Européens; après quoi, il montra assez clairement combien il y avait peu de fond à faire sur sa protection, en demandant comment on oserait présenter à l'empereur un écrit où il s'agissait de proposer que la religion chrétienne fût approuvée. On le laissa haranguer longtemps, afin de mieux connaître ses sentiments. Ensuite le P. Gaubil prit la parole et parla dignement pendant un temps considérable. La religion chrétienne, disait-il, est une loi pure et sainte; elle a été examinée par le tribunal des rites, qui l'a approuvée sous le règne de Kang-Hi, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même empereur. Cette religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes prédicateurs; pourquoi était-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui? tandis surtout que nous voyons qu'on souffre dans l'empire la religion des mahométans, celle

des lamas et plusieurs autres. Si la religion chrétienne passe dans l'empire pour être la religion d'une secte perverse, comment pourrions-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, et à qui il ne serait pas même permis d'y rester sans l'espérance de pouvoir la prêcher ?

Le Ne-kong ne voulut pas répondre au discours du P. Gaubil et recommença à parler de la bonté de l'empereur pour les Européens, ajoutant, que s'il les comblait de bienfaits, ce n'était pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges; mais que cela venait uniquement de la magnificence de son cœur qui embrassait toute la terre. Plusieurs missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le P. Gaubil. Enfin le second protecteur voulut ramener le Ne-kong à la question principale : mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence en offrant aux Européens toutes sortes de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'empereur à son retour; ce qu'ils ne manquèrent point de faire, lorsque ce prince reentra dans la capitale sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne Vou-tao-chan, révéérée et appelée *sainte* par les Chinois. Avant ce voyage nos Pères de Pékin chargèrent le frère Castiglione, peintre italien, particulièrement estimé de l'empereur, de profiter de la première occasion qui se présenterait pour parler à ce prince. Ce parti ne laissait point d'avoir ses risques; car quoique ce frère avec deux autres peintres, jésuites comme lui, vissent souvent l'empereur, il ne leur était cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne fussent interrogés; d'ailleurs user de cette voie, c'était choquer les grands qui nous avaient toujours témoigné leur ressentiment, toutes les fois que nous avions voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le frère Castiglione présentât à l'empereur aucun écrit; on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au monarque ne tarda pas à se présenter. Le frère ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du prince, il était obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement la première fois qu'il serait en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensait, car dès le lendemain il fut mandé par l'empereur même, qui voulait lui donner le dessin d'une nouvelle peinture. Dès que le frère parut, il se mit à genoux, et après avoir fait son remerciement, il dit à l'empereur : « Je supplie Votre Majesté d'avoir compassion de la religion désolée. » A cette demande, l'empereur changea de couleur et ne répondit rien. Le frère s'imaginant qu'il n'avait pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venait de dire, et alors le prince, prenant la parole, lui dit : « Vous autres, vous êtes des étrangers; vous

ne savez pas nos manières et nos coutumes; j'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances. » Ce même frère eut, depuis le retour de l'empereur, un second entretien avec lui, plus long que le premier; ce fut l'empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du P. Chalier dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le frère Castiglione travaillait à la tête de plusieurs Chinois et Tartares; et lui adressant la parole, il demanda si l'on espérait de conserver le P. Chalier. Le frère lui répondit qu'il ne restait que bien peu d'espérance. « N'avez-vous pas ici, ajouta l'empereur, quelques médecins européens? — Nous n'en avons pas, répondit le frère. — Pourquoi cela, reprit l'empereur? — C'est, dit le frère Castiglione, qu'il est trop difficile d'en faire venir de si loin; mais nous avons deux chirurgiens, entendus dans leur art. — Il est plus aisé, dit l'empereur, de devenir habile dans la chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures. Mais, dis-moi : Vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade? Lui demandez-vous qu'il le guérisse? — Oui, seigneur, répondit le frère, nous l'en prions tous les jours. — D'où vient donc, dit l'empereur, que vous ne l'obtenez pas? — Notre Dieu, reprit le frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté. — Dis-moi une autre chose, ajouta l'empereur : les chrétiens craignent-ils la mort? — Le frère répliqua : Ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. — Mais, dit l'empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu? — On le sait, dit le frère, par le témoignage de sa conscience... La sentence de mort portée dans le Fou-Kien, contre cinq missionnaires et un de leurs catéchistes, était examinée à Pékin. Le vice-roi de Fou-Kien, qui s'en glorifiait comme de son ouvrage, se rendit dans la capitale de l'empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de tsong-ho ou intendant des fleuves, dont il venait d'être pourvu, lui en fournissait naturellement l'occasion et pouvait bien être le salaire de ses manœuvres ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étaient proposé les ennemis de la religion. Si le premier ministre, déjà désigné par le nom de Ne-kong et sous la qualité de protecteur des Européens, ne fut pas le principal moteur de tous ces stratagèmes, il parut bien qu'il ne fit rien pour les détruire et ne tenta rien en faveur de la religion. L'empereur, qui ne voyait et qui n'agissait que par lui, renvoya la sentence au tribunal des crimes quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tint aux ordonnances générales pour renvoyer dans leurs pays les étrangers qu'on surprendrait dans l'empire. On avait jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les empereurs avaient coutume d'user, à l'égard même de leurs sujets, et des ménagements qu'ils avaient

tous affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter et l'honneur que l'empereur venait de faire au P. Châlier de lui envoyer son premier médecin, faisaient penser qu'il ne voudrait pas porter les choses à la dernière extrémité. Il tratta cependant l'affaire avec la plus grande rigueur. Le tribunal ne différa pas la sentence dans tous les points. Il la présenta ensuite de nouveau à l'empereur pour être signée ou supprimée à son gré, et l'empereur la signa le 21 avril 1747. La voici traduite littéralement :

« Volonté de l'empereur, manifestée le treizième de la troisième lune.

« Le tribunal des crimes prononce, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à Tchou, vice-roi de Fou-Kien, sur le procès de Peto-lo et autres qui séduisaient par une fausse doctrine. Ordonnons que Peto-lo ait la tête tranchée sans délai ; approuvons la sentence rendue contre Hoa-Kin-chi, Hoang-Tching-te, Hoang-Tching-Houé et Fei-yo-Yong, qu'ils soient décapités ; approuvons la sentence rendue contre Ho-Hoeitgin, qu'il soit étranglé. Voulons que ceux-ci attendent en prison la fin de l'autonne et qu'ensuite ils soient exécutés. Nous confirmons la sentence des mandarins pour tout le reste. »

Lors que cette sentence arriva dans le Fou-Kien, un de juges qui avaient fait les premières interrogatoires fut nommé pour présider à l'exécution ; mais il s'en défendit et ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appelait *une grande injustice* ; ce refus donna le temps à un prêtre chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'évêque et aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portait dans la prison. S'en étant revêtu, il rappela en peu de mots aux soldats qui le gardaient les exhortations qu'il leur avait souvent faites ; il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étaient deux missionnaires ; il goûta avec eux quelques rafraîchissements, et il ne tarda pas à être appelé devant le mandarin qui devait lui annoncer l'arrêt de son supplice et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mourait pour la défense de la sainte et véritable religion et avec la ferme confiance que, ce jour même, son âme serait placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prierait Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'Évangile. « Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet empire. » Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience ; on attachait au prélat les mains derrière le dos et on lui mit sur les épaules un écrivain ou on lisait qu'il était condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin avec un visage gai et enflammé de l'amour de son créateur. Les

infidèles n'en étaient pas peu surpris, et ils ne pouvaient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avaient formé plusieurs assemblées où l'on récitait le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On se laissait aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine allait avoir un martyr dans la personne d'un évêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs chrétiens de *Fou-Tcheou* et d'autres de *Fou-Ngan* suivaient dans la foule. On arriva à la porte du midi ; on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire, et à quelques pas au delà, l'évêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instants, il se tourna vers lui avec un visage riant et lui adressa ces paroles qui furent les dernières : « Mon ami, je vais au ciel : Oh ! que je voudrais que tu y viusses avec moi ! » Le bourreau lui répondit : « Je désire de tout mon cœur d'y aller, » et lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avait sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup, sur les cinq heures du soir, le 26 mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'âme d'un supplicié, en sortant du corps, va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre ; qu'elle exerce sur eux sa rage et qu'elle les charge de malédictions, surtout s'ils ont contribué au supplice, et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici, personne ne jugea l'âme du vénérable prélat malfaisante ; tous couraient après sa mort l'examiner de plus près. Un gentil, nommé Cing-Eul-Yven, gagé par les chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres et des linges, écarta le peuple, et s'étant acquitté le mieux qu'il put de sa commission, il ne voulut point laver ses mains couvertes de terre et de cendres ensanglantées ; il les porta élevées, par respect, jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquait, et en frotta enfin la tête de ses enfants, en disant : « *Que le sang du saint vous bénisse !* » Les chrétiens lavèrent le corps, l'ensevelirent honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, et le mirent dans un cercueil qu'ils enterrèrent ensuite. Mais les mandarins, ayant su que, pendant la nuit comme pendant le jour, il était gardé par une douzaine de personnes, firent briser la croix de pierre dressée sur le tombeau ; ils ordonnèrent qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils mirent aux fers deux chrétiens. Ils firent aussi chercher le prêtre chinois qui a écrit ce détail le jour même où le corps du vénérable prélat fut déterré.

Depuis le 21 septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre, nous apprîmes que la maison de M. de Portimense, évêque

de Chan-si et Chen-si, avait été visitée et qu'on y avait pris plusieurs personnes ; mais que M. l'évêque avait échappé et qu'il était resté errant plusieurs jours sans avoir avec lui aucun domestique. On espéra qu'il passerait de la province de Chan-si à celle de Chen-si. Le P. Urbano, Allemand, de l'ordre de Saint-François, reçut des soufflets devant les tribunaux, et on le retint prisonnier en attendant que la cour déterminât son sort. Plusieurs missionnaires dans diverses provinces recommencèrent à visiter leur chrétienté et à y administrer les sacrements. Les vénérables Pères condamnés à être décapités attendaient encore au commencement de novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, devait paraître de nouveau devant l'empereur, avec tous les arrêts de mort portés pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. Sou-Mathias, prêtre chinois du séminaire des missions étrangères, les visita et leur administra les sacrements de même qu'au vénérable catéchiste Ambroise Ko, et en cela comme dans toutes les occasions où il put assister les confesseurs de la foi, il montra combien il ambitionnait leur bonheur. L'idolâtre dont j'ai parlé et qui avait recueilli le sang du respectable prélat, était un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée ; ce fut même la raison pour laquelle on l'employa à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'adora plus ses idoles ; au contraire, il les brisa, et dans sa famille on n'adressa plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable évêque Sanz. Il porta dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence avait été exécutée, et il y grava ces paroles : « *Pe-lao-sec-ten-thien-che* : pierre sur laquelle le respectable maître, nommé *Pe*, est monté au ciel. » Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivraient sa doctrine seraient condamnés au même supplice : « Tant mieux (répliqua-t-il en se comptant déjà au nombre des chrétiens) tant mieux, nous irons tous au ciel ! » Sou-Mathias se transporta avec plusieurs chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils trouvèrent le saint corps dans son cercueil, tout frais et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé, à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils virent couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'évêque Sanz, on grava sur le visage des Pères et du catéchiste Ambroise Ko deux caractères chinois qui marquaient le genre de supplice auquel ils étaient condamnés. (*Lettres édifiantes*, vol. III, p. 8.)

Peu de temps après le martyre de l'évêque de Mauricastre, on fit tracer au fer rouge, sur le visage des quatre autres dominicains et du catéchiste Fô, en caractères chinois, l'indication du genre de supplice auquel ils avaient été condamnés. L'évêque de Tipasa était dans une prison, le P. Royo dans l'autre, les PP. Alcober et Diaz dans une troi-

sième. Ils furent étranglés dans leur prison le 28 octobre 1748.

La famille de saint Ignace eut ses martyrs comme celle de saint Dominique. Sous les auspices du franciscain François Destarozza de Viterbe, évêque de Nankin, huit Jésuites cultivaient, dans la province de ce nom, environ soixante mille chrétiens. Autoine-Joseph Henriquez, leur supérieur, né à Lisbonne, le 13 juin 1707, était passé à la Chine avec un ambassadeur, que le roi de Portugal envoya à Young-Tching. Arrivé à Macao, la vue et la conversation des missionnaires, qui de là se répandaient dans le céleste empire et dans l'empire Annamite, allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Docile aux impressions de la grâce, il fut reçu, le 25 décembre 1727, dans la compagnie de Jésus, entra en mission dix ans après, et fit profession en 1743. Tristan de Athémis, né à Friouli, le 28 juillet 1707, entra dans la compagnie le même jour, en 1725, avait fait profession le 2 février 1740, et enseignait la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des âmes le portait à consacrer ses talents aux missions, il arriva à Macao le 15 septembre 1744, et partit l'année suivante pour la province de Nankin. Henriquez et Athémis furent découverts et enchaînés aussitôt. On les amena prisonniers à Sou-tchéou, le 21 décembre 1747. La sentence qui les condamna à être étranglés ayant reçu la sanction impériale, le geôlier, accompagné d'un bourreau, entra, le 12 septembre 1748, dans la prison. On commença par tirer les lits et par répandre la paille à terre ; dispositions qui firent juger aux confesseurs que l'heure du sacrifice n'était pas éloignée. Un autre bourreau parut ensuite, des cordes à la main, pour les lier. « Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis jour de la félicité éternelle que vous vous promettez. » Suivant la coutume de la Chine, on servit à manger aux patients avant l'exécution. Comme les missionnaires ne touchaient à aucun mets, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant d'être séparés, ils obtinrent par faveur de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Ils firent ensuite, chacun de leur côté, une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatientes les étranglèrent. Leurs précieuses reliques, renfermées dans des cercueils, furent inhumées le lendemain dans le cimetière des pauvres, d'où on les tira, un an après, sans aucune marque de corruption. L'évêque de Nankin, tendrement attaché à son cher troupeau, dont il partagea tous les risques et toutes les épreuves, termina sa vie le 2 mars 1750, par une mort sainte, fruit d'une longue suite de misères supportées avec constance.

Nous ne pouvons nous étendre sur les ravages que la persécution causa dans diverses chrétientés, mais nous ne saurions taire que le ciel fit sur-le-champ éclater sa colère sur les principaux persécuteurs, par des châtimens qui ne permirent pas de méconnaître

la main vengeresse qui les écrasait : 1° Une famine cruelle qui désola plusieurs provinces de l'empire, et y rendit communs d'horribles excès de barbarie ; une guerre sanglante accompagnée de funestes revers ; la mort du prince héritier, fils unique de l'impératrice, et celle de l'impératrice même, voilà les punitions générales. 2° Voici les châtimens particuliers : Le premier ministre, conseil et favori de Khian-loung, auteur de l'édit de proscription, fut précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, puis condamné à perdre la tête et exécuté. Le vice-roi du Fou-Kien, persécuteur du vénérable évêque de Mauricastre et de ses compagnons, élevé à la charge de suprême mandarin des fleuves, dans la province de Nankin, jouissait paisiblement de la bienveillance impériale. L'impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère, il sera puni de tous ses attentats contre la religion et ses ministres. On le dégrade, on l'exile, on l'oblige de relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée ; on le condamne enfin à perdre la tête, et, par grâce, à s'étrangler de ses propres mains. Le vice-roi de la province de Nankin, à la suite d'une sédition que provoqua la cherté des vivres, est saisi, enchaîné, dépouillé, ainsi que sa famille, de ses biens comme de ses honneurs ; on l'exile en Tartarie, et on le condamne à balayer les cours du palais de l'empereur. Tandis que le ciel venge ainsi l'innocence opprimée par l'anéantissement des persécuteurs, la religion applaudit au triomphe de ses martyrs par toutes les marques de joie et toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. (Henrion, vol. IV, page 526.)

Jusqu'en 1768, la chrétienté de la Chine jouit d'une assez grande tranquillité ; mais cette année-là, le bruit se répandit qu'on allait rechercher les chrétiens dans tout l'empire. La peur saisit la ville et les environs ; tranquilles sur notre sort, nous ne l'étions pas sur celui de tant d'âmes qui nous sont si chères et qui allaient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense, quand on est loin du danger. L'alarme augmenta quand on apprit que le chef commissaire du tribunal des mathématiques était allé au palais présenter à l'empereur une accusation pleine d'invectives contre notre sainte religion. On craignit, avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre secrète de la cour, qui, par un reste de ménagement pour les missionnaires de Pékin, ne voulait pas se montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnait le branle à tout. Enfin parut un libelle d'accusation dont voici l'abrégé : Tsi-Tchong-Go (c'est le nom de l'accusateur) offre avec respect à Votre Majesté ce placet, pour lui demander ses ordres touchant l'affaire suivante : J'ai examiné les différentes religions qui sont défendues dans l'empire, parce qu'elles pervertissent les peuples, et je me suis convaincu qu'à ce titre la religion

chrétienne, plus qu'aucune autre, méritait d'être entièrement et à jamais proscrire. Elle ne reconnaît ni divinité, ni esprits, ni ancêtres ; elle n'est que tromperie, superstition et mensonge. J'ai souvent ouï parler des recherches qu'on en a faites dans les provinces, et des sentences qu'on a portées contre elle, mais je ne vois pas que la capitale ait encore rien fait pour l'éteindre dans son sein. Cependant cette religion perverse s'étend : le peuple ignorant et grossier l'embrasse, et y tient avec une constance qui ne sait pas se démentir. Dans la crainte que les Européens, qui depuis longtemps sont dans le tribunal des mathématiques, n'eussent sédu t quelques membres de ce tribunal, j'ai fait faire sous main, et sans éclat, des recherches exactes, et il s'est trouvé vingt-deux mandarins qui, au lieu d'être sensibles à l'honneur qu'ils ont de porter le bonnet, la robe et les autres ornemens qui décorent leur dignité, se sont oubliés au point qu'ils ne rougissent pas de professer cette religion superstitieuse. Lorsque le cœur de l'homme n'a aucun frein qui le contienne, bientôt il devient le jouet de l'erreur ; les vices y prennent racine et portent partout la désolation. Les autres tribunaux sont sans doute infectés comme le mien ; le reste de la capitale et les provinces se pervertissent. Il est temps, il est de la dernière importance d'y mettre ordre, il faut séparer le *bon* du *mauvais*. C'est dans cette vue que moi, votre sujet, je prie Votre Majesté qu'elle donne ordre que les vingt-deux mandarins de mon tribunal soient traduits aux tribunaux compétents, pour y être jugés selon les lois ; qu'en outre, on délibère sur les moyens, les recherches, les défenses et les punitions qui doivent couper court au mal. J'attends respectueusement les ordres de Votre Majesté. Le 4 de la dixième lune, c'est-à-dire le 12 novembre ; de Kien-long 33, c'est-à-dire l'an 1768. » La réponse de l'empereur fut : *Kai pou y treon* : que les tribunaux compétents délibèrent et me fassent leur rapport.

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur ; il y avait longtemps qu'un particulier n'avait osé traiter notre sainte religion avec tant d'indignité. Il fut conclu sur-le-champ qu'on vengerait son honneur dans une requête qu'on ferait passer à l'empereur par le ministre, qui est nommé chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le P. Harestain, président du tribunal des mathématiques, et ses deux collègues, furent chargés de la présenter. Ils se rendirent pour cela au palais ; mais le ministre ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien ; que cette affaire n'aurait pas de mauvaises suites ; qu'il se chargeait de parler lui-même à l'empereur ; que nous devions savoir qu'il était notre ami, et que le meilleur avis qu'il avait à nous donner en cette qualité, c'était de bien prendre garde de remuer. Le ministre nous trompait peut-être ; mais que faire ? On achevait de tout perdre,

si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'empereur. D'ailleurs c'était une chose moralement impossible; on ne voit pas ici l'empereur quand on veut. Il fallut donc attendre les événements. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la prière dans nos maisons, et tous les jours on y offrit le saint sacrifice de la messe pour conjurer l'orage. Cependant, la nuit du 18 au 19 novembre 1768, les vingt-deux mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes, qui, ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avait appelé des membres du tribunal des rites et du tribunal des mandarins, pour juger conjointement avec lui. L'interrogatoire fut long, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé. On présenta au ministre les dépositions; il dit: « Pourquoy, dans une affaire qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes. » Ce mot fit son effet. Le tribunal des crimes rappela les accusés, et, les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles; les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, qui la première se fit chrétienne à Pékin il y a près de deux siècles, et qui, dans des temps très-difficiles, avait logé le fameux P. Ricci, fondateur de cette mission, Ignace Pao répondit comme un ange. Ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi que, même sur le sixième commandement que les païens gardent si mal, *c'était la bonne et la véritable doctrine*. Survint l'arrêt du sin-pou; il est assez modéré. Il ne dit rien contre notre sainte religion; on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant, comme elle est défendue par les lois, il la défend de nouveau, et il oblige les chrétiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé.

Voici les termes de l'arrêt: « Les mandarins accusés nous ont répondu d'une manière suffisante. Toute leur faute se réduit à avoir embrassé une religion défendue dans l'empire. Nous avons consulté les lois: il y en a une qui porte *que ceux qui auront violé une loi seront condamnés à cent coups de pantze* (c'est un grand bâton de cinq pieds, plat par le bout). Selon le dispositif d'une autre loi: *Si toute une famille se trouve coupable, le chef seul sera puni*. Un troisième dit: *Si quelqu'un du tribunal des mathématiques est coupable, on le privera de ses titres et il sera réduit au rang du peuple*. Pour se conformer à ces lois, dans le cas présent, il faut casser de leurs mandarinats les sept chefs de famille qui, contre les lois, ont professé la religion chrétienne. Quant aux quinze autres accusés, comme, suivant les lois, on a jugé responsables de leur faute leurs pères ou leurs frères aînés, ils doivent, selon les lois, être mis hors de cause et de procès. Il faudra défendre aux uns et aux autres de professer la religion chrétienne et les punir

sévèrement s'ils ne se corrigent pas. Outre cela, dans les deux villes qui composent Pékin, et dans tout le district, il faudra afficher des placards pour avertir que désormais on usera des voies de rigueur contre tous les chrétiens qui n'iront pas se dénoncer eux-mêmes. Ces placards seront affichés partout où il est de coutume. Telle est la sentence que nous avons portée; nous la proposons respectueusement à Votre Majesté.—Aujourd'hui le 5 de la onzième lune, de *Kienlong* 33, le 13 décembre 1768. »

L'empereur répondit par ces deux mots: « Y, Y, j'approuve cette sentence, respectez cet ordre. » Le ministre, par égard pour les missionnaires de Pékin, et le président tartare qu'on avait su gagner, avaient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avaient pu; cependant, en le lisant, nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amère. Nous vîmes que des sept chefs de famille interrogés, tous n'avaient pas répondu également bien; plusieurs avaient cherché des détours pour se tirer d'affaire, et sans renoncer à leur foi, ils ne l'avaient pas honorée comme ils devaient; d'ailleurs notre sainte religion se trouvait défendue de nouveau, et il était enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes, s'ils voulaient obtenir le pardon du passé. Cette clause était bien dangereuse; elle causa effectivement de grands maux comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les mandarins des provinces, attentifs aux démarches de la capitale, se tenaient prêts à agir; un rien pouvait allumer le feu de la persécution dans tout l'empire. Le P. Lamatthe, missionnaire français de la province de Houquan, ne fut manqué que d'un quart d'heure; les archers étaient presque à sa porte qu'il n'en savait encore rien. Il se sauva précipitamment dans les montagnes où il resta trois jours et trois nuits, caché dans un fossé et pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine. La chrétienté qui est auprès de la grande muraille nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandait que nous étions tous arrêtés et qu'on nous avait conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes comme le sont les criminels de lèse-majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la Providence nous réservait à un autre genre de peine. Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrières des rues fussent fermées, une foule de chrétiens se rendit à petit bruit dans notre maison; il y en avait déjà d'autres venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de soixante-douze ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avait pas craint un voyage de quatre-vingts lieues dans une saison très-rigoureuse. A minuit, notre église était plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença aux sons des ins-

truments et d'une musique vocale qui est fort au goût des Chinois, et qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens; on retrancha le gros tambour et les instruments qui font trop de bruit et qui, dans les circonstances, auraient paru réveiller la haine des idolâtres. Les soldats des rues battaient les veilles de tous côtés, et ils entendaient à peu près comme s'ils eussent été dans l'église. Cependant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les chrétiens sortirent de notre maison peu à peu, et s'en retournèrent bien contents chez eux.

Pékin a deux villes, la ville tartare et la ville chinoise. La première a quatre lieues de tour et contient un million d'habitants; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux lieutenants de police, qui, pour l'ordinaire, sont mandarins d'un ordre supérieur et membres d'un des six grands tribunaux de l'empire. Le mandarin *Ma* occupait un de ces postes et s'y distinguait par sa probité, son désintéressement et son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde savait qu'il était chrétien et personne ne pensait à l'inquiéter. Son collègue nommé *Lj*, ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du sin-pou et à se dénoncer lui-même comme chrétien, ou bien qu'il lui en épargnerait la peine; qu'il ne lui donnait que trois jours pour délibérer. *Ma* fut fort embarrassé: il consulta; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 décembre, il présenta au tribunal du gouverneur, dont il était membre, un écrit conçu en ces termes: « Pour obéir à l'arrêt du tribunal des crimes, je déclare que ma famille et moi nous sommes chrétiens depuis trois générations. Nos ancêtres embrassèrent la religion dans le Leao-Tong, leur pays. Nous connaissons comme eux que c'est la vraie religion qu'il faut suivre, nous y sommes tous fermes et constants. » Les mandarins du tribunal du gouverneur aimaient *Ma*. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent: « A quoi pensez-vous? Vous courez vous-même à votre perte; attendez qu'on vous recherche, il sera alors temps de vous déclarer. — C'est malgré moi, dit *Ma*, que je fais cette démarche, on m'y a forcé. » Là dessus on le conduisit au ministre, comme au chef du tribunal. Le ministre connaissait *Ma*, il le reçut avec beaucoup d'amitié; mais le voyant ferme, il donna commission aux mandarins de son tribunal de l'examiner. Pour le sauver, on ne voulait tirer de lui qu'une parole un tant soit peu équivoque: on eut beau faire, *Ma* fut inébranlable. Sa fermeté irrita insensiblement ses juges qui ne concevaient pas comment on peut être ainsi attaché à une religion. Le fils du ministre, qui était gouverneur de Pékin et encore jeune, s'échauffa plus que les autres et demanda brusquement à *Ma*: « Si l'empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous? » *Ma* répondit: « J'obéirai à Dieu. » Le jeune gouverneur, qui ne voyait rien au-dessus de l'empereur, fut

frappé de cette réponse; il pâlit et ne dit plus mot. Il alla sur-le-champ faire son rapport au ministre, son père, qui présenta un placet à l'empereur en son nom et au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'était passé la veille, et il finit en priant l'empereur de livrer *Ma* au tribunal des crimes pour y être jugé selon la rigueur des lois.

L'empereur aima mieux qu'il fût conduit au tribunal des ministres et des grands de l'empire pour y être examiné et interrogé de nouveau. L'empereur comptait que la majesté de ce tribunal en imposerait à l'accusé et que difficilement il pourrait résister aux instances de ce que l'empire a de plus grand. Mais *Ma* se soutint avec un courage qui étonna ses juges et qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils présentèrent à l'empereur le placet suivant: « Vos sujets, nous, premier ministre et autres, présentons respectueusement ce placet à Votre Majesté. Pour obéir aux ordres qu'elle nous a donnés, nous avons fait venir en notre présence *Sching-te* (nom tartare de *Ma*) et nous lui avons dit: « Si vous consentez à sortir de votre religion, l'empereur vous accorde le grand bienfait de vous exempter de toute poursuite et de vous maintenir dans vos emplois. » *Ma* a répondu: « Je n'avais que dix-neuf ans lorsque, étant encore dans mon pays au delà de la grande muraille, un nommé *Na-Lung-go* persuada à mon aïeul d'embrasser la religion chrétienne. Mon père suivit son exemple et moi celui de mon père. En recevant le saint baptême, je fis vœu de mourir plutôt que de renoncer au Dieu du ciel, à l'empereur et à mes père et mère. Depuis dix-huit ans que je suis dans Pékin, occupé dans différents mandarins, j'ai été de temps en temps aux églises du Dieu du ciel. J'ai lu dans ces églises trois inscriptions exposées à la vue du public, et toutes trois écrites du propre pinceau de l'empereur *Kang-hi*. L'inscription du milieu contient ces quatre lettres: *Au véritable principe de tous les êtres*. Les inscriptions latérales sont: *Après avoir tiré du néant tout ce qui tombe sous nos sens, il le conserve et il y préside souverainement; il est la source de toute justice et de toutes les autres vertus; il a la souveraine puissance de nous éclairer et de nous secourir*, etc. Tel est le Dieu des chrétiens; tels sont nos engagements, je ne puis y renoncer... Nous, vos sujets, nous nous y sommes pris de toutes les manières pour convertir et gagner ce mandarin, mais il persiste aveuglément dans son opiniâtreté; il ne veut pas ouvrir les yeux: c'est quelque chose d'incompréhensible. Votre Majesté s'en convaincra par le détail de nos interrogations et de ses réponses, dont nous offrons respectueusement le manuscrit à Votre Majesté, avec ce placet. — Le 27 de la onzième lune, de Kiau-long 33, le 11 janvier 1769. » L'empereur répondit: *Que Ma soit cassé et traduit au sin-pou*.

En conséquence de cet ordre, on arracha à *Ma* les marques de sa dignité; on le chargea de chaînes et, dans cet état, on le condui-

sit du palais au tribunal des crimes, sur une charrette découverte. Ainsi *Ma*, lieutenant de police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'empire, ayant grade de colonel dans une des huit bannières, fut donné en spectacle de terreur, uniquement pour la religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses, tout fut employé successivement pour l'ébranler, mais ce fut en vain; *Ma* ne se démentit pas un moment. Sa constance commença à intriguer les ministres; il y avait au moins de leur fortune s'ils ne venaient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendaient de temps en temps au sin-pou. Un jour, le ministre chinois menaçait *Ma* de le faire mettre à une question cruelle: « Nous verrons, dit-il, si les tourments ne seront pas plus efficaces que nos paroles. — Vous n'y entendez rien, reprit le comte; il est inutile de le presser de renoncer à sa religion; il n'y renoncera pas; laissez-moi faire. » Puis, s'adressant à *Ma*, il lui dit: « Vous avez offensé l'empereur, ne vous en repent-vez-vous pas? Et n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées? — Oui, répondit *Ma*, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne ni renoncer à Dieu. » Ce mot tira d'affaire le ministre, mais il tint du moins devant les hommes la gloire que *Ma* s'était si justement acquise jusqu'alors. Le ministre, s'attachant à la première partie de la réponse, dit d'un ton baïn qui lui était familier: « Je sais mieux ce que pense *Ma* que lui-même: il respecte les ordres de l'empereur; il veut se corriger; tout est dit. Que faut-il de plus? *Ma* eut beau protester qu'il était toujours chrétien, et qu'il le serait jusqu'à la mort, le ministre fit la sourde oreille; et, sans tarder davantage, il alla faire son rapport à l'empereur qui, quelques jours après, fit publier dans les bannières l'ordre suivant:

« La résistance que *Ma* a faite à ma volonté méritait une punition exemplaire; il convenait de le traiter en criminel; mais comme la crainte lui a enfin ouvert les yeux, et l'a fait sortir de la religion chrétienne, je lui fais grâce; je veux même qu'il soit mandarin du titre de *Cheon-peï*. Qu'on respecte cet ordre. »

Il y a dans l'empire huit bannières: c'est toute la force de l'État. Chaque bannière peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la guerre, et toujours prêts à partir au moindre signal. Quoique les Tartares fassent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente, lorsqu'elle conquit la Chine. L'affaire de *Ma* excita, dans quelques-unes de ces bannières, une vive persécution contre notre sainte religion: les premiers coups tombèrent sur la famille des *Tcheon*. Son chef, nommé Laurent, est un homme de soixante-deux ans, qui s'était signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant: il

comptait bien qu'il en serait de même cette fois-ci, mais il ne savait pas à quelle épreuve on devait mettre sa constance. Il avait un fils nommé Jean: c'était un jeune homme extrêmement aimable, et peut-être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 janvier 1769, avec son père et quelques-uns de ses parents. Les mandarins, en voyant Laurent, dirent: « Nous connaissons cet homme-là, il ne demanderait pas mieux que de mourir. » Puis ils vinrent au fils et ils lui dirent: « Il y a ordre de l'empereur que vous renonciez à votre religion. Y renoncez-vous, ou bien n'y renoncez-vous pas? — Je n'y renonce pas, répondit Jean. » A l'instant on se jeta sur lui, et on l'étendit par terre; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, et un troisième, armé d'un fouet tartare long de cinq pieds et gros comme le petit doigt par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir longtemps un combat si rude; mais ayant prié Dieu dans le fond de son cœur, il sentit croître ses forces et son courage. Le lendemain, il vint nous voir; il avait un air content. Nous nous jetâmes à son coup pour l'embrasser; ils s'attendrit et pleura. « Ah! que je crains, nous dit-il, de n'avoir pas la force de soutenir les tourments! » Nous le rassurâmes de notre mieux, et nous lui promîmes tous le secours de nos prières. Le 9, il communia à notre église, et après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignait de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances et de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain. « Hier, dès que je fus arrivé, le mandarin me demanda si je renonçais, ou non. Je répondis à l'ordinaire: je ne renonce point. Aussitôt on m'ôta mes habits, et on me donna vingt-sept coups de fouet; après quoi, on me demanda une seconde fois: Renoncez-vous, ou non? Je répondis une seconde fois: Je ne renonce pas; on me donna encore vingt-sept coups. On me fit quatre fois la même demande, je fis quatre fois la même réponse, qui fut toujours suivie de vingt-sept coups. A toutes les reprises, on changeait de bourreaux. »

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son père. Nous sûmes qu'il avait été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moindre marque de faiblesse; mais il ne tint pas aux traitements cruels que l'on faisait à son fils; chaque coup qui le frappait perçait son cœur. vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant

pas garde que sa chute allait être le plus cruel supplice de son fils. Jean continue ainsi : « Voyant que les coups de fouet n'ébranlaient pas la constance que le Seigneur m'inspirait, mon mandarin me mit à genoux, une demi-heure, sur des fragments de porcelaine cassée, et il me dit : « Si tu remues, « ou si tu laisses échapper quelque plainte, « tu seras censé avoir apostasié. » Je le laissais dire, et je m'unissais à Dieu; les mains jointes j'invoquais tout bas les saints noms de Jésus et de Marie. On voulait encore m'ôter cette consolation. On séparait mes mains, et on parlait de me cadenasser la bouche; mais on eut beau faire, ce supplice n'eut pas l'effet qu'on s'en était promis; on en revint aux coups. On me frappa encore à quatre reprises différentes; alors mes forces s'épuisèrent, une sueur froide me prit, et je tombai en faiblesse. Ceux qui étaient autour de moi profitèrent de ce moment; ils saisirent ma main, et formèrent mon nom sur un billet apostatique. Je m'aperçus bien de la violence qu'on me faisait; mais alors j'étais même hors d'état de pouvoir m'en plaindre. Dès que j'eus assez de force pour pouvoir parler, je protestai que je n'avais aucune part à cette signature; que je la détestais; que j'étais chrétien et que je le serais jusqu'à ma mort. On me remit une seconde fois sur les fragments de porcelaine cassée, mais je n'y restai pas longtemps. Mon officier s'aperçut que je m'affaiblissais sérieusement; il donna ordre de me traîner hors de la cour. Je crus devoir renouveler en ce moment ma profession de foi. Je dis hautement que j'étais chrétien, et que je le serais toujours. Mon père et mon oncle m'emportèrent dans une maison voisine pour y passer le reste de la nuit. »

Nous avons su d'ailleurs que Jean était dans un état si pitoyable que les païens eux-mêmes ne purent s'empêcher de verser des larmes en le voyant, et le fils de son mandarin alla lui-même lui chercher un remède qui lui fit du bien. On ne pouvait plus revenir à la charge sans le tuer. Le froid lui avait causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchaient sa poitrine; ses reins étaient courbés et ses chairs monstrueusement enflées. Il ne voulait pas que ses parents et ses amis le plainussent; il était tranquille, gai, content. Les chirurgiens compaient que, s'il en réchappait, il en avait au moins pour trois mois; mais, grâce à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenaient: il fit ses dévotions. Après son action de grâces, il vint nous voir. Je lui demandai si, dans les tourments, la pensée ne lui était pas venue qu'il pourrait bien y rester; il me répondit qu'il croyait bien être à sa dernière heure, quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps; cependant, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité: si j'étais mort, je n'aurais plus eu le bonheur de communier; et en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux. On n'entendit

plus parler que de chrétiens battus et maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé *Ouang Michel*, d'une autre bannière que Jean, eut à souffrir les mêmes combats que lui. *Tchon Joseph* fut attaché à une colonne la tête en bas et la moitié du corps sur la glace. *Ly Matthias* fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perdit connaissance, etc.... (Lett. édif., vol. III, p. 78.)

Ce fut à cette époque à peu près, que fut arrêté dans le Sse-tchouan, le 30 mai 1769, le P. Gleyo, prêtre des missions étrangères. Ses souffrances durèrent jusqu'en 1777, comme on peut le voir à son titre. En 1772, il y eut quelque apparence de persécution. Un édit fut rendu qui déclarait la religion chrétienne contraire aux lois de l'empire, mais qui, en même temps, disait qu'elle ne renfermait rien de faux ni de mauvais. On voulait surtout intimider les chrétiens. Personne ne fut condamné à mort.

En 1774, on eut connaissance à Pékin du bref qui supprimait la compagnie de Jésus. Le supérieur des Jésuites écrivait : « Soumettons-nous et adorons *Dominus est*. Je vous avoue que, malgré la résignation la plus entière, mon cœur est blessé à ne guérir jamais; sa plaie durera autant que moi.... Mais je l'ai dit : Je ne veux ni me plaindre, ni être plaint; il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux si en nous élevant jusqu'aux sentiments généreux de l'apôtre des Indes et du Japon, notre grand saint Xavier, nous disons avec lui : « *Amplius, Domine, amplius!* » Cependant, pour dire le vrai, il serait difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percés jusqu'au vif. Il y avait au collège une magnifique église, bâtie à l'euro péenne. Ce monument auguste de la piété et du zèle des princes chrétiens, dominait cette superbe ville et annonçait à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avait rien de si beau ni de si touchant. Le jour de la fête de sainte Catherine de Ricci, grand'tante du respectable et saint vieillard du même nom, qu'on dit être au château Saint-Ange, le P. Puno, Chinois, alla célébrer la dernière messe qui se dit à sept heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à huit. Pendant la messe, il se trouva mal. Il sortait de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice.... A peine était-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la cour : « Le feu est à l'église!... » Le feu était si violent, et il avait pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé!... Celui qui tient entre ses mains le cœur des rois toucha celui de l'empereur... Dès le lendemain, il donna ordre au tribunal des ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'empereur Khang-hi, avait fait pour le collège, lorsqu'on donna à son église la forme qu'elle avait ci-devant. Il se trouva que Khang-hi avait prêté à nos Pères un *ouan*, c'est-à-dire dix mille onces d'argent, ce qui

revient ici à soixante-quinze mille livres de notre monnaie. En Chine, les anciens usages font loi : Kiang-loung en donna autant. Cette grâce n'était que le prélude d'une autre bien plus considérable. Il y avait dans l'église trois grandes et magnifiques inscriptions. L'empereur Khang-hi lui-même les avait écrites de son pinceau rouge. C'est un de ces présents rares dont on ne connaît bien le prix qu'en voyant de ses yeux quel cas en font les Chinois. Nous avons une de ces inscriptions impériales en trois caractères seulement : c'est un mot gracieux de Kiang-hi au P. Parennin ; elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la salle où nous recevons les grands. J'ai vu un prince du sang n'oser s'asseoir au-dessous ; il se retira par respect dans un coin. Selon les mœurs du pays, perdre un tel présent, c'est toujours une faute ; il faut s'en accuser auprès de l'empereur. Nos Pères du collège le firent dans un écrit qu'ils présentèrent à Sa Majesté. L'empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre quand il veut ; il leur pardonna comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien maître, qu'il avait fait ministre de l'empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle église : « Je veux les écrire moi-même, ajouta l'empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge. »

Cette nouvelle se répandit aussitôt partout. On vint de tous côtés au collège féliciter nos Pères... Il y eut même de nos chrétiens en place, qui ne pouvaient presque s'empêcher de regarder comme une espèce de bonheur l'accident qui était arrivé. Depuis ce temps-là nous sommes tranquilles ; on rebâtit l'église, elle sera magnifique. Nos Pères du collège, ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit ; ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardaient que pour le faire connaître et aimer. Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au dehors de nos désastres, cependant nos néophytes savent tout. Ils sont désolés. Ils font quelque chose de plus : par attention pour nous et pour l'honneur de la religion, ils évitent de parler de nos malheurs et des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est venu des provinces près de deux cents chrétiens pour les fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touchés que nous ne pouvions nous empêcher de penser que, dans la suite, il n'en sera peut-être pas ainsi..... Vaine espérance, si l'on ne se presse de nous remplacer ! Quels hommes que les *Loppin*, les *Roy*, les *Beuth*, les *Forgeot* et tant d'autres que notre province seule a fournis à la Chine ! Nous les vîmes partir il y a longues années ; nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zèle, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenaient sans cesse dans la présence de Dieu, et qui les rendaient si souples dans sa main.

J'ai eu le bonheur de les suivre sans avoir leur vertu. J'ai vu, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allés en croissant. Après avoir fourni une carrière méritoire et bien glorieuse à la religion, ils sont morts saints. Il y a sans doute de saintes gens et de bons missionnaires parmi les religieux et les prêtres qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie ; qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer ! O Dieu ! combien d'âmes vont se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie !... Combien n'en sortiront pas !... Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances et le local, on ne voudra pas nous interdire, parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire à notre façon de vivre et d'être au palais. Mais nous ne sommes pas immortels : Pékin tombera enfin et suivra le malheureux sort des autres missions. » (Henrion, vol. IV, p. 534.)

En 1776, le tribunal des crimes poursuivit d'office les missionnaires ; mais un mot de l'empereur fit cesser cette poursuite. En 1777, la persécution recommença. Le mandarin d'un village nommé Ye-kia-tehouang, frappé du progrès de la religion, voulut l'arrêter. Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la rebâtisse d'un *miao* (temple d'idoles). Les chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvaient pas, mais qu'ils s'offraient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebâtir des ponts et à raccommoder des chemins. Le mandarin s'attendait bien à cette réponse ; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres mandarins, idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes et les traîna en prison. Ils étaient en tout une vingtaine. Trois jours après, c'est-à-dire le 5 mars 1778, il les cita à son tribunal. Là il fit tout au monde pour les séduire : il revenait sans cesse aux lois de l'empire et à la honte dont il prétendait que des Chinois se couvraient en suivant une religion étrangère, telle que celle des Si-Yang-Gin (Européens). Il y avait parmi les prisonniers un nommé Sou-Mathias, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole et répondit si à propos et si raisonnablement que le mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita, et, pour s'en venger, il lui fit donner sur-le-champ la question qu'on appelle en chinois kia-koan ; c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités ; à l'autre il y a deux hommes puissants qui, avec des cordes, serrent ces planches et les rapprochent par secousses ; à la première secousse les plus robustes tombent en défaillance. Sou-Mathias soutint généreusement cette question, à plusieurs reprises ; le mandarin, rebuté et humilié de sa constance, le fit relâcher. Il s'attaqua ensuite à un catéchumène. Il s'imagina que celui-ci, n'étant point encore

chrétien, il en viendrait plus aisément à bout ; il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le catéchumène répondit constamment qu'ayant le bonheur de connaître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettait pas de s'en écarter et que très-sûrement il embrasserait la religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit et sauver son âme. Le mandarin en fit battre un troisième et les renvoya tous en prison.

La Chine aurait ses martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire décidait du sort des chrétiens ; mais il n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper et les ébranler. Les Chinois sont en cela d'une industrie qui passe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le mandarin l'emporte à quelque prix que ce soit ; il y met son honneur, jamais il ne se rend. Quand celui de Pa-tcheou sut que ses gens étaient venus à bout, à force de ruses, de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparaître devant lui pour la seconde fois. Sou-Mathias fut encore souffleté et battu avec le pan-tsé (bâton long de quatre à cinq pieds dont on se sert pour punir les coupables). Tous les autres chrétiens furent battus de même. Alors le mandarin dit : « qu'on les reconduise en prison et qu'ils signent l'écrit qu'on demande d'eux. » Les uns dirent : « Nous obéirons ; » d'autres se turent, et afin qu'on n'entendit pas ceux qui pourraient réclamer, les gens du tribunal firent beaucoup de bruit et les poussèrent hors de la salle. La même chose arriva peu après à Sin-tchang-hien, petit endroit qui n'est pas loin de Pa-tcheou, mais d'un autre district. Onze chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourments ; et après ils cédèrent presque tous à de mauvaises raisons et à une compassion déplacée. Je ne suis point pour le merveilleux, il faut cependant dire le vrai. Il est arrivé à Pa-tcheou deux faits singuliers.

Sou-Mathias, après avoir reçu la question kia-koan, fit un mouvement pour se lever. Les gens du tribunal se mirent à rire ; deux s'approchèrent de lui pour l'emporter. « Attends, lui dirent-ils, tu n'y penses pas ; tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer. » Sou-Mathias se sentait, il les laissa dire, se leva seul et, sans douleur et sans aide, il s'en retourna en prison où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après il vint de son pied à Pékin. Les chrétiens nous racontèrent ce qui était arrivé et ce qu'ils avaient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchais à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le mandarin n'avait voulu que l'effrayer, et que les cordes qui unissaient les planches à une extrémité se prêtaient à mesure qu'à l'autre extrémité on rapprochait les planches pour écraser le pied et le bas de la jambe. Le P. Dolliers voulut en avoir le cœur net. Étant seul dans la chambre avec Sou-Mathias, il lui dit d'ôter ses bas ; alors il vit de ses yeux, au-dessus et au-dessous de la

cheville du pied, de grosses taches noires, formées par un sang extravasé ; Sou-Mathias y passa la main et les frota sans sentir aucune douleur. La cheville du pied n'était point entamée, parce que dans les planches on fait un trou dans l'endroit qui y correspond ; sans quoi celui qui aurait reçu cette question serait hors d'état de marcher le reste de ses jours.... Sou-Mathias ne se démentit point, on n'osa pas même lui présenter le billet apostatique à signer.

Theou-Neat Mathieu ne fut pas si heureux ni si fidèle, quoique, de son propre aveu, Dieu l'eût favorisé d'une grâce qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai ouï raconter la chose lui-même, le P. Dolliers était présent : « Le mandarin, dit-il, me demanda si j'étais chrétien ; je lui répondis : *Je suis chrétien*. Il me demanda mon saint nom ; je répondis : *Je m'appelle Mathieu* (Mathieu). Il m'ordonna de changer. Je répondis : *Cela ne se peut*. Aussitôt, il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle ; on abassa mes bas et on me mit à genoux. Dans le premier moment, je sentis une douleur excessive ; je fis cette courte prière : *Mon Dieu ! ayez pitié de moi, soutenez-moi*. A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras et sans trouble. Le mandarin fit passer une planche sur mes jambes, et ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes ; cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, et on les lia dans cet état à un gros bâton long de cinq à six pieds, qui me passait derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton ; on le fit avec violence. Tout fut inutile, je ne sentis rien ; et après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur ; j'étais content d'avoir sauvé ma foi ; mais en prison ils m'ont tourné la tête, j'ai eu le malheur de la renoncer, je viens me mettre en pénitence. » Je ne pus m'empêcher de lui dire : « Malheureux ! votre narré vous condamne. Quoi ! celui qui vous avait soutenu si puissamment dans votre premier combat ne pouvait-il pas encore vous soutenir dans les autres ? Après avoir reçu de sa bonté une si grande grâce, deviez-vous l'oublier sitôt et le renoncer ? » Il me répondit : « Je ne l'ai pas renoncé dans le cœur ; j'ai perdu la tête en prison. » Tcheou Mathieu est un bon homme, je le connais depuis longtemps ; il a eu le malheur de tomber, mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui était arrivé, il ne paraissait pas s'apercevoir de la grâce spéciale que le Seigneur lui avait faite. Il avait la confusion peinte sur le visage et l'air qu'on donne aux apostats dans les Actes des martyrs, si différent de celui qu'avaient les généreux confesseurs de Jésus-Christ. Nous favons admis à la pénitence. (*Lett. édif.*, vol. III, p. 114.)

En 1784, plusieurs missionnaires de la

Propagande ayant été pris en Chine, la persécution recommença contre les ministres de l'Évangile, quoique dans la capitale ils continuassent à être toujours bien reçus. M. Pottier, évêque d'Agathopolis, ayant établi, en 1780, un séminaire chinois dans son vicariat, avait obtenu pour coadjuteur M. de Saint-Martin qu'il avait sacré, le 13 juin 1784, sous le nom d'évêque de Caradre. Peu après, un édit de l'empereur parut, ordonnant de chercher s'il n'y avait pas de prédicateurs de la religion, tout en disant de ne pas la confondre pourtant avec les mauvaises. La maison de Tchintou, où étaient habituellement l'évêque de Caradre et plusieurs autres missionnaires, fut investie; mais après avoir mis en sûreté les effets de religion, les missionnaires l'avaient quittée à l'annonce de la persécution. Il n'y restait qu'un catéchiste pour la garder. Il fut pris avec plusieurs chrétiens. Le gouverneur, qui était plein de bon vouloir, après deux mois d'examen, condamna les prisonniers aux peines les plus légères qu'il lui fut possible d'appliquer, et ensuite les en exempta. Il publia même une ordonnance, pour qu'on n'eût plus à tourmenter les chrétiens. Mais les recherches qu'on faisait dans les autres provinces devinrent funestes aux missionnaires de Tchintou. Ils furent dénoncés par des chrétiens du Chensi, qui affirmèrent que M. Pie Lieou, prêtre chinois, et deux missionnaires se trouvaient au Sutchuen. Le gouverneur du Chensi écrivit à celui du Sutchuen pour réclamer fortement le prêtre chinois qui, par sa famille, appartenait à son gouvernement. Ce prêtre prit la fuite.

Arriva un nouvel édit impérial, prescrivant de rechercher encore les missionnaires et de les diriger sur Pékin. Un mandarin fut envoyé du Chensi pour faire les recherches. L'évêque de Caradre, qui s'était retiré à quatre journées de Tchintou, à Tientsuen dans les grandes montagnes, fut dénoncé par des chrétiens qu'on avait mis à la torture. S'étant retiré dans une forêt voisine pour éviter les soldats mis à sa recherche, il fut arrêté par eux au bout de quelques jours. Cela arriva le 8 février 1785. Il fut pris avec sa boîte aux saintes huiles, son livre de l'Imitation et un chapelet. Quoiqu'il fût malade, on lui mit la chaîne au cou. En l'emmenant ils s'égarèrent et se saisirent du domestique de l'évêque d'Agathopolis. Ils le mirent à la même chaîne que l'évêque. A la longue barbe qu'il portait, au vieux bonnet de laine qui lui couvrait la tête, ils prirent l'évêque pour un *coquin*. Arrivés dans une auberge, ils voulaient le mettre à la torture; des sergents s'y opposèrent et lui donnèrent un verre dont il avait un besoin extrême. Les mandarins ayant été prévenus de la prise de l'évêque, arrivèrent avec de nouveaux soldats. On le fit comparaître. Celui qui présidait le traita honorablement et voulut lui faire ôter sa chaîne. L'évêque ayant dit qu'il se faisait honneur de la porter pour la religion, le mandarin lui laissa, en lui disant : « Comme vous vou-

drez. » Après l'avoir interrogé, on le fit transporter en chaise à Yatcheou, pour y être jugé en première instance. Durant le chemin il mangeait à la table des mandarins. C'était en carême; ils le firent servir en maigre sur sa demande. Au tribunal, interrogé par le président, il lui dit qu'il était en Chine pour y prêcher la religion chrétienne (nous laissons parler l'évêque) : « religion seule véritable, religion absolument nécessaire pour obtenir le bonheur et éviter des maux éternels. Ayant parcouru cette province, dit-il, j'y avais formé environ deux ou trois mille prosélytes; tous, ainsi que moi, suivant les maximes de notre religion, nous étions très-fidèles à l'empereur et obéissants aux lois. — Tu mens, me dit un mandarin; tu mens; l'empereur défend de prêcher ta religion; tu la prêches ici contre ses ordres : comment oses-tu dire que tu es obéissant aux lois de l'empire ? » Je sentis la réponse que je devais faire, mais j'éprouvai un mouvement de crainte et de terreur que Dieu me fit la grâce de surmonter. Je répondis : « Dieu est plus grand que l'empereur; c'est lui qui est le roi des rois; l'empereur n'est qu'un homme : ainsi, quand je dis que nous sommes très-obéissants à l'empereur, c'est par rapport aux lois qui ne sont pas contraires à celles de Dieu; s'il y a opposition, pour lors c'est à Dieu que j'obéis et non pas à l'empereur. » Ils insistèrent : « Est-ce Dieu qui t'a dit de venir en Chine ? L'as-tu vu ? As-tu entendu ses paroles ? — Dieu, répondis-je, me l'a dit par sa loi, qui commande de l'aimer pardessus toute chose et d'aimer les hommes comme nous-mêmes; or, c'est ce que j'ai fait en venant publier ici ses grandeurs et ses miséricordes, et vous ouvrir le vrai chemin du bonheur que je connais et que vous ne connaissez pas. — Mais, n'est-ce pas plutôt le roi de ton pays qui t'envoie ici ? — Non, assurément non; le roi de mon pays gouverne ses États sans prétendre vouloir gouverner ceux des autres souverains. — Ne sait-il pas du moins que tu es ici ? — Il ne me connaît point. — Tu es donc sorti sans sa permission : tu es coupable. — Ce n'est pas une conséquence; j'ai obtenu du mandarin chargé de ces sortes d'affaires la permission de sortir du royaume; ce mandarin savait bien que mon intention était de prêcher la religion; mais il ignorait, ainsi que moi, le pays où je devais la prêcher. — Mais pourquoi venir en Chine plutôt qu'ailleurs ? — Par toute la terre il y a des missionnaires qui prêchent la religion; ayant vu la langue chinoise, je sentis plus de goût et de facilité pour l'apprendre que d'autres langues : en conséquence je me déterminai à entrer en Chine. — Eh ! pourquoi plutôt au Sutchuen que dans les autres provinces ? — Pour deux raisons : les vivres y sont moins chers, et les histoires m'ayant appris que cette province, il y a plus de cent ans, fut dévastée par les Pa-tay-ouang, et le peuple renouvelé depuis, je jugeai qu'il y avait moins d'abus et de malice, et par conséquent moins d'obstacles à la vérité. — Qui t'y a amené ? — Des

païens que je ne connais pas. J'entendais quelque chose de la langue, et, moyennant cent cinquante taëls, ils ont consenti à tout. — Comment as-tu pu apprendre la langue? — Nous avons dans notre pays des livres qui l'enseignent, et j'en ai vu un, fait par un nommé Fromon, qui a bien cinquante ans de date. — Mais les livres n'apprennent pas les tons; il faut une voix pour les faire sonner. » Je fis quelques observations sur les notes de musique, qu'on écrit sur le papier sans qu'il soit besoin de les articuler ou sonner. Je dis que *la seule pensée suffisait pour les écrire* et autres choses semblables, où ils n'entendaient rien ni moi non plus. Un d'eux, ennuyé de ma dissertation, m'interrompit en disant : « La réponse est toute simple : vous avez dans votre pays des Chinois qui y sont allés pour y apprendre vos livres, et qui rentrent ensuite en Chine pour y prêcher votre religion; ce sont précisément ceux-là qui vous ont appris les sons. — Il n'en est rien, répondis-je; les Chinois ne peuvent sortir de l'empire, et les vaisseaux européens qui vont à Canton craindraient de les recevoir; mais il est vrai qu'il y a dans mon pays des commerçants européens qui viennent à Canton faire le commerce; ils savent le chinois et j'en ai vu plusieurs avec qui je me suis entretenu. — Comment vis-tu ici? — A mes frais : j'ai apporté environ cinq cents taëls; je n'en ai plus que dix, et ils sont entre vos mains. — Mais, si tu n'avais pas été pris, n'ayant plus d'argent, comment aurais-tu vécu? — Les chrétiens ne s'embarrassent pas du lendemain; au reste, il était naturel de supposer que des gens, pour le salut desquels j'ai tout sacrifié, ne me laisseraient pas mourir de faim. » On voulut savoir ensuite les lieux que j'avais parcourus, les chrétiens que j'avais prêchés, les maisons où j'avais demeuré, et s'il y avait des Européens dans la province. Je répondis à cette dernière question que je n'en connaissais point. Par rapport aux autres questions, je vous déclare, leur dis-je, que, suivant ma religion, je suis venu ici, non pas pour me sauver en nuisant aux autres, mais bien pour sauver les autres, même à mon préjudice. Le président me dit en propres termes : « Tu es un sot, qui ne sais pas penser. En quoi nuiras-tu à ces chrétiens que tu nommeras? La religion chrétienne est bonne; quel mal y a-t-il de suivre une bonne religion? » Je ne répondis rien. Un autre me demanda : « As-tu demeuré chez tel et tel (qu'il me nomma)? » Je dis : « Je ne connais pas cela. — Mais tu n'es pas descendu du ciel en volant; certainement il y a des endroits où tu as demeuré? — Oui, il y en a et beaucoup, mais ma religion me défend d'en nommer aucun. — Les chrétiens l'ont déclaré eux-mêmes, tel et tel l'ont avoué. — S'ils le déclarent, ce sont leurs affaires; ce n'est pas moi qui leur nuis; au reste, je demande confrontation; s'ils l'avouent devant moi, je le reconnaitrai. » Je fus renvoyé à une autre audience et rappelé peu de temps après. On avait mis devant l'en-

droit où je devais me mettre à genoux, une férule dont ils se servent pour donner des soufflets. On me demanda combien de temps j'avais demeuré dans l'endroit où j'avais été pris? d'où j'étais parti pour y venir? qui est-ce qui m'y avait conduit? par où j'avais passé? Je fixai un temps : je dis que j'avais loué sur la route des gens que je ne connaissais pas, pour porter mes effets, et qu'ils s'en étaient retournés. J'assignai aussi plusieurs endroits de marché par où j'avais passé, où il n'y avait pas de chrétiens. Je fus interrompu sur l'époque du temps qui ne s'accordait pas avec ce que les chrétiens avaient déclaré. Je dis : « Qu'on les fasse venir. » En effet, ils furent appelés et le mandarin leur dit : « N'est-il pas vrai que vous avez déclaré avoir été chercher votre maître dans tel endroit, que vous l'avez conduit vous-mêmes chez vous et qu'il y était depuis tel temps? » Les chrétiens le reconnurent. Je dis : « Passe, ce sont leurs affaires. »

On fit ensuite mettre l'évêque en prison, avec les fers et les menottes. On le fit coucher avec une troupe de bandits. Il avait un soldat chargé de prendre soin de lui. Le lendemain, le soldat lui ôta les menottes et le mandarin lui envoya à souper et à dîner. Le surlendemain, il fut ramené en chaise à Tehintou. Il fut mis dans la prison qui servait aux mandarins, et parut le lendemain devant le lieutenant criminel. Après plusieurs interrogatoires dans lesquels l'évêque fut très-bien traité, on lui demanda si Li-tolin n'était pas dans le Sutchuen (Li-to-lin était le nom de M. Dufresse). Mis dans une salle, l'évêque entendit dire qu'il y avait des ordres très-pressants pour se saisir de M. Dufresse, et que celui-là pris, les poursuites finiraient. Craignant que dans les recherches qu'on faisait pour le prendre, on arrêtât beaucoup d'autres missionnaires, il lui écrivit pour l'engager à venir de lui-même. Douze jours après, M. Dufresse arriva. Sur ces entrefaites, il vint un ordre d'arrêter M. Delpont, dénoncé par les domestiques du procureur de la Propagande, ainsi que tous les autres missionnaires de cette congrégation. On avait dit que M. Delpont était au Sutchuen. Des chrétiens, interrogés par le lieutenant criminel, avouèrent la vérité des révélations faites. Plusieurs chrétiens de la chrétienté de Ngan-yo où on avait dit qu'il était, furent mis à la torture, reçurent considérablement de soufflets. Croyant bien faire, l'évêque, pour épargner aux chrétiens de pareilles tortures, écrivit aussi à M. Delpont de se présenter, et affirma qu'il n'y avait plus de missionnaires dans la partie orientale, croyant que M. Devant était dans la province de Kouei-tcheou. On mit les chrétiens à la question, et M. Devant fut dénoncé comme étant dans la famille Ly, à Tchong-kin-fou. Un mandarin, détaché avec des soldats, alla pour le chercher dans cette famille, et ne l'y ayant pas trouvé, alla du côté du Sou-fou où on disait qu'il s'était retiré, et par tout fit ses recherches avec infiniment de

sévérité contre les chrétiens. André Yang, prêtre chinois, fut pris. M. Glego et M. Devant furent sur le point de l'être. Beaucoup de chrétiens, pris dans les districts de ces deux missionnaires, furent conduits à Tchintou. Plusieurs membres de la famille Ly furent mis à la question. On dit à cette famille que, si dans un mois l'Européen ne s'était pas présenté, tout entière elle irait en prison. M. André Yang, la famille Ly, M. Delpont ayant supplié l'évêque, M. de Saint-Martin, d'écrire à M. Devant de venir, il le fit. Le même jour il partit pour Pékin avec M. Dufresse. On les y conduisit en chaise. Ils y arrivèrent le 28 avril. Ils parurent le lendemain au tribunal des crimes, dit Hingpou, enchaînés et les fers aux pieds. On les mit dans la prison des mandarins. Dans ce lieu, ils furent nourris avec de mauvais riz et une certaine espèce de fromage fait avec du lait de fèves, qu'ils achetaient. Quatre ou cinq jours après, les satellites leur ôtaient leurs fers, et ne les leur remettaient que quand ils devaient aller à l'audience. Dans cette prison ils étaient en fort mauvaise compagnie et rongés de vermine. Après plusieurs jugements rendus, le tribunal supérieur porta le sien, que l'empereur ratifia. Les courriers qui avaient introduit les missionnaires furent condamnés à un exil perpétuel en un lieu nommé Yli, et à être marqués au visage. Les prêtres chinois, au nombre de six, parmi lesquels était M. Adrien Tchou, furent condamnés à la même peine. Quant à MM. Saint-Martin et Dufresse, le jugement les condamnait à une prison perpétuelle.

Plusieurs des missionnaires emprisonnés ne vivaient que du riz que faisait distribuer l'empereur; sept moururent dans la prison d'inanition et de misère. Parmi les sept, il y avait deux évêques, celui de Milétopolis et celui de Domitiopolis, tous deux vicaires apostoliques du Chensi. MM. Devant et Delpont moururent aussi. Cette nouvelle étant arrivée à Pékin, l'évêque de Caradre en eut une extrême douleur, en songeant que c'était lui qui les avait engagés à se présenter. Après trois mois, il était dans un état de consommation tel, que de jour en jour il s'attendait à mourir. M. Dufresse gardait une bonne santé. Les missionnaires de Pékin leur firent passer des secours. Malgré tout ce qu'ils avaient fait d'efforts pour adoucir de toute façon le sort des prisonniers, jusque-là ils n'avaient pu réussir à rien. A leurs prières, l'empereur répondait qu'ils méritaient la mort, et que c'était encore leur faire grâce que de les condamner à une prison perpétuelle. Le ministre défendit qu'on présentât aucune pétition concernant les missionnaires. Enfin on parvint, moyennant d'énormes sacrifices d'argent, à gagner les géoliers et à les décider à leur faire, comme nous le disons plus haut, passer des vivres. D'abord, on avait enterré les corps de MM. Devant et Delpont avec les criminels; l'empereur permit enfin qu'on les enterrât où le jugeraient à propos les missionnaires de Pékin. Enfin, le 10 novembre 1783, l'empereur donna un édit qui

ordonnait de mettre les Européens en liberté, en leur laissant le choix de retourner à Macao ou de rester dans les églises de Pékin. Recueillis à l'église des missionnaires français, jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à Macao, les missionnaires confesseurs de la foi y furent traités avec toutes sortes de distinctions et de prévenances.

Les mandarins supérieurs de Tchintou avaient eu beaucoup de bonté pour l'évêque et ses compagnons; ils leur avaient affirmé en partant que leur maison ne serait pas confisquée. Ils avaient aussi eu égard aux prières que l'évêque leur avait faites de ne pas forcer les chrétiens à apostasier.

Cette persécution enleva à la Chine dix-huit missionnaires européens, huit prêtres chinois, plus M. Matthieu Kou et plusieurs du Sutchuen et du Foukien. Six des huit premiers sont morts en prison, les six autres conduits en exil à Yli, à huit ou neuf cents lieues de Pékin, et marqués sur le joue de deux lettres qui signifient *hors les limites*; condamnés en outre à servir d'esclaves aux grands mandarins qui gouvernent dans ces lieux lointains pour l'empereur. Beaucoup de chrétiens, qui avaient servi de conducteurs aux missionnaires, furent pareillement envoyés en exil. Ceux qui les avaient reçus dans leurs maisons furent condamnés à un exil de trois ans dans les différentes provinces de l'empire. Il faut aussi compter M. de la Roche, ex-jésuite, mort dans les fers hors de Pékin. L'évêque de Caradre, M. Dufresse, et huit ou neuf missionnaires sortis de prison, se rendirent à Macao. Les PP. Mariano et Crescentiano, franciscains italiens, restèrent à Pékin, ainsi que M. Ferreti, prêtre de la congrégation des Baptistains. Voici maintenant, pour compléter ce récit, l'extrait d'une lettre écrite de Macao le 12 novembre 1806 : « On ne trouve plus à Pékin ni les missionnaires, ni les chrétiens; on continue à y être observé de plus près et à y avoir bien moins de liberté qu'auparavant. Il faut espérer que la constance montrée par les fidèles de cette capitale l'année dernière; que leur patience à tout souffrir plutôt que de trahir leur conscience; que les tortures que quelques-uns ont endurées, les cachots, l'exil, l'esclavage que plusieurs endurent encore en témoignage de la foi; que la fidélité de ces généreux confesseurs attireront sur cette église des grâces spéciales dont on ne tardera pas à sentir les heureux effets. Le missionnaire de Pékin, qui a été exilé en Tartarie, est plus libre et mieux traité qu'il n'était dans le principe. On espère que l'empereur ne tardera pas à lui donner la liberté de retourner avec ses confrères. La persécution que celle de Pékin faisait craindre dans les provinces n'a heureusement pas eu lieu. Tout s'est borné à quelques édits que l'on a publiés, mais qui n'ont pas été exécutés, excepté peut-être celui qui enjoint de veiller plus strictement pour empêcher l'entrée de nouveaux missionnaires.

« Le missionnaire italien qui fut arrêté dans l'été de 1805 et conduit dans les prisons de

Canton, y est encore. La sentence de l'empereur le condamne à y rester trois ans. Pendant quelque temps il a été fort maltraité. Le geôlier, dans la vue d'extorquer de l'argent, suivant l'usage, ne se contentait pas de lui mettre de très-gros fers aux pieds et fréquemment aux mains, il lui faisait mettre, pour la nuit, une barre de fer dont une extrémité attachée aux jambes et l'autre lui passant sous le menton, tenaient son corps étendu, fixe et immobile, d'une manière très-gênante. On est venu à bout de trouver un intermédiaire qui a réussi à traiter avec ce geôlier; et moyennant une somme qu'on lui donne tous les mois, et une plus forte qu'on lui a donnée d'abord, le prisonnier n'a plus à souffrir que les inconvénients inséparables de la prison. On peut lui faire passer quelques adoucissements, de l'argent, même quelques lettres, et en recevoir de sa part. Nous avons appris dernièrement qu'il avait pour compagnons d'infortune trois mandarins, de la société et de la conversation desquels il était assez content; mais que deux d'entre eux venaient d'être mis à mort, et que l'autre avait prévenu son supplice en se pendant lui-même. J'ai dit qu'on avait trouvé un intermédiaire pour traiter avec le geôlier; c'est que les prisons étant dans la ville, les Européens n'y ont pas d'accès. D'ailleurs, il est important que les Européens ne paraissent pas s'intéresser beaucoup pour ces prisonniers, sans quoi le geôlier mettrait ses favoris ou omissions d'inhumanité à des prix exorbitants; et même à force de vouloir extorquer de l'argent, il ferait mourir de faim et de misère notre pauvre prisonnier. Pour cette raison, il est important d'avoir un intermédiaire discret, et il convient de n'envoyer que peu de chose au prisonnier. Les Chinois, qui conduisaient ce missionnaire lorsqu'il fut arrêté, ont été condamnés à un exil perpétuel, et cet exil est en même temps un esclavage: ils ont porté la cangue et ont souffert plusieurs autres tourments avant de partir pour leur exil. Le chef des conducteurs du missionnaire s'est comporté avec beaucoup de prudence et une fermeté héroïque... Il a pris tout le délit sur lui-même; les tortures n'ont pu lui arracher le nom d'aucun missionnaire, d'aucun chrétien. Ce grand courage et l'attention qu'il eut, lorsqu'il vit qu'il allait être arrêté, de détruire les lettres dont il était chargé et qui eussent donné des renseignements aux mandarins, ont mis à l'abri des recherches plusieurs missionnaires et chrétiens qui eussent échappé difficilement. Le coadjuteur de Pékin est toujours ici, en attendant que les voies deviennent praticables. L'incertitude du temps où il pourra se rendre à son poste, et la crainte que l'évêque de Pékin vienne à manquer et que ce quartier se trouve sans prélat, ont déterminé celui de nos confrères portugais de Pékin, qui a été nommé à l'évêché de Nankin, à accepter cette dignité, quoiqu'il n'y eût pas de probabilité qu'il pût visiter son propre troupeau. Il a été consacré dans le

courant du mois d'août.» (*Lett. édif.*, vol. III, p. 296.)

La révolution française, qui éclata peu de temps après, porta un coup funeste à toutes les institutions religieuses. Celles qui dans ce noble pays se consacraient aux missions, furent momentanément supprimées. Plusieurs des directeurs de ces établissements que le fanatisme imintelligent de la révolution ferma, se retirèrent à Rome, d'autres à Londres. Plusieurs nouveaux apôtres partirent cependant: six de Londres, de 1796 à 1799, et quatre de Rome, de 1800 à 1807. M. Souviron, l'un de ceux qui étaient partis de Londres, ayant été découvert peu de temps après son entrée en Chine, fut mis en prison où il mourut le 13 mai 1797.

M. Dufresse, sacré évêque de Taoraca le 25 juillet 1800, par l'évêque de Caradre mourant, devint vicaire apostolique du Ssetchouan, et sacra M. Tranchant évêque de Caradre. En 1803, il réunit un synode, le premier qui se fût tenu en Chine. Peu après, l'arrestation d'un courrier pris avec ses dépêches donna lieu à de nouveaux édits; mais ils ne firent pas beaucoup de mal. La religion continua à être florissante, malgré les petites vexations dont de temps en temps les missionnaires furent l'objet. Cet état dura jusqu'en 1812. A cette époque, un prêtre chinois ayant été arrêté dans le Chensi, le nouvel empereur, Kia-king, rendit un nouvel édit portant peine de mort contre tous les prêtres qui seraient découverts dans l'empire. On voulut expulser de Pékin tous les ministres de l'Évangile, hormis trois qu'on gardait pour le tribunal des mathématiques. On accepta dans l'intérêt de la religion. Cette situation valait encore mieux qu'une expulsion complète. Bientôt après, le collège de Lo-lang-keou, dirigé par les prêtres des missions étrangères, fut surpris et brûlé. L'évêque de Tabraca fut pris le 18 mai 1815. Vainement M. Escodecade de la Boissonnade offrit pour lui une rançon, elle ne fut pas acceptée. Le vice-roi, comme on peut le voir à l'article Tonquin, le fit décapiter.

Le 28 octobre 1819, M. Clet écrivait des prisons de Ou-tchang-fou à M. Richenet: « Monsieur et très-cher confrère, l'endroit d'où je vous écris vous indique au premier abord que c'est avec raison que j'emploie ces paroles du prophète: *Deus... adjutor in tribulationibus que invenerunt nos nimis*, Dieu est notre appui au milieu des grandes tribulations dont nous sommes abreuvés. Au mois de décembre 1818, une maladie de sept à huit jours nous a ravi M. Dumazel. La Providence a voulu, je crois, épargner à son âme très-sensible le regret de voir la désolation des chrétiens des montagnes du Cou-tching. Dans le mois de février 1819, notre confrère, M. Chen, a été vendu aux prétoires par un nouveau Judas, moyennant vingt mille deniers dont il a été dépouillé par un aussi mauvais garnement que lui. M. Chen a été conduit à Cou-tching, d'où, après avoir été honoré d'une soixantaine de soufflets,

il a été traduit à la capitale Ou-tchang-fou. Pour moi, j'ai été pris au voisinage de Nougang-fou, dans le Ho-nan, où, après avoir été honoré à divers reprises d'une trentaine de soufflets et d'un agenouillement à nu, pendant trois ou quatre heures, sur des chaînes de fer, j'ai été conduit à Ou-tchang-fou, par une route de vingt jours, les fers aux pieds, aux mains et au cou, n'ayant pour auberge que les prisons que l'on rencontrait dans le chemin... J'ai eu la consolation de trouver notre cher confrère avec dix bons chrétiens; réunis seuls dans une chambre où nous faisions sans gêne en commun les prières du matin et du soir sans être inquiétés.... Je l'avoue, je ne puis m'empêcher de verser des larmes de consolation et de joie en voyant le soin paternel du bon Dieu à l'égard de son indigne serviteur et à l'égard de ses enfants fidèles qui ne pouvaient être confessés que par moi..... Notre confrère, M. Je-hing, qui visite en secret les chrétiens dans les lieux circonvoisins de cette ville, a célébré la sainte messe dans une maison peu éloignée et nous a apporté la sainte communion..... M. Lamiot a été aussi compromis à mon occasion; il est arrivé ici; il paraît que son affaire s'accommodera. Pour la mienne, la voilà à peu près finie. » Il ajoutait en *post-scriptum* : « M. Lamiot, M. Chen et moi, et un grand nombre de chrétiens, avons été jugés définitivement par le grand mandarin le 1^{er} janvier 1820, qui tombait un samedi. D'abord on a présenté aux apostats de la viande de porc, ce qui est, dans ces circonstances, un signe d'apostasie. Les malheureux en ont tous mangé, et en conséquence ont tous été renvoyés chez eux. Ensuite on a fait comparaître vingt-trois chrétiens fidèles, qui ont persévéré avec générosité dans la profession de notre foi : ils ont été renvoyés en prison pour y attendre la décision de l'empereur. Enfin ont comparu MM. Lamiot, Chen et moi. Après deux ou trois interrogations, le Tagen a déclaré M. Lamiot déchargé de toute accusation, et lui a ordonné de se lever. Il exhorta ensuite M. Chen à apostasier : sur son refus, il a été déclaré coupable. Enfin le Tagen dit quelques mots pour moi et pour excuser mon séjour en Chine, tout en me déclarant coupable. M. Lamiot retourna en chaise à porteurs à son logis. M. Chen et moi, avec nos chaînes aux pieds, aux mains et au cou, retournâmes en prison où nous déposâmes aussitôt ces ornements dont nous ne sommes décorés que lorsqu'il faut paraître devant le mandarin. Nous attendons à présent la décision de l'empereur... Quoique le Tagen ait écrit quelques mots à ma décharge, on doute fort qu'il consente à me laisser en vie. Je me prépare donc à la mort, disant souvent avec saint Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum*. Si je vis, c'est pour Jésus-Christ, et la mort serait pour moi un gain. » (Henrion, vol. IV, p. 651.)

Ce que M. Clet avait prévu arriva. L'empereur ratifia la sentence. « L'empereur veut ta mort, lui dit le mandarin qui lui lut la sentence.—Bien volontiers dit M. Clet. »

Il fut étranglé le 18 avril 1820. On conserve à Paris avec respect l'habit qu'il portait à ce moment, et la corde qui a servi à son supplice.

M. Lamiot, banni de l'empire, se retira à Macao où il fonda et dirigea jusqu'à sa mort un séminaire pour les Chinois. Dans le Sse-Tchonan, le prêtre chinois Lieou, pris en 1821, fut étranglé en 1823. Nous ne retrouvons plus de persécutions jusqu'en 1839. M. Jean-Gabriel Perboyre fut arrêté dans la province de Kouang-in-Tan, dans le Houpé, le 15 septembre. Il était à célébrer la fête de Sainte-Marie, avec M. Rameaux, évêque de Myre, MM. Baldus et Clauzetto, quand on vint les prévenir qu'ils étaient trahis. Le troisième jour de la fête, M. Perboyre fut rencontré par les soldats. Il était avec un catéchiste. « Vous cherchez un Européen? dit celui-ci.—Oui, c'est un chef de la religion du maître du ciel.—Et combien a-t-on promis à celui qui le livrera?—Trente taëls.—Eh bien! dit le catéchiste en montrant M. Perboyre, cet homme est l'Européen que vous cherchez. » Mené à Syang-yau-fou, M. Perboyre dut subir l'interrogatoire à genoux devant le juge. Il dut s'agenouiller sur des chaînes qu'on étendit au milieu de la salle. Pour qu'il pût rester dans cette atroce position, des cordes attachées au plafond le tenaient par les pouces et par la tresse des cheveux qu'on a l'habitude de porter en Chine. On mit un madrier sur ses mollets, et des soldats se balançaient aux deux extrémités. Durant ce supplice, qui dura la moitié d'un jour, vainement le mandarin voulut le faire apostasier. Ce ne fut là que le commencement de son cruel martyre. Au même tribunal on voulut lui faire fouler aux pieds un christ; il refusa, et, prenant le crucifix, il le colla avec respect sur ses lèvres. A un autre tribunal rien ne put non plus l'obliger à marcher sur des croix qu'on avait fait peindre à terre. Il refusa avec une généreuse indignation d'adorer une idole qu'on avait fait apporter. Alors le mandarin furieux commanda aux chrétiens alors présents, de lui arracher la barbe et les cheveux. Sur leur hésitation, le juge les condamna à être violemment flagellés. « Faites, dit le P. Perboyre; je souffrirai cela avec plaisir. » Il y en eut alors qui eurent la lâcheté d'obéir. Le juge lui fit ensuite donner cent coups de bambou, puis lui ordonna de se revêtir de ses habits sacerdotaux. Un instant le saint martyr garda le silence; mais réfléchissant sans doute à la couronne d'épines du Sauveur et à la robe de pourpre que, par dérision, on lui avait mise, il dit qu'il allait le faire. A peine cela fut-il fait, qu'il s'éleva dans le tribunal une grande rumeur. Le vice-roi lui fit imprimer sur le visage, avec un fer rouge, les quatre caractères suivants : *sie kiao ho chang*, c'est-à-dire bonze d'une religion mauvaise. Après cela on le mit dans une prison sale et fétide avec des scélérats. Mais ses juges le croyaient magicien, et pour neutraliser ses maléfices, ils le forçaient à avaler de fortes rasades de sang de chien tout fumant.

Le 11 septembre 1840, la sentence du tribunal de Pékin, qui condamnait le saint à être étranglé, arriva avec la signature de l'empereur. Il marcha au supplice, vêtu d'un caleçon et de la robe rouge des condamnés. Il avait les mains attachées derrière le dos. Elles tenaient une longue perche au bout de laquelle était un drapeau sur lequel était imprimée la sentence. On lui adjoignit cinq malfaiteurs qui durent être exécutés avec lui. On attach successivement et on décapita les cinq malfaiteurs. Le bourreau prit M. Perboyre, lui lia les talons au dos et le fixa au poteau dans la posture d'un homme agenouillé, mais à quelque distance du sol. Alors, saisissant une corde, il la lui tordit autour du cou avec vigueur. Quand il vit le martyr prêt à rendre l'âme, il lâcha la corde. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il l'étrangla. Comme il rendait le dernier soupir, un soldat s'approchant lui donna un violent coup de pied dans le ventre. On a à Paris les précieuses reliques de ce saint martyr, hormis ses ongles. Beaucoup d'effets à son usage, entre autres le matelas et la couverture qui lui servaient d'habitude, y arrivèrent aussi à la fin de juillet 1844. M. de Lagrenée, ambassadeur envoyé par Louis-Philippe en Chine, en 1843, stipula avec le mandarin Kihing des garanties de tolérance très-grandes en faveur des chrétiens indigènes et des missionnaires.

Voici la teneur de ce qu'écrivit le mandarin à l'empereur, et de la réponse qu'il en reçut. « Après un examen approfondi, écrivit le mandarin *Ki-ing* à l'empereur Tao-Kouang, j'ai reconnu que la religion du maître du ciel (le christianisme) est celle que vénèrent et professent toutes les nations de l'Occident : son but principal est d'exhorter les hommes au bien et de réprimer le mal. Anciennement elle a pénétré, sous la dynastie des *Ming*, dans le royaume du milieu (Chine); et à cette époque, elle n'a point été prohibée. Dans la suite, comme il se trouva souvent, parmi les Chinois qui suivaient cette religion, des hommes qui en abusèrent pour faire le mal, et qui allèrent même jusqu'à séduire les femmes et les filles et à arracher les yeux des malades, les magistrats cherchèrent et punirent les coupables. Leurs jugements sont consignés dans les actes judiciaires. Sous le règne de *Kia-king* on commença à établir un article spécial du code pénal pour punir ces crimes. Au fond c'était pour empêcher les Chinois chrétiens de faire le mal, mais nullement pour prohiber la religion que vénèrent et professent les nations étrangères de l'Occident. Aujourd'hui, comme l'ambassadeur français Lagrenée demande qu'on exempte de châtiments les chrétiens chinois qui pratiquent le bien, cela me paraît juste et convenable. J'ose, en conséquence, supplier Votre Majesté de daigner exempter à l'avenir de tout châtiment les Chinois comme les étrangers qui professent la religion chrétienne, et qui en même temps ne se rendent coupables d'aucun désordre ni délit. S'il s'en trouvait

encore qui osassent séduire les femmes et les filles, arracher les yeux des malades ou commettre tout autre crime, on les punirait d'après les anciennes lois. Quant aux Français et autres étrangers qui professent la religion chrétienne, on leur a permis seulement d'élever des églises et des chapelles dans le territoire des cinq ports ouverts au commerce; ils ne pourront prendre la liberté, dans l'intérieur de l'empire, de prêcher leur religion. Si quelqu'un, au mépris de cette défense, dépasse les limites fixées et fait des excursions téméraires, les autorités locales aussitôt après le livreront au consul de sa nation, afin qu'il puisse le contenir dans le devoir et le punir. On ne devra pas, comme auparavant, le châtier précipitamment ou le mettre à mort. Par là Votre Majesté montrera sa bienveillance et son affection pour les hommes vertueux; l'ivraie ne sera point confondue avec le bon grain; et ses sentiments et la justice des lois éclateront au grand jour. Suppliant donc Votre Majesté d'exempter de tout châtiment les chrétiens qui tiennent une conduite honnête et vertueuse, j'ose lui présenter humblement cette requête, pour que sa bonté auguste daigne approuver ma demande et en ordonner l'exécution. » *Requête respectueuse. — Approbation.* — « Le dix-neuvième de la onzième lune de la vingt-quatrième année de Tao-Kouang, j'ai reçu ces mots (de réponse) écrits au vermillon : « Jacquesce à la requête. Respectez ceci. » (Henrion, vol. IV, p. 657.)

CHIO (ANDRÉ DE), malade d'une grosse fièvre en 1465, promit à la sainte Vierge, s'il guérissait, de garder la chasteté perpétuelle. Il guérit, et, fidèle à son vœu, il s'habille de blanc et se rend à Constantinople. Aussitôt des marchands égyptiens le traduisent devant le juge, comme ayant renié la croix en Egypte et fréquentant de nouveau les églises des chrétiens. André prouve par des témoins qu'il n'a jamais été en Egypte, et n'a quitté son île que pour venir dans la capitale de l'empire. De plus, on le visite, et on ne trouve sur lui aucune trace de circoncision. Le juge porte l'affaire au sultan, qui, informé que c'est un grand et beau jeune homme, commande de lui offrir le grade de capitaine s'il veut se faire musulman, sinon de lui couper la tête. A toutes les offres les plus brillantes, André se contente de répondre que la mort pour Jésus-Christ lui est plus chère que toutes choses. Le lendemain, lié à un poteau, il est battu de verges et de lanieres; il ne dit que ces mots : « Vierge Marie, secourez-moi ! » Cependant, au soir, les bourreaux pansent ses plaies et lui donnent à manger, comme touchés de compassion, mais en effet pour prolonger sa vie et ses tourments. Le second jour, on lui déchire le dos avec des ongles de fer; on le pansé et le restaure de nouveau le soir, de peur qu'on n'attribuât sa guérison à Dieu. Il se trouva effectivement guéri cette nuit-là même. Le troisième jour, on lui tortura les mains et les pieds de telle sorte, que tous les doigts, les coudes et les genoux étaient disloqués, avec une douleur exces-

sive. Le quatrième jour, on lui détache la chair des épaules avec des épées; le cinquième, la chair des fesses avec des rasoirs; le sixième, les mollets; le septième, les cuisses. Le huitième, on lui déchire à coups de fouets tout le corps, de la tête aux pieds; un coup emporte la chair de la mâchoire. Ce lambeau, conservé par les chrétiens dans le monastère de Saint-François, répand une odeur merveilleuse. Le neuvième jour, amené au lieu du supplice, on le voit guéri, très-vigoureux, et d'un visage rayonnant de joie : les mahométans de vanter la vertu de leurs remèdes, et de promettre la faveur du prince s'il veut renier la croix. Le martyr attribue sa guérison à Jésus-Christ et à la sainte Vierge, et, désirant mourir pour Jésus-Christ, il présente sa tête au bourreau. La tête et le corps, par ordre du sultan, sont portés à Galata, et ensevelis honorablement dans l'église de la Sainte-Vierge. Dix mois après, l'illustre Grégoire de Trébisonde, qui a célébré ce martyr dans un élégant discours, vit le corps tout entier et de couleur vermeille, comme d'un homme qui dormait, quoique le lieu fût si humide, que toutes les étoffes dont on avait enveloppé le corps se trouvaient déjà pourries. (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl. cath.*, t. XXV, p. 575; Allatius, *De Eccl. occident. et orient. perpetua consensione*, l. III, c. 7, n. 2.)

CHIO, aujourd'hui *Scio*, île de la Grèce, près la côte occidentale de l'Asie Mineure, dont un canal étroit la sépare. Ce fut dans cette île que, sous le règne de l'empereur Dèce, saint Isidore fut jeté dans un puits, pour la foi chrétienne, vers l'an 250. On prétend que bien longtemps l'eau de ce puits eut la propriété miraculeuse de guérir les malades. Un prêtre du pays avait dit à saint Grégoire de Tours, qui le rapporte, que souvent une flamme très-vive en sortait.

Dans cette même persécution, sainte Myrope fut aussi mise à mort pour la foi dans cette île. Le Martyrologe romain dit qu'elle fut condamnée par un juge nommé Numérien, qui la fit assommer à coups de levier.

CHIONIE (sainte), martyre, était vierge. Elle cueillit la palme du martyr avec sainte Agape, sous l'empereur Dioclétien. N'ayant pas voulu renoncer à Jésus-Christ, elles souffrirent d'abord une longue et dure captivité, puis furent jetées dans le feu; mais les flammes ne leur ayant fait aucun mal, elles rendirent leurs âmes à Dieu. L'Eglise fait leur mémoire le 3 avril.

CHIOUSI ou **CHISI**, *Clusium*, anciennement ville de Toscane, aujourd'hui bourg de l'Etrurie, vit sous Aurélien plusieurs de ses habitants arrêtés par Turcius, envoyé de ce prince, pour cause de christianisme. Tous furent mis à mort le même jour que sainte Mustiole, cousine de l'empereur Claude, et saint Irénée, diacre, qui sont les plus célèbres parmi les saints que Turcius envoya au ciel. (Voy. **TURCIUS**, **MUSTIOLE**, et **IRÉNÉE**, diacre.)

CHIRIBICHI (les naturels de), excités par ceux de Maracabana, dont plusieurs avaient

été enlevés et vendus par Alphonse de Ojeda, pillard espagnol, se défirent des religieux qui habitaient, au milieu d'eux, le couvent de Sainte-Foi. C'étaient des Dominicains. Les deux religieux de Sainte-Foi ignoraient les événements qui étaient arrivés à Maracabana, bien qu'ils se fussent passés à quelques lieues seulement de chez eux. C'était le saint jour de dimanche. L'un d'eux n'était pas prêtre; il venait de recevoir l'absolution pour communier; l'autre était sur le point d'offrir le saint sacrifice. Les naturels arrivèrent comme des forcenés, égorgèrent les deux religieux, mirent le feu au couvent, brisèrent les cloches, les images, les croix, un christ, et jetèrent les débris de ces choses saintes sur les chemins des environs. Ils coupèrent les arbres plantés par les Européens, voulant ainsi effacer jusqu'à la dernière trace de leur séjour au milieu d'eux. Bien des fois, dans l'histoire américaine, on trouve de tels événements. La cupidité, la cruauté des vainqueurs, éloignaient les indigènes de la religion qu'on leur prêchait, et les poussaient à de terribles représailles.

CHIUKIN, prince arménien de la famille d'Ardzourounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérosc. (Pour plus de détails, voy. **PRINCES ARMÉNIENS**.)

CHRISTÈLE (sainte), martyre, souffrit pour la foi, à Avila en Espagne, avec saint Vincent et sainte Sabine. (Voy. **VINCENT**, pour plus de détails.)

CHRISTIN (saint), reçut la couronne du martyr en Pologne, où il était ermite. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats les saints Benoît, Jean, Mathieu et Isaac, tous quatre ermites comme lui. On ignore l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 12 novembre.

CHRISTINE (sainte), martyre, après avoir subi divers supplices pour la foi chrétienne, durant la persécution de Dioclétien, au commencement du IV^e siècle, fut condamnée à une mort cruelle. Elle fut exécutée à Tyro, ville qui se trouvait dans une île engloutie maintenant dans le lac de Bolsène en Toscane. Aujourd'hui les reliques de cette sainte sont gardées à Palerme en Sicile. L'Eglise fait sa fête le 24 du mois de juillet. (Voy. **Ughelli**, *Ital. sacr.*, t. V, et **Pinius**, *Acta sanctorum*, t. V *Julii*, p. 495.)

CHRISTINE (sainte), martyre, habitait la Perse. Cette vierge y souffrit le martyr dans des circonstances qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail. L'Eglise fait sa fête le 13 mars.

CHRISTOPHE (saint), ou **CHRISTOPHORE**, avait un autre nom que celui-ci : nous ignorons lequel. Il avait pris celui de Christophe, pour indiquer davantage son amour pour Jésus-Christ. C'est ainsi que saint Ignace d'Antioche avait pris le nom de Théonhore.

Le nom de Christophe signifie Porte-Christ : c'est à cause de cela que la tradition populaire, matérialisant l'idée qu'exprime ce nom, a fait de saint Christophe un géant, un colosse portant le Christ sur ses épaules, et traversant la mer avec lui. Peut-être ne faut-il voir en cela qu'une allégorie. L'art, encore à son enfance, exprimait ainsi, traduisait d'une façon palpable, les idées et les sentiments. Quoi qu'il en soit, saint Christophe fut martyrisé en Lycie. Ses reliques, qui avaient été transportées à Tolède, le furent depuis à l'abbaye de Saint-Denis. L'Eglise célèbre sa fête le 25 juillet.

CHRISTOPHE (saint), martyr, reçut la couronne des combattants de la foi à Corloue, sous la persécution des Arabes. Il eut pour compagnon de son martyre saint Léovigilde. Tous deux ayant été emprisonnés pour la défense de la foi chrétienne, furent décapités et brûlés ensuite. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 20 août.

CHRISTOPHE (le bienheureux), natif d'Atlyhuetza, près de Tlascalala, dans le Mexique, était fils d'un puissant Indien nommé Aexotechalt. Cet homme avait soixante femmes : il en avait eu quatre enfants. Cortès exigea qu'il les envoyât au séminaire que les religieux avaient fondé. Les faits que nous racontons se passaient en 1528. Christophe était l'aîné; ce nom lui fut donné à son baptême. Il fit de grands et rapides progrès dans les sciences, et montra un zèle ardent pour la propagation de la foi. Navré de voir son père idolâtre, il voulut le convertir; mais ses instances ne parvinrent qu'à le faire détester de lui. Voyant que les paroles de douceur n'avaient pas réussi, il jugea convenable de le reprendre avec fermeté, et de faire entendre à son père les menaces que fait la religion à ceux qui ne suivent pas ses saints commandements. Aexotechalt fit endurer à son fils de rudes châtements, pour la liberté de son langage. La mère de son fils puiné, voulant que son fils à elle devint, au détriment de l'aîné, l'héritier des biens paternels, excita la colère d'Aexotechalt, en accusant près de lui Christophe de certains crimes. Le père alors résolut la mort de son fils. Il l'enferma dans un lieu écarté, et le tua en l'accablant de coups de bâton. Après cet odieux forfait, Aexotechalt cacha dans le sable le corps de son fils, et défendit à ses serviteurs d'en parler. Quelque temps après, Aexotechalt, ayant été emprisonné pour injures envers un Espagnol, vit son crime découvert et fut pendu. Le corps de Christophe fut transporté dans une chapelle qu'on bâtit à Atlyhuetza; depuis, il fut mis dans une église qu'on éleva à Tlascalala, et qui est nommée église de l'Assomption.

CHRISTOPHE ROTUNDO (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, fut martyrisé à Axaca, le 8 février 1571, avec les bienheureux Jean-Baptiste Ségura, Sanchez Savelli, Pierre de Linarez, Gabriel Gomez. Ils avaient pénétré dans la Floride, conduits par un naturel du pays, nommé Louis, qui avait été baptisé en Espagne. Nous verrons, à l'ar-

ticle Louis de Quiros, que ce naturel renégat le massacra avec deux de ses compagnons. Trois jours après, les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, ceux nommés plus haut, prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé les missionnaires, qu'ils les massacrèrent (8 février 1571). Ils s'emparèrent des vases sacrés et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vita profusionem militans*, p. 449.)

CHRISTOPHE (le bienheureux), prêtre portugais, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la cruelle persécution que Basilides, Négous du pays, suscita contre les catholiques. (*Voy. MELCA CHRISTOS.*)

CHROCUS, célèbre roi des Allemands, qui fit en Gaule, sous le règne des empereurs Valérien et Gallien, plusieurs incursions dans lesquelles il ravagea le pays et fit mourir un grand nombre de chrétiens. Ayant trouvé, près de Mende, saint Privat retiré dans une grotte, sur le haut d'une montagne qui dominait le château de Grèze, qui était au bas, et dans lequel les habitants s'étaient retirés, il voulut le forcer à les trahir; et n'ayant pu y réussir, il voulut l'obliger à sacrifier à ses dieux. Voyant que le saint refusait avec horreur, il le fit tellement battre, qu'il en mourut quelques jours après. On trouve encore qu'il fit mourir saint Amarand ou Amaranthe, au village de Vians ou Vieux, près d'Albi.

CHROMACE, préfet de Rome sous l'empereur Carin, et dans les premiers temps de l'empereur Dioclétien, sévit avec rigueur contre les chrétiens. Parmi ceux qui furent amenés devant lui, saint Tranquillin, que le prêtre saint Polycarpe venait de convertir, lui raconta que sa conversion tenait à ce que ce prêtre l'avait guéri de la goutte. Chromace, qui était attaqué de la même maladie, fit venir Polycarpe, et ayant été guéri lui-même, il se convertit avec Tiburce, son fils. Il quitta sa place, qu'on donna à un nommé Fabien. Il affranchit et fit baptiser tous les esclaves de son domaine, au nombre de 1400. Il se retira ensuite en Campanie, où il avait des terres considérables. Il y accueillit une foule de chrétiens, pour les mettre à l'abri de la persécution; et, enfin, il y mourut dans la pratique des plus saintes vertus du christianisme. L'Eglise fait sa fête, avec celle de son fils saint Tiburce, le 11 juillet. Il est de toute nécessité de recourir à l'article saint SÉASTIEN.

CHROMACE (saint), évêque et confesseur, fut tourmenté pour la défense de la religion à Aquilée, dont il était évêque. Le Martyrologe romain ne nous a laissé aucun détail sur son combat. L'Eglise célèbre sa mémoire le 2 décembre.

CHRONION (saint), martyr, surnommé Eune, était domestique de saint Julien, martyr à Alexandrie, en 250, sous le règne de Dèce et sous le gouvernement de Sabinus.

Arrêté avec son maître et un autre domestique, son collègue près de lui, il eut le bonheur de ne pas l'imiter dans son apostasie, et de donner sa vie pour Jésus-Christ en même temps que son vieux maître, auquel il était fort attaché : ce qui lui avait valu le surnom d'Eunus, c'est-à-dire *attaché, affectionné*. Ayant donc confessé Jésus-Christ avec le saint vieillard Julien, il fut avec lui attaché sur un chameau, promené par la ville, et comme lui horriblement battu à coups de verges en forme de fléaux. Enfin on les jeta dans un grand feu, en présence d'une multitude infinie de peuple, qui prit plaisir à les voir réduire en cendres. L'Eglise fait sa fête le 27 février, avec celle de saint Julien. Les auteurs du Martyrologe, trompés par le surnom, ont mieux partagé ce saint que la plus grande partie des autres ; car ils inscrivent encore sa fête au 30 octobre, sous le nom de saint Eune. (*Voy. JULIEN.*)

CHRYSANTHE (saint), « martyr à Rome, après avoir enduré, sous le préfet Célerin, avec sainte Darie, sa femme, de rigoureuses tortures pour Jésus, fut, par l'ordre de l'empereur Numérien, descendu avec elle dans une sablonnière de la voie *Salaria*, et enseveli tout vivant sous la terre et les pierres dont on les accabla. » (Martyrologe romain.) Saint Grégoire de Tours raconte que beaucoup de chrétiens s'étant rassemblés à leur tombeau quelque temps après leur mort, pour y célébrer leur fête et le divin sacrifice, Numérien fit fermer sur eux l'entrée de la grotte avec une grande quantité de sable et de pierres, et que tous ces chrétiens y moururent. Ce récit prouve que saint Chrysanthé et sainte Darie furent enterrés au lieu même où ils avaient été martyrisés, ou dans une grotte voisine. Plus tard, Dieu ayant révélé le lieu où étaient les corps de tous ces saints, quand Rome entière eut quitté le culte des idoles, on fit une ouverture pour y aller. On construisit dans cette grotte une voûte, pour en faire un lieu où les fidèles pussent s'assembler. On sépara la grotte en deux par une muraille : de sorte que les corps de saint Chrysanthé et de sainte Darie furent placés d'un côté, et ceux des autres martyrs de l'autre. Il se faisait en ce lieu beaucoup de miracles. Saint Grégoire de Tours obtint pour son Eglise, du pape Pélage II, des reliques de saint Chrysanthé et de sainte Darie. L'Eglise fait la fête de saint Chrysanthé et de sainte Darie le 25 octobre.

CHRYSE (sainte), martyre, eut la gloire de donner sa vie pour la foi chrétienne, sous le règne et durant la persécution de Claude II le Gothique. (Pour voir son histoire, recourez à l'article MARTYRS d'OSTIE.) L'Eglise romaine ne fait pas la fête de cette sainte. On n'a la certitude de son martyre que depuis peu de temps. C'est à la fin du siècle dernier que ses Actes ont été retrouvés ; ils sont compris dans ceux que nous indiquons.

CHRYSEUIL (saint), martyr, fut apôtre et est patron de Commines. Ses Actes ne sont pas très-certains. « Le point sur lequel on s'accorde est qu'il prêcha l'Evangile dans le

territoire de Tournay, en même temps que saint Piat et saint Eubert, c'est-à-dire sur la fin de m^e siècle. La petite ville de Commines fut le principal théâtre de ses travaux apostoliques. Il fut martyrisé dans le lieu appelé aujourd'hui *Verlenghem*, et enterré à Commines, qui n'en est pas éloigné. La tradition du pays porte que saint Eloi renferma ses reliques dans une châsse précieuse que relevait encore la beauté du travail. Les malheurs occasionnés par la guerre privèrent la ville de Commines de ce pieux trésor. On le garde aujourd'hui partie à Saint-Donatien de Bruges, partie à Notre-Dame de Lens. En 1611, les chanoines de Bruges envoyèrent à ceux de Tournay une cote qu'ils avaient tirée de la châsse du saint martyr. On honore saint Chryseuil le 7 février. » Godescard, II^e vol., p. 370.)

CHRYSOGONE (saint), martyr, souffrit la mort pour la foi au commencement de la persécution de Dioclétien et du iv^e siècle. Il fut arrêté à Rome et décapité à Aquilée. Son chef est gardé à Rome dans une église bâtie sous son invocation. Son corps est à Venise. L'Eglise célèbre sa fête le 24 novembre. *Voy.* les Lettres de saint Grégoire le Grand.

CHRYSOPHORE (saint), martyr, recueillit la glorieuse palme du martyre sous l'impie persécution que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Il eut pour compagnon de son martyre les saints Victor, Zosique, Zénon, Césaire, Sévérien, Théonas et Antonin. L'Eglise honore leur mémoire le 20 avril.

CHRYSOTÈLE (saint), eut la gloire de verser son sang en Perse, pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de son martyre deux autres prêtres, nommés Parmène et Héliménas, et les deux diacres Luc et Mucius, dont le martyre est décrit dans les Actes des saints Abdon et Sennen. L'Eglise fait leur mémoire le 22 avril.

CHUDION (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (*Voy. MARTYRS de Sébaste.*)

CHYPRE, île de la Turquie d'Europe, dans la Méditerranée, a été témoin du martyre des saints Pothame et Némèse. On ignore complètement à quelle époque.

CIATÉE (saint), martyrisé à Bresse, sous la persécution de Néron. (Pas de documents.) L'Eglise fait sa fête le 4 juin.

CIBALES, ville de Pannonie, eut, en 304 de l'ère chrétienne, l'honneur de voir le chef des lecteurs de son église, saint Pollion, mis à mort pour la foi, par ordre du gouverneur Probus. (*Voy. PROBUS et POLLION.*)

CILICIENS. il est question dans les *Actes* (chap. vi, v. 9), que des Juifs ciliciens, parmi lesquels était très-probablement saint Paul, s'élevèrent contre le diacre Etienne, disputèrent contre lui, et s'érigèrent en faux témoins pour le faire condamner à mort.

CIMELE, ancienne ville d'Italie, dans les Alpes. Sous l'empereur Valérien, environ l'an 258, saint Pons ou Ponce y subit un glorieux martyre. Les Lombards ont depuis dé-

truit cette ville. Aujourd'hui, sur l'emplacement qu'elle occupait, il ne reste plus que la célèbre abbaye de Saint-Pons des Cimiés. C'est à côté de l'ancienne Cimèle que la ville de Nice a été bâtie. Sur les ruines d'une ville plus rien qu'une abbaye. C'est une croix sur une tombe. C'est ainsi que la religion chrétienne consacre le souvenir des choses qui passent ici-bas. Le paganisme qui ne voyait que la vie terrestre, mettait sur les tombeaux des emblèmes éphémères comme elle : le myrte ou le laurier, amour et gloire, ces deux rêves de l'homme morts avant lui, comme les feuilles avant l'arbre. Encore un peu de temps, l'herbe de l'oubli pousse vite sur les tombes, myrte et laurier seront poussière ; amour et gloire, échos d'une voix éteinte, et qui vont chaque jour s'affaiblissant, seront muets dans la tombe. Le christianisme, au contraire, qui voit avec l'œil de la foi, découvre des horizons d'outre-tombe qu'on nomme l'éternité. Il enterre le corps ; il met sur la tombe une croix, une simple croix de bois cachée dans l'herbe, mais cette croix, elle, n'est point comme un triste écho du passé ; elle est un symbole d'avenir et d'immortalité. Les pieds en terre, la tête vers les cieux et les bras étendus, elle figure l'humanité qui meurt, mais qui ressuscite pour la vie éternelle. Chose remarquable ! sur la tombe des chrétiens on voit une croix, à côté est un presbytère où demeure un prêtre comme le gardien des tombeaux. Et quand lui-même a pris sa place dans le champ des morts, un autre vient dans sa demeure attendre aussi sa tombe. Ainsi d'âge en âge, de siècle en siècle, depuis Jésus-Christ jusqu'au jugement, il y a, près de chaque champ qui s'appelle cimetière, un pasteur qui conduit à Dieu le silencieux troupeau ; un cultivateur qui entasse les gerbes pour la moisson de l'éternité, baptisant l'enfant, enterrant le vieillard, et priant sur tous. Et quand la trompette sonnera, le dernier gardien du cimetière prendra, pour la vallée de Josaphat, la tête du troupeau des générations confiées à sa garde.

CIRIAQUE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens.

CIRION (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. MARTYRS* de Sébaste.)

CISEL (saint), martyr, répandit son sang pour la foi en Sardaigne, sous la persécution de Dioclétien. Les compagnons de son martyre furent les saints Luxure et Camérin. Ils périrent par le glaive, sous le président Delphius. L'Eglise célèbre leur illustre mémoire le 21 août.

CISNEROS (BERNARD DE), de la Compagnie de Jésus, naquit en Espagne. Lorsqu'il eut terminé sa philosophie, on l'envoya en mission chez les Tépéguans avec son compagnon d'études, Didace de Oroasco. Dans cette première mission, notre bienheureux reçut trois coups de poignard d'un idolâtre du pays,

dont il avait renversé deux fois le temple qu'il bâtissait pour ses idoles. Les naturels du pays, comme nous l'avons dit à l'article **FERDINAND** de Culiacan, avaient résolu de massacrer les missionnaires le 21 novembre 1616. Bernard et Didace ayant remarqué une surexcitation extraordinaire chez les indigènes, firent entrer dans l'église les fidèles et les Espagnols qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Après avoir donné trois assauts au bâtiment où étaient renfermés les chrétiens, les naturels feignirent de déposer les armes et vinrent au-devant de nos bienheureux saints qui portaient le saint sacrement. Tout à coup ils se précipitèrent sur eux, foulèrent aux pieds le saint ciboire, et le P. Didace qui le portait reçut un violent coup de javelot en pleine poitrine. Un des bourreaux, armé d'une hache, le sépara ensuite en deux depuis la tête jusqu'aux pieds. Bernard fut massacré en même temps que son compagnon avec tous ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église, le 18 novembre 1616. (*Tanner, Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ professionem militans*, p. 470.)

CITTIN (saint), l'un des martyrs Scillitains, fut mis à mort à Carthage avec ses compagnons, en 200, sous le règne de l'empereur Sévère. Sa fête arrive le 17 juillet. (*Pour les détails de son martyre, voy. SPÉRAT.*)

CLAIR (saint), martyr, était prêtre dans le Vexin. Il y souffrit le martyre dans des circonstances et à une époque que le Martyrologe romain ne nous dit point. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 4 novembre.

CLARISSES (les bienheureuses), martyres à Saint-Jean-d'Acre, en 1291, le 4 mai. Ce fut ce jour-là que le sultan des mameluks d'Egypte, nommé Mélik-Aschraf, emporta la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, boulevard de la puissance chrétienne en Palestine. Plusieurs Dominicains et Franciscains y furent immolés dans l'exercice des fonctions de leur ministère ; mais ce qui illustra surtout cette ville, ce fut le martyre des religieuses Clarisses dont elle possédait un couvent. Leur supérieure ayant appris que les ennemis venaient d'entrer dans la place, rassembla ses religieuses et leur dit : « Nous sommes, mes filles, sur le point de paraître devant notre divin époux. Le sacrifice que nous allons accomplir lui sera d'autant plus agréable, que nous serons pures de corps aussi bien que de cœur ; faites donc ce que vous allez me voir faire. » Aussitôt elle se coupa le nez, et son visage fut immédiatement couvert de sang. Les religieuses se mutilèrent à l'instant même, en se taillant le visage de différentes sortes. Quand les musulmans entrèrent, transportés de fureur, ils les égorgeèrent. Ce fut ainsi que ces saintes femmes sauvèrent leur chasteté. Le P. Tournon regarde leur conduite comme le résultat d'une inspiration du Saint-Esprit. Pour qu'on puisse l'approuver, il faut en effet admettre cette explication. Les religieuses de Saint-Jean-d'Acre imitèrent, dans cette circonstance, l'exemple que, quelques années auparavant, celles d'Antioche leur avaient donné.

(Touron, *Histoire des hommes illustres des Dominicains*, t. I, p. 540.)

CLASSIQUE (saint), martyr, souffrit pour la confession de la foi en Afrique avec les saints Lucius, Silvain, Rutule, Secondin, Fructule et Maxime. L'Eglise fait leur mémoire le 18 février.

CLAUDE APOLLINAIRE (saint), évêque d'Hiéraple en Phrygie, était sous Marc-Aurèle un des plus saints et des plus savants prélats qui gouvernassent l'Eglise. A la connaissance profonde des écritures il joignait celle des belles-lettres. Il adressa à Marc-Aurèle, en faveur des chrétiens, une apologie que saint Jérôme nomme un ouvrage insigne. Malheureusement il ne nous en reste rien. Il est très-probable qu'elle fut présentée à l'empereur en même temps que celle de saint Méliton. Et comme il y est question de la victoire remportée miraculeusement sur les Quades, il est convenable de mettre sa présentation à l'empereur en l'an 176. (C'est Eusèbe qui nous apprend que saint Claude Apollinaire parle dans son apologie de la victoire sur les Quades.) Saint Claude Apollinaire écrivit plusieurs autres ouvrages, notamment cinq livres contre les païens, et deux sur la vérité. Il combattit avec un grand succès les Montanistes. — Ce saint mourut probablement avant Marc-Aurèle, avant l'an 180. Baronius a mis sa fête dans le Martyrologe romain le 8 janvier.

CLAUDE II (*Marcus Aurelius Claudius*), surnommé le *Gothique*, à cause de ses victoires sur les Goths, fut le successeur immédiat de Gallien. Il naquit le 10 de mai 214, ou 215 s'il est mort à 56 ans, comme le dit la Chronique d'Eusèbe. Sa naissance était obscure, Pollion l'avoue; et ce qui le prouve, c'est qu'on a voulu lui trouver à toute force de nobles ancêtres. Quand les flatteurs font une généalogie, on peut être sûr qu'ils n'épargneront pas l'illustration. Ceux qui voulurent faire de Claude un homme illustre par sa naissance le firent descendre de Dardanus et des Troyens. D'autres, plus modestes, le dirent fils de Gordien, ce qui est insoutenable. Claude n'avait pas besoin qu'on lui cherchât d'illustres ancêtres; car il était de ces hommes qui sont assez grands par eux-mêmes pour se passer de titres, et qui savent s'en créer de personnels. La noblesse, quoi qu'en disent les nullités intéressées à prétendre le contraire, est plus belle et plus grande à sa source que plus bas. Elle a le cours qu'ont les fleuves; elle descend, mais le plus souvent elle ne s'élargit pas comme eux. Claude fut un grand homme, heureux s'il n'eût pas été persécuteur des chrétiens, et si une cruauté quelquefois atroce ne fût pas venue déshonorer les brillantes facultés qui lui avaient été départies. Claude mourut sans postérité; mais il laissa deux frères, Quintille, duquel nous parlerons plus tard, et Crispe, père de Claudia, laquelle, mariée à Eutrope, fut mère de Constance, père de Constantin le Grand. On le trouve pour la première fois du temps de Dèce, qui lui donna la garde du passage des Thermopyles et le

commandement du Péloponèse. Il était alors tribun. Ce poste était, à cause de son extrême importance, un véritable poste de confiance. Valérien lui donna le commandement d'une légion en Syrie, avec les appointements de général, bien qu'il ne fût que tribun. Tout le monde, peuple et sénat, trouvait étrange qu'on ne le fit pas avancer en grade et qu'on ne lui donnât pas le commandement d'une armée. Valérien obéit enfin à cette désignation si glorieuse pour Claude; il lui donna le grade dont il était si digne, avec le commandement des troupes de toute l'Illyrie, c'est-à-dire de la Thrace, de la Mésie, de la Dalmatie, de la Pannonie et de la Dace. Plus tard on le retrouve dans la guerre contre les Goths en 267, époque à laquelle il les chassa de l'empire; ce qui fit que le sénat lui décerna une statue. Il était à Pavie pour la garder, quand Gallien, qui assiégeait Auréole dans Milan, fut tué par ses propres soldats. On a prétendu qu'il eut part à cette mort; c'est une chose presque assurée. Après la mort de Gallien, les soldats proclamèrent Claude empereur. Quand la nouvelle en arriva à Rome, le 24 mars 268, la joie y fut extrême. Claude eut de la peine à modérer les témoignages de joie qu'on lui montrait et ceux de la haine qu'on faisait paraître pour son prédécesseur. La tâche que Claude acceptait était excessivement lourde, l'empire était dans un état déplorable. Les provinces avaient été partout ravagées par les barbares. Les guerres civiles avaient tout consumé. On avait peine à trouver des armes pour combattre l'ennemi. Tétricus était maître de la Gaule et de l'Espagne; Zénobie occupait l'Orient, et Auréole résistait encore dans la ville de Milan. Les barbares étaient aux portes de l'Italie. Quand Auréole sut que Claude était proclamé empereur, il demanda à faire sa soumission. On le lui permit, suivant les uns; suivant d'autres, et c'est le plus probable, on refusa de négocier avec lui. Il fut obligé de combattre, vaincu dans une grande bataille, et enfin tué par les soldats de Claude. On dit que ce fut Aurélien qui lui porta le premier coup. Il était temps que cette guerre fût achevée; les Allemands, profitant des divisions des Romains, se précipitaient pour les attaquer. Claude les rencontra sur les bords du lac de Garde, et par lui ou par ses généraux, les battit tellement, que la moitié de leur armée y resta.

Claude vint ensuite à Rome, et y resta toute la fin de cette année, s'occupant d'améliorer l'état des finances, de remettre de l'ordre dans les diverses administrations. Il montra, dit Zonare, une grande sagesse et une grande fermeté, jointes à une profonde connaissance des affaires. Ce fut durant son séjour à Rome que Claude persécuta violemment les chrétiens, comme on le peut voir à notre article *PERSÉCUTIONS*, et dans notre deuxième volume de l'*Histoire générale des persécutions de l'Eglise*. Ce fut dans l'année suivante que Claude remporta sur les Goths sa célèbre victoire qui lui valut le surnom de *Gothique*. On sait qu'à la fin de l'année 267

il les avait, de concert avec Marcien, chassés de l'empire. Ceux que Marcien avait laissé échapper contre l'avis de Claude, de retour chez eux, excitèrent tous leurs compatriotes à venir venger leur honte. L'occasion leur paraissait favorable. Les divisions intestines déchiraient l'empire, les finances étaient épuisées, et ils pensaient que la main qui tenait le glaive des césars était aussi molle que celle des deux derniers empereurs ; ou du moins, les deux règnes de Valérien et de Gallien avaient tellement abaissé chez ces barbares le prestige de la puissance romaine, qu'ils s'imaginaient que ce vaste empire était pour eux une proie à partager, vérité qui ne devait s'accomplir que plus tard. Après avoir fait, pendant toute l'année 268, d'immenses préparatifs, les Goths, les Ostrogoths, les Gépides, les Hérules et plusieurs autres peuples, descendirent le Niester sur 2000 vaisseaux qu'ils avaient construits, et vinrent, au nombre de trois cent vingt mille combattants, attaquer la ville de Tomes, dans la petite Seythie, et Marcianople dans la Mésie. Ils furent repoussés de l'une et de l'autre après plusieurs combats qui furent livrés près de Marcianopolis. Ils franchirent ensuite le Bosphore, où la rapidité du courant, faisant heurter leurs vaisseaux les uns contre les autres, leur fit périr beaucoup de monde. Ils assiégèrent inutilement plusieurs villes et furent défaits près de Naïsse, par Claude, qui leur tua cinquante mille hommes. Une partie se réfugia et se fortifia sur le mont Hémus, où, l'année suivante, les Romains achevèrent de les détruire.

Voilà, comme faits d'armes, ce qu'on trouve dans le règne de Claude, qui fut court, puisqu'après la défaite des Goths il fut pris de la peste qui le fit mourir à Sirmich. Il est juste de dire que les victoires de Claude dans cette guerre sont des plus belles et des plus importantes dont l'histoire ait fait mention. Claude était un grand général. Ses talents militaires, ses vertus civiles, font de lui un des plus grands empereurs qu'aient eus les Romains. S'il eût vécu, nul doute qu'il n'eût ramené l'empire à l'unité, en abattant ses rivaux. Nul doute qu'il n'eût fait respecter partout autour de lui le nom romain que ses indignes prédécesseurs avaient abaissé. Il avait tout ce qu'il fallait pour arriver à de tels résultats. Il était aimé, admiré et craint. Sous ce dernier rapport, il nous reste une allégation à justifier. Nous avons dit en commençant que Claude était cruel : en effet, entre autres preuves nous citerons celle-ci. Des soldats s'étant montrés avides de pillage, il les fit prendre au nombre de plusieurs centaines et les envoya à Rome pour y servir aux jeux atroces du peuple romain. Il les fit tuer à coups de flèches dans l'amphithéâtre. Evidemment on ne peut appeler cela de la sévérité. Il faut un nom à de telles atrocités, et ce nom est un stigmate pour Claude. De semblables actes souillent la gloire la plus belle. D'un autre côté, il fit persécuter les chrétiens avec un

acharnement incroyable. La punition de ses crimes lui fut envoyée, et la vengeance céleste tomba sur sa tête au moment où la victoire y déposait ses couronnes, où les succès et les prospérités semblaient lui en assurer l'avenir et la durée. Mais Dieu ne permettait pas aux empereurs romains de trouver la stabilité sur le trône. Qu'on lise attentivement leur histoire : chaque règne commence par un crime et finit par une catastrophe. Celui qui monte les degrés qui vont au trône les arrose du sang de son prédécesseur, et le sien à lui-même est le plus souvent versé sur les degrés qui en descendent. S'il n'en est pas ainsi, c'est quelque fléau de Dieu, quelque malheur imprévu, qui remplace la main des assassins. Jamais, à aucune époque de l'histoire, on ne voit la main d'une providence vengeresse comme dans cette période de l'histoire. Souvent Dieu donne au génie même de ceux qui ne le servent pas, les récompenses terrestres qui sont le fruit des vertus humaines. Des rois vieillissent sur le trône qu'ils ont illustré, et lèguent en mourant en paix l'empire qu'ils ont conquis, fondé ou soutenu, à leurs enfants. Rien de pareil chez les empereurs romains ; hors deux ou trois qui font exception, nul ne peut jouir de ses succès, nul ne peut léguer l'empire à ses descendants. Tous sont frappés au faite de la puissance, inopinément et sans pouvoir jouir du fruit de leurs vertus ou de leurs talents. Il semble que ce sol de l'empire romain, que les empereurs ont inondé du sang des martyrs, soit fait pour les dévorer tous. Ainsi en fut-il de Claude. Il est à la tête d'armées aguerries, couvert de lauriers récemment cueillis ; il est aimé, vénéré. Il sort de rendre à l'empire qu'il sauve de l'invasion, de mémorables services. La peste le fait mourir. Pauvres grandeurs humaines, que vous êtes faibles, quand Dieu laisse tomber le fil de vos destinées ! Quand Claude fut mort on lui éleva des statues d'or, on lui bâtit des temples, on lui rendit des honneurs divins. Pitoyable déraison ! C'est quand la mort vient montrer l'inanité de la puissance, qu'on prétend diviniser cette puissance. On prend cet homme que la mort a couché près des plus petits. Terrible égalité, celle de la tombe, des vers et de la pourriture ! et cet homme on en fait un dieu ! Il y a de ces aberrations, de ces audaces, qui dépassent tout. Trois choses ici sont grandes à l'infini : la folie des hommes, la vanité du tombeau, la justice de Dieu. Que cette antiquité est pitoyable ! Comparez ces sénateurs romains, décrétant la divinité de leurs empereurs morts, et Massillon s'écriant en présence des restes de Louis XIV : « Dieu seul est grand, mes frères ! » Claude mort, son frère Quintille prit la pourpre ; mais peu après, pour échapper à Aurélien, il se fit ouvrir les veines.

CLAUDE (saint), fut martyrisé à Troyes en même temps que saint Juste, saint Jucondin, et cinq autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. Leur sacrifice s'accomplit sous le règne de l'empereur Aurélien,

et s'il faut en croire les Actes de sainte Julie, en sa présence. Leur fête a lieu le 21 juillet, comme celle de sainte Julie. Probablement que leur martyre eut lieu le même jour.

CLAUDE (saint), geôlier de la prison dans laquelle on avait mis les chrétiens à Rome, en 284, sous le règne de Carin, fut converti par le récit que lui fit le greffier en chef de la préfecture, nommé Nicostrate, des miracles opérés par saint Sébastien dans sa maison, et sur la personne de sainte Zoé, sa femme, ainsi que par l'expérience qu'il fit lui-même de la puissance du saint, en lui présentant ses deux fils qui étaient hydropiques et qui furent guéris. Ces deux fils, qui étaient ainsi gravement malades, se nommaient Félicissime et Félix. L'un des deux se nommait aussi Symphorien. Celui-là fut martyrisé avec son père dans les circonstances suivantes. Lorsque saint Zoé et saint Tranquillin eurent été martyrisés, Claude et Symphorien son fils furent pris comme ils cherchaient les corps de ces saints martyrs, avec Nicostrate, Castore et Victorin. Conduits devant Fabien, nouveau préfet de Rome, ils furent, pendant dix jours, de la part de ce magistrat, l'objet d'obsessions de toutes sortes, de menaces, de caresses, ayant pour but de les faire renoncer à la foi. Tout ayant été vainement employé, Fabien, sur l'ordre de Dioclétien et de Maximien, les fit mettre trois fois à la torture, et ensuite les fit jeter dans la mer. Ce fut un 17 juillet que la mort de ces saints eut lieu, ce qui n'empêche pas le Martyrologe romain de mettre leur fête au 7 juillet. (Pour plus de détails, voy. les Actes de saint SÉBASTIEN à son article.)

CLAUDE (saint), habitait Egée en Cilicie. Sur la dénonciation de sa belle-mère, il fut arrêté avec ses frères, saint Astère et saint Néon, et tous trois souffrirent d'horribles tourments, avant de consommer leur sacrifice. Leur martyre eut lieu en même temps que celui des saintes Domnine et Théonille, sous le proconsul Lysias et sous le règne de l'empereur Dioclétien, en l'année 285. Les Actes de tous ces saints ne peuvent être scindés, nous les donnerons ici en entier. Seulement, au titre de chacun d'eux en particulier nous y renverrons le lecteur.

Actes de saint Claude, de saint Astérius, de saint Néon, et des saintes Domnine et Théonille.

Le dixième des calendes de septembre (1), sous le consulat de Dioclétien et d'Aristobole (2), à Egée (3) en Lycie, le proconsul Lysias, tenant l'audience, dit : Qu'on fasse entrer les chrétiens qui ont été arrêtés par les officiers de la ville, en exécution de nos ordres. Euthalius, garde général des prisons (4), dit au proconsul : Seigneur, quelle recherche qu'aient pu faire ces officiers, ils n'ont pu découvrir que trois jeunes gar-

çons qui sont frères (1), deux femmes et un petit enfant. Voici un de ces trois frères ; que votre grandeur (2) veut-elle qu'on en fasse ? Le proconsul Lysias, l'ayant fait appeler, lui dit : Mon fils, comment vous appelez-vous ? Le jeune homme répondit : Seigneur, je m'appelle Claude. Le proconsul Lysias dit : Ne vous amusez point à toutes ces folies, mon fils ; croyez-moi, sacrifiez aux dieux ; c'est l'unique moyen d'éviter les tourments qui sont préparés pour tous ceux qui refuseront de le faire. Claude répondit : Le Dieu que je sers ne demande point de pareils sacrifices. Ce qu'on lui peut offrir de plus agréable, ce sont de bonnes œuvres ; voilà les sacrifices qu'il aime. Pour vos dieux, ce ne sont que des esprits immondes, qui ne se plaisent qu'à perdre les âmes de ceux qui les adorent ; c'est pourquoi vous ne me persuaderez jamais de les adorer. Alors le proconsul Lysias lui fit donner cent coups de fouet, disant qu'il n'y avait que ce moyen-là de le rendre sage. Claude dit : Quand vous me feriez souffrir des tourments mille fois plus cruels, vous ne viendriez pas pour cela à bout de votre dessein ; sachez que vous vous faites plus de mal qu'à moi. Le proconsul Lysias dit : Je veux bien encore vous le redire, l'ordre précis de notre invincible empereur enjoint à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux, et veut que, s'ils s'en défendent, ils soient punis sur-le-champ ; mais aussi que s'ils obéissent, ils soient comblés d'honneurs, et inserits sur une liste pour avoir part aux gratifications du prince. Claude dit : Ces honneurs et ces gratifications que vous faites sonner si haut ne seront que pour un temps, au lieu que la récompense que je recevrai pour avoir confessé Jésus-Christ sera éternelle. Le proconsul Lysias le fit mettre sur le chevalet, et fit allumer du feu sous ses pieds. Il s'avisait même d'une extrême cruauté ; ce fut de lui faire couper de la chair aux talons, et de la lui faire mettre dans les mains, afin que les secouant par l'horreur que lui donneraient ces morceaux de chair sanglante, ils tombassent dans le brasier qu'on avait allumé sous lui, et qu'il parût ainsi les avoir offerts en sacrifice. Claude dit : Le feu et les tourments les plus âpres ne peuvent rien sur ceux qui craignent Dieu. Le proconsul Lysias commanda qu'on lui appliquât les ongles de fer. Claude dit : Je veux que vous connaissiez, par le peu d'effet que vos tourments font sur moi, que vos dieux ne sont rien, ou ne sont tout au plus que de mauvais démons, de misérables créatures impuissantes. Pour vous, craignez le feu qui ne s'éteint jamais. Le proconsul Lysias dit aux bourreaux : Prenez des morceaux de pots cassés, choisissez-en des plus aigus et des plus tranchants, déchirez-lui les côtés avec cela, et ensuite mettez-y des flambeaux allumés. Pendant qu'on exécutait cet ordre, Claude dit : Vos feux et vos supplices me font plus de bien que vous ne

(1) Le 25 août.

(2) Ou Aristobule.

(3) Ou plutôt en Cilicie, où est Egée, ville épiscopale, relevant d'Anazarbe, métropole.

(4) *Commentariensis, Clavicularius, Cormicularius,*

(1) Livrés par la méchanceté de leur belle-mère.

(2) *Claritas tua, nobilitas tua.*

pensez ; ils mettent mon salut en pleine assurance. Ce que l'on souffre pour le nom et la gloire du Seigneur ne cause aucune tristesse ni aucune douleur : mourir pour Jésus-Christ vaut mieux que toutes les richesses du monde. Le proconsul Lysias dit : Qu'on l'ôte de là, qu'on le remène en prison et qu'on en fasse entrer un autre.

Euthalius, garde général des prisons, dit : Seigneur, en exécution des ordres de votre grandeur (1), j'ai amené devant elle Astérius, le second des trois frères. Le proconsul Lysias dit : Et vous, mon fils, m'en croirez-vous ? Sacrifiez aux dieux ; car, pour peu que vous en fassiez difficulté, vous voyez que tout est prêt pour vous y contraindre à force de tourments : je n'ai qu'à dire un mot. Astérius dit : Il n'y a qu'un Dieu qui habite dans le ciel, qui viendra un jour sur la terre qu'il gouverne par sa providence ; ceux de qui je tiens la naissance m'ont appris à l'aimer et à l'adorer. Du reste, je ne connais point ce que vous appelez des dieux ; croyez-moi à votre tour, tout cela n'est qu'une pure invention des hommes, il n'y a pas la moindre vérité. Alors le proconsul Lysias le fit suspendre sur le cheval et pendant qu'on lui déchirait les côtés, il lui faisait dire : Sacrifiez, sacrifiez, croyez aux dieux, croyez aux dieux. Astérius dit : Je suis le frère de celui que vous venez d'interroger, et qui vous a conôrdé par ses réponses. Sachez que lui et moi n'agissons que par un même esprit, que nous n'avons qu'un même sentiment, une même foi, un même Dieu. Faites-moi tout le mal que vous pourrez, mon corps est en votre puissance ; mais, grâce à Dieu, mon âme n'y est pas. Le proconsul Lysias dit : Qu'on lui serre les pieds avec des tenailles, pour voir si son âme ne souffrira rien : il ne doit rien craindre pour elle, puisqu'elle n'est pas sous sa puissance. Astérius dit : Quelle fureur te possède, pourquoi me fais-tu tourmenter ainsi ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? Ne vois-tu pas, misérable, ce que Dieu prépare pour te punir de ta cruauté ? Le proconsul Lysias dit : Cela n'empêchera pas que je ne te fasse brûler les pieds ; et pendant qu'on les lui brûlera, vous autres, frappez-le de toute votre force à grands coups de nerf de bœuf sur l'estomac et sur les reins. Astérius dit : Je ne vous demande qu'une grâce, c'est que vous ne laissiez aucun endroit sur mon corps dont vous ne fassiez une plaie. Lysias dit : Qu'on le remette avec les autres.

Euthalius, premier geôlier, dit : Seigneur, voici Néon, le troisième des frères. Lysias dit : Approchez, mon fils, et venez sacrifier à nos dieux. Néon dit : Si vos dieux ont quelque pouvoir, qu'ils se vengent eux-mêmes de ceux qui les méprisent comme nous faisons, sans vous laisser le soin de cette vengeance. S'ils sont quelque chose, qu'ils nous le fassent sentir ; jusque-là nous n'en croirons rien. Mais s'ils ne sont tout au plus que de mauvais géâtes, et que vous ne

soyez que le complice et l'exécuteur de leur noire malice, apprenez que je vaud mieux qu'eux et vous, puisque j'adore le vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre. Le proconsul Lysias dit : Donnez-lui cent coups sur la tête, et dites-lui à chaque coup : C'est ainsi qu'on traite ceux qui blasphèment contre les dieux immortels. Néon disait : Je ne blasphème point, je dis la vérité. Le proconsul Lysias dit : Qu'on lui brûle la plante des pieds, et qu'on lui décharge sur le dos et sur le ventre force coups de bâton. Après qu'on eut exécuté cet ordre, Néon dit : Tous ces tourments ne me feront pas changer de résolution : je sais ce qui m'est utile, et je ferai toujours ce que je croirai être avantageux pour mon âme. Lysias s'étant un peu éloigné, on tira un rideau sur lui : et ayant reparu après quelques moments, il lut dans ses tablettes cette sentence : « Claude, Astérius et Néon, tous trois frères, tous trois chrétiens, et tous trois convaincus d'avoir blasphémé contre les dieux immortels, ayant outre cela refusé de leur sacrifier, seront chacun attachés à une croix dans la grande place du palais, et leurs corps jetés aux bêtes et abandonnés aux oiseaux. Il ajouta : Nous commettons à l'exécution de la présente sentence Euthalius, le premier geôlier, et Archelaüs, exécuteur de haute justice. »

Euthalius, garde général des prisons, dit : Seigneur, suivant les ordres de votre grandeur (1), Domnine comparait devant elle. Lysias dit : Vous voyez, ma chère amie, ce feu et ces autres tourments ; tout cela est préparé pour vous. Voulez-vous vous en garantir ? venez, et sacrifiez aux dieux. Domnine dit : Je ne crains que les tourments éternels et le feu qui ne s'éteindra jamais ; et c'est pour n'y pas tomber que j'adore Dieu et son Christ qui a créé le ciel et la terre : car pour vos dieux, ce ne sont que des dieux de bois et de pierre. Lysias dit : Qu'on la dépouille de ses vêtements et qu'on la frappe fort longtemps avec des verges. Un des bourreaux vint dire : Seigneur, par la vie de votre grandeur (2), cette femme est expirée. Le proconsul Lysias dit : Qu'on jette son corps dans le fleuve.

Euthalius, garde général des prisons, dit : Voici Théonille. Lysias dit : Je vous conseille en ami de sacrifier aux dieux, si vous voulez éviter ce feu et ces tourments. Théonille dit : Ce feu-là ne me fait point de peur ; celui que je crains, c'est le feu éternel, qui peut brûler l'âme aussi bien que le corps, et qui est préparé pour ceux qui renoncent au culte du vrai Dieu pour adorer les idoles. Lysias dit : Qu'on lui donne plusieurs coups sur le visage, qu'on lui ôte ses habits, et qu'on la foule aux pieds. Théonille dit : Vous est-il permis de traiter si indignement une femme de condition libre, une étrangère ? Vous ne l'ignorez pas ; mais Dieu le voit. Lysias dit : Qu'on la pende maintenant par les cheveux, et que l'on ne lui épargne pas les soufflets. Théonille dit : Il ne vous suffit donc pas de

(1) *Claritatis tuæ.*(2) *Per sublimitatem tuam.*(1) *Potestatis tuæ,*

m'avoir fait dépouiller de mes vêtements sans ménager ma pudeur ; cet outrage, au reste, vous ne le faites pas à moi seule, vous le faites à votre mère, à votre femme : tout mon sexe a part à cette injure. Lysias dit : Etes-vous mariée ou veuve ? Théouille dit : Il y a vingt-trois ans que j'ai perdu mon mari ; et depuis ce jour, m'étant consacrée tout à mon Dieu, je passe ma vie dans le jeûne, les veilles et l'oraison : car ce fut en ce temps-là que mon Dieu me fit la grâce de me retirer des ténèbres de l'idolâtrie. Lysias dit : Qu'on lui rase la tête : cette confusion t'est bien due, misérable. Qu'on l'attache ensuite par les pieds et par les mains à quatre piquets ; et après qu'on l'aura ainsi suspendue en l'air, qu'on allume du feu sous elle, et enfin qu'on lui donne tant de coups qu'elle en meure. Euthalius et un des bourreaux vinrent dire à Lysias : Seigneur, elle est morte. Lysias dit : Qu'en la jette à l'eau. Euthalius et un des bourreaux dirent : Seigneur, nous avons exécuté les ordres de votre grandeur (1).

L'Eglise fête tous ces saints le 23 août.

CLAUDE (saint), tribun, fut martyrisé à Rome, du temps de l'empereur Numérien, avec sainte Hilarie, sa femme, et leurs deux enfants, Maur et Jason, et soixante-dix soldats. Saint Claude fut attaché à une grosse pierre et précipité dans la rivière ; les deux enfants et les soixante-dix soldats eurent la tête tranchée. Sainte Hilarie donna la sépulture à ses deux fils. Quelque temps après, les païens l'ayant trouvée priant sur leur tombeau, se saisirent d'elle. Ils la mirent en prison, où elle s'endormit dans le Seigneur. Ainsi que nous l'avons dit plusieurs fois, l'Eglise honore avec raison comme martyrs ceux qui, sans avoir souffert aucun supplice, sont morts étant en prison pour la foi. Nous faisons ici cette réflexion, parce que les expressions qu'emploient les martyrologes relativement à sainte Hilarie donnent à supposer qu'elle ne fut pas soumise à de grandes rigueurs durant son emprisonnement. Peut-être était-elle d'un âge avancé et déjà sur le bord du tombeau. Quoi qu'il en soit, elle mourut en prison victime de son amour maternel et martyre des croyances qui avaient fait monter au ciel les deux enfants avant la mère. L'Eglise honore la mémoire de cette sainte famille de martyrs et des soixante-dix soldats, le 3 décembre. Les martyrologes de saint Jérôme les marquaient le 10 août avec saint Chrysanthe. L'Eglise romaine a suivi Usuard et Adon.

CLAUDE (saint), frère de saint Maxime et mari de sainte Prépédigne, fut arrêté avec eux et ses deux enfants, Alexandre et Cutias. Ils appartenaient à une très-illustre famille. D'abord Dioclétien, qui avait donné l'ordre de leur arrestation, prononça contre eux la peine du bannissement. Mais bientôt après, regrettant d'avoir montré une douceur qui n'était pas dans ses habitudes, il les condamna tous au feu. Ils subirent cet affreux

supplice avec courage, et après leur mort les païens jetèrent leurs restes dans la rivière. Ces saintes reliques furent recueillies par les chrétiens qui les enterrèrent près de la ville. L'Eglise fait leur fête le 18 février.

CLAUDE (saint), martyr, était sculpteur à Rome, en 304, sous l'empereur Dioclétien ; il refusa de faire des idoles et fut mis à mort à cause de cela. D'abord, il fut mis en prison, ensuite déchiré avec des fouets garnis de pointes de fer, puis précipité dans la rivière. Sa fête a lieu le 8 novembre.

CLAUDE (saint), martyr, fut martyrisé à Léon en Espagne. Il eut pour compagnons de son martyre, les saints Luperque et Victorius, ses deux frères. Ils étaient fils du centurion saint Michel. Ce fut durant la persécution de Dioclétien et de Maximien qu'ils eurent la tête tranchée par l'ordre du président Diogénien. L'Eglise fait leur fête le 30 octobre.

CLAUDE (saint), martyr, souffrit à Constantinople avec Lucilien, ancien prêtre d'idoles, et trois autres enfants de son âge, Hypace, Paul et Denis. (Voy. LUCILIEN pour plus de détails.)

CLAUDE (saint), martyr, reçut la glorieuse palme du martyre, en Afrique, avec les saints Crispin, Magine, Jean et Etienne. L'Eglise les honore le 3 décembre.

CLAUDE (sainte), martyre, versa son sang pour confesser la foi. On ignore l'époque où eut lieu son martyre ; on sait seulement qu'il eut lieu à Amide en Paphlagonie, et qu'elle souffrit avec les saintes Alexandra, Euphrasie, Matrone, Justine, Euphémie, Théodose, Derphrite et sa sœur. L'Eglise honore leur mémoire le 20 mars.

CLAUDE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. Voy. MARTYRS de Sébaste.

CLAUDIEN (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne en l'année 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce. Ce fut dans la Pamphylie qu'il eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ, durant cette terrible tempête que la rage du tyran souleva contre l'Eglise du Seigneur et qui fit périr tant de chrétiens dans toutes les contrées de l'empire. Ce fut le proconsul Polion, l'un des plus ardents persécuteurs de cette époque sanguinaire, qui fit mourir le saint, avec saint Diodore et saint Conon. On n'a plus dans l'histoire aucun document d'après lequel on puisse donner des détails sur la manière dont saint Claudien mourut, car malheureusement ses Actes ont été perdus. L'Eglise honore la mémoire de ce saint martyr, avec celle de saint Diodore et de saint Papias, le 26 février.

CLAUDIEN (saint), martyr, eut la gloire de confesser courageusement le nom de Jésus-Christ, à Corinthe, sous le règne de Dèce, en 249, avec les saints Victorin, Victor, Nicéphore, Dioscore, Sérapion et Papias. Exilés en Egypte, tous ces saints y véquirent jusqu'en l'année 284, époque à laquelle, sous le règne de l'empereur Numérien, tous donnèrent leur vie pour la foi. Le juge Sabinus venait de faire broyer dans un mortier

(1) *Præceptum eminentiæ tuæ.*

les saints Victorin, Victor et Nicéphore. Il fit couper Claudien par morceaux, et fit jeter ses membres tout sanglants aux pieds de ses compagnons qui vivaient encore, pour les épouvanter. L'Eglise fait la fête de ce saint et de tous ses compagnons, le 23 février.

CLAUDIEN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Nicomédie, avec saint Victor, saint Victorien et sainte Basse, sa femme. Pendant trois années on les tourmenta cruellement et ils achevèrent leur martyre en prison. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 6 mars.

CLÉMENT (saint), pape et martyr, est le troisième qui fut élevé au pontificat après l'apôtre saint Pierre. Ce saint ayant été banni dans la Chersonèse, durant la persécution de Trajan, fut ensuite précipité dans la mer avec une ancre attachée au cou. Son corps, transporté à Rome sous le pontificat de Nicolas I^{er}, fut placé avec honneur dans l'église qu'on avait, avant ce temps, bâtie sous son nom.

CLÉMENT (saint), *Flavius*, cousin germain de l'empereur Domitien, était fils de Flavius Sabinus, frère de Vespasien. Il avait pour femme Domitille, fille de Domitille, sœur de Domitien. Il fut consul la quatorzième année du règne de Domitien, la 95^e de Jésus-Christ. Il avait deux fils encore jeunes que Domitien avait désignés pour lui succéder. Il avait même chargé leurs noms en ceux de Vespasien et Domitien. (Suét., *Domitien*, n. 15. Dion, *Epist.*, p. 236.) Le consul Clément était chrétien. Les païens, à cause de la vie calme et retirée qu'il menait, l'accusaient de paresse et d'incapacité. Il fut accusé d'impiété et de judaïsme (Eus., *Chr.*, an. 97, et *Hist.* III, c. 17, 18. Dion. Cassii *Historiarum* I. LXVII, p. 766, typis Wecheliani, an. 1696). C'était le nom qu'on donnait encore à la doctrine des chrétiens, qu'on ne connaissait pas assez pour les différencier des Juifs. Clément fut mis à mort par Domitien, étant à peine sorti du consulat, c'est-à-dire en 96 de Jésus-Christ. Les Martyrologes ne font pas mention de ce saint. (*Voy. DOMITIEN et DOMITILLE.*)

CLÉMENT (saint), d'Ancyre, évêque et martyr, appartenait aux premiers temps de la persécution de Dioclétien, et du IV^e siècle. S'il fallait en croire ses Actes, nous dirions qu'on prolongea son martyre en lui faisant endurer, pendant 28 ans, les supplices et les tourments; mais il nous faudrait, pour admettre un fait pareil, des preuves que ces Actes sont loin de nous fournir. Ses reliques furent d'abord portées à Constantinople, où deux églises, notamment celle du palais, furent placées sous son invocation. Le crâne de saint Clément est au Val-de-Grâce de Paris. Anne d'Autriche en fit cadeau à cette église quand elle fonda l'abbaye. Saint Agathe fut martyrisé avec saint Clément. L'Eglise honore la mémoire de ces deux saints le 23 janvier. (*Voy. Chastelain*, p. 386.)

CLÉMENT (saint), martyr, recueillit la couronne des glorieux combattants de la foi à Rome, avec son compagnon saint Celse.

L'Eglise honore leur mémoire le 21 novembre.

CLÉMENT (saint), martyr, cueillit la palme glorieuse du martyre avec les saints Apelle et un autre. On ignore à quelle date et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre leur mémoire le 10 septembre.

CLÉMENTIN (saint), martyr, fut martyrisé à Héraclée en Thrace, avec les saints Théodote et Philomène. L'Eglise célèbre leur mémoire le 14 novembre.

CLÉOMÈNE (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre les chrétiens. Il fut décapité, après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Cléomène est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy. MARTYRS de Crète.*)

CLÉOPHAS (saint), disciple de Jésus-Christ, l'ayant confessé, fut, selon la tradition, massacré par les Juifs à Emmaüs, dans la maison même où il l'avait invité à souper, et où on l'enterra honorablement. L'Eglise fait sa mémoire le 23 septembre.

CLER (saint), martyr, était diacre à Antioche. Il fut appliqué sept fois à la torture, et tenu fort longtemps dans une étroite prison, pour la défense de la vérité. Enfin, ayant eu la tête tranchée, il accomploit ainsi son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 7 janvier.

CLERMONT-FERRAND, avant l'invasion romaine, se nommait *Nemasus*. Sous la domination romaine, cette ville avait pris le nom de *Nemetum*. Auguste et ses successeurs l'avaient considérablement augmentée et embellie. Elle fut plusieurs fois prise, saccagée, presque détruite par les barbares, qui firent si souvent des invasions dans les Gaules. Sous nos premiers rois, les guerres civiles lui firent souvent le même sort. Plus tard, elle fut occupée par les Anglais. Plusieurs fois elle fut fortifiée et démantelée. Peu de nos villes de France ont passé par tant de vicissitudes. Clermont est actuellement le chef-lieu du département du Puy-de-Dôme. Dans cette ville il se tint sept conciles. Le plus célèbre est celui de 1095, où fut décidée la première croisade. L'un des princes barbares qui vinrent ravager les Gaules, et de qui notre sujet nous oblige de parler, est Chrocus, roi des Allemands. Il passa dans ce malheureux pays comme un torrent dévastateur. Clermont fut, comme beaucoup d'autres villes, ravagée par ce féroce conquérant. L'épée des Césars s'était raccourcie aux mains du faible Valérien; elle ne savait plus protéger les provinces de l'empire. Le prestige du nom romain n'était plus une barrière aux entreprises des barbares. Chrocus passa donc comme un fléau de Dieu. On eût dit qu'il était chargé de semer sur sa route toutes les sortes de calamités. Il apportait la guerre et ses horribles conséquences, la dévastation, le pillage et mille horreurs; mais ce n'était pas assez, il persécutait vio-

lemment les chrétiens, voulant les contraindre d'adorer ses dieux. A Clermont, il fit martyriser les saints Cassius ou Cassi, Victorin, Maxime, Antolien ou Anatolien, et Linguin ou Liminius. Ces saints sont l'objet d'une grande vénération en Auvergne. Anciennement on avait bâti à Clermont-Ferrand une église sous l'invocation de saint Cassius ou Cassi : elle possédait ses reliques. Le temps en a fait des ruines.

CLET (saint), pape et martyr. C'est le second qui gouverna l'Église après l'apôtre saint Pierre. Il reçut la couronne du martyre durant la persécution de Domitien. L'Église fait sa mémoire le 26 avril.

CLET (le bienheureux), missionnaire en Chine, y fut étranglé pour la foi le 18 avril 1820. (Pour plus de détails, voy. PERSÉCUTIONS EN CHINE).

CLIGNE (saint), confesseur, souffrit pour la religion à Aquin. On ignore la date et les circonstances de sa confession. L'Église fait sa mémoire le 30 mars.

CLOMAN, (saint), martyr, fut martyrisé à Wurtzbourg en Allemagne, avec l'évêque Killien et le diacre saint Tatnan. On ignore les circonstances du martyre de ces saints combattants de la foi. L'Église célèbre leur mémoire immortelle le 8 juillet.

CLOMAN (saint), martyr, était originaire du royaume d'Autriche. Il y souffrit pour Jésus-Christ. On ignore la date, le lieu et les circonstances de son martyre. L'Église célèbre sa sainte mémoire le 13 octobre.

COCHIN, ancien royaume de l'Hindoustan, sur les côtes du Malabar, fut un des premiers pays de ces vastes contrées évangélisées par les missionnaires. En l'an 1600, il y avait déjà quelque temps que le royaume de Cochin était érigé en évêché, quand le roi se mit à persécuter avec acharnement ceux de ses sujets, qui se convertissaient à Jésus-Christ. Tout le long de la côte, depuis sa capitale jusqu'à Colam, et depuis cette ville jusqu'au cap Comorin, il existait un assez grand nombre d'églises. Les missionnaires qui les desservaient étaient des membres de la compagnie de Jésus ou de celle de saint François. Cette persécution devint extrêmement pénible pour eux tous, en entravant leurs saints travaux et en mettant obstacle aux progrès qu'ils accomplissaient dans cette vigne que leurs sueurs avaient fertilisée.

COCHINCHINE, contrée de l'Asie orientale, dans l'empire d'Annam. La religion qui y domine est le bouddhisme. Presque tout ce que nous avons dit du Tonquin peut s'appliquer à la Cochinchine. Aussi allons-nous arriver immédiatement à ce qui concerne les persécutions endurées dans ce pays. En 1690, le roi excita une persécution qui fut de courte durée. Il mourut à l'époque où il se préparait à persécuter beaucoup plus violemment les chrétiens. François Perez, Siamois, était alors vicaire apostolique de ce royaume. Laissons parler les *Lettres édifiantes* :

« Le roi, encore jeune, est extrêmement

superstitieux et entièrement dévoué aux bonzes chinois qu'il a appelés dans son royaume; il a un oncle auprès de lui qui est le plus cruel ennemi du christianisme. On a abattu plusieurs églises; la persécution serait peut-être allée plus loin; mais une calamité publique, causée par des orages, tourna de ce côté l'attention de la cour. D'ailleurs la prédiction que je fis d'une éclipse, le porta à me traiter plus favorablement. L'année royale, qui revieut de douze en douze ans, suivit bientôt après. Comme on donne au peuple durant cette année une grande liberté, les chrétiens en jouirent comme les autres, de sorte que nous faisons les exercices de la religion aussi publiquement qu'avant la persécution. Au commencement de cette année 1700, quelques ennemis des chrétiens abattirent et mirent en pièces les idoles de la campagne: le roi ne doutant pas que nous n'en fussions les auteurs, donna ordre qu'à notre première assemblée on fit main basse sur tous les chrétiens; j'en fus averti, et je les empêchai de se réunir. Nous étions alors 5 missionnaires d'Europe. Le 12 mars, on vint à main armée dans nos églises, on arrêta nos domestiques, on pilla nos maisons, et l'on mit en arrestation chaque missionnaire dans son église, et trois jours après ils furent menés dans les prisons publiques; on leur mit la canque. Quant à moi, on m'arrêta, mais, dès le lendemain, on me rendit ma liberté à cause de ma qualité de mathématicien. Le 17, on publia un édit du roi, qui ordonnait qu'on abattît dans tout le royaume les églises des chrétiens, qu'on brûlât les livres de leur religion, qu'on arrêtât tous les missionnaires; que tous ceux qui avaient embrassé le christianisme reprissent la religion du pays et que, pour marque d'obéissance, hommes, femmes, enfants ou vieillards, vinsent fouler aux pieds l'image du Sauveur, qui est toujours la principale que nous exposons sur l'autel. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le palais, dans les maisons des mandarins, dans les rues et dans les places publiques de cette ville. Plusieurs chrétiens obéirent, d'autres se cachèrent; il y en eut qui eurent assez de courage pour mériter la palme du martyre. Le même jour, on brûla presque tous les livres saints; on me rendit ceux qui étaient à mon usage, sous prétexte que ces livres pouvaient servir aux mathématiques. On saisit un missionnaire qui s'était sauvé à la campagne, on lui pressa fortement les doigts pour l'obliger à dire les noms des mandarins chrétiens; il souffrit courageusement ce supplice, ce qui le fit estimer des païens mêmes. Un vieillard fut assommé pour n'avoir pas voulu donner les livres ni fouler la sainte image. Le roi avait ordonné de laisser piller aux soldats tout ce qui appartenait aux chrétiens, à la réserve des choses que nous regardons comme sacrées, qu'il voulait qu'on lui apportât. On lui montra entre autres choses plusieurs reliques, dont quelques-unes étaient des os entiers; les ayant prises et les faisant

voir aux gens de sa cour : « Voici, dit-il, jusqu'où les chrétiens portent l'impunité : ils tirent des tombeaux des ossements, ce qui doit nous faire horreur ; ils font plus, ajouta-t-il, ils en réduisent plusieurs en poudre, et la mêlant dans des breuvages, ils ensorcellent par là si fort le peuple, que tous embrassent aveuglément leur doctrine. » Le roi, voyant que ce discours animait toute sa cour contre nous, ordonna qu'on exposât ces ossements dans la place publique et qu'on fit entendre au peuple l'usage que nous en faisons.

« Cependant on tourmentait furieusement les chrétiens ; un mandarin considérable, vers le pays du nord, refusa courageusement de fouler aux pieds le crucifix ; on le conduisit à la cour. Présenté au roi : « Il faut tout à l'heure, lui dit ce prince, fouler aux pieds cette image ou perdre la vie. » « Perdre la vie mille fois, répondit-il ; prêt à obéir dans tout le reste, je ne puis le faire en ce qui regarde ma religion. » Les mandarins qui étaient présents, indignés de cette réponse, prièrent le roi de leur permettre de le mettre en pièces. Le prince, plus modéré, ordonna qu'il fût envoyé dans son pays pour être décapité. A son arrivée, plusieurs de ses parents vinrent se jeter à ses pieds, le conjurant d'obéir au roi, ou du moins d'en faire semblant, en approchant tant soit peu le pied de la sainte image, ce qui suffirait au général des troupes qui voulait le sauver. Ils lui mirent sous les yeux les malheurs où son obstination entraînait sa famille ; ils le conjurèrent d'être sensible à leurs pleurs, à leurs gémissements, puisqu'ils allaient tous être enveloppés dans sa ruine. Chose étrange ! Celui qui avait montré tant de courage devant le roi n'eut pas la force de résister aux larmes et aux prières de ses parents ; il feignit de fouler l'image, en protestant cependant que c'était pour céder à leurs importunités et non pour renoncer à la religion chrétienne. Le général écrivit au roi, qu'enfin le mandarin avait exécuté ses ordres ; le roi, irrité de ce qu'un autre avait su se faire mieux obéir que lui, commanda qu'on ne laissât pas de lui trancher la tête, ce qui fut exécuté. Il mourut avec le repentir de sa faiblesse. Le 23 avril, on présenta au roi les quatre missionnaires ; il ordonna qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paraît vouloir les laisser mourir de misère. Trois dames furent conduites en même temps en la présence du roi, qui les condamna à la bastonnade, à être rasées, et à avoir les bouts des oreilles et des doigts coupés. Pour les hommes, ceux qui ne voulurent pas obéir furent condamnés à mort. Je ne pourrais nombrer toutes les personnes qui souffrirent et périrent pour la cause de la religion ; il y eut des martyrs de tout âge, de tout sexe, de tout état. Un des missionnaires est mort de misère dans la prison, les autres y traînent encore une vie languissante. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné près du palais ; le titre de mathématicien me permet d'aller libre-

ment partout, de visiter mes pauvres prisonniers et de les consoler. » (*Lett. édif.*, vol. II, p. 72.)

A l'époque où le P. Arnedo termine son récit, il n'y avait, comme on vient de le voir, qu'un seul missionnaire mort en prison. Il en mourut bientôt trois autres. Ces quatre martyrs eue nommaient Candone, Belmonte, Langlois et Feret, tous quatre jésuites. Les autres prisonniers furent rendus à la liberté en 1704. La paix dura jusqu'en 1750. A cette époque un édit proscrivit la religion chrétienne et frappa d'exil tous ses ministres. Vingt-neuf furent bannis. L'évêque de Néoléna, M. Lefebvre, M. Bemutat, son coadjuteur, évêque d'Eucarpie, tous deux du séminaire des Missions Etrangères ; sept autres missionnaires de la même maison ; deux de la sacrée congrégation de la propagation de la foi ; neuf d'entre les Frères Mineurs, et neuf jésuites. Voici comment on arrêtait les missionnaires. Un soldat les saisissait par les cheveux noués sur le sommet de la tête, les terrassait et les traînait par terre ; on leur liait les bras en croix devant la poitrine ou derrière ; on leur garrottait les jambes, puis on leur passait le cou dans la cangue qui leur était destinée. On démolit les églises. A la cour, le frère du roi fit épargner l'église de l'évêque de Neoléna. Les deux jésuites, Monlezzo et Kofler, firent aussi épargner les leurs. Beaucoup de chrétiens venus des provinces dans la capitale, tentèrent inutilement, à prix d'argent, de faire cesser la persécution. On obligeait les chrétiens prisonniers à payer le loyer de leurs prisons. Frère Michel de Salamanque, franciscain, natif d'Espagne, mourut en prison des misères qu'il y endurait. En 1764, la persécution s'adoucit un peu ; et bientôt le jeune prince, qui cette année-là monta sur le trône, donna l'ordre de mettre en liberté tous les prisonniers.

On sait les événements politiques qui s'accomplirent dans le Tonquin et dans la Cochinchine en 1788. A cette époque ce dernier royaume conquit le Tonquin avec lequel il avait été si longtemps en lutte acharnée, et depuis lors ces deux puissantes contrées ne forment plus qu'un seul empire. Malgré ces agitations politiques, les missionnaires et les chrétiens jouirent d'une assez profonde paix jusqu'en 1795. Une persécution partielle, qui s'alluma dans le Tonquin, gagna la haute Cochinchine. Elle fut assez promptement apaisée ; mais, en 1798, elle se propagea avec une intensité nouvelle. Emmanuel Triêu, prêtre cochinchinois, fut décapité à Huè.

« Grand nombre de fidèles, dit un témoin oculaire (*Lett. édif.*, vol. III, p. 302), ont souffert des questions horribles, parce qu'on voulait les forcer à apostasier et à dénoncer les prêtres et les objets de religion. A quelques-uns on enfonçait des stylets de fer sous les ongles jusqu'au second article du doigt, qu'on retirait et qu'on enfonçait de nouveau. On clouait à des planches les

mains de quelques autres ; on enveloppait à d'autres les mains avec des morceaux de linge qu'on trempait dans l'huile et auxquels on mettait ensuite le feu, etc. Les prêtres, pour éviter d'être pris, ont été obligés de se tenir cachés dans les antres, dans les forêts et dans les rochers. Il n'y avait presque plus aucune maison de sûre, tant les recherches étaient rigoureuses nuit et jour, tant on était exposé aux dénonciations. »

Jean Dat, prêtre tonquinois, fut martyrisé le 28 octobre ; l'évêque de Gortyne fut mis en prison ; mais ce n'étaient là que des persécutions isolées. Le souverain régnant, intime ami de l'évêque d'Adran, était bien disposé pour le christianisme. Sa mort devint un malheur effroyable pour toute cette chrétienté. Au lieu de laisser son trône à Ung-hoa, fils du prince Cauh, il y appela par son testament Minh-maug, son fils naturel. Il fit venir tous les missionnaires à la cour, sous prétexte de les consulter sur des cartes géographiques. Il avait eu soin de se faire présenter par plusieurs mandarins une requête contre la religion chrétienne, afin d'avoir un motif plausible aux mesures violentes qu'il était dans l'intention de prendre. En 1832, le roi condamna M. Jaccard à servir, comme simple soldat, dans les armées ; puis, le 6 janvier 1833, il rendit un édit qui commandait à tous les chrétiens d'apostasier en marchant sur la croix, et qui ordonnait la destruction des églises et des maisons religieuses. Il portait en outre qu'on devait faire recherche des prêtres et des catéchistes. Furent successivement martyrisés : Pierre Tuy, prêtre du Tonquin, le 11 octobre ; Gagein, le 17 octobre ; Paul Doï Buong, capitaine des gardes, le 23 du même mois. Jaccard et Odérico furent condamnés à être détenus dans le Laos. Le 13 janvier 1834, parut un nouvel édit plus violent que les premiers. Le 30 novembre 1835, M. Marchand souffre un martyre des plus glorieux en même temps que des plus cruels. Le 20 septembre 1837 voit celui de M. Cornay. Le 30 novembre même année, François Xavier Càn est étranglé. Ignace Delyado meurt dans les prisons du Tonquin, le 12 juin 1838. Dominique Henarez est décapité le 25. Pierre Dumoulin Borie est mis en pièces le 24 novembre. Le 5 décembre 1838, le 18 janvier, le 3 octobre 1839, des édits terribles sont publiés. Il est ordonné à tous les habitants de contribuer à l'érection de temples en l'honneur des ancêtres. Il faut donc que les chrétiens secrets se dévoilent. M. Delamotte, prêtre français, meurt à la suite d'affreuses tortures, le 3 octobre 1840.

Ici se bornent les documents qu'il nous a été donné de recueillir sur les persécutions dans ces contrées.

CODRAT (saint), fut martyrisé à Corinthe durant la persécution de Dèce, sous le président Jason, avec les saints Denys, Cyprien, Anect, Paul et Crescent. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

COINTE (sainte), fut martyrisée à Alexandrie, sous l'empereur Dèce. Les païens,

l'ayant arrêtée, la menèrent devant les idoles pour la contraindre de les adorer ; mais cette généreuse femme refusant de le faire, en les détestant, ils lui lièrent les pieds, la traînèrent par les rues de la ville, et la mirent en pièces par cet horrible supplice. L'Eglise vénère sa mémoire le 8 février.

COLIOURE, ville de Catalogne, où fut martyrisé un saint Vincent.

COLLUTUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens, qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens.

COLOGNE, ville des Etats prussiens, est célèbre par le martyre de sainte Cordule.

COLOMBE (sainte), vierge et martyre, souffrit pour la foi à Cordoue en Espagne. On ignore la date et les circonstances de ses courageux combats. L'Eglise fait sa mémoire le 17 septembre.

COLOMBE (sainte), vierge et martyre, souffrit en 258 ou en 273 : si on admet la première de ces deux dates, il faut la mettre sous Valérien ; si on admet la seconde, il faut au contraire aller jusqu'au second voyage qu'Aurélien fit dans les Gaules, quand il remporta à Châlons une célèbre victoire. Elle donna sa vie à Sens pour la religion chrétienne. Son culte y est en grande vénération. Anciennement il y avait dans cette ville une chapelle qui lui était dédiée. On y gardait ses reliques chez les bénédictins. Les huguenots les dispersèrent avec celles de plusieurs saints, qui y étaient renfermées. L'Eglise honore sa mémoire le 31 décembre.

COLOSSES, *Colossæ*, ville de Phrygie, l'une des premières converties à l'Evangile. Saint Paul a écrit une *Épître aux Colossiens*. Cette ville fut fortement éprouvée durant la persécution de Néron. Saint Epaphras, disciple de saint Paul, y fut d'abord martyrisé, et quelques mois après, saint Philémon et sainte Appia, aussi disciples de saint Paul.

COMANE, ville du Pont, fut témoin du martyre de saint Hermias, soldat, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Ce fut un juge nommé Sébastien, qui condamna le saint à la mort. Sous Sévère (Septime), elle vit le martyre de saint Zotique, évêque. Nous manquons de documents sur ce dernier saint, seulement indiqué dans le Martyrologe romain à la date du 21 juillet. Sous le règne de Dioclétien et de Maximien, saint Basilisque, honoré par l'Eglise le 22 mai, souffrit dans cette ville un cruel martyre. Le président Agrippa lui fit mettre des chaussures garnies de pointes embrasées ; puis enfin, l'ayant fait décapiter, il ordonna qu'on jetât ses restes à la rivière.

COME, ville du royaume Lombard-Vénitien, à 40 kil. N.-O. de Milan, a été témoin du martyre des saints Carpophore, Exanthe, Cassius, Séverin, Second et Licinius, qui furent décapités pour avoir confessé Jésus-Christ.

COMMINE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous le règne de l'empereur

reur Marc-Aurèle, en l'an 177, dut à sa qualité de citoyen romain d'être décapité plutôt que d'être exposé aux bêtes, comme le furent plusieurs de ses compagnons. L'Église célèbre sa fête avec celle de tous ces saints martyrs le 2 juin.

COMMODOE (*Lucius Commodus Aelius Aurelius Antoninus*), fils de Marc-Aurèle, succéda à son père en 180. Loin d'imiter les vertus paternelles, il fut sur le trône un des plus exécrables princes qu'aient eus les Romains. Il fut cruel, avare, lâche et ignoble dans ses goûts. Il s'abandonna aux conseils des eunuques et des valets. Il décima le sénat, fit mourir Lucille, sa sœur, et Crispine, sa femme. Il eut comme Néron l'amour des jeux du cirque. Doué d'une force herculéenne, il descendit, disent les auteurs du temps, plus de sept cents fois au rôle déshonorant de gladiateur. Il fut soupçonné d'avoir empoisonné son père, pour arriver plus tôt au trône. Marcia, sa maîtresse, sachant qu'il avait mis son nom sur une liste de proscription, le fit mourir en 192, en lui administrant du poison. Quoique cruel et sanguinaire, ce prince ne persécuta pas les chrétiens, et défendit même qu'on les poursuivît dans l'empire. Ils furent redevables de cette paix, qui dura douze années, à la faveur toute particulière, avec laquelle Marcia, maîtresse du prince, les traitait. Pendant tout ce laps de temps, elle ne cessa de prendre leurs intérêts.

Sous l'empereur Commode, nos affaires, dit Eusèbe, demeurèrent dans un état assez tranquille, et, par la miséricorde de Dieu, l'Église jouit d'une profonde paix par toute la terre. Après sa mort, Pertinax qui lui succéda, ayant aussi été tué, Didius Julianus fut élevé par des soldats à l'empire. Mais comme il se trouva alors partagé entre trois concurrents, Sévère qui s'empara de la Pannonie, Niger qui se rendit maître de l'Orient, et Albin qui se saisit des Gaules, pendant que tout était en confusion dans l'État, et que trois grandes armées portaient la guerre et le trouble dans toutes les parties du monde, le calme et la paix régnaient dans l'Église. Cette paix ne fut interrompue que vers la dixième année de Sévère et la deux cent deuxième de Jésus-Christ, quoique durant ce temps elle fût un peu altérée par le martyre de quelques chrétiens. Car l'on ne peut différer plus tard que jusqu'en 200 la mort des martyrs Scillitains qui souffrirent en Afrique sous le proconsul Saturnin. Le consulat de Claudius, marqué dans leurs Actes, en est une preuve convaincante.

COMMODOE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne, par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storcinius, Mène, Nerne, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monaere, Olympe, Cyprien, Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article **MARTYRS D'OS-**

TIÉ.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

COMPLUTE, *Complutum*, ville d'Espagne, aujourd'hui nommée Alcalá de Hénarès, s'enorgueillit d'avoir donné le jour à Cervantes, à Solis. Au cardinal Ximénès elle doit sa célèbre université, la première d'Espagne, après celle de Salamanque. Mais à côté de ces célébrités mondaines elle a des fastes religieux, que le chrétien met bien autrement au-dessus. Elle a vu naître dans ses murs les deux jeunes frères, saint Just et saint Pasteur, tous deux martyrs glorieux de la religion évangélique. Ils étaient enfants encore quand le glaive de la persécution de Dioclétien vint les frapper. Ils moururent avec un courage que les tourments ne purent ébranler, et qu'on ne s'attendait pas à trouver dans des enfants si jeunes et si faibles. Mais le Dieu qui appelle à lui les petits enfants, était en eux et leur avait donné sa force et sa grâce. Le féroce Dacien fut vaincu par eux et les fit décapiter. La ville d'Alcalá possède la plus grande partie de leurs reliques dans l'église qui est sous leur invocation. Quand Dacien les mit à mort dans cette ville, il y avait déjà exercé de grandes cruautés. Après avoir publié les édits sanglants lancés contre les chrétiens, il avait fait mourir tous ceux qu'on lui avait dénoncés. Saint Just et saint Pasteur sont les seuls dont l'histoire ait gardé les noms, parmi ceux des saints martyrs qui cueillirent à Complute la couronne éternelle à cette sanglante époque.

CONCESSE (saint), martyr, souffrit pour la foi de Jésus-Christ à Rome, avec les saints Démètre, Hilaire et leurs compagnons, dont le Martyrologe romain ne nous a point transmis les noms. L'Église fait leur mémoire le 9 avril.

CONCESSE (sainte), fut martyrisée à Carthage. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église honore sa mémoire le 8 avril.

CONCORDE (saint), sous-diacre et martyr. Ce saint fut arrêté dans un désert, sous le règne de Marc-Antonin, et conduit, vers l'an 178, devant Torquatus, gouverneur d'Ombrie, qui faisait alors sa résidence à Spolète. Les promesses et les menaces ayant été inutiles, on le battit à coups de bâton dans le premier interrogatoire et on l'éten-dit sur le chevalet dans le second. Il souffrait avec une patience héroïque, et disait avec joie, dans le fort de ses tourments : Soyez glorifié, Seigneur Jésus. Trois jours après, Torquatus envoya deux soldats pour le décapiter en prison, s'il refusait de sacrifier à une idole que portait un prêtre qui les accompagnait. Concorde, ayant craqué sur l'idole, pour marquer l'horreur qu'il avait d'un tel sacrifice, un des soldats lui trancha aussitôt la tête. Son nom se trouve au 1^{er} janvier dans le Martyrologe romain; mais dans quelques autres il est au 2 du même mois. (Godescart, t. 1^{er}, p. 54.)

CONCORDE (saint), avait pour père un nommé Gordien, ou Concordien, prêtre de

l'église du Pasteur à Rome. Le père et le fils, qui était sous-diacre, ne cessaient de prier Dieu, pour que la persécution les trouvât fidèles et valeureux, si elle venait à s'exercer contre eux. C'était sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, et la persécution était violente contre les chrétiens. Concorde pria son père de lui permettre d'aller passer quelque temps chez un ami nommé Eutychius, qu'il avait à la campagne auprès de Tribule. Gordien engagea son fils à rester à Rome, lui disant qu'il fallait qu'ils restassent ensemble pour recevoir ensemble la couronne du martyre, si l'occasion s'en présentait. Concorde lui dit que si Dieu avait l'intention de lui accorder cette faveur, il saurait aussi bien le trouver ailleurs qu'à Rome. Gordien se rendit au désir de son fils, lequel s'en alla trouver Eutychius qui le reçut avec beaucoup de joie. Tous deux s'exercèrent continuellement aux jeûnes et à la prière, guérissant beaucoup de malades qui venaient implorer leur assistance.

Torquatus, gouverneur de la province, actuellement à Spolète, en ayant entendu parler, envoya quérir Concorde et lui demanda comment il se nommait, ce qui était d'usage au commencement de tous les interrogatoires. Celui-ci ne lui répondit pas autre chose que ces mots : « Je suis chrétien. » Le juge n'en ayant pas pu tirer autre chose, le fit battre à coups de bâton, et ensuite mettre en prison. La nuit suivante, Eutychius le vint trouver avec l'évêque Anthime, qui gouvernait alors l'église de Spolète. Comme cet évêque était ami de Torquatus, il obtint d'avoir chez lui Concorde pendant quelques jours. Durant ce temps, il l'ordonna prêtre. Après qu'ils eurent passé assez longtemps ensemble, Torquatus envoya chercher Concorde; il tenta de nouveau sa fermeté, et lui demanda s'il avait songé aux moyens de sauver sa vie. Le saint, lui ayant répondu qu'il n'avait trouvé de salut qu'en Jésus-Christ, à qui il offrait tous les jours un sacrifice de louanges et d'actions de grâces, Torquatus le fit étendre sur le chevalet, et ensuite le fit mettre en prison, le cou et les mains chargés de chaînes de fer, voulant le laisser mourir de faim dans cet état. Mais il ne put empêcher qu'un ange (disent les Actes) n'y entrât durant la nuit pour encourager le saint martyr. Deux soldats, trois jours après, vinrent par son ordre lui trancher la tête. Avant de mourir, le saint cracha sur une statue de Jupiter, qu'on lui présentait pour qu'il l'adorât. Deux clercs vinrent enlever son corps pour l'ensevelir. Le monastère de Saint-Pierre au diocèse de Girone en Catalogne prétend avoir son corps. On prétend que saint Concorde eut pour compagnon de captivité à Spolète, saint Pontien, martyr. L'Eglise fait la fête de saint Concorde le 1^{er} janvier.

CONCORDE (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Zénon, Théodore et ses enfants. On n'a aucun détail authentique. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 2 septembre.

CONCORDE (saint), martyr, était fils de saint Valentin, maître de la milice à Ravenne, du temps de l'empereur Maximien. Son père ayant été arrêté pour la foi chrétienne, Concorde eut le même sort et partagea le triomphe de son père. Ils eurent pour compagnons de leur martyre les saints Navale et Agricole, dont l'Eglise fait la fête avec la leur le 16 décembre.

CONCORDE (sainte), martyre, nourrice de saint Hippolyte, prêtre de Rome, qui fut martyrisé sous Gallus, fut mise à mort le même jour que lui. Elle fut déchirée avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'elle rendit l'esprit. Elle était très-âgée, puisque saint Hippolyte est nommé *vieillard* dans ses Actes. Dix-neuf personnes de la maison du saint furent décapitées ce jour-là hors de la porte Tiburtine, et enterrées avec lui au champ Vêrun. L'Eglise fait la fête de sainte Concorde le 13 août, avec celle de saint Hippolyte et de ses dix-neuf compagnons.

CONCORDIA, bourg du royaume Lombard-Vénitien, célèbre dans les annales du Martyrologe romain, par le martyre des saints Donat, Secundien, Romule et quatre-vingt-six autres, dont les noms ne nous sont point parvenus.

CONDORCET (MARIE-JEAN-ANTOINE-NICOLAS, marquis de), naquit en Picardie, près de Saint-Quentin. Son oncle Condorcet, évêque de Lisieux, lui fit faire ses études au collège de Navarre. Il devint extrêmement fort en mathématiques, et les cultiva avec grand succès à Paris, où il se fixa. Il publia différents ouvrages sur cette partie importante des connaissances humaines. L'académie des sciences l'admit parmi ses membres, et bientôt le nomma son secrétaire perpétuel. Il travailla activement à l'*Encyclopédie*, à laquelle il fournit de nombreux articles. Son admiration pour Voltaire était grande, et les idées, les tendances de ce philosophe trouvèrent en lui un disciple fervent, un imitateur persévérant. Condorcet avait l'air fort doux, presque béni; ce qui, dans ses écrits, ne l'empêchait pas de se montrer excessivement fougueux, ennemi acharné du christianisme, qu'il attaquait avec encore plus de fureur que ne l'avait fait Voltaire. Grimm nommait Condorcet un *mouton enragé*. Il accueillit la révolution française avec enthousiasme, et collabora activement aux travaux de l'Assemblée législative et de la Convention. Condorcet ne vota pas la mort de Louis XVI; mais il avait voté sa déchéance, l'avait déclaré coupable, et avait rejeté l'appel au peuple et demandé qu'on lui appliquât la peine la plus grave qui ne fût pas la peine de mort. En 1793, Condorcet fut proscrit avec les fédéralistes, se cacha quelque temps dans Paris, puis s'étant déguisé, sortit de la ville. A Bourg-la-Reine, il fut arrêté et mis en prison. Perdant alors tout courage, il s'empoisonna et mourut le 28 mars 1794. Dans sa retraite qui dura huit mois, Condorcet fit un travail intitulé : *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Dans ce livre il montre que le malheur ne

l'avait pas corrigé de son impiété. Il y proclame que c'est un grand bonheur pour l'homme de n'avoir ni rois, ni prêtres, ni religion. Il y a quelque chose de vraiment révoltant dans ces maximes effrontées, que ces philosophes émettaient ainsi pour la perdition de cette humanité qu'ils prétendaient régénérer. Quel exemple! Condorcet proserit, placé entre l'échafaud et le poison, profite du peu de temps qu'il peut dérober au trépas qui le menace, pour outrager celui qui l'attend avec sa justice dans cette éternité dont il va franchir le seuil!

CONGO, région de l'Afrique occidentale, est formé par l'assemblage d'une multitude de petits Etats indépendants, dont les principaux sont : celui de Congo proprement dit, ceux de Bamba, Sandi, Pango, Batta, Pemba, Sogno, Giagas (ce dernier nom appartient plutôt aux habitants qu'au pays). Ce pays fut visité plusieurs fois par les navigateurs avant qu'on y fondât des établissements. Les premiers furent ceux des compagnies de commerce françaises, en 1626. Cinq ans plus tard, le capitaine Emmercy de Caen y emmena les premiers missionnaires; c'étaient les Pères capucins Alexis de Saint-Lô et Bernardin Renouard. Plus tard, en 1648, des capucins italiens partirent pour aller évangéliser le royaume de Benin et celui d'Overry. Le chef ou roi de ce pays chassa de son palais toutes les femmes qu'il y entretenait, et épousa chrétiennement une femme de l'île Saint-Thomas, qui avait été élevée à sa cour. En 1666, M. Du Case se fit accompagner dans le pays par deux capucins, qui disposèrent le roi à être baptisé. Evidemment, la plus grande partie des sujets de ce monarque eussent suivi son exemple. Les protestants, qui depuis peu s'étaient établis sur les côtes, craignirent que leur commerce n'eût à souffrir de ce changement, et firent tant par leurs cabales, par leurs intrigues, par l'argent qu'ils répandirent, qu'ils indisposèrent violemment les prêtres des nègres contre les deux missionnaires. La veille du jour où le roi devait recevoir le baptême éclata une sédition. La chapelle catholique fut brûlée. Le palais fut investi, et il fallut toute l'autorité du prince pour mettre en sûreté les deux missionnaires. Voyant cette disposition de ses sujets, le roi promit qu'il n'embrasserait pas le christianisme. L'un des deux capucins fut empoisonné, l'autre fut forcé de s'embarquer.

En 1670, deux dominicains, partis de France pour reprendre cette œuvre apostolique, ne purent réussir à rien, par la mauvaise volonté des mêmes protestants, et moururent tous deux peu de temps après leur arrivée, empoisonnés, comme l'avait été le capucin.

En 1622, la princesse Zingha, sœur du roi de Matamba, étant venue dans les possessions portugaises d'Angola, comme ambassadrice, fut convertie à la foi chrétienne et baptisée dans la cathédrale de Saint-Paul de Loanda; mais, en 1627, elle s'empara de la couronne, abjura le christianisme et le persécuta violemment. Elle se convertit de nou-

veau, en 1648, et écrivit au pape des lettres qui lui furent apportées par le P. Antoine-Marie de Monte Pradone. A sa demande le pape envoya une mission de douze prêtres pour le Congo, pour le royaume d'Angola et de Matamba. Après sa mort, qui eut lieu en 1663, sa sœur Barbara renouça au christianisme et, durant trois ans de règne, persécuta ouvertement les chrétiens. Elle fit incendier l'église de Sainte-Marie de Matamba. Le Congo vit quelque temps après les travaux et le martyre de Jean-Antoine Cavazzi, celui du P. Philippe de Galefia, les souffrances du P. Thomas de Sistola et de ses compagnons.

CONON (saint), martyr, était originaire de Nazareth en Galilée; mais il habitait la Pamphylie. Il demeurait près de la ville de Maggyde, y cultivant un jardin et y vivant de son produit dans une grande pauvreté, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer la charité autant qu'il le pouvait. Durant la persécution de l'empereur Dèce, Pollion, gouverneur qui demeurait à Pergé ou à Magyde, l'envoya prendre, et après l'avoir vainement sommé de renier sa foi, il lui fit enfoncer des clous dans les pieds. Cet homme féroce obligea le saint de courir, en cet état, devant son char, jusqu'à ce que la douleur le fit tomber d'épuisement et mourir sur le chemin. L'Eglise fait la fête de saint Conon le 6 mars.

CONON (saint), et son fils, martyrs, sont honorés par l'Eglise le 29 mai. Saint Conon demeurait à Icone; il avait épousé une femme chrétienne comme lui, de laquelle il avait eu un fils. Quand sa femme fut morte, saint Conon se retira avec son fils, pour vivre dans les exercices de la piété. On rapporte que la foi le rendit maître d'opérer des prodiges dans le cours des choses naturelles. Ainsi on affirme qu'une rivière qui passait près de chez lui, ayant débordé, et arrêtant beaucoup de personnes qui avaient à passer, saint Conon, sur leurs prières, se rendit au bord et ordonna aux eaux de s'arrêter et d'ouvrir un passage aux personnes qui se trouvaient là. Les eaux obéirent et après reprirent leur cours. Elles inondèrent même plusieurs villages; mais le saint leur ayant commandé de rentrer dans leur lit, elles le firent à sa voix, comme la première fois elles avaient suspendu leur cours. L'espace nous fait défaut pour discuter ce fait. Bornons-nous à dire que Bollandus l'abandonne, ne le trouvant pas suffisamment appuyé (29 mai, p. 7 c), et que Tillemont (vol. IV, p. 684) regarde les Actes entiers du saint comme faits après coup, partie sur pièces originales, partie sur traditions, où le faux, dit-il, a bien pu se mêler.

Saint Conon vécut ainsi, se livrant aux pratiques de la piété la plus grande. Il parvint jusqu'à un âge très-avancé, ne voulant pas être autre chose que laïque. Son humilité était si grande, qu'il ne se croyait pas digne d'entrer dans les ordres sacrés. Il se considérait comme un pécheur et ne voulait être regardé que comme tel. Il offrit son fils à l'Eglise dans laquelle il n'osait pas lui-même

entrer. A l'âge de douze ans, le fils de saint Conon fut élevé à la dignité de lecteur. Plus tard il fut élevé au diaconat.

Les anciens monuments qui parlent de saint Conon et de son fils ne nomment pas ce dernier; or nous ne saurions prendre au sérieux le nom de Conelle, que quelques modernes lui ont donné. Ce nom est un diminutif qui équivaut à dire : *petit Conon*. Il n'était pas dans le génie des langues anciennes de créer ainsi des diminutifs, comme fait la langue italienne qui a de si charmants noms propres pour les enfants : *Carolinetta, Carolina*. Ne dirait-on pas le bouton de rose et la rose épanouie? Notre remarque a d'autant plus de force qu'anciennement les fils ne portaient pas le nom de leurs pères. Les noms de famille, surtout en Orient, étaient excessivement rares. Encore ne les employait-on pas comme chez nous. Le fils de Philippe se nommait Alexandre, le fils de Miltiade se nommait Cimon, etc.

Enfin le saint, qui n'avait pas voulu entrer dans l'Eglise et prendre rang, se jugeant indigne, parmi les prêtres du Seigneur, fut appelé par lui à entrer dans ces saintes légions de saints qui montent au ciel couronnés du martyre et portant à Dieu l'offrande de leur vie et de leur sang. Un officier d'Aurélien, nommé Domitien, chargé de persécuter les chrétiens, vint à Icone. On lui amena saint Conon. Il témoigna d'abord au saint vieillard la compassion bien naturelle que lui inspirait son grand âge. Il lui demanda entre autres choses pourquoi il menait une vie si dure et si triste, tandis que tout le monde était en festins et en fêtes. Le saint lui répondit : « Ceux qui vivent selon l'homme sont ici dans la joie, dans les festins, dans l'éclat et dans la pompe; mais ceux qui vivent selon Dieu ne peuvent vivre de la même sorte, parce qu'il faut qu'ils entrent dans le royaume de Dieu par beaucoup de tribulations; c'est pourquoi j'aime mieux avoir part aux peines et à la croix de Jésus-Christ que de jouir pour un peu de temps des joies du péché : et la grâce que je vous demande, c'est de ne pas m'ôter la vie par un supplice de peu de durée, mais par divers tourments qui se succèdent les uns aux autres, afin que j'en sente le plaisir. » (Tillemont, vol. IV, p. 356.)

Cette demande faite par saint Conon lui était sans doute suggérée par l'esprit de Dieu. Autrement nous aurions peine à l'expliquer, et l'excuserions difficilement. Les chrétiens doivent attendre le martyre, mais ils ne doivent pas, en général, le chercher, courir au-devant. Domitien, ayant fait au saint différentes questions sur son état, lui demanda s'il avait des enfants. « Oui, dit le saint, j'ai un fils, que je serais ravi de vous présenter, pour qu'il confesse avec moi le nom de Jésus-Christ. » Domitien le fit aussitôt amener. La compassion que Domitien avait témoignée au saint vieillard était une tentation ou une hypocrisie; car il lui fit endurer, ainsi qu'à son fils, les tourments les plus effroyables. Certes, si la compassion

eût parlé à son cœur, il eût pu faire mourir les deux saints d'une façon moins cruelle. On les coucha sur le lit de fer embrasé, on alluma des charbons arrosés d'huile, et on les coucha dessus sur le dos, ensuite sur le ventre; enfin, on les plongea dans une chaudière pleine d'huile bouillante. Durant ces supplices horribles, saint Conon se moquait de leur insuffisance; il disait aux bourreaux que leurs feux n'avaient aucune force, qu'ils ne les avaient pas bien allumés, et qu'ils n'avaient qu'à chercher des supplices plus cruels, pour faire éclater davantage la puissance de Jésus-Christ. Enfin Domitien ayant donné l'ordre qu'on les suspendit par les pieds sur une fumée piquante, et capable de les étouffer, saint Conon lui dit qu'après avoir triomphé de ses feux, il ne se mettait guère en peine de sa fumée. Parvenu au comble de la fureur, Domitien fit couper les mains au saint vieillard et à son fils, avec une scie de bois. Conon lui dit : « N'avez-vous pas honte que des imposteurs mettent toute votre puissance en déroute, et brisent tout le faste de votre superbe grandeur? Les souffrances, la perte de sang, avaient épuisé les deux saints. Agenouillés et les yeux au ciel, ils commencèrent une prière que leurs âmes en s'envolant allèrent achever au sein de Dieu. Une voix se fit entendre dans les cieux à l'instant où les deux saints rendirent leur âme. Domitien en fut tellement effrayé, qu'il se retira aussitôt. Les chrétiens qui étaient présents purent recueillir leurs restes et les enterrer honorablement. Aujourd'hui leurs reliques sont vénérées dans la ville d'Acerre, près de Naples. On les y apporta dans le ix^e siècle. L'Eglise honore la mémoire de saint Conon et de son fils le 29 mai.

CONON (saint), fut martyrisé à Perge, en Pamphylie, avec les saints Papias, Diodore, Claudien. Ils furent martyrisés avant saint Nestor. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 26 février.

CONRAD (saint), de l'ordre des Frères Mineurs, fut martyrisé pour la foi avec un autre frère appelé Voisel, du même ordre. Les mahométans les lièrent à des poteaux, et leur dépouillèrent le crâne. Comme ils continuaient malgré ce supplice à chanter à pleine voix le *Salve, Regina*, les bourreaux les noyèrent. (*Voy. Wadding*, an. 1284, n° 11.)

CONRAD (saint), Saxon, frère mineur, fut tué avec Etienne, Hongrois, appartenant au même ordre, dans l'année 1287, près des portes Caspiennes. Etant sortis comme d'habitude pour se livrer aux travaux de leur apostolat, les schismatiques, qui voyaient avec grand dépit leurs succès, les maltraitèrent avec une cruauté inouïe. Les deux martyrs succombèrent au milieu des souffrances, en prononçant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (*Voy. Chronique des Frères Mineurs*, t. II, p. 148 bis.)

CONSOLON (Thérèse), supérieure des Ursulines de Sisteron, fut guillotinée le 26 juillet 1794, à Orange, avec les sœurs Claire Du-

bac, Anne Cartier, ursuline au Pont-Saint-Esprit, Marguerite Bonnel, religieuse du Saint-Sacrement, et Madeleine-Catherine de Justamon, quatrième martyre du même nom et de la même famille.

« Qui es-tu, demanda le président du tribunal, à Thérèse Consolon? — Je suis, répondit-elle, fille de l'Église catholique. » Peu d'instant après, les têtes de ces saintes victimes roulaient sur l'échafaud. (Tiré de l'abbé Carron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

CONSTANCE (saint), martyr, fut martyrisé sous Néron, avec saint Félix, dans la ville de Noécéra. Le Martyrologe romain ne donne point les circonstances ni la date précise de leur martyre. L'Église honore leur mémoire le 19 septembre.

CONSTANCE (saint), évêque de Pérouse, fut martyrisé pour la foi chrétienne sous l'empire de Marc-Aurèle. L'Église l'honore le 29 janvier, comme évêque et martyr. Bollandus donne trois Vies de saint Constance. Laquelle faudrait-il accepter comme la bonne? Nous sommes heureux de cette circonstance assez singulière, parce qu'elle peut nous servir d'argument contre ceux qui prétendent que nous devons accepter sans examen comme vraies toutes les Vies de saints, toutes les légendes que l'antiquité nous a transmises. Aucune des trois Vies de saint Constance ne peut être acceptée par un homme sérieux.

CONSTANCE (saint), eut la gloire de remporter la palme du martyre au pays des Marse, avec son père saint Simplicie et son frère saint Victorien, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Tous trois eurent la tête tranchée. L'Église célèbre leur fête le 26 août.

CONSTANCE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Trèves. (Pour plus de détails, voy. MAXENCE.)

CONSTANCE (saint), prêtre d'Antioche et confesseur, est peu connu dans l'Église, quoiqu'il mérite beaucoup de l'être. On ne sait rien de son père; sa mère, femme pleine d'honneur et de générosité, vivait en 404. Elle éleva notre saint avec tous les soins d'une mère chrétienne, et son éducation fut très-soignée. Dès sa première jeunesse, il fut employé au service de l'Église d'Antioche, pour écrire des lettres en qualité de notaire et de secrétaire. Il fut fait ensuite lecteur et diacre, après avoir renoncé au mariage. Ayant passé un certain temps dans le diaconat, il fut promu au sacerdoce. Il vivait dans la pratique des plus grandes austérités, et se faisait chérir par sa douceur et son aménité. Il ne se contenta pas de travailler pour l'Église d'Antioche; il donna encore ses soins à celles de Phénicie, d'Arabie et d'autres provinces d'Orient. Il travailla, de concert avec saint Chrysostome, pour étouffer l'idolâtrie, surtout en Phénicie, et nous voyons que ce grand homme tenait notre saint en grande estime. Saint Flavien, évêque d'Antioche, étant mort, on jeta les yeux sur Constance pour le remplacer; ses talents et sa vertu l'en rendaient digne et capable :

Dieu ne le permit pas, et ce fut Porphyre qui s'empara de ce siège par ses intrigues. Depuis longtemps ce dernier exerçait à Antioche les fonctions de diacre et de prêtre. Ennemi de la chasteté, protecteur des comédiens et des magiciens, il sut néanmoins surprendre la faveur des magistrats d'Antioche. Il persécuta notre saint et le força à s'enfuir. Constance se retira à Cucuse, auprès de saint Chrysostome. Le peuple, furieux de voir Porphyre élevé à l'épiscopat par ses intrigues ténébreuses, voulait le brûler dans sa maison, le lendemain de son ordination; mais cet ambitieux, qui connaissait la haine du peuple contre lui, avait obtenu du général une partie des troupes avec lesquelles il résista aux chrétiens. Cet intrus fit souffrir beaucoup ceux qui restèrent fidèles à la communion de saint Chrysostome; en un mot, il régna par la force. Saint Constance revint à Antioche, où on lui voulait faire subir un procès pour son attachement à Chrysostome. Loin de paraître timide devant l'évêque persécuteur, il rendit à l'Église, à ses frères et à la vérité, tous les services qui furent en son pouvoir. Porphyre le chassa de la ville. De plus, il obtint un ordre de la cour par le moyen des évêques qui y dominaient, pour le faire bannir en Libye, dans les déserts de l'oasis, comme un perturbateur du repos des peuples. Constance, en ayant été averti, se sauva en Chypre par le secours de ses amis. On présume que plus tard il retourna auprès de saint Chrysostome, car on lit à la tête des homélies de ce Père, sur l'*Épître aux Hébreux*, qu'elles ont été données au public, après sa mort, par Constance, prêtre d'Antioche, qui les trouva écrites seulement en notes. Notre saint vécut jusqu'à la fin de l'an 407.

CONSTANCE (sainte), fut martyrisée à Noécéra, avec saint Félix, sous l'empire et durant la persécution de Néron. Sa fête tombe le 19 septembre. On n'a, par rapport à cette sainte, aucun document authentique.

CONSTANCE, fils de Constantin, partagea l'empire avec ses frères Constantin et Constant, à la mort de son père, en 337. Il eut en partage l'Orient. Son règne commença par le massacre des frères, des neveux et des ministres de Constantin le Grand. En 340, la mort de Constantin le Jeune laissa l'empire tout entier à deux maîtres, Constant et Constance. Le père de ces deux empereurs s'était beaucoup trop mêlé des affaires de l'Église. Ses deux enfants firent comme lui. Cela est vrai, surtout de Constance, qui était un prince extraordinairement faible, et qui, comme tous les gens atteints de ce malheureux défaut, était extrêmement vaniteux et porté à se mêler de tout. Constance fut très-favorable aux Ariens, et à leur instigation, il persécuta violemment les catholiques. Ce fut surtout dans la personne de saint Athanase qu'il les attaqua. Ce saint docteur était la plus puissante colonne de l'Église d'Orient. Sans lui, sans son grand courage, sans sa haute science, il est très-probable que toutes les contrées soumises à Constance se-

raient entièrement tombées sous la domination des Ariens. Celui de tous qui exerçait le plus d'influence sur l'esprit de ce prince était Eusèbe de Nicomédie. C'était l'homme le plus dangereux qui pût se trouver à côté d'un monarque de ce caractère. (*Voy.* l'article de saint ATHANASE.) Après la mort de son frère Constant, il marcha contre Magnence et Vitranion, qui avaient pris la pourpre. Vainqueur, et seul maître de l'empire, il commit d'atroces vengeances. Il se rendit tellement exécrable, que les troupes se révoltèrent et mirent Julien à sa place. Il marchait contre lui, quand la maladie l'arrêta à Mopsocrène ou Mopsueste, où il mourut, au pied du mont Taurus, l'an 361.

CONSTANCE, ville de Suisse, fut témoin des souffrances qu'y endura saint Pelay, sous l'empereur Domitien, et le juge Evilasie. On ignore la date précise de son martyre.

CONSTANTIN (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Eglise le 27 juillet. Il est l'un des sept Dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy.* DORMANTS (les sept).

CONSTANTIN, patriarche de Constantinople, sous l'empereur Constantin Copronyme, était un homme au fond sincèrement catholique, désireux de bien faire, mais faible et timide. Ces malheureux défauts furent cause de sa perte. A plusieurs reprises, il résista aux exigences de l'empereur touchant l'hérésie des iconoclastes, en faveur de laquelle il persécutait les chrétiens; mais il ne le fit que quand il remarqua de l'hésitation chez l'empereur, et avec une certaine faiblesse. Quand l'empereur exigea, quand il employa la menace, le patriarche céda. Ainsi une fois il lui fit jurer qu'il ne condamnait pas le concile des iconoclastes qui avait proscrit le culte des images. Plus tard il le bannit dans l'île du Prince.

En l'année 767, le 6 octobre, au commencement de l'indiction sixième, l'empereur fit amener à Constantinople le patriarche Constantin, de l'île du Prince, où il était en exil. Après l'avoir déchiré de coups, en sorte qu'il ne pouvait marcher, on l'apporta dans l'église de Sainte-Sophie, et on le fit asseoir devant le sanctuaire, à l'endroit nommé *Solea*.

Un secrétaire de l'empereur était près de lui, tenant un volume en papier, où étaient écrits ses crimes; il en fit la lecture en présence de tout le peuple et du patriarche Nicétas, assis sur son trône. A chaque chef d'accusation, le secrétaire frappait Constantin au visage avec le livre; ensuite on le fit monter sur l'ambon, et le patriarche Nicétas envoya des évêques pour lui ôter le pallium, et l'anathématisa; puis on le fit sortir de l'église à reculons. On voit ici un exemple de la dégradation qui devait précéder la peine de mort.

Le lendemain, jour de spectacle dans l'hippodrome, on lui rasa la tête entièrement, les cheveux, la barbe, les sourcils, et l'ayant revêtu d'un habit de laine sans manches, on le mit à rebours sur un âne, dont il tenait la queue

entre ses mains. On lui fit ainsi passer toute la carrière au milieu du peuple, qui crachait sur lui et le chargeait d'injures. L'âne était mené par son neveu, à qui on avait coupé le nez. Quand ils furent arrivés à l'endroit où les chevaux s'arrêtaient, on le jeta à bas de l'âne, et on lui mit le pied sur la gorge; puis, l'ayant fait asseoir, le peuple continua à se moquer de lui jusqu'à la fin du spectacle.

Le quinzième du même mois, l'empereur lui envoya dire par des patrices: Que dites-vous de notre foi et du concile que nous avons assemblé? Le malheureux Constantin, croyant apaiser l'empereur, répond: Votre foi est bonne, et vous avez bien fait de tenir ce concile. C'est, dirent les patrices, ce que nous voulions entendre de ta bouche impure: va maintenant aux ténèbres et à l'anathème. Il fut condamné à mort, et eut la tête coupée à l'ancien amphithéâtre nommé Cynégium, lieu ordinaire des exécutions. On pendit sa tête par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura trois jours exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied et jeté avec les suppliciés; on y jeta aussi la tête au bout de trois jours. C'est ainsi que le patriarche Constantin fut traité par l'empereur dont il avait baptisé les deux enfants nés de sa troisième femme, ce qui était alors regardé comme une alliance spirituelle. (Fleury, vol. III, p. 139.)

CONSTANTIN COPRONYME IV^e ou VI^e (suivant qu'on compte ou qu'on ne compte pas Héraclius et Héracléonas parmi les Constantins) était fils de Léon d'Isaurie; il succéda à son père et monta sur le trône impérial en l'an 744. Ce prince méritait le surnom sous lequel l'histoire le connaît encore plus par ses habitudes ordurières que par l'accident arrivé à son baptême. Il était grossier, brutal, sanguinaire et impudique. Il fut, comme son père, ennemi acharné des images. En 752, il tint plusieurs conseils contre la vénération des images, excitant tous les jours le peuple à les abolir. En 754, il assembla le fameux concile des iconoclastes, qui condamna le culte des images et anathématisa un grand nombre d'évêques qui suivaient l'ancienne tradition. A la suite de ce concile, il persécuta violemment les catholiques, fit mourir à coups de fouet saint André le Calybite, persécuta Etienne d'Auxence, Anne la religieuse, et finit par envoyer Etienne en exil à Proconèse. En 766, il le fit revenir et eut avec lui une longue discussion qui fut tout à son désavantage. Cette même année, il fit punir rigoureusement plusieurs de ses officiers accusés de vénérer les images, et fit prêter serment à tous ses sujets de ne les plus adorer. Il obligea le patriarche Constantin à faire la même chose. Il persécuta violemment les moines et les traita ignominieusement (*Voy.* ICONOCLASTES). Il poursuivait partout les catholiques, faisait déterrer et jeter les reliques des saints. En 765, il fit, par ses gouverneurs et autres officiers, mourir un grand nombre de catholiques de tout rang et de toute condition. Il finit, en cette année, par faire martyriser saint Etienne d'Auxence.

Il fit dégrader et tuer Constantin, patriarche de Constantinople, après l'avoir rendu en quelque sorte apostat. Il continua la persécution avec acharnement jusqu'à sa mort qui arriva en 775. Il mourut de la peste dans une expédition contre les Bulgares.

CONSTANTIN (saint), avait sur terre une couronne royale au front. Sa naissance l'avait mis sur un trône. Sa foi lui donna une autre couronne, celle du martyr, couronne qui n'est pas périssable et qui reste pour l'éternité. Il régna en Bretagne : frappé des paroles du roi-prophète, *Vanitas vanitatum*, etc., il abdiqua son sceptre et se retira dans le couvent de Saint-David. Il fut reçu au nombre des religieux. Plus tard, s'associant aux travaux évangéliques de saint Colomb, il alla avec lui prêcher la foi aux Pictes, peuples qui ne reçurent que très-tard la lumière de la foi. Sur les bords de la Clynd, en Ecosse, il fonda un monastère en un lieu nommé Govane. Bientôt les prédications du saint eurent entièrement converti le pays de Cantire; mais les infidèles, qui voyaient avec déplaisir le succès de son zèle, le massacrèrent vers la fin du VI^e siècle. Ses restes furent inhumés à Govane. Plusieurs églises d'Ecosse ont été fondées sous son invocation. Il y eut dans ce pays un autre Constantin, martyr, avec lequel il est bon de ne pas le confondre. Ce dernier était un religieux d'Irlande qui avait longtemps séjourné dans le couvent de Saint-Carthag à Rathane. L'Eglise célèbre la fête de saint Constantin le 11 mars.

CONSTANTIN (saint), confesseur, souffrit pour la foi de Jésus-Christ, à Carthage, dans des circonstances et à une époque qui nous sont inconnues. L'Eglise célèbre sa mémoire le 11 mars.

CONSTANTIN (saint), évêque et confesseur, souffrit de grands tourments à Gap, en l'honneur de Jésus-Christ. On n'a pas de détails sur lui. L'Eglise célèbre sa bienheureuse mémoire le 12 avril.

CONSTANZO, jésuite, fut brûlé à Firando, dans l'empire du Japon, en 1622, pour la foi chrétienne.

COOQUER (ANTOINE ASTHLEZ), comte de Shaftesbury, né à Londres en 1671, était petit-fils d'un ami intime de Locke, et reçut même quelques leçons de ce philosophe. Il voyagea, vit en Hollande Bayle et plusieurs libres penseurs comme lui. De retour en Angleterre, il publia plusieurs ouvrages dans lesquels il montrait plus que de la hardiesse contre la religion. Il mourut à Naples en 1743.

Dans ses *Recherches sur le mérite et la vertu*, il établit un système de moralité fondé uniquement sur les affections. Les actions qui procèdent des affections naturelles et ont pour but le bien public ou le bonheur individuel, sont vertueuses; celles qui procèdent d'affections contraires sont vicieuses; celui qui sait faire céder les intérêts privés au bien public, est vertueux au plus haut degré: celui, au contraire, qui fait plier le bien public à ses intérêts privés, est malheureux et méchant; s'il tend à anéantir le bien public, il est malheureux au suprême degré,

Ainsi, vertu et bonheur, vice et malheur, sont synonymes.

Shaftesbury fit plusieurs autres ouvrages, tous écrits avec pompe et élégance, de manière à ce qu'il est regardé comme un des meilleurs, ou au moins comme un des plus aimables écrivains anglais; mais, dans les matières religieuses, il n'a été ni exact, ni mesuré; il admettait Dieu et la providence, tout en se moquant de la révélation, et en parlant du christianisme avec mépris. (Bouvier, *Hist. de la Philos.*, t. II, p. 206.)

COPRÉS (saint), martyr, habitait Alexandrie. Il fut martyrisé sous Julien l'Apostat avec Paternus et Alexandre. On ignore en quelle année. L'Eglise honore la mémoire de ces bienheureux martyrs le 9 juillet.

CORBINIEN (saint), confesseur, évêque de Frisingen en Bavière, naquit à Châtres, dans le diocèse de Paris. Pendant quatorze ans, il vécut en reclus dans une cellule qu'il avait fait construire près d'une chapelle. Sa réputation de sainteté s'étant répandue au loin, il fut bientôt en état de former une communauté religieuse, vu le nombre des fidèles qui voulaient vivre sous sa direction. Troublé bientôt dans la vie intérieure qu'il avait menée jusque-là par les distractions sans cesse renaissantes que lui occasionnaient ceux qui venaient le consulter, il se rendit à Rome et se ferma dans une cellule située auprès de l'église de Saint-Pierre. Le pape, ayant reconnu bientôt sa grande vertu et ses talents, le sacra évêque, et le chargea d'aller prêcher l'Evangile, lui disant qu'il ne devait pas vivre ainsi pour lui seul, quand tant de peuples manquaient de missionnaires. Corbinien revint donc dans sa patrie où il obtint de grands succès. Ayant fait ensuite un second voyage à Rome, il passa par la Bavière où il convertit beaucoup d'idolâtres. Le pape Grégoire II lui ayant ordonné de continuer ses travaux apostoliques dans ce pays, il y revint bientôt et établit son siège épiscopal à Frisingen, quand il vit l'heureux résultat de ses prédications.

Grimoald, duc de Bavière, qui était chrétien pourtant, ne suivait point l'esprit du christianisme; il venait même d'épouser Biltrude, veuve de son frère. Notre saint lui reprocha, mais en vain, son mariage incestueux. Les deux coupables, pour se venger de son zèle généreux, lui suscitèrent mille persécutions, et Biltrude suborna même des assassins pour le tuer. Mais Dieu sut défendre et protéger son serviteur, et les deux coupables périrent misérablement peu après. Après leur mort, l'exil volontaire de Corbinien cessa, et il revint continuer ses travaux apostoliques à Frisingen jusqu'à sa mort qui eut lieu en 730. Son non est inscrit au Martyrologe romain le 8 septembre.

CORDOUE, *Cordova*, ville d'Espagne, fut le théâtre du martyre de saint Janvier et de ses compagnons, saint Fauste et saint Martial, en 304, sous l'empire de Dioclétien. Eugène commandait alors une partie de l'Espagne pour les Romains. Ce fut lui qui fit mourir les saints avec une cruauté sans égale (*Voy*,

saint JANVIER). Saint Aciscle et sa sœur Victoire furent aussi martyrisés sous le même prince, à Cordoue. Leur culte y devint très-célèbre, et une église ainsi qu'un monastère furent bâtis sous le nom de saint Aciscle. Sous Abdérame II, qui commença à régner en 821, les chrétiens souffrirent une assez vive persécution de la part des Arabes. Ces derniers laissaient dans leurs Etats une certaine liberté aux chrétiens, liberté qui aurait dû leur suffire si une restriction n'y eût été apportée. Les Arabes permettaient que les chrétiens pratiquassent leur religion; mais ils ne voulaient pas qu'ils admissent des gens de leur nation. Ils s'opposaient au prosélytisme. Plusieurs personnes furent martyrisées pour cette cause; mais il y en eut un grand nombre qu'on fit mourir, parce qu'ils vinrent d'eux-mêmes et sans y être le moins du monde poussés, se présenter aux magistrats en insultant le culte des vainqueurs. On désapprouva généralement leur conduite, et elle devait l'être. Le concile de Cordoue, qui s'assembla sur les instances d'Abdérame lui-même, qui désirait mettre un terme à cette ardeur qu'avaient les chrétiens pour le martyre, et les engager à rester paisibles dans leur croyance, blâma ceux qui à l'avenir iraient ainsi se présenter d'eux-mêmes. Cependant il le fit d'une manière ambiguë, ne voulant pas avoir l'air de condamner ceux qui ayant déjà fait cela étaient regardés comme martyrs. *Voy. MUSULMANS (Perséc. des)*. A cet article, on verra en détail l'histoire des saints qui souffrirent pour leur foi à Cordoue. Ce fut un prêtre de cette ville, martyr lui-même, saint Euloge, qui écrivit l'histoire de ceux qui moururent dans cette persécution.

CORDULE (sainte), souffrit le martyre à Cologne. Elle était une des compagnes de sainte Ursule. Cette sainte, effrayée par les supplices et la mort des autres, s'alla cacher; mais s'en étant repentie le lendemain, elle se fit connaître, et reçut la dernière de toutes la couronne du martyre. L'Eglise célèbre sa mémoire le 22 octobre.

CORÈBE (saint), martyr, était préfet à Messine. Ayant été converti par saint Eleuthère, il périt par le glaive. L'Eglise fait sa mémoire le 18 avril.

CORINTHE, *Corinthus*, primitivement Ephyre, *Kordos* des Turcs, ville de la Grèce, dans la Morée (Péloponèse), sur l'isthme de Corinthe, dans la province actuelle d'Argolide. Anciennement l'une des plus importantes cités de la Grèce, elle était le rendez-vous des sciences, des arts, des lettres, et l'un des berceaux de la civilisation. Il est juste de dire que la dissolution, que la corruption des mœurs y étaient au comble.

Saint Paul y porta de bonne heure la parole évangélique. Il y vint en 53 avec Silas, et y fut l'objet de la haine acharnée des Juifs, qui le traînèrent devant le proconsul Gallion; mais celui-ci leur ayant répondu qu'il n'avait point à se mêler de leur religion, ni de leur doctrine qu'ils prétendaient attaquées par saint Paul, ils furent obligés de rendre

le saint à la liberté. Mais devant le tribunal même du proconsul, ils battirent Sosthène, chef de la synagogue, parce qu'il avait embrassé le christianisme.

Sous l'empereur Dèce, la ville de Corinthe fut honorée du martyre des saints Codrat, Cyprien, Denys, Crescent, Anect et Paul, condamnés par un juge qualifié président par le Martyrologe romain, et nommé Jason.

CORNAY, missionnaire en Cochinchine, se disposait à regagner la France où sa santé détruite le força de se rendre, quand il fut saisi le 20 juin 1837, et mis à mort le 20 septembre. La sentence portait qu'il serait coupé par morceaux, mais on ne l'exécuta pas dans toute sa sévérité. Arrivé au lieu du supplice, on lui ouvrit la cage qui le renfermait, on le débarrassa de ses chaînes, et on le fit agenouiller sur un vieux tapis d'autel : on lui trancha d'abord la tête, puis les membres, après quoi son corps fut coupé en quatre morceaux.

CORNEILLE (saint), martyr, l'un des quarante-huit glorieux soldats de Jésus-Christ qui donnèrent leur vie pour la foi, dans la ville de Lyon, en l'année 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Saint Corneille fut du nombre des martyrs qui n'eurent pas la force de supporter jusqu'au bout la violence des tourments que les persécuteurs leur faisaient souffrir. Il mourut en prison. L'Eglise honore sa mémoire, avec celle de tous ses compagnons de gloire, le 2 juin.

CORNEILLE (saint), pape et martyr, mourut victime de la persécution de Gallus. Il était monté sur le trône pontifical seize mois après la mort de saint Fabien, arrivée le 20 janvier 250. La violence de la persécution n'avait pas permis qu'on pût à la vacance du siège de saint Pierre. Dèce, ce persécuteur acharné des chrétiens, disait qu'il aimait mieux voir un compétiteur à l'empire se lever contre lui, que de voir nommer un évêque à Rome. Ce fut durant que ce prince était occupé à réprimer la révolte de Julius Valens, ou à s'opposer aux invasions des Goths qui venaient de battre son fils aîné et de ravager la Thrace, qu'on nomma un successeur à saint Fabien. Le choix du peuple et du clergé tomba sur saint Corneille, prêtre de l'Eglise de Rome. C'était, dit saint Cyprien, un homme d'une conduite irréprochable, et doué de toutes les vertus qui font aimer l'homme et vénérer le ministre de Jésus-Christ; il avait franchi peu à peu tous les degrés de la hiérarchie cléricale, faisant dans les fonctions moins élevées l'apprentissage des vertus et des devoirs qu'exigeaient les fonctions supérieures. A la mort de saint Fabien, il avait été chargé de l'administration provisoire des affaires. Il n'ambitionnait pas le suprême pontificat; on fut même obligé d'employer une sorte de violence pour le contraindre à en accepter la responsabilité. L'ambition court après les honneurs et les places; le vrai mérite les redoute et les refuse. La modestie est la pierre de touche du génie, du mérite et de la vertu.

Dès que sa promotion fut connue, les évêques des autres Eglises lui écrivirent pour le féliciter et entrer en communion avec lui. L'Eglise jouissait d'un peu de paix sous la houlette du nouveau pasteur, quand l'hérétique Novatien vint la contrister par sa révolte et par ses désordres. Célèbre par son éloquence, Novatien était attaché à la philosophie stoïcienne; instruit des vérités chrétiennes, il resta catéchumène jusqu'à une maladie qui mit ses jours en danger. Ce fut alors qu'il reçut le baptême. Plus tard on l'avait ordonné prêtre. Durant la persécution de Dèce, il s'était tenu caché dans sa maison, et comme on l'invitait à aller au secours des frères, il devenait furieux et disait qu'il ne servirait plus l'Eglise, mais s'adonnerait à une autre doctrine. Quand la paix eut été rendue à l'Eglise, il se montra aussi rigoriste qu'il avait été lâche : il prétendit que les évêques recevaient trop facilement ceux qui étaient tombés durant la persécution. Un prêtre indigné de son sacerdoce, nommé Novat, vint l'aider à grossir son parti. A Carthage, il s'était attaché à l'erreur de Félicissime, qui trouvait saint Cyprien trop rigoureux pour les tombés; à Rome, il s'attacha à Novatien qui prétendait qu'on ne pouvait jamais l'être assez, car il en vint à prêcher que les tombés ne devaient jamais être réconciliés, même à l'article de la mort. Bientôt il prétendit que l'Eglise n'avait pas le pouvoir d'absoudre du crime d'apostasie. Bientôt ses sectateurs mirent le meurtre et la fornication au même rang que l'apostasie. Novatien s'était attiré un certain nombre de partisans, engagea quatre évêques d'Italie à venir à Rome, où ils le sacrèrent évêque de cette ville. Saint Corneille assembla un concile où se trouvèrent soixante évêques. Les anciens canons qui ordonnaient d'admettre les tombés à la pénitence publique furent confirmés. Novatien fut excommunié. Les confesseurs Maximin, Urbain, Sidoine, Céléstin et Moïse, un instant séduits, renoncèrent à l'erreur. Saint Corneille les reçut à la communion, ce dont le peuple fut très-joyeux.

Saint Cyprien, parlant de saint Corneille, s'exprime en ces termes : « Ne doit-on pas compter parmi les confesseurs et les martyrs les plus illustres, celui qui se vit exposé si longtemps à la fureur des ministres d'un tyran barbare, qui courait continuellement les risques de perdre la tête, d'être brûlé, d'être crucifié, d'être mis en pièces par des tortures également cruelles et inouïes; qui s'opposait à des édits redoutables, et qui, par le pouvoir puissant de la foi, méprisait les supplices dont on le menaçait? Quoique la bonté de Dieu l'eût sauvé jusque-là, il donna cependant des preuves suffisantes de son amour et de sa fidélité, étant dans la disposition de souffrir tous les tourments imaginables, et de triompher du tyran par son zèle. »

Bientôt saint Corneille reçut la glorieuse couronne du martyr dont il s'était rendu si digne. Gallus ayant succédé à Dèce, qu'il avait pour ainsi dire assassiné, se montra, dans les premiers temps de son règne, inat-

tentif aux affaires religieuses; mais plus tard, jugeant que la peste dont son empire était désolé provenait de la colère qu'avaient ses dieux contre les chrétiens, il fit exécuter rigoureusement les édits portés par son prédécesseur contre les chrétiens. Saint Corneille fut le premier qu'on arrêta dans la ville de Rome. Une foule considérable de chrétiens se porta au tribunal où il comparut pour y confesser la foi avec lui. Ce fut peut-être à cause de cette démonstration imposante qu'on se contenta d'abord de le bannir à Civita-Vecchia. Saint Cyprien, ayant appris sa glorieuse confession, lui écrivit une lettre pour le féliciter (la 57^e dans ses OEuvres). Il y prédit clairement les combats que tous deux devaient avoir à soutenir, disant que Dieu les lui a annoncés par une révélation spéciale.

La mort de saint Corneille eut lieu le 14 septembre 252. Six ans après, jour pour jour, saint Cyprien fut décapité. Tous deux sont nommés le même jour, le 16 septembre, au Martyrologe romain. S'il faut en croire le calendrier de Libère, le saint pape, ayant été banni à Centuncelle, s'endormit le 14 septembre. Saint Jérôme, dans sa Vie de saint Cyprien, dit que ramené à Rome il y souffrit la mort. Son corps fut d'abord déposé dans le cimetière de Callixte; Adrien I^{er} le fit placer dans une église bâtie sous son invocation. Transportées à Compiègne, par Charles, fils de Louis le Débonnaire, ses reliques étaient en grande vénération à l'époque où les révolutionnaires les dispersèrent après avoir envahi l'abbaye des Bénédictins. Une partie est actuellement à Reims, l'autre à la collégiale de Rosnay en Flandre.

CORNEILLE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre et honoré comme martyr par l'Eglise, avec les saints Etienne Pontien, Attale, Fabien, Sexte, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Les circonstances, le lieu et la date de leur martyre sont complètement inconnus. Le Martyrologe romain n'en dit rien.

CORNÉLIE (sainte), martyre, versa son sang pour la défense de la religion, en Afrique, avec les saints Théodule, Anèse, Félix, et leurs compagnons qui sont inconnus. Le Martyrologe romain ne précise pas l'époque où eut lieu leur martyre. L'Eglise les honore au 31 mars.

CORNÉLIE (sainte), eut le bonheur de confesser le nom de Jésus-Christ sous l'empire de Dèce en l'an 250, avec Emérite, sa sœur, et Macaire, son frère. Pendant dix-huit mois de prison, elle souffrit courageusement pour la foi. Il est fait mention d'elle dans la lettre que Lucien écrivit aux confesseurs.

CORRÉA (le bienheureux Pierre), de la compagnie de Jésus, reçut la palme du martyre avec Jean Souza, du même ordre, chez les Carijós. Notre saint avait appris à connaître les bonnes qualités de ce peuple dans une mission qui lui avait été précédemment

confiée, et qui consistait à tirer de leurs mains des prisonniers qu'ils devaient manger et deux Espagnols destinés au même sort. Dans la seconde excursion qu'il faisait chez ces peuples, il ne devait rester avec son compagnon que jusqu'aux fêtes de Pâques 1554. L'époque fixée pour leur retour par leurs supérieurs étant arrivée, ils quittèrent le pays, guidés par un des Espagnols que notre bienheureux avait délivrés de la mort. Ce malheureux, oubliant la reconnaissance qu'il devait à son saint bienfaiteur, persuada aux Carijos que nos deux saints s'entendaient avec une tribu voisine pour les égorger. Ce peuple crédule, irrité de cette trahison préendue, se mit en embuscade sur le chemin que devaient suivre nos missionnaires et les tua à coups de flèches. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 438.)

CORRÉA (le bienheureux Louis), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des saints missionnaires recrutés à Rome pour le Brésil par le P. Azevedo. (*Voy. son titre.*) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables, etc.*, t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

CORREA (le bienheureux Antoine), Portugais de Porto, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. l'art. AZEVEDO.*) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables, etc.*, t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

CORTIL (le bienheureux), missionnaire de la compagnie de Jésus, partit le 14 novembre 1710, de l'archipel des Philippines, accompagné du Père Duberron et du frère Etienne Baudin, afin d'aller prêcher l'évangile dans les Carolines occidentales. Après quinze jours de navigation, le 30 novembre 1710, on aperçut la terre. Des indigènes étant venus à bord, dirent que ces îles s'appelaient Sonsorol ou Sorol, et qu'elles faisaient partie des îles Palaos. Malgré les représentations des officiers du navire, les deux Pères voulurent descendre à terre et y planter une croix pendant que le vaisseau continuerait sa marche pour découvrir l'île Panlog, éloignée d'environ 50 lieues de celle où les missionnaires allaient descendre. Quelque temps après le vaisseau étant revenu aux îles Sonsorol pour avoir des nouvelles des deux Pères, un vent violent le força de prendre le large, et ce ne fut qu'un an après que l'on apprit le sort des Pères Duberron et Cortil: ils avaient été tués et mangés.

COSAQUI (saint Pierre), martyr, était un

Japonais, qui en 1597 suivait, avec François Danto, les saints martyrs de Nangazaqui, pour leur donner des rafraîchissements. Les gardes le prirent et le mirent avec eux. Il eut la gloire et le bonheur de partager leurs souffrances et leur martyre. (*Voy. JAPON.*) L'Eglise fait sa fête le 5 février.

COSME (saint), martyr, frère de saint Damien, fut martyrisé avec lui en 303, à Eges en Cilicie, durant la persécution de Dioclétien. Tous deux étaient médecins, et fort habiles. Ils étaient Arabes de naissance. Lysias, gouverneur de Cilicie, les ayant fait arrêter, leur fit souffrir divers tourments, sans pouvoir les contraindre à abjurer leur foi. Enfin il les fit décapiter tous les deux. Leurs corps furent transportés en Syrie, et inhumés à Cyr. Une partie de leurs reliques a été transportée à Rome dans l'église qui porte leurs noms. L'Eglise fait leur fête le 27 septembre.

COSME (le bienheureux), naquit à Malaga en Espagne. Ayant pris l'habit de saint François, il se livra aux plus grandes macérations. Il partit prêcher la foi à Jérusalem, et y séjourna quelque temps sans avoir rien souffert pour Jésus-Christ. Il revint en Espagne, mais en repartit quatre mois après pour retourner en Orient, sur une révélation qu'il eut de son prochain martyre. Un jour, à l'heure de la prière, il entra dans une mosquée et s'écria que Mahomet était un vil imposteur. On s'empara de lui et il eut à endurer mille outrages. Après avoir été cruellement fouetté, on lui trancha la tête le 15 août 1597. Son corps fut traîné par la ville à la queue d'un cheval et fixé ensuite à un poteau en face du Saint-Sépulcre. (Férot, *Abrégé historique de la Vie des saints des trois ordres de Saint-François*, t. III, p. 318.)

COT (saint), *Cottus*, fut martyrisé à Toussur-Yonne dans l'Auxerrois, sous l'empire et durant la persécution d'Aurélien. Il assistait au supplice de saint Prisque, et parvint à s'emparer de sa tête aussitôt après qu'il eut été décapité. Il s'enfuit dans les bois avec cette sainte relique; mais les païens, qui ne voulaient pas souffrir que les chrétiens conservassent les restes des martyrs, coururent après lui, et, étant parvenus à l'atteindre, lui donnèrent aussi à lui la glorieuse couronne du martyre. Son corps était conservé dans l'église de Saint-Prisque. Jean Baillet, évêque d'Auxerre, en 1480, ôta du tombeau de granit où on l'avait déposé, et le fit mettre dans une chasse. Le couvent de Picpus, à Paris, a possédé longtemps des reliques du saint. L'Eglise romaine fait sa fête le 26 mai.

COTTIDE (saint), martyr, eut l'honneur de mourir pour Jésus-Christ, en Cappadoce, avec saint Eugène et leurs compagnons, dont les noms sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 6 septembre.

COTYÉE, ville de Phrygie, où saint Menne était en garnison en 304, sous le règne et durant l'horrible persécution de Dioclétien,

quand il fut mis à mort pour la foi chrétienne.

COURONNE (sainte), fut martyrisée à Damas de Syrie, avec saint Victor, soldat sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Leurs Actes, dont Bède donne un abrégé dans son *Martyrologe*, sont loin de présenter les caractères d'authenticité désirables. Les Latins font la fête de sainte Couronne le 14 mai. Les Grecs l'honorent sous le nom de sainte Stéphanie.

COURROIES (*lora*) ou fouets de cuir. C'étaient deux lanières attachées à un manche qu'on tenait à la main, et chacune terminée par une balle en plomb. Le manche de cet instrument était court. Il ne faut pas confondre ces courroies avec les fouets garnis de plomb ou *plumbata*, qui avaient non pas une seule balle, mais plusieurs. Les martyrs étaient très-souvent condamnés à recevoir un certain nombre de coups de ces lanières comme moyen de prélude au supplice; car généralement les persécuteurs regardaient ces fustigations comme de simples questions qu'ils faisaient subir pour éprouver la constance de leurs victimes.

COVILLO (le bienheureux François-Alvaro), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. AZEVEDO.*) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent au milieu des flots. Notre bienheureux subit le même sort. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

CRATON (saint), martyr, s'étant fait baptiser par le bienheureux évêque saint Valentin, avec sa femme et toute sa famille, fut bientôt après martyrisé avec eux. L'Eglise célèbre leur mémoire collectivement le 13 février.

CRATZ (JEAN-GASPARD), naquit au sein d'une famille catholique dans la ville de Duren duché de Juliers, à distance égale de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. Sorti des universités, il parcourut différents États d'Europe, finit par entrer au service de la Hollande, qui l'employa à Batavia. Le séjour qu'il fit, dans un pays hérétique, n'attaqua en rien les sentiments qu'il avait pour sa sainte mère l'Eglise catholique. Au bout d'un certain temps, quittant le service des Hollandais, il se retira à Macao, et, après de longues instances, fut admis, âgé de 32 ans, au noviciat des Jésuites le 27 octobre 1730. Il témoigna le plus grand désir d'être envoyé dans le Tonquin; ses supérieurs lui accordèrent la faveur qu'il réclamait. Il partit de Macao le 10 mars 1736, pour aller évangéliser le Tonquin, avec les PP. Jean-Gaspard Cratz, Allemand; Barthélemy Alvarez, Vincent da Cunha, Christophe de Sampayo et Emmanuel Carvalho, Portugais. Le 12 avril 1736, quatre d'entre eux furent pris, à Batxa, avec les catéchistes Tonquinois Marc et Vincent: c'étaient les PP. Cratz, Barthélemy

Alvarez, Emmanuel d'Abreu et Vincent da Cunha. Le P. Sampayo avait été arrêté par la maladie à Lo-fou, et le P. Carvalho était resté pour l'y soigner; de sorte que ces deux Pères ne pénétrèrent que plus tard dans le royaume. On peut voir à l'article ALVAREZ le détail des souffrances et du martyre de nos quatre saints missionnaires. Ils furent décapités le 12 juin 1737. Le P. Cratz eut la tête abattue d'un seul coup. Le catéchiste Vincent, qui avait été pris avec eux, était mort en prison le 30 juin 1736; l'autre catéchiste, nommé Marc, fut exilé.

CRÉDULE (sainte), martyre à Carthage en l'année de Jésus-Christ 250, durant la terrible persécution que l'empereur Dèce alluma contre l'Eglise. Elle fut, avec d'autres chrétiens, placée dans un cachot étroit et infect, où, par l'ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim et de soif. La puanteur et la chaleur de ce cachot furent un supplice affreux ajouté à celui que la privation d'aliments fit souffrir aux saints martyrs. (*Voy. saint VICTORIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril.

CREMENCE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi à Saragosse, en l'an de Jésus-Christ 304, sous le gouverneur Dacien. Il souffrit, dans un premier combat, avec les dix-huit martyrs dits martyrs de Saragosse; mais ayant résisté aux tourments, il ne mourut que dans un second combat, quelque temps après. L'Eglise fait sa fête le 16 avril, avec celle des martyrs que nous venons d'indiquer. (*Voy. Prudence, de Cor.*, hym. 4, et les articles DACIEN, SARAGOSSE.)

CRÉPIN (saint), martyr, était noble romain. Après de très-cruels tourments endurés avec saint Crépinien, autre noble, sous le président Rictiovere, durant la persécution de Dioclétien, ils furent passés au fil de l'épée, et obtinrent la couronne du martyre. Leurs corps furent ensuite transportés de Soissons, où ils avaient souffert, à Rome, et reçurent une sépulture honorable dans l'église de Saint-Laurent *in Paneperna*. L'Eglise fait leur fête collectivement le 25 octobre.

CRÉPINIEN (saint), martyr, versa son sang pour la foi, à Soissons, avec saint Crépin, comme lui noble romain. Ils souffrirent durant la persécution de Dioclétien, sous le président Rictiovere. Ils furent passés au fil de l'épée. On transporta leurs deux corps à Rome, et ils furent ensevelis dans l'église de Saint-Laurent *in Paneperna*. L'Eglise célèbre leur immortelle et sainte mémoire le 25 octobre.

CRESCENCE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Trèves, durant la persécution de Dioclétien, sous le président Rictiovere. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Maxence, Constance, Justin et d'autres saints dont les noms sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 12 décembre.

CRESCENCE (sainte), martyre, nourrice de saint Vit ou Guy, l'éleva, à l'insu de son père, Hylas, dans les principes de la foi chrétienne. L'éducation qu'elle lui donna fit

de lui un disciple de Jésus-Christ digne de mourir pour la gloire de son divin maître. La semence qu'on jette de bonne heure dans l'âmes enfants, y jette des racines qui, plus tard, ne s'arracheront pas, et qui produiront des fruits de bénédiction et de salut. Quand la cruauté de l'empereur Dioclétien, au commencement du iv^e siècle, alluma contre l'Eglise une des plus violentes persécutions qui l'aient éprouvée, Hylas, père de saint Vit, apprit par hasard que son fils, avec le lait de sa nourrice, avait sucé les principes de la religion de Jésus-Christ. Il entreprit aussitôt de renverser ce que cette éducation religieuse avait fait, et de forcer son fils à sacrifier aux idoles. Il employa, dans ce but, les supplices et la prison, les prières et les menaces; tout fut inutile. Alors il en vint à ce point de fureur, qu'il dénonça son fils à Valérien, gouverneur de Sicile, province qu'il habitait. Celui-ci fit inutilement souffrir au jeune martyr les plus cruelles tortures. Tout vint se briser devant sa constance. La mort de saint Vit aurait probablement couronné son glorieux combat; mais Crescence, et son mari Modeste, réussirent à l'enlever des mains des persécuteurs, et se sauvèrent avec lui en Italie. Ils espéraient trouver sur cette terre le repos que leur patrie leur refusait. Ils venaient chercher l'hospitalité dans l'ancre de la bête féroce, près du lieu où régnait ce tyran qui dévastait l'empire par ses édits de sang et de carnage. En Lucanie ils furent arrêtés, et près de la rivière de Silaro ils furent mis à mort. D'abord on les plongea dans une cuve remplie de plomb en fusion; on les exposa aux bêtes étendus sur le cheval; et enfin, on termina leurs combats, en leur donnant la mort. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 15 juin. (*Voy. le P. Papebroch, t. II Junii, p. 1013.*)

CRESCENT (saint), l'un des sept fils de sainte Symphorose et de saint Gétule, mourut pour la foi sous l'empire d'Adrien. Il eut la gorge percée d'un coup d'épée. (*Voy. SYMPHOROSE.*) L'Eglise fait sa fête le 17 juillet.

CRESCENT (saint), fut martyrisé en Galatie. Il fut disciple de l'apôtre saint Paul. Ce saint martyr, en passant par les Gaules, convertit un grand nombre de fidèles à la foi de Jésus-Christ, par la force de ses prédications. Etant retourné ensuite vers le peuple auquel il avait été donné spécialement pour évêque, il avertit les Galates dans l'œuvre du Seigneur, jusqu'à la fin de sa vie, qu'il termina par le martyre sous Trajan. L'Eglise honore et vénère sa sainte mémoire le 27 juin.

CRESCENT (saint), fut martyrisé à Corinthe, durant la persécution de Dèce, sous le président Jason, avec les saints Codrat, Denys, Cyprien, Anect et Paul. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

CRESCENT (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi de Jésus-Christ avec les saints Dominique, Victor, Primien, Lybose, Second et Honorat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur mémoire le 29 décembre.

CRESCENT (saint), martyr, mourut par

amour pour sa foi, avec les saints Dioscoride, Paul et Hellade. On ignore les circonstances de leur courageux martyre. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise fait leur fête le 28 mai

CRESCENT (saint), martyr, accomplit son martyre par le feu à Myre, en Lyce. Le Martyrologe romain n'en dit pas davantage sur lui. L'Eglise l'honore le 15 avril.

CRESCENT (saint), confesseur, était disciple de saint Zénobe, évêque. Il souffrit la mort pour Jésus-Christ à Florence. Le Martyrologe romain n'en dit pas davantage sur eux. L'Eglise fait sa mémoire le 19 avril.

CRESCENT (saint), martyr. *Voy.*, pour plus de détails, saint VALÉRIEN.

CRESCENT (saint), martyr, mourut pour la foi à Tomes, dans la province du Pont. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Prisque et Evagre. L'Eglise fait leur sainte fête le 1^{er} octobre.

CRESCENT, philosophe cynique, vivait du temps d'Antonin et de Marc-Aurèle. Ce fut lui qui excita ce dernier empereur à persécuter les chrétiens. Il se rendit fameux par ses débauches et par sa haine calomniatrice contre les disciples du vrai Dieu. Saint Justin ayant élevé une chaire publique de christianisme dans Rome, battit complètement ce philosophe dans la discussion. Ce fut contre Crescent que saint Justin écrivit sa dernière apologie. Crescent pour s'en venger, et incapable de répondre, dénonça le saint et fut cause de sa mort. (*Voy. JUSTIN.*)

CRESCENTIEN (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie *Salaria*, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy. CYRIAQUE. Voy. aussi l'abbé Grandidier, Hist. de l'Eglise de Strasbourg.*)

CRESCENTIEN (saint), martyr, était un soldat romain. Il souffrit le martyre à Citta di Castello, en Ombrie, durant la persécution de l'empereur Dioclétien. On manque de détails sur les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 1^{er} juin.

CRESCENTIEN (saint), martyr, s'était converti à la foi chrétienne, au même temps que les saints Ariston, Eustychien, Urbain, Vital et Juste. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun. Ce fut à saint Sébastien qu'ils durent surtout leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe. S'étant retirés en Campanie dans les terres de saint Chromace, qui pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes avait quitté sa charge de préfet de Rome, ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, sainte Marcie, mère de ces deux saints et sainte Symphorose. L'Eglise fait la fête de saint Crescentien, avec celle de

tous ses compagnons le 2 juillet. (*Voy. SÉBASTIEN.*)

CRESCENTIEN (saint), reçut la palme du martyre à Augsbourg, avec les saints Quirique, Largion, Ninge, Julienne et vingt autres que nous ne connaissons pas. Le même jour et dans la même ville, sainte Hilarie, mère de sainte Afre, martyre, qui veillait au tombeau de sa fille, fut pour la foi de Jésus-Christ brûlée au même lieu par les persécuteurs avec Digne, Eu trépie et Economie ses servantes. L'Église honore collectivement leur sainte et immortelle mémoire le 12 août.

CRESCENTIEN (saint), mourut en Afrique en l'honneur de sa foi, et pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Victor, Rôsule et Général. Du reste, nous manquons de détails sur l'époque précise et les différentes circonstances de leur martyre. L'Église fait collectivement leur fête le 14 septembre.

CRESCENTIEN (saint), reçut la couronne du martyre à Rome avec saint Narcisse. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Église fait leur fête le 17 septembre.

CRESCENTIEN (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Torre en Sardaigne. Les détails manquent sur lui. On ignore la date et les circonstances de son martyre. L'Église célèbre son immortelle mémoire le 31 mai.

CRESCENTIEN (saint), martyr, cueillit la couronne du martyre à Rome. On ignore la date et les circonstances de son martyre. Il est parlé de lui dans les Actes du martyre du pape saint Marcel. L'Église fait sa mémoire le 24 novembre.

CRESCENTIEN (saint); martyr, mourut en confessant sa foi. (Pour plus de détails, *Voy. l'article VALÉRIEN.*)

CRESCENTIENNE (sainte), martyre, remporta la couronne du martyre à Rome. La date et les circonstances de ses combats sont inconnues. L'Église fait sa fête le 5 mai.

CRESCONE (saint), martyr, donna sa vie pour la défense de la religion. (Pour plus de détails, *Voy. VALÉRIEN.*)

CRETEIL, est un petit village situé dans le département de la Seine, à 11 kilomètres de Paris. Il est célèbre par le martyre de saint Agord et de saint Aglibert, qui arriva vers l'an 400 de J.-C. Ces deux saints, originaires des bords du Rhin, étaient venus prêcher dans les Gaules. Un jour que, remplis d'un saint zèle, ils renversèrent un temple d'idoles, ils furent égorgés ainsi qu'une troupe de chrétiens par les ordres d'un barbare gouverneur qui était païen. Leurs reliques sont conservées dans deux châsses précieuses placées dans une église qui a été bâtie sur leur tombeau.

CRIMINAL (le bienheureux ANTOINE), souffrit la mort pour son troupeau et mourut victime de la charité chrétienne en 1549, premier martyr de la compagnie de Jésus. Natif de Sisi, près Parme, il fut reçu à Rome

par saint Ignace au nombre de ses disciples. De Rome, il passa en Portugal, et de là aux Indes. Il y fut nommé par saint François Xavier supérieur de la mission de la Pêcherie. Il visitait chaque mois et presque toujours pieds nus toute l'étendue de la côte. Au nord-est du pays des Paravas, les Portugais avaient un fort gardé par quarante soldats. Ce fort se nommait Punical. A deux lieues de là, se trouvait une pagode fameuse, dont les brames avaient été souvent l'objet des moqueries et quelquefois des violences des Portugais. Ceux-ci pour se venger armèrent contre les Portugais les Badages, peuple qui obéissait au roi de Narsinga. Ils s'assemblèrent six mille hommes déterminés, et marchèrent contre le fort de Punical, qui était démantelé et presque dépourvu de défenseurs. Les Portugais qui savaient bien que les Paravas, peuple faible et timide, ne leur seraient d'aucun secours, prirent le parti de quitter la ville et de se retirer sur les vaisseaux qui étaient à l'ancre près de la côte. Les Badages, l'ayant appris, forcèrent la marche pour leur couper la retraite. Les Paravas, délaissés ainsi, fuyaient de toutes parts. Beaucoup se jetèrent à la mer, pour gagner à la nage les vaisseaux portugais. Le spectacle de ceux qui restaient sur le rivage, était déchirant à voir. Les mères, avec leurs enfants sur les bras, poussaient des cris lamentables. Le P. Criminal faisait en ce lieu sa visite mensuelle; il fit tout son possible pour engager l'officier portugais à faire quelque concession aux Badages; mais celui-ci ne le voulut pas. Alors le saint religieux revint à terre (il était allé aux vaisseaux trouver l'officier), pour s'interposer entre son troupeau et l'ennemi. Il se rendit à l'église où il avait officié le matin, et offrit à Dieu sa vie. Aussitôt qu'il a prié, il retourne au rivage fait entrer le plus de Paravas qu'il le peut dans les barques et refuse d'y entrer lui-même, il met à sa place un de ses chers indigènes. L'ennemi, furieux, arrivait comme les derniers Portugais se retiraient et fit pleuvoir sur eux une grêle de projectiles; six sont tués. Criminal va droit aux Badages, pour s'offrir comme une victime qui apaise leur fureur; son interprète est tué à côté de lui. Il se met à genoux les mains et les yeux aux cieux. Deux troupes de Badages passent et ne lui font aucun mal. La troisième, presque toute composée de mahométans, arrive, et un homme lui enfonce une javeline dans le flanc gauche. Les intestins sont perforés. D'autres, le croyant mort, arrivent pour lui enlever sa soutane; il s'empresse de la leur donner ainsi que sa chemise qui était teinte de sang. Il se lève et va vers l'église, désireux mourir au pied du saint autel. Les Badages, croyant qu'il y va chercher un abri, se mettent à sa poursuite. Alors il s'arrête, et tournant vers eux un visage plein d'allégresse, il reçoit un second coup. Il se met à genoux et une troisième blessure le fait tomber sur le côté. Les barbares se jettent sur lui et lui tranchent la tête en proférant d'horribles cris de joie, et s'en font,

ainsi que de la chemise ensanglantée, un trophée, qu'ils suspendirent dans la pagode de Trichandur. Après leur départ les Paravas couvrirent le corps du martyr avec du sable. Depuis, les Portugais l'enterrent convenablement, mais en le mettant si profondément en terre, que depuis on n'a pu le retrouver.

CRISPIN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Thagore, en Afrique, avec les saints Jules, Potamie, Félix, Grat et sept autres que nous ne connaissons pas. Nous ignorons également les circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur fête le 5 décembre.

CRISPIN (saint), martyr, était évêque à Eeija. Il fut décapité à cause de son attachement à la foi du Christ. L'Eglise fait sa mémoire le 19 novembre.

CRISPIN (saint), martyr, mourut pour la foi en Afrique, avec les saints Claude, Magine, Jean et Etienne. On ignore les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 3 décembre.

CRISPIN (saint), évêque et confesseur, souffrit des tortures en l'honneur de la foi de Jésus-Christ, dans la ville de Pavie. Les détails nous manquent. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 7 janvier.

CRISPIN, était gouverneur de la province Viennoise. Il fit mourir saint Julien, vers l'année 431.

CRISPINE (sainte), fut martyrisée pour la foi évangélique en l'an de Jésus-Christ 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, à Thébaste, ville d'Afrique. L'Eglise fait sa fête le 5 décembre. Nous citons entièrement ses Actes authentiques, d'après Ruinart.

Le proconsul Anulin étant assis sur son tribunal, dans la chambre de l'interrogatoire, le greffier lui dit : Seigneur, on entendra maintenant, si vous voulez, Crispine, qui a méprisé les ordonnances des empereurs nos seigneurs. Le proconsul dit : Qu'on l'amène. Crispine étant entrée, le proconsul lui dit : Vous savez quel est le nouvel édit. Crispine répondit : Je ne sais quel est cet édit. Le proconsul Anulin reprit : Il porte que vous sacrifiez à tous les dieux pour le salut des empereurs nos maîtres, les pieux Dioclétien, Maximien et Constantin César. Crispine répondit : Je n'ai jamais sacrifié, et je ne sacrifie qu'à un seul Dieu et à son fils Jésus-Christ notre Seigneur, qui est né et qui a souffert pour nous. Le proconsul dit : Défaites-vous de votre superstition et soumettez-vous au culte de nos dieux. Crispine répondit : J'adore tous les jours mon Dieu, qui est le seul que je connaisse. Le proconsul dit : Vous êtes opiniâtre et méprisante et vous subirez, malgré vous, du moins une partie de l'édit. Crispine répliqua : Je soutiendrai volontiers, pour l'honneur de ma foi, tout ce que vous ordonnerez de me faire souffrir. Anulin dit : Etes-vous encore si insensée que vous ne vouliez pas abandonner cette illusion pour adorer nos dieux ? Crispine redit encore : J'adore tous les jours un

seul Dieu et je n'en connais point d'autre. Anulin dit : Je vous présente l'édit sacré, c'est à vous à l'observer. Crispine répondit : J'observe la loi de Jésus-Christ mon Seigneur et mon Dieu. Le proconsul dit : Si vous ne vous rendez de bonne grâce à l'ordre de nos empereurs, on vous le fera faire de force et vous en pourriez perdre la vie : vous savez bien comme on en a usé dans toute l'Afrique. Crispine répondit : Que les empereurs meurent plutôt que de me faire sacrifier aux démons ; mais je sacrifie au Dieu qui a fait le ciel et la terre et tout ce qui y est contenu. Vous n'acceptez donc pas ces dieux, dit le proconsul, pour lesquels il vous faut contraindre d'avoir la dévotion que vous leur devez. Crispine répondit : Où il y a de la contrainte il n'y a point de dévotion. Anulin dit : Eh bien ! ayez-la volontairement, et venez offrir librement de l'encens dans nos temples. Crispine répondit : Je ne l'ai point fait depuis que je suis au monde, et je ne le ferai de ma vie. Le proconsul dit : Faites-le si vous voulez éviter la rigueur des lois. Crispine répondit : Cela n'est rien, je ne vous crains pas ; mais si je méprisais le Dieu du ciel, je serais alors vraiment sacrilège, et il me perdrait au grand jour de son jugement. Le proconsul dit : Vous ne sauriez être sacrilège en obéissant à nos lois sacrées. Crispine répondit : Voulez-vous que je sois sacrilège envers mon Dieu, de peur de l'être envers vos empereurs ? A Dieu ne plaise : mon Dieu est seul grand et tout-puissant ; c'est lui qui a fait la terre et tout ce qu'elle produit ; mais les hommes qu'il a créés lui-même, que peuvent-ils faire ? Le proconsul dit : Suivez la religion romaine comme nous et comme nos invincibles empereurs mêmes. Crispine répondit : Je ne connais qu'un Dieu, qui est le seul véritable ; car, pour ces dieux que vous voulez me faire adorer, ce ne sont que des pierres taillées de la main des hommes. Anulin : Ces blasphèmes que vous proférez avec si peu de retenue ne rendront pas votre cause meilleure. Puis, se retournant vers son greffier : Qu'on la rase, ajouta-t-il, qu'on lui arrache ensuite la peau de la tête, et qu'en cet état elle soit produite devant le peuple comme un objet d'horreur. Crispine répondit : Que vos dieux me disent seulement une parole ; et je suis prête à croire tout ce que vous voudrez : sachez, au reste, que si je ne cherchais le salut éternel, je ne me serais pas laissé conduire ainsi à votre tribunal pour y être interrogée. Anulin dit : Je vous donne encore le choix, ou de vivre heureuse, ou de mourir dans les tourments comme vos compagnes, Maxime, Donatille et Seconde. Crispine répondit : Ce serait pour lors que je choiserais la mort et que je me précipiterais volontairement dans un feu éternel si j'adorais vos démons. Anulin dit : Tu les adoreras ou je te ferai trancher la tête. Crispine répondit : Que d'actions de grâces je rendrais à mon Dieu si j'obtenais de vous cette faveur ! Je ne saurais perdre la tête qu'une fois ; mais si j'ofrais de l'encens aux idoles... Anulin l'inter-

rompit : Eh bien ! tu persistes toujours dans ton fol entêtement. Crispine répondit : Le Dieu que j'adore est véritablement Dieu et il l'a toujours été. C'est lui qui, après m'avoir fait naître, m'a encore régénérée dans les eaux du saint baptême. Il est avec moi et il empêche que mon âme fasse ce que vous voulez, qu'elle commette un sacrilège.

Anulin dit : C'est trop longtemps souffrir cette impie. Qu'on fasse la lecture de son interrogatoire. Ce qui ayant été exécuté, il prononça cette sentence : « Crispine, persévérant dans sa superstition, et refusant de sacrifier aux dieux, sera mise à mort, conformément à l'édit des empereurs. » Crispine rendit grâce à Jésus-Christ de ce qu'il la délivrait ainsi des mains et de la puissance du proconsul. Elle souffrit à Thébaste (ville de Numidie) le jour des nones de décembre.

CRISPULE (saint), martyr, mourut pour la foi en Espagne. On n'a pas de détails sur son martyre. Il eut pour compagnon de ses souffrances saint Restitut. L'Eglise fait leur mémoire le 10 juin.

CRISPUS (saint), martyr, souffrit pour la foi à Corinthe avec saint Caius. Saint Paul parle de ces saints dans son *Épître aux Corinthiens*. On n'a pas de détails authentiques sur eux. On ignore même la date de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 octobre.

CRISTOPHLE (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour la foi sous l'empire de Dèce, mais on ne sait rien d'absolument certain sur son compte. Les Grecs, qui l'ont en grande vénération, disent qu'il était disciple de saint Babylas d'Antioche, et qu'il avait été baptisé par lui. Ils font sa fête le 9 mai.

CROC, *uncus* (crochet), était un instrument de supplice fréquemment employé par les bourreaux de la primitive Eglise, pour déchirer le corps des martyrs. Il avait une seule pointe fort aiguë et recourbée, comme son nom l'indique. On s'en servait pour labourer les chairs et faire de profondes déchirures. Les bourreaux l'employaient dans les mêmes cas que le peigne de fer et que les ongles de fer. Le plus ordinairement on s'en servait pour déchirer les flanes, les parois de la poitrine, du ventre, les seins chez les femmes. Les blessures que faisait cet instrument étaient terribles. Le bourreau seul, par sa force et sa volonté, en déterminait l'étendue. Très-souvent il arrivait que le croc s'engageait sous des parties nerveuses, tendineuses ou aponévrotiques. Alors la douleur devait être immense, la résistance des parties nécessitant de la part du bourreau une traction vraiment énorme pour que la déchirure eût lieu. Quand un martyr avait été déchiré par les bourreaux à l'aide du croc, on le renvoyait en prison pour recommencer quelques jours après. Alors l'horrible instrument rouvrait les plaies à demi fermées. Pour bien se faire une idée de la souffrance que devaient endurer les martyrs, il faut songer à l'extrême sensibilité de la peau que cet instrument déchirait, et à ce

qu'on éprouve quand on s'y fait la moindre déchirure. Souvent il arrive qu'on n'ose pas retirer soi-même un faible instrument enfoncé dans les chairs. Souvent des hommes forts, courageux, vont trouver le médecin pour faire extraire un simple hameçon. Les femmes qui font des broderies au crochet s'enfoncent-elles cet instrument dans le doigt, dans la main, elles ont recours à l'homme de l'art, et trouvent atroce la douleur occasionnée par l'extraction qu'il faut pratiquer.

CROIX (SUPPLICE DE LA). Tout le monde sait ce qu'est cet instrument de supplice, élevé à un si haut point de gloire pour avoir été l'instrument de la mort du Dieu fait homme. Les Juifs clouaient le patient sur la croix ; les Romains l'y attachaient, et, en cela, étaient imités par la plupart des autres peuples. Au Japon, on liait les martyrs à terre sur leurs croix, puis on les élevait en l'air. A un signal donné, les bourreaux leur donnaient le coup mortel avec des lances dont ils étaient armés. On prétend que, dans certains pays, les croix avaient des formes particulières, comme, par exemple, la croix de Saint-André, que tout le monde connaît. Quand un martyr était cloué sur la croix, il y pouvait vivre très-longtemps. C'était alors un horrible supplice. Parfois le patient était cloué ou attaché sur la croix la tête en bas. On sait que, chez presque tous les peuples de l'antiquité, le supplice de la croix était réputé infamant. Infamant ! que l'homme est pitoyable avec ses dispositions légales ! L'infamie s'attache au crime et non à la peine. Aujourd'hui la croix est le phare de la civilisation, le signe du salut, l'étendard de la foi chrétienne. Placée entre la terre et le ciel, elle est comme le trait d'union entre l'homme et son Dieu.

CRONIDAS (saint), martyr, était greffier. Ayant confessé Jésus-Christ, il fut mis à mort avec saint Philet, sénateur, sainte Lydie, sa femme, et leurs enfants Macédo et Théoprépide, saint Amphiloque, chef de milice. L'Eglise honore la mémoire de ces illustres martyrs le 27 mars.

CROTATE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi sous l'empereur Dioclétien, avec les saints Apollon et Isace. Le Martyrologe romain ne dit point en quel lieu ni dans quelles circonstances. L'Eglise honore leur mémoire le 21 avril.

CUCUFAT (saint), martyr, habitait à Scillite, ville d'Afrique, avec ses parents, qui étaient des plus riches du pays. Il quitta cette ville pour se soustraire aux effets de la persécution de Dioclétien. D'abord il se rendit en Mauritanie, puis en Espagne avec saint Félix. On l'arrêta dès son arrivée à Barcelone, et le gouverneur Dacien, devant lequel on le conduisit, lui ayant fait inutilement endurer plusieurs supplices, le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en l'année 303.

Les moines de Saint-Denis, près Paris, prétendent avoir les reliques de saint Cucufat ; les Espagnols prétendent les avoir aussi. Saint Cucufat est appelé Congat à Barcelone,

Quienquenfat à Rueil, près Paris, Guinefort dans certains autres lieux en France. La fête de ce saint est marquée au 25 juillet dans le Martyrologe romain

CUCUSE, ville d'Afrique, est célèbre par le martyre d'un grand nombre de chrétiens sous le règne de Hunéric, vers l'année 484, et entre autres par celui de sainte Victoire. On la suspendit en l'air et on alluma un feu ardent au-dessous de son corps. Les bourreaux lui disloquèrent les os, lui brisèrent les épaules et la laissèrent pour morte. Elle revint à elle-même et assura qu'une sainte lui étant apparue, elle l'avait guérie en touchant les différentes parties de son corps.

CUNHA (da), naquit à la cour de Portugal et entra au noviciat de Lisbonne chez les Jésuites, le 25 mars 1726. Depuis longtemps, il sollicitait la faveur d'aller porter la lumière de l'Évangile en Orient. Le 10 mars 1736, il partit de Macao pour le Tonquin, avec les PP. Jean Gaspard Cratz, allemand, Barthélemy Alvarez, Christophe de Sampayo et Emmanuel Carvalho, Portugais. Le 12 avril 1736, quatre d'entre eux furent pris à Batxa avec les catéchistes tonquinois, Marc et Vincent : c'étaient les PP. Cratz, Barthélemy Alvarez, Emmanuel d'Abreu et Vincent da Cunha. Le P. Sampayo avait été arrêté par la maladie à Lo-Feou et le P. Carvalho était resté pour l'y soigner, de sorte que tous deux ne pénétrèrent que plus tard dans le royaume où les autres saints allaient conquérir la palme du martyre. On peut voir, à l'article ALVAREZ, le détail des souffrances et de la mort de nos quatre saints missionnaires, qui furent décapités le 12 juin 1737. Le P. da Cunha ne fut décapité qu'au troisième coup. Le catéchiste Vincent, pris avec eux, était mort saintement en prison le 30 juin 1736 ; l'autre catéchiste, nommé Marc, fut exilé.

CUTHBERT - MAINE (le bienheureux), prêtre de Cornouailles, fut le premier parmi les missionnaires martyrs, sous la reine Elisabeth d'Angleterre, fille de Henri VIII. (Voy. l'article de cette reine.) Elle avait, comme on le sait, porté des lois qui défendaient à un prêtre catholique de dire la messe dans son royaume, qui ordonnaient à tous ses sujets de reconnaître sa suprématie et son infaillibilité en matière religieuse, et d'avoir aucun rapport avec le souverain pontife. Nous bornons là notre énumération, parce que le saint duquel nous racontons le martyre, ne fut accusé d'avoir contrevenu qu'à ces trois dispositions légales. On le déféra aux tribunaux institués par la reine, sous la triple accusation d'avoir : 1° obtenu une bulle du pape ; 2° refusé de reconnaître la suprématie de la reine en matière ecclésiastique ; 3° d'avoir dit la messe chez un seigneur nommé Triguian. Le saint prêtre fut condamné à mort et reçut le 29 novembre 1577, la couronne du martyre, en subsistant le supplice des traîtres. Triguian fut mis en prison et y mourut après avoir vu confisquer tous ses biens.

CUTIAS (saint), fils de saint Claude et de sainte Prépédigne, eut la gloire de verser son sang pour la cause de Jésus-Christ, durant l'horrible persécution que la rage de l'empereur Dioclétien avait déchaînée contre l'Église du Seigneur. Il fut arrêté par ordre exprès du tyran avec son père, sa mère, son frère Alexandre et son oncle Maxime. Comme ils appartenaient à une famille extrêmement illustre par sa richesse et par l'éclat de sa naissance, Dioclétien ne montra pas d'abord contre eux une excessive rigueur. Il se borna à les condamner à l'exil. Mais bientôt son caractère féroce prenant le dessus, il commanda qu'on les fit périr au milieu des flammes. Ce fut à Ostie que cette sentence fut exécutée. La famille entière périt sur le bûcher, offrant à Dieu le sacrifice de sa vie avec un courage que la foi seule peut donner. Les païens, qui ne voulaient pas permettre que les chrétiens rendissent les derniers devoirs aux reliques des saints, jetèrent dans le Tibre tout ce que les flammes avait épargné des corps de nos saints. Cependant les chrétiens purent en retrouver la majeure partie, qu'ils enterrèrent auprès de la ville d'Ostie, avec les honneurs et la vénération dont étaient dignes ces glorieux défenseurs de la foi. Le Martyrologe romain inscrit leur fête le 28 février.

CYPRIEN (saint), évêque de Carthage et martyr, naquit à Carthage. Prudence dit qu'il mourut dans le lieu de sa naissance ; Suidas félicite Carthage d'avoir été son berceau. Il se nommait aussi Tascius. Il ajouta à ces deux noms celui de Cécile, en mémoire du prêtre Cécile qui l'avait converti. Saint Grégoire de Nazianze dit que sa famille était une des plus illustres de Carthage, et que lui-même était sénateur. Baronius prétend, mais sans preuves suffisantes, qu'il fut marié et qu'il eut des enfants. Saint Cyprien avait une profonde érudition, jointe à une grande intelligence, nette et précise. Il devint tellement éminent comme orateur, qu'il fut choisi pour professer la rhétorique à Carthage. Il le fit avec infiniment d'éclat et acquit une très-grande réputation. Avant sa conversion, il avait acquis une science profonde des choses profanes. Au point de vue humain seulement, il était un des hommes les plus éminents de son époque. Il fut parmi les chrétiens ce qu'il était avant d'avoir le bonheur de l'être lui-même, un des hommes les plus remarquables de son siècle. Quand la grande lumière de l'Église, Origène, s'éteignait en Asie, dans les splendeurs de sa gloire, une autre se montrait au rivage africain, capable, sinon de la faire oublier, du moins de la remplacer parmi les chrétiens. Avant sa conversion, sa vie fut ce qu'était la vie des païens de cette époque et de ce pays surtout, où la richesse, la naissance et le savoir ne convergeaient que vers un seul but, la jouissance et la volupté. Saint Augustin dit que la vie de saint Cyprien était criminelle, impie et détestable. L'instrument de sa conversion fut un saint prêtre, un vieillard

nommé Cécile, dont l'Eglise fait la fête le 3 juin.

Saint Cyprien reçut le baptême dans un âge où les mauvaises habitudes sont enracinées dans l'âme, où elles ont vieilli avec elle. Il est probable que ce fut en 246. Bien peu de temps s'écoula avant que son mérite eût fait distinguer. Il fut fait évêque en 248. Il se vana à la chasteté ; il voulut être pauvre, car il vendit tous ses biens pour en donner le prix aux pauvres. Il avait auprès de Carthage des jardins, qu'il vendit comme tout le reste ; mais Dieu les lui rendit plus tard et il les garda. On ne comprend pas, dit Tillemont, comment cela se fit. Rien pourtant de plus simple. Cyprien avait vendu ses jardins, il était devenu pauvre : des admirateurs de sa vertu, des âmes pieuses, les rachetèrent et les lui rendirent, ce qui le mit dans l'obligation de les garder. Voilà une supposition qu'il est tout simple de faire. Il devint très-savant dans les Ecritures. Il garda dans sa maison le prêtre Cécile qui l'avait converti, jusqu'à ce que la mort vint frapper le saint vieillard. A ce dernier moment, le père spirituel de Cyprien fit son testament et il n'oublia pas ce fils que Dieu lui avait donné. Il le nomma son légataire. Tout son bien se composait de sa femme et de ses enfants qu'il chargeait Cyprien de garder, d'honorer, d'aimer, de nourrir et d'élever. Le legs fut accepté.

Il prit Tertullien pour modèle, lisant sans cesse ses écrits. Quand il le demandait, il avait coutume de dire : « Donnez-moi le Maître. » Il choisit les diamants semés dans ses œuvres, il rejeta les impuretés qui les déparaient. Comme celui qui vante, il sépara le grain de l'ivraie. Dans Tertullien la récolte était un trésor immense, il se l'appropriait.

Quand il fut promu à l'épiscopat, le peuple, qui le voulait pour évêque, allait procéder aux élections. Il se cacha dans sa maison, de laquelle on fut presque obligé de le tirer par force pour le conduire à l'assemblée, que présidaient les évêques de la province. Son arrivée fut accueillie avec des transports de joie. Il y eut presque unanimité dans les suffrages. Cinq prêtres seulement s'opposèrent avec acharnement à son élection. Il les tint depuis au nombre de ses familiers ; là est la générosité, la grandeur d'âme. Mais quand Tillemont le loue de ne les avoir pas punis comme ils le méritaient, dit-il, il se fourvoie ; car, après tout, ils étaient dans le droit strict, même en ne choisissant pas celui que sa vertu et que la voix du peuple désignait comme le plus digne. Ces prêtres répondirent mal à la générosité de Cyprien ; plus tard, Félicissime en tête, ils devinrent schismatiques. La dignité d'évêque de Carthage faisait saint Cyprien primat de la petite Afrique ou préconsulaire de la Byzacène, de la Tripolitaine, de la Numidie, des deux Mauritanies, la Césarienne et la Tingitane. Plus tard une partie de la Mauritanie fut jointe à l'Espagne.

Saint Cyprien montra, dans l'exercice de

ses fonctions épiscopales, la douceur et la fermeté utiles pour se faire à la fois aimer et obéir. Son extérieur respirait les qualités de son âme et imposait à la fois l'amour, la vénération et la crainte. Bientôt la persécution vint mettre ses vertus à l'épreuve. Déce prit la pourpre en Pannonie ; Philippe et son fils furent tués par lui. Il commença son règne en persécutant violemment es chrétiens. L'édit qu'il lança arriva à Carthage dès le commencement de 250. Aussitôt les idolâtres de cette ville se portèrent en foule sur la place publique en criant : « Cyprien aux bêtes ! Cyprien aux lions ! » On le bannit, sous le nom de Cécilius Cyprianus, en lui intimant l'ordre de ne rien cacher ni emporter de ce qui lui appartenait. Les païens le nommaient Coprien au lieu de Cyprien ; par haine pour lui, ils avaient ainsi travesti son nom (celui qu'ils lui donnaient signifie, en grec, ordure, excréments, fumier). Dans une vision qu'il eut, la fuite lui fut ordonnée. Il est certain que s'il fût resté, et que si, à cette époque, les persécuteurs l'eussent fait mourir, le sort de l'Eglise d'Afrique eût été bien compromis. Peut-être en eût-ce été fait du christianisme dans cette contrée. Le projet de Déce, d'abattre l'Eglise en jetant à terre ses principales colonnes, eût, là, du moins, reçu son exécution. Qui eût relevé les tombés ? Qui eût soutenu, maintenu la discipline ? Qui eût fait justice des hérétiques qui se montrèrent avec tant d'audace dans ces temps malheureux ? L'état de l'Eglise d'Afrique absout complètement Cyprien du reproche qu'on lui a fait d'avoir fui durant la persécution. Du reste, son courage eut l'occasion de prouver qu'il ne reculait pas devant le danger. Son sang versé plus tard fut sa réponse. Absent du milieu de son troupeau, il ne l'abandonna pas d'esprit : il écrivait sans cesse aux fidèles, les exhortant, les invitant à demeurer fermes, à se retremper dans la prière. Il écrivait aux confesseurs qui étaient en prison, il les faisait visiter par ses prêtres, qui allaient célébrer le saint sacrifice au milieu d'eux, et leur donnaient chaque jour le pain des forts.

Bientôt des malheurs plus grands que la persécution vinrent affliger le cœur du saint évêque. On sait que malheureusement, dans cette persécution, beaucoup de chrétiens eurent la faiblesse de renoncer leur foi. La plupart du temps, ces malheureux, à qui le courage avait manqué, étaient, aussitôt le crime commis, pris de repentir. Ils désiraient rentrer dans le sein de l'Eglise. Si ce désir était naturel et louable, il ne l'était pas moins que l'Eglise maintint à leur égard une juste sévérité, dans le double intérêt de la discipline et de l'avantage spirituel des coupables eux-mêmes. Tout crime veut une pénitence. Or il arriva, dans l'Eglise d'Afrique, que les confesseurs, ou du moins quelques-uns, firent un déplorable abus de la latitude que l'Eglise leur avait laissée d'intercéder près d'elle en faveur des tombés, à qui ils remettaient des billets d'indulgence. Munis de ces billets, les tombés devaient se présenter à

L'évêque en présence des fidèles, faire l'exomologèse, et être admis à la communion. C'était une sorte de compensation qui s'établissait. La prière d'un confesseur, dont le combat était un trésor de grâce, couvrait la faute du malheureux qui avait abjuré. On conceit que les choses pussent se passer ainsi par exception. L'Église l'avait admis par sa pratique. Cela se faisait du temps de Tertullien, en Egypte, sous saint Denis d'Alexandrie, à Smyrne en Asie. On sait que les tombés vinrent implorer le secours de saint Pionne dans sa prison. Saint Cyprien se plaignit, non pas de ce que les confesseurs se fissent les intercesseurs de ceux qui étaient tombés, mais de ce qu'ils donnassent de ces billets d'indulgence à profusion, et sans aucune espèce de discernement. Le principal auteur de ce désordre était un confesseur nommé Lucien, homme d'une grande foi, mais peu instruit; d'un courage invincible, mais d'une faiblesse ou d'une présomption tout aussi grande. Il donnait de ces billets à tout le monde indistinctement, il en donnait en son nom, au nom du saint martyr Paul, de qui il disait en avoir reçu l'ordre; il en écrivait au nom du jeune Aurèle, sous prétexte que ce jeune homme ne savait pas écrire. Il était loin, sous ce rapport, de la sage réserve de Saturnin et de Mappalique. Quant aux tombés eux-mêmes, ils devenaient d'une indiscrétion extrême, ils forçaient, pour ainsi dire, les bonnes dispositions des martyrs et des confesseurs, par leurs importunités, et souvent par leurs supercheries. Certains prêtres exagéraient encore le scandale, en dépassant la recommandation des confesseurs, qui prescrivaient l'exomologèse. Ils admettaient, sans cette formalité, sans en référer à l'évêque, les tombés à l'église; ils les recevaient à la communion, et leur donnaient l'eucharistie. Toute cette conduite était en opposition formelle avec les prescriptions de saint Cyprien, qui avait déclaré que ceux du clergé qui agiraient ainsi seraient eux-mêmes frappés d'excommunication. Il est très-probable que ces prêtres, dont saint Cyprien se plaint en plusieurs endroits de ses écrits, étaient les cinq qui s'étaient opposés à son élection, comme cela semble indiqué du reste assez clairement dans sa quarantième lettre. Ce furent eux qui, comme nous le verrons bientôt, se joignirent au schisme de Novat et de Félicissime.

Saint Cyprien supporta longtemps sans sévir tous ces désordres; il espérait que la vérité lui irait d'elle-même à l'esprit des coupables. Il craignait le scandale et le trouble. Il ne voulait pas surtout diviser son Eglise au moment du combat. Mais sa tolérance dut céder enfin devant des abus si flagrants, des désordres et des scandales si monstrueusement coupables. Dieu, du reste, l'avertit, dans plusieurs visions, de la colère qu'il éprouvait de voir le mal qui régnait dans son Eglise. Saint Cyprien écrivit sur ce sujet trois lettres; l'une aux martyrs et aux confesseurs, la seconde au clergé, et la troisième

au peuple. Ce sont les 10^e, 11^e et 12^e. Il exhorte fortement les martyrs à être très-réservés dans la délivrance de ces billets. Il leur dit d'examiner avec soin la qualité de la personne, du crime, de la pénitence. Il leur recommande de n'en accorder qu'à ceux dont la pénitence approche d'une entière satisfaction. Sa lettre au clergé est extrêmement sévère; il menace ceux qui sont tombés dans les fautes que nous venons de signaler, de les interdire, s'ils persistent dans leur crime, leur déclarant que, du reste, ils auront, à son retour, à lui rendre compte de leur conduite. Dans sa lettre au peuple, il dit que les tombés ne songeraient qu'à faire pénitence et à s'humilier, s'ils n'étaient trompés par la fausse douceur de quelques prêtres. Il dit qu'à son retour il examinera les lettres des tombés, dans une assemblée de plusieurs évêques. Ce fut à cette époque que la nouvelle de la retraite de saint Cyprien étant venue à Rome, le clergé de cette ville en fut scandalisé. Saint Cyprien l'ayant su, lui écrivit une lettre pour expliquer ses motifs, déclarant que, du reste, il n'avait pas abandonné le soin de son diocèse. Cela n'empêcha pas que le clergé de Rome n'écrivit à celui de Carthage une lettre qui fut apportée par le diacre Clément, dans laquelle ceux de Rome parlaient à ceux de Carthage, comme s'ils n'eussent plus eu d'évêque, les exhortant à faire comme eux et à prendre eux-mêmes soin de leur Eglise. Saint Cyprien en fut péniblement affecté; mais il attendit patiemment le temps de la justice. Cette lettre des Romains parle des tombés. Les règles qu'elle pose sont très-sages. Ils disent que, quoiqu'ils soient séparés de l'Eglise, ils ne doivent point pour cela être abandonnés, mais exhortés à la pénitence, afin que Dieu, leur faisant miséricorde, ils puissent, s'ils sont pris de nouveau, avoir le courage du martyre; que, s'ils sont à l'article de la mort, il faut les recevoir à la communion. Saint Cyprien s'élève très-fort, dans sa lettre aux confesseurs, contre la prétention de Lucien, qui disait avoir reçu de saint Paul la permission que nous avons dite. Il prétend, et avec raison; qu'il exagère singulièrement l'ordre du saint martyr. Les tombés n'en devinrent pas plus modérés; ils semblaient ignorer qu'ils fussent criminels; ils exigeaient, avec une violence étrange, la paix que les martyrs leur avaient promise. Saint Cyprien, pour modérer cette violence, et pour se conformer aussi aux préceptes sages contenus dans la lettre des Romains, écrivit à son clergé qu'on eût à donner la paix aux tombés qui tomberaient malades, après, toutefois, qu'ils auraient fait l'exomologèse, et qu'ils auraient reçu l'imposition des mains pour la pénitence. Son clergé l'ayant consulté plus tard, relativement à la conduite à tenir en présence de l'importunité de certains tombés, il répondit que c'était une question qui regardait toute l'Eglise, et qu'il fallait attendre que la paix fût rétablie, pour qu'un concile en décidât. Quelques temps après, l'évêque Caldane lui ayant écrit, pour le con-

sulter, relativement à certains *tombés*, qui, ayant été repris, avaient courageusement combattu pour la foi, saint Cyprien lui répondit qu'il partageait entièrement son opinion, laquelle était qu'on ne pouvait s'empêcher de les recevoir à la communion. La lettre de Caldone et la réponse de saint Cyprien sont la 19^e et la 20^e parmi les lettres du saint.

Après les lettres que saint Cyprien avait écrites, les confesseurs auraient dû se montrer modestes et soumis : il n'en fut rien ; Lucien écrivit à saint Cyprien une lettre excessivement arrogante, dans laquelle il lui disait : « Vous saurez que nous avons donné la paix à tous ceux dont la conduite postérieure aura été soumise à votre examen. Nous voulons que vous en informiez vous-même les autres évêques. Nous désirons que vous soyez en bonne intelligence avec les saints martyrs. » Cette lettre ne pouvait que contribuer à rendre le saint évêque odieux, sous prétexte de sévérité outrée. C'est ce qui arriva ; cette lettre, qui brisait la discipline, qui foulait aux pieds la hiérarchie, donna une ardeur toute nouvelle aux plaintes et aux prétentions des tombés. Ils s'élevèrent avec fureur contre saint Cyprien. Dans ce moment même, il lui arriva un secours inespéré. Les confesseurs de Rome écrivirent à ceux de Carthage une lettre exactement semblable à celles que le saint évêque leur avait lui-même écrites : mêmes conseils, mêmes principes. Il écrivit aux confesseurs de Rome et au clergé de cette ville pour les remercier et les féliciter. Ce sont ses lettres 23^e et 25^e. Ce fut peu de temps après que les prêtres de Rome, qui avaient cessé de lui écrire, virent bien, après avoir reçu ses lettres, surtout la 13^e, qu'on ne leur avait pas dit la vérité par rapport au plus grand évêque qui fût dans la chrétienté. Ils lui écrivirent une lettre, classée la 31^e parmi celles du saint, lettre la plus humble, la plus sage, la plus apostolique qui ait peut-être jamais été écrite de Rome. Dans cette lettre, on convient de tenir en suspens l'affaire des tombés, jusqu'à ce qu'il y ait un pape élu, et qu'on puisse assembler un concile. Ce fut la règle que, conformément à l'avis de saint Cyprien, tous les évêques d'Afrique adoptèrent. Après bien d'autres circonstances que nous omettons, saint Cyprien reçut la visite de saint Célerin, confesseur de Rome, qui vint le voir dans sa retraite de la part des confesseurs de cette ville, lesquels, depuis près d'un an, se trouvaient dans les fers. Le saint évêque leur écrivit sa lettre 16^e. Ce fut à cette époque qu'il ordonna Célerin lecteur, ainsi que le jeune Aurèle, et qu'il éleva Numidique au sacerdoce.

Au bout de quelque temps, la paix ayant commencé à être rendue à l'Eglise, beaucoup des confesseurs qui étaient en prison furent relâchés. Saint Cyprien les fit secourir pour qu'ils ne manquassent de rien ; il envoya, à cet effet, à Carthage, les évêques Caldone et Herculain, qui leur distribuaient de sa part, ainsi qu'aux pauvres, toutes les choses qui

leur étaient nécessaires. A l'instant où le saint évêque se préparait à rentrer au milieu de son troupeau, Félicissime, autre que le saint confesseur du même nom, homme convaincu de fraude et de vol, et d'une conduite fort mauvaise, au point de vue des mœurs, se déclara ouvertement schismatique, en se séparant de la communion de Cyprien. Il commença à s'opposer à lui en empêchant, autant qu'il fut en lui, l'accomplissement des œuvres de charité, pour lesquelles Cyprien avait envoyé à Carthage les évêques Caldone et Herculain. Un nommé Augende se joignit à lui. Saint Cyprien, instruit de ce qui se passait, le sépara de sa communion par procuration qu'il envoya à ses vicaires. Fort peu de temps après, Novat, prêtre de Carthage, et quatre autres, probablement les cinq qui s'étaient opposés à son élection, se joignirent à Félicissime. Fortunat, qui fut depuis évêque schismatique de Carthage, était parmi eux. Ces prêtres schismatiques, pour se faire un parti, appelèrent à eux les tombés, disant qu'ils les recevraient à la communion, que leur refusait l'évêque. Saint Cyprien en écrivit à son peuple et aux tombés eux-mêmes, les exhortant à repousser cette douceur dangereuse, à rester du côté où avec la pénitence et la sévérité se trouvaient aussi pour eux le salut et la volonté de Dieu. Il annonça dans cette lettre que cette crise serait la fin de la persécution. Sa prédiction s'accomplit. Novat fit ordonner ou ordonna Félicissime diacre. Il était digne d'un homme comme Novat, voleur des biens des pauvres, assassin de son père vieux et infirme, qu'il avait laissé mourir de faim dans son village, de vouloir pour acolyte un voleur scandaleux comme Félicissime. Peu après, saint Cyprien revint à Carthage. Il assembla immédiatement un concile, pour régler l'affaire des tombés. Il y fut décidé que les libellatiques qui avaient embrassé la pénitence aussitôt après leur faute, seraient admis à la communion ; que les tombés véritables seraient traités plus sévèrement, qu'on les tiendrait longtemps en pénitence, bien qu'on dût la proportionner cependant à la gravité de la faute de chacun, aux intentions et à toutes les circonstances qui peuvent aggraver ou atténuer ; que l'on aurait plus d'indulgence pour ceux qui n'étaient tombés qu'après avoir résisté longtemps aux tourments, et qui n'avaient pas eu la force de souffrir sans mourir. Le concile fulmina des menaces graves contre ceux qui accorderaient trop facilement la paix aux tombés. Une sentence particulière portait que les évêques et les prêtres tombés pourraient, comme les autres, être admis à la pénitence, mais jamais réintégrés dans les fonctions sacerdotales. C'est ainsi que le concile adopta une sévérité qui punissait, jointe à une indulgence qui éloignait le désespoir et le découragement. Les décisions de ce concile furent adoptées par toute l'Eglise. La décision prise déjà par neuf évêques, contre les évêques tombés Jovin et Maxime, fut maintenue. On excommunia aussi Félicis-

sime et les cinq prêtres déserteurs de l'Eglise qui s'étaient joints à lui. Saint Corneille ayant été élu pape à la place de saint Fabien, saint Cyprien le fit recevoir, en cette qualité, par tous les évêques d'Afrique, à qui le faux pape Novatien s'était déjà adressé pour être reconnu.

A partir de sa rentrée à Carthage, jusqu'à sa seconde arrestation, le saint s'occupa avec ardeur à reconstruire les brèches que la persécution avait faites dans son Eglise. Il affermit la foi autour de lui dans toute sa province; il écrivit à une multitude d'évêques, aux confesseurs de Rome, pour les féliciter d'avoir abandonné les erreurs de Novatien. Il écrivit aussi son traité de l'Unité de l'Eglise, son Explication de l'oraison dominicale. Le 15 mai 252, il tint à Carthage un second concile, où plusieurs questions de discipline et de dogme furent réglées. Il était formé de soixante-six évêques. Ce fut à l'issue de ce concile que Fortunat fut fait évêque de Carthage par Félicissime. Déjà les Novatieniens avaient nommé de leur côté Maxime évêque de cette ville: la faction de Félicissime ne voulut pas être en retard, et nomma, elle aussi, son faux évêque. Aussitôt nommé, Fortunat députa Félicissime à Rome; mais saint Corneille le chassa et le rejeta avec une énergie et une vigueur vraiment apostoliques. Le saint pape fit immédiatement savoir à saint Cyprien la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance; mais bientôt, ne recevant pas de nouvelles de saint Cyprien, qui avait jugé que ce n'était pas la peine d'écrire à Rome pour se mettre en garde contre des gens tels que Fortunat et Félicissime, et, d'un autre côté, harcelé sans cesse par Félicissime, il montra un peu de refroidissement à l'égard du saint évêque de Carthage, et lui écrivit une seconde lettre qui était loin de ressembler à la première. Alors saint Cyprien écrivit, et bientôt Corneille revint à ses premiers sentiments. L'élection de Fortunat, comme évêque de Carthage, loin de servir le schisme, contribua à l'abattre. Ceux qu'on avait retenus jusque-là dans le schisme, en leur faisant espérer que, par suite d'un accord qui interviendrait, ils rentreraient tous à la fois dans le sein de l'Eglise, virent bien, par cette élection, que cet espoir était perdu pour eux désormais. Alors ils vinrent en foule frapper à la porte de l'Eglise qu'ils avaient abandonnée, de sorte que bientôt Cyprien ne fut presque plus occupé qu'à examiner la conduite de ceux qui venaient se présenter à lui pour être admis à sa communion. Ce fut alors, quand ce schisme fut presque éteint, que la persécution s'étant renouvelée sous Gallus, Cyprien, en toute hâte, assembla un concile composé de quarante et un évêques. Il était important de rallier l'armée de Jésus-Christ, de ne pas laisser en arrière les soldats blessés, c'est-à-dire tous ces tombés qui faisaient pénitence publique. Le concile décida qu'immédiatement ils seraient admis à la communion. Saint Cyprien en écrivit à saint Corneille pour lui deman-

der son avis, en lui soumettant la décision du concile; mais le saint pape n'eut pas le temps de répondre, car la persécution s'étant allumée à Rome, il fut des premiers arrêté, et confessa généreusement la foi dont il était le premier pasteur. Saint Cyprien l'ayant appris, lui envoya une lettre de félicitations, lui témoignant toute la joie qu'il éprouvait de son glorieux triomphe. C'est sa 57^e lettre. Il exhorte le saint pape, à qui il prédit sa mort prochaine, à s'y préparer par le jeûne, la prière, les veilles et les gémissements. Il lui demande qu'ils aient à se soulager l'un l'autre par leur charité et leurs prières mutuelles. Ces deux saints étaient unis par une très-grande affection.

Nous possédons encore aujourd'hui huit lettres de saint Cyprien à saint Corneille, en outre de celle de laquelle nous parlons ici, et qui est une lettre synodale. Il est certain qu'il lui en écrivit bien davantage, qui, malheureusement, auront été perdues.

Peu de temps après, le saint pape Corneille fut mis à mort par les persécuteurs. Saint Cyprien ne perdit point en lui un ami, car les saints, quand un ami meurt, au lieu de l'avoir ici-bas, l'ont au ciel. Après saint Corneille, ce fut saint Luce qui monta sur le trône pontifical. Aussitôt après son élection, il fut banni pour la foi, semblable au soldat qui marche au combat aussitôt qu'il revêt l'armure. Saint Cyprien fit comme il faisait toujours. Il lui écrivit une lettre, dans laquelle il le congratulait et lui donnait des exhortations. Bientôt ce saint pape fut emporté par la persécution. A cette époque, l'épiscopat était comme un brevet de martyre.

Saint Etienne fut nommé à la place de Luce. Nous aurons souvent à parler de ce pape, car ce qui s'est passé entre lui et saint Cyprien est une des plus grandes et des plus importantes parties de leur vie à tous deux. Mais avant d'en venir là, nous devons rapporter ce qui se passa de calamiteux dans l'empire. Une peste terrible le ravagea dans toutes ses parties. Vengeance de Dieu contre les persécuteurs, cette peste fut une épreuve nouvelle qu'il envoya à ses serviteurs. Après les horreurs de la persécution, les terreurs de la mort au sein de la famille et dans le silence du foyer domestique. Cette peste dura douze années entières. Elle fut des plus terribles dont l'humanité se souvienne. Commencée sous Gallus, elle ravageait encore l'empire après la prise de Valérien. Elle emporta à Rome jusqu'à cinq mille personnes dans un seul jour. Cette peste prit naissance dans l'Ethiopie, d'où elle se répandit par toute la terre. Ce qu'en dit saint Grégoire de Nysse est fait pour inspirer une grande crainte des fléaux de Dieu. Quand elle commença dans le Pont, elle était précédée d'un horrible miracle. Un spectre apparaissait dans chaque maison qui devait en être frappée; et quand cet affreux présage avait passé, rien ne pouvait en arrêter les suites, si ce n'est les prières de saint Grégoire Thaumaturge. N'était-ce point cet

ange exterminateur ministre des colères divines qui venait ainsi frapper de désolation les maisons maudites! Dans le Pont, on le voyait ainsi, ailleurs on ne le voyait pas. Était-il moins présent? Qui sait? Qui pourrait dire si dans ces jours de deuil qui terrifient les vils et les nations, si dans ceux qui durent encore en ce moment où j'écris, et où le choléra nous déceime, un spectre ne vient pas aussi invisible mais réel, marquer ses victimes? Que de mystères, grand dieu! dans ce monde inconnu des esprits, où nos sens ne peuvent pénétrer, où nos yeux ne peuvent pas voir! Quels sont les êtres qui peuplent autour de nous les solitudes de l'espace? Ah! si Dieu nous donnait cette vue qui découvrirait les esprits, que de choses ne verrions-nous pas! Au chevet de tel ou tel mourant, nous apercevions soit une figure désolée d'ange gardien, priant et montrant le ciel, ou bien quelque figure hideuse d'esprit infernal grimaçant une horrible joie et montrant au mourant la route de l'âme.

L'Égypte fut désolée par le fléau, l'Afrique moins frappée fut loin d'en être exempte. Saint Cyprien exhorta son troupeau à se résigner sous la main qui le frappait, mais aussi à montrer le courage qui convient à des chrétiens, c'est-à-dire le courage de la charité, qui ne craint plus rien quand il s'agit de secourir ses frères, même ses frères ennemis, et de le leur porter avec les secours corporels, les consolations de l'esprit et les trésors spirituels de l'âme. Lui-même paya d'exemple. On le voyait auprès des pestiférés, accomplir les devoirs qu'il prescrivait aux autres. Noble exemple, que plus tard, de l'autre côté de ce rivage, à l'autre bord, Belzunce imitera. L'esprit de Dieu ne change pas avec les siècles : la charité n'a qu'une voix, elle se fait entendre sous saint Cyprien quand la peste désole Carthage; quand elle viendra désoler Marseille, les échos français lui répondront.

Tous ces fléaux, au lieu de faire rentrer les païens en eux-mêmes, de les porter à réfléchir, ne faisaient que les irriter davantage et les exaspérer contre les chrétiens qu'ils considéraient comme les auteurs de ces désolations, dues, disaient-ils à la colère que leurs dieux avaient contre ces sectateurs d'une religion qui détruisait la leur. Quant aux pestiférés, les païens craignaient tellement de les approcher qu'ils les abandonnaient sans secours aux angoisses de leur mal. Ils n'avaient qu'un souci, celui de s'emparer de leurs biens quand la mort les avait glacés. Dans le désordre général qui fut causé par cette peste les païens volaient, pillaient, se livraient à tous les excès imaginables. Personne ne réprimait ces désordres, tant la terreur était grande. Tout restait au pillage, chacun se sauvant pour éviter le fléau. Les villages, les villes étaient désertes; quand une maison était frappée, de deux choses l'une, ou bien les habitants jetaient les malades dehors, ou bien ils prenaient la fuite et les abandonnaient. Alors les brigands qui res-

taient apparaissaient dans la maison désolée, pires que ces bêtes féroces et lâches qui guettent la mort; ils dépouillaient le mourant, ils pillaient sous ses yeux sa maison, ils prenaient jusqu'aux vêtements et aux couvertures de son lit. Avec ces atrocités, il s'en commettait d'autres. Les païens blasphémaient le ciel, et, comme nous l'avons dit, accusaient les chrétiens de tous leurs maux.

Démétrien, gouverneur d'Afrique, était celui de tous qui répandait le plus ces calomnies contre les chrétiens. Son autorité les accréditait. D'oreste, persécuteur acharné, il montrait contre les disciples de Jésus-Christ une cruauté sans égale, les chassait de leurs maisons, confisquait leurs biens, les jetait dans les cachots, et enfin les faisait mourir au milieu des plus horribles supplices. Nous l'avons nommé gouverneur d'Afrique, parce qu'il est très-probable qu'il l'était, ou du moins un des principaux magistrats. Peut-être était-il simplement assesseur du proconsul. Ce Démétrien venait très-souvent voir saint Cyprien, mais c'était plutôt pour disputer contre lui que pour s'instruire en l'écoutant; aussi le saint ne voulut jamais consentir à entrer en conférence avec lui. Mais voyant combien ses propos calomnieux réussissaient à tromper le public, qui sur la foi de ses assertions croyait les chrétiens coupables de tous les malheurs publics, il craignit qu'un plus long silence de sa part ne fût attribué à de la faiblesse ou à de la crainte. Il écrivit à ce méchant homme avec une force, une véhémence extraordinaire. Il le traite comme le dernier des hommes, il l'accable sous sa parole, comme un homme d'honneur fait à l'égard d'un misérable qu'il méprise, et qu'il veut flétrir, punir, plutôt que convaincre. A entendre ce langage, on dirait, en vérité, que saint Cyprien, du haut de sa chaire épiscopale, était souverain dans Carthage, et qu'au lieu d'avoir tout à redouter de celui à qui il parlait ainsi, il était maître de le traiter comme bon lui semblait. On dirait, à l'entendre, que Démétrien n'avait aucune autorité pour se venger. Et quand on songe que cet homme pouvait d'un mot faire arrêter le saint évêque et l'envoyer au martyre, on se sent pris d'admiration pour l'énergie chrétienne de ce dernier. On sent là l'évêque, le chef des fidèles, qui ne veut pas qu'on insulte son troupeau, et qui le défend avec le courage d'une lionne qui défend ses lionceaux. Pour lui, qu'importent les outrages, qu'importent les calomnies? n'a-t-il pas à suivre, pour les supporter, Jésus-Christ son divin modèle? Ah! s'il ne s'agissait que de lui, il se réfugierait dans l'humilité, dans la patience. Mais on calomnie ses enfants, on les insulte, on les persécute, on les conduit aux supplices, on les fait mourir : l'homme n'est plus là, c'est le prêtre, c'est l'évêque, c'est le dépositaire des âmes que Jésus-Christ lui a confiées. Nous citerons ici deux fragments de ce remarquable écrit.

« Jusqu'ici, Démétrien, j'avais dédaigné

de répondre aux sacrés blasphèmes que tu vomis avec tant d'emportement contre le Dieu unique et véritable : il m'avait paru à la fois plus sage et plus utile d'opposer à ton ignorance le silence du mépris, que de provoquer par une réfutation intempestive la fougue insolente de ton caractère. L'autorité divine elle-même appuyait ma résolution. *Ne parle point dans l'oreille de l'insensé, nous dit-elle, car il méprisera la sagesse de tes discours.* Et ailleurs : *Ne réponds pas au fou selon sa folie, de peur que tu ne lui deviennes semblable.* L'Apôtre aussi nous recommanda de regarder le saint du Seigneur dans le sanctuaire de notre conscience, afin de ne pas l'exposer aux profanations : *Ne livrez pas les choses saintes aux chiens, s'écrie-t-il, ne jetez pas vos perles devant les porceaux, car ils les fouleraient aux pieds ; et ensuite ils reviendraient sur vous pour vous déchirer.* Comme tes fréquentes visites avaient pour motif bien moins le désir de l'éclairer que le besoin de disputer ; comme tu aimais mieux lancer à grand bruit l'imprécation et l'injure que d'écouter patiemment mes observations, il y aurait eu de la démenche d'essayer de lutter contre toi. D'ailleurs, il serait plus facile à la voix humaine d'apaiser une mer qui gronde que d'enchaîner la rage par des raisonnements. A quoi bon présenter la lumière à des yeux éteints, le son à des oreilles frappées de surdité, la sagesse à la rage ? Ces considérations m'avaient déterminé à garder le silence, dans l'espoir de vaincre l'emportement par la patience, puisque mes représentations échouaient contre ton indocilité, le langage de la religion contre ton incrédulité, la modération contre le déchaînement de ta fureur. Mais aujourd'hui je t'ai entendu crier qu'un concert universel de plaintes s'élève contre nous ; que ces guerres cruelles, toujours renaissantes, ces pestes, ces famines qui désolent le monde, ces pluies que nous refusent un ciel d'airain, l'opinion publique se plaint à nous les imputer. L'heure du silence est donc passée : on mettrait sur le compte de l'impuissance notre résignation, et, dans mon dédain pour tes calomnies, on verrait peut-être un aveu. Ainsi, Démétrien, je vais te répondre, à toi, et à tous ceux que tu as soulevés contre nous ; car la contagion, partie d'un foyer impur, s'est étendue de proche en proche. Tes complices se rendront à l'évidence : du moins je l'espère. N'est-il pas juste que les préventions erronées disparaissent devant les rayons de la vérité, aussitôt qu'elle allume son flambeau ?.....

« Mais que dire du point principal sur lequel roule notre différend ? Vous nous condamnez malgré notre innocence, et vous vous déchaînez contre les serviteurs du Christ, pour outrager dans nos personnes le Dieu que nous adorons. Peu contents de souiller votre vie par de honteux déréglés, par des scélératesses sans nombre et par des rapines sanglantes, de renverser la religion véritable par de ridicules superstitions, enfin de ne chercher ni de redouter

le Seigneur, il faut encore que vous vous emportiez à d'injustes persécutions contre ceux qui, le connaissant, vouent à sa majesté divine, un culte digne de lui. Il ne te suffit pas, Démétrien, de ne point honorer notre Dieu, tu ne veux pas même qu'on l'honore. L'homme qui se courbe devant de muettes idoles, devant des simulacres taillés de ses mains, que dis-je ! quiconque se prosterne devant des monstres impurs, tu l'as pour ami, ta haine ne s'appesantit que sur le serviteur du vrai Dieu : des bûchers, chargés de victimes, fument partout dans vos temples, et le vrai Dieu n'a pas d'autels, ou bien il n'en a qu'en secret ! le crocodile, le cynocéphale, le serpent, la pierre elle-même, tout est dieu ; le Dieu véritable, seul, ne le sera pas, ou ne pourra être adoré impunément. A l'innocence, à la justice, à l'objet des divines affections, les chaînes, les spoliations, les cachots, le fer homicide, les bêtes sauvages, les flammes dévorantes ! Des douleurs isolées, une mort simple et rapide, ne sauraient rassasier ta haine : il te faut de longues tortures, pour déchirer nos corps, des supplices variés pour nous mettre en lambeaux, et, pour mieux te repaître de nos souffrances, ta cruauté ingénieuse invente des châtimens inconnus. Quelle est donc cette fantaisie de bourreau, cette soif inextinguible de notre sang ? Choisis une fois pour toutes dans cette alternative : ou la profession du christianisme est un crime, ou elle ne l'est pas : si elle est un crime, frappe sur-le-champ le coupable qui se déclare ; si elle ne l'est pas, pourquoi condamner l'innocent ? A quoi bon la question, quand j'avoue le fait ? Si la pusillanimité m'avait décidé à cacher par un mensonge mon attachement à ma religion et mon mépris pour vos dieux, à la bonne heure ! Je concevrais les tortures pour me contraindre à des aveux. Ainsi, dans l'information judiciaire, la douleur accusatrice arrache au coupable des révélations que la bouche eût toujours refusées sans l'aiguillon de la souffrance ; mais moi, quand je crie le premier, et à haute voix : Je suis chrétien ! encore un coup à quoi bon la torture ? Ne suis-je plus le même homme qui a renversé tes idoles, non pas timidement, avec mystère, loin de tout témoin, mais au grand jour, mais sur la place publique, mais en présence des chefs et des magistrats ? A tes premiers motifs de ressentiments, n'ai-je pas voulu ajouter un crime plus impardonnable encore, le crime d'avoir confondu le paganisme et ses dieux par une éclatante prédication, en me déclarant chrétien dans la partie de la ville la plus fréquentée, au milieu d'un immense concours de peuple ? pourquoi s'attaquer à un corps débile ? Pourquoi lutter contre une chair périssable ? Viens engager le combat contre la vigueur de mon âme : brise l'énergie de mon courage, bats en ruine ma foi, et renverse-la, si tu le peux, par le raisonnement et la discussion ; ou, si tes dieux ont quelque puissance, qu'ils se lèvent et se vengent ? Que leur majesté les défende ! Mais

que pourraient-ils pour leurs adorateurs, quand ils sont impuissants contre leurs contempteurs? Si le protecteur est plus fort que son protégé, tu es par cela même supérieur à tes dieux. Alors changez de rôle : à eux de l'adorer, à eux de trembler devant leur maître? Misérables captifs, qu'il faut incessamment défendre si l'on ne veut pas qu'ils périssent; ils ont besoin de ton bras pour venger leurs affronts. Rougis donc d'adorer des idoles, qui ne sont rien que par toi; rougis d'attendre quelque protection de tes stupides protégés. » (Belouino, *Histoire des persécutions de l'Eglise catholique*, tom. II, p. 201.)

Saint Cyprien composa son livre intitulé : *De la Mortalité*, pour engager les chrétiens à supporter avec courage, les pertes douloureuses qu'ils faisaient par les ravages de la peste. Peu de temps après, les barbares ayant profité de l'état de désolation dans lequel se trouvait l'empire, firent une incursion dans la province d'Afrique, et emmenèrent prisonniers beaucoup de chrétiens. Les évêques l'écrivirent à saint Cyprien, qui engagea les fidèles de Carthage à venir au secours de leurs frères captifs. Il envoya pour la rançon des prisonniers une somme qu'on peut évaluer à 25,000 francs de notre monnaie.

Ce fut à cette époque, en 253, que Valérien monta sur le trône à la place de Gallus. On sait que d'abord ce nouvel empereur se montra extrêmement favorable aux chrétiens. Aucun de ses prédécesseurs ne l'avait été davantage (ici nous ne comptons pas Emilien). Mais bientôt, un grand changement s'opéra dans les dispositions de son cœur, et il devint un des plus cruels persécuteurs de l'Eglise. (*Voy.* son article.) C'est ici qu'il faut placer l'affaire de Marcien. Il était évêque des Gaules, et occupait le siège d'Arles. Partisan de l'hérésie de Novatien, il avait eu la cruauté de refuser à plusieurs tombés la communion à l'article de la mort. Il se vantait même de cette indigne conduite. Quelques évêques en écrivirent au pape Etienne; mais ce pape ne se hâtant pas de donner une solution à cette affaire, ils écrivirent à saint Cyprien, pour que son zèle stimulât celui d'Etienne. Le saint évêque de Carthage ne faillit pas à ce devoir. Il écrivit à Etienne pour qu'il déposât Marcien, le priant de lui faire savoir qui serait nommé évêque d'Arles à sa place, afin qu'il sût à qui recommander les fidèles qui se rendraient dans cette ville. Après cette affaire, vint celle de Basilide et de Martial, évêques d'Espagne, le premier de Mérida, le second de Léon et d'Astorga. Tous deux s'étaient rendus coupables du crime des libellatiques; c'est-à-dire qu'ils avaient donné ou reçu un billet attestant qu'ils avaient sacrifié, bien qu'ils ne l'eussent pas fait. C'avait été un grand scandale dans l'Eglise d'Espagne. Après les orages de la persécution, les évêques avaient évoqué cette scandaleuse affaire. Martial avait été déposé dans un concile. Basilide, qui craignait le même sort, se rednit

à Rome, où, à force d'obsessions, de mensonges et d'astuce, il parvint à surprendre la bonne foi du pape Etienne, qui le reçut comme évêque à sa communion, et qui lui donna des lettres de recommandation pour les évêques d'Espagne. Martial, se targuant de cela, voulait aussi reprendre son rang. Les églises de Mérida et de Léon, les évêques de l'Espagne en écrivirent à saint Etienne et à saint Cyprien, réclamant contre la décision du pape qui avait été surpris. Un comité tenu à Carthage maintint la déchéance des deux évêques, prononçant avec raison, que quant à Basilide, le fait d'avoir trompé le pape ajoutait à ses autres crimes, et le rendait encore moins digne d'indulgence. Saint Cyprien composa à peu près à cette époque son écrit contre Novatien. Il est plein de doctrine, d'éloquence, en un mot parfaitement digne de saint Cyprien.

Maintenant il ne nous reste plus à parler, avant d'arriver au martyre du saint évêque, que de la fameuse dispute qui surgit dans l'Eglise à propos du baptême administré par les hérétiques. Cette dispute ne commença tout au plus qu'à la fin de l'année 253. Saint Cyprien soutenait avec Firmilien et beaucoup d'autres évêques, que tout baptême donné hors de l'Eglise catholique était nul, et que, par conséquent, tout individu qui, baptisé par les hérétiques, se convertissait à la foi catholique, était obligé de recevoir un second baptême. Toute son erreur venait donc de ce qu'il confondait l'effet et la grâce du sacrement, avec le sacrement lui-même. Saint Etienne, son principal adversaire, prétendait avec la tradition de l'Eglise que quand le baptême était administré par des hérétiques observant pour son administration la même forme que l'Eglise catholique et baptisant au nom des trois personnes de la très-sainte Trinité, il était valable. Agrippin, évêque de Carthage et l'un des prédécesseurs de saint Cyprien, suivait l'opinion des rebaptisants : on prétend même, avec assez de fondement, que ce fut lui qui commença à pratiquer la rebaptisation; un concile qu'il avait assemblé et qui était composé d'un assez grand nombre d'évêques, avait décidé dans le même sens. En Cappadoce on avait fait la même chose. En Gallicie, en Cilicie, on suivait aussi la même chose. Des évêques de Numidie ayant consulté saint Cyprien sur le baptême des hérétiques, il assembla deux conciles pour juger cette question. Ces deux conciles résolurent la question dans le sens des opinions de saint Cyprien. Il en écrivit au pape saint Etienne pour lui communiquer les décisions, et ensuite envoya sa lettre à Jubaien. Saint Etienne répondit en maintenant la tradition de l'Eglise, en établissant la suprématie de son siège, et l'autorité qu'il avait en qualité de successeur de saint Pierre. Il usa de commandement et de menaces envers saint Cyprien, pour le forcer à quitter son sentiment, déclarant que ceux qui rebaptiseraient seraient chassés de l'Eglise. Saint Etienne avait raison, mais il était dans cette affaire trop raide et trop

prompt ; car enfin, la vérité qu'il défendait n'était pas encore établie avec ce caractère d'incontestabilité qui fait que personne n'a le droit de la discuter. Puis il était permis de contester son opinion personnelle, puisque aucune décision de concile n'était venue sur ce point établir la règle. Saint Cyprien en fut très-choqué, il eût voulu que, dans une question si délicate, tout le monde eût agi avec modération et avec charité. Le pape l'avait traité de faux Christ, faux apôtre, d'ouvrier trompeur et infidèle. La dispute alla excessivement loin. Le pape Etienne montra cependant assez de douceur pour ne pas mettre à exécution les menaces qu'il avait faites, et l'unité de l'Eglise ne fut pas partagée.

Saint Cyprien, qui ne se rendait pas aux raisons et aux injonctions du pape Etienne, assembla à Carthage un concile pour élucider la question. Ce concile fut nommé, comparativement aux autres assemblés par saint Cyprien, le grand concile de Carthage. Il décida la question dans le sens des opinions que soutenait saint Cyprien, mais il décida aussi qu'il n'entendait encore forcer personne à adopter telle ou telle opinion. Après ce concile, des députés furent envoyés par les évêques d'Afrique à saint Etienne, qui, non-seulement refusa de les recevoir, mais ordonna aux fidèles de leur refuser l'hospitalité et le couvert. Quelques-uns ont pensé qu'après cela saint Etienne excommunia saint Cyprien et saint Firmilien ; mais c'est sans preuves suffisantes. Saint Etienne informait les évêques de la chrétienté de la conduite qu'il tenait dans cette affaire ; saint Cyprien en faisait autant.

† Nous passons ici une partie des détails de cette grave affaire, faits plutôt pour être rapportés dans une histoire de l'Eglise que dans un *Dictionnaire des persécutions*. La dispute durait encore après la mort d'Etienne sous le pape saint Sixte ; et saint Denis d'Alexandrie, qui s'était posé comme médiateur auprès du premier, fit la même chose près du second. Saint Cyprien se rétracta-t-il ? Saint Augustin laisse cette question dans le doute. Mais il semble avéré, d'après l'histoire, que peu à peu tous les évêques d'Afrique, qui avaient été d'avis de rebaptiser, changèrent peu à peu de sentiment, se rétractèrent et rendirent même une décision contraire à celle qui était émanée d'eux d'abord. Saint Augustin dit que cette querelle touchant le baptême fut enfin terminée par un concile général tenu avant sa naissance à lui, où la difficulté fut discutée et examinée avec soin. Il est certain que ce concile eut lieu, puisque saint Augustin l'affirme, mais il ne nous en reste rien. Celui de Nicée est venu décider dans le même sens que lui, et décréter que non-seulement le baptême, mais encore l'ordination donnés par les novatiens étaient valables.

Quand la persécution de Valérien vint affliger l'Eglise, saint Cyprien composa un discours en grande partie tiré de l'Ecriture, pour animer et encourager les soldats de Jésus-Christ à ce nouveau combat. Il fit

aussi de fréquentes exhortations dans le même but. Mais le temps arrivait où lui-même devait payer de sa personne, où, après avoir encouragé les autres par ses écrits et par ses discours, il devait encore les édifier par son exemple. Ce fut le 30 août de l'an 257 qu'il fut conduit devant le proconsul d'Afrique, nommé Aspasius Paternus. Ici nous citerons ce que nous avons des Actes de saint Cyprien ; pour les faire concorder avec l'époque à laquelle nous sommes arrivés, il faudrait ne transcrire que la seconde confession de saint Cyprien ; mais nous tenons à donner entièrement ce document précieux, d'autant mieux qu'il est fort court. Ce sera à l'intelligence du lecteur à supprimer mentalement la première partie de ces Actes, s'il veut les faire servir à compléter avec tout ce que nous venons d'écrire une histoire suivie.

Actes proconsulaires de saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr.

Sous le quatrième consulat de l'empereur Valérien, et sous le troisième de Gallien son collègue à l'empire, le 3 des calendes de septembre (1), à Carthage, dans la chambre d'audience du proconsul, Paternus, proconsul d'Afrique, dit à l'évêque Cyprien : Nos très-religieux empereurs Valérien et Gallien m'ont fait l'honneur de m'écrire que leur intention est que tous ceux qui ne font pas profession de la religion des Romains aient à l'embrasser sans délai, avec tous ses usages et toutes ses cérémonies. Je vous ai donc fait venir pour vous faire rendre raison de votre créance, et pour savoir de vous ce que vous avez à dire touchant ces ordres de nos princes. L'évêque Cyprien répondit : Je suis chrétien et évêque, je ne connais point d'autre dieu qu'un Dieu seul, qui a fait le ciel et la terre ; c'est ce Dieu que nous autres chrétiens adorons ; c'est à lui que nous adressons nos prières, pour nous et pour tous les peuples, mais particulièrement pour la conservation des empereurs. Le proconsul Paternus dit : Persistez-vous dans cette déclaration ? L'évêque Cyprien répondit : Quand la volonté est droite, et que Dieu la conduit, elle ne peut changer. Le proconsul Paternus dit : Vous pouvez donc vous disposer à partir incessamment pour Curube, c'est le lieu que les empereurs nous ont marqué pour votre exil. L'évêque Cyprien répondit : Je suis tout prêt à partir. Le proconsul Paternus dit : Les ordres que j'ai reçus ne concernent pas seulement les évêques, mais aussi les prêtres de la province : donnez-m'en donc la liste. L'évêque Cyprien répondit : Vos lois punissent les délateurs, et avec justice, et vous voulez que je le devienne en vous donnant les noms et la demeure des prêtres ; Vous pouvez en faire la recherche, il y en a dans toutes les villes circonvoisines. Le proconsul Paternus dit : Je commencerai à la faire dès aujourd'hui dans cette ville. L'évêque Cyprien répondit : Vous savez que le droit naturel et le droit écrit défendent de

(1) Le 30 août.

s'accuser soi-même, et vous ne pourriez vous empêcher de l'improver; vous ne devez donc pas exiger d'eux qu'ils viennent se livrer entre vos mains. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, si vous en faites quelque perquisition, il ne sera pas difficile de les découvrir. Le proconsul Paternus dit : Oui, je donnerai ordre qu'on la fasse, et fort exacte. Et il ajouta : Les très-religieux empereurs ont aussi défendu toutes assemblées clandestines, soit dans des maisons particulières, soit dans les cimetières et les catacoubes. Il y a des peines rigoureuses pour ceux qui contreviendront à ce règlement. L'évêque Cyprien répondit : Vous avez vos ordres, c'est à vous de les suivre.

Ainsi le bienheureux Cyprien fut envoyé en exil. Il y demeura jusqu'à ce que Galère-Maxime ayant succédé à Paternus dans la charge de proconsul, ce nouveau magistrat rappela le saint évêque. Il se retira dans un jardin qu'il avait à un faubourg de Carthage. Ce fut dans cette paisible retraite que, sous le consulat de Fuscus et de Bassus, il vit arriver un jour (1) deux officiers du proconsul (2), qui le firent monter dans un chariot, et le conduisirent à une maison de campagne peu éloignée de la ville, où le proconsul était venu passer quelque temps pour y rétablir sa santé, l'air y étant fort sain. Il remit à quelques jours de là l'interrogatoire de Cyprien, qui cependant alla attendre les ordres du proconsul chez son premier écuyer, qui lui donna un appartement. Cet officier était logé dans le bourg de Saturne, entre Vénéria et Salutaria. Tous les frères y accouraient chaque jour en grand nombre, pour voir leur évêque; plusieurs jeunes filles y étant aussi venues de Carthage et des environs, comme elles étaient obligées de passer la nuit à la porte de son logis, il donna ordre qu'on eût soin qu'il ne s'y passât rien d'indécent.

Le 18 des calendes d'octobre, le proconsul Galère, séant sur son tribunal (3), se fit amener Cyprien. Le proconsul Galère lui dit : N'êtes-vous pas Thascius Cyprien? L'évêque Cyprien répondit : Oui, je le suis. Le proconsul Galère dit : N'est-ce pas vous qui êtes l'évêque des chrétiens, de ces hommes impies et sacrilèges? L'évêque Cyprien répondit : Oui, c'est moi. Le proconsul Galère dit : Les très-religieux empereurs veulent et entendent que vous sacrifiez aux dieux. L'évêque Cyprien répondit : Je ne le puis. Le proconsul Galère dit : Prenez conseil. L'évêque Cyprien répondit : Faites ce qui vous est ordonné : dans une chose juste le conseil est bientôt pris.

Le proconsul Galère, ayant été aux avis, parla ainsi à Cyprien : Il y a longtemps qu'on vous accuse de vivre sans religion et sans piété, et d'avoir séduit plusieurs personnes, à qui vous avez inspiré les maximes impies de votre superstition. On sait que

vous faites vanité d'insulter aux dieux et de mépriser les lois de l'empire; et quelques soins obligeants qu'aient daigné prendre les illustres princes Valérien et Gallien, et le très-illustre César Valérien, pour vous engager par douceur à ne reconnaître point d'autres dieux que ceux qu'ils adorent, ils n'ont jamais pu obtenir cela de vous. Ainsi, étant convaincu comme vous l'êtes des crimes les plus noirs, que vous ne vous êtes pas contenté de commettre seul, mais que vous avez encore enseignés à une infinité d'autres, il faut que votre mort serve ou à rappeler à leur devoir ceux que vous avez rendus les complices de tant de forfaits, ou du moins à les intimider; et il est juste que votre sang rétablisse le bon ordre que vous avez troublé par vos discours, et l'obéissance aux lois que vous avez détruite par vos exemples. Prenant ensuite des tablettes, il écrivit cette sentence, qu'il lut à haute voix : « Nous condamnons le nommé Thascius Cyprien à perdre la tête. » L'évêque Cyprien répondit : Dieu soit béni!

Dès que les fidèles eurent entendu prononcer ce jugement contre leur saint évêque, ils se disaient les uns aux autres : Allons, et qu'on nous fasse mourir avec lui. Il y en eut même un très-grand nombre qui le suivit au lieu où il devait être exécuté. Cyprien y étant arrivé, il ôta son manteau (1), mit les genoux en terre, et pria quelque temps. Il se dépouilla ensuite de sa dalmatique, qu'il donna à quelques diacres qui l'avaient accompagné, et il ne garda qu'une simple tunique de lin. L'exécuteur étant arrivé, il lui fit donner vingt-cinq pièces d'or. Cependant les frères jetaient des linges autour du saint martyr (2). Pour lui, après que Julien prêtre et Julien sous-diacre lui eurent lié les mains par son ordre, il les porta sur ses yeux, et reçut en cet état le coup qui mit fin à sa vie. Son corps, que les frères accompagnèrent portant des flambeaux de cire et chantant des hymnes, fut enterré dans un champ appartenant à Macrobe Candide, intendant de la province, le long du chemin de Mappalle. Galère Maxime ne lui survécut que quelques jours.

Saint Cyprien souffrit le dix-huit des calendes d'octobre. L'Eglise fait sa fête le 16 septembre.

CYPRIEN (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculain, Numère, Storacinius, Mène, Commode, Herne, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. Pour voir leur histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE. Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

CYPRIEN (saint), fut martyrisé à Corinthe

(1) Aux ides de Septembre.

(2) *Strator et Equistrator*.

(3) Nommé *Sauclaban*.

(1) De couleur brune.

(2) Pour recueillir son sang.

durant la persécution de Dèce sous le président Jason, avec les saints Codrat, Denys, Anect, Paul et Crescent. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

CYPRIEN (saint), dit le Magicien, habitait une petite ville nommée Antioche, entre la Syrie et l'Arabie, et dépendant du gouvernement de Phénicie. Ses parents, païens et très-superstitieux, l'avaient fait élever dans la pratique des mystères du paganisme, ainsi que dans la science de la magie. La magie est considérée comme une science chez tous les peuples ignorants et barbares. Sa puissance n'est pas en elle-même, mais dans la stupidité, dans la niaiserie du public. Pour acquérir plus de connaissance dans cette prétendue science, il parcourut successivement la Grèce, l'Égypte, la Chaldée et les Indes. Il était devenu l'un des ennemis les plus acharnés de la religion chrétienne, blasphémant sans cesse le nom de Jésus-Christ. On prétend qu'il égorga plusieurs enfants, pour chercher dans leurs entrailles palpitantes les secrets de son art. Dans cette ville d'Antioche qu'il habitait, une jeune fille de haute naissance, nommée Justine, était d'une beauté remarquable. Depuis peu elle s'était convertie au christianisme, et sa conversion avait amené celle de ses parents. Un jeune homme, qui avait le malheur d'être encore païen, brûlait pour elle d'un violent amour; mais c'était en vain qu'il avait voulu toucher le cœur de la jeune vierge. Désespérant de réussir, il pria Cyprien de venir à son secours à l'aide de son art. Cyprien consentit; mais bientôt il devint lui-même éperdument amoureux de cette jeune fille. Il mit tout en œuvre pour réussir lui-même auprès d'elle. Cyprien, qui avait foi dans son art, se voyant, disent ses actes, vaincu par un pouvoir supérieur à celui qu'il invoquait, résolut d'abandonner le culte de ses dieux et d'adorer celui des chrétiens. Il vint trouver un prêtre nommé Eusèbe, que depuis longtemps il connaissait. Eusèbe le conduisit le dimanche suivant à l'assemblée des fidèles. Cyprien fut vivement frappé de l'air de recueillement et de respect qui paraissait dans les adorateurs du vrai Dieu. De leur côté les chrétiens furent très-surpris de voir qu'Eusèbe leur amenait Cyprien généralement connu et presque redouté. L'évêque lui-même avait peine à retenir sa surprise. Il ne croyait pas que la conversion de Cyprien dût être sincère. Ce dernier dissipa ses doutes en brûlant devant lui tous ses livres de magie, en donnant tous ses biens aux pauvres et en se mettant au nombre des catéchumènes. Quand il eut été convenablement instruit, il fut baptisé par l'évêque lui-même. Le jeune homme qui avait voulu l'employer pour toucher le cœur de Justine se convertit aussi. Justine, heureuse d'avoir été vis-à-vis de ces deux hommes l'instrument des miséricordes divines, se coupa les cheveux en signe du sacrifice qu'elle faisait à Dieu de sa virginité, et distribua aux pauvres tout ce qu'elle possédait. Cyprien demanda un des emplois les plus minimes de

l'église. On le nomma portier. Quelque temps après il fut ordonné prêtre, et bientôt promu à l'épiscopat, l'évêque Anthime étant mort. La persécution de Dioclétien s'étant allumée, Cyprien fut arrêté et conduit devant le gouverneur de Phénicie, à Tyr, ainsi que sainte Justine. La sainte fut cruellement flagellée. Cyprien fut déchiré avec les ongles de fer. Tous deux furent ensuite menés à Nicomédie, où se trouvait Dioclétien. Dès que ce prince eut pris connaissance de la lettre du gouverneur de Phénicie, il condamna les deux saints à être décapités. La sentence fut exécutée sur les bords d'un fleuve nommé Gallus, en l'an de Jésus-Christ 304. Un chrétien nommé Théocliste fut décapité aussi pour avoir parlé à Cyprien pendant qu'on le menait au supplice. Des chrétiens de Rome emportèrent les reliques des deux saints dans cette ville. Elles sont maintenant dans la basilique de Latran. L'Eglise fait la fête de ces saints le 26 septembre.

CYPRIEN (saint), martyr, répandit son sang pour la généreuse défense de sa foi, à Bresse, avec son compagnon saint Savin. L'Eglise honore leur mémoire le 11 juillet.

CYR (saint), jeune enfant de trois ans, qui mourut en l'an de Jésus-Christ 304 à Séleucie, avec sainte Julitte, sa mère, par l'ordre du gouverneur Alexandre, durant la persécution de Dioclétien. (Pour plus de détails lisez les Actes qui sont communs à sa mère et à lui, à l'article **JULITTE**.) Il est inscrit au Martyrologe romain sous le nom de saint Quiric. Sa fête arrive le 16 juin.

CYR (saint), martyr, fut décapité à Rome avec saint Jean, après avoir enduré divers supplices. L'Eglise honore leur mémoire le 31 janvier.

CYRE (sainte), martyre, cueillit la palme des glorieux combattants de la foi à Césarée en Palestine avec les saintes Zénaïdes, Valère et Marcie. Avant d'expirer, elles souffrirent plusieurs tourments. L'Eglise honore leur mémoire le 5 juin.

CYRIAC ou **CYRIAQUE** (saint), évêque, eut la tête tranchée pour la foi chrétienne sous l'empire de Claude II le Gothique, avec saint Archelaüs, diaire, et saint Maxime, prêtre. (Pour plus de détails voy. **MARTYRS D'OSTIE**.)

CYRIACIDE (sainte), reçut à Rome la couronne du martyr en 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Elle fut mise à mort sur la voie Salaria, où elle demeura enterrée jusqu'au jour de sa translation, qui eut lieu le 8 août de nous ne savons quelle année. Vingt-six chrétiens furent exécutés le même jour dans le même endroit. L'Eglise honore leur mémoire le 8 août. (Voy. **CYRIAQUE**. Voy. aussi l'abbé Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg*.)

CYRIAQUE (saint), fils de saint Hespère et de sainte Zoé, était frère de saint Théodule. Tous quatre étaient esclaves chez un nommé Catale, païen, demeurant à Attalie, en Pamphlie. Ce jeune saint et son frère, ne pouvant voir sans colère les honneurs qu'on

rendait aux faux dieux dans la maison de leur maître, se déclarèrent chrétiens. Catala leur ayant fait endurer divers supplices, les fit mettre avec leur père et leur mère dans un four où ils moururent. Ces faits eurent lieu sous l'empire d'Adrien. L'Eglise fait la fête de ces saints le 2 mai.

CYRIAQUE (saint), fut décapité à Pérouse pendant la persécution de Dèce, probablement en 251, avec les saints Florence, Julien, Marcellin, Fauste. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 5 juin : c'est à tort que le Martyrologe imprimé à Lille (Catalogne) pour l'usage des baptêmes dit le 4 de ce mois.

CYRIAQUE (saint), diacre et martyr, appartenait à l'Eglise romaine. En 303, il fut arrêté et mis à mort comme chrétien. La persécution de Dioclétien sévissait alors dans toute sa violence : les saints Large, Smaragde et vingt autres chrétiens, parmi lesquels sont nommés Crescentien, Serge, Second, Alban, Victorin, Faustin, Félix, Sylvain, et quatre femmes, Memmie, Julienne, Cyriacide et Donat, partagèrent son triomphe et reçurent avec lui la couronne du martyr. Tous ces saints martyrs furent enterrés sur la voie Salaria, lieu de leur exécution. Depuis ils furent transférés dans un lieu appartenant à une dame chrétienne qui s'appelait Lucine. Cette propriété se trouvait sur la voie d'Ostie. Ce fut le 8 août qu'eut lieu cette translation, s'il faut en croire quelques vieux calendriers. (*Voy. l'abbé Granddidier, Histoire de l'Eglise de Strasbourg.*) C'est le même jour que l'Eglise célèbre la fête collective de tous ces saints.

CYRIAQUE (saint), martyr, reçut la couronne du martyr en Afrique avec saint Apollinaire. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur leurs combats, et ne dit point à quelle époque ils eurent lieu. L'Eglise honore leur mémoire le 21 juin.

CYRIAQUE (saint), martyr, mourut à Nicomédie pour la foi chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre saint Anastase, saint Syndime, saint Paulille et saint Second. L'Eglise, notre mère, célèbre la mémoire de ces saints le 19 décembre.

CYRIAQUE (saint), martyr, souffrit le martyre à Satala, en Arménie, sous le règne de Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre ses six frères Orence, Héros, Pharnace, Firmin, Firme et Longin. L'Eglise fait leur mémoire glorieuse le 24 juin.

CYRIAQUE (saint), martyr, souffrit le martyre à Malaga, en Espagne, avec la vierge Paule. Ils moururent sous les pierres dont on les accabla. L'Eglise fait leur mémoire le 18 juin.

CYRIAQUE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Tomes, dans la province du Pont. Il eut pour compagnon de ses souffrances saint Paul. On n'a pas de détails précis sur eux. L'Eglise fait leur fête le 20 juin, jour où elle les honore collectivement.

CYRIAQUE (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Rome avec les saints Paul et Lucius. On ne connaît pas les circon-

tances de leurs combats. L'Eglise fait leur mémoire le 8 février.

CYRIAQUE (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 31 janvier. Il souffrit le martyre avec les saints Tharsice et Zotique. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur fête le 31 janvier.

CYRIAQUE (saint), martyr, versa son sang pour la défense de sa foi à Nicomédie. Il eut pour partager sa gloire dix autres compagnons dont les noms ne nous sont pas parvenus. L'Eglise honore leur mémoire le 7 avril.

CYRIAQUE (sainte), martyre, répandit son sang à Rome en l'honneur de Jésus-Christ. Durant la persécution de l'empereur Valérien, cette sainte veuve employait son temps et tout ce qu'elle possédait au service des saints. Elle donna sa vie elle-même bientôt pour le service de Jésus-Christ. L'Eglise honore sa mémoire le 21 août.

CYRIAQUE (sainte), vierge et martyre, reçut la couronne du martyre à Nicomédie, avec cinq autres de ses compagnes dont les noms ne nous sont point parvenus. Notre sainte ayant repris l'impunité de l'empereur Maximien avec beaucoup de liberté, fut fouettée cruellement, déchirée par tout le corps et enfin brûlée. L'Eglise célèbre la mémoire de ces vierges le 19 mai.

CYRIAQUE (sainte), martyre, répandit son sang pour la religion chrétienne. Elle souffrit avec sainte Photine et ses deux fils saint Victor et saint Joseph, les saints Sébastien, officier de l'armée, Anatole, Photius, Photide et sainte Parascève, sa sœur. Le Martyrologe romain ne parle point de l'époque où ce martyre eut lieu, et ne donne aucun détail. L'Eglise honore ces martyrs le 20 mars.

CYRILA, était patriarche des Vandales ; il succéda dans cette dignité à Joconde qu'Huneric avait fait brûler au milieu de Carthage, parce qu'il paraissait soutenir la maison de Théodoric. Cyrila, portant envie à saint Eugène dont la réputation se répandait de toutes parts, inventait chaque jour quelque nouvelle calomnie contre lui. Aidé des autres sectaires d'Arius, il porta enfin Huneric à défendre à ce saint de s'asseoir sur son siège épiscopal, de prêcher la parole de Dieu au peuple, et de souffrir dans son église ni hommes ni femmes qui fussent vêtus à la vandale. Car il y avait un fort grand nombre de catholiques qui, étant officiers chez le roi, avaient pris l'habit des Vandales. Il persuada encore à Huneric que s'il voulait jouir longtemps et paisiblement de sa couronne, il fallait qu'il exterminât en Afrique jusqu'au nom des catholiques. Ce prince était persuadé qu'une conférence dont il serait le maître pourrait donner quelque ouverture à son dessein. Cette conférence commença quand il plut aux ariens, et dans un lieu qu'ils avaient choisi. Les catholiques avaient nommé dix d'entre eux pour parler au nom des autres, tant afin d'éviter la confusion et le bruit que pour ôter aux ariens le prétexte de dire qu'ils avaient été accablés par la mul-

titude de leurs adversaires. Cyrila vint avec ses satellites (qui pouvaient être les autres évêques ariens, ou même les soldats de Hunéric), et il se plaça sur un très-riche trône, dans un lieu élevé, tandis que les catholiques demeureraient peut-être debout. Ces derniers, après s'être plaints de ce faste si peu convenable à l'égalité que doivent garder des personnes qui confèrent ensemble, demandèrent qui serait le juge pour examiner ce qui se dirait de part et d'autre, et pour prononcer ensuite conformément aux règles de la vérité. Durant qu'on disputait sur cela, un secrétaire d'Hunéric prit la parole. Mais ayant commencé par ces mots, le patriarche Cyrila dit,..... les catholiques indignés de la vanité avec laquelle Cyrila prenait un titre qui lui appartenait si peu, demandèrent qu'on leur montrât qui lui avait permis de le prendre. Sur cela les ariens firent grand bruit et commencèrent à traiter injurieusement les catholiques. Et comme ceux-ci avaient demandé que si on ne voulait prendre le peuple pour juge, on lui permit au moins d'être témoin de ce qui se ferait, il y eut ordre de donner cent coups de bâtons à tous les laïques catholiques qui étaient présents; sur quoi, saint Eugène s'écria : Voyez, mon Dieu, de quelle sorte on nous opprime, et soyez le juge des violences que nos persécuteurs nous font souffrir.

Les catholiques dirent ensuite à Cyrila qu'il n'avait qu'à proposer ce qu'il voudrait. Cyrila répondit par un interprète qu'il ne savait pas le latin. Les catholiques lui soutinrent qu'ils étaient bien assurés qu'il avait toujours parlé latin, et qu'il ne devait pas demeurer dans le silence, puisque c'était lui qui avait excité tout cet orage. On ne laissa pas de parler du mot de consubstantiel que les ariens voulaient qu'on leur montrât expressément dans l'Écriture ou qu'on le condamnât sur l'autorité des conciles de Rimini et de Séleucie, composés, disaient-ils, de plus de mille évêques. Les catholiques n'eurent garde de condamner ce terme, ni ce jour-là, ni le lendemain auquel il semble qu'on en parla encore. Cyrila, voyant qu'ils étaient mieux préparés qu'il n'avait cru, évita par toutes sortes d'artifices de leur laisser le temps de parler. Cela n'empêcha pas que les ariens ne publiassent que les catholiques avaient tout brouillé par les clameurs et les séditions du peuple qu'ils avaient soulevé. Hunéric, trompé par eux, ordonna dès lors que les églises des catholiques fussent fermées à Carthage le 7 février. Il voulut faire croire, dans son édit de persécution, qu'il les avait fait fermer pour obliger les catholiques de venir à la dispute, sans qu'un moyen si violent les y eût pu faire résoudre. Ce fut pour ruiner cette calomnie que les catholiques firent toutes choses, même après la conférence, pour empêcher qu'on ne les soupçonnât de fuir le combat.

Cyrila commettait beaucoup de violences pour établir sa religion impie. Victor de Vite le vit de ses propres yeux exercer une violence inouïe dans Carthage. Il fit arracher

un enfant de sept ans d'entre les bras de sa mère qui était une dame de condition. Elle courut après ces ravisseurs au milieu de toute la ville, les cheveux épars et l'enfant criait de toute sa force : Je suis chrétien ! je suis chrétien ! ces impies lui fermèrent la bouche et plongèrent cette innocente créature dans l'eau de leur faux baptême. Plus tard, nous le voyons soutenant une dispute avec saint Eugène, en présence du roi Thrasamond. Dans cette dispute, saint Eugène eut l'avantage qu'on pouvait attendre d'un saint par qui l'esprit du Père parlait. Ce qui confondait et irritait encore davantage Cyrila, c'est que saint Eugène soutenait par des miracles la vérité de la foi, et rendait la vue aux yeux du corps aussi bien qu'à ceux de l'âme. Ce saint avait encore avec lui deux hommes pleins de sainteté et de sagesse, Vindémial et Longin. Cyrila voyait avec un esprit d'envie et de fureur la réputation que ces miracles donnaient aux saints et le mépris où lui-même était tombé. Il voulut donc soutenir la vanité par la vanité, et l'erreur par la fourberie, pour vérifier ce qu'avait dit un auteur africain quarante ou cinquante ans auparavant, que les hérétiques et principalement les ariens trompaient les peuples par des miracles apparents. Il persuada à un homme de sa secte en lui donnant 50 pièces d'or, de faire semblant d'être aveugle, afin qu'il pût aussi faire semblant de le guérir. L'homme y consentit. La farce se joua publiquement et en la présence des trois saints; mais elle devint bientôt une vérité terrible. Celui qui faisait l'aveugle se trouva effectivement aveugle dès que Cyrila lui eut imposé les mains, et avec une si grande douleur qu'il semblait que les yeux lui allassent sortir de la tête. L'erreur et l'argent cédèrent alors à la vérité; il confessa son crime et celui de Cyrila; et ayant reconnu que l'on ne se moque point de Dieu, il eut recours à ses fidèles serviteurs, devant qui, pour mériter que Dieu eût pitié de lui, il confessa hautement la foi catholique. Il se forma alors une contestation, non d'orgueil, mais d'humilité entre les trois saints, et enfin pour s'accorder, Longin et Vindémial imposèrent leurs mains sur la tête de cet homme, durant que saint Eugène faisait sur les yeux le signe sacré de la croix. Toute la douleur de cet homme cessa, et il recouvra aussitôt la vue.

CYRILLE (saint), assistait au martyre de sainte Anastasie l'Ancienne, sous l'empereur Valérien et sous le préfet Probus. Ayant donné à la sainte de l'eau qu'elle lui avait demandée, il fut pris par les persécuteurs, et eut la gloire et le bonheur d'être associé à son martyre. L'Église le fête le 28 octobre.

CYRILLE (saint), fut martyrisé sous le règne de l'empereur Dèce. Il est ainsi marqué dans les martyrologes : *Saint Cyrille enfant*. On verra, par l'histoire que nous allons en donner, qu'il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. Saint Cyrille devait au moins entrer dans l'adolescence: l'énergie de ses réponses, la manière même

dont le juge lui fit valoir les motifs d'intérêt qui devaient le déterminer suivant lui à rechercher les bonnes grâces de son père, prouvent qu'il était un peu plus âgé que l'expression d'*enfant* ne signifie ordinairement. Les Actes que nous allons copier sont pleins d'intérêt et parfaitement écrits. Toutes les probabilités sont pour qu'on les attribue à saint Firmilien. Aussi doit-on admettre que c'est bien sous Dèce, et non pas sous Valérien, que le saint martyr dont nous écrivons la vie a donné son sang pour la foi. Nous copions textuellement.

« La relation que je vous envoie, mes chers frères, du martyr d'un jeune enfant nommé Cyrille, ne vous causera pas moins d'admiration sans doute que de consolations et de joie. Ce jeune soldat de Jésus-Christ a combattu généreusement contre l'impiété et la cruauté des juges, mais il n'a pas combattu seul ; la foi, que dis-je ? Dieu lui-même, ont combattu avec lui. Césarée a été le lieu du combat. L'âge tendre de Cyrille remplissait les spectateurs d'étonnement, et la fermeté de sa foi attirait à Jésus-Christ des louanges et des bénédictions ; car ce saint enfant avait sans cesse à la bouche le nom sacré de Jésus-Christ, et il disait qu'il trouvait dans ce nom adorable une vertu secrète qui le fortifiait et le rendait insensible aux tourments qu'on lui faisait endurer. Son père, ne pouvant souffrir qu'il fût chrétien, le mit hors de chez lui, et le laissa manquer de toutes choses. Parmi les païens, les uns louaient en cela la conduite du père, les autres admiraient son détachement ; mais il y en avait aussi qui n'approuvaient en aucune manière cette dureté. Pour Cyrille, se voyant chassé de la maison paternelle, et privé de tout secours, il bénissait Dieu de ce que, par la perte de quelques avantages temporels, vils et méprisables, il acquérait des biens infinis et d'une éternelle durée. Cependant ces choses étaient venues aux oreilles du juge de Césarée ; il envoya prendre le petit Cyrille par des soldats. Lorsqu'il l'eut fait amener en sa présence, il lui parla d'un ton propre à jeter la frayeur dans cette jeune âme ; il le menaça des supplices ; il lui en fit une peinture affreuse ; mais tout cela fut inutile : l'enfant n'en fut pas seulement ébranlé, et, comparant en lui-même les biens que la foi lui faisait espérer avec les maux qu'on lui voulait faire craindre, il se moqua des menaces du juge, et la vue des tourments n'eut pas seulement le pouvoir de le faire chanceler un moment. « Mon enfant, lui dit ce magistrat, je veux bien vous pardonner votre faute en considération de votre âge ; votre père même consent à l'oublier, il est prêt à vous recevoir, et il ne tiendra qu'à vous de rentrer dans ses bonnes grâces et dans la jouissance de tout son bien, mais à condition que vous serez sage à l'avenir, et que vous renoncerez à votre superstition. — Que j'aime, répondit Cyrille, vos réprimandes et vos menaces, et qu'il me sera doux de souffrir pour une si bonne cause ! Si mon

père me refuse l'entrée de sa maison, mon Dieu m'ouvrira la sienne ; pour une demeure de terre et de boue que je perdrai, j'en recouvrerai une toute d'or et de pierres. Je deviendrai volontiers pauvre ici-bas pour être riche là-haut. Je ne crains point la mort, parce qu'elle sera suivie d'une vie heureuse et qui ne finira jamais. » Il prononça ces paroles avec une force toute divine, et on s'apercevait aisément qu'elles partaient d'une intelligence infiniment élevée au-dessus de son âge. Le juge, pour l'intimider, le fit lier, comme s'il l'eût voulu envoyer au supplice. En effet, on lui fit voir un bûcher qu'on lui dit être préparé pour lui. Mais, bien loin de marquer quelque faiblesse, cet admirable enfant n'en parut que plus ferme et plus assuré. Lors donc qu'on eut rapporté au juge que la vue du feu n'avait fait aucune impression sur lui, qu'elle ne lui avait arraché aucune larme, ni fait pousser le moindre gémissement, il le fit rappeler, et voulut encore employer la persuasion pour tâcher de vaincre ce courage que les menaces n'avaient pu surmonter. « Eh bien ! lui dit-il, vous avez vu le feu que j'ai fait allumer pour vous brûler tout vif. Serrez-vous sage à l'avenir, et par une entière soumission à ma volonté et à celle de votre père, vous efforcerez-vous de mériter qu'il vous rende son affection et qu'il vous reçoive chez lui ? » Le jeune Cyrille répondit : Que tu m'as fait tort, tyran, de m'avoir rappelé ! Quoi ! je ne serai donc pas brûlé ? Auras-tu en vain fait allumer ce feu ? Renvoie-moi, tyran, renvoie-moi. Je meurs d'impatience de me voir au milieu des flammes pour aller à mon Dieu ! Tous les assistants qui l'entendaient parler de la sorte fondaient en larmes ; mais l'enfant, leur reprochant leur faiblesse : « Vous pleurez, leur disait-il, et vous vous affligez pour l'amour de moi ? riez plutôt et réjouissez-vous de mon bonheur. Venez chanter un cantique de joie autour de mon bûcher. Ah ! vous ne savez pas quelle gloire m'attend, ou plutôt vous ignorez quelle est la grandeur de ma foi. Laissez-moi donc finir promptement ma vie, et n'en déshonorez pas la fin par vos larmes. » En disant cela, il courut au bûcher, où il trouva bientôt une mort précieuse devant Dieu, et glorieuse dans la mémoire des hommes. L'Eglise fait sa fête le 29 mai.

CYRILLE (saint), évêque de Gortyne et martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour la foi sous l'empire de Dèce, dans l'île de Crète, sous le président Lucius. Les martyrologes de saint Jérôme portent que ce juge le fit jeter dans le feu sans rien ajouter davantage, ce qui semble indiquer que son sacrifice fut consommé par ce supplice. Ses Actes au contraire, suivis en cela par le Martyrologe romain, racontent que le feu ne fit que brûler les cordes qui attachaient le saint évêque, et qu'il sortit du bûcher sain et sauf. Le juge, ajoutent-ils, fut tellement émerveillé de ce miracle, qu'il laissa partir le saint sans le tourmenter davantage. Au bout de quelque temps, voyant que Cyrille

continuait à prêcher la parole de Dieu et à faire de nombreuses conversions, il le fit décapiter. L'Eglise fait la fête de ce saint évêque le 9 juillet.

CYRILLE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Philadelphie en Arabie, avec les saints Aquilas, Pierre, Domitien, Ruf et Ménandre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 1^{er} août.

CYRILLE (saint), archevêque de Jérusalem, docteur de l'Eglise et confesseur, était originaire de Jérusalem ou des environs. Il naquit vers l'an 315. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des saintes Ecritures, que quand il prêchait, ses discours n'étaient que des citations presque textuelles dans tous les cas parfaitement appropriés des auteurs sacrés. Il ne négligea pas l'étude des écrivains profanes, persuadé que la science est utile à un ministre des autels, appelé à enseigner et à tenir, s'il comprend sa mission, la tête de son siècle. Ce fut le grand Maxime, évêque de Jérusalem, qui lui conféra les ordres sacrés. Il fut promu au sacerdoce à l'âge de 30 ans, c'est-à-dire en 345. Il fut chargé par lui de prêcher la parole de Dieu, ce qu'il faisait chaque dimanche, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. Il fut aussi chargé de l'école des catéchumènes. Cinq ans après sa promotion au sacerdoce, il succéda à Maxime sur le siège épiscopal. Acace était alors évêque de Césarée. Il s'attribuait juridiction sur le siège de Jérusalem. Saint Cyrille repoussait cette prétention. De là guerre ouverte entre les deux évêques. De plus Acace, partisan des ariens, attaquait la consubstantialité du Verbe que Cyrille défendait avec persévérance comme le critérium de la foi catholique. L'évêque de Césarée assembla un concile devant lequel il cita Cyrille. Deux ans durant, celui-ci refusa de se présenter devant une juridiction qu'il ne reconnaissait pas, et au bout de ce temps le concile le déposa. Entre autres crimes qu'on lui reprochait, on avançait qu'il avait volé, pillé les biens et les ornements des églises. Le fait est que Cyrille, dans une famine, avait vendu des ornements pour donner du pain à une multitude de pauvres. Malgré l'appel de Cyrille à l'empereur et aux autorités supérieures ecclésiastiques, il fut obligé de céder à la violence. Il se retira à Antioche, puis après cela à Tarse en Cilicie. Il y fut très-honorablement reçu par Sylvain, évêque de cette ville, qui l'autorisa à exercer toutes les fonctions de son ministère. Dans le concile de Séleucie, il fut rétabli en 359; mais le fameux concile de Constantinople, tenu un an après par les ariens, le déposa de nouveau. Quoiqu'il eût été lié avec plusieurs des évêques qui depuis se mirent dans les rangs et à la tête des semi-ariens, jamais il n'adopta leur foi. Il avait adopté toutes les décisions du concile de Sardique et par conséquent la foi de Nicée dans toute son intégrité. Dans un concile tenu à Constantinople en 382, on rendit entièrement justice à sa foi. Les évêques présents, dans une lettre adressée au pape Damase

et aux évêques d'Occident, dirent que le très-révêrend Cyrille, évêque de Jérusalem, avait été élu canoniquement par les évêques de la province, et avait souffert plusieurs persécutions pour la foi. Julien, en remontant sur le trône, rappela tous les évêques exilés. Son but était de maintenir la balance équilibrée entre les catholiques et les ariens, espérant les détruire tous les uns par les autres, en discréditant le christianisme, par les divisions intestines qu'il montrait. Saint Cyrille fut ainsi rendu à son Eglise. Julien n'approuvait pas la marche suivie par les persécuteurs pour détruire la religion chrétienne. Il savait que le sang des martyrs était une semence féconde, à l'aide de laquelle sans cesse le christianisme étendait ses progrès et ses conquêtes. Il voulut, lui, prendre le côté opposé, montrer une grande douceur en apparence, pour cacher, sous ce manteau hypocrite et trompeur, ses attaques les mieux combinées et les plus dangereuses. Sachant ce que les prophètes avaient dit du temple de Jérusalem, il entreprit de le relever pour mettre en défaut les saintes Ecritures. Si cette entreprise eût pu réussir, certes il était démontré péremptoirement que Jésus-Christ n'était pas Dieu, et que par conséquent tout ce qu'on lui appliquait de l'Ecriture sainte était fausement appliqué. Ce fut sous l'épiscopat de saint Cyrille qu'eut lieu cette entreprise insensée, et que Dieu accomplit, pour la faire avorter, une suite de miracles dont on peut voir le détail à l'article JULIEN. Saint Cyrille fut extrêmement heureux du résultat que du reste il avait prévu et annoncé, en disant qu'il était bien tranquille, et que jamais puissance humaine ne pourrait rien contre la parole de Dieu. Julien, qui en fut averti, avait l'intention de le punir à son retour de la guerre contre les Perses; mais Dieu le prévint en le faisant mourir au milieu du pays ennemi.

Saint Cyrille vécut en paix jusqu'à l'avènement de Valens, empereur arien, qui l'exila de nouveau. Il assista, comme nous le disons plus haut, au concile de Constantinople, en 381, et mourut en 386, à l'âge de 70 ans. L'Eglise honore sa mémoire le 18 mars. (Tiré de ses ouvrages.)

CYRILLE (saint), martyr, était diacre à Héliopolis au mont Liban. Ce fut sous Julien l'Apostat que ce saint souffrit le martyre. Les païens lui ayant ouvert le ventre, lui arrachèrent le foie qu'ils mangèrent comme des animaux féroces. L'Eglise fait sa mémoire le 29 mars.

CYRILLE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. MARTYRS de Sébaste.)

CYRILLE, fut établi évêque sur le siège de Typase par les sectaires d'Arius. Ce Cyrille avait été secrétaire du roi, ou plutôt, selon une autre version, du patriarche arien Cyrila. Je ne sais si ce serait ce Bulimandé, évêque arien, que les Grecs disent avoir allumé avec Cyrille la persécution d'Hunéric. Dès qu'on sut à Typase l'ordination de ce

faux évêque, toute la ville se mit en mer et se retira en Espagne, à la réserve de fort peu de personnes qui ne purent trouver moyen de s'embarquer. L'évêque arien employa au commencement les caresses et puis les menaces pour faire changer de religion à ceux qui étaient restés; mais Dieu les fortifia de telle sorte qu'ils se moquèrent de sa folie. Ils s'assemblèrent même tous dans une maison où ils célébrèrent les divins mystères sans se cacher. La générosité de cette Eglise est d'autant plus remarquable que Réparat, son évêque, s'était perdu par sa lâcheté. L'évêque arien, voyant cette fermeté inébranlable des catholiques, en donna secrètement avis à Carthage, et Hunérie, tout en colère, envoya un comte avec ordre de faire venir dans la ville toute la province, et de faire couper ensuite au milieu de la place, à ces généreux catholiques, la main droite et la langue jusqu'à la racine. Cela fut exécuté. Mais, par un effet de la grâce toute-puissante du Saint-Esprit, « ils parlèrent et parlent encore, dit Victor, comme ils faisaient auparavant. Que si quelqu'un trouve ce miracle incroyable, qu'il aille à Constantinople, continue le même auteur, et il y verra l'un d'eux, nommé Réparat, qui est sous-diacre et qui parle parfaitement bien : il est respecté de tout le monde dans le palais de l'empereur Zénon, et l'impératrice même a une vénération toute particulière pour lui. »

CYRILLE (saint), patriarche d'Alexandrie, docteur de l'Eglise et confesseur, était neveu de Théophile, patriarche d'Alexandrie. Il fut nourri dès l'enfance dans l'étude des lettres sacrées, instruit dans les dogmes purs et apostoliques de l'Eglise, sans avoir jamais été engagé dans aucune hérésie. Théophile, son oncle, étant mort en l'année 412, il y eut de grandes disputes pour l'élection de son successeur : les uns demandaient Timothée qui étaient archidiaque, les autres saint Cyrille, et la dispute alla jusqu'à former une sédition parmi le peuple. Abondance, comte ou général des troupes d'Egypte, y prit part en faveur de Timothée. Cependant trois jours après la mort de Théophile, saint Cyrille fut intronisé.

Il commença l'exercice de son pouvoir par une grande mesure de rigueur contre les novatiens. Il ferma les églises qu'ils avaient à Alexandrie, s'empara de tous les vases et de tous les meubles qui y servaient, et dépouilla leur évêque, nommé Théopempte, de tout ce qu'il possédait. Quelque temps après il chassa les Juifs coupables de plusieurs violences contre les chrétiens. Le préfet Oreste fut très-sensiblement touché, dit Socrate, de l'expulsion des Juifs, et il fit de grandes plaintes de ce qu'on avait dépeuplé la ville d'un si grand nombre d'habitants. Il en écrivit à l'empereur. Saint Cyrille fit la même chose de son côté, et représenta les violences que les Juifs avaient faites contre les chrétiens. Il parait que l'empereur confirma leur expulsion, car ils ne revinrent pas à Alexandrie. Il faut remarquer que c'é-

tait Pulchérie qui gouvernait alors les affaires sous le nom du jeune Théodose son frère, et elle a toujours été très-favorable à l'Eglise. L'inimitié d'Oreste pour saint Cyrille devint publique par les plaintes que ce préfet faisait de l'expulsion des Juifs. Saint Cyrille, à la prière du peuple, envoya témoigner à Oreste qu'il ne souhaitait que de vivre avec lui en ami. Mais Oreste rejeta ces offres, et le respect des sacrés Evangiles, par lesquels saint Cyrille le conjura d'apaiser sa colère, ne put vaincre son obstination. Ainsi leur division continua toujours, et voici l'effet funeste qu'elle produisit.

Quelques moines des montagnes de Nitrie, d'un naturel fort bouillant, et les mêmes dont Théophile s'était autrefois servi pour satisfaire sa passion injuste contre Dioscore et ses trois frères, étant encore alors transportés par un zèle trop ardent, prirent les armes pour la défense de saint Cyrille. Etant donc sortis de leur monastère au nombre d'environ cinq cents, ils vinrent à Alexandrie, où, ayant rencontré le préfet porté sur son char, ils s'approchèrent de lui et l'appellèrent païen et idolâtre. Le préfet jugeant que c'était un piège qui lui avait été dressé par saint Cyrille, s'écria qu'il était chrétien et qu'il avait été baptisé à Constantinople par l'évêque Atticus. Les moines, faisant peu d'attention à ses paroles, un d'entre eux, nommé Ammone, lui jeta une pierre à la tête, et le blessa de telle sorte qu'il le mit tout en sang. Ses gardes, craignant d'être lapidés, s'enfuirent presque tous de côté et d'autre, et s'allèrent cacher parmi la foule. Cependant le peuple accourut au secours du préfet, écarta les moines, se saisit d'Ammone et le mit entre les mains du gouverneur, qui le mit publiquement à la question et le fit tourmenter selon toute la rigueur des lois, et avec tant de violence qu'il en mourut.

Il écrivit en même temps en cour tout ce qui s'était passé. Saint Cyrille y écrivit aussi de son côté, mandant tout le contraire du préfet. Il redemanda le corps d'Ammone, le fit enterrer dans une église, changea son nom et lui donna celui de Thaumase. Il le faisait même honorer du titre de martyr, fit son éloge publiquement dans l'Eglise, et loua son courage, comme s'il avait perdu la vie pour la défense de la religion. Mais les plus modérés d'entre les chrétiens mêmes ne purent approuver ces louanges d'Ammone, parce qu'ils savaient bien que ce moine, bien loin d'être mort pour avoir confessé Jésus-Christ, n'avait souffert que le juste châtiment de son insolence. Aussi saint Cyrille eut soin dans la suite d'étouffer cette affaire par le silence.

La même division produisit encore depuis un autre malheur plus célèbre que les précédents, qui arriva l'année suivante (415). Il y avait à Alexandrie une fille païenne nommée Hypacie, qui enseignait la philosophie platonicienne, et que son talent distingué avait mise en grande réputation. Cette femme était fort liée avec Oreste; aussi le peuple, persuadé que c'étaient les conseils d'Hy-

pacie qui empêchaient le gouverneur de se réconcilier avec Cyrille, la mirent à mort un jour qu'elle sortait de sa maison, et traînèrent ses membres dans les différents quartiers de la ville.

Ce fut en l'année 419 que saint Cyrille, qui s'était laissé prévenir contre saint Chrysostome, et qui, jusqu'alors, avait refusé de rétablir sa mémoire, mit enfin le nom du saint archevêque de Constantinople dans les diptyques. Informé de ce qu'il avait fait, le pape Zozime lui envoya aussitôt des lettres de communion. Voilà ce que nous trouvons de la vie de saint Cyrille jusqu'à l'an 428, auquel il faut commencer l'histoire de l'hérésie nestorienne, qui en doit faire la plus grande et la plus importante partie.

A la mort de Sisinne, évêque de Constantinople (427), la cour, voulant arrêter toutes les brigues que plusieurs mettaient en œuvre pour lui succéder sur ce siège important, résolut de prendre quelqu'un qui ne fût point du clergé de Constantinople, et jeta les yeux sur Nestorius, alors prêtre d'Antioche, qui avait une très-grande réputation. Ce Nestorius était de Germanicie, ville de la Syrie Euphratésiennne. Il paraît qu'il était d'une extraction fort médiocre, puisque saint Cyrille dit que Dieu l'avait élevé de la bassesse aux dignités les plus grandes. Il donne même lieu de croire que sa naissance était honteuse. Théodoret dit qu'il ne sait pas de quelle manière il avait été élevé ni quelles sciences il avait apprises d'abord. Quoiqu'il en soit, après avoir parcouru différents pays, il s'arrêta à Antioche et y acquit une science médiocre dans les belles-lettres. Il avait naturellement une grande facilité à parler sur-le-champ; il avait même la voix fort belle et extrêmement forte; sa vie était très-exemplaire, et sa pureté le faisait estimer d'un grand nombre; son habit était fort brun, son air modeste et recueilli. Il évitait les lieux de trouble et d'assemblées; la pâleur de son visage et de son corps était une marque de sa sobriété. Il était presque toujours chez lui appliqué à la lecture et renfermé en lui-même dans le repos et dans le silence. Théodore de Mopueste ayant avancé, en prêchant à Antioche, une proposition qui n'était pas exacte, Nestorius fut le premier à la désapprouver et à témoigner avec liberté son zèle pour la véritable doctrine. Il acquit par ce moyen une fort grande réputation qui le fit envier à Antioche par les autres villes. On le regardait comme une personne dont la foi était pure et sans tache, capable d'exciter les autres à la piété, et très-propre pour instruire les peuples. On ne doutait point qu'il n'eût toutes les qualités d'un bon pasteur et d'un excellent évêque. Néanmoins, Théodoret dit que toute la vertu extérieure qu'il faisait paraître n'était qu'une vaine apparence pour s'acquérir l'estime des hommes, et qu'il préférait sa gloire à celle de Jésus-Christ même; que dans ses discours, son langage n'avait rien de mâle, rien de

naturel, rien de touchant, rien qui pût échauffer le cœur de ses auditeurs, et qu'il ne s'appliquait qu'à leur plaire et à flatter leurs oreilles afin de s'attirer leurs louanges et leurs applaudissements, de gagner leur estime et de se faire suivre par la foule du peuple. Socrate dit aussi qu'il n'était pas si savant qu'on le croyait: qu'étant entlé de son éloquence, et croyant qu'elle le mettait au-dessus de tout le monde, il ne s'était pas mis en peine de lire les interprètes ni d'étudier solidement les anciens Pères; qu'il était tout ensemble vain, violent et peu judicieux. C'était un esprit bouillant, qui se portait avec feu à tout ce qu'il entreprenait. Marcellin dit qu'il avait assez d'éloquence, mais peu de sagesse. Saint Cyrille l'accuse d'avoir eu plus d'attache à l'or et à l'argent qu'aux vérités de l'Écriture.

Notre saint écrivit sans différer à Nestorius pour lui témoigner sa joie, pour le louer et pour lui souhaiter de la bonté de Dieu les biens les plus excellents. Nestorius inaugura sa nouvelle dignité en persécutant avec vigueur les Ariens, les Macédoniens, les Manichéens, et finit enfin par les chasser de son diocèse. Il poussa le zèle jusqu'à faire abattre l'église où les sectaires d'Arius tenaient leurs assemblées. Bientôt, cependant, il nia avec les Pélagiens la nécessité de la grâce, quoiqu'il reconnût l'existence du péché originel. Il osa prêcher et faire prêcher publiquement qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, celle de Dieu et celle de l'homme; que le Verbe ne s'est point uni hypostatiquement à la nature humaine; qu'il ne l'a prise que comme un temple où il habite, et que par conséquent la sainte Vierge n'est point mère de Dieu, mais seulement mère de l'homme ou du Christ. Toutes ces nouveautés impies excitèrent une indignation générale parmi les fidèles.

Saint Cyrille eut la gloire de s'opposer le premier avec une vigueur digne de son zèle aux homélies de Nestorius que cet hérésiarque faisait colporter dans les provinces, et qui commençaient à semer la division dans l'Église. Le mal avait pénétré jusque dans les saints déserts où l'on trouvait des gens qui allaient de tous côtés pour corrompre la simplicité de la foi des solitaires, qui voulaient qu'on doutât si la Vierge devait être appelée mère de Dieu, et qui troublaient le repos des monastères d'Alexandrie et de l'Égypte par la lecture des homélies de Nestorius. Saint Cyrille apprit cela de quelques solitaires qui étaient venus à Alexandrie, selon la coutume, pour les fêtes de Pâques. Ce furent une grande surprise et une grande affliction tant à ce saint qu'aux autres qui venaient de témoigner tant de joie de l'élection de Nestorius, de voir un succès si opposé aux grandes espérances qu'ils avaient conçues de lui. Notre saint ayant donc appris le trouble où étaient les monastères de l'Égypte, fit une lettre circulaire contre l'hérésie de Nestorius, qu'il leur fit distribuer.

Cyrille écrivit deux fois à Nestorius, afin

de l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise; mais celui-ci se refusa à tout ce qu'on put lui dire, et n'en devint que plus opiniâtre. On assembla donc le concile d'Ephèse (431) composé de 200 évêques, et notre saint le présida au nom du pape Célestin. Nestorius fut cité trois fois à comparaitre, mais quoiqu'il fût dans la ville, il refusa constamment. Alors on prononça contre lui une sentence de déposition dont on informa aussitôt l'empereur.

Quelques jours après, Jean d'Antioche arriva enfin à Ephèse avec les orientaux qui l'accompagnaient. Ils favorisaient en sous-main la personne de Nestorius, croyant qu'on lui imputait des torts qu'il n'avait pas. Ils déclarèrent nul le concile, et déposèrent Cyrille. Mais bientôt les légats du pape Célestin arrivèrent, et pleinement instruits de ce qui s'était passé, ils confirmèrent la sentence prononcée contre Nestorius. Les évêques schismatiques reconnurent enfin la vérité, se réconcilièrent avec saint Cyrille en 433, et Nestorius fut relégué à Oasis, dans les déserts de la haute Egypte, où il mourut sans s'être repenti de son erreur. Evagre dit qu'il avait vu dans un écrit où l'on rapportait la fin de sa vie, qu'il était mort la langue mangée de vers. Telle fut la fin de ce malheureux qui n'avait employé qu'à troubler l'Eglise les qualités qui le rendaient capable de lui rendre de très-grands services.

Notre saint, voyant que sa présence n'était plus nécessaire à Ephèse, revint à Alexandrie. Il s'appliqua, comme par le passé, à remplir tous les devoirs que sa charge lui imposait, et cimentait la paix que l'hérésie avait enlevée à l'Eglise pendant plusieurs années. Il mourut enfin en 444, dans la trente-deuxième année de son épiscopat. Ses vertus et ses talents lui méritèrent de la part du pape Célestin, qui l'estimait fort, les titres de *généreux défenseur de l'Eglise et de la foi*, de *docteur catholique* et d'*homme vraiment apostolique*. Il est inscrit au Martyrologe romain le 28 janvier.

CYRILLE (saint) eut le glorieux privilège de verser son sang pour la religion chrétienne à Antioche, avec les saints Secondaire et Prime. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 2 octobre.

CYRILLE (saint), martyr, mourut en Syrie, en confessant sa foi avec les saints Paul, Eugène et quatre autres dont nous ignorons les noms. L'Eglise fait leur fête le 20 mars.

CYRILLE (saint), martyr, reçut la palme du martyre avec les saints Archelaüs et Photius. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise honore leur mémoire le 4 mars.

CYRILLE (sainte), vierge, fille de sainte Tryphonie, fut égorgée pour la foi chrétienne sous le règne et durant la persécution de l'empereur Claude II, dit le Gothique, dans la ville de Rome. Sa fête tombe le 28 octobre.

CYRILLE (sainte), martyre, souffrit à Cyrène, durant la persécution de Dioclétien. Elle tint longtemps en main des charbons ardents, avec de l'encens sans le remuer, de crainte que quelqu'un de ces charbons venant à tomber, elle ne parût avoir sacrifié aux idoles. Enfin, ayant eu le corps cruellement déchiré, elle alla présenter ses mérites à celui en l'honneur duquel elle avait répandu son sang. L'Eglise fait sa glorieuse et sainte mémoire le 5 juillet.

CYRIN (saint) souffrit le martyre dans l'Hellespont avec les saints Prime et Théogènes. L'Eglise célèbre collectivement leur mémoire le 3 janvier.

CYRION (saint), martyr, souffrit le martyre à Sébaste en Arménie. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article CANDIDE.)

CYRION (saint), prêtre et martyr, versa son sang pour la foi de Jésus-Christ, avec les saints Bassien, lecteur, Agathon, exorciste, et Moïse. Ils souffrirent tous le supplice du feu, et l'Eglise vénère leur sainte mémoire le 14 février.

CYRTHE, ville de Numidie en Afrique, célèbre par le martyre de saint Agape et de saint Secundin, sous l'empire de Valérien, avec celui de saint Emilien, soldat, et des saintes Tertulle et Antoinette.

CYZIQUE, ville située dans l'Hellespont, est célèbre dans les annales des martyrs, par les souffrances qu'y endura l'évêque Emilien pour la défense de la religion. Ce fut l'empereur Léon qui le fit tourmenter à cause du culte des saintes images

D

DACE (saint), martyr, mourut en Afrique pour l'honneur de la religion durant la persécution des Vandales. Il eut pour compagnons de son martyre saint Réate et d'autres encore, dont les noms ne nous sont point parvenus. On n'a pas de détails sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 27 janvier.

DACE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour l'honneur de sa foi dans la ville de Milan. Le pape saint Grégoire en a fait

mention. Nous n'avons aucun détail sur lui. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 15 janvier.

DACIEN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

DACIEN (saint), martyr, mourut pour la foi à Rome avec saint Arèce. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Église honore leur immortelle mémoire le 4 juin.

DACIEN (très-probablement le même que le suivant), gouverneur en Espagne sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, fit arrêter à Tolède sainte Léocadie. Après l'avoir fait horriblement tourmenter, il la fit mettre en prison, où elle mourut des suites des supplices qu'elle avait endurés. En 303, saint Cucufat qui avait quitté Scyllite, ville de l'Afrique proconsulaire où il habitait, pour éviter la persécution de Dioclétien, étant arrivé à Barcelone, Dacien lui fit endurer divers tourments, puis enfin le fit décapiter.

C'est ce même Dacien qui fit mourir à Complute, aujourd'hui Alcalá, saint Just et saint Pasteur. Il les condamna à être décapités : la sentence reçut son exécution dans un champ près de la ville. Dans la même année, ce féroce persécuteur des chrétiens inonda de sang la ville de Saragosse. Il y fit mourir à la fois les martyrs dont les noms suivent : Optat, Luperque, Martial, Successe, Urbain, Quatilien, Jule, Publius, Fronton, Félix, Cécilien, Evotius, Primitif, Apodème, plus quatre du nom de Saturnin. Ces martyrs sont connus sous le nom des *dix-huit martyrs de Saragosse*. Caius et Crémence, qui combattirent avec eux, ne moururent pas le même jour ; ils endurèrent un second combat dans lequel ils cueillirent la palme du martyre. Sainte Encratide ou Engratie fut aussi victime de la barbarie de ce monstre de cruauté. Elle mourut en prison des suites des blessures affreuses que lui avaient faites les bourreaux. Dacien l'avait envoyée, avant de la livrer aux bourreaux, dans une maison de prostitution ; mais Dieu avait veillé sur elle, et pas un des débauchés qui fréquentaient ce lieu infâme n'avait osé s'adresser à elle : la vierge garda son innocence, et le juge son opprobre.

DACIEN, gouverneur des Gaules sous Dioclétien et Maximien, ayant, en vertu des ordres de ces empereurs, excité une violente persécution contre les chrétiens, vint dans la ville d'Agen, où il fit comparaître devant son tribunal sainte Foi, jeune chrétienne qui appartenait à une famille illustre. Il essaya d'abord de la gagner par la douceur de son langage et par ses pernicieux conseils. N'ayant pu y réussir, il la fit attacher sur un lit d'airain, sous lequel on alluma un grand brasier. Les spectateurs de ce supplice ayant témoigné l'indignation et l'horreur qu'ils en éprouvaient, il en fit arrêter un certain nombre, et les fit décapiter avec sainte Foi, parce que, conduits au temple, ils refusaient obstinément de sacrifier. (*Voy. Foi*). Quelque temps après ce juge fit mourir aussi saint Caprais, qui s'était caché dans une caverne pour éviter la persécution, mais qui, ayant appris avec quel courage sainte Foi avait souffert, vint de lui-

même se présenter aux bourreaux. (*Voy. Caprais*).

DACUNHA, fut envoyé par Manoel Sarcy, provincial de Goa, et son supérieur, dans le Maïssour. Il y endura plusieurs persécutions pendant trois ans, et, avec un zèle que rien ne pouvait lasser il travailla au bien de cette chrétienté. Il avait sur les terres du roi de Cagonti une église que les Mahométans brûlèrent. Durant qu'on en édifiait une autre plus vaste, plusieurs disciples du Gourou, chef de la religion à Cagonti, vinrent disputer avec lui à propos de l'unité de Dieu. Ils furent confondus. Le général des troupes, qui protégeait le missionnaire, le rassura contre les menaces que ces gens lui firent entendre en se retirant. Le jour de l'Ascension 1711, comme il disait la messe dans cette église pour la première fois, des Dasseris (disciples du Gourou), au nombre de plus de soixante, avec beaucoup de Brahmanes, vinrent l'assaillir. L'un de ces derniers lui asséna un coup de bâton sur les reins ; de plus, le missionnaire reçut plusieurs coups d'épée et de lance sur les bras et sur la tête. Ceux qui ne le frappèrent pas l'accablèrent d'injures. Un brahmane qui l'avait admiré dans la dispute qu'il avait soutenue concernant l'unité de Dieu, prit son parti et empêcha qu'il fût massacré au pied de l'autel. Dacunha, couvert du sang des blessures qu'il avait à la tête et à la main droite, fut mené devant le Gourou.

Celui-ci, assis sur un tapis, faisait paraître autant d'orgueil et de colère que l'apôtre montrait de constance et d'humilité. « Le Gourou, écrit le jésuite de San-Iago, parla d'abord au Père en des termes de mépris, puis il lui demanda qui il était, d'où il était, quelle langue il parlait, et dans quelle caste il était né. Le Père ne lui fit aucune réponse, et le Gourou attribuant ce silence à sa faiblesse, interrogea le catéchiste qui était à côté. Celui-ci répondit que le Père était Kchatria (c'est la deuxième caste des Indiens). De là le Gourou passa à des questions sur la religion. « Qu'est-ce que Dieu, demanda-t-il au catéchiste ? — C'est un souverain d'une puissance infinie, répondit-il. — Qu'entendez-vous par ces mots ? reprit le Gourou. — Le Père prit alors la parole et dit : « C'est un être par lui-même, indépendant, pur esprit et très-parfait. » A ces mots le Gourou fit de grands éclats de rire, puis il ajouta : « Oui, oui, je l'enverrai bientôt savoir si ton Dieu n'est qu'un pur esprit. » Le Père répondit que s'il voulait l'apprendre, il serait aisé de le lui démontrer. Le Gourou n'ignorait pas le succès des disputes passées, et il craignit de s'engager dans une dispute nouvelle qui aurait tourné infailliblement à sa confusion. Aussi il se contenta de demander si Brahma de Tripurdî, idole fort révéérée dans le pays, était dieu. « Non, » répondit le Père. A ces mots, le Gourou se livra à toute sa colère et prit à témoin le magistrat de la bourgade. Il eût sans doute fait mourir le Père sur le champ, mais quelques gentils, touchés de compas-

sion, le conjurèrent avec larmes de ne point souiller ses mains du peu de sang qui lui restait dans les veines. Le Père seul dans l'assemblée paraissait intrépide. Il se consolait intérieurement de voir que ses travaux n'étaient pas vains, puisqu'ils aboutissaient à confesser et à glorifier le nom du vrai Dieu. Sa consolation fut encore augmentée par la générosité de ses néophytes. Deux anciens chrétiens, tandis qu'il était en présence du Gourou, vinrent se jeter au cou de leur pasteur, et s'offrirent à défendre les intérêts de la religion. On ne les tira de ces tendres embrassements qu'avec violence et à grands coups. Le catéchiste qui ne le quitta point reçut un coup de sabre sur les côtes; il avait une ardeur inexprimable de mourir avec son pasteur. Cependant le chef des Dasseris, voyant que le peuple et ceux des Brahmanes qui n'étaient pas de sa secte, portaient compassion au missionnaire, lui ordonna tout à coup de sortir du pays. Le catéchiste fit son possible pour obtenir que le Père demeurât encore cette nuit-là, afin qu'on pût le panser : ce fut en vain. Le Père, de son côté, fit instance et demanda qu'il lui fût permis de guérir les plaies des chrétiens, dont il était plus touché que des siennes. Le Gourou rejeta avec fierté sa demande, et le fit partir dès ce soir-là même. Pour s'assurer mieux de sa sortie, il lui donna des gardes, avec ordre de ne le point quitter qu'ils ne l'eussent mis hors du royaume. Le Père, voyant qu'il ne pouvait plus différer, regarda tendrement son église, dit adieu à ses chrétiens qui fondaient en larmes, et partit à pied. Enfin, il se trouva dans un état où il ne pouvait plus se soutenir, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on le transporta à Capinagati, le principal lieu de sa résidence. Les chrétiens de cet endroit m'envoyèrent un exprès pour m'avertir du danger où était leur pasteur. Se sentant beaucoup plus mal, il me pria de lui administrer les sacrements. Il connut lui-même l'heure de sa mort; il prononça le saint nom de Jésus, et m'ayant embrassé avec une parfaite connaissance, il s'endormit dans le Seigneur, dix-huit jours après les mauvais traitements qu'il avait reçus des Brahmanes et des Dasseris de Cagonti. (Henrion, vol. IV, p. 453).

DADAS (saint), martyr, reçut la couronne du martyre avec les saints Maxime et Quintilien, sous la persécution de Dioclétien. On n'a pas de détails sur leurs souffrances. L'Eglise fait leur fête le 13 avril.

DADAS (saint), martyr, était proche parent du roi Sapor. Il souffrit le martyre avec Casdoé, sa femme, et Gabdelas, leur fils. Après avoir été dépouillés de leurs honneurs, éprouvés par divers tourments, déchirés de coups et détenus dans une longue et rigoureuse prison, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise honore leur mémoire le 29 septembre.

DAFROSE (sainte), mère de sainte Bibiane et épouse de saint Flavien, fut mise à mort pour la foi chrétienne, sous Julien l'Apostat,

par ordre du préfet Apronien. (Voy. son article). Son mari avait déjà versé son sang pour Dieu (Voy. FLAVIEN, APRONIEN), quand elle fut emprisonnée dans sa propre maison, d'où bientôt on la tira pour la conduire hors de la ville, où elle fut décapitée par ordre du préfet. L'Eglise honore sa mémoire le 4 du mois de janvier. (Voy. Anastase, in *Simplicio*).

DAGAD, prince arménien, de la famille d'Arzourounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazgnerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays, que huit ans après la mort de ce prince sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, voy. PRINCES ARMÉNIENS).

DAGILA (sainte), était mariée à un maître d'hôtel du roi Genséric. Elle confessa plusieurs fois le nom de Jésus-Christ, et acquit encore depuis la même couronne sous Genséric, comme nous le lisons dans Victor de Vite. Sa qualité et la faiblesse de sa complexion n'empêchèrent point, dit-il, qu'on ne lui donnât tant de coups de fouet et de bâton, qu'il ne lui resta plus aucune force. Puis on la relégua dans un lieu sauvage et stérile, où elle ne pouvait recevoir aucune consolation de personne. Elle quitta cependant avec joie pour y aller, sa maison, son mari, ses enfants. Et, comme depuis on lui permit de passer dans un autre désert moins affreux, où elle pouvait avoir la satisfaction de voir ceux qui souffraient comme elle pour la foi, elle se tenait si heureuse d'être privée de toute consolation humaine, qu'elle pria qu'on la laissât où elle était.

DAGOBERT II (saint), martyr, était fils de saint Sigebert, roi d'Austrasie, et de la reine Himnehilde. Etant encore enfant, il perdit son père, et Grimoald, maire du palais, en profita pour dépouiller Dagobert de la puissance souveraine après quelques mois de règne, et pour l'envoyer en Irlande, où il vécut longtemps ignoré. Grimoald mit sur le trône son fils Sigebert. Mais les seigneurs austrasiens le détrônèrent bientôt. Plus tard cependant, ayant appris que Dagobert vivait encore, ils écrivirent à saint Wilfrid, évêque d'York, qui l'avait assisté dans sa disgrâce, de le leur renvoyer. A son retour, on ne le reconnut pas de suite pour roi. Mais Childéric, à qui l'Austrasie avait été donnée, ayant été assassiné à cause de sa cruauté, vers l'an 673, la mère de notre saint en profita pour le faire monter sur le trône. Dagobert fit construire des monastères, des abbayes, et rétablir les églises. Bientôt la guerre s'alluma entre lui et Thierry III. Les deux rois étaient déjà presque en présence, quand Ebroin, maire du palais sous Thierry, fit massacrer notre saint dans la forêt de Voivre, le 23 décembre 679. On pourrait peut-être s'étonner de voir à Dagobert le nom de martyr, mais anciennement, comme on sait, on donnait le titre de martyrs à ceux qui, après avoir vécu saintement, périssaient d'une mort injuste

et violente. On transporta son corps à Stenay, où il est honoré le 2 septembre. L'Eglise fait sa mémoire illustre le 23 décembre.

D'ALEMBERT (JEAN LE ROND), naquit à Paris en 1717. Il fut exposé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église qu'on voyait anciennement près de Notre-Dame. Il fut recueilli par un commissaire de police, qui le confia provisoirement à la femme d'un vitrier. Il était trop faible et trop chétif pour qu'on osât le transporter à l'hospice des enfants trouvés. Ses père et mère avaient des motifs sérieux pour ne pas avouer cet enfant. Le père était Destouches, commissaire d'artillerie; la mère était madame du Tencin, femme célèbre de cette époque. Destouches, néanmoins, prit soin de l'enfant, et lui assura une pension de douze cents francs de rente. D'Alembert, àpre au travail, doué d'une grande facilité, fit d'excellentes études et de très-grands progrès, en géométrie principalement. Il fit en mathématiques des découvertes fort importantes.

Lié avec Voltaire, Diderot et les autres philosophes anti-chrétiens de l'époque, il n'avait point de religion, dit Laharpe, qui le connaissait bien; mais il la respectait quand il avait occasion d'en parler dans ses écrits; car, outre ses ouvrages de mathématiques, nous avons de lui son Discours préliminaire de l'Encyclopédie, ses *Eloges lus dans les séances de l'Académie Française*, 6 vol. in-12; *Mélanges de littérature et de philosophie*, 5 vol. in-12; *Oeuvres posthumes*, 2 vol. in-12, et plusieurs autres écrits auxquels on ne pourrait pas faire de grands reproches sous le rapport religieux. Mais, dans sa correspondance avec Voltaire et le roi de Prusse, il se montre à découvert et se prononce fortement contre le christianisme; s'il garde plus de mesure encore que le patriarche de Ferney, il ne lui cède pas en haine contre ce qu'il nomme la superstition; il se vante même de lui donner des soufflets, en faisant semblant de faire des révérences. Cette correspondance ne fut imprimée qu'après sa mort. Toutefois on ne peut l'excuser sur la publicité qu'ont eue ses lettres; car il en avait fait faire deux copies, les avait confiées à Condorcet et à Watelet, deux de ses amis: ce n'était sûrement pas pour qu'elles restassent ignorées après lui, qu'il les communiquait ainsi.

Frédéric l'engagea plusieurs fois à aller se fixer à Berlin; Catherine le pressa d'accepter la place de gouverneur de son fils, héritier du trône des czars, et lui offrit 100,000 liv. d'appointements. D'Alembert refusa ces avantages, préférant conserver sa liberté et jouir de l'agrément d'être au milieu de ses amis: il resta donc à Paris, où il jouissait de 14,000 liv. de pension. Il y mourut, sans recevoir les secours de la religion, le 29 octobre 1783. Son testament commence néanmoins par ces paroles toutes chrétiennes: *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* (Bouvier, *Hist. de la philos.*, vol. II, pag. 249.)

Voici le jugement que Laharpe porte sur

d'Alembert: « On me demandera peut-être comment d'Alembert, qui fut un des premiers fondateurs de ce monument encyclopédique, que je viens de décrire comme un arsenal d'irréligion, se trouve placé par moi dans cette classe de philosophes que je sépare des sophistes. Je dois en dire les raisons: c'est qu'il ne m'est permis, en rigueur, de juger un écrivain que par ses écrits, puisque ce n'est que par ses écrits qu'il est homme public, et ressort du tribunal de la postérité.....

« D'Alembert haïssait les prêtres beaucoup plus que la religion, et c'est pour cela que, dans ses lettres, il poussa contre eux la main de Voltaire, tandis qu'il retenait la sienne avec soin, mais sans peine. On s'aperçoit, dans ses écrits, qu'il n'avait pas même été insensible au charme des livres saints, encore moins au mérite de nos poètes et de nos orateurs chrétiens; et je ne crois pas qu'il ait jamais imprimé une phrase qui marque du mépris ou de la haine pour la religion; au lieu qu'on pourrait citer beaucoup de morceaux de ses *Eloges*, où, entraîné apparemment par ces héros du christianisme, il en parle lui-même avec dignité et, ce qui est encore plus pour lui, avec sentiment.

« J'ai assez connu d'Alembert pour affirmer qu'il était sceptique en tout, les mathématiques exceptées. Il n'aurait pas plus prononcé qu'il n'y avait point de religion, qu'il n'aurait prononcé qu'il y a un Dieu; seulement il trouvait plus de probabilité au théisme et moins à la révélation. De là son indifférence pour les divers partis qui divisèrent sur ces objets la littérature et la société. Il tolérait en ce genre toutes les opinions, et c'est ce qui lui rendait insupportable l'arrogance intolérante des athées. Il haïssait, bien moins, à sa manière, l'abbé Batteux, et aimait assez Foncemagne, tous deux très-bons chrétiens; ce qui prouve que ce n'était pas la croyance qui l'attirait ou le repoussait: il a loué avec épanchement Massillon, Fénelon, Bossuet, Fléchier, Fleury, non pas seulement comme écrivains, mais comme hommes religieux. Il était assez équitable pour être frappé du rapport constant et admirable entre leur foi et leur conduite, entre leur sacerdoce et leurs vertus. Il a laissé aux philosophes de la révolution la plate et ignoble insolence d'appeler *fanatiques* et *déclamateurs* ces grands génies, dont le nom n'eût jamais été outragé parmi les hommes, s'il n'y avait pas eu une révolution française. » (*Raison du Christian.*, t. IV, p. 619.)

DALMACE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Pavie dont il était évêque. Ce fut durant la persécution de Maximien qu'il versa son sang pour la foi. On n'a aucun détail sur lui. L'Eglise célèbre sa mémoire le 5 décembre.

DAMAS, *Damascus* des anciens, *Demecho* des Turcs, *El-Cham* des Arabes, ville de Syrie, chef-lieu du pachalich de ce nom, sur le Barady, est une ville fort ancienne. Elle est mentionnée dans la Genèse. Souvent elle fut soumise aux Juifs; d'autrefois, elle forma un

royaume indépendant. C'est en allant à cette ville pour y persécuter les chrétiens, que saint Paul fut converti, sur la route, par le Seigneur lui-même, qui lui apparut et lui parla. Il résida plusieurs années dans cette ville, qui comptait un assez grand nombre de Juifs parmi ses habitants. (Encore aujourd'hui, sur 150,000 hab., il y a 5000 Juifs.) Ceux-ci ayant formé le projet de tuer saint Paul, le saint apôtre céda aux conseils des disciples, qui le descendirent par-dessus les remparts, dans une corbeille. Les portes étaient gardées, pour l'empêcher de sortir, par les Juifs et par les soldats de la garnison.

Ce fut dans cette ville, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, que saint Victor et sainte Couronne furent martyrisés. Cette dernière sainte est honorée par les Grecs sous le nom de sainte Stéphanie.

DAMIEN (saint), martyr, frère de saint Cosme, fut martyrisé avec lui, en 303, à Eges en Cilicie, durant la persécution de Dioclétien. Tous deux étaient médecins et fort habiles. Ils étaient Arabes de naissance. Lynas, gouverneur de Cilicie, les ayant fait arrêter, leur fit souffrir divers tourments, sans pouvoir les contraindre à abjurer leur foi. Enfin, il les fit décapiter tous les deux. Leurs corps furent transportés en Syrie, et inhumés à Cyr. Une partie de leurs reliques a été transportée à Rome, dans l'église qui porte leur nom. L'Eglise fait leur fête le 27 septembre.

DAMIEN (saint), martyr, était soldat. Il souffrit le martyre en Afrique, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise fait sa mémoire le 12 février.

DAMIEN (saint), martyr, était évêque à Pavie. Il y souffrit le martyre à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise fait sa mémoire le 12 avril.

DAMIEN (le bienheureux), remporta la palme du martyre en Afrique. Il était né à Valence en Espagne, et avait pris l'habit des Franciscains. Après avoir été ordonné prêtre, il partit pour prêcher l'Evangile aux musulmans. A peine arrivé au milieu d'eux, il commença à anathématiser le prophète, et ne tarda pas à être arrêté. Il fut jeté sur un bûcher, dont les flammes le respectèrent. Alors il fut lapidé, après quoi il fut percé de nombreux coups d'épées. Son martyre arriva l'an 1533. (Férot, *Abrégé historique de la vie des saints des trois ordres de Saint-François*, tom. III, pag. 122; Wadding, an. 1533, n° 15; *Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 341.)

DAMIEN BERNAL, catéchiste du P. Sanvitores, l'apôtre des îles Mariannes, fut tué par les indigènes de Gouaham, avec un autre catéchiste, nommé Nicolas de Figueroa. Leur martyre arriva vers l'an 1672.

DAMIETTE, dans la basse Egypte, sur la branche orientale du Nil, fut témoin, 1261, du martyre des Frères Prêcheurs qui portaient la lumière évangélique dans cette ville

et dans ses environs. Ils furent massacrés par les musulmans, au nombre d'environ deux cents. (Fontana, *Monumenta dominicana*.)

Vers l'année 1288, le bienheureux François, de Spolète, prêchait l'Evangile aux habitants de Damiette. Leur esprit commençait à s'ouvrir aux splendeurs des clartés du christianisme, mais leur cœur restait attaché à la loi de Mahomet. Ils demandèrent, un jour, au saint missionnaire ce qu'il pensait de leur prophète. Celui-ci ne crut pas pouvoir leur cacher sa manière de penser à cet égard. Il leur dit que le mahométisme était une religion qui devait entraîner la perte éternelle de ses sectateurs. Dénoncé pour cette réponse, il fut emprisonné et condamné à la peine de mort. Les musulmans vinrent le trouver dans la prison : « Réfléchis bien, lui dirent-ils ; il te faut opter entre l'abjuration de ta foi, l'adhésion à l'islamisme ou la mort ! — Je choisis la mort, dit François, qui doit me délivrer des misères de cette vie, pour me faire monter au ciel, où l'on vit toujours heureux. Je n'ai qu'un regret, c'est de vous laisser dans l'ignorance où vous êtes, dans les turpitudes qu'autorise votre loi, toutes choses qui vous précipiteront dans les feux éternels où déjà brûle votre prophète Mahomet. » Les musulmans, à ce langage, poussèrent des cris de fureur, et se précipitèrent sur le saint. L'un d'entre eux lui asséna, dit la *Chronique des Frères Mineurs* (t. II, p. 148), un tel coup de cimeterre, qu'il le fendit en deux. Quoi qu'il en soit d'un fait si impossible, le martyre du saint est constant. Il monta au ciel recevoir la palme éternelle que Jésus-Christ accorde aux saints qui meurent pour lui. Son martyre arriva en 1288.

DANACHA (sainte), vierge, mourut en l'honneur de la foi chrétienne, en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor, dit Longue-Vie. Elle habitait Beth-Séleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain, le 30 novembre.

DANIEL (saint), martyr, fut martyrisé pour la foi à Nicopolis en Arménie. Il eut pour compagnons de ses courageuses souffrances les saints Léonce, Maurice et d'autres encore dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ils furent d'abord torturés de plusieurs manières sous l'empereur Licinius et le président Lysias, puis achevèrent leur martyre dans le feu où ils furent jetés. L'Eglise célèbre leur mémoire immortelle le 10 juillet.

DANIEL (saint), martyr, souffrit pour la foi dans la ville de Padoue. Il ne nous est parvenu aucun détail touchant ce saint combattant. L'Eglise fait sa mémoire le 3 janvier.

DANIEL (saint), martyr, eut l'avantage de mourir en confessant sa foi, à Césarée de Palestine, en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, avec saint Elie, saint Samuel et saint Isaïe. Ils revenaient de Cilicie, où ils étaient allés rendre visite à des confesseurs condamnés aux mines. A leur

retour, passant par Césarée, ils furent arrêtés et conduits au gouverneur qui les fit cruellement souffrir, et ensuite on leur trancha la tête. L'Église honore la mémoire de ces illustres martyrs le 16 février.

DANIEL (saint), martyr. Nous donnons ici les Actes du martyre de ce saint et de sainte Varda, vierge, avec laquelle il eut le bonheur de mourir pour la foi évangélique.

Deux ans après le martyre de saint Milles, Daniel, prêtre, et Viarda, vierge consacrée à Dieu, de la province des Razichites, arrêtés par l'ordre du préfet et mis en jugement, furent vainement soumis aux supplices les plus cruels, dont le but était de les forcer à abjurer le vrai Dieu, tant il était dans leur volonté et dans leur résolution de supporter tous les supplices, de se laisser déchirer, n'importe par quelles douleurs, plutôt que de trahir leur foi et de renoncer à leur espérance. Leur jugement dura trois mois. Pendant cet espace de temps, ce juge inhumain et injuste les tourmenta très-cruellement, à ce point qu'il leur fit percer les pieds avec des tarières, et les fit tenir, dans cet état, plongés pendant cinq jours entiers dans de l'eau glacée. Voyant que les bienheureux martyrs supportaient avec une constance sans égale tous les tourments, au point qu'ils eussent mieux aimé perdre tous les membres que de rejeter de leur cœur la religion et la foi, les condamna à la peine capitale. C'est de cette manière que ces illustres athlètes cueillirent la palme du martyre le vingt-cinquième jour de la lune de février. (*Traduction de l'auteur*). Ces deux saints sont inscrits au Martyrologe romain le 21 février.

DANIEL (le bienheureux ANTOINE), missionnaire de la compagnie de Jésus, périt victime de son zèle dans la guerre que les Anglais et les Hollandais, jaloux de la prospérité des Français dans le nouveau monde, avaient excitée contre eux. Le 4 juillet 1648, les Agniès (Iroquois inférieurs), ennemis des Hurons, qui, fidèles à la voix des missionnaires, s'étaient faits chrétiens, vinrent attaquer la bourgade de Saint-Joseph, la première où les disciples de Loyola ont planté l'étendard de la croix. Le P. Antoine Daniel, voulant favoriser la fuite de ses néophytes dans les bois environnants, sortit de la chapelle et vint au-devant de l'ennemi qui recula d'abord, frappé de cet excès d'audace. Revenus bientôt de leur stupeur, les Agniès entourèrent notre saint et le percèrent de flèches, dont tout son corps était hérissé. Un des plus furieux s'étant rapproché de lui, lui plongea son glaive dans le cœur, et le renversa mort à ses pieds.

DANTE (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le préconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 303, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Église du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Église célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

DANTO (saint FRANÇOIS), fut l'un des vingt-six martyrs que la cruauté de l'empereur

Taicosama fit mourir à Nangazaqui, en l'an 1597. Ce saint, avec Pierre Cosaqui, chrétien japonais comme lui, suivait les saints martyrs et leur donnait des rafraîchissements. Les gardes l'arrêtèrent, le mirent avec eux, et il eut le bonheur de partager leur triomphe. (*Voy. JAPON.*) L'Église fait sa fête le 5 février.

DAO (AMBROISE), néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi, en l'an 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Pierre Frieu, Emmanuel Dien, Philippe Mi, Luc Thu, Luc Mai, Thadée, Tho, Paul Noi et François Kam, néophytes, qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

D'ARGENS (JEAN-BAPTISTE DE BOYER, marquis), né à Aix, en Provence, en 1704, prit d'abord du service dans un régiment et le quitta par amour pour une comédienne. Envoyé par sa famille à Constantinople avec l'ambassadeur français, il fit, pendant son voyage, des folies de différentes sortes. Revenu en France, il essaya la carrière du barreau et n'y réussit pas; il reprit du service et le quitta pour cause de blessures. Déshérité par son père, il passa en Hollande, se fit écrivain, composa ses *Lettres juives*, 8 vol. in-12; *Lettres chinoises*, 6 vol.; *Lettres cabalistiques*, 7 vol.; *Philosophie du bon sens*, 3 vol., et grand nombre d'autres ouvrages écrits sans bonne foi, sans goût, sans critique, tous marqués au coin de l'indépendance et de l'impiété la plus audacieuse. Frédéric l'appela à sa cour, le nomma son chambellan et l'admit dans son intimité; bientôt, il en fit l'objet de ses plaisanteries et lui rendit le séjour de Berlin désagréable. D'Argens, après mille déboires, se retira en Provence et y mourut en 1771, dans des sentiments de religion, auxquels son libertinage constant et ses impiétés ne l'avaient pas préparé. (*Bouvier, Hist. de la philos.*, tome II, p. 281.)

DARIE (sainte), femme de saint Chrysanthé, eut la gloire de mourir avec lui, sous l'empire de Numérien, pour le nom de Jésus-Christ. Heureux les époux qui s'associent ainsi dans l'amour de Dieu, et qui persévérant à garder jusqu'à la fin ses saints commandements, se marient dans la gloire du martyre comme ils l'ont été dans la sainteté du sacrement. Après avoir souffert avec son époux plusieurs tourments, elle fut, par l'ordre de l'empereur, renfermée avec lui dans une sablonnière de la voie Salaria, et y fut étouffée sous le sable et les pierres dont on les accabla. Saint Grégoire de Tours obtint du pape Pélage II des reliques de la sainte, ainsi que de celles de saint Chrysanthé, pour son église. La fête de sainte Darie, avec celle de saint Chrysanthé, est marquée au Martyrologe romain le 25 octobre.

DARIUS (saint), martyr, reçut la palme à Nicée avec les saints Zozime, Paul et Second. On n'a pas de détails précis sur eux. L'Église fait leur mémoire le 19 décembre.

DASE (saint), martyr, endura divers tourments à Nicomédie avec les saints Zotique, Caius et douze autres soldats dont les noms

sont inconnus. Ils furent ensuite précipités dans les flots où ils trouvèrent la couronne des combattants de la foi. L'Eglise fait leur mémoire le 21 octobre.

DASE (saint), martyr, était évêque à Dorostore en Mysie. Ce saint évêque, ne voulant pas consentir aux impudicités qui se commettaient à la fête de Saturne, fut massacré par l'ordre du président Bassus. Nous n'en savons pas davantage sur lui. L'Eglise honore sa mémoire le 20 novembre.

DATHE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne pour la défense de la religion. On n'en sait pas davantage sur lui. L'Eglise vénère sa mémoire le 3 juillet.

DATIF (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa 76^e lettre. Il avait été déporté immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâton. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (Voy. NÉMÉSIE.)

DATIF (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la religion avec les saints Julien, Vincent et vingt-sept autres dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise honore leur mémoire le 27 janvier.

DATIF (saint), sénateur, fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (Voy. SATURNIN.) L'Eglise célèbre leur fête le 11 février.

DATIVE, nom d'une femme qui, à Rome, sous l'empire de Dèce, en l'an 250, fut arrêtée pour cause de christianisme, avec saint Moïse et une foule d'autres chrétiens. Pendant dix-huit mois, elle souffrit en prison les tourments les plus grands sans que son courage en fût ébranlé. Il est fait mention d'elle dans la lettre que Lucien, confesseur de Carthage, écrivit à ceux de Rome, et qui est dans les œuvres de saint Cyprien. (Voy., pour plus de détails, saint Moïse.)

DATIVE (sainte), martyre, souffrit d'horribles douleurs sous Hunéric, roi des Vandales, pour confesser sa foi. Elle mourut courageusement après avoir lassé ses bourreaux. Elle était sœur de sainte Denyse, qui fut flagellée dans la même persécution.

DAUSAS (saint), évêque et martyr, faisait partie des prisonniers qui furent massacrés en Perse, en 362, pour cause de christianisme. Les Perses faisaient de fréquentes irruptions sur le territoire des Romains, avec des alternatives de revers et de succès. Dans l'une ils prirent d'assaut le château de Bethzarde, où un grand nombre d'habitants s'étaient réfugiés à leur approche. Après avoir massacré la garnison, ils se trouvèrent maîtres de neuf mille prisonniers qu'ils emmenèrent. L'évêque Héliodore était du nombre, avec deux anciens prêtres Mariabe et

Dausas, et plusieurs autres ecclésiastiques. Héliodore étant mort sur la route, nomma Dausas pour le remplacer. Tous les jours les prisonniers chrétiens se réunissaient et Dausas célébrait pour eux les saints mystères. Comme on arrivait sur les frontières de l'Assyrie, les vainqueurs ordonnèrent à trois cents d'entre les prisonniers d'adorer le soleil, ou de se résoudre à mourir; vingt-cinq obéirent et reçurent des terres en récompense. Les deux cent soixante-quinze autres, ayant refusé, furent massacrés avec l'évêque Dausas. L'Eglise fait leur fête le 9 avril. (Voy. Assémani, t. 1, p. 134.)

DAVID COMNÈNE, dernier fils d'Alexis Comnène, empereur grec de Trébizonde, se révolta avec ses frères contre son père. On sait que le vieil empereur périt dans ces guerres civiles, et qu'après cela ces frères parricides se firent entre eux une guerre acharnée. Enfin, Jean demeura seul maître, et fut reconnu comme empereur. Bientôt la mort, terme fatal de toute ambition humaine, lui enleva la couronne. David, le seul qui restait d'entre les frères de l'empereur défunt, fut nommé régent et tuteur d'un jeune prince âgé de quatre ans, que l'ordre de la succession appelait au trône, après la mort de Jean, son père. David montra qu'il était en perfidie et en ambition criminelle l'égal de ses frères. Il fit mourir son neveu, et prit, sur un berceau, qu'il transformait en cercueil, une couronne à laquelle il ne devait prétendre que si Dieu lui-même en eût fait mourir le maître. Il prit pour femme la princesse Hélène, une fille de la grande maison des Cantacuzènes. De cette union naquirent huit fils et deux filles, comme si Dieu eût voulu, en faisant sortir de si nombreuses tiges de la souche usurpatrice, lui faire l'avenir d'une dynastie. Tous les usurpateurs font ce rêve : comme les souverains de vieille race, ils voient les générations sorties d'eux se succéder sur le trône. Ils ne songent pas que la porte par laquelle ils sont entrés, l'usurpation, est ouverte aussi pour d'autres, et que le ciel bénit rarement ceux qui devancent, en montant sur les trônes, l'appel de la providence. Dieu les donne : malheur à qui les prend.

David Comnène, orgueilleux de sa nombreuse famille, croyait donc sa domination assise non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir, quand Dieu suscita Mahomet. Les voies de sa justice sont cachées et incompréhensibles. Les Grecs comme les Juifs devaient être frappés d'une déchéance absolue comme nation. Ils avaient dit : *Mieux le turban que le pape*. Il fut fait suivant leurs désirs, et, depuis ce temps, la puissance mahométane, campée sur eux, accomplit les vengeances de Dieu. Mahomet vint avec deux armées puissantes assiéger Trébizonde. Après trente jours de siège, la place allait succomber. David Comnène n'était pas de ces princes qui grandissent la pourpre en la teignant de leur sang, ou qui du moins descendent de la puissance sans rien demander au monde, et qui font dire

d'eux que l'exil est encore un trône. David proposa à Mahomet la cession de ses Etats, à condition qu'on lui donnerait une province, et que sa fille aînée, Anne Commène, deviendrait sultane. En effet, Mahomet épousa la princesse, qui abjura le christianisme. Cette famille souveraine était assez abaissée. Elle avait reçu sa punition temporelle. La justice de Dieu était apaisée. Il prit en pitié le père et les enfants. Il leur avait ôté la royauté usurpée d'ici-bas, il leur donna une autre couronne, celle des martyrs, que ni les temps ni les révolutions ne font perdre. Mahomet les accusa de conspiration avec les princes chrétiens. Il ne leur laissa que le choix entre la mort ou l'apostasie : ils choisirent la mort. Mahomet fit décapiter le père et les enfants, en présence de l'impératrice Hélène. Un seul des fils se sauva et fut la souche de la famille des Commène, réfugiée en France, plus glorieuse par les souvenirs du martyre que par ceux de la pourpre impériale.

DAVID (saint), autrement dit Aliba, était frère de Boris, connu sous le nom de saint Romain. Ils étaient fils d'Uladomir, roi de Moscovie. Ces deux saints moururent pour la foi en 1010, ou en 1015, selon le P. Stilling, de la main de l'usurpateur Suatopelet. L'Eglise honore leur mémoire le 24 juillet.

DAVILA (le bienheureux JEAN), de l'ordre de Saint-Dominique, fut martyrisé en 1725, dans la mission du Cochabamba, avec ses deux compagnons Nicolas Gonzalès et Michel Pantigoso.

DAVIN (saint), confesseur, souffrit pour la foi à Lucques en Toscane. On n'a pas de détails sur son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 3 juin.

DÈCE (*Caius Messius Quintus Trajanus*), monta sur le trône impérial à la fin de 249. Il est surtout célèbre par la persécution atroce qu'il fit subir aux chrétiens. Il était natif de Bubalie ou Budalie, bourg du territoire de Sirmich, dans la Pannonie. Il dut naître en l'an 191, s'il est vrai qu'il mourut à l'âge de soixante ans, comme le porte la chronique d'Alexandrie. Il eut quatre fils, Dèce, l'aîné de tous ; Hostilien, qui fut proclamé Auguste après la mort de son père ; puis Etruscus et Trajan. Tous portaient le nom de Messius, ce qui indique que ce nom était très-probablement celui de la famille de Dèce. S'il faut en croire Zozime, Dèce était très-illusre par sa dignité, par sa naissance, orné de toutes les vertus qui font l'homme privé, de toutes les qualités qui constituent le grand prince. Il le donne comme un excellent homme de guerre, parfaitement capable de conduire une armée. Le jeune Victor renchérit, en disant qu'il unissait à toutes ces qualités personnelles une science profonde en toutes sortes de matières. Vopisque dit que sa vie et sa mort furent dignes des temps antiques. A part les critiques qu'on peut adresser à de telles assertions, nous avons, nous, à faire une appréciation toute spéciale de Dèce. Il fut un des plus atroces persécuteurs de l'Eglise, et

certes l'un des plus habiles. Si c'est un mérite que l'habileté quand elle vise au bien, c'est une grande calamité quand elle cherche le mal et tourne vers lui les facultés qu'elle a reçues. Ainsi, que Dèce ait été vertueux comme homme privé, qu'il ait été grand administrateur, guerrier éminent, ce n'est pas notre affaire ; nous ne l'admettons pas, nous ne le nions pas davantage. Il a tourné contre Dieu les facultés qu'il avait reçues, il a dirigé contre les disciples de Jésus-Christ une des persécutions les plus violentes qu'ils aient eu à souffrir ; à nos yeux, Dèce est un grand criminel. Du reste, que meitre en opposition avec ses cruautés contre les chrétiens ? A-t-il, durant son règne, accompli de grandes choses, attaché son nom à quelque progrès, à quelque grande victoire, à quoi que ce soit qui confère aux princes l'illustration ? Rien de semblable ne nous est raconté par l'histoire. Dèce s'est fait une célébrité de cruauté en persécutant les chrétiens ; sans ses persécutions, il passerait à peu près inaperçu dans la liste des souverains qui tour à tour se sont assis sur le trône des Césars. Son premier soin, en montant sur le trône, fut de persécuter les chrétiens. Jusqu'à la fin de son règne il montra contre eux un acharnement sans égal. (*Voy.* l'article PERSÉCUTIONS, persécution de Dèce.)

Dans l'année 251, Dèce fut obligé de marcher contre les Goths, qui, sous la conduite de leur roi Cniva, avaient battu son fils Dèce, taillé en pièces une armée romaine, et ravagé presque entièrement la Thrace et les contrées voisines. Zozime dit qu'il les battit dans toutes les rencontres, et leur enleva tout le butin qu'ils avaient fait. Pendant ce temps-là, L. Priscus, puis ensuite Julius Valens, se firent déclarer empereurs. Tous deux finirent mal : ils furent tués très-peu de jours après leur révolte. Les Goths étaient vaincus, l'honneur des armes romaines était vengé, ils ne demandaient plus qu'à se retirer en paix ; mais Dèce, voulant les punir encore davantage, les poursuivit à outrance. C'était là que l'attendait la vengeance céleste. Gallus, qui s'entendait avec les ennemis, leur ayant conseillé de camper derrière un vaste marais, engagea Dèce à les attaquer probablement la nuit. Le vieil empereur marcha contre eux avec son fils. Ils s'y porta avec une telle impétuosité qu'il s'enfonça avec tous ceux qui l'entournaient dans la fange du marais, où il lui fut impossible de manœuvrer et de se défendre. Enveloppé par les Goths, il fut massacré avec tous les siens.

Dèce a gardé dans l'histoire une réputation que certains écrivains, et notamment Dodwel, ont prétendu lui enlever. Dom Ruinart a fait justice de cette prétention dans les passages suivant de son *Discours préliminaire des Actes sincères des martyrs* :

« Personne, jusqu'ici, ne s'était avisé encore de douter que la persécution excitée contre l'Eglise par l'empereur Dèce n'eût été très-sanglante et très-cruelle, et les auteurs modernes étaient en cela d'accord avec les anciens historiens. Dodwel est le premier qui a

découvert que les uns et les autres sont, ou d'infâmes calomniateurs ou des imposteurs ridicules, et qui ont eu si peu d'égards pour la vérité et pour la vertu, qu'ils n'ont pas craint de donner, dans leurs écrits, une idée fautive et injurieuse d'un prince que le sénat n'a pas fait difficulté d'égaliser à Trajan, d'un empereur que sa piété a mis au nombre des dieux, lequel, quoiqu'il crût être obligé de répandre le sang des chrétiens pour le bien de la république et pour donner quelque chose à la religion du peuple, n'en avait toutefois usé ainsi qu'en se faisant une extrême violence; mais qu'il avait bientôt laissé agir sa douceur naturelle, et cette noble ambition qui le possédait de faire la félicité de son siècle, comme il faisait déjà le bonheur de son empire.» C'est avec de tels ou semblables traits, que Dodwel fait l'éloge de Dèce : que cet empereur soit mis, si l'on veut, au rang des bons princes, en ce qui ne regarde point la cause des chrétiens, je ne m'y oppose pas; mais je ne puis m'imaginer qu'il se trouve quelqu'un, hors Dodwel, qui nie que la persécution dont il a été l'auteur n'ait été très-violente, et n'ait coûté la vie à un très-grand nombre de fidèles dans toute l'étendue de l'Empire romain. « Une bête féroce, dit Lactance, un monstre exécrable, Dèce enfin, est venu, après plusieurs années, pour ravager l'Eglise..... Et comme s'il n'avait été élevé que pour cela seul à ce haut degré de puissance, à peine son impiété attelle commença à attaquer Dieu, que Dieu l'en a précipité. » Lactance, comme l'on voit, prétend que la mort honteuse de Dèce est une juste punition de sa fureur contre le christianisme. Saint Denys d'Alexandrie, le grand Constantin et plusieurs autres auteurs ecclésiastiques disent la même chose; mais surtout saint Cyprien, qui commence ainsi un de ses livres : « La paix vient enfin d'être rendue à l'Eglise; Dieu s'est déclaré pour elle; il l'a vengée de ses ennemis et nous jouissons, sous son auguste protection, d'une tranquillité dont les incrédules croyaient le retour difficile, et les impies le jugeaient tout à fait impossible..... » Ces paroles de saint Cyprien marquent assez que la persécution avait été violente. Le même saint, dans une de ses lettres, félicite l'Eglise sur sa constance et sur sa foi. Car, après avoir exalté la victoire des martyrs qui avaient déjà reçu la couronne, et encouragé ceux qui combattaient encore pour l'obtenir, il parle de la grandeur de leurs supplices en ces termes : « Toute leur rigueur n'a pu ébranler la foi de ces saints, quoiqu'on leur fit de nouvelles plaies dans celles qui n'étaient pas encore fermées, quoique ce ne fût plus sur leurs membres, mais sur leurs blessures que les bourreaux exerçaient leur cruauté..... Les entrailles étaient détachées du corps, le sang coulait de tous côtés..... »

Cependant, malgré tant d'autorités et si pressantes, Dodwel soutient toujours que cette persécution a été fort modérée et qu'elle n'a jamais été poussée jusqu'à répandre le sang des chrétiens; et cela est si vrai, dit-il,

que lorsqu'elle fut apaisée, la plupart de ceux qui avaient été arrêtés durant la plus grande violence, furent trouvés sains et saufs. Et c'est cela même que les chrétiens de ce temps-là trouvaient de plus cruel dans cette persécution; ils reprochaient aux gentils, que leur intention, en tourmentant les fidèles qui étaient déferés à leur tribunal, était de tirer de leur bouche, non la vérité, mais le mensonge, et de perdre l'âme en même temps qu'ils faisaient périr le corps. C'est pourquoi la plupart des martyrs n'étaient livrés à la mort qu'après l'avoir été à toutes sortes de tourmens. Souvent même on prenait soin de leurs plaies, par l'ordre exprès des juges, afin qu'étant refermées, on pût les rouvrir par de nouvelles tortures, et faire de nouvelles plaies sur les anciennes cicatrices, ce qui est le comble de la cruauté, et c'est celle qu'on exerça sur Origène, au rapport d'Eusèbe. Ajoutez à tant de différens supplices, la prison, avec toutes ses horreurs, ses chaînes, son obscurité, sa puanteur, ses horribles machines où l'on enfermait les pieds, l'exil et les incommodités qui l'accompagnent, les mines, ces tombeaux souterrains où des hommes sont enterrés tout vivans. En un mot, la rage, la fureur et l'inhumanité des juges et des bourreaux étaient montées à un tel excès, durant cette persécution, que saint Cyrien, qu'on n'accusera jamais de relâchement en matière de discipline, ne peut s'empêcher d'avouer que la chute des chrétiens trouvait en quelque sorte sa justification dans la cruauté des persécuteurs. Et certes Optat n'était pas d'un autre sentiment que nous, lui qui compare à un lion rugissant la persécution qui s'éleva en Afrique par les ordres de Dèce et de Valérien. Ce n'est donc pas une marque certaine qu'une persécution a été modérée, si quelques martyrs réservés à de plus grands supplices, viennent tout d'un coup à recouvrer leur liberté, soit par la mort des tyrans, soit par une disposition secrète de la miséricorde de Dieu qui veut bien donner la paix à son Eglise. Au reste, il est certain que cette persécution de Dèce emporta un très-grand nombre de fidèles en Afrique, comme on le fait voir dans les remarques sur les Actes de saint Cyprien. Outre ceux-là, saint Fabien souffrit à Rome, sainte Agathe en Sicile et saint Saturnin dans les Gaules.

Elle ne fit pas moins de progrès en Espagne, comme on le peut sûrement conjecturer d'une lettre écrite au nom de saint Cyprien et des autres évêques d'Afrique, par laquelle ces prélats disent que leur sentiment est qu'on dépose Martial et Basilide, évêques espagnols, convaincus d'avoir pris des billets d'idolâtrie. L'Eglise grecque se ressentit aussi bien que la latine de ce trouble excité par Dèce dans tout le monde chrétien. Eusèbe décrit les tourmens que souffrit Origène à Césarée; mais il ne dit point qu'il eût donné des marques de faiblesse, comme quelques-uns le prétendent. Enfin cette tempête fut si furieuse à Néocésarée, que saint Grégoire de Nysse, dans la Vie de saint Gré-

goire Thaumaturge, nous dépeint cette ville comme une place prise d'assaut, où un vainqueur barbare et insolent fait tout passer au fil de l'épée. Les environs n'en étaient pas plus paisibles, puisqu'on dit qu'après que cet orage fut passé, ce saint évêque fit le tour de son diocèse pour y instituer des fêtes dans tous les lieux où il avait été martyrisé quelque chrétien. Ce fut alors que souffrirent saint Troade et saint Alexandre, qui, de philosophe s'étant fait charbonnier, fut de charbonnier fait évêque et placé sur le siège de Comane par saint Grégoire Thaumaturge. A l'égard de ce qui se passa à Alexandrie et dans toute l'Égypte, nous en avons un témoin oculaire et irréprochable dans saint Denys, évêque de la ville patriarcale. C'est dans une lettre qu'il écrit à Fabius, évêque d'Antioche, où, après avoir rapporté les noms de quelques martyrs, il ajoute qu'il y en a eu un très-grand nombre qui ont été déchirés et mis en pièces par les gentils, dans les autres villes et dans les bourgades, sans compter une multitude infinie qui périt dans les déserts, par la faim et la soif, le froid et la nudité, le fer des volcans et les dents des bêtes carnassières. Et dans une autre lettre à Domitius et à Didyme : « Il faut, leur dit-il, que vous sachiez que les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards, les soldats et les villageois, de tout âge et de toute condition, ont tous remporté des couronnes..... » En un mot, la persécution fut si violente, qu'au rapport du même saint Denys, les fidèles s'imaginaient être enfin arrivés à ces jours malheureux prédits par le Seigneur dans son Évangile. Ce fut pour s'en mettre à couvert, que saint Paul, premier ermite, s'enfuit dans le désert, suivant le témoignage de saint Jérôme, qui prend de là occasion de raconter de quelle sorte on éprouva la constance de deux martyrs, l'un desquels fut frotté de miel depuis les pieds jusqu'à la tête et en cet état exposé en plein midi aux aiguillons d'un essaim de mouches, et l'autre couché mollement sur un lit de roses, fut livré aux caresses impudiques d'une courtisane aussi belle qu'effrontée. »

DÉCOROSE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi à Capoue. Les détails manquent entièrement. L'Église fait sa fête le 15 février.

DECQUI (MARIE), religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, périt sur l'échafaud à Orange, le 16 juillet 1794 avec la sœur Justamon, ursuline converse à Perne ; Gardion, religieuse du Saint-Sacrement à Bolène ; Marie Lage, ursuline à Bolène, Jeanne Rousillon et Madeleine-Dorothee de Justamon, du même ordre.

DELAMOTTE, prêtre français, périt le 3 octobre 1840, dans l'empire d'Annam, épuisé par les tortures.

DELGADO (IGNACE), dominicain, qui depuis quarante ans était vicaire apostolique dans le Tonquin oriental, mourut en prison, le 12 juin 1838, par suite des souffrances qu'il avait eu à y endurer.

DELGADO (le bienheureux ALEXIS), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 13 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Tel fut le martyre de notre bienheureux. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

DELPON (le bienheureux), missionnaire, mourut dans les prisons de Pékin, en 1785, où on l'avait transféré après que lui-même était venu se livrer, comme nous l'avons vu aux articles CHINE et MARTIN (saint). Il mourut en prison ainsi que M. Devaut, par suite de la mauvaise nourriture et des misères de toutes sortes qu'il eut à endurer.

DEMBÉA (LAC DE), en Abyssinie, contenait une île dans laquelle étaient des moines fanatiques dépendant du patriarche hérétique d'Alexandrie. Basilides, Négous de ce pays, exila au milieu d'eux les saints missionnaires Apollinaire Alméida, Hyacinthe Franceschi et François Rodriguez, que le grand tribunal du royaume avait condamnés à la peine de mort. Ces moines prodiguèrent à leurs prisonniers toutes sortes d'insultes, de mauvais traitements. Furieux de voir que de toutes parts les catholiques venaient donner des consolations aux saints confesseurs, ils écrivirent au Négous pour lui dire qu'il était scandaleux de laisser vivre ces ennemis de la religion, des hommes que le tribunal des grands avait jugés dignes de mort. Basilides leur répondit qu'il les leur abandonnait, qu'ils pouvaient faire d'eux ce que bon leur semblerait. Ces moines barbares, totalement oublieux des enseignements évangéliques, et de ce titre de chrétiens qu'ils portaient, dépouillèrent en partie les saints de leurs vêtements, les suspendirent à des branches d'arbre et les lapidèrent. Ces faits eurent lieu en juin 1638.

DÉMÈTRE (saint), martyr, était proconsul à Thessalonique. Ce saint, ayant attiré beaucoup d'infidèles à Jésus-Christ, fut percé à coups de lance par l'ordre de l'empereur Maximien, et reçut ainsi l'honneur du martyre. L'Église fait sa sainte mémoire le 8 octobre.

DÉMÈTRE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi en Afrique. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait sa bienheureuse mémoire le 14 août.

DÉMÈTRE (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Ostie, avec les saints Honorat et Florus. Les détails nous manquent sur leur martyre. L'Église fait leur mémoire le 22 décembre.

DÉMÈTRE (saint), martyr, était évêque à Antioche. Il y souffrit un martyre sur lequel on n'a aucun détail. On sait seulement qu'il eut pour compagnons de tortures saint Agnan, diacre à la même église, saint Eustase et vingt autres saints martyrs. L'E-

glise honore leur mémoire le 10 novembre.

DÉMÈTRE (saint), martyr, mourut pour la foi de Jésus-Christ à Véroli, avec saint Blaise. On n'a pas de détails certains et authentiques sur leur martyre; l'époque même en est inconnue. L'Église célèbre leur mémoire le 19 novembre.

DÉMÈTRE (saint), souffrit le martyre à Rome, avec saint Concessus, Hilaire et leurs compagnons, dont on ignore les noms. L'Église fait leur mémoire le 9 avril.

DÉMÈTRE (saint), reçut la palme du martyre à Ostie, avec saint Honorius. Nous n'avons aucun détail sur les circonstances de leur martyre. L'Église fait leur fête le 21 novembre.

DÉMÉTRIUS, orfèvre d'Ephèse, faisait un grand commerce de statuettes de Diane, en plâtre, en métal, en ivoire, etc. Les conversions qu'opéraient les prédications de saint Paul lui firent beaucoup de tort; dans l'irritation qu'il en éprouva, il souleva contre le saint, d'abord les ouvriers de la ville, et ensuite les habitants. Ces furieux, n'ayant pu trouver saint Paul, s'emparèrent de Gaïus et d'Aristarque, ses disciples. Ils les auraient infailliblement fait mourir, si un greffier d'Ephèse n'eût calmé leur fureur par la sagesse de ses discours et ne les eût fait renoncer à leurs mauvais desseins. « Ceux que vous avez arrêtés, leur dit-il, ne sont coupables ni de blasphème ni de sacrilège contre Diane. Avez-vous d'autres griefs? nos tribunaux en jugeront. Mais ne craignez-vous pas qu'on nous accuse de sédition pour avoir fait ainsi un rassemblement sans motifs? » Sur ce, ils se dispersèrent.

DÉMÉTRIUS DE TIFLIS (le bienheureux), frère lai chez les Franciscains, était Géorgien de nation et très-versé dans les langues orientales. Il partit avec trois autres moines de son ordre, nommés Pierre de Sienna, Thomas de Tolentino et Jacques de Padoue, pour aller prêcher l'Évangile dans le Katzai, dirigés par un zélé dominicain français, nommé Jourdain Catalini. Forcés par diverses circonstances d'aborder à Tana, capitale de l'île Salsette, ils y souffrirent le martyre pour la défense de l'Évangile et de la foi. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article **MARTYRS DE TANA**.)

DÉMOCRITE (saint), martyr, mourut pour la foi à Synnade, dans la Phrygie Pacatienne, avec les saints Second et Denis. L'histoire ne nous a conservé aucun détail. L'Église fait leur fête le 31 juillet.

DENIS (saint), martyr, souffrit de cruels tourments à Rome en l'honneur de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Fauste, Carus, Pierre, Paul et quatre autres dont les noms nous sont inconnus. Cette première confession de leur foi eut lieu sous l'empereur Dèce. Mais depuis, sous Valérien, ayant enduré de longs tourments par l'ordre du président Emilien, ils remportèrent la palme du martyre. L'Église fait leur sainte mémoire le 3 octobre.

DENIS (saint), souffrit le martyre à Aquis-

léc avec saint Hilaire, évêque, et les saints Tatiens, diacre, Félix et Large; leur sacrifice eut lieu sous l'empire de Numérien, et sous le président Béroine. On ne dit pas quel fut au juste leur genre de mort; il est certain qu'ils subirent la peine du chevalet, et divers autres tourments. L'Église fait leur fête le 16 mars.

DENIS (saint), martyr, mourut pour la confession de sa foi à Héraclée en Thrace. La date de son martyre est inconnue. Il eut deux compagnons de souffrances appelés Bassus et Agapet, et quarante autres dont le Martyrologe romain ne donne pas les noms. L'Église honore ces saints martyrs le 20 novembre.

DENIS (saint), martyr, souffrit le martyre avec saint Socrate; on ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. Tous deux furent percés inhumainement à coups de lances. L'Église honore leur sainte mémoire le 19 avril.

DENIS (saint), martyr, reçut la mort pour son attachement à la foi du Christ. Il eut pour compagnon de sa décapitation saint Ammoné. On n'a pas d'autres détails sur eux. L'Église les honore le 14 février.

DENIS (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la religion. Ce fut dans la Basse-Arménie que son martyre eut lieu avec les saints Emilien et Sébastien. Les détails manquent complètement sur eux. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 8 février.

DENIS (saint), martyr, reçut la palme des glorieux combattants de la foi de Jésus-Christ à Synnade dans la Phrygie Pacatienne. Les détails nous font entièrement défaut sur eux. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 31 juillet.

DENIS (saint), évêque et confesseur, eut l'immortel honneur de confesser Jésus-Christ au milieu des souffrances. Nous n'avons aucun détail authentique sur ses tourments. L'Église l'honore comme confesseur le 8 mai. Ce fut à Vienne qu'il endura ses souffrances.

DENIS (saint), martyr, souffrit pour la foi à Constantinople avec Lucilien, ancien prêtre d'idoles, et trois autres enfants de son âge, Paul, Hypace et Claude. (*Voy.* l'article **LUCILIEN** pour plus de détails.)

DENIS (le bienheureux), de l'ordre des Franciscains, fut mis à mort en 1520 par le cacique de Maracapaná. Voici dans quelles circonstances: Alfonso de Ojeda s'étant rendu à Cumana pour la pêche des perles, fit venir à son bord plusieurs des habitants du pays qu'il emmena dans un autre, pour les y vendre comme esclaves. Plus tard, étant descendu à terre, il y fut tué par le cacique de Maracapaná. Tous les Européens de la contrée, soupçonnés d'avoir trempé dans la trahison de cet officier, furent obligés de se retirer à Haïti. Il ne resta que Denis qui, pendant six jours, fut caché, mais qui au bout de ce temps, poussé par la faim, fut obligé de se livrer aux naturels. Ceux-ci le frappèrent si rudement, qu'ils lui firent sauter la

cervelle. Non content de cette vengeance, le cacique excita ceux de Chirilichli à se défaire de leur côté des religieux qui habitaient au milieu d'eux le couvent de Sainte-Foi. C'étaient des dominicains. Les deux religieux de Sainte-Foi ignoraient l'événement que nous venons de dire, bien qu'il se fût passé à quelques lieues seulement de chez eux. C'était le saint jour de dimanche. L'un d'eux n'était pas prêtre, il venait de recevoir l'absolution pour commurier, l'autre était sur le point d'offrir le saint sacrifice. Les naturels arrivèrent comme des forcenés, égorgèrent les deux religieux, mirent le feu au couvent et brisèrent les cloches, les images, les croix, un christ, et jetèrent les débris de ces choses saintes sur les chemins des environs. Ils coupèrent les arbres plantés par les Européens, voulant ainsi effacer jusqu'à la dernière trace de leur séjour au milieu d'eux. Bien des fois, dans l'histoire américaine, on trouve de tels événements. La cupidité, la cruauté des vainqueurs, éloignaient les indigènes de la religion qu'on leur prêchait et les poussaient à de terribles représailles.

DENISE (sainte), martyre à Lampsaque en l'an de Jésus-Christ 250, sous l'empire de Dèce. Etant témoin de l'apostasie que venait de commettre Nicomaque, chrétien qui comparait devant le proconsul avec les saints Paul et André, elle en exprima tout haut son horreur, ce qui fut cause qu'elle fut elle-même arrêtée et martyrisée. Voici comment est raconté ce qui la concerne dans les Actes de saint Pierre de Lampsaque :

« Il y avait parmi ceux qui étaient présents à cet affreux spectacle une jeune fille nommée Denise, âgée de quinze à seize ans, qui ne put s'empêcher de s'écrier : Ah ! misérable, faut-il que, pour n'avoir pu souffrir encore un moment, tu te sois préparé une éternité de peines ! Cela fut entendu du proconsul, qui la fit approcher, et lui ayant demandé si elle était chrétienne, elle répondit : Oui, je le suis. C'est pour cela que je plains ce malheureux, qui, pour quelques moments de douleur, s'est privé lui-même d'un repos qui ne finira jamais. Le proconsul lui répliqua : Vous vous trompez, ma fille ; car en sacrifiant aux dieux et aux empereurs, il a satisfait à son devoir, et a trouvé le repos dont vous parlez. Mais afin qu'il ne demeurât pas exposé aux reproches que vos chrétiens auraient pu lui faire, à cause de son heureux changement, Vénus et la grande Diane ont bien voulu le retirer promptement du monde. Pour vous, disposez-vous à sacrifier, ou à être brûlée toute vive. Denise répondit : Je ne vous crains pas ; le Dieu que je sers est plus puissant que vous ; il me donnera la force de souffrir.

« Le lendemain, saint Paul et saint André furent lapidés par le peuple sur l'ordre des magistrats. Le bruit en vint bientôt aux oreilles de Denise. Alors cette vierge s'étant dérobée à ses gardes, poussant des cris et répandant force larmes, court au lieu où se faisait l'exécution. Lorsqu'elle y fut arrivée,

elle se jeta sur les corps des saints martyrs qui respiraient encore, et leur adressant la parole, elle leur dit : Pourquoi voulez-vous aller au ciel sans moi ? je veux mourir avec vous pour vivre éternellement avec vous. Le proconsul fut aussitôt informé que cette jeune fille qu'il avait abandonnée aux emportements de deux jeunes débauchés, en avait été miraculeusement préservée ; et que, s'étant sauvée du lieu où on la gardait, elle voulait mourir avec les deux chrétiens qu'on lapidait ; il ordonna qu'on la retirât de là, et qu'on la conduisit dans un autre endroit pour y avoir la tête coupée. Ce qui fut exécuté sur l'heure, à Lampsaque, le jour des ides de mai, sous l'empire de Dèce et sous le proconsul Optimus. »

L'Eglise fait la fête de sainte Denise et de ses compagnons, le 15 mai.

DENISE (sainte), martyre, mère de plusieurs enfants, fut arrêtée sous l'empire de Dèce, et sous le gouverneur Sabinus, à Alexandrie, en l'année 250. Elle eut le bonheur d'y donner sa vie pour la foi. Elle fut décapitée par ordre du juge, qui ne lui fit pas endurer d'autres supplices préalables, comme cela se pratiquait le plus ordinairement. Elle mourut avec ses compagnes, sainte Mercure et les deux saintes Ammonaire. L'Eglise célèbre la fête de ces quatre saintes le 12 décembre.

DENYS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui moururent pour le christianisme, en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens.

DENYS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi, en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens. Ce saint est différent du précédent, quoiqu'il porte le même nom et qu'il ait souffert dans les mêmes circonstances.

DENYS (saint), fut martyrisé à Corinthe durant la persécution de Dèce, sous le président Jason, avec les saints Cadrat, Cyprien, Anect, Paul et Crescent. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

DENYS (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Eglise le 27 juillet. Il est l'un des sept dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné l'histoire. *Voy. DORMANTS* (les sept).

DENYS ou **DENIS** (saint), évêque de Paris, martyr, est, malgré les obscurités de son histoire, un des saints les plus célèbres de la France. Justement à cause de ces obscurités, à cause d'une foule de croyances peu solides accréditées par la crédulité publique, il sera bon que nous disions en peu de mots quel était, à l'époque où vivait saint Denys, l'état de l'Eglise des Gaules, et quel il avait été auparavant.

Saint Sulpice-Sévère et l'auteur des Actes de saint Saturnin disent que la lumière de la foi ne pénétra que lentement, et assez tard dans les Gaules. D'un autre côté, d'illustres évêques, que cite Grégoire de Tours,

disent que la religion chrétienne se répandit dès le commencement dans ces belles contrées. Quelques-uns ont dit que saint Paul et saint Philippe apôtres y avaient prêché la foi. Saint Épiphane l'affirme de saint Luc, il dit la même chose de saint Crescent, disciple de saint Paul. L'une et l'autre opinion peuvent être également soutenues. Aucune ne peut être prouvée péremptoirement. Une seule chose, qu'on peut dire avec assurance, c'est que si la parole divine fut semée dès le commencement dans les Gaules, elle y germa bien peu et donna bien peu de fruits. Ce n'est que dans le II^e siècle qu'on voit l'Evangile faire des conquêtes réelles dans les Gaules. Beaucoup d'églises ont des traditions contraires à ce que nous disons ici, mais ces traditions n'ont assurément rien de fondé. C'est dans l'église de Lyon que nous trouvons les premières et les plus fortes preuves d'antiquité. Saint Potin son premier évêque, et son successeur saint Irénée, étaient disciples de saint Polycarpe. Ce fut le pape Fabien qui, durant la paix que donna à l'église le règne de l'empereur Philippe, envoya en Gaules les sept évêques dont les noms suivent : saint Gatien de Tours, saint Trophime d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Denys de Paris, saint Austremoine de Clermont, et saint Martial de Limoges. Ces sept évêques furent envoyés comme des apôtres et comme des évangélistes, sans désignation de siège. Ils devaient aller où l'esprit de Dieu et le cours des événements les conduiraient. Nous ne voulons point dire qu'ils aient été les premiers évêques ni les premiers prédicateurs des lieux où ils fixèrent leur résidence, ou qu'ils honorèrent de leur martyre. Peut-être y avait-il des chrétiens dans ces villes ; peut-être même y avait-il eu des évêques, mais qui avaient été obligés de partir, ou étaient morts sans laisser de successeurs. Ce que nous disons là est possible ; mais les traditions qui l'affirment n'ont eu, jusqu'ici, de leur côté, ni les monuments, ni les probabilités. Il est certain que ces sept évêques étaient accompagnés de beaucoup d'autres missionnaires bien moins élevés qu'eux en dignité. Les saints Fuscien, Victorin, Crépin, Crépinien, Rufin, Valère, Lucien de Beauvais, Régule ou Rienle, Quentin, Piaton, Marcel, étaient venus de Rome avec saint Denys.

Ce qui donnerait lieu de croire que saint Denys était le chef de tous ces saints missionnaires, les sept évêques compris, c'est que nous trouvons dans Bollandus (30 mars), que tous ces saints, étant arrivés à Arles, y nommèrent saint Trophime évêque. Cette histoire rapporte que saint Denys y prêcha avec un grand succès. D'un autre côté, les traditions de l'église d'Arles mettent un saint Denys, évêque, avant saint Trophime. Ce qui est certain, c'est que de tous ces saints prédicateurs de l'Evangile, ce fut saint Denys qui porta le plus avant la lumière de la foi, puisqu'il vint jusqu'à Paris. Parlons de lui maintenant en particulier.

Dans le IX^e siècle, Hilduin, abbé de Saint-Denys, entreprit de prouver que l'évêque de Paris était le même que saint Denys l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes et disciple de saint Paul. Ce fut lui aussi qui prétendit que le saint, après avoir été décapité, avait porté sa tête dans ses mains. Ces assertions erronées passèrent de Paris à Rome, de Rome chez les Grecs, par Méthodius, qui se fit la trompette d'Hilduin. Athanase en Grèce, ayant traduit la Vie de saint Denys, composée par Méthodius, sa traduction fut reçue en France, et y donna un nouveau poids aux faits avancés par Hilduin. L'erreur revenait à son point de départ, plus forte et plus accréditée après ses pérégrinations : on croit facilement qui revient de loin.

Pour le premier point, saint Denys l'Aréopagite n'était certes pas un enfant du temps de saint Paul. Donnons-lui quarante-cinq ans. Comme, de cette époque à celle où saint Denys, évêque de Paris, vint en Gaules, c'est-à-dire environ l'an 245, sous Philippe, deux cents ans s'étaient écoulés, il s'ensuit que le saint Aréopagite aurait eu, lors de son martyre, quelque chose comme 270 ans, ou mieux. Quant à ce fait, que saint Denys porta sa tête dans ses mains après sa décapitation, nous ne l'attaquerons pas : nous abandonnons cette croyance aux légendaires qui veulent du merveilleux à tout prix, et qui sont portés à attacher d'autant plus de mérite aux Actes des saints, qu'ils renferment plus de choses extraordinaires. Un de ces hommes à croyances acquises à toutes les légendes nous disait que nos discussions étaient presque des sacrilèges, et que, quand la sanction des années avait passé sur les histoires des saints, nul n'avait le droit d'y porter le flambeau de la discussion. A ce compte, bien des choses seraient restées debout, en vertu de cette autorité des années, qui feraient le désespoir de ce léger aïre !

Ce fut saint Denys, qui, par lui ou par ses disciples, fonda les églises de Chartres, de Senlis, de Meaux, et peu après celle de Cologne. A Paris, il avait converti un grand nombre de personnes par ses prédications et par ses miracles. Il y avait établi un clergé, et y avait bâti une église ; jusque-là il n'y en avait pas eu. Nous ne savons pas où était cette église, qui fut probablement ruinée avec les autres, en l'an 303. Cependant la Vie de saint Marcel nous dit qu'elle n'était pas éloignée de la Seine. Rien à cela d'étonnant, puisque l'ancien Paris était entièrement groupé autour de ce fleuve.

Les Actes de saint Denys nous apprennent qu'une persécution violente s'étant élevée tout à coup, les persécuteurs, cherchant partout les chrétiens dans l'Occident, ils prirent saint Denys à Paris, avec saint Ruslique, prêtre, et saint Eleuthère, archidiacre. Dans la confession qu'ils firent de la foi, tous trois demeurèrent victorieux. Après avoir subi plusieurs supplices, entre autres celui des fouets, ils eurent la tête tranchée. D'après Adon, le juge qui les condamna se nommait Fescenninus. L'auteur des Actes

du saint évêque dit que les corps des trois saints furent portés pour être jetés dans la Seine, et que ce fut une femme chrétienne, nommée Catulla, qui, ayant trouvé moyen d'empêcher qu'ils le fussent, les enterra au lieu même où ils avaient été décapités. L'Eglise de Paris prétend qu'avant leur glorieux martyre, les saints avaient été emprisonnés au lieu nommé Saint-Denys de la Châtre. Les fidèles y élevèrent une chapelle. Sainte Geneviève obtint par ses exhortations, qu'on y construisit une église, qui fut élevée sur les ruines de la chapelle. Elle était desservie par une communauté qui obéissait à un abbé.

Dagobert, qui mourut en 638, fit bâtir l'abbaye de Saint-Denys, où nos rois eurent si longtemps une sépulture protégée par le respect religieux de tous. Les reliques de saint Denys, de saint Rustique et de saint Eleuthère y étaient gardées avec grande vénération. Quand arriva cette époque de terreur où tout ce qui était saint et respectable était profané, quand on vola le trésor de l'abbaye, les reliques furent sauvées par dom Warennot, religieux de Saint-Denys, et cachés précieusement. Depuis, en 1795, elles furent déposées dans l'église paroissiale de Saint-Denys. Le 26 mai 1819, elles furent en grande pompe transférées dans l'église de l'ancienne abbaye, où elles sont encore dans des châsses de bronze doré.

L'Eglise fait la fête de saint Denys le 9 octobre. En quel temps a-t-il souffert ? Il est impossible de le préciser. Cependant il est très-probable que sa mort fut une conséquence de la persécution d'Aurélien. Elle dut avoir lieu de 273 à 275. On fait à cette date une objection : on dit que saint Denys, dans ce cas, devait être fort âgé. S'il avait 40 ans quand il arriva en Gaules, en 245, sous Philippe, cela ne ferait encore que 70 ans environ. Il y a nombre d'hommes qui vivent au-delà. Dans le Martyrologe, les noms de saints morts à cet âge, ou même à un âge plus avancé, ne sont pas rares.

Maintenant, en quel lieu les saints furent-ils martyrisés ? Leurs Actes portent que les persécuteurs, ayant ordonné de jeter les corps des saints dans la Seine, de peur que les chrétiens ne leur rendissent les honneurs qu'ils avaient coutume de rendre aux martyrs, Catulla, femme chrétienne, fit faire bonne chère aux soldats chargés d'exécuter l'ordre, tandis que ses gens enlevaient de dessus les bateaux les corps des saints. Ils ajoutent qu'elle les fit enterrer dans une pièce de terre prête à semer, et sur laquelle on sema aussitôt, pour qu'on ne pût pas connaître le lieu où on les avait mis. Ces Actes disent que les saints furent enterrés près du lieu où ils avaient été martyrisés. D'après cela, s'ils sont exacts, il est certain que ce ne fut pas, que ce ne put pas être à Paris. Pour nous, il est probable que ce fut au lieu où se trouve l'abbaye de Saint-Denys : cependant nous ne le voudrions pas affirmer. Quelques-uns ont prétendu que

c'était à Montmartre. (*Voy. l'article MONTMARTRE.*)

DENYS (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la confession de la foi. Son martyre eut lieu à Césarée, en Palestine, sous le président Urbain, dans la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son martyre, saint Timolaüs, saint Pauside, saint Romule, saint Alexandre, saint Agape et un autre saint Denys. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyr, le 24 mars.

DENYS (saint), martyr, fut martyrisé au même lieu et dans les mêmes circonstances que le saint précédent. (*Voy. ci dessus.*)

DENYS D'ALEXANDRIE (saint), est l'un des hommes les plus éminents qui aient paru dans l'Eglise. Saint Basile et les Grecs lui don. ent le titre de Grand; saint Athanase l'appelle le docteur de l'Eglise catholique. Il naquit à Alexandrie, d'une famille considérable par sa fortune et par sa noblesse; du moins cette opinion est la plus probable. Quelques-uns ont prétendu qu'il était du pays de Saba. On est fondé à croire qu'il fut marié, et qu'il avait des enfants. L'un d'eux se nommait Timolaüs. Saint Denys était extrêmement érudit, très-verté dans les sciences profanes. Les écrits qui nous restent de lui portent l'empreinte d'un génie vaste et profond, en même temps qu'ils montrent beaucoup d'érudition. Il y a lieu de croire qu'il fut élevé en dignité dans sa ville natale, probablement dans les finances ou dans la magistrature. Sa famille était païenne; lui-même fut païen pendant longtemps. Il dut de ne pas l'être toujours à une heureuse qualité d'esprit dont Dieu l'avait doué : désireux de s'instruire, il faisait ce qu'on nomme aujourd'hui de l'ecclésiaste. Il lisait sans prévention tous les livres qui lui tombaient entre les mains, quels que fussent leurs auteurs, de quelque école qu'ils vinssent. Il trouva, en lisant les Epîtres de saint Paul, une satisfaction qu'aucune autre lecture ne lui avait donnée; il fut profondément touché des vérités que traite le grand apôtre, et demanda à devenir chrétien. L'évêque Démètre le baptisa, après qu'il se fut fait instruire. Dès que Denys eut goûté les douceurs de la religion chrétienne, il ne songea plus à autre chose en ce monde. Il voulut, pour entrer tout entier dans la voie de Dieu, renoncer aux dignités, aux honneurs, aux avantages de sa naissance et de sa fortune : il échangea, en un mot, les avantages qu'on envie tant ici-bas contre les trésors que la foi donne à ceux qui suivent Jésus-Christ. Origène était à la tête de l'école des catéchèses d'Alexandrie, où sa science et son génie jetaient le plus vif éclat. Denys devint son disciple. Bientôt le disciple devint une des gloires de cette école si féconde en grands hommes. Quand Héraclé, à qui, en 231, Origène avait laissé le soin de son école, fut promu l'année même à la dignité d'évêque d'Alexandrie, ce fut saint Denys qui fut chargé des catéchèses à sa place. Il demeura dans cet emploi durant seize ou dix-sept ans. Suivant la chronique orientale, Héraclé, qui

faisait le plus grand cas de ses talents et de sa vertu, le fit son vicaire, et le chargea de juger les fidèles qui s'adressaient à lui. Denys avait été promu à la prêtrise. Le 4 ou 5 décembre de l'an 247, Héraclé étant mort, il y eut une vacance d'un an, après laquelle Denys fut élu pour lui succéder. Ainsi, c'est à la fin de 248 qu'il dut être élu. Dans une autre partie du monde chrétien, la même année voyait aussi la promotion à l'épiscopat d'une des illustrations de l'Eglise : saint Cyprien était nommé évêque de Carthage. Le siège d'Alexandrie étendait sa juridiction sur toute la Libye : c'était donc un des plus importants de la chrétienté. Avant saint Denys, il y avait eu douze évêques sur ce siège.

Au moment où il fut mis dans ces saintes et importantes fonctions, l'Eglise, sous le règne de Philippe, jouissait d'une paix profonde. Ce prince favorisait extrêmement les chrétiens, et il semblait que rien ne dût venir troubler la quiétude dans laquelle ils se reposaient enfin, après tant de combats soutenus, de persécutions endurées. Mais tandis que le reste de l'Eglise était en paix, et que la persécution ne commença pour elle qu'avec les édits de l'empereur Dèce, Alexandrie fut tout à coup atteinte par une violente persécution. Le point de départ en fut une émotion populaire. Le peuple se souleva contre les chrétiens, et, la faiblesse des magistrats y prêtant, les chrétiens furent violemment persécutés. Ce fut au commencement de 249, ou au moins à la fin de 248, que ces événements se passèrent. Le saint évêque d'Alexandrie eut du moins la consolation de voir ceux qui furent l'objet direct de cette persécution, sainte Apolline et beaucoup d'autres, demeurer inébranlables dans la foi, et donner généreusement leur vie pour Jésus-Christ.

Après cette violente bourrasque, l'Eglise d'Alexandrie eut quelques moments de calme ; les persécuteurs en étaient aux mains les uns avec les autres. L'empire changeait de maître : Dèce montait sur le trône à la place de Philippe. On sait que le premier soin de ce cruel empereur fut de lancer des édits de persécution. Aussi le calme de l'Eglise d'Alexandrie dura peu, dit saint Denys : « La crainte de toutes sortes de rigueurs, dont on menaçait l'Eglise, succéda à la douceur dont elle jouissait sous le règne précédent, qui lui avait été très-favorable. » Aussitôt arrivèrent les édits impériaux. Voici comment saint Denys raconte ce qui lui est personnel dans cette persécution. Nous copions textuellement :

« Dieu connaît le fond de mon cœur. Je parle en sa présence, et il sait si j'avance quelque chose contre la vérité ; mais il est certain que ce ne fut pas de mon propre mouvement que je me résolus de prendre la fuite et de me cacher, mais par un sentiment intérieur, qui me fit connaître que c'était la volonté de Dieu. C'est donc la vérité pure, que l'édit de l'empereur Dèce venait à

peine d'être publié, que le préfet Fabien envoya un soldat à mon logis, avec ordre de m'arrêter. Je l'y attendis quatre jours entiers ; cependant il parcourait les chemins, les champs, les rivières : en un mot, il n'y eut aucun endroit qu'il ne visitât, dans la pensée que j'aurais pu m'y être mis à couvert de la recherche qu'on faisait de moi. Mais Dieu l'avait frappé d'aveuglement, afin qu'il ne pût jamais lui venir dans l'esprit que j'eusse voulu y rester dans un temps de persécution. Enfin, le quatrième jour étant passé, Dieu m'ordonnant de me retirer ailleurs, et m'en ayant, contre toute espérance, ouvert la voie d'une manière toute miraculeuse, je sortis de chez moi, suivi de mes domestiques et accompagné de plusieurs des frères. L'événement fit assez voir que ç'avait été là un coup de la Providence ; car dans la suite nous ne fûmes pas tout à fait inutiles à quelques personnes..... Nous n'étions pas fort éloignés, et le soleil se couchait, lorsque nous tombâmes entre les mains des persécuteurs, qui nous conduisirent à Taposire ; mais Dieu permit que Timothée, qui ne s'était pas rencontré avec les autres, ne fût pas arrêté. Etant donc allé quelque temps après à mon logis, il trouva qu'il était abandonné, qu'il y avait garnison, et que nous étions pris..... Alors, tout troublé, il se mit à fuir en diligence. Un paysan le rencontra, et lui demanda ce qu'il y avait et ce qui causait l'épouvante qui paraissait sur son visage. Timothée le lui conta. Le paysan entra dans une maison où se faisait une noce dont il était prié (ces sortes de réjouissances durent d'ordinaire toute la nuit), et il raconta aux convives ce qu'il venait d'apprendre. Ceux-ci sortirent de table tous ensemble, coururent au lieu où j'étais avec ma suite, y entrèrent en criant, et nous pressèrent de sortir. Les soldats qui nous gardaient s'enfuirent aussitôt, et ces bonnes gens nous trouvèrent couchés sur des lits sans garniture. Je les pris d'abord pour des voleurs, et, demeurant sur mon lit, nu, en chemise comme j'étais, je leur présentais le reste de mes habits, qui étaient auprès de moi. Ils me dirent de me lever et de sortir au plus vite. Alors, comprenant pourquoi ils étaient venus, je commençai à crier et à leur dire : Retirez-vous, je vous supplie, et nous laissez ; ou, si vous voulez me faire plaisir, prévenez ceux qui m'emmenent, et coupez-moi la tête. Tandis que je criais ainsi, ils me firent lever de force ; je me jetai par terre, à la renverse ; mais ils me prirent par les pieds et par les mains, et me traînèrent dehors. Caius, Fauste, Pierre et Paul me suivaient ; ils me portèrent hors de la ville, me firent monter à poil sur un âne, et m'emmenèrent. » (Ruinarth, 1^{er} vol., page 303.)

Etant donc ainsi échappé malgré lui des mains des persécuteurs, saint Denys se retira, avec Caius et Pierre, dans un lieu désert de la Libye, à trois jours de marche de Paroite, ville de la Libye marmarique. Il resta dans cette retraite jusqu'à la mort de Dèce, ou au moins jusqu'à la fin de la persécution.

Ce fut de là qu'il écrivit à Domice et à Didyme. Nous en copions un fragment :

« Au reste, il est inutile de vous marquer ici les noms de nos martyrs; ils sont en trop grand nombre, et aucun d'eux ne vous est connu. Il suffit seulement que vous sachiez, en général, que, sans qu'on eût le moindre égard ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang, on tourmenta indifféremment les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards, le soldat et le bourgeois; que tout éprouva la rage des persécuteurs, et que les fouets, le fer et le feu furent mis en usage contre les fidèles. Il s'en est même trouvé quelques-uns de qui Dieu n'a voulu recevoir le sacrifice qu'après les avoir longtemps exercés. Je suis de ce nombre, et il diffère jusqu'ici d'accepter le mien : ce sera lorsque sa providence, qui seule dispose des temps, en aura marqué le moment; mais je suis sûr qu'elle choisira celui qui est le plus avantageux pour moi, suivant cette parole du Seigneur : Je vous ai exaucés dans le moment favorable, et je suis venu à votre secours au jour de grâce et de miséricorde.

« Mais puisque vous souhaitez particulièrement savoir ce qui nous regarde et l'état présent de nos affaires, je vous l'apprendrai volontiers. Il n'est pas que vous n'ayez su de quelle manière des paysans de la Marôte nous arrachèrent, malgré nous, d'entre les mains de quelques officiers de justice qui nous conduisaient en prison. Nous étions cinq : Pierre, Caius, Paul, Fauste et moi. Les deux premiers ne m'ont point quitté, et nous nous sommes tous trois retirés dans le fond d'un désert affreux, à trois journées de Paretoïre.

« Cependant Maxime, Dioscore, Démétrius et Luc us, tous quatre prêtres, se tiennent cachés dans la ville, pour assister les frères dans cette conjoncture. Faustin et Aquila n'ont pas cru devoir s'y renfermer; mais, sans craindre de s'exposer au grand jour, ils parcourent toute l'Égypte. À l'égard des diacres, ils ne sont plus que trois que la contagion a épargnés, savoir : Fauste, Chérémon et Eusèbe; Eusèbe, dis-je, que Dieu a tellement fortifié dès le commencement de la persécution, que, méprisant les périls où son zèle l'expose, il ne cesse de l'exercer tant envers les confesseurs prisonniers, auxquels il rend des services assidus, qu'envers les saints martyrs, dont il prend soin d'ensevelir les corps. Car le préfet ne fait grâce à aucun de ceux qui tombent entre ses mains, ôtant cruellement la vie aux uns, faisant éprouver aux autres les rigueurs des tortures les plus horribles, et exposant les autres à toutes les horreurs des cachots les plus noirs et les plus infects; il en a fait même soigneusement garder l'entrée par des soldats; mais Dieu se rit de la cruauté du tyran, et, prenant plaisir à tromper sa vigilance, il donne le moyen à la charité des fidèles de s'insinuer dans ces lieux affreux, et il y fait entrer avec elle la consolation, et divers soulagemens aux peines qu'on y endure. » (Ruinart, *ibid.*, page 306.)

De retour à Alexandrie, il fut instruit du schisme que Novatien avait fait contre le pape Corneille. Cet hérésiarque, qui s'était fait nommer pape, écrivit à saint Denys, pour lui dire que sa promotion avait été faite suivant les règles. « Vous devriez, lui répondit saint Denys, tout souffrir plutôt que d'exciter un schisme dans l'Église. Mourir pour la défense de l'unité de l'Église est aussi glorieux, et même selon moi plus glorieux, que de refuser, aux dépens de sa vie, de sacrifier aux idoles, parce qu'il s'agit alors du bien général de l'Épouse de Jésus-Christ. Si vous ramenez vos frères à l'unité, vous réparerez votre faute, vous la ferez oublier, et vous mériterez de justes éloges. Si vous ne pouvez gagner les autres, vous sauvez du moins votre âme. » Plusieurs fois le saint évêque écrivit aux membres du clergé de Rome, aux confesseurs qui avaient eu le malheur de suivre Novatien, les exhortant à rentrer dans le sein de l'Église. Ses efforts furent couronnés de succès : avant que l'année s'écoulât, les confesseurs renoncèrent au schisme. Novatien, non-seulement schismatique, mais encore auteur de plusieurs hérésies, prétendait qu'il était certaines fautes que l'Église n'avait pas le droit de remettre. Saint Denys, pour protester contre cette doctrine désolante et cruelle, donna l'ordre, dans tous les lieux soumis à sa juridiction, d'admettre tous les mourants à la pénitence. Saint Denys prémunit contre le schisme de Novatien Fabien d'Antioche, qui paraissait incliner à le suivre.

La persécution ne fut pas le seul fléau qui vint éprouver le cœur du saint évêque : il eut la douleur de voir périr une grande partie de son troupeau par une peste, qui commença en 250 et qui dura douze années entières. Ailleurs, nous avons en sujet de dire qu'à Rome, en un seul jour, elle enleva cinq mille personnes. À Alexandrie, elle fut excessivement cruelle. Dire les miracles qu'accomplit la charité du saint évêque serait chose impossible. Il se multipliait pour porter des secours de toutes sortes aux malheureuses victimes de cette dévotion. Il sut inspirer à son clergé et à un grand nombre de chrétiens les sentiments dont il était animé lui-même. La charité fit de nombreux martyrs en cette occasion : beaucoup de ceux qui se dévouaient au soulagement des malades périrent victimes de leur dévouement, et les couronnes qu'ils reçurent sont certes aussi glorieuses que celles des martyrs qui donnaient leur sang pour la foi au milieu des supplices. Ce fut environ vers ce temps-là que parut l'hérésie des millénaires. D'après un passage de l'Apocalypse, qu'ils interprétaient mal, ils prétendaient que Jésus-Christ devait régner en ce monde pendant mille ans avec les siens. Parmi ceux qui partageaient cette singulière idée, il y avait des gens de deux sortes : les uns prétendaient que, durant ce règne de mille ans, ceux qui seraient avec Jésus-Christ se livreraient à tous les plaisirs sensuels; d'autres, au contraire, prétendaient qu'ils devraient se con-

tenter des plaisirs spirituels. Saint Denys réfuta les uns et les autres. Il se rendit à Arsinocé, où il eut des conférences publiques avec Coracion, le chef des millénaires. L'argumentation du saint fut si puissante, et tellement empreinte de douceur et de charité, que Coracion et les siens reconnurent qu'ils avaient mal interprété l'Écriture, et ils renoncèrent à leur erreur. Après cela, saint Denys réfuta les écrits de l'évêque Népos, qui avait le premier donné naissance à l'hérésie des millénaires.

Si l'amour du saint pour les saines doctrines était grand, son amour pour la paix de l'Église l'était autant. On sait la grande dispute qui s'était élevée touchant le baptême des hérétiques. Saint Cyprien, et avec lui les évêques d'Afrique et beaucoup d'évêques d'Orient, pensaient qu'il fallait rebaptiser ceux qui l'avaient été par des hérétiques. Le pape saint Etienne, avec le reste de l'Église, soutenait l'opinion contraire. La lutte devenait vive, animée : elle prenait même un caractère d'aigreur déplorable : saint Firmilien avait, dans une lettre, parlé du pape saint Etienne d'une façon que la charité et les bienséances auraient dû proscrire. Saint Denys voulut mettre sa charité et ses conseils entre les combattants. C'est à son intervention qu'on dut de ne pas voir l'Église divisée par l'excommunication que le pape Etienne voulait lancer contre ses adversaires. Saint Denys lui écrivit, lui donnant à entendre que dans la question pendante il était du même avis que lui, mais qu'elle était grave, litigieuse, et que l'autorité de l'Église n'ayant pas prononcé, il serait imprudent de condamner trop vite ceux qui ne se rangeaient pas à sa manière de voir. C'était un hommage à la liberté de discussion et une protestation contre l'absolutisme de l'autorité, en même temps qu'un appel fait à la charité et à la conciliation. Il s'agissait, du reste, d'interdire ou du moins d'excommunier à la fois saint Cyprien et toute l'Afrique, les provinces de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, et plusieurs autres. Saint Etienne eut égard aux représentations de saint Denys : la paix de l'Église fut maintenue. Plus tard l'Église, dans un concile général, décida la question beaucoup mieux que ne l'eût pu faire un coup d'autorité, qui, après tout, eût été, avant la décision de l'Église, un acte d'arbitraire et de tyrannie morale. De part et d'autre, l'irritation avait un peu banni la charité. Honneur et gloire au saint évêque d'Alexandrie, qui rendit à la chrétienté un si éminent service. Il continua son rôle de conciliateur auprès de saint Sixte, après la mort de saint Etienne. Quand il écrivit sa dernière lettre au pape Sixte, touchant la question du baptême, il était en exil.

Dans les premières années de son règne, l'empereur Valérien s'était montré très-favorable aux chrétiens ; mais, en 257, ses dispositions ayant changé, on fit par ses ordres beaucoup de martyrs dans l'empire. Saint Denys confessa glorieusement la foi chrétienne. Nous le laisserons raconter lui-même :

« La nécessité où je me trouve de rapporter ici de quelle manière la divine Providence s'est déclarée en notre faveur pourrait me faire craindre de passer pour un homme peu sensé, si l'Écriture sainte ne me rassurait elle-même, en m'apprenant qu'il ne vous est pas moins glorieux de publier les bienfaits que nous avons reçus de Dieu, qu'il est louable de couvrir d'un inviolable silence le secret que le prince nous a confié. Je n'appréhenderai donc point de rendre publiques les bontés que Dieu a eues pour nous, et de me servir de cet aveu pour me défendre contre la calomnie de Germain. Je me présentai devant le préfet Emilien, accompagné du prêtre Maxime, et des diacres Fauste, Eusèbe et Chérémoud. Il y eut aussi un de nos frères de l'Église de Rome, qui, se trouvant pour lors en Égypte, entra avec nous dans la chambre de l'audience. Au reste, le préfet ne me dit pas d'abord : On vous défend de tenir des assemblées ; cette défense eût été prématurée, et il s'agissait auparavant d'un point plus important. Car enfin il lui était assez indifférent que j'assemblasse les fidèles chez moi, ou dans l'église ; le point essentiel consistait à nous empêcher d'être chrétiens. C'est ce qui obligeait Emilien à m'ordonner de me désister entièrement de la profession que je faisais du christianisme, dans l'espérance de voir les autres y renoncer, dès qu'ils me le verraient abandonner. Je ne fus pas longtemps à chercher une réponse, et je dis nettement au gouverneur : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Mais j'ajoutai, en prenant un ton encore plus haut et plus ferme, que j'adorais celui qui seul était Dieu ; que rien ne serait capable de me faire changer de sentiments, et qu'on ne me verrait point renoncer à l'honneur que j'avais d'être chrétien. Sur cette réponse, le gouverneur commanda qu'on nous conduisit à un bourg nommé Céphro, qui est à l'entrée du désert ; mais voici une copie de ce qui fut dit de part et d'autre. Je vous l'envoie telle qu'on l'a extraite des registres du greffe.

« Denys, Fauste, Maxime, Marcel et Chérémoud ayant été introduits à l'audience, le préfet Emilien a dit : Vous avez pu reconnaître par les entretiens que j'ai eus avec vous, et par tout ce que je vous en ai écrit, combien nos princes ont témoigné de bonté à votre égard ; je veux bien encore vous le redire : ils font dépendre votre conservation et votre salut de vous-mêmes ; et votre destinée est entre vos mains. Ils ne demandent de vous qu'une seule chose, que la raison exige de toute personne raisonnable, c'est que vous adorez les dieux protecteurs de leur empire, et que vous abandonniez cet autre culte si contraire à la nature et au bon sens : parlez, que dites-vous à cela ? Je vous crois l'esprit trop bien fait pour vouloir répondre par une ingratitude injurieuse et lors de saison aux témoignages que nos princes veulent bien vous donner de leur clémence, et aux efforts obligés qu'ils font pour vous ramener au bon parti. Denys a ré-

perdu : Tout le monde n'a pas les mêmes dieux, et chacun adore ceux qu'il croit l'être véritablement. Pour nous, nous n'en adorons qu'un seul, le créateur de toutes choses ; et c'est celui-là même, qui a donné l'empire aux très-augustes Valérien et Gallien. Nous lui offrons sans cesse des vœux pour leurs personnes sacrées, afin qu'il affermissent leur trône et qu'il rende heureux leur règne. Emilien a répliqué : Qui vous empêche d'adorer tout ensemble et nos dieux et le vôtre ? Vous voyez ce que l'ordonnance porte. Il est dit que vous adorez les dieux, c'est-à-dire tous ceux qui sont reconnus pour tels. Denys a répondu : Nous n'en adorons jamais qu'un seul. Le préfet Emilien a repris : Je vois bien que vous êtes des ingrats, qui abusez des bontés que les empereurs ont pour vous ; un entêtement ridicule ne vous permet pas de sentir comme vous devriez l'honneur qu'ils vous font. Eh bien ! vous ne demeurerez pas davantage en cette ville, et je vais vous envoyer à Céphro, dans le fond de la Libye. Ce sera là le lieu de votre bannissement, selon l'ordre que j'en ai reçu de nos empereurs. Au reste, ne pensez pas y tenir vos assemblées, ni aller faire vos prières dans ces lieux que vous nommez des cimetières ; cela vous est absolument défendu et je ne le permettrai à personne. Que si quelqu'un a la témérité de contrevenir à cette défense, et qu'il ne se rende pas incessamment au lieu que je viens de marquer, qu'il sache qu'il s'attirera une méchante affaire, et il peut s'attendre à une sévère punition. Retirez-vous et obéissez sans différer à ce qui vous est ordonné.

« Je fus donc contraint, quoique malade, de partir sur l'heure, et je ne pus obtenir un seul jour de délai. Mais, malgré les défenses du préfet, les assemblées des fidèles furent aussi fréquentes à Alexandrie que si j'y eusse été présent. Il est vrai que j'y étais présent en esprit ; et, quoique absent de corps, je ne laissais pas de les exciter avec quelque sorte de succès à s'assembler. Le lieu même de notre exil devint en très-peu de temps une Eglise nombreuse, formée en partie des chrétiens qui nous avaient suivis, et en partie de ceux qui y accouraient de divers endroits de l'Egypte. Dieu voulut bien aussi nous ouvrir une porte à la prédication de son Evangile, car encore que les habitants de ces lieux sauvages nous jetaient d'abord des pierres, ils s'adoucirent toutefois dans la suite, et plusieurs d'entre eux renoncèrent au culte des idoles pour embrasser celui du vrai Dieu. Nous eûmes donc la consolation de l'avoir fait connaître à un peuple qui ne l'avait jamais connu, et d'avoir les premiers semé la parole divine dans une terre qui jusqu'alors était demeurée en friche. Mais, comme si Dieu ne nous eût envoyés là que pour y porter la lumière de la foi, dès que nous nous fûmes acquittés de notre ministère, il nous fit transporter ailleurs. Emilien résolut de nous mettre dans les lieux les plus rudes et les plus voisins de la Libye ; et, pour cet effet, il nous

fit tous venir dans la Maréote, marquant à chacun son bourg, et me logeant avec ma suite sur le chemin, afin de nous avoir des premiers ; car son intention était de nous tenir comme dans sa main, pour pouvoir s'assurer de nous chaque fois qu'il lui en prendrait envie. Lorsque j'appris qu'on devait nous transférer de Céphro à Colluthion j'en eus du chagrin ; car quoique le lieu me fût plus connu, je m'imaginais n'y devoir trouver ni chrétiens, ni gens sociables ; et je savais, outre cela, qu'il était exposé aux visites importunes des voyageurs et aux courses continuelles des voleurs. Mais les frères dissipèrent bientôt ces peines, en me faisant considérer que cet endroit était beaucoup plus proche d'Alexandrie. Il est vrai, disaient-ils, qu'à Céphro il se rassemble un grand nombre de chrétiens d'Egypte ; mais ici le voisinage d'Alexandrie vous donnera le plaisir de voir vos amis et les personnes qui vous sont les plus chères. Ils viendront l'un après l'autre aux assemblées, comme dans un faubourg éloigné, et la chose arriva ainsi. » (Ruinart, *Loc. cit.*, p. 309.)

Que devint saint Denys, depuis le moment de son exil dans la Maréote jusqu'à la fin du règne de Valérien ? Nous ne le savons pas. Nous devons nous contenter de ce qu'il dit de lui-même et de ce qu'il souffrit, quand il répond à Germain, évêque d'Egypte, qui le calomniait, l'accusant d'avoir pris soin de sa personne davantage que de son peuple, et d'avoir fui durant la persécution. Saint Denys parle ironiquement dans ce passage, que nous transcrivons dans Eusèbe :

« Assurément Germain peut se vanter d'avoir souvent confessé Jésus-Christ. Il peut faire, sans doute, une longue énumération de ses souffrances, et dire de lui ce qu'il peut dire de moi, qu'il a été condamné par diverses sentences des païens, que ses biens ont été vendus publiquement, qu'il a été proscrit, qu'on lui a ravi tout ce qu'il avait, qu'il a quitté toutes les dignités du siècle, qu'il a méprisé toute la gloire du monde, qu'au lieu des applaudissements qu'il eût pu recevoir, s'il l'eût voulu, des gouverneurs, et des premières personnes de la ville, il s'est vu menacé des dernières extrémités ; qu'il a vu le peuple demander publiquement son supplice, qu'il a couru les plus grands hasards, qu'il a été persécuté de tout le monde, qu'il a été réduit à errer de tous côtés, qu'il a enduré toutes les nécessités et toutes les fatigues imaginables ; en un mot, qu'il a éprouvé tout ce que j'ai souffert du temps de Déce et de Sabin, et de tout ce que je souffre encore sous Emilien. Et où a été Germain durant tout cela ? Qu'aurait-on dit de lui ? Mais il faut enfin revenir de cet excès de folie où Germain m'a fait tomber, et laisser raconter le particulier de tout ce qui m'est arrivé, à mes frères qui en ont connaissance. » (Tillemont, tome IV, page 272.)

Les souffrances qu'avait endurées saint De-

nys, durant la persécution, l'avaient rendu vénérable aux yeux de tout le monde. L'hérétique Paul de Samosate lui-même lui écrivait qu'il le respectait, à cause qu'il portait sur son corps les stigmates de Jésus-Christ. Le saint évêque ne revint à Alexandrie que quand la persécution de Valéri n fut à peu près entièrement éteinte, lors de la prise de Valérien par les Perses, en 260. Mais il n'y vint pas pour y trouver le repos. Il fallait que jusqu'à la fin son âme fût éprouvée par la douleur, il fallait que son cœur saignât pour Jésus-Christ. La guerre, la sédition, la famine, vinrent désoler le troupeau du saint évêque déjà si rudement éprouvé par la persécution. En 261 et 262, les habitants, divisés en deux partis, à Alexandrie, se livrèrent des luttes acharnées. Pendant longtemps la ville fut occupée militairement par ces partis opposés, qui tenaient l'un certains quartiers et s'y retranchaient, tandis que l'autre faisait la même chose dans les quartiers desquels il restait maître. Cet état de choses déplorables ne cessa entièrement que par la mort de Macrien, quand Gallien devint maître de toute l'Égypte, qui, sous l'usurpateur, s'était soustraite à la domination de Rome. Depuis lors jusqu'à la mort du saint évêque, la peste désola Alexandrie. En 263, elle y sévit avec une effrayante intensité.

Au milieu des malheurs politiques qui vinrent frapper Alexandrie, nous avons omis de signaler un événement qui, né de causes minimes et ridicules en apparence, acquit des proportions désastreuses. Un domestique d'un magistrat eut une querelle avec un soldat pour une chose futile ; mais on l'arrêta et on le battit cruellement, sous prétexte d'injure faite au soldat. De là une émotion populaire qui fit couler des flots de sang, et de laquelle on profita pour immoler un grand nombre de chrétiens.

Ce fut à peu près à cette même époque, que dans un concile qu'assembla saint Denys, Sabellius de Ptolémaïde, qui avait dédaigné d'écouter les remontrances du saint évêque, fut condamné pour avoir renouvelé les blasphèmes de Praxéas, en niant la distinction des personnes divines. Ce fut de cette affaire que certaines personnes prirent occasion pour accuser saint Denys de nier la divinité de Jésus-Christ, auprès du pape Denys, successeur de saint Sixte. Ce pape en écrivit à l'évêque d'Alexandrie, qui lui répondit pour se justifier, en établissant que quand il avait dit que Jésus-Christ était une créature, il ne parlait que de sa nature humaine. Malheureusement il nous reste peu de chose des nombreux ouvrages de saint Denys. Nous n'en avons plus que des fragments, avec son épître canonique à Basile.

Peu de temps avant de mourir, saint Denys qu'on avait calomnieusement accusé de nier la divinité de Jésus-Christ, la défendit contre Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui joignait au crime d'hérésie une foule de vices tous indignes de la sainteté des fonctions dont il était chargé. Invité au

concile qui se tint à ce sujet à Antioche, en 264, il ne put pas s'y rendre. Son grand âge et ses infirmités l'en empêchèrent. Mais il réfuta les erreurs de Paul de Samosate, par plusieurs lettres qu'il écrivit à l'Église d'Antioche. Il finit sa glorieuse carrière à Alexandrie, en 265, après avoir été dix-sept ans à la tête de l'Église d'Égypte. Sa mémoire vécut longtemps parmi les habitants d'Alexandrie. Elle y fut conservée par une église qu'on bâtit sous son invocation, mais plus encore par le souvenir de ses vertus et par ses admirables écrits. L'Église fait sa fête le 17 novembre.

DENYS (saint), martyr avec saint Privat en Phrygie, on ne sait à quelle date ni sous quelle règne. Ils sont inscrits tous deux au Martyrologe sous la date du 20 septembre, jour auquel l'Église fait leur fête.

DENYSE (sainte), confessa la foi sous le règne de Hunéric, roi des Vandales. Elle souffrit une cruelle flagellation, qui fit de son corps une seule plaie. Au milieu de ses horribles souffrances, s'apercevant que son fils Majoric tremblait à la vue de ses tourments, elle l'encouragea, releva son courage et l'aïda à mourir avec constance. Elle l'enterra, afin d'aller plus tard prier sur son tombeau, et remercia Dieu de la grâce qu'il avait faite à son fils de mourir pour son saint nom.

DÉOGRATIUS (saint), fut fait évêque de Carthage en 454, après que cette ville eut demeuré longtemps abandonnée. Ce fut à la prière de Valentinien que Genséric permit qu'on ordonnât un évêque pour l'Église de cette ville. Notre saint était extrêmement âgé quand il fut promu à ce siège. N'importe, il est difficile de croire qu'il le fût assez pour être ce Déogratias, diacre de Carthage et depuis prêtre, à qui saint Augustin a adressé des écrits en 406 et même dès avant l'an 400 ; car il aurait dû avoir plus de quatre-vingts ans à son élection, qui ne se fit qu'en l'an 434, le dimanche 24 octobre, comme on le lit dans un manuscrit.

Genséric étant abordé en Afrique après la prise de Rome, les Vandales et les Maures partagèrent un grand nombre de captifs qu'il en avait ramenés. Il arriva, selon la coutume des barbares, que les maris furent séparés de leurs femmes, et les enfants de leurs pères. Déogratias, qui semblait n'avoir été fait évêque de Carthage que pour honorer en cette occasion l'Église catholique par sa charité, témoigna aussitôt combien il était aimé de Dieu et plein de son esprit et de son amour divin. Il vendit tous les vases d'or et d'argent qui servaient au ministère des autels, et que les catholiques avaient pu donner après que les Vandales avaient pillé les richesses de l'Église, et il employa le prix à racheter ces captifs, afin de remettre les femmes avec leurs maris, et rendre les enfants aux pères. Comme il n'y avait point de maison assez grande pour contenir toute cette multitude, il les retira dans deux basiliques célèbres et fort grandes, celle de Fauste et celle des Neuves. Le saint y ayant donc fait

mettre ces personnes, leur y fit fournir des lits et des paillasses, et régla ce que chacun devait recevoir par jour. Il prenait un soin particulier des malades qui étaient en grand nombre, à cause des incommodités de la navigation et des souffrances d'une si cruelle servitude. Ce bienheureux prélat, comme une mère tendre et charitable, les visitait à toute heure avec des médecins, et faisait donner à chacun en sa présence la nourriture que le médecin leur ordonnait, après leur avoir touché le pouls. Il ne se dispensait pas même durant la nuit de cette œuvre de miséricorde, et il se levait pour les aller visiter l'un après l'autre dans leurs lits, et savoir en quel état ils étaient. Il s'était consacré si absolument à ce travail qu'il n'épargnait ni son corps accablé de lassitude, ni sa vieillesse déjà languissante.

Sa charité excita l'envie des ariens, qui, bien éloignés d'en avoir une pareille, eurent plusieurs fois la pensée de le tuer. Dieu se hâta de délivrer cette colombe des ongles de l'oiseau de proie. Il appela à lui ce saint évêque après un épiscopat de trois ans, et après qu'en ce peu de temps il eut fait par son ministère de si grandes choses, que, si on voulait, dit Victor, les rapporter en détail, on ne trouverait pas assez de paroles pour en décrire seulement une partie. Les captifs de Rome pleurèrent sa mort avec tant de larmes, qu'ils crurent n'avoir jamais été plus abandonnés aux mains des barbares que lorsqu'il s'envola dans le ciel. Le peuple avait un si grand amour pour lui, et un tel regret de sa mort, qu'il eût ravi tous les membres d'un si digne corps, pour en faire des reliques, si, par un sage conseil on ne l'eût enterré secrètement. On trouve son nom au Martyrologe romain le 22 mars. Il mourut le 5 janvier 458.

DERPHUTE (sainte), martyre, habitait Amide en Paphlagonie. Elle y souffrit le martyre avec sa sœur dont on ignore le nom, sainte Alexandre, Claude, Euphrasie, Matrone, Justine, Euphémie et Théodose. On ignore l'époque où eut lieu leur martyre. L'Église honore leur mémoire le 20 mars.

DESAGE, religieuse Bernardine, fut guilotinée le 4 juillet 1794 dans la ville d'Orange.

DEUIL en Paris, nom d'une petite localité où, à la fin du III^e siècle, saint Eugène, disciple de saint Denys, évêque de Paris, reçut la couronne du martyre. (*Voy. EUGÈNE.*)

DEVANT (le bienheureux), missionnaire, mourut dans les prisons de Pékin pour la foi, en 1785. Il s'était livré lui-même (*Voy. à l'article CHINE et à l'article MARTIN (saint).*) La mauvaise nourriture, les misères de toutes sortes qu'il eut à endurer dans les prisons de Pékin, où on le transféra, le firent mourir à l'époque que nous venons de dire, ainsi que M. Delpon.

DEVENTER, ville des Pays-Bas, fut témoin des souffrances qu'y endura le prêtre Marcellin, en confessant Jésus-Christ et sa foi.

D'HOLBACH (PAUL-TIERRI, baron), natif de Heidelberg, dans le haut Palatinat, en 1723, vint très-jeune à Paris, se livra à l'étude et fut successivement reçu membre des académies de Saint-Petersbourg, de Mannheim, de Berlin. Riche et prodigue, mettant son or à la disposition de ceux qui comme lui s'étaient voués à la destruction de la religion catholique, d'Holbach les reçut chez lui durant quarante années. Trente ans durant, il publiait régulièrement, chaque année, un ou plusieurs écrits irréligieux. On peut juger de ce qu'ils étaient en voyant quelques-uns des titres : *L'Antiquité dévoilée; L'Esprit du clergé; De l'imposture sacerdotale; La contagion sacrée; Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés; Les prêtres démasqués; La théologie portative; La cruauté religieuse; L'enfer détruit; L'Histoire critique de Jésus-Christ; Le système de la nature.* Tous ces ouvrages révoltants sont dépassés par le dernier que nous venons de citer. L'auteur y expose l'athéisme le plus effronté. Ce misérable mourut après avoir épousé successivement les deux sœurs avec dispense du saint-siège. Il laissait quatre enfants mariés. Il finit en 1789, juste à l'époque où la France moissonnait les fruits de la semence philosophique déposée dans son sol par d'Holbach et ses semblables. Il est impossible à un homme de dire contre les prêtres, contre la religion, contre Dieu lui-même, plus d'abominations, plus d'horreurs que ne l'a fait ce frénétique insensé.

DIAZ (le bienheureux PIERRE), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie de la troupe de missionnaires que l'autre P. Diaz et le B. François de Castro conduisaient au Brésil, à la suite du P. Azavedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques*, qui portait ce dernier. Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires de l'escadre, celui que montait notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Iago on dut l'abandonner, à cause de ses nombreuses avaries. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire, qu'ils y frêtèrent, les transporta aux Açores le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos, avec le P. Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient précédés. L'amiral, voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire, et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut bord commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui avait assisté à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long, et les calvinistes s'emparèrent du vaisseau catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer (le 13 septembre). François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage; il fut massacré. Gaspard Goes subit le même sort. Le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit dans

la cabine de Louis de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras pendant qu'on les lui liait derrière le dos, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer, avec le B. François Paul. Pierre Fernand fut précipité également dans les flots et fut noyé presque aussitôt, avec Jean Alvare, ne sachant nager ni l'un ni l'autre. Alphonse Fernandez, après s'être soutenu sur les flots pendant plusieurs heures, s'enfonça enfin vers minuit, en récitant le *Miserere mei, Deus*. Alphonse André Pais se noya également, en prononçant le saint nom de Jésus. Pierre Diaz fut également noyé. Les autres compagnons de leur martyre furent Jacques Carvalho, Portugais, et Fernand Alvare, né aussi en Portugal. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 235. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

DIÁZ, né à Ecija, dans l'Adalousie, en 1712, était à Manille en 1736. L'évêque de Mauricaste l'emmena avec lui au Fo-Kien en 1738. Quand éclata la persécution, en 1746, il était avec cet évêque dans les environs de Fou-ngan. Le vice-roi ayant commis l'officier *Fan* à la recherche des missionnaires, celui-ci s'y livra avec une activité que redoubla sa haine contre les chrétiens. Ayant fait donner la torture à une servante, celle-ci, vaincue par la douleur, le conduisit au lieu où étaient cachés entre deux planches les PP. Serrano et Diaz. Il fut dans une joie extrême de cette capture. Il demanda à ces deux missionnaires où était l'évêque. Tous deux gardèrent le silence. Le P. Diaz fut mis à la torture. Le 10 juillet après plusieurs interrogatoires, il fut conduit enchaîné du Fou-ngan à Fou-Tcheou-fou, capitale de Fo-Kien, à 27 lieues de distance de Fou-ngan. La populace, qui suivait les charrettes sur lesquelles on transportait les missionnaires, faisait entendre des malédictions et des injures. De nouveaux juges ayant été nommés, le P. Diaz fut mis à la torture deux fois. Cette torture était le Kia-kouen. Deux fois il reçut la bastonnade. Quand la sentence qui le condamnait à être étranglé eut été ratifiée par le tribunal des crimes et signée de l'empereur, on le sépara de ses confrères pour le mettre dans une prison isolée. On lui marqua sur le visage, avec un fer rouge, deux caractères chinois qui exprimaient le genre de supplice qu'il devait subir. Puis on l'étrangla dans sa prison le 28 octobre 1748.

DIDACE GARZIA (le bienheureux), missionnaire zélé, fit un grand nombre de conversions à Lima. Son grand zèle fut cause de sa mort. Ayant repris fortement plusieurs indigènes des scandales qu'ils donnaient publiquement, ses ennemis l'empoisonnèrent.

DIDACE BOTELLIO, frère de l'ordre de Saint-François, fut mis à mort en 1516 et dévoré par les Caraïbes de l'Amérique du Nord, ainsi que Salzedo Ferdinand et un autre religieux du même ordre, dont nous ignorons le nom. (Fontana, *Monumenta Dp-*

minicana, an. 1516, et Wadding, an. 1516, n° 40.)

DIDEROT (DENIS), fils d'un coutelier de Langres, naquit en cette ville en 1712. Ses parents l'avaient destiné à l'état ecclésiastique. Ils l'envoyèrent à Paris pour y étudier la théologie, mais, ne se sentant pas de goût pour ce genre d'études, il entra chez un procureur. Cette partie ne lui ayant pas convenu davantage, il résolut de se vouer entièrement au culte des sciences et des lettres. Il s'adonna à la fois à la littérature, à la métaphysique, à la physique, à la morale et aux mathématiques, puis il donna des leçons pour vivre et fit des livres. Il publia d'abord des traductions d'ouvrages anglais, puis, en 1746, ses *Pensées philosophiques*, où il attaquait avec violence la religion chrétienne. Il eut, avec d'Alembert, le fondateur, le créateur de l'*Encyclopédie* ; il y eut dès le commencement une très-grande part. En dernier lieu, il en fut le seul rédacteur en chef. Il y travailla considérablement ; mais, ne pouvant suffire à l'immensité de l'œuvre, il y fit travailler beaucoup par d'autres. Il s'inquiétait peu du mérite réel de ses collaborateurs. Il lui suffisait qu'ils fussent mus par les mêmes sentiments d'impiété que lui : il prenait de toutes mains. Malgré cela, Diderot n'enrichissait pas. Il fut obligé de mettre en vente sa bibliothèque. Catherine, impératrice de Russie, l'acheta, à condition qu'il continuerait à en jouir, et lui constitua une pension. Ayant appris qu'un des arrrages de cette pension ne lui avait pas été payé régulièrement, elle lui en fit compter cinquante années d'un coup. Diderot alla en Russie pour remercier sa bienfaitrice, et en fut parfaitement accueilli. Il n'eut pas à se louer de même de Frédéric, roi de Prusse, qui le reçut assez mal. Diderot mourut accablé d'infirmités, en 1784.

Partout dans ses œuvres on trouve une impiété éhontée, une licence, une audace, incroyables. Grimm dit de lui : « Quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer pour la réputation de Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie. » Tous les philosophes de son époque l'abandonnèrent. Le roi de Prusse écrivait à d'Alembert en 1774. « Il rabâche sans cesse les mêmes choses... Je ne saurais soutenir la lecture de ses livres, tout intrépide lecteur que je sois. Il y règne un ton suffisant et une arrogance qui révoltent ma liberté. » Marmontel dit en parlant de lui dans ses Mémoires, « qu'il a écrit de belles pages, mais qu'il n'a jamais su faire un livre. » Aujourd'hui on ne lit presque plus Diderot. Les esprits sérieux le regardent comme un mauvais philosophe, et le jugement porté sur lui comme écrivain, par Gilbert, a reçu la sanction de la postérité :

Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
Qui passe pour sublime à force d'être obscur...

Puisque nous citons deux vers faits contre lui par le grand critique qui fustigea si cruellement les philosophes du temps, nous citerons aussi deux des vers de Diderot lui-même, dans sa pièce intitulée *Les Furieux de liberté* :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

On voit par cette citation à quel point de dévergondage furieux descendaient ces écrivains abominables. Diderot est, comme on peut le voir, un des plus méritants parmi cette affreuse bande d'ennemis acharnés du christ-anisme.

DIDIÉ (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Alexandrie, sous la persécution de Galère Maximien. Il eut pour compagnons deson martyre les saints Fauste, prêtre, Ammoné, Philéas, Hésyque, Pacôme, Théodore, évêque égyptien, et six cent soixante autres, dont malheureusement nous ignorons les glorieux noms. L'Eglise fait collectivement leur fête le 26 novembre.

DIDIER (saint), lecteur et martyr, était attaché à l'église de Bénévent. Ayant appris l'emprisonnement de son évêque saint Janvier, il vint à Nole pour le voir. Il fut arrêté et présenté au gouverneur Timothée. Saint Janvier l'ayant reconnu pour appartenir à son Eglise, il fut conduit à Pozzoles et jeté aux bêtes dans l'amphithéâtre, avec son évêque et ses compagnons de captivité. Les animaux féroces n'ayant pas voulu faire de mal à ceux qu'on leur donnait pour victimes, Timothée fit décapiter tous les saints. Le corps de saint Didier fut porté à Bénévent. (*Voy. JANVIER.*) L'Eglise fait la fête de saint Didier, avec celle de saint Janvier, le 19 septembre.

DIDIER (saint), évêque de Vienne et martyr, mourut pour la confession de sa foi. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 11 février.

DIDIER (saint), évêque de Langres et martyr, fut mis à mort par les barbares en l'an de Jésus-Christ 411. Sous le règne de Théodose II, ayant fait une invasion dans les Gaules, ils s'emparèrent de la ville de Langres. Comme ils marchaient sur cette ville, le saint évêque Didier vint au-devant d'eux avec son clergé. Il espérait les fléchir et obtenir qu'ils prissent en pitié son troupeau ; mais il fut massacré avec tous ceux qui l'accompagnaient. Saint Didier est l'objet d'un culte très-fervent en France, en Italie et en Allemagne.

DIDYME (saint), martyr à Alexandrie, en l'an de l'ère chrétienne 304, sous l'empire de Dioclétien. Didyme était un jeune homme plein d'une foi ardente et courageuse : sa conduite le fit voir. Quand, en accomplissement des édits cruels lancés par le tyran, l'Eglise entière fut livrée aux persécuteurs et à leurs bourreaux, Alexandrie comme toujours, auguste privilège eut sa part de calamités. Eustratius Proculus, gouverneur, se montra le digne exécuteur des ordres

barbares de ses maîtres. Il fit arrêter une jeune vierge nommée Théodore. C'était une jeune fille remarquable par sa beauté, et appartenant à l'une des familles les plus distinguées de la ville par leur fortune et leur noblesse. Comme elle résistait courageusement aux orbes que lui donnait ce suppôt de la tyrannie, et qu'elle restait fidèle à sa foi, il la condamna à subir les outrages des libertins et des débauchés, dans une des maisons de prostitution de la ville. Dieu pourvut au salut de la sainte jeune fille en suscitant Didyme. Ce jeune homme ne voulut pas que la virginité de la servante du Seigneur fût plus longtemps en danger. Il s'habilla en soldat, prit une allure effrontée et libertine, et entra résolument dans la maison où elle avait été conduite. Après le premier mouvement de frayeur qu'eut Théodore, Didyme se fit connaître à elle, et lui donna ses habits en échange des siens : à la faveur de ce déguisement elle put s'évader. Ceux qui la virent sortir la prirent pour le soldat qui venait d'entrer : alors les débauchés qui attendaient au dehors entièrement et furent extrêmement surpris de rencontrer un homme à la place de celle qu'ils cherchaient. Déjà ils criaient au prodige, quand Didyme, avec un courage qu'on ne saurait trop louer, leur dit sa généreuse supercherie. Noble et sainte victime de son dévouement admirable, il fut pris par les persécuteurs et condamné à la peine capitale. Il allait subir son supplice, déjà la couronne du martyre était apprêtée pour lui ; l'ange qui porté les présents du Seigneur la tenait suspendue sur sa tête. Dieu voulut qu'il eût une autre récompense et le monde un nouveau sujet d'admiration. Théodore quitta la retraite où elle était en sûreté contre les recherches des persécuteurs, et vint s'offrir aux bourreaux à l'endroit où son libérateur allait verser son sang. Avec une générosité puisée dans la foi et dans la reconnaissance, elle demanda à mourir pour le sauver, et offre sa tête en échange de la sienne. Didyme, heureux de donner sa vie dans une si grande cause et pour un si saint motif, veut que la jeune fille se retire : en mourant pour elle, il meurt pour Dieu ; n'est-il pas trop payé du bienfait ? Le ciel ne se charge-t-il pas de la dette de la jeune vierge ? Qu'elle vive et qu'elle demeure près de ses parents, dont elle est l'orgueil et la joie ; qu'elle ne ravisse pas à son libérateur sa couronne toute préparée. Bientôt, intercesseur pour elle dans le sein de Dieu, il suivra avec amour ses pas sur cette terre, et, de concert avec l'ange gardien qui la protège, il veillera sur elle du haut des cieux. Théodore, de son côté, insiste : elle veut sauver Didyme. Allez, nobles enfants, Dieu vous regarde : vous êtes dignes l'un de l'autre. La vierge sera l'épouse de celui qui l'a protégée. Tous deux vous allez être unis dans la plus sainte alliance. Donnez-vous la main, inclinez vos têtes, Dieu vous attend dans son ciel. Le festin nuptial est préparé. Le bourreau les décapita tous

deux. Leur fête arrive le 28 avril. (*Voy. sainte Théodore.*)

DIDYME, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) égyptiens.

DIDYME (saint), martyr, mourut pour la foi à Laodicée en Syrie. Les compagnons de son martyre sont les saints D.oméde et Diodore. L'Eglise fait leur fête le 11 septembre.

DIEN (EMMANUEL), néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi en l'an 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite; Pierre Frieu, Dao Ambroise, Philippe Mi, Luc Thu, Luc Mai, Thadée Tho, Paul Noi et François Kam, néophytes, qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

DIÉGO DE MONTALVAN (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, coadjuteur, naquit au Mexique. Il fut envoyé par le P. Louis Valdivia pour évangéliser la tribu des Elicuriens avec les bienheureux Martin d'Aranda, Valdivia et Horace de Vecchi. Peu de temps auparavant, le P. Louis Valdivia avait baptisé trois des femmes d'Anganomon, cacique des Araucanos. Ces femmes s'étaient évadées avec leurs enfants, tout jeunes encore, et réfugiées auprès des Espagnols. Anganomon les ayant réclamés en vain, résolut de s'en venger. Ayant appris le départ de nos trois missionnaires, il les suivit avec deux cents cavaliers et fondit sur eux au moment où ils faisaient leur première exhortation aux Elicuriens. Ils furent assommés à coups de massue, parés de flèches et eurent ensuite la tête tranchée, le 14 décembre 1612. D'autres auteurs prétendent qu'ayant été liés à un arbre pour être écorchés vivs, on leur arracha le cœur, et qu'ils furent achevés à coups de massue. (*Tanner, Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 464.)

DIÉGO ORTIZ (le bienheureux), profès du couvent de Saint-Augustin, à Séville, naquit sur le territoire de Madrid. Ses supérieurs lui ayant reconnu un grand talent pour la prédication, le joignirent à plusieurs autres religieux qu'ils envoyaient au Pérou. Notre bienheureux fut chargé de la direction du diocèse de Cuzco. Après y avoir travaillé quelque temps, on l'envoya dans l'île de la Puna, dont plusieurs de ses féroces habitants se convertirent. De là Diégo vint dans la mission de Vilcabamba, où il devait subir le martyre. Ils convertirent le prince du pays. Deux d'entre les principaux indigènes qui venaient de recevoir le baptême, firent entendre à l'Inca que depuis qu'il était chrétien l'amour de ses sujets se refroidissait. Le prince resta indécis et ne se déclara pour personne. Forts de ce silence, les idolâtres poursuivirent les missionnaires. Le P. Ortiz se cacha. L'Inca ayant découvert sa retraite, le fit venir et l'entre tint longtemps, sans néanmoins l'instruire de son apostasie, que notre bienheureux connaissait. Sur ces entrefaites le prince vint à mourir. Peut-

être fut-il empoisonné. Quoi qu'il en soit, le P. Ortiz fut accusé par ses ennemis de l'avoir empoisonné. Il souffrit les plus grands tourments et fut soumis aux outrages les plus sanglants. Les idolâtres exigèrent de lui qu'il célébrât la messe pour obtenir la résurrection de l'Inca; il le fit, non dans le but cherché par ces hommes cruels, mais afin de prier pour eux et pour obtenir lui-même le pardon de ses péchés. La messe étant achevée sans que le miracle exigé fût obtenu, il fut acablé de coups. Ensuite on lui perça les joues et on y passa une corde en forme de bride pour le promener par la ville pendant trois jours de suite. Il fut exécuté sur la fin de 1569 ou au commencement de 1570.

DIGNE (saint), reçut à Rome la couronne du martyre avec sainte Emérite, sous l'empire de Valérien et de Gallien. On manque de détails authentiques et circonstanciés sur leur sacrifice. Leurs reliques sont actuellement dans l'église de saint Marcel. Elles sont inscrites dans le Martyrologe romain, à la date du 22 septembre.

DIGNE (sainte), martyre à Augsbourg en 304, sous l'empire de Dioclétien, était l'une des trois servantes qui étaient attachées à la maison de sainte Afre, fille publique dans cette ville, et qui mourut pour la foi au commencement de la persécution. Ces trois servantes faisaient le même métier que leur maîtresse. Elles la suivirent dans son triomphe. Comme on peut le voir en lisant les actes de la sainte, elles furent brûlées vives sur son tombeau avec sainte Hilaria, sa mère. L'Eglise célèbre leur fête le 5 août. (*Voy. AFRE.*)

DIGNE (sainte), fut martyrisée à Cordoue, sous la persécution d'Abdérane II. Cette religieuse, du monastère de Tabane qui gouvernait Elisabeth, se présenta elle-même au martyre. Peu de temps auparavant, elle crut voir en songe sainte Agathe qui, tenant des lis et des roses, lui en donnait une et l'engageait à la suivre. Depuis ce jour, elle désirait ardemment le martyre; si bien qu'ayant appris celui du prêtre Anastase et du moine Félix, elle ne put attendre davantage. Ayant ouvert secrètement sa clôture, elle se rendit en toute hâte à Cordoue et demanda hardiment au cadí pourquoi il avait fait mourir ses frères, qui ne soutenaient que la vérité. Elle ajouta sa profession de foi et des malédictions contre la fausse religion, et le cadí lui fit aussitôt couper la tête et pendre le corps par les pieds avec les deux autres. Ces trois martyrs souffrirent donc le même jour, le 14 juin, ère 891, qui est l'an 853. Le lendemain, Bénilde, femme avancée en âge et d'une grande piété, souffrit le même martyre, et l'Eglise honore ces quatre saints le jour de leur mort. Leurs corps furent brûlés quelques jours après et leurs cendres jetées dans le fleuve. (*Voy. PERSÉCUTIONS des Musulmans.*)

DIJON, *Divio* ou *Dibio*, actuellement chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Ce fut dans cette ville que saint Bénigne, disciple

de saint Polycarpe, et l'un des apôtres des Gaules, fut martyrisé sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Ce saint n'y était que depuis peu de temps. (*Voy. son article.*)

DIACLÈS (saint), martyr, versa son sang en l'honneur de Jésus-Christ avec les saints Zoël, Servile, Félix et Sylvain. C'est en Istrie que ce martyre eut lieu. Nous ne savons pas d'autres détails sur ces saints. L'Église célèbre leur mémoire le 24 mai.

DIACLÉTÉNIEN (saint), était dans les prisons d'Asie pour la foi chrétienne, quand Pinien, proconsul, fut miraculeusement converti par les saints Anthime et Sisinne. Il vint avec lui à Rome et logea dans sa maison, comme tous les confesseurs qu'il avait fait sortir de prison. Obligé de se retirer dans une des terres de Pinien, à Osme, dans la Marche d'Ancone, pour éviter la persécution, il y fut martyrisé en 290, sous Dioclétien, empereur, avec les saints Sisinne et Florent. Tous les trois ans les gens du pays offraient à un démon célèbre un sacrifice. Ce démon ayant déclaré qu'il ne rendrait plus d'oracles à moins que Sisinne, Dioclétien et Florent ne sacrifiasent, les trois saints furent pris et, sur leur refus d'offrir des sacrifices aux faux dieux, lapidés par le peuple. Les chrétiens retirèrent leurs corps de dessous les pierres et les enterrèrent près du lieu où ils avaient été martyrisés. L'Église honore leur mémoire le 11 mai. (*Voy. LUCINE, ANTHIME, prêtre.*)

DIACLÉTÉNIEN (*Valerius Jovius Aurelius Diocletianus*), empereur romain, naquit à Dioclée, ville de Dalmatie, en l'an 245. Sa mère se nommait aussi Dioclée; probablement à cause de cette double circonstance, on lui donna le nom de Dioclès, qu'il changea, devenu empereur, en celui de Dioclétien. Son père était greffier, suivant les uns; suivant les autres, sa famille n'avait pas même cette illustration, car il naquit dans l'esclavage. De bonne heure il entra dans le métier des armes; c'était alors le métier par excellence; tout était à la discrétion des militaires: le dernier des barbares pouvait, en franchissant les grades (et les événements l'ont bien prouvé), escalader le trône des empereurs. A une époque où la légitimité du pouvoir résidait dans le fait, et non dans le droit, n'importe quel soldat pouvait se poser en prétendant. Le crime faisait monter au trône; on en descendait par le crime, et la pourpre romaine était plus rouge du sang qui la couvrait que de sa couleur première. Dioclès eut de bonne heure l'ambition des grandes choses; il montra des talents militaires qui, peu à peu, le firent passer par les différents degrés de la milice jusqu'aux emplois les plus élevés. Ce fut surtout dans la guerre contre les Perses, où il suivit Carus, qu'il acquit sa célébrité. Numérien y ayant été tué, assassiné, comme on le pense, par Aper, Dioclès fut proclamé auguste par l'armée. On élevait un tribunal aux lieux où les soldats faisaient l'élection: après la sienne, Dioclétien y monta pour y jurer qu'il n'était ni auteur ni instigateur de la

mort de Numérien, puis, descendant, il alla droit à Aper et le perçant de son épée: « Sois content, lui dit-il, tu meurs d'une main illustre. » En mettant de côté ce qui tient du barbare dans cet acte d'un prince qui se fait juge et bourreau, et qui inaugure dans le sang sa puissance, on doit se demander si Dioclétien entendait vraiment accomplir un acte de justice: l'histoire est là pour dire que non. Dans son pays, pendant que Dioclès était encore dans les rangs les plus inférieurs de la milice, un oracle lui avait prédit qu'il serait empereur quand il aurait tué un sanglier. Depuis ce temps il avait tué à la chasse, autant qu'il avait pu, de ces animaux, et il disait avec assez d'esprit, voyant que ces exploits ne le faisaient point monter au trône: « J'ai beau tuer des sangliers, c'est toujours un autre qui les mange. » Dans l'occasion que nous venons de dire, il crut que le moment d'accomplir l'oracle était venu, car le nom d'Aper, en langue latine, signifie sanglier. Dans un ouvrage où nous n'avons pas à raconter les faits qui sont en dehors de notre sujet, nous n'aurions point rapporté cette anecdote si elle ne peignait d'un seul coup et la barbarie et la stupide superstition de Dioclétien. Les chrétiens furent depuis traités par lui comme le pouvait faire le prince à la fois le plus barbare et le plus superstitieux.

Comme nous l'avons dit en commençant, Dioclès prit le nom de Dioclétien. Les historiens ne sont point d'accord dans les jugements qu'ils portent de lui. Exalté à outrance par les païens, trop abaissé par les chrétiens, Dioclétien n'a point été jugé par eux à sa mesure. Aucun des empereurs romains n'a montré une aussi grande habileté en politique que lui. Ce qui, par-dessus tout, prouve cette habileté, c'est que Dioclétien a fourni un des règnes les plus longs, à une époque où les conspirations, l'assassinat, les catastrophes de toutes sortes précipitaient si vite du trône ceux qui y étaient assis. Il n'avait pas une bien grande instruction; mais il était doué d'un esprit naturel, il avait une habitude des affaires, une connaissance des hommes qui suppléaient chez lui à ce que l'éducation ne lui avait pas donné. Il était fin, souple, pénétrant, excessivement dissimulé. Il savait à merveille pénétrer dans les secrets et les desseins d'autrui, et fermer les siens à tous les regards. Quand il y avait à prendre une mesure ou cruelle ou vexatoire à n'importe quel titre, Dioclétien savait toujours en laisser l'exécution à ses collègues; mais il se hâtait de faire par lui-même tout ce qui pouvait lui mériter une réputation de justice, de clémence ou de grandeur. Le plus grand acte de la politique de Dioclétien fut de se donner un collègue, et de nommer des césars comme successeurs à l'empire: dès lors l'assassinat de l'empereur n'avait plus de but. On le concevait quand il n'y avait qu'une tête à abattre; mais, avec les mesures prises par Dioclétien, à quoi eût servi aux ambitieux de tuer un empereur, quand cet empereur avait un collègue ou des suc-

cesseurs désignés? Pendant toute la durée de l'empire, sa plus grande plaie avait été cette instabilité du pouvoir qui, à chaque instant, faisait des révolutions nouvelles, remettait tout en question et tuait la prospérité publique par les guerres, les séditions et l'absence de sécurité dans toutes les relations. En partageant sa puissance entre son collègue et les césars, Dioclétien les faisait tous intéressés à la défense mutuelle. Cette solidarité d'intérêts offrit un faisceau tellement puissant, qu'aucun compétiteur n'osa lever la tête durant ce règne si long, tandis que sous celui de Gallien, qui avait été si court, trente-deux généraux ou administrateurs avaient successivement pris la pourpre.

Un autre fait capital de la politique de Dioclétien gît dans les changements qu'il opéra dans l'administration. Rien n'est dangereux pour les gouvernants comme de voir une trop grande puissance aux mains de leurs subordonnés. Anciennement, chaque gouverneur ou proconsul réunissait dans sa main une foule d'attributions; un seul homme gouvernait les Gaules, un autre l'Afrique proconsulaire. Que pouvaient faire les empereurs contre un proconsul des Gaules révolté ou contre un proconsul d'Espagne, à une époque surtout où la force de l'empire était dans la population des provinces adonnée tout entière aux travaux de l'agriculture et faite au métier des armes? c'étaient les provinces qui fournissaient des troupes à l'empire. Quant à l'Italie elle-même, autrefois si pleine de sève, d'énergie et de courage, elle était tombée au dernier rang des nations: sa civilisation l'avait tuée. La race italienne s'était amoindrie, annihilée, pour ainsi dire, aux excès de la liberté: l'avocaserie avait envahi le sénat; plus de véritables vertus civiques. Le luxe, la fainéantise, la haine de toute autorité, l'orgueil poussé à ses dernières limites, un amour incroyable de la licence, avaient fait des Italiens la dernière nation du monde. L'Italie est encore sous le coup de cette déchéance. Les Italiens sont estinables comme hommes, il est impossible d'en faire un peuple. Pour ne pas rester à la discrétion des émeutiers de Rome et des gouverneurs, Dioclétien créa la science administrative: il morcela les administrations, réduisit, en les multipliant, les gouverneurs, les magistrats et autres, à une puissance très-minime. Il fonda des administrations centrales où tout devait venir aboutir. Ce fut sous son règne que la paperasserie envahit le gouvernement. Il y eut une multitude d'employés, de commis, tous émergeurs au budget. En un mot, l'empire fut gouverné: jusqu'alors il ne l'avait pas été. Chose terrible à dire! si une belle administration fait la force d'un gouvernement, elle fait en général le malheur d'un pays. Un peuple bien gouverné doit être criblé d'impôts. Comment peut-il en être autrement, quand il faut payer tous les administrateurs, tous les commis nécessaires? Au si fut-ce sous Dioclétien qu'on fut obligé, pour subvenir aux dépenses administratives,

de créer l'abominable impôt sur les denrées alimentaires et sur les boissons. Les gouvernants et les gouvernés sont malheureusement toujours à l'état d'antagonisme: si l'on pouvait les accorder, on aurait rendu le plus grand service aux administrés, car alors on pourrait supprimer la plupart des administrations qui dévorent les sueurs du peuple. Toujours est-il que ce fut Dioclétien qui établit la stabilité du gouvernement en imaginant cette science administrative, si utile à ceux qui gouvernent et si nuisible à quelques-uns des intérêts des gouvernés.

Ici nous devons borner ces considérations trop générales. Nous ne devons voir dans Dioclétien que le persécuteur de l'Eglise: c'est fâcheux, car nous aimerions à étudier en lui l'homme politique sous tous ses aspects. A cet égard, le règne de ce prince est un des plus curieux qu'on puisse examiner. L'histoire de Dioclétien n'a jamais été faite: les écrivains qui s'en sont occupés ont raconté les faits, mais ont complètement laissé de côté la philosophie morale et politique de ces faits.

A peine arrivé à l'empire, Dioclétien eut à combattre Carin, qui régnait dans l'Occident et était maître de Rome. Ce prince était venu en Illyrie pour y joindre Dioclétien et lui livrer bataille. Chemin faisant, Carin vainquit et tua Julien, qui s'était fait déclarer empereur. La bataille eut lieu dans les plaines de Vérone. Ayant joint Dioclétien, il lui livra plusieurs combats. Dans la haute Mésie, à Margue sur le Danube, il avait été vainqueur et poursuivait son adversaire, quand il fut tué par ses propres soldats, ce qui laissa Dioclétien seul maître de l'empire. Immédiatement celui-ci vint à Rome: il s'y trouvait lors du martyre de saint Gènes. Bien que ce prince n'ait lancé d'édits contre les chrétiens que dans l'année 303, ceux-ci n'en furent pas moins persécutés sous les commencements de son règne, en vertu des lois anciennes et suivant le caprice des gouverneurs et des magistrats: témoin saint Néon, saint Claude, saint Astère et leurs compagnes les saintes Domnine et Théonille, qui souffrirent à Eges, en Cilicie, le 23 août 285. (Voy. les articles de ces saints.)

En l'an 286, Dioclétien s'associa à l'empire Maximien Hercule, qui fut, comme lui, un des plus violents persécuteurs de l'Eglise: on peut le voir en lisant les Actes de saint Maurice et le martyre de toute la légion Thébéenne. Ce prince eut en partage l'Occident; Dioclétien se réserva l'Orient et fixa son séjour à Nicomédie, ville qu'il voulait rendre la première de l'empire, et qu'il combla de faveurs et de magnificences. Après avoir vaincu les Perses, auxquels il reprit la Mésopotamie, après avoir combattu avec succès les Germains, Dioclétien, pour consolider son trône, s'associa, en 292, deux nouveaux collègues, auxquels cependant il ne donna que le titre de césars (ce titre les rendait héritiers présomptifs de l'empire). Les deux nouveaux césars furent Constance

Chlore et **Galère**; chacun d'eux eut des provinces à gouverner. De ces deux nouveaux maîtres des peuples soumis à la puissance romaine, un seul ne fut pas persécuteur, ce fut **Constance**; quant à **Galère**, ainsi qu'on peut le voir à son article, il fut un des plus violents persécuteurs de l'Église. Ce fut lui qui fut l'instigateur de la persécution de **Dioclétien**; ce fut lui qui força la main à ce prince pour le contraindre à lancer ses édits. **Dioclétien** refusait toujours, et depuis longtemps, de porter ces édits terribles qui devaient couvrir de sang tout l'empire. **Galère** employa tous les moyens, même les plus odieux, pour l'y contraindre. Il accusa les chrétiens de conspirer contre le repos de l'empire, de vouloir renverser la puissance impériale. Il mit le feu au palais de **Nicomédie** et les chargea, devant l'empereur, de la responsabilité de ce crime atroce. Le vieil empereur céda et rendit les édits qu'on lui demandait. Ces édits furent le signal de la plus violente persécution qu'ait endurée l'Église; persécution qui dura dix ans entiers, et qui ne s'arrêta que quand **Constantin** fut devenu maître de l'empire. (*Voy. l'article PERSÉCUTION.*) Jusqu'à cette époque fatale, le règne de **Dioclétien** avait été heureux; quelque gloire même l'avait illustré. A partir de ce moment il changea de face: la malédiction de Dieu frappa la main signataire des édits qui versèrent le sang des fidèles. Dès l'année suivante, **Dioclétien** éprouva une maladie excessivement grave, qui affaiblit sa raison et lui enleva une partie de ses brillantes facultés. Punition terrible! son intelligence se sentait décroître et tomber. Elle assistait pour ainsi dire à son propre abaissement et à sa décrépitude. Bien plus, le vieil empereur but jusqu'à la lie la coupe amère que Dieu réserve aux grandeurs qu'il frappe de déchéance pour les punir. Son autorité, si grande, si pleine, si entière jusqu'alors, il la vit méprisée et foulée aux pieds. Sa tête n'avait plus la force d'imposer le respect par le prestige de la capacité. **Dioclétien** fut avili par ceux qu'il avait associés à sa puissance, et en qui il avait espéré trouver des soutiens de son pouvoir. Il avait, en les nommant, déjoué les conspirations des particuliers, mais il s'était donné des maîtres. **Galère**, surtout, le traitait avec une hauteur et un mépris extraordinaires. L'histoire de l'abdication de **Dioclétien** est si curieuse, que nous allons la rapporter ici. Je citerai ce que j'ai écrit dans mon *Histoire des Persécutions*, vol. III, p. 387 :

L'événement politique le plus grave de l'époque à laquelle nous sommes arrivés, est l'abdication de **Dioclétien** et de **Maximien**. Cet événement eut une immense influence sur les affaires de l'Église. Pour le raconter, nous allons être forcés de nous reporter un peu en arrière.

A la fin de l'année 303, **Dioclétien** se trouvait à Rome, où le faste tout oriental qu'il affectait de montrer depuis ses victoires sur les Perses le fit généralement détester et mépriser. On opposait, pour se moquer de lui,

à ce faste d'imitation, les mesquineries dont le rendait coupable son avarice naturelle, et il était l'objet des plaisanteries des Romains. Il fut si irrité de cela, qu'à l'approche du 1^{er} janvier, il quitta brusquement Rome, où il devait inaugurer son neuvième consulat, et s'en vint faire cette cérémonie à Ravenne. A **Nicomédie**, sa résidence habituelle, l'esclave devenu monarque pouvait afficher son faste et ses airs de grandeur sans blesser autant qu'à Rome, où, quelque déchu qu'on fût de l'ancienne simplicité, on savait encore garder du mépris pour la mollesse et le luxe effréné de l'Orient. Quittant Rome au milieu de l'hiver, le vieil empereur fut fortement incommodé par le froid et par les pluies qui tombaient avec abondance; il contracta une maladie grave qui ne le quitta jamais entièrement. De retour à **Nicomédie**, au milieu de l'été, il voulut néanmoins inaugurer le cirque qu'il y avait fait construire; mais bientôt son mal augmenta au point de donner les plus sérieuses inquiétudes. Partout on invoquait les dieux pour sa santé; des prières publiques furent ordonnées. Le 13 décembre, l'état de l'empereur étant devenu plus alarmant, les habitants de **Nicomédie** remarquèrent dans le palais des signes de deuil, la tristesse, les larmes, ainsi que les craintes et le silence des juges. Dans toute la ville on disait que non-seulement l'empereur était mort, mais qu'il était enseveli. Ce ne fut que le lendemain que la nouvelle du contraire se répandit, et que l'on put remarquer la joie et la sécurité reparaitre sur le visage des juges et des domestiques du palais. Pourtant, quelques personnes croyaient qu'on cachait la mort de l'empereur jusqu'à l'arrivée de **César Galère**, dans la crainte qu'il ne survint quelques troubles. Peu à peu ces soupçons augmentèrent au point que, pour les faire cesser, **Dioclétien** jugea à propos de se montrer au peuple; c'était le 1^{er} mars. Il était si défat qu'à peine on pouvait le reconnaître. Depuis le 13 décembre, la raison lui était revenue; mais il la perdait encore par intervalles et avait des attaques périodiques de démence.

Quelques jours après, **Galère**, son fils adoptif et son gendre, arriva; ce n'était point le désir de féliciter son père sur son retour à la santé qui le ramenait, mais bien le dessein de l'engager ou de le forcer à quitter la pourpre. Il avait déjà eu des discussions à ce sujet avec le vieux **Maximien**, et l'avait effrayé en le menaçant d'une guerre civile. Il commença à attaquer **Dioclétien** par la douceur, lui représentant qu'il était avancé en âge, que ses forces, qui déclinaient, seraient désormais insuffisantes pour supporter le fardeau des soins qui constituent le gouvernement d'un empire. Il lui faisait entrevoir les douceurs du repos comme un port où devait tendre sa vieillesse après tant de fatigues, après tant d'années passées au timon des affaires. Il lui citait l'exemple de **Nerva**, qui s'était démis volontairement en faveur de **Trajan**. A ces raisons, **Dioclétien** répondit qu'il serait honteux pour lui de fi-

nir dans l'obscurité de la condition privée, une vie tout entière et si glorieusement passée sur le trône; que dans le cours d'un règne aussi long que le sien, il n'avait pu manquer de se faire considérablement d'ennemis, et que le parti qu'on lui proposait pouvait être fort dangereux à accepter; que Nerva, qui n'avait régné qu'un an, avait fort bien fait de reprendre une vie et des habitudes qu'il n'avait changées qu'à regret, quand surtout son grand âge et sa profonde inexpérience des affaires lui commandaient de les confier à des mains plus fortes et plus expérimentées. Ensuite, le vieil empereur dit à son gendre que s'il voulait absolument le titre d'auguste, il était prêt à le lui donner ainsi qu'à Constance, afin qu'il n'y eût plus aucune distinction entre eux tous. Galère n'eut garde d'accepter; son rêve, c'était la domination universelle; il savait bien que Dioclétien restant empereur, le titre d'auguste ne serait pour lui qu'une vaine qualité. Il lui répliqua donc que, d'après les formes de gouvernement sagement introduites et ordonnées par lui-même, il fallait qu'il y eût, comme par le passé, deux augustes et deux césars. Il est possible, disait Galère, que deux empereurs restent en bonne intelligence, mais quatre, c'est impossible, les divisions intestines, les guerres civiles, ne tarderaient pas à déchirer l'empire tout entier; que, du reste, si Dioclétien hésitait à quitter le pouvoir, il songerait à ses propres affaires, qu'il était las d'être depuis quinze ans subalterne et relégué en Illyrie, sur les bords du Danube, où il avait à combattre avec des barbares, tandis que les autres régnaient agréablement sur des provinces vastes et tranquilles.

Dioclétien comprit, à ce discours, et surtout en voyant les lettres dans lesquelles le vieux Maximien l'instruisait des intentions de Galère, qu'il n'avait plus qu'à se soumettre. Il répondit donc les larmes aux yeux : — Qu'il en soit donc ainsi; mais il est convenable que les césars soient élus d'un commun accord. — Pourquoi? ne faudra-t-il pas que les autres en passent par ce que nous aurons décidé? — A la bonne heure : du reste il convient de nommer leurs fils césars. Que ferons-nous donc? — Maxence n'est pas digne de cet honneur : lui qui m'a méprisé n'étant que particulier, que ne ferait-il pas quand il sera parvenu à l'empire? — Constantin est universellement aimé, et on est persuadé qu'un jour il surpassera son père en bonté et en clémence. — Il adviendra de là que je ne pourrai faire ce que je voudrai. Je veux choisir des césars dont je puisse disposer, qui me craignent, qui ne fassent rien sans mon ordre. — Quel parti donc prendrons-nous? — Choisissons Sévère. — Quoi! ce danseur, ce débauché, cet ivrogne qui fait de la nuit le jour et du jour la nuit? — Il a la confiance des soldats, et je l'ai envoyé à Maximien pour qu'il reçoive de lui l'honneur de la pourpre. — Je consens à ce que vous proposez, mais qui choisirez-vous pour second césar? — Je choisis celui-ci... (et il

montre un jeune homme demi-barbare appelé Daïa, auquel il avait donné le nom de Maximin). — Mais quel est celui que vous me proposez? — C'est mon parent. — Mais vous m'indiquez là des hommes incapables de gouverner l'empire. — Je me suis assuré de leur capacité. — Ceci vous regarde : durant mon règne, je me suis occupé de tout ce qui pouvait contribuer à la félicité des Romains; s'il arrive quelque malheur à cet empire, ce sera votre faute...

Nous avons jugé bon de reproduire ce dialogue, presque entièrement pris dans Lactance, auteur contemporain et parfaitement à même de savoir comment les choses se passèrent.

Tout étant donc ainsi décidé, on en vint à l'exécution. Le 1^{er} mai, on se rendit à environ trois milles de Nicomédie, sur une éminence, celle où Galère avait reçu le titre de César. On y avait élevé une colonne surmontée de la statue de Jupiter. Ce fut là que, devant l'armée, les grands de l'empire et une immense multitude de peuple, s'accomplit le grand événement qui donnait à l'empire de nouveaux maîtres. De tous côtés on jetait les yeux sur Constantin; tous les desirs, tous les vœux étaient pour lui. Personne ne doutait de son élévation à la dignité de César. Dioclétien, le visage mouillé de larmes, dit aux soldats qu'il était vieux et infirme, qu'après tant de fatigues endurées il aspirait au repos et qu'il remettait l'empire en des mains plus robustes et plus fortes que les siennes. Il dit qu'il avait choisi d'autres césars. On attendait avec impatience, quand tout à coup on entend les noms de Sévère et de Maximin. La stupéfaction est au comble. Constantin était debout près du trône, Galère l'écarte et fait avancer Daïa. Tout le monde se demande ce que c'est que ce nouveau César; cependant personne n'ose réclamer. Dioclétien revêt Daïa de la pourpre dont il se dépouille. Ensuite la foule s'écoule silencieuse, tandis que le vieil empereur, redevenu Dioclès, monte dans son char, ne fait que traverser Nicomédie, et retourne dans sa patrie, la Dalmatie, où il choisit la ville de Salone pour sa résidence.

Dioclétien vécut retiré à Salone jusqu'en l'an 313. Les derniers temps de sa vie furent extrêmement malheureux. En 314, il avait vu, sans pouvoir l'empêcher, le traitement affreux qu'on avait fait subir à sa femme et à sa fille. Plus tard, Constantin et Licinius, en se déclarant pour les chrétiens, condamnaient ouvertement la conduite qu'il avait tenue. Partout ils faisaient abattre les images de Maximien. Dioclétien partageait la honte de cette proscription, car partout son effigie était jointe sur les monuments à celle de son vieux collègue. Dioclétien, voyant que les nouveaux maîtres de l'empire n'avaient plus pour lui les égards et la considération qu'il se croyait dus, en prit un profond chagrin. Il ne se trouvait bien nulle part, dit Lactance, le chagrin et l'inquiétude lui ôtaient l'appétit et le repos. Il soupirait, il gémissait, il se roulait continuellement,

tantôt dans son lit, tantôt à terre. Ainsi Diocletien, si favorisé de la fortune pendant vingt ans, puis réduit à une condition privée, accablé d'opprobres, ennuyé de la vie par désespoir, mourut de faim et de tristesse.

DIODORE (saint), fut martyrisé en Pamphylie, sous la persécution de Dèce et sous le gouvernement de Pollion, en l'année 250. Nous croyons ses Actes perdus. L'Église fait sa fête le 26 février.

DIODORE (saint), prêtre, martyr, était au nombre des chrétiens qui, après la mort de saint Chrysostome et de sainte Marie, s'étaient rendus dans la sablonnière qui leur servait de tombeau, pour y célébrer leur fête et pour y assister au saint sacrifice. L'empereur Numérien fit fermer l'entrée avec une énorme quantité de sable et de pierres, de sorte que tous les chrétiens qui y étaient assemblés, moururent dans ce lieu. L'Église honore la mémoire de tous ces saints martyrs le 1^{er} décembre. (*Voy. CHRYSOSTOME*).

DIODORE (saint), évêque de Tarse et confesseur, naquit très-probablement à Antioche, où il fut prêtre longtemps. On dit qu'il appartenait à une famille illustre. Jusqu'à ce qu'il fût ordonné évêque, il vécut toujours dans sa ville natale. Il aimait beaucoup l'étude et le travail. Ce fut à Athènes qu'il étudia les belles-lettres. Bientôt, comprenant l'inanité des choses d'ici-bas, les vanités de la science et de la noblesse, il renonça au monde et à tout ce qu'il lui promettait d'avantages, pour vivre dans l'état ascétique et pour ne plus se livrer qu'aux travaux de piété. Dès lors, il passa ses jours dans la pénitence, sans cesse occupé à prier ou à défendre la foi. Vers l'an 370, il gouvernait, au rapport de Socrate, un monastère qui était ou dans Antioche, ou tout auprès. Il fut, dit saint Basile, élevé et formé par les leçons de saint Silvain (celui de Tarse, si célèbre sous Constance et sous Valens). Après la déposition du saint évêque Eustathe, un grand nombre des orthodoxes d'Antioche crurent devoir se soumettre aux évêques que les ariens lui donnèrent pour successeurs. Diodore fut de ce nombre. Saint Diodore fut un des premiers à demander saint Mélèce pour évêque. Après l'avoir obtenu, il fut aussi des premiers à s'unir complètement à lui et à se séparer des ariens, lorsqu'on l'eut déposé pour mettre Euzoïus à sa place. Diodore, qui avait été un glorieux défenseur de la catholicité contre l'arianisme, fut aussi un défenseur éloquent de la religion chrétienne contre le paganisme. Ce fut au point qu'il mérita recevoir les injures de Julien l'Apostat. Ce prince, dans une lettre à Photin l'hérésiarque, nomme Diodore un magicien de Nazareth, un sophiste raffiné de la religion champêtre des chrétiens, qui avait armé sa misérable langue contre les dieux du paganisme, qui avait employé contre eux les sciences qu'Athènes lui avait apprises, et qui s'était malheureusement rempli de toute la théologie des pécheurs.

En l'an 370 ou 371, sous la persécution de Valens, quand saint Mélèce eut été banni pour la troisième fois, Diodore et Flavien continuèrent à faire ce qu'ils avaient commencé du temps de Constance, c'est-à-dire à soutenir le peuple d'Antioche dans la foi, à l'affermir durant la persécution; avec cette différence, que la première fois ils étaient laïques, et que cette dernière ils étaient prêtres et délégués par saint Mélèce pour tenir sa place. C'était Flavien qui amassait dans les Écritures les passages et les citations dont saint Diodore nourrissait les discours qu'il faisait au peuple. Les assemblées se tenaient hors de la ville, au delà de la rivière d'Oronte. Valens ne souffrait pas que les catholiques s'assemblassent dans la ville. Non-seulement il s'occupait du peuple sous le rapport de la prédication, mais encore il donnait ses soins aux différentes écoles que la piété des catholiques avait fondées pour l'instruction du jeune âge. Il avait alors dans ces écoles des hommes célèbres destinés à être plus tard l'ornement de l'Église, saint Jean Chrysostome, Théodore de Mopsueste, Maxime de Séleucie. Saint Chrysostome, en parlant de saint Diodore, le nomme son père, et se fait gloire de l'amitié toute paternelle que ce saint homme lui témoigne. Bientôt les hérétiques ne purent contenir leur haine, en présence de la force avec laquelle le saint défendait la vérité à Antioche. Ils le chassèrent; mais il revenait: car saint Chrysostome dit qu'ils le chassèrent plusieurs fois. Ils cherchèrent bien des fois à le tuer; mais Dieu semblait le conduire comme par la main, et quels que fussent les pièges qu'on lui tendait, il échappait toujours. Aussi saint Chrysostome le nomme un martyr vivant. On ne peut du moins lui refuser le titre de confesseur. Quand il était forcé de partir d'Antioche, il allait dans la basse Arménie trouver saint Mélèce qui y était banni. Il y était quand saint Basile vint voir le saint évêque, en 372. Basile avait toujours aimé Diodore comme disciple de Silvain. Quand il le connut mieux encore, il l'aima et le chérit davantage, à cause de cette éloquence si remarquable dont Dieu lui avait fait l'inestimable cadeau. Ses calomnieurs voulurent lui faire un crime de cette amitié si vive. Tillemont, dans sa naïve simplicité, dit qu'on ne voit pas pourquoi, ni ce qu'on voulait dire. Ame simple et pure, il ne savait pas de quelles infâmes suppositions la calomnie peut percer ses victimes. Du reste, saint Basile ne se vengea de cette odieuse imputation qu'en avouant l'amitié sainte qui l'unissait à Diodore. « Oui, j'aime Diodore, disait-il, parce qu'il mérite être aimé. » Diodore ne fut fait évêque qu'après la mort de Valens, en 378 ou 379. Ce fut saint Mélèce qui le sacra évêque de Tarse, et qui l'établit chef et métropolitain de toute la Cilicie.

Saint Jérôme remarque que Diodore se montra beaucoup plus grand étant prêtre qu'étant devenu évêque. Il semble même s'en éton-

ner ; cela nous surprend, car il faut remarquer que le temps de la prêtrise de saint Diodore s'était passé durant la persécution, dans des circonstances tout exceptionnelles, de nature à mettre en relief toutes les vertus que, dans les temps de paix, l'homme de Dieu tient en réserve et renfermées dans son cœur. Prêtre, il avait été obligé de combattre sans cesse contre les ennemis de la foi, contre les ennemis de la religion. Il avait constamment lutté. A l'instant où il fut promu à l'épiscopat, le grand Théodose régnait, et l'Eglise de Dieu se reposait dans une paix profonde, après les horribles tempêtes qui l'avaient éprouvé. Tous les soldats de Jésus-Christ avaient déposé les armes du combat. Les confesseurs, rentrés dans les fonctions calmes du ministère, n'avaient plus qu'à conduire doucement dans les voies que le Seigneur avait adoucies le troupeau qui leur était confié. Que pouvait faire de saillant un évêque qui le mit en relief. Il n'avait plus qu'à pratiquer ces humbles vertus de l'épiscopat, si précieuses aux yeux de Dieu, mais qui ne font pas de bruit dans le monde, et qui ne dépassent guère la contrée où elles se répandent en trésors de bénédictions sur les âmes des fidèles. Dans les temps de persécution, l'évêque, à la tête de son clergé, soutient la foi publique, prépare les chrétiens au combat, admoneste les tyrans, résiste à leurs injonctions, à leurs séductions, à leurs menaces, il meurt s'il le faut. En temps de paix, il prêche, il instruit, il veille à l'administration des sacrements, à la conduite du clergé ; il regarde avec l'œil du pasteur et du père si tout est bien dans le troupeau confié à sa garde. Il montre l'exemple des vertus qu'il recommande. Il acquiert peu de cette gloire qui frappe les yeux ; mais à chaque instant une bonne œuvre, une âme gagnée, un pauvre secouru, une chute empêchée, viennent réjouir les cieux. Saint Diodore remplit en saint sa place d'évêque. Si Dieu, dans cette haute position, l'eût appelé aux combats du confesseur ou du martyr, les gages qu'il avait donnés étant prêtre permettent de dire qu'il n'était pas déchu de son passé. En 379, il assista au grand concile d'Antioche, et au second concile œcuménique en 381, où il eut l'honneur, avec saint Pélage de Laodicée, d'être établi comme le centre de la communion catholique dans tout l'Orient. Il prit part à l'élévation de Nectaire au siège de Constantinople. Il fut aussi un des auteurs de l'élection de Flavien d'Antioche : on le voit venir à Antioche lorsque saint Chrysostome était déjà prêtre. Quoique malade, il monta en chaire pour instruire le peuple. Il commença par un grand éloge de saint Chrysostome. Quelques jours après, saint Chrysostome répondit avec une extrême modestie aux louanges que lui avait décernées le saint évêque, et prononça de lui un magnifique éloge.

On ne sait plus rien du saint évêque, seulement on peut affirmer qu'il mourut vers 392 ou 393, puisque Phalère fut nommé comme évêque de Tarse dans un concile de

Constantinople. Les plus grands saints ne parlent de lui qu'avec de grandes louanges. Domnus, qui gouvernait l'Eglise d'Antioche quelque temps après, le nomme le grand Diodore, le fort athlète de la piété, la colonne et le défenseur de la vérité, pour laquelle il avait combattu dans Antioche contre toutes les hérésies. Jean, qui fut le prédécesseur de Domnus, et tout le concile d'Orient, le mettent entre les plus éclatantes lumières de l'Eglise. Ce grand homme a eu dans l'Eglise le sort d'Origène : s'il y eut beaucoup de voix imposantes à chanter ses louanges, beaucoup l'ont attaqué et ont prétendu que sa foi n'était pas à l'abri de tout soupçon. Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans le détail des reproches qui lui ont été faits ; il doit nous suffire de dire qu'ils ne nous paraissent pas fondés. Nous avons esquissé sa vie, nous avons montré en lui le défenseur, le confesseur de la foi ; nous avons rempli notre rôle en ce qui le concerne.

DIODORE (saint), martyr, mourut pour la foi à Aphrodisiade en Carie. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Diodore et Rodopien. Ce fut durant la persécution de Dioclétien qu'ils furent lapidés par leurs concitoyens. L'Eglise fait leur mémoire le 3 mai.

DIODORE (saint), martyr, mourut pour la foi à Laodicée en Syrie, avec les saints Diomède et Didyme. Nous manquons de détails sur ces saints. L'Eglise fait leur mémoire le 11 septembre.

DIOGÈNE (saint), martyr, reçut la couronne des glorieux combattants de la foi en Macédoine. Il y souffrit le martyre avec saint Timothée. L'Eglise fait leur fête le 6 avril.

DIOMÈDE (saint), martyr, était médecin à Nicée en Bithynie. Ce fut durant la persécution de l'impie Dioclétien qu'il périt par le glaive, en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous ne possédons aucun document relatif à ce saint. L'Eglise fait sa fête le 16 août.

DIOMÈDE (saint), martyr, fut martyrisé en l'honneur de Jésus-Christ, à Laodicée en Syrie. Il eut pour compagnons de son martyre, dont les circonstances sont inconnues, les saints Diodore et Didyme. L'Eglise fait la fête de ces glorieux combattants le 11 septembre.

DIOMÈDE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre avec les saints Julien, Philippe, Eutychien, Hésique, Léonique, Philadelphie, Ménalippe et Pantagape. Ils accomplirent leur martyre, les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise célèbre leur mémoire le 2 septembre.

DION (saint), martyr, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, fut mis à mort pour la foi, en l'an 311, avec saint Pierre, évêque de cette ville, par ordre de Maximien Daïa, avec les saints Ammonius et Fauste. L'Eglise célèbre leur fête à tous le 26 novembre.

DION, proconsul d'Afrique en 296, du temps de l'empereur Dioclétien, condamna

à mort et fit exécuter saint Maximilien de Thébeste, qui refusait de s'enrôler pour le service de l'empereur, l'étant déjà, disait-il, au service de Jésus-Christ. (*Voy.* les Actes de MAXIMILIEN, à l'article de ce saint.)

DIOSCORE, jeune chrétien, âgé seulement de quinze ans, résista avec un tel courage aux tourments, aux menaces, que le juge devant qui et par l'ordre duquel ces choses avaient lieu, en fut ravi d'admiration et le renvoya à cause de son jeune âge, afin de lui laisser tout le loisir nécessaire pour qu'il pût devenir sage. Cette histoire se trouve dans Eusèbe (l. vi, ch. 41) citant saint Denys. Dioscore reçut plus tard la couronne du martyre dont il s'était rendu si digne par cette admirable confession. Nous ignorons son genre de mort; nous ne savons pas à quelle date elle eut lieu, mais ce dut être peu après, car saint Denys, dans le passage cité par Eusèbe, s'exprime ainsi : « Cet admirable jeune homme est maintenant avec nous, Dieu le glorifiant pour un combat plus long et plus glorieux. » L'Eglise fait sa fête le 14 décembre.

DIOSCORE (saint), martyr, habitait Corinthe en 249, sous l'empire de Dèce; il confessa avec un grand courage le nom de Jésus-Christ, avec ses compagnons Victorin, Victor, Nicéphore, Claudien, Sérapion et Papias. Avec eux il fut exilé en Egypte. Quelques-uns disent qu'ils s'y rendirent volontairement : nous les y retrouverons en 284, sous l'empire de Numérien, donnant généreusement leur vie pour la foi, sous le gouverneur Sabin. Déjà Victorin, Victor et Nicéphore, par ordre de ce gouverneur, avaient été brisés l'un après l'autre dans un grand mortier, sans que le courage de ceux qui restaient en fût ébranlé. Il fit prendre Claudien et le fit couper par morceaux. Les membres palpitants du généreux martyr furent jetés devant les trois saints qui restaient, afin qu'épouvantés par ce spectacle, ils renoncassent à Jésus-Christ. Le juge leur dit, en leur montrant les membres épars de Claudien : « Il ne tient qu'à vous d'éviter un pareil traitement. Je ne vous contrais aucunement à mourir. » — Si vous nous connaissez mieux, lui dirent les martyrs, vous accéderiez à la prière que nous vous faisons de nous infliger un plus cruel supplice, si vous en connaissez. Jamais nous ne violerons la fidélité que nous devons à notre Dieu et ne renierons jamais Jésus-Christ notre sauveur. » Transporté de rage, le tyran condamna Dioscore à être brûlé vif. Ce supplice fut mis à exécution le 25 de février, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de tous ces saints. (*Voy.* VICTORIN.)

DIOSCORE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

DIOSCORE (saint), martyr, était lecteur dans une église d'Egypte. Le gouverneur de cette province exerça à son égard toutes sortes de cruautés, jusqu'à lui arracher les

ongles et à lui brûler les côtés avec des flambeaux. Mais les exécuteurs, effrayés d'une lumière céleste qui parut tout à coup, tombèrent par terre. Ayant enfin été brûlés avec des lames ardentes, il accomplit son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 18 mai.

DIOSCORIDE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Crescent, Paul et Hellade. Le Martyrologe romain ne dit point en quelles circonstances. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 28 mai.

DOI-BUONG (PAUL), était capitaine des gardes du roi à la cour de Cochinchine. Le roi ayant publié un édit contre les chrétiens, le 6 janvier 1833, ce saint guerrier fut décapité le 23 octobre de la même année, sur l'emplacement même de l'Eglise qui avait été détruite.

DOMICE (saint), martyr, souffrit en Syrie. Les miracles qu'il fit procurèrent une infinité de bienfaits aux habitants de ce pays. On n'a pas de détails plus étendus sur lui. L'Eglise fait sa sainte et immortelle mémoire le 5 juillet.

DOMICE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ à une époque qui nous est inconnue. Il eut pour compagnons de son martyre saint Aquilas, saint Eparque, les saintes Pélagie et Théodosie. L'Eglise honore leur mémoire le 23 mars.

DOMINICAINS (les cent vingt-six martyrs en 1261), furent mis à mort pour la foi chrétienne, par les Hongrois, les Bosniens et les Dalmates, chez lesquels ils répandaient la lumière de l'Evangile. Ces peuples leur firent souffrir différents genres de mort. *Voy.* Fontana, *Monumenta Dominicana*, ann. 1261.

DOMINIQUE (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi de Jésus-Christ avec les saints Victor, Primien, Lybose, Crescent, Second et Honorat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain ne dit rien de plus sur eux. L'Eglise honore la sainte mémoire de ces glorieux martyrs le 29 décembre.

DOMINIQUE (saint), évêque et confesseur, souffrit dans la ville de Bresse pour la foi chrétienne. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Eglise l'honore comme confesseur le 20 décembre.

DOMINIQUE DE VIC (le bienheureux), de l'ordre des Frères Prêcheurs, reçut la palme du martyre en 1355, avec André de Lopez, religieux du même ordre. Les habitants du pays de Puchutla, irrités de voir les progrès de l'Evangile chez leurs voisins de l'ancienne *Terre de guerre*, réunirent une nombreuse armée et envahirent la nouvelle *Terre de paix* afin de venger leurs dieux délaissés. Nos deux saints religieux périrent dans cette invasion. Fontana (*Monumenta Dominicana*) marque leur martyre en 1352.

DOMINIQUE (le bienheureux), mourut pour la foi de Jésus-Christ, à Cumana, côte de l'Amérique du Sud (province qui fait maintenant partie de la république de Vénézuéla). Les Espagnols y avaient jeté les fondements d'une ville qu'ils nommaient Nouvelle-Tolède. Les Franciscains, qui avaient

pris la fuite après l'affaire occasionnée par l'affreuse conduite d'Alfonse de Ojéda (*Voy. MARACAPANA*) y revinrent. Las Casas y vint pour promettre aux indigènes que les injustices dont ils avaient été l'objet ne se renouveleraient pas. Une femme de leur nation, nommée Marie, lui servit d'intermédiaire vis-à-vis de ses compatriotes. Las Casas jugea à propos de faire cesser le commerce qui existait entre les colons espagnols de Cubagua et les naturels de Cumana, parce que ce commerce entretenait le goût dépravé que les indigènes avaient pour le vin d'Espagne. Voyant qu'il ne pouvait venir à bout de son dessein, il partit pour aller demander justice à Haïti. Il commit un nommé François de Soto pour gouverner la colonie en son absence. Ce nouveau chef eut l'imprudence de diminuer les moyens de défense de la colonie. Or les indigènes profitèrent de cette circonstance pour la détruire. Ils étaient irrités des obstacles qu'on mettait au commerce qu'ils faisaient avec les Espagnols, leur vendant leurs enfants pour être esclaves, contre du vin d'Espagne. Ils formèrent le dessein de renverser le fort et de massacrer tous les Français.

Herrera, cité par Henrion, en parle en ces termes : « Les religieux en ayant été instruits trois jours avant l'événement, firent interroger l'Indienne Marie, pour s'assurer si la conspiration était véritable. A l'entendre, rien n'était plus faux ; mais ses yeux et ses traits annonçaient qu'elle y croyait. Il arriva le même jour sur la côte une barque qui venait échanger des marchandises : les Espagnols et les religieux demandèrent d'y être reçus pour échapper au danger, mais leurs prières furent inutiles. Les Français qui étaient avec Soto passèrent ce temps-là dans les plus vives inquiétudes ; ils s'adressaient aux Indiens et leur demandaient quel jour on avait choisi pour les égorger. La veille de l'exécution, on plaça le peu de monde qu'on avait et quatorze petites pièces d'artillerie autour du magasin des Espagnols, voisin du couvent ; mais lorsqu'on voulut se servir de la poudre, on la trouva très-humide. Le lendemain, à l'heure où on l'exposait au soleil pour la faire sécher, des Indiens arrivèrent en poussant de grands cris ; ils mirent le feu au magasin et tuèrent deux ou trois hommes, pendant que d'autres, après avoir fait une brèche dans un côté du bâtiment et au mur du jardin des religieux, qui était entouré de caunes, les aidaient à y pénétrer. Dans ce moment, François de Soto revenait du village des Indiens, qui n'était éloigné que de la portée du trait du magasin et du monastère ; il reçut une flèche empoisonnée dans le bras, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de pénétrer dans le jardin. Les Pères avaient un étang formé des eaux du fleuve et qui fournissait de l'eau au couvent ; là se trouvait un canot en état de recevoir cinquante personnes. Tout le monde y entra, excepté le frère Dominique, qui, aux premiers cris des Indiens, était allé se cacher, sans être vu, au milieu des roseaux. Le canot, portant une vingtaine d'Espagnols, s'avança vers le fleuve

pour gagner la mer, et se dirigea vers la pointe d'Araya, où se trouvaient les salines avec des navires en chargement, mais séparée du point où l'on était par plus de deux lieues de mer. Le frère Dominique, ayant aperçu le bateau, sortit de sa retraite et vint jusqu'à la rivière. Quoique ses compagnons fussent déjà au-dessous du point où il avait paru, ils firent tous leurs efforts pour arriver jusqu'à lui et pour le prendre ; mais il leur fut impossible de surmonter le courant qui les emportait avec rapidité. Dominique s'en apercevant, leur fit signe, avec les deux mains, de s'éloigner. Les Indiens, occupés de l'incendie du magasin, ne savaient pas qu'il ne s'y trouvait plus personne ; mais voyant bientôt après le canot, ils se jetèrent dans une pirogue pour poursuivre les Espagnols qui étaient déjà une lieue en avant, accablés de fatigue, et n'ayant pas cessé un seul instant de fuir à force de rames. Les deux embarcations échouèrent en même temps et on se trouva très-près les uns des autres sur une plage hérissée de chardons à longues épines et tellement serrés, qu'un homme armé n'aurait osé s'y engager sans le plus grand embaras. Comme les Indiens étaient nus, ils n'avançaient qu'avec une extrême lenteur sur ce terrain au milieu duquel ils s'étaient réfugiés. Le frère Jean Garcés raconte que se voyant presque atteint par ces Indiens armés de sabres, de pierres, et se croyant à sa dernière heure, il se mit à genoux, ferma les yeux et recommandant son âme au ciel, attendit, la tête baissée, le coup qui devait l'ôter de ce monde. Quelques moments s'étant écoulés sans que les Indiens exécutassent leur résolution, Garcés releva la tête, regarda autour de lui et ne vit personne. Il supposa que les Indiens n'avaient osé s'avancer jusqu'à lui, de crainte de se blesser, et cette circonstance sauva la vie à tous les Espagnols. Ils attendirent dans cette espèce de forteresse et en sortirent quand leurs ennemis se furent éloignés. Il n'y en avait pas un seul qui n'eût le corps percé de mille épines et en fort mauvais état. Ils arrivèrent au lieu où étaient mouillés les deux navires qui chargeaient du sel, et furent reçus avec tout l'intérêt qu'inspirait le malheur. Il leur manquait un homme : c'était François de Soto, qui avait été blessé d'un coup de flèche. Quelqu'un dit l'avoir vu sous un rocher, au milieu des chardons ; on se hâta d'aller le chercher dans une barque à une lieue et demie ; il fut trouvé encore en vie, après trois jours de souffrances, de soif et d' inanition. On le transporta dans le bateau, et comme les flèches empoisonnées excitent une soif ardente, il demanda de l'eau. Au moment où on lui en présentait, il fut saisi d'un accès de rage et succomba au bout de quelques jours à cette cruelle maladie. Les Indiens prescrivent en pareil cas un régime particulier ; mais l'expérience leur a prouvé qu'en faisant boire et manger les blessés, l'effet du poison en devient plus actif et les enlève en peu de temps. Après avoir incendié le magasin, les Indiens pillèrent le cou-

vent et commirent plusieurs sacrilèges. Ils tuèrent un enfant qui traînait la machine hydraulique dont les Espagnols se servaient, et laissèrent partout des traces de la fureur dont ils étaient animés contre de bons religieux qui ne leur avaient jamais fait de bien. Dans le jardin, tout fut coupé ou détruit par le feu. Le frère Dominique, qui était depuis trois jours caché dans les roseaux, en sortit enfin après avoir recommandé son âme à Dieu, espérant n'avoir rien à craindre d'un grand nombre d'Indiens qu'il voyait dans le voisinage et dont il avait toujours été l'ami. Il fut traité en prisonnier, et, pendant trois jours, on délibéra sur ce qu'on en ferait. Les uns voulaient le sauver parce qu'on pourrait s'en servir pour faire la paix avec les chrétiens, les autres demandaient sa mort. L'arrêt en fut prononcé par l'influence d'un Indien nommé Ortéguilla, qui avait été domestique dans le couvent. La victime venait d'être trois jours en prières. Ils lui passèrent une corde autour du cou et après avoir assommé ce religieux d'un coup de hache, ils le traînèrent dans tout l'endroit, exerçant mille outrages sur ses restes inanimés. Le cruel Ortéguilla dépouilla le martyr et porta sa robe pendant plusieurs jours. » (Œuvres de don Barthélémy de Las Casas, tome II, p. 490.)

DOMINIQUE (sainte), vierge et martyre en Campanie. Cette sainte ayant brisé quelques idoles sous l'empereur Dioclétien, fut exposée aux bêtes; mais n'en ayant reçu aucun mal, elle eut la tête tranchée, et son âme glorieuse s'envola au ciel. Son corps est conservé avec une grande vénération en Calabre, dans la ville de Tropicé. L'Eglise fait sa fête le 6 juillet.

DOMITIEN (*Titus Flavius Domitianus*), fils de Vespasien et de Flavie Domitille, frère de Titus, naquit le 24 octobre de l'an 51 de J.-C., et monta sur le trône en 81, à la mort de son frère Titus. Les commencements de son règne donnèrent à espérer aux Romains qu'il marcherait sur les traces de Vespasien et de Titus; mais bientôt son naturel féroce prit le dessus. Néron, Tibère, devinrent et restèrent ses modèles: il eut le triste honneur de les égaler. Ses débauches, son orgueil, sa cruauté froide et calculée, sa haine des arts, des sciences et des lettres, le rangent parmi les plus mauvais de ces empereurs qui ont souillé le trône des césars.

Domitien a persécuté les chrétiens, quoi qu'en ait dit Dodwel, auteur qui ment plus qu'il ne se trompe, dans le but d'amoindrir les triomphes de l'Eglise catholique. On ne dit pas qu'il ait porté des lois et des édits nouveaux contre eux, mais il fit appliquer avec une grande cruauté ceux que Néron avait promulgués. Il fit mourir son cousin saint Clément, consul, banni Domitille, femme de saint Clément, dans l'île Pandatarie, puis une autre Domitille encore (Flavie), nièce de Clément, dans l'île Ponce. Saint Antipas fut martyrisé à Pergame; saint Jean l'Evangeliste fut, par l'ordre du tyran, plongé dans une chaudière pleine d'huile

bouillante, près de la porte Latine à Rome. On avait fait venir d'Ephèse le saint vieillard, disciple chéri du Sauveur. Saint Jean sortit miraculeusement sain et sauf de la chaudière qui aurait dû le consumer. Ce miracle ne toucha pas Domitien, qui exila le saint apôtre à Pathmos. Les personnages que nous venons de citer sont les plus remarquables que la persécution de Domitien ait atteints; mais il existe une multitude d'autres saints qui souffrirent sous le règne de ce prince. L'Italie, les Gaules, l'Asie-Mineure, furent arrosées du sang des martyrs. Domitien ne pouvait pas échapper à la punition qui attend les tyrans. La main de Dieu commence souvent le châtement ici-bas: celui de Domitien fut terrible. Il faut lire les écrivains du temps pour se rendre compte des angoisses, des terreurs qui, incessamment et partout, assiégeaient le cœur de ce tigre couronné. Enfermé dans son palais comme une bête féroce dans son repaire, il tremblait à chaque bruit, à chaque mouvement: il voyait des assassins partout; ses gardes, ses domestiques, ses proches étaient pour lui des ennemis qu'il croyait toujours disposés à l'égorger. On raconte qu'il lui arriva, comme à Néron, d'accrocher son habit à un clou: il se crut saisi par des assassins, il se mit à pousser des cris et devint livide de frayeur. Il avait fait construire une galerie dans son palais pour se promener; toutes les murailles étaient revêtues de pierres et de lames polies, miroirs de ces temps où les glaces n'existaient pas: le tyran voulait qu'en se promenant son regard pût veiller sans cesse autour de lui, pour voir si personne ne le suivait. Du reste, tout le monde tremblait à son aspect. Ce palais, cet antre où il s'était renfermé, on craignait autant, dit un historien, d'y entrer que d'en être exclu. Figurez-vous, si vous le pouvez, ce prince promenant dans la terreur incessante de son âme, sous les voûtes solitaires, le souvenir et le remords de ses crimes. Chaque pan de muraille lui retrace quelque scène sanglante; chaque ombre qui se projette lui semble un mort qui passe; chaque bruit qui se fait lui apporte comme un cri de ses victimes. Ah! c'est que le tyran qui veut fuir le remords et le châtement, qui s'enferme dans un palais environné de gardes et hérissé de précautions, enferme avec lui un Dieu vengeur qui le suit, qui le tient, et qui, à point nommé et l'heure venue, le frappe et l'écrase.

La mort de Clément, son cousin, fut ce qui hâta le plus la sienne. Etienne, affranchi et intendant des biens de sainte Domitille, femme de Clément, ayant été inquiété par Domitien, qui voulait qu'il rendit compte de sa gestion, se joignit aux ennemis de ce prince, qui conspiraient pour le tuer. Il s'offrit même à être l'exécuteur de la sentence. Parthène, chambellan de Domitien, était dans la conjuration. Le 18 septembre, Domitien rentrait, après avoir vidé différents procès; il était onze heures du matin. Comme il voulait aller au bain pour dîner, Parthène l'avertit que quelqu'un l'attendait pour lui dire

quelque chose d'important et de pressé. Sur cela, il fit retirer tout le monde. Etienne fut introduit avec le bras gauche en écharpe, comme s'il eût été blessé. Il présenta à Domitien un mémoire sur une prétendue conjuration ourdie par Clément, son cousin, qui, disait Etienne, n'avait pas été tué. Comme Domitien lisait, Etienne, qui avait un poignard caché dans son écharpe, le lui plongea dans le ventre. Domitien cria au secours, demandant son épée, un page accourut, et voulant la prendre au chevet du lit, où elle était ordinairement, il ne trouva plus que le fourreau : toutes les précautions avaient été prises. Alors Domitien, faisant un suprême effort, terrassa Etienne, cherchant à lui arracher les yeux, quoique dans la lutte il se fût affreusement blessé les mains. Parthène, voyant la lutte se prolonger, entra et acheva ou fit achever Domitien. Quelques soldats étant arrivés sur ces entrefaites, tuèrent Etienne.

Ainsi périt ce tyran, que l'histoire a placé près des Néron et des Tibère. Après sa mort, le sénat le déclara ennemi public, décréta qu'il serait enterré comme un gladiateur, fit renverser ses statues et effacer des monuments publics les inscriptions qui pouvaient conserver sa mémoire. Il existe encore plusieurs marbres où son nom a été effacé. Domitien mourut âgé de près de quarante-cinq ans (44 ans, 10 mois et 23 jours). Il avait régné quinze ans et cinq jours.

Dodwel ayant prétendu que sous les empereurs romains il y avait eu très-peu de martyrs, Dom Ruinart fait les réflexions suivantes à propos de Domitien :

« Après la mort de Néron, l'Eglise respira un peu, et demeura tranquille durant les troubles qui agitérent l'empire; mais Domitien étant monté sur le trône, la persécution reprit de nouvelles forces. « Car cet empereur, dit Eusèbe, fit gloire d'être le successeur de Néron, dans son impiété et dans la guerre sacrilège que ce détestable prince avait faite à Dieu. » Dodwel ne peut se défendre d'admettre cette persécution, mais il l'abrège le plus qu'il peut. Selon lui, à peine a-t-elle duré un an; il veut, de plus, qu'elle ait été fort modérée, qu'on n'y ait point répandu de sang, qu'on n'y ait vu ni supplices, ni tortures. Il prétend prouver son peu de durée par un argument invincible, tiré de Brutius, rapporté par Eusèbe, qui raconte que Domitille, nièce du consul Flavius Clément, fut envoyée en exil avec d'autres chrétiens, l'année du consulat de son oncle, et la quinzième du règne de Domitien. Or, ce prince entra au mois de septembre dans la quinzième année de son empire et de sa charge de tribun, et au même mois de l'année suivante il fut tué, après avoir fait cesser la persécution, ainsi que l'assure Tertullien : donc, selon Dodwel, on ne peut étendre la persécution au delà d'une année. Voici les paroles de ce Père, dans son *Apologétique* : « Domitien, qui avait une portion de l'âme de Néron, avait voulu d'abord faire quelques essais de cruauté, mais il

« ne continua pas; et ayant rappelé ceux qu'il « avait exilés..... » Dodwel conclut de ce passage que Domitien eut à la vérité quelque dessein de former une persécution, mais qu'il ne fit que l'ébaucher; qu'il voulut être cruel, mais qu'il ne le fut pas en effet; qu'il se contenta de reléguer ceux qui confessèrent Jésus-Christ, sans répandre leur sang ni leur ôter la vie; et, si l'on en veut croire cet apologiste des tyrans, les monuments de l'Eglise les plus certains ne peuvent nous fournir durant ce petit intervalle que des noms de chrétiens exilés.

« Mais toute l'induction qu'on peut tirer de cet endroit de Brutius, dont Dodwel se sert pour prouver le peu de durée de cette persécution, ne conclut autre chose, sinon que la tempête excitée par Domitien contre l'Eglise l'ébranla avec plus de violence, la quinzième année de cet empereur, mais qu'elle avait déjà commencé à l'agiter plusieurs années auparavant. Et Eusèbe lui-même, qui sans doute avait lu Brutius (car nous devons à Eusèbe tout ce qui nous reste de cet auteur), Eusèbe, dis-je, en met le commencement deux ans avant l'exil de Domitille, et il est suivi en cela par l'auteur de la Chronique pascale. Le savant P. Pagi, marchant sur les traces de ces deux anciens historiens, le fixe en l'année 93, quoique le cardinal Baronius le fasse remonter deux ans plus haut. Saint Jérôme n'est pas moins contraire à l'opinion de Dodwel, puisqu'il attache le martyre de saint Jean à la quatorzième année de Domitien. Et, certes, il y avait déjà longtemps que ce prince impie voulait passer pour dieu, et se faisait rendre les honneurs divins, ainsi que nous l'apprenons, non-seulement d'Eusèbe et des autres auteurs chrétiens, mais des païens mêmes. Enfin, les actes de saint Ignace, martyr, écrits par un auteur contemporain, et reconnus par Dodwel, prouvent invinciblement que cette persécution a été beaucoup plus longue qu'on ne prétend. Ces actes portent qu'Ignace soutint plusieurs tempêtes que la fureur de Domitien avait excitées contre l'Eglise. Il importe donc peu que les chrétiens exilés par Domitien aient été rappelés du vivant de cet empereur, comme Tertullien semble l'insinuer, ou du règne de son successeur Nerva. Eusèbe attribue ce rétablissement à ce dernier, sans s'arrêter au passage de Tertullien, qu'il ne laisse pas de citer, et il appuie son sentiment sur le témoignage de ceux qui ont écrit l'histoire de ce temps-là. Clément d'Alexandrie dit la même chose, et Dion de Xiphilin fait rappeler par Nerva ceux qui avaient été convaincus d'impiété sous son prédécesseur : c'est ainsi qu'il nomme les chrétiens. Enfin, saint Jean ne retourna de son exil à Ephèse qu'après que Domitien eut été tué, et que le sénat eut cassé tout ce qui avait été fait par cet empereur.

« Au reste, le seul exemple de saint Jean montre assez que cette persécution ne demeura pas dans les bornes qu'il plaît à Dodwel de lui prescrire, et qu'elle fut, au con-

traire, poussée jusqu'à répandre le sang des fidèles; car quoique la vie de cet apôtre eût été conservée par un miracle, il n'en avait pas moins été condamné à la perdre. L'Apocalypse a consacré la mémoire du martyr de saint Antipas, qui souffrit à Pergame dans le même temps. Dodwel veut que ce fut par une émotion populaire; mais d'où l'a-t-il appris? Du moins, les Actes de ce martyr portent qu'il fut à la vérité arrêté par un peuple furieux et animé contre les chrétiens; mais ils ajoutent qu'il fut conduit devant le juge. Ce magistrat le menaça de lui faire endurer les supplices prescrits par les lois romaines s'il n'obéissait aux édits des empereurs, et s'il continuait à mépriser le culte des dieux. Et, sur le refus qu'il en fit, il fut traîné devant le temple de Diane, et enfermé dans un taureau d'airain, qu'on avait fait rougir au feu, où il finit sa vie. Tout cela, ce me semble, a fort l'air d'une persécution ouverte. Mais rien n'est plus à notre avantage que ce que Brutius dit dans la chronique et dans l'histoire d'Eusèbe. Il y dit formellement que, sous Domitien, plusieurs chrétiens endurent le martyre...; que de ce nombre fut Domitille qui, avec beaucoup d'autres, fut envoyée en exil. Et, sans doute, la considération du sexe et les égards qu'on eut pour la naissance de ces personnes, adoucit leur peine; mais pour ceux que rien ne distinguait dans le monde, on doit dire, ou qu'ils périrent par divers supplices, ou qu'ils furent dépouillés de tous leurs biens, ou qu'un bannissement honteux fut leur partage. Et ce n'est nullement là une simple conjecture, puisque Dion le rapporte ainsi, en termes exprès: « La même année, dit « cet auteur, Domitien fit mourir plusieurs « chrétiens, et entre autres le consul Fla- « vius Clément, quoiqu'il fût oncle de l'em- « pereur, et qu'il eût épousé Flavie Domi- « tille, sa parente très-proche, l'un et l'au- « tre ayant été accusés du crime d'impiété. « Ce crime fit périr un très-grand nombre de « ceux qui, abandonnant l'ancienne religion « des Romains, avaient embrassé celle des « Juifs (car les païens appelaient les chrétiens « des gens convaincus de judaïsme, d'athéi- « sme et d'impiété). L'empereur eut quelque « égard pour Domitille: il se contenta de « l'exiler dans l'île Pandatarie; mais pour « Glabrien, prévenu du même crime, il fut « tué par l'ordre de Domitien, quoiqu'il eût « été le collègue de Trajan dans une des « plus considérables magistratures de l'em- « pire. » Ainsi on peut dire, avec Tertullien, que cet empereur éprouva la constance des chrétiens par le fer et par l'exil; ainsi l'on peut recevoir sans scrupule les monuments qui nous dépeignent le combat et la mort de quelques martyrs, qui furent couronnés durant la persécution de Domitien. »

DOMITIEN (saint), martyr, versa son sang pour la foi, à Philadelphie, en Arabie, avec les saints Cyrille, Aquilas, Pierre, Ruf et Ménandre. On ignore la date de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 1^{er} août.

DOMITIEN (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi à Cuâlons-sur-Marne. On n'a pas de détails sur les circonstances de ses combats. L'Eglise fait sa mémoire le 9 août.

DOMITIEN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. MARTYRS de Sébaste.)

DOMITIEN (saint), reçut la couronne du martyre à Ancyre en Galatie, avec le prêtre saint Eutyche. L'Eglise fait leur mémoire le 28 décembre.

DOMITIEN, officier d'Aurélien, envoyé par ce prince à Icone pour y persécuter les chrétiens, est probablement le même que le Domitien, général sous Gallien, qui vainquit Maerien et son fils. Cet homme, qui descendait de l'empereur Domitien par Flavie Domitille, ne faillit point à son sang. Il persécuta avec fureur les chrétiens. Saint Conon et son fils furent, par ses ordres, soumis à d'atroces supplices. On les étendit sur le lit de fer embrasé, sur des charbons arrosés d'huile; on les mit dans une chaudière pleine d'huile bouillante, on leur coupa les mains. Quoique les dates contrarient un peu cette opinion, nous inclinons fortement à croire que ce Domitien est celui qu'Aurélien fit mettre à mort parce qu'il le soupçonnait d'avoir voulu usurper l'empire.

DOMITILLE (sainte), fille de Domitille, sœur de Domitien, était femme de saint Clément, qui fut consul en 95 sous Domitien, et que ce prince fit mourir comme chrétien. Elle fut exilée dans l'île Pandatarie, comme coupable du même crime que son mari.

DOMITILLE (sainte), *Flavia Domitilla*, nièce de saint Clément, martyr et cousin de Domitien. Suivant Eusèbe (l. III, ch. 18), elle était fille d'une sœur du consul Clément (1). Deux de ses serviteurs, saint Nérée et saint Achillée, furent décapités à Terracine par ordre de Domitien. Pour elle, s'il faut en croire les Actes donnés par Bollandus (12 mai, p. 13 A), elle fut enfermée, sous Trajan, dans une chambre à Terracine, puis on y mit le feu. Ces Actes sont loin d'être authentiques: tout ce que nous savons de positif, c'est qu'elle fut exilée par Domitien dans une île voisine de Pandatarie et nommée île *Pontia* ou Ponce. Trois cents ans après on voyait encore les cellules dans lesquelles elle avait demeuré. Sainte Paule les vit en allant à Jérusalem, vers la fin du

(1) Beaucoup d'auteurs, même recommandables, confondent sainte Flavie Domitille, avec Domitille, femme du consul Clément. A cette erreur nous n'opposons qu'un fait. L'Eglise, qui ne se trompe pas, honore sainte Flavie Domitille comme martyre et comme vierge. Or, Domitille, femme de Clément, eut une fille nommée comme elle Domitille, laquelle épousa Flavius Onésymus. Trébellius Pollion, pour l'année 265 (*Sub Gallieno tyrannorum historia*, c. 41, de *Macriano*), parle d'un Domitien, homme de guerre remarquable, lequel descendait de Domitille mariée à Clément. D'ailleurs on sait que Clément avait deux fils que Domitien avait adoptés, Vespasien et Domitien.

iv^e siècle. Sainte Domitille mourut-elle dans l'île Ponce? Mourut-elle martyre? ce sont des questions sur lesquelles plane le doute. Il est certain qu'elle souffrit pour la foi, et l'Eglise l'honore comme une sainte, le 12 mai, le 7, suivant le Martyrologe romain.

DOM JEAN, Abyssinien, fut emprisonné le 30 septembre 1648, en Abyssinie, sous le règne et durant la persécution de Basilides, Négous de ce pays, en haine de la religion catholique. Il eut pour compagnons de sa captivité Ihum Laca Mariam, Dom Théodore et Dom Melca Christos.

DOMMUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. MARTYRS de Sébaste.)

DOMNE (sainte), martyre, eut l'avantage de mourir pour sa foi à Nicomédie, durant la persécution que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Elle eut pour compagnons de son glorieux martyr saint Idnès, un des officiers du palais, et les saintes Agape, Théophile et leurs courageux compagnons, que le Martyrologe romain ne nomme pas. L'Eglise honore leur mémoire le 28 décembre.

DOMNIN (saint), martyr, était un des chambellans de l'empereur Maximien Hercule, lequel avait établi sa cour à Milan, en l'an de Jésus-Christ 304. Comme la persécution sévissait avec rage contre les chrétiens, il prit secrètement la fuite pour se rendre à Rome; mais des soldats, détachés à sa poursuite, l'arrêtèrent sur la voie Claudienne, entre Parme et Plaisance, et lui tranchèrent la tête. Le lieu où il fut mis à mort et ensuite enterré a pris son nom. Aujourd'hui on l'appelle Burgos-San-Dominno. La fête de ce saint est inscrite au Martyrologe romain sous la date du 9 octobre.

DOMNIN (saint), reçut la palme du martyre le même jour que saint Philémon. Nous n'avons aucun détail concernant ces deux saints. L'Eglise fait leur fête le 29 mars.

DOMNIN (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Thessalonique avec saint Victor et d'autres encore dont les noms ne nous sont point parvenus. L'Eglise célèbre la mémoire immortelle de ces saints le 30 mars.

DOMNIN (saint), souffrit le martyre sous l'empereur Maximin avec les saints Théotime, Philatée, Sylvain et leurs compagnons, dont les noms ne nous sont point parvenus. L'Eglise fait la mémoire de ces courageux combattants le 5 novembre.

DOMNIN (saint), martyr, fut martyrisé sous l'empereur Maximien à Thessalonique. Les Actes des martyrs ne nous donnent pas de détails sur lui. L'Eglise célèbre la mémoire de ce saint combattant le 1^{er} octobre.

DOMNINE (sainte), martyre, appartenait à l'une des familles les plus élevées d'Antioche; mais sa vertu, sa beauté, son esprit, faisaient oublier cet avantage. Elle était au-dessus de la plus haute naissance. Elle avait deux filles, Bérénice et Prosoce, qu'elle avait fait élever sous ses yeux. Toute mère devrait, quand sa position le permet, en faire autant. L'aile d'une mère est le meilleur abri qu'une fille puisse avoir. On ne

trouve point ailleurs ce que Dieu a mis là. Nulle part la vertu, l'innocence ne sont aussi en sûreté, nulle part le cœur ne se développe aussi bien. Les deux jeunes filles, dignes de leur mère par leur piété, avaient reçu d'elle, avec les avantages de l'âme, la beauté la plus éclatante. Quand Dioclétien publia ses derniers édits, la mère et les deux filles s'enfuirent à Edesse. Les dangers, les fatigues du voyage ne furent point, disent les Actes de sainte Domnine, capables de la rebuter. Naïveté de légende comme on en trouve souvent, même dans les meilleures. Il est évident que quand on prend la fuite pour éviter un péril, on a préféré les fatigues et les dangers de la fuite au péril auquel on cherche à se soustraire. Les édits ordonnaient aux chrétiens de livrer leurs propres parents. Le mari de Domnine eut l'atroce lâcheté d'obéir aux édits; il dénonça sa femme et ses filles. On promettait la vie à ces traîtres du sang de leurs proches, à ces assassins. Comment faut-il, mon Dieu, que certains hommes aient le cœur fait, si une vie ainsi sauvée, ainsi achetée, n'est pas pour eux cent fois pire que les plus grands supplices? Sur cette dénonciation, la sainte et ses filles furent arrêtées. On les conduisit à Hiéraple en Syrie. Durant la route, elles trouvèrent moyen d'échapper à la surveillance de leurs gardes, et, ayant pris la fuite, allèrent se jeter dans une rivière où elles furent noyées. En s'y jetant, elles prirent soin de bien se couvrir de leurs vêtements, de peur que, même mortes, elles fussent exposées à être vues découvertes.

L'Eglise a mis ces trois femmes au nombre des saintes. Dieu, sans doute, lui a inspiré cette décision, car leur conduite est tout à fait en dehors des règles ordinaires. On peut dire et on a dit qu'elles se donnèrent la mort pour éviter d'être victimes de la lubricité de ceux qui les conduisaient; on ne détruit point cette vérité, que nul n'a le droit de disposer, même en face d'un danger quelconque, de la vie qu'il a reçue de Dieu. Leurs Actes disent qu'une inspiration particulière de Dieu les a autorisées à suivre cette conduite exceptionnelle: bien d'autres fois, dans le cours de ce travail, nous avons vu que, dans le cas où ses saintes étaient exposées aux brutalités des persécutions, il trouvait moyen de les protéger. On admettra difficilement que dans cette circonstance Dieu n'eût pas employé un moyen quelconque pour soustraire la sainte et ses deux filles aux attentats de leurs gardiens. Mais nous aimons mieux excuser les saintes, en alléguant la pureté de leur cœur et la bonté de leurs intentions. Ces dispositions purifient tous les actes, quels qu'ils soient, et transforment souvent en mérites aux yeux du Seigneur ce qui paraît blâmable ou même criminel aux yeux des hommes. L'Eglise célèbre la fête de sainte Domnine et de ses deux filles le 4 octobre.

Nous faisons suivre, d'après Ruinart, les Actes authentiques de cette sainte martyre et de ses deux filles.

Il n'y a que trois semaines que nous célébrions la fête de la croix, et nous solennisons déjà celle des martyrs. O admirable fécondité du sang de Jésus-Christ ! à peine a-t-il touché la terre qu'elle produit. Il n'y a encore que vingt jours que cet arbre a été planté, et il nous donne déjà des fruits ; car enfin la mort de ces trois admirables personnes dont nous faisons aujourd'hui la mémoire, qu'est-ce autre chose qu'un excellent fruit de la mort de Jésus-Christ ? Ces victimes ont été immolées pour ce divin Agneau ; ces génisses choisies dans le troupeau ont été égorgées pour cette innocente brebis ; et ces oblations ne sont agréables à celui à qui elles sont faites qu'en vue de ce premier sacrifice. Vous pouvez voir aujourd'hui une démonstration évidente de ce que j'avance dans le discours que je vous fis le jour de la solennité de la croix. Je vous dis, en parlant du Fils de Dieu, qu'il avait brisé les portes d'airain et les verrous de fer (*Isaïe, xlv, 2*). S'il n'avait en effet enfoncé ces portes, des femmes auraient-elles eu assez de force pour les rompre ? S'il n'avait mis en pièces ces verrous, de jeunes vierges auraient-elles pu facilement les arracher ? Et s'il n'avait enfin rendu la prison un lieu agréable, nos saintes martyres y seraient-elles entrées avec tant de joie ? Que le Seigneur soit béni : le sexe le plus timide ose affronter maintenant la mort ; ce sexe, qui autrefois l'introduisit dans le monde, la foule aujourd'hui aux pieds ; ce sexe, qui avait servi de dard au démon pour frapper mortellement le premier homme, se tourne à présent contre le démon même, et le perce de mille coups ; ce sexe qui n'était auparavant qu'un faible roseau, devient entre les mains de Dieu une flèche dont il se sert pour terrasser ses ennemis. Des femmes attaquent la mort, elle qui fait trembler les plus hardis ; elles lui insultent. Qui n'admira une hardiesse si peu commune ? Que les gentils rougissent de honte ; que les Juifs meurent de confusion de ne pas croire la résurrection de Jésus-Christ. Quel argument plus fort veulent-ils de cette résurrection, que ce prodigieux changement qui s'est fait dans la nature ? Des hommes ont craint la mort ; je dis les plus saints, les plus braves, des héros de l'ancienne loi, des patriarches, des rois ; ils ont fait ce qu'ils ont pu pour éviter ses traits ; et de simples femmes de la loi nouvelle vont au-devant, elles se les portent elles-mêmes dans le sein. Écoutez-donc, mes frères, l'éloge que j'entreprends de faire de nos illustres martyres, si toutefois votre attention ne se sent point fatiguée des discours précédents. Mais il nous faut reprendre la chose de plus haut.

Jamais l'Eglise n'avait été agitée d'une plus violente tempête qu'elle le fut au commencement du siècle passé. Trois empereurs (Dioclétien, Maximien et Galère) ayant réuni toute leur puissance contre elle, lui déclarèrent la guerre dans toutes les parties du monde, l'attaquèrent au dedans et au dehors, et elle se vit tout à la fois deux guerres

sur les bras, une guerre civile et une guerre étrangère ; elle avait à se défendre d'ennemis déclarés et d'ennemis couverts. Une seule de ces guerres eût été déjà pour elle un très-grand mal ; quel devait être l'état déplorable où elle se trouvait, se voyant d'un côté exposée aux embûches secrètes des siens, et d'un autre aux incursions des étrangers ? Mais, après tout, la violence de ceux-ci était pour elle moins à craindre que la trahison de ceux-là. Il est bien plus facile de se garantir d'un ennemi reconnu pour tel et qui combat à force ouverte, que d'éviter les surprises d'un traître qui, sous une fausse apparence d'amitié, cache le cœur et les desseins d'un ennemi. L'Eglise avait donc, comme nous venons de dire, deux guerres à soutenir, l'une civile et l'autre étrangère ; ou, pour parler plus véritablement, l'une et l'autre civile. Car ceux qui l'attaquaient au dehors étaient les juges, les magistrats ; des troupes de soldats, non des juges étrangers, ni des magistrats d'un autre empire, ni des soldats tirés de quelque nation barbare, mais tous Romains, tous vivant sous les mêmes princes, gouvernés par les mêmes lois, tous membres d'une même république. Mais celle dont elle avait à se défendre au dedans de la part de ses proches pouvait passer pour une guerre plus que civile. Car on voyait le frère livrer le frère, le père ses enfants, le mari sa femme. Nulle sûreté, nulle fidélité du côté des parents ; le sang avait perdu ses privilèges ; les droits les plus sacrés de la nature, les liens les plus serrés de l'amitié, l'alliance la plus étroite, tout cela n'était plus que des liaisons imaginaires, ou tout au plus extérieures, et purement politiques. Ces unions, si saintes et si vénérables aux peuples même les moins civilisés, n'étaient plus connues des Romains ; on les violait, on les rompait, on les foulait aux pieds impunément. Ce fut durant ces troubles domestiques de l'empire et de l'Eglise que trois illustres femmes donnèrent cet exemple inouï d'une grandeur d'âme plus qu'héroïque ; si toutefois on doit donner le nom de femmes à ces admirables créatures qui, dans un corps et sous la figure de femmes, non-seulement renfermaient un courage viril, mais qui, s'élevant au-dessus des forces ordinaires de la nature, firent paraître une vertu dont les intelligences célestes sont seules capables. Elles abandonnèrent leur patrie (1), leur famille, leur propre maison, pour aller chercher dans un pays éloigné la liberté, qu'on leur refusait dans le leur, d'adorer et de servir Jésus-Christ.

Ce fut par un motif si noble et si relevé, que la fidèle et généreuse Dommine avec ses deux filles, Bérénice et Prodoce, quitta le lieu de sa naissance. Arrêtons-nous d'abord et considérons des femmes de qualité, élevées délicatement et parmi toutes les commodités de la vie, qui vont s'exposer à toutes les suites fâcheuses d'un long et pénible

(1) Saint Chrysostome ne la nomme point.

voyage. Si des hommes robustes, accoutumés à voyager, ne laissent pas d'éprouver dans le cours de leurs voyages d'assez grandes fatigues, quoiqu'ils aient des voitures commodes, qu'ils aient à leur suite plusieurs valets, que la route soit bonne, sûre, aisée à tenir, que la traite ne soit pas longue, qu'ils aient enfin toute liberté de retourner chez eux; quelle doit être la foi de Dominine, sa résolution, son amour pour Jésus-Christ, lorsque nous la voyons marcher à pied, sans suite, embarrassée de la jeunesse et de la beauté de ses filles, abandonnée de ses amis, trahie par ses proches, environnée d'ennemis, se sauver par des sentiers détournés, à travers mille dangers, craignant pour ses filles, pour elle, pour leur honneur, pour sa vie; dans de continuelles alarmes, dans l'appréhension d'être suivie, découverte, reconnue, reprise? Elle sort de son pays natal, de sa ville, de sa maison, et elle mène avec elle deux filles d'une excellente beauté; comment et où les cacher? Qui sera le gardien de la virginité de ses filles? Ce sera le Ciel! Ce sera Jésus-Christ lui-même! Car de même que Loth au milieu de Sodome, quoique son logis fût assiégé de tous côtés par les habitants de cette ville infâme, n'avait rien à redouter de leur insolence, parce que Dieu lui a envoyé deux anges pour le garder: ainsi nos saintes fugitives, quoiqu'au milieu de leurs ennemis, furent préservées de tant de funestes accidents qui devaient naturellement leur arriver, parce qu'elles avaient au dedans d'elles le Seigneur des anges qui les conduisait. Les flots mugissaient autour d'elles, les vagues gros de foudres et de tempêtes roulaient sur leur tête, tout était en mouvement pour les perdre, et cependant elles marchaient d'un pas tranquille, et dans une entière sécurité. Trois brebis entreprennent de traverser des pays couverts de loups, des déserts habités par des lions, sans que ni les lions ni les loups osent seulement leur disputer le passage. Tous les hommes ont pour elles les yeux closés, ou plutôt Dieu suspend en leur faveur, durant tout le chemin qu'elles ont à faire, les effets naturels de la beauté.

Ce chemin se termina enfin à Edesse (1). Cette ville est à la vérité bien moins polie que plusieurs autres; mais on peut dire aussi, à son avantage, que la piété y est beaucoup plus estimée qu'ailleurs. Aussi nos illustres voyageuses y trouvèrent-elles un asile contre les poursuites de l'impunité, et un port où elles crurent pouvoir attendre en sûreté le retour d'une saison plus calme. Cette ville toute sainte reçut donc la mère et les filles, non comme des étrangères, mais comme des citoyennes du ciel, et elle se chargea d'elles comme d'un dépôt sacré que Dieu lui confiait. Que personne, au reste, n'accuse ces saintes femmes de peu de courage, pour avoir pris ainsi la fuite

(1) Métropole de Mésopotamie, aujourd'hui du Diarbeck, sous la domination des Turcs.

devant leurs persécuteurs; elles ne firent en cette rencontre qu'obéir au précepte du Seigneur, qui veut que lorsqu'on est persécuté dans une ville, l'on fuie dans une autre. Bien loin que cette fuite leur fût honteuse, elle leur procura au contraire une couronne. Et quelle couronne? Celle qui est promise à ceux qui méprisent tous les avantages du siècle. Car *quiconque*, dit Notre-Seigneur (*Matth. xix, 29*), *abandonnera pour moi sa maison ou ses frères, ou ses sœurs, ou ses amis, ou ses parents, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.* Elles avaient encore l'honneur d'avoir Jésus-Christ avec elles (*Ibid. xviii, 20*), puisqu'il assure que *lorsque deux ou trois personnes sont assemblées en son nom dans quelque lieu, il s'y trouve au milieu d'elles: à plus forte raison, si elles se sont bannies volontairement pour l'amour de lui.* Mais tandis que Dominine goûtait quelque repos dans cette retraite, les empereurs faisaient publier par tout l'empire des édits dictés par la tyrannie et la cruauté. Car voici leurs propres termes: « Que les proches, disent-ils, aient à dénoncer leurs proches, que les maris livrent leurs femmes, les pères leurs enfants, et les enfants leurs pères. Que les frères accusent leurs frères, et que les amis se rendent les délateurs de leurs amis. » Ressouvenons-nous en cet endroit de la prédiction de Jésus-Christ (*Matth. x, 21*): *Le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils; les enfants se soulèveront contre leurs pères et leurs mères.*

En un instant toutes les villes se remplirent de traîtres, de meurtriers, de parricides. Les pères offraient leurs mains aux juges pour égorger leurs enfants; les enfants traînaient leurs pères au pied des tribunaux; les frères vendaient le sang de leurs frères, tout était plein de tumulte et de confusion. Edesse ne fut pas exempte de cet orage, pendant lequel nos saintes femmes jouissaient d'une profonde tranquillité. Elles ne se regardaient pas comme fugitives et exilées de leur pays; elles ne s'apercevaient pas qu'elles étaient dans la disette de la plupart des choses qui rendent la vie agréable; l'espérance des biens futurs leur fournissait abondamment tout ce qui leur était nécessaire; la foi était leur patrie, et la charité leur servait de forteresse pour les mettre à couvert des insultes de l'ennemi commun des hommes. Allernies dans ces trois vertus, elles virent sans émotion arriver à Edesse, l'une son mari, les autres leur père, accompagné de soldats pour les enlever de leur retraite; si du moins nous devons donner des noms si doux et si honorables à un homme qui s'était chargé d'une si cruelle et si honteuse commission. Épargnons-le toutefois en faveur d'une épouse et de deux filles martyres, et n'augmentons point par nos reproches la peine qu'il ressent peut-être de se voir obligé, malgré lui, de livrer ce qu'il a de plus cher au monde. Considérons plutôt la sage conduite de Dominine. Lorsqu'il a fallu éviter la persécution, elle s'est pu-

dement retirée; maintenant qu'il faut combattre, elle ne songe plus à fuir. La voilà prête à suivre ceux qui l'emmènent; elle les suit sans contrainte, quoiqu'elle sache bien qu'ils la conduisent à la mort. Apprenons de là, nous autres, ce que nous devons faire dans les différentes conjonctures où nous nous trouvons; car comme nous ne devons point témérairement aller au-devant du péril, aussi ne devons-nous pas reculer lâchement lorsqu'il se présente. Mais suivons nos saintes martyres.

On leur fit prendre le chemin de Hiérapolis (1), c'est-à-dire ville sacrée. Ce fut enfin d'un endroit proche de cette ville qu'elles partirent pour arriver à la ville qui doit seule porter le nom de sacrée; c'est-à-dire à la céleste Jérusalem, et qu'elles terminèrent glorieusement toutes leurs courses de la manière que je vais raconter en peu de mots.

Une rivière côtoie le grand chemin d'Edesse à Hiérapolis. Les soldats qui les conduisaient s'arrêtèrent pour manger sous quelques arbres qui se trouvaient là par hasard. Pendant qu'ils dînent et qu'ils ne songent qu'à boire, nos saintes femmes songent à se mettre en liberté. On dit que le mari de Domnine y donna les mains, et qu'il les aida à tromper leurs gardes; je suis assez de ce sentiment, et il y a bien de l'apparence qu'il en usa ainsi, afin de pouvoir se mettre en quelque sorte à couvert de la colère du souverain juge, et d'avoir quelque chose à alléguer au jour du jugement, qui pût le décharger en partie du crime de trahison qu'il avait commis en livrant sa femme et ses filles aux tyrans. Il est certain qu'il amusait les soldats pendant que les saintes, s'éloignant insensiblement d'eux, entrèrent dans le fleuve pour s'y noyer. Que les mères prêtent l'oreille, que les filles soient attentives, que les unes et les autres apprennent ici leurs devoirs. Que celles-ci comprennent jusqu'où doit aller leur obéissance, et que celles-là considèrent quelle force ont leurs exemples. Domnine entre donc dans le fleuve, tenant ses deux filles par la main; elles se laissent toutes trois aller au courant de l'eau qui les emporte, les suffoque et les baptise d'un baptême nouveau et peu usité, de ce baptême dont parlait Jésus-Christ aux deux fils de Zébédée (*Matth. xx, 23*), lorsqu'il disait : *Vous boirez le même calice que je boirai, et vous serez baptisés du même baptême dont je serai baptisé.*

Ainsi cette admirable femme fut trois fois martyre; une fois par elle-même, et deux fois dans ses filles. De quel courage n'ent-elle pas besoin pour exécuter la résolution qu'elle avait prise de se jeter dans ce fleuve? Mais qu'il dut être héroïque, quand elle proposa à ses filles d'en faire autant! Naturellement une mère craint moins la mort pour elle que pour ses enfants, le coup qui les frappe lui est infiniment plus sensible que celui qui la frappe elle-même; qu'on s'imagine donc, si on le peut, la violence que se

fit Domnine en voulant réprimer les mouvements de la nature; quel effort pour éteindre les flammes de l'amour maternel, pour en étouffer tous les mouvements, pour apaiser les murmures de son cœur, pour calmer les soulèvements de ses entrailles! Si une mère se croit malheureuse lorsque la mort lui vient enlever une fille qui lui est chère, si elle trouve après cela la vie ennuyeuse, quel supplice pour l'âme de Domnine, qui ne perd pas une fille seulement, mais deux tout à la fois; qui n'est pas simplement spectatrice de leur mort, mais qui en est elle-même la cause! c'est elle qui les pousse à leur perte, qui les y entraîne, qui les y précipite.

Cependant les soldats, qui ignorent ce qui s'est passé, les attendent toujours; mais elles sont déjà dans le ciel avec les anges; ce que ces hommes privés des lumières de la foi n'ont garde de s'imaginer. Saint Paul dit, en parlant d'une mère, qu'elle sera sauvée par le moyen de ses enfants, c'est ici le contraire; ce sont les enfants qui doivent leur salut à leur mère. Cherchons maintenant les raisons qui firent entreprendre à celle-ci une chose aussi extraordinaire. D'où vient qu'elle n'attendit pas la sentence du gouverneur, qui lui aurait sans doute fait obtenir l'honneur du martyre; pourquoi prévenir son jugement en se condamnant elle-même à la mort? D'où vient qu'elle ne voulut pas même comparaître devant son tribunal? Ce n'est pas qu'elle craignit les tourments, mais elle craignait de voir ses filles exposées à des regards lascifs; la vue des bourreaux n'avait rien qui l'effrayât, mais celle d'un corrupteur. Ainsi, sans vouloir hasarder la victoire dans un combat, elle commença par ériger un trophée; en un mot, elle aima mieux arracher la couronne que la disputer.

Mères qui m'écoutez, rendez témoignage à la vérité. Vous avez éprouvé les douleurs de l'enfantement; mais concevez-vous celles qui déchirent le cœur de Domnine, lorsqu'entrant dans le fleuve elle prit les mains de ses filles? Comment les siennes ne devinrent-elles pas immobiles? comment les nerfs ne se retirèrent-ils point, ou plutôt comment purent-ils prêter leur ministère pour entraîner à la mort ces innocentes victimes? Comment cette mère, je dirais dans une autre rencontre, la plus infortunée de toutes les mères, comment, dis-je, put-elle obliger sa raison à consentir à ce qu'elle allait faire? Mais c'est en vain que nous cherchons ce que personne ne pourra jamais trouver, ce que l'esprit ne peut concevoir, ni la parole exprimer. Il n'y a que celle-là seule qui éprouva alors ces horribles douleurs qui en puisse parler. Mais ne donnons pas toutes nos louanges à la mère, réservons-en pour les filles, elles ne méritent pas moins nos éloges et notre admiration. Avouons que l'obéissance n'était pas en cette occasion une vertu trop aisée à mettre en pratique. Cependant Domnine n'a que faire de cordes ni de chaînes pour attacher les victimes, elles

(1) Quelques-uns croient que c'est Alep.

s suivent de leur bon gré, elles ne s'enfuient point de l'autel. Elles entrèrent dans l'eau avec une tranquillité et une joie surprenante. Elles eurent même la présence d'esprit et la charitable prévoyance de laisser leurs souliers sur le rivage, afin que leurs gardes ne fussent point en peine à leur considération, et que ces souliers, trouvés sur le bord du fleuve, leur pussent servir de décharge auprès du gouverneur, qui aurait pu les accuser, non sans quelque couleur, de s'être laissés corrompre par l'argent ou par les charmes de leurs prisonnières, et d'avoir facilité leur évasion.

Ne vous sentez-vous pas maintenant tout remplis de vénération, d'amour et de respect pour la mère et pour les filles? Profitons de ces moments de ferveur, et allons nous prosterner devant leurs reliques. Il est certain que les chasses des martyrs et leurs os sacrés ont la vertu d'attirer les grâces et les bénédictions du ciel sur ceux qui les révèrent.

DOMNINE (sainte), martyre, habitait Egée en Cilicie. Au commencement du règne de Dioclétien, elle y fut arrêtée pour la foi, avec sainte Théonille, et les saints Claude, Astère et Néon, en l'année 285. Le proconsul de la province, nommé Lysias, leur fit souffrir à tous de cruels supplices avant de les faire mourir. (Voy. les Actes de cette sainte à l'article **CLAUDE**.) La fête de tous ces saints martyrs est inscrite au Martyrologe le 23 août.

DOMNINE (sainte), souffrit le martyre en Lycie, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Nous n'avons aucun détail au sujet de ces saints combattants de la foi. L'Eglise fait leur fête le 12 octobre.

DOMNINE (sainte), vierge et martyre, souffrit la mort pour la défense de la religion, avec plusieurs autres vierges, ses compagnes, dont nous ignorons complètement les noms. L'Eglise fait leur mémoire le 14 avril.

DOMNION (saint), souffrit le martyre à Bergame. On ignore complètement la date et les diverses circonstances de son combat. L'Eglise fait sa mémoire le 16 juillet.

DOM THÉODORE, Abyssinien, fut emprisonné le 30 septembre 1648, en Abyssinie, sous le règne et durant la persécution de Basilides, Négous de ce pays, en haine de la religion catholique. Il eut pour compagnons de sa captivité Ihum Laca Marian, Don Jean, Don Melca Christos.

DONACEOS (**GABRIEL**), capitaine en Abyssinie, fut exilé durant le règne du persécuteur Basilides, Négous de ce pays, pour n'avoir pas voulu livrer le P. Noguerra, vicaire apostolique de Mendez.

DONAT (saint), martyr, fut mis à mort à Rome pour la foi chrétienne, avec saint Abondance, saint Léon et saint Nicéphore. L'Eglise célèbre la fête de ces saints le 1^{er} mars. (Pas d'Actes.)

DONAT (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, mourut de faim dans un cachot où il fut renfermé avec une foule de

chrétiens qui tous reçurent la glorieuse couronne du martyre. (Voy. **VICTORIN**.) L'Eglise fait la fête de tous ces martyrs le 17 avril.

DONAT (saint), évêque d'Arezzo en Toscane, fut arrêté pour la foi au commencement du règne de Julien l'Apostat, et condamné à être décapité. Quadratién, préfet impérial de Toscane, qui l'avait fait arrêter, lui fit souffrir divers supplices qu'il endura avec beaucoup de courage, avant de prononcer contre lui la peine capitale. Ses reliques sont dans une châsse à Arezzo, dans l'église cathédrale. La fête de ce saint est inscrite au Martyrologe le 7 août.

DONAT (saint), martyr, versa son sang pour la religion chrétienne, durant la persécution des empereurs romains, avec les saints Sabin et Agabe. L'Eglise les honore tous les trois le 25 janvier.

DONAT (saint), martyr, versa son sang pour la foi, à Capoue, avec les saints Quince et Arconce. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit absolument rien. L'Eglise honore la sainte mémoire de ces martyrs au 5 septembre.

DONAT (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Fossombrone. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Le Martyrologe romain dit seulement qu'il eut pour compagnons de son martyre les saints Aquilin, Gémine, Gélase et Magne. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 4 février.

DONAT (saint), reçut la palme du martyre à Concordia, avec les saints Secondien, Romule et quatre-vingt-six autres, dont les noms nous sont inconnus. Nous n'avons aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 17 février.

DONAT (saint), martyr, versa son sang pour la confession de la foi, à Alexandrie. La date de son martyre est inconnue. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Mansuet, Sévère, Appien, Honorius et d'autres encore dont les noms ne sont point parvenus à la postérité. L'Eglise vénère leur mémoire le 30 décembre.

DONAT (saint), reçut la palme du martyre à Antioche. Il eut pour compagnons de son glorieux combat les saints Restitut, Valérien, Fructuose et douze autres dont nous ne savons pas les noms. L'Eglise fait leur fête le 23 août.

DONAT (saint), martyr, reçut la palme des courageux combattants de la foi, dans la ville de Césarée en Cappadoce. Les compagnons de son martyre furent les saints Victorius et Polyeucte. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 21 mai.

DONAT (saint), fut prêtre et confesseur, et habitait le diocèse de Sisteron. Dès ses plus tendres années, favorisé de plusieurs grâces particulières, il se retira dans la solitude où il demeura longtemps, et après s'être rendu célèbre par l'éclat de ses miracles, il passa de la terre au ciel. L'Eglise fait sa fête le 19 août.

DONAT (saint), souffrit le martyre en

L'honneur de la foi avec saint Hermogène et vingt-deux autres dont les noms ne sont pas connus. Nous n'avons aucun détail sur les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 12 décembre.

DONAT (saint), martyr, donna sa vie en l'honneur de la foi, en Afrique. Nous ne possédons aucun détail sur lui et sur les compagnons de ses souffrances, l'évêque saint Epiphane, Rufin et seize autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 7 avril.

DONAT (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Juste, Hévéas et leurs compagnons que nous ne connaissons pas. Nous n'avons point de détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 25 février.

DONAT (le bienheureux), naquit près de Perpignan, dans la province d'Aquitaine. Il partit avec trois autres Français, nommés Nicolas de Taulicis, Pierre de Narbonne et Etienne de Laniet, pour évangéliser les infidèles. Arrivés à Jérusalem, ils résolurent de se rendre, un jour de solennité, dans la mosquée du Temple, afin d'y prêcher Jésus-Christ. Les mahométans, furieux de cette hardiesse, les battirent cruellement et les jetèrent à demi morts dans un noir cachot où ils restèrent trois jours sans manger. Au bout de ce temps, ayant courageusement refusé de rétracter publiquement leurs paroles insultantes contre le prophète, ils furent massacrés à coups de hache et d'épée, le 11 novembre 1391. Deux fois les infidèles voulurent brûler les reliques de nos bienheureux, deux fois ils furent obligés d'y renoncer. Ils les enterrèrent secrètement, afin que les chrétiens ne pussent les enlever. (*Chronique des Frères Mineurs*, t. III, p. 16. Wadding, an. 1391, n° 1.)

DONATE (sainte), cueillit la palme du martyre à Carthage, en 200, sous le règne de l'empereur Sévère. Elle faisait partie des martyrs Scillitains. Sa fête a lieu le 17 juillet. (*Voy.*, pour les détails, saint SPERAT.)

DONATE, nom d'une femme qui fut prise à Rome avec saint Moïse et beaucoup d'autres chrétiens, sous l'empire de Dèce, en l'an 250, pour cause de christianisme. Elle fut, comme les autres confesseurs, pendant dix-huit mois en prison, où les souffrances et les tourments ne purent ébranler son courage et sa constance. La lettre de Lucien, confesseur de Carthage, aux confesseurs de Rome, lettre qu'on trouve parmi celles de saint Cyprien, fait mention de cette femme courageuse. (Pour plus de détails, *voy.* saint MOÏSE.)

DONATE (sainte), reçut à Rome la couronne du martyre, en 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Elle fut mise à mort sur la voie Salaria où elle demeura enterrée jusqu'au jour de sa translation qui eut lieu le 8 août de je ne sais quelle année. Vingt-six chrétiens furent exécutés le même jour dans le même endroit. L'Eglise honore leur mémoire le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE. *Voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg.*)

DONATE (sainte), reçut la palme du martyre à Rome, avec les saintes Pauline, Rustique, Nominande, Sérotine, Hilarie, et d'autres encore dont les noms nous sont inconnus. L'Eglise célèbre leur mémoire le 31 décembre.

DONATIEN (saint), fut martyrisé à Carthage, avec les saints Montan, Leuce, Flavien, Julien, Victorie, Primole, Renus, Donation. Ce fut en 259, sous l'empire de Valérien et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint MONTAN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 24 février.

DONATIEN (saint), eut la gloire de donner sa vie pour la religion chrétienne dans la ville de Nantes, sous l'empire de Dioclétien et de Maximien. Ses Actes, que nous donnons *in extenso*, ne nomment pas le préfet qualifié président, par l'ordre duquel il fut mis à mort. Ce fut très-probablement Riccius Varus, qui était préfet de la Gaule Belgique, et très-probablement aussi de la Celtique. Les Actes de saint Donatien, que nous empruntons à Bollandus, sont communs à ce saint martyr et à saint Rogatien son frère.

Il est très-utile de présenter aux chrétiens les glorieux combats des martyrs, et d'apaiser pour ainsi dire avec ce sang précieux la pieuse soif de leur âme. Les pasteurs se servent de ces grands exemples dans les instructions qu'ils font à leurs peuples au milieu des saints martyrs, et les fidèles, comprenant l'avantage et le gain solide qui se trouve à mourir pour Jésus-Christ, vont jusqu'à souhaiter le même sort.

Les empereurs Dioclétien et Maximien, continuant dans Rome leur brutale persécution contre les chrétiens, et voulant abattre la vraie religion sous leur idolâtrie, envoyèrent au préfet des Gaules un ordre précis de faire adorer dans toute l'étendue de son département les statues de Jupiter et d'Apollon, donnant leur parole que ceux qui consentiraient au culte profane de ces faux dieux, ou plutôt de ces véritables démons, seraient couchés sur l'Etat, tâchant ainsi d'exciter la cupidité si naturelle au cœur humain, et croyant séduire par les bienfaits ceux que les discours trouvaient invincibles. Le même édit portait sentence contre ceux qui persisteraient dans la confession du nom de Jésus-Christ.

Il y avait alors à Nantes un jeune homme appelé Donatien, illustre par sa naissance, et plus illustre par sa foi, qui avait dompté les passions de sa jeunesse par la maturité de son esprit, et qui, soutenu et guidé par la crainte du Seigneur, repoussait avec un courage et une fidélité merveilleuse les tentations du malin esprit. Il était passé de l'idolâtrie à la religion chrétienne; ainsi purifié par l'eau du baptême, pénétré des saints mystères, armé de la science de Dieu, il faisait retentir hautement partout le triomphe de Jésus-Christ en sa personne; et de peur d'enfourir le talent que Dieu lui avait confié, il jetait sans cesse dans le cœur des gentils d'heureuses semences de notre foi.

L'odeur de sa sainteté et les grâces de son éléquence attirèrent bientôt Rogatien son frère, qui, quoique l'ainé selon l'ordre de la nature, honora toujours en son cadet l'ancienneté de la foi et de la religion. Il pressa même ce cher frère de lui faire recevoir le baptême avant que la persécution éclatât, de peur que cette tempête ne le surprit encore païen ou catéchumène, souhaitant, disait-il, de combattre et d'être couronné comme lui. Toutefois l'absence et la fuite des prêtres fut un obstacle à ce désir ; mais son sang suppléa glorieusement à l'eau qui lui manqua.

Cependant le persécuteur, entrant dans la ville de Nantes avec tout l'appareil de son ministère, fut d'abord excité au carnage par les habitants qui l'environnaient. Juge équitable, lui dirent-ils, vous arrivez heureusement pour ramener au culte des dieux cette secte qui s'est détachée des Juifs mêmes pour suivre le crucifié. Nous vous donnons avis que Donatien est ici le premier sur qui vous devez exercer la rigueur de votre jugement ; car, non content de s'être soustrait à notre religion, ses entretiens ont encore perverti son frère, et l'un et l'autre, méprisant impunément les dieux Jupiter et Apollon, que nos invincibles empereurs adorent, font presque céder la croyance ancienne et publique à leurs erreurs nouvelles et singulières. Vous serez convaincu de la vérité de ce rapport quand vous les interrogerez vous-même. Le préfet, outré de colère, cita incessamment l'accusé à son tribunal, et lui parla d'abord ainsi : Donatien, on nous a dit de vous que non-seulement vous ne reconnaissiez pas Jupiter et Apollon, ces dieux qui vous ont donné la vie et qui vous la conservent, mais même que vous allez contre eux jusqu'à l'insulte et au blasphème, et que, prêchant au peuple je ne sais quelle autre vie, vous en entraînez plusieurs dans la secte du crucifié. Donatien lui répondit : Vous dites plus vrai que vous ne pensez, en me reprochant de vouloir retirer plusieurs de leur aveuglement, pour les faire passer à la connaissance du Dieu seul qui mérite nos adorations. Le préfet dit : Mets fin à tes remontrances, ou l'on t'aura bientôt ôté la vie. Donatien répondit : Vous tomberez vous-même dans le malheur dont vous me menacez, vous qui, enseveli dans la superstition, préférez les ténèbres de vos opinions à la lumière de Jésus-Christ, que vous ne voyez seulement pas. Là-dessus le préfet en fureur le fit jeter, les fers aux pieds, dans un cachot, afin que la sévérité de ce traitement ébranlât sa foi, ou du moins fût un exemple qui détournât les spectateurs de l'imiter.

Alors son frère ayant été amené, le préfet commença à employer à son égard une douceur et des caresses empoisonnées, sachant bien que les manières flatteuses et insinuantes amollissent souvent ceux que la violence fait roidir. Rogatien, lui dit-il, j'apprends que vous vous retirez inconsidérément du service des dieux, qui vous ont

fait naître avec tant d'esprit et de sagesse ; et j'ai un regret sensible qu'après tant de preuves que vous avez données autrefois de votre jugement, vous vous soyez laissé surprendre aux imaginations de quelques frénétiques. Ne voyez-vous pas que pour ce Dieu seul que vous confessez, vous encourez l'indignation de tous les autres ? Mais enfin, puisque vous n'êtes pas encore souillé du baptême des chrétiens, si vous ne vous obstinez pas dans votre première démarche, vous pourrez encore espérer de votre fortune de passer dans le palais des empereurs et dans les temples des dieux une vie heureuse, et même plus honorable que celle que vous avez menée jusqu'à présent. Rogatien répliqua : Vous réussissez parfaitement à faire de mauvaises promesses, mauvais juge que vous êtes, qui nommez vos empereurs avant vos dieux. Mais quel rang tiennent dans vos temples mêmes ces divinités, qui sont en effet inférieures aux hommes, quoiqu'au fond vous participiez fort à leur misère ; puisque, si elles sont sourdes par la matière qui les compose, vous l'êtes aussi à l'égard de la vérité ; si elles n'ont point d'âme, vous n'avez point de discernement ? N'est-il pas juste, après tout, que tous ceux qui adorent des pierres deviennent semblables à elles ?

Le juge aussitôt dit à ses satellites : Menez ce disciple insensé dans la même prison que son maître, afin que dès demain le glaive de la justice venge publiquement l'injure faite à nos princes. C'est ainsi que ces deux flambeaux de la foi, placés dans un lieu obscur et ténébreux, éclairèrent plus par leur présence qu'ils ne souffrirent de son incommodité. Le bienheureux Rogatien s'attristait seulement de se trouver encore sans baptême ; il lui sembla toutefois que les embrassements de son frère lui tenaient lieu de ce bain salutaire. Donatien, de son côté, touché de son affliction, se répandait en prières pour son frère, et disait : Seigneur Jésus-Christ, qui, dans l'ordre de votre justice, égalez les désirs sincères aux effets, puisqu'enfin, ne nous laissant que les vœux, vous vous êtes réservé l'exécution, que la foi pure de Rogatien lui serve de baptême ; et s'il arrive que le préfet nous fasse mourir dès demain, comme il a résolu, que le sang de votre serviteur soit pour lui une ablution et une onction sacramentale. Ayant achevé cette prière, qui partait du plus profond de son cœur, ils veillèrent toute la nuit, et le jour étant venu, ils attendaient l'heure de leur mort et de leur récompense.

Le préfet s'étant assis sur son tribunal, comme le jour précédent, il voulut juger ces saints confesseurs en présence de tout le peuple. L'on vit sortir d'une prison lugubre ces objets de la joie des anges ; la terre sèche et aride d'un cachot avait produit ces fruits heureux de l'Eglise. Les épines de la tribulation environnaient ces roses sacrées. Enfin, dans un corps chargé de chaînes, leur âme était devenue plus libre et plus forte pour résister au tyran. Ne vous attendez pas, leur

dit-il, que je commence encore avec vous par la douceur; le devoir de ma charge y serait enfin intéressé; et d'ailleurs vous vous en êtes rendus indignes en refusant de reconnaître la majesté des dieux; ou, ce qui est encore plus criminel, en la foulant aux pieds, après l'avoir reconnue. Les deux martyrs lui répondirent: Votre sagesse, qui est au-dessous de toute ignorance et de toute stupidité, égale celle de ces figures insensibles de pierre et de métal que vous adorez. Pour la nôtre, elle consiste à nous résoudre à tous les tourments qu'inventera la rage de vos bourreaux: nous ne perdons rien en rendant notre vie à celui de qui nous la tenons, et recevant en échange le trésor et le poids immense de la gloire qui nous attend.

Le préfet, frémissant de courroux, les fit étendre sur le chevalet, voulant au moins briser leurs corps, s'il ne pouvait rien sur leurs âmes; et satisfaisant d'autant plus sa fureur, que le bourreau serait longtemps à les tourmenter sans leur ôter la vie. Il ordonna néanmoins qu'après ces longues et cruelles épreuves on leur tranchât la tête. L'exécuteur, par une indigne complaisance pour le préfet, laquelle augmenta le mérite de ces saints martyrs, leur enfonça une lance dans la gorge, avant que de les achever avec l'épée.

C'est ainsi qu'ils montèrent tous deux au ciel: Donatien, glorieux d'avoir gagné son frère; et Rogatien, heureux d'être parvenu comme lui à la couronne du martyre; l'un ayant été la cause du salut de l'autre, et la conversion de celui-ci faisant la récompense du premier. Soutenus par une abondante grâce, fortifiés par l'espérance du prix qui s'approche, ils consommèrent heureusement leur vie par une mort salutaire, qui les fait régner éternellement avec celui auquel soit honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DONATILLE (sainte), vierge et martyre. Voici ce qu'à propos d'elle nous trouvons dans le Martyrologe romain « A Tabarbe en Afrique, les saintes vierges et martyres Maxime, Donatille et Seconde. Les deux premières, durant la persécution de Valérien et Gallien, furent abreuvées de vinaigre et de fiel, puis déchirées à coups de fouet, étendues sur le chevalet, rôties sur un grill, frottées avec de la chaux, enfin exposées aux bêtes, avec Seconde, jeune vierge, âgée seulement de douze ans; mais, n'en ayant reçu aucun mal, elles furent égorgées. » L'Eglise fait la fête de ces trois saintes le 30 juillet.

DONATUS (**JUNIUS**), préfet de Rome sous Valérien, fit mourir, en 257, dans cette ville, les saintes Seconde et Rufine, filles d'Astérius, homme de famille sénatoriale. Il les fit tourmenter, puis décapiter.

DORMANTS (**LES SEPT**) d'Ephèse, sont fêtés par l'Eglise le 27 juillet. Nous reproduisons ici ce que nous en avons dit dans notre *Histoire des persécutions*, vol. II, p. 166. Nous ne ferons que passer sur l'histoire des sept Dormants d'Ephèse, que nous trouvons dans saint Grégoire de Tours. Ce saint prélat

n'a certes pas voulu tromper; mais il a pu l'être. Voici ce qu'il raconte dans la traduction qu'il a faite de cette histoire, dans Photius et dans les *menées des Grecs*: Sept chrétiens que les Latins nomment Maximien, Male, Martinien, Denis, Jean, Sérapion, Constantin, après avoir confessé Jésus-Christ sous l'empire de Dèce, furent enfermés dans une caverne dont on mura l'entrée. Ils s'y endormirent, selon Manassé, historien grec; y moururent selon d'autres, et environ deux cents ans après, sous le règne de Théodose le Jeune, se réveillèrent ou ressuscitèrent, parlèrent à plusieurs, notamment à l'évêque et à l'empereur, qui vint de Constantinople pour les voir; puis, s'étant prosternés en terre, ils rendirent l'esprit tous ensemble.

Voilà qui sent trop le merveilleux pour être admis sans preuves irréfragables; Baronius, Tillemont, n'hésitent pas à rejeter cette histoire de réveil ou de résurrection. La vérité est probablement, que ces saints furent en effet renfermés dans une caverne, où on les retrouva deux cents ans après. L'Eglise appelle ordinairement sommeil la mort de ceux qui donnent leur vie pour Dieu, ou qui finissent saintement. Il est à croire que des historiens peu attentifs ont pris à la lettre ces expressions figurées, et se sont basés sur cette interprétation erronée, pour écrire le récit qui nous occupe; peut-être avait-on dit figurément aussi que la découverte des reliques des saints dans cette caverne était un réveil ou une résurrection.

Nous trouvons dans Godescard un passage qui doit trouver ici sa place: La vérité est que leurs reliques furent découvertes en cette année 479. On les porta à Marseille, et l'on montre encore dans l'église Saint-Victor un grand coffre de pierre qu'on prétend avoir servi au transport. La mémoire de ces saints martyrs est en grande vénération chez les Grecs, les Syriens, et tous les peuples de l'Orient.

On voit à Rome dans le muséum Victorium, une pierre factice qui ressemble assez à une pierre précieuse; on a gravé dessus un groupe de figures qui représentent les sept Dormants, chacun avec son nom. Jean et Constantin ont deux massues près d'eux; il y en a une pleine de nœuds, près de Maximilien; Malchus et Martinien ont deux haches à leurs côtés; Sérapion, une torche enflammée, et Danésius ou Denis, un grand clou. On a peut-être voulu représenter les différents genres de supplices qu'on leur fit souffrir. Les sept martyrs paraissent fort jeunes, ce qui s'accorde avec plusieurs anciens monuments, où ils sont appelés enfants.

La caverne où leurs corps furent trouvés devint célèbre par la dévotion des fidèles. On la montre encore aux voyageurs qui vont dans le Levant.

DOROTHÉE (saint), évêque de Tyr et martyr, succéda à saint Méthode, évêque de cette ville. Si l'on en croit saint Jérôme, il reçut la couronne du martyre. Théophane

raconte qu'après avoir souffert de grands tourments sous Dioclétien et sous Licinius, il fut mis à mort par les officiers de Julien l'Apostat, dans la cent septième année de sa vie. L'Eglise honore sa mémoire le 9 octobre.

DOROTHÉE DE TYR (saint), était prêtre selon quelques-uns, et, selon d'autres, évêque. On ne sait presque rien sur lui. Les anciens martyrologes assurent qu'il subit de cruelles tortures pour la défense de la foi, sous le règne de l'empereur Dioclétien. On croit du reste qu'il ne succomba pas à ses souffrances et qu'il vécut jusqu'au commencement du règne de l'empereur Julien l'Apostat. Les Grecs modernes et d'autres prétendent qu'il reçut la palme d'un glorieux martyr, dans la ville d'Odyssopolis en Thrace. L'Eglise célèbre sa fête le 5 juin.

DOROTHÉE (saint), martyr, premier chambellan de l'empereur Dioclétien, avait sous ses ordres Gorgone et Pierre comme sous-chambellans. Tous trois étaient eunuques des plus considérables du palais. Très-zélés pour les intérêts du prince, ils occupaient les premières charges de l'Etat. Quand l'infâme Galère accusa les chrétiens de l'incendie de Nicomédie, que lui-même avait allumé, Dorothée et Gorgone furent arrêtés. On les soumit à de cruelles tortures, et enfin on les condamna à périr par strangulation. Quant à Pierre, sa mort fut terrible et affreuse par les supplices qui la précédèrent. Il fut élevé tout nu en l'air et déchiré à coups de fouet, jusqu'à qu'on lui vit les os. On versa dans ses plaies du sel et du vinaigre, puis enfin on l'étendit sur un gril où on le fit brûler à petit feu. Rien de ces atroces supplices ne put ébranler le courage du martyr. Il mourut en rendant gloire à Jésus-Christ. L'Eglise fait la fête de ces saints le 9 septembre.

DOROTHÉE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Tarse en Cilicie avec saint Castor. Le Martyrologe romain ne nous donne aucun détail sur ces deux saints. L'Eglise fait leur mémoire le 28 mars.

DOROTHÉE (sainte), mourut martyre à Aquilée, sous la persécution de Néron, avec les saintes Euphémie et Thècle, et saint Erasme. (Pas de documents certains.) Ce fut le prêtre Hermagore qui les enterra. On fait la fête de sainte Dorothée le 3 septembre.

DOROTHÉE (sainte), vierge et martyre, est honorée par l'Eglise le 6 février. Elle souffrit la mort pour la foi chrétienne dans le commencement du IV^e siècle, durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Ce que nous savons d'elle nous vient de saint Adhelme. (*L. de Laud. virgin.*, c. 25). Pour la contraindre à se marier ou à adorer les idoles, Fabricius, gouverneur de Cappadoce, lui fit endurer les tourments les plus cruels. La sainte, au lieu de succomber, résista courageusement, et eut même le bonheur de convertir deux femmes qui avaient apostasié et qu'on avait chargées de la séduire. Voyant que rien ne pourrait l'amener à lui obéir, Fabricius la condamna à être décapitée.

tée. On raconte que, comme elle marchait au supplice, un jeune homme, nommé Théophile, qui lui avait entendu dire qu'elle allait trouver son divin époux, lui demanda en se moquant d'elle, de lui envoyer des fruits et des fleurs du jardin de cet époux. Dorothée, par un effet miraculeux de la puissance de Jésus-Christ, lui envoya immédiatement des fruits et des fleurs. Frappé de ce prodige, Théophile se convertit immédiatement. Le corps de sainte Dorothée est actuellement dans l'église qui est à Rome au delà du Tibre, sous son invocation.

DOROTHÉE (sainte), était d'une des familles les plus nobles et les plus riches d'Alexandrie. N'ayant pas voulu condescendre à satisfaire la passion brutale qu'avait conçue pour elle l'empereur Maximien, elle fut dépouillée de tous ses biens et condamnée à l'exil, en 308. (Rufin, l. VIII, c. 17.)

DORYMÉDON (saint), martyr, était sénateur de la ville de Synnade, où se trouvait Dionisius Perennius, gouverneur de Phrygie, quand le vicaire de la province lui envoya saint Trophime, qu'il avait déjà fait mettre à la question. Le gouverneur, ayant fait souffrir divers supplices au saint, le fit jeter en prison. Dorymédon, qui déjà était chrétien, ou qui, comme beaucoup le prétendent, fut converti par saint Trophime, allait voir dans sa prison. Ce devoir de charité qu'il accomplissait en allant visiter le saint martyr fut cause qu'on l'arrêta lui-même. Il fut exposé aux bêtes avec Trophime, à qui l'affreuse cruauté du gouverneur fit d'abord crever les yeux. Les bêtes n'ayant pas voulu leur faire de mal, le gouverneur les fit décapiter tous deux, le 19 septembre, jour auquel l'Eglise latine et l'Eglise grecque, dans lesquelles ils sont fort célèbres, font leur fête. Le saint souffrit sous l'empire de Probus.

DOUNOUAS ou **DUNAAAN** (JOSEPH), roi juif, gouvernait l'Hemiar, grand pays de l'Arabie Heureuse, dont les Grecs appelaient les habitants *Homérites*. Ce prince, grand ennemi des chrétiens, et qui était très-cruel, fut surnommé *l'auteur des fosses*, parce qu'il faisait précipiter les chrétiens de sa province dans des fosses pleines de feu, et les y faisait cruellement brûler, quand ils refusaient d'embrasser la religion juive. Dunaan vint mettre le siège devant la ville de Négra ou Nagéran, dont tous les habitants vivaient sous la loi de l'Evangile, la cinquième année de Justin, qui est l'an 522. Ce prince, ne pouvant s'emparer de la ville par la force, ne craignit point de parjurer ses serments et y entra par une composition qu'il comptait bien violer; une fois maître de la ville, il essaya, par toutes sortes de moyens, d'amener les habitants à renier leur foi et à embrasser le judaïsme. Il osa violer le tombeau de l'évêque Paul, mort deux années auparavant, et fit brûler ses os; les prêtres, les moines et les religieuses furent jetés dans un bûcher ardent, où ils périrent en l'honneur du nom de Jésus-Christ. La ville avait pour gouverneur un

vénérable vieillard nommé Aréthas : oubliant tout respect pour le courage malheureux et pour le grand âge de ce vieux capitaine, il lui fit trancher la tête ainsi qu'à un grand nombre d'habitants. Beaucoup de femmes subirent aussi le même sort; il emmena enfin toute la jeunesse de la ville en captivité. L'Eglise célèbre collectivement la fête de tous les saints martyrs, qui furent brûlés par ce prince impie, le vingt-septième de juillet; saint Aréthas est inscrit en particulier au Martyrologe romain, le vingt-quatrième d'octobre, avec trois cent quarante autres de Négran et une sainte femme dont le fils, âgé seulement de cinq ans, se jeta dans le feu où était déjà sa mère, en confessant Jésus-Christ.

Bientôt Dieu infligea à Dunaan le châtiement que méritait sa barbarie sacrilège. En effet, l'année suivante, Elesbaan, roi d'Auxume, ville située en Ethiopie, qui était chrétien et ennemi du roi de la province d'Hémiar, se résolut à punir ses forfaits. Soutenu par l'empereur Justin et par toutes les forces d'Egypte et d'Orient, il attaqua Dunaan par terre et par mer, le prit avec les principaux de sa famille, le fit mourir et soumit l'Hémiar à sa puissance. Après avoir été ainsi l'instrument de la vengeance divine, il prit l'habit monastique et consacra le reste de ses jours au service du Seigneur..... Des Arabes prétendent que ce Dunaan ne fut pas pris par Elesbaan, mais que, pressé par les Ethiopiens, il s'élança dans la mer avec son coursier et y trouva la mort. Quoi qu'il en soit, le ciel sut venger la mort des saints martyrs qu'il avait tourmentés avec tant de barbarie.

DOUZELI (FRANÇOIS), de Grenade, frère mineur, fut tué par les flèches des Chichimèques en se rendant à Saint-Michel. Il eut pour compagnon de son martyre le frère Pierre de Burgos. (*Chronique des Frères Mineurs*, t. IV, p. 768.)

DOWNAR (BAPTISTE), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les avait renfermées dans un couvent, enlevé à d'autres religieuses pour passer entre les mains d'une communauté de Czernice ou Filles-Noires, recrutées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Ces filles passaient leur temps à se dire des injures, à se battre et à s'enivrer avec de l'eau-de-vie. Un jour qu'elles avaient peut-être bu plus qu'à l'ordinaire, elles se saisirent de Baptiste Downar, et l'enfermèrent dans un grand poêle où elle fut brûlée vive. (*Voy. Part. MIECZYSLAWSKA.*)

DRACONCE, gouverneur de Campanie sous l'empire de Dioclétien, en l'année 305, fit arrêter, fouetter cruellement et emprisonner saint Sosie, diacre de Misène. Plus tard, ayant su que le diacre Proculé et deux bourgeois de Pouzzoles, Acuce et Eutice, venaient

visiter le saint dans sa prison, il les fit emprisonner aussi, après leur avoir fait subir le même traitement. Dioclétien lui donna pour successeur un nommé TIMOTHÉE. (*Voy. cet article.*)

DRISIPARE, ville de la Pannonie, où saint Alexandre et saint Caius furent martyrisés pour la foi. (*Voy. les articles de ces deux saints.*)

DROSIS (sainte), vierge et martyre, mourut pour la foi chrétienne à une époque qu'il nous est impossible de préciser. Elle n'est pas au catalogue des saints : c'est par erreur. Voici ce que nous trouvons relativement à son martyre dans saint Jean Chrysostome.

« J'avoue que je me sens pour les martyrs une dévotion tendre et affectueuse; j'aime à célébrer leurs fêtes, j'aime à publier leurs louanges, à décrire leurs combats, surtout lorsque des femmes en sont les héroïnes. Car plus le vase qui reçoit la grâce est fragile, plus cette grâce est précieuse, qui le conserve, qui le fortifie, qui fait qu'il résiste. Plus celui qui combat est faible, plus les trophées qu'il s'élève après sa victoire sont glorieux. Que pourront dire à l'avenir les hommes, qu'allégueront-ils pour excuser leur lâcheté, lorsque des femmes montrent un courage viril, lorsqu'on les voit se préparer à combattre pour la piété et la religion avec une ardeur et une assurance peu communes? Il n'y a donc plus d'âge, il n'y a plus de sexe, il n'y a plus de condition qui puisse servir d'excuse à une vie molle, à un chrétien lâche. On peut espérer de vaincre, on le doit, dès qu'on se sent un cœur animé d'un vrai zèle, d'une foi ardente. La grâce, et par conséquent l'assurance de la victoire, ne saurait manquer à quiconque ressent en lui-même ces dispositions, comme elle ne manqua pas à la bienheureuse Drosis, qui en était toute remplie.

« Cette illustre vierge avait un corps faible, elle était d'un sexe qu'on croit pouvoir attaquer impunément; son âge enfin tendre et peu avancé ne lui donnait ni autorité ni force; cependant la grâce entrant dans son âme, en chasse la timidité et la faiblesse, lui donne comme une teinture de valeur et de fermeté, et la dispose à se jeter dans les périls sans les craindre. Certes, il n'est point d'homme sur la terre moins capable d'être ébranlé par la crainte que celui qui craint Dieu; que ses ennemis emploient pour le combattre et le fer, et le feu, et les bêtes féroces; percé, brûlé, déchiré, il se rira de ses ennemis, il les regardera avec une fierté méprisante. Telle fut notre jeune martyre. Car, après que le tyran eut fait allumer en sa présence un grand feu, il ne voulut pas d'abord l'y faire jeter, ni même lui faire couper la tête, de peur qu'une mort trop prompte ne finît trop tôt le combat; mais voulant l'intimider pour la vaincre après avec plus de facilité, il lui met devant les yeux un bûcher ardent préparé pour elle. La flamme s'élève avec impétuosité; mais loin de jeter la frayeur dans l'âme de Drosis, elle ne fait que l'enflammer du désir d'en être consumée, et

qu'augmenter l'ardeur de ce feu sacré que son chaste cœur a conçu pour Jésus-Christ. Elle se ressouvint des trois enfants de la fournaise, elle s'imagina être avec eux au milieu des flammes, les combattre, les fouler aux pieds, et recevoir avec ces trois jeunes combattants une quatrième couronne. Ainsi que les objets paraissent à un frénétique tout autres qu'ils ne sont en effet, qu'il se jette sans rien craindre sur la pointe des épées, qu'il se lance hardiment au milieu d'un feu, dans un précipice, et que son esprit offusqué des noires vapeurs de sa maladie ne voit pas des périls qui font frémir les autres; de même notre héroïne, possédée d'une divine fureur, et poussée, si j'ose m'exprimer ainsi, d'une sainte frénésie que lui cause l'ardent amour qu'elle a pour Dieu, n'aperçoit rien de tout ce qui est devant ses yeux; mais comme ravie en extase, et tout occupée de la gloire et des plaisirs qui l'attendent dans le ciel, elle ne voit rien sur la terre qui lui paraisse digne de son attention ou de sa crainte. Elle croit que la flamme qui s'élève au-dessus du bûcher (où enfin elle vient de monter) n'est tout au plus qu'une exhalaison qui va se résoudre en une pluie douce et agréable. Je regarde donc ce brasier comme une eau claire, où un excellent ouvrier vient tremper un acier fin dont il veut faire un ouvrage curieux; ou, plus naturellement, comme un fourneau où la belle âme de Drosis est mise, ainsi qu'un or très-pur, pour en sortir encore plus épurée. Sa chair se fondait, ses nerfs se réduisaient en cendres, ses os se calcinaient, son sang et sa graisse coulaient de toutes parts, et son âme en devenait plus éclatante. Quelques-uns de ceux qui étaient témoins de son supplice, voyant qu'elle se consumait, s'imaginaient que dans peu elle ne serait plus, et elle ne faisait au contraire que s'embellir. Qu'un homme peu expérimenté dans la fonte des métaux voie de l'or dans un fourneau se fondre, couler et se mêler parmi des cendres, il pense en lui-même que cet or est entièrement perdu; mais l'orfèvre a bien une autre pensée: il sait que ce précieux métal n'en sera que plus beau, plus pur, plus fin; il s'en sert pour enchâsser des diamants et des perles. C'est ainsi que les païens, apercevant que le feu faisait insensiblement perdre au corps de notre martyre sa figure, que ce corps ne se distinguait plus d'un monceau de cendres, croyaient qu'elle n'était plus elle-même qu'un peu de poussière; mais les fidèles en jugeaient bien autrement, ils n'ignoraient pas qu'elle subsistait plus que jamais, et ils regardaient avec plaisir son âme s'élever au ciel toute brillante.

« Disons plus: le bûcher sur lequel elle monta devint pour elle un théâtre d'honneur, où, avant même la résurrection, elle parut victorieuse de ses ennemis; car à mesure que le feu agissait sur sa chair, il la faisait pétiller, et ce bruit mettait en fuite les puissances de l'enfer. Voyez ce soldat couvert de ses armes; écoutez le cliquetis qu'elles font lorsqu'il marche au combat; ce son guerrier qu'elles produisent a je ne sais quoi

qui inspire de la frayeur, du moins aux âmes timides. Il en est de même de la peau de Drosis, elle fait fuir les démons par le bruit qu'elle rend dans le feu. Mais ce n'est pas le seul moyen dont elle se sert pour les chasser; car après que la flamme a eu pénétré ses membres, la fumée qui s'élève de tout son corps embrasé, rencontrant en l'air ces malheureux esprits, leur donne la chasse, ils n'en peuvent souffrir l'odeur; et si la fumée impure des sacrifices a pu corrompre et infecter l'air même, cette autre fumée qui monte du bûcher de Drosis lui rend sa première pureté. Oserais-je faire une comparaison entre deux choses entièrement opposées, entre un bûcher et une fontaine? Car de même que l'admirable Drosis, pour se laver dans une fontaine, se serait auparavant dépouillée de ses habits; ainsi voulant nettoyer son âme de toutes ses taches, et la rendre plus belle aux yeux de son époux, elle l'a purifiée dans les flammes, après avoir quitté sa robe, je veux dire son corps. La voilà que les anges accompagnent, avec encore plus de joie qu'ils n'accompagnaient l'âme de Lazare lorsqu'elle prit son vol dans le sein d'Abraham. Ne pourrions-nous pas encore appeler ce bûcher un vaisseau rempli d'une teinture de pourpre, où Drosis serait venue teindre sa robe pour être reçue dans la salle des noces.

« O merveilleux bûcher! quel trésor ne renfermes-tu pas en toi? une cendre plus précieuse que l'or, d'une odeur plus agréable que les parfums les plus exquis, plus brillante que les rubis et les diamants. Et certainement les reliques des martyrs ont un pouvoir que ni l'or ni les perles n'auront jamais. L'or ne saurait chasser les maladies. A-t-on vu la mort obéir à l'or, et, à son seul attouchement, abandonner un corps dont elle se serait déjà emparée? Non, sans doute; et c'est ce que font tous les jours les reliques des saints martyrs. »

DRUSE (saint), souffrit le martyre pour la foi, à Antioche, avec les saints Zozime et Théodore. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document relativement à eux. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 14 décembre.

DRUSUS (saint), martyr, versa son sang en l'honneur de Jésus-Christ avec les saints Lucien, Métrope, Paul, Zénobe et Théotime. Ce fut à Tripoli que ces courageux combattants souffrirent le martyre. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 24 décembre.

DUBAC (CLAUDE), ursuline, fut guillotinée le 26 juillet 1794, à Orange, avec Thérèse Consolon, supérieure des Ursulines de Sisteron; Anne Cartier, ursuline au Pont-Saint-Esprit; Marguerite Bonnet, religieuse du Saint-Sacrament, et Madeleine-Catherine de Justamon, quatrième martyre du même nom et de la même famille. Quand le juge demanda à la sœur Claire Dubac, qui elle était: « Je suis religieuse, répondit-elle, et je le serai jusqu'à la mort, de cœur et d'âme. »

DUBERRON (le bienheureux), martyr, missionnaire de la compagnie de Jésus, partit le 14 novembre 1710, de l'archipel des Philippines, accompagné du P. Cortil et du F. Etienne Baudin, afin d'aller prêcher l'Evangile dans les Carolines occidentales. Après quinze jours de navigation, le 30 novembre 1710, on aperçut la terre. Des indigènes, étant venus à bord, dirent que ces îles s'appelaient Sonsorol ou Sorol, et qu'elles faisaient partie des îles Palaos. Malgré les représentations des officiers du navire, les deux Pères voulurent descendre à terre et y planter une croix, tandis que le vaisseau continuerait sa marche pour découvrir l'île Panlog, éloignée d'environ 50 lieues de celles où les missionnaires allaient descendre.

Quelque temps après, la *Sainte-Trinité* étant revenue aux îles Sonsorol pour avoir des nouvelles des deux missionnaires, un vent violent la força de prendre le large, et ce ne fut qu'un an après que l'on sut que les Pères Duberron et Cortil avaient été tués et mangés.

DUBRAY, prêtre de Saint-Sulpice, fut une des victimes immolées aux Carmes durant la révolution française. Poursuivi par les brigands, il était parvenu à leur échapper, et s'était blotti entre deux matelas dans l'église du couvent. A la fin du massacre, les meurtriers qui buvaient et chantaient dans l'église l'ayant aperçu, le bourreau se saisit de lui, le traîna au pied de l'autel, lui fendit la tête avec son sabre et l'acheva à coups de pique.

DUEGNAS (PIERRE DE), avait été élevé à la cour de Castille. Il était frère-lai dans l'ordre des Franciscains, et n'avait que dix-huit ans quand il partit avec Jean de Cetina (*Voy. son titre*), pour aller prêcher l'Evangile à Grenade et dans l'Andalousie. Ils arrivèrent à Grenade le 8 janvier 1397. Le peuple s'émut de leur arrivée. Le cadí, dépositaire de l'autorité pendant l'absence momentanée du chef Mahomet-Aben-Balva, les fit amener à son tribunal, et ils ne se cachèrent point du motif qui les amenait. Le juge, n'osant prendre sur lui de les maltraiter, leur enjoignit, sous peine de la vie, de quitter le territoire de Grenade. Le lendemain, malgré l'ordre du cadí, nos bienheureux se mirent à prêcher dans la ville et furent aussitôt jetés en prison. Quelque temps après on les envoya travailler aux vignes avec des esclaves. Le rude travail auquel ils se livraient et les exercices de leur zèle les firent tomber malades, mais Dieu exauça leurs ferventes prières et leur rendit la santé. Après deux mois de séjour aux vignes, ils revinrent à Grenade. Un jour, Jean ayant rencontré par la ville une troupe de mahométans, il se mit à leur expliquer la parole de Dieu et à anathématiser Mahomet. Ceux qui l'entouraient le conduisirent aussitôt à Mahomet-Aben-Balva, qui était de retour de son voyage à Malaga. Il appliqua lui-même plusieurs coups de bâton à Jean, dont un lui arracha l'œil; ensuite, l'ayant fait dépouiller de ses vêtements, il commanda de l'achever à coups

de fouet. Il mit fin lui-même aux tortures du martyr en lui tranchant la tête avec son glaive. Il ordonna ensuite à Pierre de lui obéir et de renier sa foi. Promesses, menaces, tout fut inutile. Alors il le fit fustiger cruellement, après quoi il lui coupa lui-même la tête comme à son compagnon. Leur martyre arriva le 19 mai 1397. La populace traîna leurs corps par la ville, mais les chrétiens recueillirent leurs membres dispersés, et aujourd'hui encore une grande partie de leurs saintes reliques se voit à Vic en Catalogne. (Rinaldi, an. 1397, n° 17.)

DUFRESSE (le bienheureux), missionnaire en Chine, évêque de Tabraca, fut arrêté dans le Sut-Chuen en 1784, ou plutôt se livra lui-même sur l'invitation que lui en fit M. de Saint-Martin, évêque de Caradre. On avait décidé qu'à tout prix on s'emparerait de lui. L'évêque de Caradre craignit que la rigueur des recherches qu'on allait faire devint funeste à d'autres missionnaires; ce fut ce qui le décida à écrire à M. Dufresse, qui, douze jours après, se présenta aux mandarins. Il fut transféré dans les prisons de Pékin avec l'évêque de Caradre, ainsi que MM. Devant et Delpon, et, à la suite de plusieurs interrogatoires, condamné par le tribunal des crimes à une détention perpétuelle. Il faillit périr de misère en prison, ainsi que firent les deux derniers missionnaires que nous venons de nommer. Enfin, après bien des souffrances, un édit de l'empereur vint l'arracher à sa prison en novembre 1785. Il revint à Macao avec M. de Saint-Martin et y attendit le moment favorable pour rentrer dans le pays qu'il évangélisait. Ce fut le 25 juillet 1800 que l'évêque de Caradre, un an avant sa mort, le sacra sous le titre d'évêque de Tabraca. Le 15 novembre suivant, il fut nommé vicaire apostolique du Sut-Chuen. En septembre 1803, il réunit le premier synode qui se soit assemblé en Chine. Un édit de l'empereur Kia-King, portant peine de mort contre les missionnaires qu'on découvrirait dans l'empire, fit qu'on renvoya de Pékin tous les missionnaires, à l'exception de trois que l'on garda pour le tribunal des mathématiques. Après un moment de calme, la tempête éclata de nouveau. Mgr Dufresse tomba entre les mains des persécuteurs le 18 mai 1815. Il fut d'abord traité avec infiniment d'égards par les mandarins. M. Escodega de la Boissonnade voulut en vain racheter sa liberté en payant rançon; on n'accepta pas. Le vice-roi prononçant en dehors de toutes les formes judiciaires et légales, rendit un arrêt qui le condamna, vers le milieu de septembre, à être décapité immédiatement. On fit sortir des prisons plus de trente chrétiens qui accompagnèrent l'évêque au lieu du supplice. On pensait effrayer le troupeau en tuant son premier pasteur; mais au lieu du supplice, ces chrétiens montrèrent un courage vraiment sublime. Le mandarin leur ordonnant d'apostasier sous peine d'être étranglés, ils se jetèrent aux pieds de l'évêque et lui demandèrent l'absolution pour se préparer à mourir. Un seul resta debout.

Alors l'évêque, élevant la voix, exhorta ceux qui restaient fidèles à suivre l'exemple qu'il allait bientôt leur donner. Puis, présentant sa tête au bourreau, il reçut immédiatement le coup mortel. Les autres chrétiens, qui ambitionnaient un sort pareil, ne virent pas leurs vœux satisfaits; ils furent reconduits en prison.

DULAS (saint), martyr, souffrit pour la foi à Zéphyre en Cilicie, sous le président Maxime. Ayant été fouetté, mis sur un gril ardent, arrosé d'huile bouillante et tourmenté en plusieurs autres manières pour le nom de Jésus-Christ, il remporta la palme du martyre.

DULAU (JEAN-MARIE), archevêque d'Arles, était originaire du Périgord. Sa naissance eut lieu le 30 octobre 1738 : son père et sa mère appartenaient aux plus anciennes et aux plus nobles familles du pays. S'il faut en croire les récits de ceux qui ont écrit sa Vie, la Providence prit soin d'entourer son enfance de grâces toutes particulières. Sa mère, qui était une femme extrêmement pieuse, ne parlait jamais à son cher fils sans l'appeler le trésor et la bénédiction de sa maison. Sa tendresse savait instinctivement trouver les noms de ce que devait être en effet cet enfant. Ainsi les mères, bien souvent, ont comme des entrevisions d'avenir en ce qui concerne leurs enfants. Le jeune Dulau fut envoyé à Paris pour y terminer ses études. Il les fit si fortes et avec tant de distinction, que ses maîtres lui prédirent qu'un jour il serait la gloire de la France et de l'Église. Il avait un oncle, curé de Saint-Sulpice. Cet estimable ecclésiastique sut diriger les goûts et les tendances de son neveu, de telle façon qu'il préféra entrer dans l'état ecclésiastique, aux jouissances que sa position de fortune et sa naissance lui donnaient droit d'espérer dans le monde. Il montra dans l'étude de la théologie les mêmes dispositions et la même supériorité que pour les études littéraires. En sortant du collège de Navarre, il fut le premier de sa licence admis en Sorbonne. Il fut ensuite élevé au canonical de Pamiers; peu de temps après, nommé grand vicaire de Bordeaux, puis enfin prieur commanditaire dans le diocèse de Périgueux. M. Dulau jouissait dès lors d'une immense fortune qu'il dépensait tout entière en aumônes et en pieuses libéralités. La charité lui parut toujours la vertu suprême, celle qui est la source de toutes les autres. Déjà sa réputation était grande; aussi ne fut-on pas étonné, lorsqu'il fut choisi, n'ayant pas encore trente-deux ans, pour remplir les fonctions d'agent général du clergé dans la province ecclésiastique de Vienne. En 1775, c'est-à-dire à l'âge de 37 ans, il fut nommé archevêque d'Arles. Convaincu que l'ordre est nécessaire à l'homme pour faire un bon emploi de sa vie et pour arriver par là au ciel, il en mit dans toute sa conduite et dans les actions les plus ordinaires de sa vie. Chaque jour, chaque heure, avaient son emploi. Dans sa maison tout était réglé comme dans un séminaire : l'étude, la prière, les soins qu'il devait à son

troupeau, se partageaient presque tout son temps; le seul délassement qu'il se permit était la promenade; chaque jour il faisait une longue course; il choisissait toujours pour but de ses excursions les lieux les plus solitaires. Il y discutait avec ceux de son clergé qui l'accompagnaient quelque point de morale ou de théologie.

Il arriva qu'un jour un de ses secrétaires blâma l'austérité de sa vie et lui donna le conseil de ne point s'astreindre plus longtemps à une existence si rigoureuse et si sévère. Il lui conseillait de voir, de fréquenter la société. « Je sais, lui répondit le pieux archevêque, que si je suivais vos conseils j'aurais une vie plus agréable : croyez-vous qu'autant qu'un autre je n'aimerais pas la société et ses agréments que vous me vanterez ? mais je ne crois pas que ce soit pour jouir de tout cela que la Providence m'a confié la haute position que j'occupe. C'est pour veiller au salut, aux besoins de ce troupeau dont je suis le pasteur. Un ministre du Seigneur, qui a charge d'âmes, doit préférer son devoir aux satisfactions de la vie. »

La plus grande préoccupation du saint archevêque fut de rendre les études plus fortes dans le collège et dans le séminaire d'Arles, et d'y mettre la piété au niveau des études. Après avoir fait sous ce rapport ce que sa piété et sa sollicitude lui commandaient, il voulut lui-même évangéliser son diocèse. Comme il ne pouvait pas de sa personne faire autant qu'il était besoin, il y suppléa par de nombreuses missions qu'il établit. Deux ans après son installation, c'est-à-dire en 1777, il commença la visite de toutes les paroisses de son diocèse. Il était affable avec tout le monde, mais surtout avec ses prêtres. Le moins élevé en dignité était aussi bien accueilli par lui que ceux qui remplissaient les fonctions les plus éminentes. Le plus humble vicaire ne venait jamais le voir qu'il ne l'invitât à s'asseoir à sa table dont il faisait les honneurs avec infiniment de cordialité. Il avait le talent d'adresser à tous de ces paroles obligeantes qui encouragent le mérite et en sont comme la première récompense. Quand il visitait une paroisse, il consacrait toujours une journée pour examiner les écoles et pour voir quel était le genre d'éducation qu'on y donnait à la jeunesse. Il interrogeait les petits enfants avec cette douceur, cette tendresse que doivent toujours avoir pour l'enfance les ministres de celui qui disait : *Sinite parvulos venire ad me*. Son bonheur était de donner des prix et de renvoyer satisfaits et heureux ceux qui l'avaient contenté par leurs réponses. On peut trouver ces détails peu intéressants; cependant, il faut le dire, un évêque est le père du troupeau qui lui est confié, et nous concevons parfaitement sa tendresse pour les petits enfants. Ne sont-ils pas l'espérance de l'avenir ? Pour tous tant que nous sommes, l'espérance et l'avenir, Dieu les fait si beaux et si dorés sur la tête de l'enfance ! Puis, les bonheurs des enfants sont quelque chose de si pur et de si parfait,

qu'on éprouve toujours une immense satisfaction à les faire naître.

L'archevêque d'Arles, au milieu des assemblées du clergé de France, était regardé comme un oracle. Il était doué d'un jugement et d'une perspicacité qui devançaient les événements. Aussi voyait-il parfaitement à côté des tendances philosophiques et révolutionnaires de l'époque, les abus de toute sorte existant dans la société. Il avait prédit la révolution française et ses horreurs, en disant qu'elle arriverait nécessairement, si les membres du sanctuaire ne savaient pas couper au vif dans les vices qui y existaient et dont le réformisme lui paraissait absolument nécessaire. Un an avant que la révolution éclatât, en 1788, il sut, de concert avec les magistrats d'Arles, faire au peuple des aumônes abondantes qui l'empêchèrent de se révolter dans la disette qu'il eut à souffrir. Nommé d'abord député à l'assemblée des Notables, puis aux États généraux, il s'effaça complètement; sa modestie était si grande qu'il n'aborda jamais la tribune. Cependant sa science et sa haute raison ne demeurèrent pas stériles. Il fut la lumière des comités et des commissions dont il fut membre. On peut le regarder comme le principal rédacteur et comme l'inspirateur de *l'exposition de principes* que rédigea le comité des évêques. Mgr Dulau publia plusieurs excellents ouvrages à l'usage de son diocèse; ce fut à ces écrits remarquables que le troupeau confié à sa garde dut de ne pas tomber dans le schisme. Quand parut le décret qui ordonnait la déportation des prêtres fidèles, il fit en réponse une adresse au roi si pleine de raison et de sensibilité que l'infortuné Louis XVI en fut ému jusqu'à en pleurer, et qu'il refusa de le signer.

Le 11 août 1792, Mgr Dulau fut arrêté. Quand il entra dans l'enceinte de la prison, il y trouva ses deux grands vicaires, MM. de Thorame et de Foucault. Quand il fut transféré dans l'église des Carmes, un horloger nommé Carcel vint immédiatement l'y visiter. Cet homme avait déjà sauvé quatre ecclésiastiques. Il venait offrir à l'archevêque des moyens de sortir facilement de prison. « Mon bon ami, lui dit l'homme de Dieu, je vous suis bien obligé de votre bon vouloir; mais étant innocent, je dois rester ici; si je fuyais on me croirait coupable. Que la sainte volonté de Dieu soit faite! » Deux jours et deux nuits les prisonniers restèrent sans autre lit qu'une simple chaise. Parmi ces prisonniers, il y en avait plusieurs qui étaient cassés de vieillesse, accablés d'infirmités; d'autres étaient si indigents qu'ils n'avaient pas même de quoi subvenir aux besoins de leur nourriture. Leur misère était si grande, qu'elle parvint à toucher même un de leurs persécuteurs, un de ceux d'entre les révolutionnaires qui avaient montré le plus d'acharnement pour les faire incarcérer, en fut profondément ému. Il accorda aux gardes la permission de laisser entrer ce qu'on apporterait pour leur subsistance, de faire seulement attention qu'on n'introduisit pas d'armes. Il alla

jusqu'à inviter lui-même les personnes charitables des environs à subvenir aux besoins des pauvres prisonniers. Dans leur prison, ils n'avaient pas la permission de célébrer les saints mystères. Ils récitaient en commun les prières de la messe. Le médecin obtint pour eux la permission d'une promenade chaque jour dans le jardin, au fond duquel il y avait un petit oratoire de la Vierge, de sorte que ces disciples du Seigneur trouvaient partout des occasions d'élever leur âme à Dieu. Le but de leurs promenades était cet oratoire, où ils allaient comme en pèlerinage invoquer la mère des miséricordes. Rentraient-ils dans leur prison, qui était l'église elle-même, ils y étaient sans cesse face à face avec le Dieu qui habite dans le temple des chrétiens. Tous les jours les infirmités de l'archevêque d'Arles augmentaient: bien des fois on l'engagea à demander la permission d'être transporté chez lui, mais il répondait invariablement: « Je suis trop bien ici, et en trop bonne compagnie. » Il y avait trois jours déjà qu'il était en prison, et qu'il n'avait pas encore de lit; on ne put lui en faire accepter un, parce qu'ayant compté les matelas, il s'était aperçu qu'il en manquait pour un prisonnier qui venait d'arriver. Sans cesse, par ses discours, il encourageait les autres prisonniers que son éminente piété, que sa patience admirable, remplissaient d'admiration pour lui. Les gardiens féroces qui veillaient sur les serviteurs de Dieu, s'étant aperçus que Mgr Dulau était de tous le plus élevé en dignité, le torturaient, l'outrageaient de toutes les façons. Mais il savait placer son âme si haut, que les injures n'arrivaient pas jusqu'à elle. Uni à Jésus-Christ, identifiant en quelque sorte ses souffrances avec celles qu'il avait endurées, il demeurait impassible devant les outrages, acceptait en silence tous ceux qu'on lui prodiguait, s'estimant heureux d'avoir à souffrir plus que les autres pour Jésus-Christ. Un jour qu'il était dans le jardin pour y prendre l'air, escorté de deux fusiliers, un militaire qui se trouvait là et qui, par sa mise décente, son air convenable, semblait ne pas appartenir à cette classe d'hommes qu'on voit dans toutes les révolutions pour les déshonorer, fit derrière Mgr Dulau un de ces gestes indécents à l'usage des hommes du peuple les plus dégradés, et passant devant le prélat, s'agenouilla, et prenant son épée, la posa en forme de croix sur sa poitrine: « C'est ainsi, lui dit-il, que demain je te sacrerai moi-même. » Le prélat se détourna sans proférer une parole. Un gendarme, homme brutal au plus haut point, le prit aussi pour point de mire des plus atroces plaisanteries. S'asseyant auprès de lui, il lui faisait entendre toutes les insultes, toutes les grossièretés que la populace la plus immonde sait trouver pour insulter ce qui mérite le respect. « Tu auras bon air sous la guillotine, lui disait-il; tu cracheras joliment dans le panier. » Puis, se levant, il s'inclinait devant lui, lui prodiguant ironiquement tous les

titres dont l'Assemblée venait de voter la suppression. Le saint homme songeait à son Dieu, couronné d'épines et conspué par les Juifs; il ne répondait rien. Le digne républicain venait ensuite s'asseoir auprès de lui, allumait sa pipe et poussait au visage de l'archevêque des bouffées de fumée, jusqu'à ce qu'incommodé et près de se trouver mal, il fût obligé de se lever et de changer de place. L'atroce persécuteur le suivait jusqu'à ce qu'il vit sa cruauté vaincue par l'admirable patience du serviteur de Dieu.

Une nuit, réveillé en sursaut par un de ses voisins qui lui dit : « Monseigneur, voici les assassins ! » L'archevêque répondit simplement : « Eh bien ! si le bon Dieu demande notre vie, le sacrifice doit en être fait. » Après avoir ainsi répondu, il se rendormit. Le vendredi, trente-unième d'août, les prisonniers soupçonnèrent que quelque chose de grave allait se passer pour eux. On vint enlever de l'église tous les objets consacrés au culte. On brisa même une croix qu'on ne put ôter autrement de la muraille. Mais les prêtres ayant trouvé une croix de bois, la placèrent sur le maître-autel. A onze heures du soir, Manuel, procureur de la république et Péthion, maire de Paris, leur envoyèrent signifier le décret d'exportation rendu par l'Assemblée; mais déjà on creusait leur fosse dans le cimetière. Le lendemain, ils consacrerent toute la journée aux exercices de piété, auxquels ils se livraient ordinairement, attendant que Péthion donnât des ordres pour les délivrer. Ils passèrent la journée du dimanche dans la même attente. Mais la promenade du matin ayant été retardée, plusieurs d'entre eux remarquèrent qu'on les surveillait avec plus de soin que de coutume. En rentrant dans l'église, ils trouvèrent qu'on avait relevé leurs gardes avant l'heure ordinaire. L'un d'entre eux leur dit : « Ne craignez rien, Messieurs, si on vient vous attaquer, nous sommes en force pour nous défendre. » Les malheureux prisonniers ignoraient la terreur dans laquelle Paris était plongé depuis la prise de Longwi par l'armée prussienne qui assiégeait actuellement Verdun. Les chefs de la révolution avaient délibéré s'il ne convenait pas de fuir de Paris. Mais le ministre de la justice, Danton, avait imaginé d'autres moyens pour repousser les alliés. Il voulait une levée en masse de la France, mais qu'avant de marcher, on se débarrassât de tous ceux qui étaient entassés dans les prisons, prêtres, royalistes ou suspects. On fixa le jour de cette atroce exécution au dimanche 2 septembre. Ce jour-là on fit courir le bruit que Verdun s'étant rendu, les Prussiens arrivaient sur Paris. Les membres de la municipalité allèrent dire à l'Assemblée qu'ils allaient inviter les Parisiens à former une armée de 60,000 hommes. A midi, on tira le canon d'alarme, on sonna le tocsin; tout ce qu'il y avait d'hommes dans Paris tremblait. La populace révolutionnaire était en proie comme à des accès de rage : elle se divisait en escouades de bourreaux, prêts à

agir partout. Durant ce temps-là on servait un dîner aux prisonniers de l'église des Carmes. Un officier leur dit : « Vous allez sortir, et on va rendre à chacun ce qui lui appartient. Le dîner fut tranquille, chacun avait dans l'âme plus de gaieté qu'à l'ordinaire. Les bourreaux étaient embusqués dans tous les corridors de la maison. La promenade qui n'avait pas eu lieu le matin fut non-seulement permise, mais commandée à quatre heures. Les vieillards, les infirmes, furent forcés d'aller au jardin. Les prêtres y étaient au nombre d'environ deux cents; quand tout à coup on entendit un grand bruit dans une rue voisine. C'était une bande de bourreaux qui allaient à l'abbaye Saint-Germain pour y commencer le massacre. Alors ceux qui étaient cachés dans les corridors, passant à travers les barreaux des fenêtres leurs baïonnettes et leurs sabres, crièrent aux prisonniers : « Scélérats ! voici donc enfin venu le moment de vous punir ! » Les prêtres se réfugièrent tous au fond du jardin, se mirent à genoux, offrirent leur existence à Dieu et se donnèrent mutuellement l'absolution. L'abbé de Pannonie, chanoine de Cahors, se trouvait en ce moment près du petit oratoire de la Vierge, avec l'archevêque d'Arles. « Cette fois, Monseigneur, lui dit-il, je crois qu'ils vont venir nous assassiner ! » — « Eh bien ! mon cher, lui répondit l'archevêque, si c'est aujourd'hui notre martyre, soumettons-nous, et remercions Dieu qui nous fait mourir pour une si noble cause. » Comme il parlait ainsi, les brigands enfouaient la porte du jardin. Ils entrèrent au nombre de trente environ. Ceux qui s'avançaient vers le petit oratoire criaient : « Où est l'archevêque d'Arles ? » Il les attendit sans changer de place et sans paraître ému. L'abbé de la Pannonie était en avant du groupe. Ils s'adressèrent à lui et lui dirent : « Est-ce toi qui es l'archevêque d'Arles ? » L'abbé, baissant les yeux et joignant les mains, ne répondit pas. « C'est donc toi, scélérat ? » dirent-ils à l'archevêque. — « Oui, c'est moi. — Ah ! scélérat, c'est toi qui as fait verser tant de sang patriote dans la ville d'Arles ! — Messieurs, je n'ai jamais fait de mal à personne, » dit l'archevêque. — « Je vas t'en faire, moi, » dit un des bourreaux, en lui déchargeant un coup de sabre sur la tête. Ce coup porta sur le front, l'archevêque resta debout et ne dit pas un mot; un autre lui fendit presque tout le visage d'un second coup de sabre. Toujours même silence de la part de la victime, qui porte ses deux mains à sa blessure. Frappé d'un troisième coup sur la tête, Mgr Dulau tomba. Un des bourreaux lui enfonça sa pique si violemment dans la poitrine, qu'il ne put en arracher le fer qu'en appuyant du pied sur son corps. Après cet exploit, il vola la montre de sa victime, et la montra triomphalement à ses complices.

Ainsi mourut Mgr Dulau. Il fut une des premières victimes tombées sous la hache révolutionnaire pour le soutien de la foi et de l'unité de l'Église.

DULCÈCE, était président à Thessalonique, sous le règne de Dioclétien. Il fit souffrir le martyr à sainte Irène, ainsi qu'à ses deux sœurs Agape et Chionie.

DULCÉTIUS, gouverneur de Macédoine sous Dioclétien et Maximien, condamna à mourir pour la foi les saintes Agape, Irène et Quionie, dans la ville de Thessalonique. (Voy. AGAPE.)

DULCIDIUS, gouverneur d'Aquilée en 304, sous le règne de l'empereur Dioclétien, fut l'un des plus ardents exécuteurs des édits de persécution qu'avait lancés ce prince. Conjointement avec Sisinnius, général qui commandait les troupes dans la province, il s'occupait nuit et jour à la recherche des chrétiens. Les prisons en étaient remplies. (Voy. l'article de saint CANTIEN.)

DULE (sainte), martyre, était servante d'un soldat. Ayant été tuée en défendant sa chasteté, elle mérita ainsi la couronne du martyr. On n'a pas d'autres détails sur elle. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 25 mars.

DUMOULIN-BORIE (PIERRE), cueillit la palme glorieuse du martyr en l'honneur de la religion chrétienne, le 24 novembre 1838. A la mort de M. Havard, vicaire apostolique du Tonquin occidental, il avait été promu au siège d'Acanthe, qu'il ne devait pas occuper longtemps. Bientôt en effet les deux prêtres annamites qui lui étaient associés périrent par le supplice de la corde : le sien fut affreux. Le bourreau chargé de lui trancher la tête était ivre au moment du supplice ; son premier coup de sabre porta sur l'oreille du saint missionnaire et l'arme descendit jusqu'à la mâchoire ; le second ayant enlevé la partie supérieure des épaules, la replia sur le cou ; le troisième, qui avait été plus assuré, ne trancha pourtant pas la tête. Le mandarin chargé de présider au supplice, fut saisi

d'horreur. Ce ne fut qu'au septième coup que l'ignoble bourreau réussit, sans que M. Dumoulin-Borie ait fait entendre aucune plainte.

DURANGO (le bienheureux NICOLAS), missionnaire de la compagnie de Jésus, fut massacré en 1707 par les infidèles, dans le pays de Gayes.

DURAZZO, ville d'Albanie (aujourd'hui Roumélie), vit le martyr des saints Pérégrin, Lucien, Papias, Hésychius, Saturninus, Pompée et Germain. L'histoire ne nous a laissé aucun document positif et détaillé sur la mort de cette pléiade de saints. Ils appartenaient à la persécution de Trajan.

DUROSTORO, *Durostorum*, plus tard *Dristra*, ville de la seconde Mésie, aujourd'hui Silistri. Ce fut dans cette ville, au commencement du IV^e siècle, durant la persécution de Dioclétien, que saint Jules, vétéran, souffrit la mort pour la foi chrétienne.

DYMPNE (sainte), vierge et martyre, était fille d'un prince anglo-saxon. Dans son pays, sa virginité n'était pas en sûreté, elle fut obligée d'en partir pour éviter qu'on y portât atteinte. Elle émigra avec le saint prêtre Gerbern et quelques-unes de ses compagnes. Premièrement elle fixa son séjour à Anvers, puis elle vint demeurer au village de Gheel dans le Brabant. Elle y servit Dieu, passant son temps dans la prière et la méditation. Elle vivait en paix dans cette demeure, lorsque ceux qui l'avaient poursuivie, pour attenter à sa chasteté, parvinrent à la découvrir. Comme elle résistait et ne voulait pas satisfaire leur passion brutale, ils la massacrèrent impitoyablement. Ses reliques sont encore à Gheel dans une fort belle châsse. L'Eglise célèbre la fête de cette sainte le 15 mai. Le martyr de sainte Dympne eut lieu dans le VII^e siècle.

E

EBBE (sainte), et ses compagnes, vierges et martyres en Ecosse, vivaient au IX^e siècle, dans le grand monastère de Coldingham, situé dans la province de Mers ; la bienheureuse Ebbe en était abbesse. Les Danois conduits par Hinguar et Hubba, s'étant jetés à l'improviste sur le pays, notre sainte abbesse, voulant sauvegarder sa chasteté ainsi que celle de ses religieuses, assembla toutes ses saintes filles, et après leur avoir fait un discours touchant, se coupa le nez et la lèvre supérieure. Toutes les religieuses l'imitèrent. Les barbares furent remplis d'horreur à la vue de cette mutilation, et ayant mis le feu au monastère, firent ainsi mourir toutes ces vierges. Leur martyr arriva à la fin du IX^e siècle. Elles sont inscrites le 2 avril aux martyrologes d'Ecosse, et le 5 octobre à ceux d'Angleterre.

EBROIN, maire du palais sous Thierry,

meurtier de saint Léger, évêque d'Autun et martyr. (Voy. LÉGER). Ebroin persécuta aussi violemment saint Lambert de Maestricht, assassina Dagobert que l'Eglise honore comme martyr. Enfin la justice divine s'appesantit sur sa tête ; il fut lui-même assassiné par un seigneur nommé Hermenfrède, qu'il avait dépouillé de ses biens et menacé de mort. (Voy. DAGOBERT et LAMBERT.)

ECIJA, ville d'Espagne sur le Xénil, illustre par le martyr de son évêque, saint Crispin.

ECOMÈNE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. Voy. MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

EDESE (saint), martyr, naquit dans l'Asie Mineure, en Lycie ; il était frère de saint Aprien qui fut martyrisé à Césarée. Sa pro-

fession était la philosophie, même après sa conversion, il portait l'habit des philosophes. Longtemps il suivit les leçons de saint Pamphile de Césarée. Durant la persécution de Galère Maximien, il confessa Jésus-Christ devant les magistrats, fut mis plusieurs fois en prison, et condamné en dernier lieu à travailler aux mines en Palestine. Remis en liberté, il vint en Egypte, où l'attendait le martyr. Hiérocès était préfet d'Egypte, l'un des persécuteurs les plus féroces qui aient jamais persécuté les chrétiens. Edèse étant à Alexandrie ne put supporter de voir traiter avec tant de barbarie des hommes graves, des vierges et des femmes. Il alla vers le préfet pour lui reprocher ces cruautés et pour lui en faire sentir l'odieux; mais pour prix de ses représentations, il fut lui-même soumis à divers supplices qu'il souffrit héroïquement. Enfin on le jeta dans la mer où il consumma son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 6 avril.

EDESSE, ville de la Mésopotamie, aujourd'hui Orfa, fut une des premières cités de ce pays où le christianisme ait fait de grands progrès. En 116, elle fut prise et brûlée sous Trajan. A cette époque, saint Barsimée, son évêque, y fut mis à mort avec saint Sarbèle, sainte Barbée et un très-grand nombre de chrétiens dont l'histoire n'a pas gardé les noms.

Sous l'empereur Numérien, un juge nommé Théodore fit mettre à mort à Edesse les saints Thalalée, Astère et Alexandre, avec plusieurs autres. (*Voy. THALALÉE, THÉODORE, et ASTÈRE.*) En l'an 371 de l'ère chrétienne, l'empereur arien Valens relégua, dans l'île d'Arade en Phénicie, saint Barsès, évêque de cette ville, puis il mit à sa place un évêque arien; mais tout le peuple d'Edesse, pour ne pas communiquer avec ce faux pasteur, sortait de la ville et s'assemblait hors des murs sous la conduite de ses prêtres. Valens en ayant été instruit, alla jusqu'à frapper de la main Modeste, préfet du prétoire, parce qu'il n'avait pas empêché ces assemblées, et lui donna l'ordre de prendre des soldats et de punir sévèrement tous ceux qu'il trouverait à ces réunions. Modeste, quoique arien, fit prévenir les catholiques, afin qu'ils s'abstinsent de se trouver le lendemain au lieu ordinaire de leurs assemblées, mais ils n'en tinrent pas compte. Après divers événements dont il faut voir le récit à l'article **VALENS**, cet empereur ordonna à Modeste de ne prendre que les prêtres et les diacres et de les bannir aux extrémités de l'empire. Modeste exécuta fidèlement les ordres de son maître : Euloge et soixante-dix-neuf autres furent envoyés en exil. (*Voy. VALENS, EULOGIE.*)

EDISTE (saint), martyr, reçut la palme du martyr à Ravenne, sur la voie Laurentine; nous n'avons point d'autres détails sur lui. L'Eglise fait sa mémoire le 12 octobre.

EDMOND (saint), roi et martyr en Angleterre, reçut la couronne de son parent Oïfa, qui régna sur les Est-Angles et qui voulait finir ses jours à Rome dans les pratiques de la piété. Ce jeune prince, qui n'avait alors que quinze ans, descendait des anciens rois

Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne. A cet âge si tendre, il se faisait déjà remarquer par son aversion pour les flatteurs; sa seule ambition était de faire le bonheur de son peuple. Aussi la justice était administrée avec intégrité, les bonnes mœurs florissaient, en un mot il était le père des sujets.

Il y avait déjà qu'onze ans que notre saint régnaît, lorsque Hinguar et Hubba, deux des fils de Regner Lodbrog, ancien roi de Danemark, soulevèrent la Norvège et ravagèrent l'Angleterre. Ils vinrent passer l'hiver dans les États des Est-Angles. Après avoir conclu une trêve avec eux, ils se dirigèrent vers le nord quand l'été fut venu. Mais bientôt ces barbares, mettant à feu et à sang le Northumberland et la Mercie, commirent de grandes cruautés contre tout ce qui portait le nom de chrétiens. L'histoire rapporte que les religieuses de Coldingham craignant pour leur chasteté, se couvrirent le nez et la lèvre supérieure afin d'éloigner le danger par l'horreur qu'elles inspireraient. Elles furent toutes passées au fil de l'épée.

Edmond, qui comptait sur la foi des traités, n'avait pris aucune mesure pour résister à ces ravages; néanmoins il rassembla autant de troupes qu'il put en trouver et battit d'abord l'armée ennemie près de Thet-Fort. Puis se jugeant trop faible pour tenir la campagne, il se retira vers son château de Framlingham, dans la province de Suffolk. Mais bientôt il fut assailli à Hoxon sur la Wawency, pris et conduit au général ennemi. On lui fit des propositions opposées à la religion et à la justice qu'il devait à son peuple; il refusa. Hinguar furieux le fit battre cruellement, puis déchirer à coups de fouet sur un arbre où on l'avait attaché. Les barbares, irrités de le voir invoquer le nom de Jésus-Christ au milieu de ses tourments, s'amuserent à lui décocher une grêle de flèches dont tout son corps fut hérissé. Hinguar le condamna enfin à avoir la tête tranchée, le 20 novembre 870. Peu de temps après, ses reliques furent transférées à Bedriksworth ou Kingston; on bâtit une église en son honneur, où sa sainteté fut attestée par un grand nombre de miracles. En 1020, le roi Canut, voulant réparer les outrages faits par Swenon, son père, à ce lieu et aux reliques de notre saint, fit bâtir une magnifique église et une abbaye à la place de la première qui était en bois. L'Eglise fait la fête de saint Edmond le 20 novembre.

EDOUARD (saint), martyr, était fils d'Edgar, roi d'Angleterre. Il succéda à son père en 975, et n'avait alors que treize ans. Il se fit chérir de ses sujets par sa piété, sa justice et par toutes les vertus qui font le bonheur des peuples: ils eurent bientôt à déplorer sa mort prématurée. Sa belle-mère, Elfride, avait en un fils d'Edgar, nommé Ethelred. N'ayant pu réussir dans ses intrigues qui tendaient à faire élire ce prince au détriment de notre saint, elle lui voua une haine implacable. Edouard était instruit de toutes les manœuvres de sa belle-mère, qui cherchait à le perdre. Néanmoins sa vertu lui faisait un

devoir d'honorer et de respecter cette femme indigne, et en toute occasion il lui donnait les marques de la plus vive affection ainsi qu'à son frère Ethelfred. Un jour, se trouvant à la chasse dans une forêt voisine de Wareham, dans le comté de Dorset, il alla rendre visite à Elfride, qui, saisissant cette occasion, le fit poignarder par un de ses domestiques; ensuite son corps fut jeté dans un marais, où plusieurs miracles qui s'y opérèrent le firent découvrir. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 18 mars. Elfride, troublée par de vifs remords, se retira du monde, et fonda les monastères de Wherwel et d'Ambresbury, et passa saintement le reste de sa vie dans le premier. Ethelfred, qui gouverna après l'assassinat de son malheureux frère, fut un prince plein de lâcheté et eut continuellement à souffrir des incursions des Danois.

EDWIN (saint), martyr, donna sa vie en défendant la religion chrétienne en l'an de Jésus-Christ 633. Fils d'Alla, roi de Déire, il fut détrôné par Ethelfred, roi des Borniciens, qui devint ainsi souverain de tout le Northumberland. Edwin alla chercher un asile chez Redwald, roi des Est-Angles. Ce prince sans foi, gagné par les ennemis de son prisonnier, résolut de le leur livrer. Un ami qu'avait Edwin dans le conseil du prince l'avertit de ce qui se passait. Un jour, il était à la porte du palais. Son esprit se laissait aller à de tristes pensées. Un étranger l'aborda; il lui dit qu'il recouvrerait son royaume et deviendrait le roi le plus puissant d'Angleterre, s'il voulait prendre, pour se conserver la vie, les précautions qu'on lui indiquerait. Edwin le promit. Alors, dit l'étranger, en lui mettant la main sur la tête, ressouvenez-vous de ce signe. Bientôt Redwald changea de projets et de sentiments. Il tua Ethelfred qui lui avait déclaré la guerre. Cette victoire rendit Edwin maître de tout le nord de l'Angleterre. Bientôt il devint si puissant par le succès de ses armes, que tous les rois anglais et bretons le reconnurent comme suzerain. Il se maria avec Edilburge, fille de saint Ethelbert, premier roi chrétien d'Angleterre. Ce mariage n'eut lieu qu'à condition que la princesse pourrait suivre la religion chrétienne, et qu'elle garderait près d'elle saint Paulin, qui venait d'être sacré évêque. Bientôt après, le roi des West-Saxons paya un homme pour assassiner Edwin. Il voulut le frapper avec un poignard empoisonné; c'en était fait de sa vie, si Lilla, son ministre, ne se fût jeté entre lui et le meurtrier. Le dévouement de ce ministre lui coûta la vie. Le roi fut aussi blessé, mais sa blessure était légère, elle guérit. Le meurtrier fut immédiatement mis en pièces, mais il vendit chèrement sa vie; avant de tomber, il tua un officier du roi. Comme Edwin rendait grâce à ses idoles de lui avoir conservé la vie, saint Paulin lui dit que ses idoles étaient impuissantes à rien faire pour lui; que sa conservation était due aux prières de la reine. Il l'engagea même à chercher à connaître le vrai Dieu et à lui rendre hommage.

Edwin goûta ce discours, et permit même qu'une fille que venait d'avoir la reine fût baptisée. Elle reçut le nom d'Eanfleda. Edwin dit à saint Paulin qu'il embrasserait la religion chrétienne s'il guérissait de la blessure qu'il avait reçue, et s'il remportait la victoire sur le lâche ennemi qui avait voulu le faire assassiner. Guéri et vainqueur, il embrassa le christianisme. Saint Paulin, ayant su par révélation ce qu'on avait dit au roi, lui mit la main sur la tête, en lui demandant s'il se ressouvenait de ce signe. Le roi, surpris, stupéfait, déclara qu'il se convertissait avec les principaux de son royaume. Le roi assembla donc les grands de son entourage, et notamment le grand prêtre des idoles, nommé Coifi. Ce prêtre se rendit à un excellent discours que saint Paulin prononça au milieu de l'assemblée, et déclara qu'il était prouvé par l'expérience que les idoles n'avaient aucun pouvoir, et demanda qu'on les réduisit en cendres. Coifi voulut lui-même donner l'exemple. Il se rendit au principal temple des idoles, y jeta sa lance en signe de profanation, et commanda à ceux qui étaient avec lui de le détruire. Edwin fut baptisé à York le saint jour de Pâques 627, avec ses enfants et un très-grand nombre de personnes de distinction. Il fit depuis tout ce qui était en son pouvoir pour engager ses sujets à faire comme lui. Son exemple porta ses fruits. De toutes parts on accourait en foule recevoir les instructions de saint Paulin et de ses collaborateurs. Depuis dix-sept années, Edwin gouvernait avec bonheur son royaume, quand Penda, prince de la race royale de Mercie, se révolta contre lui dans le but de relever l'idolâtrie. Il assembla une armée composée de vieux vétérans, tous attachés à l'ancien culte, et ayant été reconnu roi par les Bretons et du pays de Galles. Il attaqua Edwin avec une rage indicible. La bataille se livra à Heavenfield, aujourd'hui Hatfield, province d'York. Le saint roi y fut tué pour la défense de la religion. On enterra son corps à Whitby, son chef dans le porche de l'église qu'il avait éditée à York. L'Eglise l'honore comme martyr le 4 octobre.

EGÉE, proconsul d'Achaïe, ou simplement magistrat de Patras, fit mourir en croix saint André, apôtre.

EGÉE ou EGES, ville de Cilicie, fut, en 285, sous le règne de Dioclétien, témoin du glorieux martyre des saints Claude, Astère et Néon, et des saintes Dommine et Théonille. Le proconsul Lysias les y fit tourmenter de la manière la plus féroce avant de les faire mourir. (*Voy.*, pour les détails de ce mémorable triomphe, les Actes de ces saints, à l'article CLAUDE.) Cette ville vit, en 303, sous le même prince, le martyre des saints Cosme et Damien, tous deux médecins, et de leurs trois frères, Anthime, Léonce et Euprepe. (*Voy.* le Martyrologe romain.)

EGIDIUS (le bienheureux FRANÇOIS), frère mineur, fut martyrisé, en 1585, dans la Nouvelle-Galice, contrée couverte de hautes

montagnes que couronnent des pins et des chênes fort élevés. Les habitants, hommes farouches, demeuraient dans des cavernes profondes. Notre bienheureux et son compagnon, André d'Ayala, acquirent une si grande influence sur eux, qu'ils les déterminèrent à quitter leurs cavernes pour venir élever des maisons dans la plaine et y tracer des sillons. Pendant six années tout alla bien; mais alors la récolte ayant manqué, les indigènes regrettèrent leurs idoles et résolurent de massacrer leurs bienfaiteurs. Ils mirent le feu au couvent et à l'église, et André s'étant avancé vers eux le crucifix à la main, ils l'assommèrent et lui coupèrent la tête. François et d'autres chrétiens qui s'étaient réfugiés dans le jardin subirent le même sort. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, pag. 763.)

ELEAZARUM (saint), souffrit le martyre à Lyon. (*Voy.* l'article saint **MIXERF** pour plus de détails.)

ELEUCADE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous ont point laissé de détails sur lui. L'Eglise fait sa mémoire le 14 février.

ELEUSE, juge qui, en Mésopotamie, condamna saint Athénodore à être décapité, après lui avoir fait subir diverses tortures. Le bourreau qui fut commis à l'exécution de la sentence s'étant évanoui, personne n'osa prendre son glaive pour en frapper le saint martyr. Il mourut en priant Dieu des blessures qu'il avait reçues.

ELEUSIPPE (saint), fut martyrisé à Langres avec ses frères saint Speusippe et saint Méleusippe, environ l'an 180, sous l'empire de Marc-Aurèle. (*Voy.*, pour les détails de son martyre, saint **SPEUSIPPE**.)

ELEUTHÈRE (saint), reçut la couronne du martyre, avec sainte Antie, sa mère, dans la ville de Rome, sous la persécution de l'empereur Adrien. Tout ce que les écrivains (Florus, Usuard, Adon, etc.) disent de lui ne nous permet pas de rien dire qui puisse arrêter l'attention. L'Eglise fait sa fête le 18 avril.

ELEUTHÈRE (saint), diacre et martyr, vint dans les Gaules avec saint Denis, évêque de Paris. Il partagea la gloire et les fatigues de ses travaux apostoliques. Il souffrit la mort pour Jésus-Christ avec lui et saint Rustique, prêtre, sous un juge nommé Fescemminus. (Pour tous les détails *voy.* saint **DENIS**.) L'Eglise honore sa mémoire le 9 octobre. Ses reliques sont encore aujourd'hui dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.

ELEUTHÈRE (saint), souffrit le martyre à Constantinople. Ce saint était du rang des sénateurs, et fut décapité pour Jésus-Christ durant la persécution de Maximien. On ignore en quelle année. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 4 août.

ELEUTHÈRE (saint), était soldat. Il fut martyrisé à Nicomédie avec une infinité d'autres chrétiens qu'on accusa faussement d'avoir mis le feu au palais de Dioclétien, qui venait d'être incendié. Ce cruel empereur,

les croyant coupables, ordonna de les mettre à mort par troupes; ainsi les uns furent décapités, les autres brûlés, d'autres précipités dans la mer. Pour Eleuthère, qui était le plus considérable de tous, ayant été mis à de rigoureuses tortures, et paraissant prendre à chaque tourment une nouvelle vigueur, on lui infligea de nouvelles tortures et il remporta ainsi la palme du martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 2 octobre.

ELEUTHÈRE (saint), évêque de Tournay et martyr, reçut le jour dans la ville même qui devait plus tard avoir l'honneur de le voir son évêque. Sa famille était chrétienne: un siècle et demi auparavant, elle avait été convertie par saint Piat. Quand saint Eleuthère fut fait évêque de sa ville natale, il y trouva la foi antique bien compromise. Les chrétiens de cette ville se sentaient du commerce fréquent qu'ils étaient forcés d'avoir avec les païens, et des mauvais exemples que leur donnaient les rois français qui avaient le malheur d'être encore idolâtres, et qui résidaient à Tournay. Eleuthère monta sur le trône épiscopal en 486, dix ans avant le baptême du roi Clovis. Ses prédications convertirent un grand nombre de Français au christianisme. Les hérétiques qui habitaient son diocèse attaquaient très-vivement le mystère de l'incarnation. Saint Eleuthère lutta avec énergie pour défendre ce point si important de la foi catholique. Ce fut ce zèle qui lui coûta la vie: les hérétiques le frappèrent à la tête d'un coup si violent qu'il en mourut le 1^{er} juillet 532. L'Eglise honore sa mémoire le 20 février.

ELEUTHÈRE (saint), confesseur, souffrit de cruelles tortures à Arque, près de Rome, en l'honneur de Jésus-Christ. Les détails nous manquent sur son compte. L'Eglise honore sa mémoire le 29 mai.

ELEUTHÈRE (saint), souffrit le martyre avec saint Léonide. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur mémoire le 8 août.

ELEUTHÈRE (saint), évêque et martyr, mourut pour la foi à Constantinople. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun document relativement à ce saint évêque. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 20 février.

ELEUTHÉROPOLIS, ville de Palestine, a été illustrée par le martyre des saints Calanique, Florian et cinquante-huit autres dont les noms sont inconnus.

ELIE (saint), prêtre et martyr, eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ durant la persécution de Dioclétien. On ignore à quelle date précise: ce fut dans le commencement du iv^e siècle. Une foule de confesseurs avaient été condamnés aux mines de Palestine. Au milieu des fatigues de leurs pénibles travaux, ces saints n'oubliaient pas le Dieu qui sait consoler le malheur et qui visite ses serviteurs quelque part que la persécution les jette. Ils se construisirent de petites chapelles où ils se réunissaient souvent pour célébrer les louanges du Seigneur, pour lui adresser leurs prières. C'était un rayon de

bonheur que le ciel faisait luire sur leur infortune. Ils venaient dans ces lieux demander à celui qui soutient les faibles, le courage pour supporter leurs maux; ils venaient lui dire leurs souffrances. Le malheur est toujours supportable quand il se transforme en sacrifice. Pour les chrétiens il devenait un bonheur, ils souffraient pour Dieu, ils avaient le ciel pour but. Galère ayant su ce qui se passait, fit transporter quelques-uns des saints confesseurs dans les mines de Chypre, et les autres dans celles du mont Liban. Là commandait un officier qui condamna quatre des confesseurs à être brûlés vifs. Les victimes choisies furent notre saint, puis Pélée et Nil, tous deux prêtres égyptiens, et Paternuthe, laïque égyptien, homme d'un rare savoir et d'une grande piété. Tous quatre subirent avec courage cet affreux supplice. Tous quatre montèrent au ciel pour y recevoir la récompense due à leurs combats glorieux. L'Eglise honore leur mémoire le 19 septembre. (*Voy. PÉLÉE.*)

ELIE (saint), martyr en Palestine, souffrit pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 309, à Césarée de Palestine, avec les saints Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel. Ils étaient Egyptiens, et revenaient de Cilicie voir les chrétiens condamnés aux mines; ils passaient près de Césarée, quand on les arrêta. Aux questions qui leur furent faites, ils répondirent la vérité, vérité qui devait les faire mourir; car, dans ces temps d'atroce persécution, c'était un crime d'aller visiter les saints, les martyrs. Cela prouvait du reste que ceux qui faisaient de semblables pèlerinages étaient chrétiens eux-mêmes. Conduits devant Firmilien, gouverneur de Palestine, avec saint Pamphyle et ses compagnons qui étaient depuis deux ans détenus dans les prisons, ils furent tous les cinq étendus sur le chevalet, avant qu'on commençât l'interrogatoire. Après qu'ils eurent été violemment tourmentés, Firmilien adressa la parole à Elie, qui lui paraissait le premier d'entre eux. « Votre nom ? » lui dit-il. *Elie* : Mes compagnons se nomment Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel. — Votre pays ? — Nous sommes de Jérusalem. » Le saint entendait la céleste Jérusalem, celle où tous les chrétiens ont l'espoir d'être un jour réunis à Dieu. Le juge, que cette réponse courrouça, fit de nouveau tourmenter le saint. Les bourreaux l'ayant garrotté, lui mirent les pieds dans les ceps, et firent à coups de fouet voler sa chair en lambeaux. La constance et le courage du saint martyr triomphèrent de toutes ces tortures. Firmilien alors condamna Elie et ses quatre compatriotes à avoir la tête tranchée : cette sentence reçut immédiatement son exécution. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints martyrs le 16 février. (*Voy. Eusèbe, Des martyrs de Palestine.*)

ELIE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi de Jésus-Christ, en Perse, sous Sapor, vers l'année 327. (*Voy.*, pour plus de détails, les Actes de saint JONAS et de saint BARACHISE, à leurs articles respectifs.)

ELIE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. Martyrs de Sébaste.*)

ELIE (saint), était un vieux prêtre de la Lusitanie. Il fut martyrisé l'an 856, durant la persécution d'Abdérame II, avec deux jeunes moines nommés Paul et Isidore. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 avril.

ELIEN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. Martyrs de Sébaste.*)

ELIPHE (saint), vulgairement saint Aloph ou Elof, naquit en Lorraine. Ce saint s'étant attiré la haine des Juifs par son zèle pour la religion chrétienne, ceux-ci le firent emprisonner à Toul, sous le règne de Julien l'apostat. Peu de temps après, on le laissa aller pour l'arrêter bientôt une seconde fois. Il souffrit alors de cruelles tortures. Vers l'an 362, il fut enfin condamné à perdre la tête, après avoir converti plusieurs idolâtres par son courage et ses discours. Son corps fut transporté à Cologne, vers l'an 960, et déposé dans l'abbaye de Saint-Martin, où il est encore. L'Eglise célèbre sa mémoire le 16 octobre.

ELISABETH, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, naquit en 1533, huit mois après le mariage de sa mère déjà enceinte quand elle vint à l'autel. Henri, en faisant mourir Anne de Boulen, avait déclaré Elisabeth illégitime et inhabile à lui succéder. Par son testament il revint sur cette décision que le parlement avait confirmée par un arrêt. Elisabeth monta sur le trône en 1558, après la mort de sa sœur Marie. On sait que cette dernière princesse, fervente catholique, avait momentanément fait sortir l'Angleterre du schisme où les deux règnes précédents l'avaient jetée. Sous son règne on commençait à respirer à l'aise après les abominations, les cruautés, les persécutions atroces de Henri VIII, après le gouvernement d'un roi enfant, dominé par les régents infectés d'hérésie, qui régnaient à sa place. Sous Henri VIII, l'Angleterre avait secoué l'autorité papale, mais le culte était resté catholique dans la forme. Sous Edouard, on singea les réformes allemandes pour voler les calices, les vases sacrés, les ornements des églises. Marie avait rendu au culte sa splendeur et sa sainteté; elle avait rétabli des catholiques dans les sièges de son royaume. A son lit de mort, elle fit venir Elisabeth, et lui manda de lui faire l'aveu spontané et sincère de ses croyances religieuses. « Plaise au Dieu tout-puissant, répondit Elisabeth, d'entr'ouvrir la terre pour m'engloutir vivante, si je ne suis pas invinciblement attachée à la religion catholique, apostolique et romaine ! » Cette protestation fut faite de nouveau en présence du duc de Feria, ambassadeur d'Espagne. Ce personnage y crut si bien, qu'il écrivit à sa souveraine que la nouvelle reine d'Angleterre n'apporterait dans son royaume aucun changement à la religion. Marie aussi fut complètement dupe des protestations de sa sœur. Peut-être croyait-elle à sa conversion

sincère. Car, à son avènement au trône, elle avait vu Elisabeth, de fervente protestante qu'elle était sous Edouard, se faire catholique non moins fervente. Elle allait à la messe, elle avait une chapelle dans l'intérieur de ses appartements. Tout le monde était dans l'édification de sa piété. Un confesseur, prêtre catholique romain, était attaché à sa personne. Au fond Elisabeth n'était qu'une hypocrite : elle le fit bien voir. Tant qu'elle crut qu'il était dans ses intérêts de cacher ses opinions religieuses, elle le fit. Quelques-uns nomment cela de la politique et du savoir faire. L'honneur nomme cela de l'hypocrisie servie par la lâcheté. A peine maîtresse de ses actions, à peine sur le trône, Elisabeth fit pendre, rouer, écarteler ceux de ses sujets qui n'avaient pas la même souplesse religieuse qu'elle, et qui refusaient de tourner leurs croyances au vent de la puissance. Elisabeth n'eut qu'un courage, celui de se montrer vraiment fille digne de son père : l'hypocrisie n'avait pas dégénéré. Quand elle monta au trône, elle écrivit aux cours étrangères pour leur apprendre son avènement par droit de naissance et par consentement de son peuple. Aux rois et princes de la religion réformée, elle disait en secret qu'elle était à eux et ramènerait la réforme dans son royaume. Aux princes catholiques, elle parlait d'autre façon. Elle sentait qu'on pouvait discuter sa légitimité : elle quêtait une acceptation de fait de la part des puissances. En réalité, malgré le testament du roi, Elisabeth n'avait pas de droits au trône. Le mariage de sa mère avait été déclaré nul par le roi lui-même, par le parlement, par le pape. Ainsi nul aux yeux de la famille, de l'État, de la religion, où pouvait-il reprendre un caractère légal ? Dans le testament d'un roi mourant, qui à cette heure suprême se rappelait qu'il était père, et ne voulait laisser aucune trace de vengeance contre aucun de ses enfants ? Evidemment non. Cette dernière volonté du roi ne pouvait pas abroger une loi de l'État et une décision de la cour de Rome. Aussi, quand l'ambassadeur d'Angleterre notifia au pape Paul IV l'avènement d'Elisabeth, il lui fut répondu que le pape ne pouvait pas admettre le droit héréditaire d'Elisabeth ; que ce serait détruire les décisions de ses deux prédécesseurs Clément VII et Paul III ; que, du reste, Marie Stuart, légitime héritière, réclamait son droit, et qu'elle était appuyée dans ses prétentions par le roi de France. Le pape ajouta que si Elisabeth voulait s'en rapporter à sa décision, il la traiterait avec toute l'indulgence que comporterait l'équité. Elisabeth n'eut garde d'accepter. Apostate dans le cœur, elle ne voulait pas reconnaître le droit du chef de la religion. Elle préféra à son apostasie ostensible en défendant au clergé de prêcher. Elle craignait qu'on engageât le peuple à la résistance. Elle intimidait le clergé par des procès, en vertu du *præmunire*. A la place des magistrats qui étaient en charge, elle en mit d'autres attachés aux doctrines protestantes. Cependant elle continua d'aller à la messe. Elle fit enterrer sa sœur suivant

le rite catholique. Elle commanda un service et une messe de *Requiem* pour l'empereur Charles-Quint.

Elle ne tarda pas à faire voir vers quel but elle allait. Oglethorpe, évêque de Carlisle, devant un jour offrir le saint sacrifice dans la chapelle de la reine, reçut l'ordre de ne pas élever l'hostie en sa présence. Il refusa courageusement d'obéir. L'évêque de Winchester, White, fut mis en prison pour le sermon qu'il avait prononcé à l'enterrement de la reine Marie. Les sceaux furent ôtés à Heath, archevêque de Cantorbéry, et donnés à Nicolas Bacon.

Ce qui dévoila mieux que tout le reste l'apostasie de la reine, ce fut la proclamation dans laquelle elle défendait au clergé de prêcher, permettant cependant d'observer le culte établi, jusqu'à ce qu'une consultation eût lieu dans le parlement entre la reine et les trois états. Les évêques s'assemblèrent, et décidèrent qu'ils ne pouvaient pas officier au couronnement d'une reine qui, sans aucun doute, voulait porter atteinte à la religion catholique. Ce couronnement n'eut pas eu lieu si l'évêque de Carlisle ne se fût pas, dans cette circonstance, séparé des autres évêques. Pourtant il ne consentit à officier qu'à la condition que la reine prêterait le serment accoutumé. La cérémonie se fit d'après tous les rites de la religion catholique.

Bientôt le parlement, cette assemblée que Henri VIII avait assoupli à toutes les lâchetés, à toutes les turpitudes, entrant dans les vues de la reine, consumma l'apostasie. Protestant sous le roi-bourreau Henri VIII, sous l'enfant-roi Edouard, catholique sous Marie, le parlement redevint protestant sous Elisabeth. Du reste, n'avait-elle pas le droit de tout demander à cette assemblée ? Que pouvait refuser à sa reine le parlement d'Angleterre ? De quel droit eût-il fait de la résistance noble et fière devant la fille de Henri VIII ? Entre cette assemblée de lâches, d'apostats et de bourreaux, et le sang de Henri VIII, n'y avait-il pas comme une alliance indélébile de crime et de honte ? Ce parlement n'avait-il pas été le complice de toutes les cruautés du père d'Elisabeth ? N'avait-il pas assassiné trois reines ! N'avait-il pas fait mourir dans les supplices les plus atroces la fille de la catholicité d'Angleterre ? N'avait-il pas obéi lâchement à toutes les exigences, ou honteuses ou cruelles, du maître ? Avait-il refusé une loi à ses débauches, une ordonnance à ses instincts sanguinaires ? N'avait-il pas hérité Elisabeth dans son berceau, après l'avoir légitimée ? En héritant des vices de son père, il était juste que la fille héritât aussi des serviles instruments de sa tyrannie abominable. Si le sang de Henri n'était pas déchu, le parlement n'était pas déchu non plus. Après quelques années de commune hypocrisie sous une pieuse reine, la fille et les ministres du Néron anglais se retrouvèrent, elle digne de son père, et eux dignes d'eux-mêmes. Le parlement révoqua tous les statuts qu'il avait votés sous le dernier règne pour rétablir le culte qui, durant neuf

cents ans, avait été la gloire et la sanctification de l'Angleterre. — Non contente de rétablir les lois de Henri VIII, son père, Elisabeth les additionna de tout ce qu'on avait fait sous Edouard. Ainsi, non-seulement on se sépara du pape et de l'Eglise catholique, mais encore on regut toutes les innovations hérétiques de Genève et d'Allemagne. Le parlement rendit une loi portant attribution de toute la puissance spirituelle, dévolue au chef de l'Eglise, de par l'autorité de Jésus-Christ, à la couronne : de sorte que quiconque monte sur le trône d'Angleterre, homme ou femme, est revêtu du caractère d'infailibilité nécessaire pour décider toutes les questions de dogme et pour conférer ou retirer tous les pouvoirs ecclésiastiques.

Tout le clergé anglais protesta, et présenta une profession de foi qui constatait sa croyance à la présence réelle, à la transsubstantiation, au sacrifice de la messe, à la suprématie du pape. Il disait en même temps que ce n'était pas à des laïques, mais bien à l'assemblée des évêques à décider des choses ecclésiastiques. Alors la reine ordonna à cinq évêques catholiques et à trois docteurs de disputer publiquement contre huit théologiens de la prétendue réforme, venus de Suisse et autres lieux, sous la présidence du garde des sceaux. Les catholiques eurent ordre de commencer chaque jour, et les réformés de répondre : le droit de réplique était interdit aux premiers. Les évêques, voyant qu'on leur faisait une position si désavantageuse, rompirent la conférence : ceux de Winchester et de Lincoln furent emprisonnés, les six autres furent obligés de comparaître tous les jours. Enfin le garde des sceaux les condamna à une forte amende. Elisabeth fit ensuite venir les évêques du royaume et leur commanda de prêter serment aux nouveaux statuts. Ces dignes prélats ayant refusé, elle les chassa de sa présence, en les outrageant de paroles insultantes. On les sépara, et on leur demanda individuellement de prêter le serment. Tous aimèrent mieux sacrifier leur dignité et leur liberté ; l'évêque de Landaff fut le seul qui se souilla du crime d'apostasie. Tous ces évêques furent chassés de leurs sièges ; pour eux la persécution ne cessa qu'à la mort. Les ministres de la reine apostate prononcèrent excommunication contre Heath, archevêque de Cantorbéry, Thirlby, évêque d'Ely, et Bonner, de Londres. Tunstal de Durham, Morgan de Saint-David, Ogilthorp de Carlisle, White de Winchester, Buines de Coventry, moururent victimes d'une épidémie régnante dans l'exil où on les avait emprisonnés. Scot de Chester, Goldwell de Saint-Asaph, Pate de Worcester, purent gagner le continent. Heath de Cantorbéry fut trois fois successivement emprisonné à la Tour de Londres ; on lui permit enfin d'aller vivre dans ses terres. Bonner, évêque de Londres, languit dix ans en prison et y mourut. Il en fut de même de Waston de Lincoln, qui y resta trente-trois années. On plaça la plupart des autres évêques sous

la surveillance des intrus : ainsi Thirlby d'Ely, sous celle de Parker ; Bourne de Bath, sous celle de Curew d'Exeter. Feckenham, abbé de Westminster, fut d'abord prisonnier à la Tour, puis il passa sous la surveillance de l'évêque intrus de Londres ; enfin il fut enfermé dans une forteresse. Presque tout le haut clergé, ayant suivi l'exemple des évêques, eut le même sort. Matthieu Parker, chapelain de Henri VIII et d'Anne de Boulen, fut nommé archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre.

Elisabeth comprit que, pour courber l'Angleterre sous ses violences, il fallait une législation toute spéciale : on eût demandé à un bourreau de la faire qu'il ne s'en fût pas si bien acquitté que cette reine et son conseil d'assassins. Elle fit couler à flots le sang des catholiques : tout prêtre catholique disant la messe dans ses Etats était mis à mort pour ce fait. Tous les catholiques furent tenus d'assister aux cérémonies de la religion nouvelle ; tous les sujets anglais durent prêter serment de suprématie. Ce serment de suprématie, le père l'avait déjà exigé : Henri VIII se prétendait infailible aussi. Or il avait déclaré sa fille Elisabeth bâtarde et incapable de régner ; le parlement avait dit la même chose. Qui fallait-il croire ou du père ou de la fille se proclamant infailibles ? Elisabeth mourante exprimait le désir qu'on mît dans une inscription, sur son tombeau, *reine vierge*. En effet, dit Lingard, s'il suffit de n'avoir pas eu de mari, Elisabeth fut vierge. Il compte et nomme jusqu'à huit de ses amants. Etrange virginité que celle-là, qui ne consiste qu'à ne pas avoir de mari, et qui permet tant d'amants qu'on voudra !

Elisabeth était plus avancée qu'on ne pense. Et nos modernes réformateurs lui doivent, sans s'en douter, des autels. Elle a devancé leurs systèmes et mis en pratique ce qu'ils nous donnent comme du neuf. Non-seulement elle a protesté contre le pape et la religion catholique ; non-seulement elle a protesté contre le mariage comme sacrement ; mais encore elle a protesté contre le mariage légal. Les héroïnes du socialisme que le pouvoir traîne de nos jours en cour d'assises, Jeanne Derouin (lingère, institutrice et journaliste), la sage-femme Pauline et autres femmes émancipées lui doivent, sans s'en douter, des autels. Elisabeth a protesté contre le mariage sous toutes ses formes, et contre la suprématie de l'homme, d'abord en ayant huit amants, et ensuite en faisant déclarer par son parlement de valets que « la couronne serait assurée à ses enfants naturels, quel que fût leur père, et que quiconque dirait que ses bâtards n'étaient pas aptes à succéder au trône, serait coupable de haute trahison. » (*Livre des Statuts d'Angleterre*, 13, Elisabeth, ch. 1, p. 2.) Ainsi la *reine vierge* associait toute l'Angleterre et son parlement à sa protestation.

Les Anglais n'ont pas effacé de leurs fastes cette page avilissante pour leur nation : ils vivent avec cette honte dans le corps de leur droit civil et politique. Ainsi donc voilà une

nation qui admet que sa reine n'a pas besoin de mari, qu'il suffit, pour qu'elle fasse des héritiers au trône, qu'elle ouvre son lit à un homme quel qu'il soit. Bien malheureuses Julie et Messaline de n'avoir pas en l'Angleterre pour patrie ! Le parlement eût trouvé bon que Julie se prostituât, n'importe à qui, en plein air, sur la tribune aux harangues, et que Messaline sortit le soir du palais pour aller au bouge voisin se donner à la lie de la populace romaine. Nous avions besoin d'inscrire ici ce terrible débris, pour continuer. Nous aimons à croire que rien désormais n'étonnera le lecteur, ni de la part d'Elisabeth, ni de la part de ses ministres.

Elisabeth avait tous les vices et toute la violence de caractère de son père. Seulement elle avait raffiné. En fait de vice, elle trouvait trop incommode de prendre mari et de lui faire couper la tête, comme Henri VIII avait fait à ses femmes. Elle changeait d'amants quand bon lui semblait. En fait de violence, elle le surpassait peut-être; elle jurait et vomissait dans sa colère les imprécations et les injures. Elle frappait dans ses emportements ses femmes, ses courtisans. Hatton, garde des sceaux, fut pris au collet par elle; le comte maréchal recut un soufflet; Mathéoy recut un crachat en plein visage. Il fallait s'agenouiller sur son passage.

Revenons aux choses religieuses. La reine, prétendant donc à l'infaillibilité, exigea de tous ses sujets le serment de la reconnaître en elle; or, comme il était difficile de concevoir que cette autorité venue de Jésus-Christ, transmise par les apôtres, pût s'exercer par une femme, le parlement lui reconnut le droit de se nommer des vicaires généraux qui exerçassent en son nom la toute-puissance ecclésiastique; elle les investit du droit de connaître et de juger tout ce qui auparavant était du ressort du pape, des évêques ou des tribunaux ecclésiastiques. Elisabeth est digne de figurer au nombre des plus ardents et des plus violents persécuteurs de l'Église. Nous prenons dans Rohrbacher une citation de Cobbet, auteur protestant, qui doit trouver ici sa place :

« Il serait impossible, dit-il, d'énumérer ici toutes les souffrances que les catholiques eurent à endurer pendant ce règne de sang. Avoir entendu la messe, avoir donné l'hospitalité à un prêtre, reconnaître la suprématie du pape, rejeter celle de la reine, suffisait pour faire périr un de ces malheureux dans les plus horribles tourments. Le plus cruel des actes d'Elisabeth, parce qu'il produisit en résultat une masse de souffrances bien plus générales, ce fut la législation pénale qu'elle établit pour imposer d'énormes amendes à ceux qui négligeaient de fréquenter avec assiduité les temples de l'Église qu'elle avait inventée et fondée. Ainsi la loi déclarait coupable non-seulement celui qui ne reconnaissait pas solennellement la nouvelle religion comme la seule véritable, et qui continuait à pratiquer la religion dans laquelle ses pères étaient nés, mais encore celui qui ne se rendait pas

avec exactitude aux nouvelles assemblées, pour y observer des pratiques qu'il ne pouvait considérer que comme un acte public d'apostasie et comme un horrible blasphème. Vit-on jamais, je le demande, une tyrannie plus odieuse et plus épouvantable? Les amendes étaient si exorbitantes, et le paiement en était exigé avec tant de rigueur qu'il devint évident que le projet des hommes du pouvoir était de placer désormais les catholiques entre leur conscience et la ruine complète de leurs familles. Dans la vingtième année du règne de la bonne Elisabeth, ceux des prêtres catholiques qui n'avaient point quitté le royaume et qui avaient été ordonnés sous le règne précédent, n'étaient plus qu'un très-petit nombre, parce que la loi défendait, sous peine de mort, d'en ordonner de nouveaux, et que d'ailleurs il n'y existait plus de hiérarchie ecclésiastique. Comme il y avait en outre peine de mort pour tout prêtre venant de l'étranger en Angleterre; peine de mort pour celui qui lui donnait l'hospitalité, peine de mort pour le prêtre catholique qui exerçait les fonctions de son ministère sur le territoire anglais; peine de mort pour les personnes qui allaient à confesse, il semblait que rien ne s'opposerait désormais à ce que la reine réussit dans son projet de détruire complètement en Angleterre cette antique et vénérable religion, qui pendant tant de siècles avait fait le bonheur et la gloire de la nation; cette religion d'hospitalité et de charité qui, tant qu'elle avait subsisté dans le pays, avait empêché qu'on y connût ce que c'est qu'un pauvre; cette noble et grande religion aux inspirations de laquelle on était redevable de la construction de toutes ces magnifiques églises, de toutes ces imposantes cathédrales qui décoraient l'Angleterre; enfin cette religion de véritable liberté qui avait consacré tous les actes glorieux de notre législation. Mais heureusement, il se rencontra un homme dont le zèle et les talents entravèrent l'exécution de cet infernal projet. Il se nommait Guillaume Allen ou Alan; né en 1532, à Rossal, dans le comté de Lancastre, d'une famille respectable, il avait été ordonné prêtre à l'université d'Oxford et était venu après la révolution fonder à Douai en Flandre un séminaire pour l'éducation et l'instruction des prêtres anglais. Il avait été aidé dans cette œuvre charitable par quelques hommes de bien et de talent; et c'était de cette école que sortaient tous les jeunes prêtres anglais qui revenaient dans leur pays exposer leur vie pour remplir les devoirs de leur sacré ministère. On conçoit facilement que la reine eût voulu pour tout au monde détruire ce précieux établissement; mais la mer se trouvait entre elle et Guillaume Allen, et celui-ci pouvait défier en sûreté ses instruments de tortures et de supplices. C'est ainsi qu'en dépit de cette foule d'espions et de bourreaux qui couvraient le sol de l'Angleterre, il s'y conserva toujours quelques débris du naufrage que la religion catholique y avait essuyé. Elisabeth eut recours à tout pour détruire le séminaire

d'Allen, qui fut plus tard promu au cardinalat et dont on ne saurait prononcer le nom sans attendrissement et sans admiration. Enfin elle réussit, en fermant ses ports aux vaisseaux des insurgés hollandais et flamands contre la teneur expresse des traités qu'elle avait signés avec eux, à engager le gouvernement espagnol à fermer le séminaire de Douai. Mais Allen vint se réfugier en France, et trouva aide et protection auprès des Guises qui, malgré toutes les réclamations d'Elisabeth, l'établirent à Reims avec son séminaire. Ainsi trompée dans tous ses projets, Elisabeth ne crut pouvoir se venger d'une manière digne d'elle qu'en persécutant les catholiques avec plus de fureur que jamais. Célébrer la messe, entendre la messe, aller à confesse, enseigner la religion catholique ou la pratiquer furent, pour les bourreaux qu'elle revêtait du titre de juges, des crimes dignes de toute la sévérité des lois, et que le gibet, la potence, la roue, et toutes les espèces de tortures imaginables pouvaient seuls expier. Celui qui négligeait de fréquenter son église était passible d'une amende de vingt livres sterling par mois lunaire, ce qui en monnaie actuelle fait plus de trois mille six cents francs. Comme il y avait des milliers d'individus qui refusaient de sacrifier leur conscience à une amende qui au bout de l'année s'élevait pourtant à près de soixante-dix-huit mille francs, le fisc ne tarda pas à s'emparer d'une multitude de propriétés qui jusque-là avaient échappé à l'avidité des pillards. Au reste, il paraît que tous ces édits atroces ne suffisaient pas pour satisfaire la haine des persécuteurs du catholicisme, et qu'ils avaient encore recours à toutes les insultes, à toutes les avanies que pouvait leur suggérer leur infernale imagination. Quiconque était connu pour catholique ou soupçonné de l'être, n'avait plus de sécurité ni un moment de repos. A toute heure, mais particulièrement la nuit, il était exposé à voir les émissaires du gouvernement pénétrer de vive force dans son domicile, en briser les portes, se répandre ensuite par bandes dans les divers appartements de sa maison, forcer les serrures de ses meubles, de ses cabinets, fureter partout jusque dans les lits, pour voir s'ils n'y trouveraient point cachés des prêtres catholiques, des livres, des ornements, des croix et d'autres objets nécessaires à la célébration du culte catholique. On les forçait à vendre leurs propriétés pour payer les amendes énormes qu'on leur infligeait, et dans certains cas, la loi décernait contre eux la contrainte par corps et la saisie préalable des deux tiers de leurs biens. Quelquefois, il est vrai, on leur accordait comme une grâce particulière la faveur de racheter par une redevance fixe l'obligation d'apostasie qu'on leur imposait ; mais toutes les fois que, poursuivie et tourmentée plus que de coutume par les remords qui l'agitaient incessamment, la reine croyait avoir plus à craindre pour ses jours, les amendes et les accommodements ne suffisaient plus à ses

terreurs, et elle faisait arrêter les catholiques, les renfermant tantôt chez les protestants, tantôt dans les prisons publiques, ou bien elle les faisait déporter. Il n'était plus de sécurité à espérer pour le gentilhomme catholique ; il avait à redouter l'indiscrétion de ses enfants, la malice et la haine de ses ennemis, la vengeance de ses fermiers et enfin la violence de ces hommes si nombreux qui, pour quelque argent, sont toujours prêts à commettre tous les parjures et tous les crimes.

« Quant aux catholiques, incapables de payer les amendes qu'on leur infligeait pour ne pas avoir fréquenté les temples protestants, on les entassait dans les prisons locales, à tel point que, dans certains comtés, les autorités municipales s'adressaient par voie de pétition au gouvernement pour être déchargées du soin de pourvoir à leur entretien. Force alors était aux persécuteurs de relâcher ces malheureux ; mais on avait soin, auparavant, de les fustiger publiquement et de leur percer les oreilles avec un fer rouge ! Plus tard intervint un acte législatif qui condamnait tout catholique obstiné, ne possédant pas par-devers lui un revenu fixe de vingt mares d'argent par année, à quitter le pays trois mois après son jugement, et à la mort, s'il osait ensuite remettre le pied sur le territoire anglais. Mais la vieille Elisabeth s'était trompée en faisant sanctionner par son parlement cette épouvantable loi de proscription ; elle ne put atteindre le but qu'elle se proposait, parce que les juges reconnurent bientôt que, malgré les ordres formels de la reine, elle était inapplicable. Ils se contentaient donc de vexer et de taxer comme par le passé les malheureux catholiques, pour leur faire expier le crime qu'ils commettaient en s'abstenant de l'apostasie et de la profanation. Néanmoins les catholiques conservèrent encore pendant quelque temps l'espérance de voir alléger leurs maux. Une pétition fut rédigée dans les termes les plus respectueux pour exposer leurs principes, leurs souffrances et leurs prières ; le difficile était de trouver un homme assez courageux pour aller la déposer au pied du trône : car on n'ignorait pas qu'on s'adressait à un être pour lequel la vérité, la justice, la pitié et l'humanité n'avaient jamais été que de vains mots. Un certain Richard Shelley, de Michel-Grave dans le comté de Sussex, offrit de se dévouer pour ses coreligionnaires et de se charger de présenter leur supplique. Elisabeth qui, dans aucune occasion de sa vie, ne démentit son odieux caractère, ne répondit aux plaintes de cet homme courageux que par les échos d'une infecte prison, où bientôt après il expira martyr de sa foi et victime de la cruauté du monstre qui régnait sur son pays. Philippe II, depuis longtemps provoqué par les outrages d'Elisabeth, avait résolu de faire une descente en Angleterre. Il était alors le monarque le plus puissant de la chrétienté, et ses flottes ainsi que ses armées étaient de beaucoup supérieures à celles de la reine. Bien que le danger imminent au-

quel l'Angleterre se trouvait exposée n'eût d'autre cause que la malice, la perfidie et la mauvaise foi d'Elisabeth, les Anglais n'envisagèrent que le salut de la patrie et tous prirent la défense de leur souveraine. Les catholiques, dans cette occasion comme dans toutes celles où un appel fut fait à leur patriotisme, prouvèrent qu'il n'était point d'oppression qui pût jamais leur faire oublier leurs devoirs de sujets et de citoyens. Aussi Hume lui-même est-il obligé d'avouer que les gentilshommes catholiques, quoique déshérités de tous leurs droits politiques, « prirent du service dans l'armée et dans la flotte en qualité de simples volontaires ; qu'il y en eut même qui équipèrent à leurs propres frais des vaisseaux, dont ils confièrent le commandement à des officiers protestants ; que d'autres firent tout pour exciter leurs fermiers, leurs vassaux, leurs voisins, à voler au secours de leur patrie en danger ; et que tous, sans distinction de rang, oubliant dans cette circonstance les injustices des partis, se préparèrent avec autant d'ordre que d'énergie à repousser l'invasion. » Une horrible tempête qui dispersa et détruisit la moitié de la flotte espagnole célèbre dans l'histoire sous le nom d'*Invincible Armada* que lui avait donné d'avance le roi d'Espagne, fut cause que la descente projetée ne put avoir lieu. Il est même plus que probable qu'elle eût échoué, quand bien même elle n'eût pas été contrariée par un accident de force majeure. On ne saurait nier toutefois qu'une semblable expédition ne plaçât l'Angleterre dans une situation très-critique et qu'il n'eût dépendu que des catholiques d'en augmenter le danger, s'ils avaient voulu écouter leur juste ressentiment. Leur conduite loyale et généreuse dans cette occurrence semblait donc devoir leur mériter quelque allègement au joug de fer qu'on leur faisait porter. Leur attente fut trompée ; on redoubla au contraire de cruauté et de barbarie à leur égard et on les soumit à une inquisition mille fois plus terrible que n'a jamais été celle d'Espagne. Un simple soupçon suffisait pour les faire emprisonner, torturer et mettre à mort. Les propriétés de l'Église et des ordres religieux avaient été confisquées en Irlande de la même manière qu'en Angleterre. Éloigné du foyer du pouvoir, de l'apostasie et du fanatisme, il avait été plus difficile d'y emporter des conversions à coups de fusil et avec des échafauds ambulants. On y avait donc envoyé successivement des *mignons* de la reine, pour y pousser le peuple à la révolte par leurs atroces exactions, et préparer ainsi des prétextes à des confiscations nouvelles. Ce fut dans ce malheureux pays, plus que partout ailleurs, qu'on vit bien que la prétendue réforme n'était que le pillage systématiquement organisé. Elisabeth le perfectionna encore par des massacres en masse ; c'est elle qui y envoya ces prédicants dont les successeurs prélevaient encore de nos jours, à la pointe de la baïonnette, les dîmes exorbitantes qui enrichissent aux dépens des

malheureux un clergé sans ouailles. C'est elle qui préluda à toutes les mesures tyraniques et atroces qui ont fait de l'Irlande un pays à part. » (Cobbet, *Lettre 11 sur l'histoire de la Réforme en Angleterre.*)

Tel est le tableau que nous trace un auteur protestant des atrocités commises sous ce règne. Evidemment s'il eût émané d'un catholique, on nous eût peut-être accusé d'aller puiser à des sources où l'exagération est un moyen de parti. Maintenant, veut-on entre mille un exemple de la façon dont procédaient les bourreaux de la reine, par son ordre, un exemple qui fera voir pour quelles causes Elisabeth condamnait à mort et comment elle entendait les supplices ? Marguerite Middleton, femme d'un riche habitant de la ville d'York, avait choisi pour instituteur de ses enfants, et avait logé chez elle un prêtre catholique. Sa foi n'avait pas eu pouvoir leur donner un meilleur professeur. Elle fut pour ce crime déferée aux tribunaux de la reine. La sainte femme ne voulut ni s'excuser ni se défendre. Pourquoi en effet donner par son adhésion une apparence de légalité à une telle procédure ? Elle garda le silence. Elle fut condamnée à mort et exécutée comme nous allons dire. On la mena à une petite distance de la prison, c'était le lieu du supplice. Un juge commanda aux bourreaux de la déshabiller. On lui avait accordé le temps de faire sa prière. Marguerite et quatre femmes qui l'accompagnaient, se jetèrent à genoux et demandèrent au juge qu'au moins on respectât la décence dans la personne de la victime et qu'on voulût bien ne pas la déshabiller. Le juge refusa. Seulement, il voulut bien permettre que ce fussent ses femmes qui s'acquittassent de cet office. On lui ôta donc ses vêtements, et elle fut revêtue d'une longue chemise de toile. Alors elle s'étendit par terre avec un calme et une tranquillité qui surprirent tous les assistants. Elle avait un mouchoir sur les yeux. On mit sur elle une poire qu'on chargea de poids énormes pour écraser la sainte victime. Obéissant à la douleur qui commençait à se faire sentir, elle croisa les mains sur son visage. Le juge lui donna l'ordre de les ôter. Il faut, lui dit-il, que vos mains soient attachées. Alors deux exécuteurs s'avancèrent, et les écartant autant que faire se pouvait, ils les lui lièrent à deux pieux. Ils lui attachèrent aussi les pieds. On augmenta alors la charge d'un poids énorme. Elle répéta plusieurs fois, en s'écriant, ces seuls mots : « Jésus, Jésus, ayez pitié de moi ! » Son supplice dura environ vingt minutes. Elle avait sous le dos une pierre anguleuse et pointue, qui lui faisait une horrible blessure, tandis que la poire que l'on chargeait successivement avec des poids pesant plusieurs centaines de livres, l'écrasait de plus en plus. Enfin les côtes se brisèrent, et leurs fragments traversaient la peau. Elle expira au milieu de ce supplice atroce.

Ne semble-t-il pas qu'on est transporté au temps des Néron et des Galère ? Hélas ! ces

noms si tristement célèbres de persécuteurs et de bourreaux ne sont rien de plus hideux pourtant que ceux de Henri VIII, d'Elisabeth et des infâmes bourreaux de 93. Oui, pour la honte des temps modernes, des chrétiens ont égalé ces monstres de l'antiquité païenne. C'est que l'homme, si fier de sa civilisation, est le même toujours, si Dieu l'abandonne, et peut-être, hélas ! devient-il d'autant plus pervers et plus hideux à voir, qu'il a abusé de plus de lumières et de plus de grâces.

Les faits que nous venons de raconter se passaient en 1586 ; maintenant, remontant un peu en arrière, nous citerons quelques-uns des martyrs que fit Elisabeth. Nous trouvons parmi les plus célèbres le comte de Northumberland Henri Perci, le comte d'Arondel son fils, puis une foule de missionnaires. Le premier de tous fut Cuthbert Maine, prêtre de Cornouaille. Trois chefs d'accusation furent portés contre lui. On le condamna comme ayant, 1° demandé et reçu une bulle du souverain pontife ; 2° d'avoir refusé de reconnaître la reine, comme chef suprême de l'Eglise d'Angleterre ; 3° d'avoir dit la messe sur le territoire de Sa Majesté, dans la maison d'un seigneur nommé Triguian. Le saint missionnaire fut condamné à mort, et subit, le 29 novembre 1577, le supplice des traîtres. Triguian fut mis en prison après qu'on eut confisqué tous ses biens. Il mourut dans sa captivité. Dès lors, les recherches furent faites avec une activité qu'on n'avait pas déployée jusque-là. Les prisons se remplirent de détenus pour cause de religion. Au château d'York, dans un même jour, plus de vingt de ces prisonniers périrent d'une affection épidémique du genre des pestes. Le jour de la mort de tous ces saints martyrs, Nelson, prêtre, et Sherwood, laïque, qui avaient nié la suprématie spirituelle de la reine, furent traînés sur la claie, pendus ensuite et coupés en quatre.

De tout temps, dans l'Eglise de Jésus-Christ, le sang des martyrs, semence féconde, a produit d'autres martyrs. De tout temps, l'exemple de la mort des saints a enfanté des dévouements semblables aux leurs : il en fut de même cette fois. La fureur d'Elisabeth, au lieu de faire reculer les serviteurs de Dieu, leur donna une ardeur plus grande pour le combat ; bientôt d'autres saints vinrent remplacer ceux qu'elle faisait mourir. Allen, docteur et fondateur du collège anglais de Douai, s'adressa au général des jésuites pour obtenir des missionnaires et des martyrs pour son malheureux pays. On sait que les jésuites aiment le danger, et que là où il y a du sang à verser pour la cause du Seigneur, on est sûr de trouver qu'ils n'ont pas ménagé le leur. Le général accueillit avec empressement cette demande : il demanda au pape la permission de fonder une mission pour l'Angleterre ; le pape la lui accorda. Dès que la nouvelle en fut connue, une sainte émulation poussant à l'envi les Pères de l'ordre, ils vinrent

en grand nombre se jeter aux pieds de leurs supérieurs pour demander d'aller en Angleterre. Allen témoigne de ce fait, qui honore la compagnie de Jésus sans surprendre de sa part, tant on est habitué à la voir se dévouer partout où il y a du bien à faire, du danger à courir. Après mûre délibération, on décida de n'envoyer en Angleterre que des Anglais : on en choisit douze ; Edmond Campian de Londres, Robert Persons, tous deux membres de l'université d'Oxford, furent nommés chefs de la mission ; Emerson, coadjuteur temporel, Rodolphe Sherwin, Luc Kirby, Edouard Risthon, quatre prêtres et deux jeunes gens encore laïques les accompagnaient. Le pape fit une bulle dans laquelle il ordonnait aux catholiques de reconnaître l'autorité temporelle d'Elisabeth. Le général des jésuites ordonna à ses missionnaires de ne s'immiscer dans aucune question politique. La plupart de nos saints missionnaires furent martyrisés en Angleterre ; Dieu leur donna de cueillir la glorieuse couronne à la conquête de laquelle ils marchaient si courageusement. Les deux chefs Campian et Persons furent des premiers martyrisés. Les Jésuites ne se lassaient pas ; tous ceux qui tombaient étaient immédiatement remplacés.

L'Europe et le monde étaient dans l'admiration de tant d'héroïsme. Le récit des supplices de ces généreux soldats de Jésus-Christ volait de bouche en bouche. Autant on les admirait, autant on éprouvait d'horreur pour leurs bourreaux. Les premiers qui se lassèrent, ce ne furent pas les victimes. Elisabeth et ses bourreaux reculèrent, non pas par horreur du sang et du meurtre, mais par lassitude ; ils virent du reste que le sang qu'ils versaient était une semence qui fécondait l'Eglise catholique et l'enrichissait de martyrs. Ils commencèrent à ne plus tuer autant et à déporter davantage. Jusqu'à la fin de son règne, Elisabeth persécuta les catholiques.

Cette reine abominable, qui mérite si bien l'exécration de l'histoire pour la cruauté avec laquelle elle persécuta et fit mourir tant de saints dans son royaume, ne voulut pas qu'il manquât une infamie à cette couronne de forfaits dont elle ceignit sa tête. Depuis que la civilisation chrétienne avait lui sur l'Europe entière, aucun peuple, aucun souverain, n'avait osé porter la main sur une tête royale. Elisabeth, qui, comme nous l'avons dit, devançait son siècle en tant de choses, assassina une reine, Marie Stuart. Ce fait n'appartient pas à notre cadre ; nous nous contenterons de l'indiquer sommairement.

Marie Stuart était fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Lorraine. Elle naquit en 1542, et perdit son père huit jours après sa naissance. Elle fut aussitôt reconnue reine, et sa mère, Marie de Lorraine, la fit élever avec soin dans les principes de la religion catholique. En 1558, elle épousa le dauphin de France, qui devint roi l'année suivante, sous le nom de François II. Après

dix-huit mois de mariage, elle revint en Ecosse. Ses sujets, qui avaient embrassé avec ardeur la religion réformée, se soulevèrent contre elle. Marie eut le malheur d'épouser Henri Darnley, son cousin, qui n'avait pour lui qu'une beauté peu commune. Elle ne fut pas heureuse : Darnley eut une jalousie effrénée contre David Rizzio, secrétaire et confident de sa femme ; il l'assassina en sa présence. Peu de temps après, il périt lui-même d'une façon tragique. Au bout de trois mois, Marie épousa le comte de Bothwell. On sait la suite de ses malheurs. Ses sujets s'étant révoltés, elle prit la fuite et vint en Angleterre chercher asile auprès d'Elisabeth, sa cousine. Marie Stuart, à la mort de sa cousine Marie, à laquelle Elisabeth avait succédé, avait pris le titre de reine d'Angleterre. Bien que depuis elle eût accepté la puissance de fait d'Elisabeth, cette dernière lui gardait une haine irréconciliable. Elle était surtout excessivement jalouse d'elle, parce que Marie la surpassait en beauté. Elle l'accueillit cependant avec toutes les apparences de l'amitié ; mais bientôt elle la fit jeter en prison, où elle la tint dix-huit ans. Elle trouva moyen ensuite de l'impliquer dans une conspiration contre sa personne, et en 1587, elle la fit condamner à mort. Marie Stuart fut décapitée et recut avec un courage héroïque le coup mortel. Elisabeth fit semblant d'ignorer son exécution. Elle versa des larmes quand on la lui apprit, disant qu'elle n'en avait pas donné l'ordre. Elle disgracia tous ceux qui y avaient pris part, mais bientôt après elle les remit tous en charges. Elle avait commis le crime, elle en redoutait l'odieux. L'histoire le lui a infligé.

Elisabeth mourut en 1603. Les Anglais sont fiers de cette reine ; les historiens en ont fait une héroïne, et ont dit qu'elle fut une des plus fortes têtes politiques d'Europe. Elle régna dans un temps où l'Europe n'était pas riche d'hommes politiques ; elle brilla surtout par le contraste. Sans nier qu'elle eût des talents de gouvernement, nous ne saurions lui accorder la réputation qu'on lui a faite. Maintenant, que fut-elle en dehors de cela ? Bourreau des catholiques, cruelle au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Elisabeth montra qu'elle avait dans ses veines le sang d'Henri VIII, le Néron anglais. Femme débauchée et portant le cynisme jusqu'à inscrire, comme nous l'avons vu, ses hontes dans le corps des lois de son pays, elle ne sut garder ni la pudeur qui fait l'honnête femme, ni le décorum qui doit être l'aurole d'une reine. Les Anglais peuvent persister à la regarder comme une des gloires de leur nation, c'est possible, mais c'est une des hontes de l'humanité.

ELPHÈGE (saint), archevêque de Cantorbéry, martyr, naquit d'une famille illustre et distinguée, qui lui fit donner une éducation digne en tous points de sa grande naissance. Il se retira jeune encore et malgré les larmes de sa mère, dans le monastère de

Derherste, situé dans le comté de Gloucester. Après y avoir passé quelques années, il vint chercher une retraite plus solitaire encore dans un désert de l'abbaye de Bath. Il y vivait retiré et dans la pratique des plus grandes austérités ; sa vertu jetait tant d'éclat que plusieurs personnes, même remarquables par leur grande distinction, vinrent se mettre sous sa sainte direction ; bientôt après, il fut élu au gouvernement de l'abbaye de Bath et en réforma les moines dont les mœurs étaient un peu relâchées.

Cependant, saint Ethelwold, évêque de Winchester, étant mort en 984, notre saint fut élu à sa place. La dignité à laquelle on venait de l'élever ne lui fit rien changer dans sa vie austère et si sainte : tous les jours, il se levait à minuit, pria longtemps nu-pieds, même dans les rigueurs de l'hiver. Il ne mangeait presque jamais de viande. Sa charité était si grande, et ses aumônes si abondantes qu'il n'y avait pas un seul mendiant dans tout son diocèse. Après avoir gouverné l'église de Winchester pendant vingt-deux ans, on l'enleva à l'amour de son troupeau pour l'élever sur le siège archiepiscopal de Cantorbéry à la place d'Alfric qui venait de mourir. Bientôt après, les Danois firent une irruption en Angleterre. Soutenus par le comte Edric, un des plus puissants du royaume, et qui oubliait ce qu'il devait à sa patrie, ils commirent mille cruautés et vinrent enfin mettre le siège devant Cantorbéry. On voulait faire sortir notre saint de la ville, afin de le soustraire à la barbarie des assiégeants. Mais Elphège, plein d'amour pour son troupeau, refusa constamment, soutint leur courage, les anima à la défense et leur donna l'Eucharistie en les recommandant au Seigneur. La ville ayant été prise d'assaut, tout fut passé au fil de l'épée. Notre saint s'étant jeté au milieu du carnage, afin d'exciter la compassion des barbares, fut saisi, chargé de chaînes et jeté dans un noir cachot. Il resta ainsi sept mois dans sa prison. Mais à cette époque, une terrible épidémie étant venue décimer l'armée danoise, les chefs le firent sortir de son cachot, le suppliant de prier son Dieu de les délivrer. Elphège, n'écoutant que la voix de son bon cœur et les conseils de sa charité toute chrétienne, se rendit à leurs désirs, pria Dieu de les délivrer du fléau, et bientôt il fut exaucé ! Loin d'être reconnaissants d'une telle faveur, les barbares lui demandèrent trois mille mares d'or pour rançon. Celui-ci ayant refusé, ne voulant point, disait-il, faire un tel usage du patrimoine des pauvres, les Danois, transportés de fureur, se jetèrent sur lui, le renversèrent par terre et le lapidèrent. Un de ces barbares nouvellement baptisé, et qui fut touché de le voir languir, mit fin à ses jours en lui fendant la tête avec sa hache d'armes. Notre saint fut martyrisé le 19 avril 1012, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Paul de Londres, et onze ans après, on transporta ses reliques à Can-

torbéry. Ce fut Henri VIII qui les fit disperser avec celles de tous les autres saints, qui se trouvèrent dans son royaume. L'Eglise fait la mémoire d'Elphège le 19 avril.

ELPIDE, trésorier du domaine sous Julien l'Apostat, vint à Antioche avec Félix, surintendant des finances, et le comte Julien, oncle maternel de l'empereur, pour piller les églises. Ils y commirent toutes sortes de profanations. A l'article des deux autres, on peut voir quelles punitions ils subirent. Quant à Elpide, soupçonné de concussion par l'empereur, il fut mis en prison, où il mourut, quelque temps après, méprisé de tout le monde et surnommé le Renégat.

ELPIDE (saint), martyr, était un saint évêque de la Chersonèse. Il versa son sang pour la confession de sa foi, avec les évêques Basile, Eugène, Agathodore, Ethère, Capiton, Ephrem, Nestor et Arcade. La date de leur martyre est inconnue. C'est le 4 mars que l'Eglise honore leur illustre mémoire.

ELPIDE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Lyon en l'honneur de la foi de Jésus-Christ. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Eglise fait sa fête le 2 septembre.

ELPIDE (saint), martyr, faisait partie de l'ordre des sénateurs. Ayant généreusement confessé la foi chrétienne en présence de Julien l'Apostat, il fut attaché à la queue de chevaux indomptés avec les saints Marcel, Eustache et plusieurs autres dont les noms ne nous sont point parvenus. Ces saints combattants furent tirés avec violence, déchirés et enfin jetés dans le feu où ils accomplirent leur glorieux martyre. L'Eglise fait leur fête le 16 novembre.

ELPIDEPHORE (saint), martyr, reçut la palme du martyre en Perse, avec les saints Acyndine, Pégase, Aphotone, Anempodiste et plusieurs autres qu'on ne connaît pas. On ignore l'époque où eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 2 novembre.

ELPIS (sainte), martyre, eut la gloire de donner son sang pour la foi chrétienne à Lyon, en l'an 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Sa qualité de citoyenne romaine fit qu'on la décapita au lieu de l'exposer aux bêtes, comme le furent plusieurs de ses compagnons. La mémoire de tous ces saints martyrs est honorée par l'Eglise le 2 juin.

ELPIS (sainte), ou **ESPERANCE**, fille de sainte Sophie, et sœur de sainte Pisis ou Foi, et de sainte Agapé ou Charité, donna sa vie pour la religion, à Rome, sous le règne d'Adrien. Elle mourut avec ses deux sœurs, trois jours avant sa mère. L'Eglise fait sa fête le 1^{er} août.

ELUSE (Louise), converse au convent du Saint-Sacrement à Rolène, périt sur l'échafaud le 29 juillet 1794, avec Magdeleine Tailleu, Marie de Genès-Chansolle, religieuses du même ordre, et Eléonore de Justamou, religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon.

ELVIRE, en Espagne, s'est illustrée par les souffrances qu'y souffrit le saint évêque

Grégoire à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues.

EMBRUN, ville de France, qui fut témoin du martyre des saints Victor, Oronce et Vincent.

EMÉRENTIENNE (sainte), vierge et martyre, est nommée dans saint Jérôme, dans Bède et dans plusieurs autres martyrologes. Ses Actes rapportent qu'elle fut assommée à coups de pierres, sur le tombeau de sainte Agnès, où elle s'était rendue pour prier, n'étant encore que simple catéchumène.

EMERI (saint), confesseur, était fils de saint Etienne, roi des Hongrois. Il souffrit en l'honneur de Jésus-Christ à Albe-Royale. Les Actes des martyrs ne nous en disent pas davantage sur lui. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 4 novembre.

EMÉRITE, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250, eut la gloire et le bonheur de partager les tourments et la prison pour la foi, avec saint Moÿse et ses compagnons. Sa sœur Cornélie, son frère Macaire, étaient au nombre de ces saints confesseurs. Il est fait mention d'elle dans la lettre de Lucien aux confesseurs de Rome, citée dans les OEuvres de saint Cyprien. (Pour plus de détails, *Voy.* saint Moÿse, confesseur.)

EMÉRITE (sainte), reçut à Rome la couronne du martyre, avec sainte Digne, sous l'empire de Valérien et de Gallien. On manque de détails authentiques et circonstanciés sur leur sacrifice. Leurs reliques sont actuellement dans l'église de Saint-Marcel. Elles sont inscrites dans le Martyrologe romain à la date du 22 septembre.

EMÉRITUS (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Aulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

EMÈSE, ville de Phénicie, célèbre par l'illustre martyre qu'y endurèrent, sous le règne de l'empereur Dèce, saint Galation et sa femme sainte Epistème. (*Voy.* leurs articles.)

EMÈTRE (saint), vulgairement saint Maddir, servait avec distinction dans l'armée romaine. Il avait pour compagnon d'armes saint Chélidoine. Tous deux furent martyrisés à Calahorra, mais on ignore en quel temps. Prudence dit que ces deux illustres saints firent de nombreux miracles en Espagne. L'Eglise fait leur fête le 3 mars.

EMILAS (saint), diacre et martyr, souffrit pour la défense de la religion à Cordoue avec saint Jérémie. Après avoir langué longtemps en prison, durant la persécution des Arabes, ils achevèrent leur martyre en donnant leur tête pour Jésus-Christ. On ignore l'époque précise. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 15 septembre.

EMILE (saint), fut martyrisé en Afrique, avec saint Caste, sous l'empire de Septime-Sévère : on ne sait pas précisément en quelle année. Saint Cyprien, qui nous fournit le

seul document qui fasse mention de ces deux saints, ne nous dit pas la date de leur mort. (*Voy.*, pour lire ce passage, saint CASTE.) L'Église fait la fête de ces deux saints le 22 mai.

EMILE (saint), martyr, répandit son sang pour la religion à Capoue. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Marcel, Caste et Saturnin. L'Église célèbre leur immortelle mémoire le 6 octobre.

EMILE (saint), martyr, donna sa vie pour la défense de la religion, avec les saints Priam, Félix et Lucien. Leur martyre arriva en Sardaigne. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leurs combats. L'Église fait leur fête le 28 mai.

EMILIE (sainte), martyre, fut mise à mort à Lyon, pour la foi, en l'an 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Plusieurs des compagnons de ses glorieux combats furent tourmentés de différentes manières, et enfin exposés aux bêtes. Sa qualité de citoyenne romaine fit qu'on la décapita. L'Église fait la fête de tous ces saints martyrs le 2 juin.

EMILIE (sainte) fut couronnée par la persécution de Marc-Aurèle, en l'année 177, dans la ville de Lyon. Comme saint Pothin et une foule d'autres généreux martyrs, cette sainte ne put pas endurer jusqu'au bout les tourments que lui préparaient les persécuteurs. Dieu, qui ménageait sa faiblesse, la fit mourir dans sa prison. Elle est fêtée par l'Église le 2 juin, avec tous les autres martyrs de Lyon couronnés à la même date.

Cette sainte est différente de la précédente, quoiqu'elle porte le même nom.

EMILIEN, gouverneur de l'Hispanie citérieure, sous Valérien, fit mourir, en 258 ou 259, saint Fructueux, évêque de Tarragone, et ses deux diacres, saint Euloge et saint Angure. (*Voy.*, pour les détails, le titre de saint Fructueux.)

EMILIEN (saint), martyr, souffrit durant la persécution de Valérien, à Cirthe en Numidie, avec les saints Agape, Secondin, et les saintes Tertulle et Antoinette. (*Voy.*, pour les détails, les Actes de saint MARCEN.)

EMILIEN (saint), martyr, était médecin de profession. Il souffrit le martyre, vers l'an 484, durant la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit subir aux catholiques. Il était cousin des saintes Dative et Denyse. L'Église honore leur mémoire le 6 décembre.

EMILIEN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre dans la basse Arménie, avec ses deux compagnons, les saints Denis et Sébastien. Nous ignorons complètement les différentes circonstances se rattachant à leur martyre. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 8 février.

EMILIEN (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la défense de la religion, à Cyzique dans l'Hellespont. Il éprouva toutes sortes de mauvais traitements, par l'ordre de l'empereur Léon, à cause du culte des images. Il finit sa vie en exil. On n'a pas d'autres détails sur lui. L'Église vénère sa glorieuse mémoire le 8 août.

EMILIEN (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ, à Dorostore en Mysie, sous Julien l'Apostat. Ayant été jeté dans une fournaise ardente, sous le président Capitolin, il remporta ainsi la glorieuse palme du martyre. L'Église fait sa mémoire le 18 juillet.

EMILIEN (saint), confesseur, souffrit pour la défense de la religion, dans le territoire de Rennes. On n'a aucun document sur son compte. L'Église honore sa mémoire le 11 octobre.

EMILIENNE (sainte), souffrit le martyre à Rome, à une époque et dans des circonstances qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. L'Église fait sa mémoire le 30 juin.

EMMANUEL (saint), martyr, cueillit la glorieuse palme du martyre avec les saints Quadrat et Théodore. Nous manquons de documents établissant le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Église fait leur fête le 26 mars.

EMMANUEL DE LAMBUANO (le bienheureux), ayant quitté le Bengale pour l'île Solor, et se rendant de cette dernière mission à Goa, fut capturé par des mahonétans du royaume d'Achem, dans l'île Sumatra, et massacré avec le P. Gaspard de Sa, en l'année 1603.

EMMÉRAN (saint), martyr, eut l'honneur de mourir pour la foi chrétienne, l'an de Jésus-Christ 652. Il était né à Poitiers, et, s'étant donné à Dieu dès son enfance, il fut ordonné évêque dans la même province d'Aquitaine; mais on ne sait pas de quel siège. Ayant appris que les peuples de Pannonie étaient encore idolâtres, il prit la résolution d'y aller. Il mit donc un autre évêque à sa place, quitta son pays, sa famille et ses biens, qui étaient grands, passa la Loire et le Rhin, et entra dans la Germanie. Comme il ne savait pas la langue, un prêtre, nommé Vital, lui servait d'interprète. Il alla jusqu'à Ratisbonne, où résidait Théodon, duc ou gouverneur de Bavière, pour le roi Sigebert III. Saint Emméran lui communiqua son dessein d'aller prêcher la foi aux Avars, et, s'il était besoin, souffrir le martyre. Théodon lui dit : Nous sommes en guerre continuelle avec ces peuples, tous les environs de la rivière d'Emis sont ravagés; en sorte qu'il n'y a aucune sûreté d'y passer, quelque sauvegarde que l'on puisse avoir. Je vous prie, demeurez ici; après avoir ouï vos saintes instructions, je ne consentirai point que vous nous quittiez. Soyez notre évêque, ou, si votre humilité ne le permet pas, gouvernez, comme abbé, les monastères de cette province. Nous vous donnerons des terres pour votre subsistance. Saint Emméran, voyant qu'il ne pouvait exécuter son premier dessein, se rendit aux prières de Théodon, d'autant plus que les habitants du pays, nouvellement convertis, n'avaient pas encore entièrement déraciné l'idolâtrie et mêlaient le culte des démons avec le christianisme. Il y demeura donc trois ans, prêchant par toutes les villes, les bourgs et les villages. Il instruisait, autant qu'il était pos-

sible, chaque personne en particulier; et, ne gardant que le nécessaire de ce qu'on lui donnait, il distribuait le reste aux pauvres. Au bout de trois ans, il demanda congé pour aller en pèlerinage à Rome, et partit accompagné de quelques ecclésiastiques.

Il avait fait trois journées, quand Lambert, fils du duc Théodon le poursuivait et le joignit. Sa sœur, s'étant abandonnée au fils d'un juge du pays, était devenue grosse et, ne pouvant plus cacher son crime, avait accusé le saint évêque. Lambert courut donc après lui pour venger cet affront. Saint Emméran dit qu'il allait à Rome, et que l'on pouvait envoyer quelqu'un pour l'accuser devant le pape et le juger canoniquement. Mais Lambert ne voulut rien écouter, et le fit prendre par ses soldats. Ils l'attachèrent à une échelle, lui coupèrent les doigts l'un après l'autre, lui arrachèrent les yeux, lui coupèrent le nez et les oreilles, puis les pieds et les mains; et, après l'avoir mutilé en toutes manières, lui coupèrent enfin la langue et le laissèrent ainsi couvert de sang. Ses clercs, que la peur avait dispersés, étant revenus, on le porta à douze milles de là, en un lieu où il mourut, et où il fut d'abord enterré. Depuis, ses reliques furent transférées à Ratisbonne, et il s'y fit quantité de miracles. Sa vie a été écrite par Cirin, évêque de Frisingue, du temps de Charlemagne, avec quelques autres circonstances qui ne paraissent pas vraisemblables. L'Eglise l'honore comme martyr, le vingt-deuxième de septembre, et son épitaphe porte qu'il mourut l'an 652. (Fleury, vol. II, p. 871.)

EMYDGE (saint), évêque et martyr, souffrit pour la religion chrétienne à Ascoli, dans la Marche d'Ancône. Le pape saint Marcel l'ayant sacré évêque, l'envoya dans ce pays pour y prêcher l'Évangile. Il confessa Jésus-Christ, et reçut la couronne du martyr sous l'empereur Dioclétien. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 5 août.

ENGELBERT, (saint), archevêque de Cologne, martyr, naquit d'une famille illustre. Son père était Engelbert, comte de Berry, et sa mère, fille du comte de Gueldres. Ses parents voyant, dès son enfance, ses heureuses dispositions pour la vertu, résolurent de lui faire embrasser l'état ecclésiastique, et lui procurèrent même de très-riches bénéfices avant qu'il fût arrivé à un âge capable de lui faire comprendre l'usage qu'il en pouvait faire. Bientôt on vit la grande humilité et le détachement des richesses qui régnaient dans son cœur, par le refus qu'il fit de l'évêché de Munster, qu'on voulait lui faire accepter. L'archevêque de Cologne était alors Adolphe. Ce prélat ayant abandonné le parti d'Othon de Saxe qu'il avait précédemment élu lui-même roi de Saxe, afin de suivre celui de Philippe de Souabe qui était mal vu à Rome, le pape le déposa après l'avoir excommunié. Brunon fut élu à sa place, et eut pour successeur Thierry, qui fut lui-même déposé pour s'être attaché à Othon, que le pape venait d'excommunier. Dans l'année 1215, notre saint qui était grand-prévôt de l'Eglise

de Cologne, fut sacré par le pape archevêque de cette église pour s'être déclaré contre Othon, et avoir embrassé le parti de Frédéric II, fils de l'empereur Henri VI, et alors roi de Sicile. Il eut besoin de toute sa prudence pour dissiper les intrigues malveillantes d'Adolphe, de Thierry et des autres partisans de l'empereur Othon, qui s'opposèrent fortement à son élévation sur le siège archiepiscopal de Cologne. Il employa la puissance que lui donnait sa nouvelle dignité pour maintenir intacts les droits de son église, protéger les faibles et les malheureux, et inspirer la crainte salutaire de Dieu à son peuple. Bientôt il dut passer par le feu des tribulations.

Un de ses parents, Frédéric, comte d'Issembourg, s'était fait *avoué* ou défenseur de l'abbaye d'Essende, et, sous ce prétexte, il pillait les biens du monastère dont les religieuses étaient souvent obligées de se réfugier à Cologne pour implorer la haute protection des archevêques. Le pape et l'empereur ayant été informés de tous ces événements, chargèrent directement notre saint de réprimer l'audace de Frédéric et de le destituer même s'il n'obéissait pas. Engelbert, qui désirait garder quelques ménagements vis-à-vis de son parent, lui offrit de lui payer une pension élevée, s'il voulait cesser ses rapines, et ne lui laissa pas ignorer en même temps les ordres qu'il avait reçus du pape et de l'empereur. Le comte, plein de fureur, résolut de se venger en ôtant la vie à Engelbert. Après avoir mis quelques seigneurs dans ses intérêts, il feignit d'accepter le rendez-vous que lui avait proposé l'archevêque à Zoest en Westphalie, afin d'aviser à un accommodement. Engelbert fut averti du complot, mais n'en fut point effrayé. Il fit une confession générale, se prépara à la mort, et se rendit à l'entrevue qui se passa très-bien à l'extérieur. L'archevêque et le comte se quittèrent en promettant de se revoir à la diète de Nuremberg. Mais le lendemain, Engelbert devant aller dédier une église à Swelme, son ennemi posta des assassins sur la route, et notre saint tomba dans l'embuscade. Il y fut percé de coups le 7 novembre 1225. Plusieurs miracles arrivés après sa mort attestèrent sa sainteté. Nous voyons dans le Martyrologe romain, où il est inscrit le 7 novembre, qu'il souffrit le martyre pour la défense de la liberté ecclésiastique, et en particulier pour le maintien de l'obéissance due à l'Eglise romaine.

ENGRAPHE (saint), donna sa vie en l'honneur de Jésus-Christ. Ce fut à Alexandrie qu'il souffrit le martyre avec les saints Menne et Hermogène. Nous n'avons aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 10 décembre.

ENGRATIDE (sainte), ou ENGRATIE, vierge et martyre, souffrit la mort pour Jésus-Christ, en l'an 304, à Saragosse, sous le gouverneur Dacien. Elle avait fait vœu de virginité, et avait quitté la maison paternelle parce qu'on voulait la marier, et qu'elle voulait se soustraire aux dangers du monde. Cette coura-

gouise jeune fille osa reprocher au féroce gouverneur la barbarie avec laquelle il traitait les chrétiens. Dacien entrant en fureur, résolut de se venger avec la plus insigne cruauté des reproches que lui faisait cette jeune fille ; il lui fit endurer les plus cruels tourments. On lui déchira les côtés et les membres, on lui coupa le sein gauche, on lui arracha, dit-on, une partie du foie. Dacien, pour mettre le comble à sa vengeance, ne voulut pas que les bourreaux lui donnassent le coup mortel ; il la renvoya en prison où elle mourut quelque temps après de la putréfaction de ses blessures. L'Eglise célèbre sa fête le 16 avril, avec celle des dix-huit martyrs de Saragosse.

ENNATHE (sainte), martyre, fut brûlée sous l'empereur Galère Maximien, à Césarée, en Palestine. Avant d'être brûlée, on la meurtrit de coups. Elle eut pour compagnons de son glorieux martyre les saints Antonin, Zébinas et Germain, qui furent décapités pour avoir accusé d'impiété le président Firmilien, et l'avoir repris de ce qu'il adorait de faux dieux. L'Eglise honore leur mémoire le 13 novembre.

EPAGATHE (saint), reçut la couronne du martyre à Lyon, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Une assez grande quantité de chrétiens ayant été arrêtés et mis en prison dans cette ville, jusqu'à l'arrivée du gouverneur de la province, on les amena sur la place publique ; quand ce magistrat fut venu pour les juger, « il les traita d'abord avec tant de dureté, qu'Epagathe, qui se trouva présent, ne put s'empêcher d'en témoigner de l'indignation. Il était chrétien, et brûlait d'un ardent amour pour Dieu, et d'une charité toute sainte pour le prochain. Ses mœurs au reste étaient si pures, et sa vie si austère, que, quoique dans un âge peu avancé, on le comparait au saint vieillard Zacharie, père de l'incomparable Jean-Baptiste ; car il marchait dans toutes les voies du Seigneur, et accomplissait ses préceptes, sans donner le moindre sujet de plainte à personne, toujours prêt à servir Dieu, l'Eglise et le prochain ; toujours animé du zèle de la gloire de son maître ; toujours rempli de ferveur pour le salut de ses frères. Etant donc tel que nous venons de le représenter, il ne put souffrir l'injuste procédure du gouverneur ; mais, se laissant aller aux mouvements d'une juste colère, il demanda qu'il lui fût permis de dire un mot pour défendre l'innocence de ses frères, s'offrant de montrer que l'accusation d'impiété et d'irréligion dont on les chargeait n'était qu'une pure calomnie. Mais il s'éleva à l'instant contre lui mille voix confuses aux environs du tribunal (car il était fort connu dans la ville), et le juge, piqué d'ailleurs de la demande toute raisonnable qu'il lui avait faite de pouvoir parler en faveur des accusés, lui ayant demandé à son tour s'il était chrétien, il le confessa hautement, et à l'heure même il fut mis avec les martyrs, le juge lui ayant donné, par raillerie, le nom glorieux d'avocat des chrétiens, et faisant, sans y

penser, son éloge en un seul mot. Mais il avait lui-même le Saint-Esprit pour avocat, qui le protégeait et le remplissait avec bien plus d'abondance qu'il ne le fit jamais pour Zacharie, puisqu'il lui inspira de se présenter à une mort certaine pour la défense de ses frères, et qu'il fut en cela le véritable parent de Jésus-Christ, et un parfait imitateur de l'agneau qu'il suit maintenant partout dans le ciel. Cet exemple anima les autres chrétiens, qui se firent gloire de se faire connaître et de se distinguer des païens, parmi lesquels ils étaient restés jusqu'alors confondus. » (Ruinart.)

On ne sait pas au juste quel fut le genre de mort de saint Epagathe ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il termina sa vie par le martyre. C'est à tort que beaucoup de Martyrologes ne mentionnent pas son nom.

EPAPHRAS (saint), disciple de saint Paul, apôtre, fut martyrisé à Colosses, sous l'empire de Néron. On fait sa fête le 19 juillet. On manque de documents sur ce saint martyr.

EPARQUE (saint), martyr, eut l'honneur de donner son sang pour Jésus-Christ avec les saints Domice, Aquilas, et les saintes Pélagie et Théodosie. L'Eglise, qui ignore l'époque et le lieu de leur martyre, les honore le 23 mars.

EPHÈBE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Procule et Apollone. Le consulaire Léonce les fit arrêter pendant une nuit qu'ils priaient auprès du corps de saint Valentin, et les fit périr par le glaive. L'Eglise honore la mémoire de tous ces glorieux martyrs le 14 février.

EPHÈSE, aujourd'hui *Aïa-Solouk*, ville de l'Asie-Mineure. Ce fut dans cette ville que saint Paul fut exposé aux bêtes en l'année 54. Quelque temps après, en 57, eut lieu contre lui une sédition violente, occasionnée par les plaintes d'un nommé Démétrius, orfèvre, qui vendait des statuettes de Diane, et qui, voyant son commerce diminuer à cause des conversions que faisaient les prédications de saint Paul, amena contre lui les ouvriers. Les habitants s'en étant mêlés, Gaius et Aristarque, disciples de saint Paul, furent arrêtés, le saint n'ayant pas été trouvé par ces furieux. Ce fut un greffier d'Ephèse qui parvint à faire entendre raison au peuple.

Nous ne trouvons pas d'autre martyr dans cette ville jusqu'à l'époque d'Adrien. Durant la persécution dont il affligea l'Eglise, sainte Hermione, suivant les nouveaux Grecs, fille de saint Philippe, l'un des sept premiers diaques, eut le bonheur d'y donner sa vie pour la foi chrétienne. Les documents font défaut pour que nous puissions préciser et la date de son triomphe et le genre de supplice qui le lui procura.

Sous l'empire de Dèce, la ville d'Ephèse vit le martyre des saints Maximilien, Malchus, Martinien, Denys, Jean, Sérapion, Constantin, qui sont appelés les *sept Dormants* d'Ephèse. Pour les détails qui concernent ces saints, voy. l'article DORMANTS (les sept).

EPHISE (saint) ou Emyse, souffrit le martyre à Cagliari en Sardaigne, durant la per-

sécution de Dioclétien. Revêtu de la force d'en haut, il surmonta les tourments que lui faisait subir le juge Flavius; puis ayant eu la tête tranchée, il entra victorieux dans le ciel. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 13 janvier.

EPHREM (saint), martyr, occupait un siège en Chersonèse. Il y souffrit le martyre pour la défense de la religion avec les évêques Basile, Eugène, Agathodore, Elvide, Ethère, Capiton, Nestor et Arcade. Les martyrologes ne donnent point la date de leur martyre. C'est le 4 mars que l'Eglise honore la mémoire de ces saints évêques et martyrs.

EPICHRIS (sainte), martyre, était Romaine. Cette courageuse femme, quoique de race sénatoriale eut le corps déchiré à coups de fouets garnis de plomb, puis périt par le glaive. Ce fut sous la persécution de l'odieux et cruel Dioclétien que ce martyre eut lieu. L'Eglise honore la mémoire de cette sainte le 27 septembre.

EPICTÈTE (saint), placé par les anciens martyrologes, et par le Martyrologe romain, à la tête des saints martyrs d'Afrique qui, sous le règne de l'empereur Sévère, furent brûlés vifs à Carthage, et dont il est fait mention dans le récit de la vision de saint Sature, aux Actes de sainte Perpétue. L'Eglise célèbre leur fête le 9 janvier.

EPICTÈTE (saint), eut la gloire de verser son sang pour la défense de la religion chrétienne à Porto. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Martial, Saturnin, Maphris, Félix et leurs compagnons qui nous sont malheureusement inconnus. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances de leur combat. L'Eglise fait collectivement leur fête le 22 août.

ÉPIMAQUE (saint), eut la gloire de donner sa vie pour la foi chrétienne, sous l'empire de Dèce, en l'an 250, et sous le gouvernement de Sabinus, dans la ville d'Alexandrie, avec saint Alexandre et une foule d'autres dont il est question dans la lettre de saint Denys, citée par Eusèbe, sur le martyre des saints d'Alexandrie. Il supporta pendant plusieurs jours l'horreur d'une prison obscure; on employa contre lui les ongles de fer, les fouets et mille autres tourments. Le juge, ne pouvant le vaincre, le fit jeter dans une fosse de chaux vive où il fut consumé. L'Eglise célèbre sa fête avec celle de saint Alexandre, le 12 décembre.

ÉPIMAQUE (saint), martyr, souffrit pour la foi chrétienne à Alexandrie, en 350, avec un autre chrétien nommé Alexandre. Tous deux furent emprisonnés et horriblement fustigés; puis on leur déchira les côtés avec les ongles de fer, après quoi on les brûla tous deux dans de la chaux vive. Tout ceci est rapporté par saint Denis d'Alexandrie, cité par Eusèbe dans le 41^e chapitre du livre vi de son *Histoire*. L'Eglise fait la fête de saint Epimaque le 10 mai.

EPIPHANE (saint), évêque et martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ en Afrique. Il eut pour compagnons les saints Donat, Rufin et treize autres, dont on ne nous a pas con-

servé les noms. L'Eglise fait leur glorieuse mémoire le 7 août.

EPIPHANE (sainte), souffrit le martyre à Lentini en Sicile, pour la défense de la religion. Elle rendit l'esprit après avoir eu les mamelles coupées, sous l'empereur Dioclétien et le président Tertyle. L'Eglise fait sa fête le 12 juillet.

EPIPODE (saint), martyr, recut la couronne du martyre à Lyon, dont il était originaire, avec saint Alexandre, Grec de naissance. Ils avaient étudié sous les mêmes maîtres et s'étaient liés d'une étroite amitié. Marc-Aurèle ayant rallumé la persécution contre les chrétiens, ces deux saints, suivant le conseil de l'Evangile, cherchèrent à se soustraire aux entreprises des païens par la fuite; mais bientôt ils furent poursuivis, garrottés et conduits devant le juge. Celui-ci, croyant avoir bon marché d'Epipode qui était le plus jeune, sépara les deux amis, chercha à le séduire; mais notre saint lui répondit d'un ton si résolument négatif, que ce bourreau entra en une grande fureur et fit rudement frapper la bouche qui avait prononcé ce discours audacieux. Il fut ensuite élevé sur le chevalet, et eut enfin la tête tranchée. Ensuite le juge fit comparaitre Alexandre, qui résista de même à toutes ses caresses ainsi qu'à ses menaces. Il ordonna qu'on lui tint les jambes écartées et que trois bourreaux le frappassent l'un après l'autre. Le juge, désespérant enfin de vaincre ce courageux martyr, le condamna à être crucifié. A peine fut-il attaché à la croix qu'il expira: son corps avait été si cruellement déchiré qu'on voyait toutes ses entrailles. Les chrétiens enlevèrent leurs corps et les enterrèrent sur un monticule proche de la ville, qui fut illustré par un grand nombre de miracles. Saint Grégoire de Tours rapporte que, dans le vi^e siècle, les corps de nos saints furent déposés sous l'autel de l'église de Saint-Jean. L'Eglise fait leur fête le 22 avril.

ÉPISTÈME (sainte), martyre, fut arrêtée avec son mari, saint Gulation, à Emèse en Phénicie, sous la persécution que Dèce souleva si violente contre l'Eglise de Dieu. Comme son mari, elle fut d'abord déchirée à coups de fouet, puis on lui coupa les mains, les pieds, la langue, après quoi on la décapita. L'Eglise fait sa fête avec celle de saint Gulation le 5 novembre.

ÉPULONE (saint), martyr à Antioche en 250, sous l'empire de Dèce, était un des élèves plutôt que des disciples de saint Babylas, évêque de cette ville, car il était extrêmement jeune. Il fut mis à mort pour la foi avec le saint évêque. Ses Actes racontent qu'il fut décapité. Il fut enterré dans la même tombe que saint Babylas: ses reliques ont, par conséquent, et comme le dit d'ailleurs Théodoret, suivi celles de ce saint dans leurs diverses translations. L'Eglise fait sa fête le 24 janvier.

ERACLIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (*Voy* MARTYRS de Sébaste.)

ÉRASME (saint), évêque et martyr, mon-

rut pour la foi chrétienne l'an de Jésus-Christ 303, durant la persécution de Dioclétien. Ce fut à Formies qu'il fut exécuté. Au v^e siècle, cette ville possédait encore les reliques du saint ; mais quand elle fut détruite par les Sarrasins, ces précieuses reliques furent transférées à Gaëte. Cette translation eut lieu en 812. Quelquefois saint Erasme est nommé saint Elmo ou saint Ermo. Sous ce nom, les matelots de la Méditerranée l'invoquent dans les tempêtes. Un convent de religieuses situé à Gournay, diocèse de Paris, a possédé longtemps une partie de ses reliques ; il se faisait, à cette occasion, un concours considérable de fidèles en cet endroit. L'Eglise célèbre la fête de ce saint martyr le 2 juin.

ÉRASME (saint), souffrit le martyre à Antioche. On ignore la date et les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa fête le 25 novembre.

ÉRASME (sainte), souffrit le martyre à Aquilée avec les saintes Euphémie, Dorothee, Thècle. Après plusieurs tourments, elles furent décapitées sous Néron et enterrées par saint Hermagoras. L'Eglise vénère leur mémoire le 3 novembre.

ÉRASTE (saint), disciple de saint Paul, apôtre, fut martyrisé sous la persécution de Néron, dans la ville de Philippes en Macédoine. On n'a pas de documents sur le martyre de saint Eraste. Sa fête a lieu le 26 juillet.

ÉRIC (saint), roi de Suède, martyr, descendait d'une illustre famille suédoise. Après la mort de Smercher II, les Suédois, qui connaissaient le mérite et les vertus de notre saint, lui donnèrent la couronne. Ce peuple trouva en lui un père véritable. Il consacrait son temps à rendre la justice, à protéger les malheureux, à visiter les malades et à répandre d'abondantes aumônes. Il fit la guerre aux Finlandais, les battit et envoya ensuite saint Henri, évêque d'Upsal, leur prêcher l'Évangile. La piété de notre saint excita les railleries des païens : bientôt la haine succéda à la moquerie. Magnus, fils du roi de Danemark, qui avait des prétentions à la couronne de Suède, se joignit aux révoltés, et notre saint tomba entre leurs mains comme il sortait de la messe. Les conjurés se jetèrent sur lui, le renversèrent de cheval et lui coupèrent enfin la tête en haine de la religion chrétienne. Il fut ainsi martyrisé le 18 mai 1151. La ville d'Upsal possède son corps entier. Saint Eric est inscrit au Martyrologe romain le 18 mai.

ÉRIZZO (ASSE), fille d'Erizzo, Vénitien, gouverneur de Négrepont, mourut martyre en 1462, lors de la prise de cette île par Mahomet II. On sait que le commandant Erizzo, qui se défendait avec un courage héroïque, fut enfin obligé de rendre la place qu'il commandait, parce qu'il manquait de vivres et de munitions ; mais avant de se rendre, il exigea que Mahomet lui promît qu'il aurait la vie sauve. Mahomet jura sur sa tête que celle d'Erizzo serait respectée, serment impie qui se mélangait une trahison en jouant affreusement

sur les mots. Aussitôt que le brave commandant fut aux mains de son ennemi, celui-ci le fit scier par le milieu du corps, disant : que le serment qu'il avait fait garantissait la tête, mais n'avait rien promis pour le buste. En allant à la mort, ce père infortuné songeait à sa fille qu'il allait laisser seule abandonnée à la brutalité d'un vainqueur dont il savait les habitudes. Il demandait aux soldats de la tuer avant lui pour qu'elle ne devint pas, après sa mort à lui, victime des brutales convoitises des Turcs. Ce fut vainement que le malheureux père implora cette grâce, sa fille lui survécut. Elle était jeune et belle à ravir. Mahomet l'ayant vue en devint éperdument amoureux. Il lui proposa de la faire sultane, si elle voulait abjurer et l'épouser. Il lui envoya pour la séduire des bijoux, des pierreries pour d'énormes sommes d'argent. Mais Anne Erizzo, fidèle à sa foi, refusa les offres de Mahomet : son Dieu et la mémoire de son père odieusement assassiné lui dictaient sa conduite ; elle se montra fidèle chrétienne et fille digne de son père. Mahomet ne pouvant la séduire, entra dans une grande colère, et lui fit trancher la tête. Il lui proposait les infamies de son séraï ; il lui offrait le déshonneur en ce monde et la damnation dans l'autre. Il crut la punir de ses refus, et ce fut lui qui, en la faisant martyre, lui donna la récompense par laquelle Dieu payait son courage.

ERMINOLD (saint), abbé de Prüfening, près de Ratisbonne, martyr, naquit dans le xi^e siècle, de parents nobles qui, remplis de piété, confièrent son éducation à Guillaume abbé de Hirschau. Sous un maître si vertueux, notre saint ne pouvait faire que de grands progrès, aussi bientôt sa réputation de sainteté s'étendit au loin. L'empereur Henri V lui confia, dans l'année 1110, le gouvernement de la grande abbaye de Lorsch, dans l'ancien archevêché de Mayence. Erminold avait un frère employé à la cour et qui était dans les bonnes grâces de l'empereur. Ce dernier lui ayant demandé un jour en plaisantant comment il lui témoignerait sa reconnaissance de la haute dignité à laquelle il avait élevé son frère, le courtisan lui fit un riche cadeau qui fut accepté. Notre saint, qui avait une grande horreur pour la simonie, ayant eu connaissance de ce fait, retourna à Hirschau après avoir séjourné une année environ à Lorsch ; il emmena également avec lui 40 moines qui l'avaient suivi dans l'abbaye qu'il devait diriger.

Peu de temps après son retour, saint Otton, évêque de Bamberg, lui écrivit ainsi qu'à Guillaume son abbé, afin de lui offrir la direction du convent de Prüfening ou Brülking, près de Ratisbonne, qu'il venait de fonder. Notre saint accepta l'offre et partit aussitôt accompagné de plusieurs de ses frères en religion. Dans cette nouvelle fonction, il continua de se livrer aux pratiques de l'austérité la plus rigoureuse et d'édifier ceux qui l'entouraient. Son Biographie rapporte un trait qui montre son profond respect pour les réglemens de l'Eglise et la so-

lité de ses principes. L'empereur Henri V, après avoir été excommunié, vint un jour pour visiter le monastère que dirigeait notre saint, accompagné d'Otton, son fondateur, et d'une suite brillante et pompeuse. Erminold, loin de se laisser séduire par tout cet appareil, fit fermer les portes à l'approche de l'empereur, et alla au-devant de lui jusqu'à la première entrée où il lui dit : « J'aurais été heureux de vous recevoir d'une manière digne de votre qualité ; mais le saint-siège vous ayant exclu de la communion de l'Eglise, je n'ai pu remplir mon propre désir. » Henri, plein d'estime pour la fermeté de l'abbé, se retira respectueusement en repoussant le conseil que ses courtisans lui donnaient de se venger. Plus tard même, comme il repassait un jour devant le même monastère, ses chevaliers ayant manifesté le désir de l'attaquer, il le leur défendit formellement, en disant : « Je connais l'abbé de ce couvent, c'est un saint ! » La libéralité d'Erminold et sa compassion pour les pauvres étaient extrêmes. La famine ayant fait sentir ses rigueurs en Bavière, il se dévoua de tout ce qu'il possédait pour soulager ceux qui souffraient. Sa sévérité inflexible à poursuivre le vice lui fit de nombreux ennemis ; quelques-uns se réconcilièrent avec Dieu, mais d'autres résolurent sa mort. Un des conjurés, nommé Aaron, ayant attendu le saint dans un endroit où il devait passer, l'assomma avec un morceau de bois ; il souffrit quelque temps de sa blessure qui était mortelle, et mourut enfin le jour de l'Épiphanie le 6 janvier 1121, après avoir gouverné son monastère pendant 7 années. Après sa mort, il s'opéra plusieurs miracles à son intercession. L'Eglise fait sa fête le 6 janvier.

EROTIDE (sainte), martyre, souffrit pour la défense de la religion. Nous ignorons l'époque, le lieu et les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa fête le 6 octobre.

ERZ-INGHIAN ou **ERZINGAN**, ville d'Arménie, bâtie sur un plateau du même nom, a été témoin du martyre des bienheureux franciscains Monaldo d'Ancone, François Pitriolo et Antoine de Milan, vers l'année 1288. Ils furent mis à mort par l'ordre du Cadi pour avoir prêché l'Évangile, et malgré la guérison d'un aveugle qu'ils guérissent sur le défi des infidèles. (*Voy.* leurs articles respectifs.)

ESCRIVAIN (le bienheureux **GRÉGOIRE**), Portugais de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil (*Voy.* **AZEVEDO**). Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Quand ces bourreaux s'emparèrent du navire, Grégoire et Alvarès Mendez, un de ses compagnons, gisaient au lit malades. Ils se levèrent à grand-peine, passèrent leur soutane par-dessus leur chemise, et vêtus ainsi, nu-pieds, vinrent se mêler parmi ceux que l'on massacrât. Ils reçurent ainsi la palme du martyre. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémora-*

bles, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

ESKILL (saint), évêque et martyr en Suède, apôtre des Sudermans, naquit en Angleterre. L'archevêque de Brème, saint Ansebaire, se vit obligé de retourner en Allemagne après avoir allumé le flambeau de la foi et avoir fondé une église en Suède. Les Suédois revinrent alors à leurs superstitions, apostasie qui remplit de douleur tous les serviteurs de Dieu qui habitaient le nord de l'Angleterre. L'archevêque de la ville d'York, saint Sigefride, se résolut alors d'entreprendre une mission dans ces contrées, et notre saint, qui était son parent, voulut l'accompagner. Il se fit tellement chérir de ces peuples par sa prudence et par ses vertus que, quand Sigefride se vit forcé de retourner en Angleterre, on voulut Eskill pour évêque. Pendant longtemps, ses soins portèrent de grands fruits, soutenu qu'il était par le zèle du roi Ingoz. Mais les païens ayant massacré cet excellent prince et mis à sa place *Swenon le Sanguinaire*, celui-ci renversa les églises catholiques et rétablit le paganisme. Un jour que les infidèles offraient un sacrifice à leurs idoles, Eskill suivi de son clergé vint les exhorter à embrasser la religion chrétienne. Voyant tous ses efforts inutiles, il pria Dieu de manifester sa puissance par un prodige afin d'ouvrir les yeux à ces barbares. Aussitôt un orage violent éclata, et la foudre étant tombée sur l'autel y consuma ce qu'on devait offrir à l'idole. Les païens, remplis de fureur, le lapidèrent par l'ordre du roi. Notre saint fut enterré dans le lieu même où il avait souffert le martyre, et plus tard on y construisit une église en son honneur. Son martyre arriva dans le XI^e siècle. L'Eglise fait sa fête le 12 juin.

ESPÉRANCE (sainte). *Voy.* **ELPIS**.

ESPÉRANCE (sainte), vierge et martyre, répandit son sang pour la foi dans la ville de Troyes. Nous n'avons aucun détail authentique sur elle. L'Eglise célèbre sa sainte et glorieuse mémoire le 26 avril.

ESTÈVE (saint), reçut la palme du martyre en Espagne, en l'honneur de la religion chrétienne. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances qui illustrèrent leur martyre. L'Eglise fait sa fête le 21 novembre.

ETECUSE, dame romaine, de laquelle il est question dans la 21^e lettre de saint Cyprien. Elle fut séparée de l'Eglise et fortement reprise par saint Célerin, lecteur et confesseur, parce qu'ayant donné de l'argent pour ne pas sacrifier, elle avait pris le chemin du temple comme pour aller le faire. Elle s'était arrêtée en un lieu nommé les Trois-Parques, et de là était revenue chez elle, innocente de la matérialité du fait de sacrifice aux idoles, mais coupable d'avoir laissé penser à ceux qui l'avaient vue partir qu'elle était réellement allée sacrifier.

ETHÈRE (saint), martyr, versa son sang pour la défense de la foi. Il était évêque

dans la Chersonèse et reçut la palme du martyre avec les évêques Basile, Eugène, Agathadore, Elpide, Capiton, Ephrem, Nestor et Arcade. La date de leur martyre est inconnue. L'Église les honore le 4 mars.

ETHERE (saint), évêque et confesseur, souffrit de cruelles tortures pour la défense de la religion. Ce fut à Auxerre qu'il confessa Jésus-Christ. L'Église fait sa mémoire le 27 juillet.

ETHERE (saint), souffrit le martyre durant la persécution de l'impie Dioclétien. Il souffrit la peine du feu et plusieurs autres tortures, après quoi il fut décapité. Nous n'avons pas d'autres détails sur son compte. L'Église fait sa mémoire le 18 juin.

ETHIER (le bienheureux **JEAN**), Espagnol, était confesseur de l'infant Ferdinand d'Aragon. Pressé du désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, il partit pour Jérusalem afin d'y prêcher l'Évangile parmi les infidèles. Le sultan d'Égypte ayant été informé du succès de ses prédications, le fit mettre aux fers avec le frère Gonsalve, son compagnon, qui mourut en prison le 16 mai 1370. Resté seul désormais pour résister aux menaces et aux tourments de toutes sortes, il succomba bientôt, renia sa foi, et resta trois années dans cet état déplorable. Au bout de ce temps, pressé par ses remords, il écrivit du Caire où il était, aux Franciscains de l'île de Chypre, les priant de lui envoyer deux des leurs, afin de travailler à son salut. Bientôt après il fit une rétractation publique et eut à supporter la rage des Musulmans. On le fustigea cruellement, ensuite on réjandit sur ses plaies du sel et du vinaigre; enfin il fut attaché à une croix avec 6 clous, deux aux mains, deux aux coudes et deux aux pieds. Il expira en l'année 1373. (Férot, *Abbrégé historique de la vie des saints des trois ordres de Saint-François*, t. II, p. 256.)

ETIENNE (saint), l'un des sept diacres ordonnés par les apôtres pour prendre soin des veuves et des orphelins, faire une distribution équitable des biens que les fidèles avaient mis en commun, et annoncer la parole divine, eut l'insigne honneur de donner le premier son sang et sa vie pour la foi chrétienne. Les anciens (*Irenæi contra hæreses, cum Francisci Feuardentii notis*; Lutetia, anno 1639), lui donnent souvent le titre d'archidiaque. On ne sait rien de son âge. Dans diverses visions, il apparut comme un jeune homme (*juvenis*) [*Chrysost. Homilia in Actus apostolorum*]. Était-il l'un des soixante-dix disciples, ou, comme l'ont affirmé quelques écrivains, le premier fruit de la prédication que fit saint Pierre le jour de la Pentecôte (*Libor de Miraculis sancti Stephani ad Ecodinum Usalensem, apud Augustinum, t. X Lovan., Bened. VII, in Appendice*)? C'est ce qu'aucune autorité sérieuse ne permet de dire. Les Pères de l'Église, notamment saint Jérôme, parlent de lui comme d'un homme très-érudit et très-éloquent.

Il travaillait activement aux œuvres pour lesquelles il avait été ordonné, faisant de nombreux miracles, et obtenant de fréquen-

tes conversions. « Quelques hommes de la synagogue qui est nommée des affranchis et des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux qui étaient de Cilicie et d'Asie, se levèrent, disputant contre Etienne; et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parlait. Alors ils gagnèrent des hommes qui disaient: Nous l'avons entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu. C'est pourquoi ils soulevèrent le peuple, et les anciens et les scribes, et se précipitant sur Etienne, ils l'entraînèrent, et l'amènèrent au conseil. Et ils présentèrent de faux témoins, qui disaient: Cet homme-là ne cesse de parler contre le sanctuaire et contre la loi; car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu, et changera les traditions que Moïse nous a données. Et comme tous ceux qui étaient assis au conseil avaient les yeux sur lui, ils virent son visage comme le visage d'un ange. Or le prince des prêtres demanda: En est-il ainsi? Etienne dit: « Mes frères et mes pères, écoutez: Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était dans la Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charan, et lui dit: Sortez de votre pays et de votre parenté, et venez dans la terre que je vous montrerai. Alors il sortit du pays des Chaldéens, et vint demeurer à Charan: et après que son père fut mort, Dieu le fit passer dans cette terre que vous habitez aujourd'hui, où il ne lui donna aucun héritage, non pas même où asseoir le pied; mais il lui promit de lui en donner la possession, à lui, et à sa postérité après lui, lorsqu'il n'avait point encore d'enfant. Dieu lui prédit aussi que sa postérité demeurerait dans une terre étrangère; qu'elle y serait tenue en servitude, et fort maltraitée jusqu'au terme de quatre cents ans. Mais le Seigneur lui dit: J'exercerai ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude; et après cela ils sortiront, et me serviront en ce lieu-ci. Et il lui donna l'alliance de la circoncision, et ainsi Abraham ayant engendré Isaac, il le circoncit le huitième jour. Isaac engendra Jacob, et Jacob les douze patriarches. Les patriarches, émus d'envie, vendirent Joseph, pour être mené en Égypte; mais Dieu était avec lui; et il le délivra de toutes ses afflictions; et l'ayant rempli de sagesse, il le rendit agréable à Pharaon, roi d'Égypte, qui lui donna la conduite de son royaume et de toute sa maison. Cependant toute l'Égypte et la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine; et nos pères ne pouvaient trouver de quoi vivre. Mais Jacob ayant entendu dire qu'il y avait du blé en Égypte, y envoya nos pères pour la première fois. Et les ayant renvoyés une seconde fois, Joseph fut reconnu de ses frères, et Pharaon sut de quelle famille il était. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père, et toute sa famille, qui consistait en soixante-quinze personnes. Jacob donc descendit en Égypte, où il mourut, lui et nos pères. Et ils furent transportés en Sichem, où on les mit dans le sépulchre qu'Abraham

avait acheté à prix d'argent des enfants d'Hé-
mor, fils de Sichein. Mais comme le temps
de la promesse que Dieu avait faite à Abra-
ham s'approchait, le peuple s'accrut, et se
multiplia beaucoup en Egypte, jusqu'à ce
qu'il se leva un autre roi, qui ne connaissait
point Joseph. Ce prince, usant d'une malice
artificieuse contre notre nation, accabla nos
pères de maux, jusqu'à les contraindre d'ex-
poser leurs enfants pour en exterminer la
race. En ce temps-là naquit Moïse, qui fut
agréable à Dieu : il fut nourri pendant trois
mois dans la maison de son père. Ensuite
ayant été exposé, la fille de Pharaon le prit,
et l'éleva pour être son fils. Ainsi Moïse fut
instruit dans toute la sagesse des Egyptiens ;
et il était puissant en paroles et en œuvres.
Mais, quand il eut atteint l'âge de quarante
ans, il lui vint dans l'esprit d'aller visiter
ses frères, les enfants d'Israël ; et voyant
qu'on faisait injure à quelqu'un d'eux, il le
defendit et le vengea, en tuant l'Egyptien
qui l'outrageait. Il pensait que ses frères
comprendraient que ce serait par sa main
que Dieu les délivrerait, mais ils ne le com-
prirent pas. Car le lendemain, s'étant trouvé
avec quelques-uns d'eux qui se querellaient,
et tâchant de les accommoder, il leur dit :
Mes amis, vous êtes frères ; comment vous
faites-vous injure l'un à l'autre ? Mais celui
qui faisait injure à l'autre, le rebuta, en lui
disant : Qui vous a établi prince et juge sur
nous ? Ne voudriez-vous point me tuer, comme
vous tuâtes hier cet Egyptien ? Cette parole
fut cause que Moïse s'enfuit ; et il demeura
comme étranger au pays de Madian, où il
eut deux fils. Quarante ans après, un ange
lui apparut au désert de la montagne de Sina,
dans la flamme d'un buisson qui brûlait. Ce
que Moïse ayant aperçu, il fut fort surpris
de ce qu'il voyait ; et s'approchant pour con-
sidérer ce que c'était, il entendit la voix du
Seigneur, qui lui dit : Je suis le Dieu de vos
pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac,
et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant
n'osait regarder. Alors le Seigneur lui dit :
Otez vos souliers de vos pieds, car le lieu
où vous êtes est une terre sainte. J'ai vu et
considéré l'affliction de mon peuple qui est
en Egypte ; j'ai entendu leurs gémissements,
et je suis descendu pour les délivrer. Venez
donc maintenant, afin que je vous envoie en
Egypte. Ce Moïse qu'ils avaient rebuté, en
disant : Qui vous a constitué prince et juge ?
fut celui-là même que Dieu envoya pour être
leur prince et leur libérateur, sous la con-
duite de l'ange qui lui apparut dans le buis-
son. Ce fut lui qui les délivra, faisant des
prodiges et des miracles en Egypte, dans la
mer Rouge, et au désert, durant quarante
ans. C'est ce Moïse qui a dit aux enfants
d'Israël : Dieu vous suscitera d'entre vos
frères un prophète comme moi ; écoutez-le.
C'est lui qui, pendant que le peuple était as-
semblé dans le désert, s'entretenait avec
l'ange qui lui parlait sur le mont de Sina ;
c'est lui qui était avec nos pères, et qui a
reçu les paroles de vie, pour nous les don-
ner. Nos pères ne voulurent point lui obéir ;

mais ils le rebutérent, retournant de cœur
en Egypte, disant à Aaron : Faites-nous des
dieux qui marchent devant nous ; car nous
ne savons ce qu'est devenu ce Moïse qui
nous a tirés du pays d'Egypte. Et ils firent
en ces jours-là un veau ; et ils sacrifièrent à
cet idole, et ils mettaient leur joie dans l'ou-
vrage de leurs mains. Alors Dieu se détourna
d'eux, et les abandonna à l'aveuglement d'a-
dorer la milice du ciel, selon qu'il est écrit
dans le livre des prophètes : Maison d'Israël,
n'avez-vous offert des sacrifices et des hos-
ties dans le désert durant quarante ans ? Au
contraire, vous avez porté le tabernacle de
Moloch, et l'astre de votre dieu Rempham,
qui sont des figures que vous avez faites
pour les adorer. C'est pourquoi je vous
transporterai au delà de Babylone. Nos pères
eurent, dans le désert, le tabernacle du
témoignage, comme Dieu, parlant à Moïse,
lui avait ordonné de le faire selon le modèle
qu'il avait vu. Et nos pères l'ayant reçu, ils
l'emportèrent, sous la conduite de Josué,
au pays qui avait été possédé par les nations
que Dieu chassa devant eux. Et ce taberna-
cle subsista jusqu'au temps de David, qui
trouva grâce devant Dieu, et qui lui demanda
qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jac-
ob. Ce fut néanmoins Salomon qui lui bâtit
un temple. Mais le Très-Haut n'habite point
dans les temples faits par la main des hom-
mes, selon cette parole du prophète : Le ciel
est mon trône, et la terre est mon marche-
pied : quelle maison me bâtirez-vous ? dit le
Seigneur, et quel pourrait être le lieu de mon
repos ? Ma main n'a-t-elle pas fait toutes
ces choses ? Têtes dures et hommes incir-
concis de cœur et d'oreilles, vous résistez
toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels
que vos pères ont été. Quel est le prophète
que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont
tué ceux qui prédisaient l'avènement du
Juste que vous venez de trahir, et dont vous
avez été les meurtriers ; vous qui avez reçu
la loi par le ministère des anges, et qui ne
l'avez point gardée. »

A ces paroles, ils entrèrent dans une
rage qui leur déchirait le cœur, et ils grin-
çaient des dents contre lui. Mais Etienne
étant rempli du Saint-Esprit, et levant les
yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus
qui était debout à la droite de Dieu, et il dit :
Je vois les cieux ouverts, et le Fils de
l'homme qui est debout à la droite de Dieu.
Alors poussant de grands cris, et se bou-
chant les oreilles, ils se jetèrent tous ensem-
ble sur lui ; et l'ayant entraîné hors de la
ville, ils le lapidèrent ; et les témoins mirent
leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme
nommé Saul. Ainsi ils lapidaient Etienne,
qui priait et qui disait : Seigneur Jésus, re-
cevez mon esprit. S'étant mis ensuite à ge-
noux, il s'écria à haute voix : Seigneur ne
leur imputez point ce péché. Après cette pa-
role, il s'endormit dans le Seigneur. Or
Saul avait consenti à la mort d'Etienne
(Act. vi, vii.)

Le discours de saint Etienne est remar-
quable par plusieurs points. On accusait le

saint diacre d'avoir blasphémé Moïse et les prophètes : il prouve qu'il est plein de respect pour eux, qu'il a une connaissance et une vénération profonde pour l'ancienne loi ; mais en même temps il prouve que les efforts des juifs n'empêcheront pas la prédication et le succès de l'Evangile. Voyant que ses paroles ne touchent pas ses auditeurs, illuminé tout à coup de l'Esprit d'en haut, qui lui révèle le sort qui l'attend, il ne songe plus à toucher, à convaincre. Il s'écrie, dans la sainte indignation de son âme : *Têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Lequel des prophètes, vos pères n'ont-ils pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui ont prédit l'avènement du Juste, que maintenant vous avez trahi et mis à mort.*

Admirable colère du ministre de paix, qui bientôt va mourir en priant pour ses assassins ! Le devoir lui dicte les sévérités de son langage, mais son cœur est sans fiel et sans haine. Il n'a, le saint martyr, que des paroles d'amour et de pardon à faire entendre, quand, ne parlant plus au nom du Dieu qui l'envoie, il ouvre la bouche pour parler de sa propre mort. C'est bien là l'héroïsme de la religion chrétienne ; ce sont bien là ces sublinités plus grandes que le cœur humain dont la grâce de Dieu remplit durant tant de siècles les confesseurs et les martyrs.

Parmi ceux qui lapidaient Etienne, était Saul, plus tard nommé Paul. Il se distinguait entre tous par sa rage et par sa fureur. Une goutte de ce sang innocent va jaillir sur vous, ô Saul, et bientôt vous serez, vous le persécuteur acharné, l'un des plus fervents chrétiens, vous serez le grand apôtre de la gentilité. Dieu sait faire voir, par la richesse de la récolte, par les trésors de la moisson, combien est fertile la semence que vous jetez dans les sillons. Semez, semez le sang des martyrs, Jésus-Christ moissonnera les âmes de l'humanité !

Saint Etienne fut lapidé hors de Jérusalem, du côté de la porte du septentrion, sur le chemin de la ville de Cédar, qui est dans la province de Galaad, dans le lieu affecté au supplice des blasphémateurs.

L'opinion la plus commune et la plus probable, est que la mort de saint Etienne arriva dans l'année même de la mort de Jésus-Christ ; c'est-à-dire à la fin de la 33^e année de l'ère vulgaire.

Le corps du saint martyr, d'après l'ordre des princes des prêtres, resta exposé : ils voulaient qu'il fût dévoré par les bêtes féroces ; mais, au bout d'un jour et une nuit, Gamaliel le fit enlever par des chrétiens fidèles, et ensevelir avec autant de pompe que possible dans sa terre de Caphargamala. (*Voy. GAMALIEL.*) Saint Jérôme nous dit dans ses épîtres que les apôtres, pour apprendre à tous le respect qu'on doit aux reliques des martyrs, voulurent assister à cette cérémonie funèbre.

L'an 443, Lucien, prêtre de Caphargamala, reçut en songe de saint Gamaliel la révéla-

tion du lieu où se trouvaient les reliques de saint Etienne. Le 18 ou le 19 de décembre, sur ces indications de Lucien ainsi que sur celles qu'avait aussi reçues de saint Gamaliel, un moine nommé Mégèce, on fit ouvrir le tombeau qui renfermait le corps de saint Etienne. La plus grande partie des reliques fut transportée dans l'église de Sion à Jérusalem. Depuis, des portions de ces reliques furent portées en divers pays, où elles opérèrent de nombreux miracles.

ETIENNE (saint), pape et martyr, était Romain de naissance. Elevé aux ordres sacrés, il fut archidiacre de l'église de Rome, sous les papes saint Corneille et saint Luce. Comme ce dernier, conduit par ses bourreaux, marchait au supplice, il désigna Etienne à ses prêtres, priant qu'on le lui donnât comme successeur. Le 13 mai 253, il monta sur le trône pontifical.

Le fond du caractère de ce saint pape fut une douceur et une patience à toute épreuve. Il en donna constamment les preuves, et ces qualités précieuses de son cœur ménagèrent à l'église une paix qui, sans cela, eût été troublée par les événements les plus tristes et les plus graves. Cette douceur de saint Etienne se montrait même à l'égard de ceux qui auraient dû appeler toutes ses sévérités. Marcien d'Arles, ayant embrassé l'erreur de Novatien, avait refusé, d'après les principes outrés de cet hérésiarque, de donner l'absolution à des pénitents à l'article de la mort. Faustin, évêque de Lyon, et plusieurs autres prélats, en ayant écrit à saint Etienne et à saint Cyprien, il fallut que ce dernier, à son tour, écrivit au saint pape pour qu'il se décidât à excommunier Marcien : « Il est nécessaire, lui dit-il, que vous écriviez d'amples lettres à nos confrères des Gaules, afin que l'impie Marcien, ne continue pas d'insulter notre collège... Daignez nous faire connaître qui est évêque d'Arles à la place de Marcien, pour que nous sachions à qui envoyer des lettres de communion, et adresser les fidèles. » Etienne excommunia Marcien. Quelque temps après, deux évêques d'Espagne, Basilide, évêque de Mérida, et Martial, évêque de Leon et d'Astorga, ayant eu le malheur de commettre le crime des libellatiques, pour éviter la persécution, Martial fut déposé par un concile. Basilide, qui craignait le même sort, vint à Rome et réussit à surprendre tellement la bonté du pape, qu'il en obtint d'être admis à sa communion comme évêque, et reçut de lui des lettres de recommandation pour les évêques d'Espagne. Il fallut qu'on protestât pour que le saint pape revint envers lui à une juste sévérité.

Dans ces deux circonstances, nous voyons que c'est saint Cyprien qui a joué le principal rôle pour engager Etienne à se montrer sévère. Il y a là un grand enseignement pour tous, grands et petits, saints et docteurs, comme simples fidèles. Cyprien lui-même, ce grand docteur, cette lumière de l'église, fut fort heureux que le cœur d'Etienne fût un trésor d'indulgence et de paix : sans cela

il eût été lui-même, avec Firmilien et bien d'autres, retranché du sein de l'Eglise. Sans doute il ne fût pas devenu hérétique, Dieu ne l'eût pas permis ; sa grande âme et sa foi se fussent inclinées sous la justice de la punition, mais enfin il eût été frappé, et bien d'autres qui l'auraient été avec lui, n'auraient peut-être pas montré une semblable docilité. Nous voulons parler ici de la grande dispute qui s'éleva dans l'Eglise, touchant le baptême donné par les hérétiques. La croyance constante de l'Eglise est que quand les sacrements sont administrés par les hérétiques dans la forme et avec les formules voulues, ils sont valables. Saint Cyprien, saint Firmilien et une foule d'autres évêques d'Orient et d'Afrique soutenaient qu'on devait rebaptiser ceux qui l'avaient été par les hérétiques, s'appuyant sur ce faux principe, qu'un homme ne peut pas donner le Saint-Esprit, s'il ne l'a pas dans son cœur. Du côté des évêques qui soutenaient cette opinion, et notamment de la part de Firmilien, il y eut une grande animosité contre Etienne. Firmilien écrivit même des choses injurieuses. Etienne garda sa douceur, se réfugia dans la patience, et ne voulut pas prononcer d'excommunication contre les fauteurs d'une erreur qui se montrait si agressive même contre lui. Saint Denys d'Alexandrie se porta médiateur. Saint Etienne, par sa fermeté, sut garder le dépôt des saines croyances, tandis que, par sa douceur, il conserva dans le sein de l'Eglise des hommes qui en étaient l'ornement et la lumière, bien qu'ils fussent engagés momentanément et sur un point dans l'erreur.

Saint Etienne mourut le 2 août 257. Son corps fut déposé dans le cimetière de Callixte. La plupart des martyrologes le donnent comme martyr. On voit dans les Actes de saint Etienne, donnés par Baronius, qu'il fut décapité par les persécuteurs, qui le trouvèrent, assis sur sa chaire pontificale. Son corps est à Pise, et sa tête à Cologne. La fête de saint Etienne arrive le 2 août. (*Voy. CYPRIEN, HIPPOLYTE, prêtre, et ses compagnons ADRIAS, MARCEL, EUSEBE, NÉON, etc.*)

ÉTIENNE (saint), diacre et martyr, fut mis à mort, en 258, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diaques Félixissime, Agapet, Janvier, Magne, Vincent, Etienne. Ils furent tous décapités. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

ÉTIENNE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain, le 3 décembre. Il souffrit la mort en Afrique, pour la défense de la foi, avec les saints Claude, Crispin, Magène et Jean. L'Eglise fait leur fête le 3 décembre.

ÉTIENNE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 27 avril, avec saint Castor. Ils souffrirent à Tarse en Cilicie, dans des circonstances que nous ignorons.

ÉTIENNE (saint), dont le nom est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre, est honoré comme martyr par l'Eglise, avec les saints Pontien, Attale, Fabien, Corneille,

Sexte, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Les circonstances de leur martyre ne sont malheureusement pas connues.

ÉTIENNE (saint), souffrit le martyre en Angleterre avec saint Socrate. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur mémoire le 17 septembre.

ÉTIENNE (saint), évêque et martyr, mourut à Antioche pour la défense de la foi. Après avoir beaucoup souffert de la part des hérétiques qui rejetaient le concile de Chalcedoine, il fut précipité dans le fleuve Oronte, du temps de l'empereur Zénon. L'Eglise célèbre son immortelle mémoire le 25 avril.

ÉTIENNE (saint), reçut la palme du martyre à Antioche de Pisidie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Marc. Nous n'avons pas de détails sur les différentes circonstances de leur combat. L'Eglise célèbre leur mémoire le 22 novembre.

ÉTIENNE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Lyon pour la défense de Jésus-Christ. On ignore à quelle époque ce saint évêque confessa sa foi. Nous n'avons aucun renseignement sur son compte. L'Eglise fait sa mémoire glorieuse le 13 février.

ÉTIENNE (saint), le Jeune, ou du Mont-Auxence, est un des plus célèbres parmi les martyrs que fit la persécution des iconoclastes. Né à Constantinople en 714, il fut consacré à Dieu par ses parents, avant même qu'il fût né. Ses parents soignèrent excessivement son éducation, lui cherchant les plus habiles parmi les maîtres de ce temps-là. Tout jeune encore, il montrait les sentiments de la plus éminente piété. On s'attacha surtout à lui inculquer parfaitement les notions de la foi catholique, afin que plus tard il ne fût pas exposé à tomber dans l'erreur. Ce fut en effet ce qui le sauva des erreurs déplorables qui, de son temps, déchirèrent l'Eglise, et furent cause de tant de chutes. L'empereur Léon l'Isaurien ayant avancé sa détestable hérésie touchant le culte des images, et ayant violemment persécuté les catholiques, pillé les églises, renversé les saintes images, les parents du jeune Etienne prirent la fuite pour éviter ses fureurs ; mais auparavant ils voulurent mettre leur fils en sûreté. Il avait alors quinze ans. Ils le placèrent au monastère du Mont-Auxence, qui n'était pas fort éloigné de Chalcedoine. Dès l'année suivante, il fit profession. Bientôt il fut l'exemple du monastère, dans l'accomplissement de ses devoirs. Ce fut lui qui fut chargé de pourvoir à l'achat journalier des provisions pour le couvent. La mort de son père, qui arriva bientôt après, le força à faire un voyage à Constantinople. Il se défit de tous ses biens, et en distribua le prix aux pauvres. Il avait deux sœurs. L'une était déjà dans un couvent. Il emmena l'autre avec sa mère, et les mit toutes deux dans un monastère en Bithynie. Lorsque Jean, abbé du monastère de Saint-Auxence, fut mort, Etienne, d'un consentement unanime, fut

nommé à sa place. Il n'avait que trente ans quand il fut élevé à cette importante fonction. Le monastère du Mont-Saint-Auxence n'était pas, comme on pourrait le croire, composé de vastes bâtiments. C'était tout simplement une réunion de petites cellules disséminées çà et là sur la montagne. Etienne en habitait une fort étroite, située sur le sommet de la montagne, l'une des plus élevées du pays. Il passait son temps à la prière, ou bien à copier des livres et à faire des filets. Il gagnait ainsi de quoi vivre, et du surplus il fournissait un peu pour les besoins du couvent, et donnait le reste aux pauvres. Une peau de brebis faisait tout son vêtement. Il était sans cesse porteur d'une ceinture en fer. Ses disciples devinrent excessivement nombreux. Une sainte femme, veuve, qui voulait se retirer du monde, se plaça sous sa conduite. Il la reçut et lui fit prendre le voile, et la confia aux soins de la supérieure d'un couvent de femmes, qui était au bas de la montagne. Cette femme, en entrant au couvent, changea son nom en celui d'Anne.

Quelque temps après, saint Etienne, désirant s'isoler davantage, mener une vie plus astreinte aux pratiques de la pénitence, fit nommer, à sa place, Marin pour gouverner la communauté. Quant à lui, il se retira encore plus haut sur la montagne, dans une cellule excessivement étroite. C'était un trou creusé dans le sommet de la roche. Il avait une coudée et demie de large et deux de haut. A l'orient, il avait creusé une petite niche pour faire sa prière, mais si basse, qu'il n'y pouvait tenir que courbé. Quant à la grotte qu'il habitait, au trou dont nous avons donné les dimensions, elle était complètement à découvert, exposée par conséquent à toutes les intempéries des saisons. Les ardeurs brûlantes de l'été, les rigueurs des froids de l'hiver, la pluie, les neiges, tous ces divers accidents des saisons le trouvaient là, priant Dieu ou travaillant. Cette demeure qu'avait choisie saint Etienne était un véritable tombeau. Quant à la ceinture que nous avons mentionnée plus haut, c'était une chaîne de fer en croix, depuis les épaules jusqu'aux reins, où elle était clouée à une ceinture de fer et à une autre sous les aisselles. On a peine d'abord à concevoir une pareille existence ; cependant, quand on réfléchit que la plupart de nos besoins sont factices ; que la plupart des maladies qui nous accablent sont dues aux soins, aux précautions dont nous entourons notre existence, on comprend que des hommes soutenus par l'amour de Dieu, et voulant se mortifier, se soient, par degrés, habitués, assujettis à une existence aussi dure. Du reste, l'homme qui connaît l'histoire de la race humaine sait qu'il y a, non pas seulement quelques existences extraordinaires, comme celles-là, parmi les saints, mais qu'il est des peuples entiers qui vivent dans des conditions à peu près semblables. Pour eux, c'est la vie normale. L'habitant de la Terre-de-Feu, de Samoyède, le Yakute, le Groënlandais, n'ont pas une vie matériellement plus heu-

reuse que les solitaires ; quelques-uns, existant dans des grottes taillées dans la glace, couchant sur de la mousse ou sur une peau de bête, ne vivant que de chairs de poissons corrompus et d'huile rance, sont de véritables phénomènes pour des hommes comme nous, habitués à toutes les délicatesses d'une vie heureuse et recherchée. Le mérite des saints qui, comme saint Etienne, adoptent une pareille vie, n'est pas précisément de la supporter : l'espèce humaine en est capable ; c'est une existence commune à plusieurs millions de nos semblables ; mais c'est de s'y soumettre après avoir vécu dans le monde ; c'est d'arriver à la privation par le renoncement. Avoir connu les besoins factices de la vie, ses exigences, ses délicatesses, et y renoncer pour adopter tout ce qu'il y a de plus dur et de plus âpre, c'est là qu'est la gloire, c'est là qu'est la sanctification. Etienne, dans sa cellule, n'ignorait pas la vie douce qu'on menait dans les palais à Constantinople, ou même dans les demeures plus humbles des particuliers ; tandis que le Groënlandais, par exemple, ne conçoit rien au-dessus de la vie qu'il mène. Il a, croit-il, en bien-être, en jouissances, tout ce que l'humanité peut réaliser.

Constantin Copronyme régnait alors. Il continuait contre les catholiques la persécution commencée par son père. Il ne voulait pas souffrir le culte des saintes images. Pas de milieu près de ce prince hérétique. Il fallait être persécuté, martyr ou apostat. Ayant entendu parler de l'éminente sainteté du solitaire de Saint-Auxence, il envoya vers lui un patrice, nommé Calliste, un des plus instruits dans son hérésie, et le chargea de lui porter les décisions prises et la formule de foi souscrite par le concile qu'il avait assemblé parmi les hérétiques. Il voulut aussi employer la séduction. Il voulut que Calliste fût non-seulement un argumentateur, mais encore un tentateur. Il le chargea d'offrir, de sa part, au saint des figues, des dattes et quelque autre nourriture convenable à sa profession. S'il lui eût envoyé de riches présents, des objets d'art ou de luxe, des tapis, par exemple, de riches étoffes, de l'or, de l'argent ; qu'eût fait de tout cela le saint ? Il avait, depuis longtemps, déshabitué son corps de la mollesse et du luxe. Non, pour lui plus de tentations de sensualités luxueuses, plus de désirs convoitant les richesses ou les choses de prix ! Que faut-il au saint homme ? quelques dattes, quelques figues. Il les gagne péniblement au travail ; pourquoi ne les recevrait-il pas de l'empereur ? c'est si peu de chose. N'importe, s'il reçoit, il sera l'obligé de celui qui donne. Il y avait adresse dans cette tactique. Etienne refusa les dons de l'empereur, et, quant aux choses de foi, il dit à son envoyé : « Je ne veux pas souscrire à la définition du concile, elle est hérétique. Je n'attirerai pas sur moi la malédiction d'en haut. Je suis prêt à mourir pour l'adoration des saintes images, sans me soucier de l'empereur hérésiarque qui a osé les rejeter. Vos cadeaux, ramportez-les ; l'huile

du pécheur ne parfumera pas ma tête. » L'empereur, instruit de cette rumeur, envoya des soldats avec ordre d'arracher Etienne de sa retraite, et de le lui amener. Arrivés à sa cellule, ils en tirèrent le saint homme ; mais ils furent obligés de le porter. Ses jambes s'étaient pliées dans ce trou, il ne pouvait ni les dresser, ni presque les remuer. Les soldats en furent touchés de compassion. Ils le portèrent avec infiniment de précautions et d'égards, jusqu'au cimetière du monastère, où ils l'enfermèrent avec les moines, attendant les ordres de l'empereur. Quoique le saint eût remis le gouvernement du couvent aux mains d'un autre, il était toujours considéré comme abbé. C'était un coadjuteur qu'il avait pris, plutôt qu'un véritable remplaçant. Saint Etienne et ses moines furent ainsi, dit l'histoire, renfermés, sans boire ni manger, durant six jours. Le septième, l'empereur envoya un officier, qui fit remettre le saint dans sa cellule. Il partait pour la guerre contre les Bulgares, et remettait à plus tard à s'occuper de cette affaire. Calliste, vexé de n'avoir pu gagner le saint et réussir dans la négociation qu'il avait entreprise, gagna, à prix d'argent, un des moines du Mont-Auxence, nommé Sergius, lequel, de concert avec Aulicalume, intendant des tributs du golfe de Nicomédie, rédigea un libelle qu'il adressa à l'empereur contre saint Etienne. « Premièrement, disait-il, il vous a anathématisé comme hérétique ; secondement, il a séduit une femme noble, qu'il tient dans le monastère d'en bas, et qui monte, la nuit, à sa cellule pour leur infâme commerce. » Cette femme qu'on accusait ainsi, c'était Anne, de qui nous avons parlé au commencement de cet article. (Voy. ICONOCLASTES, ANNE.) L'empereur envoya l'ordre à Antès, son lieutenant à Constantinople, de lui amener Anne. Il la tourmenta horriblement, la fit battre avec une cruauté inouïe, et la jeta dans un monastère. Depuis, on n'entendit plus parler d'elle. Il fallait un prétexte pour perdre Etienne ; car Anne avait, par son courage, ses énergiques protestations, déjoué la calomnie. L'empereur fit venir un jeune homme nommé Georges Synclète, et lui demanda s'il l'aimait assez pour donner jusqu'à sa vie pour lui. Georges lui en fit le serment. L'empereur l'embrassa et lui dit : « Partez pour le Mont-Saint-Auxence ; tâchez de vous faire admettre par Etienne au nombre de ses moines ; faites profession, prenez l'habit religieux et revenez ensuite me trouver. » Georges exécuta ce qu'on lui commandait. La nuit, il vint sur la montagne, se cacha dans les broussailles, et sur le midi vint frapper à la porte du monastère. Il dit qu'il était égaré, qu'il craignait d'être dévoré par les bêtes féroces ou de tomber dans les précipices. Etienne donna l'ordre à Marin de le faire entrer. L'abbé le reconnut pour être de la cour, à son habit et à son visage complètement rasé. Georges l'avoua, et, dit-il, l'empereur nous a tous fait judaïser. Enfin, j'ai eu le bonheur de sortir de cette erreur, et Dieu m'a conduit vers vous. Ne me refusez

pas, mon père, et daignez me donner le saint habit. — Je ne le puis, dit Etienne, à cause de la défense de l'empereur, et parce que je crains qu'il ne vous retire violemment d'ici, au péril de votre âme. Georges lui dit : « Vous répondrez à Dieu de moi, si vous refusez. » Il le pressa tant, que le vénérable abbé céda enfin et lui donna l'habit de probation. Au bout de quelque temps, l'empereur assembla tout le peuple dans l'hippodrome. Se tenant sur les degrés : « Je ne puis vivre, dit-il, avec ces ennemis de Dieu qu'on n'ose pas nommer. » Il voulait parler des moines, qu'il détestait souverainement et qu'il persécutait avec violence. Le peuple s'écria : « Seigneur, il ne reste plus de traces de leur habit parmi nous. — Leurs insultes, dit l'empereur, se renouvellent sans cesse. Ils séduisent tous ceux qui m'entourent, jusqu'à Georges Synclète, qu'ils m'ont arraché pour le faire moine. Espérons et prions, Dieu me le rendra peut-être. » Après que Georges eut porté trois jours le petit habit, Etienne le fit raser, lui fit une grande exhortation, et lui donna l'habit monastique ; mais au bout de trois jours, cet imposteur quitta le couvent et revint à la cour.

Dès le lendemain, l'empereur convoqua une assemblée de tout le peuple à l'hippodrome. La foule y fut immense. Georges y parut en habit de moine. Le peuple criait : Malheur au méchant, qu'il meure ! En criant ainsi, la populace entendait parler d'Etienne. L'empereur fit quitter à Georges les différentes parties de l'habit monastique, et les jeta au peuple, qui les traita avec dérision et leur prodigua toutes ces injures que toujours la populace tient au service des passions mauvaises, contre tout ce qui est saint et vénérable. Georges fut étendu tout nu par terre, on lui fit jeter de l'eau sur la tête comme pour lui enlever, par ces ablutions, les souillures dont il s'était entaché en prenant l'habit monastique. Cette comédie finit par une accolade que lui donna l'empereur en le revêtant de l'habit militaire et en le déclarant son écuyer. Aussitôt l'empereur envoya au Mont-Saint-Auxence une foule de gens armés, qui dispersèrent les moines, brûlèrent l'église et tout le monastère. Etienne fut amené au monastère de Philippique, près de Chrysopolis, où on l'enferma. L'empereur publia défense expresse d'approcher du mont Saint-Auxence. Ces faits avaient lieu en 761. Bientôt il fit venir cinq évêques, les principaux parmi les iconoclastes : Théodose d'Ephèse, Constantin de Nicomédie, Constantin de Nacolie, Sisinnius Pastile et Basile Tricacube, avec le patrice Calliste, Combocoon, premier secrétaire, un officier nommé Masare, et les envoya à Constantin, patriarche de Constantinople, pour qu'ils allassent tous ensemble au monastère de Chrysopolis. Le patriarche, qui connaissait la vertu et le savoir d'Etienne, refusa d'y aller. Les autres s'y rendirent, portant avec eux la définition de leur concile, et mandèrent saint Etienne qui vint soutenu par deux hommes. Il avait les fers aux pieds. Théodose d'Ephèse lui dit :

« Homme de Dieu, comment pouvez-vous nous traiter tous d'hérétiques et croire en savoir plus que les évêques, les archevêques et les empereurs, plus que tous les chrétiens? » Etienne répondit : « Souvenez-vous de ce que le prophète Elie dit à Achab : *Ce n'est pas moi qui cause ce trouble, mais vous et la maison de votre père.* C'est vous qui avez introduit une nouveauté dans l'Eglise. » Alors Constantin de Nicomédie, qui était un jeune homme de trente ans, se leva pour donner un coup de pied au saint abbé; un des gardes le prévint et donna un coup de pied au saint homme dans le ventre comme pour le faire lever. Les sénateurs Calliste et Comboconon arrêtrèrent Constantin et dirent à saint Etienne : « Choisissez, ou de souscrire à la définition du concile, ou de mourir comme rebelle à la loi des Pères et des empereurs. — Ma vie est à Jésus-Christ, répondit saint Etienne, je mettrai ma gloire et mon bonheur à mourir pour sa sainte image. Cependant lisez-moi la définition de votre concile, pour que je voie ce qu'elle contient de raisonnable contre les images. » Constantin de Nacolie ayant lu le titre : *Définition du saint concile septième œcuménique*, saint Etienne lui fit signe de la main de s'arrêter. « Comment, lui dit-il, peut-on nommer saint un concile qui a profané les choses saintes? L'un des vôtres, un évêque, n'a-t-il pas été dans votre concile accusé par des gens de bien, d'avoir foulé aux pieds la patène destinée au saint sacrifice, parce qu'on voyait dessus les images de Jésus-Christ et de sa Mère? Vous l'avez laissé en fonctions, vous avez dit anathème à ses accusateurs, les traitant de défenseurs des idoles. N'avez-vous pas ôté le titre de saints aux apôtres, aux martyrs, les traitant tout simplement d'apôtres et de martyrs. Et ce concile, comment peut-il être œcuménique, n'étant pas approuvé du pape de Rome, quoiqu'il y ait un canon qui défende de régler sans lui les affaires ecclésiastiques? Il n'a été approuvé ni par le patriarche d'Alexandrie, ni par celui d'Antioche, ni par celui de Jérusalem. Puis vous le nommez septième concile, lui qui ne s'accorde pas avec les six précédents. » Basile lui dit : « Et en quoi avons-nous différé des six précédents? — Les six précédents, dit Etienne, n'ont-ils pas été assemblés dans des églises, et dans ces églises n'y avait-il pas des images reçues et adorées par les Pères? » Basile en convint. Alors, levant les yeux au ciel et étendant les mains, Etienne dit : « Quiconque n'adore pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, renfermé dans son image suivant l'humanité, qu'il soit anathème! » Il eût continué, mais les commissaires le firent renfermer et revinrent à Constantinople. Ils voulaient dissimuler leur défaite; mais Calliste qui voulait expliquer ou plutôt faire comprendre comment lui-même n'avait pas réussi dans sa première mission, dit à l'empereur : « Seigneur, nous sommes vaincus : cet homme est fort en raisons et méprise la mort. » L'empereur rendit immédiatement

une sentence qui exilait saint Etienne dans l'île de Proconèse dans l'Hellespont.

On dit que durant dix-sept jours passés à Chrysopolis, saint Etienne ne prit aucune nourriture, quoique l'empereur lui en eût envoyé abondamment. Il ne voulait rien recevoir d'un excommunié. Avant de quitter ce couvent, il guérit le supérieur que les médecins avaient abandonné. A Proconèse, il se logea dans une assez jolie caverne qu'il trouva sur la côte, dans un lieu désert, près d'une église de sainte Anne. Il se nourrissait des herbes qu'il pouvait trouver. Presque tous ses moines vinrent le trouver à Proconèse, où ils fondèrent un nouveau monastère. Sa mère et sa sœur, quittant le lieu où elles s'étaient retirées, vinrent le trouver dans son île. Mais bientôt le saint, trouvant sa caverne trop agréable, se fit faire une cage en fer sous forme de colonne dans laquelle il était fort à l'étroit. Il était alors âgé de quarante-trois ans. On était en l'an de Jésus-Christ 763. Dans son île, saint Etienne faisait beaucoup de miracles. Il guérit un aveugle, un démoniaque et un soldat perclus. Il faisait aussi des instructions au peuple.

L'empereur, ayant été instruit de tout cela, fit ramener saint Etienne à Constantinople, disant que, même dans son exil, il ne cessait de prêcher l'idolâtrie. Il le fit mettre, avec les fers aux pieds et aux mains, dans la prison du palais. Quelques jours après il le fit venir sur la terrasse du palais, et l'interrogea lui-même. Le saint, en allant à cette conférence, prit une pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur. « Voyez pourtant, dit le prince en l'abordant, aux deux officiers qui l'accompagnaient, quel homme me charge de calomnies! » Le saint regardait la terre et ne répondait pas. « Tu ne réponds pas, misérable! » lui dit l'empereur. Saint Etienne lui dit : « Seigneur, si vous êtes résolu à me condamner, envoyez-moi au supplice : si vous voulez m'interroger, modérez votre colère, afin d'être un juge équitable. — Dis-moi, lui dit l'empereur, quels décrets ou quels préceptes des Pères avons-nous méprisés pour que tu prennes le droit de nous traiter d'hérétiques. — C'est, dit saint Etienne, parce que vous avez ôté des églises les images que les Pères ont reçues et adorées de tous temps. — Impie, ne les nomme pas, dit l'empereur, ce sont des idoles. — Seigneur, reprit saint Etienne, ce n'est pas la matière que les chrétiens adorent dans les images; nous adorons le nom de ce que nous voyons, remontant par la pensée aux originaux. — Esprit bouché, dit l'empereur, est-ce qu'en foulant aux pieds des images, nous foulons aux pieds Jésus-Christ? » Alors Etienne, prenant la pièce de monnaie qu'il avait apportée, dit à l'empereur : « Seigneur, de qui est cette image, de qui est cette inscription? — C'est la mienne, dit l'empereur et celle de mon fils Léon. — Serai-je donc puni si je la foule aux pieds? — Certainement, puisqu'elle porte l'image des empereurs invincibles. » Le saint reparti : « Quel sera donc le supplice de celui qui foule aux pieds le nom de Jésus-Christ

et de sa Mère, dans leurs images? » Alors il jeta la pièce de monnaie et marcha dessus. Ceux qui accompagnaient l'empereur se jetèrent sur lui comme des bêtes féroces, voulant le précipiter de la terrasse en bas; ce fut l'empereur qui les en empêcha et qui envoya le saint, lié par le cou et les mains attachées derrière le dos, à la prison nommée le Prétoire, pour le faire juger selon les lois, comme ayant foulé aux pieds l'image de l'empereur. Le saint n'avait pas voulu autre chose que le faire tomber dans cette contradiction.

Saint Etienne, dans sa prison, fut soigné par la femme d'un des guichetiers qui était catholique et qui adorait les saintes images. Instruit par révélation que sa mort était prochaine, il fit venir cette femme qui le nourrissait, et lui dit : « Je veux passer quarante jours dans l'abstinence, cessez de m'apporter du pain et de l'eau, car je sais que ma vie finira bientôt. » Le trente-huitième jour il la fit revenir et lui dit devant les autres prisonniers, qui la plupart étaient des moines : « Venez, femme bénie, Dieu vous rende au centuple le bien que vous m'avez fait. » Et lui rendant des images qu'elle lui avait prêtées : « Reprenez-les, dit-il, qu'elles vous servent de protection durant votre vie, et de gage de votre foi. Demain, dit-il, je partirai d'ici pour aller à un autre monde et à un autre juge. »

Constantin, durant ce temps-là, célébrait la fête de Bacchus en jouant de la lyre et en faisant des libations. Quelqu'un vint lui dire que le chef des abominables, c'est-à-dire Etienne, avait transformé la prison du Prétoire en monastère, et qu'on ne cessait d'y chanter des cantiques, et d'y adorer les images. Outré de colère, l'empereur appela un officier de ses gardes, et lui commanda de mener le saint hors de la ville, de l'autre côté de la mer, au lieu où avait été l'église de sainte Maure, qu'il avait fait abattre et dont il avait fait la place des exécutions à mort. Un de ses courtisans lui disant : « Voilà que je viens de rencontrer l'ennemi de la vérité, Etienne d'Auxence, que l'on menait pour être puni par le glaive. » L'empereur dit : « Que peut-il y avoir de plus doux pour Etienne que de mourir ainsi, que d'avoir la tête coupée? Il l'a désiré dès qu'il a été arrêté. » Alors il commanda qu'on ramenât Etienne en prison. Il fit venir deux frères qui étaient parmi ses officiers et les envoya à Etienne, pour lui dire de sa part : « Je vous ai tiré des portes de la mort, vous voyez combien j'ai soin de vous, ayez quelque complaisance pour moi. Je sais, ajouta-t-il, sa dureté, il refusera; alors donnez-lui tant de coups sur le visage et sur le dos, qu'il expire quand vous visiterez. » Ces deux envoyés dirent bien au saint homme de quelle commission ils étaient chargés; mais, voyant qu'il persistait et qu'il n'en était que plus ferme dans sa foi, ils lui baisèrent les pieds et reçurent sa bénédiction. Quand ils revinrent, ils dirent à l'empereur : « Nous l'avons déchiré de coups, et certes il ne vivra pas

jusqu'à demain. » L'empereur fit un grand éclat de rire et continua son orgie.

Le lendemain, saint Etienne dit adieu à ses moines, et se fit ôter le scapulaire, l'écharpe et la ceinture. Il voulait aussi quitter la cuculle; mais ils lui firent observer qu'il devait mourir avec l'habit de son ordre religieux. Il répondit : « D'ordinaire, ceux qui vont au combat se dépouillent; d'ailleurs il ne faut pas que ce saint vêtement soit déshonoré par les insolences de la populace. » Il ne garda que sa tunique de peau. L'empereur, ayant su que ses deux envoyés l'avaient trompé, se leva et courut dans tout le palais comme un furieux. Il criait que tout le monde l'abandonnait, le trahissait. Quand ses courtisans vinrent pour manger avec lui et pour continuer la fête, il leur dit : « Je ne suis plus votre empereur, vous en avez maintenant un autre, de qui vous baisez les pieds et qui vous fait exécuter ses volontés. Vous lui demandez sa bénédiction. Personne ne veut prendre mon parti pour le faire mourir et me mettre en repos. » Comme ils lui demandaient quel était cet empereur : « C'est, leur dit-il, Etienne d'Auxence, le chef des abominables. » Aussitôt qu'il l'eut nommé, cette troupe en fureur sortit, faisant un effroyable vacarme et se rendit à la prison en vociférant : « Donnez-nous Etienne d'Auxence, » criaient-ils aux gardiens. Alors le saint s'avancant : « Je suis, leur dit-il, celui que vous cherchez. » Aussitôt ils le terrassèrent, et lui attachant des cordes aux fers qu'il avait aux pieds, ils le traînèrent par la rue, lui frappant la tête à coups de pieds, de pierres et de bâtons. En sortant, à la première porte du Prétoire, dans l'oratoire de Saint-Théodore, il s'appuya les mains contre terre, et levant la tête, il tourna les yeux au ciel pour saluer le saint martyr. L'un de ses bourreaux, nommé Philomate, dit : « Voyez cet abominable qui veut mourir comme un martyr. » Il courut prendre un grand piston de bois à des pompes à incendie qui étaient là, et en frappant le saint sur la tête, il le tua du coup. Mais, disent les Actes, Philomate tomba sur-le-champ, grinçant des dents et s'agitant avec fureur. C'était le démon qui s'emparait de lui et qui le tint jusqu'à sa mort. On traîna le corps par les rues, de sorte qu'au bout de quelque temps les chairs s'en allaient en lambeaux. On lui écrasa le ventre avec une grosse pierre, de sorte que les intestins sortaient et traînaient partout sur la voie publique. On le frappait, quoique mort, avec acharnement et fureur : les femmes surtout montraient une rage indicible. On faisait sortir les enfants des écoles, par ordre de l'empereur, pour lui courir sus avec des pierres. Si sur son passage quelqu'un refusait de le faire, immédiatement il était signalé comme ennemi de l'empereur. A la place du Bœuf, quand l'affreux cortège passa, un cabaretier occupé à faire frire du poisson, croyant le saint encore vivant, ou bien voulant aussi, lui, mutiler ce corps déjà si pitoyablement traité, lui déchargea un coup de tison sur la tête. La boîte du crâne

fut brisée en arrière et la cervelle sortit. Un catholique qui suivait, faisant semblant de tomber, ramassa cette cervelle, l'enveloppa dans son mouchoir et continua de suivre pour voir où l'on jetterait le corps. Quand cette infâme populace fut arrivée au monastère où était la sœur du saint, elle voulut la faire sortir et la forcer à le lapider aussi. Mais elle s'était renfermée dans un tombeau obscur, et ils ne purent la trouver. Enfin ils jetèrent le corps dans la fosse où avait été l'église de saint Pélage, martyr, et dont les empereurs avaient fait la sépulture des criminels et des païens. Quand ils eurent fini, ceux des courtisans de l'empereur qui s'étaient distingués dans cet exploit d'atrocité, allèrent le lui raconter. Il se mit à table avec eux, et il éclatait de rire pendant qu'on lui narrait les circonstances de cette mort.

Saint Etienne fut mis à mort le 28 novembre 767, dans la cinquante-troisième année de son âge. Théodore porta sa cervelle et une partie de son crâne au monastère de Dios. L'abbé les cacha précieusement dans l'église. L'église fait la fête de saint Etienne le 23 novembre, jour de sa mort.

ETIENNE (saint), souffrit la mort en l'honneur de Jésus-Christ, à Burgos, en Espagne. Il était abbé du monastère de Saint-Pierre de Cardagna, de l'ordre de Saint-Benoît, et fut massacré par les Sarrasins, avec deux cents de ses saints religieux. Les chrétiens les inhumèrent dans le cloître. L'église honore leur mémoire le 6 août.

ETIENNE (saint), Hongrois, frère mineur, fut tué avec saint Conrad, Saxon, appartenant au même ordre, dans l'année 1287, près des portes Caspiennes. Ils étaient partis, comme d'habitude, afin de se livrer aux travaux de leur apostolat; les schismatiques, furieux de leurs succès, les maltraitèrent avec une cruauté inouïe. Ces deux saints combattants succombèrent au milieu des souffrances, en prononçant le nom de Jésus. (*Voy. les Chroniques des Frères Mineurs, t. II, p. 148 bis.*)

ETIENNE (saint), franciscain, naquit au Grand-Waradin, ville épiscopale de la haute Hongrie. Il prit fort jeune l'habit des franciscains, et fut élevé à la prêtrise. A l'âge de vingt-cinq ans, il habitait le couvent de Saint-Jean, près de Serai, capitale d'Ouzbek, dans le Kaptchak. Peu à peu sa conduite devint chancelante. Renfermé par ses supérieurs pour une faute, il éprouva la tentation de s'enfuir; mais il se recommanda aux prières des religieux, et surmonta cette mauvaise pensée. Quelque temps après, on le fit partir pour le couvent de Caffa. En route, il trompa la surveillance de son compagnon de voyage, et prit la fuite. Il entra dans la ville de Serai, et dit aux musulmans qu'il voulait embrasser leur loi. Le cadi, enchanté de voir un prêtre, un membre d'un ordre religieux si important, embrasser l'islamisme, résolut de donner une grande pompe à son abjuration. Le lendemain était le jour de la fête mahométane appelée *mereth*. Ce jour était pour les chrétiens celui

du vendredi saint, cette année-là. Etienne fut conduit à la mosquée. Il y fit publiquement son abjuration. Ce fut le cadi qui le dépouilla de son habit religieux. L'apostat le foula avec mépris sous ses pieds. A la place, il reçut un vêtement écarlate brodé d'or. Cette abomination se passait en présence de dix mille personnes. Le cadi répandit le bruit qu'un grand prêtre des chrétiens venait d'abjurer. On accourut de toutes parts pour voir Etienne, qui, monté sur un cheval magnifiquement enharnaché et précédé de son habit religieux, qu'on portait au bout d'une longue pique, fut promené triomphalement par toute la ville. Les musulmans triomphaient. La douleur et la honte navraient les chrétiens, surtout les franciscains, qu'on voyait, les yeux baignés de larmes, fuir cette foule qui les injuriait. Le spectacle de cette désolation des franciscains commença à toucher le cœur d'Etienne. Les musulmans, pour lui faire confesser l'unité de Dieu, voulaient qu'il élevât un doigt en l'air. Etienne, pour maintenir que le dogme de la Trinité se concilie avec celui de l'unité divine, persista à lever trois doigts. Au festin donné en son honneur, il ne toucha à aucun mets. Bientôt on le conduisit à sa maison, avec un imam qui devait l'instruire. Les religieux de son ordre lui écrivirent plusieurs lettres de reproches, qu'il mouilla de ses larmes. Le repentir entra dans son cœur. Il répondit à l'un d'eux, nommé Michel : « J'ai péché comme Judas; mais je ne me livre pas comme lui au désespoir. Par la miséricorde de Dieu, j'ai reconnu ma faute, et je m'en repens. Si vous pouvez me cacher sans vous compromettre, ni vous ni les chrétiens, je suis prêt à subir une prison perpétuelle; si vous ne le pouvez pas, je désire du moins que vous veniez me préparer, par l'administration des sacrements, à l'épreuve du martyre; car, ainsi que j'ai renié Jésus-Christ avec éclat, je veux le reconnaître publiquement pour mon Dieu et mon Sauveur. » Le lendemain, qui était le jour de Pâques, une entrevue eut lieu dans la maison d'un chrétien; Pierre de Bologne, gardien, et plusieurs autres frères, s'y rendirent. Etienne demanda pardon de son crime, avec des larmes si touchantes, avec un si vif repentir, que toute l'assistance en fut émue profondément. Il reçut l'absolution de son crime. Le lendemain, Etienne se présenta à la mosquée, où il y avait bien dix mille assistants. Il monta courageusement à la tribune, et réclama le silence de l'auditoire : « J'ai été chrétien durant vingt-cinq ans, dit-il, j'ai étudié le christianisme. Il est la véritable religion, la seule dans laquelle on puisse se sauver. Depuis trois jours que j'ai vécu chez vous comme apostat, je n'ai vu dans la vôtre que le mensonge et la superstition. J'ai acquis la certitude que Mahomet est un imposteur, un faux prophète. Ma foi est donc : que Jésus-Christ est le vrai Fils de Dieu et le Sauveur du monde. Je reconnais que sa sainte mère est vierge; j'ai en horreur et j'abjure votre fausse religion. » Alors, d'un effort soudain, déchirant

rant sa robe d'écarlate, il reparut avec l'habit de franciscain qu'il avait mis en dessous. Les musulmans voulaient le mettre en pièces. Ils l'eussent fait, si le cadi n'eût pas dit qu'il devait, pour un si grand crime, être réservé pour le supplice du feu.

Etienne fut conduit enchaîné chez le cadi, où il fut tourmenté jusqu'au soir. Persistant dans sa constance, il fut livré au bourreau. Après une abstinence de trois jours et les tortures déjà endurées, il fut frappé avec des sachets remplis de plomb et de sable. Il tomba à demi mort. Il fut alors suspendu par un pied et par une main. Aux deux autres membres on attachait des poids forts pesants. Il resta dans cette affreuse position jusqu'au lendemain. Les bourreaux, l'ayant détaché, lui permirent de prendre quelque nourriture, que la femme d'Ouzbek-khan avait envoyée. Le soir il fut frappé avec les mêmes sachets. On le pendit par les pieds, les jambes fortement écartées, et un poids considérable attaché à la tête. Le jour suivant, il vivait encore. On tenta vainement d'ébranler son courage, et le soir venu, après l'avoir fustigé encore, on lui passa au cou une corde avec laquelle on le suspendit. Sous ses pieds on alluma un brasier qu'on couvrit de fumier, afin que le saint eût à souffrir à la fois la douleur produite par les flammes et l'étouffement produit par la fumée. Après un temps assez long, les bourreaux, qui le croyaient mort, le détachèrent et le jetèrent, comme on jette un cadavre, dans un coin de la prison. Deux femmes musulmanes, ayant voulu le voir, l'aperçurent le matin, en prières, environné d'un globe lumineux, et ayant une colombe sur chaque épaule. Le cadi, instruit du prodige, vint s'en assurer lui-même. Il fit disposer sur la place publique un grand bûcher, annonçant qu'Etienne allait y être consumé tout vivant. Cependant il se ravisa. Il fit chauffer une fournaise dans laquelle on jeta le saint. On en ferma l'entrée. Le lendemain, quand on vint pour chercher les cendres de son corps, on le trouva en prières et seulement couvert d'une sueur légère. Le cadi voulait lui rendre la liberté. Les musulmans menacèrent de le brûler lui-même, s'il persistait dans cette intention. Etienne fut conduit à la prison des condamnés. La nuit, les musulmans s'y rendirent en foule et en armes, ils brisèrent les portes et dirent au saint que s'il ne renonçait à Jésus-Christ, il mourrait sur-le-champ. Etienne répondit qu'il était prêtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont la loi donnait le salut, que celle de Mahomet menait à la perdition. Un des musulmans lui déchargea sur la tête un coup de hache, qui lui fit une blessure fort grave; un autre lui donna dans le ventre un coup d'épée, qui mit les entrailles à nu; les autres crièrent qu'il fallait le garder pour le supplice du feu. Le cadi vint, sur ces entrefaites, lui offrir de le faire guérir de ses blessures, de lui donner sa fille en mariage et de l'enrichir. « Faites de mon corps ce qu'il vous conviendra, » répondit le franciscain. On le

condamna à être brûlé vif. Pour le conduire au bûcher, on l'attachait à la queue d'un cheval. Dieu montra sa puissance en permettant que cet homme si torturé, blessé à la tête et au ventre, fit voir une force extraordinaire, et devança dans sa course l'animal qui devait l'entraîner. On lui fit subir une cruelle flagellation. L'un d'entre eux lui coupa une oreille et la jeta dans le feu. Cette oreille rejaillit dans le sein d'un chrétien, qui la porta au couvent des Franciscains. Enchaîné près du bûcher, Etienne pria Dieu de lui permettre de faire le signe de la croix avant son supplice. Aussitôt ses liens se rompirent. Il fit le signe du salut, s'élança dans le feu, qui s'éteignit au contact de son corps. On apporta du bois sec, des matières résineuses, on enduisit le saint de matières inflammables, et on lui attachait les mains, puis on le poussa dans un nouveau brasier. Les liens se rompirent encore, et de nouveau le feu fut éteint, sans que le saint en reçût la moindre blessure. Etienne défia ses bourreaux de le faire brûler tant qu'il serait vivant. Les mahométans, furieux, se jetèrent sur lui et le mutilèrent, le frappant avec des haches, des épées, des fouets, jusqu'à ce qu'ils l'eussent mis en lambeaux. Son martyre dura ainsi six jours entiers. Quand il fut mort, les persécuteurs brûlèrent facilement son corps. Les chrétiens recueillirent, malgré cela, quelques-uns de ses os, qu'ils conservèrent comme reliques, et qui devinrent l'objet d'une grande vénération et opérèrent plusieurs miracles. Sa mort eut lieu le 22 avril 1334.

ETIENNE DE LANICH (le bienheureux), du vicariat de Corse, partit avec trois autres franciscains nommés Nicolas de Taulicis, Donat et Pierre de Narbonne, pour évangéliser les infidèles. Arrivés à Jérusalem, ils résolurent de se rendre, un jour de grande solennité, dans la mosquée du temple, afin d'y prêcher Jésus-Christ et d'anathématiser Mahomet. Les musulmans, furieux de cette hardiesse, les battirent cruellement et les jetèrent à demi morts dans un noir cachot, où ils restèrent trois jours sans manger. Au bout de ce temps, ayant refusé de rétracter publiquement leurs paroles insultantes contre le prophète, ils furent massacrés à coups de hache et d'épée, le 11 novembre 1391. Deux fois les infidèles voulurent brûler les reliques de nos bienheureux, deux fois ils furent obligés d'y renoncer. Ils les enterrèrent alors secrètement, afin que les chrétiens ne pussent les enlever. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. III, pag. 16; Wadding, an. 1391, n° 1.)

EUBULE (saint), martyr en Palestine, en l'an de J.-C. 309, sous les successeurs de Dioclétien, fut mis à mort à Césarée, avec saint Adrien. Tous deux venaient de Mangane dans cette ville pour y visiter les confesseurs. Aux portes, ainsi que cela se pratiquait alors, on leur demanda ce qu'ils venaient faire : ils dirent naïvement la vérité. Ils furent immédiatement arrêtés et menés au gouverneur Firmilien qui, d'abord,

leur fit déchirer les côtés avec les ongles de fer, et, ensuite, les fit exposer dans l'amphithéâtre à la fureur d'un lion. On fut obligé d'achever les saints à coups d'épée. Eubule fut le dernier martyr de cette sanglante persécution en Palestine. Elle y avait duré sept ans, sous trois gouverneurs : Flavien, Urbain et Firmilien. La fête des deux saints a lieu le 5 mars. (*Voy. Eusèbe, Des martyrs de Palestine.*)

EUCARPE (saint), martyr, souffrit pour la foi, et recueillit la glorieuse palme des combattants pour la foi avec saint Trophime. Nous n'avons aucun détail dans les Actes des martyrs sur le lieu, l'époque et les circonstances de leur combat. L'Eglise célèbre leur glorieuse mémoire le 18 mars.

EUCARPE (saint), martyr, donna son sang pour la religion de Jésus-Christ, en Asie, avec saint Bardomien et vingt-six autres. Leur martyre est resté obscur quant au détail des faits. L'Eglise fête ces deux saints le 25 septembre.

EUDEMON, évêque de Smyrne, du temps de l'empereur Dèce, fut l'une des malheureuses victimes de la persécution que ce prince suscita contre l'Eglise. En 250, dans sa ville épiscopale, il eut l'affreux malheur de renier Jésus-Christ, et de sacrifier aux idoles. Pendant que tant de saints de son Eglise confessaient généreusement leur foi et mouraient pour elle, lui l'évêque, qui devait à tous l'exemple du courage, lui le successeur des apôtres, qui devait conduire à Dieu, par la voie pacifique ou par la voie sanglante, le troupeau confié à sa garde, désertait à la fois son Dieu, son troupeau et tous ses devoirs. Ah ! que ceux qui ont charge d'âmes sont à plaindre s'ils tombent ! La gravité de leur péché se grandit de tout ce que leur exemple produit de mal dans ceux dont ils sont les chefs. Dieu leur impute non-seulement leur propre péché, mais encore celui de ceux qui étaient confiés à leurs soins.

Plusieurs auteurs, Tillemont en particulier, disent que peut-être Eudémon devint persécuteur. Il nous semble que l'affirmative est hors de doute. Quand Polémon et Théophile dirent à saint Pione de se rendre au temple, pour obéir, comme avait fait leur évêque, ils ajoutèrent, après le refus du saint : « Rendez-vous au temple ; Lévide et Eudémon vont vous interroger. » Quoi ! ce n'était pas assez d'avoir abjuré sa foi, d'avoir à rougir de sa faiblesse devant tous les fidèles, il fallait encore se mettre au rang des persécuteurs, et venir interroger ceux qui restaient fidèles au drapeau qu'on venait de déserté. Ah ! Eudémon, quel que soit dans une âme l'amour de la vie, il y a de ces sentiments qu'on n'y saurait étouffer. Quand vous, l'évêque, le supérieur de Pione, hier encore pour lui le représentant de l'autorité divine, veniez lui demander, lui conseiller, lui ordonner l'apostasie, il devait se passer dans votre cœur des choses étranges ; comment la honte ne bouillonnait-elle pas à flots dans votre âme ? Comment ne venait-elle pas voiler votre visage, étouffer votre voix ?

Comment pouviez-vous le regarder en face. La vie obtenue au prix d'une telle position, c'était quelque chose de pire que la mort. Ah ! Dieu vous a fait payer cher, convenez-en, les jours dont la lâcheté et la désertion furent la rançon près des persécuteurs. » (*Voy. les Actes de saint Pione, à son article.*)

EUDOXE (saint), fut immolé pour la sainte cause du christianisme, à Edesse, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Licinius. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Cartère, Styriaque, Tobie, Agape et plusieurs autres qui ne sont pas nommés au Martyrologe. La fête de ces généreux soldats de Jésus-Christ a lieu le 2 novembre.

EUDOXE (saint), fut martyrisé en Arménie, sous l'empire de Trajan, en l'année 107. Les Actes de ce saint, qui sont communs à saint Zénon et à saint Macaire, portent que Trajan fit martyriser à la fois onze mille soldats à Mélitine, ville d'Arménie, parce qu'ils n'avaient pas voulu renoncer au christianisme. Ces Actes n'ont point un caractère assez sérieux pour que, sur leur autorité, on adopte l'opinion que Trajan ait pu faire faire un aussi grand massacre. Les Ménéés des Grecs disent que les onze mille soldats furent mis à mort sous Trajan, ou sous Adrien, son successeur. Nous ne devons adopter que des opinions certaines ; celle-ci est loin d'être établie sur des preuves. Baronius se fonde probablement là-dessus pour dire que ces soldats sont les chrétiens crucifiés sur le mont Ararat, sous Adrien, et dont l'Eglise fait la fête le 22 juin. Rien ne le démontre. Nous regrettons de n'avoir pas de documents plus précis sur le saint dont nous parlons.

EUDOXE (saint), soldat et martyr, souffrit à Mélitine, en Arménie, avec ses deux compagnons, Zénon, Macaire, et quatre cent quatre autres, qui, ayant quitté le baudrier durant la persécution de Dioclétien, furent mis à mort pour la foi de Jésus-Christ. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 5 septembre.

EUDOXIE (sainte), mourut martyre à Héliopolis, aujourd'hui Balbek, sous l'empire de Trajan. On manque absolument de détails sur son martyre ; cependant on sait qu'elle mourut perçue d'un coup d'épée. L'Eglise fait sa fête le 1^{er} mars.

EUGÈNE (saint), l'un des sept fils de saint Gétule et de sainte Symphorose, fut martyrisé pour la religion chrétienne, sous l'empire d'Adrien. Ce prince le condamna à être attaché à un pieu, et ensuite le fit pourfendre dans toute la longueur du corps. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 17 juillet. (*Voy. Symphorose.*)

EUGÈNE, fiancé de sainte Victoire, voyant qu'elle ne voulait plus se marier, mais bien consacrer sa virginité au Seigneur, obtint de l'empereur Dèce, de concert avec son ami Aurélien, fiancé d'Anatolie, sœur de Victoire, qui avait aussi pris la même résolution, que les deux sœurs leur seraient livrées. Ils les emmenèrent à leurs maisons

de campagne, et n'ayant pu les amener à changer de résolution, ni par persuasion, ni par menaces, ni par mauvais traitements, ils les livrèrent au juge, qui les fit mettre à mort toutes deux en 250, sous l'empire de Dèce. (*Voy. VICTOIRE, ANATOLIE, FAUSTINIEN.*)

EUGÈNE (saint), fut martyrisé à Rome sous le commencement de Gallien, avec sainte Flore, sainte Lucille, et les saints Antonin, Théodore et leurs compagnons au nombre de dix-huit. L'Eglise fait leur fête le 29 juillet.

EUGÈNE (saint), disciple de saint Denys de Paris, fut martyrisé peu de temps après ce saint évêque, à Deuil. On l'y enterra. De là son corps fut transféré à l'abbaye de Saint-Denys. Mariana dit qu'une partie de ses reliques enrichissait l'église de Tolède : il confond le saint duquel nous parlons ici avec saint Eugène, évêque de Tolède. La fête de saint Eugène est marquée au Martyrologe le 15 novembre. On voit par ce que nous venons de dire, que la mort de saint Eugène arriva vers la fin du III^e siècle.

EUGÈNE (saint), évêque de Carthage et martyr, fut élu au milieu de la persécution que Genséric, roi des Vandales, alors maître de l'Afrique, faisait endurer aux catholiques. Il était excessivement estimé pour son savoir, ses vertus, et le zèle qu'il montra pour le bien de l'Eglise. D'abord, il se concilia l'affection de tout le monde : les ariens eux-mêmes, pleins d'estime pour lui, la lui témoignaient hautement ; mais au bout de quelque temps, ces sentiments firent place à l'envie et à la jalousie. Le roi lui fit dire qu'il eût à s'abstenir de s'asseoir sur le trône épiscopal, de prêcher, et de recevoir dans son église aucun des Vandales. Eugène répondit que Dieu lui commandait de ne point fermer la porte de l'Eglise à ceux qui désiraient y entrer. Hunéric, car c'était lui qui régnait alors, furieux d'une telle réponse, fit mettre des gardes aux portes des églises. Quand ces gardes voyaient entrer dans l'église quelque Vandale, homme ou femme, ils lui entortillaient les cheveux avec des bâtons dentelés, et tirant violemment, arrachaient souvent toute une large portion de la peau du crâne. Quelques-uns de ceux qu'on mutila ainsi perdirent la vue, d'autres en moururent. Il y en eut un grand nombre qui survécut.

Malgré l'atrocité de cette persécution, pas un seul catholique ne trahit la foi. La persécution dura ainsi fort longtemps furieuse, acharnée. Hunéric mourut misérablement en 484, après un règne de huit ans. Gontamond, son neveu, lui succéda. Il continua la persécution, et par son ordre, Eugène, Longin, Vindémial furent condamnés à perdre la tête. La sentence fut commuée pour Eugène, comme il était déjà rendu au lieu du supplice. Il fut ramené à Carthage, d'où il fut exilé dans le Languedoc, dans les Etats d'Alarie, roi visigoth, aussi arien, et allié des Vandales. Il mourut le 13 juillet 503, dans un monastère qu'il avait fait construire auprès d'Albi, dans

un lieu nommé Vians. *Voy. VANDALES (Persécut. des)*

EUGÈNE, commandant d'une partie de l'Espagne sous Dioclétien, fit mourir en 304 pour la foi chrétienne, les saints Janvier, Martial et Fauste. Il se montra d'une cruauté inouïe, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant les Actes de saint JANVIER, au titre de ce saint.

EUGÈNE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi en Afrique. Les compagnons de son martyre, dont l'époque est inconnue, sont nommés dans le Martyrologe romain. Ce sont les saints Aquilin, Gémme, Marcien, Quinctus, Théodote et Triphon. L'Eglise honore leur illustre mémoire le 4 janvier.

EUGÈNE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec saint Apollone. Le Martyrologe romain ne marque pas en quel lieu arriva leur martyre, et n'en donne aucune circonstance. L'Eglise honore leur mémoire le 23 juillet.

EUGÈNE (saint), martyr, fut martyrisé en Syrie, avec les saints Paul, Cyrille et quatre autres dont les noms ne nous sont point parvenus. Nous n'avons aucun détail sur la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 20 mars.

EUGÈNE (saint), martyr, eut le glorieux privilège de donner sa vie pour la défense de la religion, avec saint Cottide et d'autres encore, dont les noms ne nous sont point parvenus. Leur martyre eut lieu en Cappadoce, dit le Martyrologe romain, mais il ne donne pas d'autres détails. L'Eglise fait leur fête le 6 septembre.

EUGÈNE (saint), fut martyrisé durant la persécution de Dioclétien, sous le président Lysias, au pays des Arabraques, en Arménie. Avant de consommer son sacrifice, il endura de cruels tourments. L'Eglise honore sa mémoire le 13 décembre.

EUGÈNE (saint), pape et confesseur, répandit son sang à Rome, pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail sur le compte de ce saint. L'Eglise fait sa mémoire le 2 juin.

EUGÈNE (saint), souffrit les tourments et la mort pour la défense de sa foi, avec Paul son père, Tatte sa mère, et ses trois frères Maxime, Sabinien et Ruf. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups et endurèrent d'autres supplices, dont les différentes circonstances ne sont point parvenues jusqu'à nous, et dans lesquels ils rendirent l'esprit. On ignore la date et le lieu de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 25 septembre.

EUGÈNE (saint), prêtre et martyr, souffrit en Arabie, pour la défense de la religion, avec saint Macaire, prêtre aussi. Ces deux saints, ayant repris Julien l'Apostat de son impiété, furent cruellement meurtris de coups, puis relégués dans un vaste désert où on les fit mourir par le glaive. On n'a pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 20 décembre.

EUGÈNE (saint), évêque et martyr, mou-

rut pour la foi et pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de sa gloire les autres saints évêques Vindémial et Longin. Ils combattirent les ariens et les confondirent. Le roi Hunéric, qui protégeait cette secte, ordonna qu'ils fussent décapités. L'Eglise honore la mémoire de ces illustres combattants de la foi le 2 mai.

EUGÈNE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ à Néocésarée. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Mardoine, Musone et Métellus. Ils furent brûlés vifs et leurs cendres jetées dans la rivière. L'Eglise fait leur fête le 24 janvier.

EUGÈNE (saint), martyr, était originaire de la Chersonèse. Il cueillit la palme du martyre avec les saints évêques Agatho lore, Elpide, Ethère, Capiton, Ephrem, Nestor et Arcade. On ignore complètement l'époque où ces martyres eurent lieu. L'Eglise honore la mémoire de ces saints évêques le 4 mars.

EUGÈNE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Milan, pour la défense de la religion. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur fête le 30 décembre.

EUGÉNIE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Rome pour la foi, en 258, sous l'empire de Valérien. Métaphraste et Surius ont publié ses Actes, mais malheureusement ils n'ont aucun caractère d'authenticité. Elle fut enterrée dans le cimetière d'Apronien, sur la voie Latine. Il paraît qu'elle était de grande famille et riche, puisque saint Prote et saint Hyacinthe, qui furent martyrisés avant elle, étaient officiers de sa maison. Sa fête arrive le 25 décembre.

EUGÉNIEN (saint), reçut la palme du martyre, pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous disent point en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances il combattit pour la foi. L'Eglise fait sa mémoire le 8 janvier.

EULALIE (sainte), martyre à Mérida en Espagne, est célèbre dans toute l'Eglise. Elle mourut pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 304, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Ses Actes sincères existent dans Mabillon, dans Ruinart; les voici en entier :

« Eulalie, illustre par sa naissance, plus illustre encore par sa mort, reconnaît Mérida pour sa patrie. Cette ville est située au couchant, et elle reçoit les derniers regards du soleil, lorsqu'il se plonge dans la mer. Elle est considérable par la beauté de ses édifices et par les richesses de ses habitants. Mais elle doit son plus beau lustre à la vierge Eulalie. Ses os sacrés, qui y reposent, en sont l'ornement; la sainteté de sa vie en a été la gloire, et sa protection en fait tout le bonheur.

« Depuis le jour que cette excellente vierge avait ouvert les yeux à la lumière, à peine douze hivers avaient-ils fait tomber les feuilles des arbres, et à peine l'astro qui règle les saisons avait-il visité douze fois tout le zodiaque, lorsque la cruauté d'un tyran la

fit monter sur un bûcher; mais la grâce fortifiant son jeune cœur, elle entra au milieu des flammes comme en un lieu délicieux, et sans être effrayée de cet horrible appareil, elle jeta, par cette généreuse hardiesse, dans l'âme des bourreaux la terreur dont la sienne était exempte.

« Cette grandeur de courage était née avec elle, et elle en avait donné des marques dès les premières années de sa vie. On la vit dès lors aspirer au trône céleste, et mépriser tour à tour les jeux de l'enfance et les divertissements de la jeunesse. Tout ce qui a d'ordinaire tant de charmes pour les jeunes personnes n'en avait point pour elle, et elle n'avait que de l'indifférence pour tous ces ornements que les autres recherchent avec tant de passion. Elle ne s'étudiait point à rehausser l'éclat de sa beauté par celui des fleurs ou par le brillant de l'or et des pierres, et l'on ne vit jamais une confusion de rubans de diverses couleurs renouer ses beaux cheveux autour de sa tête, et en former des boucles. Une démarche modeste, un silence sévère, une conduite réglée, étaient toute sa parure, et faisaient admirer dans une fille de douze ans toutes les vertus de la vieillesse.

« Mais lorsque la persécution de l'impie Dioclétien, comme une peste furieuse, gagnant de province en province, et de ville en ville, se répandit sur toute la terre, et que l'on vit les tyrans armés contre Jésus-Christ forcer les fidèles, par la rigueur des supplices, à donner aux dieux des enfers un encens souillé par le sang impie des victimes, le cœur d'Eulalie en frémit. Elle se sent brûler du désir de se signaler dans cette guerre; pleine du Dieu des armées, elle ne respire que le combat, et ne pouvant plus retenir cette noble ardeur, elle veut aller elle-même chercher l'ennemi.

« Il faut toutefois qu'elle réprime cette sainte audace, une mère s'oppose à ce zèle impétueux. Cette mère, pleine de tendresse pour une fille si aimable, la conduisit à la campagne, et fit en sorte, par cette sage et prudente retraite, de la dérober aux périls où son courage l'allait précipiter. Une maison retirée et peu apparente servit durant quelque temps de barrière au désir impatient qu'elle avait de répandre son sang pour son divin époux. Mais ce repos lui devient insupportable, elle regarde comme une lâche oisiveté cette vie tranquille et exempte de danger où on l'oblige de passer ses beaux jours, et elle se dérobe enfin aux soins et à la vigilance de sa mère. Elle ouvre durant la nuit la porte du logis où on la tient enfermée, et comme un esclave qui rompt ses fers, elle fuit avec joie un lieu qui mettait sa vie en sûreté. Elle se jette dans la première route qui se présente, ou plutôt elle ne suit aucune route; mais marchant à l'aventure, tantôt elle s'engage dans un fond marécageux, tantôt elle traverse des halliers, qui, déchirant impitoyablement ses pieds tendres et délicats, commencent à lui faire verser les premières gouttes et comme les prémices de

son sang. Cependant elle n'est pas seule, une troupe d'anges l'accompagne : et quoiqu'une nuit sombre couvre de ses voiles les campagnes d'alentour, l'auteur de la lumière, qui embrase son cœur, éclaire aussi ses pas. Ainsi marchait autrefois dans le désert l'armée des Israélites, sous la conduite d'une colonne lumineuse, qui, comme un flambeau, écartant les ténèbres à droite et à gauche, lui montrait le chemin qu'elle devait tenir. De même la jeune Eulalie se sauvant de l'Égypte, et cherchant le chemin du ciel, qui est la vraie terre de promesse, mérita que le jour éclairât pour elle parmi les ténèbres d'une nuit obscure. Elle marcha avec tant de vitesse et fit une si grande diligence, qu'elle avait déjà fait plusieurs milles avant que le soleil fût levé ; et lorsqu'elle entra dans Mérida, à peine cet astre commençait-il à dorer ses tours et le sommet de ses temples. Elle court au palais, se fait jour à travers la garde du gouverneur, parvient au pied du tribunal, et se trouve sans pâlir au milieu d'une forêt de haches et de faisceaux. De grâce, seigneur, dit-elle à ce magistrat d'un ton de voix élevé, quelle fureur vous pousse à perdre ainsi les âmes, et pourquoi, abusant de la faiblesse de tant de malheureux, trop prodigues, hélas ! de leur salut, les forcez-vous à se prosterner devant des dieux faits au ciseau, et à renoncer celui qui est l'auteur de toutes choses ? Eh bien ! puisque vous cherchez des chrétiens, je suis chrétienne, et de plus, l'ennemie implacable de vos idoles. Où sont-elles, que je les foule aux pieds ? Je viens vous déclarer que je n'adore qu'un dieu. Isis n'est rien, Apollon n'est rien, Vénus n'est rien ; que dis-je ? Maximien, oui, votre empereur, il n'est rien lui-même : eux-là, parce qu'ils sont faits d'une souche d'olivier ou d'un morceau de marbre ; et celui-ci, parce qu'il adore ce marbre ou cette souche : il a beau être le maître du monde, il ne sera pour moi que le dernier des hommes, tant que je le verrai fléchir le genou devant une pierre ou du bois. Qu'il tremble à la vue de tels dieux, qu'il mette à leurs pieds son diadème, mais qu'il ne prétende pas assujettir des personnes libres et des cœurs généreux à ces honteuses bassesses. Quel chef, ô Dieu ! a-t-on donné à l'empire, quel empereur, ou plutôt quel tyran, qui ne se désaltère que de sang innocent, qui ne se repaît que des entrailles des gens de bien, et qui ne met sa gloire qu'à persécuter la vertu ? Courage donc, digne ministre d'un tel maître, employez le fer et le feu, mettez en pièces les fidèles ; vous ne ferez après tout que briser quelques ouvrages d'argile ; ni vous ni votre prince ne remporterez pas en cette rencontre une victoire fort signalée, et la valeur n'est pas fort grande, qui ne s'exerce que sur des vases de terre.

« Un discours si peu attendu, mais en même temps si vif et si pressant, n'eut pas de peine à exciter le dépit et la rage dans l'âme du gouverneur, déjà assez disposé de lui-même à recevoir ces mouvements. Qu'on la prenne, s'écria-t-il, qu'on l'accable de sup-

plices ; qu'elle apprenne par une sanglante expérience qu'il y a des dieux, et que notre prince n'est pas un monarque en peinture. Malheureuse fille, à quoi me contrains-tu ? Quoi ! ne puis-je te faire revenir de ton impiété ? Aide-toi un peu, je te sauve la vie. Considère de quels biens tu te privas toi-même par ta folie ; quels avantages ne te promet point ton illustre naissance ? Tu renonces à tout cela par un entêtement ridicule. Jette les yeux sur ta maison prête à tomber par ta chute : vois ses larmes, écoute les plaintes que te font tes ancêtres ; ils gémissent, en voyant la plus belle et la dernière fleur de leur tige infortunée se flétrir au moment qu'elle ne fait que d'éclorre ; l'unique héritière de leur noblesse et de leur sang périr misérablement sur le point de leur donner des neveux. Seras-tu donc insensible aux pompes et aux douceurs d'un illustre hyménée ; ton cœur ne se laissera-t-il point toucher à la flatteuse espérance de relever ta race, et ne crains-tu point de combler d'un éternel ennui la déplorable vieillesse de ceux qui ont donné la vie à ta mère, en leur ôtant la seule consolation qui leur reste. Tu vois ces instruments propres à divers supplices, tout cela est préparé pour toi. Je n'ai qu'un mot à dire, et tu es perdue. Ces bourreaux n'attendent que mes derniers ordres pour t'ôter la vie ; ou l'on te coupera la tête, ou l'on te livrera aux bêtes, ou bien on mettra ton corps sur des brasiers ardents, qui feront fondre ta chair peu à peu, et qui enfin te réduiront en cendres. Au reste, rien ne t'est plus facile que d'éviter de si affreux tourments ; tu n'as qu'à jeter un grain d'encens dans cet encensoir, qu'à toucher seulement du bout du doigt ces gâteaux salés, comme pour les offrir aux dieux, et voilà ta vie en sûreté. Cela est-il si difficile, dis-moi, ma chère enfant ?

« La jeune Eulalie ne répondit à tout ce discours que par un frémissement secret ; puis cédant tout à coup à l'impression violente de l'esprit divin qui la fait agir, elle crache au visage du tyran, abat l'idole d'un coup de pied, marche sur les gâteaux d'offrande, renverse l'autel, encensoirs, vaisseaux sacrés, et jette le désordre et la confusion parmi les dieux et leurs ministres. Cette sainte audace eut bientôt sa récompense ; deux bourreaux la saisissent, la dépouillent, la déchirent, la mettent tout en sang. Cette taille fine et droite plie sous les coups. Eulalie les compte : on vous écrit sur moi, Seigneur, on grave sur mon corps avec le fer et l'acier vos victoires : que j'aime à les lire ainsi ! votre nom, ô mon Jésus ! votre auguste nom y brille en caractères de pourpre. Un air gai et content accompagne ses paroles. On ne voit point les larmes couler de ses yeux, on n'entend aucun soupir sortir de sa bouche, son âme est tranquille, et le sang pur et vermeil qui coule de ses blessures ne sert qu'à relever sa blancheur naturelle d'un nouveau coloris, c'est un fard innocent qui la rend et plus vive et plus belle.

« Mais la cruauté du tyran n'en demeure pas là ; c'est peu pour lui d'avoir porté ses mains sanguinaires sur le corps d'une vierge dont l'âge et la beauté, l'esprit et la naissance auraient adouci un tigre ; sa barbare fureur lui fait trouver que le fer ne le sert pas assez tôt à son gré ; il a recours au feu, il espère en tirer plus de secours. Il fait donc allumer force flambeaux autour d'Eulalie, la flamme l'environne de tous côtés ; elle s'attache aux flancs, à la poitrine, elle court, elle vole par tout le corps. La jeune martyre, voyant qu'on lui ôtait ses habits, avait dès le commencement dénoué ses cheveux qu'un nœud tenait négligemment relevés sous son voile. Ils venaient flotter sur ses épaules, et les couvraient d'une infinité de boucles que l'art n'avait point faites. Cela avait un peu rassuré sa pudeur alarmée. Mais déjà la flamme s'élève, gagne les cheveux, et faisant toujours de nouveaux progrès, monte enfin au-dessus de la tête. Alors la chaste vierge, voyant que la seule chose qui lui restait pour cacher son corps aux yeux des hommes lui était ôtée par la violence du feu, crut qu'elle ne devait plus vivre ; elle ouvrit donc la bouche, et respirant pour la dernière fois, elle attira dans ses poumons la mort enveloppée dans un tourbillon de flamme. On vit en même temps sortir de sa bouche une colombe plus blanche que la neige, qui prit son essor vers le ciel. C'était l'âme d'Eulalie qui, sous cette figure, s'échappait de prison, marquant par ce symbole, que l'Esprit-Saint voulut bien prendre autrefois, son agilité, sa candeur et son innocence. Aussitôt les flambeaux s'éteignent d'eux-mêmes, la tête tombe doucement sur l'épaule, et le corps sans mouvement et sans vie ne souffre plus ; il jouit d'un parfait repos, pendant que l'esprit qui l'animait, traversant les airs, entre en triomphe dans l'empyrée, et va rendre ses vœux au temple de l'Éternel. Un des soldats de la garde du gouverneur voit l'oiseau miraculeux, la frayeur et l'étonnement le saisissent, et lui font abandonner son poste. Un des bourreaux, témoin de la même merveille, donne les mêmes marques de surprise et de crainte ; il fuit, la pâleur de son visage et le tremblement qui l'agite confirment la vérité du miracle. Cependant la neige tombe à gros flocons, la place en est remplie ; le corps d'Eulalie en est couvert ; le ciel, qui prend soin des funérailles d'une vierge qui lui est chère, en ordonne lui-même la pompe, et y fait régner partout la couleur des vierges. Fuyez loin de ces lieux, vous qui vendez vos larmes aux obsèques des morts ; qu'on ne voie point ici de ces pleureuses qui ne s'affligent que pour le compte de ceux qui les payent, et qui n'ont de douleur qu'autant qu'elles reçoivent d'argent pour en avoir. Ne venez point ici déshonorer par une tristesse feinte et des regrets forcés la pompe funèbre d'une jeune vierge que les éléments ont ordre de célébrer.

« Mérida, illustre colonie des anciens peuples d'Estramadure et de Léon, assise sur la fameuse rivière de la Guadiana, qui, roulant

ses eaux avec une prodigieuse rapidité entre deux rives toujours fleuries, lave en passant les murs élevés de cette superbe ville ; Mérida, dis-je, qui fut le berceau d'Eulalie, a aussi l'honneur d'être son tombeau. C'est dans le sein de cette heureuse patrie qu'Eulalie repose sous le dôme pompeux d'un édifice de marbre. C'est là que le dévot pèlerin et le curieux voyageur viennent révéler ses cendres sacrées ; là l'or éclate sur les lambris ; là mille fleurs artificielles, faites de diverses pierres précieuses, composent un riche pavé à la mosaïque ; les couleurs en sont si vives, et l'art y a si bien imité la nature, que vous croiriez marcher dans une prairie semée de toutes les fleurs de la belle saison. Baissez-vous et cueillez des violettes, faites des bouquets d'amarantes ; ici l'hiver a ses fleurs comme le printemps. Recevez celles que je vous offre, jeune vierge, charmante épouse de Jésus-Christ, recevez les guirlandes et les festons que je viens attacher à votre tombeau ; les fleurs qui y entrent n'ont rien que de commun, mais elles vous sont consacrées. Qu'il me soit permis d'honorer ainsi par mes vers vos sacrés ossements, qui reposent aux pieds de Jésus-Christ sur l'or et la pourpre. Et si la douce harmonie de nos hymnes et de nos chants a de quoi toucher, jétez sur votre peuple un favorable regard. »

EULALIE (sainte), souffrit le martyre à Barcelone, durant la persécution de Dioclétien, au commencement du iv^e siècle. Ses reliques sont encore dans cette ville. L'Eglise fait sa fête le 12 février. Tillemont, p. 112, vol. V, dit que peut-être sainte Eulalie de Barcelone et celle de Mérida ne sont qu'une même sainte. Ruinart (*Acta M.*, p. 496) regarde les Actes des deux saintes comme également incertains (il n'a suivi que Prudence). Bollandus (12 fév., p. 376), Florentinius (p. 1026) estiment que s'il y a deux saintes Eulalie, on a attribué à chacune d'elles bien des choses qui n'appartiennent qu'à l'une des deux. Saint Euloge, voulant montrer qu'exceptionnellement on peut s'offrir aux persécuteurs, cite sainte Eulalie de Barcelone ; s'il eût estimé qu'il existât une Eulalie de Mérida, il n'aurait pas manqué de la citer aussi, puisqu'il est dit qu'elle en fit autant. Faisons comme Ruinart (*loco cit.*), qui ne décide rien, ne voyant, dit-il, rien de certain de part ni d'autre.

EULAMPE (saint), souffrit le martyre à Nicomédie avec la vierge Eulampie sa sœur. Cette sainte fille, ayant appris que son frère était dans les tourments pour Jésus-Christ, se jeta au milieu de la foule du peuple, l'embrassa et se joignit à lui pour partager son supplice. Ils furent plongés tous deux dans une chaudière d'huile bouillante, mais n'en ayant éprouvé aucun mal, ils eurent la tête tranchée. Deux cents personnes, qui s'étaient converties à la vue d'un si grand miracle, endurèrent le même supplice et reçurent la palme du martyre. L'Eglise fait leur glorieuse mémoire le 10 octobre.

EULAMPIE (sainte). V. l'article précédent.

EULOGE (saint), martyr, et ses compa-

gnons sont honorés par l'Église le 3 juillet. Ils tombèrent victimes de la persécution que les ariens firent endurer aux catholiques, sous l'empereur Valens, à Constantinople, en l'an de Jésus-Christ 370.

EULOGE (saint), diacre de l'église de Tarragone, fut martyrisé avec son collègue saint Augure et avec saint Fructueux son évêque, sous l'empire de Valérien, en l'année 259. L'Église célèbre sa fête le 21 janvier. (Voy., pour plus de détails, les Actes de saint FRUCTUEUX, à l'article de ce dernier.)

EULOGE (saint) d'Edesse, confesseur, honoré par l'Église le 5 mai, fut banni pour l'orthodoxie par Valens en 373. (Voy. son histoire détaillée à l'article VALENS, pour ce qui concerne son exil et ses causes. Ici nous complétons ce qui y manque). Valens étant mort, et la paix rendue à l'Église par Gratien son neveu, les confesseurs furent rappelés, Euloge revint en Mésopotamie. Barsès était mort en exil, Euloge lui succéda sur le siège d'Edesse. Il vécut longtemps, faisant le bonheur de son diocèse par son savoir et ses vertus.

EULOGE, évêque et confesseur, avait déjà été banni, sous Constance, pour l'orthodoxie. Il le fut une seconde fois sous Valens en 373, par le comte Magnus, qui l'envoya à Diocésarée en Palestine. Il ne faut pas confondre cet Euloge avec celui d'Edesse, qui n'était que prêtre à cette époque, et qui fut banni dans la ville d'Antinoüs en cette même année. Celui duquel nous parlons ici n'est pas inscrit au Martyrologe romain.

EULOGE (saint), prêtre de Cordoue et martyr, était natif de cette ville et descendait d'une des plus nobles familles. Dès sa jeunesse notre saint se distingua par sa grande piété et ses illustres vertus : sa science était grande, aussi fut-il ordonné prêtre et commis à la direction de l'école ecclésiastique de Cordoue, très-célèbre à cette époque. Son humilité et sa douceur le faisaient vénérer de tout le monde ; et le temps qu'il pouvait distraire de ses occupations ordinaires était employé à la visite des monastères, où il allait chercher de nouveaux exemples de vertu.

Jusqu'alors, les Sarrasins avaient toléré l'exercice de la religion chrétienne dans leurs possessions d'Espagne, et moyennant un tribut exigé à chaque nouvelle lune, tout chrétien restait libre de pratiquer sa religion. Mais alors, quelques disciples de l'Évangile, poussés par un zèle indiscret, déclamèrent publiquement contre Mahomet, et Abdérame III commença la persécution vers l'année 850, qui était la vingt-neuvième de son règne. A l'instigation de Reccafrede, qui, au dire de Moralès, était métropolitain, l'évêque de Cordoue et plusieurs autres prêtres furent jetés en prison. Euloge faisait partie de ces derniers, pour avoir encouragé les martyrs par ses instructions. Bientôt après, néanmoins, il fut mis en liberté, et forcé par les persécuteurs de rester auprès de Reccafrede. Affligé de cette contrainte, il refusa de se livrer à aucune fonction sacerdotale, et employa tout son temps à pré-

cher la parole de Dieu. Quand l'archevêque de Tolède fut mort en 858, notre saint fut élu d'une commune voix, mais son martyre, qui arriva bientôt après, empêcha qu'il fût sacré. Il fut mené devant le juge pour avoir fourni à une vierge nommée Léocrite, les moyens de sortir de chez ses parents, personnages illustres de la ville, qui la maltraitaient parce qu'elle était chrétienne. Notre saint, après s'être disculpé de l'accusation, en prouvant qu'il est des cas où la désobéissance aux parents devient un devoir, confessa Jésus-Christ et dit que Mahomet était un imposteur. Le juge, irrité, le fit comparaître devant le conseil du roi. Là on voulut le séduire en lui disant de rétracter seulement ce qu'il avait dit de Mahomet, et qu'ensuite on le laisserait pratiquer tranquillement sa religion. Mais tout fut inutile, et on le condamna à avoir la tête tranchée. On raconte que, tandis qu'il parcourait la distance qui le séparait du lieu du supplice, un cunuque, irrité de ce qu'il avait parlé contre le prophète, lui donna un soufflet. Notre saint, fidèle au précepte de l'Évangile, tendit l'autre joue, et reçut un nouveau soufflet sans rien murmurer. Il fut martyrisé le 11 mars 859, et Léocrite fut décapitée quatre jours après. L'Église fait leur mémoire le même jour.

EUMÈNE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Gortyne en Crète, pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail sur la date et les circonstances de sa confession. L'Église honore sa sainte mémoire le 18 septembre.

EUNE, surnom de saint Chronion, domestique de saint Julien, qui signifie *attaché, affectionné*. Ce n'est point le nom d'un saint particulier, comme l'ont faussement prétendu les auteurs du Martyrologe romain. (Voy. à ce sujet JULIEN et CHRONION). C'est donc à tort, qu'après avoir écrit la fête de saint Chronion au Martyrologe sous la date du 27 février avec celle de saint Julien, on écrit celle de saint Eune au 30 octobre encore avec celle de saint Julien. C'est une double erreur, une double confusion ; on fait ainsi quatre saints au lieu de deux.

EUNICIEN (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Déce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Église. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Eunicien est l'un des dix martyrs de Crète. (Voy. MARTYRS DE CRÈTE.)

EUNOIC (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.)

EUNOMIE (sainte), martyre à Augsbourg en 304, sous l'empire de Dioclétien, était l'une des trois servantes qui étaient attachées à la maison de sainte Afre, fille publique dans cette ville, et qui mourut pour la foi au commencement de la persécution. Ces trois servantes faisaient le même métier que leur maîtresse. Elles la suivirent dans son

triomphe. Comme on peut le voir en lisant les Actes de la sainte, elles furent brûlées vives dans son tombeau avec sainte Hilaria sa mère. L'Église célèbre leur fête le 5 août. (Voy. AFRE.)

EUPHÉMIE (sainte), martyre à Aquilée sous la persécution de Néron. Le 2 septembre est le jour de sa fête. Elle fut martyrisée avec les saintes Dorothée et Thècle, et saint Erasme. On manque de documents certains sur tous ces martyrs.

EUPHÉMIE (sainte), vierge et martyre, souffrit pour la religion chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 307. Elle s'était consacrée à Dieu, aussi montrait-elle un mépris profond de tout ce qui ne se rapportait pas à lui et à sa gloire. Ayant été arrêtée à Chalcédoine, sa patrie, par ordre du gouverneur Priscus, elle eut d'horribles souffrances à endurer. Les soldats la meurtrirent de coups, lui cassèrent les dents, après quoi elle fut conduite en prison, d'où on la tira pour la brûler vive. Elle monta sur le bûcher avec un courage inouï. La tranquillité de son visage témoignait de la joie qu'elle éprouvait de mourir pour Jésus-Christ. Longtemps ses reliques furent conservées à Constantinople à Sainte-Sophie; mais Constantin Copronyme ayant voulu les faire jeter à la mer, on trouva moyen de les sauver. Elles sont aujourd'hui à Syllébrie ou Syllivri, ville qui est un siège métropolitain. L'église de la Sorbonne à Paris en possède une partie. La fête de sainte Euphémie est inscrite au Martyrologe le 16 septembre. (Voy. pour documents saint Paulin, saint Pierre Chrysologue, et le discours de saint Astère, que nous allons citer ici.)

« Mes frères, il y a quelques jours que, lisant Démosthènes, je tombai sur un de ses plus beaux plaidoyers. C'est celui où il pousse Eschine (1) d'une manière vive et pressante, et où il semble avoir accablé ce dangereux adversaire sous un amas d'enthymèmes. Je m'en sentis moi-même accablé; et fatigué de la longueur de la lecture, je m'aperçus que j'avais besoin d'un peu de promenade pour me remettre d'une si forte application. Je sortis donc chez moi, et m'étant promené quelque temps dans la grande place avec deux ou trois personnes de ma connaissance, j'entrai dans l'église pour y prier en repos. En passant sous un des portiques, je fus frappé de la beauté d'un tableau que j'y vis, et qui est enchâssé dans le lambris. On le prendrait pour un ouvrage d'Euphranor (2) ou de quelque autre de ces fameux peintres de l'antiquité, qui ne peignaient rien que d'achevé, et qui savaient si bien donner à toutes leurs figures de la vie et du mouvement. Vous lirez ceci, si vous voulez; mais puisque je me trouve le loisir, je vais tâcher de faire une description exacte de cette excellente pièce. Nous avons, nous autres ora-

(1) Fameux avocat d'Athènes, et le rival de Démosthènes en éloquence.

(2) Célèbre peintre et sculpteur. Plinè fait la description de plusieurs excellentes pièces sorties de sa main. (Liv. xxxiv, chap. 8.)

teurs, aussi bien que les peintres, nos couleurs et nos pinceaux.

« Une vierge consacrée à Dieu en est le principal personnage, et sa mort en fait le sujet. On la nomme Euphémie. Lorsque la persécution était le plus allumée contre les chrétiens, cette illustre vierge donna avec joie sa vie pour Jésus-Christ. Ceux d'entre ses concitoyens qui faisaient profession de la même religion qu'elle, charnés de la sainteté de sa vie et de la générosité de sa mort, lui ont élevé un tombeau assez proche de l'église. C'est là que chaque année ils lui rendent des honneurs publics, le concours y est prodigieux, et tout le peuple y célèbre avec de grandes réjouissances, comme une fête où toute la ville prend part, le jour de la victoire d'Euphémie. Il n'y manque pas d'excellents prédicateurs qui font l'éloge de la sainte, et qui par de beaux et d'éloquents discours honorent sa mémoire. Ils prennent soin d'apprendre à leurs auditeurs les circonstances du combat qu'elle soutint avec tant de gloire contre les tyrans; mais il s'est trouvé aussi un peintre qui, par un mouvement de piété, a tracé sur la toile cette même histoire; l'on en voit le tableau attaché contre la muraille, et au-dessus du tombeau de la sainte martyre. Voici ce que contient ce chef-d'œuvre de l'art.

« Le gouverneur de la province y paraît sur un tribunal élevé, ses regards rudes et farouches sont tournés vers la sainte. La colère éclate dans l'un de ses yeux, et la cruauté dans l'autre; car l'art, quand il a atteint la perfection, fait naître et mouvoir, comme il lui plaît, les passions dans une manière inanimée. On voit aux côtés du gouverneur quelques officiers de justice qu'il a appelés pour juger avec lui; et à ses pieds des greffiers, des soldats, des bourreaux. Un d'entre eux à des tablettes à une main, où il semble écrire les réponses de la sainte; l'autre main, dont il tient le poinçon, est tant soit peu levée de dessus les tablettes, tandis qu'il regarde la sainte, haussant la tête, et la bouche entr'ouverte, comme s'il lui voulait dire de parler plus haut et plus distinctement, de crainte que ne l'entendant qu'à demi, il ne vienne à écrire les choses autrement qu'elle ne les dit, et qu'il ne s'attire par là une réprimande des juges. La vierge est debout, vêtue d'une étoffe brune; le peintre lui donne un manteau de philosophe, comme à une personne qui fait une profession particulière de la sagesse. Elle a le visage agréable; mais que son âme paraît belle à qui la pourrait voir dans toute sa beauté! Deux soldats la conduisent vers le gouverneur; l'un la tire à lui, et l'autre la pousse par derrière. On aperçoit dans l'air de son visage, et dans toute sa contenance, de la pudeur et de la fermeté tout ensemble; elle baisse les yeux à la vérité, comme n'osant les lever sur tous ces hommes qui sont autour d'elle, et craignant aussi de rencontrer leurs regards; mais au travers de cette pudique honte, on ne laisse pas d'entrevoir une assurance et une intrépidité que lui

donne la grandeur de sa foi. J'avoue que je me suis senti plus d'une fois enlever à la vue d'un tableau de Médée, et je ne pouvais alors tarir sur les louanges du peintre qui avait fait une si belle chose; on y voit la princesse de Colchos (Médée), sur le point d'égorger ses deux fils; elle lève la main, et va, ce semble, leur plonger un poignard dans le sein. La pitié et la colère partagent l'air et la disposition de son visage; elles l'occupent toutes deux en même temps; elles y paraissent ensemble distinctement; la rage s'y montre furieuse et prête à répandre du sang; et l'amour maternel y paraît aussi, qui abhorre un si grand crime, et qui demande grâce pour des fils innocents. Mais depuis que j'ai vu l'inimitable tableau d'Euphémie, je n'ai plus que de l'indifférence pour celui de Médée. Celui d'Euphémie a toute mon admiration; et c'est peu pour celui qui nous a laissé un ouvrage si achevé. Il n'est pas moins admirable dans le mélange des passions que dans celui des couleurs; il tempère de telle sorte la générosité par la pudeur, et il relève si bien la pudeur par la générosité, qu'il met ensemble deux mouvements de l'âme entièrement opposés, sans que de cette union il naisse aucun contraste.

« Continuons notre description. Vous voyez un peu plus loin deux bourreaux à demi nus, qui se disposent à tourmenter la sainte. L'un lui prend la tête, la renverse et la tient entre ses mains, tandis que l'autre lui enfonce les mâchoires, et lui fait sauter les dents. Il y a là quelques instruments de ce supplice, un petit maillet et une espèce de tarière. C'est ici où je ne puis plus retenir mes larmes, il faut que je leur donne la liberté de sortir; aussi bien la compassion arrête ma main, et ne me permet pas de continuer mon récit. Le pinceau a représenté des gouttes de sang si naïvement, que vous croyez les voir couler des lèvres de la vierge, et tout attendri vous en détournez aussitôt les yeux remplis de pleurs. Dans un des coins du tableau, on aperçoit la sainte en prison; elle prie, les mains étendues, comme implorant le secours de celui pour l'amour duquel elle souffre. Ce signe que les chrétiens ont coutume d'adorer et de représenter partout est au-dessus de sa tête, et semble descendre du ciel; je crois qu'il le lui envoie comme un présage de son martyre; car, à quelques pas de là, le peintre a allumé un grand feu; la flamme s'y élève par gros tourbillons, qui sont marqués par des traits extrêmement vifs et d'un rouge un peu fort. La vierge est au milieu, les mains et les yeux tournés vers le ciel; on n'y aperçoit ni tristesse ni crainte, mais au contraire on y voit éclater une joie tranquille, qui fait juger qu'elle croit n'être pas éloignée du moment qui la doit mettre en possession du bonheur éternel. Ma plume s'arrête où le pinceau s'est arrêté. Cependant vous pouvez vous informer par vos propres yeux si nous avons été fidèles à représenter toutes les grâces et toutes les beautés de cette excellente peinture. »

EUPHEMIE (sainte), martyre, répandit son sang pour la foi à Amide en Paphlagonie. On ignore à quelle époque. Le Martyrologe romain indique seulement les noms de ses compagnes de souffrances, sainte Alexandra, Claude, Euphrasie, Matrone, Justine, Théodose, Derphute et sa sœur. L'Eglise honore leur mémoire le 20 mars.

EUPHRASIE (sainte), martyre, cueillit la palme du martyre à Amide en Paphlagonie. On ignore la date de son martyre. Elle souffrit avec Alexandra, Claude, Matrone, Justine, Euphémie, Théodose, Derphute et sa sœur. L'Eglise honore leur mémoire le 20 mars.

EUPHRONE (saint), évêque et confesseur, endura de cruels tourments pour la défense de la religion. Nous n'avons aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de sa confession.

EUPHROSYNE (sainte), fut martyrisée sous Domitien à Terracine. On prétend que ce fut en même temps que les saints Nérée et Achillée. On lui donne pour compagne de son martyre sainte Théodore (fête 7 mai). Pas de documents certains.

EUPLIUS (saint), fut mis à mort pour Jésus-Christ à Catane, en Sicile, sous le gouverneur Calvisien, durant le règne de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 303. Ses Actes sincères sont donnés par Ruinart, d'après Cotelier, Surius et Baronius. Nous les reproduisons ici :

PREMIER INTERROGATOIRE.

Sous le neuvième consulat de Dioclétien, et sous le huitième de Maximien, son collègue, le jour d'avant les ides d'août, à Catane, Calvisien, gouverneur de Sicile, homme consulaire, donnant une audience particulière dans son cabinet, le diacre Euplius, étant dans l'antichambre, s'écria : Je suis chrétien, je souhaite de mourir pour Jésus-Christ. Le gouverneur, l'ayant entendu, dit : Qu'on fasse entrer cet homme. Euplius étant entré ayant à la main le livre des Evangiles, un ami de Calvisien lui dit : Il n'est pas dans l'ordre de paraître, surtout dans un lieu comme celui-ci, avec ces sortes de livres, contre les défenses expresses des empereurs; c'est n'avoir pas assez de respect pour leurs ordonnances. Calvisien, prenant la parole, dit : Où avez-vous pris ce livre, l'aviez-vous à votre logis? *Euplius* : Je n'ai point de logis. *Calvisien* : D'où vient que vous vous en êtes chargé, et que vous l'avez apporté ici? *Euplius* : vous le voyez, je le lisais quand on m'a arrêté, on peut vous le dire. *Calvisien* : Lisez-nous-en quelque chose. Euplius ouvrit le livre, et y lut ces paroles : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux.* Il l'ouvrit une seconde fois, et il lut cet endroit : *Celui qui veut venir après moi, qu'il se charge de sa croix, et me suive.* Calvisien, l'interrompant, lui dit : Qu'est-ce que cela? *Euplius* : C'est

la loi de mon Seigneur et de mon Dieu, laquelle m'a été donnée. *Calvisien* : Et par qui ? *Euplius* : Par Jésus-Christ lui-même, qui est le Fils du Dieu vivant. *Calvisien*, ayant été aux opinions, dit : Comme il nous apparaît par la propre confession d'Euplius qu'il est chrétien, nous ordonnons qu'il soit mis à la question pour y subir un second interrogatoire.

SECOND INTERROGATOIRE

Sous le neuvième consulat de Dioclétien et le huitième de Maximien, son collègue, le jour d'avant les ides d'août, *Calvisien*, ayant fait appliquer Euplius à la question, lui dit : Persistez-vous toujours dans les mêmes sentiments ? Euplius, faisant le signe de la croix sur son front avec la main qu'il avait libre, dit : Oui, ce que j'ai d'abord confessé, je le confesse encore ; je suis chrétien, et je lis les divines Ecritures. *Calvisien* : Pourquoi premièrement en avez-vous ? et en second lieu, pourquoi ne nous les avez-vous pas remises entre les mains, puisque vous savez que les empereurs en avaient défendu la lecture ? *Euplius* : Parce que je suis chrétien, et qu'il n'est pas permis à un chrétien de livrer les Ecritures ; j'aime mieux mourir que d'être traditeur. *Calvisien*, ayant pris les avis, dit : Euplius, pour avoir, contre les défenses des empereurs, gardé les Ecritures, et les avoir lues au peuple, subira la peine portée par l'édit. Pendant qu'on redoublait la question, Euplius dit : Seigneur, je vous rends grâces ; Jésus, fortifiez-moi, puisque c'est pour vous que je souffre. *Calvisien* : Adorez les dieux, et je vous remets en liberté. *Euplius* : J'adore Jésus-Christ, et j'abhorre vos démons. Vous en userez comme il vous plaira, mais enfin je suis chrétien ; il y a longtemps que je souhaite de me voir où je suis ; faites ce que vous voudrez, mettez tourments sur tourments, j'endurerai tout avec joie, je suis chrétien. La torture ayant duré beaucoup plus qu'à l'ordinaire, les bourreaux eurent ordre de s'arrêter. *Calvisien* prit ce moment pour dire à Euplius : Misérable, adore les dieux, adore Mars, Apollon et Esculape. *Euplius* : J'adore le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; j'adore la sainte Trinité ; il n'y a point d'autre Dieu. Périssent les dieux qui n'ont fait ni le ciel ni la terre ! *Calvisien* : Sacrifie, si tu veux éviter la mort. *Euplius* : Attendez, je sacrifierai dans peu, mais ce sera moi-même que je sacrifierai, et à Jésus-Christ ; si j'avais quelque chose qui me fût plus cher, je le lui sacrifierais. Au reste, tous vos efforts sont vains, je suis chrétien. *Calvisien* : Qu'on redouble les tourments. *Euplius* : Je vous rends grâces, ô Jésus ! Jésus, venez à mon secours, c'est pour vous que je souffre. Il répétait souvent les mêmes paroles, et lorsque ses forces venaient à diminuer, on lui voyait encore remuer les lèvres.

Alors *Calvisien*, passant derrière le rideau (1), dicta la sentence ; puis rentra

(1) Il y avait derrière les sièges des juges un rideau qui formait une espèce de réduit où les juges

et ayant à la main des tablettes, il y lut ce qui suit : « Nous ordonnons qu'Euplius, chrétien, et rebelle aux ordres des empereurs, et endurci dans son impiété et sa désobéissance, aura la tête tranchée. Qu'on l'aille exécuter. » On lui attacha au cou le livre des Evangiles qu'on avait trouvé sur lui lorsqu'il fut arrêté ; et un crieur public marchant devant lui disait à haute voix : Euplius, chrétien, l'ennemi des dieux et des empereurs. Pour lui, il rendait grâces sans cesse à Jésus-Christ. Etant arrivé au lieu où l'exécution se devait faire, il se mit à genoux, pria longtemps et présenta sa tête au bourreau, qui la lui abattit d'un seul coup. Les chrétiens enlevèrent son corps, qu'ils ensevelirent après l'avoir embaumé. 12 août.

EUPORE (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Eglise. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Eupore est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy. MARTYRS DE CRÈTE.*)

EUPRÈPE (saint), frère des saints Cosme et Damien, fut martyrisé avec eux en 303 sous l'empire de Dioclétien. Sa fête arrive avec la leur, le 27 septembre. (*Voy. COSME.*)

EUPRÈPE (saint), évêque et confesseur, confessa Jésus-Christ à Vérone. Nous ignorons complètement à quelle époque et dans quelle circonstance. L'Eglise fait sa fête le 21 août.

EUPRÉPITE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Rome, avec saint Castule. On n'a aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 30 novembre.

EUPSYCHIUS (saint), martyr, était habitant de Césarée en Cappadoce. Julien l'apostat, étant passé dans cette ville, entra dans une grande fureur, en voyant que presque tous ses habitants étaient chrétiens. Ils avaient abattu récemment le temple de la Fortune. Ce prince en fut très-irrité. Dans sa colère, il effaça Césarée du nombre des cités et lui fit reprendre son ancien nom de Mozaca. Il dépouilla de leurs biens toutes ses églises, et enrôla le clergé dans la milice du gouverneur de la province. Plusieurs chrétiens furent mis à mort, et entre autres Eupsychius, qui appartenait à une famille considérable, et qui était marié depuis peu. Julien donna aux habitants l'ordre de rebâtir les temples des idoles ; mais ceux-ci, au lieu d'obéir, construisirent une église sous l'invocation de saint Eupsychius. Il est certain que Julien en aurait tiré vengeance, si la main de Dieu ne l'avait arrêté en le faisant mourir dans ces temps-là, dans la guerre qu'il faisait à Sapor. L'Eglise fait aujourd'hui la fête de ce saint le 9 avril. (*Voy. Sozomène, l. iv, c. 5.*)

EUPSYQUE (saint), fut du nombre des

se retiraient pour aller aux opinions, ou pour écrire leurs jugements.

saints que la persécution de l'empereur Adrien fit monter au ciel. Il donna sa vie pour Jésus-Christ à Césarée de Cappadoce : il avait été pris par les persécuteurs, puis relâché. Pensant bien que le répit qu'on lui donnait ne serait pas de longue durée, il voulut se faire un trésor pour le ciel. Il donna tout son bien à ses accusateurs et aux pauvres : aux pauvres, pour payer à Dieu la rançon de bonnes œuvres que tout mortel doit ici-bas suivant la mesure de ses moyens ; à ses accusateurs, pour leur payer sa dette à lui, à qui ils ouvraient le chemin du ciel. Qu'on nous cite donc des sublinités comme celle-là en dehors des fastes de la religion chrétienne. Peu de temps après, saint Eupsyque fut repris, et après divers supplices, la mort qu'il avait tant désirée lui fut envoyée. La couronne du martyre descendit des cieux sur son front.

Il y a bien une difficulté par rapport à saint Eupsyque : on le met sous Adrien (Baronius, *Mart. rom.*), mais il est certain qu'un saint Eupsyque a été martyrisé sous le règne de Julien l'Apostat, à Césarée de Cappadoce. N'aurait-on pas fait confusion ? La fête de saint Eupsyque a lieu le 7 septembre.

EUSYQUE (saint), martyr, est oublié par les rédacteurs du catalogue des saints publié par ordre des papes. Eusèbe, dans sa relation de la persécution de Palestine, et les ménologes des Grecs font pourtant mention de lui. Il fut une des victimes de la cruauté atroce du gouverneur Urbain. Il était fort âgé quand il fut condamné, avec saint Cartère, à être fait eunuque et à aller travailler aux mines. Cette sentence fut prononcée contre lui le 5 novembre 307, jour auquel les Grecs font sa fête. Cet abominable juge avait en même temps condamné trois autres saints, Timothée, Théophile et Théotime, à apprendre le métier de gladiateurs, pour se battre à coups de poings. Ces saints refusèrent absolument d'apprendre ce vil métier ; ils furent envoyés aux mines. Quant à notre saint, nous ne trouvons pas de plus grands détails, et ne pouvons conséquemment dire ce qu'il devint dans l'exil où on l'envoya. Seulement il est tout simple de croire qu'il fut, comme condamné aux mines, soumis aux atroces cruautés qu'on exerçait envers ceux qui y étaient envoyés. Cela est d'autant plus probable, qu'on lit que les trois saints que nous venons de nommer, et qui furent condamnés le même jour que lui, eurent le jarret gauche brûlé et l'œil droit arraché. Ces mutilations étaient ordonnées comme mesure à peu près générale à l'égard des condamnés aux mines. Plusieurs évêques, qui survécurent à ces tortures, vivaient encore sous Constantin, et gouvernaient l'Eglise avec gloire. Plusieurs siégèrent dans des conciles où on leur témoignait le respect le plus profond. Les auteurs qui nous permettent de faire cet article sur saint Eupsyque de Palestine ne nous donnent pas assez de détails pour que nous puissions dire s'il était ou non engagé dans les ordres sacrés ; cependant cela est fort probable.

EUSÈBE (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Rome avec les saints Pontien, Vincent et Pérégrin. Ce fut sous l'empereur Commode qu'ils endurèrent successivement les tourments du chevalet, des entraves, des coups de bâton ; ensuite après avoir eu les côtés brûlés, comme ils ne cessaient point de louer Jésus-Christ, on les frappa avec des foudres garnis de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme. L'Eglise fait leur fête le 25 août.

EUSÈBE (saint). Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Alexandrie les saints prêtres et diacres Caïus, Fauste, Eusèbe, Chérémon, Lecius et leurs compagnons, dont les uns furent martyrisés durant la persécution de Valérien, et les autres, en servant les martyrs, reçurent la récompense des martyrs. » L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

EUSÈBE (saint), fut martyrisé à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Marcel, Adrias, Maxime Néon, et les saintes Pauline et Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, Voy. les Actes de saint HIPPOLYTE à son article.)

EUSÈBE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus Mène, Commode, Herne, Maur, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article **MARTYRS D'OSTRE**). Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

EUSÈBE (saint), souffrit le martyre pour la défense de la religion avec les saints Néon, Léonce, Longin et quatre autres dont nous ne savons pas les noms. Après avoir été cruellement tourmentés, ils périrent par le glaive durant la persécution de Dioclétien. L'Eglise fait leur fête le 24 avril.

EUSÈBE (saint), prêtre et martyr. Ce saint homme, qui possédait à un degré éminent toutes les vertus apostoliques, souffrit le martyre sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien ; les uns disent à Rome, les autres en Palestine. Ce fut le président Maxence qui informa contre Eusèbe, et qui lui ordonna impérieusement de sacrifier aux dieux de l'empire ; mais notre saint lui répondit qu'il préférerait la mort, et que l'éclat de sa couronne se mesurerait sur la cruauté des tourments qu'il endurerait. Maxence le fit étendre sur le chevalet, où il eut les côtés déchirés avec les ongles de fer : mais bientôt, passant de l'étonnement où la constance de notre saint l'avait mis, à une fureur plus grande encore, de se voir vaincu, il ordonna qu'on le conduisit au bûcher. Eusèbe suivait déjà les bourreaux, quand Maxence lui-même, le rappelant, l'engagea à éviter une mort aussi cruelle, en obéissant aux lois. Celui-ci répondit : « S'il est vrai que l'empereur m'ordonne d'adorer un vil métal, faites que

je le voie. » La raison qui le faisait ainsi parler, c'est que le juge le faisait souffrir injustement, puisque les empereurs n'avaient point publié de nouveaux édits. Maxence le fit alors remettre en prison et alla voir l'empereur, à qui il représenta Eusèbe comme un homme séditieux et se refusant à l'obéissance des lois. Celui-ci ordonna qu'on le lui amenât, et frappé de son air divin et de ses saintes paroles, il dit à Maxence de le juger avec équité et conformément aux lois : Pour moi, dit-il, je ne veux pas être juge en cette affaire. Maxence ordonna alors que notre saint fût amené devant lui, et sur son nouveau refus de sacrifier, le condamna à être décapité. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 14 août.

EUSÈBE (saint), martyr, habitait Gaza avec ses deux frères Nestable et Zénon, du temps que la cruelle persécution de Julien l'Apostat rappelait à l'Eglise les maux qu'elle avait soufferts sous Dioclétien et sous ses collègues. Les païens les ayant arrêtés dans leurs maisons, les jetèrent en prison, où ils furent fouettés avec la dernière cruauté. Dans l'assemblée qui se tenait à l'amphithéâtre pour voir les jeux publics, ces forcés se mirent à crier qu'il fallait punir ces indignes sacrilèges. La populace se précipite, brise les portes de la prison, en arrache les trois frères, et les emporte en les traînant tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre. On les frappe avec des bâtons, avec tout ce qu'on peut trouver dans les rues sur leur passage. Les femmes les piquent avec leurs fuseaux, leur jettent de l'eau bouillante de leurs chaudières. Les cuisiniers les percent avec leurs broches. Quand les saints martyrs furent morts et horriblement mutilés, cette horde sauvage les traîna jusqu'au lieu où on jetait les bêtes mortes, c'est-à-dire à la voirie. Puis, pour empêcher les chrétiens de prendre leurs saintes reliques, on brûla leurs corps avec des ossements d'animaux. L'Eglise fait la fête de ces glorieux martyrs le 8 septembre. Ainsi firent ces trois frères chrétiens. Leur mort tragique au milieu d'une aussi ignoble émeute ne prouve pas beaucoup en faveur de l'administration de Julien, que ses paralytiques ont tant exaltée.

EUSÈBE (saint), évêque de Verceil et confesseur, était natif de Sardaigne et d'une famille considérable. On dit que son père, qui était chrétien, fut pris en Afrique durant la persécution de Dioclétien, et qu'il mourut comme on le conduisait à Rome. Devenue veuve, Restitute, sa mère, vint à Rome avec lui et sa sœur, jeune encore. Il fut élevé dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et devint lecteur de l'Eglise romaine. Ayant été appelé à Verceil pour une raison que nous ignorons, il se distingua tellement que le siège de cette ville étant venu à vaquer, on l'y éleva unanimement. Il était plein de zèle et plein de douceur. Il mettait sa gloire dans la mortification, et entreprenait avec joie les plus grands jeûnes ; il ne se désaltérait qu'avec de l'eau pure, et ne se couvrait que des habits les plus vils.

Il faisait paraître en tout son amour pour la pauvreté, foulait le monde aux pieds ainsi que ses plaisirs et ses honneurs.

Le courage de saint Eusèbe commença particulièrement à paraître l'an 355 dans le concile de Milan, pour la convocation duquel le pape Libère avait envoyé notre saint et Lucifer de Cagliari demander la permission de l'empereur Constance. Dans ce concile, les ariens, qui étaient les plus forts et les plus puissants, voulaient faire signer la condamnation d'Athanase. L'empereur lui-même voulut forcer la main des évêques en leur disant : « Obéissez, je suis l'accusateur d'Athanase. » Mais notre saint lui répondit courageusement : « Il n'est point ici question d'une affaire civile, sur la décision de laquelle l'opinion de l'empereur doit influer. » Constance irrité exila saint Denis en Cappadoce où il mourut, Lucifer de Cagliari à Germanicie, et enfin Eusèbe à Scythopolis en Palestine, où l'évêque Patrophile, qui était arien, recut la licence de le traiter à sa guise. Eusèbe logea dans la maison du comte Joseph, où des députés de Verceil vinrent lui apporter des secours : mais il les partagea avec les pauvres de son diocèse. Le comte Joseph étant venu à mourir, les ariens ne gardèrent plus de mesures. Ils l'injurèrent, le maltraitèrent et le renfermèrent dans une chambre où on le laissa quatre jours sans manger. Il fut envoyé ensuite en Cappadoce, et de là dans la haute Thébaïde en Egypte.

Constance étant mort en 361, Julien l'Apostat donna aux évêques la permission de retourner dans leurs diocèses. Notre saint se rendit à Alexandrie, pour convenir avec Athanase de ce qu'il y avait à faire pour remédier aux maux qui désolaient l'Eglise. Il alla ensuite à Antioche pour y travailler à éteindre le schisme qui troublait cette Eglise. Il revint enfin dans son Eglise de Verceil et la trouva en très-bon état par le soin qu'en avait pris saint Gaudence, qu'il y avait envoyé trois ans auparavant ; il lui témoigna toujours beaucoup de respect et ils continuèrent à diriger cette Eglise, l'un comme évêque, l'autre comme prêtre. Saint Jérôme nous apprend qu'il mourut le 1^{er} août 370, sous le règne de Valentinien. Avant de mourir il conjura ses disciples de mettre dans son tombeau ses habits, son linge et tout ce qui était pour sa personne, et de ne point souffrir qu'on lui coupât ni les cheveux, ni la barbe, d'où vient qu'on trouve très-peu de reliques de lui. On assure qu'il se faisait beaucoup de miracles au tombeau de saint Eusèbe, particulièrement le jour de sa fête. Saint Grégoire de Tours en rapporte un arrivé chez sa propre mère, qu'il attribue aux mérites de ce saint, dont elle avait des reliques chez elle dans son oratoire. L'Eglise fait sa mémoire le 15 décembre.

EUSÈBE (saint), pape, confesseur, succéda à Marcel sur le trône de saint Pierre. Son zèle ardent à maintenir avec rigueur la pénitence que les canons infligeaient à ceux qui avaient fléchi sous la persécution, lui attira

des ennemis, entre autres Héraclius, homme léger et turbulent, qui se mit à leur tête. Il eut à subir de leur part mille contradictions qu'il parvint à surmonter. Il fut exilé en Sicile par le tyran Maxence, et y mourut quelque temps après, dans l'année 310. Si nous en croyons le calendrier de Libère, il n'occupa le saint-siège que quatre mois et seize jours... Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 26 septembre, jour dans lequel, probablement, ses reliques furent déposées dans les catacombes de Rome.

EUSÈBE (saint), prêtre et confesseur, vivait au temps de l'empereur Constance, prince qui, comme on le sait, favorisait d'une façon toute particulière l'hérésie des ariens. Ce saint prêtre les combattit à Rome avec beaucoup de force et de courage. Quand la fameuse confession de foi de Sirmium eut reçu la signature de Libère, Eusèbe se déclara immédiatement contre ce pape, et ne voulut plus communiquer avec lui. L'empereur le fit emprisonner dans sa chambre. C'est ce que, de nos jours, on nomme mettre aux arrêts. Qualifié martyr dans quelques martyrologes, ou calendriers modernes, il ne doit pas prendre ce titre, il faut s'en tenir à celui de confesseur, qui lui est justement attribué. L'Église célèbre sa fête le 14 août.

EUSÈBE DE SAMOSATE (saint), martyr, fut élu évêque de cette ville en 361, c'est-à-dire à une époque où presque tous les sièges voisins étaient occupés par des ariens. La même année, il assista au concile d'Antioche provoqué par Constance en faveur de l'arianisme. Il y montra son zèle pour le catholicisme. Il contribua puissamment à l'élection de saint Mélèce, patriarche d'Antioche. Quelques jours après, ce patriarche ayant prêché la doctrine du concile de Nicée, dans le premier discours qu'il adressa aux fidèles, les ariens en furent consternés. Ils obtinrent que l'empereur envoyât un officier pour redemander l'acte de nomination qui se trouvait entre les mains d'Eusèbe. Celui-ci refusant de le donner, l'officier le menaça de lui couper la main droite. Le saint évêque présenta les deux, en disant qu'il aimait mieux les perdre que de consentir à l'injustice. L'officier déconcerté recula, l'empereur fit de même. Quand l'empereur Valens persécuta les orthodoxes, Eusèbe fit de constants efforts pour affermir son troupeau dans la foi. Il fit des voyages dans les pays environnants, dans le but d'affermir les catholiques contre les efforts de l'hérésie. Les ariens, furieux, décidèrent l'empereur à l'exiler en Thrace. L'officier porteur de l'ordre d'exil étant arrivé à Samosate, vint trouver l'évêque. « Gardez-vous, lui dit celui-ci, de publier l'ordre que vous portez : vous y êtes le plus intéressé. Si le peuple savait ce qui se passe, il prendrait certainement les armes contre vous. Je ne veux pas qu'il vous en coûte la vie à cause de moi. » Après l'office de la nuit, Eusèbe sortit avec un domestique fidèle, et s'embarquant sur l'Euphrate. Il se rendit à Zeugna, à quatre-vingts lieues de Samosate. Le lendemain, quand on sut

son départ, ce fut une désolation générale. Tout le peuple s'assembla. Dans un instant le fleuve fut couvert de barques. Un grand nombre d'habitants vinrent à Zeugna trouver le saint évêque ; mais ni larmes, ni prières, ni promesses, rien ne put le déterminer à revenir. Il ne voulut non plus rien accepter pour les besoins de l'exil. Eunonius fut placé sur son siège par les ariens. Cet homme fort modéré, voyant qu'à Samosate tout le monde le fuyait, abandonna la ville et se démit de ses fonctions. Lucius, homme violent et cruel, fut mis à sa place. Il bannit les principaux d'entre les membres du clergé. Antiochus, neveu d'Eusèbe, fut exilé aux frontières de l'Arménie. Malgré tout, Lucius ne put amener personne dans son parti. En 379, les Goths ayant fait une invasion dans la Thrace, Eusèbe reçut la permission de retourner dans sa ville épiscopale. Ce fut pour y trouver la mort. L'exil avait redoublé son zèle. Presque aussitôt après son retour, il recommanda ses courses apostoliques. Il remplaça des évêques orthodoxes à Bérée, à Hiéraple et à Cyr. Il voulut faire la même chose pour la ville de Doliche, dans la Comagène. Il accompagna Maris, qui venait prendre possession de ce siège. Une femme hérétique, du haut de sa maison, l'ayant vu passer dans la rue, lui lança une tuile qui lui fractura le crâne. Il mourut de cette blessure quelques jours après l'avoir reçue. Sur le point d'expirer, il conjura ceux qui l'entouraient de ne point rechercher les auteurs de sa mort, voulant ainsi imiter Jésus-Christ, qui, du haut de sa croix, pria pour ses bourreaux. L'Église latine fait la fête de saint Eusèbe le 21 juin.

EUSÈBE (saint), était moine à Terracine en Campanie. Ce fut là qu'il souffrit le martyre, avec le prêtre saint Félix. Ce saint moine, qui avait enseveli les corps de saint Julien et de saint Césaire, et qui convertissait plusieurs infidèles que le saint prêtre Félix baptisait, fut arrêté avec lui. On les mena tous deux devant le juge, qui, n'ayant pu les vaincre, les fit mettre en prison. Étant demeurés fermes dans la résolution de ne point sacrifier, dès la même nuit ils furent décapités. L'Église fait collectivement leur fête le 5 novembre.

EUSÈBE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Bologne en l'honneur de la religion chrétienne. Nous n'avons aucun détail sur la date et les circonstances de ses tourments. L'Église honore son immortelle mémoire le 26 septembre.

EUSÈBE (saint), fut martyrisé en Phénicie pour la défense de la religion chrétienne. Ce saint martyr, étant allé se présenter au préfet, et lui ayant courageusement déclaré qu'il était chrétien, eut la tête tranchée après avoir enduré divers tourments dont nous ne connaissons pas les différentes circonstances. L'Église honore la mémoire de saint Eusèbe le 21 septembre.

EUSÈBE (saint), était officier du palais. Il souffrit le martyre pour la défense de la religion avec neuf autres de ses compagnons

dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous n'avons point de détails sur le lieu, l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur sainte et immortelle mémoire le 5 mars.

EUSEBE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi à Milan. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail sur l'époque et les circonstances de son glorieux combat. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 12 août.

EUSEBE (saint), martyr, versa son sang pour la foi. On ignore le lieu et la date de son martyre. Néanmoins le Martyrologe romain nomme trois compagnons de souffrances qu'il eut, saint Aphrodise, saint Agape et saint Caralippe. C'est le 28 avril que l'Eglise honore la mémoire de ces quatre saints martyrs.

EUSÉBIE (sainte), vierge et martyre, souffrit pour la défense de la religion dans la ville de Bergame. Nous n'avons aucun détail authentique et précis sur son compte. L'Eglise célèbre son immortelle et sainte mémoire le 29 octobre.

EUSIGNE (saint), versa son sang pour la foi à Antioche. Ce soldat, âgé déjà de cent dix ans, rappelait à Julien l'Apostat la foi du grand Constantin, sous lequel il avait porté les armes. Il lui reprochait d'être un déserteur de la piété de ses pères. Ce prince, irrité, le condamna à perdre la tête. L'Eglise fait sa fête le 5 août.

EUSTACHE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Nicée en Bithynie, avec les saints Thespèse et Anatole, durant la persécution de Maximien. On ignore l'époque où eut lieu ce martyre. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 20 novembre.

EUSTACHE (saint), martyr, mourut pour l'honneur de la foi avec les autres évêques saints Urbain, Valérien, Crescent, Crescone, Crescencien, Félix, Hortulon et Florentien. Ils furent condamnés à l'exil et y terminèrent leur vie. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints et courageux martyrs le 28 novembre.

EUSTACHE (saint), prêtre et confesseur, endura de cruelles tortures en Syrie pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons pas de détails plus amples sur son compte. L'Eglise fait sa mémoire le 12 octobre.

EUSTACHE (saint), martyr, vulgairement appelé saint Nizilon, souffrit le martyre à Nilna, vers 1342, avec saint Antoine et saint Jean. (*Voy. l'article ANTOINE, pour plus de détails.*)

EUSTACHE (saint). *Voy. EUSTATHE.*

EUSTATHE (saint), ou **EUSTACHE**. On croit, d'après les Actes de sainte Sabine, que ce saint versa son sang à Rome pour Jésus-Christ, au commencement du règne d'Adrien, avec sainte Théopiste, sa femme, et ses deux enfants, Agape et Théopiste. Il existe une histoire de ces saints martyrs; mais tous les bons auteurs, entre autres Baronius, Tillemont, la jugent tellement mauvaise, que nous

n'en rapporterons rien ici. L'Eglise latine et l'Eglise grecque font la fête de saint Eustathe le 20 septembre. Le P. Fronto a commis une erreur en la mettant le 11 dans son Calendrier.

EUSTATHE, nom de l'évêque catholique qui, après la mort de l'évêque arien Eudoxe, en 370, ordonna à sa place, pour le siège de Constantinople, saint Evagre, et qui, pour ce fait, fut exilé par l'empereur arien Valens.

EUSTATHE (saint), patriarche d'Antioche, naquit à Side en Pamphlie. Saint Athanase nous apprend qu'il confessa généreusement la foi sous les persécuteurs, sans qu'on puisse déterminer si ce fut sous Dioclétien ou sous Licinius. Il était recommandable, plus encore par son éminente sainteté que par son profond savoir. En l'an de Jésus-Christ, 323, nous le voyons évêque de Bérée, où saint Alexandre d'Alexandrie lui écrivit une lettre particulière à propos d'Arius et de sa doctrine. La même année, Philogone, évêque d'Antioche, étant mort, ce fut un nommé Paulin qui le remplaça. Le désordre qu'il laissa venir en son église dans l'espace de quelques mois exigeant, pour être réparé, une main ferme et habile, on choisit Eustathe. Antioche était alors le troisième siège du monde.

Nicéphore, Théophane et Eutyque donnent cinq ans à l'épiscopat de Paulin. Mais il est indubitable que saint Eustathe était évêque d'Antioche, dès l'an 325, au concile de Nicée. Ce saint fut donc transféré de Bérée à ce premier siège de l'Orient, non avec les troubles que prétend Baronius, mais malgré lui et forcé par un consentement universel des évêques, du clergé et de tout le peuple fidèle. Ainsi, s'il y a eu quelques fautes dans ce changement de siège, ce ne peut être que dans ceux qui lui ont fait violence, et non dans lui qui l'a soufferte. Mais on peut dire que ce consentement unanime est une voix de Dieu, qui est le maître de ses lois et de celles de l'Eglise.

Il y a bien des preuves que non-seulement saint Eustathe assista, mais qu'il présida même au concile de Nicée, et que ce fut lui qui, étant assis le premier au côté droit, harangua Constantin au nom de cette illustre et sainte assemblée. Nous n'en parlons point ici, parce qu'on peut le voir sur le titre de ce concile. Ce fut sans doute dans cette occasion, que son zèle l'unit très-étroitement avec le grand Osius.

Il tint apparemment quelque temps après un autre concile de toutes les provinces d'Orient soumises à celle d'Antioche : saint Jacques de Nisibe, saint Paul de Néocésarée, confesseurs, et environ vingt-huit autres évêques, s'y trouvèrent ? Nous avons encore l'épître synodale qu'ils écrivirent à leurs confrères demeurés dans leurs provinces, et quelques canons mêlés avec ceux d'un autre concile d'Antioche, tenu en l'an 344 ; particulièrement, le premier qui confirme l'ordonnance de celui de Nicée, sur la fête de Pâques ; et le vingt-et-unième qui défend aux évêques de changer de siège, comme cela

avait été déjà défendu par le quinzième de Nicée. Ce concile prend le titre de pacifique et de saint, et annonce aux autres évêques que la grâce de Jésus-Christ a uni l'Eglise d'Antioche, par le lien de la concorde, de l'unanimité et de l'esprit de paix, ce qui donnerait à croire que ce concile étouffa entièrement les semences de division qu'y avait laissées la déposition de Paulin.

Saint Eustathe, qui s'était déclaré un des premiers contre l'hérésie arienne, la combattit avec beaucoup de force par un grand nombre d'écrits, et par un entre autres, dont Théodoret nous a conservé un passage. Il y expliquait l'endroit des Proverbes, où les Septante lisaient : « Le Seigneur m'a créé le commencement de ses voies pour former ses œuvres. » Il y rapportait une partie de ce qui s'était passé dans le concile de Nicée sur les ariens et y réfutait aussi leurs blasphèmes, quoique leur hérésie reprit alors de nouvelles forces, d'où nous pouvons tirer que c'était vers l'an 329, lorsque Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, chefs des défenseurs d'Arius, avaient déjà été rappelés d'exil.

Il y marque que ces ennemis de la divinité du Verbe déclaraient déjà la guerre aux prédicateurs de la vérité, et sa piété fit qu'ils l'attaquèrent, ou le premier ou l'un des premiers, en l'an 330, ou plutôt en 331; car comme ce saint confesseur était très-pur dans sa foi et qu'il avait beaucoup de zèle pour la vérité, il avait aussi une grande aversion pour l'hérésie arienne, et ne voulait pas recevoir ceux qui en étaient infectés. Il refusa pour ce sujet de recevoir dans son clergé Etienne, Léonce l'eunuque, Eudoxe, qu'on fit depuis tous trois évêques d'Antioche même, George de Laodicée, Théodose de Tripoli, et Eustathe de Sébaste. Il en agissait ainsi par prudence, afin d'éloigner du troupeau qui lui était confié, tout ce qui aurait pu lui devenir funeste. Il ne se contentait pas de sauvegarder son Eglise; il envoyait dans les autres afin d'encourager les fidèles et de les garantir de l'hérésie. Il fit aussi plusieurs livres contre ces pirates, comme les appelle saint Chrysostome, qui voulaient ravir aux fidèles le trésor de la foi. Il attaqua expressément le plus illustre d'entre les ariens, savoir, Eusèbe de Césarée, et l'accusa ouvertement de violer la foi de Nicée. Eusèbe n'avait garde de manquer à accuser le saint de sabellianisme, qui était alors le crime ordinaire de ceux qui n'en avaient point d'autre que de haïr l'arianisme. Mais saint Eustathe en pouvait moins être suspect qu'aucun autre, puisque Socrate, qui témoigne avoir lu les écrits qui s'étaient faits sur ce sujet, assure qu'il reconnaissait que le Fils subsistait distinctement du Père et que Dieu était un en trois hypostases, ce qui était une expression encore plus éloignée du sabellianisme que de l'arianisme. Le saint n'attaquait pas seulement Eusèbe, mais il témoignait encore tout publiquement l'horreur qu'il avait de Patrophile de Scytho-

ple et de Paulin de Tyr, à cause de l'hérésie qu'ils suivaient.

Les ariens voyant donc qu'ils ne pouvaient résister à la sagesse de ce saint; que ses soins et ses précautions avaient tellement muni son Eglise, qu'elle était hors de prise à leurs efforts, et que leur accusation de sabellianisme se détruisait d'elle-même, ils se résolurent de chasser d'Antioche ce prédicateur trop généreux de la vérité. Eusèbe de Nicomédie, qui, par la commodité que son siège lui donnait de parler souvent à Constantin, s'était acquis une grande autorité sur son esprit, fut le conducteur de cette entreprise. Il prit le prétexte de venir voir le bâtiment célèbre de l'Eglise de Jérusalem, ce qui fit que Constantin lui donna toutes sortes de commodités pour son voyage, et le laissa aller avec de grandes marques d'honneur. Il emmena avec lui Théognis, le compagnon de tous ses malheureux desseins.

Ils passèrent par Antioche où ils ne donnèrent au saint que des marques d'amitié, et ils reçurent aussi de lui tout l'honneur et le bon traitement possible, parce qu'il respectait en eux la dignité dont l'Eglise tolérait qu'ils fussent revêtus. Mais étant arrivés à Jérusalem, et ayant vu dans la Palestine ou en chemin, Eusèbe de Césarée, Patrophile de Scythople, Aèce de Lydde, Théodote de Laodicée et les autres qui avaient embrassé leur hérésie, ils leur découvrirent leur dessein et les emmenèrent jusqu'à Antioche sous prétexte de les accompagner par honneur. Il se trouva en même temps à Antioche divers autres prélats catholiques et qui n'étaient point de leur faction.

Lorsque les eusébions y furent venus, ils gagnèrent par argent une femme publique pour lui faire dire que le saint évêque l'avait violée. S'étant donc assemblés, et ayant fait sortir tout le monde, c'est-à-dire tous les laïques, ils firent venir cette malheureuse, qui, portant un enfant entre ses bras, cria tout haut qu'elle l'avait eu d'Eustathe. Le saint lui demanda si elle avait quelque témoin de ce qu'elle disait, et elle, ayant avoué qu'elle n'en avait point, les eusébions, au lieu d'observer les règles de la loi et de saint Paul, qui défendent de ne juger un homme, mais surtout un prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins, prirent le serment de cette femme, qui ne fit aucune difficulté de jurer que cet enfant était d'Eustathe. Alors ces juges si équitables le condamnèrent aussitôt comme adultère. C'est ainsi, dit saint Jérôme, que saint Eustathe se trouva avoir des enfants sans y avoir pensé.

Mais Dieu voulut depuis justifier l'innocence de son serviteur. Car cette malheureuse femme étant tombée dans une très-longue et très-fâcheuse maladie, découvrit son crime et la malice des ariens; elle avoua qu'ils l'avaient obligée à force d'argent d'accuser le saint de ce crime, et que son serment n'était pas entièrement faux, ayant eu cet enfant d'un Eustathe, ouvrier en cuivre. Elle fit cette déclaration non pas

devant deux ou trois personnes, mais en présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques, de sorte qu'il fut visible à tout le monde que ce grand saint n'avait été condamné que parce qu'il soutenait la véritable foi, comme saint Athanase, saint Jérôme, saint Chrysostome, Théodoret, Sostrate, Sozomène et généralement tous les catholiques l'ont reconnu. Cela n'empêcha pas les eusébiens de le représenter à toute la terre comme un homme dont la vie avait été infâme et scandaleuse, comme on l'a vu, disent-ils, par la suite, c'est-à-dire parce qu'un innocent avait été opprimé par des tyrans. Néanmoins, ceux d'entre eux qui ont eu un peu de bonne foi, semblent avoir reconnu la fausseté de cette calomnie, puisque George de Laodicée a écrit qu'il avait été déposé comme sabellien, à la poursuite, dit-il, de Cyrus, évêque de Bérée; ce qui vraisemblablement est faux, Cyrus ayant été lui-même persécuté par les ariens pour la divinité de Jésus-Christ.

Comme il y avait dans le concile plusieurs évêques très-catholiques et qui n'étaient point du tout de la faction des ariens, ils s'opposèrent ouvertement à leur procédé et exhortèrent fort saint Eustathe à ne point céder à une sentence si injuste. Le peuple même s'émut extrêmement pour la déposition de son évêque. Les magistrats et les principaux officiers prirent part à cette division, et la sédition s'échauffa si fort qu'on était près d'en venir aux armes et de voir un renversement général dans toute la ville, si les mouvements du peuple n'eussent été retenus par la crainte de l'empereur.

Les ariens, voyant donc l'opposition qu'on leur faisait à Antioche, s'en allèrent trouver Constantin, à qui ils persuadèrent qu'ils avaient eu raison de condamner saint Eustathe et qu'il était véritablement coupable du crime dont il était accusé. Ils y en ajoutèrent néanmoins un nouveau, savoir qu'il avait fait quelque injure à la mère de l'empereur. Constantin fut d'autant plus susceptible de ces calomnies, que la sédition arrivée dans Antioche à cause du saint, et dont il le soupçonnait aisément d'avoir été l'auteur, le lui rendait odieux. Ce fut donc par ces calomnies que les ariens trouvèrent un moyen de faire chasser d'Antioche comme un adultère et un tyran, ce généreux défenseur de la chasteté aussi bien que de la foi.

Constantin envoya aussi à Antioche, tant pour exécuter cet ordre que pour rétablir la paix dans la ville, le plus fidèle de ses ministres et des comtes de sa cour, et en même temps écrivit diverses lettres au peuple avec beaucoup de douceur, pour l'exhorter à l'union qui convenait à des chrétiens. On croit que Stratège, à qui il avait donné le nom de Musonien, est le comte qu'il envoya à Antioche, parce qu'il y était peu de temps après. Ce Stratège était chrétien, et avait beaucoup d'excellentes qualités, mais obscurcies par son avarice. Dieu ayant donc livré saint Eustathe entre les mains des ariens pour faire éclater davantage la force de la

vérité dans l'oppression de ceux qui la défendaient, ce saint supporta avec beaucoup de douceur l'injustice de ses ennemis, comme une chose qui lui était avantageuse pour son repos. Il se crut néanmoins obligé de prendre plus que jamais soin de ses brebis, et les ayant fait assembler avant que de partir de la ville, il les exhorta, dit saint Chrysostome, à ne point céder aux loups et de ne leur point abandonner la bergerie, mais d'y demeurer toujours pour leur résister et leur fermer la bouche et pour affermir la foi des simples, en empêchant que par leur absence les brebis ne fussent exposées à la rage de ces loups. Saint Chrysostome ajoute que l'avenir montra combien ce conseil était sage, en empêchant la ville de devenir arienne. On peut de là conclure que saint Eustathe exhorta les plus fermes d'entre les catholiques à ne pas abandonner les plus faibles qui, n'ayant pas assez de force pour résister aux persécutions que l'évêque illégitime infligerait à ceux qui ne le voudraient pas reconnaître, pourraient finir par tomber dans l'hérésie.

Constantin s'étant malheureusement engagé à appuyer la déposition d'Eustathe, cet illustre prélat fut enfin arraché à la ville d'Antioche avec un grand nombre de diacres et de prêtres, qui furent bannis avec lui, soit sous le titre spécieux du bien de la paix, soit sous quelque autre prétexte que nous ignorons. Il fut mené dans la Thrace, et Constantin écrivant au peuple d'Antioche témoigna l'avoir écouté. Les ariens tinrent même alors un nouveau conciliabule contre lui à Nicomédie, si nous voulons accorder cela à Philostorge, qui dit qu'il fut condamné en cette ville par deux cent cinquante évêques. Il peut avoir passé quelque temps à Trajanople dans la Thrace, mais il paraît que le dernier lieu de son exil et celui de sa mort fut la ville de Philippes en Macédoine.

Nous ne trouvons point dans l'antiquité quand il mourut, sinon que ce fut avant que saint Méléce fut établi sur son siège, au commencement de l'an 361. Mais il y a diverses raisons qui font juger que, dès l'an 338, il jouissait dans le ciel des récompenses que son zèle et sa patience lui avaient acquises. Les Grecs marquent sa fête le 21 février et le 5 juin. Usuard, Odon, Notker, et les autres Latins la mettent le 16 de juillet, et l'on trouve ce jour-là un saint du même nom à Antioche dans les anciens martyrologes qui portent le nom de saint Jérôme, mais il semble que ce soit un martyr. Et quoique saint Chrysostome, suivi par saint Anastase Sinaïte, et quelques autres Grecs, donne ce titre à notre saint, selon ce que dit saint Ambroise en parlant de saint Denys, son prédécesseur, que « ceux qui sont morts dans l'exil approchent plus près du martyre que ceux qui en ont été rappelés, » néanmoins on ne le qualifie d'ordinaire que confesseur. Il semble que du temps de saint Chrysostome l'E. lise d'Antioche l'honorait vers le milieu de novembre.

Quoique ses reliques sacrées fussent demeurées dans la Macédoine, néanmoins tous

les catholiques d'Antioche ne laissèrent pas d'avoir pour lui une vénération extrême qui s'augmentait au lieu de diminuer par la suite des années; non-seulement sa déposition n'empêchait pas que son nom ne fût récité solennellement dans le sacrifice parmi ceux des autres évêques de la ville, mais le jour de sa fête y était célébré par les assemblées du peuple et par les louanges que lui donnaient les plus grands hommes. Nous avons encore l'éloge que saint Chrysostome y prononça, où il lui donne le titre de martyr, et il témoigne lui-même que ce discours fut écouté par une grande multitude de personnes, et reçu avec joie et beaucoup d'applaudissements.

Environ cent ans depuis, Calandion, étant évêque d'Antioche, demanda à l'empereur Zénon de faire rapporter les reliques de saint Eustathe à Antioche, et les ayant fait tirer, comme nous avons dit, de Philippos en Macédoine, presque toute la ville d'Antioche alla sept lieues au devant et les reçut avec beaucoup de respect. Cela arriva apparemment en l'an 482. (Fleury et Tillemont, *passim*.)

EUSTATHE (saint), reçut la mort à Ancre en Galatie, pour l'honneur de la foi. Il fut d'abord éprouvé par de rigoureuses tortures, puis jeté dans la rivière, d'où un ange le retira; enfin, une colombe étant venue du ciel, il fut appelé à la récompense éternelle. L'Eglise honore sa mémoire le 23 juillet.

EUSTOCHE (saint), souffrit le martyre sous Julien l'Apostat, avec les saints Elvide et Marcel. Ayant généreusement confessé leur foi, ils furent attachés à la queue de chevaux indomptés, tirés avec violence, déchirés et enfin jetés dans le feu où ils accomplirent leur glorieux martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 16 novembre.

EUSTOCHIUM (sainte), vierge et martyre, souffrit le martyre à Tarse en Cilicie. Après avoir enduré de cruels tourments sous Julien l'Apostat, elle rendit l'esprit en priant Dieu. L'Eglise fait son immortelle mémoire le 2 novembre.

EUSTORGE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Milan en l'honneur de Jésus-Christ et pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les circonstances de son combat. L'Eglise l'honore comme confesseur le 6 juin.

EUSTOSE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Antioche avec saint Démètre, évêque de cette ville, saint Agnan, diacre, et vingt autres saints. On ignore la date de ces martyrs. L'Eglise fait leur fête le 10 novembre.

EUSTRATE (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne en Arménie. Il souffrit d'abord seul sous le président Lysias, puis ayant été conduit à Sébaste, il y fut cruellement tourmenté avec Oreste, sous le président Agricolaüs, qui finit par le faire jeter dans une fournaise ardente, où s'accomplit son sacrifice. L'Eglise honore sa mémoire le 13 décembre (sous Dioclétien).

EUSTRATIUS (*Proculus*), préfet augustal d'Alexandrie, au temps de l'empereur Dioclétien, fit arrêter dans cette ville, entre autres chrétiens, la vierge Théodore, appartenant à une des premières familles du pays. N'ayant pu la contraindre à abjurer la religion chrétienne, il la condamna à perdre sa virginité dans une des maisons de prostitution de la ville. Elle fut sauvée de cette infamie par le dévouement d'un jeune homme nommé Didyme, qui se déguisa pour parvenir près d'elle, prit ses vêtements et lui donna les siens, de sorte qu'à l'aide de cette transformation elle put s'évader. Le préfet furieux condamna Didyme à être décapité. Comme on était sur le point de l'exécuter, sainte Théodore se présenta, demandant qu'on la fit mourir à sa place, mais les bourreaux les décapitèrent tous les deux. (*Voy.* les articles **THÉODORE** et **DIDYME**.)

EUTHALIE (sainte), vierge et martyre, donna son sang en l'honneur de Jésus-Christ dans la ville de Lentini en Sicile, qu'elle habitait. Ce fut son propre frère, nommé Sermilien, qui l'égorgea parce qu'elle était chrétienne. L'Eglise fait sa fête le 27 août.

EUTHALIUS, garde général des prisons à Egée en Cilicie, en 285, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Ce fut lui qui amena devant le proconsul Lysias les saints Claude, Astère, Néon, et les saintes Domnine et Théonille. Il fut chargé par Lysias de l'exécution de la sentence qui condamnait les trois saints frères à être crucifiés. *Voy.* **CLAUDE**.

EUTHOLOMIE, juge à Nicomédie, condamna et fit exécuter à mort pour la foi, les saints Agathonique et Zotique, durant la persécution de Maximien, ainsi que plusieurs autres saints martyrs, que le Martyrologe ne nomme pas.

EUTHYME (saint), fut martyrisé à Nicomédie pour la défense de la religion de Jésus-Christ, sous le règne de Dioclétien. Après avoir disposé plusieurs fidèles à souffrir le martyre, il alla bientôt partager leur couronne, ayant été percé d'un coup d'épée. L'Eglise vénère sa mémoire le 24 décembre.

EUTHYME (saint), évêque de Sardes, avait d'abord mené la vie monastique. Il fut depuis persécuté pour la cause des images, et est honoré entre les saints le 11 mars. Nous le voyons au second concile de Nicée en qualité d'évêque. L'empereur Nicéphore, le régna dans l'île de Patarae, parce qu'il avait donné le voile à une fille. A son retour de l'exil, il fut un des plus vigoureux adversaires de Léon l'Arménien touchant les images, et cet empereur l'envoya en exil à Ason où il resta jusqu'en 813. Son zèle pour la défense de la foi catholique le fit exiler une 3^e fois au cap Acrite en Bithynie. On l'y enferma dans une dure prison, et il y fut frappé si durement à coups de nerfs de bœuf que huit jours après il en mourut (820). Le Martyrologe romain honore son illustre mémoire le 11 mars, mais les ménées des Grecs le marquent le 26 décembre.

EUTICE (saint), martyr, était bourgeois de Pouzzoles en l'an de Jésus-Christ 304, pendant

que la persécution de Dioclétien décimait l'Eglise catholique. Etant venu visiter dans sa prison saint Sosie, diacre de Mysène, qui avait été arrêté par l'ordre du gouverneur Draconce, il le fut lui-même, et emprisonné aussi après avoir été fouetté cruellement. Il resta en prison jusqu'à la venue de Timothée, que Dioclétien nomma gouverneur, en place de Draconce. Ce nouveau gouverneur le fit conduire avec ses compagnons à l'amphithéâtre, où il les fit tous jeter aux bêtes. Celles-ci n'ayant pas voulu faire de mal aux saints, Timothée les fit tous décapiter. Le corps du saint resta à Pouzzoles. L'Eglise célèbre sa fête le 19 janvier.

EUTIQUE (saint), souffrit le martyr à Alexandrie avec plusieurs autres encore dont les noms ne nous sont point connus. Ce fut du temps de l'empereur Constance, sous Georges, évêque arien, qu'ils furent passés au fil de l'épée pour la foi catholique. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 26 mars.

EUTIQUES, (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sebaste, sous Licinius. *Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*

EUTROPE (saint), eut la gloire de donner sa vie pour la religion chrétienne en 273 ou 274, à Porto, sous l'empire d'Aurélien et durant la persécution que ce prince suscita contre les chrétiens. On dit qu'il souffrit avec sainte Bonose et sainte Zosime, toutes deux sœurs. On ne possède sur le martyr de saint Eutrope que des Actes qui sont fort loin d'être suffisamment authentiques. L'Eglise fait la fête de saint Eutrope le 15 du mois de juillet, avec celle des deux saintes que nous venons de nommer.

EUTROPE (saint), premier évêque de Saintes et martyr, mourut pour Jésus-Christ, à la fin du III^e siècle, dans la ville où était son siège épiscopal. Il eut la tête fendue d'un coup de hache par les infidèles. La fureur de la persécution était si grande, qu'on ne put pas l'enterrer d'une manière convenable : on ne put pas même écrire l'histoire de son martyr ; les circonstances en étaient complètement ignorées, quand Dieu révéla ce que nous en savons. Voici comment les choses se passèrent. C'est Grégoire de Tours qui raconte :

« Pallade, évêque de Saintes, qui assista au quatrième concile de Paris et au second de Mâcon, ayant fait bâtir une église en l'honneur de saint Eutrope, voulut y transporter ses reliques. Il invita plusieurs abbés à la cérémonie de cette translation. Lorsque le cercueil eut été ouvert, deux des abbés aperçurent un coup de hache à la tête du saint. La nuit suivante, saint Eutrope lui-même leur apparut et leur dit que c'était par ce coup qu'il avait terminé sa vie. Ce fut ainsi qu'on reconnut qu'il était martyr, parce qu'on n'avait plus alors l'histoire de ses souffrances. »

Les huguenots, qui commirent tant de dévastations en France, dispersèrent les reliques de saint Eutrope. L'Eglise latine célèbre sa fête le 30 avril.

EUTROPE (saint), martyr, cueillit la palme du martyr parce qu'il avait pris la défense de saint Jean Chrysostome. Il avait toujours vécu dans une pureté parfaite, et servait l'Eglise en qualité de chantre et de simple lecteur, étant encore fort jeune. Ayant été amené devant le préfet Optat, celui-ci ordonna qu'on le battit avec des nerfs de bœuf et à coups de bâton. On lui déchira cruellement avec des ongles de fer les côtés et le visage même, en sorte qu'on lui arracha les sourcils. On lui appliqua enfin des torches ardentes sur les deux côtés, où il ne restait plus que les os, sans pouvoir vaincre sa fermeté. Il mourut dans sa prison par la gangrène qui se mit dans ses membres. L'Eglise honore sa mémoire le 12 janvier.

EUTROPIE (sainte), souffrit le martyr à Alexandrie. Cette sainte femme, visitant les martyrs pour les consoler et s'encourager elle-même, fut tourmentée avec eux si cruellement, qu'elle rendit l'esprit. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 30 octobre.

EUTROPIE (sainte), vierge et martyr, souffrit à Palmyre en Syrie, pour l'honneur de sa foi et pour la défense de la religion. Cette jeune fille, âgée seulement de douze ans, confessa courageusement Jésus-Christ avec les deux sœurs Libye et Léonide. L'Eglise fait leur fête le 15 juin.

EUTROPIE (sainte), martyre à Augsbourg en 304, sous l'empire de Dioclétien, était l'une des trois servantes qui étaient attachées à la maison de sainte Afre, fille publique dans cette ville, et qui mourut pour la foi au commencement de la persécution : ces trois servantes faisaient le même métier que leur maîtresse. Elles la suivirent dans son triomphe. Comme on peut le voir en lisant les Actes de la sainte, elles furent brûlées vives dans un tombeau avec sainte Hilarie, sa mère. L'Eglise célèbre leur fête le 5 août. (*Voy. AFRE.*)

EUTROPIE (sainte), vierge et martyr, mourut pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 407. Elle était sœur de saint Nicaise, évêque de Reims. Vers l'an 407, les barbares ayant fait irruption dans les Gaules, firent mourir ce saint évêque, qui parcourait son troupeau spirituel pour lui donner des consolations et du courage. Notre sainte fut également saisie par ces barbares ; mais celle-ci, comprenant pour quel usage on la réservait, s'écria qu'elle aimait mieux mourir que de perdre l'honneur. Elle fut aussitôt massacrée. Elle et son frère furent enterrés dans le cimetière qui touchait l'église de Saint-Agricole. L'Eglise célèbre leur mémoire le 14 décembre.

EUTYCHE (saint), était disciple de saint Jean l'Évangéliste. Après avoir souffert la prison, les foudres et le feu en plusieurs provinces pour la prédication de l'Évangile, il mourut en paix. L'Eglise honore sa mémoire le 24 août.

EUTYCHE (saint), reçut la palme du martyr en Espagne. Nous ne possédons malheureusement pas de détails authentiques sur le lieu, l'époque et les circonstances de son

martyre. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 11 décembre.

EUTYCHE (saint), eut la gloire de mourir pour la foi de Jésus-Christ à Ancyre en Galatie. Il eut pour compagnon de son combat le diacre Domitien. Nous ne possédons nuls détails sur leur compte. L'Eglise fait leur mémoire le 28 décembre.

EUTYCHE (saint), finit sa vie à Rome par un glorieux martyre, et fut enterré dans le cimetière de Calliste. Saint Damase, pape, a fait son épitaphe en vers. L'Eglise honore sa mémoire le 4 février.

EUTYCHE (saint), souffrit le martyre à Ferentino, dans la Campagne de Rome. Les Actes des martyrs ne donnent aucun détail sur l'époque et les circonstances de son combat. L'Eglise célèbre son immortelle mémoire le 15 avril.

EUTYCHE (saint), souffrit le martyre en Espagne pour l'honneur de la foi, avec les saints Honorius et Estève. Nous n'avons pas d'autres détails sur son compte. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 21 novembre.

EUTYCHE (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi en Thrace, avec les saints Plaute et Héraclée. Nous n'avons pas de détails plus amples sur leur compte. L'Eglise honore leur sainte et immortelle mémoire le 29 septembre.

EUTYCHE (saint), souffrit pour la défense de la religion chrétienne à Carres en Mésopotamie. Ce saint, qui était patrice, fut massacré avec ses compagnons dont les noms sont ignorés, par Evelides, roi des Arabes. L'Eglise fait collectivement leur fête le 14 mars.

EUTYCHÈS (saint), reçut la palme du martyre avec les saints Maron et Victorin, qui d'abord avaient été exilés pour la foi dans l'île de Ponce, avec la bienheureuse Flavie Domitille, et ensuite rappelés sous l'empereur Nerva. Cependant, depuis leur retour, ayant fait plusieurs conversions, ils furent, durant la persécution de Trajan, mis à mort par divers supplices, suivant la sentence du juge Valérien. L'Eglise fait leur fête le 15 avril.

EUTYCHIEN (saint), martyr, s'était converti à la foi chrétienne en même temps que les saints Ariston, Crescentien, Urbain, Vital et Juste. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun. Ce fut à saint Sébastien qu'ils durent surtout leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe. S'étant retirés en Campanie dans les terres de saint Chromace, qui, pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes avait quitté sa charge de préfet de Rome, ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, la mère de ces deux saints et sainte Symphorose. L'Eglise fait la fête de saint Eutychien, avec celle de ses compagnons, le 2 juillet. (Voy. SÉBASTIEN.)

EUTYCHIEN (saint), pape et martyr, souffrit la mort à Rome pour Jésus-Christ. Ce

saint pape donna la sépulture de ses propres mains, et en divers endroits, à trois cent quarante-deux martyrs. Il leur fut lui-même associé sous l'empereur Numérien, et reçut la palme des défenseurs de la foi. Il fut enterré dans le cimetière de Calliste. L'Eglise célèbre sa mémoire le 8 décembre.

EUTYCHIEN (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Straton et Philippe. Ayant été exposés aux bêtes et n'en ayant reçu aucun mal, ils accomplirent leur martyre par le feu. L'Eglise célèbre leur mémoire le 17 août.

EUTYCHIEN (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec les saints Diomède, Julien, Philippe, Hésique, Léonide, Philadelphie, Ménalippe et Pantagappe. Ils accomplirent leur martyre les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise célèbre leur mémoire le 10 septembre.

EUTYCHIEN (saint), martyr, mourut pour la foi du Christ, en Afrique, avec les saints Arcade, Pascase et Probe. (Voy. l'article ARCADE pour plus de détails.)

EUTYCHIUS était l'un des deux préfets qui, à Marseille, en 290, et en présence de l'empereur Maximien, tourmentèrent saint Victor, officier détaché de la légion Thébéenne. N'ayant pu se mettre d'accord avec son collègue Astérius sur le choix des tortures qu'il fallait faire subir au saint, il se retira. Ce fut Astérius qui fit étendre Victor sur le chevalet, où les bourreaux le tourmentèrent jusqu'à ce qu'ils fussent forcés de cesser, à cause de la fatigue.

EUTYQUE (saint), fils de Polyecte, cueillit la palme du martyre en Orient, sous l'empire de Dioclétien, en l'année 296 ou 297. Il fut martyrisé par l'ordre d'un général nommé Antiochus. S'il faut en croire les Grecs, il aurait été crucifié le 2 septembre 297.

EUTYQUIE (sainte), qualifiée martyre dans la plupart des Martyrologes et des Actes, confessa généreusement la foi chrétienne à Thessalonique, en l'année 304, devant le juge Dulcétius, avec les saintes Agape, Irène et Quionie. On verra les détails de cette confession dans les Actes de sainte Agape de Thessalonique. Toutes ces saintes sont fêtées par l'Eglise le 3 avril.

EUZIOUS, évêque arien, qui, sous l'empereur Valens, se montra l'un des plus acharnés persécuteurs des catholiques. Ce fut lui qui fut envoyé avec le comte Magnus à Alexandrie pour y établir l'autorité de Lucius, évêque arien, contre celle de Pierre, évêque désigné par saint Athanase et déjà installé par les catholiques. Il commit ou fit commettre toutes sortes de profanations et de cruautés. (Voy. VALENS.)

ÉVAGRE (saint), martyr, eut le glorieux avantage de donner sa vie pour la défense de la religion. Ce fut à Tomes, dans la province du Pont, qu'il souffrit le martyre avec les saints Prisque et Crescent. Le Martyrologe romain ne donne point de détails touchant l'époque et les circonstances de leur

martyre. L'Eglise honore leur mémoire la 1^{er} octobre.

ÉVAGRE (saint), souffrit la mort pour la défense de la religion avec saint Priscien et leurs compagnons dont les noms sont ignorés. Ce fut à Rome que leur martyre eut lieu ; nous n'avons pas d'autres détails. L'Eglise fait leur fête le 12 octobre.

ÉVAGRE (saint), reçut la palme du martyre à Tomes en Scythie, avec saint Bénigne. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail précis sur la date et les circonstances de ses combats. L'Eglise fait sa fête le 3 avril.

ÉVAGRE (saint), confesseur, fut élu évêque de Constantinople par les catholiques, à la place d'Eudoxe, évêque arien, qui venait de mourir, en l'an de Jésus-Christ 370. L'empereur Valens, qui se rendait à Antioche pour veiller à la guerre contre les Perses, et qui n'était encore qu'à Nicomédie, envoya de cette ville des troupes avec ordre de prendre Evagre et de l'envoyer en exil. Evagre mourut dans son exil. Il est inscrit au Martyrologe romain le 6 mars. L'évêque Eustathe, qui l'avait ordonné, partagea son sort.

EVARESTÉ (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Eglise. Il fut décapité, après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Evaresté est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy. MARTYRS DE CRÈTE.*)

EVARISTE (saint), pape et martyr, fut le successeur du pape saint Anaclef, sous le règne de Trajan. Il gouverna l'Eglise pendant neuf ans et mourut dans l'année 312. Saint Ignace d'Antioche nous apprend que tant que ce saint pape fut sur la chaire de saint Pierre, les fidèles de Rome furent les modèles de toutes les vertus, et se firent remarquer par la pureté de leur doctrine. Ce fut lui qui le premier divisa Rome en paroisses, et assigna un prêtre à chacune d'elles. On ignore complètement les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 26 octobre.

EVARISTE (saint), mourut pour la foi du Christ avec ses deux frères Carpon et Priscien. On n'a aucun détail sur leur martyre. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 14 octobre.

ÈVE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

ÈVELLE (saint), officier du palais de Néron, martyrisé à Rome, sous le règne de cet empereur. (Pas de documents.) Fête le 11 mai.

EVELPISTE (saint), fut martyrisé à Rome sous l'empire de Marc-Aurèle, avec saint Justin et les autres chrétiens arrêtés avec

lui. Il était esclave de l'empereur, et originaire de Cappadoce. Le préfet Rusticus le condamna, ainsi que ses compagnons, à être fouetté, puis ensuite décapité. (*Voy. JUSTIN.*) L'Eglise fait la fête de ce saint martyr le 13 juillet.

EVENCE (saint), remporta la couronne du martyre à Saragosse en Espagne, avec les saints Optat, Luperque, Successe, Martial, Jules, Quintilien, Publius, Fronton, Félix, Urbain, Cécilien, Primitif, Apodème et quatre autres appelés Saturnin. Ces saints furent cruellement tourmentés tous ensemble et mis à mort sous Dacien, gouverneur d'Espagne. Le poète Prudence a décrit en vers leur martyre. L'Eglise honore leur glorieuse et sainte mémoire le 16 avril.

EVENCE (saint), reçut la couronne du martyre durant la persécution d'Adrien, avec saint Théodule et un saint Alexandre, à propos duquel nous avons été obligés d'émettre plusieurs doutes. (*Voy. son article.*) L'Eglise fête saint Evence le 3 mai.

EVERGILLE (saint), évêque et martyr, versa son sang pour la défense de la religion à Cologne. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre son immortelle mémoire le 24 octobre.

EVILASE (saint), était prêtre d'idoles à Cyzique sur la Propontide. Il souffrit le martyre sous l'empereur Maximien, avec la vierge sainte Fauste. Voici en quelle occasion : Evilase, après avoir fait raser la tête de la sainte pour la couvrir de honte, ordonna de la suspendre et de la torturer ; puis voulant la faire scier par le milieu du corps, il fut impossible aux bourreaux d'y réussir, ce qui remplit Evilase d'un tel étonnement, qu'étant tout à coup changé, il crut en Jésus-Christ et fut lui-même mis à la torture par l'ordre de l'empereur ; tandis que Fauste ayant eu la tête tranchée et tout le corps percé de clous, fut jetée dans une poêle ardente. Alors on entendit une voix céleste qui l'appelait ; et à l'instant même elle passa avec Evilase au séjour du repos éternel. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 29 septembre.

EVILASIE, était juge à Constance en Suisse, sous le règne de Domitien. Il fit martyriser saint Pelay.

EVODE (saint), évêque d'Uzale en Afrique, et confesseur, naquit à Tagaste comme saint Augustin. Ce dernier nous représente notre saint comme un esprit extraordinaire, très-pénétrant, et qui sur une petite ouverture était capable de trouver beaucoup de vérités et de lumières. En effet, les lettres et les écrits que nous possédons de lui font voir cette sublimité de génie qui tâchait de pénétrer dans les choses les plus relevées et les plus difficiles de la raison et de la foi.

Il avait été du nombre de ceux qu'on appelle *agents dans les affaires de l'empereur*. Ayant été converti et baptisé, il renonça jenne encore à sa dignité, et se livra à la pratique de la piété ; saint Augustin, nouvellement baptisé à Milan en 387, avait résolu de se retirer dans une solitude en Afrique.

Notre saint se joignit à lui. Ils y passèrent trois années ensemble. Saint Evode fut fait évêque d'Uzale en Afrique, dans la province de Carthage ou Proconsulaire. Vers la fin de l'année 408, les hérétiques firent courir le bruit que les lois faites contre eux par Honorius étaient abolies parce que Stilicon avait été disgracié et tué. Armés de cette raison, ils commirent de grandes violences contre l'Eglise. Les évêques Evode, Théase, évêque de Membrose dans la Proconsulaire et Victor, furent battus et maltraités. Ce fut ainsi qu'il mérita le glorieux titre de confesseur. En 419, il fut maudé au concile de Spolète touchant le schisme d'Eulalins contre Boniface. Ce saint, à cause de plusieurs écrits qu'il nous a laissés, mérite de tenir rang non-seulement parmi les confesseurs et les saints pontifes, mais aussi parmi les docteurs de l'Eglise.

EVODE (saint), fut martyrisé à Nicée en Bithynie, avec deux de ses frères et sa mère Théodote. Ce courageux martyr ayant confessé valeureusement Jésus-Christ, fut d'abord meurtri de coups de bâton, par l'ordre du consulaire Nicet, qui les fit ensuite brûler avec leur mère. L'Eglise fait leur très-sainte mémoire le 2 août.

EVODE (saint), martyr, recueillit la palme du martyre à Syracuse, avec les saints Hermogène et Calliste. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur fête le 25 avril.

EVODE (saint), martyr, souffrit pour sa foi avec ses deux frères Hermogène et Calliste. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre leur mémoire le 2 septembre.

EVORA, ville située en Portugal, a été témoin du martyre de saint Manços.

EVOTIUS (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne; c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy. Prudence, de Cor.*, hym. 4. Tillemont, vol. V, p. 229, etc.)

EVRARD, un des meurtriers de l'illustre Foulques, archevêque de Reims, et qui fut excommunié avec ses deux autres principaux compagnons, nommés Vinemar et Raifel. (*Voy. l'article VINEMAR.*)

EWALD (saint), martyr, dit saint Ewald le Noir pour le distinguer de son frère nommé saint Ewald le Blanc, fut mis à mort en l'an 690 de l'ère chrétienne, avec ce même frère. Tous deux, Anglais d'origine et prêtres, étaient venus dans la Westphalie pour y prêcher l'Evangile aux infidèles. Les Saxons étaient alors sous la domination de divers petits princes qui, quand une guerre avait lieu, réunissaient leurs armées et nommaient au sort un commandant auquel tous devaient obéissance. Quand nos deux saints

entrèrent dans le pays, ils firent rencontre d'un fermier, qu'ils prièrent de les mener devant celui que le pays reconnaissait comme souverain. Pendant le chemin, ils priaient, récitaient des psaumes, chantaient des hymnes. Chaque jour, ils offraient le saint sacrifice, car ils portaient avec eux une table qui leur servait d'autel, et des vases sacrés. Les barbares, craignant que les deux saints détournassent leur roi du culte des idoles, tuèrent d'abord Ewald le Blanc, puis ensuite Ewald le Noir, son frère, après lui avoir fait souffrir de cruels tourments. Le prince de la contrée, informé de ce qui s'était passé, fit mourir les coupables et brûler leur village. On avait jeté les corps des saints martyrs dans le Rhin, ils y furent miraculeusement découverts. Tilman, moine, d'origine anglaise, et qui était venu en Allemagne comme missionnaire, fut averti dans une vision de les retirer de l'eau. Il les fit enterrer honorablement. Aujourd'hui leurs reliques sont encore à Cologne dans l'église de saint Cunibert, où on les garde religieusement. L'Eglise honore leur mémoire le 3 octobre.

EWALD (saint) le Blanc. (*Voy. le précédent.*)

EXANTE (saint), fut martyrisé pour la foi à Côme avec les saints Carpophore, Cassius, Séverin, Second et Licinius. Ils furent décapités pour avoir confessé Jésus-Christ. On ignore l'époque où leur martyre arriva. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 7 août.

EXPEDIT (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Méhitine en Arménie, avec les saints Hermogène, Caius, Aristonique, Rufus et Galatas. On ignore la date et les circonstances de leurs combats. L'Eglise célèbre leur mémoire le 19 avril.

EXUPÉRANCE (saint), martyr, était diacre de l'Eglise d'Assise, dès l'année 303. Après la publication des édits des empereurs Dioclétien et Maximien, il fut arrêté avec son évêque saint Sabin et mis en prison jusqu'à la venue de Vénustien, gouverneur de l'Ombrie et de l'Etrurie. Aussitôt son arrivée, Vénustien fit comparaître les prisonniers devant lui; sur leur refus de sacrifier, il les fit tourmenter si horriblement que Marcel et Exupérance moururent au milieu des supplices. Ce fut dans la ville d'Assise qu'ils reçurent la couronne, au commencement de l'année 304. Leur fête a lieu le 30 décembre.

EXUPÉRANCE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne en l'honneur de la religion chrétienne. Les Actes des martyrs ne nous disent rien sur l'époque et les différentes circonstances de son combat. L'Eglise honore sa mémoire le 30 mai.

EXUPÈRE (saint), mourut pour la défense de la religion à Rome sur la voie Latine. Il fut consumé par les flammes, ainsi que le rapportent les Actes du pape saint Etienne, avec les saints Symphron, Olympe et Théodule. L'Eglise fait leur mémoire le 26 juillet.

EXUPÈRE (saint), reçut la palme du mar-

tyre avec sainte Zœ, son épouse, et les saints Cyriaque et Théodule, leurs enfants. Ils furent couronnés sous l'empereur Adrien. Nous n'avons pas de détails plus étendus sur leur compte. L'Eglise fait leur mémoire le 2 mai.

EXUPÈRE (saint), martyrisé à Vienne en Gaules, avec saint Félicien et saint Séverin, est honoré par l'Eglise le 19 novembre. On manque absolument de détails sur sa mort : tout ce qu'on sait, c'est qu'elle eut lieu sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Vers le milieu du 1^{er} siècle, ces trois saints révélèrent à l'évêque Pascase, le lieu où ils étaient enterrés. Cet évêque les fit transférer dans l'église de Saint-Romain. (*Voy. SÉVERIN.*)

EXUPÈRE (saint), martyr, compagnon de saint Maurice, était *Campiductor* dans la légion que ce saint commandait. Ce grade équivalait à peu près à celui de major dans nos régiments. En l'année 286, Dioclétien, ayant donné l'ordre à la légion Thébéenne qui était en Asie, de passer dans les Gaules, pour y faire la guerre sous les ordres de Maximien, son collègue, cette légion se mit immédiatement en chemin. Durant le voyage,

comme on se trouvait aux environs d'Agaune (en Suisse, aujourd'hui Saint-Maurice), Maximien donna l'ordre que toute l'armée offrît un sacrifice aux dieux de l'empire. La légion Thébéenne, entièrement composée de chrétiens, se retira à Agaune, pour ne pas participer à cette cérémonie païenne, et protesta par une lettre respectueuse, mais ferme, contre la violence qu'on voulait faire à sa foi. Maximien, violemment irrité, fit d'abord décimer cette légion, et ensuite fit mettre à mort tout ce qui restait, voyant que le supplice qu'il avait fait subir aux premiers que le sort avait désignés n'avait pas ébranlé les autres. Exupère fut du nombre de ces généreux martyrs. L'Eglise fait sa fête, avec celle de saint Maurice, le 22 septembre. (*Voy. MAURICE.*)

EXUPERIE (sainte), appartient à cette glorieuse cohorte de martyrs que la persécution de Trajan fit monter au ciel. Ce fut à Rome qu'elle eut ce bonheur, avec les saints Symphronius et Théodule, et sainte Olympe. La tradition ne nous en a pas dit davantage sur sa mort et sur les circonstances dans lesquelles elle eut lieu. L'Eglise fait sa fête le 26 juillet.

F

FABIEN (saint), pape et martyr, succéda au pape saint Antère, l'an 236. Il était natif de Rome, et appartenait à l'antique et illustre famille des Fabiens. Son père se nommait Fabius, et lui-même est ainsi appelé par les Grecs dans leur office. Quelques auteurs disent qu'il était prêtre de saint Pontien : les circonstances de son élection ne sont guère favorables à ceux qui soutiennent cette opinion ; il était très-probablement laïque. Après la mort du pape Antère, étant venu de la campagne à Rome avec beaucoup d'autres, pour y assister à l'élection d'un nouvel évêque, il fut désigné au choix des fidèles et du clergé d'une façon tout à fait miraculeuse. Personne ne songeait à lui, on jetait les yeux sur plusieurs personnages importants qui étaient présents, et sur lesquels allaient se partager les suffrages, quand tout à coup une colombe vint se reposer sur la tête de Fabien. Aussitôt le peuple et les prêtres, croyant voir dans ce fait une indication divine, s'écrièrent d'un commun accord : Il est digne d'être évêque. Alors on le prit et on le fit asseoir sur le trône épiscopal, après l'avoir consacré par les cérémonies d'usage dans l'église. On raconte de lui considérablement de merveilles, mais il faut avouer qu'elles sont loin d'être fondées. Il gouverna l'Eglise durant seize années. Les faits les plus remarquables de son pontificat, sont, l'envoi de missionnaires, notamment de saint Denis dans les Gaules, et la condamnation de Privat, évêque de Lambèse, qui répandait une nouvelle hérésie en Afrique. Saint Cyprien et saint Jérôme nous disent qu'il termina glorieusement sa vie par le martyre,

en 250, sous la persécution de Dèce. Nous manquons absolument de détails. Ce saint martyr fut enterré dans le cimetière de Calistie. L'Eglise fait sa fête le 20 janvier.

FABIEN (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre, et honoré comme martyr par l'Eglise avec les saints Etienne, Pontien, Attale, Corneille, Sexte, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Les circonstances de leur martyre ne sont malheureusement pas connues, non plus que sa date et le lieu où il arriva.

FABIEN, préfet de Rome dans les premiers temps de l'empereur Dioclétien, fut nommé quand Chromace, qui s'était converti au christianisme, se fut retiré. Il se montra excessivement cruel à l'égard des chrétiens. Ayant fait arrêter les saints Nicistrate, Claude, Castore, Victorin et Symphorien, parce qu'ils cherchaient, pour leur rendre les derniers devoirs, les corps de sainte Zoé et de saint Tranquillin qui venaient d'être martyrisés, il les fit venir devant lui. Il usa pour les vaincre, de tous les moyens possibles : menaces, promesses, feinte douceur, tout fut inutile. Voyant cela, il prit les ordres des empereurs Dioclétien et Maximien, et fit appliquer trois fois de suite les saints à la torture. Ces tourments n'ayant pu abattre leur constance, il les fit jeter à la mer. Il fit mourir aussi saint Castule, les saints Marc et Marcellien, et la plupart de ceux dont il est parlé dans les Actes de saint Sébastien. (*Voy. SÉBASTIEN.*)

FABIUS (saint), l'un des saints confesseurs que Pinien, proconsul de l'Asie, détenait en

prison et qu'il mit en liberté après sa conversion, vint avec lui en Italie et habita sa maison, à Rome, avec les autres confesseurs. Le retour de Pinien eut lieu en l'année 287. La présence de Fabius et des autres ayant fait du bruit, tous furent obligés de se disséminer dans les terres que Pinien possédait en Italie. En 290, les tyrans et le peuple ayant fait mourir saint Anthime, saint Maxime et saint Bassus, Prosque, consulaire, fit trancher la tête à saint Fabius, après l'avoir très-longtemps retenu en prison et lui avoir fait souffrir divers tourments. L'Eglise célèbre la fête de saint Fabius le 11 mai. (*Voy. LUCINE*, femme de Pinien, et PINIEN.)

FABIUS (saint), fut martyrisé à Césarée. Ayant refusé de porter les enseignes de la garnison, il fut enfermé pendant quelques jours dans un cachot; ensuite, ayant subi deux interrogatoires, et persévérant à confesser Jésus-Christ, il fut condamné par le juge à perdre la tête. L'Eglise fait son immortelle mémoire le 31 juillet.

FABRICIEN, eut la gloire de verser son sang pour la foi chrétienne avec saint Philbert. Leur martyre arriva en Espagne. On en ignore la date et les circonstances. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 22 août.

FABRICIUS, gouverneur de Césarée de Cappadoce, au commencement du IV^e siècle, sous le règne de Dioclétien, fit souffrir de cruels supplices à sainte Dorothee, pour la contraindre ou à se marier, ou à sacrifier aux idoles. N'ayant pu y parvenir il la condamna à être décapitée.

FACOND (saint), souffrit le martyre en Galice, sur la rivière de Cée, avec saint Primitif. Leur combat eut lieu sous le président Attique. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise fait leur glorieuse mémoire le 27 novembre.

FAINE (sainte), vierge en Irlande, souffrit le martyre à une époque qui nous est complètement inconnue. On croit généralement qu'elle était abbesse dans le VI^e siècle. Nous n'avons point de détails authentiques sur elle. L'Eglise fait sa fête le 1^{er} janvier.

FAIUXIDA-LUGUYEMON (le bienheureux Léon), fut martyrisé au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima, avec sa femme nommée Marthe, Adrien Tacafatimundo, Jeanne sa femme, sa fille Marie-Madeleine, vierge vouée au Seigneur, et Jacques, son fils, âgé de 12 ans; enfin Léon Tacuendomi Cuniémon, et son fils Paul, âgé de 27 ans. Le roi les condamna au supplice du feu. Aussitôt que cette nouvelle fut répandue dans le pays, il se fit une immense rumeur. Tous les chrétiens s'assemblèrent et vinrent au nombre d'environ vingt mille s'offrir spontanément au martyre. L'effet de cette manifestation sublime fut tel, que plusieurs seigneurs apostats revinrent à la foi et demandèrent à partager le sort de ceux qu'on allait brûler pour Jésus-Christ. Ce fut le 7 octobre au matin, qu'on notifia aux saints confesseurs que l'arrêt qui les condamnait allait recevoir son exécution. Leur joie fut grande: ils obtinrent de communier avant de marcher au supplice;

c'est-à-dire au triomphe, car jamais on ne vit rien de pareil à ce qui se passa alors. Les fastes de l'Eglise n'ont pas gardé mémoire d'une aussi splendide ovation. Vingt mille chrétiens des campagnes entrèrent dans la ville, dans un ordre pareil à celui qu'eussent gardé des troupes parfaitement disciplinées. Ils se réunirent à environ vingt mille autres chrétiens, habitants de la ville, pour faire cortège aux saints martyrs. Ils étaient en rang, portaient chacun un cierge à la main. Les martyrs marchaient au milieu d'eux, libres, mais suivis de leurs bourreaux et d'une compagnie de soldats. Certes, cette force armée eût été bien insuffisante, si ces 40,000 hommes n'eussent pas été chrétiens; s'ils n'eussent pas su que Dieu céfend à ceux qui sont persécutés pour lui de se révolter contre la puissance établie. Ils avaient l'exemple de la légion Thébéenne, massacrée sans tirer l'épée dans les Alpes; des cohortes égorgées sur le mont Ararat en Arménie. Cet exemple, ils le suivirent, en respectant la puissance où Dieu l'avait mise. Aussitôt que le cortège fut arrivé au lieu du supplice, il s'y rangea dans un ordre parfait. Les martyrs, apercevant les poteaux auxquels ils devaient être attachés, coururent les embrasser. C'étaient huit colonnes qui soutenaient un toit de charpente; cette espèce d'échafaud était dressé sur la place du palais. Pendant qu'on faisait les derniers préparatifs, Léon Luguyemon monta sur l'échafaud, et s'adressant à la foule, après avoir obtenu silence de la main, il parla en ces termes: « Mes frères, admirez quel courage la foi peut donner à de faibles créatures! Ces apprêts terribles d'un supplice effroyable, vous le voyez bien, loin de nous terrifier, nous remplissent de joie. Au milieu des flammes, je l'espère, Dieu aidant, cette joie augmentera encore. C'est aux infidèles maintenant à voir quelle est la grandeur, quelle est l'excellence d'une religion qui peut produire de si grandes choses, élever si puissamment la nature au-dessus d'elle-même. Quant à vous, mes chers frères en Dieu, ne soyez point effrayés en voyant ces brasiers; plus ils seront ardents, plus notre victoire sera grande et prompte. Quelques souffrances à subir vont nous procurer une couronne de gloire et des trésors de bonheur qui dureront l'éternité. » La foule fit entendre un immense applaudissement. Le frémissement qui l'agitait empêcha le saint martyr de pouvoir continuer, il descendit, et alla se placer au poteau auquel il devait être attaché. Il y fut lié; les autres l'étaient déjà. Bientôt on mit le feu au bûcher qui était éloigné des martyrs d'environ trois pieds. La flamme et les tourbillons de fumée s'élevèrent alors si haut, que pendant quelques instants on ne put rien distinguer. Quand l'humidité du bûcher se fut dissipée, la flamme resta claire et on put voir les saints martyrs, dont le calme et la résignation attiraient l'admiration générale. Jacques, fils d'Adrien Mundo, apparut détaché aux yeux des spectateurs: sans lui faire beaucoup de mal, le feu avait consumé ses

liens ; il courait au travers des flammes et des brasiers : craignant que ce fût pour s'échapper, la foule lui cria d'avoir courage ; mais on cessa d'avoir cette crainte, lorsqu'on vit l'enfant se retourner avec calme et aller vers sa mère qu'il entourait de ses bras, voulant mourir avec elle. La sainte femme, qui paraissait morte, se réveilla à cette étreinte, et comme si elle eût oublié ses souffrances, elle ne cessa plus d'encourager son fils à accomplir jusqu'au bout le sacrifice de sa vie pour Dieu. Peu après, ses liens étant brûlés, elle tomba sur son fils, le couvrant de son corps. Ils expirèrent ainsi. La sœur de ce jeune enfant, Marie-Madeleine, âgée de dix-neuf ans, restait debout et semblait pleine de force et de vie quoiqu'elle parût toute consumée. On croyait qu'elle allait s'affaïsser quand on la vit prendre des charbons ardents, les mettre sur sa tête et s'en faire une couronne. Peu après, elle glissa le long de son poteau, se coucha dans le brasier et y expira paisiblement. La foule força les barrières qui entouraient le bûcher. Les chrétiens emportèrent les corps de leurs glorieux martyrs. Tout fut pris par eux, jusqu'aux charbons qui avaient procuré la mort à ces illustres victimes. Ce furent les habitants de Conzura qui emportèrent dans leur bourgade le corps de Marie-Madeleine. Mais bientôt, sur l'ordre de l'évêque, toutes les saintes reliques furent restituées et mises dans des caisses précieuses. On les transporta à Nangazaki. Les actes et les pièces du procès furent envoyés à Rome.

FALÈRE, ville de Toscane, où saint Gracilien et sainte Félicissime furent martyrisés pour la foi, sous le règne de Claude II dit le Gothique.

FAN, officier chinois, qui fut chargé, en 1746, par le vice-roi de Fo-Kien, de rechercher, avec ses soldats, les missionnaires qui pouvaient être cachés dans les environs de Fou-ngan. Il s'en acquitta avec une sévérité extrême ; la haine qu'il avait pour les chrétiens peut seule expliquer l'acharnement qu'il y mit, comme la conduite qu'il tint après la capture des missionnaires. Il fit comparaître devant le tribunal du gouverneur de Fou-ngan, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du vice-roi, plusieurs chrétiens et chrétiennes de la localité. Plusieurs ayant refusé de dire la demeure de l'évêque et des missionnaires, un chrétien concubinaire, interrogé à son tour, déclara qu'il demeurait chez la veuve Miao, une des prisonnières. Il la fit immédiatement mettre à la torture ainsi que neuf autres chrétiennes, mais ce fut inutilement ; rien ne put leur arracher leur secret. Une onzième, épouvantée de l'appareil des tortures, déclara ce qu'elle savait et dit qu'on l'avait faite chrétienne malgré elle en l'importunant. Cette trahison était un acte que *Fan* ne pouvait pas laisser sans récompense ; il fit porter cette femme en chaise chez elle, et lui fit cadeau de plusieurs pièces de soie. Il employa tout le jour à donner la torture, et se montra si cruel que le gouverneur, qui ne pouvait retenir ses larmes, lui en fit repro-

che. Ce gouverneur était au fond un homme humain, qui trouvait qu'on tourmentait des innocents, et qui avait logé chez lui l'un des prisonniers, le P. Alcober, le faisant même servir par ses domestiques. L'officier *Fan*, fort de l'appui du vice-roi, s'emporta jusqu'à reprocher au gouverneur, dont cependant il était l'inférieur en grade, de manquer de courage dans l'accomplissement de ses devoirs. La nuit ne put mettre fin à la rage de cet homme. Il fit donner la question à six chrétiennes à qui il ne put rien arracher ; mais une servante, vaincue par la violence du mal, le conduisit où étaient les PP. Serrano et Diaz, cachés entre deux planchers. Il éprouva une joie très-grande de la prise de ces deux missionnaires. N'ayant pu les forcer à lui dire où était l'évêque, il fit donner des soufflets au P. Serrano et appliquer le P. Diaz à la torture appelée Kia-kouen : sa fureur était sans bornes ; il voulait que ceux qui lui obéissaient se montrassent aussi cruels que lui. Il fit donner des coups de bâtons à deux païens, pour les forcer à déclarer où étaient les autres missionnaires. Comme ils ne pouvaient dire ce qu'ils ignoraient, ils furent retenus plusieurs jours en prison. Le 30 juin, le P. Royo et l'évêque de Mauricaste ayant été obligés de se livrer eux-mêmes, tous les prisonniers subirent un interrogatoire. Une chrétienne, nommée Thérèse, fut interrogée par lui, et comme ses réponses flétrissaient les questions odieuses et impudiques qu'il lui adressait, il la fit mettre à la torture. Quelque temps après, plusieurs chrétiens furent pris, neuf hommes et cinq femmes. Ils comparurent devant le gouverneur d'une ville de troisième ordre. La plus jeune des femmes se présente avec les mains horriblement meurtries par les tortures : « Qui vous a donc si horriblement maltraitée, lui demanda le magistrat ? — C'est par ordre de l'officier *Fan*, répondit-elle, que moi et mes compagnes avons été traitées de la sorte. » Ces femmes étaient du nombre des personnes que ce barbare persécuteur avait fait torturer à domicile, pour les contraindre à dire où étaient les missionnaires. Dans tout le cours de cette procédure, *Fan* se fit remarquer non-seulement par la cruauté qu'il déploya envers les accusés, mais encore par la calomnieuse industrie qu'il employait à leur imaginer des crimes : dans les instructions qu'il donna, il accusait les missionnaires de magie, d'impudicité. Ayant trouvé une caisse d'ossements qui appartenait au P. Alcober, il prétendit que ces hommes de Dieu tuaient de petits enfants ; qu'ils tiraient de leurs têtes des filtres qui leur servaient à séduire de jeunes filles, qu'ils faisaient avorter ensuite, à l'aide des remèdes qu'ils avaient apportés d'Europe. Cette caisse contenait les ossements d'un missionnaire mort depuis longtemps, précieuses reliques que ses successeurs voulaient envoyer en Europe. Les juges voulurent en faire la visite ; ils nommèrent pour cela des experts préposés à l'examen des cadavres. La caisse ouverte, les osse-

ments furent trouvés presque en poussière. Vu la ténuité des fragments, Fan soutenait que c'étaient des os de petits enfants. Les experts affirmaient qu'ils appartenaient à une personne morte depuis au moins un siècle. Les juges restaient dans un grand embarras. On trouva le corps d'une vertèbre assez entier pour être mesuré; on constata positivement, d'après ses dimensions, qu'il appartenait à une grande personne. L'officier Fan soutenant toujours son premier dire: Les juges indignés lui dirent qu'il n'y avait pas de milieu pour lui entre l'ignorance et la mauvaise foi: « Nos livres sont précis, dirent-ils, à cet égard; le mode de vérification est tout tracé. Si nous agissons en dehors des prescriptions qu'ils contiennent, nous agissons contre l'équité et contre la loi. Faites un rapport à votre gré, cela vous regarde. Quant à nous, nous jugerons d'après l'évidence et la justice. » L'acte de vérification fait, on dut refermer la caisse; chacun devait y apporter son seau, afin qu'il fût bien constaté qu'il n'y avait pas de fraude possible. Fan refusa de signer l'acte et de sceller la caisse. Cependant, les juges l'y contraignirent. Le juge criminel de la province approuva leur façon d'agir et confirma la sentence par laquelle il déclarait les missionnaires innocents. Fan se rendit près du vice-roi et les accusa d'avoir été corrompus par argent. Il dit que des chrétiens venus de Fou-ngan avaient acheté, à l'aide de sommes considérables, tout le personnel des tribunaux, et même les officiers et les soldats. Le vice-roi cassa les procédures, commit de nouveaux juges, et fit venir de nouveaux témoins, entre autres la chrétienne que Fan avait récompensée de son apostasie. Il fallait que la scélératesse de cet homme se manifestât de tous points: cette femme repentante rétracta son apostasie et raconta comment l'officier la lui avait, en secret, conseillée, et les moyens à l'aide desquels il l'y avait déterminée. Plusieurs soldats furent cassés de leurs charges et condamnés à deux mois de cangue. Alors tout alla au gré de Fan. Il put maltraiter à sa guise chrétiens et païens: les uns furent mis à la cangue, les autres bâtonnés. Plusieurs furent reconduits chez eux chargés de chaînes. Il fit donner quarante coups de bâton à chacun des cinq chrétiens qui refusèrent d'adorer une idole sur l'ordre qu'il leur en avait donné. Ce fut ainsi qu'un seul homme, par sa scélératesse, fit prévaloir l'iniquité et fut cause que cinq missionnaires furent condamnés à mort et exécutés. Il est fâcheux qu'on ignore comment finit un homme coupable d'un tel crime et de tant de révoltantes cruautés commises pour en procurer la perpétration. Il est très-probable qu'il périt frappé de la malédiction céleste. Ce qui nous porte à le croire, c'est que le vice-roi de Fo-kien, dont il était l'instrument, fut puni d'une façon éclatante. Or, par tout ce que nous venons de dire, il demeure bien constant que l'instrument s'était rendu assez intelligent de ses actes et les avait commis avec assez de volonté per-

verse pour être aussi coupable que la main qui l'avait mis en jeu. Le vice-roi de Fo-kien fut élevé quelque temps après à la charge de mandarin supérieur des fleuves dans la province de Nankin. Il jouissait en paix de cette augmentation de fortune quand l'impératrice mourut. Lorsque les vengeances de Dieu sont prêtes, les plus petits événements leur servent de conducteurs. L'ancien vice-roi eut la malheureuse idée de se faire raser la tête pendant que tout le monde était en deuil, c'est cette faute qui valut lui faire payer tous ses attentats contre la religion et ses ministres. Il fut dégradé, exilé; on le força de rebâtir à ses frais une forteresse en ruines, enfin il fut condamné à être décapité. L'Empereur lui devait une grâce pour la façon dont il l'avait toujours servi, il la lui accorda; il revint sur la sentence et lui permit de s'étrangler lui-même.

FANATISME. Nous définissons ce mot dans la citation d'un de nos ouvrages (*Les Passions*) que nous faisons plus loin. Nous l'inscrivons ici, parce qu'il est en quelque sorte un instrument de persécution morale. Tous les arrière-petits-fils de Voltaire et de Diderot, tous ces niais qui se prétendent philosophes et qui outragent la religion, ont ce mot dans leur vocabulaire, pour le jeter comme une insulte à tout ce qui est religieux en ce monde. Quand ces gens-là, dans la discussion, ont nommé leurs adversaires jésuites, fanatiques, quand ils ont parlé de progrès humanitaire, d'émancipation sociale, ils ont lancé tous leurs foudres et se reposent dans la majesté du triomphe. C'est à l'adresse de ces voltairiens de bas étage que nous envoyons la citation suivante:

Les passions humaines abusent de tout, et l'abus des meilleures choses produit les plus grands désordres. Le sentiment religieux exploité par les passions produit le fanatisme, que nous définirons le zèle aveugle pour la religion ou l'effet d'une fausse conscience qui abuse de la religion et l'asservit au dérèglement des passions.....

Autant le sentiment religieux est aimé de Dieu et digne des respects du genre humain, autant le fanatisme mérite la haine des cieux et de la terre. Ce vice enchaîne les peuples, les abrutit et les tue. Nous ne sommes point de ceux qui veulent nier les effets déplorables de ce vice; la vraie religion n'a point peur de ces aveux, ils sont une accusation qu'elle fulmine la première contre ceux qui se sont servis de son nom pour commettre leurs atrocités. Sa morale tout entière, les préceptes de son divin fondateur, flétrissent ce vice destructeur de toute civilisation, de toute justice, de toute humanité. De tout temps le fanatisme a régné dans le monde; il présidait aux monstruosité religieuses de l'antiquité qui nous glacent encore d'épouvante, il immolait partout des victimes humaines et notre sol est encore couvert des autels sanguinaires où les druides faisaient couler le sang de nos pères. A Carthage, il y avait une statue de Saturne toujours embrasée;

on y attachait de jeunes enfants pour plaire à ce dieu qui avait, dit-on, dévoré les siens. A Mexico, sur les autels de Witziliputzili, le paganisme ordonnait encore, sous Montézuma, tel sacrifice où trente mille victimes perdaient la vie.

En tous lieux le fanatisme immola ceux dont il réprouvait les croyances : Socrate fut mis à mort par celui de ses concitoyens ; celui des Juifs arrosa d'un sang divin la montagne du Calvaire ; celui des persécuteurs des chrétiens fit périr plus de quinze millions de martyrs. Toutes les sectes, toutes les hérésies, toutes les religions ont eu leurs fanatiques. Le mahométisme a coûté la vie à trois millions d'hommes, égorgés en vue du prosélytisme, Mahomet avait dit : « Je laisse mon évangile aux croyants pour convertir les infidèles, et mon épée pour les exterminer. » On voit par là que le fanatisme est dans cette religion même, il en est un commandement. Le catholicisme a eu ses fanatiques aussi, qui, oubliant les préceptes de leur divin Maître, inondèrent à bien des reprises les provinces du monde chrétien d'un sang que la morale évangélique leur défendait de répandre.

Certes, nous sommes les premiers à le dire, le fanatisme, chez nous comme partout, a commis bien des crimes, bien des attentats ; mais nous prétendons aussi que les reproches qu'on lui adresse à cet égard sont exagérés de beaucoup. Bien souvent les massacres, les persécutions, les assassinats judiciaires qu'on lui impute, ont été commis dans un but politique ou de vengeances particulières, par des hommes qui se servaient du prétexte de la religion. Il est un grand nombre de ces forfaits qui salissent les pages de l'histoire, auxquels, quoi qu'on ait dit, le vice dont nous parlons a été complètement étranger. Il est hors de doute, et les auteurs protestants eux-mêmes ont été les premiers à le reconnaître, que l'horrible assassinat du Nouveau Monde n'a eu pour cause que l'insatiable cupidité des conquérants. Certainement il y avait des prêtres parmi ces dévastateurs, parmi ces tigres altérés de sang, mais parlaient-ils le langage de la religion, ceux-là ? N'avait elle pas, au contraire, dans Las Casas, ce sublime et saint apôtre, la personnification vivante de sa morale et de ses enseignements ? N'allait-elle pas, par sa bouche, faire entendre les plus énergiques protestations aux puissances d'alors ? N'allait-elle pas effrayer de ses menaces les égorgés et s'interposer entre la victime et l'assassin ?

La Providence, du reste, a donné à cette question une éclatante solution ; elle a puni qui méritait l'être ; Dieu se retire des peuples qui assassinent les peuples. L'Espagne, autrefois si florissante, aujourd'hui si abaissée, si dégradée, subit sa peine pour tant de sang répandu ; ses guerres civiles incessantes, ses assassinats entre citoyens, son fanatisme inintelligent et dégradé ; au-dessus de tout cela, sa race abâtardie de souverains,

qui a tout pollué, ne sont-ce pas là des châtimens d'en haut ?

La Saint-Barthélemy elle-même est-elle bien imputable au fanatisme religieux ? N'est-elle point plutôt le résultat d'une combinaison politique et de passions personnelles ? Beaucoup d'auteurs le soutiennent, et dernièrement nous avons entendu un jeune orateur de grand talent et de haute espérance, M. de Falloux, se faire, au sein du congrès scientifique de France, le brillant défenseur de cette opinion.

Bien des hommes qui se prétendent philosophes ont pris à tâche d'attaquer la religion par les reproches de fanatisme qu'ils lui adressent ; ils se servent de ce mot pour effrayer tous ceux qui croient à Dieu et principalement ceux qui se soumettent aux dogmes et aux pratiques du catholicisme. Celui qui va prier dans un temple, qui suit une procession, qui accomplit le plus simple des devoirs du chrétien, ils le nomment *fanatique*. Quand ils écrivent sur ce vice, où vont-ils en chercher des exemples ? Toujours dans le catholicisme. Il est le point de mire de toutes leurs attaques, le but de toutes leurs déclamations furibondes. D'où vient cela ? C'est qu'ils savent bien que là est la plus puissante des croyances, celle qui plonge ses racines dans la divinité même, celle en un mot qui est le mieux faite pour gouverner les hommes. Jamais on ne les voit s'attaquer aux sectes dissidentes ; ils comprennent qu'elles tomberont d'elles-mêmes, qu'elles se détruiraient de leurs propres mains. Ils laissent tranquilles le protestantisme et ses sectes innombrables ; ils ne disent rien des chrétiens grecs, des mahométans, ils ne décochent point leurs flèches acérées contre les rêveurs qui se posent en messies parmi nous, et qui tour à tour viennent donner au monde le spectacle de leur folie et de l'inanité de leurs doctrines. Ils sont au contraire frères de tous ces nouveaux prophètes ; ils tendent la main aux saint-simoniens, aux phalanstériens ; ils sont les prôneurs de l'abbé Châtel ; ils appellent sous leurs drapeaux quiconque a une pierre ou de la boue à jeter dans le champ de la vraie religion.

Ils l'attaquent sans cesse par tous les moyens, même les plus honteux, le mensonge et le scandale. Comme ces requins voraces qui suivent les navires pour dévorer les immondices qu'on jette à la mer, ils suivent le vaisseau de l'Eglise ; et s'il rejette de son sein quelque impureté, s'il livre aux flots quelque pestiféré, ils s'en emparent, car ils sont là pour ramasser tout ce qui tombe, et tant qu'il reste un lambeau de cette proie infecte, ils le lancent et le reprennent pour le lancer encore contre le vaisseau glorieux qui poursuit sa course vers l'éternité, sans s'inquiéter des ordures qui flottent dans son sillage.

Fanatisme ! c'est le mot de ralliement des ennemis de la religion, c'est le thème éternel, le canevas de toutes leurs déclamations, l'épithète ridicule qu'ils prodiguent à tort et à travers à tous ceux qui ne pensent pas

comme eux ; avec la plus insigne mauvaise foi, ils confondent sans cesse la religion avec l'abus, ils lui attribuent ce qui ne provient que des passions, et lui font un crime du crime de ses enfants coupables, qu'elle est la première à condamner. Mais cette rage aveugle qui les emporte, qui les rend injustes, intolérants et absurdes, qu'est-ce donc, si ce n'est un fanatisme d'un autre genre ? C'est lui qui faisait à Nantes les noyades de prêtres, qui les assassinait à Paris dans les prisons ; qui les chassait partout de leurs églises pour les envoyer à l'échafaud ou en exil, et violentait les consciences de tout un peuple. Oui, toutes les croyances ont eu des fanatiques ; vous en êtes la déplorable preuve, et nous avions besoin, tout en stigmatisant les abus coupables de l'esprit religieux exploité par les passions humaines, de stigmatiser aussi le fanatisme de l'irrégion. Quant à choisir entre les deux, pour l'honneur et pour le bien de l'humanité, nous préférons le premier, et les motifs de notre préférence, nous les copions dans Rousseau. Nous voulons laisser cet écrivain les dire lui-même, malgré sa tendance à ne vous faire entendre la vérité qu'à demi, en raison de ses sympathies phi-oso-phies.

« Le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger, pour en tirer les plus sublimes vertus, au lieu, que l'irrégion, et, en général, l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, effémine, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'objection du moi humain, et s'ape ainsi à petit bruit les vrais fondements de toute société. » Plus loin : « L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'Etat sous le despotisme : c'est la tranquillité de la mort, elle est plus destructive que la guerre même. »

Quant à nous, nous maudissons tous les fanatismes ; les paroles que prononçait saint Bernard : « *Fides suadenda, non imperanda* : La foi doit être persuadée et non pas commandée, » doivent être la devise de toute liberté, de tout pouvoir.

Le fanatisme est l'arme la plus redoutable du despotisme, à qui il inspire de violenter les consciences, de tuer pour convertir et souvent sous prétexte de convertir. Il est maudit par la vraie religion, qu'il tend à déshonorer, en la faisant servir de prétexte aux inquisiteurs et aux bourreaux. Elle anathématisa ceux qui se servent d'elle pour commettre ainsi des crimes, se voile la face de douleur en ces jours de deuil et de malédiction, et Dieu garde ses vengeances contre les audacieux qui méprisent ses commandements et qui font de la loi d'amour et de fraternité qu'il a donnée aux hommes une loi de haine et de sang.

FANDILAS (saint), était prêtre et moine. Il fut décapité à Cordoue, durant la persécution des Arabes, pour avoir confessé Jésus-

Christ. Ce jeune moine remarquable, par sa vertu et sa bonne mine, fut le premier à se présenter au martyr durant la persécution d'Abdérame II. Il était de la ville d'Acci, aujourd'hui Guadix ; étant venu à Cordoue pour étudier, il embrassa la vie monastique et se retira à Tabane sous la conduite de l'abbé Martin. Après qu'il y eut vécu quelque temps, les moines de Pegna-Mellar le demandèrent à son abbé, et malgré lui le firent ordonner prêtres, pour gouverner la double communauté d'hommes et de femmes de ce lieu-là. Etant abbé, il redoubla ses jeûnes, ses veilles et ses prières. Un jour, il vint à Cordoue se présenter hardiment au cadí, lui prêcher l'Évangile, et lui reprocher les impuretés de sa secte. Le cadí l'ayant mis en prison et chargé de chaînes en rendit aussitôt compte au roi, qui entra en grande colère, admirant cette hardiesse et ce mépris de sa puissance. Il ordonna aussi d'arrêter l'évêque de Cordoue, mais il s'était sauvé. Le roi avait donné aussi un ordre général de faire périr tous les chrétiens et de vendre leurs femmes pour les disperser ; mais les grands lui firent révoquer cet ordre, lui représentant qu'il n'était pas juste de perdre tant de peuple pour la témérité d'un seul, à laquelle aucun des plus sages et des plus considérables n'avait pris part. Il se contenta donc de faire couper la tête à Fandilas et exposer son corps au delà du fleuve, le 13 juin 833. L'Église fait sa mémoire le même jour. (*Voy. PERSÉCUTION DES MUSULMANS.*)

FAN-TCHAO-TSO, mandarin et censeur de l'empire chinois, forma, en 1711, le 23 décembre, le projet de faire proscrire le christianisme et l'attaqua ouvertement. Le devoir de sa charge l'obligeait à avertir l'autorité supérieure des désordres, des fautes qui pouvaient exister ou se commettre dans l'empire. Fan-Tchao-Tso détestait le christianisme. Ce fut pour cela qu'il le dénonça à l'animadversion de l'empereur. Ce qui déterminait sa conduite fut le fait suivant : les jésuites français avaient un établissement à Ouen-Gnan, patrie de ce magistrat. Un petit-fils qu'il affectionnait se maria à une néophyte. Il fut convenu qu'elle serait libre de pratiquer sa religion. Malgré cette promesse, le jour du mariage on voulut lui faire adorer les idoles domestiques, selon l'usage chinois. Malgré sa belle-mère et d'autres parentes, la mariée demeura inébranlable. Le vieil aïeul du marié se trouva fort offensé de cette résistance et voulut en faire porter la peine à la religion qui l'avait dictée. Il dressa donc un mémoire contre elle et le remit à l'empereur. Ce prince le reçut et écrivit en bas : *Renvoyé au tribunal des Rites*. Le rapport fut favorable à la religion et le censeur manqua son but. (*Voy. l'article CURNE.*)

FARGEAU (saint), prêtre et martyr, fut martyrisé à Besançon, avec le diacre saint Fargeon. Tous deux, ayant été envoyés par saint Irénée pour prêcher la parole de Dieu, ils souffrirent sous le juge Claude divers tourments et furent enfin décapités. L'Église célèbre leur mémoire le 16 juin.

FARGEON (saint), diacre et martyr, fut martyrisé pour la foi, à Besançon, avec le prêtre saint Fargeau. Ayant été envoyés par saint Irénée pour prêcher l'Évangile, ils souffrirent divers tourments avant d'avoir la tête tranchée. L'Église honore leur mémoire le 16 juin.

FAUSTE (saint), était soldat. Il obtint la palme du martyre sous l'empereur Commode, après avoir confessé Jésus-Christ au milieu des plus grands tourments. Les détails nous manquent sur son compte. L'Église vénère sa sainte mémoire le 7 août.

FAUSTE (saint), martyr, ayant été mis en croix sous l'empereur Dèce, y vécut cinq jours ; enfin il fut percé de flèches et reçut ainsi la palme des glorieux combattants de la foi. L'Église fait sa glorieuse mémoire le 16 juillet.

FAUSTE (saint), prêtre et martyr, fut couronné à Alexandrie sous le règne de l'empereur Dèce, et s'il faut en croire les mémoires des Grecs, sous un gouverneur nommé Valère. Probablement que le gouverneur Sabinus s'appelait aussi Valérius. Saint Fauste, avec saint Macaire, saint Abibe ou Bibe, et plusieurs autres, eut la tête tranchée. L'Église fait leur fête à tous le 5 septembre.

FAUSTE (saint), fut décapité à Pérouse, pendant la persécution de Dèce, probablement en 251, avec les saints Florence, Julien Cyriaque, Marcellin. L'Église honore la mémoire de tous ces saints martyrs le 5 juin : C'est à tort que le Martyrologe imprimé à Lille (Catalogne) pour l'usage des baptêmes, dit le 4 de ce mois.

FAUSTE (saint). Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Alexandrie, les saints prêtres et diacres Caius, Fauste, Eusèbe, Chérémon, Lucius et leurs compagnons, dont les uns furent martyrisés durant la persécution de Valérien, et les autres, en servant les martyrs, reçurent la récompense des martyrs. » L'Église fait leur fête le 4 octobre.

FAUSTE (saint), martyr, souffrit avec les saints Denis, Caius, Pierre, Paul et quatre autres, sous l'empereur Dèce. Depuis, sous Valérien, ayant enduré de longs tourments par ordre du président Emilien, ils remportèrent la palme du martyre. (*Extrait du Martyrologe romain.*) L'Église fait la fête de tous ces saints le 3 octobre.

FAUSTE (saint), martyr, prêtre de l'Église d'Alexandrie, fut mis à mort pour la foi, en l'an 311, avec saint Pierre, évêque de cette ville, par ordre de Maximin Daïa, avec les saints Dion et Ammonius. L'Église célèbre leur fête à tous le 26 novembre.

FAUSTE (saint), martyr, reçut la couronne en Espagne pour Jésus-Christ, en l'an 304. La persécution du tyran Dioclétien décidait alors l'Église. Ce fut un nommé Eugène, qui commandait une partie de l'Espagne pour les Romains, qui le fit mourir avec les saints Janvier et Martial. La fête de ces saints arrive le 13 octobre. (Pour plus de détails, voy. les Actes de saint JANVIER à son article.)

FAUSTE (saint), diacre et martyr, faisait

partie de l'Église d'Alexandrie. Ayant été d'abord exilé avec saint Denis, durant la persécution de l'empereur Valérien, il fut ensuite décapité dans sa vieillesse, sous l'empire de l'impératrice Dioclétienne, et termina ainsi son martyre. C'est le 19 novembre que l'Église fait sa sainte fête.

FAUSTE (saint), fut l'un des quatre-vingt martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique sous le proconsul Amulius, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'impératrice Dioclétienne suscita contre l'Église du Seigneur. (Voy. SATURNIN.) L'Église célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

FAUSTE (saint), reçut la palme du martyre à Antioche avec saint Timothée. Nous ne possédons aucun détail sur leur compte. L'Église fait leur fête le 8 septembre.

FAUSTE (saint), reçut la palme du martyre à Rome sur la voie Latine, avec le prêtre Bon, Maur et neuf autres dont les noms sont inconnus. Leur martyre est rapporté dans les Actes du pape saint Etienne. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 1^{er} août.

FAUSTE (sainte), vierge et martyre, souffrit la mort à Cyzique sur la Propontide, pour la défense de la religion. Elle eut pour compagnon de son martyre saint Evilase. Leur martyre arriva sous l'empereur Maximien. Evilase, qui était prêtre des idoles, après avoir fait raser la tête de la sainte pour la couvrir de honte, ordonna de la suspendre et de la torturer ; puis, voulant la faire scier par le milieu du corps, il fut impossible aux bourreaux d'y réussir, ce qui le remplit d'un tel étonnement, qu'étant tout à coup changé, il crut en Jésus-Christ et fut lui-même mis à la torture par l'ordre de l'empereur ; tandis que Fauste ayant eu la tête tranchée et tout le corps percé de clous, fut jetée dans une poêle ardente. Alors on entendit une voix céleste qui l'appelait, et à l'instant même, elle passa avec Evilase au séjour du repos éternel. L'Église fait leur fête collectivement le 20 septembre.

FAUSTIN (saint), eut la gloire de donner son sang avec saint Jovite à Bresse, sous le règne et durant la persécution d'Adrien, environ l'an 120. L'histoire que Rollandus en donne ne nous paraît pas de nature à mériter créance. L'Église fait sa fête le 15 février.

FAUSTIN (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les saints autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Herculan, Numère, Storcinnus, Mene, Commode, Herne, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandeus, Monacre, Olymp, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

FAUSTIN, prêtre de l'Église d'Alexandrie. Durant la persécution de Dèce, saint Denis, évêque de cette ville, envoyait ses prêtres Maxime, Dioscore, Demètre et Luce, porter

aux fidèles des secours et des consolations. Faustin, qui, dit le saint, était plus célèbre dans le monde, *allait de côté et d'autre* dans l'Égypte pour se cacher. Nous devons nous abstenir de commentaires; car à cette époque nous voyons de grands saints prendre la fuite pour éviter la persécution. Cependant il y a comme un reproche dans les paroles de saint Denys, et d'après les règles ordinaires, le prêtre doit rester près de son troupeau en temps de persécution, comme le soldat près du drapeau le jour du combat, comme le médecin dans le lieu où sévit l'épidémie.

FAUSTIN (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Église romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Église célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy. CYRIAQUE. Voy. aussi l'abbé Grandidier, Hist. de l'Église de Strasbourg.*)

FAUSTIN (saint), et saint Simplicius, son frère, habitaient Rome au temps de la persécution de Dioclétien. En 303, ils furent arrêtés pour la foi, cruellement tourmentés et enfin décapités. On jeta leurs corps dans le Tibre. Béatrix, leur sœur, les en ayant retirés, les enterra, puis elle passa le fleuve et resta sept mois cachée chez une femme, nommée Lucine, avec laquelle elle était jour et nuit en prières. Au bout de ce temps, un de ses parents, qui désirait s'approprier ses biens, la dénonça. Ayant protesté devant le juge que jamais elle n'adorerait des idoles de bois et de pierre, elle fut étranglée dans sa prison. L'Église honore tous ces martyrs le 29 juillet. (*Voy. les Bollandistes.*)

FAUSTIN (saint), martyr, mourut pour la foi en Afrique, avec les saints Lucius, Candide, Célien, Mace, Janvier et Fortunat. Le Martyrologe n'a laissé aucun renseignement authentique sur eux. On ignore jusqu'à l'époque où eurent lieu leurs combats. L'Église honore la mémoire immortelle de ces saints combattants de la foi le 15 décembre.

FAUSTIN (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 22 mai, avec les saints Timothée et Vénuste. Ils souffrirent le martyre ensemble à Rome, à une époque et dans des circonstances qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. L'Église fait leur fête le 22 mai.

FAUSTIN (saint), fut martyrisé à Rome pour la défense de la religion chrétienne. Quarante-quatre autres dont nous ne possédons malheureusement pas les noms, le suivirent dans sa gloire. L'Église fait collectivement leur mémoire le 17 février.

FAUSTIN (saint), évêque et confesseur, souffrit de grands tourments en l'honneur de Jésus-Christ. Nous n'avons point de détails authentiques sur lui. L'Église fait sa fête le 16 février.

FAUSTINIEN, juge commis par l'empereur Déce pour juger les deux sœurs Victoire et Anatolie, que leurs deux fiancés Eugène et

Aurélien n'avaient pu faire changer de résolution, après qu'elles eurent déclaré que, ne voulant être que les épouses du Seigneur, elles renonçaient à l'état de mariage. Faustinien les fit toutes deux percer avec une épée. Les Actes des saintes disent qu'il fit jeter sur sainte Anatolie un serpent qui ne lui fit aucun mal. Durant les tourments qu'il fit endurer aux deux saintes avant de leur faire donner le coup mortel, un nommé Audax, témoin de leur inébranlable courage, se déclara chrétien. Faustinien le fit immédiatement arrêter et conduire en prison, puis décapiter sans aucun délai. (*Voy. VICTOIRE, ANATOLIE, AUDAX, EUCÈNE, AURÉLIEN.*)

FÉBRONIE (sainte), vierge et martyre, reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Sibapolis en Syrie, pour la conservation de sa foi et de sa chasteté. Durant la persécution de Dioclétien, sous le juge Lyssinaque, elle fut d'abord fouettée et tourmentée sur le chevalet, ensuite déchirée avec des peignes de fer et jetée dans le feu. Enfin, ayant eu les dents cassées, les mamelles coupées et la tête tranchée, parée de ses souffrances comme d'autant de précieux ornements, elle alla dans le ciel rejoindre son divin époux. L'Église honore sa mémoire le 25 juin.

FÉLICIE (sainte), cueillit la palme du martyre à Vienne, en Gaules, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Il fut mis à mort avec saint Séverin et saint Exupère. On manque de détails sur leur martyre. Ces saints, vers le milieu du IV^e siècle, révélèrent eux-mêmes, à l'évêque Pascase le lieu où leurs corps avaient été enterrés. Le saint évêque les fit transporter dans l'église de Saint-Romain. La fête de ces trois saints a lieu le 13 novembre. (*Voy. SÉVERIN.*)

FÉLICIE (sainte), reçut la couronne du martyre sous l'empire de Déce, en l'année 250. Il avait été nommé évêque de Foligni, par le pape saint Victor. Quand il accomplit son sacrifice, il était parvenu à un âge fort avancé. Malheureusement les détails manquent sur le genre de mort de ce saint évêque; car les trois vies que donne Bollandus, sont toutes trois contradictoires, et toutes trois isolément insoutenables. L'Église fait sa fête le 24 janvier.

FÉLICIE (sainte), souffrit le martyre à Nomente, vers l'an 286, avec saint Prime. Ces deux citoyens, c'est-à-dire habitants de Rome, furent, dit-on, déferés à Dioclétien et à Maximien Hercule, parce que leurs dieux ne voulaient pas rendre d'oracles que ces deux chrétiens n'eussent été punis ou contraints de sacrifier. Ils furent pris et amenés aux deux empereurs, devant qui, ayant confessé la foi et refusé de sacrifier, ils furent déchirés à coups de fouets, et puis remis, dit-on, entre les mains de Promote, juge de Nomente, pour leur faire souffrir toutes sortes de supplices, s'ils ne voulaient sacrifier. Promote s'acquitta trop fidèlement de sa commission, et après avoir tenu longtemps

les saints en prison, il leur fit souffrir bien des tourments et leur fit enfin trancher la tête, le 9 juin, jour auquel leur fête est marquée partout. Leurs Actes portent que saint Félicien avait alors quatre-vingts ans : dont il y en avait trente qu'il avait connu la vérité, et qu'il s'était résolu à ne plus penser à tous les plaisirs du monde pour servir uniquement son créateur.

Nous passons plusieurs autres choses, qu'on pourrait tirer de ces Actes; car, quoiqu'ils ne soient pas des plus mauvais, il y a néanmoins diverses choses qui font de la peine et qui auraient besoin d'être corrigées, comme dit Baronius. Pour la vénération des saints, elle est attestée par les Martyrologes de saint Jérôme, par Bède, Adon qui copie presque leurs Actes, et plusieurs autres. Leur fête est marquée partout au 9 juin, même dans le Sacramentaire de saint Grégoire et dans le Calendrier du P. Fronto. Leurs Actes portent qu'après que la persécution eut cessé, les chrétiens bâtirent une église sur leur tombeau, près de Nomente, ou Lamentana, comme on l'appelle aujourd'hui, à cinq ou six lieues de Rome, et il y avait en cet endroit un cimetière de leur nom. Le pape Théodore transporta de là leurs corps à Rome, vers l'an 643, et les mit dans l'église de Saint-Etienne, sur le mont Cœlius, d'où vient qu'Usuard en parle comme si c'était le lieu de leur martyre. On met aussi un saint Prime et saint Félicien, martyrs, à Agen. (Voy. Tillemont, tome IV, page 371.)

FÉLICIEEN (saint, martyr, l'un des soldats qui gardaient saint Victor dans sa prison, à Marseille, se convertit en voyant la lumière miraculeuse qui éclaira durant la nuit cette prison. Maximien l'ayant su, fit venir saint Victor avec les trois soldats convertis, Alexandre, Longin et Félicien, et les fit décapiter tous les trois. L'Église célèbre la mémoire de ces saints martyrs, avec celle de saint Victor, le 21 juillet. (Voy. Victor de MARSEILLE.)

FÉLICIEEN (saint), martyr, souffrit à Rome, pour la foi de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Fortunat, Firme et Candide. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances leur martyre eut lieu. L'Église célèbre leur mémoire le 2 février.

FÉLICIEEN (saint), reçut la palme du martyre à Ravenne, avec les saints Valentin et Victorin. On ignore la date et les circonstances de leur combat. L'Église honore leur sainte mémoire le 11 novembre.

FÉLICIEEN (saint), eut le glorieux privilège de verser son sang pour la défense de la religion chrétienne, avec les saints Hyacinthe, Quint et Lucius. Leur martyre eut lieu en Lucanie. L'Église fait leur fête le 29 octobre.

FÉLICIEEN (saint), évêque et martyr, reçut la palme du martyre à Minden, en Allemagne. Nous ne possédons aucun détail sur l'époque et les circonstances de son martyre. L'Église honore sa glorieuse mémoire le 20 octobre.

FÉLICIEEN (saint), souffrit le martyre en Afrique, avec saint Philappien et cent vingt-quatre autres dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Église honore leur mémoire le 30 janvier.

FÉLICISSIME (saint), confesseur; le Martyrologe romain le nomme martyr. (Voy. à cet égard les observations que nous faisons à l'article de saint ROGATIE.) Saint Félicissime eut la gloire d'être l'un des premiers à soutenir en Afrique l'effort de la persécution, sous l'empire de Dèce, en l'an de Jésus-Christ 250. D'après ce qu'en dit saint Cyprien, il demeure fort probable que saint Félicissime était un simple laïque. Il montra un courage inébranlable, une vertu à toute épreuve, et tous les historiens, à commencer par saint Cyprien, qui avait été le témoin de ses vertus, le donnent comme le très-digne compagnon du prêtre saint Rogatien. L'Église célèbre sa fête, avec celle de ce dernier saint, le 26 octobre.

FÉLICISSIME (saint), diacre et martyr, fut mis à mort en 253, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diacres Agapet, Janvier, Magne, Vincent et Etienne. Ils furent tous décapités. L'Église honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

FÉLICISSIME (saint), l'un des deux fils de Claude, le géôlier, à la garde duquel avaient été remis les saints Marc et Marcellien, du temps de l'empereur Caïn, en 284, souffrit le martyre en Campanie, où il s'était retiré avec saint Chromace et beaucoup d'autres chrétiens. Il est probable que cela n'arriva qu'en 286. Ce saint avait été converti par saint Sébastien, et baptisé par le prêtre saint Polycarpe. Il avait été fait probablement sous-diacre, ainsi que son frère saint Félix. L'un d'eux se nommait aussi Symphorien, on ne sait lequel. Or, on trouve que celui qui se nommait Sébastien fut martyrisé à Rome avec son père: c'est ce qui fait que l'un des deux saints ne fut pas martyrisé en Campanie, quoi qu'en dise le Martyrologe romain, et par double emploi les Actes de saint Sébastien. La fête de saint Félicissime est inscrite au Martyrologe romain à la date du 2 juillet. (Voy. SÉBASTIEN et CLAUDE.)

FÉLICISSIME (saint), reçut la couronne du martyre à Todi, avec les saints Héraclius et Paulin. Nous manquons de détails authentiques. L'Église fait la fête de ces glorieux martyrs de la foi le 26 mai.

FÉLICISSIME (saint), versa son sang pour la foi à Pérouse. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail authentique sur lui. L'Église fait sa mémoire le 24 novembre.

FÉLICISSIME (sainte), vierge et martyre, fut mise à mort pour la foi durant la persécution de Claude II le Gothique, avec saint Gracilien, dans la ville de Falère en Toscane. On la frappa rudement sur la bouche avec des cailloux, parce qu'elle avait confessé la foi, puis enfin on la fit périr par le glaive. Sa fête arrive le 12 août.

FÉLICITÉ (sainte), était Romaine; elle vi-

vait sous l'empire d'Antonin, et elle ne s'était pas rendue moins illustre par sa vertu qu'elle l'était par sa naissance. Sept fils que le ciel lui avait donnés vivaient avec elle dans une continuelle pratique des vertus chrétiennes, et dans une parfaite union entre eux. Pour elle, étant demeurée libre par la mort de son mari, elle consacra à Dieu sa chasteté, et vaquant jour et nuit à la prière, elle était l'exemple des veuves et l'édification de l'Eglise. Mais les prêtres des faux dieux, s'apercevant que les vertus de cette excellente veuve attiraient plusieurs personnes au christianisme, par l'odeur qu'elle répandait dans toute la ville, allèrent trouver l'empereur et lui parlèrent ainsi : « Nous croyons, seigneur, vous devoir avertir qu'il y a dans Rome une veuve de cette secte ennemie de nos dieux, qui ne cesse de leur faire outrage, et de les irriter contre vous et votre empire. Elle est secondée dans cette impiété par ses enfants; elle a sept fils, qui, chrétiens comme leur mère, font comme elle des vœux sacrilèges, et qui rendront nos dieux implacables, si votre piété ne prend soin de les apaiser, en obligeant cette famille impie à leur rendre le culte qui leur est dû. » Cette harangue séditieuse fit impression sur l'esprit d'Antonin. Il manda Publius, préfet de la ville, et lui enjoignit de contraindre par toutes sortes de voies Félicité et ses enfants de sacrifier aux dieux, et d'apaiser par des victimes ceux dont ils s'étaient par leurs mépris attiré la juste indignation. Le préfet obéit aux ordres de l'empereur. Il mit d'abord la douceur en usage; il pria civilement cette dame de se rendre chez lui; elle y alla accompagnée de ses sept fils. Publius la prit en particulier, et, mêlant adroitement quelques menaces à des manières engageantes, il lui fit entrevoir les peines qui l'attendaient si elle ne se rendait à toutes les marques de bonté et de confiance qu'il lui donnait, et ne profitait des moments que l'empereur lui accordait pour mériter sa clémence par un prompt repentir. Mais l'intrépide veuve lui répondit avec une assurance noble et une modeste fierté : « N'espérez pas, Publius, qu'une molle complaisance ou une lâche crainte fassent oublier à Félicité ce qu'elle doit à son Dieu; vos menaces ne sauraient m'ébranler, ni vos promesses me séduire. Je le porte dans mon sein, ce Dieu tout-puissant; je sens qu'il me fortifie, et il ne permettra jamais que sa servante soit vaincue, puisqu'elle ne combat que pour sa gloire. Ainsi, Publius, vous avez le choix de me laisser vivre, ou de me faire mourir; mais, quelque parti que vous preniez, vous pouvez vous attendre à la honte d'être vaincu par une femme. — Misérable! répliqua le préfet, si la mort a pour toi des grands charmes, va, meurs, je ne m'y oppose pas; mais quelle fureur te pousse à vouloir ôter la vie à tes enfants, après la leur avoir donnée? — Mes enfants vivront, répartit Félicité, s'ils refusent de sacrifier à vos idoles; mais si leurs mains deviennent sacrilèges leur offrir un criminel encens, une mort éternelle sera la punition de cette impiété. »

Le lendemain de cet entretien, le préféseant sur son tribunal, dans le Champ-de-Mars, commanda qu'on lui amenât Félicité et ses fils. Lorsqu'elle fut devant lui, il lui dit : « Ayez pitié de vos enfants, et ne soyez pas cause, par une résistance peu sensée, que des jeunes gens d'une si belle espérance soient enlevés du monde à la fleur de leur âge. — Gardez pour d'autres cette fausse compassion, répondit Félicité, nous n'en voulons point, et nous avons horreur d'une clémence apparente, qui n'est en effet qu'une cruelle impiété. » Puis se retournant vers ses fils : « Voyez-vous, mes enfants, leur dit-elle, ce ciel si beau et si élevé? c'est là que Jésus-Christ vous attend pour vous couronner. Combattez généreusement pour sa gloire et pour la vôtre, et montrez-vous fidèles serviteurs d'un roi si grand et si digne de tout votre attachement. » Ces paroles, pleines d'une véritable grandeur d'âme, ne firent qu'irriter le préfet; il commanda qu'on lui donnât un soufflet, lui disant d'un ton de voix furieux : « Oses-tu bien, en ma présence, leur inspirer de pareils sentiments, et les porter à mépriser ainsi les ordres de nos empereurs? » Et, faisant ensuite approcher de son siège l'aîné des sept frères, nommé Janvier, il fit tous ses efforts pour l'engager à sacrifier, tantôt en lui promettant des biens immenses, et tantôt en le menaçant des plus rigoureux supplices. Mais ce vaillant soldat de Jésus-Christ lui répondit : « Vous ne me donnez pas là un conseil digne d'un sage magistrat; il vaut mieux pour moi que je suive celui de la sagesse même, c'est de mettre toute mon espérance au Dieu que je sers; il saura me garantir de tous vos artifices, et il me fera surmonter les maux dont vous me menacez. » Le préfet l'envoya en prison, après l'avoir fait cruellement fouetter. Félix se présenta ensuite; Publius le pressant de sacrifier, il lui dit avec beaucoup de fermeté : « Nous ne sacrifions qu'à un seul Dieu que nous adorons, et les sacrifices que nous lui offrons sont des vœux, des prières et les sentiments affectueux d'une dévotion sincère. Croyez-moi, c'est en vain que vous vous efforcez de nous faire renoncer à l'amour que nous avons pour Jésus-Christ. Prenez contre nous les résolutions les plus sanglantes; épuisez sur nos corps les forces de vos bourreaux, les tourments que la cruauté la plus ingénieuse vous suggérera; rien n'ébranlera notre foi, ne diminuera notre espérance. »

Le préfet fit retirer celui-ci, et Philippe parut aussitôt sur les rangs. Publius lui dit : « Notre invincible empereur Antonin Auguste vous ordonne de sacrifier aux dieux tout-puissants. » Philippe répondit : « Ceux à qui l'on veut que je sacrifie ne sont ni d'eux ni tout-puissants; ce ne sont que de vaines représentations, des statues privées de sentiment, et qui servent de retraites aux mauvais démons; si je sacrifiais à ces misérables divinités, je mériterais d'être comme elles précipité dans un éternel malheur. » On ôta Philippe de devant le préfet, qui frémissait de rage, et Silvain prit la place de son frère.

Publius lui parla ainsi : « A ce que je vois, vous agissez tous de concert avec la plus méchante de toutes les femmes, dans la résolution que vous avez prise ensemble de désober à nos princes. Une mère dénaturée vous empoisonne de ses conseils pernicieux ; elle vous inspire la révolte et l'impunité ; mais craignez de tomber avec elle dans le même précipice. » Silvain répondit au préfet : « Si nous étions assez faibles ou assez imprudents pour nous laisser ébranler par la crainte d'une mort qui ne dure qu'un moment, nous devien trions la proie d'une mort qui ne doit jamais finir. Mais la religion que nous professons nous apprenant qu'il y a dans le ciel des récompenses pour les gens de bien, et dans l'enfer des supplices pour les méchants, nous n'avons garde d'obéir à des ordres qui nous proposent un crime à commettre ; mais nous obéissons aux lois de notre Dieu, qui ne nous inspirent que l'amour de la vertu. Quelle méprise vos idoles pour ne servir que le vrai Dieu, vivra éternellement avec lui ; mais le culte abominable des démons vous précipitera dans des feux éternels avec vos dieux. »

Le préfet écouta impatiemment cette sage remontrance : il fit signe à celui qui la lui faisait de se retirer et de se taire. Il fit ensuite approcher Alexandre : « J une homme, lui dit-il, ta destinée est entre tes mains ; prends pitié de toi-même, sauve une vie qui ne fait encore que commencer, et dont je ne pourrais m'empêcher de regretter la perte. Obéis aux ordres de l'empereur ; sacrifie, et tâche de mériter par cette complaisance religieuse la protection des dieux et la faveur des Césars. » Alexandre se pressa de répondre au magistrat : « Je serais un maître plus puissant que César, c'est Jésus-Christ. Je le confesse de bouche, je le porte dans le cœur, et je l'adore sans cesse. Cet âge, au reste, qui vous paraît si tendre, qui l'est en effet, aura toutes les vertus de l'âge le plus avancé, et surtout la prudence, si je demeure fidèle à mon Dieu. Mais, pour vos dieux, puissent-ils périr avec ceux qui les adorent ! »

Vital ayant été ensuite amené devant le préfet, Publius lui dit : « Pour vous, mon fils, vous ne venez pas, comme vos frères, chercher follement à mourir ; je connais que vous avez l'esprit trop bien fait pour ne pas préférer une vie heureuse et comblée de toutes sortes de biens, à une mort triste et honteuse. » Vital lui répondit : « Il est vrai, Publius, j'aime la vie, et c'est pour en jouir longtemps que j'adore un seul Dieu, et que j'ai en horreur les démons. — Et qui sont-ils, ces démons ? répliqua le préfet. — Ce sont les dieux des nations, reprit Vital, et ceux qui les reconnaissent pour des dieux. » Enfin, Publius ayant fait entrer le dernier des sept frères, appelé Martial : « Je plains vos infortunés frères, lui dit-il ; ils se sont attiré eux-mêmes les malheurs dont ils vont être accablés. Voulez-vous suivre leur exemple, et mépriserez-vous comme eux les ordonnances de nos princes ? — Ah ! Publius, répondit

Martial, si vous saviez quels tourments effroyables sont préparés dans les enfers à ceux qui adorent les démons... Mais Dieu tient encore la foudre suspendue, n'attendez pas qu'il la lance sur vous et sur ces mêmes dieux, en qui vous mettez votre confiance. On reconnaît que Jésus-Christ est l'unique Dieu que tout l'univers doit reconnaître, ou trembler à la vue des flammes qui sont prêtes à vous dévorer. »

Le préfet envoya à l'empereur le procès-verbal de tout ce qui s'était passé dans les divers interrogatoires qu'on vient de rapporter. Cependant Antonin commit à différents juges le soin de faire exécuter la sentence de mort qu'il avait portée contre Félicité et contre ses sept fils. Il y eut un de ces juges qui fit assommer à coups de ploubeau le premier de ces saints martyrs ; un autre fit mourir le second et le troisième à coups de bâton ; un autre fit précipiter le quatrième dans le Tibre ; un fit trancher la tête aux trois derniers ; un autre enfin fit endurer la même peine à la mère de ces admirables confesseurs de Jésus-Christ, qui, par des routes différentes, arrivèrent tous au lieu où ce juste juge les attendait pour leur donner à chacun le prix que méritait leur invincible constance. (Ruinart.)

FÉLICITÉ (sainte), martyre à Carthage, reçut la couronne immortelle dans cette ville avec sainte Perpétue, sous l'empire de Sévère, en 202 ou 203. (Pour plus de détails, il est important de lire les Actes de sainte **PERPÉTUE** à son article.) La fête de sainte Félicité a lieu le 7 mars, avec celle de tous ses compagnons.

FELICULE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Rome sur la voie d'Ardée. Ne voulant ni épouser Flaccus ni sacrifier aux idoles, elle fut mise entre les mains d'un juge particulier qui, la trouvant toujours ferme et constante à confesser Jésus-Christ, la fit tourmenter sur le chevalet jusqu'à la mort, après l'avoir tenue longtemps dans une ténébreuse prison sans lui donner à manger. Après sa mort, on jeta son corps dans un égout, mais saint Nicomède l'enterra sur la voie d'Ardée, la même où elle avait souffert le martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 13 juin.

FÉLICULE (sainte), reçut la couronne du martyre à Rome pour la défense de la religion chrétienne. Elle eut pour compagnons de son martyre les saints Vital et Zénon. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise honore leur mémoire le 14 février.

FELHAUZER (ELISABETH), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Min-k en Lituanie, et connues sous le nom de *Filles de la Sainte-Trinité*, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et S emaszko, évêque apostat. On les avait renfermées dans un couvent enlevé à d'autres religieuses pour passer entre les mains d'une communauté de Czernico ou Filles-Noires, recru-

tées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Ces filles passaient leur temps à s'injurier, à se battre et à s'enivrer avec de l'eau-de-vie. Elles tenaient les Basiliennes sous une si rude discipline, que la malheureuse Elisabeth Felihauzer devint folle. (*Voy.* l'article MIECZYLAWSKA.)

FÉLIN (saint), soldat, fut martyrisé à Pérouse, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, avec saint Gratien, soldat comme lui. Nous manquons de détails authentiques sur la mort de ces deux saints. L'Eglise fait leur fête le 1^{er} juin. Dire qu'ils ont souffert sous Dèce, c'est affirmer qu'ils ont souffert de cruels tourments. On sait quel était le caractère de la persécution de ce prince, qui, par la violence des tourments, avait pour but plutôt d'amener les chrétiens à abjurer que de les faire mourir.

FELIX, gouverneur de Judée, résidait à Césarée. Il était frère de Pallas, affranchi de Claude. Il passa en Judée vers l'an 53 et épousa Drusille, fille du vieil Agrippa. Ce fut à lui que saint Paul, arrêté par les Juifs, fut envoyé par Claude Lysias, tribun, qui le leur avait enlevé. Il garda le saint apôtre en prison. Rappelé par Néron pour les pillages et les exactions qu'il se permettait en Judée, il fut accusé à Rome par des Juifs qui s'y rendirent exprès pour le faire punir. Il fallut, pour le sauver, la fortune et le crédit de son frère Pallas.

FÉLIX (saint), fut martyrisé à Nocéra avec sainte Constance, durant la persécution de Néron. On célèbre sa fête le 19 septembre. On manque de documents certains à propos de ce saint martyr.

FÉLIX (saint), l'un des sept fils de sainte Félicité, mourut martyr avec ses frères et sa mère à Rome, sous le règne de Marc-Aurèle. Le préfet Publius le pressant de sacrifier, il répondit avec beaucoup de fermeté : « Nous ne sacrifions qu'à un seul Dieu que nous adorons, et les sacrifices que nous lui offrons sont des vœux, des prières et les sentiments affectueux d'une dévotion sincère. Croyez-moi, c'est en vain que vous vous efforcez de nous faire renoncer à l'amour que nous avons pour Jésus-Christ. Prenez contre nous les résolutions les plus sanglantes, épuisez sur nos corps les forces de vos bourreaux, et tous les tourments que la cruauté la plus ingénieuse pourra vous suggérer, tout cela ne sera capable ni d'ébranler notre foi, ni de diminuer notre espérance. » Le préfet fit retirer Félix et adressa son rapport à l'empereur. Celui-ci fit paraître les sept frères devant des juges spéciaux, qui prononcèrent et firent exécuter leur sentence. Saint Félix fut tué à coups de bâton. L'Eglise fait sa fête le 10 juillet. (*Voy.* FÉLICITÉ.)

FÉLIX (saint), souffrit le martyre à Valence, vers le 23 avril de l'année 211 ou 212, sous un général d'armée nommé Corneille, vers le commencement du règne d'Aurèle Antonin Caracalla. Il eut pour compagnon de son martyre saint Fortunat. Le Martyrologe d'Adon et tous les monuments que nous

avons de ces saints disent qu'ils étaient disciples de saint Irénée, et que ce fut lui qui les envoya prêcher la parole de Dieu à Valence en Dauphiné. Nous avons des Actes de tous ces saints, mais qui ne paraissent pas capables de faire une grande autorité. Aussi nous nous contentons de dire qu'après avoir prêché quelque temps et converti, dit-on, le tiers au moins de cette ville, ils souffrirent de fort grands tourments. Saint Félix et saint Fortunat sont marqués, dans les Martyrologes qui portent le nom de saint Jérôme, le 23 avril, à Valence dans les Gaules; ce qui a été suivi par Usuard, Adon, Notker et tous les autres, hors Pierre de Natalibus et quelques Espagnols encore plus nouveaux, qui les ont mis à Valence en Espagne. On marque qu'il y a un prieuré de Saint-Félix au lieu où ils ont souffert, mais que leurs corps ont été transférés dans l'église de Saint-Corneille et Saint-Cyprien, qui est la cathédrale de Valence en Dauphiné. On en a transporté à Arles une partie considérable. On prétend les avoir dans un monastère de Navarre, mais on n'en donne pas de preuves. L'Eglise fait leur fête le 23 avril.

FÉLIX (saint), était marchand à Saulieu, dans les environs d'Autun. Chrétien fervent et charitable, il donnait aux pauvres les bénéfices qu'il faisait dans son négoce. Saint Andoche et saint Thyrsé, qui venaient d'Autun, étant venus à Saulieu pour y prêcher l'Evangile, Félix les reçut dans sa maison, qui devint le siège de leurs prédications (1). Un des officiers du gouverneur vint chez Félix pour y loger, et ayant vu les saints qui y donnaient leurs instructions, il alla les dénoncer. Le gouverneur les fit arrêter. Saint Félix voulut partager leurs périls et leurs triomphes. Il fut arrêté avec eux. D'abord on les fouetta; ensuite on les laissa pendus tout un jour à des arbres par les mains, les pieds chargés de grosses pierres. Ce supplice n'ayant pas mis fin à leurs jours, on les jeta dans le feu, qui ne les brûla point. Les persécuteurs, pour en finir, les assommèrent à coups de bâtons. On fait sa fête le 24 septembre.

FÉLIX (saint), martyr, fut mis à mort à Rome, sous l'empire de Maximin I^{er}, avec sa femme Blande, et en même temps que le sénateur Simplicie, sa femme, ses enfants et soixante-huit personnes de sa famille. (*Voy.* SIMPLICIE.) Les têtes de tous ces saints martyrs furent exposées sur les portes de la ville pour effrayer les autres chrétiens. C'est le

(1) La rédaction suivante du Martyrologe romain est une faute : « A Autun, la fête des saints martyrs Andoche, Thyrsé, diacre, et Félix, qui, ayant été envoyés d'Orient par saint Polycarpe, évêque de Smyrne, pour prêcher dans les Gaules, ... etc. » Saint Félix ne fut point envoyé d'Orient avec les autres par saint Polycarpe; il ne fut qu'associé à leurs souffrances. Ayant eu le bonheur de loger les saints missionnaires dans sa maison, il fut, comme notre article le dit, mis à mort avec eux pour ce motif. Du reste, pour plus de détails et pour s'éclaircir davantage sur ce fait, on peut consulter Bède, Adon et le nouveau Breviaire de Paris.

Martyrologe romain qui raconte ainsi les faits. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 10 mai.

FÉLIX (saint), est mis par les anciens martyrologes, et notamment par le Martyrologe romain, au nombre des saints martyrs qui, sous l'empire de Sévère, furent brûlés vifs pour la foi dans la ville de Carthage, et dont il est question aux Actes de sainte Perpétue, dans le récit qui s'y trouve de la vision de saint Saturé.

FÉLIX (saint), confesseur, naquit à Nole en Campanie. Son père, ancien soldat, originaire de Syrie, était venu s'y établir. Il se nommait Hermias. Saint Félix avait un frère qui prit le métier des armes; mais lui, après la mort de son père, distribua la plus grande partie de son bien aux pauvres et se voua au service des autels. Il fut ordonné d'abord lecteur, puis exorciste, et, bientôt après, prêtre par saint Maxime, évêque de Nole. Sa vertu, ses connaissances le rendirent extrêmement cher à son évêque, dont il devint en quelque sorte le soutien durant les temps de persécution qui arrivèrent bientôt.

Durant la persécution de Dèce, en 250, Maxime, comme beaucoup d'autres, ayant pris la fuite pour se soustraire au supplice, ce fut du prêtre Félix, qui gouvernait l'Eglise de Nole, que les persécuteurs se saisirent. Le juge auquel on le déféra le fit fouetter et ensuite jeter, pieds et mains attachés, dans un cachot obscur. Le fond de ce cachot était rempli de morceaux de verre et de pots cassés. Que le saint fût assis, debout ou couché, il ne pouvait éviter de se trouver dessus. Ce fut là qu'un ange tout rayonnant de gloire vint le visiter et lui ordonna d'aller au secours de son évêque. Aussitôt ses chaînes se brisèrent, et il s'envola jusqu'au lieu où était Maxime. Il le trouva sans connaissance et presque sans vie. Félix manqua de tout, car le lieu où il se trouvait était désert et inculte. Il se mit à prier et aussitôt il aperçut une grappe de raisin sur des ronces à côté de lui. Il en exprima le jus dans la bouche du saint évêque, qui sur-le-champ revint à lui et reconnut son libérateur. Sur la prière qu'il lui fit de le ramener à son Eglise, Félix le prit sur ses épaules et le porta, avant le jour, à la maison épiscopale, où il le confia aux soins d'une femme vertueuse. Après avoir été caché quelque temps, le saint prêtre, voyant que le feu de la persécution se calmait, reprit comme d'habitude ses prédications. Les idolâtres irrités le cherchèrent; ils étaient armés. Ils rencontrèrent Félix et lui demandèrent à lui-même où était Félix; il les trompa par une réponse équivoque et se sauva par le trou d'un mur qui était proche. Aussitôt une toile d'araignée couvrit ce trou, et ceux qui cherchaient le saint ne purent s'imaginer qu'il eût passé là. Il resta durant six mois caché dans une citerne, où une femme chrétienne lui apportait de quoi subsister. Il en sortit à la mort de Dèce, quand la paix eut été rendue à l'Eglise.

A la mort de saint Maxime, il réussit à persuader au peuple, qui le voulait pour évêque, d'élire Quintus, comme étant plus ancien dans le sacerdoce. Ce nouvel évêque eut toujours la plus grande vénération pour Félix, le regardant comme son père et ne faisant jamais rien sans prendre auparavant ses conseils. Au commencement de cet article, nous avons vu que notre saint avait donné aux pauvres la plus grande partie de son bien. Le peu qu'il s'était réservé avait été confisqué durant la persécution. Quand la paix fut rendue à l'Eglise, il aurait pu demander qu'on le lui restituât, et on l'aurait fait, puisqu'on l'accordait à d'autres. Il aimait mieux sa pauvreté, et loua un terrain qu'il se mit à cultiver, pour avoir de quoi vivre et de quoi faire des aumônes. Il était si charitable que, quand il avait deux habits, il donnait le meilleur aux pauvres; mais cela ne suffisait pas, bientôt il échangeait le dernier contre leurs haillons. Il mourut le 14 janvier 256, dans un âge fort avancé. Ses reliques sont, la plus grande partie à Nole, dans la cathédrale, le reste à Rome, à Bénévent. Saint Paulin rapporte qu'il se faisait beaucoup de miracles par la vertu de ses reliques. Sa fête a lieu le 14 janvier.

FÉLIX, prêtre d'Afrique, avait renié la foi sous l'empire de Dèce, en 250, en présence des magistrats. Sa femme Victorie avait suivi son exemple; mais bientôt le repentir vint parler à leurs cœurs; ils obtinrent de Dieu le courage pour triompher de l'ennemi qui, une première fois, les avait vaincus. Peu de temps s'étant écoulé après qu'ils eurent donné des marques publiques de leur repentir, ils furent de nouveau amenés devant les magistrats. Cette fois leur courage ne se laissa pas ébranler. Ils furent bannis et leurs biens furent confisqués.

FÉLIX (saint), pape et martyr, premier de ce nom, succéda à saint Denis dès devant l'année 269, ayant été ordonné le 31 décembre, cinq jours après la mort de saint Denis, selon les Pontificaux, ou plutôt dès le 28 ou 29 du même mois; et il semble que les plus anciens martyrologes aient voulu marquer la fête de son ordination le 29. On le fait Romain, fils d'un Constance.

Ce fut sans doute lui qui reçut la lettre du concile d'Antioche contre Paul de Samosate, adressée à son prédécesseur, et il y a tout sujet de présumer que ce fut à l'occasion de cette lettre qu'il en écrivit une autre adressée à Maxime, évêque d'Alexandrie et à son clergé. Elle est citée par saint Cyrille et par le concile d'Ephèse qui nous en ont conservé un endroit. Il y condamne nettement Nestorius en parlant contre Paul de Samosate. Plusieurs ont attribué cette lettre à Félix qui fut mis par les ariens en la place de Libère, en l'an 354; mais Baronius montre fort bien la fausseté de ce sentiment. On attribue à saint Félix trois autres lettres, mais elles sont du nombre des décrétales.

Paul de Samosate se maintenant par force sur le siège d'Antioche, Aurélien ordonna

en 272 ou 273 que ce siège resterait à celui à qui l'évêque de Rome (Félix) et les autres évêques d'Italie avaient coutume d'écrire, c'est-à-dire à Donnus mis à la place de Paul par le concile. Durant le pontificat de saint Félix, l'Eglise fut persécutée par Aurélien, en 273 ou 274. On honore entre autres, le 15 juillet, saint Eutrope martyrisé à Porto avec sainte Bonose et sainte Zosime sa sœur, dont d'autres font un saint. Baronius dit que ce fut saint Félix qui les anima à souffrir pour Jésus-Christ, et il l'a sans doute tiré des actes de leur martyre qu'il cite en un autre endroit. Il en a eu de deux sortes dont les plus courts comptent depuis la naissance de Jésus-Christ, ce qui marque qu'ils ne sont pas fort anciens, et l'abrégé qu'en donne Ferrarius le confirme assez. Il fait saint Eutrope frère des deux saintes, ce que Florentinius croit aussi. Le martyre de ces saints est appuyé par les martyrologes de saint Jérôme, et plusieurs autres. On assure que le corps de sainte Bonose est à Rome dans une église de son nom, au delà du Tibre. Les actes de ces saints portent qu'ils furent précédés dans le martyre par cinquante soldats que sainte Bonose avait convertis par ses exhortations et qui furent baptisés par saint Félix. Le Martyrologe romain en marque la fête au 8 juillet à Porto. On ignore aujourd'hui où sont leurs corps.

Les martyrologes d'Usuard et d'Adon marquent le 10 de juin saint Basilide, saint Tripode et saint Mandale, qui souffrirent à Rome sous Aurélien avec vingt autres. Baronius nous renvoie pour leur histoire à leurs Actes qui sont dans Mombritius, et à Pierre de Natalibus. Mais ce qu'en dit le dernier est tout à fait fabuleux, comme d'autres l'ont déjà remarqué. Aussi Ferrarius en fait une histoire toute différente, tirée d'un manuscrit de sainte Marie Majeur. Je n'y vois rien de mauvais, mais Platon, qui y est qualifié préfet de Rome aussi bien que dans les martyrologes, n'est point marqué dans la liste de Bucharis. Il y a des Actes de ces saints qui les mettent sous Valérien. Les Martyrologes de saint Jérôme marquent, le 10 juin, un saint Basilide, mais on doute que ce soit celui-ci.

Hermanus Contractus dit qu'en l'an 830 on apporta à l'île d'Auge (vers Constance) les reliques de saint Synèse. Baronius entend cela de saint Synèse ou plutôt Synète honoré par les Grecs le 12 décembre. Ils le font lecteur de Rome, ordonné par saint Sixte et martyr sous Aurélien. Ce qu'en dit le Ménologe d'Ughellus n'a rien de mauvais. Mais cela paraît venir de la même source que ce qu'on en lit dans les ménées, et il n'y a rien de plus pitoyable. Baronius a mis ce saint dans le Martyrologe romain. (On croit qu'il y a eu un saint Sabbas, capitaine Goth, qui mourut à Rome sous Aurélien). Saint Félix, qui avait animé les autres au combat, fut bientôt lui-même martyrisé. En effet, il est qualifié martyr par le concile d'Éphèse, par saint Cyrille et

par Vincent de Lérins. Il y a néanmoins lieu de croire qu'après avoir mérité le titre de martyr selon le langage de ce temps-là, en souffrant beaucoup pour Jésus-Christ, il est mort ensuite ou dans la prison ou de quelque mort naturelle plutôt que par la violence des tourments. La chronique de Nicéphore lui donne le titre de confesseur. Les Pontificaux conviennent assez qu'il mourut en 274, et il y a apparence que ce fut le 22 décembre, auquel les plus anciens Martyrologes marquent saint Félix, évêque à Rome. Ainsi, il aura gouverné cinq ans, comme on le lit dans Eusèbe, dans la Chronique de saint Jérôme, dans les Martyrologes d'Usuard et d'Adon, dans le Syncelle, dans la Chronique de Nicéphore, dans Eutyque qui l'appelle Philet. Le catalogue de Bucharis ajoute à ces cinq ans onze mois et 25 jours. Mais il y faut apparemment lire quatre ans au lieu de cinq, et c'est ce qui nous a porté à mettre son ordination le 28 ou le 29 décembre, en l'an 269.

Il fut inhumé d'abord au cimetière de Calliste, d'où il semble qu'il ait été transféré après l'an 354, en un cimetière accompagné d'une église qui ont porté son nom l'un et l'autre, entre le chemin de Valère et celui de Porto. Anathase lui attribue même la fondation de cette église. La porte de Rome qui y conduisait a porté autrefois le nom de Saint-Félix qu'elle a depuis changé avec l'église même, en celui de Saint-Pancrace. Le chemin de Porto a été aussi connu durant quelque temps sous le nom de Saint-Félix. C'est peut-être à cause de cette translation qu'Usuard, Adon et le Martyrologe romain marquent sa fête le 30 mai. Bolhardus doute si ce n'est pas lui dont on prétend que le corps a été porté de cette église à celle de Saint-Casus dans la ville, et y a été trouvé sous Grégoire XIII, vers l'an 1580. Il aime mieux croire néanmoins que c'est lui qu'on dit avoir été mis dans l'église de Sainte-Pudentienne du temps de Grégoire VII. Quelques-uns croient que c'est lui encore que le calendrier du P. Fronton, le Sacramentaire de saint Grégoire et divers Martyrologes marquent le 29 juillet.

On attribue à ce pape d'avoir ordonné qu'on célébrerait les messes sur les tombeaux des martyrs; mais je pense que cela est encore plus ancien. L'Eglise fait sa fête le 30 mai. (Tillemont, t. IV.)

FÉLIX (saint), habitait à Sutri dans la Toscane, du temps de l'empereur Aurélien. Ce prince, qui, dans les derniers temps de son règne, lança des édits cruels contre les chrétiens, ayant appris qu'à Sutri il y avait un certain nombre de disciples de Jésus-Christ, y envoya Turcius pour les faire punir de mort. Saint Félix était au nombre de ceux dont la foi jetait le plus d'éclat en ce pays. Il était prêtre et possédait de très-grands biens. Il montrait un zèle incomparable pour l'instruction et pour la conversion des habitants de la campagne, auxquels il s'était pour ainsi dire entièrement dévoué. Quand il sut l'arrivée de Turcius, il réunit les chrétiens, pour les exhorter à combattre

courageusement pour la foi, leur annonçant que, du reste, cette cruelle tempête ne serait pas de longue durée. Ayant été arrêté, il fut jeté en prison, et présenté à Tureius, qui lui demanda pourquoi il avait la hardiesse de porter les peuples à mépriser la religion romaine et les commandements des princes. Le saint répondit qu'il le faisait parce que c'était à la fois son bonheur et son devoir d'enseigner à tous la religion de Jésus-Christ. Tureius, voyant qu'il ne pouvait le vaincre, lui fit frapper la bouche à coups de pierre, pour le punir, disait-il, dans l'organe qui avait semé le mensonge. Le saint rendit l'âme dans cet affreux supplice. Le saint diacre Irénée l'enterra près de Sutri, le 23 juin.

FÉLIX (saint), frère de saint Félicissime, se convertit à Rome avec lui en même temps que son père Claude, gélier de la prison où le préfet Chromace faisait détenir les fidèles en l'an 284. Saint Sébastien fut l'instrument principal de sa conversion. Le prêtre saint Polycarpe le baptisa et l'éleva au sous-diaconat. Il fut martyrisé en 236, en Campanie, si toutefois ce n'était pas lui qui se nommait Symphorien; car l'un des deux fils de saint Claude avait ce second nom, et celui-là fut martyrisé à Rome avec son père. L'Eglise fait la fête de saint Félix le 20 juillet.

FÉLIX (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Commode, Herne, Maur ou Maure, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article **MARTYRS D'OSTIE**.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

FÉLIX (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa soixante-seizième lettre. Il avait été déporté immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâtons. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy. NÉMÉSIE*.)

FELIX (saint), était, comme le précédent, l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui écrivit saint Cyprien. L'article précédent lui convenait parfaitement, puisque les deux homonymes ont eu exactement le même sort, et ont souffert les mêmes persécutions, nous y renvoyons le lecteur.

FÉLIX (saint), souffrit le martyre à Aquilée avec saint Hilaire, évêque, et les saints Tatien, diacre, Félix, Large et Denis. Leur sacrifice eut lieu sous l'empire de Numérien, et sous le président Béroine. On ne dit pas quel fut au juste leur genre de mort. Il est certain qu'ils subirent la peine du chevalet et divers autres tourments. L'Eglise fait leur fête le 16 mars.

FÉLIX (saint), martyr, reçut la couronne du martyre avec les saints Luciole, Fortunat, Marcie et leurs compagnons, aussi bien que les saints Cléonice, Eutrope et Basilisque, soldats. Ils triomphèrent heureusement par le supplice de la croix, durant la persécution de Maximien, sous le président Asclépiade. On ignore le lieu de leur glorieux et immortel martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 3 mars.

FÉLIX (saint), souffrit le martyre à Aquilée avec son frère Fortunat, durant la persécution de Dioclétien et de Maximien. Ils furent étendus sur le chevalet, eurent les côtés brûlés avec des torches ardentes qui s'éteignirent au même instant par un effet de la puissance de Dieu, puis furent arrosés sur le ventre avec de l'huile bouillante. Enfin, ne cessant point de confesser Jésus-Christ, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise fait leur mémoire le 11 juin.

FÉLIX (saint), évêque et martyr, remporta la palme des glorieux combattants de la foi à Spello, sous l'empereur Maximien. L'Eglise fait sa fête le 18 mai.

FÉLIX (saint), était prêtre à Rome au commencement de la persécution que Dioclétien souleva contre l'Eglise. En l'année 303, ayant été arrêté, il fut soumis à de cruelles tortures sans que son courage en fût le moins du monde ébranlé. On le condamna à la peine capitale, voyant qu'on ne pouvait rien obtenir de lui. Comme on le conduisait au supplice, un étranger qui le vit passer s'écria : « Je suis la même religion que cet homme, comme lui j'adore Jésus-Christ, et comme lui, je veux mourir pour le même Dieu. » Le magistrat le fit décapiter avec Félix. Comme on ignorait le nom de cet homme, les chrétiens le nommèrent *Adaucte* qui veut dire *adjoint, ajouté*. La fête de ces deux saints arrive le 30 août. Leurs reliques, après plusieurs translations, ont été déposées dans l'église Saint-Étienne de Vienne, où elles sont encore.

FÉLIX (saint), évêque de Thibare, fut martyrisé pour la foi en l'année 303, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. Sa fête a lieu le 24 octobre; ses Actes sont fort beaux. Nous les prenons entièrement dans Ruinart.

« Sous le huitième consulat de Dioclétien et le septième de Maximien, on publia dans tout l'empire un édit adressé aux gouverneurs des provinces et aux magistrats des villes, par lequel il leur était enjoint de se saisir de tous les livres qui concernaient la religion des chrétiens; de les retirer des mains des évêques, et de contraindre par toutes sortes de voies ceux qui en étaient ou gardiens, ou simples dépositaires, de les remettre incessamment aux officiers commis à cette recherche par les empereurs. L'édit fut affiché dans la ville de Thibare, en Afrique, le 3 juin. Le même jour, Magnilien, procureur du fisc impérial et intendant de la province, manda les prêtres chrétiens; Félix, qui était évêque de cette ville, en était parti pour Carthage. Ce furent donc le prêtre Aper

et les lecteurs Girus et Vital, qui comparurent pour le r prélat absent. Magnilien leur dit : N'avez-vous pas des livres de votre religion ? Aper répondit : Oui, nous en avons. Magnilien dit : Il faut me les donner, afin qu'on les brûle. Aper dit : Notre évêque les a. Magnilien dit : Où est-il, votre évêque ? Aper répondit : Je n'en sais rien. Magnilien dit : Eh bien, vous demeurerez à la garde d'un lieteur (huissier), jusqu'à l'arrivée du proconsul Anulin, qui doit prendre connaissance de votre affaire.

« Le jour suivant, l'évêque Félix retourna de Carthage à Thibare : Magnilien en ayant eu avis, lui manda de venir le trouver. L'évêque obéit, et se rendit chez l'intendant. Magnilien dit : Evêque Félix, remettez-moi entre les mains tous les livres de votre religion que vous avez, et même les feuilles volantes, s'il y en a. L'évêque Félix répondit : Je les ai, à la vérité, mais je ne vous les donnerai pas. Magnilien dit : J'ai un ordre exprès des empereurs de vous les demander, et vous trouverez bon que j'y défère, plutôt qu'à vos paroles ; donnez-moi donc ces livres, que je les fasse brûler. L'évêque Félix répondit : Je consentirai plutôt à être brûlé moi-même ; Dieu me défend de livrer ses Ecritures, et vous trouverez bon que je défère plutôt à ses ordres qu'aux vôtres. Magnilien dit : Je vous dis, encore une fois, que je dois avoir plus de déférence pour ce que les empereurs m'ordonnent que pour ce que vous me dites. L'évêque Félix répondit : Et moi, je vous répète que les ordres de Dieu sont préférables à ceux des hommes. Magnilien dit : Vous y penserez.

« Au bout de trois jours, l'intendant se fit amener l'évêque Félix, et lui dit : Eh bien, avez-vous pensé à ce que je vous dis l'autre jour ? L'évêque Félix répondit : Quand j'y penserais toute ma vie, je ne vous en dirais pas autre chose que ce que je vous ai déjà dit, ce que je vous dis encore, et que je suis prêt de dire en présence du proconsul lui-même. Magnilien dit : Vous le direz donc au proconsul à qui je vais vous renvoyer. Il le désigna en même temps à Vincent Celsin, décurion de Thibare.

« Il partit de cette ville le 24 de juin, pour Carthage, où était le proconsul. Il fut d'abord présenté à son lieutenant, qui le fit mettre en prison, après lui avoir fait subir l'interrogatoire. Le lendemain il comparut devant le proconsul (Anulin), qu'il n'était pas encore jour. Pourquoi, lui dit ce juge, ne voulez-vous pas donner des livres qui vous sont inutiles, et qui sont de si peu de valeur ? Je ne puis les donner, répondit l'évêque. Le proconsul ordonna qu'il serait mis dans un cachot, les fers aux pieds et aux mains ; il y passa seize jours entiers. Le seizième au soir, Anulin se le fit amener tout enchaîné, et lui dit encore : Pourquoi ne rendez-vous pas ces livres qu'on vous demande ? L'évêque répondit : Je ne les rendrai point. Anulin l'envoya, le 7 de juillet, au préfet du prétoire, qui était alors en Afrique. Le préfet le fit charger de chaînes en-

core plus pesantes, et après l'avoir retenu neuf jours dans ses prisons, il l'envoya à Rome, aux empereurs. On embarqua donc l'évêque, attaché à une grosse chaîne. Le trajet fut de quatre jours, durant lesquels il demeura sans boire et sans manger, couché dans le fond de cale, entre les pieds des chevaux, n'ayant pour lit que la litière qu'on leur faisait. Le vaisseau prit terre en Sicile, au port d'Agrigente (Gergente ou Gergenti), où les frères le reçurent avec tout l'honneur dû à sa vertu et à son caractère : d'Agrigente il fut transféré à Catane, de Catane à Messine, et de Messine à Tormina, où on le rembarqua ; et le navire, après avoir traversé le détroit de Sicile et rasé les côtes de la Lucanie, le laissa à Rulo, d'où il fut conduit à Vénuze (ville de la Pouille). Là, un commissaire envoyé par les empereurs lui fit ôter ses chaînes, et sur le refus qu'il fit toujours de rendre les livres sacrés, il fut condamné à mort, et exécuté le 30 août.

« Comme on le menait au supplice, la lune parut comme toute sanglante ; le saint, levant les yeux au ciel, dit : Seigneur Jésus, je vous rends grâce de ce que vous remettez mon âme en liberté. J'ai demeuré sur la terre cinquante-six ans, mais j'en sors avec ma première innocence : j'ai vécu vierge, et je meurs vierge ; j'ai gardé les préceptes de votre Evangile, et j'ai appris aux autres à les garder. Comme une victime choisie dans le troupeau, je baisse la tête sous le couteau qui va m'ôter la vie. »

FÉLIX (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Sa aria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy. CYRIAQUE. Voy. aussi l'abbé Grandidier, Histoire de l'Eglise de Strasbourg.*)

FELIX (saint), souffrit à Milan pour Jésus-Christ, avec saint Nabor, en l'an 304 de l'ère chrétienne. Leurs reliques, déposées d'abord hors de la ville, y furent depuis rapportées. La piété des fidèles éleva une église sur le lieu où elles furent déposées. Les restes de saint Nabor et de saint Félix sont encore dans la même église, qui a aujourd'hui le nom d'église Saint-François.

FÉLIX (saint), fut martyrisé à Saragosse, en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy. Prudence, de Cor., hymn. 4. Tillemont, vol. V, p. 229. Vasseus, Belga.*)

FÉLIX (saint), martyr, eut la gloire de donner son sang pour la défense de la religion. Ce fut à Girone qu'il perdit la vie pour l'honneur de sa foi. Après diverses sortes

de tourments, il fut battu et déchiré, par l'ordre du président Dacien, jusqu'à ce qu'il eût rendu son âme à Jésus-Christ. L'Eglise fait sa fête le 1^{er} août.

FÉLIX, fils de saint Saturnin, prêtre, fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (Voy. SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

FÉLIX (saint), nom de trois des quarante-huit martyrs qui furent mis à mort en Afrique, en l'an de Jésus-Christ 305, avec saint Saturnin, prêtre, sous le proconsul Anulin, et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. (Voy. SATURNIN.)

FÉLIX II (saint), pape et martyr, fut martyrisé à Cervetro, en Toscane. Ayant été chassé de son siège pour la foi catholique, par Constance, empereur arien, il périt secrètement, mais avec gloire, par le glaive, dans la ville de Cervetro, en Toscane. Des clercs emportèrent son corps et le mirent dans un tombeau sur la voie Aurélienne. Transporté depuis dans l'église de Saint-Côme et Damien, et placé sous le grand autel, il y fut trouvé durant le pontificat de Grégoire XIII, avec les reliques des saints Marc, Marcellien et Tranquillin, avec lesquels on le remit dans le même lieu, le dernier jour de juillet. On trouva aussi sous le même autel les corps des saints martyrs Abonde, prêtre, et Abondance, diacre, qui furent quelque temps après, la veille du jour même de leur fête, transportés solennellement dans l'église de la Compagnie de Jésus. L'Eglise fait la mémoire de notre saint le 29 juillet.

FÉLIX, surintendant des finances sous Julien l'Apostat, pillait les églises d'Antioche, avec Elpide, trésorier du domaine, et le comte Julien, oncle maternel de l'empereur. Ce fut lui qui, en voyant les vases sacrés en métal précieux, tint ce propos abominable : « Voyez dans quelle vaiselle on sert le fils de Marie. » Le jour même, il fut pris d'une hémoptysie (rupture d'un vaisseau sanguin dans le poumon), et mourut en perdant tout son sang par la bouche. Saint Chr. sostome a poussé un peu loin la licence du langage, en disant que Félix creva par le milieu du corps. D'après Théodoret, ainsi que nous venons de le dire, ce fut un vaisseau qui creva, qui se rompit dans les pounons, à peu près au milieu du corps si l'on veut.

FELIX (saint), martyr, était évêque. Il fut un des principaux, avec l'évêque Cyprien, qui souffrirent le martyre, au nombre de quatre mille neuf cent soixante-six, durant la persécution des Vandales, sous Hunéric. Il y avait parmi ce nombre immense des évêques, des prêtres et des diacres auxquels s'étaient réunis un grand nombre de chrétiens de toutes les conditions. Ils furent chassés de leur pays pour la défense de la vérité catholique, et menés en exil dans un horri-

ble et affreux désert. Pendant qu'ils y allaient, les Maures qui les conduisaient piquaient les uns avec leurs javelines pour leur faire hâter le pas, meurtrissaient les autres à coups de pierres ; ils en lièrent plusieurs par les pieds, et les traînant comme des cadavres par des chemins rudes et raboteux, ils leur déchiraient tous les membres. Enfin, après une si grande variété de tourments, tous reçurent l'honneur du martyre. L'Eglise célèbre la mémoire des saints Félix et Cyprien, évêques, le 12 octobre.

FÉLIX (saint), martyr, honoré par l'Eglise avec saint Achillée, le 1^{er} mai. Sans autre indication.

FÉLIX (saint), souffrit le martyre pour la foi, à une époque, dans un lieu et des circonstances qui nous sont complètement inconnues. L'Eglise fait sa mémoire le 23 mars.

FÉLIX (saint), versa son sang pour la foi à Uzale, en Afrique. Il eut pour compagnon saint Gennade. Nous n'avons pas de détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 16 mai.

FÉLIX (saint), reçut la palme du martyre à Apollinie, en Macédoine. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Isaure, Innocent, Jérémie et Pérégrin, Athéniens. Ces courageux combattants de la foi furent livrés à diverses tortures, puis décapités. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 mai.

FÉLIX (saint), martyr, répandit son sang pour la confession de sa foi à Alexandrie, où il mourut en prison, avec le prêtre Arator, et les saints Fortunat, Silvain et Vital. On ignore à quelle époque leur martyre eut lieu. L'Eglise célèbre la mémoire de tous ces saints le 21 avril.

FÉLIX (saint), reçut la palme glorieuse du martyre à Héraclée, avec saint Janvier. Le même jour fut martyrisé aussi saint Julien. Les Actes des martyrs ne nous donnent aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 7 janvier.

FÉLIX (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Afrique, avec les saints Théodule, Anèse, Cornélie et leurs compagnons, dont les noms sont ignorés. On ignore également l'époque de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 31 mars.

FÉLIX (saint), était natif de Siponte. Il reçut la couronne du martyre à Forconio, dans l'Abbruzze ultérieure. Il eut pour compagnons de son martyre, saint Florent, son compatriote. Les détails nous manquent sur eux. L'Eglise fait leur fête le 25 juillet.

FELIX (saint), évêque et martyr, eut le bonheur de verser son sang pour la foi à Pavie. Nous ne possédons aucun détail sur lui. L'Eglise honore sa mémoire le 15 juillet.

FÉLIX (saint), prêtre et confesseur, endura de grands tourments à Pistoie, en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous n'avons point de détails sur lui. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 26 août.

FÉLIX (saint), était prêtre à Terracine en Campanie. Il y souffrit le martyre avec le

moine Eusèbe, qui, ayant enseveli le corps de saint Julien et de saint Césaire, et convertissant plusieurs infidèles, que notre saint prêtre Félix baptisait, fut arrêté avec lui. On les mena tous deux devant le juge, qui, n'ayant pu les vaincre, les fit mettre en prison. Etant demeurés fermes dans la résolution de ne point sacrifier, dès la même nuit ils furent décapités. L'Eglise fait leur fête le 5 novembre.

FÉLIX (saint), martyr, mourut à Rome, en confessant sa foi, avec les saints Calliste et Boniface. On n'a aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur mémoire le 29 décembre.

FÉLIX (saint), martyr, souffrit la mort en l'honneur de Jésus-Christ, avec les saints Zoël, Servile, Silvain et Dioclès. Leur martyre eut lieu dans l'Istrie. L'Eglise honore leur mémoire le 24 juin.

FÉLIX (saint), martyr, mourut en confessant sa foi pour l'honneur de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son martyre les autres évêques, saints Valérien, Urbain, Crescent, Eustache, Crescone, Crescentien, Hortulan et Florentien. Ils furent tous condamnés à l'exil, et y moururent. L'Eglise fait leur fête le 28 novembre.

FÉLIX (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Thagore, en Afrique, avec les saints Jules, Potamie, Crispin, Grat et sept autres inconnus. Les circonstances et la date de leur martyre sont ignorées. L'Eglise fait leur fête le 5 décembre.

FÉLIX (saint), était moine. Il mourut pour la défense de la religion dans la ville de Fondi dans la Campagne de Rome. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Eglise honore son illustre mémoire le 6 novembre.

FÉLIX (saint), eut le glorieux avantage de répandre son sang pour la foi de Jésus-Christ, à Adrumète en Afrique. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Vêrulle, Secondin, Sérice, Servule, Saturnin, Fortunat et seize autres dont les noms malheureusement ne sont point parvenus jusqu'à nous. Leur martyre eut lieu durant la persécution que les Vandales firent souffrir aux catholiques. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 21 février.

FÉLIX (saint), eut le glorieux avantage de répandre son sang en Afrique pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour partager ses souffrances, les saints Symphron, Hippolyte et leurs compagnons dont malheureusement les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous n'avons pas d'autres détails précis. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 3 février.

FÉLIX (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, en Sardaigne, avec les saints Émile, Priam et Lucien. Nous n'avons aucun détail concernant le lieu précis, la date et les circonstances de leurs souffrances. L'Eglise fait leur fête le 28 mai.

FÉLIX (saint), moine, martyr, était natif de Complut, mais Africain d'origine. Il fut martyrisé à Cordoue sous le règne d'Abderrame II, avec saint Anastase, prêtre et moine.

Ce dernier avait été instruit dès l'enfance à Saint-Aciscle de Cordoue. Etant diacre, il en quitta les fonctions pour embrasser la vie monastique et fut enfin ordonné prêtre. S'étant présenté aux juges et ayant parlé contre leur prophète, il fut aussitôt exécuté; tous deux eurent la tête tranchée. L'Eglise fait leur fête le 14 juin.

FÉLIX (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Cordoue en Espagne, du temps de la persécution que les Arabes firent souffrir aux chrétiens. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats les saints Georges, Aurèle et les saintes Natalie et Liliose. L'Eglise fait leur fête collective le 27 juillet.

FÉLIX (saint), diacre et martyr, fut couronné pour la défense de la religion chrétienne dans la ville de Séville. Les Actes des martyrs ne nous ont transmis aucun détail sur les différentes circonstances de ses combats. L'Eglise fait sa mémoire le 2 mai.

FÉLIX (saint), eut l'avantage de mourir pour sa foi avec saint Fortunat et vingt-sept autres dont les noms sont inconnus. L'Eglise fait leur mémoire le 26 février.

FÉLIX (*Marcus Minutius*), célèbre par le dialogue intitulé *Octave*, où il défend avec beaucoup d'esprit et d'éloquence la religion chrétienne, demeurait à Rome, et exerçait avec réputation, vers le temps de l'empereur Sévère, la profession d'avocat. Son style donne quelque lieu de croire qu'il était d'Afrique. Il avait été engagé d'abord dans le paganisme, jusqu'à un âge avancé. Dieu dissipa enfin ses ténèbres, le tira de ce profond abîme, et l'appela à la lumière de sa vérité et de sa sagesse. Saint Eucher le met entre ceux qui, étant grands dans le siècle par leur éloquence, n'avaient pas voulu souffrir que les ignorants seuls ravissent le ciel, et avaient fait une heureuse violence pour y entrer avec eux.

Il avait un ami intime, nommé Januarius Octavius, qui entra dans toutes ses inclinations, et partageait avec lui toutes ses joies et toutes ses peines. Cet Octave avait une femme et des enfants, il avait aussi été païen et avocat; et il avoue lui-même que, ne refusant point d'employer son esprit et son éloquence pour défendre des gens coupables de sacrilèges, d'incestes et de parricides, il n'y avait que les chrétiens qu'il ne croyait pas même qu'on pût écouter, tant il était prévenu, par aveuglement et une stupidité étrange, des calomnies qu'on répandait contre eux; sans considérer que, tout le monde publiant d'eux des crimes atroces, personne néanmoins n'en donnait de preuves et ne s'en disait témoin. Quelquefois même, étant juge ou conseiller et assesseur des juges, il avait exercé contre les chrétiens une miséricorde aussi cruelle qu'injuste, en leur faisant donner la question, non pour leur faire avouer la vérité, mais, par un entier renversement de l'ordre, pour les contraindre de la désavouer après qu'ils l'avaient confessée. S'il eût été conduit par la raison plutôt que poussé par les démons qui le possédaient, il les eût fait tourmenter pour savoir la vérité

des incestes, et les autres crimes qu'on leur imputait, mais c'est à quoi il songeait le moins. Que si quelque chrétien plus faible succombait à la douleur et renonçait à sa religion, nous lui applaudissions, dit-il, et nous lui devenions favorables, comme si, en disant qu'il n'était plus chrétien, il se fût purgé de tous les crimes qu'il avait dû commettre durant qu'il l'avait été. Dieu eut enfin pitié de lui aussi bien que de son ami ; et lorsque Minutius Félix se convertit, Octave ne refusa pas de prendre part à un si heureux changement, ou plutôt il le prévint lui-même. Quoiqu'il fût si uni à Minutius, il paraît qu'il ne demeurait pas ordinairement à Rome comme lui ; mais le désir de voir cet ami, et quelques affaires l'ayant obligé de laisser sa maison, sa femme et ses enfants encore tous petits, pour y venir par mer lorsqu'on ne l'y attendait pas, Minutius le reçut chez lui avec une joie qui ne se peut exprimer. Comme c'était alors le temps des vendanges, où les avocats étaient plus libres à cause des vacances, ils s'en allèrent se promener à Ostie, où Félix voulait se baigner pour sécher quelques (mauvaises) humeurs par l'eau de la mer. Minutius y mena aussi Cæcilius Natalis, qu'il avait presque toujours auprès de lui. Il pouvait être de Curthe, ou au moins Africain. C'était un homme franc et sincère, mais zélé pour le paganisme ; de sorte qu'étant sorti le matin avec les deux autres pour s'en aller promener sur le bord de la mer, et ayant rencontré une statue de Sérapis, il porta sa main à sa bouche pour la baiser, ce qui était une manière d'adoration parmi les païens. Octave l'aperçut, et dit à Minutius : En vérité, mon frère, ce n'est pas être bon ami de souffrir qu'une personne si unie à vous demeure dans un tel aveuglement, et qu'il se heurte en plein jour contre des pierres, car vous savez que cela n'est pas moins honteux pour vous, qui le laissez dans cette erreur, que pour lui-même. Cæcilius fut fort piqué de ce discours, de sorte que, durant que les deux autres s'entretenaient avec gaieté, lui demeurait triste et pensif sans rien dire. Minutius s'aperçut du trouble de son esprit ; il lui en demanda la cause, et Cæcilius la lui avoua, ajoutant que puisque Octave l'avait accusé d'ignorance, il voulait entrer en conférence avec lui, et soutenir la religion de ses dieux ; les autres y consentirent, et s'allèrent asseoir sur des pierres posées pour arrêter les flots de la mer ; ils mirent Minutius au milieu d'eux, moins parce qu'il était le plus considérable, comme cela paraît par cet endroit, que parce que Cæcilius même consentait de le prendre pour arbitre, en le priant de juger de ce qu'on dirait, non par l'amour qui le tenait attaché à la religion des chrétiens, mais par la force des raisons que l'on alléguerait de part et d'autre. Dieu permit ainsi que la vanité de Cæcilius le portât à s'engager de lui-même dans cette dispute, qui devoit être aussi utile pour son salut que glorieuse à la vérité.

Ou peut voir dans l'histoire de Tertullien

et d'Origène l'abrégé des discours de Cæcilius et d'Octave : il suffit pour notre dessein de dire que Cæcilius parla avec éloquence et avec véhémence, mais moins pour sa religion que contre les chrétiens. Il finit par une raillerie piquante contre Octave, lui insultant avec mépris, comme à un homme qu'il se flattait déjà d'avoir vaincu, et dont il croyait s'être bien vengé en donnant toute la liberté à son ressentiment. Minutius, comme arbitre de la dispute, lui dit qu'il fallait éloigner toute insulte d'une conférence où ilsavaient pour but de connaître la vérité, et non d'acquérir une vaine réputation ; que la subtilité et la variété des pensées par lesquelles il avait soutenu son sentiment lui avaient fort plu ; mais qu'il n'était pas temps de triompher jusqu'à ce que tous les deux eussent été entendus.

Octave parla donc ensuite, et se souvenant qu'il défendait non sa propre cause, mais une religion qui n'enseigne que la charité et l'humilité, au lieu de répondre aux injures de Cæcilius par d'autres injures, il le traita civilement, l'appelant même son frère ; mais il réfuta son discours avec toute la force de la vérité. Il expliqua d'une manière admirable les principes et les maximes de notre religion, quoiqu'il soit plus facile de les sentir et de les goûter que de les exprimer. Il les mit dans leur jour par les preuves, les exemples et les autorités dont il les appuya. Il tourna contre les païens les armes mêmes de leurs philosophes, et représenta notre religion non-seulement comme sainte, mais même comme favorable et utile aux hommes ici-bas.

L'effet de son discours montra bien qu'il avait parlé par l'inspiration de Dieu, et qu'il avait obtenu le secours qu'il lui avait demandé ; car, après qu'il eut cessé de parler, Minutius, n'osant témoigner combien il admirait son discours, et Cæcilius étant demeuré quelque temps dans le silence, comme à demi interdit, Cæcilius s'écria tout d'un coup : Je n'attends point la sentence de notre arbitre ; nous sommes tous deux victorieux : Octave triomphe de moi, et je triomphe de mon erreur. Je me sou mets à Dieu, et je confesse que la religion de Jésus-Christ, dont je suis dès à présent, est la véritable. — Et moi, dit Minutius, qui me vois déchargé de la peine de prononcer comme juge en faveur de ma religion, je me réjouis pour vous deux, aussi bien que pour moi, de la victoire d'Octave. Je n'entreprends pas de relever son mérite ; le témoignage d'un homme, et d'un seul homme, est trop peu de chose, et c'est moins lui qu'il faut louer que Dieu même, qui l'a fait vaincre.

Ils se retirèrent ensuite avec une joie commune de la conversion de Cæcilius, remettant les instructions qu'il demanda sur quelques points particuliers dont il n'était pas assez éclairci, quoiqu'il ne lui restât aucun doute sur le fond de vérité. Minutius n'a rien écrit de ce qui se dit sur cela, mais il nous assure très-clairement que Cæcilius embrassa tout à fait le christianisme ; et nous

ne pouvons douter que sa vie n'ait répondu parfaitement à cette première grâce, si c'est le père Cæcilius que saint Ponce nous apprend avoir converti saint Cyprien (vers l'an 213). C'était, dit-il, un homme juste, estimé de tout le monde, vénérable par sa dignité aussi bien que par son âge. Saint Cyprien, qui demeurait avec lui, l'estimait, l'honorait, le respectait, le révérait, le considérant non comme un ami et un égal (car il paraît qu'il était déjà prêtre aussi bien que lui), mais comme le père de sa nouvelle et de sa véritable vie. Il prit même, à cause de lui, le nom de Cæcilius, et Cæcilius, de sa part, pour reconnaître cette extrême affection, lui recommanda en mourant sa femme et ses enfants, le laissant comme l'héritier de sa piété et de sa tendresse envers eux. L'Église l'honore publiquement le 3 juin. Baronius croit que c'est le même Cæcilius qui fut converti par le discours d'Octave (et nous avons vu que celui-ci était Africain); à quoi il faut ajouter que saint Cyprien, dans un des premiers ouvrages qu'il a faits, copie diverses choses du discours d'Octave. Ce qui est certain, c'est que rien ne répugne à cette conjecture.

Pour ce que quelques-uns veulent que ce soit encore le même que Célinien ou Cécilien, précepteur de Diadumène, fils de Macrin, on verra autre part que c'est une chose sans vraisemblance : il serait plus aisé de croire que c'est le même que Natalis, qui, ayant confessé Jésus-Christ, et apparemment sous Sévère, se laissa depuis tromper par les théodotiens. Mais c'est une simple conjecture, qui n'a point d'autre fondement que la ressemblance du nom. Ceux qui la voudront suivre seront obligés de dire que Minutius Félix a écrit avant la fin de Sévère : car il n'eût pas oublié la confession de son ami. La faute du confesseur Natalis ne permettrait guère non plus qu'on crût que c'est le docteur et le Père de saint Cyprien.

Octave mourut quelque temps après avoir acquis Cæcilius à l'Église, et fit par sa mort une plaie profonde dans l'âme de Minutius Félix. Il se consolait néanmoins de la perte que ses yeux avaient faite de son ami, par le souvenir de ses actions, qui le lui rendait comme présent; et il s'appliquait surtout au discours par lequel il avait retiré Cæcilius de sa vaine superstition : il le mit même par écrit, et en forma ce dialogue célèbre que la Providence divine a conservé jusqu'à nous, et qu'on appelle ordinairement l'*Octave*. C'est le titre qu'il portait déjà du temps de Lactance. Minutius Félix le lui avait sans doute donné pour honorer la mémoire de son ami, quoique, assurément, ce qui y est lui appartient encore plus qu'à Octave.

Il a fait voir par cet écrit, dit Lactance, combien il était capable de soutenir la vérité par sa plume, s'il se fût donné tout entier à cet emploi. Saint Jérôme, qui le met au rang des auteurs ecclésiastiques, dit qu'il y a fait connaître qu'il possédait toute la science des lettres et de la théologie des païens. Il le met avec saint Cyprien, saint Hilaire, et d'autres

qui ont défendu la vérité non-seulement avec force, mais encore avec beaucoup d'art.

Son ouvrage avait d'abord été imprimé comme un huitième livre d'Arnobé; mais Baudouin, fondé sur Lactance et sur saint Jérôme, l'a rendu à son véritable auteur dès l'an 1560, et personne n'en a plus douté depuis. Baudouin, dans sa préface, fait un grand éloge de cet ouvrage; il appelle Arnobe son imitateur et son disciple, et il croit qu'Arnobé l'avait particulièrement en vue lorsqu'il dit que des jurisconsultes et des orateurs avaient embrassé la foi chrétienne.

Minutius Félix promet, sous le nom d'Octave, dans son dialogue, de traiter complètement en un autre livre la matière du destin, ou marque qu'il l'avait déjà fait; et on lui a en effet attribué un livre intitulé *du Destin*, ou *contre les mathématiciens*, qui se trouve imprimé dans une édition d'Arnobé; mais, quoiqu'il soit d'une personne éloquente et très-habile, néanmoins saint Jérôme doute qu'il fût de lui, parce qu'il le trouvait d'un autre style que le dialogue d'Octave; et peut-être qu'on a attribué cet ouvrage à Minutius Félix que parce qu'il avait promis de traiter la même matière. (Tillemont.)

FERDINAND (le bienheureux), naquit à Culiacan, dans la Nouvelle-Espagne, et était allié, par sa mère, au cardinal duc de Lerme. A dix-sept ans il entra dans la compagnie de Jésus : c'était en 1598. M. priant les dignités qu'il aurait pu obtenir dans l'Église, il voulut travailler à la conversion des indigènes idolâtres. Il fut envoyé au Grand-Maraïs, au delà de la Nouvelle-Biscaye. Plusieurs missionnaires travaillaient déjà avec succès dans ce pays, et plus de cinquante mille indigènes avaient été baptisés. Parmi les localités que prêchaient les missionnaires, on distinguait Tenerafa et Sainte-Catherine, où la religion faisait de grands progrès. Un imposteur, s'annonçant comme un fils du Soleil, le dieu du Ciel, et se disant le dieu de la Terre, amena les indigènes à secouer le joug de l'Évangile; et il fut résolu que les Jésuites seraient massacrés le 21 novembre 1616. Sur ces entrefaites, Isabelle, mère de notre bienheureux, étant devenue veuve, s'était retirée dans un couvent de Mexico. Comme elle craignait de ne pouvoir revoir son fils, à cause des dangers journaliers qu'il courait, elle pria le provincial de faire venir Ferdinand dans la capitale du Mexique, afin de lui dire adieu; et elle ne se doutait point qu'elle hâtait ainsi la mort de son fils. Celui-ci se rendit au désespoir de sa mère; et, après lui avoir fait ses adieux, il reprit le chemin du Grand-Maraïs, et fut forcé de traverser le territoire de Tepeguans, dans la Nouvelle-Biscaye. Il venait de sortir de Sainte-Catherine, quand une troupe d'indigènes se ruant sur lui, un d'eux le renversa de sa mule et lui perça la poitrine d'un furieux coup de lance. Le martyr de notre bienheureux arriva le 16 novembre 1616. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 467.)

FERENTINO, ville des États ecclésiastiques, à 65 kil. S.-E. de Rome. Cette ville

est célèbre par le martyre de saint Eutyche, qui arriva à une époque complètement ignorée.

FERFAY, vallée dans le territoire de la ville Lillers, en Artois. Ce fut là que saint Luglius et saint Luglien, son frère, furent mis à mort par des brigands, pendant qu'ils annonçaient l'Évangile en se rendant à la terre sainte. Tout ce pays fut pendant longues années désolé par des voleurs, des *détroisseurs*, comme on en voyait si fréquemment dans ces siècles, où le morcellement de l'autorité souveraine en France empêchait d'établir une police qui mit en sûreté les personnes et les biens. Alors ce n'étaient pas seulement les forêts et les cavernes qui servaient de repaires à ces brigands, ils avaient des demeures quasi-royales; souvent eux-mêmes étaient des seigneurs, comme le fameux baron des Adrets et tant d'autres. Ainsi, pour parler de ce qu'on trouvait en Artois, nous citerons Bapaume, qui, dans le XI^e siècle, était un château fort redouté de toute la contrée. Les voleurs, les malandrins s'y retiraient, et de là désolaient les campagnes, attaquaient les voyageurs, imposaient les paysans. On ne sait pas d'où datait cette république de malfaiteurs. Toujours est-il qu'on ne put les débusquer de leur position qu'en 1335. Plus tard, un bourg se forma autour de ce repaire abandonné; puis ce bourg devint une ville. Triste origine: de nos jours encore on la reproche parfois aux habitants de Bapaume. Beaucoup de bourgs et de petites villes des environs durent leur origine à ces brigands, d'une manière indirecte. Dans la crainte de leurs attaques, les habitants se retiraient, se groupaient sous la protection des châteaux: voilà comment les agglomérations se formaient. Il n'en était pas toujours ainsi, et les victimes avaient parfois aussi l'honneur de devenir fondateurs. Quand les brigands qui dévastaient l'Artois eurent tué, vers la fin du VII^e siècle ou vers le commencement du VIII^e, saint Luglien et saint Luglius dans le val de Furfay, la piété des habitants s'émut. Les deux voyageurs étaient des hommes de Dieu, des prédicateurs; ils allaient en terre sainte et en passant ils jetaient sur leur chemin la semence évangélique. Vivants, c'étaient des saints; assassinés, c'étaient des martyrs. On porta leurs reliques dans un lieu voisin, où la piété publique vint les honorer en grande affluence. On donna à cet endroit le nom des saints, nom qui, par corruption, a fait Lillers. Ainsi fut formée cette petite ville, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le *Pas-de-Calais*. Il est un grand nombre de nos villes qui doivent ainsi leur origine à quelque pieuse vénération.

FERMO, dans la Marche d'Ancône, a vu le martyre de la vierge sainte Sophie. On ignore à quelle époque.

FERNAND (le bienheureux **PIERRE**), de la Compagnie de Jésus, Portugais, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil, à la suite du P. Azavedo. Un mois après le départ du *Saint-Jac-*

ques, qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil, avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires, celui que montait notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Iago on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque, qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire, qu'ils y frêtèrent, les transporta aux Açores le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos avec le P. Diaz et cinq autres jésuites, qui les y avaient devancés. L'amiral, voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut-bord, commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui avait assisté à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long, et les calvinistes s'emparèrent du navire catholique; le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer le 13 septembre. François de Castro, confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage, il fut massacré; Gaspard Goetz subit le même sort; le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit, dans la cabine de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras, au moment où on les lui liait derrière le dos, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer avec le bienheureux François-Paule. Pierre Fernand fut précipité également dans les flots, et fut noyé presque aussitôt avec Jean Alvare, ne sachant nager ni l'un ni l'autre. Les autres compagnons de leur martyre furent Alfonso Fernandez, Portugais; Alfonso-André Pais, Portugais; un autre Pierre Diaz, Portugais; Jacques Carvalho, Portugais; Fernand Alvare, Portugais. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., tome II, page 295. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

FERNANDEZ (le bienheureux **ALPHONSE**). Voy. l'article précédent.

FERNANDEZ (le bienheureux **François**), de la compagnie de Jésus, faisait partie du couvent des Jésuites à Chattigang. L'église et la maison de ces religieux ayant été saecagées, notre bienheureux fut jeté en prison où il expira le 14 novembre 1602.

FERNANDEZ (le bienheureux **Georges**), de la compagnie de Jésus, souffrit le martyre en 1580, avec le P. Gomez d'Amaral. Tous deux se rendaient dans l'île d'Amboine, sur un navire commandé par le Portugais Augustin Nugnès, lorsque, le 24 septembre, non loin de Java, des vaisseaux de ce pays les enveloppèrent et les massacrèrent tous. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, t. 1, p. 649; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 232.)

FERRARE (**JEAN DE**), frère lai, fut percé

à coups de flèches par les habitants de la province de Culiacan, sur le bord oriental de la mer Vermeille, avec le frère mineur Paul Azevedo de Ferrare, son compagnon. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 768.)

FERRÉOL (saint), martyr, était officier dans les troupes impériales quand éclata la persécution de Dioclétien. Ce fut en l'année 304 de l'ère chrétienne qu'il reçut la couronne du martyr, ainsi que le disent ses Actes que voici. « L'Eglise, l'objet de la tendresse du Fils de Dieu, et de la haine du démon, gémissait sous la cruelle persécution de Dioclétien et de ses collègues, lorsque Crispin, gouverneur d'une partie des Gaules, voulant pousser encore plus loin sa fortune, et faire sa cour aux empereurs aux dépens même de l'innocence et de la vertu, s'appliqua avec un soin extrême à faire exécuter dans son gouvernement cet article des derniers édits, qui portait que dans toutes les provinces de l'empire on contraindrait les chrétiens à sacrifier aux idoles. Il faisait sa résidence ordinaire à Vienne. On le voyait chaque jour assis sur son tribunal, et environné d'une troupe de conseillers qui ne respiraient qu'impunité et que fureur, combler d'honneurs et de bienfaits ceux d'entre les chrétiens qui trahissaient lâchement leur Dieu et leur religion, et accabler au contraire d'affronts, d'ignominie et de tourments ceux qui demeuraient fidèles à l'un et à l'autre. Il apprit par ses émissaires que le tribun Ferréol était chrétien; il entreprit de le gagner à quelque prix que ce fût. Ferréol, lui dit-il un jour, vous n'ignorez pas les nouvelles ordonnances de nos invincibles princes; votre charge, votre honneur, les gratifications que vous retirez de la cour sont de forts engagements pour vous, et de puissants motifs d'une soumission aveugle; mais surtout le respect religieux qui est dû aux ordres des souverains vous doit plus que toute autre chose inspirer cette prompt obéissance. Hâtez-vous donc d'en donner des marques publiques, de peur qu'en différant plus longtemps vous ne me donniez lieu de croire de vous des choses que je veux bien ignorer. Il est ordonné par ces édits de sacrifier aux dieux : qu'attendez-vous pour vous acquitter de ce devoir de religion ? Je suis chrétien, répondit Ferréol, je ne puis sacrifier à vos dieux; au reste, j'ai servi l'empereur tant que ma religion me l'a permis; j'ai obéi, vous le savez, avec une exacte fidélité, tandis qu'on ne m'a ordonné que des choses justes; maintenant que vous m'en proposez d'injustes et pleines d'impunité, je n'obéis plus. J'ai peu d'ambition; on ne me verra point courir après les bienfaits de la cour, et je renonce à ses gratifications; je consens même à ne plus toucher mes appointements; que des soldats sans religion s'engagent, s'ils veulent, au service d'un maître qui n'en a qu'une fausse. Je ne demande à l'empereur ni richesses ni postes élevés; la seule récompense que j'attends de mes services, c'est la permission

d'être chrétien; si l'on me refuse, me voilà prêt à mourir.

Le gouverneur reprenant la parole : D'où vous vient, Ferréol, lui dit-il, cette grande indifférence pour la vie ? Peut-être que vous sentant coupable envers les lois et les empereurs, que vous avez également méprisés, vous vous jugez vous-même digne de mort ? Mais non, cher Ferréol, vous n'avez rien à craindre; votre crime est déjà effacé dans mon esprit, je ne m'en souviens plus. Je vous réponds même, de la part des dieux et des Césars (1), qu'ils l'oublieront aussi, pourvu qu'un prompt repentir donne lieu à leur clémence, et que renouçant à la secte des chrétiens, vous vous mettiez en devoir de satisfaire les lois en sacrifiant aux dieux. Je vous suis fort obligé, seigneur, de cette bonté que vous me témoignez, répliqua Ferréol, je suis seulement fâché de n'être pas en état d'en profiter. Réservez-la pour ceux qui ont dessein de s'engager au service des empereurs, et qui veulent avoir l'honneur de servir sous vous : pour moi qui suis persuadé que je n'ai point violé les lois de l'empire en leur préférant celles de Dieu, ie n'ai pas besoin de pardon; il faut se croire criminel pour recourir à la grâce du prince. Je le serais en effet, si en abandonnant le culte du vrai Dieu j'embrassais celui des idoles. J'adore le Créateur, et je n'ai point d'encens à donner à la créature. Ce n'est pas dans des ouvrages faits de la main des hommes qu'on doit chercher la divinité. Cet Etre souverain qui a formé l'univers est le Dieu qu'on doit adorer; tout l'annonce, tout le reconnaît dans la nature; le ciel, la terre, les astres qui brillent sur nos têtes, les abîmes qui sont creusés sous nos pieds. Ces êtres inférieurs et créés publient, chacun en sa manière, qu'il est leur auteur. Lui-même les a formés pour l'homme, et non l'homme pour eux. Vous renversez cet ordre en préférant les choses inanimées à celles qui ont la vie; les êtres qui n'ont que le sentiment à ceux qui sont pourvus d'intelligence, et les substances corporelles et périssables aux spirituelles et immortelles; en un mot, le mensonge à la vérité, et la créature au Créateur. C'est pour cette injuste et criminelle préférence que Dieu vous a livré à un esprit d'orgueil et de cruauté, et vous abandonnera après votre mort à toute la rage des esprits impurs, de ceux-là mêmes devant lesquels vous fléchissez maintenant le genou, et qui, après avoir été vos dieux, deviendront vos bourreaux. Il n'en est pas de même des serviteurs du vrai Dieu; l'espérance qu'ils ont de ressusciter un jour leur fait regarder la mort comme un passage à une vie éternelle et infiniment heureuse.

A ce que je vois, interrompit le gouverneur, votre parti est pris, vous semblez ne

(1) Ce terme n'est pas ici pris à la lettre pour la seconde dignité de l'empire; mais dans un sens plus étendu pour les quatre princes qui régnaient alors, dont les deux premiers étaient Augustes ou empereurs, et les deux autres étaient Césars.

tenir à la vie qu'à regret, et vous comptez la vôtre pour rien. Vous regardez sans doute avec la même indifférence les tourments que je puis vous faire endurer; il y a de l'apparence, puisque toute ma douceur n'a rien pu obtenir de votre inflexible dureté. Toutefois, consultez-vous encore. Vous sentez-vous, dites-moi, assez de constance, ou plutôt assez d'insensibilité pour résister à toute leur violence? Mais enfin le gouverneur voyant que ni prières ni menaces ne faisaient aucun effet sur cet homme intrépide, que la grâce rendait impénétrable à tous ses traits, il le fit battre fort longtemps à coups de nerf de bœuf. Quoique les bourreaux se succédassent les uns aux autres, la patience inébranlable du martyr les lassa tous, et les mit plus d'une fois hors d'haleine. Ce qui obligea le gouverneur de l'envoyer en prison, après l'avoir fait charger de chaînes. Il s'écriait, dans la fureur dont il était possédé, et que cette longue résistance enflammait encore davantage : Que ce cachot infect soit la demeure d'un rebelle; qu'il apprenne, le misérable qu'il est, à respecter les lois; qu'il sente tout le poids de son crime; il est indigne de voir le jour qu'il tient de la bonté de ces dieux qu'il a méprisés : que la pesanteur de ces fers ne lui permette qu'à peine de respirer; qu'il ne puisse ni s'asseoir, ni se coucher, ni se tenir debout, sans trouver dans quelque-une de ces situations quelque nouveau tourment; et que tout cela ne soit que de légers préludes de ceux que je lui prépare. Ces ordres barbares furent exécutés de point en point.

Ferréol passa deux jours dans cet horrible cachot. Sur le matin du troisième, comme ses gardes étaient, selon qu'il arrive d'ordinaire, profondément endormis, il sentit qu'il n'avait plus de chaînes; et s'approchant doucement de la porte, il la trouva tout ouverte. Se souvenant alors du conseil de l'Évangile, qui veut qu'on fuie quelquefois la persécution, il résolut de se dérober à la recherche de ses persécuteurs, et de mettre sa vie en sûreté dans quelque pays éloigné. Dans cette pensée, il sort de la ville par la porte de Lyon, il s'y arrête un moment pour se déterminer touchant le lieu de sa retraite, et pour cacher si bien sa fuite à ses ennemis, qu'ils n'en puissent découvrir aucune trace. Il se met en oraison afin d'obtenir les lumières du ciel et sa protection. Puis plein de confiance, et s'appuyant sur la promesse du Seigneur, il se lance dans le Rhône pour le passer à la nage. Mais quel est l'élément qui ne se fasse gloire de rendre service à ceux qui servent leur Créateur; ou quel obstacle peut rencontrer un saint, qu'il ne surmonte par la grandeur de sa foi et la ferveur de sa prière? Ce fleuve impétueux, sentant ce dépôt que la Providence lui avait confié, retient sa violence, et, affermissant ses eaux sous le saint martyr, lui sert de pont pour le faire passer à l'autre bord. Y étant arrivé sans beaucoup d'effort, il double le pas, et gagne la petite rivière de Gerre. Mais Dieu, s'étant contenté de cet essai de sa toute-puis-

sance, permit qu'il fût repris en cet endroit. On lui lia les mains derrière le dos, et on lui fit reprendre le chemin de Vienne. Ce fut assez proche de la ville, et au même lieu où l'on voit aujourd'hui son tombeau, que, par un mouvement soudain de fureur, ses ennemis le tuèrent. Les fidèles prirent son corps et l'enterrèrent sur le bord du Rhône, où le saint tribun est révééré par le peuple de Vienne, et reconnu comme le protecteur de cette ancienne ville. — 18 septembre.

FERRER (le bienheureux RAPHAËL), de la compagnie de Jésus, naquit en Catalogne. Il entra chez les Jésuites en 1587, et avait alors vingt ans. Il passa au Pérou et y fit de nombreuses conversions. A *Calli*, dans la province de Popayan, il réussit à faire abolir un ancien usage, qui consistait à dresser le théâtre dans l'église. Il partit ensuite chez les *Cofanes*, peuplade féroce à soixante lieues de Quito. Il y évangilisa avec succès et réunit ses néophytes dans trois bourgades. Mais bientôt plusieurs indigènes, qui regrettaient leurs anciens usages, l'attendirent auprès d'un pont où il passait en se rendant d'une bourgade à l'autre, et le précipitèrent dans le torrent, au mois de mars 1611. (Tanner, *Societas Jesu, usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 462).

FERRUCE (saint), martyr, servait dans les troupes hivernées à Mayence, dans le IV^e ou le V^e siècle. Il quitta les armes pour se consacrer entièrement au service de Jésus-Christ. Le commandant de Mayence, irrité de cela, le fit enchaîner et enfermer dans une forteresse située au delà du Rhin, probablement dans le lieu nommé aujourd'hui Cassel. Après quelques mois, le saint y mourut des mauvais traitements dont on l'accablait. Le prêtre Eugène l'enterra au lieu même où il était mort. Il inscrivit sur son tombeau l'abrégé de son histoire. L'Église fait la fête de saint Ferruce le 28 octobre. (Voy. Sermon de Méginhart sur saint Ferruce.)

FESCENNINUS, juge qui fit, suivant Adon, mourir pour la foi, à Paris ou auprès, saint Denys, évêque de cette ville, saint Rust que, prêtre, et saint Eleuthère, diacre. Ce dut être en 273, durant la persécution d'Aurélien, ou même en 275, quand les édits qu'il avait lancés laissaient encore des victimes, bien que lui-même fût mort.

FESCENNINUS, autre juge, qualifié président dans le Martyrologe romain, fit mourir, dans le Vexin français, sous l'empire de Dioclétien, vers l'année 286, les saints Nicaise, Quirin, Scubieule et sainte Piancie. Il est probable que ce juge agissait d'après l'instigation particulière de Maximien, puisque Dioclétien n'avait pas encore lancé les édits de persécutions générales. On sait qu'à l'époque dont nous parlons, Maximien commandait dans les Gaules. Quand bien même aucun prince n'eût donné d'ordres positifs de persécution, les magistrats pouvaient sévir en vertu des anciens édits et des anciennes lois qui n'avaient point été abrogées. Presque toujours, comme nous l'avons dit souvent ailleurs, les gouverneurs ou ma-

gistrats étaient libres de suivre les inspirations du bon plaisir à l'égard des chrétiens.

FESTE (saint), diacre et martyr, était attaché à l'église de Bénévent. Ayant appris l'emprisonnement de son évêque, saint Janvier, il vint à Nole pour le voir. Il fut arrêté et présenté au gouverneur Timothée : saint Janvier l'ayant reconnu pour appartenir à son église, il fut conduit à Pouzzoles, et jeté aux bêtes dans l'amphithéâtre, avec son évêque et ses compagnons de captivité. Les animaux féroces n'ayant pas voulu faire de mal à ceux qu'on leur donnait pour victimes, Timothée fit décapiter tous les saints. Le corps de saint Feste fut porté à Bénévent. (*Voy. JANVIER*). L'Église fait la fête de saint Feste, avec celle de saint Janvier, le 19 septembre.

FESTUS (saint), fut martyrisé en Toscane pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnon de son combat saint Jean. Nous ignorons complètement l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Église honore leur sainte mémoire le 21 décembre.

FESTUS (*Porcius*), proconsul et gouverneur de Judée, après Félix. Il trouva, en arrivant à Césarée, saint Paul dans les prisons de cette ville : il le fit citer à son tribunal. Saint Paul en ayant appelé à César, Festus n'osa pas le refuser et le renvoya devant l'empereur, quoiqu'il eût reçu une somme d'argent pour ne lui être pas favorable. Il fit paraître auparavant le saint apôtre devant Agrippa et sa sœur Bérénice.

FIDÈLE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi à Edesse en Syrie, durant la persécution de Maximien. Il souffrit le martyre avec saint Théogone et saint Agape, ses frères. Ce fut leur mère, sainte Basse, qui plus tard souffrit elle-même le martyre dans la même persécution, qui les exhorta à donner leur vie pour Jésus-Christ. Ils sont inscrits au Martyrologe romain au 21 août, et c'est ce jour que l'Église honore leur mémoire.

FIDÈLE (saint), reçut la palme du martyre en Afrique, dans des circonstances et à une époque que nous ignorons complètement. Nous n'avons pas d'autres détails sur lui. L'Église fait sa fête le 23 mars.

FIDÈLE (saint), fut martyrisé à Come, sous l'empereur Maximien. Nous ignorons à quelle date et dans quelles circonstances. L'Église fait sa glorieuse mémoire le 28 octobre.

FIDÈLE DE SIGMARINGEN (saint), capucin, martyr, naquit à Sigmaringen, ville située sur le Danube. Il fit ses études à Fribourg d'une manière très-brillante. Aussi plusieurs jeunes gentilshommes qui voulaient parcourir les diverses contrées de l'Europe, le prirent pour leur guide. Pendant tout le voyage qui dura six ans, notre saint fut un modèle de vertus pour ses compagnons. A son retour, il se fit recevoir docteur en droit, fut nommé procureur, et s'appliqua si bien dès lors à défendre les opprimés, qu'il reçut le surnom d'*Avocat des*

pauvres. Les injustices que sa probité ne pouvaient voir sans douleur, l'engagèrent à se retirer du barreau. Il se décida à entrer dans l'ordre des capucins, et fut reçu en 1611, par le Père Alexandre, provincial de l'ordre à Aldorf, et reçut ensuite les saints ordres de l'évêque suffragant de Constance. Ce fut alors qu'il reçut le nom de *Fidèle*. Ses prédications eurent un si grand succès que la congrégation de la *Propagande* de Rome le chargea d'aller annoncer l'Évangile aux Grisons, où les erreurs de Calvin avaient fait de grands ravages. Il convertit Conrad et Anne de Plata, Rodolphe de Sales et Rodolphe Gugelberge, gentilshommes calvinistes. Les partisans de cette secte, furieux du succès des prédications de notre saint, résolurent de s'en venger. Les habitants de Sévis l'engagèrent à cette intention à venir prêcher chez eux. Fidèle qui n'ignorait pas le sort qu'on lui réservait, y partit aussitôt. Il ne put empêcher néanmoins que le capitaine Jacques Kolonna lui donnât une escorte, afin de prévenir toute violence. A peine son sermon était-il commencé qu'un coup de mousquet lui fut tiré. On le manqua, mais toute l'escorte fut massacrée..... Il s'en retournait à Grüschi, quand il fut assailli par une troupe de calvinistes qui l'accablèrent d'injures et d'outrages. Un d'eux le renversa par terre d'un coup d'estramacon, tandis qu'il suppliait le Seigneur de leur pardonner, parce qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Un autre lui fracassa la tête d'un coup de massue ; d'autres lui couvrirent le corps de coups de poignards. Un des assistants, touché de cette mort, abjura l'hérésie et revint à la vraie religion. Notre saint fut ainsi martyrisé le 24 avril 1622. Quelque temps après, son corps fut transféré dans l'Église des capucins de Feldkirch, où on le voit encore. Il s'y opéra un grand nombre de miracles. L'Église célèbre sa mémoire le 24 avril.

FIDENCE (saint), reçut la palme du martyre à Todi, sous l'empereur Dioclétien. Il eut pour compagnon de son martyre saint Térénce. Nous ignorons les détails de leurs combats. L'Église fait leur fête le 27 septembre.

FIDENTIEN (saint), reçut la couronne du martyre en Afrique, avec les saints Second et un autre. Nous n'avons aucun détail sur eux. L'Église fait leur fête le 15 novembre.

FIÉSOLE, ville de Toscane. C'est dans cette ville que saint Romule, évêque, et ses compagnons furent martyrisés sous le règne de l'empereur Domitien. Il n'existe aucun monument historique donnant des détails sur ces saints personnages.

FIGUEROA (le bienheureux **FRANÇOIS DE**), missionnaire de la compagnie de Jésus, fut massacré en 1666, près de Guallaga, sur le fleuve des Amazones, par les infidèles à qui il prêchait la foi.

FIGUEROA (**NICOLAS DE**), catéchiste du Père Sanvitores, apôtre des îles Mariannes, fut tué avec un autre catéchiste, nommé Damien Bernal, par les indigènes. Leur martyre arriva vers l'an 1672.

FILOCTIMON (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (*Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*)

FINGAR (saint), martyr, est vulgairement nommé par les Bretons saint Guigner. Il était fils d'un roi d'Irlande, qui le chassa, parce qu'il avait accueilli saint Patrice, quand il vint prêcher la foi dans ce pays; et parce qu'après avoir reçu le prédicateur, il avait embrassé sa doctrine. Chassé des Etats de son père, Fingar s'embarqua pour l'Armorique; celui qui commandait dans ces contrées, prince ou gouverneur, l'accueillit honorablement: l'exil est un passeport pour les malheureux partout où il y a des sentiments humains. Au bout de quelque temps il apprit la mort de son père. Il retourna en Irlande, mais n'y resta que très-peu de temps. Il en repartit, emmenant avec lui quelques chrétiens. Ils abordèrent tous ensemble dans la Cornouaille armoricaine. Ils se destinaient à la vie solitaire; ce pays leur convenait. C'est encore aujourd'hui l'un des derniers pays que leurs remparts naturels aient protégés contre les envahissements de la civilisation, qui met ses alignements froids, ses plantations compa-sées à la place des beautés agrestes et si grandioses de la nature. La vieille Bretagne, avec ses haies vives, ses vallons et ses forêts au bord des landes, ses bruyères, est encore un pays poétique. A chaque pas, dans ses sites pittoresques on s'attend à voir paraître le vieux Celte ou Fingar le solitaire. On sent que c'est encore la patrie de l'histoire nationale. Dans nos contrées, où la charrue a tout nivelé, où, à la place des hêtres séculaires, le propriétaire aligne des peupliers dont l'accroissement chaque année lui vaut vingt sous, et qu'il abattra dans vingt ans, on se sent l'âme froide, on sent une nature factice qui résume l'industrie actuelle, mais qui ne dit rien des choses du passé. J'ai vu dans la Bretagne, j'ai vu dans l'Anjou, les grottes des solitaires encore conservées par la piété des habitants. J'allais souvent visiter, à mi-chemin des Ponts-de-Cé, à Souleine, un lieu dit l'Ermitage. Les propriétaires n'ont rien détruit. Un petit sentier mène au désert. Tout autour sont des champs labourés, où jaunit l'épi, où mûrit le raisin. Mais quand y est entré, on est en pleine solitude. C'est un espace inculte, situé en amphithéâtre sur le penchant d'un coteau. Des chênes puissants et vénérables poussent à sa base et l'ombragent presque entièrement. Des buissons d'arbustes sauvages le tapissent. Une chaumière rustique de six pieds carrés est adossée à une anfractuosité rocheuse; un sentier étroit descend jusqu'au ruisseau qui coule au bas: c'était par là que le saint allait puiser de l'eau. Quand on y est quelques instants, on oublie le monde, on se recueille malgré soi: il semble qu'on se repose des agitations de la vie dans la paix de la solitude; puis on attend, on regarde involontairement à chaque détour: on attend l'hôte de ces lieux. Pauvre cher ermitage, puisses-tu rester longtemps histoire écrite du temps passé,

souvenir d'autrefois que les pères apprennent aux enfants! Hélas! peut-être quelque froid géomètre tracera demain dans tes buissons la route d'un chemin de fer. Peut-être un commerçant retiré y bâtera son logis peint en vert, et fera de la chaumière le pigeonnier de la basse-cour! Gardons, gardons le culte des souvenirs; respectons ces héritages des temps passés; assez de réalités mesquines envahissent le sol; un coin pour la poésie, un coin pour le cœur et l'idéal!

A l'époque où Fingar et ses compagnons vinrent habiter l'Armorique, l'empire romain était en pleine décadence. Chaque peuple barbare arrachait un lambeau de la pourpre impériale. Les invasions arrivaient toutes par les Gaules; chaque prince avait fait sa part. La Bretagne avait ses petits rois. L'un d'eux, nommé Thewdric, vint dans les solitudes de Cornouailles: il massacra les solitaires, en l'an 455. Une portion des reliques de saint Fingar est dans l'église du bourg de Puivigné, au diocèse de Vannes. Avec lui furent martyrisés tous ceux qui l'avaient suivi, et entre autres sainte Piale, sa sœur, et sainte Jia, jeune vierge irlandaise. Cette dernière, qu'on nomme en Bretagne sainte Jies, a donné son nom à un bourg du canton de Cornouailles. La fête de ces saints a lieu le 14 décembre.

FIRME (saint), prêtre, fut martyrisé à Trieste, avec saint Marc diacre, du temps de l'empereur Adrien, le 10 mai, jour que l'Eglise a adopté pour leur fête.

FIRME (saint), martyr à Carthage, en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce. Il fut enfermé avec une grande quantité d'autres martyrs, dans un cachot où, par ordre de l'empereur, on les laissa tous mourir de faim. (*Voy. VICTORIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces martyrs le 17 avril.

FIRME (saint), fut martyrisé, durant la persécution de Maximien. Il eut le corps déchiré, fut lapidé et enfin décapité. L'Eglise fait sa mémoire le 1^{er} juin.

FIRME (saint), martyr, était soldat. Il souffrit le martyre à Satalas, en Arménie, avec ses six frères, soldats comme lui, Orence, Héros, Pharnace, Firmin, Cyriaque et Longin. Ils moururent séparés les uns des autres, accablés de douleurs et de misères. L'Eglise vénère leur sainte mémoire le 24 juin.

FIRME (saint), fut martyrisé à Vérone avec saint Rustique. Leur martyre arriva du temps de l'empereur Maximien. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 9 août.

FIRME (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Rome avec les saints Fortunat, Félicien et Candide. Les circonstances et l'époque de leur martyre sont inconnues. L'Eglise fait leur fête le 2 février.

FIRME (saint), évêque et martyr, souffrit la mort à Tagaste en l'honneur de Jésus-Christ. Nous manquons de détails sur son compte. L'Eglise honore sa mémoire le 31 juillet.

FIRMILIEN, gouverneur de Palestine sous Dioclétien, succéda à Urbain, qui avait montré tant d'acharnement à persécuter les chrétiens. Ce gouverneur venait d'être décapité par ordre de Dioclétien, qui lui reprochait divers crimes. Du premier coup, Firmilien se montra aussi féroce que lui : il fit mourir un grand nombre de chrétiens au milieu des plus atroces supplices. Il fit attacher ensemble et brûler vives, sainte Thie et sainte Valentine, après les avoir fait horriblement déchirer par le bourreau. Les dernières victimes de sa rage furent saint Adrien et saint Cabule. (*Voy.* les articles de ces deux saints.) Il eut le même sort que son prédécesseur ; s'étant rendu coupable de divers crimes et concussions, l'empereur le fit décapiter deux ans après Urbain.

FIRMIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Satales, en Arménie, sous l'empereur Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre ses six frères, soldats comme lui, et nommés Orence, Héros, Pharnace, Firme, Cyriaque et Longin. Ils moururent séparés les uns des autres, accablés de misères et de douleurs. L'Eglise fait leur mémoire le 24 juin.

FIRMIN (saint), martyr et premier évêque d'Amiens, fut instruit et baptisé par saint Honest, disciple de saint Saturnin, et prêtre. Saint Firmin fut ordonné évêque par saint Honorat. Aussitôt après son ordination, il alla prêcher la foi à Albi, à Agen, en Auvergne, en Anjou, à Beauvais, et enfin à Amiens, où il fixa son siège. Pendant qu'il était à Beauvais, un nommé Valère, qui persécutait violemment les chrétiens, le fit souffrir pour la foi. Il le fit cruellement fouetter. C'est après cela que le saint arriva à Amiens, le 10 octobre. Il y convertit un grand nombre de païens : c'est à cause de cela qu'il est considéré comme l'apôtre de cette ville. On dit qu'il y opéra un grand nombre de miracles. Arrêté comme chrétien, il fut mis en prison, où un juge, nommé Valère Sébastien, probablement le même qui l'avait déjà persécuté à Beauvais, le fit décapiter. Son martyre arriva le 25 septembre, en l'année 287, sous l'empire de Dioclétien. Ce saint était natif de Pampelune ; cette ville l'honore comme son patron, tandis qu'Amiens l'honore comme son premier évêque. Son corps fut enterré par un chrétien nommé Faustinien. Sur l'endroit où il reposait, un autre saint Firmin, dit le *Confès*, fit bâtir une église sous l'invocation de la sainte Vierge. La cathédrale d'Amiens conserve les reliques du saint, à l'exception d'une faible partie que le roi Dagobert I^{er} donna aux moines de Saint-Denis.

FIRMIN (saint), dit le *Confès*, où le Confesseur, naquit de Faustinien, un des premiers magistrats des Gaules. Son père le fit baptiser par saint Firmin, qui plus tard donna sa vie pour Jésus-Christ, et lui donna le même nom. On ne sait rien sur notre saint, sinon qu'il succéda à Euloge, second évêque d'Amiens, vers le milieu du iv^e siècle. Il resta quarante ans à la tête de son Eglise,

et fut enterré dans l'église de la Sainte-Vierge, appelée aujourd'hui de Saint-Acheul, église que lui-même avait fait bâtir. Sur la fin du dernier siècle, plusieurs critiques, qui voulaient disputer à la cathédrale d'Amiens l'avantage de posséder les reliques de ce saint confesseur, furent complètement réfutés. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 1^{er} septembre.

FIRMINE (sainte), vierge et martyre, souffrit pour la défense de la foi, à Amélia en Ombrie, durant la persécution de Dioclétien. Ayant été, après diverses tortures, suspendue en l'air et brûlée avec des flambeaux allumés, elle rendit l'esprit. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 24 novembre.

FIRMUS, tribun à Pérynthé, accusa un centurion, nommé Acathe, de faire profession de christianisme. C'était au temps de la persécution de Dioclétien et de Maximien. Cette dénonciation eut pour effet de procurer le martyre au saint disciple de Jésus-Christ.

FISHER (JEAN), évêque de Rochester, cardinal et martyr, naquit à Beverley, comté d'York, vers 1455. Il était très-habile théologien, et fut un des plus ardens comme des plus fermes soutiens du catholicisme. Lui et son ami Thomas Morus acquirent une réputation qui s'étendit dans toute l'Europe. On y disait généralement, tant était grande l'estime qu'on faisait d'eux, qu'on s'en rapportait à leur opinion, dans la question du divorce de Henri VIII. Tous deux résistèrent au roi avec un courage que rien ne put vaincre, et tous deux couronnèrent par le martyre leur glorieuse carrière. L'évêque de Rochester fut arrêté en 1534, et emprisonné à la Tour de Londres. Le roi, qui anciennement avait eu pour lui beaucoup d'amitié et de vénération, l'y fit traiter avec une dureté inouïe. Il n'eut pas de honte de faire ôter à ce saint vieillard, qui était octogénaire, les habits dont il était revêtu, pour lui donner des haillons qui le couvraient à peine, afin que dans sa prison, et durant les rigueurs de l'hiver, il eût à endurer les souffrances physiques en même temps que la torture morale de la prison. Rien ne put ébranler sa foi ; rien ne put modifier la résolution qu'il avait prise de ne pas prêter le serment qu'on exigeait de lui. Il resta un entier dans cette dure captivité. Le pape Paul III, successeur de Clément VII, voulant montrer combien il appréciait les vertus du saint évêque et les rigueurs qu'on exerçait envers lui, lui donna une marque de sa paternelle admiration : il le nomma cardinal, le 12 mai 1435. Cette nomination ne fit que contribuer à la perte de celui qui en fut l'objet. Le roi d'Angleterre s'en montra fort irrité, et s'écria : « Le pape peut à son gré lui envoyer le chapeau ; je me charge de faire en sorte qu'il n'ait pas de tête pour le porter. » Le 17 juin, le vénérable cardinal fut condamné à mort par l'ignoble parlement d'Angleterre, comme coupable de haute trahison. Il avait soutenu que le roi n'était pas chef spirituel de l'Eglise. Cinq jours après, la sentence fut exécutée ; il fut

décapité. La fureur du monstre couronné ne fut pas éteinte dans ce sang d'un saint et auguste vieillard : il ordonna que le corps de sa victime fût dépouillé et exposé durant un certain nombre d'heures aux outrages de la populace de Londres, puis il le fit enterrer sans permettre qu'on le mit dans un cercueil, ni même dans un linceul. Ne semblait-on pas vraiment, quand on lit ces infamies, être transporté à l'époque des combats antiques des premiers chrétiens, ayant à lutter contre les monstres qui déshonoraient à Rome le trône des Césars? Et quand on songe que Henri VIII était chrétien, qu'il avait été quelques années auparavant l'apologiste de la religion catholique, on est forcé de s'incliner devant les incompréhensibles jugements de Dieu. Mais ce qui dépasse toute raison humaine, c'est de voir un peuple entier assez dégradé, assez lâche, pour obéir à un pareil scélérat, et pour se faire gloire aujourd'hui de suivre encore la prétendue réforme qu'il a introduite dans un seul bnt, celui d'assouvir ses passions brutales et son avarice. Comment se fait-il que l'obéissance d'alors, qui était une lâcheté, soit devenue, en persistant chez les descendants, une chose sainte, une affaire de conscience? Nous avouons que, dans l'histoire entière, rien ne nous étonne davantage. Si nous sommes surpris de l'abaissement du peuple et du parlement anglais sous Henri VIII, nous le sommes davantage de voir que, jetée dans cette abjection, l'intelligente Angleterre n'ait pas senti que l'honneur comme le sens commun lui commandaient d'en sortir.

FLACCUS, proconsul à Byzance, prononça la peine de mort contre le centurion Acathe, qui avait été accusé de pratiquer la religion chrétienne. On était en pleine persécution sous Dioclétien, et c'était, à cette époque, un crime qu'on ne pardonnait pas.

FLACCUS, général, envoyé à Spolète par Dioclétien, pour y rechercher et mettre à mort les chrétiens, fit arrêter, en 304, saint Grégoire, prêtre de l'église de cette ville, et, l'ayant inutilement sommé d'abjurer, le condamna à mort. (Voy. Baronius et Tillemont, t. V, p. 133.)

FLAGRA, poignée de branches plus épaisse que les verges. On se servait de cet instrument pour frapper les martyrs. Ces branches étaient liées ensemble par le bout qui constituait la poignée. Les blessures que faisait cet instrument de supplice devaient être douloureuses, mais peu dangereuses : à chaque fois qu'on frappe avec un faisceau peu serré, la violence des coups se trouve décomposée.

FLAMBEAUX, *fanalia*, faits de chanvre, enduits de poix ou de cire, servaient à brûler les chairs des martyrs, durant qu'ils étaient sur les chevalets. Les côtés étaient ordinairement l'endroit où on les brûlait ainsi.

FLAVIEN (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage avec les saints Montan, Lence, Julien, Victorie, Primole, Benus, Donatien; ce fut en 259, sous l'empire de Valérien et sous

le gouvernement intérimaire de Solon. Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint Montan. L'Église fait la fête de tous ces saints le 24 février.

FLAVIEN (saint), souffrit la mort à Rome, sous l'empereur Dioclétien. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Église fait sa mémoire le 28 janvier.

FLAVIEN (saint), martyr, était chevalier romain, père de sainte Bibiane, et mari de sainte Dafrose. Apronien, préfet de Rome sous Julien l'Apostat, en l'an de Jésus-Christ 363, attribuant aux chrétiens la perte d'un œil qu'il venait de faire, en fit mourir un grand nombre. Il fit arrêter saint Flavien, qui remplissait un emploi considérable, le fit marquer au front avec un fer rouge, et ensuite l'exila à Aqua-Pendente. Peu de jours après, le saint y mourut de ses blessures. L'Église se fait sa fête au 22 décembre.

FLAVIEN (saint), martyr, prêtre et trésorier de l'Église de Constantinople, succéda à Proclus, évêque de cette ville, qui était mort le 24 octobre 447, après avoir tenu ce siège pendant treize ans et trois mois. Cette nouvelle ordination fut désagréable à l'eunuque Chrysapius, préfet de la chambre, prévenu contre Flavien. Il excita l'empereur à demander à Flavien des eulogies pour son ordination; Flavien lui envoya des pains blancs comme un signe de bénédiction. Chrysapius, qui prétendait autre chose, lui fit dire qu'il devait envoyer de l'or. L'évêque répondit qu'il n'en avait point, si ce n'étaient les vases sacrés, mais que les biens de l'Église étaient à Dieu et destinés aux pauvres. Dès lors Chrysapius résolut de mettre tout en œuvre pour faire déposer Flavien; mais comme il était soutenu par Pulchérie, sœur de l'empereur, qui avait toute l'autorité, il voulut commencer par l'éloigner elle-même des affaires. Chrysapius persuada donc à l'empereur, par le moyen de sa femme Eudoxie, de demander à Flavien qu'il ordonnât Pulchérie diaconesse. L'empereur l'envoya quérir et lui fit cette proposition en secret. Flavien en fut affligé, mais sans le témoigner à l'empereur; il écrivit secrètement à Pulchérie qu'elle ne se trouvât point en sa présence, de peur qu'il ne fût obligé de faire quelque chose qui ne fût agréable ni à elle ni à lui. Elle comprit de quoi il s'agissait et se retira à l'Hebdomon. L'empereur Théodose et l'impératrice Eudoxie furent fort irrités contre Flavien de ce qu'il avait découvert leur secret, et tel fut le commencement de sa disgrâce.

Bientôt la haine de ce Chrysapius contre notre saint devint plus implacable. Voici à quelle occasion : Chrysapius avait un parent nommé Eutychès, prêtre et abbé d'un monastère de trois cents moines, près de Constantinople. Il avait été un des plus zélés adversaires de Nestorius, et les amis de saint Cyrille le comptaient entre ceux qui pouvaient agir utilement pour la défense de la foi. Cette année même, le pape saint Léon, ayant reçu de lui une lettre par laquelle il lui mandait que le nestorianisme reprenait

de nouvelles forces, lui écrivit pour approuver son zèle et l'encourager. La lettre de saint Léon est du 1^{er} juin, sous le consulat de Posthumien et de Zénon, c'est-à-dire l'an 448. Son zèle outré le fit tomber dans l'erreur opposée à celle de Nestorius, et Eusèbe, évêque de Dorylée en Phrygie, son ancien ami, devint son accusateur. Il prit occasion d'un concile de trente évêques qui, se trouvant à Constantinople, s'y étaient assemblés le 8 novembre 448, pour terminer un différend entre Florentius, évêque de Sardes, métropolitain de Lydie, et deux évêques de la même province. Eutychès prétendait que la divinité du Fils de Dieu et son humanité n'étaient qu'une nature, et attribuait les souffrances à la divinité. Les Pères du concile firent plusieurs citations à cet hérésiarque, qui n'y répondit point. Il comparut enfin, accompagné d'une grosse troupe de soldats, de moines et d'officiers du préfet du prétoire. Il ne voulut point rétracter ses erreurs et fut condamné et déposé. Flavien prononça la sentence en ces termes : « Eutychès, jadis prêtre, archimandrite, est pleinement convaincu, et par ses actions passées et par ses déclarations présentes, d'être dans l'erreur de Valentin et d'Apollinaire, et de suivre opiniâtrément leurs blasphèmes, d'autant plus qu'il n'a pas même eu d'égard à nos avis et à nos instructions pour recevoir la saine doctrine. C'est pourquoi, pleurant et gémissant sur sa perte totale, nous déclarons de la part de Jésus-Christ qu'il a blasphémé, qu'il est privé de tout rang sacerdotal, de notre communion et du gouvernement de son monastère; faisant savoir à tous ceux qui lui parleront ou le fréquenteront ci-après, qu'ils seront eux-mêmes soumis à l'excommunication. » Cette sentence fut souscrite par trente-deux évêques et vingt-trois abbés, dont dix-huit étaient prêtres, un diacre et quatre laïques. Les plus connus sont : André, Fauste, qui semble être le fils de saint Dalmace, Martin, Job, Manuel, Abraham, Marcel, abbé des Acémètes. Les évêques les plus considérables étaient : notre saint, évêque de Constantinople, Saturnin de Marcianople, Basile de Séleucie, Séleucus d'Amasée, Ethéricus de Smyrne, Julien de Co, député de saint Léon.

Le concile était fini. Eutychès dit tout bas au patrice Florentius qu'il en appelait au concile de Rome, d'Égypte et de Jérusalem, et Florentius le dit aussitôt à Flavien comme il montait à son appartement. Ce mot, dit à la dérobée, ne laissa pas de servir à Eutychès de prétexte pour se vanter d'avoir appelé au pape, à qui en effet il écrivit : « Je n'ai pas laissé, dit-il, de me présenter au concile, quoique accablé de maladie et de vieillesse, et quoique je n'ignorasse pas la conjuration formée contre moi. J'ai présenté une requête qui contenait ma profession de foi, mais l'évêque Flavien n'a voulu ni la recevoir ni la faire lire. J'ai déclaré en propres termes que je suivais la foi du concile de Nicée, confirmée à Ephèse. On voulait

matiser ceux qui les nient; pour moi, je craignais la défense du concile de rien ajouter à la foi de Nicée, sachant que nos saints Pères Jules, Félix, Athanase et Grégoire ont rejeté le mot de deux natures, et je n'osais raisonner sur la nature du Verbe divin, ni anathématiser ces Pères. C'est pourquoi je priais que l'on en fit rapport à Votre Sainteté, protestant de suivre en tout votre jugement. Mais, sans m'écouter, le concile étant rompu, on a publié contre moi une sentence de déposition, et ma vie même était en danger, si on ne m'eût délivré à main armée. Alors ils ont contraint les supérieurs des autres monastères de souscrire à ma déposition, ce qui ne s'est jamais fait contre les hérétiques déclarés ni contre Nestorius même; jusquelà que, comme je proposais en public ma confession de foi, pour me justifier devant le peuple, ils empêchaient qu'on ne l'écoutât et en arrachaient les affiches. J'ai donc recouru à vous, qui êtes le défenseur de la religion, puisque je n'innove rien contre la foi. Mais j'anathématise Apollinaire, Valentin, Manès, Nestorius et ceux qui disent que la chair de Notre-Seigneur est descendue du ciel, et toutes les hérésies, jusqu'à Simon le Magicien. Je vous prie que, sans avoir égard à ce qui a été fait contre moi par cabale, vous prononciez sur la foi ce que vous jugerez à propos, et ne souffriez pas que l'on chasse d'entre les catholiques celui qui a vécu soixante-dix ans dans la continence et les exercices de la piété. J'ai joint à cette lettre l'une et l'autre requête, celle que mon accusateur a présentée au concile et celle que j'y ai portée et qu'on n'a pas voulu recevoir, et ce que nos Pères ont décidé touchant les deux natures. »

L'empereur Théodose écrivit aussi à saint Léon sur le trouble qui était arrivé dans l'Église de Constantinople, sans expliquer l'affaire, l'exhortant seulement à y remettre la paix. On ne peut douter qu'Eutychès n'ait obtenu cette lettre par le crédit de l'eunuque Chrysapius, son parent. Saint Léon, ayant reçu ces lettres, écrivit ainsi à Flavien : « Je m'étonne que vous ne m'ayez rien écrit de ce scandale, et que vous n'ayez pas été le premier à m'en instruire. Sur l'exposé d'Eutychès, nous ne voyons pas avec quelle justice il a été séparé de la communion de l'Église. Mais comme nous désirons de la maturité dans les jugements des évêques, nous ne pouvons rien décider sans connaissance de cause. Envoyez-nous donc, par quelque personne convenable, une ample relation de tout ce qui s'est passé, et nous apprenez quelle nouvelle erreur s'est élevée contre la foi, afin que nous puissions, suivant l'intention de l'empereur, éteindre la division. Il ne sera pas difficile, puisque le prêtre Eutychès a déclaré dans son libelle que, s'il se trouve en lui quelque chose de répréhensible, il est prêt à le corriger. » Cette lettre est datée du douzième des calendes de mars, sous le consulat d'Astérius et de Protogène, c'est-à-dire le 18 février 449. La lettre du pape à Flavien lui ayant été rendue par le comte

Pansophius, il lui fit réponse par une lettre en date du 1^{er} mars, qui porte en substance : « Eutychès veut renouveler les hérésies d'Apollinaire et de Valentin, soutenant qu'avant l'Incarnation de Jésus-Christ il y a deux natures, la divine et l'humaine, mais qu'après l'union il n'y a qu'une nature, et que son corps, pris de Marie, n'est pas de notre substance ni consubstantiel à sa mère, quoiqu'il l'appelle un corps humain. Nous l'avons condamné sur l'accusation de l'évêque Eusèbe et sur les réponses qu'il a faites dans le concile, découvrant son hérésie de sa propre bouche, comme vous apprendrez par les actes que nous envoyons avec ces lettres. Il est juste que vous en soyez instruit, car Eutychès, au lieu de faire pénitence pour apaiser Dieu et nous consoler dans la douleur que nous sentons de sa perte, s'empresse de troubler notre Eglise en affichant publiquement des libelles remplis d'injures, et présentant à l'empereur des requêtes insolentes. Nous voyons aussi, par vos lettres, qu'il vous a envoyé des libelles pleins d'impostures, en disant qu'au temps du jugement il nous a donné des libelles d'appellation à Votre Sainteté, ce qui n'est pas vrai; mais il a prétendu vous surprendre par ce mensonge. Tout cela doit vous exciter, très-saint-père, à employer ici votre vigueur ordinaire. Faites votre propre cause de la cause commune; autorisez par vos écrits la condamnation prononcée régulièrement, et fortifiez la foi de l'empereur. Cette affaire n'a besoin que de votre secours, c'est-à-dire de votre consentement, pour procurer la paix et empêcher le concile dont on a fait courir le bruit, et qui troublerait toutes les Eglises du monde. » Ce concile, dont le bruit courait en Orient, était un concile œcuménique qui fut en effet convoqué à Ephèse.

Cependant l'eunuque Chrysapius, protecteur et parent d'Eutychès, écrivit à Dioscore, évêque d'Alexandrie, lui promettant de favoriser tous ses desseins s'il voulait prendre la défense d'Eutychès et attaquer Flavien et Eusèbe de Dorylée. Il excita aussi l'impératrice Eudoxie à embrasser le même parti, principalement pour chagriner Pulchérie. Eutychès, de son côté, pria Dioscore de prendre connaissance de l'affaire et d'examiner ce qui avait été fait contre lui. Dioscore écrivit à l'empereur qu'il fallait assembler un concile universel, et il l'obtint facilement par les sollicitations d'Eudoxie et de Chrysapius. Nous avons la lettre de convocation adressée à Dioscore, donnée à Constantinople le troisième des calendes d'avril, après le consulat de Posthurnien et de Zénon, c'est-à-dire le 30 mars 449. Elle porte que, s'étant élevé quelques doutes sur la foi, qui troublent les âmes, l'empereur a ordonné aux évêques de s'assembler. « Vous donc aussi, dit-il à Dioscore, vous prendrez avec vous dix métropolitains de votre dépendance, et dix autres évêques pour vous trouver à Ephèse le premier jour d'août prochain. Il ne s'y trouvera point d'autres évêques, de peur d'embarrasser le concile. Si quelqu'un

y manque, sa conscience en sera chargée, etc. » L'empereur écrivit en la même forme aux autres évêques, c'est-à-dire que chaque patriarche ou exarque devait amener pareil nombre d'évêques de sa province. Le 15 mai suivant fut donnée une autre lettre de l'empereur, adressée à Dioscore, portant : « Nous avons appris que plusieurs archimandrites d'Orient et les peuples catholiques disputent avec chaleur contre quelques évêques qui passent pour nestoriens; c'est pourquoi nous ordonnons que le très-pieux prêtre et archimandrite Barsumas se trouvera à Ephèse pour tenir la place de tous les archimandrites d'Orient, y prendre séance avec votre sainteté et avec tous les Pères. » L'empereur écrivit aussi à Barsumas, lui attribuant d'avoir souffert de grands travaux pour la foi et lui donnant séance et voix dans le concile. C'étaient Eutychès et Dioscore qui lui procuraient cet honneur, pour exclure du concile les autres abbés qui ne leur étaient pas favorables. Il y eut aussi deux laïques destinés pour assister au concile comme commissaires de l'empereur, savoir : Elpide, comte du consistoire, c'est-à-dire conseiller d'Etat, et Euloge, tribun et notaire. Leur commission les charge d'empêcher qu'il n'arrive du tumulte dans le concile, et, si quelqu'un y en excitait, de le mettre en lieu de sûreté et en avertir l'empereur. Ceux qui ont condamné Eutychès doivent assister au concile, non en qualité de juges, mais de parties. Il ne sera permis d'agiter aucune autre affaire avant celle de la foi. Proclus, proconsul d'Asie, eut un ordre particulier de prêter main-forte aux deux commissaires pour empêcher le désordre dans le concile. Il y eut encore une lettre générale de l'empereur au concile pour en marquer le sujet, qui est de terminer la question de foi émise entre Flavien et Eutychès, et de chasser des églises tous ceux qui tiennent ou favorisent l'erreur de Nestorius. Enfin il y eut une dernière lettre à Dioscore, par laquelle l'empereur lui donne la présidence du concile.

Le pape saint Léon fut aussi invité au concile avec les évêques d'Occident; mais il ne reçut la lettre de l'empereur que le troisième des ides de mai, c'est-à-dire le treizième. Il ne restait plus que deux mois et demi jusqu'au 1^{er} d'août, où devait commencer le concile; et la plus grande partie de ce temps se serait passée à préparer le voyage des évêques, puisqu'il fallait tenir un concile à Rome, y nommer des députés et leur donner leurs instructions. Saint Léon se contenta donc d'écrire diverses lettres pour empêcher, s'il pouvait, ce concile, ou du moins faire en sorte que la foi y fût conservée. Voyant qu'il ne pouvait empêcher que le concile se tint à Ephèse, malgré la prière qu'il avait adressée à l'empereur pour qu'il fût tenu en Italie, il destina pour y être envoyés, Jules, évêque de Pouzzoles; René, prêtre du titre de Saint-Clément; Hilarius, diacre, et Dulcitus, notaire, et les chargea de plusieurs lettres.

Le concile d'Ephèse, convoqué par l'empereur pour le premier jour d'août, s'assembla le huitième du même mois, de l'année 449. La séance se tint au même lieu où s'était tenu le premier concile d'Ephèse, dans l'église nommée Marie. Il y eut cent trente évêques des provinces d'Egypte, d'Orient, d'Asie, du Pont et de Thrace. Dioscore d'Alexandrie tenait la première place suivant l'ordre de l'empereur; ensuite est nommé Jules, tenant la place du pape saint Léon. Après lui, sont nommés Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, Flavien de Constantinople, qui n'avait ainsi que la cinquième place comme le plus nouveau de tous les patriarches. Après les cinq patriarches, sont nommés les exarques et les métropolitains ou leurs vicaires, savoir: Etienne d'Ephèse, Thalassius de Césarée en Cappadoce, Eusèbe d'Ancyre en Galatie, Jean de Sébaste en Arménie, Cyrus d'Aphrodisiade en Carie, Erasistrate de Corinthe, Ruintilius d'Héraclée, et les autres que l'on peut voir dans les actes. Après tous les évêques, sont nommés les prêtres, premièrement l'abbé Barsumas, puis quatre députés d'évêques absents, et enfin les derniers de tous, le diacre Hilarius et le notaire Dulcinius, légat du pape. Il n'est point parlé du prêtre René, parce qu'il était mort en chemin dans l'île de Délos. Eutychès était aussi à Ephèse; ni le vœu de ne point sortir de son monastère, ni son grand âge, ni ses infirmités ne l'avaient point empêché de faire ce voyage. Jean, prêtre et primicier des notaires, apparemment de l'église d'Alexandrie, fit les fonctions de promoteur, comme avait fait le prêtre Pierre dans le premier concile d'Ephèse, et après avoir dit le sujet du concile en termes généraux, illut, par ordre de Dioscore, la lettre de l'empereur pour la convocation du concile. Ensuite, l'évêque Jules, légat du pape, dit: « Notre saint pape Léon a été appelé en la même forme. » Comme il parlait latin, Florentius, évêque de Lydes, lui servait d'interprète. Le diacre Hilarius, par le même interprète, ajouta: « Notre empereur très-chrétien a appelé par ses lettres notre bienheureux évêque Léon pour assister au saint concile, et Sa Sainteté l'aurait fait, s'il y en avait quelque exemple. Mais vous savez que le pape n'a assisté ni au concile de Nicée, ni à celui d'Ephèse, ni à aucun autre semblable; c'est pourquoi il nous a envoyés ici pour le représenter, et nous a chargés de lettres pour vous, que nous vous prions de faire lire. » Dioscore dit: « Que l'on reçoive les lettres écrites au saint concile œcuménique par notre très-saint frère Léon. » Mais au lieu de les lire, le prêtre Jean proposa de lire une autre lettre de l'empereur à Dioscore, et Juvénal de Jérusalem en ordonna la lecture. C'était la lettre qui ordonnait que Barsumas assisterait au concile. Juvénal dit: « J'ai reçu un pareil ordre touchant Barsumas; c'est pourquoi il est raisonnable qu'il assiste au concile: » Ensuite le comte Elpide lut la commission de l'empereur pour lui et pour le tribun Euloge, et fit faire la lecture de la lettre de l'empereur au concile,

qui accusait Flavien, notre saint martyr, d'avoir suscité des disputes sur la foi contre Eutychès. Alors Thalassius, évêque de Césarée, dit que, suivant l'intention de l'empereur, marquée dans cette lettre, il fallait commencer par la question de la foi, toute autre affaire cessante. L'évêque Jules, légat du pape, en convint. Dioscore dit: « Nous ne sommes pas assemblés pour exposer la foi que nos Pères ont déjà exposée, mais pour examiner si les nouvelles opinions conviennent aux décisions des Pères. Il faut donc commencer par cet examen. Voudriez-vous changer la foi des Pères? » Le concile dit: « Si quelqu'un la change, qu'il soit anathème; si quelqu'un y ajoute, qu'il soit anathème! Gardons la foi de nos pères. Alors le comte Elpide dit: « Puisque vous êtes d'accord sur la foi, ordonnez que l'on fasse entrer l'archimandrite Eutychès qui est le sujet de cette action, et qu'il vous explique ses sentiments. Le concile y consentit, et quand il fut entré, Thalassius de Césarée l'invita à expliquer ses défenses.

Eutychès dit: « Je me recommande au Père, au Fils et au Saint-Esprit et à votre justice. Vous êtes témoins de ma foi, pour laquelle j'ai combattu avec vous dans le premier concile assemblé ici. J'ai entre les mains un libelle de ma foi, faites-le lire. » On le lut: il contenait le symbole de Nicée, avec une protestation de vivre et de mourir suivant cette foi, et d'anathématiser Manès, Valentin, Apollinaire, Nestorius et tous les hérétiques jusqu'à Simon le Magicien et ceux qui disent que la chair de Jésus-Christ est descendue du ciel. Ensuite il ajoutait: Vivant suivant cette foi, j'ai été accusé par Eusèbe, évêque de Dorylée, qui a donné contre moi des libelles où il m'appelait hérétique, sans spécifier aucune hérésie, afin qu'étant surpris et troublé dans l'examen de ma cause, il m'échappât de dire quelque nouveauté. L'évêque Flavien m'ordonna de comparaître, lui qui était presque toujours avec mon accusateur, croyant, parce que j'avais accoutumé de ne point sortir du monastère, que je ne me présenterais pas et qu'il me déposerait comme défaillant. En effet, lorsque je venais du monastère à Constantinople, le silentiaire Magnus, que l'empereur m'avait donné pour ma sûreté, me dit que ma présence était désormais inutile et que j'étais condamné avant que d'être ouï. Sa déposition le fait voir. Quand je me fus présenté à l'assemblée, on refusa de recevoir ni de faire lire ma confession de foi, et quand j'eus déclaré de vive voix que ma créance était conforme à la décision de Nicée confirmée à Ephèse, on voulut m'y faire ajouter quelques paroles; moi, craignant de contrevenir à l'ordonnance du premier concile d'Ephèse, je demandai que votre saint concile en fût informé, étant prêt de me soumettre à ce que vous approuveriez. Comme je parlais ainsi, on fit lire la sentence de déposition que Flavien avait dressée contre moi longtemps auparavant, comme il avait voulu; et l'on changea plusieurs choses aux

actes comme il a été vérifié depuis, à ma requête, par ordre de l'empereur; car l'évêque Flavien n'a eu aucun égard à mon appel interjeté vers vous, ni aucun respect pour mes cheveux blancs et les combats que j'ai soutenus contre les hérétiques; mais il m'a condamné d'autorité absolue. Il m'a livré pour être mis en pièces comme hérétique par la multitude amassée exprès dans la cathédrale et dans la place, si la Providence n'en avait conservé. Il a fait lire en diverses églises la sentence prononcée contre moi et a fait souscrire les monastères, ce qui ne s'est jamais fait, comme vous savez, même contre les hérétiques. Il l'a envoyée en Orient et l'a fait souscrire en plusieurs endroits par les évêques et les moines qui n'avaient point été juges, quoiqu'il eût dû commencer par l'envoyer aux évêques à qui j'avais appelé. C'est ce qui m'a obligé d'avoir recours à vous et à l'empereur, afin que vous soyez juges du jugement rendu contre moi.»

Après cette lecture, Flavien de Constantinople dit : « Son accusateur était Eusèbe, ordonnez qu'il entre. » Le comte Elpide dit : « L'empereur a ordonné que ceux qui ont été juges soient maintenant parties. Je réponds donc à l'archevêque Flavien que l'accusateur a rempli sa fonction, il prétend avoir gagné sa cause; ainsi le juge a fait passer en sa personne la qualité d'accusateur, comme il s'observe dans les tribunaux séculiers. Vous êtes maintenant assemblés pour juger les juges, non pour recevoir encore l'accusateur et recommencer un nouveau procès. Ordonnez donc, si il vous plait, qu'on lise tout le reste des actes de la cause. » Dioscore ne manqua pas d'être de cet avis et les autres évêques le suivirent. Aussi Eusèbe de Dorylée n'entra point dans le concile, quoique Eutychès y fût admis. Après que tous les évêques eurent opiné pour la lecture des actes, Dioscore demanda aussi l'avis à Jules, légat du pape, qui dit : « Nous voulons qu'on lise les actes, à condition qu'on lise auparavant les lettres du pape. » Le diacre Hilarius ajouta : « D'autant plus que le très-saint évêque de Rome n'a écrit ses lettres qu'après s'être fait lire les actes dont vous demandez la lecture. » Eutychès dit : Les envoyés du très-saint archevêque de Rome, Léon, me sont devenus suspects, car ils logent chez l'évêque Flavien; ils ont dîné chez lui, et il leur a rendu toutes sortes de services; je vous prie donc que ce qu'ils pourraient faire contre moi ne me porte aucun préjudice. » Dioscore dit : « Il est dans l'ordre de lire premièrement les actes de la cause, puis les lettres du très-pieux évêque de Rome. » On éluda ainsi pour la seconde fois la lecture de la lettre du pape, et on lut les actes du concile tenu à Constantinople le huitième de novembre quatre cent quarante-huit et les jours suivants, dont Flavien et Eutychès avaient fourni chacun un exemplaire.

Quand ce vint à la dernière session, à l'endroit où Eusèbe de Dorylée pressait Eutychès de confesser deux natures après l'In-

carnation, et que Jésus-Christ nous est consubstantiel selon la chair, le concile d'Ephèse s'écria : « Otez, brûlez Eusèbe; qu'il soit brûlé vif, qu'il soit mis en deux; comme il a divisé, qu'on le divise. » Dioscore dit : « Pouvez-vous souffrir ce discours, qu'on dise deux natures après l'Incarnation? » Le concile dit : « Anathème à qui le soutient » Dioscore dit : « J'ai besoin de vos voix et de vos mains : si quelqu'un ne peut crier qu'il étende la main. » Le concile dit : « Si quelqu'un dit deux natures, anathème! » Et après qu'on eut lu la déclaration d'Eutychès, Dioscore dit : « Quelle profession de foi approuvez-vous? » Celle d'Eutychès, dit le concile, Eusèbe est un impie (faisant allusion à son nom, qui veut dire *pieux*). » Après les actes du concile de Constantinople, on lut aussi ceux de l'assemblée tenue le huitième d'avril 449 pour la révision de ces actes et l'information du vingt-septième d'avril. Toutes ces lectures étant faites, les évêques dirent leur avis, y étant invités par Dioscore. Juvénal de Jérusalem commença et dit : « Eutychès ayant toujours déclaré qu'il suit l'exposition de foi de Nicée et ce qui a été fait au premier concile d'Ephèse, je l'ai trouvé très-orthodoxe et j'ordonne qu'il demeure dans son monastère et dans son rang. » Le concile dit : « Ce jugement est juste. » Donnus d'Antioche dit : « Sur la lettre qui m'avait été écrite par le concile de Constantinople, au sujet d'Eutychès, j'ai souscrit à sa condamnation; mais sur le libelle qu'il vient de donner au concile où il confesse la foi de Nicée et du premier concile d'Ephèse, je suis d'avis comme vous qu'il reprenne la dignité de prêtre et la conduite de sa communauté. » Etienne d'Ephèse, Thalassius de Césarée, Eusèbe d'Antioche et tous les autres évêques opinèrent de même, excepté les légats du pape dont il n'est point fait mention. Barsumas opina après tous les évêques. Enfin Dioscore, comme président, donna son suffrage le dernier en faveur d'Eutychès.

Ensuite le prêtre Jean fit la lecture d'une requête présentée par les moines de la communauté d'Eutychès, en ces termes : « Touchés des promesses de Dieu, nous avons quitté nos biens, nos dignités, nos charges et nos espérances, pour fermer une communauté de moines, jusqu'au nombre de trois cents, sous la conduite du très-pieux archimandrite Eutychès, et nous y vivons la plupart depuis plus de trente ans. Mais le révérendissime évêque Flavien, au lieu de nous encourager et nous protéger, a opprimé notre pasteur par des calomnies, et l'ayant déposé, nous a fait dire par le prêtre Théodose, accompagné de quelques autres clercs, de nous séparer de lui et de ne pas même lui parler et de conserver à Flavien les biens du monastère au nom des pauvres, car c'était là à quoi il tendait; autrement que nous serions privés des divins mystères avec notre abbé. En effet le saint autel que Flavien lui-même avait dressé six mois avant cette entreprise, est sans sacrifice; nous

sommes demeurés liés de cette injuste censure jusqu'à votre saint concile, et quelques-uns de nos frères sont morts en cet état. Nous avons passé dans cette affliction la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, celle de l'Épiphanie et celle de la Résurrection, où les évêques donnent l'absolution à la plupart des pécheurs et où les princes font grâce aux criminels. Il y a neuf mois que nous souffrons cette rigueur, observant en tout le reste, les exercices ordinaires de la règle monastique. C'est pourquoi nous vous supplions d'avoir compassion de nous, de nous rendre l'usage des sacrements et d'imposer à celui qui nous a ainsi traités la peine de son injustice. » Cette requête était souscrite par le prêtre Narsès, dix diaques, trois sous-diaques et seize autres moines; trente-cinq en tout. Dioscore leur demanda leur confession de foi, et ils déclarèrent qu'elle était conforme à celle d'Eutychès; sur quoi, de l'avis de Juvénal de Jérusalem et de tout le concile, ils furent déclarés absous et rétablis dans la communion de l'Église et les fonctions de leurs ordres.

Ensuite Dioscore proposa de faire lire ce qui avait été décidé sur la foi dans le premier concile d'Éphèse, etc. Après cette lecture, Dioscore dit : « Je crois que vous approuvez tous l'exposition des Pères de Nicée, confirmée par le concile précédent, tenu ici, et nous avons oui qu'il ordonne que si quelqu'un dit ou pense quelque autre chose ou fait quelque autre question, il doit être condamné : que vous en semble? Que chacun dise son avis par écrit. » Thalassius de Césarée déclara qu'il s'en tenait aux conciles de Nicée et d'Éphèse, et qu'il détestait tous ceux qui pensaient quelque chose de contraire. Les autres évêques opinèrent de même. Jules, légat du pape, déclara que c'était le sentiment du siège apostolique. Mais le diacre Hilarius ajouta : « Cela est conforme aux lettres que le siège apostolique vous a écrites; si vous les faites lire, vous verrez qu'elles sont conformes à la vérité! » Toutefois on n'eut point d'égard à sa remontrance. Au contraire, Dioscore ayant posé son principe, en tira la conséquence qu'il prétendait, et dit : « Le saint concile de Nicée et le saint concile d'Éphèse ont exposé la foi, et ordonné que quiconque dirait autre chose serait condamné. Vous voyez d'ailleurs que Flavien, ci-devant évêque de Constantinople, et Eusèbe de Dorylée, ont tout renversé et causé du scandale dans toutes les églises. Il est donc clair qu'ils se sont eux-mêmes soumis aux peines ordonnées par nos Pères. C'est pourquoi, en confirmant leurs décisions, nous avons jugé que les susdits Flavien et Eusèbe seront privés de toute dignité sacerdotale et épiscopale. Dites tous votre avis pour être inséré aux actes, et sachez que les empereurs seront informés de tout ce qui se fait aujourd'hui. » Flavien dit : « Je vous récusé. » Hilarius, diacre de l'Église romaine, dit : « *Contradicitor* » (on s'y oppose); et ce mot latin fut inséré dans les Actes grecs. Toutefois Juvé-

nal de Jérusalem prononça, ainsi que Dioscore, la déposition de Flavien et d'Eusèbe, comme ayant altéré la foi de Nicée et d'Éphèse, et ils furent suivis de Domnus d'Antioche, de Thalassius de Césarée, d'Eusèbe d'Ancyre, d'Étienne d'Éphèse, et de tous les autres; Barsumas même prononça comme juge après tous les évêques. Ensuite ils souscrivirent tous, excepté les légats du pape. C'est ce que portent les actes du concile d'Éphèse; mais les choses ne s'y passèrent pas si doucement.

Quand Dioscore commença à prononcer sa sentence contre notre saint évêque, Onésiphore, évêque d'Écone, se leva avec plusieurs autres, prit les genoux de Dioscore, en le suppliant de rien rien faire. Dioscore se leva de son siège et, debout sur son marche-pied, il dit : « Quand on me couperait la langue, je ne dirai pas autre chose. » Et comme les évêques continuaient de le prier et lui tenaient les genoux, il s'écria : « Où sont les comtes? » On fit entrer le préconsul avec une grande multitude de soldats armés d'épées et de bâtons et munis de chaînes. Ainsi la plupart des évêques souscrivirent par force sur un papier blanc, ayant été retenus jusqu'au soir dans l'église, sans qu'on leur donnât du repos. Ceux qui demeurèrent unis à Flavien et qui ne voulurent pas souscrire, furent envoyés en exil. Le diacre Hilarius s'échappa à grand-peine et vint à Rome par des chemins détournés. Il y eut quelques autres évêques déposés dans ce concile, dont les actes que nous avons ne font pas mention, savoir : Ibas d'Édesse et Daniel de Carres, son neveu; Aquilin de Byblus et Savinien de Perrha. Théodoret y fut aussi déposé, quoique absent, et même Domnus d'Antioche, pour avoir rétracté sa souscription forcée à la condamnation de Flavien : ce qui se passa ainsi par l'artifice de Dioscore. Trois jours après la séance où Flavien avait été déposé, Dioscore produisit dans le concile des lettres que Domnus lui avait écrites contre les douze articles de saint Cyrille, les accusant d'obscurité, et le fit déposer comme suspect de nestorianisme, quoiqu'il fût absent et malade.

Ainsi finit ce concile, plus connu sous le nom de *brigandage d'Éphèse*. Flavien et Eusèbe furent mis en prison; mais Flavien, outre sa protestation dans le concile, donna aux légats du pape un libelle par lequel il appelait au siège apostolique. Sitôt après le concile, Dioscore se retira et prononça une excommunication contre le pape saint Léon, qu'il fit souscrire par environ dix évêques qui étaient sortis d'Égypte avec lui. On envoya Flavien en exil. Au bout de quelques jours, il mourut à Hypèpe en Lydie, des coups de pied et des autres mauvais traitements qu'il avait reçus, principalement de Barsumas et de ses moines. L'Église honore sa mémoire le 18 février. (Fleury, t. II, livre xxvii, *passim*.)

FLAVIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.)

FLAVIUS (saint), honoré par l'Eglise comme martyr le 7 mai, donna sa vie pour la foi à Nicomédie, avec ses deux frères Auguste et Augustin. Nous manquons de renseignements authentiques à leur sujet.

FLOCELLE (saint), jeune enfant qui avait déjà été fortement éprouvé en souffrant pour Jésus-Christ sous l'empereur Marc-Aurèle, fut condamné à Autun, sous l'empire du même prince, à être déchiré par les bêtes. Il termina ses jours par un glorieux martyre. L'Eglise fait sa fête le 17 septembre.

FLORE (saint), était tailleur de pierres en Illyrie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Laur, également tailleur de pierres. Ces deux saints combattants de la foi, après le martyre de leurs maîtres saint Procul et saint Maxime, ayant enduré divers tourments, furent jetés dans un puits profond sous le président Licion. L'Eglise fait leur fête le 18 août.

FLORE (saint), eut la gloire et le bonheur de donner sa vie pour la foi chrétienne durant la persécution que le cruel empereur Dèce souleva contre l'Eglise du Seigneur. Il fut un des compagnons des saints Lucien et Marcien : ce fut à Nicomédie qu'eut lieu son martyre. Le proconsul Sabinus le condamna à être brûlé vif, ainsi que tous ses compagnons. L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 26 octobre.

FLORE (saint), homonyme du précédent, souffrit comme lui à Nicomédie, dans le même jour et dans les mêmes circonstances. Sa fête a lieu le même jour que la sienne et que celle des autres saints que nous indiquons, et qui sont, outre Lucien et Marcien, les saints Tite et Héraclé.

FLORE (sainte), fut martyrisée à Rome sous le commencement de Gallien avec sainte Lucille et les saints Eugène, Antonin, Théodore et leurs compagnons, au nombre de dix-huit. L'Eglise latine fait leur fête le 29 juillet.

FLORENCE (saint), fut décapité à Pérouse pendant la persécution de Dèce, probablement en 251, avec les saints Julien, Cyriaque, Marcellin et Fauste. L'Eglise honore la mémoire de tous ces martyrs le 5 juin. C'est à tort que le Martyrologe, imprimé à Lille (Catalogue) pour l'usage des baptêmes, dit le 4 de ce mois.

FLORENCE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi de Jésus-Christ à Carthage, avec les saints Catulin, dont saint Augustin prononça le panégyrique, Janvier, et les saintes Julie et Juste. L'Eglise fait leur fête le 15 juillet.

FLORENCE (sainte), était une femme païenne, qui habitait Cessero ou Cessarion, dans le territoire d'Agde, non loin de Pezénas, à 12 kilomètres de Béziers. Durant la cruelle persécution que l'empereur Dioclétien souleva contre l'Eglise, au commencement du IV^e siècle, saint Tibère et saint Modeste ayant été arrêtés, mis en prison, et ayant eu à souffrir les plus cruels supplices, furent décapités dans le lieu que nous venons de nommer. Florence ayant été témoin de leur courage à supporter les supplices,

de leur intrépidité, se convertit et partagea leur triomphe. L'Eglise célèbre sa fête avec la leur le 10 du mois de novembre. (*Voy. Usuard, Adon, Catel, Hist. du Languedoc*, p. 279; Baillet, 10 nov.; *Roma moderna*, p. 62; Baron., *Not. in Mart. rom.*)

FLORENCE, ville d'Italie, capitale de la Toscane. Nous trouvons pour premier martyr dans cette grande cité, saint Miniat, soldat, durant la persécution de l'empereur Dèce, et probablement en l'année 251. Cette ville est célèbre aussi par les souffrances qu'y endura pour la foi chrétienne saint Crescent, disciple de l'évêque saint Zenobe. Ce saint a été mis au rang des confesseurs de la foi; il est honoré en cette qualité par l'Eglise. (*Voy. son article.*)

FLORENT (saint), l'un des confesseurs que Pinien, gouverneur d'Asie, avait ramenés avec lui en Italie, en l'an 287, sous l'empire de Dioclétien, fut obligé de quitter la maison de ce personnage à Rome, pour éviter la persécution. Il se retira avec saint Sisinne et saint Dioclétien, dans une terre qu'avait Pinien, près d'Osme, dans la Marche d'Ancone. Ce fut là, qu'en l'an 290, avec les deux saints que nous venons de nommer, il donna sa vie pour Jésus-Christ. Les habitants du pays sacrifiaient, tous les trois ans, à un démon qui déclara que dorénavant il ne rendrait plus d'oracles, si Sisinne, Dioclétien et Florent ne consentaient pas à sacrifier. Les trois saints furent arrêtés, et n'ayant pas voulu consentir à abjurer leur foi et à offrir des sacrifices aux faux dieux, tous trois furent lapidés par la populace. Les chrétiens, ayant retiré leurs corps de dessous les pierres, les ensevelirent convenablement près du lieu où ils avaient accompli leur glorieux sacrifice. L'Eglise fait leur fête le 11 mai. (*Voy. LUCINE, PINIEN.*)

FLORENT (saint), fut martyrisé à Forconio, dans l'Abruzze ultérieure, en l'honneur de la foi et pour la défense de la religion chrétienne. Il était natif de Siponte, et souffrit la mort avec un compatriote nommé Félix. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 25 juillet.

FLORENT (saint), martyr, souffrit pour la foi à Bonn, en Allemagne. Il eut pour compagnons de son martyre saint Cassius et plusieurs autres dont on ignore les noms. L'Eglise fait leur fête le 10 octobre.

FLORENT (saint), confesseur, souffrit à Séville pour la défense de la religion chrétienne. Nous manquons complètement de détails sur lui. L'Eglise fait sa fête le 23 février.

FLORENT (saint), martyr, souffrit à Thessalonique pour la défense de la religion chrétienne. Après divers tourments, il fut consumé par le feu. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 13 octobre.

FLORENT (saint), fut martyrisé à Trois-Châteaux. Les Actes des martyrs ne nous di-

sent rien sur son compte. L'Eglise fait sa fête le 27 octobre.

FLORENTIEN (saint), martyr, recueillit la glorieuse palme du martyre en versant son sang pour l'honneur de sa foi. Il eut pour compagnons de son martyre les autres saints évêques Valérien, Urbain, Crescent, Eustache, Crescone, Crescentien, Félix et Hortulon. Le persécuteur des enfants de la foi les condamna à l'exil où ils finirent leurs jours. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux combattants le 28 novembre.

FLORENTIN (saint) versa son sang pour Jésus-Christ en l'an 406 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Arcadius, avec saint Hilaire, vulgairement nommé saint Hilier. Les barbares, à cette époque, faisaient de fréquentes invasions dans l'empire romain, qui bientôt était destiné à devenir entièrement leur proie. Ce fut dans une de ces invasions que plusieurs chrétiens, parmi lesquels se trouvaient saint Florentin et saint Hilaire, furent martyrisés. Ils demeuraient dans la ville de Pseudon, dépendante du diocèse d'Autun. Aujourd'hui, il ne reste de cette ville qu'un petit village nommé Sémont, inclus dans la paroisse de Saint-Marc-sur-Seine. Nos deux saints vivaient dans la pratique des vertus les plus austères du christianisme, jeûnant et priant à l'envi. Les barbares commencèrent par les déposséder des biens considérables qu'ils avaient reçus d'héritage, et ensuite les mirent à mort, parce qu'ils n'avaient pas voulu renoncer à leur foi. Ce fut le 27 septembre 406 qu'eut lieu leur martyre. Au milieu du ix^e siècle, leurs corps furent transportés de Pseudon à Lyon. On les déposa dans le monastère d'Ainay. La fête de ces saints est célébrée le jour anniversaire de leur martyre, 27 septembre.

FLORIEN (saint), souffrit le martyre à Eleuthéropolis, en Palestine, avec saint Calanique, et cinquante-huit de leurs compagnons, dont le Martyrologe romain n'a pas conservé les noms. Ils furent massacrés par les Sarrasins, en haine de la foi de Jésus-Christ, du temps de l'empereur Héraclius. On n'a pas de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 17 décembre.

FLORIEN (saint), souffrit pour la foi de Jésus-Christ, vers l'année 304. Son martyre eut lieu à Lauriac, qui était alors la capitale de la Basse-Norique, et qui est aujourd'hui réduite au bourg de Lorch, dans la Haute-Autriche, et dont le siège épiscopal a été transféré à la ville de Passau. Les actes de ce saint portent que la persécution était si rude qu'une foule de chrétiens s'enfuyaient dans les montagnes, dans les rochers et dans les cavernes. Aquilin, alors gouverneur de la Norique, vint à Lauriac, et y fit faire de grandes perquisitions contre les disciples du Christ. Quarante d'entre eux furent pris et renfermés dans de durs cachots, après avoir souffert les plus cruels tourments. On ignore ce que ces quarante confesseurs devinrent. Notre saint avait été anciennement capitaine des gardes du gouverneur. Dès ce temps-là, il

était chrétien, mais ne s'était point découvert tel. Il s'était retiré dans le bourg de Zeisselmaur, près de Tulln sur le Danube. Ce fut là qu'ayant appris les souffrances des quarante martyrs dont nous avons parlé plus haut, il s'en vint exprès à Lauriac, afin de combattre lui-même pour la défense de la religion. Les soldats le menèrent à Aquilin, qui, après l'avoir fait fouetter deux fois, le fit précipiter dans la rivière d'Ens, dont la ville de Lauriac n'était pas loin. Il fut mis à mort le 4 mai. La fête de ce saint est célébrée ce jour-là dans les diocèses de Vienne et de Passau. On le regarde comme l'un des patrons de l'Autriche. Aujourd'hui encore il y a une abbaye de chanoines réguliers qui porte son nom, près de la ville d'Ens, dans la Haute-Autriche. L'année 1183, Casimir, roi de Pologne, reçut du pape Luce III le corps d'un saint Florian qui est très-honoré à Cracovic. On prétend que c'est celui de Lauriac. L'Eglise fait sa fête le 4 mai.

FLORUS (saint), fut martyrisé à Ostie avec les saints Honorat et Démètre. Les circonstances de leur martyre nous sont inconnues. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 22 décembre.

FLORUS (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Etienne, Pontien, Attale, Fabien, Corneille, Sexte, Quintien, Menervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Le lieu, la date et les circonstances de leur martyre sont inconnus. Le martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise célèbre la mémoire immortelle de ces saints le 31 décembre.

FOI (sainte), appartenait à une illustre famille, dans le sein de laquelle elle naquit à Agen, ville qui était, après Bordeaux, la plus considérable de la seconde Aquitaine. Dès sa plus tendre enfance elle connut la religion chrétienne. Il est même probable, d'après ses Actes, qu'elle fut instruite des vérités évangéliques par ses parents chrétiens eux-mêmes. Douée d'une grande beauté, elle eût pu prétendre aux avantages que procure cette qualité dans le monde. Elle y renonça pour pratiquer entièrement les vertus les plus éminentes du christianisme. L'amour de Dieu, l'amour du prochain, partagèrent son cœur et ses instants. Prier et faire des bonnes œuvres, c'est le résumé de sa vie. L'empire romain avait alors pour maîtres Dioclétien et Maximien. Dacien était proconsul des Gaules. Suivant l'ordre barbare de ses maîtres, il alluma une persécution furibonde contre les disciples de Jésus-Christ. Après qu'il eut promené sa fureur dans une multitude d'autres lieux, il vint dans la ville d'Agen. Au nombre des chrétiens qu'il fit comparaître à son tribunal fut sainte Foi. « Seigneur Jésus, dit-elle, quand on vint l'arrêter, vous qui assistez toujours vos serviteurs, secourez-moi, fortifiez-moi, et accordez-moi la grâce de répondre d'une manière digne de vous. » Quand elle fut devant le juge, celui-ci, prenant une apparence de douceur très-grande, lui parla ainsi : « Comment vous nommez-vous ? — Foi, et je m'efforce

d'être ce que mon nom signifie. — A quelle religion appartenez-vous? — Depuis ma plus tendre enfance, à la religion de Jésus-Christ, que je sers de toute mon âme et de tout mon cœur. — Ecoutez mon conseil, ma fille, prenez pitié de votre jeunesse et de votre beauté. Quittez les doctrines qui vous ont séduites, et offrez ici un sacrifice à Diane, déesse qu'il vous convient d'adorer. Elle vous prodiguera ses faveurs. — Vos dieux sont des démons, et vous osez me conseiller de leur sacrifier? — Quoi! vous osez appeler nos dieux des démons! eh bien! ou vous sacrifierez, ou vous périrez dans les tourments les plus horribles. » Loin d'être intimidée de ce langage, sainte Foi ne brûla que davantage de mourir pour Jésus-Christ. « Non-seulement, dit-elle, je subirai avec joie vos tourments, mais encore je serai heureuse de mourir pour Jésus-Christ. » Dacien fit étendre la jeune vierge sur un lit d'airain, où on l'attacha avec des chaînes de fer, puis il fit allumer dessous un brasier qu'on entretenait sans cesse en y jetant de l'huile et d'autres matières inflammables. Outrés d'horreur et saisis de compassion, les spectateurs, ou du moins quelques-uns, s'écriaient : « Comment peut-on traiter de la sorte une jeune vierge innocente, qu'on dit coupable parce qu'elle adore Dieu? » Quelques-uns firent saisis par ordre de Darien; on les mena dans le temple, et comme ils refusèrent opiniâtrément de sacrifier, ils furent décapités avec sainte Foi. L'Eglise fait la fête de sainte Foi et de autres compagnons de son martyre le 6 octobre. Les reliques de sainte Foi furent transférées, à la fin du iv^e siècle, dans une église que saint Dulcidius fit bâtir à Agen. En 886, on les mit à l'abbaye de Conques, dans le Rouergue. En 1363, le pape Urbain V en fit donner une partie aux moines de Cucufat, en Catalogne.

FOI (sainte). *Voy.* PISTIS.

FOILLAN (saint), martyr, honore par l'Eglise le 31 octobre, était fils de Fyltan, roi de Munster, en Irlande. Il avait deux frères, Ultan et Fursy. Ce dernier se fit moine dans les îles. Revenu dans son pays, il engagea ses deux frères à renoncer aux vanités mondaines. Etant depuis passé en Angleterre, il y bâtit le monastère des Knobbersburg, dans le royaume des Est-Angles. Il fit venir d'Irlande le saint duquel nous écrivons la vie, et lui en donna la conduite. Après la mort de Fursy, qui eut lieu à Péronne, en 630, Ultan et Foillan vinrent en France. Ils restèrent quelque temps à Nivelles, dans le Brabant, où sainte Gertrude était abesse à la fois d'un monastère de femmes et d'un monastère d'hommes, qui en était dépendant. Au bout de quelque temps sainte Gertrude donna à Ultan un terrain où il bâtit un hôpital et un monastère. Ce fut depuis l'abbaye de Fosse. Elle retint Foillan à Nivelles pour qu'il instruisit ses religieux. Il se chargea de l'instruction des fidèles des alentours. S'étant mis en route en 633, pour aller voir son frère dans l'abbaye de Fosse, il fut tué par des voleurs dans la forêt Charbonnière,

en Hainant. On garde ses reliques avec grande dévotion dans l'abbaye de Fosse, qui, à la fin du dernier siècle, était desservie par des chanoines réguliers.

FOLIGNI (aujourd'hui Foligno), ville de l'Etat ecclésiastique. Sous l'empire de Dèce, le saint homme Félicien en était évêque. Il avait été élevé à l'épiscopat par le pape saint Victor. Arrivé à une extrême vieillesse, il fut pris par les persécuteurs, et eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ.

FONDI, ville de la *Terre de Labour*, royaume de Naples. C'est dans ses murs que fut martyrisé saint Paterne, durant la persécution de Néron. Le Martyrologe romain, et, d'après lui, MM. de Saint-Victor se trompent en écrivant *Frondi*.

FONSECA (le bienheureux LOUIS DE), de l'ordre de Saint-Dominique, fut égorgé à Pautel, l'an 1600, par les idolâtres de Siam. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1600.)

FONSECA (le bienheureux PIERRE), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent au milieu des flots. Notre bienheureux fut saisi par les hourreaux au moment où il pria, prosterné devant de saintes images : il reçut dans la bouche un violent coup de poignard qui lui brisa la mâchoire et lui coupa la langue. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

FONTAURA (le bienheureux PIERRE), Portugais, de la Compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

FONTÉ (JEAN DE), naquit en Espagne. Il entra dans la société de Jésus, et, après qu'il eut été élevé au sacerdoce, on l'envoya au Mexique, chez les Tepéguans. Il s'y appliqua aux plus rudes travaux pour gagner les indigènes à la foi chrétienne, et, quand il en avait convaincu quelques-uns, ils les aidait à élever des cabanes, à cuire du pain, faire des charnues, ouvrir des sillons, etc. ; si l'un d'eux tombait malade, il se constituait médecin et veillait auprès de lui. Il s'occupait d'une tribu plus féroce encore que celle qu'il évangélisait, où deux fois les naturels l'enfermèrent afin de le laisser mourir de faim. Notre bienheureux semait l'Evangile dans ces contrées depuis seize années, quand on lui envoya pour collaborateur le bienheureux Jérôme de Morant. Dès lors, ayant réuni leurs généreux efforts, ils firent une récolte encore plus abondante et gagnèrent

beaucoup de naturels à la foi de Jésus-Christ. Nous avons vu aux articles DIDACE DE OROSCO, BERNARD DE CISNEROS, FERDINAND DE CUBIACAN, etc., que les Tepéguans avaient résolu le massacre de leurs missionnaires. Ils comptaient profiter d'une procession solennelle que les Pères préparaient pour le 21 novembre 1616, au bourg de Saint-Ignace. Nos deux religieux s'avançaient donc vers ce bourg, afin d'assister à cette procession, quand les indigènes les percèrent à coups de flèches, à une lieue environ de la colonie. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, page 473.)

FORMIES, ville de Campanie, où fut martyrisée sainte Albine, vierge, sous le règne de l'empereur Dèce. En 303, lors de la persécution de Dioclétien, saint Erasme, évêque de cette ville, y fut aussi martyrisé. Elle posséda ses reliques jusqu'en 842, époque à laquelle, ayant été détruite par les Sarrasins, on les transporta à Gaète.

FORNOVE ou Fornooue, *Fornovo*, ville du pays des Sabins, vit, en 290, le martyre de saint Bassus, compagnon de saint Anthime, de saint Maxime et de saint Fabius.

FORTUNAT (saint), archidiaque d'Aquilée sous Hermagore, premier évêque de cette ville, fut martyrisé avec lui sous Néron. Monbrittius marque que ce fut peu de temps après saint Pierre, c'est-à-dire en 66 ou 67. Les corps des deux saints furent enterrés à Aquilée, et plus tard transportés à Grado. Les plus anciens martyrologes marquent sa fête le 12 juillet.

FORTUNAT (saint), martyr, cueillit la glorieuse palme du martyre avec les saints Félix, Luciole, Marcie et leurs compagnons, dont on ignore le nom, aussi bien que les saints Cléonice, Eutrope et Basilisque, soldats. Ils expirèrent sur la croix durant la persécution de Maximien, sous le président Asclépiade. Le lieu de leur martyre est complètement inconnu. C'est le 3 mars que l'Eglise célèbre leur mémoire.

FORTUNAT (saint), martyr, fut décapité à Salerne, sous l'empereur Dioclétien et le proconsul Léonce, avec ses saints compagnons Caius et Anthès. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 28 août.

FORTUNAT (saint), eut la gloire de mourir pour la foi à Aquilée, avec son frère saint Félix, durant la persécution de Dioclétien et de Maximien. Ayant été étendus sur le chevalet, on leur brûla les côtés avec des torches ardentes qui s'éteignirent au même instant, par un effet de la puissance de Dieu. On les arrosa ensuite sur le ventre avec de l'huile bouillante, après quoi, ne cessant point de louer Jésus-Christ, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise fait leur mémoire le 11 juin.

FORTUNAT (saint), eut le glorieux avantage de répandre son sang pour la foi de Jésus-Christ à Adrumète en Afrique. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Vérule, Secondin, Sirice, Servule, Saturnin et seize autres dont les noms ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à la postérité.

Leur martyre eut lieu durant la persécution que les Vandales firent souffrir aux catholiques. On ignore la date et les différentes circonstances de leurs combats. L'Eglise honore leur mémoire le 21 février.

FORTUNAT (saint), martyr, recueillit la palme du martyre en Afrique avec les saints Faustin, Lucius, Candide, Célien, Marc et Janvier. (*Voy.*, pour plus de renseignements, FAUSTIN.)

FORTUNAT (saint), recueillit la palme du martyre avec les saints Félix et vingt-sept autres dont les noms sont inconnus. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 26 février.

FORTUNAT (saint), souffrit le martyre à Valence avec saint Félix. (*Voy.* l'article FÉLIX pour plus de détails.)

FORTUNAT (saint), martyr, souffrit pour la foi à Alexandrie. Il mourut en prison avec le prêtre Arator et les saints Félix, Silvain et Vital. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque. L'Eglise honore leur mémoire le 21 avril.

FORTUNAT (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Rome, avec les saints Abonde, Alexandre et Antigone. C'est le 27 février que l'Eglise célèbre la fête de ces quatre glorieux martyrs.

FORTUNAT (saint), martyr, souffrit à Rome avec les saints Félicien, Firme et Candide. Leur martyre eut lieu à une époque et dans des circonstances qui nous sont entièrement inconnues. L'Eglise fait leur fête le 2 février.

FORTUNAT (saint), reçut la couronne du martyre en Afrique avec saint Marcien. Nous manquons complètement de détails sur eux: l'Eglise fait leur mémoire le 17 avril.

FORTUNAT (saint), fut martyrisé en Afrique pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Lucien; nous n'avons pas d'autres détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 13 juin.

FORTUNAT (saint), fut martyrisé à Rome sur la voie Aurélienne. Nous manquons de détails sur son compte. L'Eglise fait sa mémoire le 15 octobre.

FORTUNAT (saint), reçut la couronne du martyre à Valence en Dauphiné. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats le prêtre Félix et Achillée, diaque. (*Voy.* l'article FÉLIX pour plus de détails.)

FORTUNAT (saint), fut martyrisé à Smyrne avec les saints Vital et Revocat. Nous n'avons point de détails sur l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 9 janvier.

FORTUNATIEN, évêque d'Assur en Afrique, fut un de ceux qui, durant la persécution que Dèce alluma contre l'Eglise, eurent le malheur de renoncer Jésus-Christ pour sacrifier aux idoles. L'histoire ne parle pas de lui postérieurement à son apostasie.

FORTUNE (sainte), martyre à Carthage en l'année de Jésus-Christ 250, durant la terrible persécution que l'empereur Dèce

alluma contre l'Eglise. Elle fut, avec d'autres chrétiens, placée dans un cachot étroit et infect, où, par l'ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim et de soif. La puanteur et la chaleur de ce cachot furent un supplice affreux ajouté à celui que la privation d'aliments fit souffrir aux saints martyrs. (Voy. VICTORIN.) L'Eglise fait la fête de de tous ces saints martyrs le 17 avril.

FORTUNION (saint), martyr, mourut pour la foi à Carthage, en l'année 250 ou sous l'empire de Dèce. Il mourut dans la prison où il avait été porté après avoir subi la question avec saint Paul et saint Basse. L'Eglise célèbre la fête de ces trois saints le 17 avril, avec celle de saint Mappalique.

FOUETS GARNIS DE BALLE DE PLOMB, plumbata. On nommait ainsi des fouets trempés de telle sorte que, de distance en distance, sortaient de la tresse principale de petites cordes au bout desquelles on attachait des balles de plomb. Ces fouets faisaient d'épouvantables blessures. On s'en servait pour frapper les martyrs et les déchirer; chaque coup faisait voler le sang et la chair; chaque balle faisait trou, entraînait dans la chair d'où immédiatement la traction du fouet la faisait sortir. Bien des fois les juges commandaient qu'on fit expirer les saints sous le fouet.

FOULQUES (saint), confessa la foi de Jésus-Christ à Aquin. Nous manquons de détails sur lui. L'Eglise fait sa fête le 22 mai.

FOULQUES (le bienheureux), archevêque de Reims, martyr, succéda à Hincmar. Le siège de Reims ayant vaqué quelque temps après la mort d'Hincmar, on fit courir le bruit que le clergé et le peuple avaient élu un archevêque, sans attendre qu'on leur eût envoyé un évêque visiteur, suivant les canons, et cette calomnie était venue jusqu'aux oreilles du roi. Pour s'en justifier, le clergé de Reims écrivit à Hildebolde, évêque de Soissons, et aux autres suffragants, une lettre où ils déclarent qu'ils n'ont point fait d'élection et n'en feront point que le roi ne leur ait envoyé un visiteur. La lettre est datée du cinquième de février, et souscrite par les chanoines de Notre-Dame, qui est la cathédrale, les moines de Saint-Remy, les chanoines de Saint-Bâle et de Saint-Thierry, les moines d'Orbais et plusieurs vassaux laïques. On élut enfin et on ordonna, archevêque de Reims, Foulques, homme très-noble, qui, ayant été dès l'enfance élevé parmi les chanoines, en fut tiré par le roi Charles le Chauve, et depuis était demeuré au service des rois. Etant archevêque, il envoya sa profession de foi au pape Marin, et en reçut le *pallium*. Il lui écrivit aussi pour obtenir la confirmation des privilèges de l'Eglise de Reims.

Notre bienheureux trouva l'Eglise de Reims dans un triste état, par suite des ravages des Normands. Il s'appliqua à la rétablir dans son premier lustre et à la consoler dans ses malheurs. Le pape Etienne lui écrivit comme avaient fait Marin et Adrien, ses prédécesseurs, le consolant au milieu de ses

afflictions et le traitant de frère et d'ami. Foulques, de son côté, écrivit au pape une lettre pleine de remerciements, témoignant qu'il serait allé lui-même le voir s'il n'eût été environné de païens; mais qu'ils n'étaient qu'à dix milles de Reims et assiégeaient Paris. Foulques ajoutait que cette désolation du royaume durait depuis huit ans, en sorte qu'on n'osait s'écarter tant soit peu hors des châteaux. Il disait avoir appris que des méchants formaient des entreprises contre le pape, et qu'il eût été à son secours s'il eût été possible, assurant que lui et toute sa famille étaient fort attachés au pape, entre autres, Guy, duc de Spolète, son allié, que le pape avait adopté pour son fils; que l'offre faite par le pape, de confirmer les droits de son Eglise, l'attachait encore plus à lui être fidèle avec ses suffragants, etc., etc.

Sur ces entrefaites, notre saint fut chargé d'une mission par le pape Etienne. L'Eglise de Langres était en trouble depuis près de dix ans. Après la mort de l'évêque Isaac, les uns élurent Teutbolde, diacre de la même Eglise, les autres Egilon ou Geilon, abbé de Noirmoutier, qui, chassé de cette île par les Normands, s'était enfin fixé avec sa communauté au monastère de Tournus. Aurélien, archevêque de Lyon, le sacra évêque de Langres en 880; il se maintint dans ce siège le reste de sa vie, et mourut à la fin de l'an 888. Alors le parti de Teutbolde se releva; mais d'autres élurent Argrim, dont l'élection fut approuvée par l'archevêque Aurélien. Ceux du parti de Teutbolde portèrent leurs plaintes au pape Etienne V, et le lui envoyèrent, le priant de l'ordonner lui-même pour leur évêque; mais le pape, voulant conserver à chaque Eglise ses droits, renvoya Teutbolde à son métropolitain, afin que si l'élection était canonique, il l'ordonnât sans délai; si elle ne l'était pas, qu'il l'écrivit au pape, mais qu'il se gardât bien d'ordonner un autre évêque de Langres sans sa permission. Le pape envoya, pour exécuter cet ordre, Oïran, évêque de Sinigaglia, son légat. Aurélien l'envoya à Langres, promettant de le suivre promptement; mais après s'être fait attendre longtemps, il n'y vint pas, et ne fit point non plus savoir au pape la cause de son retardement. Le parti de Teutbolde le renvoya à Rome avec le décret de son élection, priant instamment le pape de l'ordonner; mais il ne voulut point même alors entreprendre sur les droits de l'Eglise de Lyon. C'est pourquoi il écrivit encore à Aurélien de consacrer Teutbolde, ou de déclarer les causes de son refus. Aurélien, sans faire réponse, ordonna Argrim évêque de Langres, et le mit en possession. Le parti contraire retourna encore à Rome; le pape leur accorda enfin ce qu'ils désiraient, et écrivit à l'archevêque de Reims, notre saint, en ces termes: « Ayant reçu, en la personne de saint Pierre, le soin de toutes les églises, et sachant qu'on ne compte pas pour évêque celui qui n'a été élu ni par le clergé, ni désiré par le peuple; touché des instantes prières du clergé et du peuple de Langres, nous leur avons consacra-

cré pour évêque le diacre Teutbolde. C'est pourquoi nous vous enjoignons, qu'aussitôt ces lettres reçues, vous vous transportiez à l'Eglise de Langres, que vous en mettiez Teutbolde en possession, et que vous déclariez à tous les archevêques et les évêques que nous avons pris un soin particulier de cette église, pour punir une telle contumace et réparer une telle oppression. » Foulques, ayant reçu cette commission du pape, lui écrivit, quelque temps après, qu'il l'aurait exécutée aussitôt, si le roi Eudes, à qui il était sujet, ne lui eût conseillé de différer jusqu'à ce qu'Eudes lui-même envoyât des ambassadeurs au pape pour apprendre certainement sa volonté. Qu'au reste, tous les évêques, en présence desquels les lettres du pape avaient été lues, s'étaient extrêmement réjouis de ce qu'il disait vouloir inviolablement conserver à toutes les Eglises leurs droits et leurs privilèges. Enfin, il pria le pape de lui envoyer sa décision par écrit sur cette question, si les évêques, ses suffragants, pouvaient sacrer un roi ou faire quelque autre fonction semblable sans sa permission. Cette question semble regarder le roi Eudes, élu malgré la résistance de Foulques, qui voulait donner Guy, son allié, pour roi à la France romaine, car on nommait ainsi les pays en deçà du Rhin, et c'est peut-être pourquoi Eudes ne fut sacré ni par l'archevêque de Reims, ni par aucun évêque de la province, mais par Vaultier, archevêque de Sens.

Le pape écrivit encore à l'archevêque de Reims sur les différends survenus entre Herman, archevêque de Cologne, et Adalgaire, évêque de Hambourg et de Brême. L'un et l'autre étaient nouveaux dans leurs sièges, puisque Guillebert, archevêque de Cologne, avait assisté au concile de Mayence en 888, et Adalgaire avait succédé à saint Rembert, mort la même année. Adalgaire était moine de la nouvelle Corbie, d'où saint Rembert le tira pour le soulager dans ses fonctions. Il le choisit pour son successeur et fit approuver ce choix par le roi Louis le Germanique et ses fils Louis et Charles, par le concile, l'abbé et les frères de la communauté. Saint Rembert, la dernière semaine avant sa mort, reçut tous les jours l'extrême-onction et le viatique, selon l'usage de ce temps-là. Il mourut le 11 juin 888. Herman, donc, avait envoyé des plaintes au pape; et Adalgaire, après en avoir envoyé de son côté, alla lui-même à Rome se plaindre des entreprises d'Herman sur les droits de son Eglise. Le pape cita Herman pour comparaître aussi devant lui; et, comme il ne vint point, il différa le jugement, de peur que s'il se pressait de le prononcer, la contestation ne se renouvelât dans la suite. Mais il écrivit à Foulques, archevêque de Reims, lui donnant commission de tenir en son nom un concile à Worms avec les évêques voisins, où il avait ordonné à Herman de Cologne, et à Sundéralde de Mayence, de s'y trouver avec leurs suffragants; car Adalgaire devait s'y rendre aussi, afin que les droits de chacun

fussent soigneusement examinés. Le pape pria ensuite l'archevêque de Reims de venir le voir, désirant conférer avec lui de cette affaire et de plusieurs autres. Cette lettre du pape Etienne devait être de l'année 890 et de la fin de son pontificat, car la réponse de Foulques fut adressée au pape Formose, son successeur.

En 891, notre saint archevêque tint un concile à Reims, où, de l'avis des évêques et des seigneurs qui s'y trouvèrent, il fit reconnaître roi le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, et Adélaïde, âgé d'environ 14 ans. Il est connu sous le nom de Charles le Simple, et fut couronné le 28 janvier 893. Eudes ne laissait pas de régner dans la plus grande partie de la France, et Charles ne fut d'abord reconnu que par les seigneurs mécontents de son gouvernement. En ce même concile de Reims, on menaça d'excommunication Baudouin, comte de Flandre, pour divers crimes. Il avait fait fouetter un prêtre; il avait ôté aux églises des prêtres qui y étaient ordonnés, et y en avait mis d'autres sans la participation de leur évêque. Il avait usurpé une terre donnée par le roi à l'Eglise de Noyon, et le monastère de Saint-Waast d'Arras. Enfin, il s'était révolté contre le roi au mépris de son serment. Sur tout cela il avait été depuis longtemps admonesté par les évêques sans en avoir profité. Ceux du concile de Reims jugèrent donc qu'il méritait d'être excommunié; mais, attendu qu'il pouvait servir utilement l'Eglise et l'Etat, ils suspendirent la censure et lui donnèrent encore du temps pour se corriger. Il déclarèrent à Baudouin ce jugement par leur lettre synodale, et en écrivirent une autre à son évêque diocésain, qui était Dodilon de Cambrai. Il avait été appelé au concile, mais il s'en était excusé sur les Normands, qui ôtaient la sûreté des chemins, et les évêques le priaient d'exhorter fortement le comte Baudouin à se reconnaître, de lui lire leur lettre s'il était présent, et, s'il était absent, la lui envoyer par son archidiaque, qui la lui fit bien entendre. Que s'il ne pouvait approcher de Baudouin, il fit lire en sa présence les lettres dans un lieu où il eût insulté à la religion, et qu'ensuite, s'il ne se corrigeait, personne, ni moine, ni chanoine, ni aucun chrétien n'eût plus de commerce avec lui, sous peine d'anathème. Si Hétilon, évêque de Noyon, venait à Arras, Dodilon devait l'aller trouver, pour faire sur ce sujet ce qui serait à propos suivant les canons, et en donner avis par lettres à leurs archevêques.

Ce que nous venons de voir avait attiré sur Foulques la haine de Baudouin. Ce prince, étant maître d'Arras, s'était aussi mis en possession, comme nous l'avons dit plus haut, de l'abbaye de Saint-Waast, que le roi Charles lui ôta pour son infidélité, et la donna à l'archevêque. Mais Foulques, trouvant plus à sa bienséance l'abbaye de Saint-Méard, que possédait un autre comte nommé Altmar, échangea avec lui celle de Saint-Waast, après avoir assiégé et pris Arras sur le comte Baudouin. Le dépit qu'il en eut

passa à toute sa cour; et ses vassaux cherchant à le venger, ils feignirent de vouloir se réconcilier avec le prélat. Ayant épié l'occasion, un jour qu'il allait trouver le roi avec une très-petite escorte, ils l'abordèrent dans le chemin, ayant à leur tête un nommé Vine-mar. Ils lui parlèrent d'abord de la réconciliation avec le comte Baudouin; puis, lorsqu'il s'y attendait le moins, ils le chargèrent à coups de lance, le firent tomber et le tuèrent. Quelques-uns des siens, les plus affectionnés, se firent tuer sur son corps; les autres retournèrent à son logis, porter cette triste nouvelle, et ceux qui y étaient restés sortirent en armes pour chercher les meurtriers. Mais, ne les ayant point trouvés, ils jetèrent de grands cris, levèrent le corps, le rapportèrent à Reims, où il fut enterré avec l'honneur convenable.

Ainsi mourut l'archevêque Foulques, le 17 juin 900, après avoir tenu le siège de Reims dix-sept ans, trois mois et dix jours, comme porte son épitaphe. Il augmenta considérablement les biens temporels de son Eglise par les libéralités des rois et de plusieurs autres personnes. Il rebâtit les murailles de la ville de Reims, et quelques nouveaux châteaux, comme Amont et Epernay. Il fit rapporter le corps de saint Remy à Reims, du monastère d'Orbais, et donna retraite à quantité de prêtres et de moines que les ravages des Normands obligeaient à fuir; il les traitait comme ses enfants. Il reçut ainsi les moines de Saint-Denis en France, avec son corps et plusieurs autres reliques. Il rétablit les deux écoles de Reims, presque tombées en ruines, l'une pour les chanoines, l'autre pour les clercs de la campagne; il fit venir deux maîtres célèbres: Rémy, moine de Saint-Germain d'Auxerre, et Huchald, moine de Saint-Amand, et il ne dédaignait pas d'étudier lui-même avec les jeunes clercs. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le dixième de juin.

Le siège de Reims ne vaqua que dix-huit jours, et le 6 juillet 900 on y ordonna archevêque Hervé, tiré de la cour comme son prédécesseur, et noble comme lui, mais encore jeune. A son ordination se trouvèrent: Viton ou Guy, archevêque de Rouen; Riculfe, évêque de Soissons; Hétilon de Noyon, Doudilon de Cambrai, Hérmand de Thérouane, Oger d'Amiens, Honoré de Beauvais, Mancion de Châlons, Raould de Laon, Othrid de Senlis, Angeran de Meaux. Ce même jour, et en présence de ces douze prélats, on lut dans l'église de Notre-Dame de Reims un acte d'excommunication contre les meurtriers de l'archevêque Foulques. On y en nomme trois: Vine-mar, Evrard et Rolfeld, vassaux du comte Baudouin, et leurs complices en général; on les déclare séparés de l'Eglise et chargés d'un perpétuel anathème, avec toutes les malédictions exprimées dans l'Ecriture et les canons; défense à aucun chrétien de les saluer, à aucun prêtre de dire la messe en leur présence, et, s'ils tombent malades, de recevoir leur confession ni leur donner la communion, même

à la fin, s'ils ne viennent à résipiscence; défense de leur donner sépulture. En prononçant ces malédictions, les évêques jetèrent des lampes de leurs mains et les éteignirent. C'est le premier exemple, que je sache, d'une telle excommunication. (Tiré de Fleury, t. III, livre LIV, *passim*.)

FRANCESCHI (HYACINTHE), le bienheureux, jésuite, fut martyrisé en 1638, au mois de juin, dans une île du lac Dembéa, en Abyssinie, par les moines hérétiques de ce pays. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre François Rodriguez, et le P. Apollinaire Alméida, évêque de Nicée, coadjuteur de Mendez, patriarche d'Abyssinie. Il était un des six jésuites qui restèrent en Abyssinie, sous la direction de l'évêque de Nicée, après qu'Alphonse Mendez et les autres missionnaires eurent été contraints à partir. Pour avoir plus de détails sur sa mort bienheureuse, on peut consulter les articles ABYSSINIE, MENDEZ, BASILIDES, ALMÉIDA.

FRANCILLON (le bienheureux François), frère de la mission de Madagascar, souffrit le martyre à Alger le 5 juillet 1688, avec le vicaire apostolique Michel Montmasson. Tous deux furent attachés à la bouche d'un canon.

FRANÇOIS (le bienheureux), capucin, fut massacré à Magadoxo, vers l'année 1640, sous le règne du Négous Basilides, fils de Méléce-Segued. Il eut pour compagnon de son glorieux martyre le P. Chérubin, capucin, longtemps employé aux missions de Bassorah.

FRANÇOIS (le bienheureux), franciscain, ayant confondu les Musulmans dans une controverse publique à Damiette, fut coupé en deux par le glaive musulman. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. II, p. 282.)

FRANÇOIS (le bienheureux), était frère dans un couvent de franciscains en Palestine. Il souffrit le martyre à l'occasion de ce que nous allons raconter: un chevalier hongrois, nommé Thomas, qui avait embrassé l'islamisme afin de se concilier la faveur du sultan d'Egypte, vint, poussé par un secret mouvement de la grâce, visiter les sanctuaires de Jérusalem pendant la semaine sainte. Etant entré par hasard dans un couvent de franciscains, un frère appelé Nicolas de Montecarvino lui reprocha si fortement son apostasie, qu'il le ramena à Dieu et le déterminà à se rétracter publiquement au Caire. Craignant néanmoins que le nouveau converti ne fût pas assez courageux, il se résolut à l'accompagner. Notre saint l'ayant appris le suivit plein de joie avec un autre frère appelé Pierre. Ce fut le dimanche de Paques 1358, qu'ils furent admis en présence du sultan. Ils lui parlèrent avec une si généreuse liberté, que ce prince, plein de fureur, les livra au cadi. Celui-ci les condamna à être coupés par morceaux, puis consumés par le feu, le 4 avril 1358. (Wadding, an. 1354, n° 9.)

FRANÇOIS (le prince), onzième fils de Sounon, régula du troisième ordre à la cour de Chine, embrassa le christianisme et se

fit baptiser quelque temps après son frère Jean, et malgré l'opposition formelle de son père, qui, pour cette cause, lui défendit l'entrée de son palais, ainsi qu'à ses frères Jean et Paul. Il éleva une chapelle dans son palais, instruisit sa femme, sa fille, leurs suivantes et les domestiques de sa maison, qui tous furent baptisés quelque temps après lui. Ce prince fut, dans les mois qui suivirent, frappé d'une infirmité qui aurait désolé beaucoup d'autres à sa place. Il devint sourd : il disait qu'il ne regrettait pas de ne plus entendre clair, n'ayant plus à recevoir les ordres de la cour, mais que comme il parlait toujours, il aurait ce qu'il faudrait pour le service de Jésus-Christ. Lorsque l'empereur Young-Tching bannit sa famille en Tartarie pour la foi, avant de partir, il demanda aux missionnaires la permission de catéchiser et de baptiser dans le lieu de son exil, et les pria de lui envoyer le plus qu'ils pourraient de petites images, de croix et de chapelets. Le prince François partagea l'exil de sa famille. (*Voy. les articles SOUVOU, CHINE.*)

FRANÇOIS PAUL (le bienheureux), de la Compagnie de Jésus, Portugais, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil, à la suite du P. Azavedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques* qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires, celui que montaient notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Iago on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire qu'ils y frêtèrent, les transporta aux Açores le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellas, avec le P. Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient devancés. L'amiral voyant son monde si réluit ne conserva qu'un navire, et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut-bord, commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui s'était trouvé à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long et les calvinistes s'emparèrent du navire catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer le 13 septembre; François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage, et fut massacré; Gaspard Goes subit le même sort; le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit dans la cabine de Vasconcellas, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer avec le bienheureux François Paul. Les autres compagnons de leur martyre furent le P. Jean Alvare, Portugais; Pierre Fernand, Portugais; Alfonse Fernandez, Portugais; Alfonse André Païs, Portugais, un autre Pierre Diaz, Portugais; Jacques Carvalho, Portugais; Fernand Alvare, Portugais. (*Du Jarrio, Histoire des choses plus*

mémorables, etc., t. II, p. 295; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 174 et 177.)

FRANÇOIS PÉTRIOLLO (le bienheureux) avec ses deux compagnons Monaldo d'Ancone et Antoine de Milan, fut martyrisé pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 1288. Ces saints missionnaires choisissaient de préférence le vendredi, jour consacré à Dieu chez les musulmans, pour leur annoncer l'Évangile. Ils se livraient à la prédication même en présence du cadi d'Erzingan. Cet officier, voyant que le peuple était ébranlé par les discours des saints prédicateurs, crut ne pouvoir mieux faire que de les mettre en présence d'un des principaux docteurs de la loi, pour qu'ils y fussent vaincus publiquement dans la discussion, mais son espoir fut singulièrement trompé. Ce fut au contraire le docteur mahométan qui fut vaincu par les disciples de Jésus-Christ. Les musulmans en éprouvèrent une grande fureur; néanmoins le cadi laissa nos bienheureux se retirer. Mais le conseil des principaux d'entre les musulmans s'étant assemblé, il y fut décidé qu'on contraindrait les prédicateurs chrétiens, à désavouer publiquement leur doctrine. Ils furent donc tous les trois pris et conduits devant le conseil. Au lieu d'y désavouer Jésus-Christ, ils exaltèrent son divin nom et montrèrent que Mahomet n'était qu'un imposteur. Il y avait un aveugle dans l'assemblée. Le cadi dit aux saints confesseurs : « Vous affirmez que la foi que vous prêchez a été prouvée par des miracles : eh bien ! ordonnez que cet aveugle voie ; s'il recouvre la lumière, nous croirons à vos enseignements. » « Dieu a la toute-puissance, dirent les confesseurs ; s'il lui plaît que ce miracle s'accomplisse, il s'accomplira. » Ils firent le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, il en sortit de l'eau et du sang, et ils s'ouvrirent à la lumière. Ce miracle ne réussit point à vaincre l'aveuglement des mahométans. On fit sortir l'aveugle guéri, et les franciscains furent unanimement condamnés à mort. Les trois religieux marchèrent gaiement au supplice, se félicitant mutuellement de voir la réalisation de ce qu'ils avaient tant désiré. Arrivés au lieu de l'exécution, ils levèrent les yeux au ciel, étendirent les bras en forme de croix, quand ils virent les mahométans armés d'épées se ruer sur eux. Un mahométan, pris de pitié pour les saints martyrs, ayant adressé quelques reproches aux bourreaux, fut immédiatement mis à mort par ses coréligionnaires. Effrayés de la rage des mahométans, les chrétiens de la ville s'étaient enfuis dans la campagne. Ce fut un vendredi à midi que les trois franciscains moururent. On coupa leurs corps en quatre et on attacha les morceaux aux portes de la ville. Des gardes furent placés auprès pour empêcher les chrétiens de les enlever. Un prêtre arménien, qui avait donné ostensiblement son approbation aux franciscains dans la discussion qu'ils avaient soutenue, fut saisi par les mahométans. On lui attachait au cou la tête

d'un des martyrs, avec une de ces cordes qui servent de ceinture aux frères mineurs, et on le promena, en le fustigeant, par toute la ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il en profita pour recueillir religieusement les restes des saints martyrs. (*Voy. les Chroniques des Frères Mineurs*, t. II, p. 146.)

FRANÇOIS DE SPOLETE (le bienheureux) prêchait l'Évangile aux habitants de Damiette. Leur esprit commençait à s'ouvrir aux splendides clartés du christianisme ; mais leur cœur restait attaché à la loi de Mahomet. Ils demandèrent un jour au saint missionnaire ce qu'il pensait de leur prophète. Celui-ci ne crut pas pouvoir leur cacher sa manière de penser à cet égard. Il leur dit que le mahométisme était une religion qui devait entraîner la perte éternelle de ses sectateurs. Dénoncé pour cette réponse, il fut emprisonné et condamné à la peine de mort. Les musulmans vinrent le trouver dans la prison. « Réfléchis bien, lui dirent-ils ; il te faut opter entre l'abjuration de ta foi, l'adhésion à l'islamisme ou la mort. — Je choisis la mort, dit François, qui doit me délivrer des misères de cette vie, pour me faire monter au ciel, où on vit toujours heureux. Je n'ai qu'un regret, c'est de vous laisser dans l'ignorance où vous êtes, dans les turpitudes qu'autorise votre loi, toutes choses qui vous précipiteront dans les feux éternels, où déjà brûle votre prophète Mahomet. » Les musulmans à ce langage poussèrent des cris de fureur et se précipitèrent sur le saint. L'un d'entre eux lui asséna, dit la *Chronique des Frères Mineurs* (t. II, p. 148), un tel coup de cimeterre, qu'il le fendit en deux. Quoi qu'il en soit d'un fait si extraordinaire, le martyr du saint est constant. Il monta au ciel recevoir la palme éternelle, que Jésus-Christ accorde aux saints qui meurent pour lui. Le martyr de notre saint eut lieu en 1288.

FRANÇOISE (la princesse), femme de Joseph, douzième fils du régulo Sounou, partagea les malheurs et l'exil de sa famille entière, bannie pour la foi à Yeou-Oué en Tartarie, par l'empereur Young-Tehing, en l'année 1724. Le prince Joseph, ayant été disgracié l'année précédente et envoyé à l'armée, à la suite du neuvième fils de l'empereur, s'était fait baptiser la veille de son départ. Peu de temps après, la princesse sa femme et tous ses enfants avaient imité son exemple. Il était parti pour l'armée, laissant sa famille à Pékin. La princesse fut personnellement victime de la persécution que son beau-père, pour désarmer l'empereur, fit subir à ses enfants chrétiens. Un des officiers de Sounou eut ordre de visiter sa maison, sans même en exempter sa chambre, d'y prendre tout ce qu'il trouverait de croix, de chapelets et d'images, et de les brûler au milieu de la cour. La princesse était absente quand cet ordre sacrilège reçut son exécution. En voyant ce monceau de cendres, elle faillit se trouver mal, poussa des cris lamentables ; les voisins eurent que ces manifestations de douleur provenaient de la

nouvelle de son exil ; ses beaux-frères ne purent la consoler qu'en lui promettant de partager avec elle ce qui leur restait de croix, d'images et de chapelets. Le 1^{er} juillet 1724, elle suivit toute sa famille au lieu d'exil désigné par l'empereur. Son mari vint l'y rejoindre plus tard. (*Voy. SOUNOU, JOSEPH, CHINE.*)

FRANÇOIS XAVIER (le prince), fils aîné du régulo chinois Sounou, n'était pas encore chrétien que déjà plusieurs de ses frères avaient embrassé le christianisme. Cependant il parlait partout avec éloge de cette sainte religion. Dans le palais impérial, assis à la porte de l'empereur avec les grands, il ne souffrait point qu'on l'attaquât ; c'était son frère Jean qui la lui avait enseignée. Plusieurs s'offensèrent de son zèle. Un prince de ses amis, ou du moins qui se prétendait tel, sous prétexte de le servir, en parla à l'empereur. Mais celui-ci n'y fit pas attention et répondit en termes généraux, de manière à esquiver cette conversation. Sounou avait chassé de sa présence ses fils chrétiens Paul, Jean et François ; ils crurent que pour le faire sortir de son infidélité et pour calmer sa colère, personne n'était plus capable de réussir que leur frère aîné. Le vieillard l'aimait beaucoup. Il le savait de bon conseil et le consultait volontiers. Il accepta avec empressement la commission dont ses frères le chargeaient, et s'en acquitta avec un zèle sage et discret, saisissant peu à peu et habilement les occasions qui se présentaient, de parler à son père de la religion chrétienne. Mais tous ses efforts, joints aux prières de ses frères, n'obtinrent pas le succès qu'on espérait. Le vieillard ne voulut pas rouvrir sa maison à ses enfants, à ceux du moins qu'il en avait chassés ; quant à ceux de la famille qui depuis se faisaient chrétiens, il dissimulait, feignant de ne rien savoir. Il se contentait de dire qu'on devait se montrer très-réservé, de peur de compromettre la famille entière. Bientôt un autre prince baptisé secrètement à Pékin et nommé Joseph, ami intime de la famille, joignit ses efforts à ceux du prince Xavier. Peut-être allait-on réussir à quelque chose, quand la nouvelle d'une persécution qui s'était élevée dans le Fou-Kien, et une sentence prononcée, le 12 janvier 1724, contre les missionnaires, vinrent arrêter tout à coup les bonnes dispositions du vieux régulo. On peut voir au titre de ce dernier comment il fut mandé par l'empereur, qui avait appris les conversions opérées dans sa famille, et comment il fut condamné à l'exil ainsi que tous les siens. Ce fut dans ces circonstances que le prince de qui nous écrivons l'histoire et qui n'était encore que catéchumène, fut baptisé avec son neveu, fils de son huitième frère, mort sans avoir eu le même bonheur. On sait la démarche que fit le vieux régulo pour obtenir sa grâce. Il avait fait enchaîner ses trois fils Paul, François et Jean, pour les livrer lui-même à l'empereur ; mais cela n'avait servi à rien et il était revenu désespéré dans son palais. Ce fut alors que son

frs aîné lui représenta les grâces singulières dont sa famille avait été l'objet de la part de Dieu. « Le traitement qu'on vous fait éprouver, lui dit-il, vous devez le regarder comme un effet de l'infinie miséricorde du Tout-Puissant qui veut vous sauver en vous frappant. Ecoutez l'avertissement qu'il vous donne : servez-le comme il veut être servi, et vous verrez que bientôt vous serez supérieur à tous ces événements qui vous paraissent si malheureux. » Ni ce langage ni celui des autres frères ne purent rien sur le vieillard qui demeura dans son endurcissement. Toute la famille prit la route de Yeou-Oué, poste militaire dans la Tartarie, au delà de la grande muraille à 90 lieues de Pékin. C'était là que l'empereur Young-Tching exila pour la foi toute cette sainte famille, composée de 94 personnes et suivie d'environ 300 domestiques. Le prince François Xavier était accompagné dans son exil de sa femme Thérèse, qui avait été baptisée quelque temps après lui, ainsi que Pierre son second fils. Sa belle-fille Agnès avait eu le même bonheur. On peut voir pour tout ce qui touche ce glorieux exil les articles *CIXE* et *SOUVU*.

FRANÇOISE (la sœur *SAINTE-*), converse chez les Ursulines à Carpentras, fut guillotinée le 13 juillet 1794, à Orange, avec Anastasie de Rocard, supérieure des Ursulines de Bolène, Elisabeth Verchière, Alexis Minette et Henriette Laforge, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène. La sœur sainte Françoise disait aux autres sœurs, la veille de leur condamnation : « Ah ! mes chères sœurs, quel jour que celui qui se prépare !.... Demain les portes du ciel s'ouvrent pour nous; nous allons jouir de la félicité des saints. »

FRATERNE (saint), évêque et martyr, versa son sang pour la foi à Auxerre. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 29 septembre.

FRÉDÉRIC (saint), évêque d'Utrecht, fut martyrisé en 838. Il descendait d'une famille très-illustre chez les Frisons. Il fut élevé dans la pratique de la piété avec les cleres de l'Eglise dont il devint plus tard évêque. De bonne heure il se livrait au jeûne et aux exercices de la plus rigoureuse pénitence. Quand il eut été ordonné prêtre, son évêque Riefrid, à qui il succéda en 820, le chargea d'instruire les catéchumènes. Quand il apprit qu'il avait été promu à l'épiscopat, il mit tout en œuvre pour qu'on voutût bien le décharger de ce lourd fardeau dont il se croyait indigne, mais l'empereur Louis le Débonnaire le força de se soumettre; il accepta donc. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle, devant l'empereur, qui lui fit l'expresse recommandation de détruire ce qui restait de l'idolâtrie dans le royaume de Frise. Le peuple, qu'il était désormais chargé de conduire dans les voies du salut, le reçut avec joie; notre saint s'adjoignit plusieurs prêtres pleins de zèle, et les dissémina dans le nord de la Frise, afin de répandre partout la lumière de l'Evangile. Il trouva ces peuples assez disposés à l'écou-

ter. Louis, fils et successeur de Charlemagne, avait déchargé les Saxons des énormes tributs que son père les forçait de payer; il les traitait avec bonté, et ces peuples, pleins de reconnaissance, s'attachèrent pour toujours à son empire. Ses actes de clémence lui méritèrent de plus le titre de Débonnaire. Notre saint fut ensuite persécuté par l'impératrice Judith, fille de Welf, comte de Weingarten, un des principaux seigneurs de la Bavière, avec qui Louis s'était remarié en 819. Les causes de cette persécution furent les dérégléments de cette princesse, dont Frédéric l'avait reprise avec un zèle tout apostolique. Notre saint tourna surtout les efforts de son zèle sur les habitants de la Walacrie ou Walcheren, une des principales îles de la Zélande, qui étaient très-barbares et ennemis du nom de Jésus-Christ. Frédéric travailla lui-même à répandre parmi eux la semence de l'Evangile, et parvint, après bien des exhortations, des larmes et des prières, à extirper l'habitude des mariages incestueux, très-répandue parmi ces peuples. Néanmoins ce saint évêque paya de la vie son zèle courageux. Un jour, qu'après avoir dit la messe il faisait son action de grâces, deux assassins, payés par ses ennemis, le poignardèrent, et il expira presque aussitôt, en disant : *Je louerai le Seigneur dans la terre des vivants*. Plusieurs auteurs ont prétendu que ces deux assassins avaient été postés par l'impératrice Judith, qui voulait se venger de la liberté avec laquelle Frédéric l'avait reprise de ses débordements. L'Eglise fait sa fête le 18 juillet.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, surnommé *le Grand*, naquit à Berlin en 1712. Ne pouvant s'accoutumer aux bizarreries de caractère et aux mauvais traitements qu'il avait à subir de la part de Frédéric-Guillaume I, son père, il résolut de s'enfuir de la cour, après avoir mis dans ses intérêts un jeune officier nommé Kalt. Ce projet vint aux oreilles du roi qui, n'écoutant que sa colère, condamna les deux jeunes gens à mort. Kalt fut exécuté sous les yeux même de Frédéric II, à qui son père accorda la vie, mais à de dures conditions. Le roi lui permit plus tard d'habiter le château de Rhinsberg, et de s'y livrer à son goût prononcé pour les lettres. Dès lors il rechercha les philosophes français, et se lia étroitement avec eux, d'abord avec Maupertuis, ensuite avec d'Alembert, particulièrement avec Voltaire et quelques autres. Il entretenait avec eux une correspondance active, les appelait auprès de sa personne, et les traitait avec honneur. Sur ces entrefaites, son père étant venu à mourir en 1740, il monta sur le trône, et sa cour devint le rendez-vous des incrédules français les plus célèbres. Frédéric les accueillit, leur donna des emplois, et les favorisa en toutes manières. Il causait familièrement avec eux, et les aidait dans leurs écrits anti-religieux. On voit dans sa correspondance avec Voltaire qu'il ne lui céda point en impiété; on trouve souvent sous sa plume le mot d'*infâme* qu'il appliquait à la religion catholique. Néan-

moins, s'étant aperçu que les philosophes, ne se bornant pas à détruire la religion, voulaient aussi briser les trônes des rois, il se brouilla avec eux, surtout avec Voltaire qu'il traita parfois très-rudemment.

L'édition la plus complète de ses œuvres est celle qui parut en 1790, en 23 vol. in-8°. Le premier ouvrage qu'il fit paraître est l'*Anti-Machiavel*, composé lorsqu'il n'était encore que prince royal. Devenu roi à son tour, il voulut le retirer de la circulation, dans la crainte qu'on ne lui appliquât, touchant la Silésie, les principes hasardés qu'il avait émis.

Il mourut en l'année 1786, après avoir mérité par ses exploits militaires que la postérité lui donnât le surnom de *Grand*.

FRIEU (PIERRE), néophyte torquinois, fut mis à mort pour la foi en l'an 1722, au Tonquin, avec Dao Ambrôise, le P. Bucharelli, jésuite, Emmanuel Dieu, Philippe Mi, Luc Thu, Luc Mai, Thadée Tho, Paul Noi, et François Kam, néophites qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

FRONDI. Voy. FONDI.

FRONTON, était président en Bithynie, sous le règne de l'empereur Maximilien. Il fit souffrir le martyr aux trois sœurs Ménéodore, Métrodore et Nymphodore.

FRONTON (saint), fut martyrisé à Saragosse, en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui : on trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne; c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (Voy. PRUDENCE, de *Cor.*, hym. 4; Tillemont, vol. V, p. 229; Vasseus, *Belga.*)

FRUCTE (saint), martyr à Carthage, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, en l'an 250. Il fut enfermé dans un cachot avec saint Victorin et une grande quantité d'autres saints martyrs. On les laissa mourir de faim par ordre de l'empereur. (Voy. VICTORIN.) L'Église fait la fête de tous ces saints le 17 avril.

FRUCTUEUX (saint), évêque de Tarragone et martyr, souffrit pour la foi avec les diaques Augure et Euloge, sous l'empire de Valérien. Nous copions ici ses Actes. (AN 259, sous Valérien.)

Sous l'empire de Valérien et de Gallien et le consulat d'Emilien et de Bossus, un dimanche, 17 des calendes de février, on arrêta à Tarragone l'évêque Fructueux et les diaques Augure et Euloge. Fructueux s'était jeté sur son lit, et il y prenait un peu de repos, lorsque six soldats, de ceux qu'on nommait bénéficiers, arrivèrent à la porte de son logis. Le saint évêque ayant ouï le bruit que faisaient ces soldats, se leva promptement et s'avança vers eux jusque sur le perron. Ils lui dirent : Suivez-nous, le gouverneur vous demande avec vos diaques. L'évêque Fructueux leur répondit : Je vous suis; souffrez seulement que je prenne mes souliers. Ils lui

dirent : Vous le pouvez, prenez-les. Ils le menèrent en prison, lui et ses deux diaques. Fructueux, ravi de joie à la vue de la récompense que Dieu lui préparait, pria sans interruption. Les frères, qui ne l'abandonnaient plus, le conjuraient de se souvenir d'eux lorsqu'il offrirait ses prières à Dieu. Le lendemain, il baptisa dans la prison notre frère Rogatien. Le saint évêque et les deux diaques y demeurèrent six jours entiers, et ils n'en furent tirés que pour être entendus.

Interrogatoire de Fructueux, évêque, d'Augure et d'Euloge, diaques.

Le gouverneur Emilien dit : Qu'on fasse entrer l'évêque Fructueux et les diaques Augure et Euloge. Un huissier dit : Les voilà. Le gouverneur Emilien dit à l'évêque Fructueux : Vous n'ignorez pas, sans doute, la nouvelle ordonnance des empereurs? L'évêque Fructueux répondit : Je n'ai aucune connaissance de cela, mais en tout cas je vous déclare que je suis chrétien. Le gouverneur Emilien dit : Vous savez donc que cette ordonnance regarde le culte des dieux, et qu'elle veut que tous les sujets de l'empire, sans aucune exception, embrassent ce culte? L'évêque Fructueux répondit : J'adore un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre et la mer, et tout ce qu'ils renferment. Le gouverneur Emilien : Savez-vous qu'il y a des dieux? L'évêque Fructueux : Je n'en sais rien. Le gouverneur : Eh bien! on vous l'apprendra. L'évêque, dans ce moment éleva son cœur à Dieu, et pria en lui-même. Le gouverneur reprit : Qui craindra-t-on donc, qui adorera-t-on sur la terre, si l'on méprise le culte des dieux immortels et celui des empereurs? Ensuite, adressant la parole au diacre Augure, il lui dit : Ne vous arrêtez pas à ce que vient de dire Fructueux. Le diacre Augure dit : J'adore le Dieu tout-puissant. Le gouverneur dit au diacre Augure : N'adorez-vous point aussi Fructueux? Le diacre Augure répondit : Je n'adore point mon évêque, mais le même Dieu que mon évêque adore. Le gouverneur dit à Fructueux : Vous êtes donc évêque? L'évêque Fructueux répondit : Oui, je le suis. Le gouverneur : Dites que vous l'avez été; et, sur l'heure, il les condamna à être brûlés tout vifs. Comme on les conduisait à l'amphithéâtre, tout le peuple pleurait, car le saint évêque était fort aimé, non-seulement des chrétiens, mais des infidèles mêmes. Et l'on peut dire qu'il était tel que le Saint-Esprit, parlant par l'organe du docteur des gentils, le grand Paul, veut que soit un évêque. C'est pourquoi la douleur des frères était mêlée de joie, lorsqu'ils voyaient leur père s'avancer à grands pas vers un bonheur éternel, et prêt à recevoir la couronne de gloire. Quelques-uns alors s'approchant de lui, lui présentèrent un verre d'eau et de vin, mais il refusa, disant : Mes frères, il n'est pas encore l'heure de rompre le jeûne. C'était sur les dix heures. Il l'avait gardé exactement durant sa prison, et les frères, qui s'étaient tenus assidûment auprès de lui, avaient solennisé avec lui le jeûne de

la quatrième féerie; et il ne voulait pas non plus, par une exactitude admirable, avancer ce jour-là, qui était un vendredi, l'heure du repas, ni violer tant soit peu la régularité du jeûne, différant à le rompre dans le ciel avec les patriarches et les prophètes. Lorsqu'il fut arrivé à Pamphithéâtre, Augustal, son lecteur, s'approcha de lui, fondant en larmes, et le pria de trouver bon qu'il le déchaussât. Le saint martyr lui répondit : Mon fils, n'en prenez pas la peine, je me déchausserai bien moi-même, et avec d'autant plus de joie, que je suis certain que les promesses de Dieu vont dans peu s'accomplir en moi. En même temps Félix, l'un de nos frères, lui prit la main, et le conjura de se souvenir de lui. A quoi saint Fructueux répondit en élevant sa voix, en sorte que tout le monde l'entendit distinctement : Je dois me souvenir de toute l'Eglise catholique, répandue par toute la terre, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Etant près d'entrer dans Pamphithéâtre, s'adressant aux fidèles qui l'environnaient : Mes frères, leur dit-il, Notre-Seigneur ne vous laissera pas comme des brebis errantes sans pasteur; il est fidèle dans ses promesses, et sa bonté ne se lassera jamais de vous être favorable; que l'état où vous me voyez ne vous trouble point; une heure de souffrances passe bien vite. Les deux diacres, merveilleusement fortifiés par ces paroles, montèrent avec leur saint évêque sur le bûcher, comme les trois jeunes Hébreux entrèrent autrefois dans la fournaise de Babylone. Ils y furent même assistés d'une manière sensible par les trois personnes de la Sainte-Trinité. Le Père, par sa toute-puissance soutint leur faiblesse; le Fils les secourut en les animant par son exemple, et le Saint-Esprit adoucit pour eux la trop grande ardeur du feu. Dès que les liens qui seraient leurs mains eurent été consumés, ils les étendirent en forme de croix pour prier selon la coutume des fidèles, et représentant ainsi le trophée de la croix du Sauveur, ils lui rendirent leurs âmes dans le fort de leurs prières. Leur mort fut suivie de plusieurs miracles. Le ciel s'ouvrit, et l'on vit Fructueux et ses deux diacres sur le point d'y entrer. Ils paraissaient encore attachés aux poteaux où ils avaient été brûlés. Abilan et Migdonius, domestiques du gouverneur, et du nombre des frères, furent témoins de cette merveille, aussi bien que la jeune Emilienne, sa fille. Ces deux hommes coururent avertir Emilien lui-même de cette vision surprenante. Venez, seigneur, lui dirent-ils, venez voir monter au ciel ces hommes que vous avez condamnés au feu. Le gouverneur vint, mais il ne vit rien, son infidélité l'en rendant indigne. Cependant les frères se rendirent à l'amphithéâtre la nuit suivante, portant du vin pour laver les corps à demi consumés des bienheureux martyrs, et achever d'éteindre ce qui brûlait encore. Ils recueillirent donc soigneusement tout ce qui avait pu échapper aux flammes, et le partagèrent entre eux. Mais le saint évêque leur apparut, et les avertit de rapporter ce que chacun en particulier avait pris de ces

sacrées reliques, et de les enfermer toutes dans un même lieu. Il se montra aussi avec ses deux diacres devant Emilien, et lui reprocha sa cruauté impuissante. Vous pensez, lui dit-il, nous avoir fait périr pour toujours en réduisant nos corps en cendres, et cependant vous nous voyez vivants et glorieux.

L'Eglise fait la fête de saint Fructueux et de ses compagnons le 21 janvier.

FRUCTULE (saint), martyr, souffrit en Afrique pour la confession de sa foi, avec les saints Lucius, Silvain, Rutule, Classique, Secundin et Maxime. Le Martyrologe romain ne nous a transmis aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur mémoire le 18 février.

FRUCTUOSE ou FRUCTUEUSE (sainte), reçut la palme du martyre à Antioche avec les saints Restitut, Donat, Valérien et douze autres dont les noms nous sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 23 août.

FRUMENTIUS (saints), martyrs, étaient deux frères, marchands à Carthage, qui recueillirent la palme du martyre vers l'an 484, dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales, suscita aux Catholiques. L'Eglise célèbre leur mémoire le 23 mars.

FULGENCE (saint), évêque de Ruspe, en Afrique, docteur de l'Eglise, confesseur, naquit d'une famille illustre, qui, avant l'invasion des Vandales, avait occupé une place distinguée dans le sénat de Carthage. Le père de notre saint, nommé Claude, ayant été dépouillé de la maison qu'il possédait à Carthage, en faveur des prêtres ariens, se retira à Telepte, dans la Byzacène, où naquit Fulgence, en 468. Marianne, sa mère, lui donna dès son enfance des leçons de piété et de vertu, tandis que des maîtres pleins d'habileté lui enseignaient le grec, le latin et la littérature. Il fit surtout de grands progrès dans la langue grecque, qu'il parlait avec beaucoup de pureté. Dès sa jeunesse il montrait une sagesse consommée et une grande habileté dans le maniement des affaires, aussi le choisit-on pour receveur général des impôts de la Byzacène. Bientôt, cependant, alarmé des dangers sans nombre qu'il courait dans le monde, et encouragé par de pieuses lectures, il résolut de briser les liens qui l'attachaient aux choses d'ici-bas, et d'entrer dans un monastère.

Hunéric, roi des Vandales, avait chassé à cette époque plusieurs évêques de leurs sièges; un d'entre eux, nommé Fauste, avait élevé un monastère dans la province de la Byzacène, et y formait des disciples dans la pratique de toutes les vertus. Notre saint le pria de l'accepter au nombre des siens; mais Fauste, prenant occasion de son tempérament, qui paraissait assez faible, lui refusa sa demande avec des paroles assez dures. Fulgence lui ayant répondu que celui qui lui avait inspiré la volonté de le servir saurait bien lui donner la force nécessaire, Fauste, étonné de cette réponse si modeste et si ferme à la fois, le reçut enfin au nombre de ses disciples. Fulgence avait alors 22 ans. Marianne, sa mère, ayant appris sa résolution, vint tout en larmes supplier Fauste de lui

rendre son fils. Ce dernier sut triompher des larmes de sa mère, lui abandonna tout son bien, et ne s'occupa plus que de son salut, au milieu des pratiques de la plus grande austérité. La persécution ayant forcé Fauste à s'enfuir, il engagea notre saint à entrer dans un monastère voisin, dirige par un abbé nommé Félix. Cet abbé, qui connaissait la sainteté de Fulgence, le supplia, mais en vain, de prendre sa place dans le gouvernement du monastère. On réussit pourtant plus tard à vaincre les refus de notre saint qui, pendant six années consécutives, dirigea les religieux, de concert avec Félix.

Sur ces entrefaites, une incursion des Numides les ayant obligés de se réfugier à Sicca-Veneria, ville de la province Proconsulaire d'Afrique, ils eurent à y subir des mauvais traitements de la part d'un prêtre arien du voisinage. Cet hérétique, qui avait été informé que nos deux saints fugitifs enseignaient la consubstantialité du Verbe, les fit arrêter, et les condamna à être cruellement frappés. Ils le furent avec une cruauté inouïe. Fulgence, succombant sous la violence du mal, épuisé de forces, s'écria qu'il avait quelque chose à dire au prêtre. Il voulait par là se ménager quelques instants de repos. Le persécuteur, persuadé qu'il a vaincu sa résistance, fait arrêter le bourreau, et ne tarde pas à être dé trompé dans sa criminelle espérance. Plein d'une fureur nouvelle, il fait redoubler les tourments de nos saints confesseurs; ensuite, leur ayant fait raser les cheveux et la barbe, les ayant dépouillés ignominieusement, il les renvoie dans cet affreux état. Les ariens eux-mêmes furent si indignés de ces cruautés que leur évêque offrit aux deux confesseurs de punir le prêtre qui les avait mis dans ce triste état. Fulgence répondit qu'un chrétien ne se vengeait pas, et que leurs souffrances leur vaudraient une gloire éternelle. Mais voulant se soustraire désormais à la fureur des hérétiques, ils se retirèrent à Ididi, ville frontière de la Mauritanie.

Bientôt Fulgence s'étant embarqué à Alexandrie, afin d'aller s'édifier dans les déserts de l'Égypte, fut détourné de ce voyage par Eulapius, évêque de Syracuse. Il partit donc pour Rome, et y visita les tombeaux des apôtres, vers la fin de l'année 500. Peu de temps après, il retourna en Afrique, y bâtit un monastère, dont il refusa la dignité de supérieur, et se retira dans un petit couvent situé sur les bords de la mer. Ayant été découvert, enfin, Fauste, qui, en sa qualité d'évêque, avait autorité sur lui, lui ordonna de se remettre à la tête de son monastère. Le roi Trasimond avait défendu, sous les peines les plus sévères, d'ordonner des évêques orthodoxes; aussi plusieurs sièges étaient-ils vacants. La ville de Ruspe, entre autres, manquait de pasteur; elle réclama à grands cris notre saint pour évêque: on le tira donc de sa cellule malgré lui, et il fut élevé sur le siège épiscopal de cette ville.

Malgré sa nouvelle dignité, Fulgence ne

changea rien dans sa manière de vivre habituelle; ses habits furent toujours pauvres, sa nourriture grossière et sans aucun assaisonnement; jamais il ne mangea de viande. Il était sur le point de bâtir un monastère à Ruspe, quand Trasimond l'exila en Sardaigne avec six autres évêques catholiques, de sorte que son projet demeura sans exécution. Cependant, ce prince, qui avait beaucoup entendu parler de notre saint, comme du plus puissant défenseur de la foi catholique, le fit venir à Carthage, et lui soumit un recueil d'objections que Fulgence résolut sans peine. Charmé de la solidité de ses raisonnements, Trasimond lui permit de résider à Carthage, où il convertit un grand nombre d'hérétiques à la foi. Les évêques ariens, furieux des pertes incessantes que faisait leur secte impie, déterminèrent Trasimond à le renvoyer en Sardaigne en 520, et Fulgence profita de son retour à Cagliari pour y bâtir un monastère.

Trasimond étant mort en 523, son fils Hildéric, qui avait toujours eu un penchant secret pour les catholiques, rappela les évêques exilés. A leur arrivée à Carthage, une foule innombrable les suivait; on remarqua même qu'une grande pluie étant venue à tomber, Fulgence fut couvert à l'instant par les manteaux de ceux qui l'entouraient. Ce saint confesseur se rendit sans tarder à son église, afin de réformer les abus qu'une longue persécution y avait introduits. Il y travailla avec zèle jusqu'en 532. A cette époque, sentant que la vie allait lui échapper, il voulut se retirer dans un monastère de la petite île de Circine, afin de s'y préparer à la mort; mais son troupeau l'en empêcha. Il mourut tranquillement en 533, à l'âge de 63 ans, après une maladie de soixante-dix jours. Il fut enterré dans l'église, malgré la coutume d'alors, et si nous en croyons l'histoire de sa vie, un évêque voisin, nommé Pontien, apprit par une vision qu'il jouissait de la gloire du ciel. L'Église fait sa bienheureuse mémoire le 1^{er} janvier.

FUSCIEN (saint), martyr, compagnon de saint Denis de Paris, était allé avec saint Victorie prêcher la foi aux Morins, en même temps que saint Quentin la prêchait à Amiens. Ils avaient fixé le siège de leurs prédications dans la ville de Téroüanne. Rictius Varus, que Maximien avait fait préfet du prétoire vers l'an 286, persécutait violemment les chrétiens par ordre de ce prince. Ce fut dans de telles circonstances que les deux saints vinrent à Amiens pour y chercher saint Quentin; ne l'y ayant pas rencontré, ils s'acheminèrent vers Paris. Mais, encore très-près d'Amiens, ils furent arrêtés par un vieillard nommé Gentien, qui était encore païen, mais sur le point de se convertir. Il leur apprit que saint Quentin avait reçu la couronne du martyr depuis cinq ou six semaines, par ordre de Rictius Varus, lequel avait commandé de les arrêter eux-mêmes. Gentien les engagea à loger chez lui, ce qu'ils acceptèrent; mais Rictius Varus étant arrivé sur ces entrefaites les fit arrêter. Gen-

tien, indigné de ce qu'on violait l'hospitalité qu'il accordait, mit l'épée à la main, et voulut frapper Rictius Varus. Celui-ci lui ayant demandé la raison d'une action si audacieuse, Gentien répondit qu'il agissait ainsi parce qu'il était chrétien, et qu'il ne désirait rien tant que de mourir pour Jésus-Christ et pour ceux qui étaient ses serviteurs. Alors, lui dit le préfet, vous aurez ce que vous voulez, et, sans attendre plus longtemps, il lui fit immédiatement trancher la tête. Il fit comparaître ensuite devant son tribunal les deux saints Fuscien et Victorie, et comme il les trouvait inébranlables dans leur foi, il donna l'ordre qu'on les conduisit enchaînés à Amiens. Ils y furent immédiatement jetés en prison. Avant de les envoyer dans cette ville, Rictius Varus leur avait fait endurer d'horribles supplices. Il est à croire, d'après leurs Actes, qu'il ne les envoyait à Amiens qu'afin d'y faire exécuter la sentence qui les condamnait à perdre la tête. Elle fut exécutée presque immédiatement après leur arrivée. L'Eglise célèbre la fête de saint Fuscien, de saint Victorie et de saint Gentien le 11 décembre.

FUSQUE (sainte), souffrit la mort pour la foi chrétienne, à Ravenne, avec sainte Maure, très-probablement sous l'empire de Dèce.

G

GABAL, château dans lequel Ardacius, vice-roi d'Abiadène, fit mourir Papa, prêtre d'Helmine, sous le règne de Sapor, en l'an de Jésus-Christ 343.

GABDÉLAS (saint), martyr, souffrit le martyre avec son père Dadas, proche parent du roi Sapor, et sa mère Casdoé; après avoir été dépouillés de leurs honneurs, éprouvés par divers tourments, déchirés de coups et détenus dans une longue et rigoureuse prison, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise honore leur mémoire le 29 septembre.

GABIN (saint), prêtre et martyr, était frère du bienheureux pape Caius. Ce généreux confesseur de Jésus-Christ ayant été longtemps en prison et dans les fers, par l'ordre de Dioclétien, reçut enfin la couronne du martyre à Rome. L'Eglise célèbre sa sainte mémoire le 19 février.

GABRIEL GOMEZ, de la Compagnie de Jésus, fut martyrisé à Axaca le 8 février 1571, avec les bienheureux Jean-Baptiste Segura, Pierre de Linarez, Sanchez Savelle et Christophe Rotundo. Ils avaient pénétré dans la Floride, conduits par un naturel du pays, nommé Louis, qui avait été baptisé en Espagne. Nous avons vu à l'article Louis DE QUIROS que ce naturel renégat le massacra avec deux de ses compagnons. Trois jours après les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, ceux qui sont nommés plus haut, prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres.

Sainte Fusque était toute jeune, elle n'avait que quinze ans, quand, touchée par la constance et l'inébranlable courage des saints martyrs, elle embrassa la religion chrétienne. Peu après, elle eut le bonheur de convertir sainte Maure, sa gouvernante. Le père de sainte Fusque était un païen fanatique et un homme très-cruel. Il fit d'abord souffrir une persécution incessante et fort dure à sa fille et à sa gouvernante, sans pouvoir les faire changer de sentiments. L'histoire nous dit que, quelque temps après, le gouverneur Quintien leur fit subir divers tourments, et les fit ensuite mettre à mort. Fut-ce le père de sainte Fusque qui la dénonça et la livra lui-même aux persécuteurs? c'est un point que nous ignorons. De semblables faits ne sont pas rares cependant dans l'histoire des martyrs. On sait que ce fut par son mari lui-même qu'une femme nommée Bonne fut conduite de force au temple pour y sacrifier. Des marins enlevèrent les corps des deux saintes, et les portèrent à la ville de Sabrate, en Afrique. Lors de l'invasion des Sarrasins, un chrétien nommé Vital les enleva et les apporta à Torcello, près de Venise. La fête de ces deux saintes est célébrée le 13 février par l'Eglise.

A peine eurent-ils ainsi désarmé les missionnaires qu'ils les massacrèrent (8 février 1571). Ils s'emparèrent des vases sacrés et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 449.)

GADARE, GADARA, ou GAZER, ville de la Palestine au delà du Jourdain, était jadis puissante. Elle appartenait à la tribu de Manassé, était capitale de la Périe, et faisait partie de la Décapole. Sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, en 303, saint Zachée, qui y était diacre, fut arrêté et conduit devant le préfet, qui, après lui avoir fait subir divers supplices, le fit décapiter.

GAËTAN DE THIENNE, instituteur de la congrégation des clercs réguliers, dit Théatins, confesseur, naquit en 1480, à Vicence en Lombardie, de Gaspard, seigneur de Thienne, et de Marie Porta, qui appartenaient tous deux à des familles d'une grande noblesse et d'une piété rare. Sa mère l'éleva dans la pratique de toutes les vertus : de bonne heure il montra une grande douceur de caractère et une tendre charité pour les pauvres; aussi le nommait-on déjà le saint. Il étudia la théologie, le droit civil et canonique avec succès, et prit même le degré de docteur dans la dernière de ces facultés; il embrassa bientôt l'état ecclésiastique, et voulant faciliter à ceux qui étaient éloignés de la paroisse les moyens de s'instruire dans la religion et de servir Dieu comme les autres

fidèles, il fit bâtir de ses propres deniers une chapelle à Rampazzo. Il se rendit ensuite à Rome, afin d'y chercher la solitude qu'il ne pouvait trouver parmi ses compatriotes. Ayant été bientôt découvert, il fut obligé par le pape Jules II d'exercer l'office de protonotaire apostolique. Ce fut alors que, plein du désir de se perfectionner dans la vertu, il entra dans la confrérie de l'*Amour divin*, composée de personnes pieuses, qui travaillaient autant qu'il était en leur pouvoir à procurer la gloire de Dieu.

Jules II étant venu à mourir, notre saint quitta son emploi, revint à Vicence et s'associa à la confrérie de *Saint-Jérôme*, instituée sur le plan de celle de l'*Amour divin*, et composée en partie de personnes obscures. Ce qu'il faisait par esprit d'humilité, ses amis, gens du monde, le regardèrent comme un déshonneur pour sa famille. Mais Gaëtan, loin de changer sa résolution, s'attacha en particulier aux pratiques les plus humiliantes de la charité, et soignait avec un zèle tout spécial ceux qui étaient atteints des maladies les plus dégoûtantes. Sur le conseil du dominicain Jean de Crema, son confesseur, il se retira bientôt à Venise, se logea dans l'hôpital qui venait d'être bâti récemment et s'y consacra comme dans Vicence au service des malades. Sur un nouvel avis de son confesseur, il alla à Rome, afin de s'agrégier de nouveau à la confrérie de l'*Amour divin*. Ce fut alors que, pénétré de douleur en voyant combien notre sainte religion était peu connue et si mal observée de ceux qui en faisaient profession, il résolut, de concert avec les principaux membres de la confrérie, d'instituer un ordre de clercs réguliers qui, dans leur vie nouvelle, se proposeraient les apôtres pour modèles. On cite comme les premiers auteurs de ce pieux dessein : saint Gaëtan, Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate ou Chiéti dans l'Abruzze, qui devint pape sous le nom de Paul IV ; Paul Consigliari et Boniface de Colle, gentilhomme de la ville de Milan. Dans l'année 1524, ils dressèrent le plan de leur nouvel institut et le soumirent au pape : les religieux de cet ordre ne devaient point avoir de revenus, même en commun, persuadés que les oblations volontaires des fidèles leur fourniraient de quoi subsister. Après de grandes objections de la part des cardinaux qui regardaient cet article sur lequel reposait le nouvel institut, comme très-imprudent, le pape Clément VII l'approuva enfin en 1524. Caraffe fut nommé premier supérieur, et comme il avait conservé son titre d'archevêque de Théate, ses religieux prirent le nom de Théatins.

Nous n'entrerons point dans des détails étrangers à notre sujet, et nous arriverons à l'époque où notre saint souffrit d'indignes traitements et mille tortures à Rome, quand Charles-Quint s'en rendit maître, en 1527. Un soldat qui avait connu Gaëtan à Vicence, persuadé qu'il avait de grands trésors, le représenta comme tel à Philibert de Châlons, prince d'Orange et son chef. Ce luthérien saisissant ce prétexte apparent pour décharger

sa haine contre le saint-siège sur une des plus grandes gloires de la religion, fit souffrir mille indignités à Gaëtan, dont le monastère fut presque entièrement démoli. On le laissa ensuite aller en liberté, tout meurtri de coups. Il quitta la ville avec ses compagnons et se retira à Venise, dans le couvent de Saint-Nicolas de Toentin, dont il fut élu supérieur. Nous passerons sous silence son application à inspirer aux ecclésiastiques l'esprit de ferveur et le mépris du monde, la conversion d'un noble Vénitien, appelé Jérôme Emiliani, qui fonda, en 1530, une nouvelle congrégation de clercs réguliers, appelés *Somasques*, et qui était revenu à Dieu par suite des bons exemples de Gaëtan. Notre saint, étant retourné à Venise en 1537, y fut fait supérieur pour la seconde fois. Après y avoir passé trois ans, il revint à Naples et y gouverna la maison de son institut jusqu'à sa bienheureuse mort arrivée le 7 août 1547, par suite d'une maladie de langueur qu'il avait contractée au milieu des austérités et de ses travaux continuels. L'église de Saint-Paul, à Naples, possède ses reliques. Plusieurs miracles furent opérés par l'intercession de notre bienheureux qui fut canonisé en 1671. L'Église fait sa fête le 7 août.

GAGELIN, missionnaire en Cochinchine, s'étant livré de lui-même après l'édit promulgué le 6 janvier 1833, qui ordonnait de rechercher principalement les prêtres et les catéchistes, fut étranglé à Hué le 17 octobre de la même année.

GAÏUS, disciple de saint Paul, était de Thessalonique. Il était avec saint Paul à Ephèse, quand un orfèvre de cette ville suscita une sédition contre lui. Saint Paul n'ayant pas été trouvé par le peuple en fureur, ce furent Gaius et Aristarque qui furent arrêtés à sa place. Sans le courage et les sages remontrances d'un greffier d'Ephèse, ils auraient infailliblement péri.

GAÏUS, juge qui, à Augsbourg, en l'an de Jésus-Christ 304, sous l'empire de Dioclétien, fit mourir pour la foi sainte Afre, célèbre courtisane de cette ville et trois de ses compagnes, ainsi que sa mère. (*Voy. sainte AFRE.*)

GALASSÆ (le bienheureux FRANÇOIS), ou *Calassa*, de l'ordre de Saint-Dominique, natif de Goce, baptisa de sa main les indigènes de Trapobella ; au bout de huit ans plusieurs d'entre eux, qui étaient accoutumés à l'anthropophagie et qui ne pouvaient supporter le joug de la religion du Christ, le tuèrent à coup de flèches. (*Fontana, Monumenta Dominicana*, an. 1598.)

GALATAS (saint), martyr. *Voy. l'article HERMOGÈNE* pour plus de détails.

GALATION (saint), martyr, fut arrêté sous l'empire de Dèce, à Emèse en Phénicie, avec sainte Epistème, sa femme. Ils furent déchirés à coups de fouets, ensuite on leur coupa les pieds, les mains, la langue, et enfin on tint par leur trancher la tête. L'Église fait la fête de ces deux saints le 5 novembre.

GALEFIA (le P. PIERRE), missionnaire

dans le royaume de Congo, fut tué par les noirs de la province de Sondi.

GALÈRE (*C. Galerius Valerius Maximianus*), empereur romain, né dans la Dace, berger, puis soldat, se fit bientôt remarquer par son courage et devint général. Dioclétien l'ayant remarqué, l'adopta, lui fit épouser sa fille Valérie, puis, en 292, le nomma César avec Constance Chlore, père de Constantin. Il vainquit Narsès, roi des Perses, et le força à demander la paix. Ce fut lui qui obligea par son insistance Dioclétien à lancer ses édits de persécution contre les chrétiens. Ses efforts pour obliger le vieil empereur à signer ces édits sanguinaires ayant été longtemps sans résultat, il imagina d'accuser les chrétiens de conspirer contre le repos de l'empire et contre la personne même de l'empereur. Il mit le feu au palais de Nicomédie et les chargea de ce crime abominable. Quand Dioclétien vaincu eut lancé ses édits, Galère s'en montra l'exécuteur acharné; jamais on ne vit de férocité plus grande. Par lui-même ou par les gouverneurs, il fit poursuivre, arrêter, torturer et mourir tous les chrétiens qu'il put rencontrer. Il devint la terreur de l'Eglise. Écoutons Lactance parler de ce prince abominable :

Galère, étant parvenu à la puissance souveraine, ne s'en servit que pour le malheur de l'univers. Après sa victoire sur les Perses, peuples accoutumés à obéir à leurs rois en esclaves, il voulut introduire parmi les Romains la même coutume, dont il avait l'impudence de faire l'éloge. Cependant, comme il ne pouvait l'établir par une loi, il faisait entendre par sa conduite que son projet était de priver les Romains de la liberté. Il commença par leur ôter leurs privilèges. On appliquait à la question non-seulement les décurions, mais même les personnes les plus distinguées de la ville, et cela pour des affaires purement civiles et de peu d'importance. Si les accusés étaient jugés dignes de mort, on dressait des croix; on avait des chaînes préparées pour les autres; on traînait les femmes de qualité dans le Gynécée. Si quelqu'un devait être frappé de verges, on fichait quatre pieux en terre, quoiqu'on n'y attachât pas même les esclaves. Parlerai-je des jeux et divertissements de Galère? Il avait fait venir de toutes parts des ours d'une grandeur prodigieuse et d'une férocité pareille à la sienne. Lorsqu'il voulait s'amuser, il faisait apporter quelques-uns de ces animaux qui avaient chacun leur nom, et leur donnait des hommes plutôt à engloûtir qu'à dévorer, et quand il voyait déchirer les membres de ces malheureux il se mettait à rire. Sa table était toujours abreuvée de sang humain. Le feu était le supplice de ceux qui n'étaient pas constitués en dignité; non-seulement il y avait condamné les chrétiens, il avait de plus ordonné qu'ils seraient brûlés lentement. Lorsqu'ils étaient au poteau, on leur mettait un feu modéré sous la plante des pieds, et on l'y laissait jusqu'à ce qu'elle fût détachée des os. On appliquait ensuite des torches ardentes

sur tous leurs membres, afin qu'il n'y eût aucune partie de leur corps qui n'eût son supplice particulier. Durant cette effroyable torture, on leur jetait de l'eau sur le visage et on leur en faisait boire, de peur que l'ardeur de la fièvre ne hâtât leur mort, qui pourtant ne pouvait être différée longtemps. Car quand le feu avait consumé toute leur chair, il pénétrait jusqu'au fond de leurs entrailles. Alors on les jetait dans un grand brasier pour achever de brûler ce qui restait encore de leurs corps. Enfin, on réduisait leurs os en poudre et on les jetait dans la rivière ou dans la mer.

Cette science abominable dans l'art de tourmenter les chrétiens, Galère s'en servait à l'égard de tous ses sujets. Il ne voulait point de peines légères, telles que l'exil, la prison, les mines; tout lui paraissait digne du feu, de la croix, des bêtes féroces. Il faisait châtier ses domestiques et ses officiers avec la lance. Couper la tête passait pour une grâce, et il fallait de grands services rendus pour obtenir une mort si douce. Ceci n'était rien en comparaison de ce que je vais raconter. Plus d'éloquence, plus d'avocats; tous les jurisconsultes relégués ou mis à mort. Les lettres étaient comptées parmi les arts dangereux; ceux qui les cultivaient étaient traités d'ennemis de l'Etat et de perturbateurs du repos public. La licence de tout faire, de tout oser, tenait aux juges lieu de lois. On envoyait dans les provinces des juges militaires, sans connaissances et sans lettres, auxquels on ne donnait pas même d'assesseurs.

Mais le cens qu'on exigea des provinces et des villes causa une désolation générale. Les commis répandus partout faisaient les recherches les plus rigoureuses; c'était l'image affreuse de la guerre et de la captivité. On mesurait les terres, on comptait les vignes et les arbres; on tenait registre des animaux de toute espèce, on prenait les noms de chaque individu; on ne faisait nulle distinction des bourgeois et des paysans. Chacun accourait avec ses enfants et ses esclaves; on entendait résonner les coups de fouet, on forçait, par la violence des supplices, les enfants à déposer contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Si les preuves manquaient, on donnait la question aux pères, aux maris, aux maîtres, pour les faire déposer contre eux-mêmes, et quand la douleur avait arraché quelque aveu de leur bouche, cet aveu était réputé contenir la vérité. Ni l'âge, ni la maladie, ne servaient d'excuse; on faisait apporter les infirmes et les malades, on fixait l'âge de tout le monde, on donnait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards. Ce n'était partout que gémissements et que larmes. Le joug que le droit de la guerre avait fait imposer aux peuples vaincus par les Romains, Galère voulut l'imposer aux Romains mêmes: peut-être fut-ce parce que Trajan avait puni par l'imposition du cens les révoltes fréquentes des Daces dont Galère était descendu. On payait de

plus une taxe par tête, et la liberté de respirer s'achetait à prix d'argent. Mais on ne se fiait pas toujours aux mêmes commissaires, on en envoyait d'autres dans l'espérance qu'ils feraient de nouvelles découvertes. Au reste, qu'ils en eussent fait ou non, ils doublaient toujours les taxes, pour montrer qu'on avait eu raison de les employer. Cependant les animaux périssaient, les hommes mouraient, le fisc n'y perdait rien ; on payait pour ce qui ne vivait plus, en sorte qu'on ne pouvait ni mourir ni vivre gratuitement. Les mendiants étaient les seuls que le malheur de leur condition mit à l'abri de ces violences. Ce monstre parut en avoir pitié et vouloir remédier à leur misère. Il les faisait embarquer avec ordre, quand ils seraient en pleine mer, de les y jeter. Voilà le bel expédient qu'il imagina pour bannir la pauvreté de son empire. Et de peur que, sous prétexte de pauvreté, quelqu'un ne s'exemptât du cens, il eut la barbare de faire périr une infinité de misérables.

Mais le temps de la justice divine approchait, et la prospérité de Galère touchait à son terme. Tandis qu'il se livrait aux atrocités dont je viens de parler, il ne s'était point occupé à la perte de Constance. Il attendait sa mort, qu'il ne croyait pas si proche. Constance, étant dangereusement malade, demanda Constantin son fils, pour avoir la consolation de le voir. Il avait déjà fait la même demande ; mais Galère n'appréhendait rien tant que le départ de Constantin. Il avait souvent dressé des embûches à ce prince ; il n'osait l'attaquer ouvertement, de peur de s'attirer une guerre civile, et surtout la haine des soldats qu'il redoutait au dernier point. Il l'avait exposé aux bêtes, sous prétexte d'exercice et de divertissement ; mais Constantin, par la protection divine, avait échappé aux dangers ; tous les efforts de Galère furent inutiles, toujours il se sauva de mains de son ennemi. Enfin Galère consentit au départ de Constantin ; il signa le congé sur le soir, et lui permit de se mettre en route le lendemain matin, toutefois après qu'il aurait pris ses ordres. Son dessein était, ou de l'empêcher de partir, sous quelque prétexte, ou d'écrire à Sévère de le retenir quand il passerait en Italie. Constantin, soupçonnant ce dessein, soupa à la hâte, et, pendant que l'empereur reposait, il monta à cheval et se sauva. A toutes les postes, il fait couper les jarrets aux chevaux, pour empêcher qu'on ne le poursuive. Galère, faisant semblant de s'éveiller plus tard qu'à l'ordinaire, fait appeler Constantin. On lui dit qu'il est parti la veille, après le souper. Il entre en fureur, et veut que l'on courre après lui. Apprenant ensuite que les chevaux de poste sont estropiés, il a peine à retenir ses larmes. Cependant Constantin, ayant fait une diligence incroyable, arrive auprès de son père, qui était à l'extrémité. Constance, mourant, recommande son fils aux soldats, lui remet l'empire entre les mains, et expire tranquillement, dans son lit, comme il l'avait désiré.

Constantin, devenu empereur, commença par rendre aux chrétiens la liberté de professer leur religion.

Quelques jours après, son image, couverte de lauriers, fut apportée à Galère, qui délibéra longtemps s'il la recevrait, et il était déterminé à faire brûler et l'image et celui qui la lui apportait. Il en fut empêché par ses ministres, qui lui représentèrent qu'une telle action pourrait avoir des suites fâcheuses, et que, comme on avait créé des césars inconnus et désagréables aux soldats, ceux-ci ne manqueraient pas de se ranger du parti de Constantin, s'il paraissait en armes. Il recut donc l'image, mais à regret, et il envoya la pourpre à Constantin, pour paraître l'avoir associé à l'empire, de son plein gré. Ses mesures étant déconcertées, il ne pouvait nommer un troisième César, contre la disposition de Dioclétien. Il s'avisait de ce stratagème : il donna le nom d'Auguste à Sévère, qui était le plus âgé, et le titre de César à Constantin, qui, au lieu d'avoir le second rang, se trouva rejeté au quatrième et après Maximin.

Les choses étaient, en quelque sorte, arrangées, lorsque Galère apprit une nouvelle faite pour lui causer de vives inquiétudes. On lui manda que Maxence, son gendre, avait été fait empereur à Rome. Voici quelle fut la cause de cette révolution. Galère, résolu de ruiner l'empire par l'imposition du cens, en vint à ce point de folie, de vouloir assujettir le peuple romain à ce tribut. Déjà il avait nommé des commissaires pour faire le dénombrement, et, en même temps, il avait affaibli le corps des prétoriens. Les soldats restés à Rome, profitant de l'occasion qui se présentait, firent main-basse sur quelques magistrats, et revêtirent Maxence de la pourpre, du consentement du peuple, d'ailleurs animé contre Galère. A cette nouvelle, quoique frappé de cet événement, l'empereur ne se laissa pas cependant trop effrayer. Il haïssait Maxence, et il ne pouvait créer trois césars. Il se contentait d'avoir agi une fois contre son gré, en défrayant cet honneur à Constantin. Il fait donc venir Sévère, l'exhorte à recouvrer l'empire, et l'envoie avec l'armée du vieux Maximien contre Maxence. Les soldats, qui avaient goûté les délices de Rome, désiraient, non-seulement la conservation de cette ville, mais souhaitaient encore y passer le reste de leur vie. Maxence, après une démarche si hardie, songeait à sa sûreté. Il avait lieu de croire que l'armée de son père, qu'il avait si longtemps commandée, pourrait se ranger de son parti. Pensant néanmoins que Galère, qui avait sujet de s'en méfier, pourrait laisser Sévère dans l'Illyrie, et venir l'attaquer avec son armée, il chercha le moyen de se mettre à couvert de ce danger. Il envoya présenter la pourpre au vieux Maximien, son père, qui, depuis son abdication, était retiré dans la Campanie, et le nomme Auguste pour la seconde fois. Ce prince, avide de nouveautés, et qui avait quitté l'empire malgré lui, accepte volontiers ce qu'on lui offre. Cependant Sévère marche contre Rome, et fait mine de

vouloir l'assiéger. Aussitôt ses soldats l'abandonnent et prennent le parti de son ennemi. Il n'a plus d'espérance que dans la fuite. Mais le vieux Maximien, redevenu empereur, se trouve sur son passage, ce qui l'oblige de se jeter dans Ravenne, et de s'y renfermer avec ce qu'il put ramasser de troupes. Voyant qu'il allait être livré à son ennemi, il se remit volontiers entre ses mains, et rendit la pourpre à celui de qui il l'avait reçue. Cet acte de lâcheté ne servit qu'à lui procurer une mort plus douce ; on se contenta de lui ouvrir les veines.

Le vieux Maximien, connaissant la fureur de Galère, ne douta point qu'après avoir appris la mort de Sévère, il n'accourût, avec son armée, pour la venger ; qu'il ne se joignit à Maximin, et qu'il ne se procurât des forces redoutables, auxquelles il serait difficile de résister. Il munit donc la ville de Rome de tout ce qui était nécessaire pour la mettre en sûreté ; après quoi, il part pour les Gaules, afin de faire entrer Constantin dans ses intérêts, en lui faisant épouser sa fille Fausta. Cependant Galère rassemble son armée, attaque l'Italie, s'approche de Rome, ne respirant que la ruine du sénat et le carnage du peuple ; mais il trouve tout en bon état. Il ne pouvait espérer d'emporter la ville de force, et il n'avait pas assez de troupes pour en former le siège. Comme il n'avait jamais vu Rome, il s'imaginait qu'elle n'avait pas plus d'étendue que les villes qu'il connaissait. Quelques légions, indignées de ce qu'un beau-père attaquait son gendre, et de ce que les soldats romains tournaient leurs armes contre Rome, abandonnèrent le parti de Galère. Le reste de l'armée était sur le point d'imiter leur exemple. Alors Galère, oubliant son orgueil, et craignant d'éprouver le sort de Sévère, se jette honteusement aux pieds des soldats et les supplie de ne point le livrer à son ennemi. Enfin, ses belles promesses en touchèrent quelques-uns, avec lesquels il se retira, ou plutôt prit la fuite. Il eût été facile de le défaire, si on eût envoyé quelques troupes après lui. Dans la crainte qu'il en eut, il ordonna à ses soldats de se disperser et de ravager tout, afin d'ôter le moyen de subsister à ceux qui voudraient le poursuivre. Les provinces d'Italie où pénétrèrent ces brigands furent entièrement saccagées. On outrageait les femmes, on violait les filles, on faisait souffrir des traitements indignes aux pères et aux maris, pour les forcer de déclarer où étaient leurs filles, leurs femmes, leurs richesses. On enlevait les bestiaux, comme dans un pays conquis. Ce fut ainsi que Galère, devenu d'empereur romain le fléau de l'Italie, regagna les terres de son obéissance. On n'avait pas lieu de s'en étonner, puisqu'étant parvenu à la souveraine puissance, il se montra l'ennemi du nom romain, en formant le projet d'ordonner qu'à l'avenir le titre d'Empire Romain fût changé en celui d'Empire Dacique.

Après la fuite de Galère, le vieux Maximien revint des Gaules. Il gouverna conjointement avec son fils ; mais l'autorité du

filz était plus grande que celle du père ; car, comme Maxence avait rendu l'empire à Maximien, cette conduite lui avait gagné tous les cœurs. Cependant le vieux prince voyait avec peine la puissance souveraine partagée entre lui et son fils, et, en jeune homme, il lui portait envie. Il résolut donc de chasser Maxence et de se remettre en possession de son ancien héritage. Il espérait y réussir facilement, parce que les soldats qui venaient de quitter Sévère, lui avaient obéi longtemps. Il assemble l'armée et le peuple, comme s'il eût été question de les entretenir des malheurs de l'Etat ; puis, après un long discours, il met la main sur Maxence, l'accuse d'être l'auteur des calamités publiques, et lui arrache la pourpre. Le prince, dépouillé, se jette au bas du tribunal, et est reçu par les soldats, dont la colère et les murmures étonnent l'ingrat vieillard, qui fut ensuite chassé de Rome comme un autre Tarquin.

Maximien retourna dans les Gaules, où il passa quelque temps. De là il alla trouver Galère, sous prétexte de vouloir conférer avec lui sur les affaires de l'Etat. Mais son vrai projet était de se défaire de ce prince, afin de s'emparer de la puissance qu'il avait perdue. Depuis peu, Galère avait fait venir à sa cour Dioclès ou Dioclétien, dans la vue d'autoriser, par sa présence, la substitution de Licinius à Sévère. Dioclétien et le vieux Maximien assistèrent à la cérémonie. Alors six personnes revêtues de la puissance souveraine. Maximien, trompé dans ses espérances, pense à une troisième fuite. Il retourne dans les Gaules avec des desseins pervers. Au mépris de l'affinité qui l'unissait à Constantin, il cherche à le surprendre. Et, pour assurer le succès du piège qu'il lui tend, il quitte les ornements impériaux. Les Francs avaient pris les armes. Le rusé vieillard persuade à Constantin, qui ne se défiait de rien, de ne pas faire marcher toute son armée, en l'assurant qu'une partie suffirait pour dissiper ces barbares. Il avait un double objet dans le conseil qu'il donnait, l'un de se rendre maître d'une armée, l'autre de faciliter aux Francs la défaite de Constantin. Le jeune prince suit le conseil d'un beau-père qui avait de l'âge et de l'expérience, et marche contre les Francs avec une partie de ses troupes. Quelques jours après, le perfide Maximien, jugeant que Constantin pouvait être entré dans le pays ennemi, prend tout à coup la pourpre, se saisit des trésors de son gendre, fait à son ordinaire de grandes profusions et invente sur le compte de Constantin des calomnies qui tombèrent bientôt sur lui-même. L'empereur, instruit de ce qui se passe, accourt avec son armée. Maximien, qui n'avait pas eu le temps de se préparer, est surpris par la diligence de son ennemi, et les soldats rentrent dans le devoir. Constantin apprend que Maximien s'est saisi de Marseille et que les portes en sont fermées. Il en approche, Maximien était sur les murailles. Constantin lui demande, mais d'un ton où il n'y avait ni colère ni emportement, quel est son dessein, quel sujet de mécon-

tentement il peut avoir, ce qui peut lui manquer et pourquoi il s'est porté à une démarche si déshonorante pour lui? Il ne lui est répondu que par des injures. Cependant les portes de Marseille s'ouvrent et on y reçoit l'armée victorieuse; on traîne devant l'empereur un empereur rebelle, un père dénaturé, un beau-père perfide, on lui met ses crimes devant les yeux, on le dépouille de la pourpre, on lui pardonne, non pas toutefois sans lui avoir fait les reproches qu'il méritait.

Maximien, se voyant privé de la dignité impériale et des égards qu'il croyait dus à un beau-père, fut outré de cette humiliation. Il forma de nouveaux projets. Enhardi par l'impunité, il fait venir Fausta, sa fille, et l'excite par ses prières ainsi que par ses caresses à trahir son mari, et lui en promet un autre plus digne d'elle. Il lui demande de laisser ouverte la porte de la chambre de l'empereur et de prendre des mesures pour qu'elle ne soit pas gardée avec soin. Fausta promet de déférer à la demande de son père, mais elle donne sur-le-champ à Constantin avis de ce qui se passe. On arrête le plan de conduite à tenir pour prendre sur le fait le perfide Maximien. On met un eunuque dans le lit de l'empereur, afin de racheter par ce sacrifice d'une âme vile la vie la plus précieuse de l'univers. Cependant Maximien se lève au milieu de la nuit, tout est favorable à l'exécution de son dessein; il trouve peu de gardes, encore sont-ils éloignés les uns des autres. Il leur dit qu'il a eu un songe dont il veut faire part à son gendre. Il entre dans la chambre de l'empereur avec un poignard, tue l'eunuque, sort, et publie tout glorieux le crime qu'il vient de commettre. Mais d'un autre côté Constantin se montre avec une troupe de gens armés. On tire de la chambre impériale le corps de l'eunuque assassiné. A ce spectacle, le meurtrier demeure muet d'étonnement. Pour toute grâce on lui laisse la liberté de choisir le genre de mort qu'il voudra. Il se pendit. Ce fut ainsi qu'un empereur puissant, qui avait été pendant vingt ans le maître du monde, finit une vie détestable par une mort ignominieuse.

Dieu ayant vengé sa religion et son peuple sur le vieux Maximien, étendit sa main sur Galère, un des plus ardents persécuteurs des chrétiens, et lui fit sentir la pesanteur de son bras. Ce prince, à l'exemple de Dioclétien, songeait à célébrer les vicennales, et d'après ce prétexte, quoique par ses exactions précédentes il eût épuisé l'or et l'argent des provinces, il chargea encore le peuple de nouveaux impôts. Il serait impossible de dire avec quelle rigueur se levèrent ces taxes. Galère avait pour exécuteurs de ses ordres des soldats ou plutôt des honneaux. On ne savait lequel il fallait satisfaire le premier; nulle grâce pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de payer; on devait s'attendre aux plus cruels tourments, si on ne donnait sur-le-champ ce qu'on n'avait pas. On était entouré d'une foule de surveillants barbares qui ne permettaient

pas de respirer; aucun temps de l'année où l'on pût avoir le moindre repos: tous les jours de nouvelles querelles, de nouvelles demandes; point de caves, point de granges sans un commis; on emportait tout ce qui était nécessaire aux plus indispensables besoins de la vie. Quelque horrible qu'il soit de se voir ravir le fruit de ses peines et de ses travaux, au moins peut-on se consoler par l'espérance d'un avenir plus heureux. Mais comment se passer de vêtements et de meubles? N'est-ce pas avec la vente de ces denrées qu'on se procure ces choses? Et comment se les procurer, si un prince barbare enlève tout le fruit des productions de la terre? Qu'est-ce qui n'a pas été dépouillé de ses biens pour fournir aux frais de ces vicennales, qui toutefois ne devaient pas avoir lieu?

La nomination de Licinius à l'empire irrita beaucoup Maximin; il dédaignait le titre de César et la troisième place d'honneur. Galère lui envoya plusieurs députés pour lui représenter qu'il devait obéir, se soumettre à ses arrangements, céder à l'âge et honorer la vieillesse. Mais Maximin n'en devint que plus audacieux. Il fit valoir l'antériorité du temps, prétendant qu'ayant reçu la pourpre le premier, il avait droit d'occuper la première place. Ainsi il se moqua des prières et des ordres de Galère. Ce prince fut furieux de ce qu'un homme de néant qu'il avait élevé à la dignité de César, dans l'espérance qu'il n'aurait d'autre volonté que la sienne, poussait l'ingratitude au point de ne tenir compte ni de ses ordres, ni de ses prières. Outré de l'insolence de Maximin, il supprime le nom de César, prend avec Licinius la qualité d'Auguste, et donne à Maxence et à Constantin celle de fils d'Augustes. Quelque temps après Maximin lui dépêcha un courrier pour l'informer que son armée venait de l'élire empereur.

Galère apprit cette nouvelle avec chagrin et il ordonna de les reconnaître tous quatre empereurs. Dieu frappa Galère à la dix-huitième année de son règne, d'une plaie absolument incurable. Il se forma dans la partie de son corps que la pudeur défend de nommer, un abcès qui fit bientôt des progrès considérables. Les amputations des chirurgiens deviennent inutiles, un nouvel ulcère perce la cicatrice; une veine rompue rend une telle quantité de sang, que le malade court risque de la vie. Cependant on arrête le sang, il s'échappe encore une fois. Enfin on vient à bout de cicatriser la plaie. Un léger mouvement du corps la fait rouvrir; le sang coule avec plus d'abondance que jamais. L'empereur devient pâle et n'a presque plus de force. Le ruisseau de sang se tarit encore, mais les remèdes sont inefficaces contre le mal. Il survient un cancer qui gagne les parties voisines; plus les chirurgiens coupent plus il s'étend; les médicaments ne servent qu'à l'aigrir. On appelle de toutes parts les médecins les plus célèbres, mais les secours humains sont inutiles. On a recours aux idoles, on im-

plora l'assistance d'Apollon et d'Esculape. Apollon indique un remède, on en fait usage, et le mal empire. La mort approche et elle s'est déjà saisie des parties basses ; les entrailles sont gâtées et tout le siège tombe en pourriture. Les médecins redoublent de soins quoique sans espérance de réussir ; ils ont beau attaquer le mal de toutes les manières, il ne leur est pas possible de le vaincre ; il rentre en dedans et se jette sur les parties internes où il s'engendre des vers. Une odeur insupportable se répand dans le palais et même dans la ville. Les conduits de l'urine et des excréments ne sont plus séparés ; les vers rongent le corps du malade qui se fond en pourriture et lui cause des douleurs effroyables. De temps en temps il lui échappe des cris ou plutôt des gémissements horribles. On lui applique des animaux vivants ou de la viande chaude, afin que la chaleur attire les vers en dehors, mais quand on nettoie les plaies, il ressort une fourmilière de ces animaux voraces, et ses entrailles en deviennent une source intarissable. Les parties du corps avaient perdu leur forme ordinaire ; le haut, jusqu'à l'ulcère, n'était qu'un squelette ; une maigreur affreuse avait attaché la peau sur les os ; les pieds par leur enflure excessive ne ressemblaient plus à des pieds. Cette épouvantable maladie dura un an tout entier. Enfin, Galère, vaincu par cet assemblage de maux, fut contraint de reconnaître le vrai Dieu. Durant les intervalles d'une douleur nouvelle, il s'écrie qu'il rétablira l'Eglise des chrétiens et qu'il expiera son crime. Étant à l'extrémité, il ordonna de publier l'édit suivant :

« Quoique nous nous soyons toujours occupé du bien et de l'utilité de l'Etat, nous n'avons jamais eu rien tant à cœur que de rétablir les choses dans l'ordre ancien, et de ramener les chrétiens à la religion de leurs pères qu'ils avaient abandonnée. Car non content de mépriser les cérémonies instituées par leurs ancêtres, ils en sont venus à ce point de folie de se faire des lois à eux-mêmes et de tenir diverses assemblées dans les provinces. Ce que nous aurions défendu par nos édits et leur aurions ordonné de rentrer dans la bonne voie. A quoi plusieurs ont déferé par crainte ; plusieurs aussi, pour avoir refusé d'obéir, ont été punis. Et comme nous sommes informé qu'il y en a un grand nombre qui persistent dans leur opiniâtreté et qui ne respectent ni la religion établie ni celle du Dieu des chrétiens, en considération de notre douce éléance et de notre coutume perpétuelle de pardonner à tous les hommes, nous voulons bien leur faire ressentir les effets de notre bonté. C'est pourquoi nous leur permettons d'exercer la religion chrétienne et de tenir leurs assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien de contraire aux lois. Par une autre déclaration, nous instruirons nos officiers de justice de la conduite qu'ils doivent tenir à leur égard. Notre indulgence doit les porter à prier leur Dieu pour notre santé, pour la prospérité de l'Etat, comme pour

leur propre conservation, afin que l'empire subsiste éternellement, et qu'ils puissent mener chez eux une vie paisible et tranquille. »

Cet édit fut publié à Nicomédie, la veille des calendes de mai (30 avril), Galère étant consul pour la huitième fois et Maximin pour la seconde. On ouvrit les prisons. Ce fut alors que, conjointement avec les autres confesseurs de la foi, vous recouvraîtes, cher Donat, votre liberté, après un emprisonnement de dix ans. Dieu cependant ne pardonna point à Galère, car peu de jours après, ayant recommandé sa femme et son fils à Licinius, et tout son corps étant réduit en pourriture, il expira. Sa mort fut aussitôt divulguée à Nicomédie, où il se proposait de célébrer les vicennales aux calendes de mars suivant.

GALLICAN (saint), reçut la couronne du martyre à Alexandrie. Ce saint martyr était un personnage consulaire, qui avait reçu l'honneur du triomphe, et que l'empereur Constantin aimait tendrement. Converti à la foi de Jésus-Christ par les saints Jean et Paul, il se retira avec saint Hilarin dans la ville d'Ostie, où il se donna tout entier à l'hospitalité et au service des infirmes ; ce qui ayant été publié par toute la terre, une infinité de monde vint de tous côtés, pour voir un homme qui avait été patrice et consul, nettoyer les pieds des pauvres, dresser les tables où ils devaient manger, leur donner à laver, servir les malades, et s'appliquer à tous les autres exercices de la charité et de la piété chrétienne. Il fut depuis, sous Julien l'Apostat, chassé de cette ville et contraint de se réfugier à Alexandrie, où le juge Rameien, qui voulait l'engager à sacrifier aux idoles, ne recevant de lui que du mépris, le fit mourir par le glaive, et le rendit martyr de Jésus-Christ. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 25 juin.

GALLIEN (*Licinius Egnatius Gallienus*), empereur romain, fut associé par son père à l'empire, en l'an 253, aussitôt son avènement. Pendant tout le règne de son père, Gallien s'effaça derrière lui : on ne peut le juger que par ce qu'il fit quand il fut arrivé à l'empire, seul, et libre de toute volonté extérieure à lui. Le premier trait du tableau que nous avons à en faire, est celui-ci : il ne fit rien, absolument rien pour délivrer Valérien de l'ignominieuse captivité qu'il endurait chez les Perses. On dirait presque qu'il ne se souvint pas de lui. Rien pour venger l'honneur de la patrie, rien pour obéir à un sentiment de tendresse filiale. Aussi lâche empereur que mauvais fils, en deux coups de pinceau, voilà Gallien. Maintenant qu'ajouter ? Est-ce qu'un homme n'est pas ainsi suffisamment caractérisé ? Faut-il encore lui chercher des vertus et des vices ? Nous ne le pensons pas ; quand un homme historique est coulé dans un pareil moule, tout ce qui vient ensuite n'offre que des nuances sans caractère et sans importance. Des auteurs ont dit que Gallien avait de l'esprit, qu'il était bon orateur et bon poète ; de l'esprit sans cœur, c'est diffi-

cile; orateur et poète, ce l'est davantage encore. L'orateur est celui qui émeut, en rendant en belles paroles de nobles sentiments, de saintes vérités, autrement il n'a que le son que la phrase, *verba canora*, riens sonores : le poète, est celui qui sait donner aux générosités de son âme, aux illusions de son cœur, cette forme splendide que Dieu révèle aux natures privilégiées, qui gardent ici-bas l'empreinte de la main divine qui les forma. Les poètes sont ces âmes exilées, qui ont sur terre des réminiscences du ciel; pauvres oiseaux errants qui se souviennent encore du nid qui les vit naître, pauvres anges tombés qui redemandent les cieux, en chantant la prière, le malheur, les harmonies d'ici-bas. Gallien ne pouvait être orateur ni poète. Admettons qu'il le fût, alors il prouva bien qu'on peut être orateur et poète et ne faire qu'un détestable empereur. Un trait que nous ne passerons pas sous silence, c'est que, quand il mourut, il était sur le point de céder au philosophe Plotin une partie considérable de la Campagne, pour y établir une république platonicienne. Ainsi, dès ces temps reculés, nous le disons pour ceux qui ont la naïveté de croire à la nouveauté des doctrines qu'on prêche de nos jours, oui, dès ces temps reculés, et bien auparavant, les duperies socialistes couraient le monde. Quel dommage que Cabot, Considérant, Proudhon, et tous ces hommes qui font des nouveautés avec les vieilles défroques des niais et des fous de l'antiquité, n'aient pas vécu sous un Gallien ! Et dire qu'ils ne savent et ne régénèrent pas l'humanité, faute de pareils princes ! Gallien était digne de comprendre le Phalanstère, l'Écarie et la Banque du peuple. Gallien s'occupait beaucoup des petites choses et peu des grandes. Il mourra dans plusieurs circonstances du courage et de la hardiesse ; mais ce ne fut jamais que quand sa position personnelle fut diamétralement attaquée, ou bien quand le mépris qu'on lui témoignait pour sa lâcheté habituelle le fit monter jusqu'au paroxysme de la colère. Il était très-enclin à cette dernière passion ; elle le poussait même à des actes de la plus atroce cruauté. Il fit tuer quelquefois jusqu'à deux ou trois mille soldats. Après cela Zonare vient nous dire qu'il était magnifique et libéral ; Ammien, qu'il était généreux et pardonnait aisément. Nous l'avons dit en parlant de son père, les esprits étroits et médiocres, les âmes sans dignité, sans courage et sans moralité réelle, vont sans cesse d'un extrême à l'autre. Un sage milieu est le chemin de la vertu. Quant à marcher toujours sur les hauteurs culminantes, cela n'appartient qu'au génie. Que Gallien ait eu la volonté capricieuse et bizarre au point de contredire sans cesse sa conduite et ses actes, cela ne nous surprend pas, c'est le contraire qui le ferait. Cet empereur avait le goût du luxe et des voluptés. Paresseux et inactif, il abandonnait le soin des affaires pour se plonger dans la débauche, pour se livrer aux excès les plus dégradants. La nuit,

comme Héliogabale et Néron, il courait les cabarets et les mauvais lieux de Rome ; le jour, il se livrait à la boisson et à la bonne chère. Son temps, s'il n'était employé à des infamies ou à des crimes, l'était à des bagatelles ou à de sottes futilités. Sous son règne, la puissance et le prestige du nom romain tombèrent encore plus bas que sous son père. De tous côtés les barbares venaient piller et saccager les provinces ; on les vit jusque dans l'Italie elle-même. Partout les lois de la discipline étaient en oubli, les ressorts du gouvernement relâchés. Plus de tête pour commander aux membres. Rien que sous le règne de ce prince, trente compétiteurs à l'empire prirent la pourpre. Quand on venait annoncer à Gallien qu'il avait perdu l'Égypte ou les Gaules, il répondait par de sottes plaisanteries. « Vivrons-nous moins bien, disait-il, sans les lins d'Égypte ou sans les draps d'Arras ? » Durant ce règne, la peste fit encore de grands ravages, la disette fit de nombreuses victimes. Le sang des chrétiens répandu sous Valérien avait crié vengeance, et Dieu l'avait entendu. Enfin, après un règne qui fut l'horreur de l'empire, Gallien fut tué devant la ville de Milan, où il assiégeait Auréole qui s'y était réfugié. Cet événement se passait en 268.

Maintenant, quelle fut la conduite de Gallien à l'égard des chrétiens ? Toute différente de celle qu'avait tenue son père. Il rendit la paix à l'Église, rappela les prélats qui étaient en exil, rendit des décrets qui préservaient de restituer aux chrétiens les lieux consacrés à leur culte, et aux particuliers les biens dont on les avait dépouillés. Quels furent les motifs de Gallien pour une telle conduite ? Peut-être simplement l'envie de faire autrement que n'avait fait son père. Nous avons vu des empereurs persécuter les chrétiens parce que leurs prédécesseurs leur avaient été favorables ; pourquoi Gallien, avec les bizarreries de son caractère, n'aurait-il pas fait le contraire par des motifs semblables ? On peut encore invoquer une autre raison, c'est que Macrien avait été l'instigateur de la persécution de Valérien, et que Gallien le détestait. Cette haine devint encore plus forte quand ce chef militaire eut usurpé l'empire en Orient, et, comme il maintint dans les provinces qui lui obéissaient les édits contre les chrétiens, Gallien, pour faire autrement que lui, fit cesser la persécution.

Eusèbe nous a conservé dans son *Histoire (Hist. ecclési., l. vii, ch. 13)* un des édits rendus par Gallien en faveur des chrétiens. Il parle d'un autre, adressé à des évêques, et qui les autorise à rentrer en possession des cimetières ; mais il n'en donne pas le texte. Celui que nous reproduisons d'après Eusèbe, était adressé aux évêques de la province d'Alexandrie. Il ne peut donc être antérieur à l'année 262, puisque jusque-là l'Égypte fut sous la dépendance de Macrien.

« L'empereur César Publius Licinius Gallien, pieux, heureux et auguste, à Denys, Pinnas, Démétrius et aux autres évêques.

J'ai commandé que mes bienfaits et mes grâces se répandent par tout le monde, et que chacun se retire des lieux consacrés. Vous pouvez vous servir de ce décret afin que personne ne vous trouble à l'avenir. C'est une faveur qu'il y a déjà longtemps que j'ai accordée. C'est pourquoi Aurelius Cyrenius, surintendant des finances, ne manquera pas d'exécuter notre édit.

Ici se borne ce que nous avons à dire de Gallien.

GALLION (*Junius*), frère de Sénèque, se nommait d'abord Annæus Novatus. Son père adoptif lui donna le nom sous lequel il est resté connu. Etant proconsul d'Achaïe, les Juifs lui amenèrent saint Paul pour le faire condamner; mais Gallion leur dit qu'il ne se mêlait point de leurs disputes religieuses, et qu'ils eussent à vider leurs différends entre eux. Quelques historiens ont vu dans cette indifférence un commencement de penchant pour le christianisme, de la part de Gallion; d'autres, au contraire, n'y ont vu qu'un déni de justice coupable. Cette indifférence que montra Gallion a fait depuis appeler gallionistes ceux qui sont indifférents en matière religieuse. Tombé dans la disgrâce de Néron après la mort de Sénèque, Gallion se perça de son épée.

GALLOT, chapelain des religieuses bénédictines, fut guillotiné à Laval, le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Quoique jeune encore, il était tout perdu de ses membres, par suite de la goutte; aussi fut-on contraint de le conduire au tribunal, en charrette. Les juges lui demandèrent : « As-tu fait le serment de 1791, prescrit par la constitution civile du clergé? As-tu fait le serment de liberté, égalité? Veux-tu prêter ces serments? Veux-tu jurer d'être fidèle à la république, d'observer ses lois, et, en conséquence, de ne professer aucune religion, et notamment la religion catholique? — Je serai toujours catholique, répondit-il. — Publiquement? lui dit-on. — Oui, publiquement; n'importe où, je me dirai toujours catholique; je ne rougirai jamais de Jésus-Christ. » Il mit tant d'énergie dans ses réponses, que des patriotes présents à l'audience s'écrièrent : « Qu'il est effronté! » Le secrétaire lui dit alors : « Sois sûr que tu vas être guillotiné. — Ce sera bientôt fait, reprit tranquillement M. Gallot.

Quand l'interrogatoire fut terminé, l'accusateur public, qui était un prêtre apostat, conclut à la peine de mort, et le président du tribunal sanctionna la peine. Pendant les préparatifs de l'exécution, les quatorze condamnés furent mis dans une salle du greffe, où, dit-on, ils purent se confesser mutuellement. Quelques instants après, la tête des victimes avait roulé sur l'échafaud. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

GALLUS (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mou-

rir de faim. L'Église fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappalique. (*Voy.* l'article de saint VICTORIN.)

GALLUS (*Vibius Trebonianus*) fit périr par trahison l'empereur Dèce dans une guerre contre les Goths, et se fit proclamer empereur à sa place en 251. Il fit avec les Goths une paix déshonorante, et aussitôt arriva à Rome, se mit à persécuter violemment les chrétiens. Il attribuait à la colère des dieux contre eux, la peste qui désolait son empire. A cette occasion il ordonna des sacrifices expiatoires dans tous les lieux qui reconnaissent son pouvoir. Sous son règne, deux papes, saint Corneille et saint Lucius, furent bannis et martyrisés. Gallus allait combattre Emilien, qui avait usurpé l'empire, quand il fut tué près de Rome par ses propres soldats en l'année 253. Assassin de son prédécesseur, persécuter des chrétiens, Gallus méritait un de ces châtimens que la Providence ménageait alors si souvent aux empereurs romains. Celui-ci n'est célèbre que par ces deux crimes.

Dodwel rapporte l'endroit d'une lettre écrite par saint Cyprien et les autres évêques d'Afrique, par lequel il prétend prouver que la persécution que l'empereur Gallus excita contre l'Église, fut beaucoup plus cruelle que n'avait été celle de son prédécesseur Dèce. Car ces prélats avertissent par cette lettre le pape saint Corneille « que le ciel leur a fait entendre par des signes et par des révélations que le jour du combat approchait; qu'il devait dans peu s'élever un ennemi redoutable et qu'il fallait se préparer aux plus furieux assauts et aux attaques les plus sanglantes que les fidèles eussent jamais essayés. » Dodwel infère de ces paroles que la persécution de Gallus ayant été, selon saint Cyprien, bien plus âpre que celle de Dèce, celle de Dèce a fait peu de martyrs, puisque, selon le même saint, celle de Gallus, pour n'avoir pas été de longue durée, en avait couronné fort peu. Je réponds à cela que, quand bien même cet endroit de la lettre des évêques d'Afrique devrait s'entendre de Gallus et non de Valérien, ainsi que plusieurs auteurs, et entre autres celui de l'édition d'Oxford, soutiennent qu'il le faut entendre, je réponds, dis-je, que l'induction de Dodwel n'en aurait pas plus de force; car enfin, si nous avons prouvé avec quelque sorte d'évidence que le nombre des martyrs qui ont souffert sous Dèce a été très-considérable, que peut-on inférer de cet endroit, sinon que bien loin de diminuer le nombre des martyrs en général, il faut, au contraire, l'augmenter. Mais il est vrai que la persécution de Gallus peut en un sens être appelée plus rude que celle de Dèce, en ce qu'elle s'éleva tout à coup comme un vent furieux qui, en un instant, arrache, abat, renverse tous les arbres d'une forêt, ou qui disperse en moins de rien, écarte, dissipe, coule à fond une flotte. Telle fut cette persécution à l'égard du pape saint Corneille, de son clergé et de son peuple, comme nous l'apprenons de saint Cyprien : « L'ennemi,

dit-il, s'est présenté; il a jeté l'épouvante dans le camp de Jésus-Christ, mais il s'est retiré avec la même vitesse qu'il était venu.» Car tous les chrétiens s'étant réunis en un groupe, se présentèrent au martyr, ainsi que nous l'apprend encore le saint évêque de Carthage par ces paroles: « Votre peuple (c'est à saint Corneille qu'il parle), votre peuple apprenait de vous, dans ce combat, à se rallier aux prêtres comme à ses chefs, à tenir ses rangs serrés, et à marcher à l'ennemi, non par détachements, mais en corps d'armée.» Il répète la même chose et presque en mêmes termes, dans la lettre qu'il écrit à Lucius, qui avait succédé à Corneille, mort en exil. Pacien, évêque de Barcelone, reproche à Novatien, dans une de ses lettres, qu'il n'avait jamais rien souffert pour la foi, au lieu que saint Corneille avait eu à soutenir en plus d'une rencontre, les emportements d'un prince furieux. Mais ce qui ne doit laisser aucun doute que cette persécution n'ait été très-cruelle, c'est que Dieu voulut bien faire connaître par diverses révélations aux évêques d'Afrique, qu'ils devaient recevoir à la participation de la sainte Eucharistie, ceux qui étaient tombés durant la dernière persécution, de crainte qu'étant privés d'un si puissant secours, ils manquaient de forces pour le martyr. Le traité que saint Cyprien écrivit alors et qu'il adressa à Démétrien, marque assez qu'elle fut de la dernière violence: « Vous chassez de leurs maisons, lui dit-il, des gens qui sont innocents et que Dieu chérit pour leurs vertus; vous les dépouillez de leurs biens, vous les chargez de chaînes, vous les jetez dans des prisons obscures, vous les faites périr par le fer et par le feu..... vous livrez leurs corps à de longs tourments, vous ajoutez supplices à supplices, et votre cruauté ne se contentant pas des tourments ordinaires, devenue ingénieuse pour perdre tant des saints, elle en invente de nouveaux, inconnus jusqu'ici aux tyrans les plus inhumains.»

L'on croit pouvoir attribuer cette persécution à une cause qui n'était pas moins funeste. C'est une peste horrible, qui ravageant toute la terre, porta l'empereur Gallus à faire un édit qui obligeait toutes sortes de personnes, sans aucune distinction, de sacrifier à Apollon le libérateur. « Ces jours passés, écrit saint Cyprien au pape Corneille, il arriva ici une émotion populaire à l'occasion de certains sacrifices, qui n'était ordonné par un édit exprès dans le cirque, d'offrir pour la santé publique, et l'on cria par deux fois qu'il fallait me donner aux lions..... » Ce fut encore en cette rencontre qu'il composa le livre qui a pour titre *Exhortation au martyr*, où il avoue « qu'on ne peut savoir le nombre des martyrs du Nouveau Testament, et que ce sont ceux que saint Jean, dans son Apocalypse, désigne par ces paroles: *J'ai vu une multitude innombrable de personnes de toute nation.....* Il assure la même chose dans son livre des *Témoignages*. (Ruimart, *Disc. prélim.*)

GAMALIEL, docteur de la loi, disciple

secret de Jésus-Christ et maître de saint Paul. Plusieurs de ses biographes, notamment Chaudon et Delandine, disent, à propos de ce fait: « maître, à ce qu'on croit, de saint Paul. » Nous sommes étonné que des hommes érudits aient écrit un semblable doute, en présence du texte formel des Actes des apôtres (chap. xxii, v. 3), où saint Paul affirme positivement qu'il a été disciple de Gamaliel. « Je suis juif, né à Tarse en Cilicie. J'ai été élevé dans cette ville, aux pieds de Gamaliel, dans la vérité de la loi de nos pères. »

Dans une assemblée du Sanhédrin, où on voulait faire mourir les apôtres et notamment saint Pierre, Gamaliel prononça en faveur des accusés le discours suivant qui changea les dispositions de l'assemblée. « Hommes d'Israël, soyez attentifs à ce que vous avez à faire envers ces hommes; car il y a peu de temps que Théodas se leva, se disant un personnage, et environ quatre cents hommes s'unirent à lui; et il a été tué, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dissipés et détruits. Après lui se leva Judas, Galiléen, aux jours du dénombrement, et il attira une grande multitude après lui; et celui-là aussi a péri, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dispersés. Et maintenant donc je vous dis: Eloignez-vous de ces hommes, et laissez-les partir, car si cette entreprise ou cette œuvre est des hommes, elle sera détruite. Mais si elle est de Dieu, vous ne pouvez la détruire, sans vous exposer à combattre contre Dieu. » (*Act.*, chap. v, vers. 35 à 40.)

Nous apprenons par l'histoire de la révélation des reliques de saint Etienne (*Luciani presbyteri epistola de inventione S. Stephani, apud Augustinum in appendice tomi X Lovaniensium, Benedictin. VII*), qu'après que ce saint diacre eut été martyrisé, Gamaliel engagea les chrétiens à aller la nuit enlever son corps, leur donna son chariot pour le conduire dans une terre qu'il possédait à six ou sept lieues de Jérusalem, nommée de son nom Caphargamala (1), fournit les frais, qui étaient grands, pour lui faire rendre les honneurs de la sépulture.

Ce fut à sa considération que les Juifs, quelque temps après la mort de saint Etienne, se contentèrent de battre de verges Nicodème, son neveu, au lieu de le faire mourir. Il fit enterrer ce même Nicodème auprès de saint Etienne. L'histoire que nous avons citée plus haut nous apprend que Gamaliel reçut le baptême des mains des disciples de Jésus-Christ. Retiré dans ses terres il y mourut avancé en âge. Le Talmud nous dit que ce fut Onkélos, surnommé le *Prosélyte*, fameux rabbin du premier siècle, qui prit soin de ses funérailles, et qui pour les rendre plus

(1) On peut traduire ainsi ce mot hébreu: *Désireux de recevoir les récompenses du Seigneur*. Il est permis de supposer que Gamaliel, qui était pharisien, avait pris ce nom par opposition aux Saducéens, qui ne croyaient pas aux récompenses de la vie future, et pour bien établir qu'il ne partageait pas leurs croyances.

magnifiques, y brûla pour plus de 20,000 fr. de meubles. (*Voy. NICODÈME.*)

GANGRES, ville de Paphlagonie, est célèbre par le martyre de saint Callinique, qui fut fouetté avec des verges de fer, livré à divers autres supplices, et enfin jeté dans une fournaise ardente où il rendit son âme à Dieu.

GANI, nom d'un lieu situé en Normandie, sur les bords de la rivière de l'Épte, où furent enterrés, sous l'empire de Dioclétien, les saints Nicaïse, Quirin, Scubicule et sainte Plancie.

GAP, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, célèbre par les souffrances qu'y endura son évêque, saint Constantin, pour avoir confessé Jésus-Christ.

GARDON, religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, fut guillotinée le 16 juillet 1794 à Orange, avec les sœurs Justamon, ursulines converses à Perne, Marie Decqui, religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, Marie Lage, ursuline à Bolène, Jeanne Roussillon et Madeleine Dorothée de Justamon, du même ordre.

GARNIER (le bienheureux CHARLES), missionnaire de la compagnie de Jésus, souffrit le martyre au mois de décembre 1659, dans le Nouveau-Monde. Les Iroquois, s'étant précipités sur la bourgade de Saint-Jean, dont notre bienheureux était pasteur, le P. Garnier, loin de prendre la fuite, resta au milieu de ses chers néophytes, et les encouragea à bien mourir. Bientôt, atteint d'un coup de fusil, il tomba au milieu de la mêlée et fut dépouillé. Il n'était pas mort encore. Ayant aperçu un Huron qui était blessé mortellement, il se traîna à lui afin de l'absoudre. Un Iroquois, furieux à cette vue, lui asséna un coup de hache dans le ventre, et le Père tomba frappé à mort.

GARREAU (le bienheureux), missionnaire jésuite, accompagnait une bande de Hurons qui s'étaient réfugiés à Québec, poursuivis par les Iroquois, et qui retournaient alors chez eux. Les Agniés ayant attaqué cette bande, le P. Garreau fut frappé mortellement. Son martyre arriva vers l'année 1636.

GASPARD DE L'ASSOMPTION (le bienheureux), dominicain, se rendait du Bengale à Goa lorsqu'il fut massacré dans le Malabar en 1597. (*Fontana, Monumenta Dominicana.*)

GASPARD DE SA (le bienheureux), Portugais, cueillit la palme du martyre dans la traversée du Bengale à Goa, où il alla recueillir quelques missionnaires. Ayant voulu convertir un des idolâtres qui voyageaient sur le même vaisseau, il en reçut un coup de lance mortel. Son martyre arriva en 1603. D'autres prétendent qu'ayant quitté le Bengale pour l'île Solor, et se rendant de cette dernière mission à Goa, il fut capturé par des mahométans du royaume d'Achem, dans l'île Sumatra, et massacré avec le P. Emmanuel de Lambuana.

GAUDENCE (saint), évêque de Bresce et confesseur, disciple de saint Philastre qu'il nomme son père, était en Orient lorsque ce saint mourut. Tout le peuple et le clergé de Bresce le demandèrent pour évêque. Les évêques de la province s'assemblèrent sous saint Ambroise, leur métropolitain, et con-

firmèrent l'élection. On écrivit à Gaudence, qui était alors en Cappadoce, pour l'inviter à revenir promptement. Il ne céda qu'à la crainte de l'excommunication dont on le menaçait s'il refusait d'obéir. Saint Ambroise le sacra vers l'an 387. La ville de Bresce eut à s'applaudir de son choix. Le saint évêque s'y montra constamment digne de la haute fonction à laquelle on l'avait élevé. Nous avons de lui dix-sept discours qui ont été conservés parce qu'un seigneur qui habitait Bresce et qui avait été banni par l'impératrice Justine, ne pouvant pas se rendre aux saints offices, avait prié le saint de lui transcrire ses discours. Ce seigneur était Bénévole, qui refusa si généreusement de rédiger pour Justine une loi qui forçait les catholiques de suivre le concile de Rimini. (*Voy. saint Ambrôise.*) Trois autres discours, dont le dernier est un panégyrique de saint Philastre, ont été conservés avec ces dix-sept. Saint Gaudence fut un des députés que le concile de Rome tenu en 405, et l'empereur Honorius, envoyèrent en Orient, pour défendre la cause de saint Chrysostome devant Arcade. « Cette députation n'eut pas le succès qu'on espérait. Ceux qui la composaient, furent mis en prison dans la Thrace. On les élargit quelque temps après et on les fit embarquer sur un vaisseau tout pourri. » (*Godecard, vol. XV, p. 77.*) La mort qu'on voulait leur faire trouver en cette rencontre ne les atteignit pas; aucun d'eux ne périt. Saint Gaudence mourut vers l'an 420; sa fête est marquée au Martyrologe romain à la date du 25 octobre.

GAUDENCE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi à Novare. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Église fait sa mémoire le 22 janvier.

GAUDENCE (saint), évêque et martyr, reçut la couronne des glorieux combattants de la foi à Rimini. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun détail relatif à l'époque et aux différentes circonstances de son combat. L'Église fait sa mémoire le 14 octobre.

GAUDENCE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi dans la ville de Vérone. Les détails nous manquent sur lui. L'Église fait sa mémoire le 12 février.

GAUDENCE (sainte), vierge et martyre, reçut la couronne du martyre à Rome avec trois autres saints combattants. Les détails nous manquent complètement. L'Église fait leur sainte mémoire le 30 août.

GAUDENTIUS (saint). Les Martyrologes ne mentionnent pas le saint dont nous parlons ici. Martyrisé sous le règne de Vespasien, il est resté dans l'oubli des catacombes de Rome, comme tant d'autres saints dont l'histoire ne nous a pas gardé les noms : cohorte sainte, dont la gloire brille aux cieux, et dont les reliques ignorées surgiraient, au dernier jour, du milieu des tombeaux, environnés de la brillante auréole qui ceint le front des martyrs. L'invention des reliques de saint Gaudentius appartient au savant qui a consigné dans un ouvrage précieux le fruit de ses recherches (*Roma*

soterran., l. III, c. 22). Cet ouvrage décrit les monuments de Rome souterraine. Sur un tombeau a été trouvée une inscription dont nous donnons la traduction. *C'est du Christ que tu tiens toutes choses, et tu fais mourir Gaudétius ; c'est ainsi, cruel Vespasien, que tu fais voir ta reconnaissance ! Mais le Christ lui a gardé une autre place au ciel.* Sans doute, ce document est peu de chose comme document ; mais c'est assez pour l'Eglise, c'est assez pour la foi. Cette inscription si courte permet à peine d'écrire une page d'histoire, mais elle nous révèle un saint. (Voy. VESPASIEN.)

GAUDIOSE (saint), évêque et confesseur, reçut la couronne du martyr à Bresse, dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. Nous ignorons même l'époque de ses souffrances. L'Eglise fait sa mémoire le 7 mars.

GAZA, ville de Palestine, où saint Timothée fut brûlé à petit feu, en l'an 304, par ordre du gouverneur Urbain. Sous Julien l'Apostat, les habitants païens de cette ville se saisirent de trois frères nommés Eusèbe, Nestable et Zénon, et les ayant jetés en prison, leur firent souffrir divers supplices. Durant qu'à l'amphithéâtre, la populace assistait aux jeux publics, quelques personnes se mirent à crier que le peuple devait lui-même se faire justice et punir ces indignes sacrilèges. Alors le peuple, c'est-à-dire l'ignoble populace, cette lie qui prend partout le nom sacré de peuple, pour commettre ses turpitudes, ses horreurs, se précipita sur les prisons, brisa les portes, en arracha les saints martyrs, et les traîna par les rues, en les frappant de la manière la plus cruelle et la plus outrageuse. Quand cette populace eut fait mourir les trois saints sous ses coups, elle les traîna au lieu où on jetait les bêtes mortes, et là, les brûla avec des ossements d'animaux, de peur que les chrétiens ne s'emparassent de leurs reliques. Certes, si Julien avait été aussi bon administrateur qu'on le prétend, de telles horreurs ne se seraient pas commises sous son règne.

GÉLASE (saint), martyr, donna son sang pour Jésus-Christ à Fossombrone. Il eut pour compagnon de son martyr, dont on ignore la date et les différentes circonstances, les saints Aquilin, Gémine, Magne et Donat. L'Eglise célèbre leur glorieuse fête le 4 février.

GÉLASE (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre l'Eglise. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Gélase est l'un des dix Martyrs de Crète (Voy. cet article).

GÉLASIN (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne, à Héliopolis en Phénicie, en l'année 297, sous l'empire de Dioclétien. Il était comédien, et représentait une scène où on se moquait des chrétiens. Il était revêtu d'un habit blanc. On le plongea entièrement

dans une cuve remplie d'eau tiède. Aussitôt il s'écria qu'il était chrétien et qu'il voulait mourir pour la religion de Jésus-Christ. Les païens qui assistaient à la représentation montèrent sur le théâtre, et lapidèrent Gélasin. Sa fête est célébrée chez les Grecs le 27 février. Ils affirment qu'il ne fut pas lapidé, mais qu'il eut la tête tranchée.

GELDUBE, ville d'Afrique, où saint Jules souffrit la mort pour la foi.

GEMEL (saint), reçut la glorieuse palme du martyr, à Ancyre en Galatie. Après avoir souffert de cruelles tortures sous Julien l'Apostat, il accompagna son martyr par le supplice de la croix. L'Eglise honore sa mémoire le 10 décembre.

GEMINE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, fut décapité dans cette ville, en l'an 177 de Jésus-Christ, sous l'empire de Marc-Aurèle. Ce fut en qualité de citoyen romain, qu'il ne fut pas exposé aux bêtes féroces dans l'amphithéâtre, comme le furent plusieurs autres de ces saints martyrs. L'Eglise honore leur mémoire à tous avec celle de saint Pothin, le 2 juin.

GEMINE (saint), martyr, eut la gloire de donner son sang pour la religion à Fossombrone, avec les saints Aquilin, Gélase, Magne et Donat. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur leurs souffrances, et ne dit point à quelle époque eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de ces illustres martyrs le 4 février.

GEMINE (saint), martyr, souffrit pour la foi, en Afrique. Il eut pour compagnons de son martyre, les saints Aquilin, Eugène, Martien, Quinetus, Théodote et Triphon. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 janvier.

GÉMINIEN (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon sous l'empire de Marc-Aurèle, donna sa vie pour la foi, en l'année 177. Il mourut en prison, n'ayant pu supporter jusqu'à la fin la violence des tourments auxquels les persécuteurs le condamnaient. Dieu l'appela à lui comme saint Pothin et une multitude d'autres. L'Eglise fait la fête de tous ces glorieux martyrs le 2 juin.

GÉMINIEN (saint), souffrit le martyre à Rome sous l'empereur Dioclétien. Il fut martyrisé avec une femme de qualité, nommée Lucie. Après avoir souffert avec un courage héroïque de longues et rigoureuses tortures, ils périrent par le glaive. L'Eglise fait leur fête le 16 septembre.

GÉNÉRAL (saint), souffrit le martyre en Afrique, en l'honneur de sa foi et pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre, les saints Crescentien, Victor et Rosule. Nous manquons de détails sur l'époque précise et les différentes circonstances de leur triomphe. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 14 septembre.

GÉNÉREUX (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Tivoli. Nous ignorons complètement à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa mémoire le 19 juillet.

GENES (saint), eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne, par une faveur toute

spéciale de Jésus-Christ, qui en le convertissant miraculeusement, voulut montrer sa puissance. Ses Actes sont beaux et authentiques ; nous ne saurions donner ici une meilleure histoire de saint Genès. L'Eglise romaine fait sa fête le 25 et le 26 août.

Genès était comédien à Rome, dans la troupe des comédiens de l'empereur. Il excellait dans son art. Lorsqu'il chantait sur le théâtre, il charmait par la beauté et l'étendue de sa voix ; et lorsqu'il jouait ses rôles, il représentait avec une naïveté qui surprenait : rien n'est plus naturel ni plus ressemblant que les copies qu'il faisait des mœurs des hommes, et surtout du ridicule qui se rencontre dans la plupart de leurs actions. Dioclétien étant un jour à la comédie, Genès, qui savait que ce prince haïssait mortellement les chrétiens, crut qu'une pièce où l'on jouerait les mystères de leur religion lui plairait minime. Il parut donc dans un lit. Que je suis malade, mes amis, s'écria-t-il, je vais mourir ; je sens sur l'estomac une pesanteur effroyable, ne peut-on point me l'ôter, et me rendre plus léger ? Ceux qui étaient autour de son lit disaient : Que veux-tu qu'on te fasse, et comment te rendre plus léger ? sommes-nous charpentiers ou menuisiers, et veux-tu qu'on te passe au rabot ? Ces fâdes bouffonneries faisaient rire le peuple. Vous n'y entendez rien, répondit Genès, et ce n'est pas cela que je demande ; comme je sens bien que ma fin s'approche, je veux du moins mourir chrétien. Et pourquoi ? lui répliquèrent les autres acteurs. C'est, répartit Genès, afin qu'à ma mort Dieu me reçoive dans son paradis comme un déserteur du parti de vos dieux.

On feignit donc d'aller chercher un prêtre et un exorciste ; et deux comédiens représentant le personnage de ces deux ministres de l'Eglise, s'étant mis au chevet du lit de ce prétendu malade, lui dirent : Que voulez-vous de nous, mon fils, et pourquoi nous avez-vous fait venir ? Alors Genès, changé tout à coup par un effet miraculeux de la grâce, répondit, non plus par jeu ni par feinte, mais très-sérieusement et de tout son cœur : Je vous ai fait appeler pour recevoir par votre ministère la grâce de Jésus-Christ, afin que, prenant une nouvelle naissance dans le saint baptême, je sois purifié de tous mes péchés et déchargé du poids de mes iniquités. On achève cependant les cérémonies du baptême ; on revêt le néophyte d'une robe blanche ; puis des soldats, qui se disent envoyés par le préfet de Rome, se saisissent de lui, feignant de le maltraiter, et le mènent à l'empereur qui riait de toute sa force, en voyant exécuter d'une manière si naïve ce qui se passait d'ordinaire à l'enlèvement des saints martyrs. Pour continuer le jeu, Dioclétien, faisant semblant d'être fort en colère, lui demanda s'il était vrai qu'il fût chrétien. A quoi Genès répondit en ces propres termes : Seigneur, et vous grands de l'empire, officiers de la maison du prince, courtisans et citoyens, soyez attentifs à mes paroles. J'avais conçu une si grande horreur des

chrétiens, que leur rencontre était toujours un funeste présage pour moi : leur nom m'était devenu si odieux, que je ne pouvais m'empêcher de frémir à l'entendre seulement prononcer ; et je prenais un extrême plaisir à aller insulter jusqu'au milieu des tourments ceux qui donnaient leur vie pour la défense de ce nom. Cette injuste aversion allait si loin, et m'inspirait des sentiments si peu raisonnables, que je ne pouvais souffrir ceux à qui le sang et la nature m'unissaient, non pas même ceux à qui je dois la naissance. C'était assez pour moi qu'ils fussent chrétiens, pour devenir l'objet de toute ma haine ; leurs plus saints mystères ne me semblaient pas moins dignes de risée que leurs personnes de mépris. C'est ce qui m'avait fait étudier avec soin leurs cérémonies, et les différentes pratiques de leur religion, pour les tourner en ridicule et en composer des pièces comiques qui pussent vous divertir. Mais, ô merveille surprenante ! dès le moment où l'eau du baptême a eu touché mon corps, et que sur la demande qu'on m'a faite, si je croyais, j'ai répondu : Je crois ; dans ce moment-là, dis-je, j'ai aperçu une troupe d'anges tout éclatants de lumière, qui, descendant du ciel, se sont arrêtés autour de moi ; ils lisaient dans un livre tous les péchés que j'ai commis depuis l'enfance ; et ils ont ensuite plongé ce livre dans l'eau des fonts où j'étais encore ; puis l'ayant retiré, ils m'en ont fait voir les feuillets aussi blancs que la neige, sans qu'il parût qu'il y eût eu jamais rien d'écrit. Vous donc, ô empereur, et vous, Romains qui m'écoutez ; vous qui tant de fois avez applaudi aux profanations que j'ai faites de ces sacrés mystères, commencez à les révéler aujourd'hui avec moi ; croyez que Jésus-Christ est le vrai Dieu ; qu'il est la lumière, la vérité, la bonté même ; par lui vous pouvez espérer le pardon de vos péchés.

Dioclétien, tout bouillant de colère et de dépit, le livra à Plautien, préfet du prétoire, après lui avoir fait rompre plusieurs bâtons sur le corps. Plautien, l'ayant en vain voulu contraindre de sacrifier aux dieux, lui fit déchirer et brûler les côtés. Pendant qu'on le tourmentait, il ne cessait de redire : Il n'y a point d'autre souverain Seigneur du monde que celui que j'ai eu le bonheur de voir. Je l'adore, je le reconnais pour mon Dieu ; et quand on me ferait mourir mille fois pour lui, je mourrais mille fois avec joie. Les tourments ne pourront jamais m'ôter Jésus du cœur ; ils ne pourront jamais m'ôter son saint nom de la bouche. Que j'ai de regret de l'avoir connu si tard ! que mes erreurs passées me causent de douleur ! faut-il que j'aie blasphémé si longtemps ce nom adorable ! comment ai-je pu avoir tant d'horreur pour les chrétiens, moi qui mets maintenant tout mon bonheur à mourir chrétien ! Enfin Plautien lui fit couper la tête, le huitième des calendes de septembre. (Ruinart.)

GENÈS ou GENIEZ, greffier à Arles, reçut la couronne du martyr : on ignore en quelle

année. L'Eglise célèbre sa fête le 26 août. Nous donnons ici le récit de son martyre d'après l'évêque Paulin.

Saint Genès, que la ville d'Arles reconnaît pour son fils et révère comme son père, porta les armes dans sa jeunesse ; ensuite il étudia avec beaucoup d'application, et exerça avec un grand succès cet art si utile, qui sait peindre d'un seul trait la voix sur le papier, qui par la vitesse de la main, égale la rapidité du discours d'un orateur, et qui rend mot pour mot, avec des notes abrégées, les plaidoyers des avocats, les dépositions des témoins et les réponses des accusés. Mais on peut dire que cet art fut en lui comme une figure ou plutôt comme un présage de la gloire éternelle qu'il possède aujourd'hui, et qu'il a méritée en écoutant avec attention les préceptes du Seigneur, et en les écrivant aussitôt, et avec une exactitude extrême, sur les tables de son cœur. Or, il arriva un jour que faisant, en présence du juge d'Arles, sa fonction de greffier, on vint à lire un édit impie et sacrilège, que les empereurs faisaient publier par toutes les provinces. Les oreilles du pieux greffier en furent blessées, et sa main refusa de les imprimer sur la cire. Il fit plus ; il se leva, jeta ses registres aux pieds du juge, et renonça pour toujours à un si triste ministère. Mais en même temps, pour obéir à l'Evangile, qui permet et qui ordonne même d'éviter le premier choc de la persécution, il se déroba promptement à la fureur du juge, en changeant souvent de retraite et en fuyant de ville en ville. L'ordre aussitôt est donné de le chercher et de le prendre. Mais comme il n'est pas facile de découvrir le lieu où il se cache, on ordonne qu'en quelque endroit qu'on le trouve, il soit sur l'heure mis à mort. Genès apprenant la chose, soit par le bruit commun, soit par des messages secrets qui lui étaient envoyés par ses amis, prend de nouvelles précautions pour se tenir à couvert, l'esprit en cette rencontre s'accommodant à la faiblesse de la chair. Cependant, comme il croyait avoir besoin d'être fortifié dans la foi par le baptême, car il n'avait pas encore été régénéré dans l'eau et par le Saint-Esprit, il le fit demander à l'évêque par quelques personnes affidées ; mais soit que sur ces entrefaites l'évêque eût été arrêté lui-même, soit que se déliant de la jeunesse de Genès, il ne voulût pas hasarder le sacrement ; quoi qu'il en soit, il différa de le lui conférer ; il lui manda seulement que son sang répandu pour Jésus-Christ lui tiendrait lieu du baptême qu'il avait si ardemment souhaité de recevoir. Et j'estime, pour moi, que ce ne fut pas sans une disposition particulière de la Providence, que l'évêque fit quelque difficulté de le lui conférer. C'est sans doute que le ciel voulut avoir lui seul part à sa consécration, et que Jésus-Christ lui préparait un double baptême, celui de l'eau et celui du sang, l'un et l'autre sortis du côté de ce divin Sauveur.

En effet, Dieu pénétrant dans les dispositions du cœur de celui qui devait être bien-

tôt martyr, ne put consentir à différer plus longtemps de le couronner. Il le montra donc à ses bourreaux, et il l'offrit à l'épée de ceux qui étaient altérés de son sang. Genès, de son côté, se voyant découvert, se jette dans le Rhône, craignant beaucoup moins la violence de ce fleuve rapide, que celle des hommes. Mais les eaux respectant le saint, ne servirent qu'à le purifier des souillures qu'il avait pu contracter dans le commerce du siècle. Elles devinrent pour lui les eaux d'un nouveau Jourdain ; et par un double mystère qui s'opéra alors, les eaux du Rhône consacrèrent le corps de Genès, et le corps de Genès consacra réciproquement les eaux du Rhône. Ce fut aussi apparemment ce qui lui fit traverser sans crainte cette impétueuse rivière. Le même amour qui fit marcher saint Pierre sur un lac, poussa Genès d'un rivage du Rhône à l'autre : tous deux allaient à Jésus-Christ. Mais les bourreaux qui le suivaient de près, passèrent avec lui, et l'ayant atteint sur le bord où il venait de prendre terre, ils lui ôtèrent la vie d'un coup d'épée, au même endroit que Dieu avait marqué pour recevoir le sang de son serviteur. On y a depuis érigé un oratoire, où les fidèles vont en foule rendre leurs vœux, sûrs d'en rapporter l'accomplissement. Cependant l'âme de Genès, venue du ciel, étant séparée de son corps, remonte au lieu de son origine, et le corps formé de terre est rendu à la terre. Les chrétiens de ce temps-là firent en sorte que les deux villes bâties sur les deux rives du Rhône (1) partageassent ce précieux trésor, sans toutefois le diviser. Car la terre du lieu où le martyr avait versé son sang, en conserve chèrement les vestiges, et le corps transporté à l'autre bord du fleuve lui sert d'ornement et de défense. Ainsi le saint, présent en quelque sorte en deux lieux, honore l'une des deux villes par son corps, et l'autre par son sang.

GENÈS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Anastase, prêtre, Placide et d'autres que le Martyrologe romain ne nomme point. C'est le 11 octobre que l'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs.

GENÈS-CHANSOLLE (MARIE DE), religieuse du Saint-Sacrement à Bolone, fut guillotinée le 9 juillet 1794, avec Madeleine Taillen, religieuse du même ordre, Louise Eluse, converse au même couvent, et Eléonore de Justamon, religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon.

GENÈS, grande ville des Etats Sardes, est célèbre dans les annales de nos martyrs par les souffrances qu'y endura l'évêque Salomon en confessant sa foi. On ignore en quel temps.

GENGOEL (saint), martyr en Bourgogne, est honoré par l'Eglise le 11 mai. Né au sein

(1) Ausone appelle double la ville d'Arles, et fait passer le Rhône entre les deux villes. Eusèbe la partage aussi en deux, et en met aussi une partie sur une des rives du Rhône, et l'autre partie sur l'autre rive.

d'une des plus illustres familles du pays, il fut de bonne heure élevé dans la piété. A cette époque l'éducation, même celle des gens riches et puissants, était peu soignée. Gengoul fut obligé de chercher dans l'exercice de la chasse un remède contre l'oisiveté, cette mère, dit le vieux proverbe, *de tous les vices*. Il servit dans les armées de Pépin, et s'y distingua par sa bravoure. Partout, au milieu des camps, comme dans la vie du monde, il garda la crainte de Dieu. Jamais il ne se permit rien qui fût contraire aux maximes du christianisme. Gengoul se maria : il prit femme dans une famille dont la splendeur était égale à celle de la sienne, mais cette femme noble et riche ne fut ni spirituelle, ni vertueuse. Elle se livra à de tels désordres, que son mari fut obligé de demander, devant les tribunaux, séparation de corps et de biens. Gengoul, débarrassé de cette femme indigne de lui, se consacra tout entier aux exercices de la pénitence. Son amour pour les malheureux, pour les pauvres, ses frères en Jésus-Christ, était si grand qu'il leur donnait en grande partie ses revenus. Il vivait retiré du monde, et ne songeait peut-être pas à punir sa femme de la conduite scandaleuse qu'elle menait, lorsque celle-ci, qui avait conçu des soupçons à cet égard, et qui craignait que Gengoul ne sollicitât contre elle la sévérité des lois, le fit poignarder par le complice de ses désordres, le 11 mai 760. Son corps fut enterré à Avaux en Bassigni. Il est maintenant à Saint-Pierre de Varennes, au diocèse de Langres. Voici les faits tels que les donne l'histoire. L'Eglise honore saint Gengoul comme martyr. Nous devons nous incliner devant sa décision ; cependant, lorsque nous voyons les plus éminents écrivains disputer à des saints le titre de martyrs et ne vouloir leur accorder que celui de confesseurs, parce qu'ils ne moururent pas directement pour la foi, quoiqu'ils eussent souvent pour elle enduré de longs et d'affreux supplices, le bannissement, la captivité, nous ne pouvons nous empêcher de demander en quoi saint Gengoul fut martyr. Il fut assassiné par l'assaut de sa femme ; mais dans cet abominable assassinat, la religion, la foi furent-elles en cause ? évidemment non. Nous concevions parfaitement qu'on l'honorât comme saint à cause de ses vertus ; nous avons peine à concevoir qu'on l'honore comme martyr à cause de sa mort. Mais, encore une fois, l'Eglise a prononcé, la cause est finie et nous nous soumettons d'esprit et de cœur, encore plus que de paroles.

GENIEZ (saint), le même que saint **GENÈS** d'Arles. *Voy.* cet article.

GENNADE (saint), eut le glorieux avantage de donner sa vie pour Jésus-Christ avec saint Félix. Nous ignorons en quel lieu, à quelle date et dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur fête collectivement le 16 mai.

GENSÉRIC, roi des Vandales, était le deuxième fils du roi Godégisile et succéda à Gundéric son frère. Il est célèbre par plu-

sieurs faits d'armes bien connus. Le comte Boniface, gouverneur romain en Afrique, l'ayant invité à le soutenir de ses armes dans sa révolte contre Valentinien, empereur d'Occident, Genséric vint, l'aida, puis le vainquit lui-même, lorsque, sur les remontrances de saint Augustin, Boniface voulait repousser les Vandales de sa province. Il prit Carthage en 439 et y établit le siège de son gouvernement. Il prit aussi Rome en 455, la pillra pendant quatorze jours, et emmena en captivité Eudoxie qui l'avait appelé pour venger la mort de Valentinien, son époux, tué par Pétrocle-Maxime. Ce prince excita une violente persécution contre les chrétiens. Il fit cruellement tourmenter saint Armogaste, qui fut ensuite envoyé aux mines dans la Byzacène. Saint Arélimine et saint Sature endurent également des tortures, mais il se contenta de les dépouiller de leurs biens et de les chasser de la ville, par le conseil des ariens qui lui disaient : Ne faites pas mourir les chrétiens, car ceux de leur parti les honoraient comme martyrs et notre cause en souffrirait. (*Voy. PERSÉCUTIONS DES VANDALES.*)

GENTIEN (saint), martyr, était un vieillard qui vivait auprès d'Amiens dans les pratiques de la religion païenne. Vers l'an 286, Rictius Varus, persécutant les chrétiens, les poursuivait partout dans les Gaules. Ce fut une raison de plus pour Gentien, qui avait étudié les dogmes du christianisme, d'embrasser la religion de Jésus-Christ. Il allait accomplir cet acte solennel, quand il rencontra saint Fuscien et saint Victorin, qui d'Amiens se rendaient à Paris sans avoir trouvé dans la première de ces deux villes saint Quintin, qu'ils espéraient y voir. Ils ignoraient que ce saint eût été martyrisé ; Gentien le leur apprit et les engagea à loger dans sa maison. Ils acceptèrent l'hospitalité qu'il leur offrait, mais presque au même moment Rictius Varus arriva et commanda qu'on s'emparât de leurs personnes. Gentien, fortement indigné de ce qu'on vint violer ainsi l'hospitalité qu'il donnait à ses hôtes, tira l'épée pour en frapper le préfet. Celui-ci fit immédiatement arrêter le généreux vieillard, et lui ayant demandé pourquoi il s'était porté à une telle violence contre sa personne, en reçut cette réponse : Je suis chrétien, et j'ai agi ainsi parce que je désire mourir pour Jésus-Christ et pour ceux qui le servent. En ce cas, lui dit Rictius Varus, votre attente ne sera pas longue. Il lui fit trancher la tête, les deux saints Victorin et Fuscien furent emmenés à Amiens, où on les martyrisa. L'Eglise honore la mémoire de saint Gentien le 11 décembre.

GENTIL (le bienheureux), franciscain, naquit à Matelica (Marche d'Ancone). Après ses études, il passa plusieurs années au monastère du Mont-Alvène en Toscane. Il y fit de grands progrès dans la piété, et conçut le dessein d'annoncer l'Évangile en Égypte et en Perse. Il passa les mers et voulut apprendre l'Arabe : il ne put y parvenir. Il forma le dessein de revenir en Italie : au

moment de son départ, Dieu lui apparut et lui dit : « J'ai mis mes paroles dans ta bouche; va où je t'enverrai; tout ce que je te commanderai, tu le diras à ces peuples de ma part. » Après ce miracle, il se fit que Gentil possédait si bien la langue persane, qu'il pouvait très-facilement prêcher en cette langue. Il convertit un très-grand nombre d'infidèles. Cornaro, ambassadeur de Venise en Perse, ayant voulu visiter la montagne de Sinai, se fit accompagner par le frère Gentil. Comme il gravissait la montagne avec lui, il s'aperçut que le saint l'avait tout à coup quitté. Gentil ne le rejoignit que huit jours après, et, sur les instances que lui fit Cornaro pour savoir ce qu'il était devenu durant ce temps-là, il lui répondit qu'il était allé rendre les derniers devoirs à son père qui venait de mourir à Matelica; ce qui fut en effet confirmé à Cornaro par les habitants de cette ville. Les disciples de Mahomet portaient une haine farouche à notre saint à cause du succès de ses prédications et étaient surtout irrités des miracles éclatants qu'il avait faits à Trébizonde et à Salmastre. Aussi tomba-t-il bientôt victime de leur fureur et de son courage évangélique. Ses reliques furent apportées à Venise par le Vénitien Nicolas Quirini qui les avait achetées, et plus tard on les déposa dans une chapelle au couvent de saint Jérôme, bâtie à son honneur. Il s'opéra de nombreux miracles par son intercession.

GEORGE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne, en l'année 303 du temps de l'empereur Dioclétien et durant la persécution que ce prince cruel fit endurer à l'Eglise. Saint George était Cappadocien de naissance. Sa famille était une des plus considérables de ce pays. Après qu'il eut perdu son père, il se retira avec sa mère en Palestine. Elle était de cette contrée, et y possédait des biens fort importants. George se fit remarquer de l'empereur Dioclétien dans le métier des armes qu'il embrassa. Ce prince l'éleva bientôt aux premiers grades. Mais bientôt, George voyant qu'il persécutait la religion chrétienne, donna sa démission, en la motivant. Il se plaignit à Dioclétien de l'injustice et de la cruauté de ses édits. Alors il fut arrêté et mis en prison. Rien ne put l'ébranler, ni les menaces, ni les tortures. Le lendemain il fut conduit hors de la ville et décapité. L'Eglise honore sa mémoire le 23 avril. (*Voy. Jos. Assemani, in Calend. univ.*, t. VI, p. 284.

GEORGE, évêque intrus d'Alexandrie, fut mis à la place de saint Athanase par les Ariens, vers février ou avril 356. Le saint évêque venait d'en être violemment chassé par le duc Syrien (sous le règne de Constance). Ce fut une assemblée d'évêques qui se tint à Antioche, qui procéda à cette ordination irrégulière. Les principaux d'entre les évêques qui s'y trouvaient étaient Narcisse de Cilicie, Théodore de Thrace, Eugène de Nicée, Patrophile de Scythople, et Ménophante d'Ephèse. Ce George qu'on donnait pour successeur comme plus digne à

saint Athanase, était Cappadocien, homme de mœurs corrompues et méprisable sous tous rapports, il mena longtemps le métier de parasite. Il se fût volontiers donné corps et âme pour un diner. Il fut ensuite employé à Constantinople dans les finances de l'état. Il y avait une place extrêmement minime. Il était receveur de la ferme du salé que mangeaient les soldats. S'il eût exercé avec probité ces fonctions, on n'aurait aucune raison de lui reprocher d'avoir passé par cet emploi si mince. C'est l'homme qui honore l'état, non pas l'état qui honore l'homme. Les apôtres furent choisis dans les rangs les moins élevés de la société. Mais dans son emploi George fut prévaricateur : il vola les deniers du trésor, et mérita les noms de voleur et de banqueroutier, que saint Athanase lui applique dans plusieurs passages de ses écrits. Ainsi les mauvaises mœurs, le vol, voilà les taches et les crimes qui salissent et flétrissent la vie de George avant sa promotion. Nous sommes étonné qu'après avoir accumulé contre sa mémoire des reproches si bien fondés, un écrivain catholique et de valeur, Tillemont, ait pu écrire le passage suivant en parlant de George : « Etant à peu près par le défaut de sa naissance, par le mélange de son extraction, ce que sont les mulets parmi les bêtes. » Est-il possible d'écrire quelque chose de plus naïvement stupide ? on dirait le langage d'un hobereau sot et vaniteux. George ne possédait aucune instruction. Il était incapable de tenir une conversation savante sur quelque point que ce fût. Athanase dit qu'il n'était pas plus chrétien que païen. Seulement il avait pris le premier titre, parce que cela était plus avantageux à l'époque à laquelle il vivait. La raison qui engagea les ariens à le choisir, fut qu'ils le savaient excessivement cruel et violent. C'était l'homme qu'il leur fallait. Sans doute ce furent ces qualités éminentes, qui lui valurent de la part de Constance les louanges les plus exagérées. Ce prince l'appelait un homme au-dessus de tout éloge, le révérendissime George, docteur parfait et maître très-habile, le guide le plus assuré dans le chemin du ciel. Qu'aurait-il été possible de dire de plus s'il se fût agi d'un apôtre, d'un docteur vieilli dans la sainteté et dans la pratique la plus accomplie du ministère ? Aussitôt son entrée dans Alexandrie, George se montra digne des espérances que les ariens avaient fondées sur lui. Il fit prendre les vierges vouées au Seigneur et les fit publiquement trainer en prison. On vit des évêques garrottés par des soldats et menés par eux dans les mêmes prisons, au milieu des outrages de la populace. Les prêtres catholiques furent arrêtés. Leurs parents eux-mêmes eurent le même sort. On pilla les maisons des catholiques. On mit les scellés sur leurs logis, sur leurs propriétés. Sous prétexte de chercher Athanase, ce monstre féroce et sanguinaire dévastait les maisons, ravageait les jardins; il violait l'asile de la mort; il faisait ouvrir les tombeaux et y commettait toutes sortes d'outrages envers les restes sa-

crés des catholiques. La désolation était au comble : tout ce qu'il y avait d'honnête dans Alexandrie était en butte à la rage de ce forcené ; on fuyait de toutes parts : les uns se retiraient dans les déserts ; les autres, sans expérience des flots et des dangers de la mer, confiaient leur salut à une pauvre barque, préférant les incertitudes et les périls d'un tel voyage aux atrocités que leur réservait le bourreau des Alexandrins. Quand on voyait de loin apparaître dans les rues, sur les places, George ou quelqu'un des siens, on fuyait, on se cachait. La terreur faisait la solitude autour de ces enragés. Sébastien, duc d'Égypte, et successeur de Syrien, aidait toutes les cruautés, les exactions, les tyrannies de l'évêque intrus. Le préfet Cataphrone, le comte Héraclé, le receveur général Faustin, agissaient de même. Ils firent de nombreuses victimes, entre autres saint Eutyché et plusieurs qui souffrirent avec lui. (*Voyez son article.*) Le 2 juin de la même année, les catholiques s'étant rassemblés hors de la ville près du cimetière pour y célébrer les saints mystères, George requit Sébastien qui, avec trois mille hommes de différentes armes, vint se précipiter sur ce peuple fidèle, et en fit un grand massacre. Un manichéen, l'un des ministres de George, fit allumer un grand feu, et ayant réuni autour un certain nombre de vierges et de laïques qu'on venait d'arrêter, voulut, en les menaçant de les y jeter, les contraindre à admettre la foi d'Arius. Ses efforts ayant été inutiles, il fit mettre ces saintes filles entièrement nues, et les fit battre si cruellement, que longtemps après leurs visages portaient les marques des coups qu'elles avaient reçus. Par un raffinement singulier de cruauté, il avait ordonné qu'on les frappât avec des branches d'arbres garnies de longues épines : ces épines leur entraient dans la chair et s'y brisaient. Beaucoup de ces saintes vierges moururent soit entre les mains des bourreaux, soit quelques jours après. Quarante hommes partagèrent le sort de ces vierges. Les ariens refusèrent de laisser enterrer ceux qui moururent. Les corps furent jetés çà et là dans la campagne pour y devenir la pâture des chiens errants et des bêtes sauvages. Ceux qui survécurent furent exilés dans la grande Oasis. C'était un espace de terrain végétal où poussaient des arbres et de l'herbe autour d'une source, et perdu dans les sables brûlants du grand désert, comme un îlot au milieu des mers. Là se retiraient aussi les bêtes féroces : c'était comme une halte où le boa, les tigres et les lions s'arrêtaient en traversant ces solitudes ; et pourtant on préférait un tel exil à la ville que George épouvantait par ses cruautés. Plus tard d'autres vierges furent encore mises à mort par les ariens, au milieu des plus cruels supplices. Tout ce qui se commettait avait lieu, disait-on, par ordre de Constance. George croyait par ses cruautés devenir maître de toute la ville, mais il ne réussit qu'à se rendre un objet d'horreur. Personne ne voulait communiquer avec lui.

Dans son palais épiscopal, hormis ses satellites et les auteurs de ses crimes, il ne voyait personne. Chacun fuyait avec effroi l'autre de la bête féroce. Il ne se borna pas à exercer ses fureurs dans la ville d'Alexandrie : il était par le fait métropolitain d'Égypte ; toute cette province fidèle ressentit la tempête. Il obtint un ordre de Constance qui commandait que tous les évêques fussent chassés de leurs églises et de leurs provinces, et que les ariens eussent à pourvoir à leur remplacement. Près de quatre-vingt-dix évêques furent enveloppés dans cette effroyable persécution. Chassés de leurs sièges, ils furent conduits comme des criminels en exil. On les envoya dans les lieux les plus déserts et les plus éloignés. Beaucoup furent accablés de mauvais traitements, quelques-uns jusqu'à en mourir. Les prêtres et tous les ministres de l'Église furent enveloppés dans cette persécution. Parmi les évêques bannis, les plus célèbres furent Draconce, évêque d'Hermapolis, Adelphe d'Onuphis et Philon (son siège n'est pas marqué). Il fut envoyé à Babylone, sur le Nil dans la seconde Augustamnique. A la place de ces saints évêques, pour la plupart blanchis dans l'épiscopal, on mit des jeunes gens ignorants et débauchés : qu'ils fussent tarés de crimes, entachés de vices, peu importait, une seule condition couvrait tout : ils étaient dignes, s'ils étaient ariens et disposés à persécuter les catholiques. C'est par ces hommes décorés du titre d'évêques et instruments dévoués de la rage des ariens, que le peuple d'Égypte subit une des plus cruelles persécutions qu'il eût jamais endurées. Celle de Dioclétien était sanglante, terrible ; elle n'était ni aussi tyrannique, ni aussi odieuse. Il n'y a rien de terrible comme des persécutions de parti : elles ressemblent aux guerres civiles. L'étranger de croyance ou de patrie peut faire une guerre cruelle et acharnée, jamais elle ne sera atroce comme celle que se feront des frères dissidents ou des concitoyens. George était le chef et le directeur général de toute cette persécution, de toutes les cruautés qui se commettaient en Égypte. Cet homme abominable persécuta non-seulement les catholiques, mais encore les païens ; il vola non-seulement les ennemis de l'arianisme, mais tout le monde, mais le pays, mais l'état. En général ces hommes de parti, nous l'avons toujours vu, dans l'antiquité comme de nos jours, sont des voleurs, mettant un faux semblant de religion, de patriotisme, de sentiment humanitaire, au service de leur ambition, de leur cupidité, de leurs convoitises de toutes sortes. Il s'empara du salpêtre, des marais de papyrus et de junc, des salines. Il imagina d'enlever au public le droit de faire enterrer les morts. Il faisait faire des cercueils et les vendait. Quand il avait trop de cercueils, il savait pourvoir à leur emploi. Enfin la haine contre cet abominable tyran monta si haut, que le peuple révolté, mû par une indignation suprême, se porta sur son palais, et voulut se faire justice par ses mains.

George ne sortit pas sans peine de ce danger; frappé, blessé, il parvint à se sauver et vint vers l'empereur. Les partisans d'Athanase reprirent les églises, mais bientôt, sur l'ordre de Constance, les généraux qui commandaient en Egypte les en chassèrent et les rendirent aux ariens. Beaucoup de ceux qui avaient pris part à ce mouvement furent mis à la question et ensuite condamnés à mort. George entra, après quelques mois d'absence, plus furieux que jamais. Avec lui dans Alexandrie rentrèrent l'épouvante et la plus grande désolation. Jusqu'à la mort de Constance, George continua d'opprimer Alexandrie, ainsi que durant les premiers mois du règne de Julien; mais ce prince ayant fait trancher la tête à Artémée, duc d'Egypte, les païens que George avait tyrannisés tout autant que les chrétiens organisèrent une sédition, s'emparèrent de l'évêque intrus, et durant quelque temps le tinrent en prison; mais bientôt ils l'en tirèrent, le traînèrent par les rues avec des crocs qui lui tenaient les jambes écartées, et l'ayant placé sur un chameau, le promenèrent un jour durant par la ville. Enfin on le jeta au feu avec des os de chiens, et on dispersa ses cendres. Ainsi finit cet homme abominable, à l'égard duquel Dieu permit que la justice des hommes précédât sa propre justice.

GEORGE (saint), diacre, reçut la couronne du martyr à Cordoue, en Espagne, du temps de la persécution que les Arabes firent souffrir aux chrétiens. Il eut, pour compagnons de son triomphe, les saints Félix, Aurèle, et les saintes Natalie et Liliose. L'Eglise fait leur fête collective le 27 juillet.

GEORGES (saint), inscrit au Martyrologe à la date du 20 octobre, est honoré comme martyr par l'Eglise avec sainte Aurèle. L'histoire nous laisse ignorer les circonstances de leurs combats.

GEORGES LIMNOTE (saint), moine et martyr, donna sa vie pour la défense de la vérité catholique. Ce saint homme ayant repris l'empereur Léon de ce qu'il brisait les images et brûlait les reliques des saints, il eut par son ordre les mains coupées et la tête brûlée, et alla triomphant au ciel avec l'honneur du martyr. L'Eglise fait sa fête le 24 août.

GEORGIS (TECLA), vice-roi du Tigré, en Abyssinie, s'était converti à la foi catholique quelque temps après que Mélec Segued, Négous de ce pays, y eût fait venir le patriarche Mendez, et plusieurs autres missionnaires jésuites. Georgis s'était converti plutôt pour plaire au Négous, dont il avait épousé la fille, que par conviction. Malheureusement Mélec Segued avait cru que les prédications des missionnaires devaient être aidées par la violence du pouvoir, et il avait décrété que tout le monde, en Abyssinie, eût à embrasser la foi catholique romaine. On peut voir les réflexions que nous avons faites à cet égard, dans l'article **ABYSSINIE**. La fille du Négous, épouse de Georgis, menait une conduite fort légère: son mari, comme il le devait, l'en reprit avec beaucoup

de sévérité. Elle se réfugia à la cour de son père, qui eut la faiblesse de l'accueillir en la couvrant de sa protection. Georgis se plaignit et demanda au souverain qu'il cessât de donner à sa fille un abri sous le manteau de sa puissance, qu'il permit qu'on la jugeât, pour que l'on pût voir si elle était coupable ou innocente. Ces plaintes et ces demandes ne furent point reçues comme la justice commandait qu'elles le fussent: le Négous refusa absolument ce que Georgis lui demandait. Ce malheureux époux tomba dans une grande tristesse; peu à peu, à ce sentiment se mêla le désir de la vengeance: il profita du mécontentement qui existait partout dans le pays contre les exigences religieuses de Mélec Segued; il abjura publiquement, et fit appel à tous ceux qui, comme lui, n'avaient accepté qu'à regret et en quelque sorte par contrainte la foi catholique. Tous ceux qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se soulever crurent l'avoir trouvée et s'unirent à Georgis. On résolut le massacre de tous les missionnaires: prévenus à temps, ils purent échapper; alors la fureur de Georgis se tourna contre son confesseur, qui se nommait Jacques, et qui avait été élevé dans le séminaire de Frémone; il se le fit amener enchaîné au milieu de son camp, et lui porta le premier coup. Aussitôt l'homme de Dieu tomba percé de mille glaives. Tous ceux des conjurés qui ne purent pas le frapper encore vivant, virent tremper dans son sang la pointe de leurs épées, en jurant qu'ils ne les déposeraient que lorsqu'ils auraient complètement détruit la foi catholique dans le pays, chassé ou exterminé ceux qui venaient l'y prêcher. Georgis fit brûler ensuite tous les objets de piété qu'on put découvrir: crucifix, médailles, reliquaires. Le Négous vit bien qu'il fallait employer la force pour triompher d'une telle révolte. Il déclara Técla Georgis déchu de son gouvernement et de tous ses titres, et nomma, pour le remplacer, un catholique zélé nommé Kéba Christos, qui vint, à la tête d'une nombreuse armée, pour prendre possession du Tigré. Les armes du Négous restèrent triomphantes après une lutte acharnée. Técla Georgis, après la bataille, se cacha dans une caverne, où les vainqueurs ne tardèrent pas à le venir prendre. Conduit au camp, il fut condamné à être pendu. Ce fut ainsi qu'il expia le crime d'avoir tué le bienheureux Jacques. Il est rare que le sang innocent ne retombe pas dès ici-bas sur la tête de ceux qui l'ont versé. (Voy. **ABYSSINIE** et **JACQUES**.)

GÉRARD (saint), évêque de Chonad, en Hongrie, martyr, naquit à Venise vers le commencement du XI^e siècle. Après avoir passé plusieurs années dans un monastère, il demanda à ses supérieurs la permission d'aller visiter le saint sépulchre à Jérusalem. Il eut occasion de connaître le roi saint Etienne en traversant la Hongrie. Celui-ci le détermina à ne pas continuer son voyage, et à l'aider dans la conversion des Hongrois. Notre saint se bâtit un petit ermitage à Béel, dans un désert portant ce nom, au diocèse de Ves-

prin. Il y passa sept années dans la pratique des macérations et des plus grandes austérités. Saint Etienne était en guerre à cette époque. Quand la paix fut conclue, il tira notre saint de sa solitude, et lui fit prêcher l'Évangile. Bientôt après Gérard fut élevé sur le siège épiscopal de Chonad ou Choznad. Son diocèse, qui était barbare encore et plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie, connut bientôt Jésus-Christ par les soins continuels qu'il leur donnait : ses fatigues étaient excessives, ses exemples aidaient beaucoup à ses prédications. Il était humble, modeste, passait une partie des nuits en prières, et avait une affection particulière pour les pauvres. Cependant saint Etienne étant venu à mourir, son neveu Pierre lui succéda, et signala son règne par ses cruautés et la persécution qu'il fit souffrir à Gérard. Les Hongrois, mécontents, rappellèrent trois seigneurs fugitifs, Endré, Béla et Léventé, frères de la famille de saint Etienne. Mais quand ils furent arrivés, ils leur demandèrent opiniâtrément la permission de vivre en païens, suivant leurs anciennes coutumes, de tuer les évêques et les clercs, d'abattre les églises, de renoncer au christianisme et d'adorer les idoles. Endré et Léventé, car Béla n'était pas encore revenu, furent obligés de céder à la volonté du peuple, qui ne permettait de combattre contre le roi Pierre qu'à ces conditions. Un nommé Vatha fut le premier qui professa le paganisme, se rasant la tête, à la réserve de trois flocons de cheveux qu'il laissait pendre. Par ses exhortations, tout le peuple commença à sacrifier au démon et à manger de la chair de cheval. Ils tuaient les chrétiens, tant clercs que laïques, et brûlèrent plusieurs églises. Enfin ils se révoltèrent ouvertement contre le roi Pierre; ils firent mourir honteusement tous les Allemands et les Latins qu'il avait répandus dans la Hongrie pour divers emplois, et envoyèrent dénoncer à Pierre que l'on ferait mourir les évêques avec leur clergé et ceux qui le avaient les dîmes; que l'on rétablirait le paganisme, et que la mémoire de Pierre périrait à jamais. Ensuite Endré et Léventé s'avancèrent avec leurs troupes jusqu'à Pesth, sur le Danube. Quatre évêques, notre saint, Beztrit, Buldi, et Bénéthá l'ayant appris, sortirent d'Albe pour aller au-devant d'eux et les recevoir avec honneur. Etant arrivés à un lieu nommé Giol, ils entendirent la messe, que Gérard célébra; mais auparavant il leur dit: Sachez, mes frères, que nous souffrirons aujourd'hui le martyre, excepté l'évêque Bénéthá. Il communia tous les assistants, puis ils se rendirent à Pesth, où Vatha et plusieurs païens avec lui les environnèrent, jetant sur eux quantité de pierres. L'évêque Gérard, qui était sur son chariot, n'en fut point blessé, et ne se défendait qu'en leur donnant sa bénédiction, et faisant continuellement sur eux le signe de la croix. Les païens renversèrent le chariot, et continuaient de lapider l'évêque tombé par terre. Il s'écria à haute voix: « Seigneur Jésus-Christ, ne leur im-

putez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. » Enfin on lui perça le corps d'un coup de lance dont il mourut. On tua aussi les deux évêques Beztrit et Buldi avec un grand nombre de chrétiens. Mais le duc Endré étant survécu, délivra de la mort l'évêque Bénéthá; ainsi fut accomplie la prophétie de Gérard, que l'Église honore comme martyr le jour de sa mort, le vingt-quatrième de septembre. Le roi Pierre fut pris et aveuglé, et mourut de douleur peu de jours après. Le duc Endré ou André fut couronné roi à Albe-Royale la même année 1047, par trois évêques qui restaient après ce massacre des chrétiens. Alors il ordonna à tous les Hongrois, sous peine de la vie, de quitter le paganisme, de revenir à la religion chrétienne, et de vivre en tout suivant la loi que leur avait donnée le roi saint Etienne. Heureusement Léventé mourut dans le même temps; car s'il avait vécu davantage, et fût devenu roi, on ne doute pas qu'il n'ait soutenu le paganisme. Le roi André fit bâtir un monastère en l'honneur de saint Agnan, en un lieu nommé Typhon, et depuis son règne la Hongrie demeura chrétienne.

GÉRAULT, prêtre, directeur des dames de Sainte-Elisabeth, fut une des victimes immolées aux Carmes, le 2 septembre 1792, pendant les horreurs de la révolution française. A l'arrivée des brigands, il ne se laissa point déranger par leurs cris, et continua son bréviaire. Il fut renversé d'un coup de sabre, et percé de piques.

GERBERN (saint), martyr, prêtre anglais, partit de son pays avec sainte Dympe, fille d'un prince Anglo-Saxon, qui fuyait, parce que sa virginité courait des dangers auxquels elle voulait la soustraire. D'abord ils se fixèrent à Anvers, puis bientôt après à Gheel, dans le Brabant. Ceux qui avaient voulu attenter à la pudeur de la sainte les y découvrirent et massacrèrent non-seulement la jeune vierge, qui refusait de se livrer à leurs infâmes désirs, mais encore le saint prêtre Gerbern, qui l'avait accompagnée, et dont le Martyrologe marque la fête avec la sienne, le 15 de mai. Leur martyre eut lieu dans le viii^e siècle.

GÉRÉON (saint), martyr, eut le glorieux privilège de donner son sang pour la défense de la vraie foi. Il fut martyrisé, durant la persécution de Maximin, avec trois cent dix-huit autres, dont malheureusement les glorieux noms ne sont point parvenus jusqu'à la postérité. Ils périrent par le glaive. L'Église fait leur sainte et immortelle mémoire le 10 octobre.

GERMAIN (saint), compagnon des saints martyrs Papius, Pérégrin, Pompée, Hésychius, Saturnius et Lucien, mourut pour la foi à Durazzo, sous l'empire de Trajan. Il n'existe ni pour lui, ni pour les saints que nous venons de nommer, de documents positifs et détaillés. Le Martyrologe romain met sa fête au 7 juillet.

GERMAIN (saint), souffrit le martyre à Césarée, en Cappadoce, sous le règne de l'empereur Dèce, avec les saints Césaire, Théophile et Vi-

tal. On n'a pas de détails sur leurs combats. L'Eglise célèbre leur mémoire le 3 novembre.

GERMAIN (saint), martyr, fut décapité à Césarée, en Palestine, sous Galère Maximien, avec saint Antonin et ses compagnons, parce qu'ils accusaient d'impiété le président Firmilien, et le reprenaient de ce qu'il sacrifiait aux idoles. Ils eurent pour compagne de leur martyre sainte Ennathas, vierge, qui fut meurtrie de coups et brûlée ensuite. L'Eglise catholique honore la mémoire de ces glorieux martyrs le 13 novembre.

GERMAIN (saint), souffrit le martyre à Ossuna, en Espagne, durant la persécution de l'impie Dioclétien, et sous Viateur, un de ses lieutenants. Il eut pour compagnon de ses souffrances saint Servand. Après les fouets, la prison, la faim, la soif et les fatigues d'un très-long voyage qu'on leur fit faire chargés de chaînes, ayant eu enfin la tête tranchée, ils achevèrent le cours de leur martyre. Germain fut enterré à Mérida, Servand à Séville. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 23 octobre.

GERMAIN (saint), patriarche de Constantinople et confesseur, était fils du patrice Justinien. Tout jeune encore, il fut considéré comme un des principaux ornements de l'Eglise de Constantinople. Il fut d'abord nommé évêque de Cyzique, et il montra dans ce poste beaucoup de sagesse et de vertus. En 715, il fut nommé patriarche de Constantinople; dans cette éminente position, il eut à défendre la foi contre les monothélites et les iconoclastes; il le fit avec une générosité toute épiscopale. En 727, Léon l'Iconoclaste ayant défendu le culte des images, Germain lui résista très-courageusement, et dit que le culte des images ayant toujours été admis dans l'Eglise, il était prêt à mourir pour le défendre. Il écrivit à ce sujet à différents évêques (*Voy. ICONOCLASTES*). Il eut une discussion très-vive avec l'empereur, dans laquelle il lui parla avec toute la franchise et toute l'autorité qui conviennent à un évêque; mais la rage de Léon ne fit qu'augmenter; il se prétendait apte à prononcer dans les choses de la foi, et déclara idolâtres tous ceux qui, avant lui, avaient adoré les images. En 730, il fit tenir un concile, dans lequel il porta décret contre les images. Il voulut forcer Germain d'y souscrire; mais le saint vieillard refusa courageusement, aimant mieux renoncer à sa dignité. L'empereur, pour le chasser, envoya au palais patriarcal des soldats qui le frappèrent à coups de poings. Il se retira à Plutanie, pour y suivre les voies de la vie monastique, après avoir tenu le siège de Constantinople quatorze ans, cinq mois et trois jours. Il finit saintement sa vie dans cette retraite. L'Eglise honore sa mémoire le 12 mai.

GERMAIN (saint), martyr, souffrit pour Jésus-Christ, à Rome, avec les saints Saturnin, Néopole et Célestin. Ils endurèrent de cruels tourments, ensuite on les jeta dans un cachot, où ils rendirent leur âme à Dieu. L'Eglise honore ces saints le 2 mai.

GERMAINE (sainte), souffrit le martyre

pour la foi, en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cai et les saintes Pie et Tertulle. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

GERMAN (saint), que l'Eglise honore le 21 février, naquit à Trèves. Son père était sénateur et fort riche. Modoald, évêque de cette ville, prit un soin tout particulier de son éducation. Dès qu'il eut atteint l'âge auquel il pouvait disposer de ses biens, il les distribua aux pauvres et vint vivre sous la direction de saint Arnoul de Metz. Ce saint ermite habitait Remiremont, en Lorraine. Il avait été évêque et ministre d'Etat sous Dagobert; mais il avait quitté les grandeurs pour vivre tout en Dieu. Bientôt German, qui sous un tel maître se perfectionnait de plus en plus, et goûtait combien est doux le service du Seigneur, décida son frère Numérien à faire comme lui, à quitter le monde pour se consacrer à Dieu. Ils se retirèrent dans un monastère que saint Romaric venait de fonder sur une montagne des Vosges: ce monastère était formé de deux maisons, une grande pour les femmes, une petite pour les hommes. German pratiquait les plus grandes austérités: il était humble et recherchait toutes les occasions de se mortifier. Au bout de quelque temps, il se retira dans le monastère de Luxeu, qui avait pour abbé saint Walbert. Le duc Godon, l'un des plus puissants seigneurs d'Alsace, ayant fondé un monastère à Granfel, s'adressa à l'abbé Walbert, pour qu'il y envoyât des religieux. Celui-ci, connaissant tout le mérite de German, le mit à la tête de cette nouvelle fondation, avec inspection sur les deux couvents de Saint-Ursits et de Saint-Paul Zuvert. Quand le duc Godon fut mort, le duc Boniface, qui lui succéda, tint une conduite toute différente de la sienne. Il était dur, emporté, violent et rapace. C'était un type parfait de ces brigands féodaux ne vivant que de pillage et de déprédations. Chaque jour voyait se renouveler quelques violences contre les moines et les pauvres qui habitaient sur ses terres. Le saint duquel nous écrivons la vie souffrait très-patiemment les attaques qui avaient pour objet lui ou ses moines; mais il ne pouvait souffrir les vexations dont les pauvres étaient sans cesse accablés. Un jour que Boniface pillait et ravageait les terres de ses malheureux vassaux, German se rendit vers lui pour lui faire des remontrances et pour lui demander d'épargner tous ces malheureux. Le duc feignit de se laisser toucher; mais, après le départ du saint, il envoya à sa poursuite des soldats qui le tuèrent à coups de lance, avec Randoald ou Raudant, l'un de ses moines qui l'avait accompagné. Cet événement eut lieu en 666. Leurs reliques furent transportées à Granfel et placées dans une chaise qui demeura exposée à la vénération des fidèles, jusqu'à ce que les protestants vinsent la détruire, comme ils firent de tant d'autres.

GERMANIQUE (saint), fut martyrisé à

Smyrne durant la persécution de Marc-Antonin et Commode. C'était un jeune homme à la fleur de l'âge; par le secours de la grâce, ayant surmonté la crainte que pouvait lui causer la faiblesse de la chair, il attaqua hardiment la bête qui, suivant la sentence du juge, devait le dévorer; il en reçut tant de coups de dents et de si cruelles morsures, qu'il trouva la mort au Cirque. L'Église fait sa mémoire le 19 janvier.

GÉRONCE (saint), souffrit le martyr pour la foi, en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Église fait leur fête le 19 janvier.

GERVAIS (saint), martyr, eut pour compagnon de son martyre saint Protas. Ils furent les premiers dans Milan à verser leur sang pour la foi. Cette circonstance, que note saint Ambroise (Ep. 54), prouve que ce fut durant la persécution de Néron. Ils furent tous deux décapités. Saint Ambroise dit positivement que leurs corps furent trouvés intacts, la tête séparée du tronc. Tous les monuments de l'Église grecque concordent avec lui sur ce point. Leurs corps furent trouvés par saint Ambroise, devant les barreaux qui environnaient les tombeaux de saint Nabor et de saint Félix: ils furent transférés dans la basilique Ambrosienne. L'Église fait leur fête le 19 juin.

L'Église du monastère de Favianes, près de Vienne en Autriche, possède des reliques de saint Gervais et de saint Protas, qui furent données à saint Séverin. Antioche et Fondi avaient de ces reliques; toute la France en possédait, notamment la ville de Tours. Rome et Paris ont des églises sous l'invocation de ces deux saints. Ils sont patrons des cathédrales de Soissons, de Séz, de Lectoure; ils l'étaient jadis de celle du Mans.

GÉTULE ou **ZORIQUE** (saint), mari de sainte Symphorose, et beau-frère de saint Amance, était tribun dans les troupes de l'empereur Adrien. Il était fort riche et demeurait à Tivoli (aujourd'hui Campagne de Rome); il quitta ses richesses pour Jésus-Christ, disent ses Actes. Peut-être veut-on dire qu'il faisait beaucoup d'aumônes, car ses Actes ajoutent qu'il logeait et nourrissait beaucoup de chrétiens. Adrien envoya Céréal pour le prendre; cet envoyé, qui est nommé *vicaire*, fut converti par saint Gétule et par son beau-frère Amance, et vint se faire baptiser à Rome par le pape Sixte. Quelque temps après, Gétule fut pris par un nommé Licinius, avec Amance, Céréal et un nommé Primitif. Après avoir été fouettés et diversement tourmentés, ils restèrent vingt-sept jours en prison, et n'ayant pas voulu consentir à sacrifier, ils furent tous décapités. Cette exécution se fit à 5 lieues de Rome, sur le bord du Tibre. La fête de ces saints martyrs se célèbre le 10 juin.

GHEEL, village situé dans l'ancien Brabant. Sainte Dympe, fille d'un prince anglo-saxon, ayant quitté son pays, parce que sa virginité n'y était pas en sûreté, vint s'y fixer avec le saint prêtre Gerbern, qui veillait

sur elle. Elle y fut découverte par ceux qui la poursuivaient, et comme elle refusait de répondre à leur brutale passion, ils la massacrèrent avec saint Gerbern. Ce village possède encore les reliques de la sainte.

GIL (François), natif de Tortose, en Catalogne, se consacra à Dieu dans le couvent des Dominicains de Barcelone. A 22 ans, il demanda la permission d'aller prêcher les idolâtres dans les Indes Orientales. On voulut l'éprouver, pour lui donner le temps de s'affermir. On le fit professeur, maître des novices à Barcelone; enfin, l'an 1729, il partit avec 23 autres religieux, pour les missions d'Orient. Il aborda à Manille en 1730. Envoyé dans la province de Pan-Pan-Ga, il y apprit en fort peu de temps la langue, assez bien pour y accomplir son ministère. Il y resta deux ans. Il fut ensuite nommé assistant du Provincial et secrétaire de la province du Saint-Rosaire: mais il souffrait dans cet emploi qui l'éloignait du combat. Voyant son vif désir, on lui permit d'aller dans le Tonquin, où il arriva le 28 août 1733. La persécution y était sanglante. Il s'y occupa à cultiver environ quarante chrétientés ou églises que les Dominicains avaient fondées dans le Tonquin méridional. Étudier la langue du pays durant le jour, instruire les fidèles, leur administrer les sacrements la nuit, parcourir le pays au milieu d'idolâtres acharnés contre les chrétiens, tel était le rôle qu'il avait à remplir. Il se fixa à Luc-Thuy, où il y avait des chrétiens fervents. A quelques journées de là demeurait un bonze nommé Thaytinh, cupide, superstitieux, ennemi déclaré du christianisme. Furieux de voir les progrès qu'il faisait au détriment du paganisme, il cherchait tous les moyens de l'exterminer. Les lois, qui ne lui permettaient pas d'attaquer les simples fidèles, l'autorisaient à s'emparer des missionnaires et à les déferer au tribunal royal. Insinuant que le P. Gil était à Luc-Thuy, il y vint, dans la nuit du 3 août 1737, avec beaucoup d'idolâtres que lui et son fils dirigeaient. Gil disait la messe. Le bonze investit la chapelle de toutes parts; le ministre de Jésus-Christ est instruit du danger en descendant de l'autel. Il ne voulait pas que les chrétiens fissent résistance; il ouvrit lui-même la porte, se livra et fut entraîné dans une barque. On emmena avec lui deux femmes et un homme qu'on prenait pour les propriétaires du lieu. Le P. Gil fut très-affecté de les avoir pour compagnons: «ils n'ont contrevenu en rien, dit-il, aux lois du pays; ils ne m'ont pas logé.» Sur ses instances, qui étaient justes, le bonze les renvoya. En le faisant, il demanda au missionnaire s'il n'avait pas peur. «Non, répondit celui-ci, je ne crains rien pour moi; mon Dieu peut m'arracher de vos mains s'il le veut: s'il veut être glorifié par mes souffrances et par ma mort, très-volontiers, je lui offre ma vie. Je ne craindrais qu'une chose: c'est que ma détention fût préjudiciable aux fidèles qui me sont confiés; mais je sais que le Seigneur n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui.»

Les chrétiens offrirent de l'argent au bonze pour la liberté du missionnaire. Cet homme reçut l'argent et garda le prisonnier. Les chrétiens se plaignirent au gouverneur qui envoya pour arrêter le bonze et enlever le missionnaire. Il voulait le mettre en liberté. Le bonze prit la fuite et vint au tribunal royal, racontant les faits à sa manière, et dénonçant à la fois les chrétiens et le gouverneur. La détention du P. Gil étant ainsi devenue officielle, le gouverneur n'osa plus mettre ses bonnes intentions à exécution. Il fit conduire le confesseur à Ketcho accusant à son tour le bonze d'être un fauteur de chrétiens, puisque le missionnaire avait été pris chez lui, et qu'il était notoire qu'il avait reçu des présents de la part des chrétiens de Luc-Thuy. Tous ces incidents embrouillèrent la procédure, la rendirent fort longue, et furent cause que le P. Gil dut confesser le nom de Jésus-Christ devant neuf ou dix tribunaux. Il vint dans la capitale après dix jours de marche, consumé par la fièvre et accablé de mauvais traitements. « Dieu, disait-il, m'a envoyé la fièvre pour m'éprouver; car du reste, il m'a laissé le cœur plein de joie au milieu de tout ce que j'ai souffert. » A Ketcho, il fut emprisonné et chargé de fers. Le geôlier voyant l'état dans lequel la fièvre et la fatigue l'avaient mis, le laissa dans la salle des gardes au lieu de le mettre dans un cachot; mais il y couchait sur la terre nue, et n'avait pour nourriture qu'un peu de riz qu'une femme chrétienne lui apportait tous les jours; encore le partageait-il avec les autres prisonniers. (On sait qu'au Tonquin, comme en Cochinchine, le gouvernement ne pourvoit à aucun des besoins des prisonniers; ils sont obligés de faire tous les frais nécessaires, et, quand ils ont quelque chose, on leur fait payer le loyer de la prison.) Bientôt, on le fit sortir de cette prison pour le mettre dans une autre avec un redoublement inouï de rigueurs, car on lui ôta ses habits, et on lui mit de nouvelles chaînes qu'il porta jusqu'à son martyre. Dieu eut pitié de lui; sa maladie guérit spontanément, à l'instant même où on lui mettait ses nouveaux fers. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que jamais il ne consentit à se plaindre du bonze Thay-tinh, ni à reconnaître sa conduite. Au commencement de novembre 1737, il fut mené au tribunal, au milieu des injures et des railleries de la populace. Les juges, dont plusieurs croyaient à Jésus-Christ, lui parlèrent avec bonté. Le trajet de la prison au tribunal était fort long. Les fers faisaient aux pieds du saint des blessures profondes, et chaque pas qu'il faisait les rendait plus vives. Il fut une fois couché quinze jours sur la terre, sans qu'ils lui permissent de remuer ni de changer de situation.

Deux femmes idolâtres eurent pitié de lui; elles obtinrent à force d'argent la permission de le prendre le jour chez elles pour lui donner les soins que son état réclamait. Plus tard, on les autorisa à le garder nuit et jour sous caution, à condition qu'il se

présenterait à toute réquisition. Dans cet asile, il recevait les visites d'un prêtre; il put lui-même convertir beaucoup d'idolâtres. Ses deux hôtessees furent les premières à embrasser la foi. L'une d'elles avait été guérie miraculeusement par lui avant sa conversion. Elle mourut peu après dans de grands sentiments de piété. L'autre, qui vécut encore plusieurs années, confessa généreusement la foi de Jésus-Christ.

Après plusieurs interrogatoires, intervint un arrêt qui condamnait le P. Gil à mort, et le bonze et son fils à garder les éléments comme coupables d'avoir eu chez eux le missionnaire pendant 10 jours. Le saint croyant le moment de sa mort venu, en ressentit une grande joie. Mais il comptait sans les usages du pays. D'ordinaire, l'exécution des condamnés n'a lieu que dans le dernier mois de l'année, et quand il arrive, pour une cause ou pour l'autre, qu'on y surseoit, cette exécution est toujours rejetée d'une année et quelquefois de plusieurs. C'est ce qui eut lieu pour le missionnaire: la raison en fut que le bonze appela de la sentence qui le condamnait, et comme elle était commune au saint, cet appel fut suspensif de son exécution. L'année d'après il se trouva que tout le mois destiné aux supplices fut employé à des réjouissances publiques, pendant lesquelles il était défendu de mettre à mort personne. Plus tard, des guerres civiles, le choléra, d'autres calamités publiques occasionnèrent de nouveaux retards. Le saint homme en accusait son indignité. « Ce bien que je souhaitais, disait-il, m'est refusé pour mes péchés, pour mon ingratitude envers Dieu. Je l'avais sans doute attendu avec trop de présomption.

En 1738, il écrivit une lettre à Louis Nêz, évêque de Léomanie; il s'y réjouit de ce que les habitants de Luc-Thuy n'ont point été maltraités à son sujet; de ce qu'on leur a restitué l'argent qu'ils avaient donné au bonze et de ce que le bonze lui-même, d'abord condamné à vie à la garde des éléphants, avait vu sa peine réduite à 6 années. Il ajoutait: *Ego autem capite damnatus sum. Utinam Deus mihi concedat ad hanc gloriam pertinere!*

En juillet 1739, il comparut devant un nouveau tribunal ainsi que le bonze Thay-Tinh. Celui-ci, pour démentir fausse l'accusation portée contre lui, demanda qu'on apportât des images trouvées en possession du P. Gil afin de les fouler aux pieds et de prouver par là qu'il n'avait rien de commun ni avec lui ni avec sa religion. On mit par terre un crucifix et quelques autres images; on ordonna au missionnaire de les fouler aux pieds. « Je ne le ferai jamais, » dit-il, et s'agenouillant, il baisa respectueusement le crucifix. Il fit la même chose pour l'image de la sainte Vierge. Le juge lui ayant demandé où il croyait aller après sa mort, « j'espère, répondit-il, aller au ciel jouir du bonheur que Jésus-Christ promet éternellement à ceux qui le servent et qu'il leur a mérité par sa mort. » Il parla aussi sur l'im-

mortalité de l'âme, sur les peines et les récompenses, doctrine qu'il dit avoir été révélée par Dieu même. On lit apporter une massue. Il crut qu'on allait le frapper et s'agenouilla pour recevoir les coups. Mais on lui ordonna d'en frapper le crucifix. Alors saisissant l'instrument, il le jeta avec horreur loin de lui. On le mit entre les mains du bonze qui s'appêta à frapper les saintes images. Mais le missionnaire se jetant à terre, les couvrit de ses mains et dit au bonze : « Frappez maintenant ». « En vérité, dirent les juges, des coups de massue leur feraient grand mal ! » Alors le saint prit occasion de cette raillerie pour expliquer comment les chrétiens entendaient le culte des images, et quelle était la nature du respect qu'ils leur portaient. « Voudriez-vous, dit-il aux juges, fouler aux pieds l'image de votre père, frapper celle du prince? Ce qui vous en empêcherait, ce serait non pas la crainte d'occasionner de la douleur aux images, mais bien de manquer de respect à ceux qu'elles représentent. » La sentence fut confirmée.

Thay-Tinh interjeta encore appel. Le missionnaire comparut de nouveau devant un autre tribunal le 20 septembre 1739. Il en profita pour confesser encore la vérité et la foi. Il dit les motifs qui l'avaient amené au Tonquin; prétendit que personne n'a le droit d'empêcher quelqu'un de prêcher une religion qui vient de Dieu; que les lois qui le défendent sont un abus d'autorité. Le magistrat voulut lui faire dire quels étaient ceux qui l'avaient reçu et qui avaient pratiqué l'hospitalité à son égard. Il répondit d'une manière générale pour ne compromettre personne. Il refusa de signer le procès-verbal de la séance, si on refusait d'y changer deux caractères que le secrétaire y avait introduits, et qui pouvaient, étant fort équivoques, signifier que le missionnaire avait avoué que sa religion est fausse. Le président les fit effacer; après quoi, le missionnaire signa et fut reconduit en prison. En 1740 et 1741, les troubles et les fléaux qui désolèrent le Tonquin empêchaient les autres missionnaires d'y exercer leurs fonctions. Mais lui dans la maison qui lui servait d'asile, célébrait les saints mystères, confessait, baptisait les petits enfants. On obtenait même des magistrats, des geôliers, en les payant, qu'ils permissent au saint d'administrer des malades, des infirmes, tant dans la ville que dans la campagne. Du reste, il y avait plusieurs magistrats qui étaient chrétiens; le sixième frère du roi l'était aussi. Le P. Gil célébra la messe dans son palais le jeudi saint 1742. Quelque temps après, on voulut obtenir sa délivrance en employant auprès du roi plusieurs personnes influentes et notamment sa tante, princesse qui était chrétienne. Le P. Gil n'y consentit qu'à condition que dans la requête on dirait au roi les motifs qui l'avaient amené au Tonquin, ainsi que ceux pour lesquels il avait été condamné. La princesse, croyant bien faire, dit à son neveu que celui pour

qui elle intercédait n'était qu'un négociant venu pour ses affaires; qu'on l'avait arrêté sous prétexte qu'il prêchait la religion chrétienne, mais que le tribunal avait condamné celui qui l'avait arrêté à garder les éléphants. Le roi accorda la grâce, en supposant que les faits fussent vrais. Un eunuque fut chargé de les vérifier. Il eût été très-facile de faire parler l'eunuque comme avait fait la princesse; mais le P. Gil ne voulut pas altérer un mot de la vérité. Il dit pourquoi il était venu au Tonquin, que la liberté qu'on lui rendrait lui serait odieuse s'il lui fallait, pour la conquérir, se dire autre qu'il n'était. Ces aveux rendirent la requête inutile. On le laissa dans les fers, mais il y fut aussi libre qu'auparavant, et continua deux ans encore à utiliser son saint ministère.

En mars 1743, il comparut de nouveau, confessa la foi, malgré les menaces, les mauvais traitements. Le juge voulant qu'il dénonçât quelqu'un, le menaça de la torture en lui disant : « Je vous ferai parler. » « Je souffrirai la torture, lui dit le missionnaire, et je ne parlerai pas. » Bientôt il eut un compagnon de captivité : Mathieu Alonzo, nommé encore Alphonse Lezimiana, natif de Nava Del Re en Espagne, frère prêcheur, était entré au Tonquin en 1732. Obligé de se cacher jusqu'en 1733, il avait à cette époque recommencé ses prédications qui, pendant dix ans, avaient été très-fructueuses. On verra à son titre comment il fut arrêté et comment il devint le compagnon de captivité du P. Gil. Le 30 mai 1744, on les réunit, ils demeurèrent ensemble jour et nuit, utilisant leur ministère autant qu'il était en eux. Bientôt ils conçurent une grande espérance; le grand oncle du roi les fit appeler pour avoir des éclaircissements sur la religion chrétienne. Cette conférence eut lieu le 19 juillet 1744. Malheureusement, elle n'eut pas le résultat qu'on avait espéré. Le prince, après avoir lu quelques fragments d'un livre écrit en Tonquinois, que lui remirent les missionnaires, leur exprima ses doutes. Il convint que la religion de son pays était pleine d'absurdités et de faussetés. Mais il ajouta qu'il comprenait moins encore les dogmes de la religion chrétienne avec ses mystères.

Le Tonquin continuait d'être frappé d'une multitude de fléaux. Pensant qu'il y avait quelque chose de providentiel dans tous ces malheurs publics, le roi donna l'ordre d'étudier de nouveau les procès de tous les détenus, de mettre les innocents en liberté et même d'user d'indulgence envers les coupables. Beaucoup de chrétiens pensèrent que le moment était opportun pour sauver le P. Gil. Ils voulaient présenter un placet, mais, lui, témoigna combien il en serait affligé. « Que penseront les idolâtres, disait-il, quand ils verront ceux qui leur prêchent la patience, le courage dans les tourments, craindre de sceller de leur sang les vérités qu'ils annoncent. » Ses amis n'osèrent plus persister dans leur dessein ni même offrir rançon pour le saint missionnaire. A l'égard

du P. Leziniana, on crut pouvoir agir différemment. Les juges influencés par les démarches qui eurent lieu, modifièrent la sentence qui l'avait condamné à la peine capitale et prononcèrent contre lui la peine d'une détention perpétuelle. La sentence du P. Gil fut maintenue. Quand on présenta au roi ces deux sentences, ne s'expliquant pas pourquoi elles étaient si différentes dans deux causes identiques, il refusa sa signature et renvoya pour un nouvel examen devant le tribunal criminel. Comme les deux sentences étaient distinctes, le bruit se répandit que le P. Gil allait être exécuté, que son compagnon au contraire serait épargné. Le secrétaire du tribunal criminel donna plus d'autorité à ce bruit en disant le 21 janvier 1745 aux chrétiens de la cour, que le P. Gil allait avoir la tête tranchée le lendemain, sans rien ajouter qui concernât le P. Leziniana. On vit alors une étrange chose : tandis que les chrétiens se réjouissaient en pensant qu'au moins un de leurs pasteurs resterait, le P. Gil ne pouvait contenir sa joie. Le P. Leziniana au contraire ne pouvait modérer sa douleur. Celui qui devait mourir, félicité par l'autre, était obligé de le consoler. « Soyez tranquille, lui disait-il, ne pensez pas que nos ennemis se contentent d'une victime. Après m'avoir pris, ils se tourneront vers vous; votre supplice n'est que différé. Je ne mérite pas plus que vous le bonheur qui m'est accordé. Espérez que Dieu ne vous le refusera pas. » De toutes parts on venait témoigner aux confesseurs l'affection qu'on leur portait. Dans l'excès de leur douleur, les chrétiens montraient tout le chagrin qu'ils éprouvaient, au P. Gil, et disaient à l'autre toute la joie qu'ils ressentaient en pensant qu'il allait être sauvé. Sentiments bien naturels et qui pourtant n'étaient pas d'accord avec ce qui se passait dans l'âme des deux saints. Le vicaire apostolique du Tonquin, ne pouvant venir lui-même envoya un de ses serviteurs vers les deux confesseurs pour les saluer de sa part et pour les prier d'être au ciel intéressés auprès de Dieu en faveur de l'Eglise qu'ils avaient évangélisée. Le 21 janvier, le P. Gil, en prenant congé de cet envoyé, lui dit d'annoncer à son maître sa mort pour le lendemain; le soir venu, il assembla ceux qui l'avaient servi et leur dit : « Je ne puis, mes enfants, que suivre le précepte de mon divin maître; prenant son testament pour exemple du mien, je vais le faire; je vous lègue tout ce que j'ai de plus précieux, la même recommandation qu'il fit à ses apôtres : « Aimez-vous les uns les autres; » la charité, ce trésor que je vous laisse est le plus grand bien des hommes ici-bas, et il a le don d'ouvrir les portes du ciel. Aucune vertu n'est plus suivant le cœur de Dieu que celle-là. Je vous en supplie, aidez-moi par la prière dans les combats que je vais avoir à soutenir et recevez mes remerciements pour tous les services que vous m'avez rendus pendant huit années que j'ai été captif. » Voyant les larmes couler autour de

lui et ne pouvant retenir les siennes, le saint confesseur dit un dernier adieu à tout le monde et rentra dans sa chambre pour y passer la nuit en prières aux pieds de celui qui soutient les faibles et double la puissance des forts.

A trois heures du matin, il célébra la messe et entendit celle que dit le P. Leziniana. Au jour, il se rendit à la prison pour faire ses adieux aux prisonniers, pour remercier les geôliers de ce qu'ils avaient été pour lui. Il voulut faire aux pauvres les aumônes qui étaient en son pouvoir; il leur distribua tout ce qu'il possédait au monde, c'est-à-dire, un peu de riz qu'il avait encore pour sa nourriture. Les soldats qui devaient le conduire au supplice, arrivèrent à huit heures; le P. Leziniana ne le quittait pas. Il voulait être témoin de sa mort, ne croyant pas être appelé au même bonheur. Tous deux partirent de la prison entourés et suivis d'une multitude de peuple. Celui qui devait mourir semblait inondé de joie tandis que l'autre était navré de tristesse. Les idolâtres disaient : « Quels sont donc ces Européens si peu semblables au commun des hommes ! Le suprême bien, c'est de vivre, et eux ne demandent qu'à mourir. » Le cortège était arrivé devant la grande porte du palais, quand on vint annoncer au P. Leziniana que le tribunal revenant sur la décision des seconds juges, avait confirmé la sentence des premiers, et qu'il allait mourir avec son compagnon. « Que Dieu soit béni ! dit-il. » Le P. Gil fit donner quelques pièces d'argent qu'il avait aux deux geôliers, gardiens de la prison, qui, suivant l'usage du pays, devaient exécuter la sentence. Quand on fut arrivé au lieu du supplice, les deux Dominicains, la face contre terre, prièrent longtemps; puis mutuellement, ils se donnèrent l'absolution. La foule était recueillie et respectueuse. Chrétiens et idolâtres admiraient le courage des saints martyrs. On raconte qu'une vieille païenne, dans la naïve ferveur de ses croyances, se tenait à genoux devant ses idoles, à quelque distance de là, les suppliant de sauver la vie à ces étrangers, dont la douceur et la résignation lui paraissaient ne pas pouvoir appartenir à des criminels. On les attacha à deux pieux. Les yeux au ciel, ils faisaient à Dieu l'hommage de leur existence. Au signe que fit le magistrat, les bourreaux leur tranchèrent la tête. Aussitôt, les chrétiens, franchissant les barrières, pénétrèrent dans l'enceinte pour y recueillir tout ce qu'ils purent prendre des saintes reliques des deux martyrs. Leurs cheveux, leurs vêtements, tout fut emporté. On prit même la terre qu'avait imprégnée leur sang. Les ministres de la justice à qui les serviteurs des deux saints avaient donné une forte somme d'argent pour qu'ils conservassent les corps des deux martyrs, ne furent pas maîtres de les garder. Les chrétiens s'en emparèrent, les deux têtes furent remises au jésuite Pierre-Xavier, Tonquinois, qui les fit porter le lendemain avec les corps dans le bourg de Luc-Thuy. Spinosa et Pic de Sainte-Croix les ensevelirent le 26 janvier dans la

maison qui leur avait servi de demeure. Peu de temps après, on les transféra dans l'église du lieu avec beaucoup de solennité. Assistèrent à cette translation le P. Ponsgrau, vicaire provincial des dominicains, quelques augustins et le P. Hilaire de Jésus, augustin réformé, évêque de Corée et vicaire apostolique du Tonquin.

GIRONE, ville d'Espagne, est célèbre par le martyre qu'y souffrit saint Félix par l'ordre du président Dacien. Il fut battu et cruellement déchiré avant de rendre l'âme.

GIROZAYÉMON JOACHIM (le bienheureux), fut martyrisé en 1608, au Japon, dans le royaume de Fingo, avec Michel Faciémont et Jean Tingoro, ainsi que Thomas, fils de Faciémont, et Pierre, fils de Tingoro. Le mot *martyrisé* que nous employons ici pourrait paraître impropre, étant appliqué à notre saint, si on ne savait que l'Eglise considère comme martyrs non-seulement ceux qui meurent violemment de la main du bourreau, mais encore ceux qui terminent leurs jours dans les souffrances des cachots ou dans les rigueurs de l'exil. Girozayémon était, ainsi que Faciémont et Tingoro, un des seigneurs les plus puissants du royaume de Fingo. Tous trois étaient directeurs d'une confrérie qu'on avait fondée dans ce royaume sous le nom de la *Miséricorde*. Lorsque le roi de Fingo commença à persécuter les chrétiens, il fit emprisonner nos trois saints. A l'époque de 1608, il y avait près de quatre ans qu'il les tenait en prison. La nourriture y était si mauvaise, la prison était si malsaine, les soins de toutes sortes manquaient tellement aux saints confesseurs, que Girozayémon mourut de misère. A la nouvelle de sa mort, le roi ordonna de décapiter ses deux compagnons, ainsi que leurs enfants. En apprenant cette sentence, tous deux déclarèrent qu'ils en étaient ravis, et que s'ils avaient un souhait à former, c'était celui de voir les bourreaux épuisés sur eux toutes les tortures que leur art pourrait leur suggérer. Le roi, qui craignait que le peuple ne se soulevât, commanda de presser l'exécution. Dès qu'on eut signifié aux saints confesseurs, et l'arrêt qui les condamnait, et l'heure à laquelle ils allaient mourir, on les conduisit la corde au cou hors des murs de Jateuxiro. On envoya deux soldats pour chercher leurs enfants. Le petit Thomas, fils de Faciémont, n'avait que 12 ans, le fils de Tingoro, nommé Pierre, n'en avait que sept. Thomas, ayant appris sa condamnation, courut se revêtir de ses plus beaux habits et vint spontanément au-devant du funèbre cortège. Il sauta au cou de son père, en lui témoignant sa joie d'être associé à son sort. Lorsqu'on fut arrivé au lieu du supplice, les saints confesseurs attendirent quelque temps que l'autre enfant arrivât; mais comme il ne venait pas, ils furent décapités en son absence. L'enfant était chez son grand-père et dormait encore, quand le soldat qui devait l'amener se présenta. L'enfant, sans témoigner aucune crainte, s'habilla, et prenant le soldat par la main, vint avec lui au lieu du supplice. Un peuple immense

le suivait : quand le petit martyr fut arrivé, il se mit à genoux près du corps de son père, et joignant ses mains, il présenta sa tête au bourreau. Comme celui-ci levait le bras, pour le frapper il se fit une immense clameur. Le peuple indigné ne pouvait se contenir; le bourreau de son côté jeta son glaive et s'enfuit; successivement deux autres vinrent et en firent autant. Enfin un esclave coréen se chargea de l'exécution; mais étant inhabile et fortement ému de ce qui se passait autour de lui, il déchargea plusieurs coups de sabre sur la tête et sur les épaules de l'enfant avant de pouvoir lui couper le cou. Le petit martyr se fit hacher ainsi sans pousser un seul cri.

GIVALIUS (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 janvier.

GLABRIÛN (*Man. Acilius*), fut consul en 91 de Jésus-Christ, 10 et 11 de Domitien. Baronius, et après lui Dodwel, mettent ce personnage au nombre des martyrs, préterendant que Domitien le fit mourir pour cause de christianisme. Le passage de Dion sur lequel se fondent ces auteurs (*Dionis Cassii Historiarum* 60, *typis Wecheliani*, an. 1606) a probablement été lu trop légèrement par eux ou mal interprété. Il ne dit pas un mot qui confirme l'opinion qu'ils en tirent. Voici la vérité sur la mort de Glabrien. Domitien, qui était aussi cruel que Néron, avait voulu que Glabrien, étant consul, descendit dans l'arène pour y combattre un lion. Glabrien, loin de s'épouvanter, attendit de pied ferme l'animal féroce et réussit à le tuer. Une si grande adresse jointe à tant de force et de courage, c'était assez pour effrayer Domitien. Il eut peur que Glabrien tournât sa bravoure et sa force contre lui, et ne le tuât. Il l'exila d'abord, sous prétexte de conspiration contre l'Etat, et ensuite le fit mourir. L'Eglise n'a pas partagé l'opinion de Baronius et de Dodwel : elle n'a pas mis Glabrien au nombre des saints.

GLEYO, prêtre du séminaire des Missions-Etrangères, souffrit de la persécution en Chine, en 1777. Le récit de ses souffrances, écrite par lui-même, est une pièce authentique trop belle pour que nous cherchions à la remplacer. « Traîné, dit-il, au tribunal du Lao-yé, la première question qu'il me fit fut celle-ci : Européen! qu'êtes-vous venu faire ici? — Je suis venu, lui dis-je, prêcher la religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le pensez, la secte de Peleu-Kiao; notre religion est connue de l'empereur. Il y a jusque dans sa cour des Européens qui l'enseignent tout comme moi; ils ont dans Pékin des églises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte religion; l'empereur Kang-hi a été sur le point de l'embrasser; il y a des chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, et ceux qui con-

naissent leur doctrine ne l'ont jamais confondue comme vous, seigneur, avec la secte infâme des Pelen-Kiao. » Le Lao-ye me demanda alors de quelle utilité pouvait donc être notre religion. Je lui répondis qu'elle préservait ceux qui l'embrassaient et la pratiquaient de la damnation éternelle, et qu'elle les conduisait au bonheur du ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des idoles : ayant répondu à cette question avec indignation et de manière qu'il n'eût pas un mot à me répliquer, il me dit : « Mais, à l'entendre, la religion est bien nécessaire ? — Oui, lui dis-je, indispensablement nécessaire. — Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de si loin pour prêcher la religion dans cet empire ? — Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu et pour les hommes à cause de Dieu. — As-tu ton père et ta mère ? — Ma mère seule vit encore. — Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister ? Comment regarder comme bonne une religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parents ? — Ma mère, lui répondis-je, n'a pas besoin de mon secours ; elle a été très-contente que je vinsse ici pour faire connaître ma religion. » Alors, prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. Je la lui donnai le mieux qu'il me fut possible, après quoi il ordonna qu'on me reconduisit en prison. Le lendemain, 31 mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avais été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avait eu soin de cacher. Quand il vit les ornements sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la secte des Pelen-Kiao. La chasuble était mon manteau royal ; le devant d'autel, l'ornement de mon trône ; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnaie ; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour et qu'il eut raconté tout cela à mes gens, l'un d'eux, étant venu comme à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça ma mort comme prochaine, et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer avec un bâton aussi de fer, long d'un pied et demi ; attaché par un bout à mon collier et de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains. parce que le Lao-ye, me croyant sorcier, voulait m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise, ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avais conservées jusqu'à ce moment. Le Lao-ye était si entêté à nous faire passer pour des Pelen-Kiao, que, sans plus ample information, il dépêcha un courrier à la ville de Thong-Kin pour avertir le gouverneur de ce qui se passait et demander main-forte contre les Pelen-Kiao qui commençaient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête. Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du gouverneur, il se mit à lire les livres de religion qu'il avait trouvés

parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les commandements de Dieu étaient expliqués assez en détail avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une si belle et si sainte doctrine ; il connut alors sa bêtise et fut forcé d'avouer que notre religion enseignait à faire le bien ; mais il était trop tard. Son accusation devant le mandarin, son supérieur, était déjà faite, et, voyant que l'affaire allait tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouverait pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord Oang-thien-Kio. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du décalogue et l'explication de quelques-uns de ses ornements. Ensuite il fit venir André Yang ; ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise religion, il s'acharna sur cet enfant pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodome. Pour le punir de sa fermeté à le nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçaient le cœur, commença alors à perdre la voix et bientôt toutes ses forces, en sorte que le Lao-ye fut obligé de s'arrêter et de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire, sur mes ornements sacerdotaux, quelques questions auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes disciples. Je lui dis que, tant hommes que femmes, il y en avait environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eût aussi des femmes, à quoi je répondis : « Les femmes aussi bien que les hommes n'ont-elles pas une âme à sauver ? » Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien ; il lui demanda son nom de baptême et pourquoi nous prenions de tels noms. On lui dit que nous étions dans cet usage, pour nous proposer un saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant, André Yang, le visage extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux et ne pouvant presque plus se soutenir, à cause de la torture qu'il venait de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui causait son état, il revint, en me voyant, à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il a par caractère, et, contre l'ordinaire en semblable occasion, le surlendemain, il se trouva rétabli.

« Le 2 juin, le gouverneur d'Yun-Chang arriva et prit connaissance de notre affaire avant l'arrivée des mandarins de Tchou-Kin. Il nous cita devant lui et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvait l'esclandre qu'avait faite le

Lao-ye en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étais, il me demanda si je n'adorais pas les idoles comme les autres : « Non, assurément, lui répondis-je. » L'article sur lequel il insista le plus fut comment j'instruisais les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir : que quand j'étais dans une famille, je m'asseyais, aux heures d'instruction, tout au bout de la salle commune des hôtes ; que les hommes se rangeaient d'un côté et les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison ; que ceux qui croyaient à ma doctrine, embrassaient la religion chrétienne, mais que je n'y forçais jamais ceux qui refusaient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée du Lao-ye, et l'on me renvoya bien vite. Ce prince, qui est beau-père de l'empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, accompagné, selon l'usage, de plusieurs mandarins inférieurs et suivi de neuf cents soldats avec leur colonel et leurs chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de mandarins venus à la fois pour procéder et combattre contre les Pelen-Kiao virent avec joie qu'ils avaient été trompés par l'imprudencé de Lao-ye. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles. Le lendemain, 4 juin, le Toutai-ye ou gouverneur du Tchou-Kin, ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu et seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens, et non des Pelen-Kiao. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-gouverneur. Il interrogea le jeune André Yang et moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long et très-minutieux ; il me demanda si j'étais venu seul Européen en cette province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même temps que j'étais à Canton, il y avait aussi deux autres Européens ; qu'ils allés à Pékin, et que j'étais parti pour venir ici ; cela était exactement vrai, car deux jésuites s'étaient rendus, cette même année, dans la capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le prince dont j'étais sujet savait que j'étais venu ici ; à quoi je répondis que non ; il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma nation qui étaient à Pékin, et celui du royaume où j'avais pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étais Européen. Enfin il me questionna sur le nom et le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi ; il ne répliqua rien et me renvoya en prison. Le lendemain lundi, 5 juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le Toutai-ye, en présence d'un autre

grand mandarin. André Yang reçut cinq soufflets ; Ouang-Thein-Tsio en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres ; Tcheou-Yong-Kouï en reçut aussi dix pour avoir dit qu'il ne savait pas lire, ce qui était très-vrai. Ensuite le Toutai-ye, s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étais venu ici, non pour prêcher ma religion, mais pour chercher à m'enrichir (il voulait par là civiliser mon affaire) ; il ajouta que si je m'obstinais à le nier, il allait me faire trancher la tête. Je m'obstinais cependant, et alors il me fit donner quelques soufflets, disant : « Si ta religion peut quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes mains. » Je lui répondis que notre religion n'était pas établie pour nous procurer un bonheur temporel, mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-dessus il me fit frapper de nouveau, disant en colère : « Le lieu de la félicité céleste n'est-ce pas la Chine ? » Je crus qu'il était inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à Notre-Seigneur qui, sur la croix, ne répondit pas autrement aux blasphèmes qu'on prononçait contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets. Le Toutai-ye, voyant qu'il ne pouvait pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il voulait, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine kia-kouen pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les soldats vinrent autour de moi, et, me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds et commencèrent à la serrer. En même temps, le Toutai-ye criait du haut de la salle : « Dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses ! — Je lui répondis que je ne le faisais pas. — Pourquoi es-tu donc venu ? — Pour prêcher la religion. — Quelle religion ? — La religion chrétienne. » Voyant qu'il ne pouvait pas m'arracher l'aveu qu'il désirait, il se mit à dire aux bourreaux : « Ecrasez-lui les os. » La violence de la douleur me fit évanouir : je ne voyais presque plus ; je n'entendais plus que la voix des bourreaux qui me criaient à pleine tête : « Dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'argent ! » A la fin, j'entrevis le sous-gouverneur qui disait au Toutai-ye : « Monseigneur, cet homme ne reniera point sa religion, il est inutile de le tourmenter davantage. » Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les soldats me prirent par-dessous les bras et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles et un malaise dans tout le corps qui dure assez longtemps. Lorsqu'on m'eut remis en prison, j'éprouvai ces accidents, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allais avoir une bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderait pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi ; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et je me trouvai presque entièrement guéri. L'après-midi,

on nous appela encore pour nous conduire devant le grand mandarin, appelé Tao-ye; il nous fit peu de questions. S'adressant à moi, il me dit que si j'étais venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire serait peu de chose; mais que c'était un crime à moi de dire que j'étais venu pour cause de ma religion. Après cela, adressant la parole aux autres mandarins qui étaient tous présents, il leur dit tout haut: « Cette affaire n'en vaut pas la peine; c'est inutilement qu'on nous a fait venir; vous n'avez qu'à vous en retourner, j'irai moi-même à Tchen-tou arranger toutes choses avec le Tsong-tou. » Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain, 5 juin, il partit pour Tchen-tou, et trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller, accompagné du Toutai-ye de Tchen-Kin. Nous arrivâmes dans cette capitale de la province le 21 du mois de juin.

« En entrant dans la ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures, après quoi on nous mena devant le Toutai-ye de cette capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, et il me fit comparaître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimait pas les persécutions; mais il ne voulait pas m'entendre dire que j'étais Européen, s'entendant que ma figure seule prouvait que j'étais de Canton; c'était pour me suggérer de dire comme lui ce qui aurait mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étais Européen. A la fin, la grande envie que j'avais d'empêcher le progrès d'une telle persécution fit que je répondis qu'en un certain sens je pouvais me dire de Canton, y ayant une demeure; mais cette réponse ne le contenta pas; il insista pour me faire dire que j'étais originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère: « Tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen; » et, là-dessus, il appela ses satellites et me fit donner cinq soufflets. L'état de faiblesse où j'étais me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vite en prison. J'y fus longtemps étendu par terre sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisième fois. Dans tout le chemin, depuis la prison jusqu'à la salle, il avait aposté des gens qui me pressaient à chaque pas de me dire de Canton. Alors, voyant l'envie qu'il avait d'élargir les chrétiens qui avaient été pris à mon occasion, et considérant le danger où il me disait que je les exposais, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvait me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avais une demeure dans le district de la ville Sin-xan; je me trompai de nom, c'était Hian-xan. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette capitale, où j'étais détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma était le vrai séjour de la misère humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, etc.,

etc. Les prisonniers, logés tous ensemble, étaient ordinairement au nombre de plus de soixante, une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre cela, il y régnait une maladie contagieuse qui en faisait mourir un grand nombre; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criaileries, les vexations des geôliers, sans parler des abominations auxquelles se livraient plusieurs de ces malheureux. André Yang y fut malade; son état me causa une vive affliction; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douceur. Il me disait qu'il mourrait content, parce que j'étais auprès de lui. Dieu qui avait d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des chrétiens qui avaient été arrêtés avec moi furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul chrétien, qui n'était point prisonnier pour cause de religion. Il avait eu la faiblesse de désertir pendant la guerre du Yun-nan. Dès qu'il eut appris qui nous étions, il se joignit à nous; j'eus la consolation d'entendre sa confession et de le voir mourir dans les plus grands sentiments de piété. J'entendis encore la confession de Tchang-Kouen, qui mourut aussi, après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune Chinois était fort aimé des païens mêmes, qui le regrettèrent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé; il était trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables! Je penserais volontiers que la Providence nous avait conduits dans cette prison pour l'âme de ce déserteur. Depuis plusieurs années, il avait été privé des secours de la religion et de ses ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte et d'amour pour Dieu. Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom était sur la liste, on me dit que non. Ainsi André Yang, mon jeune écolier, et les trois autres Chinois, furent séparés de moi, et je restai seul chrétien dans celle où j'avais été mis d'abord. Nous y avions été ensemble vingt-un jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des déresses et des peines d'esprit de toutes espèces. J'étais habituellement réduit dans un tel état de faiblesse, que j'avais de la peine à tenir la tête droite et à lever les mains liées de deux menottes fort serrées; j'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairait, et, vraisemblablement, jusqu'à la fin de la persécution. Environ un mois après la séparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André Yang,

depuis son retour à King-tang, où résidaient ses parents, fut encore détenu six mois en prison. Le mandarin de cet endroit, voyant que l'affaire avait été terminée à Tchen-ton, n'osa pas le frapper ; il employa seulement les menaces, et le retint longtemps en prison pour essayer d'ébranler sa constance et de le faire apostasier : cet enfant répondit toujours qu'on lui couperait plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdait son temps à le tourmenter, on le renvoya dans sa famille. Cet enfant avait été dans la prison de Tching-tou la consolation et l'appui des néophytes qui y étaient avec lui. Il leur répétait mes instructions qu'il avait retenues, et les fortifiait sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe ; il en souffrait beaucoup ; il n'y avait à cela ni secours ni remède, et le fer qu'il avait à la jambe irritait l'enture et rendait la plaie plus douloureuse et presque incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernait la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui liait et serrait la jambe malade. Il souffrit dans ce moment, et lorsque le sang reprit sa circulation, de très-grandes douleurs ; mais cela fut court, et sans doute par la protection de Dieu, il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

« Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de Tching-tou, il trouva le moyen de se procurer dix liards ; il les donna au soldat qui m'apportait mon riz, le pria de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres il m'acheta un petit morceau de viande cuite. En me la présentant, il me dit que c'était de la part d'André Yang, en témoignage de son souvenir ; qu'il me saluait avec affection, et qu'il s'en retournait chez ses parents. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à Yuntchang. En chemin je fus atteint de la maladie qui avait fait mourir tant de prisonniers à Tching-tou. Etant arrivé dans la prison de Yun-Chang, je demandai le secours des médecins. Le mandarin me le refusa, en disant que je ferais bien de mourir, puisque j'étais venu chez lui pour lui causer tant de torts et de chagrins. Dieu, qui ne voulait pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri ; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenais plus des époques solaires) arrive une lettre du Tsong-tou qui ordonnait au mandarin d'Yuntchang de me faire déclarer au vrai qui j'étais. En conséquence le mandarin me cita devant lui. Je répondis à sa question que j'étais Européen. — Pourquoi le dire, ajouta-t-il : il t'en coûtera la vie. » Je lui répondis que je ne dirais jamais autrement, et que je

n'avais jamais dit le contraire ; après quoi je fus reconduit en prison. Le 29 de la même lune, le mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du Tsong-tou, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le mandarin envoya dans la prison deux écrivains des causes criminelles, qui me pressèrent en toute manière de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdaient leur temps, et que je ne consentirais jamais à faire un mensonge qui offenserait le Dieu de vérité que j'avais le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avait soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils voulaient. Je dis à cet homme de ne se point mêler de cette affaire ; que mon parti était pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étais un homme inflexible ; qu'il avait beau m'exhorter, que tout était inutile. « Puisqu'il est si entêté, dirent les deux écrivains, le mandarin va l'appeler devant lui, et à force de kiau-kouen et de coups de bâton, il viendra à bout de son entêtement. » C'était le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du carême. Pour me disposer à souffrir les tortures, j'ajoutai à mes prières ordinaires la récitation du rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourments me causait ; à la moitié de mon rosaire, je sentis que je recouvrais la paix ; quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer Notre-Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me semblait qu'il me disait intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jésus. Le jeudi de la semaine de la passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affaiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourrait pas nuire à mon estomac. Le mercredi de la semaine sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étais privé le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir Notre-Seigneur pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter en le priant une paix et une joie que je ne saurais bien exprimer. Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé vint à moi le visage pâle et les yeux mouillés de larmes ; il me dit que le fils du mandarin venait de lui lire la teneur de la seconde lettre du Tsong-tou, dans laquelle il lui ordonnait que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison ; ajoutant qu'il prenait sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le mandarin avait différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvait pas retarder plus longtemps ; et que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvait plus répondre au Tsong-tou qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant

le moment où l'on viendrait m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit et les deux jours suivants dans cette attente. Dans le troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disait intérieurement qu'il ne permettrait pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le mandarin qui m'avait refusé si durement un médecin, et qui paraissait désirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son supérieur. Ce changement doit paraître merveilleux à quiconque connaît la Chine; car, enfin, les mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le Tsong-tou, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa vingt jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son supérieur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé le déconcerta. « Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde? » Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger était passé, ne put s'empêcher de me dire, tout païen qu'il était : « Il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant, et le seul vrai maître, puisqu'il vous protège d'une telle manière. »

« Ce mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Pékin, dans le courant de la douzième lune. Deux chrétiens s'avisèrent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étais dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me ferait donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz et cent cinquante liards par mois. Ce mandarin fut encore déposé l'année suivante, 1771. Le 26 de la sixième lune, arriva un autre mandarin nommé Tchang, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28, il vint visiter la prison et y adorer les idoles. Il appela ensuite les prisonniers pour prendre connaissance de leurs causes. Il m'appela exprès le dernier. Il me demanda si je n'avais pas à mon usage certains instruments de sorcellerie? Je lui répondis que non, et que ma religion détestait et défendait la sorcellerie. Il me demanda si je savais écrire; je lui répondis que je l'ignorais en lettres chinoises. — « Mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. » Je lui obéis en écrivant ces deux mots : *Thien-thou*. Il dit ensuite aux géoliers de me serrer de près; que j'étais un prisonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connaissaient point, que j'étais un homme plus rusé qu'on ne le peut dire, puisque j'étais venu à bout de tromper tant de gens, et d'esquiver tant de mandarins depuis Canton jusqu'ici; qu'il savait ce que c'étaient que les Européens, etc., etc. Après cela, s'adressant à moi, il se mit à me dire : « Cependant, tu es criminel. » A cela je répondis que je n'étais venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose?

— « Pour prêcher la religion chrétienne. » Il ne sut plus que dire, et, après avoir donné quelques ordres sévères contre moi, il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes et presque continuës. Dieu me soutint par des grâces bien marquées et m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets, et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par sa miséricorde; il me fit triompher de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisageais qu'avec frayeur : j'eus pendant un mois de tels éblouissements que j'avais tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état, au milieu des compagnons auxquels j'allais être livré, m'était si amère qu'il me semblait que je n'avais d'autre ressource ni d'autre consolation que de désirer la mort, tant j'avais de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir, étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue. Aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettait intérieurement que je ne perdrais point la vue. Je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez promptement. Enfin, dans les derniers jours de juillet 1772, le mandarin Tchang renouvela la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la pagode, il entra brusquement dans la prison, et, après avoir rendu à l'idole qu'on y honorait son culte superstitieux, il s'assit et cita tous les géoliers devant lui et leur demanda s'il n'y avait personne qui me vint voir et prit soin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le Tsong-tou, en l'envoyant à Yung-Tchang, s'était plaint à lui que les mandarins précédents n'avaient pas su conduire mon affaire comme il fallait; qu'il lui en confiait le soin, et le chargeait, à mon sujet, des ordres les plus sévères; qu'ainsi, ils fissent d'exactes recherches sur cela; que lui, de son côté, en ferait, et que s'il venait à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devaient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coups de kienkouen et de bâton; qu'il reviendrait au premier de la lune suivante, et qu'il voulait, pour ce jour-là, avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connaître combien le danger était grand, il faut remarquer que deux chrétiens, qui m'avaient assisté les années précédentes, étaient demeurés dans la ville où j'étais prisonnier, chez un nommé Kieou; c'était là qu'on mettait l'argent destiné à m'assister, et l'un des

enfants de cette famille venait me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'était plus facile que de découvrir tout cela : je le sentais et j'en avais une inquiétude bien amère. Celui-là seul qui pouvait me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon Père adorable, vint en effet me consoler et me fortifier. Il répandit tout à coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force et de lumière; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi ni mes chers disciples. Le premier jour de la dixième lune, le mandarin vint comme il l'avait promis. Il appela les geôliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avait donnés. Il s'en présenta un qui était des plus rusés qu'il y eût dans le pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du mandarin, et il fut la dupe du geôlier. Cependant le mandarin Tchang, toujours furieux contre moi et contre la religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le père de la famille Kieou et ses deux fils, qui venaient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte; le soir il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un catéchisme qu'il avait à la main. Celui-ci, qui le savait très-bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya; mais en même temps il fit chercher Teheou-Yang par des satellites. On ne le trouva pas chez lui et on amena à sa place son frère Teheou-Yong-Tchang. Pour lors le mandarin fit rappeler le jeune chrétien Kieou. On donna vingt soufflets à Teheou-Yong-Tchang, et on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il voulait absolument son frère. Teheou-Yong-Tchang, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de saint Laurent, et se présenta de lui-même au mandarin. Je regrettais d'être seul épargné, et je désirais de partager leurs souffrances. Dieu, qui voulait m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans une assez grande paix et une douce consolation en lui. Le mandarin me fit bientôt appeler, et, après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole et me demanda si c'était moi qui avais instruit Teheou-Yong-Tchang. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me toraient la mâchoire inférieure et me faisaient cracher le sang ne me fit aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnait, le mandarin ajoutait des malédictions et des injures; puis il me disait : « Pourquoi ne meurs-tu pas? tous les jours j'attends à être délivré de toi; pourquoi ne crèves-tu pas? » Il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne répondais rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux

qui m'avaient frappé me dirent : « Le mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas? » Je répondis qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avais les lèvres si durcies, si enflées que je ne pouvais presque pas articuler. Teheou-Yong-Tchang voyant qu'on ne m'entendrait pas, leur dit que le sens de ma réponse était « que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme. » Ce qui était mieux pour l'élégance de la phrase. Alors le mandarin ajouta : « N'as-tu pas pris une corde pour te pendre? » (il voulait me suggérer de me détruire moi-même, et tâcher de me désespérer)? Je répondis que je n'y avais pas pensé. « Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. » Tout de suite les soklats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entre eux commença à me frapper à coups de bambous sur le milieu des cuisses nues. Le mandarin avait ordonné de frapper trente coups; après qu'on m'en eut donné vingt, je sentis que j'allais m'évanouir. Dans ce moment Dieu changea le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesu contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le mandarin me dit qu'il m'appellerait encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. Teheou-Yong-Tchang reçut vingt soufflets, et les deux autres chrétiens seize coups de bambous, et ils furent élargis.

« Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un malaise si considérable, qu'il me semblait que je ne pourrais pas supporter plusieurs tortures de cette espèce sans mourir. Je m'y préparai par la prière, et afin de moins sentir mon mal et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur dans la présence de mon bon et divin Maître pour lui recommander ce que je regardais comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissements, il remplit mon cœur de force et de courage, et il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le mandarin ne me ferait pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu à peu mes douleurs diminuèrent, mon visage désenfla, il ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de quinze jours je me trouvai guéri. Aux vexations du mandarin contre moi j'ajouterais encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevaient une certaine mesure de riz et quelques pièces d'argent pour leur nourriture; cela allait à me faire mourir de faim, Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui était nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes semblaient s'adoucir, Dieu m'éprouva et me fit souffrir des peines d'autant plus amères qu'elles étaient intérieures. Le mandarin fut envoyé à King-Tchoan pour la

guerre ; il n'en revint qu'au mois d'octobre 1773 ; son séjour ne fut que de quatorze jours au bout desquels il repartit pour Tehen-tou où il resta jusqu'à l'année suivante. L'idée de son retour et de sa cruauté m'occupait tristement et me faisait craindre pour ceux qui m'assistaient, et particulièrement pour cette pauvre famille Kieou. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent pas inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le mandarin les laissa tranquilles, malgré le désir qu'il montrait toujours de me tourmenter. Combien de fois, en effet, ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphèmes et des ordres cruels ! Mais quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle ; je l'ai souvent éprouvé, et quand il n'y avait rien à souffrir, il me laissait le sentiment de mes misères et de ma faiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venait que de lui.

« Au bout de trois mois, le mandarin repartit encore pour Tehen-tou d'où il ne revint que le 7 du mois de novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 février 1776, il me cita devant lui et il appela les geôliers. Le plus ancien se présenta, il lui demanda ce que faisait pour moi la famille Kieou. Ce vieillard répondit qu'il n'était question de rien, sinon que j'acceptais quelquefois un peu de vin de cette famille. Le mandarin demanda si c'était quelqu'un de la famille qui me l'apportait. Le geôlier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures si l'on pouvait le convaincre de contrevention aux ordres qu'on lui avait donnés. Cette réponse persuada le mandarin. Quand le geôlier eut été renvoyé, le mandarin s'adressa à moi et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés sans rien répondre. Voyant que je ne disais rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, et après m'avoir dit que j'avais l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avais pas sur moi quelques poignards. Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole ; mais il continua de parler contre moi, assurant que j'étais un criminel digne de la mort, qu'il voulait m'assommer ; ce qu'il répéta plusieurs fois en y ajoutant beaucoup de blasphèmes contre ma religion. Cela ne suffisant pas au mandarin, il ordonna brusquement aux geôliers de lui apporter tout ce que je pouvais avoir à mon usage pour en faire l'inspection ; il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avaient point à se plaindre de moi ; ils répondirent que non, et le mandarin ne sachant plus que dire se mit, en élevant la voix et en me nommant par mon nom, à faire des criailleries et à me traiter de fan. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écoutaient jamais et qu'ils ne croiaient point à ce que je pourrais leur dire de ma religion ; ce que ces gens perdus de crimes et de toutes sortes d'exès n'entendent point de peine à lui promettre. Tant de menaces et de précautions contre moi me

désolèrent, je l'avoue, et me firent penser que je n'avais plus rien à attendre qu'un abandon général et nécessaire de tout le monde. Je voyais les dangers et les obstacles humains, je m'offusquais de tout cela et je ne faisais pas attention que ces tristes et amères réflexions affaiblissaient en moi la foi et l'espérance. Mon bon ange que j'invoquais souvent m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressants et intérieurs ; je rougis de ma faiblesse, j'en demandai pardon à Dieu et je me trouvais alors tout différent de ce que j'étais un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin maître, se ramifièrent et se fortifièrent. Vers la fin du mois d'octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteau. Ils disaient entre eux (ce qui, humainement parlant, était bien vrai) que, pour m'avoir tué, ils ne seraient pas réputés coupables d'un nouveau crime ; qu'ils en recevraient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du ciel, lui recommandant sans cesse ma cause et lui abandonnant ma défense. Cependant, n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le mandarin, dans l'espérance qu'il me ferait assommer, comme il m'en avait tant de fois menacé. Le 11 octobre, le mandarin vint dans la prison ; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venait voir. Ils répondirent encore que non. L'occasion était belle de m'accuser : chose admirable ! personne ne le fit. Le mandarin renouvela ensuite aux geôliers ses ordres contre moi, et leur dit que si je m'échappais, il y allait pour lui de sa dignité et pour eux de la vie ou au moins de l'exil ; il n'a jamais cessé de me croire sorcier. La persécution domestique que je croyais éteinte se ralluma et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser ; il le fit et dit (ce qui était très-faux) que je lui cherchais querelle sur ce qu'il ne payait pas ses dettes. Dieu changea le cœur du mandarin, car il lui répondit : « que peut-être n'entendait-il pas bien ce que je lui disais. » Après quoi, il demanda si je faisais des prières dans la maison ? Mon accusateur répondit que oui, mais que c'était dans une langue étrangère. »

Ici, nous interrompons le récit du vénérable confesseur pour donner sur son compte les documents qui sont à notre connaissance, bien que nous n'ayons pas l'intention de faire sa biographie complète. Quelque temps après, M. Gleyo fut délivré ; il le dut à l'influence du P. d'Atrocha, ex-jésuite portugais. Dès qu'il fut en liberté, il se sentit désireux d'aller porter le flambeau de la foi aux ex-

trémities de la Chine, chez des peuples qui ne l'avaient pas encore reçu. En 1785, il était dans la province de Kouï-Tcheou où il faillit être pris avec M. Devaut. Plus tard, il entreprit le voyage des Lolo, mais comme il ne parait pas y avoir été persécuté, nous nous arrêterons ici. (*Lett. édif.*, vol. III, p. 213.)

GLYCÈRE (saint), prêtre et martyr, souffrit à Nicomédie. Après divers tourments, ayant été, durant la persécution de Dioclétien, jeté dans le feu, il y accomplit son courageux martyre. L'Eglise fait sa fête le 21 décembre.

GLYCÈRE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour sa foi et le nom de Jésus-Christ à Milan. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document concernant ce saint combattant. L'Eglise fait sa fête le 20 septembre.

GLYCÉRIE (sainte), fut couronnée comme martyre dans la première année du règne de Marc-Aurèle, à Héraclée de Thrace, sous le gouverneur Sabinus, le 13^e jour du mois de mai. Les Actes que nous trouvons d'elle dans Bollandus ne méritent pas qu'on y ait grande confiance. Les Grecs honorent sainte Glycérie comme vierge. Ses Actes ne lui donnent pas cette qualité, et le Martyrologe romain ne la mentionne pas. L'Eglise fait sa fête le 13 mai, jour anniversaire de sa mort.

GOBAIN (saint), vulgairement saint GOMIN, naquit en Irlande. Sa vertu, son savoir, son excellente piété, firent qu'on l'éleva au sacerdoce. Le désir de se consacrer encore davantage au service du Seigneur, le fit passer en France, quelque temps après saint Fursy. Après avoir résidé quelque temps à Corbény, puis ensuite à Laon, il se retira dans la grande forêt qui était sur les bords de l'Oise. Entre La Fère et Prémontré, à deux lieues de la rivière; il se bâtit une cellule, puis bientôt après, avec le secours des habitants, il y fonda une église qu'il plaça sous l'invocation de saint Pierre. Ce fut Clotaire III, qui l'aimait et l'honorait beaucoup, qui lui en donna l'emplacement. C'était dans ce lieu que le saint servait le Seigneur, dans la pratique du jeûne et de la prière, quand il fut tué en haine du christianisme, dont il faisait profession, par des barbares venus d'Allemagne et qui ravageaient le pays : ils lui coupèrent la tête. Le lieu de son martyre, anciennement nommé le *Mont de l'Ermitage*, se nomme aujourd'hui *Saint-Gobain*. On y garde encore son chef dans l'église de cette localité. La fête de saint Gobain a lieu le 20 janvier. *Voy. MONT DE L'ERMITAGE.*

GODESCALC ou **GOthescalc** (saint), prince Vandale d'Occident et martyr, avait fait faire de grands progrès au christianisme chez les Slaves qui habitaient au delà de l'Elbe, dans la partie septentrionale de la Saxe. Il en avait converti une grande partie; mais, en 1065, il fut tué par les païens qu'il voulait encore convertir. Il souffrit le martyre le 7 juin, dans la ville nommée alors Léontia, et depuis Lenzin ou Lertz. Avec lui souffrit le prêtre Ippon, qui fut tué sur

l'autel; et plusieurs autres, tant laïques que clercs, souffrirent divers supplices pour Jésus-Christ. Le moine Ansuér et plusieurs autres furent lapidés à Racisbourg le 15 juillet; et, comme Ansuér craignait que le courage ne manquât à ses compagnons, il demanda aux païens de les lapider avant lui, et, s'étant mis à genoux, pria pour ses persécuteurs.

On gardait cependant à Meklembourg Jean, évêque écossais, qui était venu en Saxe huit ans auparavant, en 1057, et y avait été reçu humainement par l'archevêque Adalbert. Ce prélat l'envoya peu après chez les Slaves, près le prince Gothescalc; et, dans le séjour qu'il y fit, il baptisa plusieurs milliers de païens. L'évêque Jean, qui était un vénérable vieillard, fut premièrement frappé à coups de bâton, puis mené par dérision dans toutes les villes des Slaves; et, comme il demeurait ferme à confesser Jésus-Christ, on lui coupa les pieds et les mains, et enfin la tête. On jeta son corps dans la rue, les païens portèrent sa tête au bout d'une pique en signe de victoire, et l'immolèrent à leur dieu Rédigast. Cela se passa le 10 novembre, à Rêthre, métropole des Slaves.

La veuve du prince Gothescalc, fille du roi de Danemark, ayant été trouvée à Meklembourg avec d'autres femmes, fut longtemps battue toute nue. Les païens ravagèrent par le fer et par le feu toute la province de Hambourg, ruinèrent la ville de fond en comble, et tronquèrent les croix, en dérision du Sauveur. Ils détruisirent de même Slesvic, ville très-riche et très-peuplée. On disait que l'auteur de cette persécution était Plusson, qui avait épousé la sœur de Gothescalc, et qui, étant retourné chez lui, fut aussi tué. Enfin les Slaves, par une conspiration générale, retournèrent au paganisme, et tuèrent tous ceux qui demeurèrent chrétiens. C'est la troisième apostasie de cette nation, car elle fut convertie à la foi, premièrement par Charlemagne, ensuite par Othon, la troisième fois par Gothescalc. (*Fleury*, vol. IV, p. 204.)

L'Eglise fait la fête de saint Godescalc et de ses compagnons le 7 juin.

GOËS (le bienheureux **GASPARD**), de la compagnie de Jésus, naquit en Portugal. Il faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil à la suite du B. Azevedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques*, qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires, celui que montait notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et, à San-Iago, on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire qu'ils y frêtèrent les transporta aux Açores le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos, avec le P. François Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient devancés. L'amiral

voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire, et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut bord commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui s'était trouvé à l'abordage du *Saint-Jacques*. Le combat ne fut pas long et les calvinistes s'emparèrent du navire catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer le 13 septembre; François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage; il fut massacré; Gaspard Goës subit le même sort. Les autres compagnons de son martyre furent le P. Michel, Aragonais, de Tarragone; François Paul, Portugais; Jean Alvare, Portugais; Pierre Fernand, Portugais; Alfonse Fernandès, Portugais; Alfonse-André Pais, Portugais; un autre Pierre Diaz, Portugais; Jacques Carvalho, Portugais; Fernand Alvare, Portugais. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 293; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

GOMEZ (le bienheureux AMBROISE), de l'ordre de Saint-Dominique, fut martyrisé pour la foi dans les missions du Darien. Dans le courant du mois d'octobre 1725, il fut percé de flèches par les idolâtres, en haine de la foi qu'il leur prêchait.

GONZALVE DE TAPIA (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, naquit à Léon, d'une famille noble. Après avoir professé la philosophie et la théologie, il fut envoyé prêcher l'Évangile chez les Tarasques, peuple de la province de Méchoacan; de là il pénétra dans la province de Topia, située dans la Nouvelle-Biscaye. En 1591, il partit avec le P. Martin Perez pour la province de Cinaloa, située à trois cents lieues de Mexico. A la voix de notre bienheureux, plus de deux mille idolâtres embrassèrent la foi. Il visitait souvent les fidèles de Déboropa, où il s'était construit une pauvre hutte, et s'efforçait de ramener à la religion un vieillard nommé Nacabeba, qui scandalisait les fidèles par ses dérèglements. Un jour que Gonzalve disait son chapelet, retiré dans sa cahane, ce malheureux vieillard entre et feint de lui vouloir baiser la main; au même instant un des complices lui assène un coup de massue sur la tête. Etourdi, chancelant, il veut sortir; mais d'autres conjurés, qui gardaient la porte, se précipitent sur lui et lui coupent la tête et le bras droit. Les meurtriers essayèrent en vain de les brûler pour les manger; alors ils profanèrent les ornements sacrés, et burent dans son crâne. La plupart furent tués dans des rencontres avec les Espagnols. Pour Nacabeba, il fut pris avec un de ses neveux: tous deux périrent en détestant leur crime. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 491.)

GONZALÈS (le bienheureux ANDRÉ), Portugais, de Viana, de la compagnie de Jésus, faisait partie des saints missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. Leur navire fut pris, le 15 juillet

1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

GONZALÈS (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, fut envoyé de Frémone à Dembra pour y prêcher l'Évangile. Il avait prédit qu'il n'y arriverait pas, et des voleurs en effet l'assassinèrent dans les bois le 22 mai 1574.

GONZALÈS (le bienheureux NICOLAS), dominicain, reçut la palme du martyre en 1725, dans la mission du Cochabamba, avec ses deux compagnons Michel Pantigoso et Jean Davila.

GORDE, *Gordius* (saint), martyr à Césarée de Cappadoce, sa ville natale, servait comme centurion dans les armées impériales; aussitôt que Dioclétien eut publié ses édits, il se retira dans le désert. Quelques années après, poussé par l'ardent désir de verser son sang pour Jésus-Christ, il quitta sa solitude et vint à Césarée, comme le peuple était assemblé au cirque, pour y célébrer la fête du dieu Mars. Gorde avait la barbe et les cheveux longs et en désordre. Ses vêtements étaient en lambeaux. Tout son extérieur annonçait que depuis longtemps il n'avait point été mêlé au commerce des hommes. Ces particularités furent cause qu'on le remarqua. Il fut arrêté et conduit au gouverneur: là, ayant avoué qu'il était chrétien, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Au prononcé de la sentence, il fit le signe de la croix et reçut avec joie le coup mortel. L'Église honore sa mémoire le 3 janvier.

Nous donnons ici complètement la belle homélie de saint Basile sur ce saint martyr, homélie qui a été, par Ruinart et par la plupart des auteurs, considérée comme Actes authentiques du saint.

« Mes chers frères, ceux qui ont pris plaisir à étudier la police des abeilles ont remarqué qu'elles ne sortent jamais de leurs ruches que leur roi ne soit à leur tête. Permettez-moi de vous demander, lorsque je vous vois accourir en foule en ces lieux sacrés, et vous approcher des tombeaux des martyrs, comme pour y amasser de quoi composer un miel céleste, permettez-moi, dis-je, de vous demander où est votre roi; sous quelle conduite tant d'essaims nombreux se sont-ils formés? D'où vient cette ardeur empressée? Quelle heureuse influence change ainsi les jours tristes et sombres de l'hiver en des jours clairs et sereins, et tels que le printemps les donne? Ne serait-ce point le saint martyr que nous honorons aujourd'hui? c'est lui sans doute, c'est lui qui vous fait sortir de vos maisons; c'est pour venir lui rendre vos devoirs au lieu même où il a combattu, que vous quittez la ville pour ce faubourg. Je vous l'avouerai, je ne me sens pas un moindre désir que vous de célébrer cette fête, j'en oublie mes infirmités, et je suis prêt à joindre ma voix à vos vœux. Courage donc, ma voix, efforcez-vous autant que la langueur où mon corps

se trouve vous le permettra, efforcez-vous de publier les grandes actions du saint qui nous assemble ; le discours n'en peut être que très-édifiant et très-agréable à tout mon auditoire. Car enfin, si nous honorons la mémoire des saints, si nous faisons leur éloge au jour de leur fête, nous travaillons moins pour leur gloire que pour notre utilité. Ils n'ont pas besoin de nos louanges, et nous avons besoin de leur exemple ; leurs vertus nous servent de modèle, et l'histoire de leur vie nous apprend comment nous devons régler la nôtre. Car, de même que le feu produit naturellement la lumière, et qu'un parfum exquis répand de lui-même son odeur partout, de même le seul récit des actions des saints produit ces deux effets dans les esprits, il les éclaire et il les réjouit. Au reste ce récit doit être fidèle, exact et uniquement renfermé dans la vérité des faits. Lorsqu'un peintre fait une copie, il est rare qu'il atteigne son original, il ne rendra jamais grâces pour grâces, ni beautés pour beautés ; il s'éloignera même toujours un peu de la ressemblance du sujet. De même il est à craindre que ne faisant que copier la Vie des saints sur quelques mémoires peu certains qui nous en restent, nous n'altérions un peu la vérité. Nous tâcherons d'éviter cet inconvénient, et en faisant le panégyrique de saint Gordius, nous n'avancerons rien que nous ne trouvions bien autorisé dans son histoire.

« Ce bienheureux martyr était de Césarée en Cappadoce, et nous avons le bonheur d'avoir avec lui une même patrie. On ne doit donc pas s'étonner si nous sentons pour lui une estime et une affection toute particulières ; nous le regardons comme le plus grand ornement de notre ville. Car, comme on attribue au terroir la bonté des fruits qui y croissent, de même Gordius, ayant pris naissance dans ces murs, et étant monté depuis au plus haut point d'élevation où un homme puisse arriver, il fait réfléchir sur sa patrie l'éclat dont il brille dans le ciel ; et pour la nourriture qu'elle lui a donnée, il lui rend une gloire incomparable. Il y a des fruits qu'on nous apporte de dehors qui sont bons ; ils sont agréables à manger, ils rafraîchissent, ils nourrissent ; mais ceux que nous avons vus croître dans nos jardins que nous avons cultivés de nos propres mains, nous paraissent bien d'un autre goût ; nous les trouvons infiniment meilleurs. Parce que, outre le degré de bonté qu'ils peuvent avoir, ils ont encore pour eux l'avantage de leur naissance ; nous les avons élevés nous-mêmes, ils ont crû dans notre propre fonds, sous nos yeux, parmi nous. Gordius prit le parti de l'épée, et, s'étant mis dans le service, il y eut des emplois considérables ; il commanda même une compagnie d'ordonnance de cent hommes d'armes. Sa valeur, soutenue par une force de corps peu commune, lui acquit une grande réputation dans les troupes. Il servait donc avec beaucoup de gloire, il ne songeait qu'à remplir son devoir, lorsque l'empereur qui régnait pour lors commença

à répandre le poison de sa rage sur le nom chrétien. Il eut l'impiété de vouloir s'élever contre Dieu, et la folle pensée de pouvoir renverser l'Eglise. On n'entendait plus dans toutes les villes, dans les places, dans les carrefours, que la voix des crieurs qui publiaient l'édit du tyran, par lequel il était défendu, sous peine de la vie, d'adorer Jésus-Christ. Les idoles étaient partout exposées à l'adoration, ou plutôt à la superstition publique. Des dieux de pierre et de bois disputaient des honneurs divins avec le vrai Dieu. Tout était en confusion dans Césarée, et la nouveauté de la chose jetait le trouble et la surprise dans les esprits. On pillait les maisons des chrétiens ; les gens de bien voyaient enlever tout ce qu'ils avaient ; les bourreaux se saisissaient des fidèles et les déchiraient impitoyablement ; des femmes de condition étaient traînées par les rues ; la jeunesse ne trouvait aucune compassion dans ces âmes barbares, ni la vieillesse de respect ; l'innocence souffrait les peines dues au crime. Les prisons étaient pleines, et les logis des personnes de qualité étaient abandonnés : les forêts et les solitudes se peuplaient de ceux que la persécution chassait de la ville ; c'est ainsi que le crime d'adorer Jésus-Christ était puni. Le fils livrait son père, le père accusait son fils, le frère se rendait le délateur de son frère, l'esclave insolent traînait son maître devant les juges. Le démon avait répandu dans les cœurs des ténèbres si épaisses, qu'on ne se connaissait plus. Les églises étaient profanées et dépouillées de leurs ornements ; on renversait les autels, on ne faisait plus d'oblations, on ne voyait plus fumer l'encens et les parfums devant le Seigneur, on ne pouvait plus offrir le divin sacrifice : une tristesse profonde s'était emparée des âmes, et on gardait un silence qui avait je ne sais quoi de funeste. Les prêtres avaient pris la fuite, tout le clergé était dans la crainte, chacun était menacé d'une mort prochaine, et l'Eglise semblait l'être d'une désolation générale. L'enfer seul était dans la joie, les démons tressaillaient d'allégresse. L'odeur des sacrifices infectait l'air, et le pavé des temples et des rues était tout couvert du sang impur des victimes.

« Notre centurion voyait tous ces désordres, et en gémissait ; mais il ne se contenta pas d'en gémir, car prévoyant qu'il serait bientôt obligé de se déclarer, il quitta le service, et se bannit volontairement de Césarée. Renonçant donc aux charges, aux dignités, à toute sa fortune, à tout ce qu'il y a de plus engageant dans la vie ; se détachant de tout ce qu'il y a de plus doux dans la société civile, de ses domestiques, de ses proches, de ses amis, de l'usage des plaisirs innocents, en un mot, de tout ce que les autres recherchent avec plus d'ardeur, et désirèrent avec plus d'empressement, il s'enfonça dans un désert, il se cache dans des lieux inconnus aux hommes, aimant mieux vivre avec les bêtes sauvages que parmi des idolâtres. Il suivit en cela l'exemple du prophète Elie,

qui, voyant l'idolâtrie s'établir de jour en jour dans le royaume d'Israël, sous la protection et par les soins de l'impie Sionienne (Jézabel), s'enfuit loin de la cour et du monde, et trouva dans la montagne d'Horeb un asile contre l'impunité et l'injustice. Là, retiré dans le fond d'un antre, il cherchait Dieu, et Dieu se laissa trouver par son prophète. Elie vit Dieu autant qu'il est permis à un mortel de le voir ici-bas. Ce fut ainsi que Gordius, se dérobant au tumulte des villes, aux clameurs du barreau, à l'ambition des grands, au faste qui environne les tribunaux; fuyant le monde, fuyant cette contrée où toute la vie se passe à vendre, à acheter, à se parjurer, à mentir; où les entretiens les plus innocents sont remplis ou d'obscénités, ou de médisances, ou de fades railleries, il fut enfin assez heureux pour voir Dieu, après avoir purifié son âme des souillures que les images restées de tous ces objets impurs pouvaient y avoir laissées. Il le vit, et il apprit dans cet heureux moment des mystères ineffables. Il les apprit, non d'un homme, mais d'un docteur de la vérité, du Saint-Esprit.

« Pensant jour et nuit dans cette paisible retraite au peu de bon qu'il y a à faire sur la vie présente, qui se perd comme l'ombre et s'évanouit comme un songe, il se sentait enflammé de l'amour de cette autre vie qui ne doit jamais finir. Résolu donc de sortir du monde d'une manière éclatante, il ne songea plus qu'à se disposer au combat qu'il méditait; et comme un athlète prudent et avisé, il s'exerçait continuellement par des jeûnes, des veilles, par l'oraison et par la méditation assidue des divins oracles. Lorsqu'il se crut bien préparé, il observa le jour que toute la ville était accourue au cirque pour voir une course de chariots. C'était une fête solennelle parmi les païens, qui se célébrait en l'honneur du dieu Mars, ou plutôt du démon de la guerre. Tout le peuple y était, et il y avait un ordre exprès de l'empereur de s'y trouver, et personne n'avait osé s'en dispenser, juifs, païens, chrétiens. Il y en avait même un grand nombre de ces derniers, de ces chrétiens relâchés dont la vie est si peu conforme aux maximes de l'Évangile; or les voyait assis dans cette assemblée d'impies, attentifs au spectacle, se récriant sur la vitesse des chevaux et sur l'adresse de leurs conducteurs. Tout travail avait cessé; les esclaves, exempts de leurs travaux ordinaires, y arrivaient en foule, et les jeunes enfants quittaient leurs livres et sortaient des écoles pour courir au cirque; les dames de qualité y étaient confondues avec les femmes du peuple; tout était plein, et cette multitude innombrable de spectateurs, tout occupée de ce combat de chariots, gardait un silence qu'elle n'interrompait que pour applaudir aux victorieux. Ce fut dans le plus fort des courses et de l'attention des assistants, que notre héros, descendant le long de la colline contre laquelle le théâtre était appuyé, se montra tout à coup. La crainte du peuple ne le retint point, il ne délibéra pas un moment s'il se livrerait à tant de mains

ennemies; mais animé d'un courage extraordinaire, et passant devant tous ceux qui remolissaient les sièges comme s'il eût côtoyé une suite de rochers ou un rang d'arbres, il s'arrêta au milieu de la lice, vérifiant en sa personne cette parole du Sage : *L'homme de bien est hardi comme un lion* (Prov. xxviii, 1). Que vous dirai-je enfin? Il se sentit tant d'assurance et d'intrépidité, que montant sur les sièges les plus élevés du théâtre, il poussa sa voix de toute sa force (il reste encore aujourd'hui quelques-uns de ceux qui étaient alors présents), et prononça distinctement ces paroles d'Isaïe, citées par saint Paul : *J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas, et je me suis fait voir à ceux qui ne se souciaient pas de me connaître* (Rom. x, 20). Il voulut montrer par ces paroles qu'il venait là de son propre mouvement et qu'il se présentait au combat de lui-même, sans que personne l'y forçât, suivant l'exemple du Sauveur, qui, pouvant à la faveur de la nuit échapper à la recherche de ses ennemis qui ne le connaissaient pas, se remit volontairement entre leurs mains.

« La voix de Gordius attira aussitôt sur lui les regards de tous les assistants, et sa figure extraordinaire les y arrêta. Elle avait quelque chose d'affreux : le long séjour qu'il avait fait dans le désert l'avait rendu semblable à un sauvage; les cheveux hérissés et tout en désordre, la barbe longue et mal peignée, un habit déchiré, le corps sec et noirci par le soleil, une besace sur l'épaule, et un bâton noueux et mal poli à la main, et toutefois à travers tout cela, on ne laissait pas de voir briller je ne sais quel agrément qui résultait de la grâce dont son âme était remplie. Dès qu'on l'eut reconnu, un cri s'éleva de tout le théâtre. D'un côté, les chrétiens faisaient éclater leur joie en voyant leur compagnon d'armes marquer tant de valeur; et d'un autre les païens demandaient sa mort au magistrat qui présidait aux jeux. Tout était rempli de confusion; on ne regardait plus les courses, on n'avait d'attention que pour Gordius : tout le théâtre n'était plus occupé que de lui. Les cochers avaient beau presser leurs chevaux, ils n'excitaient plus la curiosité du spectateur; le bruit même était si grand, que le bruissement des chariots ne s'entendait point : les vents d'automne ne représentent qu'imparfaitement l'horrible fracas que produisaient toutes ces différentes clameurs. Enfin, après qu'un héraut eut fait faire silence, les trompettes s'arrêtèrent, les flûtes et les hautbois se turent, et les autres instruments cessèrent de jouer; le bruit s'apaisa, le seul Gordius parla, et fut écouté.

« Il fut conduit sur-le-champ au gouverneur qui lui parla d'abord avec beaucoup de douceur. Il lui demanda qui il était, d'où il était, et ce qui l'amenait. Le saint lui répondit en peu de mots sur tous ces articles; il lui apprit son pays, le nom de sa famille, le rang qu'il avait tenu dans l'armée, et enfin ce qui lui avait fait quitter le monde, et ce qui l'obligeait à y revenir. Si je reparais aux

yeux des hommes, ajouta-t-il, si je me trouve au milieu des villes, ce n'est que pour avoir la gloire de confesser hautement Jésus-Christ, pour vous apprendre que j'ai pour vos édits le dernier mépris, et pour vous reprocher votre cruauté. J'ai pris l'occasion des courses pour exécuter mon dessein. Ces paroles firent sur l'âme du gouverneur ce que fait une étincelle que le vent porte sur une pile de bois sec : elles y allumèrent une fureur si violente contre le saint, qu'elle ne put s'éteindre que par sa mort. Des bourreaux, s'écria-t-il, des fouets, des plombeaux ; qu'on l'étende sur une roue, qu'on le mette sur le chevalet, qu'on m'apporte tous les instruments propres à tourmenter, qu'on en cherche, qu'on en invente de nouveaux. Qu'on prépare la prison, qu'on dresse des croix, qu'on affine le tranchant des haches, qu'on lâche les bêtes farouches, c'est trop peu pour un homme si exécrationnel que de ne mourir qu'une fois. Je l'avoue, dit Gordius, et j'y perdrais moi-même ; je croirai qu'on me fera tort, si on ne me fait souffrir pour Jésus-Christ toutes sortes de tourments, et si on ne recommence souvent à me tourmenter. Hélas ! que ne peut-on aussi me donner plus d'une fois la mort ! Le gouverneur était naturellement porté à la cruauté ; mais ce qui augmentait encore ce penchant en lui, c'était la nécessité où il croyait être de donner un exemple de sévérité en la personne d'un officier qui avait fait figure dans l'empire ; outre que cette grandeur d'âme que Gordius faisait paraître semblait n'éclater si fort que pour le couvrir d'une plus grande confusion, il la considérait comme une insulte qui lui était faite ; peut-être aussi lui donnait-elle une secrète jalousie. Quoi qu'il en soit, plus il remarquait de fermeté en Gordius, plus il sentait redoubler sa fureur, plus il faisait redoubler les tourments. Le martyr, de son côté, tranquille et rempli d'une sainte confiance, chantait ce verset du Psalmiste : *Le Seigneur est mon appui, je ne craindrai point ce que l'homme peut me faire (Psal. cxvii)* ; ou celui-ci : *Je ne craindrai point les maux, parce que vous êtes avec moi (Ibid., 22)* ; ou d'autres du même prophète, car il possédait très-bien l'Écriture. Il se plaignait ensuite de la longue attente où on le laissait des peines qu'on lui avait promises. Qui vous retient, disait-il, d'où vient que vous demeurez oisifs ? Vous devriez déjà m'avoir déchiré en mille pièces, n'avoir laissé aucun de mes membres sans lui avoir fait scuffrir son tourment particulier ; m'enviez-vous le bonheur qui en doit être la récompense ? Plus vous me ferez souffrir, et plus cette récompense sera grande. C'est une convention faite entre Dieu et ses martyrs ; chaque flétrissure qui paraîtra sur nos corps sera changée au jour de la résurrection en un rayon de lumière ; pour les opprobres, nous recevrons les palmés ; et le séjour que nous aurons fait dans les prisons nous vaudra le séjour du paradis. Oui, parce que vous nous punissez du supplice dû aux scélérats, nous jouirons du bonheur destiné

pour les anges. Vos menaces sont pour moi une semence d'immortalité, et elles me produiront une félicité éternelle.

« Le gouverneur vit bien qu'il n'avancerait rien par cette voie, et que le serviteur de Dieu n'en serait que plus inflexible. Il crut donc pouvoir en venir à bout plus facilement par la douceur et par les flatteries. Si on peut vaincre un homme de cœur, ce n'est qu'en le flattant ; c'est là son faible, il n'y a que les âmes timides qui cèdent aux menaces. Le gouverneur échangea tout d'un coup de langage ; il lui fit les promesses du monde les plus magnifiques dont il devait sur l'heure accomplir une partie, et il engageait sa parole que dans peu de jours il obtiendrait le reste de l'empereur, une des premières charges de l'armée, de grands biens ; en un mot, il l'assura qu'il n'avait qu'à demander, et qu'on lui accorderait toutes ses demandes. Gordius, aussi peu ému des promesses qu'il l'avait été des menaces, se mit à rire ouvertement de la folie du gouverneur, qui s'imaginait qu'il y eût quelque chose sur la terre qui pût le dédommager. Alors cet impie, lâchant la bride à sa colère, tira sa propre épée du fourreau, et commandant que le bourreau se tint prêt, il condamna le saint à la mort. Dès que le peuple qui assistait aux courses l'eut appris, il accourut au tribunal. Et la nouvelle en ayant été bientôt portée dans la ville, ceux qui étaient restés, voulant avoir part au spectacle sanglant qui se préparait et qui devait réjouir les anges et désespérer les démons, sortirent en foule hors des murs, et se rendirent au même endroit. Césarée devint déserte en un moment ; le peuple se répandait autour du tribunal comme un fleuve grossi par les pluies se répand par-dessus ses bords dans les campagnes voisines. Les maisons demeuraient vides, les artisans quittaient leurs boutiques et les marchands leurs magasins, les denrées étaient exposées dans les marchés sans qu'il se trouvât personne pour vendre ou pour acheter, ni même pour les garder, y ayant d'autant plus de sûreté dans la ville, qu'il n'y était resté aucun homme qui pût profiter de l'absence de tous les citoyens. Enfin, ce qui n'était jamais arrivé, les jeunes filles, cédaient au désir de voir, osèrent bien se montrer aux yeux des hommes, et ce qui marque une espèce de fureur en ce peuple, les infirmes et les vieillards, oubliant leur faiblesse et leur âge, se traînaient comme ils purent hors des murs, pour satisfaire leur curiosité.

« Tandis que cette effroyable multitude remplissait à l'envi la place qui doit être arrosée du sang de Gordius, les amis du saint et ses proches l'environnaient ; ils l'embrassaient, ils le mouillaient de leurs larmes, ils le conjurent en des termes les plus pressants de ne pas se perdre ; ils lui représentent la honte du supplice qui va l'ôter du monde à la fleur de son âge, et le priver pour toujours de la vue si douce et si consolante de la lumière. Quelques-uns, qui voyaient bien qu'il serait difficile de le faire changer entièrement de sen-

timent, et qui croyaient peut-être qu'il est permis de feindre, même en matière de religion, pour sauver sa vie, s'efforçaient de lui persuader par des raisons revêtues de fausses couleurs, quoique apparentes, qu'il pouvait renoncer Jésus-Christ de bouche et à l'extérieur, et le reconnaître toujours dans le cœur et en secret; que Dieu regarde moins les paroles que la volonté, et que c'était après tout le seul moyen d'apaiser le gouverneur sans irriter Dieu. Ainsi qu'un rocher résiste à tous les efforts que les vagues font autour de lui, de même le saint demeure ferme et inébranlable à tout ce qu'on peut lui alléguer; et comme l'édifice que l'homme prudent a bâti sur la pierre ne peut être renversé ni par la violence des vents, ni par la chute continuelle des eaux, ni par le cours impétueux d'un torrent: ainsi ni les prières, ni les pleurs, ni les motifs qui semblent être les plus engageants, ne purent ébranler tant soit peu la constance du fidèle Gordius. Ayant, au contraire, remarqué, par une admirable pénétration d'esprit, que le démon s'intriguait beaucoup dans cette affaire, qu'il allait de côté et d'autre, fournissant des paroles à ses parents, leur mettant des larmes dans les yeux, et employant tout ce qu'il y a d'artifice pour les rendre persuasives, le saint martyr, dis-je, comprit qu'il pouvait tirer de ces mêmes larmes un grand avantage pour persuader lui-même ses parents. Il leur dit donc d'abord ces paroles que le Fils de Dieu dit à la mort: Ne me pleurez point, mais pleurez-vous mêmes. Puis il ajouta: Pleurez les ennemis de Dieu, pleurez ces hommes de sang qui mettent toute leur gloire à répandre celui des chrétiens, qui allument partout des feux pour les brûler; mais, aveugles qu'ils sont, ils ne voient pas qu'ils allument en même temps un feu où la colère de Dieu les précipitera pour y être tourmentés durant toute une éternité. Mais non, répondit-il un moment après, ne pleurez plus, et cessez de m'alliger; car je suis prêt à mourir pour mon Dieu, non une fois, mais mille, si cela se pouvait. En adressant particulièrement la parole à ceux qui lui conseillaient de renoncer Jésus-Christ, il leur disait: Je tiens cette langue de la bonté de mon Dieu, comment pourrais-je m'en servir à le renier? Nous croyons de cœur, il est vrai, pour être justifiés; mais nous confessons de bouche pour être sauvés. Quoi! croit-on qu'il n'y a point de salut pour ceux qui portent les armes? Est-ce un prodige qu'un officier dévot? et n'a-t-on jamais vu de centurion servir Dieu? N'en vit-on pas un à la mort du Sauveur? Il était au pied de la croix, et ne doutant plus que celui qui y était attaché ne fût Dieu, après tant de miracles dont il était lui-même témoin, il ne craignit pas de confesser la divinité de Jésus-Christ en présence des Juifs encore tout furieux et tout couverts de son sang adorable.

« Le soldat de Jésus-Christ, ayant ainsi parlé, fit sur lui le signe de la croix, et d'un visage gai, sans changer de couleur, sans

marquer la moindre appréhension, il marcha à la mort d'un pas assuré. On eut dit, en voyant cette joie briller dans ses yeux, qu'il allait se jeter entre les bras des anges, et c'était entre les mains des bourreaux. Il est vrai que ces esprits bienheureux le vinrent prendre dès qu'il fut expiré, et le portèrent dans le ciel, comme ils y avaient autrefois porté Lazare. »

GORDIEN (saint), fut décapité à Rome pour la foi, en 362, du temps de Julien l'Apostat. On ne sait rien de bien précis sur l'histoire de son martyre. L'Eglise fait sa fête, avec celle de saint Epimaque, le 10 mai. Une erreur s'est glissée dans les martyrologes, par suite de la distinction qu'on a faite à tort entre le saint Epimaque honoré le 12 décembre, et celui qui l'est le 10 mai: il s'agit d'un même saint. Saint Epimaque, cité avec saint Gordien au 10 mai, est le même que celui qui souffrit avec saint Alexandre, et qui est cité au 12 décembre dans le même martyrologe. On a mis sa fête avec celle de saint Gordien, parce que ses reliques ayant été apportées à Rome, le corps de saint Gordien fut mis dans le même tombeau. Il s'agit d'un saint fêté deux fois, et non pas de deux saints différents.

GORDIEN (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Nyon. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Valérien et Maigrin. Nous ignorons complètement l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 septembre.

GORGONIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. *Voy. Martyrs de Sébaste.*

GORSKIUS (saint), martyr, à Nicomédie, en l'an de Jésus-Christ 304, fut l'une des victimes que le mensonge infâme de Galère touchant l'incendie de Nicomédie, livra à la cruauté de Dioclétien. Il était sous-chambellan de l'empereur. On l'arrêta avec Dorothee, premier chambellan, et après lui avoir fait souffrir divers supplices, on le condamna à être étranglé. L'Eglise célèbre sa fête le 9 septembre. (Lactance, de *Morte persec.*; Eusèbe, l. viii. *Voy. Suysken, Act. SS.*, t. III Sept., p. 343 et suiv.)

GORSKA (Colombe), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes par le czar Nicolas et le prélat apostat Siemaszko. Elle fut la première qui périt des suites de la flagellation à laquelle on les soumettait souvent. La douleur lui avait fait perdre connaissance, de nouvelles violences la firent revenir à elle. Les persécuteurs lui ordonnèrent alors de reprendre le travail manuel auquel on les assujettissait: elle se traîna jusqu'à la brouette qu'elle devait charger d'immondices, amoncelées dans la cour du couvent qui leur servait de prison, et tomba morte. (*Voy. Article MIECZYSLAWSKA.*)

GORTYNE, ville capitale de la Crète. Cø

fut dans cette ville que, sous l'empire de Dèce, un juge nommé Lucius, qualité président dans les Actes de saint Cyrille, évêque, fit mourir ce saint. D'abord, racontent les Actes, il le fit jeter dans un bûcher; mais le feu ne fit que brûler les cordes qui attachaient l'homme de Dieu. Cyrille sortit sain et sauf du milieu des flammes. Lucius fut tellement émerveillé de ce miracle, qu'il laissa partir Cyrille; mais bientôt après, ayant appris qu'il continuait à prêcher la parole sainte et à convertir les infidèles, il le fit décapiter.

GRACILIEN (saint), martyr à Falère en Toscane, sous le règne et durant la persécution de Claude le Gothique, souffrit avec la vierge sainte Félicissime. On le frappa d'abord rudement sur la bouche avec des cailloux, pour avoir confessé la foi; enfin on le fit périr par le glaive. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 12 août.

GRAT (saint), martyr, recueillit la palme glorieuse du martyre à Thagore en Afrique, avec les saints Jules, Potanie, Crispin, Félix et sept autres, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait leur fête le 5 décembre.

GRATE (sainte), fut décapitée à Lyon pour la foi, en l'année de Jésus-Christ 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle était citoyenne romaine, ce fut ce qui empêcha qu'on l'exposât aux bêtes, comme le furent plusieurs de ces généreux soldats de Jésus-Christ. L'Eglise fait leur fête à tous le 2 juin.

GRATIEN (saint), fut martyrisé sous le règne de Dioclétien, à la fin du III^e siècle, en Picardie, par ordre de Rictius Varus, préfet du prétoire dans les Gaules. Ce magistrat fit citer à son tribunal Gratien, accusé de christianisme. Loin de rougir de ce titre glorieux, ou de reculer devant le danger qu'il attirait sur lui en l'acceptant, Gratien proclama hautement sa foi et dit qu'en effet il était disciple de Jésus-Christ, et que sa seule ambition était de vivre et de mourir pour lui. Rictius Varus le condamna à être décapité. Il subit ce supplice, et fut enterré en un lieu qui porte encore aujourd'hui son nom. Sa fête a lieu le 23 octobre.

GRATINIEN (saint), soldat, fut martyrisé à Pérouse, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, avec saint Félin, soldat comme lui. Nous manquons de détails authentiques sur la mort de ces deux saints. L'Eglise fait leur fête le 1^{er} juin.

GRATKOWSKA (НЕРОМУСЕНЕ), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk, en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les avait renfermées dans un couvent, enlevé à d'autres religieuses pour passer entre les mains d'une communauté de Czernice ou Filles-Noires, recrutées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Ces filles passaient leur

temps à se dire des injures, à se battre et à s'enivrer avec de l'eau-de-vie. Un jour, Gratkowska, ayant osé, sans en avoir obtenu la permission, gratter avec un couteau une tache de goudron sur le plancher, l'igumena ou abbesse des Filles-Noires, lui fendit la tête d'un coup de hache. (Voy. l'article MIECZYSLAWSKA.)

GRÉGOIRE (saint), de Spolète, martyr, eut la gloire de donner son sang pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution que le tyran Dioclétien suscita contre l'Eglise de Dieu. Il était prêtre attaché à l'Eglise de Spolète, et prédicateur infatigable de l'Evangile. Flaccus, général que l'empereur envoya dans ces contrées, avec l'ordre de sévir contre les chrétiens, fit arrêter le saint auquel il reprocha d'être un des séducteurs du peuple et un ennemi des dieux de l'empire. Ce Flaccus, en véritable homme de guerre qui n'aime pas les longues discussions, ne voulut pas écouter les réponses de saint Grégoire, parce qu'il les faisait de manière à énoncer et à établir les vérités pour lesquelles il était incriminé. « Marchons droit au but, lui dit-il; faites ce que je vous ordonne, alors vous serez récompensé par les empereurs, autrement vous allez être tourmenté cruellement et mis à mort. » Le saint avait résolu de mourir pour son Dieu : cette grâce lui fut accordée. Après avoir subi diverses tortures, qu'il supporta courageusement, il fut mis à mort. Ses reliques sont encore dans l'église de Spolète, placée sous son invocation. Baronius, qui rapporte ses Actes, donne à la fin le récit d'un célèbre miracle opéré en 1037, par l'intercession du saint. Ces Actes, quoique contenant des choses assez belles, ne nous paraissent pas absolument dignes de confiance: le merveilleux y domine. Ils sont pleins de miracles; or, pour être admis, les miracles ont besoin d'être bien prouvés, bien établis. L'Eglise célèbre la fête de saint Grégoire de Spolète le 24 décembre.

GRÉGOIRE (saint), évêque et confesseur, souffrit de grands tourments pour la défense de la religion chrétienne. Les détails nous manquent malheureusement sur son compte. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 19 décembre.

GRÉGOIRE (saint), évêque et confesseur, eut le glorieux privilège d'endurer des souffrances pour l'honneur et la défense de la religion chrétienne, dans la ville d'Elvire en Espagne. Les détails nous manquent sur son compte. L'Eglise fait sa mémoire le 24 avril.

GRÉGOIRE DE NYSSE (saint), évêque et confesseur, et frère de saint Basile, naquit vers l'année 331, à Césarée en Cappadoce, de parents nobles. Il vécut dans le monde avant de se consacrer à l'Eglise, et épousa Théosébie, dont saint Grégoire de Nazianze fait un grand éloge dans une lettre qu'il écrivit sur sa mort à celui de Nysse. Nous sommes assez porté à croire que ce qui le déterminait à quitter le monde fut l'accident suivant, qu'il publia lui-même à toute la terre par une humi-

lité qui a peu d'exemples. Sainte Emmélie sa mère s'éta't retirée dans le village d'Annèses, dont plus tard saint Grégoire devint seigneur. A peu de distance de cet endroit se trouvait une église où cette sainte femme fit mettre les reliques des quarante martyrs de Sébaste. Voulant inaugurer cette réception par une grande solennité, et désirant que Grégoire y assistât, elle le fit avertir de sa volonté. Notre saint, que d'autres affaires préoccupaient, n'arriva que la veille de la solennité, et loin de passer la nuit en prières avec les autres fidèles, dans le jardin où l'on avait mis les reliques, il resta tranquillement à dormir dans la maison. Pendant son sommeil, il songea que, voulant entrer dans le jardin où l'on faisait la veille, il trouvait à la porte un grand nombre de soldats qui l'en empêchaient, le menaçant de le frapper avec des baguettes qu'ils portaient; s'étant réveillé, il fondit en larmes et se rendit pour prier auprès des reliques, en demandant pardon à Dieu de sa négligence.

Quoi qu'il en soit, notre saint renonça aux espérances du monde, devint lecteur dans une église et se livra à l'étude des livres saints. Il se laissa cependant aller bientôt à une funeste tentation, et ayant abandonné l'autel, il fit un cours de rhétorique aux jeunes gens de la ville. Son ami saint Grégoire de Nazianze lui écrivit alors une lettre remplie d'une indignation mêlée de douceur et de charité, et toute la suite de la vie de notre saint prouve qu'elle fit son effet. Ce fut au commencement de l'année 372 que saint Grégoire fut fait évêque de Nysse, ville de Cappadoce, située à environ 35 lieues de Césarée, du côté d'Ancyre. En effet, l'épître 259 de saint Basile écrite, comme nous croyons, vers le milieu de l'an 372, parle de l'épiscopat de son frère Grégoire, comme d'une chose encore nouvelle, et sur laquelle saint Eusèbe de Samosate venait ce semble de lui écrire. Ainsi, il faut apparemment le mettre vers le commencement de la même année. Nous ne voyons point de raison de le mettre plus tôt, et il est certain qu'on ne le peut mettre plus tard, puisqu'il a précédé celui de saint Grégoire de Nazianze, fait évêque vers le milieu de l'an 372. Il fut consacré par les mains de saint Basile qui était le métropolitain, et les évêques qui assistèrent à son ordination ont laissé une lettre où ils protestent qu'il fallut faire violence à notre saint pour le déterminer à accepter l'épiscopat. Une fois élevé à cette dignité, il y montra les vertus dignes d'un saint évêque, et quoique riche, il y resta constamment pauvre. Un des premiers actes de son épiscopat fut de signer la lettre que les évêques orientaux écrivirent à ceux d'Italie et des Gaules en signe d'adhésion à leur foi, et quelque temps après il assista à l'ordination de saint Grégoire de Nazianze qui fut promu évêque de Sasimes. Cependant les ariens ayant renouvelé leurs persécutions, saint Grégoire eut beaucoup à en souffrir, et dans le courant de l'année 372, leurs mauvais traitements le forcèrent à s'enfuir. Quelquefois il revenait

visiter son troupeau, mais, vers l'année 376, un misérable évêque ayant été mis à sa place, il dut cesser les visites qu'il faisait à son troupeau pour le maintenir dans la foi. Dieu voulant éprouver sa patience, permit que Démosthène, vicaire du Pont et grand ennemi des catholiques, le fit arrêter à Ancyre, l'accusant d'avoir dissipé quelque argent que notre saint prouvait avoir été dépensé par son prédécesseur. Grégoire s'enfuit d'entre les mains des soldats, poussé par les mauvais traitements qu'ils lui faisaient subir, et par un grand mal de côté dont il était atteint, outre son mal de reins ordinaire. Les prélats qui avaient ordonné notre saint évêque écrivirent à Démosthène pour l'assurer que les trésoriers de l'Eglise étaient prêts à tenir compte de la somme réclamée, et le prier de les vouloir entendre dans la province sans les traîner au conciliabule d'Ancyre tenu par les ariens. Ils terminèrent cette lettre en lui disant par deux fois qu'ils trouvaient un peu étrange qu'il entreprit de juger une affaire de cette nature. Les ariens n'attendaient pas longtemps pour consommer leurs iniquités, et, en l'année 376, ils établirent sur le siège de Nysse un misérable qui suivait leur hérésie. Il paraît même que l'empereur Valens donna un ordre exprès pour le bannissement de Grégoire.

Cet empereur étant mort en l'année 378, son successeur Gratien rendit la paix à l'Eglise et rappela les évêques exilés. La joie que notre saint en éprouva fut néanmoins tempérée par la mort de son frère Basile à qui il avait toujours témoigné un respect extraordinaire: Il prononça son éloge que nous possédons encore. Bientôt après, il écrivit un livre contre l'hérésiarque Eunome qui en avait publié un contenant de grandes injures contre son frère Basile. Le commencement de son discours contenait la défense de ce saint, et le reste réfutait ce qu'Eunome avait avancé contre la doctrine de l'Eglise.

C'est ici qu'il faut placer le départ de Grégoire pour exécuter la commission qu'il avait reçue du concile d'Antioche d'aller en Arabie et en Palestine pour y réformer l'Eglise. Cette Eglise était troublée en particulier par les deux hérésies opposées des anticomaritanes, qui violaient l'honneur dû à la sainte mère de Dieu, en prétendant qu'elle avait cessé d'être vierge, et des collyridiens qui ne la déshonoraient pas moins par les honneurs excessifs et superstitieux qu'ils lui rendaient comme à une divinité. Saint Grégoire après avoir visité les lieux illustrés par la mort du Sauveur, se mit à l'œuvre afin de faire cesser les dissensions que les schismatiques avaient introduites dans l'Eglise de Jérusalem; mais il n'y put réussir et revint dans son pays, accablé de tristesse et de douleur. Les bornes que nous nous sommes imposées dans cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans des détails plus explicites: nous avons esquissé la vie de ce grand docteur, mais en ayant soin de ne rien omettre d'important. Nous ajouterons qu'il paraît avoir vécu fort longtemps, comme le disent

les Grecs, puisqu'il parle assez souvent de son grand âge, de ses cheveux blancs et de ses membres affaiblis et courbés par la vieillesse. Ainsi, il peut bien avoir passé l'année 394, qui est la dernière où il soit parlé de lui, et qui était au plus la soixante-quatrième de son âge; mais il y a apparence qu'il ne vit pas les troubles excités en l'an 403 et 404 par Théophile, contre saint Chrysostome, dans lesquels on ne lui donne aucune part. Il est inscrit au Martyrologe romain le neuvième de mars. Il a fait beaucoup d'écrits qui témoignent d'une grande élévation d'esprit, d'un caractère doux et plein de bonté.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (saint), archevêque et confesseur, surnommé le Théologien, à cause de sa connaissance profonde de l'Écriture, naquit dans le territoire de Nazianze, près Césarée en Cappadoce. Son père, nommé Grégoire, était de la secte des hésitaires, qui adoraient le feu comme les Perses, et observaient, avec les Juifs, le sabbat et la distinction des viandes; il remplissait la charge de premier magistrat de la ville, et vivait dans la pratique de toutes les vertus qui font l'honnête homme. Nonne, la mère de notre saint, qui était chrétienne, suppliait le ciel d'ouvrir les yeux de son époux, et de l'amener à la connaissance du vrai Dieu. Ses prières furent exaucées; Grégoire abjura le paganisme et fut baptisé à Nazianze, vers l'année 325, époque où se tint le premier concile de Nicée. Bientôt après, son mérite le fit élever sur le siège de Nazianze, qu'il gouverna durant quarante-cinq ans. Il mourut à près de quatre-vingt-dix ans, et est honoré par l'Église le 1^{er} janvier; la mémoire de sainte Nonne, son épouse, est célébrée dans l'Église le 1^{er} août.

Notre saint fut accordé aux instantes prières de sa mère, qui fit vœu, par avance, de le consacrer à Dieu. Il fut élevé saintement, n'ayant sous les yeux que des exemples de vertu et de piété. Bientôt il prit la résolution de renoncer au mariage, ainsi qu'à tous les divertissements quelconques, auxquels les jeunes gens aiment à se livrer généralement. Quand on l'eut instruit suffisamment dans les écoles du pays, on jugea qu'il était utile de l'envoyer étudier dans des contrées éloignées. Grégoire partit donc avec son frère Césaire, qui resta à Alexandrie, tandis que lui alla prendre des leçons de rhétorique à Césarée, en Palestine. De là il vint à Alexandrie; mais bientôt, ayant entendu vanter la réputation des maîtres d'Athènes, il s'embarqua pour s'y rendre. La tempête ayant battu le vaisseau pendant vingt jours, il fit vœu de se consacrer à Dieu si la vie lui était conservée, et bientôt on aborda à Egine, près d'Athènes.

Nous avons oublié de dire que, dans les cours que Grégoire suivait à Césarée, il avait fait la connaissance d'un autre étudiant, qui devint plus tard saint Basile. Ils se retrouvèrent à Athènes et se lièrent d'une étroite amitié. Aussi vertueux l'un que l'autre, ils s'excitaient mutuellement à la vertu, parta-

geaient leur temps entre la prière et l'étude, et se privaient souvent pour assister les pauvres. Saint Basile quitta cette ville le premier, et l'année suivante, Grégoire quitta Athènes à son tour pour se rendre à Nazianze. Il prit sa route par Constantinople, où plusieurs personnes, qui connaissaient son mérite, l'engagèrent fortement à s'établir, lui promettant la gloire et les richesses. Ce fut en vain; il répondit que son dessein était de vivre pour Dieu. Son premier soin, en arrivant à Nazianze, fut de recevoir le baptême des mains de son père, et dès lors, abandonnant ses livres aux vers et aux teignes, comme il le dit lui-même, il consacra à la prière et aux bonnes œuvres tous les moments que l'administration des affaires et de la maison de son père lui laissait libres. En 358, notre saint, voulant vaquer plus librement au service de Dieu, alla trouver Basile dans sa solitude, et ne la quitta que quand son père, âgé de plus de quatre-vingts ans, le rappela et l'ordonna prêtre, afin qu'il l'assistât dans le gouvernement de son diocèse. Il fut promu au sacerdoce l'an 361. Grégoire, qui avait goûté les douceurs de la solitude avec son ami saint Basile; qui, de plus, ne se croyait pas digne des fonctions auxquelles son père l'avait élevé, et qui préférait le repos aux dissensions sans cesse renaissantes qui régnaient entre les chrétiens, prit la fuite, et ne revint enfin à Nazianze qu'après dix semaines d'absence, vaincu par les remontrances de saint Basile, son ami. Il prêcha son premier sermon le jour de Pâques, et bientôt il en prononça un second qui porte le titre d'Apologie.

Cependant, la même violence qui avait été faite à notre saint, fut faite également à saint Basile, vers la fin de la même année. Il fut ordonné prêtre par l'archevêque Eusèbe, et vers l'année 372 nous le voyons métropolitain de la Cappadoce. A cette époque, la Cappadoce fut divisée, par ordre de l'empereur, en deux provinces. Celle qu'on appelait la seconde, eut la ville de Tyane pour capitale. Cette division causa des troubles dans l'Église: Anthyme, évêque de Tyane, prétendait avoir une juridiction archiépiscopale sur la seconde Cappadoce. Saint Basile s'opposa à cette prétention; il réclama son droit comme archevêque de Césarée, et soutint qu'une division purement civile ne lui ôtait point la qualité de métropolitain de la Cappadoce. Durant la contestation, saint Basile élit Grégoire son ami évêque de Sasima, ville qui était de la petite division qu'on lui disputait. Notre saint ne le voulait point, mais il se soumit à l'autorité réunie de son père et de son ami. Anthyme, qui avait eu l'adresse de mettre le nouveau gouverneur dans ses intérêts, empêcha Grégoire de pénétrer jamais jusqu'à Sasima: il gouverna donc l'Église de Nazianze sous son père et continua d'en prendre soin après la mort de celui-ci, qui mourut vers l'année 373. Cependant, l'empereur Valens étant mort misérablement en 378, la paix fut rendue à l'Église, et les évêques catholiques

songèrent à relever particulièrement la ville de Constantinople de la tyrannie où les ariens la faisaient gémir depuis quarante ans. Leurs sollicitations réunies arrachèrent Grégoire de sa retraite de Séleucie, et il s'y rendit enfin. On le reçut fort mal, à cause de son extérieur débile et pauvre ; son corps cassé par l'âge, sa tête chauve et ses habits grossiers étaient un sujet de railleries pour les ariens. Il ne s'émut point de leurs injures et de leurs mauvais traitements, et ayant converti sa maison en église, il y prêchait chaque jour la parole de Dieu. Bientôt ses vertus et ses talents attirèrent un grand nombre de personnes autour de sa chaire, et saint Jérôme lui-même quitta les déserts de la Syrie pour étudier sous lui l'Écriture sainte.

Surces entrefaites, le fameux Maxime, philosophe éyrique, né à Alexandrie, fourbe rempli de l'impudence et de l'orgueil de sa secte, se rendit à Constantinople, et, par mille intrigues, parvint à se faire nommer évêque de cette ville. Théodose étant arrivé à Constantinople, montra une grande indignation contre l'intrus et donna des marques d'estime à Grégoire ; de plus, il ôta toutes les églises aux ariens et mit celui-ci en possession de celle de Sainte-Sophie, dont toutes les autres dépendaient. Durant la cérémonie, le peuple s'écria unanimement qu'il voulait notre saint pour évêque. Une grande difficulté s'y opposait : on ne pouvait remplir ce siège qu'après qu'un concile l'aurait déclaré vacant, en annulant l'ordination de Maxime le Cynique. Précisément les évêques de tout l'Orient étaient alors assemblés à Constantinople, et présidés par le patriarche Méléce d'Antioche ; de sorte que Grégoire fut établi canoniquement évêque de Constantinople.

Saint Méléce étant mort durant la tenue du concile, Grégoire y présida. Cette mort, qui devait finir les maux de l'Église d'Antioche, ne servit qu'à les augmenter : au lieu de laisser Paulin la gouverner tout entière, selon l'accord qu'on avait fait en faveur de celui des deux qui survivrait à l'autre, quand saint Méléce eut rendu l'esprit, quelques prélats, ennemis de la paix, proposèrent dans le concile qu'on lui donnât un successeur. Mais saint Grégoire, qui n'avait accepté le siège de Constantinople que pour réunir l'Orient avec l'Occident, et qui n'avait garde de préférer aucun intérêt de parti, ni l'autorité du plus grand nombre à ce qu'il devait à Jésus-Christ et à la vérité, arma tout son zèle en cette rencontre. Il fit un grand discours pour exhorter les évêques à ne point donner de successeur à saint Méléce et à laisser Paulin gouverner paisiblement durant le peu de jours qu'il avait à vivre. Il finit en protestant que si on s'imaginait qu'il parlât ainsi ou pour favoriser quelqu'un, ou pour en tirer quelque avantage, ou pour se rendre l'arbitre de l'assemblée, il était si éloigné de toutes ces vues, qu'on lui ferait même plaisir si on voulait lui permettre de quitter son évêché et de demeurer particulier. Mais quelque saintes et quelque judicieuses que fussent

ses remontrances, elles furent inutiles. Les jeunes s'élevèrent avec fureur contre le saint, et les anciens furent assez indiscrets pour les suivre, quoiqu'ils n'eussent point de meilleure raison à alléguer, sinon, que puisque Jésus-Christ avait voulu paraître en Orient, il fallait que l'Orient l'emportât sur l'Occident. Aussi, c'était visiblement un effet de l'antipathie que la querelle de saint Méléce et de Paulin avait commencée entre ces deux parties de l'Église, qui s'était fomentée par le différent usage du mot *hypostase* ; et cette première froideur avait eu sans doute quelque part au peu de succès que les Occidentaux avaient donné aux autres durant la persécution de Valens, comme saint Basile s'en plaint si souvent ; à quoi il faut joindre l'esprit d'orgueil, de pique et de jalousie, qui faisait regarder comme un grand mal, à ceux qui n'avaient pas une vraie vertu, d'honorer Paulin comme évêque d'Antioche après l'avoir longtemps regardé comme schismatique, et de se voir ainsi contraints de céder en quelque sorte aux Occidentaux qui avaient toujours porté Paulin.

Saint Grégoire était bien au-dessus de ces raisons si basses et si indignes d'un évêque. Il ne cherchait que la volonté de Dieu, l'honneur de l'Église et l'utilité des âmes, à qui ces divisions étaient tout à fait préjudiciables. Aussi ce fut en vain que ses plus grands amis le sollicitèrent puissamment de vouloir céder au sentiment des autres ; il n'avait garde de se laisser conduire par le plus grand nombre plutôt que par la lumière de Dieu, et il ne voulait point d'amis qui se servissent du pouvoir de l'amitié pour l'engager dans le mal. Il donna donc enfin sa démission et la fit agréer, mais avec peine, par l'empereur Théodose. On lui donna pour successeur Nectaire, sénateur romain et préteur de Constantinople, qui n'était même pas baptisé lorsque l'on procéda à son élection. Notre saint se retira à Nazianze, s'efforçant, par tous les moyens possibles, d'y faire nommer un évêque. Il réussit enfin en 382, et le choix tomba sur un vertueux prêtre nommé Eutalius. Telle fut, en peu de mots, la vie si méritante de saint Grégoire de Nazianze, que l'on compte parmi les docteurs de l'Église. Il mourut en 389 ou au commencement de 390, âgé de soixante ou soixante et un ans. L'Église honore sa mémoire le 9 mai.

GRÉGOIRE DE THRACE (le bienheureux) né en Dalmatie, franciscain, souffrit le martyre dans la capitale des Bulgares, avec quatre autres bienheureux de son ordre, nommés Antoine de Saxe, Nicolas de Hongrie, Thomas de Foligno et Ladislas de Hongrie. Bussarath, prince schismatique qui régnaît au delà du Danube, surprit la ville où étaient nos saints, aidé par les schismatiques qui l'habitaient. L'un de ces martyrs fut massacré dans le premier tumulte, et les quatre autres furent décapités sur le bord du fleuve, le 12 janvier 1369. L'endroit du rivage où gisaient les corps des martyrs fut illuminé d'une clarté splendide. On y entendit une

musique qui semblait provenir des chœurs célestes. Quand on raconta ces prodiges à Bassarath, il se rendit immédiatement sur les lieux ; mais, quoi qu'il pût faire, son cheval n'obéissant ni aux coups, ni à l'épéon, refusa d'approcher des corps des saints. Alors descendant de cheval, il voulut s'en approcher, mais une terrible apparition lui en défendit le chemin. Il fut obligé de se retirer l'épouvante dans le cœur. Les moines du rite grec, qui craignaient qu'on rendit les honneurs accoutumés parmi les catholiques aux reliques des saints, amenèrent des chiens pour les dévorer. Quand ces animaux voulurent accomplir cette horrible curée, la main de celui qui commande à toutes choses ici bas, les frappant d'une façon invisible pour les spectateurs, les força de fuir en jetant des hurlements épouvantables. L'un d'eux ayant mordu un de ces corps sacrés, parut immédiatement la gueule en feu aux yeux des spectateurs, remplis d'épouvante. Ce fut alors que Dieu, mettant le comble à ces prodiges, fit sortir le fleuve de son lit ; ses vagues vinrent soulever sur la rive les corps que tant de miracles avaient glorifiés, et les placèrent dans des cercueils qu'apportèrent des anges. Quand cet ensevelissement miraculeux fut terminé, le fleuve s'ouvrit pour donner aux martyrs une sépulture non moins miraculeuse, au sein de ses flots. Les vénérables reliques n'ont pas été retrouvées. Voilà ce que raconte Wadding, et, d'après lui, Henrion. Nous aimons à croire que des faits de cette nature ont été étayés de preuves suffisantes pour que des auteurs recommandables en aient accepté la responsabilité.

GRENADE, ville d'Espagne, a été illustrée par le martyre de Pierre Pascal, évêque de Jaen. Il fut martyrisé le 6 décembre. Les détails nous manquent. L'Eglise fait sa fête le 23 octobre.

GRIMOALD (saint), prêtre et confesseur, endura de grands tourments à Ponte-Corvo, près d'Aquin, pour la défense de la religion chrétienne. Nous manquons de détails sur lui. L'Eglise fait sa sainte mémoire comme confesseur le 29 septembre.

GROTKOWSKA (**JOSAPHATE**), l'une des religieuses Basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Josaphate Grotkowska et quatre de ses compagnes furent écrasées. (*Voy.* l'article **MIECZYSLAWSKA**.)

GUALDANEZ (le bienheureux **ANDRÉ**), de la compagnie de Jésus, fut chargé d'aller prêcher la foi dans l'île Massaouah. Des Turcs, l'ayant rencontré, le massacrèrent. Sa mort arriva vers l'an 1577.

GUDDÈNE (sainte), martyre, est marquée dans Usuard, Adon, et d'autres martyrologes, comme ayant souffert à Carthage en 197, sous l'empire de Sévère. Suivant Adon, elle fut étendue quatre fois sur le cheval,

déchirée cruellement avec les ongles de fer, longtemps emprisonnée et enfin couronnée par le glaive. Les Martyrologes de saint Jérôme ne mentionnent pas cette sainte : peut-être est-ce la même que sainte Gaudent que le Martyrologe romain marque au 25 juin, avec quelques autres, qui ont souffert le martyre en Afrique.

GUÉLIE (sainte), souffrit le martyre en Perse. Cette sainte femme ayant converti plusieurs païens à Jésus-Christ, et refusant d'adorer le soleil et le feu, souffrit diverses tortures sous le roi Sapor. On lui arracha la peau de la tête, enfin on l'attacha à un poteau où bientôt elle rendit l'esprit. L'Eglise fait sa mémoire le 29 septembre.

GUÉRIN (saint), martyr, frère de saint LÉGER d'Autun. *Voy.* l'article de ce dernier.

GUHSCIATAZOIDES (saint), martyr de Perse, était au nombre des eunuques du palais, et avait été nourricier de Sapor. Il versa son sang pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 341. Son histoire se trouve dans les Actes de saint Siméon de Ctésiphon. (*Voy.* son article.) Leur fête est marquée au Martyrologe, le 17 avril.

GUIBORAT (sainte), vierge recluse et martyre, descendait d'une vieille et noble famille de la Souabe. Elle fut élevée saintement par ses parents que sa vertu édifiait. Dès son jeune âge et quand son frère Hitton entra dans l'état ecclésiastique, elle se retira chez lui, afin de vaquer avec encore plus de liberté à tous les exercices de piété. Bientôt les saintes exhortations qu'elle lui faisait sur les dangers du monde, le déterminèrent à se retirer dans le monastère de Saint-Gall où il prit l'habit.

Pour notre sainte, après avoir vécu quelque temps encore dans le monde, elle se retira sur une montagne voisine de Saint-Gall et se renferma dans une étroite cellule. Sa grande vertu lui attirant de nombreuses visites, elle pria Salomon, évêque de Constance, de lui bénir une cellule près de l'église de Saint-Mague, où elle vécut en recluse, et bientôt ses miracles et ses prédications la rendirent excessivement célèbre. Ayant guéri une fille de qualité nommée Rachilde, celle-ci, à l'exemple de sa mère spirituelle, se retira dans une cellule et embrassa également l'institut des recluses. Elle reçut encore pour compagne de ses austérités Wendilgarde, petite-fille de Henri, roi de Germanie, qui croyait que son mari le comte Uldarie avait été tué en faisant la guerre. Cependant, ce dernier ayant été rendu à la liberté par les Esclavons ou Hongrois, qui l'avaient fait prisonnier, il revint réclamer sa femme et l'obtint, après y avoir été autorisé par un synode que tinrent les évêques.

Après la mort de son mari, elle revint dans sa solitude et mourut dans une des incursions que les Hongrois firent en ce pays ; ces barbares, irrités de ne rien trouver à piller chez elle, lui déchargèrent trois coups de hache sur la tête ; elle mourut le 2 mai

925. Pour sainte Rachilde, qui lui survécut vingt-un ans, le reste de sa vie ne fut qu'une mort continuelle par les maladies qu'elle eut à endurer. Leurs reliques furent déposées dans l'église de Saint-Magne, et nous les trouvons inscrites au Martyrologe romain le 2 mai.

GUIDO (LONGHEM), dominicain, fut massacré par les musulmans de Tunis, en 1270, en leur prêchant l'Évangile. Sa mort arriva à l'époque de la croisade de saint Louis. (Voy. Fontana. *Monumenta Dominicana*.)

GUILLAUME (le bienheureux), frère mineur, de la Terre de Labour, fut martyrisé en Médie par les mahométans, avec le bienheureux Jacques de Florence, évêque de Zeyton. Leur martyre arriva l'an 1362. (Wadding, an. 1362, n° 4.)

GUILLAUME (le bienheureux), de Castellamare, dans la Terre de Labour, franciscain, était venu répandre la semence de l'Évangile à Gaza en Palestine. Il y souffrit un cruel martyre en l'honneur de la foi et du nom de Jésus-Christ : il fut coupé en deux. La constance qu'il montra au milieu de ces tortures toucha le cœur de plusieurs musulmans, qui se convertirent à Jésus-Christ. (Wadding, an. 1364, n° 38.)

GUILLAUME DE NORWICH (saint), fut la victime de la haine des juifs contre la religion chrétienne. Ce saint enfant, âgé seulement de douze ans, était apprenti chez un tanneur de Norwich. Ayant été saisi par des juifs quelques jours avant la fête de Pâques, en 1137, ces barbares le crucifièrent, après quoi ils lui percèrent le côté d'un coup de lance, en dérision de la mort du Sauveur. Le jour de Pâques arrivé, ils lièrent le corps dans un sac et sortirent aux portes de la ville, afin de l'y brûler ; mais ayant été surpris, ils l'abandonnèrent attaché à un arbre. On bâtit une église à l'endroit où son corps avait été trouvé, et dans l'année 1150, ses reliques furent transportées dans le chœur de l'église cathédrale, dédiée à la Sainte-Trinité. L'Église fait sa mémoire le 24 mars.

GUNIFORT (saint), reçut la glorieuse palme

du martyre à Pavie, en récompense de sa foi en Jésus-Christ. Les Actes des martyrs ne nous disent absolument rien sur son compte. L'Église fait sa mémoire le 22 août.

GURIE (saint), eut le glorieux privilège de verser son sang pour la foi à Edesse en Syrie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Samonas. Nous n'avons pas de documents sur eux, sinon qu'ils furent martyrisés sous l'empereur Dioclétien et le président Antonin. L'Église fait leur sainte mémoire le 13 novembre.

GURZYNSKA (EUPHÉMIE), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk, en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque schismatique et apostat. On les employa à la construction d'un palais à Spas, pour Siemaszko. Un éboulement étant survenu, Euphémie Gurzynska et quatre autres de ses compagnes furent ensevelies vivantes sous les décombres, sans qu'on permit à celles qui étaient témoins de ce malheur de chercher à délivrer les victimes. Les quatre autres sœurs se nommaient Clémentine Zebrowska, Catherine Korycka, Elisabeth Tyzenhauz et Irène Krainto. (Voy. l'article MIECZYSLAWSKA.)

GURZYNSKA (JOSÉPHINE), l'une des religieuses Basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de murailles étant venu à s'écrouler, Joséphine Gurzynska et quatre de ses compagnes furent écrasées. (Voy. l'article MIECZYSLAWSKA.)

GUTHURIN, monastère qu'habitait sainte Wéréfride, et où elle fut tuée par Caradoc ou Cradoc, fils d'Alain, prince du pays. (Voy. WÉREFRIDE.)

GUY (saint), le même que saint Vrr. (Voy. ce nom.)

H

HABENTIUS (saint), moine et martyr, natif de Cordoue, y avait embrassé la vie monastique à Saint-Christofle. Ce couvent était situé sur le Bétis, vis-à-vis de la ville. Habentius y vivait reclus, ne se montrant jamais que par une fenêtre, et portant des lames de fer sur la chair. En 850 il vint à Cordoue trouver le cadi, avec Pierre, prêtre, Valabonse, diacre, Sabiniens et Vistremont, moines, et le vieillard Jérémie, fondateur du couvent de Tabane. Ils lui dirent : « Nous confessons Jésus-Christ. Nous regardons Mahomet votre prophète comme le précurseur de l'Antéchrist, et nous déplorons amèrement l'aveuglement dans lequel vous

êtes plongés. » Le cadi les condamna à avoir la tête tranchée. La sentence fut immédiatement exécutée. On pendit leurs corps à de longs pieux. Quelques jours après, on les brûla et on jeta leurs cendres dans le fleuve. L'Église fait leur fête le 7 juin. (Voy. VALABONSE, MUSULMANS (*Persécution des*).

HABETDEUM (saint), était évêque de Theudale, ville assez célèbre, mais dont on ignore la province (1). Il fut banni par Gen-

(1) Il semble que Ptolémée marque cette ville dans la Proconsulaire. Ça aurait été, dit-on, le siège d'Habetdeum ; mais il est difficile de croire qu'aucun de ces évêques bannis appartint à la Proconsulaire : le P. Ruimart ne penche pas pour cet avis.

série avec un grand nombre d'autres évêques. Ils sont marqués avec quelques autres, dans Adon et dans le Martyrologe romain, le 28 de novembre, comme ayant achevé le cours de leur vie dans la confession de la véritable foi. Notre saint fut relégué dans la ville de Tamallume, voisine du désert qui est près de la Tripolitaine, ce qui ne convient qu'à la Byzacène, et non point à la Mauritanie de Stèle, où il y avait encore une autre ville de Tamallume. Cette ville où fut relégué notre saint, avait un évêque arien nommé Antoine, illustre par sa cruauté entre les autres évêques ariens. Il courait de tous côtés, comme une bête altérée du sang des catholiques; et il est impossible de rapporter ses actions exécrables, et les maux qu'il leur fit souffrir. On peut juger par là de quelle manière il traita notre saint. En effet, outre sa cruauté ordinaire, voyant que ce généreux soldat de Jésus-Christ persistait avec courage dans la vraie foi, malgré tous les maux qu'il lui faisait endurer, il avait juré de lui faire embrasser son hérésie ou de le faire périr. Mais comme toute sa fureur et ses serments étaient inutiles, il s'avisait d'un moyen que lui suggéra le démon. Il fit lier au saint les pieds et les mains avec de grosses cordes, et fermer la bouche afin qu'il ne pût crier, puis fit répandre de l'eau sur lui, et prétendit qu'il l'avait rebaptisé, comme s'il était aussi facile d'enchaîner la conscience que le corps. En suite de cette action, Antoine fit délier le saint évêque, et lui dit comme en triomphant : « Vous êtes maintenant des nôtres, mon frère. Vous voilà chrétien comme nous, et ainsi vous ne sauriez désormais ne pas vous soumettre à la volonté du roi. » Ce saint répondit généreusement : « Pour être coupable d'une chose, ô impie Antoine ! il faut que la volonté y consente. Mais j'ai toujours défendu hautement la foi que j'ai dans le cœur, et lors même que vous m'avez lié et fermé la bouche, je n'ai pas laissé, dans le secret de mon cœur, de protester à la face des saints anges de la violence que vous me faisiez. Ils en ont été témoins, et ont présenté cette protestation à mon Seigneur. »

Il ne se contenta pas néanmoins d'être assuré qu'une action de cette sorte ne le pouvait rendre coupable, et de protester dans la ville de Tamallume qu'il n'y avait donné aucun consentement. Il se résolut d'aller à Carthage trouver le malheureux prince qui autorisait tant de violences, voulant que tous les hommes connussent la pureté de sa conscience, et combien il demeurerait toujours attaché à la foi de la Trinité. Antoine, qui voyait sa confusion dans ce voyage, ne put jamais l'en empêcher. Il présenta donc à Hunéric une requête, où il représentait avec force combien était basse et indigne la persécution qu'on faisait à des exilés, à qui on ne permettait pas de vivre au moins en repos avec les bêtes, après leur avoir ravi tout le reste, et les avoir exclus de la société des hommes. On tient que toute la réponse qu'Hunéric lui fit, fut qu'il allât trouver ses évêques pour faire ce qu'ils lui ordonne-

raient, puisqu'ils avaient tout pouvoir en cette matière. Ainsi, Antoine persista dans sa folie, assuré qu'il ne faisait rien qui ne fût agréable au roi; et le saint, se contentant d'avoir satisfait à sa conscience, aima encore mieux retourner dans le lieu de son exil que de demander quelque autre chose aux évêques ariens.

On croit que c'est le même Habetdenm qu'on honore à Sarzane, en Toscane, le 17 février, quoiqu'on le fasse évêque de Lune, ville ancienne mais ruinée, dont l'évêché a été transféré à Sarzane par Nicolas V. Il est certain qu'on fait de ce saint exactement la même histoire que Victor rapporte de celui d'Afrique, en y ajoutant que les Vandales le firent décapiter. On en aura peut-être porté quelques reliques à Lune, qui auront donné sujet de l'y honorer, et ensuite de l'en faire évêque.

HABIATA (sainte), vierge, fut martyrisée en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle habitait la province de Beth-Germar. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

HABIBE (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour la foi, en Perse, sous le roi Sapor, vers l'année 327. (*Voy.*, pour plus de détails, les Actes de saint JONAS et de saint BARACHISE, à leur article.)

HABIDE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, par ordre de Galère, sous l'empire de Dioclétien, avec les saints Paragus, Romain et Lollien, nouvellement convertis à la foi. Il eut encore pour compagnons de son martyre saint Hipparque et saint Philothée. On verra les circonstances de leur martyre à l'article de saint HIPPARQUE.

HAMAZASBE, prince arménien de la famille Mamigoniak, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS)

HAMOZASBIAN, prince arménien de la famille de Mamigoniak, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

HANANIA (saint), donna son sang pour notre sainte religion, en l'an de Jésus-Christ 341, sous le règne et durant la persécution de Sapor. Les Actes de saint Siméon, évêque de Ctésiphon et de Séleucie, comprennent son histoire. (*Voy.* l'article de ce saint.) Leur fête a lieu le 17 avril.

HARDUIN, seigneur auquel les parents de sainte Maxellende l'avaient promise en mariage, vint, quand elle fut en âge d'être mariée, réclamer l'exécution de la promesse qu'on lui avait faite. La jeune fille, qui avait voué sa virginité à Dieu, n'y voulut pas con-

sentir. Harduin, qui en était éperdument amoureux, profitant d'un jour où elle était seule en son logis, y entra avec des hommes dévoués pour l'enlever. Longtemps il la chercha inutilement, mais enfin il la trouva dans une armoire. Rien ne put le toucher, ni les larmes, ni les supplications de la jeune fille. Il l'entraîna violemment. Comme elle persistait toujours dans ses refus, il entra dans une telle fureur qu'il l'assassina. Ces faits se passèrent en 670 au village de Caubri, qu'habitait la sainte. (Voy. sainte MAXIMILENDE.)

HAROLD (saint), roi de Danemark et martyr, avait soutenu et étendu la religion chrétienne; mais son fils Suen, qui était demeuré païen, le voyant vieux et affaibli par l'âge, chercha les moyens de le priver du royaume, et prit conseil de ceux que son père avait contraints à embrasser le christianisme. La conjuration éclata tout d'un coup, et les Danois, renonçant à la religion chrétienne, reconquirent Suen pour leur roi, et déclarèrent la guerre à Harold. Quelque répugnance qu'il eût à prendre les armes contre ses sujets et contre son fils, il résolut de se défendre, mettant sa confiance en Dieu, comme il avait toujours fait. Toutefois, il fut vaincu et, blessé dans le combat; et s'étant embarqué, il se sauva à une ville des Selaves, qui, bien que païens, le reçurent, contre son espérance; et quelques jours après, il mourut de sa blessure, toujours fidèle dans la foi de Jésus-Christ. Il avait régné cinquante ans; il fut le premier qui établit le christianisme chez les Danois, et remplît le Septentrion d'églises et de prédicateurs de l'Évangile. Sa mort arriva le jour de la Toussaint 980; son corps fut reporté dans son royaume à Rosehild, et enterré dans l'église de la Sainte-Trinité, qu'il avait bâtie: la cause de sa mort le fit regarder comme martyr (Fleury); malgré cela, on ne le trouve pas inscrit au Martyrologe romain.

HATÈS (sainte), vierge, souffrit la mort pour confesser sa foi en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle était de la province de Beth-Gemmar. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

HAVARD, évêque de Castorie, périt le 5 juillet 1838, de fatigues et de privations excessives, dans le Tonquin occidental.

HAZD (saint), martyr, était un seigneur arménien de la plus grande distinction. Dans la guerre que l'Arménie soutenait contre le roi de Perse Bérose, pour la cause sainte du christianisme, Mihran, général persan, fit prisonnier notre saint avec son frère Hrabad. Ayant reçu l'ordre de Bérose de partir pour la Perse, ce général quitta l'Arménie avec son armée, emmenant ses prisonniers, et notamment Hazz et Hrabad. Le prince Nersch, leur frère, résolut de les arracher à leur prison; s'étant adjoint un certain nombre de guerriers déterminés, il suivit l'armée persane, épiait le moment d'exécuter son projet. Hrabad, ayant su l'approche de Nersch;

trouva moyen de prendre la fuite et de le rejoindre. Mihran, furieux, fit venir le prisonnier qui lui restait, le noble Hazz, et lui commanda de choisir entre la mort et l'apostasie. Le noble prince présenta pour réponse sa tête au bourreau, qui la lui abattit immédiatement. Ce saint n'est pas inscrit au Martyrologe. (Voy. l'histoire d'Elisée Vartabed.)

HÉBERT (François-Louis), supérieur des Eudistes et confesseur de Louis XVI, s'était rendu extrêmement vénérable par son inépuisable charité. A côté de cette vertu sublime, qui prime toutes les autres, il avait au plus haut degré les qualités qui font l'homme aimable et qui gagnent les cœurs. Pendant longtemps il s'était livré avec assiduité à la pratique des fonctions du saint ministère; il avait opéré infiniment de bien. Sa réputation de piété et de vertu était si grande, que ce fut à lui que Louis XVI s'adressa dans les derniers jours de sa vie. Il lui écrivait: « Je t'attends plus rien des hommes, apportez-moi les consolations célestes. » Le 10 août, M. Hébert venant de visiter le roi, disait à quelqu'un: « Le roi est dans les meilleurs sentiments et parfaitement résigné à ce qu'il plaira au Seigneur d'ordonner. » Ce jour même il fut arrêté et enfermé dans l'église des Carmes. Il y fut massacré avec les autres prisonniers quelque temps plus tard.

HELCONIDE (sainte), reçut le martyre à Corinthe. Ce fut sous l'empereur Gordien et le président Pérennius qu'elle eut à d'abord de grandes souffrances. Justin, successeur de Pérennius, la mit de nouveau à la torture; mais un ange l'ayant délivrée, elle eut les mamelles coupées, fut exposée aux bêtes et éprouvée par le feu. Elle acheva enfin son martyre par la perte de sa tête. L'Église fait sa mémoire le 28 mai.

HELÈNE (sainte), martyre, recueillit la palme du martyre à Burgos en Espagne, avec sainte Centolle. L'Église fait leur mémoire le 13 août.

HELÈNE DE SKOFDE (sainte); martyre en Suède, sortait d'une famille illustre de Westrogothie en Suède. Ayant été visiter la ville de Rome, elle fut mise à mort à son retour, par ses propres parents, vers l'année 1160, en haine de la religion chrétienne. Elle fut canonisée en 1164, par le pape Alexandre III. L'Église fait sa fête le 31 juillet.

HELIER (saint), ermite et martyr, n'avait pas eu le bonheur de naître au sein d'une famille chrétienne. Ce fut saint Marcou qui le convertit. Après sa conversion, embrasé d'un amour ardent de la doctrine évangélique, il résolut de tendre autant que possible à la perfection des vertus chrétiennes. Il se retira dans l'île de Jersey, et fit élection d'une caverne pour sa demeure. Cette caverne était creusée dans un rocher dont l'accès était fort périlleux. Le saint se trouvait donc à l'abri des visites et de la curiosité des hommes. Il passait sa vie dans le jeûne et la contemplation. Les barbares le massacrèrent dans sa retraite. Il est probable que ce

fut pour la foi, puisque l'Eglise l'honore comme martyr. La capitale de l'île de Jersey a pris le nom du saint. Au diocèse de Rouen, à l'abbaye de Beaubec, on prétendait posséder les reliques du saint. La fête de saint Hélier est inscrite au Martyrologe le 16 juillet.

HÉLIMÉNAS (saint), reçut la couronne du martyr en Perse, avec deux autres prêtres nommés Parmène et Chrysotèle, et les diacres Luc et Mucius, dont le martyr est décrit dans les Actes des saints Abdou et Senen. Nous n'avons pas d'autres détails. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 22 avril.

HÉLIODORE (saint), fut martyrisé pour la défense de notre religion sainte, à Antioche de Pisidie, avec saint Marc, berger, et les compagnons de son glorieux martyr. L'Eglise honore leur mémoire le 27 septembre.

HÉLIODORE (saint), reçut la palme glorieuse du martyr en Pamphylie. Ce fut le président Aélius qui le fit périr durant la persécution d'Aurélien. Les bourreaux s'étant convertis à la foi de Jésus-Christ, furent jetés après lui dans les flots. L'Eglise fait sa mémoire le 21 novembre.

HÉLIODORE (saint), reçut la palme du martyr, en Afrique, pour l'honneur et la défense de la religion du Christ. Il eut pour compagnons de son martyr saint Vénuste et soixante-quinze autres, dont malheureusement les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise honore leur illustre mémoire le 6 mai.

HÉLIODORE (*Atticus*), vicaire du gouverneur de Phrygie, sous Probus, fit mettre à la question saint Trophime et saint Sabbace, qu'on avait arrêtés à Antioche de Pisidie. Saint Sabbace, au milieu des tourments qu'il endurait, ne pouvait retenir ses larmes. Ce magistrat eut la lâcheté de l'insulter à cause de cela. Le saint lui fit une réponse pleine de modération (*Voy. saint SABBACE*), mais qui dut lui faire voir ce que c'était que le vrai courage. Après avoir fait sa réponse à la fois généreuse et modérée aux lâches plaisanteries d'Héliodore, le saint rendit l'âme. Saint Trophime, plus robuste, avait résisté. Héliodore, ne voulant pas prendre sur lui de le condamner à mort, l'envoya à Dionysius Pérérennius, gouverneur de la province, lequel était alors à Synnade. Il condamna le saint à faire le voyage à pied, avec des chaussures garnies de pointes en dedans.

HÉLIOGABALE, empereur romain, que nous ne citons ici qu'afin de dire ce que prétendait Dodwel et comment dom Ruinart le réfute. On sait quelle était la mauvaise foi de l'écrivain anglais.

Depuis Sévère, on ne trouve plus d'empereur, jusqu'à Maximin, qu'on puisse mettre au nombre des persécuteurs de l'Eglise, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence que, durant tout cet intervalle, elle n'ait pas été sans persécution ni sans martyrs. Il est certain qu'Héliogabale, au rapport de Lampride, déclara nettement qu'il ne voulait point qu'on adorât, dans tout l'empire, d'autre

Dieu que lui, et qu'il fût fait que les chrétiens abandonnassent leur Dieu et n'offrissent plus qu'à lui leurs vœux et leurs adorations. Dodwel conclut de là qu'Héliogabale fit quelque distinction des chrétiens, et qu'il les considéra comme étant particulièrement à lui. Je ne comprends pas sur quoi l'on fonde cette conjecture, si l'on ne veut dire que les chrétiens, pour mériter les bonnes grâces de l'empereur, voulurent bien adorer le soleil.

HÉLIOPOLIS, aujourd'hui Balbek, ville de Syrie. Ce fut dans cette ville, et non pas dans Héliopolis, ville d'Egypte, que sainte Endoxie mourut martyr, sous Trajan. Elle se trouve justement dans le pays où cet empereur exerça le plus violemment, par lui-même ou par ses lieutenants, la persécution contre les chrétiens. Sainte Endoxie mourut percée d'un coup d'épée.

HELLADE (saint), martyr, versa son sang en Libye, pour l'honneur et la défense de la religion chrétienne. Il souffrit le martyr avec le diacre saint Théophile. Ils furent d'abord déchirés à coups de fouet, puis piqués avec des têts aigus de pots cassés. Ils furent enfin jetés dans le feu où ils rendirent leur âme à Dieu. L'Eglise fait leur mémoire le 8 janvier.

HELLADE (saint), martyr, souffrit pour Jésus-Christ, avec les saints Crescent, Dioscoride et Paul. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyr. L'Eglise honore leur sainte mémoire, le 28 mai.

HELLADE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Tolède pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document authentique sur lui. L'Eglise fait sa sainte mémoire, le 18 février.

HELPIDE, qualifié préfet dans les Actes de sainte Sabine, étant venu à Vindène en Ombrie, du temps de l'empereur Adrien et au commencement de son règne, le gouverneur Berylle lui raconta qu'il avait fait décapiter sainte Sérapie, jeune fille chrétienne, qui demeurait chez une riche veuve nommée Sabine. Il lui dit que cette veuve, convertie par Sérapie, l'avait suivie devant son tribunal, la défendant courageusement et se proclamant elle-même chrétienne. Helpide fit venir sainte Sabine, et, n'ayant pu la forcer à sacrifier, lui fit trancher la tête le 29 août. (*Voy. SABINE* et *BERYLLE*.)

HELVETIUS (*CLAUDE-ADRIEN*), naquit à Paris en l'année 1715, et y mourut en 1771. Son éducation fut faite au collège Louis-le-Grand, par les jésuites. Fermier général à vingt-trois ans, il retirait environ trois cent mille livres de sa charge : il l'exerça en se montrant constamment doux, bienfaisant, généreux. A l'âge de trente-six ans, il se retira des affaires, se maria, et vécut en partageant son temps entre le séjour d'une terre qu'il avait à Voiré, dans le Perche, et celui de Paris. En l'année 1758, il publia son fameux ouvrage intitulé *de l'Esprit*. Le parlement, la Sorbonne, l'archevêque de Paris, le pape Clément XIII le condamnèrent, comme

présentant à lui seul tout ce qu'il pouvait y avoir de condamnable et de dangereux dans les œuvres philosophiques modernes. Dans cet écrit, sans nommer le matérialisme, Helvétius l'y enseignait d'un bout à l'autre, rapportant tout à la sensibilité physique, et ne mettant entre nous et les animaux d'autre différence que celle de l'organisation extérieure. Plusieurs rétractations faites successivement par lui ne furent pas jugées suffisantes. Il fut un de ceux que le roi de Prusse fit venir à Berlin. De retour à Paris, il mourut d'un accès de goutte, à l'époque que nous avons indiquée. A sa mort, il laissait en manuscrit un ouvrage intitulé : *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est plein des plus violents outrages contre la religion.

Faut-il juer définitivement Helvétius d'après ses œuvres si scandaleuses, ou bien d'après l'une de ses rétractations que nous citons entièrement? Que le lecteur en décide : « J'ai donné avec confiance le livre de *l'Esprit*, parce que je l'ai donné avec simplicité. Je n'en ai point vu l'effet, parce que je n'ai point vu les conséquences effrayantes qui en résultent; j'en ai été extrêmement surpris, et encore beaucoup plus alligé. En effet, il est bien cruel et bien douloureux pour moi d'avoir alarmé, scandalisé, révolté même des personnes pieuses, éclairées, respectables, dont j'ambitionnais les suffrages, et de leur avoir donné lieu de soupçonner ma religion et mon cœur; mais c'est ma faute, je la reconnais dans toute son étendue, et je l'expie par le plus amer repentir. Je souhaite très-vivement et très-sincèrement que tous ceux qui ont le malheur de lire cet ouvrage me fassent la grâce de ne me point juger d'après la fatale impression qui leur en reste. Je souhaite qu'ils sachent que, dès qu'on m'en a fait sentir la licence et le danger, je l'ai aussitôt désavoué, proscrit, condamné; et que j'ai été le premier à en demander la suppression. Je souhaite qu'ils croient, en conséquence et avec justice, que je n'ai voulu donner atteinte ni à la nature de l'âme, ni à son origine, ni à sa spiritualité, comme je croyais l'avoir fait sentir dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du christianisme, quo je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions et toutes les facultés de mon être; certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Vo là mes véritables sentiments; j'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. » (*Raison du christianisme*, vol. IV, p. 618.)

HÉMIAR, grand pays de l'Arabie Heureuse, dont les Grecs appelaient les habitants *Hamérites*, possédait un grand nombre de chrétiens. Cette province était alors gouvernée par un roi juif nommé Joseph Dunaan ou Dunaan, ennemi acharné des disciples du Christ. Ce prince, qui était plein de cruauté,

fut surnommé l'auteur des fosses, parce qu'il faisait précipiter les chrétiens dans des fosses pleines de feu et les y faisait cruellement brûler, pour les forcer à embrasser la religion juive. Dunaan vint mettre le siège devant la ville de Négra ou Nageran, dont tous les habitants vivaient sous la loi de l'Evangile, la cinquième année de Justin, qui est l'an 122. Ce prince, ne pouvant s'emparer de la ville par la force, ne craignit point de parjurer ses serments, et y entra par une composition qu'il comptait bien violer. Une fois maître de la ville, il essaya par toutes sortes de moyens d'amener les habitants à renier leur foi et à embrasser le judaïsme. Il osa violer le tombeau de l'évêque Paul, mort deux années auparavant, et fit brûler ses os; les prêtres, les moines et les religieuses furent jetés dans un bûcher ardent, où ils périrent en l'honneur du nom de Jésus-Christ. La ville avait pour gouverneur un vénérable vieillard nommé Aréthas : ne gardant aucun respect pour le courage malheureux et pour le grand âge de ce vieux soldat, il lui fit trancher la tête ainsi qu'à un grand nombre d'habitants; beaucoup de femmes subirent aussi le même sort; il emmena enfin toute la jeunesse en captivité. L'Eglise célèbre collectivement la fête de tous ces saints martyrs qui furent brûlés par ce prince impie, le 27 juillet. Saint Aréthas est inscrit en particulier au Martyrologe romain le 24 d'octobre, avec trois cent quarante autres de Négra et une sainte femme dont le fils, âgé seulement de cinq ans, se jeta dans le feu où était déjà sa mère, en confessant Jésus-Christ.

Bientôt Dieu voulut infliger à Dunaan le châtimeut que méritait sa barbarie sacrilège. En effet, l'année suivante, Elesbaan roi d'Auxume, ville située en Ethiopie, qui était chrétien et ennemi du roi de la province d'Hémiar, se résolut à punir ses forfaits. Soutenu par l'empereur Justin et par toutes les forces d'Egypte et d'Orient, il attaqua Dunaan par terre et par mer, le prit avec les principaux de sa famille, le fit mourir et soumit son pays à sa puissance. Après avoir été ainsi l'instrument de la vengeance divine, il prit l'habit monastique et consacra le reste de ses jours au service du Seigneur..... Les Arabes prétendent que ce Dunaan ne fut pas pris par Elesbaan; mais que, pressé par les Ethiopiens, il s'élança dans la mer avec son coursier et y trouva la mort. Quoi qu'il en soit, le ciel sut venger la mort des saints martyrs qu'il avait tourmentés avec une inhumanité si barbare.

HÉNAREZ (DOMINIQUE), coadjuteur du dominicain Ignace Delgado, vicaire apostolique dans le Tonquin oriental, fut décapité le 25 juin 1838, après quarante-neuf ans d'apostolat.

HÉNÉDINE (sainte), fut martyrisée en Sardaigne, pour l'honneur de la religion chrétienne et pour la défense de sa foi. Les compagnons de son martyre sont saint Juste et

sainte Justine. L'Eglise fait leur mémoire le 14 mai.

HENRI (saint), archevêque d'Upsal, martyr, était Anglais. Il alla prêcher la foi catholique aux peuples du Nord avec un de ses compatriotes appelé Nicolas Breakspear, qui devint pape sous le nom d'Adrien IV. Notre saint avait été sacré archevêque d'Upsal en 1148, par ce même Nicolas Breakspear : il fut bientôt après envoyé en Finlande par le saint roi Eric qui venait de soumettre ce pays et voulait y établir l'Evangile. Ses grands travaux apostoliques lui méritèrent le titre d'apôtre de cette contrée, mais il ne put les continuer aussi longtemps qu'il aurait voulu. Un meurtrier, qu'il avait essayé de ramener au repentir, excita les infidèles à le lapider, et il souffrit le martyre l'année 1151. La ville d'Upsal eut une grande vénération pour son tombeau jusqu'au xv^e siècle, époque à laquelle les hérétiques dispersèrent ses cendres. Il est inscrit au Martyrologe romain le 19 janvier.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, fils et successeur de Henri VII, monta sur le trône en 1509, à l'âge de dix-neuf ans. Il obtint dispense du pape pour épouser Catherine d'Aragon, veuve de son frère. L'histoire rapporte que cette princesse avait été mariée sans cesser d'être vierge, son mari n'ayant pas consommé le mariage avec elle. Pendant longtemps, Henri se montra fier de sa femme qui lui donna cinq enfants. Tous moururent en bas âge, hormis la princesse Marie, qui monta sur le trône plus tard. Malheureusement Henri était de sept ou huit ans plus jeune que Catherine. Cette disproportion d'âge et les passions violentes du roi furent cause qu'il se livra à des amours illicites. Il eut pour maîtresse Marie de Boulen, sœur de la fameuse Anne qui, depuis, monta sur le trône d'Angleterre à titre d'épouse quand Henri eut divorcé avec Catherine. On prétend même que la mère de ces deux maîtresses du roi eut avec lui les mêmes rapports que ses deux filles, et que la dernière, Anne, était la fille de Henri. Cefait n'est pas prouvé; mais rien ne peut étonner de sa part. Quand on examine la vie de ce monstre d'iniquité, de ce Néron de l'Angleterre, on n'est point surpris qu'il ait pu faire sa maîtresse de sa fille naturelle, et ensuite signer de sa main son arrêt de mort. Quoi qu'il en soit de ces infamies, ce fut la passion du roi pour cette jeune fille, Anne de Boulen, qui fut la source fatale de tous les maheurs de l'Angleterre et de l'Eglise. Nous y reviendrons bientôt.

A côté de cette origine honteuse de l'Eglise protestante d'Angleterre, si fière et si orgueilleuse de sa prétendue réforme, si implacable dans ses haines contre l'Eglise romaine, Dieu a voulu mettre tout ce qui peut le plus l'humilier. A cette époque, Luther, dont l'Angleterre a depuis embrassé le parti, prêchait ses doctrines en Allemagne. L'apologiste le plus ardent peut-être, sinon le plus fort de l'Eglise romaine, fut ce même Henri VIII, qui bientôt devait se séparer d'elle. Il écrivit contre Luther une réfutation

qui lui mérita de la part du pape le titre de *Défenseur de l'Eglise et de la foi*. Il avait écrit à l'empereur Charles-Quint et à Frédéric le Pacifique, électeur palatin, pour les engager à réprimer les prédications du moine hérésiarque, et à arrêter les progrès de ses doctrines, qu'il qualifiait de pestilentielles. Il s'en était suivi une réponse de Luther dans laquelle ce moine furibond traitait le roi d'Angleterre de *menteur effronté qui lui jetait de la boue puante*. Il finissait par le qualificatif de *maraud*. « J'ai à traduire la Bible, disait-il; mes occupations ne me permettent pas de barbotter plus longtemps dans la fiente de Sa Majesté. Une autre fois, si Dieu le veut, je prendrai mes aises pour répondre à cette bouche royale qui have le mensonge et le poison. Il a volé la couronne d'Angleterre, comme le pape a volé sa tiare; ils se frottent l'un à l'autre comme deux mulets. Courage! dit-il plus loin, *cochons*, brûlez-moi donc si vous l'osez! » Nous en passons, et des plus belles. Quelles paroles! quel style! Voilà pourtant ce que Poméranus, disciple de Luther, disait dicté à son maître par le Saint-Esprit! N'est-ce pas à rougir de honte d'appartenir à une religion dont le chef se rend coupable de telles infamies de langage? Plus tard, Luther écrivait à Henri, qu'il espère prendre dans les filets de son hérésie, lui dit que c'est avec crainte qu'il s'adresse à lui. « J'ai dû offenser Votre Majesté dans le libelle que j'ai écrit en cédant à des conseils perdus : ce libelle je ne l'ai pas écrit en cédant à mes instincts; mais bien comme un insensé et un étourdi. » Ici Luther est moins prétentieux que ne le sont ses disciples pour lui : il ne prétend pas avoir été inspiré du Saint-Esprit. Du reste, il revient à sa façon chérie de discuter, en disant au roi qu'il sait bien que le libelle publié sous son nom, à lui Henri, est un faux, qu'il émane de gens qui ont abusé du titre et du nom du roi, ne sentant pas le péril qu'ils se préparaient à eux-mêmes dans l'ignominie royale; *notamment*, dit-il, *ce monstre ennemi de Dieu et des hommes, ce cardinal d'York, peste de votre royaume*. Luther continue en cherchant à gagner le roi à sa doctrine, de la façon la plus artificieuse.

Henri VIII reprit la plume : se reconnaissant l'auteur de l'écrit que Luther qualifie de *libelle*, il réfute solidement les erreurs principales et les assertions du moine hérésiarque. Il établit la suprématie de l'Eglise romaine; il exalte la charité, le respect dû au pape, aux conciles, la croyance au libre arbitre. En un mot, il fait des doctrines de Luther un examen et une réfutation vraiment admirables. Dieu voulait que l'homme qui devait séparer l'Angleterre de l'Eglise catholique, qui devait l'amener à croire la plupart des erreurs de Luther, écrivit ainsi sa propre condamnation, afin qu'il fût bien démontré à tous que ce n'était pas pour une question de foi que Henri VIII agissait. Oui, c'est la honte de l'Angleterre actuelle que cette vérité historique : elle s'est séparée de Rome, non point à cause de la foi, mais parce

qu'Henri VIII, sans cela, n'eût pas pu épouser et garder sa maîtresse. Ce ne sont point ses convictions à elle qui l'ont amenée à ce grand acte, c'est la passion désordonnée du souverain qui l'a décidée, et sa tyrannie affreuse qui l'a fait exécuter. Les Anglais, en se séparant, n'ont pas fait acte de volonté, de conscience, ils ont fait acte de lâcheté en obéissant, de crainte de mourir, à un tyran que la passion égareait. Ne soyez donc point si fiers dans vos attaques contre l'Église romaine ! Cette séparation, c'est la consommation de la turpitude d'un tyran et de l'abaissement de tout un peuple. Et ce roi, non content d'avoir défendu la foi dans ses principes qu'attaquait Luther, avait condamné chez cet hérésiarque ce commerce illégitime que lui-même allait bientôt vouloir faire sanctionner à son profit. « Rends au cloître la chétive femme (Châteaubriand traduit l'expression de Henri, *muliercula*, plus poliment que nous n'eussions fait), épouse adultère du Christ, avec laquelle tu vis sous le nom d'époux dans une très-scélerate débauche, et une double damnation. » (Châteaubriand, *Essai sur la littérature anglaise.*) Ce prince ne voulait pas laisser sans une flétrissure tombée de sa plume un seul des crimes que bientôt il allait commettre.

Vingt ans durant, Henri VIII resta dans les liens de son mariage avec Catherine, sans les trouver douteux ; mais étant devenu éperdument amoureux d'Anne de Boulen, il commença à douter de la validité de son mariage. Anne de Boulen, qui craignait que le roi ne la renvoyât comme sa sœur, lui avait fait insinuer en secret l'idée de divorcer avec Catherine et de la prendre, elle, pour épouse. Henri commença donc à élever des doutes sur la validité de son mariage. Il ne dit pas d'abord le vrai motif, le but qu'il voulait atteindre : il craignait, dit-il, que l'ordre à la succession du trône fût troublé. Il avait une fille, la princesse Marie, de Catherine d'Aragon : bien que cette princesse eût été reconnue dès son enfance comme héritière du royaume ; bien que le mariage qu'avait contracté le roi eût été conclu du consentement unanime de tous les ordres du royaume, il éleva des doutes sur les droits de la princesse à la succession, et sur la validité de son mariage, disant que le pape avait outrepassé ses droits, ses pouvoirs, en lui donnant dispense pour épouser sa belle-sœur. Il envoya partout, notamment en Allemagne, quêter des consultations, afin d'avoir, si faire se pouvait, quelqu'un de son avis. Tout le monde le conlammait, voire même les hérétiques. Quand on parla de cette affaire, lorsque Henri fit offrir par ambassadeur de se joindre à la ligue protestante, Mélancthon rendit cette décision : « Nous pensons, contre les ambassadeurs d'Angleterre, que la loi de ne pas épouser la femme de son frère est susceptible de dispense, quoique nous ne la regardions pas comme abolie. » (Liv. iv, ép. 185.) Luther lui-même (*Ep. Hala 1717*) dit : « Avant de donner approbation à ce divorce, j'aurais plutôt permis au roi d'épouser

une seconde reine et d'avoir plusieurs épouses, à l'exemple des patriarches et des rois.

Henri demanda au pape Clément VII de déclarer nul son mariage avec Catherine ; mais en même temps qu'il voulait que le pape déclarât que son prédécesseur n'avait pu accorder dispense pour épouser une belle-sœur, il lui demandait dispense nouvelle pour épouser n'importe quelle femme, fût-elle parente du roi au premier degré d'affinité, ou même mariée à un autre, sans que le mariage eût été consommé. Ainsi il voulait que le pape décidât la question en deux sens diamétralement opposés. Pourquoi demandait-il cette dernière dispense ? est-ce, comme le dit Rohrbacher, parce qu'il considérait Anne de Boulen comme sa parente, puisqu'il avait eu des rapports charnels avec sa sœur, et qu'on disait qu'elle avait été mariée en secret à un autre ? C'est possible ; mais ne serait-ce point aussi à cause des rapports qu'il aurait eus avec la mère d'Anne de Boulen, voulant ainsi que la dispense papale s'étendit jusqu'à permettre le mariage avec sa fille naturelle ?

Clément VII, qui connaissait le cœur humain, et qui savait que l'amour est une passion qui s'use vite, jugea à propos de temporiser. Il regarda le roi comme un malade en proie à un mal pour lequel il ne faut pas brusquer le traitement. Il avait raison : Henri n'aima pas toujours Anne de Boulen, et quand il cessa de l'aimer, il fit déclarer nul ce nouveau mariage, et fit décapiter cette femme qui ne régnait plus dans son cœur. Pauvres sentiments humains ! Que serait la société, si Dieu et les lois n'établissaient pas ses bases sur le devoir plutôt que sur les passions humaines ?

Le pape envoya en Angleterre le cardinal Campige, qui montra dans cette affaire une prudence et une modération infinies, mais que rien ne put faire varier de la ligne du juste et du vrai. Le cardinal Wolsey, qui lui prêta son concours, fut disgracié à l'instigation de la favorite. Il se retira dans ses terres et ne voulut jamais donner son approbation à la conduite du roi, qui, en 1530, l'envoya prendre pour le faire mettre à la Tour de Londres ; mais il mourut en chemin, dans sa soixantième année ; sans cela il aurait eu le même sort que Thomas Morus et tant d'autres.

Les choses ne tournaient pas au gré de Henri : l'empereur faisait une opposition extrêmement vive à ses desseins, le pape résistait ; il dut comprendre qu'il s'était jeté dans des difficultés sans nombre. Alors il fut sur le point de reculer. Il alla même jusqu'à dire qu'il n'aurait pas demandé le divorce, qu'il n'y aurait pas songé, s'il ne s'était cru bien sûr d'obtenir la dispense du pape. L'espérance revenait dans le cœur des gens de bien. Anne de Boulen et ses partisans étaient attérés. Thomas Cromwell apporta aux desseins du roi le concours de son audace et de son astuce. Elevé à l'école de Machiavel, cet homme, fils d'un foulon des environs de Lon-

dres, soldat d'abord, marchand ensuite, avait été employé par Wolsey pour travailler à la dissolution d'un certain nombre de couvents auxquels ce cardinal voulait substituer ses collèges. Il avait montré une grande habileté dans cette affaire : aussi avait-il gagné toute la confiance de Wolsey. Il l'avait suivi dans sa disgrâce, croyant qu'elle ne serait pas de longue durée ; mais il n'avait pas tardé à le quitter pour revenir à la cour. Il n'était pas homme à rester fidèle au malheur : il avait moins de cœur que d'ambition, et l'ambition tourne toujours ses regards vers le soleil levant de la fortune et de la puissance. Le roi le confirma dans l'intendance des terres des monastères que Wolsey avait supprimés. Cromwell demanda et obtint une audience. « Sire, lui dit-il, je ne puis me taire quand je vois l'inquiétude où vous êtes. Oubliez ma présomption pour ne voir que mon dévouement. Les savants, les universités de votre royaume approuvent votre divorce, le pape seul refuse. Passez-vous du pape, imitez les princes d'Allemagne qui ont secoué son joug. Déclarez-vous chef de l'Eglise dans votre royaume. » Henri fut surpris, mais il était enchanté d'un tel conseil : il nomma Cromwell membre de son conseil privé. La difficulté était de faire accepter au clergé cette suprématie royale : les successeurs des saints deviendraient-ils des apostats ?

En 1531, Thomas Cromwell fit accuser tout le clergé d'Angleterre d'avoir violé les statuts de *premunire*. C'étaient des statuts qui défendaient d'exécuter en Angleterre sans permission royale certaines décisions et sentences du chef de l'Eglise universelle : c'était une sorte de concordat comme il en existe chez nous, malheureuse concession que, par crainte de plus grands maux, l'Eglise avait été obligée de faire, mais qui n'était ni plus rationnelle ni plus juste au fond que les articles organiques subrepticement ajoutés chez nous au Concordat. Le clergé, pour éviter un jugement et obtenir pardon, offrit un présent ou plutôt une rançon de cent mille livres sterling. Le roi refusa : il demanda qu'on mit dans l'acte d'offrande une clause qui établît le roi « comme le protecteur et le chef suprême de l'Eglise d'Angleterre et du clergé. » Le clergé vit le danger, il refusa ; on proposa des moyens qui furent rejetés ; le roi proposa une rédaction qui ne fut pas acceptée. Warham de Cantorbéry y inséra un amendement qui portait : *Autant que le permet la loi du Christ*. Tunstall, évêque de Durham, Guillaume de Warham, archevêque de Cantorbéry, protestèrent en disant que si cette clause avait pour but de dire que le roi était le chef du temporel, il n'y avait pas besoin de la mettre ; que si elle signifiait davantage, elle était un attentat.

Jusqu'alors Henri avait espéré effrayer le pape et en obtenir son divorce. Le 25 janvier 1533, il ordonna au docteur Lée, son chapelain, de dire la messe de très-bonne heure dans une des chambres du palais. Il s'agissait de marier le roi avec Anne de Boulen déjà enceinte. Ce chapelain résista d'a-

bord, mais Henri l'assura que le pape venait de prononcer en sa faveur, et qu'il avait dans son cabinet l'acte qui portait cette décision.

Sur ces entrefaites, l'archevêque de Cantorbéry étant mort, encore plus de douleur de voir ce que le roi préparait de maux à l'Eglise que de son grand âge et de ses infirmités, Henri nomma à sa place Thomas Cranmer, qui, envoyé pour l'affaire du divorce en Italie, sut si bien dissimuler, que le pape le fit son pénitencier dans le royaume de la Grande-Bretagne. Le pape approuva la nomination de Cranmer, qu'il ne soupçonnait pas coupable d'autre chose que de soutenir la nullité du mariage de Henri, question qui du reste n'était pas encore décidée. Le pape ignorait qu'au fond Cranmer était luthérien, qu'en quittant Rome il avait pris une femme en Allemagne, et qu'il l'avait amenée en Angleterre. Cet homme, qui avait à son sacre fait serment de fidélité à l'Eglise romaine qu'il détestait ; qui disait la messe et qui n'y croyait pas, continua admirablement son rôle d'hypocrite. En avril 1533, il écrivit au roi une lettre très-sérieuse dans la forme, à propos de son mariage avec Catherine, lui disant que ce mariage scandalisait tout le monde ; que quant à lui il était résolu à ne pas souffrir ce scandale ; que conséquemment, il le suppliait de lui accorder la permission d'examiner la question du divorce, ajoutant qu'il y avait urgence pour lui à ne pas vivre plus longtemps dans l'inceste. Le roi répondit comme il était convenu à cette comédie. L'archevêque se transporte au château que la reine Catherine habitait dans le comté de Hereford. Là, il procède et cite devant lui le roi et la reine : celle-ci ne comparait pas. L'archevêque, jugeant par contumace, déclare le mariage nul et prend dans ce jugement le titre de légat du saint-siège. Plus tard, siégeant à Lambeth, il prononça la validité du mariage de Henri et d'Anne de Boulen, en vertu, dit-il, de l'autorité qu'il tenait du *successeur des apôtres*. Plus tard, ce même Cranmer prononça la nullité de ce second mariage du roi.

Le pape, ne pouvant plus attendre, fut obligé de casser la sentence prononcée par Cranmer, et déclara Henri et Anne excommuniés, s'ils ne s'étaient séparés avant la fin de septembre ; en septembre le pape prolongea le délai jusqu'en octobre. Henri appela du pape à un concile général. Le pape, le 23 mars 1534, tint un consistoire, où sur vingt-deux cardinaux, dix-neuf se prononcèrent sur la validité du mariage de Catherine. « On croit généralement, sur l'autorité de Fra-Paolo et de Dubellay, frère de l'évêque de Paris, que la séparation provint de la précipitation de Clément. Ils disent que le prélat demanda du temps pour recevoir la réponse de Henri, qu'il espérait être favorable ; qu'on lui refusa le court délai de six jours, et que deux jours après la sentence, il arriva un courrier porteur des dépêches les plus conciliantes. Il est certain que l'évêque attendait une réponse à sa lettre, et il est

très-probable qu'il arriva un courrier après la sentence ; mais, 1° il est douteux qu'il ait demandé un délai jusqu'à l'arrivée du courrier, car dans la narration qu'il donne lui-même de ses démarches, il n'en fait aucune mention, et au lieu de s'être rendu au consistoire pour le demander, il était certainement absent et il se rendit ensuite auprès du pape afin de savoir le résultat. 2° Il est certain que la réponse portée par le courrier était défavorable, parce que toutes les actions de Henri, vers l'époque où il le dépêcha, prouvent sa détermination de se séparer entièrement de la communion papale. 3° La sentence portée par Clément ne pouvait être cause de cette séparation, puisque le bill qui abolissait le pouvoir des papes dans le royaume, fut présenté à la Chambre des communes au commencement de mars, transmis aux lords la semaine suivante, approuvé cinq jours avant l'arrivée du courrier à Rome et reçut la sanction royale cinq jours après. L'approbation de la chambre des pairs est du 20 mars, le courrier était arrivé le 25 et la sanction du roi est du 30. Il n'est pas possible qu'une opération faite à Rome le 23 ait pu déterminer le roi à donner son assentiment le 30. » (Lingard, t. VI, p. 293, note.)

Le parlement déclara le premier mariage du roi illégal, et le second avec Anne de Boulen, légal et valide. Les enfants de Catherine furent déclarés inhabiles à la succession au trône, au détriment de ceux d'Anne de Boulen. Les deux hommes les plus recommandables de l'Angleterre, Thomas Morus et Fisher, évêque de Rochester, ayant constamment refusé de prêter serment d'obéissance à l'acte du parlement et à ses conséquences, c'est-à-dire à la reconnaissance du roi comme chef de l'Eglise d'Angleterre, furent tous deux emprisonnés, comme on peut le voir à leurs titres, condamnés à mort et exécutés. La mort de ces deux martyrs ne produisit point en Angleterre cette sainte émulation du martyr que dans la primitive Eglise le sang des premiers chrétiens faisait naître. Le clergé presque tout entier, surtout le corps des évêques, se montra lâchement obéissant aux exigences du souverain. On vit tous ces prélats, apostasiant leur foi, leurs convictions, monter en chaire pour prêcher l'obéissance aux décrets et ordonnances du roi et du parlement et proclamer Henri VIII véritable chef de l'Eglise et successeur de saint Pierre. Cobbet s'exprime ainsi : « Le devoir le plus sacré d'un historien est de signaler à l'estime et à l'admiration de la postérité les hommes qui osent embrasser la défense de l'innocence contre les méchants armés du pouvoir. Je ferai donc ici une mention particulière de deux religieux franciscains, nommés Peyto et Elstow. Le premier, prêchant un jour devant le roi quelque temps après son mariage avec Anne de Boulen, et prenant pour texte le passage du premier livre des Rois dans lequel Michée prophétise contre Achab, qui était entouré de flatteurs et de prophètes imposteurs, ne craignit pas de dire : Je suis Michée, vous me détisterez

parce que je suis forcé de déclarer que ce mariage est illégal. Je n'ignore pas que je mangerai le pain de l'affliction et que je boirai l'eau de la douleur ; mais puisque le Seigneur m'a mis cette vérité dans la bouche je la dirai. Vos flatteurs sont les quatre cents prophètes dont l'esprit menteur cherche à vous tromper. En vous laissant séduire, prenez garde de ne pas subir un jour le châtement d'Achab, dont les chiens burent le sang. » Le roi ne parut faire aucune attention à ce reproche, mais le dimanche suivant, un certain Curwin prêcha dans le même lieu devant le roi et traita Peyto de chien, de calomniateur, de vil moine mendiant, de rebelle, et de traître, ajoutant qu'il s'était enfui de honte et de peur. Dans ce moment Elstow, qui était présent, et qui appartenait à la même congrégation que Peyto, apostrophant Curwin à haute voix, lui dit : « Mon bon monsieur, vous savez aussi bien que moi que ce soit, que Peyto est allé assister à un synode provincial à Cantorbéry, et que ce n'est pas la crainte que vous ou tout autre lui inspirez qui l'a fait fuir, car il reviendra demain : mais en attendant, me voici comme un autre Michée prêt à sacrifier ma vie pour soutenir devant Dieu et tous les juges impartiaux ce qu'il a avancé d'après les saintes Ecritures. Et c'est toi Curwin que je défie à ce combat, car tu es un des quatre cents faux prophètes dont l'esprit de mensonge s'est emparé, et qui cherchent à établir par l'adultère une succession qui devra conduire le roi à la perdition éternelle. » Stowe, qui rapporte ce fait dans sa Chronique, dit qu'Elstow s'échauffa tellement, qu'on ne parvint à lui imposer silence qu'en lui en donnant l'ordre formel au nom du roi. Le jour suivant, les deux religieux furent mandés devant le roi et son conseil. Henri les réprimanda fortement et leur dit qu'ils mériteraient d'être mis dans un sac et précipités dans la Tamise. — Réservez de semblables menaces, reprit Elstow en souriant, pour les riches et les gourmands vêtus de pourpre qui font bonne chère et mettent tout leur espoir dans ce bas monde. Quant à nous, loin d'en faire aucun cas, nous nous réjouirions d'avoir été chassés d'ici pour avoir fait notre devoir. Au reste, et Dieu en soit loué nous savons que le ciel nous est ouvert, soit que nous y arrivions par terre ou par mer.

« En vérité, conclut le protestant Cobbet, on ne saurait trop admirer la conduite de ces deux religieux. Si les évêques ou seulement le quart d'entre eux avaient montré autant de courage, le tyran aurait été arrêté au milieu d'une carrière où il allait se précipiter de crimes en crimes. Mais la résistance de ces deux pauvres religieux fut la seule qu'éprouva sa volonté de fer ; circonstance qui devrait suffire pour nous engager à hésiter avant de parler de l'ignorance et de la superstition des moines. Dans la conduite de Peyto et d'Elstow, il n'y avait pas de fanatisme ; ils n'étaient que les défenseurs de la morale, dans la cause d'une personne qu'ils n'avaient jamais personnellement connue.

Ils étaient certains d'encourir les peines les plus sévères, peut-être même la mort ; et cependant ils ne balancèrent pas un instant. Je ne crois pas en vérité que l'histoire ancienne ou moderne offre un trait d'héroïsme qui l'emporte sur celui-ci. » (Cobbet, *Histoire de la réforme d'Angleterre*, lettre 3, pris dans *Rohrbacher*, vol. XXIII, pag. 389.)

Peyto et Elstow furent chassés de la cour, et comme l'ordre entier était dans les mêmes sentiments, Henri VIII jugea à propos d'agir de manière à détruire, sinon à convertir cette opposition. Tous les Franciscains de l'étroite observance furent dispersés ; plus de cinquante moururent dans les prisons, les autres furent bannis en France et en Ecosse. Il en fut de même des religieux de Saint-Bruno. Les prieurs des trois chartreuses de Belval, d'Axholm et de Londres, ayant exposé à Cromwell leurs motifs de refuser le serment, furent emprisonnés sous la prévention de crime de haute trahison : les jurés auxquels on les déféra refusaient de les condamner ; Cromwell se rendit au milieu d'eux, et par ses menaces, les força de rendre une sentence de culpabilité. Cinq jours après, le 5 mai 1535, les trois prieurs, avec un prêtre séculier et un moine de Sion, nommé Reynold, furent mis à mort à Tiburn. Trois moines de la Chartreuse, qui avaient demandé à les assister à la mort, furent exécutés le 18 juin. On les pendit, on les décrocha avant qu'ils eussent cessé de vivre, puis on leur déchira les entrailles et on leur désarticula les membres. Ces exécutions terrifièrent le clergé d'Angleterre. L'apostasie fut le refuge de tous ses membres. D'où vient cette lâcheté ? Ne faudrait-il pas l'attribuer aux richesses du clergé anglais, au luxe dans lequel il vivait ? Trop de jouissances attache aux biens de ce monde. Malheur à ceux des hommes de Dieu qui se font grands parmi les opulents du siècle ! Jésus-Christ et les apôtres ont enseigné la pauvreté, la mortification ; qui souffre ici-bas pour Dieu, met son espérance au ciel dans la vie éternelle ; qui s'attache aux biens périssables demeure et périt avec eux. Thomas Cromwell fut nommé par Henri son vicaire général dans la direction des affaires de tout le clergé d'Angleterre. Ainsi le clergé, qui avait eu la lâcheté d'obéir, trouva sa punition dans l'avisement qu'il y avait pour lui à obéir à un homme comme Cromwell, impie et athée.

Ainsi fut consommée la séparation de l'Eglise d'Angleterre. L'avarice de Henri VIII, qui voulait s'emparer des biens de l'Eglise, et sa passion qui voulait se satisfaire dans les bras d'Anne de Boulen, furent cause de l'apostasie du roi et de tout son royaume. Henri se fit successivement adjudger par le parlement les biens des monastères. Cromwell, trouvant la justice trop lente à son gré, trancha les difficultés en faisant par ordonnance, et en sa qualité de vicaire ecclésiastique du roi, ce que le parlement faisait trop lentement après délibération. Huit mois après son mariage, Anne de Boulen accoucha

d'une fille, qui fut depuis la fameuse Elisabeth d'Angleterre. (*Voy son article.*) Anne avait été la maîtresse du roi, et en supposant son mariage valide, Elisabeth était le produit d'amours illégitimes. Anne de Boulen menait une vie toute différente de celle de la vertueuse reine qu'elle avait chassée du trône. On dit que sa conduite libre et même dissolue était l'objet de la malignité publique. Henri VIII, occupé à voler l'Eglise, à faire mourir ceux de ses sujets qui refusaient de le reconnaître, ne songeait pas aux désordres de sa maison. Catherine mourut au mois de janvier 1536, le roi prescrivit à la cour de prendre le deuil. Anne de Boulen se para ce jour-là avec magnificence, et dit : « C'est donc d'aujourd'hui seulement que je suis bien reine d'Angleterre. » En mai 1536, on donnait un tournoi à Greenwich ; Anne y était avec le roi. Un des combattants était l'amant de la reine. Elle eut le malheur de lui faire un signe affectueux : le soir même elle est emprisonnée à Greenwich ; le lendemain on la mène à la Tour de Londres. Crammer la fit comparaître avec le roi, sous prétexte que leur mariage avait été *illégal*, qu'ils avaient vécu dans l'adultère. Le mariage fut cassé, et l'enfant d'Anne déclaré illégitime. On la décapita dans la Tour le 19 mai. Le roi, qui avait signé de sa main l'ordre d'exécution, s'habilla de blanc ce jour-là en signe de réjouissance. Le lendemain il se maria avec Jeanne Seymour.

En 1537 la reine mourut en couches d'un fils qui régna sous le nom d'Edouard VI. Peu de temps après, Henri fit rendre une loi qui statuait que les ordonnances royales auraient force de loi, tout aussi bien que celles émanées du parlement. Le digne ministre de ce roi bourreau condamna la comtesse de Salisbury, mère du cardinal Polus et ses autres parents, parce que ce cardinal, qui était absent d'Angleterre, avait refusé d'y rentrer lors de l'affaire du divorce. Deux ans après la mort de sa dernière femme, Henri obtint pour femme Anne, sœur de l'électeur de Trèves. En la voyant, il témoigna qu'elle lui déplaisait étrangement. Cependant il l'épousa, se réservant de divorcer avec elle, ce qu'il fit en 1540. Crammer brisa encore ce nouveau lien, et Henri épousa Catherine Howard. Pendant les noces, on volait les églises, on assassinait les saints, on pillait les monastères. On fit le procès de saint Thomas de Cantorbéry, qui fut cité à comparaître, et faute de ce condamné comme coupable de haute trahison. On brûla ses reliques et on dispersa les cendres. Pendant longues années Henri avait eu pour lui une grande vénération. Dans ses écrits contre Luther, il avait cité et invoqué l'autorité de ce saint martyr ; mais on sait que Henri se souciait peu que sa conduite fût un tissu de contradictions. A tout cela il ne manqua qu'une chose, la signification du jugement à saint Pierre, pour qu'il eût à chasser du paradis un saint qui cessait de l'être par arrêt de la cour du roi ; mais ce forcené, qui commettait de telles horreurs, voulait donner au monde le plus af-

freux spectacle qu'il fût possible d'imaginer. Après quelques mois de mariage, il accusa sa cinquième femme, Catherine Howard, de n'avoir pas été vierge lors de son mariage : comme il n'existait aucune loi qui punit un pareil fait, il en fit faire une qu'il rendit rétroactive pour la malheureuse reine, qui fut condamnée et décapitée en février 1542. Il épousa une sixième femme, Catherine Parr, qui, en 1546, ayant en l'emalheur de vouloir discuter un point de religion et d'émettre des idées luthériennes qu'il réprouvait, fut accusée par lui, et ne dut son salut qu'à l'empresement qu'elle mit à reconnaître et à proclamer hautement son infailibilité en matière religieuse. Enfin ce monstre, déshonneur du trône, véritable Néron de l'Angleterre, comme nous l'avons déjà dit, mourut dans la nuit du 28 au 29 janvier 1547, âgé de cinquante-six ans, en ayant régné trente-huit.

On ne sait ce qu'il y a de plus hideux, ou du roi dont nous venons d'esquisser à grands traits l'histoire, ou du parlement anglais qui se fit l'infâme et lâche instrument de ses fureurs, de ses lâchetés, de ses turpitudes. Ah ! on parle du sénat romain qui se déshonorait en obéissant à Néron, à Domitien, à Caracalla : ce sénat était païen, était encore barbare relativement au parlement anglais. Ce parlement, sous Henri VIII, est certes plus ignoble que le sénat romain dans les jours les plus honteux de son avilissement. Puis, au bout de tout cela, vient un mystère incompréhensible. Une grande nation, un peuple intelligent se met tout entier à la suite d'un pareil monstre, se séparant de Rome pour de pareilles causes. Il faut qu'il y ait comme un bandeau fatal mis par la Providence sur les yeux de tout Anglais qui reste dans la religion protestante, en considérant quel fut son principe dans son pays et par quels hommes elle y fut introduite. La lâcheté des ancêtres doit peser comme un remords sur l'honneur des enfants.

HENRIQUÈS (le bienheureux **GONZALE**), diacre, de la compagnie de Jésus, Portugais, faisait partie des courageux missionnaires que le Père Azevedo était venu recruter à Rome, pour le Brésil (*Voy. AZEVEDO*). Leur navire fut pris, le 15 juillet 1731, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Notre saint martyr subit le même sort en l'honneur du nom de Jésus-Christ (*Du Jarric, Histoire des choses plus mémorables*, t. II, pag. 278. *Tanner, Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, pag. 166 et 170.)

HENRIQUEZ (**ANTOINE-JOSEPH**), né à Lisbonne le 13 juin 1707, arriva à Macao en 1744. L'année suivante il fit profession, et partit pour la province de Nanking, avec son collègue Athemis. Découverts tous les deux et arrêtés, ils furent amenés, enchaînés à Son-Tcheou, le 21 décembre 1747. Quand la sentence de condamnation eut été signée par l'empereur, le geôlier et le bourreau entrèrent, le 12 septembre 1748. On commença par ôter la paille des lits, disposition qui fit juger aux saints confesseurs que l'heure de

leur supplice n'était pas éloignée. Bientôt un autre bourreau arriva, avec des cordes pour attacher les deux prisonniers. « Nous allons, leur dit-il, d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, où vous désirez tant aller. » On servit à manger ensuite aux condamnés, suivant la coutume qu'on observe à la Chine ; mais ils n'y touchèrent pas. Alors les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant d'être séparés, ils obtinrent de se parler un instant. Ils se réconcilièrent et se mirent en prières ; mais les bourreaux n'attendirent pas qu'ils eussent fini, et les étranglèrent. Le lendemain on les mit dans des cercueils et on les inhuma dans le cimetière des pauvres, d'où un an après on les enleva. On trouva leurs corps sans aucune espèce d'altération.

HÉRACLE (saint), eut la gloire et le bonheur de donner sa vie pour la foi chrétienne durant la persécution que le cruel empereur Dèce souleva contre l'Église du Seigneur. Il fut un des compagnons des saints Lucien et Marcien ; ce fut à Nicomédie qu'eut lieu son martyre ; le proconsul Sabinus le condamna à être brûlé vif, ainsi que tous ses compagnons. L'Église célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 26 octobre.

HÉRACLE (saint), martyr, souffrit pour a foi à Nyon. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Paul, Augustin et deux autres que le Martyrologe romain n'a pas nommés. On ignore les circonstances et la date de leur martyre. L'Église vénère leur sainte mémoire le 17 mai.

HÉRACLE (saint), reçut la palme du martyre à Carthage avec saint Zozime. Nous n'avons pas de détails sur l'époque et les circonstances de leur triomphe. L'Église célèbre collectivement leur sainte mémoire le 11 mars.

HÉRACLÉE (saint), remporta la couronne des glorieux combattants de la foi en Thrace. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Eutyché et Plaute. Nous n'avons aucun détail authentique sur eux. L'Église fait leur mémoire le 29 septembre.

HÉRACLÉE, *Heraclæa Thraciæ, Perinthus*, de nos jours Erekli, ville située près Byzance sur la Propontide. Sainte Sébastienne, disciple de l'apôtre saint Paul, y fut martyrisée sous le règne de l'empereur Domitien. Cette ville fut, dès le commencement de la persécution de Marc-Aurèle, honorée par le martyre de sainte Glycérie, sous le gouvernement de Sabinus. Une église y fut bâtie sous l'invocation de la sainte.

En l'année 304, sous le règne de Dioclétien, cette ville fut témoin du martyre des saints Philippe, évêque, Sévère, prêtre, et Hermès, diacre. (*Voy. les Actes de saint Philippe*.) Licinius y fit mettre à mort, en 319, un de ses généraux nommé Théodore et surnommé Stratelate, c'est-à-dire le général. Théodore commandait tout le pays des Mariandins, dont Héraclée était pour lors la capitale. Ce pays comprenait une partie de la Bithynie, du Pont et de la Paphlagonie.

HÉRACLIDE (saint), disciple d'Origène, fut décapité pour la foi à Alexandrie, sous le

règne de Sévère et sous le gouvernement de Létus. L'Eglise célèbre sa fête le 28 juin.

HÉRACLIUS, nommé dans les Actes de saint Symphorien, gouverneur de la Province, étant venu à Autun, où demeurait Symphorien, exprès pour y rechercher les chrétiens, le saint fut amené devant lui, parce qu'il avait refusé d'adorer la statue de Cybèle, qu'on promenait par les rues. Héraclius le fit d'abord battre cruellement et ensuite emprisonner. Deux jours après, il fit son possible pour le vaincre par ses promesses et par sa douceur. N'ayant pu en venir à bout, il le condamna à être décapité.

HÉRACLIUS (saint), martyr, était soldat. Il versa son sang pour la foi avec l'évêque Alexandre. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances eut lieu leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 22 octobre.

HÉRACLIUS (saint), fut martyrisé à Todi pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Félicissime et Paulin. L'Eglise fait leur mémoire le 26 mai.

HÉRACLIUS (sainte), fut martyrisé à Porto, à une époque et dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Paul, Secundille et Janvier. L'Eglise fait sa fête le 2 mars.

HÉRAÏDE (sainte), fut martyrisée à Alexandrie, sous l'empire de Septime-Sévère, et sous le gouverneur Létus. Voici ce qu'en dit Eusèbe, l. vi de son Histoire de l'Eglise : « Une femme nommée Héraïde ne se signala pas moins parmi les martyrs de Jésus-Christ, qu'elle s'était rendue illustre parmi les disciples d'Origène. N'étant encore que catéchumène, elle reçut le baptême du feu, selon l'expression du même Origène. L'Eglise fait sa fête le 28 juin.

HÉRAULT (le P. **LUCIEN**), religieux de l'ordre de la Rédemption, fut envoyé à Alger en 1642, afin d'y racheter des captifs dont le nombre était fort grand dans cette ville. Il ramena beaucoup de malheureux français qui gémissaient depuis longtemps dans les fers. En 1645, il revint à Alger avec le P. Guillaume Dreilbac; ce fut dans ce voyage que ce saint religieux se constitua prisonnier, afin d'augmenter le nombre des captifs que son compagnon ramenait dans leur patrie. Le P. Hérault eut à souffrir les plus cruels tourments; le plus affreux fut sa descente dans une fosse remplie de reptiles. « Là (dit son historien, que cite Henrion, vol. IV, p. 331), n'entendant plus renier le saint nom de son Dieu, il s'estime beaucoup plus aise qu'auparavant; car quoiqu'il écrase un erapaut ou un lézard à chacun de ses pas, et qu'il ne marche qu'à pieds nus dans le venin, il s'estime pourtant trop heureux, puisqu'il l'est assez pour ne respirer plus l'air que souille l'impiété des barbares. Il fallut qu'avec ses ongles il se creusât dans l'épaisseur de la muraille un appui pour son repos; et, sans autre soulagement, il fallut qu'il y passât plus de six semaines. » La

douleur profonde que le P. Hérault éprouvait de ne pouvoir racheter tant d'infortunés qui gémissaient dans l'esclavage, contribua, plus encore que tous ces mauvais traitements, à accélérer sa mort. Il mourut le 23 janvier 1646, entre les bras du franciscain Anselme David : « Ce fut luy, ajoute le biographe, qui prit le soin de l'exposer trois jours entiers à la veüe des Turks et des esclaves. Ce fut luy, qui, par ses poursuites, obtint de la douïanne et du divan un relasche de quelque temps aux travaux des pauvres chrétiens, afin qu'ils pussent plus librement rendre leurs derniers devoirs à celui qui avait souffert la mort en voulant leur rendre la liberté; et suivant ce qu'il nous en dit, on vit les Turks qui étaient commis à la garde de ce corps mort, espandre des larmes, tant ils avoient le cœur pressé de compassion, de voir comme quoi les esclaves s'alligeoient de leur perte et comme quoy ils se tourmentoient de sa mort. A entendre leurs cris, à voir leurs postures, ce n'estoit que des afflictions inconsolables, des regrets sans fin et de véritables désespoirs. Les femmes que le malheur a précipitées dans cette région inouïe pour y partager avec leurs maris les souffrances de la captivité, apportoient leurs petits enfants auprès de ce Père; elles les y faisoient invoquer le secours du ciel pour le repos de son âme; elles leur faisoient baiser ses mains, sa bouche et ses pieds, et par une assiduité opiniastre qui passoit dans leur esprit pour une religieuse connaissance, elles s'attachoient à ses habits et à son cercueil, ny plus ny moins que si elles eussent toutes fait vœu de ne le quitter jamais. Enfin, il fut enlevé par des prestres qui estoient précédés de deux Turks, et son corps fut suivi jusques dans la chapelle des prisons de la douïanne de plus de trois mille esclaves. Un religieux portugais luy fit son oraison funèbre, et quarante prestres, tant séculiers que religieux, célébrèrent les services de ses obsèques; chose qui ne s'est jamais pratiquée, de mémoire d'homme, en ce pays. Ensuite il fut enterré dans le cimetièrre des chrestiens esclaves, qui est hors la porte de Bab-al-Oued. »

HERCULAN (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne, par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Numère, Storacinus, Mène, Conmode, Herne, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monaere, Olympe, Cyprien, Théodore. Pour voir leur histoire, recourez à l'article **MARTYRS D'OSTIE**. Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

HERCULAN (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne, dans la ville de Rome, pendant que l'empereur Adrien persécutait l'Eglise. Il est impossible, faute de documents, de dire la date certaine, non plus que le genre du supplice qui finit la vie de saint Herculan. Sa fête est marquée dans le Martyrologe romain au 25 septembre.

HERCULAN (saint), évêque et martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne. Son martyre eut lieu à Pérouse, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise honore sa glorieuse mémoire le 7 novembre.

HERCULAN (saint), fut martyrisé à Porto pour la foi de Jésus-Christ. Nous n'avons aucun document établissant l'époque et les différentes circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa glorieuse mémoire le 5 septembre.

HERECTINE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et pendant la persécution que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

HÉRÉNAS (saint), souffrit le martyre en Afrique, avec les saints Juste et Donat. L'Eglise fait la fête glorieuse de ces martyrs le 25 février.

HÉRÉNÉE (sainte), martyre à Carthage en l'année de Jésus-Christ 250, durant la terrible persécution que l'empereur Dèce alluma contre l'Eglise. Elle fut, avec d'autres chrétiens, placée dans un cachot étroit et infect, où, par l'ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim et de soif. La puanteur et la chaleur de ce cachot furent un supplice affreux ajouté à celui que la privation d'aliments fit souffrir aux saints martyrs. (*Voy. VICTORIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril.

HERMAGORE (saint), premier évêque d'Aquilée, fut martyrisé sous Néron quelques temps après saint Pierre, c'est-à-dire en 66 ou 67, avec saint Fortunat, son archidiacre. Leurs corps furent transférés à Grado. On fait la fête de saint Hermagore le 12 juillet.

HERMAS (saint), souffrit le martyre à Rome, durant la persécution que l'impie Dioclétien fit souffrir aux disciples du Christ. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Sérapion et Polyène. Ayant été traînés par des lieux étroits, pleins de pierres et raboteux, ils rendirent leur âme à Dieu. L'Eglise fait leur fête le 18 août.

HERME (saint), est marqué comme martyr le 28 août dans le Martyrologe romain. Son histoire est fort incertaine : rien ne prouve l'authenticité de ce qu'on raconte de lui, si ce n'est le fait de son martyre, qui eut lieu sous le règne de l'empereur Adrien, et qui est incontestable. On fait sa fête le 28 août.

HERME (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacius, Mène, Commode, Maur, Ensèbe, Rustique, Amandus, Monacre, Olympe, Cyprien, Théodore. Pour voir leur histoire, recourez à l'article **MARTYRS D'OSTIE**. Ces

saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

HERMEL (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 3 août. Il souffrit le martyre à Constantinople ; mais on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Nous n'avons aucun document sur son compte.

HERMÉNIGILDE (saint), martyr, était fils de Légivilde ou Léovigilde, roi des Goths en Espagne, et de Théodosie. Il avait un frère nommé Récarède. Leur père était arien ; tous deux furent élevés dans les mêmes croyances. Le saint duquel nous écrivons la vie épousa Ingonde, fille du roi d'Austrasie Sigebert, et catholique fervente. Le père de notre saint, voulant assurer à sa famille la couronne qui jusque-là avait été élective chez les Goths d'Espagne, associa à la royauté ses deux fils, et leur donna à chacun une portion de ses Etats à gouverner. Séville fut la capitale du pays qui échut en partage à Herménigilde. La femme d'Herménigilde fut excessivement malheureuse avec sa belle-mère Goswinde, arienne opiniâtre, que son beau-père Lévigilde avait épousée en secondes noces après Théodosie. Elle employa tout ce qu'elle put d'astuce pour la porter à quitter la religion catholique ; mais elle n'y put parvenir, Ingonde resta inébranlable. Les discours, la force de ses exemples firent même une très-vive impression sur l'esprit d'Herménigilde son mari. Ce prince conçut quelques doutes à propos de la religion des ariens dans laquelle il avait été élevé, et, en homme sage, il voulut s'instruire. Saint Léandre, évêque de Séville, fut mandé par lui et l'instruisit à fond de ce qu'il désirait savoir. Sulfisamment éclairé, il abjura hautement et d'une manière solennelle la religion qu'il avait jusque-là suivie. Il profita d'une absence que fit son père, pour accomplir cette cérémonie. Quand le vieux roi fut de retour, et qu'il apprit ce qui s'était passé, il en témoigna une fureur indicible. Il lui retira cette royauté qu'il lui avait conférée, et résolut de le dépouiller de ses biens, de lui ôter sa femme et de le faire mourir, s'il ne revenait à l'arianisme. Herménigilde, prenant au sérieux le pouvoir que lui avait donné son père, et se sentant véritablement roi, prit toutes les mesures nécessaires pour résister aux entreprises du vi ux roi contre lui. Les catholiques se joignirent à lui. Mais comme les ariens étaient beaucoup plus nombreux, il vit bien qu'il lui serait impossible de résister. Il envoya en Orient demander du secours à l'empereur Tibère, mais il n'en put obtenir. Tibère mourut peu de temps après, et son successeur Maurice n'en accorda pas davantage. Toutes ses forces lui étaient nécessaires pour repousser les Perses qui venaient d'attaquer l'empire. Comme les empereurs de Constantinople avaient encore quelques places en Espagne et quelques provinces, ils y entretenaient une armée pour les garder. Herménigilde s'adressa à cette armée pour implorer son secours : les chefs s'engagèrent par serment à

le secourir. Ils reçurent comme otages Ingonde, sa femme, et son fils; mais bientôt oubliant leurs promesses, ils se laissèrent gagner par les sommes que leur fit offrir Lévigilde. Ce dernier vint assiéger son fils dans Séville. Il l'y tint renfermé pendant près d'une année. Au bout de ce temps, ne pouvant plus résister, Herménigilde quitta secrètement la place pour se retirer au camp des Romains. Mais ayant su qu'ils l'avaient trahi, il se retira à Cordoue, puis à Oss-to. Il se fortifia dans cette dernière ville avec un corps de trois cents hommes déterminés. Son père l'y suivit, et emporta la place malgré la résistance acharnée que firent les assiégés. Herménigilde se retira dans l'église, auprès de l'autel. Le père n'osa l'en arracher violemment. Récarède, son frère, eut même la permission de l'y venir trouver. Récarède était comme son père, arien. Ce prince lui promit sa grâce, s'il voulait reconnaître le tort qu'il avait eu de combattre son père. Herménigilde crut à ce qu'on lui disait. Il vint se jeter aux pieds de son père. Lévigilde embrassa ce fils repentant, et lui promit qu'il tiendrait tout ce qu'on lui avait affirmé de sa part; mais à peine de retour au camp, il le fit dépouiller des vêtements royaux qu'il portait, le fit enchaîner et conduire prisonnier dans la tour de Séville. Là il employa tout pour forcer son fils à revenir à l'arianisme. Pour l'y contraindre, il le fit mettre dans un affreux cachot où on le traita avec une dureté incroyable. Le saint resta inébranlable. Il refusa énergiquement tout ce qu'on pouvait lui promettre. Sa prison devint pour lui comme une école de sainteté et de vertu. Il se revêtit d'un cilice et se livra à toutes les pratiques d'une vie pleine de mortifications. Le jour de la fête de Pâques, Lévigilde chargea un évêque arien d'aller trouver son fils, durant les ténèbres de la nuit, pour lui offrir sa grâce s'il voulait recevoir la communion de ses mains. Le roi captif refusa avec horreur cette proposition. Il reprocha même avec beaucoup de force à cet évêque l'attachement qu'il montrait pour l'hérésie. Quand Lévigilde sut tout ce qui s'était passé, il résolut la mort de son fils. Il envoya des soldats qui lui fendirent la tête d'un coup de hache dans sa prison. Son martyre eut lieu le 13 avril 586. L'Eglise l'honore le 13 de ce mois.

HERMÈS (saint), martyr; habitait Bologne au temps de l'empereur Maximien. Il fut arrêté et mis à mort pour la foi, avec les saints Aggée et Caius, que l'Eglise honore avec lui le 4 janvier.

HERMÈS (saint), diacre et martyr, donna sa vie pour la religion chrétienne en 304, sous le règne du tyran Dioclétien. Il était diacre de l'église d'Héraclée, et fut brûlé vif avec saint Philippe, son évêque. La fête de ces deux saints a lieu le 22 octobre. (Voy. les Actes de saint PHILIPPE, à son article.)

HERMÈS (saint), martyr, fut, à Marseille, le compagnon du glorieux martyr de saint Adrien, sur lequel on ne sait rien, si ce n'est

qu'il donna sa vie pour la foi. L'Eglise fait leur fête le 1^{er} mars.

HERMÈS (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 2 novembre. Il eut pour compagnons de son martyre, qui arriva en Afrique, les saints Publie, Victor et Papias. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 2 novembre.

HERMIAS (saint), soldat, fut martyrisé à Comane, dans le Pont, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, par les ordres d'un juge nommé Sébastien. Ayant été guéri miraculeusement des conséquences d'un grand nombre de supplices horribles, il convertit à Jésus-Christ le bourreau, qui reçut avec lui la couronne du martyre. Ce fut lui qui fut décapité le premier. L'Eglise célèbre sa mémoire le 31 mai.

Ses Actes, qui se trouvent au long dans Bollandus, disent qu'on lui arracha tous les nerfs, et qu'ensuite il guérit par l'imposition des mains de personnes devenues aveugles d'étonnement. Un tel fait ne peut être admis sans preuves authentiques; peut-être a-t-on voulu dire qu'on arracha au saint martyr quelques tendons, que vulgairement le public nomme des nerfs.

HERMINIEN (*Claudius Herminianus*), gouverneur de Cappadoce sous l'empereur Septime-Sévère, persécuta très-violemment les chrétiens. Il fit mourir considérablement de disciples de Jésus-Christ, en haine de ce que sa femme avait été convertie. Il en fut puni, dit Tertullien, par une horrible maladie qui lui faisait sortir des vers du corps. Enfin il reconnut la main qui le frappait; il avoua que les tourments qu'il endurait venaient de ce qu'il avait été cruel envers les chrétiens, et qu'il en avait forcé plusieurs par la violence des supplices à renier leur foi.

HERMIONE (sainte), fut martyrisée, suivant les nouveaux Grecs, à Ephèse, du temps de l'empereur Adrien. Ils la disent fille de saint Philippe, l'un des sept premiers diacres. Le Martyrologe romain marque sa fête le 4 septembre.

HERMIPPE (saint), martyr, fut arrêté à Nicomédie, en 303, dans la maison de saint Pantaléon, avec ce saint, saint Hermocrate et saint Hermolaüs. Tous quatre furent soumis à divers supplices fort cruels, et enfin décapités. L'Eglise les honore collectivement le 27 juillet.

HERMOGÈNE, l'un des trois magistrats qui en 180, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, firent mourir à Langres les trois frères El-usippe, Méleusippe et Speusippe. (Voy. ce dernier.)

HERMOGÈNE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Syracuse. Il y fut martyrisé avec les saints Evode et Calliste. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur fête le 25 avril.

HERMOGÈNE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec ses deux frères Evode et Calliste. Le Martyrologe romain ne

dit point à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore leur mémoire le 2 septembre.

HERMOGÈNE (saint), reçut la couronne du martyre à Alexandrie, sous l'empereur Galère-Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre, dont les circonstances ne nous sont point parvenues, les saints Menne et Eugraphie. L'Eglise fait leur mémoire le 10 décembre.

HERMOGÈNE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi du Christ à Mélitine en Arménie, avec les saints Caius, Expédit, Aristonique, Rufus et Galatas. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur fête le 19 avril.

HERMOLAÛS (saint), prêtre et martyr, habitait la ville de Nicomédie, en l'année 303, quand commença la cruelle persécution que l'empereur Dioclétien alluma contre les chrétiens. Pantaléon, médecin de Galère-Maximien, avait abjuré la foi chrétienne, séduit qu'il avait été par les entraînements de toutes sortes qu'il rencontrait à la cour. Ce fut notre saint qui le ramena dans le giron de l'Eglise, en lui faisant entendre le langage à la fois énergique et doux qui convient à un ministre de l'Evangile. Peu de temps après, il fut arrêté comme chrétien, dans la maison de Pantaléon, avec Hermippe et Hermocrate. Tous quatre, après avoir enduré divers supplices, furent décapités. L'Eglise fait leur fête collectivement le 27 juillet.

HERMYLE (saint), reçut la couronne du martyre à Singidon, dans la haute Mysie, avec saint Stratonique. Après avoir enduré de cruels tourments sous l'empire de Licinius, ils furent submergés dans le Danube. L'Eglise fait leur fête le 13 janvier.

HERNANDÈS (le bienheureux ANTOINE), Portugais de Monte-Major, de la compagnie de Jésus, faisait partie des saints missionnaires que le P. Azevedo vint recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Tel fut le glorieux martyre de notre bienheureux. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278.—Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

HERNANDÈS (le bienheureux DOMINIQUE), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (Voy. AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Notre bienheureux subit le même sort. (Du Jarrie, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

HERODE. Voy. AGRIPPA I^{er}.

HÉRON ou **HÉROD** (saint), disciple d'Origène, fut décapité à Alexandrie, sous le règne de l'empereur Septime-Sévère et sous

le gouverneur Letus. L'Eglise honore sa mémoire le 28 juin.

HÉRON (saint), martyr, fut mis à mort à Alexandrie en 250, sous le règne de l'empereur Dèce et sous le gouvernement de Sabinius. Il fut présenté au juge avec saint Ater ou Arsène, saint Isidore et le jeune Dioscore seulement âgé de quinze ans. Saint Héron fut violemment tourmenté, ainsi qu'Arsène et Isidore; mais les tourments n'ayant rien pu sur lui, le juge le fit jeter au feu avec ses deux compagnons. L'Eglise célèbre la mémoire de ces trois saints martyrs et de saint Dioscore le 14 décembre. (Voy. DIOSCORE.)

HÉRON, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. Voy. MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

HÉRON (saint), souffrit le martyre à Antioche. Il était disciple de saint Ignace, et fut son successeur à l'épiscopat. Ce saint, marchant sur les traces de son maître, montra son grand amour envers Jésus-Christ, en donnant sa vie pour le troupeau qui avait été confié à ses soins. L'Eglise fait sa mémoire le 17 octobre.

HÉROS (saint), martyr, souffrit à Satala en Arménie, avec ses six frères, soldats comme lui; Orence, Pharnace, Firmin, Firme, Cyriaque et Longin. L'empereur leur fit ôter le baudrier parce qu'ils étaient chrétiens. Séparés ensuite les uns des autres et renfermés en divers lieux, ils y moururent accablés de douleurs et de misères. L'Eglise fait leur fête le 24 juin.

HESPÈRE (saint), mari de sainte Zoé, mourut avec elle et leurs deux enfants, Cyriaque et Théodule, à Attalie de Pamphylie, sous le règne d'Adrien. Il était esclave avec toute sa famille chez un païen nommé Catule, qui les fit d'abord tourmenter de diverses façons, et ensuite enfermer dans un four où ils trouvèrent la mort, parce que les deux enfants, indignés du culte qu'on rendait aux idoles chez leur maître, s'étaient déclarés chrétiens. Leur fête à tous quatre arrive le 2 mai.

HÉSYCHIUS (saint). Ce fut à Durazzo, ville d'Albanie, maintenant dans la Turquie d'Europe (Roumélie), que ce saint eut le bonheur de donner sa vie pour la foi. Il fut martyrisé sous l'empire de Trajan, avec les saints Pérégrio, Lucien, Pompée, Papias, Saturnius et Germain. L'histoire est muette sur ce qui concerne le détail des combats et de la mort de tous ces saints, dont l'Eglise honore la mémoire le 7 juillet.

HÉSYCHIUS (saint), l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.)

HÉSYPE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 26 novembre. Il fut martyrisé à Alexandrie, sous la persécution de Galère-Maximien, avec les saints Fauste, prêtre, Didie et Ammoné, Philéas, Pécôme, Théodore, évêque égyptien, et six cent soixante autres, dont malheureusement nous

ignorons les noms. L'Église fait leur fête le 23 novembre.

HÉSYQUE (saint), martyr, donna sa vie pour la défense de la religion avec les saints Démède, Julien, Philippe, Eutychien, Léonide, Philadelphie, Ménélaïpe et Pantagappe. Ils accomplirent leur martyre les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 2 septembre.

HÉSYQUE (saint), martyr, faisait partie de l'armée comme soldat. Ayant entendu publier un édit qui portait que quiconque ne voudrait pas sacrifier aux idoles mit bas les armes, il quitta aussitôt le baudrier. Pour l'en punir on lui attacha au bras droit une grosse pierre et on le précipita dans la rivière. L'Église fait sa fête le 18 novembre.

HÉSYQUE (saint), confesseur, souffrit pour la foi en Palestine. Il était disciple de saint Hilarion, et fut son compagnon dans ses voyages. L'Église fait sa fête le 3 octobre.

HÉSYQUE (saint), martyr, était enrôlé comme soldat dans l'armée de l'empire. Avant été pris avec saint Jules, il reçut la couronne du martyre après lui à Durostorum en Mysie, sous le président Maxime. L'Église fait leur fête le 15 juin.

HIERAX (saint), l'un des compagnons du martyre de saint Justin, fut condamné sous le règne de Marc-Aurèle par le préfet Rasticus, à être foueté, puis ensuite décapité. Ce saint était natif d'Icône en Pisidie. L'Église honore sa mémoire le 13 avril, ainsi que celle de ses compagnons. (Voy. JUSTIN.)

HIÉROCLÈS, d'abord vicaire des préfets sous Dioclétien, fut depuis gouverneur de Bithynie, puis d'Alexandrie en Égypte, où il persécuta violemment les chrétiens. Il avait fait partie du conseil assemblé par Dioclétien pour décider si la persécution aurait lieu (en 303), et il s'éleva contre un de ses plus acharnés instigateurs. Il composa un ouvrage en deux livres, intitulé : *Les amateurs de la vérité*, qu'il adressa aux chrétiens eux-mêmes. Son but était de les détourner de leur religion. Il osa dans cet écrit divers passages des écritures les uns aux autres ; il voulait ainsi les présenter comme contraires et jeter du discrédit sur nos livres saints. Dans ces pages impies, il accumulait les blasphèmes contre saint Pierre, saint Paul et les autres apôtres ou disciples de Jésus-Christ. Il prétendait prouver que Jésus-Christ ressemblait à Apollonius de Thyane. Cette impiété fut réfutée par Lactance et par Eusèbe. Eusèbe surtout démontra qu'Origène avait par avance réfuté ce livre d'Hiéroclès, qui l'avait pillé en une foule d'auteurs non-seulement quant au fond, mais encore quant à la forme.

HIERON (saint), reçut la palme du martyre à Mélitine en Arménie. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Nicandre, Hésyque et trente autres dont nous ne connaissons pas malheureusement les noms. Ils furent couronnés durant la persécution de Dioclétien, sous le président Lysias. L'Église fait leur mémoire le 7 novembre.

HIERONIDE (saint), martyr, eut la gloire de donner sa vie pour la foi à Alexandrie sous l'empereur Maximin. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Léonce, Sérapion, Sélèse, Valérien et Siron. Ils furent tous jetés à la mer. L'Église fait leur mémoire le 12 septembre.

HILAIRE (saint), martyr, mourut à Rome en confessant Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Démètre et Concesse. Le Martyrologe romain ne nous a transmis aucun détail sur eux. L'Église fait leur mémoire le 9 avril.

HILAIRE (saint), diacre, fut martyrisé à Viterbe avec le prêtre Valentin, durant la persécution de l'empereur Maximien. Ils furent précipités dans le Tibre avec une grosse pierre au cou ; mais en ayant été tirés miraculeusement par un ange, ils eurent tous deux la tête tranchée. L'Église fait leur mémoire le 3 novembre.

HILAIRE (saint), évêque, souffrit le martyre à Aquilée, avec saint Tatien, diacre, et les saints Félix, Large et Denis. Leur sacrifice eut lieu sous l'empire de Numérien et sous le président Béroine. On ne dit pas quel fut au juste leur genre de mort ; il est certain qu'ils subirent la peine du chevalet et divers autres tourments. L'Église fait leur fête le 16 mars.

HILAIRE (saint), vulgairement Hilier, fut martyrisé avec saint Florentin, en l'an 406 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Arcadius. Ce fut dans une des invasions que les barbares faisaient fréquemment dans l'empire romain que ces deux saints furent martyrisés. Ils demeuraient dans la ville de Pseudon, dépendant du diocèse d'Autun, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un petit village nommé Sémont, inclus dans la paroisse de Saint-Marc-sur-Seine, et y vivaient dans la pratique des plus grandes vertus. Leur martyre eut lieu le 27 de septembre 406. Au milieu du ix^e siècle, leurs corps furent transportés de Pseudon à Lyon, et déposés dans le monastère d'Aisnay. L'Église célèbre la mémoire de ces saints le jour anniversaire de leur martyre, 27 septembre.

HILARE (saint), pape et confesseur, reçut la palme du martyre à Rome. Nous ignorons complètement à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait sa fête le 10 septembre.

HILARIE (sainte), femme de saint Claude, tribun, est honorée comme martyre, par l'Église romaine, le 3 décembre. L'empereur Numérien ayant fait mettre à mort son mari et ses deux enfants, Jason et Maur, comme il est dit à leurs articles, elle fit enterrer ses deux fils. Ils avaient été décapités. Son mari, saint Claude, attaché à une grosse pierre, avait été jeté dans le Tibre, ce qui fit que la sainte ne put pas avoir son corps pour lui rendre les derniers devoirs. Les païens, l'ayant trouvée à prier sur le tombeau de ses deux enfants, se saisirent d'elle et la mirent en prison, où elle mourut. Son corps, mis d'abord dans l'église de Sainte-Praxède par le pape Pascal I^{er}, fut plus tard transféré à

Lucques, avec ceux de ses deux enfants. L'Église cathédrale de cette ville possède encore ces précieuses reliques.

HILARIE (sainte), reçut la palme du martyre à Rome, avec les saintes Donate, Pauline, Rustique, Nomirande, Sérotine et leurs compagnes dont nous ne connaissons pas les noms. L'Église fait leur fête le 31 décembre.

HILARIE (sainte), martyre, était mère de sainte Afre, martyre. Cette sainte femme, veillant au tombeau de sa fille, fut brûlée au même lieu pour la foi de Jésus-Christ, à Auzsbourg, avec Digne, Euprépie, Eunomie, ses servantes. Avec elles souffrirent, le même jour et dans la même ville, les saints Quiriacque, Larion, Crescencien, Ninge, Julienne, et vingt autres dont les noms ne sont point parvenus à la postérité. L'Église fait leur glorieuse mémoire le 3 et le 12 août.

HILARIEN, gouverneur par *interim* de la province d'Afrique, après la mort du proconsul Minucius Félix, fit martyriser à Carthage, en 202 ou 203, sous le règne de l'empereur ur Septime-Sévère, sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons. (*Voy. les Actes de sainte PERPÉTUE, à son article.*)

HILARIN (saint), moine et martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne au commencement du règne de Julien l'Apostat. Il habitait Arezzo, ville de Toscane. Il y fut arrêté et décapité, par ordre du préfet impérial Quadra- tier, avec le saint évêque Donat. Ses reliques ont été transférées dans la ville d'Ostie. L'Église honore sa mémoire le 7 août.

HILARION (saint), eut la gloire de donner sa vie pour la foi, sous l'empire de Trajan, avec saint Procle. Rien ne nous apprend ni le lieu de son martyre, ni la manière dont il eut lieu. Il fut une de ces victimes nombreuses que Trajan condamna pour cause de christianisme. Sa fête arrive le 12 juillet.

HILARIÓN (saint), fils de saint Saturnin, fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Église du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Église célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

HILDEBERT (saint), abbé et martyr, était abbé de Saint-Pierre, au couvent de Saint-Bavon de Gand. Ce saint, ayant défendu l'honneur des images contre les attaques impies des iconoclastes, versa son sang vers l'année 752. L'Église fait sa mémoire le 4 avril.

HIPPARQUE (saint), donna sa vie pour la foi chrétienne, en 297, avec saint Philothée, saint Jacques, saint Paragrus, saint Habide, saint Romain et saint Lollien, à Samosate, sous le règne de Dioclétien, et par l'ordre de Maximien-Galère. Les Actes de tous ces saints, que l'Église honore le 9 de décembre, ont été publiés par Étienne Assemani (t. II, p. 123); ce que nous en donnons ici leur est emprunté.

Galère, vainqueur des Perses, revenait en 297. En passant par Samosate, il fit célébrer

des jeux publics, pour fêter sa victoire. Ordre fut donné à tous les habitants de la ville de se réunir au temple de la Fortune, afin d'y prendre part aux sacrifices solennels que le vainqueur voulait offrir aux divinités de l'empire. Cette fête fut annoncée à son de trompe, et de tous les points de la ville on sentait l'odeur de l'encens et des victimes que le feu consumait en l'honneur des dieux. Deux magistrats, Hipparque et Philothée, tous deux d'une haute naissance, et depuis peu convertis au christianisme, affligés de voir ces fêtes scandaleuses, se renfermèrent dans la maison de l'un d'eux, celle d'Hipparque; et, ayant fait placer une croix dans une chambre, contre la muraille qui regardait l'orient, ils prirent la résolution de passer en prières tout le temps que durerait ces fêtes impies. Sept fois le jour, ils venaient adresser leurs prières au ciel devant cette croix. Plusieurs de leurs amis, au nombre de cinq, Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien, vinrent un jour les visiter. Ils les trouvèrent priant devant la croix. A ce spectacle, les cinq jeunes gens s'écrièrent fort surpris. « Pourquoi, dirent-ils à leurs deux amis, avez-vous ainsi l'air triste et demeurez-vous renfermés, quand l'empereur embellit la ville du spectacle resplendissant des fêtes et des sacrifices? » Ils leur demandèrent pourquoi ils adoraient ainsi une croix de bois. Hipparque leur répondit qu'ils n'adoraient pas la croix elle-même, mais bien celui qui était mort sur la croix pour le salut des hommes : Jésus-Christ, homme et Dieu. Il leur exposa en peu de temps, d'une façon brève mais substantielle, les croyances de la religion chrétienne. Alors ces cinq jeunes gens déclarèrent qu'ils voulaient être baptisés, mais qu'ils craignaient la sévérité des lois. Hipparque et Philothée leur parlèrent du bonheur du martyre en termes tellement éloquents, que, bientôt persuadés et entraînés, les cinq jeunes gens demandèrent le baptême. Alors Hipparque et Philothée écrivirent à un prêtre nommé Jacques une lettre ainsi conçue : « Qu'il vous plaise venir chez nous aussitôt que vous pourrez, avec de l'eau, une hostie et de l'huile pour les onctions. De jeunes brebis, qui viennent de se réunir au troupeau du Seigneur, aspirent ardemment au bonheur de votre présence; elles sont désireuses d'être marquées du sceau de Jésus-Christ. » Jacques arriva porteur de ce qu'on lui avait demandé. En entrant, il trouva les cinq néophytes agenouillés et priant Dieu avec Hipparque et Philothée. Il les bénit. Les jeunes gens, s'étant levés, se jetèrent à ses pieds et le supplièrent de les baptiser. Il leur demanda s'ils se sentaient prêts à souffrir pour Jésus-Christ les tribulations, les tourments, les tortures et la mort, qui étaient les fruits de ces temps de persécution. Tous lui ayant affirmé qu'ils étaient prêts à tout souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, et que rien ne serait capable de les en détacher, il leur dit de prier avec lui. Après une heure de prière en commun, il les bénit, reçut leur abjuration et leur pro-

fession de foi chrétienne, puis il les baptisa au nom de la très-sainte Trinité, et ensuite leur donna le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après cette sainte cérémonie, tous se séparèrent. La fête durait toujours; on était au troisième jour de ces cérémonies païennes. Galère s'informa de la conduite qu'avaient tenue les magistrats, demandant si tous avaient sacrifié aux dieux de l'empire. Il lui fut répondu que « les trois amies entières Hipparque et Philothée ne paraissaient pas aux cérémonies publiques où on offrait des sacrifices aux divinités reconnues par le paganisme. Il donna l'ordre de les conduire au temple de la Fortune, et de les contraindre à sacrifier. Les officiers chargés d'exécuter cet ordre vivrent à la maison d'Hipparque. Ils l'y trouvèrent avec Philothée et les cinq nouveaux convertis. Hipparque et Philothée furent d'abord seuls arrêtés. Conduits devant l'empereur, qui leur demanda pourquoi ils désobéissaient à ses injonctions et méprisaient les dieux immortels, ils répondirent avec un grand courage. Hipparque surtout dit à Galère qu'il rougissait pour lui de l'entendre donner le nom de Dieu, nom si grand et si saint, à du bois et à des pierres. Galère lui fit donner sur le dos cinquante coups de fouet armé de plomb, et le fit après cela jeter dans un cachot obscur. Il fut séparé de Philothée, qui avait été emprisonné aussi après avoir refusé de sacrifier et résisté aux promesses que Galère lui avait faites pour le séduire, comme celle de le faire préteur et de le combler des plus grandes faveurs.

Après cela, les officiers reçurent l'ordre d'aller arrêter les cinq jeunes chrétiens qu'on avait trouvés chez Hipparque. Galère les exhorta fortement à prendre pitié de leur jeune âge, et à ne pas mépriser la vie. « Notre foi vaut mieux que l'existence, lui dirent-ils, et rien ne pourra nous porter à renoncer à Jésus-Christ. Nous sommes maintenant consacrés par le corps et le sang de notre Sauveur, et nos corps, devenus saints par ce divin contact, ne seront pas profanés. Nous ne pourrions sacrifier sans outrager la dignité de chrétiens qui nous a été conférée. » Malgré les nouvelles instances de Galère, ils refusèrent de sacrifier. Alors ce prince les menaça de les faire crucifier comme leur maître. « Nous ne craignons aucun supplice, » lui dirent-ils. Il les fit charger de chaînes et mettre dans des cachots séparés. Ordre fut donné de les priver de toute nourriture, jusqu'après la fête. Quand cette fête fut finie, Galère fit élever son tribunal dans une prairie hors de la ville, sur les bords de l'Euphrate. Ce furent Hipparque et Philothée qui furent amenés les premiers. Ils étaient enchaînés par le cou. Les cinq jeunes gens les suivaient, les mains attachées derrière le dos. Ayant tous refusé de sacrifier, ils furent étendus sur le cheval, et reçurent sur le dos chacun vingt coups de fouet, et ensuite des coups de lamères sur le ventre et sur la poitrine. Ensuite, ils furent reconduits en prison. On les y isola complètement; per-

sonne ne pouvait les visiter. Ils ne recevaient de nourriture que juste ce qu'il fallait pour les empêcher de mourir. Ils furent ainsi, depuis le 15 avril jusqu'au 21 juin. Quand ils subirent leur second interrogatoire, leur maigreur était si grande, qu'ils ressemblaient à des squelettes. « Obéissez, dit Galère, vous allez être rasés, conduits au bain, et de là au palais, où vous attendent toutes sortes d'honneurs. Vous serez rétablis dans vos charges et dans vos dignités. — Ne nous détonnez pas, lui dirent-ils, de la vie dans laquelle Jésus-Christ nous a fait entrer. » Galère, outré de fureur, les condamna à être crucifiés. On les attacha avec des cordes qui leur passaient dans la bouche, et on les conduisit au Tétradion, lieu situé hors de la ville, où on exécutait les criminels condamnés à mort. Une grande foule, parmi laquelle les amis, les parents et les serviteurs des saints, les suivait, faisant retentir l'air de sanglots et de gémissements. Les principaux de la ville, les magistrats, vinrent trouver Galère, lui demandant un sursis au supplice des saints. « Seigneur, lui dirent-ils, Hipparque et Philothée sont nos collègues; il serait convenable qu'avant de mourir, ils rendissent compte des affaires desquelles ils ont été chargés. Les autres sont sénateurs; il serait convenable aussi qu'on leur donnât au moins le temps de faire leur testament. » Galère se rendit à ces raisons; l'exécution fut suspendue. Les magistrats menèrent les confesseurs sous un pays, et là, les ayant débarrassés de leurs chaînes, ils leur dirent : « Le vrai motif pour lequel nous avons demandé un sursis à votre supplice est celui-ci : Nous désirons que vous nous bénissiez tous, et que vos prières s'adressent à celui pour lequel vous allez mourir, en faveur de cette ville et de son peuple ici rassemblé. » Les saints martyrs leur donnèrent leur bénédiction, et firent un discours au peuple. Galère, informé de cela, en fit de sévères reproches aux magistrats, qui donnèrent pour raison qu'ils avaient agi ainsi pour empêcher quelque sédition. Il fit venir une dernière fois les martyrs devant lui, et, comme ils persistaient à ne pas vouloir abjurer leur foi et offrir des sacrifices aux dieux, il fit élever sept croix vis-à-vis la porte de la ville. Il dit à Hipparque de nouveau qu'il eût à obéir; celui-ci portant la main à sa tête chauve, répondit : « Il n'est pas plus naturel de voir ma tête se regarnir de cheveux, que de voir mon esprit changer de résolution. » Galère, joignant la cruauté à la sottise raillerie, lui fit attacher sur la tête une peau de chèvre avec des clous, et lui dit : « Maintenant que la condition est remplie, puisque tu as des cheveux, sacrifie donc. » Les saints martyrs furent crucifiés. Des dames de la ville vinrent au lieu de leur supplice et, à prix d'argent, obtinrent d'essuyer les blessures des saints avec des mouchoirs et des éponges; précieuses reliques qu'elles emportèrent. Hipparque mourut promptement sur sa croix. Tous les autres vécurent jusqu'au lendemain. Les bourreaux

poignardèrent Jacques, Romain et Lollien sur leurs croix. Philothée, Habide et Paragrus furent détachés vivants. Galère leur fit enfoncer des clois dans la tête. Les bourreaux s'en acquittèrent d'une façon si barbare, que la cervelle leur couvrit le visage, tant le crâne avait été affreusement brisé. Le tyran ordonna ensuite de jeter leurs corps dans l'Éuphrate. Ce fut un chrétien, nommé Bassus, qui les acheta des gardes, pour la somme de sept cents deniers, et qui les enterra durant la nuit dans une propriété qu'il possédait à la campagne. L'auteur des Actes de ces saints était présent quand ils dormèrent l'un bénédiction au peuple assemblé.

HIPPÉAS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Égypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. Voy. MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

HIPPOLYTE (saint), évêque, docteur de l'Église et martyr, florissait au commencement du III^e siècle. Gélase le qualifie métropolitain d'Arabie. Disciple de saint Ignée, ainsi que de Clément d'Alexandrie, il eut la gloire d'être l'un des maîtres d'Origène. Il fut auteur de plusieurs commentaires sur l'Écriture sainte : Origène imita depuis son maître. Théodoret cite de lui plusieurs homélies ; on en avait un recueil de son temps, ainsi qu'une lettre à l'impératrice Sévère, femme de l'empereur Philippe. Il y était question du mystère de l'incarnation et de la résurrection des morts. Il composa contre Noët un ouvrage dont la plus grande partie nous reste. Il y parle clairement des trois personnes de la Trinité ; il donne les preuves de la divinité de Jésus-Christ, et distingue en lui les deux natures ; il avait fait une Chronique qui vena jusqu'en 222 ; nous ne l'avons plus. On a encore de lui un Cycle pascal, qui fixe le temps de la célébration de la fête de Pâques durant six siècles, à partir de la première année d'Alexandre-Sévère, c'est-à-dire 222. Il existe en core des fragments de ses Commentaires. Il avait composé plusieurs livres de piété ascétique que nous n'avons plus ; un livre intitulé : *De l'origine du bien et du mal*. Il avait écrit aussi contre Marcion, contre les hérésies. Dans cet ouvrage, on trouvait la réfutation de trente-deux sectes. D'après Photius, il n'avait rien des beautés du style antique ; mais son discours était clair et grave, et n'offrait rien qui n'allât à son but. En 1531, dans des fouilles faites sur le chemin de Tivoli, on a trouvé une statue curieuse de saint Hippolyte. Cette statue orne aujourd'hui la bibliothèque du Vatican. En l'année 1631, on a retrouvé et publié le livre de l'*Antechrist*, composé par saint Hippolyte. Eusèbe, saint Jérôme et Photius en font mention. Saint Jérôme et d'autres auteurs anciens le nomment évêque et martyr ; différents martyrologes mettent sa mort sous le règne d'Alexandre ; beaucoup d'autres bons auteurs ont dit, au contraire, qu'il souffrit durant la persécution de Dèce. Il est extraordinaire qu'on soit divisé d'opinion sur un sujet si clair et

si simple. Le saint docteur a réfuté l'hérésie de Noët ; or elle commença à paraître en 245, et l'empereur Alexandre est mort dix ans avant, en 235. Il y a de ces rapprochements si simples pour élucider certains points d'histoire, qu'on est presque stupéfait que des hommes graves n'y aient pas songé. L'Église fait la fête de saint Hippolyte au 22 août. Quelques écrivains ont pensé qu'il avait été évêque de Porto en Italie ; il y avait en Arabie un évêché du même nom, de là vient qu'on a confondu. Cela ne doit pas surprendre, quand on songe que Prudence a confondu tout à la fois trois saints du même nom.

HIPPOLYTE (saint), confesseur, fut exilé par Maximin I^{er}, en Sardaigne, avec le pape saint Pontien. Nous ne trouvons nulle part des documents suffisants pour affirmer d'une manière positive ce que devint ce saint prêtre. Si l'opinion de ceux qui prétendent que saint Pontien fut assommé à coups de bâtons prévaut contre celle qui le fait mourir de misère et de maladie, il est probable que saint Hippolyte aura parlé son sort.

HIPPOLYTE (saint), martyr, était prêtre de l'Église romaine. Il avait suivi le schisme de Novat et de Novatien. Nous verrons, dans ses Actes que nous donnons en entier, comment il renouça à son erreur en marchant au supplice. La vérité, dit-on, sort de la bouche des mourants ; elle sort aussi, à bien plus forte raison, de celle des hommes qui, en combatant pour leur foi, se voient sur le seuil de l'éternité où Dieu les attend. L'homme et les passions disparaissent, la vérité se fait jour. Examinons les Actes.

« Illustre Valérien, sage dispensateur des mystères de Jésus-Christ, Rome m'a fait voir les cendres précieuses que le renferme dans son sein. Ce sont les sacrées dépouilles dont une infinité de martyrs l'ont enrichie. Si vous me demandez leurs noms, et quels titres d'honneur se lisent sur leurs tombeaux, il est difficile que je vous réponde. Un peuple tout entier de saints a vu couler son sang au pied des autels des dieux troyens, et Rome, animée d'une fureur impie, voulant honorer la religion de ses pères, s'est fait un devoir de le répandre. Il est vrai qu'on y voit quelques tombeaux qui portent le nom du martyr qu'ils renferment, ou quelques inscriptions qu'une main amie y a gravées ; mais on y en trouve un bien plus grand nombre dont les marbres muets n'enseignent tout au plus que le nombre de ceux qu'ils couvrent. On peut juger de là quels monceaux de corps sacrés la terre cache à nos yeux ; et je me souviens qu'il me fut montré un amas de sable qui donnait la sépulture à soixante, dont Jésus-Christ seul connaît les noms, et qui sont écrits dans son cœur, comme un ami est écrit dans le cœur de son ami. Mais tandis qu'une sainte curiosité me fait parcourir ces monuments, et que je pousse ma recherche jusqu'à ceux que l'antiquité commence à dérober à la connaissance du pieux voyageur, Hippolyte se présente à mes yeux ; cet Hippolyte qui, s'étant

autrefois malheureusement engagé dans le parti de Novat, quoique l'Eglise de Rome le comptât parmi ses prêtres, s'était ouvertement déclaré contre elle; je l'aperçois, dis-je, portant l'étendard du martyre et tout couvert de sang, source féconde d'une gloire immortelle. Vous êtes sans doute surpris de voir un vieillard que l'esprit de schisme avait longtemps animé, y renoncer tout à coup, et rec voir un honneur qui semble, n'être dû qu'au défenseur le plus zélé de la foi catholique. Lorsqu'on le traînait au tribunal du préfet, son âme, victorieuse des faux dieux et du schisme, ressentait encore la joie de se voir bientôt en liberté par la destruction de son corps. L'amour que son peuple lui portait avait ramassé autour de lui une troupe de fidèles dont il marchait environné; ils lui demandèrent quelle était la véritable Eglise, ou celle qui avait Novatien pour chef, ou celle qui obéissait à Corneille. « Fuyez, répondit-il, fuyez, mes enfants, le schisme du détestable Novat; réunissez-vous aux catholiques; qu'une seule foi vous éclaire; qu'une seule Eglise vous rassemble; et ce te Eglise, mes enfants, c'est l'ancienne, et celle que le grand Paul recourait, et qui voit au milieu d'elle la chair du bienheureux Pierre. Je renonce à l'erreur où j'ai été et où j'ai entraîné les autres; et prêt à verser mon sang pour Jésus-Christ, je dois vous dire que ce que j'ai cru autrefois être opposé au véritable culte de Dieu, c'est cela même qui mérite toute votre vénération. » Après que par ses paroles il eut fait quitter à son cher peuple le chemin dangereux qu'il suivait, et que, quittant lui-même les sentiers détournés, il fut rentré dans la voie royale pour lui servir de guide, devenu un docteur de la vérité, d'un maître de l'erreur qu'il avait été jusqu'alors, il fut présenté au gouverneur de Rome, qui exerçait à Ostie d'horribles violences contre les chrétiens. Cet homme cruel était parti de Rome ce jour-là même pour aller porter l'effroi dans les villes voisines, sa présence étant comme la peste qui désole tous les lieux où elle passe: car, non content d'avoir rempli de meurtres et de carnage la capitale du monde, et d'avoir enivré de sang innocent la terre que ses murs renferment; voyant le Janicule, le palais, la tribune aux harangues, et les faubourgs en regorger, sa fureur alla se répandre le long des rivages de la mer de Toscane, et les environs du port des Romains en ressentirent bientôt les effets. On le voyait assis sur un tribunal élevé, environné de bourreaux; un faux zèle pour la gloire de ses dieux le dévorait, et toute sa passion était de rendre indignes les fidèles disciples de Jésus-Christ. Là étaient des troupes de chrétiens qu'il avait fait amener en sa présence. La prison d'où ils sortaient avait imprimé toutes ses horreurs sur leur visage couvert de crasse, et ils portaient sur toute leur personne les tristes et funestes marques d'une longue misère. Là on entendait le bruit horrible des chaînes que traînaient ces innocents coupables, mêlé à celui que faisaient les fouets et les lanières de

cuir armées de fer et de plomb, dont les coups redoublés frappaient l'air, qui semblait s'en plaindre par ses gémissements. Les ongles de fer faisaient de larges ouvertures aux côtés, et portaient jusqu'aux entrailles leurs pointes mortelles. Les bourreaux sentaient leurs forces épuisées; mais la fureur du juge en reprenant de nouvelles il frémissait de rage en voyant ses efforts inutiles et sa cruauté trompée; car il ne s'en trouva aucun, de tant de serviteurs de Jésus-Christ, qui, parmi des supplices si affreux, donnât la moindre marque de faiblesse. « C'en est assez, bourreaux, s'écria-t-il tout à coup d'un ton de voix terrible; laissez là vos ongles de fer; cessez vos tortures, j'en connais l'inutilité; la mort seule nous peut faire raison de ces misérables et nous venger de leur trop longue résistance. Qu'on coupe la tête à celui-ci; qu'une croix élève celui-là dans les airs, et qu'il y devienne la proie des vautours; que, du haut de ce rocher, je voie précipiter ces autres; ceux-là sont destinés au feu, et un seul bûcher nous servira à punir plus d'un coupable. En voici qu'il faut abandonner dans une barque entr'ouverte à la merci des flots, afin que, lorsqu'elle sera éloignée du bord et battue par des coups de mer, ces planches mal jointes viennent à se séparer, et que ces impies, buvant leur naufrage avec l'onde amère, n'aient pour toute sépulture que le ventre des monstres marins. »

« Il était dans ces transports lorsque le saint vieillard Hippolyte lui fut amené chargé de fers. Une jeunesse emportée ne cessait de crier autour de lui: « Voilà le maître des chrétiens; voilà celui qu'ils regardent comme leur chef. Si vous voulez que tous les chrétiens adorent vos dieux, il faut que vous leur ôtiez cet homme qui les entretient dans leur impiété. » Ils pressent le juge de le livrer à la mort, d'inventer pour lui un supplice nouveau, qui fasse trembler tous ceux qui refuseront de l'encens aux dieux des Romains. Alors le gouverneur demanda le nom de cet homme. On lui répondit qu'il s'appelait Hippolyte. « Eh bien! soit, Hippolyte, reprit le gouverneur; qu'il soit donc comme Hippolyte, fils de Thésée, traîné et mis en pièces par des chevaux. » A peine cette bizarre et cruelle sentence eut-elle été rendue, qu'on va chercher dans un haras deux chevaux à qui le frein était inconnu; ils n'avaient point encore senti la main caressante du palefrenier, et jamais écuyer n'avait pressé du talon leurs flancs poudreux, ni appuyé la gaine sur leurs crins hérissés; mais, nouvellement tirés des gras pâturages, ils étaient ombrageux, farouches et indomptés. Cependant on les attache ensemble, malgré leur résistance; on les force à recevoir un mors, qui les assujettit durant quelque temps sous un joug qui ne leur est pas moins nouveau qu'importun. Une corde y tient, qui, se coulant le long des côtés, et passant entre les croupes en manière de timon, vient tomber auprès du pied de derrière; puis s'étendant encore au delà, va saisir dans un nœud les

jambes et les pieds du saint martyr, les tenant fortement serrés par le moyen d'une autre corde moins grosse.

«Après qu'on eut pris toutes les mesures qu'on crut nécessaires pour faire réussir ce nouveau genre de supplice, où, par une ingénieuse cruauté, on avait trouvé le secret de faire entrer trois autres supplices, on fait partir ce funeste attelage; on anime les chevaux, on les excite de la voix, on les presse avec le fouet, on leur fait sentir l'aiguillon. Les dernières paroles de ce saint vieillard, qu'on put entendre, furent celles-ci : « Ils entraînent mon corps, ô Jésus, prenez mon âme ! » Les chevaux bondissent, partent et sont d'abord emportés par la frayeur qui les saisit et qui leur fait fuir ces clameurs horribles que poussent dans l'air les cruels spectateurs. Ils s'élançant à travers les rochers, ils percent les forêts; le rivage du fleuve, ni la rapidité d'un torrent, ne peuvent ralentir leur ardeur; ils font plier les taillis, ils renversent les buissons, ils aplatisent les guérets et les collines; les routes, semées de cailloux, deviennent pour eux une carrière unie; ils franchissent tout ce qui peut retarder l'impétuosité de leur course précipitée. Cependant le corps du saint est mis en pièces : ici, les ronces en ont retenu une partie; là, une autre partie pend à la pointe d'une roche; l'herbe, en mille endroits, a changé sa couleur verte en couleur de pourpre; et la terre, humectée de ce généreux sang, en laisse voir une longue trace. On voit encore aujourd'hui ce triste événement peint sur une muraille. Le crime qui a ôté la vie de ce saint homme y est touché d'une manière si vive, que la vue de ce tableau imprime de l'horreur et de la pitié tout ensemble. Le saint y est représenté sur une petite hauteur dans un enfoncement; il a le corps déchiré et sanglant. Proche de là, l'on aperçoit des rochers dont le sang dégoûte, et des halliers où la main savante du peintre a su mêler artistement le rouge avec le vert. On voit un peu plus loin les membres épars, et qui n'ont plus entre eux cette union que la nature y avait mise.

«Cependant les amis du saint le suivent; les larmes coulent le long de leurs joues, et la tristesse paraît sur leur visage, avec une crainte inquiète. On remarque dans leurs yeux de l'empressement, et ils portent à droite, à gauche, des regards troublés, mais curieux; la piste du sang les conduit, et on les voit se baisser, et ramasser dans le pan de leur robe les membres dispersés de leur ami. L'un regarde la tête qu'il a trouvée; la blancheur de ses cheveux est souillée de sang et de poussière; mais, parmi les sombres couleurs de la mort, elle inspire encore le respect. Celui-ci prend les épaules dont les bras sont arrachés, et les mains qui ne tiennent plus aux bras; celui-là rencontre sous ses pas les jambes séparées des pieds, et rompues en plusieurs endroits; les autres emportent dans leurs manteaux le sable qui a bu le sang du martyr, afin qu'il ne reste rien de cette précieuse rosée sur une terre

profane et maudite; d'autres, enfin, ramassent soigneusement avec des éponges celui qui a été recueilli sur les troncs des arbres. Mais déjà la forêt ne retient plus aucune partie de ce sacré corps, et l'on ne craint plus qu'aucune soit privée des honneurs de la sépulture. Après donc que cette pieuse troupe des amis d'Hippolyte eut recueilli avec un soin extrême tous les membres dispersés de ce bienheureux martyr; après qu'ils eurent été assurés qu'ils possédaient ce trésor tout entier, ils pensèrent à lui chercher un tombeau. Ils quittent Ostie, et ils croient qu'il n'y a que Rome qui soit digne de conserver de si précieuses reliques.

« Dans le fond d'un vallon, et assez proche d'un plant d'arbres fruitiers, on trouve parmi des fondrières une grotte obscure : un sentier tortueux y conduit par une pente douce. Ce lieu fut toujours inaccessible à la lumière, et elle n'a jamais pu y pénétrer; il n'y a que l'entrée qui a reçu faiblement par une ouverture étroite. Mais, après qu'on a fait quelques pas, et que par divers détours on a pénétré plus avant, l'on trouve quelques fentes dans le toit par où la lumière se fait passage; et, quoique des deux côtés de la grotte on ait pratiqué sous des portiques de petits réduits enfoncés, le jour ne laisse pas d'y pénétrer par le moyen de plusieurs de ces soupiraux qui sont percés dans la voûte, et, par cet innocent artifice, on jouit des bienfaits du soleil dans des lieux inconnus à cet astre. Ce fut à cette demeure obscure et secrète que l'on confia le corps de saint Hippolyte. On éleva proche du tombeau un autel, et cette table, qui était tout ensemble et la dispensatrice du sacrement de Jésus-Christ, et la fidèle gardienne de son martyr, conserve soigneusement ses os sacrés, jusqu'au jour où le souverain juge doit leur donner l'immortalité, et nourrir en même temps d'un pain céleste le peuple saint qui habite sur les bords du Tibre. Ce lieu est devenu célèbre par la pété des fidèles, et parce qu'on y trouve Dieu de plus facile accès, si l'on ose parler ainsi, et plus prompt à exaucer les vœux qu'on lui présente par l'intermède de ce saint, qui ne manque guère de faire obtenir un heureux succès à ceux qui ont recours à son intercession. Il est juste que ma reconnaissance paraisse ici. Oui, toutes les fois qu'accablé des maux de l'âme ou du corps, je me suis prosterné devant ce tombeau, j'ai reçu en même temps la guérison de l'un ou de l'autre. Si je revois ces lieux qui me sont si chers; s'il m'est permis, ô illustre prélat, de vous embrasser; si enfin je jouis de l'heureux loisir qui me fait écrire ces vers, je dois tout cela à Hippolyte; c'est lui qui l'a obtenu pour moi de Jésus-Christ, de ce Dieu tout bon qui a bien voulu lui faire part de sa puissance, afin qu'il fût toujours prêt à accorder ce qu'on lui demanderait.

« Les précieuses dépouilles de cette grande âme sont renfermées dans une châsse d'argent massif; une main magnifique a pris soin

d'orner le lieu où elles reposent d'un lambris, dont de grandes pièces d'ivoire, plus blanches que la neige et plus polies qu'une glace, composent le riche assemblage. Et cette même main, non contente d'avoir incrusté tout le portique d'un marbre précieux, l'a encore enrichi de festons de cuivre et de bronze doré. Parlerai-je du concours prodigieux qui s'y fait chaque jour? Dès que le soleil paraît, le peuple s'y rend en foule pour y prier; une seconde troupe succède à cette première, et une troisième à cette seconde; et quand le soleil se retire, il voit encore ce lieu sacré rempli de ceux qui y vont porter leurs vœux. Les Romains et les barbares, l'Italie et les provinces y viennent par pelotons; un même esprit les y amène, l'amour de la religion. Pendant que les uns baisent avec respect le métal qui renferme les saints ossements, les autres répandent des parfums ou des larmes. Mais lorsque l'année, dans la révolution de ses jours, a ramené celui de la naissance du saint, quelle foule innombrable de peuple n'y accourt-elle point de toutes parts! Quel empressement! Quels vœux n'offre-t-on point à Dieu! Combien lui en offre-t-on! Qui les pourrait compter? La ville auguste, la ville impériale y envoie tous ses concitoyens, ces illustres bourgeois de la première ville du monde. Les grands de l'empire, les familles patriciennes prennent plaisir à se mêler parmi cette dévote bourgeoisie. La piété confond l'artisan avec le sénateur, et la foi égale le noble au roturier. Albe, l'ancienne rivale de Rome, lui dispute encore, non l'empire de l'Italie, mais l'avantage d'être encore plus dévouée au saint martyr. Ses habitants, vêtus de blanc, sortent à grands flots de ses portes; tous les chemins sont couverts de peuples différents qui cultivent les fertiles contrées de l'Hespérie; on y voit les Toscans, les Samnites et ceux de la Marche d'Ancone; Capoue et Nole deviennent désertes. Tout retentit des chants d'allégresse; le mari et la femme, environnés de leur petite famille, marchent avec une joie empressée. Les campagnes les plus vastes ne peuvent contenir cet agréable et pacifique débordement de tant de peuples, et les lieux les plus éendus se trouvent trop serrés pour leur donner passage; on s'y presse, on s'y porte, et on est souvent obligé de s'arrêter. La sainte caverne serait sans doute trop étroite pour tant de dévots pèlerins, si un grand et superbe temple, élevé avec une magnificence toute royale, ne servait à recevoir le continuel dégoûtement que la chapelle en fait à chaque moment. L'exhaussement de l'édifice et les riches offrandes qui s'y font lui donnent un air de grandeur et de majesté; un double rang de colonnes soutient la voûte, appuyée sur une architrave dorée. Deux ailes, sous une voûte plus basse, forment une suite de chapelles et de réduits où l'on peut se recueillir pour prier; mais la nef, large et spacieuse, s'élève jusqu'au comble, d'une prodigieuse hauteur. Le trône de l'évêque, placé sur une estrade où l'on monte par plusieurs degrés, s'offre

d'abord à la vue de ceux qui entrent: il est au fond du temple; c'est de là que le saint pontife annonce la parole de Dieu. Le peuple qui y entre et en sort sans cesse ressemble à une mer agitée ou à un fleuve qui s'enfle et se grossit par la chute des torrents; son lit est trop étroit pour contenir toutes ces eaux, il faut qu'elles se répandent par-dessus ses bords, et qu'elles inondent les campagnes voisines!

«Les ides du mois d'août font revoir tous les ans ce jour solennel. Je vous exhorte et je vous conjure tout ensemble, savant et pieux docteur, de suivre l'exemple de Rome, et de mettre cette fête au nombre de celles de votre diocèse; qu'elle revienne à son tour avec celle du grand Cyprien, du généreux guerrier Chélidoine, et d'Enlatic, la gloire des vierges. Ainsi, que le Seigneur vous puisse exaucer, lorsque, prosterné en sa présence, vous lui offrirez le sacrifice de vos prières en faveur de votre peuple. Ainsi, que le loup affamé ne puisse-t-il jamais approcher de votre bergerie, ni enlever aucun de vos tendres agneaux! Puissent vos soins charitables et empressés, me trouvant sur l'herbe desséchée, comme une brebis égarée et languissante, me ramener dans le bercail! Puissiez-vous, enfin, après avoir multiplié le troupeau que le ciel vous a confié sur la terre, le conduire dans les pâturages éternels, en la compagnie du bienheureux Hippolyte!» (Prudence.)

HIPPOLYTE (saint), fut martyrisé avec les saints Eusèbe, Adrias, Marcel, Maxime, Pauline, Néon et Marie, sous le règne de l'empereur Valérien, en l'année 256. Leurs Actes, que nous donnons d'après Baronius, que nous traduisons, nous paraissent édifians et authentiques. Quant à la date que donne Baronius, 259, il y a une rectification à faire. On sait que la chronologie de cet auteur est fautive, et que chez lui 259 se rapporte à 236...

Valérius et Acilius étaient consuls; Hippolyte, citoyen romain, vivait solitaire dans les grottes des environs de Rome; sa vaste érudition dans la science apostolique amenait auprès de lui beaucoup de gentils qui se convertissaient au Christ, et recevaient le baptême. Hippolyte venait fréquemment auprès du pape Etienne, conduisant à ses pieds les chrétiens nouvellement convertis pour qu'ils reçussent le baptême. Comme cela devenait de plus en plus fréquent, des délateurs le dénoncèrent à Nummius, préfet de la ville: celui-ci fit sa déclaration à l'empereur Valérien. Hippolyte l'ayant su, en avertit le pape Etienne; alors le bienheureux Etienne ayant rassemblé la multitude des chrétiens, commença à les fortifier par des saints conseils tirés principalement des Ecritures: il leur disait entre autres choses: «Mes chers enfants, écoutez-moi quoique je ne sois qu'un pécheur. Pendant que nous avons encore le temps, faisons le bien pour notre salut: ainsi donc que chacun de nous porte courageusement sa croix et suive Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a daigné nous

dire : *Celui qui aime trop son âme la perdra ; mais celui qui l'aura donnée à cause de moi, la retrouvera dans l'éternité.* Je vous conjure aussi que chacun de nous prenne soin non-seulement de lui-même, mais des siens. Si quelqu'un a un ami ou un proche parent qui soit encore païen, qu'il ne tarde pas à me l'amener afin qu'il reçoive le baptême. » Alors Hippolyte, se jetant aux pieds du saint pape Etienne, lui dit : « Mon bon père, écoutez-moi : j'ai un neveu et sa sœur qui sont encore gentils, je les ai instruits : le jeune homme n'a que dix ans, la jeune fille en a treize : leur mère se nomme Pauline et est païenne ; leur père se nomme Adrias, il me les a lui-même envoyés. » Le bienheureux Etienne lui donna le conseil de les retenir quand Adrias les lui renverrait, afin que leurs parents, venant les chercher, en profitât de cette occasion pour les exhorter eux-mêmes. Deux jours après, les deux enfants vinrent trouver Hippolyte, lui apportant quelques aliments : il les retint et en instruisit Etienne ; celui-ci, se rendant près d'eux, les embrassa, les traitant avec beaucoup de douceur. Les parents inquiets vinrent chercher leurs enfants. Etienne commença à leur parler des peines de l'autre vie, du jugement dernier, les exhortant avec de fortes raisons à renoncer au culte des idoles. Hippolyte se joignit à lui. Adrias leur dit qu'il craignait d'être privé de ses biens et de périr par le glaive (car tel était le sort qui attendait ceux qui s'avaient chrétiens). Pauline, sœur d'Hippolyte, dit la même chose, s'emportant contre son frère à cause des conseils qu'il donnait. Cette Pauline, sœur d'Hippolyte, avait en horreur la religion chrétienne. Les deux saints, les ayant entendus parler, se retirèrent sans avoir rien obtenu, mais sans désespérer encore du succès. Alors Etienne appela près de lui le prêtre Eusèbe, homme d'une grande science, et le diacre Marcellus ; il les envoya vers Adrias et Pauline. Ces envoyés les firent venir dans la sablonnière où demeurait Hippolyte, et quand ils parurent, Eusèbe leur parla en ces termes : « C'est le Christ qui vous attend, afin que vous entriez avec lui dans le royaume des cieux. » Pauline, faisant des objections et parlant de la gloire de ce monde, le saint prêtre lui dit beaucoup de choses touchant la gloire du ciel, dans lequel ils n'entreraient que par la foi et par le baptême. Pauline ajourna sa décision au jour suivant. La même nuit, certains parents chrétiens amenèrent à Eusèbe, dans la sablonnière, leur fils qui était paralysique, demandant qu'il le baptisât. Eusèbe, après avoir prié, le baptisa : en recevant le baptême, ce jeune homme fut guéri, et, ayant recouvré la parole, il adressait à Dieu ses actions de grâces. Alors Eusèbe offrit le saint sacrifice, et tous reçurent le corps et le sang de Jésus-Christ. Le pape Etienne ayant appris cela vint les trouver, et ils se réjouirent tous ensemble. Dès le matin Adrias et Pauline revinrent. Ayant appris la guérison miraculeuse du jeune homme, ils furent

frappés d'admiration ; touchés jusqu'au fond du cœur et se prosternant, ils demandèrent le baptême. Hippolyte voyant cela, rendit grâces à Dieu, et dit au bienheureux Etienne : « O mon saint maître, ne tardez pas à les baptiser : » Alors Etienne dit : « Accomplissons les formalités solennelles ; procédons à leur interrogatoire, et s'ils sont vraiment croyants, et s'il ne reste au fond de leurs cœurs ni crainte ni hésitations, ils recevront le baptême. Après les avoir interrogés, il leur prescrivit un jeûne, les catéchisa et les baptisa au nom de la Trinité ; et faisant sur eux le signe de la croix, il nomma le jeune garçon Néon et la jeune fille Marie. Après avoir offert pour eux le saint sacrifice et leur avoir donné la communion, Etienne se retira.

Tous ces nouveaux baptisés commencèrent dès lors à habiter dans la même grotte qu'Hippolyte, avec le prêtre Eusèbe et le diacre Marcellus. Quant aux biens qu'ils avaient dans la ville, ils les distribuèrent aux pauvres. Quand ces événements furent connus et que Valérien en eut été informé, il ordonna qu'on les cherchât, promettant la moitié de leurs biens à ceux qui les découvriraient. Un nommé Maximus, qui faisait les fonctions de greffier, se servit pour les découvrir de la ruse que nous allons dire. Il feignit d'être chrétien et indigent ; et venant au mont Célius où il y avait une carrière de charbon (une houillière), il resta là, demandant l'aumône. Quand Adrias passa avec ses compagnons, il lui demanda l'aumône, se servant, pour voir s'il était bien celui qu'il cherchait, de la formule suivante : « Au nom du Christ, auquel je crois, je vous en conjure, ayez pitié de ma misère. » Adrias ayant pitié de lui, lui dit de le suivre. Mais comme il entra dans sa demeure, Maximus, possédé du démon, se mit à crier : « Homme de Dieu, je suis un traître venu pour vous livrer ; je me vois tout entouré de flammes, priez pour moi, car je brûle cruellement. » Adrias et les autres se prosternèrent, se mirent à prier, et Maximus fut délivré. Quand ils le relevèrent de terre, il se mit à crier : « Péricussent les adorateurs des faux dieux, je demande le baptême. » Ils le conduisirent à Etienne, qui, après l'avoir attentivement étudié, lui donna le baptême. Devenu chrétien, il demanda à habiter quelques jours avec le pape Etienne. Longtemps après (à la fin de 257), on cherchait Maximus et on ne le trouvait pas ; alors on le dénonça à Valérien en l'accusant de s'être fait chrétien. Des émissaires envoyés pour le prendre le trouvèrent dans sa maison, prosterné et priant Dieu : ils le saisirent et l'amènèrent à Valérien ; celui-ci lui dit : « C'est donc ainsi que tu t'es laissé aveugler par l'argent au point de me faire de fausses promesses ? » Maximus lui répondit immédiatement : « Oui, j'ai été aveugle ; mais depuis peu je vois clair. — Quelle lumière t'a donc éclairé ? — J'ai été éclairé par la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Valérien, irrité, le fit jeter dans la rivière par-dessus un pont. Le prêtre Eusèbe

ayant trouvé son corps, l'ensevelit dans le cimetière de Calliste, sur la voie Appienne, le treizième des calendes de février (20 janvier). On voit encore dans les Catacombes le tombeau de Maximinus avec cette inscription : tombeau de Maximinus. Le corps a été enlevé, il n'y a plus que la tombe.

Ensuite Valérien, usant de grande diligence, envoya soixante-dix soldats qui, ayant trouvé Eusèbe, Adrias, Hippolyte, Pauline et leurs enfants, les saisirent et les amenèrent sur la place Trajane. Mais le diacre Marcellus arrivant, anathématisa Valérien, parce qu'il avait donné l'ordre d'arrêter les amis de la vérité. Alors Secundianus, revêtu de sa toge (probablement assesseur du juge), dit : « Celui-ci est chrétien comme les autres. » Eusèbe fut introduit le premier, le juge l'interrogea : « C'est donc toi qui troubles la ville ? dis ton nom. — Je suis prêtre et je m'appelle Eusèbe. » Le juge le fit retirer séparément et fit venir Adrias : celui-ci, interrogé, dit qu'il se nommait Adrias. Le juge dit : « D'où te viennent tes biens et ton argent qui te servent à séduire le peuple ? — Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit Adrias, je tiens tout cela du travail de mes parents. — Si ces richesses te sont venues, dit le juge, de l'héritage de tes parents, sers-t'en comme ils l'ont fait et non point pour corrompre les autres. » Adrias répondit : « Je m'en sers pour l'utilité de mes enfants et pour la mienne, d'une manière intègre et exempte de fraude. » Le juge lui dit : « Tu as donc une femme et des enfants ? — Ils sont ici enchaînés comme moi, dit Adrias. — Qu'on les fasse entrer, » dit le juge. Pauline entra voilée avec ses enfants Néon et Marie ; le diacre Marcellus et Hippolyte les suivirent. « Ce sont là, dit le juge, ta femme et tes enfants ? — Oui, dit Adrias. — Et ces deux hommes, qui sont-ils ? — Celui-ci est le bienheureux diacre Marcellus ; cet autre est mon frère Hippolyte, serviteur de Dieu. » Alors le juge, se tournant vers eux : « Dites vous mêmes vos noms. » Marcellus répondit : « J'ai nom Marcellus, et je suis diacre. » Le juge dit à Hippolyte : « Et toi, ton nom ? — Je me nomme Hippolyte, je suis le serviteur des serviteurs de Dieu. » Le juge fit retirer Pauline et ses enfants, et dit à Adrias : « Dis où sont tes trésors, et sacrifie avec tes compagnons ; à ce prix vous vivrez, sinon, vous allez être mis à mort. » Hippolyte répondit : « Nous avons perdu l'amour des vanités d'ici-bas, et nous avons trouvé la vérité. » Le juge dit : « Et qu'avez-vous fait pour cela ? » Il répondit : « Nous avons renoncé au culte des idoles pour celui du Seigneur du ciel, de la terre et de l'abîme des mers, et de son fils Jésus-Christ, auquel nous croyons. »

Le juge ordonna de les conduire tous ensemble dans la prison publique ; on les mit dans la prison Mamertine. Après trois jours, assisté de Secundianus et de Probus, il fit dresser son tribunal dans le temple de Tellus et apporter toutes sortes d'instruments de supplice. Adrias ayant été introduit, il

l'interrogea de nouveau sur ses trésors. N'ayant pas reçu de réponse, il fit allouer l'autel de Pallas et leur ordonna d'offrir de l'encens ; mais tous, crachant dessus, se moquèrent du juge. Alors il les fit étendre tout nus et cruellement fouetter. La bienheureuse Pauline, pendant qu'on la flagellait cruellement, rendit son âme à Dieu. Le juge, voyant cela, décerna la peine capitale contre Eusèbe et Marcellus ; on les conduisit au rocher des exécutions, près de l'amphithéâtre, au lac du Pasteur, et le bienheureux prêtre Eusèbe et le diacre Marcellus furent décollés le treizième des calendes de novembre (20 octobre) ; leurs corps furent jetés aux chiens, ainsi que celui de Pauline. Un autre Hippolyte, qui était diacre, les recueillit et les enterra sur la voie Appienne, à un mille de la ville, dans la sablonnière où ils se rassemblaient souvent.

Après cela, Secundianus fit venir dans sa maison Adrias, ses enfants et Hippolyte, s'enquérant avec grand soin du lieu où étaient leurs richesses ; mais les saints répondirent : « Ce que nous avons, nous l'avons donné aux pauvres ; nos vrais trésors, ce sont nos âmes que nous ne voulons pas perdre ; fais ce qui t'est ordonné. » Alors Secundianus fit mettre les enfants à la torture. Leur père leur dit : « Soyez fermes, mes enfants. » Pendant qu'on les tourmentait, ils disaient seulement : « O Christ ! soutenez-nous. » Ensuite il fit torturer Adrias et Hippolyte, ordonnant qu'on leur brûlât les côtés avec des lampes ardentes. Hippolyte disait : « Fais toujours. » Secundianus leur disait : « Sacrifiez, consentez en disant : Nous allons le faire. » Mais le saint répondit : « Voilà un festin sans corruption. » Quand ils eurent beaucoup souffert, Secundianus dit : « Relevez Néon et Marie ; conduisez-les au rocher des exécutions ; qu'on les tue en présence de leur père. » On les y conduisit et on leur trancha la tête, et leurs corps furent jetés sur la voie publique. Les fidèles les recueillirent et les enterrèrent sur la voie Appienne, à un mille de Rome, dans la carrière où ils avaient coutume de se réunir, le sixième des calendes de novembre (27 octobre).

Secundianus ayant rapporté ces choses à Valérien, ordonna, huit jours après, qu'on dressât son tribunal dans le cirque de Flaminus, et se fit anener Hippolyte et Adrias enchaînés ; il fit crier devant eux par un héraut : « Ces hommes sont des sacrilèges qui mettent le trouble dans la ville. » Quand on les eut introduits, le juge s'enquit encore de leurs trésors, disant : « Donnez vos richesses à l'aide desquelles vous corrompez le public. » Adrias répondit : « Nous prêchons le Christ qui daigne nous arracher à l'erreur, non pour que nous fassions périr, mais pour que nous fassions vivre les hommes. » Secundianus, revêtu de sa toge, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, ordonna qu'on les frappât longtemps sur la figure avec des fouets armés de plomb, et fit crier par le héraut : « Sacrifiez aux dieux et offrez-leur de

l'encens. » Hippolyte, tout couvert de sang, cria : « Continue, misérable, ne cesse pas de nous tourmenter. » Alors Secundianus donna ordre aux bourreaux de s'arrêter, et dit aux confesseurs : « Prenez pitié de vous-mêmes; j'ai bien pitié de vot e stupide entêtement. » Ils lui répondirent : « Nous sommes prêts à souffrir tous les tourments, et nous ne ferons pas ce qui nous est ordonné, soit par toi, soit par le prince. » Secundianus en référa à Valérien; celui-ci ordonna de les faire mourir dans les tourments en présence du peuple. Alors Secundianus les fit amener au pont d'Antonin, et ordonna de les frapper avec des fouets armés de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent, et après avoir longtemps souffert, ils tombèrent et rendirent l'esprit. On laissa leurs corps exposés au lieu même du supplice, vis-à-vis l'île Nyaonie. Hippolyte, diacre de l'Eglise romaine, vint pendant la nuit, et ayant emporté leurs corps sur la voie Appienne, à un mille de la ville, il les ensevelit dans la sablonnière, auprès des corps des autres saints, le cinq des ides de décembre (9 décembre).

Neuf mois après une femme nommée Marthe, Grecque d'origine, vint avec sa fille Valérie, chrétienne comme elle, pour voir ses parents Adrias et Pauline. Les demandant et ne les trouvant pas, ces deux femmes apprirent qu'ils étaient morts martyrs; elles en éprouvèrent une grande joie. Ayant cherché et trouvé leur sépulture, elles restèrent à côté, veillant nuit et jour pendant treize ans, et rendirent leur âme à Dieu. Elles furent ensevelies au même lieu, le quatre des ides de décembre (10 décembre), dans la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. » (Baronius, *Annales*, in anno Christi 239.) L'Eglise fait la fête de saint Hippolyte le 2 décembre.

HIPPOLYTE (saint), vieillard vénérable, fut martyrisé sous Claude II le Gothique. *Voy. MARTYRS D'OSTIE.*

HIPPOLYTE DE LA CROIX, martyr, était catéchiste du P. Louis de Médina, missionnaire de la compagnie de Jésus aux îles Mariannes. Tous deux furent tués à coups de lance dans l'île de Saypan, le 29 janvier 1670. (Pour plus de détails, *Voy. l'article Médina.*)

HIPPOLYTE (saint), eut le glorieux privilège de répandre son sang en Afrique pour la défense de la religion chrétienne et de sa foi en Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Symphonie, Félix et leurs compagnons, dont malheureusement les noms ne sont point parvenus jusqu'à la postérité. Nous ne possédons point d'autres détails authentiques. L'Eglise fait collectivement la fête de ces glorieux martyrs le 3 février.

HIPPOLYTE (saint), fut martyrisé à Antioche. Ce saint prêtre, qui fut d'abord séduit et engagé dans le schisme de Novat, reconnut bientôt sa faute par l'effet de la grâce de Jésus-Christ, et revint à l'unité de l'Eglise pour laquelle et dans laquelle il endura un glorieux martyre. Avant que de mourir, ses

amis l'ayant prié de leur dire quelle secte était la véritable, il répondit, en détestant le dogme de Novat, qu'il fallait suivre la foi que tient la chaire de saint Pierre, après quoi il tendit le cou au bourreau. L'Eglise honore sa sainte et glorieuse mémoire le 30 janvier.

HIRÉNARQUE (saint), prêtre, martyr, glorifia par sa mort la ville de Sébaste en Arménie, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. Il fut mis à mort avec saint Acaec, prêtre, et sept femmes chrétiennes. La fête de ces saints martyrs est célébrée par l'Eglise le 27 novembre.

HONOCRATE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy. SATURNIN.*) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

HONORAT (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi chrétienne avec les saints Dominique, Victor, Primien, Lybose, Crescent et Second. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 29 décembre.

HONORAT (saint), martyr, versa son sang pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Démètre et Florus. L'Eglise fait leur mémoire le 22 décembre.

HONORINE (sainte), vierge et martyre, accomplit son sacrifice au pays de Caux, dans le III^e siècle ou au commencement du IV^e. Son corps fut inhumé au village de Gravelle, à l'embouchure de la Seine. Au X^e siècle, lors des incursions des Normands, ses reliques furent portées au lieu nommé aujourd'hui Conflans-Sainte-Honorine, au diocèse de Paris. La fête de sainte Honorine est marquée au Martyrologe romain le 27 février.

HONORIUS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Alexandrie avec les saints Mansuet, Sévère, Appien, Donat et d'autres encore, dont les noms sont ignorés. La date de leur martyre est inconnue. L'Eglise vénère leur mémoire le 30 décembre.

HONORIUS (saint), martyr, souffrit pour la foi à Ostie avec saint Démètre. Nous n'avons point de détails sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 21 novembre.

HORMISDA (*Gaphrisius*), gouverneur de la province des Roziétiens en Perse, fit arrêter saint Milles, évêque de Suse (l'an 341), en exécution de l'édit de Sapor, qui condamnait à mort tous les ecclésiastiques qui persévérèrent dans la foi. Saint Abrosime, prêtre, et saint Sinas ou Sina, diacre, eurent le même sort. Hormisda les fit par deux fois flageller cruellement. Lors de la troisième comparution, indigné des réponses pleines de sagesse et de fermeté de saint Milles, il se précipita avec son poignard sur le saint évêque et lui en perça le flanc. Un frère de ce féroce gouverneur donnait en même temps un autre coup de poignard dans l'autre côté du saint, qui mourut de ces blessures. Abro-

sime et Sinas, placés en face l'un de l'autre sur deux montagnes, furent lapidés. Le lendemain les deux frères chassaient un cerf; tous deux, sans le savoir, s'embusquèrent vis-à-vis l'un de l'autre pour l'attendre au passage. Au moment où il traversait, tous deux décochèrent leurs flèches : la vengeance divin ne dirigeait ces flèches. Chacun de ces deux monstres fut traversé par celle que son frère avait tirée. Ils moururent sur le lieu même.

HORMISDAS (saint), pape et confesseur, souffrit à Rome pour la défense de la religion. Nous n'avons aucun détail sur son compte. L'Eglise honore sa mémoire le 6 août.

HORMISDAS (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la persécution pour la foi sous les rois de Perse. Yesdederd, qui régna de l'an 399 à 420, avait renouvelé la persécution de Chosroës II contre les chrétiens. A sa mort, son fils Varanes la continua : Hormisdas fut une des victimes de sa barbarie. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Perse; son père avait été satrape ou gouverneur de province. Il était de la race des Achéménides. Varanes l'ayant fait venir d'avant lui, lui donna l'ordre de renier Jésus-Christ. « Si je faisais ce que vous exigez de moi, lui dit le saint, je commettrais un crime envers Dieu, je transgresserais les lois de la justice et de la charité. Quiconque serait capable d'enfreindre les lois du souverain Seigneur du monde ne resterait pas longtemps fidèle à son prince, qui n'est qu'un homme mortel. Si ce crime de haute trahison envers le monarque mérite la plus cruelle de toutes les morts, à quoi ne doit pas s'attendre celui qui renonce au Dieu créateur de l'univers. » Indigné d'une réponse aussi sage que ferme, Varanes le fit mettre tout nu, en lui laissant seulement un petit morceau de toile pour lui ceindre les reins, et ordonna qu'il fût préposé à la conduite des chameaux de l'armée. Au bout de quelques temps, apercevant d'une de ses fenêtres Hormisdas tout bruni par le soleil, il le fit venir et, lui donnant une tunique, il l'exhorta à devenir plus raisonnable et à renoncer au fils du charpentier. Hormisdas, ne pouvant supporter un tel langage, déchira la tunique en pièces et la jetant aux pieds du roi : « Gardez, lui dit-il, des cadeaux que vous voulez faire payer un tel prix. » Varanes, furieux, le fit chasser de sa présence. Hormisdas mourut en exerçant les fonctions auxquelles la barbarie du prince l'avait condamné. L'Eglise fait sa fête le 8 août.

HORPREZ, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

HORRÈS (saint), martyr, mourut pour la foi à Nicée avec son père saint Theudétas, saint Marc et les saintes Théodora, Nymphodora et Arabie. Tous furent livrés à des flammes ardentes et reçurent ainsi la couronne du martyre. On ignore à quelle épo-

que. L'Eglise vénère leur mémoire le 13 mars.

HORTULAN (saint), martyr, mourut en confessant Jésus-Christ avec les autres saints évêques Valérien, Urbain, Crescent, Eustache, Crescone, Crescentien, Félix et Florentien. Ils furent condamnés à l'exil et y achevèrent leurs jours. L'Eglise honore leur mémoire le 28 novembre.

HORUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. *Voy. MARTYRS* (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

HOUKNAN, prince arménien de la famille Herapsoniank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *Voy. PRINCES ARMÉNIENS*.)

HUESCA, ville d'Espagne, est célèbre dans les Annales des martyrs par les souffrances et la mort qu'y endurèrent les saints Orens et Patience.

HUGUES DE LINCOLN (saint), martyr, n'était encore âgé que de onze ans lorsqu'il eut le glorieux privilège de donner sa vie pour Jésus-Christ. Le juif Joppin et plusieurs de ses coreligionnaires s'étant emparés de lui le 27 août 1255, lui percèrent le côté d'un coup de lance, lui brisèrent les dents, lui coupèrent le nez et la lèvre supérieure, lui crachèrent au visage, le battirent de verges et le crucifièrent enlin en haine de Jésus-Christ. Le roi Henri III ayant été informé de ces horribles cruautés, assembla son parlement à Reading, et condamna Joppin et ses complices à être liés par les talons à de jeunes chevaux, qui les traînèrent jusqu'à ce qu'ils fussent déchirés en pièces. Leurs cadavres furent ensuite pendus à des gibets. L'Eglise honore la mémoire de notre saint le 27 août.

HUME, un des plus célèbres adeptes du philosophisme en Angleterre, descendait d'une des plus grandes familles d'Ecosse. Natif d'Edimbourg en 1714, il y étudia la science des Cujas et des Barthole Anglais. Il ne put réussir dans le barreau. Il n'y avait pas d'aptitude, disent les historiens. Nous trouvons dans l'hymne qu'on chante le jour de saint Yves, avocat, ces deux vers touchants de vérité :

*Advocatus, et non latro,
Res miranda populo.*

Expliquent-ils le genre d'aptitude qui manqua à Hume pour réussir dans cette profession? Nous ne savons. Le fait est que notre futur philosophe ne réussit pas mieux dans le commerce. Nous commençons à croire qu'il ressemblait à saint Yves. Il quitta sa patrie et vint en France, pays de Cocagne pour les Anglais. On y mange

à bon marché les roastbeef et les beafsteaks si chers en Angleterre. On sait que les provisions de bouche sont exorbitantes dans la dépense de nos voisins. Hume vint habiter Reims, puis la Flèche et les campagnes environnantes, probablement du côté du Mans, vu sa spécialité. Installé convenablement quant au confortable, Hume, qui n'avait pu être ni avocat ni marchand, se mit, en qualité d'honnête homme, à travailler à son livre intitulé : *Traité de la nature humaine*; livre scandaleux quant à son but et à sa qualité, mais livre qui marqua son effet, puisqu'il ne répondit pas aux vues de l'auteur. Il n'eut pas de succès, pas même celui du scandale pour lequel Hume l'avait composé. Ce livre fut publié après le retour de l'auteur à Londres : en France on n'en aurait pas toléré l'impression. Hume, qui tenait à vivre bien et à bon marché, revint en France; il vécut quelque temps solitaire et travaillant à un nouveau livre qui parut à Embourg en 1742. Il était intitulé : *Essais de morale, de politique et de littérature*. Il eut un peu plus de succès que son aîné, et valut à Hume d'être appelé, en qualité de précepteur, près du marquis d'Analdale. Secrétaire du général Saint-Clair quelque temps après, il le suivit dans ses ambassades de Vienne et de Turin. Il profita de ses loisirs, pour refaire entièrement, sans pouvoir le rendre plus intéressant, son livre *De la nature humaine*. Il publia d'autres ouvrages philosophiques, où il montra du talent, mais une détestable impiété, et dans lesquels il étala des principes subversifs de tout ce qui sert de bases à la société humaine, morale et religion. Il commence par s'isoler de tout point d'appui, marche à tâtons, et va en avant à casse-cou, sans espoir, sans but, sans direction. Pour lui, rien au ciel : il l'a dépeuplé. Dieu existe-t-il ? Il n'en sait rien. La vie future, il la nie. Que fait-il sur terre ? Il l'ignore. A-t-il le droit d'en sortir violemment et à son gré ? Il l'affirme, car il préconise le suicide et dit que c'est un crime d'empêcher un homme malheureux de se tuer. Il n'admet qu'un principe comme règle du bien et du mal, la bienveillance. Les actes n'ont donc de valeur bonne ou mauvaise que relativement aux autres hommes. En fait de religion, il n'en admet aucune : il croit qu'on peut très-bien s'en passer; au fait, tant qu'à choisir, il donnerait la préférence au polythéisme. Il se croit autorisé à prétendre (du moins il l'affirme) qu'il n'existe dans la nature humaine aucune cause fixe de religion. Ses idées à cet égard sont développées dans deux ouvrages intitulés : *Histoire naturelle de la religion*, et *Dialogues sur la religion naturelle*.

Hume détestait les monarchies absolues, il n'aimait pas mieux la démocratie. Il était pour ce système intermédiaire qu'on nomme le gouvernement constitutionnel, dit vulgairement *le gouvernement des bâtons dans les roues*. Il écarta, à l'encontre de Jean-Jacques, son ami, l'un des parrains de cette

machine gouvernementale d'importation anglaise, qui fait depuis trente-cinq ans les délices de la France et qui menace de les prolonger encore.

Hume a fait une histoire d'Angleterre où il sème à chaque page son mépris pour toutes les religions, avec accom agnement de maximes fort dangereuses. Cette histoire n'en est pas moins un ouvrage d'art : elle serait encore généralement recherchée, si celle de Lingard n'avait été publiée depuis. Hume, ayant voulu bâtir dans le vide, n'a laissé aucun monument. En tant que philosophe, il est de ceux qui se sont posés comme oémolisseurs. Ce sont les Erostrate de la pensée et de la raison, ils ne sont célèbres que par la grandeur de ce qu'ils ont voulu détruire.

HUNÉRIC, était fils aîné de Genséric, roi des Vandales en Afrique. Quand il occupa le trône de son père, il suscita une violente persécution aux catholiques, car il était arien. Il en fit périr un grand nombre dans d'affreuses tortures, entre autres les saints Liberat, Boniface, Servus, Rusticus, Rogat, Septim et Maxime, qu'il condamna à être brûlés sur un bateau chargé de bois. Dieu ne permit pas que le feu pût s'allumer. Hunéric, transporté de fureur, les fit assommer à coups de rames et jeter à la mer. Il mourut en 488 d'une maladie qui lui fit éprouver des douleurs inouïes.

HURTADO (le bienheureux Augustin de), missionnaire de la compagnie de Jésus, fut massacré en 1677, dans le territoire des Ardoas, sur le fleuve des Amazones, par les infidèles à qui il annonçait l'Evangile.

HUSSIÈRES, sectaires du xv^e siècle, ainsi nommés de Jean Huss, leur chef. Pour parler des persécutions faites par eux, il est convenable de dire quelle fut leur origine et quelles étaient leurs erreurs. Jean Huss, né à Huss, bourg de Bohême, au sein d'une famille fort pauvre, entra de bonne heure dans les ordres sacrés, et devint recteur de l'université de Prague. Il tomba bientôt dans toutes les erreurs de Wickliff, et se fit un de leurs plus ardens propagateurs. Wickliff niait que l'homme eût le libre arbitre, et conséquemment soutenait que Dieu opérât nécessairement en lui le bien comme le mal. Il renversait ainsi d'un mot toute la croyance de la conscience humaine dans tous les temps et dans tous les lieux, croyance qui veut que l'acte humain mérite ou démérite; qui, en un mot, attache une valeur morale à chaque fait de la conduite humaine. Wickliff habitait ainsi son hérésie des vieux haillons de la philosophie indienne, auxquels déjà Mahomet avait arraché un lambeau pour sa doctrine de la fatalité. Ces novateurs sont tous les mêmes depuis les temps les plus reculés comme de nos jours; ils sont frappés de stérilité, ils n'inventent rien; ils reprennent avec la naïveté béate de l'ignorance toutes les vicieries surannées que l'antiquité a jetées dans l'égoût des temps, comme choses neuves, et ils en drapent leur insuffisance orgueilleuse et sottise. Ainsi le protestantisme

reprena en sous-œuvre les vieilles hérésies, notamment celle d'Arius. Fourier emprunte à l'Orient toutes ses idées nouvelles, friperies que les Esséniens, chez les juifs, avaient déjà remises en honneur. Et ce qu'il y a de souverainement triste, c'est que toujours il se trouve des niais, gobe-mouches de l'intelligence, qui ont des admirations pour ces sottises et des écus pour leurs prédicateurs. Revenons à Wicléf. Après avoir établi la doctrine de l'irresponsabilité humaine qui, pour les gobe-mouches que nous venons de dire, fait aujourd'hui chez nous la gloire de Robert Owen, septième ou huitième inventeur de cette sottise, Wicléf proclama que Dieu était tout et que tout était Dieu. (*Voy.*, pour la même invention en réclamation de paternité, Spinosa, Lucrèce, que sais-je, j'irais ainsi jusqu'aux temps semitiques, au berceau de la Chine en passant par les Indes). On conçoit que, d'après cela, Wicléf ne pouvait respecter ni la Vierge ni Jésus-Christ, et qu'il devait (trait-d'union entre Christ et Luther) outrager la sainte eucharistie.

A cela il faut ajouter ses principes subversifs de toute autorité civile et religieuse. Tout pape, tout évêque, tout roi, tout seigneur, perdant la grâce par le fait d'un péché mortel, n'a plus d'autorité spirituelle ou temporelle. Les évêques ne sont plus évêques, les rois cessent de régner. Ainsi tout Bohémien d'Allemagne a droit de courir sus à l'empereur en criant qu'il a forfait à l'Évangile; ni plus ni moins qu'aujourd'hui nos Bohémiens de Paris sur le pouvoir, en criant qu'il a violé la Constitution. C'est fatal : les novateurs flattent toujours la populace; ils lui font un pavois des débris de toute autorité : c'est leur refuge à tous. Ils se font les courtisans de la populace, ses valets. De déchéance en déchéance, ils arrivent à cette abjection. N'at-on pas vu Lamennais, condamné en cour de Rome pour avoir voulu faire de l'autocratie cléricale, en proclamant le pape souverain arbitre des royaumes, aller en appel de ce jugement devant le tribunal suprême de la populace, siégeant en places publiques et carrefours? Lamennais a offert au peuple la toute-puissance que le pape n'acceptait pas. Le peuple aime les flatteurs. Le catholique outré a caché le caractère indélébile du prêtre sous un autre caractère indélébile aussi, celui de l'apostasie mise au service des passions populaires.

Jean Huss se fit donc le propagateur des doctrines de Wicléf. Toute l'Allemagne en fut infectée : le pouvoir civil s'en émut, et c'était naturel. Comment un pouvoir et surtout un pouvoir de la nature de ceux qui existaient alors, pouvait-il supporter les prédications d'un forcené tel que Jean Huss, annonçant à tous qu'il ne reconnaissait qu'une seule autorité en matière religieuse, la sienne propre, interprétant à son gré les Écritures; surtout quand ce forcené prétendait, au nom de cette puissance spirituelle illimitée qu'il s'attribuait, contester non-

seulement en principe mais en fait l'autorité temporelle. L'empereur s'émut donc à bon droit des prédications de Jean Huss. Djà cet hérésiaque avait un parti puissant; déjà, procédant à la façon musulmane, Jérôme de Prague, son discipule, faisait jeter à la rivière quiconque refusait de croire. Ceux qui ont tant crié contre la condamnation de Jean Huss et de Jérôme trouvaient sans doute tout naturel que ces hommes, dignes précurseurs de '93, procédassent à la réforme en éliminant de cette façon-là tout ce qui n'était pas avec eux. Il y eut des noyades sous les empereurs romains, de vraies noyades républicaines à la Carrier, avec bateaux à soupapes. Les ariens (ils eussent-ils été) firent noyer aussi quatre-vingts ecclésiastiques de cette façon. Jean Huss et les siens noyèrent leurs antagonistes. Jean Huss et Jérôme sont des martyrs que l'empereur Sigismond fit injustement mourir : quoi de plus naturel que cette appréciation? Les voltairiens qui la font n'ont-ils pas trouvé tout simples les exploits de Carrier à Nantes et la boucherie révolutionnaire de l'Église des Carmes à Paris? Qu'on tue des prêtres, bénédiction! qu'on touche un cheveu d'un philosophe, atrocité, tyrannie, crime de lèse-humanité!

Sigismond provoqua le concile de Constance. Jérôme de Prague et Jean Huss y furent traduits : ils refusèrent de s'y rendre. Sigismond leur donna un sauf-conduit : ils y vinrent alors. Qu'on accuse l'empereur d'avoir manqué à sa parole en donnant un sauf-conduit et en faisant arrêter après les deux accusés qui parurent comme prisonniers au concile, rien de plus simple; nous n'avons pas à défendre l'empereur, nous voulons défendre le concile contre les attaques niaises et ignorantes qui, tous les jours encore, lui sont lancées. On ne doit point confondre l'empereur et le concile : le concile fit son devoir en condamnant comme hérétiques et canoniquement les deux accusés; il fit son devoir encore en les remettant au bras séculier. Sigismond les fit brûler; il leur avait donné un sauf-conduit, il manqua à sa parole. C'est évident, mais au fond n'avait-il pas le droit de condamner à mort des gens qui révolutionnaient ses États, qui proclamaient la déchéance de son autorité, et qui noyaient ceux de ses sujets qu'ils ne pouvaient convertir? Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, dit que Jean Huss et Jérôme parurent devant le concile de Constance, et qu'ayant été convaincus d'opiniâtreté, ils furent brûlés. Voltaire avait du savoir, et, ce qui vaut mieux souvent, du savoir-faire. La discussion sur ce fait était dangereuse : donc il ne discute pas; il insinue par une phrase à double issue, il escorbarde. Les savants n'y verraient qu'une malice, et les sots y seront pris. Cette habileté de tactique fait bien de Voltaire le plus dangereux des détracteurs de la religion : mais les disciples sont loin d'avoir cette habileté du maître; ils entrent tête baissée dans la discussion,

J'ai souvenir de l'avoir vue résumée un jour parfaitement entre un avocat esprit-fort et un savant, en présence d'une société choisie pour donner gain de cause à l'avocat. (C'étaient les membres d'une société industrielle). Le savant fut battu. Le savant n'avait pas l'art de la réplique et l'habitude du langage. Il était modeste et timide. L'avocat était bavard (par état) et de mauvaise foi par caractère. Les points que l'avocat mit en saillie furent ceux-ci. Le concile livra Jean Huss à l'empereur : il ne le devait pas, surtout sachant ce qu'il en allait faire ; surtout quand l'empereur avait donné un sauf-conduit. Il ajoutait que l'empereur fit brûler Jean Huss en exécution de la sentence du concile. A tout cela pourtant la réponse était bien simple. Jean Huss était le prisonnier de l'empereur, le concile devait le rendre à l'empereur. Après avoir prononcé sur la question spirituelle, il laissait à qui de droit à prononcer sur la question de rébellion, de troubles occasionnés dans l'Etat et d'assassinats commis. Ce n'était plus de son ressort. Il savait qu'on allait brûler les accusés. Peut-être et après tout ne méritaient-ils pas la mort au point de vue civil ? Nous ne discutons pas le mode de supplice, inhérent à un reste de barbarie qui tenait à l'époque. Si le concile eût voulu garder Jean Huss, mais l'empereur l'eût envoyé prendre d'office ! C'est si simple, qu'il est naïf de dire le contraire. L'empereur violait sa parole à cause du sauf-conduit : c'est vrai ; qu'y pouvait le concile ? Était-ce son affaire, évidemment non. Maintenant, dire que Jean Huss et Jérôme furent brûlés en exécution de la sentence du concile, c'est dire un mensonge. Le concile n'avait prononcé que des peines canoniques. L'empereur prononça une sentence civile contre les hommes qui révolutionnaient ses Etats, qui le proclamaient déchu dans des cas donnés et qui noyaient ses sujets. Voilà la vérité historique, que ne sauraient altérer ni les déclamations ni les impudents mensonges. Voilà ce que savent les hommes instruits. Si les voltairiens de bas étage pensent le contraire, c'est eux qu'il faut plaindre ; s'ils le disent sans le penser, il faut les estimer ce qu'ils valent, c'est une assez rude punition.

Après la mort de Jean Huss, ses partisans, sous le nom de hussites, se réunirent pour lui décerner les honneurs dus à un martyr. Sous la conduite du fameux Ziska, ils s'assemblèrent au nombre de plus de cinquante mille et se rendirent fort redoutables. Plusieurs fois ils battirent les troupes impériales ; ils pillèrent les églises, détruisirent les monastères et les couvents ; ils massacrèrent les religieux de plusieurs couvents. Ziska détruisit ainsi environ cinq cent cinquante monastères, massacrant tous ceux des religieux ou religieuses qui refusaient de se faire hussites. L'enfant, auteur protestant, a donné le détail de toutes ces horreurs, dans son *Histoire de la guerre des hussites et du concile de Bâle*. C'est ainsi que fut prise et traitée la ville d'Aust. La place fut réduite

en cendres, les moines furent massacrés. Ulric de Rosenberg, qui en était gouverneur, fut assommé à coups de fléaux. On lui coupa les pieds et les mains, et on les jeta au feu avec les restes de son corps.

Bientôt les hussites se divisèrent en plusieurs sectes, les calixtins et les tabarites. Les calixtins, d'accord avec les catholiques sur les dogmes, voulaient la communion sous les deux espèces ; les tabarites ajoutaient à cela plusieurs erreurs de Wicel. Il y avait aussi les orbites, constitués par des troupes de paysans qui s'étaient réfugiés sur la montagne d'Oreb. De ce lieu où ils s'étaient retranchés, ils faisaient de fréquentes excursions dans tout le pays, massacrant, brûlant surtout les religieux. Parfois, pour varier les supplices, ils les mettaient enchaînés sur la glace, et les y laissaient mourir. A un certain nombre ils coupèrent les parties sexuelles et les leur pendirent au cou.

A la nouvelle de ces horreurs, les calixtins résolurent de détruire ceux qui s'en étaient rendus coupables. Les orbites l'ayant su, se mirent sous la protection de Ziska. Bientôt parurent au milieu des hussites, les picards ou adamites. Les abominations auxquelles cette nouvelle secte se porta, furent tellement révoltantes, que Ziska entreprit de la détruire. Presque tous, exterminés par les tabarites, périrent par le glaive ou par le feu. On sait que les adamites qui marchaient nus pour imiter nos premiers parents, admettaient la communauté des femmes et toutes les sortes les plus abominables d'incestes. Ils se livraient aussi à la sodomie. Ziska, après cela, continua à persécuter violemment les catholiques. Il brûlait les couvents et égorgéait leurs habitants. Un jour il voulut préserver celui de Sedlitz, parce qu'il était fort beau. Malgré lui, un des siens y mit le feu. Ziska feignit d'en être content. Il promit une grande somme d'argent à l'incendiaire s'il voulait se découvrir. Ziska, pour tenir sa promesse, lui donna en effet l'argent, mais fondu, et le lui fit avaler. Ziska était pour lors aveugle. Sur les rapports de ses officiers, il commandait les batailles, assiégeait les places. Les troupes impériales ne pouvaient tenir devant lui. Il mourut de la peste. A son dernier moment, il commanda qu'on fit de sa peau un tambour, avec lequel, disait-il, ses sectaires étaient sûrs de marcher à la victoire. Peu à peu les hussites se divisèrent et, après plusieurs années, ils furent détruits comme puissance ou ramenés dans le sein de l'Eglise. Le reste de leur histoire n'appartient plus à notre sujet : qu'il nous suffise de dire que les hussites furent d'affreux persécuteurs. L'arbre doit être jugé à ses fruits, et probablement que les défenseurs de Jean Huss sont de ceux qui aiment l'apôtre par amour pour les hauts faits de ses disciples.

HYACINTHE (saint), fut martyrisé sous l'empire de Trajan ; les uns disent à Porto, près de Rome, les autres à Césarée de Capadoce. Les Actes de saint Hyacinthe ne sont point assez authentiques pour qu'on y

ajoute complètement foi ; on sait seulement que c'est un magistrat nommé Léonce, homme consulaire, devant qui il comparut et par qui il fut condamné. Léonce le menaçant de divers supplices : « Ce ne sont point les divers supplices d'ici-bas que je crains, mais les éternels ; c'est pourquoi je n'ai point d'égards ni à votre commandement, ni aux menaces de votre prince. Votre colère s'enflamme et s'évanouit en un même jour. Vous ne sauriez échapper vous-même à la mort ; et après cela que serez-vous ? » A part ces paroles, on ne peut rien trouver dans les Actes de saint Hyacinthe qui soit digne d'attirer l'attention. On fait sa fête le 26 juillet. (*Voy.* CÉSARE, diacre.)

HYACINTHE (saint), martyr, fut mis à mort avec saint Prote, sous le règne de Valérien, en 257. On lit dans les Actes de sainte Eugénie, honorée par l'Eglise le 25 décembre, que tous deux servaient chez cette sainte en qualité d'eunuques. S'il faut en croire leur épitaphe, rapportée par le pape Damase, tous deux étaient frères. Leurs reliques sont déposées à Rome, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. Nous manquons de détails bien circonstanciés sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 11 septembre.

HYACINTHE (saint), fut martyrisé à Amastride, en Paphlagonie. Il mourut en prison, après avoir beaucoup souffert sous le président Castrice. Nous n'avons pas d'autres détails sur lui. L'Eglise fait sa fête le 17 juillet.

HYACINTHE (saint), reçut la couronne du martyr en Lucanie avec les saints Quint, Lucius et Félicien. Nous ne possédons pas d'autres détails. L'Eglise fait leur mémoire le 29 octobre.

HYACINTHE (saint), reçut la couronne du martyr à Rome, avec les saints Zotique, Irénée et Amance. Les détails nous manquent entièrement sur eux. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 10 février.

HYACINTHE (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi dans le pays des Sabins, à trente milles de Rome. Les compagnons de son triomphe furent les saints Alexandre et Tiburce. L'Eglise fait leur fête le 9 septembre.

HYGIN (saint), fut le successeur de saint Thélephore dans l'épiscopat de Rome. Il ne gouverna que quatre ans, qui apparemment même ne furent pas entiers, puisqu'on marque que saint Pie lui avait déjà succédé en 142. Ce pontificat si court ne laisse pas d'être

plus célèbre dans l'histoire que celui de ses prédécesseurs, parce que les hérésiarques Gerdon et Valentin vinrent alors répandre leurs erreurs parmi les chrétiens de Rome. Un ancien Pontifical dit que saint Hygin fut enterré auprès de saint Pierre le 30 décembre. Anastase dit que ce fut le 11 janvier, auquel le Martyrologe romain et quelques autres nouveaux en marquent la fête. Adon, Notker et quelques autres plus anciens la mettent le 10. Il y en a qui marquent que c'est le jour de sa mort et qu'il fut enterré le lendemain. Les nouveaux l'honorent du titre de martyr, et Molanus, l'un de ceux-ci, dit qu'on le donne à ce pape et à quelques autres, parce qu'ils ont beaucoup souffert pour Jésus-Christ. Les plus anciens ne lui donnent aucun titre, et quelques martyrologes, dont l'un est écrit il y a plus de cinq cents ans, le qualifient confesseur. On peut assurer que saint Irénée n'a point su qu'il fût martyr. On lui attribue quelques ordonnances dont Bollandus ne veut point se rendre garant. (Tillemont, t. II, p. 252.)

HYLAS, père de saint Vit (ou saint Guy), ayant appris que son fils avait reçu de Crescence, sa nourrice, les principes de la foi chrétienne, et qu'il en pratiquait les commandements, entra dans une violente colère. Après avoir fait lui-même souffrir à son fils les supplices les plus cruels pour le contraindre à embrasser le culte des idoles, il poussa la cruauté jusqu'à le livrer à Valérien, gouverneur de la Sicile. On peut voir le détail de ces faits aux articles de saint Vit et de sainte Crescence. Ils se passaient au commencement du IV^e siècle.

HYPACE (saint), martyr, évêque d'Asie, versa son sang pour le culte des saintes images avec saint André, prêtre, sous l'empereur Léon l'Isaurien. On enduisit leur barbe de poix, puis on la brûla. Enfin la peau de leur tête fut enlevée, et ils furent égorgés. On ignore la date précise de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 29 août.

HYPACE (saint), confesseur, souffrit pour la foi en Phrygie. Malheureusement les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document sur lui et sur les circonstances qui illustrèrent sa courageuse confession de la religion chrétienne. L'Eglise fait sa mémoire le 17 juin.

HYPACE (saint), martyr, souffrit à Constantinople pour la foi avec Lucilien, ancien prêtre d'idoles, et trois autres enfants de son âge, Paul, Denis et Claude. (*Voy.* LUCILIEN pour plus de détails.)

I

ICONE, aujourd'hui *Konieh*, ville de l'Asie Mineure, en Phrygie, sur les confins de la Cilicie. C'était la capitale de la Lycaonie. Saint Paul et saint Barnabé furent obligés d'en partir, parce que le peuple voulait les lapider. Sous l'empire d'Aurélien, un officier

nommé Domitien, envoyé par le prince pour persécuter les chrétiens, fit comparaître à son tribunal saint Conon et son fils, et leur fit souffrir les plus épouvantables supplices. Il les fit étendre sur le lit de fer embrasé, sur les charbons ardents arrosés d'huile. Il les fit

ensuite plonger dans une chaudière pleine d'huile bouillante, et leur fit couper les mains. L'atrocité de pareils supplices va bien à ce nom de Domitien. Du reste, celui qui le portait était un descendant du tyran du même nom qui persécuta si violemment l'Église.

ICONOCLASTES (briseurs d'images), secte religieuse, qui prit naissance au ^v^e siècle, sous l'empereur Zénon. Elle regardait comme une idolâtrie le culte qu'on rendait aux images, et poursuivait ce culte avec acharnement. Le premier qui s'avisait de prétendre que rendre des honneurs aux images, c'était les adorer, et par conséquent commettre un crime, fut un nommé Xénaïas ou Philoxène, que Pierre le Foulon avait nommé évêque à la place de Cyrus d'Héraclé. Ce Xénaïas était Persan d'origine: il avait été chassé de son pays par le patriarche Calenlion, parce que, prêchant des doctrines subversives de la foi, il produisait de l'agitation parmi le peuple. Quand il fut établi évêque d'Héraclé, plusieurs évêques persans s'en émurent et vinrent dire qu'il n'était autre qu'un esclave fugitif, et que même il n'était pas baptisé. Pierre ne s'en mit pas en peine, et prétendit que l'ordination épiscopale pouvait très-bien lui tenir lieu de baptême. Entre autres doctrines hétérodoxes qu'il prêcha, Xénaïas soutint que le culte rendu aux images était idolâtrique. Il disait que les anges étant incorporels, il n'était pas permis de leur donner des corps, ni de les peindre en figure humaine. Que ce n'était point honorer Jésus-Christ que de dépeindre son image, et qu'il n'y avait que l'adoration en esprit et en vérité qui lui fût agréable. Que c'était une imagination puérile de faire des colombes de relief pour représenter le Saint-Esprit. Car, disait-il, il ne s'est pas fait colombe, il a seulement paru en cette forme une seule fois, sans en prendre la substance. Sa pratique était conforme à sa doctrine. Il effaça en plusieurs endroits les images des anges et cacha celle de Jésus-Christ dans les lieux secrets. (Fleury, vol. II, p. 517.)

C'était en 485 ou 486 que Xénaïas attaquait ainsi le culte des images. Il eut d'abord très-peu de sectateurs, et ceux qui suivirent ses idées furent longtemps traités par l'Église comme des gens sans importance. Ce ne fut qu'en 727 que cette hérésie parut avec force, et devint à la fois une persécution contre l'Église et un véritable danger pour la foi d'un grand nombre. Durant l'été de l'année 726, un volcan sous-marin fit une violente éruption dans l'Archipel, entre les îles Théra et Thérésia. La mer, bouillonnant avec fureur, présentait en cet endroit l'aspect d'une véritable tempête; et de son sein sortait une immense quantité de pierres ponceuses, qui étaient lancées de tous côtés sur les terres voisines des deux continents d'Asie et d'Europe. Cette éruption volcanique produisit une île nouvelle, qui se montra près de celle d'Hiéra. Quoique de pareils accidents fussent assez fréquents, l'empereur Léon l'Isaurien, qui régnaît alors, prit cela pour un prodige annonçant la colère du

ciel, irrité, pensait-il, à cause du culte que les chrétiens rendaient aux images. On prétend qu'il avait reçu cette idée des musulmans. Il y fut confirmé par un nommé Besser, Syrien, né de chrétiens, qui, étant pris par ces infidèles, avait apostasié et embrassé leur religion, et depuis, étant délié, était revenu chez les Romains. L'empereur Léon en faisait cas à cause de la force de son corps et de la conformité de leurs sentiments. Il fut encore appuyé dans cette erreur par Constantin, évêque de Nacolie en Phrygie.

Donc, après la dixième année de son règne, l'an de Jésus-Christ 727, ayant assemblé le peuple, il dit publiquement que faire des images était un acte d'idolâtrie, et que par conséquent, on ne devait pas les adorer. Le peuple gémit à ce discours; l'empereur n'en dit pas davantage alors, et tâcha de donner un autre sens à ses paroles; mais saint Germain, patriarche de Constantinople, lui résista fortement, soutenant que les images avaient toujours été en usage dans l'Église et déclara qu'il était prêt à mourir pour leur défense.

Il essaya aussi de ramener à la raison les évêques qui étaient dans les sentiments de l'empereur, particulièrement Constantin, évêque de Nacolie, auteur de cette hérésie. Nous avons trois lettres que Germain écrivit sur ce sujet. La première à Jean, évêque de Synnade en Phrygie, métropolitain de Constantin, où il dit: « Le patrice Taraise m'a rendu votre lettre où vous parlez de l'évêque de Nacolie. Je vous déclare donc qu'avant que je l'eusse reçue, cet évêque étant venu ici, nous entrâmes en discours, et j'examinai son sentiment touchant ce que j'avais oui de lui. Et voici la défense, car il faut vous dire tout en détail. Ainsi, ayant oui, dit-il, ces paroles de l'Écriture: Tu ne feras aucune image pour l'adorer, soit de ce qui est au ciel, soit de ce qui est sur la terre: j'ai dit qu'il ne fallait point adorer les ouvrages des hommes, mais au reste nous croyons les saints martyrs dignes de tout honneur, et nous implorons leur intercession. Je lui répondis: La foi chrétienne, son culte et son adoration, se rapportent à Dieu seul, comme il est écrit: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras seul. C'est à lui seul que s'adresse notre doxologie et notre culte. La doxologie est cette prière que l'Église répète si souvent: « Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit. » Saint Germain continue: Nous n'adorons point de créatures, à Dieu ne plaise; et nous ne rendons point à des serviteurs comme nous le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Quand nous nous prosternons devant les empereurs et les princes de la terre, ce n'est pas pour les adorer comme Dieu. Le prophète Nathan se prosterna en terre devant David qui n'était qu'un homme, et il n'en est point repris. Et quand nous permettons de faire des images, ce n'est pas pour diminuer la perfection du culte divin, car nous n'en faisons aucune

pour représenter la divinité invisible, que les anges mêmes ne peuvent comprendre.

Mais puisque le Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre salut, nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, montrant qu'il n'a pas pris notre nature par imagination, comme ont enseigné quelques anciens hérétiques, mais réellement et véritablement. C'est à cette intention que nous saluons ces images et que nous leur rendons l'honneur et le culte convenable, pour nous rappeler la mémoire de son incarnation. Nous faisons de même pour l'image de sa sainte Mère, montrant qu'étant femme et de même nature que nous, elle a conçu et enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admirons aussi et nous estimons heureux les martyrs, les apôtres, les prophètes et tous les autres saints qui ont été vrais serviteurs de Dieu, éprouvés par leurs bonnes œuvres, par la prédication de la vérité et la patience dans les souffrances, qui sont ses amis et ont acquis un grand crédit auprès de lui; et nous peignons leurs images en mémoire de leur courage et du service agréable qu'ils ont rendu à Dieu. Non que nous prétendions qu'ils participent à la nature divine, ni que nous leur rendions l'honneur et l'adoration due à Dieu, mais pour montrer l'affection que nous leur portons et pour fortifier par la peinture la créance des vérités que nous avons apprises par les oreilles; car étant composés de chair et de sang, nous avons besoin d'assurer notre âme même par la vue.»

Saint Germain conclut ainsi sa lettre : « Nous avons exposé tout cela à l'évêque de Nacolie, qui l'a reçu et a déclaré devant Dieu qu'il le tenait ainsi et qu'il ne dirait ou ferait rien qui pût scandaliser les peuples. Vous ne devez donc point fatiguer les évêques de votre province, ni vous scandaliser vous-même par ce sujet, mais seulement l'envoyer quêrir, lui lire cette lettre et l'obliger à y donner son consentement. » Constantin, évêque de Nacolie, qui était porteur de cette lettre, la tint secrète et ne la rendit point à son métropolitain; c'est pourquoi le patriarche Germain écrivit ainsi à Constantin lui-même : « Jean, métropolitain de Synnade, m'a écrit que vous ne lui aviez pas rendu ma lettre. Je suis fort alligé que vous ayez été si peu touché de la crainte de Dieu, de la charité et de l'honneur que les membres de Jésus-Christ se doivent les uns aux autres. C'est pour-quoi je vous enjoins de rendre par vous-même incessamment ma lettre précédente à votre métropolitain, de vous soumettre entièrement à lui suivant l'ordre de l'épiscopat, et de persévérer dans la résolution que vous avez témoignée de suivre nos sentiments sans vous appuyer sur votre propre sens; car je crois que vous n'avez pas oublié que vous m'avez prié d'accepter votre renonciation à l'épiscopat, sous prétexte que l'on voulait se soulever contre vous pour un crime dont vous ne vous sentiez pas coupable, assurant que vous n'aviez rien dit, ni rien fait d'injurieux à Notre-Seigneur, ni à ses saints au sujet de leurs images, seule-

ment que vous aviez proposé la doctrine de l'Écriture : qu'il ne faut rendre à la créature aucun honneur divin. Je vous en écrivais à votre métropolitain; vous déclarâtes que vous en étiez d'accord, et je vous en donnai copie. Ne scandalisez donc pas le peuple innocent, mais souvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre les auteurs du scandale, et sachez que, jusqu'à ce que vous ayez rendu ma lettre à votre métropolitain, je vous défends, au nom de la sainte Trinité, de faire aucune fonction d'évêque, car j'aime mieux user de quelque rigueur que me rendre coupable moi-même d'avant Dieu. »

Le patriarche Germain écrivit encore à Thomas, évêque de Claudiopolis, qui s'était déclaré contre les images; il lui dit entre autres choses : « Vous avez été longtems avec nous, nous logions ensemble, vous proposiez quelque-fois des questions de l'Écriture, sans que jamais vous nous ayez dit un mot sur les images des saints, de Jésus-Christ ou de sa sainte Mère. Vous avez gardé un profond silence sur ce sujet. Toutefois, j'apprends qu'étant de retour en votre ville, vous avez fait ôter les images comme par une commune résolution, un dessein arrêté. J'ai peine à le croire, mais je suis obligé de vous en dire mon sentiment. Souvenez-vous premièrement que nous devons éviter en tout les nouveautés, mais principalement quand ce peut être une occasion de scandale au peuple fidèle, et que l'on s'oppose à une coutume établie depuis longtems dans l'Église. D'ailleurs, nous devons réfuter les calomnies que les infidèles ramassent contre l'Église et montrer sa noble et divine immobilité. Or, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Juifs et les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche, sans autre dessein que de noircir notre foi; car ils ne se soucient pas de nous détourner des ouvrages des hommes, eux dont tout le culte y est attaché, qui ne connaissent rien au-dessus des choses sensibles, qui ne font qu'abaisser en toutes manières la nature divine, l'enfermer dans un lieu, et la représenter par des images corporelles. Quant aux Sarrasins ou Musulmans, il leur reproche la pierre noire de la maison Carrée de la Mecque, qui est le principal objet du pèlerinage. Il s'étend ensuite sur la pureté de la religion chrétienne qui n'a pour objet d'adoration qu'un seul vrai Dieu invisible et inaccessible dans sa gloire. Au contraire, dit-il, les idolâtres croient faire un dieu qui n'était point auparavant, et quand il est détruit, ils croient n'avoir plus de dieu, s'ils n'en font un autre semblable. Les honneurs qu'ils leur rendent sont pleins de dissolution et de toutes sortes d'actions et de paroles deshonnêtes. Mais au contraire, les images des saints qui sont chez les chrétiens ne servent qu'à les exciter à la vertu, comme feraient les discours des gens de bien; car la peinture est une histoire abrégée, et tout se rapporte à la gloire du Père céleste. Quand nous adorons l'image de Jésus-Christ, nous n'adorons pas les couleurs appliquées sur du bois; c'est le Dieu invisible qui est

dans le sein du Père que nous adorons en esprit et en vérité. Et ensuite, depuis la fin des persécutions, on a tenu plusieurs conciles œcuméniques, qui ont fait des canons sur des sujets bien moins importants que celui des images. Cependant, ils n'auraient pas dû le laisser sans examen, si cette ancienne coutume nous conduisait, comme l'on prétend, à l'idolâtrie contre la défense des saintes Ecritures, et nous éloignait de Dieu. Car celui qui a promis aux apôtres d'être avec eux jusqu'à la fin des siècles, l'a promis aussi aux évêques qui devaient après eux gouverner l'Eglise. Et puisqu'il a dit qu'il serait au milieu de deux ou trois, assemblés en son nom, il n'aurait pas abandonné de si grandes multitudes réunies par le zèle de sa religion, sans leur communiquer son inspiration et sa conduite, d'autant plus que cette coutume n'est pas seulement établie dans un petit nombre de villes ou dans les moins considérables, mais presque dans tous les pays et dans les premières et les plus illustres Eglises. »

Il répond ensuite à l'objection tirée de l'Ecriture, où Dieu défend de faire aucune image de ce qui est au ciel ou sur la terre. « Le sens, dit-il, en est manifeste, que la nature divine est invisible et incompréhensible, et qu'il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait rien de semblable avec les images corporelles. Car après avoir dit : *Vous n'avez vu aucune image lorsque le Seigneur vous a parlé sur le mont Horeb*, il ajoute aussitôt : *Ne vous trompez pas en faisant quelque sculpture*, et le reste : tant pour les faire souvenir du veau d'or que pour les détourner de la coutume des Egyptiens qu'ils connaissent. C'est ce que dit saint Paul aux Athéniens : *qu'étant enfants de Dieu, nous ne devons pas croire que la nature divine soit semblable à l'or, à l'argent ou à l'ouvrage des hommes*. Or, nous ne reconnaissons qu'un Dieu, nous n'adorons que lui et nous n'offrons qu'à lui le sacrifice par Jésus-Christ. » Et ensuite : « Les chrétiens ne rendent aucun culte ni aucun honneur aux images de leurs parents ou de leurs amis ; mais, en regardant l'image d'un saint, nous rendons gloire à Dieu. » Et encore : « On ne doit pas être scandalisé de ce qu'on présente aux images des saints des lumières ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus pour signifier leur lumière spirituelle, et l'inspiration du Saint-Esprit. » Et encore : « Ce qui est bien important, c'est que Dieu a fait souvent des miracles sur des images dont il y a plusieurs histoires, comme des guérisons des malades, dont nous avons nous-mêmes l'expérience, des charmes rompus, des apparitions en songe, et ce qui est hors de doute et sans contredit, l'image de la sainte Vierge qui était à Sozopolis de Pisidie, a répandu de sa main peinte un parfum liquide ; il y en a plusieurs témoins. » Il ne parle que des images de la plate peinture, et il n'y en avait pas d'autres dans les églises, suivant l'usage que les Grecs conservent encore. C'est pourquoi saint Ger-

main, parlant de la statue de bronze que l'hémorroïsse dressa en l'honneur de Jésus-Christ, ajoute : « Nous ne disons pas cela pour dire que nous devions avoir des statues de bronze. » C'est ce qui m'a paru de plus remarquable dans ces trois lettres.

Il ne manqua pas d'écrire au pape Grégoire ce qui se passait en une affaire si importante, et le pape lui fit réponse par une grande lettre où d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'Eglise. « Elle ne s'est jamais trompée, dit le pape, quoiqu'on se l' imagine ; et cette tradition n'a rien de commun avec la pratique des païens. Il faut regarder l'intention et non pas l'action. Si les prophéties n'ont pas été accomplies par l'incarnation du Fils de Dieu, il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été ; mais puisque tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité, plutôt à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, toutes les plantes, pussent raconter ces merveilles par la parole, par l'écriture ou par la peinture !

« On appelle idoles les images de ce qui n'est point et qui ne subsiste que dans les fables et les inventions frivoles des païens. Mais l'Eglise n'a rien de commun avec les idoles ; à Dieu ne plaise, nous n'avons jamais adoré des vaches, ni le veau d'or, ni regardé la créature comme un Dieu, ni reçu les mystères de Bœlphégor. Que si quelqu'un veut imiter les Juifs en accusant l'Eglise d'idolâtrie, à cause des vénérables images, nous le regardons comme un chien qui aboie en vain et nous lui dirons comme aux Juifs : Plût à Dieu qu'Israël eût profité des choses sensibles que Dieu lui avait ordonnées pour le mener à lui ; qu'il eût aimé le saint autel plutôt que les vaches de Samarie, la verge d'Aaron plutôt qu'Astarte, et la pierre dont l'eau était sortie plutôt que Baal. » C'est ainsi que l'Eglise romaine était d'accord avec celle de Constantinople.

L'entreprise de l'empereur Léon contre les images lui attira une révolte des peuples de la Grèce et des Cyclades, qui armèrent une flotte sous prétexte de zèle pour la religion, menant avec eux un nommé Cosme pour le couronner empereur. Les chefs de cette armée étaient Agallien qui commandait en Grèce, et Etienne. S'étant approchés de Constantinople, ils donnèrent une bataille le 18 avril, indiction dixième, l'an 727. Les rebelles y furent entièrement défaits. Agallien se jeta dans la mer tout armé ; Cosme et Etienne furent pris et eurent la tête tranchée. Ce succès encouragea l'empereur Léon à persécuter les catholiques, et il fit de nouveaux efforts pour gagner le patriarche Germain, qui s'était déclaré contre les rebelles. L'empereur, l'ayant fait venir, employait pour le persuader les paroles les plus flatteuses. Le patriarche lui dit : Nous avons bien oui dire que les saintes images devaient être ôtées, mais non sous votre règne. Léon l'ayant pressé de dire sous quel empereur, il répondit, sous Conon. Léon reprit :

Il est vrai que mon nom de baptême est Conon. Et le patriarche reprit : A Dieu ne plaise, seigneur, que ce mal s'accomplisse sous votre règne ! Celui qui l'exécutera est un persécuteur de l'antéchrist, et tend à renverser le mystère de l'Incarnation. Ensuite, voyant l'empereur irrité de ce discours, il le fit souvenir de ce qu'il avait promis à son couronnement, et comme il avait pris Dieu à témoin qu'il ne changerait rien à la tradition de l'Eglise. L'empereur n'en fut point touché, mais il continua de parler au patriarche pour en tirer, s'il pouvait, quelque discours offensant, afin de le faire déposer comme séditieux. Il était aidé dans ce dessein par Anastase, disciple et syncelle du patriarche ; car il était dans les mêmes sentiments que l'empereur, qui lui avait promis de le mettre à la place de Germain dans le siège de Constantinople. Le saint patriarche, qui n'ignorait pas la mauvaise disposition d'Anastase, se contenta de lui représenter sa trahison avec sagesse et douceur. Mais voyant que son égarement était sans retour, il lui dit un jour, comme ils entraient chez l'empereur, et qu'Anastase le suivant avait marché sur sa robe : « Ne vous pressez point, vous n'entrerez que trop tôt dans l'hippodrome. » Anastase fut troublé de cette parole, aussi bien que ceux qui l'entendirent ; mais elle fut vérifiée vingt ans après, quand l'empereur Constantin fit déposer honteusement Anastase, l'an 744 ; car ceci se passait en 729. L'empereur prit donc en aversion le patriarche Germain, accusant d'idolâtrie tous les empereurs ses prédécesseurs, tous les évêques et tous les chrétiens ; car il était trop ignorant pour comprendre la différence du culte relatif et absolu. Et il ne condamnait pas seulement la vénération des images, il rejetait encore l'intercession des saints et avait leurs reliques en horreur.

Au commencement de l'année suivante, le 7 janvier, il tint un concile où il fit un décret contre les images, et voulut obliger le patriarche d'y souscrire ; mais le saint vieillard le refusa courageusement et aima mieux renoncer à sa dignité. Il ôta son pallium et dit entre autres paroles dignes d'un docteur de l'Eglise : « Il m'est impossible, seigneur, de rien innover contre la foi sans un concile œcuménique. » L'empereur, irrité, envoya au palais patriarcal des officiers armés, pour l'en chasser à coups de poings et avec outrage, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il se retira dans sa maison paternelle, au lieu nommé Platanie, pour y pratiquer la vie monastique, laissant dans une extrême désolation la ville de Constantinople, dont il avait tenu le siège quatorze ans, cinq mois et trois jours. Il finit saintement ses jours dans cette retraite, et l'Eglise honore sa mémoire le 12 mai. Les Grecs honorent le même jour l'abbé Etienne, que saint Germain fit venir de Palestine pour réformer les moines de Constantinople, et le 26 juin, ils font mémoire de Jean, évêque des Goths, d'au delà du Pont-Euxin, que ces peuples,

après l'avoir élu, envoyèrent à saint Germain pour l'ordonner ; mais craignant qu'il ne fût infecté par le commerce des hérétiques, il l'envoya en Ibérie pour être sacré par les évêques du pays, qui le pouvaient mieux connaître. Saint Germain avait composé un ouvrage que nous n'avons plus, où il défendait saint Grégoire de Nysse contre ceux qui l'accusaient d'origénisme, et on lui attribue quelques écrits que les meilleurs critiques croient être d'un autre Germain, patriarche de Constantinople, plus nouveau de cinq cents ans.

Sitôt que saint Germain eut été chassé, le 22 janvier 730, Athanase fut ordonné patriarche de Constantinople, et mis en possession à main armée. Il donna tout pouvoir à la cour sur l'Eglise, et l'empereur Léon, se sentant ainsi autorisé, commença à faire exécuter par force son décret contre les images.

Le grand palais de Constantinople avait un vestibule, nommé Chalqué, parce qu'il était couvert de lames d'airain et proche de la place nommée Calcapratéa, c'est-à-dire le marché au cuivre. Dans ce vestibule était élevée une image de Jésus-Christ sur la croix, qui était en vénération singulière. On disait que le grand Constantin l'avait fait faire en mémoire de la croix qui lui apparut au ciel, et on en racontait plusieurs miracles, entre autres celui-ci : Un marchand, nommé Théodore, ayant perdu tout son bien par un naufrage, emprunta cinquante livres d'or à un Juif nommé Abraham, et lui donna pour caution Jésus-Christ représenté en cette image ; après quoi, il fit un voyage très-heureux : le Juif se convertit, et on nomma cette image *antiphonète*, c'est-à-dire *le répondant*. L'empereur Léon voulut commencer par cette image, et envoya pour l'abattre un de ses écuyers nommé Jouin. Des femmes qui se trouvèrent présentes s'efforcèrent par leurs prières de le détourner de ce sacrilège ; mais sans s'arrêter à elles, il monta à une échelle et donna trois coups de hache dans le visage de cette image. Les femmes tirèrent l'échelle, firent tomber Jouin, le tuèrent sur la place et le mirent en pièces. Toutefois l'image fut abattue et brûlée, et l'empereur fit mettre à la place une simple croix avec une inscription, pour marquer qu'il en avait fait ôter l'image ; car les iconoclastes honoraient la croix, pourvu qu'elle n'eût pas de crucifix ; ils n'en voulaient qu'aux images qui avaient figure humaine. Les femmes qui avaient massacré Jouin coururent au palais patriarcal, et jetant des pierres, elles criaient contre Anastase : « Infâme ennemi de la vérité ! as-tu donc usurpé le sacerdoce pour renverser les choses sacrées ? » Anastase, outré de cette insulte, courut à l'empereur, et obtint que ces femmes fussent punies du dernier supplice. On fit mourir aussi dix autres personnes, huit hommes et deux femmes, pour cette même image, et l'Eglise grecque les honore comme martyrs le 9 août. Plusieurs chrétiens d'Occident furent témoins de cette violence ; il y

en avait de Rome, de France, du pays des Vandales, de Mauritanie, de Gothie, et ils portèrent chez eux ces tristes nouvelles.

Comme l'empereur Léon était ignorant, il persécuta principalement les gens d'étude et abolit les écoles des saintes lettres qui avaient subsisté depuis le grand Constantin. Il y avait à Constantinople, près du palais, une bibliothèque formée par les empereurs, contenant plus de 30,000 volumes. Le bibliothécaire, nommé Lucum unique, était un homme d'un mérite distingué, et il en avait douze autres sous lui, qui enseignaient gratuitement la religion et les sciences profanes. Leur mérite était si reconnu, qu'il n'était pas permis, même aux empereurs, de rien faire d'extraordinaire sans les consulter. L'empereur Léon fit son possible, par menaces et par promesses, pour les amener à son opinion touchant les images; mais enfin, désespérant d'y réussir, il fit entourer la bibliothèque de fascines et de bois sec, et la brûla avec les livres et ceux qui les gardaient. Enfin, il voulut obliger, tant par la violence que par les caresses, tous les habitants de Constantinople à ôter toutes les images de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, quelque part qu'elles fussent, les brûler au milieu de la ville et blanchir toutes les églises peintes. Et comme plusieurs refusaient d'obéir, on coupa la tête à quelques-uns, d'autres furent mutilés de quelque partie du corps. Plusieurs, tant clercs que moines et simples laïques, souffrirent le martyre en cette occasion.

La nouvelle de cette persécution étant portée en Italie, on abattit les images de l'empereur, on les foula aux pieds, et les Lombards, profitant de l'occasion, firent des courses dans la Pentapole. Dès l'onzième indiction, c'est-à-dire l'an 728, les Lombards ayant surpris Sutry en Toscane, le pape fit tant envers le roi Luitprand, par lettres et par présents, qu'il rendit la place, quoique dépouillée de tout. Mais ensuite il convint avec l'exarque Euty chius de joindre leurs forces, afin que le roi pût soumettre à son obéissance les ducs de Spolète et de Bénévent, et que l'exarque se rendit maître de Rome pour exécuter les ordres qu'il avait depuis longtemps contre la personne du pape. Le roi, ayant soumis les deux ducs, vint aux portes de Rome, d'où le pape sortit, et lui parla si fortement que le roi se prosterna à ses pieds et promit de ne faire mal à personne. Il ôta même ses armes, et mit devant le corps de saint Pierre son mantau, son baudrier et son épée dorée, une couronne d'or et une croix d'argent. Après avoir fait sa prière, il demanda au pape de vouloir bien recevoir aussi l'exarque à la paix, ce qui fut fait. Le roi Luitprand se retira ainsi, et l'exarque Euty chius entra dans Rome.

Tandis qu'il y séjourrait, Tibère, surnommé Pétase, se révolta dans la Toscane, voulant se faire reconnaître empereur, et attira à son parti trois villes, Manture, Luné et Blède, qui lui prêtèrent serment. L'exarque, craintif et timide en fut fort alarmé;

mais le pape l'encouragea et envoya avec lui et avec son armée les premiers du clergé. Ils arrivèrent à Manture où Pétase fut tué et sa tête envoyée à Constantinople. Toutefois, l'empereur ne s'apaisa pas envers les Romains. Ensuite ayant fait son décret contre les images, il l'envoya à Rome, promettant au pape, s'il acquiesçait, de le recevoir en ses bonnes grâces, nonobstant tout le passé, et le menaçant de le faire déposer s'il empêchait l'exécution de ses ordres. Mais le pape, voyant l'impiété de ses ordonnances, se prépara à résister à l'empereur comme à un ennemi de l'Eglise, et écrivit de tous côtés aux fidèles pour les préserver de cette nouvelle erreur. Les peuples de la Pentapole et l'armée de la Vénétie rejetèrent l'ordre de l'empereur, et déclarèrent qu'ils combattraient vigoureusement pour la défense du pape. Ils anathématisèrent Paul, exarque de Ravenne, celui qui l'avait envoyé, c'est-à-dire l'empereur et ceux qui lui obéissaient. Ils se choisirent des chefs; et enfin toute l'Italie, par délibération commune, résolut d'être un autre empereur et de le mener à Constantinople. Mais le pape, espérant la conversion de Léon, arrêta l'exécution de ce dessein.

Cependant Exhilarat, duc de Naples, avec son fils Adrien, étant maître de la Campanie, persuada au peuple de cette province d'obéir à l'empereur et de tuer le pape; mais les Romains le prirent avec son fils et les firent mourir tous deux; ensuite ils chassèrent Pierre, duc de Rome, disant qu'il avait écrit à l'empereur contre le pape. A Ravenne, le peuple fut divisé: les uns tenaient le parti de l'empereur, les autres celui du pape et des catholiques; ils en virent aux mains et tuèrent le patrice Paul, exarque de Ravenne. Plusieurs places de l'Emilie, et Auxume dans la Pentapole, se rendirent aux Lombards. Enfin, ils prirent Ravenne même, comme il paraît par une lettre du pape Grégoire II, à Ursus, duc de Venise, ou plutôt de la province de Ravenne, nommée Vénétie, où il dit: Puisque pour nos péchés la ville de Ravenne a été prise par la nation infâme des Lombards, et que l'exarque demeure à Venise comme nous l'avons appris, vous devez vous joindre à lui et combattre avec lui pour nous, afin que Ravenne soit rendue à l'empire, et remise sous l'obéissance de nos maîtres, Léon et Constantin. D'un autre côté, l'empereur envoya à Naples le patrice Euty chius, eunuque, qui avait été exarque de Ravenne. Celui-ci envoya un de ses gens à Rome avec ses lettres, portant ordre de tuer le pape et les premiers de la ville; ce qui ayant été découvert, les Romains voulaient tuer le patrice lui-même; mais le pape s'y opposa si fortement, qu'il l'empêcha. Ils anathématisèrent donc le patrice Euty chius, et s'obligèrent tous par serment, grands et petits, à mourir plutôt que de permettre que l'on fit aucun mal au pape qui défendait la foi avec tant de zèle. Le patrice Euty chius envoya des députés au roi Luitprand et aux ducs des Lombards, leur

promettant de grandes sommes s'ils voulaient abandonner le pape. Mais connaissant la mauvaise volonté du patrice par ses lettres, ils se joignirent aux Romains et firent le même serment pour la défense du pape. Grégoire, de son côté, pour s'attirer un plus grand secours de la part de Dieu, répandait de très-grandes aumônes, s'appliquait à la prière et au jeûne, et faisait tous les jours des processions. Et quoiqu'il espérât en Dieu plus qu'aux hommes, il ne laissait pas de rendre grâces au peuple de sa bonne volonté; il l'exhortait doucement à faire des progrès dans la vertu et à conserver la foi, mais en même temps à ne pas se départir de l'affection et de la fidélité, qu'il devait à l'empire romain; et toutefois les Grecs ont accusé le pape Grégoire II d'avoir soustrait l'Italie à l'obéissance de l'empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie.

Le nouveau patriarche de Constantinople, Anastase, envoya sa lettre synodique au pape Grégoire II, qui, le voyant soutenir l'hérésie des iconoclastes, ne crut pas le devoir reconnaître pour son confrère; mais il lui écrivit pour l'avertir que s'il ne revenait à la foi catholique, il serait privé du sacerdoce. Le pape Grégoire II ne survécut pas longtemps, et fut enterré à Saint-Pierre, le 13 février, indiction quatorzième, l'an 731, après avoir tenu le saint-siège quinze ans, huit mois et huit jours. Il fit cinq ordinations, quatre au mois de septembre, et ordonna trente-cinq prêtres et quatre diacres, outre cent cinquante évêques. Il fit faire un calice d'or orné de pierreries, du poids de trente livres, et une patène d'or, de vingt-huit livres et demie. Il donna au clergé et aux monastères deux mille cent soixante sous d'or, et deux mille pour le luminaire de Saint-Pierre. L'Eglise l'honore entre les saints le 13 février.

De son temps, il y eut quelques différends entre les évêques de Frioul et de Grade. Sérénus, évêque de Frioul, ayant usurpé quelques droits sur Donat, patriarche de Grade, le pape Grégoire II lui écrivit en 729, lui représentant qu'il lui avait accordé le pallium à la prière du roi des Lombards, mais à condition de se contenter de ce qu'il avait possédé jusqu'alors, sans faire aucune entreprise sur personne. Il lui enjoignit donc de se contenir dans ses bornes, qui étaient celles de la domination des Lombards. Il écrivit aussi à Donat, patriarche de Grade, aux évêques, au duc Marcel et au peuple de Vénétie et d'Istrie, les avertissant de prendre garde que les Lombards ne profitassent de ce différend entre les évêques, pour entreprendre sur leur pays. Sérénus était proprement patriarche d'Aquilée, résidant à Frioul, et Donat, patriarche d'Aquilée, résidant à Grade, sur les terres des Romains. Après la mort de Sérénus, Calliste, homme noble, archidiacre de Trévis, fut ordonné patriarche d'Aquilée à Frioul avec la faveur du roi Luitprand. Il y avait à Frioul un évêque particulier qui était alors Amator, et le patriarche, sujet des Lombards, ne pouvant

demeurer à Frioul, parce qu'il eût été trop exposé aux incursions des Romains, demeurait à Cormone. Calliste, fier de sa noblesse, en fut choqué et ne put souffrir que cet évêque demeurât dans la capitale avec le duc et les Lombards, tandis qu'il était avec le petit peuple. Il fit donc en sorte de chasser Amator de la ville de Frioul, et s'établit dans sa maison. Pemmo, qui était alors duc de Frioul, en fut irrité, et de concert avec plusieurs Lombards, il prit le patriarche Calliste, le mena en un château nommé Ponce, sur le bord de la mer et l'y voulut précipiter; mais il se contenta de le mettre en prison où il ne lui donnait que du pain. Le roi Luitprand l'ayant appris, entra en grande colère, ôta le duché à Pemmo et le donna à son fils Rachis.

Après la mort du pape Grégoire II, le saint-siège ne vqua que trente-cinq jours; car lorsqu'on faisait ses funérailles, tout le peuple de Rome, comme par inspiration divine, enleva de force le prêtre Grégoire qui y assistait, et l'élut pape. C'était un Syrien très-doux, très-sage et bien instruit des saintes Écritures. Il savait les psaumes par cœur, et s'était exercé à en pénétrer les sens cachés; il savait le grec et le latin, parlait bien, prêchait avec force et agrément. Il était grand amateur des pauvres et donnait l'exemple de toutes les vertus. Il tint le siège six ans et neuf mois. Les anciens auteurs le nomment souvent Grégoire le Jeune et le confondent quelquefois avec son prédécesseur, principalement les Grecs.

Le pape Grégoire III, dès le commencement de son pontificat, écrivit à l'empereur Léon, pour répondre à une lettre qu'il avait écrite à lui ou à Grégoire II. La réponse du pape commence ainsi: « Nous avons reçu, pendant la quatorzième indiction de votre règne, la lettre de Votre Majesté de la même indiction, et celle de la quinzième, de la première et des suivantes jusqu'à la neuvième. » Pendant le règne de Léon, l'indiction quatorzième ne se rencontre qu'en l'an 731; mais par la quinzième et les neuf suivantes, il faut entendre les dix premières années de son règne, pendant lesquelles il parut catholique. Le pape continue: « Nous gardons soigneusement vos lettres dans l'église de Saint-Pierre avec celle de vos prédécesseurs. Dans ces lettres, scellées de votre sceau, vous confessez notre sainte foi dans toute sa pureté, et vous déclarez maudit quiconque ose contrevenir aux décisions des Pères. Qui vous oblige donc maintenant à regarder en arrière, après avoir si bien marché dix ans durant? Pendant tout ce temps, vous n'avez point parlé des saintes images, et maintenant, vous dites qu'elles tiennent la place des idoles, et que ceux qui les adorent sont des idolâtres. Vous ordonnez de les abolir entièrement et vous ne craignez point le jugement de Dieu, en scandalisant non-seulement les fidèles, mais les infidèles. Pourquoi, comme empereur et chef des chrétiens, n'avez-vous pas inter-

rogé les hommes savants et pleins d'expérience ? Ils vous auraient appris pourquoi Dieu a défendu d'adorer les ouvrages des hommes. Les Pères, nos maîtres, et les six conciles nous ont laissé cette tradition, et vous ne recevez pas leur témoignage. Nous sommes obligé, parce que vous êtes grossier et ignorant, de vous écrire des discours grossiers, mais pleins de sens et de la vérité de Dieu. Nous vous conjurons de quitter votre présomption et votre orgueil, et de nous écouter humblement.

« Dieu a ainsi parlé à cause des idolâtres qui habitaient la Terre promise et adoraient des animaux d'or, d'argent et de bois, des oiseaux et toutes sortes de créatures, et disaient : Voilà nos dieux, et il n'y en a point d'autres. C'est pour cela que Dieu a défendu les ouvrages des hommes, nuisibles et maudits, inventés par le démon. Mais il y en a que Dieu même a ordonnés pour son service, comme les tables de la loi, l'arche et les chérubins. N'était-ce pas des ouvrages de mains d'hommes ? Dans les derniers temps, Dieu a envoyé son Fils qui s'est incarné, a paru dans Jérusalem, a fait plusieurs actions sensibles. Ceux qui l'avaient vu l'ont peint comme ils l'avaient vu. On a peint de même saint Jacques, parent de Notre-Seigneur, saint Etienne et les autres martyrs. Ces images s'étant répandues par tout le monde, on a cessé d'adorer le démon pour les adorer, non d'un culte de latrie, mais d'un culte relatif. » Et ensuite : « Pourquoi ne peignons-nous pas le Père de Jésus-Christ ? Parce qu'il est impossible de peindre la nature divine. Si nous l'avions vu, nous le peindrions de même, et vous diriez que c'est une idole. Vous dites que nous adorons des pierres, des murailles et des planches. Il n'en est pas ainsi, seigneur ; c'est pour nous faire souvenir de ceux dont ce sont les noms et les images, et pour élever en haut notre esprit rampant et grossier. Nous ne les regardons pas comme des dieux : à Dieu ne plaise ! nous ne mettons pas notre espérance en ces images. Mais si c'est celle de Notre-Seigneur, nous disons : *Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous*. Si c'est celle de sa sainte Mère, nous disons : *Sainte Mère de Dieu, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes*. Si c'est d'un martyr : *Saint Etienne, qui avez répandu votre sang pour Jésus-Christ, et qui avez auprès de lui tant de crédit comme premier martyr, priez pour nous*. »

Et ensuite : « Nous aurions pu, comme ayant la puissance et l'autorité de saint Pierre, prononcer des peines contre vous ; mais puisque vous vous êtes donné vous-même la malédiction, qu'elle vous demeure. Et ensuite il vaudrait mieux que l'on vous nommât hérétique que persécuteur et destructeur des saintes images. Mais le nom d'hérétique ne vous convient pas, puisque vous combattez ce qui est clair comme la lumière. Ayant un si grand évêque que notre confrère le seigneur Germain, vous deviez le consulter comme votre père, lui qui a une si grande expérience des affaires ec-

clésiastiques et politiques, à présent âgé de quatre-vingt-quinze ans, qui a servi tant de patriarches et d'empereurs. Vous l'avez laissé pour écouter ce méchant et insensé Ephésien, fils d'Apsimare, et ses semblables, comme Théodose, évêque d'Ephèse, l'un des chefs des iconoclastes. » Le pape rapporte ensuite l'exemple de Constantin Pogonat, qui fit assembler le sixième concile et le fit exécuter en s'y soumettant le premier, puis il ajoute : « Vous voyez, seigneur, que les décisions de l'Eglise n'appartiennent pas aux empereurs, mais aux évêques. C'est pourquoi, comme les évêques qui sont proposés aux Eglises s'abstiennent des affaires publiques, les empereurs doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et se contenter de celles qui leur sont confiées. Mais la concorde des empereurs et des évêques fait une seule puissance quand on traite les affaires avec paix et charité. »

« Vous nous avez écrit d'assembler un concile œcuménique : il ne nous semble pas à propos. C'est vous qui persécutez les images, arrêtez, et vous tenez en repos, le monde sera en paix et les scandales cesseront. Supposez que le concile est assemblé ; où est l'empereur pieux, pour y prendre séance suivant la coutume, récompenser ceux qui parleront bien, et poursuivre ceux qui s'écartent de la vérité ? Vous-même êtes rebelle, et agissez en barbare. Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les images n'est que révolte et présomption ? Les Eglises jouissaient d'une paix profonde, quand vous avez excité les combats et les scandales ; cessez, et il n'est pas besoin de concile. » Il lui marque ensuite comme tout l'Occident est révolté contre lui, depuis qu'on y a appris les violences qu'il a commises à Constantinople. On a jeté, dit-il, par terre vos images, on les a foulées aux pieds. Les Lombards, les Sarmates et les autres peuples du Nord ont fait des courses dans la malheureuse Décapole, et ont pris Ravenne même, dont ils ont chassé vos magistrats et en ont mis de leur part. Ils veulent traiter de même vos places les plus proches de nous et Rome aussi, sans que vous puissiez nous défendre. Voilà ce que vous vous êtes attiré par votre imprudence.

« Vous croyez nous épouvanter en disant : J'enverrai à Rome briser l'image de saint Pierre et j'en ferai enlever le pape Grégoire chargé de chaînes, comme Constantin fit à Martin. Sachez que les papes sont les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident : nous ne craignons pas vos menaces ; à un lieu de Rome, vers la Campanie, nous sommes en sûreté. » La Décapole dont parle ici le pape Grégoire III est la même province que l'on appelait plus ordinairement la Pentapole et dont Ravenne était la capitale.

L'empereur Léon écrivit encore au pape qui lui répondit en ces termes : « J'ai reçu votre lettre par Ruffin, votre ambassadeur, et la vie m'est devenue insupportable, voyant que, loin de vous repentir, vous de-

meurez dans vos mauvaises dispositions. Vous dites : « J'ai l'empire et le sacerdoce, vos prédécesseurs le pouvaient dire, eux qui ont fondé et orné les églises et les ont protégées de concert avec les évêques. Au contraire, vous avez dépouillé et défiguré les églises que vous avez trouvées magnifiquement ornées. Que sont nos églises, sinon les ouvrages des hommes, des pierres, du bois, de la chaux, du mortier? Mais elles sont ornées par les peintures et les histoires de Jésus-Christ et des saints. Les chrétiens y emploient leurs biens, les pères et les mères, tenant entre leurs bras leurs petits enfants nouveaux baptisés, leur montrent du doigt les histoires, ou aux jeunes gens ou aux gentils convertis; ainsi, ils les édifient et élèvent leur esprit et leur cœur à Dieu. Vous en avez détourné le simple peuple pour le jeter dans l'oisiveté, les chansons, les fables, le son des lyres, des flûtes et de semblables badineries au lieu des actions de grâces et des louanges de Dieu. »

Ensuite, il lui marque aussi la différence de l'empire et du sacerdoce : « Comme il n'est pas permis à l'évêque de regarder dans le palais et de donner les dignités temporelles, ainsi l'empereur ne doit pas regarder dans les églises pour faire les élections du clergé, consacrer ou administrer les sacrements ou même y participer sans le prêtre. Chacun de nous doit demeurer dans sa vocation. Voyez-vous, seigneur, la différence des évêques et des princes? Si quelqu'un vous a offensé, vous confisquez sa maison, vous le dépouillez, ou le bannissez, ou lui ôtez même la vie. Les évêques n'en usent pas ainsi; mais si quelqu'un a péché et s'en confesse, au lieu de l'étrangler ou de lui couper la tête, ils lui mettent au cou l'Evangile et la croix, ils l'emprisonnent dans le trésor de l'église, la diaconie ou la salle des catéchumènes; ils lui imposent des jeûnes, des veilles, des prières, et après l'avoir bien corrigé, ils lui donnent le sacré corps et le précieux sang de Notre-Seigneur, et l'envoient pur et sans tache devant Dieu. » Un pape qui parlait ainsi était bien éloigné de prétendre ôter à l'empereur sa puissance temporelle, non plus que son prédécesseur.

Il continue : « Vous nous persécutez et nous tyrannisez par la main de vos soldats et par les armes de la chair. Pour nous, nous sommes nus et sans armes, nous n'avons point d'armées terrestres, mais nous invoquons Jésus-Christ, chef de toutes les créatures, supérieur à toutes les armées des vertus célestes, avant qu'il vous livre à Satan pour sauver votre âme suivant la parole de l'Apôtre. » Et ensuite : « Vous demandez pourquoi dans les six conciles il n'est point parlé des images : je répons qu'on n'y a point parlé non plus s'il faut manger du pain et boire de l'eau; nous avons reçu les images par une ancienne tradition, les évêques eux-mêmes en portaient aux conciles, et aucun de ceux qui aimaient Dieu ne voyageait sans images. »

Le pape Grégoire III envoya cette lettre et la précédente par le prêtre George, qui eut assez de faiblesse pour n'oser la rendre à l'empereur. Il la rapporta à Rome et confessa sa faute au pape qui, lui ayant fait de grands reproches, voulut le déposer dans un concile; à la prière des évêques, il se contenta de le mettre en pénitence et le renvoya avec les mêmes lettres. L'empereur fit retenir en Sicile les lettres sans permettre que le prêtre George les apportât à Constantinople, et le tint lui-même en exil pendant un an.

Le mépris que l'empereur avait fait des lettres du pape Grégoire III, et la manière dont il avait traité le prêtre George, son légat, l'obligèrent à assembler un concile à Rome, l'an 732, comme l'on croit, dans l'église de Saint-Pierre. Il s'y trouva quatre-vingt-treize évêques, dont les principaux étaient, outre le pape, Antoine, archevêque de Grade, et Jean, évêque de Ravenne. Les prêtres, les diacres et tout le clergé de Rome y assistaient, avec les nobles, les consuls et le reste du peuple. En ce concile, il fut ordonné que quiconque méprisait l'usage de l'Eglise touchant la vénération des saintes images, quiconque les ôterait, les détruirait, les profanerait ou en parlerait avec mépris, serait privé du corps et du sang de Jésus-Christ et séparé de la communion de l'Eglise. Ce décret fut souscrit solennellement par tous ceux qui assistaient au concile, et on y joignit les autorités des papes précédents. Ensuite le pape envoya par Constantin, défenseur, des lettres à l'empereur Léon qui furent retenues, comme les précédentes, et le porteur Constantin mis en une étroite prison où il demeura près d'un an. Puis on lui ôta les lettres de force, et après l'avoir menacé et maltraité, on le renvoya. Toute l'Italie en corps envoya une requête à l'empereur pour le rétablissement des images; mais elle fut aussitôt ôtée à ceux qui en étaient chargés, par le patrice Sergius, gouverneur de Sicile; on les retint huit mois et on les renvoya honteusement. Le pape ne laissa pas d'écrire encore sur ce sujet, tant à l'empereur qu'au patriarche Anastase, et envoya à Constantinople, par le défenseur Pierre, les lettres qui furent aussi sans effet. Au contraire, l'empereur Léon, irrité contre le pape et contre l'Italie révoltée, arma une grande flotte qu'il y envoya; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique. Sa fureur en augmenta. Il haussa du tiers la capitation de Calabre et de Sicile, faisant tenir registre de tous les enfants mâles qui naissaient, et il confisqua dans les terres de son obéissance les patrimoines de Saint-Pierre de Rome, montant à trois talents d'or et demi qui font 224,000 livres. En Orient, il persécuta violemment ceux qui soutenaient l'honneur des saintes images; mais il ne les faisait pas mourir de peur qu'ils ne fussent honorés comme martyrs. Il se contentait ordinairement de les bannir après les avoir emprisonnés et tourmentés. Les Grecs n'ont pas laissé de conserver la mémoire de ceux

qui souffrirent dans cette persécution des iconoclastes, et on les trouve la plupart dans le ménologe de l'empereur Basile. Mais il n'est pas toujours aisé de discerner sous quel empereur ils ont souffert; et on a quelque fois confondu Léon Isaurien avec Léon Arménien qui ne régna que dans le siècle suivant.

Il y avait en Orient un grand défenseur des saintes images, mais il était hors de la puissance de l'empereur: c'était Jean, né à Damas, d'une famille illustre et chrétienne et d'un père vertueux, qui le fit instruire dans toutes les sciences profanes et dans les saintes Lettres. Ensuite il renonça aux richesses de son père et se fit moine avec Côme, depuis évêque de Majume. Ils entrèrent tous deux dans le monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, et Jean y passa sa vie. Il fut surnommé Mansour et Chrysorroas; le premier nom signifie racheté, le second fleuve d'or, et c'est le nom grec d'un des fleuves qui passent à Damas. On l'attribue à Jean, pour son éloquence, mais il est plus connu parmi nous sous le nom de Damascène.

Quand il eut appris l'ordre que l'empereur Léon avait donné en 730 contre les saintes images, il écrivit pour leur défense un premier discours qui commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profession monastique: « Je devais plutôt, connaissant mon indignité, garder un perpétuel silence, et me contenter de confesser à Dieu mes péchés. Mais, voyant l'Eglise fondée sur la pierre, agitée d'une violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, parce que je crains Dieu plus que je ne crains l'empereur. Au contraire, c'est ce qui m'excite; car l'autorité des princes est d'un grand poids pour séduire les sujets. Il y en a peu qui méprisent leurs commandements injustes et qui considèrent que les rois de la terre sont soumis au roi céleste et doivent obéir aux lois. » Il met pour fondement de son discours que l'Eglise ne peut errer et qu'il n'est pas permis de la soupçonner d'un abus aussi grossier que l'idolâtrie, puis entrant en matière: « Je sais, dit-il, que celui qui ne ment point a dit: Tu n'auras point de dieux étrangers et tu ne te feras point de sculptures ni d'images de ce qui est au ciel ou sur la terre. Aussi, je n'adore qu'un seul Dieu, et je n'attribue qu'à lui seul le culte de latrie. Je n'adore point la créature, mais le créateur, qui s'est fait créature pour être semblable à moi. J'adore avec ce grand roi le corps qui est pour ainsi dire sa pourpre. J'ose faire une image de Dieu invisible, non en tant qu'il est visible, mais en tant qu'il s'est rendu visible pour nous. Mais Dieu a dit par Moïse: *Tu ne feras point d'images.* Apprenez comment Moïse l'explique lui-même dans le Deutéronome: *Le Seigneur nous a parlé du milieu du feu; vous n'avez vu aucune image, vous avez seulement ouï sa voix, de peur qu'en regardant le ciel et voyant le soleil, la lune et les étoiles, vous ne vous laissiez séduire pour les adorer et les servir. Voyez-vous que son dessein n'est que de vous dé-*

tourner d'adorer la créature au lieu du créateur, et d'attribuer à quelqu'autre qu'à lui le culte de latrie. Ce précepte était donc pour les Juifs enclins à l'idolâtrie; mais pour nous, à qui il est donné de connaître parfaitement la nature divine, qui avons passé l'enfance, nous savons ce qu'il est possible et ce qu'il est impossible de représenter par des images. Comment pourrait-on faire une image de celui qui n'a ni figure, ni bornes? ou peindre par des couleurs celui qui n'a point de corps? Mais depuis qu'il s'est fait homme, vous pouvez faire l'image de sa forme humaine. Vous pouvez peindre sa naissance de la Vierge, son baptême dans le Jourdain, sa transfiguration sur le Thabor, ses tourments, sa croix, sa sépulture, sa résurrection, son ascension. Exprimez tout cela par les couleurs aussi bien que par les paroles. Ne craignez rien. »

Il explique ensuite les différentes significations du mot image et du mot adoration. « Le Fils de Dieu est l'image vivante du Père. Les idées de Dieu sont les images des choses qu'il veut faire. Les choses sensibles sont des images des choses insensibles. » Ainsi, l'Écriture, pour s'accommoder à notre faiblesse, attribue quelquefois à Dieu et aux anges des figures corporelles. Ainsi, pour représenter la Trinité, nous employons la comparaison du soleil, de sa lumière et de son rayon, de la source et du ruisseau. Nous appelons encore image le signe des choses futures: ainsi, l'arche d'alliance, la verge d'Aaron et l'urne de la manne signifiaient la sainte Vierge, le serpent d'airain signifiait Jésus-Christ en croix, la mer et la nuée signifiaient le baptême. On nomme encore image ce qui conserve la mémoire des choses passées, soit par lettres, comme quand Dieu écrivit sa loi sur des tables et ordonna d'écrire la vie des hommes qui lui étaient chers, soit par d'autres monuments sensibles, comme l'urne et la verge qu'il fit garder dans l'arche. Otez donc toutes sortes d'images et déclarez-vous contre celui qui les a fait faire, ou recevez-les toutes, chacune comme il lui convient.

« L'adoration se prend en deux manières. Il y a celle que nous rendons à Dieu, seul adorable par sa nature et qui s'appelle latrie; il y en a une autre que nous rendons à cause de Dieu à ses amis et à ses serviteurs, comme quand Josué et David adorèrent des anges, ou aux lieux et aux choses consacrés à Dieu ou aux princes qu'il a établis. Comme quand Jacob adora Esaü, son frère aimé, et quand Joseph fut adoré par ses frères. Il y a aussi une adoration qui n'est qu'un honneur rendu réciproquement, comme entre Abraham et les enfants d'Émor. Otez donc toute adoration, ou recevez-les toutes dans les occasions convenables, n'est-ce pas un seul Dieu et un seul législateur? Pourquoi donc ordonne-t-il des choses contraires? Pourquoi fait-il couvrir le propitiatoire de chérubins faits de main d'hommes? L'arche, l'urne et le propitiatoire ne sont-ce pas les ouvrages des hommes, faits, selon vous,

d'une matière vive. Le tabernacle tout entier n'est-il pas, comme dit l'Apôtre, la copie et l'ombre des choses célestes? La même loi qui défend les images ordonne donc de faire des images? Et ensuite : Le bois sacré de la croix n'est-il pas matière? Et le lieu du Calvaire et la pierre du Saint-Sépulchre, source de notre résurrection, et les lettres dont les Évangiles sont écrits, et la sainte Table, et l'or, et l'argent dont on fait les croix et les vases sacrés, enfin le corps et le sang de Notre-Seigneur, tout cela n'est-il pas matière? Otez donc le culte et la vénération de toutes ces choses, ou convenez que l'on peut honorer les images de Dieu incarnées de ses amis. » On voit ici combien de choses sensibles les iconoclastes respectaient encore.

Saint Jean Damascène ajoute : « Si c'est pour obéir à la loi que vous voulez ôter les images, vous pouvez aussi recevoir le sabbat et la circoncision. Mais sachez que si vous observez la loi, Jésus-Christ ne vous profitera de rien. Et ensuite, ils disent : contentez-vous de faire l'image de Jésus-Christ et de sa Mère. Qu'elle absurité ! Ne voyez-vous pas que vous vous déclarez ouvertement ennemis des saints, puisque vous ne désapprouvez pas leurs images, mais les honneurs qu'on leur rend ? » Et ensuite : « Le temple de Salomon était orné tout à l'entour de chérubins, de palmes, de grenades, de bœufs, de lions. N'est-il pas plus décent d'orner les murailles de la maison de Dieu d'images des saints que d'animaux sans raison? Nous ne voulons pas peindre Jésus-Christ sans les saints qui composent sa cour. Que l'empereur de la terre se dépouille de la sienne avant que de dépouiller son maître. » Et ensuite : « Autrefois, on ne bâtissait point de temples aux hommes, et on ne célébrait point la mort des justes par la joie, mais par les larmes; au contraire, celui qui avait touché un mort, fût-ce le corps de Moïse, était réputé immonde. Otez donc ces fêtes instituées en l'honneur des saints contre les maximes de l'ancienne loi, ou recevez leurs images que vous prétendez être contraires à la loi. Mais vous ne pouvez abolir ces fêtes établies par les apôtres et les Pères. Car, depuis l'incarnation du Verbe, nous sommes vraiment sanctifiés, délivrés par ses souffrances, immortels par sa résurrection. Depuis ce temps nous honorons la mort des saints par la joie et non par le deuil. » Et ensuite : « L'ombre ou la ceinture des apôtres guérissait les malades, et chassait les démons : Pourquoi leur image ne sera-t-elle pas honorée? Ou n'adorez rien de matériel, ou ne soyez point novateur, et n'ébranlez pas les bornes éternelles plantées par vos pères, qui ont établi les usages de l'Eglise, non-seulement par leurs écrits, mais par la tradition. » Ici, saint Jean Damascène rapporte le fameux passage de saint Basile, tiré de son livre du *Saint-Esprit*, et de celui de saint Paul : *Demeurez ferme, et conservez les traditions que vous avez reçues de nous, soit de vive voix, soit par lettres.* »

Ensuite il répond à l'objection tirée de saint Epiphane, qui déchira un rideau où était peinte une image. Saint Jean Damascène dit premièrement que cet écrit n'est peut-être pas de saint Epiphane, ensuite qu'il a pu en user ainsi pour corriger quelques abus, comme saint Athanase ordonna d'enterrer les reliques des saints, pour abolir la mauvaise coutume des Égyptiens qui gardaient leurs morts sur des lits. Car, que saint Epiphane n'ait pas prétendu abolir les images, on le voit par son église qui en est encore à présent ornée. Enfin son autorité seule ne prévaudrait point à celle de toute l'Eglise.

Saint Jean Damascène rapporte, à la fin de ce discours, plusieurs passages des Pères en faveur du culte des images : premièrement, de saint Denis, qu'on appelle vulgairement l'Aréopagite ; puis de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, qui dit avoir été touché jusqu'aux larmes, de la peinture du sacrifice d'Abraham ; de saint Jean Chrysostome, de Léon, évêque de Naples en Chypre, et sur ce dernier il ajoute : « Quel est le meilleur interprète de saint Epiphane, ce saint évêque qui a prêché dans la même île de Chypre, où ceux qui parlent selon leur sens particulier? » Et ensuite : « Il y a eu plusieurs évêques et plusieurs empereurs chrétiens, distingués par leur piété, leur doctrine et leur sainte vie ; on a tenu plusieurs conciles, d'où vient que personne n'a condamné le culte des images? Nous ne souffrirons pas qu'il paraisse que nous ayons eu divers sentiments et varié selon le temps, de peur que les infidèles ne regardent notre foi comme un jeu et une raillerie. Nous n'obéis point à l'ordre de l'empereur, qui vient renverser la coutume de nos pères. Les princes pieux ne prétendent point abolir les usages de l'Eglise. Ce n'est pas agir en père, mais en voleur, que de commander avec violence au lieu de persuader par raison, témoin le second concile d'Ephèse, que l'on appelle encore le *Brigandage*. Ce n'est pas aux princes qu'il appartient de décider sur ces matières, mais aux conciles. Ce n'est pas aux princes, mais aux apôtres et à leurs successeurs que Jésus-Christ a donné la puissance de lier ou de délier. *Quand ce serait un ange, dit saint Paul, qui vous prêcherait un autre Évangile que celui que vous avez reçu....* N'ajoutons pas le reste pour leur donner lieu par notre douceur de changer de sentiment. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils persistent avec opiniâtreté dans leur erreur, alors nous prononcerons ce qui suit, c'est-à-dire l'anathème. » Ces paroles font croire que ce discours fut publié incontinent après l'édit de l'empereur Léon contre les images, c'est-à-dire l'an 730, avant que l'on eût appris en Palestine l'exil du patriarche saint Germain, dont il n'est parlé que dans le discours suivant.

Au commencement du second discours, saint Jean Damascène se reconnaît obligé de parler pour soutenir la vérité, parce qu'il a reçu le talent de la parole, c'est-à-dire la

commission de parler dans l'Eglise, ce qui semble marquer que dès lors il était prêtre. Il ajoute que quelques enfants de l'Eglise l'ont engagé à composer ce second discours, parce que plusieurs n'entendaient pas bien le premier. Il marque les divers artifices du démon pour séduire les hommes, l'athéisme, l'idolâtrie, les hérésies. « Maintenant, ajoute-t-il, ce même imposteur, qui a fait adorer autrefois jusqu'aux images des bêtes, non-seulement aux gentils, mais aux Israélites, prend une autre forme pour troubler la paix de l'Eglise; car il s'est élevé des gens qui disent que les merveilles que Jésus-Christ a opérées pour notre salut, et les combats que les saints ont rendus contre le démon, ne doivent pas nous être proposés dans des images pour les admirer, les honorer, les imiter; il déclare encore qu'il ne veut pas prononcer anathème contre les auteurs de cette erreur, parce qu'il attend leur correction. » Il emploie les mêmes preuves que dans le premier discours; mais pour expliquer les paroles de la loi qui semblent condamner les images, il ajoute: « Il faut examiner l'intention pour reconnaître la vérité d'un discours. Dans l'Evangile, il est parlé des ténèbres, de Satan, de l'enfer; nous ne laissons pas de le recevoir avec le respect et l'adoration convenables; mais nous rejetons avec horreur les écrits des manichéens et des autres hérétiques, quoiqu'ils contiennent le nom de Dieu. Ainsi, quand il s'agit des images, il faut voir l'intention de celui qui en parle. »

Il insiste ainsi sur la différence des deux puissances, la spirituelle et la temporelle: « *Jésus-Christ*, dit saint Paul, *a établi dans son Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs*; il ne dit pas des empereurs, ce ne sont pas les rois qui vous ont parlé de la part de Dieu, mais les apôtres et les prophètes. Le gouvernement politique appartient aux empereurs; le gouvernement de l'Eglise aux pasteurs et aux docteurs. Cette violence, mes frères, est un brigandage. Saül déchira le manteau de Samuel et perdit son royaume. Jézabel persécuta Elie et fut mangé des chiens; Hérode fit mourir saint Jean et mourut rongé de vers. Et maintenant on vient d'envoyer en exil le bienheureux Germain et plusieurs autres Pères dont nous ne savons pas les noms. N'est-ce pas un brigandage? » Et ensuite, s'adressant à l'empereur: « Nous vous obéissons, seigneur, en ce qui regarde la vie civile, comme les tributs et les impositions; mais dans les matières ecclésiastiques, nous reconnaissons nos pasteurs. » Les chrétiens d'Orient regardaient encore les empereurs de Constantinople comme leurs princes légitimes; ils conservaient les lois romaines et la langue grecque, en laquelle écrivait saint Jean Damascène. Il ajoute ensuite: « Les manichéens ont composé un Evangile selon saint Thomas, faites-en un selon l'empereur Léon. Je ne reconnais point un empereur qui usurpe le sacerdoce. Je sais que Valens en usa ainsi, persécutant la

foi catholique, bien qu'il portât le nom de chrétien, et Zénon, et Anastase, Héraclius et Constantin qui fut en Sicile, et Bardame surnommé Philippique. » A ce discours, saint Jean Damascène joint les mêmes passages qu'il avait rapportés à la fin du premier, mais il y en ajoute quelques autres de saint Chrysostome, de saint Ambroise, de saint Maxime et de saint Anastase d'Antioche.

Le troisième discours pour les images ne contient presque rien qui ne soit dans les deux premiers, mais il est suivi d'un plus grand nombre de passages.

Cependant la secte des iconoclastes ne fut pas abattue. Vaincue par la discussion, elle se releva par la violence. Après la mort de Léon l'Isaurien, Constantin V, qui lui succéda en 744, se montra tout aussi acharné que lui contre les images. Il tint plusieurs conciles contre la vénération des images, parlant tous les jours au peuple pour lui persuader de les abolir. Il préparait ainsi le concile qu'il assembla en l'année 754, treizième de son règne, indiction septième. Il s'y trouva trois cent trente-huit évêques, à la tête desquels étaient Grégoire de Néocésarée, Théodose, évêque d'Ephèse, fils de l'empereur Absimare, et Sisinnius surnommé Pastilas, évêque de Perge en Pamphylie. Il n'y avait aucun patriarcat, ni personne de la part des grands sièges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche ou de Jérusalem. Le siège de Constantinople était vacant, car Anastase était mort la même année, d'une maladie nommée en grec chordapse, c'est-à-dire nœud de boyau, qui lui faisait rejeter les excréments par la bouche. Ce concile s'assembla dans le palais d'Hérié, sur la côte d'Asie, vis-à-vis Constantinople, le dixième jour de février, et dura six mois, jusqu'au huitième d'août, où il passa dans l'église de Blaquerne. Alors l'empereur Constantin monta sur l'ambon, et tenant par la main le moine Constantin, évêque de Sylée, il cria à haute voix: Longues années à Constantin, patriarche œcuménique! En même temps, il le revêtit de l'habit sacré et du pallium. Ce même jour fut terminé le concile, dont il ne nous reste que la définition de foi qui a pour titre: *Définition du grand et saint concile œcuménique*.

Après un assez long préambule, le concile dit que Jésus-Christ nous a délivrés de l'idolâtrie, et nous a enseigné l'adoration en esprit et en vérité. « Mais, ajoute-t-il, le démon ne pouvant souffrir la beauté de l'Eglise, a ramené l'idolâtrie insensiblement, sous l'apparence de christianisme, en persuadant d'adorer la créature et de prendre pour Dieu un ouvrage auquel on donne le nom de Jésus-Christ. C'est pourquoi, comme le Sauveur a envoyé autrefois ses apôtres pour la destruction des idoles, ainsi il a suscité maintenant ses serviteurs nos empereurs, imitateurs des apôtres, pour nous instruire et renverser les inventions du démon. » C'est ainsi que ces évêques flatteurs se reconnaissent disciples des empereurs dont

l'un était un enfant de quatre ans, savoir, Léon, fils de Constantin, né le 25 de janvier 750, et couronné le jour de la Pentecôte, sixième de juin 751. Ensuite ils déclarent qu'ils reçoivent les six conciles œcuméniques, les exprimaient chacun en particulier, puis ils ajoutent : « Ayant donc soigneusement examiné leur doctrine, nous avons trouvé que l'art illicite des peintres combat le dogme capital de notre salut, qui est l'incarnation de Jésus-Christ et renverse les définitions des six conciles. La peinture établit l'erreur de Nestorius qui divise Jésus-Christ en deux, et ne laisse pas d'appuyer celles d'Arius, de Dioscore, d'Eutychès et de Sévère, qui enseignent le mélange et la confusion des deux natures. Car le peintre ayant fait une image, la nomme Christ; or le nom de Christ signifie tout ensemble Dieu et homme. Donc, ou le peintre a renfermé, comme il s'imagine, la divinité immense dans les bornes de la chair créée, ou il a confondu les deux natures unies sans confusion. Celui qui adore l'image est coupable des mêmes blasphèmes, et la même malédiction tombe sur l'un et sur l'autre.

Ils chercheront sans doute à s'excuser, en disant : Nous ne faisons l'image que de la chair que nous avons vue et touchée, et qui a conversé avec nous. Mais ils retombent par là dans l'impiété de Nestorius; car il faut considérer que, selon les Pères, la chair de Jésus-Christ, sitôt qu'elle a commencé d'être, a été la chair du Verbe, sans jamais admettre aucune idée de séparation, mais prise tout entière par la nature divine et entièrement divinisée. Comment donc en peut-elle être séparée? Il en est de même de sa sainte âme. Sitôt qu'elle a été, ça été l'âme d'un Dieu, et jamais elle n'a été séparée de la divinité, même étant séparée de son corps. Comment donc ces insensés prétendent-ils peindre la chair de Jésus-Christ comme la chair d'un pur homme? C'est supposer qu'elle subsiste par elle-même, et lui donner une autre personne, et par conséquent en ajouter une quatrième à la Trinité!

« La vraie image de Jésus-Christ est celle qu'il a faite lui-même, lorsque la veille de sa passion il prit le pain, le bénit, et ayant rendu grâces, le rompit et le donna, disant : Prenez, mangez pour la rémission des péchés, ceci est mon corps. Et de même, en donnant le calice, il dit : Ceci est mon sang, faites ceci en mémoire de moi, pour montrer qu'il n'a point choisi sous le ciel d'autre espèce ni d'autre forme qui puisse représenter son incarnation. Et quelle a été en cela l'intention de Dieu infiniment sage? sinon de nous montrer clairement ce qu'il a fait dans le mystère de son incarnation, c'est-à-dire que comme ce qu'il a pris de nous n'est que l'essence humaine sans subsistance personnelle, pour ne pas faire tomber sur la divinité une addition de personne, ainsi pour son image il nous a commandé d'offrir une matière choisie qui est la substance du pain, mais sans forme ni figure humaines, de peur que l'idolâtrie ne s'introduisit. Donc, comme

le corps naturel de Jésus-Christ est saint, étant divinisé, de même il est évident que ce qui est son corps par institution, c'est-à-dire sa sainte image, est sanctifié d'une certaine manière et divinisé par la grâce. Car, c'est ce que Jésus-Christ a voulu faire, afin que comme il a divinisé la chair qu'il a prise par une sanctification qui lui est propre et naturelle en vertu de l'union, ainsi le pain de l'Eucharistie, comme étant la vraie image de la chair naturelle, devint un corps divin, étant sanctifié par l'avènement du Saint-Esprit et la médiation du prêtre, qui fait l'oblation et rend saint ce pain qui était commun; au reste, comme la chair vivante du Seigneur a reçu l'onction du Saint-Esprit, qui est la divinité, ainsi ce pain divin a été rempli du Saint-Esprit avec le calice de son sang vivifiant. Il a donc été démontré que c'est la vraie image de l'incarnation de Jésus-Christ, qu'il nous a de sa propre bouche enseigné de faire. »

On verra dans la suite, comment les catholiques réfutèrent cette objection et tous les autres sophismes de ce concile. Cependant, on peut remarquer qu'il suppose qu'on adore l'Eucharistie, en disant que Jésus-Christ n'y fait pas paraître sa figure humaine de peur de donner lieu à l'idolâtrie, et qu'il le nomme un pain divin et le calice du sang de Jésus-Christ, qu'il reconnaît que le Saint-Esprit y descend, et que c'est un sacrifice offert par un prêtre. La définition du concile continue ainsi : « Mais ce qu'on appelle faussement des images ne vient pas de la tradition de Jésus-Christ, des apôtres ou des Pères, elles n'ont point de prières particulières pour les sanctifier, et demeurent profanes et méprisables comme le peintre les a faites. Que si l'on demande pourquoi nous condamnons les images de la Mère de Dieu et des saints, qui sont de purs hommes, sans avoir la nature divine comme Jésus-Christ, nous dirons que l'Eglise est entre le judaïsme et le paganisme, et rejette les cérémonies de l'un et de l'autre, du judaïsme les sacrifices sanglants, du paganisme la fabrication et le service des idoles, dont l'art détestable de la peinture est la source; car n'ayant point d'espérance de la résurrection, ils ont inventé cette illusion pour rendre présent ce qui ne l'était pas. Mais pour les saints qui vivent avec Dieu, c'est leur faire injure que de les représenter avec une matière morte par l'art des païens. »

Le concile rapporte ensuite quelques passages de l'Ecriture, pour autoriser sa définition, et quelques passages des Pères, savoir : de saint Epiphane, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostome, de saint Athanase, de saint Amphyloque, de saint Théodore d'Ancyre, d'Eusèbe de Césarée en Palestine. Après quoi il conclut qu'on doit rejeter de l'Eglise, avec abomination, toute image peinte de quelque manière que ce soit, et défend à toute personne à l'avenir d'en faire aucune, l'adorer, la dresser dans une église, ou dans une maison particulière, ou la cacher, sous peine, aux évêques, aux prê-

tres et aux diacres, de déposition; aux moines et aux laïques d'anathème, sans préjudice des peines portées par les lois impériales. Mais il ajoute que, sous prétexte de cette défense des images, aucun de ceux qui gouvernent les églises ne pourra s'emparer des vases sacrés, ni des habits, des voiles et des autres meubles destinés au service divin. Que s'il veut les changer, il ne le pourra que du consentement du patriarche de Constantinople et par ordre de l'empereur, afin que ce ne soit pas un prétexte de défigurer les églises. Il est défendu aussi aux magistrats et à tous les laïques d'abuser de ce prétexte, pour se rendre maîtres des églises et les réduire en servitude comme quelques-uns avaient fait.

Le concile prononce ensuite plusieurs articles en forme de canons avec anathème à chacun, dont les premiers ne contiennent que la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation. Mais il y en ajoute plusieurs contre les images de Jésus-Christ et des saints. Toutefois il reconnaît que la sainte Vierge est au-dessus de toutes les créatures et qu'on doit avoir recours à son intercession, comme très-puissante auprès de Dieu; et que tous les saints qui ont vécu sous la loi de nature, la loi écrite ou la loi de grâce, doivent être honorés et priés suivant la tradition ecclésiastique.

Après cela, les empereurs Constantin et Léon, car on les fait toujours parler ensemble suivant l'usage, demandèrent au concile si le décret qui venait d'être lu était publié du consentement de tous les évêques. Ils répondirent : « Nous croyons tous ainsi, nous en sommes tous d'accord, nous avons souscrit avec joie. » Ils firent ensuite plusieurs acclamations à l'honneur des empereurs, les louant entre autres choses d'avoir aboli l'idolâtrie. Enfin, ils prononcèrent anathème nommément contre saint Germain de Constantinople, George de Chypre, et saint Jean Damascène, en ces termes : « Anathème à Germain, double en ses sentiments et adorateur du bois! Anathème à George, son complice, falsificateur de la loi de nos pères! Anathème à Mansour, maudit et favorable aux Sarrasins! Anathème à Mansour adorateur d'images et faussaire! Anathème à Mansour, injurieux à Jésus-Christ et traître à l'Empire! Anathème à Mansour, docteur d'impiété et mauvais interprète de l'Écriture! La Trinité les a déposés tous trois. » Tel est le décret du faux concile de Constantinople, tenu par les iconoclastes.

Le 20 du même mois d'août 754, l'empereur Constantin alla dans la place publique avec le nouveau patriarche, Constantin et les autres évêques, et ils publièrent le nouveau décret du concile, répétant les anathèmes contre Germain, George et Mansour. Ce décret étant porté dans les provinces, on voyait partout les catholiques consternés, et les iconoclastes changer les vases sacrés et défigurer les églises. On brûlait les images, on battait ou on enduisait les murailles qui en étaient peintes, mais on conservait celles

qui n'avaient que des arbres, des oiseaux ou des bêtes, principalement les représentations des spectacles profanes, comme des chasses ou des courses de chevaux.

Le pape, attaqué ainsi par les Grecs, appela Pépin, roi de France, au secours de la religion, et la conduite que tint Constantin prouva qu'il avait agi sagement. Conformément aux ordonnances du concile qu'il avait rassemblé, cet empereur continuait à briser partout les images et à persécuter les catholiques. Il s'attaquait surtout aux moines, qu'il avait en horreur. Tous abandonnèrent Constantinople et les États du persécuteur, et, suivant le conseil que leur donna Étienne, abbé du monastère de Saint-Auxence, se retirèrent, les uns vers le Pont-Euxin, les autres en Chypre, les autres enfin à Rome. Cela n'empêcha pas Constantin de continuer la persécution avec acharnement. Il nommait les moines *ammemonentons*, c'est-à-dire abominables, desquels il ne faut pas se souvenir. Ce fut dans l'année vingt-unième de son règne qu'il fit mourir saint André surnommé le Calybite, lequel lui reprochait sa tyrannie et son impiété. Il fut martyrisé dans le cirque de Saint-Mamas, hors de la ville. Constantin fit jeter son corps à la mer; mais ses sœurs le recueillirent et l'enterrèrent honorablement. Ayant entendu parler de saint Étienne, abbé du monastère de Saint-Auxence, il envoya vers lui Culliste, un des fauteurs les plus instruits de sa hérésie, pour lui dire que, connaissant sa piété, il voulait qu'il approuvât le concile tenu contre les images, et pour lui porter des provisions de comestibles. « Je ne ferai pas ce que vous demandez, dit Étienne; ce concile a soutenu une doctrine hérétique. Je puis mourir pour la défense des saintes images, mais je n'obéirai pas à l'empereur qui est un hérétique. Remportez vos cadavres, l'huile du pécheur ne parfamera pas ma tête. » Furieux de cette réponse, Constantin fit prendre le saint abbé par des soldats et ordonna qu'on le tint en prison jusqu'à ce qu'il eût décidé de son sort. Il y fut six jours sans boire ni manger. Le septième, l'empereur le fit recueillir dans sa cellule, car il partait pour faire la guerre aux Bulgares, et ne voulait s'occuper de l'affaire d'ancien ne qu'à son retour. (*Voy. ERIEXE.*) Mais Culliste, qui était furieux de n'avoir pas réussi dans sa mission près du saint, gagna à prix d'or un moine nommé Sergius qui, de concert avec Aphealame, intendant des tributs du golfe de Nicomédie, rédigea pour l'empereur un libelle dans lequel il accusait le saint de l'avoir mathématisé comme hérétique, et en outre d'avoir séduit une femme noble nommée Anne, qu'il tenait dans le monastère d'en bas, et qui, toutes les nuits, montait à la cellule du saint pour s'y livrer à leur commerce adultère. Cette Anne était une veuve qui avait embrassé la vie monastique et que le saint abbé avait adoptée comme sa fille spirituelle. Il l'avait confiée aux soins de la supérieure du monastère des femmes, situé au bas du sien. L'empereur, ayant lu

le libelle, envoya au monastère le patrice Anthès, avec ordre de lui amener au camp la femme qu'on accusait. L'ordre fut exécuté et Anne fut amenée au camp avec une autre religieuse nommée Théophano. Constantin interrogea Anne et voulut lui faire avouer ce dont on l'accusait; mais elle le confondit par ses réponses. Alors il renvoya Théophano à son couvent, et ramena Anne à Constantinople. Bientôt il la fit comparaître, et, ne pouvant obtenir d'elle de sa part, il la fit cruellement battre à coups de nerf de bœuf, si bien qu'on la laissa pour morte; cependant elle en guérit. L'empereur la fit jeter dans un des monastères de Constantinople. On n'entendit plus parler d'elle depuis cette époque.

Cependant l'empereur, cherchant toujours un prétexte pour faire mourir Etienne, fit venir le lendemain un jeune homme nommé George Synclète, qui était un de ses plus intimes confidentes, et lui dit: «Maimez-vous jusqu'à donner votre vie pour moi?» George l'en assura avec serment. L'empereur lui dit en l'embrassant: «Voici un nouvel Isaac;» puis il ajouta: «Je ne vous en demande pas tant, je vous prie seulement d'aller au mont d'Auxence et de persuader à ce malheureux qui y demeure de vous recevoir au nombre des siens, puis vous reviendrez ici promptement. George obéit avec joie; il alla sur la montagne et se cacha dans les broussailles dont il sortit vers le midi et vint crier à la porte du monastère qu'il s'était égaré et qu'il craignait d'être dévoré par les bêtes ou de tomber dans un précipice. Saint Etienne ordonna à Marin, son principal disciple, de le faire entrer. Il se mit à genoux et demanda la bénédiction de l'abbé qui reconnut aussitôt qu'il était de la cour à son habit et à son visage sans barbe; car l'empereur avait ordonné à tous les hommes, même aux vieillards, de se raser entièrement. George avoua qu'il était du palais de l'empereur et ajouta: «Il nous a tous fait judaïser; j'ai eu bien de la peine à revenir de cette erreur, et Dieu m'a conduit ici. Ne me rejetez pas, mon vénérable père, de votre compagnie, et ne me refusez pas le saint habit.» Saint Etienne répondit: «Je ne le puis faire, à cause de la défense de l'empereur; et je crains que, s'il l'apprenait, il ne vous retirât d'ici au péril de votre âme.» George reprit: «Vous répondez à Dieu de moi, si vous différez,» et il pressa tant que l'abbé lui donna l'habit de probation.

Cependant l'empereur assembla le peuple à Constantinople, dans le théâtre de l'hippodrome, et se tenant sur les degrés il dit: «Je ne puis vivre avec ces ennemis de Dieu, qu'on ne nomme point.» Le peuple s'écria: «Seigneur, il ne reste en cette ville aucune trace de l'ur habit.» L'empereur s'écria en colère: «Je ne puis plus souffrir leurs insultes; ils m'ont séduit tous les miens jusqu'à George Synclète, qu'ils ont arraché d'auprès de moi pour le faire moine. Mais mettons en Dieu notre confiance, il le fera bientôt paraître; prions seulement.» Après que George eut porté trois jours le petit habit, saint Etienne lui fit une grande exhortation,

lui coupa les cheveux et le revêtit de l'habit monastique; mais trois jours après cet imposteur quitta la montagne et revint au palais. L'empereur l'embrassa et convoqua pour le lendemain une assemblée générale de tout le peuple dans le même théâtre. La foule était telle qu'ils s'étouffaient, et l'empereur s'écria: «Dieu a exaucé mes prières, il m'a déconvert celui que je cherchais.» Alors il fit paraître George devant le peuple qui, le voyant en habit monastique, s'écria: «Malheur au méchant! qu'il meure! qu'il meure!» Ce qu'ils entendaient d'Etienne. L'empereur fit dépouiller George, premièrement, de l'épomide ou scapulaire, et puis de la cuculle, et on les jeta parmi le peuple qui les foula à six pieds. On lui ôta ensuite l'anabase ou écharpe que les moines portaient au cou et qu'ils croisaient sur la poitrine. L'empereur la prit entre ses mains et la tournait de tous côtés, demandant ce que ce pouvait être. Un sénateur nommé Draconce répondit: «Jetez-la, seigneur, c'est un cordeau de Satan.» Elle fut aussi foulée aux pieds avec la ceinture. Ensuite quatre hommes étendirent George par terre et, l'ayant mis tout nu, lui renversèrent un seau d'eau sur la tête comme pour le purifier. Enfin on le revêtit d'un habit militaire; l'empereur lui mit de sa main le bandrier avec l'épée et le déclara son écuyer. Aussitôt il envoya au mont Saint-Auxence quantité de gens armés qui dispersèrent les moines, mirent le feu au monastère et à l'église, et les réduisirent en cendres jusqu'aux fondements. Ils tirèrent saint Etienne de sa caverne et le menèrent à la mer, le frappant à coups de bâton, le prenant à la gorge et lui déchirant les jambes dans des épines. Ils lui crachaient au visage, lui disaient des injures et lui insultaient en diverses manières. Comme il ne pouvait marcher, ils le mirent dans une barque et le menèrent le long de la côte au monastère de Philippique, près de Chrysopolis où ils l'enfermèrent et en avertirent l'empereur qui publia une défense d'approcher du mont Saint-Auxence sous peine de la vie. Ensuite il fit venir cinq évêques, chefs des iconoclastes: Théodose d'Ephèse, Constantin de Nicomédie, Constantin de Nacolie, Sisinius Pastile et Basile Tricacabe, avec le patrice Caliste, Combocoon, premier secrétaire et un autre officier nommé Masare, et les envoya à Constantin, patriarche de Constantinople, pour aller tous ensemble au monastère de Chrysopolis. Mais le patriarche, qui connaissait la vertu et la capacité de saint Etienne, refusa d'y aller. Ils portèrent avec eux la définition de leur concile, et tant arrivés au monastère, ils firent leur prière à l'église, puis ils s'assirent sur les degrés du haut et mandèrent saint Etienne qui vint soutenu par deux hommes avec les fers aux pieds. Ce spectacle leur tira des larmes. Théodose d'Ephèse lui dit: «Homme de Dieu, comment vous êtes-vous mis dans l'esprit de nous tenir pour hérétiques, et de croire en savoir plus que les empereurs, les archevêques, les évêques et tous les chrétiens? Tra-

vaillons-nous tous à perdre nos âmes ? Saint Etienne lui répondit gravement : « Considérez ce que le prophète Elie dit à Achab : Ce n'est pas moi qui cause ce trouble, mais vous et la maison de votre père. C'est vous qui avez introduit une nouveauté dans l'église. On peut vous dire avec le prophète : *Les rois de la terre avec les magistrats et les pasteurs se sont assemblés contre l'Eglise de Jésus-Christ, formant de vains projets.* » Alors Constantin de Nicomédie, qui était un jeune homme de trente ans, se leva pour donner un coup de pied au saint abbé assis à terre ; mais un des gardes le prévint et frappa du pied le saint homme dans le ventre comme pour le faire lever.

Les sénateurs Calliste et Combocon arrêtèrent l'évêque Constantin et dirent à saint Etienne : « Vous avez à choisir des deux, ou de souscrire ou de mourir comme rebelle à la loi des Pères et des empereurs. » Il répondit : « Ma vie est Jésus-Christ, mon avantage et ma gloire de mourir pour sa sainte image. Mais qu'on lise la définition de votre concile, afin que je voie ce qu'elle contient de raisonnable contre les images. » Constantin de Nacolie ayant lu le titre, *Définition du saint concile, septième acuménique*, saint Etienne lui fit signe de la main de s'arrêter et dit : « Comment peut-on nommer *saint* un concile qui a profané les choses saintes ? Un de vos évêques n'a-t-il pas été accusé par des gens de bien, dans votre concile, d'avoir foulé aux pieds la patène destinée aux saints mystères, parce qu'on y voyait les images de Jésus-Christ, de sa Mère et de son précurseur ? Vous l'avez maintenu dans ses fonctions, et excommunié ses accusateurs comme défenseurs des idoles. Qu'y a-t-il de plus impie ? N'avez-vous pas ôté le titre de saints aux apôtres, aux martyrs et aux autres justes, les nommant simplement apôtres ou martyrs ? Mais comment ce concile est-il *acuménique*, sans être approuvé du pape de Rome, quoiqu'il y ait un canon qui défend de régler sans lui les affaires ecclésiastiques ? Il n'a été approuvé ni par le patriarche d'Alexandrie, ni par celui d'Antioche ou de Jérusalem. Où sont leurs lettres ? Et comment appelle-t-on septième concile celui qui ne s'accorde point avec les six précédents ? » Basile reprit : « Et en quoi avons-nous contrevenu aux six conciles ? » Saint Etienne répondit : « N'ont-ils pas été assemblés dans des églises, et en ces églises n'y avait-il pas des images reçues et adorées par les Pères ? Répondez-moi, évêque ? » Basile en convint, et saint Etienne, levant les yeux au ciel, soupira du fond du cœur, étendit les mains : « Quiconque n'adore pas Notre-Seigneur Jésus-Christ renfermé dans son image, selon l'humanité, qu'il soit anathème. » Il voulait continuer, mais les commissaires étonnés de la liberté avec laquelle il parlait, et couverts de confusion, se levèrent, ordonnant seulement qu'on l'enfermât. Quand ils furent de retour à Constantinople, l'empereur leur demanda ce qu'ils avaient fait. Les évêques voulaient dissimuler leur désavantage, mais Calliste dit : « Nous sommes vaincus,

seigneur ; cet homme est fort en raisons et méprise la mort. » L'empereur, outré de colère, écrivit aussitôt une sentence pour envoyer le saint homme en exil dans l'île de Proconèse près de l'Hellespont.

Pendant dix-sept jours que saint Etienne demeura à Chrysopolis, il ne prit point de nourriture, quoique l'empereur lui en eût envoyé abondamment. Mais il la renvoya comme il avait fait auparavant, ne voulant rien recevoir d'un excommunié. Avant que de partir, il guérit le supérieur du monastère, abandonné des médecins. Etant arrivé à Proconèse, il se logea dans une caverne agréable, qu'il trouva dans un lieu désert sur la mer, près d'une église de sainte Anne et se nourrissait des herbes qu'il rencontrait. Ses disciples, chassés du mont Saint-Auxence, ayant appris le lieu de son exil, vinrent à Proconèse se rassembler autour du lui, à l'exception de deux qui apostasièrent, savoir, Sergius le calomniateur du saint, et Etienne, qui, après avoir été chapelain du patrice Calliste, avait reçu l'habit monastique des mains de saint Etienne qui l'avait établi prêtre du monastère. L'empereur le fit chapelain du palais de Sophie, et ils prirent l'un et l'autre l'habit séculier. Tous les autres disciples de saint Etienne, s'étant remis sous sa conduite, firent un nouveau monastère à Proconèse. Sa mère même et sa sœur quittèrent le monastère des Trichinaires, où elles étaient établies, et vinrent le trouver dans cette île. Pour lui, il fit faire une petite cage en forme de colonne où il s'enferma pour continuer ses austérités, la quarante-neuvième année de son âge, c'est-à-dire l'an 763, car il était né la première année du pontificat de saint Germain de Constantinople qui fut l'an 715.

La même année 763, vingt-troisième du règne de Constantin, Côme surnommé Connaute, évêque d'Epiphanie en Syrie, fut accusé par les citoyens devant Théodore, patriarche d'Antioche, d'avoir dissipé les vases sacrés ; et ne pouvant les représenter, il renonça à la foi catholique et embrassa l'hérésie des iconoclastes. Il fut condamné d'un commun consentement par les trois patriarches Théodore d'Antioche, Théodore de Jérusalem, Côme d'Alexandrie avec les évêques de leur dépendance, et le jour de la Pentecôte ils l'anathématisèrent chacun chez eux après la lecture de l'Evangile. Vers le même temps, l'empereur Constantin demanda au patriarche de Constantinople quel mal y aurait-il de dire : Mère de Christ, au lieu de Mère de Dieu ? Le patriarche répondit en l'embrassant : « Ayez pitié de nous, seigneur, Dieu vous garde d'une telle pensée ! ne voyez-vous pas comme Nestorius est anathématisé par toute l'Eglise ? — Je le demandais pour m'instruire, reprit l'empereur ; que ce discours reste entre vous et moi. » Un jour, tenant une bourse pleine d'or, il demanda à ceux qui étaient présents ce qu'elle valait. « Elle vaut beaucoup, » dirent-ils. En ayant ôté l'or, il leur fit encore la même question : ils répondirent qu'elle

ne valait plus rien, « Il en est de même, dit-il, de la Mère de Dieu; tant que Jésus-Christ était dans son sein, elle valait beaucoup; après qu'il en fut sorti, elle était comme les autres.

Dans son exil, saint Etienne faisait beaucoup de miracles. Renfermé dans sa cage, il recevait tous ceux qui venaient le voir pour invoquer ses prières, pour lui demander des conseils. Il guérit un aveugle en lui faisant cette question : « Adorez-vous l'image de Jésus-Christ, de sa mère et des saints? Croyez-vous en Dieu, qui guérit même par les images, comme il arriva à la conversion de sainte Marie l'Égyptienne? — Je crois, dit l'aveugle, et j'adore. — Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui tu crois, et puisque tu adores son image, regarde le soleil sans empêchement. » Aussitôt ses yeux furent ouverts, et il s'en alla louant Dieu. Il fit encore plusieurs autres miracles remarquables que nous ne citons pas ici, mais dont on peut lire le détail dans la vie du saint.

L'empereur fit ramener saint Etienne à Constantinople, et le fit mettre en prison avec les fers aux pieds et aux mains. Quelques jours après il l'interrogea sur la terrasse du phare, en présence de deux officiers. En y allant, le saint s'était fait donner une pièce de monnaie à l'effigie de l'empereur. Celui-ci, après l'avoir accablé de reproches, lui demanda pourquoi, et de quel droit il le traitait d'hérétique. « Parce que, lui dit le saint, vous avez fait ôter des églises les images qu'adoraient nos ancêtres, et que nous adorions nous-mêmes. — Vos images sont des idoles, lui dit l'empereur. — Seigneur, repartit Etienne, les chrétiens n'ont jamais ordonné d'adorer la matière dans les images. Notre adoration remonte de l'image à ce qu'elle représente. — Esprit bouché, dit l'empereur, est-ce qu'en foulant aux pieds les images nous foulons aux pieds Jésus-Christ? » Alors Etienne, montrant la pièce de monnaie qu'il avait apportée, dit à l'empereur : « De qui est cette image? — De l'empereur, » répondit celui-ci. Le saint la jeta à terre et marcha dessus. Alors les assistants se précipitèrent sur lui pour le punir d'un tel crime; mais l'empereur les arrêta, et le fit conduire garrotté dans la maison publique dite le prétoire, pour y être jugé suivant la rigueur des lois pour avoir foulé aux pieds l'image de l'empereur. C'était cette bizarre contradiction que le saint avait voulu faire ressortir.

Peu après, l'empereur fit mourir plusieurs officiers et soldats accusés d'avoir honoré les images. Il obligea le patriarche Constantin à jurer sur la croix qu'il ne leur rendrait aucun culte. Wantant rendre l'habit de moine méprisable, il réunit tout ce qui restait de moines dans Constantinople et dans les environs, et les fit passer dans l'amphithéâtre, tenant chacun une femme par la main. Durant qu'ils défilaient, le peuple crachait sur eux. Le 19 mars 766, il fit conduire dans l'Hippodrome dix-neuf officiers des plus considérables, et en fit mourir plusieurs qui avaient commis le crime d'aller voir Etienne et de

rendre hommage à ses souffrances. L'histoire en nomme huit. Constantin, patrice, contrôleur général des postes; Stratégus, patrice, domestique des capitaines des gardes; Antiochus, gouverneur de Siriste; David, spataire, c'est-à-dire écuyer de l'obsequium (corps de troupes); Théophylacte, premier écuyer et gouverneur de Thrace; Christophe, écuyer; Constantin, premier écuyer de l'empereur; Théophylacte, garde du corps. Il envoya les deux frères Stratégus et Constantin en exil, où, tous les ans, il leur faisait donner cent coups de nerf de bœuf. Quelque temps après il envoya en exil le patriarche Constantin. Il fit enlever tout ce qu'il put d'images et de reliques des saints pour les détruire. Il fit notamment jeter dans la mer la châsse de sainte Euphémie; mais cette précieuse relique fut conservée miraculeusement et retrouvée dans l'île de Lemnos. Il fit de l'église de Chalcedoine un atelier à forger les armes de guerre. Les ouvriers faisaient leurs ordures dans le sanctuaire. Etienne était toujours dans sa prison à Constantinople. En y entrant, il s'édifiait que ce serait sa dernière demeure; il s'y trouva avec trois cent quarante-deux moines. Aux uns on avait coupé le nez, aux autres crevé les yeux ou coupé les mains, parce qu'ils n'avaient pas voulu souscrire contre les saintes images. Il y fut assisté par la femme d'un des guichetiers, catholique, qui, tous les jours, lui apportait du pain et de l'eau; ce fut sa nourriture onze mois durant.

Un jour, comme il était assis avec les autres moines, on vint à parler des cruautés exercées pendant cette persécution, et Antoine de Crète raconta le martyre de l'abbé Paul en ces termes : « Il fut pris par le gouverneur de l'île, Théophane, surnommé Lardotyre, qui avait fait mettre à terre, d'un côté, l'image de Jésus-Christ en croix, de l'autre, l'instrument de supplice que l'on nomme catapelte. » Alors il lui dit : « Paul, tu as à choisir des deux, ou de marcher sur l'image, ou d'aller au supplice. » Paul répondit : « A Dieu ne plaise, Seigneur Jésus, que je marche sur votre image, » et, se penchant à terre, il l'adora. Le gouverneur, en colère, le fit dépouiller et étendre sur la catapelte, où les bourreaux l'ayant serré entre les deux ais, depuis le cou jusqu'aux talons, et attaché par tous les membres avec des clous de fer, le pendirent la tête en bas, et allumèrent autour un grand feu dont il fut consumé. »

A ce récit, tous les Pères fondaient en larmes; mais, à peine Antoine eut-il fini, que le vieillard Théostérite, prêtre du monastère de Pécicite, qui avait le nez coupé et la barbe brûlée avec la poix et le naphte, s'avanca, et dit : « On ne peut rapporter, sans gémir, la cruauté du gouverneur d'Asie, que l'on nomme *Lachanodracon*. » Saint Etienne lui dit : « Parlez, mon père, vous nous encouragez si Dieu veut que nous souffrions aussi. » Théostérite reprit ainsi : « Le soir du jeudi saint, comme on célébrait les divins mystères, ce gouverneur entra, par l'ordre de

l'empereur, avec une multitude de soldats, fit cesser l'office, prit trente-huit moines choisis, qu'il attacha à des pièces de bois par le cou et par les mains. Quant aux autres, il en fit déchirer à coups de fouet, il en fit brûler, il en renvoya après leur avoir fait poisser la barbe et couper le nez, dont je suis du nombre. Non content de cela, il brûla le monastère depuis l'écurie jusqu'aux églises, réduisant tout en cendres. Il emmena les trente-huit qu'il avait pris, les enferma dans la voûte d'un vieux bain, près d'Ephèse, dont il boucha l'entrée; puis il fit miner la montagne attenante qui les enterra. »

Les moines prièrent ensuite saint Etienne de leur dire à son tour quelques paroles de consolation. Il leur proposa pour exemple Pierre le Reclus, de Baquernes, qui expira sous les coups de nerf de bœuf en présence de l'empereur, et Jean, abbé du monastère de Monagrie, que l'empereur fit enfermer dans un sac et jeter au fond de la mer avec une grosse pierre, pour n'avoir pas voulu fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ et de sa mère.

Saint Etienne, sachant le temps de sa mort, appela la femme qui le nourrissait, et lui dit : « Je veux passer ces quarante jours en retraite et en prières dans l'abstinence. Cessez donc de m'apporter du pain et de l'eau, car je sais que ma vie finira bientôt. » Pendant ce temps, il ne cessa d'animer les moines prisonniers à ne point se décourager dans la persécution; en sorte que quelques personnes pieuses de la ville se couvraient de haillons pour entrer dans la prison, et recevoir sa bénédiction et ses instructions. Le trente-huitième jour au matin, après la prière de prime, il appela la femme qui l'avait servi, et lui dit en présence des moines : « Venez, femme bénite, Dieu vous rende au centuple le bien que vous m'avez fait; reprenez vos images, qu'elles vous servent de protection pendant votre vie et de gage de votre foi. Puis il dit avec un grand soupir : Demain je partirai d'ici pour aller à un autre monde et un autre juge. » La femme, pénétrée de douleur, prit ses images, et les emporta enveloppées dans un mouchoir, de peur des iconoclastes.

Cependant l'empereur Constantin célébrait la fête païenne des Brumales en l'honneur de Bacchus, nommé par les anciens Romains Brumus; et cette fête se faisait le 24 novembre. L'empereur, assis dans une galerie avec ses courtisans, jouait de la lyre et faisait des libations profanes. Quelqu'un lui vint dire que le chef des *abominables*, Etienne d'Auxence, avait changé le prétoire en monastère, où l'on passait les nuits en psalmodie. Et tous les habitans de Constantinople, ajouta-t-il, courent à lui pour apprendre à idolâtrer. L'empereur, outré de colère, appela un officier de ses gardes, et lui commanda d'emmener le saint hors de la ville, de l'autre côté de la mer, au lieu où avait été l'église de sainte Maure, martyre, qu'il avait abattue et changée en une place pour les exécutions à mort. Il y invoquait aussi les démons, et

leur immola le fils d'un nommé Saffamius. Aussitôt il ordonna que l'on fit dans la ville des recherches exactes contre ceux qui avaient un moine pour parent, ami ou voisin, ou qui portaient seulement un habit noir. On les envoyait en exil après les avoir déchirés de coups. Les ennemis avaient le plaisir de dénoncer qui ils voulaient; les esclaves accusaient leurs maîtres; Constantinople était tout en pleurs.

Tandis que l'on menait saint Etienne au lieu de l'exécution, l'empereur sortit du palais et vint à la place publique où était un bâtiment nommé le Mille. On y avait autrefois peint les six conciles œcuméniques pour l'instruction du peuple, mais il les fit effacer et peindre à la place des courses de chevaux. En ce lieu donc, comme tout le monde le félicitait, il dit : « Mon âme est sans consolation, à cause de ces abominables. » Un de ses courtisans s'écria : « Et quelle trace en restet-il, Seigneur, soit à Constantinople, soit dans les autres pays? Ne sont-ils pas tous détruits? Voilà que je viens encore aujourd'hui de rencontrer l'ennemi de la vérité, Etienne d'Auxence, que l'on menait pour être puni par le glaive. » L'empereur lui dit : « Et qu'y a-t-il pour Etienne de plus doux que d'avoir la tête coupée? Je suis persuadé qu'il l'a désiré dès qu'il a été arrêté; il lui faut une mort plus difficile. » Aussitôt il commanda que l'on remit Etienne en prison. Le soir, il appela deux frères constitués en dignité, si bien faits de corps et d'esprit, que depuis il les fit mourir par jalousie; les ayant donc fait venir pendant son souper, il leur dit : « Allez au prétoire, et dites de ma part à Etienne d'Auxence : Vous voyez combien j'ai soin de vous; je vous ai tiré des portes de la mort. Au moins, en cette extrémité, ayez de la complaisance pour moi. Je sais, ajouta-t-il, sa dureté; il me dira des injures. Alors, donnez-lui tant de coups sur le visage et sur le dos, qu'il expire quand vous sortirez. » Les deux frères étant arrivés au prétoire, dirent bien au saint homme ce que l'empereur leur avait ordonné de dire; mais, voyant qu'il n'en était que plus ferme dans la foi, ils lui baisèrent les pieds et reçurent sa bénédiction. Etant de retour, ils dirent à l'empereur : « Comme nous l'avons trouvé opiniâtre, nous l'avons déchiré de coups. Il est étendu sans voix, et nous vous assurons qu'il ne vivra pas jusqu'à demain. » L'empereur fit un grand éclat de rire et continua son festin.

Le matin, saint Etienne dit adieu aux moines, se recommandant à leurs prières, et se fit ôter le scapulaire, l'écharpe et la ceinture. Il voulait quitter aussi la cuculle, mais ils lui dirent qu'il devait mourir avec l'habit monastique. Il répondit : « On se dépouille pour combattre, et il n'est pas juste que ce saint habit soit déshonoré par le peuple insolent. » Il ne garda donc que la tunique de peau, et, assis avec eux, il les entretenait de piété. L'empereur ayant appris que les deux frères l'avaient trompé, se leva sur les huit heures, en courant au vestibule du palais,

criant : « A l'aide! tout le monde m'abandonne! Qu'ai-je à faire des abominables! » Et comme ses courtisans venaient pour manger avec lui, et continuer la fête, il leur dit : « Je ne suis plus votre empereur, vous en avez un autre dont vous baisez les pieds, et dont vous demandez la bénédiction. Personne ne prend mon parti pour le faire mourir et me mettre l'esprit en repos. » Comme ils lui demandaient qui était donc cet autre empereur, il leur dit : « C'est Etienne d'Auxence, le chef des abominables. » A peine l'eut-il nommé que cette troupe sortit en fureur, faisant un bruit effroyable, et courut à la prison, où ils crièrent aux gardes : « Donnez-nous Etienne d'Auxence. » Il s'avança hardiment, et leur dit : « Je suis celui que vous cherchez. » Aussitôt ils le jetèrent par terre, attachèrent des cordes aux fers qu'il avait aux pieds, et le traînèrent dans la rue, le frappant sur la tête et par tout le corps, à coups de pieds, de pierres et de bâtons. En sortant de la première porte du prétoire, comme il rencontra l'oratoire de saint Théodore, il s'appuya des mains contre la terre, et, levant un peu la tête, tourna les yeux vers le ciel pour dire au saint martyr le dernier adieu. Un des persécuteurs, nommé Philomate, dit : « Voyez cet abominable qui veut mourir comme un martyr. » Il courut à des pompes qui étaient là pour remédier aux incendies, et, tirant un grand piston de bois, il en frappa le saint sur la tête et le tua sur-le-champ. Philomate tomba aussitôt, grinçant des dents et agité du démon, qui le tourmenta jusqu'à la mort.

On continua de traîner le corps de saint Etienne, en sorte que ses doigts tombaient, ses côtes se brisaient, son sang arrosait le pavé. On lui jeta contre le ventre une grosse pierre qui l'ouvrit en deux; ses intestins sortirent et traînaient à terre. On le frappait, tout mort qu'il était; les femmes mêmes s'en mêlaient, et les enfants que l'on faisait sortir des écoles, par ordre de l'empereur, pour courir après avec des pierres. Si quelqu'un rencontrant ce corps n'en faisait autant, il était accusé comme ennemi de l'empereur. Ceux qui le traînaient, étant arrivés à la place du Bœuf, un cabaretier qui faisait frire du poisson, croyant le saint encore vivant, lui donna un grand coup de tison, dont il lui cassa le derrière de la tête, et la cervelle se répandit. Mais un homme vertueux, nommé Théodore, qui suivait, faisant semblant de tomber, ramassa la cervelle, l'enveloppa dans son mouchoir, et continua de suivre pour voir où l'on jetterait le corps. Le peuple qui le traînait étant arrivé au monastère où était la sœur du saint, voulait l'en faire sortir et l'obliger à le lapider de ses propres mains; mais elle s'était enfermée dans un sépulchre obscur, et ils ne purent la trouver. Enfin ils jetèrent le corps dans la fosse où avait été l'église de saint Pélage martyr, dont l'empereur fit la sépulture des criminels et des païens. Ils allèrent lui raconter leur bel exploit; il les reçut avec joie; s'étant mis à table avec eux, il

éclatait de rire au récit des circonstances de cette mort. Elle arriva le 28 novembre, jour auquel l'Église honore la mémoire de saint Etienne le Jeune, car on le nomme ainsi pour le distinguer du premier martyr. C'était l'an 767, et il était dans sa cinquante-troisième année. Théodore, qui avait ramassé une partie de son crâne et de sa cervelle, porta cette relique au monastère de Dius, dont l'abbé la serra secrètement dans le sanctuaire de l'Église. Mais quelque temps après, Théodore fut accusé près de l'empereur comme adorateur des images, et envoyé en exil en Sicile avec sa femme et ses enfants.

En cette même année 767, le 6 octobre, l'empereur fit revenir à Constantinople Constantin, patriarche de Constantinople; il le fit dégrader, et ensuite mettre à mort, après l'avoir fait en quelque sorte apostasier : car, après lui avoir fait subir un traitement ignominieux, il lui fit demander ce qu'il pensait de sa foi et du concile qu'il avait assemblé. Le malheureux Constantin, croyant apaiser l'empereur, répondit : « Je trouve votre foi bonne, et vous avez bien fait de tenir ce concile. — Voilà, lui dirent les patrices, ce que nous voulions entendre de ta bouche impure. Va maintenant aux ténèbres de l'anathème. » Ensuite on le condamna à mort, et la sentence fut exécutée. Après cela l'empereur ne se contenta plus : il persécuta violemment les catholiques. Il fit horriblement traiter Pierre Stylite. A quelques-uns il fit crever les yeux, il en fit enfermer d'autres dans des sacs, puis les fit jeter à la mer. A Constantinople, il exerça lui-même de grandes cruautés. Antoine, patrice et domestique, Pierre, maître des offices, l'y soumettaient selon ses vœux cruels et sanguinaires. En Natolie, Michel Melissine; en Thrace, Michel Lachanodracon, et Manès, chef des buccellariens, se prêtaient aussi aux mêmes cruautés.

Quelque temps après, en 769, le concile de Rome, assemblé par les soins du pape Etienne III, traita de la vénération des images. On décida qu'elles seraient honorées comme elles l'avaient été toujours; on lança l'anathème contre le concile tenu en Grèce depuis quelque temps. En Orient la persécution continuait toujours.

En 770, la trentième année de l'empereur Constantin, Michel, gouverneur de Natolie, rassembla tous les moines et les religieuses de Thrace, et les ayant menés dans une plaine, et dit que tous ceux qui voudront obéir à l'empereur prennent une femme et s'habillent de blanc; tous ceux qui ne le feront pas auront les yeux crevés, et seront en cet état exilés dans l'île de Chypre. Beaucoup subirent cet affreux traitement, et furent regardés comme martyrs; d'autres apostasièrent. L'année suivante, ce même gouverneur fit vendre tous les monastères et tous les biens qu'ils possédaient; il fit saisir et brûler tout ce qu'il put des reliques des saints, et punit tous ceux qui en furent

trouvés porteurs. A quelques-uns il fit enduire la barbe de cire et de poix fondue, ensuite il y faisait mettre le feu. Il ne laissa pas dans son gouvernement une seule personne portant l'habit monastique. L'empereur lui écrivit des lettres de remerciement, ce qui engagea les autres gouverneurs à agir comme lui. Constantin ne survécut pas longtemps ; étant allé faire la guerre aux Bulgares, il fut atteint de charbons aux jambes (probablement de plaies variéques). Il voulut revenir à Constantinople, et s'embarqua à Sélimbrie, mais il mourut en mer, le 14 septembre 775. Son fils Léon lui succéda : d'abord ce prince se montra plein de piété pour la sainte Vierge, et favorable aux moines. Il choisit des abbés pour les mettre en différents sièges, comme métropolitains. Mais vers la fin de son règne, il fit paraître son aversion pour les images, qu'il avait dissimulée jusque-là. Ayant trouvé deux images sous le chevet de l'impératrice Irène, sa femme, il lui en fit de grands reproches, et lui dit : « Est-ce ainsi que vous gardez le serment que vous avez fait à l'empereur mon père, sur les mystères les plus terribles ? » Quoiqu'elle assurât qu'elle n'avait pas vu ces images, il s'éloigna d'elle, et n'eut plus avec elle aucune espèce de commerce à partir de ce jour. Il s'enquit d'où venaient ces images, et ayant appris qu'elles avaient été apportées par le concierge du palais, il le fit arrêter avec Jacques, premier écuyer, Théophane, Léon et Thomas, chambellans, et quelques autres qui honoraient les images. Il les fit tondre, fouetter et mettre en prison. Théophane y mourut. Tous les autres embrassèrent l'état monastique après la mort de l'empereur, laquelle arriva quelque temps après. Son fils Constantin lui succéda. Il n'avait que dix ans. Irène prit en main les rênes du gouvernement. Comme elle était catholique, l'Eglise put enfin respirer, et sous son règne on put reprendre le culte des images.

Ce fut sous cette impératrice, qu'à l'instigation de Taraise, nommé patriarche de Constantinople à la place de Paul, mort en 784, on assembla un concile qui commença sa première session à Constantinople, mais qui ne put continuer à cause des violences des soldats. Irène invita les évêques à se séparer, et ayant fait sortir de la ville ces troupes séditeuses sous prétexte de les envoyer combattre les Arabes, les fit désarmer, et assembla de nouveau le concile à Nicée. Plusieurs évêques y firent amende honorable, et dirent qu'ils revenaient au culte des images. La septième session fut consacrée à la définition de foi du concile. Elle fut lue à haute voix par Théodore, évêque de Tauriane en Sicile, en ces termes :

« Ayant employé tout le soin et l'exactitude possibles, nous décidons que les saintes images, soit de couleur, soit de pièces de rapport ou de quelque autre manière convenable, seront proposées comme la figure de la croix, tant dans les églises, sur les vases et les habits sacrés, sur les mu-

raillies et les planches, que dans les maisons et sur les chemins. C'est à savoir l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte mère, des anges et de tous les saints. Car, plus on les voit souvent dans leurs images, plus ceux qui les regardent sont excités au souvenir et à l'affection des originaux. On doit rendre à ces images le salut et l'adoration d'honneur, non la véritable latrie que demande notre foi, et qui ne convient qu'à la nature divine. Mais on approchera de ces images l'encens et le luminaire comme on en use à l'égard de la croix, des évangiles et des autres choses sacrées, le tout suivant la pieuse coutume des anciens ; car l'honneur de l'image passe à l'original, et celui qui adore l'image adore le sujet qu'elle représente. Telle est la doctrine des saints Pères et la tradition de l'Eglise catholique. Nous suivons ainsi le précepte de saint Paul en retenant les traditions que nous avons reçues. Ceux donc qui osent penser ou enseigner autrement, qui abolissent, comme les hérétiques, les traditions de l'Eglise, qui introduisent des nouveautés, qui ôtent quelque chose de ce que l'on conserve dans l'Eglise, l'Evangile, la croix, les images ou les reliques des saints, qui profanent les vases sacrés ou les vénérables monastères, nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont évêques ou clercs, et excommuniés s'ils sont moines ou laïques. »

Ce décret fut souscrit par les légats et par tous les évêques, au nombre de trois cent cinq, compris quelques prêtres et quelques diacres, pour les évêques absents. Le concile témoigna encore son consentement par plusieurs acclamations, à la fin desquelles il anathématisa le concile de Constantinople contre les images et quelques personnes en particulier, savoir : Théodose, évêque d'Éphèse, Sisinnius, surnommé Pastillas, Basile Tricacabe, Anastase, Constantin et Nicéas, patriarches de Constantinople, Théodore, Antoine et Jean ; Théodore de Syracuse, surnommé Critin, Jean de Nicomédie, et Constantin de Nacolie, hérésiarques. Au contraire, on cria éternelle mémoire à saint Germain de Constantinople, saint Jean Damascène et saint Georges de Chypre, que le faux concile avait anathématisés. Ensuite on écrivit deux lettres au nom de Taraise et de tout le concile, l'une à l'empereur et à sa mère, l'autre au clergé de Constantinople, pour les instruire de ce qui s'était passé. Dans la lettre à l'empereur, on explique ainsi le mot d'adoration : « Adorer et saluer sont le même en grec *προσκύνη* et *ἀσπάζεσθαι*. Car, dans l'ancien grec, *κυνεῖν* signifie saluer ou baiser, et la proposition *πρός* marque une plus forte affection. Nous trouvons la même expression dans l'Écriture sainte. Il est dit que *David se prosterna sur le visage, adorant trois fois Jonathas, et le baisa*. Saint Paul dit que *Jacob adora le haut du sceptre de Joseph*. Ainsi, saint Grégoire le Théologien dit : *Honorez Béthléem et adorez la crèche*. Ainsi, quand nous saluons les croix, nous chantons : *Nous adorons la croix, Seigneur, et nous adorons*

la lance qui a percé votre côté; ce qui, manifestement, n'est qu'un salut, comme il paraît, en ce que nous les touchons de nos lèvres. Que si l'on trouve souvent l'adoration dans l'Écriture et dans les Pères pour le culte de latrie en esprit, c'est que ce mot a plusieurs significations : car il y a une adoration mêlée d'honneur, d'amour et de crainte, comme quand nous adorons Votre Majesté (ils parlent à l'empereur). Il y en a une de crainte seule, comme quand Jacob adore Esaü. Il y en a une d'actions de grâces, comme quand Abraham adore les enfants d'Heh, à l'occasion de la sépulture de Sara. C'est pourquoi l'Écriture, voulant nous instruire, dit : *Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et ne serviras que lui seul.* Elle met l'adoration indéfiniment, comme un terme équivoque qui peut convenir à d'autres; mais elle restreint à lui seul le service, *latreian*, que nous ne rendons qu'à lui seul. » A cette lettre on avait joint quelques passages des Pères.

L'Église fut tranquille, du côté des iconoclastes, jusqu'à Léon l'Arménien; mais ce prince, qui dans les premiers temps de son règne avait semblé être catholique, se déclara dans la suite contre les images, disant à ses courtisans : « Pourquoi pensez-vous que les chrétiens soient sous la domination des infidèles, si ce n'est parce qu'ils adorent les images? Tous les empereurs qui les ont reçus ont été ou détronés, ou tués en guerre; au contraire, ceux qui ne les ont pas adorées sont morts dans leur palais, de mort naturelle, et enterrés avec honneur dans l'église des Apôtres. Je veux les imiter, afin de vivre longtemps, et laisser l'empire à mon fils et à mes descendants, jusqu'à la quatrième génération. » Il s'adjoignit, pour l'aider dans son dessein, deux sénateurs, Specta et Eutychie, plus un prêtre nommé Jean, qui depuis fut très-célèbre parmi les iconoclastes. Il promit à ce dernier de le faire patriarche, s'il le faisait réussir dans son entreprise. En vertu d'un ordre de l'empereur, Jean feuilleta avec les autres les livres de toutes les bibliothèques de Constantinople, tant des églises que des monastères. Ils en brûlèrent un grand nombre. Quand l'empereur se crut assez fort pour la réussite de son dessein, il attaqua ouvertement le patriarche Nicéphore. Le peuple lui dit : « Il est scandalisé du culte des images; ne vous obstinez pas dans ces choses sans importance, ou bien montrez-moi dans l'Écriture un texte précis qui dise d'adorer les images. — Nous ne pouvons pas toucher aux anciennes traditions, lui dit le patriarche. Nous adorons les images comme la croix et l'Évangile. »

Le patriarche ayant su qu'Antoine de Syllée favorisait l'entreprise de l'empereur, le fit mander et lui en fit des reproches. Antoine nia tout et remit au patriarche une déclaration par laquelle il admettait le culte des images et anathématisait ceux qui n'y souscrivaient pas. L'empereur lui en ayant exprimé son étonnement : « Je me suis moqué d'eux, dit Antoine, pour que vous exé-

cutiez plus facilement ce que vous voulez faire. » Alors Léon l'Arménien manda tous les évêques, pensant qu'ils l'aideraient dans son dessein. Avant leur arrivée à Constantinople, il les fit tous arrêter, de peur qu'ils n'allassent, suivant la coutume, descendre chez le patriarche. On laissait aller ceux qui étaient favorables à l'hérésie; quant aux autres, on les tenait au cachot, où on les laissait souffrir la faim. Nicéphore redoublait ses prières. Il assembla tous ceux qu'il put; et, dans cette assemblée, il prononça l'anathème contre Antoine, qui avait péché non-seulement comme hérétique, mais encore comme menteur et prévaricateur. L'empereur, l'ayant su, fit mander le patriarche, avec tous ceux qui composaient cette assemblée. Quand ils furent arrivés au palais, il leur dit qu'ils troublaient la paix et entretenaient la discorde. « Ce n'est pas nous qui faisons cela, dit le patriarche; car nous sommes d'accord sur ce point avec toute l'Église. Rome, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, honorent les images. C'est vous qui soutenez une hérésie condamnée. Si quelqu'un a ébranlé votre foi, nous désirons vous éclairer; mais nous ne pouvons entrer en discussion, avec des hérétiques, sur des points déjà condamnés et anathématisés. » Ensuite il traita à fond cette question devant l'empereur. L'entretien avait été entre l'empereur et le patriarche.

Alors on fit entrer les évêques, les abbés, puis tous ceux qui tenaient au parti des iconoclastes et qui logeaient dans le palais; on fit venir aussi les grands de la cour, les officiers et tous ceux qui occupaient des charges importantes auprès de l'empereur. Les officiers entrèrent l'épée nue à la main, pour intimider les catholiques. « Dites-moi si ce qui n'existe pas peut tomber? » demanda le patriarche. On se regardait, ne sachant pas ce qu'il voulait dire. Il reprit : « Les images sont tombées sous Léon l'Isaurien et sous Constantin : donc elles existaient auparavant. » L'empereur dit : « Mes Pères, je suis du même avis que vous. » Tirant un reliquaire, il l'embrassa. « Mais puisque la question est posée devant moi, il faut bien que je la fasse examiner. » Les catholiques, qui voyaient manifestement la mauvaise intention, et qui du reste savaient parfaitement que les choses décidées par des conciles ne pouvaient pas sans cesse être remises en question, refusèrent d'entrer en discussion avec les hérétiques. Emilien de Cyzique dit : « S'il s'agit d'une affaire ecclésiastique, qu'on la traite dans l'Église, ainsi que c'est la coutume. — Je suis enfant de l'Église, dit l'empereur, et je veux vous écouter comme médiateur. » Michel de Synnade lui dit : « Si vous êtes médiateur, faites-le voir. Vous nourrissez, logez et choyez nos adversaires; quant à nous, nous sommes partout maltraités par vos ordres. — Parlez, si vous avez des preuves, dit l'empereur. — Nous avons des preuves, dit Théophylacte de Nicomédie; seulement nous manquons d'auditeurs pour les faire entendre. » Euthymius de

Sardes parla avec un admirable courage. « Ce que nous suivons, dit-il, c'est la foi de l'Eglise, celle de la tradition confirmée par le second concile de Nicée. Quiconque ose s'élever contre, soit anathème. » Théodore Studite ajouta : « L'Apôtre dit que *Dieu a mis dans l'Eglise des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs*; mais il n'a point parlé des empereurs. Vous êtes chargé de l'Etat, de l'armée; prenez-en soin, mais laissez l'Eglise se gouverner elle-même. » L'empereur, furieux, les chassa de sa présence, et leur commanda de rester chacun chez soi, sans communiquer les uns avec les autres. Cet ordre leur fut transmis à tous individuellement par le préfet de Constantinople. Quand on le porta à saint Théodore Studite, il répondit : « Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'à vous; nous nous laisserons plutôt couper la langue que de cesser de défendre la foi. » Léon dissimula quelque temps. Il fit insulter l'image de Jésus-Christ, qui était à la porte d'airain; Léon l'Isaurien l'avait déjà abattue, Irène l'avait rétablie. Sous prétexte du danger qu'elle courait de la part des soldats, il la fit enlever. La fête de Noël étant venue, il entra dans l'église, comme les empereurs avaient coutume de faire, et adora l'ornement de l'autel, qui représentait la nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout le peuple fut satisfait; mais ce n'était que pure dissimulation. A la fête de l'Épiphanie suivante, il vint encore à l'église, mais n'adora pas les images; puis il empêcha le patriarche de prêcher, et donna la garde de l'Eglise et des vases sacrés à Thomas, qui avait été deux fois consul.

Le patriarche étant tombé malade sur ces entrefaites, l'empereur se modéra un peu, espérant que s'il mourait il pourrait mieux réussir. Quand il revint à la santé, il lui envoya Théophane, frère de l'impératrice, pour l'amener à avoir des conférences avec les iconoclastes. Nicéphore s'excusa sur sa santé, disant qu'il accepterait néanmoins, si on lui laissait le libre gouvernement de son troupeau, si on faisait sortir de prison tous les évêques catholiques qu'on y détenait, si on rappelait ceux qui étaient en exil, si on éloignait ceux dont les ordinations n'étaient pas régulières. Mais les iconoclastes qui étaient à la cour rejetèrent ces conditions, et, prétendant qu'ils avaient le pouvoir d'un concile, dirent qu'ils avaient vainement trois fois déjà appelé le patriarche; qu'ils pouvaient le condamner comme continué. Ils le mandèrent par une monition qui lui fut portée par quelques évêques accompagnés d'une troupe de gens sans aveu. « Le concile, lui dirent-ils, a reçu des libelles contre vous. Si vous voulez éviter d'être déposé, souscrivez aux volontés de l'empereur, et rejetez le culte des images. — Quel est celui, dit le patriarche, qui s'attribue juridiction en ces lieux? Est-ce le pape, ou quelqu'un des autres patriarches? Si je suis coupable de certains crimes, comme vous dites, il suffirait que je repoussasse le culte des images pour éviter d'être déposé. Je sais mieux que cela

les lois de l'Eglise. Quand bien même le siège de Constantinople serait vacant, nul évêque n'y aurait juridiction. Or il ne l'est pas; à plus forte raison, nul n'y peut faire la loi. » Après avoir lu le canon, il les excommunia et leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Ils sortirent en proférant des anathèmes contre lui et Taraise. Alors ils voulurent le faire mourir; mais il en fut averti par un clerc. Il écrivit à l'empereur que, pour éviter des malheurs qui retomberaient sur lui, il était disposé à quitter son siège. L'empereur le fit enlever la nuit, et, après l'avoir détenu en différents lieux, le fit transporter au monastère de Saint-Théodore. Après le départ de Nicéphore et l'élevation de Théodote au siège de Constantinople, les iconoclastes tinrent un concile; ils s'assemblèrent dans l'église de Sainte-Sophie, ayant à leur tête le nouveau patriarche, Théodote, surnommé Cassitére. L'empereur y fit aussi assister son fils Symbarius, qu'il avait nommé Constantin, ne voulant pas y assister lui-même, pour n'être pas obligé à faire une souscription contraire à ce qu'il avait fait à son avènement à l'empire. Les abbés de Constantinople, étant appelés au concile, s'excusèrent d'y venir, par une lettre que saint Théodore Studite composa au nom de tous, et où ils disaient en substance : « Les canons nous défendent de faire aucun acte ecclésiastique, principalement touchant les questions de foi, sans le consentement de notre évêque. C'est pourquoi, bien que nous ayons été appelés de votre part jusqu'à deux fois, nous n'avons osé rien faire, comme étant sous la main du très-saint patriarche Nicéphore. D'ailleurs, nous avons appris que cette convocation ne tend qu'à renverser le second concile de Nicée et défendre l'adoration des saintes images. C'est pourquoi nous vous déclarons que nous tenons la même foi que toutes les Eglises qui sont sous le ciel, et que nous adorons les saintes images, fondés non-seulement sur le second concile de Nicée, mais sur toute la tradition écrite et non écrite, depuis l'avènement de Jésus-Christ. Nous ne recevons rien de contraire, quand, par impossible, Pierre ou Paul, ou un ange descendu du ciel l'enseignerait; et nous sommes prêts à tout souffrir, même la mort, plutôt qu'à y renoncer. »

Les deux moines qui présentèrent cette lettre au concile furent renvoyés chargés de coups, et on passa outre sans s'y arrêter. Dans la première session, on lut la définition de foi du concile tenu aux Blaquernes, de l'autorité de Constantin Copronyme, sous le nom de septième concile. On la confirma et on anathématisa le vrai septième concile et les patriarches orthodoxes. Le second jour, on amena au concile quelques évêques catholiques que les iconoclastes croyaient les plus faciles à intimider. On mit en pièces leurs habits sacrés, et on les fit ainsi demeurer à la porte de l'église, comme des prisonniers; puis ils furent traînés au milieu de l'assemblée, où les présidents les firent demeurer debout, leur offrant de les faire as-

soir avec eux s'ils changeaient de sentiment. Mais, les trouvant fermes dans la confession de la foi catholique et la vénération des images, ils les firent jeter par terre, et les assistants leur mirent le pied sur la gorge; puis ils les firent relever et sortir à reculons, crachant sur eux et les frappant à coups de poing dans le visage, en sorte que quelques-uns étaient tout en sang; enfin, on les livra à des soldats qui les menèrent en prison. Après les évêques, on fit entrer les abbés des plus fameux monastères, qui, ne s'étant laissés vaincre ni aux caresses, ni aux menaces, furent aussi envoyés dans diverses prisons. Cette seconde session finit par des acclamations pour l'empereur et son fils, et des anathèmes contre les chefs des catholiques. Ensuite ils dressèrent leur définition de foi, qui fut souscrite à la troisième session, premièrement par le jeune empereur, puis par tous les autres, et ainsi finit ce concile.

En exécution de son décret, on effaça toutes les peintures des églises avec de la chaux que ceux qu'on y employait mouillaient souvent de leurs larmes, tant ils le faisaient à regret. On brisait les vases sacrés, on déchirait les ornements en petits morceaux, on coupait à coups de hache les tableaux peints sur du bois, et on les brûlait au milieu de la place publique. On effaçait d'autres images avec de la boue ou des onctions infectes, au lieu des parfums qu'on avait accoutumé de leur présenter. Des profanes maniaient impunément les choses saintes qu'il ne leur était pas même permis de voir. Dès lors la persécution commença très-rudemment contre les catholiques, particulièrement contre le clergé et les moines. Entre les évêques qui souffrirent en cette occasion, voici les plus illustres : Michel de Synnade et Théophilacte de Nicomédie, disciples du patriarche Taraise, qui les tira de la vie monastique pour les ordonner tous deux métropolitains. Michel assista en cette qualité au septième concile général, et fut envoyé en Occident, vers Charlemagne, par l'empereur Michel Curopalate, et chargé en même temps de la lettre synodique du patriarche Nicéphore au pape Léon III. Michel et Théophilacte se signalèrent par leur fermeté contre les iconoclastes, en présence de l'empereur Léon l'Arménien, et furent tous deux envoyés en exil, Michel dans l'île Eudociale et ensuite en d'autres lieux. L'Eglise honore sa mémoire le vingt-troisième jour de mai. Théophilacte fut relégué au château de Strobyle en Grèce, et vécut encore trente ans dans cet exil. Il est honoré comme saint le huitième jour de mars, ou le septième, sous le nom de Théophile. Ses reliques furent rapportées à Nicomédie. Saint Euthymius, métropolitain de Sardes, avait aussi commencé par la vie monastique, et parut entre les principaux évêques au second concile de Nicée, où il est fait souvent mention de lui. Irène et Constantin l'employèrent en des ambassades et d'autres affaires publiques; mais l'empereur Nicéphore le relégué dans l'île Patarae, en

Occident, pour avoir donné le voile à une fille. Etant revenu, il fut un de ceux qui parlèrent le plus fortement pour les images, devant Léon l'Arménien, qui l'envoya en exil à Ason; mais ce ne fut pas la fin de ses travaux. Saint Emilien de Cysique fut aussi relégué, après avoir beaucoup souffert pour la même cause; et l'Eglise en fait mémoire le huitième jour d'août. Georges, évêque de Mitylène, métropole de l'île de Lesbos, était né de parents nobles et riches; mais il embrassa la vie monastique, et se voua particulièrement à l'aumône. Il fut chassé de son siège par Léon l'Arménien, pour la cause des images, et relégué à Cherson, où il mourut. L'Eglise honore sa mémoire le 7 avril.

Entre les abbés qui souffrirent en cette persécution, les plus fameux sont : saint Théodore Studite, saint Nicéas de Médicion, saint Théophane de Siagriane, saint Macaire de Pélécite, saint Jean de Cathares. L'empereur Léon ne pouvant souffrir la liberté de Théodore à défendre les images, le chassa de Constantinople et l'envoya au château de Métope, près d'Apollonie, où il le tint renfermé. Mais le saint abbé ne laissait pas d'instruire et d'encourager les catholiques par ses lettres, dont il nous reste un grand nombre, entre autres une lettre dogmatique où il traite amplement la question des images, par les mêmes raisons et les mêmes autorités qui avaient été employées sous Léon l'Isaurien et sous Copronyme. Il fait mention en une autre, d'un de ses disciples, le moine Thadée, qui était mort sous les coups de fouet, martyr des images, et de quelques-uns qui étaient tombés. Théodore avait pour compagnon de sa prison un moine nommé Nicéas, qui fut depuis abbé de Studite.

L'abbé Nicéas était de Césarée en Bithynie; sa mère étant morte huit jours après sa naissance, son père embrassa la vie monastique et le consacra à Dieu dès l'enfance, en qualité de portier ou custode d'église. Etant plus avancé en âge, il s'attacha à un vieil anachorète qui le mena au monastère de Saint-Serge de Médicion, à Constantinople, alors gouverné par l'abbé Nicéphore qui l'avait fondé et qui, en cette qualité, assista au second concile de Nicée. Nicéas n'avait pas encore demeuré sept ans dans le monastère, quand Nicéphore le fit ordonner prêtre par le patriarche Taraise, et se déchargea sur lui du gouvernement de la communauté. L'abbé Nicéphore mourut quelques années après, et est honoré comme saint le quatrième de mai. Alors toute la communauté élut Nicéas pour hégumène ou abbé, et il en reçut l'ordination par les mains du patriarche Nicéphore. Il fut amené avec les autres abbés au concile des iconoclastes en 815, et envoyé dans une prison si infecte, qu'elle était un supplice par elle-même. Là on lui envoyait des gens pour le tenter et le fatiguer par leurs blasphèmes et leurs discours impertinents. Après qu'il y eut longtemps souffert, l'empereur l'envoya en Natolie, notwithstanding la rigueur excessive de l'hiver, et

le fit enfermer dans le château nommé Massaléon.

L'abbé Théophane était malade de la pierre, et ne vint apparemment à Constantinople qu'en 816. Macaire, abbé de Pélécite, était né à Constantinople, et se nommait dans le monde Chrystophle. Il fit tant de miracles qu'on le nomma Thaumaturge, et il guérit entre autres le patrice Paul et sa femme de maladies désespérées. Il fut diversement tourmenté par Léon l'Arménien pour la cause des images et demeura en prison pendant le reste de son règne. On a une lettre à lui de saint Théodore Studite. Jean, abbé du monastère de Cathares, était de Décapole en Isaurie. Il vint au second concile de Nicée avec celui qui l'instruisit dans les lettres et qui, étant venu ensuite à Constantinople, fut abbé de Saint-Dalmace. Jean fut ordonné prêtre et envoyé par l'empereur Nicéphore au monastère de Cathares, dont il fut abbé, et le gouverna pendant plus de dix ans. Il prédit à ses frères la persécution de Léon l'Arménien, les exhortant à demeurer fermes dans la vénération des saintes images. En effet, l'empereur envoya des gens qui dispersèrent la communauté, pillèrent le monastère et emmenèrent l'abbé Jean à Constantinople chargé de chaînes. Étant présenté à l'empereur, il lui reprocha hardiment son impiété; l'empereur le fit frapper de nerfs de bœuf sur les yeux et sur le visage, et trois mois après l'envoya au château de Pentadactylon, au pays de Lampé en Natolie, où il demeura un an et demi, les fers aux pieds et dans une obscure prison.

Entre les laïques, on remarque le patrice Nicéas, parent de l'impératrice Irène qui l'envoya au concile de Nicée pour y assister de sa part, et toutefois je ne trouve point son nom dans les Actes. Il fut ensuite gouverneur de Sicile, où il prit grand soin des veuves et des orphelins. Étant revenu à Constantinople, et voyant l'empereur Léon l'Arménien déclaré contre les images, il renonça à sa dignité et embrassa la vie monastique. L'empereur lui envoya dire qu'il brûlât l'image du Sauveur ou qu'il la lui envoyât; et comme il le refusa, il l'envoya en exil, où il mourut après beaucoup de souffrances. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 6 octobre, et les louanges que lui donne saint Théodore Studite, dans une lettre qu'il lui écrit, sont un illustre témoignage de son mérite.

Théodore implora l'assistance du pape Pascal contre la persécution qui continuait en Orient. En 817, Léon l'Arménien fit revenir à Constantinople plusieurs évêques et abbés, défenseurs des images, qu'il avait envoyés en exil. Parmi eux fut Nicéas, qui ne resta que cinq jours à peine au lieu de son exil. Il les livra à Jean Léconomante, qui les mit dans des cachots séparés sans autres lits que la terre humide, et sans couvertures. On leur jetait par un trou une once de pain moisi et un peu d'eau puante. Enfin on les pressa de communiquer avec Théodote, disant qu'on ne leur demandait pas autre

chose, et que leur foi n'aurait rien à en souffrir; qu'ensuite on les renverrait chacun en leur monastère. Ils sortirent donc et vinrent dans un oratoire où ils reçurent la communion des mains de Théodote. Cet oratoire était orné d'images; mais Nicéas s'étant repenti plus tard de cette contenance, vint trouver l'empereur et lui dit positivement qu'il n'était pas du parti des iconoclastes, et qu'il se repentait d'avoir même une seule fois communiqué avec eux. Après avoir été quelque temps détenu à Constantinople, il fut relégué dans l'île de Sainte-Glycérie, sous la garde de l'eunuque Anthime fait exarque des monastères de cette contrée par les iconoclastes. Cet homme ne pouvant rien obtenir de Nicéas, le tint six ans entiers (jusqu'à la mort de l'empereur) dans une prison étroite dont il portait toujours la clef sur lui. Saint Jean, abbé des Cathares, fut aussi rappelé à Constantinople, livré à Jean Léconomante, et mis par lui dans un cachot obscur jusqu'à la mort de l'empereur Léon. Théodore Studite ne fut pas rappelé: exilé à Métope, il continua, tant par ses discours que par les lettres qu'il écrivait, à être un des plus fermes soutiens de la foi catholique. L'empereur l'ayant su, chargea un certain Nicéas, en qui il avait grande confiance, de conduire Théodore en Natolie, en un lieu appelé Bonite, et de ne l'y laisser communiquer avec personne. Quand on communiqua cet ordre à Théodore, il répondit: « Pour le changement, j'y consens; mais quant à ma langue, que j'ai reçue pour faire la volonté de Dieu, vous la couperez plutôt que de l'empêcher d'annoncer la foi qui est ma croyance. » L'empereur fit commander à Nicéas de fouetter cruellement le saint. Celui-ci, ôtant sa tunique, se présenta avec joie au supplice. « C'est ce que je désirais, » dit-il. En voyant son corps amaigri par les mortifications, Nicéas en eut pitié, et prenant une peau de mouton, il se renferma avec le saint et frappa sur la peau à coups retentissants, et ensuite se piquant le bras, mit du sang à son fouet pour faire croire qu'il avait exécuté l'ordre.

Un peu plus tard, le saint écrivit au pape Pascal pour implorer encore son secours dans cette persécution. Il écrivit aussi au patriarche d'Alexandrie, à celui d'Antioche. De son côté, le patriarche Théodote envoya au pape Pascal des lettres et des nonces; mais le pape refusa de les recevoir: saint Théodore Studite lui en écrivit une lettre de remerciements. Le pape envoya, mais inutilement, à Constantinople des légats chargés de soutenir la vraie foi.

En 819, une des lettres qu'écrivait Théodore aux catholiques étant tombée entre les mains de l'empereur, celui-ci ordonna au gouverneur d'Orient de châtier si bien Théodore, qu'il n'eût pas envie de recommencer. Ce gouverneur fit cruellement fouetter Nicolas, disciple qui avait écrit la lettre sous la dictée de son maître, puis ensuite Théodore lui-même. On les laissa tous deux nus, accablés de coups et à demi morts; mais le

saint ayant reçu les soins de Nicolas, qui recouvra assez de force pour secourir son maître, revint à lui : on le transféra dans un cachot obscur où il reçut encore cent coups de fouet et où il demeura dix-huit mois. Enfin, cette même année, la persécution finit avec la vie de l'empereur Léon, qui fut assassiné et remplacé par Michel le Bègue. Ce prince se montra d'abord très-favorable aux catholiques et rappela tous les exilés. Il n'honorait pas les images, mais il se montrait disposé à laisser chacun librement dans son opinion. Cependant, sur la demande que lui firent les catholiques de leur rendre leurs églises, il les invita à conférer avec ceux du parti contraire : ils répondirent que s'il s'agissait d'une chose temporelle, ils ne demanderaient pas mieux ; mais que puisqu'il s'agissait d'une chose de foi décidée par l'Église et par les conciles, ils ne pouvaient faire aucune concession. Michel finit par leur dire qu'il ne les persécuterait pas, mais qu'ils ne rentreraient dans leurs sièges et en possession de leurs églises que s'ils renonçaient à élever aucune image dans Constantinople et autres lieux de sa domination. Alors les catholiques reprirent le chemin de l'exil.

Comme on le voit, les bonnes dispositions de cet empereur se bornèrent à faire qu'il ne persécutât pas d'abord les catholiques ; mais elles n'allèrent pas même jusqu'à leur permettre de pratiquer ostensiblement ce qu'il leur permettait de croire dans leur for intérieur, ce qu'il ne voulait pas attaquer violemment dans leur conscience. Du reste, l'empereur Michel le Bègue était une sorte de rustre, ne comprenant rien au raisonnement et à la discussion. Il était entêté et fortement arrêté dans les opinions qu'il avait reçues dans son enfance. Il était né à Amorium en Phrygie d'une peuplade de laquelle on prétend que les Bohémiens modernes sont les descendants. Ces gens à demi barbares tenaient le milieu entre les Juifs et les Athingans. Ils recevaient le baptême et rejetaient la circoncision. Du reste, ils suivaient toute la loi mosaïque. Michel avait les croyances de cette peuplade grossière ; il savait à peine lire. Il défendait qu'on instruisit les enfants dans les livres des anciens Grecs et dans ceux des chrétiens. En revanche, il se connaissait parfaitement en mulets et en chevaux. Il suppléait à toute la science qui convenait à un empereur par les connaissances d'un excellent maquignon. Il croyait en Dieu, disait-il, mais n'admettait pas qu'il y eût un diable, ne croyait ; as qu'il y eût eu jamais de prophètes, et prétendait que la fornication était permise. En un mot, comme force d'intelligence et élévation d'instruction, il était un très-digne ancêtre des esprits-forts voltairiens. Michel eût brillé au milieu de nos docteurs d'estaminet, et eût tenu une place éminente au milieu de ces conciles qui, dans les mauvais lieux, décident si puissamment de nos jours les questions de foi et de dogme.

Bientôt, sortant de l'indifférence qu'il avait d'abord montrée, Michel se déclara l'ennemi

des catholiques et principalement des moines. Il fit donner sept cents coups de fouet à l'un d'eux, Méthodius, qui, étant revenu de Rome, enseignait publiquement la foi catholique à Constantinople. Il le fit, après cela, mettre en prison et l'envoya enfin à l'île de Saint-André, près d'Acride, où il lui donna pour prison commune avec un condamné violent et grossier, un sépulcre abandonné. Il chassa de Constantinople Eutymius, évêque de Sardes ; et son fils, le jeune empereur Théophile, fit, par son ordre, donner au saint évêque tant de coups de fouet qu'il en mourut. Sous lui, Jean Léconomante était tout-puissant ; il fit arrêter et mettre en prison Théodore et Théophane de Jérusalem, qui, profitant de la permission de l'empereur, étaient revenus d'exil à Constantinople, et y prêchaient la foi catholique. Quelque temps après, l'empereur Michel fit encore proposer aux catholiques une conférence qu'ils refusèrent, donnant les raisons qu'ils avaient déjà fait valoir quand cette proposition leur avait précédemment été faite. Du reste, ils demandèrent qu'on envoyât à Rome, et que de part et d'autre on s'en rapportât à la décision qui émanerait du siège de Saint-Pierre.

L'hérésie des iconoclastes n'avait jusqu'à pas fait de progrès en Occident. En l'an 828, Claude, qui avait été nommé évêque de Turin, se déclara son partisan. Il nia le culte des images, l'autorité que les évêques avaient reçue de lier et de délier dans ce monde et pour l'autre. Il nia aussi l'autorité du pape. Après la mort de Michel II, dit le Bègue, son fils Théophile, qui monta sur le trône en 829, se montra d'abord assez ami de la justice ; mais bientôt il persécuta aussi les catholiques. Il en vint jusqu'à persécuter les peintres qui faisaient des images. Il attaqua un moine nommé Lazare, qui excellait alors dans cet art ; ne l'ayant pu gagner ni par prières ni par menaces, il le fit déchirer à coups de fouet, de sorte qu'on le laissa demi-mort.

A Constantinople, l'empereur Théophile continuait de persécuter les catholiques pour la vénération des images. On lui défera entre autres Théodore de Jérusalem et son frère Théophane que l'empereur Michel, son frère, avait maltraités et exilés pour la même cause. Théodore fut encore fouetté cruellement et relégué avec son frère dans l'île d'Aphusia. Mais deux ans après, l'empereur Théophile les fit revenir à Constantinople sans rappeler les autres exilés, car il souhaitait passionnément de gagner ces deux frères. Théodore racontait ainsi ce qui se passa en cette occasion, dans une lettre à Jean, évêque de Cyzique : « Celui qui était chargé des ordres de l'empereur étant arrivé à l'île d'Aphusia, nous mena en grande diligence à Constantinople sans nous en dire le sujet. Nous arrivâmes le 8 juillet. Celui qui nous conduisait, ayant vu l'empereur, eut ordre de nous enfermer aussitôt dans le prétoire. Six jours après, c'est-à-dire le 14 du même mois, on nous mena à l'audience de l'empe-

reur. Comme tout le monde savait le sujet pour lequel on nous amenait, nous n'entendions que des menaces. « Obéissez au plus tôt à l'empereur, » disaient les uns; d'autres : « Le démon les possède », et des discours encore pires. Environ à la dixième heure, c'est-à-dire quatre heures après midi, nous entrâmes dans la salle dorée, le gouverneur marchant devant nous. Il se retira et nous laissa en présence de l'empereur, qui nous parut terrible et animé de colère. Après que nous l'eûmes salué, il nous dit d'un ton rude d'approcher plus près, puis il nous demanda le pays de notre naissance. « C'est, dites-nous, le pays des Méabites. » Il ajouta : « Qu'êtes-vous venus faire ici ? » Et sans attendre notre réponse, il commanda qu'on nous frappât au visage. On nous donna tant et de si grands coups, que nous tombâmes à terre tout étourdis : et si je n'eusse pris celui qui me frappait par le devant de sa tunique, il m'aurait aussitôt jeté sur le marche-pied de l'empereur. Mais je me tins ferme jusqu'à ce qu'il fit cesser de nous frapper.

« Il nous demanda encore pourquoi nous étions venus à Constantinople, voulant dire que nous n'y devons pas venir si nous ne voulions embrasser sa créance. Et comme nous baissions les yeux sans dire mot, il se tourna vers un officier qui était proche, et lui dit d'une voix rude et regardant de travers : « Prenez-les, écrivez sur leurs visages ces vers iambiques, et mettez-les entre les mains de deux Sarrasins pour les emmener en leur pays. » Un nommé ChrystoJule, qui avait composé ces vers était là et les tenait. L'empereur lui ordonna de les lire et ajouta : « Ne te mets pas en peine s'ils sont beaux ou non. » Un des assistants dit : « Ces gens-ci, seigneur, n'en méritent pas de plus beaux. » Il y avait douze vers dont le sens était : « Ceux-ci ont paru à Jérusalem, comme des vaisseaux d'iniquité pleins d'une erreur superstitieuse et ont été chassés pour leurs crimes. S'en étant enfuis à Constantinople, ils n'ont point quitté leur impiété. C'est pourquoi ils en sont encore bannis, étant inscrits sur le visage, comme des malfaiteurs. »

Saint Théodore continua ainsi son récit : « Après la lecture de ces vers, l'empereur nous fit ramener au prétoire, mais à peine y fûmes-nous entrés qu'on nous ramena en grande hâte devant l'empereur qui nous dit : « Vous direz sans doute quand vous serez partis, que vous vous êtes moqués de moi, et moi je veux me moquer de vous avant de vous renvoyer. » Alors il nous fit dépouiller et fouetter, commençant par moi. L'empereur criait toujours, pour animer ceux qui me frappaient, et je disais cependant : « Nous n'avons rien fait contre Votre Majesté, seigneur; ayez pitié de moi, sainte Vierge, venez à notre secours. » Mon frère fut ensuite traité de même, et après qu'on nous eut déchirés de coups, l'empereur nous fit sortir. Mais aussitôt on nous fit revenir, et un receveur nous demanda de la part de

l'empereur : « Pourquoi vous êtes-vous réjouis de la mort de Léon, et n'avez-vous pas embrassé la même créance que lui. » Nous répondîmes : « Nous ne nous sommes pas réjouis de la mort de Léon, nous ne sommes pas venus vers lui et nous ne pouvons pas changer notre créance, comme vous qui la changez selon le temps. » Le receveur ajouta : « N'êtes-vous pas venus sous le règne de Léon? — Non, dites-nous, mais sous le prédécesseur de l'empereur, c'est-à-dire sous Michel le Bègue. » Nous revînmes au prétoire, et quatre jours après on nous présenta au préfet, qui, après plusieurs menaces, nous ordonna d'obéir à l'empereur. Nous dites que nous étions prêts à souffrir mille morts plutôt que de communiquer avec les hérétiques. Le préfet revint aux caresses et nous dit : « Communiquez seulement une fois, on ne vous demande pas davantage; j'irai avec vous à l'Église, allez ensuite où il vous plaira. » Je lui dis en souriant : « Seigneur, c'est comme qui dirait à un homme : Je ne vous demande autre chose que de vous couper la tête une seule fois, après quoi vous irez où vous voudrez. On renverserait plutôt le ciel et la terre que de nous faire abandonner la vraie religion. » Alors il ordonna qu'on nous marquât au visage, et quoique les plaies des coups de fouet fussent encore enflammées et fort douloureuses, on nous étendit sur des bancs pour nous piquer le visage en y écrivant les vers. L'opération fut longue, et le jour venant à manquer il fallut cesser. Nous dites en sortant : « Sachez que cette inscription nous fera ouvrir la porte du paradis et qu'elle vous sera montrée en face de Jésus-Christ. Car on n'a jamais fait rien de semblable, et vous faites paraître doux tous les autres persécuteurs. »

C'est ainsi que Théodore parlait dans sa lettre. Après que lui et son frère eurent été ainsi traités, on les remit en prison, le visage encore sanglant, puis, à la persuasion du patriarche Jean, on les envoya en exil à Apamée en Bithynie, où Théodore mourut quelque temps après de vieillesse et de maladie; et comme l'empereur avait défendu de leur donner la sépulture, son frère Théophile conserva le corps dans un coffre de bois, et il fit des hymnes à sa louange; car il était poète fameux pour le temps. Michel Synelle, de l'église de Jérusalem, fut aussi arrêté et tenu longtemps en prison avec plusieurs autres moines.

Saint Méthodius avait été tiré du sépulcre où il avait été renfermé avant la mort de Michel le Bègue; il en sortit dans un état lamentable, n'ayant plus que la peau et les os, et pas un cheveu sur la tête. A Constantinople, comme presque tous les couvents étaient infectés d'hérésie, il demeurait seul; mais il prêchait la vérité. Ses discours et ses exemples en convertissaient un grand nombre. Théophile le fit venir et lui adressa de violents reproches. « Si les images, lui dit le saint, sont si méprisables, pourquoi n'abattez-vous pas toutes les vôtres, au lieu

d'en faire élever un si grand nombre comme vous faites? » Furieux de ce discours, l'empereur le fit mettre nu jusqu'à la ceinture, et lui fit donner six cents coups de fouet. Il le fit descendre demi-mort par un trou dans une des caves du palais; mais des personnes pieuses l'en tirèrent la nuit et pansèrent ses plaies. L'empereur l'ayant su, fit confisquer la maison où on l'avait retiré. Enfin il voulut le gagner par la douceur, il le logea dans son palais avec les officiers; il le menait partout avec lui, même à la guerre, parce qu'il craignait qu'en son absence il occasionnât quelque sédition touchant les images.

Théophile étant mort, Michel III lui succéda en 842. Comme il était encore enfant, ce fut l'impératrice Théodora qui gouverna à sa place, avec le conseil que l'empereur mort lui avait nommé. Ce conseil se composait de Théoctiste, homme qui avait eu de grandes charges à la cour de Bardus, frère de l'impératrice, et de Manuel, maître des offices, qui avait été gouverneur d'Arménie. Pendant qu'il commandait dans ce pays, il était tombé malade, et les moines de Stude, en qui il avait grande confiance, lui avaient promis qu'il guérirait promptement, s'il se vouait au rétablissement des saintes images. Il le fit, et guérit en effet. Quand il fut nommé tuteur du jeune empereur, il songea à l'accomplissement de son dessein, il le communiqua à ses deux collègues; il se rendit dans le même but près de l'impératrice Théodora. Elle lui répondit qu'elle formait les mêmes vœux que lui; on déposa Jean Léconomante, patriarche intrus de Constantinople. Le confesseur Méthodius fut mis à sa place, et immédiatement les saintes images furent relevées avec solennité. On fit une procession dans laquelle on porta la vraie croix et les images. Depuis lors l'hérésie des iconoclastes ne s'est pas relevée. Seulement, de loin en loin de nouveaux hérétiques ont essayé de la reprendre. Tous les fauteurs d'erreurs ont la même manie, faute de faire du neuf, ils se parent de la défraîchie des temps passés, semblables en cela à nos modernes révolutionnaires, qui, ne pouvant pas faire quelque chose de nouveau en fait de république, se parent des haillons de 93 et singent le passé, ne sachant rien créer dans le présent. Les singes des iconoclastes ont été les Vaudois, les Albigeois, les Hussites et les Réformés.

IE (sainte), martyre, mourut pour la défense de la religion, dans la province de Perse. Elle eut plusieurs compagnes dont nous ignorons le nombre et les différents noms. Après avoir enduré déjà divers tourments, elles souffrirent la mort avec neuf mille chrétiens que le roi Sapor tenait en captivité. L'Eglise honore leur mémoire le 4 août.

IGNACE (saint), oncle maternel de saint Célérin, qui confessa glorieusement le nom de Jésus-Christ en Afrique, sous le règne de l'empereur Dèce, fut lui-même martyrisé sous Septime-Sévère, avec saint Laurentin, oncle paternel du même saint, et sainte Cé-

lérine, son aïeule. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 3 février. Nous possédons dans les œuvres de saint Cyprien une excellente lettre à la louange de ces glorieux martyrs.

IGNACE (saint), patriarche de Constantinople, était issu d'une famille illustre; sa mère Procopie était fille de l'empereur Nicéphore; Michel, son père, qui d'abord avait été eucopatate, ou maître du palais, fut lui-même élevé sur le trône impérial après que Nicéphore eut été tué dans un combat contre les Bulgares. Le général qui commandait les troupes du père de notre saint, Léon Arménien, s'étant révolté, Michel quitta la pourpre après avoir occupé le trône impérial pendant un an et neuf mois. Il se retira avec ses filles, ses fils et l'impératrice Procopie, dans les îles Princeses, où ils embrassèrent la vie monastique. Nous les y laisserons pratiquant tous les exercices de la piété la plus austère, pour nous occuper spécialement du second des fils de Michel, nommé Nicéas, et qui prit le nom d'Ignace. L'usurpateur voulant s'assurer le trône sur lequel il était injustement monté, fit Ignace et son frère eunuques, et envoya notre saint dans un monastère dont l'abbé était iconoclaste. Il eut à souffrir mille épreuves, mille mauvais traitements, mais il les surmonta tous et resta fidèle à la vraie foi. Quand son persécuteur fut mort, les moines qui connaissaient la vertu d'Ignace le nommèrent abbé; ses vertus et sa grande prudence le firent chérir de ceux qui l'avaient appelé à les gouverner.

Sur ces entrefaites, les empereurs Léon l'Arménien, Michel le Bègue et Théophile étant morts, ce dernier en 842, l'impératrice Théodora gouverna l'empire pour son fils Michel III. Elle chassa Jean, patriarche iconoclaste, et quand Méthode, son successeur, fut mort quatre ans après, on élit Ignace à la dignité de patriarche, notre saint usa de sa nouvelle dignité pour rétablir le règne de l'Evangile et pour reprendre publiquement ceux qui scandalisaient les fidèles par leurs débordements. Le César Bardas, frère de l'impératrice, était de ce nombre. Il avait quitté sa femme pour vivre avec sa belle-fille. Notre saint le reprit vivement de cette conduite scandaleuse, mais ce fut inutilement. Aussi le jour de l'Epiphanie, ce prince ayant osé se présenter à la communion, Ignace lui refusa l'Eucharistie et l'excommunication. Dès lors, Bardas ne chercha plus que l'occasion de se venger. Le jeune empereur, qui était déjà très-vicieux, se livrait à de grands débordements. Bardas le flatta, l'encouragea dans ses vices, et l'engagea fortement à régner par lui-même. Il le prévint contre notre saint, et l'exhorta également à faire enfermer sa mère et ses sœurs dans un monastère. Michel goûta cet avis, fit venir Ignace, et lui ordonna de couper les cheveux à sa mère et à ses trois sœurs. Celui-ci ayant refusé, son ennemi représenta ce refus comme une excitation à la révolte. L'empereur fit raser sa mère et ses sœurs, les fit renfermer dans un monastère et chassa Ignace qui depuis onze ans gouvernait l'E-

glise de Constantinople, dans l'île de Térébinthe. Il refusa constamment de donner sa démission, ce que voyant Bardas, il déclara patriarche, sans aucune formalité, l'eunuque Photius.

Photius était neveu du patriarche Taraise, et proche parent de l'empereur; il avait deux emplois considérables à la cour: celui de maître de la cavalerie, et celui de premier secrétaire d'Etat. C'était un homme fourbe, plein d'artifice et ennemi reconnu de saint Ignace. Aucun évêque ne voulut d'abord l'ordonner; mais enfin en ayant gagné plusieurs par ses fausses promesses, il réussit dans ses desseins, et ensuite les fit cruellement persécuter. Ce n'était pas encore assez, il voulait perdre Ignace. Bardas représenta donc notre saint comme un factieux, et l'on envoya dans l'île de Térébinthe des commissaires chargés d'informer contre lui. On fit souffrir de cruelles tortures à ses domestiques afin de les forcer à charger le saint patriarche, mais tout fut inutile. Alors on le relégua dans l'île d'Hyères, et il fut renfermé dans une étable; de là transporté à Promète, près de Constantinople, où un officier des gardes lui brisa deux dents d'un coup qu'il eut la cruauté de lui donner sur le visage; on le chargea ensuite de chaînes et on le jeta dans un noir cachot. Les évêques, irrités de cette dernière violence, s'assemblèrent dans l'Eglise de Constantinople, et lancèrent une sentence d'excommunication contre l'intrus Photius, à laquelle il répondit par une autre contre Ignace. Notre saint, enchaîné, fut envoyé à Mitylène, dans l'île de Lesbos. Photius écrivit alors une lettre pleine de mensonges au pape Nicolas I^{er}, où il lui disait qu'Ignace s'étant démis de sa dignité à cause de son grand âge et de sa mauvaise santé, on avait jeté les yeux sur lui pour remplacer ce saint patriarche, qui vivait retiré dans un monastère, respecté et honoré de tous. Il le pria ensuite de ratifier tout ce qui avait été fait, et d'envoyer des légats afin de condamner les iconoclastes. Le pape répondit avec une grande circonspection, et envoya deux légats, sans dissimuler toutefois à Photius les irrégularités de son élection. Ceux-ci ayant été gagnés, condamnèrent Ignace sur l'accusation de soixante-douze faux témoins, et le déposèrent. Alors Photius lui assigna pour prison le sépulcre de Constantin Copronyme. Notre saint y resta quinze jours presque entièrement privé de nourriture. Un jour, un de ses gardes lui prit forcément la main au moyen de laquelle il forma une croix sur un papier qu'il tenait à la main. Photius remplit ce papier d'un acte de renonciation au siège de Constantinople, après quoi il laissa Ignace libre d'aller où il voudrait. Celui-ci profita de sa liberté, se retira à Pose, dans une maison de sa mère, d'où il envoya au pape une relation de tout ce qui s'était passé. Néanmoins Photius, qui craignait encore d'être inquiété dans son occupation du siège de Constantinople, donna à l'empereur le conseil de forcer Ignace à lire dans l'église la prétendue

renonciation que lui-même avait rédigée. Le jour de la Pentecôte, vers le soir, notre saint voyant une troupe de soldats qui environnaient sa maison, jugea qu'on venait pour l'arrêter; il se revêtit d'un habit d'esclave, mit un bâton sur son épaule avec un panier à chaque bout; ainsi transformé et favorisé par la nuit qui commençait à venir, il s'échappa sans être reconnu. Il se cacha longtemps dans des cavernes et sur des montagnes désertes, mendiant son pain de chaque jour. On fut longtemps à sa recherche, mais il était si méconnaissable, que personne ne pouvait le reconnaître. Celui qui commandait la flotte reçut enfin l'ordre de le tuer partout où il le rencontrerait. Le pape, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait été informé par notre saint de tout ce qui s'était passé, blâma fortement ses légats, écrivit aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, ainsi qu'aux métropolitains et aux évêques, leur enjoignant de regarder Ignace comme le seul et véritable patriarche de Constantinople. Il écrivit également à Photius pour lui dire qu'il occupait ce siège injustement, et qu'il ne le considérait que comme un simple laïque. Photius garda la lettre du pape, en fabriqua une autre par laquelle le pape confirmait son élection et la déposition d'Ignace. Cet intrus menait une vie impie, faisait la cour à l'empereur qui insultait à la religion, et mangeait à sa table. Dieu commença néanmoins à punir les coupables. Bardas ayant conspiré contre la vie de l'empereur fut mis à mort en 866. Michel et Photius devaient bientôt eux-mêmes porter la peine de leurs crimes. Ce dernier, n'ayant pu gagner le pape, résolut de s'en venger. Il assembla un synode à Constantinople en 866, et l'y excommunia; telle fut la première origine du schisme des Grecs. Ensuite il se déchaîna avec fureur contre l'Eglise latine, soutenu qu'il était par l'impie Michel qu'il devait bientôt perdre avec sa dignité usurpée. En effet, après la mort de Bardas, l'empereur, qui était complètement incapable de gouverner par lui-même, avait adopté Basile le Macédonien et l'avait associé à l'empire. Peu après il avait voulu lui ôter la part de puissance dont il l'avait revêtu. Mais celui-ci, qui déjà avait eu le temps d'en goûter les douceurs, saisit un moment où l'empereur était dans l'ivresse, et le fit assassiner. Sitôt que Basile fut le seul maître de l'empire, il chassa Photius, l'exila dans l'île de Scépé, et rétablit Ignace sur le siège de Constantinople, le 3 novembre 867. Le premier usage que notre saint fit de son rétablissement dans son ancienne dignité, fut d'assembler un concile, qui fut le huitième général, où l'on condamna ce qui s'était fait dans le synode de Photius, et Photius lui-même qui y fut cité et excommunié. Notre saint, de retour à Constantinople, se livra tout entier aux soins de fermer les plaies que son absence avait pu occasionner à son église. Longtemps séparé de cette chère épouse, il revint vers elle animé d'un amour de plus en plus ardent,

L'exil avait mûri ses vertus, et ce qu'il avait acquis dans les saints combats qui font les confesseurs, il le déversa en trésors abondants de bénédictions sur les brebis confiées à sa garde. Ce fut dans l'exercice des plus hautes vertus apostoliques qu'il passa les derniers temps de son épiscopat. Ses diocésains apprécieraient d'autant plus l'excellence de leur pasteur qu'ils avaient été plus longtemps séparés de lui. Dieu le retira de ce monde le 23 octobre 878, à l'âge de quatre-vingts ans. Les Latins et les Grecs font sa mémoire le 23 octobre.

IGNACE (saint), évêque et martyr, avait été disciple de saint Pierre et de saint Jean. Il fut ordonné évêque d'Antioche, l'an 68, par les apôtres eux-mêmes, après saint Evode, premier successeur de saint Pierre dans cette Eglise. Il se donna le titre d'évêque de Syrie. Antioche, à cette époque, en était la métropole. Voici les actes de saint Ignace d'après un manuscrit grec de la bibliothèque de Colbert.

Lorsque Trajan vint à l'empire, saint Ignace, disciple de l'apôtre saint Jean, gouvernait l'Eglise d'Antioche. Comme un sage pilote, il avait conduit avec beaucoup de précaution son vaisseau au milieu des tempêtes que la fureur de Domitien avait excitées contre les chrétiens. Il avait su opposer aux flots impétueux de la persécution tantôt l'raison et le jeûne, tantôt la force de sa parole, et tantôt la pureté de sa doctrine ; et il s'était heureusement servi de tous ces moyens ou pour soutenir le courage ébranlé, ou pour rassurer la foi chancelante de ceux dont il appréhendait ou la faiblesse ou la trop grande simplicité. Voyant enfin que cet orage était apaisé, sans qu'il eût eu le pouvoir d'endommager le navire dont il tenait le gouvernail, il rendait grâces à Dieu du calme dont l'Eglise jouissait alors ; mais il paraissait n'être pas content de lui-même, il se reprochait son peu d'amour pour Jésus-Christ ; il soupirait après le martyre, et il était persuadé qu'une mort sanglante pouvait seule le rendre digne d'entrer dans la familiarité du Dieu qu'il adorait. Il ne fut pas longtemps sans voir l'accomplissement d'un souhait si noble et si chrétien : car l'empereur, enflé de la victoire qu'il venait de remporter sur les Daces et sur les Scythes, crut qu'il manquait quelque chose à sa gloire, s'il ne soumettait à son empire le Dieu des chrétiens, et s'il ne les contraignait eux-mêmes d'embrasser, avec toutes les nations du monde, le culte de ses dieux. Ce fut ce projet impie qui donna commencement à la persécution, et elle s'alluma avec tant de fureur, que les fidèles se virent réduits en un instant à perdre ou la foi ou la vie. Ignace, appréhendant pour son peuple, se laissa conduire sans résistance devant Trajan, qui, marchant contre les Parthes, et se hâtant de les joindre sur les frontières de l'Arménie, se trouvait alors à Antioche.

Lorsqu'il fut devant l'empereur, ce prince lui dit : « Qui es-tu, esprit impur, mauvais génie, qui oses entreprendre de violer mes

ordres, et d'en inspirer aux autres les mépris? » Ignace répondit : « Nul autre que vous, prince, n'appela jamais Théophore (c'est ainsi qu'on nommait Ignace) du nom injurieux dont vous venez de l'appeler. Bien loin que les serviteurs du vrai Dieu soient de mauvais génies, sachez que les mauvais génies tremblent eux-mêmes et prennent la fuite à la voix des serviteurs du vrai Dieu. Si toutefois vous croyez que je mérite un nom si odieux pour m'être rendu formidable à vos démons, je ferai gloire de le porter ; car enfin j'ai reçu de Jésus-Christ, mon maître, le pouvoir de renverser tous leurs desseins et de me sauver de toutes leurs embûches. — Et quel est ce Théophore, lui dit l'empereur? — C'est moi, répliqua Ignace, et quiconque porte comme moi Jésus-Christ dans son cœur. — Te semble-t-il donc, reprit Trajan, que nous n'ayons pas aussi dans le cœur des dieux qui combattent pour nous. — Des dieux ! répartit Ignace, vous vous trompez, ce ne sont que des démons. Il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment, et il n'y a qu'un Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, et c'est ce grand roi dont les bonnes grâces peuvent seules me rendre heureux. — Qui nommes-tu là, reprit aussitôt Trajan? Quoi ! ce Jésus que Pilate fit attacher à une croix? — Dites plutôt, répliqua Ignace, que ce Jésus attacha lui-même à cette croix le péché et son auteur, et qu'il donna dès lors à tous ceux qui le portent dans leur sein le pouvoir de terrasser l'enfer et sa puissance. — Tu portes donc le Christ au milieu de toi, interrompit l'empereur? — Oui, sans doute, répondit Ignace ; car il est écrit : *J'habiterai en eux, et j'accompagnerai tous leur pas.* »

Trajan, se sentant fatigué par les réparties vives et pressantes de saint Ignace, prononça contre lui cette sentence de mort : « Nous ordonnons qu'Ignace, qui se glorifie de porter en lui le Crucifié, sera mis aux fers et conduit sous bonne et sûre garde à la grande Rome, pour y être exposé aux bêtes et y servir de spectacle au peuple. » Le saint, entendant cet arrêt, s'écria dans un transport de joie. « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous m'avez donné un parfait amour pour vous, et de ce que vous m'honorez des mêmes chaînes dont vous honorâtes autrefois le grand Paul, votre apôtre. » En disant cela, il s'enchaîna lui-même, et offrant à Dieu ses prières avec ses larmes, il lui recommanda son Eglise. Puis, se sacrifiant volontairement pour son troupeau, il se livra à toute la cruauté d'une troupe de soldats inhumains, qui devaient le conduire à Rome pour servir de pâture aux lions, et de divertissement au peuple. Etant donc pressé d'un désir violent de répandre son sang pour Jésus-Christ, il sortit d'Antioche avec empressement pour se rendre à Séleucie, où il devait s'embarquer. Après une longue et périlleuse navigation, il aborda à Smyrne. Dès qu'il fut descendu à terre il courut chercher saint Polycarpe,

qui était évêque de cette ville, et qui avait été comme lui disciple de saint Jean. Lorsqu'on l'eut conduit chez ce saint prélat, et qu'ils eurent communiqué ensemble dans l'union d'une charité tout épiscopale, saint Ignace, tout glorieux de ses chaînes, et les montrant à saint Polycarpe, le pria de ne mettre aucun obstacle à sa mort. Il fit la même prière aux villes et aux Eglises de l'Asie, qui l'avaient envoyé visiter sur son passage; et s'adressant aux évêques, aux prêtres et aux diacres qu'elles avaient députés vers lui, il les conjura de ne le pas retarder dans sa course, et de souffrir qu'il allât à Jésus-Christ, en passant promptement par les dents des bêtes qui l'attendaient pour le dévorer. Mais, craignant que les chrétiens qui étaient à Rome ne se missent en devoir de s'opposer au désir ardent qu'il avait de mourir pour son cher Maître, il leur écrivit cette lettre :

« Ignace, surnommé Théophore, à l'Eglise favorite de Dieu, et éclairée de sa lumière; à celle qui est sous la protection du Tout-Puissant, et de son Fils unique, Jésus-Christ; à cette Eglise, dis-je, qui fait gloire de se soumettre en tout à la volonté de celui qui n'ordonne rien que par rapport à l'amour de Jésus-Christ; à cette sainte assemblée de Romains, si digne de servir le Très-Haut; à cette Eglise qui mérite d'être louée, d'être respectée, d'être heureuse; où tout est réglé par la prudence, où tout est conduit par la sagesse, où la charité règne, où la chasteté triomphe, où la loi du Fils est révérée, où le nom du Père est sanctifié; aux illustres fidèles unis ensemble selon l'esprit et selon la chair; remplis de la grâce, qui, les attachant l'un à l'autre par des liens sacrés, les sépare de toute société profane : salut en Jésus-Christ notre Dieu, source infiniment pure d'une joie toute sainte.

« Dieu se rendant à mes prières, j'ai enfin obtenu de sa bonté de pouvoir jouir de votre aimable présence : car tout enchaîné que je suis pour le nom de Jésus-Christ, j'espère dans peu être auprès de vous, si toutefois, après avoir si heureusement commencé, je suis trouvé digne de persévérer jusqu'à la fin, et si je fais un assez bon usage de la grâce qui m'est donnée, je ne doute point que je n'entre bientôt en possession de l'héritage qui m'est échu par la mort de Jésus-Christ. Mais je crains votre charité, et j'appréhende que vous n'ayez pour moi une compassion trop tendre. Rien ne vous est plus aisé que de m'empêcher de mourir; mais en vous opposant à ma mort, vous vous opposerez à mon bonheur. Et si vous avez pour moi une piété sincère, vous me laisserez aller jouir de mon Dieu. Je ne puis me résoudre à avoir pour vous la complaisance d'éviter le supplice qui m'est préparé; c'est à Dieu seul que je veux plaire, et vous m'en donnerez l'exemple. Je n'aurai jamais une occasion plus favorable de me réunir à lui que celle qui se présente, et vous n'en sauriez avoir une plus belle d'exercer une bonne œuvre; vous n'avez

pour cela qu'à demeurer en repos; si vous ne faites aucune démarche pour m'arracher des mains des bourreaux, j'irai rejoindre mon Dieu, mais si vous vous laissez toucher d'une fausse compassion pour cette misérable chair, vous me renvoyez au travail, et vous me faites rentrer dans la carrière.

« Souffrez que je sois immolé, tandis que l'autel est encore dressé; unissez seulement vos voix, et chantez durant le sacrifice des cantiques à Dieu le Père et à Jésus-Christ son Fils. Rendez grâces à Dieu de ce qu'il a permis qu'un évêque de Syrie fût transporté des lieux où le soleil se lève, pour venir perdre la vie en une terre où cet astre perd sa lumière. Que dis-je? c'est pour y renaître à mon Dieu. Vous ne portâtes jamais d'envie à personne; pourriez-vous envier ma félicité? Vous sûtes toujours enseigner la fermeté et la constance, changeriez-vous maintenant de maximes? Mais plutôt obtenez-moi par vos prières le courage qui m'est nécessaire pour résister aux attaques du dedans et pour repousser celles du dehors. C'est peu de paraître chrétien si on ne l'est en effet; ce qui fait le chrétien, ce ne sont pas les belles paroles et les apparences spécieuses; mais c'est la grandeur d'âme et la solidité de la vertu. J'écris aux Eglises que je vais à la mort avec joie, pourvu que vous ne vous y opposiez pas. Je vous conjure encore une fois de n'avoir point pour moi une tendresse hors de saison, et qui me serait si peu avantageuse. Permettez-moi de servir de nourriture aux lions et aux ours; c'est le chemin le plus court pour arriver au ciel. Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu pour devenir un pain digne d'être offert à Jésus-Christ. Flâchez plutôt les bêtes qui doivent me déchirer, afin qu'elles me dévorent tout entier, et qu'il ne reste rien de moi qui puisse faire peine à quelqu'un : ce sera alors que je serai un véritable disciple de Jésus-Christ, lorsque le monde ne verra plus mon corps. Obtenez du Seigneur que je sois reçu de lui comme une victime d'une agréable odeur.

« Au reste, ne croyez pas que je prenne ici la liberté de vous rien prescrire; je ne sais employer que des prières auprès de vous, et ce ne sont pas des ordres que je vous donne, mais une humble remontrance que je fais. Je ne suis ni un Pierre ni un Paul; ils étaient apôtres, et je ne suis qu'un malheureux captif; ils étaient libres, et je suis prisonnier. Mais si je suis assez heureux pour endurer le martyre, je deviendrai l'affranchi de Jésus-Christ, et je ressusciterai dans une parfaite liberté. Depuis que j'ai quitté la Syrie, je combats jour et nuit contre les bêtes farouches; la terre et la mer sont témoins de leur fureur et de ma patience. Ce sont dix léopards sous la figure de dix soldats auxquels je suis enchaîné, et qui sont d'autant plus cruels qu'on s'efforce de les apprivoiser par des bienfaits. Leurs mauvais traitements m'instruisent, mais ils ne me justifient pas. En arrivant à Rome, j'espère trouver les bêtes prêtes à me met-

tre en pièces; puissent-elles ne me point faire languir! J'emploierai d'abord les caresses pour les engager à ne me point épargner, et si ce moyen ne me réussit pas, je les irriterai contre moi, et je les forcerai à m'ôter la vie.

« Pardonnez-moi ces sentiments; je sais ce qui m'est avantageux : je commence à être un véritable disciple de Jésus-Christ, rien ne me touche, tout m'est indifférent, hors l'espérance de posséder Jésus-Christ. Que le feu me réduise en cendres; qu'une croix me fasse périr d'une mort lente et cruelle; qu'on lâche sur moi des tigres furieux et des lions affamés; qu'on disperse mes os de tous côtés; qu'on meurtrisse mes membres; qu'on broie mon corps; que tous les démons épuisent sur moi leur rage, je souffrirai tout avec joie pourvu que j'arrive par là à la possession de Jésus-Christ. Celle de tous les royaumes de la terre ne saurait me rendre heureux; et il m'est bien plus glorieux de mourir pour Jésus-Christ que de régner sur tout le monde. Mon cœur soupire après celui qui est mort pour moi; mon cœur soupire après celui qui est ressuscité pour moi. Voilà ce que j'espère recevoir en échange de ma vie. Soyez, mes frères, favorables à mes désirs et ne m'empêchez pas de vivre en m'empêchant de mourir; laissez-moi courir vers cette pure et divine lumière; souffrez que je devienne en quelque sorte l'imitateur de Jésus-Christ mourant pour les hommes. Si quelqu'un de vous le porte dans son cœur, il comprendra aisément ce que je dis; et il sera sensible à ma peine s'il brûle du même feu qui me consume. Le prince de ce siècle me veut ravir à Jésus-Christ; il s'efforce d'affaiblir mes résolutions, ne seconde pas son dessein impie; n'est-il pas plus juste que vous preniez mon parti? Ne craignez rien, c'est celui de Dieu même.

« Au reste, mes frères, ne pensez pas pouvoir accorder le monde avec Jésus-Christ. Si son nom adorable se trouve dans votre bouche, que l'amour de son ennemi ne règne pas dans votre cœur. Si, étant arrivé auprès de vous, j'avais la faiblesse de vous faire paraître d'autres sentiments, ne me croyez pas; mais ajoutez foi à ce que je vous écris maintenant : je le fais dans une entière liberté d'esprit, et j'emploie ces derniers moments de ma vie à vous mander que le plus ardent de mes souhaits est de la voir bientôt finir. J'ai attaché à la croix de mon Sauveur tous les mauvais désirs de mon âme. Le feu qui me brûle est un feu pur et divin, sans aucun mélange de flammes terrestres et grossières; l'ardeur qu'il produit en moi éveille au fond de mon cœur une voix qui me crie sans cesse : Ignace, que fais-tu ici-bas? va, cours, vole dans le sein de ton Dieu! Je n'ai plus de goût pour les viandes les plus exquis, ni pour les vins les plus délicieux, ni pour tout ce que les hommes recherchent avec tant de passion dans les plaisirs des sens : le pain que je veux est la chair adorable de Jésus-Christ, et le

vin que je demande est son sang précieux; ce vin céleste qui excite dans l'âme le feu vil et immortel d'une charité incorruptible. Je ne tiens plus à la terre, et je ne me regarde plus comme vivant parmi les hommes. Que Jésus-Christ vous fasse sentir la vérité de ce que je vous écris; c'est son Père lui-même qui conduit ma plume; pourrait-elle tracer des caractères qui représentassent le mensonge? Enfin, priez, demandez, obtenez pour moi le prix qui ne se donne qu'au bout de la carrière. Ce n'est point la chair qui m'a dicté ces paroles, mais l'esprit de Dieu qui me les a inspirées. Si je ne souffre pour Jésus-Christ, ma mémoire vous sera chère; mais si je me rends indigne de souffrir, mon nom vous deviendra odieux.

« Souvenez-vous dans vos prières de l'Eglise de Syrie, qui, dépourvue de pasteur, tourne ses yeux et ses espérances vers celui qui est le souverain pasteur de toutes les Eglises; que Jésus-Christ daigne en prendre la conduite durant mon absence; je la confie à sa providence et à votre charité. Pour moi, je n'ose me mettre au nombre des évêques, et, me trouvant indigne de leur divin caractère, je me regarde comme le dernier de tous les fidèles et un avorton de l'Eglise.

« Je vous salue en esprit; toutes les Eglises qui m'ont reçu au nom de Jésus-Christ font la même chose. Elles ne m'ont pas reçu comme un étranger; mais elles m'ont fait conduire, avec une charité toute chrétienne, dans toutes les villes qui se sont trouvées sur ma route.

« Des Ephésiens, gens de considération et de mérite, vous rendront cette lettre. Crocus, dont la personne m'est si chère, m'a accompagné jusqu'ici avec plusieurs autres fidèles. A l'égard de ceux qui sont partis de Syrie pour Rome, et que la gloire de Dieu y a conduits avant moi, je crois que vous les connaissez; vous m'obligerez de leur faire savoir que je suis proche. Ce sont des personnes dignes de la protection de Dieu et de vos soins. Vous leur rendrez tous les bons offices que mérite leur vertu.

« A Smyrne, le 23 août. Je vous souhaite jusqu'à la fin la patience en Jésus-Christ. »

Après que saint Ignace eut écrit cette lettre aux chrétiens qui étaient à Rome, pour les disposer à être les spectateurs paisibles de sa mort, et pour leur faire perdre toute pensée de s'y opposer, il partit de Smyrne; et, cédant à la cruelle impatience des soldats qui le conduisaient, et qui ne cessaient de le presser d'arriver à Rome avant le jour destiné aux spectacles, il vint mouiller l'ancre à Troade, d'où, prenant le chemin de Napoli et passant par Philippes sans y séjourner, il traversa toute la Macédoine, et ayant trouvé à Epidamne (Durazzo), sur les côtes de l'Epire, un navire prêt à faire voile, il s'embarqua sur la mer Adriatique, qui le porta dans celle de Toscane. Il y vit en passant les îles et il parcourut les villes dont ces côtes sont bordées. Lorsqu'il fut à la vue de Pouzzoles, il pria qu'on lui permit de

descendre à terre, désirant de marcher sur les pas de saint Paul et de suivre ses précieuses traces; mais un coup de vent ayant repoussé son vaisseau en pleine mer, il se vit obligé de passer outre, se contentant de donner de grandes louanges à la charité des fidèles de cette ville. Enfin, le vent s'étant entièrement déclaré pour nous, nous fûmes portés en un jour et une nuit dans l'embouchure du Tibre et au port des Romains.

Cependant nous étions dans une affliction extrême; nous gémissions en secret en nous voyant sur le point d'être séparés pour toujours de ce saint homme; mais lui, au contraire, témoignait de la joie, et paraissait être au comble de ses vœux, se voyant si près de quitter le monde pour s'unir à Dieu, l'unique objet de ses désirs. A peine eut-on touché à terre qu'on fit prendre au saint le chemin de Rome. Le bruit de son arrivée le devançait partout où il passait. Cependant l'inquiétude et la crainte avaient saisi le cœur des frères qui étaient venus au-devant de lui, quoiqu'ils ressentissent en même temps quelques mouvements de joie lorsqu'ils considéraient au milieu d'eux ce grand homme, et qu'ils avaient été choisis pour l'accompagner. Quelques-uns même des plus fermes, et vivement touchés du malheur d'Ignace, commençaient déjà à dire entre eux qu'il fallait apaiser le peuple, et tâcher d'éteindre cette soif ardente qu'il avait de son sang. Mais l'esprit de Dieu ayant fait connaître au saint évêque le projet qui se formait contre lui, il s'arrêta, puis ayant salué ceux qui l'environnaient, avec un air doux et majestueux, et leur ayant demandé et donné la paix, il leur parla avec tant de force pour leur persuader de ne point être cause que son bonheur fût différé, qu'ils se rendirent aux choses qu'il leur dit et qu'il ajouta à celles qu'il leur avait écrites. Ayant donc ainsi modéré la trop grande activité d'un amour trop humain et trop épuré, ils mirent tous les genoux en terre, et le saint, élevant sa voix, demanda à Jésus-Christ qu'il lui plût de faire cesser la persécution, de rendre la paix à son Eglise, et d'entretenir dans le cœur des fidèles un amour mutuel, tendre et capable de résister à toutes les attaques de la chair et du monde. Cette prière achevée, il fut enlevé par ses gardes avec précipitation, et conduit dans l'amphithéâtre, comme les spectacles allaient finir.

C'était un de ces jours solennels que la superstition romaine avait consacré sous le nom de fêtes *Sigillaires*; toute Rome était accourue à l'amphithéâtre, et elle but avec avidité le sang du martyr qui, ayant été donné à deux lions, fut en un instant dévoré par ces cruels animaux. Ils ne laissèrent de son corps que les plus gros ossements, qui furent recueillis avec respect par les fidèles, portés à Antioche, et déposés dans l'église comme un trésor inestimable. Sa mort arriva le 13 des calendes de janvier, sous le consulat de Sura et de Sénécion (le 20 décembre).

Pour nous, après en avoir été les tristes

spectateurs, nous nous retirâmes à notre logis, où, donnant un libre cours à nos larmes, nous passâmes la nuit prosternés devant le Seigneur, lui demandant, par de continuelles et ferventes prières, qu'il lui plût de nous faire connaître quel avait été le succès d'un combat si sanglant, et s'il avait été glorieux pour notre saint évêque. Alors un léger sommeil nous surprit et nous fit voir Ignace sous diverses formes et en diverses situations. Il se présenta debout à quelques-uns; il se fit voir aux autres les bras ouverts, et venant à eux pour les embrasser; il parut à ceux-là tout couvert de sueur, et comme sortant d'un travail pénible; à ceux-ci comme priant; enfin, il y en eut qui l'aperçurent à côté du Seigneur, tout éclatant de lumière. Nous étant communiqué nos songes, nous rendîmes de très-humbles actions de grâces à l'Auteur de tous les biens, et notre bienheureux père fut hautement proclamé saint dans l'assemblée. Nous résolûmes en même temps de vous envoyer un récit fidèle de tout ce qui s'était passé à son martyre, et de vous en marquer le lieu, le jour et les circonstances, afin que vous vous unissiez à nous pour chanter les victoires de Jésus-Christ qui a combattu le démon, et qui a triomphé de lui par son illustre et généreux athlète.

IGNACE (PIERRE), patriarche de Syrie, ayant été accusé de faire publiquement profession de la religion catholique, reçut quatre-vingts coups de bâton sous la plante des pieds, et fut mis après cela aux fers, dans un noir cachot, avec Denis Rezkallah, archevêque d'Alep. Le Grand Seigneur ne les en fit sortir que pour subir une détention perpétuelle dans le château d'Adané. Exténué de fatigues, l'archevêque mourut en y arrivant; Ignace, malgré ses infirmités et les privations de toutes sortes qu'il eut à subir en prison, lui survécut de quelques mois, et cueillit ainsi la palme du martyre.

IHM LACA MARIAM, Abyssinien, fut emprisonné, le 30 septembre 1648, en Abyssinie, sous le règne et durant la persécution de Basilides, Négous de ce pays, en haine de la religion catholique. Il eut pour compagnons de sa captivité dom Jean, dom Théodore, dom Melca Christos.

ILLUMINAT (saint), confessa Jésus-Christ à San-Sévérino, dans la Marche d'Ancône. On ignore complètement la date et les différentes circonstances qui illustrèrent sa courageuse confession. Nous le trouvons inscrit au Martyrologe romain, le 11 mai.

IMOLA, ville des Etats de l'Eglise, est célèbre par le martyr qu'y souffrit saint Cassien, maître d'école. Il fut condamné à être tué par ses écoliers, à coups de stylets à écrire. (Voy. **CASSIEN**.)

INCENDIE. Néron, ayant brûlé Rome, en 64, en accusa les chrétiens, et prit ce prétexte pour commencer à les persécuter. Sous Dioclétien, Galère, ne pouvant décider ce prince à persécuter les chrétiens comme il le voulait, mit le feu au palais de Nicomédie, et en accusa ceux qu'il voulait perdre.

INDÈS (saint), martyr, donna sa vie pour la confession de la foi chrétienne, durant la persécution de Dioclétien. Il était un des officiers du palais à Nicomédie. Il eut pour compagnons de son martyre saintes Donne, Agape et Théophile, vierges, et leurs compagnons que le Martyrologe romain ne nomme pas. C'est le 28 décembre que l'Eglise honore la mémoire de ces glorieux martyrs.

INGÈNE (saint), inscrit au Martyrologe romain comme soldat martyr, à la date du 20 décembre. (*Voy. AMMON* d'Alexandrie.)

INNOCENT (saint), reçut la palme du martyre à Apollinie en Macédoine. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Isaure, Félix, Jérémie et Pérégrin, Athéniens. Ces courageux combattants de la foi furent livrés à diverses tortures, puis enfin décapités. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 mai.

INNOCENT (saint), fut martyrisé à Sirnich, ville de Pannonie. Il eut pour compagnons de ses souffrances sainte Sébastie et trente autres, dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 4 juillet.

INNOCENT (saint), évêque et confesseur, eut la gloire de souffrir pour Jésus-Christ et pour la défense de la religion chrétienne, dans la ville de Tortone. Les détails nous manquent entièrement sur l'époque et les circonstances de sa confession. L'Eglise honore son immortelle et sainte mémoire le 17 avril.

ION (saint), prêtre et martyr, répandit son sang pour la foi à Châtres (Arpajon), par l'ordre du préfet Julien. Ce saint prêtre, qui était venu dans les Gaules avec saint Denis, fut meurtri de coups et acheva son martyre par le glaive. L'Eglise honore sa glorieuse et sainte mémoire le 22 septembre.

IPPON (saint), prêtre et martyr, n'est pas inscrit au Martyrologe romain. Il fut tué pour la foi chrétienne, en 1066, avec Godescalc, prince des Vandales occidentaux. Leur martyre eut lieu dans la ville de Léontia.

IRAIDE (sainte), vierge d'Alexandrie, reçut la couronne du martyre à Antinoé en Egypte. Cette sainte, étant sortie pour puiser de l'eau dans une fontaine assez peu éloignée, aperçut un vaisseau chargé de confesseurs de Jésus-Christ. Elle quitta aussitôt sa cruche pour se joindre à eux, et quand ils furent entrés dans la ville, elle fut décapitée la première, après avoir enduré plusieurs tourments. Les prêtres, les diacres, les vierges et tous les autres, périrent par le même genre de mort. L'Eglise célèbre collectivement leur mémoire le 22 septembre.

IRÈNE (saint), fut martyrisé à Thessalonique, pour la défense de la religion chrétienne. Les Actes des martyrs nous apprennent qu'il expira dans les flammes avec les saints Irénée et Pérégrin. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 5 mai.

IRÈNE (sainte), martyre à Thessalonique,

avec sainte Agape et sainte Quisnie, eut le bonheur de mourir pour notre sainte religion, en l'année 304, durant l'atroce persécution que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Ses Actes lui sont communs avec ceux de sainte Agape, de la même ville. Nous y renvoyons le lecteur. L'Eglise fait la fête de ces saintes femmes et de leurs compagnes, le 3 avril.

IRÈNE (sainte), recueillit la glorieuse palme du martyre avec sainte Sophie. Les détails nous manquent complètement sur l'époque et les circonstances diverses de leur martyre. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 18 septembre.

IRÉNÉE (saint), évêque de Lyon et martyr, naquit vers l'an 120 de Jésus-Christ. Son nom, qui est grec, semble indiquer qu'il était Grec de naissance. Il fut disciple de Papias et de saint Polycarpe. Lui-même rapporte qu'il avait vu souvent le saint évêque de Smyrne, étant encore enfant. D'après cela, il est très-raisonnable de croire qu'il naquit dans le sein de la religion chrétienne. S'il en était autrement, il est probable qu'il l'aurait dit quelque part dans ses ouvrages. Quoiqu'il fût tout enfant quand il était à même de voir et d'entendre saint Polycarpe, il remarquait avec une extrême attention tout ce qu'il entendait et voyait du vénérable évêque, afin d'en profiter plus tard. Lui-même le raconte en ces termes : « Il est vrai que, par la miséricorde de Dieu, j'écoutais dès lors toutes ces choses avec soin et avec ardeur. Je les gravais, non sur des tablettes, mais dans le plus profond de mon cœur. Elles y sont demeurées très-vives et très-présentes ; et Dieu me fait la grâce de les repasser sans cesse par mon esprit. » Sa modestie lui fait dire qu'il ne savait point l'art de composer un livre, et qu'il n'entendait rien à la rhétorique ; mais deux juges excellents, Tertulien et saint Jérôme, mettent ses ouvrages parmi les plus accomplis ; son éloquence et son savoir sont vantés par eux. Du reste, ses livres eux-mêmes, excellents témoins, nous disent que le saint dut cultiver avec succès les belles-lettres. Il cite fréquemment les poètes et les philosophes les moins connus, ce qui prouve qu'il était loin d'être étranger aux connaissances qui, à cet époque, constituaient l'homme érudit et savant.

Combien de temps saint Irénée resta-t-il avec saint Polycarpe, c'est ce que nous ne saurions dire : il faut croire qu'il passa sa jeunesse près de lui, si l'on s'en rapporte à saint Grégoire de Tours, qui dit que ce fut saint Polycarpe qui l'envoya en Gaule. Ce qui est certain, c'est que nous le retrouvons prêtre de l'Eglise de Lyon. Saint Jérôme l'appelle prêtre de saint Pothin, ce qui renverse victorieusement la prétention qu'ont eue quelques-uns de le donner comme ayant été évêque de Thyatire, en Lydie. Il était à Lyon en 177, quand la persécution y éclata avec rage. Ce fut au milieu de ses fureurs les plus grandes que l'Eglise de Lyon et les martyrs qui étaient dans les prisons députèrent saint Irénée au pape Eleuthère, pour

s'entendre avec lui à propos de l'hérésie de Montan, et pour le prier de ne pas sévir contre les Orientaux qui ne s'entendaient pas avec Rome, relativement au jour où il convenait de célébrer la fête d'Épiphane. Dans la lettre que les chrétiens de Lyon écrivent au pape Eleuthère, ils lui recommandent Irénée, d'abord comme un homme des plus zélés pour la loi de Jésus-Christ, et ensuite comme prêtre. Pendant qu'Irénée était à Rome, la rage des persécuteurs sévissait contre les chrétiens de Lyon; saint Pothin, leur évêque, et une multitude d'autres, ne devaient point revoir leur messager. Il est probable que saint Irénée, ayant appris ce glorieux malheur, eut hâte de revenir au sein du troupeau dont il était l'un des pasteurs. Il arriva à Lyon avant que la persécution fût apaisée. Son retour fit la joie de son Église: d'un commun accord saint Irénée fut élevé sur le siège épiscopal de Lyon, que saint Pothin venait d'illustrer par sa mort glorieuse. Premier évêque de cette grande cité, il versa son sang pour Jésus-Christ, et laissait à saint Irénée, second évêque, avec la houlette pastorale, l'héritage d'une mort semblable à la sienne. Tout, dans ces temps primitifs, est plein de miracles, de saints et de triomphes pour l'Église.

Eusèbe dit qu'il gouvernait les Églises des Gaules, et qu'il y conduisait les frères. On a beaucoup disputé afin de fixer le sens de ces paroles: rien pourtant n'est plus simple. Aucune Église n'avait eu d'évêque avant la ville de Lyon, qui fut, pour ainsi parler, la mère de toutes les autres. Eusèbe a voulu dire que l'évêque de Lyon était métropolitain des Gaules, et que, par la prépondérance de ses lumières et de son mérite, aussi bien que par l'élevation de sa dignité, il était regardé comme le chef des fidèles. Saint Grégoire de Tours dit que, quand il eut été fait évêque, Dieu donna à sa parole une telle puissance pour entraîner et convaincre, qu'au bout de peu de temps il rendit toute la ville de Lyon chrétienne, mais l'âne se bornèrent pas les soins de son zèle. Si le saint évêque versait abondamment sur les âmes les bienfaits de la religion de Jésus-Christ, il tenait à en garder intact le sacré dépôt. Il assembla un concile provincial pour anathématiser les erreurs de Montan et autres hérétiques qui, à cette époque, déchiraient le sein de l'Église, leur mère. Nous trouvons ce renseignement dans le Synodique, et le P. Huilox nous apprend, sans en indiquer plus précisément la source, qu'il en a rencontré la preuve dans la bibliothèque du Vatican.

On prétend, d'après quelques autorités qui n'ont pas, il faut en convenir, une très-grande valeur, que saint Irénée fit beaucoup de miracles pour la conversion des infidèles. Nous le croyons d'autant mieux, que lui-même nous apprend qu'à cette époque l'Église étoit en possession d'un don de miracles: *επί τε τότε δι' αὐτῶν πλεῖστα παραδόξῃ θύομαί τε, ἰσχυροῦς*. Saint Justin Martyr affirmait la même chose: « Les dons prophétiques sub-

sistent encore aujourd'hui parmi nous: *παρά γὰρ ἡμῶν καὶ μὴ χαλεκῶς προσηταὶ χριστιανὰ ἔστιν*. Quant au détail de la vie de saint Irénée, les historiens ne nous ont rien laissé à cet égard. Ils se sont occupés davantage de ce qui avait trait à l'histoire de l'Église en général; cependant Eusèbe nous apprend que ce saint évêque justifiait parfaitement la signification de son nom, qui veut dire doux, pacifique. Il aimait passionnément la paix: il ne faudrait pas croire pourtant qu'il l'ait aimée au détriment de la vérité ou de la dignité dont il était revêtu: ses écrits témoignent de la véhémence avec laquelle il attaquait les hérétiques. Cependant il savait parfaitement distinguer entre les erreurs, qu'il maudissait, et la personne des hérétiques, pour lesquels il était plein de charité. Il prenait en pitié ces pauvres âmes déshéritées de la grâce, et son cœur était pour eux comme un trésor de miséricorde et de pardon. Médecin vigilant, il attaquait le venin qui tombait de leur bouche, pour qu'il n'empoisonnât personne; mais, quant à eux, il les prenait en souveraine pitié. Il savait que l'Église doit avoir, comme son maître, à côté de l'amour infini de la vérité, l'infini de la miséricorde.

Voici ce que le feu de sa charité lui fait dire, dans un endroit de ses ouvrages (*Adv. hæres. l. III, c. 46, p. 313*): « C'est avec raison que l'Église, leur mère, pleure les auteurs et les inventeurs de ces impiétés ridicules: car ils se sont attiré eux-mêmes les justes malheurs qui les accablent. Ils ne sauraient entrer dans la plénitude de la vérité; ils retombent toujours dans le vide et dans les ténèbres du mensonge, parce que le Saint-Esprit ne les a point reçus dans le lieu de la paix et du repos. Leur père, pour me servir comme eux de leurs propres fables, a produit l'ignorance, et par cette ignorance les a jetés dans des passions mortelles. Nous publions leur infamie, mais ce sont eux-mêmes qui nous l'ont apprise: ils l'appuient autant qu'ils peuvent. Ils se glorifient de leurs égarements, et sont superbes dans leur folie. Pour nous, nous souhaitons qu'ils ne demeurent pas plus longtemps dans cette fosse qu'ils se sont eux-mêmes creusée; qu'ils se séparent de leur mère prétendue; qu'ils soient de l'abîme où ils se sont précipités; qu'ils abandonnent ce vide où ils se perdent; qu'ils quittent cet ombre où ils s'égarèrent; qu'ils naissent, mais d'une naissance légitime, en se convertissant à l'Église de Dieu; que Jésus-Christ soit formé en eux; qu'ils reconnaissent le Créateur de l'univers pour le seul véritable Dieu et le véritable Seigneur de toutes choses. C'est la prière que nous faisons pour eux de tout notre cœur, car nous les aimons plus utilement pour leur salut qu'ils ne s'imaginent s'aimer eux-mêmes; et l'amour que nous avons pour eux leur sera aussi avantageux qu'il est sincère, s'ils veulent en recevoir les effets. Notre charité leur paraît rude et sévère, parce qu'elle presse leurs plaies pour faire sortir le venin de l'orgueil et de la vanité qui

les enfle, et qu'elle est comme la pierre du chirurgien, qui brûle le malade en consumant les chairs mortes et corrompues. C'est pourquoi, quelque sentiment qu'ils en aient, nous ne nous ennuierons point de les aider de tout notre pouvoir, et de leur tendre la main pour les tirer de l'abîme où ils se perdent. »

Nous avons encore la plupart des ouvrages de saint Irénée. Le plus considérable est celui qu'il composa contre les hérétiques. Il est divisé en cinq livres. Il y expose les doctrines des hérétiques avec une habileté qui ne laisse rien en litige : il les réfute avec une puissance égale. C'est surtout aux dogmes qu'il s'attaque, s'occupant peu de la discipline : semblable à l'athlète, qui pour tuer un monstre s'attaque à la tête et au cœur. Son livre, appelé *De l'Ogdoade*, ou *des huit*, avait pour but la réfutation des écorés de Valentin. Il est probable qu'il réalisa la promesse qu'il avait faite, et dont parle Eusèbe, d'écrire un livre contre Marcion. Nous ne l'avons plus.

Une des circonstances les plus remarquables de la vie de saint Irénée est celle où il intervint touchant la fameuse querelle qui s'éleva entre le pape saint Victor et les Églises d'Orient. Il assembla à ce sujet un concile dans les Gaules. Il y fut décidé qu'on devait célébrer la fête de Pâques le dimanche, comme elle se faisait à Rome, et non pas le 14 de la lune, comme cela avait lieu en Orient ; mais saint Victor ayant voulu séparer les Asiatiques de sa communion, saint Irénée s'y opposa fortement au nom des fidèles des Gaules, et écrivit au pape et aux autres évêques plusieurs lettres pour terminer cette déplorable affaire, et pour ramener la paix dans le sein de l'Église. Il eut le bonheur de voir ses efforts couronnés d'un plein succès. Les auteurs anciens portent qu'il fut couronné de martyre dans la grande persécution qui s'éleva à Lyon sous Septime Sévère. Saint Grégoire de Tours, saint Jérôme, l'auteur grec des *Réponses aux demandes des orthodoxes*; les martyrologes de saint Jérôme, Usuard, Adon, Notker, en font foi. Ses Actes n'ont cependant pas assez d'autorité pour qu'on s'y rapporte complètement : aussi nous nous contenterons de dire qu'il fut martyrisé à Lyon avec cette grande multitude de chrétiens que la persécution de Septime Sévère fit monter au ciel. Son corps fut enterré par un nommé Zacharie, alors prêtre, depuis évêque de Lyon. On tem s de saint Grégoire de Tours, saint Irénée était enterré dans la cave de l'église de Saint-Jean, sous l'autel, entre saint Épiphane et saint Alexandre. Cette église, bâtie sur la colline, a depuis porté le nom de Saint-Irénée. Elle est aujourd'hui en ruines. Plus tard, les huguenots, s'étant emparés de Lyon, jetèrent dans la rivière les reliques de saint Irénée. Le crâne fut recueilli par un chirurgien, dans un ruisseau où on l'avait jeté : cette relique est maintenant vénérée dans l'église de Lyon.

On fait la fête de ce saint évêque le 28 juin. Ce fut très-probablement en 202 qu'arriva sa mort.

IRÉNÉE (saint), fut martyrisé à Rome sous l'empire de Valérien, avec saint Amande. Ils avaient retiré le corps de sainte Concordie d'un cloaque où on l'avait jeté; ils y firent eux-mêmes jetés et noyés. Le prêtre Justin les en ayant retirés, ils furent enterrés dans une crypte, près de celui de saint Laurent. L'Église vénère leur mémoire le 26 août.

IRÉNÉE (saint), martyr, eue ltit la palme du martyre à Rome, durant la persécution de Valérien. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Autoine, Théodore, Saturnin, Victor et dix-sept autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. On ignore l'année où eut lieu leur martyre. L'Église célèbre leur mémoire le 15 d'embre.

IRÉNÉE (saint), était diacre à Sutri, en Toscane. Quand Turcius, envoyé par l'empereur Aurélien dans cette ville, pour y rechercher les chrétiens et pour les faire mourir, eut fait martyriser le saint prêtre Félix, ce fut Irénée qui l'entra près de Sutri, malgré la défense que faisaient les persécuteurs aux chrétiens de rendre aucun devoir aux corps des martyrs. On sait que très-souvent les persécuteurs faisaient de ces défenses aux chrétiens. Sachant combien les reliques des saints leur étaient chères, ils faisaient tout leur possible pour les leur enlever. Souvent ils brûlaient les corps et jetaient les cendres soit au vent, soit dans les fleuves. Turcius fit arrêter le saint diacre, et, comme il se rendait à Chiousi, il le fit marcher devant son char, nu-pieds et chargé de chaînes. Arrivé à Chiousi, il le fit jeter dans un cachot. Ayant fait arrêter dans cette ville plusieurs chrétiens, il les fit mettre aussi dans la prison. Ayant appris qu'une dame nommée Mustiole, cousine de l'empereur Claude, venait les y visiter, leur apportant, avec les choses dont ils avaient besoin, les exhortations et les encouragements que sa piété ardente lui suggérait, il se la fit amener. Mustiole était extrêmement belle. Quand Turcius la vit, il la fit reconduire chez elle avec grand honneur, et fut la visiter. Il voulait l'épouser. N'ayant pu y réussir, comme on peut le voir à son titre, il fit trancher la tête à tous les confesseurs. Il ne réserva que saint Irénée, et le fit étendre sur le chevalet en présence de Mustiole. Le saint diacre subit le supplice des ongles de fer, avec lesquels on lui déchira les côtés. Il fut brûlé avec les torches et les laines ardentes. On ne cessa de le tourmenter que lorsqu'il cessa de vivre. Il rendit l'âme en remerciant Jésus-Christ de ce qu'il voulait bien accepter son sacrifice. L'Église célèbre la fête de saint Irénée le 3 juillet.

IRÉNÉE (saint), évêque de Sirmium, martyr, reçut, en 304 de Jésus-Christ, la palme du martyre, alors que la persécution de Dioclétien sévissait contre l'Église de Dieu. Voici ses Actes authentiques, que nous trouvons dans Ruinart.

Saint Irénée, évêque de Sirmium, ayant été arrêté et conduit devant Probus, gouverneur de Pannonie, ce magistrat lui dit : Les lois divines obligent tous les hommes à sa-

crifier aux dieux. — Irénée : Quiconque sacrifiera aux dieux sera arraché de dessus la terre, et jeté au feu de l'enfer. — Probus : L'édit des empereurs très-cléments porte qu'on sacrifiera aux dieux, ou qu'on subira la peine portée contre les rétractaires. — Irénée : Et le commandement de mon Dieu veut que je subisse toutes sortes de tourments, plutôt que de sacrifier aux dieux. — Probus : Ou sacrifiez, ou je vous ferai tourmenter. — Irénée : Vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir, car par là vous me rendez participant des souffrances de mon Seigneur. Le gouverneur commanda qu'il fût mis à la torture, et pendant qu'on la lui donnait, le gouverneur lui disait : Eh bien ! Irénée, que dis-tu maintenant, ne veux-tu pas sacrifier ? — Irénée : Je sacrifie à mon Dieu, en confessant aujourd'hui son saint nom, et c'est ainsi que je lui ai toujours sacrifié.

Pendant toute sa famille était dans de grandes alarmes ; on voyait là sa mère, sa femme, ses enfants, qui l'environnaient. Ses enfants lui embrassaient les pieds, lui criaient : Mon père, mon cher père, ayez pitié de vous et de nous. Sa femme tout en pleurs se jetait à son cou, et l'en embrassait tendrement, le conjurait de se conserver pour elle et pour ces innocentes créatures, les doux fruits d'un amour innocent et conjugal ; et sa mère, d'une voix cassée, poussait des cris lamentables, que ses domestiques, ses voisins et ses amis accompagnaient des leurs. En sorte qu'on n'entendait, autour du chalet où l'on tourmentait le saint, que sanglots, gémissements, plaintes, lamentations, qui, comme autant de vents impétueux, faisaient tous leurs efforts pour l'abatre. Mais lui, ferme et constant, résistait à toute leur violence, en le repoussant cette sentence du Seigneur : Si quelqu'un me renonce devant les hommes, je le renonce raï en présence de mon Père qui est dans le ciel. Il ne crut pas même qu'il dût répondre aucune chose à tant de pressantes conjurations ; mais s'élevant au-dessus de toutes ces tendresses, il n'envisageait que cette gloire qui l'attendait, et semblait lui dire du haut du ciel : Venez, hâtez-vous de me posséder. Le gouverneur lui dit : Serez-vous insensible à tant de témoignages d'une affection sincère ? verrez-vous tant de larmes répandues pour vous, sans en être touché ? Il n'est pas indigne d'un grand courage de s' laisser attendrir. Sacrifiez, et ne vous perdez pas dans un âge si florissant. — Irénée : C'est pour ne pas me perdre que je refuse de sacrifier. Le gouverneur l'envoya en prison ; il y resta plusieurs jours, durant lesquels le gouverneur le fit tourmenter à diverses reprises.

Quelques jours après, Probus étant sur son tribunal, le bienheureux martyr Irénée fut introduit en sa présence pour a seconde fois. Sacrifiez aujourd'hui, lui dit-il, et par cet acte de religion rachetez-vous des peines qui vous menacent encore. Irénée répondit : Faites ce qui vous est ordonné, et n'attendez pas cela de moi.

Probus, choqué de cette réponse, lui fit donner plusieurs coups de bâton. Cependant Irénée disait : J'ai mon Dieu, j'ai appris à l'adorer dès que j'ai eu l'âge de raison, et il ne m'a jamais refusé son assistance ; c'est à lui que je sacrifie ; mais pour des dieux faits avec le ciseau, je ne saurais les adorer. — Probus : Sauvez du moins votre vie, les tourments que vous avez soufferts suffisent pour vous disculper envers votre Dieu, et vous acquitter de ce que vous lui devez. Encore une fois, mettez votre vie en sûreté. — Irénée : Je suis votre conseil, et c'est lorsque je m'assure la vie éternelle ; c'est cette vie bienheureuse que je recevrai de Dieu en récompense de ces peines que vous croyez me faire souffrir, et que je ne ressens pas. — Probus : Etes-vous marié ? — Irénée : Non. — Probus : Avez-vous des enfants ? — Irénée : Je n'en ai point. — Probus : Avez-vous des parents ? — Irénée : Je n'en ai pas non plus. — Probus : Et qui étaient donc tous ces gens qui étaient si affligés le jour de l'audience ? — Irénée : Je ne les connais point, mais je sais bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : Celui qui aime son père ou sa mère, sa femme ou ses enfants, ses frères ou ses proches plus que moi, n'est pas digne de me suivre. Ainsi, lorsque jetant les yeux au ciel, j'y contemple la souveraine beauté, qui n'est autre que le Dieu que j'adore, et que je viens à repasser dans ma mémoire la grandeur des promesses que ce Dieu fait à ceux qui l'aiment et qui le servent fidèlement, alors je n'ai que du mépris pour toutes les choses de la terre, et je ne me souviens plus que je suis père, mari, fils, maître et ami. — Probus : Vous n'en êtes pas moins tout cela. C'est pourquoi sacrifiez, pour l'amour de ceux qui vous touchent de si près. — Irénée : Mes enfants ne perdront pas beaucoup à ma mort ; je leur laisserai pour père le même Dieu qu'ils adorent avec moi. Ainsi que rien ne vous empêche d'obéir aux ordres que vous avez. — Probus : Je me demande, ne vous abandonnez pas ainsi vous-même ; sacrifiez, et évitez par là de plus grands tourments. — Irénée : Faites ce que vous voudrez, vous verrez que Jésus-Christ mon Seigneur me donnera la force de les supporter avec un courage qui vous surprendra. — Probus : Soit. « Nous ordonnons qu'Irénée, pour s'être rendu réfractaire aux ordonnances des empereurs, sera jeté dans le fleuve. » — Irénée : Après tant de menaces, je m'attendais à quelque chose d'extraordinaire, et vous vous contentez de me faire noyer. D'où vient que vous en usez ainsi ? vous me faites tout. Vous m'ôtez par là le moyen de faire ce maître au monde que les chrétiens, lorsqu'ils ont une foi vive, méprisent la mort, de quelques tourments qu'elle soit accompagnée. Probus, surpris d'un pareil discours, et se croyant bravé par le martyr, entra en une furieuse colère. Cependant il ne fit qu'ajouter à son jugement qu'il aurait la tête coupée avant que d'être jeté dans le fleuve. Irénée rendit à Dieu de grandes ac-

tions de grâces de ce qu'il le faisait arriver à la gloire par un chemin de sang. Lorsqu'il fut sur le pont de Diarre, d'où il devait être précipité, il ôta sa robe, et dit : « Seigneur Jésus, qui avez daigné endurer la mort pour le salut des hommes, commandez que le ciel s'ouvre, et que les anges viennent recevoir l'âme de votre serviteur Iréné, qui donne sa vie pour la gloire de votre nom et pour votre sainte église de Sirnium. » En achevant cette prière, il reçut le coup qui sépara la tête de son corps.

IRÉNÉE (saint), recueillit la couronne du martyre à Thessalonique, avec les saints Irène et Pérégrin. Ils expirèrent au milieu des flammes. L'Église les honore comme martyrs le 5 mai.

IRÉNÉE (saint), fut martyrisé à Rome avec les saints Zotique, Hyacinthe et Amance. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun document authentique sur leur compte. L'Église fait collectivement leur mémoire le 10 février.

IRÉNÉE (saint), souffrit pour la défense de la religion chrétienne, dans la province d'Arménie. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Quintien. Nous n'avons pas d'autres détails. L'Église fait collectivement leur fête le 1^{er} avril.

IRÉNÉE (saint), martyr, était diacre. Il souffrit le martyre dans la Pentapole de Libye avec les saints Théodore, évêque, Sérapion et Ammon, leurs cours. On ignore la date de leurs combats. L'Église honore leur mémoire le 26 mars.

ISAAC (saint), évêque de Careha et martyr, fut mis à mort pour la foi en l'an de Jésus-Christ 339, durant la persécution de Sapor, roi de Perse. Ses Actes lui sont communs avec ceux de saint Sapor, évêque de Beth-Nictor. *Voy.* l'article de ce dernier saint. La fête de saint Isaac a lieu le 30 novembre.

ISAAC, prêtre de Hulsar, fut martyrisé en 343, par ordre de Sapor. On le lapida hors des murs de Beth-Séleucie (*Voy.* NARSÈS.) Sa fête est célébrée par l'Église le 30 novembre.

ISAAC (saint), martyr, mourut pour la foi en Pologne où il était ermite. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre les saints Benoît, Jean, Mathieu et Christin, également ermites comme lui. Le Martyrologe ne donne point de détails sur les circonstances de leurs combats et ne dit point à quelle époque eut lieu leur martyre. L'Église célèbre leur mémoire le 13 novembre.

ISACE (saint), martyr, mourut pour la défense de la religion durant la persécution de Dioclétien, avec les saints Apollon et Crotte. On ignore en quel lieu et à quelle époque. L'Église honore leur glorieuse mémoire le 21 avril.

ISACE (saint), évêque et martyr, fut couronné en Chypre pour la défense de la religion. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun document sur son compte, ni

sur les détails de son triomphe. L'Église fait sa fête le 2 septembre.

ISAIE (saint), martyr, fut mis à mort à Césarée de Palestine, en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, avec saint Jérémie, saint Samuel et saint Daniel. Ces saints martyrs revenaient de Cilicie où ils étaient allés voir des confesseurs condamnés aux mines, quand, passant à Césarée, ils furent conduits au gouverneur, qui les fit cruellement tourmenter avant de leur trancher la tête. C'est le 16 février que l'Église honore leur mémoire.

ISAIE (saint), prophète et martyr, souffrit en Judée. Il fut scié en deux sous le roi Manassès et enterré sous le chêne de Rogel, auprès du courant des eaux. L'Église fait sa sainte et illustre mémoire le 6 juillet.

ISAIE (saint). *Voy.* MARTYRS de Rhaité et de Sinai.

ISAURE (saint), diacre et martyr, souffrit la mort en l'honneur de Jésus-Christ et pour la défense de la religion chrétienne à Apollonie en Macédoine. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Innocent, Félix, Jérémie et Pérégrin Athéniens. Après avoir été livrés à diverses tortures par le tribun Triponce, ils furent décapités. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 17 mai.

ISCHYRION (saint), martyr, mourut en Egypte, d'une façon extraordinaire, sous l'empire et durant la persécution de Dèce. Il était au service d'un officier d'une ville voisine, lequel, voulant le forcer à sacrifier aux idoles, employa vis-à-vis de lui tous les moyens possibles, prières, menaces, sans pouvoir amener cet homme de Dieu à ses desseins. Enfin, dans un accès de colère et de rage vraiment inouïes, cet officier saisit un pieu aigu qui se trouvait près de lui, et, en portant un coup terrible à son serviteur, lui perça le ventre et les intestins. Le saint mourut de cette affreuse blessure. L'Église honore sa mémoire le 22 décembre.

ISCHYRION (saint), était chef de milice en Egypte. Il eut pour compagnons de son martyre cinq autres soldats, qui perdirent la vie avec lui pour la foi du Christ, sous l'empire de Dioclétien. L'Église honore leur glorieuse mémoire le 1^{er} juin.

ISIDORE (saint), fut martyrisé à Alexandrie, pendant la persécution de Dèce. Il eut la tête tranchée pour la foi de Jésus-Christ, par l'ordre de Numérien, général d'armée. Ce sont là tous les détails que nous avons sur lui. L'Église fait sa fête le 5 février.

ISIDORE (saint), martyr, était natif d'Égypte; il fut martyrisé sous le règne de l'empereur Dèce et sous le gouvernement de Sabinus. Conduit devant le juge avec les saints Arsène, Héron, et Dioscore, jeune homme alors âgé de quinze ans seulement, il souffrit, avec un admirable courage, les tourments à l'aide desquels on voulut le forcer à renoncer à la foi. Le juge, outré de voir qu'il était vaincu par la fermeté irrébranlable des martyrs, fit jeter dans le feu Isidore, avec ses compagnons Héron et Arsène. L'É-

glise fait la fête de ces trois saints le 14 décembre.

ISIDORE (saint), de Chio, martyr, souffrit dans l'île que nous venons de nommer, durant l'afreuse persécution que la tyrannie de l'empereur Dèce suscita contre l'Eglise. Tout ce qui est rapporté dans son histoire ne paraît pas de nature à mériter une bien grande confiance. Saint Grégoire de Tours prétend, et le Martyrologe romain confirme cette opinion, que ce saint martyr fut jeté dans un puits. Le saint que nous venons de nommer dit qu'il le tenait d'un prêtre, lequel était du lieu où le saint avait souffert, et qui, bien des fois avait vu sortir une lumière, qu'il disait miraculeuse, du puits où le saint avait été jeté. L'Eglise fait la fête de saint Isidore le 15 mai.

ISIDORE (saint), ermite de Scété et confesseur, fut banni pour la foi, vers l'an 376, en une île d'Egypte, avec les deux saints Macaire, Pambon et Héraclide. Ce fut sous Valens que ces saints endurèrent le bannissement. On rapporte de saint Isidore une multitude de choses que nous ne pouvons pas donner ici; ainsi, il avait le don des miracles, il chassait les démons, guérissait les malades. Il aimait si fort le travail qu'il ne cessait de travailler, même lorsque la nuit était venue. Quand les frères le priaient de prendre un peu de repos, il répondait: « Eh! que pouvons-nous faire, en comparaison de ce que le Fils de Dieu a fait pour nous? » Etant un jour allé à Alexandrie pour y voir Théophile, qui venait d'en être fait évêque, il dit, au retour, aux frères qui lui demandaient des nouvelles de la ville, qu'il n'avait vu que le patriarche. Ils en furent surpris, et lui demandèrent si c'était que la ville eût été abîmée. « Non, dit-il; c'est que j'ai constamment baissé les yeux. » Il mourut peu de temps après. L'Eglise honore sa mémoire le 15 janvier.

ISIDORE, évêque d'Hermopolis en Egypte, confesseur, fut envoyé en exil par le comte Magnus, sous l'empereur arrien Valens, à Diocésarée en Palestine. Fleury a eu tort de le confondre avec un autre Isidore, qui se trouve inscrit au Martyrologe romain, sans autre indication que celle-ci: « ISIDORE (saint), de Nitrie en Egypte, évêque et confesseur. »

ISIDORE (saint), martyr, était un jeune moine de la Lusitanie. Il fut martyrisé l'an 856, durant la persécution d'Abdérème II, avec un autre jeune moine nommé Paul, et un vieux prêtre appelé Elie. L'Eglise fait leur fête collectivement le 17 avril.

ISMAËL (saint), reçut la palme du martyre à Chalcédoine, avec les saints Sibel et Maruel. Etant venus vers Julien l'Apostat en qualité d'ambassadeurs du roi de Perse, afin de conclure la paix avec lui, cet empereur voulut les contraindre de vénérer les idoles, et, sur le refus généreux qu'ils en firent, ils périrent tous trois par le glaive. L'Eglise honore la sainte mémoire de ces glorieux combattants le 17 juin.

ISPAHAN, ville de Perse, anciennement fort importante, aujourd'hui ville de second

ordre, fut témoin de persécutions assez vives contre les catholiques. Depuis 1604, il existait des missions dans ce pays. Une armée révoltée contre le Sophi s'étant emparée de cette ville en 1721, « nos catholiques, écrit le R. P. de la Garde, se réfugièrent chez nous pour se préparer à la mort. Jugez, mon Révérend Père, quelle fut alors notre consternation. Dans ces tristes instants, le P. de Langlade, le F. Henri et moi, étant au pied de l'autel de notre chapelle, nous fîmes un vœu au bienheureux Jean-François Régis le suppliant de nous accorder le secours de sa puissante protection auprès de Dieu, dans le péril évident où nous et nos catholiques étions à toute heure exposés. Nous eûmes sujet de croire que nos vœux furent favorablement exaucés..... Les révoltés vinrent dans notre maison, nous menaçant, le sabre à la main, de nous massacrer; mais, après avoir fouillé partout, et n'ayant trouvé que du bois doré, ils ne nous enlevèrent que nos ornements et quelques linges d'autel, le Seigneur ayant permis que nos vases sacrés ne soient point tombés sous leurs mains. » (Henrion, tom. III, pag. 321, citant le P. Bachoud.)

« La mission ne courut pas de moindres dangers, lorsque, vers 1734, Nadir, si fameux comme général, sous le nom de Thahmas-Kouly-Khan, reprit sur les Turcs la ville de Chamakhi, dont il exigea des contributions qui équivalaient à un pillage général. Le P. Bachoud, missionnaire dans cette ville, se trouvait hors d'état de rien payer, et il ne pouvait être secouru des chrétiens qui étaient eux-mêmes très-embarassés de trouver ce qu'on exigeait d'eux. Il n'aurait pas manqué de subir une cruelle bastonnade, comme une infinité d'autres, sans la protection du prince Gallit in ambassadeur russe, qui s'intéressa en sa faveur auprès de Thahmas-Kouly-Khan, et qui lui obtint, non-seulement l'exemption de toute contribution, mais encore la liberté entière de remplir ses fonctions et de réunir les chrétiens dans son église.

« Un édit de Nadir-chah, nom que Thahmas prit avec la couronne, accorda la liberté de conscience, et permit aux chrétiens, soit catholiques, soit schismatiques, d'embrasser le parti qu'il leur plairait, sans qu'on pût les inquiéter. Au mépris de cet édit, et pendant que Nadir-chah était allé à la conquête de l'Hindoustan, les Arméniens schismatiques de Djouffa, faubourg d'Ispahan, tentèrent, en 1738, de faire chasser les missionnaires et les catholiques de la Perse. On en voulait particulièrement à l'évêque et au supérieur des jésuites. Le prélat était le chef des missionnaires, et le P. Dussau avait la confiance de presque tous les catholiques. « Ces deux têtes, une fois à bas, dit le P. Desvignes, jésuite, on comptait venir aisément à bout de tout le reste. Il faut avouer que l'acharnement des arméniens contre ce jésuite n'était pas si mal fondé. Non content de confirmer les faibles dans la foi par ses entretiens, ses instructions, ses manières insinuantes et ses exhortations persuasives, il enlevait,

chaque jour, aux schismatiques quelques-uns de leurs sujets, et il venait, tout récemment, de tirer de leurs mains deux pupilles, qu'il disposait à embrasser la religion catholique; aussi, de dépit, l'appelaient-ils le *voleur d'âmes*. Cette prétendue injure était, dans leur bouche, un éloge accompli de son zèle. » On vit alors éclater la générosité et la constance de trois frères, Arontion, Léon et Pétrus, qui formaient la principale branche de la famille des *Chériman*, dont les premiers chefs avaient fait bâtir à Djouffa l'église catholique du rite arménien, appelée communément l'église de Chériman, du nom de ses pieux fondateurs. Les membres de cette famille, fermes appuis de la foi, ne cessaient de la défendre par leur crédit, de l'étendre par leur libéralité, et ils se faisaient gloire, non-seulement de la protéger, mais de la pratiquer et de souffrir pour elle. Les vartabeds et leur patriarche ne recueillirent de cette persécution que la honte de l'avoir suscitée; car le triomphe de la foi sur l'hérésie fut complet. » (Herbion, *ibid.*)

Le mariage d'un nouveau catholique, fait en secret par les missionnaires, et l'instruction d'un jeune prosélyte qui voulait embrasser la religion des Francs, avaient allumé la fureur des vartabeds; ces schismatiques, irrités, délibérèrent entre eux sur les moyens de rendre les missionnaires méprisables, et de les faire passer, dans l'esprit du peuple, pour des imposteurs. Après la Pâque de 1738, ils députèrent cinq de leurs prêtres à Mor-seigneur notre évêque, pour le prier, de la part des vartabeds, de vouloir bien consentir à une dispute publique sur la religion, en présence des principaux de l'une et de l'autre communion. Le prélat, homme de mérite et d'érudition, n'aurait pas balancé à l'accepter; mais, comme il a vieilli dans les missions, il connaissait le caractère de nos adversaires, et il perça le motif de cette demande. Il savait que ces sortes de conférences sont au moins inutiles; que la véritable religion peut y perdre; que l'hérésie n'y vient que par esprit de haine, n'y cherche que le tumulte, n'en sort qu'avec plus d'indocilité, et qu'elle répand toujours dans le public des rapports infidèles. Il en avait un bel exemple dans la personne d'un religieux de son ordre. Ce Père, carme déchaussé, homme savant et fort versé dans l'étude de la langue arménienne, avait accepté, il y a quelques années, un pareil défi, pourvu qu'on n'eût point d'autres livres que la Bible, et que tout se décidât par l'Écriture sainte. Les vartabeds avaient fait semblant d'y consentir: au jour marqué, on se rendit à l'église assignée; mais le Père fut bien surpris quand il vit entrer le vartabeds, son antagoniste, tenant à la main le livre d'un patriarche hérétique: « Ce n'est pas là, dit-il, notre convention; vous savez que nous nous sommes engagés à ne recevoir d'autre témoignage que celui des Livres saints. » — « Il ne s'agit pas de convention, répondit le vartabeds, le témoignage de mon auteur vaut bien tout autre témoignage. » Puis, adres-

sant la parole au peuple: « Vous voyez, s'écria-t-il, que ce missionnaire ne sait rien, et qu'il est inutile de disputer contre lui. » Mille voix confuses annoncèrent aussitôt sa prétendue victoire et ne permirent pas au missionnaire de se faire entendre; il fut insulté et chassé de l'assemblée, et il passa pour constant qu'il n'avait pas pu répondre.... Cette histoire, dont la mémoire est encore ici toute récente, déterminait le prélat à refuser la conférence proposée; les députés revirent le lendemain à la charge; ils s'adressèrent à notre Père supérieur, ils en reçurent la même réponse.

Ce refus n'était cependant pas absolu. Mgr l'évêque et le Père supérieur proposèrent qu'on mit de part et d'autre les difficultés et les réponses par écrit, et que ces écrits respectifs fussent signés par les principaux de Julfa; c'était le moyen de bannir le tumulte et d'établir la vérité. Ce n'était pas là ce que voulaient les schismatiques; ils rejetèrent la proposition et cherchèrent d'autres voies pour perdre et les missionnaires et les catholiques. Thahmas-Kouly-Khan était parti pour la conquête des Indes; son fils gouvernait à Maschet, dans son absence; ils y envoyèrent un vartabeds et un prêtre, qui accusèrent les missionnaires d'en imposer au peuple, de débaucher les sujets du roi, de servir d'espions aux cours de l'Europe, d'ourdir des trames secrètes et de former des conspirations contre l'État. De pareilles accusations, intentées par des hommes que leur caractère paraissait rendre dignes de foi, firent impression sur l'esprit du jeune prince; il renvoya la requête au gouverneur, avec ordre d'examiner les chefs d'accusation, et, s'ils étaient vrais, de bannir les missionnaires du royaume.

Le gouverneur fut ravi d'engager une affaire, dont il espérait tirer lui-même un avantage considérable. Il ordonna au *dérogat* de Julfa (officier persan, préposé par le roi pour veiller sur les différends qui peuvent survenir) de se transporter sur les lieux et d'examiner par quel ordre les Pères s'étaient établis en Persie. Le *dérogat* obéit et fit appeler les missionnaires; nous y allâmes tous, et Mgr l'évêque porta les différents ordres des rois qui nous avaient honorés de leur faveur et de leur protection. On les lut, et on nous renvoya. Nous croions la chose finie, mais le lendemain, la scène changea. Le *dérogat*, le *calanthar* et deux des arméniens les plus accrédités s'étaient rendus au monastère, d'où ils envoyaient appeler tous les catholiques, les uns après les autres; de tous les missionnaires il n'y eut que nous de mandés.

Un envoyé du *dérogat* vint nous dire, dès le matin, que cet officier voulait nous parler, et que nous eussions à mener avec nous notre frère Jean-Baptiste; il est Arménien de nation, et a été reçu dans la compagnie à Constantinople; nous obéîmes et nous fûmes conduits par ce Persan, à qui on avait donné ordre de frapper ce frère dans les endroits où il y avait le plus de monde. Le frère lui de-

manda modestement, en langue persane, pourquoi il le maltraitait; il ne lui répondit que par une injure et un autre coup de bâton, ce qu'il réitéra trois fois jusqu'à notre arrivée au monastère: nous y trouvâmes un grand peuple assemblé. Nos juges étaient placés, les ecclésiastiques d'un côté et les séculiers de l'autre. On commença par demander pourquoi il s'était fait Franc; il répondit que depuis son enfance il avait toujours été catholique: sur cette réponse, le juge persan le fit frapper de nouveau. On nous fit asseoir tandis qu'on le maltraitait; nos catholiques n'étaient pas plus épargnés; ils soutinrent ce mauvais traitement avec une constance héroïque; et, sous la grêle des coups dont chacun d'eux était accablé on ne leur entendait prononcer que ces mots: Seigneur Jésus, donnez-moi la patience et pardonnez-moi mes péchés. Après cette exécution, l'on nous renvoya. Nous nous attendions à ramener le frère avec nous; mais on recommença à le frapper, et on le mit en prison. Nous espérons du moins le délivrer par le crédit de M. le résident de Moscovie, qui a de la bonté pour nous; il envoya son *drogman* au monastère pour le réclamer; mais ce *drogman* était arménien, il trompa son maître. Les arméniens schismatiques qui avaient quelque crédit auprès des *aghhuans*, voyant bien que M. de Gardanne, consul de France, était hors d'état d'agir en faveur de la religion, comme il avait fait jusqu'alors, et que les compagnies de Hollande et d'Angleterre ne pouvaient appuyer les missionnaires de leur protection, s'imaginèrent que le moment d'éclater contre eux était arrivé; ils les firent citer devant le ministre du roi, qui, après quelques interrogations captieuses, les condamna et ordonna qu'on les chassât de toute la Perse.

La Providence, qui arrange et qui ménage tous les événements, nous suscita un défenseur. Un jeune médecin, nommé M. Hermet, pensait alors le ministre d'une plaie d'urgence qu'il avait à la jambe; il se rendit auprès de lui, et lui parla avec force et avec courage: « Il faut, lui dit-il, que je sorte du royaume, et vous m'y condamnez; l'arrêt qui est prononcé contre les missionnaires l'est aussi contre moi; je professe la même religion; s'ils sont coupables, je le suis. — « Ne craignez rien, lui répliqua le ministre avec bonté, ni vous ni vos Pères ne sortirez du royaume. » Ces paroles ne le rassuraient pas, l'ordre était expédié; il devait, le lendemain, être signé par le ministre; il le savait, et, dès le grand matin, il se transporta chez le seigneur persan. Les schismatiques lui présentèrent l'ordre en queston. En ignorait-il le contenu? Avait-il oublié sa promesse? Il le signa sans même le lire. Quel triomphe pour les ennemis de notre religion! Ils se retiraient avec cette joie qu'inspire une victoire désirée depuis longtemps: « Ah! seigneur, s'écria le zélé défenseur des missionnaires, est-ce donc là la parole que vous m'avez donnée; songez que vous venez de si-

gner mon exil, en signant le bannissement de nos Pères. » A ces mots, le ministre étonné fit appeler les arméniens, leur demanda le papier, le lut et le déchira, en leur disant qu'ils l'avaient trompé, qu'il n'avait point prétendu signer un pareil ordre, et il assura obligeamment M. Hermet que jamais il n'en signerait de semblable. M. Hermet joignait à sa qualité de médecin celle d'interprète de la compagnie d'Angleterre, et comme il fut obligé de suivre MM. les Anglais à Bander-Abassy, M. Charles-Jacques Hermet, son cadet, fut déclaré interprète de la même compagnie pour Ispahan. Ces deux illustres frères commencèrent à se lier étroitement avec MM. les chérimsans: ce sont les chefs de cette famille si opulente et si catholique, dont on a déjà parlé plus haut; ils concertèrent entre eux les moyens de faire échouer les pernicieux desseins de nos ennemis.

Le gouverneur, gagné par des présents, évoqua l'affaire à son tribunal; l'alarme fut grande parmi les arméniens et en particulier parmi les vartabeds. L'affaire ne fut point jugée définitivement et MM. les chérimsans intéressèrent les seigneurs persans en faveur de la mission. Cependant, le dimanche après la grand-messe, un officier nous intima ses ordres, et nous conduisit en ville à l'hôtel de la compagnie d'Angleterre: on nous signifia que nous eussions à rester jusqu'au lendemain. Cette espèce d'arrêt n'était qu'une feinte concertée; on voulait paraître par là donner quelque satisfaction aux arméniens qui avaient demandé notre sortie de Julfa; effectivement nous n'y couchâmes pas cette nuit. Dès qu'il fut jour, on nous appela chez le gouverneur pour assister à la décision de la cause. MM. Hermet vinrent avec nous; l'accueil gracieux qu'on nous fit nous annonça le succès de notre affaire. Les vartabeds, le dérogat et le calanthar étaient à notre droite; Mgr l'évêque était à notre tête. Le gouverneur, le nabab et les autres conseillers délibérèrent entre eux pendant quelque temps; ensuite le nabab prenant la parole, ordonna au calanthar de prouver les accusations avancées dans la requête. « Répondez-nous, lui dit-il, 1^o comment les Pères sont-ils des espions et retenus par les cours d'Europe... Depuis un siècle qu'ils sont établis en Perse, on n'a jamais rien découvert dans leur conduite qui ait pu donner d'eux de pareils soupçons... » Le calanthar surpris, ne répondit que par des conjectures vagues. « 2^o Quels sont ceux que les Pères ont fait sortir du royaume?... » Le calanthar présenta les noms de quelques catholiques qui étaient allés s'établir à Venise. Mais le nabab, qu'on avait bien instruit, lui répondit: Combien des vôtres se sont établis aux Indes et en Moscovie?... Le calanthar n'osa le nier. « Ne maltraitez point les catholiques, ajouta le nabab, et ils n'iront pas s'établir ailleurs. 3^o Comment les Pères trompent-ils les peuples?... » Le calanthar n'osant pas répéter les calomnies grossières que débitent les vartabeds, prit le parti de se taire. Le gouverneur le voyant confondu, fit aux

arméniens une vive réprimande et nous fûmes renvoyés à nous. Frustrés de leurs espérances, les schismatiques ne perdirent point courage; ils renvoyèrent à Maschet le même vartabeds et le même prêtre, chargés d'argent et de présents, avec ordre de solliciter auprès du prince le bannissement des missionnaires et de le demander sans aucune restriction; les sommes qu'ils devaient répandre étaient illimitées; on leur promit d'acquitter toutes les lettres de change qu'ils enverraient et on leur tint parole. Ils firent appuyer leur demande par le patriarche qui s'était rendu à Maschet, auprès du fils du roi, apparemment dans le même dessein. Ce chef de la religion arménienne fit de son côté des présents magnifiques; il gagna le jeune prince et l'ordre fut délivré.

L'arrivée du patriarche à Julfa ressemblait plutôt à l'entrée d'un prince qu'à celle d'un religieux, et il passa avec tant de pompe et de magnificence au milieu des bazars de la ville, que les Persans qui en furent témoins, en témoignaient leur indignation, et ces infidèles l'auraient insulté, s'il n'avait été précédé par les valets de pied de M. le résident de Moscovie, qu'ils respectaient. Grands et petits, catholiques et chrétiens, tous accoururent en foule à ce spectacle: depuis les dehors de Julfa jusqu'à la porte du monastère toutes les rues étaient bordées de monde. Pendant le séjour qu'il fit à Julfa, ses discours ne roulaient que sur le bannissement futur des missionnaires; il en parlait ouvertement et il ne dissimulait pas ses dispositions à leur égard. MM. les chérifmans en furent alarmés, et, avec quelques-uns des principaux de nos catholiques, ils allèrent au monastère pour lui faire une visite de civilité et tâcher de l'adoucir par cette politesse: ils ne furent pas reçus; ils se présentèrent une seconde fois, l'audience fut encore refusée. Nous étions à Julfa dans l'attente d'un événement qui devait décider du sort de la religion dans le royaume de Perse. Nos ennemis avaient grand soin d'ameuter contre nous la populace; nous ne pouvions paraître dans les rues sans entendre blasphémer contre notre sainte foi; la conspiration était presque générale; les enfants ne se contentaient pas de nous dire des injures, ils nous jetaient des pierres et nous fûmes insultés plus d'une fois. Les émissaires du patriarche faisaient courir les bruits les plus désavantageux; on disait tantôt que Mgr l'évêque, que le P. du Han et M. Aroution avaient été conduits liés et garrottés; tantôt qu'on avait fait mourir notre supérieur, qu'on avait coupé la tête au prélat, le nez et les oreilles à M. Aroution et que le catholique, interprète de Mgr l'évêque, avait été étranglé. Les arméniens ne cessèrent pas d'aller dans les maisons de leurs parents catholiques pour leur persuader d'abandonner la foi; ils n'y gagnèrent rien et c'est à cette occasion qu'un chef de famille, à qui l'on disait que, quand il n'y aurait plus de Pères et de missionnaires, il serait bien forcé d'aller à l'église ar-

ménienne, fit cette belle réponse: « Je ne connais, dit-il, qu'une église, c'est l'Eglise romaine dans laquelle je suis né et avec laquelle je suis uni de communion; s'il ne reste plus à Julfa de missionnaires ou de prêtres catholiques, je suis veuf et par conséquent libre; j'irai me faire ordonner prêtre afin de pouvoir satisfaire ma dévotion et pour que mes enfants, trouvant dans leur maison de quoi remplir leurs devoirs de chrétiens, ne soient point tentés d'aller aux églises arméniennes. »

Dieu se contenta des généreuses dispositions du héros chrétien et il ne permit pas que le schisme triomphât de la religion. Les vartabeds se flattaient cependant d'un heureux succès, et la veille du jugement un de leurs chefs s'était expliqué d'une manière à faire croire qu'ils comptaient retourner seuls à Julfa, et que les missionnaires en seraient enfin bannis pour toujours. Le jour marqué pour la décision arriva. Le prince ne parut faire aucune attention aux calomnies dont on tâchait de noircir les Pères et les chérifmans; il se contenta de les interroger sur leur foi, et leur demanda quelle était leur croyance; cette question s'adressait aux deux partis; chacun fut obligé de répondre et de s'expliquer. Là se passa une scène singulière: Deux frères servaient d'interprètes, l'un à Mgr l'évêque, l'autre aux vartabeds, tous deux également zélés, l'un pour la foi catholique, l'autre pour le schisme. Le cadet, partisan des arméniens, était un homme emporté; il accablait son frère des plus grossières injures et lui reprochait d'être déserteur de la foi de ses pères. L'aîné plus modéré les laissait tomber sans y répondre, mais le reprenait avec force lorsqu'il rendait en langue persane les fausses interprétations que les vartabeds donnaient de l'Écriture: ce contraste réjouissait les juges. Le prince qui ne voulait, ce semble, que se divertir, demanda une explication nette et précise des articles du symbole: chacun la donnait à sa façon, et quand on vint à l'article du Saint Esprit, il demanda aux arméniens comment il était fait et s'ils l'avaient vu: ils répondirent que non, et qu'étant Dieu comme les deux autres personnes, il était invisible: « Mais, poursuivit le prince, peut-être notre patriarche, qui est un si grand homme, l'a-t-il vu? » Ces plaisanteries leur déplurent et ils commencèrent à s'apercevoir que ce prétendu jugement qu'ils attendaient pourrait bien dégénérer en un simple badinage; mais il n'était plus temps de reculer. Enfin, après une demi-heure d'audience, le prince, que ces contestations peu intéressantes pour lui commençaient à fatiguer, les renvoya tous, sans condamner personne, mais laissant aux catholiques la liberté d'exercer leur religion: c'est tout ce qu'ils demandaient.

Les vartabeds ne remportèrent de cette tentative que la honte d'avoir fait une démarche inconsidérée; les arméniens qui l'avaient conseillée n'en furent pas quittes à si bon marché. Le prince, qui avait besoin

ques fut si touché du courage qu'il montrait en confessant le nom de Jésus-Christ, qu'il se proclama lui-même chrétien. On le conduisit au supplice avec le saint aîné. Chemin faisant, il lui demanda pardon. Saint Jacques, se tournant vers lui, lui dit : « La paix soit avec vous ». Ils furent décapités tous deux ensemble (1). Les Espagnols prétendent posséder le corps du saint, qu'on avait d'abord emporté à Jérusalem, et qui fut, disent-ils, transporté peu après par ses disciples à *Iria Flava*, aujourd'hui *El Padron*. On y découvrit ces reliques sous le règne d'Alphonse le Chaste, et on les porta dans une petite ville voisine, qu'on nomma *Giacomo Postolo*, dont on a fait *Compostolo* (*Compostelle*), ville de Galice. Saint Jacques est le premier apôtre qui ait souffert le martyre.

JACQUES LE MINEUR (saint), apôtre et premier évêque de Jérusalem, était fils de Marie sœur de la sainte Vierge, et d'Alphée, surnommé Cléophas, frère de saint Joseph. Ainsi à double titre il était cousin de Jésus-Christ. Eusèbe de Césarée dit de lui, au premier chapitre de son *Histoire de l'Eglise* : « Il était fils de Joseph, père du Christ, auquel le saint Evangile dit que la Vierge fut mariée. » Il appuie son opinion de celle de saint Clément d'Alexandrie, livre vi^e de ses *Institutions*. Il est étonnant que ces deux écrivains aient écrit une pareille erreur quand il est dit positivement au chapitre x de l'Evangile de saint Matthieu, v. 3, que Jacques était fils d'Alphée.

Ce saint apôtre fut martyrisé à Jérusalem, durant la captivité de saint Paul à Rome, en l'année 62. Sa justice et sa sainteté étaient tellement grandes, qu'il était non-seulement aimé comme un père par les chrétiens, mais encore véridé même des Juifs, dont la fureur contre Jésus-Christ et sa doctrine était incessante. Aussi, dans Jérusalem, il était généralement connu sous le nom du Juste.

Son martyre eut lieu après la mort de Festus, et après le départ de saint Paul pour Rome. Agrippa II ayant ôté la grande sacri-ficature à Joseph Cabi, la donna à Ananie, cinquième fils d'Anne, grand prêtre dont il est tant parlé dans l'Ecriture. Albinus, gouverneur, nommé pour remplacer Festus, n'était pas encore arrivé en Judée. Ananie, qui était un homme entreprenant et cruel, assembla un conseil de plusieurs juges, et fit comparaître diverses personnes, et notamment Jacques, évêque de Jérusalem. Joseph est le seul historien qui nous instruisse de la part active qu'Ananie prit à la mort de saint Jacques. Nous allons, pour la fin du récit, prendre ce que nous donne Eusèbe d'après Hérogésippe.

« Quelques-uns de ceux qui étaient engagés dans les différentes sectes qui partageaient

(1) A Jérusalem, à côté de la porte de Sion, il existe une église sous l'invocation de saint Jacques le Mineur. Elle appartient aux arméniens schismatiques. A droite en entrant, on trouve une petite chapelle qu'on dit bâtie sur le lieu même où le saint fut décapité.

alors les Juifs, s'adressèrent à lui et lui demandèrent ce qu'on devait croire de Jésus-Christ. Il leur répondit que Jésus-Christ était le Sauveur du monde ; et cette réponse si nette et si précise en ayant persuadé plusieurs, ils crurent que Jésus était en effet le Christ qu'ils attendaient. La plupart de ces sectes n'admettaient ni la résurrection, ni le dernier avènement du Messie, ni l'éternité des supplices et des récompenses ; mais ceux qui furent assez heureux pour être éclairés des lumières de la foi par le ministère de saint Jacques, renoncèrent aussitôt à leurs anciennes erreurs, et regurent des vérités qu'ils avaient jusque-là rejetées.

« La conversion de ces Juifs, parmi lesquels il se trouvait des personnes de considération et d'un rang distingué, jeta le trouble et la confusion dans la Synagogue. Les pharisiens et les docteurs de la loi se mirent à crier en tumulte que leur religion allait être renversée, que presque tout le peuple séduit se laissait entraîner à la fausse créance que Jésus de Nazareth était le Messie. Enfin, s'étant rassemblés, et ayant délibéré un moment entre eux, ils vont trouver saint Jacques, et lui parlent en ces termes : « Nous venons vous prier et vous exhorter tout ensemble d'employer tout le pouvoir que la sainteté de votre vie vous a acquis sur l'esprit du peuple, pour le porter à renoncer à ces nouveautés dangereuses, qui en ont déjà perverti plusieurs. Détrompez-les de la fausse opinion où ils sont que ce Jésus est véritablement le Messie qui nous est promis. Vous voyez que la grande fête de Pâques rassemble ici de toute la Judée un peuple nombreux ; inspirez-lui les sentiments qu'il doit avoir de cet imposteur ; nous savons que rien n'est plus pur que votre vertu, et nous sommes convaincus que votre probité est hors d'atteinte de la faveur et de l'intérêt. Persuadez donc à ce peuple de ne plus s'attacher à ce vain fantôme de Messie ; montez sur le haut du temple, afin que de ce lieu élevé vous puissiez être entendu de toute cette multitude de Juifs et de gentils que la solennité a fait venir de toutes parts à Jérusalem. »

« Les pharisiens ayant ainsi obligé saint Jacques à monter sur la plate-forme du temple, ils lui crièrent : « Saint homme, faites entendre votre voix à ce peuple ; il est dans l'erreur, en adorant un certain Jésus qui a été attaché à une croix ; enseignez-lui ce qu'il faut croire de cet homme ; parlez, expliquez-vous ; vos paroles seront pour nous et pour ce peuple autant d'oracles prononcés par la bouche de la vérité même. » Alors saint Jacques, élevant sa voix, leur répondit : « Pourquoi m'interrogez-vous touchant Jésus, fils de l'homme ? Sachez qu'il est assis à la droite de la souveraine puissance de Dieu, et qu'il doit paraître un jour au milieu des nuées, pour juger de là tout l'univers. »

« Un témoignage rendu à la divinité de Jésus-Christ d'une manière si authentique et si peu attendue servit beaucoup à confir-

mer les nouveaux chrétiens dans la foi qu'ils venaient d'embrasser. Ils s'écrièrent tous d'une voix : « Gloire au Fils de David, honneur et gloire à Jésus ! » Mais, d'un autre côté, les docteurs de la loi et les pharisiens, se voyant si loin de leur attente, se demandèrent l'un à l'autre : « Qu'avons-nous fait ? toute notre prudence n'aura donc servi qu'à fortifier cette nouvelle secte d'un témoignage si considérable ? Allons, courons venger notre religion outragée et notre politique trompée : montons sur la terrasse du temple, et que celui qui a fait une injure, si sensible à l'une et à l'autre soit précipité à la vue du peuple, et qu'il apprenne aux autres par sa mort qu'on ne renonce pas impunément à la religion de nos pères pour embrasser les nouveaux dogmes d'un inconnu. »

« Ils se mirent en même temps à crier : « Quoi ! l'homme de Dieu est aussi dans l'erreur ? Et ce fut alors que l'on vit accomplir ces paroles qu'on lit dans la Sagesse : *Mettens à mort le juste, parce qu'il nous est à charge.* Animés d'une fureur aveugle, ils montèrent au haut du temple, et en précipitèrent le saint. Cependant il ne mourut pas d'abord, et il eut encore assez de force pour se mettre sur les genoux, et pour adresser à Dieu cette prière : « Seigneur, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » Mais ces hommes, moins hommes que tigres, s'écrièrent : « Il faut le lapider, » et à l'instant même ils font tomber sur lui une grêle de pierres. Il n'y en eut qu'un d'entre eux (1) qui, touché de quelque sentiment d'humanité, dit aux autres : « Arrêtez, que faites-vous ? le juste prie pour vous et vous le faites mourir. » Ces paroles toutefois furent sans effet, et elles n'empêchèrent pas qu'un foulon ne déchargeât de toute sa force, sur la tête du saint, un coup d'une espèce de masse de bois dont les foulons se servent pour apprêter leurs étoffes ; et ce coup mit fin au martyre du juste et à sa vie. » Son corps fut enterré au même lieu, et l'on y voyait encore son tombeau du temps d'Eusèbe.

La mort de saint Jacques fit une profonde sensation dans Jérusalem. Josèphe, dans un passage cité par Eusèbe, et que nous ne retrouvons pas dans ses œuvres, s'exprime ainsi : « Ceta (le siège de Jérusalem) arriva aux Juifs, à cause de Jacques, frère de Jésus qui est appelé le Christ, lequel ils avaient tué, bien que d'un consentement général il fût reconnu pour très-homme de bien. »

Les notables habitants de Jérusalem se plaignirent au roi Agrippa, et accusèrent devant lui Ananie pour ses actes de violence. D'autres allèrent au-devant du nouveau gouverneur Albinus, et lui exposèrent que le grand prêtre, qui n'avait pas le droit de rassembler le sanhédrin sans son autorisation, avait dépassé ses pouvoirs. Albinus écrivit une lettre fort dure au grand prêtre. Quelque temps après, Agrippa, pour flatter le gouverneur, ôta la grande sacrificateure à Ananie, pour le fait de la mort de Jacques, et la donna à Jésus, fils de Damneus.

1) C'était un Réchabite.

JACQUES (saint), d'aere et martyr, fut mis à mort à Ambese en Numidie, sous le règne de Valérien, avec le saint lecteur Marrien et plusieurs autres. L'Eglise fait sa fête le 30 avril. (Pour les détails voir les Actes de saint Maxime à son article.)

JACQUES (saint), martyr à Samosate, en 297, sous l'empire de Dioclétien, souffrit par ordre de Galère, avec les saints Paragius, Habie, Romain et Lollien, nouvellement convertis à la foi chrétienne. Il eut aussi pour compagnons de son martyre saint Hipparque et saint Pléothée. Les circonstances des glorieux combats de tous ces saints martyrs sont racontées à l'article de saint HIPPARQUE, auquel nous renvoyons le lecteur.

JACQUES (saint), évêque de Nisibe et confesseur, naquit à Nisibe, en Mésopotamie, sur la fin du III^e siècle. Il embrassa d'abord la vie des anachorètes. L'hiver il demeurait dans une caverne, et le reste de l'année dans les bois, sur les plus hautes montagnes, exposé aux injures du temps. Sa nourriture consistait en fruits sauvages, en herbes ou grains qu'il mangeait sans les faire cuire. Une tunique et un manteau en poil de chèvre composaient son habillement. Genade dit qu'il fut du nombre des confesseurs du nom de Jésus-Christ sous l'empereur Maximin. Sa vertu était si grande, qu'il fut élevé sur le siège de Nisibe. Son élévation ne le fit que changer de demeure. Il jeûna et coucha sur la terre comme auparavant, mais il travailla beaucoup plus qu'il ne faisait dans la solitude. Il prit soin des pauvres, des veuves et des orphelins, il secourut ceux qu'on opprimait, reprit avec force ceux qui les faisaient souffrir. Il se trouva, en 325, avec les autres Pères au grand concile de Nicée, où il se signala un des premiers contre les impiétés d'Arius. Et en 336, Constantin ayant fait venir Arius à Constantinople et commandé à saint Alexandre qui en était évêque de le recevoir à la communion de l'Eglise, notre saint se joignit aux prières qu'Alexandre adressa au ciel pour détourner le fléau, et nous avons vu comment Dieu exauça leurs ferventes supplications. Les auteurs ne marquent point à quelle époque arriva la mort de Jacques ; nous savons seulement que ce fut sous Constance, peut-être en 350. Entre les ouvrages que fit notre saint, Genade lui en attribue un où il démontre que Jésus-Christ est Fils de Dieu et consubstantiel à son Père. L'Eglise fait sa mémoire le 11 juillet.

JACQUES (saint) *l'Intercis*, martyr en Perse, donna sa vie pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 421, sous le règne de Varanes ou Vararanes, qui monta sur le trône en 420, et qui continua contre les chrétiens la persécution que son père Yesdedgerd avait commencée. Jacques était habitant de la ville de Beth-Lapeta en Perse. Il était noble et riche, distingué par ses vastes connaissances. Les faveurs du roi l'avaient rendu un objet d'envie pour tout le royaume. Tous ces avantages devinrent pour lui une occasion de chute. Quand Yesdedgerd déclara la guerre au christianisme, Jacques eut le malheur

d'abjurer. Jusque-là il avait toujours été chrétien. Cette abjuration eut lieu sous le roi Yesdedgerd. La mère et la sœur de Jacques lui écrivirent la lettre suivante : « Nous avons appris, il y a longtemps déjà, que vous avez renié le Dieu immortel et son amour pour conserver la faveur du roi, les biens et les honneurs périssables de ce monde. Voyez ce qu'est devenu celui à la faveur duquel vous avez eu le malheur d'attacher si grand prix. Misérable mortel, comme tout ce qui est sujet à la mort, il est devenu vile poussière. Peut-il vous secourir maintenant ? vous survivra-t-il des supplices éternels ? Si vous restez dans votre crime, ces supplices auxquels Dieu l'a livré déjà seront votre partage. Quant à nous, votre mère et votre sœur, nous ne serons plus rien pour vous et n'aurons plus rien de commun avec vous. »

Jacques avait au fond du cœur le remords de son crime ; il suffit pour l'éveiller tout à fait, que ces voix si chères s'd'une mère et d'une sœur vinssent y retentir. Tout son passé si pur se réveillait à ces paroles avec les frais souvenirs de la jeunesse parfumés d'innocence. Les prières qu'il faisait avec sa sœur sous l'aile de sa mère, quand la sainte femme leur parlait de Dieu, leur apprenait à l'invoquer, revenaient à sa mémoire. Non jamais l'homme n'oublie, quels que soient les tempêtes du cœur, les orages de la passion ces leçons de l'amour maternel. Les croyances qu'une mère fait sucer avec son lait imprègnent l'âme et demeurent toute la vie. Ce qu'on regrette le plus de quitter, ce sont ces enseignements reçus au berceau avec la foi naïve de l'enfance ; c'est l'ancre de détresse qu'on ne jette que le dernier dans la tempête et qu'on pleure toujours d'avoir abandonné. Si plus tard, dans une vie d'erreurs, de crimes peut-être, la voix de Dieu revient parler au cœur, elle emprunte pour y rentrer ces accents chéris qui rappellent à l'homme des jours purs, par conséquent des jours heureux, des jours regrettés. Jacques pleura sur la lettre de sa mère. Il quitta la cour et ses honneurs ; il avait dans le cœur son trésor perdu retrouvé. Il s'en alla dans la solitude prier Dieu pour le passé et le bénir pour le présent. Informé de ce changement, le roi le manda devant lui. Jacques dit hautement qu'il était chrétien. Vararanes, lui parlant des faveurs dont le roi son père l'avait comblé, lui reprocha son ingratitude. « Où est maintenant ce roi ? dit Jacques ; qu'est-il devenu ? » Furieux, Vararanes le menaça de le faire mourir de la plus cruelle mort. « Toute espèce de mort n'est qu'un sommeil, dit le saint ; puisse la mienne être celle des justes. — La mort, dit le roi, est terrible pour tous, grands et petits. — Oui, dit Jacques, elle effraye tous ceux qui méprisent Dieu, parce que *l'espérance des méchants périra*. — Quoi ! misérable, dit le roi, vous nous appelez méchants, vous qui ne voulez adorer ni le soleil, ni la lune, ni l'eau, ni le feu, ces illustres productions de la divinité. — Je ne vous outrage ni ne vous accuse, dit Jacques ; mais je dis que vous donnez à des

créatures le nom incommensurable de Dieu. » Le roi furieux assembla son conseil pour délibérer sur le genre de mort qu'on infligerait au coupable. Il fut décidé que, s'il n'abjurait pas, on lui couperait tous les membres, les uns après les autres. Tous les habitants de la ville accoururent pour assister à ce spectacle si étrangement cruel. Jacques, sur le lieu du supplice, pria quelques instants, tourné vers l'Orient ; puis les bourreaux le saisirent et l'attachèrent au chevalet. Avant de commencer à le martyriser, ils le prièrent et le supplièrent d'obéir au roi : tout fut inutile. Le juge lui-même, préposé au supplice par le roi, les larmes aux yeux, le conjura d'avoir pitié de lui-même. « Je veux vivre, disait Jacques, mais de la vie de la résurrection. L'arbre dont on coupe les branches reverdira. Vous mutilerez mon corps, mais Dieu saura bien lui rendre vie et splendeur. » On lui coupa successivement les doigts : il remerciait Dieu à chaque mutilation nouvelle. La joie éclatait sur son visage. Les juges, après lui avoir fait mutiler une main, l'exhortaient à ne pas persévérer. *Celui qui a mis la main à la charrue*, dit Jacques, *n'est pas digne de Dieu, s'il regarde en arrière*. Les bourreaux lui coupèrent les doigts des deux pieds. « Maintenant que les branches sont tombées, dit-il, abattez le tronc. » On lui coupa les bras, les jambes, les cuisses ; enfin un des gardes lui abattit la tête. C'est en raison du supplice qu'il endura qu'on lui donna le nom d'*Intercis*. Ce fut en 421, comme nous l'avons dit, qu'il fut martyrisé, le 27 novembre, jour auquel sa fête est marquée dans le Martyrologe romain. Les chrétiens après sa mort renfermèrent ses reliques dans une urne.

JACQUES (saint), prêtre, mis à mort sous Sapor, roi de Perse, souffrit le martyre avec sainte Marie, sa sœur. Ces deux saints ne sont pas portés au Martyrologe. Nous traduisons ici les Actes de leur martyre.

« Dans la septième année de la persécution, saint Jacques, prêtre du bourg de Thel-Seialila, fut arrêté avec sa jeune sœur Marie, jeune fille consacrée à Dieu, par l'ordre de Narsès-Tam-Sapor, qui, s'étant vainement efforcé de contraindre les martyrs à manger du sang ; il ordonna qu'on les déchirât cruellement à coups de fouet. Eux, levant leurs mains vers Dieu, le prièrent qu'il vint à leur secours, et que, dans le dénuement de tout secours humain où ils étaient, il leur donnât la force et le courage. Le tyran, voyant qu'il ne pouvait détacher les saints martyrs de leur religion, fit mander un certain noble, de condition laïque (on le nommait Mahdades), chrétien seulement de nom, et lui ordonna d'exécuter sur-le-champ la sentence capitale portée contre eux. Celui-ci, pensant pouvoir concilier cet acte avec ses principes, marcha imprudemment à la mort (éternelle) pour conserver sa vie (terrestre), et, trompé par l'amour des choses de ce monde, perdit ses hautes espérances. Il trancha la tête des saints martyrs de sa propre main, dans le bourg de Thel-Dara, situé sur le grand fleuve.

Ces illustres martyrs reçurent leur couronne le dix-septième jour de la lune du mois de mars. »

JACQUES, protospataire, ou premier écuyer à la cour de l'empereur d'Orient, Léon IV, fut arrêté par ordre de ce prince iconoclaste, avec le papias ou portier du palais, Théophile, Léon et Thomas, chambellans, et quelques autres qui honoraient les images. L'empereur les fit tondre, fouetter et mener honteusement par la ville dans la prison du prétoire. Théophile y mourut, tous les autres embrassèrent la vie monastique après la mort de Léon IV, qui eut lieu quelques mois après, en l'an de Jésus-Christ 780. (*Voy. ICONOCLASTES.*)

JACQUES DE PODIO (saint), frère mineur, fut martyrisé en 1265 sous le sultan d'Égypte Bilars. Ce prince musulman, ayant pris sur les chrétiens le château de Safed, lit dire aux six cents et quelques martyrs qui l'avaient défendu, qu'ils eussent à choisir entre la mort et l'islamisme. Jacques de Podio et Jérémie, tous deux frères mineurs, employèrent toute la nuit à encourager les chrétiens à préférer la couronne glorieuse du martyre à l'odieux avantage de l'apostasie. Le lendemain la garnison tout entière se présenta courageusement au trépas ; tous les prisonniers furent décapités. Biba s pour se venger des Franciscains qui avaient été cause d'un si généreux dévouement, les fit écorcher vifs, ainsi qu'un Templier : c'était le prieur de l'ordre. Il les fit accabler de coups de bâton, après qu'ils eurent enduré l'affreux supplice que nous venons de dire, ensuite on les mena au lieu où les six cents martyrs avaient eu la tête tranchée. Ils y moururent de la même façon (Wadding, an 1265, n° 9.)

JACQUES DE FLORENCE (le bienheureux, évêque de Zeyton, fut martyrisé en l'honneur du nom de Jésus-Christ dans la Médie. Les mahométans le mirent à mort avec le frère Guillaume, de la Terre de Labour. Leur martyre arriva l'an 1352. (Wadding, an 1362, n° 4.)

JACQUES DE SAINT-PIERRE (le bienheureux), de la province d'Aragon, dominicain, fut envoyé prêcher la foi au milieu des musulmans par le maître général Cajetan. Après avoir converti un grand nombre d'infidèles, il reçut la palme du martyre. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an 1516.)

JACQUES DE PADOUE (le bienheureux), franciscain, partit avec trois autres moines de son ordre nommés Thomas de Tolentino, Pierre de Sienna et Démétrius de Tiflis, pour aller prêcher l'Évangile dans le Kathai, dirigés par un zélé dominicain français nommé Jourdain Catalini. Forcés d'aborder à Tana, capitale de l'île Salsette, ils y furent martyrisés en l'honneur de la loi de Jésus-Christ. (*Voy. pour les détails l'article MARTYRS DE TANA.*)

JACQUES (le bienheureux), martyr abyssinien, mourut pour la foi catholique sous le règne du Négous Meles Segued. Il était confesseur de Tecla Georgis, vice-roi du Ti-

gré, qui avait embrassé la foi catholique pour plaire à son souverain dont il avait épousé la fille. Ce vice-roi s'étant révolté et ayant apostasié, comme on peut le voir à l'article ABYSSINIE et à l'article GEORGIS, fit prendre notre saint, qui fut amené enchaîné au milieu du camp : tous les principaux d'entre les conjurés étaient présents. On avait résolu, pour enchaîner Georgis d'une manière invincible à la révolte, qu'il porterait le premier coup à la victime ; l'apostat n'y fit pas faute : il frappa le saint de son épée ; aussitôt tous les autres en firent autant, et le martyr, criblé de coups, rendit son âme à Dieu. Ceux qui ne purent pas le frapper tandis qu'il était vivant, trempèrent la pointe de leurs épées dans son sang, et tous jurèrent qu'ils combattraient jusqu'à ce qu'ils eussent détruit la foi catholique en Abyssinie, et chassé ou exterminé tous ceux qui étaient venus l'y prêcher. On peut voir aux articles que nous venons d'indiquer comment finit cette révolte, et quel fut le sort du vice-roi Georgis. Jacques était un des hommes les plus remarquables parmi les prêtres du clergé abyssinien. Il avait été élevé au séminaire de Frémone.

JACQUES (le bienheureux), fut martyrisé au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima, avec sa mère Jeanne, son frère Tacafatinundo, Marie-Madeleine sa sœur, vierge, âgée de dix-neuf ans et vouée au Seigneur, Léon Tawendomi Cuniémon et son fils Paul, âgé de vingt-sept ans, Faixida Luguémon (Léon), et Marie, femme de ce dernier. Tous furent condamnés au supplice du feu. Quand l'humidité du bûcher se fut dissipée, la flamme resta claire, et on put voir les saints martyrs, dont le calme et la résignation attiraient l'admiration générale. Notre bienheureux, âgé de douze ans seulement, apparut détaché aux yeux des spectateurs. Sans lui faire beaucoup de mal, le feu avait consumé ses liens ; il courait à travers des flammes et des brasiers. Craignant que ce fût pour s'échapper, la foule lui cria d'avoir courage ; mais on cessa d'avoir cette crainte, quand on vit l'enfant se retourner avec calme et aller vers sa mère, qu'il entoura de ses bras, voulant mourir avec elle. La sainte femme qui paraissait morte, se réveilla à cette étreinte ; comme si elle eût oublié ses souffrances, elle ne cessa plus d'encourager son fils à accomplir jusqu'au bout le sacrifice de sa vie pour Dieu. Peu à peu ses liens étant brûlés, elle tomba sur son fils, le couvrant de son corps et ils expirèrent ainsi.

JADERE (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Église célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa 76^e lettre. Il avait été déporté, immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâtons. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy. NEMÉSIE.*)

JAMNIQUE (sainte) ou GARNIQUE, eut le bonheur de donner sa vie pour la foi en 177,

dans la ville de Lyon, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. La violence des tourments que lui firent endurer les persécuteurs épuisa sa force, sans abattre son courage. Comme saint Pothin et une grande quantité d'autres saints martyrs, elle mourut en prison. L'Eglise célèbre sa fête avec celle de tous ses compagnons le 2 juin.

JANVIER (saint), l'un des sept fils de sainte Félicité, fut martyrisé à Rome sous Marc-Aurèle en 164, avec sa mère et ses frères. Amené devant le préfet Publius, que Marc-Aurèle avait commis à suivre le procès de la sainte et de ses enfants, il montra le plus grand courage. Publius l'engageant à sacrifier aux dieux, Janvier lui répondit : « Vous ne me donnez pas là un conseil digne d'un sage magistrat ; il vaut mieux pour moi que je suive celui de la sagesse même : c'est de mettre toute mon espérance au Dieu que je sers ; il saura me garantir de tous vos artifices, et il me fera surmonter les maux dont vous me menacez. Le préfet l'envoya en prison après l'avoir fait cruellement fouetter. Ensuite, ayant rendu compte à l'empereur de ce qui s'était passé, ce prince chargea un juge de prononcer et de faire exécuter un jugement contre saint Janvier. Ce juge le fit assommer à coups de plombes. L'Eglise fait la fête de saint Janvier le 18 juillet. (Voy. FELICITÉ.)

JANVIER (saint), martyr à Carthage, en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Déce, fut enfermé dans un cachot avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappolique (Voy. l'article de saint VICTORIN.)

JANVIER (saint), diacre et martyr, fut mis à mort en 258, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diacres Félicissime, Agapet, Magne, Vincent, Etienne. Ils furent tous décapités. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

JANVIER (saint), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

JANVIER (saint), évêque de Bénévent, martyr, était, au dire de plusieurs historiens, natif de Naples, qui a du reste toujours été regardée comme sa patrie. Pendant qu'il était évêque de Bénévent, il y avait dans l'église de Misène un diacre nommé Sosie ; sa réputation était si grande, que le saint venait souvent le voir. Dans les conversations qu'il avait avec lui, il s'enflammait davantage à la piété, et y puisait sans cesse des lumières nouvelles pour l'instruction qu'il avait à donner à son troupeau. Une fois il le trouva chantant l'Evangile dans l'église ; il vit sa tête complètement environnée de flammes ; il en conclut qu'il serait bientôt martyrisé, ce qui s'accomplit en effet bientôt. Draconce, gouverneur de Campanie, le fit arrêter, fouet-

ter, et mettre en prison dans la ville de Pouzsoles. Saint Janvier vint l'y visiter, ainsi que Procula diacre, Eutice et Acece, tous deux bourgeois de la ville de Pouzsoles. Draconce l'ayant appris se fit amener les trois derniers, avec saint Sose, et les ayant fait cruellement fouetter, les fit et fermer aussi dans la prison. Sur ces entrefaites, Lioclétien nomma Timothée pour succéder à Draconce. Ce nouveau gouverneur étant venu à Nole, et ayant appris les soins que rendait saint Janvier aux prisonniers, il l'envoya prendre et le fit jeter dans une fournaise ; mais le saint en sortit sans avoir, disent ses Actes, perdu un seul de ses cheveux. Le juge, au dire de ces mêmes Actes, lui ayant fait arracher des nerfs (dit vulgairement pour tendons), le renvoya en prison. Alors Timothée, ayant fait amener tous les saints prisonniers, les condamna à être exposés aux bêtes. Aucun des animaux féroces qu'on lâcha sur eux ne voulut leur faire de mal. Timothée prononça contre tous ces soldats de Jésus-Christ la peine capitale ; tous furent à l'instant même décapités. Les chrétiens de différentes villes vinrent et enlevèrent les corps. Celui de saint Janvier fut porté à Naples.

Saint Janvier est en grande vénération dans cette ville, où on prétend qu'il a opéré plusieurs miracles. Il en est un qui, dit-on, se renouvelle très-fréquemment, tous les fois qu'on expose le sang du saint contenu dans une fiole, en présence de sa tête ou de toute autre partie de ses ossements. Nous n'osons rien affirmer ni pour ni contre. La fête de saint Janvier a lieu le 19 septembre. Son martyre eut lieu l'an de l'ère chrétienne 35.

JANVIER (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le préconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (Voy. SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

JANVIER (saint), martyr en Espagne, mourut pour la foi en 504, alors que la persécution suscitée par le tyran Dioclétien déclinait l'Eglise. On célèbre sa fête le 13 octobre. Voici ses Actes extraits de Ruinat.

« Eugène, commandant pour les Romains dans une partie de l'Espagne, étant venu à Cordoue avec le dessein de contraindre les fidèles à adorer les idoles, Fauste, Janvier et Martial allèrent trouver, et lui parlèrent ainsi : « Que prétendez-vous, Eugène, par une conduite si pleine d'impiété ? Loin de persécuter les serviteurs du vrai Dieu, que ne les écoutez-vous plutôt, et que ne vous rangez-vous de leur côté, en embrassant humblement leur croyance ? » Mais Eugène, que Dieu avait envoyé à Cordoue pour éprouver ses serviteurs, et non pour les perdre, Eugène, dis-je, choqué de la liberté de cette remontrance, dit à Fauste et à ses deux compagnons : « Misérables, quelles gens êtes-vous ? » Fauste répondit : « Nous sommes chrétiens ; Jésus-Christ est notre

Dieu ; lui qui seul est le Seigneur, le maître et le créateur de toutes choses. *Eugène* : Par quel désespoir vous trouvez-vous ainsi associés ensemble ? *Fauste* : Ce n'est point le désespoir qui nous unit ; mais vous, quelle fureur vous pousse à nous vouloir faire renoncer notre Dieu ? *Eugène* : Qu'on l'étende sur un chevalet, pour lui apprendre à parler avec le respect qui nous est dû. » Alors Janvier dit à Fauste : « O mon cher frère ! c'est pour nous que vous endurez ces tourments, vous qui avez bien voulu vous associer à des pécheurs. — Notre union, mon frère Janvier, repartit Fauste, formée sur la terre et entretenue par la charité, doit être éternelle dans le ciel. » Eugène, dissimulant l'admiration que lui causaient des sentiments si beaux, dit à Janvier et à Fauste : « De quels vains discours venez-vous maintenant nous amuser ? Croyez-vous par là me faire oublier l'impiété avec laquelle vous m'avez répondu ? — Confesser Jésus-Christ, reprit Janvier, n'est pas une impiété. » Eugène se tournant vers Martial : « Ces gens-ci, lui dit-il, vous ont engagé dans une méchante affaire ; si vous m'en croyez, vous rompez avec eux ; il n'y a ni honneur ni profit à être mêlé avec des impies et des magiciens. » Martial lui répondit : Dieu vous puira, Eugène. *Eugène* : Et celui-ci encore, qu'on le mette sur le chevalet. — O bienheureuse immortalité de Jésus-Christ ! C'est elle, ô mon frère Fauste ! qui m'unit à vous. *Eugène* : Qu'on les tourmente jusqu'à ce qu'ils soient résolus d'adorer nos dieux. *Fauste* : Il te sera difficile, à toi et au démon ton père (1), de nous faire abandonner une religion que nous avons reçue dès l'enfance, pour suivre la tienne. *Eugène* : Les empereurs veulent que vous adoriez les dieux. *Fauste* : Il n'y a qu'un Dieu qui a tout fait, et nous ne subsistons que par lui. Quels sont vos dieux ? En avez-vous d'autres que Satan. *Eugène* : Qu'on lui coupe le nez et les oreilles, et qu'on lui arrache toutes les dents d'en haut. » Cela fut exécuté sur l'heure, et Fauste n'en parut que plus gai. *Eugène* : Vois-tu, Janvier, ce qu'il en coûte à ton compagnon pour vouloir persévérer dans sa folie erreur, et pour ne vouloir pas obéir à nos ordres ? *Janvier* : Puissé-je être opiniâtre et désobéissant comme mon frère, pourvu que le lien de la charité qui nous unit ne se rompe jamais ! *Eugène* : Qu'on n'épargne pas non plus celui-ci. Vous voyez, Martial, quels maux vos compagnons se sont attirés par leur folie ; renoncez prudemment à une société si dangereuse. *Martial* : Jésus-Christ est ma consolation, Jésus-Christ que mes compagnons confessent à haute voix, et que je confesse aussi de tout mon cœur avec le Père et le Saint-Esprit. » Alors Eugène, ne gardant plus

(1) L'on trouve de ces réponses dures, pour ne pas dire de ces imprécations, dans d'autres Actes très-véritables et très-authentiques, comme dans ceux de saint Tarcus, etc. — En lisant cette note de Ruinart, il faut se souvenir que Jésus-Christ avait promis aux martyrs que le Saint-Esprit leur dicterait leurs réponses.

de mesure, les condamna à être brûlés à petit feu. Comme on les conduisait au supplice, ils exhortaient le peuple à demeurer fidèle à Jésus-Christ. « Nos chers frères, disaient-ils, ne vous fiez jamais au démon, à cet ennemi déclaré des hommes, quelque puissance qu'il semble avoir aujourd'hui dans le monde. Mais souvenez-vous toujours que vous êtes formés à l'image de Dieu. Adorez-le, bénissez-le comme l'auteur de toutes choses. Ne vous laissez point gagner à ceux qui voudraient vous engager à adorer leurs propres ouvrages. Confessez hautement Jésus-Christ, et chantez jour et nuit les louanges d'un seul Dieu ! On les fit entrer dans le feu, où ils expirèrent un moment après. »

JANVIER (saint), fut honoré de la couronne des glorieux combattants de la foi à Héraclée. Il eut pour compagnon de son triomphe saint Félix. Le même jour eut lieu le martyre de saint Julien. Nous n'avons aucun détail sur les souffrances qu'eurent à endurer ces saints. L'Eglise honore leur mémoire le 7 janvier.

JANVIER (saint), diacre et martyr, reçut la couronne des glorieux combattants de la foi à Torre en Sardaigne avec le prêtre Prote. Ayant été envoyés dans cette île par le pape saint Caius, ils furent mis à mort sous le président Barbare, durant le règne de l'empereur Dioclétien. L'Eglise honore leur mémoire le 23 octobre.

JANVIER (saint), fut assez heureux pour verser son sang pour la défense de la religion chrétienne avec les saints Sévère, Sécur et Victorin. Là se bornent tous les détails que les Actes des martyrs nous donnent sur leurs combats. L'Eglise fait collectivement leur fête le 2 décembre.

JANVIER (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique avec les saints Faustin, Lucius, Canide, Célien, Marc et Fortunat. (Voy. l'article FAUSTIN, pour plus de renseignements.)

JANVIER (saint), martyr, mourut pour la foi de Jésus-Christ à Carthage, avec les saints Catulin, Florence, et les saintes Julie et Juste. Ils furent inhumés dans la basilique de Fauste. L'Eglise les honore le 15 juillet.

JANVIER (saint), souffrit pendant quatre jours, à Nicopolis, les supplices du chevalet, des pointes de fer, des têts de pots cassés. Ils accomplirent ainsi leur glorieux martyre, lui et sainte Pélagie. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 11 juillet.

JANVIER (saint), fut martyrisé en Afrique, avec deux saintes femmes, Maxime et Macarie. Les détails nous manquent complètement. L'Eglise fait leur fête le 8 avril.

JANVIÈRE, nom d'une femme romaine qui, sous l'empire de Dèce, en l'année 250, fut arrêtée pour cause de christianisme, avec saint Moïse et une foule d'autres chrétiens. Elle eut la gloire de partager, pendant dix-huit mois de prison, leurs souffrances et leurs tourments pour la foi. Il est fait mention d'elle dans la lettre que Lucien, confesseur de Carthage, écrivit à ceux de Rome, et qui se trouve au nombre de celles de

saint Cyprien. (Pour plus de détails, voy. MOÏSE, confesseur.)

JANVIÈRE (sainte), nom de deux saintes qui font partie des quarante-huit martyrs mis à mort pour la foi chrétienne en l'an 303, avec saint Saturnin, sous le proconsul Anulin, durant la persécution que la fureur de Dioclétien avait soulevée contre l'Eglise. (Voy. SATURNIN.) La fête de tous ces saints a lieu le 11 janvier.

JANVIÈRE (sainte), eut la gloire de verser son sang à Porto pour la défense de la religion chrétienne et de sa foi. Les compagnons de son triomphe furent les saints, Paul, Héraclius et Secundille. Nous n'avons point de détails sur eux. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 2 mars.

JAPON (PERSÉCUTIONS AU). Le Japon, nommé Nipon ou Nifon dans le langage du pays, du nom de Nippon, l'une des îles principales qui forment ce grand empire, est situé en Asie par 30° et 43° latitude Nord, 123° et 127° longitude Est. Quatre grandes îles et une infinité de petites constituent cet empire. Les quatre grandes sont : Yesso, Nippon, Xicoco ou Sikokf, Ximo ou Kiou-siou. Le Japon a environ trente millions d'habitants.

Avant de faire l'histoire des persécutions au Japon, il nous semble opportun de tracer à grands traits, pour le lecteur, celle de l'origine du gouvernement et du culte des Japonais. S'il s'agissait d'un peuple connu, nous ne prendrions pas cette peine; mais nous concevons que le lecteur serait parfois fort embarrassé, si nous n'entriions pas à cet égard dans quelques détails. Il est facile de voir, dans ce que nous allons dire, que la religion du Japon n'est qu'une dégénérescence des traditions bibliques et prophétiques. Tout l'Orient est ainsi rempli des souvenirs de la religion révélée.

Les habitants des îles du Japon se prétendent aborigènes, non comme les insectes, suivant certaines histoires, mais en faisant remonter leur naissance jusqu'à leurs dieux. « Au commencement de l'ouverture de toutes ces choses, disent-ils, le chaos flottait comme des poissons nagent dans l'eau pour leur plaisir. De ce chaos sortit quelque chose de semblable à une épine, qui était susceptible de mouvement et de transformation; cette chose devint une âme ou un esprit, et cet esprit est appelé *Kunitokodatsno-Mikatto*. » Cet esprit a produit leurs dieux dont ils établissent deux différentes généalogies. La première est composée d'esprits célestes ou d'êtres absolument dégagés de la matière, et ces êtres ont gouverné le Japon pendant une longue suite de siècles, dont il n'est pas possible de déterminer le nombre; la seconde comprend les esprits terrestres où les dieux hommes, successeurs des premiers qui ont aussi régné longtemps et qui engendrèrent enfin les habitants actuels du Japon, mais ne conservant rien de la pureté ni des perfections de leurs divins ancêtres. Pour développer plus clairement ces étranges idées, il faut se figurer que les

premiers êtres, sortis du chaos furent au nombre de sept principaux gouverneurs, dont le premier était formé de la partie la plus pure. Son fils sortit de lui par le mouvement et par le pouvoir actif des cieux et des éléments qui sont au-dessous. Chacun ainsi devint père; mais le dernier s'étant formé des organes sensibles pour connaître charnellement sa femme, engendra des êtres mêlés qui participèrent de la nature divine et de la nature humaine. Cette race conserva assez longtemps quelques perfections de ses divins ancêtres, et elle s'éteignit dans la personne d'*Avase-Dsumo*, père des Japonais d'aujourd'hui.

Tel est le tissu de bizarres idées, dont ces peuples cherchent à orner leur origine. Abandonnons ces erreurs et consultons des livres plus dignes de nos recherches. La plupart de nos géographes s'accordent à faire sortir les Japonais de la Chine, et voici la tradition orientale sur laquelle ils se fondent. Plusieurs familles chinoises considérables furent convaincues d'une conspiration contre leur souverain; tous les coupables furent condamnés à mort, mais le nombre s'en trouva si considérable que les bourreaux se lassèrent de répandre le sang; l'empereur lui-même, revenu de sa première rage, commua la peine de mort en celle d'un bannissement perpétuel, et ces malheureux furent transportés dans les îles du Japon, alors incultes et sauvages, où ils peuplèrent si considérablement le pays que bientôt ils se rendirent redoutables à leurs voisins. On dit aussi qu'un empereur de la Chine, indigné de ce que la vie humaine était si courte, envoya plusieurs de ses sujets dans toutes les parties du monde pour chercher quelque remède qui pût le garantir de la mort, et qu'un de ses médecins, las de servir un maître barbare et le tyran de ses peuples, saisit cette occasion pour le fuir : il lui laissa croire que ce remède précieux se trouvait dans les îles du Japon; mais il ajouta qu'il consistait en des herbes d'une organisation si tendre qu'elles ne pouvaient être cueillies que par des mains jeunes et pures; l'empereur fit chercher dans ses Etats trois cents jeunes filles avec lesquelles le médecin s'embarqua; sa navigation fut heureuse, il aborda les îles du Japon, s'y établit et peupla le pays. On peut choisir entre ces deux origines : mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces anecdotes ne peuvent s'accorder avec la chronologie des Japonais.

Il faudrait donc s'en tenir au sentiment d'un historien moderne, qui croit que les Japonais descendent des Tartares, et qui se fonde sur les annales de la Chine, où l'on trouve que 1196 ans avant Jésus-Christ, les Tartares commencèrent à peupler les îles de la mer orientale. Les premières notions que nous ayons eues de l'existence du Japon nous viennent du fameux voyageur Marc-Pol, qui vivait vers la fin du XIII^e siècle, et qui, dans ses relations, parle de cet empire sous le nom de *Zipangri* ou *Zipangu*. Ses écrits tombèrent au XVI^e siècle entre les mains de

Christophe Colomb, et ne contribuèrent pas peu aux découvertes de cet habile navigateur. Il est vrai, à moins, que, lorsqu'il aborda à l'île Hispaniola, il se crut dans la véritable Zipangri de Marc-Pol. Ce ne fut qu'en 1542, qu'un naufrage de quelques Portugais sur les côtes du Japon, apprit à l'Europe qu'il y avait un puissant empire dans les mers orientales. Nous avons donné une idée des deux premières races fabuleuses sur lesquelles les Japonais établissent leur histoire; venons à la troisième époque, qui commence 660 ans avant Jésus-Christ, avec le règne de Syn-Mu, qui avait alors 78 ans. Malgré ce grand âge, il occupa longtemps le trône; il dompta sa nation jusqu'alors indépendante et barbare, et une suite chronologique, fondée sur des annales incontestables, fait mention de ses successeurs, sans qu'il soit possible de former aucune discussion contre leur authenticité. Depuis Syn-Mu jusqu'à présent, on compte cent seize princes de cette race qui ont occupé le trône en ligne droite, et par les aînés, si l'on en écarte la révolution qui a mis cet empire entre les mains de deux maîtres, sans briser absolument le sceptre dans celles du véritable empereur. C'est vers le xii^e siècle qu'il faut chercher cette époque fameuse.

Dans la naissance du gouvernement japonais, le commandement des troupes était confié à un général qui portait le nom de *Cubo*, et auquel on ajouta celui de *Sama*, qui signifie *seigneur*. L'empereur, pour lors, ne remettait cette charge qu'à des guerriers dont la fidélité lui était connue. Ce fut un de ces *Cubo-Sama* qui excita une guerre civile : cette révolution s'accomplit vers le milieu du xii^e siècle. Le 76^e *Dairi* ou empereur héréditaire de la famille de *Syn-Mu*, fondatrice de l'empire du Japon, voyant la trop grande puissance des gouverneurs de province, nomma le *Cubo* ou général, généralissime de toutes ses armées, pour réduire les chefs de province à son obéissance. Mais celui-ci profita de son autorité pour se rendre indépendant, et jeta les fondements d'un nouveau trône à côté de celui de son maître. Ainsi l'on voit depuis au Japon deux empereurs, l'un nommé *Mikaddo* ou *Dairi*, et l'autre *Cubo-Sama*. Ces deux puissances cherchèrent longtemps à s'écarter, et pendant leurs guerres les gouverneurs particuliers s'érigèrent en souverains dans leurs provinces. Tout resta dans cet état violent jusqu'au xvi^e siècle, que le *Cubo-Sama* se rendit absolu et réduisit le *Dairi* à la simple souveraineté de la religion. Tous les honneurs, tous les respects sont pour ce dernier, ses revenus sont immenses : il nomme à toutes les dignités ecclésiastiques, il prononce sur certains différends qui s'élèvent entre les grands, mais la plénitude de l'autorité temporelle réside dans le *Cubo-Sama*. *Méaco* est la résidence du *Dairi*; une garde nombreuse semble veiller à sa conservation et sert réellement à le tenir dans les fers. Au défaut de la véritable puissance, on ne cesse de lui rendre, par un culte reli-

gieux; des honneurs presque divins. Il est le pontife suprême, sa personne est sacrée. Lorsque le trône est vacant, la cour ecclésiastique s'assemble et élève à cette dignité le plus proche héritier, sans distinction d'âge ni de sexe. Quelquefois c'est un prince mineur, d'autres fois une princesse qui n'est point encore mariée. S'il y a plusieurs prétendants, on les fait monter successivement sur le trône, mais tous ces changements se font en secret, et le public n'en est jamais instruit jusqu'à ce que la succession soit réglée. Le *Dairi* épouse douze femmes, et la première qui lui donne cinq fils partage les honneurs du trône. L'habillement de ce pont fe-empereur est assez simple : c'est une tunique de soie noire sous une robe rouge, et par-dessus les deux, une espèce de crêpon très-fin. Sa tête est ornée d'une sorte de chapeau avec des pendants assez semblables aux fanons d'une mitre d'évêque ou de la tiare du pape; tout est de la plus grande somptuosité dans son palais. Les robes de ses courtisans, qui comme lui se prétendent descendus de leurs dieux, sont extrêmement longues et larges, avec une queue traînante; leur bonnet est noir et sa forme désigne leur dignité. Le *Cubo-Sama* tient sa cour à Yédo : quoique son empire ne soit pas de la plus grande étendue, il n'en est pas moins un des plus riches monarches du monde.

Il y a au Japon trois religions principales : 1^o l'ancienne, nommée *Sintos*; 2^o le *Budso* ou le culte des idoles étrangères, apporté du royaume de Siam ou de la Chine; 3^o le *Siuto* ou la doctrine des philosophes ou des moralistes. Il faut chercher l'origine du *Sintos* dans les fondements de la monarchie japonaise. Ces insulaires, comme nous l'avons déjà remarqué, adorent, à titre d'esprits célestes, les sept princes qui composent, disent-ils, la première dynastie de leurs souverains; ils y ajoutent les cinq demi-dieux de la seconde race, sous le nom de *camis*; tous les empereurs qui ont régné depuis *Syn-Mu*, chef de la troisième dynastie, sont admis à ce rang suprême. Le prince régnant fait cet honneur à celui qui l'a précédé, et lui assigne avec solennité l'espèce de pouvoir qu'il doit exercer sur les mortels. Le *camis* qui réunit l'adoration constante de tous les Japonais est *Tensio-dai-dsin*, fondateur de la seconde race et premier des dieux terrestres, parce qu'il est regardé comme le père de la nation; ce qui fonde le droit héréditaire du *Dairi*, qui en descend en ligne directe par l'aîné de ses fils. On accorde quelquefois l'apothéose aux grands hommes, mais ils ne deviennent que des dieux inférieurs qui sont placés entre les étoiles. Les temples des *camis* sont nommés *mias*, c'est-à-dire, demeure des âmes immortelles, et l'on en compte plus de 27,000 dans l'étendue du Japon. Comme on ne révèrait point les idoles dans les premiers siècles, on ne trouve guère d'idoles dans les *mias*. Si l'on en a introduit quelqu'une, elle est enfermée dans une chasse, et on l'en retire le jour de la fête du *camis*, qui ne se célèbre qu'une fois en cent ans. Tous les points de

la religion du *Sintos* se réduisent à cinq : 1° la pureté du cœur; 2° l'abstinence de tout ce qui peut rendre l'homme impur; 3° ne pas se souiller de sang; 4° s'abstenir de manger de la chair; 5° ne pas s'approcher des corps morts..... Tous les dogmes de la théologie des sintosivistes se rapportent au bonheur actuel. Ils paraissent n'avoir qu'une notion très-obscur de l'immortalité de l'âme, sans inquiétude pour l'avenir : « Rendez-nous heureux aujourd'hui, disent-ils à leurs dieux, et nous vous tenons quittes du reste. » Cependant ils admettent un dieu suprême qui habite au haut des cieux, et des divinités subalternes qui ont leur demeure dans les étoiles; mais ils ne leur adressent aucune prière, ils ne leur offrent point de sacrifices. Ils sont trop éloignés d'eux pour en espérer le moindre bien, ni pour en craindre aucun mal. C'est cependant par eux qu'ils jurent, mais tous leurs vœux se tournent du côté des esprits qu'ils supposent devoir présider aux éléments, aux plantes, aux animaux et à tous les événements de la vie. Rien de si absurde que la mythologie de cette secte; c'est, comme on a vu, la fable du chaos défigurée; du reste, leurs livres ne nous apprennent rien sur la nature des dieux, ni sur leurs attributs, qui puisse satisfaire un esprit raisonnable; on y voit seulement que les âmes impures ne sont pas reçues dans le paradis de leurs dieux et qu'elles demeurent éternelles aussi longtemps qu'il est nécessaire pour l'expiation de leurs péchés. Ils admettent des diables, mais ces mauvais esprits sont les âmes des renards, animaux qui font de prodigieux dégâts dans le Japon. Cette secte n'a ni rites fixes, ni cérémonies, ni formulaire de prières; lorsqu'ils doivent se rendre au temple, ils s'y préparent par le bain et par des ablutions, à moins qu'ils ne soient en état d'impureté. Les rigides sintoïstes croient qu'on ne doit pas se présenter devant les dieux lorsque l'esprit est troublé par quelques disgrâces, ou qu'une pensée trop forte nous attache à quelque félicité passée. « Ces réflexions, disent-ils, offensent ces êtres purs et contents, qui ne veulent point être distraits dans la plénitude de leur bonheur par des sujets d'affection ou de regret. » Les pèlerinages font un des principaux objets de la dévotion des sintos qui ne visitent que les temples de leurs propres dieux. Le premier pèlerinage est à *Isje* ou *Ixo*, le second aux trente-trois temples répandus dans l'empire, et le troisième à quelques temples des *camis* les plus renommés par leurs miracles. Ces pèlerinages s'appellent *sanga*, et le fidèle sintoïste doit faire le *sanga* une fois l'année, ou tout au moins une fois dans sa vie : si ce n'est pas par dévotion, ce doit être par amour pour sa patrie et par respect pour le dieu qui est père des Japonais. *Tensio-dai-dsin*, naquit dans la province d'*Isje*, et son temple y est situé; on l'appelle *Dai-singu*, c'est-à-dire le temple du grand dieu. Il est simple et son antiquité seule peut le rendre respectable, c'est un édifice de bois, mesquinement couvert de chaume,

que l'on croirait profaner si l'on y ajoutait quelques ornements. L'intérieur est semblable au-dehors; un grand miroir de métal, en fait toute la richesse, quelques papiers découpés couvrent les murailles. Ce *miâ* est environné de cent petites chapelles, la plupart extrêmement basses. Les *canisis*, qui sont les desservants de ce temple, ont leurs maisons assez proches où ils reçoivent, non sans espoir de récompense, les pauvres pèlerins. Plus loin, est un bourg composé d'hôtelleries et de divers ouvriers. Toutes les prospérités sont attachées à la visite de ce temple; elle obtient la rémission de tous les péchés, elle procure un état heureux après la mort, et pendant la vie, la santé, les richesses, les dignités et une nombreuse postérité. Malgré cela, le *sanga* peut se faire par procureur, soit pour cause de vieillesse, d'infirmités ou d'occupations.

Le *Budso* ou *Boudha* signifie proprement voie des idoles étrangères, ou manière de les adorer. Cette religion fut introduite dans le Japon environ soixante-dix ans après Jésus-Christ. Il n'est pas bien décidé si l'idolâtrie des Japonais a commencé avec l'introduction de ces idoles étrangères ou si ces peuples, avant ce temps, n'adressaient pas leurs adorations à une certaine idole nommée *Denix* ou *Cogi*, à laquelle ils donnaient rang parmi leurs dieux : « Il paraît cependant, dit à ce sujet un historien, que le *Cogi* était moins une divinité particulière qu'un symbole, sous lequel on a voulu représenter un seul Dieu en trois personnes. On lui donne trois têtes et quarante mains, pour exprimer, assure-t-on, la Trinité des personnes et l'universalité d'opérations. D'autres ne reconnaissent dans cette figure qu'un mystère philosophique : ils expliquent les trois têtes, du soleil, de la lune et des éléments; le corps, de la matière première; et les quarante mains, des qualités célestes et élémentaires, par le moyen desquelles la matière première prend toutes sortes de formes. » Sans entrer dans la discussion si le fondateur du *Budso* est le *Fo*, le *Siaca* ou *Xaca* des Chinois et des Japonais, le *Budha* des *Baniens* de l'Inde, le *Badhum* des Ceylanaïsi, le *Sommona-kodom* des Siamois, le *Sommona Rhutama* des Péguans, etc.; nous nous arrêterons à l'histoire de *Siaca* ou *Xéquia* qui s'est donné pour dieu aux Japonais.

Siaca était fils d'un roi de Ceylan. A l'âge de dix-neuf ans, il abandonna les grandeurs, les richesses et les vanités du monde avec sa femme et un fils unique, pour se livrer à la contemplation, sous un saint et fameux ermite. D'après les conseils de cet homme prédestiné, caractère ordinaire, *Siaca* s'assujettit à une posture qui, selon ses sectateurs, met l'esprit dans une méditation si profonde, qu'il rentre, pour ainsi dire, en lui-même, et se concentre dans ses pensées. Cette posture consistait à s'asseoir les jambes croisées sous lui et à appliquer les mains sur son sein, de façon que les deux pouces puissent se toucher. C'est dans cette attitude

que les vérités divines se manifestèrent à ce fanatique; les mystères de la religion la plus sublime n'eurent rien de caché pour lui. Il connut l'existence des dieux et des enfers, il apprit l'état des âmes après la vie, leurs transmigrations; les peines et les récompenses futures, le pouvoir des dieux, leur providence, etc.; et c'est sur cette prétendue révélation qu'il bâtit tout le système de sa doctrine. *Annan* et *Kasja*, deux des plus illustres disciples de *Siaca*, et qui par cette raison ont obtenu place sur le même autel que leur maître, composèrent de ses préceptes un livre que l'on nomme *Fokekio* ou le livre des belles fleurs, et pour mieux dire, simplement *Kio*, le livre par excellence. Le premier qui prêcha cette religion passa au Japon vers l'an 63 de Jésus-Christ, suivant le calcul de ces insulaires. Il bâtit un temple à *Siaca*, qui fut appelé temple du Cheval-Blanc, parce que le livre par excellence y fut porté sur un cheval de cette couleur. Cette doctrine cependant ne fit que peu de progrès durant quelques siècles, et ce ne fut que sous le règne de l'empereur *Kinimai*, vers l'an 543 de l'ère chrétienne, qu'elle y prit faveur. Elle avait à combattre les dogmes de *Confucius* qui étaient passés de la Chine au Japon, et elle eut besoin d'un certain *Darma*, fanatique venu des Indes, pour résister aux attaques des gens raisonnables de la nation. Mais *Darma* en imposa au peuple et l'éblouit au point de lui persuader la vérité de sa mission. On dit qu'un jour il s'accusa en public d'avoir eu le malheur de s'endormir dans le fort de sa méditation, et que pour se punir de ce péché, il se coupa les paupières. C'était déjà beaucoup; un miracle acheva de convaincre le crédule vulgaire. Une statue d'*Amida* qui, selon la mythologie japonaise, doit être prise pour l'Être suprême, fut transportée miraculeusement de *Fakubasi* ou temple du Cheval-Blanc, en Corée, dans une province du Japon. Quelque temps après, il parut un nouveau missionnaire appelé *Sotokai*; la naissance de celui-ci fut accompagnée de prodiges. Une voix annonça à sa mère qui le portait encore dans son sein, qu'il naîtrait (ou plutôt devait renaître), pour enseigner les nations. Laissons les autres fables dont on orne son enfance et la durée de sa vie.

Les budsoïstes croient les âmes des hommes et celles des bêtes également immortelles et d'une même substance: ils supposent que la seule différence consiste dans le corps qu'elles occupent. Lorsque les âmes sortent d'un corps humain, elles vont se rendre dans un séjour heureux où dans un séjour malheureux pour y être récompensées ou punies selon qu'elles se sont bien ou mal gouvernées dans le corps qu'elles quittent. Ce séjour heureux offre des plaisirs éternels; mais quoiqu'il y ait divers degrés de satisfaction dans ce *paradis*, et qu'on n'y soit récompensé qu'à proportion de son mérite, toutes les âmes y sont si contentes que chacune s'y croit plus favorisée que les autres et ne souhaite autre chose que de posséder éternelle-

ment la félicité dont elle jouit. *Amida* règne dans ce lieu de bonheur: il est le protecteur des âmes humaines, le père et le dieu de celles qui viennent prendre part aux délices qu'il prépare à ses bien-aimés; le sauveur et le médiateur des hommes. C'est par la médiation d'*Amida* que les hommes sont absous de leurs crimes et qu'ils se rendent dignes des félicités éternelles. Vivre en homme de bien, ne rien faire de contraire aux commandements de *Siaca*, voilà les deux points essentiels pour se rendre agréable à *Amida*. Voilà la base de la doctrine exotérique. Le grand principe de cette doctrine c'est que tout n'est rien et que c'est de ce rien que tout dépend: de là le distique qu'un enthousiaste de cette secte écrivit au pied d'un arbre qu'il avait dessiné, après trente années de méditations: « *Arbre, dis-moi qui t'a planté: moi, dont le principe n'est rien et la fin rien,* » ce qui revient à l'inscription d'un autre: « *Mon cœur n'a ni être ni non être; il ne va point, il ne revient point; il n'est retenu nulle part.* » Les bulsoïstes lettrés négligent l'extérieur et s'appliquent uniquement à méditer. Selon eux, il n'y a qu'un principe de toutes choses, et ce principe est partout: tous les êtres en émanent et y retournent. Il existe de toute éternité; il est unique, clair, lumineux, sans figure, sans raison, sans mouvement, sans action, sans accroissement ni décroissement. Ceux qui l'ont bien connu dans ce monde acquièrent la gloire parfaite de *Fotoque* et de ses successeurs. Les autres errent et erreront jusqu'à la fin du monde. Alors le principe commun absorbera tout; il n'y a ni peines ni récompenses à venir; le repos qu'on acquiert par la méditation est le souverain bien et l'état le plus voisin du principe général, commun et parfait. Les entendements ne sont pas unis de parenté, comme les corps.

Comme les sindosivistes n'admettent aucun culte religieux, on doit se former de leur union celle qu'on pourrait prendre d'une société de philosophes; et si l'accusation d'athéisme n'emportait pas avec soi quelque chose d'odieux et de criant, ces soi-disants philosophes mériteraient d'en être taxés à quelques égards. Ils se dirigent sur le *siculo* ou la voie philosophique. Tels sont leurs principes. Il faut pratiquer la vertu, parce que la vertu seule peut nous rendre aussi heureux que notre nature le comporte. Le méchant est assez à plaindre en ce monde, sans lui préparer un avenir fâcheux; et le bon est assez heureux sans qu'il faille encore une récompense future. Il faut que l'homme soit vertueux, parce qu'il est raisonnable; et qu'il soit raisonnable, parce qu'il n'est ni une pierre ni une brute. Leur morale se réduit à cinq points principaux: conformer ses actions à la vertu; rendre la justice à tous les hommes; régler ses mœurs suivant l'honnêteté et la décence; observer ce que la prudence dicte; conserver sa conscience pure.... Il y a d'immenses commentaires qui ont subdivisé et paraphrasé ces cinq points. Les sindosivistes rejettent la *métempsycose*:

« Il y a, disent-ils, une âme universelle qui anime tout, dont tout émane et qui absorbe tout. » Cette âme particulière envoie les âmes dans les corps auxquels elle a jugé à propos de les destiner; ce qui semble revenir au principe de la métempsycose. Mais il faut croire que ces philosophes appellent *âme du monde* l'Être suprême, le premier moteur de la matière, dont ils n'ont que des idées confuses et imparfaites. Cet être dispose à son gré de toutes les âmes : il les place où il veut et les en retire quand il lui plaît. Quelques-uns d'entre les sindosivistes admettent une intelligence spirituelle qui n'est pas l'auteur de la nature, mais qui la gouverne. Ils honorent leurs ancêtres par des sacrifices; ils n'ont ni temples, ni cérémonies religieuses, et ils paraissent révéler les dieux nationaux, c'est purement par politique et pour obéir aux lois. Ils usent d'ablutions et s'abstiennent du commerce des femmes lorsqu'ils célèbrent leurs fêtes commémoratives. Ils ne brûlent point les corps des morts, mais ils les enterrerent comme nous. Le suicide n'est pas seulement permis chez eux, mais il est recommandé dans certains cas et passe pour une action héroïque. Lors de l'extirpation du christianisme au Japon, on exigea d'eux qu'il plaçassent des idoles dans leurs maisons. Il obéirent. On en remarque toujours une dans leur foyer qui est couronnée de fleurs et devant laquelle on brûle des parfums. C'est ordinairement la statue d'Amida. Celle de Confucius fait un des principaux ornements de leurs écoles. Les sindosivistes ont fait des efforts étonnants pour augmenter leur crédit. Un prince japonais appelé *Sisen*, ami de ces philosophes et enivré de leurs principes, s'avisa, il n'y a pas longtemps, de fonder une académie dans ses domaines et d'y attirer, par l'espoir des récompenses, les génies les plus recommandables de l'empire : le succès répondit à ses soins; mais les *bonzes*, qui s'aperçurent du coup qu'on voulait leur porter, menacèrent l'Etat des plus grands désastres si cette portion d'hommes studieux n'était pas dispersée. *Sisen* se vit contraint d'écarter ses amis, et pour se soustraire à la persécution, il céda ses livres et ses dignités à son fils. (*Origine de tous les peuples*, vol. I, p. 204.)

L'empire du Japon était plongé dans les plus profondes ténèbres de l'idolâtrie, quand saint François Xavier y aborda, en 1549. On sait comment la parole de Dieu, tombée d'une telle bouche, produisit d'abondants fruits de salut au Japon : des provinces entières se convertirent. En 1582, les rois d'Arima, de Bungo et d'Amura députèrent au pape Grégoire XIII. Cinq ans plus tard, on comptait dans ce vaste empire plus de deux cent mille chrétiens, au nombre desquels il y avait des bonzes, des princes, des rois. Ainsi l'œuvre de saint François Xavier avait prospéré après sa sortie du Japon. Il l'avait quitté en 1551, et était mort en 1552.

Le premier martyr du Japon fut une pauvre esclave. Elle appartenait à un maître idolâtre excessivement cruel et très-enra-

ciné dans ses croyances. Il défendit à cette femme d'aller à une croix que les chrétiens de Firando avaient érigée auprès d'une des portes de la ville, et où ils se rendaient à certaines heures pour faire leurs prières. Un jour elle y était allée : son maître lui renouvela sa défense, en la menaçant de la tuer si cela lui arrivait encore. Cette femme lui répondit que la mort n'effrayait pas les chrétiens, qu'elle était décidée à obéir à son maître du ciel avant d'obéir à celui qu'elle avait sur la terre. Le lendemain encore elle se rendit à la croix ; son maître, la rage dans le cœur, courut après elle ; il la trouva comme elle revenait, tira son sabre et l'attendit ; elle, voyant bien ce qu'il avait envie de faire, s'approcha, se mit à genoux et tendit la tête, que le barbare abattit d'un seul coup.

Les chrétiens eurent aussi des persécutions partielles à endurer ; ainsi, à la suite d'une révolution politique, les missionnaires furent obligés d'évacuer momentanément le royaume de Chio gen, pour se retirer dans la province de Bungo.

Dans l'année 1560, l'Ōshosama avait permis de prêcher l'Évangile ; mais, quatre années plus tard, une tempête s'étant élevée à Méaco, contre la religion chrétienne, il nomma deux bonzes qui étaient hostiles aux missionnaires pour examiner leurs dogmes. Ces deux bonzes, ayant été miraculeusement convertis, devinrent deux des plus ardents propagateurs de la doctrine qu'ils voulaient détruire. D'autres persécutions partielles eurent lieu : ainsi le prince de Xéqui ayant apostasié, se mit à persécuter violemment les chrétiens. Malgré cela, le christianisme était florissant dans tout l'empire ; le prince d'Amacusa, celui d'Omura, le roi de Gotto, non-seulement se convertirent, mais encore se firent les apôtres de leur pays. Le premier se nommait Michel, le second Sumitanda, le troisième Louis. A Méaco il en était de même : Nobununga, qui en était le chef, et quelques seigneurs, au nombre desquels étaient Tacayama et Juste Ocondono, son fils.

En 1581, l'empereur du Japon, ses fils et presque tous les rois des provinces, furent sur le point de se faire chrétiens ; la seule chose qui les en empêcha, ce fut la permission qu'on leur refusa d'avoir plusieurs femmes.

Ce qui fut cause des malheurs définitifs du Japon, ce qui fit que la persécution y détruisit le christianisme, ce fut l'omission d'une chose que les apôtres n'avaient pas manqué de faire, quand ils avaient prêché l'Évangile aux gentils, et que malheureusement les missionnaires ne firent pas au Japon. Pour implanter définitivement la foi dans ce pays, il eût fallu y instituer des prêtres et des évêques pris parmi les habitants. Peut-être l'envie de donner exclusif eut-elle pas étrangère à cette omission fatale ; quoi qu'il en soit, elle fut cause de la ruine de la religion dans ce pays si bien disposé pour la recevoir. Une chose qui justifiait un peu l'opinion que nous venons d'émettre,

c'est la défense que fit le pape, par une bulle signée Grégoire XIII, et ordonnée le 28 janvier 1585, à tous les ordres religieux de mettre le pied au Japon, réservant ainsi cette mission pour les seuls jésuites. Ce fut une faute de la part du pape, et les jésuites compromirent en l'obtenant l'avenir de la moisson qu'avait semée saint François Xavier. Ils s'exposèrent à de violents reproches. S'ils eussent fondé des séminaires pour faire des prêtres indigènes, s'ils eussent appelé d'autres missionnaires à leur aide, le Japon serait probablement encore chrétien, il le serait peut-être tout entier aujourd'hui. Ce ne fut que dans les dernières années qui précédèrent la persécution de 1596, que Clément VIII permit à d'autres ordres religieux d'aller au secours des jésuites, qui ne pouvaient suffire à l'œuvre immense dont le monopole leur avait été attribué.

Cette persécution de 1596 eut pour principe un de ces faits que la prudence humaine ne saurait prévoir, et par conséquent prévenir. Un vaisseau espagnol fut forcé, par une violente tempête, de se réfugier sur les côtes du Japon. Le navire ayant échoué dans le port de Tosa, fut confisqué au profit de l'empereur Taïcosama. Le pilote voulant faire peur au souverain Japonais de la puissance du roi d'Espagne, lui montra sur une mappemonde toutes les contrées qui dans l'un et l'autre hémisphère appartenaient à sa nation. Un ministre ayant demandé à cet homme comment l'Espagne avait fait pour s'emparer de tant de pays. « C'est tout simple, dit ce pilote : le roi d'Espagne envoie partout des religieux qui convertissent les peuples qu'il veut conquérir : quand une partie a embrassé notre religion, le roi envoie des soldats qui se joignant aux naturels convertis et aux missionnaires, achèvent en peu de temps la conquête. » On conçoit toute l'inquiétude que cette parole si maladroitement lâchée dut donner aux Japonais. Immédiatement la persécution fut résolue. Taïcosama furieux, fit arrêter, le 9 décembre, neuf religieux qui prêchaient à Ozaca et à Méaco. Trois étaient jésuites et Japonais de naissance. Paul Miki de Nobumenga, Jean de Gotto (ou Soan), Jacques Kisai, simple catéchiste. Les six autres étaient des franciscains, Pierre Baptiste, Martin d'Aguire et François Blanco, tous trois prêtres ; François du Parilha et Gonzales Garcia, tous deux laïques ; enfin Philippe de Las Casas, simple clerc. En faisant arrêter ces religieux, l'empereur commanda qu'on lui remit la liste de tous les chrétiens qui à Méaco et à Ozaca avaient coutume d'aller aux églises. Le ministre qui exécutait les ordres de Taïcosama, fut tellement effrayé de voir la multitude de noms qu'il y avait sur cette liste, qu'il prit sur lui de la détruire, disant que son maître voulait punir les propagateurs de la religion nouvelle, mais non pas dépeupler son empire. Cependant une rumeur vague parlait de persécution qui devait éclater bientôt. Dans l'attente de cette épreuve, tous les chrétiens s'y pré-

paraient avec courage, et il faut le dire, un grand nombre avec joie. Un général nommé Ucundono, fils de Tacayama, vint à Méaco près du P. Gnecci, afin de pouvoir mourir avec ce saint homme si la persécution éclatait. On vit des seigneurs abandonner leur résidence pour venir se présenter comme chrétiens à ceux qui, pour l'empereur, commandaient à Méaco. En un mot, de tous côtés l'ardeur pour le martyre était telle, qu'on ne voyait que gens qui cherchaient à s'y préparer.

Les premiers qu'on martyrisa dans cette circonstance, ce furent deux filles esclaves, qui furent tuées par leurs maîtres qui avaient le christianisme en horreur. Un père, qui avait abjuré, voulant forcer son jeune fils, un enfant de dix ans, à suivre ce lâche exemple, trouva dans cet admirable enfant une telle résistance, une si courageuse franchise en lui reprochant une si abominable action, qu'entrant en fureur, il le chassa de chez lui. Cependant tout ce tumulte s'apaisa. On se borna à arrêter, en plus de ceux que nous avons dit, dix-sept personnes, cinq franciscains et douze laïques. Comme l'officier chargé de faire l'arrestation faisait l'appel des noms, un nommé Mathias se trouva absent, étant pour le moment allé acheter des vivres. Un ouvrier des environs, ayant entendu, dit : « Je suis Mathias ; probablement pas celui que vous cherchez, mais enfin je suis chrétien et tiendrai si vous voulez sa place. » L'officier répondit qu'il ne demandait pas mieux, pourvu que sa liste fût complète. Le nombre des prisonniers fut augmenté encore dans les derniers jours de décembre. On arrêta trois jésuites, un franciscain et trois laïques. Au nombre de toutes ces saintes victimes, il y avait trois enfants, qui par leur constance et leur ferveur remplirent d'admiration les persécuteurs et les assistants de pitié. Ils se nommaient Louis (âgé de douze ans), Thomas et Antoine (âgés d'environ quinze). Ils étaient enfants de cœur chez les franciscains. On n'avait pas voulu d'abord les comprendre parmi ceux qu'on arrêta : ce ne fut que sur leur insistance qu'on les mit avec les autres. Le 3 janvier 1597, on devait leur couper le nez et les oreilles sur une place publique à Méaco. Le gouverneur, qui était un homme fort éloigné par caractère d'approuver ces cruautés, leur fit seulement couper le bout de l'oreille gauche ; ensuite, pour intimider partout les coreligionnaires de ces saints martyrs de Jésus-Christ, on les promena de ville en ville sur la route de Nangazaqui, où on les conduisait pour y être crucifiés. Le but qu'on se proposait par cette exhibition ne fut pas atteint : au contraire, beaucoup d'infidèles, en voyant ces saintes victimes si admirablement résignées se convertirent. Deux chrétiens, qui accompagnaient partout les saints martyrs pour leur donner des rafraîchissements, furent arrêtés par les soldats : on les mit au nombre des saints, auxquels leur charité les avait fait se dévouer. Ces deux nouveaux martyrs se nommaient Pierre Cosaqui et

François Danto. Ce fut le 5 février que tous ces saints furent crucifiés, sur une colline voisine de Nangazaqui. Ils se rendirent à pied de la ville au lieu de l'exécution, au milieu d'un concours immense de peuple. En arrivant, ils aperçurent les croix et coururent les embrasser. Quand les saints martyrs furent attachés sur leurs croix, le P. français Baptiste, qui était au milieu, entonna le cantique de Zacharie, que tous les autres répétèrent après lui. Quand il eut fini, Antoine, qui était près de lui, entonna le psaume *Laudate, pueri, Dominum* : les bourreaux l'ayant frappé mortellement, il alla l'achever dans le ciel. Philippe de Jésus fut le premier qui mourut ; le P. Baptiste fut le dernier. Ainsi fut couronnée cette glorieuse cohorte de saints martyrs. Après la mort de tous ces saints, la foule des chrétiens força les gardes qui ne purent l'empêcher de se précipiter autour des saints pour y recueillir de précieuses reliques qu'ils emportèrent. L'évêque du Japon vint le soir, avec tous les jésuites de Nangazaqui, faire une sainte visite aux croix sur lesquelles étaient morts nos saints martyrs.

Après cette exécution, Taïcosama rendit un édit de proscription contre tous les missionnaires qui presque tous sortirent du Japon. L'année suivante, 1598, cet empereur mourut ; son fils fut assassiné par Gixacu, que son père lui avait donné pour tuteur, car il n'avait que six ans. Gixacu se fit nommer empereur, et mourut l'année 1616, laissant le trône à son fils, Fide Tadda.

Depuis 1597, époque à laquelle nous avons vu mourir les chrétiens de Nangazaqui, jusqu'à l'année 1616, il y eut plusieurs persécutions isolées contre les chrétiens : c'étaient des préludes de la persécution générale qui devait bientôt arriver. Les principaux instigateurs de cette persécution, c'est odieux à dire, ce furent les protestants de Hollande et d'Angleterre, qui, après avoir apostasié dans leur pays, devinrent, dans les autres contrées comme chez eux, les persécuteurs de ceux qui étaient restés fidèles à la foi catholique. Pour arriver à faire le commerce du Japon à la place des Espagnols, ils poussèrent les Japonais à les chasser de leur pays et à proscrire le christianisme. Politique affreuse, politique bien digne de ces peuples de marchands, qui ont mis dans toutes leurs relations avec le monde le chiffre à la place de l'honneur, l'intérêt à la place de la foi nationale et qui ont importé en politique cette affreuse maxime des bandits : A qui veut la fin peu importent les moyens.

On dit que le protestantisme a été en Europe l'aurore des arts, de la littérature, de la civilisation ; c'est une grossière erreur : le protestantisme a au contraire été un moment d'arrêt épouvantable pour tout ce que nous venons de dire. Ce qu'il a enfanté c'est l'audace de l'ignorance et des systèmes absurdes. Ce qu'il a mis dans l'air, c'est comme son nom l'indique, la protestation contre tout ce qui est saint, vénéré et vrai. Il a amené, pour couronner tout cela, et c'est tout dire, la po-

litique anglaise, cette politique qui a réhabilité le mot de *foi punique*, si odieux dans l'antiquité.

Reprenons les faits ou nous les avons laissés, à la colline de Nangazaqui. Deux ans se passèrent sans qu'il y eût rien de bien important : 1599 fut l'année où la persécution se réveilla. A Firango, le roi chargea son fils d'exécuter le décret de persécution qu'il rendit contre les chrétiens. Ce prince eut à frapper avant tous autres sa propre femme, la fille de Sumitanda, le premier des princes japonais qui eût embrassé le christianisme. Cette princesse dit à son mari qu'elle ne pouvait pas être tous les jours inquiétée pour sa foi, et qu'elle préférait se retirer : en effet elle alla chercher un asile chez le prince d'Omura, son frère. Elle ne revint que sur les promesses réitérées de son mari qu'il ne l'inquiéterait plus pour cause de religion. Dans ce seul royaume, voyant les vexations dont ils étaient l'objet, six princes et plus de six cents chrétiens partirent volontairement pour l'exil. Le roi ayant compris tout le tort que faisaient à ses Etats des migrations de cette nature, s'apaisa peu à peu et fit revenir les exilés. L'apothéose de Taïcosama fit tant d'horreur aux Japonais, que plus de soixante-dix mille se convertirent au christianisme. A Fingo, le roi qui était chrétien étant mort, son royaume devint le partage d'un roi qui adorait les idoles. Ce prince ordonna à tous ses sujets d'adorer les idoles. Ne pouvant pas les y forcer, il résolut de faire périr les principaux d'entre eux. Les deux premiers furent Jean Minami et Simon Taquenda. Les personnes qui connaissaient ces deux seigneurs, firent tout leur possible pour les engager à faire au moins semblant d'obéissance au monarque. Les deux femmes de ces deux seigneurs, loin d'imiter un pareil exemple, faisaient tous leurs efforts pour engager leurs maris à demeurer fermes dans la profession du christianisme. Le roi l'ayant su, commanda que les deux chrétiens rebelles à ses ordres fussent conduits dans un lieu voisin qu'on nommait Cunamoto pour y être décapités. Leurs femmes furent condamnées à être crucifiées au même endroit. Quand Minami eut connaissance de cet ordre, il se rendit spontanément chez le gouverneur de Cunamoto, qui était son ami. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour l'ébranler, mais inutilement, et s'en montra fort affligé. Minami dina avec lui ; après le repas, le gouverneur le prit à part et lui fit voir son arrêt de condamnation à mort signé de la main du roi. « Il vous est encore loisible, lui dit-il, d'éloigner de vous ce malheur, mais il n'y a pas de temps à perdre. — J'aurais souhaité, dit Minami, que le roi mît ma fidélité à une autre épreuve que celle-là. En pareille matière, je ne puis lui obéir. Je me dois au Roi du ciel avant d'être au roi de la terre. Du reste, je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver celui de répandre mon sang pour Jésus-Christ. » Le gouverneur, comprenant enfin que toutes ses instances étaient vaines,

fit conduire Minami dans une chambre voisine, où il lui fit couper la tête. Cette mort arriva le 8 décembre 1602. Minami n'avait encore que trente-cinq ans.

Ce même jour, le gouverneur vint à Ojateuxiro, pour y trouver Taquenda, qu'il avait prévenu qu'il voulait l'entretenir devant sa mère et sa femme. Dès qu'ils s'aperçurent, ils pleurèrent tous deux. En voyant Jeanne, mère de Taquenda, le gouverneur lui dit : « Je dois rendre compte au roi de notre entrevue ; faites que votre fils m'obéisse. — Je ferai, dit Jeanne, ce que mon amour commande. Mon fils ne peut payer trop cher le bonheur éternel. — S'il n'obéit, dit le gouverneur, il mourra. — Puissé-je mourir avec lui ! dit Jeanne ; faites que ce bonheur nous arrive, nous vous en serons reconnaissants comme du plus grand des services. » Le gouverneur, surpris, pensa qu'en séparant le fils de la mère, il vaincrait mieux sa résistance. Il le mit chez un païen, où les plus vives instances lui furent faites, mais inutilement. Sur le soir le gouverneur lui envoya un de ses proches, pour essayer encore de le vaincre ou pour le mettre à mort. Le parent ne put venir à bout de lui faire changer de sentiments ; avant de le faire mourir, il le laissa prier et passer chez sa mère et sa femme, pour leur dire que le moment était arrivé où il allait monter au ciel. Elles se levèrent et firent elles-mêmes les préparatifs de l'exécution. Elles ne laissèrent paraître sur leur visage que la joie qu'elles éprouvaient. Elles étaient condamnées à voir l'exécution. Quand tout fut prêt, Agnès pria son époux de lui couper les cheveux, disant que si elle vivait après lui elle se retirerait du monde. A la prière de sa mère, Taquenda le fit. Un seigneur nommé Figida, qui avait apostasié, étant entré chez Taquenda, ne pouvait concevoir la joie qui se montrait sur tous les visages. Ce spectacle de femmes en prières, de domestiques occupés à tout préparer, de chrétiens qui consolait ceux qu'on épargnait, qui félicitaient les autres, tout cela l'émut jusqu'au fond de l'âme. Il se jeta au cou de Taquenda, et dit qu'il allait revenir au christianisme. Le martyr loua Dieu de cette grâce, embrassa ses parents, récompensa ses serviteurs, et vint se mettre à genoux devant l'exécuteur, qui lui trancha la tête, le 9 décembre, à deux heures du matin.

Après la mort de Taquenda, Jeanne et Agnès venaient de passer dans un cabinet attenant à la chambre où l'exécution avait eu lieu. Elles avaient avec elles la tête du saint martyr, elles l'embrassèrent, et la couvraient de larmes. Tout à coup un bonheur inattendu leur fut donné : Madeleine, femme de Minami, entra avec le petit Louis, enfant âgé de sept ou huit ans, qu'elle et son mari avaient adopté, n'ayant pas de progéniture. Elle leur dit qu'elle venait partager avec elles le bonheur de mourir pour la foi, et leur annonça qu'elles allaient être crucifiées, ainsi que le petit Louis, dont l'enfance n'avait heureusement pu désarmer les per-

sécuteurs. Elles éprouvèrent une grande joie ; l'enfant était dans un ravissement qui tenait de l'extase. Les bourreaux ne voulurent pas les exécuter en plein jour, on attendit que le soleil eût disparu de l'horizon pour faire place aux ténèbres. On mit les saintes femmes et l'enfant dans des litières pour les conduire au lieu du supplice. La mère de Taquenda pria les bourreaux de vouloir bien la clouer sur la croix, afin que son supplice ressemblât à celui de Jésus-Christ ; mais ceux-ci refusèrent, en alléguant qu'ils n'avaient pas d'ordres, et se contentèrent de l'attacher comme c'était la coutume au Japon. Alors ils élevèrent en l'air la victime. La sainte femme voyant que, malgré les ténèbres, une grande multitude de peuple était accourue, parla avec beaucoup d'éloquence et de force contre le culte des idoles. Les bourreaux ne la laissèrent pas achever, et lui donnèrent un coup de lance qui, ne l'ayant que légèrement b'essée, dut être suivi d'un second qui lui perça le cœur. On crucifia Louis et sa mère, vis-à-vis l'un de l'autre. Le bourreau ayant voulu percer l'enfant d'un coup de lance, ne fit que l'effleurer. Craignant qu'il eût peur, sa mère lui dit de prier Jésus et Marie : il obéit, reçut un second coup et mourut sur l'heure. La lance encore fumante du sang de l'enfant vint frapper à mort la mère. Restait Agnès : sa jeunesse, l'éclatante beauté qui resplendissait en elle, son extrême douceur attendrissaient tous les assistants. Elle demeurait agenouillée au pied de la croix qui lui était destinée : personne n'osait venir l'y attacher ; voyant cela, elle s'y plaça elle-même de son mieux, et pria les soldats de l'aider. Mais la modestie, mais la grâce qu'elle fit voir dans cette circonstance, achevèrent de lui gagner tous les cœurs. Les soldats refusèrent de la supplicier. Ce furent quelques misérables de la lie du peuple qui se trouvaient là qui, dans l'espoir du gain, remplirent cet office. Inhabiles à se servir de la lance, ils lui en portèrent un très-grand nombre de coups avant de la tuer. Tous les assistants étaient tellement irrités, que peu s'en fallut qu'ils ne se jetassent sur ces malheureux et ne les missent en pièces. Le roi de Fingo ne tarda pas à se convaincre que ces exécutions produisaient le contraire de ce qu'il espérait. Loin de faire que les chrétiens obéissent à ses volontés, elles furent cause qu'un grand nombre d'idolâtres se convertirent. Ce qui l'affecta le plus, ce fut d'apprendre que le parent de Taquenda, celui-là même qui avait coupé la tête à ce généreux martyr, avait été si touché de la sublimité du courage de Taquenda, de sa mère et de sa femme, qu'il s'était fait chrétien. Il était allé trouvé l'évêque du Japon, lui portant le sabre qui avait servi à l'exécution, et lui disant qu'il ne désirait rien tant que de mourir lui-même pour la foi chrétienne.

On demanda à ce prince d'enlever les corps des trois saintes femmes et du petit Louis : il refusa. A mesure que les ossements tombèrent, on les recueillit, on les mit dans des caisses, et on les envoya à

Nangazaqui. Le prélat fit faire des actes authentiques de ces événements et les envoya au pape. Le royaume de Fingo et celui de Nangato virent encore d'autres martyres. Joscimon, roi de Bungo, qui deux fois avait apostasié et avait persécuté deux fois les chrétiens, se convertit et mourut dans la foi chrétienne, en l'an 1603. A la fin de cette année, on comptait au Japon environ dix-huit cent mille chrétiens.

En 1608, le roi de Fingo ralluma la persécution. Depuis quatre ans Michel Faciémon, Joachim Girozayémon, Jean Tingoro, seigneurs de son pays, étaient en prison : ils étaient directeurs d'une confrérie fondée dans ce royaume sous le nom de la Miséricorde. Girozayémon y mourut de misère, tant était mauvaise la nourriture qu'on leur donnait. Le roi ordonna de couper la tête aux deux qui restaient, ainsi qu'à leurs enfants. Aussitôt on les conduisit hors de la ville de Yatenxiro; deux soldats allèrent chercher leurs enfants. Ils avaient chacun un fils : Thomas, fils de Faciémon, avait douze ans; Pierre, fils de Tingoro, n'en avait que sept. Le premier, ayant su qu'on le cherchait, mit ses plus beaux habits, et vint lui-même au-devant de son père, se jeta à son cou et lui dit qu'il était prêt à le suivre : l'autre enfant n'arrivant pas, on décapita les saints avant qu'il fût venu; on le vit enfin paraître : il avait été trouvé chez son aïeul où il dormait. Quand on l'eut éveillé et qu'on lui eut dit qu'il allait mourir avec son père, il répondit qu'il en était content et suivit le soldat qui l'était venu chercher. L'enfant, voyant le corps de son père, se mit à genoux auprès et joignant les mains présenta sa tête. Le bourreau allait le frapper quand de toutes parts, il se fit un effroyable tumulte. Tous les assistants jetaient de grands cris, maudissant les auteurs d'un aussi cruel assassinat. Le bourreau jeta son arme et s'enfuit; deux autres successivement s'étant présentés, firent la même chose. Enfin un esclave coréen eut plus de courage : il mutila le pauvre enfant en le frappant sur le cou et sur le dos avant de pouvoir le décapiter.

Jusqu'en l'an 1612, rien de nouveau n'eut lieu qui intéresse notre sujet. A cette époque les Anglais arrivèrent au Japon; les Hollandais y étaient depuis trois ans. Ils aggrèvent de plus en plus l'empereur contre les Espagnols et les Portugais; en 1613, il exila quatorze seigneurs qui refusaient de renoncer au christianisme, pour adorer les dieux du pays. Deux jeunes pages demandèrent à partager leur exil pour la même cause. Julie Ota, jeune fille coréenne, que le cubosama avait enlevée au point qu'elle était le parti le plus considérable de la cour, n'ayant pas voulu abjurer, fut exilée dans une île où il n'y avait que quelques pauvres malheureux pêcheurs, et où elle manquait de tout ce qu'on pouvait lui croire nécessaire, en égard à la vie qu'elle avait menée auparavant. Elle y resta quarante ans.

Le royaume d'Arima eut aussi ses mar-

tyrs. Deux frères, Thomas et Mathias, et Marthe leur mère, ainsi que leurs enfants Jacques et Juste, furent décapités. Leur martyre eut lieu le 28 janvier 1613. Le roi avait deux jeunes frères qui avaient embrassé le christianisme; le 27 avril il les fit égorger durant leur sommeil. Le 5 octobre suivant, il fit brûler huit chrétiens : Adrien Tacafati Mondo, Jeanne, son épouse, Marie-Madeleine, sa fille, qui avait voué sa virginité au Seigneur; puis Jacques, son fils, qui n'avait qu'à peine douze ans; Léon Fauxida Lugnyémon et Marie, sa femme; Léon Taquendomi Cuniémon et son fils Paul, qui était âgé de vingt-sept ans. Plus de vingt mille chrétiens des environs vinrent d'eux-mêmes s'offrir au martyre. Plusieurs des seigneurs de la cour en furent tellement touchés, qu'ils demandèrent à être martyrisés aussi, et que, n'ayant pu l'obtenir, ils partirent pour l'exil avec leurs enfants. Le 7 octobre, l'arrêt des saints devant recevoir son exécution, on vit une merveille inouïe jusque là dans les fastes de l'Église : les vingt mille chrétiens de la campagne entrèrent en ordre dans la ville, où un pareil nombre d'habitants chrétiens les attendaient. Tous se mirent en rang dans un fort bel ordre, ayant chacun un cierge dans la main, et firent un cortège aux saints martyrs, qui marchaient au milieu d'eux libres, mais suivis des bourreaux et d'une compagnie de soldats. Arrivée au lieu du supplice, toute cette multitude s'y rangea comme aurait pu faire la troupe la mieux disciplinée. Les martyrs ayant vu les poteaux qui leur étaient destinés, coururent les embrasser : c'étaient huit colonnes qui soutenaient un toit de charpente. Cette espèce d'échafaud était dressée sur la place du palais. Pendant qu'on faisait les derniers préparatifs, Léon Cuniémon monta sur l'échafaud, et s'adressant à la foule, après avoir obtenu silence de la main, il parla en ces termes : « Mes frères, voyez quel courage la foi peut donner à de faibles créatures; ces apprêts terribles d'un supplice effroyable, vous le voyez, bien loin de nous terrifier, nous remplissent de joie. Au milieu des flammes, je l'espère, Dieu aidant, cette joie augmentera encore. C'est aux infidèles maintenant à voir quelle est la grandeur, quelle est l'excellence d'une religion qui peut produire de si grandes choses, élever si puissamment la nature au-dessus d'elle-même. Quant à vous, mes chers frères en Dieu, ne soyez point effrayés en voyant ces brasiers; plus ils seront ardents, plus notre victoire sera grande et prompte. Quelques souffrances à subir vont nous procurer une couronne de gloire et des trésors de bonheur qui dureront l'éternité. » La foule fit entendre un immense applaudissement. Le frémissement qui l'agitait empêcha le saint martyr de pouvoir continuer; il descendit et a la se placer au poteau auquel il devait être attaché. Il y lut lié : Les autres l'étaient déjà. Bientôt on mit le feu au bûcher, qui était éloigné du martyre d'environ trois pieds.

La flamme et les tourbillons de fumée s'élevèrent alors si haut, que pendant quelques instants on ne put rien distinguer. Quand l'humidité du bûcher se fut dissipée, la flamme resta claire et on put voir les saints martyrs, dont le calme et la résignation attiraient l'admiration générale. Jacques, fils d'Adrien Mondo, appa- rût détaché aux yeux des spectateurs : sans lui faire beaucoup de mal, le feu avait consumé ses liens. Il courait au travers des flammes et des brasiers. Craignant que ce fût pour s'échapper, la foule lui cria d'avoir courage ; mais on cessa d'avoir cette crainte, quand on vit l'enfant se retourner avec calme et aller vers sa mère, qu'il entoura de ses bras, voulant mourir avec elle. La sainte femme, qui paraissait morte, se réveilla à cette étreinte, et, comme si elle eût oublié ses souffrances, elle ne cessa plus d'encourager son fils à accomplir jusqu'au bout le sacrifice de sa vie pour Dieu. Peu après, ses liens étant brûlés, elle tomba sur son fils, le couvrant de son corps. Ils expirèrent ainsi. La sœur de ce jeune enfant, Marie-Madeleine, âgée de dix-neuf ans, restait debout et semblait pleine de force et de vie, quoiqu'elle parût toute consumée. On croyait qu'elle allait s'affaïsser, quand on la vit prendre des charbons ardents, les mettre sur sa tête et s'en faire une couronne. Peu après elle glissa le long de son poteau, se coucha dans le brasier, et y expira paisiblement. La foule forga les barrières qui entouraient le bûcher. Les chrétiens emportèrent les corps de leurs glorieux martyrs : tout fut pris par eux, jusqu'aux charbons qui avaient procuré la mort à ces illustres victimes. Ce furent les habitants de Conzura qui emportèrent dans leur bourgade le corps de Marie-Madeleine ; mais bientôt, sur l'ordre de l'évêque, toutes les saintes reliques furent restituées, et mises dans des caisses précieuses. On les porta à Nangazaqui. Les Actes et les pièces du procès furent envoyés à Rome.

En 1614, l'évêque du Japon étant mort, il s'éleva des disputes fort graves sur les questions de juridiction ecclésiastique. Il n'y avait au Japon que sept prêtres séculiers. Le provincial des jésuites et le supérieur des franciscains se disputaient l'administration de l'évêché. La question fut longtemps pendante, et ne fut décidée que par une bulle du pape confirmant la sentence de l'archevêque de Goa, lequel attribuait aux seuls jésuites l'administration de l'évêché, à chaque fois qu'il deviendrait vacant.

Ces divisions et l'absence d'un clergé indigène furent les causes principales de la ruine de la religion dans cet empire. Il faut que la religion, pour se perpétuer dans un pays, se fasse en quelque sorte citoyenne de ce pays. Tant qu'elle sera enseignée par des étrangers, elle aura moins de puissance. Il fallait au Japon créer des séminaires, faire des prêtres indigènes. En soixante ans de prospérité, on pouvait en couvrir en quelque sorte le sol ; on pouvait faire un réseau tellement puissant, que nul n'eût pu le bri-

ser. Il fallait que la religion puisât sa force pour le combat dans la nation elle-même, afin qu'en l'attaquant, les empereurs sem- blassent attaquer leurs propres sujets, et non plus ceux d'un souverain étranger. Les gouvernants du Japon n'auraient pas cru aux calomnies des Anglais et des Hollandais, s'ils eussent vu que le christianisme pouvait recruter suffisamment pour les besoins de son culte parmi les habitants du pays. Cela se pouvait. Après soixante années de conversions si nombreuses et d'un état si florissant qu'il y avait au Japon plus de dix-huit cent mille chrétiens, les missionnaires ne devaient plus y être nécessaires. Ceux qui ont commis ces fautes sont vraiment responsables de l'extinction de la foi dans ce pays.

Une autre chose aussi que nous regardons comme très-importante, c'est l'avantage qu'il y aurait à ne pas donner aux nouveaux convertis, au baptême, exclusivement des noms de saints étrangers. Dans des pays qui sont par leur langage complètement étrangers aux noms des anciens peuples d'Asie et d'Europe, il conviendrait de laisser les noms nationaux, et, quand l'occasion s'en présente, de canoniser les saints de ces pays sous leurs noms vulgaires dans leur patrie. On nationaliserait davantage le christianisme.

Les Anglais et les Hollandais continuaient toujours leurs calomnies contre les intentions des missionnaires. Le cubosama publia, en 1614, un édit qui chassait du territoire tous les missionnaires, et prononçait la peine de mort contre tout Japonais chrétien qui n'apostasierait pas. On bannit un nombre considérable de familles chrétiennes, de princes même, de grands seigneurs. Tout le canton de Tsugaru, qui auparavant était presque désert, fut peuplé par ces émigrants. Cette contrée devint très-peuplée, mais on y manquait de tout. Les pauvres exilés y seraient morts de faim, si les chrétiens du Japon ne les eussent secourus. Trois jésuites, qui plus tard furent martyrs, Jérôme de *Angelis*, Diégo Carvailho, et Jacques Yuki, leur prodiguaient, autant qu'il était en eux, les secours spirituels. Là, comme dans une nouvelle Thébàide, on voyait des gens de toute sorte luttant péniblement contre la misère et la faim. Des hommes qui jusque-là n'avaient jamais travaillé manuellement, des généraux, des seigneurs, des administrateurs, étaient obligés de cultiver la terre, de s'adonner aux travaux les plus rudes et les plus grossiers. Il en était de même des femmes ; beaucoup, élevées dans l'opulence, dans toutes les délicatesses du luxe, étaient forcées de pourvoir par leur travail à leurs besoins et à ceux des leurs. En cette même année le cubosama publia un second édit confirmatif du premier. Il avait pour but, par ce dernier, de priver l'Eglise du Japon de tous les chrétiens qui appartenait à la noblesse du pays. Il prononçait la peine du bannissement contre Juste Ucundono, contre l'ancien roi de

Tamba, Jean Naytadons ; le prince Thomas son fils, Julie sa sœur, Thomas Uquienda l'un des seigneurs les plus puissants du royaume de Buzgen et beaucoup d'autres, parmi les personnes les plus qualifiées de l'empire. L'édit portait qu'ils seraient tous conduits à Méaco, et que le gouverneur de cette ville les livrerait à celui de Nangazaki chargé de les faire sortir du Japon. Le roi de Tamba écrivit à un Père jésuite en ces termes : « Le vent de la persécution s'élève de plus en plus, et Dieu, montrant sa miséricorde, a voulu que nous fussions un grand nombre disposés à verser notre sang pour la foi. Toutes les apparences font croire que cette tempête durera long-temps. J'ose espérer que Jésus-Christ voudra bien permettre que nous partagions en quelque chose ses souffrances. Si ce bonheur peut nous arriver, nous aurons la gloire de marcher dans la voie qu'ont ouverte avant nous les martyrs de la primitive Eglise, ceux qui l'ont illustrée à cette époque si belle, ceux qui ont versé pour elle le sang qui a été la semence de la moisson dont on fait depuis des siècles la récolte pour l'éternité. Cher Père, priez pour nous, demandez à Dieu qu'il nous fasse persévérer. Qui l'eût pu croire ? des pécheurs comme nous donner leur vie pour Jésus-Christ, notre patrie lui fournir des martyrs ! A cette pensée mon âme s'enivre de joie, mes yeux versent des larmes abondantes dans le sentiment de reconnaissance que j'éprouve pour toutes les grâces dont je suis l'objet de la part de mon Sauveur. »

Nous avons aussi du prince Thomas deux lettres qui font voir que le fils ne le cédait au père ni en zèle ni en bons sentiments. Nous donnons la seconde, qu'il envoya aux habitants de Cumamoto. Elle était datée de sa prison : il était pour lors renfermé dans une forteresse du Fingo. Sa foi était tous les jours soumise aux plus dures épreuves.

« Mon cœur a bien souffert, mes très-chers frères, en apprenant que plusieurs ont courbé la tête sous la violence de la persécution ; mais j'ai été bien consolé par la constance et par la persévérance du grand nombre. Que je voudrais être auprès d'eux, s'ils meurent martyrs, baiser le sang qu'ils verseraient, les conjurer de m'obtenir de mourir comme eux ! Priez pour que j'obtienne, mes frères, cette grâce ; priez, car je me sais bien indigne. Je suis ravi, mais non surpris, que ces généreux martyrs aient renoncé à tous les biens de la terre : qui peut préférer ces biens à Dieu ? Ceux qui les leur prennent les enrichissent : ils leur ôtent ce qu'il faut quitter un jour, ce qui est l'obstacle du salut. Ceux qui les donnent prêtent à usure de la boue contre de l'or. Jadis je m'occupais de ce saint trafic ; depuis, ma tiédeur a tout perdu. Que mon martyre rachète ce défaut. On dit que vous n'êtes pas assez fervents pour mériter le martyre : que sera-ce donc de moi ? Pourtant je pressens que Dieu recevra le sacrifice de mon sang. Je ne puis prétendre vous diriger ; cependant, je vous le dis, foulez tout aux pieds pour Dieu. Quit-

ter les choses du ciel pour celles de la terre c'est agir en insensé. L'épreuve arrive, le ciseau taille la pierre, le feu et le marteau façonnent le fer : ainsi fait Jésus-Christ pour construire son Eglise. Il a commencé par lui, pierre angulaire ; le feu des tribulations a éprouvé ceux qui devaient servir de bases ; soyons dignes d'être traités comme ses disciples chéris. S'il veut pour nous l'attaque, il garde la couronne. Quant à moi, j'ai subi ici autant d'assauts que possible : ma jeunesse, ma naissance, mes enfants, les périls qui me menacent, on m'a tout mis devant les yeux. A défaut d'amis pour me soutenir, j'ai eu la grâce du ciel. Je vois, au repos qu'on me laisse, qu'on n'espère plus me vaincre : Dieu aidant, nous sommes invincibles, mais une ou deux victoires ne sont rien sans la persévérance jusqu'au bout : demandez que je l'obtienne. »

Ceux qui étaient bannis en vertu de cet édit étaient au nombre de plus de mille. Parmi eux étaient tous les religieux de Saint-Augustin, les Dominicains, les Franciscains, et vingt-trois jésuites ; ils furent transportés à Manille, capitale des îles Philippines. A peine y arrivaient-ils que Juste Ucundono tomba gravement malade. A son lit de mort, il dit à son confesseur : « Je ne recommande ma famille à personne ; mes parents ont ; ainsi que moi, l'honneur et l'avantage de souffrir pour Jésus-Christ, cela doit leur suffire. » Parlant à ses enfants, il leur dit : « Depuis mon bas âge jusqu'à mon premier exil, j'ai servi à la guerre mes seigneurs et mes empereurs. Durant tout ce temps-là, j'ai été plus souvent sous la cuirasse que sous la robe de soie ; mes cheveux ont blanchi sous le casque, et mon épée ne s'est pas rouillée dans le fourreau. Plus de cent fois j'ai joué ma vie sur les champs de bataille. Que m'est-il donné pour tout cela ? vous le savez comme moi ; mais si les hommes m'ont marqué, il n'en a pas été de même de Dieu. Au temps de ma puissance, ai-je eu davantage ce qui m'était nécessaire que dans cet exil, où une si généreuse hospitalité nous accueille ? Ce n'est pas tout ; je sais quelle récompense m'attend au ciel ; ne pleurez donc pas, félicitez-moi. Quant à ce qui vous concerne, je ne saurais vous croire malheureux. Je vous laisse à la garde de Dieu ; vous savez que sa bonté, que sa puissance sont infinies ; soyez-lui fidèles, il ne vous abandonnera pas. » Après cela, il fit son testament. La principale clause portait qu'il regardait comme ne faisant pas partie de son sang quiconque, dans sa famille, aurait le malheur de renier Jésus-Christ. Il mourut dans ces admirables dispositions. Sa mort fut cause d'un deuil général : Espagnols et Japonais y prirent part.

L'empereur Gixasu suivait au Japon le plan qu'il s'était tracé ; plan infernal, qui consistait à ne pas verser le sang des chrétiens, mais bien à éloigner les plus considérables d'entre eux en les exilant, en déportant les pasteurs, et à détruire le christianisme chez les autres en les tourmentant in-

cessamment par toutes sortes de vexations. Méaco vit un officier tourmenter avec barbarie plusieurs confesseurs : ce monstre lit jeter à la voirie l'un d'entre eux qui respirait encore. Les chrétiens l'ayant recueilli, pansèrent ses blessures dont il guérit parfaitement. Voyant les confesseurs victorieux de ses premières tentatives, il imagina de leur livrer un combat infiniment plus terrible. Il prit parmi leurs femmes douze des plus jeunes et des plus jolies, et les envoya dans des lieux de prostitution. Ceux qui tenaient ces maisons refusèrent d'abord de les recevoir, disant que sans doute elles aimeraient mieux se tuer que de se laisser déshonorer. Mais quand on leur eut dit que la religion chrétienne défendait à ceux qui la suivaient d'attenter à leurs jours, n'importe sous quel prétexte, ils les reçurent. Dès que ces jeunes femmes se virent dans ce lieu infâme, elles demandèrent d's ciseaux pour se couper les cheveux. On les leur donna. Alors elles s'en servirent pour se mutiler le visage, de telle sorte, que de jeunes débâchés qui les virent eurent tellement horreur d'elles qu'ils prirent la fuite. Ceux qui les avaient achetées firent venir des chrétiens qui les reconduisirent à leurs maris. Ceux-ci sentirent leur amour pour elles s'augmenter; car les cicatrices qu'elles portèrent, leurs blessures étant guéries, étaient les marques de leur honneur. Cet infâme moyen réussit mieux dans le royaume de Buygen : plusieurs chrétiens apostasièrent, craignant que leurs femmes ne fussent prises pour servir dans ces maisons à la lubricité de ceux qui les fréquentaient. Non loin de la capitale était un hospice de lépreux; au commandement que leur fit l'empereur d'adorer ses dieux, tous répondirent qu'ils obéiraient à Dieu, d'abord, à l'empereur après. On les menaça de les brûler dans leur hôpital : « Eh bien! dirent-ils, nous n'en sortirons pas; on dirait que nous fuyons. » Le roi admira leur courage et défendit de les maltraiter.

Ce qui faisait que Gixasu persécutait les chrétiens, c'était la crainte qu'il avait de les voir, en cas de guerre civile, prendre le parti de Fide-Jory, empereur séculier son pupille qu'il voulait détrôner. Ce fut pour cela qu'il exila les plus braves Japonais, surtout Ucundono, « qui, disait-il, à lui seul valait une armée. » Il exécuta ses projets dans ce temps-là, resta seul maître du Japon, en faisant disparaître Fide-Jory, et mourut l'année d'après, en juin 1615. Il avait recommandé à son fils de détruire entièrement la religion chrétienne dans ses Etats, et de ne pas souffrir qu'il y restât un seul docteur européen. Ce fils de Gixasu se nommait Xogun-Sama. Plusieurs missionnaires étaient restés dans le Japon, d'autres y venaient sous divers déguisements. Le nouvel empereur rendit un décret de persécution l'an 1616. Beaucoup de chrétiens, plusieurs missionnaires périrent par le feu ou par le glaive. Etant venu à Méaco, en 1619, il commanda que les chrétiens, qui se trouvaient dans les prisons,

fussent brûlés vifs, sans distinction d'âge ni de sexe : il ne permit même pas qu'une femme, qui était près d'accoucher, fût exceptée de cette exécution. On conduisit tous les confesseurs à la place publique, au nombre de cinquante. Là ils trouvèrent neuf charrettes; et les hommes montèrent sur la première et sur la dernière; dans celles du milieu on mit les femmes et les enfants : plusieurs étaient encore à la mamelle. Un trompette marchait devant ce cortège, et, à chaque coin de rue, annonçait que ces prisonniers étaient condamnés par l'empereur à être brûlés vifs. « C'est vrai, disaient tous ensemble les martyrs, nous allons périr pour celui qui est mort pour nous. » De distance en distance ils criaient : « Vive Jésus! » La pitié était dans tous les cœurs, les larmes sur tous les visages. On arriva à la place d'un faubourg où les bûchers avaient été dressés. Quand les confesseurs virent les croix qui leur étaient destinées, et autour desquelles étaient de grands amas de bois, ils témoignèrent une joie extrême, et sautèrent de dessus les charrettes, sans qu'aucun montrât de l'hésitation. Ils furent attachés deux à deux à chaque croix, la face tournée l'un vers l'autre. Les hommes étaient ensemble, les femmes de même; les petits enfants étaient près de leurs mères. On aurait cru que la fumée allait étouffer les saints martyrs, mais quand la nuit fut arrivée, on les vit les yeux levés au ciel, qui semblaient, au milieu de cette fournaise, remplis d'une joie toute céleste. Peu après, ils entonnèrent les louanges de Dieu. Ces chants, les cris des assistants, les hurlements des bourreaux, tout cela formait un bruit étrange et confus, qui tour à tour inspirait la terreur ou la compassion. Au milieu de tout cela, les mères s'occupaient de leurs enfants, les embrassaient, les caressaient, essayaient leurs larmes, étouffaient leurs cris, les exhortaient à souffrir un peu, quelques moments encore, pour entrer en possession d'un bonheur éternel. Ils moururent les uns après les autres. Ce spectacle redoublait les soupirs et les sanglots de l'assistance.

Ceux qu'on remarquait principalement, parmi cette troupe de saintes et nobles victimes, c'étaient Faximoto Tafioye, l'un des plus puissants seigneurs de la cour, et sa femme. C'était elle dont le tyran n'avait pas voulu permettre qu'on retardât le supplice, malgré son état de grossesse. De six enfants qu'il avait, l'aîné seul fut sauvé, malgré le père et la mère, qui auraient bien désiré se présenter à Dieu avec le cortège de tous leurs enfants; les cinq autres, deux filles, l'une de douze ans, l'autre de trois, trois garçons âgés de onze, de huit, de six ans, se montrèrent tous dignes de l'héroïsme de leurs parents.

Ce que l'empereur du Japon recherchait avec le plus de soin, c'étaient les missionnaires. Dans cette inquisition des prêtres de la religion catholique, il trouva des auxiliaires excellents dans les Anglais et les Hollandais, qui, depuis quelque temps, ve-

naient dans ses Etats. Nous avons déjà dit que ces malheureux protestants, après avoir abandonné le sein de l'Église catholique, n'avaient rien plus à cœur que de la persécuter chez ceux qui étaient demeurés fidèles. En l'année 1621, un navire d'une de ces nations, nommé *Elisabeth* (anglais, probablement), prit un bâtiment japonais, monté par des chrétiens, parmi lesquels deux religieux, déguisés en marchands; l'un se nommait Pierre de Zugnica, et était augustin, l'autre, nommé Louis Florez, était dominicain : le premier Espagnol, le second Flamand. Le père du premier, marquis de Villa-Manrique, avait gouverné le Mexique en qualité de vice-roi. Les Hollandais et les Anglais, pendant une année entière, insistèrent pour les faire condamner; en 1622, le 10 août, les deux religieux périrent sur le bûcher, avec le capitaine du bâtiment; tous les hommes de l'équipage eurent la tête tranchée. S'ils eussent voulu apostasier, on leur promettait la vie; tous refusèrent.

Charles Spinola, jésuite, né d'une noble famille génoise, neveu du cardinal Spinola, évêque de Noie, fut un des nombreux martyrs de cette persécution. Le désir du martyre l'avait fait venir au Japon, où il était arrivé en 1602. Il avait travaillé avec un grand succès à la conversion des infidèles. Enfermé par les Japonais dans une prison, il y souffrit beaucoup de toutes sortes de mauvais traitements. Il parle ainsi dans une lettre écrite de sa prison : « Je soufais avec bonheur pour Jésus-Christ; je ne puis trouver de paroles assez fortes pour rendre ce que j'éprouve, surtout depuis que je suis dans cette prison, où nous sommes assujettis à un jeûne continu. Mes forces physiques s'en vont; mais mon bonheur augmente à mesure que la mort approche. Combien heureux serais-je si je pouvais, à Pâques prochain, chanter au ciel *Gloria* avec le chœur des bienheureux! Ah! dit-il, à son cousin Maximilien Spinola, que vous mépriserez les choses de ce monde si vous avez goûté les délices dont Dieu inonde les âmes de ses serviteurs. Je suis disciple de Jésus-Christ depuis que pour son amour je souffre la prison. Ce que je souffre des rigueurs de la faim n'est rien en comparaison des consolations qui m'arrivent. Quand bien même je serais plusieurs années en prison, je trouverais que ce serait peu, tant j'ai l'ardeur de souffrir pour un Dieu qui me récompense si largement de ce que je endure. J'ai eu plusieurs maladies, une fièvre qui m'a duré plus de trois mois; j'ai été privé de tous les remèdes convenables; eh bien! pendant ce temps-là la joie que je ressentais était si grande, que je renonce à vous la dire. Je ne m'appartenais plus; il me semblait déjà jouir du bonheur céleste. » Le P. Spinola ayant appris qu'il allait être brûlé vif, reçut cette nouvelle avec une joie indicible. Il employa tous les moments qui lui restèrent à remercier Dieu d'une si grande grâce. D'Omura, où il était en prison, il fut conduit à Nangazaki. Il fut mis à mort sur une montagne,

près de cette ville, avec quarante-neuf chrétiens. Parmi ces martyrs, il y avait neuf jésuites, six dominicains, quatre franciscains; le reste était de laïques. Vingt-cinq furent brûlés, les autres décapités. Au nombre de ces derniers, Spinola, ayant vu Isabelle Fernandez, veuve de Dominique George, dans la maison duquel, quatre ans auparavant, il avait été arrêté, et dont il avait baptisé un fils qu'il avait nommé Ignace, s'écria, en s'adressant à Isabelle : « Où est mon petit Ignace; qu'en avez-vous fait? » Il ne voyait pas l'enfant qui était derrière sa mère. « Le voici, dit-elle, en le prenant dans ses bras. Je n'ai pas voulu qu'il fût privé du seul bien que je puisse lui donner. Mon enfant, dit-elle, voici votre père; priez-le qu'il vous bénisse. » L'enfant s'agenouilla, joignit les mains, et demanda au missionnaire sa bénédiction. Cette action toucha tellement les spectateurs, qu'une rumeur immense s'éleva de tous côtés. On craignait que le peuple se portât à quelques violences, on hâta l'exécution. Plusieurs têtes vinrent rouler aux pieds du petit enfant; il n'en fut pas ému. Quand on frappa sa mère, il vit tomber sa tête sans changer de couleur, et reçut le coup mortel avec une étonnante intrépidité. Quand on en eut fini avec ceux qui devaient être décapités, on plaça leurs têtes vis-à-vis ceux qui devaient périr par le supplice du feu. On Falluma; il était à vingt-cinq pieds de distance des poteaux. Le bois était tellement arrangé qu'il ne pouvait brûler que lentement. On éteignait le feu quand il gagna trop vite. Le P. Spinola donna l'absolution à Lucie Fraitez, qui se trouvait attachée auprès de lui. Se tournant ensuite vers le président, il lui dit à haute voix : « Vous voyez bien ce que les missionnaires viennent chercher ici. Leur joie, au milieu d'un tel supplice, ne doit-elle pas faire tomber tous les soupçons qu'on a contre eux? » Puis, parlant à l'assemblée, il dit : « Ce feu qu'on allume pour nous faire mourir, n'est que l'ombre de celui que Dieu allume pour punir éternellement ceux qui n'auront pas voulu le reconnaître, ou qui l'ayant reconnu, n'auront pas vécu d'une manière conforme à ses saints commandements. » Le martyre de ce saint dura plus de deux heures. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans, le 2 septembre 1622.

L'Angleterre et la Hollande porteront devant la postérité toute entière le stigmate honteux de leur conduite dans ces circonstances déplorables. Ces deux nations furent cause de la persécution qui anéantit dans le Japon cette belle civilisation chrétienne que les missionnaires y avaient faite; et quand nous disons civilisation chrétienne, on doit savoir quelle est la valeur de ce mot; car le christianisme est le flambeau placé au centre du monde pour l'éclairer. Tous ceux qui s'approchent de cette sainte lumière voient fleurir à ses splendides clartés, leurs arts, leurs institutions, tous les progrès de l'esprit humain s'accomplir. Tous ceux qui au contraire en demeurent éloignés, restent d'au-

tant plus enfoncés dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, qu'ils sont à plus grande distance. Aussi ai-je dit avec raison ailleurs, que l'humanité est divisée en zones dont l'Évangile est le centre, et dans ces zones l'humanité grandit, et prospère en raison directe de la quantité de lumière qu'elle en reçoit. Les Anglais et les Hollandais ayant éteint chez eux une partie de cette lumière, ont contribué à l'éteindre autant que possible où le catholicisme l'allumait (1). Pour racheter un tel passé, il faut que ces deux nations, pénitentes publiques devant l'Église et l'humanité, se soumettent à l'autorité qu'elles ont méconnue, aux croyances qu'elles ont apostasiées et qu'ensuite elles se fassent apôtres aussi, elles, des nations qu'elles ont contribué à assassiner et à priver du flambeau de la foi.

Depuis la persécution de 1622, persécution allumée par le mercantilisme des protestants d'Angleterre et de Hollande, la fureur de la tempête ne fit que s'accroître au Japon. Le 11 septembre 1622, onze chrétiens laïques, plusieurs missionnaires, furent décapités à Nangazaqui. Le 12 du même mois, Omura vit les feux des bûchers dévorer un dominicain, trois frères mineurs, un augustin,

(1) Ceux qui ne voient les choses qu'à la superficie seront tentés de trouver fautive cette appréciation, surtout relativement à l'Angleterre. En effet, en considérant cette immense usine d'où s'élèvent sans cesse tous les hurlements de l'industrie humaine, où toute l'existence individuelle ou nationale se résume par *Doit* et par *Avoir*, où le luxe des grands industriels jette un si vil éclat, on est tenté de croire l'Angleterre heureuse, morale, civilisée. Heureuse, elle ne l'est pas : Depuis qu'Henri VIII et ses successeurs ont volé au profit de la couronne et des grands les biens d'Église qui nourrissaient le peuple, et créé une aristocratie qui doit sa puissance à ses immenses richesses, la moitié du peuple anglais est plongé dans la plus affreuse misère. A Londres notamment, cet *île* de l'industrie est plus malheureux cent fois que ne l'étaient ceux de l'antique Grèce, et ces esclaves des temps modernes dont l'émancipation irréfléchie a partout enfanté des désordres. L'Angleterre est-elle morale?... Oui ; dans le langage, cette nation a toute la prudence de la vertu qu'en fait elle met sous ses pieds. Dans ses relations on sait combien elle est estimée par les autres peuples, et pour cause. La foi carthaginoise est devenue son modèle, qu'elle a surpassé. Dans sa vie intime, sa morale, c'est l'argent ; sa justice, c'est l'argent ; une seule chose pour elle vaut mieux, c'est l'or. L'Anglais achète et vend tout ; il est aux deux extrémités de la mesure de l'humanité, avili ou orgueilleux au delà de toute expression. Le noble lord qui étincelle d'or et de luxe s'enivre et se dégrade dans l'orgie comme le portefaix qui fréquente les bouges voisins de la Tour de Londres... L'Angleterre est-elle civilisée? Oui, si on considère sa puissance, ses arts, sa police. Mais un peuple qui se fait le bourreau de l'Irlande, qui fait la guerre aux Chinois pour les contraindre à s'empoisonner d'opium, qui, pour une misérable question d'argent fait la guerre à la Grèce, cette protégée de tout ce qui porte un cœur noble et généreux, cette nation qui pour bouclier n'avait que sa faiblesse et le prestige de ses gloires passées ; ce peuple, dis-je, est-il un peuple civilisé, ou n'est-il pas plutôt le flibustier moderne qui met son intérêt avant le culte de l'humanité, avant le respect dû à la faiblesse, avant la vénération des grandeurs tombées?

plus deux frères du tiers ordre. Le Père de Constanzo fut brûlé à Firando trois jours après. Le 2 du mois suivant, un catéchiste endura le même supplice, après avoir subi dix-sept espèces de torture. On décapita sa femme avec ses deux fils ; l'un avait huit ans, l'autre quatre. Le Père jésuite Navarro fut brûlé à Numbara le 1^{er} novembre avec trois chrétiens du Japon.

L'année d'après, le nouvel empereur remplit toutes les prisons de chrétiens arrêtés dans les provinces qui avoisinaient *Yedo*. Cette ville vit, le 4 décembre, brûler cinquante d'entre eux ; le 29, vingt-quatre autres, et dix-sept quelques jours après ; dans le pays d'*Ozu* beaucoup de martyrs furent brûlés ; beaucoup furent mis sur des étangs glacés où on les laissa mourir de froid. La civilisation anglaise commençait à pénétrer au Japon : ce supplice était d'importation anglaise. Nous avons vu les dignes ministres de Henri VIII s'en servir contre les catholiques de leur pays. Plus on faisait mourir de martyrs, plus le nombre des chrétiens augmentait. En 1624, la fureur de la persécution fut si grande qu'il semblait que la moitié de l'empire fût levée pour exterminer l'autre. On ne se contentait plus d'égorger les vivants, la rage des bourreaux s'attaquait même aux morts. On violait les tombeaux, on en arrachait les reliques des saints et on les détruisait au milieu des scènes de profanation les plus révoltantes. Les royaumes de *Bungo*, de *Gotto*, de *Firando*, de *Bygen*, d'*Aqui*, de *Fingo*, d'*Yo*, sont inondés du sang des martyrs ; l'exil des chrétiens, qui s'en vont en masse, y fait la solitude : à *Tsugaru*, on brûla beaucoup de chrétiens, beaucoup périrent de misère. Quelque forte que fût alors la persécution, elle augmenta encore en 1627. Voici la relation qu'en ont faite les Hollandais (Charlevoix, *Histoire du Japon*, tome V, l. 1^{re}, p. 178) :

« Aux uns, disent-ils, on arrachait les ongles, on perçait aux autres les bras et les jambes avec des vilbrequins, on leur enfouait des alènes sous les ongles, et on ne se contentait pas d'avoir fait tout cela une fois, on y revenait plusieurs jours de suite. On en jetait dans des fosses pleines de vipères ; on remplissait de soufre et d'autres matières infectes de gros tuyaux, et on y mettait le feu ; puis on les appliquait au nez des patients, afin qu'ils en respirassent la fumée, ce qui leur causait une douleur intolérable. Quelques-uns étaient piqués par tout le corps avec des roseaux pointus, d'autres étaient brûlés avec des torches ardentes. Ceux-ci étaient fouettés en l'air, jusqu'à ce que les os fussent tout décharnés ; ceux-là étaient attachés les bras en croix, à de grosses poutres qu'on les contraignait de traîner jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance. Pour faire souffrir doublement les mères, les bourreaux leur frappaient la tête avec celle de leurs enfants, et leur fureur redoublait à mesure que ces petites créatures criaient plus haut. La plupart du temps, tous hommes et femmes étaient nus, même

les personnes les plus qualifiées, et pendant la plus rude saison. Tantôt on les promenait en cet état de ville en ville et de bourgade en bourgade; tantôt on les attachait à des poteaux et on les contraignait de se tenir dans les postures les plus humiliantes et les plus gênantes. Pour l'ordinaire, on ne les laissait pas un moment en repos; les bourreaux, comme autant de tigres affamés, étaient sans cesse occupés à imaginer de nouvelles tortures. Ils leur tordaient les bras jusqu'à ce qu'ils leur eussent tout à fait disloqués; ils leur coupaient les doigts, y appliquaient le feu, en tiraient les nerfs; enfin ils les brûlaient lentement, passant des tisons ardents sur tous les membres. Chaque jour, et quelquefois chaque moment avait son supplice particulier. Cette barbarie fit bien des apostats; mais le nombre des martyrs fut très-grand et la plupart même de ceux qui avaient cédé à la rigueur des tourments, n'étaient pas plutôt remis en liberté, qu'ils faisaient ouvertement pénitence de leur infidélité. Souvent, on ne faisait pas semblant de s'en apercevoir, on voulait avoir l'honneur de faire tomber des chrétiens, et quelquefois il suffisait que, dans une grande troupe, deux ou trois eussent témoigné de la faiblesse pour les renvoyer tous, et publier qu'ils avaient renoncé au christianisme. Il y en eut même à qui l'on prit par force la main pour leur faire signer ce qu'ils détestaient à haute voix. Enfin plusieurs, après avoir été mis, à force de tortures, dans l'état du monde le plus déplorable, étaient livrés à des femmes publiques et à de jeunes filles débauchées, afin que par leurs caresses, elles profitassent de l'affaiblissement de leur esprit pour les pervertir. On promena un jour à Ximabara, cinquante chrétiens dans une situation à les couvrir de la plus extrême confusion, puis on les traîna à une espèce d'esplanade pour les y tourmenter en toutes manières. Il y en eut surtout sept, du nombre desquels était une femme, dont le courage choqua celui qui présidait à cette barbare exécution, et il s'acharna sur eux avec une rage de forcené! Il fit creuser sept fosses à deux brasses l'une de l'autre; il y fit planter des croix sur lesquelles on étendit les patients, et après qu'on leur eut pris la tête entre deux ais échanerés, on commença à leur scier avec des cannes dentelées, aux uns le cou, aux autres les bras; on jetait de temps en temps du sel dans leurs plaies, et ce cruel supplice dura cinq jours de suite sans relâche. Les bourreaux se relevaient tour à tour; leur fureur était obligée de céder à la constance de ces généreux confesseurs de Jésus-Christ, et des médecins qu'on appelait de temps en temps avaient soin de leur faire prendre des cordiaux, de peur qu'une mort trop prompte ne les dérobat à la brutalité de leurs tyrans, ou que la défiance ne leur ôtât le sentiment du mal. C'est ainsi que, par un raffinement de cruauté jusque-là inconnu aux peuples même les plus barbares, on employait à prolonger les souffrances des fidèles, un art unique-

ment destiné au soulagement et à la conservation de l'humanité!

L'année 1633, le génie de la persécution imagina un supplice d'un nouveau genre: il est resté connu sous le nom de *supplice de la fosse*. A deux poteaux plantés des deux côtés d'une fosse, on attachait une pièce de bois qui la traversait. A cette traverse, une corde avec une poulie tenait le martyr par les pieds. Les mains liées derrière le dos, on le descendait dans la fosse la tête en bas. Un couvercle fait de deux pièces échanerées s'adaptait à la fosse, ne laissant à son centre qu'un trou où le martyr était pris par le milieu du corps. Ainsi la fosse était entièrement obscure; souvent on la remplissait à demi d'immondices. Le premier qui endura ce supplice, ce fut Nicolas *Keyan*, jésuite japonais. Cent jésuites furent martyrisés à cette époque à peu près. En 1636, le provincial de l'ordre, Portugais de naissance, dernier administrateur de l'évêché du Japon, apostasia. Mais, s'étant reconnu plus tard, il mourut martyr en 1652. En 1637, les chrétiens d'*Arima*, n'ayant plus de missionnaires qui leur prêchassent la patience, se soulevèrent et vinrent au nombre de trente-sept mille, sous la conduite d'un jeune prince de leur nation, s'emparer de la ville de *Ximabara*. Une armée de quatre-vingt mille hommes vint les y assiéger. Les protestants hollandais, avec leur artillerie, s'unirent aux infidèles. Après une défense désespérée, n'ayant plus ni vivres ni munitions, les chrétiens sortirent en bataille et se firent tuer jusqu'au dernier en se défendant avec courage. En 1640, le roi de Portugal envoya au Japon quatre ambassadeurs suivis de soixante-quatorze personnes. Ils furent pris, sommés de renoncer au christianisme, et, sur leur refus, on les fit mourir tous, à l'exception de treize matelots, qui furent renvoyés à Macao avec une lettre ainsi conçue: « Tant que la lumière du soleil vivifiera la terre, que pas un chrétien n'ait la hardiesse d'entrer au Japon. Qu'ils sachent tous que si le roi Philippe lui-même, le dieu des chrétiens, *Xaca*, l'un des principaux dieux de notre empire, contrevenaient à cette défense, ils auraient la tête tranchée. » Depuis lors, pour être sûr de découvrir les chrétiens dans toutes les provinces où l'on soupçonne qu'il y en ait, l'empereur contraint, une fois par an, tous les habitants à fouler aux pieds la croix et des images chrétiennes. Depuis cette époque, beaucoup de missionnaires ont tenté de pénétrer au Japon; plusieurs y ont réussi mais y ont trouvé la mort. Le dernier sur lequel on ait des renseignements certains est l'abbé *Sidotti*, missionnaire sicilien, qui y arriva en octobre 1709. Pris aussitôt, il fut conduit à *Nangazaqui* puis à *Yédo*, où on le laissa en prison plusieurs années. Ayant, malgré cela, trouvé moyen de baptiser plusieurs Japonais, il fut muré dans un trou qui avait quatre ou cinq pieds de profondeur; une petite ouverture avait été laissée pour qu'on pût lui passer à manger. Il périt dans ce cloaque après y avoir souffert long-

temps. Dans le XVII^e siècle, le Japon a donné à l'Église environ deux millions de martyrs.

Quel est maintenant, dans ce pays, l'état de la religion? On l'ignore. Il y a des hommes qui prêchent volontiers qu'on a le droit de forcer les peuples à devenir philosophes. S'ils avaient la puissance, ils nous imposeraient, de par la supériorité de leur raison, Cabot et son Icarie, Fourier et son phalaustère; que sais-je? peut-être même le communisme dans toute l'acception du mot. Or ces hommes-là trouvent très-bon que, sous prétexte de liberté violée et d'envahissement de territoire, on brûle les missionnaires. En attendant qu'eux-mêmes deviennent martyrs pour leurs convictions, l'Église ne demande qu'une chose, la liberté d'enseigner égale pour tous. Cette liberté est un droit dès que celui qui enseigne et que celui qui reçoit l'enseignement restent complètement en dehors de la politique, ce droit individuel des nations. Nous ne voyons pas qu'il puisse exister pour un peuple de droit qui l'autorise à se murer chez lui et à ne pas recevoir d'étrangers. C'est ici l'occasion de dire que si tous les hommes ont une patrie distincte, ils sont avant tout citoyens de l'univers, et que l'humanité tout entière, en progressant dans l'avenir, accomplit une mission où il y a pour toutes les nations qui la composent solidarité de devoirs et d'avantages. Aucune n'a le droit de refuser absolument à l'autre ses lumières, ses arts, sa civilisation, les produits de son sol, ce qui peut rendre l'humanité meilleure ou plus heureuse. Attendons avec confiance que ces principes soient universellement reçus; ils ne peuvent tarder à l'être. Alors la lumière éteinte ou affaiblie dans le Japon reprendra son éclat; la justice remplacera la tyrannie. L'humanité aura fait un pas. Il y a quelque chose de pitoyable dans le spectacle de ce qu'on nomme la politique, concentrant toutes ses vues sur les intérêts mesquins qui nous divisent, et ne se donnant pas la peine de comprendre qu'il serait digne de grandes nations de se faire apôtres de celles qui croupissent encore dans les ténèbres dont l'idolâtrie avait couvert le monde. Heureusement les chrétiens savent, les prophètes l'ont dit, qu'un jour viendra où le genre humain tout entier se groupera, dans une unité fraternelle, autour de cette chaire romaine dont Dieu a fait la pierre fondamentale de son Église et le centre des civilisations humaines.

JASON, de Thessalonique, logea chez lui, en l'année 52, saint Paul et saint Silas. Les juifs de la ville, ayant soulevé le peuple, vinrent fondre sur sa maison dans le dessein d'enlever Paul et Silas: ne les ayant pas trouvés, ils saisirent Jason et le menèrent aux magistrats, qui le renvoyèrent à condition de représenter les accusés. Ce fut Jason qui s'offrit généreusement pour servir de caution. Il paraît, par l'Épître aux Romains, que ce saint personnage était parent de saint Paul. Les Grecs le font évêque de

Tarse (1) en Cilicie, et célèbrent sa fête le 28 avril.

JASON (saint), frère de saint Maur, fils de saint Claude, tribun et martyr, et de sainte Hilarie, aussi martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne avec son père et son frère et soixante-dix soldats, dans la ville de Rome, sous l'empire de Numérien. Ce prince, qui avait fait précipiter dans le Tibre Claude, attaché à un quartier de rocher, fit décapiter les deux enfants avec les soixante-dix soldats. Sainte Hilarie eut soin de faire enterrer ses deux fils, dont elle avait pu ravoïrer les corps. Les reliques de saint Jason sont, avec celles de saint Maur son frère, et celles de sainte Hilarie sa mère, dans l'église cathédrale de Lucques, où elles furent transférées après qu'on les eut retirées de l'église de Sainte-Praxède, où le pape Pascal I^{er} les avait fait déposer. L'Église honore la mémoire de saint Jason, avec celle de son père, de sa mère, de son frère et des soixante-dix soldats, le 3 décembre.

JASON, nom du juge, qualité *président*, qui fit mourir pour la foi à Corinthe, sous la persécution de Dèce, les saints Codrat, Denys, Anect, Cyprien, Paul et Crescent.

JEAN-BAPTISTE (saint), martyr, précurseur de Jésus-Christ, eut pour père Zacharie. C'était un prêtre de la race d'Aaron et de la famille d'Abia, la huitième des vingt-quatre familles ou classes que David avait établies pour faire les fonctions sacerdotales chacune à son tour durant une semaine. La mère de notre saint était Elisabeth, aussi de la race d'Aaron et parente de la sainte Vierge. Ils étaient tous deux justes et saints devant Dieu même et ils observaient tous ses commandements d'une manière irrépréhensible. Ils n'avaient point d'enfants, parce qu'Elisabeth était stérile, et ils étaient déjà avancés en âge. Mais l'ange Gabriel vint annoncer à Zacharie au moment où il offrait l'encens dans le temple qu'il aurait un fils, ordonnant que cet enfant serait appelé Jean et qu'il ne boirait rien qui pût enivrer. Zacharie n'eut pas assez de foi à ce que lui dit l'ange: c'est pourquoi il resta muet depuis ce temps-là jusqu'à la naissance de son fils. Saint Ambroise dit qu'il perdit l'ouïe avec la parole, comme le texte grec porte à le croire: l'Évangile dit en effet qu'on lui parlait par signes. Zacharie s'en revint chez lui tout triste, dit saint Paulin, demandant pardon à Dieu pour ses péchés dans le secret de son cœur. Lorsque le temps de son ministère fut accompli, il s'en alla en sa maison qui était dans une ville de la tribu de Juda, située dans un pays de montagnes. On croit que c'est celle d'Hébron. Quelque temps après, Elisabeth conçut l'enfant que l'ange lui avait promis. Durant cinq mois, elle cacha la grâce qu'elle se réjouissait d'avoir reçue de Dieu, par une pudeur et une modestie dignes de sa sainteté.

(1) Ethon pas *Thrace*, comme l'écrivent les auteurs d'un célèbre *Dictionnaire historique*.

Elisabeth était dans son sixième mois, quand Dieu fit connaître à la sainte Vierge que sa cousine avait conçu. Marie se hâta de traverser une partie de la Judée et vint à Hébron pour rendre à Elisabeth toute l'assistance dont elle pourrait avoir besoin. Saint Jean, qui n'était pas encore né, témoigna par un tressailement de joie tout miraculeux la connaissance qu'il eut que son Seigneur venait le sanctifier. La sainte Vierge était encore auprès de sa cousine quand cette dernière, arrivée enfin à son terme, causa par son heureux accouchement à tous ses proches et à ses voisins la joie que l'ange avait prédite. Quand on vint, le huitième jour, pour circoncire l'enfant, sa mère voulut qu'on le nommât Jean, selon l'ordre que l'ange avait donné à son père. Les parents aimaient mieux le nommer Zacharie : sur quoi, le père ayant écrit que son nom devait être Jean, sa langue, que son incrédulité avait liée, fut déliée par sa foi et par son obéissance. Non-seulement il obtint le pardon de sa faute, mais il reçut encore la grâce de la prophétie, et publia, par un célèbre cantique, que Dieu allait accomplir les promesses qu'il avait faites à Abraham, que le Messie était près de paraître et que son fils serait son prophète et son précurseur. Tous ceux qui demeuraient dans les lieux voisins furent saisis de crainte et d'étonnement en voyant une naissance accompagnée de tant de merveilles. Le bruit s'en répandit dans tout le pays des montagnes de Judée, et tous ceux qui en entendirent parler se disaient les uns aux autres : « Que pensez-vous que sera un jour cet enfant ? »

Notre saint fut élevé dès son enfance dans le désert; on croit, sur une vision rapportée par un auteur assez ancien, qu'il demeurait en un lieu nommé Sapsas, dans une caverne, environ à un mille au delà du Jourdain. Sa nourriture se composait de miel sauvage et de sauterelles, que les pauvres gens mangeaient en Palestine; son vêtement était de poil de chameau et serré par une ceinture de cuir qu'il portait autour de ses reins. Saint Pierre d'Alexandrie, martyr illustre et l'un des plus anciens Pères, rapporte que quand Hérode chercha Jésus Christ pour le tuer, il voulut faire mourir également saint Jean; mais que n'ayant pu le trouver dans le désert qui le protégeait, il fit mourir Zacharie, son père, entre le temple et l'autel, c'est-à-dire entre le temple où les prêtres seuls entraient et l'autel des holocaustes qui était dans la place du devant.

Après que saint Jean eut passé trente ans et plus, de cette sorte, dans le désert, Dieu le manifesta au monde en la quinzième année de l'empereur Tibère (commencée le 29 août de l'an 23 de l'ère commune). Il lui parla dans le désert et lui ordonna d'aller préparer la voie au Messie, selon ce qu'Isaïe et Malachie avaient prophétisé de lui. Il vint donc autour du Jourdain, dans le pays qu'on appelle la Pérée, parce qu'il était au delà de cette rivière à l'égard de Jérusalem. Il prêchait à tout le monde de faire pénitence,

et donnait à chacun de ceux qui venaient le trouver, les instructions nécessaires selon son état. Il leur faisait confesser et les baptisait dans les eaux du Jourdain. Bientôt sa réputation devint si grande dans la Judée, qu'on le prenait pour le Messie; mais plein d'humilité, le saint précurseur répondit qu'il n'était venu que pour préparer ses voies et qu'il n'était pas même digne de se prosterner devant lui pour dénouer les cordons de ses souliers. Il baptisa bientôt Jésus lui-même, et quand ce dernier sortit des eaux du Jourdain, les cieus s'ouvrirent et le Saint-Esprit descendit sur Jésus sous la forme d'une colombe. Il est probable que tous ceux qui étaient présents virent ce miracle aussi bien que Jean. On croit généralement que Jésus fut baptisé le 6 janvier de l'an 30 de l'ère commune.

Saint Jean continua à baptiser jusqu'à son emprisonnement, qui arriva apparemment vers la fin de la même année où il avait baptisé (an 30 de l'ère commune). La cause de sa détention fut la liberté avec laquelle il reprenait Hérode (Antipas le Tétrarque) de toutes ses méchancetés, et particulièrement de ce qu'il avait épousé Hérodiade femme de son frère Philippe, qui est nommé Hérode par Josèphe et qui était né de Mariamne, fille de Simon, grand pontife. Car il ne faut pas le confondre avec Philippe le Tétrarque, son frère, né d'une Cléopâtre de Jérusalem. Cet Hérode (Philippe) avait été d'abord nommé par son père pour succéder à la couronne au défaut d'Antipater. Hérodiade, sa femme, était aussi sa nièce, fille d'Aristobule, fille du grand Hérode, et sœur d'Agrippa qui fut depuis roi de Judée. Elle eut de ce mariage une fille nommée Salomé, célèbre dans l'histoire de l'Évangile. Hérode le Tétrarque ayant vu cette Hérodiade un jour qu'il logeait chez son mari en allant à Rome, conçut pour elle une passion illégitime et lui parla de l'épouser. Elle n'eut point horreur d'une proposition si criminelle et demeura d'accord de se retirer chez lui lorsqu'il serait revenu de Rome à condition qu'il répudierait la fille d'Arctas, roi d'Arabie, qu'il avait épousée longtemps auparavant.

Il semble que ce mariage où toutes les lois étaient violées fut fait fort peu après la naissance de Salomé. Saint Jean en représenta le crime à Hérode le Tétrarque et lui dit qu'il ne lui était pas permis d'avoir la femme de son frère, à qui il l'avait ravie de son vivant et dont elle avait eu des enfants, ce qui suffisait, quand il eût été mort, pour rendre ce mariage criminel, même selon les lois qui s'observaient alors parmi les Juifs. Mais Hérode montra qu'il avait toute la dureté ou plutôt la cruauté ordinaire des Juifs contre les prophètes; car, ne pouvant souffrir des représentations si généreuses, il fit arrêter le saint précurseur et l'envoya chargé de chaînes au château de Maqueronte. Josèphe dit que ce fut par raison d'État et par politique qu'Hérode fit emprisonner

saint Jean et le fit enfin mourir. Et il n'est pas difficile que l'esprit d'un prince déjà aigri, ait craint où il n'y avait rien à craindre ; surtout si cette crainte lui était inspirée par les pharisiens et les docteurs de la loi, comme quelques-uns le tirent de l'Évangile. Les paroles de Josèphe sont trop remarquables pour ne les pas rapporter ici. « Jean, dit-il, surnommé Baptiste, était un homme de piété qui exhortait fortement les Juifs à embrasser la vertu, à s'acquiescer par la justice de ce qu'ils se devaient les uns aux autres, et par la piété de ce qu'ils devaient à Dieu ; à purifier leur âme par l'exercice de la vertu, et à y joindre ensuite la purification du corps par le baptême. Une grande multitude de peuple le suivait, parce qu'on était ravi d'entendre ses discours ; et les Juifs paraissaient prêts à entreprendre tout ce qu'il leur aurait ordonné : de sorte qu'Hérode, craignant que le pouvoir qu'il avait sur eux n'excitât quelque sédition, crut devoir prévenir ce mal pour n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir attendu trop tard à y remédier. »

Hérodiade, non contente de le voir en prison, voulut le faire mourir, et Hérode entra quelquefois dans ses sentiments. Mais la crainte du peuple le retenait ; et d'ailleurs, ne pouvant pas ne point voir que c'était un juste et un saint, il avait du respect pour lui et suivait ses avis en beaucoup de choses, tant la vertu a de force pour se faire révéler même de ses ennemis. Saint Jean demeura donc prisonnier jusqu'à ce que son temps fût accompli. Ses disciples avaient assez de générosité pour ne le pas abandonner dans sa prison ; mais lui, qui était venu pour préparer les voies au Seigneur et non pas afin qu'on s'attachât à sa personne, ne songeait qu'à leur faire connaître celui qui seul était tout ensemble leur libérateur et leur maître. Ayant donc appris d'eux les miracles par lesquels Jésus-Christ rendait son nom célèbre dans tout le pays, il en envoya deux lui demander s'il était celui que l'on attendait depuis le commencement du monde, afin qu'ils connussent, par la réponse qu'il leur ferait, qu'il l'était effectivement. Jésus-Christ leur répondit en effet par des miracles qui étaient des preuves de sa divinité et de sa mission, plutôt que par des paroles. Et quand ils furent partis, il donna de grands éloges à celui qui semblait avoir douté de sa qualité de Christ, afin que personne ne crût que la lumière du Saint-Esprit eût manqué à saint Jean dans la prison, où Jésus-Christ devait donner à ses apôtres une plus grande abondance de grâce et de force.

Hérodiade trouva enfin une occasion favorable de satisfaire la haine qu'elle avait contre saint Jean. Car Hérode faisant un grand festin à ceux de sa cour le jour de sa naissance, Salomé qu'Hérodiade avait eue de son mari légitime, mais qu'elle avait élevé comme le pouvait être la fille d'une telle mère, oubliant la modestie et le secret auxquels son âge, son sexe et sa qualité eussent dû la retenir, entra dans la salle du festin et y dansa devant tout le monde. Saint Chrysostome croit

que ce fut Hérodiade même, qui, dans la vue de ce qui arriva, prostitua ainsi l'honneur de sa fille en lui faisant faire une action qui n'était digne que d'une comédienne ou de la fille d'une adultère. Cependant cette danse, si honteuse à une fille d'honneur, fut trouvée belle, mais dans un festin, et dans un festin diabolique selon l'expression des Pères ; aussi fut-elle récompensée par un crime encore plus grand que n'était cette danse même. Car Hérode ayant promis avec serment à la danseuse de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait, quand ce serait la moitié de son royaume, elle courut à sa mère, et, par son conseil, elle vint dire qu'elle voulait qu'on lui donnât à l'instant dans un bassin la tête de Jean-Baptiste. Hérode fut fâché de cette demande qu'il n'attendait pas sans doute d'une jeune fille, car il conservait toujours quelque respect pour saint Jean ; mais il rougit de manquer de parole devant tant de monde, et il ne rougit pas de commettre l'un des plus grands crimes qui eût jamais été commis. Il envoya donc un officier à la prison en un jour de joie, au milieu d'un festin, et à la prière d'une jeune fille. Qui n'eût cru que c'était pour faire grâce ? Cependant c'était pour ôter la vie à saint Jean-Baptiste ; et la mort du plus grand des hommes fut le prix de la danse d'une fille, fut la suite d'un serment fait, sans y penser, dans la chaleur du vin et de la débauche, et exécuté par une piété impie et une religion plus criminelle que n'eût été le parjure même. Cela n'empêche pas que saint Jean ne soit véritablement martyr, puisqu'il est mort pour la vérité, pour la chasteté et pour la justice : tant l'Eglise l'honore en cette qualité. On peut dire même en un vrai sens qu'il a souffert le martyre pour la confession de Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ est la vérité. La tête de saint Jean fut apportée à Salomé dans le lieu même où le festin durait encore, selon divers Pères ; ce qui fait que saint Jérôme compare cette action à celle de Flaminius, général des armées romaines, qui fit trancher la tête à un criminel devant lui, dans un festin, pour satisfaire une misérable qui n'avait point encore vu cette exécution. Salomé donna la tête de saint Jean à sa mère, et saint Jérôme rapporte que cette femme, qui n'avait pu souffrir de lui entendre dire la vérité, lui perça la langue avec son aiguille de tête, comme la femme d'Antoine avait fait à Cicéron.

Dieu n'attendit pas au dernier jour à venger la mort de saint Jean. Hérode, comme nous avons dit, avait répudié la fille d'Arétas, roi des Arabes, pour épouser Hérodiade. Cela causa une guerre très-fâcheuse entre ces deux princes : Hérode y fut enfin défait et les Juifs mêmes reconnurent que c'était une juste punition de la mort de saint Jean-Baptiste. Quelque temps après, Hérodiade ne pouvant souffrir de voir son mari simple tétarque, lorsqu'Agrippa, son propre frère à elle, prenait le titre de roi, elle obligea Hérode de faire un voyage à Rome avec elle pour demander le même honneur à l'empe-

reur Caius. Mais Caius, au lieu de satisfaire son ambition, priva Hérode de sa tétarchie et le relégua à Lyon. Il voulut faire quelque grâce à Hérodiade à cause d'Agrippa ; mais elle aima mieux suivre son mari dans le malheur où elle l'avait jeté, que de devoir quelque chose à la considération et à la fortune de son frère. Un Dorothee, Nicéphore et Métaphraste prétendent aussi que Salomé, fille d'Hérodiade, mourut d'une manière tragique qu'ils rapportent ; mais les anciens n'en parlent pas, et ne disent rien de Salomé, sinon qu'elle fut mariée à Philippe le tétrarque, son oncle paternel, qui mourut l'an 33 ou 34 de l'ère commune. Ainsi il faut qu'elle ait eu environ 14 ans lorsqu'elle fut le principal instrument de la mort de saint Jean. Autant qu'on le peut juger de la suite de l'Evangile, la mort de notre saint arriva sur la fin de l'an 31 de l'ère commune, ou au commencement de l'an 32, quelque temps avant la Pâque. L'Eglise grecque et l'Eglise latine en célèbrent la mémoire le 29 août sous le titre de sa *décollation*.

Les disciples de saint Jean, ayant appris sa mort, vinrent enlever son corps et l'enterrèrent dans un tombeau. L'opposition qui régnait entre les Juifs et les Samaritains ne souffre guère qu'on croie qu'ils l'aient enterré à Sébaste, capitale de la Samarie. Il est certain néanmoins que son tombeau y était, lorsque, sous Julien l'Apostat, les païens l'ouvrirent, et brûlèrent une partie des os du saint précurseur. Les autres furent sauvés par quelques chrétiens qui les apportèrent à un abbé de Jérusalem nommé Philippe. Cet abbé, ne s'estimant pas digne de garder un si précieux trésor, les envoya à saint Athanase, qui les mit dans la muraille d'un autel en disant, par esprit de prophétie, qu'ils serviraient dans quelque temps. Cela s'accomplit lorsque le grand Théodose ayant ordonné de démolir le temple de Sérapis et de bâtir en la même place une église magnifique de saint Jean-Baptiste, on y mit les saintes reliques le 27 mai de l'an 395 ou 396 selon Théophraste. Ce qu'il y a de plus remarquable pour les reliques de saint Jean est la découverte de son chef à Emèse, ville célèbre de la Phénicie. Selon un écrit ancien et assez bien autorisé, mais que cependant nous n'osons pas approuver, il avait été enterré d'abord à Jérusalem et transporté à Emèse, dès le temps de Constantin. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y en avait aucune connaissance lorsqu'il y fut trouvé en l'an 453, dans une caverne, de la manière que nous l'allons raconter. L'histoire en paraît aussi certaine que miraculeuse, ayant été écrite par celui même que Dieu a voulu rendre le témoin et le ministre de ces merveilles.

Cet auteur est l'abbé Marcel, homme d'une vie irrépréhensible, qui était illustre par sa piété et dont les mœurs étaient agréables à Dieu. Il était prêtre et supérieur d'un monastère voisin de la caverne dont nous venons de parler. Vers le commencement du mois de février de l'an 453, le saint empereur Marcien gouvernant l'Orient, cet

abbé vit en songe un grand fleuve qui entra en son monastère, et peu après il y vit entrer de grandes troupes de monde qui chantaient chacune en leur langue et qui disaient toutes : « Voilà saint Jean-Baptiste qui vient se montrer. » Saint Jean arriva en effet aussitôt après, et entra dans l'église où toute cette foule vint recevoir de lui la bénédiction et le baiser de paix en lui baisant la poitrine. Marcel y alla comme les autres et lui baisa les pieds, mais saint Jean le releva et le baisa. Peu de jours après, Marcel eut encore un autre songe où il vit saint Jean revêtu d'habits blancs, qui répandit sur ses mains un vase plein de miel et entra avec lui dans le monastère, précédé par une colonne de feu. Le désir qu'eut Marcel de savoir ce que signifiaient ces songes, fit qu'un soir, après que les religieux eurent mangé (car l'on était alors dans le temps des jeûnes), il leur ordonna de recommencer chacun le psaume qu'ils avaient à dire ; et durant qu'ils étaient assis pour cela, l'un deux nommé Isaac aperçut du feu à la porte de la caverne où était le chef de saint Jean. Lui et tous les autres, effrayés, coururent à Marcel, qui leur dit de faire le signe de la croix et les rassura, se doutant bien que c'était une suite des songes mystérieux qu'il avait eus. Le cinquième jour après, qui était le dimanche, 16 de février, le prêtre Etienne, abbé d'un monastère voisin nommé Bethgales et Darome, et qui était ou l'exarque et le chef des monastères du diocèse d'Emèse, ou le chorévêque de ce quartier-là, vint trouver l'évêque nommé Urane, et lui représenta qu'il était à propos d'unir au monastère de Marcel la caverne qui en était proche. L'évêque y ayant consenti, Etienne dès le lendemain matin vint en mettre Marcel en possession, en présence de plusieurs témoins. Il en ouvrit la porte qui était fermée à clef ; ils y entrèrent ensemble et y firent oraison. Comme elle était en mauvais état, Etienne recommanda à Marcel d'en avoir soin, et Marcel commença à l'heure même d'y travailler avec ses frères.

Le jour suivant, qui était le mardi 18 février, lorsque Marcel dormait après les prières de la nuit, il fut éveillé comme par quelqu'un qui le frappa trois fois, et il entendit une voix qui lui disait : « Dieu me donne à vous ; suivez l'étoile qui vous conduira. » Il vit en même temps une étoile de feu à la porte de sa chambre. Il se leva dans une grande frayeur et suivit l'étoile qui s'avancait toujours devant lui. Il fallait passer plusieurs portes qui se trouvèrent toutes ouvertes, et l'étoile le conduisit enfin jusqu'à une voûte qui était dans la caverne. Il s'y prosterna contre terre et y demeura longtemps en oraison. Il retourna ensuite en sa chambre, et lorsque le jour fut venu, et que deux abbés qui avaient couché chez lui furent partis, il prit l'encensoir avec un pie, et s'en alla en priant au lieu que l'étoile lui avait marqué. Il commença à défaire la voûte, au-dessous de laquelle il trouva quantité de sable, et sous le sable une grande tuile qui

couvrait une plaque de marbre. Il leva cette plaque, sous laquelle il vit une urne, et dans cette urne était la tête de saint Jean, qui avait encore ses cheveux. Il alluma aussitôt une lampe, mit de l'encens dans l'encensoir, adora Dieu dans une joie mêlée de crainte, et puis recouvrit l'urne avec la plaque de marbre. Il sortait, ce semble, de la caverne lorsqu'il rencontra le diacre Gennade, abbé d'un monastère voisin, qui l'y fit rentrer comme pour lui parler en particulier. En effet, après qu'ils eurent prié ensemble et qu'ils se furent embrassés, Gennade lui dit qu'il l'avait vu dans une vision occupé avec lui, dans cette caverne même, à distribuer des pains d'une blancheur extraordinaire à un nombre infini de personnes qui leur en venaient demander. Comme cette vision confirmait ce qui était arrivé, Marcel crut devoir déclarer tout à Gennade, qui en fut fort étonné. Marcel lui montra aussi le lieu où était la relique. Ils allèrent ensuite ensemble chercher l'abbé Etienne à Darome, afin qu'il en avertit l'évêque. Mais Etienne était allé visiter les monastères de la campagne. Marcel envoya prier le diacre Cyriaque, qui était encore un autre abbé, de le venir voir pour lui dire la chose. Il vint et leur rapporta une vision qu'il avait eue lui-même, toute semblable à celle de Gennade; après quoi, s'étant mis en prières, Marcel lui rapporta comment saint Jean s'était découvert à lui.

Marcel et les deux autres abbés passèrent cinq jours de la sorte, en attendant toujours qu'Etienne revint, pour en parler à l'évêque Urane. Mais, le samedi au soir, Marcel se sentit tout d'un coup frappé au genou, et en même temps tomba dans une paralysie très-douloureuse qui le tenait tout courbé, sans qu'il se pût remuer. Gennade et Cyriaque lui représentèrent qu'il avait trop tardé à parler à l'évêque. Etant ensuite allés à vêpres, ils lui dirent, à leur retour, qu'ils avaient promis à saint Jean, avec serment, de faire avertir l'évêque dès le lendemain, avant que le soleil fût levé. Il les en remercia, et en même temps sa douleur se dissipa. Dès le lendemain donc, qui était le dimanche, Marcel et Cyriaque allèrent trouver Urane, qui revenait de matines. Ils lui dirent que Dieu leur avait découvert le chef de saint Jean-Baptiste, et lui rapportèrent toutes les visions que nous avons dites; de quoi il fut extrêmement surpris. Il promit d'y aller dès le lendemain, ordonnant qu'on n'y touchât point cependant, et qu'on tint la chose secrète. Il vint effectivement le lundi avec les prêtres et les diacres, qui, étant arrivés, se prosternèrent pour adorer Dieu. Un prêtre nommé Malc témoigna douter que ce fût véritablement le chef du saint précurseur. Mais y ayant voulu porter la main, il n'eut pas plutôt touché aux cheveux, que sa main devint sèche et demeura attachée au bord de l'urne. Elle se détacha après qu'on eut fait beaucoup de prières pour lui, et demeura néanmoins paralytique. Urane, assisté de tous ceux qui l'accompagnaient, leva l'urne avec le saint chef qui était dedans, et le

transporta dans la sacristie de la cathédrale, en attendant qu'on eût bâti une nouvelle église pour le mettre. La nouvelle église de Saint-Jean fut bientôt bâtie, et on y transporta le chef du saint avec une procession solennelle, le 26 octobre de la même année. Le prêtre Malc eut sa main entièrement guérie dans cette solennité, en la mettant sur l'urne où était la relique, selon l'ordre qu'il en avait eu de saint Jean même, dans une vision. Cette église de Saint-Jean était dans le monastère de la caverne où on avait trouvé son chef. L'église qu'Urane avait fait faire auprès d'Emèse, pour mettre le chef de saint Jean, ne pouvait pas être fort considérable, puisqu'elle avait été commencée et achevée en peu de mois. Soit donc qu'elle ne parût pas assez belle, soit qu'elle eût été ruinée, ou par les guerres, ou par la longueur du temps, on en bâtit depuis une magnifique dans la ville, où l'on fit une cave, et on y transporta le chef du saint précurseur en l'an 760, qui était le vingtième de Constantin Copronyme. Il y était encore révéré des fidèles vers l'an 800. On croit que le chef de saint Jean fut depuis transféré d'Emèse à Comane dans le Pont, et de là à Constantinople. L'église d'Amiens prétend en avoir aujourd'hui une grande partie, c'est-à-dire toute la face jusqu'à la bouche, et l'avoir reçue le 17 décembre 1206, par le moyen de Walon de Sarton, l'un de ses chanoines qui, s'étant trouvé l'an 1204 à la prise de Constantinople par les Français, rencontra cette relique dans les ruines d'un vieux palais. (Tillemont, *Hist. eccl.*, t. I, p. 82, *passim*.)

JEAN, l'un des principaux d'entre les Juifs en 33, siégeait dans le sanhédrin quand, après le miracle de la guérison du boiteux, saint Pierre comparut devant ce tribunal. On ne sait pas précisément quel était ce Jean : Baronius veut qu'il soit fils d'Anne, auquel saint Luc l'adjoint en cette circonstance, en même temps qu'à Caïphe et à Alexandre. Pearson et quelques autres interprètes sont du même avis que cet écrivain. On peut dire, contre leur opinion, que parmi les cinq enfants d'Anne qui furent grands pontifes, il n'y avait point de Jean (*Voy. les Juifs*, § 5), et on voit par Josèphe qu'Anne n'eut pas d'autres fils que ces cinq personnages. Dans le passage que cite Baronius (*Bel. l. II, ch. 25, p. 822 e*), et où il est en effet parlé d'un Jean, il y est appelé non pas fils d'Anne ou d'Ananie, nom que donne toujours Josèphe au beau-père de Caïphe, mais Ananias, qui fut grand prêtre en l'an 53, alors que saint Paul fut arrêté à Jérusalem. Son fils pouvait déjà siéger dans l'assemblée du sanhédrin en 33. Sans garantir ces explications, nous les croyons, jusqu'à preuve contraire, les plus fondées, les plus admissibles.

JEAN (saint), apôtre, évangéliste et martyr, fils de Zébédée, frère de saint Jacques le Majeur, était natif de Bethsaïde en Galilée. Il était pêcheur, et âgé de 25 ans à peu près, quand il fut appelé à l'épiscopat. Il fut le disciple chéri du Sauveur, qui lui recommanda sa mère en mourant. Après la Pen-

tecôte, il fut arrêté avec saint Pierre et mis en prison par les magistrats du temple et les Saducéens (*Voy. PIERRE*). Le lendemain ils comparurent devant les princes des prêtres, les anciens et les scribes, qui, cette fois, après les avoir interrogés et fortement menacés, les renvoyèrent.

Quelque temps après, ils furent arrêtés de nouveau et mis en prison. Un ange vint les délivrer; ils se rendirent au temple pour y enseigner le peuple. Ce fut là que les soldats envoyés pour les prendre les rencontrèrent; ils les amenèrent sans violence devant le conseil. Saint Jean, comme saint Pierre, répondit à la défense qu'on lui faisait d'enseigner au nom de Jésus-Christ, « qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

Ce fut dans cette occasion que Gamaliel, docteur de la loi, prononça en faveur des apôtres un discours plein de sagesse, à la suite duquel on les renvoya, en se contentant de les faire battre de verges, au lieu de les faire mourir, comme on en avait eu dessein d'abord. Saint Jean assista plus tard au concile de Jérusalem (en 51) : il alla prêcher l'Évangile dans l'Asie Mineure, chez les Parthes, et enfin, vint se fixer à Ephèse, dont il fut le premier évêque. Arrêté en 95, il fut, par ordre de Domitien, amené à Rome et plongé dans une cuve pleine d'huile bouillante; mais il en sortit aussi sain qu'il y était entré. On marque encore, auprès de la porte Latine, l'endroit où ce grand miracle s'accomplit : on y voit des monuments commémoratifs qu'y a élevés la piété des fidèles. L'évidence de ce miracle, sa notoriété, tout aurait dû ramener Domitien; mais il y a des aveuglements sur lesquels rien n'opère. Dieu peut-être a déjà retiré sa main, la punition est commencée. Domitien bannit saint Jean à Pathmos, dans la mer Egée : ce fut là qu'il écrivit son Apocalypse. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé les exilés, saint Jean revint à Ephèse. Ce fut là qu'il écrivit son Évangile, et peut-être ses Épîtres.

Il vécut jus qu'à une extrême vieillesse, et s'éteignit paisiblement sous Trajan, l'an 100 de J.-C., à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Quoiqu'il soit mort en paix, ce qu'il a souffert a suffi pour que l'Église l'honorât comme martyr. Elle fait sa fête le 27 décembre.

JEAN (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Église le 27 juillet. Il est l'un des sept dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy. DORMANTS (Les sept)*.

JEAN (saint), souffrit à Cordone, avec son frère Adolphe, durant la persécution des Arabes. L'Église fait leur mémoire le 27 sept.

JEAN (saint), évêque et confesseur, souffrit à Autun. Nous le trouvons inscrit au Martyrologe romain le 29 octobre.

JEAN (saint), eut la gloire de verser son sang à Tomes dans le Pont, avec ses frères Sérapion, Pierre, et leurs parents Marcellin et Mannée. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document authentique sur eux. L'Église fait leur mémoire le 27 août.

JEAN (saint), martyr, versa son sang en Afrique, pour la défense de la religion. Il

eut pour compagnons de son martyre les saints André, Pierre et Antoine. L'Église célèbre leur mémoire le 23 septembre.

JEAN (saint), fut martyrisé en Toscane avec saint Festus, dans des circonstances et à une époque qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. L'Église fait collectivement la fête de ces deux saints le 21 décembre.

JEAN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Rome. Il eut pour compagnon de son martyre saint Cyr. Ils furent décapités après avoir enduré différents tourments. L'Église célèbre leur mémoire le 31 janvier.

JEAN (saint), martyr, souffrit en Afrique, avec les saints Claude, Crispin, Magine et Etienne. L'Église fait leur fête le 3 décembre.

JEAN (saint), martyr, était fils d'un personnage fort illustre de Rome, nommé Marcien. Étant venu à mourir, il fut ressuscité par saint Abonde et saint Abondance, le premier prêtre, le second diacre. Tous quatre furent mis à mort sur la voie Flaminienne, du temps de l'empereur Dioclétien. Ils sont collectivement honorés par l'Église le 16 septembre; ces faits sont racontés d'après le Martyrologe romain. Quand de pareilles choses sont avancées, nous aimerions à les voir étayées par de fortes preuves. Il paraît extraordinaire en effet que la Providence permette qu'un homme soit ressuscité pour être immédiatement mis à mort. Somme toute, le fait peut être vrai. Il nous reste, comme toujours en cas pareil, à incliner notre faible intelligence devant Celui dont les voies sont *impénétrables*.

JEAN (saint), martyr à Nicomédie, en 303, sous le règne de Dioclétien. Ce tyran ayant fait afficher dans Nicomédie « un édit qui déclarait infâmes tous ceux qui professaient la religion chrétienne; qui les soumettait aux tortures, de quelque condition qu'ils fussent; qui autorisait toutes sortes de personnes à les accuser; qui défendait aux juges de recevoir d'eux leurs plaintes, pour cause d'injure, d'adultère et de vol; qui leur ôtait enfin la liberté et la faculté de parler; un particulier plus courageux que prudent arracha l'édit et le mit en pièces, en se moquant des surnoms de *Gothique* et de *Sarmatique*, que s'arrogeaient les empereurs. Il fut arrêté, appliqué à la question, et brûlé à petit feu : supplice qu'il souffrit avec une patience admirable. » Tel est le récit de Lactance. Comme on le voit, cet écrivain ne nomme pas le chrétien *plus courageux que prudent* dont il parle; mais Usuard, Adon, Notker et plusieurs autres le nomment positivement Jean. Nous avons déjà eu l'occasion de nous expliquer souvent sur des actes pareils à celui-ci. L'expression : *plus courageux que prudent*, qu'emploie Lactance, nous force à nous prononcer encore. Jean, en arrachant l'édit, certains saints ou saintes, en se jetant dans les bûchers, en se présentant eux-mêmes aux persécuteurs, agissaient en dehors des règles ordinaires, et les évêques prononcèrent, à une certaine époque, des peines sévères contre leurs imitateurs. Cependant l'Église admet que, dans certains cas excep-

tionnels, le Saint-Esprit a pu inspirer une telle conduite. Il faut dire aussi qu'il est arrivé sans doute que des saints aient agi ainsi sans inspiration, par ignorance des règles, mais avec une grande droiture de conscience. Dans ce cas, l'intention couvrait l'oubli des règles, et le martyr d'ailleurs épurait ce qu'il pouvait y avoir d'imparfait dans l'acte. Saint-Jean est honoré par l'Eglise avec saint Anthime le 7 septembre.

JEAN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*)

JEAN (saint), évêque de Beth-Séleucie, en Perse, fut martyrisé sous le roi Sapor, à peu près en l'an 343, par l'ordre d'Ardacirus, prince persan. (*Voy. NARSÈS.*) La fête de saint Jean a lieu le 30 novembre.

JEAN (saint), prêtre et martyr, fut décapité, sous Julien l'Apostat, sur l'ancienne voie *Salaria*, devant l'idole du Soleil. Son corps fut enterré par le bienheureux Concorde, prêtre, près du lieu appelé les conciles des martyrs. L'Eglise l'honore le 23 juin.

JEAN (saint), était officier dans les armées de Julien l'Apostat, avec saint Paul. Tous deux furent décapités pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 362, par l'ordre de ce prince. Ce fut sous Apronien, préfet de Rome et ennemi acharné des chrétiens, qu'ils subirent leur martyre. (*Voy. Rondininus, de sancto Joanne et Paulo.*) L'Eglise célèbre la fête de ces deux saints le 26 juin.

JEAN CHRYSOSTOME (saint), naquit à Antioche, vers l'an 347 d'une des premières familles de la ville. Son père, nommé Second, était illustre parmi les officiers généraux de la Syrie. Sa famille, quoi qu'on en eût dit, était chrétienne. Etant encore en bas âge, il perdit son père; sa mère n'avait que vingt ans quand elle devint veuve: elle ne voulut pas se remarier. Doué d'une grande énergie de volonté, saint Chrysostome résolut de se vouer au service des saints autels. Renonçant au monde, il vécut quasi dans la retraite chez sa mère. Vers 370, saint Mélèce, évêque d'Antioche, le baptisa et l'ordonna lecteur. Il se livra ardemment à l'étude de l'Écriture sainte: il eut pour maître le célèbre Cartère. Lié avec saint Basile d'une étroite amitié, il le décida à accepter l'épiscopat que les évêques de Syrie, assemblés à Antioche, leur offraient à l'un ou à l'autre. Après cela, il passa six années chez les solitaires, dans les montagnes d'Antioche. Revenu à Antioche au bout de ce temps, il y reçut le diaconat, et au bout de cinq autres années, il fut ordonné prêtre. L'évêque Flavien le chargea tout à fait du ministère de la prédication. Ce fut au suprême talent qu'il y montra qu'il dut le surnom de Chrysostome, c'est-à-dire *bouche d'or*, sous lequel il est le plus généralement connu. Il fut aussi remarquable par sa sainteté que par son éloquence. Il attaqua dans ses sermons les anoméens, qui prétendaient être dans la vérité en ne croyant que ce qu'ils voyaient, et qui, par conséquent, détruisaient complètement la foi. Ce fut en grande

partie en sa faveur que l'empereur Théodose pardonna aux habitants d'Antioche, qui avaient abattu ses statues. Le saint avait fait à ce sujet un certain nombre de sermons pour leur démontrer la culpabilité de leur conduite, et leur prêcher le respect de l'autorité.

Jusqu'à l'année 397, il resta à Antioche, prêchant, catéchisant, accomplissant avec la plus grande distinction les fonctions du saint ministère. Ce fut dans les derniers jours de cette année qu'il fut élu évêque de Constantinople. Il travailla beaucoup à réformer les désordres de son clergé, ôta de leurs fonctions plusieurs mauvais ecclésiastiques pour en mettre de bons. Il fit fermer les temples des idoles à Gaza, éteignit le culte des idoles dans la Phénicie. En 400, il tint un grand concile à Ephèse, déposa six évêques simoniaques avec Géronce de Nicomédie, et quelques autres encore.

Jusqu'ici nous n'avons fait que l'abrégé très-restreint de la vie de saint Jean Chrysostome; sa vie entrant dans l'ère des persécutions, nous devons nous étendre davantage. Son austérité, la rigidité de ses préceptes, la conduite exemplaire et droite qu'il exigeait de son clergé habitué aux lâches complaisances de la plupart de ses prédécesseurs, l'avaient fait détester du peuple de Constantinople et surtout des ecclésiastiques. Parmi ses ennemis, on compte surtout plusieurs prêtres et cinq diacres. Parmi les prêtres, on remarque principalement un nommé Paterne, prêtre de Constantinople; Eugène, qui, en récompense de ses calomnies, fut nommé évêque d'Héraclée; Attique, qui devint évêque intrus de Constantinople quand le saint dont nous écrivons la vie en eut été chassé. Ses ennemis, à la tête desquels était Théophile d'Alexandrie, assemblèrent au Chêne, bourg voisin de Constantinople un conciliabule d'environ trente évêques pour juger saint Chrysostome. On articula contre le saint évêque dix-huit chefs d'accusation qui furent successivement examinés.

« Paul, évêque d'Héraclée, présidait au concile, apparemment comme ancien métropolitain de Thrace; car Byzance dépendait d'Héraclée, avant qu'elle fût Constantinople. Il prit les voix de tous les assistants, au nombre de quarante-cinq, commençant par un évêque nommé Gynnase, et finissant par Théophile d'Alexandrie. Ils prononcèrent la déposition de saint Jean Chrysostome. Puis ils écrivirent une lettre synodale au clergé de Constantinople et une autre aux empereurs. Géronce, Faustin et Eugnomone, trois évêques qui se prétendaient injustement déposés par saint Chrysostome, présentèrent encore trois requêtes. Géronce est sans doute celui de Nicomédie, dont j'ai rapporté l'histoire. Ensuite le concile reçut la réponse de l'empereur. Ainsi se termina la douzième séance.

« Le seul prétexte de la condamnation de saint Chrysostome fut la contumace, et qu'ayant été quatre fois appelé par le concile,

il n'avait point voulu se présenter. Aussi la lettre ou relation à l'empereur commençait par ces mots : Comme Jean accusé de quelques crimes, et se sentant coupable, n'a pas voulu se présenter, il a été déposé selon les lois. Mais parce que les libelles contiennent aussi une accusation de lèse-majesté, votre piété commandera qu'il soit chassé et puni pour ce crime; car il ne nous appartient pas d'en prendre connaissance. Ce crime était d'avoir parlé contre l'impératrice, et l'avoir nommée Jézabel. Au reste, on voit ici que les évêques n'osaient en connaître, car quelque injuste que fût d'ailleurs le procédé de ceux-ci, les plus zélés défenseurs de saint Chrysostome ne les blâment point sur cet article. L'empereur donna un ordre conforme à la demande du concile pour chasser saint Chrysostome de l'église et de la ville de Constantinople. Cet ordre fut exécuté promptement, parce que le saint évêque appelait de ce concile à un jugement plus juste. Il fut chassé de l'église par un comte accompagné de soldats; et le soir bien tard, suivi de tout son peuple, il fut traîné au milieu de la ville par un de ces officiers que l'on nommait curieux, et jeté dans un vaisseau, qui le porta en Asie pendant la nuit. Il arriva dans une maison de campagne près de Prénète en Bithynie.

« Mais cet exil ne dura qu'un jour. La nuit suivante, il survint un grand tremblement de terre, qui ébranla même la chambre de l'empereur. L'impératrice épouvantée le pria de rappeler le saint évêque, et lui écrivit elle-même en ces termes : « Que votre sainteté ne croie pas que j'ai vu ce qui s'est passé. Je suis innocente de votre sang. Des hommes méchants et corrompus ont formé ce complot. Dieu est témoin des larmes que je lui offre en sacrifice. Je me souviens que mes enfants ont été baptisés par vos mains. » Sitôt qu'il fut jour, elle envoya des officiers le prier de revenir au plus vite à Constantinople pour y faire cesser le péril. Mais comme on ne savait où il s'était retiré, après les premiers on en envoya d'autres, et d'autres encore après ceux-là, en sorte que le Bosphore était plein de ceux qui le cherchaient. Le tumulte était grand à Constantinople. Ceux même qui avaient été opposés à saint Chrysostome en avaient alors pitié, et disaient qu'il avait été calomnié. Ils criaient contre l'empereur et contre le concile, et reconnaissaient la conjuration de Théophile. Sévérien de Gabales augmenta encore le désordre. Car, prêchant dans une église de Constantinople, il crut bien prendre son temps pour blâmer saint Chrysostome, et dit que quand il n'aurait pas été convaincu d'autre chose, sa hauteur suffisait pour le déposer. Car, disait-il, tous les autres péchés sont remis aux hommes; mais *Dieu résiste aux superbes*, selon l'Écriture. Ce sermon émut encore plus le peuple. Il ne pouvait se contenir ni dans les églises ni dans les places; il s'avança avec de grands cris jusqu'au palais, demandant que l'évêque Jean fût rappelé. L'eunuque Brison, notaire de l'empereur,

fut envoyé en diligence; on trouva enfin le saint évêque à Prénète, et quand le peuple l'eut appris, il courut au-devant : l'embouchure de la Propontide fut bientôt couverte de bâtiments; tout s'embarquait, jusqu'aux femmes, tenant leurs enfants entre leurs bras. Ainsi saint Chrysostome revint comme en triomphe, accompagné de plus de trente évêques.

« Mais il ne rentra pas d'abord à Constantinople; il s'arrêta dans un bourg nommé Marianes, en une maison de l'impératrice, s'excusant de rentrer dans la ville, jusqu'à ce qu'il eût été justifié par un concile plus nombreux. Le peuple ne put souffrir ce retardement. Il s'emportait contre la cour, et força le saint évêque à rentrer. Ils allèrent au-devant, chantant des cantiques composés exprès, et portant des cierges allumés; ils l'amènèrent dans l'église; et quelque protestation qu'il pût faire que la sentence prononcée contre lui devait être révoquée avant qu'il reprit ses fonctions, ils le contraignirent de leur annoncer la paix, et de monter sur son siège, tant ils avaient de passion d'entendre ses instructions. Alors il leur fit sur-le-champ un discours que nous avons encore, et qui commence par une comparaison de son église avec Sara, et de Théophile avec le roi d'Égypte, qui avait voulu la corrompre. Il y loue l'affection de son peuple, et témoigne sa reconnaissance pour l'empereur, particulièrement pour l'impératrice. Il n'oublie rien de ce qu'elle avait fait pour procurer son retour : la lettre qu'elle lui avait écrite, le compliment qu'elle lui avait fait faire à son arrivée, ses instances auprès de l'empereur pour le rappeler. Ce discours attira de si grands applaudissements, que saint Jean Chrysostome ne put l'achever. » (Fleury, t. II, p. 157.)

Bientôt après, l'impératrice Eudoxie se fit dresser à Constantinople une statue d'argent. On la mit sur son piédestal devant le palais où se tenait le sénat, et tout près de l'église Sainte-Sophie. A la dédicace de cette statue, ainsi qu'on avait l'habitude de le faire, on se livra à des réjouissances publiques accompagnées de danses et de spectacles d'histriens. « Le service divin, dit Fleury, en était troublé. » Tillemont dit seulement que le saint y vit une atteinte au respect qu'on lui devait. Il céda au zèle ardent dont il brûlait pour la maison de Dieu, et dans un sermon véhément, il attaqua non-seulement ceux qui se livraient à ces amusements, mais encore ceux qui les avaient ordonnés. L'impératrice en fut fort en colère et le témoigna. Alors l'évêque fit un sermon qui commençait par ces mots : *Voici encore Hérodiane en fureur, la voilà encore qui danse et qui demande la tête de Jean*. La cour fut fort mécontente et une nouvelle conspiration fut organisée contre Jean Chrysostome. Les ennemis du saint écrivirent à Théophile pour qu'il vint les conduire, « ou du moins leur fournir quelque moyen de commencer. Théophile n'osa retourner à Constantinople, se souvenant de la manière dont il s'en était

sauvé; mais il y envoya trois évêques, Paul, Pemen, et un troisième ordonné depuis peu; et les chargea des canons du concile d'Antioche, tenu à la dédicace en 341.

« Ces évêques, étant arrivés, appelèrent de Syrie, de Cappadoce, de Pont et de Phrygie, tous les métropolitains et les autres évêques, et les rassemblèrent à Constantinople. Les principaux de ceux qui s'y trouvèrent, furent : Leonce d'Ancyre en Galatie, Ammonius de Laodicée en Pisidie, Acace de Bérée, Antiochus de Ptolémaïde en Syrie, Brison de Philippopolis en Thrace. Étant arrivés à Constantinople, ils communiquèrent avec saint Jean Chrysostome, pour ne pas faire comme les premiers, mais la cour le trouva mauvais. Aussi la fête de Noël étant venue, l'empereur n'alla point à l'église à l'ordinaire, et fit dire à Jean qu'il ne communiquerait point avec lui qu'il ne se fût justifié. Théodore de Thyanes était venu comme les autres à Constantinople, mais, ayant appris la conjuration formée contre saint Jean Chrysostome, il s'en alla sans dire adieu, retourna à son église, et demeura jusqu'à la fin dans la communion de saint Chrysostome et de l'Eglise romaine. Au contraire, Pharétrius, de Césarée en Cappadoce, ne sortit point de chez lui, et ne laissa pas de s'unir par lettres aux ennemis de saint Chrysostome.

« Dans ce second concile composé d'évêques séduits par les libéralités de la cour, il ne fut plus mention des premières accusations, dont saint Jean Chrysostome offrait hardiment de se justifier; mais pour lui ôter toute défense, on s'attacha aux canons du concile d'Antioche, c'est-à-dire au quatrième et au douzième. Le quatrième portait : « Si un évêque déposé par un concile ose s'ingérer dans le ministère, pour servir comme auparavant, il n'aura plus d'espérance d'être rétabli dans un autre concile, et ses défenses ne seront plus écoutées. » Et le douzième : « Si un évêque déposé par un concile ose importuner l'empereur, au lieu de se pourvoir devant un plus grand concile, il sera indigne de pardon; on n'écouterait point sa défense, et il n'aura point d'espérance d'être rétabli. » Les ennemis de saint Chrysostome prétendaient qu'il était dans le cas de ces canons, étant rentré dans son siège sans avoir été justifié par un concile. Ses amis soutenaient que ces canons avaient été faits par les ariens contre saint Athanase; que le canon quatrième, comme injuste, avait été rejeté à Sardique par les Romains, les Italiens, les Illyriens, les Macédoniens et les Grecs.

« Alors Ammonius de Laodicée, et Acace de Bérée, joints à Antiochus de Ptolémaïde, Cyrin de Chalcédoine, et Sévérien de Gabales, allèrent trouver l'empereur, et lui proposèrent de faire venir dix évêques du parti de Jean, car il y en avait plus de quarante, pour convenir de l'autorité de ces canons. Elpide, évêque de Laodicée en Syrie, vieillard vénérable par sa vertu et par ses cheveux blancs, vint au palais avec un autre évêque,

nommé Tranquille; et ils dirent à l'empereur : « Jean n'a point été déposé juridiquement la première fois, mais seulement « chassé par un comte; il n'est point rentré « de lui-même dans son siège, mais par « votre ordre, porté par un de vos notaires : « et quant aux canons que l'on produit « maintenant, nous montrons que c'est « l'ouvrage des hérétiques. » Comme les ennemis de saint Chrysostome continuaient de disputer, criant confusément, s'agitant devant l'empereur, Elpide, profitant d'un petit intervalle de silence, lui dit doucement : « Seigneur, sans tant importuner « votre éléance, faisons ceci : que nos « frères Acace et Antiochus souscrivent les « canons qu'ils proposent comme faits par « des orthodoxes, et qu'ils disent : Nous « sommes de la même foi que ceux qui les « ont dressés, alors notre dispute sera finie. » L'empereur, frappé de la simplicité de cette proposition, dit à Antiochus en souriant : « Il n'y a point de meilleur expédient. » Sévérien et sa cabale changèrent de couleur, et se regardèrent les uns les autres. Toutefois, pressés par la circonstance du lieu, ils promirent de souscrire, et se tirèrent ainsi d'embarras; mais ils ne tinrent pas leur parole.

« Neuf ou dix mois se passèrent dans ces poursuites; et cependant saint Jean Chrysostome tenait ses assemblées avec quarante-deux évêques, et le peuple écoutait toujours ses instructions avec une merveilleuse affection. On rapporte avec raison à ce temps-là une de ses homélies sur l'épître aux Ephésiens, où il montre que le schisme n'est pas moins dangereux que l'hérésie, et parle fortement contre les évêques qui se séparaient de lui sans sujet, et renversaient par leurs entreprises l'ordre de la hiérarchie. Ensuite il s'adresse aux femmes en particulier, et leur dit : « S'il y en a quelque-une qui veuille se venger de moi, je « lui en donnerai un moyen pernicieux. « Donnez-moi des soufflets, crachez-moi au « visage devant tout le monde, chargez-moi « de coups. Quoi! vous frémissez, quand je « vous dis de me donner des soufflets, et « vous ne frémissez point de déchirer le « corps de votre maître? » Les ennemis de saint Chrysostome, voyant le crédit qu'il avait, et craignant que ce schisme ne produisît quelque sédition, firent publier une loi, qui défend à tous les officiers du palais de se mêler aux assemblées tumultueuses, comme ils appellent, sous peine de privation de leurs charges, et de confiscation des biens. Cette loi est donnée à Constantinople le quatrième des calendes de février, sous le consulat d'Honorius et d'Aristenète, c'est-à-dire le 29 de janvier 404.

« Le carême étant venu, Antiochus et sa cabale eurent une audience secrète de l'empereur, et lui firent entendre que Jean était convaincu, et qu'il devait donner ordre de le chasser avant la fête de Pâques. L'empereur Arcade ne put leur résister, et fit dire à saint Chrysostome de sortir de l'église. Il

répondit : « J'ai reçu de Dieu cette église, « pour procurer le salut du peuple, et je ne « puis l'abandonner ; mais comme la ville « est à vous, si vous voulez que je quitte, « chassez moi de force, afin que j'aie une « excuse légitime. » On envoya donc du palais, non sans quelque honte, des gens qui le chassèrent, avec ordre de demeurer cependant dans la maison épiscopale. Ils attendaient, dit Pallade, si la vengeance divine se déclarerait, pour le rétablir dans l'église, en cas d'accident, ou le maltraiter de nouveau. Le jour du grand samedi on lui dénonça encore de sortir de l'église ; il répondit comme il devait. L'empereur, craignant la sainteté du jour et le tumulte de la ville, envoya quérir Acace et Antiochus, et leur dit : « Que faut-il faire ? prenez garde que « vous ne m'ayez donné un mauvais conseil. » Ils répondirent hardiment : « Seigneur, nous prenons sur notre tête la « déposition de Jean. »

« Les quarante évêques qui lui demeureraient unis se présentèrent dans les églises devant l'empereur et l'impératrice, les priant avec larmes d'épargner l'Église de Jésus-Christ et de lui rendre son évêque ; principalement à cause de la Pâque et de ceux qui devaient être baptisés, étant déjà tous instruits. Ils ne furent point écoutés ; mais Paul de Cartéa dit hardiment à l'impératrice : « Eudoxia, craignez Dieu, ayez pitié « de vos enfants, et ne profanez pas la fête « de Jésus-Christ par l'effusion du sang. » Ensuite ces évêques se retirèrent, et passèrent la sainte veille chacun dans son logis, accablés de tristesse. Les prêtres de Constantinople qui étaient demeurés fidèles à saint Jean Chrysostome, assemblèrent le peuple dans le bain public, nommé les Thermes Constantiennes, et y célébrèrent la veille de Pâques à l'ordinaire, en lisant les saintes écritures, et baptisant les catéchumènes.

« Antiochus, Acace et Sévère l'ayant appris, demandèrent que l'on empêchât cette assemblée. Le maître des offices leur dit : « Il est nuit, le peuple est grand, il pourrait arriver du désordre. » Acace répondit : « Les églises sont désertes, nous craignons « que l'empereur y venant, et ne trouvant « personne, ne s'aperçoive de l'affection du « peuple pour Jean, et ne nous regarde « comme des envieux ; principalement après « que nous lui avons dit que personne ne « suit volontiers cet homme, qui n'est point « sociable. » Le maître des offices, après avoir protesté contre eux de ce qui pourrait arriver, leur donna un nommé Lucius, chef d'une compagnie de gens de guerre, qui passait pour païen, avec ordre d'inviter doucement le peuple à venir dans l'église. Il y alla, mais il ne fut point écouté, et revint trouver Acace et les siens, leur représentant l'ardeur et la foule du peuple. Ils le prièrent instamment de retourner, joignant à leurs prières l'or et les promesses ; ils lui recommandèrent d'amener le peuple à l'église par la douceur, ou de dissiper par force cette assemblée.

« Lucius retourna donc accompagné de quelques clercs du parti d'Acace à la seconde veille de la nuit, c'est-à-dire après neuf heures ; car, à Constantinople, le peuple veillait cette nuit-là jusqu'au premier chant du coq. Quatre cents nouveaux soldats thraciens, fort insolents, le suivaient l'épée à la main. Ils fondirent tout d'un coup sur ce peuple, écartant la foule par l'éclat de leurs épées. Lucius marcha jusque dans les eaux sacrées, pour empêcher que l'on n'administrât le baptême, et poussa le diacre si rudement, qu'il répandit les symboles, c'est-à-dire le saint chrême. Il frappa les prêtres à coups de bâton sur la tête, sans respect pour leur grand âge ; et le sacré lavoïr fut mêlé de sang. Les femmes, déjà dépouillées pour le baptême, s'enfuyaient confusément avec les hommes, crainte d'être tuées ou déshonorées, sans avoir le temps de se couvrir autant que la bienséance le demandait ; plusieurs mêmes furent blessées. On entendait leurs cris et ceux des enfants ; les prêtres et les diares étaient chassés tout revêtus. L'un blessé à la main se retirait en criant ; l'autre traînait une vierge déchirant ses habits ; les vases sacrés étaient au pillage. L'autel était entouré de gens armés, les soldats, dont quelques-uns n'étaient pas baptisés, vinrent jusqu'au lieu où reposaient les saints mystères, et virent tout à découvert. Même dans cette confusion, le précieux sang de Jésus-Christ fut répandu sur leurs habits. On prit une partie des prêtres, des diares et on les mit en prison ; on chassa de la ville les laïques constitués en dignités. On afficha plusieurs édits, contenant diverses menaces contre ceux qui ne renonceraient pas à la communion de Jean. C'est ce qui se passa la veille de Pâques 16 avril 404.

« Le lendemain l'empereur, étant sorti pour s'exercer dans le champ, vit auprès du lieu nommé Pepton, parce qu'il était à cinq milles de Constantinople, une grande quantité de gens vêtus de blanc. Il demanda à ses gardes ce que c'était. Ils dirent que c'étaient des hérétiques. C'étaient en effet les catholiques, qui, étant chassés du bain où ils s'étaient assemblés, et ne voulant pas aller dans les églises avec les ennemis de leur évêque, s'assemblaient en pleine campagne ; et il y avait entre eux environ trois mille nouveaux baptisés, qui portaient l'habit blanc, selon la coutume. Les ennemis de saint Chrysostome profitant de cette occasion, envoyèrent les plus impitoyables de la suite de l'empereur pour dissiper la multitude, et prendre ceux qui les instruisaient. Ce peuple si nombreux eût pu facilement se défendre, mais il était trop bien instruit. On prit donc quelque peu de clercs et plusieurs laïques entre lesquels étaient des femmes de marque. On arracha les voiles à quelques-unes, à quelques autres les pendants et les oreilles mêmes. Une des plus riches et des plus belles prit l'habit d'une esclave et s'enfuit, courant dans la ville, pour sauver son honneur. Les prisons furent remplies de différents magistrats, on y chan-

taut des hymnes et on y offrait les saints mystères, en sorte qu'elles devinrent des églises : au lieu que l'on entendait dans les églises des fouets, des tortures et des juréments terribles, pour obliger à anathématiser Jean. Mais plus ses adversaires faisaient d'efforts, plus les assemblées de ceux qui l'aimaient étaient nombreux ; elles se tenaient tantôt dans un lieu, tantôt dans l'autre, mais principalement dans un espace que le grand Constantin avait fait enfermer de parhissades, pour y voir des courses de chevaux, avant qu'il eût bâti la ville.

« Vers ce même temps, un homme possédé du démon, ou qui passait pour l'être, fut trouvé avec un poignard, dont on prétendait qu'il voulait tuer saint Chrysostome ; le peuple le mena au préfet, comme ayant été gagné par argent pour faire ce coup. Mais Chrysostome envoya des évêques de ses amis, qui le délivrèrent avant qu'on lui fît aucun mal. Ensuite un valet du prêtre Elpide, ennemi déclaré de saint Chrysostome, ayant reçu cinquante sous d'or pour le tuer, s'arma de trois poignards et courut vers la maison épiscopale. Un homme qui le reconnut l'arrêta et lui demanda où il allait. Il ne lui répondit que par un coup de poignard, et frappa de même un second qui cria voyant frapper le premier, ensuite un troisième et un quatrième, et ainsi jusqu'à sept personnes, dont quatre moururent sur-le-champ. Le peuple enfin ayant pris ce meurtrier, le préfet s'en saisit, et pour apaiser le peuple, promit d'en faire justice ; mais il le laissa impuni. Depuis ce temps-là le peuple fit garde jour et nuit devant la maison épiscopale pour la sûreté de saint Jean Chrysostome.

« Cinq jours après la Pentecôte, qui, cette année 404, fut le 5 juin, Acace, Sévérien, Antiochus et Cyrin allèrent trouver l'empereur, et lui dirent : « Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira, mais nous vous avons dit que nous prenions sur notre tête la déposition de Jean : il ne faut pas nous perdre tous pour épargner un seul homme. » L'empereur envoya le notaire patrice dénoncer à Jean de se recommander à Dieu et de sortir de l'église. Après un ordre si précis, saint Jean Chrysostome descendit de la maison épiscopale avec les évêques ses amis, et leur dit : « Venez, prions, et prenons congé de l'angle de cette église. » Aussitôt un homme puissant et craignant Dieu, qui suivait le bon parti, lui donna cet avis : « Lucius, dont vous connaissez l'insolence, est tout près dans un bain public, avec les soldats qu'il commande, pour vous enlever de force, si vous résistez ou différez d'obéir ; la ville est fort émue, sortez donc promptement et secrètement, de peur que le peuple n'en vienne aux mains avec les soldats. » Alors saint Chrysostome prit congé de quelques-uns des évêques avec le baiser accompagné de larmes ; car il n'eut pas la force de les embrasser tous, et dit aux autres dans le sanctuaire : « Demeurez ici, je vais un peu me reposer. »

« Il entra dans le baptistère, et appela Olympiade, qui ne sortit point de l'église, avec Pentate et Procla, diaconesses, et Sylvine, veuve de Nébridius et fille de Gildon : « Venez ça, leur dit-il, mes filles, écoutez-moi ; ma fin approche, à ce que je vois, j'ai achevé ma carrière, et peut-être ne verrez-vous plus mon visage. Ce que je vous demande, c'est que votre affection pour l'église ne se relâche point ; et que quand quelqu'un aura été ordonné malgré lui, sans l'avoir brigué, et du consentement de tous, vous baissiez la tête devant lui comme devant moi ; car l'église ne peut être sans évêque. Et comme vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde, souvenez-vous de moi dans vos prières. » Elles se jetèrent à ses pieds, fondant en larmes. Il fit signe à un des plus sages de ses prêtres, et lui dit : « Emmenez-les d'ici, de peur qu'elles ne troublent le peuple. » Elles s'apaisèrent un peu, et il sortit du côté de l'orient, tandis qu'à l'occident devant le grand portail de l'église on tenait par son ordre son cheval, pour donner le change au peuple qui l'y attendait ; il s'embarqua et passa en Bithynie. Sa mère, qui vivait encore, l'exhorta courageusement à se retirer plutôt que de rien faire d'indigne de lui.

« Pendant qu'il se retirait, on vit tout d'un coup une flamme dans l'église, à la chaire où il avait coutume de s'asseoir, et d'où il prêchait. Le feu monta au toit, et du dedans gagna le dehors ; en sorte que l'église fut toute brûlée, avec les bâtiments qui l'accompagnaient, excepté une petite sacristie où étaient les vases sacrés, qui sembla conservée par miracle, de peur que les ennemis de saint Chrysostome ne l'accusassent d'avoir enlevé ces vases. De l'église, le feu, poussé par un grand vent de nord, traversa la place sans faire de mal au peuple, mais faisant comme un pont, il prit au palais où se tenait le sénat, situé au midi de l'église. Ce palais commença à brûler non du côté de l'église, mais du côté du palais de l'empereur qui joignait celui du sénat : il brûla pendant trois heures, depuis sexte jusqu'à none, et fut consumé tout entier. Dans tout cet incendie, qui commença dès le soir précédent, il ne périt pas une âme, pas même une bête. Les catholiques le regardèrent comme un miracle et un effet de la vengeance divine ; quelques-uns en accusèrent les schismatiques, et dirent qu'avec l'église ils voulaient brûler le peuple qui était dedans. Les schismatiques, et les païens après eux, en accusèrent les catholiques, et dirent qu'ils avaient mis exprès le feu à l'église, afin qu'il n'y eût plus d'évêques après Jean ; mais jamais on ne put découvrir l'auteur de cet embrasement. Il arriva le lundi 20 juin, sous le consulat d'Honorius et d'Aristenète, c'est-à-dire l'an 404.

« Cependamment les soldats du préfet retenaient saint Jean Chrysostome prisonnier en Bithynie, avec deux évêques, Cyriaque d'Emèse et Eulysius de Bostre, les menaçant de les punir pour l'embrasement de

l'église. Ensuite Cyriaque et Eulysius, ayant été ramenés à Constantinople avec les autres clercs, furent trouvés innocents et mis hors de prison, mais envoyés en exil. Saint Chrysostome, étant ainsi retenu, demanda à ses persécuteurs d'être au moins ouï sur cet embrassement de l'église dont ils l'accusaient. Mais il ne fut pas plus écouté sur ce point que sur les autres, et on l'envoya sous bonne garde à Cucuse en Arménie. » (Fleury, vol. II, p. 163).

En quittant Nicée pour se rendre dans cette ville, il fut obligé de marcher nuit et jour, pour éviter les Isaures, qui faisaient trembler le pays. Les fatigues de toutes sortes qu'il eut à endurer, surtout l'extrême chaleur et l'excès des veilles, consumèrent le peu de force qui lui restait. Il tomba malade d'une fièvre tierce, malgré laquelle il fallut qu'il continuât à marcher. Comme il ne pouvait presque plus se traîner, Léonce, archevêque d'Ancyre en Galatie et l'un des principaux ministres de la persécution, en vint jusqu'à le menacer de la mort. Comme il approchait de Césarée, plusieurs personnes vinrent au-devant de lui pour lui dire la grande envie que Pharète, évêque de cette ville, avait de le voir et de lui prodiguer tous les soins dont il avait besoin. L'accueil qu'on lui fit dans cette province lui donna de grandes consolations. Hommes et femmes, laïques et clercs, vierges et moines, tous se précipitaient sur son passage, et lui témoignaient par leur empressement, par leurs larmes, la douleur qu'ils éprouvaient de le voir exilé. Il était encore très-malade quand il entra dans Césarée. Des médecins vinrent le voir. Quant à Pharète, qui avait fait faire par ses envoyés tant de démonstrations, il ne paraissait pas. Enfin, avec les soins des médecins, avec les consolations qu'il reçut de tous les côtés, le saint évêque reprit sa santé perdue. Déjà il se préparait à partir dans quelques jours sur le lieu de son exil, quand Pharète, jaloux de voir que toute la ville se portait à la maison du saint, excita contre lui les moines qui, à diverses reprises, vinrent assiéger sa maison et le forcèrent de partir précipitamment en plein midi dans une litière, quoiqu'il eût encore la fièvre. Une dame de la ville, nommée Séléncie, lui offrit son château, qui était à deux lieues de là; mais les mêmes persécuteurs vinrent encore l'en chasser: il fut obligé d'en partir au milieu de la nuit. Enfin il arriva à Cucuse, après soixante-dix jours de voyage. C'était une petite ville si peu peuplée, qu'on n'y tenait pas même de marché, et qu'on n'y trouvait rien à acheter. C'était un lieu perdu dans le Taurus, exposé à chaque instant aux courses des Isaures. Comme toute, il y dut être assez bien, car Dioscore, un de ses anciens amis qui y demeurait, le logea chez lui. Il vécut en repos à Cucuse, demanda même à y rester, et consola de son mieux les amis qui l'avaient suivi dans son exil. Du reste, cette petite ville de Cucuse devint le rendez-vous d'un nombre considérable de personnes qui, de tous côtés, venaient en

foule pour voir le saint. Les historiens disent que toute la ville d'Antioche vint pour le visiter; les prêtres, les évêques de tous les pays voisins lui écrivaient ou se rendaient près de lui. Durant l'hiver il tomba encore malade. En 406, il passa tout cet hiver dans le château d'Arabise, mais il y fut tellement mal que sa maladie dura jusqu'au retour de la belle saison. Il avait été obligé de se réfugier à Arabise pour éviter les courses des Isaures, qui mettaient tout à feu et à sang dans la contrée. Après avoir passé une partie de l'année dans ce château, qui était fortifié, il revint à Cucuse. L'année d'après, sa santé s'étant trouvée raffermie, il passa l'hiver dans des conditions bien meilleures. En 407, il fut transféré à Arabise, puis un ordre arriva qui le transféra à Pythionte, mais en y allant il mourut à Comaëne.

JEAN LÉCONOMANTE, patriarche intrus de Constantinople, fut un des plus ardents iconoclastes, et un furieux persécuteur de la religion catholique. Il naquit à Constantinople, d'une famille noble, et fut grammairien de profession, et fort exercé dans les subtilités de la dialectique. Il était aussi magicien; et, comme il se servait d'un bassin pour prédire l'avenir, on lui donna le nom de Léconomante, sous lequel il est le plus connu; mais on le nommait aussi Hilylas ou Hilzila. Il fut abbé du monastère de Saint-Serge et Saint-Bacque, dans le palais d'Hormisdas, et compté entre le clergé impérial. L'empereur Léon, ayant donc trouvé cet homme propre à son dessein, lui promit, s'il le faisait réussir, de le faire patriarche, et lui donna un ordre en vertu duquel il commença, vers la Pentecôte de l'an 814, à feuilleter avec quelques autres les anciens livres de toutes les bibliothèques de Constantinople, tant des églises que des monastères. En ayant assemblé un grand nombre, ils marquèrent les passages que leur indiqua le concile des iconoclastes, tenu sous Constantin Copronyme, mais ils brûlèrent plusieurs livres qui leur parurent trop favorables aux images. (Fleury, vol. III, p. 150.)

Il figura d'une façon excessivement fâcheuse pour son salut, dans les persécutions que les empereurs d'Orient firent endurer à l'Église à propos des saintes images. Sous l'empereur Théophile, en 836, il fut nommé au siège de Constantinople, à la place d'Antoine de Syllé. Pendant tout le temps qu'il fut sur le siège patriarcal, il persécuta violemment les catholiques; quand l'impératrice Théodora prit, en 842, la régence de l'empire, Jean fut déposé: elle appela un officier, nommé Constantin, et l'envoya au patriarche Jean Léconomante, pour lui dire: Plusieurs moines et d'autres personnes pieuses m'ont présenté requête pour le rétablissement des saintes images; si vous en êtes d'accord, l'église reprendra son ancien ornement; sinon, quittez le siège, sortez de Constantinople, et vous retirez à votre maison de campagne jusqu'à ce que l'on tienne un concile où vous assisterez. Car on veut vous y juger,

et vous montrer que vous soutenez une erreur.

Constantin trouva Jean couché sur un lit de repos, en une des chambres du palais patriarcal ; et, après qu'il lui eut dit ce dont l'impératrice l'avait chargé, Jean répondit seulement qu'il prendrait conseil, et le renvoya aussitôt. En même temps, il prit une lancette, et s'ouvrit les veines du ventre, pour perdre beaucoup de sang sans se mettre en danger. Ainsi, le bruit se répandit en un moment dans l'église que l'impératrice avait envoyé assassiner le patriarche, et ce bruit vint jusqu'au palais avant que Constantin y fût retourné. Le patrice Bardas fut envoyé pour s'informer exactement de la vérité du fait, et trouva que les plaies avaient été faites exprès. joint le témoignage des domestiques propres du patriarche, et la lancette qui fut représentée. Jean, étant ainsi convaincu, fut chassé de l'église et renfermé dans sa maison de campagne, nommée Psicha. (Fleury, vol. III, p. 309.)

C'est ainsi que cet évêque intrus joua la comédie pour se rendre intéressant au peuple, qui sait ? peut-être pour faire croire à une persécution exercée contre lui. Depuis lors, Jean n'a plus aucun rôle historique relativement au sujet que nous traitons.

JEAN I^{er} (saint), pape et martyr, était natif de Toscane. Il passa successivement par les différents degrés des ordres sacrés, jusqu'au rang d'archidiaque, qu'il occupait lors de son élection au trône pontifical, en l'an 523. Le roi des Goths, Théodoric, était alors maître de l'Italie. On sait que ce roi fut un très-grand prince, mais qu'il garda toujours une cruauté et une barbarie, qui firent tache au milieu de ses brillantes qualités. Nous prenons dans Fleury, vol. II, p. 525, la suite de l'histoire.

« L'empereur Justin voulait obliger les ariens à se convertir et faire consacrer leurs églises à l'usage des catholiques. Théodoric, roi d'Italie, en fut extrêmement irrité, et menaçait de traiter de même les catholiques en Italie, et de la remplir de carnage. Il fit donc venir à Ravenne le pape Jean, et l'obligea d'aller en ambassade à Constantinople pour faire révoquer ces ordres et rendre les églises aux ariens. Avec le pape, Théodoric envoya quatre sénateurs, savoir : Théodore, Importun et Agapit, qui avaient été consuls, et un autre Agapit, patrice. Ce fut la première fois qu'un pape fit le voyage de Constantinople. On dit qu'en entrant dans la ville, par la porte dorée, un aveugle le pria de lui rendre la vue, et qu'il le fit, mettant la main sur ses yeux, en présence de tout le peuple qui était venu au-devant de lui ; car on lui rendait de grands honneurs. Toute la ville l'alla recevoir jusqu'à douze milles, avec des cierges et des croix ; l'empereur Justin se prosterna devant lui et voulut encore être couronné de sa main. Le patriarche Epiphane l'invita à faire l'office, mais il ne l'accepta qu'après qu'on lui eût accordé de s'asseoir à la première place. Il célébra donc l'office solennellement en latin, le jour de Pâques, 30

mars, indiction troisième, sous le consulat de Philoxène et de Probus, c'est-à-dire en 525. Il communiqua avec tous les évêques d'Orient, excepté Timothée d'Alexandrie, ennemi déclaré du concile de Chalcédoine. Le pape Jean s'acquitta fidèlement de sa commission. Car ayant représenté à l'empereur Justin le péril auquel était exposée l'Italie, il obtint ce qu'il demandait, c'est-à-dire que les ariens demeureraient en liberté.

« Pendant que le pape était à Constantinople, le roi Théodoric fit mettre en prison les deux plus illustres sénateurs, Symmaque et Boèce, son gendre, qui tous deux avaient été consuls. Ils furent accusés de crime d'état, c'est-à-dire de vouloir soutenir la dignité du sénat contre les entreprises de Théodoric ; et d'ailleurs Boèce était fort zélé pour la religion catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits. Il en adressa deux au pape Jean, alors diaque de l'église romaine, savoir : un contre Eutychès et Nestorius, touchant les deux natures et l'unique personne de Jésus-Christ. L'autre sur cette question de logique : Si le père, le fils et le Saint-Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité. Il adressa à son beau-père Symmaque un autre traité, où il prouve que la trinité est un seul Dieu, et non pas trois dieux. Il s'était fort appliqué à la logique d'Aristote, dont il traduisit et expliqua plusieurs traités ; et l'on prétend qu'il est le premier des Latins qui ait appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe. Le plus beau et le plus fameux de ses ouvrages est la consolation de la philosophie, qu'il composa dans sa prison, et où il parle dignement de la providence et de la prescience de Dieu. Il fut arrêté à Pavie et mis à mort dès l'an 524, sous le consulat de Justin et d'Opilion, indiction seconde ; et son beau-père Symmaque fut arrêté après lui et mis à mort l'année suivante 525.

« Le pape Jean étant revenu de son ambassade, fut aussi arrêté à Ravenne, par ordre du roi Théodoric, avec les sénateurs qui l'avaient accompagné, apparemment comme complices de Boèce et de Symmaque. Théodoric était irrité contre le pape en particulier à cause des honneurs qu'il avait reçus à Constantinople. Toutefois craignant l'indignation de l'empereur Justin, il n'osa les faire mourir ; mais il les tint en une rude prison, où le pape Jean mourut de maladie, le 27 mai 526, sous le consulat d'Olybrius, après avoir tenu le saint-siège deux ans et neuf mois. Son corps fut transféré à Rome et enterré à Saint-Pierre, et l'Eglise honore le jour de sa mort comme d'un saint martyr. »

JEAN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Cordoue, pendant la sanglante persécution que les Arabes y suscitèrent contre les chrétiens. Il eut pour compagnon de ses combats son glorieux frère saint Adulphe. L'Eglise honore la mémoire de ces deux saints martyrs le 27 septembre.

JEAN (saint), martyr, fut du nombre des saints dont les historiens parlent, comme

ayant été martyrisés ou tourmentés dans le XI^e siècle par les peuplades encore barbares des Slaves et des Vandales, dans le pays de Ratzbourg. Pressé du désir ardent de porter la lumière de la foi aux païens, il était venu d'Essen en Saxe dans un âge déjà assez avancé. Il avait déjà baptisé plusieurs milliers de Slaves quand il devint enfin victime de son zèle. Ayant été fait prisonnier, il eut à souffrir mille mauvais traitements dans son cachot. Il fut ensuite traîné par toutes les villes du pays recevant des coups de bâton et pressé sans cesse d'apostasier la foi qu'il était venu prêcher. Les païens n'ayant pu réussir, lui coupèrent les mains et les pieds et ensuite la tête qu'ils promirent piquée au bout d'une lance, et offrirent ensuite à leur idole nommé Radegast. Son martyre, au rapport des historiens du temps, arriva le 10 novembre 1066. L'Église fait sa fête le 13 juillet.

JEAN DE PÉROUSE (saint), prêtre de l'ordre religieux fondé par saint François d'Assise, fut envoyé en Espagne par ce saint en 1219 ou 1220, avec Pierre de Sasso-Ferrato, pour y convertir les Maures. Ils vinrent d'abord à Tuerce, dans le royaume d'Aragon, et y établirent un couvent, si toutefois on peut nommer ainsi deux pauvres cabanes ou cellules qu'ils avaient bâties auprès d'une église. Bientôt leurs prédications et l'exemple de la sainteté de leur vie les rendirent l'objet de la vénération de toute la contrée. Dans l'intérêt de la propagation de la foi, et conformément aux ordres de leur saint fondateur, ils se rendirent à Valence, ville qui était sous la domination des Maures, et dans laquelle régnait Azote, ennemi acharné des chrétiens. Ils prêchèrent aux habitants les vérités de notre foi, et entreprirent de leur montrer la fausseté des dogmes de la croyance mahométane. Cela étant arrivé aux oreilles du roi, il les fit arrêter et jeter dans une prison. Il mit tout en œuvre pour ébranler et corrompre la foi de ces généreux prédicateurs de l'Évangile; mais ses menaces plus que les promesses de faveurs, de places et d'argent, ne purent les gagner; alors il les condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté, l'an 1230. On dit que de nombreux miracles s'accomplirent sur leur tombeau. L'Église fait leur fête le 3 septembre.

JEAN NÉPOMUCÈNE (saint), naquit en 1330 à Népomuck, ville peu considérable de Bohême et située à peu de distance de Prague. Ses parents le consacrerent à Dieu en reconnaissance de la protection que la très-sainte Vierge leur avait accordée dans une maladie qui le mit en grand péril dès les premiers jours de sa naissance. Il reçut une brillante éducation et prit le degré de docteur à l'université de Prague, que Charles IV, empereur d'Allemagne, venait de fonder. Il avait un talent particulier pour la parole. Aussi, se sentant une forte inclination pour le sacerdoce, aussitôt qu'il fut ordonné prêtre, son évêque lui confia la chaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Tein. Il fit un bien immense et les

étudiants couraient en foule pour l'écouter. Sur ces entrefaites, l'empereur Charles IV étant venu à mourir, son fils Wenceslas, surnommé dans l'histoire le *Fainéant* et l'*Herogne*, lui succéda. Ce jeune prince ayant entendu parler de notre saint, et voulant apprécier son mérite par lui-même, le nomma pour prêcher l'Avent à la cour. Il fut si touché de son éloquence qu'il arrêta quelque temps ses débordements et qu'il voulait nommer Jean au siège épiscopal de Leitoméritz, qui était vacant. Il le refusa ainsi que la prévôté de Wischeradt, qui rapportait cent mille florins de revenu par an. L'impératrice Jeanne, fille d'Albert de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande, connaissant le mérite et la sainteté de notre saint, le choisit pour directeur de sa conscience. En peu d'années, elle fit de rapides progrès dans la vertu et elle apprit à supporter avec joie les peines continuelles que lui faisait endurer Wenceslas par son caractère jaloux et emporté. La piété de l'impératrice ne fit qu'irriter le caractère féroce de ce dernier, et il résolut de se faire dévoiler par Jean tout le secret des confessions de son épouse. Notre saint s'y refusa courageusement, faisant voir à ce prince tout ce que sa démarche avait d'odieux. Wenceslas le fit jeter dans un cachot, lui disant qu'il n'en sortirait que quand il aurait satisfait à sa demande. Quelques jours après cependant, un gentilhomme vint le délivrer le priant de la part du roi d'oublier tout le passé et de venir dîner le lendemain avec lui. Le lendemain notre saint se rendit à l'invitation de Wenceslas. Après le repas, l'empereur renouvela sa demande, mais inutilement; alors, plein de fureur, il fit reconduire Jean en prison, ordonnant qu'on l'y traitât avec la dernière inhumanité! Les bourreaux l'étendirent sur un chevalet, lui appliquèrent des torches ardentes sur les côtés et aux parties du corps les plus sensibles. On le retira du chevalet presque expirant. L'impératrice ayant appris tous ces événements, alla se jeter aux pieds de son époux et en obtint l'élargissement du saint. Celui-ci persuadé que ce pardon n'était qu'un feu caché sous la cendre, se prépara à la mort, dit adieu à son clergé et à son troupeau et alla ensuite à Bruntzel visiter la célèbre image de la Mère de Dieu que saint Cyrille et saint Méthode, apôtres des Esclavons, y avaient placée autrefois... Il revint sur le soir de son pieux pèlerinage. L'empereur qui regardait par une fenêtre du palais, le vit passer et sentit sa colère se rallumer. Il fit venir Jean sur-le-champ et lui dit d'opter entre la mort et la révélation de la confession de l'impératrice. Notre saint ne répondit que par le silence; alors Wenceslas ne gardant plus aucune mesure, s'écria: « Qu'on m'ôte cet homme de devant les yeux et qu'on le jette dans la rivière aussitôt que les ténèbres seront assez épaisses pour cacher au peuple la connaissance de l'exécution! » Il fut précipité, les pieds et les mains liés, dans la Moldaw, la veille de l'Ascension, 16 mai 1383. A peine le martyr eut-il

été étouffé sous les eaux, que son corps, qui flottait sur la rivière, fut environné d'une lumière céleste qui attira une foule de spectateurs. Bientôt l'événement ne fut un secret pour personne. Son corps fut transporté dans l'église de Sainte-Croix-des-Pénitents où chacun s'empressait de lui baiser les pieds et les mains. Quand le tombeau qu'on lui préparait dans la cathédrale fut achevé, on y porta solennellement ses reliques et on y grava cette épitaphe qu'on lit encore aujourd'hui : *Sous cette pierre repose le corps du très-vénéral et très-glorieux thaumaturge Jean Népomucène, docteur, chanoine de cette Eglise et confesseur de l'impératrice, lequel, pour avoir été constamment fidèle à garder le sceau de la confession, fut cruellement tourmenté et précipité du pont de Prague dans la rivière de Muldau par les ordres de Wenceslas IV, empereur et roi de Bohême, fils de Charles IV, l'an mil trois cent quatre-vingt-trois.* Il s'opéra un grand nombre de miracles sur le tombeau de Jean, qui prouvèrent la place qu'il occupe au ciel. L'Eglise fait sa fête le 16 mai. Pour son meurtrier, après avoir été déposé, en 1400, par les princes de l'Empire, il mourut frappé d'apoplexie au milieu de ses désordres, sans avoir eu le temps de rentrer en grâce auprès du souverain juge.

JEAN (saint), martyr, vulgairement saint Milhey, souffrit le martyre à Wilna, vers 1342, avec saint Antoine et saint Eustache. (*Voy.* l'article saint ANTOINE, pour plus de détails.)

JEAN (le bienheureux), Franciscain, de Monte-Pulciano en Toscane, souffrit le martyre au Caire, vers l'année 1343. Au mois d'avril de cette année, un chrétien génois ayant renié sa foi, notre saint l'alla trouver secrètement et le fit rougir de sa faute. Le renégat, ramené à Dieu par les exhortations de Jean, se rétracta publiquement et fut condamné à mort; mais les musulmans ayant appris que notre saint était la cause de cette conversion, le torturèrent cruellement et les mirent enfin tous deux à mort. Le Génois eut la tête tranchée, Jean fut partagé en deux. (Wadding, an. 1343, n° 4. *Chronique des Frères Mineurs*, t. II, p. 266 bis.)

JEAN DE CÉTINA (le bienheureux), naquit en Aragon. Après avoir passé quelque temps au service d'un gentilhomme, touché par la grâce, il se retira dans l'ermitage de Saint-Genêt près Carthagène. Il y séjourna plusieurs années, après quoi il prit l'habit de Saint-François au couvent de Montion. Ses supérieurs, qui lui avaient reconnu beaucoup de piété et d'intelligence, le firent étudier à Barcelone et élever au sacerdoce. Dès lors, enflammé du zèle de gagner des âmes à Jésus-Christ, il se rendit à Rome afin de solliciter du pape Boniface IX la permission d'aller répandre la semence de l'Évangile à Jérusalem. Ce pape lui accorda l'autorisation de prêcher dans la Palestine, à condition qu'il n'entretrait pas dans cette ville, où ses prédications pourraient causer un grand préjudice aux frères de la famille Franciscaine de Terre-

Sainte. Cette restriction changea les idées de Jean, qui résolut alors de donner ses soins à la conversion des infidèles de Grenade et de l'Andalousie. De retour de son voyage à Rome, il confia sa nouvelle résolution à Jean Vital, provincial de Castille, et lui demanda l'autorisation de partir. Celui-ci lui représenta les grands dangers qu'il courrait et l'envoya au couvent du Mont près Cordoue, afin de s'y éprouver. Il y resta une année environ, après quoi Jean Vital, frappé de plusieurs miracles que notre saint avait opérés, lui accorda sans difficulté la permission que son zèle sollicitait avec tant d'ardeur. Une révélation avait appris à notre bienheureux que le frère Pierre de Duegnas, en Castille, serait compagnon de son martyr. On le lui associa donc, et ils partirent tous deux pour Grenade, où ils arrivèrent le 8 janvier 1397. Le peuple s'émut de leur arrivée. Le cadí, dépositaire de l'autorité pendant l'absence momentanée du chef Mahomet-Aben-Balva, les fit amener à son tribunal, et ils ne se cachèrent point du motif qui les amenait. Le juge n'osant prendre sur lui de les maltraiter, leur enjoignit, sous peine de la vie, de quitter le territoire de Grenade. Le lendemain, malgré l'ordre du cadí, nos bienheureux se mirent à prêcher dans la ville, et furent aussitôt jetés en prison. Quelque temps après, on les envoya travailler aux vignes avec des esclaves; le rude travail auquel ils se livraient et les exercices de leur zèle, les firent tomber malades, mais Dieu exauça leurs ferventes prières et leur rendit la santé. Après deux mois de séjour aux vignes, ils revinrent à Grenade. Un jour, Jean ayant rencontré par la ville une troupe de mahométans, il se mit à leur expliquer la parole de Dieu et à qualifier Mahomet d'imposteur. Ceux qui l'entouraient le conduisirent aussitôt à Mahomet-Aben-Balva, qui était de retour de son voyage à Malaga. Il appliqua lui-même plusieurs coups de bâton à notre saint, ensuite l'ayant fait dépouiller de ses vêtements il commanda de l'achever à coups de fouet. Mahomet-Aben-Balva mit fin lui-même à ses tortures en lui tranchant la tête avec son glaive, le 19 mai. Il ordonna ensuite à Pierre de lui obéir et de renier sa foi... Promesses, menaces, tout fut inutile; alors il le fit fustiger cruellement, après quoi il lui coupa lui-même la tête comme à son compagnon. Leur martyre arriva le 19 mai 1397. La populace traîna leurs corps par la ville, mais les chrétiens recueillirent leurs membres dispersés, et aujourd'hui encore une grande partie de leurs saintes reliques se voit à Vic en Catalogne. (Rinaldi, an. 1397, n° 17.)

JEAN DE FRANCFORT (le bienheureux), étant Dominicain. Ce saint religieux, sans terminer sa vie par le glaive, eut néanmoins le glorieux privilège de souffrir pour Jésus-Christ. C'était un théologien célèbre. Rempli du désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, il partit pour annoncer la foi aux infidèles et fut pris par les mahométans de Barbarie. Jeté dans un noir cachot, il souffrit

frît la faim et la soif pendant cinq longues années. Le pape Boniface IX, qui avait été instruit de cette captivité, résolut de le racheter. Les mahométans demandant un prix trop élevé et que l'ordre ne pouvait fournir, Boniface fit un appel général aux fidèles, et notre bienheureux recut enfin sa liberté. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1398.)

JEAN (le bienheureux), naquit à Troia dans la Pouille, de parents peu fortunés. Ayant suivi un Espagnol dans sa patrie, il fut si édiifié de la vie sainte que menaient les Franciscains-Déchaussés de la province de Saint-Gabriel, qu'il prit leur habit sous le nom d'Alexandre; le vicaire général de son ordre, connaissant son immense désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, l'envoya avec le frère Barthélemy de Castello et deux autres, prêcher l'Evangile en Barbarie. Ils y furent accablés d'injures, fouettés, puis jetés dans une citerne où il n'y avait plus d'eau. Ils y restèrent vingt-deux jours sans nourriture, et les infidèles avaient la barbare dérision de leur apporter chaque jour un vase rempli d'immondices. Des Juifs touchés de compassion leur donnèrent un peu de nourriture. Leurs persécuteurs les vendirent ensuite à des marchands chrétiens. Alexandre revint en Espagne avec ses compagnons. Désespéré de n'avoir pu donner sa vie pour Jésus-Christ, notre bienheureux obtint la permission de se rendre à Rome où Louis de Fossembrun l'admit au nombre des Capucins, l'an 1530, sous le nom de Jean. Il se rendit en Pouille et de là dans l'Ombrie. Il se lia d'amitié avec un autre capucin nommé Jean Zuaze et ils se rendirent à Constantinople. Ils y furent battus et mis en prison. Des marchands chrétiens payèrent leur rançon et ils s'embarquèrent pour se rendre à Jérusalem. De là, ils partirent au Caire et se firent présenter au gouverneur pour tenter de le convertir, sous prétexte d'une communication importante. Celui-ci les remit aux mains du cadi qui les fit fouetter cruellement; après diverses tortures, ils furent condamnés à mourir de faim en prison. (*Annales des Frères-Mineurs Capucins*, traduites par le P. Antoine Baluze, t. I, p. 506. (*Chroniques des Frères-Mineurs*, t. III, pag. 664; t. IV, pag. 144.))

JEAN DE LA PITIÉ (le bienheureux), Dominicain du couvent de Mozambique, s'efforçant un jour, sur les bords du Zambèze, de gagner à la foi un chef infidèle, fut jeté par lui dans les fers et cruellement massacré en 1592. (Fontana, *Monumenta Dominicana*.)

JEAN (le bienheureux), était le serviteur du bienheureux Antoine, fils de Nicotencalt, élève du séminaire que gouvernait à Tlascalala au Mexique le P. Martin de Valence. Il l'avait suivi par dévotion. Antoine, son maître, ainsi que Didace, autre élève du séminaire, accompagnaient Bernardin de Minasa qui allait à Guaxacana avec Alvarez de Sandoval. Arrivés à Tépéaca, distante de dix lieues de Tlascalala, les voyageurs commencèrent à briser les idoles des habitants de ce lieu et des environs. Ceux de Técali et de

Quantitlan les avaient cachées. Bernardin engagea ses jeunes compagnons à faire des fouilles pour les chercher. Ces investigations irritèrent tellement les idolâtres, qu'ils résolurent de tuer ces jeunes gens. Pour cela, ils les épièrent, car ils n'osaient pas accomplir leur crime ouvertement. Antoine et Jean, son serviteur, étant entrés dans une maison hors de la ville, en l'absence du propriétaire, pour y faire leurs fouilles, furent suivis par des indigènes qui les assommèrent sur place. Ce crime devait, s'il était découvert, attirer sur ses auteurs des châtimens sévères. Les meurtriers, pour déprimer les recherches, portèrent les cadavres dans un endroit éloigné et les jetèrent dans une fosse profonde. Cependant les assassins furent découverts et on les fit pendre.

Il ne paraît pas facile de justifier par les règles ordinaires le zèle de Bernardin et de ses jeunes compagnons. Pour ne pas le condamner, il faut, comme le fit Martin de Valence, supérieur du couvent de Tlascalala, admettre une intervention directe du Saint-Esprit : sans cela, nous ne saurions voir dans la conduite des briseurs d'idoles qu'un zèle inconsidéré. Que font les idoles sans le culte qu'on leur rend ? Rien évidemment. Ce qu'il faut détruire, c'est le culte et non l'idole. L'idolâtre converti brisera de sa main le ridicule objet de son adoration ; si on brise l'idole avant de convertir son adorateur, il demeurera d'autant plus attaché à sa croyance qu'il la verra persécutée. La violence en aucun cas ne saurait plaire à Dieu, et ne peut produire de bons fruits. La prédication vaut infiniment mieux que les moyens violents, qui ne sont le fait que des persécuteurs.

JEAN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Pologne avec d'autres compagnons, ermites comme lui. Ce furent les saints Benoît, Mathieu, Isaac et Christin. L'Eglise fait leur fête le 12 novembre.

JEAN GABRIEL (le bienheureux), prêtre portugais, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la persécution que Basilides, Négous du pays, suscita contre les catholiques. (*Voy. MELCA-CHRISTOS*.)

JEAN, prince chinois, troisième fils de Soumou, régulo, s'était fait distinguer par sa sagesse, par son habileté dans l'art de la guerre. Il était fort instruit dans la connaissance des livres chinois et tartares. L'empereur, pour lui en montrer sa satisfaction, l'avait élevé à la dignité de *cong*, c'est-à-dire de régulo du cinquième ordre. (Ce titre de *régulo* est un mot de signification européenne qui n'existe pas à la Chine. Dans le langage européen il veut dire *petit roi*. On le donnait à des princes classés dans plusieurs ordres. On appelait *tsinram* ceux du premier; *kiunram* ceux du deuxième; *peyls* ceux du troisième; *peitsé* ceux du quatrième; *cong* ceux du cinquième. Venaient ensuite les grands mandarins de l'Empire. Le mot mandarin est inconnu à la Chine : il vient du mot *mandar*, portugais, venu lui-même du

mot latin, *mandare*.) L'empereur le destinait à être le successeur de son père, régulo du troisième ordre, comme nous avons pu le voir au titre de *Peylé* ajouté à son nom. Ayant appris que son frère, le dixième prince de la famille, s'était converti au christianisme, et ayant pris connaissance des lettres écrites par lui, pour engager son père et sa famille à en faire autant, il en fut fort attendri; mais intérieurement il éprouvait une sainte envie en se voyant prévenu par ce frère plus jeune que lui et à qui il avait donné les premières notions de la loi chrétienne, et il résolut de l'imiter le plus promptement possible. Sa complexion délicate, sa santé altérée, faisaient qu'il s'abstenait souvent d'aller à certaines assemblées où l'appelaient les devoirs de sa charge et pour lesquelles du reste il n'éprouvait plus aucun goût. Voyant cela, l'empereur Kang-hi le destitua pour le punir de sa négligence et l'abaisse d'un degré. Bientôt le prince Jean donna sa démission pour ne plus servir que Dieu. Il renvoya une concubine de laquelle il avait un fils qu'il instruisit lui-même des vérités chrétiennes. Cet enfant mourut à onze ans après avoir reçu le baptême. Peu de temps après, malgré que son père n'y voulût pas consentir, le prince lui-même le reçut aussi, le jour de l'Assomption de Notre-Dame en 1721. Il fut nommé Jean, nom que nous lui avons déjà donné au commencement de cet article. La princesse *Cécile* sa femme, sa belle-fille *Agnès*, ses deux petits-fils *Thomas* et *Mathieu*, reçurent aussi le baptême. Ils reçurent les noms sous lesquels nous venons de les désigner. Le vieux régulo ayant appris ce qui s'était passé, interdit l'entrée de son palais à ses fils et alla jusqu'à les menacer de les déferer à l'empereur. Le prince Jean avait élevé une chapelle dans son palais : deux fois le jour, il y assemblait sa famille et ses domestiques pour les catéchiser. Quelque temps après, il servit de parrain au jeune prince Michel, fils de son frère Paul, dixième de la famille. Lorsque l'empereur, qui avait appris les conversions opérées dans cette sainte famille, eut sévi contre le vieux régulo, comme on peut le voir à son titre, et que ce dernier, croyant apaiser sa colère, eut pris la résolution de livrer ses fils chrétiens, le prince Jean se laissa enchaîner sans mot dire avec ses frères Paul et François. Quand on vint lui ôter ses chaînes, il en témoigna toute sa douleur; il regrettait l'occasion qu'il perdait de souffrir le martyre. Il suivit avec tous les siens son père et le reste de sa famille, condamnés à l'exil par l'empereur le 13 juillet 1724. On peut voir à l'article *SOUNOU* ce qui est relatif à cette famille exilée.

JEAN, fils de Laurent, chef de la famille des *Tcheou*, servait dans une des huit bannières du céleste empire. Ils furent atteints tous deux par la persécution qu'avait suscitée en Chine la dénonciation du chef commissaire du tribunal des mathématiques. Le 7 janvier 1769, ils comparurent devant le tribunal. En voyant le vieux Laurent, les ju-

ges le reconnurent pour avoir déjà confessé la foi trente ans auparavant. Comme ils connaissaient sa fermeté, ils résolurent de le faire tomber en l'attaquant par un côté sensible, l'amour singulier qu'il portait à son fils. On se saisit de ce dernier, et on lui appliqua vingt-sept coups de fouet. Le 8, il alla visiter les missionnaires, leur demanda leur bénédiction; et le 9, après avoir communiqué, il retourna au combat. Il ne reçut ce jour-là que trente coups de fouet et le vieux Laurent cinquante-quatre. Le 11, il comparut de nouveau devant le tribunal du mandarin qui lui demanda : Renoncez-vous, oui ou non? Il répondit : Je ne renonce point, et sur cette réponse il reçut vingt-sept coups de fouet. On lui fit la même question trois fois encore; trois fois il fit la même réponse et reçut vingt-sept coups de fouet. Son père fut battu également à plusieurs reprises sans donner la moindre marque de faiblesse. Bientôt pourtant, vaincu par la vue des souffrances que subissait son fils, il succomba et renia sa foi. Jean offrit à Dieu cette nouvelle douleur et n'en devint que plus courageux dans sa résistance. Pendant une demi-heure, on le mit à genoux sur des fragments de porcelaine brisée; après ce cruel supplice, il fut battu quatre fois encore et tomba sans connaissance. On profita de ce moment pour saisir sa main défaillante et former son nom d'une manière informe au bas d'un billet apostatique. Quand il revint à lui, il protesta contre cette violence, s'écriant qu'il était chrétien; alors on le remit à genoux sur les fragments de porcelaine cassée, et bientôt il retomba de nouveau sans connaissance et sans force. L'officier le fit alors conduire hors de la cour : il était dans un état horrible. Cependant Dieu, qui voulait le récompenser de ses courageux combats, lui rendit bientôt la santé, et un mois après il vint remercier Dieu dans l'église des missionnaires. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article **CHINE**.)

JEAN (le bienheureux), renégat allemand, né à Cologne, s'était soumis au joug honteux de Mahomet, et depuis dix ans était artilleur au service des musulmans et employé à leur poudrière d'El-Katif, sur le bord du golfe Persique. Ayant appris les nombreuses conversions que le P. Gaspard opérait à Ormuz, il lui écrivit que si les Portugais lui accordaient un sauf-conduit, il se retirerait dans cette ville et ferait pénitence de son apostasie. Gaspard lui répondit qu'il l'attendait, et qu'il eût à venir sans crainte; mais la lettre tomba entre les mains du gouverneur qui fit venir notre bienheureux. Celui-ci lui déclara qu'il était chrétien. Les musulmans qui assistaient à son interrogatoire, se jetèrent sur lui remplis de fureur et le massacrèrent. On lui trancha la tête, qui fut mise au bout d'une lance plantée sur le mur de la forteresse. Quand les Portugais se furent emparés d'El-Katif, ils apprirent tout ce qui s'était passé, et rapportèrent la tête à Ormuz avec grande pompe.

JEANNE (la bienheureuse), martyre au Japon avec *Agnès*, sa belle-fille, épouse de

Tacuenda ; Madeleine, veuve de Minami, et Louis, fils adoptif de cette dernière et de son mari, mourut pour Jésus-Christ en l'année 1602. On peut voir aux articles MINAMI et TACUENDA comment ces saintes femmes les encouragèrent au martyre, comment la mère et l'épouse de Tacuenda furent les courageux témoins de sa mort. L'arrêt qui avait prononcé la peine capitale contre ces deux saints, condamnait les saintes que nous venons de nommer à être crucifiées. Après la mort de Tacuenda, Jeanne et Agnès venaient de passer dans un cabinet attenant à la chambre où l'exécution avait eu lieu. Elles avaient avec elles la tête du saint martyr ; elles l'embrassaient et la couvraient de larmes. Tout à coup, un bonheur inattendu leur fut donné. Madeleine, femme de Minami, entra avec le petit Louis, enfant âgé de sept ou huit ans, qu'elle et son mari avaient adopté, n'ayant pas de progéniture. Elle leur dit qu'elle venait partager avec elles le bonheur de mourir pour la foi, et leur annonça que le lendemain elles allaient être crucifiées ainsi que le petit Louis dont l'enfance n'avait pu heureusement désarmer les persécuteurs. Elles éprouvèrent une grande joie. L'enfant était dans un ravissement qui tenait de l'extase. Les bourreaux ne voulurent pas les exécuter en plein jour ; on attendit que le soleil eût disparu de l'horizon pour faire place aux ténèbres ; on mit les saintes femmes et l'enfant dans des litières pour les conduire au lieu du supplice. La mère de Tacuenda pria les bourreaux de vouloir bien la clouer sur la croix afin que son supplice ressemblât à celui de Jésus-Christ ; mais ceux-ci refusèrent en alléguant qu'ils n'avaient pas d'ordres et se contentèrent de l'attacher comme c'était la coutume au Japon. Alors ils élevèrent en l'air la victime ; la sainte femme voyant que malgré les ténèbres une grande multitude de peuple était venue, parla avec beaucoup d'éloquence et de force contre le culte des idoles. Les bourreaux ne la laissèrent pas achever et lui donnèrent un coup de lance qui, ne l'ayant que légèrement blessée, dut être suivi d'un second qui lui perça le cœur. On crucifia Louis et sa mère vis-à-vis l'un de l'autre. Le bourreau ayant voulu percer Louis d'un coup de lance, ne fit que l'effleurer. Craignant qu'il eût peur, sa mère lui dit de prier Marie et Jésus : il obéit, reçut un second coup et mourut sur l'heure. La lance encore fumante du sang de l'enfant vint frapper à mort la mère. Restait Agnès : sa jeunesse, l'éclatante beauté qui resplendissait en elle, son extrême douceur, attendrissaient tous les assistants. Elle demeurait agenouillée au pied de la croix qui lui était destinée. Personne n'osait venir l'y attacher. Voyant cela, elle s'y plaça elle-même de son mieux et pria les soldats de l'aider. Mais la modeste, mais la grâce qu'elle fit voir dans cette circonstance, achevèrent de lui gagner tous les cœurs ; les soldats refusèrent de la supplicier. Ce furent quelques misérables de la lie du peuple qui se trouvaient là, qui, dans l'espoir du gain, remplirent cet office. Inha-

biles à se servir de la lance, ils lui en portèrent un très-grand nombre de coups avant de la tuer.

JEANNE (la bienheureuse), fut martyrisée au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima avec son mari Adrien Tacafatimundo, sa fille Marie-Madeleine, vierge vouée au Seigneur, Jacques son fils, âgé de 12 ans, Léon Tacuendomi Cunimon, son fils Paul, âgé de vingt-sept, ans Faixida Luguaymon (Léon), Marthe sa femme. Tous furent condamnés au supplice du feu. Quand l'humidité du bûcher se fut dissipée, la flamme resta claire, et on put voir les saints martyrs dont le calme et la résignation attiraient l'admiration générale. Jacques, fils de notre bienheureuse et d'Adrien Mundo, apparut détaché aux yeux des spectateurs. Sans lui faire beaucoup de mal, le feu avait consumé ses liens ; il courait au travers des flammes et des brasiers : craignant que ce fût pour s'échapper, la foule lui cria d'avoir courage ; mais on cessa d'avoir cette crainte, lorsqu'on vit l'enfant se retourner avec calme et aller vers sa mère qu'il entourait de ses bras, voulant mourir avec elle. La sainte femme, qui paraissait morte, se réveilla à cette étreinte, et comme si elle eût oublié ses souffrances, elle ne cessa plus d'encourager son fils à accomplir jusqu'au bout le sacrifice de sa vie pour Dieu. Peu après, ses liens étant brûlés, elle tomba sur son fils, le couvrant de son corps. Ils expirèrent ainsi.

JÉRÉMIE (saint), reçut la glorieuse palme du martyre à Apollonie en Macédoine. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Isaure, Félix, Innocent et Pérégrin, Athéniens. Ces courageux combattants de la foi furent livrés à diverses tortures, puis décapités. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. L'Église fait collectivement leur mémoire le 17 mai.

JÉRÉMIE (saint), martyr, fut mis à mort à Césarée de Palestine en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, avec saint Elie et ses compagnons. (Voy. ELIE.) Ils étaient tous Égyptiens, et revenaient de Cilicie où ils étaient allés rendre visite aux confesseurs qui avaient été condamnés aux mines. En passant à Césarée, ils furent arrêtés, et conduits au gouverneur, qui, après les avoir fait cruellement tourmenter, leur fit trancher la tête. L'Église honore leur mémoire le 16 février. (Voy. Eusèbe, *Des mart. de Palest.*)

JÉRÉMIE (saint), moine, avait fondé le monastère de Tabane. Il était très-vieux en 850, quand, avec les saints Pierre prêtre, Valabonse diacre, Sabinien, Vistremoud et Habentius, il vint à Cordoue se présenter au cadi. Ils lui dirent : « Nous adorons Jésus-Christ comme Dieu. Mahomet, votre prophète, est le précurseur de l'Antechrist. Nous déplorons amèrement votre aveuglement. » Le cadi leur fit sur-le-champ couper la tête. On pendit leurs corps à de longs pieux ; au bout de quelques jours on les brûla et on jeta les cendres dans le fleuve. L'Église fait la fête

de tous ces martyrs le 7 juin. (*Voy. VALABONNE, MUSULMANS (Persécution des).*)

JÉRÉMIE (saint), martyr, souffrit pour la religion à Cordoue, avec le diacre saint Emilas. Ils languirent longtemps en prison durant la persécution des Arabes, et achevèrent leur martyre par la décapitation. On ignore la date précise de leurs souffrances. L'Église honore leur mémoire le 15 septembre.

JÉRÉMIE (saint), frère mineur, fut martyrisé, en 1265, sous le sultan d'Égypte Bibars. Ce prince musulman, ayant pris sur les chrétiens le château de Safed, fit dire aux six cents et quelques martyrs qui l'avaient défendu qu'ils eussent à choisir entre la mort et l'islamisme. Jacques de Podio et Jérémie, tous deux frères mineurs, employèrent toute la nuit à encourager les chrétiens à préférer la couronne glorieuse du martyre à l'odieux avantage de l'apostasie. Le lendemain, la garnison tout entière se présenta courageusement au trépas; tous les prisonniers furent décapités. Bibars, pour se venger des Français qui avaient été cause d'un si généreux dévouement, les fit écorcher vifs, ainsi qu'un templier qui était le prieur de l'ordre. Il les fit accabler de coups de bâton, après qu'ils eurent enduré l'affreux supplice que nous venons de dire; ensuite on les mena au lieu où les six cents martyrs avaient eu la tête tranchée. Ils y moururent de la même façon. (*Wadding, an. 1265, n° 9.*)

JÉRÔME (saint), abbé, solitaire à Bethléem, prêtre, docteur de l'Église et confesseur, naquit à Stridon, ville située sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, aujourd'hui ville et comté de Sdrin ou Sdrigna dans la Hongrie ou l'Esclavonie. Quoique cette province fût infectée de l'arianisme, saint Jérôme fut élevé dans la foi pure et orthodoxe de l'Église. Il naquit de parents chrétiens vers l'an 342. Son père se nommait Eusèbe, et possédait de grands biens. Notre saint suga dès le berceau le lait de la foi catholique et ne la corrompit jamais par l'hérésie. Il eut pour maître dans les humanités le célèbre Donat qui a commenté Térence et Virgile, et qui enseignait la grammaire à Rome avec beaucoup de célébrité vers l'an 354. Notre saint apprit avec succès l'éloquence et les belles lettres, et se livra à l'étude de la logique avec non moins de succès encore, comme ses écrits en témoignent. Après avoir étudié quelque temps à Rome, il s'en vint sur les bords du Rhin avec Bonose, son compagnon d'études qui logeait et mangeait chez lui. Ce fut là qu'ils commencèrent à corriger les écarts de leur jeunesse et à se repentir de la vie un peu relâchée qu'ils avaient menée avec les autres étudiants. Ils revinrent ensuite à Rome et y reçurent le baptême de la main du pape Libère. Vers l'année 372, nous le trouvons à Aquilée retiré dans un monastère où il s'était rendu pour profiter de l'exemple des excellents ecclésiastiques qui y florissaient sous la conduite de saint Valérien.

Saint Jérôme ne put jouir longtemps de la

douceur qu'il trouvait dans une aussi sainte compagnie que celle qu'il avait à Aquilée. « Un tourbillon imprévu, dit-il, l'airacha d'avec Rufin, et une tempête malheureuse et criminelle le sépara de celui avec qui la charité l'avait uni si étroitement. » Ces termes semblent marquer quelque persécution assez violente qu'on lui avait suscitée, mais nous n'en savons rien distinctement. Il résolut donc de se retirer dans le désert pour y trouver le repos qu'il cherchait; mais avant il séjourna quelque temps à Antioche; il s'y livra à l'étude approfondie des Écritures; ce fut sans doute durant son séjour dans cette ville que les Nazaréens hérétiques de Bérée lui permirent de copier l'Évangile écrit en syriaque, dont ils se servaient.

Enfin, vers l'année 374, il se retira dans le désert de Calcide en Syrie, vaste solitude qui est entre la Syrie et le pays des Sarrasins. On voit par Théodoret que cette solitude affreuse était habitée par plusieurs solitaires illustres. Notre saint prend Jésus-Christ et les anges à témoin qu'il y avait vu des solitaires dont l'un était demeuré trente ans sans sortir de sa cellule et sans prendre d'autre nourriture que du pain d'orge et de l'eau bourbeuse, et l'autre qui demeurait dans une vieille citerne et ne vivait que de 3 figues par jour. Voici ce que saint Jérôme dit expressément de lui-même sur la vie qu'il menait au désert: « Retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée par les ardeurs du soleil, et où les moines ne trouvent qu'une demeure tout à fait affreuse, je me tenais seul, parce que mon âme était remplie d'amertume. Le sac dont j'étais couvert avait rendu mon corps si hideux, que l'on en avait horreur, et ma peau devint si crasseuse et si noire, que l'on m'eût pris pour un Ethiopien. Je passais les journées entières à verser des larmes, à jeter des soupirs; et si j'étais quelquefois obligé malgré moi de céder au sommeil qui m'accablait, je laissais tomber sur la terre nue mon corps tellement décharné, qu'à peine les os se tenaient les uns aux autres. Je ne parle point du boire et du manger. Il suffit de dire que les malades mêmes ne boivent que de l'eau froide, et que là c'est une sensualité que de manger quelque chose de cuit. »

Saint Jérôme ne vivait point dans l'oisiveté; l'argent qu'il recevait de ses parents le lui eût permis; mais selon le commandement de saint Paul, il gagnait sa vie par le travail de ses mains et à la sueur de son visage. Toutes les austérités auxquelles notre saint pouvait se livrer, ne l'exemptaient point des tentations les plus fâcheuses: « Hélas, dit-il, combien de fois, depuis que je fus retiré dans le désert, me suis-je imaginé être encore au milieu des délices de Rome! J'avais le visage tout pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait néanmoins brûlée par les ardeurs de la concupiscence dans un corps qui n'avait plus de chaleur. Ma chair, n'ayant pas attendu la destruction de l'homme entier, était déjà morte, et mes passions étaient encore toutes bouillantes,

Ne sachant donc plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les baignais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je tâchais de réduire cette chair rebelle en passant des semaines entières sans manger. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier, sans cesser de me frapper la poitrine, jusqu'à ce que Dieu commandât à la tempête et rendit le calme à mon âme. Je m'approchais de ma cellule même qu'avec peine, comme si elle eût connu mes pensées; et prenant contre moi-même des sentiments de colère et de rigueur, je m'enfonçais seul dans les déserts: si j'apercevais quelque vallée sombre, quelque montagne fort rude, quelques rochers escarpés, c'était le lieu que je choisissais pour aller prier et pour en faire la prison de ce misérable corps. Et Dieu m'est témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes, après avoir tenu longtemps les yeux toujours élevés vers le ciel, je croyais quelquefois me voir au milieu des chœurs des anges. Alors, plein de joie et d'allégresse, je chantais au Seigneur: *Nous courons après vous à l'odeur de vos parfums!*

Il voulut joindre au remède de la mortification celui d'une occupation ennuyeuse et désagréable. « Lorsque j'étais jeune, dit-il, quoique retiré dans les déserts, j'étais si tourmenté par la violence de mes passions et par l'ardeur de la concupiscence, que cela surpassait mes forces. Je faisais tout ce que je pouvais pour éteindre ce feu par de grandes abstinences, et cela n'empêchait pas que mon esprit ne fût continuellement agité par de mauvaises pensées. Pour venir à bout de le dompter, je me rendis disciple d'un certain moine, qui de juif s'était fait chrétien; et laissant à les préceptes admirables de Quintilien, l'éloquence de Cicéron, la majesté de Fronton et la douceur de Plinie, je commençai à apprendre l'alphabet et à étudier une langue dont les mots sont si rudes et si difficiles à prononcer. Il n'y a que moi et ceux avec qui je vivais alors qui sachent quelles peines, quelles difficultés j'eus à surmonter, combien de fois je me sentis rebuté, désespérant d'en venir jamais à bout, et combien de fois, après avoir tout abandonné, je recommençai tout de nouveau, par l'ardeur que j'avais d'apprendre. Je rends grâce à mon Dieu de ce que je recueille maintenant de cette étude des fruits d'autant plus doux, que la semence en a été plus amère. » On peut dire en effet que rien ne l'a rendu célèbre comme la connaissance approfondie qu'il posséda de la langue hébraïque.

Bientôt notre saint renouça complètement à la lecture des auteurs profanes qui séchaient dans son cœur l'esprit de la piété et le goût des Ecritures, écrites sans ornements et avec une si grande simplicité! Dès lors il se livra avec ardeur à l'étude des Prophètes, des Evangiles et des Apôtres, et instruisit plusieurs personnes qui voulaient profiter de ses savantes leçons, et lui servaient en même temps de copistes.

A cette époque, an de Jésus-Christ 376, l'Eglise d'Antioche était divisée en deux camps. Mélèce et Paulin, tous deux évêques de cette ville, étaient, comme on peut le voir dans la vie de saint Mélèce, chacun à la tête d'un parti que suivait l'Eglise d'Orient pour Mélèce, et l'Eglise d'Occident pour Paulin. Saint Jérôme ordonné prêtre par Paulin, venant d'Occident où tous les évêques suivaient le parti de ce dernier, devait avoir une propension très-grande à s'attacher à lui. Cependant il eut la sagesse dans le doute de ne se prononcer pour personne dans une question que l'Eglise n'avait pas décidée. Pour être sûr de ne pas errer, il s'attacha à l'Eglise romaine comme à la source inaltérable et pure de la foi chrétienne. Quant à Vital, qui avait été ordonné évêque d'Antioche par Apollinaire, jadis maître de saint Jérôme, il ne prit point parti pour lui non plus, estimant comme le fit depuis l'Eglise, son ordination irrégulière et entachée d'hérésie.

Ce fut cette abstention de saint Jérôme qui lui suscita dans son désert les persécutions des autres moines: tous, plus ou moins engagés dans les partis qui divisaient l'Eglise dans la question d'Antioche ou dans celle des hypostases, accusaient la foi de Jérôme. Il fut obligé de quitter le désert, pour éviter d'y être poursuivi par eux. Il vint à Antioche, où il fut ordonné par Paulin. Il avait reçu ordre du pape Damase de communiquer avec lui. Cependant, tout en acceptant, il ne s'attacha à aucun parti; de plus, il demanda et obtint que son ordination ne l'attachât à aucune église et lui laissât entière sa liberté de solitaire. Bientôt le pape Damase, qui avait une estime particulière pour notre saint, l'appela à Rome et le fit son secrétaire. Il resta dans cette ville environ trois ans et ne la quitta qu'en l'année 385 au mois d'août, après la mort du pape Damase. Ce pape lui fit corriger le Nouveau Testament et lui fit faire de plus quelques travaux sur les psaumes de l'Alleluia. Saint Jérôme fut bientôt connu et révéré par toute la ville, de toutes parts on venait écouter ses leçons sur les divines Ecritures. Parmi les saintes femmes qu'il dirigeait dans les voies de la piété et de la vertu, nous citerons les saintes Aselle, Paule, Eustoquie, Albine, Marcelline, Félicité et Marcelle. Il écrivit plusieurs fois à cette dernière, qui fut remarquable par sa sainteté et qui descendait d'une race illustre de proconsuls et de préfets du prétoire. Elle fut moins illustre par la possession de tous les avantages du siècle, qu'en ce qu'elle méprisa et sa noblesse et ses richesses pour embrasser l'humilité et la pauvreté.

Saint Jérôme écrivit encore d'autres lettres à sainte Eustoquie, une entre autres sur la virginité, qui souleva Rome contre lui. Beaucoup de personnes en furent choquées; car voulant prévaloir la sainte contre les embûches du monde, il lui découvrait les vices des faux moines, des vierges dérégées et des mauvais ecclésiastiques. Il eut à souf-

frit de la calomnie que ses ennemis ignorants et jaloux répandaient sur lui.

Saint Jérôme, désirant la paix et voulant éviter toutes ces tempêtes, se résolut à quitter Rome et à partir pour Jérusalem. Il visita la Palestine et l'Égypte. Il resta peu de temps dans cette dernière contrée, et se rendit à Bethléem, où il passa le reste de ses jours. Il nous apprend qu'on allait à sa cellule par un petit sentier qui se séparait du grand chemin au lieu où était le tombeau d'Archélaüs, roi ou plutôt ethnarque de la Judée. Il s'était, dit-il, retiré en ce lieu pour y pleurer ses péchés, renfermé et caché dans une cellule en attendant le jour du jugement. Il était vêtu grossièrement et se nourrissait d'herbes et de pain bis. Il ne prenait jamais de vin et s'abstenait de viande.

Notre saint ne resta pas oisif, il travailla continuellement les livres saints, et écrivit plusieurs ouvrages. Il bâtit un monastère et un hôpital pour les étrangers qui venaient à Bethléem. Saint Jérôme, sur la fin de ses jours, fut obligé d'interrompre ses travaux et ses exercices de piété par les incursions que les Barbares faisaient en Palestine, et par les persécutions des pélagiens. Ces hérétiques envoyèrent, en 417, une troupe de bandits à Bethléem, afin de ravager les monastères qui étaient sous la conduite de notre saint. Ils furent pillés et réduits en cendres, et leurs saints habitants s'enfuirent. Cette persécution cessa bientôt et saint Jérôme reprit ses travaux pour la défense de la foi. Enfin, après une longue vie pleine de travaux et de pénitences, il mourut, le 30 septembre 420, miné par une fièvre lente qui le tourmentait depuis longtemps. Il fut enterré dans les ruines de son monastère, et dans la suite son corps fut transporté à Rome, où on le conserve encore dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. L'Église fait sa fête le 30 septembre.

JÉROME DE LA CROIX (le bienheureux), dominicain, né en Portugal, fut envoyé dans l'Inde par ses supérieurs, n'étant encore que diacre. De Goa, il fut envoyé dans le royaume de Siam avec le P. Sébastien de Cantu, également Portugais. Ils firent tant de bien dans cette mission, que deux infidèles, irrités du succès de leur prédication, résolurent de s'en défaire. Ils feignirent de se battre en duel devant la maison de nos saints religieux : ceux-ci étant accourus, Jérôme tomba percé d'un coup de lance au cœur ; pour Sébastien, il reçut une blessure grave à la tête, mais il en guérit et ne souffrit le martyre, avec les compagnons qu'on lui avait envoyés, que le 11 février 1569. (*Monumenta Dominicana*, 1555, 1569).

JÉRUSALEM, capitale de la Judée. C'est dans cette ville que s'accomplirent les principaux événements de notre sainte religion. Ce fut là que saint Pierre et saint Jean furent persécutés ; saint Etienne mis à mort. Saint Paul et les Juifs persécutent l'Église en l'année 34 : Nicodème en est chassé. En 42, Hérode Agrippa y fait mourir saint Jacques le Majeur et emprisonner saint Pierre,

qui est délivré par un ange. En 54, saint Paul y est arrêté par les Juifs, qui voulaient le tuer. Le tribun Claude Lysias l'envoie au gouverneur Félix. En 62, le peuple, poussé par le grand prêtre Ananie, assomma près du temple saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, surnommé *le Juste*.

Pour ce qui concerne les malheurs de Jérusalem sous Vespasien, voy. *Juifs* (*Punition des*). En l'année 107, saint Siméon, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la Vierge, deuxième évêque de Jérusalem, y fut torturé, battu de verges, et enfin crucifié sous Trajan, par ordre du gouverneur Atticus.

JÉSUITES, ordre religieux, fondé en 1534, par saint Ignace de Loyola, et approuvé par le pape Paul III en 1540. Cet ordre se consacre à la propagation de la foi, à la conversion des infidèles et des hérétiques, à l'éducation de la jeunesse, et fait vœu d'obéissance entière au chef de l'Église. Nous n'eussions pas parlé des Jésuites dans ce *Dictionnaire* s'ils n'avaient pas été directement persécutés comme ordre religieux. L'histoire des persécutions particulières aux individus de cet ordre célèbre se trouve à l'article de chacun d'eux. Nous ne voulons ici nous occuper que de la persécution que l'ordre des Jésuites eut à souffrir lors de sa suppression momentanée. Le lecteur concevra dans quel intérêt nous avons renoncé à faire nous-même le récit de ce grand événement. Rohrbacher l'a fait en citant Sismondi, auteur protestant. Les motifs qu'il a eus sont ceux qui nous dirigent : nous acceptons le jugement d'un adversaire. C'est le meilleur moyen de réfuter les déclamations passionnées qui ne cessent de se produire à propos de cette grave question. Voici quelles sont les appréciations de Sismondi.

« Louis XV, dit-il, se croyait très-religieux, c'est-à-dire qu'il avait très-grande peur des prêtres, comme il avait peur du diable ; mais il n'échappait pas entièrement au mouvement philosophique, non plus qu'aux doutes de son siècle, et madame de Pompadour était là pour lui persuader que la philosophie dispensait de la morale en même temps que de la foi. Elle croyait et elle avait fait croire au roi qu'il existait une ligue ambitieuse et dévote qui censurait avec amertume ses plaisirs scandaleux, et qui détournait de lui l'affection de son peuple, pour la fixer sur le dauphin ; celui-ci était tout dévoué aux Jésuites, il en avait fait ses amis et ses guides, il les regardait comme les défenseurs de la religion et du pouvoir absolu, et comme les intrépides adversaires de ces magistrats qui ne cessaient de braver et d'inquiéter l'autorité royale. Madame de Pompadour se rappelait avec quel empressement le parti du dauphin avait voulu l'expulser de Versailles lors de l'attentat de Damiers ; elle savait que les Jésuites, de concert avec la reine, avec ses filles, avec le dauphin et la dauphine, et tous ceux des seigneurs de la cour qui étaient attachés aux bonnes mœurs, cherchaient

l'occasion d'amener Louis à un pieux repentir qui serait le signal de l'exil de sa maîtresse. Les Jésuites, qui, dans d'autres occasions, avaient trouvé pour les rois une morale relâchée qui s'accommodait à leurs penchants, ou étaient devenus plus rigides dans leurs principes en raison même des dénonciations auxquelles ils avaient été en butte, ou avaient trouvé leur intérêt dans une plus stricte adhésion aux bonnes mœurs ; car c'était leur rigorisme même qui les rendait chers au dauphin avec lequel ils espéraient bientôt régner de nouveau sur la France, les Jésuites, dis-je, étaient appelés à veiller d'autant plus scrupuleusement sur cette morale et ces principes, qu'on leur attribuait et qui avaient été l'objet de tant d'accusations, que leur ordre se trouvait compromis par des querelles qui leur étaient suscitées à la fois dans toutes les parties du monde. Les grands succès qu'ils avaient d'abord obtenus à la Chine, où ils avaient fondé une Eglise nombreuse en ménageant les croyances et les coutumes du pays, avaient plus tard attiré sur cette Eglise une persécution furieuse (1707 - 1721), lorsque la jalousie des Dominicains qui les avaient dénoncés, fixa sur eux, par des controverses intempestives, les regards et la jalousie du gouvernement chinois. En Amérique, leurs colonies des missions, et en particulier celles du Paragui, avaient excité la jalousie des deux cours despotiques de Madrid et de Lisbonne. Ils avaient réussi à fixer des peuples sauvages, ayant eux errants dans les forêts ; ils leur avaient enseigné, avec les premiers éléments de la religion, les premiers actes de la vie civile ; ils leur avaient fait bâtir des villages et des églises, cultiver des champs, accumuler des richesses. Ces richesses, il est vrai, n'étaient pas pour eux, l'ordre en disposait, mais il les employait à faire vivre les Indiens dans une grande aisance. Les missionnaires avaient résolu ce problème si difficile, devant lequel les Européens ont toujours échoué depuis, de faire passer les hommes de la vie sauvage à la vie civilisée : plus notre expérience s'est accrue depuis lors, et plus notre admiration pour le succès des Jésuites dans les missions doit augmenter. Ils n'employèrent que la charité, l'amour et une providence paternelle ; les autres peuples ont voulu élever les sauvages par l'instruction, l'émulation, le commerce, l'industrie, et ils leur ont communiqué les passions des peuples civilisés, avant la raison qui pouvait les dompter, et la police qui pouvait les contenir. Sur tout le globe, le contact de la race anglaise, hollandaise, française, avec les sauvages, les a fait fondre comme la cire devant un feu ardent. Dans les missions de l'Amérique, au contraire, la race rouge multipliait rapidement sous la direction des Jésuites. Les Indiens, disait-on, n'étaient encore que de grands enfants ; oui, mais après leur expulsion, les Espagnols, les Portugais, les Anglais, les Français, en ont fait des tigres..

« Les Indiens des missions ne connais-

saient que les Pères qui dirigeaient chaque village, n'obéissaient qu'aux Pères ; et dans un arrangement de territoire sur la frontière du Brésil, entre l'Espagne et le Portugal (1734-1736), les Indiens des missions avaient opposé quelque résistance aux ordres des deux rois. Voltaire, dans *Candide* et dans ses *Facéties*, attaque les Jésuites avec la dernière amertume pour leur *royauté du Paragui*, et pour le recours aux armes des Indiens, lorsque des ordres arbitraires, insensés de gouvernements aussi ignorants que cruels, venaient détruire leur existence ; ce n'est pas la première fois qu'il oublie toutes les lois de l'humanité, de la justice, de la décence, lorsqu'il trouve l'occasion d'accuser des prêtres. » Il faut se rappeler que c'est le protestant Sismondi qui parle, aussi bien que dans ce qui suit :

« Tout à coup, une accusation d'une toute autre nature éclata contre eux, en Portugal, par suite de ce scandaleux libertinage des fêtes couronnées, qui, au XVIII^e siècle, semblait être devenu la plaie de toute l'Europe ; Joseph, qui depuis 1750 régnait en Portugal, n'était pas moins dissolu dans ses mœurs que son père Jean V. Mais tandis que ce prince avait fait d'un couvent son harem, et qu'il avait perdu avant l'âge, dans les bras des religieuses, sa santé et sa vie, Joseph allait chercher des maîtresses dans les maisons les plus puissantes du Portugal. Il avait abandonné sans partage le pouvoir royal, ou plutôt le plus impitoyable despotisme à son ministre Sébastien Carvalho, marquis de Pombal, homme actif, passionné, doué de vastes connaissances, mais haineux, ombrageux, cruel, qui entreprit de réformer les finances, l'administration, le commerce, la marine, l'armée, et qui ne fit le bien qu'à coups de hache. Pendant ce temps, Joseph ne se réservait, de l'autorité royale, que le droit de se faire amener les plus belles femmes de sa cour. Le grand maître de la maison du roi, duc d'Aveyro, avait à se plaindre d'un double outrage : sa femme et sa fille avaient été l'une après l'autre livrées au monarque voluptueux, et l'entremetteur Texeira, valet de chambre du roi, le lui avait dit en face. La jeune marquise de Tavora avait à son tour, peu après son mariage, subi la même ignominie. Tous les membres de ces deux maisons partageaient le ressentiment des époux offensés ; et dans cette cour, plus africaine qu'européenne, on croyait encore qu'un tel outrage ne pouvait être lavé qu'avec du sang. On assure pourtant qu'avant de se hasarder au régicide, les offensés, suivant les usages d'Espagne, voulurent mettre leur conscience en repos, en consultant des théologiens casuistes. Ils s'adressèrent à trois Jésuites célèbres, les Pères Malagrida, Alexandre de Sousa et Mathos. Dans de telles consultations, on a toujours soin de cacher le nom des parties et de donner le cas comme déjà arrivé. Il est probable que l'on en usa ainsi avec les trois Jésuites ; mais toute la procédure ayant été enveloppée d'un secret impénétrable, on ne

peut que le supposer. On répandit seulement le bruit qu'ils répondirent qu'après une telle provocation, l'homicide de l'offenseur ne serait qu'un péché véniel, et l'on assure qu'ils signèrent leur consultation; peu de temps après, dans la nuit du 3 septembre 1758, comme le roi don Joseph revenait au palais de Belem, avec son valet de chambre Texeira, ministre de ses plaisirs, sa voiture fut assaillie par trois hommes à cheval; l'un d'eux tira sur le cocher avec une carabine qui ne fit point feu, les deux autres tirèrent sur la voiture, et le roi fut blessé au bras droit. Les assassins prirent la fuite, et pendant quelques mois, on crut que la police n'avait aucun indice sur les auteurs de l'attentat.

« Joseph, qui avait eu une grande frayeur, s'enferma pendant trois mois sans laisser parvenir d'autres personnes jusqu'à lui, que son chirurgien et son ministre Pombal. Ce ministre avait feint, après quelque temps, d'abandonner des recherches infructueuses. Tout à coup, il fit arrêter dans un même jour, le duc d'Aveyro, ses affidés, ses domestiques et tous les membres de la famille Tavora. Les Jésuites furent en même temps gardés à vue dans leur monastère. Le procès fut aussitôt instruit par un tribunal extraordinaire, dans les formes les plus terribles. Tous les accusés furent soumis à d'effroyables tortures; un seul, le duc d'Aveyro, se laissa arracher par la douleur des confessions qu'il révoqua ensuite. L'arrêt que dictait la vengeance de la part de Joseph, fut enfin prononcé le 13 janvier 1759. Le duc d'Aveyro, le marquis de Tavora, ses deux fils, ses deux gendres et plusieurs domestiques de ces seigneurs, en tout onze personnes, furent rompus vifs, brûlés et leurs cendres jetées au vent. La marquise de Tavora eut la tête tranchée; elle passa de la prison à l'échafaud sans avoir été interrogée. Quant à la jeune femme qui avait attiré ce désastre sur l'illustre et malheureuse famille à laquelle elle venait de s'allier, elle ne fut pas nommée dans le procès; toutefois elle fut pour la vie enfermée dans un couvent. Les trois Jésuites, Malagrida, Alexandre Sousa et Mathos, furent dénoncés comme complices de l'attentat; mais le pape ayant refusé un bref pour autoriser leur supplice, ils furent déferés à l'Inquisition pour de prétendues hérésies ou actes de magie, et Malagrida fut brûlé le 20 septembre 1761; les deux autres moururent en prison. Mais, sans attendre le jugement de son procès, le roi avait donné un édit le 3 septembre 1759 pour chasser tous les Jésuites du Portugal. Tous leurs biens avaient été confisqués, et leurs personnes ayant été embarquées, on les jeta dépourvus de tout, au nombre de plus de 600, sur les côtes d'Italie.

« L'atrocité des procédures de Lisbonne, l'in vraisemblance ou l'absurdité des accusations intentées contre Malagrida, et la dureté avec laquelle avait été exécutée la déportation de cette foule de Jésuites, parmi lesquels il y avait beaucoup de vieillards et de

malades, comme aussi plusieurs hommes qui ont acquis un grand nom dans les lettres, semblèrent faire moins d'impression sur l'Europe, que l'accusation portée contre ces religieux de favoriser le régicide. La violence despotique de Pombal, qu'on savait être leur ennemi, la cruauté impitoyable et la poltronnerie de Joseph, n'empêchèrent pas les ennemis de l'ordre de donner créance à des accusations que les parlements de France avaient, de leur côté, portées contre lui dès le temps de Henri IV.... Mais la magistrature de France regardait l'ordre des Jésuites, comme un ancien ennemi qu'elle voulait écraser: accoutumée à chercher des crimes et à les établir sur des preuves légales qui ne satisfaisaient point la conscience, elle semblait renoncer à toute bonne foi, lorsqu'elle prenait à tâche de charger un prévenu. Les parlementaires, d'accord avec les jansénistes, employaient toute la subtilité de leur esprit à démêler, dans toutes les conspirations, découvertes contre tous les rois, l'influence des Jésuites. En voyant ce qui se passait en Portugal, il n'y avait plus à douter, disaient-ils, qu'ils n'eussent été les instigateurs de Damiens. Les philosophes, qui chaque jour devenaient plus nombreux et acquéraient plus de pouvoir dans l'Etat, prétendaient être plus impartiaux et tenir la balance égale entre les Jésuites et les jansénistes; mais ils en profitaient pour accueillir toutes les accusations contre les uns comme contre les autres, et les flétrir tous également. Dans des écrits plus sérieux, ils s'attachaient en même temps à faire ressortir la fatale influence sur les affaires publiques du fanatisme et de la superstition; et ils applaudissaient à tous les projets pour abolir le plus puissant et le plus habile des ordres religieux, se croyant assurés qu'après celui-là, les autres ne tarderaient pas à tomber.»

Voilà comme le protestant Sismondi dévoile les causes et les auteurs de la destruction des Jésuites. C'est encore à lui que nous empruntons les particularités suivantes :

« Le duc de Choiseul marchait rapidement vers la place de premier ministre. Il s'était en même temps assuré des parlements, en sorte qu'il pouvait tourner tous les pouvoirs de l'Etat contre les Jésuites. Il avait été lui-même élevé dans leurs collèges. Voltaire leur devait aussi sa première éducation, car on remarque, avec étonnement que c'était par leurs leçons que s'étaient formés tous ceux qui contribuèrent à renverser cette Eglise que les Jésuites avaient pour mission spéciale de défendre. Le duc de Choiseul, secondé par la Pompadour, eut peu de peine à faire entrer dans ses vues Louis XV.

« Comme la fermentation s'accroissait en France contre les Jésuites, un incident fournit au parlement de Paris l'occasion qu'il cherchait de procéder contre cet ordre. Les établissements des missions, où les convertis indiens travaillaient pour un fonds com-

mun administré par les Pères, avaient amené ces religieux à se charger d'une immense administration économique : c'était leur affaire de nourrir et de vêtir tout un peuple, de pourvoir enfin à tous ses besoins. Ils faisaient donc en réalité le commerce. Le P. La Valette, Jésuite français, procureur des missions à la Martinique, y était chargé de ces vastes intérêts mercantiles ; mais plusieurs de ses vaisseaux furent capturés par les Anglais, en 1755, avant toute déclaration de guerre, lorsqu'ils s'emparèrent par surprise de toute la marine marchande de France. Le P. La Valette ne put faire face à une perte si énorme, et l'ordre, par un calcul sordide, prit le parti de l'abandonner, au lieu de payer ses dettes. L'ordre y gagna de se voir condamner par le parlement de Paris à payer toute la faillite, et de voir ses constitutions examinées, censurées, condamnées par le parlement, et sa propre existence déclarée un abus.

« L'abbé de Chauvelin, conseiller au parlement de Paris, Montclar, procureur général au parlement de Rennes, se distinguèrent surtout dans cette polémique, où ils montrèrent plus d'esprit que de bonne foi, tandis que l'ordre, qui passait pour pouvoir donner des leçons de la politique la plus astucieuse, ne montra pour sa défense que faiblesse, que trouble et qu'incapacité. Il est vrai que bien peu d'hommes ont assez de force dans le caractère pour rester dignes d'eux-mêmes, quand le torrent de l'opinion publique se déchaîne contre eux. Le concert d'accusations et le plus souvent de calomnies que nous trouvons contre les Jésuites dans tous les écrits du temps, a quelque chose d'effrayant. Tout l'ordre judiciaire, tous les vieux jansénistes, une grande partie du clergé séculier et des autres ordres monastiques, jaloux de celui qui les avait si longtemps primés, tous les philosophes et ceux qui se prétendaient esprits forts, tous les libertins qui ne voulaient plus de frein pour les mœurs, s'étaient réunis pour dénoncer les Jésuites et pour proclamer leur abaissement comme un triomphe de la raison humaine. En même temps, tous les souverains semblaient se déclarer contre eux. Les républiques de Venise et de Gènes venaient de limiter leurs privilèges ; à Vienne, une commission impériale les avait privés des chaires de théologie et de philosophie ; à Turin, le roi venait de sévir contre l'un d'eux ; tous les princes de la maison de Bourbon, à Madrid, à Naples, à Parme, se rangeaient parmi leurs ennemis, et cependant on voyait arriver les uns après les autres à Civitta-Vecchia des vaisseaux chargés de ces Pères. En 1759, c'étaient ceux du Portugal ; en 1760, ceux de l'Amérique portugaise ; en 1761, ceux de Goa et des Indes-Orientales. Ces derniers, au nombre de cinquante-neuf, à leur entrée dans la Méditerranée, eurent le malheur de tomber aux mains des Algériens, qui cependant se laissèrent toucher de compassion et les relâchèrent. Lorsque l'univers entier semble ainsi

conjuré contre quelques hommes, ils peuvent encore trouver le courage de la résignation ; mais où chercheraient-ils l'espérance, sans laquelle on n'a plus ni prudence ni adresse.

« La Pompadour aspirait surtout à se donner une réputation d'énergie dans le caractère, et elle croyait en avoir trouvé l'occasion, en montrant qu'elle savait frapper un coup d'État. La même petitesse d'esprit avait aussi de l'influence sur le duc de Choiseul ; de plus, tous deux étaient bien aises de détourner l'attention publique des funestes événements de la guerre. Ils espéraient acquérir de la popularité en flattant à la fois les philosophes et les jansénistes, et couvrir les dépenses de la guerre, par la confiscation des biens d'un ordre fort riche, au lieu d'être réduits à des réformes qui attristeraient le roi et aliéneraient la cour. Il fallait, il est vrai, triompher de l'opposition du monarque, qui, au milieu de ses débauches conservait les scrupules et les terreurs de la dévotion, et qui laissait percer tour à tour son aversion contre les jansénistes et contre les philosophes ; mais sa concubine était accoutumée à le faire céder. Le parlement de Paris, par un arrêt du 6 août 1761, avait ajourné les Jésuites à comparaître dans l'année, pour ouïr jugement sur leur constitution, et en attendant, il avait ordonné la clôture de leurs collèges. Le roi, dans son irrésolution accoutumée, imposa silence au parlement et consulta une commission de quarante évêques. Ces prélats, après avoir examiné les constitutions des Jésuites, se prononcèrent pour la conservation de cette société. Le roi accueillit leur décision avec plaisir et rendit un édit qui laissait subsister les Jésuites, en modifiant leurs constitutions. Le parlement, secrètement encouragé par le duc de Choiseul, refusa d'enregistrer cet édit. Le roi montra d'abord quelque humeur de cette résistance, mais bientôt il oublia cet édit. Quelques mois après, il le retira, et le parlement ayant attendu le terme fixé pour l'ajournement de l'ordre, prononça le 6 août 1762 un arrêt par lequel il condamnait l'institut des Jésuites, les sécularisait et ordonnait la vente de leurs biens. Ces biens se trouvèrent avoir été en grande partie consumés par des séquestres, ou détournés, en sorte que le ministre des finances n'y trouva point la ressource sur laquelle il avait compté. On croyait le roi fort agité ; il montra, au contraire, l'indifférence la plus apathique ; lorsque Choiseul lui demanda son consentement final : « Soit, répondit-il en riant, je ne serai pas fâché de voir le P. Desmarests (son confesseur) en abbé. »

« Cependant, continue le protestant Sismondi, la persécution contre les Jésuites s'étendait de pays en pays avec une rapidité qu'on a peine à s'expliquer. Choiseul en faisait désormais pour lui-même une affaire personnelle. Il s'attachait surtout à les faire chasser de tous les Etats de la maison de Bourbon, et il profita, dans ce but, de l'influence qu'il avait acquise sur le roi d'Espagne, Charles III, précédemment

roi de Naples. Ce monarque, qui donnait à la chasse la plus grande partie de son temps, avait cependant la prétention d'être réformateur, peut-être même philosophe. Il regardait avec quelque mépris les usages et les préjugés espagnols et, en arrivant de Naples, il aurait volontiers donné à sa cour un aspect ou napolitain ou français. Deux Italiens, le Génois Grimaldi et le Napolitain Squillace, avaient été ses ministres. Grimaldi, qui avait le ministère des affaires étrangères, était tout dévoué à Choiseul; Squillace, chargé des finances et de la guerre, penchait pour l'Angleterre. Il avait commencé à se rendre odieux en soumettant Madrid aux taxes sur les comestibles qu'il avait vues fructifier à Naples; mais il offensa bien plus profondément les Espagnols en voulant changer le costume national. Pour rétablir la sécurité dans les rues de Madrid, où les rencontres armées et les assassinats étaient très-fréquents, il fit éclairer la ville par 5.000 réverbères; jusqu'alors on y avait été plongé, la nuit, dans une obscurité profonde. Il interdît en même temps le grand manteau et le grand chapeau rabattu, sous lesquels les hommes n'étaient pas moins méconnaissables que s'ils eussent été masqués. Cette ordonnance excita dans Madrid, le 26 mars 1766, le plus violent soulèvement; une partie de la garde wallonne, qui seule résista aux insurgés, fut massacrée: le roi, contraint de paraître sur le balcon du palais, capitula avec le peuple; il abandonna le monopole des comestibles, il retira l'ordonnance funeste sur les chapeaux et les manteaux, il exila Squillace, et cependant il s'enfuit, dans la nuit, à Aranjuez, ne pouvant supporter la vue d'un peuple qui lui avait désobéi.

« Charles III, conservait un profond ressentiment de l'insurrection de Madrid; il la croyait l'ouvrage de quelque intrigue étrangère; on réussit à lui persuader qu'elle était l'œuvre des Jésuites et ce fut le commencement de leur ruine en Espagne. Des bruits de complot, des accusations calomnieuses, des lettres apocryphes destinées à être interceptées et qui le furent en effet, achevèrent de décider le roi. Il s'entendit avec le comte d'Aranda, président de Castille, homme énergique et taciturne, qui avait déjà eu avec Choiseul des relations secrètes. Ce fut lui qui, apportant à Charles III une écriture de poche et du papier, lui fit écrire de sa propre main, sans témoins, dans son cabinet, le décret de la suppression des Jésuites; il envoya des circulaires aux gouverneurs de chaque province, avec ordre de les ouvrir à une certaine heure et dans un endroit déterminé. Le 31 mars 1767, à minuit, fut le moment choisi pour l'exécution des ordres qu'elles portaient. Les religieux, chers à l'Espagne, devaient être enlevés tous au même moment, soustraits aux regards d'un peuple fanatique et déportés non-seulement sans accusation, sans jugement, mais sans que la cour de Madrid eût daigné depuis expliquer sa conduite. Les six collèges des Jésuites à Madrid furent investis en même temps par des

troupes. Les pères furent forcés d'entrer dans des voitures préparées pour eux avec le peu d'effets qu'il leur fut possible de rassembler dans ce moment de surprise. Avant le jour ils étaient déjà bien loin de Madrid; les dragons qui les accompagnaient ne permettaient aucune communication entre les voitures. On les entraîna vers la côte sans leur accorder un jour de repos; on les embarqua aussitôt sur des vaisseaux de transport qui ne devaient plus communiquer avec le rivage et, lorsqu'ils furent rassemblés, plusieurs frégates furent chargées de les escorter jusqu'à Civita-Vecchia. Charles III, par une lettre adressée au pape, le même jour 31 mars, les lui renvoyait comme ayant cessé d'être Espagnols pour devenir ses sujets, leur promettant toutefois une petite pension alimentaire de deux *pauli* ou un peu plus d'un franc par jour. Le gouverneur de Civita-Vecchia, qui n'était point prévenu, ne voulut point les recevoir, et ces malheureux, parmi lesquels il y avait beaucoup de vieillards et de malades, entassés comme des criminels à bord des bâtiments de transports, furent réduits pendant des semaines à courir des bordées en vue de la côte; beaucoup d'entre eux périrent. Enfin la république de Gènes, touchée de compassion pour des religieux jusqu'alors l'objet de la vénération publique, et qui n'étaient accusés d'aucune offense, consentit qu'on débarquât les autres en Corse. Choiseul fut sur le point de se brouiller avec le sénat par ressentiment de cet acte d'humanité, et ce fut par suite de cette querelle que la république céda la Corse à la France. » (Quelques mois après cette union, le 15 août 1769, naquit en Corse un enfant qui, monté un jour sur les débris des trônes de France, d'Espagne, de Portugal et de Naples, dut faire manger à tant de rois déchus les fruits amers de l'injustice qu'ils avaient semée.)

« La violente arrestation des Jésuites, qui s'était faite en un même jour dans l'Espagne d'Europe, se poursuivait cependant avec le même secret et la même rigueur dans toutes les possessions de la monarchie espagnole. Au Mexique, au Pérou, au Chili, enfin aux Philippines, ils furent également investis dans leurs collèges le même jour, à la même heure, leurs papiers saisis, leurs personnes arrêtées et embarquées; on craignait leur résistance dans les missions où ils étaient adorés par les nouveaux convertis; ils montrèrent une résignation et une humilité unies à un calme et à une fermeté vraiment héroïques. » Tel est le témoignage aussi glorieux que peu suspect que rend aux Jésuites le protestant Sismondi.

« Clément XIII, continue le même auteur protestant, regardait les Jésuites comme les défenseurs les plus habiles et les plus constants de la religion et de l'Eglise, il avait un tendre attachement pour leur ordre, leurs malheurs lui arrachaient sans cesse des larmes, il se reprochait en particulier la mort des infortunés qui avaient péri en vue de Civita-Vecchia; il donna des ordres pour que

tous ces déportés qui lui arrivaient successivement d'Europe et d'Amérique fussent distribués dans les Etats de l'Eglise, où plusieurs d'entre eux acquirent dans la suite une haute réputation Ecclésiastique. Mais en même temps il adressa les plus vives instances à Charles III pour le fléchir. Loin d'y réussir, loin de déterminer ce monarque à motiver sa barbarie autrement que par les généralités les plus vagues, il ne put empêcher que Charles III et le duc de Choiseul entraînaient dans le même système de persécution les deux autres branches des Bourbons en Italie. Ferdinand de Naples, qui depuis dix mois était réputé majeur, mais qui abandonnait toujours le gouvernement à son ministre Tanucci, lequel se conduisait par les ordres d'Espagne, fit investir, au milieu de la nuit du 3 novembre 1767, tous les couvents et les collèges des Jésuites dans tout le royaume des Deux-Siciles; toutes les portes furent enfoncées, tous les meubles séquestrés, et les moines, auxquels on ne laissa prendre que leurs seuls habits, furent entraînés vers la plage la plus voisine, où on les embarqua aussitôt. On ne permit ni aux malades ni à ceux qu'accablait la vieillesse de demeurer en arrière, et tout fut exécuté avec tant de précipitation, que ceux qu'on avait enlevés à Naples, à minuit, au point du jour faisaient déjà voile vers Terracine.

« Parme, dont le souverain, trop jeune pour gouverner, obéissait à un Français, Guillaume du Tillot, qui agissait comme premier ministre, avait déjà attaqué de plusieurs manières les immunités ecclésiastiques et interdit les donations faites à l'Eglise par des séculiers. Lorsque Ferdinand de Parme supprima à son tour les Jésuites et les chassa de ses Etats, ce fut pour le vieux pontife comme un affront qui lui était fait non-seulement par un prince plus faible que lui, mais encore par un feudataire de l'Eglise. Le 20 janvier 1768, il publia une sentence par laquelle il annulait tout ce qui s'était fait contre l'autorité de l'Eglise dans ses duchés de Parme et de Plaisance, et il déclarait que les administrateurs de ces Etats avaient encouru l'excommunication prononcée dans la bulle *In Cœna Domini*.

« Choiseul, qui attachait sa gloire au pacte de famille (entre les branches bourbonniennes), se hâta de prêter main forte au plus faible des princes bourbons, qu'il prétendait être opprimé par le pape. Quelque peu fondée que fût originairement la prétention de l'Eglise à la souveraineté de Parme et de Plaisance, c'était un fait accompli depuis des siècles dans le droit public; et, quoique les grandes puissances, en disposant de l'héritage des Farnèse par les divers traités du XVIII^e siècle, y eussent eu peu d'égard, elles n'avaient point, par leur silence, aboli un droit constamment invoqué et par le saint siège, qui le réclamait, et par les habitants de Parme et de Plaisance qui y trouvaient une garantie; mais le duc de Choiseul était charmé de trouver une occasion de querelle avec le saint-siège. Il n'avait point pardonné

à Clément XIII d'avoir confirmé les Jésuites dans tous leurs privilèges par sa bulle dite *Apostolicam*, de les avoir justifiés sur tous les points, d'avoir fait dans cette bulle l'éloge le plus pompeux de leur zèle, de leurs services et de leurs talents, justement à l'époque où tous les parlements du royaume les condamnaient et où lui-même sollicitait à Rome la suppression de l'ordre. Il s'entendit avec le roi de Portugal, le roi d'Espagne, le roi de Naples, qui tous avaient montré, plus encore que lui, leur inimitié contre l'ordre des Jésuites; et il fit faire, par le marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, les représentations les plus fortes; mais il ne se donna pas même le temps d'en attendre l'effet. Le 11 juin 1768, le marquis de Rochechouart prit possession d'Avignon et du comtat Venaissin, tandis que le ministre faisait publier un écrit anonyme dans lequel il attaquait les droits du pape sur ces petites provinces, car l'intention du ministre était de profiter de cette querelle pour les garder. De la même manière, le roi de Naples prenait possession de Bénévent et de Pontecorvo, districts appartenant à l'Eglise et enclavés dans ses Etats. Le premier président, ainsi que neuf commissaires du parlement d'Aix, avaient accompagné à Avignon le marquis de Rochechouart et y avaient fait publier un décret de ce parlement qui réunissait la ville d'Avignon et le comtat Venaissin au domaine de la couronne, comme si c'était le prononcé d'une sentence juridique. A l'approche des deux régiments qui les escortaient, le vice-légat était parti immédiatement pour Nice; tous les biens des Jésuites furent séquestrés, une garde fut établie à la porte de leur collège et de leur noviciat, et un économiste fut chargé de fournir sur leurs revenus journallement à leur subsistance. Les quatre cours de la maison de Bourbon n'étaient point satisfaites encore de cette exécution militaire; de concert avec la maison de Bragançe, elles revenaient à la charge auprès de Clément XIII pour obtenir la suppression de cet ordre religieux. Il mourut presque subitement à l'âge de soixante-seize ans, dans la nuit même qui précédait ce jour qui lui semblait fatal et qu'il désirait ardemment ne point voir.

« Sur la nouvelle de la mort de Clément XIII, le cardinal de Bernis était parti pour Rome, chargé de défendre les intérêts de la France, dans le futur conclave, et surtout de lui procurer un pape favorable aux prétentions des quatre cours de Versailles, de Madrid, de Lisbonne et de Naples, pour la destruction de l'ordre des Jésuites. Bernis arrêta son choix sur Laurent Ganganelli, moine cordelier, âgé de soixante-quatre ans et fait cardinal par Clément XIII en 1759. On s'accordait à louer son instruction, sa modération, sa connaissance de l'état actuel des esprits et son équité. Après trois mois de conclave, les cardinaux, du parti des Bourbons l'emportèrent, et Ganganelli fut élu le 19 mai 1769. Il prit le nom de Clément XIV. Il donna immédiatement des preuves

de sa modération en abandonnant la querelle entamée par son prédécesseur avec le duc de Parme, et en empêchant la lecture de la bulle *In Cena Domini*. Mais lorsque Choiseul le fit requérir d'abolir l'ordre des Jésuites et de céder à la France et à Naples les enclaves d'Avignon et de Bénévent, il répondit qu'il ne pouvait supprimer un ordre sanctionné par dix-neuf de ses prédécesseurs, sans enquête, sans jugement; que, n'étant qu'administrateur des biens de l'Église, il ne pouvait aliéner aucune partie de sa souveraineté; que toute cession qu'il ferait de ces provinces serait nulle de plein droit; que, toutefois, il n'était point en état d'opposer la force à la force; le pût-il faire encore, il ne sacrifierait la vie d'aucun chrétien pour maintenir une puissance purement naturelle. Tout-fois sa douceur et sa modération firent cesser l'aigreur avec laquelle la maison de Bourbon avait agi jusqu'alors envers le saint-siège; des négociations furent ouvertes, quant à la restitution des deux petites provinces annexées à la Provence; une instruction approfondie fut entamée sur les motifs politiques qui avaient décidé les cours les plus puissantes de l'Europe catholique à demander la suppression d'un ordre religieux si accrédité; et ce fut seulement le 21 juillet 1773 que Clément XIV publia le bref par lequel il abolissait cet ordre, non en punition d'aucun méfait, mais comme mesure politique et pour la paix de la chrétienté. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl. cath.*, citant, p. 310 et suiv., t. XXVII, Sismondi, *Hist. des Français*, passim.)

JIA (sainte), vulgairement sainte Jie ou Ie, vierge et martyre, était venue d'Irlande habiter l'Armorique avec saint Fingar et sa sœur sainte Piale. Elle fut mise à mort avec eux pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 455, par Thewdrir, prince breton. Un bourg du canton de Cornouailles porte son nom. (*Voy. Fingar*).

JOGUES (ISAAC), martyr, évangélisait les Hurons, quand, en 1642, les Iroquois surprirent les pirogues qui le ramenaient de Québec avec son escorte. Ces deux peuplades étaient continuellement en guerre. Le saint missionnaire refusa de se séparer des Hurons prisonniers. Un français, nommé Guillaume Couture, fut d'abord mutilé sous ses yeux. Quant à lui, dépouillé de ses vêtements, il fut frappé par les Iroquois à coups de pierres et de bâtons, avec la dernière barbarie. Ces sauvages, voyant qu'il respirait encore, lui arrachèrent successivement les ongles de tous les doigts, et lui coupèrent les deux indicateurs avec leurs dents. Le P. René Goupil subit les mêmes tortures (*Voy. son article*). Après ces atroces cruautés, les Iroquois se mirent en marche, et contraignirent leurs prisonniers à les suivre : la marche dura un mois. Les saints martyrs étaient couverts de plaies, et, comme on ne les pensait pas, les vers ne tardèrent pas à s'y mettre. Plusieurs fois l'occasion de fuir s'offrit au P. Jogues; mais il aima mieux rester et convertir à la foi chrétienne les Iroquois qui se montrèrent dociles à ses enseigne-

ments. Sur le point d'être brûlé, il fut arraché à ses bourreaux par un officier hollandais, et passa en France, où la reine-mère l'accueillit avec la vénération que méritait un confesseur de la foi. Il demanda au pape la permission de célébrer les saints mystères avec ses mains mutilées. Le pape répondit qu'il ne serait pas juste de refuser à un martyr de Jésus-Christ de boire le sang de Jésus-Christ. Jogues revint au Canada, où les Iroquois continuaient à massacrer les Hurons. Il ne songe qu'au bonheur de féconder de son sang cette terre où il avait semé la parole divine. Ses vœux sont exaucés : le 17 octobre 1646, il tombe sous la hache avec le P. Lalande qui l'accompagnait. Leurs têtes furent exposées sur la palissade du village, et leurs corps jetés dans le fleuve.

JONAS (saint), martyr, fut mis à mort en Perse pour la foi, sous le règne de Sapor, en l'an de l'ère chrétienne 327, dans la ville de Beth-Asa. Nous donnons ici leurs Actes authentiques d'après le Chaldaïque, traduits textuellement par nous, et comme citation empruntée à un ouvrage que nous avons en manuscrit. C'est ainsi que nous ferons bénéficier ce dictionnaire de plusieurs actes originaux.

Actes des saints martyrs Jonas, Brich-Jésus, Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaïse.

Sapor, roi des Perses, avait commencé la vingt-deuxième année de son règne; pensant agir dans l'intérêt public, il excita une si violente persécution contre l'Église de Jésus-Christ, qu'il en vint à renverser les églises et les autels, à incendier les monastères, et à accabler tous les chrétiens d'impôts exorbitants. Le roi faisait toutes ces choses dans le but d'amener les chrétiens à abjurer le culte du vrai Dieu, le créateur de l'univers, pour adorer le feu, l'eau, le soleil, nouvelles divinités pour eux : c'est pourquoi, si quelqu'un refusait de rendre ses hommages à ces divinités vaines, il était obligé de subir les tourments les plus intolérables et les plus atroces.

Dans la ville de Beth-Asa, Jonas et Brich-Jésus (c'est-à-dire ami de Jésus-Christ), bien famés, et dignes de l'affection de tous les gens de bien, ayant appris qu'en certains lieux on sévissait avec tant de cruauté contre les martyrs de la foi chrétienne, qu'on voulait, à l'aide de tourments inouis, les forcer à renoncer à leur foi, résolurent de s'y rendre. Sans retard ils se mettent en route, et, quand ils sont près d'arriver, ils voient la foule qui, de toutes parts, se rendait aux autels impies. Comme ils désiraient voir par eux-mêmes ce qui se passait sur les lieux, ils entrèrent dans la ville d'Hubaham, et, écartant tout ce qui se présentait sur leur passage, ils parvinrent à la garde publique, entrèrent dans la prison, après avoir obtenu la permission du gardien, pour y voir les chrétiens, qu'ils savaient retenus dans les chaînes pour la foi. Là ils en trouvèrent un grand nombre, que la barbarie du juge n'a-

vait pu vaincre : ils les exhortaient pour qu'ils continuassent à montrer la même force et le même courage, et avaient avec eux des conférences sur les livres saints, afin de les affermir. Ils eurent le bonheur de si bien réussir, que, de cette troupe glorieuse de chrétiens, les uns confessèrent courageusement la foi chrétienne, les autres, et ce fut le plus grand nombre, recueillirent la palme du martyre. Ces derniers, au nombre de neuf, furent Zébédée, Lazare, Marthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaïse.

Ces neuf martyrs mis à mort, les deux frères Jonas et Brich-Jésus leur succédèrent; car le juge les avait cités au même jour pour rendre compte de leur religion. On racontait que ces chrétiens récemment suppliciés avaient, par les exhortations des deux frères, été poussés à choisir ce genre de mort; ce qui étant venu à la connaissance du premier juge, avait violemment excité sa colère. C'est pourquoi, quand les gardes eurent amené les deux frères devant lui, il commença à les tenter par la douceur de ses paroles : « Par la fortune du roi des rois, je vous supplie, excellents jeunes gens, je vous adjure, de ne pas vous jouer de mon ministère dans cette cause. Ayez donc le bon esprit, obéissant aux édits du roi des rois, de rendre au soleil, à la lune, au feu, à l'eau, le culte sacré prescrit par le prince. » Les martyrs lui répondirent : « Entendez bien le peu de paroles que nous avons à vous dire, et qu'elles soient pour vous, préfet du roi, un avertissement; de peur que, vous rendant coupable de jugements iniques, vous ne soyez puni par votre faute. Car il n'importe pas de révéler seulement ce roi de qui vous avez reçu votre puissance, vous devez une bien plus grande reconnaissance à celui qui vous a donné l'intelligence et le jugement; et vous devez chercher tout d'abord quel est ce roi des rois, souverain Seigneur du ciel et de la terre, qui règle les saisons, ou en change le cours suivant qu'il lui plaît; qui a donné à l'esprit de l'homme la sagesse; par le soin et la puissance duquel des juges sont donnés aux peuples pour défendre la vérité et pour exercer le pouvoir au nom de la justice. A notre tour donc, nous vous prions et vous adjurons de nous dire auquel de ces deux rois nous devons obéir, ou bien à celui duquel nous venons de parler, qui est le créateur suprême de toutes choses, ou bien, au contraire, à celui que la mort va bientôt frapper et mettre au rang de ses aïeux? »

Ces dernières paroles, qui n'avaient au roi des rois l'immortalité, et le présentaient comme devant mourir un jour, irritèrent au dernier degré les princes des mages, qui, au comble de la fureur, donnèrent l'ordre qu'on apportât des verges. Elles avaient été faites avec des rameaux de grenadier; on ne les avait point émondées, et elles étaient hérissées d'épines. Alors on sépara les deux frères, on éloigna l'un du tribunal où se donnait la question; on le mit dans une prison obscure, pour qu'il ne pût en aucune façon

savoir ce que deviendrait son frère. Ce fut Brich-Jésus qu'on éloigna ainsi. Les juges, s'adressant à Jonas : « Voyons, délibère et choisis, ou d'offrir de l'encens au feu, au soleil et à l'eau, suivant les ordres du roi, ou d'avoir à supporter les outrages et les plus violentes tortures. Car le roi veut qu'on emploie ces moyens pour briser la résistance, et ne t'imagines pas avoir d'autre moyen d'échapper à cet arrêt, que de laisser là ton entêtement, et de faire ce qu'on l'ordonne. » Le saint martyr Jonas leur répondit en ces termes : « Comme je mets avant tout mon âme et le bon usage de cette vie, qui ne doit point cesser quand on la remet à Jésus-Christ Notre-Seigneur, rien ne m'amènera à abjurer le nom de Notre Seigneur Dieu, espérance universelle de tous les chrétiens, à laquelle jamais personne n'aura à se repentir ni à rougir d'avoir cru; espérance que ses promesses, scellées de son serment, ont rendue certaine. Car il dit : *Je vous le dis en vérité, quiconque m'aura renoncé devant les hommes, je le renoncerai devant mon Père qui est dans les cieux, et quiconque m'aura avoué devant les hommes, moi aussi je l'avouerai devant mon Père qui est dans les cieux* (le martyr ajouta, et devant ses anges). [Matt. x, 33 et 32]. Car le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres (Matt. xvi, 27). Ainsi donc, exécutez promptement vos ordres; nous n'attendons probablement personne. Vous ne pensez pas que nous soyons de ceux qui trahiront leur foi jurée jadis à Dieu, qui effacerons en nous cette marque de l'Eglise de Jésus-Christ qui nous a jugés dignes d'avoir la garde de sa maison, quand il nous parlait en ces termes : *Vous êtes la lumière du monde; et ailleurs : Vous êtes le sel de la terre, et si le sel perd sa force, avec quoi salera-t-on?* (Matt. v, 14 et 13). Si, d'après cela, nous obéissions, comme vous nous le conseillez, aux volontés du roi, c'est à bon droit qu'on nous accuserait non-seulement d'avoir trahi notre salut, mais encore d'avoir livré le salut de tout notre troupeau. »

Alors, sur l'ordre du prince des mages, Jonas, tout nu et attaché par le ventre sur une poutre, fut soumis à une cruelle flagellation; on employa à cet effet les verges de grenadier que nous avons dit plus haut avoir été préparées; il fut frappé si longtemps que les côtes étaient dénudées. Pendant tout le temps que dura le supplice, s'adressant à Dieu, il ne dit pas autre chose que ceci : « Je vous rends grâces, Dieu de notre père Abraham, qui jadis l'avez tiré de ce lieu par l'appel de votre grâce, et qui nous avez jugés dignes d'apprendre de lui quelques-uns des nombreux mystères de notre religion. Maintenant, Seigneur, je vous prie de nous accorder de vous offrir ce que l'Esprit-Saint annonçait jadis par la bouche de David notre père : *Je vous offrirai le parfum de mes sacrifices; je vous immolerai des victimes; je vous présenterai la chair des bœufs et des bœufiers. Venez et écoutez, et je vous raconterai à*

tous les œuvres de Dieu (Psal. lxxv, 14 et 15); et nous, nous vous attendons et vous servons, comme il est écrit : *Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur et je la chercherai* (Psal. xxvi, 4). Ensuite, élevant la voix, il s'écria : « Je renonce au roi idolâtre et à tous ses sectateurs, que je déclare les ministres de l'esprit malin. En outre, je renie le soleil, la lune, les étoiles, le feu et l'eau; et au contraire je crois et je m'engage à Dieu le Père, au Fils et au Saint-Esprit. »

Après avoir entendu cette prière, les juges donnèrent l'ordre que le bienheureux martyr fût attaché par un pied avec une corde, emmené loin de là et jeté pendant toute la nuit sur un étang glacé, et qu'on mit des sentinelles de crainte qu'il ne s'échappât. Pour eux, ils s'en allèrent souper, et, ayant pris un peu de sommeil, ils revinrent continuer leur jugement. Les gardes ayant ramené Brich-Jésus, les princes des mages lui tinrent ce langage insidieux : « Dis s'il te plaît d'adopter la religion que ton compagnon a embrassée depuis longtemps? Par ce moyen tu éviteras certainement l'ignominie et le déshonneur qui te couvrent déjà et qui resteront éternellement sur ta mémoire. — Moi, au contraire, leur dit le saint martyr, je rendrai d'autant plus mon culte au Dieu véritable, je lui rendrai d'autant plus d'actions de grâces, je chanterai d'autant plus d'hymnes à sa louange, que mon frère, comme je l'apprends de vous, l'a plus outragé en apostasiant honteusement, quoique au reste je sache bien que vous mentez et cherchez à me circonvenir. Mais la vérité ne subira point cet échec : car qui serait assez aveugle pour croire avec vous que des corps faits pour le service des hommes contiennent quelque chose de divin? Qui pourrait faire que nous, qui ne sommes pas des insensés, rendissons des honneurs divins au feu, que nous savons fait par le Créateur pour la commodité des mortels, et que nous voyons servir tous les jours au commun des hommes, aux pauvres comme aux riches? De quel droit voulez-vous nous forcer à accorder nos hommages à une chose faite et créée pour le service et l'utilité de l'univers, et que Dieu a soumise à notre empire et à notre puissance? Et pourquoi ne nous ordonnez-vous pas aussi d'abjurer le Dieu qui a créé le ciel et la terre, qui a créé la mer et qui tient la terre suspendue au milieu de l'univers; qui a façonné tout ce que nous voyons au-dessus de nous; le Dieu que par conséquent doivent adorer et révéler ceux qui ont la souveraine puissance sur les humains? Personne d'entre les mortels ne peut se passer de lui, car sa volonté régit et soutient tout, et lui, au contraire, n'a besoin de personne, car ce n'est point par besoin qu'il a créé l'univers, mais bien pour que la sublime majesté et l'excellence de l'ouvrier se manifestassent aux yeux des mortels. Et à ces choses il a ajouté les magnifiques oracles des Écritures par lesquelles l'idolâtrie est défendue : *Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est en haut*

dans le ciel, ni de ce qui est en bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne les adoreras point (Exod. xx, 4 et 5). *Je suis le premier et le dernier* (Apoc. i, 17). *Je suis le Dieu unique, et il n'y a point d'autre Dieu que moi* (Deut. xxxii, 39). *Je ne donnerai point ma gloire à un autre, et à des îdoles les louanges qui me sont dues* (Isaïe, xlii, 8). *Je frapperai de mort et je ressusciterai, et nul ne pourra s'échapper de mes mains* (I Reg. ii, 6).

Les princes des mages furent frappés de stupeur en entendant ce langage, et craignant la puissance de son éloquence : « Il ne faut pas souffrir, dirent-ils, que quelqu'un entende cet homme défendre ainsi sa religion, ou bientôt les adorateurs du Soleil abandonneront son culte et nous diront coupables d'impiété, comme le faisaient tout à l'heure les sectateurs de cet homme. C'est pourquoi nous voulons qu'il ne soit plus interrogé que la nuit. » Pendant ce temps-là on apporta des lames d'airain qu'on fit rougir sur des charbons ardents; on apporta aussi deux marteaux incandescents; on appliqua les unes et les autres sur les bras du martyr, et les mages lui disaient : « Par la fortune du roi des rois, si tu fais tomber un seul de ces instruments, nous dirons que tu as abjuré la foi chrétienne. » Le bienheureux Brich-Jésus leur répondit : « O mauvais démons, ministres impies de votre roi ! non, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, Fils de Dieu; non, dis-je, je ne crains pas votre feu; pas une de ces lames ne bougera. Bien plus, au nom de ce même Dieu, je vous adjure d'épuiser la série de vos tortures, et si vous en trouvez d'assez cruelles suivant vous, hâtez-vous de me les appliquer. Celui qui accepte les combats pour son Dieu sait qu'il faut qu'il y marche avec courage, surtout celui que Dieu a enrichi de quelque grâce particulière ou qu'il a élevé en dignité. » Comme il finissait de parler, les juges lui firent verser du plomb fondu dans les oreilles et dans les yeux, et le firent en cet état transporter dans la prison, où il demeura suspendu par un pied.

On fit ensuite venir Jonas. Les mages lui dirent : « Réponds, Jonas, comment te portes-tu? Sans doute tu as trouvé bien cruelle cette nuit passée sur un étang glacé? — Non, répond Jonas, non, par Dieu que mon âme s'apprête à voir bientôt; non, par le jour que j'ai reçu de ma mère; rien de plus agréable et de plus délicieux ne m'est arrivé, car la mémoire de la passion de Jésus-Christ me soutenait d'une façon vraiment merveilleuse. » Alors les mages : « Quant à ton compagnon, sache qu'il a renoncé depuis longtemps. — Certes, répondit-il, je le sais, il a renoncé au diable et à ses anges. » Les mages reprirent : « Réfléchis, Jonas, pour ne pas périr misérablement, abandonné de Dieu et des hommes. » Saint Jonas leur dit : « J'admire qu'étant insensés comme vous l'êtes, vous vous proclamiez néanmoins juges, et que vous prétendiez que vous discutez les affaires et rendez les jugements avec sagacité. Si vous êtes sages, dites-moi ce que veut gagner un homme à laisser ses blés

amoneclés dans ses greniers, sous prétexte de les mettre à l'abri des pluies et des injures des saisons, et s'il ne vaut pas mieux les semer à pleine main, le cœur gai, en se confiant à Dieu dans l'espoir de la moisson prochaine, lors de laquelle, pour un peu de semence, l'aire rendra de riches produits ! Si quelqu'un garde ses biés renfermés dans son grenier, loin d'augmenter, peu à peu ils décroissent et bientôt n'existent plus. Jugez s'il faut faire la même chose en ce qui nous concerne : car si quelqu'un a donné sa vie en ce monde pour Jésus-Christ, quand le Christ, dans le monde futur, se montrera dans toute sa gloire au genre humain, celui qui aura mis en lui son espérance sera ressuscité éclatant de lumière; au contraire, les coupables, les réfractaires à la loi, ceux qui l'auront méprisée, seront jetés dans des fourneaux ardents, comme nos livres sacrés nous l'enseignent : *Non sunt carbones igni eorum; nec splendor flammis eorum (Job xviii, 5)*. [Je n'ai pas voulu traduire ce passage.] Les magés lui dirent : « Prends garde que tes livres ne te trompent, car ils ont été cause de l'erreur d'un grand nombre. — Nos livres, dit Jonas, n'ont point causé l'erreur d'un grand nombre, mais, après les avoir détachés des voluptés de ce monde, ils leur ont fait goûter la douceur des douleurs de Jésus-Christ souffrant. Supposez qu'un prince, un homme quelconque a préparé un repas et y a invité ses amis, aucun d'eux assurément n'ignore, en sortant de sa maison, qu'il va souper à la demeure de son ami; mais quand il y est arrivé, qu'il s'est mis à table et que les libations d'un vin généreux lui ont fait perdre la raison, il oublie le chemin du logis; il trébuche jusqu'à ce que ses domestiques survenant le reconduisent à la maison. Le lendemain matin, à son réveil, il se réjouira d'avoir échappé pour cette nuit à la société de ses amis, et par conséquent à la honte qu'il n'aurait pas manqué d'encourir. Ainsi, à peu près, un serviteur de Jésus-Christ, conduit par les satellites, n'ignore certes pas qu'on le mène en jugement; quand il est au tribunal, qu'il a bu l'amour de la croix de Jésus-Christ et qu'il s'en est enivré, il perd la mémoire de tout ce qui tient à cette vie fragile, des biens, des richesses gagnées ou héritées des ancêtres, de l'or, de l'argent. Par-dessus tout, regardant comme peu de chose les rois et les princes, les puissants et les grands seigneurs, il désire la présence du seul vrai roi dont le royaume est éternel et dont la puissance s'étend de génération en génération. » Les juges, voyant la constance du martyr dans sa résolution, ordonnent qu'on lui coupe, dans les jointures, les doigts des pieds et des mains, et ensuite les font jeter. Ensuite, tournés vers le martyr : « Vois, lui dirent-ils, comme nous avons semé tes doigts : attends la moisson, tu récolteras de cette semence un grand nombre de mains. — Je ne demande pas plusieurs mains, leur répondit-il. Le Dieu qui une première fois m'a créé m'en fera un jour de nouvelles. » Alors ils firent remplir une

chaudière de poix bouillante, et après avoir fait arracher au martyr la peau de la tête et lui avoir coupé la langue, ils le plongèrent dedans; mais la poix, s'enflant tout à coup et sortant de tous côtés hors du vase, le martyr n'y reçut aucun mal. Les juges, voyant qu'ils n'avaient réussi à rien, et que Jonas n'avait reçu aucun mal de cette poix bouillante, le mirent sur une presse de bois et l'y étreignirent avec tant de violence, que ses veines et ses tendons se rompaient avec bruit. Ensuite le coupèrent avec une scie de fer en morceaux qu'ils firent jeter dans une citerne desséchée, et mirent des gardes à l'entour pour qu'on ne vint pas les enlever.

Les juges, voyant qu'ils en avaient fini de cette manière avec le compagnon de Brich-Jésus, exhortaient ce dernier à avoir pitié de son corps et à trouver un moyen d'éviter un supplice certain. Il leur dit : « Ce n'est pas moi qui l'ai fait; ce n'est pas moi qui le perdrai. Dieu, son créateur, sera là pour lui rendre la forme perdue, et qui vous fera porter la peine de votre cruauté envers moi, ainsi qu'à votre roi insensé qui, méconnaissant son Créateur et son Seigneur, cherche à faire prévaloir ses lois impies contre sa volonté sainte. »

Alors Hormisdascire, se tournant vers Mahar-Narsès : « Nous outrageons le roi, dit-il, car ces gens dont l'erreur a envahi l'esprit ne respectent les actes ni les paroles de personne. » Ayant ainsi parlé, tous deux exhâlèrent la colère qui les animait en donnant l'ordre que Brich-Jésus fût battu avec des jones pointus, et qu'ensuite on couvrit tout son corps d'éclats de roseau qu'on ferait entrer dans ses chairs avec des cordes durement serrées. Ils le firent, ainsi lié, rouler à terre. Bientôt ils firent arracher, affreux supplice, tous ces roseaux : la peau venait avec eux. Enfin ils le mirent dans une presse où, lui ayant fait verser avec violence de la poix et du soufre fondu dans la bouche, il en fut sulfoqué et mourut, et reçut ainsi la même couronne que son frère.

Ayant appris la mort de ces deux martyrs, Abtuscates vint, acheta leurs corps pour cinq cents drachmes et pour trois vêtements de soie, ayant auparavant fait le serment que jamais il ne dirait rien de cela. C'est pourquoi Abtuscates était anciennement honoré conjointement avec eux.

Ce livre, écrit d'après le récit de témoins oculaires, contient les Actes des saints Jonas, Brich-Jésus, Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Elie, Maharis, Habibe, Sabas et Scembaise, martyrs de Jésus-Christ, qui, ayant combattu avec le secours de sa grâce et étant demeurés victorieux, ont mérité la glorieuse couronne des triomphateurs. Nous prions qu'Israë, fils d'Adab d'Erzeroum et chevalier de la cohorte du roi, qui a été témoin des tourments de ces saints martyrs, et qui a entrepris la tâche d'écrire leurs triomphes, ait part à leurs prières. Tous ces saints martyrs, du premier jusqu'au dernier, cueilli-

rent la palme le 29^e jour de la lune du mois de décembre. (*Traduction de l'auteur.*)

JOSAPHAT (saint), archevêque de Poloczck et martyr, était un moine de Saint-Basile. On le plaça sur le siège de Poloczck dans la Lithuanie, ville frontière de la Moscovie. Cette église suivait les errements du schisme grec. Josaphat employa toutes les ressources que put lui fournir son zèle pour ramener les schismatiques dans le sein de l'Église. Loin de réussir dans sa sainte et courageuse entreprise, il dut la payer du sacrifice de sa vie, et fut massacré par les schismatiques le 12 novembre 1623. En 1642, un décret de la congrégation des Rites déclara que le martyr de notre bienheureux archevêque était prouvé d'une manière évidente, et sa sainteté confirmée par quelques miracles. Le pape Urbain VIII donna son approbation à un office et à une messe établis en son honneur chez tous les moines de l'ordre de Saint-Basile et dans toutes les églises du diocèse de Poloczck.

JOSEPH (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec sainte Photina sa mère, Victor son frère, Sébastien officier de l'armée, Anatole, Photius, Photide, saintes Parasève et Cyriaque sœurs. L'Église honore leur mémoire le 20 mars.

JOSEPH (saint), martyr, disciple de saint Narsès, évêque de Sciaharcadad, capitale de la province de Beth-Germa en Perse, fut martyrisé avec lui sous le règne de Sapor Longuevie. Il fut décapité le 10 de la lune de novembre, en 343. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 du même mois. (*Voy. NARSÈS.*)

JOSEPH (saint), martyr en Perse sous le règne de Sapor, en l'an de Jésus-Christ 380, fut mis à mort après de glorieux combats avec les saints Aithilahas et Aceptimas (*Voy. l'article de ce dernier.*) L'Église honore leur mémoire le 14 mars.

JOSEPH, surnommé l'**HÉMYNOGRAPHE** (saint), confesseur, reçut le jour en Sicile. Les barbares d'Afrique ayant ravagé cette île, notre saint se réfugia en Grèce. Il entra dans le monastère du Sauveur appelé *Casomus*, y fut ordonné prêtre, puis partit pour Constantinople où il séjourna longtemps dans le monastère des saints Serge et Bacque. L'empereur Léon l'Arménien ayant commencé sa persécution cruelle contre ceux qui honoraient les saintes images, Joseph s'enfuit, se dirigeant sur Rome; mais il fut arrêté en chemin par les Sarrasins, qui le conduisirent dans l'île de Crète où il resta longtemps en prison. Dieu écoutant favorablement ses prières, le délivra enfin des mains des ennemis de la foi. Il revint donc à Constantinople, se procura des reliques de plusieurs saints et se retira en Thessalie, où il fit construire une église dans un endroit solitaire. Ce fut à cette époque surtout que notre saint composa un grand nombre d'hymnes, dont plusieurs ont été adoptées par les Grecs dans leurs offices.

Cependant le zèle et l'ardeur de saint Joseph à soutenir l'honneur des images lui ayant attiré

de violentes persécutions de la part des iconoclastes, l'empereur Théophile le bannit dans la Chersonèse. Quand il fut rappelé plus tard de son glorieux exil, le patriarche saint Ignace le fit scévophylax (gardien des vases sacrés) de la grande église de Constantinople. Ce fut dans l'exercice de cette sainte charge qu'il mourut vers l'année 883. Son nom est inscrit le 3 et le 4 avril dans les ménologes des Grecs.

JOSEPH (saint), patriarche de Vaïotz-tzor, et du village Holotzmanz, souffrit le martyr sous le règne de Hazguerd, roi de Perse, qui voulait imposer à l'Arménie, dont faisaient partie notre saint et ses compagnons, la loi de Zoroastre. Ce fut Joseph qui envoya au roi une profession de foi au nom de toute l'Arménie, en réponse à un manifeste violent que ce prince avait fait rédiger par ses ministres contre les chrétiens, quand il avait vu que ni les impôts, ni les vexations de toutes sortes ne pouvaient vaincre leur fermeté. Ce fut encore lui qui adressa à Théodose le Jeune, empereur de Constantinople, une lettre par laquelle il lui demandait des secours au nom de toute l'Arménie, afin de pouvoir résister à leur tyran. Ce saint joua un grand rôle dans les guerres que les chrétiens d'Arménie eurent à subir contre Hazguerd, par son courage, sa fermeté et ses vives exhortations aux princes du pays. Il fut victime de son zèle et jeté dans un noir cachot à Niuchabouh, où il fut confié à la garde du chef des mages, en même temps gouverneur civil du pays d'Abar, avec les cinq autres prêtres : Sahag, évêque de Richdounik; Léonce, archiprêtre de Vanaut, du village d'Iteavank; Mouche, prêtre de Halpage; Arehez, prêtre de Pakrévant du village d'Eléheg; Katchatch, diacre du pays de Richdounik. Ce mage-gouverneur, voyant ces saints combattants demeurer fermes dans leur foi, les maltraita beaucoup, et les fit enfermer dans un noir et humide cachot, où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Étonné de les voir joyeux et bien portants malgré leur dure captivité et la grossière nourriture qu'il leur faisait donner depuis quarante jours, ce mage vint une nuit rôder autour du cachot, souponnant que quelqu'un de ses serviteurs portait en sous-main des aliments aux prisonniers. Il s'approcha doucement du soupirail de la prison, et fut témoin d'un prodige étrange : chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux, au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige, que bientôt il renonça aux erreurs du magisme, et se fit instruire par ses prisonniers dans la religion de Jésus-Christ. Sur ces entrefaites, le roi Hazguerd, excité par ses courtisans et par les mages, envoya Tenchabouh afin de faire mourir nos saints prêtres. Quand il arriva pour exécuter les ordres sanguinaires de son maître, il ne fut pas peu étonné de trouver le mage-gouverneur assis au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours et les exhortant lui-même à braver le mar-

tyre. Tenchabouh avertit le roi de ce qui se passait. Celui-ci lui défendit de punir publiquement le chef des mages, à cause du tort qui en résulterait pour leur religion ; mais il lui ordonnait de l'envoyer secrètement en exil dans un pays lointain, au nord du Khorassan, où il reçut la palme du martyre. Après avoir terminé cette affaire, le ministre des cruautés d'Hazguerd fit, la même nuit, transporter Joseph et ses compagnons dans un endroit écarté du désert. Arrivés au lieu de l'exécution, on leur lia les pieds et les mains, et ils furent traînés d'abord sur un sol rocailleux et rempli d'aspérités. Ensuite, Tenchabouh, ayant vainement essayé de les faire renoncer à leur foi, ils furent décapités le 30 juillet 434, dans le grand désert du pays d'Abar, au département de la ville royale de Nuchabouh.

JOSEPH (le prince), douzième fils de Sou-nou, régule du troisième rang à la cour de Pékin, était attaché à la suite de l'empereur Kang-Hi, ainsi que son frère Lessihin, sixième de la famille. Après la mort de Kang-Hi, l'empereur Young-Tching, étant mécontent du neuvième de ses fils, enveloppa Lessihin et son douzième frère dans la même disgrâce. Il la leur témoigna de la façon suivante : Il nomma Lessihin pour suivre le neuvième *ago* (ou nomme ainsi les fils de l'empereur) à la guerre. Lessihin, la veille du départ, crut devoir aller prendre congé de l'empereur avec son douzième frère, qui était Tai-tou-amban, c'est-à-dire grand maître des équipages de guerre et de chasse de l'empereur. Celui-ci entra dans une violente colère, et lui fit dire qu'il le trouvait bien hardi d'être venu au palais. « Je viens, dit le prince, avec mon frère le Tai-tou-amban, prendre les derniers ordres de votre Trône. — Les voici, dit l'empereur, partez demain, vous et votre frère. » Le douzième prince fut stupéfait d'être ainsi frappé sans motif, sans raison qu'il pût comprendre ; il sortit du palais. Ce qu'il venait d'éprouver était un de ces coups de la Providence, qui montrent tout à coup aux yeux d'un homme ce que c'est que le monde, et quel fondement il faut faire sur les biens qu'il procure. Résolu d'aller immédiatement à celui qui est la source de toute justice, et qui tient fidèlement ses promesses, en récompensant chacun de ses mérites, le prince vint à l'Eglise. Il demanda et reçut le baptême sous le nom de Joseph. Peu de temps après, sa femme et ses enfants suivirent son exemple. Immédiatement après son baptême, Joseph dut partir avec son frère. Ce fut dans ce premier exil que dut lui arriver l'ordre d'aller rejoindre, à Yeon-Oué, poste militaire de la Tartarie, toute sa famille, que l'empereur y exilait pour la foi, l'année suivante 1724. (Voy. les articles *Sou-nou* et *Chine*.)

JOVIN, évêque d'Afrique, n'eut pas le courage d'envisager les tourments et le trépas pour la foi dont il était le ministre. Sous le règne de Dèce, il eut le malheur de renoncer son Dieu, celui qui l'avait élevé à la dignité de successeur des apôtres, pour

sacrifier aux idoles. Depuis son apostasie, il est tombé dans l'oubli des hommes. Puisse Dieu ne s'être pas souvenu de lui au jour de son jugement ! Peut-être, comme faisaient alors beaucoup de ceux qui tombaient dans un pareil malheur, vint-il à Rome pour y chercher son pardon et l'occasion de réparer son crime. Il serait possible que le Jovin que nous traitons d'apostat dans cet article, soit le Jovin martyr que nous admirons dans le suivant. Dieu a des miséricordes infinies, et jamais le plus grand pécheur n'en doit désespérer.

JOVIN (saint), reçut la couronne du martyre à Rome sur la voie Latine, avec saint Basilee, sous le règne et durant la persécution de Valérien. On ne nous a pas gardé de documents authentiques sur la manière dont ils accomplirent leur sacrifice. L'Eglise fait leur fête le 2 mars.

JOVIN (saint), martyr, mourut pour la foi de Jésus-Christ, à Rome, avec les saints Pierre, Marcien, Cassien, sainte Thècle et plusieurs autres, dont nous ignorons les noms. On n'a aucun détail authentique sur eux. L'Eglise fait leur fête collectivement le 26 mars.

JOVINIEN (saint), était lecteur dans l'église d'Auxerre. Il reçut la palme du martyre dans cette même ville, dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. L'Eglise fait sa mémoire le 5 mai.

JOVITE (saint) versa son sang pour la religion chrétienne, avec saint Faustin, à Bresce, sous l'empereur Adrien. Ce que raconte de lui Bollandus ne porte point en soi les preuves de vérité nécessaires à des histoires de cette importance. L'Eglise fête saint Jovite le 15 février.

JUCOND ou **JOCONDE** (saint), martyrisé à Carthage, sous l'empire de Septime-Sévère. Il fût brûlé vif avec saint Saturnin et saint Artaxe, comme on le peut voir dans la vision de Sature, écrite par lui-même, dans les Actes de sainte Perpétue. (Voy. l'article de cette dernière sainte.) L'Eglise fait la fête de ces saints martyrs le 9 janvier.

JUCOND (saint), évêque et confesseur, souffrit, pour la foi de Jésus-Christ, à Bologne. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances qui illustrèrent son combat. Il est inscrit au Martyrologe romain le 14 novembre.

JUCONDE (sainte), fut honorée de la palme des glorieux combattants de la foi à Nole. Elle eut pour compagne de son martyre sainte Julie. L'Eglise fait leur mémoire le 27 juillet.

JUCONDIEN (saint), reçut la glorieuse palme du martyre en Afrique. Il fut précipité dans la mer. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 4 juillet.

JUCONDIN (saint), fut martyrisé à Troyes, en même temps que saint Claude, saint Juste et cinq autres que le Martyrologe romain ne nomme pas : leur sacrifice s'accomplit sous le règne de l'empereur Aurélien, et, s'il faut en croire les actes de sainte Julie, en sa pré-

sence. Leur fête a lieu le 21 juillet, comme celle de sainte Julie; probablement que leur martyre eut lieu le même jour.

JUDE (saint), apôtre, martyr, était autrement appelé Thaddée, et encore surnommé Lebbée, selon le grec et selon les versions orientales. Ainsi il avait trois noms, selon saint Jérôme. Quelques-uns prétendent que Jude et Thaddée ne sont que le même nom dans la langue originale. Saint Jérôme traduit le nom de *Lebbée* par un terme qui signifie un homme de sens et de tête. Le même Père et quelques autres attribuent encore à saint Jude le titre ou le surnom de *Zélé*, et disent qu'il l'avait mérité en se rendant illustre par cette vertu.

Il était frère de saint Jacques le Mineur. Ainsi c'est le même Jude qui est appelé frère de Jésus-Christ, parce qu'il était fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph. Il fut marié et eut des enfants, puisque Hégésippe, au rapport d'Eusèbe, parle de deux martyrs, ses petits-fils, comme nous le dirons dans la suite : Nicéphore a même trouvé à sa femme le nom de Marie. Il fut fait apôtre, l'an 31 de l'ère commune, un peu après Pâques. Dans la cène, il demanda à Jésus-Christ pourquoi il devait se manifester à eux, et non pas au monde.

Nous lisons dans saint Paulin que Dieu a donné cet apôtre à la Libye pour y dissiper les ténèbres de l'erreur par une si vive lumière. Il semble dire que le corps de saint Jude y était demeuré; mais on ne voit pas s'il parle de la Libye Cyrénaïque, qu'on croit communément avoir reçu l'Evangile par saint Marc, ou de la Tripolitaine, ou, peut-être, de quelque autre partie plus méridionale de l'Afrique; car nous ne trouvons aucune autre marque de la prédication de saint Jude dans ces pays. Les Moscovites croient avoir reçu la foi par lui. Saint Paul nous apprend que les frères de Jésus-Christ menaient avec eux, dans les provinces, quelques femmes chrétiennes, qui les servaient et les assistaient de leurs biens, selon la coutume qui s'observait en Judée. Cela se doit entendre particulièrement de saint Jude, puisque nous ne lisons point que les autres frères du Seigneur aient été prêcher dans les provinces. Nous allons voir qu'il a vécu apparemment jusqu'après la ruine de Jérusalem. Ainsi nous avons tout lieu de juger qu'il fit un voyage en cette ville vers l'an 62; car, après le martyre de saint Jacques, son frère, les apôtres et les parents de Jésus-Christ s'y rassemblèrent de tous côtés, pour lui donner un successeur, et l'on choisit pour cela saint Siméon, que l'on croit aussi avoir été frère de saint Jude.

Nous avons une Epître de saint Jude, qu'on met la dernière des sept à qui l'on donne le nom de *Catholiques*, peut-être parce qu'elles s'adressent à tous les fidèles en général, et non à aucune Eglise particulière. On croit néanmoins que celle-ci est proprement pour les chrétiens convertis du judaïsme. Il avait toujours souhaité de leur

écrire sur le salut que Jésus-Christ est venu apporter à tous les hommes. Mais comme les saints, au lieu de suivre leurs pensées et leurs désirs, s'attachent aux règles de Dieu, dont le temps n'est pas toujours prêt, il attendit qu'il se vît obligé d'exhorter les chrétiens à combattre pour la foi qui leur avait été enseignée, et à rejeter les faux docteurs qui s'efforçaient de la corrompre. On croit que c'étaient les nicolaïtes, les gnostiques, les simoniens et autres de ce genre-là, dont les mœurs n'étaient pas moins corrompues que la doctrine, parce qu'ils se contentaient d'une foi stérile et sans œuvres. Ainsi il traite le même sujet que saint Pierre, dans sa seconde Epître, dont il prend tellement l'esprit qu'il imite ses pensées et quelquefois même ses expressions. Mais, parce que les excès de ces hérétiques se répandaient et s'augmentaient de plus en plus, il s'éleva contre eux, avec encore plus de force que saint Pierre. Cependant, comme le zèle de la charité est sans amertume et sans haine, il exhorte les fidèles à travailler avec humilité à les sauver et à les retirer du feu où leur folie les précipitait. Il semble citer expressément la seconde Epître de saint Pierre, et marquer même que la plupart des apôtres étaient déjà morts. Ainsi il peut bien n'avoir écrit son Epître qu'après le règne de Néron et après la ruine de Jérusalem, et c'est la seule époque que nous ayons de sa mort.

Plusieurs ont douté autrefois de l'autorité de son Epître, parce que le livre d'Enoch, qui est apocryphe, s'y trouve cité. Mais cela n'a pas empêché qu'étant autorisée par son antiquité, elle n'ait été reçue au catalogue des Ecritures divines, dès avant la fin du iv^e siècle, par un consentement général. Et saint Augustin soutient qu'on ne peut nier qu'Enoch n'ait écrit quelque chose par l'esprit de Dieu, puisque saint Jude le dit dans son Epître canonique. Origène dit que cette Epître, dans le peu de lignes qui la composent, contient beaucoup de paroles pleines de la force et de la grâce du ciel....

Voilà tout ce que nous trouvons d'assuré et de fondé pour l'histoire de saint Jude. On en dit néanmoins encore bien d'autres choses, qu'il ne sera peut-être pas inutile de toucher ici en un mot. Saint Jérôme rapporte qu'après l'Ascension, il fut envoyé à Abgare, roi d'Osrhoène, et il cite pour cela l'Histoire ecclésiastique. L'anonyme OEcuménien paraît avoir cru la même chose; mais l'Histoire ecclésiastique même nous apprend que saint Thaddée, qui y fut envoyé, était un des soixante-dix disciples, comme Eusèbe le dit en trois endroits différents. Cela n'empêche pas que les nouveaux Grecs et Latins ne disent que saint Jude a prêché à Edesse et dans toute la Mésopotamie, y affermissant, dit Nicéphore, l'ouvrage de Dieu que saint Thaddée y avait commencé. Cet historien ajoute qu'il a aussi prêché dans la Judée, la Galilée, la Samarie, l'Idumée, et dans toute la Syrie. Il paraît encore qu'on a cru qu'il avait établi la foi et l'épiscopat dans la grande

Arménie ; et on assure que les Arméniens tiennent, par tradition, qu'il a souffert dans leur pays. Nous avons vu que saint Paulin le donne à la Libye. Fortunat dit qu'il est enterré dans la Perse, ce que les martyrologes latins ont suivi.

Bède raconte de saint Jude plus de particularités, mais sur les histoires qui contiennent, dit-il, les souffrances de ses apôtres, et que la plupart croient apocryphes. Aussi ce qu'il en dit revient tout à fait à Abdias, qui nous donne une grande histoire de ce que saint Jude fit et souffrit dans la Perse avec saint Simon. Les Constitutions disent qu'il y avait des apôtres qui, même en prêchant l'Évangile, cultivaient la terre, afin de n'être jamais oisifs ; et quelques-uns l'entendent de saint Jude, peut-être parce que c'était l'emploi de ses petits-fils ; mais on ne peut rien assurer sur cela, non plus que sur plusieurs autres choses que les nouveaux Grecs disent de lui.

Quelques Grecs écrivent qu'il est mort en paix à Béryste (en quoi il y a bien de l'apparence qu'ils le confondent avec saint Thaddée, apôtre d'Édesse). Leurs ménologes, qui en font la fête le 19 juin, disent qu'il fut tué à coups de flèches, en un lieu que nous ne connaissons pas. Les plus anciens martyrologes latins marquent la fête de saint Simon et de saint Jude le 29 juin et le 28 octobre, et leur martyre le 1^{er} juillet. Bède met simplement leur fête le 28 octobre, auquel nous les honorons aujourd'hui. Usuard et Adon le suivent pour le jour, mais ils parlent plus amplement de leur histoire, et marquent qu'ils ont souffert le martyre. On croit avoir aujourd'hui leurs corps à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, sans que l'on dise quand ni comment ils y ont été apportés. On assure que les Arméniens prétendent avoir celui de saint Jude. On a attribué à cet apôtre un faux évangile, condamné par le pape Gélase.

L'histoire, comme nous avons dit, parle de deux petits-fils de saint Jude, qu'on ne peut douter avoir été chrétiens : ils avaient, à eux deux, trente-neuf arpents de terre, valant environ 3400 livres, qu'ils cultivaient eux-mêmes, et cela leur suffisait tant pour s'entretenir que pour payer les tributs que Domitien exigeait des Juifs avec beaucoup de rigueur. Cet empereur, ayant excité la seconde persécution contre l'Église, en l'an 95 de Jésus-Christ, qui était le 14^e de son règne, commanda que l'on fit mourir les descendants de David, parce qu'il craignait la venue du Christ, aussi bien qu'Hérode. Eusèbe, dans sa Chronique, met cet ordre en la dixième année de Domitien, qui est la 96^e de l'ère commune. Quelques Juifs, sur cela, furent dénoncer les petits-fils de saint Jude, comme descendants de David et parents du Christ. Ils furent donc amenés à Domitien par un exempt. (Le texte porte un *évoat* : c'étaient ceux qui, ayant servi le roi dans les armées, y étaient rappelés à des conditions plus honorables. Auguste en avait fait un corps, qui subsista après lui, jusqu'en l'an

230 au moins.) Ce prince, les ayant interrogés de leur race, de leurs biens, du Messie et de sa royauté, ils répondirent sur tout cela avec beaucoup de sincérité et de franchise. Leurs mains, endurcies par le travail, faisaient assez voir que ce qu'ils disaient de leur pauvreté était véritable. Pour le Messie, ils déclarèrent qu'il était véritablement roi, mais dans le ciel et non sur la terre, où son règne ne paraîtrait qu'à la fin du monde, lorsqu'il viendra, dans sa gloire, juger les vivants et les morts. Domitien n'eut que du mépris pour leur pauvreté et leur faiblesse ; mais jugeant aussi qu'il n'avait rien à appréhender de leur part, il ne les regarda plus comme criminels, et les mit en liberté. On ajoute qu'il apaisa même par un édit la persécution qu'il avait excitée contre l'Église : et il peut l'avoir fait dans les derniers jours de son règne, qui finit le 18 septembre de l'année 96.

Les deux petits-fils de saint Jude furent, depuis, fort honorés dans l'Église, et comme parents de Jésus-Christ, et comme martyrs, ce titre s'étant donné, dans les trois premiers siècles, à tous ceux qui avaient rendu un témoignage public à la vérité, quoiqu'ils ne fussent pas morts pour elle. Ils furent établis sur quelques Églises, et même conduisirent toute l'Église, s'il faut s'arrêter aux termes d'Hégésippe. Ils vécurent jusque sous Trajan et jusqu'au temps que saint Siméon de Jérusalem souffrit le martyre, vers l'année 107. (Tillemont, t. I, p. 401.)

JUDE (saint), qu'on appelait aussi Barsabas, était probablement l'un des soixante-dix disciples. On trouve peu de chose de lui dans l'Écriture et dans les anciens. Ce fut lui qui reçut saint Paul, à Damas, dans sa maison, le soir du jour où Jésus-Christ apparut à ce saint apôtre et le convertit. Ce fut lui qui, avec Silas, porta à Antioche, en l'an 51, la lettre du concile des apôtres.

JULE, centenier, à qui fut remise la garde de saint Paul, pour le conduire à Rome, après qu'il en eut appelé à l'empereur devant le proconsul Festus. Ce centenier le traita avec beaucoup d'égards et d'humanité. A Sidon, où le vaisseau jeta l'ancre, il lui permit de se rendre à terre et de visiter ses amis. Plus tard, une violente tempête ayant assailli le vaisseau, il vint faire naufrage sur les côtes de l'île de Malte. Le vaisseau étant échoué et sur le point d'être brisé par les vagues, il fallut que chacun songeât à son propre salut et à gagner la terre comme il le pourrait. Comme les soldats craignaient que leurs prisonniers s'échappassent dans ce tumulte, ils étaient d'avis de les tuer ; mais saint Paul était très-aimé du centenier, qui tenait à lui conserver la vie. Ce fut à cette circonstance que les autres prisonniers durent d'être épargnés. Après bien du temps et des vicissitudes, le centenier Jule arriva enfin à Rome, où il remit ses prisonniers entre les mains d'Afranius Burrhus, qui était alors préfet du prétoire.

JULE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, mourut en cette ville, en

l'année 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Il fut du nombre de ceux qui, comme saint Pothin et une foule d'autres, n'eurent pas la force de supporter jusqu'au bout les tourments et les mauvais traitements que les persécuteurs faisaient souffrir à ces généreux soldats de Jésus-Christ. L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 2 juin.

JULÉ (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui ; on trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy. Prudence, de Cor., hym. 4 ; Tillemont, vol. V, p. 229. Vasseus, Belga.*)

JULÉ (saint), martyr, souffrit pour Jésus-Christ le 27 mai ; quant à la date d'année, on ne la sait pas : ce fut au commencement du iv^e siècle, durant la persécution de Dioclétien. Voici ses Actes sincères, que nous prenons dans Ruinart.

Du temps de la persécution (1), Julé fut arrêté comme chrétien, et conduit à Maxime, gouverneur de Mésie.

Interrogatoire.

Maxime : Est-il vrai, Julé, ce qu'on dit de vous ? — Julé : Rien n'est plus vrai, je suis chrétien ; je ne puis me faire passer pour autre que pour ce que je suis en effet. — Maxime : Comment l'ignorez-vous qu'il y a des édits qui veulent qu'on sacrifie aux dieux ? — Julé : Mais je suis chrétien, et je ne saurais faire ce qu'on veut que je fasse. Je n'irai point renoncer au Dieu que j'adore, qui est le Dieu vivant, le Dieu véritable. — Maxime : Quoi ! y a-t-il tant d'inconvénient à sacrifier ? On en est quitte pour un grain d'encens, puis on se retire. — Julé : La loi de Dieu me le défend, je ne dois pas à son préjudice déférer à celle d'un prince infidèle. Au reste, j'ai porté les armes vingt-six ans ; mais durant tout ce temps-là on ne m'a point vu commettre une mauvaise action qui m'ait obligé de comparaître devant les tribunaux. J'ai fait sept campagnes, sans que qui que ce soit se puisse plaindre que je lui aie fait la moindre violence ; et cependant, quand il a fallu se battre, je n'ai pas moins bien fait mon devoir qu'un autre. Le prince ne m'a jamais trouvé en faute ; et maintenant qu'il s'agit de marquer à Dieu ma fidélité, je lui en manquerais ? — Maxime : Dans quel corps avez-vous servi ? — Julé : Je n'ai point quitté l'armée, j'ai toujours servi, quoique je fusse vétérân. Mais cela ne m'a pas empêché d'adorer toujours le Dieu qui a fait le ciel et la terre, et je ne prétends pas lui être maintenant moins fidèle. — Maxime : Vous me paraissez un homme sage, un homme solide ; laissez-vous donc persuader de sacrifier. —

Julé : Je ne le puis ; je ne m'exposerai pas à perdre mon âme pour toute une éternité. Il y a un trop grand péché à cela. — Maxime : Eh bien ! je le prends sur moi. C'est moi qui vous fais violence, et je veux bien qu'on croie que ce n'est pas de votre bon gré que vous faites la chose. Sacrifiez donc, et après vous vous retirerez doucement chez vous, sans que personne ose vous rien dire. Tenez, voilà dix pièces d'argent que je vous prie de vouloir accepter. — Julé : Ni l'argent du démon ni vos beaux discours ne font aucune impression sur moi. Je ne me prierais pas moi-même pour si peu de chose de la possession de mon Dieu. Je ne le renoncerais point. Vous pouvez donc, quand il vous plaira, prononcer contre moi, comme chrétien, la sentence de mort. — Maxime : Ecoutez, si vous n'obéissez, je ne pourrai me dispenser de vous faire couper la tête. — Julé : Bon, vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir ; je vous conjure seulement de ne pas différer, et je vous le demande par le salut des empereurs. — Maxime : Si vous ne sacrifiez, je pourrai bien vous satisfaire. — Julé : Que je vous serai obligé ! — Maxime : Vous vous hâtez de mourir, et vous vous imaginez sans doute qu'il vous sera glorieux de souffrir la mort ? — Julé : Oui, si je suis assez heureux que de la souffrir pour une si bonne cause, ma gloire ne peut être plus grande. — Maxime : Il est beau, je l'avoue, de mourir pour la patrie, pour la défense des lois, et je serai le premier à vous y porter ; mais.... — Julé : C'est donc pour la défense des lois que je suis prêt à mourir, pour la défense des lois divines. — Maxime : Dites de celles que vous avez reçues d'un homme attaché à une croix. Que le follet de préférer un homme du commun, qui ne vit plus, à des princes qui vivent, qui règnent, et qui peuvent vous rendre heureux. — Julé : Il est vrai que cet homme dont vous parlez ne vit plus ; mais c'est qu'il a bien voulu mourir pour nos péchés ; et c'est cette mort même qui est pour nous le principe d'une vie éternelle. Car enfin Dieu est éternel, et quiconque ne craindra pas de le confesser vivra éternellement ; mais quiconque sera assez lâche pour le renoncer périra éternellement. — Maxime : Vous me faites pitié ; croyez-moi, sacrifiez, et laissez-là votre vie éternelle ; contentez-vous de vivre avec nous. — Julé : Cette vie que vous m'offrez est une véritable mort, et cette mort dont vous me menacez est une véritable vie. — Maxime : Sacrifiez, et ne m'obligez pas à vous faire mourir. — Julé : Et c'est ce que je souhaite de tout mon cœur. Si j'ai mérité quelque grâce de vous, que ce soit celle de m'ôter promptement du monde. — Maxime : Voilà donc votre résolution, et c'est tout de bon que vous aimez mieux mourir que vivre ? — Julé : Oui ; pour vivre toujours, il faut que je meure ainsi. Maxime prononça cette sentence : « Sur le refus que Julé fait d'obéir aux empereurs, nous l'avons condamné à perdre la tête. »

Comme on le conduisait au lieu où il devait être exécuté, tous ceux qui se trouvaient

(1) Peut-être celle de Dioclétien.

sur son passage se jetaient à son cou, et l'embrassaient, et il leur disait : Que chacun prenne garde au motif qui l'oblige à m'embrasser.

Or, parmi les soldats qui étaient commandés pour le mener au supplice, il y en avait un nommé Esiquius (le 17 juin), qui était chrétien. Il conjurait avec ardeur le saint martyr de se souvenir de la promesse qu'il lui avait faite. Voici, lui disait-il, le moment de l'accomplir. Vous allez recevoir la couronne qui est due à ceux qui confessent Jésus-Christ. Faites donc que je vous suive de près. Je vous prie aussi, quand vous serez arrivé au ciel, de saluer de ma part Pasistrate et Valentinien, qui y sont déjà. Jule, embrassant Esiquius, lui dit : Allons, mon frère, dépêchez-vous de venir. Ceux que vous m'avez prié de saluer pour vous ont déjà reçu vos compliments. Prenant ensuite son mouchoir, il s'en fit un bandeau ; et présentant le cou au bourreau, il dit : « Seigneur Jésus, pour qui je meurs, daignez recevoir mon âme, et lui donner place parmi vos saints. » Et dans le moment même le bourreau lui fit tomber la tête du premier coup.

L'Eglise fait la fête de ce saint le 27 mai.

JULES (saint), sénateur et martyr, souffrit à Rome pour la défense de la religion chrétienne sous le juge Vitellius et par l'ordre de l'empereur Commode. On le meurtrit à coups de bâton si rudement et si longtemps qu'il rendit l'âme dans ce supplice. On enterra son corps dans le cimetière de Calépode sur la voie Aurélienne. L'Eglise honore sa glorieuse mémoire le 19 août.

JULES (saint), souffrit le martyr pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

JULES (saint), martyr, était Breton de naissance. Il étudia d'abord les saintes Ecritures à Rome et passa ensuite en Angleterre où il reçut la couronne du martyr avec saint Aaron, sous Dioclétien, vers l'an 287, à Caërléon, ville située sur l'Usk, dans le comté de Montmouth. L'Eglise célèbre leur mémoire le 1^{er} juillet.

JULES (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Nicomédie. On ignore en quelle année. Il eut pour compagnons de son triomphe saint Ambique et saint Victor. C'est le 30 décembre que l'Eglise célèbre leur sainte mémoire.

JULES (saint), martyr, avait été pris comme chrétien avec le soldat Hésique. Ils souffrirent la mort à Dorostore en Mysie sous le président Maxime. L'Eglise fait collectivement leur fête le 15 juin.

JULES (saint), martyr, répandit son sang pour la foi à Thagore en Afrique, avec les saints martyrs ses compagnons Crispin, Félix, Grat, sept autres dont les noms sont in-

connus, et sainte Potamie. On ne connaît pas les détails de leur combat. L'Eglise honore leur mémoire le 5 décembre.

JULES (saint), prêtre et confesseur, souffrit pour la foi dans le Milanais, du temps de l'empereur Théodose. Les détails nous manquent entièrement. Il est inscrit au Martyrologe romain le 31 janvier.

JULES (saint), fut honoré de la palme du martyre à Geldube, ville d'Afrique. Nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre sa mémoire le 20 décembre.

JULIE (sainte), eut le bonheur de donner sa vie pour la foi chrétienne dans la ville de Lyon, en l'année de Jésus-Christ 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle, ainsi que saint Pothin, le vénérable évêque de cette ville, et une foule d'autres généreux soldats de Jésus-Christ. Elle n'eut pas la force de résister jusqu'à la fin aux mauvais traitements, aux tourments que les persécuteurs lui firent endurer. Elle s'éteignit en prison dans le sein du Seigneur. L'Eglise fait sa fête, avec celle de tous ses compagnons, le 2 juin.

JULIE (sainte), fut décapitée à Lyon en 177, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Elle était citoyenne romaine; ce fut cette qualité qui fit qu'on ne l'exposa pas aux bêtes, comme le furent plusieurs des 48 martyrs, ses compagnons. L'Eglise célèbre leur fête à tous le 2 juin.

JULIE (sainte), martyre à Carthage en l'année de Jésus-Christ 250, durant la terrible persécution que l'empereur Dèce alluma contre l'Eglise. Elle fut, avec d'autres chrétiens, placée dans un cachot étroit et infect, où, par l'ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim et de soif. La puanteur et la chaleur de ce cachot furent un supplice affreux ajouté à celui que la privation d'aliments fit souffrir aux saints martyrs. (Voy. VICTORIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril.

JULIE (sainte), vierge et martyre, reçut à Troyes, sous l'empire d'Aurélien, et ses Actes disent en sa présence, la glorieuse couronne qui la met au rang des saints dont nous écrivons l'histoire. Malheureusement ses Actes ne sont pas très-authentiques. L'Eglise romaine met sa fête au 21 juillet, avec celle des saints Claude, Juste et Jucondin, et cinquante qui ne sont pas nommés.

JULIE (sainte), fut martyrisée à Nole avec sainte Juconde. Les détails nous manquent sur son compte. L'Eglise fait leur mémoire le 27 juillet.

JULIE (sainte), martyre, répandit son sang pour la foi à Carthage, avec saint Catulin, dont saint Augustin prononça le panégyrique, les saints Janvier, Florence et sainte Juste. Ils furent inhumés dans la basilique de Fauste. L'Eglise honore leur mémoire le 15 juillet.

JULIE (sainte), souffrit le martyre à Mérida, en Espagne. Compagne de sainte Eu-

lalie, elle lui resta constamment attachée pendant ses souffrances, et partagea son martyre. L'Eglise fait leur fête le 10 décembre.

JULIE (sainte), vierge et martyre, était d'une des meilleures familles de Carthage. Genséric, s'étant emparé de cette ville en 439, fit un grand nombre de prisonniers qu'il vendit comme esclaves. Notre sainte fut du nombre, et tomba entre les mains d'un marchand syrien, nommé Eusèbe, et qui adorait les faux dieux. Julie remplit tous les devoirs de la servitude avec courage, et par ses vertus se fit chérir de son maître qui l'engageait souvent à ménager sa santé davantage. Sur ces entrefaites, Eusèbe entreprit un voyage dans les Gaules, afin d'y porter de précieuses marchandises du Levant. Il fit jeter l'ancre à un endroit appelé aujourd'hui Capo-Corso, pour se joindre aux habitants qui allaient sacrifier un taureau. Pendant le sacrifice, Julie déplora tout haut l'impiété dont elle était témoin. Le gouverneur de l'île en ayant été instruit, fit venir Eusèbe, et lui offrit quatre cents esclaves s'il voulait lui livrer Julie. Celui-ci ayant refusé, le gouverneur l'invita à dîner, et l'enivra. Il profita de son sommeil, pour ordonner à notre sainte de sacrifier, et sur son refus, il la fit frapper au visage et lui fit arracher les cheveux; il ordonna ensuite qu'elle fût attachée à un gibet. Elle fut transportée à Bresse en 763, par Didier, roi des Lombards. L'Eglise fait sa glorieuse mémoire le 23 mai.

JULIEN (saint), l'un des sept fils de saint Gétule et de sainte Symphorose, fut martyrisé pour la foi sous le règne d'Adrien. On lui enfonça dans la poitrine plusieurs pointes de fer. (Voy. SYMPHOROSE.) L'Eglise fait la fête de ce saint le 17 juillet.

JULIEN (saint), reçut la palme des combattants de la foi à Sorra. Pendant qu'on lui donnait la question, sous la persécution d'Antonin, un temple d'idoles étant tombé, l'empereur lui fit trancher la tête. L'Eglise honore sa mémoire le 27 janvier.

JULIEN (saint) d'Atin, fut martyrisé à Sorre-ou à Atin, près de Rome, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Les détails historiques qui nous restent ne nous permettent d'entrer dans aucun détail; ils ne sont ni suffisants ni authentiques.

JULIEN (saint), fut décapité à Pérouse, pendant la persécution de Dèce, probablement en 251, avec les saints Florence, Cyrillique, Marcellin, Fauste. L'Eglise honore la mémoire de tous ces martyrs le 5 juin; c'est à tort que le Martyrologe imprimé à Lille (Catalogue pour l'usage des baptêmes) dit le 4 de ce mois.

JULIEN (saint), martyr d'Alexandrie, avec saint Chronion, mourut sous le règne de Dèce en 250, et sous le gouvernement de Sabinus. Voici ce que dit saint Denis de ce vénérable soldat de Jésus-Christ, dans sa lettre sur les martyrs d'Alexandrie: « Mais enfin la foi ne fut pas abandonnée de tous; il se

trouva encore de ces hommes bienheureux, de ces colonnes fermes et inébranlables, et que la main du Seigneur avait elle-même affermi, qui se sentirent une force et une générosité capable de rendre témoignage à la vérité de cette foi et à la puissance souveraine de Jésus-Christ. De ce nombre fut Julien (27 février): il était fort tourmenté de la goutte, et elle lui avait de telle sorte ôté l'usage de ses membres, qu'il ne pouvait ni se tenir debout, ni marcher; on fut obligé de le faire porter devant le juge, par deux hommes, l'un desquels renonça aussitôt; mais l'autre, appelé Chronion, ayant avec le saint vieillard Julien confessé hautement Jésus-Christ, on les fit monter sur des chameaux, et faire en cet état tout le tour de la ville, qui est, comme l'on sait, d'une très-grande étendue. Durant tout le chemin, on ne cessait de les battre à coups de verges faites en manière de fléaux, et enfin on les jeta dans un grand feu, en présence d'une multitude infinie de peuple, qui prit plaisir à les voir réduire en cendres. »

L'Eglise fait la fête de saint Julien, martyr à Alexandrie, le 27 février. Pourquoi la marque-t-on encore au Martyrologe le 30 octobre? Car c'est le même saint dont il s'agit. Pourquoi surtout faire de saint Eune un saint dont la fête est marquée le 30 octobre, avec celle de saint Julien; et de saint Chronion, un autre saint dont la fête est marquée le 27 février, avec celle de saint Julien? Saint Chronion n'est autre que saint Eune, et saint Eune n'est autre que saint Chronion. Eune, qui veut dire *attaché, affectionné*, était le surnom de Chronion, domestique de saint Julien, à cause de l'affection profonde qu'il avait pour son maître; c'est de là que vient l'erreur. Trouvant saint Julien, martyr tantôt avec un saint nommé Eune, tantôt un saint nommé Chronion, on aura supposé qu'il y avait deux saints Julien. Il fallait bien faire deux saints Julien, puisqu'on faisait de saint Chronion deux saints sous deux noms différents. De telles inconséquences sont graves. Nous concevions les deux noms, saint Eune et saint Chronion au Martyrologe, mais alors il faudrait qu'ils vinsent à la même date de fête; on honore un saint sous deux noms; mais les faire tomber à des dates différentes, c'est faire deux hommes d'un seul.

JULIEN (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage avec les saints Montan, Luce, Flavien, Donatien et trois autres. Ce fut en 259, sous l'empire de Valérien et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint Montan à son article.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

JULIEN (saint), martyr, était, avec saint Maximien, compagnon des travaux de saint Lucien, à Beauvais. Quand Julien, qui était préfet du prétoire vers l'an 290, envoya des officiers pour ôter la vie à saint Lucien, ce dernier, avec ses disciples, sortit de la ville et se retira sur une montagne éloignée d'une lieue. Cette montagne se nomme Montmaile, quoi-

que ses Actes l'appellent Amnis. Les persécuteurs y étant venus, tuèrent saint Julien et saint Maximien, qui avaient suivi saint Lucien. S'il faut en croire le bréviaire de Beauvais, ces deux saints étaient originaires de cette ville, disciples de saint Lucien et prêtres tous les deux. L'Église fait leur fête le 8 janvier.

JULIEN (saint), martyr, originaire de Cappadoce, depuis peu de temps habitait la Palestine. Il n'était encore que simple catéchumène, et pourtant les fidèles montraient pour lui une estime toute particulière, à cause des vertus éminentes qui le distinguaient. Notre saint arrivait à Césarée au moment où le gouverneur Firmilien, ministre des fureurs de Galère, y persécutait violemment les chrétiens. Peut-être un secret désir le poussait à venir sur le terrain du combat; peut-être une inspiration du Saint-Esprit l'y conduisait. Le sang coulait à flots. Les saints martyrs Elie, Jérémie, Isaïe, Samuel et Daniel, tous Egyptiens, qui avaient volontairement servi aux mines de Cilicie les confesseurs que Firmilien y avait envoyés, avaient été, à leur tour, arrêtés et mis à mort par le glaive, après avoir subi les plus cruelles tortures. Julien arrivait que leur sang fumait en ore, ainsi que celui d'un saint vieillard, nommé Théodule, que le gouverneur avait fait mourir, bien qu'il fût attaché à sa propre maison. Restaient encore Sebeque de Cappadoce et Porphyre, l'un des domestiques du martyr Pamphile. Victorieux dans plusieurs combats, ils soutinrent le dernier, celui qui les couronna, en présence de Julien. L'un fut brûlé, l'autre périt par le fer. Julien, plein d'admiration pour eux, se jeta sur leurs corps et les baisa respectueusement. Les soldats témoins de cette conduite le conduisirent au gouverneur. Firmilien avait une façon de procéder expéditive, qui répugnait aux semblants des formes judiciaires : il condamna Julien à être immédiatement brûlé. Le saint, en entendant la sentence, remercia Jésus-Christ de la grâce qu'il lui accordait, et mourut avec un courage que les bourreaux eux-mêmes admirèrent. L'Église célèbre sa fête le 17 février.

JULIEN (saint), martyr en Cilicie, est célèbre entre plusieurs autres qui ont porté le même nom en ce qu'il a eu saint Jean Chrysostome pour panégyriste. Ce saint était originaire d'Anazarbe, en Cilicie, et concitoyen de saint Paul, soit qu'il fût de Tarse comme lui, soit seulement qu'ils fussent tous deux de la même province. Un juge plein de cruauté, que les menées et les martyrologes nomment Marcien, faisait alors beaucoup souffrir les disciples du Christ. Notre saint, étant tombé entre les mains des persécuteurs, lui fut présenté dans la ville d'Egée (ou plutôt Egés, sur les côtes de Cilicie). Ayant refusé de sacrifier, on lui ouvrit la bouche par force, et l'on y versa du vin et d'autres choses offertes aux idoles, puis on le mit en prison. Le juge fit ensuite venir sa mère pour l'interroger sur le compte de son fils. Celle-ci demanda trois jours pour ré-

pondre, après quoi l'un et l'autre ayant été interrogés de nouveau, on coupa les talons de la mère et on la renvoya. Le juge, voyant Julien inébranlable, le faisait venir devant lui tous les jours, et le renvoyait ensuite en prison. Il le promena une année entière par toute la Cilicie, pensant le couvrir de honte et de confusion. Les bourreaux, acharnés après lui, le perçaient de tous côtés, déchiraient sa chair, découpaient ses os et mettaient à nu jusqu'à ses entrailles. Ils le fouettaient cruellement, lui appliquaient le fer et le feu, mais une seule prière du saint adressée au ciel rendait leurs efforts inutiles. Le juge voyant enfin que, par tous ces tourments prolongés par un raffinement de cruauté, il ne faisait que couvrir de gloire notre saint, sans pouvoir le vaincre, le condamna à la mort. Etant alors à Egés, ville maritime de la Cilicie, il le fit jeter à la mer, cousu dans un sac plein de sable, avec des scorpions, des serpents, des vipères et des dragons. C'était le supplice ordonné pour les parricides, et si horrible que les païens évitaient d'en user, même envers ces scélérats. Les Grecs disent que d'Egés la mer porta son corps à Alexandrie, où il fut enterré par une sainte veuve. On croit que cette Alexandrie est la ville appelée aujourd'hui Alexandrette. Saint Jean Chrysostome dit que de son temps Julien était enterré à Antioche, où probablement il avait été transporté de la ville d'Alexandrie. Il fit à Antioche un grand nombre de miracles, et le peuple par son moyen obtenait beaucoup de grâces spirituelles. C'est apparemment saint Julien de Cilicie que les martyrologes de saint Jérôme, Notker et quelques autres marquent le 14 février. L'Église l'honore le 16 mars. Voici comment saint Chrysostome parle de notre saint martyr.

« La même province, qui vit naître le grand Paul pour l'apostolat, vit naître Julien pour le martyre, et la Cilicie donna l'un et l'autre à l'Église. Lorsque la carrière fut ouverte aux athlètes de Jésus-Christ, et que le temps du combat fut venu, ce dernier tomba entre les mains d'un homme qui, sous le nom et le personnage de juge, exerçait la cruauté d'une bête farouche. Mais considérez un peu l'artifice. Ce mauvais juge, s'apercevant que l'âme de Julien était d'une trempe impénétrable, que les supplices ne pouvaient l'entamer, il entreprit de le vaincre par le temps. Il le faisait comparaître tous les jours devant lui, et le renvoyait ensuite en prison, lui accordant chaque jour un nouveau délai. Il ne lui fit pas d'abord couper la tête, cette mort prompte aurait trop tôt terminé l'affaire à l'avantage de Julien, et ce n'était pas ce que demandait notre juge. Il cherchait à lasser sa patience par des interrogatoires redoublés, par des menaces, par la vue des tourments, par des promesses, en se servant de toutes sortes de machines pour ébranler ce rocher de constance. Il le tint comme cela un an durant, le promenant par toute la Cilicie, le traînant après lui comme un criminel, et le chargeant d'affronts et

d'opprobres à la vue de toute la province. Mais il se trompait en cela, il ne faisait qu'accroître le mérite et la gloire de son prisonnier, qui pouvait dire avec saint Paul son compatriote : *Je rends grâces à Dieu qui se sert de nous pour triompher de ses ennemis* (II Cor. II, 14), et pour répandre en tous lieux l'éclat de sa puissance. Si vous renfermez un parfum dans une boîte, il ne communiquera sa bonne odeur qu'à cette boîte ; mais si vous l'en tirez, et que vous le transportiez en divers lieux, il en remplira tout l'air. De même notre martyr traduit de ville en ville, et d'une extrémité de la Cilicie à l'autre, parfumait de l'odeur de ses vertus tous les endroits où il passait. On le menait par toute la Cilicie chargé de chaînes et d'ignominie en apparence, mais en effet couvert de lauriers et d'honneur. On le traînait de ville en ville comme un criminel, et il y entra en triomphe comme un vainqueur. Ce n'était plus par sa seule réputation qu'il confirmait les fidèles dans la foi, et qu'il y attirait les infidèles ; c'était en se montrant lui-même aux uns et aux autres. On prétendait lui donner tous les Ciliciens pour témoins de sa honte et de son infamie, et on les lui donnait pour spectateurs de son triomphe. Plus on lui faisait faire de tours dans la carrière, plus on augmentait les applaudissements ; ce n'était point par des paroles dont le son se perd en l'air, souvent sans aucun effet, qu'il exhortait les peuples à l'imiter, mais par sa présence, plus efficace mille fois que les plus éloquents discours. Et de même que ce n'est point en poussant des voix que les cieux publient les grandeurs de Dieu, et racontent sa gloire (*Cæli enarrant gloriam Dei*) ; mais lorsque, se faisant voir aux hommes, tout environnés de lumière, ils les portent à admirer celui qui les a faits si beaux ; de même notre martyr publiait la grandeur et la majesté de Jésus-Christ, lorsqu'il endurait pour son nom et pour ses intérêts des peines si longues et si cruelles. Le firmament brille moins lorsque, durant une nuit d'hiver, l'air pur et serain nous laisse voir tous ses feux allumés, que ne brille le corps de Julien couvert de plaies. Oui, je le dis, les astres attachés au ciel sont moins lumineux que les blessures de notre martyr.

« Saint Julien était donc devenu l'objet de la fureur insensée d'un juge idolâtre. Il se voyait de toutes parts environné d'une foule de supplices. Il les souffrait tous à la fois ; ceux qu'il endurait actuellement, et ceux qu'il n'endurait pas encore ; ceux qu'il était prêt d'endurer, et ceux qu'il devait endurer ensuite : car les bourreaux étaient autour de lui comme autant de bêtes carnassières ; les uns lui perçaient les côtés, les autres lui enlevaient la peau ; ceux-ci pénétraient plus avant, et découvraient les os, et ceux-là faisaient voir les entrailles.

« Le juge, reconnaissant enfin l'inutilité de ses efforts, résolut de le faire promptement mourir ; car la mort des martyrs est une marque de leur victoire et de la défaite

ces horribles insectes ; voilà le juste pour la seconde fois avec les bêtes : je dis pour la seconde fois, afin de vous faire ressouvenir de scorpions et d'autres espèces de serpents très-venimeux, puis on précipita le sac dans la mer. Voilà donc le martyr à la merci de honteuse de leurs ennemis. Voici le genre de supplice que le tyran inventa, ou plutôt qu'il renouvela pour signaler sa cruauté, mais qui signala en même temps la grandeur du courage de Julien. On apporta un grand sac qu'on remplit de sable à moitié, et on y enferma le saint avec des vipères, des l'ancienne histoire de Daniel. On jeta Daniel dans une fosse, et Julien dans la mer. Cet élément le reçut pour le couronner, et pour nous le rendre tel que nous le possédons dans cette châsse. Dieu veut bien partager avec nous les martyrs ; il prend l'âme pour lui, et il nous laisse le corps, afin qu'ayant toujours devant les yeux ces sacrées dépouilles, nous nous animions à la pratique des vertus qui les ont consacrées. Car si la vue des armes ensanglantées de quelque vaillant homme fait naître une certaine ardeur martiale, même dans l'âme d'un lâche, en sorte que, touchant tantôt le casque, tantôt la lance, et tantôt la cuirasse, il se sent enflammé de ce beau feu qui animait ce guerrier, il commence à s'apercevoir qu'il a du cœur, il ne demande plus qu'à voir l'ennemi, il brèle du désir de se signaler par quelque action de valeur ; si, dis-je, des armes couvertes d'un sang généreux inspirent cette générosité à une âme timide, que devons-nous sentir, nous autres qui voyons, qui touchons, non les armes du soldat de Jésus-Christ, mais son corps ensanglanté pour la gloire de son maître et du nôtre ? Quand nous serions les moins courageux de tous les hommes, cette seule vue est capable d'allumer dans nos cœurs la même ardeur qui consumait celui de Julien. Dieu nous confie les reliques des martyrs, afin que nous ayons entre les mains la matière d'une philosophie sublime. »

JULIEN (saint), fut martyrisé à Brioude en Auvergne. Le nom de saint Julien a été autrefois extrêmement illustre dans la France. Saint Sidoine Apollinaire, célèbre évêque d'Auvergne, l'appelle son patron. Saint Grégoire de Tours, qui avait éprouvé son intercession, tant en sa personne qu'en celle de ses plus proches, et qui s'appelle même son élève et son nourrisson, a fait de ses miracles tout son second livre *De la gloire des martyrs*. Il y parle aussi de l'histoire de sa mort, dont nous trouvons encore quelques autres monuments qui peuvent être du milieu ou de la fin du v^e siècle.

Saint Julien était natif de Vienne en Dauphiné, d'une famille considérable. On peut voir quel était son extérieur, dans une vision rapportée par saint Grégoire de Tours. Il portait les armes, et il était dans un âge déjà avancé lorsqu'il souffrit le martyre. Il avait embrassé le christianisme, et en faisait, ce semble, une profession tout ouverte. Ses mœurs répondaient à sa foi, et, ce qui est encore plus, son âme était embrasée d'une

charité très-ardente. Il demeura à saint Ferréol, qui était tribun et chrétien comme lui; mais il se déclarait moins. Il aimait saint Julien à cause de son éminente piété, et il en faisait toute sa consolation. Aussi leur foi et leur charité étaient le plus grand lien de leur union.

Il arriva en ce temps-là une persécution dans la ville de Vienne, sous un officier nommé Crispin. On ne dit pas sous quel empereur, et ce n'est que sur des conjectures assez faibles qu'on croit pouvoir dire que ce fut sous Dioclétien, vers l'an 304. Sur le bruit de cette tempête, Ferréol, prévoyant que Julien ne pourrait pas demeurer caché à Vienne, où il était plus connu, tant il lui voyait d'ardeur pour le martyre, lui conseilla et le conjura même de se retirer secrètement, et de se conserver pour la consolation des chrétiens. Julien, qui avait autant de modération que de zèle, se rendit à son conseil; et quittant ses parents, ses amis, ses richesses, pour Jésus-Christ, il s'en alla en Auvergne, où il se tint caché auprès de la ville de Brioude-sur-l'Allier. Ce ne fut nullement par la crainte de la mort qu'il se retira: ce fut au contraire, selon saint Grégoire de Tours, par l'amour même du martyre, parce qu'il craignait que ses parents l'empêchassent de parvenir à la couronne, s'il entreprenait de combattre en leur présence. Il le fit aussi pour obéir à l'Evangile, qui veut que, quand on nous poursuit en un lieu, nous nous retirions en un autre.

Dieu ne différa pas longtemps l'accomplissement de son désir. Crispin sut qu'il s'était retiré en Auvergne; et Dieu, voulant couronner promptement le saint et faire souffrir au persécuteur la peine qu'il méritait, permit que cet officier, extrêmement ennemi des chrétiens, envoyât des soldats chercher le saint, avec ordre de le tuer en quelque lieu qu'ils le rencontrassent. Julien connut, par le mouvement de Dieu, que les infidèles le poursuivaient, et il se retira, pour se cacher, chez une vieille veuve, ou, selon d'autres, chez deux vieillards. C'était en un lieu appelé Vinicelle, à dix stades (ou une demi-lieue) de Brioude. On le reçut avec joie dans cette cabane, et on ne songea qu'à l'y bien cacher; mais lorsque les persécuteurs en approchèrent, le saint, qui ne voulait point mettre ses hôtes en danger, et qui sentait que Dieu l'appelait au ciel, sortit dès qu'il entendit entrer les soldats, et déclara qu'il était celui qu'ils cherchaient, et qu'ils n'avaient qu'à exécuter leur ordre. Les soldats demeurèrent étonnés d'un si grand courage; mais il les anima lui-même, leur protestant qu'il ne voulait plus demeurer dans le monde et qu'il ne soupirait qu'après Jésus-Christ, pour aller se rassasier de lui.

Ses Actes disent que les persécuteurs étant venus chercher le saint, la veuve chez qui il était caché leur répondit qu'il n'y avait personne chez elle, et qu'alors le saint se découvrit lui-même; mais on ne trouve rien de cela dans les autres monuments. Le saint pria quelque peu de temps, pour recomman-

der son âme à Dieu, et puis présenta sa tête aux bourreaux, qui la lui coupèrent en même temps. Il y avait une fontaine en ce lieu, où on lava la tête du saint pour en ôter le sang; et depuis ce temps l'eau de cette fontaine guérissait les maladies et faisait divers miracles.

Ceux qui avaient tranché la tête à saint Julien la portèrent à Vienne, au persécuteur, pour servir d'exemple aux chrétiens de cette ville. Elle tomba ensuite entre les mains de saint Ferréol, qui souffrit aussi le martyre quelque temps après, et on l'enterra avec lui.

Le corps de saint Julien fut transporté du lieu de son martyre à Brioude, et il y fut enterré honorablement par deux vieillards, à qui, en récompense de ce service, Dieu rendit, à ce qu'on assure, la vigueur de leur jeunesse. C'étaient sans doute ceux chez qui le saint s'était retiré, selon un manuscrit. On les honore aujourd'hui comme des saints, sous les noms d'Ilpice et d'Arcons, le 18 juin et le 4 février. Branche en pa le amplement. Je n'en trouve rien dans Bollandus. Il semble même que ces deux vieillards fussent païens lorsqu'ils enterrèrent le saint. Mais la vigueur du corps qu'il leur obtint leur aurait été bien inutile, s'il ne leur eût encore obtenu du Père des miséricordes la santé de l'âme. On rapporte qu'une dame espagnole, sachant que son mari était arrivé à Trèves, où était l'empereur, et condamné à perdre la vie, se hâta de venir au moins pour l'enterrer. Mais s'étant adressée à saint Julien, en passant par Brioude, elle trouva en arrivant à Trèves que son mari était délivré; en reconnaissance de quoi elle fit bâtir une petite chapelle sur le tombeau du saint. Les grands miracles que Dieu y opéra ensuite, dont quelques-uns furent cause de la conversion de ceux du lieu, firent que les peuples y bâtirent enfin une église magnifique, sans que néanmoins ils eussent un jour réglé pour faire sa fête, parce qu'on ignorait celui de sa mort, jusqu'à ce que saint Germain d'Auxerre, étant venu en ce lieu, apprit par révélation, après beaucoup de prières, qu'il avait été martyrisé le vingt-huitième jour du mois d'août, auquel sa fête est marquée dans les martyrologes de saint Jérôme, dans Usuard, Adon et plusieurs autres, et auquel plusieurs églises en font la mémoire.

Saint Grégoire de Tours a fait, comme nous avons dit, un livre entier de ses miracles, dont quelques-uns même avaient été faits en sa faveur: c'est pourquoi il l'appelle son patron. Il suffit d'y renvoyer le lecteur, et nous ajouterons seulement que ces miracles s'étendirent jusque dans l'Orient, par le moyen d'un peu de terre de son tombeau qu'un marchand y apporta, ce qui fit que l'on y dressa aussitôt une église en son honneur. Saint Grégoire en marque plusieurs bâties en France par saint Arède ou Iriès, et par divers autres; il parle particulièrement de celle de Tours, qui est encore aujourd'hui une célèbre abbaye de Bénédictins. Il y en avait une à Paris du temps de Chilpéric

M. de Launoy croit que c'est celle que l'on nomme aujourd'hui Saint-Julien-le-Pauvre, et M. Valois le soutient encore plus fortement. On assure aussi que le véritable patron de Saint-Julien des Ménétriers, bâti en 1330, est celui de Brioude, quoique les Pères de la Doctrine en aient pris un autre. Mais si toute la France a eu un grand respect pour ce saint, l'Auvergne l'a particulièrement révéré comme son patron. On mettait de ses reliques dans les églises que l'on bâtissait sous son nom, et on croyait que c'était assez pour cela d'avoir quelques fils des linges dont on couvrait son tombeau. C'en était en effet assez pour opérer plusieurs miracles. (*Voy. Tillemont, t. V, p. 279.*)

JULIEN (saint), archevêque de Tolède, fut élevé par des parents pleins de vertu et de religion, qui le firent instruire dans toutes les sciences ecclésiastiques. Il prit ensuite la résolution de se retirer dans la solitude, avec son ami Gudilan, afin de s'y livrer aux exercices d'une rigoureuse pénitence et à la méditation de l'Écriture sainte. Son évêque le retint et le fit consacrer au service de l'Église. En 680, ayant été élevé au siège archiepiscopal de Tolède, il y brilla de l'éclat de toutes les vertus. Il mourut en 690. L'Église honore sa mémoire le 8 mars.

JULIEN (saint), fut martyrisé en Afrique durant la cruelle persécution des Vandales. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Lucius et Quintien. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 23 mai.

JULIEN (saint), souffrit pour la foi sous l'empereur Licinius, avec saint Macrobe. Nous n'avons aucun document relatif aux diverses circonstances qui illustrèrent leur martyre. L'Église fait leur sainte mémoire le 13 septembre.

JULIEN (saint), dit l'*Hospitalier*, était marié à sainte Basillisse. Le jour de leur mariage, ils prirent mutuellement la résolution de vivre dans la continence. Dieu fut leur seul amour; les pratiques de la vie religieuse et chrétienne, leur seule occupation. Ils consacrèrent au soulagement des pauvres tous les revenus de leurs biens. Leur maison était devenue une sorte d'hôpital, où les malades et les voyageurs étaient reçus : les hommes étaient séparés des femmes. Julien avait soin des premiers, Basillisse s'occupait des secondes. Julien mourut pour la foi en l'an 313, avec Celse, enfant, Antoine, prêtre, Anastase, et Marcianille, mère de Celse. Ils furent tous mis à mort le 6 janvier, sous l'empire de Maximin. L'Église fait leur fête le 9 janvier. On a prétendu que le crâne de saint Julien l'*Hospitalier* fut apporté d'Orient à Paris, au temps de saint Grégoire le Grand : une partie était près d'Étampes, à l'abbaye de Morigny, à laquelle Brunehaut en avait fait don; l'autre partie était à Paris, dans l'église des Chanoines régulières de Sainte-Basillisse. (*Voy. Chastelain.*) Il est à regretter que nous n'ayons pas des Actes bien circonstanciés et bien authentiques de saint Julien : on aimerait à savoir jusqu'aux moindres détails d'une existence ainsi con-

sacrée au bien de l'humanité. Aimer Dieu d'une façon contemplative, passer son temps en oraisons, en pratiques dévotes, c'est mériter sans doute; mais nous trouvons bien plus parfait et bien plus chrétien d'aimer Dieu par la charité, de se sanctifier par la charité, cette vertu la première de toutes, la plus sublime et la plus céleste. Aimez vos semblables, qui sont les membres de Jésus-Christ, et vous l'aurez aimé suffisamment lui-même; soulagez les souffrances de vos frères, vous aurez soulagé Jésus-Christ lui-même. Car il souffre en nous, il gémit en nous : nos douleurs, nos misères, notre détresse, tout cela, depuis son incarnation, est devenu son partage. Donnez au malheur : le verre d'eau offert, à votre porte, au malheureux qui passe, vous ouvrira le chemin du ciel. Qu'il y a loin de la pratique de toutes ces vertus, que le christianisme enseigne, à ces vertus humanitaires que les faiseurs de systèmes veulent de nos jours mettre à la place de ce qu'a enseigné Jésus-Christ. Ah! quoi que fassent les novateurs qui se posent en messies parmi nous, l'Évangile restera le plus sublime des codes de morale, et la charité la première des vertus que puisse enfermer le cœur humain.

JULIEN (saint), souffrit le martyre avec les saints Diomède, Philippe, Eutychien, Hésique, Léonide, Philadelphie, Ménalippe, Pantagappe. Ils accomplirent leur martyre les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Église fait leur fête le 2 sept.

JULIEN (saint), martyr, souffrit la mort pour Jésus-Christ, à Damas, avec les saints Sabin, Macrobe, Cassie, Paule, et dix autres dont nous ignorons les noms. Nous n'avons pas de détails authentiques sur eux. L'Église honore leur glorieuse mémoire le 20 juillet.

JULIEN (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 13 février. Son martyre eut lieu à Lyon. On ne sait pas autre chose sur son compte.

JULIEN (saint), reçut la palme du martyre à Carthage, avec saint Modeste. L'Église les honore comme martyrs le 12 février.

JULIEN (saint), fut couronné à Héraclée le même jour que les saints Félix et Janvier. Nous ne possédons point de documents relatifs à leur martyre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 7 janvier.

JULIEN (saint), confesseur, souffrit pour la défense de la religion et de sa foi dans la ville de Césarée. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 23 mars.

JULIEN (saint), fut honoré de la palme glorieuse du martyre sous l'empereur Maximien, avec les saints Théodore, Océan et Ammien. Après avoir eu les pieds coupés, ils furent brûlés vifs, et achevèrent ainsi leur martyre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 4 septembre.

JULIEN (saint), fut martyrisé en Syrie avec saint Maccabe. Nous ignorons l'époque de leur martyre, et les diverses circonstances qui l'illustrèrent. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 12 août.

JULIEN (saint), fut honoré de la couronne du martyr en Syrie, et dans des circonstances que nous ignorons entièrement. Il est inscrit au Martyrologe romain le 25 août.

JULIEN (saint), est inscrit au Martyrologe romain, avec saint Marcien et huit autres qui nous sont inconnus, le 9 août. L'empereur Léon, après des tourments multipliés, les fit enfin mourir par le glaive, parce qu'ils avaient élevé l'image du Sauveur sur la porte d'Arain, à Constantinople. Nous n'avons aucun autre document sur leur compte.

JULIEN (saint), fut couronné à Rome avec saint Pierre et dix-huit autres dont les noms nous sont inconnus. Leur martyre eut lieu dans des circonstances et à une époque que nous ignorons entièrement. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 7 août.

JULIEN (saint), regut la couronne du martyr en Afrique, avec les saints Publius, Marcel et leurs compagnons, dont nous ignorons malheureusement les noms. L'Eglise fait leur fête le 19 février.

JULIEN (saint), fut martyrisé en Egypte, à une époque et dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. Il eut pour compagnons cinq mille autres combattants, dont les noms sont tous ignorés. L'Eglise fait collectivement leur fête le 16 février.

JULIEN (le comte), oncle maternel de Julien l'Apostat, était chrétien sous Constance. Dès que son neveu fut parvenu à l'empire, le comte Julien apostasia comme lui. Il fut nommé gouverneur d'Orient. Après son apostasie, il se montra ennemi acharné des chrétiens et très-ardent à les persécuter. Aussitôt qu'il fut installé dans son gouvernement, il releva les idoles. A Antioche il fit fermer les églises, et chassa tous les ecclésiastiques qui furent obligés de se disperser en différents lieux. Quand Julien l'empereur eut ordonné qu'on portât dans son trésor toutes les richesses de l'Eglise d'Antioche, le comte Julien fit chercher le prêtre Théodoret, qui en était le gardien ou trésorier, qu'il appliqua à une question très-rigoureuse, et auquel il fit ensuite trancher la tête. (*Voy. THÉODORET*).

Le comte Julien se présenta le jour même du martyre de Théodoret, pour piller les richesses des églises, avec Félix, surintendant des finances, et Elpide, trésorier du domaine. Quand il eut pris les vases sacrés, il les mit à terre, s'assit outrageusement dessus, et commit des actions telles qu'il répugne de les raconter. Il souffleta Eozoum, évêque arien, qui était en possession de la grande église d'Antioche, et qui voulut s'opposer à ces abominations. Le lendemain le comte Julien rendit compte à l'empereur de ce qu'il avait fait : celui-ci lui témoigna son mécontentement qu'il eût fait mourir un chrétien pour cause de religion, disant que ce fait pourrait amener les chrétiens à écrire contre lui et à l'accuser comme ses prédécesseurs. Le comte fut tellement atterré de cette réprimande, qu'il en demeurait

comme muet. L'empereur pour le consoler lui dit de venir sacrifier avec lui ; après le sacrifice, il lui offrit des viandes qui avaient été immolées aux dieux. Le comte mangea fort peu, tant il étit ému, et se retira chez lui. Ce qu'il avait mangé lui causa une maladie d'entrailles épouvantable : son foie sortait avec ses excréments par la bouche ; les parties génitales se corrompirent de telle sorte que les vers s'y mirent. L'art des médecins, les soins les plus assidus, tout fut inutile : rien ne put même le soulager. Quarante jours il fut sans parole et sans sentiment. Sa femme, qui était chrétienne et fort pieuse, lui dit, quand il fut revenu à lui, que tout ce qu'il endurait était une punition envoyée par Jésus-Christ, à cause de son apostasie et des maux qu'il avait fait souffrir aux chrétiens. Alors le comte se mettait à prier, demandait grâce et voulait rentrer dans le sein de l'Eglise. Mais après ses prières, il ne semblait pas plus converti qu'auparavant. Il supplia l'empereur de rendre aux chrétiens les églises qu'il avait fait fermer ; mais il n'en reçut, que cette réponse : « Je ne les ai pas fait fermer moi-même, hors la principale ; je ne les ferai pas ouvrir. » Enfin ce malheureux mourut au milieu des plus atroces douleurs, dans la puanteur et l'infection.

JULIEN L'APOSTAT (*Flavius Claudius Julianus*), empereur romain, était fils de Jules Constance, et neveu de Constantin. Il naquit à Constantinople, en l'an 331. Ici ce n'est pas son histoire que nous avons à faire : nous n'avons qu'à le considérer comme persécuteur de l'Eglise. Nous ne toucherons donc que les points qui sont utiles à notre sujet. Julien est un des princes à l'égard desquels on a le plus disputé. Si quelques chrétiens n'ont pas assez rendu justice à quelques qualités qu'il est juste de lui reconnaître, les païens dont il fut le protecteur l'ont loué outre mesure. De nos jours, on a singulièrement rehaussé Julien : l'école philosophique et universitaire a trouvé en lui un de ses patrons ; elle n'a pas fait faute à l'exalter. Julien est en quelque sorte le Voltaire des temps passés, moins le génie. Il a persécuté le christianisme à la façon des philosophes et des esprits forts ; aussi n'est-il pas étonnant que certains hommes aient pris à tâche de le réhabiliter et de couvrir de leur admiration tous les crimes, toutes les fautes, tous les vices de Julien. Nous avons souvenir entre autres d'un petit professeur d'histoire, dont le nom nous échappe, et qui a pris pour sujet de thèse Julien. Ce monsieur, dont nous ne pouvons nous rappeler sans rire l'air gourmé, la pédantesque suffisance, et la vanité suintant par tous les pores, avait donné à son travail les qualités qui décoraient sa personne. Traitant du haut en bas les autorités, les saints les plus vénérés dans l'Eglise, ce petit professeur faisait de la vie de Julien un récit complètement en désaccord avec les idées reçues, et les historiens les plus impartiaux. Il obtint un beau succès devant ses pairs de l'Université, qui le promus-

rent à une faculté, où sa faconde et sa personne font les délices des *bas-bleus* de la localité.

Le premier maître qu'eut Julien fut le malheur, et c'est celui qui d'ordinaire inculque le mieux ses enseignements. Son père et son frère furent mis à mort par ordre de Constance ; lui-même ne dut son salut qu'à un saint évêque que, plus tard, il traita avec la dernière cruauté : la reconnaissance n'est pas une vertu philosophique. Dans son enfance, Julien reçut, par ordre de Constance (l'empereur fils de Constantin), une éducation chrétienne ; il fut même ordonné lecteur, ainsi que son frère Gallus. Ce dernier était foncièrement chrétien, l'autre n'était qu'hypocrite : car déjà il songeait à quitter la religion chrétienne.

Ici qu'il nous soit permis de répondre à une grande phrase dont on a voulu faire une grande pensée. « Nul n'a le droit de sonder les consciences. Julien, sans avoir été hypocrite, a pu suivre ses convictions et se convertir à la religion païenne. » Permettez-moi de vous répondre, petits rhéteurs universitaires, par cette autre phrase : « Si Julien n'était pas convaincu de la vérité du christianisme quand il le pratiquait, il était un hypocrite ; s'il en était convaincu alors et qu'il se soit franchement converti au paganisme, sans vous manquer de respect, permettez-moi de vous dire qu'il était un imbécile ; libre à vous de trouver grand et admirable un homme qui quitte la connaissance de l'Évangile pour Jupiter et pour sa sésquille, mais libre à nous d'en appeler de vos jugements à ce tribunal qu'on nomme le sens commun. Il faut être passablement outre-cuidant, pour prétendre faire un grand génie d'un homme qui commet cette bêtise. Qu'on en fasse un ambitieux, rien de mieux, il pourra même alors avoir du génie ; mais qu'on avoue du moins que son ambition a pris attention au but et non aux moyens ; qu'elle a rampé dans la fange de l'hypocrisie au lieu de voler hardiment dans le chemin droit et visible de la franchise. Pour atteindre aux sommets culminants, l'aigle vole et le serpent rampe. Tous deux personnifient deux sortes de génie. »

Dès que Julien fut maître de ses actions et ne craignit plus Constance, il se déclara en faveur de la religion païenne. Pourtant il dissimulait encore : ainsi, à Vienne, en l'an 361, il fit, étant déjà auguste, des actes de christianisme, quoiqu'il adorât parfois les idoles. Ce fut en Illyrie, où il alla en quittant les Gaules, qu'il commença à sacrifier publiquement et à faire rouvrir les temples ; il exhortait vivement ses sujets à faire la même chose. Les Athéniens et beaucoup d'autres Grecs obéirent avec empressement. Quand il vint à Constantinople pour y procéder à l'enterrement de Constance, il publia un édit par lequel il ordonnait qu'on rouvrit les temples, et qu'on recommençât les sacrifices aux dieux. Julien prit le titre de souverain pontife des superstitions romaines,

ainsi que les empereurs avaient coutume de le faire ; mais, non content de cela, il se fit prophète de l'oracle d'Apollon Dydime. Baronius prétend qu'il se fit aussi grand pontife d'Eleusine, mais je crois que c'est à tort. Le grec d'Europe, bien interprété, veut même dire le contraire. Julien ne pouvait pas, à cause de ses affaires nombreuses, aller au temple aussi souvent qu'il l'aurait désiré ; il fit, pour y suppléer, un temple de son jardin, qui était plein d'autels consacrés à ses dieux. Il avait dans son palais une espèce d'oratoire ou petit temple, consacré au soleil, qui était sa divinité de prédilection. Aussitôt son lever, il sacrifiait à ses dieux dans son jardin ; il sacrifiait au soleil, à son lever et à son coucher ; la nuit, il faisait la même chose aux divinités nocturnes ; les jours de grandes fêtes, il se rendait dans les temples. Il voulait n'avoir pas seulement le titre de pontife, mais exercer les fonctions de sacrificateur. Il allait lui-même chercher le bois pour les sacrifices, allumait le feu, tuait les victimes de sa main, ce qui l'avait fait surnommer le *boucher*.

L'ardeur que Julien montrait pour le culte idolâtrique était en lui non moins grande pour la destruction de la religion chrétienne : la première chose qu'il fit pour commencer la guerre contre elle fut de rappeler les évêques bannis par Constance pour cause de religion : c'étaient les plus saints prélats de l'Église, mais peu importait à Julien. En agissant ainsi, il voulait mettre en présence les différentes sectes religieuses, pour qu'elles se combattissent et se discréditassent mutuellement. Il faisait venir dans son palais les évêques qui étaient en dissentiment les uns avec les autres, et, sous prétexte de conciliation, il les engageait à cesser leurs disputes, pour s'appliquer chacun à la pratique de la religion telle qu'il l'entendait, voulant dire par là que toutes les façons d'adorer Dieu sont également bonnes. Or deux choses sont nuisibles à la vérité : la persécution directe qu'on lui fait subir, et d'un autre côté la tolérance et la protection qu'on accorde à l'erreur. Certes, nous ne voulons pas dire ici qu'un gouvernement doive se faire le persécuteur de l'erreur et le souverain arbitre des croyances. Loin de nous cette pensée : mais nous signalons ici le but de cette tolérance hypocrite de Julien, qui voulait faire accepter l'erreur comme aussi bonne que la vérité. Il fit revenir Actius, chef des ariens, et lui écrivit une lettre amicale, ainsi qu'à l'hérétique Photin. Il se fit le protecteur des novatiens contre les catholiques, et leur accorda tout ce qu'ils lui demandaient. Il témoigna une affection toute particulière pour les Juifs, et les anima autant qu'il le put contre les chrétiens. Quand les prélats, usant de leurs droits de premiers pasteurs de l'Église, punissaient leurs subordonnés, Julien s'en déclarait ouvertement le protecteur, et prenait à tâche de les faire venir auprès de lui, de les combler de biens et d'honneurs. Il remplaça sur le trône pontifical un nommé Étienne, qui avait été déposé pour ses er-

reurs et pour la corruption de ses mœurs.

Julien voulait ruiner la religion chrétienne; mais, mieux instruit de ce qui la concernait que les princes païens qui jusque-là l'avaient persécutée, il comprit qu'il ne devait pas suivre la même marche qu'eux.

L'expérience des temps passés lui montrait que la violence et la persécution déclaraient ne faisaient qu'enflammer le zèle des chrétiens, et que leur sang versé devenait une semence féconde pour le progrès et l'agrandissement du christianisme. D'un autre côté, il voulait se donner les apparences de la justice: aussi ne voulait-il pas encore faire une guerre ouverte aux chrétiens. Il leur enviait le titre et la gloire de martyrs. Quand il les faisait souffrir, il voulait qu'on crût qu'ils étaient punis pour quelques crimes indépendant de tout motif religieux. Peu importait aux chrétiens, dit saint Grégoire de Nazianze, de n'avoir pas la gloire extérieure de leurs souffrances, pourvu que ces souffrances fussent endurées pour la vérité; de n'être pas admirés des hommes, pourvu qu'ils fussent vus et appréciés par Jésus-Christ. Dans son épître 41, Julien déclare qu'il ne veut pas qu'on sévisse contre les Galiléens (c'est ainsi qu'il nommait toujours les chrétiens), qu'on les traîne aux temples et qu'on les contraigne à sacrifier.

« Il faut, dit-il, les persuader par des raisons, leur faire voir qu'on les prend en pitié, comme les plus misérables des hommes, parce qu'il n'y a point de plus grand bien que la vraie religion, et de plus grand mal que la fausse. » Malheureusement cette douceur perdue porta ses fruits: les récompenses, les honneurs, les caresses dont il comblait les apostats, en produisirent un grand nombre. Du nombre de ces malheureux fut Ecébole, professeur d'éloquence, qui avait anciennement été le maître de Julien, et qui préféra sa faveur à la vérité. Après la mort de Julien cet homme demanda à rentrer dans le giron de l'Eglise.

Ce fut à cette époque qu'un vieil évêque arien, aveugle depuis quelque temps, se fit conduire au temple à Constantinople, où Julien sacrifiait, et le traita publiquement d'impie, d'athée et d'apostat. Julien, suivant sa coutume, tourna la chose en raillerie. Il ne lui convenait pas de se montrer cruel pour des faits personnels. Cet évêque était Maris de Chalcédoine. Il ôta, sous différents prétextes, leurs dignités aux officiers qui étaient à sa cour, et même en fit mourir quelques-uns. Non content de cela, il fit tout ce qu'il put pour bannir le christianisme de ses armées; il gagna un nombre considérable de soldats qui eurent le malheur de préférer la bienveillance de l'empereur à leur foi; mais comme beaucoup, malgré tout, restaient fidèles, Julien voulut, par un subterfuge grossier, faire croire au monde que tous sacrifiaient aux faux dieux et renonçaient à Jésus-Christ. Sous prétexte de certaines libéralités à faire aux soldats, il fit dresser près du tribunal où il siégeait, pour leur faire une distribution d'argent, un autel sur lequel se

trouvait du feu et de l'encens. On n'y voyait aucun emblème religieux, aucune idole; sans cela la tromperie n'eût pas réussi. A mesure que les soldats se présentaient pour recevoir leur gratification, on leur disait de jeter quelques grains d'encens dans le feu; que c'était une vieille coutume qu'on renouvelait, mais sans importance. Beaucoup se laissèrent prendre à cette ruse, qui, quand ils surent qu'on avait prétendu engager ainsi leur foi aux idoles, en témoignèrent toute leur horreur. Ils vinrent sur la place publique, et dirent qu'ils n'avaient pas eu l'intention de renoncer Jésus-Christ, que l'action qu'ils avaient commise avait été faite sans aucune intention religieuse. Il y en eut même qui vinrent trouver Julien et jetèrent à ses pieds avec dédain l'or qu'ils avaient reçu de lui, en lui reprochant avec indignation la lâcheté et l'ignominie de son subterfuge: de ce nombre était un nommé Romain. L'empereur fut tellement irrité, qu'il donna ordre de les prendre et d'aller les décapiter hors de la ville. Cet ordre allait s'exécuter, et déjà le bourreau s'apprêtait à frapper la première victime, quand on vit arriver un exprès, qui vint donner contre-ordre de la part de l'empereur. Ces généreux soldats, à qui on refusait le titre de martyrs, furent exilés aux extrémités de l'empire. Julien dit que c'était pour lui avoir manqué de respect; le persécuteur se cachait ainsi sous le manteau de la dignité impériale outragée. Jovien et Valentinien, depuis empereurs, furent du nombre de ceux qui protestèrent contre l'odieuse prétention de Julien.

Un peu plus tard, Julien, pensant qu'il pouvait oser davantage, commença à chasser des villes les évêques et les ecclésiastiques: ainsi fit-il pour Eleuse, évêque de Cysie, sous prétexte qu'il avait abattu des temples et des idoles. Il abolit toutes les lois que Constantin avait faites en faveur des chrétiens; il ordonna aux évêques, à tous ceux qui avaient détruit des temples des faux dieux de les rebâtir de leurs deniers. Quand ils ne le pouvaient pas, ils étaient mis à la question, tourmentés de mille manières, emprisonnés et souvent mis à mort. Non content de cela, il s'empara du bien et des trésors des églises; il exclut les chrétiens de toutes les charges et dignités. Dans la guerre qu'il fit aux Perses, il trouva moyen de tirer des chrétiens tout l'argent dont il avait besoin, en ordonnant que tous ceux qui refuseraient de sacrifier payeraient une taxe exorbitante. Cette taxe était exigée avec une extrême rigueur, et ceux qui ne pouvaient l'acquitter étaient exposés à toutes les vexations et à tous les supplices.

Fidèle à son système d'hostilité contre le christianisme, il montrait une faveur toute spéciale aux villes qui pratiquaient la religion païenne, leur accordait tout ce qu'elles demandaient, leur faisait même dire de ne pas craindre d'user de ses bonnes dispositions à leur égard. Au contraire, quand le christianisme florissait dans des villes, elles étaient sûres de ne rien obtenir de lui:

Non-seulement il leur refusait toutes les grâces qu'elles pouvaient solliciter; mais il se détournait de son chemin pour n'y pas entrer, et leur nuisait autant qu'il le pouvait. Ainsi, il menaça, pour cette cause, la ville de Nisibe de ne pas la secourir et de la laisser complètement à la discrétion des Perses. C'est ainsi encore qu'il se détourna d'Edesse, qui se recommandait par la piété de ses habitants. Bientôt il alla jusqu'à défendre aux chrétiens d'enseigner et même d'étudier les lettres humaines. Cette défense fut l'objet d'une loi expresse et spéciale qu'il publia au commencement de son règne. La prescription portait sur la rhétorique, la grammaire, les arts, les sciences, et même la médecine. Ceux qui seraient tentés de ne pas croire à un pareil édit peuvent le lire tout au long dans Baronius, 263, § 313.

Par suite de cet édit beaucoup de professeurs se virent dans la nécessité d'abandonner l'enseignement. Ainsi Marius Victorinus, qui professait à Rome avec beaucoup de succès, dut cesser ses leçons d'éloquence. Le philosophe Procrèse fit la même chose. L'hypocrite méchanceté de Julien se montre dans les motifs qu'il alléguait en portant cet édit tyrannique. Il en prend pour prétexte que les chrétiens ne doivent pas chercher autre chose que la simplicité de leur foi, et ne pas s'occuper des lettres grecques qui n'appartiennent, disait-il, qu'à ceux qui suivent la religion grecque ou païenne. Ainsi tout ce raisonnement portait sur un jeu de mot puéril, sur une misérable équivoque. Pour avoir occasion de punir comme criminels d'Etat ceux qui refuseraient de rendre aux dieux certains honneurs, il fit faire des tableaux qui le représentaient, lui, tantôt avec un Jupiter qui, sortant des nuées, le couronnait, tantôt avec un Mars ou un Mercure, ou d'autres dieux. Il faisait placer ces tableaux dans les villes pour que les honneurs qu'on devait rendre devant eux à la personne de l'empereur fussent partagés par les dieux qui étaient représentés à côté.

Il était ravi que les gouverneurs des provinces persécutassent les chrétiens, pourvu que les cruautés qu'ils commettaient ne pussent être imputées directement aux ordres qu'il avait donnés. Il leur laissait donc à cet égard toute latitude, ainsi qu'aux peuples dont les séditions fréquentes s'élevaient contre les chrétiens. Il trouvait toujours quelque prétexte pour punir, pour déposer les gouverneurs qui s'étaient montrés trop doux à l'égard des chrétiens. Quand ces derniers venaient se plaindre à lui des injustices dont ils étaient victimes, des persécutions qu'on leur faisait souffrir, il leur répondait que leur Evangile les obligeait à supporter les injures et les mauvais traitements. Sa tolérance extrême envers les violences que commettaient les peuples ou plutôt la vile populace des cités, montrait que tout ce qui se faisait ainsi était bien dans ses volontés.

Ce fut en se conduisant de la sorte que, sans qu'il y eût de persécution ouverte,

Julien persécuta effectivement les chrétiens avec beaucoup de violence, et qu'ils furent obligés de s'enfuir, de se cacher partout : ce qui n'empêcha pas qu'on vit des martyrs dans toutes les provinces de l'empire. Quand Julien parvint au trône, Tertullus était préfet de Rome. Après lui ce fut Maxime, puis Apronien. Tous trois étaient païens, et firent des martyrs. Ainsi, sous Apronien, nous trouvons à Rome saint JEAN et saint PAUL (*Voy. leurs articles*). S'il faut en croire les Actes de saint Gordien, il souffrit aussi à Rome sous Julien l'Apostat. On trouve aussi saint Léopard, qualifié au Martyrologe domestique de Julien. Dans le reste de l'Italie, il y eut aussi quelques martyrs sous le règne de Julien. Le plus célèbre de tous est saint Donat, d'Arezzo en Toscane. A son histoire se trouve jointe celle de saint Hilarin, qu'on dit avoir souffert au même lieu que lui quelque temps auparavant.

Dans les Gaules, s'il faut en croire Baronius, les chrétiens souffrirent beaucoup sous Julien : Saluste, préfet du prétoire, et son vicaire Dioscore, se montrèrent très-acharnés contre eux. Nous avons vu le martyre de saint Elyphe en Lorraine.

Si de cette province nous passons en Egypte, nous y voyons le peuple d'Alexandrie se porter aux violences les plus exécrables contre les chrétiens. En dehors de cette ville, saint Gallican eut la tête tranchée par ordre de Julien.

Mais rien n'eut plus de retentissement durant la persécution de cet empereur, que la rage des habitants de Gaza en Palestine. Les trois frères Eusèbe, Nestable et Zénon y furent mis à mort par la populace, de la façon la plus cruelle (*Voy. leurs articles*). Quand les habitants de Gaza virent de sang-froid les excès qu'ils venaient de commettre, ils craignirent que la juste indignation de l'empereur ne leur en fit porter la peine. On disait dans le public que le prince en était fort irrité. Le gouverneur crut qu'il était de son devoir de prendre l'initiative : il fit arrêter ceux des émeutiers et des égorgeurs qu'on lui désigna comme les plus coupables, pour les faire juger et punir suivant la rigueur des lois. Julien ne partagea pas la manière de voir de ce gouverneur. Loin d'être irrité contre les habitants de Gaza et de le leur faire voir, il ne leur en fit pas seulement de réprimande; mais il fit venir le gouverneur, le priva de sa charge et l'exila en lui disant que c'était par grâce qu'il lui laissait la vie. Et comme ce dernier lui remontrait qu'en agissant comme il avait fait il avait simplement mis les lois à exécution, Julien lui fit cette horrible réponse : « Eh bien ! est-ce donc un si grand mal, quand un Grec aura tué dix Galiléens ? » Ces paroles, comme le dit saint Grégoire, n'étaient-elles pas un édit véritable de persécution lancé contre les chrétiens ? Tous ceux qui avaient de la haine contre eux ne devaient-ils pas se croire, n'étaient-ils pas en effet autorisés à les persécuter ? Ceux qui voulaient faire

la cour au prince en flattant ses instincts cruels et ses haines, n'avaient-ils pas le champ libre pour courir sus aux chrétiens et les mettre à mort? Aussi les habitants de Gaza, encouragés par cette abominable conduite de Julien, se laissèrent aller aux plus détestables excès de cruauté : ils prirent des chrétiens, des hommes consacrés par le sacerdoce, des vierges vouées au Seigneur, et leur ouvrant le ventre, commirent toutes les profanations imaginables. Ils remplissaient d'orge leurs entrailles pour les faire dévorer par les pourceaux. (Théodoret, l. III, ch. 3.)

A Sébaste ou Samarie, les païens commirent un autre crime énorme, surtout au point de vue de la profanation qu'ils tirent des reliques les plus saintes et les plus vénérées. Ils tirèrent de leurs tombeaux les ossements de saint Jean-Baptiste, le saint précurseur de Jésus-Christ, et ceux du prophète Elisée, et les brûlèrent avec des ossements d'animaux. Ils jetèrent la poussière au vent, pour que les chrétiens n'en pussent rien retrouver qui pût devenir pour eux un objet de vénération. S'il faut en croire Baronius, les habitants de Sébaste avaient agi par l'ordre de Julien, qui avait commandé que toutes les villes eussent à ruiner les tombeaux des athées (encore un des noms que Julien donnait aux chrétiens).

En Phénicie, en Syrie, les peuples commirent des horreurs pareilles à celles que nous venons de voir en Palestine. A Damas, les Juifs brûlèrent deux églises; celle de Bérythe fut brûlée par le comte Magnus, qui, sous Jovien, fut obligé de la reconstruire à ses dépens. La grande basilique d'Emèse fut profanée par les païens, qui y mirent la statue de Bacchus. Julien dit, dans un endroit de ses ouvrages, que ceux d'Emèse avaient mis le feu aux tombeaux des Galiléens. Il faut donc croire que les habitants de cette ville ruinèrent aussi, eux, des églises et des lieux consacrés au culte. L'Eglise d'Epiphanie, en Syrie, fut traitée comme celle d'Emèse. Eustate, arien, en était alors évêque. Saint Grégoire marque toutes ces profanations quand il dit, à propos de la mort de Julien : « Ils ne regarderont plus nos maisons sacrées avec un œil de malignité et de fureur, pour les détruire; ils ne souilleront plus avec un sang détestable, des autels dédiés à un sacrifice parfaitement pur, et où on ne répand point de sang; ils ne déshonoreront plus nos sanctuaires par des autels sacrilèges; ils ne pilleront plus et ne profaneront plus, par une impiété mêlée d'avarice, des richesses consacrées à Dieu; ils ne feront plus d'outrages à la vieillesse vénérable des prêtres, à la sainteté des diacres, à la pudeur des vierges saintes. » Tout le monde sait, dit le même saint, ce qui se pratiquait à Héliopolis, au pied du mont Liban. Comme on y adorait la déesse de l'impudicité, les femmes et les filles y étaient publiquement impudiques. Ce qui ailleurs était un crime, était dans cette ville un acte de religion autorisé par les lois et par une coutume immémoriale. Constantin avait fait

ce qu'il avait pu pour convertir les habitants et pour déraciner ces détestables coutumes. Sous Julien, ils se portèrent aux actes de cruauté les plus révoltants. Pour se venger de ce que Constantin avait, par des lois, réprimé leurs infamies, les habitants d'Héliopolis se saisirent de quelques vierges chrétiennes, et les exposèrent nues aux yeux de tout le monde. Ensuite ils les rasèrent et les fendirent en deux. On dit que quelques-uns, par une cruauté inouïe, mangèrent de leurs entrailles palpitantes : les égorgeurs de la révolution française ne faisaient pas mieux. Ils agirent de même à l'égard du saint diacre Cyrille qui, sous Constantin, mu par un zèle ardent pour la religion, avait brûlé un grand nombre de leurs idoles. Ils dévorèrent son foie; mais tous ceux qui commirent cette abomination furent subitement, dit Suidas, frappés de la vengeance céleste. Toutes leurs dents tombèrent à l'instant même, leur langue pourrit jusqu'à la racine et leurs yeux furent frappés de cécité.

Saint Marc était évêque d'Aréthuse, petite ville de la Syrie, sous Constance; ce prélat, usant de la permission que lui donnaient les lois, avait forcé un grand nombre de païens de prendre le nom de chrétiens, et avait démoli une église fort vénérée, où les païens avaient assemblé de grandes richesses, et pour laquelle ils avaient une très-grande vénération. Dès que les habitants païens eurent appris l'inclination de Julien pour les idolâtres, leur fureur se déborda avec d'autant plus de violence, qu'ils l'avaient concentrée plus longtemps. Julien, du reste, les appuyait complètement contre l'évêque. Il l'avait condamné à faire rebâtir le temple qu'il avait démoli, ou à en payer le prix. Marc, voyant qu'il ne pouvait venir à bout de payer, et du reste, prétendant qu'il ne lui était pas permis d'obéir, jugea à propos de se retirer, pour éviter la fureur du peuple; mais ayant appris que beaucoup de personnes étaient arrêtées et mises en justice à cause de lui, il préféra s'exposer à tout. Il revint du lieu où il était caché, se présenta au peuple, et se livra à tous les tourments que sa cruauté lui préparait. La populace, s'emparant de lui, le traîna par les rues, lui fit souffrir, comme on peut le voir à son article, les plus épouvantables tourments. Marc était un de ceux qui avaient sauvé la vie à Julien, en l'enlevant, tout jeune, du palais de Constance. (Voy. Marc.)

A Césarée de Cappadoce, Julien montra sa haine contre le nom chrétien. Cette ville avait détruit un célèbre temple de la Fortune qui était dans ses murs. Julien, pour la punir, lui ôta son nom de Césarée, qu'elle portait depuis Tibère, et la força de reprendre son ancien nom de Mazaca. Il exigea des églises de la ville et de son territoire une taxe de trois cents livres d'or. Césarée fut rayée de la liste des cités. Il enrôla tous les ecclésiastiques comme archers de la police, ordonna aux chrétiens de rebâtir le temple qui avait été abattu, plus ceux d'Apollon et de Jupiter, qui avaient été détruits

sous ses prédécesseurs. Il menaçait la ville et surtout les *Galiléens* de toute sa colère, s'ils n'exécutaient pas ses ordres : probablement qu'il eût mis ses menaces à exécution, si la guerre de Perse n'eût amené la fin de sa domination, en lui faisant trouver la mort là où il espérait trouver la victoire. Ce fut à cette occasion que saint Eupsyque souffrit le martyre.

A Ancyre en Galatie, un chrétien nommé Busiris se distingua par un courage extraordinaire (*Voy. son article*). Saint Timothée, évêque de Pruse en Bithynie, eut la tête tranchée sous Julien. A Mérys, dans la Phrygie Salutaire, on trouve le martyre de trois saints nommés Macédone, Théodule et Tatien (*Voy. leurs articles*). Partant de Constantinople pour aller en Perse, à la fin du mois de mai, Julien passa à Chalcedoine. Il condamna à mort dans cette ville trois chrétiens persans, Manuel, Sabel et Ismaël (*Voy. leurs articles*.) Arrivé à Ancyre, Julien, ayant appris qu'un saint prêtre qui se nommait Basile était en prison, le fit amener devant lui, et fit en sorte qu'on le mit à mort (*Voy. les Actes de saint Basile*). Il faut encore mettre ici le martyre de saint Philorome, de saint Artine, duc d'Égypte, de saint Gemelle de Paphlagonie, et de quelques autres.

Quand Julien fut arrivé à Antioche, il fit son possible pour soulever le peuple de Bostres contre Tite, son évêque; mais la lettre qu'il écrivit pour cela demeura sans effet. A Antioche, il eut la sottise de vouloir polluer les fontaines et les aliments, en y faisant jeter soit des viandes soit de l'eau consacrées aux dieux, afin que tous ceux qui en feraient usage rendissent ainsi un hommage forcé à ses divinités. Mais les chrétiens se moquèrent de lui, et, suivant l'avis de saint Paul, mangèrent les choses qui leur étaient nécessaires sans attacher d'importance à ce qu'avait fait Julien, et sans s'enquérir en aucune façon si elles avaient été ou non souillées par la ridicule manie de ce prince.

C'est ici qu'il faut mettre le martyre de saint Juventin et de saint Maximien (*Voy. leurs articles*), la confession célèbre de saint Théodore, la fermeture et le pillage de l'église d'Antioche et le martyre de saint Théodoret.

Non content de ce qu'il faisait souffrir aux chrétiens par l'abus de son pouvoir, Julien voulut leur faire une autre guerre : il se crut assez de talent pour entrer dans la polémique religieuse, et il écrivit contre eux. Le peuple d'Antioche s'était moqué de lui d'une manière assez ouverte pour lui être fort sensible : il s'en vengea par une satire contre la ville et par un livre qu'il fit contre les chrétiens. Suivant saint Jérôme, cet écrit renfermait sept livres; ce Père cite un passage du septième. Saint Cyrille d'Alexandrie, qui réfuta cet ouvrage cinquante ans après, ne compte que trois livres : cela tient probablement à ce qu'on divisa différemment ce livre de Julien. Socrate rapporte quelques lignes du troisième de ces livres; il fait voir que Julien n'entend pas s'adresser aux per-

sonnes instruites et intelligentes pour les convaincre, mais bien à la masse ignorante et crédule, qu'il espère gagner par le ton plaisant et de mauvaise raillerie qu'il prend. Quoiqu'il n'y eût rien de solide dans ses ouvrages, ils ne laissèrent pas de surprendre un grand nombre de personnes faibles. L'élégance du style et sa tournure railleuse et gaie ne furent pas pour peu de chose dans ce résultat. Comme il avait été chrétien, on lui supposait une grande connaissance des Ecritures, et sans cesse les païens objectaient de ce qu'il avait fait, surtout parce qu'on ne l'avait pas réfuté. Ce fut ce motif qui engagea saint Cyrille à le combattre cinquante ans plus tard. Au commencement de 363, nous trouvons le martyre de saint Bonose et de saint Maximilien. Ils ne souffrirent que trois jours après la mort du comte Julien (*Voy. leurs articles*). Julien conçut un projet qui, suivant lui, n'allait à rien moins qu'à détruire le christianisme, en ruinant l'autorité des prophéties, en démontrant la fausseté des Ecritures saintes. Il fit tout ce qu'il put pour s'attacher les Juifs et pour les amener à entrer dans ses dessein. Sozomène parle d'une lettre très-amicale et très-engagée qu'il leur écrivit, au commencement de son règne. Il leur dit, entre autres choses, qu'il a arrêté un nouvel impôt dont Constance prétendait les surcharger, qu'il a brûlé tous les mémoires sur lesquels on se fondait pour l'établir, et fait mourir tous ceux qui avaient contribué à le vouloir faire établir. Il finissait sa lettre en leur promettant que s'il revenait de la guerre de Perse, il rebâtirait la cité sainte et leur temple, comme depuis longtemps ils le désiraient, et qu'avec eux il y célébrerait la gloire du Tout-Puissant. Certes, Julien manquait de franchise en écrivant ainsi; car, à la façon dont il se moquait des prophètes, on pouvait voir qu'il était aussi ennemi de la religion juive que de la religion chrétienne. Admettre l'une ou l'autre c'était répudier le paganisme et avoir horreur de ces dieux de pierre ou de ces dieux infâmes que les païens adoraient. Son but, en agissant comme il le faisait, était d'attirer dans son camp quelques soldats de plus pour combattre le christianisme, qui était son ennemi de prédilection. Peu lui importait quels fussent ses auxiliaires, pourvu qu'ils attaquaient avec acharnement l'ennemi commun; pourvu qu'ils trouvassent dans leur haine contre Jésus-Christ la rage qui l'animait lui-même; pourvu qu'ils lançassent à ses saints la boue, la pierre ou le glaive. Du reste, les Juifs se montrèrent les alliés fidèles de Julien : ils brûlèrent la grande église d'Alexandrie; ils en détruisirent deux à Damas, et d'autres encore en divers autres lieux. Julien, pour les flatter, et peut-être aussi pour les amener à ruiner, par leur adhésion à ses erreurs, l'autorité des saintes Ecritures, voulait leur persuader de sacrifier, et s'étonnait, disait-il, qu'ils ne le fissent plus. Leur Dieu, leur disait-il, était le même que les païens adoraient sous d'autres

noms, le créateur et le souverain régulateur du monde sensible, le suprême arbitre de toutes choses. Il le nommait tout-puissant et très-bon. Les Juifs malgré eux, furent forcés de lui avouer qu'ils ne pouvaient sacrifier ailleurs que dans la cité sainte et dans le temple. « Si vous voulez, lui disaient-ils, que nous offrions des sacrifices, rendez-nous la ville de Jérusalem; réédifiez notre temple, relevez notre autel, faites-nous revoir le saint des saints, et alors nous sacrifierons avec autant de zèle que nous avons fait autrefois. »

C'est ainsi que Julien voulait amener les Juifs à lui demander ce qu'il avait une envie excessive de faire, afin, comme je le dis plus haut, de démontrer la vanité de la sentence que Jésus-Christ avait portée contre Jérusalem et contre le temple. Il leur fit donc croire qu'il avait trouvé des livres où il était dit que les temps étaient venus pour la reconstruction du temple, qu'ils devaient se hâter de retourner dans leur patrie, pour l'exécution de ce dessein magnifique. En outre, il ordonna à ses trésoriers de fournir l'argent nécessaire à cette dépense, qui devait être énorme. Il assembla de toutes parts des ouvriers, des architectes et toutes les personnes capables de concourir à cette entreprise, à la tête de laquelle il p'ça, comme ordonnateur général, comme chef suprême, le comte Alype d'Antioche, ancien vicaire du préfet de la Grande-Bretagne. L'empressement que mit Julien à cette œuvre fut secondé par l'empressement non moins grand qu'y mirent les Juifs : ils firent savoir dans tout l'univers à ceux de leur nation les ordres et les permissions qui leur étaient donnés; on vit accourir ces proscrits de tous les points du monde, apportant leurs richesses de toutes sortes pour contribuer au grand œuvre de régénération nationale et religieuse. L'enthousiasme était si grand, que quand les travaux commencèrent, on vit tout le monde y prendre part : les femmes, même celles de la plus haute condition, sans se soucier de leurs fatigues ni du tort qu'elles faisaient à leurs habits précieux, portaient la terre et les pierres. On raconte que les Juifs avaient fait des bèches, des hoyaux et des panniens d'argent. Ils étaient si glorieux et si fiers, dit Rufin, qu'on eût dit qu'ils avaient encore parmi eux des prophètes comme jadis, quand leur terre était la terre des miracles, et que chaque sommet retentissait de la parole inspirée. Ils insultaient aux chrétiens, les menaçaient de les traiter plus tard de la même manière qu'eux-mêmes l'avaient été par les Romains. Ils voyaient déjà en pensée leur ancienne autorité et leur puissance rétablies; ils ne parlaient que de guerre, de conquêtes et de massacres. On sait que les Juifs rêvent la domination temporelle du monde. Leur orgueil, leur vanité, les rendaient aussi insupportables que ridicules. Saint Cyrille était alors évêque de Jérusalem : dans ces graves circonstances, le saint évêque recourut à l'arsenal des vérités chrétiennes. Il

ouvrit les Ecritures saintes pour y lire Daniel, pour y revoir avec son les paroles du Sauveur du monde. Alors il se moqua ouvertement de l'entreprise des Juifs, et soutint fermement qu'ils ne pourraient pas seulement élever une pierre sur une autre. En effet, on sait comment se termina cette entreprise à la gloire de Jésus-Christ et de l'oracle qu'il avait rendu, à la confusion de ceux qui voulaient faire passer sa par le pour vaine. Les Juifs démolirent ce qui restait du temple, vérifiant ainsi de plus en plus cette parole *qu'il ne resterait pas pierre sur pierre*, et ensuite creusèrent les fondements pour bâtir. Mais l'ouvrage qu'ils avaient fait se comblait durant la nuit, la tempête et des tourbillons de vent enlevaient et dispersaient au loin les matériaux qu'ils avaient assemblés. Un tremblement de terre effroyable combla tout ce qu'ils avaient creusé, renversa sur leurs travaux une partie des édifices voisins, et fit périr sous les ruines un grand nombre d'entre eux. Ces enseignements de la volonté divine ne leur suffisant pas, ils se mirent à travailler de nouveau; mais à mesure qu'ils creusaient la terre, des feux en sortaient qui brûlaient les travailleurs, leurs outils et leurs matériaux. Des globes de feu les poursuivaient dans leur fuite. Un grand nombre ayant voulu se réfugier dans une église, il en sortit des flammes qui les dévorèrent. La même chose eut lieu dans une cave qui dépendait de l'ancien temple, et où ils ramassaient une partie de leurs outils pour travailler : tous ces outils furent réduits en cendres, et les Juifs qui voulurent entrer dans la cave furent consumés aussi.

Ainsi les Juifs furent obligés d'abandonner cette entreprise pour laquelle ils avaient montré tant d'ardeur et qui devait, à les en croire, être couronnée de plein succès et amener le rétablissement de leur puissance. Les témoignages qui constatent ce miracle sont irrécusables. A part les historiens catholiques ou appartenant aux sectes dissidentes, à part les Pères de l'Eglise qui le racontent, nous avons Ammien, historien ennemi du christianisme, qui reconnaît que le comte Alype, chargé par Julien de la reconstruction du temple de Jérusalem, fut obligé d'abandonner cette entreprise, parce qu'il sortit plusieurs fois des fondements des globes de flammes, qui brûlaient les travailleurs, et qui rendaient ce lieu complètement inaccessible pour eux. Sozomène en a écrit le récit d'après les dires de personnes qui avaient vu les témoins oculaires de ces faits miraculeux : saint Chrysostome dit que de son temps on voyait encore ouverts les fondements que les Juifs avaient creusés, chose que la Providence avait permise, afin qu'on ne pût pas révoquer en doute ce qu'ils avaient entrepris de faire. Dans le même temps une croix lumineuse parut dans les airs, s'étendant depuis le calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers. Puis les habits de tout le monde, et principalement des Juifs, se trouvèrent marqués d'une multitude de

croix qui restèrent ineffaçables tant que durèrent ces habits.

Julien fut obligé de s'avouer vaincu, mais il n'en persista pas moins dans son aveuglement, ainsi que la grande majorité des juifs, desquels beaucoup cependant furent frappés de ces miracles et s'allèrent jeter aux pieds des prêtres, pour demander de recevoir le baptême et d'entrer dans le sein de l'Eglise, ce qui leur fut accordé. Ammien assure que cet événement arriva au commencement de 363. Rien ne nous empêche d'admettre cette date.

Julien, qui avait entrepris de ruiner par tous les moyens possibles la religion chrétienne, mais qui voyait que la majesté de son culte et de ses enseignements, la sainteté de sa morale, la rendaient supérieure au paganisme, comme la lumière du soleil est supérieure aux ténèbres de la nuit la plus profonde, résolut de transporter dans le culte païen tout ce qui fait la grandeur, la beauté, la sainteté du catholicisme. Ainsi dans chaque ville il voulut instituer des écoles comme avaient fait les ministres de l'Evangile ; dans chaque temple, une hiérarchie vraiment ecclésiastique, des prières et des chants semblables à ceux des chrétiens. Il voulait en outre instituer des hôpitaux pour singer la charité chrétienne, des maisons de moines et de vierges ; puis partout des aumônes et le soin des pauvres. Julien voulait pratiquer les vertus chrétiennes en leur donnant une autre base. Il agissait comme un architecte qui, voyant un temple magnifique, largement assis sur une montagne majestueuse et solide, voudrait en construire un pareil sur un grain de sable. A tout monument il faut une base suffisante, à toute vertu il faut un mobile suffisant aussi. Or, le paganisme était impuissant à rien produire qui pût jamais, je ne dis pas égal, mais même imiter faiblement et de loin ce que faisait la religion évangélique. Le paganisme, vieil arbre aux feuilles mortes, avait produit ses fruits, fruits amers pour l'humanité, fruits de honte, d'immoralité et de dérépitude. Le paganisme avait ses racines séchées et ses branches mortes. Eût-il été d'ailleurs dans toute sa vigueur qu'il n'eût pas pu donner autre chose que ce que nous savons de lui. Comme dit l'Evangile, on connaît l'arbre à ses fruits et réciproquement. Julien, voyant que tout ce qu'il imaginait pour ruiner la religion chrétienne ou restait sans succès, ou tournait à sa confusion, entra dans les accès d'une fureur extraordinaire. Il prit dessein de faire par la violence ce que ni ses ruses, ni ses habiletés mesquines n'avaient pu faire. Il songea à faire une persécution telle, que celle des Dèce, des Dioclétien et des Galère, ne fussent rien à côté. Il ajournait à exécuter ces projets féroces après les victoires qu'il se promettait en Perse, et la conquête de cet empire. Les lauriers d'Alexandre lui portaient ombrage, et son ambition rêvait de promener sa gloire plus loin que n'avait fait la sienne cet homme étonnant, qui remplit en quelques années l'univers de sa

gloire. Julien disait en forme de raillerie, qu'il remettait la guerre contre les chrétiens après celle de Perse, parce que cette dernière était la moins importante, il tenait à promptement s'en débarrasser. Dans l'attente de ce nouveau combat, l'Eglise faisait monter au ciel ses prières et ses supplications : jour et nuit on priait. Julien partit pour la guerre de Perse. Déjà la vengeance céleste était prête : en allant de Bérée à Hiéraple, il passa par le territoire de Cyr. Il vit dans un certain lieu beaucoup de monde assemblé devant une caverne. Ayant demandé ce qui se passait, il apprit que cette caverne était habitée par un solitaire nommé Domice, dont la grande réputation de sainteté attirait l'affluence des fidèles. Julien lui fit dire que, puisqu'il était voué à Dieu pour vivre saintement et dans la solitude, il ne devait recevoir personne. Le solitaire lui répondit, qu'en effet il s'était ainsi consacré à Dieu, mais que cependant il ne pouvait pas chasser ceux que la foi portait à lui rendre visite. Julien, mécontent de cette réponse, pourtant simple et modeste, fit boucher l'entrée de la caverne, de sorte que le saint y consumma son martyre. Julien poussa activement la guerre contre les Perses : il obtint d'abord de grands avantages, avantages plutôt apparents que réels, car les Perses reculaient à dessein devant lui, évitant de s'engager à fond et ne livrant que des combats sans importance, après lesquels Julien, de plus en plus encouragé, s'avancait en vainqueur dans un pays inconnu et que l'ennemi dévastait sur sa route, pour que l'armée romaine n'y trouvât pas sa subsistance. Julien parvint jusqu'à Ctésiphon, mais le roi de Perse était invisible. L'empereur n'avait eu affaire qu'à ses généraux : Sapor ménageait toutes ses forces pour le moment décisif. Julien se mit à sa recherche et quitta Ctésiphon : des espions infidèles l'engagèrent dans des chemins dangereux, où il rencontra la disette et où les Perses commencèrent à le harceler sans cesse. Il eut l'imprudence de brûler sa flotte, et par conséquent de s'enlever ses dernières ressources. Il alla être obligé de reculer et de revenir par la route dévastée qu'il avait suivie, quand Dieu, qui ne voulait pas qu'il échappât à ses vengeances, lui fit trouver la mort dans le lieu où il commençait à désespérer du salut de son armée. Durant la marche, les Perses étant venus, comme de coutume, l'attaquer, le chargèrent cette fois avec tant de vigueur, qu'il courut pour les repousser, sans seulement se donner le temps de mettre sa cuirasse. Un dard le frappa au côté, et quelque temps après il mourut de sa blessure. Faut-il croire ce qu'on raconte de sa mort ? Dans tous les cas, il faut choisir entre les différentes versions que l'histoire nous fournit. Quelques auteurs le font mourir tranquille dans son lit ; d'autres, dans toutes les angoisses de la douleur et du désespoir. Ils racontent que, sentant la main qui le frappait, et faisant comme la bête féroce qui mord la lance dont elle est percée, il prit dans sa main du sang qui coulait de

sa blessure, et que le jetant au ciel, il prononça ces paroles blasphématoires et sacrilèges : « Tu as vaincu, Galiléen ! » Rien n'établit l'authenticité de ce récit. Contentons-nous de dire que Julien mourut frappé de la main de Dieu, pour avoir été apostat et persécuteur.

JULIENNE (sainte), fut martyrisée pour la foi chrétienne avec saint Paul, lecteur, son frère, à Ptolémaïde en Isaurie, sous Aurélien, dit Baronius; à Ptolémaïde en Palestine, sous Valérien, dit le Martyrologe romain. Il n'y a pas de Ptolémaïde en Isaurie. L'Eglise célèbre la fête de saint Paul et de sainte Julienne le 17 août.

JULIENNE (sainte), reçut à Rome la couronne du martyr en 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Elle fut mise à mort sur la voie Salaria, où elle demeura enterrée jusqu'au jour de sa translation, qui eut lieu le 8 août de nous ne savons quelle année. Vingt-six chrétiens furent exécutés le même jour dans le même endroit. L'Eglise honore leur mémoire le 8 août. (*Voy. CYRIAQUE. Voy. aussi l'abbé Grandier, Histoire de l'église de Strasbourg.*)

JULIENNE (sainte), souffrit la mort pour Jésus-Christ au IV^e siècle, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. On ne sait pas précisément l'époque de son martyre. Elle fut décapitée après avoir enduré les plus cruels tourments. Saint Grégoire le Grand nous apprend que ses reliques furent transportées à Rome; maintenant Bruxelles en possède une partie (dans l'église Notre-Dame-du-Sablon). Un ancien martyrologe trouvé à Corbie prétend qu'elle souffrit à Nicomédie. Saint Jérôme, Bède et la plupart des anciens martyrologes, mettent la mort de sainte Julienne au 16 février. Bollandus a jugé les Actes de cette sainte dignes de nous être transmis : ils méritent peu de confiance. (*Voy. Chastelain.*) L'Eglise fait la fête de sainte Julienne le 16 février.

JULIENNE (sainte), reçut la glorieuse palme du martyre à Augsborg. Elle eut pour compagnons de son courageux combat les saints Quiriacus, Largion, Crescentien, Ninge et vingt autres dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Le même jour et dans la même ville, sainte Hilarie, mère de sainte Afre, martyre, qui veillait au tombeau de sa fille, fut, pour la foi de Jésus-Christ, brûlée au même lieu par les persécuteurs, avec Digne, Euprèpie et Eunomie, ses servantes. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 12 août.

JULIENNE (sainte), reçut le martyre à Myre en Lycie, avec saint Léon. Tous deux sont inscrits au Martyrologe romain le 18 août. Nous ne possédons aucun document authentique relatif à ces saints combattants de la foi.

JULITTE (sainte), martyre, mourut pour la foi à Césarée de Cappadoce, en l'année 303. Son histoire, complètement rapportée par saint Basile, mérite de trouver place ici. Nous la donnons *in extenso*.

« Cette sainte femme avait été obligée de

soutenir un procès considérable contre un des premiers de Césarée. C'était un de ces hommes qui emploient également la violence et la fraude pour s'enrichir, toujours avides du bien d'autrui, qu'ils regardent comme une proie assurée. Celui-ci, à force de rogner quelque héritage à ses voisins, s'était fait grand seigneur, et possédait plusieurs belles terres. Mais il ne s'était pas contenté d'enlever à Julitte quelque morceau de vigne, ou quelque arpent de pré; il avait envahi tout d'un coup ses métairies, ses bestiaux, ses esclaves; et après s'être encore emparé de ses meubles qui étaient fort riches, et l'avoir généralement dépillée de tout, il avait eu l'effronterie de la faire assigner le premier, et de prévenir la plainte qu'elle était sur le point de rendre contre lui. Mais il s'était auparavant assuré de plusieurs faux témoins et d'un délateur qui devait agir contre elle. Il avait aussi pris ses précautions du côté des juges, dont il avait acheté les voix par une sale et honteuse corruption; et c'était particulièrement sur ce moyen qu'il appuyait la justice de ses prétentions. Le jour que la cause devait être appelée, un huissier, selon la coutume, cita les parties, et les avocats préparés pour plaider prirent place au barreau. Celui de Julitte parla le premier; il représenta aux juges l'horrible vexation que sa partie avait soufferte de la part de ce citoyen; il s'étendit beaucoup sur l'injuste violence avec laquelle il s'était rendu maître de tout le bien de cette dame; et, déplorant d'une manière fort pathétique la condition fâcheuse des voisins de cet usurpateur, dont l'insatiable avarice engloutissait tout ce qui était à sa bienséance, il allait produire les titres en vertu desquels sa partie possédait ces héritages, et faire voir qu'une longue et paisible jouissance rendait son droit incontestable, lorsque cet homme s'avança au milieu de l'audience et soutint que, par la nouvelle ordonnance, Julitte ne pouvait être reçue en justice à agir contre lui; que, selon cette loi, toute personne qui était d'une autre religion que celle de l'empereur, et surtout qui professait celle du Christ, était privée dès lors du droit d'appeler en jugement un citoyen. Le préteur reçut ce moyen d'opposition; il lui paraissait juste et fondé sur le droit. Il fit donc apporter de l'encens et du feu; puis se tournant vers les parties : Pour jouir du bénéfice des lois, leur dit-il, il faut auparavant donner des marques qu'on n'est point de la religion de Christ. Que si quelqu'un s'opiniâtre à vouloir demeurer dans une religion proscrire par les édits des empereurs, on lui déclare qu'il est dès à présent déchu de tous les droits, prérogatives et privilèges attachés à la qualité de citoyen de cette ville, ou de sujet de l'empereur, et même de cette qualité, comme étant noté d'infamie selon cette nouvelle ordonnance.

« Que fera Julitte? Se laissera-t-elle séduire à l'envie de rentrer dans son bien? ou négligera-t-elle de se servir du moyen qui lui est offert pour gagner son procès? Mais

céda-t-elle au péril qui la menaçait? La crainte eut-elle sur elle quelque pouvoir? et la vit-on pâler à la voix du juge? Non sans doute. Que répondit-elle donc? Écoutons-la. Que toutes les richesses du monde périssent, dit-elle; que je perde moi-même mille fois la vie, que mon corps soit en mille pièces, plutôt qu'il m'échappe une seule parole qui puisse offenser mon Dieu. Et lorsqu'elle aperçut que le préteur paraissait extrêmement choqué de ces paroles, et qu'il commençait à entrer en fureur, elle rendit à Dieu de très-humbles actions de grâces, de ce que le même jugement qui adjugeait la possession d'un bien périssable, qui lui appartenait légitimement, à celui qui en était l'injuste ravisseur, lui assurait à elle des biens éternels. On m'ôte, disait-elle, un peu de terre, et je gagne le paradis; les hommes me déclarent infâme, et Dieu me prépare une couronne; mon corps ici-bas souffre la peine des esclaves, et mon âme sera placée dans le ciel parmi les trônes et les puissances. Enfin, le préteur la pressant fortement de renoncer à sa religion, et elle protestant toujours qu'elle voulait mourir servante de Jésus-Christ, traitant d'impies et d'exécrables suborneurs ceux qui voulaient l'engager à abjurer sa foi, ce juge, contre toute sorte d'équité, non-seulement confirma l'usurpateur dans son injuste détention, mais encore condamna la sainte à être brûlée, pour réparation, prétendait-il, de l'outrage fait par elle aux édits des empereurs.

« Le cœur ne se porte pas avec plus d'ardeur vers l'objet de sa passion, l'homme le plus voluptueux ne court point au plaisir avec plus d'empressement que Julitte ne s'avança vers le bûcher qui la devait consumer. Son visage, sa contenance, ses paroles, tout marquait en elle la joie dont son âme était remplie. Elle exhortait les femmes qui étaient proche d'elle à endurer constamment toutes choses pour le soutien et la défense de la religion de Jésus-Christ, et de ne point rejeter sur la faiblesse du sexe le crime de leur désertion. Ne sommes-nous pas, disait-elle, tirées de la même masse que les hommes? Ne sommes-nous pas aussi bien qu'eux formées à l'image de Dieu? C'est le même ouvrier qui a fait ces deux ouvrages, et la force n'est pas plus le partage de l'homme que celui de la femme. Est-ce donc une si grande merveille qu'une femme courageuse? Sommes-nous, encore une fois, d'une autre nature que les hommes? Quand Dieu voulut former la femme, il ne prit pas de la chair, mais une côte. Que veut dire cela, sinon que la femme ne doit pas montrer moins de fermeté et de constance dans la foi, ni moins de patience dans les tourments que les hommes? Après qu'elle eut parlé de la sorte, elle s'élança sur le bûcher, qui fut pour elle un lit nuptial, d'où son âme s'éleva dans le ciel, et alla prendre possession du bonheur dû à sa fidélité; tandis que son corps respecté par les flammes fut remis entier, et sans aucune atteinte du feu, entre les mains de ses proches, qui le placèrent honorable-

ment dans le vestibule de ce temple. Au reste, ces sacrées reliques, en sanctifiant le lieu où elles furent déposées, sanctifient aussi ceux que le désir de les honorer y conduit.

« Mais la terre qui reçut ce précieux dépôt, comme par un mouvement de reconnaissance, fit sortir de son sein une fontaine d'une eau excellente. Ou plutôt disons que c'est la sainte elle-même qui, comme une nourrice pleine de tendresse pour les habitants de cette ville, qu'elle regarde comme ses chers nourrissons, leur fournit un lait dont la source agréable et salutaire ne tarit jamais. Cette eau est un préservatif pour ceux qui jouissent d'une parfaite santé, un breuvage délicieux pour les personnes sobres, et un remède pour les malades. Tel fut le présent qu'Elisée fit autrefois à ses chers citoyens de Jéricho, lorsqu'il fit perdre la salure aux fontaines de la ville, et par sa bénédiction changea en douceur toute leur amertume. Hommes, ne souffrez pas, je vous en conjure, que les femmes vous dérobent la gloire de défendre avec plus de générosité que vous la religion de Jésus-Christ. Et vous, femmes, ne laissez pas aux hommes seuls cette gloire, mais faites-vous-en une de suivre l'exemple que je viens de vous proposer. » (Ruinart.)

L'Église célèbre la fête de sainte Julitte le 30 juillet.

JULITTE (sainte), martyre avec son fils, saint Quiric ou Cyr, donna sa vie pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 304, dans la ville de Séleucie, sous le gouverneur Alexandre. Voici en entier ses Actes authentiques, tels que nous les trouvons dans une lettre de Théodore, évêque d'Icone.

« Vous m'ordonnez par votre lettre, mon très-saint-Père, de vous informer des particularités du martyre de saint Cyr et de sainte Julitte : vous voulez savoir si l'on conserve leurs actes à Icone, d'où l'on vous a dit que la mère et le fils étaient originaires. Vous vous plaignez que ceux qui vous sont tombés entre les mains sont peu corrects, remplis de fables, de contes frivoles et de plusieurs choses que la solide et austère bienséance de la religion chrétienne n'admet point; vous les croyez supposés, apocryphes et indignes de toute créance, et vous souhaitez enfin que je vous mande si l'on peut facilement recouvrer leurs véritables Actes. Comme je ne désire rien avec plus de passion que de vous donner des marques de l'attachement sincère que j'ai pour votre personne, je n'ai pas eu plutôt votre lettre, que je me suis mis à lire avec toute l'exactitude possible les Actes de ces deux martyrs; j'y ai trouvé en effet toutes les marques de supposition; je les crois, comme vous, corrompus et falsifiés. J'ai cru y reconnaître l'ouvrage d'une main profane et sacrilège, et si je ne me trompe, des manichéens ou de quelques autres semblables hérétiques, qui les ont gâtés, ces sales insectes les ayant couverts d'une bave infecte et empoisonnée. Cela m'a obligé de faire de nouvelles enquê-

tes, lesquelles toutefois m'auraient été inutiles, n'ayant pu rien découvrir qui me satisfît, si l'on ne m'avait indiqué quelques personnes de qualité, et des premières maisons d'Isaure (1), par le moyen desquelles je pourrais avoir des mémoires certains de ce que je désirais savoir. Je me suis donc adressé à ces hommes vertueux, que j'ai trouvés très-bien instruits de toutes les circonstances de cette histoire; ils ont eu la bonté de m'en faire le récit tel qu'ils l'avaient ouï faire plusieurs fois à des seigneurs de Lycaonie, parents très-proches de la sainte. Voici donc ce que Marcien, personnage d'une haute probité, et chancelier de l'empire (2), et Zénon, moins connu par la place honorable qu'il remplit dans le conseil du prince que par sa sagesse et sa vertu; voici, dis-je, ce que ces deux grands hommes m'ont bien voulu communiquer touchant les illustres martyrs Julitte et son fils.

« Cette femme, dont la vie n'a pas été moins pure que la mort glorieuse, était du sang royal. Les plus anciennes maisons de Lycaonie font gloire de la reconnaître pour leur parente, et elles s'assemblent tous les ans au jour de sa fête pour la célébrer avec une magnificence digne d'une sainte et d'une petite-fille de roi. La persécution qui ravagea l'Église sous l'empire de Dioclétien se fit sentir partout le monde. La Lycaonie n'en fut pas plus exempte que les autres provinces. Domitien, qui en avait le gouvernement, était un homme féroce, et qui se plaisait à répandre le sang des chrétiens. Cela obligea Julitte à quitter Icone, et à se retirer à Séleucie, avec Cyr son fils, qui n'avait encore que trois ans, et deux filles qui la servaient, sans rien emporter de ses grandes richesses. Mais elle trouva que les affaires des chrétiens allaient encore plus mal à Séleucie qu'à Icone, et qu'Alexandre, qui en était gouverneur, était encore plus cruel que Domitien. Il venait de recevoir un nouvel édit qui ordonnait que tous ceux qui refuseraient de sacrifier aux dieux seraient punis du dernier supplice, après avoir passé par tous les autres. Julitte, se souvenant de cette parole de saint Paul : *Donnez lieu à la colère*, quitta Séleucie, et se mit en chemin pour se réfugier à Parse, capitale de Cilicie. Mais il arriva qu'Alexandre partit ce jour-là même de Séleucie et prit la même route que Julitte. Elle fut donc reconnue et arrêtée avec son fils qu'elle portait elle-même dans ses bras. Ses servantes prirent la fuite et se cachèrent. Alexandre lui demanda son nom, son pays et sa condition. A toutes ses demandes elle ne répondit autre chose, sinon : Je suis chrétienne. Cela mit le gouverneur en colère; il commanda qu'on lui ôtât son enfant et qu'on la frappât à coups de nerfs de bœuf. A l'égard du petit Cyr, il se le fit donner. Rien n'était plus aimable que cet enfant; un certain air qui marquait son illustre origine, joint à son innocence, lui attirait l'in-

clination et les vœux de tous ceux qui étaient présents. On eut toutes les peines du monde à l'arracher des bras de sa mère. Il étendait vers elle les siens d'une manière tout à fait touchante. On ne put jamais l'obliger à retirer ses regards de dessus elle, et par ses gestes et les mouvements de son corps, autant que par ses cris et ses pleurs, il faisait connaître la violence qu'on lui faisait. Les bourreaux le portèrent au gouverneur, qui, le prenant par une main, s'efforçait de l'apaiser. Il le mit sur ses genoux, essayant plusieurs fois de le baiser, lui souriant et lui faisant mille caresses. Mais l'enfant, ayant toujours les yeux tournés vers sa mère, repoussait le gouverneur avec ses petites mains, lui égratignait le visage, lui donnait des coups de pied dans l'estomac, et se défendait enfin avec les faibles armes que la nature lui fournissait. Et lorsque sa mère, au milieu des tourments, s'écriait : Je suis chrétienne, il redisait aussitôt : Je suis chrétien. Ce qui excita de telle sorte la rage insensée du gouverneur, que cette bête farouche, sans avoir aucun égard pour un âge qui trouve de la pitié dans les âmes qui en sont le moins susceptibles, prit cet innocent par un pied et le jeta contre terre. Le petit martyr, en tombant, se donna la tête contre les marches du tribunal, qu'il ensanglanta de sa cervelle, qui se répandit jusque dans le parquet, où il vint expirer. Julitte le vit et rendit grâces à Dieu de ce qu'il avait couronné son fils avant elle.

« Cependant le juge, honteux et tout ensemble épouvanté de son crime, se mit à déplorer la destinée de l'enfant, mais sa fureur n'en fut pas moindre envers la mère; cela ne fit au contraire que l'augmenter. Car il la fit étendre sur une table, la menaçant de la faire écorcher toute vive; mais lui faisant en effet verser de la poix fondue sur les pieds, pendant qu'un des bourreaux lui criait : Julitte, sacrifiez; mais elle criait encore plus haut : Je ne sacrifie point à des démons ou à des statues muettes et sourdes. J'adore Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, par qui toutes choses ont été créées. J'ai impatience de rejoindre mon fils. Le gouverneur la condamna à avoir la tête tranchée, et le corps de son fils à être traîné au lieu où l'on jette ceux des criminels. Les bourreaux s'approchèrent de Julitte pour lui couper la tête; elle mit les genoux en terre, et, ayant obtenu de ces hommes quelques moments, elle fit cette prière : « Je vous remercie, mon Dieu, de ce que vous avez bien voulu donner à mon fils une place dans votre royaume; ayez la bonté, Seigneur, d'y vouloir aussi recevoir votre servante, tout indigne qu'elle en soit. Accordez-moi l'entrée de la chambre nuptiale, comme vous l'avez accordée aux vierges sages, afin que mon âme bénisse éternellement votre Père, qui est le seul Dieu qui a créé et qui conserve toutes choses; qu'elle vous bénisse, Seigneur, et qu'elle bénisse le Saint-Esprit. » Le bourreau lui abattit la tête dans le moment que sa bouche prononça *Amen*. Le corps fut jeté

(1) Ou Claudiopolis, ville capitale de l'Isaurie.

(2) Sous le règne de Justinien.

hors de la ville, au même endroit où l'on avait jeté celui de son cher enfant. Le lendemain les deux servantes, qui s'étaient cachées durant cette exécution, sortirent de leur retraite, et eurent assez de courage et de résolution pour enlever les sacrées reliques de leur maîtresse et de leur petit maître. Elles les enterrèrent dans un champ qui touche à la ville. Et quelques années après, le grand Constantin ayant tiré de captivité la vérité et l'Eglise, l'une de ces servantes, qui vivait encore, découvrit le lieu qui renfermait ce précieux dépôt. Ce lieu devint célèbre dans la suite par la piété des fidèles qui y venaient implorer le secours de ces deux martyrs. » — 16 juin.

JULIUS, proconsul de Bithynie, au III^e siècle, sous les commencements de Dioclétien, fit, étant à Pruse, martyriser saint Patrice, évêque de cette ville, ainsi que les saints Acace, Méandre et Polyène, tous les trois prêtres de son église. (*Voy. PATRICE de Pruse.*)

JUNILLE (sainte), assistait, avec son enfant sur ses bras, au martyre des saints Speusippe, Eleusippe et Méleusippe, à Langres, en 180, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. L'histoire ne dit pas qu'elle fût chrétienne auparavant, ou bien si elle se convertit à la vue de la mort des saints frères et des miracles qui l'accompagnèrent. Ce qu'il y a de certain, c'est que, remettant son enfant à une autre personne, elle s'écria qu'elle était chrétienne. Aussitôt on la saisit et on la pendit par les cheveux; mais ni ce supplice, ni plusieurs autres qu'on lui fit endurer, ni les prières de son mari, qui essaya de la fléchir, ne purent l'ébranler. On la conduisit au village d'Orbate, où on lui trancha la tête.

JUST (saint), était soldat sous le tribun Claude. Ayant été témoin de l'apparition miraculeuse d'une croix, il crut en Jésus-Christ, et, ayant été baptisé ensuite, il donna tous ses biens aux pauvres. Arrêté par le préfet Magnèee, ce juge ordonna de le battre à coups de nerfs de bœuf, de lui mettre un casque brûlant sur la tête, et de le jeter dans un brasier; mais n'en ayant reçu aucune atteinte, pas même à un seul de ses cheveux, il rendit l'esprit en continuant de confesser le nom de Jésus-Christ. L'Eglise fait sa fête le 14 juillet.

JUST (saint), est cité dans le bréviaire de Tolède avec saint Abonde ou Abondance, comme ayant été martyrisé pour la foi chrétienne, sous l'empereur Numérien et sous le juge Olybre. On ne sait pas dans quel pays il a souffert. Le Martyrologe romain dit qu'ils furent condamnés au feu, mais que n'en ayant souffert aucune atteinte, ils périrent par le glaive. La fête de ces deux saints est célébrée par l'Eglise le 14 décembre.

JUST (saint), martyr en Espagne, souffrit avec son frère Pasteur, en l'an de Jésus-Christ 304, sous le gouverneur Dacien, qui commandait la province pour l'empereur Dioclétien. Tous deux étaient fort jeunes quand ils triomphèrent des tourments que la

rage des bourreaux inventa pour les vaincre. Dacien était un des plus cruels persécuteurs de l'Eglise. Rarement la fureur sanguinaire des tyrans trouva un aussi féroce exécuteur de ses ordres. Ce tigre avait déjà versé le sang d'un grand nombre de chrétiens, quand il vint à Complute, ville qu'aujourd'hui on connaît sous le nom de Alcalá de Hénarès. Son but était de découvrir les serviteurs de Jésus-Christ pour les immoler, s'ils refusaient de sacrifier. Il fit publier dans la ville les édits sanglants rendus contre eux, et fit torturer avec la plus grande cruauté tous ceux qu'on lui dénonça. Just, qui avait treize ans, et son frère Pasteur sept, ayant appris qu'on tourmentait ainsi les disciples du vrai Dieu, se sentirent embrasés de l'ardent désir de partager leurs triomphes. Ils vinrent sur la place publique, quittant l'école où ils étaient, et ayant été reconnus comme chrétiens, furent amenés à Dacien. Ce barbare persécuteur, furieux de se voir bravé par des enfants, et croyant qu'il allait facilement venir à bout de leur résolution, les fit cruellement fouetter. Les deux jeunes frères, loin de se laisser vaincre, s'exhortaient mutuellement au combat. Les assistants ne comprenaient pas comment, dans un âge aussi tendre, pouvait se rencontrer tant de force, de courage et de modestie. Dacien, honteux de se voir vaincu, les condamna à être décapités: ce fut dans un champ près de la ville que la sentence reçut son exécution. Les deux martyrs furent enterrés au lieu où ils avaient reçu leur couronne, et depuis, la piété des fidèles le consacra par l'érection d'une chapelle construite en leur honneur. Plus tard on bâtit dans la ville d'Alcalá une église sous leur invocation; leurs reliques y furent transportées. Une partie de celles de saint Just fut donnée à l'abbaye de Malmédy, au diocèse de Cologne. L'Eglise célèbre la fête de ces deux saints le 6 août. (*Voy. Prudence, hymn. 4, alias 7. España sagrada, t. VII, n° 13. De la iglesia de Compluto, c. 3, p. 171, 180, et append. 2, ibid., p. 305.*)

JUST (saint), souffrit la mort à Trieste pour la défense de la religion chrétienne, sous le président Manace, durant le règne de l'empereur Dioclétien. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 2 novembre.

JUST (saint), était un jeune enfant. Il souffrit le martyre dans le diocèse de Beauvais, par ordre du président Rictiovar, durant la persécution du cruel Dioclétien. Il est inscrit au Martyrologe romain le 18 octobre.

JUSTAMON (MADELEINE - CATHERINE DE), ursuline, fut guillotinée à Orange, le 26 juillet 1794, avec Thérèse Cousolon, supérieure des Ursulines de Sisteron, Claire Dubac, Anne Cartier, ursuline au Pont-Saint-Esprit, Marguerite Bonnet, religieuse du Saint-Sacrement.

JUSTAMON (ELÉONORE DE) religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon, perdit la tête sur l'échafaud le 9 juillet 1794, avec Madeleine Tailleu, Marie de Genès-Chansolle, religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, et Louise Eluse, converse au même couvent.

JUSTAMON (sœur), ursuline converse à Perne, fut guillotinée le 16 juillet 1794, à Orange, avec les sœurs Gardon et Marie Decqui, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène, Marie Lage, ursuline à Bolène, Jeanne Roussillon et Madeleine-Dorothée de Justamon, du même ordre.

JUSTAMON (MADELEINE - DOROTHÉE DE), ursuline de Bolène, fut guillotinée à Orange le 16 juillet 1794, avec les sœurs Justamon, ursuline converse à Perne, Gardon et Marie Decqui, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène, Marie Lage, ursuline à Bolène, et Jeanne Roussillon, du même ordre. La sœur Madeleine-Dorothée de Justamon, montée sur le char qui les conduisait à la mort, dit à ses gardes : « Nous avons plus d'obligations à nos juges qu'à nos pères et à nos mères; ceux-ci nous ont donné une vie temporelle et périssable, nos juges nous procurent une vie éternelle. » Un de ses gardes fut touché de ces paroles jusqu'aux larmes, et un paysan voulut lui toucher la main, par le même principe de foi qui faisait dire à la femme de l'Évangile, à la vue de Jésus-Christ : « Qu'il me soit seulement donné de toucher le pan de sa robe. » (Tiré de l'abbé Carron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

JUSTE (saint), fut martyrisé à Troyes, en même temps que saint Claude, saint Jucondin et cinq autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. Leur sacrifice s'accomplit sous le règne de l'empereur Aurélien, et, s'il faut en croire les Actes de sainte Julie, en sa présence. Leur fête a lieu le 21 juillet, comme celle de sainte Julie : probablement que leur martyre eut lieu le même jour.

JUSTE (saint), martyr, se convertit à la foi chrétienne en même temps que les saints Ariston, Crescentien, Eutychien, Urbain et Vital. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun. Ce fut à saint Sébastien qu'ils durent surtout leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe. S'étant retirés en Campanie, dans les terres de saint Chromace, qui, pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes, avait quitté sa charge de préfet de Rome, ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, sainte Marice, mère de ces deux saints, et sainte Symphorose. L'Église fait la fête de saint Juste, avec celle de tous ses compagnons, le 2 juillet. (*Voy. SÉBASTIEN.*)

JUSTE (saint), souffrit le martyre à Rome, avec les saints Mucaire, Rufin et Théophile. Nous n'avons aucun détail sur eux. L'Église fait leur fête le 28 février.

JUSTE (saint), martyr, reçut la couronne des glorieux combattants de la foi en Sardaigne, avec les saintes Hénédiène et Justine. Nous manquons de détails sur leur compte. L'Église fait leur sainte mémoire le 14 mai.

JUSTE (saint), martyr, souffrit pour la foi en Afrique, avec les saints Donat et Hérémos. Nous manquons de détails sur eux. L'É-

glise fait leur fête immortelle le 25 février.

JUSTE (sainte), martyre, fut un des fleurons de la glorieuse couronne de martyrs dont la persécution de l'empereur Antonin Marc-Aurèle décora la ville de Lyon, dans l'année 177. Elle souffrit avec courage pour la foi chrétienne, mais ses forces furent au-dessous de l'énergie de son âme : la violence des tourments triompha de ses forces physiques; elle ne put pas supporter jusqu'au bout ceux que les persécuteurs lui réservaient. Elle s'éteignit dans sa prison, comme saint Pothin et un grand nombre d'entre les martyrs de cette glorieuse armée du Seigneur. Dieu la mit à l'ombre de son éternité bienheureuse, pour la soustraire à la rage de ses bourreaux. L'Église honore sa mémoire le 2 juin, avec celle de ses compagnons.

JUSTE (sainte), martyre, habitait Séville, en Espagne, avec sainte Rufine. Toutes deux étaient marchandes. Leur négoce fournissait à leurs besoins, et leur permettait de faire d'abondantes aumônes. Toutes deux se sanctifiaient par la pratique des vertus charitables que l'Évangile enseigne. Dieu voyait avec faveur leur conduite et leurs œuvres; il leur accorda pour récompense la palme du martyre. Les païens, ayant voulu leur acheter certaines choses dont ils avaient besoin pour leurs sacrifices, elles refusèrent de les leur vendre. Au dernier degré d'irritation, ceux-ci résolurent de les perdre : ils défoncèrent leur boutique et les traînèrent devant le juge. La persécution de Dioclétien sévissait alors avec une extrême violence : les édits se succédaient de plus en plus cruels et meurtriers. Le juge, ne pouvant contraindre les deux saintes femmes à renoncer Jésus-Christ, les fit étendre sur le chevalet et déchirer avec les ongles de fer. La sainte rendit l'âme sur le chevalet. Rufine fut étranglée. Les corps des deux saintes furent brûlés. Leur mort arriva en l'année 304. L'Église célèbre leur fête le 20 juillet. Maldonat, Adon et Usuard ont publié leurs Actes.

JUSTE (sainte), martyre, est inscrite au Martyrologe romain le 13 juillet, avec sainte Julie, les saints Catulin, dont saint Augustin prononça le panégyrique, Janvier, Florence. L'Église célèbre leur mémoire le 13 juillet.

JUSTIN (saint), l'un des sept fils de saint Gétule et de sainte Symphorose, eut le bonheur de mourir pour Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Adrien, qui le condamna à être attaché à un pieu et à avoir les reins rompus. Sa fête est célébrée par l'Église le 17 juillet. (*Voy. SYMPHOROSE.*)

JUSTIN (saint), natif d'Auxerro, reçut de ses parents la piété et les exemples les plus propres à former un disciple fervent de Jésus-Christ. Son frère aîné, fait captif, avait été enmené à Amiens; saint Justin partit avec son père pour cette ville, afin d'aller racheter le prisonnier. Après avoir réussi, ils partirent d'Amiens, où la persécution commençait à sévir contre les chrétiens. Les païens les avaient reconnus, ils les firent poursuivre. Ce fut seulement au bourg de

Louvres, près Paris, que les soldats envoyés après eux les atteignirent. Le jeune Justin fit cacher son père et son frère. En vain les soldats voulurent savoir de lui le lieu où ils étaient : Justin refusa constamment de le dire. Transportés de fureur, ils lui coupèrent la tête. Son corps fut enterré à Louvres. Les reliques de saint Justin ont été perdues dans la tourmente révolutionnaire. La mémoire de ce jeune martyr est honorée par l'Eglise le 1^{er} août.

JUSTIN (saint), docteur de l'Eglise, apologiste, martyr, s'offre à nous avec trois auréoles de gloire et de sainteté, dont une seule suffit pour attirer notre respect et notre vénération sur le front qu'elle illumine. Science profonde pour enseigner la foi, courage intrépide pour la défendre, courage assez grand pour mourir pour elle, saint Justin nous offre tout cela réuni : aussi a-t-il été avec raison regardé constamment par l'Eglise comme une de ses palmes les plus glorieuses, comme l'un des plus beaux fleurons de cette couronne de saints qui environnent au ciel le trône de celui qui mourut pour le salut et pour l'exemple de tous.

Saint Justin a eu la gloire d'écrire deux Apologies remarquables pour les chrétiens. Il est le plus ancien des Pères de l'Eglise. Il était instruit dans les sciences et dans les lettres : avant de passer pour un docteur éminent parmi les chrétiens, il était regardé comme un grand philosophe parmi les hommes du siècle. Tous les auteurs des premiers temps qui ont parlé de lui, le citent avec orgueil comme une des lumières de l'Eglise, invoquent à tout instant son autorité dans leurs écrits. Tatian, son disciple, Tertullien, saint Irénée et une foule d'autres célébrités ecclésiastiques, ne parlent de lui qu'avec le langage du respect le plus grand et de l'admiration la plus vive.

Justin naquit à Néapolis, ou Naplouse, capitale de la province de Samarie, en Palestine : c'est la Sichem de l'Ecriture. Son père se nommait Prisque, et son grand-père Bacchius. Saint Justin, comme saint Paul, était citoyen romain, sa ville natale ayant le droit de cité. Quoique Samaritain, il ne fut jamais circoncis ; c'est lui qui nous l'apprend dans sa première Apologie. Ce fait nous prouve qu'il n'était pas de race juive, mais qu'il appartenait à la gentilité. Il fut élevé dans la religion païenne, et en étudia la philosophie, comme il le dit lui-même à Tryphon, quand il lui raconte comment il a été amené à embrasser la religion chrétienne. Nous le laissons parler :

« Ayant dessein de me rendre habile dans la science des philosophes, je me mis d'abord entre les mains de l'un d'entre eux, qui était stoïcien. J'y demeurai quelque temps : mais voyant enfin que je n'avancais point dans la connaissance de Dieu, que cet homme ignorait jusqu'à la mépriser et ne la croire point nécessaire, je le quittai, et en allai trouver un autre, du nombre de ceux que l'on appelle péripatéticiens, et qui avait assez bonne opinion de lui-même pour croire

qu'il était des plus habiles et des plus subtils. Il me souffrit avec lui durant quelques jours ; mais enfin il me pria de lui dire ce qu'il pouvait espérer de moi pour sa récompense, afin, disait-il, que ma compagnie pût être utile à l'un et à l'autre. Cette pensée me sembla si basse pour un philosophe, que je l'abandonnai aussitôt, comme indigne d'en porter le nom. Mais le désir que j'avais d'apprendre ce point principal et essentiel de la philosophie ne donnant aucun repos à mon esprit, je m'adressai à un pythagoricien qui était fort célèbre, et qui aussi n'avait pas peu d'estime de sa surlisance. Quand je lui eus parlé du dessein que j'avais de me rendre son disciple et de me mettre en sa compagnie : « dites-moi, me répondit-il, possédez-vous parfaitement la musique, l'astronomie, la géométrie ? Et croyez-vous pouvoir rien comprendre dans les choses qui mènent à la béatitude, si vous n'avez auparavant appris toutes ces sciences, qui seules peuvent retirer votre esprit des objets sensibles, et le rendre capable des choses intellectuelles, pour pouvoir contempler ensuite cet Etre, qui est la beauté et la bonté souveraine et essentielle ? » En un mot, après m'avoir hautement loué la science des mathématiques, et m'en avoir exagéré la nécessité, il me renvoya, sur ce que je lui avouai que je ne les savais pas. Ce refus me toucha sensiblement, comme il était bien raisonnable, vu qu'il me faisait perdre toutes les espérances que j'avais conçues de lui ; et je le ressentais assez vivement, d'autant que je croyais véritablement que cet homme était habile. Mais, considérant d'autre part combien il me faudrait employer de temps à une étude si difficile, je ne me pus résoudre à un si long retardement. » (Tillemont.)

Ce discours prouve quelle envie notre saint éprouvait de connaître la vérité la plus importante de toutes, la connaissance de Dieu. Voyons et apprenons de lui comment il arriva à trouver ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur. « Dans cette inquiétude, dit-il, je voulus éprouver si je n'aurais point mieux avec les platoniciens. Ces philosophes étaient alors très-célèbres ; et par bonheur l'un des principaux d'entre eux, homme intelligent, s'était depuis peu habitué dans notre ville (par où l'on voit que ceci se passa dans la Palestine). J'étais donc assidu auprès de lui, continue saint Justin, autant qu'il m'était possible ; j'avancais et je profitais tous les jours de plus en plus. L'intelligence de ces êtres incorporels me ravissait, et la contemplation de ces idées me donnait comme des ailes pour m'élever au-dessus de moi. Je m'imaginai déjà être devenu sage en peu de temps, et j'étais assez peu raisonnable pour espérer de voir Dieu dans un moment : car c'est le but que la philosophie platonicienne se propose. Etant rempli de cette folle espérance de connaître Dieu, dans peu de temps, par la philosophie de Platon, il me vint un jour en pensée de me retirer en quelque lieu écarté de tout le tumulte du monde, pour y jouir à mon aise

d'une parfaite solitude, et m'occuper à la contemplation dans un entier recueillement. Je m'en allai pour ce sujet en un lieu assez proche de la mer. Lorsque j'étais près d'y arriver, je vis à quelques pas de moi une personne qui me suivait : c'était un vieillard déjà fort âgé, d'assez bonne mine. La douceur et la gravité paraissaient également sur son visage ; je m'arrêtai et me retournai vers lui pour voir qui c'était, et je le considérais attentivement sans rien dire. Alors cet homme, commençant à me parler : « Est-ce que vous me connaissez ? me dit-il. Je lui avouai que non. D'où vient donc, repartit-il, que vous me regardez si fixement ? — Je suis surpris, lui répondis-je, de vous rencontrer en ce lieu, car je ne croyais pas y devoir trouver personne. — Ce qui m'y amène, dit ce vieillard, c'est l'inquiétude que j'ai pour quelques-uns de mes amis : ils sont allés faire un voyage, et je viens ici pour en apprendre des nouvelles, et voir si je ne les trouverai point quelque part. »

La conversation s'étant engagée, on parla philosophie. Justin se fit le champion de la philosophie platonicienne ; mais le vieillard, dans une argumentation tantôt ironique et gaie, tantôt solide et accablante, le pressa si fort, qu'il l'amena à avouer que les philosophes n'avaient pas connu la vérité. Evidemment ce vieillard était un envoyé de Dieu près de Justin, pour lui ouvrir la voie du salut. « Que faut-il donc que je fasse ? lui dit ce dernier ? Quel maître suivrai-je pour m'instruire de la vraie philosophie, puisque tous ceux que j'ai pris pour guides tombent eux-mêmes dans le précipice ? » Ce fut alors que le vieillard lui parla des prophètes, des grandes vérités qu'ils avaient annoncées, et que le cours des événements avait démontrées en les accomplissant. Il lui dit que leurs livres existaient, qu'il pouvait, en les lisant, en constatant les miracles qui s'y trouvaient consignés, arriver à connaître la vérité qu'il cherchait. Il lui dit qu'avant tout, il fallait qu'il priât Dieu de lui ouvrir la porte de l'intelligence et de la lumière, ajoutant que nul ne pouvait comprendre les vérités contenues dans les Ecritures, sans la grâce de Dieu et de son Christ.

Après cette conversation, Justin se sentit embrasé d'amour pour les prophètes. « Voilà, dit-il à Tryphon, comment je suis devenu philosophe. » Evidemment, par ces mots, saint Justin voulait dire philosophie chrétien.

Parmi les raisons qui le portèrent à embrasser le christianisme, saint Justin signale les suivantes. Il faut encore ici le laisser parler : le témoignage qu'il rend en faveur des chrétiens est trop considérable pour le passer sous silence. « J'étais autrefois attaché, dit-il, comme beaucoup d'autres, à la philosophie de Platon, et je n'ignorais pas non plus tous les crimes dont on accusait les chrétiens. Mais lorsque je vins à considérer le peu de crainte qu'ils avaient pour la mort, et généralement pour toutes les choses qui

paraissaient les plus terribles, je reconnus qu'il était impossible qu'ils fussent dans les vices et les dérèglements qu'on leur imputait, car, comment une personne qui ne cherche que les plaisirs, qui aime les débauches, qui trouve du contentement à manger de la chair d'un homme, pourrait-elle recevoir avec joie une mort qui la doit priver de tout ce qu'elle trouve d'heureux et d'agréable dans le monde ? Un tel homme ne fera-t-il pas plutôt tous ses efforts pour prolonger, autant qu'il pourra, une vie où il met toute sa félicité, et pour le cacher aux yeux des magistrats, bien loin d'être lui-même son dénonciateur et son bourreau ? »

Un passage, du reste assez obscur, de saint Epiphane, nous porte à croire que saint Justin avait à peu près trente ans quand il se convertit : ce dut être en 132 ou en 133, quelque temps avant la révolte des Juifs. Il continua à porter le *pallium* ou manteau des philosophes. Il menait, dit saint Epiphane, une vie fort austère. Il est fort probable qu'il était prêtre, cependant les preuves à cet égard ne sont pas de nature à emporter conviction. (P. Bélouino, *Hist. générale des perséc. de l'Egl.*, vol. I^{er}, p. 223.)

Il avait une vénération très-grande pour les Ecritures : à chaque instant il cite les prophètes dans ses écrits. Infatigable prédicateur de l'Evangile, il remplissait cette mission sainte avec un dévouement sans bornes, une patience extraordinaire, en présence des obstacles de toute nature qui lui étaient suscités. Il habita longtemps Rome, demeurant sur le mont Viminal, auprès des bains de Timothée. Rome était le lieu ordinaire de sa résidence, bien qu'il fit de fréquents voyages pour aller porter au loin la lumière évangélique. Ainsi il visita la Campanie, l'Egypte, Ephèse, où il rencontra Tryphon. A Rome, sa maison était une sorte d'athénée chrétien, où le saint démontrait les vérités évangéliques et combattait les juifs et les gentils. Athlète de l'Eglise, il combattait pour elle par ses discours et par ses écrits. Les plus célèbres de ses ouvrages sont ses deux Apologies et son Dialogue avec Tryphon. Entre les écrits qu'il composa contre les païens, il en est un intitulé : *Elenchus*, ou Réfutation ; cet ouvrage est perdu.

Saint Justin écrivit beaucoup d'autres ouvrages, la plupart perdus maintenant. Voici la nomenclature des ouvrages qui nous restent de lui : *Discours aux Grecs* ; — *Du livre de la monarchie* ; — *Première Apologie* ; — *seconde Apologie* ; — *Dialogue avec Tryphon* ; — *Eptre à Diognète* : mais ce qui a surtout rendu ce saint docteur célèbre, ce sont ses deux Apologies en faveur des chrétiens. La première et la plus importante fut présentée à Antonin le Pieux et à ses deux fils adoptifs, Marc-Aurèle et Lucius Commode. Antonin n'avait pas rendu d'édits spéciaux contre les chrétiens ; mais, en vertu des lois et des édits anciens, ils étaient persécutés en tous lieux suivant le caprice des gouverneurs des provinces. Saint Justin nous représente les

chrétiens comme des victimes qui n'étaient destinées qu'à être immolées à la cruauté des persécuteurs : il nous les montre comme des objets de l'aversion et de la malédiction des peuples. On conspirait à les dépouiller de leurs biens, de leur existence ; on tendait à les exterminer du monde ; on leur attribuait tous les crimes les plus odieux, les plus révoltants. S'avouer chrétien équivalait, tant étaient erronées les idées du siècle contre les disciples de Jésus-Christ, à se dire athée, ennemi des hommes et des dieux, adonné à de prétendues infamies qui se commettaient en commun. Les païens reprochaient aux chrétiens toutes les horreurs des carpoctariens, des adamites ; on leur reprochait de manger en commun la chair d'un enfant massacré. Toutes ces circonstances portèrent saint Justin à porter son Apologie à l'empereur et à demander qu'on la rendit publique. Il s'y déclare courageusement chrétien, expose la vraie doctrine, réfute les erreurs, abat les calomnies. (*Voy. cette Apologie dans notre 1^{er} vol. de l'Hist. gén. des persécutions.*) Dieu couronna d'un plein succès les efforts du saint apologiste. Antonin rendit un rescrit qui défendit de persécuter davantage les chrétiens.

Ainsi l'Eglise lui fut redevable de la paix dont elle jouit jusqu'à Marc-Aurèle : sous le règne de ce prince, saint Justin eut à Rome ses célèbres conférences avec le philosophe Crescent : ce philosophe, vaincu par le docteur de l'Eglise, en conçut un tel sentiment de haine, qu'il résolut de le faire mourir en le dénonçant : c'est du moins ce que nous apprend Tatien, disciple de saint Justin. Ce saint docteur nous dit dans sa seconde Apologie, présentée à Marc-Aurèle, qu'il s'attendait à mourir par le fait des trahisons, des dénonciations de Crescent. Ces manœuvres du philosophe vindicatif n'eurent leur résultat qu'un peu plus tard. Saint Ptolémée ayant été martyrisé à Rome, et Marc-Aurèle ayant fait mourir un grand nombre de chrétiens dans tout l'empire, saint Justin lui présenta sa seconde Apologie en faveur des chrétiens. Il demande, dans celle-ci comme dans la première, qu'elle soit rendue publique ; mais cette seconde Apologie n'eut pas le résultat de la première : elle ne procura point la paix à l'Eglise. Les intrigues et les dénonciations de Crescent firent acte de ce fait même pour faire marcher saint Justin à la mort.

Pour compléter la vie de saint Justin, nous donnerons ici ses Actes.

« Sous le règne de Marc-Aurèle, quelques personnes passionnées pour le culte des idoles obtinrent de l'empereur qu'on publiât dans toutes les villes de l'empire des édits contre ceux qui faisaient profession de la véritable religion. Ces édits portaient qu'en quelque lieu qu'on trouvât un chrétien, on s'en saisît, et qu'on l'obligeât sur l'heure de sacrifier aux dieux. Ce fut pour lors que Justin et ceux qui étaient avec lui furent arrêtés et conduits à Rome, où on les fit comparaître devant le tribunal de Rustique, préfet de la

ville. Ce magistrat, s'adressant à Justin, lui dit : « Ne voulez-vous pas obéir aux dieux et à l'empereur ? » Justin lui répondit : « Quiconque obéira à Jésus-Christ, notre Sauveur, ne pourra jamais être condamné. — Quelle science ou quel art professez-vous, continua le préfet ? — Jusqu'ici, répliqua Justin, j'ai travaillé à acquérir toutes les connaissances naturelles et humaines, et il n'y a point de genre d'érudition où ma curiosité ne m'ait fait faire quelques progrès ; mais enfin je me suis fixé à la science des chrétiens, quoiqu'elle ne soit pas du goût de ceux qui n'en ont que pour l'erreur. — Quoi ! misérable, reprit Rustique, cette science te peut-elle plaire ? — Oui, sans doute, répliqua Justin, parce qu'elle me fait marcher avec les chrétiens dans la voie de la vérité, et qu'elle contient une doctrine droite et pure. — Quelle est cette doctrine, dit le préfet ? — La doctrine, répondit Justin, que suivent les chrétiens, consiste à croire qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé toutes les choses qui se voient et toutes celles qui ne tombent pas sous le sens ; à reconnaître un seul Seigneur qui est Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, prédit autrefois et annoncé aux hommes par les prophètes, qui doit venir juger tout le genre humain. C'est lui qui l'est venu publier dans le monde ; il veut bien être le maître de ceux qui aiment à apprendre de lui les vérités qu'il enseigne. Pour moi, qui suis un homme sans intelligence, j'avoue que j'ai trop peu de lumières pour pouvoir parler de sa divinité d'une manière qui soit digne d'elle ; il n'appartient qu'aux prophètes de pénétrer dans cet abîme de grandeur, et ce sont eux qui, par l'inspiration de Dieu, ont prédit l'avènement de celui que je viens de nommer son fils, et ils l'ont prédit plusieurs siècles avant qu'il parût sur la terre. » Le préfet lui demanda où les chrétiens s'assemblaient ; Justin lui répondit qu'il était libre à chacun de se trouver partout où il pouvait. « Pensez-vous, continua-t-il, que nous ayons un lieu déterminé où nous tenions ordinairement nos assemblées ? Nullement. Sachez que le Dieu des chrétiens n'est pas enfermé dans un lieu : il est immense, aussi bien qu'invisible, et il remplit le ciel et la terre ; ainsi il est adoré en tous lieux, et chaque fidèle lui peut rendre hommage partout où il le rencontre. — Je veux savoir, reprit le préfet, où vous vous assemblez tous, et particulièrement le lieu où tes disciples te vont écouter ? — Je vous dirai bien où je demeure, répondit Justin ; j'ai logé jusqu'ici tout proche, chez un nommé Martin, et vis-à-vis le bain *Timiotinum*. Voici la seconde fois que je viens à Rome, je ne connais aucun autre logis ; que si quelqu'un a voulu me venir trouver, je ne lui ai pas caché la doctrine de la vérité, et je lui ai volontiers communiqué ce que j'en savais. — Tu es donc chrétien, lui dit le préfet ? — Oui, je le suis, répondit Justin. » Alors le préfet, se tournant vers Cariton, lui dit : « Et toi, es-tu aussi chrétien ? » Cariton répondit : « Oui, je le suis, par la grâce de Dieu. » Le préfet fit avancer une

femme nommée Caritaine, et lui demanda si elle était chrétienne, et elle lui dit qu'elle était chrétienne par la miséricorde du Seigneur. Le préfet interrogea Evelpiste, qui lui répondit : « Je suis esclave de l'empereur, mais je suis chrétien et affranchi de Jésus-Christ, et, par un effet de sa bonté, j'ai la même espérance qu'ont ceux que vous voyez, et je vis comme eux dans la même attente. » Le préfet s'adressa ensuite à Hiérax, et lui demanda s'il était chrétien : « Assurément, répondit Hiérax, je suis chrétien; j'adore le même Dieu que les autres adorent. — Est-ce Justin, dit le préfet, qui vous a fait chrétien? — Pour moi, dit Hiérax, j'ai toujours été chrétien et je le serai. » Un nommé Péon, qui était présent, dit tout haut : « Je suis aussi chrétien. — Et qui t'a instruit, répliqua le préfet? — Ce sont mes parents, répondit Péon. » Evelpiste ajouta : « J'écoutais avec plaisir les instructions de Justin, mais j'ai aussi appris de mes parents à être chrétien. » Le préfet lui dit : « Où sont tes parents? » — Ils sont en Cappadoce, repartit Evelpiste. Le préfet fit la même question à Hiérax, qui lui fit cette réponse : « Notre véritable père, c'est Jésus-Christ, et la foi est notre véritable mère; c'est par elle que nous croyons en lui. A l'égard des parents que j'ai eus sur la terre, ils sont morts. Au reste, j'ai été tiré de la Phrygie, et l'on m'a amené ici. » Le préfet demanda à Libérien ce qu'il disait, et s'il était aussi chrétien et impie envers les dieux. Libérien répondit qu'il était chrétien et qu'il adorait le vrai Dieu. Le préfet, revenant à Justin, lui dit : « Ecoute, toi qui fais l'orateur, et qui te piques d'éloquence et de doctrine; toi qui crois posséder la vraie sagesse, quand je t'aurai fait déchirer à coups de fouet depuis la tête jusqu'aux pieds, penses-tu monter au ciel en cet état? — J'espère, répondit Justin, que si je souffre pour Jésus-Christ le supplice dont vous me menacez, je recevrai de lui ce qu'ont déjà reçu ceux qui ont gardé ses préceptes; car je sais que la grâce de Dieu est réservée jusqu'à la fin du monde à tous ceux qui auront ainsi vécu. — Tu t'imagines donc, lui dit le préfet, qu'une grande récompense t'attend dans le ciel? — Je ne me l'imagine pas, répondit Justin, je le sais, et j'en suis si convaincu que je n'en ai pas le moindre doute. » Le préfet dit : « Laissons tout cela, venons au point et à ce qu'il y a de plus pressé. Assemblez-vous tous, et, animés d'un même esprit, préparez-vous à sacrifier aux dieux. » Justin, prenant la parole pour tous, dit : « Tout homme de bon sens n'abandonnera jamais la véritable piété pour courir après l'impunité et l'erreur. » Le préfet dit : « Si vous n'obéissez à notre ordonnance, vous pouvez vous attendre à être traités sans aucune miséricorde. » Justin répondit : « Nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur que de souffrir pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, et d'aller à lui par les tourments. C'est ce qui nous donnera de la confiance devant son tribunal terrible, où tous les hommes doivent comparaître pour y être

jugés. » Tous dirent la même chose et ajoutèrent : « Faites ce que vous voudrez; nous sommes chrétiens, et nous ne sacrifions point à vos idoles. » Ce que le préfet ayant ouï, il prononça cette sentence : « Que tous ceux qui n'ont pas voulu sacrifier aux dieux ni obéir à l'ordonnance de l'empereur soient battus de verges et conduits au lieu du supplice pour y perdre la tête, ainsi que les lois l'ordonnent. » Ces saints martyrs furent donc menés au lieu où l'on exécutait les criminels; et là, parmi les louanges, les actions de grâces et les bénédictions qu'ils donnaient à Dieu, ils furent d'abord fouettés et eurent ensuite la tête tranchée, confessant leur Sauveur jusqu'au dernier soupir. Après leur mort, quelques fidèles enlevèrent secrètement leurs corps et les enterrèrent en un lieu décent. »

L'Eglise fait la fête de saint Justin le 1^{er} juin

JUSTIN (saint), confessa sa foi à Rome, sur le chemin de Tivoli, durant la persécution de Valérien et de Gallien. Il enterra le corps du pape saint Xyste, ceux de saint Laurent, de saint Hippolyte et de plusieurs autres. Il souffrit le martyre sous l'empereur Claude. L'Eglise fait sa fête le 19 septembre.

JUSTIN (saint), martyr, souffrit pour la foi à Trèves. (Voy. MAXENCE, pour plus de détails.)

JUSTIN, gouverneur de la Thrace, succéda à Bassus et fut appelé après lui à continuer l'affaire des saints Philippe, évêque d'Héraclée, Sévère, prêtre, et Hermès, diacre. Il se montra d'une cruauté qui contrasta vivement avec la douceur et la justice qu'avait montrées son prédécesseur. Il condamna saint Philippe et saint Hermès à être brûlés vifs. Saint Sévère fut mis à mort trois jours après. (Voy. les Actes de saint PHILIPPE à son article.)

JUSTINE (sainte), donna sa vie pour Jésus-Christ, à Padoue, en l'an de l'ère chrétienne 304, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. On est peu assuré sur le détail de ce qui la concerne. Ses reliques ont été retrouvées en 1177. L'Eglise célèbre sa fête le 7 octobre. Ses Actes, qui sont dans Mombritius, n'ont rien d'ancien ni d'authentique, mais beaucoup de paroles, et un miracle digne de Métaphraste; et quoique l'auteur se prétende témoin oculaire de son martyre, les faits même qu'il rapporte font voir qu'il n'a vécu qu'assez longtemps depuis. Ce qu'en rapporte Pierre de Natalibus est encore moins recevable. Elle fut enterrée par saint Prodosime, évêque de Padoue.

JUSTINE (sainte), martyre à Nicomédie, en l'an de Jésus-Christ 304, fut mise à mort par l'ordre exprès de l'empereur Dioclétien. (Pour plus de détails, voy. l'article de saint CYRIL dit le Magicien.)

JUSTINE (sainte), martyre, eueillit la palme du martyre à Amide en Paphlagonie. On ignore l'époque où elle souffrit; on sait seulement qu'elle fut torturée avec Alexandra, Claude, Euphrasie, Matrone, Euphémie,

Théodose, Derphute et sa sœur. L'Église honore leur mémoire le 20 mars.

JUSTINE (sainte), souffrit le martyre à Mayence, avec saint Auré, son frère, et d'autres chrétiens dont les noms nous sont inconnus. Ils étaient à célébrer les divins mystères dans une église, lorsqu'ils y furent surpris et massacrés par les Huns, qui ravageaient l'Allemagne. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 16 juin.

JUSTINE (sainte), martyre, eut le glorieux privilège de donner sa vie pour la défense de la religion. Elle eut pour compagnons de son martyre, qui eut lieu en Sardaigne, sainte Hénédine et saint Juste. L'Église fait leur mémoire le 14 mai.

JUVÉNAL (saint), reçut la palme du martyre à une époque et dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. Il est inscrit au Martyrologe romain le 7 mai.

JUVENCE (saint), reçut la palme du martyre à Rome; nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait sa fête le 1^{er} juin.

JUVENTIN (saint), martyr, mourut pour la défense du christianisme, en l'an de Jésus-Christ 363. Ses Actes lui sont communs avec saint Maximin; les voici dans leur entier, d'après l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, liv. III, chap. 15.

« Julien commençait à ne plus garder de mesures dans la guerre qu'il avait déclarée à Jésus-Christ : il l'attaquait avec plus d'audace ; et s'il cachait encore ses mauvais desseins sous une apparence de douceur et sous une feinte modération, ce n'était que pour les faire réussir plus sûrement. En effet, il ne cherchait qu'à faire tomber les chrétiens dans les pièges qu'il leur dressait chaque jour, et à les entraîner avec lui dans l'impunité, et ensuite dans le malheur éternel : car il fit souiller, par ses abominables sacrifices, les fontaines qui étaient dans Antioche et dans les faubourgs, et particulièrement dans celui de Dapiné, afin que tous ceux qui viendraient y puiser de l'eau se souillaient eux-mêmes en buvant de cette eau impure. Il fit la même chose à l'égard des denrées qui se vendaient dans les marchés publics, et le pain, la viande de boucherie, les fruits et les légumes étaient rendus profanes et devenaient une nourriture sacrilège, par l'eau lustrale que les prêtres des faux dieux jetaient dessus. Cette oppression faisait gémir les chrétiens, et toute l'Église était dans la consternation. Les fidèles toutefois ne laissaient pas d'acheter ce qui leur était nécessaire, et ils en mangeaient sans se gêner par un vain scrupule, se souvenant de l'avertissement que donne l'Apôtre : *Mangez de tout ce qui s'expose au marché, sans vous informer trop curieusement d'où il vient, pour ne pas jeter dans votre conscience le trouble et l'inquiétude.* Or, il arriva un jour que deux hommes de distinction dans les troupes (car ils étaient de la compagnie des gardes de l'empereur), se trouvant à un festin, se mirent à déplorer en termes un peu forts la condition des

chrétiens, et la violence qu'on exerçait contre eux ; ils se servirent même fort à propos, pour exprimer leur douleur, des paroles dont s'étaient servis autrefois, à Babylone, dans une pareille conjoncture, les trois jeunes Hébreux, si connus dans l'histoire sainte. « Vous nous avez livrés (disaient-ils comme ces jeunes Juifs), à un prince infidèle, à un apostat qui est en horreur à toute la terre. » Cela fut rapporté par quelqu'un des conviés, à l'empereur, qui ne manqua pas de faire aussitôt venir devant lui ces deux gardes. Il les interrogea lui-même, et il voulut apprendre de leur propre bouche ce qu'ils avaient dit de lui. Ces braves gens, bien loin de s'effrayer d'une semblable demande, en prirent, au contraire, occasion de parler au prince avec plus de liberté ; se sentant donc animés d'un zèle généreux et vraiment chrétien, ils lui dirent : « Seigneur, ayant reçu l'un et l'autre dans le sein de l'Église une éducation toute sainte, et n'ayant jamais obéi qu'aux lois pleines de piété et de religion du grand Constantin et des empereurs ses enfants, nous ne pouvons voir qu'avec une douleur sensible que vous remplissiez d'abominations tout l'empire, et que, par des sacrifices impies, vous souillez les biens que Dieu fait aux hommes, et les choses les plus nécessaires qu'il leur fournit pour le soutien de leur vie. C'est sur ces malheurs, seigneur, que nous versons des larmes en secret depuis longtemps, et que nous prenons la liberté d'en répandre en la présence de Votre Majesté. » A ce discours, le plus doux et le plus modéré de tous les hommes (car c'est ainsi que ses flatteurs le nomment), ne se souvenant plus de faire le personnage d'un prince élément, se laissa voir, sans aucun déguisement, dans tout son naturel. Il les fit tourmenter si cruellement, qu'ils expièrent dans les supplices. Mais les couronnes qu'ils reçurent en sortant de la vie les consolèrent bientôt de la perte qu'ils venaient d'en faire dans un temps si malheureux. Cependant Julien, pour colorer sa cruauté de quelque prétexte spécieux, et aussitôt reprenant sa dissimulation ordinaire, publia que la religion n'avait aucune part à la mort de ces deux hommes, et qu'il n'avait puni en eux que le peu de respect qu'ils avaient eu pour sa personne et pour sa dignité, qu'ils avaient violée par l'insolent discours qu'ils lui avaient tenu. Il prétendait par là leur ravir la gloire du martyre : au reste, il est juste de laisser à la postérité les noms de ces deux illustres guerriers. L'un se nommait Juventin, et l'autre Maximin. La ville d'Antioche, voulant rendre à leur mémoire les honneurs qui leur sont dus pour avoir défendu la vérité, au prix même de leur sang, leur éleva un superbe tombeau, où l'on voit se renouveler chaque jour la dévotion des peuples (1).

(1) Saint Chrysostome prononça, dans Antioche, un discours à leur honneur ; c'est le 40^e du 1^{er} volume des Œuvres de ce saint docteur.

« Plusieurs autres personnages considérables ou par leur charge ou par leur mérite, pour avoir parlé avec la même liberté, eurent presque le même sort et remportèrent de pareilles couronnes. De ce nombre fut Valentinien, celui-là même qui régna peu de temps après. Ce grand homme, qui pour lors était tribun et commandait la garde du palais, ne put cacher le zèle qu'il avait pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de sa religion. Car, un jour que Julien entraît comme triomphant dans le temple du Génie public, et que deux sacristains rangés aux deux côtés de la porte purifiaient avec de

l'eau lustrale tous ceux qui entraient avec l'empereur, Valentinien, qui le suivait immédiatement, ayant aperçu une goutte de cette eau sur sa manche, donna de toute sa force un soufflet au sacristain qui la lui avait jetée, lui disant hautement qu'il l'avait sali et non pas purifié. Julien, qui fut témoin de l'action, le relégua dans un château bâti au milieu d'un désert. Mais à peine un an et quelques mois s'étaient-ils écoulés, que Dieu lui donna l'empire pour récompense de cette généreuse confession. » — 25 janvier et 5 septembre.

K

KAM (François), néophyte tonginois, fut mis à mort pour la foi, en 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Paul Noi, Luc Mai, Thadée Tho, Philippe Mi, Luc Thu, Emmanuel Dien, Pierre Frien et Dao Ambroise, néophytes qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

KARÉKIN (saint), était un jeune prince d'Arménie qui vivait à la cour du prince Hazguerd, roi des Arméniens. Le seul nom de Jésus-Christ mettait ce prince en fureur, et il ne pouvait comprendre qu'un Dieu se fût laissé maltraiter, crucifier, mourir et ensevelir ; il revenait sans cesse à ces points de notre foi qui lui fournissaient un continu sujet de moquerie. — « Mais, lui dit un jour notre jeune saint, d'où savez-vous, mon roi, toutes ces choses touchant Notre-Seigneur ? — D'où je les sais, répondit Hazguerd, ne me suis-je pas fait lire le livre de votre croyance erronée ? — Et pourquoi, répondit le jeune prince, n'avez-vous fait lire que jusque-là ; si vous aviez été plus avant, vous auriez vu la résurrection, l'apparition de Jésus ressuscité à ses disciples, son ascension au ciel où il est assis à la droite de Dieu, la promesse de son second avènement, la résurrection merveilleuse du genre humain, le jugement dernier et la récompense équitable ! » Le roi se prit à rire et dit d'un ton dédaigneux : « Mensonge que tout cela, mensonge ! » Mais notre héros chrétien lui repartit sans s'émouvoir : « Si vous regardez comme croyable son supplice dans le temps, vous pouvez croire avec plus de certitude encore à sa gloire immortelle et à son terrible avènement dernier. » Le roi entra alors dans une furieuse colère et fit tomber sa rage sur Karékin ; il lui fit mettre les fers aux pieds et aux mains, et après l'avoir laissé languir deux années dans un noir cachot, il confisqua ses biens et lança contre lui une sentence de mort. (E. V. trad. G. G. κ, *passim*.)

KATCHATCH (saint), diacre du pays de Richdounnik, reçut la glorieuse palme du martyr sous le règne du cruel Hazguerd, roi de Perse, qui voulait forcer les Arméniens tombés sous sa domination, et dont notre saint et ses compagnons faisaient par-

tie, à embrasser la loi de Zoroastre. Les compagnons du martyr de Katchatch furent : Sahag, évêque de Richdounnik, Joseph, patriarche de Vaiötz-tzor et du village Holotzmanz, Léonce, archiprêtre de Vanant, du village d'Itcavank, Mouche, prêtre de Halpage, Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg, et le bienheureux chef mage de la ville de Niuchabouh. Excité par les mages et par son premier ministre, nommé Mihir-Nersé, Hazguerd envoya Tenchabouh, pour faire mourir ces saints prêtres, qui étaient renfermés dans la ville forte de Niuchabouh sous la garde du chef des mages en même temps gouverneur civil du pays d'Abar. Ce mage, voyant nos saints demeurer fermes dans leur foi, les maltraita beaucoup et les fit enfermer dans un noir et humide cachot où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Étonné de les voir joyeux et bien portants, malgré leur dure captivité et la grossière nourriture qu'il leur faisait donner depuis quarante jours, le mage gouverneur vint une nuit rôder autour du cachot, soupçonnant que quelqu'un de ses serviteurs portait des aliments aux prisonniers, protégé par les ténèbres. Il s'approcha doucement du soupirail de la prison et fut témoin d'un prodige étrange. Chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige, que bientôt il renonça aux erreurs du magisme et se fit instruire par ses prisonniers dans la religion des chrétiens. Quand Tenchabouh arriva pour exécuter les ordres sanguinaires d'Hazguerd, il ne fut pas peu étonné de trouver le mage assis au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours et les exhortant lui-même à braver la mort qu'ils allaient souffrir. Tenchabouh avertit le roi de ce qui venait de se passer ; celui-ci lui défendit de punir publiquement le mage gouverneur, à cause du tort qui en résulterait pour la religion de Zoroastre, mais il lui ordonna de l'envoyer secrètement en exil dans un pays lointain, au nord de Khorassan, où il reçut la palme du martyr. Après avoir terminé cette affaire, le ministre des cruautés d'Haz-

guerd fit, la même nuit, transporter les prêtres arméniens dans un endroit écarté du désert. Arrivés au lieu de l'exécution, on leur lia les pieds et les mains, et ils furent traînés d'abord sur un sol rocailleux et rempli d'aspérités. Ensuite Tenchabouh, ayant essayé vainement de les faire renoncer à leur foi, ils furent décapités, le 30 juillet 454, dans le grand désert du pays d'Aban, au département de la ville royale de Niuchabouh.

KHOREN (saint), martyr d'Arménie, sous Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse. *Voy.* pour les détails, saint **ABRAHAM**, confesseur (*Abraham de Niuchabouh*).

KILIEN (saint), évêque de Wurtzbourg et martyr, mourut en l'an de Jésus-Christ 689 ; il est quelquefois appelé Chilien ou Kuln. Il appartenait à une famille illustre d'Ecosse, c'est-à-dire d'Irlande, et très-bien instruit des saintes lettres. Etant évêque, quoiqu'il fût extrêmement aimé de son clergé et de son peuple, le désir d'une plus grande perfection le porta à quitter son pays ; et il persuada à quelques-uns de ses disciples de l'accompagner. Ils passèrent en Austrasie, et s'arrêtèrent à Wurtzbourg sur le Mein, où commandait alors un duc, nommé Gosbert, encore païen. L'agrément du lieu et le beau naturel des habitants invitèrent Kilien à y demeurer. Il le proposa à ses compagnons. « Mais auparavant, dit-il, allons à Rome comme nous avons résolu dans notre pays ; visitons les églises des saints apôtres, présentons-nous au pape Jean, et, s'il nous donne la permission, nous reviendrons ici prêcher l'Évangile. » Ils s'y accordèrent tous ; mais, étant arrivés à Rome, ils trouvèrent que le pape Jean était mort. Saint Kilien fut très-bien reçu par le pape Conon, qui, voyant sa foi et sa doctrine, lui donna de la part de saint Pierre le pouvoir d'instruire et de convertir les infidèles. Il retourna à Wurtzbourg, accompagné du prêtre Coloman et du diacre Totnan. Ils y prêchèrent ; le duc Gosbert les fit venir : saint Kilien l'entretint, le convertit, le baptisa ; et un grand nombre suivit son exemple. Gosbert avait épousé la femme de son frère ; mais saint Kilien ne voulut pas lui faire de peine sur ce mariage, jusqu'à ce qu'il le vit bien affermi dans la foi. Alors il lui dit : « Mon cher fils, vous serez en tout agréable à Dieu si vous pouvez encore vous résoudre à quitter votre femme, car votre mariage n'est pas légitime. » Gosbert lui répondit : « Vous ne m'avez encore rien proposé de si difficile, mais, puisque j'ai quitté tout le reste pour l'amour de Dieu, je quitterai encore ma femme, quoiqu'elle me soit très-chère, s'il ne m'est pas permis de la garder. » Il remit à exécuter cette séparation après un voyage de guerre où il était pressé d'aller. Cependant sa femme, nommée Geilane, pensait continuellement à se venger ; et, prenant le temps de l'absence du duc, elle envoya de nuit un de ses gens pour égorger le saint et ses compagnons. Ils chautaient ensemble les louanges de Dieu ; saint Kilien les exhorta à soutenir généreusement ce combat, qu'ils désiraient depuis

si longtemps, et ils eurent tous la tête tranchée. On les enterra la même nuit à la hâte et en cachette avec leurs coffres, la croix, l'Évangile et les ornements pontificaux. C'était l'an 689, le 8 juillet, jour auquel l'Église les honore comme martyrs. (*Martyr. Rom.* 8 juil.)

Le duc Gosbert étant revenu, demanda où étaient les serviteurs de Dieu. Geilane dit qu'elle ne savait ce qu'ils étaient devenus ; mais le meurtrier se découvrit lui-même. Il courait de tous côtés, et disait en tremblant que Kilien le brûlait d'un feu très-cruel. Gosbert assembla tous les chrétiens, ses sujets, et demanda ce que l'on devait faire de ce misérable. Mais Geilane suscita un homme plus éloquent que les autres, qui dit : « Seigneur, pensez à vous et à tous tant que nous sommes, qui avons reçu le baptême de ces étrangers ; et, pour éprouver si leur Dieu est aussi puissant qu'ils disent, faites détacher ce malheureux et le laissez en liberté, nous verrons si leur Dieu les vengera. Sinon, ne trouvez pas mauvais que je le dise, nous voulons servir la grande Diane comme nos pères, qui s'en sont bien trouvés. » Ainsi fut fait, mais le meurtrier, étant délivré, entra en fureur et se déchira à belles dents jusqu'à la mort. Les chrétiens en louèrent Dieu, mais sa vengeance s'étendit plus loin. Geilane fut possédée du malin esprit, qui l'agita tellement qu'elle en mourut ; le duc Gosbert fut tué par ses domestiques ; Hétan, son fils, fut chassé de son état par les Français Orientaux ; et il ne resta personne de cette race. Saint Kilien est honoré comme le patron de Wurtzbourg, dont toutefois il ne fut jamais évêque, car ce siège ne fut érigé que cinquante ans après.

KOMAR, religieux de l'ordre de Saint-Basile, fut une des victimes de l'atroce persécution que le czar Nicolas fit subir, en l'année 1837, à tous les catholiques qui ne voulaient point abandonner leur foi pour embrasser la religion russe. Après avoir subi mille tortures, ce saint martyr, qui était plus que septuagénaire, fut placé sous une pompe dont l'eau qu'on lâcha sur lui, se congelant au contact de l'air, l'enveloppa bientôt comme d'un manteau de glace sous lequel il trouva une mort affreuse. (*Voy. MIECZYSLAWSKA.*)

KORYCKA (CATHERINE), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes, dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais à Spas, pour Siemaszko. Un éboulement étant survenu, Catherine Korycka et quatre de ses compagnes furent ensevelies vivantes sous les décombres, sans qu'on permit à celles qui étaient témoins de ce malheur, de chercher à délivrer les victimes. Les quatre autres sœurs se nommaient, Euphémie Gurzynska, Clémentine

Zébrowska, Elisabeth Tysemauz et Irène Krainto. (Voy. MIECZYSLAWSKA.)

KRAINTO (IRÈNE), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux plus violentes persécutions, dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et l'évêque apostat Siemaszko. Un éboulement étant survenu, Irène Krainto et quatre de ses compagnes furent ensevelies vivantes sous les décombres, sans qu'on permit à celles qui étaient témoins de ce malheur, de chercher à délivrer les victimes. Les quatre autres sœurs se nommaient Euphémie Gurzynska, Clémentine Zébrowska, Catherine Korycka et Elisabeth Tysemauz. (Voy. MIECZYSLAWSKA.)

KRYSTALEWICZ (CLÉOPHE), l'une des religieuses Basiliennes, qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Cléophe Krysztalewicz et quatre de ses compagnes furent écrasées. (Voy. MIECZYSLAWSKA.)

KULEZA (GENEVÈVE), l'une des religieuses Basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et l'évêque apostat Siemaszko. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Geneviève Kulesza et quatre de ses compagnes furent écrasées. (Voy. MIECZYSLAWSKA.)

L

LABRID (le bienheureux NICOLAS DE), chanoine de Lyon, et trois autres ecclésiastiques étaient allés à Rome sous le pontificat de Benoît XIII, mort en 1730, afin de prier ce pontife de les envoyer en mission là où il lui plairait. « Sa Sainteté, ajoute Gumilla (Histoire de l'Orénoque, t. II, pag. 277.) inspirée du Saint-Esprit, les institua évêques pour les quatre parties du monde. Les pays de l'Orénoque étant échus à M. de Labrid, il s'y rendit, et en attendant l'expédition de ses bulles et l'agrément de sa Majesté Catholique, le gouverneur de la Trinité et de la Guyane leur offrit un logement chez lui. Cet illustre prélat le remercia de son offre et prit le parti d'attendre à Cayenne les dépêches de sa Sainteté. Il s'embarqua en effet dans le but de s'y rendre; mais son zèle lui ayant fait changer de dessein, il prit une autre route et vint mouiller dans la rivière d'Aquire, où les Caraïbes le reçurent à bras ouverts pour mieux cacher leur trahison; car au bout de quelques jours, ils massacrèrent deux prêtres de sa suite et lui coupèrent la tête d'un coup de sabre. Ils prirent les ornements et brisèrent un crucifix d'ivoire et un autel qui avait été consacré par le pape, dont le nom se voit encore sur les morceaux. Ce prélat est enterré à côté du maître-autel de l'église de Saint-Joseph de Oruna, chrétienté de la Trinité, du côté de l'Évangile, et les corps de ses deux compagnons sont enterrés de l'autre.

LACHANODRACON, gouverneur d'Asie sous Constantin Copronyme, persécuteur de l'Église catholique en faveur des iconoclastes, exerça d'atroces cruautés contre les catholiques de son gouvernement; nous en avons pour preuve ce fragment que nous trouvons dans la vie de saint Paul abbé, par Anastase: « Le vieillard Théostériete, prêtre du monastère de Pélicite, qui avait le nez coupé et la barbe brûlée avec la poix et la naphte, s'avança et dit: « On ne peut rapporter sans gémir la cruauté du gouverneur d'Asie, que l'on nomme Lachanodracon. »

Saint Etienne lui dit: « Parlez, mon Père, vous nous encouragerez, si Dieu veut que nous souffrions aussi. » Théostériete reprit ainsi: « Le soir du jeudi saint, comme on célébrait les divins mystères, ce gouverneur entra par ordre de l'empereur avec une multitude de soldats, fit cesser l'office, prit trente-huit moines choisis, qu'il attacha à des pièces de bois par le cou et par les mains; quant aux autres, il en fit déchirer à coups de fouet, il en fit brûler, il en renvoya, après leur avoir fait poisser et brûler la barbe, et couper le nez, dont je suis du nombre. Non content de cela, il brûla le monastère depuis l'écurie jusqu'aux églises, réduisant tout en cendres. Il emmena les trente-huit qu'il avait pris, les enferma dans la voûte d'un vieux bain près d'Ephèse, dont il boucha l'entrée; puis il fit miner la montagne attenante, qui les enterra. »

LACTANCE, orateur et défenseur de l'Église. Saint Jérôme nous assure que Lactance avait aussi le nom de Firmion, sous lequel il est marqué par saint Eucher. On y ajoute aujourd'hui ceux de Lucius Cælius ou plutôt Cœlius. Ceux qui ont étudié son histoire avec plus de soin, reconnaissent qu'on n'a rien de certain sur son pays, ni sur sa famille. Il y a néanmoins bien plus d'apparence qu'il était d'Afrique, comme l'a cru Baronius, que d'Italie, comme quelques autres le prétendent; car il fut disciple d'Arnobé, qui professait la rhétorique dans la ville de Sicque, en la province proconsulaire d'Afrique. Et saint Jérôme nous apprend en effet qu'il étudia en Afrique, où il composa un écrit étant encore tout jeune, sous le titre de *Banquet*. Ce fut aussi d'Afrique qu'il alla à Nicomédie. On peut juger combien il profita, soit par les instructions de son maître, soit par son propre travail, puisque saint Jérôme l'appelle le plus savant homme de son temps. Pour son style, le même saint dit qu'il est comme un fleuve d'éloquence, comparable à Cicéron. Saint Eucher le met entre les hommes les plus

éloquents qu'ait eus le christianisme. Les ouvrages qui nous en res'ent, ne démentent point l'estime que ces saints en ont faite : et l'on voit par les éloges des plus savants hommes de ces derniers temps, ramassés dans l'édition de Gallus, qu'il est regardé comme le plus éloquent des défenseurs de notre religion, et comme le Cicéron des chrétiens. Il ne se mit néanmoins jamais dans le barreau, et il n'étudia l'éloquence que pour se rendre capable de l'enseigner aux autres. C'est ce qu'il fit dans la Bithynie, où on le fit venir sous Dioclétien, pour y professer la rhétorique latine à Nicomédie, qui était alors le siège de la cour de Dioclétien. Il y fut appelé d'Afrique avec un grammairien, nommé Flavius ou Fannius, auteur de quelques ouvrages en vers sur la médecine. Vosius, qui l'appelle Rhemnius Fannius, ou Lavinus selon d'autres, le fait disciple d'Arnobé et contemporain de Constantin ; et il le croit auteur d'un poème en vers hexamètres sur les poids et les mesures, attribué ordinairement à Priscien. Cependant il ne cite rien à l'appui.

Lactance professa longtemps la rhétorique, soit à Nicomédie, soit en Afrique, enseignant aux jeunes gens, comme il le dit lui-même, non à pratiquer la vertu, mais à être ingénieux à couvrir et à défendre le mal. Néanmoins, cet exercice qu'il rabaisse si fort et qu'il semble presque condamner absolument, lui servit beaucoup dans la suite, lorsqu'il l'eût quitté, pour défendre la vérité et l'insinuer dans les esprits avec d'autant plus d'efficacité, que les ornements de l'éloquence la rendaient plus claire et plus agréable. Il eut entre ses disciples, un nommé Démétrien, à qui il dédie plusieurs de ses ouvrages, en lui rendant ce témoignage, qu'il avait été docile à recevoir ses instructions, et soigneux à les pratiquer ; qu'il n'y avait pas seulement en lui la moindre apparence d'orgueil et de vanité, et que dans l'embarras des emplois civils où il était, la pureté de sa conscience lui faisait souvent élever son esprit aux choses du ciel. Il trouva peu d'écotiers à Nicomédie, parce que l'on y parlait plus grec que latin, et cela lui donna le loisir de s'appliquer à écrire. Nous ne savons pas néanmoins quels livres il composa alors, et nous ne voyons pas que nous en ayons aucun qu'on puisse rapporter au temps où il professait encore. Nous ne pouvons point assurer non plus s'il avait déjà embrassé la religion chrétienne. Nous pouvons dire seulement que l'honneur que lui fit Dioclétien de l'appeler à Nicomédie, ne montre pas qu'il ne fût pas déjà chrétien, puisque non-seulement ce prince souffrit les chrétiens durant la plus grande partie de son règne, mais qu'il en aima même plusieurs, et son palais en était rempli. Ce qu'on peut dire être certain, c'est que Lactance était chrétien dès que la persécution commença, et ainsi dès le temps qu'il enseignait l'éloquence. Nous ne trouvons rien de particulier sur sa conversion ; mais il ne faut pas oublier un endroit de saint Eucher, qui,

parlant de lui, de saint Cyprien, de saint Hilaire et de quelques autres, leur met en la bouche ces paroles de saint Augustin : « Que faisons-nous ? Les ignorants ravissent le ciel, et nous, avec toute notre science, nous sommes si stupides et si hébétés, que nous demeurons toujours ensevelis comme des bêtes dans la chair et dans le sang. » Voilà, ajoute saint Eucher, ce que ces hommes habiles et éloquents s'étaient sans doute dit à eux-mêmes, et animés par cette pensée, ils ont fait aussi violence au royaume de Dieu. On voit que Lactance avait lu particulièrement Minutius Félix, Tertullien et saint Cyprien.

Il professait encore l'éloquence à Nicomédie, lorsque la persécution commença, et que l'on y abattit le temple de Dieu, le 23 février de l'an 303. Il y était aussi lorsque la persécution était dans sa plus grande fureur ; et les particularités qu'il marque de ce qui se passa dans la même ville, en 311 et 313, font juger qu'il y était encore alors. Ainsi il y passa tout le temps de la persécution. C'est ce qui autorise extrêmement tant de particularités qu'il nous apprend de ce temps-là dans ses institutions, mais encore plus dans l'ouvrage qu'il en a fait exprès, comme nous le dirons bientôt. Nous voudrions avoir quelque lumière sur ce qui lui peut être arrivé durant ces dix années qu'il passa au milieu des ennemis de l'Eglise et dans le siège de Satan. Mais tout ce que nous en trouvons, c'est qu'outre les cruautés barbares qu'il y vit exercer contre l'Eglise, il eut encore la douleur de la voir fouler aux pieds par les insultes de ses ennemis ; car il y eut, en ce temps-là, deux païens, Hiérocle et un philosophe inconnu, qui voulurent signaler leur impiété par une entreprise aussi vaine qu'elle était à contre-temps, en prétendant abattre et accabler la vérité par leurs livres, comme les officiers publics y travaillaient par le fer et par le feu.

Lactance et les autres chrétiens qui entendaient réciter ces ouvrages à leurs auteurs, n'eurent pas de peine à en reconnaître la faiblesse et à s'en moquer en eux-mêmes, si le temps ne souffrait pas qu'ils le fissent ouvertement. Les païens mêmes trouvèrent fort mauvais qu'on voulût insulter à des gens déjà accablés par la violence. Mais Lactance, indigné d'une impiété si superbe, résolut d'employer tout ce qu'il avait d'esprit et d'éloquence à réfuter non-seulement ces deux écrivains, mais aussi tous les autres qui avaient voulu laisser à la postérité des monuments de leur injustice et de leur haine contre leur créateur et contre ses adorateurs. Il semble néanmoins qu'il n'ait exécuté ce dessein que longtemps depuis, comme nous le verrons en parlant de ses écrits, après que nous aurons achevé ce qui nous reste à dire de son histoire.

Il repassa de l'orient dans l'occident pour y instruire un disciple d'une condition bien plus relevée que tous ceux qu'il avait eus auparavant, savoir : Crispe César, fils de Constantin, à qui il montra l'éloquence la-

time dans les Gaules. Il eut cet emploi dans son extrême vieillesse. Ainsi, il peut bien ne l'avoir quitté que par sa mort, que quelques-uns croient être arrivée vers l'an 325, et vers le même temps que celle de Crispe, plutôt à Trèves qu'en un autre lieu, puisque c'était alors la principale ville des Gaules. Godefroy croit que ce fut Lactance qui, étant alors auprès de Constantin, obtint de lui, en l'an 315, les lois célèbres par lesquelles il abolit le supplice de la croix, défendit de marquer les criminels sur le front, et pourvut à la subsistance des pauvres; mais il n'en rapporte pas de preuve qui soit bien considérable. Ce qui paraît plus fondé, c'est qu'encore que, selon l'opinion de tout le monde, il fût précepteur de Crispe, lorsqu'il publia ses Institutions, et peut-être encore lorsqu'il fit une bonne partie de ses autres ouvrages, jamais néanmoins il ne parle de cet emploi que son mérite seul lui avait fait obtenir, ni d'aucune autre chose qui pût le relever devant les hommes. Il est encore important de remarquer que la qualité de précepteur d'un César et d'un fils aîné d'un empereur aussi libéral qu'était Constantin ne l'empêcha pas d'honorer et de pratiquer la pauvreté chrétienne, puisque nous apprenons de saint Jérôme, qu'il était tellement pauvre qu'il manquait non-seulement des choses délicieuses, mais souvent même des nécessaires. Et ce Père fait cette remarque en même temps qu'il dit que Constantin lui donna le soin de son fils, nous donnant par là lieu de croire qu'il vécut dans la pauvreté au milieu même de l'abondance et des délices de la cour. Lactance témoigne quelquefois lui-même qu'il était dans l'extrême nécessité. Ainsi sa bouche parle de l'abondance de son cœur, lorsqu'il rend à la pauvreté évangélique les témoignages si glorieux que nous lisons dans ses ouvrages, et lorsqu'il avertit Démétrien, son disciple, de mépriser et d'abandonner, s'il pouvait, toute la prospérité du siècle pour ne pas tomber dans ses pièges, d'autant plus dangereux qu'ils sont plus doux. Mais, ni les inconvénients de la pauvreté, ni les occupations qu'il pouvait avoir d'ailleurs, ne l'empêchèrent pas de consacrer tout son esprit et toute son éloquence à l'éclaircissement de la vérité divine, et à la réfutation des vaines subtilités des philosophes de son temps; et il espérait le pouvoir faire, non par ses propres forces, mais par celles qu'il attendait de Dieu. Il croyait qu'il lui serait au moins plus glorieux de succomber sous le poids d'une si haute entreprise, que de manquer de zèle pour la défense de sa religion; et il était persuadé que son travail et sa vie ne pouvaient avoir un meilleur objet que de retirer quelques personnes de l'erreur et de les conduire au chemin du ciel.

Voilà tout ce que nous trouvons pour l'histoire de ce défenseur de la foi chrétienne, laissant à de plus habiles le soin de l'enrichir par les excellentes maximes et les sentiments de piété qui se trouvent répandus dans ses ouvrages. Nous allons mainte-

nant faire le dénombrement de ses écrits, suivant, autant que nous pourrons, l'ordre des temps.

Il semble que le premier soit son *Symposium* ou *Banquet*, qu'il écrivit, comme nous avons dit, étant encore tout jeune. Ayant été appelé d'Afrique à Nicomédie, il écrivit son voyage en vers hexamètres. On peut encore rapporter au même temps un livre qu'il composa sous le titre de *Grammairien*. Nous n'avons aucun de ces ouvrages. Il y en a qui croient que le poème du *Phœnix*, qui est parmi ses œuvres, et qui ne peut être que d'un païen, est une des premières productions de sa jeunesse. Néanmoins saint Jérôme n'en parle point: et après tout, cette pièce n'est pas fort digne de l'éloquence et de la réputation de Lactance.

Le livre intitulé *De l'ouvrage de Dieu*, ou *De la formation de l'homme*, que nous avons encore, est fait pour prouver que l'homme a été créé de Dieu, et établir sur ce principe la foi de la Providence. Il a été écrit peu de temps avant les livres des *Institutions* où il est cité. Il semble même que ce soit le premier fruit de la piété de son auteur, autant que l'on en peut juger par les protestations qu'il y fait de consacrer désormais son temps et sa plume à la défense de la vérité. Et en effet, il semble que la persécution de Dioclétien n'était pas encore passée. Il le dédie à Démétrien, son disciple, à qui il parle comme à un chrétien, qui était néanmoins, ce semble, dans les emplois civils, hors des pays où la persécution durait encore.

Les *Institutions divines*, qui est le grand ouvrage de Lactance, suivirent d'assez près le livre *De la formation de l'homme*, divisées par lui-même en sept livres, comme nous les avons encore aujourd'hui; et nous en avons aussi un abrégé composé par l'auteur, dont le commencement était perdu dès le temps de saint Jérôme. Lactance même cite cet ouvrage sous le titre d'*Institutions divines*. Le nom d'*Institutions* se donne ordinairement par les Latins aux ouvrages qui sont pour former une personne dans quelque science: de sorte que nous le pourrions traduire par celui d'*Instructions*, s'il n'était ordinaire de laisser aux livres ces sortes de titres sous lesquels ils sont plus connus.

Chacun de ces sept livres des *Institutions* a son titre particulier, qui marque de quoi il traite. L'ouvrage entier est fait pour exécuter le dessein que Lactance avait pris, dès l'an 303, de répondre à tous ceux qui auraient écrit contre le religion chrétienne, et de réfuter non-seulement tout ce qu'on avait dit, mais encore tout ce qui pouvait se dire contre l'Eglise. En effet, il y combat avec une extrême force la vanité du paganisme, et il y détruit avec une facilité merveilleuse toutes les illusions de l'idolâtrie. Aussi, saint Jérôme le relève comme un ouvrage excellent, et les plus habiles des derniers siècles en ont témoigné une estime extraordinaire. On peut assurer au moins que personne n'a défendu l'Eglise et combattu l'idolâtrie avec un style plus beau et plus éloquent.

Cet ouvrage, en l'état que nous l'avons aujourd'hui, ne paraît pas avoir été fait avant l'an 321. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner si Lactance l'adresse à Constantin déjà déclaré pour la religion chrétienne. Il paraît que Lactance vivait alors dans les terres de ce prince, hors de la Bithynie, et de tous les autres pays où Licinius persécutait encore les chrétiens. Ainsi l'on peut juger que c'est un fruit du temps qu'il passa dans les Gaules auprès de Crispin. Mais on croit qu'il avait paru auparavant en Orient, vers l'an 313, aussitôt après la fin de la persécution, et peu après l'ouvrage *De la formation de l'homme*.

Saint Jérôme nous assure que Lactance a fait un livre de la Persécution. C'est tout ce que nous en avons su jusqu'à l'an 1679, que Baluze nous l'a donné sur un manuscrit ancien d'environ 800 ans : et des protestants anglais fort habiles se sont hâtés de le faire aussitôt réimprimer, comme une pièce très-authentique et très-importante. Nous ne croyons pas en effet que personne puisse douter que ce ne soit un véritable ouvrage de Lactance, et nous y apprenons beaucoup de particularités considérables pour l'histoire ecclésiastique et profane, que nous ignorions entièrement, ou dont nous n'avions qu'une connaissance moins exacte.

Lactance n'entreprend pas d'y faire l'histoire de la persécution, mais son principal dessein n'est que de faire adorer la justice divine dans la punition et la mort de Dioclétien, et des autres princes qui avaient été auteurs de la persécution. C'est pourquoi son livre est intitulé, dans le manuscrit dont on l'a tiré : *De la mort des persécuteurs*. Il a eu peur que de si grandes choses ne fussent oubliées par les hommes, et que ceux qui voudraient écrire l'histoire n'altérassent la vérité en omettant ce que ces princes avaient fait contre Dieu, ou ce que Dieu avait fait pour les punir. Il proteste qu'il n'a rien ajouté à la vérité, et qu'il n'a rien mis dont ceux qui ont su la vérité des choses ne lui rendent témoignage. En effet, il ne dit guère que les choses dont il peut avoir été témoin oculaire, étant demeuré à Nicomédie, comme nous avons dit, durant tout le temps de la persécution. Il semble par le commencement de cet ouvrage qu'il l'ait fait aussitôt que Dieu eut rendu la paix à l'Eglise. Néanmoins, il le conduit jusqu'à la mort funeste de la femme et de la fille de Dioclétien, quinze mois au moins après la mort de Maximien, c'est-à-dire au plus tôt à la fin de 314. Il y parle toujours assez avantageusement de Licinius, d'où l'on infère que ce prince ne commençait point encore alors à persécuter les chrétiens. Il marque néanmoins diverses exécutions qu'il avait faites, où il paraît plus de cruauté que de justice. Il dit même qu'on le craignait comme cruel, et il avait déjà eu guerre contre Constantin, à la fin de 314.

Baluze croit que Lactance fit cet écrit lorsqu'il était encore en Bithynie, parce qu'il l'adresse à un confesseur de ces pays-là,

nommé Donat, qui sortit de prison au mois de mai 311, après y avoir demeuré six ans. Ainsi, il y avait été mis en 305 ou 306. Il y avait éprouvé tout ce que la persécution avait eu de plus terrible, les fouets, les ongles, le fer, le feu, toutes sortes de tourments, premièrement sous Flaccin, préfet du Prétoire, puis sous Hiérocle, gouverneur de la Bithynie, l'un des plus grands ennemis qu'eût alors l'Eglise, et enfin sous Priscilien son successeur. Il avait été appliqué neuf fois à différentes questions et avait triomphé neuf fois, par la grandeur de sa foi, de tout ce que les hommes et les démons avaient de force et de malice. Enfin le diable si souvent vaincu, n'osant plus l'attaquer, et ne voulant pas qu'il remportât la couronne du martyr par la mort à laquelle il était tout préparé, se contenta de le faire retenir six ans en prison jusqu'à ce que Dieu l'en tira par l'édit qu'il contraignit Maximien Galère de publier en 311, pour faire cesser la persécution dont il avait été lui-même l'auteur. Lactance attribue la paix de l'Eglise aux prières que ce confesseur répandait tous les jours et à toute heure en la présence de Dieu, avec les autres confesseurs qui s'étaient aussi acquis par les mérites de leur foi une couronne éternelle; et en finissant son livre, il le prie, comme un homme digne d'être écouté de Dieu, de lui demander qu'il conserve à son Eglise la paix qu'il lui avait donnée. Il l'assure aussi que Dieu lui réserve toute entière la couronne du martyr dans le ciel, quoique les persécuteurs eussent eu honte de le condamner à la mort. Le nom de Donat est si commun entre les saints, qu'il est difficile de discerner si celui-ci est un de ceux que l'Eglise honore. Baluze veut que ce soit le même Donat à qui Lactance adressa son ouvrage *De la colère de Dieu*. Ce livre, en effet, est postérieur à celui des *Institutions*, et par conséquent à la persécution de Dioclétien, mais Lactance n'y parle point à ce Donat comme à un ustre confesseur. Il lui parle même comme à un disciple, qui avait besoin d'être instruit et fortifié, pour n'être pas trompé par l'autorité des sages du monde.

Lactance avait promis, dans ses *Institutions*, de faire un traité exprès pour montrer que Dieu n'est pas moins juste que patient, qu'il a une colère et une justice pour punir les péchés des hommes, et qu'on ne le peut nier sans ruiner absolument la vérité et la religion. C'est ce qu'il a fait dans le livre *De la colère de Dieu*, dont nous parlons et que nous avons encore. Saint Jérôme le relève comme un très-bel ouvrage, écrit avec autant de science que d'éloquence, et qui peut seul suffire pour sa matière. Lactance y cite ses livres des *Institutions*. Il témoigne, dans l'un et dans l'autre ouvrage, qu'il avait dessein d'écrire contre toutes les hérésies. Mais il semble qu'il ait été prévenu par la mort, puisque saint Jérôme ne parle point de cet ouvrage, qui n'eût pu manquer d'être fort célèbre.

Dans le livre *De l'ouvrage de Dieu*, il dit

qu'il est résolu d'employer tout son temps et tous ses efforts à traiter ce qui regarde la vie bienheureuse, et cela contre les philosophes qui promettent d'établir la vérité, mais sans la connaître, et qui la combattent ainsi d'autant plus dangereusement que leurs discours éloquentes et leurs raisonnements subtils les rendent plus propres à tromper les autres. Il dit qu'il les veut réfuter, et par les lumières de la religion chrétienne, et par les sentiments contraires dont ils se combattent les uns les autres. Nous n'avons pas d'ouvrage dont le titre réponde à cette promesse; mais on croit que c'est ce qu'il fait dans tout le corps de ses *Institutions*, et principalement dans le dernier livre.

Saint Jérôme lui attribue deux livres à Asclépiade, que nous n'avons plus. Lactance même dit qu'Asclépiade, son ami, lui avait dédié un écrit où il traitait de la providence du souverain Dieu, et dont il rapporte un passage. Nous n'en savons rien davantage. Baluze nous a donné un passage sur le dernier jugement, qu'il croit être de Lactance, parce qu'il l'a trouvé dans un manuscrit, entre ses *Institutions* et son livre *De la colère de Dieu*. Il est bien écrit.

Pour les poésies attribuées à Lactance, nous avons déjà parlé de celle du *Phœnix*. Celle qui est sur la Pâque, et dont on chante encore une partie dans quelques églises, est aussi parmi les œuvres de Fortunat, et les manuscrits les lui attribuent. Le poème de la Passion est fort beau et pourrait être attribué à Lactance, s'il y avait quelque apparence que l'on mit dès ce temps-là un crucifix au milieu des églises, comme nous faisons aujourd'hui. On ne le trouve dans aucun manuscrit de ses ouvrages. On a encore sous son nom des Notes sur Stace et autres choses semblables, que Du Pin dit être d'un Lactance Placide, grammairien.

Lactance ne composa pas seulement divers ouvrages en vers et en prose, mais il écrivit aussi quantité de lettres. Saint Jérôme en compte huit livres, dont il y en avait quatre adressés à Probe, deux à Sévère et deux à Démétrien, son disciple. Ces lettres étaient quelquefois fort longues, mais il y en avait peu qui traitassent des matières de notre foi : la plupart parlaient de mesures, de la situation des pays, de questions philosophiques, et n'étaient propres qu'à des avocats ou à des gens de lettres. Ce fut ce qui en dégoûta le pape Damase, à qui saint Jérôme les avait données à lire. Peut-être que Lactance en avait composé une grande partie avant sa conversion, et lorsqu'il enseignait la rhétorique, ce qui l'obligeait de traiter ces sortes de questions. Galléus rapporte qu'il se trouvait, il n'y a pas longtemps, deux livres manuscrits des épîtres de Lactance dans un couvent d'Égmond en Hollande, mais qu'ils ont été perdus. Le jugement qu'en fait Damase doit nous consoler de cette perte.

Pour ce qui regarde les ouvrages de Lactance, en général, nous avons déjà parlé de l'estime qu'on en faisait pour l'éloquence.

Saint Jérôme dit que ses *Institutions*, avec ses deux livres *De la Formation de l'homme* et *De la colère de Dieu*, sont l'abrégé des *Dialogues* de Cicéron. Il dit autre part qu'il n'a pas eu autant de bonheur à prouver les vérités chrétiennes, que de facilité à détruire le mensonge et l'impie. Saint Sidoine lui attribue le don de réfuter, et à saint Augustin celui de prouver et d'établir. Quoiqu'on y trouve partout d'excellentes choses pour le dogme et la piété, on y rencontre aussi des fautes que d'autres se sont donné la peine de ramasser. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'ils ne se sont point trompés quelquefois eux-mêmes. Saint Jérôme remarque particulièrement qu'il ne reconnaissait point la personne du Saint-Esprit, laquelle il disait devoir être rapportée au Père ou au Fils. Cette opinion détestable et judaïque se trouvait, dit-il, en divers endroits des livres de Lactance, et principalement dans le viii^e livre de ses épîtres, adressé à Démétrien. On ne la trouve point dans ce qu'on nous reste aujourd'hui de ses écrits, et quelques-uns croient même que saint Jérôme a pu ne pas bien entendre son sentiment sur ce point. Le même Père n'oublie pas aussi d'y reprendre l'opinion des *millénaires*, dont Lactance parle aussi amplement qu'aucun autre.

Pélagé en avait tiré, sans le nommer néanmoins, quelques passages qui semblent admettre en Jésus-Christ un combat contre les vices et contre les désirs de la concupiscence. Saint Augustin, en répondant à Pélagé, sans savoir de qui étaient ces passages, a peine à y trouver un bon sens, et notre dessein ne nous permet pas de nous arrêter à y en chercher. Il y en a qui croient que ses ouvrages ont été altérés par des hérétiques, et qu'après tout ce n'est pas un auteur qu'on puisse alléguer sur des matières contestées, parce qu'il paraît avoir été plus orateur que théologien, avoir été peu instruit de la doctrine de l'Eglise, et avoir traité la théologie d'une manière trop philosophique. On trouve qu'il avait bien lu Tertullien, et qu'il le suit assez souvent. Les fautes et les erreurs qu'on rencontre dans ses ouvrages les ont fait mettre au rang des apocryphes par le concile de Rome, sous Gélase; néanmoins elles ne doivent pas nous empêcher de les lire, comme nous en assure saint Jérôme, pour profiter de tout de vérités saintes, qui y sont développées d'une manière claire, vive, grande, agréable et éloquente. (Tillemont, t. VI, p. 203.)

LADISLAS DE HONGRIE (le bienheureux), franciscain, souffrit le martyre dans la capitale des Bulgares, avec quatre autres bienheureux de son ordre, nommés Nicolas de Hongrie, Grégoire de Trau en Dalmatie, Antoine de Saxe et Thomas de Foligno. Bussarath, prince schismatique, qui régna au delà du Danube, surprit la ville où étaient nos saints, aidé par les schismatiques qui l'habitaient. L'un de ces martyrs fut massacré dans le premier tumulte, et les quatre autres furent décapités sur le bord du fleuve le 12 février 1369. L'endroit du rivage où

gisaient les corps des martyrs fut illuminé d'une clarté splendide. On y entendit une musique qui semblait provenir des chœurs célestes. Quand on raconta ces prodiges à Bussarath, il se rendit immédiatement sur les lieux. Mais quoi qu'il pût faire, son cheval n'obéissant ni aux coups ni à l'éperon, refusa d'approcher des corps des saints. Alors descendant de cheval, il voulut s'approcher ; mais une terrible apparition lui barra le chemin ; il fut obligé de se retirer, l'épouvante dans le cœur. Les moines du rite grec, qui craignaient qu'on rendit les honneurs accoutumés parmi les catholiques aux reliques des saints, amenèrent des chiens pour les dévorer. Quand ces animaux voulurent accomplir cette horrible curée, la main de celui qui commande à toutes choses ici-bas, les frappant d'une façon invisible pour les spectateurs, les força de fuir en jetant des hurlements épouvantables. L'un d'eux, ayant mordu un de ces corps sacrés, parut aussitôt la gueule en feu aux yeux des spectateurs remplis d'épouvante. Ce fut alors que Dieu, mettant le comble à ces prodiges, fit sortir le fleuve de son lit ; ses vagues vinrent soulever sur la rive les corps que tant de miracles avaient glorifiés et les placèrent dans des cercueils qu'apportèrent des anges. Quand cet ensevelissement miraculeux fut terminé, le fleuve s'ouvrit pour donner aux martyrs une sépulture non moins miraculeuse au sein de ses flots. Les vénérables reliques n'ont pas été retrouvées..... Voilà ce que raconte Wadding, et, d'après lui, Henrion. Nous aimons à croire que des faits de cette nature ont été étayés de preuves suffisantes pour que des auteurs recommandables en aient accepté la responsabilité.

LOECUMÉNIQUE (saint), n'est pas porté au Martyrologe : c'est à tort. C'était un homme de profond mérite. Il était principal bibliothécaire à Constantinople, et prenait soin, avec douze sous-bibliothécaires, des trente mille volumes que peu à peu les empereurs avaient amassés. A cette époque, où les volumes étaient la plupart en rouleau, surtout les anciens, trente mille volumes prenaient beaucoup plus d'espace qu'aujourd'hui et demandaient beaucoup plus de soin. Il n'est donc pas étonnant de voir treize hommes occupés à cette bibliothèque. D'un autre côté ils faisaient tous des cours publics et gratuits, concernant la religion et les sciences profanes. Léon l'Isaurien, qui n'aimait ni les sciences ni ceux qui les cultivaient, fit d'abord son possible pour gagner les saints bibliothécaires à son opinion touchant le culte des images. N'ayant pu y réussir, il fit entourer la bibliothèque de fascines et la brûla, avec tous ceux qui étaient employés dedans.

LAFORGE (HENRIETTE), religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, fut guillotinée à Orange le 13 juillet 1794, avec Anastasie de Rocard, supérieure des Ursulines de Bolène ; Marie-Anne Lambert, converse au même couvent ; la sœur sainte Françoise, converse chez les Ursulines à Carpentras ; Elisabeth Ver-

chère, Alexis Mincette, religieuses du Saint-Sacrement de Bolène.

LAGE (MARIE), ursuline à Bolène, fut guillotinée à Orange le 16 juillet 1794, avec les sœurs Justamon, ursuline converse à Perne ; Gardon et Marie Decqui, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène ; Jeanne Roussillon et Madeleine Dorothée de Justamon, du même ordre.

LAINÉZ (FRANÇOIS), de la compagnie de Jésus, faisait partie des missionnaires du royaume de Maduré. Nous le laisserons parler lui-même dans une lettre qu'il écrivait en 1693, à propos du martyr du P. Jean de Brito : « Voilà, mes révérends Pères, quelle a été la glorieuse fin de notre cher confrère, le révérend Père Jean de Brito ; il soupirait depuis longtemps après cet heureux terme, il y est enfin arrivé. Comme c'est dans les mêmes vues que lui que nous avons quitté l'Europe et que nous sommes venus aux Indes, nous espérons avoir un jour le même bonheur que ce serviteur de Dieu. Plaise à la Miséricorde infinie de Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous en faire la grâce, et que de notre côté nous n'y mettions aucun obstacle. La chrétienté de Maravas se trouve dans une grande désolation par la perte de son saint pasteur ; joignez donc, je vous conjure, vos prières aux nôtres, afin que le sang de son premier martyr ne lui soit pas inutile, et qu'elle retrouve, par les intercessions de ce nouveau protecteur, d'autres Pères aussi puissants que lui en œuvres et en paroles, qui soutiennent et qui achèvent ce qu'il a si glorieusement commencé. Le prince de Maravas, nouvellement monté sur le trône, était fort attaché à ses fauses divinités. Les brames, qui s'étaient emparés de son esprit, lui représentèrent qu'il était assez inutile de relever leurs temples abattus, s'il le détruisait celui du Dieu des chrétiens, qui faisait désertir tous les autres. Ils profitèrent d'un accident arrivé à un seigneur chrétien, fort puissant à la cour, et premier secrétaire d'Etat, pour aliéner tout à fait le prince de notre sainte religion.

« Ce seigneur, qui portait de l'argent à une petite armée qu'on avait levée pour donner la chasse aux voleurs, s'était engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte ; il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillèrent, lui enlevèrent l'argent et lui donnèrent plusieurs coups de poignard. On le porta tout ensanglanté dans sa maison où je me rendis au plus vite, et où je n'eus que le temps de le confesser avant sa mort. Les brames et les autres ennemis de la religion dirent sur cela au prince, que j'avais eu recours à mille sortilèges pour conserver la vie à cet officier de sa cour ; mais que, par ces sortilèges-là mêmes, j'avais avancé sa mort ; que s'il eût été permis aux brames de faire leurs prières et leurs sacrifices, l'Etat n'aurait pas perdu un ministre si fidèle. Le prince, infiniment sensible à cette perte, avait une disposition naturelle à croire ces imposteurs ; il donna

ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne et de mes catéchistes, qu'on pillât et brûlât mon église, qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes catéchistes et qu'on les mit à la torture : il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, se faisant scrupule de violer la parole qu'il m'avait précédemment donnée de me mettre sous sa protection. A la nouvelle de ces odieuses vexations, les néophytes me pressèrent de me retirer; je ne crus pas devoir céder à leur conseil; je fis appeler vingt-cinq catéchumènes qui se disposaient depuis longtemps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des catéchistes, afin qu'ils continuassent à les préparer, tandis que je réciterais mon office.

« A peine avais-je ouvert mon bréviaire, qu'un brame, un capitaine et une troupe de soldats parurent dans la cour de l'église; ils venaient, disaient-ils, pour me conduire au palais, où le prince voulait m'entretenir. Nous avons coutume de porter les ornements d'autel dans des paniers assez propres, faits en forme de coffres et couverts d'une peau de daim ou de tigre; je m'en saisis aussitôt et je déclarai aux envoyés du prince que, leur abandonnant tout le reste, je ne permettrais à personne de toucher aux meubles qui servaient aux sacrifices que je faisais chaque jour au Dieu vivant; que mes catéchistes même n'y pouvaient pas mettre la main; qu'ils se gardassent bien d'y toucher, s'ils ne voulaient éprouver la malédiction que je lancerais sur-le-champ de la part du vrai Dieu, auquel ces meubles étaient spécialement consacrés. Ces paroles, proférées d'un ton ferme, les intimidèrent, car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des gouroux (docteurs spirituels). « A la bonne heure, me répondirent-ils, mais ouvrez-nous ce *pugei petti* (c'est-à-dire ce coffre du sacrifice), et montrez-nous ce qui y est renfermé, afin que nous en puissions faire le rapport au prince. » J'ouvris le coffre et je leur montrai chaque pièce, l'une après l'autre. Leur avidité ne fut guère irritée : la chasuble et le devant d'autel étaient d'une soie de la Chine fort commune; le calice et le ciboire auraient pu les frapper, parce que la coupe en était de vermeil doré et le reste de cuivre doré; mais je les tins enveloppés par respect, et je ne leur montrai que le dessous du pied, qui n'était pas doré, de sorte qu'ils n'en firent pas grand cas. Les chrétiens avaient eu soin de retirer de l'église une fort belle image de la sainte Vierge et quelques ornements de peu de valeur. Enfin les soldats prirent les petites provisions de riz et de légumes, avec les pots et les autres ustensiles qu'ils trouverent dans ma cabane; ils enlevèrent pareillement deux charges de riz, qu'un fervent chrétien avait mis à la porte de l'église pour être distribuées aux pauvres; après quoi ils m'ordonnèrent de les suivre. A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je songeais à prendre le chemin de la capitale ainsi qu'ils me l'avaient dit;

mais ils m'en empêchèrent, en me montrant leur ordre, qui portait de me mettre en prison à une lieue de l'église; c'était le même endroit où le vénérable Père de Brito, dont la mort glorieuse vous est assez connue, fut conduit il y a environ vingt-trois ans; ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Comme ils voulurent me renfermer dans un temple d'idoles, bâti de briques et assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettraient plutôt en pièces que de m'y faire entrer, et que s'ils m'y entraînaient par force, je renverserais toutes leurs idoles. Cette réponse les fit changer de dessein et ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'était couvert que de paille et qui n'était fermé que par un retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux catéchistes, et ils firent venir plus de deux cents soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étaient que les chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers de mes catéchistes, et je leur dis pour les y engager qu'étant leur chef et leur maître, cet honneur m'était dû préférablement à eux; ils me répondirent qu'ils avaient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparèrent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osier, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleurs, et ils conduisirent les deux catéchistes sur la place publique; ils les dépouillèrent tout nus, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entourait le milieu du corps. Deux soldats déchargèrent de grands coups sur le plus âgé, qui relevait d'une longue et dangereuse maladie : la force de son esprit suppléa à la faiblesse de son corps; il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les noms sacrés de Jésus et de Marie; et plus les idolâtres, qui étaient accourus en foule à ce spectacle, lui criaient d'invoquer le nom de leur dieu Chiven, plus il élevait la voix pour invoquer celui de Jésus-Christ. Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place et exercèrent la même cruauté sur le second catéchiste, dont la fermeté et la patience furent également admirables. Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux et ils leur serrèrent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes; pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcèrent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les bourreaux pressaient encore avec les leurs de toutes leurs forces. Quand je vis ces généreux confesseurs entrer dans la prison, je cours au-devant d'eux, je les embrassai tendrement, leur baisai ensuite les pieds et les félicitai d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

« Cependant le brame écrivit au prince,

pour lui rendre compte de tout ce qui s'était passé. Le prince fut surpris de ce qu'on avait trouvé si peu de chose dans mon église; on lui avait rapporté qu'on y avait vu, le jour d'une fête, un dais superbe, qui valait plus de mille pagodes, c'est-à-dire plus de cinq cents pistoles : ce dais n'était pourtant que de toile peinte, ornée de divers festons de pièces de soie de la Chine. Il se douta que j'avais reçu quelque avis, et son soupçon tomba sur le gouverneur de sa capitale, qui est chrétien. Le prince envoya un nouvel ordre au brame par lequel il lui commandait de tourmenter de nouveau mes deux catéchistes et de les tenailler; de brûler mon église, d'envoyer partout des soldats pour saisir les autres catéchistes et pour leur faire souffrir les mêmes supplices. L'ordre portait aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pourtant user de violence à mon égard; le malheur arriva à son prédécesseur qui avait fait mourir le P. de Brito, lui faisant appréhender un sort semblable, et c'est l'unique raison qui le porta à cette sorte de ménagement. Il me fit dire que le premier ministre du prince devant arriver de l'armée sous peu de jours, il allait suspendre jusque-là l'exécution des ordres qu'il avait donnés. Le premier ministre arriva en effet, et je fis solliciter une audience. Il m'envoya deux de ses principaux officiers pour me dire qu'il ne voulait pas me parler, de crainte que le prince ne s'imaginât que je l'avais gagné par quelque somme d'argent; mais qu'il permettait à mes catéchistes de paraître en sa présence : il ordonna sur-le-champ qu'on leur ôtât les fers et qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaisir qu'il avait des tourments et des affronts qu'on leur avait fait souffrir : « Mais, ajouta-t-il, le prince n'a-t-il pas raison de vous punir pour avoir embrassé une loi si contraire à celle du pays et pour aider un étranger à la prêcher et à pervertir les peuples? Vous êtes de la même caste que moi : pourquoi la déshonorez-vous en suivant un inconnu? Quel honneur et quel avantage trouvez-vous dans cette loi? — Nous y trouvons, répondirent les catéchistes, le chemin assuré du ciel et de la félicité éternelle. — Bon! réliqua-t-il en riant, quelle autre félicité y a-t-il que celle de ce monde? Pour moi, je n'en connais point d'autre; voire gourou vous abuse. — Nous le saurons un jour vous et nous, répondirent les catéchistes, quand nous serons dans l'autre monde. — Hé! quel monde y a-t-il, leur demanda le ministre? — Il y a, répliquèrent-ils, le ciel et l'enfer; celui-ci pour les méchants, celui-là pour les bons. » Comme ils voulaient lui expliquer leur foi plus en détail, cet infidèle les interrompit en leur disant qu'il n'avait pas le loisir d'entrer dans un long discours; mais que s'ils pouvaient donner caution, il leur permettrait de le suivre à la cour, où il tâcherait d'apaiser la colère du prince. Un chrétien, capitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussitôt à être leur caution, et ils furent mis en liberté. Ce ministre me fit dire qu'il s'oppo-

serait à la ruine de mon église, pourvu que je promisse quelques milliers d'écus que je pouvais tirer aisément d'un grand nombre de disciples que j'avais dans le royaume. Je répondis à ceux qui me firent cette proposition de sa part, qu'ils pouvaient dire à leur maître et au prince même, que je n'avais apporté dans le Maravas la loi de Jésus-Christ que pour la leur annoncer, et ma tête pour la donner, s'il était nécessaire, en témoignage de la vérité de cette loi; qu'ils n'avaient qu'à choisir l'une ou l'autre, mais que je ne permettrais jamais que mes disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Qu'il sache que je m'estime plus heureux dans ma prison que dans mon église et dans son palais. » Cette réponse étant portée au ministre, il ne dit autre chose, sinon : « Hé! que fera le prince du crâne d'un étranger? c'est de l'argent qu'il demande : si l'on ne promet rien je ne réponds de rien. » Il partit ensuite pour la cour et il permit à mes deux catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver. Les deux catéchistes allèrent en effet dans leur maison où ils avaient chacun leur mère. Celle de Xaveri Moutton, c'est le nom du plus ancien catéchiste, était fort âgée, et il s'attendait à la trouver toute désolée, mais il fut bien surpris quand il la vit se jeter à son cou avec un visage épanoui et lui dire en l'embrassant : « C'est à présent que je vous reconnais véritablement pour mon fils. Quel bonheur pour moi d'avoir enfanté et nourri un confesseur de Jésus-Christ! Mais, mon cher fils, c'est peu d'avoir commencé à donner des preuves de votre constance, il faut persévérer jusqu'à la fin; le Seigneur ne vous abandonnera pas si vous lui êtes fidèle. »

« Sattianaden, c'est ainsi que s'appelle l'autre catéchiste, fut reçu par sa mère avec les mêmes transports de joie et les mêmes sentiments de piété; il était marié et avait un enfant fort aimable, d'environ trois ans : cette bonne chrétienne le prit entre ses bras et le portant au cou de son fils : « Mon enfant, lui dit-elle, embrasse ton père qui a souffert pour Jésus-Christ; on nous a enlevé le peu que nous avons, mais la foi nous tiendra lieu de tous les biens. » Le prince, qui s'attendait à un riche butin, fit de sanglants reproches aux brames de ce qu'ils l'avaient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir son avarice sous des dehors de zèle pour ses divinités, il protesta qu'il ne voulait plus souffrir une loi qui condamnait les dieux, et il ordonna qu'on fit une recherche exacte de tous les catéchistes, afin de les punir sévèrement. Ayant appris qu'on avait épargné mon église, il donna un troisième ordre de la réduire en cendres. Une troupe de gentils fut chargée de cette commission. J'avais fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caractères : *Sarvesurenukon stosiram*, qui signifient : Gloire et louanges soient au souverain Seigneur de toutes choses. » Le capitaine, qui présidait à la destruction de

Église, fit d'abord briser cette inscription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des chrétiens fût tout à fait anéanti : les matériaux furent transportés ailleurs et destinés à la construction d'un temple d'idoles; le reste devint le proie des infidèles. Le prince était résolu de livrer tous les chrétiens à deux Indiens de sa cour, qui offraient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on voulait leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes néophytes et de piller leurs maisons. La chose était presque conclue; mais le premier ministre, par un trait de politique, sauva les chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignit d'être recherché sur l'administration des finances, et il savait que des officiers chrétiens avaient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche et gagner en même temps leurs bonnes grâces, il entreprit de dissuader le prince et de lui montrer que le dessein qu'il méditait était contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta que pour vingt mille écus qu'il gagnerait, il s'exposerait à perdre plus de vingt mille bons sujets; qu'il y avait parmi eux un grand nombre de capitaines et de soldats; que se voyant persécutés, ils abandonneraient le pays et chercheraient un asile dans l'État voisin qui était actuellement en guerre avec le Maravas; que cette désertion grossirait l'armée ennemie et entraînerait peut-être la ruine de son État. Ces raisons firent impression sur le prince, il renonça à son premier projet; mais il me fit dire, qu'ayant plus de cent mille chrétiens dans le Maravas, qui tous étaient disposés à suivre mes ordres, il me serait facile d'entirer vingt mille écus, somme modique dont il se contenterait. Toute ma réponse fut qu'il n'appartenait pas à un étranger comme moi d'imposer une taxe sur ses sujets; que la loi sainte que j'enseignais prescrivait l'obéissance et la fidélité qui sont dues aux souverains; que je n'avais ni ne voulais avoir aucun droit sur les biens de mes disciples, et que je ne souffrirais jamais qu'ils donnassent une obole pour acheter ma liberté; qu'au contraire, si je possédais des richesses je les donnerais volontiers pour obtenir la grâce de mourir dans l'étroite prison où il m'avait fait enfermer. Enfin, après plus de deux mois de détention, et lorsque je m'y attendais le moins, un officier suivi de quatre soldats vint me tirer de ma prison; il était chargé de me conduire sur la frontière du Maravas et de m'intimer l'ordre de sortir du royaume et de n'y plus rentrer, sous peine de la vie. Comme cet officier devait sa fortune à un des premiers seigneurs du palais, qui était chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au sortir de la prison, et il me laissa la liberté d'aller où je voudrais. » (*Lettres édifiantes*, p. 377, vol. IV.)

Dans l'an née 1699, le P. Lainez revenait d'un voyage dont le but avait été d'assister les chrétiens d'Outremelour, lorsqu'on le soumit à un tourment aussi cruel qu'extraordinaire. Le P. Dolu, de la compagnie de Jésus, dans une lettre datée du 4 octobre 1700, adressée au P. Le Gobien, raconte que no-

tre saint missionnaire avait obtenu du Durey (seigneur) d'Outremelour la permission de construire une église sur son territoire, aux environs de la célèbre Canghouram, dans le royaume de Carnate. Un gouverneur, sollicité par quelques gentils, arrêta le P. Lainez et lâcha sur lui plusieurs soldats à *grande queue* (c'est leur nom), qui le mordirent si cruellement que les suites de ces morsures l'incommodèrent long-temps.

LA LANDE (le bienheureux), missionnaire français, accompagnait le P. Jogues chez les Iroquois. Le 17 octobre 1646, tous deux furent tués à coups de hache. Leurs têtes furent coupées, exposées sur la palissade du village, et on jeta leurs corps dans la rivière.

LALLEMANT (le bienheureux GABRIEL), missionnaire de la compagnie de Jésus, cueillit la palme du martyre dans le Nouveau-Monde, avec le P. Jean de Brébeuf, de la même compagnie. (*Voy. l'article BRÉBEUF*, pour plus de détails.)

LAMBERT (saint), fut martyrisé à Saragosse. Nous ignorons les détails de son martyre. Il est inscrit au Martyrologe romain le 16 avril.

LAMBERT (saint), évêque de Maestricht et martyr, était né d'une illustre famille dans la ville même de laquelle il fut depuis nommé premier pasteur. Il avait eu le bonheur d'avoir des parents non-seulement chrétiens, mais encore très-fervents. Saint Théodard, successeur de saint Remacle, abbé de Malmédy et de Stavelo, avait été promu à l'évêché de Maestricht; ce fut entre ses mains que les parents de notre saint le placèrent, le chargeant du soin de son éducation. Ce saint évêque, plein d'affection pour son jeune élève, ne négligea rien pour former son esprit et son cœur. En 669, saint Lambert eut le malheur de perdre son maître. Théodard s'étant mis en route pour aller trouver en Austrasie le roi Childéric II, afin d'obtenir de lui la restitution des biens de son église, que des seigneurs puissants dans le pays avaient accaparés, fut tué par ces usurpateurs, dans la forêt de Benalt (*Voy. son article*). Lambert fut choisi pour succéder à son maître. Ce ne fut qu'avec chagrin et en tremblant qu'il accepta l'épiscopat, craignant, comme tous les saints, de ne pas remplir dignement cette fonction, si haute et si pleine de périls. L'Austrasie, comme nous venons de le dire, obéissait à Childéric II, qui avait Wulfoade pour maire du palais. Thierry III régna en Neustrie et en Bourgogne; Ebroïn avait pris sous ce prince la charge de maire du palais; mais le roi et son ministre se rendirent bientôt si odieux par leur cruauté et leur tyrannie, qu'on se révolta contre eux : ils furent chassés, Thierry fut enfermé à Saint-Denis, Ebroïn à Luxeuil. Childéric II, qui d'abord avait gouverné avec beaucoup de sagesse, ne se voyant plus d'ennemis à craindre, devint lui-même un tyran exécrable, s'abandonnant à ses passions effrénées, et foulant aux pieds tout ce qui était saint et sacré.

En 673, Bodilon, qu'il avait fait fouetter publiquement, souleva contre lui la noblesse et l'assassina. Thierry, sortant de Saint-Denis, se fit nommer roi de Neustrie. Dagobert II, fils de Sigebert, s'empara de l'Austrasie. Saint Lambert, qui avait été fort attaché à Childéric, fut chassé de son siège. Un intrus, nommé Pharamond, fut mis à sa place. Le saint évêque se retira dans le monastère de Stavelo, avec deux fidèles domestiques qui voulurent s'associer à son sort. Il y demeura sept ans. Il y suivait la règle des religieux comme eût pu faire un simple novice. Ebroïn avait quitté le monastère de Luxeuil et était redevenu maire du palais. Après l'assassinat de Dagobert, voyant Thierry seul maître de toute la monarchie, il redoubla ses cruautés et ses violences. Il avait opprimé l'église de Maestricht en haine du saint; il le tourmenta lui-même avec infiniment de cruauté. Enfin, la vengeance divine frappa ce monstre : Hermenfrède, un seigneur qu'il avait dépossédé de ses biens, et qu'il avait même menacé de mort, l'assassina en 681. Pépin d'Héristal, devenu maire du palais, s'appliqua activement à réparer les maux que la cruauté et la tyrannie d'Ebroïn avaient causés. Il renvoya les évêques intrus des différents sièges qu'ils occupaient; il rétablit partout les évêques légitimes. Saint Lambert revint à Maestricht en 681 ou 682.

Rien n'était comparable au désordre, à la confusion, qui régnaient alors en France, sous le gouvernement de ces rois qu'on a nommés rois *fainéants*. Les lois étaient sans force, sans autorité; la force brutale seule avait raison.

Fleury, vol. III, p. 48, va nous fournir la suite de notre récit : « Après donc que saint Lambert eut été sept ans hors de son siège de Maestricht, retiré dans le monastère de Stavelo, la mort d'Ebroïn donna lieu à Pépin de chasser Pharamond, usurpateur de ce siège, et d'y rétablir saint Lambert, à la prière de tout le clergé et de tout le peuple, vers l'an 681. Il recommença donc à s'acquiescer de ses fonctions avec un très-grand zèle; et trouvant encore des païens dans la Toxandrie, petit pays voisin de Maestricht, il s'appliqua à leur conversion, adoucit leur barbarie par sa patience, et abattit plusieurs temples et plusieurs idoles.

« Mais deux frères, Gallus et Riolde, pillaient les biens de l'église de Maestricht, et se rendaient insupportables par leurs violences. Les amis et les parents de saint Lambert en furent tellement indignés, que, se voyant poussés à bout, ils les tuèrent. Les deux frères étaient parents de Dodon, domestique de Pépin, qui possédait quantité de terres et de serfs. Il résolut de venger leur mort sur l'évêque même; et, ayant rassemblé quantité de gens armés, il vint l'attaquer à *Leodium*, sur la Meuse, alors simple village, aujourd'hui la grande ville de Liège. Saint Lambert reposait, après matines, quand un de ses serviteurs, nommé Baldouée, qui était de garde et veillait auprès de lui, sor-

tit dehors, et vit l'armée de Dodon qui venait en plusieurs troupes. Etant arrivés, ils rompirent les palissades et les portes, et montèrent sur le toit. Baldouée courut avertir le saint évêque, qui commençait à s'endormir. Dans le premier mouvement, il prit une échelle pour se défendre; mais, pensant à Dieu, et se confiant en lui, il jeta l'épée à terre, aimant mieux mourir que de mettre la main sur ces méchants. Aussitôt ils enfirent, et donnèrent de leurs lances contre les murailles. Deux neveux de l'évêque les chassèrent à coups de bâton; mais il leur dit, et aux autres qui l'accompagnaient : « Si vous m'aimez véritablement, aimez Jésus-Christ comme moi, et lui confessez vos péchés; pour moi, il est temps que j'aie à vivre avec lui. » Un autre de ses neveux lui dit : « N'entendez-vous pas comme ils crient de mettre le feu à la maison pour nous brûler tous vifs ? » Alors saint Lambert dit à ses neveux : « Souvenez-vous que vous êtes coupables de ce crime, c'est-à-dire de la mort des deux frères; allez maintenant en recevoir la juste récompense. » Ensuite, ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, il se prosterna les bras étendus en forme de croix, et se mit à prier avec effusion de larmes. Les ennemis entrèrent dans la maison, passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils y trouvèrent, et un d'eux étant monté sur le toit de la chambre où était le saint évêque, lui lança un dard dont il le tua. Ainsi mourut saint Lambert, le 17 septembre, l'an 708 ou environ, après quarante ans de pontificat, depuis l'an 668 qu'il succéda à saint Théodora. Son corps fut mis dans une barque, et rapporté à Maestricht, où il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre; mais depuis il fut reporté à Liège, et il est honoré comme martyr. »

LAMBERT (Marie-Anne), converse au couvent des Ursulines de Bolène, fut guillotinée le 13 juillet 1794, à Orange, avec Anastasie de Rocard, supérieure du même couvent; la sœur Sainte-Françoise, converse chez les Ursulines, à Carpentras; Elisabeth Verchière, Alexis Mincette et Henriette Leforge, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène.

LAMBÈSE, ville de Numidie, en Afrique, célèbre par le martyre de saint Marien et de saint Jacques, sous l'empire de Valérien. (Voy. les Actes de saint MARIEN, à son article.)

LAMES DE FER, *laminae*, plaques qu'on faisait rougir pour brûler les côtés, les bras des martyrs. Il arrivait souvent qu'on appliquait ces plaques sur les bras des martyrs pour éprouver leur courage. On leur disait : « Si vous laissez tomber ces plaques, ce sera le signe que vous apostasiez. » On faisait ainsi de la patience et du courage dans la résistance à la douleur le signe de la foi. Evidemment, les martyrs pouvaient ne pas se conformer à ces injonctions de leurs bourreaux, et pour cela ne pas renoncer leur foi; mais beaucoup acceptaient ce défi, beaucoup résistaient à la douleur, et supportaient, sans les laisser tomber, les plaques rougies

qu'on leur appliquait sur le bras tendu. Toute l'antiquité admirait le courage de Mucius Scévola : à chaque pas, l'histoire des martyrs nous montre de semblables héros.

LAMPSAQUE, aujourd'hui Cherdak, ville de Mysie, sur la Propontide, eut la gloire de voir, en 250, sous le règne de l'empereur Dèce, le martyre des saints Pierre, Paul, André et Denise. Ce fut le proconsul Optimus, successeur de Quintilien, qui les condamna. Paul et André avaient déjà subi un interrogatoire, quand la populace se soulevant, entourait la maison du proconsul, demandant à grands cris qu'on lui livrât les saints martyrs. Ils furent de nouveau interrogés, et ayant été livrés à ce peuple furieux, ils furent lapidés par lui hors de la ville.

LANGRES, *Andomatunum*, puis *Lingones*, ville de France (Haute-Marne), jadis capitale des *Lingones*. C'est dans cette ville que, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, saint Speusippe, saint Eleusippe et saint Meleusippe, tous trois frères et jumeaux, furent mis à mort par l'ordre des magistrats, qui se nommaient Quadrat, Palmace et Hermogène. Les deux greffiers qui les assistaient se convertirent, en voyant le courage des saints martyrs et en entendant leurs discours. Le premier, qui se nommait Néon, fut lapidé pour avoir renversé et brisé, dans un saint accès d'indignation, la statue de Némésis; le second, qui se nommait Tarbon, fut pris par les persécuteurs, et termina ses jours par un glorieux martyre, mais sur lequel on manque de détails. En 411, les barbares ayant fait une invasion dans les Gaules, marchaient sur la ville de Langres. Saint Didier, qui en était évêque, vint au-devant d'eux avec tout son clergé, afin d'intercéder pour son troupeau, mais les barbares le massacrèrent avec tous ceux qui l'accompagnaient. (*Voy. DIDIER.*)

LAODICE, était préfet de Rome sous l'empereur Dioclétien. Il est connu dans les annales des martyrs par les souffrances qu'il fit endurer aux saints Maur et Papias.

LAODICE, était proconsul sous l'empereur Dioclétien. Il fit endurer plusieurs tourments au prêtre Mace, qui confessait courageusement la religion chrétienne.

LAODICÉE. Le Martyrologe romain désigne par ce nom seulement, sans préciser davantage, le lieu où fut martyrisé, sous Marc-Aurèle, saint Sagaris, évêque. Il existe tant de villes de ce nom (quatre) que nous ne pouvons savoir de laquelle il est question.

LARGE (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie *Salaria*, où il fut enterré. Ils furent vingt-six, dans le même jour, mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy. CYRIAQUE. Voy. aussi l'abbé Grandidier, Histoire de l'Eglise de Strasbourg.*)

LARGE (saint), souffrit le martyre à Aquilée,

liée, avec saint Hilaire, évêque, et les saints Tatiens, diacre, Félix et Denis. Leur sacrifice eut lieu sous l'empire de Numérien, et sous le président Béroine. On ne dit pas quel fut au juste leur genre de mort. Il est certain qu'ils subirent la peine du chevalet et divers autres tourments. L'Eglise fait leur fête le 16 mars.

LARGION (saint), reçut la palme du martyre à Augsbourg, avec les saints Quiriaque, Crescentien, Ninge, Juliennne et vingt autres dont les noms sont ignorés. Le même jour et dans la même ville, sainte Hilarie, mère de sainte Afre, martyre, qui veillait au tombeau de sa fille, fut, pour la foi de Jésus-Christ, brûlée au même lieu par les persécuteurs, avec Digne, Euprèpie et Eunomie, ses servantes. L'Eglise fait collectivement leur glorieuse mémoire le 12 août.

LAROCHEFOUCAULT (**FRANÇOIS-JOSEPH**, et **PIERRE-LOUIS DE**), évêques de Saintes et de Beauvais, étaient deux frères. Ils furent arrêtés tous deux dans leur appartement. Les révolutionnaires en voulaient spécialement à l'évêque de Beauvais, et laissèrent la liberté à celui de Saintes; mais il leur dit : « Messieurs, j'ai toujours été uni à mon frère de la plus tendre amitié; je le suis encore plus par mon attachement à la même cause. Puisque son amour pour la religion et son horreur pour le parjure font tout son crime, je vous supplie de croire que je ne suis pas moins coupable. Il me serait d'ailleurs impossible de voir mon frère conduit en prison et de ne pas aller lui tenir compagnie; je demande à y être enmené avec lui et à partager son sort. » Cet aimable et héroïque prélat conserva dans sa prison volontaire toute sa gaieté habituelle. Toujours riant, toujours prévenant, il se plaisait surtout avec son frère, à accueillir les nouveaux prisonniers avec une bonté, avec des attentions qui bientôt faisaient oublier à ceux-ci toutes leurs peines.

Quand les révolutionnaires eurent enfoncé la porte du jardin des Carmes, un grand nombre de prêtres se réfugièrent dans la petite chapelle. Là, attendant la mort dans un profond silence, ils offraient à Dieu leur dernier sacrifice. Les brigands déchargèrent sur eux leurs fusils et leurs pistolets à travers les barreaux. Les victimes tombaient les unes sur les autres; les vivants étaient arrosés du sang de leurs frères mourants. L'évêque de Beauvais eut la jambe fracassée d'une balle et tomba comme mort....

Cependant arrivaient d'autres assassins, et avec eux un commissaire de la section, appelé Violet, qui appelait les prêtres dans l'église, leur promettant qu'ils y seraient en sûreté. Ce commissaire faisait de grands efforts pour en fermer l'entrée aux brigands, qui rugissaient autour comme des tigres altérés de carnage. Tout à coup il se fit un silence inattendu; c'était l'évêque de Beauvais, la jambe fracassée d'une balle, que ses propres assassins apportaient avec une espèce de compassion et de respect; ils le déposèrent dans l'église sur des matelas,

comme s'ils eussent voulu le guérir de ses blessures. Son digne frère, l'évêque de Saintes, ignorait encore son sort. En entrant dans le chœur, il avait dit : « Qu'est devenu mon frère? Mon Dieu, je vous en prie, ne me séparez pas de mon frère! » Averti par un des prêtres, qui avait entendu ces paroles, il courut à son frère et l'embrassa tendrement. Les victimes étaient encore au nombre de cent. Le commissaire obtint qu'on ne les égorgerait point dans l'église; il établit son bureau près d'une des sorties. Pour toute preuve que chacun des prêtres devait être mis à mort, les brigands demandèrent : « Avez-vous fait le serment? — Non, répondirent les prêtres. » Un d'entre eux ajouta : « Il en est parmi nous plusieurs à qui la loi même ne le demandait pas, parce qu'ils n'étaient point fonctionnaires publics. — C'est égal, reprirent les brigands, ou le serment, ou vous mourrez tous! » Les victimes défilaient devant le bureau du commissaire, qui prenait leurs noms. Les prêtres étaient en prières dans l'église; à mesure qu'ils étaient appelés, ils se levaient et allaient tranquillement à la mort, les uns en disant leur bréviaire, les autres en lisant l'Écriture sainte, d'autres enfin répétaient ces paroles du Sauveur crucifié : *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font!* Parmi les dernières victimes furent les deux frères de Larochefoucault, évêques de Saintes et de Beauvais : le second, ayant la jambe fracassée, pria les meurtriers de l'aider à se rendre au lieu où ils l'appelaient; ce qu'ils lui accordèrent, en le soulevant par les bras, avec un reste d'humanité, de respect même. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Église*, p. 519, *passim*.)

LAUDANSKI (l'abbé), religieux basilien, fort âgé, fut une des victimes de l'atroce persécution que le czar Nicolas fit subir en 1837, à tous les catholiques qui ne voulaient point abandonner leur foi pour embrasser la religion russe. Il avait été renfermé avec des religieuses basiliennes dans un couvent enlevé à d'autres religieuses, pour passer entre les mains d'une communauté de Czernice ou Filles-Noires, recrutées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Ces filles passaient leur temps à s'injurier, à se battre, à boire de l'eau-de-vie et à martyriser leurs malheureuses victimes. L'abbé Laudanski que les *Filles-Noires* employaient aux travaux les plus rudes, ayant succombé un jour, sous une charge de bois, fut, en présence des religieuses, frappé si violemment à la tête par un diacre, qu'il expira aussitôt. (*Voy. l'article MIECZYSŁAWSKA.*)

LAURAGAIS, petit territoire du Languedoc, où vers les commencements du règne de Dioclétien, c'est-à-dire à la fin du III^e siècle, saint Papoul, disciple de saint Saturnin de Toulouse et compagnon de ses travaux évangéliques, fut martyrisé. (*Voy. PAPOUL.*)

LAURE (saint), était tailleur de pierres en

Illyrie. Il souffrit le martyre avec un de ses compagnons nommé Flore. Ces deux illustres combattants de la foi, après le martyre de leurs maîtres saint Procale et saint Maxime, ayant enduré divers tourments, furent jetés dans un puits profond sous le président Licion. L'Église fait leur fête le 18 août.

LAURENT (saint), prêtre, fut martyrisé à Novare avec des enfants dont on lui avait confié l'éducation. Nous ignorons l'époque et les différentes circonstances de son martyre. L'Église honore sa sainte mémoire le 30 avril.

LAURENT (saint), diacre et martyr, mourut sous le règne de Valérien, peu de jours après le pape saint Sixte, qui lui avait prédit, en marchant au supplice, qu'il ne tarderait pas à le suivre. Ce saint pape l'avait fait archidiacre de l'église de Rome, et lui avait confié, avant de mourir, le soin du troupeau qu'il quittait pour monter au ciel. Nous copions ses Actes dans Ruinart. Ils ont été donnés en vers par Prudence : ordinairement cette forme prête aux embellissements, à l'exagération. Nous ne croyons pas que cette fois l'auteur ait abusé du privilège des poètes.

« Rome, qui durant tant de siècles as renfermé dans ton enceinte un peuple d'idoles, et qui par un heureux changement, n'es plus assujettie qu'à Jésus-Christ, si tu le fais maintenant triompher de leur culte impie, c'est en suivant les traces de Laurent, son illustre martyr. Souviens-toi du temps que tu mettais ta gloire à renverser des trônes et à faire porter des chaînes à des rois; qu'il t'est bien plus glorieux d'avoir abattu les temples où régnait l'idolâtrie, et d'avoir donné des fers aux dieux mêmes! Mais il manquait quelque chose à ton bonheur : c'était de pouvoir mettre aux pieds de Jésus-Christ leur souverain, l'infâme Jupiter. Tu l'as fait, non par la force des armes ni par la valeur d'un Cossus, d'un Camille ou d'un César, mais par le sang du généreux Laurent, de ce jeune héros, qui en mourant l'a fait vaincre. Ce fut la foi qui combattit avec lui, et ce fut par elle qu'il remporta la victoire; mais il lui en coûta la vie, et ce ne fut qu'en mourant qu'il put triompher de la mort. Le grand prêtre Sixte l'avait prédit du haut de la croix où il était attaché, lorsque voyant Laurent qui en baignait le pied de ses larmes : « Cessez, mon frère, lui dit-il, cessez de pleurer; dans trois jours vous me suivrez : je ne fais que vous montrer le chemin. » Les dernières paroles de Sixte furent pour Laurent un présage assuré de la victoire. Le jour prédit par le saint pontife parut, et lui apporta une couronne. Quelle voix assez forte pourra chanter une mort si glorieuse? de quelles louanges pourrai-je en rehausser l'éclat? Mes vers, serez-vous dignes de cet honneur?

« Entre les sept lévites qui approchent le plus près de l'autel, Laurent tenait le premier rang par son mérite; il était le chef des gardes du sanctuaire, les clefs lui

en étaient confiées, et on l'avait choisi pour être le dispensateur fidèle des riches offrandes que la piété consacrait chaque jour aux pieds des autels. Rome avait pour lors un gouverneur que la cruauté et l'avarice possédaient également. Ministre inhumain d'un maître furieux, et vil es lave d'une passion basse, il ne songeait qu'à amasser de l'or et à répandre du sang, sans qu'on pût savoir s'il était plus avare de l'un que prodigue de l'autre. Il pense en lui-même de quelle manière il pourra se rendre maître des trésors qu'il croit renfermés dans les lieux sacrés. Il fait citer Laurent devant lui ; il le presse de lui livrer le riche dépôt, et cet amas de pièces d'or que son imagination lui grossit. « Je sais, lui dit-il, que vous vous plaignez, vous autres chrétiens, qu'on vous traite avec trop de rigueur, et qu'on n'épargne guère votre vie. Eh bien ! cessez de vous plaindre, cessez de nous reprocher notre dureté. Vous voyez avec quelle douceur je vous parle et que je n'emploie que des prières pour obtenir de vous ce que j'aurais droit d'exiger d'une autre sorte. Répondez donc à mon honnêteté, et donnez de bonne grâce ce qu'on vous demande avec civilité. L'on dit que vos prêtres ont coutume de se servir de vases d'or pour faire les libations ; qu'ils reçoivent dans des coupes d'argent le sang encore fumant des victimes, et que les lieux où vous offrez vos sacrifices sont éclairés par un grand nombre de flambeaux de cire, que des chandeliers d'or soutiennent. Outre cela, nous savons de bonne part que *les frères* (car on dit que c'est ainsi que vous vous appelez), que les frères, dis-je, n'ont point de plus grande joie que de se dépouiller de leurs biens, de vendre leurs fonds et leurs domaines, et d'en porter le prix aux pieds de vos pontifes ; et cela monte, dit-on, à des sommes immenses. Souvent même le fils, déshérité par la dévotion mal réglée de ceux qui l'ont mis au monde, voit avec douleur vendre le patrimoine de ses aïeux, et réduit à la dernière misère, gémit d'avoir un père trop homme de bien. Quel abus ! L'on croit honorer la divinité en ôtant le pain à ses propres enfants, pour enrichir des étrangers. Je suis informé du lieu où l'on tient toutes ces richesses sous la clef, vous en êtes le dépositaire ; il faut que vous me la remettiez entre les mains, et que vous m'ouvriez ce réduit obscur où sont cachés ces morceaux d'or et d'argent accumulés par des voies pernicieuses et par des prestiges encore plus noirs que n'est le caveau qui les renferme. L'Etat en a besoin, le public les redemande, et le trésor épuisé les attend pour fournir aux frais de la guerre, et pour payer aux soldats plusieurs montres qui leur sont dues. Ainsi vous accomplirez à la lettre une de vos maximes, qui vous ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient. L'empereur ne redemande que ce qui lui est dû ; il trouve son image sur votre or, n'est-il pas en droit de la reprendre ? Et vous n'ignorez pas qu'on doit rendre à César ce qui est à

César. C'est encore un de vos dogmes : car, si je ne me trompe, votre Dieu ne fait pas autre monnaie, et je ne crois pas qu'il ait apporté beaucoup de philippes d'or, lorsqu'il est venu sur la terre : il était très-riche en beaux discours, mais pour l'argent, il n'en était pas fort chargé. Faites voir au monde que vous mettez les premiers en pratique ce que vous prêchez aux autres, et que vos actions sont d'accord avec vos paroles : soyez opulents en maximes, j'y consens ; possédez de grands trésors de sainteté, je ne vous les envie pas ; mais défaites-vous de ces trésors corruptibles, et qui sont si peu dignes de votre attache.

« Lorsque le préfet eut cessé de parler, le saint diacre lui répondit sans s'émouvoir qu'il était prêt à lui obéir : qu'à la vérité l'Eglise possédait de grandes richesses ; que l'épargne de l'empereur, tout maître du monde qu'il était, en contenait beaucoup moins, quoique toute la monnaie qui avait cours dans l'empire fût à son coin. « Je ne refuse pas, ajouta-t-il, de vous livrer le trésor du Dieu que j'adore, qui, sans faire tort aux autres dieux, est incomparablement plus riche qu'eux ; je n'en détournerai rien ; et comptez que vous verrez tout. Je ne vous demande qu'un peu de temps pour faire un mémoire exact de tant de précieux meubles, et pour dresser un état des diverses espèces. »

« Qui pourrait exprimer la joie que ressentit le préfet à cette promesse qui flattait si agréablement son avarice ? La douce espérance de posséder bientôt ces immenses trésors lui avance le plaisir de la jouissance : il destine déjà dans son logis un lieu pour le placer sûrement. Enfin le terme des trois jours est donné au saint diacre, et il est renvoyé absous sur sa parole, loué, caressé, comblé d'honneurs. Durant cet intervalle, il parcourt toute la ville, et ramassant tout ce qu'il trouve de mendiants et d'invalides, il en forme un groupe ; il met à la tête les aveugles, qu'il arme d'un bâton, non pour combattre, mais pour se conduire. Les boiteux viennent ensuite d'un pas lent et inégal ; les uns dont les genoux sont disloqués, traînant avec peine leurs jambes inutiles sur la terre ; les autres n'en ont que de bois ; ceux-ci en ont une plus courte que l'autre, parce que le pied y manque, et ceux-là, réduits à la moitié de ce qu'ils furent autrefois, paraissent moins des hommes que des bustes. Les manchots marchent après ; ils ne font qu'un même corps avec ceux qui sont couverts d'ulcères. Tous sont connus de Laurent, et tous le connaissent. L'Eglise qui les nourrit laisse aux diacres le soin de pourvoir aux besoins de chacun d'eux en particulier ; il en fait la revue, il écrit exactement leurs noms, et il les place au devant de l'église sur une même ligne, mais fort étendue.

« Le jour qui semblait au préfet si long à paraître, avait enfin paru, et commençait même à pencher vers son déclin, et à exciter dans l'âme avare de ce juge une fureur inquiète. Il demande le diacre, il le fait cher-

cher ; on le trouve, on le lui amène ; il est sommé de tenir sa parole. « Je suis prêt à l'accomplir, dit le saint martyr, donnez-vous seulement la peine, seigneur, de me suivre. Venez, et vous serez surpris en voyant les richesses que notre Dieu possède : j'ai tout fait mettre par ordre. Vous verrez un grand vestibule tout rempli de vases d'or, et de longues galeries où sont rangés par piles les talents, les mines, et les sesterces. » Laurent marche le premier, l'impatient gouverneur le suit ; on arrive au sacré portique, et l'on n'y trouve qu'une troupe de pauvres qui semblent avoir rassemblé en un même lieu toutes les misères humaines. Un bruit lamentable s'élève tout à coup au milieu de ces malheureux ; ils implorant d'un ton de voix lugubre et mêlé de sanglots et de cris, le secours des assistants. Le préfet en frémit d'horreur ; et, lançant sur le saint diacre un regard menaçant, il jette la terreur dans tous les esprits, hors dans celui qui seul doit craindre. Mais, au contraire, se tournant vers le préfet : « Eh quoi ! seigneur, lui dit-il, vous semblez vous troubler ; trouvez-vous ici quelque chose qui vous blesse ? Ces haillons, ces plaies, ces ulcères, tout cela vous paraît-il si peu considérable ? Cet or que vous recherchez avec tant de passion, qu'est-ce autre chose qu'un peu de boue cuite par le soleil, et tirée des entrailles de la terre par des criminels, ou, tout au plus, un peu de sable qu'un fleuve roule sur son lit bourbeux, et qui doit le faible élat dont il brille au feu qui le purifie ? Mais de quels crimes n'est point capable ce métal infortuné ? Il dresse des embûches à la pudeur ; il n'a aucun égard à la dignité des juges, et il attaque sans respect leur intégrité ; il rompt la paix la mieux établie ; il corrompt la fidélité la mieux éprouvée ; les lois, même les plus saintes, ne sont pas en sûreté devant lui. Pouvez-vous aimer ce qui est le poison mortel de la gloire ? Mais si vous voulez que je vous fasse voir un or pur, un or véritablement précieux, le voilà devant vous ; jetez les yeux sur ces corps accablés de maux ; c'est parmi ces maux que l'âme conserve une santé parfaite. Lorsque la douleur affaiblit, abat, détruit le corps, l'esprit se fortifie, s'élève, se perfectionne ; mais si le corps reprend sa vigueur, l'esprit en même temps perd la sienne. Oui, s'il m'était permis de faire un choix, je laisserais défigurer mon corps, pourvu que mon âme ne perdît rien de sa beauté. Il n'y a pour cela qu'à comparer les maladies de l'âme avec celles du corps, et les chrétiens avec ceux qui ne le sont pas. Les premiers portent souvent dans un corps languissant, et dont les traits sont à demi effacés, une âme toute belle, sans aucune tache, sans le moindre défaut ; les derniers cachent presque toujours dans un corps rempli de force et d'embonpoint une âme infectée de lèpre, à qui l'erreur a fait perdre un bras, et la fraude les deux yeux. Voulez-vous, seigneur, que je vous fasse voir ces grands du siècle, ces hommes qui font dans le monde une si belle

figure ? Tout brille chez eux, une mine haute, un visage fleuri, un habit magnifique ; le croiriez-vous ? il n'y a rien en ces hommes de réel ; tout n'y est que fiction, tout n'y est qu'apparence, tout y est faux : grandeur, beauté, richesse ; mais, en effet, ils sont plus abjects, plus malades et plus pauvres que tous ceux qui sont ici, et qui vous font tant d'horreur ; rien ne m'est plus facile que de le prouver. L'or et la soie dont l'un est convert, et le char superbe où il est traîné, lui enflent le cœur ; voilà l'hydropisie formée au dedans, et qui, venant à répandre son venin dans l'âme, y produit une enflure mortelle. L'avarice cause à cet autre une contraction de nerfs ; ses mains se sont rétrécies ; ses doigts se sont retirés, il ne peut les étendre. L'impureté couvre l'âme de celui-ci d'un ulcère infect ; on le voit aller, en cet état qui fait bondir le cœur, dans tous les lieux de prostitution, pour y mendier une sale volupté ; l'âme de celui-là est brûlée jour et nuit de la soif ardente de l'honneur ; c'est une fièvre maligne qui allume le feu dans ses veines. Un autre a un sang brûlé, qui lui cause une continuelle démangeaison de parler ; il ne peut rien taire. Ne peut-on pas dire que son âme est travaillée d'une gale spirituelle ? Un autre a dans l'âme une tumeur livide ; c'est l'envie qui la produit. La médisance enfin forme dans l'âme de ce dernier un cancer qui ne se nourrit que de la réputation d'autrui. Vous-même, seigneur, à qui Rome obéit ; vous, qui adorez les démons et méprisez le vrai Dieu, vous, dis-je, vous êtes attaqué du mal royal. Au reste, ces pauvres qui sont l'objet de votre mépris, et dont la misère, bien loin de vous toucher, ne fait qu'exciter en vous un orgueil dédaigneux et une délicatesse outrée ; ces hommes, le rebut des autres hommes, abandonneront bientôt leurs membres à demi pourris ; dans peu on les verra se dépouiller d'une chair sujette à la corruption, et, déchargés de ce fardeau incommode, prendre leur essor vers le ciel, pour y être revêtus de lumière. Ces méchants habits, dont l'odeur forte saisit et blesse votre odorat, seront changés en vêtements de pourpre, et des couronnes d'or orneront leurs têtes. Mais, s'il m'était permis en même temps de retirer du fond de l'abîme ces grands du monde, et de les faire paraître à vos yeux, quel spectacle d'horreur pour vous, quel sujet de confusion pour eux ! Vous les verriez à demi nus ; une salive acre et corrosive leur coule de la bouche, leurs narines sont devenues des égouts, d'où sort un sang noir et corrompu, et leurs paupières, jointes par une humeur gluante qui en distille sans cesse, ne sont plus que les tombeaux de leurs yeux éteints. Saluez, seigneur, qu'il n'y a rien de plus horrible à voir qu'une âme dans le péché ; la lèpre la plus invétérée n'a rien qui en approche ; c'est un ulcère qui renaît toujours, et qui ne se ferme jamais, et l'enfer n'exhale point de vapeur plus mortelle. Cette âme qui, pendant qu'elle animait le corps où le ciel l'avait attachée, nourrissait, pour ainsi

dire, ses yeux de la beauté des objets, n'en rencontre plus que d'affreux, et elle en devient un qui représente la laideur même.

« Eh bien ! seigneur, je vous ai tenu parole ; j'ai étalé à vos yeux les trésors de Jésus-Christ, je les remets entre vos mains ; les voilà ; mais des trésors qui ne craignent ni la violence du feu, ni les surprises des voleurs. Et afin que vous connaissiez quelle est la grandeur et la magnificence du Dieu que nous servons, je veux bien encore y ajouter ses plus belles perles : elles sont d'une eau admirable, et leur éclat éblouit. C'est ce chaste et innocent troupeau de vierges que vous voyez ; ce sont les joyaux de l'Eglise, l'épouse de notre maître ; elle s'en pare parce qu'elles sont nos richesses : acceptez-les, seigneur ; elles peuvent servir plus que toute autre chose à l'embellissement de Rome, porter l'abondance dans les coffres de l'empereur et dans les vôtres. »

« On nous joue donc ainsi ! s'écria le gouverneur frémissant de rage ; on ose nous tourner en ridicule en notre présence, et l'insolent respire encore ! Tu t'applaudis de tes belles figures, et tu crois sans doute que j'aurais écouté, sans aucun ressentiment, cette longue suite d'impertinences outrageuses et ce tissu de mauvaises plaisanteries dont tu n'as pas craint de lasser ma patience ? Tu fais le bouffon ; j'ai moi-même donné lieu, par ma douceur et par ma modération, à tes railleries fades, et tu as cru pouvoir à mes dépens divertir cette belle assemblée. Tu penses apparemment que les faisceaux de verges qu'on porte devant moi ne sont tout au plus qu'une vaine marque de puissance, et que les haches de mes lieutenants ont le tranchant émoussé. Il faut que tu comptes beaucoup sur ma clémence, ou que tu te sois mis dans l'imagination que je n'ai ni la volonté ni le pouvoir de punir ton impudente témérité. Tu diras sans doute que tu ne crains pas la mort, et qu'elle doit faire le plus doux des vœux d'un martyr. Je sais que c'est là la sottise vanité dont vous autres chrétiens vous laissez entêter ; mais n'attends pas que je satisfasse mon envie de la manière que tu te l'imagines. Une mort prompte te ferait trop de plaisir, et ne me vengerait pas. Je retiendrai ton âme entre la vie et la mort ; et par la lenteur des tourments que je te ferai endurer, je l'arrêterai toutes les fois qu'elle voudra sortir de ton corps : en vain tu appelleras la mort à ton secours, elle ne viendra finir tes douleurs que lorsque je lui en donnerai la permission. Qu'on allume un feu lent, qu'on ait soin d'en tempérer l'ardeur, de crainte que la flamme s'élevant ne lui entre dans la bouche, et n'aille donner au cœur une mort trop précipitée ; que les charbons commencent à perdre leur force, et que leur chaleur n'agisse que faiblement et peu à peu sur les membres à demi brûlés. J'ai de la joie que le chef de ces conteurs de mystères soit tombé entre mes mains, il servira du moins d'exemple aux autres. Monte, misérable, monte sur ce lit de fer, il est digne

d'un scélérat tel que tu es ; et là tu pourras me soutenir à ton aise que Vulcain n'est qu'un dieu imaginaire. »

« Le préfet avait à peine achevé de parler, que deux bourreaux se mettent en devoir de dépouiller le saint martyr de sa tunique ; ils le couchent sur ce funeste lit, ils l'y étendent, ils l'y attachent. Cependant des rayons de lumière environnent sa tête sacrée : tel parut autrefois le grand législateur des Hébreux, lorsque, descendant de la montagne, il se présenta devant eux ; mais ce peuple, qui durant son absence s'était souillé par l'adoration du veau d'or, ne put soutenir l'éclat qui rejaillissait de son visage, qui n'était toutefois qu'une légère trace de gloire que la présence de Dieu y avait imprimée. Tel aussi parut aux Juifs Etienne, le premier martyr, lorsque mourant pour Jésus-Christ, il ne voyait plus le ciel qu'à travers une nuée de cailloux. Au reste, cette lumière surnaturelle qui partait du visage du saint diacre n'était aperçue que de ceux qui, purifiés depuis peu de jours dans les eaux salutaires du baptême, avaient reçu de Jésus-Christ le privilège de la voir ; mais elle était cachée aux infidèles, dont les yeux, couverts d'un voile épais, étaient plongés dans les ténèbres de l'impiété. C'est ainsi que le peuple de Dieu jouissait de la clarté, tandis que les Egyptiens étaient enveloppés d'une nuit obscure. La même différence se trouvait à l'odeur qui s'exhalait du corps du saint diacre ; c'était pour les païens une odeur insupportable, et pour les chrétiens un parfum exquis ; et le même air qui portait à l'odorat des premiers la vapeur vengeresse et mortelle d'une chair qui se fond sur le feu, faisait en même temps sur celui des derniers une impression douce et agréable. Ainsi le feu éternel éclaire les élus et brûle les réprouvés.

« Le feu, quoique lent, n'avait pas laissé de faire son effet sur le corps du saint, et, pénétrant insensiblement les chairs, en avait cuit une partie ; alors Laurent, se relevant un peu sur le gril où il était étendu : « Je crois, dit-il au juge, qu'il faudrait me retourner sur l'autre côté ; je suis assez rôti de celui-ci ; faites-en l'essai, et voyez si votre Vulcain vous a servi à propos. » Le gouverneur commanda qu'on le retournât ; et quelque temps après : « Il est comme il faut, dit le saint martyr ; mangez hardiment, et goûtez si la chair des chrétiens est meilleure rôtie que crue. » Puis, levant les yeux au ciel, au même instant que son cœur et sa pensée étaient tournés vers Rome, il s'écria en soupirant : « O Jésus ! seul Dieu de l'univers, lumière éternelle, auteur de toutes choses, c'est vous qui avez donné à Rome tous les sceptres de la terre, qui avez voulu que le monde entier reconnût sa puissance et fût soumis à ses lois ; que toutes les nations, quoique diverses de mœurs et de langues, fussent réunies sous un seul chef, et offrisse les mêmes sacrifices ; mais vous aviez vos desseins.

« Ces desseins, souvent inconnus, toujours

adorables, avaient en vue la religion de votre Fils, le nom chrétien et l'union de tout le peuple, et ce nom sacré en devait être le lien. Que Rome, que la capitale de l'univers, se soumettant à vous, vous soumette tout l'univers ; que tous les membres de ce vaste corps, unis à leur chef, soient unis à vous par leur chef ; que Romulus devienne chrétien, que Numa croie à l'Évangile ; que le sénat n'adore plus les dieux de Phrygie ; et que les Pénates de Troie, chassés de leur patrie, ne trouvent plus de retraite dans les foyers des Romains. Effacez, Seigneur, cette tache honteuse qui défigure la plus belle ville du monde ; envoyez votre ange, qui lui fasse connaître que vous êtes le vrai Dieu, et que le charitable Raphaël vienne et dissipe le funeste aveuglement de la postérité d'Iule. Rome possède déjà des gages de cette espérance, des otages fidèles qui lui répondent de vos bontés, et les princes des apôtres en ont déjà pris possession en votre nom ; vous vous êtes servi de l'un pour bannir l'erreur du milieu des nations, et leur enseigner la vérité ; et vous avez choisi l'autre pour tenir votre place sur la terre et le faire asseoir dans votre trône. Fuis loin de ces murs, infâme, adultère, détestable Jupiter ; délivre Rome de ta présence et son peuple de la servitude. Paul, le grand Paul, l'en chasse, et le sang de Pierre crie contre toi, et demande au ciel vengeance pour l'avoir répandu par la main impie de ton Néron. J'aperçois un prince qui met son diadème aux pieds de Jésus-Christ. Oui, je le vois qui, brûlant d'un saint zèle, court renverser les autels et abolir les abominables sacrifices. Le voilà qui ferme ton temple pour jamais ; ces portes d'ivoire ne s'ouvriront plus, l'herbe va croître sur ces degrés foulés chaque jour par les pieds sacrilèges de tes adorateurs ; des verrous d'airain en défendront l'entrée à tous les siècles à venir. Le marbre et le bronze ne seront plus des dieux ; le sang impur des victimes n'en souillera plus la blancheur et l'éclat, et Rome dans ses idoles n'admira plus que l'art innocent de Phidias et de Praxitèle. »

« Laurent, par ces derniers mots, mit fin à sa prière et à sa vie, et son âme, rompant ses liens, s'envola vers le ciel avec le son de sa voix. Hippolyte et Justin, gagnés en ce moment à Jésus-Christ par la généreuse liberté qui avait paru dans le saint martyr, plièrent leurs épaules sous les sacrées dépouilles de son corps. Ils s'étaient sentis touchés d'un mouvement subit et violent, qui, s'insinuant par la parole du saint diacre jusqu'au fond de leur cœur, y avait introduit l'amour de Dieu, et en avait banni les amusements du siècle et le culte des faux dieux. Rome même, dès ce jour, commença à y renoncer ; et le peuple se refroidissant pour ces divinités ridicules, leurs temples peu à peu devinrent déserts ; on les abandonnait pour courir en foule à celui de Jésus-Christ. Ainsi Laurent, combattant pour la gloire du vrai Dieu, ne se servit, pour vaincre l'ennemi, que des propres armes de cet ennemi

même : le démon tomba percé du coup qu'il voulait lui porter ; et, sans avoir pu jamais se relever de sa chute, il est demeuré enseveli pour toujours sous les trophées de cet invincible martyr. Sa mort fut celle du paganisme, et le feu qui brûla son corps détruisit la fausse religion et ses temples. La déesse Vesta se voit abandonnée des dieux domestiques qui emportent avec eux le fameux *Palladium* ; les enfants de Romulus ne font plus de libations ; les vases de Numa demeurent inutiles, l'autel du Dieu des chrétiens est assiégé, l'église retentit d'hymnes et de cantiques. Le sénat, l'auguste sénat est surpris de voir ses principaux chefs se dépouiller de leur pourpre, pour la mettre sous les pieds des apôtres. On ne voit plus fumer le sang des bœufs et des taureaux ; de plus nobles victimes sont offertes au Dieu vivant, et les maisons patriciennes lui consacrent à l'envi leurs illustres héritiers. Les prêtres de Jupiter et d'Apollon arrachent de leur front les bandelettes profanes et les rubans de soie dont il était paré, pour l'orner du signe de la croix ; et la vestale Claudia laisse éteindre le feu sacré pour aller révéler les cendres des martyrs.

« O ville trois et quatre fois heureuse ! les dépouilles de la terre entière ont moins apporté de richesses dans tes murs que n'ont fait tant de saints martyrs en te laissant leurs précieuses dépouilles. Oh ! que j'envie le bonheur de tes citoyens, de pouvoir s'en approcher à toute heure, les baiser, les arroser de leurs larmes, se prosterner devant elles, leur donner toutes les marques d'un respect religieux et sincère ! Pour nous qui sommes relégués sur les bords de l'Èbre, séparés de l'heureuse Italie par les Alpes et les Pyrénées, à peine les noms de tant de saints dont Rome est pleine ont pu franchir les cimes élevées de ces montagnes toujours couvertes de neige. Et qui sait parmi nous le nombre des tombeaux dont ses champs sont couverts ? Mais puisque nous sommes privés de ce bien et qu'il ne nous est pas permis de baiser les pas des martyrs et les précieuses traces de leur sang, nous regarderons le ciel où ils règnent, nous les honorerons dans ce séjour de la gloire ; la vue en est du moins commune à toutes les nations. C'est ainsi, ô grand saint ! dont ma plume vient d'écrire les combats, que nous cherchons les lieux où vous vous êtes signalé ! Rome, qui fut le lieu de votre victoire, conserve votre corps ; le ciel, qui est témoin de votre triomphe, possède votre âme ; c'est dans cette éternelle cité, qui vous a accordé le droit de bourgeoisie, que vous portez la couronne civique. Il me semble vous voir, revêtu d'une robe tout étincelante de pierreries, obtenir par un mérite encore plus éclatant le consulat de la Rome du ciel. Celle de la terre reconnaît quel est votre pouvoir dans cette céleste patrie ; et il n'est point de Romain qui n'en ait fait une heureuse expérience. Qui s'est jamais adressé à vous, et n'en a pas obtenu ce qu'il demandait ? Qui peut se plaindre d'en avoir été refusé ? Ainsi puissiez-vous être

toujours le protecteur et le père de ceux de cette ville célèbre que vous avez élevés avec tant de soin. Mais parmi ceux qui implorent votre secours, un poète de campagne pourrait-il espérer de vous faire entendre ses vœux et ses gémissements ? Obtenez-lui-en le pardon. Je sais qu'il ne mérite pas que Jésus-Christ lui-même daigne l'écouter ; il n'ose pas non plus s'adresser à lui ; mais il compte beaucoup sur votre intercession. Soyez donc favorable, grand saint, au pêcheur Prudence. »

Nous donnerons encore ici un extrait des *Offices* de saint Ambroise, où il est parlé de saint Laurent, liv. I, ch. 41.

« Saint Laurent, voyant que l'on conduisait au supplice saint Sixte, son évêque, se mit à pleurer, non de ce que ce saint pape allait mourir, mais de ce qu'il ne mourait pas avec lui. « Où allez-vous, lui disait-il, mon cher père, où allez-vous sans votre fils ? Où courez-vous, prêtre de Jésus-Christ, sans votre d'aïe ? vous n'aviez pas coutume d'offrir de sacrifice sans ministre. Qu'ai-je donc fait qui ait pu vous déplaire ? Qu'avez-vous remarqué en moi qui me rendit indigne d'être appelé votre fils ? Epreuvez du moins si je ne mérite plus le choix que vous avez fait de moi pour consacrer avec vous le sang du Seigneur. Vous ne voulez pas que je joigne mon sacrifice au vôtre ; vous me l'avez permis tant de fois dans la célébration des saints mystères ! Ah ! prenez garde que lorsqu'on donne de si grandes louanges à la généreuse fermeté que vous faites paraître, l'on ne vous accuse en même temps de ne me pas rendre toute la justice que vous me devez, ou bien l'on croira que vous aurez reconnu en moi quelque défaut. Mais l'abaissement du disciple ne tournera jamais à la gloire du maître ; et quelque illustre qu'il soit, il triomphe bien plus glorieusement par la victoire que remporte son élève, que par celle qu'il remporte lui-même. Enfin Abraham offrit son fils, saint Pierre envoya devant lui saint Etienne. Faites-en de même, mon cher père ; montrez, par ce que peut votre fils, ce que peut un père tel que vous, et que sa vertu fasse admirer la vôtre. Offrez celui qui est le fils de votre esprit et de votre charité, faites l'essai de sa foi, afin qu'étant sûr de ne vous être pas trompé dans le jugement que vous avez porté de lui, vous arriviez à la gloire qui vous attend, accompagné d'un second, qui, vous ayant suivi dans le combat, mérite de vous suivre dans votre triomphe. » Saint Sixte, se tournant alors vers saint Laurent : « Je ne vous abandonne pas, mon fils, lui dit-il, ce n'est pas moi qui vous laisse ; mais le ciel vous réserve à de plus grands combats. On nous épargne, nous autres vieillards. Pour vous qui êtes dans la fleur de l'âge, et qui avez toute la vigueur de la jeunesse, une victoire plus éclatante vous attend. Cessez de vous affliger, dans trois jours vous me suivrez. Il est de la bienséance qu'il y ait quelque distance entre le prêtre et le diacre. Il ne vous aurait pas été avantageux de com-

battre sous les yeux de votre maître, comme si vous eussiez besoin d'aide pour vaincre. Pourquoi désirez-vous de partager avec moi les tourments que je vais endurer ? Je vous les laisse tous par ma mort. Ma présence vous était-elle nécessaire pour vous animer au combat ? Ne savez-vous pas que les officiers font marcher devant eux les soldats timides, mais qu'ils se font suivre par les plus braves ? C'est ainsi qu'Elie laissa Elisée sur la terre, lorsqu'il fut enlevé dans le ciel. Je vous laisse donc en mourant dépositaire de mon esprit, et je vous fais héritier de toute ma vertu. » Sainte contestation, agréable dispute, digne, certes, de deux illustres ministres de Jésus-Christ, tous deux combattant à qui mourra pour lui ! Combien de fois a-t-on entendu des théâtres profanes retentir des applaudissements des spectateurs, lorsque la scène produisait à leurs yeux ces deux fameux amis, Oreste et Pilade ? Pilade disait qu'il était Oreste ; Oreste soutenait que c'était lui-même qui l'était. Pilade voulait mourir pour son ami ; Oreste ne pouvait souffrir que son ami mourût pour lui ; mais ni l'un ni l'autre ne méritaient de vivre, puisque l'un et l'autre étaient coupables d'un parricide ; le premier en était l'auteur, et le second en était le complice. Au lieu que c'est ici le seul amour de Jésus-Christ, la religion seule, la divine charité qui fait parler saint Laurent, et qui lui fait demander la mort qu'il ne mérite pas. Il la reçut trois jours après, selon ses desirs, et suivant la prédiction du saint pontife. »

Saint Hippolyte et le prêtre Justin enterrent son corps dans le cimetière de Cyriaque, au champ Vérau. L'Eglise fait sa fête le 10 août.

LAURENT, chef de la famille des Tcheon, était âgé de soixante-deux ans en 1769, quand il fut atteint par la persécution qu'avait suscitée en Chine la dénonciation du chef commissaire du tribunal des mathématiques. Trente ans auparavant, il s'était signalé par sa courageuse résistance ; mais cette fois on le soumit à une bien dure épreuve. Il avait un fils nommé Jean qu'il aimait beaucoup. Il l'aimait mal, puisque cet amour fut l'occasion de sa chute. L'amour d'un père pour son fils doit avant tout s'inspirer de l'amour de Dieu, car ce dernier doit être la source et la règle de tous les sentiments humains. Lorsque l'amour paternel cesse d'être conforme à l'amour divin et de le suivre, il s'égaré, et le cœur doit le briser : c'est ce que ne fit pas malheureusement Laurent. Ainsi qu'on peut le voir à l'article JEAN, le vieux Laurent, qui avait reçu cinquante-quatre coups de bâton sans vouloir abjurer, ne put tenir aux cruels tourments qu'on faisait souffrir à son fils, et abjura par une fausse tendresse.

LAURENTIN (saint), oncle paternel de saint Célérin, qui souffrit pour la foi sous Dèce, fut lui-même martyrisé sous l'empire de Sévère, en Afrique, avec sainte Célérine, aïeule de saint Célérin, et saint Ignace, oncle maternel du même saint. Nous avons dans

les OEuvres de saint Cyprien une excellente lettre à la louange de ces saints martyrs. L'Église honore leur mémoire le 3 février.

LAURENTIN (saint), et saint **PERGENTIN**, son frère, qui n'étaient que de jeunes enfants, après avoir souffert de cruels supplices, et fait de grands miracles, durant la persécution de Dèce, sous le président Tiburce, périrent par le glaive. (*Extrait du Martyrologe romain.*) L'Église les honore le 3 juin. Leur martyre eut lieu à Arezzo, ville de Toscane.

LAURIAC, aujourd'hui bourg de Loreh, dans la haute Autriche, est célèbre par le martyre qu'y eutura saint Florian, vers l'année 304, sous Aquilin, gouverneur de la Norique.

LAUSIER (**GERTRUDE DE**), ursuline de Bolène, fut guillotinée le 7 juillet 1794, avec Agnès Roussillon, religieuse du même ordre. Arrivées au lieu du supplice, leur joie fut si grande, qu'elles baisèrent l'instrument qui devait leur donner la mort.

LAZARE (saint), diacre, fut martyrisé à Trieste dans l'istrie, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Nous manquons de documents qui nous permettent d'en dire davantage sur son compte.

LAZARE (saint), souffrit le martyre en Perse, sous le roi Sapor. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Zanitas, Marotas, Narsès et cinq autres dont les noms ne nous sont point connus. L'Église honore leur mémoire le 27 mars.

LAZARE (saint), martyr, eut le glorieux privilège de verser son sang pour la foi de Jésus-Christ, en Perse, sous le règne de Sapor, vers l'année 327. (*Voy.* pour des détails plus explicites, les Actes de saint Jonas et de saint **BARACHISE**, à leurs articles.)

LAZARE (saint), naquit dans le pays des Chazares, dans les environs du mont Caucase. Il entra de bonne heure dans un couvent de Constantinople, où il apprit la peinture dans les moments qu'il dérobaît à ses exercices de dévotion. Nous voyons en effet que depuis les édits portés par les iconoclastes proscrivant les images et l'art qui les produisait, les supérieurs de plusieurs couvents faisaient cultiver la peinture dans l'intérieur du cloître, afin d'empêcher que les images fussent entièrement abolies. Aussi ce fut ce qui l'exposa à de grandes persécutions. L'empereur Théophile, successeur de son père Michel le Bègue, ordonna, en 829, que les peintres, qui reuseraient de déchirer ou de briser les tableaux des saints, fussent mis à mort. Notre saint fut donc arrêté, on l'appliqua à la torture et des tourments atroces lui furent infligés; ensuite, on le jeta dans un cachot souterrain.

Ayant été mis en liberté, il recommença à peindre et fut arrêté de nouveau. On lui appliqua des lames ardentes sur les mains, et le fer rouge lui dévora la chair jusqu'aux os. Ce dernier supplice fut si horrible qu'on le crut mort. L'impératrice Théodora, saisissant

ce prétexte, le cacha dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, et fit panser ses plaies. Dans l'année 856, Michel l'envoya à Rome pour offrir au pape Benoît III de grands présents destinés à l'église des Apôtres. On dit qu'il mourut dans cette ville, et selon les mémoires, on transféra son corps à Constantinople dans l'église de Saint-Evandré. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 23 février.

Lédan, ville du pays des Huzites dans le royaume de Perse, fut, en 376 ou 377, sous le règne de Sapor Longue-Vie, témoins du martyre du saint évêque de Cascar, Abdas, avec vingt-huit autres chrétiens. Ce fut un vendredi, 13 du mois chr., que ce supplice eut lieu. Ce jour correspond au 16 du mois de mai, auquel la fête de ces saints est inscrite au Martyrologe romain.

LÉCIEN, qualifié proconsul de l'Ombrie, fit trancher la tête à saint Térèntien dans la ville de Todi, dont ce saint était le premier évêque, et est encore aujourd'hui le patron. Nous ne savons rien de plus de ce personnage. (*Ughellus.*)

LEFÈVRE, jésuite français, était dans la province de *Keang-si* quand éclata la persécution du Fo-kien, en 1746. Ignorant qu'elle eût éclaté, il voulait passer dans la province de Kiang-Nan. Les mandarins ayant appris qu'il était dans une maison où il résidait le plus ordinairement, firent tout ce qu'ils purent pour le découvrir. Ils virent trois investir cette maison, avec environ 60 soldats. Le Père l'avait quittée depuis trois jours. On saisit et on mit au pillage tout ce qui s'y trouva. La maison fut confisquée, ensuite détruite; beaucoup de chrétiens furent arrêtés dans le voisinage, enchaînés et mis en prison. Ils furent frappés à coups de bâton et mis à la question. Ce fut alors qu'un des chrétiens de ce district, courant après le P. Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de route, lui apprit l'édit de l'empereur, qui ordonnait la recherche des missionnaires et les cruautés qu'on venait de commettre. « Changez de route, lui dit-il, retournez sur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir chercher une retraite dans ma maison: on y viendra faire des visites; mais où n'en fera-t-on pas? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers; j'espère même qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modifier ces visites jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté. » Les parents de ce généreux chrétien refusaient de recevoir le missionnaire; mais il vainquit leur résistance. Il le plaça dans un petit réduit où peu de monde de la maison le savait caché. Pour qu'il vît clair dans cet endroit, il fallut faire au toit une ouverture en ôtant une tuile, qu'on remettait quand il pleuvait. On ne visitait le Père et on ne lui portait à manger que vers les neuf heures du soir. Le P. Lefèvre entendait quelquefois des gens, des chrétiens, qui conseillaient à cette famille de ne le pas recevoir, en supposant qu'il vint demander asile. Plusieurs fois on visita

la maison ; mais comme le chrétien à qui elle appartenait avait une sorte d'autorité sur le tribunal, les visites se faisaient légèrement. Le P. Lefèvre passa près d'une année dans cette espèce de prison.

LÉGER (saint), évêque d'Autun, martyr, naquit en 616, d'une famille française fort illustre. Tout jeune encore, il fut mené par ses parents à la cour du roi Clotaire II. Ce prince, fils de la trop fameuse Frédégonde, morte en 597, ne fut d'abord roi que de la Neustrie. Ayant fait Sigebert prisonnier, en 614, et ayant fait mourir la reine Brunehaut, il se trouva seul maître de la monarchie française. Ce fut peu de temps après ces événements, que saint Léger fut confié aux soins de Didon, frère de sa mère, et évêque de la ville de Poitiers. Ce saint prélat mit d'abord son neveu entre les mains d'un ecclésiastique recommandable, puis il le fit ensuite venir dans son palais, pour prendre lui-même soin de son éducation. Notre saint faisait de très-grands et de très-rapides progrès dans l'étude des choses sacrées. Son oncle, voyant cela, le dispensa de l'application des règles canoniques, et l'ordonna diacre à l'âge de vingt ans. Bientôt après, il le fit archidiacre et lui confia le gouvernement de son diocèse à la mort de l'abbé du monastère de Saint-Maxence, où saint Maixent, son oncle, le nomma pour prendre sa place. Il gouverna ce couvent avec infiniment de sagesse et de mérite. A la mort de Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne, sainte Bathilde, mère du jeune roi Clotaire III, fut nommée régente : elle choisit, pour l'aider dans le gouvernement du royaume, saint Eloi de Noyon, saint Ouen de Rouen, et saint Léger. En 659, on le promut à l'évêché d'Autun ; depuis deux ans cette ville n'avait pas d'évêque : le diocèse était déchiré par les dissensions ; il y avait eu en plusieurs rencontres du sang versé. Léger pacifia tout, apaisa tous les troubles. Les pauvres furent soulagés, le clergé reprit un nouvel éclat par l'instruction que lui fit acquérir le saint évêque. Les églises furent décorées, enrichies. En 670, un synode fut assemblé à Autun, lequel s'occupa de plusieurs ordonnances concernant les mœurs, et réglementa ce qui regardait les moines. Clotaire III étant mort, en 669, saint Léger se rendit immédiatement à la cour. La noblesse se déclara pour Childéric, qui gouvernait avec sagesse l'Austrasie ; mais Ebroïn se déclara pour Thierry, le fit proclamer et se fit son maire du palais. Bientôt ce ministre sut se rendre si odieux, que tout le monde se déclara contre lui ; de toutes parts on se soumit à Childéric. Ce prince aurait fait mourir le maire du palais, si saint Léger et quelques autres évêques n'eussent obtenu sa grâce : on se contenta de le raser, de le renfermer dans l'abbaye de Luxeuil. Thierry fut envoyé dans celle de Saint-Denis.

Tant que Childéric suivit les conseils de saint Léger, il gouverna avec bonheur et sagesse ; mais bientôt, se laissant aller à ses passions, il changea de conduite : il en vint

jusqu'à épouser sa propre nièce. Le saint évêque lui en fit d'abord secrètement des remontrances ; mais l'ayant trouvé indocile, il le reprit publiquement et le condamna formellement. La hardiesse de l'évêque déplut beaucoup au roi, que les courtisans ne manquèrent pas d'agrir. Le maire du palais, Wulfoald, rendit sa fidélité suspecte ; on l'exila à Luxeuil, où il retrouva Ebroïn, qui, dans sa reconnaissance du service qu'il lui avait rendu, lui promit une fidélité à toute épreuve. Sur ces entrefaites, Childéric ayant été assassiné par Bodilon, qu'il avait publiquement fait fouetter, laissa le trône vacant en 673. Sa femme et son jeune fils Dagobert eurent le même sort. Dagobert II, banni en Irlande, fut proclamé roi. Ces événements permirent à saint Léger de revenir à Autun, et à Ebroïn de sortir de Luxeuil.

« Ebroïn, voyant Leudésie reconnu maire du palais en Neustrie, ne le put souffrir. Il quitta l'habit monastique, reprit sa femme, amassa des troupes et marcha contre le roi Théodoric. Il surprit Leudésie, sous prétexte d'une conférence, et le fit tuer ; puis il s'associa avec deux évêques déposés pour leurs crimes. Désiré, surnommé Diddon, de Châlons-sur-Saône, et Abbon, ou Bobon, de Valence. Ils firent paraître de concert un prétendu fils du roi Clotaire III, qu'ils nommèrent Clovis, publiant que Thiéri était mort, et sous prétexte de le faire reconnaître, Ebroïn marcha en Neustrie et envoya en Bourgogne les deux évêques, avec Vaimer, duc de Champagne. Ils marchèrent à Autun pour prendre saint Léger, qui y travaillait à rétablir son peuple, après les désordres que son absence avait causés. Ses amis et son clergé lui conseillèrent de se retirer, et d'emporter avec lui les trésors qu'il avait amassés, pour détourner les ennemis, en leur faisant perdre l'espérance d'en profiter. Mais il leur dit : « A quoi bon traîner avec moi honteusement ce que je n'emporterai pas au ciel ; il vaud mieux le donner aux pauvres. » Il fit donc tirer sa vaisselle d'argent, qui était nombreuse, et la fit mettre en pièces à coups de marteaux, pour la distribuer par les mains de personnes fidèles, réservant ce qui était à l'usage des églises ; et cet argent servit au soulagement de plusieurs monastères d'hommes et de filles. Ensuite il ordonna un jeûne de trois jours et une procession générale, où l'on portait la croix et les reliques des saints autour des murailles de la ville. A chaque porte il se prosternait, et demandait à Dieu avec larmes que, s'il l'appelait, au martyre, il ne permit pas que son troupeau fût réduit en captivité. La crainte des ennemis avait fait accourir le peuple de toutes parts dans la ville, dont on avait fermé les portes et mis tout en état de défense. Alors le saint évêque appela tout le monde à l'église, et demanda pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés par des réprimandes trop vives.

« Peu de temps après, les ennemis approchèrent. Ceux de la ville firent une vigoureuse défense, et l'on combattit jusqu'au

soir. Mais saint Léger, voyant le péril où ils s'exposaient, leur dit : « Ne combattez pas davantage ; si c'est pour moi qu'ils sont venus, je suis prêt à les satisfaire ; envoyons un de nos frères savoir ce qu'ils demandent. » Un abbé nommé Méroalde sortit et s'adressa à Diddon, qui répondit qu'ils ne cesseraient d'attaquer la ville, si on ne leur livrait Léger, et s'il ne promettait fidélité au roi Clovis, assurant avec serment que Théodoric était mort. Saint Léger, ayant appris cette réponse, déclara publiquement qu'il souffrirait plutôt la mort que de manquer de fidélité à son prince. Et comme les ennemis pressaient la ville par le fer et par le feu, il dit adieu à tous les frères, et, après avoir pris la sainte communion, il marcha hardiment vers la porte, la fit ouvrir et s'offrit aux ennemis. Ils lui firent arracher les yeux, ce qu'il souffrit sans se laisser lier les mains et sans pousser aucun gémissement, ne faisant cependant que chanter des psaumes. Vaimer et Diddon donnèrent à Bobon l'évêché d'Autun, pour le récompenser de Valence, dont il avait été chassé, et le peuple le regut pour éviter la captivité. Ainsi on n'emmena personne ; mais on prit cinq mille sols d'or de l'argent de l'église, outre ce que donnèrent les citoyens.

« Vaimer emmena saint Léger chez lui, en Champagne. Diddon et Bobon marchèrent avec Adalric, qu'ils voulaient établir patrice en Provence. Ils croyaient enlever en passant saint Genès, archevêque de Lyon ; mais le peuple, rassemblé de tous côtés, défendit si bien cette grande ville, qu'ils furent obligés de se retirer. L'archevêque mourut quelque temps après, le premier jour de novembre 677, et eut pour successeur saint Lambert, abbé de Fontenelle, après saint Vandrille. Avant d'embrasser la vie monastique, il avait été en grande considération à la cour du roi Clotaire III. Saint Ansbert lui succéda à Fontenelle, et en fut le troisième abbé, suivant la prophétie de saint Vandrille, qui avait marqué ses deux premiers successeurs.

« Ebroïn avait ordonné qu'on tint saint Léger dans le fond d'un bois et qu'on l'y laissât mourir de faim, faisant courir le bruit qu'il s'était noyé. Mais après qu'il eut longtemps souffert la faim, Vaimer eut compassion et le fit amener chez lui. Il fut même tellement touché de ses discours, qu'il lui rendit l'argent de l'église d'Autun, et saint Léger l'y renvoya pour être distribué aux pauvres. Vaimer fut fait ensuite évêque de Troyes par l'artifice d'Ebroïn, qui craignait apparemment sa puissance ; et saint Léger fut mis dans un monastère où il demeura deux ans. Ebroïn, étant devenu maire du palais de Théodoric, et maître absolu en Neustrie et en Bourgogne, feignit de vouloir venger la mort du roi Childéric, et en accusa saint Léger et son frère Gairin. On les amena en la présence du roi et des seigneurs. Ebroïn le chargea de reproches ; mais saint Léger lui répondit : « Tu veux te mettre en France au-dessus de tous ; mais

tu perdras bientôt cette dignité que tu mérites si peu. » Ebroïn le fit séparer ; et premièrement on emmena Gairin, qui fut attaché à un poteau et lapidé. Il disait cependant : « Seigneur Jésus, qui êtes venu appeler, non pas les justes, mais les pécheurs, recevez l'âme de votre serviteur, à qui vous avez bien voulu accorder une mort semblable à celle des martyrs. » Il mourut ainsi en priant.

« On n'osa faire mourir alors saint Léger, parce qu'il n'avait pas été déposé par les évêques. Mais il fut traîné dans une pièce d'eau, dont les pierres aiguës et tranchantes lui déchirèrent la plante des pieds ; outre les yeux, qu'il avait perdus, on lui coupa les lèvres et la langue pour le faire tomber dans le désespoir. On le dépouilla honneusement, et, après l'avoir traîné nu dans les rues bourbeuses, on le mit sur un méchant cheval, et on chargea le comte Varingue de l'emmener et le garder. Ermenaire, abbé de Saint-Symphorien d'Autun, qui lui succéda dans l'épiscopat, prit soin de guérir ses plaies, et depuis le saint ne lui sa pas de parler ; ce qui passa pour un miracle. Le comte Varingue, l'ayant emmené en son pays, l'honora comme un martyr, et le mit dans le monastère de Fescan, qu'il avait fondé. Saint Léger y fut gardé pendant deux ans ; et, se trouvant guéri en peu de temps, il instruisait les religieuses, offrait tous les jours le saint sacrifice et priait continuellement.

« Il écrivit de là une lettre de consolation à sa mère Sigrade, qui s'était rendue religieuse dans le monastère de Notre-Dame de Soissons. Il lui recommande principalement le pardon des ennemis. Aussi, ayant appris dans sa retraite la punition de quelques-uns de ses persécuteurs, loin de s'en réjouir, il pleura de ce qu'ils étaient morts sans pénitence. En effet, le roi Théodoric et Ebroïn assemblèrent un concile nombreux, où plusieurs évêques furent condamnés. Diddon, qui l'avait été de Châlons, eut la tête rasée, ce qui était un signe de dégradation ; ensuite il fut banni et puni de mort. Vaimer, duc de Champagne, et depuis évêque de Troyes, étant tombé dans la disgrâce d'Ebroïn, fut tourmenté et pendu.

« Enfin Ebroïn fit amener saint Léger au palais, voulant le faire déposer par le jugement des évêques, afin qu'il n'eût plus la liberté d'offrir le saint sacrifice. On le pressa encore de s'avouer coupable de la mort du roi Childéric ; mais il le n'a toujours, prenant Dieu à témoin de son innocence. On lui déchira sa tunique du haut jusqu'en bas, ce qui était encore une cérémonie de déposition, et on le mit entre les mains de Chrodobert, comte du palais, avec ordre de le faire mourir. Ebroïn, prévoyant qu'il serait honoré comme un martyr, ordonna que l'on cherchât un puits au fond d'un bois pour y jeter son corps et le couvrir, en sorte qu'on ne pût le retrouver. Mais Chrodobert fut touché par les exhortations du saint, qui savait se faire aimer et respecter de tout le monde.

Ne pouvant donc se résoudre à le voir mourir, il commanda à quatre de ses domestiques d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu. La femme du comte en pleura amèrement; mais saint Léger la consola et lui dit qu'elle s'attirerait la bénédiction de Dieu si elle prenait soin de sa sépulture.

« Les quatre exécuteurs le menèrent dans la forêt, où, ne trouvant point de puits, ils s'arrêtèrent enfin, et trois se jetèrent à ses pieds pour lui demander pardon. Il pria pour eux; puis, quand il avertit qu'il était temps, le quatrième lui coupa la tête. On dit que ce meurtrier fut quelque temps après saisi du démon, et qu'il se jeta dans le feu et y mourut. La femme du comte Chrodobert fit enterrer le saint dans un petit oratoire, en un lieu nommé Sarcin en Artois; mais il fut depuis transféré au monastère de Saint-Maixent en Poitou, dont il avait été abbé. La forêt où il fut tué, nommée auparavant Aquiline ou Iveline, a pris, depuis plusieurs siècles, le nom de Saint-Léger; on a bâti en son honneur un très-grand nombre d'églises. On rapporte quantité de miracles faits à son tombeau; et il n'y a guère de saint plus illustre en France. L'Église l'honore comme martyr, le second jour d'octobre; et il mourut, comme l'on croit, l'an 678. » (Fleury, t. II, p. 913, 914.)

LENTINI, ville de Sicile, à 22 kilom. d'Agosta, a été illustrée par le martyr de sainte Epiphane, qui y souffrit sous l'impie Dioclétien et le président Tertyle.

LÉOCADIE (sainte), naquit à Tolède en Espagne. Son nom est demeuré célèbre dans cette vieille terre catholique. Le temps de la persécution de Dioclétien étant arrivé, sainte Léocadie fut remarquée, à cause du zèle tout particulier qu'elle faisait voir pour la religion chrétienne. Un nommé Dacien, gouverneur, implacable ennemi du nom chrétien, la fit arrêter: il lui fit souffrir d'horribles tortures, et la fit ensuite mettre en prison. Elle y mourut des suites de ses blessures. On ignore en quelle année précise eut lieu la mort de la sainte: suivant les opinions les plus communes, ce fut en 302 environ. Sainte Léocadie avait été embrasée du désir de verser son sang pour la foi, en apprenant la mort de sainte Eulalie. Elle ne cessait de demander à Dieu la grâce de mourir aussi pour lui. Comme on vient de le voir, sa prière fut exaucée. Tolède a choisi cette sainte pour patronne: trois des églises de cette ville sont sous son invocation. L'Église fait la fête de sainte Léocadie le 9 décembre. (On peut, à son sujet, consulter le P. Florès, *Spaña sagrada*, t. VI, p. 313.)

LÉOCRITIE (sainte), cueillit la palme du martyre à Cordoue, durant la persécution d'Abdérane II. Cette jeune musulmane avait, dès son enfance, été instruite dans la religion chrétienne par une de ses parentes qui l'avait fait baptiser. Son père et sa mère l'ayant su, la tourmentaient cruellement, la fouettant jour et nuit, dit Fleury dans sa traduction d'Euloge, pour la forcer de renoncer à sa foi. Elle fit connaître sa malheureuse

position à Euloge de Cordoue et au prêtre Amulone, leur témoignant le désir qu'elle avait de se réfugier dans un lieu où elle pût pratiquer sa religion en liberté. Euloge lui procura les moyens de sortir de chez ses parents, qu'elle trompa, au point même qu'elle parlait mal, en leur présence, de la religion chrétienne. Elle se revêtit de ses plus beaux habits, sous prétexte d'aller à une noce, et se réfugia chez Euloge et sa sœur, qui la cachèrent pendant quelque temps, et la placèrent chez une personne de leurs amis. Les parents, au désespoir, firent des recherches inouïes pour la retrouver, et obtinrent du cadî de faire arrêter et fouetter des chrétiens, même des religieuses et des prêtres, sur lesquels ils avaient des soupçons. Euloge ne se trouvait ému de rien, faisait souvent changer de retraite à Léocritie, et passait les nuits en prières pour elle, tandis qu'elle, de son côté, priaît, jeûnait et couchait sur un cilice.

Une nuit, étant venue voir Euloge et sa sœur, elle ne put retourner, parce que la personne qui devait l'accompagner vint trop tard, et qu'il était déjà jour. Le cadî en étant averti, envoya des soldats entourer la maison, d'où ils tirèrent Léocritie avec Euloge, et les amenèrent en sa présence. Il demanda à Euloge pourquoi il tenait cette fille chez lui, et Euloge répondit que les prêtres ne pouvaient refuser l'instruction à ceux qui la demandaient. Le cadî le menaça de le faire mourir à coups de verges; mais Euloge répondit que le glaive était un moyen plus sûr, et commença à parler hautement contre le prophète et sa religion. On le mena aussitôt au palais, devant le conseil. Un des conseillers, qui le connaissait particulièrement, lui dit: « Si des ignorants se précipitent malheureusement à la mort, un homme savant et vertueux comme toi ne doit pas imiter leur folie. Crois-moi, je te prie, dis seulement un mot à présent, puisqu'il le faut: tu reprendras ensuite ta religion, et nous promettons de ne te point rechercher. » Euloge lui répondit en souriant: « Ah! si tu pouvais connaître les récompenses qui attendent ceux qui conservent notre foi, tu renoncerais à ta dignité temporelle. » Il commença alors à leur proposer hardiment les vérités de l'Évangile; mais, pour ne le pas écouter, ils le condamnèrent aussitôt à perdre la tête. Comme on le menait au supplice, un des eunuques du roi lui donna un soufflet: il tendit l'autre joue et en souffrit patiemment un second. Quand il fut arrivé au lieu de l'exécution, il pria à genoux, étendit les mains au ciel, fit le signe de la croix sur tout son corps, et présenta sa tête qui fut promptement coupée. C'était à l'heure de none, ou trois heures après midi, le samedi 11 mars 859. Il fut enterré à Saint-Zoile. Léocritie fut aussi décollée quatre jours après, et jetée dans le fleuve Bétisi; mais elle en fut tirée et enterrée à Saint-Genès de Tertios. L'Église honore l'un et l'autre le jour de leur martyre. La Vie de saint Euloge a été écrite par Alvar, son ami, et depuis, il nous reste

peu de monuments de l'Église d'Espagne sous la domination des musulmans.

LÉON (saint), martyr, mourut pour la défense de notre sainte religion, à Rome, avec les saints Abondance, Donat, Nicéphore et neuf autres, dont l'Église honore la mémoire le 1^{er} mars. (Pas d'actes authentiques.)

LÉON (saint), martyr, souffrit dans le 1^{er} siècle, probablement sous l'empire de Dioclétien. D. Ruinart a donné ses Actes, que nous transcrivons textuellement. Ce saint est honoré par l'Église avec saint Parégorius, le 18 de février.

« Saint Parégorius venait de répandre son sang à Patara (ville de Lycie), pour la cause de Jésus-Christ, et saint Léon, qui avait été le témoin de son combat, se trouvait partagé entre la joie que lui causait le bonheur de son ami et la douleur de n'avoir pu encore se signaler comme lui, lorsque l'intendant de la Lycie fut donnée au proconsul Lollien. Ce nouvel intendant, voulant à son arrivée marquer son zèle pour le culte des dieux, indiqua une fête solennelle en l'honneur de Sérapis, et ordonna que tous les habitants de Patara, de quelque religion qu'ils fussent, s'y trouveraient. Plusieurs chrétiens obéirent, la crainte des hommes l'emportant sur celle des jugements de Dieu. Mais Léon, bien loin de marquer la moindre complaisance pour l'intendant, ne voulut pas même qu'on lui parlât de cette cérémonie sacrilège. Pensant alors en lui-même à ce qu'il avait à faire en cette rencontre, il sortit de son logis pour se rendre au lieu où étaient les reliques de saint Parégorius. Il passa devant le temple de Sérapis, où l'on offrait un sacrifice; ceux qui y assistaient, ayant jeté les yeux sur lui, reconnurent qu'il était chrétien, à sa démarche, à son visage et à son habit. Car on voyait en tout cela un air de modestie qui le rendait respectable. Mais on remarqua particulièrement, à quelques signes qu'il fit, qu'il avait une extrême horreur pour cette fête impie. Il s'était exercé, dès sa jeunesse, dans les pratiques de la vie solitaire; et outre les autres vertus qu'il y avait acquises, il possédait éminemment la chasteté et la tempérance. Son habit était une étoffe grossière, faite de poil de chameau; en un mot, il avait pris pour modèle de ses actions les apôtres et saint Jean-Baptiste. Etant donc arrivé au tombeau de saint Parégorius, il y fit sa prière; il se retira ensuite chez lui, il y pria à son ordinaire, mangea un peu, et y demeura le reste du jour renfermé, repassant sans cesse dans son esprit la fin glorieuse de saint Parégorius. Tout occupé de ces pensées, il s'endormit et vit en songe, comme un autre Joseph, ce qui devait lui arriver. Il lui sembla donc être au milieu d'un torrent; un orage effroyable obscurcissait tout l'air, et l'eau tombait à grands flots des nues noires et épaisses qui passaient sur sa tête. Ayant aperçu dans le même torrent saint Parégorius qui s'avancait vers le martyre, il courut à lui, malgré la rapidité du torrent, et le suivit. S'étant réveillé après cette vision, il n'eut pas de peine à com-

prendre qu'il aurait le même sort que Parégorius; il en ressentit une joie qu'on ne peut exprimer. Cette espérance augmenta la dévotion qu'il avait pour ce bienheureux martyr; il allait plus souvent à son tombeau; il commença à se regarder comme le fidèle compagnon des travaux de Parégorius, et à considérer Parégorius comme son précurseur dans la gloire. Il ne cherchait point de chemin détourné, ni une route secrète pour aller visiter les reliques du saint; il passait au milieu de la ville, par la place publique, à la vue de tout le peuple. Un jour qu'il avait pris son chemin par devant le Tichée, il aperçut ce temple illuminé d'une infinité de flambeaux; il eut compassion de ceux qui les avaient allumés, et, animé d'un zèle charitable, il éteignit tous ces flambeaux, les mit en pièces, les foula aux pieds, et dit: « Si vos dieux se sentent offensés de l'insulte que je leur viens de faire, ils n'ont qu'à m'en punir, je ne me déroberai point à leur ressentiment. » Il poursuivit ensuite froidement son chemin.

« Cependant la populace s'assemble, une troupe d'impies se mêle parmi les plus séditieux, on murmure, on s'émeut, on crie, on charge Léon de malédictions. Il est cause, dit-on, que la déesse Fortune ne regardera plus Patara de bon œil; il lui a fait une injure, dont elle ne manquera pas de se venger si on ne l'apaise. Le tumulte augmentant, et le bruit de l'action de Léon se répandant de rue en rue et de quartier en quartier, fut bientôt porté aux oreilles de l'intendant, qui envoya en même temps des soldats pour observer le saint et se saisir de lui à son retour. Ils le virent rentrer chez lui; et, ayant investi son logis, ils le prirent sans qu'il fit la moindre résistance, et le menèrent à l'intendant. Ce magistrat était déjà fort altéré du sang des chrétiens, et cette généreuse hardiesse du martyr ne servit pas peu à l'allumer encore davantage. Il considérait que la chose était d'un très-dangereux exemple; qu'il était de la dernière importance de réprimer cette audace des chrétiens, contre laquelle les dieux mêmes n'étaient pas en sûreté. Aussi, dès que Léon fut en sa présence, il s'emporta fort contre lui. « Méchant vieillard, lui dit-il, ignorez-vous le pouvoir des dieux, lorsque vous osez entreprendre sur leur religion? ou avez-vous tellement perdu l'esprit, que vous croyiez pouvoir mépriser impunément les ordonnances de nos divins empereurs, qui sont aussi nos dieux et nos sauveurs? — Seigneur intendant, répondit Léon, vous venez de parler de plusieurs dieux, cependant il n'y en a qu'un; c'est Jésus-Christ notre Seigneur, Fils de Dieu, et le Dieu du ciel et de la terre, qui n'a pas besoin que les hommes lui rendent un pareil culte. Un cœur contrit et une âme qui sait s'humilier, voilà ce qui peut plaire à Dieu. Mais ces flambeaux, ces cierges, ces lampes, que vous allumez devant vos idoles, sont toutes choses vaines et entièrement inutiles à des statues de bois, de pierre et de bronze, qui doivent tout ce

« qu'elles sont au sculpteur ou au fondeur.
 « Si vous connaissiez celui qui est le vrai
 « Dieu, vous ne perdriez pas ainsi votre en-
 « cens à parfumer une souche ou une pièce
 « de marbre. Renoncez donc à ce culte vain
 « et frivole, et réservez vos louanges et votre
 « admiration pour celui qui est le vrai Dieu,
 « et pour Jésus-Christ, son Fils, le Sauveur
 « du monde et le créateur de nos âmes. —
 « Vous ne répondez pas juste, répartit l'in-
 « tendant, et, au lieu de vous purger des
 « crimes qu'on vous objecte, vous vous amu-
 « sez à nous prêcher votre christianisme.
 « Mais je rends grâces aux dieux qui ont per-
 « mis que vous vous déclassiez vous-même,
 « et que vous vous fissiez connaître pour ce
 « que vous êtes: choisissez donc, ou d'ado-
 « rer les dieux et de leur offrir le sacrifice
 « avec tous ceux qui sont ici présents, ou de
 « souffrir la peine que mérite votre impiété.
 « — Je vous avoue, répliqua le martyr, que
 « j'eusse souhaité de n'avoir à déplorer la
 « chute d'aucun de ceux que je vois si mal-
 « heureusement tombés dans l'erreur. Hélas!
 « quelle douleur doit être la mienne, lors-
 « que je jette les yeux sur cette multitude de
 « chrétiens qui se sont laissés séduire. Mais,
 « de peur que vous ne vous imaginiez
 « que je suis de ce nombre, je vous dé-
 « clare que je suis chrétien. Je conserve
 « gravés en moi-même les préceptes des
 « apôtres, qui enseignent tous à rendre à
 « Dieu l'obéissance qui lui est due. Si donc
 « vous croyez devoir me punir à cause de
 « cela, ne différez pas un moment; car soyez
 « persuadé que la crainte des tourments ne
 « me fera jamais manquer à mon devoir.
 « Je suis prêt à endurer tous ceux que vous
 « voudrez me faire souffrir. Au reste, si
 « quelqu'un est d'un autre sentiment, il peut
 « se borner à la vie présente, sans prétendre
 « à la vie future. On sait que ce n'est que
 « par le chemin des souffrances qu'on y ar-
 « rive, suivant cette maxime de l'Écriture:
 « *La voie qui conduit à la vie est étroite.* —
 « Eh bien! dit l'intendant, si elle est si
 « étroite, quittez la pour suivre la nôtre qui
 « est large et commode. — Je n'ai pas dit,
 « reprit Léon, qu'elle fût si resserrée qu'on
 « ne pût y marcher; et ne croyez pas qu'elle
 « soit déserte; plusieurs l'ont parcourue, et
 « plusieurs la suivent encore tous les jours:
 « elle est appelée étroite, parce qu'on y ren-
 « contre la mortification, la pauvreté, les af-
 « flictions, la persécution; mais la foi adou-
 « cit les peines; elle fait surmonter les diffi-
 « cultés; elle aplanit le chemin, l'élargit et
 « le rend aisé. Pourquoi, enfin, ne vous lais-
 « sez-vous pas convaincre de cette vérité, et
 « que ne prononcez-vous hardiment que
 « cette voie étroite est cependant très-com-
 « mode pour arriver au salut, puisque vous
 « n'ignorez pas qu'une multitude innombra-
 « ble de fidèles, qui ont été justifiés par la
 « même foi qui a justifié notre père Abra-
 « ham, ont marché par cette voie, et repo-
 « sent maintenant dans le sein de ce père des
 « croyants; et qu'au contraire l'incrédulité
 « rend pénible, rude et embarrassée, celle

« par laquelle vous marchez: car, les vertus,
 « qui sont si aisées à pratiquer lorsqu'on a la
 « foi, sont très-difficiles à acquérir, et de-
 « viennent en quelque sorte inaccessibles à
 « ceux qui sont privés de ce secours. »

« Comme le saint disconrait ainsi de la re-
 « ligion chrétienne, et qu'il en établissait soli-
 « tement la vérité et les maximes, il fut in-
 « terrrompu par des cris confus que poussaient
 « à l'envi les Juifs et les païens. « Ne souf-
 « frez pas de grâce, seigneur, disaient-ils à
 « l'intendant, que cet homme parle davan-
 « tage, imposez-lui silence. — Je lui permet-
 « au contraire, dit l'intendant, de parler tant
 « qu'il voudra; et de plus je lui offre mon
 « amitié, s'il veut reconnaître nos dieux. »
 « A quoi Léon répondit: « Seigneur inten-
 « dant, si vous avez déjà oublié ce que je
 « viens de dire, vous avez raison de me
 « permettre de parler encore; mais si vous
 « que en souvenez, comment voulez-vous
 « que je reconnaisse pour des dieux ce qui
 « n'est rien? » Ces dernières paroles du
 « saint mirent l'intendant si fort en colère,
 « qu'il le fit cruellement fouetter. Pendant que
 « les bourreaux le déchiraient impitoyable-
 « ment, l'intendant lui disait: « Ce n'est là
 « qu'un essai des tourments que je vous
 « prépare; si vous voulez que je m'en tienne
 « à l'essai, il faut que vous adoriez nos
 « dieux et que vous leur sacrifiiez. *Léon: O*
 « *jugé!* Je veux bien vous redire encore ce que
 « je vous ai déjà dit tant de fois: Je ne con-
 « nais point vos dieux, et je ne me résoudrai
 « jamais à leur sacrifier. *L'intendant: Dites*
 « *seulement: Les dieux ont un pouvoir sou-*
 « *verain; et je vous renverrai. A vous dire*
 « *vrai, j'ai pitié de votre vieillesse. Léon:*
 « *Où!* je consens de dire que les dieux ont
 « un pouvoir souverain pour perdre ceux
 « qui croient en eux. *L'intendant: Qu'on le*
 « *lie comme un furieux, et qu'on le traîne*
 « *à travers les pierres et les cailloux jus-*
 « *qu'au torrent. Léon: Il m'importe peu de*
 « *quelle manière je meure; je ne puis que*
 « *mourir content, puisque le ciel doit être*
 « *ma récompense. L'intendant: Obéissez à*
 « *l'édit, et dites: Les dieux sont les conser-*
 « *vateurs du monde; ou bien je vous ferai*
 « *mourir sur-le-champ. Léon: Vous n'avez*
 « *que des paroles, venez-en enfin aux ef-*
 « *lets. »* Le peuple, ne pouvant plus se con-
 « tenir, commençait à s'émeouvoir: l'intendant,
 « appréhendant que cela n'eût des suites, fit,
 « pour satisfaire le peuple, traîner le saint
 « martyr dans le torrent pour y être exécuté.
 « Les bourreaux le prirent, l'attachèrent par un
 « pied, et se mirent à le traîner sur les cail-
 « loux dont la terre était semée. Pendant cette
 « longue et pénible carrière, le saint disait:
 « Je vous rends grâces, Père de Jésus-Christ,
 « de ce que vous avez la bonté de me rejoin-
 « dre si promptement à votre serviteur Paré-
 « gorius. Je vous offre ma mort avec joie, je
 « vous l'offre pour satisfaire aux péchés de
 « ma jeunesse. Je remets mon âme entre
 « les mains de vos anges. Dans peu je serai
 « remis en liberté, et ma destinée ne dé-
 « pendra plus de l'injustice des méchants.

« Soyez-leur toutefois propice, Seigneur, ne vengez pas ma mort sur ceux qui en sont les auteurs, je demande grâce pour eux. Qu'ils vous connaissent, Seigneur, pour le Dieu de l'univers ; mais qu'ils éprouvent votre clémence au moment où ils seront éclairés de votre lumière : accordez-moi la grâce de souffrir patiemment pour votre gloire. Amen. » Et après avoir dit une seconde fois *amen*, il expira.

« On précipita le corps du saint du haut d'un rocher dans une fonderie qui était au-dessous, sans qu'il fût le moins du monde endommagé. Il fut trouvé dans le fond de cet abîme aussi entier que si on l'y eût porté doucement ; il n'y paraissait que quelques légères égratignures qu'il s'était faites en roulant sur les pointes du rocher. Ce fut ainsi que Léon mérita plus d'une couronne pour avoir vaincu le démon : mais parce qu'il est juste que la mémoire des exploits glorieux des saints, et les grâces dont le ciel les favorise, se conserve dans les siècles suivants, Dieu a voulu que le lieu même où le corps de saint Léon fut précipité en fût un monument éternel. Ce lieu, avant ce temps-là, était un précipice affreux dont la vue seule éloignait le voyageur ; mais depuis qu'il a servi de tombeau au saint, il est devenu entièrement praticable, le terrain s'est affermi, on y peut marcher sans courir le moindre hasard. On se sent même détourné insensiblement du grand chemin par je ne sais quelle puissance inconnue pour passer par cet endroit. Enfin on a vu un chariot tiré par plusieurs chevaux, tomber de fort haut dans le fond de cet abîme, sans que ni les chevaux, ni le chariot, ni les conducteurs, ni les personnes qui étaient dedans se ressentissent d'une si dangereuse chute.

« Le corps du saint fut aussitôt relevé par les chrétiens, qui ne pouvaient assez admirer l'éclat plein de majesté, et mêlé toutefois d'un doux sourire, qui sortait de son visage, non plus que la couleur vive qui n'avait point abandonné le reste de son corps. Il était seulement couvert d'un peu de poussière, comme le sont ceux des athlètes au sortir de l'amphithéâtre. Les frères le lavèrent et l'ensevelirent avec un grand soin ; après quoi ils se retirèrent, rendant à Dieu mille actions de grâces de ce qu'il avait donné au bienheureux martyr une si longue et si généreuse persévérance, et le priant en même temps, de les faire jouir un jour du même bonheur. Puissions-nous nous en rendre dignes ! »

LÉON (saint), reçut le martyre à Myre en Lycie avec sainte Julienne. Tous deux sont inscrits au Martyrologe romain le 18 août. Nous ne possédons aucun document authentique relatif à ces glorieux combattants de la foi de Jésus-Christ.

LÉON (saint), confessa la foi de Jésus-Christ à Melun, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Église fait sa fête le 10 novembre.

LÉON (saint), évêque et confesseur, souffrit à Sens pour la défense de la religion

chrétienne et pour l'honneur de sa foi. Nous ignorons les détails de son combat. Il est inscrit au Martyrologe romain le 22 avril.

LÉON III, dit l'*Isaurien*, dit aussi l'*Iconoclaste*, était originaire d'Isaurie. D'abord général sous Anastase II, il monta sur le trône impérial en 717. Dix ans après, en 727, un volcan sous-marin ayant fait une violente éruption dans l'Archipel, entre les îles Théra et Thérésia, la mer y présenta durant quelque temps l'aspect d'une véritable tempête : des pierres furent lancées à d'énormes distances sur les deux continents d'Asie et d'Europe, et une île nouvelle surgit tout à coup auprès de celle de Théra. Léon feignit de voir dans ce fait, assez ordinaire cependant dans l'antiquité, la marque de la colère du ciel irrité de ce que les chrétiens adorassent les images. Il traita ce culte d'idolâtrie. Besar, Syrien, Constantin, évêque de Nacolie en Phrygie, le soutenaient encore dans cette opinion. L'empereur ayant rassemblé le peuple, dit publiquement que le culte des images était une idolâtrie. Germain, patriarche, lui résista énergiquement, et, soutenant que de tous temps elles avaient été en honneur dans l'Église, se déclara prêt à mourir pour la défense de leur culte. Cette entreprise de Léon contre les images lui attira une révolte des peuples de la Grèce et des Cyclades. Il en demeura vainqueur, et ce succès le rendit plus audacieux dans son projet hérétique. N'ayant pu gagner le patriarche Germain, quoiqu'il employât pour cela menaces ou bien douceur, il le chassa de Constantinople ; il envoya dans le palais épiscopal des soldats qui frappèrent à coups de poings ce vénérable vieillard, quoique âgé de près de quatre-vingts ans. L'empereur fit ordonner Anastase à sa place ; il fit ôter l'image de Jésus-Christ, laquelle était placée depuis fort longtemps à la porte du palais nommée la porte d'Airain et donnant sur la place nommée *Calcopratea* (marché au cuivre). Il envoya pour l'abattre un de ses écuyers nommé Jouin. Celui-ci, montant à l'échelle, frappait l'image à coups de hache. Les femmes s'attroupèrent, tirèrent l'échelle, firent tomber Jouin et le tuèrent sur place. L'image n'en fut pas moins ôtée ; on mit à sa place une simple croix avec une inscription qui relatait l'enlèvement de l'image. Quant aux femmes qui avaient tué Jouin, à la demande d'Anastase elles furent punies du dernier supplice. Léon persécuta ensuite violemment les gens de lettres : il ferma les écoles qui avaient subsisté depuis le grand Constantin. Il brûla la belle bibliothèque amassée pour ses prédécesseurs et contenant plus de trente mille volumes. Le bibliothécaire, nommé Lécuménique, était un homme distingué, d'un mérite rare ; il avait sous lui douze autres bibliothécaires. L'empereur n'ayant pu les amener à son sentiment touchant le culte des images, les brûla tous avec le monument qui contenait les livres, et qu'il fit entourer de fascines. Le pape Grégoire III, dès le commencement, écrivit à Léon, l'exhortant à cesser ses per-

exécution, le réprimandant fortement, et enfin il assembla à Rome un concile où on anathématisa tous ceux qui ne resteraient pas d'accord avec l'Eglise touchant le culte des images. Léon, furieux, arma une grande flotte qu'il envoya contre l'Italie, mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique. Après des luttes continuelles contre l'autorité du pape, et n'ayant pas cessé de persécuter les catholiques et de poursuivre partout le culte des images, Léon mourut en 741, le 18 juin, après vingt-quatre ans de règne.

LÉON IV, fils de Constantin Copronyme et d'Irène, fille d'un prince tartare, monta sur le trône de 775 à 780, épousa une autre Irène, la fameuse impératrice de ce nom. Il montra d'abord de la piété et mit dans les premiers sièges des métropolitains pris parmi les abbés. Mais en 780 il fit paraître son aversion pour les images. En ayant trouvé deux sous le chevet de l'impératrice Irène, son épouse, il lui en fit de grands reproches, et lui dit : « Est-ce ainsi que vous gardez le serment que vous avez fait à l'empereur, mon père, sur les mystères les plus terribles ? » Elle assura qu'elle n'avait point vu ces images ; toutefois l'empereur l'éloigna de lui, et n'eut plus de commerce avec elle. Il s'informa d'où venaient ces images, et trouva qu'elles avaient été apportées par le papias, c'est-à-dire le concierge du palais, et que d'autres grands officiers étaient ses complices. Il fit donc arrêter le papias avec Jacques, protospataire, ou premier écuyer, Théophane, Léon et Thomas, chambellans, et quelques autres qui honoraient les images. Il les fit tondre, fouetter et mener honteusement à travers la ville dans la prison du prétoire. Théophane y mourut, tous les autres embrassèrent la vie monastique après la mort de l'empereur, qui arriva quelques mois après. Car, comme il était passionné pour les pierreries, il eut envie d'une couronne que l'empereur Héraclius avait mise dans la grande église. Il la prit et la porta ; mais il lui vint à la tête des charbons, et il fut saisi d'une fièvre violente dont il mourut le 8 septembre de la même année 780, au commencement de l'indiction quatrième, après avoir régné cinq ans. Il eut pour successeur son fils Constantin, né l'an 771, indiction neuvième, le 14 janvier, et couronné à la prière du peuple le jour de Pâques, 14 avril 776. Ce jeune prince n'ayant pas encore dix ans, l'impératrice Irène, sa mère, prit le gouvernement de l'empire ; et comme elle était catholique, on commença sous son règne à parler en liberté pour les saintes images, et il fut permis d'embrasser la vie monastique. » (Flcury. vol. III, p. 154.)

LÉON (saint), chambellan à la cour de l'empereur d'Orient, Léon IV, fut arrêté par ordre de ce prince iconoclaste, avec le papias ou portier du palais, Théophane, Thomas, chambellans, et quelques autres qui honoraient les images. L'empereur les fit tondre, fouetter et mener honteusement par la ville dans la prison du prétoire. Théophane y mourut, tous les autres embrassè-

rent la vie monastique après la mort de Léon IV, qui eut lieu quelques mois après, en l'an de Jésus-Christ 780 (Voy. ICONOCLASTES.) L'Eglise fait leur fête le 4 décembre.

LÉON L'ARMÉNIEN, V^e du nom, empereur d'Orient, fut proclamé par les troupes en 813, après la destitution de Michel. Il persécuta violemment les catholiques, en voulant les contraindre à ne plus vénérer les saintes images. (Voy. ICONOCLASTES. Voy. aussi NICÉPHORE, patriarche.)

LÉON (saint), évêque de Bayonne, apôtre des Basques et martyr, naquit vers l'an 836, à Carentan dans la Basse-Normandie. Il était peut-être évêque régionalnaire quand il partit avec Gervais et Eleuthère, ses frères, pour prêcher l'Evangile à Bayonne et dans le pays de Labour, qu'habitaient les Basques, mais il est sûr qu'il ne fut jamais archevêque de Rouen comme plusieurs auteurs l'ont prétendu. Ces contrées, où notre saint voulait prêcher l'Evangile, avaient été chrétiennes dès le commencement de l'Eglise, mais les Sarrasins avaient fait disparaître toutes les traces de leur foi primitive. Léon arriva donc dans ce pays vers l'an 900 : il y répandit la lumière de l'Evangile, y fonda une église sous l'invocation de la Mère de Dieu. Ses travaux apostoliques avaient été couronnés de succès, et il espérait étendre encore davantage les conquêtes de la foi, quand il fut martyrisé, avec son frère Gervais, par des pirates qui avaient fait une descente sur la côte. Bayonne conserve précieusement les reliques de notre saint dans sa cathédrale, et l'honore comme le patron du diocèse. L'Eglise fait la fête de saint Léon le 1^{er} mars.

LÉON, ville d'Espagne, célèbre par le martyre des trois frères Claude, Luperque et Victoire, sous les empereurs Dioclétien et Maximien.

LÉON TACUENDOMI CUNIÉMON (le bienheureux), fut martyrisé au Japon, en 1613, dans le royaume d'Arina, avec son fils Paul, âgé de 27 ans, Léon Faixuda Luguyémond, Marthe sa femme, Adrien Tacafatimundo, Jeanne sa femme, sa fille Marie-Madeleine, vierge vouée au Seigneur, et Jacques son fils, âgé de 12 ans. Tous furent condamnés au supplice du feu. Tandis que l'on faisait les derniers préparatifs, notre bienheureux monta sur l'échafaud, et, s'adressant à la foule, après avoir obtenu silence de la main, il parla en ces termes : « Mes frères, voyez quel courage la foi peut donner à de faibles créatures : ces apprêts terribles d'un supplice effroyable, vous le voyez bien, loin de nous terrifier, nous remplissent de joie. Au milieu des flammes, je l'espère, Dieu aidant, cette joie augmentera encore. C'est aux infidèles maintenant à voir quelle est la grandeur, quelle est l'excellence d'une religion qui peut produire de si grandes choses, élever si puissamment la nature au-dessus d'elle-même. Quant à vous, mes chers frères en Dieu, ne soyez point effrayés en voyant ces brasiers ; plus ils seront ardents, plus notre victoire sera grande et prompte. Quel-

ques souffrances à subir vont nous procurer une couronne de gloire et des trésors de bonheur qui dureront l'éternité ! » La foule fit entendre un immense applaudissement. Le frémissement qui l'agitait empêcha le saint martyr de continuer ; il descendit et alla se placer au poteau auquel il devait être attaché. Il y fut lié, et bientôt ils montèrent tous au ciel chercher la palme du martyre.

LÉONCE, homme consulaire, était magistrat ou gouverneur de la Toscane sous Trajan. Les Actes de saint Césaire, martyrisé à Terracine, et ceux de saint Hyacinthe, martyrisé à Porto, le citent, ainsi que Luxurius, comme ayant été persécuteur et juge des saints dont ils font mention. (*Voy. CÉSARE, diacre.*)

LÉONCE (saint), martyr, eut le glorieux privilège de donner sa vie pour la défense de la religion. Ce fut à Alexandrie qu'il confessa Jésus-Christ et sous l'empereur Maximin. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Hiéronide, Sérapion, Selèse, Valérien et Straton. Ils furent jetés à la mer. L'Église fait collectivement leur mémoire le 12 septembre.

LÉONCE (saint), frère des saints Côme et Damien, fut martyrisé avec eux en 303, sous l'empire de Dioclétien. Sa fête arrive avec la leur le 27 septembre. (*Voy. COME.*)

LÉONCE (saint), était laboureur, il habitait la Pamphylie, du temps de l'empereur Dioclétien. Il fut arrêté avec huit autres laboureurs comme lui, parmi lesquels saint Atte et saint Alexandre, par ordre du président Flavien qui les fit décapiter. L'Église honore leur mémoire le 1^{er} août.

LÉONCE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*)

LÉONCE (saint), martyr, versa son sang pour la foi, vers l'an 484, pendant la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit subir aux catholiques. Il mourut après avoir lassé ses bourreaux. L'Église fête sa mémoire le 6 décembre.

LÉONCE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Nicopolis en Arménie, avec les saints Maurice, Daniel et d'autres qui nous sont inconnus. Ils furent d'abord torturés de plusieurs manières, sous l'empereur Licinius et le président Lysias, et achevèrent leur martyre dans le feu où ils furent jetés. L'Église célèbre leur mémoire le 10 juillet.

LÉONCE (saint), fut martyrisé pour Jésus-Christ, avec les saints Eusèbe, Longin et quatre autres dont nous ignorons les noms. Le lieu, la date et les différentes circonstances de leur martyre sont inconnus. Après avoir été cruellement tourmentés, ils périrent par le glaive durant la persécution de Dioclétien. L'Église fait leur mémoire le 24 avril.

LÉONCE (saint), archiprêtre de Vanaut, du village d'Ucavank, souffrit le martyre sous le règne d'Hazguerd, roi de Perse, qui voulait forcer l'Arménie, dont notre saint et ses compagnons faisaient partie, à embrasser la loi de Zoroastre. Les compagnons du mar-

tyre de Léonce furent Sahag, évêque de Richdounick ; Joseph, patriarche de Vaïotztor, et du village d'Holotzmanz ; Mouche, prêtre de Halpage ; Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg ; Katchatch, diacre du pays de Richdounick, et le bienheureux chef mage, de la ville de Niuchabouh. Excité par les mages et par son premier ministre, nommé Mihir-Nerséh, Hazguerd envoya Tenehabouh pour faire mourir ces saints prêtres, qui étaient renfermés dans la ville forte de Niuchabouh, sous la garde du chef des mages, en même temps gouverneur civil du pays d'Abar. Ce mage, voyant nos saints demeurer fermes dans leur foi, les maltraita beaucoup et les fit renfermer dans un noir et humide cachot, où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Étonnés de les voir joyeux et bien portants, malgré leurs souffrances et la mauvaise nourriture qu'il leur faisait donner, le mage gouverneur vint une nuit rôder autour du cachot, soupçonnant que quelqu'un de ses serviteurs portait des aliments aux prisonniers. Il s'approcha du soupirail de la prison, et fut témoin d'un prodige étrange : chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige que bientôt il renonça aux erreurs du magisme et se fit instruire par ses prisonniers dans la religion des chrétiens. Quand Tenehabouh arriva pour exécuter les ordres sanguinaires d'Hazguerd, il ne fut pas peu étonné de trouver le mage assis au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours et les excitant à braver la mort. Il avertit le roi de ce qui se passait ; celui-ci lui défendit de punir publiquement ce mage, à cause du tort qui en résulterait pour la religion de Zoroastre, mais il lui ordonna de l'envoyer en exil dans un pays lointain, au nord de Khorassan, où il reçut la palme du martyre. Après avoir terminé cette affaire, le ministre des cruautés d'Hazguerd fit, la même nuit, transporter les prêtres arméniens dans un endroit écarté du désert. Arrivés au lieu de l'exécution, on leur lia les pieds et les mains, et ils furent trainés d'abord sur un sol rocailleux et rempli d'aspérités. Ensuite, Tenehabouh ayant vainement essayé de les faire renoncer à leur foi, ils furent décapités, le 30 juillet 454, dans le grand désert du pays d'Abar, au département de la ville royale de Niuchabouh.

LÉONIDE (saint), père d'Origène, fut mis à mort à Alexandrie, sous l'empire de Sévère, vers l'an 202. « L'empereur Sévère ayant excité une persécution contre l'Église, il se trouva dans toutes les provinces de généreux athlètes de Jésus-Christ, qui combattirent en faveur de la religion, jusqu'à répandre tout leur sang pour sa défense. Mais ce fut principalement à Alexandrie qu'on en vit couler avec abondance ; et cette grande ville fut comme un vaste théâtre, où les plus braves combattants de l'Égypte et de la Thébaïde se signalèrent ; Dieu présidant à ces combats, et distribuant des cou-

rounes à tous ceux qui pour sa gloire perdaient la vie au milieu des tourments. Parmi ces saints martyrs, on remarque Léonide, père d'Origène, qui, ayant eu la tête coupée, laissa son fils en bas âge. » (Eusèbe.)

Le jeune homme allait trouver son père en prison, et l'exhortait à subir courageusement le martyre. « N'allez pas, lui disait-il, changer à cause de nous. » Après qu'il eut été décapité, on confisqua ses biens, ce qui réduisit sa famille à la plus complète indigence. Mais son fils avait un de ces héritages qui mettent celui qui le possède au-dessus des plus riches de ce monde, des plus puissants et des plus considérés. Il avait le génie, ce feu sacré dont il tombe si rarement des étincelles ici-bas, et qui illumine de siècle en siècle certains fronts privilégiés. Origène fut de ces bienheureux. Suidas prétend que saint Léonide fut honoré du caractère épiscopal; dom Vincent de la Rue appuie cette opinion en l'étayant de l'autorité de deux copies du *Catalogue des hommes illustres* de saint Jérôme, que possède la bibliothèque du Vatican. L'Eglise fait la fête de saint Léonide le 22 avril.

LÉONIDE (saint), obtint la palme du martyre dans la Thébaïde, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il eut plusieurs compagnons, mais ils nous sont complètement inconnus. L'Eglise fait leur fête le 28 janvier.

LÉONIDE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Diomède, Julien, Philippe, Eutychien, Hésique, Philadelphie, Ménalippe et Pantagape. Ils accomplirent leur martyre, les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise célèbre leur fête le 2 septembre.

LÉONIDE (saint), souffrit le martyre avec saint Eleuthère. On ignore le lieu, la date et les circonstances particulières de leurs souffrances. C'est le 8 août que l'Eglise honore la sainte mémoire de ces combattants de la foi.

LÉONIDE (sainte), souffrit les plus cruels tourments pour la défense de la foi, à Palmyre en Syrie. Elle eut pour compagnes de son martyre, les saintes Libye, sa sœur, et Eutropie, jeune fille de douze ans. On n'a point de détails sur l'époque et les circonstances de leur combat. L'Eglise les honore collectivement le 15 juin.

LÉONISSA (Joseph de), naquit en 1536 à Léonissa, petite ville située dans l'Etat ecclésiastique, près d'Otricoli. A dix-huit ans, il entra dans le couvent qu'y possédaient les capucins, et remplaça son nom d'Eufranius par celui de Joseph. Il y devint le modèle de tous les religieux par sa patience, sa chasteté, sa douceur, son obéissance et sa parfaite humilité. Trois fois dans la semaine, sa nourriture était du pain et de l'eau; des planches lui servaient de lit dont le chevet était un tronc d'arbre. L'année 1587, ses supérieurs l'envoyèrent en mission dans la Turquie, afin d'instruire les chrétiens de Péra, faubourg de Constantinople. Sur ces entrefaites, la peste ayant fait des ravages, il se dévoua entièrement au

service des galériens, et bientôt fut atteint lui-même de ce redoutable fléau. Mais Dieu qui savait combien les malheureux en avaient besoin ne tarda pas à lui rendre la santé. Il profita de ce bienfait pour travailler à la conversion de plusieurs apostats, et en ramena un entre autres qui était pacha. Les disciples de Mahomet, furieux de la sainte hardiesse de Léonissa, le mirent deux fois en prison et le condamnèrent à mort. Il fut attaché à un gibet avec des crochets de fer qui lui perçaient la main et le pied droits, et un feu étouffé fut allumé au-dessous de lui afin de le suffoquer; pendant trois jours, soutenu par le secours de Dieu, il supporta ce cruel supplice et fut alors détaché du gibet. Le sultan ayant commué la première peine en exil, notre saint s'embarqua bientôt, prit terre à Venise, et arriva à son couvent après deux années d'absence. De retour dans son pays, il continua ses travaux apostoliques avec beaucoup d'ardeur, et Dieu les bénit comme par le passé. Au déclin de sa vie, il fut affligé d'un cruel ulcère qui nécessita deux fois des opérations chirurgicales, sans qu'il poussât un seul soupir. Il mourut le 4 février 1612, comme il l'avait prédit. Après sa mort, son visage, fatigué par les austérités et les mortifications, devint d'une beauté merveilleuse. Le pape Clément XIII le béatifia en 1737, et il fut canonisé, en 1746, par Benoît XIV.

LÉONTIA, aujourd'hui Lentz, ville du pays des Saves (Vandales occidentaux d'autrefois), où Godescale, prince vandale qui avait converti une partie de la nation, fut mis à mort par les païens.

LÉOPARD (saint), était un des officiers de Julien l'Apostat. Il eut la tête tranchée à Rome, et dans la suite son corps a été transporté à Aix-la-Chapelle. L'Eglise honore sa sainte et glorieuse mémoire le 30 septembre.

LÉOVIGILDE (saint), fut martyrisé à Cordoue, par les Arabes, avec saint Christophe. Ayant été emprisonnés pour la défense de la foi chrétienne, ils furent décapités et brûlés ensuite. C'est ainsi qu'ils reçurent la couronne du martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 20 août.

LÉPIDÉ, assesseur de Polémon, magistrat et prêtre des idoles à Smyrne. On le voit figurer dans l'un des interrogatoires que saint Pione et ses compagnons subirent avant d'être condamnés à mort par le proconsul Julius Proculus Quintilianus, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce. (Voy. PIONE.)

LESSIHIN, prince de la maison impériale des Tartares Mantchoux, était le sixième fils du régulo Sounou, qui servait à la cour de Pékin. Plusieurs de ses frères s'étaient convertis au christianisme et avaient été baptisés. Son père, qui les avait chassés de sa présence, fondait sur lui désormais l'espoir de sa famille. Lessihin était l'homme de la cour le plus instruit dans les langues tartare et chinoise, et le plus remarquable par la beauté de son esprit. Successivement l'em-

percur Kang-Hi, juste appréciateur du vrai mérite, l'avait promu à cinq ou six emplois considérables, de sorte que tout le monde admirait la grandeur, la supériorité de génie qu'il fallait pour suffire à tant d'occupations. Mais Lessihin avait conçu le dessein d'embrasser le christianisme, et s'instruisait en secret de tous ses dogmes. Il discutait même avec les adversaires de la religion chrétienne, et toujours de manière à les confondre. Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il perdit son fils unique âgé de deux ans. Cette mort imprévue, qui le frappait dans ses espérances les plus chères, ébranla son courage, obscurcit son intelligence. Dans la force de sa douleur, son âme, noyée sous les larmes, ne raisonnait plus. Il se prit à murmurer contre Dieu : « Où donc est sa justice, disait-il ? Il donne aux méchants toute la prospérité, et pour ceux qui l'aiment, il garde ces infortunes qui abreuvant l'existence de larmes et la remplissent d'amertume. Les ennemis de son nom vont insulter à ma disgrâce : ils diront dans leur joie dérisoire : « Apprends-nous donc comment ton Dieu te protège et ce qu'il a fait pour toi ? » Le P. Parenmin, devant qui s'exhalait cette douleur, lui démontra que Dieu n'était responsable à personne de sa conduite ; qu'il avait l'éternité pour réparer l'injustice apparente du temps, et que souvent d'ailleurs, pour nous, qui ne savons sonder ni la plupart des effets et des causes, les coups les plus rigoureux émanent de sa miséricorde à notre égard. Lessihin avoua qu'en effet il aurait eu de la peine à se faire chrétien avec ses emplois et ses dignités, avec l'assiduité qui ne lui laissait presque pas de moments de libres. Il convenait que les grands sont un écueil, et le bonheur un oreiller sur lequel s'endort la vigilance de l'âme. L'empereur lui fit bientôt voir combien il est difficile de servir deux maîtres à la fois. Ce prince, mécontent de son frère, le neuvième *ago*, le condamnait à rendre de grosses sommes d'argent qu'il lui reprochait d'avoir mal acquises sous le règne de son père, et à partir ensuite pour l'armée. Il chargea le prince Lessihin d'en poursuivre le remboursement. L'*ago* ne se pressait ni de payer, ni de partir, prétextant qu'il fallait du temps pour amasser tant d'argent, et que du reste il était malade. L'empereur attribua ces lenteurs à Lessihin, et lui reprocha d'y mettre de la mollesse ; il finit par lui ordonner de le suivre à la guerre. Avant de partir, ce prince crut devoir prendre congé de l'empereur. Il alla donc au palais où il fut très-mal accueilli, et reçut l'ordre sec et bref de partir le lendemain. Cet ordre tomba comme un coup de foudre au milieu de ses dernières illusions et les détruisit. Tous les liens qui l'attachaient encore aux choses terrestres, gloire et puissance, honneurs et richesses, tout fut détruit. Arrivé à Sinim (lieu situé à 400 lieues de Pékin), avec son frère Joseph, il acheva de s'instruire et fut baptisé le jour de Noël, par le jésuite Jean Mouram, qui avait suivi le neuvième *ago*. Il prit au baptême le nom

de Louis. Ils écrivirent à leurs familles pour les exhorter à se faire instruire et baptiser. Les princesses leurs épouses, que leur belle-sœur Marie avait déjà instruites et qui n'attendaient que la permission de leurs maris, en usèrent pour se faire baptiser immédiatement. Toute la famille de Sounou ayant été bannie par l'empereur Yong-Ching, en 1724, à Yeou-Oné, le prince Lessihin alla l'y rejoindre. (Pour ce qui concerne les détails et la fin de ce glorieux exil, voy. les articles SOU-NOU et CHINE.)

LÉTUS, gouverneur d'Alexandrie en 202, sous l'empire de Sévère, persécuta violemment les chrétiens, en vertu de l'édit que ce prince venait de rendre contre eux. Les plus remarquables d'entre ceux qui donnèrent alors leur vie pour la foi furent, à Alexandrie, saint Léonide, père d'Origène, saint Plutarque, saint Sérénus, saint Héraclide, saint Héron, un autre Sérénus, une femme nommée Héraïde, un soldat nommé Basilide, et plusieurs autres. On voit par les Actes de saint Léonide que le gouverneur Létus ne se contentait pas de condamner à mort les saints, il confisquait leurs biens, ruinant ainsi leurs familles. Ainsi arriva-t-il pour Origène.

LEUCE (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ en Bithynie, sous l'empire de Dèce, avec saint Callinique et saint Thyse. Nous ne savons rien de positif sur ces trois saints ; ce qu'on en raconte comme détails n'a aucun caractère d'authenticité ; mais de tout temps ils ont été en très-grande vénération dans l'Eglise, qui célèbre leur fête le 28 janvier. Saint Thyse et saint Callinique eurent la tête tranchée ; quant à saint Leuce, il expira comme on cessait de le tourmenter.

LÉVIGILDE, roi des Goths d'Espagne, fit mourir pour la foi catholique son fils HERMÉNIGILDE. (Voy., pour les détails, l'article de ce dernier.)

LEZINIANA (ALFONSE OU MATHIEU-ALONZO), naquit à Nava-Del-Re, bourgade du royaume d'Espagne. Il entra dans l'ordre de saint Dominique à Ségovie. Choisi par ses supérieurs pour aller porter le flambeau de l'Évangile dans les Indes Orientales, il fut au nombre des vingt-quatre missionnaires qui partirent avec le P. Gil et abordèrent aux Philippines à la fin de 1730. Deux ans après, il pénétra dans le royaume de Tonquin avec le P. Ponsgrau ; le bonze Tay-tinh, qui plus tard opéra si malheureusement pour lui-même l'arrestation du P. Gil, persécuta nos deux missionnaires. Ayant porté plainte contre quelques chrétiens, il fut envoyé avec des soldats pour entourer pendant la nuit quatre des princes, aux villages et pour s'emparer des missionnaires qui pourraient s'y trouver ; mais malgré qu'il eût pris beaucoup de précautions pour faire secrètement cette expédition, les chrétiens purent faire évader les deux dominicains. C'était en juillet 1732. Le bonze se dédommagea de sa déception par le pillage. Cinq mois durant, le P. Leziniana se cacha pour laisser s'étein-

dre l'ardeur de ce prêtre idolâtre. Ce temps lui fut utile pour rétablir sa santé altérée, étudier la langue et les usages de la contrée et se préparer par la prière à de nouvelles prédications. Au commencement de l'année suivante, il recommença à évangéliser le Tonquin méridional. Il vit pendant dix ans ses efforts couronnés de succès. Il forma des catéchistes qui lui furent d'une grande utilité pour l'instruction des indigènes. Après l'arrestation du P. Gil, le P. Leziniana établit sa résidence à Luc-thuy. Près de là il y avait un lettré idolâtre, qui gagnait petitement sa vie à faire l'école aux enfants chrétiens. Il venait parfois chez le missionnaire avec ses écoliers; l'appât du gain porta cet homme à le trahir. Au mois de novembre 1743, le chef militaire du canton, sur la dénonciation que lui fit ce lettré, arrêta le P. Leziniana au moment où il était à l'autel. Les idolâtres renversèrent le calice qui venait d'être consacré; ils frappèrent le dominicain d'un coup de sabre à la tête, et, l'ayant attaché, le traînèrent par les cheveux jusqu'à un village voisin. Un mandarin lui fit mettre au cou une cangue fort lourde qui le serrait étroitement. Le chef militaire le reçut humainement, mais ne voulut rien accorder aux chrétiens qui intercédèrent pour lui, bien qu'il eût accepté une forte somme d'argent qu'ils lui donnèrent. Il le garda quatorze jours et l'envoya nuitamment dans la capitale, où il arriva le 21 décembre avec le catéchiste Quoüi. Dès le 30, il vit le P. Gil qui allait être désormais le compagnon de ses souffrances. Il fut d'abord confié à la garde du gouverneur de Kesho. Au commencement de 1744, il comparut plusieurs fois devant le tribunal où on voulut le faire marcher sur la croix; mais il refusa énergiquement. Répondant aux questions du juge, il dit que les chrétiens adoraient un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, fuyaient le vice, pratiquaient la vertu; puis il récita le Décalogue, comme résumé de la religion chrétienne dans ses commandements.

Vint le tour du catéchiste. On voulait savoir les noms de ceux chez qui le missionnaire avait logé, s'il avait été en relation avec les rebelles armés contre le roi; puis enfin s'il y avait d'autres missionnaires à Luc-thuy ou à l'entour. Ce jeune homme répondit avec sagesse et prudence; il dit que son maître fuyait les rebelles; que pour lui il ne connaissait qu'un prédicateur, celui qu'il avait l'honneur de servir. Le juge entra en colère à cette réponse et lui promit la liberté s'il voulait fouler la croix aux pieds. Il rejeta avec horreur cette injonction, protestant qu'il aimait mieux mourir.

Le Tonquinois chez lequel le missionnaire habitait à Luc-thuy, imita la même réserve et la même prudence. En fin de compte, il ne fut condamné qu'à une amende pécuniaire.

On fit rentrer le P. Leziniana, et on voulut à toute force savoir où il avait logé pendant

qu'il prêchait la foi. Mais il se borna à des réponses générales: jamais les missionnaires ne compromirent ceux qui les avaient servis. Il repoussa les reproches d'impudicité qu'on faisait aux chrétiens, ceux de sortilège qu'on lui adressait. Peu après le tribunal prononça une sentence ainsi libellée: « Attendu qu'il est constant, par suite des procédures et informations que Mathieu, chef de la religion chrétienne depuis 1732 jusqu'à l'époque de son arrestation, s'est rendu très-souvent au bourg nommé Luc-thuy dans le territoire de Giao-thuy, afin d'y séduire le peuple en lui prêchant sa religion; qu'on a trouvé dans son domicile plusieurs images qui sont des signes de cette même religion interdite dans ce royaume, ledit Mathieu est condamné à avoir la tête tranchée: Ignace Quoüi, disciple de Mathieu et chrétien comme lui, est condamné à garder les éléphants. Les images, meubles et autres objets appartenant à Mathieu et servant à l'exercice de sa religion, seront brûlés. On donnera soixante pièces de monnaie au lettré Phuong pour le récompenser d'avoir procuré la prise de Mathieu. »

Leziniana s'estima infiniment heureux de pouvoir mourir pour la religion chrétienne; il en rendit grâce à Dieu. Le 30 mai 1744 on le transféra dans le lieu qui servait de prison au P. Gil. Jusque-là les deux saints avaient eu peu d'occasions de se voir; mais on les laissa ensemble nuit et jour. Ils pouvaient recevoir la visite des chrétiens qui s'adressaient à eux et célébrer les saints mystères. Ce fut dans cette année, le 19 juillet, que l'oncle du roi désira avoir avec les missionnaires une conférence. Un instant ils crurent qu'il allait se convertir; mais ce prince, tout en convenant que sa religion était pleine d'absurdités et de faussetés, déclara qu'il croyait encore moins aux mystères d'amour de la religion chrétienne. Les fléaux dont le Tonquin était frappé firent croire au roi qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans ces événements et qu'ils pouvaient bien être une punition divine. Imbu de cette idée, il ordonna qu'on examinât de nouveau les procès de tous les condamnés, recommandant d'élargir immédiatement les innocents et d'user d'indulgence même envers les coupables. Les chrétiens agirent auprès des juges qui cassèrent la sentence prononcée contre le P. Leziniana et le condamnèrent simplement à une détention perpétuelle. La sentence du P. Gil, ainsi qu'on peut le voir à son titre, avait été maintenue. Le roi, trouvant deux sentences si différentes dans deux causes semblables, refusa de donner sa signature et renvoya devant le tribunal suprême avant que ce tribunal eût prononcé définitivement. Le bruit se répandit que l'un des deux chrétiens allait être mis à mort tandis que l'autre serait épargné! Le secrétaire du tribunal donna plus de consistance à ce bruit en disant aux chrétiens de la cour que le lendemain le P. Gil allait être décapité. Il n'ajouta rien au sujet de Leziniana. On vit alors une chose bien digne d'être admirée. Celui

s'attendait à mourir manifestait son contentement, l'autre au contraire n'avait pas assez de larmes pour sa douleur. Le premier, qui recevait les félicitations du second, se voyait obligé de le consoler. A trois heures après minuit, le P. Gil ayant célébré la sainte messe, le P. Leziniana la célébra à son tour pour le saint martyr qui allait marcher au supplice, et que les soldats vinrent prendre à huit heures. Le P. Leziniana, plein d'une sainte envie pour son bonheur, et voulant au moins, s'il ne pouvait le partager, accompagner son confrère jusqu'à ses derniers instants, obtint la permission de le suivre. Ils marchaient l'un près de l'autre, entourés et suivis d'une foule immense composée de chrétiens et d'idolâtres. Les derniers en voyant celui des deux qui marchait à la mort, plein d'une joie si vive, et celui qui devait survivre si douloureusement affecté, se disaient entre eux : « Qu'est-ce donc que ces hommes si différents des autres : la vie est le premier des biens et ils n'ambitionnent que la mort. »

Quand on fut arrivé vis-à-vis le palais, le P. Leziniana apprit que le tribunal venait de ratifier la sentence de ses premiers juges en cassant celle des seconds. Celui qui devait lui notifier l'arrêt lui ayant demandé s'il entendait la langue du Tonquin, lui dit, sur sa réponse affirmative : « Parce que tu es venu d'un royaume étranger pour prêcher dans ce pays la religion des chrétiens, le roi te condamne à perdre aujourd'hui la tête. — J'en rends grâce à Dieu, dit le missionnaire. » Lorsqu'ils furent arrivés sur le lieu du supplice, ils se mirent à genoux, prièrent longtemps, et s'administrèrent réciproquement l'absolution. La foule était dans l'admiration : chrétiens et idolâtres, saisis de respect, montraient le recueillement le plus profond. Une vieille femme païenne était, non loin de là, agenouillée devant ses idoles et, dans la dévotion simplicité de sa superstition, elle les pria de sauver la vie de ces deux étrangers qui ne pouvaient être des scélérats ni des criminels, à en juger par leur air si doux et si résigné. Les bourreaux venaient de les attacher chacun à un pieu. Le magistrat qui présidait au supplice était debout à côté : les bourreaux n'attendaient que son geste pour frapper; leurs sabres s'abattirent et les deux têtes tombèrent au signal qu'il donna. Les chrétiens, faisant irruption dans l'enceinte, s'emparèrent, malgré les gardiens, des corps et des vêtements des saints martyrs. Ils recueillirent jusqu'à la terre que leur sang généreux avait imprégnée. On remit les deux têtes à un jésuite tonquinois nommé Pierre Xavier, qui le lendemain les envoya avec les corps au bourg de Luc-thuy, où deux dominicains, Louis de Spinosa et Pie de Sainte-Croix, les enterrèrent le 26 du même mois dans la maison qui leur avait servi successivement de demeure. Bientôt après on les transféra dans l'Eglise de cette chrétienté. Cette translation eut lieu d'une façon très-solennelle! Plusieurs augustins, le P. Ponsgrau, vicaire provincial des dominicains, le P. Hilaire de Jésus, vicaire apostolique du

Tonquin et évêque de Corée, y assistaient. On y chanta le *Te Deum* en actions de grâces.

LIBANIUS, était président à Myre en Lycie. Il y fit martyriser les saints Nicandre, évêque et Hermas, prêtre. Nous ignorons complètement à quelle époque.

LIBELLATIQUES, espèce d'apostats dont il est beaucoup parlé dans saint Cyprien et dans les auteurs du même temps. Ce fut la persécution de Dèce qui les produisit. Ils existèrent principalement en Afrique. Ce nom de libellatiques fut donné aux chrétiens qui, tremblant devant la persécution, se rendaient auprès du magistrat et obtenaient de lui à prix d'argent de n'être pas inquiétés. Ils donnaient au magistrat, ou le magistrat leur donnait un billet attestant qu'ils avaient sacrifié, bien qu'ils ne l'eussent pas fait; ce billet était lu publiquement : le scandale pour les fidèles était exactement le même que si le fait du sacrifice eût été consommé. Pour les païens le triomphe était le même. Certes, l'ignorance a ses privilèges; et la criminalité git bien plus dans l'intention que dans la matérialité d'un acte. Il peut très-bien se faire que les premiers libellatiques fussent réellement innocents, puisqu'ils croyaient l'être en ne sacrifiant pas en fait aux idoles; mais bientôt les évêques fulminèrent contre eux, et notamment saint Cyprien. Il fut hautement proclamé par l'autorité épiscopale, que le crime des libellatiques était une véritable apostasie. Cette grossière erreur des chrétiens, qui croyaient leur conscience parfaitement couverte par ce mensonge, nous rappelle malgré nous la théorie si ingénieusement sottée des restrictions mentales. Beaucoup encore l'admettent de nos jours et s'y prélassent à merveille. Vous ne voulez pas dire la vérité, eh bien! prenez un biais, mentez tout haut en ajoutant la vérité tout bas; et vous n'aurez pas fait de mensonge. Ou bien encore, répondez ou parlez en termes qui prêtent à l'équivoque, qui aient un double sens; le mensonge ira droit à la personne à qui vous parlerez, mais votre conscience à vous se rattrapera sur le calembourg, sur le double sens.

LIBÉRAT (saint), martyr, était abbé d'un couvent de la Byzacène, près de Capse. Hunéric, roi des Vandales en Afrique, et défenseur de l'arianisme, publia, dans la septième année de son règne, des édits contre les catholiques, leur ordonnant de détruire tous leurs monastères. Libérat et ses six compagnons, Boniface, diacre, Servus et Rusticus, sous-diacres, Rogat, Septime et Maxime, simples moines, reçurent l'ordre de se rendre à Carthage. On leur fit de magnifiques promesses pour les engager à renier leur religion, mais ils refusèrent et furent jetés dans un noir cachot. Les fidèles, ayant gagné les gardes, venaient visiter les saints prisonniers pour écouter leurs instructions. Hunéric, informé de ce qui se passait, les fit resserrer davantage et leur fit subir de grandes tortures. Il se décida enfin à les faire brûler sur mer. Ils se ren-

dirent à bord du bateau avec une grande joie ; mais Dieu, pour confondre les persécuteurs, ne permit pas que le feu s'allumât. Le tyran, furieux, les fit assommer à coups de rames et jeter ensuite à la mer, qui repoussa leurs corps au rivage, contre ce qui avait coutume d'arriver sur cette côte. Les catholiques les enterrèrent honorablement dans le monastère de Bigue, près de l'église de Saint-Célerin. On place leur martyre en 483.

LIBÉRAT (saint), martyr, était un médecin de Carthage, qui fut exilé avec sa femme par Hunéric, roi des Vandales. Avant leur exil, on leur fit subir la prison et l'on s'efforça de les attirer vers l'arianisme par la ruse et les menaces. Ce fut en vain. On ne sait comment ils moururent, mais l'Église les honore comme martyrs. Écoutez ce qu'en rapporte Victor : Libérat exerçait la médecine à Carthage. Il fut arrêté avec sa femme et on les mit tous deux dans une même prison, mais séparés, en sorte qu'ils ne se pouvaient voir ni se parler. Les ariens, qui s'étaient déclarés contre la vérité éternelle, pouvaient bien employer le mensonge pour soutenir le mensonge, vinrent dire à la femme : « Cessez d'être opiniâtre puisque votre mari a obéi au commandement du roi et est maintenant chrétien comme nous. Elle répondit : « que je le voie, et je ferai après cela ce que Dieu m'inspirera. » On la tira donc de prison et on la mena à la place où elle trouva son mari tout auprès du tribunal, au milieu d'un grand nombre de personnes. Dans la croyance qu'elle avait que ce qu'on lui avait rapporté était vrai, elle se jeta sur lui, le prit à la gorge et l'étouffait presque en lui disant : « Misérable et réprouvé que vous êtes, indigne de la grâce et de la miséricorde de Dieu ! Quoi ! pour un peu d'honneur temporel, voulez-vous périr éternellement ? De quoi vous servirez vos richesses ? Cet or et cet argent vous empêcheront-ils de brûler dans le feu de l'enfer ? Elle ajouta encore d'autres choses semblables. Mais Libérat se contenta de lui répondre : « D'où vient ce transport, ma femme ? Que vous êtes-vous donc persuadé, ou qu'a-t-on pu vous dire de moi ? Je demeure ferme, par la miséricorde de Dieu, dans la foi catholique, et rien ne sera jamais capable de me faire départir de cette croyance. Ainsi la fourberie des hérétiques fut découverte, et ils n'en remportèrent que la juste confusion qu'ils méritaient. »

Le roi commanda ensuite que Libérat fût mené en exil avec sa femme et ses enfants, qui étaient encore tout petits. Mais l'impératrice s'avisait de séparer ces enfants d'avec leurs parents, afin d'ébranler leur vertu par ces sentiments si tendres que la nature inspire aux pères pour leurs enfants. Cet ordre fut exécuté, et comme Libérat, en se voyant enlever ceux qu'il aimait si tendrement, était près de verser des larmes, sa femme les arrêta et les fit sécher dans le même moment sur le bord de ses yeux par cette vive remontrance : « Voulez-vous donc, mon cher

mari, perdre votre âme par l'amour que vous avez pour vos enfants ? Ne pensez non plus à eux que s'ils n'avaient jamais été au monde ; Jésus-Christ en prendra soin comme étant à lui. Car ne voyez-vous qu'ils crient de toute leur force qu'ils sont chrétiens ? » Malgré leurs avis et leur résistance, les ariens les rebaptisèrent par force. Divers martyrologes mettent saint Libérat et sa femme le 23 mars, ajoutant qu'ils souffrirent même la mort ; ils leur joignent aussi leurs enfants.

LIBÉRAT (saint), martyr, reçut la couronne du martyre, à Rome. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de son combat. L'Église fait sa fête le 20 décembre.

LIBÉRIEN (saint), eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne à Rome, sous l'empire de Marc-Aurèle, avec saint Justin et les autres chrétiens arrêtés avec lui. Le préfet Rusticus les condamna tous à la peine du fouet et à la décapitation. L'Église célèbre leur fête à tous le 13 avril. (Voy. JUSTIN.)

LICINIUS. Les Actes de saint Gétule nomment ainsi celui qui le fit arrêter avec saint Amance son frère, saint Céréal et saint Primitif. Licinius fit battre de verges les quatre saints, les fit torturer de diverses façons, les tint ensuite vingt-sept jours en prison, et, voyant qu'ils refusaient de sacrifier, les fit décapiter sur le bord du Tibre, à 5 lieues de Rome, le 10 juin (sous le règne d'Adrien). Voy. GÉTULE.

LICINIUS (saint), martyr, donna sa vie pour la défense de la religion, avec ses compagnons saints Carpophore, Evanthé, Cassius, Séverin, Second. Ils furent décapités à Côme. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque. L'Église célèbre leur mémoire le 7 août.

LICINIUS (*C. Flavius*), empereur romain, naquit dans la Dace, d'une famille de paysans. Il fut d'abord simple soldat ; peu à peu sa vaillance et ses talents, qui l'avaient fait remarquer de son compatriote Galère, le firent monter en grades ; enfin Galère l'associa à l'empire en 307. Il eut à commander la Pannonie, la Norique et la Rhétie. Comme Galère, il persécuta les chrétiens jusqu'en l'an 311, époque à laquelle ce prince, frappé des fléaux de Dieu, fit cesser la persécution. Quelques-uns ont voulu douter que Licinius eût persécuté les chrétiens dans ses commencements. Il fallait qu'ils connussent bien mal Galère et ses exigences tyranniques à l'égard de ceux qui lui étaient soumis, ou bien qui, sans l'être directement, lui avaient, comme Licinius, de grandes obligations. Son nom se trouvait, en 311, sur l'édit de Galère qui mettait fin à la persécution.

A la mort de Galère, Licinius ajouta à ses États, l'Illyrie, la Grèce et la Thrace. Il fit alliance avec Constantin, qui, en 313, lui donna en mariage sa sœur Constancie. Ce mariage fut célébré à Milan. De cette ville, les deux empereurs datèrent l'édit remarquable qu'ils promulguèrent en faveur des

chrétiens. Peu de temps après, Licinius vainquit Maximin en invoquant le Dieu des chrétiens suivant qu'il lui avait été, en songe, commandé de le faire. Sa victoire lui soumit tout l'Orient. En entrant à Nicomédie, il publia l'édit de Milan, et engagea les chrétiens à rebâti leurs églises. Lactance, dans son *Histoire de la mort des persécuteurs*, qui va jusqu'à la fin de 314, dit que Licinius ne cessa pas de se montrer favorable aux chrétiens. Sozomène va plus loin : il prétend que ce prince embrassa le christianisme ; il ajoute que quand il se déclara ennemi de Constantin, il embrassa le paganisme ; Eusèbe est du même avis ; l'auteur des *Actes de saint Basile* dit la même chose plus formellement encore, puisqu'il prétend que Licinius avait juré à Constantin de n'abandonner jamais le christianisme. Le cardinal Noris rejette l'opinion et l'autorité de ces auteurs ; il prouve par des médailles de 314, et par d'autres postérieures, que Licinius a toujours été adorateur des idoles. Les chrétiens qui étaient éloignés de sa cour pouvaient croire le contraire, en voyant la conduite qu'il tenait à l'égard des disciples de Jésus-Christ, et surtout de la manière dont il avait vaincu Maximin. On peut voir par un discours qu'il fit à ses officiers, et que cite Eusèbe, qu'il était à peu près indifférent au paganisme et au christianisme.

Licinius était donc un homme, hélas ! comme tant d'autres, mû par l'ambition, par l'amour des choses de la terre, mais vivant dans l'oubli des choses du ciel. Après qu'il eut été vaincu à Cibales par Constantin, à la fin de 314, il changea, dit Sozomène. Il est possible que Licinius garda au fond du cœur haine contre Constantin et contre les chrétiens que ce prince aimait ; néanmoins la bonne harmonie fut apparente jusqu'en 317. Saint Jérôme ne met la persécution de Licinius qu'en 320 ; c'est une erreur de sa part, comme on peut le voir à l'article saint BLAISE, martyr et évêque de Sébaste. Licinius commença à persécuter les chrétiens dès l'an 318. Insensé qui, pour satisfaire la haine qu'il gardait contre son beau-frère Constantin, s'en prenait au Dieu des chrétiens, qui lui avait donné la victoire et toutes ses prospérités. Quand nous donnons, au commencement de la persécution de Licinius, la date de 318, c'est de la persécution sanglante que nous voulons parler. Dès auparavant il avait commencé à persécuter les chrétiens, en les chassant de son palais, en les éloignant des emplois ; il en bannit un grand nombre, et réduisit les autres en esclavage. Il fit une loi qui défendait aux évêques d'avoir aucune communication entre eux, de tenir aucune assemblée, d'ouvrir aucun concile ou synode. Ne dirait-on pas que Licinius, en cela, présentait et ouvrait la guerre philosophique que de notre temps il était réservé à l'Eglise d'endurer. Nous ne pouvons, dit Eusèbe, enfreindre cette loi, sans être considérés comme coupables ; nous ne pouvons y obéir sans violer les lois de l'Eglise. A cette époque surtout, ce que dit Eusèbe était vrai ; l'Eglise

n'avait pas encore ces règles certaines, ces décisions nombreuses dont le dépôt est à Rome et que chaque évêque peut consulter pour s'éclairer. Alors toutes les difficultés étaient pour ainsi dire nouvelles. Les conciles seuls pouvaient les aplanir. A cette époque, défendre les réunions des évêques était donc une tyrannie insupportable et sacrilège. Aujourd'hui l'Eglise peut faire plus de concessions à cet égard, pour les raisons que nous venons de donner.

Licinius fit une autre loi, qui défendait aux femmes de s'assembler avec les hommes pour l'accomplissement des devoirs religieux. Il leur était interdit de se faire instruire par des hommes. Il fallait que ce fussent des femmes qui leur enseignassent la religion. On se moqua d'un empereur qui se faisait ainsi le défenseur ridicule de la morale et de la chasteté, quand il était de notoriété que lui-même était le plus dissolu, le plus débauché des hommes. Non content d'avoir édicté ces ordonnances ridicules, il en fit une autre qui commandait que les assemblées des fidèles se tinssent hors des villes en plein air. La liberté et le grand air des champs étaient choses plus saines, plus commodes, que les oratoires et les églises dans les cités. Ainsi ce tyran prenait aussi prétexte de l'hygiène pour vexer les chrétiens. Quand ces derniers, pour échapper aux dangers ou aux vexations, s'exilaient volontairement, ou bien quand cette peine avait été prononcée contre eux, Licinius s'emparait de leurs biens pour lui-même. Il mettait aussi la main sur les propriétés de l'Eglise. Enfin, lâchant la bride à sa fureur, ce prince finit par déclarer guerre à outrance au christianisme ; il fit mourir les prêtres et les évêques. Il faisait en sorte que les gouverneurs eussent l'air de faire mourir les chrétiens, de leur propre autorité, et sans que lui-même intervint. Ainsi la persécution, visible par les effets, n'était pas officiellement avouée. Licinius pouvait toujours répondre aux reproches de Constantin, qu'il n'avait donné aucun ordre, et que ce qui avait lieu n'arrivait que par accident et du fait des gouverneurs des provinces. Licinius avait projeté de faire une persécution générale ; il en fut empêché par la guerre que lui fit Constantin. Il fut obligé de se défendre, et par conséquent ne put plus songer à la persécution. Plusieurs fois Constantin lui avait fait promettre de mieux traiter ses sujets, de cesser de les inquiéter pour cause de religion. Licinius faisait tous les serments qu'on lui demandait et les violait tous. Constantin lui eût fait la guerre pour cette conduite criminelle, si Licinius lui-même n'eût pris les devants en commençant les hostilités. Cette guerre eut pour lui le succès qu'elle devait avoir ; vaincu par Constantin, il y perdit la couronne et la vie. Dans sa haine contre la religion, Licinius prenait tous les chrétiens pour des partisans de son beau-frère, et par conséquent voulait contraindre tous ceux qui étaient dans ses troupes à sacrifier aux idoles. Un des plus grands sujets

de douleurs qu'ait eu l'Eglise dans cette persécution, ce fut de voir un de ses évêques, Eusèbe, qui alors occupait le siège de Nicomédie, être le complice des cruautés de Licinius contre les évêques dont les opinions ne concordait pas avec les siennes. Constantin l'en accusa formellement dans une lettre qu'il écrivit à l'Eglise de Nicomédie. Un autre sujet de deuil encore pour le christianisme fut la faiblesse d'un grand nombre de fidèles, qui tombèrent sans même avoir rien eu à souffrir, ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens.

Les plus célèbres martyrs de cette persécution sont les quarante martyrs de Sébaste. Nous trouvons à Héraclée en Thrace le martyr de saint Ammon, diacre, et de quarante vierges qu'il instruisait. Probablement que la cause de leur martyre fut l'oubli qu'ils firent de la défense qu'avait faite Licinius aux femmes de se laisser instruire par des hommes. Licinius lui-même intervint dans les supplices qu'eurent à endurer ces saintes femmes.

Les Grecs mettent encore en Europe, dans la province de Scythie, le martyr de saint Macrobe, saint Gordien, saint Zotique, saint Lucien et saint Héli : les trois derniers décapités à Tomes par commandement du juge Maxime, et les deux autres brûlés vifs. Ils y ajoutent saint Valérien, qui rendit son âme à Dieu en pleurant sur le tombeau des autres. Ils font la fête de tous ces saints le 13 septembre, auquel jour Baronius s'est contenté de mettre saint Macrobe dans le Martyrologe romain. Ce saint et saint Gordien étaient officiers de Licinius et extrêmement aimés de lui. Mais les trouvant invincibles dans leur foi, il les relégua dans la Scythie où ils ajoutèrent le titre de martyrs à celui de confesseurs.

Entre ceux que Licinius chassa de sa cour, Suidas met un Auxence, l'un de ses secrétaires, et il en rapporte une histoire qui est agréable. Mais si cet Auxence est celui qui fut depuis évêque de Mopsueste, comme il le prétend, nous espérons montrer autre part que c'était un des plus méchants des ariens, et que tout ce qu'on dit à son avantage doit passer au moins pour très-suspect, comme venant de Philostorge, historien arien.

Nous parlerons aussi autre part de saint Paul, évêque de Néocésarée, sur l'Euphrate, à qui Licinius fit estropier les deux mains avec un fer chaud, et de saint Arsace, Perse de nation, qui, après s'être vu réduit à prendre soin des lions que l'empereur faisait nourrir, devint en ce temps-ci un saint confesseur de Jésus-Christ, et fut depuis un illustre solitaire au milieu de la ville de Nicomédie. Il faut, ce semble, mettre au commencement de l'année 323, le martyr que saint Théogène souffrit à Cyzique plutôt que de s'engager à porter les armes sous Licinius. Il y a aussi beaucoup d'apparence que c'est à la persécution de Licinius qu'il faut rapporter le martyr célèbre que souffrit saint Gordie à Césarée en Cappadoce, quoique nous

l'avons mis sous celle de Dioclétien, pour suivre Baronius.

Je ne trouve point au 13 septembre dans Canisius, ni dans les ménées, le nom de saint Julien, martyr sous Licinius, que Baronius a mis dans le Martyrologe romain, sans en rien dire davantage, suivant, dit-il, le Ménologe des Grecs qui en font la fête le même jour. Mais le Ménologe d'Ughellus, qui a paru depuis, marque ce jour-là saint Julien, prêtre d'Ancyre, dans la Galatie, qui, s'étant retiré dans une forêt, durant la persécution de Licinius, avec quarante autres chrétiens, fut reconnu et pris par les païens, lorsqu'il allait puiser de l'eau dans une fontaine pour lui et ses compagnons. Le juge fit ce qu'il put, par divers tourments, pour l'obliger de découvrir où étaient les autres; mais il ne le voulut jamais faire, se contentant de dire qu'il était chrétien lui-même, et il eut ainsi la tête tranchée. C'est visiblement le même que celui que Canisius et les ménées mettent le 12 septembre, mais sous Dioclétien, en quoi ils peuvent bien avoir raison, et sous le gouverneur Antoine. Les ménées en font une longue histoire mêlée de prodiges. Et la prière qu'ils lui font faire en mourant est tout à fait insoutenable. Ils ne lui donnent point le titre de prêtre.

Le Ménologe de Canisius fait encore une histoire pleine de prodiges de saint Acace, décapité à Milet, sous Licinius et le juge Posidoine. Les ménées en marquent seulement le nom au 28 juillet, auquel Baronius a mis ce saint dans le Martyrologe romain.

L'Eglise de Sébaste fut honorée non-seulement par les quarante martyrs, mais encore par saint Sévérien, homme d'épée, qui avait toujours vécu dans la guerre. Il avait de grands biens, mais ayant encore plus de foi et de piété, il distribuait avec libéralité ses biens aux pauvres, particulièrement à ceux qui souffraient pour le nom de Jésus-Christ. Ainsi, sa vertu faisait embrasser le christianisme à beaucoup de païens, et soutenait divers fidèles que leur faiblesse ou la crainte de manquer des choses nécessaires aurait pu tenter de l'abandonner. On crut même qu'il avait été la principale cause, après Dieu, de la générosité invincible que les quarante martyrs avaient témoignée. Ce furent là ses mérites devant Dieu et ses crimes devant les hommes. Le général Lysias, à qui il fut déferé, ayant envoyé pour le prendre, il vint de lui-même le trouver. Lysias le fit déchirer avec des nerfs de bœuf et avec les ongles de fer, ensuite il fut mené en prison, où il demeura cinq jours. Lysias l'ayant fait comparaître de nouveau, lui fit meurtrir tout le visage à coups de pierres, et déchirer une seconde fois les côtés avec les ongles de fer. Ensuite, il lui fit attacher une pierre au cou et une autre aux pieds, et le fit jeter en cet état du haut d'une muraille en bas. Quelques fidèles enlevèrent son corps, et l'allèrent enterrer en son pays, qui n'est pas nommé.

Nous n'avons son histoire que dans les

ménées des Grecs, qui l'honorent le 9 septembre, et dans ses Actes, traduits dans Surinus, qui sont reconnus pour être de Métaphraste. Néanmoins, comme ils n'ont rien de mauvais pour les faits, jusqu'à la mort du saint, nous avons cru en pouvoir tirer cet abrégé. Les miracles qui suivent sa mort sont un peu suspects. Baronius l'a mis dans le Martyrologe romain.

On met encore à Sébaste, sous Licinius, le martyr de saint Eudoxe, saint Agape, et huit autres soldats consumés par le feu, honorés le 2 novembre dans les ménées, qui portent qu'ils furent examinés par Auxane, magistrat de la ville, par Marcel, officier des troupes, et par M. Agricolaüs, gouverneur de l'Arménie, selon les Actes des quarante martyrs. Le Ménologe d'Ughellus dit à peu près la même chose des saints Cartère, Attique, Strace, Eudoxe, Tobie, Agapet, Nicopolitain, brûlés avec un grand nombre de fidèles, mais il ne leur donne point d'autres juges que Marcel. Il rapporte quelques particularités de la confession de saint Cartère. Le Martyrologe romain le met à la tête de tous les autres le même jour, 2 novembre. Les Grecs disent aussi que, sous Licinius, Lysias fit mourir par le feu, à Nicople en Arménie, quarante-cinq chrétiens, entre lesquels étaient les plus qualifiés de la ville, nommés Léonce, Maurice, Daniel et Antoine. Ils en font leur grand office le 10 juillet. Baronius les a suivis.

Nous avons marqué sur l'histoire de saint Gurie et saint Samone, le commencement de la vie de saint Abibe, diacre, qui était comme eux du territoire d'Edesse, dans la Mésopotamie, né dans le village de Thelsée. Les deux autres ayant été couronnés dès le temps de Maximin, vers l'an 306, Abibe, que Dieu avait conservé, parcourait toute la ville pour y encourager les chrétiens et les confirmer dans la piété par les instructions qu'il tirait des Ecritures. La persécution de Licinius ne l'empêcha point de continuer ce saint exercice. Lysanias, gouverneur du pays, en fut averti, et le manda à Licinius, qui fut ravi d'avoir cette occasion de donner des ordres à Lysanias pour persécuter les chrétiens, ce qu'il n'avait pas encore fait jusqu'alors, et lui ordonna particulièrement de faire mourir Abibe.

Le saint demeurait alors avec sa mère et plusieurs de sa famille, dans un quartier de la ville auquel son ministère l'attachait particulièrement. Il semble qu'il se soit caché aussitôt qu'il sut l'ordre que Lysanias avait reçu ; car on le chercha partout, et on fut longtemps sans le trouver. Mais enfin, ayant peur, disent ses Actes, que Dieu ne le punit d'avoir perdu l'occasion du martyre, il se vint présenter lui-même à Théotecne, l'un des premiers officiers du gouverneur. Théotecne l'exhorta à se retirer et à se cacher, en l'assurant qu'il n'avait rien à craindre pour sa mère et pour ses parents. Mais le saint lui dit qu'il ne venait se déclarer que parce qu'il était résolu de souffrir pour Jésus-Christ, et qu'il irait plutôt lui-même se

présenter au gouverneur ; de sorte que Théotecne, craignant qu'on ne lui fit une affaire de l'avoir laissé échapper, le mena à Lysanias, et lui rapporta comment Abibe s'était venu découvrir lui-même.

Lysanias regarda ce courage extraordinaire comme une insolence, comme une insulte et comme une marque que le saint ne respectait guère son autorité. C'est pourquoi il commença aussitôt à l'interroger et à lui demander pourquoi il ne sacrifiait pas comme l'empereur le lui ordonnait. Le saint répondit qu'il ne quitterait jamais le vrai Dieu pour adorer les ouvrages des hommes. Et alors Lysanias le fit suspendre par les bras à un poteau pour lui déchirer les côtés avec les ongles de fer, ce qui lui était encore un moindre supplice que d'être suspendu comme il était. Lysanias ne laissait pas de tâcher en même temps de le gagner par promesses et par menaces, et il lui demandait, comme par compassion, quel avantage il trouvait à souffrir tant de tourments ; à quoi le saint répondit : « Nous envisageons moins le présent que l'avenir, où nous espérons trouver une gloire qui surpassera de beaucoup tout ce que nous pouvons souffrir ici pour l'acquérir. »

Le juge, le voyant invincible, le condamna enfin à mourir par le feu. Le lieu de l'exécution était hors de la ville, du côté du septentrion. Sa mère et ses parents l'y suivirent ; il leur donna le baiser de paix, fit sa prière, souhaita à tous les assistants la bénédiction de Dieu ; et, le feu ayant été mis enfin au bûcher, il rendit son esprit à celui qui le lui avait donné. Quant le feu eut été éteint, ses proches prirent son corps, l'embaumèrent, le revêtirent d'ornemens précieux, et l'enterrèrent auprès de saint Gurie et de saint Samone, avec qui il avait été si uni durant sa vie ; et on marque que le jour de son martyre se trouva être le même que celui auquel ces saints avaient souffert seize ans auparavant, c'est-à-dire le 15 novembre. C'est pourquoi les Grecs les honorent ce jour-là tous trois ensemble par un même office. Baronius les a mis le même jour, mais séparément. Saint Abibe souffrit apparemment en l'an 322, puisqu'on marque que sa mort donna le repos à l'Eglise par la victoire que Constantin remporta sur Licinius, en 323, le 18 septembre. Et c'est ce qui nous a fait mettre seize ans entre son martyre et celui de saint Gurie.

Nous ne trouvons que dans les livres de l'office des Grecs l'histoire de saint Théodote, évêque de la ville de Cyrinie, appelée par les anciens Ceraunia, et aujourd'hui Cerines, sur la côte septentrionale de l'île de Chypre. Ils disent que le saint ayant été amené sous Licinius à Sabin, gouverneur de l'île, il fut fouetté, déchiré, mis sur un lit de fer tout en feu, contraint de courir avec des clous dans les pieds, et enfin retenu dans une prison dont il ne sortit que par l'autorité des édits de Constantin, le 19 janvier 324. Il mourut deux ans après, le 2 mars 326. Les Grecs en faisaient la fête en l'un et

en l'autre jour. Néanmoins, les ménées la marquent le 17 janvier au lieu du 19, auquel elle est marquée en plusieurs manuscrits et dans le Ménologe d'Ughellus, qui ajoute quelques petites particularités à son histoire. Les Grecs en font encore une troisième fête le 6 mai, peut-être à cause de quelques reliques apportées à Constantinople, et Baronius l'a mise ce jour-là dans le Martyrologe romain.

Bollandus nous a donné le 22 mai les Actes d'un saint Donat, qui, après avoir confessé Jésus-Christ, l'an 304, à Salones en Dalmatie, en présence de Dioclétien même, vint, dit-on, en Egypte, où il fut fait évêque de Thmuis après le martyre de saint Philéas, et y acquit la couronne du martyre dans la persécution de Licinius, avec saint Macaire, prêtre, et saint Théodon, diacre, ayant été tous trois coupés en pièces et jetés ensuite dans la mer. Bollandus croit que ces Actes sont de quelque moine grec qui les a ornés de harangues et d'autres amplifications à la mode de ceux de sa nation. Il les croit écrits dans la Dalmatie, après le déclin de l'empire romain. De quelque temps et de quelque auteur qu'ils soient, il serait aisé de montrer par beaucoup de preuves qu'ils sont trop pleins de fautes pour avoir aucune autorité. Je ne trouve point que ceux dont ils parlent soient honorés par les Grecs ni par les Latins. Bollandus n'en cite rien et ne rend même aucune raison pourquoi il les a mis le 22 mai.

LIEDE (saint), reçut la palme du martyre en Espagne, avec saint Vincent. Il sont inscrits au Martyrologe romain le 1^{er} septembre. Nous n'avons aucun document authentique sur eux.

LIEOU-EUL, catéchiste des Pères portugais, commis pour conférer le baptême aux enfants abandonnés et transportés dans les hôpitaux par ordre de l'autorité, fut arrêté en vaquant à ces pieuses fonctions et conduit au tribunal du gouverneur. On ne lui trouva pas d'autre crime que celui d'être chrétien : mais comme c'en était un d'après la défense faite, en 1723, par Young-Tching et ensuite par Kien-Long en 1736, son affaire fut renvoyée au tribunal des crimes. Il y fut donc conduit avec Tching-Tsi, gardien de l'hôpital, et Ly-Si-Eou, leur dénonciateur commun. Ou-Che-San, mandarin manchou, les fit comparaître. Il ne put modérer sa joie, tant il désirait que quelque affaire concernant la religion lui fût déléguée. Lieou-Eul répondant à toutes les questions avec beaucoup de sagesse, le juge le fit appliquer à la question pour lui faire avouer que c'était à force d'argent que les Européens attiraient les Chinois à leur religion. Rien ne put lui arracher ce grossier mensonge. Naschtou, président manchou du même tribunal, le fit remettre à la torture et aurait poussé les choses plus loin encore s'il n'eût été nommé, sur ces entrefaites, Tsong-tou ou gouverneur général de Nankin. Ou-Che-San poursuivait cette affaire avec une extrême vivacité : il voulait faire mourir le

chrétien, mais il avait un collègue qui fut d'avis différent. Cette diversité d'opinions fit renvoyer l'affaire à Sun-Kia, président chinois de ce tribunal, qui n'approuva pas la sévérité déployée par Ou-Che-San. Le chrétien ne fut condamné qu'à recevoir cent coups de pan-tsee (bâton dont on frappe les condamnés), à porter la cangue un mois durant, et après cela à recevoir encore quarante coups de pan-tsée. La sentence fut envoyée au tribunal du gouverneur de Pékin. Elle était conçue comme on peut le voir à l'article CURNE, année 1737.

LIEY (saint), confesseur, souffrit dans le diocèse de Troyes pour l'honneur et la défense de la religion chrétienne. Nous manquons de détails. L'Eglise honore sa mémoire sainte le 25 mai.

LIFARD (saint), confesseur, fut d'abord un des premiers magistrats d'Orléans. Ensuite le désir de mener une vie plus parfaite le fit entrer dans l'état ecclésiastique; et bientôt l'évêque d'Orléans l'ordonna diacre. Cependant le désir qu'il avait de demeurer dans la solitude devint si vif, qu'il se retira avec Urbicius, son disciple, dans un lieu voisin de la montagne et du château de Meun, sur le bord de la Loire, un peu au-dessous d'Orléans. Ils s'y construisirent deux cabanes en jonc et vécurent dans la prière et dans le jeûne. L'évêque d'Orléans ordonna prêtre notre saint, et lui permit de fonder un monastère. Il mourut vers le milieu du vi^e siècle; mais on ignore en quelle année. L'Eglise se fait sa mémoire le 3 juin.

LIGOIRE (saint), fut martyrisé pour la foi de Jésus-Christ à une époque qui nous est inconnue. Il fut massacré par les païens dans le désert où il vivait. L'Eglise l'honore comme martyr le 13 septembre.

LILIOSE (sainte), martyre, reçut la couronne du martyre à Cordoue en Espagne, du temps de la persécution que les Arabes firent souffrir aux chrétiens. Elle eut pour compagnons de son triomphe sainte Natalie et les saints Georges, Félix et Aurèle. L'Eglise fait leur fête le 27 juillet.

LIMOGES, chef-lieu du département de la Haute-Vienne, où fut martyrisé la vierge sainte Valère.

LIN (saint), pape et martyr, fut le successeur immédiat de saint Pierre sur le siège de Rome, d'après saint Irénée, Eusebe, saint Epiphane, saint Optat et saint Augustin. Il occupa la chaire de Saint-Pierre depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76. Le canon de la messe de l'Eglise romaine le nomme parmi les martyrs. Il fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Il est honoré dans l'Eglise le 23 septembre.

LINAREZ (Pierre de), de la compagnie de Jésus, fut martyrisé à Axaca, le 8 février 1571, avec les bienheureux Jean-Baptiste Ségura, Gabriel Gomez, Sanchez Savelli et Christophe Rotundo. Ils avaient pénétré dans la Floride, conduits par un naturel du pays nommé Louis, qui avait été baptisé en Espagne. Nous avons vu, à l'article

LOUIS DE QUIROS, que ce naturel renégat le massacra avec deux de ses compagnons. Trois jours après, les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, ceux qui sont nommés plus haut prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé les missionnaires qu'ils les massacrèrent (8 février 1571). Ils s'emparèrent des vases sacrés, et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 449.)

LINGUIN (saint) ou *Liminius*, eut le bonheur de donner sa vie pour la foi en 266 environ, dans les Gaules, à Clermont ou bien près de cette ville, avec les saints Victorin et Cassius. Il tomba dans la persécution que Chroevus, roi des Allemands, fit endurer aux chrétiens des Gaules, quand il vint ravager ce pays que le faible Valérien ne savait pas défendre. Les Actes de saint Linguin existaient encore du temps de saint Grégoire de Tours : depuis ils ont été perdus. La mémoire de ce saint martyr est honorée par l'Eglise romaine le 13 mai.

LISBONNE (**JEAN-FERNANDÈS DE**), de la Compagnie de Jésus, faisait partie des saints missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. AZEVEDO*.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Notre bienheureux subit le même sort en l'honneur du nom de Jésus-Christ. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vite profusionem militans*, p. 166 et 170.)

LISBONNE, capitale du Portugal, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances et la mort qu'y endurèrent saint Vérisime et les saintes Maxime et Julie, ses sœurs, durant la persécution de Dioclétien.

LITTÉE (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa 76^e lettre. Il avait été déporté immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâtons. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy. NÉMÉSIE*.)

LIVIN (saint), évêque et martyr, que l'Eglise honore le 12 novembre, habitait l'Esosse. Il vint dans la Flandre pour prêcher l'Evangile aux idolâtres. Avant d'entreprendre cette sainte mission, il voulut se sanctifier d'une façon toute particulière : à cette fin, il se tint en oraison trente journées durant, au sépulchre de saint Bavon, dans la ville de Gand, et chaque jour il y célébra la sainte messe. Quand il se fut ainsi consacré solennellement à Jésus-Christ, il commença à prêcher l'Evangile, et amena à la vraie religion un grand nombre de païens des contrées de Houthem et d'Alost. Toujours il fut très-fervent à saint Bavon. Comme dans son jeune âge il avait étudié la poésie, il fit une pièce élégiaque en l'honneur de ce saint,

qui n'était descendu au tombeau que depuis peu d'années. Saint Livin fut martyrisé par les païens à Esche en 659. Houbrai fut le lieu qui reçut ses dépouilles mortelles. Elles y furent jusqu'à ce que Thierri, évêque de Cambrai, les transféra en 842. Erembold, abbé de Saint-Bavon, en enrichit son monastère en 1007. Après plusieurs translations, elles furent pillées et détruites par les hérétiques au xvi^e siècle.

LIVIN (le bienheureux), avait pris l'habit de l'ordre de Saint-François, vers l'année 1345, déterminé par les pressantes sollicitations du frère Adam, célèbre prédicateur. Ils partirent pour la Palestine, et vécurent quelque temps dans le couvent de Sion, où notre saint donna de grandes marques de sainteté. Bientôt notre saint fut envoyé au Caire pour y porter des secours spirituels aux chrétiens qui s'y trouvaient. Dévoré du désir de verser son sang pour l'amour de Jésus-Christ, il se rendit un jour dans la magnifique mosquée de Toulou, où le sultan lui-même se trouvait en cet instant. Il n'avait jamais appris ni su l'arabe; il fit néanmoins une vive allocution en cette langue, inspiré par le Saint-Esprit. Le sultan irrité le condamna à mort. Il eut la tête tranchée sur la place publique l'an 1345. (*Wadding*, an. 1345, n. 1-3. *Chron. des Frères Mineurs*, t. II, p. 265.)

LOECUMÉNIQUE (saint). L'ordre alphabétique exigeait que l'article de ce saint fût placé ici : une erreur de rédaction nous l'a fait transposer ailleurs. *Voy. ci-dessus*, col. 1433.

LOGNY, bourg situé sur les confins du pays Chartrain et de l'Orléanais, dans la Beauce, est célèbre par le martyre de saint Lucain au commencement du v^e siècle.

LOLLIEN (saint), martyr, mourut en confessant sa foi, sous l'empire de Dioclétien, et par ordre de Galère, avec les saints Paragrus, Habide et Romain, nouvellement convertis à la foi chrétienne. Saint Hipparque et saint Philothée partagèrent également avec lui la glorieuse palme du martyre. (Le lecteur verra les circonstances de ces combats à l'article **HIPPARQUE**.)

LONDRES (*Augusta Trinobantium, Londinum, London*), capitale de l'Angleterre et de toute la monarchie anglaise, est la ville la plus grande et la plus peuplée de l'Europe. Le premier martyr que nous y trouvions est saint Augule, nommé aussi Aule (et Ouil en Normandie), sous l'empire de Dioclétien, au commencement du iv^e siècle.

LONGIN (saint), martyr, était l'un des soldats qui gardaient saint Victor dans sa prison à Marseille. Il se convertit en voyant la lumière miraculeuse qui éclaira cette prison durant la nuit. Maximien l'ayant su, le fit venir avec saint Victor et deux autres soldats également convertis, Alexandre et Félicien, et les fit décapiter. L'Eglise honore la mémoire de ces trois saints, avec celle de saint Victor, le 21 juillet. (*Voy. Victor de Marseille*.)

LONGIN (saint), évêque et martyr, reçut la mort pour la défense de la religion avec les saints évêques Vindémial et Eugène.

Ces trois saints ayant combattu les ariens et les ayant confondus par leurs discours et les miracles de l'un d'eux, saint Vindémial, le roi Hunéric les fit décapiter. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 2 mai.

LONGIN (saint), reçut la couronne du martyre avec les saints Eusèbe, Néon, Léonce, et quatre autres qui ne sont pas connus, et dans des circonstances que nous ignorons. Ils furent cruellement tourmentés, puis périrent par le glaive. Ce fut durant la persécution de l'impie Dioclétien qu'ils souffrirent le martyre. L'Eglise fait leur fête le 24 avril.

LONGIN (saint), souffrit le martyre à Césarée en Cappadoce. On prétend que ce soldat est celui qui d'un coup de lance ouvrit le côté de Notre-Seigneur. Il est inscrit au Martyrologe romain le 15 mars.

LOPÉTIQ (le bienheureux François), appartenait à une des grandes familles de Séville. Ayant embrassé la règle séraphique, il accompagna le bienheureux Rodriguez Augustin avec un autre frère nommé Jean de Sainte-Marie, chez les Zacatèques et les Chichimèques. Ils s'avancèrent ensuite vers les contrées septentrionales où nul missionnaire n'était encore allé. Ils firent environ 500 milles dans le nord avec une escorte de douze soldats espagnols : ils parvinrent jusque dans la contrée qu'ils nommèrent Nouveau-Mexique. Cinquante mille hommes environ habitaient six mille maisons dans le lieu où ils s'arrêtèrent. Ils y furent cordialement reçus, et furent enchantés de cet accueil. Frère Jean de Sainte-Marie partit pour retourner chercher de nouveaux missionnaires ; mais les naturels l'ayant guetté au passage d'une montagne firent rouler sur lui un quartier de rocher qui l'écrasa. Les soldats qui l'escortaient regagnèrent Mexico. Ce fut par eux qu'on apprit les découvertes que les religieux venaient de faire. Les deux autres missionnaires continuaient leurs prédications au Nouveau-Mexique. Un jour qu'ils prêchaient, François aperçut des naturels qui se disputaient et allaient se battre. Il courut à eux pour les réconcilier, mais ils tournèrent leur fureur contre lui et le percèrent de leurs flèches. Augustin, resté seul après la mort de ses deux compagnons, n'en continua pas moins à accomplir sa sainte mission ; mais bientôt il tomba lui-même victime de son zèle. Il fut martyrisé par les indigènes.

LOPEZ (ANDRÉ DE), de l'ordre des Frères Prêcheurs, reçut la glorieuse palme du martyre en 1553, avec le bienheureux Dominique de Vie, religieux du même ordre. Les habitants du pays de Puchutla, irrités de voir le progrès de l'Évangile chez leurs voisins de l'ancienne *Terre de Guerre*, réunirent une nombreuse armée, et envahirent la nouvelle *Terre de Paix*, afin de venger leurs dieux délaissés. Nos deux saints missionnaires périrent dans cette invasion. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, marque leur glorieux martyre en 1552.)

LOPEZ (le bienheureux ANDRÉ), était

missionnaire dans la colonie de Mamos, que les Français de Piréu avaient fondée près de la ville de Guaya. Les Caraïbes, après avoir saccagé les établissements des Jésuites, se jetèrent sur la colonie dont faisait partie notre bienheureux. A l'arrivée des infidèles, il était encore à l'autel. Il en descendit à la hâte, prit un crucifix, et excita son peuple à la défense. Atteint bientôt d'un coup de fusil à la jambe, il n'en continua pas moins ses courageuses exhortations. Alors un Caraïbe lui déchargea un grand coup de sabre sur la bouche, en lui disant de se taire, et il tomba sur le carreau baigné dans son sang. Après avoir pillé et saccagé la colonie, les infidèles, s'étant jetés sur André afin de le dépouiller, s'aperçurent qu'il vivait encore. Ils lui déchargèrent un second coup sur la tête, lui enlevèrent sa robe, et après avoir allumé un grand feu sous un arbre, ils l'y pendirent. Huit jours après, il fut retrouvé sans avoir reçu aucune atteinte du feu et n'offrant encore aucune marque de corruption. Son martyre arriva vers l'année 1733.

LOPEZ (le bienheureux François), de la Compagnie de Jésus, souffrit le martyre en 1568. Quatre jésuites se trouvaient sur un navire portugais qui fut attaqué par des vaisseaux mahométans. Un baril de poudre ayant pris feu à bord du vaisseau portugais, ils sautèrent et se jetèrent à la mer. Ayant abordé, plusieurs furent faits prisonniers, notamment notre bienheureux. Comme il refusait de renier sa foi, il fut massacré.

LOPEZ (le bienheureux SIMON), Portugais, de la Compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le bienheureux Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy. AZEVEDO.*) Leur navire fut pris le 13 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer : tel fut le martyre de notre bienheureux. (Du Jarric, *Histoire des choses les plus mémorables*, t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

LOPEZ (le bienheureux ANTOINE), de la Compagnie de Jésus, naquit à Ségovie. A son arrivée au Pérou, ses supérieurs, au lieu de l'appliquer aux missions, selon son vif désir, lui firent enseigner la théologie morale. On voulut ensuite le préposer comme recteur à la conduite de ses frères ; mais il manifesta si fortement son désir de s'employer aux missions, qu'on l'envoya à Cuzco où, en 1585, il avait fait sa profession solennelle. Il pénétra chez une peuplade sauvage, adonnée au vice de la polygamie, et qui fumait avec avidité les feuilles d'une certaine plante qui déterminait l'ivresse et troublait leur raison. Notre bienheureux, en combattant ces deux vices, s'attira la haine des indigènes, qui l'empoisonnèrent en 1596, à l'âge de cinquante-trois ans. Ses meurtriers remplis de remords tardifs, l'honorèrent comme martyr. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 455.)

LORGE (saint), martyr, versa son sang pour la défense de la religion en Cappadoce, avec saint Lucius, évêque, et saint Absalon. Les martyrologes ne donnent aucun détail sur ces saints martyrs, dont l'Eglise fait la fête le 2 mars.

LOUIS (saint), martyr, versa son sang pour la foi, dans la ville de Cordoue, qu'il habitait. Il eut pour compagnons de son martyre le prêtre Amateur et le solitaire Pierre. On n'a pas de détails sur leurs combats. L'Eglise les honore le 30 avril.

LOUIS, était le frère d'un Paraousti ou chef de la ville d'Axaca, dans la Floride. Cet indigène, qui avait été baptisé en Espagne, revint dans son pays avec plusieurs missionnaires, leur affirmant qu'ils y prêcheraient l'Evangile avec succès. Ils entrèrent à Axaca en 1570. A peine arrivés, Louis les abandonna aux horreurs de la faim et de la maladie, renia sa foi et retourna aux coutumes barbares de sa nation. Après quatre mois de souffrances, les trois PP. Louis de Quiros, Gabriel de Solis et Jean Mendez allèrent trouver Louis afin de l'engager à revenir au milieu d'eux. Celui-ci le leur promit; mais à peine étaient-ils partis, qu'il fondit sur eux avec une troupe de Floridiens et les perça à coups de flèches le 4 février 1571. Cinq jours après, les meurtriers, Louis à leur tête, se présentèrent devant les autres missionnaires, qui restaient, prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé nos bienheureux qu'ils les massacrèrent (8 février 1571). Ils pillèrent la cabane qui servait de demeure aux missionnaires, s'emparèrent des vases sacrés, et commirent un grand nombre de profanations. L'année suivante, don Pedro Menendez de Avilez s'empara d'une grande partie des meurtriers, qui furent mis à mort après avoir été baptisés, grâce aux sollicitations d'Alfonse, jeune homme qui avait échappé au massacre l'année précédente. Pour Louis, il s'enfuit et expia dans les austérités de la pénitence les crimes dont il s'était souillé. Voici les noms des saints religieux de la Compagnie de Jésus, à qui il procura la glorieuse palme du martyre : Louis de Quiros, Gabriel de Solis, Jean Mendez, le P. Jean-Baptiste Segura, Gabriel Gomez, Pierre de Linarez, Sanchez Savelli et Christophe Rotundo.

LOUIS (le bienheureux), fils adoptif de Minami et de Madeleine, souffrit le martyre au Japon en l'année 1602, avec sa mère Madeleine, Agnès, femme de Tacuenda, et Jeanne, belle-mère de cette dernière. On peut voir à l'article JEANNE le détail de leur martyre. Notre jeune bienheureux était âgé de sept ou huit ans seulement, et avait été adopté, comme nous l'avons dit, par Minami et Madeleine, faute de progéniture. Cet enfant était dans un ravissement qui tenait de l'extase. On le crucifia avec sa mère vis-à-vis l'un de l'autre. Le bourreau, ayant voulu percer Louis d'un coup de lance, ne fit que l'effleurer. Craignant qu'il eût peur, sa mère lui dit de

prier Marie et Jésus. Il obéit, reçut un second coup et mourut sur l'heure.

LOUIS (saint), l'un des vingt-six martyrs du Japon, dont l'Eglise fait la fête le 5 février, était enfant de chœur chez les Franciscains. Ce fut sur sa demande qu'on le prit avec les saints missionnaires quand on vint les arrêter. Parce qu'il n'était âgé que de douze ans, on voulait le laisser aller. (*Voy. Martyrs du Japon.*)

LOUISIANE. (*Voy. CANADA.*)

LOUP (saint), évêque et confesseur, versa son sang à Vérone pour la foi et pour la défense de la religion chrétienne. On ignore les circonstances de son combat. L'Eglise fait sa glorieuse fête le 2 décembre.

LOUVENT (saint), abbé de Saint-Privat de Gabales ou de Javouls en Gévaudan, martyr, fut accusé par le comte de Gabales ou de Javouls, nommé Innocent, d'avoir insulté la reine Brunehaut dans ses discours. Etant allé se disculper à la cour d'Austrasie, il confondit sans peine ses accusateurs, qui résolurent sa mort. Innocent s'empara de lui comme il revenait à son couvent, et lui fit subir les plus indignes traitements, après quoi il le laissa aller en liberté. Mais ses satellites ayant saisi par ses ordres notre bienheureux, le mirent à mort sur les bords de l'Aisne, où ils jetèrent son corps. Après sa mort, plusieurs miracles attestèrent sa sainteté. Le 22 octobre on l'honore comme martyr à Châlons-sur-Marne, où une partie de ses reliques sont conservées précieusement.

LOUVRES en Paris, bourg près Paris, où saint Justin d'Auxerre fut martyrisé par les soldats que les infidèles d'Amiens avaient envoyés à sa poursuite, après qu'il eut quitté leur ville, où il était venu avec son père pour racheter son frère aîné, qui y avait été amené captif.

LUC (saint), évangéliste, était originaire d'Antioche, en Syrie, gentil et païen d'origine. Plusieurs croient que c'est celui que saint Paul, dans l'Epître aux Romains, appelle Lucius, en rendant son nom un peu plus latin, et cela est d'autant plus vraisemblable, que les Actes nous assurent que saint Luc était alors avec saint Paul : ainsi il était parent de cet apôtre. Il était médecin. Saint Jérôme dit même qu'il était très-habile dans cette profession, et qu'il n'eut jamais ni femme ni enfant. Ses écrits font juger qu'il avait une grande connaissance de la langue grecque, car on trouve que son style est plus poli et ressent plus l'éloquence humaine que celui des autres écrivains canoniques : ce qui peut faire juger qu'il était plutôt Grec que Syrien. On tient qu'il savait peu l'hébreu, et même beaucoup ont cru qu'il ne le savait pas du tout. Il y a assez d'apparence qu'il passa du paganisme au christianisme sans recevoir la circoncision, et ainsi il serait difficile d'admettre ce que quelques-uns ont dit, qu'il avait été disciple de Jésus-Christ. Aussi, beaucoup d'anciens croient qu'il a été seulement disciple des apôtres, particulièrement de saint Paul, dont saint Jé-

rôme l'appelle *le fils spirituel*. Il a encore conversé avec les autres apôtres, et a pris un grand soin de profiter de ce qu'il apprenait d'eux. Il était leur disciple, non-seulement pour les suivre et pour les accompagner, mais encore pour prendre part à leurs travaux, pour prêcher et pour annoncer l'Évangile avec eux, surtout avec saint Paul, dont il était inséparable, étant presque toujours avec lui, car il aimait le travail, souhaitait d'apprendre, et avait beaucoup de patience. Aussi saint Paul l'appelle *son bien-aimé*. Sa persévérance à ne point quitter cet apôtre est la plus grande preuve de sa vertu. Les Grecs disent qu'en le suivant il a éclairé toute la terre, et que le Verbe, qui connaît ce qui est dans les cœurs, l'a choisi pour être avec cet apôtre le docteur des nations.

Il passa certainement avec lui de Troade en Macédoine, dans le premier voyage que saint Paul fit en Grèce vers l'an 51. Nous n'avons point de preuve qu'il l'ait suivi auparavant. Mais de la manière dont saint Irénée et d'autres Pères en parlent, nous avons lieu de présumer que, depuis ce temps-là, il fut le compagnon inséparable de tous ses voyages. Nous ne marquerons néanmoins ici que ce que l'Écriture nous apprend expressément. Il accompagna saint Paul de Troade jusqu'à Philippes, en Macédoine, où il demeura quelques jours. Il ne dit point ce qu'il devint ensuite jusqu'à ce que saint Paul retourna de Grèce à Jérusalem en l'an 58. L'année d'avant, saint Paul envoya de Macédoine saint Tite à Corinthe, avec une autre personne dont il parle fort avantageusement; et l'opinion la plus probable, aussi bien que la plus commune, est que c'était saint Luc. Nous apprenons donc de cet endroit que saint Luc avait été associé par les Églises à cet apôtre, pour l'accompagner dans ses voyages, et recueillir avec lui les aumônes des fidèles, ce que saint Paul même avait souhaité, afin d'avoir un témoin irréprochable de son entier désintéressement. C'est peut-être pour ce sujet qu'il est appelé l'apôtre ou le député des Églises. Saint Paul nous assure, au même endroit, qu'il était la gloire de Jésus-Christ, et qu'il était devenu célèbre par l'Évangile dans toutes les Églises. Plusieurs Pères ont expliqué ceci de l'Évangile, qu'ils croient que saint Luc avait déjà écrit. Mais quand il ne l'aurait écrit que depuis (de quoi nous parlerons dans la suite), on mérite des louanges en prêchant l'Évangile aussi bien qu'en l'écrivant.

Saint Paul suivit bientôt saint Tite et saint Luc à Corinthe, d'où il écrivit aux Romains, et leur fit des recommandations de Lucius, son parent, que plusieurs, comme nous avons dit, croient être le même que saint Luc. Un mois ou deux après, saint Paul s'en alla en Asie, par la Macédoine, et saint Luc était en sa compagnie. Il partit de Philippes avec saint Paul, et alla avec lui à Troade; saint Paul voulant aller par terre jusqu'à Asson, il ordonna à saint Luc et à quelques autres d'y aller par mer; et saint Paul étant alors entré dans le vaisseau, ils allèrent ensemble

jusqu'à Césarée, où saint Luc et beaucoup d'autres tâchèrent en vain de l'empêcher d'aller à Jérusalem. Saint Luc y alla avec lui et l'accompagna encore, lorsqu'après son arrivée il alla rendre visite à saint Jacques. Il le suivit aussi depuis Césarée jusqu'à Rome, lorsqu'après son appel il y fut conduit par ordre de Festus, pour y être jugé par Néron. Il était à Rome lorsque saint Paul écrivit de là à Philémon et aux Colossiens. Il semble qu'il n'était pas avec lui lorsque cet apôtre comparut d'abord devant Néron, la seconde fois qu'il vint à Rome. Il y était et était le seul de ses anciens disciples qui lui tint une fidèle compagnie, lorsqu'il écrivit la seconde lettre à Timothée, un peu avant son martyre, et ainsi il l'accompagna jusqu'à la fin de sa vie. Il doit avoir beaucoup survécu à saint Paul, puisqu'on assure qu'il n'est mort que dans une grande vieillesse, à l'âge d'environ 80 ou 84 ans; mais on sait peu ce qu'il a fait durant ce temps-là. Nous n'en trouvons rien que ce que dit saint Epiphane, qu'il reçut la commission de prêcher l'Évangile, et qu'il le prêcha dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie et dans la Macédoine. L'Église des Gaules ne conserve aucune mémoire qu'il y ait prêché; ainsi, s'il l'a fait, ses prédications n'y ont pas eu beaucoup de suite. Nicéphore dit qu'après avoir été à Rome avec saint Paul, il revint en Grèce, et conduisit beaucoup de personnes à la lumière de la vérité. Métaphraste dit qu'il prêcha dans l'Égypte, la Libye et la Thébaïde, de quoi Fortunat, entre les Latins, ne s'éloigne pas; et on prétend qu'il ordonna Abilius, troisième évêque d'Alexandrie, vers l'an 86. Le Prædestinatus du P. Sirmond dit qu'il condamna à Antioche l'hérésie des Ebionites, née vers le temps de Domitien.

Nous avons voulu rapporter tout ce que nous savons des actions de saint Luc avant que de parler de ses écrits qui rendent son nom si célèbre et si vénérable dans l'Église, c'est-à-dire de son Évangile et du livre des Actes des apôtres. L'Évangile fut écrit le premier, et apparemment dès l'an 53. On convient que c'a été après que saint Matthieu et saint Marc avaient déjà écrit l'Évangile, et lorsque les apôtres, qui pouvaient juger de son ouvrage, vivaient encore. Il était alors dans la Grèce, vers l'Achaïe et la Béotie. Il le composa sur ce qu'il avait appris, non-seulement de saint Paul, mais aussi des autres apôtres qui avaient suivi Jésus-Christ depuis le commencement de sa prédication. Il l'entreprit sur ce que plusieurs autres, qui s'étaient efforcés d'écrire l'Évangile, mais sans le mouvement de la grâce et poussés par leur esprit propre plutôt que par celui de Dieu, avaient été abandonnés du secours de Dieu, et ainsi, ou n'avaient pas achevé leur ouvrage, ou avaient été rejetés de l'Église. Mais pour lui, ce fut l'esprit de Dieu qui le poussa ou même qui le contraignit d'écrire ce qu'il voulait alors faire ajouter à ce que saint Matthieu et saint Marc avaient déjà publié sur ce sujet. Il l'adressa

à Théophile, soit qu'il entende en général par ce mot tous ceux qui aiment Dieu ou qui sont aimés de lui (selon la signification du terme grec), soit qu'il l'adresse à une personne particulière qui portât ce nom, comme l'ont cru saint Augustin et saint Chrysostome. Saint Chrysostome, en effet, le loue d'avoir entrepris cet ouvrage pour un seul homme. Il y en a qui ont cru que lorsque saint Paul se sert de ces termes : *Selon mon Evangile*, il parlait de l'Evangile de saint Luc. Tertullien remarque que quelques-uns même l'en faisaient auteur, d'autant plus qu'il est assez raisonnable d'attribuer au maître les ouvrages publiés par les disciples. On lit, dans un écrit attribué à saint Athanase, que c'était lui qui l'avait dicté, et que saint Luc l'avait seulement publié, par où l'on n'a peut-être voulu marquer autre chose que ce que dit saint Irénée, que saint Luc a mis par écrit l'Evangile que saint Paul prêchait. Saint Grégoire de Nazianze dit qu'il l'a écrit sans le secours de saint Paul. Baronius croit que c'était saint Paul qui l'avait porté à l'écrire. Origène remarque qu'il a été fait pour les Gentils. Les Marcionites ne recevaient aucun autre Evangile que celui de saint Luc, mais après l'avoir tronqué et corrompu. Aussi, ils ne lui donnaient le nom ni de saint Luc ni d'aucun autre auteur.

Saint Luc, ayant écrit son Evangile sur ce qu'il avait appris des autres, écrivit ensuite le livre des Actes sur ce qu'il avait vu lui-même, dit saint Jérôme. Il a intitulé ce livre : *Les actes ou les actions des apôtres*, parce qu'il voulait que nous y cherchassions, non les miracles qu'ils ont fait, mais leurs actions et leurs vertus pour les imiter. Il y a mis ce qu'il a cru suffire pour édifier la foi des lecteurs, et il l'a écrit avec tant de sincérité et tant de grâce, qu'entre un grand nombre de livres qu'on a faits sur l'histoire des apôtres, le sien seul a été reçu de l'Eglise comme digne de foi, et on a rejeté tous les autres. Aussi, quoiqu'il semble ne faire autre chose que nous raconter une histoire et représenter avec simplicité la naissance et l'enfance de l'Eglise, si néanmoins nous faisons réflexion sur celui qui en est l'auteur, nous verrons que toutes les paroles de ce médecin sacré sont autant de remèdes contre les langueurs de nos âmes. Ce livre peut ne nous être pas moins utile que l'Evangile même, soit pour le règlement de nos mœurs, soit pour l'établissement de la doctrine. Car nous y voyons l'accomplissement de diverses choses que Jésus-Christ avait prédites, la descente du Saint-Esprit et le changement prodigieux qu'il a opéré dans l'esprit et dans le cœur des apôtres. Nous y voyons le modèle de la perfection chrétienne, soit pour les simples fidèles dans les premiers chrétiens de Jérusalem, soit pour ceux qui gouvernent l'Eglise dans la vertu incomparable des apôtres et surtout dans leur union et leur charité parfaite. Nous y apprenons aussi des dogmes que nous ne trouvons dans aucun autre livre de l'Ecriture avec la même clarté. On peut dire surtout que ce livre est parti-

culièrement la preuve de la résurrection de Jésus-Christ, de laquelle toutes les autres vérités de la religion suivent sans peine. Saint Chrysostome y admire encore la condescendance dont les apôtres usaient par l'inspiration du Saint-Esprit, en établissant beaucoup l'humanité, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, ne parlant que fort peu de sa divinité, de peur de rebuter leurs auditeurs en les accablant par des vérités disproportionnées à leur faiblesse, au lieu de les laisser croître peu à peu et devenir assez forts pour se nourrir de ce qui les aurait étouffés d'abord, et pour être ensuite incorporés à l'Eglise par les sacrements. Un ancien a dit, que comme l'Evangile nous apprend les actions de Jésus-Christ, les Actes nous apprennent les actions et la conduite du Saint-Esprit.

Comme saint Luc était disciple de saint Paul, il décrit principalement ce qui le regarde; mais il le fait avec une entière simplicité, sans relever jamais ni ses actions, ni ses souffrances. Il en conduit l'histoire jusqu'à la seconde année que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'en l'an 63, d'où nous pouvons juger que ce fut à Rome qu'il l'écrivit dans ce temps-là même. Et il ne faut pas demander pourquoi il n'a pas achevé de faire l'histoire de saint Paul, puisque ce qu'il en a écrit suffit pour notre instruction, si nous savons en profiter, et que le dessein de ces hommes apostoliques n'était pas d'écrire beaucoup.

Je ne sais d'où peut être venu ce qu'on lit dans un écrit attribué à saint Athanase, que ce fut saint Pierre qui dicta le livre des Actes à saint Luc. Ce livre a été traduit du grec en hébreu, car personne ne doute que saint Luc n'ait écrit en grec. On remarque qu'il suit plus le style ordinaire des histoires, et que son expression est meilleure et plus grecque que celle des autres écrivains canoniques. On voit aussi qu'il cite plutôt l'Ecriture selon le grec des Septante que selon l'hébreu; ce que l'on attribue à ce que les anciens auteurs ecclésiastiques ont remarqué, qu'il savait mieux la langue grecque que l'hébraïque. Ce fut par le moyen de son Evangile et de son histoire des Actes, que de médecin des corps il devint médecin des âmes; et il exerce cette médecine divine autant de fois qu'on lit ses ouvrages dans les églises. Il a chassé les ténèbres de toute la terre et a mérité qu'on l'appelât *l'Etoile de l'Eglise*.

Après que saint Luc, fortifié par la puissance invincible de la grâce, eut longtemps combattu contre le démon et contre lui-même, et qu'il eut arrosé l'Eglise par ce fleuve de lumière qu'on trouve dans son Evangile et dans son histoire des Actes, il alla recevoir la couronne de ses mérites. Il mourut en Achaïe, et peut-être à Patres, ville de cette province, déjà célèbre par le martyre de saint André. Toute l'Eglise grecque et latine en fait présentement la fête le 18 octobre. Quelques anciens Martyrologes marquent ce jour-là une translation de son

corps, que nous ne connaissons pas, et met- tent sa fête le 21 septembre. L'Eglise d'Afri- que l'honorait le 13 octobre. Ni saint Jérôme, ni les Martyrologes grecs ou latins ne nous apprennent rien de particulier sur sa mort, et leurs termes portent à croire qu'il est mort en paix. Elie de Crète, célèbre par ses commentaires sur saint Grégoire de Nazianze, suppose même qu'il est constant qu'il n'est point mort par le martyre, non plus que saint Jean l'évangéliste, mais qu'après avoir beaucoup souffert pour Jésus-Christ et pour l'Evangile, il est retourné en paix vers le Dieu de paix.

Cependant, saint Gaudence de Bresce, qui vivait à la fin du iv^e siècle et qui avait beau- coup voyagé dans l'Orient, met saint Luc entre ceux qui, après avoir prêché le royaume de Dieu et sa justice, avaient été tués par les impies. Saint Paulin lui donne aussi, selon quelques-uns, la qualité de martyr, et le ca- lendrier de l'Eglise d'Afrique le qualifie posi- tivement *évangéliste et martyr*. Entre les Grecs, saint Grégoire de Nazianze reproche à Julien l'Apostat de n'avoir point respecté ces victimes immolées pour Jésus-Christ, ces glorieux athlètes Jean, Pierre, Luc, Thècle et les autres qui ont exposé leur vie pour la vérité; qui ont combattu contre le fer et le feu, contre les bêtes et les tyrans, comme si leurs corps eussent été insensibles ou qu'ils n'eussent point eu de corps. Quel- ques nouveaux Grecs ont dit encore plus posi- tivement que saint Luc avait été martyrisé, et assurent qu'il mourut attaché et crucifié à un olivier. Mais, si il n'est pas certain que sa mort ait été honorée par le martyre, on peut dire néanmoins que sa vie a été un long martyre, et que, comme l'Eglise le dit de lui, il a sans cesse porté sur son corps la mortification de la croix. Les Grecs et les La- tins mêmes lui donnent le titre d'apôtre. Nous ne rapportons point la manière mira- culeuse dont les nouveaux Grecs disent que son corps fut trouvé par ses disciples. Il suf- fit d'apprendre de saint Gaudence qu'il fai- sait voir par les merveilles qu'il opérait qu'il vivait toujours à l'égard de Dieu. Ses reli- ques furent portées d'Achaïe à Constantino- ple avec celles de saint André, en l'an 357, et mises dans la basilique des Apôtres. On les y trouva enterrées dans des coffres de bois, lorsque Justinien voulut rebâtir cette église; et après qu'elles eurent été exposées à la vénération des peuples, elles furent re- mises en terre au même lieu. On prétend que lorsque le corps de saint Luc fut ap- porté à Constantinople, Anatole, eunuque et chambellan de Constance, s'étant mêlé parmi ceux qui le portaient, fut aussitôt guéri d'un mal incurable dont il était travaillé. Il y avait des reliques de saint Luc dans l'église de Saint- Félix, à Nole, et saint Paulin en mit dans celle qu'il fit bâtir à Fondi. Saint Gaudence de Bresce en mit aussi dans son église. On pré- tend que saint Grégoire le Grand, revenant de sa légation de Constantinople, en rapporta à Rome le chef de saint Luc pour le mettre dans le monastère qu'il y avait fondé sous

le nom de ce saint et de saint André, et que ce chef se conserve encore aujourd'hui dans le Vatican. On parle encore de diverses reli- ques de saint Luc, apportées à Païoue et en d'autres endroits d'Italie, mais il n'y a rien en tout cela de fondé.

Personne n'ignore que l'on attribue aujour- d'hui à saint Luc la qualité de peintre, et qu'on prétend qu'il a laissé plusieurs portraits de sa main, comme de saint Pierre, de saint Paul, de Jésus-Christ même, et particulièrement celui de la Vierge que Pulchérie mit dans une église qu'elle avait fait bâtir à Constan- tinople. Nous aurions omis cette particula- rité aussi bien que plusieurs autres choses que Nicéphore dit de ce saint, si Théodore le Lecteur ne parlait aussi du portrait de la Vierge fait par saint Luc, et envoyé de Jérusalem à Pulchérie, quoique peut-être cet historien même, qui vivait au vi^e siècle, ne fût guère propre pour autoriser une chose dont ni Eusèbe ni aucun autre ancien n'ont parlé. Car on peut aisément avoir pris quelque peintre nommé Luc pour l'évangéliste. Bol- laurus dit que la pieuse crédulité des fidèles fait saint Luc peintre, à cause de plusieurs images qu'on honore comme si elles étaient de lui.

Outre l'Evangile et les Actes des apôtres, saint Clément d'Alexandrie et saint Jérôme disent que saint Luc a traduit en grec l'épi- tre de saint Paul aux Hébreux. D'autres ont cru qu'il pouvait même l'avoir composée des pensées et des paroles qu'il avait retenues de saint Paul. Estius ne s'éloigne pas tout à fait de croire qu'il l'a écrite sur la matière, l'ordre et les pensées que saint Paul lui avait fournies. Le même saint Clément lui a en- core attribué un autre ouvrage qui est la dispute de Jason et de Papisque. Nonob- stant cette autorité, saint Maxime, abbé au vi^e siècle, dit qu'elle a été mise en écrit par Ariston de Pella, qui peut avoir vécu du temps de T. Antonin, vers l'an 140. Et as- surément de la manière dont saint Jérôme et Origène parlent de cet ouvrage, il n'y a nulle apparence qu'il ait été écrit par saint Luc. Nous ne laisserons pas néanmoins de mettre ici par occasion ce que nous en avons trouvé.

Cet ouvrage était une conférence de Jason, Juif d'origine et chrétien de religion, avec un juif d'Alexandrie nommé Papisque, qui y défendait sa superstition avec toute l'obstination ordinaire aux Juifs. Cependant, Jason le convainquit si bien par les passages de l'Ancien Testament, par la clarté avec la- quelle il prouva que les prophéties ont été accomplies en Jésus-Christ, et par la force pleine de douceur avec laquelle il combattit sa dureté, que Papisque, éclairé au-dedans de son cœur par l'infusion du Saint-Esprit, reconnut la vérité, ou plutôt fut admis à la connaître, et, touché de la crainte du Sei- gneur par la grâce du Seigneur même, il crut en Jésus-Christ, Fils de Dieu, et pria Jason de lui faire obtenir le sceau de sa foi et de sa religion, le baptême. Jason y représen- tait fort cette vérité, l'une des plus impor- tantes pour les mœurs, « que Dieu voit pré-

sentement et jugera un jour non-seulement nos actions et nos paroles, mais jusqu'à nos pensées; qu'ainsi nous ne devons ni rien penser ni rien faire qu'il puisse condamner, mais tout faire, jusqu'aux moindres choses, dans le dessein et dans le désir de lui plaire. Cette conférence, qualifiée par Origène, *Contradiction*, et *Altercation* par saint Jérôme, fut écrite en grec, non par Jason même, mais par saint Luc, si on le veut croire sur l'autorité de saint Clément, ou par Ariston, ou par quelque autre qui la jugea digne de passer à la postérité et capable d'éduquer ceux qui la liraient. Celse l'Épicurien en parlait avec mépris en écrivant contre les chrétiens vers le milieu ou la fin du II^e siècle, à quoi Origène répond qu'il n'y a rien dans ce livre qui soit digne de raillerie ou de mépris. Il en appelle à tous ceux qui voudront se donner la peine de lire l'ouvrage, et il soutient qu'ils mépriseront moins le livre que celui qui en parle si désavantageusement. Il dit néanmoins en même temps que c'était un des moins considérables de ceux qui ont été faits pour la défense de notre religion, et il avoue qu'il est plus capable d'instruire les simples que de satisfaire les doctes. Mais il paraît réduire ce défaut à la simplicité du style et aux explications allégoriques de l'Écriture qui apparemment n'étaient pas assez naturelles. Saint Jérôme le cite en deux endroits, quoiqu'il n'en parle point dans ses *Hommes illustres*. Il y reprend une opinion qu'il dit être de quelques autres anciens.

Puisque cet ouvrage a été connu de Celse l'Épicurien, il faut qu'il ait été écrit au plus tard vers le milieu du II^e siècle. Pamélius prétend même que Jason, qui y soutenait la vérité de la religion, est le parent de saint Paul, dont il est parlé dans le chapitre XVI^e de l'Épître aux Romains, et dans le XVII^e des Actes. Les protestants d'Angleterre ont copié cette note dans leur édition de saint Cyprien, et Spenser, dans ses notes sur Origène, rapporte la même pensée sans la contester. Elle paraît venir originairement de Sixte de Sienna. Cependant la simple conformité du nom est une raison bien faible pour avancer une chose de cette importance. Un chrétien nommé Celse, jugeant que cet écrit pouvait être utile pour vaincre la dureté des Juifs, encore plus ennemis de Jésus-Christ que les païens mêmes, le traduisit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne savaient pas le grec, et l'adressa à un saint évêque nommé Vigile, qui savait l'une et l'autre langue, afin qu'il jugeât de sa traduction. Et nous avons encore cette préface par laquelle il la lui adresse; car pour l'ouvrage, nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. On ne sait point qui est ce Celse, ni l'évêque Vigile, sinon qu'ils vivaient apparemment durant les persécutions de l'Église et avant le concile de Nicée. (Tillemont, t. II.)

LUC (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Apelle et Clément. On ignore à quelle époque eut lieu leur martyre; le Martyrologe romain n'en dit rien, non

plus que des circonstances qui l'illustrèrent. L'Église vénère la mémoire de ces saints martyrs le 10 septembre.

LUC (saint), diacre et martyr, mourut pour la défense de la religion chrétienne, avec le diacre Mucius, et les trois prêtres Parmène, Héliménas et Chrysostèle. Les Actes des saints Abdou et Sennon décrivent le martyre de notre saint et du diacre Mucius. L'Église fait leur fête le 22 avril.

LUC MAI, néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi, en 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Philippe Mi, Luc Thu, Emmanuel Dien, Pierre Frien, Dao Ambroise, Thadée Tho, Paul Noi et François Kam, néophytes, qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire. Comme on a pu déjà le voir ailleurs, cent cinquante-trois chrétiens furent condamnés à prendre soin des éléphants. L'exemple de nos saints martyrs corrobora leur foi, et leur fit supporter avec courage et résignation les fonctions humiliantes auxquelles les persécuteurs les condamnèrent en haine du christianisme.

LUC THU. Voy. le précédent.

LUCAIN (saint), fut martyrisé en Beauce, à Logny, sur les confins du pays de Chartres et de l'Orléanais, en l'an de l'ère chrétienne 400, sous le règne d'Arcadius. Ses reliques furent transportées à Paris dans l'église de Notre-Dame. Elles y furent gardées avec grande dévotion de la part des fidèles, jusqu'en l'an 1793. A cette époque elles eurent le sort de tant de choses vénérables, qu'emporta la tourmente révolutionnaire. Les Parisiens avaient saint Lucain en très-grande vénération. Dans les calamités publiques on portait sa châsse entre celle de la sainte patronne de Paris et celle de saint Marcel. La mémoire de saint Lucain est honorée par l'Église le 30 octobre.

LUCAS (saint), diacre de l'église d'Emèse, fut arrêté avec saint Silvain, son évêque, et livré aux bêtes après avoir enduré un grand nombre de tourments. Sa fête arrive le 6 février. (Voy. SILVAIN d'Emèse.)

LUCE (saint), souffrit le martyre à Rome vers l'année 166, avec saint Ptolémée et un troisième compagnon dont le nom est ignoré. Dans le courant de l'année 166, la persécution reprit avec violence à Rome, sous le préfet Urbicus, qui fit mettre à mort ces trois saints de la façon la plus inique. Le généreux athlète de la vérité, saint Justin, qui, comme nous l'avons vu, avait fait entendre à l'empereur Antonin une voix pleine d'éloquence et de courage en faveur des chrétiens, ne put supporter le spectacle de ces horreurs et fut justement révolté des persécutions qu'on faisait endurer aux chrétiens dans les provinces. Dans le feu de l'indignation que lui avait causée la conduite d'Urbicus, il adressa aux empereurs Marc-Aurèle et Vérus et au sénat de Rome sa seconde apologie. On retrouve dans cet écrit tout le courage, toute l'éloquence qui brillaient dans la première. Le saint n'y entre pas dans d'aussi grands développements, car il était inutile de répéter ce qu'il avait déjà dit :

du reste, il se met à la disposition de ceux qui auraient des questions à lui poser. (Belouino, *Histoire des Persécutions*, t. I^{er}, p. 329.)

Voici le passage relatif à notre sujet : « Il importe, dit-il, que vous connaissiez la cause du fait arrivé dernièrement sous Urbicus. Une femme avait un mari extrêmement débauché; elle était elle-même de mœurs peu régulières. Mais devenue chrétienne, elle ne se contenta pas de changer de conduite, elle voulut encore tirer son mari de ses criminelles habitudes. Elle lui parlait de la doctrine de Jésus-Christ, elle lui montrait dans l'avenir les feux éternels réservés à ceux qui vivent au gré de leurs passions et refusent d'écouter le langage de la raison. Mais celui-ci, loin de renoncer à ses désordres, s'y plongea de plus en plus, au point d'aliéner entièrement de lui le cœur de sa femme; elle crut ne pouvoir sans crime rester avec un mari dont les passions effrénées souillaient le mariage et ne respectaient aucune loi; elle résolut donc de quitter sa couche et de faire rompre ses liens. Mais ses amis l'engagèrent à user de patience et à différer encore. Ils lui représentaient que son mari pouvait changer ou du moins lui donner cet espoir. Elle se laissa gagner et se fit violence pour rester avec lui, mais, dans un voyage qu'il fit à Alexandrie, il lui déclara qu'il ferait pis encore. C'est alors qu'elle craignit d'être la complice impie et sacrilège de ses turpitudes, si elle continuait à partager sa table et son lit; elle lui envoya donc ce que vous appelez un libelle de divorce.

« Ce digne mari, qui aurait dû se réjouir de ce que sa femme, qui se livrait auparavant au vin et à tous les genres d'excès avec des esclaves et des ouvriers, non-seulement était changée, mais voulait le changer lui-même, refusa le libelle et l'accusa d'être chrétienne. Alors, priée, elle vous présenta à vous-même une requête, demandant qu'il lui fût permis de régler ses affaires domestiques et promettant de répondre ensuite à l'accusation. Vous consentîtes à sa demande.

« Son mari ne pouvait plus la poursuivre; mais alors il tourna sa fureur contre un certain Ptolémée qui l'avait instruite dans la religion chrétienne et qu'Urbicus fit mettre à mort. Mais voici comment il parvint à ses fins. Il pria un centurion de ses amis de se saisir de la personne de Ptolémée pour le jeter en prison, et de se borner à lui demander s'il était chrétien. Ptolémée, qui avait horreur du mensonge et de la moindre dissimulation, n'hésite pas un moment à répondre qu'il est chrétien. A ces mots, le centurion le jette dans un cachot, d'où on le tira après de longues souffrances pour le conduire devant le tribunal d'Urbicus. Celui-ci lui fit la même question et en obtint la même réponse. Plein d'une noble confiance qu'il avait puisée à l'école de Jésus-Christ, Ptolémée confessa une seconde fois le nom chrétien, car nous ne pouvons le nier en pareille circonstance que pour deux raisons : ou parce que nous condamnons la chose dont il

s'agit ou parce qu'elle nous condamne nous-mêmes et nous force à rougir; mais rien de semblable ne se rencontre dans un vrai chrétien. Sur la sentence d'Urbicus, Ptolémée est traîné au supplice. Cette injustice révolte un autre disciple nommé Lucius qui se trouvait là par hasard. Il interpelle le préfet en ces termes : « Pourquoi, condamnez-vous un homme qui n'est accusé ni d'adultère, ni de vol, ni d'homicide ni de rapt; qui n'est, en un mot, convaincu d'aucun crime et qui seulement confesse le nom chrétien? Croyez-moi, Urbicus, ce jugement ne s'accorde pas avec les intentions ni du pieux empereur, ni du philosophe son fils, ni du sacré sénat. » Urbicus, sans autre réponse, dit à Lucius : « Tu me parais aussi faire partie de ces gens-là? — Oui, certainement! » s'écrie Lucius. Alors le préfet commande qu'il soit aussitôt conduit au supplice. Et Lucius, de son côté, lui rend grâces de ce qu'il le délivrait de tels maîtres, et lui ouvrait la voie pour monter vers son père, le roi des cieux. Il en survint un troisième qui fut livré au même supplice. » (Saint Justin, II^e Apologie, chap. 2.)

LUCÉ, simple fidèle d'Afrique, qui eut le malheur, avec un prêtre nommé Félix et Victarie sa femme, de renier la foi chrétienne sous l'empire de Dèce. Bientôt ces trois chrétiens pusillanimes se repentirent de la faute qu'ils avaient commise; une seconde fois ils comparurent devant le juge, et cette fois ni les prières ni les menaces ne purent ébranler leur courage. Ils furent condamnés au bannissement. Leurs biens furent confisqués.

LUCÉ (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage avec les saints Montan, Flavien, Julien, Victorie, Primole, Renus et Donatien. Ce fut en 259, sous l'empire de Valérien, et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint Montan à son article.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

LUCÉ (sainte), communément sainte Lucie, vierge et martyre, appartenait à une des premières familles de Syracuse, par la fortune et par la noblesse, deux titres que la vanité humaine place si fort au-dessus de l'égalité que Dieu a mise entre les hommes à leur naissance, et qu'il rétablit si souverainement au tombeau. De bonne heure la jeune fille perdit son père. Sa mère, qui se nommait Eutychie, fit elle-même son éducation, forma son esprit et son cœur. Déjà bien des fois ce conseil est sorti de ma plume. Mères, élevez vos filles vous-mêmes si votre position vous le permet. Trop souvent elles périssent loin de vous. Abritez-les longtemps sous l'aile de votre amour, qu'elles y gardent la paix du cœur et l'innocence, cette fleur du jeune âge qui se fane, hélas! si vite à l'air impur du monde. Dieu met au cœur des mères des trésors de sagesse et d'instinctives prévoyances que l'étrangère ne peut pas comprendre. Une bonne mère est le plus grand bien qu'on puisse avoir dans ce monde : c'est elle qui sait enseigner la

vertu sans logique et sans instruction, par simple épanchement du cœur dans le cœur. Celui que le tourbillon du monde entraîne, que les passions maîtrisent, que l'orgueilleuse raison égare, qui reste sourd à toute autre voix, se souvient toujours, aux heures suprêmes de la vie, des croyances puisées dans l'amour maternel. Quand Dieu envoie un rayon de sa grâce éclairer le coupable ou le mourant, il luit au cœur presque toujours environné des souvenirs d'enfance, et ramenant avec lui la chère image de celle qui fut l'ange gardien du berceau.

Eutychie éleva sa fille près d'elle, et lui inspira, dès ses plus jeunes ans, l'amour des vertus évangéliques. La jeune fille promit à Dieu de se consacrer entièrement à lui et de n'avoir pas d'autre amour en ce monde que celui-là. Mystérieuse promesse de jeune fille faite dans le secret du cœur, et que la mère elle-même ignora. Toutes les jeunes filles ont ainsi quelque culte ignoré. Les purs amours et les plus chères se voilent ainsi. Premiers rêves du cœur, ce sont ceux qu'on hérite le plus et qu'on revient trouver de souvenir quand on n'est plus heureux, quand on a feuille à feuille semé sur la route ses illusions et ses bonheurs.

Eutychie songeait à marier sa fille : prévoyant instinct des mères ! elles songent qu'un jour, si Dieu les appelle, elles laisseront leurs filles isolées dans ce monde. Elles se souviennent de leurs joies d'épouses, de leurs félicités maternelles, et veulent léguer à des mains qu'elles prient Dieu de choisir le bonheur de leur enfant. Pauvres mères, si heureuses quand Dieu les écoute, si navrées s'il les condamne à voir souffrir celles en qui désormais elles vivent tout entières ! Eutychie prévoyait sa fin prochaine ; depuis quelque temps un flux de sang que rien n'arrêtait, l'approchait chaque jour du tombeau. Ne songeant qu'à sa fille, elle la pressait de prendre l'époux qu'elle lui avait choisi. Luce, épouse du Seigneur, ne voulait pas contracter d'autres liens sur terre : fille dévouée, elle voulait rester près de sa mère souffrante et lui prodiguer ses soins. Dieu l'inspira, disent ses Actes : Elle conseilla à sa mère de se rendre à Catane, au tombeau de sainte Agathe, pour y demander sa guérison. Leurs prières furent exaucées. Ce fut alors que Luce fit l'aveu de sa promesse. Eutychie approuva cette promesse, et lui permit de se consacrer entièrement au culte du Seigneur. Le jeune homme auquel Luce avait été promise passa de l'amour au désir de la vengeance. Rarement l'amour pardonne ; quelques cœurs privilégiés seulement se mettent à la hauteur de l'amitié si généreuse et si riche d'abnégations. Ce jeune homme, qui était païen, n'eut pas le courage héroïque du sacrifice. Il dénonça Luce comme chrétienne au gouverneur Paschase. La persécution décimait l'Eglise et peuplait le ciel. Le sang chrétien coulait à flots sous le glaive que Dioclétien et ses collègues avaient tiré contre Jésus-Christ. Paschase était un digne ministre de tels

maîtres. Il condamna la sainte à être exposée dans un lieu de prostitution. Dieu veillait sur ses vierges ; souvent d'infâmes juges prononcèrent de pareilles sentences : presque toujours nous voyons dans les Actes que la protection divine ne permit pas qu'elles fussent exécutées. Sainte Luce fut préservée. Personne, disent ses Actes, n'osa s'approcher d'elle. On pensa la vaincre par les tortures ; elle fut inébranlable, et, toute déchirée par les bourreaux, elle fut ramenée en prison, où elle mourut au bout de quelque temps. Que devint sa mère ? les Actes n'en disent rien. Pauvre bienheureuse mère, elle dut sentir jusqu'à la fin de ses jours tout ce que Dieu peut mettre dans un cœur de douleurs et de joies, puisqu'elle était mère et chrétienne, puisqu'elle était seule sur terre, aspirant le ciel où son enfant l'appelait. Quelques années, le corps de sainte Luce resta à Syracuse, puis il fut porté en Italie. Othon I^{er} le donna à l'église de Saint-Vincent de Metz. La fête de sainte Luce arrive le 13 décembre. (Voy. *Acta sincera S. Lucie, V. M., ex optimo codice græco nunc primum edita et illustrata*, Palermis, 1661, in-4°. *Tauromenitani Canonic. Palermis.*)

LUCIE (sainte), était femme de qualité et Romaine. Ce fut sous l'empereur Dioclétien qu'elle périt par le glaive, après avoir souffert, avec un courage héroïque, de longues et rigoureuses tortures. Elle eut pour compagnon de son triomphe saint Géminien. L'Eglise fait leur fête le 16 septembre.

LUCIE (sainte), née en Campanie : ayant été prise en sa qualité de chrétienne, elle fut tourmentée cruellement par le lieutenant Riccius-Varus, qu'elle convertit à Jésus-Christ. On leur adjoignit Antonin, Séverin, Diodore, Dion et dix-sept autres dont nous ignorons les noms. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 6 juillet.

LUCIE (sainte), vierge et martyre, répandit son sang pour la foi à Rome, avec vingt-deux autres saints dont les noms sont ignorés. L'Eglise les honore comme martyrs le 25 juin.

LUCIEN, nom d'un prétendu gouverneur romain de la Palestine, à qui les nouveaux Grecs, et d'après eux le Martyrologe romain, attribuent la mort de saint Ananie, qui baptisa saint Paul à Damas. Ils prétendent que ce gouverneur aurait condamné ce saint à être lapidé. A l'article ANANIE, nous démontrons la fausseté de cette opinion des Grecs. Voy. ANANIE.

LUCIEN (saint), cueillit la palme du martyre sous l'empire de Trajan, à Durazzo, ville d'Albanie, et eut pour compagnons de son martyre saint Pérégrin, saint Pompée, saint Hésychius, saint Papius, saint Saturnius et saint Germain. (Pas de documents sur cette glorieuse cohorte de martyrs.) L'Eglise fait leur fête le 7 juillet.

LUCIEN (saint), martyr et apôtre de Beauvais, vint de Rome avec saint Quentin ; quelques anciens ajoutent avec saint Denis, pour prêcher la foi chrétienne dans les Gaules. Après avoir porté la parole divine dans plu-

seurs contrées avec saint Quentin, dont quelques-uns l'ont fait disciple, il vint avec lui jusqu'à Amiens. Ce fut dans cette ville que les deux saints se séparèrent, saint Quentin pour y rester, saint Lucien pour aller à Beauvais : là il prouva la vérité de l'Évangile par ses prédications et ses miracles. Sa vie se partageait tout entière entre les travaux de l'apostolat, le jeûne et les prières. Il vivait de manière à ne donner à son corps que ce qui lui était indispensable pour vivre : des herbes, de l'eau, c'était sa nourriture. On prétend que pendant le carême, il ne mangeait que deux fois par semaine, pourtant il devait être vieux, ayant dû venir en Gaule vers l'an 243. Presque tous ceux qui ont parlé de lui ne lui donnent pas d'autre qualité que celle de prêtre. Le peuple de Beauvais, qui était journellement témoin de sa vertu, des miracles qu'il opérail, voulait l'avoir pour évêque. Les principaux de la ville avaient député vers saint Rieul, évêque de Sens, pour qu'il vint l'ordonner. Saint Rieul était déjà en route quand il apprit que le saint avait été martyrisé au sein d'une émotion populaire suscitée par la haine de ceux des principaux habitants qui, n'ayant pas été convertis par les prédications du saint, souffraient impatiemment de voir leur vie et leurs mœurs condamnées par les vertus de ceux qui étaient devenus chrétiens. On pense que Julien, vicaire ou même successeur de Rictius Varus, préfet des Gaules, n'avait pas été étranger à la mort du saint, et qu'il avait excité les habitants de Beauvais à s'en défaire. L'Église romaine honore sa mémoire le 8 janvier. Il existe, à propos de saint Lucien, une tradition populaire pareille à celle qui existe par rapport à saint Denis : on raconte que ce saint, ayant été décapité, traversa la rivière portant sa tête entre ses mains, et qu'il marcha jusqu'au lieu où se trouve aujourd'hui l'abbaye qui porte son nom à un quart de lieue de Beauvais.

LUCIEN (saint), fut martyrisé pour la foi avec saint Marcien, à Nicomédie, sous l'empire de Dèce. Ils eurent pour compagnons de leur martyre les saints Flore, Héraclé, Tite et un autre Flore. Les Actes que nous donnons ici, et qui paraissent très-authentiques et très-édifiants, ne concernent que Lucien et Marcien, quoique les autres saints que nous venons de nommer aient été certainement martyrisés avec eux et dans les mêmes circonstances ; L'Église fait leur fête à tous le 26 octobre.

« Je veux, mes frères, pour votre édification, vous faire le récit du martyre de saint Lucien et de saint Marcien. Ils étaient parens, et si dévoués au démon, qu'ils n'avaient point de plus grande passion que de séduire des âmes, pour les engager dans son culte sacrilège. Ils se servaient pour cela de cette science ténébreuse que les démons ont enseignée aux hommes ; car ils étaient magiciens de profession, et par la force de leurs enchantemens et la vertu de leurs philtres, de leurs anneaux constellés

et de leurs figures talismaniques, ils faisaient obtenir aux uns l'accomplissement de leurs amours, et donnaient aux autres les moyens de satisfaire leurs haines. Ainsi, quiconque voulait ou se faire craindre, ou se faire aimer, n'avait qu'à s'adresser à eux. Mais Dieu qui prend plaisir à faire luire sa grâce dans l'obscurité des plus grands crimes, et qui aime à faire connaître son nom à ceux qui semblent être les plus éloignés, et qui sont en effet les plus indignes de cette divine faveur ; Dieu, dis-je, opéra dans un instant la conversion de ces deux fameux enchanteurs, de la manière que je vais raconter.

« Il y avait à Nicomédie une jeune personne qui, ayant renoncé au mariage et embrassé l'état de la virginité, s'était consacrée à Dieu ; elle le servait avec une fidélité exacte et un attachement parfait. La beauté de son corps ne cédait qu'à celle de son âme ; mais elle effaçait toutes les autres. Tant de charmes joints ensemble lui firent comprendre qu'il n'y avait que celui qui en avait fait l'assemblage qui en méritât la possession. Elle se donna donc tout entière à lui, et elle le pria sans cesse qu'il voulût bien la conserver pour lui seul. Nos deux magiciens la virent, et cette beauté surprenante fit sur eux son effet naturel : elle les éblouit d'abord, et, contre son intention, leur fit concevoir de l'amour et des désirs, mais un amour criminel et des désirs impurs. Cependant, comme ils désespéraient de les pouvoir satisfaire par les voies ordinaires, ils eurent recours à leur art, et ils implorèrent le secours de leurs démons ; mais ce fut en vain : l'enfer ni ses noirs artifices ne purent rien sur celle que le ciel protégeait. Lucien et son compagnon frémissaient de dépit, en voyant l'impuissance de leur art ; et leur confusion était d'autant plus grande, que celle qu'ils attaquaient ne faisait autre chose, pour se défendre et pour rendre leurs efforts inutiles, que d'adresser à Dieu de ferventes prières. Mais eux redoublant leur conjuration, et épuisant tout ce que leur savoir funeste et sombre leur fournissait d'enchantemens et de prestiges, ils ne cessaient, jour et nuit, de consulter leurs démons touchant le mauvais succès de leur entreprise.

« Ces malins esprits, fatigués de leurs plaintes continuelles et de ces évocations si souvent réitérées, leur répondirent enfin en ces termes : « Tandis que vous n'avez formé « des desseins que sur des personnes à qui « le Dieu du ciel était inconnu, il nous a été « facile de vous accorder notre assistance, « lorsque vous nous l'avez demandée, et « nous avons toujours fait réussir les choses « à votre contentement. Mais, maintenant « qu'il nous faut attaquer un cœur défendu « par la chasteté, nous y trouvons une si « grande résistance, que nous désespérons « de pouvoir vous le soumettre. Car enfin « nous sommes obligés de vous dire, que « cette personne dont la beauté vous touche « est du nombre de ces vierges qui sont

« consacrées à Jésus-Christ, le Seigneur et le
 « Dieu de tous les hommes, et lequel a donné
 « sa vie pour eux. Vous ne sauriez croire
 « le soin qu'il prend de la préserver de tous
 « nos artifices, et ce qu'il nous fait souffrir
 « toutes les fois que nous voulons entre-
 « prendre quelque chose contre elle. Ainsi
 « nous cédon's malgré nous à une puissance
 « supérieure, et nous sommes forcés de nous
 « retirer convertis de honte et de confesser
 « notre faiblesse. » Cet aveu des démons sur-
 prit étrangement nos magiciens; ils en fu-
 rent si vivement pénétrés, qu'ils en tom-
 bèrent comme morts, le visage contre terre.
 Ils y demeurèrent quelque temps, saisis
 d'étonnement et de crainte. Enfin, revenant
 à eux peu à peu, et ayant recouvré l'usage
 des sens et de la lumière, ils congédièrent
 les démons; puis, se regardant l'un l'autre,
 ils se plaignaient de leur malheureuse des-
 tinée. « Quoi! disaient-ils, ce Jésus-Christ
 « est si puissant! tout lui obéit, tout lui
 « cède : ceux-là mêmes que nous croyions
 « des dieux tremblent devant lui. Allez,
 « vaines illusions d'un art trompeur, char-
 « mes impuissants, détestable magie, et
 « vous, esprit impur, rentrez tous dans l'a-
 « bîme d'où vous n'étes sortis que pour
 « nous séduire. C'est à Jésus crucifié que
 « nous voulons être désormais; c'est lui que
 « nous devons craindre; lui seul mérite
 « qu'on l'adore. »

« Ce fut pour lors qu'on vit une surabon-
 dance de grâces où l'on n'avait trouvé jus-
 que-là qu'une abondance de péché : car,
 pleins d'une sainte impatience, et poussés
 d'un mouvement inconnu, mais divin, ils
 coururent à la place publique, ils allumèrent un
 grand feu, et ils y jetèrent leurs livres, leurs
 caractères magiques et tout ce qui servait
 à l'exercice de leur exécrable science. Cette
 action d'éclat jeta la surprise dans les esprits;
 mais eux, élevant leur voix, publiaient la
 grâce qu'ils venaient de recevoir du Seigneur.
 « Que le grand Dieu du ciel soit béni, di-
 « saient-ils; il a dissipé les ombres de la
 « mort qui nous environnaient, et il a ouvert
 « nos yeux à la lumière de la vie. Malheu-
 « reux que nous étions, nous courions après
 « des fantômes que les démons formaient
 « pour nous tromper : tout cela n'était qu'il-
 « lusion et que mensonge. Mais nous recon-
 « naissons maintenant le Dieu véritable, et
 « nous mettons toute notre espérance en
 « lui. » En parlant ainsi, ils s'avancèrent vers
 l'église, et confessèrent publiquement leurs
 péchés. Après qu'ils eurent été reçus au
 nombre des fidèles et qu'ils eurent été bap-
 tisés, ils se retirèrent dans un désert, où ils
 commencèrent à pratiquer les exercices les
 plus laborieux de la pénitence, menant une
 vie si austère et si mortifiée, qu'ils ne pre-
 naient tous les jours qu'un peu de pain et
 d'eau.

« Ils ne laissaient pas de quitter quelque-
 fois leur solitude pour aller annoncer aux
 gentils Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, et ils
 leur découvraient les erreurs grossières de
 la fausse religion. Chacun était dans l'admi-

ration, et on se disait l'un à l'autre : « Ne
 « sont-ce pas là ces hommes si savants dans
 « les mystères de nos dieux, et qui avaient
 « de si beaux secrets pour nous faire jouir
 « des objets de nos passions? Et les voilà
 « maintenant qui prêchent le Crucifié, dont
 « ils ont autrefois dit tant de mal. » Mais ces
 admirables solitaires répondaient : « Croyez-
 « nous, mes frères : si nous avions connu un
 « autre chemin pour arriver à la félicité,
 « nous ne serions jamais entrés dans celui-ci ;
 « suivez-donc notre exemple; convertissez-
 « vous, et si vous voulez éviter des malheurs
 « éternels, reconnaissez le même Dieu que
 « nous confessons. » Ces paroles n'eurent
 pas le même effet qu'ils en attendaient; elles
 ne firent au contraire qu'allumer la fureur
 parmi ce peuple. On se jette sur eux, on se
 saisit de leurs personnes, on les traîne devant
 le proconsul : car la persécution excitée par
 l'empereur Décius commençait à désoler
 l'Eglise. Nos deux saints pénitents furent
 donc présentés au juge : « Voilà, lui dit-on,
 « deux hommes qui attaquent à présent ce
 « qu'ils défendaient, et qui défendent ce
 « qu'ils attaquaient. » Alois le proconsul,
 s'adressant à Lucien, lui demanda son nom;
 il répondit : « Je m'appelle Lucien. *Le pro-
 consul* : De quelle profession es-tu? *Lucien* :
 « Je faisais autrefois profession de décrier la
 « religion chrétienne et de persécuter ceux
 « qui la suivaient; maintenant, quoique in-
 « digne, je fais profession de la prêcher
 « et de la suivre. *Le proconsul* : De quelle
 « autorité oses-tu prêcher cette loi? *Lucien* :
 « Chacun a vocation pour cela, et il est per-
 « mis à tout homme, par le droit naturel et
 « commun, de retirer son frère de l'erreur
 « où il le voit engagé; et ainsi il procure la
 « liberté à son frère, et il s'acquiert auprès
 « de Dieu un nouveau mérite. »

« Le proconsul se tourna ensuite vers
 Marcien et lui dit : « Comment vous nom-
 « mez-vous? *Marcien* : Je me nomme Mar-
 « cien. *Le proconsul* : De quelle condition?
 « *Marcien* : De condition libre et de la reli-
 « gion qui ne reconnaît qu'un Dieu. *Le
 proconsul* : Qui vous est allé mettre en
 « tête d'abandonner les dieux immortels et
 « vénérables qui vous ont comblé de biens,
 « et qui vous rendaient les délices de ce
 « peuple, pour vous attacher au culte d'un
 « homme mort, puni du dernier supplice, et
 « dont il n'a pas eu seulement le pouvoir de
 « se garantir? *Marcien* : C'est celui-là même
 « dont vous parlez, qui a eu la bonté de nous
 « pardonner nos égarements, comme il par-
 « donna autrefois une pareille erreur à Paul,
 « si connu dans l'Asie; qui, de persécutateur
 « de l'Eglise, devint ensuite, par la grâce de
 « cet homme attaché à la croix, l'apôtre et
 « le prédicateur de l'univers. *Le proconsul* :
 « Pensez à vous, retournez à la religion de vos
 « pères, et par un retour si sage, et en même
 « temps si nécessaire, rendez-vous favorables
 « les dieux du ciel et les maîtres de la terre,
 « nos invincibles princes; mais surtout son-
 « gez qu'il y va de votre vie. *Lucien* : Le
 « conseil que vous nous donnez n'est pas

« d'un homme fort sage. Pour nous, nous
 « rendons grâces à Dieu de ce qu'il a bien
 « voulu nous retirer du milieu des ténèbres,
 « pour nous élever à la gloire dont nous
 « jouissons présentement. *Le proconsul* :
 « Est-ce ainsi qu'il prend votre défense, ce
 « Dieu dont vous faites sonner si haut le
 « pouvoir? Comment a-t-il souffert que vous
 « tombassiez entre mes mains? D'où vient
 « qu'il n'accourut pas à votre secours? *Marcien* :
 « Et c'est là le bonheur des chrétiens,
 « de perdre ce que vous appelez la vie, et
 « qui n'en est en effet que l'ombre, pour en
 « obtenir une véritable et éternelle. Nous
 « conjurons de tout notre cœur le Dieu que
 « nous adorons de vous accorder la grâce
 « de connaître son pouvoir suprême, et
 « surtout cette bonté infinie qu'il fait paraître
 « envers ceux qui croient en lui. *Le pro-*
consul : Il vous en donne sans doute de
 « rares témoignages, et vous avez grand sujet
 « de nous vanter si fort sa bonté; on voit
 « bien qu'il vous aime, en vous laissant
 « ainsi entre les mains de la justice! *Lucien* :
 « Nous avons déjà dit que c'était en cela
 « que consistait la gloire des chrétiens. Oui,
 « le Seigneur promet une vie qui n'aura ja-
 « mais de fin à celui qui aura méprisé les
 « menaces du démon, et qui aura foulé aux
 « pieds les plaisirs, les grandeurs et tous
 « ces faux biens qui ne font que passer, et
 « qui tombent en un moment. *Le proconsul* :
 « Idées pures, contes en l'air! écoutez : Je
 « n'ai qu'un mot à vous dire; sacrifiez tous
 « présentement, c'est la volonté de l'empe-
 « reur; obéissez, et ne me forcez pas à en
 « venir à des extrémités, dont vous pourriez
 « bien vous repentir; vous n'avez déjà que
 « trop excité ma colère. *Marcien* : Nous voilà
 « prêts à souffrir tout ce que vous voudrez
 « nous faire endurer; mais nous ne sommes
 « nullement résolus de renoncer au Dieu
 « vivant et véritable, pour être jetés ensuite
 « dans les ténèbres extérieures et dans un feu
 « qui ne s'éteindra jamais, et qui est destiné
 « pour brûler le démon et ses complices. »

« Le proconsul, voyant la fermeté de ces
 « généreux chrétiens, et désespérant de la
 « pouvoir fléchir, prononça contre eux cette
 « sentence : « Les nommés Lucien et Marcien
 « ayant été par nous convaincus d'avoir violé
 « et transgressé nos lois divines, et d'avoir
 « embrassé les vaines superstitions du chris-
 « tianisme; quoique nous ayons employé
 « les sollicitations les plus pressantes pour
 « les porter à obéir aux édits de nos invin-
 « cibles empereurs et à sacrifier aux dieux
 « immortels, et qu'en cas de refus nous les
 « ayons menacés du supplice; lesdits Lucien
 « et Marcien n'ayant aucun égard à toutes
 « ces choses, mais méprisant au contraire
 « avec une opiniâtreté invincible nos re-
 « montrances et nos menaces, nous les avons
 « condamnés à être brûlés tout vifs. » Lors-
 « qu'ils furent arrivés au lieu de l'exécu-
 « tion, leur voix se confondant ensemble, et
 « n'en faisant qu'une, ils rendirent grâces à
 « Dieu, en disant : « Seigneur Jésus, quoique
 « nos cœurs vous louent et vous béussent

« avec toute l'ardeur dont ils sont capables,
 « nous avouons qu'ils ne sauraient vous
 « louer ni vous bénir assez de ce que vous
 « n'avez pas dédaigné de jeter sur nous les
 « yeux de votre miséricorde. Notre misère
 « ne vous a point fait horreur, et, tout in-
 « dignes que nous fussions de vos bontés,
 « vous avez bien voulu nous retirer du mi-
 « lieu des erreurs du paganisme et de l'a-
 « bîme, des égarements d'une vie criminelle,
 « pour nous élever à cet honneur suprême où
 « nous nous voyons aujourd'hui en mourant
 « pour votre nom. Agrérez, Seigneur, que
 « nous remettions nos âmes entre vos mains,
 « et recevez, avec nos louanges, notre der-
 « nier soupir. » Comme ils achevaient cette
 « prière, on mit le feu au bûcher qui les con-
 « suma.

« Ainsi moururent ces bienheureux mar-
 « tyrs, en combattant pour Jésus-Christ, qui,
 « après les avoir rendus participants de ses
 « souffrances, les associa à la jouissance de
 « sa gloire. »

LUCIEN, confesseur à Carthage en l'an 250,
 sous le règne de l'empereur Dèce, souffrit
 courageusement pour la foi les tourments les
 plus cruels et la prison. Il jeta plus tard du
 trouble dans l'Eglise, en prodiguant les bil-
 lets d'indulgence aux *tombés*. On lui écrivait
 de partout pour lui en demander. Sa condes-
 cendance était d'abord faiblesse, elle devint
 vraiment coupable quand Lucien continua à
 délivrer ces billets malgré les admonesta-
 tions de son évêque. Cette pratique relâchée
 allait directement contre l'autorité des évê-
 ques et contre la discipline de l'Eglise. Elle
 était contraire à la modestie et à la défiance
 de soi-même que doivent toujours garder les
 plus éminents et les plus saints d'entre les
 ministres du Seigneur : car les confesseurs
 qui accordaient de semblables billets di-
 saient par là même que'ils croyaient leurs
 propres mérites assez grands aux yeux de
 Dieu pour racheter de leurs fautes, sans
 qu'ils fissent les pénitences prescrites par
 l'Eglise, les apostats repentants qui deman-
 daient à rentrer dans son sein. L'h stoire
 nous offre à ce sujet un fait d'humilité trop
 édifiant pour que nous ne le racontions pas.
 Il contraste d'une manière admirable avec
 l'orgueilleuse assurance de Lucien. Saint Cé-
 lérin, le célèbre confesseur, celui que depuis
 saint Cyprien fit lecteur de son Eglise, avait
 confessé la foi de Jésus-Christ, aussi coura-
 geusement que Lucien. La couronne qu'il
 avait remportée était au moins égale à la
 sienne. Saint Cyprien ne tarit pas d'éloges
 sur son compte, quand il le nomme dans ses
 Lettres. Ce saint confesseur avait eu le mal-
 heur de voir sa propre sœur sacrifier aux ido-
 les, avec deux autres femmes qui lui étaient
 chères, probablement à titre de parentes et
 d'amies. Eh bien, le saint passe les jours et
 les nuits en prières pour obtenir de Dieu
 leur pardon. Lui ne croit point ses propres
 mérites assez grands pour payer à Dieu la
 rançon de leurs fautes. Il ne se fait point
 jugé entre elles et Dieu, en leur donnant un
 billet d'indulgence, en les faisant rentrer

ainsi dans le sein de l'Eglise. Il se croit indigne d'un si grand pouvoir. Mais ayant appris que Lucien et d'autres confesseurs le faisaient en Afrique, il leur écrivit pour l'obtenir. Admirable simplicité de la foi, qui doute de soi et non des autres. Lucien ne fit pas attendre ce que saint Célérin lui demandait, mais en rentrant dans le sein de l'Eglise les protégées de Célérin obtinrent le pardon de Dieu bien plus de la vertu de ses prières et comme prix de ses larmes et de ses souffrances, que du billet accordé par Lucien. Ce confesseur ne se contentait pas d'en accorder en son nom, il en accordait au nom des autres. Il prétendait que saint Paul, celui qui mourut à Carthage à cette époque, en sortant de la question, lui avait ordonné de n'en refuser à personne. Saint Cyprien conteste la vérité de cette affirmation. Lucien en signait pour ceux qui ne savaient pas écrire : ainsi faisait-il pour le jeune Aurèle, celui que saint Cyprien éleva à la dignité de lecteur dans l'Eglise de Carthage, dans l'année 251, et probablement plus tard à la prêtrise. Il eut le malheur de porter si loin ses orgueilleuses prétentions, qu'il écrivit à saint Cyprien, son évêque, une lettre insolente, dans laquelle il lui enjoignait de respecter ses décisions. (*Voy. CYPRIEN.*)

LUCIEN (saint), d'Antioche, est mis par Eusèbe entre les plus illustres membres du clergé qui ont souffert dans la grande persécution commencée sous Dioclétien et continuée durant dix ans sous ses successeurs. Il est célèbre non-seulement dans cet historien qui en parle fort honorablement, mais aussi dans Rufin, qui ajoute diverses choses à ce qu'Eusèbe en rapporte ; dans saint Jérôme qui loue son érudition, son éloquence et son ardeur infatigable pour l'étude de l'Ecriture ; dans saint Chrysostome, qui a prononcé publiquement son éloge, et dans d'autres auteurs postérieurs.

Nous avons aussi ses Actes que Baronius estime et tient être fort légitimes, les attribuant à Jean, prêtre de Nicomédie. Néanmoins, non-seulement il faut les regarder comme étant de Métaphraste, selon le jugement de Leo Allatius, et comme Baronius le reconnaît quelquefois ; mais encore comme étant mêlés de fables, ainsi que nous ne craignons pas de le dire après un homme très-judicieux et très-habile. Ils renferment diverses fautes contre la vérité de l'histoire. C'est ce qui nous dispense d'y avoir aucun égard quand ils ne seront pas conformes aux autres auteurs, et ce qui nous permet encore de ne nous y arrêter que fort peu dans tout le reste.

La sincérité ne nous permet pas de taire que saint Lucien a eu ses adversaires aussi bien que ses vénérateurs, et que d'illustres Pères semblent nous donner de grands sujets de douter de sa sainteté, en voulant que nous doutions de la pureté de sa foi. Néanmoins ; on jugera sans doute que tout ce qu'on a pu dire contre lui doit céder non-seulement à l'avantage qu'il a eu de répandre son sang pour Jésus-Christ, mais encore à la vénération que l'Eglise a toujours eue

pour lui depuis le iv^e siècle jusqu'à présent.

Il naquit à Samosates (dans la Syrie appelée Euphratésienne), d'une famille honnête, disent ses Actes, qui ajoutent que son père et sa mère étaient chrétiens, et eurent soin de l'élever dans la piété jusqu'à l'âge de douze ans qu'il les perdit. Mais dans la harangue que Rufin lui fait faire à sa mort, il se met au rang de ceux qui avaient autrefois adoré les idoles. Bollandus veut qu'on l'entende non de lui, mais de ses ancêtres. Je ne sais si cette explication ne paraîtra point un peu forcée.

Après la mort de ses parents, continue Métaphraste (ou plutôt après sa conversion), il distribua toutes ses richesses aux pauvres et s'appliqua à l'étude de l'Ecriture, sous la conduite d'un nommé Macaire qui demeurait à Edesse. Il ne négligea pas aussi les lettres humaines, qu'il savait fort bien, dit saint Chrysostome. Saint Jérôme loue même beaucoup son éloquence, et assure que les sciences des philosophes paraissaient dans ses écrits avec les lumières de l'Ecriture.

Métaphraste ajoute que, dès qu'il fut baptisé, il embrassa la vie monastique, et il fait ensuite une description assez particulière de ses diverses austérités, voulant sans doute expliquer ce que dit Eusèbe, qu'il possédait avec éminence toutes sortes de bonnes qualités et que l'austérité de sa vie était admirable. Métaphraste dit qu'il était fort habile à copier, et que par ce travail il gagnait de quoi s'entretenir et donner l'aumône. Il se donna à l'Eglise d'Antioche, dont il fut fait prêtre.

Il était très-estimé pour la science des Ecritures, et ses Actes disent même qu'il en ouvrit une école à Antioche où l'on venait de toutes parts. Un des grands fruits de son travail sur l'Ecriture fut la correction du texte sacré, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, laquelle portait son nom. Presque tout l'Orient s'en servait depuis Antioche et jusque dans Constantinople même. Cette édition était aussi appelée *Commune* ou *Vulgate* et avait souffert diverses corruptions, selon les lieux et les temps. Ainsi, il y a bien de l'apparence que ce qu'avait fait saint Lucien était de rendre cette édition vulgate la plus correcte qu'il avait pu, peut-être en y marquant par des lignes ce qui était de trop et par des étoiles ce qu'il y fallait ajouter des autres éditions. Au moins, c'est la pensée de M. Valois qui se fonde sur ce que dit saint Jérôme, que ces lignes et ces étoiles se trouvaient dans presque tous les exemplaires des Ecritures.

Outre ce travail, saint Lucien composa divers petits ouvrages sur la foi, et quelques lettres fort courtes. Nous avons déjà remarqué l'estime qu'en faisait saint Jérôme, tant pour l'éloquence que pour l'érudition. Baronius et Bollandus semblent entendre, par ces ouvrages sur la foi, des apologies que saint Lucien faisait pour défendre la pureté de sa foi contre ceux qui l'expliquaient mal. Il n'y a rien qui nous détermine à ce sens plutôt qu'à un autre.

Eusèbe parle d'une lettre que saint Denys d'Alexandrie avait écrite à saint Denys de Rome (vers l'an 264), touchant un Lucien, mais il ne s'explique pas davantage. Saint Alexandre d'Alexandrie a assuré de plus que notre saint avait été longtemps séparé de la communion de l'Eglise sous trois évêques (Nous voudrions que ces deux passages, joints ensemble, nous donnassent quelque lieu de dire que saint Lucien avait été excommunié par Paul de Samosates, et que cette excommunication n'était pas reçue sans difficulté des plus grands évêques, puisque le second évêque de l'Eglise était obligé d'avouer que cette conjecture a moins d'apparence que celle de M. Valois), qui, se fondant sur les termes de saint Alexandre, croit que saint Lucien soutint, avec un peu trop de chaleur, le parti de Paul de Samosates, son compatriote et son évêque, dont il ne pénétrait pas sans doute les sentiments aussi cachés que pernicieux, et que ce fut ce qui le tint séparé de la communion de l'Eglise sous les trois successeurs de Paul, Domnus, Timée et Cyrille.

C'est l'endroit le plus fâcheux de la vie de notre saint, sur lequel néanmoins nous ne nous étendons pas, ayant marqué autre part ce que nous croyons se pouvoir dire pour l'excuser; car nous ne prétendons point qu'il ait pu en cela être sans faute. Mais, telle qu'ait été sa faute, il l'effaça en rentrant ensuite dans l'Eglise, et en y donnant des preuves d'une charité parfaite, lorsqu'il livra son âme et sa vie pour Jésus-Christ. Car l'endroit même de saint Alexandre, qui fait sa condamnation, marque assez qu'il fut enfin reçu dans l'Eglise; et nous en verrons encore des preuves qui précéderent de plusieurs années son martyre.

Saint Lucien fut donc apparemment séparé de l'Eglise à la fin de l'an 269, lorsque le concile d'Antioche déposa Paul, et mit Domnus en sa place. Domnus ne gouverna qu'environ deux ans, et Timée, son successeur, étant mort vers 280 ou 282, saint Cyrille, qui fut élu après lui, gouverna au moins vers 297. Mais Tyran lui avait assurément succédé, lorsque la persécution de Dioclétien commença (au mois de février 303). Baronius a mis saint Cyrille dans le Martyrologe romain au 22 juillet, sur l'autorité du faux Martyrologe de Bède, et il le qualifie un évêque célèbre en doctrine et en piété. Ce fut sous lui, sans doute, que saint Lucien, après avoir été beaucoup d'années séparé de l'Eglise sous trois évêques, y fut enfin rétabli au bout peut-être de dix ou douze ans.

Il y a quelque sujet de croire que, durant cette séparation, il se trouva obligé de quitter Antioche pour quelque temps. Au moins, saint Epiphane nous apprend qu'il a demeuré à Nicomédie avec Eusèbe, qui en fut depuis fait évêque. Il était encore en cette ville en l'an 303, au commencement de la persécution, lorsque saint Anthime et beaucoup d'autres y souffrirent le martyre. Car la Chronique d'Alexandrie rapporte ces pa-

roles d'une lettre qu'il écrivit aux fidèles d'Antioche : « Toute la troupe sacrée des saints martyrs vous salue. Il faut que j'ajoute encore que le pape Anthime a achevé sa course par le martyre. » Cette lettre est une grande marque que saint Lucien était alors dans la communion des Eglises de Nicomédie et d'Antioche, aussi bien que dans celle des martyrs.

Il nous reste enfin à parler de son martyre qui arriva après que Maximin, ayant apaisé la persécution malgré lui en 311, la fit revivre six mois après, non par des édits qui condamnaient tous les chrétiens à la mort, mais par divers artifices qui produisirent le même effet. Les Actes de saint Lucien portent que, s'étant caché pour éviter la persécution, il fut découvert par un prêtre d'Antioche nommé Panerace, qui était sabellien et jaloux de sa grande réputation. Il fut conduit d'Antioche à Nicomédie, où l'empereur Maximin était alors, sur la fin de l'an 311. Métaphraste dit que le saint, passant par la Cappadoce, et y ayant trouvé quarante soldats qui avaient renoncé à la foi, il leur fit concevoir une telle horreur de leur faute, et les anima tellement à s'en relever, qu'ils embrassèrent la pénitence et confessèrent ensuite Jésus-Christ, en sorte que plusieurs d'entre eux souffrirent un glorieux martyre, et les autres endurent constamment les plus grands tourments de la question. L'on ajoute que quelques-uns de ses disciples qui l'avaient suivi à Nicomédie, ayant aussi renoncé, furent ramenés à la pénitence et à l'Eglise par ses exhortations. Cela se doit entendre, selon Philostorge, d'un Alexandre et du sophiste Astère, qui se rendit depuis si célèbre dans le parti des ariens.

Le saint fut interrogé par le gouverneur de la province, et, avant que de rendre témoignage par ses souffrances à la royauté céleste de Jésus-Christ, il le fit hautement par une illustre apologie de sa foi qu'il prononça devant ce magistrat. Rufin lui fait faire une harangue assez longue. Mais la manière dont il en parle fait voir qu'elle est de lui et non du saint. Il fut ensuite mis en prison, où on le fit mourir, mais non sur-le-champ comme Rufin semble le marquer; car saint Chrysostome témoigne qu'il y fut longtemps tourmenté par la faim. Quand on vit qu'il ne se rendait pas aux premières attaques de ce supplice, on en augmenta la violence, en dressant à sa vue une table fort bien couverte de toutes sortes de viandes, mais offertes aux idoles. La faim le pressait au dedans avec de grandes violences de se nourrir de ces viandes qu'on lui présentait, mais la crainte de Dieu lui retenait la main, et lui faisait surmonter tous les efforts de la nature.

Outre ce supplice, ses Actes portent qu'il fut mis tout nu sur des pointes de pots cassés, ayant les pieds et les mains tendus, en sorte qu'il ne se pouvait remuer. Nous lisons à peu près la même chose dans des commentaires sur Job, attribués faussement à Origène et qu'Erasmus montre être d'un arien,

ajoutant qu'ils pourraient bien être d'un Maximien dont parle saint Augustin. Ces commentateurs disent qu'il demeura douze jours en cet état, et qu'il mourut le treizième. Mais saint Chrysostome nous apprend encore d'autres particularités de son martyre. La constance de ce saint, dit-il, demeurant inébranlable, on l'amena une seconde fois devant le juge, où on lui fit souffrir les tourments de la question. Durant qu'on le tourmentait, on lui fit diverses interrogations, lui demandant d'où il était, de quelle condition, quels étaient ses parents. Mais il ne répondit autre chose à tout cela, sinon qu'il était chrétien, parce que ce seul mot est capable de renverser toutes les armées de l'enfer, et que dans ces occasions il faut de la foi, non des discours. Il ne cessa de dire qu'il était chrétien qu'en cessant de vivre. On parle assez diversement de sa mort. Ce qui paraît le mieux fondé, c'est qu'il eut la tête tranchée ou périt de quelque autre supplice de cette nature, dans sa prison, ayant été, dit saint Chrysostome, lavé et baptisé dans son sang.

Il mourut le lendemain de l'Épiphanie, selon ses Actes, et saint Chrysostome témoigne aussi que l'on faisait sa fête ce jour-là, c'est-à-dire le septième de janvier, auquel les manuscrits reconnaissent qu'il prononça le panégyrique de ce saint. C'est aussi en ce jour que les Martyrologes latins marquent la fête de saint Lucien. On la trouve dans ceux de saint Jérôme, dans ceux du IX^e siècle, et dans tous les autres postérieurs. Les Grecs, qui font ce jour-là une mémoire de saint Jean-Baptiste, transfèrent celle de saint Lucien au 15 octobre, auquel ils en font leur grand office. Etant mort le 7 janvier après la mort de Galère, on ne peut mettre son martyre qu'en l'an 312, sur la fin duquel la persécution de Dioclétien finit entièrement.

On prétend que son corps fut jeté dans la mer avec des pierres et retrouvé miraculeusement le lendemain ou quelques jours après sur la côte de Drepane en Bithynie. Saint Jérôme nous assure au moins qu'il fut enterré en ce lieu. Ce n'était alors qu'un bourg, dont Constantin fit peu après une ville en l'honneur de ce saint martyr, lui donnant le nom d'Hélénople, à cause de sa mère. Et pour honorer davantage saint Lucien, il exempta de tributs toutes les terres qui étaient à la vue de cette ville, ce qui dura plusieurs siècles. Ce fut en ce lieu d'Hélénople et dans l'église des Martyrs qui y était, qu'après une longue prière, cet empereur se résolut absolument à demander le baptême, et reçut l'imposition des mains, accompagnée des prières de l'Église.

Nous omettons beaucoup de choses qui sont dans les Actes de saint Lucien, même ce qu'il y a de plus célèbre, comme ce qu'on dit qu'il offrit le saint sacrifice sur son propre corps, et qu'après sa mort, son corps ayant été jeté dans la mer, fut apporté à terre par un dauphin. Plus ces choses sont considérables et merveilles, plus elles ont besoin d'une autorité proportionnée pour être cruës

et encore plus pour être rapportées comme croyables. Le silence de saint Chrysostome est de plus une grande conviction de leur fausseté, et même il serait fort difficile de les accorder avec ce qu'il dit positivement. Philostorge parle de ces histoires, ce qui fait voir qu'elles sont anciennes, mais donne lieu de craindre que ce ne soient des fictions des ariens, pour relever un martyr qu'ils croyaient ou voulaient faire croire avoir été dans leurs sentiments. Aussi l'autorité de Philostorge n'empêche pas des personnes très-judicieuses et très-sages d'appeler le sacrifice de saint Lucien un sacrifice prétendu.

Métaphraste insère dans ses Actes le martyre que deux enfants souffrirent à Nicomédie. Il est bien décrit, s'il pouvait être aussi constant. Bollandus ne dit point qu'on en trouve rien autre part, ni que les Grecs ou les Latins honorent ces enfants entre les martyrs, quoique Métaphraste dise que l'église qu'on avait bâtie sur leur tombeau se voyait encore de son temps auprès de Nicomédie et s'appelait le Martyre des enfants.

Florus joint à saint Lucien plusieurs clercs et diacres d'Antioche, qui, après avoir été tirés sept fois de la prison pour être menés devant le juge, et avoir souffert autant de fois les tourments, eurent enfin la tête tranchée. Mais d'autres Martyrologes lisent cet endroit d'une autre manière.

Il ne faut pas oublier l'illustre saint Basile, évêque de Comane dans le Pont, qui souffrit à Nicomédie avec saint Lucien, selon le rapport de Pallade. Mais nous en avons parlé plus amplement sur un autre martyr de même nom, qui souffrit à Comane même peu d'années auparavant.

LUCIEN (saint), prêtre et martyr, fut jeté dans la mer lié dans un sac, avec saint Césaire, diacre, en l'année 300, à Terracine, sous le règne de Dioclétien, pour avoir manifesté l'horreur que lui inspirait le sacrifice volontaire que de temps en temps des jeunes hommes de cette ville faisaient de leur vie quand arrivait la fête d'Apollon, qui en était la divinité protectrice. La fête de ce saint martyr arrive avec celle de saint Césaire le 1^{er} novembre. (Voy. CÉSARE.)

LUCIEN (saint), reçut la glorieuse palme du martyre en Afrique, pour la défense de la religion chrétienne. Saint Fortunat mourut avec lui. L'Église fait leur fête le 13 juin.

LUCIEN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Emile, Félix et Priam. Leur martyre arriva en Sardaigne. L'Église fait leur fête le 28 mai.

LUCIEN (saint), martyr, souffrit la mort pour la foi à Tripoli. Il eut pour compagnons des souffrances les saints Métrope, Paul, Zénobe, Théotime et Drusus. On n'a pas d'autres détails sur eux. L'Église fait leur fête le 24 décembre.

LUCILE (sainte), souffrit le martyre à Rome avec son frère le diacre Némèse. Ils furent décapités par ordre de l'empereur Valérien, le 25 août, parce qu'ils étaient

inébranlables dans leur foi. Leurs corps, que le pape saint Etienne avait fait enterrer et à qui saint Xyste avait donné en ce jour une sépulture plus honorable sur la voie ap-pienne, furent depuis transférés, par Grégoire V, dans l'église de Sainte-Marie la Neuve, titre d'un cardinal diacre, avec les saints Symphrone, Olymppe, tribun, Exupérie, sa femme, et Théodule, leur fils, qui, s'étant tous convertis par les soins de Symphrone et ayant reçu le baptême des mains de saint Etienne, obtinrent la couronne du martyr. Dans la suite des siècles, Grégoire XIII, les ayant trouvés en ce lieu, les fit mettre plus honorablement, le 8 décembre, sous l'autel de la même église. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 31 octobre.

LUCILLE (sainte), fut martyrisée à Rome sous le commencement de Gallien, avec sainte Flore et les saints Eugène, Antonin, Théodore et leurs compagnons, au nombre de dix-huit. L'Eglise latine fait leur fête le 29 juillet.

LUCILLIEN (saint), martyr, était prêtre des idoles à Constantinople. S'étant fait chrétien, il fut martyrisé avec quatre enfants, Claude, Hypace, Paul et Denis. Après divers supplices, ils furent jetés dans une fournaise, d'où ils sortirent sains et saufs, le feu ayant été éteint par la pluie. Enfin Lucillien fut crucifié et les enfants décapités sous le président Silva. L'Eglise honore la mémoire de ces courageux martyrs le 3 juin.

LUCINE, femme de Pinien, proconsul d'Asie, était fille de Sergius Téntianus, deux fois préfet de Rome, et de Plantine, fille de Gula, qui avait l'empereur Gallien pour père. Notker l'appelle *Anicia Lucina*. On pourrait douter si elle n'est point la même que Lucile, parente, dit-on, de saint Tiburce, illustre entre les martyrs; mais rien ne nous oblige de le dire; et je ne sais même si elle serait aisé d'accorder ensemble ce qu'on dit de l'une et de l'autre. Sainte Lucine fut mariée à Fultonius Pinianus, qui pouvait encore avoir le nom de Marcus. Baronius croit que c'est de lui qu'est venu ce Pinien, si célèbre du temps de saint Augustin et de saint Jérôme; au moins il est assez vraisemblable que c'était de la même famille.

Pinien fut fait proconsul d'Asie par Dioclétien et Maximien dès l'an 286, ce qui marque qu'il avait été consul quelques années auparavant, et il y mena sa femme avec lui. Il avait pour a-sesseur un nommé Quérémon, qui persécutait extrêmement les chrétiens; cet homme, ayant été abandonné de Dieu au démon, tomba de son chariot devant tout le monde, et après avoir été horriblement tourmenté durant quelques heures, il expira en invoquant ceux mêmes qu'il avait fait mourir. La vue d'un spectacle si funeste saisit Pinien d'effroi, et le fit tomber dans une maladie dont tous les médecins n'attendaient plus que la mort. Lucine crut que le sang des chrétiens, dont il s'était

lui-même rendu coupable, était la cause de son mal, et avait ouvert l'entrée à l'ennemi: elle fit donc chercher tous ceux qui étaient dans la prison et les fit amener secrètement. Ces saints étaient Anthime prêtre, et Sisinne, diacre, avec Maxime, Bassus, Fabius, Dioclèce ou Dioclétien et Florent; elle les conjura d'obtenir la guérison de son mari, leur promettant en récompense beaucoup de présents et la liberté. Anthime lui dit que si Pinien se faisait chrétien, il serait assurément guéri. Lucine lui fit porter cette parole, et l'ayant trouvé dans une assez bonne disposition, elle fit entrer dans sa chambre Anthime et Sisinne, qui lui firent quelques discours tant pour l'exhorter à embrasser la foi que pour l'instruire; et à la fin il lui imposèrent les mains.

Pinien adressa ensuite sa prière à Jésus-Christ, en témoignage de sa foi et de son espérance, et les saints Anthime et Sisinne ayant fait de même de leur côté, la chambre fut remplie d'une grande lumière, qui dura une demi-heure, et se dissipa peu à peu. Anthime et Sisinne dirent alors à Pinien de se lever, et il se trouva parfaitement guéri en ce moment. Il rendit grâces à Jésus-Christ, fit venir les autres confesseurs que nous avons nommés, et après avoir passé sept jours avec eux à prier Dieu et à recevoir leurs instructions, il fut baptisé avec sa femme et tous ses amis. Il demeura encore un an dans sa charge, et délivra tous les chrétiens qui étaient dans les prisons ou dans les mines et dans les autres travaux.

Il semble par tout ceci qu'il y avait eu une persécution considérable dans l'Asie au commencement de Dioclétien, au lieu qu'Eusèbe témoigne que l'Eglise jouissait alors d'une grande paix; mais il ne faut pas prétendre que, dans les règnes des païens les plus pacifiques, il n'y ait point eu du tout de martyrs: car il est difficile de supposer que les gouverneurs n'en fissent pas quelques-uns quand ils en avaient la volonté.

Pinien revint depuis en Italie, sur la fin de l'an 287, et amena avec lui les confesseurs par qui il avait été converti, avec plusieurs autres chrétiens; et comme on en faisait du bruit dans Rome, il les mit en différents endroits de ses terres, car il en avait beaucoup. Saint Anthime, prêtre, demeura caché dans celles qui étaient auprès de Rome, avec Maxime, Bassus, et Fabius; et Sisinne s'établit dans une terre que Pinien lui donna près d'Osme, dans la Marche d'Ancône, où il avait avec lui Dioclèce, Florent et beaucoup d'autres. Ceux-ci vécurent trois ans en cet endroit avec beaucoup de repos, s'occupant au service et aux louanges de Dieu, et ils y furent enfin couronnés du martyre, l'an 290. (Tillemont, vol. IV, p. 534.)

LUCIOLE (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec les saints Félix, Fortunat, Marcie et leurs compagnons, dont les noms sont inconnus, aussi bien que les saints Cléonice, Eutrope et Basilisque, soldats. Ils triomphèrent heureusement par le supplice

de la croix, durant la persécution de Maximien, sous le président Asclépiade. On ignore le lieu où arriva leur glorieux et immortel martyre. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 3 mars.

LUCIUS (saint). Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Alexandrie, les saints prêtres et diacres Caius, Fauste, Eusèbe, Chérémon, Lucius, et leurs compagnons, dont les uns furent martyrisés durant la persécution de Valérien; et les autres, en servant les martyrs, reçurent la récompense des martyrs. » L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

LUCIUS (saint), martyr, donna sa vie pour la foi sous l'empire et durant la persécution de Claude II, dit le Gothique, avec les saints Théodose, Pierre, Marc, et quarante-six autres soldats, que le tyran fit décapiter aussitôt après que le pape les eut baptisés. Ils furent enterrés sur la voie Salaria, avec plusieurs autres martyrs, au nombre de plus de cent vingt. L'Eglise honore leur mémoire le 25 octobre.

LUCIUS (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa 76^e lettre. Il avait été déporté immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâton. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy. NÉMÉSIE.*)

LUCIUS (saint), pape et confesseur, fut très-probablement martyr. Sous le règne de l'empereur Gallus, après la mort du pape saint Corneille, ce fut Lucius qui fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Il avait confessé la foi avec saint Corneille. Dès le commencement de son pontificat, il fut exilé de Rome; mais au bout de fort peu de temps il put y revenir. Saint Cyprien lui écrivit à ce sujet une lettre de laquelle nous allons citer un fragment.

« Cyprien et ses collègues à leur frère Lucius, salut. Il n'y a pas longtemps, frère bien aimé, que nous vous avons félicité du double honneur que vous accorda la divine miséricorde, lorsque, dans votre personne, elle donna pour chef à son Eglise un évêque et un confesseur. Aujourd'hui nous ne vous félicitons pas moins, vous, vos compagnons et tous nos frères, de ce que la protection du Seigneur vous a ramenés parmi les siens, couronné de la même gloire qu'au jour de votre départ. Le pasteur a été rendu à ses brebis, le pilote au gouvernement du vaisseau, le conducteur à l'amour de son peuple. On le voit bien: en permettant votre exil, le dessein de Dieu était, non pas que l'Eglise restât veuve de l'évêque relégué loin d'elle, mais que l'évêque reparût dans l'Eglise plus grand et plus honoré. En effet, le martyre des trois jeunes hommes de Babylone est-il moins illustre parce que, frustrant la mort de ses espérances, ils sortirent sains et saufs de la fournaise? Daniel a-t-il perdu de son illustration parce que, jeté comme une

proie à la dent des lions, la protection du Seigneur le conserva pour la gloire? Non, l'ajournement du martyre, loin d'affaiblir dans les confesseurs le mérite de leur triomphe, manifeste les merveilles de la puissance divine. Vous reproduirez à nos yeux le dévouement de ces trois généreux et illustres jeunes hommes lorsqu'ils déclarèrent à un roi impie qu'ils étaient prêts à brûler dans les flammes plutôt que de servir ses dieux ou d'adorer l'image qu'il avait faite. Néanmoins, ajoutaient-ils, le Dieu qu'ils adoraient et que nous adorons aussi était assez puissant pour les arracher à la fournaise dévorante, et les délivrer des mains du roi, ainsi que de leurs maux présents. Même courage dans votre confession; de la part de Dieu même protection. Vous étiez disposé à braver les tortures les plus cruelles; mais le Seigneur vous les a épargnées, afin de vous réserver pour son Eglise. » (*Belouino, Histoire des persécutions de l'Eglise, t. II, p. 190.*)

Fleury dit que, quelque temps après, Lucius mourut naturellement; d'autres disent qu'il fut martyrisé. On le trouve presque toujours dans les auteurs avec la qualification de martyr.

LUCIUS (saint), était roi dans la Grande-Bretagne. Voici ce que nous trouvons à son sujet dans Tillemont : « Une des choses qui rend célèbre le pontificat d'Eleuthère, c'est l'ambassade qu'il reçut de la part d'un roi d'Angleterre. Car c'est ainsi que nous appelons par avance ce qu'on appelait alors la Bretagne. L'Evangile avait été porté dans cette île dès le commencement de la prédication des apôtres, comme saint Gildas, surnommé le Sage, semble le dire, quoique obscurément. Mais dans le temps qu'Eleuthère, qui était un homme saint, dit Bède, était le chef et le pontife de l'Eglise romaine sous les empereurs Marc-Aurèle et Commode, son frère (ou plutôt son fils), Lucius, roi des Anglais, lui écrivit et le pria instamment de lui envoyer quelqu'un, afin qu'il se fit chrétien, et il obtint aussitôt l'effet d'une demande si sainte. C'est ce que nous apprenons de Bède; et on le lit aussi dans un pontifical qu'on prétend avoir été fait avant le milieu du vi^e siècle. Les Anglais, ajoute Bède, ayant reçu la foi par ce moyen, la conservèrent toujours pure et inviolable dans une paix profonde jusqu'à la persécution de Dioclétien. Saint Gildas, qui écrivait l'an 564, selon Ussérius, près de 200 ans avant Bède, dit que la foi avait été reçue en Angleterre avec beaucoup de tiédeur, et qu'elle y était néanmoins demeurée jusqu'à Dioclétien, tout entière dans les uns et un peu altérée dans les autres. Origène dit que la vertu du nom de Jésus-Christ avait passé les mers pour aller chercher les Bretons dans un autre monde.

« Pour ce qui est de Lucius, dit Ussérius, l'opinion la plus générale est que ce prince était roi d'une partie de l'Angleterre soumise aux Romains; car il montre fort bien que c'était une chose assez ordinaire aux Romains d'avoir même des rois pour instru-

ments de la servitude des peuples, comme dit Tacite, de l'Angleterre même. Et ce sentiment est conforme à ce que dit Bède, que les Anglais, ayant reçu la foi par la conversion de Lucius, la conservèrent sans trouble jusqu'à Dioclétien ; car, que leur eût fait la persécution de Dioclétien, s'ils n'eussent pas été soumis à l'empire romain ? Baronius a mis Lucius dans le Martyrologe romain au 3 décembre.

« Ussérius rapporte jusqu'à vingt-trois opinions différentes sur le temps de la conversion du roi Lucius, quoique le pape Eleuthère, sous qui tout le monde le met, n'ait gouverné que quinze ou seize ans ; mais il marque assez clairement que cela arriva sous Marc-Aurèle, au commencement d'Eleuthère, et ainsi vers l'an 177, quoique Bède marque l'an 167. Ussérius suit ce sentiment comme le plus probable et le confirme, parce que quelques Anglais attribuent cette conversion à l'éclat de la victoire que Marc-Aurèle avait obtenue par le secours des chrétiens en 174. L'autre opinion est celle de Baronius qui, croyant que la paix dont l'Eglise jouit sous Commode était plus propre pour cette action, l'a mise la deuxième année de ce prince, qui est la cinquième d'Eleuthère, de Jésus-Christ 181. Basnage rejette toute cette histoire, mais il n'en donne aucune raison solide. Tout ce qu'on peut lui accorder, c'est que, n'étant pas fondée sur des pièces anciennes et originales, elle ne peut pas passer pour être tout à fait certaine.

« Ceux qui sont venus depuis Bède ont ajouté à ce qu'il dit de la conversion de Lucius beaucoup de choses moins assurées, que l'on peut voir dans le livre d'Ussérius des Antiquités de l'Eglise britannique, et qui sont pour la plupart ridicules et insoutenables. Nous mentionnerons les plus considérables et les plus universellement reçues, quoique nous n'y trouvions rien qu'on puisse dire être établi sur des fondements un peu solides. Ces auteurs disent donc que les députés envoyés à Rome par Lucius étaient Elvanus et Medwinus, dont le premier ou tous les deux, selon quelques autres, ayant été faits évêques par Eleuthère, servirent beaucoup à la conversion des Anglais, et étant morts après beaucoup de travaux, furent enterrés en l'abbaye de Glastone, nommée aussi Avalone, qui est dans une île de la rivière de Saverne, au diocèse de Wells. Quelques nouveaux martyrologes en marquent la fête le 1^{er} janvier.

« Ceux qu'Eleuthère envoya de sa part à Lucius sont nommés par le Martyrologe romain et par Baronius, Fugace et Damien, et fort différemment par les écrivains anglais. On prétend qu'ils retournèrent à Rome pour demander au pape la confirmation de tout ce qu'ils avaient fait, et qu'ils retournèrent en Angleterre avec plusieurs nouveaux compagnons. On rapporte aussi une lettre qu'on dit qu'Eleuthère écrivit alors à Lucius, mais les Anglais mêmes ne trouvent pas qu'elle ait beaucoup de rapport au temps d'Eleuthère. Ce serait bien difficile à soutenir,

et on y trouve encore d'autres marques de fausseté. Enfin, selon le sentiment d'Ussérius, Lucius ayant régné quelque vingt-cinq ans depuis son baptême, mourut à Gloucester où il fut enterré. D'autres disent qu'il quitta son royaume, alla prêcher l'Evangile en Allemagne, qu'il souffrit beaucoup à Augsburg, et qu'enfin ayant été fait évêque de Coire (dans le pays des Grisons), il y fut martyrisé. Cette opinion, qui assurément est la moins probable, est néanmoins celle que l'on paraît avoir suivie dans le Martyrologe romain, le 3 décembre, auquel on a mis la fête de saint Lucius, roi des Bretons, à Coire en Allemagne, sans lui donner néanmoins la qualité d'évêque ni de martyr ; il est même après quelques confesseurs. On dit qu'il tomba entre les mains des Grisons qui le décapitèrent dans la forteresse de Martiola, vers la fin du 1^{er} siècle. Sa fête se célèbre avec beaucoup de solennité dans le diocèse de Coire, et l'on garde une partie de ses reliques à Augsburg, dans l'église de Saint-François. » (Tillemont, t. III, *Vie de saint Eleuthère*, passim.)

LUCIUS, qualifié président dans les Actes de saint Cyrille, évêque de Gortyne en Crète, condamna ce saint à être jeté dans le feu ; mais ayant vu que les flammes n'avaient brûlé que les cordes qui l'attachaient, et que le saint sortait sain et sauf du milieu des flammes, il le laissa partir sans rien lui faire souffrir davantage. Peu de temps après, ayant appris que Cyrille continuait les travaux de son saint ministère, qu'il instruisait et convertissait les infidèles, il le fit décapiter. Tels sont les faits que nous trouvons dans les Actes de saint Cyrille et au Martyrologe romain. (*Voy. CYRILLE, évêque de Gortyne.*)

LUCIUS, gouverneur d'Ombrie et d'Etrurie pour les empereurs Dioclétien et Maximien, succéda, en 304, à Vénustien, qui, s'étant converti au christianisme, avait dû renoncer à des fonctions qui, dans ces temps malheureux, transformaient les gouverneurs en bourreaux des chrétiens. Il fit venir à Spolète saint Sabin, évêque d'Assise, à qui Vénustien avait fait couper les deux mains, et qui, depuis la conversion de ce gouverneur, était resté dans son diocèse. Il ordonna qu'on le battit cruellement jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Cette sentence reçut son exécution.

LUCIUS (saint), fut honoré de la palme du martyre en Afrique, sous la persécution des Vandales. Les compagnons de ses combats furent les saints Quintien et Julien. Nous n'avons aucun détail sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 23 mai.

LUCIUS (saint), martyr, versa son sang en Afrique pour la défense de la religion avec les saints Sylvain, Rutule, Classique, Secondin, Fructule et Maxime. On n'a pas de détails sur les circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur glorieuse fête le 18 février.

LUCIUS (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 15 février, avec les

saints Saturnin, Magnus et Lucius. L'Église les honore collectivement.

LUCIUS (saint), était sénateur. Se trouvant un jour au martyre de saint Théodore, évêque de Cyrène, il fut si touché de sa constance, qu'il se convertit à la foi de Jésus-Christ; il y attira aussi le président Dignien, avec lequel, étant allé en Chypre, et voyant qu'on y faisait mourir d'autres chrétiens pour la confession du nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il se présenta de lui-même, et ayant été décapité, il mérita de recevoir la couronne du martyre. L'Église fait sa fête le 20 août.

LUCIUS (saint), martyr, était évêque en Cappadoce, où il souffrit le martyre avec saint Absalon et saint Lorge. On n'a pas de détails certains sur leurs souffrances. L'Église honore leur mémoire le 2 mars.

LUCIUS (saint), martyr, souffrit à Rome en l'honneur de la foi avec les saints Paul et Cyriaque. On ignore l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Église fait leur fête le 8 février.

LUCIUS (saint), reçut la glorieuse palme du martyre pour l'honneur de Jésus-Christ et la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre, qui arriva en Lucanie, les saints Hyacinthe, Quint et Félicien. Nous n'avons pas d'autres détails. L'Église fait leur fête le 29 octobre.

LUCIUS (saint), martyr, souffrit pour Jésus-Christ, en Afrique avec les saints Faustin, Candide, Célien, Marc, Janvier et Fortunat. (Voy. l'article FAUSTIN pour plus de renseignements.)

LUCIUS (saint), martyr, souffrit le martyre à Rome avec les saints Rogat, Cassien et Candide. On n'a aucun détail authentique sur eux. L'Église fait leur mémoire le 1^{er} décembre.

LUCQUES, ville de l'ancienne Toscane. Son premier évêque, nommé Paul, y fut martyrisé avec plusieurs autres, sous l'empire de Néron.

LUCRÈCE (sainte), vierge et martyre, accomplit son martyre à Mérida en Espagne, sous le président Dacien, et durant la persécution de Dioclétien. Nous n'avons aucun document relatif aux diverses circonstances de son combat. L'Église honore sa glorieuse mémoire le 23 novembre.

LUGLIEN (saint), martyr. (Voy. LUGLIUS.)

LUGLIUS (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne vers la fin du vi^e siècle, avec son frère Luglien. Ils furent mis à mort tous les deux à Lillers en Artois. Tous deux étaient originaires de l'Irlande, et nés dans le sein d'une famille illustre. Luglius, sans être attaché à aucun siège, était évêque : il en avait tous les pouvoirs. Son frère Luglien était possesseur d'une seigneurie. Tous deux, par esprit de dévotion, quittèrent leur patrie, et montèrent sur un vaisseau qui faisait voile pour Jérusalem. Une tempête les fit aborder à Boulogne-sur-Mer. De là ils vinrent à Térouenne. Ils résolurent d'aller par terre, mais de prêcher l'Évangile chemin faisant. Dans la vallée de Ferfay ils furent massacrés par

des brigands. Leurs reliques furent gardées très-longtemps à Lillers, qui doit son origine au culte qu'on leur rendait et qui y attirait de nombreux pèlerins (Voy. FERFAY). L'Église fait la fête de ces deux saints le 23 octobre.

LUPERE (saint), évêque et confesseur, versa son sang à Vérone pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Église fait sa mémoire glorieuse le 15 novembre.

LUPERQUE (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 301, durant la persécution de Dioclétien; dix-sept autres furent martyrisés avec lui; on trouvera leur nom à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (Voy. Prudence, de Cor. hym. 4; Tillemont, vol. V, p. 229; Vasseus, Belga.)

LUPERQUE (saint), souffrit le martyre à Léon en Espagne, avec ses deux frères Claude et Victor. (Pour plus de détails, voy. CLAUDE.)

LUPPE (saint), ayant passé de la condition d'esclave à la liberté des enfants de Jésus-Christ, fut encore honoré de la couronne du martyre. L'Église fait sa fête le 23 août.

LUXORE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi, en Sardaigne, durant la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Cisel et Camérin. Ils périrent par le glaive, sous le président Delphius. L'Église célèbre leur sainte mémoire le 21 août.

LUXURIUS, était magistrat ou gouverneur de la Toscane sous Trajan. Les Actes de saint Césaire, martyrisé à Terracine, et ceux de saint Hyacinthe, martyrisé à Porto, le citent, ainsi que Léonce, comme ayant été persécuteur et juge des saints dont ils font mention. (Voy. CÉSaire, diacre.)

LYBOSE (saint), martyr, mourut en Afrique pour la défense de la foi avec les saints Dominique, Victor, Primien, Crescent, Second et Honorat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Église honore la sainte mémoire de ces glorieux martyrs le 29 décembre.

LYCARION (saint), fut martyrisé en Égypte. Ayant été déchiré de coups, fouetté avec des verges de fer embrasées, et tourmenté cruellement en diverses manières, il accomplit enfin son martyre par le glaive. L'Église honore sa mémoire le 7 juin.

LYDIE (sainte), martyre, était femme de saint Philet, martyr. Elle cueillit la palme avec lui et ses enfants Macédo et Théoprévide. Le Martyrologe nomme encore saint Amphiloque, chef de milice, et saint Cronidas, greffier. L'Église honore la sainte mémoire de ces glorieux martyrs le 27 mars.

LYON, *Lugdunum*, chef-lieu du département du Rhône, était, sous les Romains, une des plus importantes villes des Gaules : c'était la capitale de toute la Lyonnaise. Cette ville fut la patrie de Marc-Aurèle; ce prince persécuteur voulut sans doute que sa patrie ne fût pas oubliée quand il fit poursuivre et mettre à mort les chrétiens; ce fut sous son règne que la ville de Lyon fut le théâtre de cette grande persécution dans laquelle périrent saint Pothin, son évêque, les saints Sanctus, Mature, Epagate, Attale, Ponticus, Alexandre le médecin, Alexandre le Grec et Epipode, ainsi qu'une multitude d'autres dont l'histoire ne nous a pas conservé les noms. Les femmes ne furent pas épargnées : sainte Biblis et sainte Blaudine y versèrent leur sang pour la foi, après avoir été horriblement tourmentées. Nous croyons devoir donner ici certains passages de la lettre que les chrétiens de Vienne et de Lyon écrivirent aux Églises d'Asie. (Du reste, voyez les articles des saints et des saintes nommés ci-dessus.)

« Les serviteurs de Jésus-Christ, qui demeurent à Vienne et à Lyon, ville de la Gaule Celtique, à leurs frères d'Asie et de Phrygie qui ont la même foi et qui espèrent au même Rédempteur : la paix, la grâce et la gloire leur soient données par la miséricorde de Dieu le Père et l'entremise de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Nos paroles ne pourront jamais exprimer, ni notre plume dépendre tous les maux que l'aveugle fureur des gentils leur a inspirés

contre les saints, ni tout ce que leur cruelle animosité a fait endurer aux bienheureux martyrs. Notre ennemi commun a ramassé toutes ses forces contre nous; mais ayant formé le dessein de notre perte, il y a travaillé peu à peu, et il a commencé d'abord à nous faire sentir quelques marques de sa haine; car enfin il n'a rien oublié de tout ce que ces noirs artifices lui ont su fournir de moyens pour perdre les serviteurs de Dieu; et il n'y a ni affronts, ni injures, ni tourmens que sa maliginité ne lui ait fait employer contre eux. Il a accoutumé insensiblement ses ministres à les haïr, et leurs mauvais traitemens ont été comme le prélude des maux horribles où il les a enfin précipités. Non-seulement on les chassait des maisons, des bains, de la place publique, mais on ne souffrait pas même qu'un seul parût en aucun lieu. Mais la grâce de Dieu a combattu pour nous, et le démon a été heureusement vaincu. Cette grâce toute-puissante ayant mis les plus faibles hors de l'attaque et à l'abri du péril, elle n'a exposé que les plus braves aux traits de l'ennemi. Ces généreux soldats de Jésus-Christ, comme autant de fermes colonnes, sont demeurés inébranlables à toutes ces secousses, et opposant leurs corps à l'impétuosité de ces coups, ils ont eux seuls soutenu vaillamment tout le fort du combat. S'étant donc avancés vers cet implacable ennemi, et l'ayant joint de près, ils se sont vus d'abord couverts de toutes sortes d'opprobres; mais, foulant aux pieds tout ce qui paraît formidable à l'esprit, ils n'ont en vue que la gloire que Jésus-Christ leur montrait; ils ont marché vers elle, montrant aux hommes par leur exemple à ne point craindre les maux de cette vie, qui n'ont aucune proportion avec le bonheur de l'autre. Ils ont donc essayé avec une constance admirable les clameurs d'un peuple furieux, s-s emportemens, sa férocité; ils ont souffert d'être frappés, traînés sur le pavé, dépouillés de leurs biens, accablés sous des monceaux de pierres, jetés dans des prisons obscures; en un mot, ils ont éprouvé tout ce qu'une populace brutale et livrée à l'esprit de haine aurait pu entreprendre contre les ennemis les plus conjurés à sa ruine. Il y en eut plusieurs qui, s'étant depuis longtemps préparés à tout événement, se montrèrent prêts à mourir, et, se mettant à la tête des fidèles, firent avec une joie qui éclatait sur leur visage et dans le son de leur voix la confession des martyrs; mais il y en eut d'autres qui, pour ne s'être pas exercés à ce combat, et pour y être venus sans s'être armés de force, du moins sans s'être consultés sur leur lâiblesse, en donnèrent de tristes marques. Il s'en trouva environ dix qui, par leur déplorable chute, nous causèrent une douleur incroyable, et firent couler des larmes parmi la joie que nous ressentions d'avoir confessé Jésus-Christ. L'affliction fut générale, et elle passa jusqu'à ceux qui, n'ayant pas encore été découverts, se tenaient près des martyrs pour les fortifier, et qui ne les quittaient point de vue, quoiqu'ils s'exposassent par là à un très-grand danger.

« Frappés d'une mortelle crainte, nous demeurâmes dans une incertitude cruelle touchant la suite qu'aurait cette affaire: non que les tourmens ni la mort nous fissent peur, mais, n'osant envisager l'avenir qu'avec tremblement, nous appréhendions toujours que quelqu'un des nôtres ne vint à tomber à nos yeux. Il est vrai que le nombre de ceux qui étaient tombés fut bientôt heureusement remplacé par les plus considérables qu'on arrêtait tous les jours; de sorte que les premiers de l'une et de l'autre Eglise, et qui, par leur industrie et leurs travaux, les avaient esclavés, furent tous mis en prison. Il y eut aussi de nos esclaves qui, quoique païens, furent arrêtés, le gouverneur ayant donné des ordres très-précis de ne laisser échapper aucun de nous ni des nôtres. Mais ces âmes basses et serviles, ces perdus serviteurs, ou effrayés par la vue des supplices qu'ils voyaient souffrir à leurs maîtres, ou poussés par le démon, cet esprit de mensonge, ou incités par les soldats, gens peu religieux, renouvellèrent contre nous les anciennes et affreuses calomnies dont les païens ont si souvent noirci notre réputation et l'honneur de l'Eglise. Ils nous reprochèrent ces repas sanglants de Thyeste et ces embrassemens incestueux d'Œdipe, et d'autres forfaits auxquels nous n'osons penser et que nous osons encore moins écrire, ni croire qu'il se puisse trouver un seul homme qui ose les commettre. Cependant, à peine ces fausses accusations eurent-elles été répandues parmi le peuple, que les esprits se déchaînèrent contre nous avec tant de furie, que si jusqu'alors il s'était rencontré quelqu'un qui, par quelque liaison de sang ou d'amitié, se fût montré modéré ? notre égard,

cette déposition forcée de crimes imaginaires l'aliénait aussitôt et le rendait notre plus cruel ennemi. On voyait s'accomplir alors cette prédiction de Jésus-Christ : *Il viendra un temps qu'on croira faire un acte de religion en vous faisant mourir*; et en effet, ces saints martyrs souffrirent des tourmens si horribles, que le démon se promettait sans doute que leur constance pourrait enfin être vaincue ou leur foi ébranlée. » (Ruinar.)

Après la grande persécution que l'Eglise de Lyon souffrit sous Marc-Aurèle, elle demeura en paix durant un assez long intervalle. Tout le règne de Commode et le commencement de celui de Septime-Sévère furent exempts de persécutions. Saint Irénée, qui avait été nommé évêque de Lyon après la mort de saint Pothin, avait profité de cette paix profonde pour faire de nombreuses conquêtes à Jésus-Christ. Saint Grégoire de Tours dit qu'il amena la ville de Lyon presque tout entière au christianisme. Pendant ce temps-là aussi la foi s'était propagée aux provinces voisines: des évêques avaient été nommés, et saint Irénée avait pu deux fois, dans des circonstances solennelles, assembler des conciles provinciaux. Dieu voulut récompenser de si grands succès et couronner la vie si remplie et si belle du pasteur par le triomphe qu'il lui réservait ainsi qu'à la plus grande partie de son troupeau. En l'année 202, sous le règne de l'empereur Septime-Sévère, l'Eglise de Lyon eut à soutenir un combat des plus glorieux: saint Irénée fut martyrisé avec la plus grande partie de son troupeau. On porte à 18,000 le nombre de ces généreux martyrs.

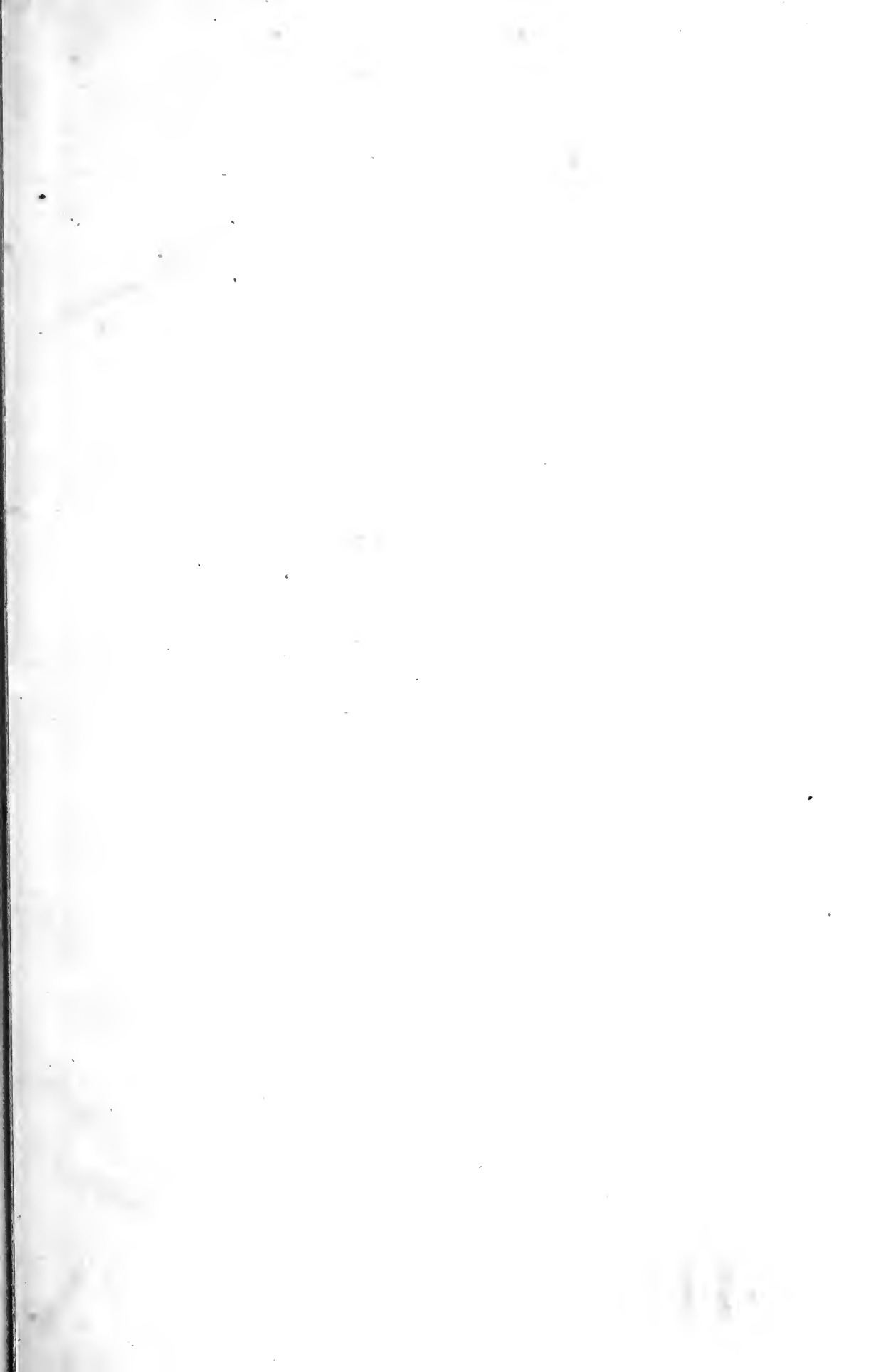
LYSIAS, tribun des troupes romaines qui étaient préposées à la garde du temple de Jérusalem. Ce fut lui qui arracha des mains des Juifs saint Paul, qu'ils voulaient faire mourir. Wantant connaître le sujet de leur colère contre lui, il alla le faire mettre à la question et le faire battre de verges, quand saint Paul lui dit qu'il était citoyen romain. Il l'envoya dans la tour *Antonia*, et ayant eu avis que plus de quarante Juifs conspiraient pour le tuer, il le fit partir pour Césarée avec une escorte respectable. Il remit aux centurions qui le conduisaient une lettre pour le gouverneur Félix. (*Voy. PAUL.*)

LYSIAS, lieutenant de Trajan, fit un grand nombre de martyrs à Etesse, en l'année 116. Parmi les chrétiens qui furent martyrisés par ses ordres, l'histoire a conservé les noms de saint Barsimée, évêque d'Etesse, de saint Sarrèle et de sainte Barbée. Il est certain qu'un grand nombre de chrétiens souffrirent le martyre sous ce lieutenant de Trajan. Malheureusement les écrivains du temps ne nous ont pas laissé de documents certains sur ces saints et sur le genre de leur mort.

LYSIAS, préconsul de Cilicie, sous les commencemens de Dioclétien, fit mourir, après leur avoir fait endurer des supplices atroces, les saints Dommine et Théonille, et les saints Claude, Astère et Néon. Il montra une cruauté inouïe, en choisissant pour tourmenter les saints tout ce que la barbarie la plus raffinée avait pu imaginer d'horrible (*Voy. CLAUDE*). En lisant les Actes des saints, victimes de ce persécuteur féroce, on verra la preuve de ce que nous disons ici. Ce fut aussi cet homme cruel qui fit mourir le saint vieillard Marin, en le faisant exposer au milieu du cirque, où les animaux féroces le mirent en pièces; préalablement il l'avait fait déchirer à coups de foudres plombés, et lui avait fait disloquer les membres. Il condamna à être décapités les saints Côme et Damien, qui exerçaient leur profession à Egés. Leurs trois frères, Anthime, Léonce et Euprèce, furent décapités avec eux. Voilà tout ce que nous savons sur Lysias: c'est assez pour nous convaincre que ce gouverneur mettait à accomplir les ordres des persécuteurs un zèle bien vif et un acharnement bien grand.

LYSIMAQUE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy. MARTYRS DE SÉBASTE.*)

LYSTRE, ville de la Lycaonie, au N.-O. d'Icone. Saint Paul y étant venu avec saint Barnabé, y guérit miraculeusement un homme perclus de ses deux jambes. Les assistants, émerveillés, voulurent adorer les deux saints, les prenant pour des dieux. Ils appelaient saint Paul, Mercure, et saint Barnabé, Jupiter. Les deux hommes de Dieu se défendirent de ces hommages profanes, et se mirent à prêcher les vérités de la loi à cette multitude; mais quelques Juifs d'Icone étant arrivés changèrent tellement les dispositions du peuple, qu'il souffrit que les Juifs lapidassent saint Paul. Après qu'ils l'eurent ainsi lapidé, ils le traînèrent hors de la ville et le laissèrent pour mort. (*Voy. PAUL.*)



COURS COMPLET DE PATROLOGIE, ou Bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident; reproduction chronologique et intégrale de la tradition catholique pendant les douze premiers siècles de l'Eglise, d'après les éditions les plus estimées. 200 vol. in-4° latins; Prix: 1,000 fr. pour les mille premiers souscripteurs: 1,200 fr. pour les autres. Le grec et le latin réunis formeront 500 vol. et coûteront 1,800 fr. Tous les Pères se trouvent néanmoins dans l'édition latine. 115 ont paru, et 660 souscripteurs sont venus.

COURS COMPLETS D'ECRITURE SAINTE ET DE THEOLOGIE, 1^o formés uniquement de Commentaires et de Traités par-tout reconnus comme des chefs-d'œuvre, et désignés par une grande partie des évêques et des théologiens de l'Europe, universellement consultés à cet effet; 2^o publiés et annotés par une société d'ecclésiastiques, tous curés ou directeurs de séminaires dans Paris, et par 12 séminaires de province. Chaque Cours, terminé par une table universelle analytique et par un grand nombre d'autres tables, forme 23 vol. in-4°. Prix: 158 fr. l'un. — On sus-crit avec deux Cours à la fois ou à chacun d'eux en particulier.

ATLAS géographique et iconographique du Cours complet d'écriture sainte, 1 vol. in-f^o de 77 planches. Prix: 6 fr.

TRIPLE GRAMMAIRE et TRIPLE DICTIONNAIRE HEBRAÏQUES et CHALDAÏQUES, 1 énorme vol. in-4°. Prix: 15 fr.

COLLECTION INTEGRALE et UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES DU PREMIER ET DU SECOND ORDRE, ET DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRES DU TROISIEME ORDRE, selon l'ordre chronologique, afin d'y présenter, comme sous un coup d'œil, l'histoire de la prédication en France, pendant trois siècles, avec ses commencements, ses progrès, son apogée, son décadence et sa renaissance. 60 vol. in-4°. Prix: 300 fr., 6 fr. le vol. de tel ou tel Orateur en particulier. 50 volumes ont paru.

QUATRE ANNEES PASTORALES ou PRONES pour 4 ans, par **BAROTRE**, 1 vol. in-4°. Prix: 6 fr.

ENCYCLOPEDE THEOLOGIQUE, ou série de dictionnaires sur chaque branche de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus variée, la plus facile et la plus complète des Théologies. CES DICTIONNAIRES SONT: ceux d'Écriture sainte, — de Philologie sacrée, — de Liturgie, — de Droit canon, — des Hérésies, des schismes, des livres jansénistes, des propositions et des livres condamnés, — des Conciles, — des Cérémonies et des rites, — de Cas de conscience, — des Ordres religieux (*hommes et femmes*), — des diverses Religions, — de Géographie sacrée et ecclésiastique, — de Théologie morale, ascétique et mystique, — de Théologie dogmatique, canonique, liturgique, disciplinaire et polémique, — de Jurisprudence civile-ecclésiastique, — des Passions, des vertus et des vices, — d'Iconographie, — des Pèlerinages religieux, — d'Astronomie, de physique et de météorologie religieuses, — d'Iconographie chrétienne, — de Chimie et de minéralogie religieuses, — de Diplomatique chrétienne, — des Sciences occultes, — de Géologie et de chronologie chrétiennes. 52 vol. in-4°. Prix: 312 fr. 50 vol. ont vu le jour.

NOUVELLE ENCYCLOPEDE THEOLOGIQUE contenant les DICTIONNAIRES des Livres apocryphes, — des Décrets des congrégations romaines, — de Discipline ecclésiastique, — de Législation, théorique et pratique, — de Patrologie, — de Biographie catholique, — des Conférences, — d'histoire ecclésiastique, — des Croisades, — des Missions, — des Légendes, — d'Anecdotes chrétiennes, — d'Ascétisme, — des Invocations à la sainte Vierge, — des Indulgences, — des Prophéties et des miracles, — de Biographie catholique, — d'Erudition ecclésiastique, — de Statistique chrétienne, — d'Economie religieuse et charitable, — des Persécutions, — des Athées, incrédules, etc., — des Erreurs socialistes, — de Philosophie catholique, — de Physiologie spiritualiste, — d'Antiphilosophisme, — de Critique chrétienne, — des Apologistes involontaires, — de la Chaire chrétienne, — d'Éloquence, *id.*, — de Littérature, *id.*, — d'Archéologie, *id.*, — de Peinture et de sculpture, *id.*, — de Numismatique, *id.*, — d'Héraldique, *id.*, — de Musique, *id.*, — de Paléontologie, *id.*, — de Botanique, *id.*, — de Zoologie, *id.*, — de Médecine usuelle, — des Sciences, des arts et des métiers.

Prix: 6 fr. le volume pour le souscripteur à l'une des deux *Encyclopédies* ou à 50 volumes choisis dans les deux. 7 fr., 8 fr. et même 10 fr. le vol. pour le souscripteur à tel Dictionnaire particulier. 5 vol. de la *Nouvelle Encyclopédie* ont vu le jour.

DEMONSTRATIONS EVANGELIQUES de Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Augustin, Montaigne, Bacon, Grotius, Descartes, Richelieu, Arnauld, de Choiseul du Plessis-Fraslin, Pascal, Fénelon, Nicole, Boyle, Bossuet, Bourdaloue, Locke, Lam, Burnet, Mallebranche, Lesley, Leibnitz, la Bruyère, Fénelon, Hutet, Clarke, Duguet, Stanhope, Boyle, Leclerc, Du Pin, Jacquelot, Tillotson, De Haller, Sherlock, Le Moine, Pope, Leland, Racine, Massignon, Dutton, Derham, d'Aguesseau, de Polignac, Saurin, Buffier, Warburton, Tournaïne, Ben ley, Luitelton, Fabricius, Seed, Addison, De Brosses, Jean-Jacques Rousseau, Para du Pharas, Stanislas P., Turzot, Statler, West, Beauzée, Bergier, Gardet, Thomas, Bouquet, de Crillon, Euler, Delamarre, Caracmoh, Jean-

nings, Duhamel, S. Lignori, Butler, Bollet, Vanvenargu's, Guénard, Blair, De l'empignan, de Luc, Porteus, Gérard, Diessbach, Jacques, Lamourette, Laharpe, Le Coz, Duvoisin, De la Luzerne, Schmitt, Poynter, Moore, Silvio Pellico, Lingard, Bonatti, Manzoni, Perrone, Paley, Dordéans, Campkin, P'érémiss, Wiseman, Buckland, Marcel de Serres, Keith, Chalmers, Dupin aîné, Sa Sainteté Grégoire XVI, Cattet, Milner, Sabatier, Morris, Bolgent, Chassay, Lombroso et Consoni; contenant les apologues de 117 auteurs répandues dans 180 vol.; traduites pour la plupart des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites; reproduites INTEGRALEMENT, non par extraits; ouvrage également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient. 18 vol. in-4°. Prix: 108 fr.

DISSERTATIONS SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DES EVEQUES ET DES PRETRES DANS L'EGLISE, par le cardinal de la Luzerne. 1 vol. in-4° de 1900 col. Prix: 8 fr.

HISTOIRE DU CONCILE DE TRENTE, par le cardinal Pallavicini, précédée ou suivie du Catechisme et du texte du même concile, de diverses dissertations sur son autorité dans le monde catholique, sur sa réception en France, et sur toutes les objections protestantes, jansénistes, parlementaires et philosophiques auxquelles il a été en butte; enfin d'une notice sur chacun des membres qui y prirent part. 3 vol. in-4°. Prix: 18 fr.

PERPETUITE DE LA FOI DE L'EGLISE CATHOLIQUE, par Nicole, Arnauld, Renaudot, etc., suivie de la Perpétuité de la Foi sur la confession auriculaire par Denis de Sainte-Marthe, et des 15 Lettres de Scheffmacher sur presque toutes les matières controversées avec les Protestants; 4 vol. in-4°. Prix: 24 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINTE-THERISE, entourées de vignettes à chaque page; précédées du portrait de la sainte, du fac-simile de son écriture, de sa Vie par Villeore; suivies d'un grand nombre de lettres inédites, des méditations sur ses vertus par le cardinal Lanibruschini, de son éloge par Bossuet et par Fra Louis de Léon, du discours sur le non-quétisme de la Sainte par Villefore; des **OEUVRES COMPLETES** de S. Pierre d'Alcantara, de S. Jean-de-la-Croix et du bienheureux Jean d'Avila; formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre Ecole ascétique d'Espagne. 4 vol. in-4°. Prix: 24 fr.

CATECHISMES philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, méraux, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Feller, Aimé, Schellmacher, Rohrbacher, Pey, Lefrançois, Alletz, Almeyda, Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy, Chaloner, Gother, Surin et Olier. 2 vol. in-4°. Prix 15 fr.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ, de PERRONF, 2 forts vol. in-4°. Prix: 12 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE DE PRESSY, évêque de Boulogne. 2 vol. in-4°. Prix: 12 fr.

OEUVRES DU COMTE JOSEPH DE MAJSTRF, savoir: Considérations sur la France; — E sai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines; — Délais de la justice divine dans la punition des coupables; — Du Pape et de l'Eglise gallicane. 1 faible vol. in-4°. Prix: 5 fr.

MONUMENTS INEDITS SUR L'APOSTOLAT DE SAINTE MARIE-MADELEINE EN PROVENCE, et sur les autres apôtres de cette contrée, S. Lazare, S. Maximin, Ste Marthe et les saintes Marthe Jacobé et Salomé, etc., par M. Fallon, de St-Sulpice; 2 forts vol. in-4° enrichis de 500 gravures. Prix: 20 fr.

OEUVRES COMPLETES DE RIAMBOURG, augmentées de plusieurs traités inédits, annotées par M. Foisset, 4 vol. in-8°. Pr. 7 fr.

INSTITUTIONS CATHOLICÆ IN MODUM CATECHESORUM, par Pouget, 12 vol. in-8°. Prix: 25 fr.

MANUEL ECLESIASTIQUE ou REPERTOIRE offrant, par ordre alphabétique et en 640 pages blanches à 2 colonnes, tout autant de titres avec divisions et sous-divisions, sur le dogme, la morale et la discipline; ouvrage à l'aide duquel il est impossible de perdre désormais une seule bonne pensée, soit qu'elle sur-vienne en classe, à l'église, en voyage, dans le monde, la conversation, la lecture, etc. 1 vol. relié, in-fol., prix: 6 fr.

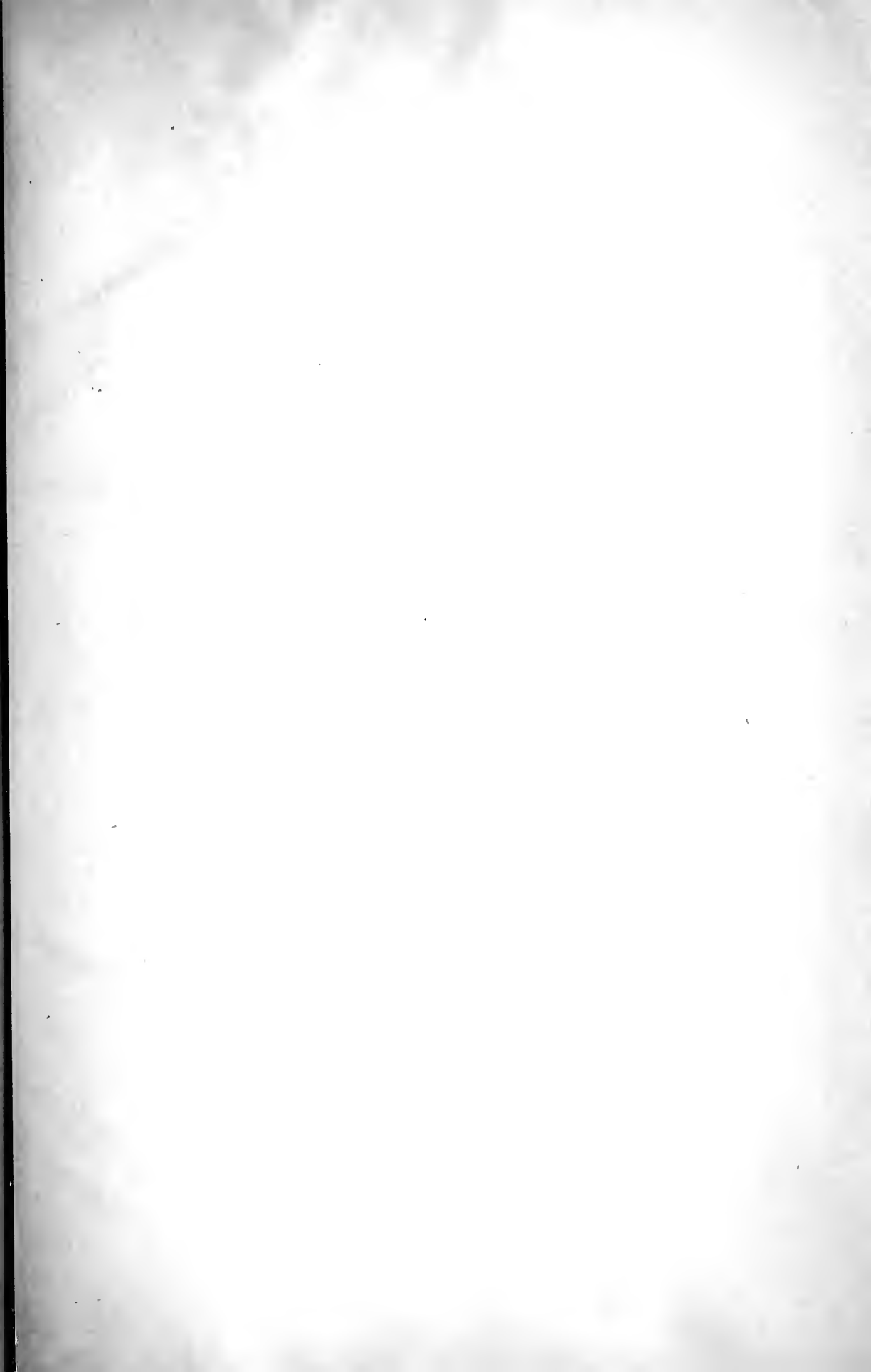
On peut demander tous ces volumes reliés. Le prix de la reliure est de 2 fr. ou de 1 fr. 75 c. pour les 4°; de 1 fr. 10 c. ou de 1 fr. pour les in-8°. Dans le premier cas, elle est pleine; dans le second elle est mi-pleine.

Le onzième exemplaire d'un même ouvrage est donné pour prime à celui qui en prend dix ensemble ou successivement.

Les souscripteurs à 20 volumes à la fois, parmi les ouvrages ci-dessus, jouissent, EN FRANCE, de quatre avantages: le premier est de pouvoir souscrire sans affranchir leur lettre de souscription; le second est de ne payer les volumes qu'après leur arrivée au chef-lieu d'arrondissement ou d'évêché; le troisième est de recevoir les ouvrages franco chez notre correspondant ou le leur, ou d'être remboursés du port; le quatrième est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais.

CANONS D'AUTEL, pour les Morts, en feuilles, noir, 7 fr.; *id.*, coloriés, 15 fr.; *id.*, sur carton, fond noir, 12 fr.; *id.*, coloriés, 19 fr. — *id.*, avec cadres noirs, sujet noir, 45 fr.; *id.*, sujet coloré, 55 fr. — *id.*, avec cadres dorés, extra-riches, sujet noir, 55 fr.; *id.*, coloré, 60 fr.

Canons d'autel, pour la Sainte Vierge, 6 fr. — 10 fr. — 12 fr. — 16 fr. — 44 fr. — 50 fr. — 54 fr. — 57 fr.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 0002854026

BL 31 .M5 V54 1851
BELOUINO, PAUL.
DICTIONNAIRE GENERAL E

CE BL 0031
.M5 V054 1851
CDD BELOUINO, PA DICTIONNAI
ACC# 1318591

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	02	04	01	2